



**HAL**  
open science

## **Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule**

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet,  
Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe  
Petit

► **To cite this version:**

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, et al. (Dir.).  
Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule. Bibracte, pp.966, 2011. hal-00655082

**HAL Id: hal-00655082**

**<https://hal.science/hal-00655082>**

Submitted on 10 Aug 2022

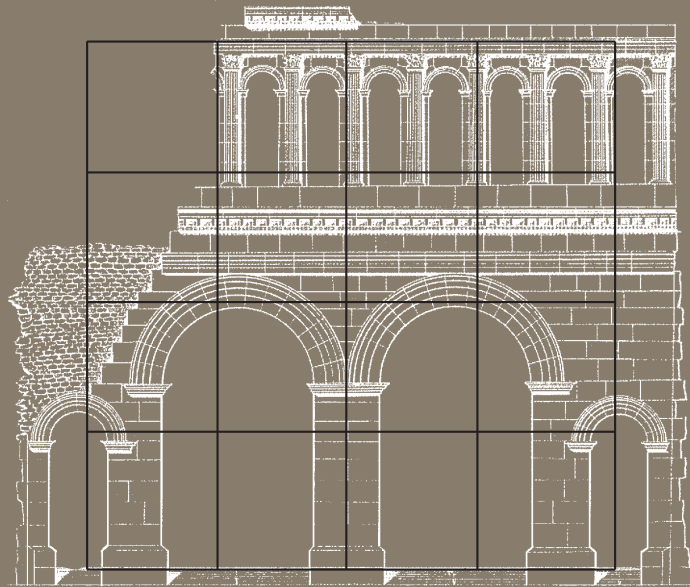
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B I B R A C T É

21

# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule



sous la direction de

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory  
Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc  
Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit

Volume 1





# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 1

Collection B I B R A C T E

21

2011

## Ouvrages parus dans la collection Bibracte

- 1 *L'environnement du Mont Beuvray* [1996]
- 2 *La quantification des céramiques : conditions et protocoles* [1998]
- 3 *Les remparts de Bibracte : recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications* [1999]
- 4 *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer – Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse* [2000]
- 5 *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* [2002]
- 6 *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental* [2002]
- 7 *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues : les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne* [2003]
- 8 *Bibracte : le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) : des origines de l'oppidum au règne de Tibère* [2004]
- 9 *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques* [2004]
- 10 *Études sur Bibracte – 1* [2006]
- 11 *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée* [2006]
- 12 *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*
  - 12-1 : *Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* [2006]
  - 12-2 : *La Préhistoire des Celtes* [2006]
  - 12-3 : *Les Civilisés et les Barbares (du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)* [2006]
  - 12-4 : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer* [2006]
  - 12-5 : *La romanisation et la question de l'héritage celtique* [2006]
  - 12-6 : *Colloque de synthèse* [2010]
- 13 *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte* [2007]
- 14 *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois* [2008]
- 15 *Gestion et présentation des oppida. Un panorama européen* [2008]
- 16 *Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendriers des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale* [2008]
- 17 *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* [2009]
- 18 *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte – L'outillage en fer de Bibracte* [2010]
- 19 *Murus Celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer* [2010]
- 20 *Carpologia. Articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais* [2011]

La collection Bibracte est éditée par BIBRACTE, Centre archéologique Européen. Du nom antique de la capitale des Éduens, elle rassemble tout d'abord les résultats des recherches effectuées sur le site du Mont Beuvray et le territoire éduen, ensuite les actes des rencontres scientifiques organisées par le Centre archéologique, enfin des travaux majeurs relatifs à l'archéologie de l'Europe celtique.

Le comité de rédaction de la collection est constitué des membres du Conseil scientifique de BIBRACTE, Centre archéologique Européen.

# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule

– 1 –

sous la direction de

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory  
Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc  
Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit

Collection Bibracte – 21  
BIBRACTE – Centre archéologique européen  
F - 58370 Glux-en-Glenne

2011

### **Couverture**

La Porte d'Arroux à Autun (Saône-et-Loire) d'après un relevé du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Notice catalographique**

Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (Fr.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte; 21, ISSN 1281-430X). Deux volumes, 966 pages, 265 ill. (21/1 : p. 1-496, 142 ill.; 21/2 : p. 497-966, 123 ill.).

### **Premier élément date et référence bibliographique**

REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011 (Bibracte; 21). Deux volumes, 966 pages, 265 ill. (21/1 : p. 1-496, 142 ill.; 21/2 : p. 497-966, 123 ill.).

### **Mots-clefs**

Protohistoire, âge du Fer, gallo-romain, romanisation, agglomération, oppidum, architecture, décor, campagne, palynologie, archéobotanique, villa, habitat urbain, habitat rural, sanctuaire, temple, offrande, nécropole, artisanat, atelier, savoir-faire, métallurgie, céramique, amphore, monnaie.

### **Crédit des illustrations**

Illustrations originales des divers auteurs participant à l'ouvrage.

Mise aux normes éditoriales :

Stéphanie Vincent (SVPéditions), Daniel Beucher (Bibracte)

### **Suivi éditorial**

Myriam Giudicelli (Bibracte)

### **Maquettage**

Stéphanie Vincent (svpéditions@yahoo.fr)

**Relecture scientifique :** Stephan Fichtl, Thierry Luginbühl, Daniel Paunier

**Contrôle du manuscrit :** Gérald Barbet

### **Directeur de la collection**

Vincent Guichard (Bibracte)

### **Directeurs de la publication**

(**Titres et domiciliations** : voir volume 2, pages 963-966)

Michel REDDÉ

Philippe BARRAL

François FAVORY

Jean-Paul GUILLAUMET

Martine JOLY

Jean-Yves MARC

Pierre NOUVEL

Laure NUNINGER

Christophe PETIT

### **Diffusion/distribution**

Bibracte EPCC – Centre archéologique européen

F - 58370 Glux-en-Glenne – e-mail : [edition@bibracte.fr](mailto:edition@bibracte.fr)

Téléphone : 33 (0) 3 86 78 69 00 – Télécopie : 33 (0) 3 86 78 65 70

**Copyright 2011 :** Bibracte

ISSN 1281-430X – ISBN 978-2-909668-68-0

Imprimé en France

# Sommaire

---

## Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 1

### Introduction

Michel REDDÉ – *Avant-propos*..... 9

**Ouvrages les plus couramment cités** ..... 14

### Les voies de communication

Michel KASPRZYK, Pierre NOUVEL – *Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes* ..... 21

Annexe 1. Marie-Noël PASCAL, Benjamin SAINT-JEAN VITUS – *Mise au jour d'un tronçon de la voie antique Chalon-sur-Saône – Autun* ..... 43

Annexe 2. Nicolas TISSERAND – *Tronçon de voie antique à l'est d'Avallon* ..... 44

Annexe 3. Stéphane ALIX – *Le segment de la voie d'Agrippa mis au jour à Saint-Moré (Yonne)* ..... 46

Annie DUMONT – *Comment Rome a franchi les rivières ? Gués, ponts en bois et ponts mixtes* ..... 49

Ronan STEINMANN, Jean-Pierre GARCIA, Annie DUMONT (Catherine LAVIER coll.) – *Deux aménagements antiques replacés dans la dynamique de la Loire au cours des deux derniers millénaires. Implications de l'évolution récente du fleuve pour les aménagements anciens* ..... 61

### Villes et agglomérations

Nicolas COQUET (Philippe BARRAL, Pierre NOUVEL, Stéphane IZRI, Martine JOLY coll.) – *Les agglomérations du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données* ..... 75

Philippe BARRAL, Christophe GASTON, Laurent VAXELAIRE – *Besançon. D'un oppidum à une ville romaine* ..... 91

Yannick LABAUNE, François MEYLAN – *Bibracte et Autun au début de l'époque romaine. Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture* ..... 105

Annexe. Stéphane ALIX – *Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne* ..... 127

Thierry DECHEZLEPRÊTRE, Perrine TOUSSAINT, Bertrand BONAVENTURE (Pascal VIPARD coll.) – *Nasium. De l'oppidum à l'agglomération gallo-romaine* ..... 129

Annexe. Pierre-Damien MANISSE – *Les monnaies des fouilles du temple de Mazeroie, site de Nasium* ..... 143

Mathieu THIVET, Gilles BOSSUET (Sylvain TRILLAUD, Ariane MOUROT, Mathieu CHASSANG, Diane ARCAÏ, Céline PALLIER coll.) – *Mandeure. Impact de l'aléa fluvial sur le développement de l'agglomération antique* ..... 145

Mathieu THIVET, Pierre NOUVEL, Philippe BARRAL (Gilles BOSSUET coll.) – *Mandeure. Du site gaulois à la ville romaine* ..... 153

Eckhard DESCHLER-ERB – *Bâle. La colline de la cathédrale* ..... 161

Michel REDDÉ – *Oedenburg* ..... 173

Claude GRAPIN (François ESCHBACH, Sébastien FREUDIGER, François MEYLAN, Jonhattan VIDAL coll.) – *Alésia* ..... 183

Gilles DEBORDE, Cédric ROMS – *Troyes* ..... 197

Philippe BARRAL – *Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France* ..... 207

---

## **L'architecture et son décor**

Jean-Yves MARC – <i>Introduction</i> .....	217
Jean-Yves MARC (Séverine BLIN coll.) – <i>Architecture et urbanisme.</i> <i>Un bilan bibliographique des recherches récentes</i> .....	225
Yvan MALIGORNE – <i>Le style dit du Second Triumvirat et la première parure monumentale des cités</i> <i>du Centre-Est. Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique</i> .....	253
Véronique BRUNET-GASTON – <i>Les programmes augustéens d'Autun (Augustodunum)</i> .....	265
Séverine BLIN – <i>Mandeure. Un programme architectural tarde-augustéen</i> .....	275
Philippe BRIDEL – <i>Le sanctuaire de la Grange des Dîmes. Témoin de l'évolution de l'architecture</i> <i>religieuse d'Aventicum, du 1<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle</i> .....	287
Thomas HUFSCHMID – <i>Aspects régionaux dans un monde impérial. Quelques réflexions sur l'architecture</i> <i>monumentale à Augusta Raurica et dans d'autres villes romaines de Suisse</i> .....	299
Jean-Yves MARC – <i>Un excès de la romanisation ? L'identification dans les villes gauloises</i> <i>de monuments civiques romains</i> .....	309
Dominique TARDY – <i>L'adoption des formes architecturales romaines. Une évolution complexe et progressive</i> .....	319

## **Les campagnes**

### **1. Approches paléoenvironnementales**

Émilie GAUTHIER, Angélique LAINE, Hervé RICHARD – <i>L'époque gallo-romaine des plaines de Saône</i> <i>aux plateaux jurassiens. Bilan des données palynologiques</i> .....	329
Yann PETITE – <i>Les apparitions de pollens de noyer (Juglans) dans le Jura et le nord des Alpes</i> .....	335
Stefanie JACOMET, Patricia VANDORPE – <i>Plantes anciennes et nouvelles. La région du Rhin supérieur</i> <i>et l'Allemagne du Sud-Ouest</i> .....	345
Olivier GIRARD CLOS, Christophe PETIT – <i>L'exploitation de la forêt vue par la dendro-archéologie.</i> <i>L'exemple d'Oedenburg (Alsace) entre 10 et 180 apr.J.-C.</i> .....	361

### **2. Les établissements ruraux et le peuplement**

François FAVORY – <i>Les parcelles antiques de l'Est de la Gaule</i> .....	385
Jean-Marc SÉGUIER – <i>L'habitat rural dispersé dans le secteur Seine-Yonne. Un état des lieux</i> .....	417
Pierre NOUVEL – <i>Structure et évolution de l'occupation rurale en Bourgogne du Nord</i> <i>de la fin de l'époque laténienne au début de l'époque romaine</i> .....	431
Sylvie DEFFRESSIGNE, Nicolas TIKONOFF, Sébastien VILLER – <i>Approche évolutive du peuplement</i> <i>dans le bassin de Nancy</i> .....	445
Philippe BARRAL, Stéphane DUBOIS, Lydie JOAN, Patrice NOWICKI, Sylvain ROTILLON, Grégory VIDEAU, Yvan VIRLOGEUX – <i>L'habitat rural dans le secteur Saône - Doubs - Ognon</i> .....	453
Pierre OUZOULIAS – <i>La villa dans l'est des Gaules. Un témoin de la "romanisation" ?</i> .....	475
Laure NUNINGER, François FAVORY – <i>Romanisation et mutations des établissements ruraux</i> <i>dans l'Est de la Gaule. Questions et mise en perspective</i> .....	487

---

## Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 2

### Les sanctuaires

- Stéphane IZRI, Pierre NOUVEL (Nicolas COQUET, Philippe BARRAL, Martine JOLY coll.) –  
*Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données*..... 507
- Jeannot METZLER, John SCHEID – *Sanctuaires et organisation politique et sociale, avant et après la conquête. L'exemple des grands lieux de culte de l'Est de la Gaule* ..... 533
- Philippe BARRAL, Martine JOLY – *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze* ..... 543
- Philippe BARRAL, Matthieu THIVET (Gilles BOSSUET, Pierre NOUVEL, Séverine BLIN, Jacques MONNIER, Stéphane IZRI, Jean-Yves MARC, Pierre MOUGIN coll.) – *Les sanctuaires de Mandeure* ..... 557
- Pierre NOUVEL, Matthieu THIVET – *Mandeure. L'évolution architecturale du sanctuaire du Champ des Fougères*..... 567
- Caty SCHUCANY, Peter-A. SCHWARZ – *Le sanctuaire d'Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin)* ..... 575
- Pierre NOUVEL – *Nitry (Yonne, Champagne)*..... 587
- Anne Philippa STEPHENSON (David CAMBOU, Véronique BRUNET-GASTON, Emmanuelle JACQUOT, Robin P.SYMONDS, Grégory VIDEAU, Benoît FILIPIAK, Lucille JEUNOT, Anne LARCELET, Luc STANIASZEK coll.) – *Imphy, "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne)* ..... 593
- Guillaume MAZA, Benoît MONTANDON (Catherine ARGANT, Carole BLOMJOUS, Stéphane CARRARA, Simone DEYTS, Laudine ROBIN, Katinka ZIPPER coll.) – *Nuits-Saint-Georges. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or)* ..... 603
- Pierre NOUVEL – *Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents* ..... 619
- Patrice MÉNIEL – *Les sacrifices d'animaux* ..... 629
- Caroline LACHICHE – *Les restes de banquets du sanctuaire de Mazeroie, Naix-aux-Forges, Meuse (1<sup>er</sup> s. av. - 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)* ..... 633
- Stéphane IZRI – *Usages rituels de la monnaie* ..... 639
- Gérard BATAILLE – *Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule, entre les III<sup>e</sup> s. av. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* ..... 655
- Olivier de CAZANOVE, Martine JOLY – *Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes*..... 663

### Les nécropoles

- Jean-Noël CASTORIO – *La Lorraine* ..... 673
- Lydie JOAN – *La Franche-Comté*..... 685
- András MÁRTON, Estelle GAUTHIER – *La Bourgogne*..... 695
- Bernard LAMBOT – *La romanisation à Acy-Romance (Ardennes)*..... 743
- Jean-Loup FLOUEST – *Le processus de romanisation dans les nécropoles de Bibracte (Bourgogne) et de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne (Champagne-Ardenne)* ..... 755
- Stéphane VENAULT, Annick LABAUNE, Robin P.SYMONDS (Laure HUMBERT coll.) –  
*Un nouveau témoignage d'occupation précoce à Augustodunum. L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire)*..... 767
- Lydie JOAN – *Les nécropoles de Tavaux (Jura)* ..... 781



Jean-Noël CASTORIO, Yvan MALIGORNE – <i>Les monuments funéraires précoces dans le sud de la Gaule mosellane</i> .....	791
Jenny KAURIN – <i>L'évolution des assemblages funéraires (hors mobilier céramique). L'exemple trévire (fin du III<sup>e</sup> s. av. - fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)</i> .....	803
Stefanie MARTIN-KILCHER – <i>Tombes et rites funéraires en Gaule de l'Est de la fin de l'âge du Fer au début du Haut-Empire. Observations et perspectives</i> .....	813
<b>Productions et savoir-faire</b>	
Jean-Paul GUILLAUMET, Martine JOLY – <i>Les productions et les savoir-faire dans l'Est de la Gaule : bilan critique des données</i> .....	825
Fabienne OLMER – <i>Les amphores comme témoins de la romanisation dans l'Est de la Gaule</i> .....	829
Martine JOLY – <i>Les centres de production de céramique dans l'Est de la Gaule à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine</i> .....	841
Anne AHÜ DELOR, Sylvie MOUTON-VENAULT – <i>Place de la sigillée dans les vaisseliers en contextes civils au I<sup>er</sup> siècle</i> .....	847
Bertrand BONAVENTURE, Cécile FORTUNÉ, Line PASTOR – <i>L'artisanat de la céramique dans la plaine du Rhin supérieur. Ruptures et continuités entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle après J.-C.</i> .....	863
Marion BERRANGER, Philippe FLUZIN – <i>Du métal brut au demi-produit. Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses</i> .....	877
Nicolas TISSERAND – <i>Le concept de romanisation peut-il s'appliquer à l'outillage ?</i> .....	887
Jean-Paul GUILLAUMET, Yannick LABAUNE – <i>Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun. Une pérennité des savoir-faire</i> .....	895
Patrice MÉNIEL – <i>La boucherie</i> .....	907
Isabelle RODET-BELARBI, Delphine MINNI – <i>L'exploitation de la matière dure animale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine</i> .....	909
Luc JACCOTTEY, Florent JODRY, François BOYER, Sylvie DEFFRESSIGNE, Virginie FARGET – <i>Le matériel de mouture à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine</i> .....	917
Jean-Paul GUILLAUMET, Martine JOLY – <i>Économie des produits artisanaux en Gaule de l'Est</i> .....	929
Stéphane MARTIN – <i>Monnaies romaines, usagers gaulois et vice versa. L'exemple de la Gaule de l'Est</i> .....	937
<b>Conclusion</b>	
Michel REDDÉ – <i>Vetera et nova</i> .....	945
Domiciliation des auteurs.....	963

## Avant-propos

Michel REDDÉ

“Romanisation”, le mot n’est plus guère à la mode. Il a suscité, depuis quelques années, bien des commentaires négatifs, voire des rejets exacerbés, et ce n’est pas mon propos de rouvrir ici un débat, souvent très théorique, après tant d’historiens plus compétents que moi (Le Roux 2004). Désormais, on l’évite, pour employer des expressions plus neutres et sans doute plus justes : on “devient” donc Romain (Woolf 1998 ; Ouzoulias, Tranoy 2010), au lieu d’être “romanisé”. Soit.

Fallait-il donc, si peu de temps après le colloque de Lausanne consacré à “La romanisation et la question de l’héritage celtique” (Paunier 2006), oser encore une fois un terme si critiqué ? Qu’on se rassure : notre propos, dans l’ouvrage qu’on va lire, n’est ni théorique ni polémique, et nous entendons le mot “romanisation” non comme un concept historique mais comme un simple moment du temps, celui de la transformation à la fois lente, hétérogène et inégale des sociétés protohistoriques au contact des nouvelles réalités induites par la conquête italienne.

Une première question, que le lecteur ne manquera pas de poser : quelle périodisation précise envisagez-vous ici ? De la guerre des Gaules jusqu’à quand ? La réponse est claire : ce n’est pas de cette manière que nous avons souhaité aborder le problème. La société gauloise était elle-même en pleine mutation lorsque César y fit irruption, elle n’était pas ce monde figé, immobile que certains historiens de Rome nous décrivent encore trop souvent de manière lapidaire et schématique (Mac Mullen 2000). Il n’est pas sûr, au demeurant, que les transformations qui l’avaient affectée depuis un bon siècle n’étaient pas au moins aussi importantes et fondamentales que celles qu’elle allait subir sous l’administration impériale : une agriculture en pleine expansion, se traduisant par une large ouverture du paysage, des savoir-faire techniques réputés, un réseau d’agglomérations nouvelles alliant habitats groupés de plaine et centres politiques fortifiés, d’importants changements sociaux. Cette dynamique interne constitue sans aucun doute un important facteur de rapprochement avec les modes de vie italiens. On sait, au demeurant, combien les *negotiatores* étaient nombreux en Gaule, au moment de la conquête, signe indubitable de l’insertion du pays dans les réseaux commerciaux à longue distance du monde méditerranéen. Faut-il encore rappeler que les peuples du Centre-Est avaient développé une monnaie d’argent, frappée à l’effigie de *Roma* (au droit), qui facilitait leurs échanges ? Les alliances de la République avec les Héduens et les Séquanes, souvent anciennes, sont en outre clairement affichées par César dès son arrivée dans le pays (*BG* I, 3, 8). Elles témoignent d’une pénétration politique et de la création d’une zone d’influence bien antérieures à la conquête, selon la pratique ordinaire du Sénat. De ce point de vue, la situation peut être comparée à celle qu’on rencontrera plus tard en Bretagne, “pénétrée” depuis la première incursion de César, mais “conquise” seulement un siècle plus tard, sous Claude, avec l’appui actif des aristocrates du sud-est de l’île (James 2001). En Espagne, en Orient, en Afrique, le processus politique n’a jamais été bien différent. La guerre des Gaules, quoique sublimée par la prose élégante de César, n’est donc rien d’autre qu’un moment bref de l’histoire, qui n’a guère laissé de traces matérielles abondantes et que les archéologues ne “verraient” pas dans le sol s’il n’y avait les vestiges militaires *romains* d’Alésia, de Gergovie, d’Uxellodunum.

---

D'un autre côté, peut-on sérieusement dire à quel moment la Gaule doit être considérée comme "romaine", et quels critères retenir pour évaluer ce passage? Le temps n'est plus où l'on voyait la nouvelle province se couvrir en quelques années de routes, de villes nouvelles, de beaux monuments de pierre, où l'on pensait que les pratiques agricoles du monde méditerranéen s'imposaient en quelques années, où les grands domaines esclavagistes jouaient un rôle central dans l'économie et la société nouvelle. Ce temps n'est pourtant pas si loin de nous et la plupart des manuels actuellement utilisés par nos étudiants portent encore la trace de cette vision que nous qualifierions volontiers aujourd'hui de caricaturale. Je me contenterai de renvoyer, sur tous ces points, aux bonnes mises au point du récent colloque organisé au Louvre par l'INRAP (Ouzoulias, Tranoy 2010). Mais on comprendra que, dans ces conditions, cet ouvrage ait souhaité privilégier la chronologie longue, sans limite précise de temps, ni vers l'amont ni vers l'aval: il s'agissait, pour nous, d'étudier des évolutions dont les rythmes sont extrêmement contrastés, selon les domaines que l'on aborde. Observer l'apparition – émergence soudaine et précoce – du décor architectural romain n'est pas contradictoire avec la constatation que les premières villas en pierre n'apparaissent guère avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., au plus tôt, que les pratiques funéraires évoluent plus lentement encore, souvent sans rupture nette avec celles de l'âge du Fer.

Il est vrai que les conditions intellectuelles d'une telle approche sont parfois difficiles car les perspectives des protohistoriens et des historiens classiques sont différentes: pour les premiers, la fin de l'âge du Fer constitue le terme d'une évolution longue, que l'on observe essentiellement à travers la culture matérielle. Or celle-ci se poursuit sans rupture longtemps après la guerre des Gaules, de sorte que l'horizon de La Tène D2b s'étend jusque vers la fin des années 30 avant notre ère, avec une transition progressive vers ce que J. Metzler a appelé le "gallo-romain précoce", et qui n'est caractérisé, en fait, que par l'apparition, souvent lente et sporadique, de mobiliers d'importation méditerranéenne (Metzler, Gaeng 2009, p. 455-463). Les historiens classiques partent en revanche de prémisses différentes. Même quand ils contestent le terme de "romanisation", pour des raisons qui remontent essentiellement à la décolonisation récente des empires modernes, ils se fondent presque toujours, de manière consciente ou non, sur l'existence implicite d'un "modèle" latin, dont on peut tout simplement se demander s'il a jamais existé vraiment, et ils se posent la question des écarts entre celui-ci et la réalité provinciale qu'ils observent. C'est oublier que l'Italie républicaine, à la veille de la conquête de la Gaule, restait elle-même un véritable patchwork culturel, dont la romanisation était fort inégale, parfois inachevée, un conservatoire de traditions très anciennes à peine recouvertes par les marques distinctives de l'*Urbanitas* (Keay, Terrenato 2001).

Ainsi, analysant, dans un ouvrage qui a fait date, les mutations de la Gaule impériale, G. Woolf commence par une définition, au demeurant brillante, des notions qui définissent la culture romaine et fonde son premier et principal examen sur une cartographie des inscriptions latines (Woolf 1998). Son approche est donc clairement "classique" et son point de vue se situe incontestablement du côté de la Méditerranée. Quelle que soit la pertinence intrinsèque de ce propos et des critères retenus, que l'on a parfois critiqués (Christol 2006, par exemple), notre démarche, dans ce livre, a été résolument différente. Il nous a paru plus intéressant de suivre de l'intérieur l'évolution des sociétés protohistoriques depuis une époque très antérieure à la conquête et de dépasser largement celle-ci, afin d'analyser cette trajectoire selon des prismes différents, le plus souvent empruntés à la culture matérielle: démarche d'archéologues qui observent les évolutions lentes des sociétés qu'ils étudient. Bien sûr il n'est pas question d'oublier ici les sources classiques et de les opposer artificiellement aux archives du sol, mais de montrer tout ce que les recherches archéologiques récentes apportent d'informations nouvelles sur cette période charnière. Dépasser les coupures académiques traditionnelles en réunis-

---

sant protohistoriens et historiens nous a donc paru indispensable pour mieux comprendre le *continuum* du temps. Les limites, les lacunes de nos connaissances, les pistes de recherche pour l'avenir n'en apparaissent que plus clairement. Il est vrai que, selon le prisme qu'on utilise, le regard que l'on porte sur les sociétés provinciales peut être très différent : l'épigraphie, l'histoire de l'art, l'archéologie, avec ses multiples techniques actuelles, largement empruntées aux sciences de la nature, offrent des perspectives variées et portent à des jugements qui peuvent être parfois opposés et contradictoires. Il faut donc bien se résigner, au "caractère desséchant des recherches visant à distinguer sans fin traits romains et traits indigènes au sein des réalités provinciales, par le biais des *realia*, des objets et de la culture matérielle" que déplorait naguère P. Le Roux (Le Roux 2004, p. 295), sauf à se résoudre à des approches nécessairement réductrices, fondées sur les seules sources écrites.

Une autre question, plus complexe, est celle de la zone d'étude envisagée ici. Je suis convaincu, pour ma part, que toutes les approches "globalisantes" sur la "romanisation" sont vouées par essence à l'échec, même quand elles se limitent au cadre restreint d'une province, si elles ne se fondent sur l'analyse des diversités locales, en partant du substrat protohistorique (Haselgrove 1990 ; Roymans 2004). Or les historiens qui se sont engagés dans cette voie sont rares, ne serait-ce que parce qu'une telle démarche contraint aujourd'hui à brasser une montagne de sources archéologiques tellement hétérogènes et techniques que plus personne n'arrive à les dominer ni à en faire la synthèse. Certains s'y sont risqués, non sans profit historique (Millett 1990 ; Ferdière 2005). Ceux qui ont, par surcroît, réussi à décrire les diversités régionales, l'infinie variété de la *créolisation*<sup>1</sup> des sociétés protohistoriques sont les "happy few" (Mattingly 2006).

Nous avons donc choisi d'explorer collectivement, d'abord de manière très informelle, dans le cadre de séminaires tenus à Bibracte, différents aspects de la Gaule de l'Est à la fin de la Protohistoire et au début de la période romaine. L'un de nos objectifs initiaux était essentiellement documentaire : rassembler l'information, en particulier celle (considérable) que produit quotidiennement l'archéologie préventive sans pouvoir toujours la publier, faute de temps et de moyens. Réunir les chercheurs issus de milieux différents, et qui parfois s'ignorent, tout simplement, alors qu'ils travaillent sur des terrains proches, avec des problématiques similaires fut aussi une de nos préoccupations. Cette approche fondamentalement pragmatique s'est développée sur une base régionale, celle de la France de l'Est, où le réseau des équipes de recherche est distribué de manière très inégale du point de vue géographique : à cet égard la présence des Unités mixtes CNRS/ universités de Dijon, Besançon, Strasbourg et Paris, des Maisons des Sciences de l'Homme de Besançon et de Dijon s'est avérée déterminante. Cette implantation génère des équipes dynamiques et des recherches novatrices, mais laisse ailleurs d'importantes zones d'ombre, notamment en Lorraine et en Champagne, où l'activité de terrain n'est pas moindre ni moins bien menée, mais où le cadre des laboratoires publics de recherche fait grandement défaut. Dans l'idéal, il eût fallu, pour tenter une synthèse, disposer de sources homogènes sur des territoires constituant des ensembles cohérents du point de vue de la géographie politique antique : une véritable utopie, qui nous aurait conduits *de facto* à un renoncement. Nous avons donc bien conscience que ce travail, dont l'objectif était d'abord documentaire, a produit des résultats contrastés et inégaux (à la fois en qualité et en quantité), qu'il importe maintenant de compléter, notamment en le confrontant aux régions voisines souvent mieux étudiées : le plateau Suisse, le Rhin supérieur, le territoire Trévire. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra servir de base à une recherche plus théorique et conceptuellement mieux articulée, comme celle qui avait été développée dans le cadre du programme "Romanisierung" de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Haffner, Schnurbein 2000). Tel qu'il se présente, avec un centre de gravité situé sur le bassin de la Saône, il fournit toutefois une

masse significative d'informations, souvent dispersées dans des publications locales difficilement accessibles, voire trop souvent inédites : des matériaux pour une nouvelle réflexion, en quelque sorte. L'ouvrage est donc conçu comme un ensemble de recherches classées par thèmes, et qui s'appuient sur des cas d'études récemment menées, encadrées par des bilans documentaires plus généraux et des synthèses. Nous espérons offrir ainsi au lecteur non seulement des perspectives nouvelles qui s'appuient sur des fouilles récentes et parfois inédites, des approches multiples et croisées, malgré les lacunes inévitables de l'exercice.

Le financement de cette recherche a été assuré dans le cadre du projet quadriennal 2006-2009 de l'École Pratique des Hautes Études, avec le concours du centre européen de Bibracte, des UMR 8585 (Centre G. Glotz, Paris, devenu UMR 8210 Anhima), 7044 (Strasbourg), 6565 (Besançon), 5594 (ARTeHIS, Dijon), des Maisons des sciences de l'homme de Besançon (Maison Claude-Nicolas Ledoux) et de Dijon. L'Institut National de recherches archéologiques préventives (INRAP) s'est volontiers associé à ce projet en permettant à ses chercheurs d'y consacrer le temps nécessaire. Que toutes ces institutions soient sincèrement remerciées pour l'aide qu'elles nous ont apportée.

## NOTE

1. Le mot est francisé par Le Roux 2004 à partir de l'expression de Webster 2001.

Chronologie absolue	130	120	110	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	-1/+1	10	20		
Chronologie relative	La Tène D1a			La Tène D1b			La Tène D2a			La Tène D2b		GR précoce	Camps du Rhin					
Événements militaires	112-110 BC. Metz 1			58 BC. Début de la guerre des Gaules			52 BC. Alésia		30 BC. Pétrisberg		17 BC. Pont de Trèves/ Clades Lolliana		15 BC. Conquête des Alpes		12 BC-9BC. horizon d'Oberaden		horizon de Haltern	9 AD. Bataille du Teutoburg
Événements politiques									39-38. 1er séjour d'Agrippa		27. Octavien devient Auguste		20-19 2e séjour d'Agrippa		16-13. Séjour d'Auguste en Gaule		14 AD. Avènement de Tibère	

BIBLIOGRAPHIE

*Les astérisques signalent les références les plus fréquemment citées, détaillées pages suivantes*

**Christol 2006:** CHRISTOL (M.). — Romanisation et héritage celtique: l'intégration sociale. L'apport de l'épigraphie. In: \***Paunier 2006**, p. 51-65.

**Ferdière 2005:** FERDIÈRE (A.). — *Les Gaules (Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines). II<sup>e</sup> siècle av.-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.* Paris, 2005.

\***Haffner, Schnurbein 2000.**

**Haselgrove 1990:** HASELGROVE (C.). — The Romanization of Belgic Gaul: some archaeological perspectives. In: BLAGG (Th.), MILLETT (M.) ed. — *The early Roman Empire in the West*. Oxford, 1990, p. 45-71.

**James 2001:** JAMES (S.). — "Romanization" and the peoples of Britain. In: \***Keay, Terrenato 2001**, p. 187-209.

\*Keay, Terrenato 2001.

\***Le Roux 2004.**

**Mac Mullen 2000:** MAC MULLEN (R.). — *Romanization in the time of Augustus*. Yale: University Press, 2000.

**Mattingly 2006:** MATTINGLY (D.). — *An Imperial Possession. Britain in the Roman Empire*. Londres: Penguin, 2007.

**Metzler, Gaeng 2009:** METZLER (J.), GAENG (C.) dir. — *Goebblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 2009 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 13).

**Millett 1990:** MILLETT (M.). — *The Romanization of Britain. An Essay in archaeological Interpretation*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990.

\***Ouzoulias, Tranoy 2010.**

\***Paunier 2006.**

**Roymans 2004:** ROYMANS (N.). — *The Batavians in the early Roman Empire. Ethnic Identity and Imperial Power*. Amsterdam: Amsterdam University Press, 2004 (Amsterdam Archaeological Studies; 10).

**Webster 2001:** WEBSTER (J.). — Creolizing the Roman Provinces. *AJA*, 105, 2001, p. 209-225.

\***Woolf 1998.**





## OUVRAGES LES PLUS COURAMMENT CITÉS

**On trouvera ci-dessous une liste des références bibliographiques  
les plus fréquemment citées tout au long de cet ouvrage  
Celles-ci sont notées \* dans les bibliographies de chaque article**

**Barral et al. 2007a**: BARRAL (P.) dir., BOSSUET (G.), KUHNLE (G.), MARC (J.-Y.), MOUGIN (P.), ARCAÏ (D.), BATAILLE (G.), BLIN (S.), BRIDE (A.-S.), BURGEVIN (A.), CAMERLYNCK (C.), DABAS (M.), DUMONT (A.), FORT (B.), GUILLAUMET (J.-P.), JACCOTTEY (L.), JEUNOT (L.), JOLY (M.), MARMET (E.), MAZIMANN (J.-P.), MOUTON (S.), PICHOT (V.), SCHÖNFELDER (M.), THIVET (M.), VANNIÈRE (B.). — *Epomanduodurum, une ville chez les Séquanes: bilan de quatre années de recherche à Mandeure et Mathay (Doubs)*. *Gallia*, 64, 2007.

**Barral et al. 2007b**: BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) dir. — *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges - Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du 29<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007 (Annales Littéraires de l'université de Franche-Comté; 826/ Série Environnement, société et archéologie; 11).

**Bataille 2008**: BATAILLE (G.). — *Les Celtes: des mobiliers aux cultes*, Dijon: Éditions Universitaires de Dijon, 2008 (Archéologie, Art et patrimoine; 2).

**Baudoux 1996**: BAUDOUX (J.). — *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*. Paris: Maison des sciences de l'Homme, 1996 (Documents d'archéologie française; 52).

**Bedon 1999**: BEDON (R.). — *Les villes des trois Gaules (de César à Néron), dans leur contexte historique, territorial et politique*. Paris: Picard, 1999.

**Bélet-Gonda et al. 2008**: BÉLET-GONDA (C.), MAZIMANN (J.-P.), RICHARD (A.), SCHIFFERDECKER (Fr.) dir. — *Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales*. Actes des premières Journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien. Delle (F) - Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005. Besançon - Porrentruy, 2007. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

Bertrand et al. 2009: BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.) dir. — *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du 31<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny, tome 1. Chauvigny: Association des Publications Chauvinoises, 2009 (mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises; 34/1).

**Bigéard, Bouthier 1996**: BIGÉARD (H.), BOUTHIER (A.). — *La Nièvre* (58). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1996 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 58).

**Brouquier-Reddé et al. 2006**: BROUQUIER-REDDÉ (V.), BERTRAND (E.), CHARDENOUX (M.-B.), GRUEL (K.), L'HUILLIER (M.-C.) dir. — *Mars en Occident*. Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en occident », Le Mans, université du Maine, 4-5-6 juin, 2003. Rennes: Presses Universitaires de Rennes [PUR], 2006 (Archéologie et Culture).

**Brunaux 1991**: BRUNAU (J.-L.) dir. — *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*. Actes du colloque de St-Riquier, 8-11 novembre 1990; organisé par la Direction des Antiquités de Picardie et l'UMR 126 du CNRS. Paris, 1991 (Archéologie aujourd'hui/Dossiers de protohistoire; 3).

**Buchsenschutz et al. 2009**: BUCHSENSCHUTZ (O.), CHARDENOUX (M.-B.), KRAUSZ (S.), VAGINAY (M.) dir. — *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire - Les Gaulois sont dans la ville*. Actes du 32<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer (AFEAF), Bourges, 1<sup>er</sup> au 4 mai 2008. Tours: FERACF, 2009 (Revue Archéologique du Centre de la France [RACF], supplément; 35).

**Castella, Meylan Krause 2008**: CASTELLA (D.), MEYLAN KRAUSE (M.-F.) dir. — *Topographie sacrée et rituels: le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006. *Archéologie Suisse*, 2008, 31, 1-4, Bâle, 2008.

**Cat. Sarrebourg 2009**: HECKENBENNER (D.) dir. — *D(is) M(anibus). Pratiques funéraires gallo-romaines*. Catalogue d'exposition. Sarrebourg: Musée du Pays de Sarrebourg, 2009.

**Chardon-Picault, Pernot 1999**: CHARDON-PICAULT (P.), PERNOT (M.) dir. — *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du Lycée militaire*. Paris: Maison des sciences de l'homme, 1999 (Documents d'Archéologie Française, Archéologie préventive; 76).

**Chardon-Picault 2010**: CHARDON-PICAULT (P.) dir. — *L'artisanat antique en milieu urbain de Gaule romaine et des régions voisines*. Actes du colloque d'Autun, 20-22 septembre 2007. Dijon: RAE, 2010 (Revue Archéologique de l'Est, supplément; 28).

**Chossenot 2004**: CHOSSENOT (R.). — *La Marne* (51). Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 51/1).

**Chossenot et al. 2010**: CHOSSENOT (R.), ESTÉBAN (A.), NEISS (R.). — *Reims* (51). Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 51/2).

- Delor et al. 2002**: DELOR (J.-P.), BITON (R.), DELOR (A.), KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.) ROLLEY (Cl.). — *L'Yonne*. Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 89/1, 89/2).
- Denajar 2005**: DENAJAR (L.). — *L'Aube* (10). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres 2005 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 10).
- Derks 1998**: DERKS (T.). — *Gods, temples and ritual practices. The transformation of religious ideas and values in Roman Gaul*. Amsterdam, 1998 (Amsterdam archaeological studies; 2).
- Deru 1996**: DERU (X.). — *La céramique belge dans le nord de la Gaule: caractérisation, chronologies, phénomènes culturels et économique*. Louvain-La-Neuve: publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université catholique de Louvain, 1996 (Département d'archéologie et d'Histoire de l'Art; 89).
- Deys 1983**: DEYTS (S.). — *Les bois sculptés des sources de la Seine*. Paris: CNRS, 1983 (Suppl. à Gallia; 42).
- Deys 1994**: DEYTS (S.). — *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze aux sources de la Seine*. Dijon: RAE, 1994 (Revue Archéologique de l'Est, supplément; 13).
- Dhennequin et al. 2008**: DHENNEQUIN (L.), GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — L'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France). Bilan de 10 années de recherches (1996-2005). *Acta archaeologica academiae scientiarum hungaricae*, 59, 2008. Budapest: Akadémiai Kiadó, 2008.
- Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**: DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) dir. — *Cités, municipes, colonies. Le processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Paris: Publ. de la Sorbonne, 1999.
- Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006**: DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) dir. — *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles: Le Livre Timperman, 2006.
- Dumont 2006**: DUMONT (A.) dir. — *Archéologie des lacs et cours d'eau*. Paris: Errance, 2006.
- Fabré 1989**: FABRIÉ (D.). — *La Lozère* (48). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1989 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 48).
- Fauduet 1993**: FAUDUET (I.). — *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule: Les fanums*. Paris: Errance, 1993 (Archéologie Aujourd'hui).
- Fauduet 2010**: FAUDUET (I.). — *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*. Paris: Errance, 2010 (Collection des Hespérides).
- Faure-Brac 2002**: FAURE-BRAC (O.) dir. — *La Haute-Saône* (70). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2002 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 70).
- Faure-Brac 2006**: FAURE-BRAC (O.) dir. — *Le Rhône* (69). Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 69/1).
- Fichtl 2000**: FICHTL (St.). — *La ville celtique: les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.* Paris: Errance, 2000 (Collection des Hespérides).
- Fichtl 2005**: FICHTL (St.) dir. — *Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*. Publication des journées d'étude de Nancy (22-23 novembre 2002). Nancy: Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 2005, (*Archéologia Mosellana*; 6).
- Fichtl 2010**: FICHTL (St.) dir. — *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2010 (Bibracte; 19).
- Flotte, Fuchs 2000**: FLOTTE (P.), FUCHS (M.) dir. — *Le Bas-Rhin* (67/1). Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2000 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 67/1).
- Flotté, Fuchs 2004**: FLOTTÉ (P.), FUCHS (M.). — *La Moselle* (57). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 57/1).
- Garcia, Verdin 2002**: GARCIA (D.), VERDIN (F.) dir. — *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du 24<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Martignes 1-4 juin 2000. Paris: Errance, 2002.
- Goudineau 2006**: GOUDINEAU (Chr.) dir. — *Religion et société en Gaule*. Ouvrage édité par le Pôle Archéologique du Département du Rhône à l'occasion de l'exposition « Par Toutatis! La religion des Gaulois ». Paris: Errance, 2006.
- Goudineau, Rebourg 1991**: GOUDINEAU (Chr.), REBOURG (A.) dir. — *Les villes augustéennes de Gaule*. Actes du colloque international d'Autun, 6-8 juin 1985, Autun: Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, 1991.
- Goudineau et al. 1991**: GOUDINEAU (C.), FAUDUET (I.), COULON (G.) dir. — *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus, 1992. Paris: Errance, 1994.
- Grenier 1934**: GRENIER (A.). — *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2: 1<sup>re</sup> partie. *L'archéologie du sol, les routes*. Paris: Picard, 1934 (réédition Grand Manuel Picard 1986).
- Griffisch et al. 2008**: GRIFFISCH (J.-N.), MAGNAN (D.), MORDANT (D.). — *La Seine-et-Marne* (77). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2008 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 77).
- Gros 1996**: GROS (P.). — *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I, Les monuments publics*. Paris: Picard, 1996.



**Gros 2001** : GROS (P.). — *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2, Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris : Picard, 2002.

**Guichard et al. 2000** : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O. H.) dir. — *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationprozesse*. Actes du colloque de Glux-en-Glenne/Bibracte, 8-11 juin 1998. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2000 (Bibracte ; 4).

**Guichard, Perrin 2002** : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. — *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*. Actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray et l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2002 (Collection Bibracte ; 5).

**Haffner 1974** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 2*. (Tombes 429-884, fouilles 1956, 1957). Mainz : Philipp von Zabern, 1974 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 2).

**Haffner, Schnurbein 2000** : HAFFNER (A.), SCHNURBEIN (S. von) Hrsg. — *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Akten des Internationalen Kolloquiums zum DFG-Schwerpunktprogramm « Romanisierung » in Trier vom 28. bis 30. September 1998. Bonn : Rudolf Habelt, 2000 (Römisch-Germanische Kommission, Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5).

**Hamm 2004** : HAMM (G.). — *La Meurthe et Moselle (54)*. Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 54, 2005).

**Hanoune 2007** : HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles*. Actes du 25<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164. Lille : Revue du Nord, 2007 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 10).

**Haselgrove 2006** : HASEL GROVE (C.) dir. — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, 280 p., 103 ill. (Bibracte ; 12/4).

**Honegger et al. 2009** : HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), ARNOLD (B.), KAESER (M.-A.) dir. — *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question*. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 1 au 3 novembre 2007. Neuchâtel : Office et musée cantonal d'archéologie, 2009 (Archéologie neuchâteloise ; 43).

**Joan 2003** : JOAN (L.). — *Le Doubs et le territoire de Belfort (25, 90)*. Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2003 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 25 et 90).

**Joly 2001** : JOLY (M.). — *Langres (52)*. Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2001 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 52/2).

**Kaenel et al. 2005** : KAENEL (G.), MARTIN-KILCHER (S.), WILD (D.) dir. — *Colloquium Turicense. Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone (Kolloquium in Zürich, 17./18. Januar 2003) – Sites, structures d'habitat et trouvailles du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*. Actes du colloque de Zurich (17 au 18 janvier 2003). Lausanne : Cahiers d'archéologie romande, 2005 (Cahiers d'Archéologie Romande ; 101).

**Keay, Terrenato 2001** : KEAY (S.), TERRENATO (N.). — *Italy and the West. Comparative Issues in Romanization*. Oxford, 2001.

**Laubenheimer 1992** : LAUBENHEIMER (F.) dir. — *Production et circulation des amphores en Gaule*. Actes de la table ronde de Metz, octobre 1990. Besançon : Annales Littéraires de l'université de Besançon, 1992.

**Laubenheimer 1998** : LAUBENHEIMER (F.) dir. — *Production et circulation des amphores en Gaule, II*. Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1998 (Série Amphores).

**Le Roux 2004** : LE ROUX (P.). — La romanisation en question. *Annales*, 59-2, mars-avril 2004.

**Metzler 1995** : METZLER (J.). — *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen zeit in Nord-Gallien*. 2 t. Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art, 1995 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art ; 3).

**Michler 2004** : MICHLER (M.). — *Les Vosges (88)*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 88).

**Moretti, Tardy 2006** : MORETTI (J.-C.), TARDY (D.) dir. — *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*. Actes du Colloque de Lattes, 11-13 octobre 2001. Paris : CTHS, 2006 (Archéologie et histoire de l'art ; 24).

**Mourot 2001** : MOUROT (F.). — *La Meuse (55)*. Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2001 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 55).

**Ouzoulias, Tranoy 2010** : OUZOULIAS (P.), TRANOY (L.) dir. — *Comment les Gaules devinrent romaines*. Paris : Inrap/La Découverte, 2010.

**Paunier 2006** : PAUNIER (D.) dir. — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique*. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, 248 p., 43 ill. (Bibracte ; 12/5).

**Petit, Mangin 1994** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. — *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (octobre 1992). Paris : Errance, 1994.

- Pichon 2009**: PICHON (B.). — *Amiens* (80). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2009 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 80/1).
- Poux 2004**: POUX (M.). — *L'âge du vin, Rites de boisson, festins et libation en Gaule indépendante*. Montagnac: Mergoïl, 2004, 637 p.
- Poux 2008**: POUX (M.) dir. — *Sur les traces de César. Militaria tardo républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 (Glux-en-Glenne F-58). Glux-en-Glenne: Bibracte, 2008 (Bibracte; 14).
- Provost 2009a**: PROVOST (M.) dir. — *La Côte-d'Or. Alésia* (21). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2009 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 21/1).
- Provost 2009b**: PROVOST (M.) dir. — *La Côte-d'Or. Allerey-Normier* (21). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2009 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 21/2).
- Provost 2009c**: PROVOST (M.) dir. — *La Côte-d'Or. Nuits-Saint-Georges-Voulaines-les-Templiers* (21). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2009 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 21/3).
- Rebourg 1993**: REBOURG (A.). — *Autun* (71). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 71/1).
- Rebourg 1993**: REBOURG (A.). — *Saône-et-Loire* (71). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 71/3).
- Rebourg 1994**: REBOURG (A.). — *Saône-et-Loire* (71). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 71/4).
- Rebourg 1998**: REBOURG (A.). — L'urbanisme d'*Augustodunum*. *Gallia*, 55. 1998, p. 141-236.
- Reddé 2009**: REDDÉ (M.) dir. — *Oedenburg I. Fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Les camps militaires julio-claudiens*. Mayence: Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2009 (Monographien RGZM; 79-1).
- Reddé et al. 2005**: REDDÉ (M.), NUBER (H.U.), JACOMET (ST.), SCHIBLER (J.), SCHUCANY (C.), SCHWARZ (P.-A.), SEITZ (G.). — *Oedenburg. Une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur. Fouilles françaises, allemandes et suisses sur les communes de Biesheim et Kunheim (Haut-Rhin)*. *Gallia*, 62. 2005.
- Rothé 2001**: ROTHÉ M.-P. — *Le Jura* (39). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 2001 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 39).
- Roulière-Lambert 2009**: ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) coord. — *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) - La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du 30<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF), co-organisé avec l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (APRAB), Saint-Romain-en-Gall, 26-28 mai 2006. Dijon: Revue Archéologique de l'Est, 2009 (Revue Archéologique de l'Est, supplément; 27).
- Thévenard et al. 1996**: THÉVENARD (J.-J.), VILLES (A.), NEISS (R.). — *La Haute-Marne* (52). Paris: Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1996 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 52/1).
- Van Andringa 2002**: VAN ANDRINGA (W.). — *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*. Paris: Errance, 2002 (Collection des Hespérides).
- Walser 1986**: WALSER (G.). — *CIL XVII-2, Milliarum Imperii Romani*. Berlin, 1986.
- Villicich 2007**: VILLICICH (R.). — *I complessi forensi nei centri minori della Cisalpina Romana*. Bologne, 2007.
- Woolf 1998**: WOOLF (G.). — *Becoming Roman. The origins of provincial civilization in Gaul*. Cambridge, 1998.
- Zehner 1998**: ZEHNER (M.). — *Le Haut-Rhin* (68). Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1998 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 68).
- Zehner 2007**: ZEHNER (M.). — Habitats de plaine et nécropoles de la Tène moyenne et finale au début de l'époque romaine dans la plaine d'Alsace. *Bilan scientifique du service régional de l'archéologie Alsace Strasbourg, 1/2, Préhistoire et âge des Métaux*. Strasbourg: DRAC; SRA, 2007, p. 235-242.





---

# Les voies de communication

---



---

# Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale

## Apport des données archéologiques récentes

---

MICHEL KASPRZYK, PIERRE NOUVEL

La question des infrastructures routières (et plus spécifiquement des mutations imposées par la mise en place de nouveaux axes militaires dans les années qui ont suivi la conquête) est l'un des phénomènes les plus communément utilisés pour illustrer le rôle moteur qu'aurait joué l'armée dans le processus de romanisation. Si le dossier historique a depuis longtemps fait l'objet d'une lecture critique (Grenier 1934; Collectif 1983), les confrontations avec les données archéologiques restent largement en deçà de ce qu'exigerait un tel sujet d'étude. Les travaux récents, qui restent rares, s'appuient généralement sur un dossier élaboré au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les agents voyers, relayés par les sociétés savantes, décrivaient partout le tracé des voies dites "romaines". La tradition archéologique française, qui repose encore aujourd'hui sur ce corpus, isole depuis cette période deux strates chronologiquement différentes dans ce réseau supposé antique (Chevallier 1962). La première, antérieure à la conquête, formerait l'architecture régionale et locale du réseau gallo-romain. La seconde, adoptant des caractères hérités de l'ingénierie militaire romaine, correspondrait au réseau supra régional, puisant dans les décisions d'Agrippa la trame générale de son organisation. À cette dimension chronologique on ajoute généralement une dimension hiérarchique, fondée sur le texte de Siculus Flaccus (Laurence 1999). A. Grenier, suivi en cela par la tradition historiographique française (Jullian 1923; Thévenot 1969; Chevallier 1963; Cloppet 1996) propose de réserver aux vieilles routes gauloises le statut de voies vicinales (*viae vicinales*), à la charge

des collectivités locales, et aux créations romaines celui de voies publiques (*viae publicae*). Cette proposition, qui se déduit des travaux de C. Jullian et d'A. Grenier, semble trop simpliste et doit être confrontée avec les données livrées par les multiples opérations archéologiques récentes.

Cette question routière et tout particulièrement celle de la surimposition d'un réseau d'inspiration romaine à un réseau préexistant, semble fondamentale dans le cadre qui nous occupe ici. Elle pâtit pourtant d'un faible intérêt de la part de la communauté scientifique qui la considère généralement comme relevant du domaine de l'érudition et du régionalisme. Quitté les synthèses du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elle a effectivement été laissée aux chercheurs locaux qui ne renouvellent guère l'historiographie traditionnelle (Delor 1993; Guinchard 1990; Cloppet 1996; Chassignet 2007; Chassignet 2009). Les approches spatiales régionales, fondées sur l'analyse des formes anciennes du paysage, montrent également leurs limites, incapables de démêler dans l'écheveau des réticules viaires l'apport des différentes phases d'aménagement (Chouquer 1996). Les travaux confrontant les données historiques à celles qui ont été accumulées en grand nombre, depuis 20 ans, par l'archéologie préventive, restent peu nombreux, tout particulièrement pour notre région (Collart 2001; Nouvel, Kasprzyk 2010). Ils permettent cependant de tracer sur le terrain un réseau complexe de voies anciennes, qui présentent, comme nous le verrons plus loin, des caractères variés (ill. 1).

## LES DONNÉES HISTORIQUES

Les sources historiques indiquent que les années 20/19 avant notre ère correspondent dans les provinces gauloises à de profonds remaniements initiés par les plus hautes sphères du pouvoir romain. Ces textes attribuent à Agrippa, alors présent en Gaule l'essentiel des décisions destinées à offrir aux cités gauloises et aux armées un cadre administratif plus homogène. Parmi ses réalisations, Strabon (*Géographie*, IV,6, 11) retient, entre autres, la mise en place d'un réseau routier qui semble avoir eu pour centre la colonie de Lyon nouvellement fondée. Il le décrit ainsi : « *Agrippa (...) a fait [de Lyon] le point de départ des grandes routes : celle qui traverse les Monts Cemmènes et aboutit chez les Santons et en Aquitaine, celle du Rhin, celle de l'Océan, qui est la troisième et mène chez les Bellovaques et les Ambiani, enfin celle qui conduit en Narbonnaise (...)* ». Plus loin, Strabon précise que ce réseau est complété par un système reliant directement l'Italie aux mêmes zones stratégiques de la Manche et du Rhin (IV,6, 11) : « (...) *on peut aussi [en venant d'Italie], laissant à gauche Lugdunum et les territoires en amont de cette ville, bifurquer dans le Poenin même, traverser le Rhône ou le Lac Léman pour gagner les plaines des Helvètes et de là, par un col qui franchit le Mont Jura, atteindre le pays des Séquanes et des Lingons, où la route se divise en deux branches l'une pour le Rhin, l'autre pour l'Océan* ». La localisation de ces axes sur le terrain, pose un certain nombre de problèmes, même si les travaux de C. Jullian, A. Grenier et E. Thévenot ont proposé un tracé conventionnel généralement accepté par les vulgarisateurs. Rien n'indique par ailleurs dans ce texte que les itinéraires concernés correspondent effectivement à des routes nouvelles sur la totalité de leur parcours. Les autres textes antiques ne permettent généralement pas de préciser la réalité de ce réseau, parce qu'ils sont trop imprécis (Kasprzyk, Nouvel 2010), ou témoins d'un état largement plus tardif (*Itinéraire d'Antonin* et *Table de Peutinger*). Pour quitter le terrain de la conviction, il convient donc de se pencher sur les indices fournis par l'archéologie, qui nous informent sur la structure et la datation des différents axes attribués à cette première phase de la romanisation.

## LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

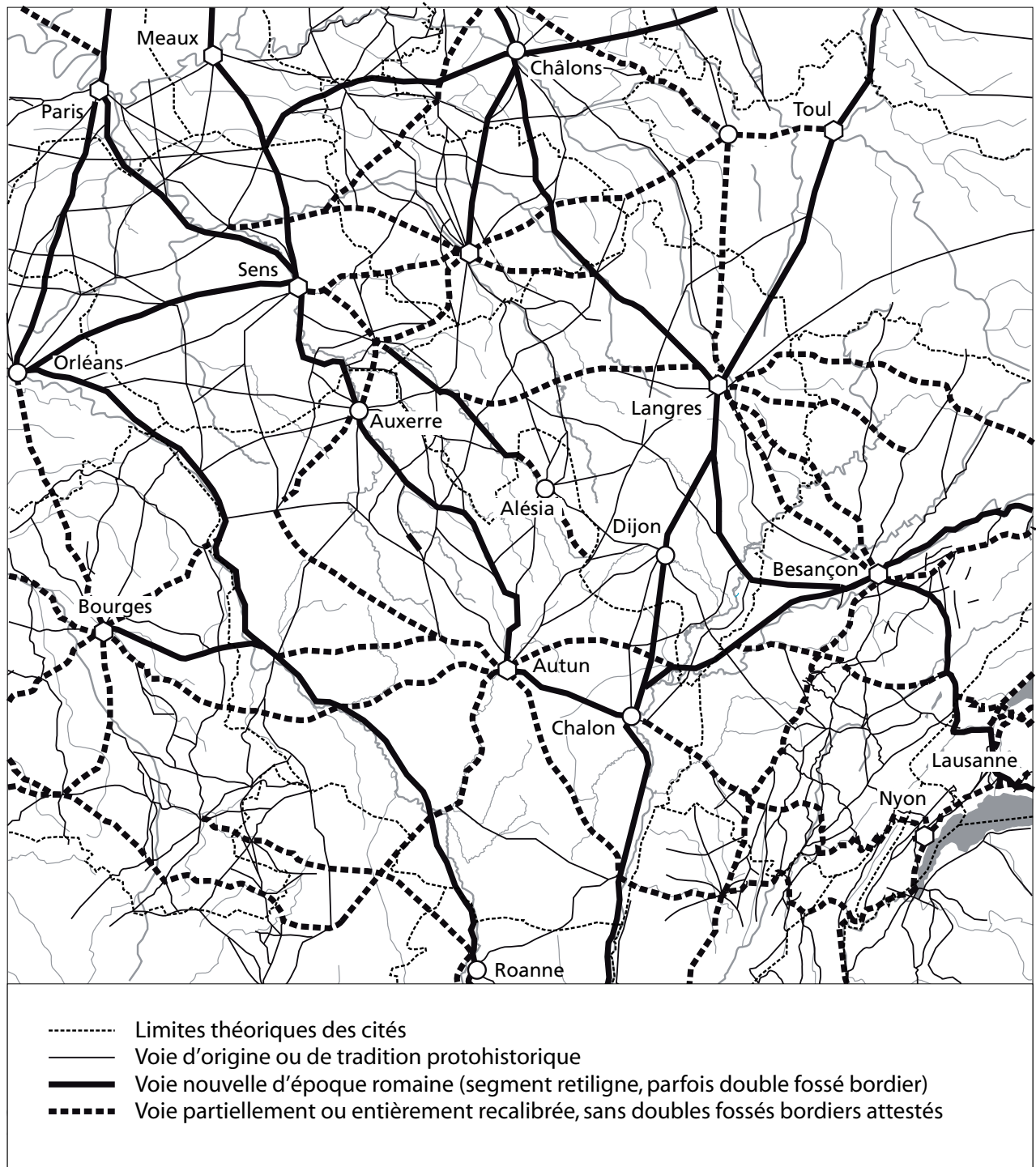
On s'entend aujourd'hui sur l'idée que l'essentiel du réseau routier était déjà en place dès avant la conquête, comme le prouve suffisamment la

promptitude des trajets opérés par les armées rivales durant la guerre des Gaules (Goudineau 1990 ; 1998 ; Deyber 2009, p. 166-168). L'essentiel des voies supposées laténiennes correspond à des axes au tracé sinueux, accompagnés ou non de fossés bordiers. Leur structure apparaît comme relativement modeste, marquée par plusieurs recharges hétérogènes (Delor 1993, p.40). Ces axes relient densément les agglomérations d'origine laténienne (Avrolles-Troyes, Bibracte-Decize par exemple, Barral *et al.* 2002, p.274). Les quelques études de détail, en particulier dans l'Yonne (Nouvel 2004), ont confirmé qu'ils s'intégraient naturellement dans les systèmes de peuplement les plus anciens et qu'en particulier, ils se trouvaient contraints par le réseau des nécropoles protohistoriques qui maillent ici le territoire. Les observations archéologiques ont d'ailleurs démontré que la romanisation se manifestait sur ces axes par un renforcement des bandes de roulement et un recusement des fossés bordiers, sans pour autant, dans la plupart des cas, aboutir à leur déplacement ou à leur recalibrage (voir ci-dessous). Les quelques fouilles préventives récentes ont confirmé que ces premières chaussées pouvaient disposer d'aménagements, en particulier de bandes de roulement et de fossés bordiers, mais les données restent en grande partie inédites. Ces caractéristiques techniques et de parcours adaptés aux contraintes du terrain se distinguent nettement des aménagements observés sur un second corpus d'axes (ci-dessous et Delor 1993, p. 7). Ceux-ci sont marqués par une succession de portions rectilignes et par la présence de simples, voire doubles, fossés de chaque côté de la bande de roulement (Nouvel, Kasprzyk 2010). Ils apparaissent comme plus récents, recoupant les organisations parcellaires protohistoriques (par exemple Leroy *et al.* 2008 pour le plateau de La Haye en Lorraine). Les caractéristiques techniques de leur tracé font d'ailleurs appel à un savoir-faire issu du monde italique, des agronomes et des ingénieurs latins en particulier (Laurence 1999). Ils sont toutefois relativement nombreux et semblent correspondre à plusieurs phases de réorganisation qui n'appartiennent certainement pas toutes au programme attribué à Agrippa.

### La réalité du réseau d'Agrippa

L'imprécision des mentions lapidaires de Strabon contribue largement à compliquer la réflexion, laissant place à une multitude d'hypothèses, dont la réalité sur le terrain est rarement





1. Les principales routes dans le centre-est de la Gaule.



vérifiée. Il convient donc de se tourner vers les données archéologiques récentes pour tenter de retrouver, dans ses grandes lignes, la trame de ce qui passe pour être la première étape de la romanisation des infrastructures gauloises. C'est la mise à contribution des données structurelles et chronologiques que livre la fouille qui permettra de démêler, dans ce réseau de voies anciennes couvrant les anciennes Gaules, les différentes étapes d'évolution du réseau routier et la réalité des mutations qui marquent, dans ce domaine, le passage de la Gaule indépendante à la Gaule romaine. C'est en particulier l'analyse de la structure des axes (tracé et mode de construction de la voie) qui permet de renouveler la réflexion. Ce corpus de données repose pour une part sur les multiples campagnes de prospections aériennes des années 1980 et 1990, pour l'essentiel sur une série de fouilles de sauvetage dont les résultats restent encore trop souvent confidentiels.

### **La voie d'Italie au Rhin et à l'Océan**

Nous commencerons par présenter l'axe direct provenant d'Italie et ses deux ramifications vers le Rhin et l'Océan, à l'encontre de l'ordre traditionnel proposé par Strabon. Jusqu'à Besançon (ill.2, E1), son identification ne rencontre guère de problèmes, grâce à la relative précision du texte et aux études archéologiques. Son tracé en deçà du Jura a fait l'objet de multiples études sur lesquelles nous ne nous étendrons pas. Les quelques sondages et les prospections aériennes (Demarez, Othenin-Girard dir. 1999, p.99-108) confirment que, passé le col du Poenin, la voie suit la vallée du Rhône par Martigny (*Octodurum*), Saint-Maurice (*Tarnaia*) et Villeneuve (*Penelocus*) puis longe la rive nord du Léman par Vevey (*Vibiscum*) et Lausanne (*Lousonna*). Au-delà, la voie se dirige au nord par un tracé rectiligne, passant l'interfluve Léman/ Lac de Neuchâtel au pied du Mormont. Après Orbe (*Urba*), elle monte au col des Étroits, au-dessus de Sainte-Croix, par une forte rampe (prospections et fouilles T. Luginbühl, Luginbühl 2011), où elle franchit le sommet du Jura. Redescendant par la cluse de Joux, elle franchit le haut Doubs à Pontarlier. À partir de là, son tracé a été précisément étudié de Nods (*Filo-Musiacus*) jusqu'à Besançon (Guinchard 1990) dont elle forme le *cardo maximus* avant de franchir une nouvelle fois le Doubs.

La structure de cette voie adopte des éléments caractéristiques. Il s'agit partout, sauf peut-être dans les passages les plus difficiles du franchissement du

Jura, de portions rectilignes. Dans la plaine de l'Orbe, plusieurs photographies aériennes (Weidmann *et al.* 2007, p.59 et 61) montrent une bande de roulement rectiligne bordée de deux paires de fossés, la seconde assez éloignée de la première. Les mêmes caractères sont nettement lisibles dans les marais de Saône sur les images LIDAR (données inédites, programme LIEPPEC financé par le conseil régional de Franche-Comté et dirigé par L. Nuninger). La paire extérieure, distante de la voie proprement dite d'environ 30 mètres, correspond probablement à des limites d'expropriation.

Les milliaires connus en France, en particulier celui trouvé à la *Fontaine Ronde* dans la Cluse de Joux (*CIL*, XIII 9078), ne sont pas antérieurs au règne de Trajan. On notera toutefois la borne de Saint-Saphorin, sur le même axe mais à l'est de Lausanne (*CIL*, XII 5528/Walser 15/ *CIL*, XVII,2-124) datée de l'an 47 de notre ère. Les éléments de datation reposent essentiellement sur les fouilles réalisées au *Col des Étroits*. Elles ont révélé une petite occupation peut-être à caractère militaire datée par un assez abondant mobilier métallique des années 30-20 av.J.-C. (Demierre 2009).

Entre Besançon et Langres, l'identification du tracé décrit par Strabon pose plus de problèmes. Ceux proposés par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, via Seveux ou Gray, présentent des profils très différents de la portion précédente. Il s'agit de voies certes largement réaménagées, mais suivant de larges courbes et reliant plusieurs agglomérations d'origine laténienne (Seveux ou Mantoche, Thelier 1977). Par contre, plus à l'ouest, un autre tracé, comparable par sa structure à E1, a été mis en évidence de longue date. Si sa sortie de Besançon nous est mal connue, son tracé apparaît nettement en rive sud de l'Oignon, par les agglomérations antiques de Dammartin-Marpain, Pontailler-sur-Saône, Mirebeau et Longeau (ill. 2, E2, Cloppet 1996, III, p.LXXIII d'après P. Berger). Il s'agit de vastes portions rectilignes, que les photographies disponibles montrent constituées d'une bande de roulement bordée de deux paires de fossés. Gravissant les Monts Faucilles en ligne droite, la voie arrive à Langres par le sud, déterminant le tracé de son *cardo maximus*. Sa mise en place est postérieure au développement de l'agglomération laténienne de Mirebeau qu'elle tangente à l'est et antérieure à l'installation du camp militaire de la VIII<sup>e</sup> légion. Immédiatement au nord de Mirebeau, une petite agglomération routière repérée en prospection (Nuninger 2009, p. 46, communes de

Mirebeau/ Oisilly) a d'ailleurs livré du mobilier céramique de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Quant au sanctuaire d'Isôme (Haute-Marne), implanté au bord du même tracé, il présente une phase initiale datée de l'époque augustéenne (Izri 2009). La découverte à Sacquenay d'un milliaire de Claude (*CIL*, XIII, 9044) confirme son importance dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Le choix de Mirebeau pour implanter le camp militaire flavien, à mi-chemin de Langres et de Besançon sur cet axe augustéen, s'expliquerait donc assez logiquement. Par la suite, l'itinéraire plus oriental, par Seveux, semble avoir rapidement supplanté le passage par Mirebeau. Il livre en effet deux milliaires du II<sup>e</sup> siècle et c'est celui-ci qui est proposé dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*. Une documentation abondante et précise sur ce dernier axe (Faure-Brac 2002, p. 62-65) montre qu'il ne s'agit pas là d'un axe nouveau. On s'est ici contenté de recharger, d'élargir et de renforcer un tracé pré-existant, sinueux et vraisemblablement antérieur à la conquête.

### **La voie de Langres à l'Océan**

Au-delà de Langres, on considère généralement que la voie de l'Océan par Langres correspond à l'itinéraire donné par la *Table de Peutinger* entre Langres et Reims, puis Saint-Quentin, Arras et Boulogne-sur-Mer (Collart 2007). Elle quitte Langres par la "Porte romaine", puis se dirige vers Bars-sur-Aube/ *Segessera*, Brienne-la-Vieille, Corbeil/ *Coribillum* (Marne), Châlons-en-Champagne et Reims, dont elle forme le *cardo* de la (re) fondation romaine (ill. 2, portion E3). Dans le détail, le tracé de cette voie est très bien connu entre Langres et Châlons et particulièrement bien conservé sur le plateau de Langres (entre Beauchemin et l'agglomération antique de Bricon) et entre Brienne-la-Vieille (Aube) et Châlons. Elle se présente alors sous la forme de longues sections rectilignes atteignant par exemple 16 kilomètres entre Corbeil (Aube) et Coole (Marne). Ses modalités de construction sont très mal connues. Dans le secteur de Brienne-le-Château (Aube), la voie, bordée de fossés, est large d'une vingtaine de mètres à la base, conservée sur une hauteur atteignant parfois 1,60 m, a une bande de roulement bombée large de 7 à 8 m. Les observations stratigraphiques montrent la présence d'une base constituée de gros blocs calcaires, puis de pierres liées par de l'argile, puis d'un hérisson de blocs de calcaire, enfin une bande de roulement constituée de gravier (Garcia-Arguelles 2007, p. 104-105).

Les éléments de datation, fournis par les agglomérations qui la jalonnent, sont peu nombreux. Dans l'espace considéré, le seul milliaire retrouvé le long de son tracé date du règne de Septime Sévère (milliaire de Saint-Léger-sous-Brienne, de 199 apr. J.-C., Denajar 2005, p. 493-494). Il semble que les sites de Richebourg, de Bricon et de Brienne-le-Château se développent dès la période augustéenne, alors que la voie tangente ou traverse quelques rares villes antérieures à la conquête (Bars-sur-Aube, Châlons-en-Champagne). Le fait que cette voie franchisse la "Porte Romaine" de Langres suggère qu'elle lui est antérieure. La datation protoaugustéenne du monument, proposée par A. Olivier et G. Sauron, est cependant à prendre avec précaution (*cf. infra* pour la voie de Lyon à Trèves) et il est préférable de s'en tenir au fait que la réalisation de la voie serait très certainement antérieure à l'époque julio-claudienne et au réaménagement de l'ancien *oppidum* d'*Andemantunum* en capitale au plan orthonormé (Joly 2001). Le camp militaire précoce de Faux-Vésigneul (Marne, Gelot 2006), traversé par la voie, ne peut quant à lui fournir d'élément de chronologie relative car il n'est pas daté précisément. Le tracé passe par toutes les capitales des cités de la région, à l'exception de celle des *Tricasses* (*Augustobona*/ Troyes). L'étude de cette portion reste cependant en grande partie à mettre en œuvre.

### **La voie de Langres au Rhin**

Comme le signale Strabon, une seconde voie permet de relier Lyon au Rhin (ill. 2, E4). On considère généralement que son tracé passe par Langres, même si cette idée peut être discutée (voir ci-dessous). Au nord de Langres, les données archéologiques autant que les itinéraires antiques la situent sous la voie passant à Meuse/ *Mosavicus* (Haute-Marne), Nijon/ *Noviomagus* (Haute-Marne), Soulosse-sous-Saint-Elophé/ *Solimaricaca* (Meurthe-et-Moselle), Toul/ *Tulum*, Dieulouart, Metz, capitale des Médiomatriques, Trèves puis Coblenche, permettant la poursuite du parcours vers Cologne ou Mayence. Ici encore, la structure de la voie, photographiée à plusieurs reprises en Haute-Marne par R. Goguy ou S. Izri, présente une bande de roulement bordée de part et d'autre par deux fossés parallèles. En matière de datation indirecte, la chronologie de la construction de la "Longeporte" à Langres, située au début de l'époque augustéenne par A. Olivier et G. Sauron (Joly 2001, p. 48-49) pourrait être un élément déterminant, dans la mesure où il est peu

probable qu'elle soit antérieure à la route qui la franchit. Cependant, un réexamen récent du décor architectonique du mausolée de Faverolles qui présente de fortes similitudes avec celui des portes de Langres, a conduit Y. Maligorne à proposer une datation beaucoup plus tardive des années 40 apr. J.-C. (Maligorne 2008). Dès lors, une grande prudence chronologique s'impose. Plus au nord, la voie présente un tracé rectiligne, sauf en deux endroits tout à fait caractéristiques. Le premier s'observe dans la traversée de la vaste agglomération d'origine laténienne de Champigny-lès-Langres et la seconde dans celle du sanctuaire de Dampierre, quelques kilomètres plus au nord. L'axe est donc bien postérieur à ces deux sites laténiens. La datation dendrochronologique de 18/17 av. J.-C. du premier état du pont de Trèves, où la voie du Rhin traverse la Moselle en direction de Coblenche, reste pour l'instant l'indice le plus fiable confirmant une datation augustéenne (Cüppers 2001, p. 158). Les éléments indirects, en particulier le spectre monétaire de l'agglomération de Nijon/ *Noviomagus*, récemment étudié (Izri 2009), montrent qu'il s'agit d'une fondation augustéenne au plus tôt. Elle remplace une agglomération protohistorique distante d'environ 1500 mètres (Nijon, *Bois de Nijon*) dont le TPQ de l'abandon est daté de -20/ -10 av. J.-C. À Langres comme à Trèves ces éléments correspondent cependant bien à la voie qui, venant d'Italie par le Jura, se divise selon Strabon dans la capitale des Lingons. Rien ne prouve qu'ils correspondent également à la voie de Lyon au Rhin mentionnée sans grande précision par le même auteur.

### Les quatre voies partant de Lyon

#### *Les voies d'Aquitaine et de Narbonnaise*

Le tracé de la première, dite d'Aquitaine, fait largement consensus. Le tracé par Feurs, Clermont-Ferrand, les Monts d'Auvergne et Limoges, aboutit effectivement en Saintonge (ill. 1, A). Elle présente des caractères structuraux (présence de portions rectilignes et de doubles fossés) qui confirment, son caractère de "route nouvelle", par opposition au réseau antérieur remanié (Nimal 1994). La seconde, qui ne nous concerne pas ici, est localisée en rive gauche du Rhône jusqu'en Arles. Son tracé est parfois sujet à polémique, en particulier entre Lyon et Vienne, même si toutes les bornes milliaires se localisent sur la voie de la rive gauche. Elle adopte elle aussi un profil particulier, formé de

longues sections rectilignes. Elle existait déjà en 3 av. J.-C. comme l'indique la restitution de la borne *CIL*, XVII-2, 152.

#### *La (ou les) voie(s) du Rhin*

La troisième voie, celle du Rhin, peut sembler facilement reconnaissable sur le terrain (ill. 1, C1, C2 et E4). E. Thévenot a contribué à la fixer sur l'axe rectiligne longeant la Saône, par Mâcon, Chalon-sur-Saône puis Langres, laissant à l'ouest les agglomérations de Beaune-*Les Maladières* et de Nuits-Saint-Georges, cette dernière d'origine laténienne. La voie poursuivrait son trajet par Toul et Metz, présentant, ici encore, des caractères tout à fait reconnaissables et confirmant son statut de chaussée neuve de facture militaire (Thévenot 1969). Il reste cependant que les éléments de datation disponibles et l'étude du réseau dans sa globalité laissent quelques points d'ombre. Cette hypothèse de continuité entre Lyon et Cologne qui semble dictée par la topographie, repose depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'interprétation du texte de Strabon et sur la présence au sol d'une section antique bien visible, reliant Lyon à Langres, le long du Val de Saône, que l'on prolonge par la portion E4 présentée plus haut. Cet axe présente d'ailleurs des caractères homogènes qui semblent s'étendre sur la totalité du tracé et permettraient une identification indiscutable. Il apparaît comme tel dans la *Table de Peutinger* et partiellement dans l'*Itinéraire d'Antonin* (avec une lacune entre Chalon et Langres). Cependant Strabon reste muet sur le point d'aboutissement précis sur le Rhin. On suppose donc qu'il s'agit du même tracé que celui qui est emprunté par la voie venant d'Italie. Toutefois, il s'agit ici d'un raccourci un peu rapide qui laisse de côté nombre d'hypothèses plus courtes (ill. 2, F et G). Nulle part Strabon ne dit, dans la première partie de son texte, que la voie du Rhin partant de Lyon, passe effectivement par Langres et correspond à la portion E4 décrite ci-dessus, qu'il prend bien soin d'individualiser quelques lignes plus bas. Il convient donc de se tourner vers des données archéologiques et chronologiques fiables pour confirmer l'attribution de la voie du Rhin à l'axe antique Lyon – Chalon – Langres puis Coblenche.

La première portion du tracé (ill. 2, F1) est difficilement discutable. Elle quitte Lyon par le quartier de Vaise, où elle a été fouillée (Frascone 1999), elle traverse ou longe les localités antiques d'Anse, Saint-Georges-de-Rhéneins, Mâcon, Tournus

et Chalon-sur-Saône. Dans le détail, le tracé exact de la voie du Rhin est mal connu entre Lyon et Tournus alors qu'il est bien mieux conservé plus au nord (voir Cloppet 1996, p.461-470 puis p.474-480). Entre Tournus et Chalon, le tracé se présente sous la forme de longues sections rectilignes de près de 15 kilomètres, changeant brusquement d'orientation avant de reprendre un aspect strictement linéaire. Dans la vallée de la Saône, il est manifeste que le tracé s'affranchit totalement des faibles contraintes topographiques et hydrographiques. Bien que le tracé soit repéré depuis plusieurs décennies, l'architecture de la voie est encore mal connue. C. Cloppet a compilé les descriptions anciennes qui sont généralement imprécises, ne donnant en général qu'une stratigraphie sommaire et une largeur de 6 à 7 m. Aucun fossé bordier n'est signalé anciennement (Cloppet 1996, p.470-472 et p.480-482), mais quelques travaux récents, limités cependant à Lyon même, complètent ce dossier (Faure-Brac 2009, p.77). À Lyon-Vaise, la voie est constituée d'un radier initial large de 6 m, en caissons de 6 m de côté environ, délimités par des blocs de gneiss et comblés par un blocage de blocs de gneiss et de galets. Ce radier est ensuite recouvert d'un remblai de galets calibrés de 0,05 à 0,10 m de côté, dont la largeur totale est de l'ordre de 7 m. Cet aménagement particulier paraît lié à la forte pente que gravit la voie à cet endroit. Deux fossés de 15 m et 12 m de large (profondeur inconnue) sont signalés (Frascone 1999, p.23-29). L'ensemble est formé de portions rectilignes successives, formant la totalité du tracé reconnu, qui indiquent une construction nouvelle, nécessitant une expropriation préalable. C'est là un caractère spécifique commun aux voies mises en place après la conquête (voir ci-dessous).

Les éléments de datation directe et indirecte sont peu nombreux. Les bornes milliaires retrouvées le long du tracé ne sont pas antérieures au règne de Claude (milliaire d'Anse *CIL*, XIII, 9042 de 42 ou 43 apr.). À l'extrémité méridionale du tracé, la fouille dite de la "Voie de l'Océan" à Lyon Vaise, où une nécropole, dont les sépultures les plus anciennes datent de la période tibéro-claudienne, vient s'installer le long de la voie, semble confirmer une datation augustéenne (Frascone 1999, p.84-85 et 94-95). Cependant, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), les fouilles de la probable agglomération de *Ludna* ont permis de recueillir un ensemble antérieur à la construction de la voie, qui semble dater de l'époque tibérienne au plus tôt (présence de sigillées sud-gauloises Drag.24/25 et 29) (Cellard, Tripied 2009, p.334-341).

Plus au nord, l'hypothèse traditionnelle, décrite par E. Thévenot, la fait passer par *Vidubia* (probablement Boncourt-le-Bois, Côte-d'Or, Provost dir. 2009b, p.100), Dijon, Til-Châtel pour aboutir à Langres (ill.2, portion C2). On ne distingue pas, *a priori*, de variation dans la mise en œuvre au sud et au nord de Chalon. Son tracé jusqu'à Langres est effectivement similaire à la portion plus méridionale, formée de segments rectilignes. La structure de la voie elle-même a été partiellement reconnue à Dijon (Parc de la Colombière, Provost dir. 2009a, p.233) et à Longvic, mais on ne connaît nulle part la nature et le nombre de fossés qui la bordaient. Les éléments de datation sont peu nombreux et ne sont pas antérieurs au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Quatre diagnostics ou fouilles l'ont touchée, à Gevrey-Chambertin, Norges, Longvic et Fenay. La voie est associée à deux paires de fossés caractéristiques, les plus éloignés à 30 mètres environ de la bande de roulement. Sur l'agglomération de Boncourt-le Bois/ *Vidubia*, on note la découverte de deux monnaies gauloises, mais qui semblent clairement résiduelles d'après le faciès monétaire global qui nous est parvenu (Provost 2009b, p.100). À Gevrey, la fouille de la voie et de ses fossés a permis de conclure que celle-ci avait été mise en place dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., aucun mobilier antérieur au règne de Tibère n'a été inventorié (Mangin 2009b, p.386-387). On retiendra enfin le dossier de l'agglomération de *Divio*/ Dijon, récemment et brillamment revisité par M. Mangin. Il semblerait qu'au Haut-Empire, l'habitat groupé se soit localisé uniquement aux abords de la voie, les éléments les plus anciens n'étant pas antérieurs au début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Mangin 2009b, p.235-239, céramique "imitation d'arétine", Drag. 27 et 29 sud Gaule). Les éléments de datation disponibles sur le site de bord de voie de La Noue à Longvic (Provost 2009b, p.427) confirment que l'axe était déjà en place à l'époque flavienne.

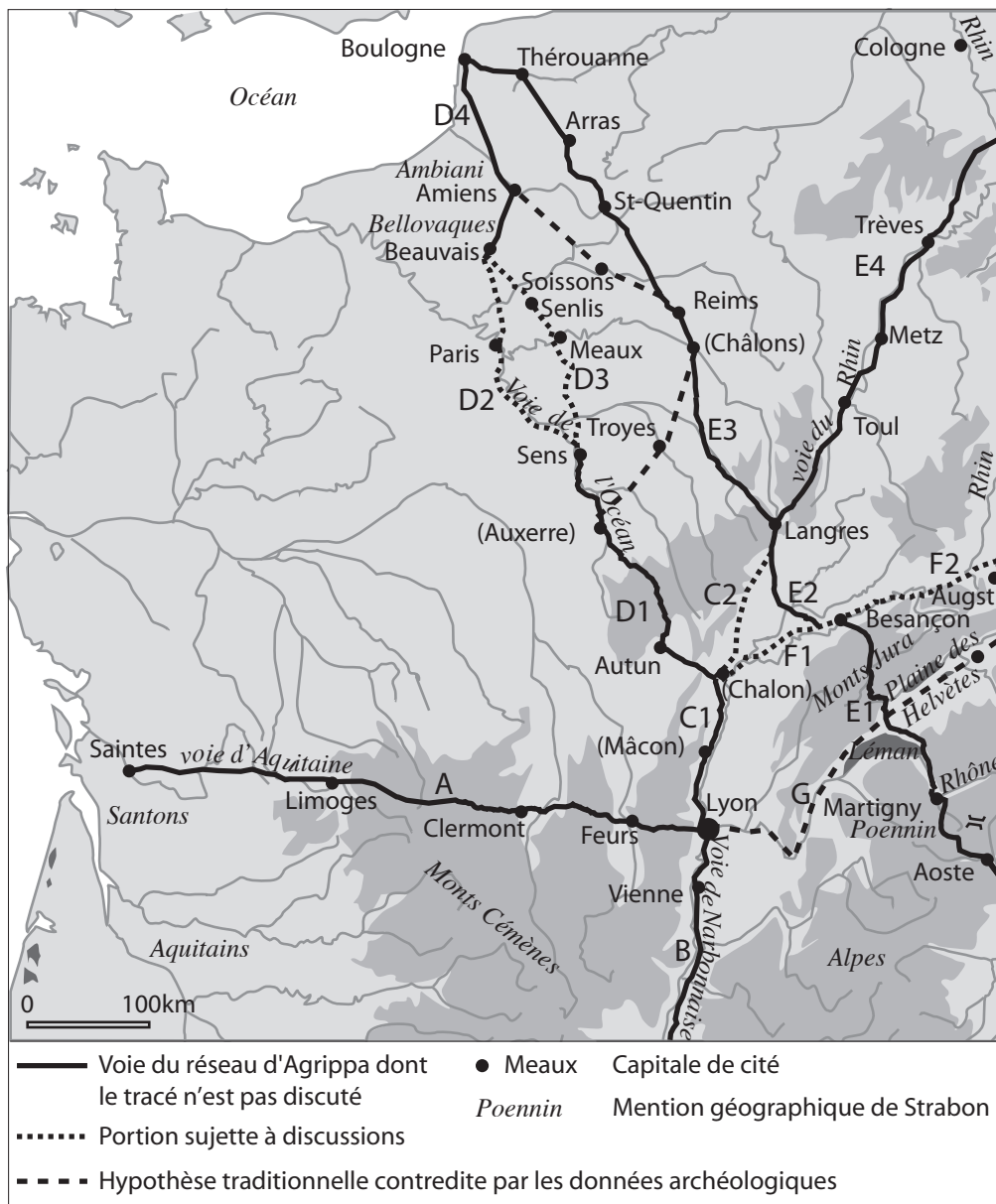
Toutefois, avant d'arriver à Langres, cette voie s'embranchait à Longeau (Haute-Marne) sur la portion rectiligne de la voie de Besançon à Langres décrite plus haut (ill.2, E2), fournissant ainsi un élément de chronologie relative : la voie de Besançon à Langres serait antérieure à celle de Chalon à Langres. Au-delà de cette ville, le tracé de la voie de Lyon au Rhin (ill. 2, C3) se confondrait avec celui de l'Italie au Rhin par le Jura (ill. 2, portion E1, voir ci-dessus). Cette section a livré trois milliaires, tous postérieurs à 100 (Chassignet 2009, p.295).

Rien ne s'oppose toutefois à ce que la *voie du Rhin* au départ de Lyon corresponde en réalité à



un autre tracé, distinct de celui de l'Italie au Rhin par Langres. L'hypothèse d'une relation directe entre Lyon et Augst, par la vallée du Rhône et le plateau suisse (ill. 2, G) a cependant été infirmée par l'archéologie. O. Faure-Brac propose encore l'axe Lyon-Besançon par Bourg. Là où son tracé est connu, il semble présenter des traits assez éloignés de ceux qui nous semblent caractéristiques des créations romaines (Faure-Brac 2006, p. 75). Les différents tracés reliant Genève à Augst présentent des portions sinueuses et apparemment d'origine protohistorique (Felber 2006; Walser 1967, Chemin d'Étray). Toutefois, la portion entre Genève et Nyon et celle entre Avenches et Augst ont fourni une

multitude de milliaires, datés du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, qui prouvent que ce tracé avait alors acquis un poids prépondérant (Walser 1967; Cloppet 1996, p. 148-165). À l'inverse, la route plus courte se dirigeant de Chalon-sur-Saône à Augst par Besançon et les Portes de Bourgogne (ill. 2, F1 et F2) paraît une concurrente plus sérieuse. Cette hypothèse, déjà ancienne, dispose d'une bibliographie abondante (Gras 1958; Thévenot 1969, p. 263, note 1; Pasquier 1983; Frézouls 1988; Cloppet, III, p. 883, note 1). Quittant Chalon par l'est, elle franchit la Saône sur un pont dont les piles ont récemment été datées par dendrochronologie (Bonnamour 2000, p. 292-293). Sous les piles des états plus tardifs de la fin du



2. Le réseau d'Agrippa d'après la description de Strabon et les hypothèses récentes.

I<sup>er</sup> et du III<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour des bateaux et du mobilier remontant à la période augustéenne, ce qui laisse penser que le premier pont a été édifié aux environs du changement d'ère. Les itinéraires et l'archéologie permettent de la suivre facilement sur le terrain plus à l'est, par Pontoux (*Pons Dubis*), Dôle, Rochefort-sur-Nenon (*Crucinae*?), Besançon, Luxiol (*Loposagium*), Pompierre (*Vitudurum*?), Mandeuire (*Epomanduodurum*), Delle (*Gramato*?), Largitzen (*Larga*) puis le Rhin à Kembs (*Cambete*) ou à Augst. Seules les portions comprises entre Chalon et Besançon d'une part, puis entre Mandeuire et Kembs d'autre part sont correctement documentées (Pasquier 1983; Cloppet 1996). Il s'agit ici encore d'un axe formé de portions rectilignes, répondant à des caractères propres aux voies de création romaine. La bande de roulement est bordée de fossés d'expropriation, reconnus à Tavaux, Saint-Aubin et Choisey lors de fouilles récentes. Les éléments de datation qui ont été recueillis dans les fossés doubles de la voie dans les multiples diagnostics entre Saint-Aubin et Dôle et les premiers états des nécropoles et des quelques petites agglomérations qui la bordent laissent entendre une mise en place au tout début de notre ère au plus tard (Nowicki 2002; Daubigney, Nowicki in collectif 2009, p. 129). La découverte à Tavaux (collectif 2009, p. 146-147) d'une tombe de soldat datée du début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., confirme la présence de militaires romains dans cette zone (Joan, dans ce volume). L'ensemble du dossier, relativement abondant, mériterait un réexamen approfondi. Il est certain que l'étude prochaine des pieux du pont de Pontoux par lequel cet axe franchit le Doubs apportera des précisions intéressantes. Les milliaires ne nous sont pas ici d'un grand secours, les seuls attestés à Mandeuire remontant au règne de Trajan. Au-delà de Besançon, l'absence d'étude récente (Bourquene 2000; Joan 2004) limite la portée de notre étude.

Si ces éléments ne permettent pas à eux seuls de préciser la localisation des voies évoquées par Strabon, ils confirment cependant que l'axe Chalon – Kembs peut, au même titre que la section de Chalon à Longeau, appartenir au réseau que Strabon attribue à Agrippa.

La dernière portion, dite Voie de l'Océan, se dirigeait vers le nord du bassin parisien puisqu'elle aboutit aux territoires des Bellovaques et des Ambiens. Sa localisation sur le terrain, dont seules les extrémités nous sont connues, est très discutée (Jullian 1923, Chevallier 1997; Delor 1993; Collart 2007, Kasprzyk, Nouvel 2010). Il est à peu près

certain qu'elle ne part pas de Lyon (où l'on n'en connaît aucune trace: Frascione 1999). Certains supposent (Jullian 1923, p.393; Chevallier 1997) qu'elle se détache à Langres de la voie du Rhin. Elle correspondrait donc entièrement à la voie de l'Italie à l'Océan signalée plus haut. Les hypothèses d'E. Thévenot et les travaux plus récents (Thévenot 1969, p.104-105; Collart 2007, p.366; Kasprzyk, Nouvel 2010), suivant plus fidèlement le texte, considèrent que le second passage de Strabon concerne un cinquième axe, permettant de relier directement la Gaule Cisalpine aux plaines du nord de la Gaule par les cols du Poenin et du Jura. La mention « *laissant à gauche Lugdunum et les territoires en amont de cette ville* » confirmerait que l'auteur distingue ici cet itinéraire des quatre précédents rayonnant autour de la capitale des Gaules. On conçoit mal, en effet, que le Géographe n'ait pas noté que cette voie rejoignait la voie de l'Océan, qui serait alors sa suite logique, alors qu'il remarque qu'elle rejoint celle du Rhin. D'autre part, les itinéraires antiques et, en premier lieu l'*Itinéraire d'Antonin*, suggèrent que ce tracé par Langres est en réalité distinct de la voie de l'Océan au départ de Lyon. Il est donc plus prudent, suivant en cela E. Thévenot, de proposer l'existence d'un tracé plus méridional passant par Autun, Sens, puis par Paris et Amiens ou par Meaux et Soissons, avec des caractères identiques aux axes précédemment décrits. L'hypothèse portée sur la carte (ill. 2, D1, D2 et D4) découle des travaux d'E. Thévenot et des observations archéologiques récentes. Se fondant notamment sur l'*Itinéraire d'Antonin*, E. Thévenot pense que la voie de l'Océan au départ de Lyon a un tracé commun avec la voie de Lyon au Rhin jusqu'à Chalon, puis s'en sépare en direction d'Autun puis d'Auxerre. Ces propositions reprises par J.-L. Collart (Collart 2007) nous paraissent pleinement justifiées (Kasprzyk, Nouvel 2010).

Un consensus se dégage sur un tracé reliant Chalon-sur-Saône à Boulogne par Autun, Saulieu, Avallon, Auxerre, Bonnard et Sens. Au-delà, l'itinéraire par Beauvais, Amiens et Boulogne, repose sur les indications de Strabon autant que sur l'archéologie (en particulier la fouille de cet axe sous Samarobriva, Collart 2007; Pichon 2009, p.28). Cette voie est très bien connue sur le terrain, sauf peut-être dans la traversée de la côte Chalonnaise. Elle se caractérise par de longues sections rectilignes, comme entre Autun et Reclusne (10 kilomètres). Malgré le caractère rectiligne de son tracé, elle ne peut totalement s'affranchir du relief au passage de la côte et dans la descente du plateau

d'Antully en arrivant sur Autun. Après cette ville, le franchissement de la marge orientale du Morvan se fait à l'aide de portions qui restent rectilignes, dans un relief pourtant très tourmenté (Kasprzyk, Nouvel 2010).

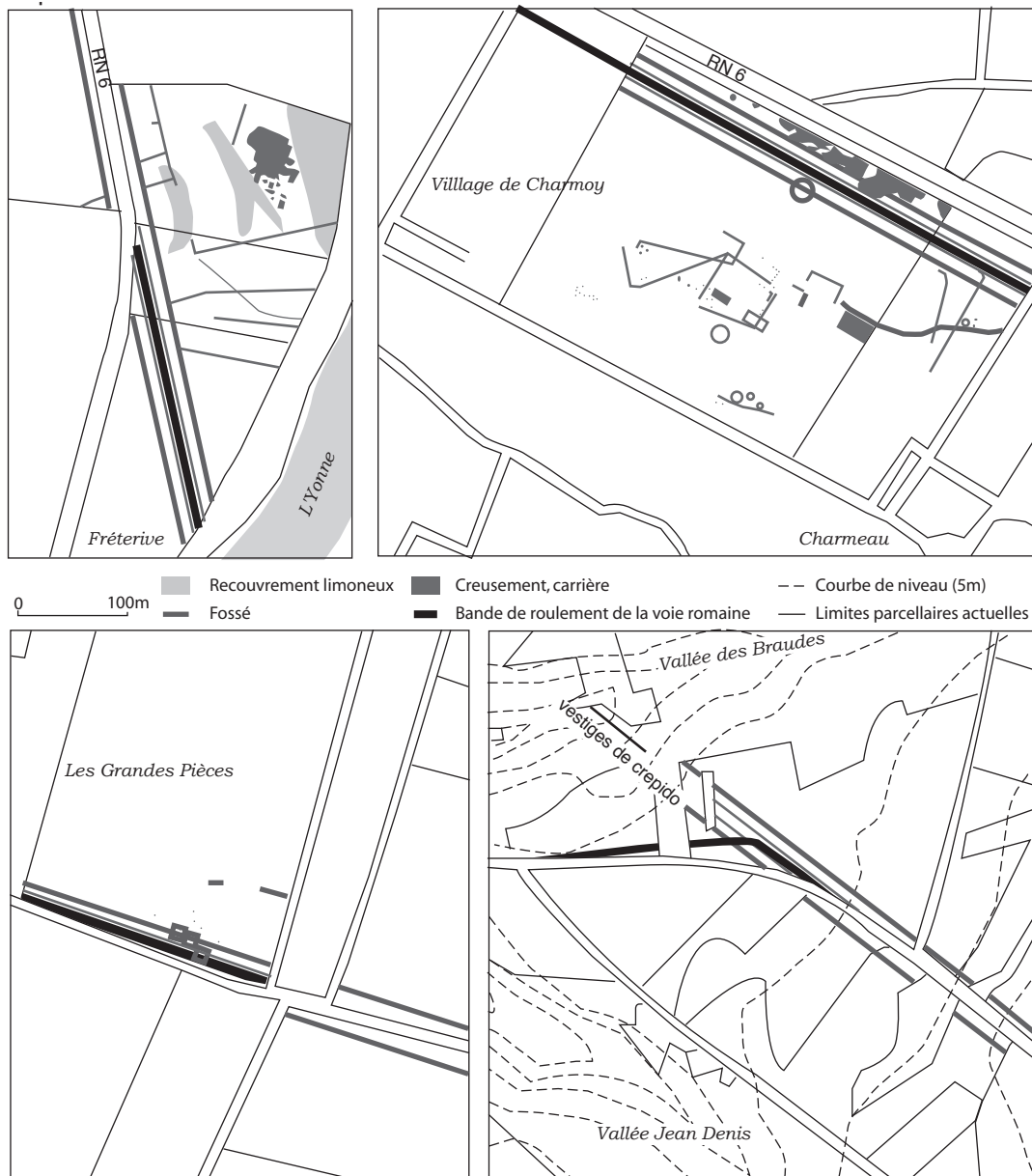
La structure de la voie est bien connue dans le nord du territoire éduen, où elle a été fouillée à plusieurs reprises et bénéficie d'une bonne couverture photographique aérienne. Elle présente tous les caractères d'une œuvre supervisée par des ingénieurs militaires. Ils peuvent être résumés en trois points :

\* Le mode de construction, illustré par un cliché aérien de la voie à proximité de Chichery, de Charmoy et de Champlay (Yonne, Delor 1993, fig. 3a à c) est tout à fait particulier. En plus des deux fossés habituels drainant la bande de roulement, deux autres creusements ont été mis en évidence, à environ quinze pas des premiers. Les fouilles menées à Chamvres (Yonne, ill. 4), au gué du Tholon, ont permis de mieux les étudier. Grandes de près de deux mètres et profondes d'un, ils ne semblent pas posséder de fonction drainante et recourent un parcellaire antérieur. Ils sont interprétés comme les témoins de la délimitation de la surface expropriée, laissant supposer que la voie s'insère, au moment de sa construction, dans un espace déjà largement humanisé et structuré. Les diagnostics réalisés à Avallon, Mellecey et Saint-Moré sont malheureusement trop exigus pour qu'on puisse les observer directement (voir ci-dessous). Le très abondant dossier de photographies aériennes disponibles confirme pourtant que c'est là un caractère qui s'observe au moins entre Saulieu et Sens. Quelques cas de repentirs, en particulier à Séry (Yonne, Delor 1993, p. 13; Delor *et al.* 2002 p. 130-131), prouvent que ces fossés sont tracés antérieurement à la mise en place de la bande de roulement et des fossés bordiers. Ces fossés doubles ne s'observent pas sur les autres voies de la région, pourtant bien connues elles aussi. L'axe Alésia-Sens, par exemple, ne présente qu'une simple paire de fossés. Les quelques observations récentes réalisées plus au sud, en particulier dans la zone de Mellecey (N. Tisserand, 2007 et ci-dessous S. Alix), livrent une bande de roulement de largeur indéterminée, bordé de plusieurs fossés bordiers. À Autun, un sondage effectué sur le tracé du *cardo* montre que l'installation du plus ancien état conservé s'accompagne d'une mise à nu et d'un nivelage du substrat. Le remblai initial est constitué de galets de rivière mêlés de sable et de gravier.

\* La confrontation du mode de construction de cette voie avec ceux des autres tracés indique des différences évidentes. La coupe de l'axe Autun – Sens présente une succession de couches formant un massif régulier (Delor 1993) alors que les recharges de la grande voie Auxerre – Troyes sont beaucoup moins épais et réguliers.

\* Le profil général de cet axe est constitué de portions rectilignes. La succession de lignes brisées entre Rouvray et Savilly (Côte-d'Or), lors du parcours de la portion la plus montueuse de son tracé, montre les contraintes auxquelles les maîtres d'œuvre ont dû faire face pour implanter ces portions droites malgré la présence de combes multiples. La voie fait, presque partout, abstraction des contraintes naturelles : en dehors de la vaste étendue du Val d'Yonne entre Auxerre et Sens, elle ne fréquente que rarement les vallées, préférant, entre Chalon et Auxerre, les raccourcis rectilignes sur les plateaux et les monts du Morvan. Cette volonté d'aller au plus court est évidente entre Saint-Moré et Bazarnes. La traversée de vallons encaissés, caractéristique de ces régions de plateaux calcaires, nécessite souvent de vastes talutages et de longues tranchées. Les choix les plus hardis aboutissent souvent à des revirements postérieurs. La photographie aérienne (ill. 3d), prise dans cette même zone (Séry, Yonne, ill. 3d, Delor 1993, p. 28 et 34), montre clairement que le tracé originel, marqué par les deux fossés rectilignes, a été abandonné au profit d'un tracé plus sinueux mais moins escarpé, lors de la construction de la bande de roulement.

Contrairement aux autres axes, celui-ci présente une série d'éléments qui placent son édification à la période augustéenne. Les indices fournis par les milliaires ne sont pas les plus probants. En Bourgogne, le plus ancien est dédié à Maximin le Thrace (milliaire de Châtenoy-le-Royal *AE*, 1958, 194 = *ILTG* 481 = *CIL*, XVII, 2, 484, de 238 apr. J.-C.), les autres (Pré Gilbert, Cannes-Ecluse et Paris) étant postérieurs. Les arguments archéologiques sont largement plus pertinents. Lors de la mise en place de cet axe, ses constructeurs ont relié quelques agglomérations préexistantes, à savoir, Chalon, Sens et peut-être Paris, laissant à faible distance d'autres villes laténiennes pourtant importantes (Avallon, Senan, Varennes-sur-Seine près de Montereau, Melun, Vendeuil-Caply). La détermination de ce tracé semble contemporaine ou de peu antérieure à la mise en place des capitales des cités dans ces régions. Les cas d'Autun, de Sens et d'Amiens



3a. Chichery (Yonne), la Voie Chalon - Sens révélée par les prospections aériennes.  
 3b. Charmoy (Yonne), Château de Charneau. La voie Chalon - Sens et un établissement rural mitoyen.  
 3c. Champlay (Yonne). La voie Chalon - Sens recoupant une petite nécropole de La Tène finale.  
 3d. Sery (Yonne). Repentir sur le tracé de la voie Chalon - Sens.



sont d'ailleurs exemplaires. À Autun, la voie forme le *cardo* de la ville, borné par les portes de Rome et d'Arroux. Le schéma urbain, qui s'appuie sur le tracé de la voie et le passage de l'Arroux, lui est donc contemporain ou postérieur, de même que l'édification des portes monumentales. Le dernier à mentionner Bibracte est justement Strabon (*Géographie*, IV, 3,2), alors qu'Autun est déjà la capitale éduenne lors des événements de 21 de notre ère (Tacite, *Annales*, III, 43-46). Les éléments de datation les plus anciens recueillis dans la ville ne semblent pas antérieurs aux années 10 apr. J.-C. (Rebourg 1991, p. 105 ; Delor-Ahü, Labaune 2003). Les niveaux de remblai les plus anciens du *cardo* à Autun livrent du mobilier de la fin de l'époque augustéenne/ début de l'époque tibérienne (sondage M. Kasprzyk 2003), alors que la datation des portes elles-mêmes est l'objet de polémiques toujours renouvelées. Certains voudraient y voir des monuments caractéristiques des deux dernières décennies avant notre ère (Olivier 1987 ; Rebourg 1991, p. 103), alors que d'autres y verraient plus volontiers des constructions datables des dernières années du règne d'Auguste ou du début du règne de Tibère (Brunet-Gaston, dans ce volume). Parallèlement, l'abandon de l'*oppidum* de Bibracte, capitale des Éduens avant la fondation d'Autun, semble devoir être fixé dans la dernière décennie du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les derniers habitats de Bibracte étant abandonnés avant le début du règne de Tibère (Paunier, Luginbühl 2004, p. 126). Il est d'ailleurs notable que le tracé effectue une nette inflexion en direction d'Autun, ce qui laisse supposer que le transfert de la capitale des Éduens de Bibracte à Autun fait partie du même projet concerté que celui aboutissant à la mise en place d'un nouveau réseau routier. Quoi qu'il en soit, la création d'*Augustodunum* fournit un *terminus ante quem* pour ce tracé. Les éléments disponibles à Sens sont moins pertinents. L'agglomération laténienne correspondant à l'*Agedincum* de César a été reconnue par les fouilles et les prospections au confluent de l'Yonne et de la Vanne. Ici encore, la voie nouvelle passe à l'est de cette première agglomération et forme le *cardo maximus* de la fondation d'époque romaine. Ce léger transfert, qui ne dépasse pas deux kilomètres, n'est pas daté précisément. Cette (re) fondation d'*Agedincum* est cependant antérieure à 4 av. J.-C., comme l'indique la découverte d'une dédicace à Caius et Lucius César dans l'Île d'Yonne, le long du nouveau *decumanus* (*CIL*, XIII 2942, Debatty 2004), même si aucun élément archéologique ne

confirme aujourd'hui un développement de la nouvelle ville antérieurement au règne de Tibère (Delor *et al.* 2002, p. 654). À Amiens, enfin, les données archéologiques (Collart 2007 ; Pichon 2009, p. 28-30) confirment une datation vers 15 av. J.-C. La fondation romaine de *Samarobriva*, antérieure aux années 10 de notre ère est manifestement postérieure à la mise en place de la voie de l'Océan car le plan orthonormé de la ville recoupe le tracé oblique de la route.

À côté du cas des capitales de cité, une série d'interventions ponctuelles, liées à des opérations préventives, a permis d'apporter un certain nombre d'éléments de datation concurrents. La première, à Mellecey (Saône-et-Loire), ne fournit guère d'éléments complémentaires (Tisserand 2008). Quelques kilomètres vers l'ouest, à Germolles, St. Alix a récemment fouillé (voir ci-dessous) une seconde portion de l'axe. Les fossés bordiers et les structures associées ont livré du mobilier daté entre les années -40/30 à 60/70 après, qui laisserait supposer une mise en activité antérieure au changement d'ère. À Avallon (voir ci-dessous), la voie détermine la mise en place d'une nécropole périurbaine, dont les éléments les plus anciens sont datés du début de notre ère. Cette observation corrobore les nombreux indices récoltés plus à l'ouest, sous la ville d'Avallon, où des tombes antérieures à la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et du début de notre ère ont été anciennement mises au jour au bord de la voie (Nouvel, Kasprzyk 2007). Quelques kilomètres au nord, à Saint-Moré, les diagnostics de S. Alix ont livré du mobilier de la fin de l'époque augustéenne dans les niveaux les plus anciens associés à cette voie (voir ci-dessous). Enfin, la fouille de la petite agglomération routière de *Léchères-Les Grands-Malades*, en limite des communes de Joigny et de Chamvres, a livré des données plus nombreuses (ill. 3). La mise en place des fossés d'expropriation est rapidement suivie par l'installation de structures artisanales, en particulier par celles d'un artisan potier. L'étude du mobilier recueilli a permis de le dater entre la dernière décennie avant et la première décennie après J.-C. (Delor 1991). Les éléments les plus anciens recueillis dans le comblement des fossés sont contemporains de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Müller, Violot 1991).

La voie reliant Chalon-sur-Saône à Sens apparaît donc nettement comme une création postérieure à la conquête. Les éléments de datation disponibles confirment qu'elle est en activité au changement d'ère au plus tard, l'absence de datation dendrochronologique ne permettant pas d'être plus précis.

Elle est certainement antérieure à la mise en place des capitales de cité qu'elle dessert (Autun, Sens, Paris et Amiens), dont le choix de la localisation semble étroitement lié aux contraintes et aux choix liés à ce programme d'infrastructure. Dans le cas d'Autun, en particulier, il est cependant encore difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer l'antériorité ou la contemporanéité des deux phénomènes.

### DE NOMBREUSES AUTRES VOIES NOUVELLES

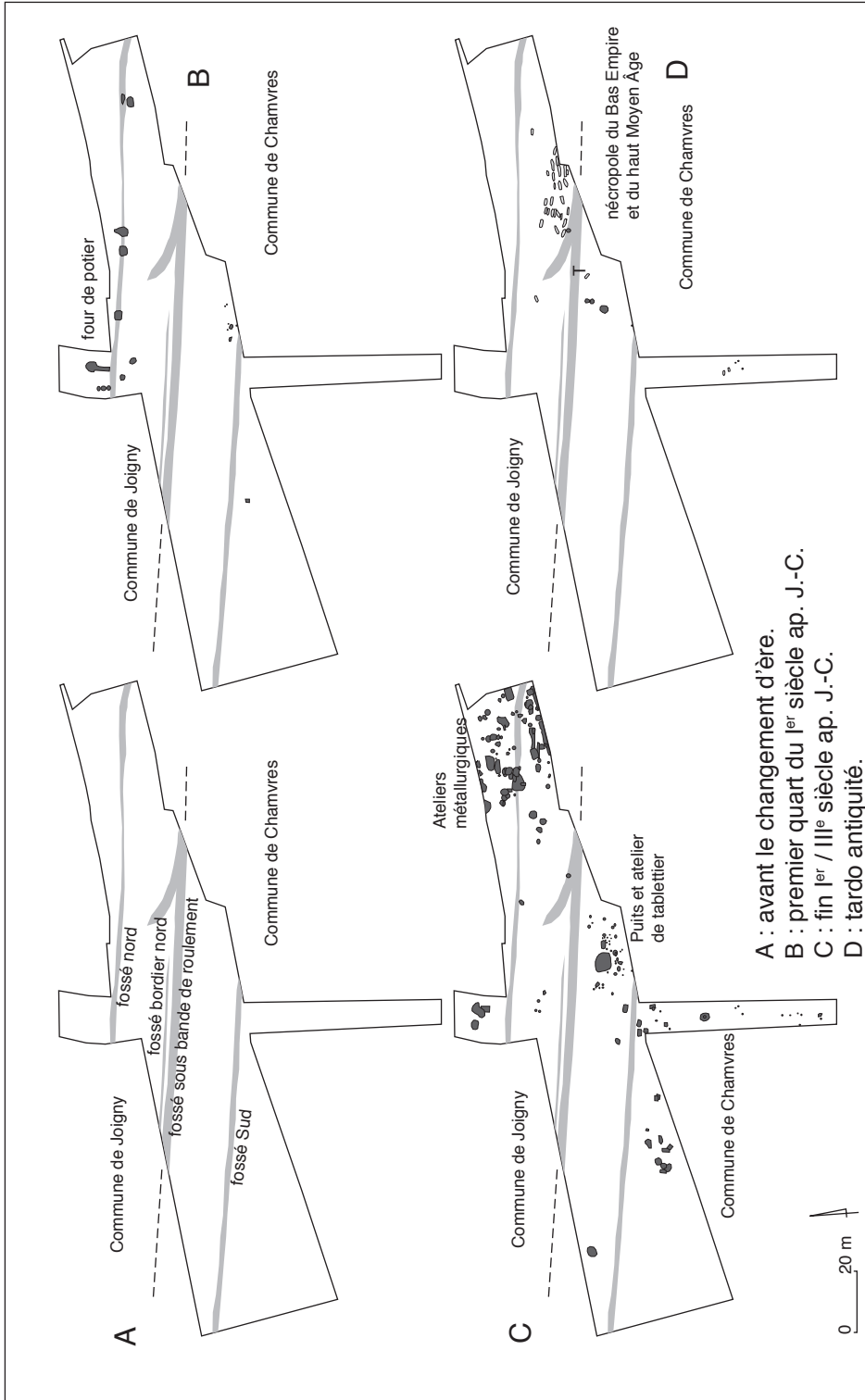
Les quelques voies qui peuvent appartenir au réseau augustéen présentent donc des caractères structuraux communs qui permettent de les distinguer des voies d'origine laténienne. Cependant, l'étude du corpus disponible permet de noter qu'une vaste série d'autres parcours présente des caractères proches (Cloppet 1996; Kasprzyk, Nouvel 2010). Présents dans l'ensemble de notre zone d'étude, de la plaine d'Alsace au Val de Loire, ils adoptent eux aussi un tracé rectiligne faisant fi des contraintes naturelles, une caractéristique qui trahit une création romaine. Certains présentent ces caractères sur la totalité de leur parcours, comme la voie de Roanne à Orléans, par Decize et Nevers, sur la rive droite de la Loire (3, ill. 1). D'autres, comme celle de Dijon à Sens (ill.3, 1) n'ont subi que des remaniements partiels, parfois limités à la construction de sections très réduites de leur parcours. C'est le cas de la portion centrale, entre Montbard et Avrolles, sauf à proximité immédiate de l'agglomération de Tonnerre/ *Tornodurum* (Nouvel 2007) où le parcours devient sinueux, témoin d'un tracé d'origine préromaine. Une coupe réalisée à la jonction d'une portion rectiligne et d'une portion sinueuse, à l'est de Tonnerre, a d'ailleurs permis d'observer la superposition de l'axe recalibré, au mode de construction vraisemblablement romain à un autre, plus ancien, daté de la période laténienne. On remarque que ces sections nouvelles se limitent à la portion de la voie supposée relever du territoire des Lingons, les extrémités nord, relevant des Sénons, et sud, relevant des Éduens à proximité d'Alésia, n'ayant pas été réhabilitées. Cette observation laisserait à penser qu'il s'agit là d'une initiative locale plutôt que d'un programme global réalisé à l'échelle provinciale. Par ailleurs, cette différence de traitement, qui exclut le territoire d'Alésia, milite pour une mise en place assez tardive de ce tracé rectiligne, en tout cas postérieure au rattachement de cette région à la cité des Éduens à partir de l'époque flavienne (Kasprzyk 2005, p.58-65). Une

série de sondages, réalisée dans l'agglomération potière de Jaulges/ Villiers-Vineux, a d'ailleurs permis de préciser la date de mise en place de l'axe Tonnerre – Avrolles, portion nouvelle de la voie Dijon – Sens. Elle pourrait ne pas être antérieure à la fin du 1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C., comme le laisserait entendre l'absence de mobilier antérieur à cette date sur l'agglomération et dans les premiers remblais de la voie (Delor 1993, p.39; Delor *et al.* 2002, p.425 1\*).

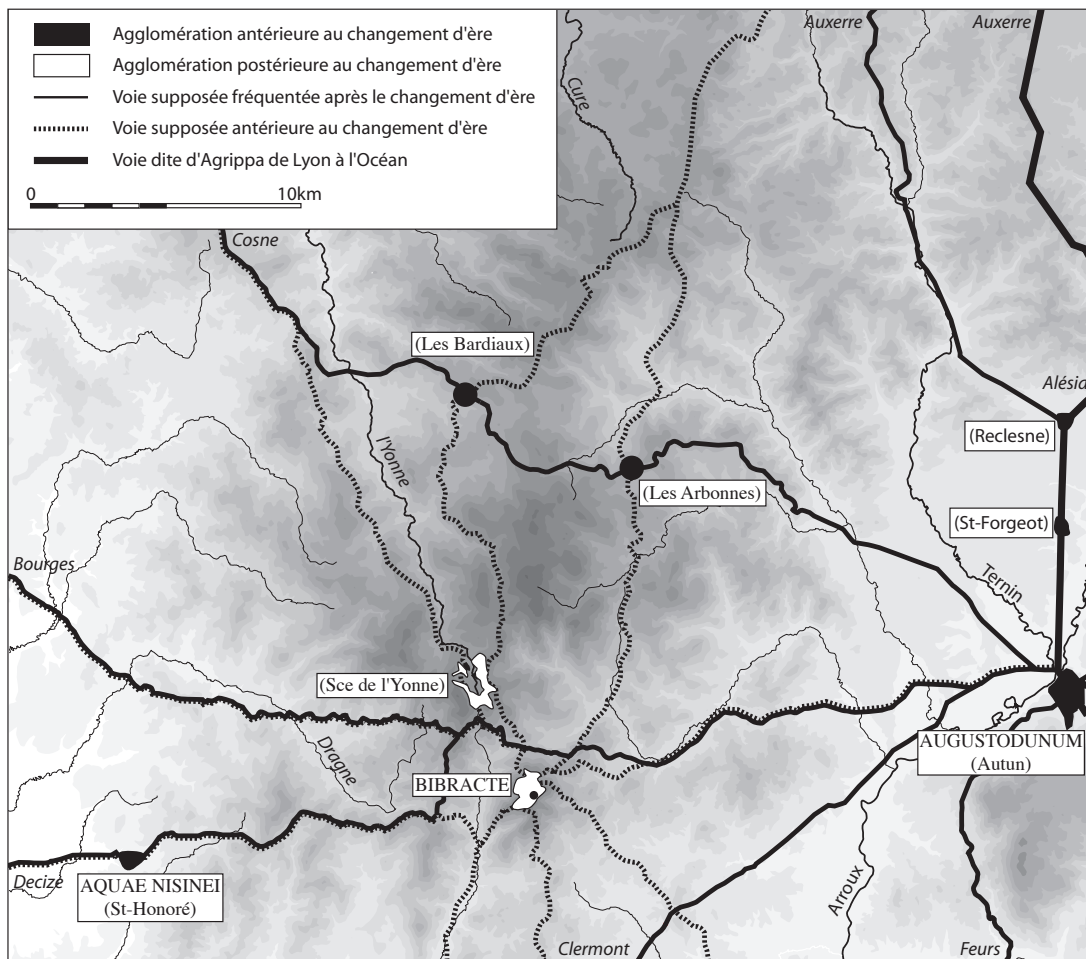
C'est encore le cas de la voie Troyes – Orléans par Sens, coupée à Vulaines (Kasprzyk 2007) et à Saint-Valérien. Sa structure est plus modeste que celles des voies appartenant au réseau d'Agrippa et sa mise en place semble postérieure (vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à Saint-Valérien, fouille Hévéa inédite). D'autres sont probablement encore plus tardives. Le développement de la petite agglomération potière de Domecy-sur-Cure, au sud de l'Yonne, sur un axe partiellement recalibré, ne semble pas antérieur au début du II<sup>e</sup> siècle.

Il semble donc que la création de nouveaux axes, complétant ou doublant le réseau préexistant, ait été menée en plusieurs étapes. La plus ancienne semble bien remonter à la période augustéenne et contribue à drainer largement le Rhin d'une part, la capitale des Gaules et les rives de la Manche d'autre part. Pourtant de nouvelles routes sont encore tracées par la suite, qu'elles soient secondaires (Sens – Alésia) ou reliant des capitales de cité (Orléans – Troyes par exemple). Pourtant, certains axes, comme par exemple celui de Langres à Naix, reliant deux des principales villes de cette région, conserveront jusqu'à l'Antiquité tardive un tracé sinueux, rechargé et remanié à de nombreuses reprises (Thévenard *et al.* 1996, p.83). Cette voie livre d'ailleurs des milliaires dont le plus ancien remonte à Claude (Lannes: Thévenard *et al.* 1996, p.242).

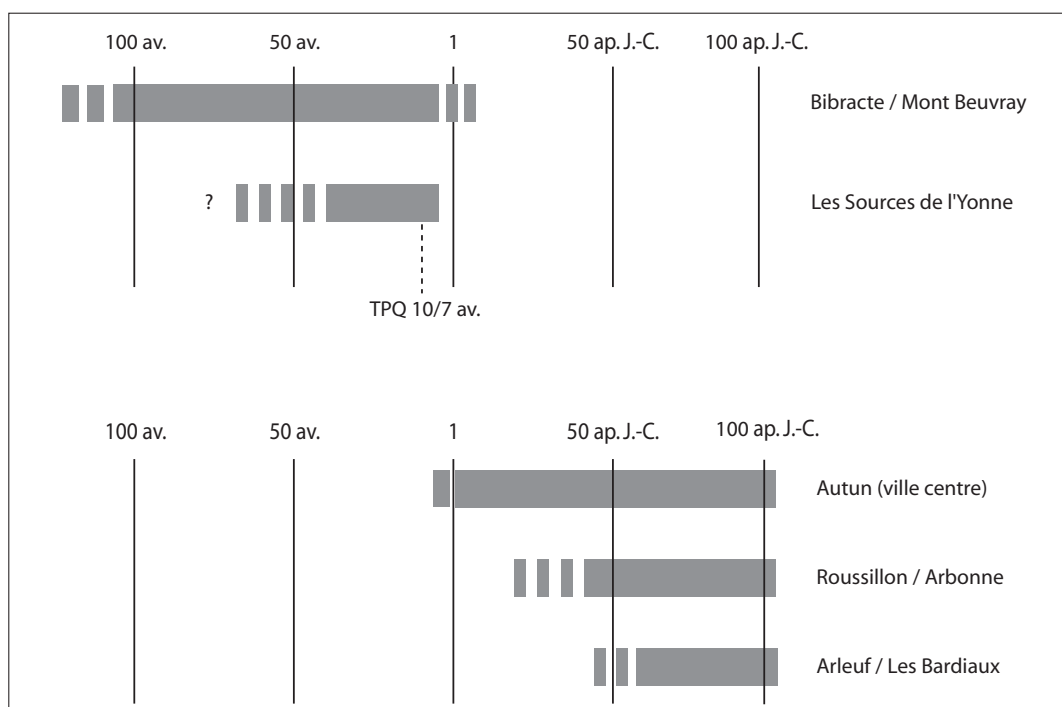
Cette évidence souligne que les travaux visant à compléter et à rationaliser le réseau de circulation en Gaule ne participent pas d'un plan initial unique. La latitude d'intervention des autorités romaines, limitée dans le cadre des cités de la Gaule du nord qui conservent l'essentiel de leurs prérogatives dans la réorganisation d'Agrippa, a certainement compliqué la chose. Contrairement à d'autres travaux similaires dans le monde romain (Laurence 1999; Chouquer 1996), la mise en place de ce réseau de "super-routes" ne se fait pas dans un cadre lié à la colonisation. Il faut souligner le fait qu'aucun travail d'arpentage ou de cadastration, lié ou non au tracé de ces voies, n'a été mis



4. Évolution de l'agglomération routière de Chamvres-joigny d'après Müller et Violot 1991.



5. Les conséquences du déplacement de la capitale des Éduens de Bibracte à Autun sur le réseau routier environnant.



6. Chronologie des agglomérations routières des environs de Bibracte / Autun d'après les prospections récentes.

en évidence dans toute la région qui nous occupe (voir les opinions contraires de G. Chouquer 2009, p. 235-238 et 267). Cela n'est d'ailleurs pas étonnant en l'absence de déduction coloniale. Les multiples fouilles confirment *a contrario* une continuité des systèmes de peuplement et d'organisation des territoires, qui rend d'autant plus exceptionnelles les quelques voies que nous venons de décrire plus haut. Si la première vague de percement, que nous datons de l'époque augusto-tibérienne, a une envergure provinciale, les travaux suivants sont plus sûrement à l'initiative des "autorités" locales, à l'exemple de la nouvelle voie de Sens au Val de Saône, dont le tracé n'est recalibré et rectiligne que dans sa traversée du territoire lingon.

### L'IMPACT DE LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES VOIES SUR L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

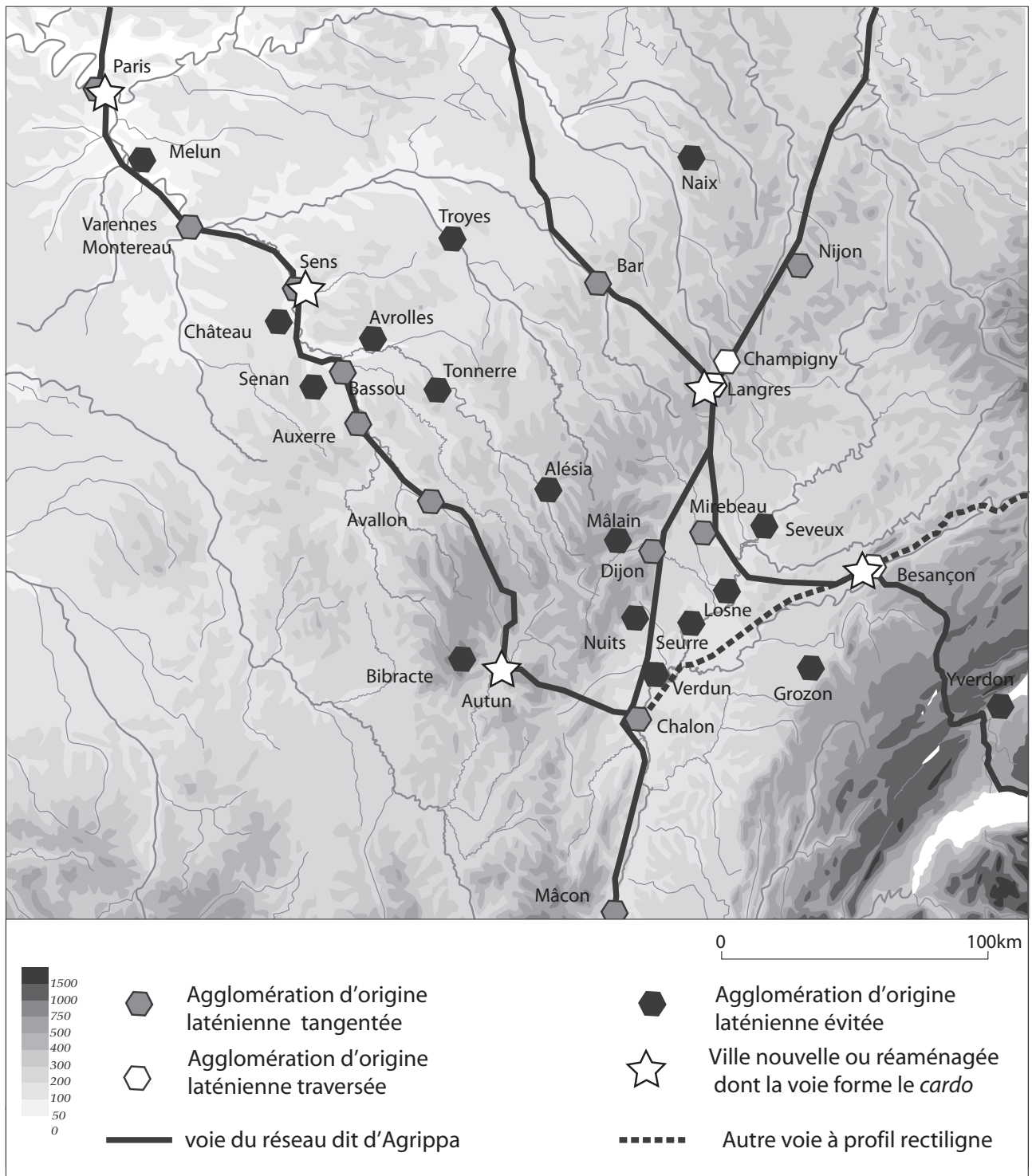
La mise en place de la nouvelle voie de Chalon à l'Océan par Autun et Sens, antérieure ou contemporaine de la fondation ou de la restructuration de ces deux capitales de cité, a eu des conséquences importantes sur les réseaux urbains préexistants autant que sur les réseaux routiers secondaires. Ces mutations sont tout particulièrement lisibles autour de Bibracte et d'Autun. Dans cette zone, le nœud routier irrigant Bibracte a été partiellement identifié à partir d'observations de terrain et de fouille. L'une des principales routes, qui permet de rejoindre le bassin de l'Yonne et celui de la Loire, quitte l'*oppidum* vers le nord, où elle doit franchir le col des sources de l'Yonne. Cette contrainte, autant que les difficultés de cette première portion de parcours, a conduit au développement, progressif mais sans équivalent, d'une autre agglomération d'environ 120 hectares, au col même et à moins de 6 kilomètres de Bibracte (ill. 5). Reconnue par de multiples fouilles et sondages (Haupt, Klenner 2007; Haupt *et al.* 2007), elle présente une activité artisanale intense sur une période d'occupation très ramassée et bien documentée (de 50 à 10 av.J.-C., ill. 6). Elle est entièrement abandonnée (en dehors d'un sanctuaire) au même moment que Bibracte, l'axe qui la dynamisait devenant marginal. Le développement d'Autun va, quant à lui, activer de nouveaux axes, en particulier celui qui franchit le *col des Pasquelins* pour rejoindre, lui aussi, les vallées de l'Yonne et de la Loire (ill. 5). C'est là que, de part et d'autre du col, deux nouvelles agglomérations vont apparaître, révélées par des fouilles anciennes (Arleuf *Les Bardiaux*, Olivier 1984) et des

prospections terrestres et géophysiques récentes (Roussillon-en-Morvan, *Les Arbonnes*, Kasprzyk, Nouvel à paraître). Elles se développent au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C., sous l'influence de l'accroissement du trafic.

Lors de la mise en place de l'axe de Lyon à la Moselle, ses constructeurs ont manifestement relié les grandes agglomérations préexistantes, connues grâce à l'archéologie ou mentionnées par César, à savoir du sud au nord Lyon, Mâcon, Chalon, Langres ou Metz. Toutefois, le tracé des voies que nous nous permettons d'attribuer au réseau planifié par Agrippa laisse généralement de côté la totalité des villes secondaires d'origine laténienne, ne cherchant à relier que celles qui ont été choisies comme capitales de cité. L'examen de la portion entre Chalon et Metz ou entre Autun et Sens laisse de côté l'essentiel des agglomérations laténiennes de la région (Nuits-saint-Georges, Dijon, Nijon pour l'une, Bibracte, Avallon, Senan, Bonnard ou Avrolles pour l'autre ill. 7). La voie de Chalon à Besançon laisse aussi Verdun-sur-le-Doubs, Losne et Seurre largement au nord. Dans plusieurs cas, comme à Avallon, Mirebeau ou Bonnard, la voie tangente les agglomérations sans les traverser, contribuant, par la suite, à en modifier profondément la structure (Nouvel, Kasprzyk 2007; Kasprzyk, Nouvel 2010). À Avallon, l'occupation laténienne a été repérée sur l'éperon dominant le Cousin. La construction de la voie, quelques centaines de mètres au nord, va contribuer à déplacer le centre de gravité de l'occupation vers le nord par le développement de vastes nécropoles dans des espaces jusqu'alors vierges d'occupation (Nouvel, Kasprzyk 2007, fig. 5, p. 63). Un phénomène similaire a été observé à Bassou/ *Bonaritum*. La voie, tracée quelques centaines de mètres à l'ouest de la bourgade, attirera progressivement son développement au cours de l'époque gallo-romaine.

Sur son trajet, la voie Chalon – Sens laisse largement de côté l'agglomération de Senan (qui apparaît pourtant comme l'une des agglomérations les plus dynamiques de cette zone avant la période augustéenne) et surtout l'ancienne capitale des Éduens, Bibracte. La création même d'Autun, en lieu et place de Bibracte, peut d'ailleurs être considérée comme l'une des conséquences les plus importantes de la mise en place de ce nouveau réseau. Implantée trop à l'ouest, dans une région très montueuse, la ville protohistorique ne pouvait être atteinte par l'ouvrage. S'éloignant largement à l'ouest du tracé le plus direct reliant Chalon au Bassin parisien, la voie de l'Océan fait cependant





7. Le tracé des voies du réseau d'Agrippa et le réseau urbain préexistant.

un large détour pour atteindre la plaine de l'Arroux, où fut fondé Autun. Ce choix a contraint les ingénieurs à franchir, plus au nord, les marges orientales du Morvan, alors que le tracé plus direct, emprunté aujourd'hui par la Nationale 6, leur aurait permis d'éviter ces difficultés. C'est donc bien volontairement qu'ils ont consenti à ce détour.

La mise en place de ces axes nouveaux dont le caractère perturbateur apparaît clairement dans la présence des fossés d'expropriation, ne se fait pas sans conséquences majeures. Des axes plus anciens, reprenant les mêmes parcours, ont sans nul doute été déclassés. Ils ont été identifiés sur certaines portions de leur parcours. Entre Saulieu et Saint-Moré, un chemin sinueux, souvent pris pour la voie de Chalon à Auxerre, suit une direction similaire. Recoupé à sept endroits par les agents voyers du département de l'Yonne (Nouvel 2008), il présente des caractères similaires aux autres voies secondaires de la région.

Plus au nord-ouest, entre Avallon et Sermizelles, la voie apparaît jalonnée de nécropoles proto-historiques et se suit, grâce à une série de clichés aériens et de coupes des agents voyers, jusqu'au confluent de l'Yonne et de la Cure (Nouvel 2009). Contrairement à la nouvelle voie militaire, elle emprunte des parcours de crête et les vallées principales. De même, la construction d'une portion nouvelle sur l'axe Dijon – Sens a vraisemblablement déclassé un axe antérieur entre Tonnerre et Avrolles, ici encore révélé par la prospection aérienne et suivant le large méandre de la vallée de l'Armançon (Nouvel 2007, p.21).

Enfin, on observe un lien évident entre le tracé de ces nouveaux axes et le développement d'un grand nombre d'agglomérations nouvelles au cours du Haut-Empire (ill. 7 ; Kasprzyk, Nouvel 2010). Les agglomérations sans antécédents laténiens sont pour l'essentiel implantées sur les portions de voies nouvelles. Elles nous sont souvent connues par les itinéraires de la fin de l'Antiquité. Ce phénomène concerne aussi bien les deux grands itinéraires décrits ci-dessus (voie de Chalon au Bassin parisien et Dijon – Sens), que les portions nouvelles d'axes secondaires (voie Sermizelles – Nevers par exemple, avec l'agglomération potière de Domecy-sur-Cure) ou la voie de la Loire (développement *ex nihilo* de Nevers au gué de la Nièvre à partir de l'époque augusto-tibérienne). L'étude plus précise du cas de Chamvres-Joigny *Les Grands-Malades/Le Cheminot*, présenté ci-dessus, permet de mieux

approcher les phénomènes qui permettent leur genèse. Sur ce site (ill. 3), le creusement des fossés externes est immédiatement suivi de l'installation d'un potier, utilisant son talus pour creuser son alandier (Delor 1991). Il sera bientôt rejoint par une multitude d'artisans (céramistes, bouchers, tabletiers et surtout métallurgistes) qui formeront une petite agglomération routière, de part et d'autre du gué du Tholon (Delor *et al.* 2002, p.431-432). Un phénomène similaire a pu être mis en évidence sur le site de Jaulges/ Villiers-Vineux (Yonne), où une agglomération artisanale, devenue au III<sup>e</sup> siècle l'une des principales exportatrices de produits céramiques des Gaules, s'est générée, au milieu du I<sup>er</sup> siècle, de part et d'autre de l'axe Dijon-Sens nouvellement créé (Delor *et al.* 2002, p.338-340 ; Nouvel 2004a, p. 180-181 et t.II, site 89205-01).

Ces habitats groupés, plus ou moins importants, se développent généralement aux passages à gué ou aux petits cols. L'examen toponymique indique d'ailleurs que les noms de ces agglomérations nouvelles sont généralement formés de termes romains et prennent le nom de la rivière auprès de laquelle elles se sont développées. On notera ainsi, sur le tableau ill. 8 l'adéquation entre les noms d'agglomérations antiques sans antécédent laténien et les rivières sur lesquelles elles sont installées.

## CONCLUSION

Les données archéologiques du nord-est de la France, essentiellement livrées par l'accroissement des prospections aériennes et des fouilles préventives, permettent de renouveler la réflexion concernant la romanisation progressive des infrastructures routières.

Celle-ci est en premier lieu illustrée par la construction de nouveaux axes, datables de la période augusto-tibérienne, contemporains ou précédant la mise en place des capitales de cité de l'est de la Gaule. Ce nouveau réseau permet de rejoindre l'Océan et le Rhin, en un ou plusieurs points, à l'aide de routes provenant soit de Lyon, soit directement d'Italie. Ce schéma directeur augustéen constitue une certaine rupture avec les modes de construction antérieurs, qui tient en premier lieu au tracé lui-même, formé de portions rectilignes. Leur tracé, au milieu des propriétés et des accidents du terrain, nécessita d'une part l'expropriation des riverains et, d'autre part, la mise en œuvre de travaux d'ingénierie que seuls maîtrisaient alors les arpenteurs militaires. Les marques de cet apport sont encore visibles sur les voies qui parcourent l'est des Gaules.

LES MUTATIONS DU RÉSEAU ROUTIER DE LA PÉRIODE LATÉNIENNE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE IMPÉRIALE  
 APPORT DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES

NOM ANTIQUE	NOM ACTUEL	RIVIÈRE FRANCHIE
Voie C2		
?	Palleau	Dheune
<b>Vidubia</b>	Vouges	Vouges
?	Norges	Norges
<b>Tilena</b>	Til-Châtel	Tille
?	Vaux-sous-Aubigny	Badin
?	Longeau	Vingeanne
Voie E4		
?	Champigny-lès-Langres	origine laténienne
?	Changey	Amance
?	Lénizeul	
?	Rangecourt	
<b>Mosavicus</b>	Meuvy	Meuse
<b>Noviomagus</b>	Nijon	néant
?	Pompierre	Mouzon
?	Neufchâteau	Mouzon
<b>Solimariaca</b>	Soulosse-sous-St-Élophe.	Vair
Voie F1		
?	Mellecey	origine laténienne
?	Dennevay	Dheune
<b>Siduoloco</b>	Saulieu	néant
?	Ste-Magnance	Romanée
?	Celse	Celse
<b>Aballo</b>	Avallon	origine laténienne
?	Bouchat	Bouchet
?	Voutenay	Bouche
<b>Cora-Vicus</b>	Saint-Moré	Cure
<b>Bacerna</b>	Bazarnes	Yonne
?	Vincelles	Genotte
<b>Autessiodurum</b>	Auxerre	Vallan
<b>Bonaritum</b>	Bonnard	origine laténienne
?	Chamvres/ Joigny	Tholon
?	Le Péage	Vrin
?	St-Julien	Ocques
?	Villeneuve-sur-Yonne	St-Ange
?	Pont-sur-Yonne	Yonne
Voie E1		
<b>Lousonna</b>	Lausanne	Flon
<b>Urba</b>	Orbe	Orbe
<b>Ariolica</b>	Pontarlier	Arlier
<b>Filo Musiaco</b>	Nods	néant
Voie E2		
?	Dammartin-Marpain	néant
<b>Pons Ariola</b>	Pontailier-sur-Saône	Saône/ Arar
?	Mirebeau-Oisilly	néant
?	Dapierre-Fontenelle	Bèze
?	Isôme	néant
Voie F1		
<b>Cabilonum</b>	Chalon	origine laténienne
<b>Pons Dubris</b>	Pontoux	Doubs
?	St-Aubin-Choisey	Sablonne
?	Tavaux	Cleux
?	Dôle	néant
<b>Crucinae</b>	Rocheft-sur-Nenon	Nenon
?	Lavans-lès-Dole	Arne
?	Ranchot	Hyombre
?	Saint-Vit	néant
Voie de la Loire		
<b>Nibernum</b>	Nevers	Nièvre
<b>Vicus Masava</b>	Mesves	Mazou

8. Le nom de quelques agglomérations fondées le long des nouvelles voies romaines.



Par la suite d'autres axes furent encore tracés *ex nihilo*, au moins jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (par exemple en rive droite de la Loire, entre Troyes et Orléans ou encore Sens et Alésia). Si on y reconnaît encore l'impact de la force publique, elle peut être plus locale dans ces étapes postérieures.

Si la période postérieure à la conquête est bien marquée par la mise en place de nouvelles routes, mettant en œuvre une ingénierie et des modes de construction jusque-là inusités, cela ne signifie pas le remplacement total d'un système antérieur. Les quelques voies nouvelles, somme toute peu nombreuses dans l'est de la Gaule, restent largement minoritaires. Le réseau laténien préexistant forme certainement l'ossature de la grande majorité des axes durant toute l'époque romaine. Les mutations et la nature des réhabilitations qui touchent ce réseau ne peuvent pas encore être mesurées dans l'état actuel de nos connaissances. Les données disponibles nous empêchent, pour une bonne part, de confronter les modes de constructions propres aux routes laténiennes à ceux qui sont caractéristiques de l'époque impériale. Cela tient essentiellement au fait que la presque totalité des axes sondés ces dernières années (en particulier en Champagne) a subi une réfection profonde, sinon totale, de leur structure au cours des premiers siècles de notre ère. Les réaménagements ambitieux de la voie de Langres à Naix ou de la voie de Besançon à Langres, bien documentés par les

recherches anciennes (Thélier 1977), confirment d'ailleurs que la réorganisation des infrastructures routières pouvait passer alternativement par la création de routes nouvelles ou par le recalibrage d'axes préexistants. Ces travaux, qui ont pu débiter avant même la conquête, se sont certainement poursuivis tout au long de l'Antiquité.

Quoi qu'il en soit et quels qu'aient été leurs objectifs, ces différentes campagnes de réhabilitation et de création font passer le réseau protohistorique, local et utilitaire, à une organisation logistique qui dépasse le simple cadre de la *civitas*. La mise en place des axes, en particulier ceux du réseau dit d'Agrippa, contribua à renforcer la hiérarchisation du réseau urbain de ces régions. On doit même être frappé de la rigueur du schéma directeur qui associe dans une vision d'ensemble le réseau de capitales de cités et la mise en place des infrastructures routières.

Parmi les agglomérations, certaines furent favorisées (Auxerre et Chalon : Nouvel, Kasprzyk 2010), d'autres délaissées à terme (Bibracte, Alésia), contribuant à largement remodeler l'organisation spatiale de ces régions. Enfin, le développement de nouveaux flux contribua au développement de nouveaux habitats groupés, plus ou moins importants selon les lieux. C'est là certainement la poursuite d'un processus continu mais qui semble connaître, d'après les données archéologiques, un dynamisme tout particulier au cours de la période julio-claudienne.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral et al. 2002** : BARRAL (Ph.) GUILLAUMET (J.-P.) NOUVEL (P.). — Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes. *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) dir. — *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale*. Actes du XXIV<sup>e</sup> congrès de l'AFEAF, Martigues, 1<sup>er</sup> au 4 juin 2000. Paris : Errance, 2002, p. 271-296.

**Bonnamour 2000** : BONNAMOUR (L.). — Les ponts romains de Chalon-sur-Saône, étude préliminaire de la pile n° 3. *Gallia*, 57, 2000, p. 273-306.

**Bourquene 2000** : BOURQUENE (N.). — Contribution à l'étude de l'occupation du sol dans les campagnes du Doubs à l'époque gallo-romaine, Besançon : université de Franche-Comté, 2000, 2 vol. (Mémoire de DEA).

**Cellard, Tripier 2009** : CELLARD (E.), TRIPIER (A.). — Le mobilier de *Ludna*/ Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) : la céramique de la première fréquentation romaine de l'agglomération (Auguste-Tibère). *In* : RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 325-344.

**Chassignet 2007** : CHASSIGNET (Ph.). — *Les voies romaines en Côte-d'Or, un regard sur le réseau routier entre les capitales des Sénon, des Lingons, des Éduens et des Séquanes*, Dijon : université de Bourgogne, 2007, 2 vol. (Mémoire de Master 1).

**Chassignet 2009** : CHASSIGNET (Ph.). — Les voies romaines en Côte-d'Or, un état des lieux. In : \***Provost 2009a**, p. 292-305.

**Chevallier 1997** : CHEVALLIER (R.). — *Les voies romaines*. Paris : Picard, 1997.

**Chouquer 1996** : CHOUQUER (G.) dir. — *Les formes du paysage, t. 2, Archéologie des parcelles*. Actes du colloque d'Orléans, mars 1996. Paris : Errance, 1996 (Coll. Archéologie Aujourd'hui).

**Cloppet 1996** : CLOPPET (C.). — *Le système routier gallo-romain entre Rhône, Loire et Rhin. Tracé, structure, monuments*. Strasbourg ; ANRT : université de Strasbourg ; Lille, 1996, 3 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Collart 2007** : COLLART (J.-L.). — Au Bas-Empire, la capitale des *Viromandui* se trouvait-elle à Saint-Quentin ou à Vermand ? In : \***Hanoune 2007**, p. 349-393.

**Collectif 1983** : *Les voies anciennes en Gaule et dans le Monde romain occidental*. Actes du colloque, Paris, École Normale Supérieure, 5-6 juin 1982. Paris : École Normale Supérieure, 1983 (Caesarodunum ; XVIII).

**Cüppers 2001** : CÜPPERS (H.). — Die Römerbrücken. In : Kuhnen (H.P.) dir. — *Das römische Trier*. Stuttgart : Theiss, 2001, p. 158-165 (Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland ; 40).

**Debatty 2004** : DEBATTY (B.). — Une dédicace à Caius César découverte à Sens (CIL, XIII, 2942). Hypothèses sur la nature du support de l'inscription. *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, XV, 2004, p. 382-383.

**Delor-Ahü, Labaune 2003** : DELOR-AHÜ (A.) LABAUNE (Y.). — Un contexte augustéen à Autun (Saône-et-Loire) ? Le mobilier de la cave 537. In : RIVET (L.) dir. — *Le mobilier céramique du III<sup>e</sup> siècle dans la cité de Vienne et à Lyon ; Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003). Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 269.

**Delor 1991** : DELOR (J.-P.). — L'atelier céramique gallo-romain de Joigny-Chamvres, les Grands Malades. *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Villeneuve-sur-Yonne*, 17, 1991, p. 3-10 (Études Villeneuviennes ; 17).

**Delor 1993** : DELOR (J.-P.). — *Au long des voies romaines de l'Yonne. Musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre*. Auxerre : Réunion des musées d'Auxerre, 1993.

\***Delor et al. 2002**.

**Demarez, Othenin-Girard 1999** : DEMAREZ (J.-D.), OTHENIN-GIRARD (B.) dir. — *Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy*. Porrentruy : Société

jurassienne d'émulation, 1999, 255 pages (Cahier d'archéologie jurassienne ; 8).

**Demierre 2007** : DEMIERRE (M.). — *Étude du mobilier métallique du col des Étroits*. Rapport remis à l'Archéologie cantonale vaudoise. Lausanne : UNIL, 2007.

\***Denajar 2005**.

**Deyber 2009** : DEYBER (A.). — *Les Gaulois en guerre : stratégie, tactiques et techniques, essai d'histoire militaire (I<sup>er</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)*, Paris : Errance, 2009.

**Faure-Brac 2002** : FAURE-BRAC (O.). — Les voies de communication en Haute-Saône à l'époque romaine. In : \***Faure-Brac 2002**, p. 61-66.

**Faure-Brac 2006** : FAURE-BRAC (O.). — Les voies de communication à l'époque romaine dans le département du Rhône. In : \***Faure-Brac 2006**, p. 75-81.

**Frascone 1999** : FRASCONI (D.). — *La voie de l'Océan et ses abords, nécropoles et habitats gallo-romains à Lyon Vaise*. Lyon : ALPARA, 1999 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes [DARA] ; 18).

**Frézouls 1988** : FRÉZOULS (E.). — Strabon et les voies d'Agrippa. *Ktèma*, 13, 1988, p. 275-284.

**Garcia-Arguelles 2007** : GARCIA-ARGUELLES (N.). — *Les voies gallo-romaines en Champagne méridionale. Troyes et ses environs*. Troyes : Éditions de la Maison du Boulanger, 2007.

**Gelot 2006** : GELOT (A.). — Faux-Vésigneul. In : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALBOS (J.K.), SCHNURBEIN (S. von) dir. — *L'architecture de la Gaule romaine. Les fortifications militaires*. Paris ; Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme ; Ausonius, 2006, p. 277-278 (Documents d'Archéologie Française [DAF] ; 100).

**Goudineau 1990** : GOUDINEAU (Chr.). — *César et la Gaule*. Paris : Errance, 1990.

**Goudineau 1998** : GOUDINEAU (Chr.) dir. — *L'année terrible*. Paris : Archéologie nouvelle, 1998 (Hors série de L'archéologue ; 1).

**Gras 1958** : GRAS (P.). — La voie romaine de Chalon à Langres est-elle une voie d'Agrippa ? *Annales de Bourgogne*, 1958, p. 160-167.

\***Grenier 1934**.

**Guinchard 1990** : GUINCHARD (P.). — *La voie romaine de Besançon à Pontarlier et à l'Helvétie et son environnement archéologique*. Besançon : université de Franche-Comté, 1990 (Mémoire de maîtrise).

**Haupt, Klenner 2007** : HAUPT (P.), KLENNER (I.). — Die Caesarisch-augusteische Besiedlung im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund, Frankreich), Neue Erkenntnisse zur Umgebung einer spätkeltischen Stadt und der Veränderungen an der frühen Kaiserzeit. *Archäologische Nachrichtenblatt*, 12/3, 2007, p. 257-260.

**Haupt et al. 2007** : HAUPT (P.), KLENNER (I.) SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund). *Archäologische Korespondenzblatt*, 37/3, 2007, p. 409-419.

**Izri 2009** : IZRI (St.). — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Nord-est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès types de site*. Besançon : université de Franche-Comté, 2009 (Mémoire de Master II).

**\*Joly 2001.**

**Jullian 1923** : Jullian (C.). — *Histoire de la Gaule*, 2. Paris, 1920-1926 (réédition 1993).

**Kasprzyk, Nouvel 2010** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — *Du val de Saône au nord-ouest de la Gaule. Le passage du Morvan de la fin de la Protohistoire au haut*. In : GUILLAUMET (J.-P.), LE BIHAN (J.-P.) dir. — *Lieux de passages et passages obligés*. Actes du Colloque d'Ouessant, septembre 2007. Quimper : Publications de la ville de Quimper, 2010.

**Laurence 1999** : LAURENCE (R.). — *The roads of Roman Italy, mobility and cultural change*. Londres : Routledge, 1999.

**Nimal 1994** : NIMAL (P. de). — *La voie aquitanique d'Agrippa de Lyon à Saintes*. Paris : université de Paris IV, Paris-Sorbonne, 1994 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Luginbühl 2011** : LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Premier diagnostic sur les aménagements protohistoriques et antiques du Col des Étroits, Rapport sur la campagne de fouilles UNIL - UNIGE - UNINE de 2008*. Rapport à l'archéologie cantonale vaudoise. Lausanne : UNIL, 2011.

**Maligorne 2008** : MALIGORNE (Y.). — Décor architectonique et datation de la tombe monumentale de Faverolles (Haute-Marne). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 4, 2008, p. 60-73.

**Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — XII, Les voies protohistoriques. In : BARAY (L.) dir. — *Archéologie aérienne dans l'Yonne*. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2004, p. 106-109.

**Nouvel 2008** : NOUVEL (P.). — Les voies romaines de l'Avallonnais, apport des études récentes, *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 83, 2007 (2008), p. 19-33.

**Nouvel 2009** : NOUVEL (P.). — La vallée de la Cure à l'époque gallo-romaine : Découvertes anciennes et apports des prospections aériennes et terrestres 1991-2008. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 84, 2008 (2009), p. 14-43.

**Nouvel, Kasprzyk 2007** : NOUVEL (P.), KASPRZYK (M.). — Avallon/ Aballo. Origine et développement d'une agglomération secondaire antique, I<sup>er</sup> siècle avant notre ère – VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 82, 2006 (2007), p. 43-70.

**Nowicki 2002** : NOWICKI (P.). — *Occupations gallo-romaines du finage dolois, volume 1 : Facteurs d'implantations et d'organisations paysagères, volume 2 : corpus des structures orientées*, Dijon : université de Bourgogne, 2002 (mémoire de DESS).

**Olivier 1987** : OLIVIER (A.). — Les portes. In : PINETTE (M.) dir. — *Autun/ Augustodunum, capitale des Éduens*. Catalogue de l'exposition tenue à l'hôtel de ville d'Autun du 16 mars au 27 octobre 1985. Autun : Ville d'Autun, 1987, p. 55-58.

**\*Pichon 2009.**

**Pommeret 2002** : POMMERET (C.) dir. — *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon : Revue archéologique de l'Est, 2002 (Revue archéologique de l'Est [RAE], supplément ; 16).

**\*Provost 2009a.**

**\*Provost 2009b.**

**Rebourg 1991** : REBOURG (A.). — Les origines d'Autun. In : GOUDINEAU (Chr.), REBOURG (A.) dir. — *Les villes augustéennes de Gaule*. Actes du colloque d'Autun, 6, 7, 8 juin 1987. Autun : Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, 1991, p. 99-106.

**Thélier 1977** : THÉLIER (H.). — La voie romaine de Besançon à Langres d'après les travaux de Matty de la Tour. In : *Transports et voies de communications*. Actes du colloque de l'Association inter-universitaire de l'Est, Dijon 1975. Paris, 1977, p. 27-38.

**\*Thévenard et al. 1996.**

**Thévenot 1969** : THÉVENOT (E.). — *Les voies romaines de la cité des Éduens* Bruxelles : Latomus, 1969 (Latomus ; 98).

**Walser 1967** : WALSER (G.). — *Die römischen Strassen in der Schweiz, Itinera Romana – Beiträge zur Strassengeschichte des römischen Reiches*. Berne, 1967.

**\*Walser 1986.**

**Weidmann et al. 2007** : WEIDMANN (D.), PIGNAT (G.), WAGNER (C.). — *Vue du ciel, Archéologie et photographie aérienne dans le canton de Vaud*. Catalogue d'exposition, Espace Arlaud, 29 septembre 2007-13 janvier 2008. Lausanne : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2007 (Document du musée cantonal d'archéologie).



---

# Comment Rome a franchi les rivières ?

## Gués, ponts en bois et ponts mixtes

---

ANNIE DUMONT

### UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE: LA TRAVERSÉE DES COURS D'EAU

Le caractère stratégique du franchissement des cours d'eau est souligné à maintes reprises par César dans son récit de la Guerre des Gaules. Par la suite, l'aménagement d'un réseau routier fiable et utilisable par tout temps pour les échanges et la circulation rapide des armées se place parmi les grands chantiers mis en œuvre par Rome dans les territoires conquis. Dans cette perspective, il est évident que les moyens de franchir les cours d'eau, que croisent très fréquemment les voies terrestres, ont constitué une préoccupation majeure dans le cadre de ces travaux.

Traverser un fleuve ou une rivière revêt également une dimension symbolique qui doit être soulignée: que ce soit à gué ou sur un pont, la capacité de franchir l'eau courante témoigne d'une maîtrise des éléments naturels d'un paysage par ailleurs conquis, tout comme les populations qui l'occupent. Le pont a été un symbole de la puissance de Rome, particulièrement sur les fleuves qui marquaient une frontière (Mary 1992). Dans son récit, César lui-même l'utilise et le présente comme un élément démonstratif de son rang et de sa supériorité, reléguant au second plan l'intérêt stratégique de l'ouvrage, notamment dans l'épisode de la traversée du Rhin: « *César avait décidé de passer le Rhin, mais les bateaux lui semblaient un moyen trop peu sûr et qui convenait mal à sa dignité* » (BG, IV, 17).

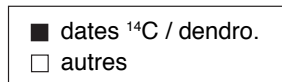
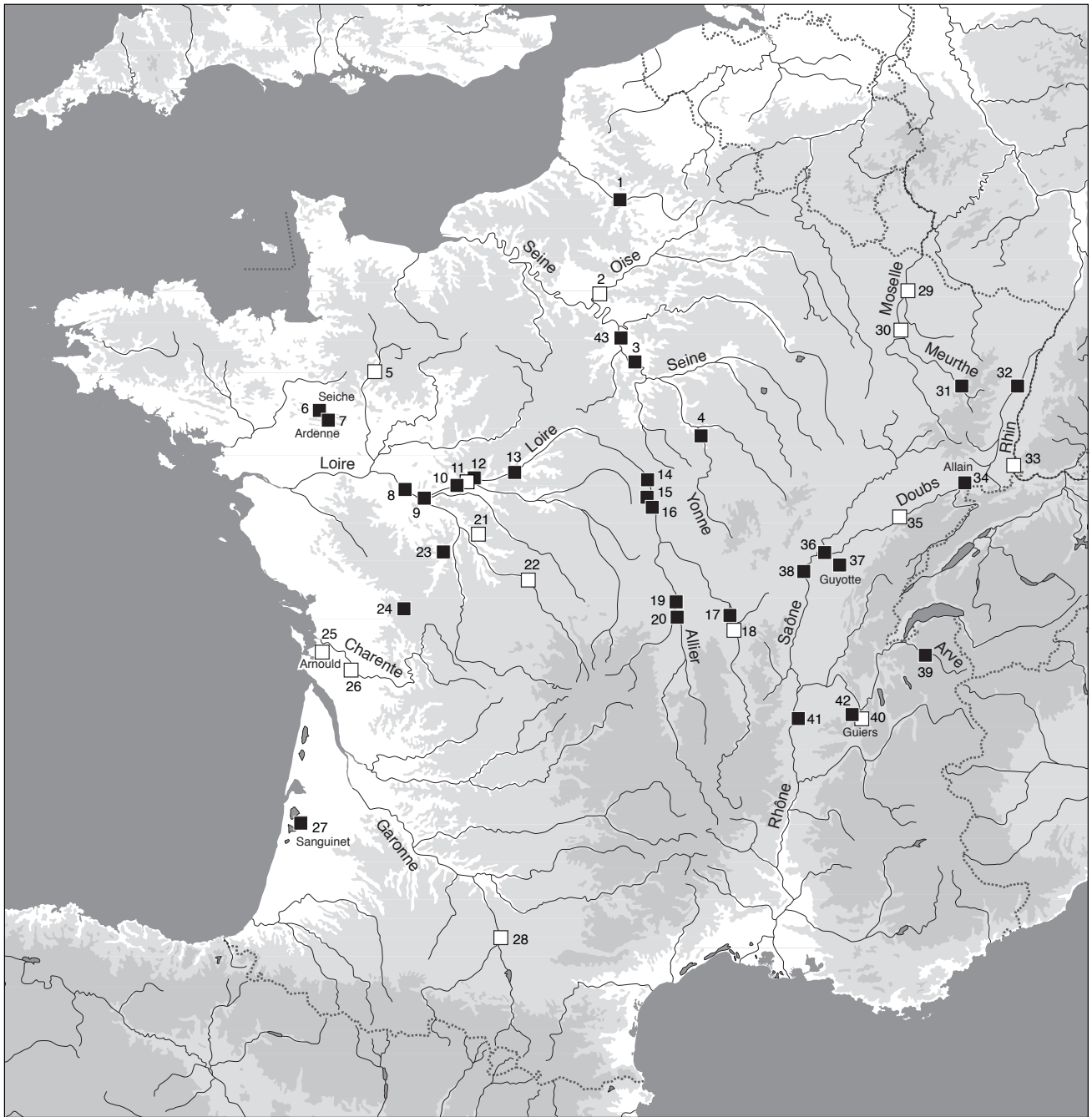
### LES PASSAGES À GUÉ

#### Définition

Un passage à gué est un haut-fond naturel, aménagé ou non, utilisé par l'homme pour franchir un cours d'eau. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les ponts étaient encore rares, les manuels de l'armée en donnent de nombreuses descriptions, montrant l'importance stratégique de ces points de traversée. Le fond de la rivière doit être assez ferme et l'eau peu profonde pour qu'on puisse la traverser à pied ou à cheval; les critères alors retenus par l'armée, qui est encore composée d'une cavalerie et d'une infanterie, accompagnées de voitures tractées par des chevaux, sont les suivants: 1 m pour l'infanterie, 1,30 m pour la cavalerie et les voitures pouvant être mouillées, 0,70 m pour les autres voitures et l'artillerie (Anonyme 1907). On peut sans grand risque supposer que les conditions requises pour ce type de traversée étaient comparables aux époques antérieures.

Le gué présente un inconvénient majeur: il n'est utilisable qu'en période de basses eaux, toute tentative de traversée devenant rapidement dangereuse puis impossible en début de crue, période qui se révèle au contraire propice à la navigation descendante. Le recours à un bateau ou à un bac est alors indispensable pour passer d'une rive à l'autre, avec toutes les difficultés que l'on peut imaginer lorsqu'il s'agit de faire monter à bord les animaux et les voitures tractées.





0 100 500 km

1. Carte de localisation des ponts en bois ou mixtes dont l'existence est certaine (datations  $^{14}\text{C}$  ou dendrochronologiques) ou très probable (étude de parcellaire ou architecturale). DAO A. Dumont.

1. Amiens, pont sur la Somme, fouille préventive terrestre, datation dendrochronologique. Gemehl 2004 et Bayard 2007. Un pont construit vers 10 av. J.-C.; vers 50 apr. J.-C., un nouveau pont est construit; vers 80 apr. J.-C., un nouveau pont est construit.

2. Pontoise, pont sur l'Oise, dragage, étude d'archives et du parcellaire. Bostyn et al. 1999; Robert 2002.

3. Melun, Pont Leclerc sur la Seine, prospection subaquatique, datations radiocarbones. Bonnin 2007. Du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au 11<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

4. Bonnard-Bassou, pont sur l'Yonne, fouille subaquatique, datation dendrochronologique. Guyon 2002. 140-156 apr. J.-C.

5. Pont sur la Mayenne, ex gué de Saint-Léonard? Dragages XIX<sup>e</sup> s. Dumont, Bonnamour, à paraître.

6. Pont sur la Seiche, à Visseiche, fouille préventive terrestre, datation dendrochronologique. Leroux 2002; Leroux, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard. Mise en place de la structure charpentée de la chaussée vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., suivie d'un remaniement vers 20 av. J.-C.
7. Pont sur l'Ardenne, à Rannée, prospection thématique, datation dendrochronologique sur la rampe d'accès au pont. Leroux, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard. Mise en place au tout début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.
8. Pont de saint-Martin-de-la-Place, sur la Loire, datation dendrochronologique. Cadou 2001. 30-40 apr. J.-C.
9. Pont de Candes-Saint-Martin, sur la Vienne, prospection subaquatique, datation dendrochronologique. Dumont et al. 2007. 14 av. J.-C.
10. Pont de Fondettes, sur la Loire, datations radiocarbone et dendrochronologique. Seigne, Neury 2007. Fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (vers 125 pour le caisson de la rive nord).
11. Pont l'île Saint-Jacques à Tours, sur la Loire, datation dendrochronologique. Seigne, Neury 2007. Vers 80 apr. J.-C. et entre 114 et 120 apr. J.-C.
12. Pont de l'île Aucard à Tours, sur la Loire, datation radiocarbone. Seigne, Neury 2007. 335-540 apr. J.-C.
13. Pont de Blois, sur la Loire, datation dendrochronologique. Aubourg et al. 2007. 145 apr. J.-C.
14. Pont de Boulleret/Cosne-Cours-sur-Loire, sur la Loire, prospection subaquatique, datation radiocarbone et dendrochronologique. Dumont, Bouthier, 2009. Trois phases: entre 1 av. J.-C. et 33 apr. J.-C.; entre 60 et 72 apr. J.-C.; entre 154 et 175 apr. J.-C.
15. Pont de bois de Saint-Satur, sur la Loire, prospection subaquatique, datation radiocarbone et dendrochronologique. Dumont 2010; Dumont, Bouthier, 2005. 110-120 apr. J.-C.
16. Pont mixte de Saint-Satur, sur la Loire, prospection subaquatique, datation radiocarbone et dendrochronologique. Dumont 2010; Dumont, Bouthier, 2005; Dumont 2008. 160-170 apr. J.-C.
17. Pont de Chassenard, sur la Loire, prospection subaquatique, datations radiocarbone et dendrochronologique. Dumont 2010. Fourchette des dates <sup>14</sup>C: milieu I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Dendrochronologie "muette": nombre insuffisant de cernes, bois très nouveaux.
18. Pont? et aménagement de berge d'Avrilly, sur la Loire, prospection subaquatique, datations radiocarbone et dendrochronologique. Dumont, Lavier 2010. Un aménagement de berge dendrodaté de 53 av. J.-C. et un possible pont (site érodé, plan incomplet) daté par <sup>14</sup>C dans une fourchette comprise entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> apr. J.-C.
19. Pont de Varennes-sur-Allier, sur l'Allier, prospection, datation dendrochronologique. Lalle, Corrocher 1993. 227 apr. J.-C.
20. Pont de Vichy, sur l'Allier, prospection subaquatique, datation radiocarbone. Troubat 2007. 180-220 cal AD (95,4 % - POZ-21971).
21. Pont du Grand Pressigny, sur la Claise, étude architecturale. J. Courtois, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard.
22. Pont d'Argenton-sur-Creuse, sur la Creuse, étude architecturale. F. Dumasy, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard.
23. Pont de Naintré, sur le Clain, prospection subaquatique, datation radiocarbone. Ollivier 1991 et Grandjean 1991. 105-130 apr. J.-C. (date calibrée).
24. Pont de Sainte-Soline, sur la Dive, découverte fortuite lors du creusement d'un étang, datation dendrochronologique. L'abattage des arbres se situerait au tout début de notre ère. Dossier inédit déposé au SRA de Poitou-Charentes.
25. Pont de Champagne, prospection, pas de datation. Eygun 1961. Pont antique possible mais pas certain.
26. Pont de Saintes, sur la Charente, pont mixte ou pont de bois avant pont pierre? Étude architecturale, diagnostic. Maun, Thauré, 1994; Baigl 2004.
27. Pont de la Gourgue, Lac du Sanguinet, prospection subaquatique, datation dendrochronologique. Maurin 1998. 35 av. J.-C.
28. Pont du Bazacle, sur la Garonne, prospection subaquatique. Fouet, Savès 1977; Dumont, Bonnamour, à paraître. I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., d'après la présence de monnaies découvertes agglomérées aux sabots métalliques des pieux.
29. Pont de Metz, sur la Moselle, dragage, observation stratigraphique, mobilier associé. Hatt 1958. Fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.
30. Pont n° 4 de Dieulouard-Scarpone, étude architecturale + bornes milliaires. Gucker, Legendre, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard.
31. Pont d'Étival, sur la Meurthe, fouille préventive terrestre, datation dendrochronologique. Deyber 1978 et 1980. 56 av. J.-C. - 6 apr. J.-C.
32. Pont de Benfeld, sur l'Ille, prospection subaquatique, analyse dendrochronologique. Rohmer 1996. 185 apr. J.-C.
33. Pont de Kembs, sur le Rhin, dragage, étude architecturale. Hatt 1952. Fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.?
34. Pont de Brognard, sur l'Allain, fouille préventive terrestre, datation dendrochronologique. Girardclos, Lambert 1995. Une première construction entre 62 et 78 apr. J.-C., réparée jusqu'en 117. Une deuxième construction entre 118 et 135, réparée à partir de 143, pendant 60 ans au maximum.
35. Pont de Besançon, sur le Doubs, pont mixte ou pont bois avant pont pierre probable? Étude architecturale. Walter, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard.
36. Pont de Pontoux, sur le Doubs, prospection subaquatique, datations radiocarbone. Dumont, Bonnamour, à paraître; Dumont 2009. Les dates <sup>14</sup>C réalisées sur une dizaine d'échantillons donnent des fourchettes chronologiques qui vont de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
37. Pont de la Guyotte, sur la Guyotte, fouille subaquatique, datation dendrochronologique. Bonnamour 2003b. 110-120 apr. J.-C., réparé en 149-150.
38. Ponts de Chalon-sur-Saône, sur la Saône, fouille subaquatique, datation radiocarbone et dendrochronologique. Bonnamour 2000b et 2003a.
- Un premier pont en bois en 14 av. J.-C., un second pont en bois vers 95-98 apr. J.-C., un pont mixte au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
39. Pont de Thyez, sur l'Arve, prospection subaquatique, datation radiocarbone. Serralongue, Marguet 1997. 90-125 apr. J.-C.
40. Pont de Romagnieu, sur le Guiers, étude architecturale. Jospin, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard.
41. Pont romain de Vienne, sur le Rhône, dragage, datation dendrochronologique. Brissaud, Prisset, à paraître dans les Actes du colloque du Pont du Gard; Chapotat 1975. La datation des bois extraits en 1974 couvre une fourchette allant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au début du III<sup>e</sup> s.
42. Pont de la Bièvre, à Aoste. Fouille préventive, une datation dendrochronologique, mais un seul pieu reconnu. Époque augustéenne. Bleu 1998.
43. Pont de Villeneuve-le-Roi, La Surette, sur la Seine. Prospection subaquatique, datation radiocarbone. Bonnin 2010. Fourchette chronologique comprise entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

La répartition des hauts-fonds (appelés également seuils) dans le lit d'une rivière varie en fonction de sa morphologie. Chaque cours d'eau offre ainsi une multitude d'endroits où la traversée peut mettre à profit l'existence d'un haut-fond. Cependant, la prise en compte d'autres paramètres (composition du fond, accessibilité des berges, présence de chemins, etc.) implique que tous les seuils n'ont pas forcément été utilisés par l'homme. De plus, certains ont pu l'être de façon ponctuelle ou pendant des périodes plus ou moins longues, en fonction des facteurs déjà cités auxquels il convient d'ajouter les conditions politiques, économiques et démographiques du moment considéré.

Les hauts-fonds se trouvent aux points de raccordement des sinuosités inverses des méandres, les fosses étant accolées aux rives concaves. Ils ne traversent jamais une rivière perpendiculairement mais obliquement. Les études d'archives, de bathymétries, ainsi que les fouilles subaquatiques attestent ce phénomène et montrent que c'est bien la configuration du seuil naturel qui détermine l'axe de cheminement dans le lit de la rivière. Sur la Saône chalonnaise, large d'environ 250 m, certains gués nécessitaient de parcourir 500 m dans le chenal pour rejoindre l'autre rive.

### État des connaissances

Il est difficile d'imaginer le franchissement à gué d'une rivière à l'époque romaine. En effet, si les mentions – souvent brèves – de traversées de fleuves au moyen des gués sont nombreuses dans la littérature antique, l'iconographie est indigente. La seule figuration disponible provient de la colonne Trajane (ill. 2) : l'armée romaine poursuit des Daces et une troupe traverse un cours d'eau ; l'un des légionnaires est représenté torse nu, de l'eau jusqu'à la taille, portant ses vêtements et ses armes sur son bouclier placé à plat sur sa tête (Depeyrot 2008, scène 23, p. 44).

On pourrait penser que les sources archéologiques sont susceptibles d'apporter de précieuses informations. Cependant, à l'échelle de la France et plus généralement de ce qui constituait l'Empire romain, les sites qui ont livré une documentation fiable sont rares. Les travaux d'aménagement menés dans tous les cours d'eau européens, sans interruption depuis les débuts de l'industrialisation jusqu'à nos jours, ont occasionné la destruction d'une partie de ces sites.

### Archéologie des passages à gué

Sur les berges, plusieurs indices peuvent témoigner de l'existence d'un ancien gué : des toponymes ("Chemin du gué", "La pièce au gué"), la répétition du même toponyme sur les deux berges d'une rivière ("Au port Guillot", "Le Port Guillot"), la convergence d'anciens chemins, la présence de limites communales en vis-à-vis de part et d'autre de la rivière. Cependant, ils apportent rarement la preuve formelle de l'existence d'un passage à gué à une époque déterminée. Pour la période gallo-romaine, la présence de nécropoles, généralement implantées en bordure d'une voie, peut constituer un indice lorsqu'elles sont situées à proximité immédiate d'un cours d'eau. Dans de rares cas, la présence d'un gué a laissé déterminer l'appellation de la ville riveraine. Ainsi, le nom ancien de Limoges, *Augustoritum*, qui signifie "le gué d'Auguste", laisse supposer une relation entre le développement de cette agglomération et la présence d'un passage à gué. Sur l'Yonne, l'agglomération de *Bandritum* (Bonnard/Bassou) témoigne aussi probablement de l'existence d'un ancien gué (Delor 1993). En suivant la trame du réseau viaire romain, il serait de façon logique aisé d'inventorier les points de traversée. Cependant, trop peu d'itinéraires sont connus avec suffisamment de précision pour pouvoir les pointer. On voit pourtant que lorsqu'une étude poussée est réalisée, comme cela a été fait sur la voie romaine Metz-Arlon-Tongres, elle débouche sur l'identification et la localisation d'un certain nombre de lieux de traversée, gués, comme celui sur l'Ourthe entre Flamierge et Wyompont (Corbiau 2008), ou ponts, comme à Amay (Witvrouw, Gava 2008).

Dans la vallée de la Grande Saône (entre Verdun-sur-le-Doubs et Mâcon), une abondante documentation, collectée dès le XIX<sup>e</sup> siècle, a permis de dresser un inventaire des passages à gué en croisant trois types de sources : les archives, les enquêtes ethnologiques et les données archéologiques (suivi de dragages, recherches subaquatiques), qui font défaut pour la majorité des autres cours d'eau (Bonnamour 1990 ; 2000 ; Dumont 2002 ; 2005).

L'analyse des documents des Ponts et Chaussées (service qui a été chargé de rendre la rivière navigable au XIX<sup>e</sup> siècle) a livré une liste de hauts-fonds qui constituent autant de points de passage potentiellement utilisables par l'homme





2. Anonyme, 1862? Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

pour franchir la rivière avant sa canalisation. Les archives militaires, ainsi que des témoignages de riverains, attestent le fonctionnement de ces passages aux époques moderne et contemporaine, avant la mise en eau des barrages (1880). Pour les périodes antérieures, le suivi des dragages, ainsi que l'analyse de la carte archéologique des berges, confirment l'existence d'une activité humaine pérenne aux abords de et sur ces seuils depuis la Protohistoire. Les points de découvertes des objets et l'emplacement des sites de berges concordent en effet avec la localisation des hauts-fonds.

Ce sont les prospections et les fouilles subaquatiques réalisées par L. Bonnamour qui ont apporté les éléments majeurs de compréhension. Pour la période gallo-romaine, la fouille de deux passages à gué aménagés par la pose d'un pavage (gués du Port Guillot et de la Casaque) a permis de prouver deux faits essentiels: d'une part, ce type de structure peut être conservé après deux millénaires d'enfouissement dans un milieu *a*

*priori* soumis à des changements et à une érosion permanente; d'autre part, les investigations menées sous le pavage de ces voies immergées attestent qu'au début de notre ère, trois objets métalliques, une *ascia*, un glaive et une patère en bronze, ont été placés intentionnellement sous les pierres d'un lieu de franchissement, accréditant ainsi les hypothèses émises depuis longtemps sur le caractère sacré des milieux aquatiques et les pratiques rituelles de déposition pouvant être associées aux gués (Bonnamour, Dumont 1996). Cette preuve incontestable, les comptages et analyses des éléments provenant de contextes similaires, nous amènent à considérer qu'une part des objets d'époque romaine découverts sur les gués de la Saône et d'autres cours d'eau pourrait être liée à des rites de traversée. Il n'est pas impossible que l'importance des offrandes ait un rapport avec les risques que représentait le franchissement.

Il est important d'observer qu'en France et de façon plus générale en Europe, les milieux



aquatiques sont envisagés sous l'angle de lieux de dépôts, voir même de sanctuaires, essentiellement aux périodes protohistoriques, et que l'ensemble des ouvrages traitant des croyances et des cultes dans l'Antiquité n'évoque la plupart du temps que les sources, et beaucoup plus rarement les rivières et les passages à gué. De la même façon, les études concernant les itinéraires mis en place à l'époque romaine, à de rares exceptions près, font souvent l'impasse sur les points de traversée alors que les travaux menés sur la Saône ont démontré de quelle façon ils étaient inscrits sur la longue durée dans l'organisation d'un territoire.

## LES PONTS EN BOIS ET MIXTES

### Un inventaire incomplet

L'inventaire des ponts en bois recensés sur le territoire français montre la quasi-absence d'édifices datés des âges du Fer, constat qui est sans aucun doute à mettre en relation avec des problèmes d'ordre taphonomique (mauvaise conservation, profondeur d'enfouissement trop importante, etc.), et avec l'organisation de la recherche (Dumont, Bonnamour à paraître). Pourtant, dans la *Guerre des Gaules*, César en cite à plusieurs reprises, comme par exemple sur la Loire, à Orléans (BG, VII, 11), à Ponts-de-Cé ou Saumur (BG, VIII, 27), ainsi que sur son principal affluent, l'Allier (BG VII, 34 et 35). Pour l'instant, les seuls éléments de datation issus de la Loire et se rapportant au Deuxième âge du Fer proviennent d'Orléans, où un pieu, possible reste d'un pont, a été daté par analyse dendrochronologique de 159 av. J.-C. (Miéjac 2007), et d'Avrilly, où un bois prélevé sur un aménagement de berge a été abattu entre l'automne de l'année 54 av. J.-C. et le printemps de 53 av. J.-C. (datation C. Lavier, voir dans cet ouvrage, Steinmann, Garcia, Dumont). Mis à part six structures identifiées et datées, on ne possède en France aucune autre donnée sur la construction des ponts à une période où l'on sait pourtant que des ouvrages ont existé, comme l'attestent les recherches menées en Suisse occidentale, où sept ponts gaulois ont été dendrodatés entre le VII<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Jud 2007, Pillonel 2007). L'analyse des plans de ces ouvrages montre que les techniques de construction étaient maîtrisées par les Gaulois.

D'après les données acquises sur la mise en place par Rome d'un réseau routier dans toute la Gaule, on pourrait s'attendre à disposer, pour l'époque gallo-

romaine, d'un nombre important de sites de ponts. Or, les ponts en bois ou mixtes connus et datés sont également rares, alors que les recherches menées récemment sur la Loire montrent que de nombreux édifices ont dû être construits durant cette période (Dumont à paraître). Une carte de répartition des ponts en bois et mixtes recense vingt-neuf ponts dont certains éléments ont fait l'objet d'analyses radiocarbone ou dendrochronologique et dont la datation est incontestable. On doit y ajouter des ouvrages dont la datation n'est pas confirmée par ces méthodes mais dont l'existence pendant la période gallo-romaine est rendue certaine ou probable par des découvertes de dragage, des observations architecturales, stratigraphiques, ou par des mentions dans des archives ou sur des cartes anciennes.

Pendant longtemps, l'unique site de référence concernant les ponts mixtes a été celui de Trèves (Cüppers 1969). Au cours de la dernière décennie, la fouille d'une pile du pont de Chalon-sur-Saône a apporté des informations primordiales sur les techniques de construction (Bonnamour 2000b et 2003a), complétées dans une moindre mesure, car leurs vestiges sont très dégradés, par l'étude de six nouveaux ponts sur la Loire et le Doubs (Bonnamour, Dumont à paraître). Par ailleurs, la publication récente du pont d'Amay, sur la Meuse (Belgique), montre que des sites touchés par les destructions liées aux dragages peuvent encore livrer des données inédites et essentielles (entre autres leur datation) pour la connaissance de ces constructions à l'échelle du monde romain.

### Les différents types de ponts

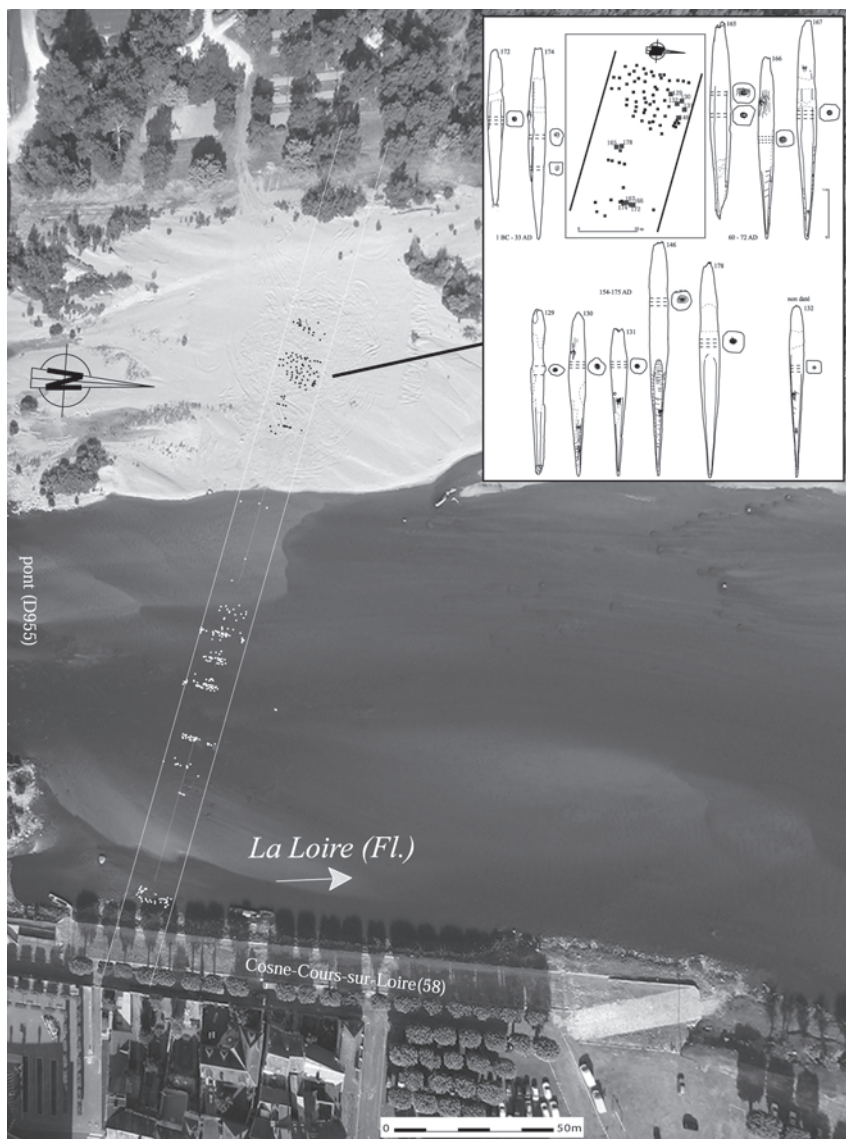
Il ressort des études menées récemment sur un petit nombre de ponts romains en bois et mixtes qu'il a visiblement existé une grande variété de techniques et de méthodes mises en œuvre par les constructeurs. Cet éventail de solutions technologiques, qui est encore en usage à la fin de la période moderne comme nous l'apprend le traité de Gautier (1765), conduit à s'interroger sur la part respective de l'empirisme et du savoir-faire dans l'édification de ces ouvrages. On ne peut évidemment transposer directement les textes modernes à l'Antiquité, mais il est probable que c'est au sein de l'armée romaine que les techniques permettant de construire les ponts en bois ont été formalisées et développées.

### Les ponts en bois

Malgré le faible nombre de plans de ponts en bois datés, il est possible de lister des types de constructions, tout en gardant à l'esprit que de futures découvertes sont susceptibles de remettre en question cet essai. L'essence privilégiée était le chêne, connu dès l'Antiquité pour être imputrescible dans l'eau et très résistant lorsqu'il est exposé à l'air. Dans le traité moderne de Gautier, il est rappelé que lorsque le chêne est destiné à être dehors, on enlève l'aubier, alors qu'on doit le

laisser quand il va rester dans l'eau. Ce principe a visiblement été appliqué à l'époque romaine car les quelques pieux extraits des ponts de la Loire conservaient leur aubier au-dessus de la partie taillée en pointe ; c'est d'ailleurs ce qui en a permis la datation précise.

Il existait des ponts à travée simple constituée d'une seule rangée de pieux, comme par exemple à Candes-Saint-Martin, à la confluence de la Vienne et de la Loire, où un bois qui avait conservé son aubier complet a livré une date d'abattage en 14 av. J.-C. (Dumont *et al.* 2007). À Charrette,



3. Plan des restes du pont romain de Boulleret/Cosne sur la Loire, replacé sur une photographie aérienne, et détail des pieux prélevés pour analyse dendrochronologique. Ce pont a été en partie détruit en 1997, par des travaux d'aménagement du lit du fleuve, rendant impossible la compréhension des détails de sa construction. Cliché P. Moyat, relevé de terrain: A. Dumont, P. Moyat, F. Laudrin.

sur la Guyotte (affluent du Doubs), sur la base d'un plan similaire à celui de Candes, des pieux supplémentaires semblent indiquer des phases de réfection. L'analyse dendrochronologique montre que ce pont a été construit vers 110-120 apr. J.-C. et qu'il a fait l'objet d'une réparation importante en 149-150 (Bonnamour 2003b). À Brognard, sur l'Allan, les travées sont constituées de deux ou trois rangées de pieux (Girardclos, Lambert 1995). Deux ponts sont construits selon un axe différent, permettant la traversée pendant un peu plus d'un siècle: le premier en 62-78 apr. J.-C. (réparé régulièrement jusqu'en 117) et le second en 118-135 apr. J.-C. (réparé à partir de 143, pendant 60 ans au maximum). À Saint-Satur, sur la Loire, le pont en bois, contemporain de celui de Charrette, présente un plan de piles quadrangulaires constituées de trois rangées de pieux et de contreventements amont et aval destinés à contrebalancer les poussées (Dumont, Bonnamour, à paraître). Un dispositif similaire existait probablement à Cosne (Dumont, Bouthier 2009) et sur le pont de l'île Saint-Jacques à Tours (Seigne, Neury 2007).

La présence de pieux en amont des piles a été constatée sur plusieurs sites sans qu'il soit possible d'en identifier la fonction précise. Aux époques médiévale et moderne, des brise-glace formés d'éperons en bois étaient placés dans le chenal afin de protéger les ponts des chocs survenant lors des débâcles. On peut supposer que les constructeurs romains mettaient déjà en œuvre ce système. À Saint-Satur, l'écart entre les piles du pont en bois n'est pas régulier et varie de 16 à 23 mètres. De telles portées pourraient *a priori* surprendre mais dans les traités modernes, on trouve des descriptions de ponts en bois dont les piles sont espacées de plusieurs dizaines de mètres (Gauthey 1843).

Tous les ponts de charpente ont été l'objet de multiples réparations au cours de leur utilisation. Dès qu'ils ne sont plus entretenus, ils sont ruinés et disparaissent très rapidement. Ainsi, à Boulleret/Cosne, la datation de seulement onze pieux du pont a révélé trois phases de construction et/ou de réparation (1 av. J.-C.-33 apr. J.-C. ; 60-72 apr. J.-C. ; 154-175 apr. J.-C.) (ill. 3). On peut le rapprocher du pont du Rondet, localisé sur la Broye, en Suisse : mis en chantier en 7 apr. J.-C., un deuxième ouvrage est réalisé en 31, puis réparé pendant des décennies avant la construction d'un troisième pont en 229. Cet ouvrage a duré plus longtemps que celui de Boulleret/Cosne mais sur ce dernier site, toutes les phases de construction n'ont pas forcément été mises en évidence.

L'absence de superstructures conservées ne permet pas de dire si les ponts romains en bois étaient couverts, comme cela était fréquent aux époques postérieures, en raison de la fragilité du matériau et de son exposition aux conditions atmosphériques.

### ***Un type intermédiaire ?***

#### ***Les ponts à caissons de bois assemblés***

Plusieurs ouvrages correspondent probablement à un type de construction que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, d'un point de vue technique et non chronologique, entre le pont de bois et le pont mixte. Les piles sont constituées de caissons en madriers de bois horizontaux assemblés, maintenus en place par des pieux verticaux, et l'ensemble est rempli de pierres non taillées. À Pontoux, sur le Doubs, de nombreux blocs ainsi que des tuiles visibles au fond de la rivière ont sans doute appartenu au remplissage des caissons, qui sont en partie démantelés. Les dates <sup>14</sup>C réalisées sur une dizaine d'échantillons donnent des fourchettes chronologiques qui vont de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Dumont 2009). L'ouvrage, implanté sur une voie importante reliant Chalon-sur-Saône à Besançon, a certainement connu plusieurs phases de construction et/ou de réparation. L'incertitude liée à l'analyse radiocarbone ne permet cependant pas encore de savoir s'il est antérieur, directement lié ou postérieur à la conquête de la Gaule (mise en place du réseau viaire).

Trois autres ponts romains pourraient appartenir à cette catégorie : celui de Fondettes sur la Loire, près de Tours, où deux phases ont été identifiées, l'une entre 8 av. J.-C. et 12 apr. J.-C. et l'autre entre 125 et 130 apr. J.-C. (Couderc 2001 ; Neury, Seigne 2003), celui de Mayence, construit sur le Rhin en 71 apr. J.-C., et celui de Stepperg, dans le Danube, en Bavière, daté par dendrochronologie des années 145-165 apr. J.-C. (Prell 1997).

Les quelques comparaisons et datations disponibles ne permettent pas de replacer ce mode de construction dans une évolution chronologique linéaire. Cette remarque est renforcée par la découverte en Angleterre, à Hemington, sur la Trent, d'un pont à caissons en bois remplis de pierres et daté du XI<sup>e</sup> siècle. Le pont Saint-Vincent, construit sur la Saône à Lyon en 1637, était muni de piles du même modèle (Gautier 1765). J. Mesqui cite également le pont de la Clapière d'Embrun, mis en projet vers 1639, et dont les piles sont formées de caisses de bois (Mesqui 1986). Ces exemples montrent que

la technique de piles à caissons de bois mise en œuvre à Pontoux, à l'époque gallo-romaine, a perduré jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle ne constitue donc pas un jalon entre le pont entièrement en bois et le pont à piles de pierre maçonnées, mais plutôt une adaptation à la configuration des rivières franchies et aux moyens matériels et humains disponibles. Il était sans doute plus facile de disposer de charpentiers sachant assembler les bois que de tailleurs de pierres. Le bois est également un matériau que l'on trouve sur la majeure partie du territoire, et en abondance dans les régions du nord et de l'est. Les caissons en bois remplis de pierres, dont la forme était calquée sur les piles construites en pierres de taille, formaient un édifice plus résistant qu'un simple pont de charpente tout en nécessitant un investissement moindre.

D'autres ponts, dont on ne possède que des plans incomplets, pourraient également appartenir à cette catégorie d'ouvrages. C'est notamment le cas de Chassenard, sur la Loire, où on dispose d'un plan de pile terminée par un avant-bec triangulaire, et où aucune pierre de taille n'a été découverte dans le chenal (voir dans ce même ouvrage, Steinmann, Garcia, Dumont). Le degré d'érosion de ce site est trop avancé pour avoir permis la conservation d'éléments de bois horizontaux mais, si des pierres taillées avaient été employées, une partie d'entre elles seraient encore forcément visibles dans le lit du fleuve, comme c'est le cas par exemple à Saint-Satur. On peut donc se demander si un de ses états de construction ne consistait pas en des caisses de bois remplies de blocailles et de remblai. Par rapport à un assemblage charpenté, les caissons offraient sans doute une meilleure résistance au courant de la Loire, qui soumettait les ponts de bois à de très fortes contraintes.

### ***Les ponts mixtes***

Le pont que l'on cite généralement pour définir un ouvrage mixte est celui de Trèves, sur la Moselle (Allemagne), dont la publication précoce fait toujours référence (Cüppers 1969). Un pont mixte est constitué de piles en pierres de taille supportant un tablier en bois. La proposition de restitution a été formulée à Trèves sur la base de l'existence d'une console longitudinale présente sur les deux côtés des piles, dont l'élévation était conservée sur 12 m. Le tablier en bois reposait sur des étais qui prenaient appui sur la console. À Chalon-sur-Saône et à Saint-Satur, ponts mixtes récemment étudiés, il ne subsiste aucun élément témoignant de façon

certaine de l'existence d'un dispositif similaire (Bonnamour 2000; Dumont, Bouthier 2004; 2005). Cependant, l'écartement et les dimensions des piles rendent l'existence d'un tablier en bois plus probable que celle d'arches en pierre.

Le pont de Trèves est posé directement sur un seuil rocheux, choix technique judicieux puisque cet ouvrage est encore en usage. Les ponts de Chalon et de Saint-Satur sont fondés sur des pieux en chêne. À Trèves, les fondations ont été construites à l'intérieur de doubles batardeaux en bois, étanchéifiés par un remplissage d'argile imperméable fortement damée. À Chalon, un dispositif complexe a permis la mise en place d'un caisson étanche en bois assemblés. À Saint-Satur, l'érosion du site ne permet malheureusement pas de connaître la technique employée.

Le grès a été privilégié sur la Loire et sur la Saône alors que sur la Moselle, les piles 1 et 6 sont en calcaire, les piles 2, 5, 7 ainsi que la tête de pont ouest sont en basalte, et les piles 8, 9 ainsi que la tête de pont est sont en grès. Cette variété montre la grande capacité d'adaptation des constructeurs aux matériaux disponibles, et nous incite à rester prudents quant à la composition de l'ensemble des piles de Saint-Satur et de Chalon, où dans un cas on ne dispose plus que de blocs épars dans le chenal, et dans l'autre, de l'étude d'une seule pile.

D'un point de vue chronologique, peu d'édifices sont datés, ce qui limite les comparaisons. La construction du pont mixte de Saint-Satur, estimée à 160-170 (date dendrochronologique sur aubier incomplet), est un peu postérieure à l'édification du pont à piles en pierre posé sur le rocher dans le lit de la Moselle à Trèves (144 apr. J.-C.). Le pont de Chalon n'a pu être daté par la dendrochronologie, mais les monnaies et les céramiques trouvées en fouille indiquent une construction située aux environs de 220-230.

### ***Gués et ponts : évolution et adaptation des moyens de franchissement***

Sur la Saône à Chalon, dans la Moselle à Trèves et dans la Meuse à Amay, un gué existait à proximité immédiate du pont romain, qui a probablement été construit dès la mise en place de l'itinéraire à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Witvrouw, Gava 2008). Les gués sont des seuils naturels, points de forte résistance du fond des rivières. Ils s'étendent souvent sur plusieurs centaines de mètres et il apparaît logique que les constructeurs de ponts romains aient choisi ces points durs pour asseoir leurs édifices et leur



assurer une longévité maximale. Tous les traités modernes de construction de ponts soulignent qu'il faut en premier lieu privilégier les conditions naturelles du cours d'eau et ensuite adapter la route à l'emplacement du pont.

Les ponts de Saint-Satur et de Chalon ont succédé à un pont en bois, construit en 14 av. J.-C. puis au début du 1<sup>er</sup> siècle à Chalon, et en 110-120 apr. J.-C. à Saint-Satur. On retrouve cette succession à Trèves, où on construit un premier pont en bois en 17 av. J.-C., puis un pont à piles en pierre sur pilotis de bois en 71 apr. J.-C. et enfin un pont à piles en pierre posé sur le rocher, qui est toujours utilisé (Cüppers 1983). Dans tous les cas, cette évolution du pont en bois au pont mixte est probablement liée à la volonté de pérenniser un passage important par la construction d'un pont plus résistant. Gauthey (1843) explique que la destruction d'un pont intervient toujours avec la ruine des palées et non des arches, et conseille, toutes les fois que cela est possible, de construire des piles de maçonnerie. Les ingénieurs romains devaient savoir que les piles en pierre étaient plus résistantes, et on peut penser que ces structures correspondaient à la volonté de développer ou de renforcer un itinéraire en disposant d'un pont plus large. La longueur des piles, qui détermine la largeur

du tablier, était de 9 m à Saint-Satur et à Chalon-sur-Saône, et de 20 m à Trèves. Cet accroissement des dimensions n'est pas uniquement observé sur les ponts à piles en pierre; en effet, le pont en bois du Rondet, sur la Broye (Suisse), a été élargi d'une piste à deux pistes en 31, sous le règne de Tibère. Il a desservi une importante route militaire pendant plus de 100 ans (Schwab 2000).

On ne peut déduire des rares exemples connus que les ponts entièrement construits en bois sont systématiquement plus anciens que les ponts intégrant de la pierre. En effet, des ouvrages en bois sont construits pendant tout le Moyen Âge et perdurent jusqu'à l'époque moderne. À titre d'exemple, un projet de pont entièrement en charpente reposant sur des palées de trois files de pieux est proposé à Moulins en 1712 (Mesqui 1986, p. 235).

On peut également s'interroger sur la part d'ostentation et le souci d'illustration d'une puissance politique dont pouvait témoigner un édifice à piles en pierres. Cüppers concluait son étude du pont de Trèves en rappelant que, « *par ses proportions, le pont romain reste sous les rapports art et esthétique une œuvre parfaitement réussie, dépassant le pur point de vue utilitaire* » (1969, p. 219).

## BIBLIOGRAPHIE

**Anonyme 1907** : ANONYME — *Livre de l'officier*, École du Génie, École de ponts, instruction pratique. Paris : Imprimerie Nationale, 1907.

**Aubourg et al. 2007** : AUBOURG (V.), GRAPPY (T.), JOSSET (D.). — Franchissement de la Loire à Blois. In : **Saulce, Serna 2007** : SAULCE (A. de), SERNA (V.). — *Archéologies en Loire. Actualité de la recherche dans les régions Centre et Pays-de-la-Loire*. Cordemais, Éd. Estuarium, *Æstuarium*, 12, 2007 (Collection Fleuves et archéologie), p. 165-181.

**Baigl 2004** : BAIGL (J.-P.). — *Saintes, place Bassompierre (Charente-Maritime)*. Rapport de diagnostic déposé au SRA de Poitou-Charentes, 2004, 21 p.

**Bayard 2007** : BAYARD (D.). — Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après Amiens romain. In : HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du nord de la Gaule, vingt ans de recherches nouvelles*, actes du XXV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164. Revue du Nord, hors-série, collection Art et Archéologie 10, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, p. 11-42.

**Bleu 1998** : BLEU (S.). — Aoste, pont de la Bièvre. *Bilan Scientifique Régional Rhône-Alpes*, 1998, p. 100.

**Bonnamour 1990** : BONNAMOUR (L.). — *La Saône, axe de communication privilégiée, les gués de la Saône. Val de Saône au fil de l'eau, au fil du temps de Mâcon à Lyon : l'empreinte d'un fleuve sur sa région*. Catalogue d'exposition, Châtillon-sur-Chalaronne, 1990, p. 31-33.

**Bonnamour 2000a** : BONNAMOUR (L.). — *Archéologie de la Saône, 150 ans de recherches. Le fleuve gardien de la mémoire*. Catalogue 1 de l'exposition La Saône, 150 ans d'archéologie. Paris : Co-éditions Errance/Ville de Chalon-sur-Saône, 2000.

**Bonnamour 2000b** : BONNAMOUR (L.). — Les ponts romains de Chalon-sur-Saône. *Gallia*, 57, 2000, p. 273-306.

**Bonnamour 2003a** : BONNAMOUR (L.). — *Un pont, des ponts : franchir la Saône à Chalon*. Exposition du 5 avril au 15 juin 2003. Chalon-sur-Saône : Musée Denon, 2003.

**Bonnamour 2003b** : BONNAMOUR (L.). — Un pont romain sur la Guyotte à Charrette (Saône-et-Loire). In : *La Bresse, les Bresses, tome II, Ain, Jura, Saône-et-Loire. De la Préhistoire à nos jours*. 2003, p. 47-52.

**Bonnamour, Dumont 1996** : BONNAMOUR (L.), DUMONT (A.). — Les armes romaines de la Saône : état

des découvertes et données récentes de fouilles. *Journal of roman military equipment studies*, 5. Actes du IX<sup>e</sup> ROMEC, Leiden 1994. Oxford: Oxbow Books, 1996, p. 141-154.

**Bonnamour, Dumont à paraître**: BONNAMOUR (L.), DUMONT (A.). — Les passages à gué: nouvelles perspectives de recherche. Le gué envisagé comme site culturel. In: BARRUOL (G.) dir. — *Les ponts routiers en Gaule*. Actes du colloque, Pont du Gard, octobre 2008. À paraître (Suppl. à la Revue archéologique de Narbonnaise).

**Bonnin 2007**: BONNIN (P.). — Seine-et-Marne, Essonne, La Seine. *Bilan scientifique du DRASSM 2005*, ministère de la Culture, 2007, p. 129-131.

**Bonnin 2010**: BONNIN (P.). — *Rapport de prospection inventaire archéologique subaquatique, année 2009*. Groupe de Recherches Archéologiques subaquatiques. Rapport déposé au SRA d'Île-de-France, mai 2010.

**Bostyn et al. 1999**: BOSTYN (F.), DESCHODT (L.), DUMONT (A.), KARST (N.), MAILLOT (J.-F.), PONT-TRICOIRE (C.), ROBERT (S.). — *Projet d'aménagement "Oise Aval". Étude documentaire du potentiel archéologique*, 5 vol. Afan, Voies Navigables de France. SRA Picardie; Île-de-France; DRASSM, mars 1999.

**Chapotat 1975**: CHAPOTAT (G.). — Antiquités viennoises en bois et en métal trouvées dans le lit du Rhône. *Association régionale pour le développement des recherches de paléontologie et de préhistoire*, Lyon, 1975, p. 21-26.

**Corbiau 2008**: CORBIAU (M.-H.). — La voie romaine Metz-Arlon-Tongres, itinéraire, équipement et chronologie. In: **Witvrouw, Gava 2008**, p. 17-44.

**Couderc 2001**: COUDERC (J.-M.). — Un pont antique sur la Loire en aval de Tours. In: *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines*. Limoges: université de Limoges, 2001, p. 55-71 (Caesarodunum; 33-34).

**Cüppers 1969**: CÜPPERS (H.). — *Die Trierer Römerbrücken*. Mainz: Philipp von Zabern, 1969.

**Cüppers 1983**: CÜPPERS (H.). — Le pont romain. In: *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*. Catalogue d'exposition, Paris, Musée du Luxembourg, 1983. Mayence: Philipp von Zabern, 1983, p. 290-291.

**Delor 1993**: DELOR (J.-P.). — *Au long des voies romaines de l'Yonne*. Auxerre: Musées d'Auxerre, 1993.

**Depeyrot 2008**: DEPEYROT (G.). — *Légions romaines en campagne. La colonne Trajane*. Paris: Errance, 2008.

**Deyber 1978**: DEYBER (A.). — Le pont celtique d'Étival-Clairefontaine (Vosges). *RAE*, 29, 1-2, 1978, p. 105-116.

**Deyber 1980**: DEYBER (A.). — Du nouveau à propos du pont celtique d'Étival-Clairefontaine (Vosges). *RAE*, 31, 1980, p. 57-59.

**Dumont 2002**: DUMONT (A.). — *Les passages à gué de la Grande Saône. Approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*. Dijon: RAE, 2002 (Revue Archéologique de l'Est [RAE], supplément; 17).

**Dumont 2005**: DUMONT (A.). — Les gués de la Grande Saône en aval de Verdun-sur-le-Doubs. In: BONNAMOUR (L.), GOURILLON (L.) dir. — *La Saône dans l'histoire du Verdunois. Trois Rivières*, 64, 2005, p. 17-24.

**Dumont et al. 2007**: DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), LEMAÎTRE (S.), LAVIER (C.). — Un pont et un aménagement de berge gallo-romains découverts dans le lit de la Vienne, à la confluence avec la Loire (commune de Candes-Saint-Martin). In: SAULCE (A. de), SERNA (V.), GALLICÉ (A.) dir. — *Archéologies en Loire*, 2007, p. 183-206 (Aestuarium, Collection Fleuves et archéologie. Estuarium).

**Dumont 2008**: DUMONT (A.). — Les ponts romains de Saint-Satur (Cher). *La Loire et ses terroirs*, 67, décembre 2008, p. 70-71.

**Dumont 2009**: DUMONT (A.). — Les vestiges du pont gallo-romain de Pontoux. *Trois Rivières*, 72, 2009, p. 2-7.

**Dumont 2010**: DUMONT (A.). — Franchir les fleuves: le pont, point de passage obligé. L'exemple de la Loire à l'époque gallo-romaine. In: LE BIHAN (J.-P.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Routes du monde et passages obligés*. Actes du colloque international, Ouessant, 27-28 septembre 2007. Quimper: Centre de recherche archéologique du Finistère, 2010, p. 193-221.

**Dumont, Lavier 2010**: DUMONT (A.), LAVIER (C.). — La Loire livre de nouveaux témoignages d'occupation de ses rives entre Avrilly (Allier) et Vindecy (Saône-et-Loire). *La Loire et ses terroirs*, 73, décembre 2010, p. 62-66.

**Dumont, Bonnamour, à paraître**: DUMONT (A.), BONNAMOUR (L.). — Du pont de bois au pont de pierre. In: BARRUOL (G.) dir. — *Les ponts routiers en Gaule*. Actes du colloque, Pont du Gard, octobre 2008. À paraître (Suppl. à la Revue archéologique de Narbonnaise).

**Dumont, Bouthier 2004**: DUMONT (A.), BOUTHIER (A.). — Des vestiges bien préservés dans le lit de la Loire: les ponts antiques de Saint-Satur. *Dossiers d'Archéologie*, 299, décembre 2004, p. 13.

**Dumont, Bouthier 2005**: DUMONT (A.), BOUTHIER (A.). — Franchir la Loire à l'époque gallo-romaine: les ponts de Saint-Satur (Cher). *La Loire et ses terroirs*, 54, septembre 2005, p. 32-36.

**Dumont, Bouthier 2009**: DUMONT (A.), BOUTHIER (A.). — Le pont gallo-romain entre Boulleret (Cher) et Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre). *La Loire et ses terroirs*, 68, printemps 2009, p. 58-61.

**Gauthey 1843**: GAUTHEY (E.). — *Traité de la construction des ponts*. Liège: imprimerie J. Ledoux, 1843, tome 1, 335 p., tome 2, 236 p (3<sup>e</sup> édition corrigée et augmentée).

**Gautier 1765**: GAUTIER — *Traité des ponts*. Paris: chez la Veuve Duchesne, libraire, 436 p (4<sup>e</sup> édition).

**Gemehl 2004**: GEMEHL (D.). — Découverte d'un faubourg d'Amiens. Le site de la ZAC Cathédrale-université. In: BAYARD (D.), MAHÉO (N.) dir. — *La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Catalogue d'exposition. Amiens: Musée de Picardie, 2004, p. 131-135.



**Girardclos, Lambert 1995** : GIRARDCLOS (O.), LAMBERT (G.). — Les ponts romains en bois de Brognard (Doubs) : apport de la dendrochronologie. *Éclats d'histoire, 25 000 ans d'héritages, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*. Besançon : Éditions Cêtre, 1995, p. 263-264.

**Grandjean 1991** : GRANDJEAN (P.). — *Naintré, le Gué des Berthons*. Rapport d'opération déposé au SRA de Poitou-Charentes, 1991, non paginé.

**Guyon 2002** : GUYON (M.). — *Bandritum*, son pont et son chaland antique retrouvés dans l'Yonne. Résultat des recherches menées pendant les années 1990 et 1993 entre les communes de Bonnard et de Bassou. *Cahiers d'archéologie subaquatique*, 14, 2002, p. 41-56.

**Hatt 1952** : HATT (J.-J.). — Découverte des vestiges d'un pont romain en maçonnerie dans l'ancien lit du Rhin, à Kembs (Haut-Rhin). *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire Alsaciens*, 132, 1952, p. 83-87.

**Hatt 1958** : HATT (J.-J.). — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg. *Gallia*, 16, 1, p. 322-342.

**Jud 2007** : JUD (P.). — Keltische Brücken - Verkannte monumente. *La Tène. La recherche, les questions, les réponses*. Bienne : Musée Schwab, 2007, p. 78-85.

**Lalle, Corrocher 1993** : LALLE (P.), CORROCHER (J.). — Étude des vestiges d'un pont romain sur l'Allier à Varennes-sur-Allier et essai d'inventaire des ponts antiques du département de l'Allier. *SITES*, 45, 1993, p. 15-22.

**Leroux 2002** : LEROUX (G.). — Le franchissement de la Seiche par la voie antique Rennes (*Condate*) - Angers (*Juliomagus*). Fouille, datation et typologie du pont-long de la basse chaussée à Visseiche (Ille-et-Vilaine). *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, 2002, p. 129-170.

**Mary 1992** : MARY (L.). — Navales pontes : logistique et symbolique chez Ammien Marcellin. In : HOLTZ (L.), FREDOUILLE (J.-C.) dir. — *De Tertullien aux Mozarabes*, tome 1. Mélanges offerts à J. Fontaine. Paris : Institut d'Études Augustiniennes, p. 595-612 (Collection des études augustiniennes, série Antiquité ; 132).

**Maurin 1998** : MAURIN (L.). — *3000 ans sous les eaux. Vingt ans de fouilles archéologiques dans le lac de Sanguinet*. Paris : Gaïa Éditions, 1998, 122 p.

**Maurin, Thauré 1994** : MAURIN (L.), THAURÉ (M.). — *Saintes antique*. Paris : ministère de la Culture et de la Francophonie ; Imprimerie Nationale Éditions, 1994, 107 p. (Guides Archéologiques de la France).

**Mesqui 1986** : MESQUI (J.). — *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*. Paris : Picard, 1986 (Grands manuels Picard).

**Miéjac 2007** : MIÉJAC (E.). — La Loire à Orléans, recherche archéologique : ponts, mottes et duits. In : SAULCE (A. de), SERNA (V.), GALLICÉ (A.) dir. — *Archéologies en Loire*, 2007, p. 183-206 (Aestuaria, Collection Fleuves et archéologie. Estuarium).

**Neury, Seigne 2003** : NEURY (P.), SEIGNE (J.). — Le pont antique de Fondettes (Indre-et-Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 42, 2003, p. 235-244.

**Ollivier 1991** : OLLIVIER (A.). — *Le Gué des Berthons, commune de Naintré*. Rapport d'opération déposé au SRA de Poitou-Charentes, 1991, non paginé.

**Pillonel 2007** : PILLONEL (D.). — Construction des ponts celtiques et gallo-romains, *La Tène. La recherche, les questions, les réponses*. Bienne : Musée Schwab, 2007, p. 86-96.

**Prell 1997** : PRELL (M.). — Die römische Donaubrücke bei Stepperg. *Neuburger Kollektaneenblatt*, 145, 1997, p. 6-80.

**Robert 2002** : ROBERT (S.). — Pour une relecture de la ville historique, l'exemple de Pontoise. In : GROULT (C.) dir. — *Art et paysage ou la ville au quotidien*. Enghien-les-Bains : Éditions In situ, 2002, p. 44-64.

**Rohmer 1996** : ROHMER (P.). — Benfeld, ill. *Bilan Scientifique Régional Alsace*, 1996, p. 17.

**Schwab 2000** : SCHWAB (H.). — Ponts et ports celtiques et romains de la Broye et de la Thielle (Suisse). In : BONNAMOUR (L.) dir. — *Archéologie des fleuves et des rivières*. Paris : Errance, 2000, p. 216-220.

**Seigne, Neury, 2007** : SEIGNE (J.), NEURY (P.). — Les ponts antiques sur la Loire. In : GALINIÉ (H.) dir. — *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*. Tours : RAC, 2007, p. 232-238 (Revue d'Archéologie du Centre [RAC], supplément ; 30).

**Serralongue, Marguet 1997** : SERRALONGUE (J.), MARGUET (A.). — Arrondissement de Bonneville, périodes romaine et moderne. Thyez et Marnaz, lit et rive gauche de l'Arve. *La Revue Savoisiennne*. Annecy : Académie Florimontane, 1997, p. 38-43.

**Troubat 2007** : TROUBAT (O.). — *Relevé d'un pont de bois antique dans le lit de l'Allier à Vichy et Bellerive*. Rapport déposé au SRA d'Auvergne, 2007, non paginé.

**Witvrouw, Gava 2008** : WITVROUW (J.), GAVA (G.) dir. — *Le pont romain d'Amay et le franchissement de la Meuse à Amay*. Amay, 2008, p. 17-44 (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz ; 29).



---

# Deux aménagements antiques replacés dans la dynamique de la Loire au cours des deux derniers millénaires

## Implications de l'évolution récente du fleuve pour les aménagements anciens

---

RONAN STEINMANN, JEAN-PIERRE GARCIA, ANNIE DUMONT  
AVEC LA COLLABORATION DE CATHERINE LAVIER

### INTRODUCTION

Les cours d'eau, par leur dynamique naturelle, forment des obstacles complexes qu'il convient de comprendre pour en maîtriser le franchissement. En effet le tracé des cours d'eau est loin d'être stable au cours du temps. La lithologie sous-jacente, la géodynamique, le climat et ses variations, l'impact des activités anthropiques (digues, barrages, déforestation), sont des facteurs qui, à différentes échelles de temps, ont un impact important sur le fleuve, le faisant évoluer en permanence. Le lit du fleuve répond donc ainsi aux forçages en s'élargissant, en migrant, en créant de nouveaux bras par exemple. Les *scenarii* d'évolution sont très variés mais la morphologie d'un fleuve à une époque donnée peut être reconstituée par une approche multidisciplinaire, favorisant la compréhension du milieu dans lequel un groupe humain a utilisé et contrôlé le cours d'eau.

La dynamique de la Loire a profondément évolué durant les deux derniers siècles. Le style même du fleuve s'est modifié, le chenal actif s'est déplacé, le tout sous la pression conjointe des actions anthropiques et surtout des variations du climat. Ces changements morphologiques à l'échelle centennale, décennale et annuelle existaient également à l'époque romaine, où le climat était sujet à de nombreuses oscillations de faible amplitude (*e.g.* Dubar 2006). Pour cette période, les prospections subaquatiques menées dans le lit mineur de la Loire depuis 2003 ont permis la découverte de cinq nouveaux ponts

(Candes-Saint-Martin, Saint-Satur, Cosne-Cours-sur-Loire, Chassenard) et d'un sixième pont probable (Avrilly), datés de l'époque romaine, ce qui représente un ajout notable au corpus déjà connu pour ce fleuve (Dumont, à paraître). Cette contribution concerne plus particulièrement deux sites localisés dans le chenal actuel de la Loire en amont de Digoïn (ill. 1) : Chassenard, où ont été retrouvés les restes de fondations de différents états de ponts, et Avrilly, où les vestiges très érodés d'un possible pont se trouvent à proximité d'un aménagement de berge. Grâce aux documents cartographiques disponibles, il est possible de reconstituer précisément la morphologie de la Loire sur les deux derniers siècles.

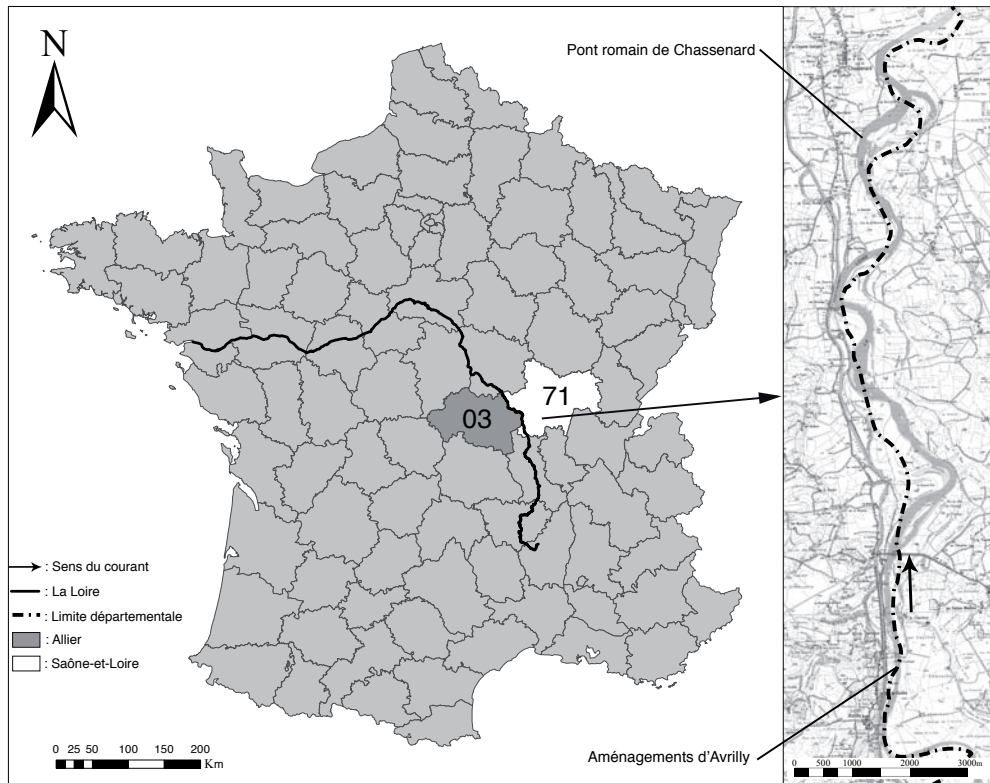
Cette étude propose, dans l'état actuel de nos recherches, une réflexion sur les stratégies romaines d'implantation du réseau viaire sur un obstacle, le fleuve Loire, par nature difficile à aménager.

### LES AMÉNAGEMENTS ANTIQUES ET LA DYNAMIQUE RÉCENTE DE LA LOIRE

#### Les deux sites de la zone d'étude

##### *Avrilly*

Le site d'Avrilly est caractérisé par la présence, dans le chenal actuel de la Loire, de 93 pieux en chêne. Dix datations radiocarbone ont livré des fourchettes allant du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le plan d'ensemble de ces bois (ill. 2) est difficile à interpréter car il apparaît évident que

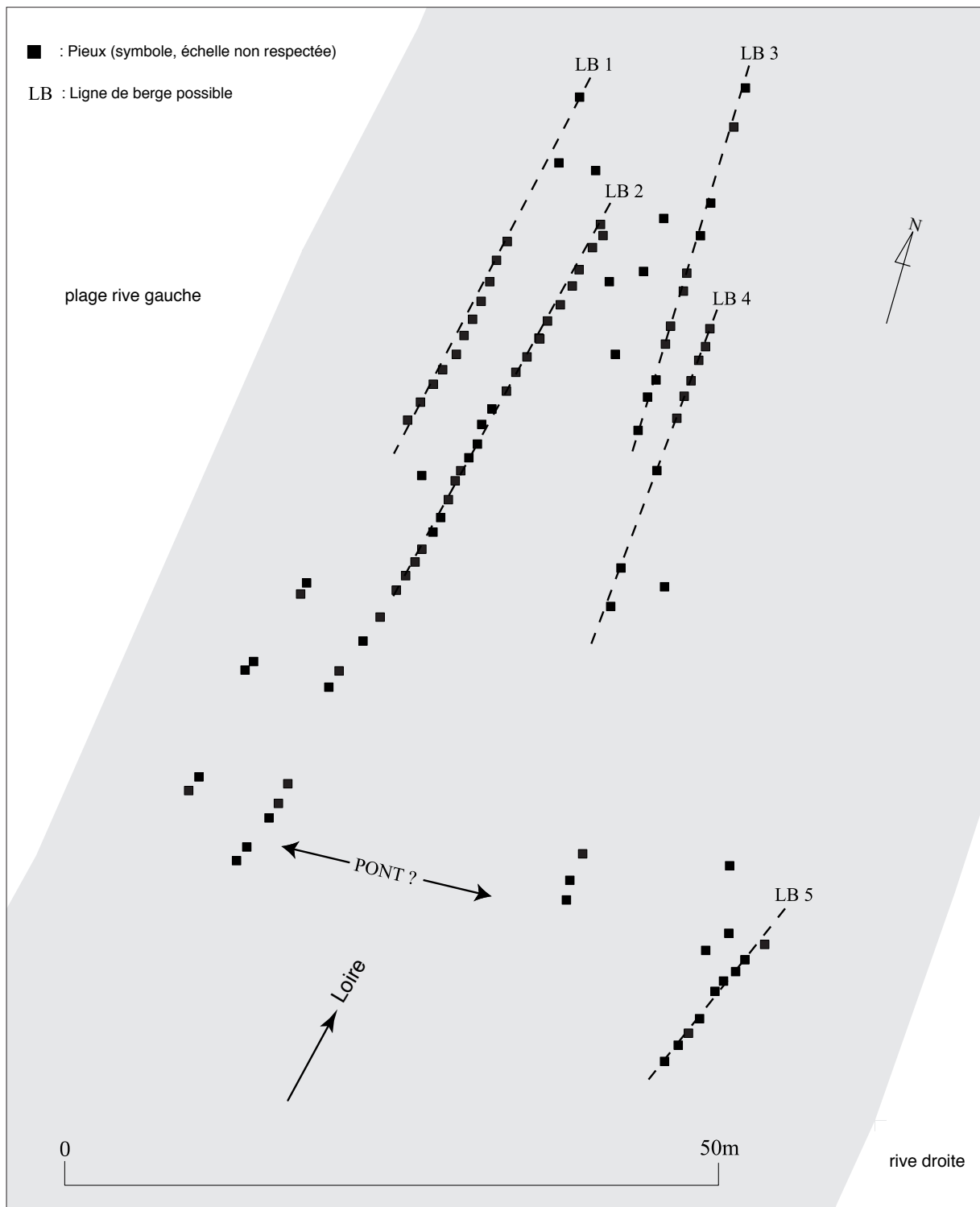


1. Localisation de la zone d'étude.

plusieurs pieux ont déjà été totalement détruits par l'érosion et que d'autres, en certaines parties du chenal, sont recouverts par les dépôts de sable et de gravier charriés par le fleuve. L'étude conjointe du plan et des datations  $^{14}\text{C}$  permettait, dans un premier temps, de proposer l'hypothèse de la construction de plusieurs aménagements de berge qui auraient suivi l'évolution du tracé de la Loire vers l'est depuis le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cette hypothèse restait à valider par un programme de datations dendrochronologiques. En 2008, quarante échantillons ont été prélevés pour analyse dendrochronologique. L'étude, réalisée par Catherine Lavier (C2RMF, Paris), a livré les résultats suivants : les lignes de berges LB1 et LB2 ont été mises en place au cours de l'année 53 av. J.-C. : trois bois à aubier complet indiquent une coupe entre l'automne de l'année 54 av. J.-C. et le printemps 53 av. J.-C. Plusieurs bois à aubier incomplet, issus de la ligne LB4, ont été coupés dans les années 40/30 av. J.-C. Aucune proposition de date précise de coupe n'est possible pour les autres bois qui

sont sans aubier. Leurs *termini* sont *post quem* et on ne connaît pas leur degré d'érosion. On peut seulement affirmer qu'ils ont été coupés à partir des années 50 av. J.-C.

La fonction de cette structure peut être double : protection des berges contre l'érosion et quai permettant aux bateaux d'accoster. Les bois qui se trouvent le plus en amont pourraient correspondre aux vestiges d'un pont à travées simples du même type que celui qui a été découvert à Candes-Saint-Martin (Dumont *et al.* 2007). Le décalage entre les fourchettes chronologiques livrées par les dates radiocarbone et le résultat de l'étude dendrochronologique s'explique en partie par le fait que les échantillons prélevés pour les datations  $^{14}\text{C}$  proviennent des cônes d'érosions des pieux, et sont situés plus près du cœur de l'arbre que des derniers cernes de croissance. Il met en évidence la principale difficulté d'étude de ce type de site, dont le degré d'érosion et la localisation immergée limitent souvent l'analyse (Dumont, Bonnamour à paraître).



2. Plan des vestiges découverts à Avrilly (Allier). D'après l'étude dendrochronologique réalisée par C. Lavier (C2RMF), Les lignes LB 1 et LB 2 ont été mises en place en 53 av. J.-C., et la ligne LB 4 dans les années 40/30 av. J.-C. Le site est très érodé, ce qui en limite l'interprétation. Relevé de terrain et DAO: A. Dumont, F. Laudrin, P. Moyat.

## **Chassenard**

À Chassenard, 145 pieux en chêne sont répartis en quatre groupes correspondant à des piles, et une analyse plus fine du plan (ill. 3) laisse penser que plusieurs états de ponts ont pu exister. Cinq pieux ont été échantillonnés pour analyse radiocarbone. Trois se calent dans une fourchette chronologique comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ; un autre livre une fourchette plus tardive (début II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup>) et le dernier est plus précoce (milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - début I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) Ce bois appartient à un des deux groupes de pieux qui semblent former les piles d'un autre pont. Ces premières dates confirment ce qui était déjà déductible de l'observation du plan de répartition des vestiges : au moins deux ponts ont probablement été construits dans la période gallo-romaine à Chassenard. Une quarantaine d'échantillons ont ensuite été prélevés pour analyse dendrochronologique (étude réalisée par Catherine Lavier, C2RMF, Paris). Sur la quarantaine de bois examinés, très peu ont pu être synchronisés : malgré leur diamètre important, ils ne possédaient pas plus d'une cinquantaine de cernes et étaient parfois très noueux, rendant alors impossible la lecture des cernes. Ces caractéristiques sont liées au milieu dans lequel ces arbres se sont développés. De plus, un seul aubier avéré était présent, mais incomplet. Ces difficultés n'ont pas permis d'obtenir les dates d'abattage précises des arbres ; cependant, l'ensemble s'étale entre les années 2 av. J.-C. et 137 apr. J.-C. Une phase de coupe particulière a pu être déterminée pour le seul bois possédant un peu d'aubier, pour lequel on peut proposer un abattage entre l'année 26 et les années 40 apr. J.-C.

Malgré les questions qui restent en suspens, cette découverte complète la carte archéologique de la commune de Chassenard, déjà riche en mentions d'occupations de l'époque gallo-romaine. Le site répertorié le plus proche des ponts se trouve sous la ferme de Cée, établie sur une butte dominant de plusieurs mètres le lit majeur et mineur de la Loire, et dont la situation topographique en fait un point d'observation (et de contrôle ?) idéal pour surveiller le franchissement du fleuve et la voie qui permettait d'y accéder. La découverte la plus célèbre, effectuée au XIX<sup>e</sup> siècle au lieu-dit "Chavanne", est celle de la tombe d'un sous-officier de l'armée romaine, au service de l'empereur Tibère et mort vers 40 de notre ère, pendant le règne de Caligula (Beck, Chew 1991). La présence d'un pont en ce lieu constitue un élément

supplémentaire pour donner à Chassenard une certaine importance dans le paysage de la Gaule romanisée du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Ces deux sites attestent de manière incontestable que la Loire circulait, au moins entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et dans ce secteur, au même emplacement qu'actuellement. Or, comme nous allons le voir, le fleuve Loire peut migrer et changer de façon importante sur une durée, les deux derniers siècles, bien plus courte que les deux mille années nous séparant du début de la période gallo-romaine.

## **L'évolution du tracé de 1828 à 2004**

### **Méthode**

L'évolution du tracé du fleuve a été mise en évidence grâce à l'utilisation de différents documents cartographiques se succédant au cours du temps. Ces pièces (cartes, photos aériennes, image satellitaire) ont tout d'abord été numérisées puis redressées et placées le plus précisément possible dans un repère commun de coordonnées mondiales. Le chenal a ensuite été dessiné pour chaque étape, de façon à obtenir, dans le même repère, une série de calques superposables représentant la morphologie précise du chenal au moment de la création du document.

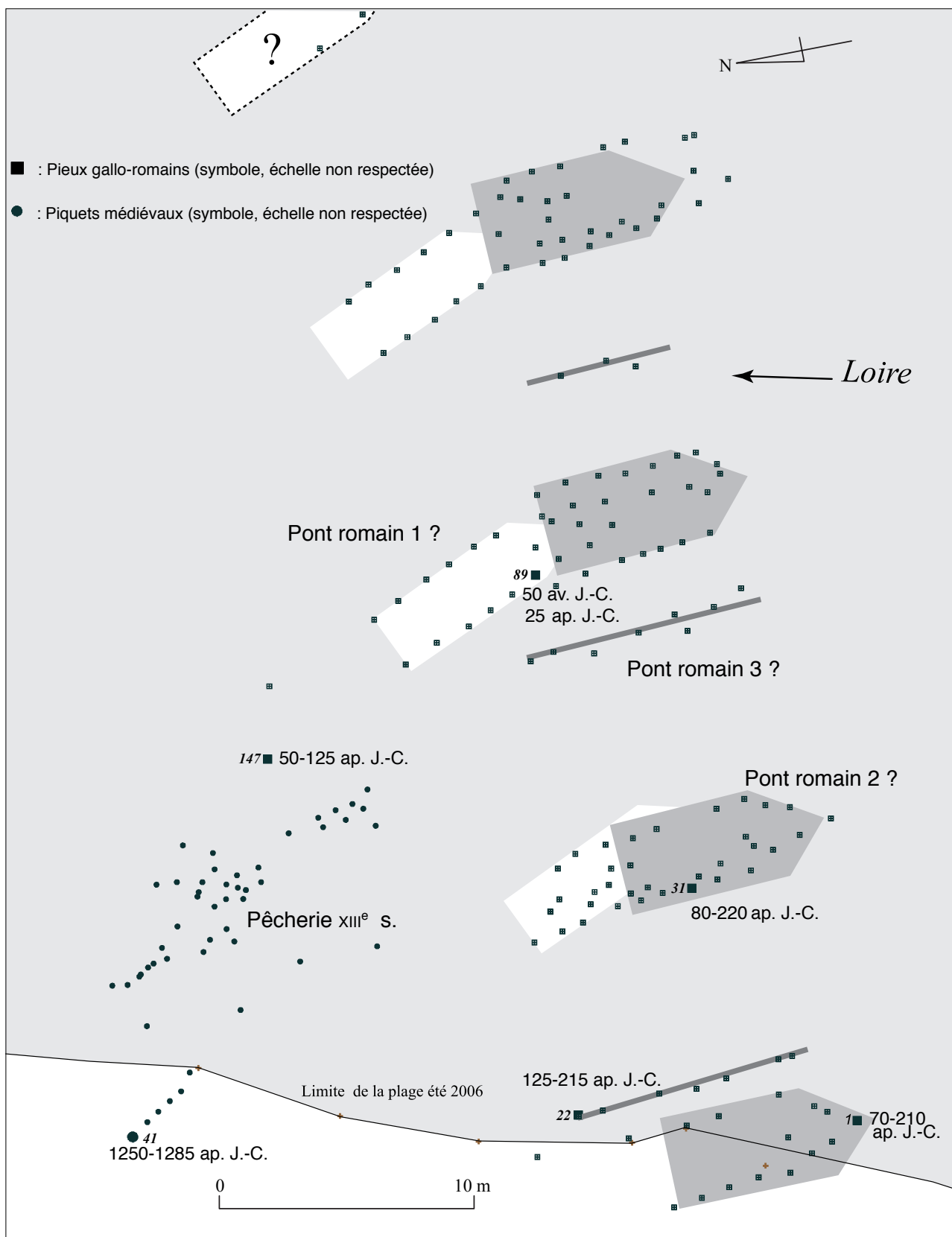
Grâce à ces données, on peut quantifier le déplacement des méandres du fleuve Loire et expliquer les éventuels changements observés dans la morphologie du lit mineur.

Sources utilisées :

- Cadastre napoléonien levé dans la zone, de 1828 à 1840 selon les communes.
- Carte d'État-Major levée par l'armée en 1850.
- Photo aérienne IGN, campagne de 1954.
- Photo aérienne IGN, campagne de 1967.
- Photo aérienne IGN, campagne de 1986.
- Photo aérienne IGN, campagne de 2002.
- Image satellite Google Earth® prise en 2004.

### **Limites**

Le principal biais lorsqu'on dessine un cours d'eau d'après des photos prises à diverses périodes de l'année est l'imprécision du tracé du lit mineur due aux variations naturelles de l'hydrodynamisme. Pour les cartes, anciennes comme actuelles, le biais réside dans le fait qu'elles n'ont pas forcément été conçues pour représenter fidèlement le cours



3. Plan des vestiges découverts à Chassenard et proposition de restitution d'après l'analyse du plan et des dates <sup>14</sup>C. L'érosion du site et l'impossibilité de dater les bois plus précisément ne permettent pas de vérifier ces hypothèses. Relevé de terrain et DAO: A. Dumont, F. Laudrin, P. Moyat. Analyses <sup>14</sup>C effectuées par le laboratoire de Poznań, intervalles de calibration à un sigma.



d'eau. On pourrait croire que c'est en particulier le cas pour le cadastre napoléonien, document à but purement fiscal. Néanmoins les observations de terrain nous ont montré de façon incontestable que la position des rives indiquée sur les cartes du XIX<sup>e</sup> siècle est exacte et encore visible dans le paysage actuel. Malgré ces remarques nécessaires pour nuancer les résultats que nous allons présenter, il convient de dire que les observations faites sur l'évolution de la morphologie du fleuve ne sont pas uniquement liées à la variabilité saisonnière des débits ou à la disparité des sources utilisées.

### ***L'évolution du tracé***

Dans un souci de clarté et de facilité de lecture dans la présentation des résultats, les tracés sont présentés par période et superposés deux à deux (ill. 4, 5 et 6), de façon à comparer leur évolution sur les documents les plus proches chronologiquement.

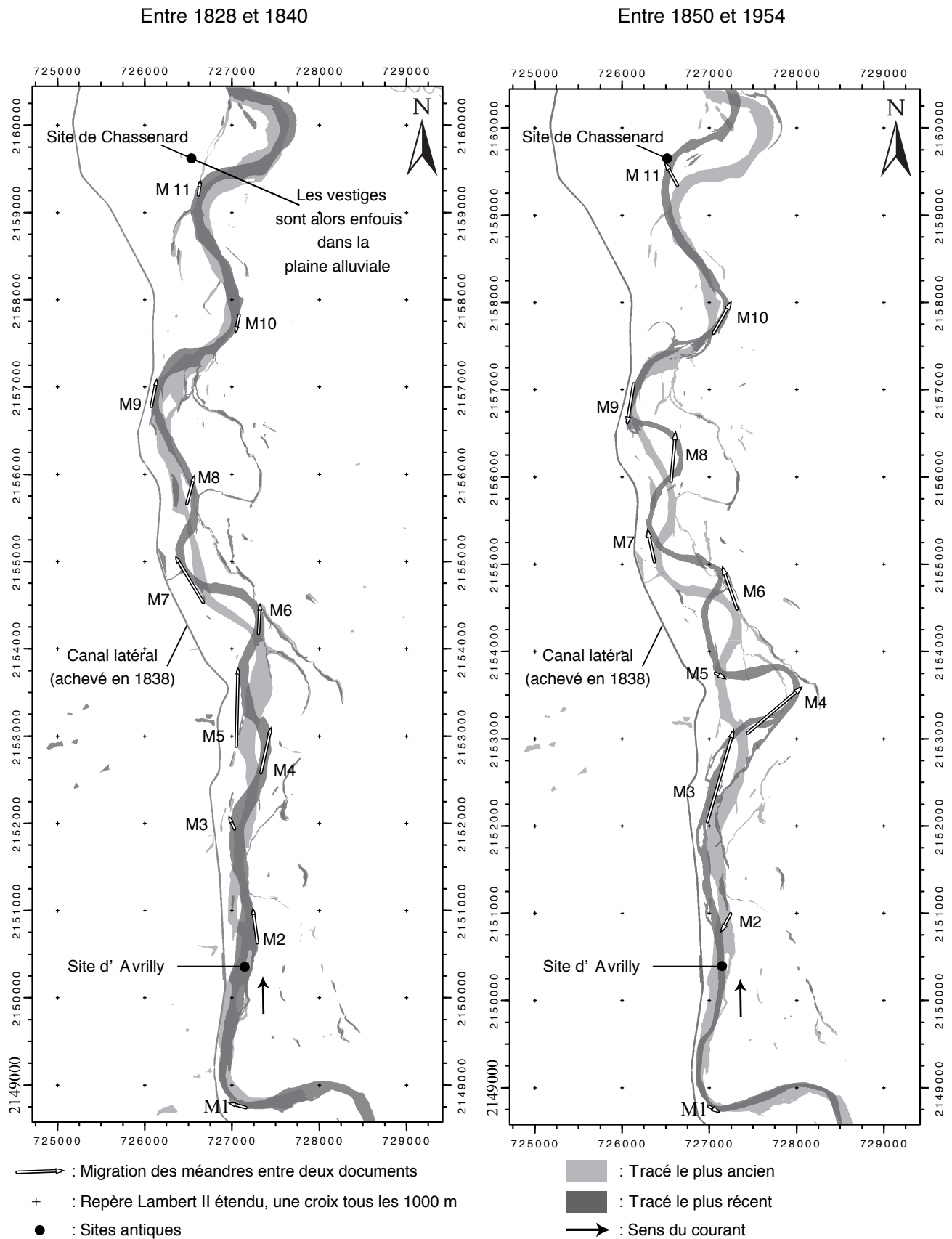
La superposition des différents tracés permet de constater plusieurs faits :

- Le tracé, plutôt droit au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est complexifié au cours du siècle suivant. Des méandres de plus en plus marqués sont apparus comme le montre l'indice de sinuosité *Is* (Bravard, Petit 2000) qui a augmenté de 1,19 à 1,46 : on est passé d'un chenal sinueux à un chenal méandrique. Cette évolution progressive est très probablement due à un forçage climatique qui serait ici l'amélioration du climat à la sortie du Petit Âge Glaciaire depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Leroy-Ladurie 2004).
- La largeur du chenal a été divisée par 2,6 en moyenne entre 1828 et 2004. Ce phénomène représente l'incision du lit qui est bien connue sur de nombreux cours d'eau. Pour la Loire, on considère souvent que l'action conjointe des dragages et l'aménagement de levées protectrices durant les cinq derniers siècles a provoqué cette incision (Burnouf *et al.* 2009). Toutefois, dans cette zone il n'y a pas de digues ayant pu forcer le chenal à conserver le même tracé. Le facteur principal expliquant cette diminution de largeur, entre les sites antiques d'Avrilly et de Chassenard (fortement érodés par cet encaissement du lit de la Loire), semble

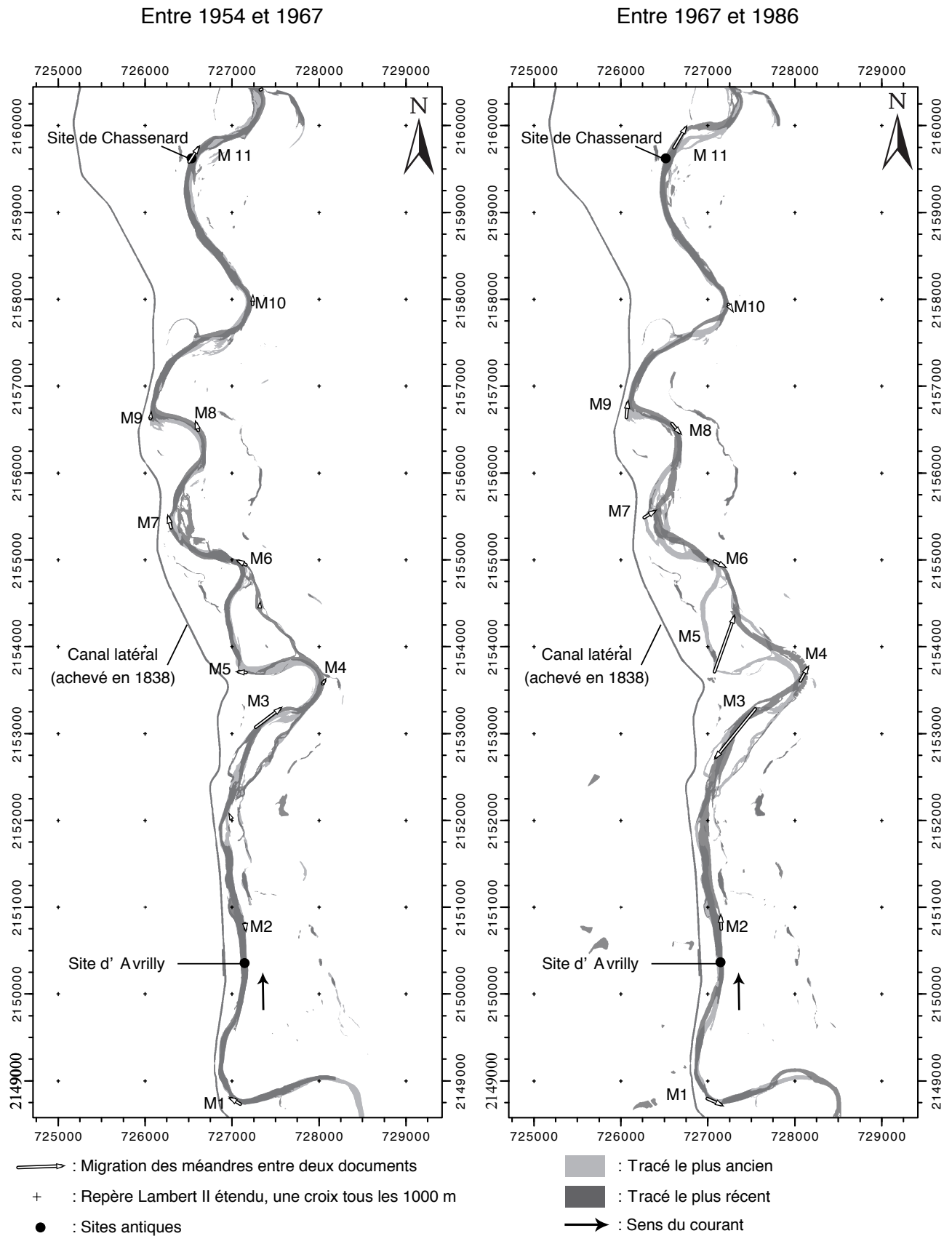
plutôt s'expliquer par les dragages intensifs pratiqués en amont, notamment dans la plaine du Forez, qui ont diminué fortement la charge solide disponible en aval (Crepet 2000). Les crues sont également loin d'être négligeables pour comprendre comment la largeur du fleuve s'est réduite. L'étude des clichés aérien et satellitaire montre que la crue de 2003, considérée comme cinquantennale à Digoin, a provoqué une diminution moyenne de la largeur du chenal actif de 4,9 m dans la zone (ill. 7).

- Les onze méandres de la zone, dont la courbure est très peu marquée au XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas seulement évolué en accentuant leur sinuosité. Ils ont également migré dans l'espace de façon importante, à la fois latéralement et dans la direction aval. On a mesuré ce déplacement étape par étape pour obtenir les vitesses de migration du chenal au cours du temps. On s'aperçoit, sur l'illustration 7, que le chenal a tendance à migrer de façon importante lors de l'occurrence d'événements de crue importants. Par exemple, la crue de 2003 a provoqué un déplacement moyen des méandres de 23 m, très bien enregistré sur les images de 2002 et 2004 qui l'encadrent étroitement. Les trois plus hautes crues connues (1846, 1856 et 1866), ont certainement provoqué des changements très importants sur le tracé. Cependant, la lacune de documentation entre 1850 et 1954 ne permet pas de voir l'impact réel de ces événements majeurs sur le graphique.

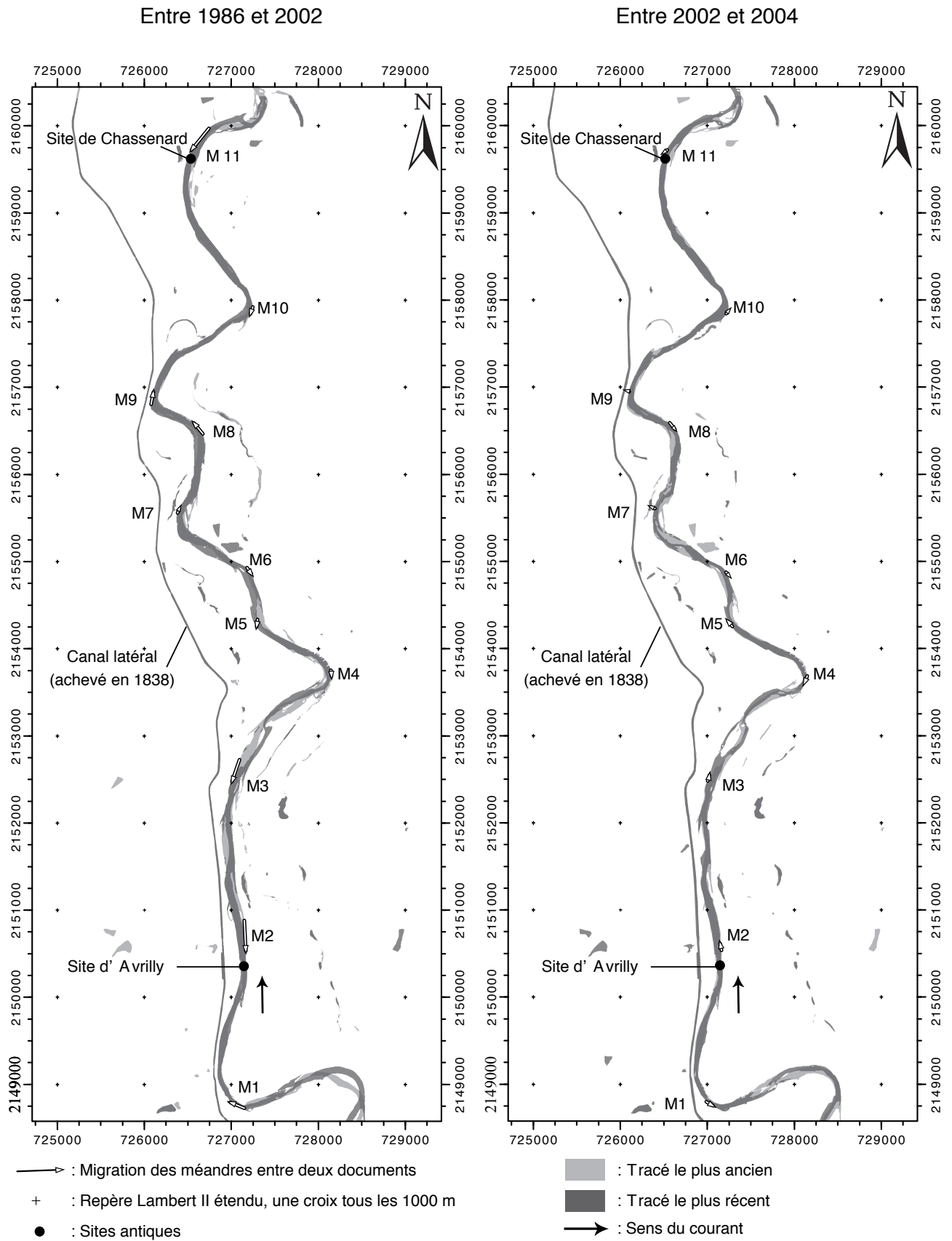
En deux siècles, la Loire a profondément modifié son tracé. Le lit est plus étroit et plus profond en raison des activités anthropiques. Il est également plus sinueux, répondant à l'évolution du climat depuis la sortie du Petit Âge Glaciaire, période qui voit aussi l'occurrence de crues catastrophiques (1846, 1856, 1866). Ces événements hydrologiques majeurs modifient également de façon très importante le tracé du fleuve. Les indices fournis par la quantification du déplacement du chenal à l'échelle des 200 dernières années nous permettent de faire quelques remarques sur la dynamique de la Loire à laquelle les ingénieurs romains ont eu à faire face.



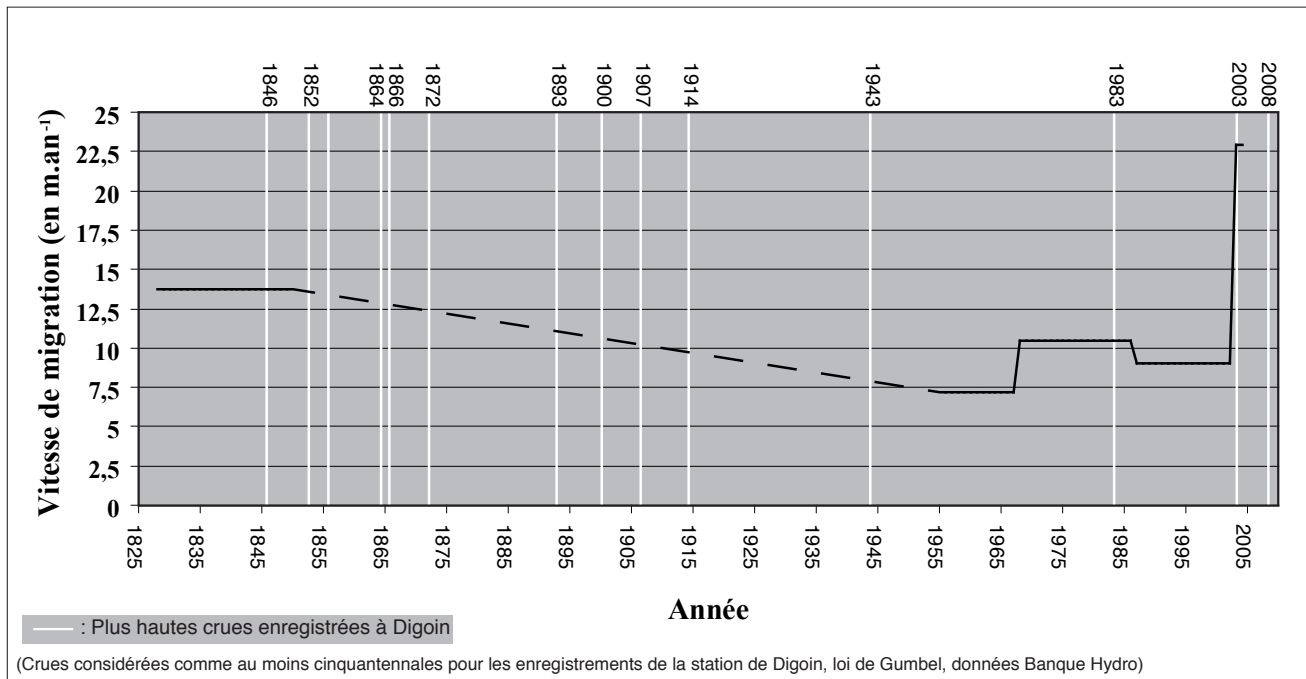
4. Évolution du tracé.



5. Évolution du tracé.



6. Évolution du tracé.



7. Vitesse de migration des méandres au cours du temps.

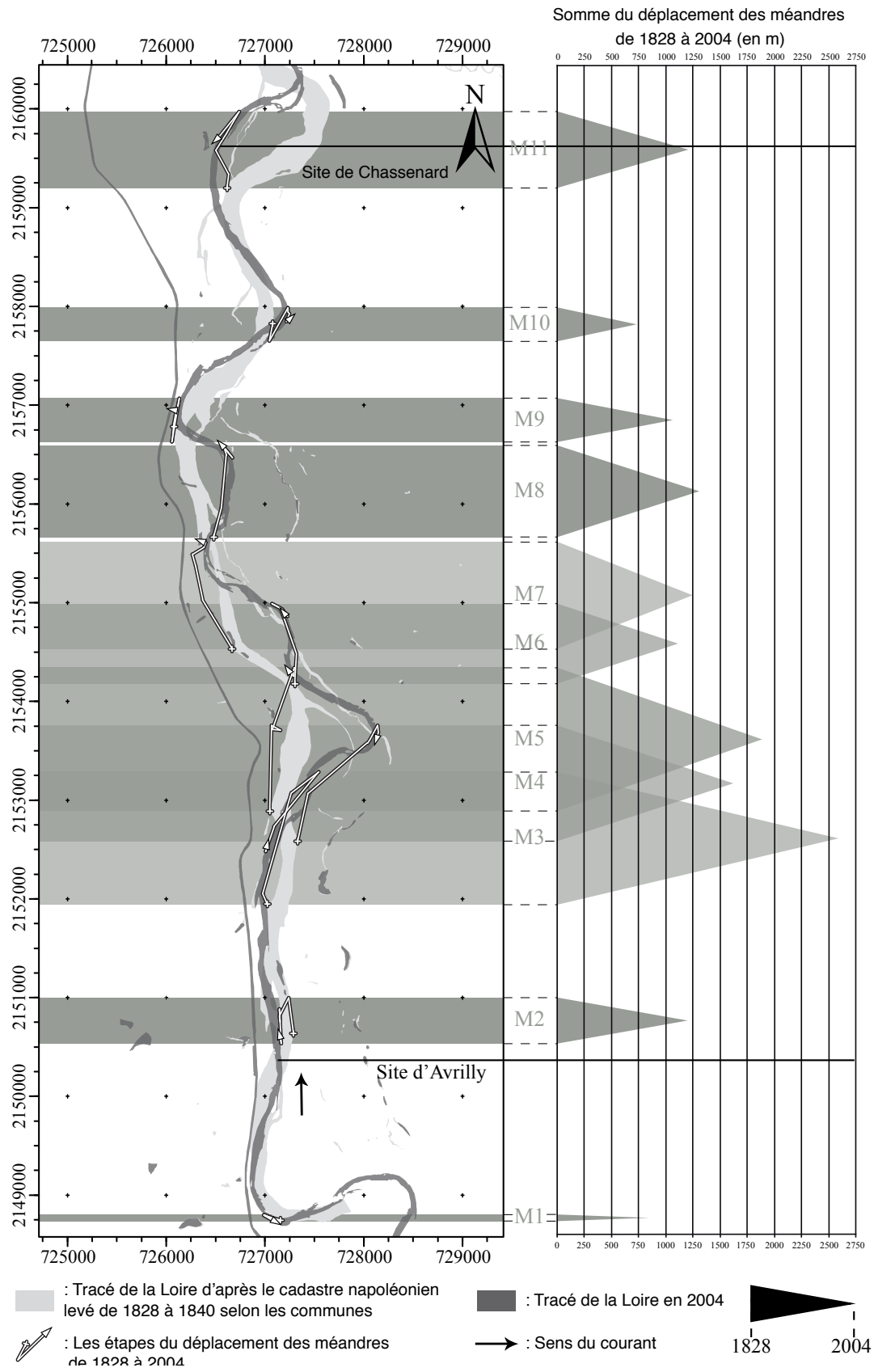
### IMPLICATION DE L'ÉVOLUTION DU LIT POUR LES STRUCTURES ANTIQUES

Le calcul et la spatialisation de la migration des onze méandres de la zone permettent de mettre en évidence le fait que certaines zones, en 200 ans, ont moins divagué que d'autres (ill. 8). Certaines de ces zones de moindre déplacement se situent au niveau des emplacements où l'on a retrouvé les aménagements antiques. Un tel phénomène pourrait s'expliquer par la présence d'un substrat plus dur (formation géologique ou/et terrasse ancienne) empêchant la Loire de divaguer de manière uniforme sur l'ensemble de son cours. La critique principale à cette conclusion est que l'on ne sait pas s'il y a d'autres sites antiques dans la plaine alluviale actuelle, dans les zones où le fleuve migre beaucoup : d'une part ils peuvent avoir été détruits par ce déplacement et d'autre part l'état de la recherche ne permet pas de disposer d'un inventaire exhaustif des sites archéologiques préservés dans ces espaces.

Lors de la mise en place des itinéraires routiers, la question de la pérennité du franchissement

était probablement cruciale, notamment sur de larges cours d'eau très mobiles comme la Loire. Or, les sites de franchissement mis au jour ont connu plusieurs phases de réfection, montrant la volonté de conserver les points de passage, parfois sur plusieurs siècles durant la période romaine. De plus, la localisation de plusieurs ponts romains sur ou à proximité immédiate de seuils importants dans différents cours d'eau montre que les ingénieurs ont privilégié, dans les lits mineurs, des zones de plus forte résistance (voir dans cet ouvrage la contribution d'A. Dumont sur les gués et les ponts).

Pour répondre plus précisément à cette question dans le cas particulier de la Loire, il faudrait étendre la zone d'étude pour réaliser les mêmes calculs sur une portion plus importante du tracé, de façon à voir si ces zones de moindre déplacement se répètent et si l'on peut y associer ou non de nouveaux aménagements. Ces zones pourraient représenter une constante inhérente aux paramètres physiques régissant le cours d'eau, constante comprise, au moins empiriquement, par les ingénieurs romains.



8. Les différents déplacements des méandres sur le tracé étudié



BIBLIOGRAPHIE

**Beck, Chew 1991** : BECK (F.), CHEW (H.). — *Masques de Fer – Un officier romain du temps de Caligula*, Paris : La Réunion des Musées, 1991.

**Bravard, Petit 2000** : BRAVARD (J.-P.), PETIT (F.). — *Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial (Morphologie des lits mobiles)*. Paris : Armand Colin, 2000 (2<sup>e</sup> édition).

**Burnouf et al. 2009** : BURNOUF (J.), CARCAUD (N.), GARCIN (M.). — Nouvelle histoire pour la Loire entre nature et société. *Géosciences*, 9, 2009, p. 72-79.

**Crepet 2000** : CREPET (F.). — Impact des aménagements hydrauliques sur le régime et la dynamique de la Loire amont. Implications pour la gestion du fleuve. *Géocarrefour*, 75. Lyon : Association des amis de la Revue de Géographie, 2000.

**Dubar 2006** : DUBAR (M.). — Approche climatique de la période romaine dans l'est du Var : recherche et analyse des composantes périodiques sur un concrétionnement centennal (1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) de l'aqueduc de Fréjus. *ArchéoSciences* [En ligne], 30 | 2006, document 16, 2006.

**Dumont et al. 2007** : DUMONT (A.), GARCIA (J.-P.), ESCOFFIER (M.). — *Prospection thématique dans la vallée de la Loire en région Auvergne. Rapport d'activité 2007*. Dijon ; Clermont-Ferrand ; Annecy : SRA Bourgogne ; SRA Auvergne ; DRASSM, décembre 2007.

avec le soutien de



**Dumont, Bonnamour, à paraître** : DUMONT (A.), BONNAMOUR (L.). — Du pont de bois au pont de pierre. In : BARRUOL (G.) dir. — *Les ponts routiers en Gaule*. Actes du colloque, Pont du Gard, octobre 2008. À paraître (Suppl. à la Revue archéologique de Narbonnaise).

**Dumont 2010** : DUMONT (A.). — Franchir les fleuves : le pont, point de passage obligé. L'exemple de la Loire à l'époque gallo-romaine. In : LE BIHAN (J.-P.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Routes du monde et passages obligés*. Actes du colloque international, Ouessant, 27-28 septembre 2007. Quimper : Centre de recherche archéologique du Finistère, 2010, p. 193-221.

**Leroy-Ladurie 2004** : LEROY-LADURIE (E.). — *Histoire humaine et comparée du climat – Canicules et glaciers XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, t. 1. Paris : Fayard, 2004.

**Sources en ligne :**

**Banque HYDRO** (<http://www.hydro.eaufrance.fr/>) : Base de données du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, présentée à l'adresse suivante : <http://www.ecologie.gouv.fr/HYDRO-banque-nationale-de-donnees.html>



---

# Villes et agglomérations

---



---

# Les agglomérations du nord-est de la Gaule

## Bilan critique des données

---

NICOLAS COQUET

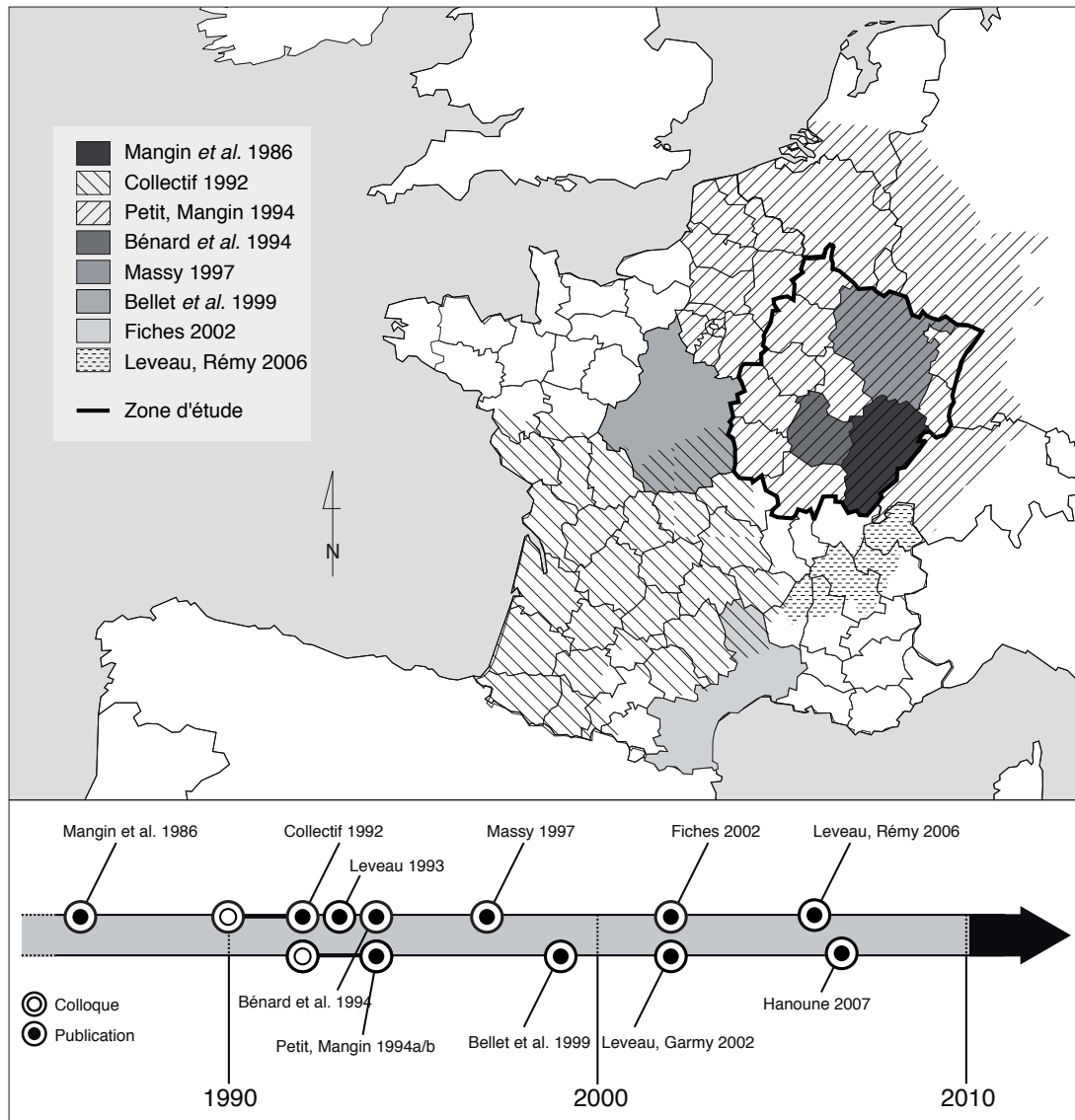
AVEC LA COLLABORATION DE PHILIPPE BARRAL, PIERRE NOUVEL, STÉPHANE IZRI, MARTINE JOLY

Il s'agit ici d'appréhender de façon globale le corpus des agglomérations du nord-est de la Gaule (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine) en ciblant le propos sur quelques points essentiels : les principales étapes de la recherche, l'évolution des concepts et des méthodes d'analyse, les caractéristiques du corpus, tant au plan de la qualité intrinsèque des données que d'éventuelles spécificités régionales dans leur acquisition et leur élaboration.

### HISTORIQUE DES RECHERCHES

Depuis presque une trentaine d'années en France, le dossier des agglomérations antiques dites "secondaires" (par opposition aux capitales de cité) a bénéficié de travaux de recherche et de publications assez nombreux, à la suite du colloque de Saint-Riquier tenu en 1982 (Collectif 1984). À la fin des années 1980, sous l'impulsion de Michel Mangin (Mangin *et al.* 1986), un mouvement d'études spécifiques sur les habitats groupés s'est développé et a gagné une grande partie de la Gaule (ill. 1). Cette dynamique s'est concrétisée dans la tenue de colloques – à Bordeaux en 1990 (Collectif 1992), à Bliessbruck en 1992 (Petit, Mangin 1994) – et s'est poursuivie avec la publication de plusieurs inventaires départementaux ou régionaux, essentiellement dans les Trois Gaules et en Germanie : en Côte-d'Or (Bénard *et al.* 1994), en Lorraine (Massy 1997), dans le Centre (Bellet *et al.* 1999) et, plus récemment, en Gaule septentrionale (Hanoune 2007). À ces inventaires

régionaux s'ajoutent des mises à jour ponctuelles des données, dans le cadre notamment de la réalisation des volumes de la CAG *et des Bulletins des Services Régionaux* (voir notamment, pour l'Aube, Denajar 2005, p. 161-170, et, pour l'Alsace, Flotté *et al.* 2006). Dans ce mouvement, l'influence du développement de l'archéologie préventive, celle de programmes fédérateurs P(rogrammes) C(ollectifs de) R(echerche) subventionnés par le Ministère de la Culture, la diversification des acteurs et des modes d'acquisition de données (prospections de différents types, fouilles, études thématiques) sont perceptibles et se traduisent clairement par un enrichissement progressif des notices, une normalisation transrégionale des grilles d'analyses, une complexification des typologies formelles et fonctionnelles. Les typologies en cinq ou six classes élaborées au début des années 1990 (Mangin, Tassaux 1992) ont été progressivement enrichies et nuancées (Massy 1994; Tassaux 1994), et mettent en lumière la diversité des formes et des fonctions des agglomérations gallo-romaines. L'une des conséquences est que ce dossier, auparavant très focalisé sur le fait urbain, a tendance ces dernières années à s'élargir et à se décloisonner, intégrant des formes d'habitat groupé naguère peu ou pas prises en compte, telles que les groupements routiers (par exemple Saint-Moré, dans l'Yonne) et les villages à spécialisation agricole (tels qu'Acy-Romance, dans les Ardennes, Lambot 1999). Pour autant, malgré un décloisonnement partiel, un élargissement des problématiques et un affinement des grilles d'analyse, un écueil non dépassé réside sans doute dans



I. La dynamique des recherches sur les agglomérations gallo-romaines en France: mise en regard des colloques/publications et des régions étudiées (CAO: N. Coquet, 2010).

la définition trop restrictive de l'objet "agglomération", à la fois dans le temps et dans l'espace. Elle prend communément le sens (sous l'influence des géographes) de groupement structuré et organisé, associant des activités variées (secteurs secondaire et tertiaire en particulier) à des centres de décision (Brunet *et al.* 2005; Mangin *et al.* 1986, p. 18). De ce point de vue, la césure entre protohistoriens et spécialistes de l'Antiquité, dans la perception et dans la façon d'appréhender le fait urbain, si elle tend à s'amoinrir, reste toutefois un obstacle pour caractériser les parcours/trajectoires de sites agglomérés

dans la longue durée. Elle bute en particulier sur la notion de statut administratif, point déterminant pour les antiquisants (Dondin-Payre 1999; Tarpin 2002), sans objet pour les protohistoriens (Audouze, Buchsenschutz 1989; Barral, Guillaumet 2000). Plus profondément, les définitions en usage apparaissent largement figées et "déterritorialisées", entachées par l'empreinte tenace de conceptions typologiques (induites par des données lacunaires et une démarche largement hypothético-déductive), essentiellement descriptives et linéaires, déconnectées des questions de recomposition et de structuration

territoriales. Or, les agglomérations se transforment, gagnent ou perdent certains de leurs attributs, traits évolutifs essentiels que les typologies actuelles sont peu adaptées à saisir et à décrire. Dans le même ordre d'idée, le fait d'isoler les objets étudiés dans des catégories typologiques figées crée certainement une césure artificielle entre les différentes formes d'occupation du sol qui interagissent de façon continue. À titre d'exemple, le traitement de l'agglomération d'*Epomanduodurum*, dans l'Atlas du colloque de Bliesbruck (Petit, Mangin 1994b), cristallise plusieurs de ces écueils. Les vestiges archéologiques localisés sur les communes limitrophes de Mandeuve et Mathay (Doubs) y sont identifiés comme deux agglomérations secondaires gallo-romaines dissociées, la première, qualifiée de plus grande agglomération antique de Franche-Comté après la capitale de cité *Vesontio*, la seconde, à quelques centaines de mètres au sud-ouest, identifiée comme petite agglomération "à fonction spécifique". On considère aujourd'hui qu'il s'agit d'une seule et même agglomération, très étendue, au sein de laquelle peuvent être discernés différents quartiers, en fonction de leur organisation et de leurs activités dominantes. Le poids de ces approches "tranchées" transparaît encore dans l'effort de classement fonctionnel imaginé dans les années 1990, certaines agglomérations étant supposées révéler une fonction essentielle. Le concept "d'agglomération-sanctuaire", étiquetant certaines d'entre elles, est à ce titre éclairant (Petit, Mangin 1994a).

Les différentes publications des agglomérations de Narbonnaise (Leveau 1993) et du Languedoc, au tournant des années 2000 (Fiches 2002), enrichissent le dossier de problématiques et de méthodes d'analyses nouvelles. On note alors une modification fondamentale dans la perception et le traitement de l'objet d'étude : l'agglomération devient un objet mobile, multiforme et multifonctionnel, à appréhender et à caractériser dans un système de peuplement. Dans le domaine des classifications typologiques, sont introduites les approches multicritères, croisant notamment superficie, chronologie et topographie (Raynaud 2002), qui permettent d'intégrer les évolutions des agglomérations – leur trajectoire chronologique notamment – dans la définition même des catégories (perspectives de traitement jusqu'alors seulement évoquées : Leveau 1994). Par ailleurs, entre études typologiques, mises en série et traitements statistiques, on s'interroge sur la caractérisation archéologique, délicate, des habitats groupés, notamment par le biais d'une

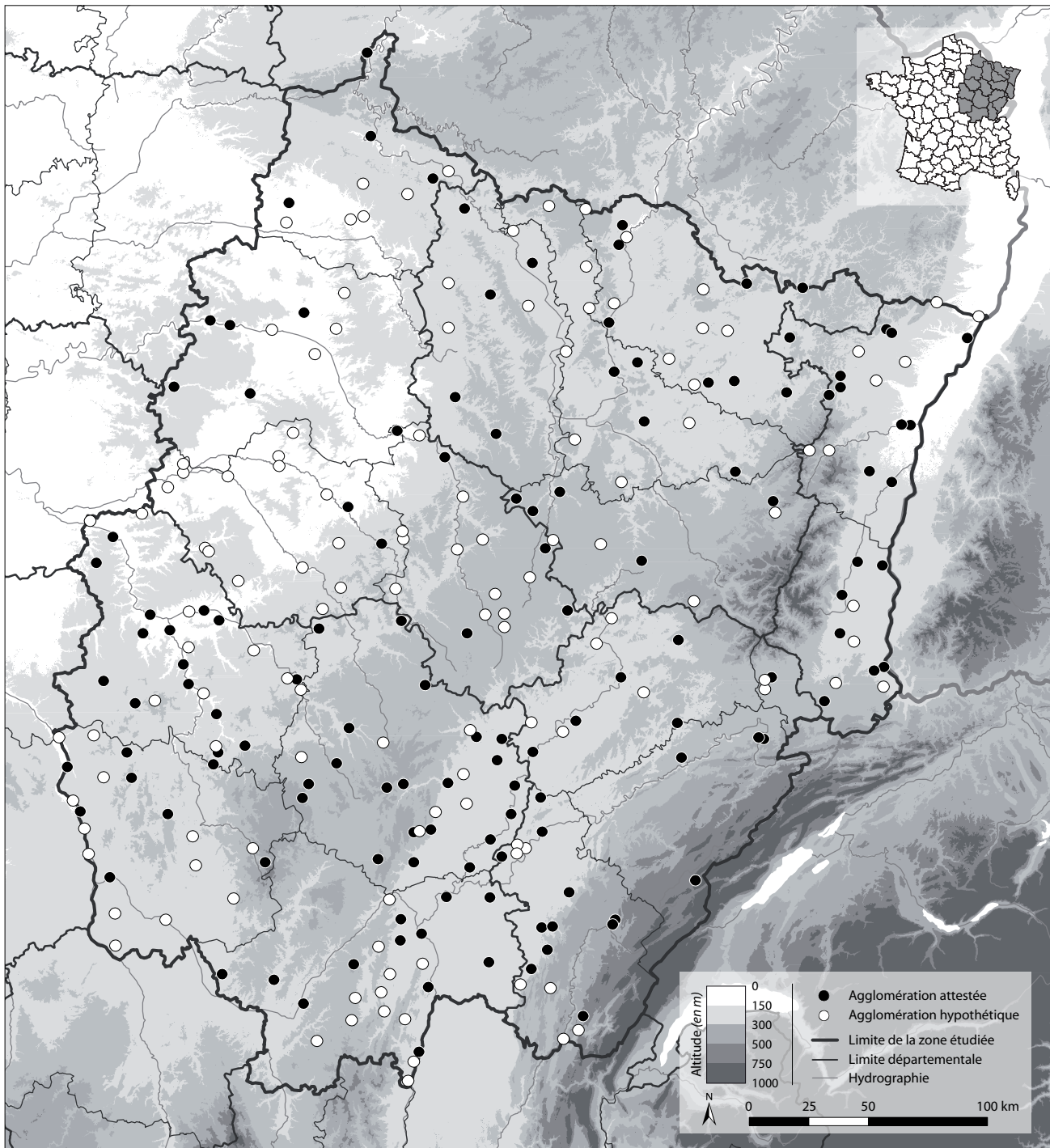
confrontation avec de larges établissements ruraux isolés (Leveau, Garmy 2002). En dépassant l'intérêt pour ce que chaque agglomération a d'unique et remarquable, bien prégnant dans l'exercice de la "notice", on doit tendre vers une appréhension des sites intégrés dans un même espace de relations et d'interdépendances. Pour une compréhension de la structuration des réseaux d'agglomérations et de leurs trajectoires singulières – créations, déplacements, abandons, recompositions – dans la longue durée, l'interaction entre les objets est sans doute "au moins aussi déterminante que la forme des objets eux-mêmes" (Garmy 2009). Dans cette approche évolutive et systémique, le dossier des agglomérations du nord-est de la Gaule pourra s'enrichir d'études diachroniques et de collaborations fructueuses entre géographes et archéologues pour la modélisation des réseaux d'habitat (Garmy *et al.* 2005 ; Nuninger, Sanders 2006).

## ÉVOLUTION DU CORPUS DES AGGLOMÉRATIONS DU NORD-EST DE LA GAULE

### Inventaire

Si le dossier des agglomérations du nord-est de la Gaule a été traité de façon précise et approfondie dans les décennies 1980-1990, il apparaît aujourd'hui quelque peu vieilli. Il doit être réactualisé, à la lumière des données nouvelles de fouille et de prospection, et faire l'objet d'un protocole descriptif unique et cohérent permettant une approche globale des systèmes urbains dans l'Antiquité. Le spectre chronologique retenu ici s'étend de la fin du second âge du Fer jusqu'à l'Antiquité tardive. Le choix d'une fenêtre chronologique relativement large s'inscrit en rupture avec les options souvent choisies, qui privilégient une période de temps assez restreinte (étude typologique des fonctions urbaines au Haut-Empire, hiérarchie *oppida*/habitats de plaine à La Tène finale). Il offre la possibilité d'appréhender les trajectoires d'agglomérations sur le temps long et de saisir ainsi, dans leur intégralité, la dynamique d'urbanisation et le processus de romanisation, voire même de percevoir les prémices des mutations qui donneront naissance, dans certains cas, à la ville médiévale. Par ailleurs, nous incluons dans le corpus, d'une part les capitales de cités et, d'autre part, des sites laténiens d'occupation historique secondaire qui entrent de plein droit dans un





2. Le corpus des agglomérations "secondaires" de l'Est de la France, d'après l'atlas du colloque de Bliesbruck (Petit, Mangin 1994b) (CAO: N. Coquet, 2010).

inventaire des agglomérations malheureusement trop souvent circonscrit jusqu'ici aux seuls sites qui connaissent leur apogée à l'époque romaine.

La liste établie à l'occasion du colloque de Bliesbruck faisait état de 261 agglomérations secondaires dans la zone d'étude considérée: 133 attestées et 128 hypothétiques (ill. 2). Au sein de cet ensemble, 163 ont fait l'objet d'une notice, les autres n'étant que mentionnées (Petit, Mangin 1994b). Grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances et à une analyse critique des données existantes, seules 160 d'entre elles ont été finalement retenues ici. Les 101 sites exclus le sont pour deux raisons essentielles: d'une part, une requalification de nature (38 %) – ce qui signifie que ce ne sont plus des agglomérations, au regard de la documentation disponible – d'autre part, un manque de données (62 %) – c'est-à-dire que le caractère trop lacunaire de l'information archéologique ne permet aucune détermination précise de l'occupation –. Pour ce qui concerne les requalifications de nature, la grande majorité des sites rejetés (87 %) entre dans la catégorie des établissements ruraux isolés, de type *villae*. Le changement de catégorie d'habitat repose sur la capacité que nous avons désormais de distinguer à partir de différents critères, organisationnels notamment, ces deux types d'occupation (Ferdrière *et al.* 2010). Avec l'ajout de 108 sites (ill. 3), dont 9 capitales de cité, le corpus actualisé compte au total 268 sites d'habitat aggloméré (régions Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine et Alsace).

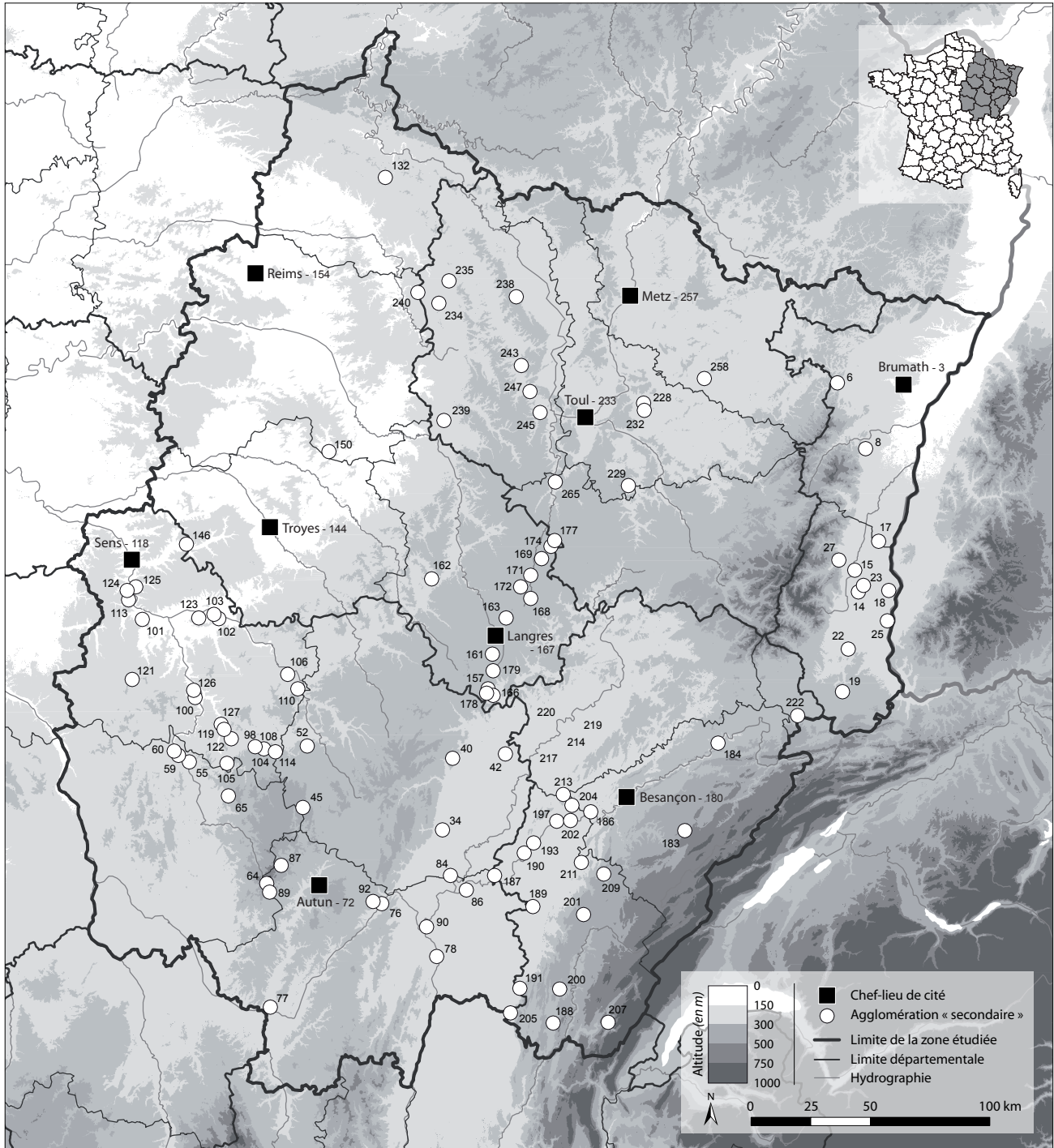
Si l'on compare cet inventaire à celui établi en 1992-1994, on note que le corpus a été considérablement modifié. Si l'analyse critique des informations disponibles a permis de mettre en évidence de nouveaux sites qui avaient été négligés jusqu'à présent, la définition plus large que nous avons choisie permet aussi d'intégrer des sites qui ne rentraient pas dans le cadre des "agglomérations secondaires gallo-romaines", tel qu'il était défini naguère. À l'inverse, en fonction de certains critères, des sites qui ne disposent pas, selon nous, des caractères archéologiques d'un habitat groupé, ont été exclus. Les découvertes de nouvelles agglomérations, totalement inédites et clairement attestées – telle Chevroches (Devevey 2006) – sont relativement rares. Le renouvellement du corpus est dû essentiellement à l'intégration de données complémentaires obtenues sur des sites qui étaient déjà connus, mais mal caractérisés.

## Qualité des données

### *Répartition et caractérisation des sites*

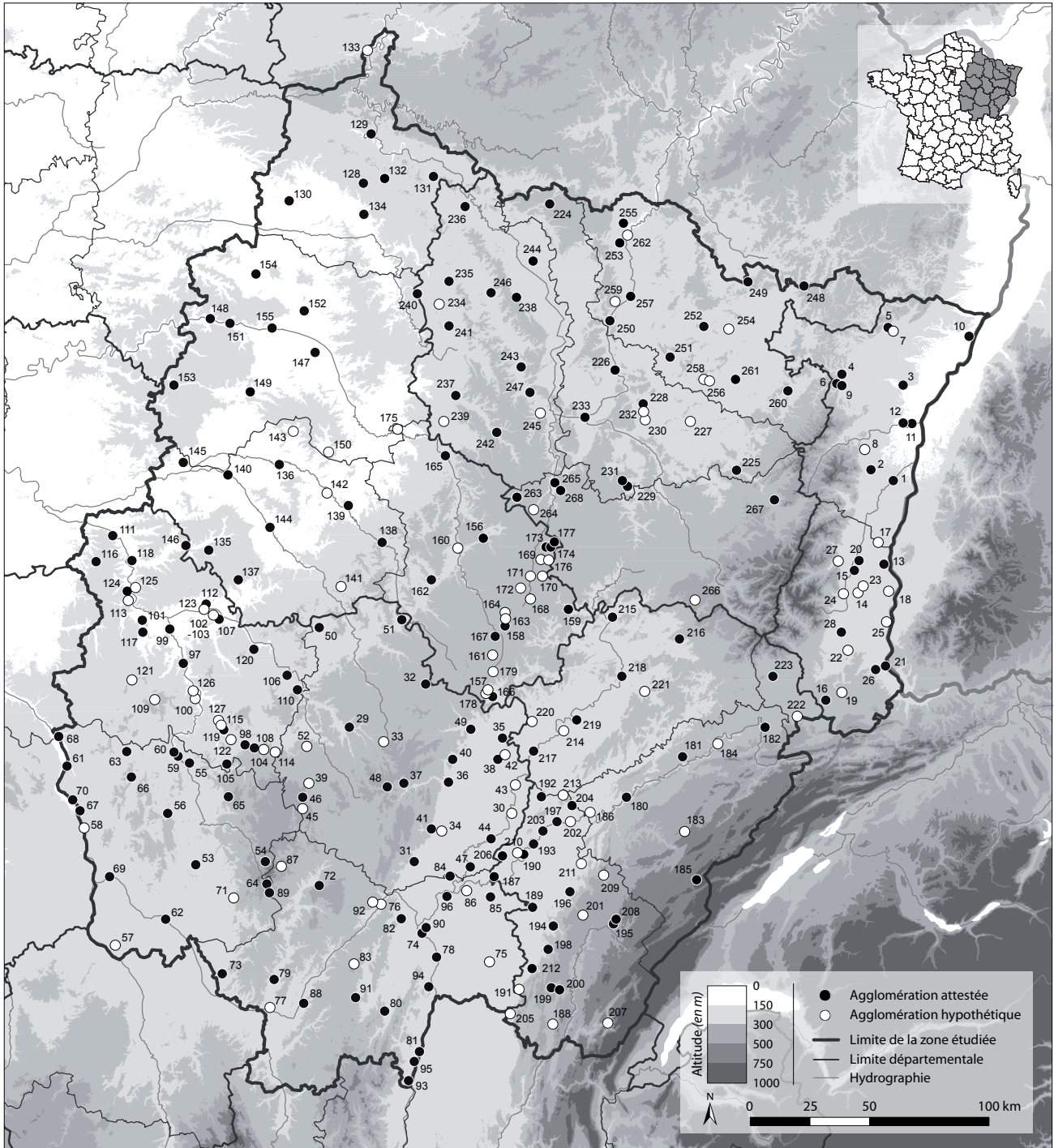
La répartition et la densité des sites (ill. 4) reflètent avant tout l'état de la recherche. Il est aisé d'observer des différences entre régions. À l'intérieur du Grand-Est, le poids du corpus bourguignon et franc-comtois ressort nettement. Il est la conséquence des enquêtes de qualité réalisées dans les années 1980-1990. On observe également des différences significatives entre régions dans la qualité des données, déjà bien perceptibles dans les notices de l'inventaire des agglomérations du colloque de Bliesbruck. On remarque, en particulier, que la quasi-totalité des notices des régions de Bourgogne et de Franche-Comté concernait des agglomérations attestées, les agglomérations hypothétiques étant seulement mentionnées en préambule (Mangin 1994). C'est loin d'être le cas dans les autres régions où les notices portaient sur des sites souvent très mal documentés et hypothétiques. Ces différences dans la qualité des corpus restent toujours vivaces aujourd'hui et peuvent être encore accentuées par des dynamiques de recherche récentes, très variables selon les régions. Ainsi, les corpus des départements de la Haute-Marne, du Jura et de l'Yonne (pour ce département, cf. Nouvel 2004) ont été abondés et une réévaluation globale des données de Bourgogne et de Franche-Comté est en cours dans le cadre d'un projet collectif (Venault, Nouvel 2008). À l'inverse, certaines zones géographiques, éloignées des centres universitaires, restent mal documentées (c'est par exemple le cas des Vosges, au sens large). L'absence de travaux de récolement systématiques est d'avantage en cause que l'existence de données, qui se trouvent dispersées et peu accessibles (on doit par exemple souligner dans ce contexte l'absence de volume de la CAG pour le département des Ardennes).

La détermination des types de site reste un exercice difficile en raison de l'hétérogénéité des informations, elle-même conséquence directe des aléas liés à l'acquisition des données. Sur l'ensemble des sites retenus, près d'un tiers sont hypothétiques (ill. 5a), leur identification reposant sur des indices qui restent limités et partiels, sinon subjectifs. La proportion entre sites attestés et hypothétiques est d'ailleurs assez constante d'une région à l'autre. Si l'on examine les 99 sites ajoutés, on remarque



3. Les nouveaux sites d'agglomération intégrés dans le corpus: état en 2010 (CAO: N. Coquet, 2010).





4. Le corpus actualisé des agglomérations du nord-est de la Gaule : état en 2010 (CAO : N. Coquet, 2010).

une majorité de sites hypothétiques (60 %) : notre reprise documentaire a permis de retenir des sites intéressants mais encore assez mal identifiés. Sur l'ensemble de la zone examinée, à nombre de sites quasi équivalent, nous sommes passés de 51 % de sites attestés en 1994 à 65 % aujourd'hui (ill.5b). Cette progression correspond essentiellement à l'intégration dans le registre des agglomérations attestées de sites qui étaient connus mais hypothétiques : sur les 160 sites repris de l'inventaire de 1994, plus de la moitié des agglomérations hypothétiques sont aujourd'hui des agglomérations bien attestées (56 %), ce qui reflète l'avancée des connaissances, en quelques années.

### Qualité de la documentation

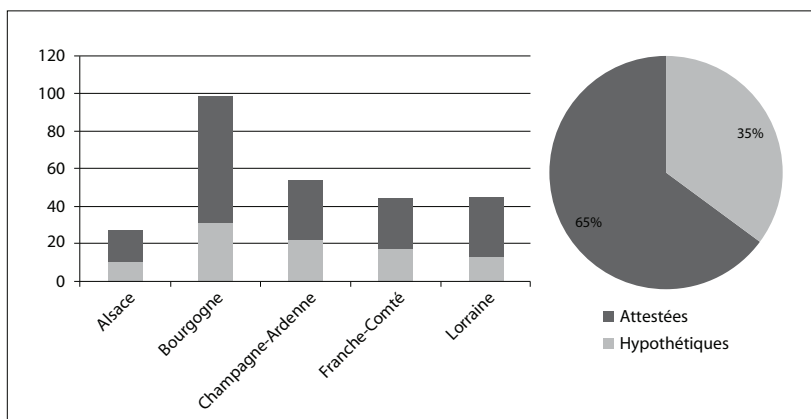
Si le critère de présence/absence est lié à l'intensité des recherches, la qualité des informations récoltées l'est tout autant. Ce biais une fois accepté, il est important d'élaborer un instrument de mesure permettant d'évaluer cette valeur qualitative. Les modalités d'acquisition des données archéolo-

giques ne préjugent pas automatiquement de la qualité de l'information, nous avons établi notre évaluation de la documentation sur la base de deux critères croisés :

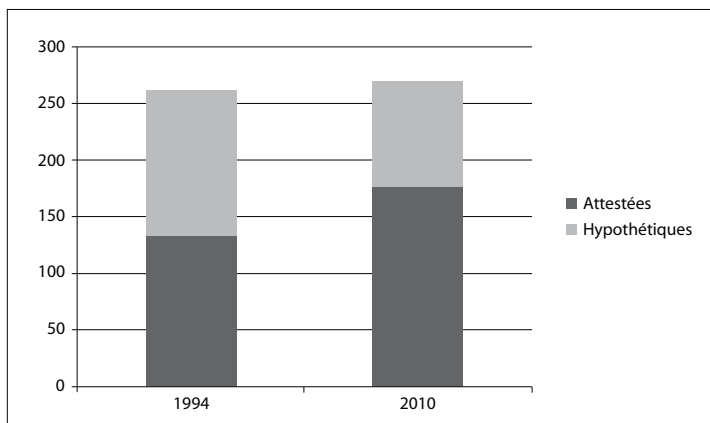
- la connaissance du spectre chronologique du site (TAQ,TPQ),
- la connaissance de l'extension du site (superficie).

Nous avons ainsi distingué trois niveaux de qualité (voir tableau ci-contre).

Sur la base de ces critères, le corpus apparaît de qualité inégale. Un site est souvent suffisamment documenté pour être intégré à l'inventaire, mais son utilisation dans un processus analytique est compromise, en raison notamment des incertitudes pesant sur sa chronologie. Cette carence documentaire est surtout prégnante pour les sites anciennement connus, les sites récemment ajoutés au corpus bénéficiant généralement d'un niveau de qualité relativement satisfaisant (ill. 6b). Dans certaines régions, la Franche-Comté notamment, si



5a. Distribution des agglomérations hypothétiques et attestées par régions administratives (N. Coquet, 2010).



5b. Évolution globale de la proportion d'agglomérations hypothétiques ou attestées entre 1994 et 2010 (N. Coquet, 2010).

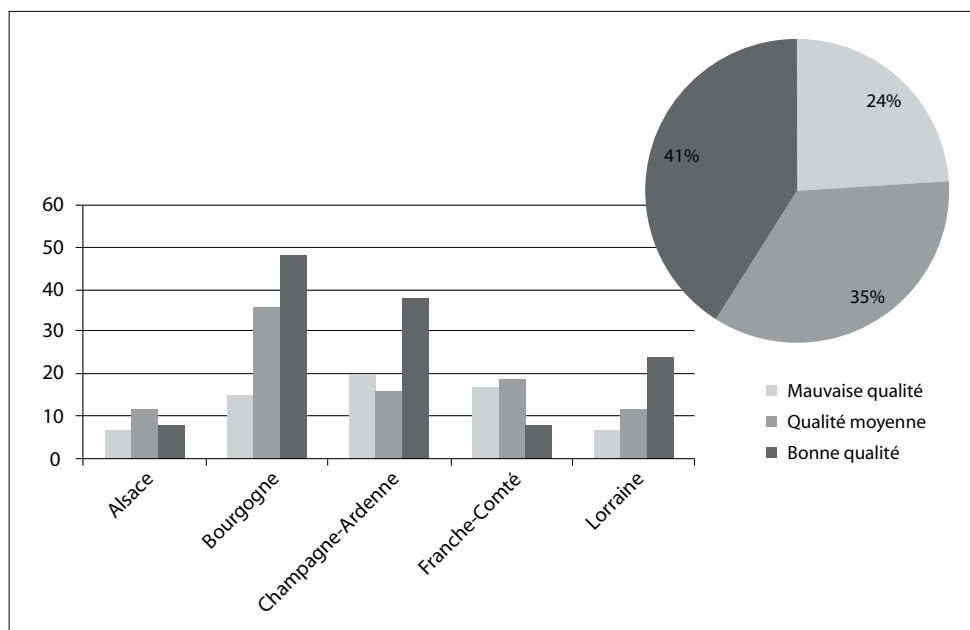
Niveau de qualité		Critères
Niv. 2	Bonne	– Vision correcte de l’extension du site – Vision correcte du spectre chronologique du site
Niv. 1	Moyenne	– Bonne connaissance de l’extension du site mais pas de son spectre d’occupation – (ou inversement)
Niv. 0	Mauvaise	– Superficie étudiée estimée à moins de la moitié de la superficie totale – Forte probabilité de phase d’occupation érodée et/ou non étudiée dans l’emprise du site

l’on excepte les quelques grandes agglomérations urbaines, les sites de statut modeste pâtissent d’un très faible niveau de connaissance. Si les dix dernières années ont été marquées par des progrès conséquents dans plusieurs domaines (la chronologie d’occupation, l’extension, la topographie, l’environnement, la nature de l’occupation et le statut des sites notamment), moins de la moitié des agglomérations du corpus (41 %) peuvent véritablement faire l’objet d’une approche plus poussée et d’études comparatives (ill. 6a).

## CONCLUSION

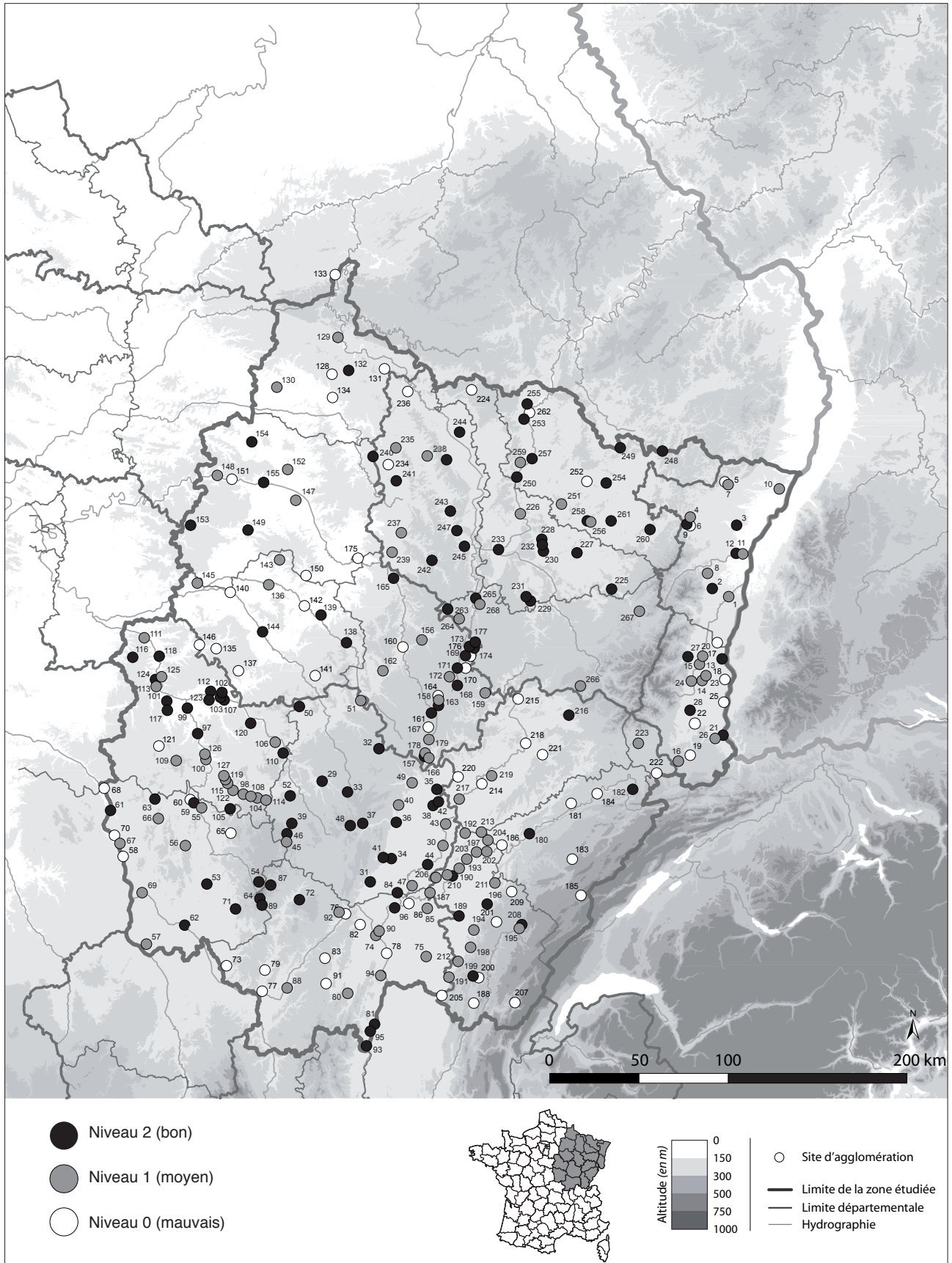
Ce corpus est donc de qualité variable. La localisation, la connaissance et la caractérisation des sites d’habitats groupés sont largement influencées par les modes d’investigation, l’accès aux vestiges, leur degré de conservation et l’intensité des recherches. De nombreux sites sont très mal documentés et il existe une discontinuité manifeste dans l’espace étudié (zones très riches, zones de manques) liée

d’une part à l’avancée des recherches et, d’autre part, à un accès aux données parfois difficile. Souvent, l’imprécision sur la définition même de l’objet mène à des différentiels régionaux qui empêchent toute approche analytique transrégionale, au profit des seules études micro-régionales ou d’études de cas. Cette discontinuité spatiale de l’information perdurera tant que de nouvelles études spécifiques aux habitats groupés ne seront pas menées et que les prospections – notamment aériennes – ne seront pas systématisées. Certaines problématiques – dont les aspects de romanisation – ne pourront être appréciées et traitées de façon pertinente que dans une mise en série continue des données et une approche harmonisée sur ce Grand-Est de la France, dans une dimension systémique et véritablement diachronique. On doit pour autant se réjouir d’avancées certaines: même s’il s’agit de nombreux sites hypothétiques, le corpus a été largement renouvelé et une bonne part d’agglomérations autrefois seulement pressenties est aujourd’hui bien attestée.



6a. Distribution des sites par régions administratives en fonction de la qualité de l’information (N. Coquet, 2010).





6b. Répartition des sites en fonction de la qualité de l'information (3 niveaux) (CAO: N. Coquet, 2010).

**Index des sites d'agglomérations**

ID.	COMMUNE	LIEU-DIT	DÉPARTEMENT	RÉGION
1	Benfeld	Ehl	Bas-Rhin	Alsace
2	Bourgheim	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
3	Brumath	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
4	Ernolsheim-lès-Saverne	Heidenstadt	Bas-Rhin	Alsace
5	Niederbronn-les-Bains	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
6	Ottersthal	Fossé des Pandours, Usspann	Bas-Rhin	Alsace
7	Reichshoffen	Centre-ville (Est)	Bas-Rhin	Alsace
8	Rosheim	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
9	Saverne	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
10	Seltz	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
11	Strasbourg	Centre-ville	Bas-Rhin	Alsace
12	Strasbourg	Koenigshoffen	Bas-Rhin	Alsace
13	Biesheim	Oedenburg	Haut-Rhin	Alsace
14	Biltzheim	Oberfeld (nord)	Haut-Rhin	Alsace
15	Colmar	Fronholtz	Haut-Rhin	Alsace
16	Friesen	Maurenmatt	Haut-Rhin	Alsace
17	Grussenheim	Shloesse	Haut-Rhin	Alsace
18	Heiteren	Bibsenthal	Haut-Rhin	Alsace
19	Hirsingue	Centre-ville	Haut-Rhin	Alsace
20	Horbourg-Wihr	Centre-ville	Haut-Rhin	Alsace
21	Kembs		Haut-Rhin	Alsace
22	Mulhouse	Dornach	Haut-Rhin	Alsace
23	Niederhergheim	Baechlen	Haut-Rhin	Alsace
24	Rouffach	Rives de l'Ill	Haut-Rhin	Alsace
25	Rumersheim-le-Haut	(Sud, sud-ouest, ouest)	Haut-Rhin	Alsace
26	Sierentz	Landstrasse	Haut-Rhin	Alsace
27	Turckheim	Thalweg	Haut-Rhin	Alsace
28	Wittelsheim	Rothscheuer	Haut-Rhin	Alsace
29	Alise-Sainte-Reine	Mont Auxois	Côte-d'Or	Bourgogne
30	Auxonne	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
31	Beaune	La Maladière, puis Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
32	Beneuvre	Velay	Côte-d'Or	Bourgogne
33	Blessey	La Chalonge	Côte-d'Or	Bourgogne
34	Boncourt-le-Bois	Gué de la Vouges	Côte-d'Or	Bourgogne
35	Dampierre-Fontenelle		Côte-d'Or	Bourgogne
36	Dijon	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
37	Mâlain		Côte-d'Or	Bourgogne
38	Mirebeau-sur-Bèze	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
39	Montlay-en-Auxois	Eguilly	Côte-d'Or	Bourgogne
40	Norges-la-Ville	Village	Côte-d'Or	Bourgogne
41	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards	Côte-d'Or	Bourgogne
42	Oisilly	La Tuilerie	Côte-d'Or	Bourgogne
43	Pontallier-sur-Saône	Mont Ardou	Côte-d'Or	Bourgogne
44	Saint-Jean-de-Losnes	Saint-Usage (21170)	Côte-d'Or	Bourgogne
45	Saint-Martin-de-la-Mer	Mâcon/ Chientre de la Mort	Côte-d'Or	Bourgogne
46	Saulieu	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
47	Seurre	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
48	Sombernon	L'Hospital	Côte-d'Or	Bourgogne
49	Til-Châtel	Centre-ville	Côte-d'Or	Bourgogne
50	Vertault	Plateau de Vertault	Côte-d'Or	Bourgogne
51	Veuxhaules-sur-Aube	Plaine de Vieille Ville	Côte-d'Or	Bourgogne
52	Vic-de-Chassenay		Côte-d'Or	Bourgogne
53	Alluy	Champ Noir, Champ Bily	Nièvre	Bourgogne
54	Arleuf	Les Bardiaux	Nièvre	Bourgogne
55	Breves	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
56	Champallement	Bois de Compierre	Nièvre	Bourgogne
57	Chantenay-Saint-Imbert	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
58	La-Charité-sur-Loire	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
59	Chevroches	La Maladrerie	Nièvre	Bourgogne
60	Clamecy	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
61	Cosne-Cours-sur-Loire	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne

62	Decize	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
63	Entrains-sur-Nohain	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
64	Glux-en-Glenne	Source de l'Yonne	Nièvre	Bourgogne
65	Lormes	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
66	Menou	Les Murailles	Nièvre	Bourgogne
67	Mesves-sur-Loire	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
68	Neuvy-sur-Loire	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
69	Nevers	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
70	Pouilly-sur-Loire	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
71	Saint-Honoré-Les-Bains	Centre-ville	Nièvre	Bourgogne
72	Autun	Centre-ville	Saône-et-Loire	Bourgogne
73	Bourbon-Lancy		Saône-et-Loire	Bourgogne
74	Chalon-sur-Saône		Saône-et-Loire	Bourgogne
75	Louhans	Bourg de Châteaurenaud (71114)	Saône-et-Loire	Bourgogne
76	Dennevay		Saône-et-Loire	Bourgogne
77	Digoin		Saône-et-Loire	Bourgogne
78	Gigny-sur-Saône	Centre-ville	Saône-et-Loire	Bourgogne
79	Gueugnon		Saône-et-Loire	Bourgogne
80	Lourmand		Saône-et-Loire	Bourgogne
81	Mâcon		Saône-et-Loire	Bourgogne
82	Mellecey		Saône-et-Loire	Bourgogne
83	Mont-Saint-Vincent		Saône-et-Loire	Bourgogne
84	Palleau	Port de Palleau	Saône-et-Loire	Bourgogne
85	Pierre-de-Bresse		Saône-et-Loire	Bourgogne
86	Pontoux		Saône-et-Loire	Bourgogne
87	Roussillon-en-Morvan	Arbonne	Saône-et-Loire	Bourgogne
88	Saint-Aubin-en-Charollais		Saône-et-Loire	Bourgogne
89	Saint-Léger-sous-Beuvray	Le Beuvray	Saône-et-Loire	Bourgogne
90	Saint-Marcel	Centre-ville	Saône-et-Loire	Bourgogne
91	Toulon-sur-Arroux		Saône-et-Loire	Bourgogne
92	Saint-Maurice-lès-Couches	Sud-est bourg	Saône-et-Loire	Bourgogne
93	Saint-Symphorien-d'Ancelles		Saône-et-Loire	Bourgogne
94	Tournus		Saône-et-Loire	Bourgogne
95	Varennes-lès-Mâcon		Saône-et-Loire	Bourgogne
96	Verdun-sur-le-Doubs		Saône-et-Loire	Bourgogne
97	Auxerre	Plaine de Saint-Martin	Yonne	Bourgogne
98	Avallon	Bourg	Yonne	Bourgogne
99	Bassou	Bourg sud	Yonne	Bourgogne
100	Bazarnes	Bourg	Yonne	Bourgogne
101	Chamvres	Etree	Yonne	Bourgogne
102	Chéu	La Roise	Yonne	Bourgogne
103	Chéu	Le Sauvât/ Pré des Chiens	Yonne	Bourgogne
104	Cussy-les-Forges	Bourg	Yonne	Bourgogne
105	Domécq-sur-Cure	Bois de Chalvron	Yonne	Bourgogne
106	Fulvy	Bourg	Yonne	Bourgogne
107	Jaulges/Villiers-Vineux	Les Epinottes	Yonne	Bourgogne
108	Magny	Cerce	Yonne	Bourgogne
109	Ouanne	Bourg	Yonne	Bourgogne
110	Perrigny-sur-Armançon	Les Etrapis	Yonne	Bourgogne
111	Pont-sur-Yonne	Bourg	Yonne	Bourgogne
112	Saint-Florentin	Bourg d'Avrolles (89026)	Yonne	Bourgogne
113	Saint-Julien-du-Sault	Bourg/ Faubourg	Yonne	Bourgogne
114	Sainte-Magnance	Bourg	Yonne	Bourgogne
115	Saint-Moré	Bourg/Villaucerre	Yonne	Bourgogne
116	Saint-Valérien	Bourg ouest	Yonne	Bourgogne
117	Senan	Bourg est/ Poirier Bourgeois	Yonne	Bourgogne
118	Sens	Bourg	Yonne	Bourgogne
119	Sermizelles	Bourg	Yonne	Bourgogne
120	Tonnerre	Plaine de Béru/ Montbellant	Yonne	Bourgogne
121	Toucy	Bourg	Yonne	Bourgogne
122	Vault-de-Lugny	Le Bouchat	Yonne	Bourgogne
123	Vergigny	Gué des Natiaux à Bouilly (89052)	Yonne	Bourgogne
124	Villeneuve-sur-Yonne	Bourg/ Les Égriselles	Yonne	Bourgogne
125	Villeneuve-sur-Yonne	Château	Yonne	Bourgogne
126	Vincelles	La Rue	Yonne	Bourgogne
127	Voutenay-sur-Cure	Bourg est/ Église	Yonne	Bourgogne

LES AGGLOMÉRATIONS DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

128	Baâlons	À cheval sur Bouvellemont (08080)	Ardennes	Champagne-Ardenne
129	Charleville-Mézières		Ardennes	Champagne-Ardenne
130	Château-Porcien	Nandin	Ardennes	Champagne-Ardenne
131	Mouzon		Ardennes	Champagne-Ardenne
132	Vendresse	Les Longues Fauchées	Ardennes	Champagne-Ardenne
133	Vireux-Molhain		Ardennes	Champagne-Ardenne
134	Voncq		Ardennes	Champagne-Ardenne
135	Aix-en-Othe	Les Fontaines	Aube	Champagne-Ardenne
136	Arcis-sur-Aube	Église	Aube	Champagne-Ardenne
137	Auxon	Source de la Blaine	Aube	Champagne-Ardenne
138	Bar-sur-Aube	Butte Sainte-Germaine, puis Bourg	Aube	Champagne-Ardenne
139	Brienne-la-Vieille	Centre	Aube	Champagne-Ardenne
140	Châtres		Aube	Champagne-Ardenne
141	Landreville		Aube	Champagne-Ardenne
142	Lesmont	Petit-Lesmont	Aube	Champagne-Ardenne
143	Mailly-le-Camp	Camp de Mailly	Aube	Champagne-Ardenne
144	Troyes	Centre-ville	Aube	Champagne-Ardenne
145	La Villeneuve-au-Châtelot	La Poterie	Aube	Champagne-Ardenne
146	Vulaines	Etra	Aube	Champagne-Ardenne
147	Châlons-en-Champagne		Marne	Champagne-Ardenne
148	Châtillon-sur-Marne	L'Orme aux Bloc/Prieuré de Binson	Marne	Champagne-Ardenne
149	Val-des-Marais	Le Tuilet à Morains (51383)	Marne	Champagne-Ardenne
150	Corbeil	Bourg	Marne	Champagne-Ardenne
151	Damery	Bourg	Marne	Champagne-Ardenne
152	Livry-Louvercy	Champs Dameron	Marne	Champagne-Ardenne
153	Montmirail	Maclaunay	Marne	Champagne-Ardenne
154	Reims	Centre-ville	Marne	Champagne-Ardenne
155	Tours-sur-Marne	Socotte	Marne	Champagne-Ardenne
156	Andelot-Blancheville	Montclair	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
157	Aubigny-sur-Badin	Bourg	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
158	Champigny-lès-Langres	Bannes (52037)/Les Granges	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
159	Bourbonne-les-Bains	Centre-ville	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
160	Bologne	Le Darté	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
161	Bourg	La Croix d'Arles	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
162	Bricon	La Maison Dieu	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
163	Changey	Vandolle	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
164	Dampierre	Malcombe	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
165	Bayard-sur-Marne	Le Châtelet de Gourzon (52226)	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
166	Isômes	Les Varennes	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
167	Langres	Centre-ville	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
168	Val-de-Meuse	Lénizeul (52283)/Pré du Buc	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
169	Malaincourt-sur-Meuse	Bois de la Charme	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
170	Breuvannes-en-Bassigny	Bourg de Meuvy (52324)	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
171	Meuvy	La Ralliée	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
172	Rangecourt	Moutier	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
173	Nijon	En Ferrières/ Terres Noires	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
174	Nijon	Bois du Haut Fays	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
175	Perthes	Bourg	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
176	Sommerécourt	À cheval sur Outremécourt (52372)	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
177	Soulaucourt-sur-Mouzon	La Motte	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
178	Vaux-sous-Aubigny	Champ sur l'Eau	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
179	Villegusien-le-Lac	Lac	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
180	Besançon	Centre-ville	Doubs	Franche-Comté
181	Luxiol		Doubs	Franche-Comté
182	Mandeure		Doubs	Franche-Comté
183	Nods		Doubs	Franche-Comté
184	Pompierre-sur-Doubs/Rang		Doubs	Franche-Comté
185	Pontarlier		Doubs	Franche-Comté
186	Saint-Vit		Doubs	Franche-Comté
187	Annoire	Le Châtelet	Jura	Franche-Comté
188	Arinthod	Bourg	Jura	Franche-Comté
189	Chaumergy	Bois de Beulet	Jura	Franche-Comté
190	Choisey	Gevry	Jura	Franche-Comté
191	Cousances	En Marchans	Jura	Franche-Comté
192	Dammartin-Marpain	La Mairotte	Jura	Franche-Comté
193	Dole	Dôle-Arans	Jura	Franche-Comté

194	Domblans	Gué Farou	Jura	Franche-Comté
195	Equevillon	Mont Rivel	Jura	Franche-Comté
196	Grozon	Grozon	Jura	Franche-Comté
197	Lavans-les-Dole	Moulin Rouge	Jura	Franche-Comté
198	Lons-le-Saunier	Lons	Jura	Franche-Comté
199	Moutonne-Chavéria	Gué de Thoreigne	Jura	Franche-Comté
200	Orgelet	Orgelet	Jura	Franche-Comté
201	Poligny	Poligny	Jura	Franche-Comté
202	Ranchot	Monteplain	Jura	Franche-Comté
203	Rocheft-sur-Nénon	Les Meurgers	Jura	Franche-Comté
204	Romain	Champvounans	Jura	Franche-Comté
205	Saint-Amour	Saint-Amour	Jura	Franche-Comté
206	Saint-Aubin/Champdivers	Pré Commarin	Jura	Franche-Comté
207	Saint-Claude	Centre-Ville	Jura	Franche-Comté
208	Saint-Germain-en-Montagne	Saint-Germain	Jura	Franche-Comté
209	Salins-les-Bains	Salins	Jura	Franche-Comté
210	Tavaux	Perroyer	Jura	Franche-Comté
211	Villers-Farlay	Bois de la Pommeraié	Jura	Franche-Comté
212	Vincelles	Les Chazeaux	Jura	Franche-Comté
213	Vitreux	Pagney	Jura	Franche-Comté
214	Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur		Haute-Saône	Franche-Comté
215	Corre		Haute-Saône	Franche-Comté
216	Luxeuil-les-Bains		Haute-Saône	Franche-Comté
217	Mantoche		Haute-Saône	Franche-Comté
218	Port-sur-Saône		Haute-Saône	Franche-Comté
219	Seveux-Savoveux		Haute-Saône	Franche-Comté
220	Vars		Haute-Saône	Franche-Comté
221	Vesoul		Haute-Saône	Franche-Comté
222	Delle		Territoire-de-Belfort	Franche-Comté
223	Offemont		Territoire-de-Belfort	Franche-Comté
224	Cutry	Centre-ville	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
225	Deneuvre	Tour du Bacha	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
226	Dieulouard	Île de Scarponne	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
227	Einville-au-Jard	Le Sarrazin	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
228	Essey-lès-Nancy	La Butte Sainte-Geneviève	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
229	Housséville	Le Coëli	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
230	Laneuveville-devant-Nancy	La Madeleine	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
231	Saxon-Sion	Côte de Sion	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
232	Tomblaine	Le Pré Chenu	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
233	Toul	Centre-ville	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
234	Aubréville	Pierre-à-Villée	Meuse	Lorraine
235	Avocourt		Meuse	Lorraine
236	Baâlon	La Vigne du Maçon, Villiers	Meuse	Lorraine
237	Bar-le-Duc	Centre-ville	Meuse	Lorraine
238	Châtillon-sous-Côtes	Chatelet/ Camp romain	Meuse	Lorraine
239	Haironville		Meuse	Lorraine
240	Lachalade	Pont Verdunois	Meuse	Lorraine
241	Lavoie		Meuse	Lorraine
242	Naix-aux-Forges	Les Corvées	Meuse	Lorraine
243	Saint-Mihiel	Camp de César	Meuse	Lorraine
244	Senon	Dérouty	Meuse	Lorraine
245	Sorcy-Saint-Martin	La Côte Châtel	Meuse	Lorraine
246	Verdun	Le Rocher	Meuse	Lorraine
247	Vignot	Les Auges	Meuse	Lorraine
248	Bliesbruck	Steinfelder	Moselle	Lorraine
249	Cocheren	Le Mont Hérappel	Moselle	Lorraine
250	Corny-sur-Moselle	Centre-ville	Moselle	Lorraine
251	Delme	Haut de la Côte	Moselle	Lorraine
252	Falquemont	La Tennich à Chémery (57135)	Moselle	Lorraine
253	Florange	Daspich	Moselle	Lorraine
254	Grostenquin	Kloster	Moselle	Lorraine
255	Hettange-Grande	Les Provinces	Moselle	Lorraine
256	Marsal	Bourg	Moselle	Lorraine
257	Metz	Colline Sainte-Croix	Moselle	Lorraine
258	Moyenvic	Côte Saint-Jean	Moselle	Lorraine
259	Sainte-Ruffine	Centre	Moselle	Lorraine



260	Sarrebourg	Centre-ville	Moselle	Lorraine
261	Tarquimpol	Le Vieux Château	Moselle	Lorraine
262	Yutz	Basse-Yutz	Moselle	Lorraine
263	Grand	Bourg	Vosges	Lorraine
264	Liffol-le-Grand	Les Retranches	Vosges	Lorraine
265	Moncel-sur-Vair	Camp Julien	Vosges	Lorraine
266	Plombières-les-Bains		Vosges	Lorraine
267	Saint-Dié-des-Vosges	La Bure	Vosges	Lorraine
268	Soulosse-sous-Saint-Élophé	Centre-Ville	Vosges	Lorraine

## BIBLIOGRAPHIE

**Audouze, Buchsenschutz 1989** : AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.). — *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique du début du II<sup>e</sup> millénaire à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.* Paris : Hachette, 1989, 362 p.

**Barral, Guillaumet 2000** : BARRAL (Ph.) GUILLAUMET (J.-P.). — Le processus d'urbanisation en pays Éduen. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (N.), URBAN (O.) dir. — *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque de Glux-en-Glenne/Bibracte, 8-11 juin 1998. Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, 2000, p. 65-71 (Bibracte ; 4).

**Bellet et al. 1999** : BELLET (M.-E.), CRIBELLIER (C.) FERDIÈRE (A.), KRAUSZ (S.). — Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Tours : FERACF/Archéa, 1999, 224 p. (Revue Archéologique du Centre de la France [RAC], supplément : 17).

**Bénard et al. 1994** : BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.) dir. — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris : Les Belles Lettres, 1994, 303 p. (Annales Littéraires de l'université de Besançon ; 522).

**Brunet et al. 2005** : BRUNET (R.), FERRAS (R.), THERY (H.) dir. — *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française, 2005, 520 p. (3<sup>e</sup> édition revue et augmentée).

**Collectif 1984** : COLLECTIF — *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*. Actes du colloque tenu à Saint-Riquier (Somme), les 22-23-24 octobre 1982. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, 1984, 320 p. (Revue Archéologique de Picardie [RAP] ; 3-4).

**Collectif 1992** : COLLECTIF — *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*. Actes du II<sup>e</sup> colloque Aquitania (septembre 1990). Bordeaux : Fédération Aquitania, 1992, 511 p. (Aquitania, suppl. ; 5).

**\*Denajjar 2005.**

**Devevey 2006** : DEVEVEY (F.). — Une agglomération antique inédite : Chevroches (Nièvre). *Revue Archéologique de l'Est*, 55, 2006, p. 103-128.

**Dondin-Payre 1999** : DONDIN-PAYRE (M.). — Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et questions. In : \***Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 271-352.

**Ferdière et al. 2010** : FERDIÈRE (A.), GANDINI (C.), NOUVEL (P.), COLLART (J.-L.). — Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions. *Revue Archéologique de l'Est*, 59, p. 357-446.

**Fiches 2002** : FICHES (J.-L.) dir. — *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon : projet collectif de recherche (1993-1999)*. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2002, 2 vol.

**Flotté et al. 2006** : FLOTTÉ (P.), FUCHS (M.), WOLF (J.-J.), HERGOTT (M.). — Les agglomérations antiques d'Alsace. *Bilan scientifique*, Hors-Série. Strasbourg : SRA Alsace, 2006, p. 31-41.

**Garmy 2009** : GARMY (P.). — *Villes, réseaux et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*, Paris : université Panthéon-Sorbonne, 2009, vol. 2, 261 p. (Dossier de candidature au diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches).

**Garmy et al. 2005** : GARMY (P.), KADDOURI (L.), ROZENBLAT (C.), SCHNEIDER (L.). — Structures spatiales du peuplement antique dans la cité de Luteva. In : BOUET (A.), VERDIN (F.) dir. — *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius, 2005, p. 83-100.

**\*Hanoune 2007.**

**Lambot 1999** : LAMBOT (B.). — Organisation spatiale et sociale du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes). In: BRAEMER (F.), CLEUZIQU (S.), COUDART (A.) dir. — *Habitat et société*. Actes des XIX<sup>e</sup> Rencontres International d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 22-24 octobre 1998. Antibes : Éditions APCDA, 1999, p. 383-403.

**Leveau 1993** : LEVEAU (P.). — Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 26, Montpellier, 1993, p. 277-299.

**Leveau 1994** : LEVEAU (P.). — Les recherches sur les agglomérations secondaires en Gaule Narbonnaise. In: **Petit, Mangin 1994a**, p. 181-196.

**Leveau, Garmy 2002** : LEVEAU (P.), GARMY (P.) dir. — Dossier *villa* et *vicus* en Gaule Narbonnaise. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 2002.

**Leveau, Rémy 2006** : LEVEAU (P.), RÉMY (B.) dir. — Les agglomérations urbaines de la cité antique de Vienne: dossier. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38, Montpellier, 2006, p. 5-169.

**Mangin 1994** : MANGIN (M.). — Les agglomérations secondaires antiques dans les régions de Franche-Comté et de Bourgogne. In: **Petit, Mangin 1994a**, p. 45-79.

**Mangin et al. 1986** : MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.). — *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Paris : Les Belles Lettres, 1986, 257 p. (Annales Littéraires de l'Université de Besançon [ALUB]; 337).

**Mangin, Tassaux 1992** : MANGIN (M.), TASSAUX (Fr.). — Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine. In: **Collectif 1992**, p. 461-496.

**Massy 1994** : MASSY (J.-L.). — Les agglomérations secondaires de Lorraine. In: **Petit, Mangin 1994a**, p. 103-112.

**Massy 1997** : MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 1997, 433 p.

**Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes. Dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*. Dijon : université de Bourgogne, 2004, 3 vol., 1708 p. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Nuninger, Sanders 2006** : NUNINGER (L.), SANDERS (L.) dir. — La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences, *M@ppemonde*, 83, 2006. <http://mappemonde.mgm.fr/num11/articles/art06302.html>

**Petit, Mangin 1994a** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. — *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (octobre 1992). Paris : Errance, 1994, 294 p.

**Petit, Mangin 1994b** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Paris : Errance, 1994, 294 p.

**Raynaud 2002** : RAYNAUD (C.). — De la conquête romaine au Moyen Âge. In: **Fiches 2002**, p. 39-53.

**Tarpin 2002** : TARPIN (M.). — *Vici et pagi dans l'Occident romain*. Rome : École française de Rome; Paris, de Boccard, 2002, 485 p. (Collection de l'École Française de Rome; 299).

**Tassaux 1994** : TASSAUX (Fr.). — Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux. In: **Petit, Mangin 1994a**, p. 197-214.

**Venault, Nouvel 2008** : VENAULT (S.), NOUVEL (P.) coord. — *Inventaire-étude des agglomérations antiques de Bourgogne et de Franche-Comté : rapport d'activité 2008*, Projet d'Action Scientifique INRAP/UFC, Dijon, 2008, 68 p.



---

# Besançon

## D'un *oppidum* à une ville romaine

---

PHILIPPE BARRAL, CHRISTOPHE GASTON, LAURENT VAXELAIRE

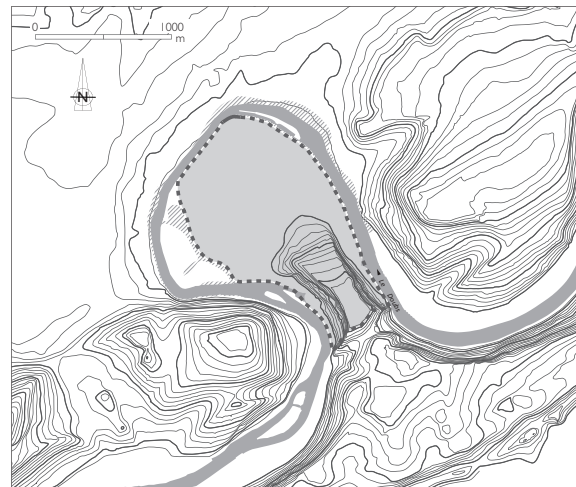
### SITUATION, CONTEXTE TERRITORIAL ET HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'agglomération antique de Besançon s'est développée à l'intérieur d'un méandre de la moyenne vallée du Doubs qui couvre une surface de 120 ha. *Vesontio* constitue toujours, à l'heure actuelle, le seul véritable *oppidum* connu chez les Séquanes, tandis que les recherches récentes ont bien mis en évidence l'existence d'un réseau d'habitats groupés ouverts dont la création, pour les plus précoces, peut être placée dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Barral 2003a et b). César donne de l'*oppidum* de *Vesontio* une description tout à fait suggestive (*BG*, I, 38), qui nous apprend, entre autres, que l'agglomération gauloise bénéficiait d'une position naturelle exceptionnelle, encore renforcée par la présence d'un rempart. Sur ce point précis, le texte latin est toutefois ambigu et peut être diversement interprété (Fichtl 2007).

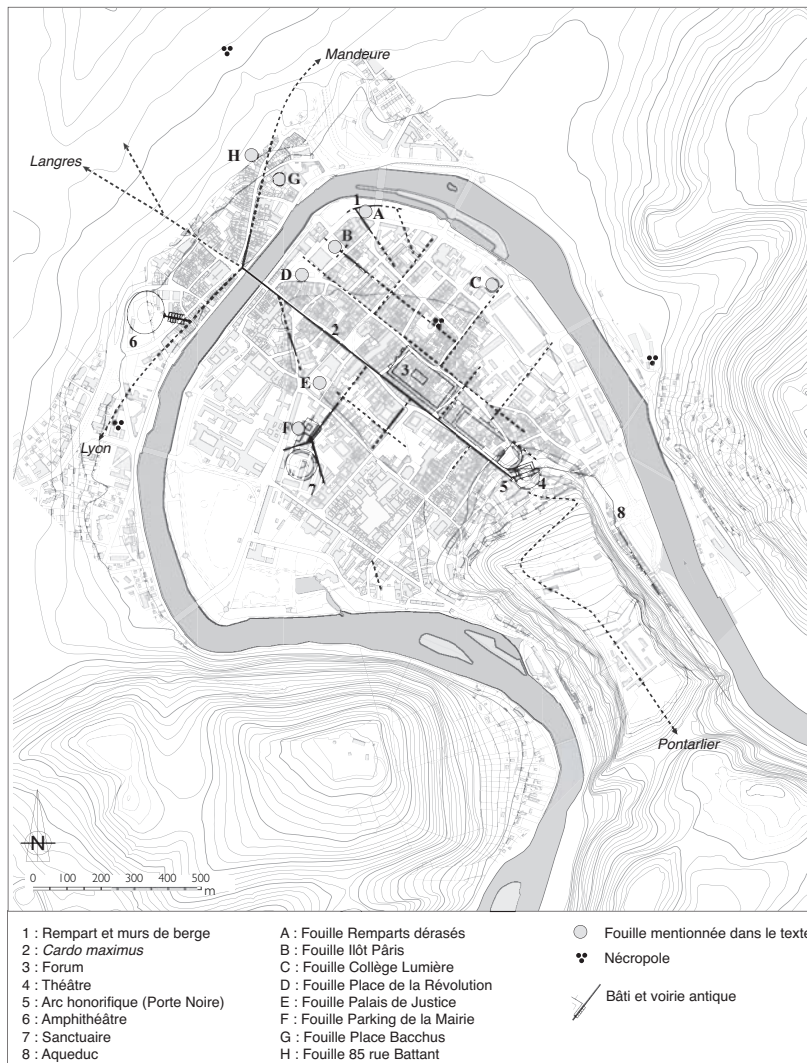
La physionomie du site naturel à la fin de l'âge du Fer nous échappe encore largement. Les fouilles récentes ont montré que des accidents topographiques liés à la morphologie de la plaine alluviale du Doubs avaient eu une influence sur l'organisation de l'occupation gauloise. On retiendra aussi que toute la partie sud de la boucle enserrant la ville antique (zone de Chamars), barrée par un chenal actif du Doubs, est restée marécageuse jusqu'à une période récente (ill. 1).

L'agglomération laténienne ne semble pas être une création *ex nihilo* dans la mesure où des témoins d'occupation des IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ont été mis au jour en plusieurs endroits à l'intérieur de la boucle du Doubs. La création de l'*oppidum*, dans les deux dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., s'inscrit toutefois en rupture avec ce qui précède. L'agglomération semble surgir brutalement et couvrir très rapidement la quasi-totalité de la boucle du Doubs, à l'exception du secteur marécageux de Chamars. La trame de l'occupation est dense dans tous les secteurs de la boucle qui ont pu être explorés, dès la fin du II<sup>e</sup> s. Généralement, ces vestiges gaulois apparaissent sur le terrain naturel vierge, 4 à 5 m sous le niveau actuel de la ville. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux (fosses, silos, caves, fondations de bâtiments), les vestiges en élévation ayant disparu, ainsi que les niveaux de sol, sauf cas exceptionnel. Dès cette phase initiale, des aménagements publics sont attestés (*cf. infra*).

Les premières recherches et découvertes significatives remontent au XIX<sup>e</sup> siècle (par exemple, édifice de Chamars : Castan 1869). Une seconde étape correspond aux années 1950-1980, période pendant laquelle une dizaine d'opérations de sauvetage ou de surveillance de travaux, de faible ampleur, eut lieu. La première fouille extensive (parking de la mairie : Guilhot, Goy 1992) se déroula au tout début des années 1990. Enfin, quatre fouilles importantes se sont succédées ces dernières années (Vaxelaire, Barral 2003 ; Stoullig 2006).



1.1.



1.2.

1.1. Plan topographique et hypothèse d'implantation de l'enceinte de La Tène D (dessin S. Fichtl, extrait de Fichtl 2007);  
 1.2. Trame viaire, principaux édifices et chantiers de fouille (d'après Barçon 2006).



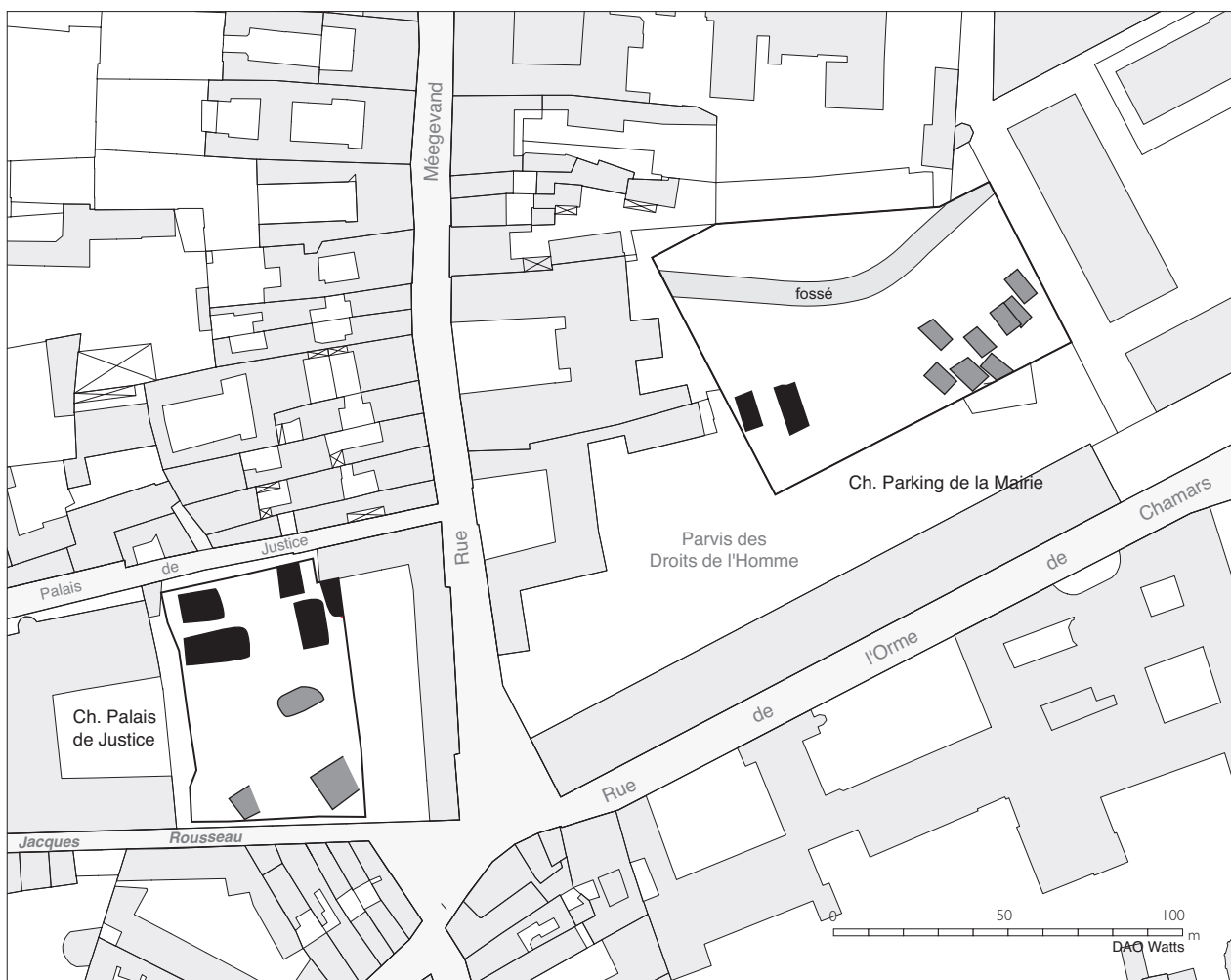
## LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS

### Les linéatures parcellaires et la voirie

Les quelques fenêtres qui ont pu être ouvertes en profondeur sur les vestiges relatifs à l'époque de la création de l'*oppidum* nous laissent percevoir, avant tout, l'existence de linéatures qui témoignent d'une forme d'organisation parcellaire "originelle". Cette structuration apparaît notamment lorsque l'on considère les plans juxtaposés des vestiges laténiens de deux secteurs de fouille très proches l'un de l'autre, celui du Parking de la Mairie et celui du Palais de Justice. (ill. 2). On dispose en outre, dans cette zone, d'un échantillon relativement significatif de dix-huit bâtiments. Il est ainsi possible d'observer qu'en fonction des orientations privilégiées les

bâtiments se répartissent en deux groupes relativement homogènes, partie du tissu urbain initial, constitué de blocs juxtaposés en une sorte "d'opus incertum".

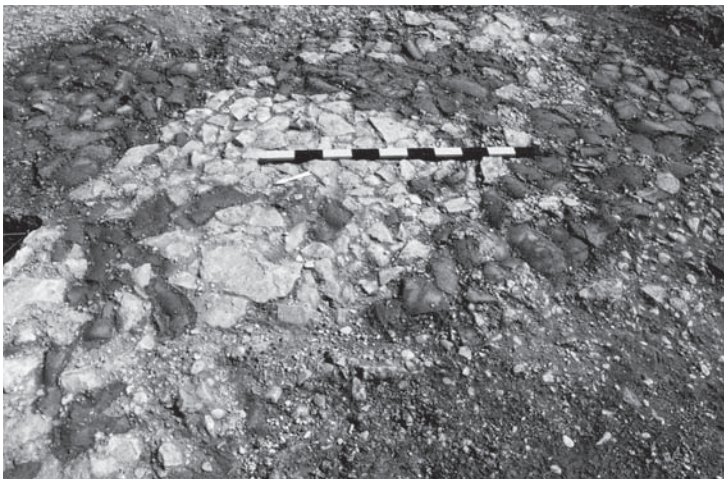
À l'heure actuelle, un seul exemple de voie a été reconnu, pour cette époque. Il s'agit de la voie disposée au pied de la rampe interne du *murus gallicus*, édifié vers 80 av. J.-C., qui aboutit à la "porte-embarcadère" aménagée dans la fortification (ill. 3.1.). Bordée de blocs posés de chant sur le flanc qui jouxte le rempart, elle est constituée d'une simple couche de graviers de rivière, épaisse d'une vingtaine de centimètres. Élément notable, elle ne présente pas le profil cintré que l'on observe généralement pour les voies romaines. Son tracé épouse la courbure de l'enceinte-mur de berge et ne semble pas avoir, par conséquent, de signification



2. Mise en évidence de deux orientations privilégiées dans l'implantation des bâtiments de La Tène D sur les sites du Parking de la Mairie et du Palais de Justice (dessin L. Vaxelaire).

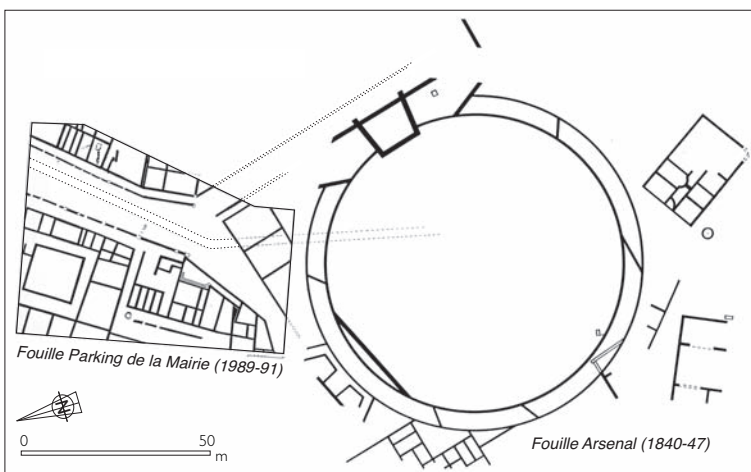


3.1.



3.2.

3. Chaussée disposée en arrière du murus gallicus aux Remparts Dérasés (cl. P. Haut);  
3.2. Le premier niveau de voie romaine à l'îlot Paris (v. 35 av. J.-C.) (cl. P. Haut).



4. Plan de l'édifice à péribole circulaire de Chamars (d'après Guilhot, Goy 1992, fig. 42 p. 79).



en terme d'orientation structurelle. En dépit de ces maigres informations, il ne fait aucun doute que l'*oppidum* a bénéficié, dès sa création, d'un réseau de circulation organisé.

Le développement de la trame viaire semble avoir constitué une des priorités des nouvelles autorités romaines, dans l'étape qui succède à la guerre des Gaules. Sur le chantier de l'îlot Pâris, on remarque que, très tôt, dans les années 35 avant notre ère, une voie est tracée. D'abord matérialisée par deux fossés nord-sud qui constitueront par la suite les caniveaux, elle est rapidement habillée d'une chaussée bombée, selon les usages romains, dont le revêtement mêle les graviers alluviaux à de très nombreux fragments d'amphores vinaires (ill. 3.2.).

### Les édifices publics

De façon globale, le dossier des édifices publics de *Vesontio*, examiné sous l'angle des transformations qui président au passage de l'*oppidum* à la ville romaine, est l'un des plus délicats à exploiter. Les fouilles des vingt dernières années ont surtout permis de dégager des structures d'occupation domestique et artisanale et les données issues des fouilles anciennes, très fragmentaires, offrent peu d'intérêt dans cette perspective. Il est possible toutefois de tirer quelques informations utiles du dossier concernant l'édifice circulaire de Chamars. La fouille récente des Remparts Dérasés offre par ailleurs une bonne illustration d'évolution d'un aménagement public important sur la longue durée.

#### *Le sanctuaire de Chamars*

Dans le secteur dit de Chamars furent mis au jour, lors de la construction de l'arsenal militaire, les vestiges d'un édifice monumental, qui aurait succédé à une nécropole à incinération, datée de La Tène finale au règne de Claude (résumé des découvertes dans Guilhot, Goy 1992, p. 14-19). De cet édifice, dont la construction est placée, sans argument vraiment décisif, au début de l'époque flavienne (Lerat 1981, p. 83-86; Frezouls 1988, p. 139), on connaît avant tout le péribole, composé par deux murs circulaires concentriques, espacés de quatre mètres trente centimètres et reliés de distance en distance par des murs de refend obliques (Castan 1869, p. 35) (ill. 4). Les descriptions invitent à restituer un portique, le mur interne ayant été identifié comme un mur bahut supportant une colonnade d'ordre toscan, qui délimite un espace de 80 m de

diamètre. Deux entrées, l'une plus monumentale que l'autre, permettaient l'accès à cette enceinte, dont le schéma et l'orientation auraient été imposés par celles d'un bâtiment antérieur.

L'identification de cet édifice comme sanctuaire s'impose, à la fois en raison des analogies morphologiques et topographiques existant avec le grand sanctuaire de Mandeuire et en raison des mobiliers spécifiques mis au jour (rouelles, amulettes anthropomorphes, figurine de sanglier, couteaux miniatures...). Des mobiliers identiques ont été découverts récemment dans le sanctuaire du Champ des Fougères à Mandeuire et confirment pleinement cette interprétation (Nouvel, Thivet, dans ce volume). On peut s'interroger sur la réalité de la nécropole qui aurait existé avant le sanctuaire de Chamars et sur la chronologie de ce dernier. D'une part, les descriptions des vestiges de cette nécropole peuvent tout à fait correspondre aux aménagements associés aux sanctuaires laténiens et gallo-romains précoces; d'autre part, la césure dans l'organisation du quartier entre l'édifice circulaire de Chamars et les bâtiments proches, l'existence d'un bâtiment antérieur et la présence de pièces d'armement (Castan 1869, p. 41) sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'une création précoce du sanctuaire. Les exemples des sanctuaires de Mirebeau et de Mandeuire, fouillés récemment, montrent que les périboles des temples du Haut-Empire reprennent presque exactement les tracés des systèmes de clôture, formés de palissades et de fossés, des sanctuaires de La Tène et de la période augustéenne. Les fortes analogies entre ces sites invitent d'ailleurs à s'interroger sur l'exactitude du plan du péribole de Chamars, dont le tracé a été restitué à partir de repérages ponctuels au moyen de tranchées. Les exemples de Mirebeau et de Mandeuire ont montré en effet que ces périboles à galerie de circulation présentaient un tracé segmenté déterminant des enceintes polygonales.

Au total, l'hypothèse d'un sanctuaire laténien précocement romanisé et connaissant une monumentalisation dans les débuts du Haut-Empire, suivant un schéma maintenant bien mis en évidence à Mirebeau et à Mandeuire, peut être proposée à partir des données disponibles. L'importance de ce sanctuaire, son insertion exacte dans la trame urbaine (s'agit-il d'un édifice isolé ou s'intègre-t-il dans un vaste complexe religieux, en bordure du centre de la ville, à l'instar de ce que l'on observe à Mandeuire?) ne peuvent cependant être précisées, pour l'instant.

### **Les renforts de berge du chantier des Remparts Dérasés (ill. 5)**

#### Les aménagements laténiens

Deux aménagements successifs de la berge du Doubs ont été reconnus sur le chantier des Remparts Dérasés (Fichtl, Vaxelaire 2010). Le plus ancien consiste dans un enrochement assez grossier. La rive naturelle a été entaillée préalablement à l'installation d'un mur de pierres sèches de 2 m de hauteur pour une largeur équivalente. Ce dispositif, grossièrement parementé, est constitué de blocs non taillés, d'un module très hétérogène, issus du substrat local. Ce mur de berge a pu être suivi sur 80 m de long mais devait sans doute se prolonger de part et d'autre de la zone fouillée. Cette première construction est antérieure au *murus gallicus*, dont l'édification peut être placée dans les années 80-70 av. J.-C.; elle remonte donc aux premiers temps de l'*oppidum* (transition II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), sans qu'il soit possible d'être plus précis.

La seconde construction est le rempart de type *murus gallicus*, reconnu sur plus de 50 m de long. Large de 6 m pour une hauteur qui devait avoisiner 4,5 à 5 m au niveau du chemin de ronde, son front se situe 2 m en avant du parement du premier mur de berge (ill. 5.1 et 5.2). Ce gain de terrain a manifestement suscité des difficultés lors de la construction; par endroits, en effet, des aménagements destinés à stabiliser l'assise du parement, dans un terrain mou, ont été nécessaires. L'ossature en bois de la masse interne du rempart se caractérise par une trame serrée des poutres (entre-axe de 0,80 m dans les deux sens) et par une taille inhabituelle des fiches en fer assurant la cohésion de cette armature entrecroisée (fiches de section carrée de 2 cm en moyenne pour une longueur de 0,35 à 0,40 m). Une interruption pouvant correspondre à une sorte de poterne-embarcadère a été repérée à l'extrémité est du tronçon de rempart reconnu. À l'arrière, au pied de la rampe interne, a été mise au jour une voie séparant le rempart de la zone d'habitat. Devant le rempart, dans l'espace marécageux de la berge du Doubs, une petite nécropole a été découverte.

Les vestiges du Parking de la Mairie (fossé défensif) et des Remparts Dérasés (*murus gallicus*) attestent que des segments de fortifications gauloises ont été conservés jusqu'à nos jours, dans certains secteurs. La position du tronçon des Remparts Dérasés rend très plausible l'hypothèse d'une enceinte de contour continue, épousant pour l'essentiel le cours du Doubs et

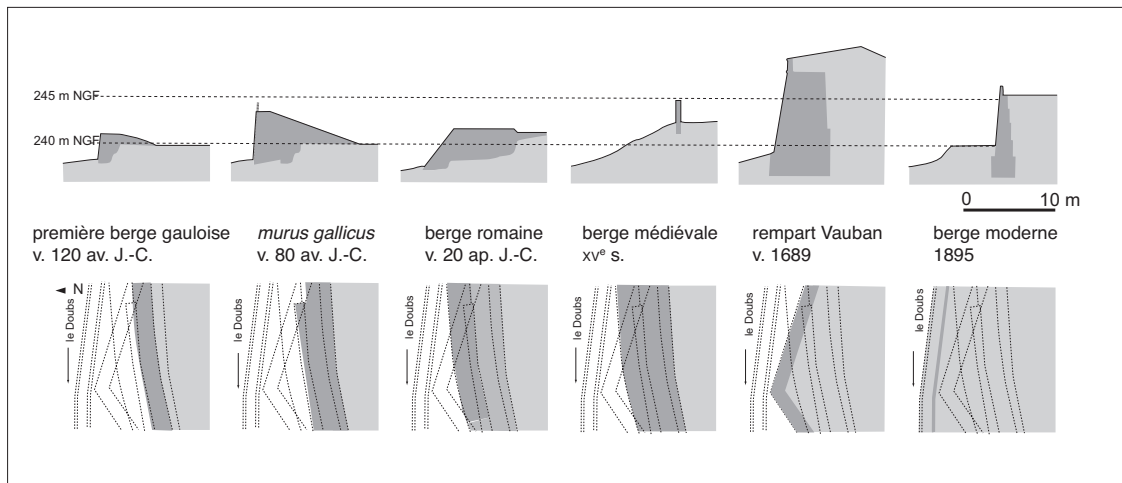
cernant l'ensemble de l'agglomération, mont de la Citadelle y compris. Cette combinaison méandre-enceinte se retrouve d'ailleurs sur plusieurs autres sites de La Tène finale (Berne-Enge, Altenburg-Rheinau...). Cette position met bien en lumière le rôle symbolique et ostentatoire du rempart de La Tène finale.

#### Les aménagements gallo-romains

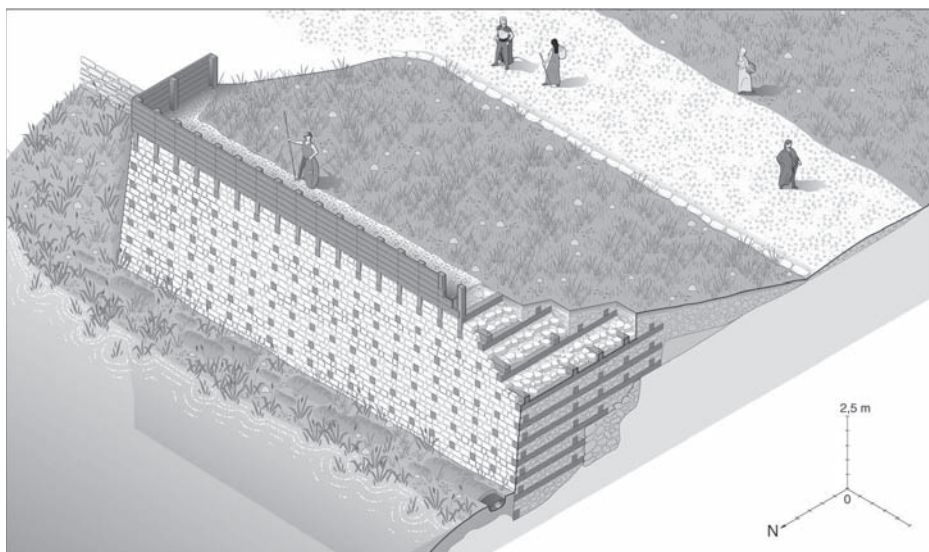
Succédant au *murus gallicus*, une berge monumentale est construite sous le règne de Tibère, en grande partie avec les matériaux de récupération du rempart gaulois. La digue est parementée de dalles plates grossièrement équarries, posées à sec, en assises plus ou moins régulières de 5 à 10 cm d'épaisseur (ill. 5.3 et 5.4). La largeur maximale de la digue dépasse par endroits les 10 m. Elle comprend deux étapes de construction. La hauteur maximale conservée est de 2,25 m, mais on peut estimer, grâce aux niveaux de voirie à l'arrière, que sa hauteur totale atteignait près de 4 m.

La façade présente la particularité d'être dressée suivant le profil très régulier d'un talus à degrés, dont l'inclinaison, accusant un angle constant de près de 53° par rapport à l'horizontale, a permis de mettre en évidence l'emploi du triangle pythagorien, dont l'usage est attesté dès la plus haute antiquité (Balland 1971, p.311; Jones 2000, p.127). On retrouve une technique architecturale identique en Égypte dès les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dynasties: ainsi à 30 kms au sud du Caire, le barrage de Sadd El Kaffara, construit sur l'Oued Garawi, est constitué d'un enrochement avec parement taluté à degrés, présentant une pente de 1 pour 1,3, soit 53° (Schnitter 1994, p.67). L'exemple le plus proche semble être celui de la digue du Higuéron à Peñafior, en Espagne, ouvrage de renforcement de la rive avec des assises de gros blocs sommairement équarris, posés en léger glacis (Chic 1990, p.25).

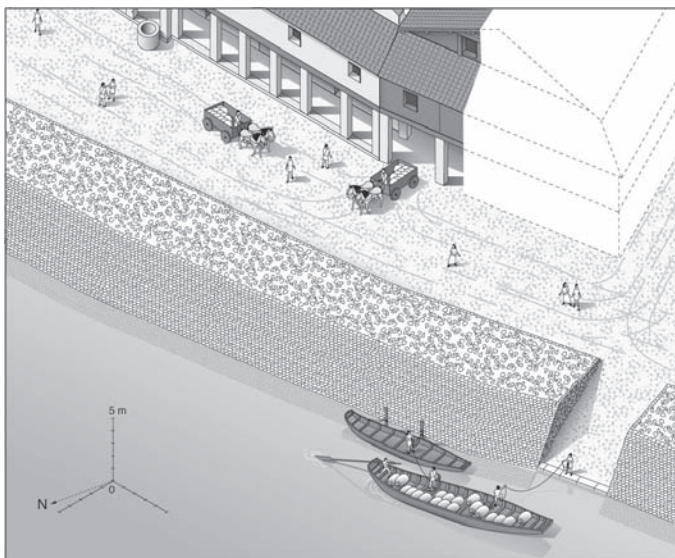
Dans la partie orientale de l'emprise, la berge est interrompue par un plan incliné, débarcadère ou cale de halage inondable, qui la traverse de part en part entre deux bajoyers et présente plusieurs phases d'aménagement. Cette rampe chargée de gravier descend jusqu'à un quai formé d'une ligne de gros blocs rectangulaires, dont seuls deux éléments subsistent. En amont du débarcadère, à respectivement 9 et 12 m de celui-ci, les bases de deux pilots d'amarrage en bois, de 25 cm de diamètre, ont été repérées, enfoncées le long des fondations de la berge.



5.1



5.2



5.3



5.4

- 5.1. Plans et coupes schématiques des lignes de berges successives (dessin C. Gaston, L. Vaxelaire);  
 5.2. Remparts Dérasés, *murus gallicus*, proposition de restitution (dessin C. Gaston);  
 5.3. Remparts Dérasés berge gallo-romaine, proposition de restitution (dessin C. Gaston);  
 5.4. Remparts Dérasés, berge gallo-romaine, vue vers le sud (cl. P. Haut).



### **L'exploitation de matériaux de construction : la carrière de la rue Battant**

Pour la première fois, en 2007, une zone de production de matériaux de construction a pu être en partie observée dans les marges de la ville antique, au 85 de la rue Battant. Cette activité se traduit, dès le début du règne de Tibère, par l'exploitation d'une carrière d'extraction de moellons calcaires.

La position de cette carrière permet d'exploiter un affleurement à l'entrée de la ville, le long de la voie principale, cette voie ayant l'avantage non négligeable de présenter une pente douce jusqu'au pont Battant.

Lors de la fouille, des fronts de taille et des sols de carrière ont été mis en évidence, ainsi que des murs d'ateliers de carriers et des murs de hague (Bessac 1999, p. 168). La fin de ce type d'exploitation intervient au cours de la période Claude-Néron, puis, entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, elle est remplacée par la fabrication exclusive de chaux, phase marquée par la construction de bâtiment en appentis et l'accumulation de sols et rechapages d'une aire de travail, réalisés à partir de matériaux de rejets et démantèlement de fours.

Cette évolution, si on la met en relation avec celle qui a été observée lors des fouilles de l'Hospice Bellevaux, place Bacchus (Cantrelle 1998, p. 11), nous amène à mieux cerner l'évolution chrono-spatiale des activités de ce quartier : nous aurions ainsi une progression vers le nord-ouest de la limite de construction urbaine, entre le premier et le deuxième siècle, faisant ainsi reculer la "frange" d'espaces ouverts dévolus aux activités artisanales liées à la construction.

La fouille a donc permis de mettre en évidence l'exploitation de bancs de la formation des "Calcaires de la Citadelle" d'âge Bathonien. Ce calcaire est compact et homogène et les bancs de cette formation se prêtent le mieux au sciage, polissage, et à la fabrique de dalles de revêtements ou de moellons. Cette carrière vient s'ajouter à celles déjà connues pour la période gallo-romaine des Vieilles-Perrières et de la Malcombe (Chauve 1992, p. 105), ou de Velesme-Essart (à 13 km au sud-ouest de Besançon).

### **LES ESPACES ARTISANAUX**

De façon régulière, des traces d'activité artisanales sont présentes au sein des secteurs d'habitat, en différents endroits de la boucle. Il semble toutefois que, pour l'essentiel, les arts du feu (métallurgie,

poterie) et d'autres artisanats spécialisés (travail de l'os, notamment) aient été confinés dans l'anse nord de la boucle (triangle formé par le Musée, la rue Gambetta et le Doubs). Les vestiges de ces artisanats sont nombreux et variés : fonds d'ateliers semi-excavés, fours de potiers, aires de chauffe, ratés de cuisson, battitures et scories de forge, gouttelettes et dépouilles de bronze, fragments de moules, tas d'orfèvre, os taillés, etc.).

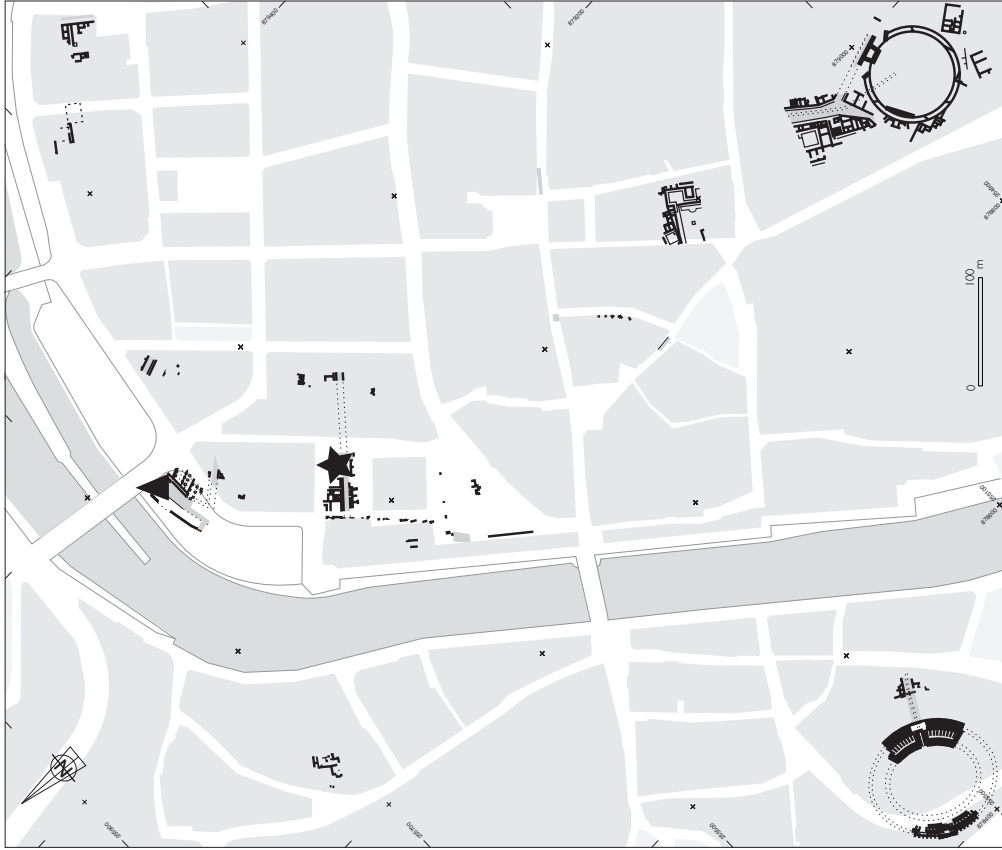
La production de céramiques comme les activités métallurgiques sont attestées dans les premiers temps de l'*oppidum*. En effet, aux Remparts Dérasés, la trace d'un four de potier se trouve sous la voie courant à l'arrière du *murus gallicus* et des chutes de fabrication d'objets en bronze peuvent être associées au premier mur de berge.

Des fours de potier du type à pilette centrale ont été identifiés sur différents chantiers (Îlot Pâris, Remparts Dérasés, Musée des Beaux-Arts, Résidence du Centre, Collège Lumière), pour une période large allant de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à la période augustéenne. Une part essentielle de la production consiste dans des vases bouteille à pied balustre, à décor peint sommaire, qui évoluent peu dans leur forme et leur décor, sur toute la période considérée. Les structures d'atelier associées aux fours, qui eux-mêmes sont en général mal conservés, n'ont pu être mises en évidence.

La métallurgie des alliages à base de cuivre est attestée à l'Îlot Pâris où une fosse contenait des gouttelettes de métal et des fragments de moules à la cire perdue. Le travail du fer est aussi présent sur ce site par le biais de foyers et de sols d'ateliers riches en battitures de forge. Aux Remparts Dérasés, le travail du bronze a pu également être mis en évidence grâce à la présence dans des dépotoirs de nombreux déchets de découpes et de fragments martelés qui évoquent plutôt des travaux de dinanderie. Dans les mêmes fosses de rejet ont été retrouvées de nombreuses dépouilles de travail de l'os issues de la confection de pièces discoïdes destinées à la fabrication d'objets "composites".

De façon schématique, la continuité entre La Tène D et la période augustéenne semble bien attestée, que l'on considère l'implantation topographique des ateliers, la nature des artisanats ou les structures de production. La spécialisation artisanale du secteur nord-ouest de la boucle initiée lors de la création de l'*oppidum* se poursuit donc jusqu'aux débuts du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., sans évolution majeure perceptible.

La situation vers le milieu du I<sup>er</sup> s. est sensiblement différente (ill. 6), mais il est difficile d'évoquer



Haut-Empire



La Tène D - époque augustéenne

- Poterie
- ★ Métallurgie
- ◆ Travail de l'os
- ▲ Verrerie

6. Plans de situation des témoins d'artisanats dans le secteur nord-ouest de la boude du Doubs (à gauche: La Tène D et période augustéenne ; à droite : Haut-Empire) (dessin C. Gaston, L. Vaxelaire).

les causes et les modalités précises de ce changement. On constate que les potiers, de même que les bronziers, ont disparu du quartier. L'activité métallurgique reste présente, mais sous la forme de petites unités de production de forge, concentrées à l'Îlot Pâris. Dans le même temps, aux Remparts Dérasés, une vaste halle artisanale est édifiée, destinée à accueillir un atelier de verrier. Les fours en batterie mis au jour, dont certains de grande capacité, reflètent une production "de masse".

Si le quartier conserve sa vocation artisanale, cette fonction connaît après la période augustéenne des transformations sensibles, qui tiennent à la fois à une plus forte spécialisation (exit le travail du bronze, de la céramique et de l'os, au profit du verre), à un recentrage topographique et à un changement d'échelle de production.

### L'ARCHITECTURE PRIVÉE

Son évolution a été mise en évidence principalement dans les grandes fouilles archéologiques réalisées ces dernières années dans le centre de Besançon, en particulier sur les chantiers de l'Îlot Paris, des Remparts Dérasés, du Palais de Justice et du Collège Lumière.

Le tout début de la romanisation se traduit sur le chantier de l'Îlot Paris, par quatre phases, allant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du règne d'Auguste. Ces phases courtes de constructions, sur environ un demi-siècle, sont typiques d'une architecture légère et périssable, dont la durée de vie ne devait pas excéder une vingtaine d'années.

L'architecture est encore de tradition gauloise, comme le prouve l'usage toujours fréquent de structures à poteaux plantés (diam. 20 à 30 cm). Les techniques de construction mêlent une majorité de sablières basses semi-enterrées de section quadrangulaire et quelques sablières sur solin constitué d'un alignement de blocs calcaires parfois grossièrement équarris. Dans les deux cas, les pièces de bois offrent une largeur "standard" de l'ordre de 20 cm, pouvant descendre jusqu'à 10 cm (divisions internes), sur une profondeur d'encastrement de 10 cm (5 cm pour les divisions internes).

L'élévation devait être constituée d'une ossature de bois hourdée de torchis, le tout protégé par un enduit. On trouve aussi des parois en brique d'adobe de 13 cm d'épaisseur, comme cela avait déjà été mis en évidence sur le Parking de la Mairie (Guilhot 1992, p. 66).

Les sols extérieurs sont en gravier et les sols intérieurs sont en terre battue, de 5 à 20 cm d'épaisseur, renforcée quelquefois d'une couche préparatoire de gravier.

L'une des pièces fouillées se distingue de l'ensemble par la présence d'un enduit peint effondré, conservé sur une hauteur d'environ 2,10 m, et constitué de filets d'encadrements noirs sur un fond blanc (ill. 7.1 et 7.2). On peut rapprocher cette fresque de celle du bâtiment IX de Glanum, se rattachant au 2<sup>e</sup> style schématique et datée du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (Barbet 1974, p. 108-109).

Sur la fouille du Palais de Justice les structures augustéennes sont encore très proches de la période gauloise, avec des bâtiments sur poteaux, des solins et quelques rares murs bahuts liés à sec, quelques fragments d'enduits peints attestant là encore leur apparition à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

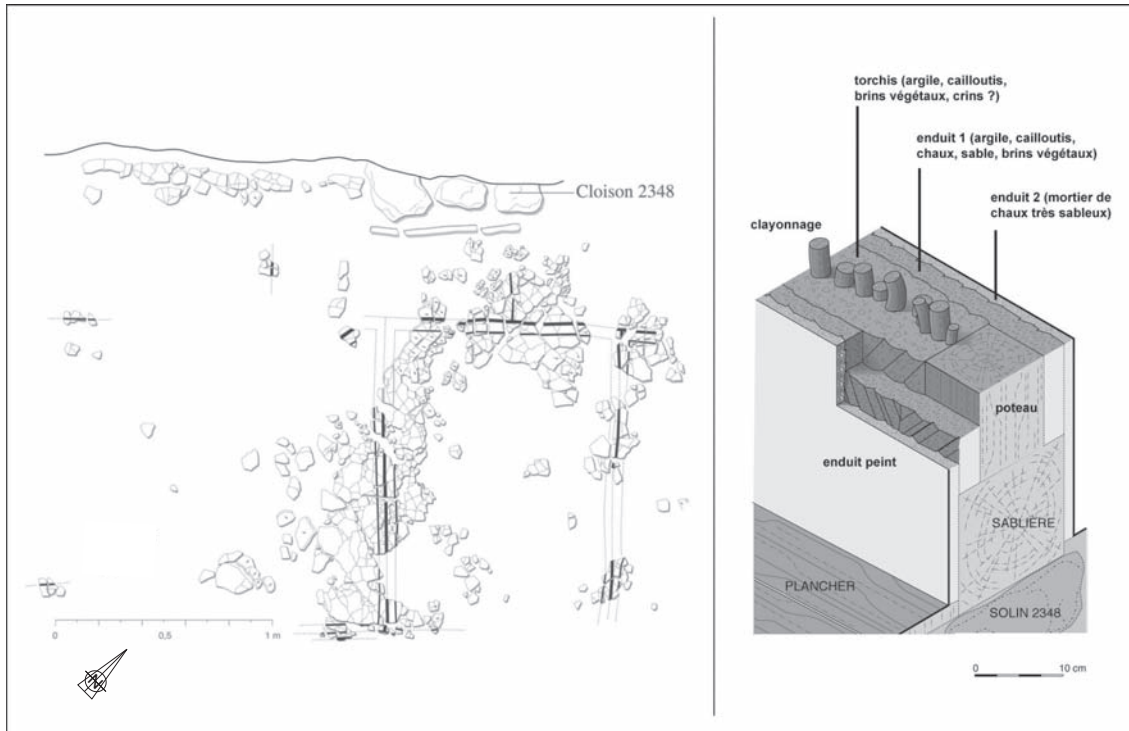
Sur la fouille des Remparts Dérasés, un élément remarquable est la cave de la fin de la période augustéenne qui montre dès cette période précoce un usage encore rare mais déjà présent dans les sous-sols, d'un *opus vittatum* très soigné, lié au mortier de chaux, avec un escalier lui aussi en pierres (ill. 7.3).

Au Collège Lumière, il faut signaler dès La Tène finale, une cave en pierres sèches de plan carré, d'environ 8 m<sup>2</sup>, qui constitue l'unique construction en pierres de la période gauloise. La cave comme la descente d'escalier sont réalisées en dalles calcaires posées en assises plus ou moins régulières, tandis que l'emmarchement, le palier et le bâti de porte sont en bois.

Toujours au Collège Lumière la période augustéenne est marquée par des constructions restant techniquement assez proches des maisons antérieures; on mêle cependant plus aisément les poteaux et les fondations sur sablières, et les modes de construction se diversifient (solins, enduits à la chaux sur cloisons en adobe).

Pour la période tibérienne les techniques architecturales s'améliorent de façon très progressive. Sur le chantier de l'Îlot Paris, alors que, jusqu'à cette époque la chaux n'était utilisée que dans les enduits, on observe l'apparition du mortier de chaux dans la maçonnerie. Cette introduction se fait d'abord de manière très ponctuelle: on rencontre cette technique dans quelques murs bahut, et dans les murs d'une cave en *opus vittatum* soigné avec joints tirés au fer.





7.1

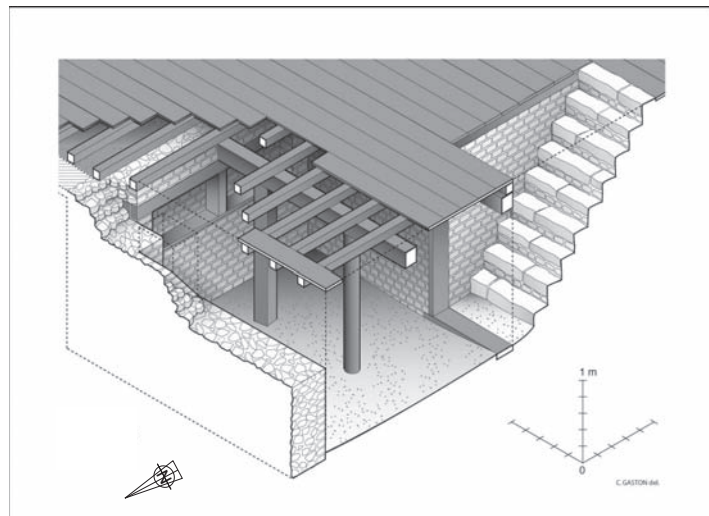


7.2

7.1. Îlot Pâris, plan de l'enduit peint augustéen effondré, et cloison augustéenne restituée (dessin C. Gaston);

7.2. Remparts Dérasés, cave augustéenne, proposition de restitution (dessin C. Gaston);

7.3. Collège Lumière, cave de la Tène finale (cl. P. Haut).



7.3

Les autres cloisonnements continuent d'utiliser les techniques des phases précédentes, mais avec un emploi du solin plus fréquent et sur des largeurs qui évoluent sensiblement.

Ces cloisons sont formées de sablières sur une ligne simple, voire double, de pierres sèches formant un solin de 30 à 40 cm de largeur, sablières supportant une élévation large de 15 à 22 cm, à structure en bois et clayonnage médian, hourdée de terre et revêtue des deux côtés d'un enduit à la chaux. L'un de ces solins est interrompu sur une longueur de 80 cm par un madrier (section 20 cm) enchâssé dans le sol, dispositif évoquant un seuil. Les sols qui se succèdent dans ces espaces ont les mêmes caractéristiques que ceux des phases précédentes : sols en terre battue, parfois sur lit de petits galets.

Au collège Lumière, c'est aussi à partir de la période tibérienne que le mortier de chaux fait son apparition, d'abord dans la composition des sols, avec l'utilisation du béton de sol de type *terrazzo*, et cela malgré la persistance encore bien présente de sols en terre battue. Des mosaïques noires et blanches commencent par ailleurs à orner certains espaces, comme on peut le distinguer dans l'une des pièces d'un petit édifice thermal précoce.

Malgré cet usage plus fréquent du mortier de chaux, les cloisons en matériaux périssables continuent à être de mise, et présentent parfois une

faible épaisseur (près de 10 cm). Les sablières en bois posées dans une tranchée ou à même le sol sont ou non isolées de l'humidité par la présence de solins en pierre. Pour l'une des maisons de cette période, le mur de façade montre une fondation plus élaborée où la sablière est posée sur une fondation assez profonde de gros blocs surmontés de dalles sèches.

Dans l'une des maisons découvertes, le béton de chaux, épais de 10 cm, est composé d'un radier surmonté d'un mortier de chaux chargé de galets, parfaitement lissé en surface. Il est orné de deux lignes d'inclusions de fragments de tuiles, courant le long des deux longs côtés opposés. Une plinthe en quart-de-rond en mortier de tuileau peint en rouge est installée au contact de ces deux mêmes cloisons (ill. 8.1).

Une autre des maisons à sols en *terrazzo* possède des parois épaisses de 17 à 23 cm, dont la technique de construction met en œuvre les éléments suivants : une sablière sur solin formé d'un alignement de pierres portait une structure en bois aux pièces de section comprise entre 10 et 13 cm, avec hourdis constitué de fragments de *tegulae* liées à l'argile et couverts d'enduits peints (ill. 8.2). Les cloisons étaient renforcées aux intersections avec les cloisons perpendiculaires par un poteau de plus forte section (20 à 25 cm), et d'une grande profondeur (60 cm).



8.1



8.2

8.1. Collège Lumière, terrazzo tibérien à décor d'incrustations et plinthe en quart-de-rond (cl. P. Haut) ;

8.2. Collège Lumière, cloison tibérienne hourdée de fragments de *tegulae* (cl. P. Haut).

Sur le site du Palais de Justice, l'évolution se traduit à partir de cette période par l'introduction du mortier de chaux dans la maçonnerie des rez-de-chaussée, d'abord en zone basse, avec l'apparition de murs bahuts maçonnés et appareillés, hauts d'une trentaine de centimètres, marquant cependant encore un recours massif à la terre et au bois pour les élévations et à la terre battue pour les sols.

Les galeries, sur des murs bahuts maçonnés de très faible largeur, limitée à deux épaisseurs de moellons, trahissent encore le recours à des poteaux en bois dans les portiques de façade. Cependant, l'usage de colonnes en pierre dans l'architecture privée est attesté dès le début de la période tibérienne, comme le montre le portique d'entrée de la *domus* du Parking de la Mairie (Guilhot, Goy 1992, p. 71). Par ailleurs, d'autres éléments de lapidaire architectural font leur apparition dans l'habitat, avec notamment des seuils en calcaire.

La période claudienne marque la première grande phase de pétrification de la ville antique, avec le lancement de grands programmes publics (Walter 2004, p. 29-51), le monument le plus proche des sites évoqués ici étant le complexe thermal de la Place de la Révolution, dont le premier état maçonné est daté des années 40 apr. J.-C. (Viscusi-Simonin 2005, p. 24).

Enfin, sous les Flaviens, alors que l'*opus vittatum* se généralise, on trouve encore l'usage de cloisons sur sablières en bois, beaucoup plus larges que précédemment, et supportant une élévation en terre posée sur des tuiles récupérées, intermédiaires avec la sablière.

## CONCLUSION

Il est indéniable que certains éléments structurants de l'*oppidum* se maintiennent dans la capitale de la cité gallo-romaine, moyennant des transformations plus ou moins importantes selon les cas. Des segments du réseau viaire, des aménagements de berge, une spécialisation fonctionnelle de certains quartiers (artisanale au nord-ouest, religieuse au sud-ouest de la boucle) peuvent être évoqués. On connaît mal les équipements publics des débuts du Haut-Empire mais différents indices semblent indiquer que la physionomie de la ville change graduellement, sans à-coups. Si une réorganisation assez radicale de la trame viaire semble prendre place dès les années 30 av. J.-C., s'accompagnant, dès cette période, de l'introduction d'innovations romaines "cosmétiques" dans le cadre de la construction privée, le faciès architectural de la ville conserve globalement un caractère indigène jusqu'à la fin du règne de Tibère voire le début de celui de Claude.

## BIBLIOGRAPHIE

**Balland et al. 1971** : BALLAND (A.), BARBET (A.), GROS (P.), HALLIER (G.). — *Fouilles de l'École Française à Bolsena, t. 2, Les architectures (1962-1967)*. Rome: École Française de Rome, 1971 (École Française de Rome ;6-2).

**Barbet 1974** : BARBET (A.). — *Recueil général des peintures murales de la Gaule, I-Province de Narbonnaise, 1. Glanum*. Paris: CNRS, 1974 (Gallia, supplément ; 27).

**Barral 2003a** : BARRAL (P.). — Le second âge du Fer dans le Doubs (V<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In : \***Joan 2003**, p. 102-110.

**Barral 2003b** : BARRAL (P.). — Agglomérations ouvertes et oppida dans les plaines de Saône et du Doubs. Bilan et perspectives à partir de l'étude de quelques cas.

In : FICHTL (St.) dir. — *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*. Actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000. Metz; Strasbourg: SRA Lorraine; université Marc Bloch, 2003, p. 199-213 (Archaeologia Mosellana; 5).

**Barral et al. 2005** : BARRAL (Ph.), VAXELAIRE (L.), VIDEAU (G.). — Besançon au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. In : \***Kaenel et al. 2005**, p. 171-198.

**Barçon 2006** : BARÇON (J.-C.). — La ville du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. In : **Stoullig 2006**, p. 71-73.

**Bessac et al. 1999** : BESSAC (J.-C.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (C.), SEIGNE (J.). — *La construction, la pierre*. Paris: Errance, 1999 (Collection "archéologiques").

**Cantrelle 2000** : CANTRELLE (S.). — *Besançon, Doubs (25), Bellevaux, Place Bacchus, 1998*. Document Final de Synthèse. Besançon : Service régional de l'archéologie de Franche-Comté, 2000.

**Castan 1869** : CASTAN (A.). — Le Champ-de-Mars de Vesontio. *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 5, 1869, p. 13-45.

**Chauve, Rosenthal 1992** : CHAUVE (P.), ROSENTHAL (P.). — Franche-Comté. In : POMEROL (C.). — *Terroirs et monuments de France : itinéraires de découvertes*. Orléans : BRGM, 1992, p. 103-110.

**Chic 1990** : CHIC (G.). — *La navegacion por el Guadalquivir entre Cordoba y Sevilla en epoca romana*. Eciija, 1990.

**Fichtl 2007** : FICHTL (St.). — Le murus gallicus de Vesontio : topographie et architecture. In : \*Barral et al. 2007b, p. 161-168.

**Fichtl, Vaxelaire 2010** : FICHTL (St.), VAXELAIRE (L.). — Le murus gallicus de Besançon-Vesontio (Doubs) : les fouilles des "Remparts Dérasés". In : FICHTL (St.). dir. — *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 7044 de Strasbourg, l'UMR 6173-CITERES de Tours et Bibracte (Glux-en-Glenne, 11-12 octobre 2006). Glux-en-Glenne, Bibracte, 2010, p. 93-98 (Bibracte; 19).

**Frézouls 1988** : FRÉZOULS (Edm.). — Besançon. In : FRÉZOULS (Edm.) dir. — *Les villes antiques de la France*. Strasbourg : AECR, 1988, p. 7-178 (Groupe de recherche d'histoire romaine de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg / Equipe de recherche associée au CNRS; 988).

**Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. — *20000 m<sup>3</sup> d'histoire : les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Catalogue de l'exposition à la mairie de Besançon. Besançon : Musée de Besançon, 1992.

**Jones 2000** : JONES (M. W.). — *Principles of Roman architecture*. Princeton : Yale University Press, 2000.

**Lerat 1981** : LERAT (L.). — L'Antiquité. In : FOHLEN (C.) dir. — *Histoire de Besançon*. Besançon, 1981, p. 27-141 (réédition).

**Schnitter 1994** : SCHNITTER (N.J.). — *A history of dams : the useful pyramids*. Rotterdam, 1994.

**Stoullig 2006** : STOULLIG (C.). dir. — *De Vesontio à Besançon*. Catalogue d'exposition au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Neuchâtel : Chaman Édition, 2006,

**Vaxelaire, Barral 2003** : VAXELAIRE (L.), BARRAL (P.). — Besançon : de l'oppidum à la ville romaine. In : REDDÉ (M.), DUBOIS (L.), LAVAGNE (H.), QUEYREL (F.). dir. — *La naissance de la ville dans l'Antiquité*. Actes des conférences données à l'École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section, 2001. Paris : De Boccard, 2003, p. 239-261.

**Viscusi-Simonin 2005** : VISCUSI-SIMONIN (V.). — *Besançon "Place de la Révolution"*, Rapport final d'opération. Besançon : INRAP, 2005.

**Walter, Barçon 2004** : WALTER (H.), BARÇON (J.-C.). — *Vesontio Besançon*. Lyon : Presses Universitaires, 2004.





---

# Bibracte et Autun au début de l'époque romaine

## Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture

---

YANNICK LABAUNE, FRANÇOIS MEYLAN

La présente contribution vise à mettre en regard la fin de l'occupation de Bibracte et le début de celle d'Augustodunum, soit une période correspondant aux règnes d'Auguste et de Tibère, en focalisant l'attention sur l'urbanisme et l'architecture. La comparaison est permise par un chevauchement ou une très grande proximité chronologique entre les décennies précédant l'abandon de l'*oppidum* et celles de la fondation puis du développement de la nouvelle capitale. Plutôt que d'inscrire cette approche dans un traditionnel balancement gaulois/ romain ou dans la recherche des signes du transfert, il s'agit de tenter de mettre en lumière les points communs et la complémentarité de deux sites fortement concernés par la romanisation.

Les deux villes sont présentées successivement, en suivant une trame générale composée d'un bilan documentaire, d'éléments relevant de l'urbanisme (fortifications, rues, organisation générale de l'occupation) et de l'architecture (formes de l'habitat). L'exposé a été volontairement cantonné à l'espace urbain et n'aborde pas les aspects extérieurs aux fortifications (notamment les nécropoles).

### **BIBRACTE**

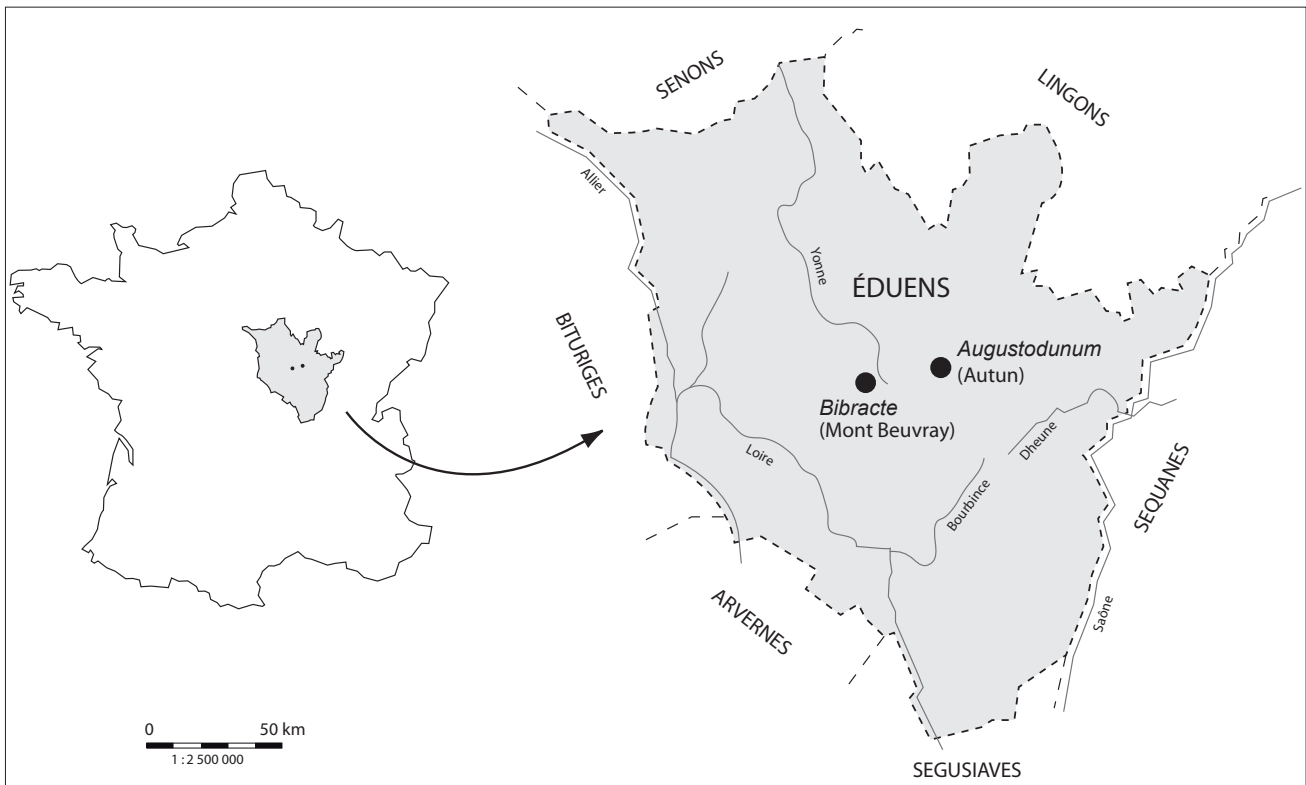
#### **Bilan documentaire**

Pour Bibracte, l'accès à la période considérée ici est aisé. Il s'agit en effet des dernières décennies précédant l'abandon massif du site, qui ne sera

ensuite occupé que de manière très ponctuelle. La conjugaison des fouilles de grande ampleur menées au XIX<sup>e</sup> s. par J.-G. Bulliot et J. Déchelette (Meylan 2005) et de l'important programme de recherche européen engagé à partir 1984 (Dhennequin *et al.* 2008) offre une documentation de qualité inégale et de maniement parfois précaire, mais extrêmement abondante, qui permet d'appréhender le site dans ses dimensions aussi bien diachronique que spatiale. Par des fenêtres stratigraphiques restreintes – qui désormais tendent heureusement à s'agrandir –, les recherches récentes ont permis de définir de manière très minutieuse les ancrages chronologiques. Quant aux fouilles anciennes, si elles ont été essentiellement extensives et superficielles, elles ont livré un abondant éventail des formes architecturales présentes à la fin de l'occupation du site.

Cette situation stratigraphique très favorable sur le plan documentaire l'est moins quand il s'agit d'aborder la structuration du site dans sa dimension dynamique. À l'instar de toute agglomération dotée d'une histoire relativement longue, l'aspect final de Bibracte est assurément le fruit d'une accumulation de phénomènes de nature, d'amplitude et de chronologie variées. Pour ce qui est de l'urbanisme, en particulier, l'absence d'un plan régulier tel que celui d'Augustodunum et la méconnaissance de la trame viaire au-delà des axes principaux ne sont pas des difficultés mineures lorsqu'on cherche à reconnaître et à dater les principes qui ont guidé la structuration de l'occupation.





1. Territoire éduen et cités voisines au Haut-Empire (d'après M. Kasprzyk, 2005) et localisation de Bibracte (Mont Beuvray) et d'Augustodunum (Autun). Conception: M. Kasprzyk, DAO: Y. Labaune.

## Le choix du site

L'*oppidum* de Bibracte occupe le sommet du Mont Beuvray, à la pointe sud du massif du Morvan. Il constitue approximativement le centre géométrique du territoire éduen (ill. 1). À une moindre échelle, il domine la vallée de l'Arroux à l'est et, de manière plus distante, la vallée de la Loire au sud et à l'ouest. Enfin, localement, il s'agit d'une vaste éminence difficile d'accès, bien détachée dans le paysage, dégagant une grande impression de puissance. Sous cet angle, Bibracte s'inscrit dans la série bien documentée des sites de hauteur de La Tène finale.

Outre cette dimension symbolique, les raisons qui ont dicté le choix du Mont Beuvray pour l'installation de l'*oppidum maximum* des Éduens demeurent encore mal perçues. Parmi les fréquentations antérieures de la montagne morvandelle, il faut mentionner l'enclos de la Terrasse, un espace quadrangulaire protégé par une levée de terre et des palissades, qui a probablement servi de lieu de rassemblement à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Un autre paramètre, que des recherches pluridisciplinaires

mettent en lumière depuis quelques années, tient dans une phase d'exploitation minière antérieure à la fondation de l'*oppidum*. De longues incisions du terrain, repérées mais mal comprises au XIX<sup>e</sup> siècle, ont pu être interprétées comme les stigmates de mines à ciel ouvert, destinées à exploiter des filons de métaux précieux. Si ces vestiges doivent être appréhendés dans un contexte géographique dépassant largement le massif du Mont Beuvray pour concerner au moins le sud du Morvan, une hypothèse séduisante pousse à voir dans le contrôle et l'exploitation de ces ressources un foyer majeur et une des causes de l'émergence de la puissance éduenne au cours du second âge du Fer (Dhennequin *et al.* 2008, p.8-12).

Quoi qu'il en soit de ces antécédents, c'est vers la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. que se met en place l'agglomération fortifiée que Jules César qualifiera un demi-siècle plus tard d'*oppidum maximum et copiosissimum* des Éduens (BG, I, 23, 1). Si le présent article n'a pas pour objet d'aborder une grande première moitié de la vie de l'*oppidum*, il est toutefois indispensable de présenter brièvement les éléments structurants que sont les fortifications

et les rues, puisqu'ils créent le cadre dans lequel viendront s'insérer les occupations des dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### Les enceintes

Une des composantes majeures de la fondation de l'*oppidum* est assurément la construction des enceintes, qui manifeste l'existence de programmes d'ensemble (ill. 2). Les recherches récentes sur les fortifications de Bibracte ont apporté plusieurs résultats (Dhennequin *et al.* 2008, p. 13-22) :

- l'existence de deux systèmes principaux, une fortification "externe" ou rempart A, délimitant une surface d'environ 200 hectares, et une fortification "interne" ou rempart B, entourant une surface d'environ 130 hectares ;
- une existence très mouvementée du rempart B, du moins à l'emplacement de la Porte du Rebout, sur l'ensemble du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec plusieurs phases de reconstruction intégrale selon un rythme de l'ordre de 20 à 25 années (cette période équivalant vraisemblablement à la durée de vie d'un rempart de type *murus gallicus*) (Buchenschutz *et al.* 1999 ; Meylan 2005, p. 139-141) ;
- une vie apparemment plus simple du rempart A, qui n'a livré qu'un seul état ;
- une antériorité du rempart A par rapport au rempart B, impliquant une diminution de la surface fortifiée.

L'établissement de cette chronologie relative repose toutefois sur une conception unitaire du rempart B. Le phasage complexe de celui-ci ne permet pas d'exclure une position intercalaire du rempart A dans la chronologie générale des fortifications, suggérant par exemple une extension puis un repli de la surface enceinte (Meylan 2005, p. 142-144). Si bien des questionnements demeurent sur l'évolution de ces ouvrages, les deux systèmes de remparts sont les traces incontestables d'au moins deux plans d'aménagement différents. Quelles qu'en aient été les motivations, ils forment au bout du compte un ensemble d'une grande cohérence, dont témoigne le fonctionnement par paires de plusieurs portes, en interaction étroite avec les principaux axes de circulation structurant l'intérieur de l'*oppidum*.

### Les rues principales

Les axes principaux sont liés à l'organisation des remparts et aux passages obligés que constituent

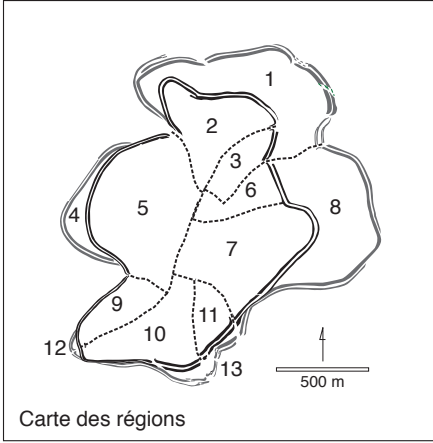
les portes. À l'instar des fortifications dont le tracé sinue irrégulièrement autour du Mont Beuvray, les axes majeurs traversent le site selon une constante adaptation à une morphologie complexe, marquée par trois éminences (le Theurot de la Wivre, le Theurot de la Roche, le Porrey) reliées par des ensellements et entourées de pentes parfois très prononcées.

La Rue du Rebout, la plus large et la mieux documentée des rues de Bibracte, relie la Porte du Rebout (B1, en lien avec les portes A2, A3 et A4 du rempart externe) au centre du site puis, sous le nom de Rue des Grandes Portes, chemine jusqu'aux Grandes Portes (B4, en lien avec A8), selon un axe général nord-est/ sud-ouest ; il est à noter que la porte B4 a été obturée à un moment indéterminé de l'occupation de l'*oppidum*, ce qui a conduit à un abandon de la partie sud du tracé (Buchenschutz *et al.* 1999, p. 282 et 287-290). Au nord, un axe a peut-être existé entre la porte B2 et le cœur de l'*oppidum*, mais cet accès a été condamné à une époque indéterminée et le tracé de l'hypothétique rue n'est pas attesté à ce jour. Au nord-ouest, une ouverture (B3, en lien avec l'éventuelle porte A1) dans l'enceinte est supposée au passage du ruisseau de l'Écluse, et laisserait passer une importante voie d'accès (Rue de l'Écluse) visible sous la forme d'une large rampe en contrebas de l'*oppidum* ; le tracé à l'intérieur de la ville demeure toutefois conjectural. Au sud du site, une fois franchie la paire de portes B6/ A6, on accède au sommet du Mont par un axe dédoublé, l'un (la Rue du Temple) gravissant une pente abrupte pour atteindre en ligne droite la Chaume, l'autre (la Rue de la Terrasse) contournant par l'ouest l'enclos de la Terrasse selon une déclivité plus douce. Au sud-est, la Porte Saint-Martin (B7, en lien avec A5) permet également d'accéder au plateau sommital par un axe mal perceptible (Rue Saint-Martin). Ces axes desservant le sud du site sont assurément en relation avec le reste du système viaire, en particulier la Rue du Rebout, mais les modalités de jonction demeurent actuellement indéterminées. Mentionnons également l'existence, restituable à partir de la documentation du XIX<sup>e</sup> s., d'un espace dégagé sur la face interne du rempart B, prenant la forme d'une rue large de 5 à 8 m ; ce dégagement, qui garantit un accès aisé à la fortification, se poursuit probablement sur tout le pourtour du rempart (Meylan 2005, p. 169).

En ce qui concerne la chronologie de mise en place des axes principaux, les données sont encore peu abondantes. Un tronçon de la Rue des Grandes Portes a été fouillé à la hauteur de la *domus* PC 1. Si



- occupation dense attestée ou restituée
- occupation probable
- occupation ponctuelle



2. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Axes principaux et extension de l'occupation à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La vignette présente le découpage en régions (doc. F. Meylan).

une bande vierge semble réservée à la circulation dès les occupations les plus anciennes, les premières chaussées construites (technique du macadam à l'eau) ne sont pas datées avant la moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.; plus tard, dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., on voit également apparaître des équipements hydrauliques tels que des canalisations en tubes de bois. Ces dates et ces modalités trouvent un point de comparaison dans une rue, toutefois probablement secondaire, à la Pâture du Couvent (Rue des Caves). La Rue du Rebout a pour sa part été explorée sur de vastes secteurs à la Pâture du Couvent, où l'on a découvert un bassin naviforme en grand appareil de granit implanté sur l'axe médian de la voie; deux phases principales ont été articulées de part et d'autre d'un fort élargissement de la rue, qui est pour l'heure daté au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'écart chronologique que l'on constate sur ces différents points n'est pas sans susciter des interrogations méthodologiques (Paunier, Luginbühl 2004, p. 170 et 358; Meylan 2005, p. 182).

L'interaction entre les remparts et le réseau viaire ainsi que les mécanismes de maintien parcellaire repérés en plusieurs points du site incitent logiquement à penser que le réseau viaire principal a été conçu en même temps que les fortifications puis maintenu tout au long de l'occupation du site – et il n'existe aucun argument en faveur d'un ou de plusieurs bouleversements de cette ossature. C'est donc dans ce cadre qu'il faut aborder les modalités de l'architecture et de l'urbanisme pour la période qui nous concerne<sup>1</sup>.

## L'architecture

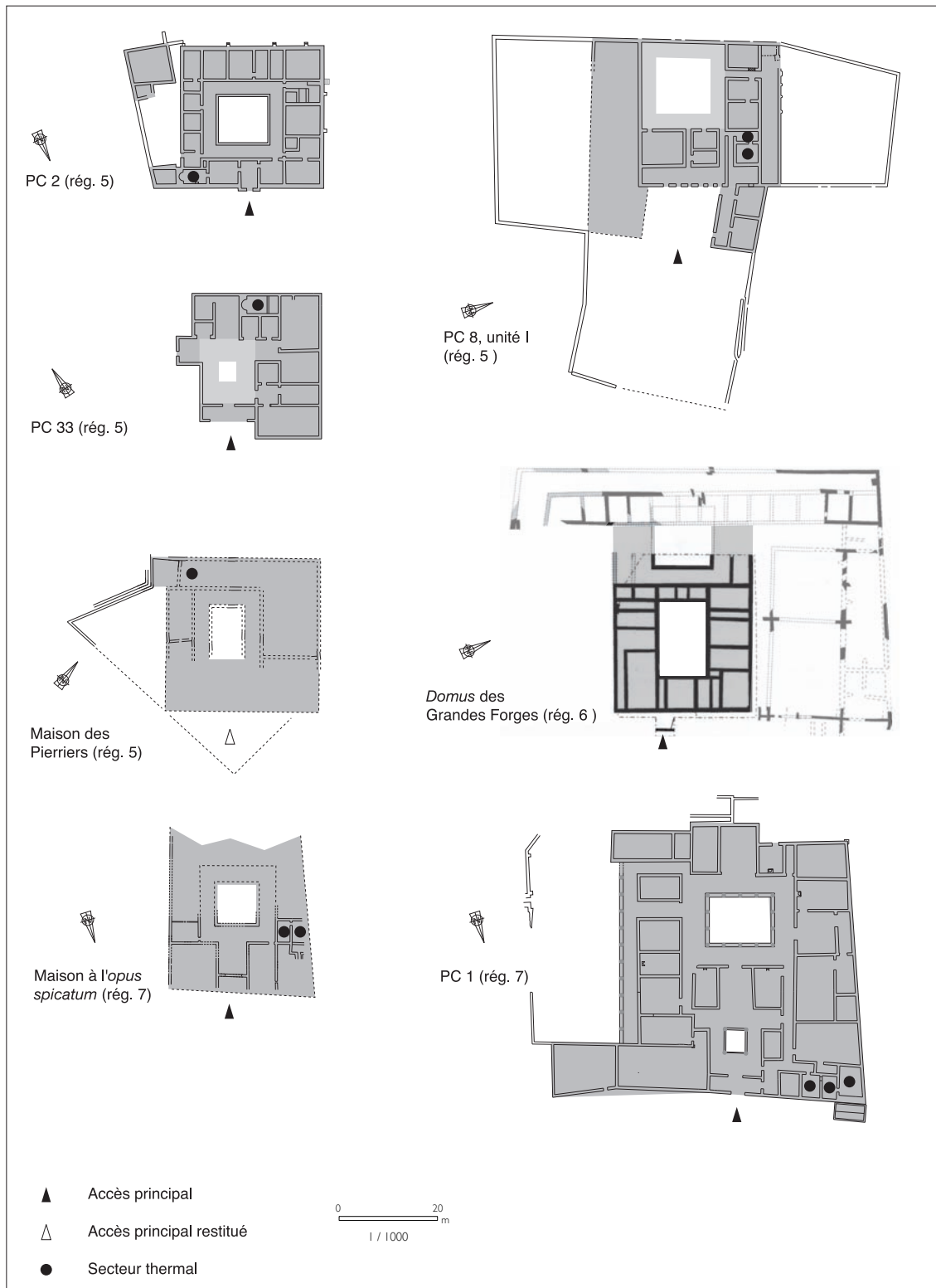
La prise en compte de la documentation du XIX<sup>e</sup> s. étoffe considérablement le *corpus* des bâtiments, dont seuls quelques éléments étaient accessibles jusque-là (c'est-à-dire ceux dont un plan lisible avait été publié) (Meylan 2005). On peut classer les édifices en grandes catégories typologique et fonctionnelle: maisons de type méditerranéen, édifices à vocation économique, temples et bâtiments publics, grands enclos vides, habitat modeste. Nous cantonnons ici le propos à l'architecture privée.

Pour les maisons de type méditerranéen, on peut avancer que les *domus* édifiées à Bibracte reflètent la diversité des propositions architecturales en vigueur dans le monde romain contemporain. Mentionnons les grandes *domus* bien connues (PC 1, PC 2, la Maison des Pierriers, la maison des Grandes Forges, etc.), très luxueuses, qui sont

pratiquement toutes équipées de thermes (ill. 3). C'est une qualité qu'on ne retrouve pas toujours en Italie à la même époque.

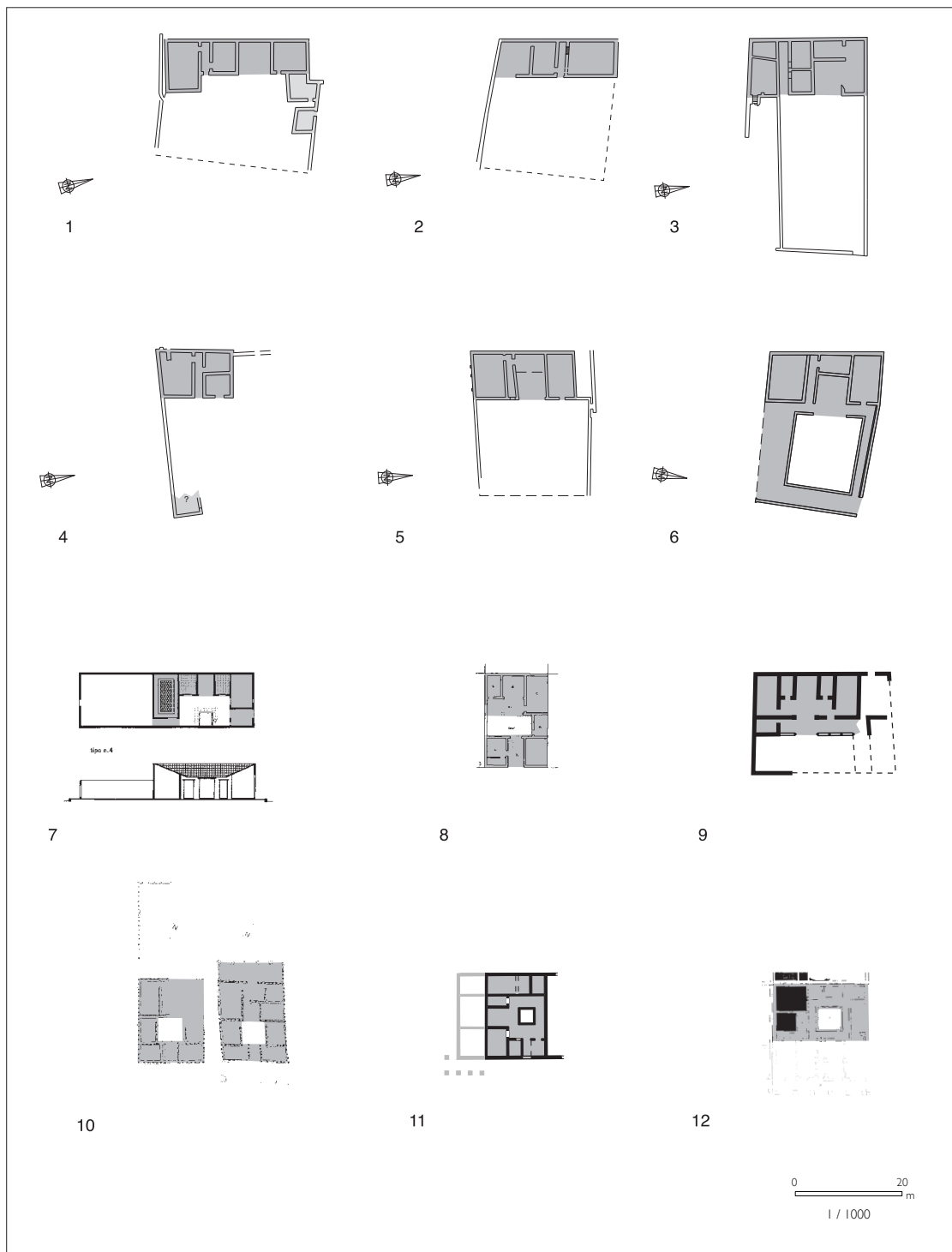
À côté de ces énormes édifices, une catégorie de petites résidences retient particulièrement l'attention (ill. 4). Ces bâtiments se caractérisent par une très forte standardisation dans les dimensions et l'organisation du plan. Sur une parcelle d'environ 600 m<sup>2</sup>, une cour carrée, occupant les deux tiers de la surface disponible précède un bâtiment de plan rectangulaire adossé à la limite ouest de la parcelle. La maison est centrée sur une pièce de réception largement ouverte sur la cour. À gauche, un couloir dessert une partie résidentielle composée d'une grande pièce commune – ou *triclinium* – et d'une chambre. À droite se trouve une seconde pièce de grandes dimensions, de fonction indéterminée. Le recours aux parallèles permet d'y reconnaître un type de bâtiment extrêmement fréquent dans l'architecture romaine, un modèle éprouvé depuis deux siècles au moins, notamment à Pompéi. On le retrouve par exemple mis en œuvre de manière systématique, selon diverses configurations, dans les lotissements initiaux d'Orange, de Lyon ou de l'extraordinaire site transrhénan de Lahnau-Walgrimes (ill. 4).

La catégorie de l'habitat modeste est pour l'instant difficile à caractériser, en raison d'une documentation morcelée, mais constitue un thème de recherche prometteur (Meylan 2005, p. 108-133). Cet habitat n'a pratiquement pas été refouillé depuis le XIX<sup>e</sup> s. – ou du moins commence seulement à faire l'objet d'une attention spécifique (Guillaumet, Labaune, dans ce volume). Les édifices, souvent situés dans des pentes, sont dans la plupart des cas construits en terre et en bois. La maçonnerie paraît majoritairement réservée aux murs de soutènement, aux fondations et aux sous-sols. Dans les limites restreintes de l'analyse, les unités architecturales semblent s'organiser selon deux modules principaux (deux étages de 50 m<sup>2</sup> ou un seul niveau de 100 m<sup>2</sup>). Les quelques pièces qui les composent comprennent une cave – ce qui les distingue des maisons de type méditerranéen – et, dans plusieurs cas, un atelier, ce qui permet de parler, sans que cette appellation soit exclusive, de "maisons d'artisan" (par exemple un ensemble fouillé à l'extérieur de la Porte du Rebout: Pernot *et al.* 2002). Les formes des bâtiments s'insèrent dans le répertoire très abondant de l'architecture celtique et surtout gallo-romaine "traditionnelle", qu'on retrouve par exemple à Besançon (Guilhot, Goy 1992), au Titelberg (Metzler 1995), dans des

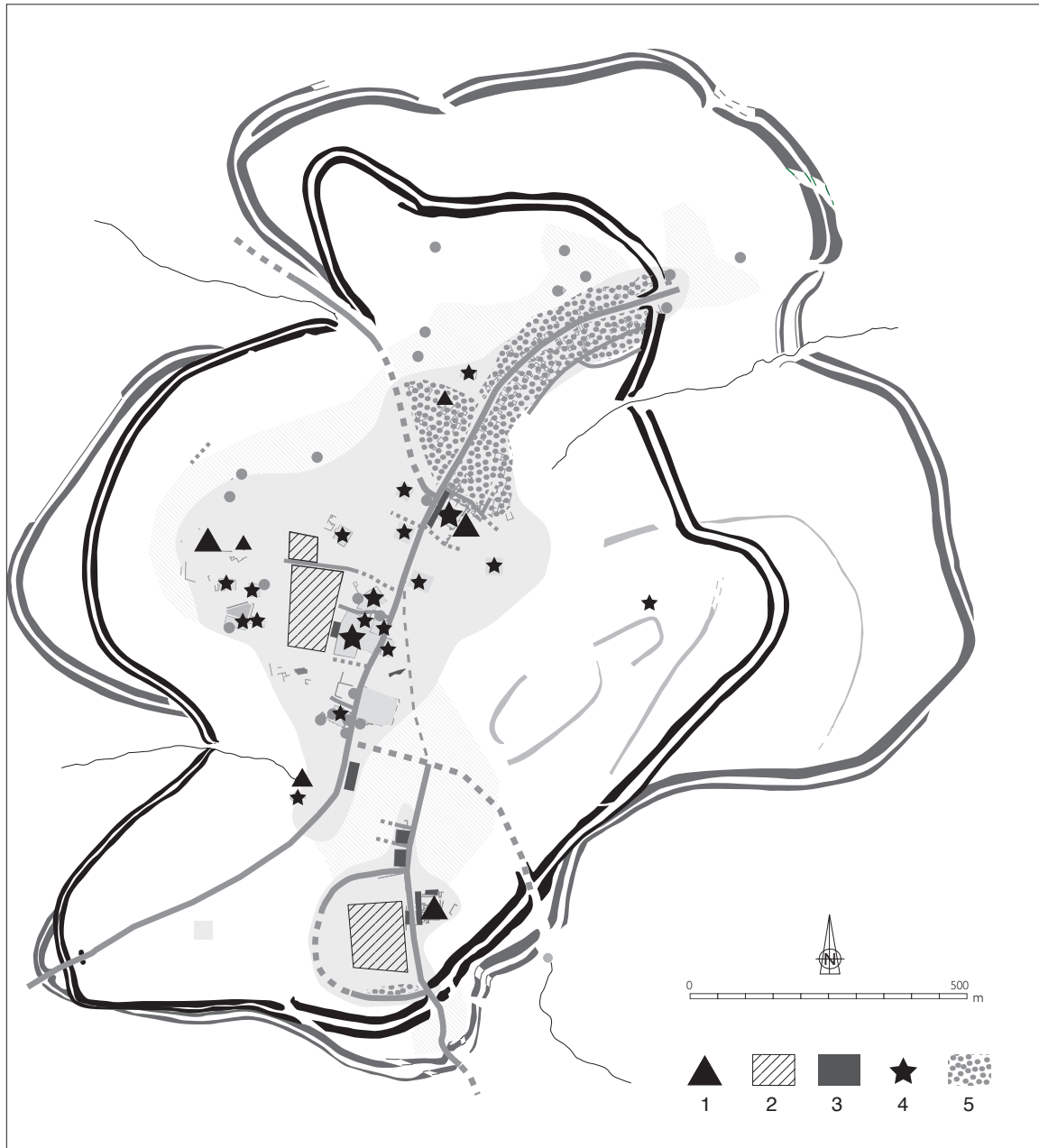


3. Les grandes domus de Bibracte: plans comparés (doc. F. Meylan).





4. Les petites domus de Bibracte, plans et éléments de comparaison. Les surfaces couvertes sont grisées; l'entrée principale est située au bas de chaque plan. 1-6, Bibracte, région 5: 1, PC 8, unité 2; 2, PC 8, unité 4; 3, PC 18; 4, PC 19; 5, PC 21; 6, PC 23. 1-7, comparaisons: 7, Pompéi (I), type 4 de Nappo (début II<sup>e</sup> s. av. J.-C.); 8, Orange (F), site de Saint-Florent, maison type sur parcelle de taille 1 (époque augustéenne); 9, Orange (F), site de Saint-Florent, Maison A1 (époque augustéenne); 10, Lahnau-Walgirmes (D), maisons 5 et 1a (époque augustéenne); 11, Lyon (F), sanctuaire dit "de Cybèle", îlot II (premier urbanisme colonial); 12, Lyon (F), clos du Verbe Incarné, îlot VII, Maison au Laraire (milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.).  
 Sources: 1-6, Meylan 2005, fig. 3.19; 7, Nappo 1997, fig. 17; 8-9, Mignon 1996, fig. 9 et 12; 10, Becker 1999, p. 61; 11, Paunier, Luginbühl 2004, p. 93; 12, Mignon 1996, p. 232.



5. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Nature de l'occupation à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. 1, édifices religieux ou civiques; 2, enclos; 3, bâtiments économiques; 4, domus et autres bâtiments de grand standing; 5, habitat modeste (doc. F. Meylan).

agglomérations secondaires telles qu'Alésia, Mâlain ou Entrains (Mangin 1983, p. 47 sq.). Mais elles sont également mises en œuvre dans des contextes de plan régulier romain, tel le quartier d'artisans du Lycée Militaire à Autun (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 141-145, 263-264).

### Densité et nature de l'occupation

Dans la dernière phase de l'occupation, la surface minimale construite de l'*oppidum* peut être estimée à une quarantaine d'hectares (ill. 2). L'emprise des rues et des édifices permet d'évaluer un nombre de bâtiments compris entre 1200 et 3000 unités.

En ce qui concerne la nature de l'occupation, les grandes lignes du modèle de J. Déchelette (secteur artisanal, secteur résidentiel aristocratique, zones religieuses) ne sont pas remises en cause. En revanche, il faut relever la perméabilité – somme toute normale – de cette répartition, qui se manifeste par l'imbrication de bâtiments de diverses catégories (ill. 5). Par exemple, les grandes *domus* sont généralement situées au centre de l'*oppidum*, mais se trouvent également dans d'autres secteurs ; à l'inverse, si l'habitat modeste est principalement massé entre la Porte du Rebout et le premier replat de la Pâture du Couvent, il apparaît également au milieu des *domus*. La notion d'un quartier résidentiel aristocratique demeure valide mais elle doit prendre en compte, d'une part, l'existence des grands enclos PC 14 et PC 15, autour desquels semblent se focaliser les *domus*, d'autre part la proximité de la zone religieuse du Theurot de la Roche.

### L'urbanisme

L'étude des plans permet de proposer une trame viaire assez dense, en particulier dans les secteurs d'habitat modeste au nord-est du site (ill. 6). À cet endroit, faute de données suffisamment précises et détaillées, il n'est pas encore possible de savoir si l'on se trouve en présence de blocs de taille restreinte ou d'îlots plus vastes, comparables à ce que l'on connaît par exemple à Alésia. En particulier, les espaces que l'on observe sur les plans entre les groupes de bâtiments peuvent être des *ambitus* ou de véritables ruelles, mais également relever d'effets de fouille et de lacunes documentaires. Pour l'heure, on peut envisager des rues distantes de 10 à 30 m les unes des autres. Pour ce qu'on en perçoit actuellement dans cette partie du site, l'évolution

de la trame viaire secondaire n'est pas homogène et semble présenter des fluctuations (Dhennequin *et al.* 2008, p. 73-74).

Au sud, dans la zone des *domus*, les rues perpendiculaires à la Rue du Rebout sont plus larges et plus espacées, selon un rythme d'environ 80 m. Ce dernier point, qui s'explique par la taille plus grande des bâtiments, n'est pas sans évoquer une certaine régularité.

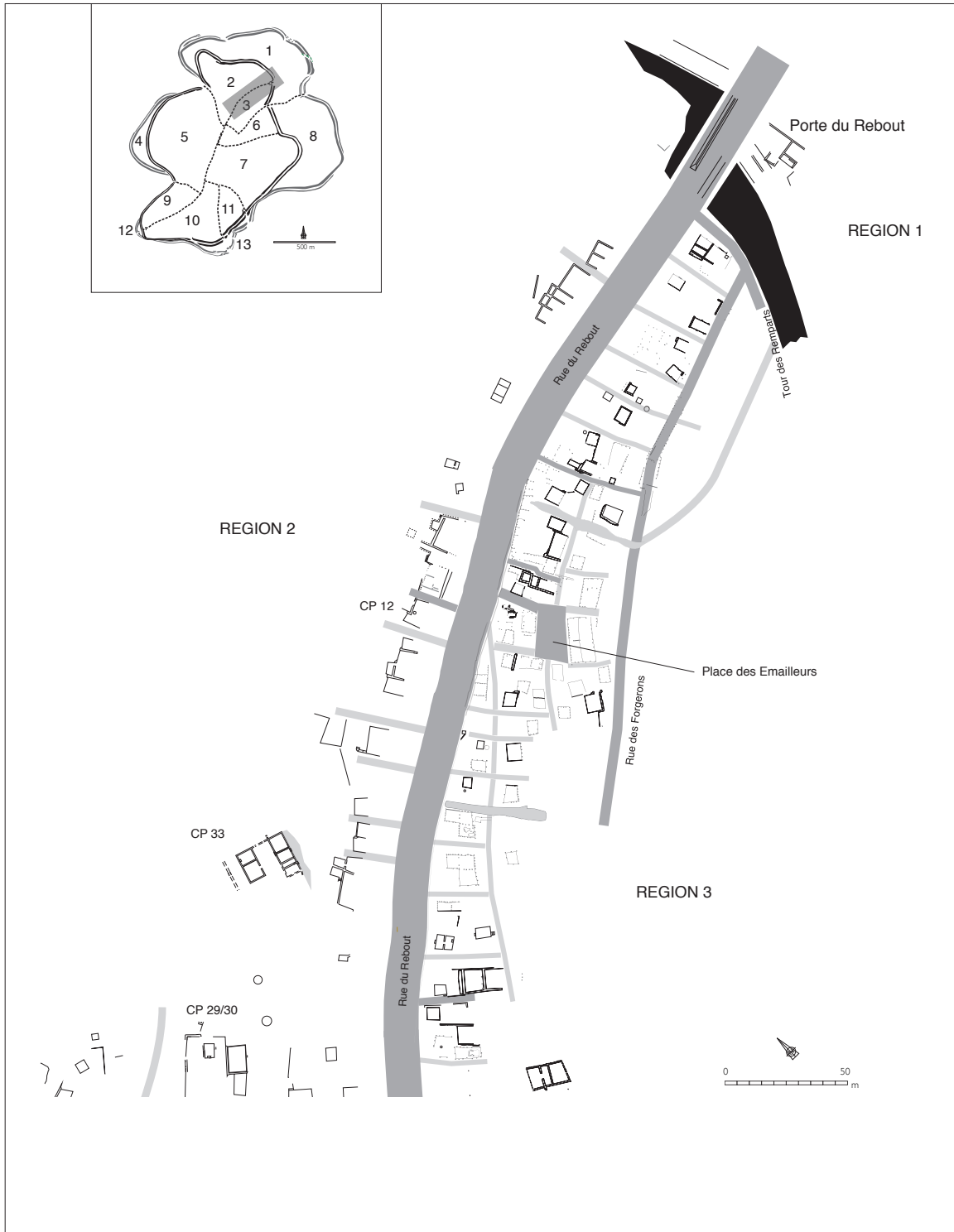
Des travaux de grande ampleur transforment par ailleurs l'apparence du site. Dans le domaine privé, ils se manifestent par les puissantes terrasses sur lesquelles s'installent les *domus*. À une échelle dépassant les initiatives individuelles, il faut mentionner l'élargissement de la Rue du Rebout, le comblement du haut de la Côme Chaudron – incluant la mise sous conduite du ruisseau et permettant l'établissement de l'énorme terrasse du complexe basilical de la Pâture du Couvent –, la création de l'esplanade PC 14 d'une surface supérieure à un hectare, ou encore les importants remaniements affectant l'éminence du Theurot de la Wivre.

La question de l'existence de trames régulières demeure encore ouverte, même si la morphologie complexe du Mont Beuvray ne se prête assurément pas à un déploiement unitaire de ce genre de processus. Il y a toutefois une forte présomption d'un tracé régulateur en lien avec les petites *domus* standardisées, fondé sur une maille d'environ 10 m. On peut ainsi conjecturer l'existence d'un lotissement installé au sud du Theurot de la Roche (ill. 7). Cette dimension proche de 10 m représente le tiers d'un module de 100 pieds, notamment attesté sur le site dans les dimensions des *domus* (PC 2, PC 8, PC 33 par exemple : voir ill. 3) ou dans le complexe basilical de la Pâture du Couvent (Dhennequin *et al.* 2008, p. 60).

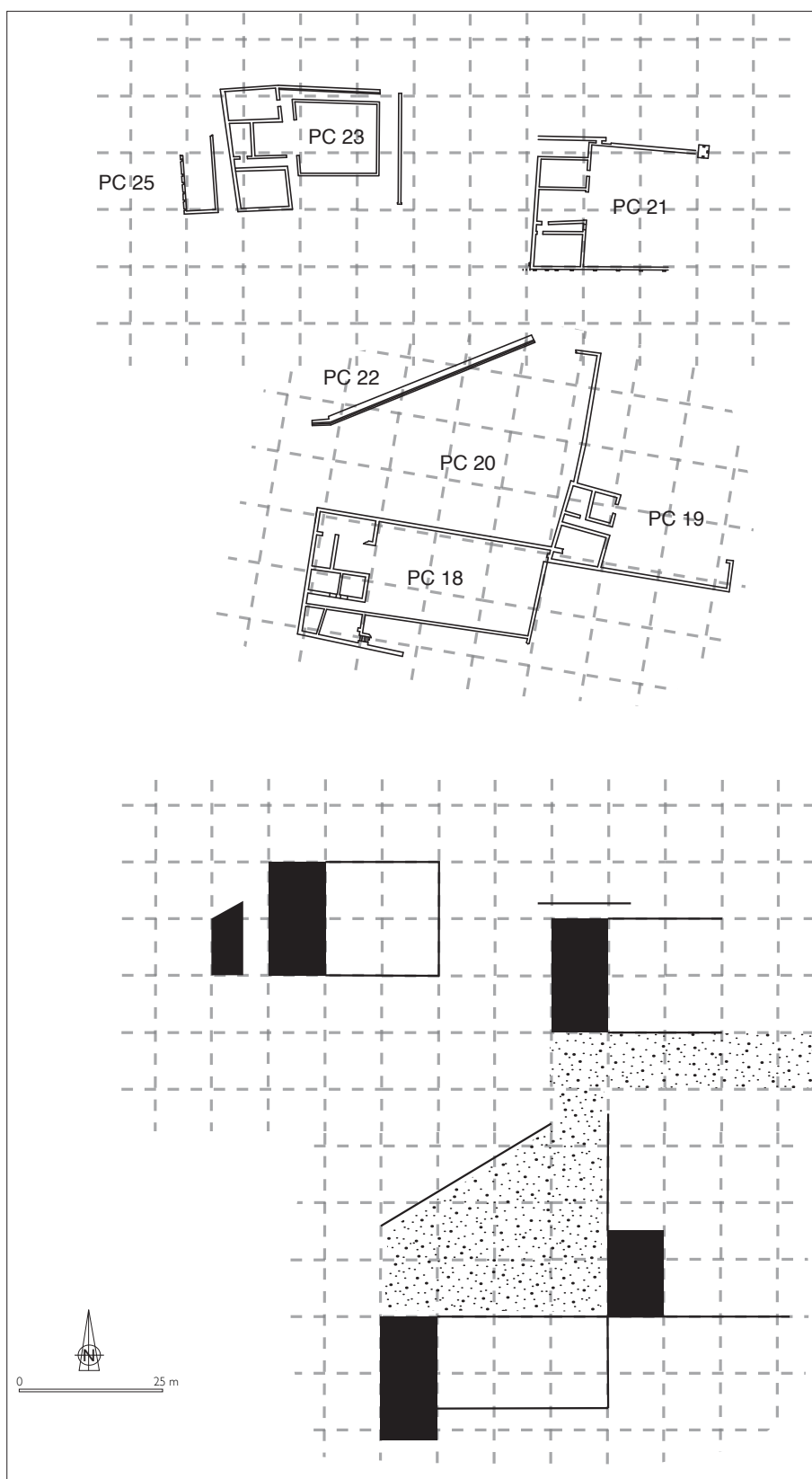
### Bibracte : éléments de synthèse

La combinaison à Bibracte d'une architecture privée caractéristique des lotissements romains et d'une trame modulaire régissant l'implantation des maisons de ce type prouve l'intervention de concepteurs romains, et donc la présence de spécialistes de l'architecture et de l'urbanisme romains à Bibracte.

Il faut réviser l'idée selon laquelle "la Bibracte augustéenne sera toujours résolument gauloise, dans sa structure comme dans son apparence" (Gruel, Vitali 1998, p. 88). Au contraire, les transformations ne se réduisent pas à des



6. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Trame viaire dans les secteurs d'habitat modeste (régions 2 et 3). En gris foncé, le réseau attesté et les principales dénominations; en gris clair, les éléments hypothétiques. Dans la vignette, situation dans l'oppidum (doc. F. Meylan).



7. Bibacte, Nièvre et Saône-et-Loire. Complexe de petites domus au sud du Theurot de la Roche (région 5) : hypothèse d'un lotissement régulier. En haut, plan superposé à la grille modulaire (maille = 100/3 pieds); en bas, orientation corrigée et interprétation. Les corrections proposées ici font abstraction de la pente du terrain et des incertitudes liées à la documentation ancienne (fouilles de J.-G. Bulliot, vers 1885).



initiatives individuelles, comme on le pensait jusque-là (Guichard 2003, p. 86), ou à de “petites touches” (Dhennequin *et al.* 2008, p. 4). Il est clair que l’impact de la romanisation des structures dépasse largement cette échelle, et il faut sérieusement envisager de parler d’une ville “romaine” sur le Mont Beuvray – ce que corrobore la découverte du complexe basilical de la Pâture du Couvent (voir Dhennequin *et al.* 2008, p. 55-68).

Sur le plan chronologique, même si ce scénario demeure fondé sur quelques casse-emploi (fouilles récentes), il faut souligner la très grande précocité des transformations et, donc de la romanisation. En témoigne la généralisation de la maçonnerie, qui touche au plus tard dès le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. toutes les catégories de bâtiments, alors que cette technique n’en est qu’à ses débuts à Lyon à la même période.

Sur le plan historique, la question des motivations et des acteurs de cette romanisation très précoce se pose : phénomène interne, à l’initiative des élites éduennes, présence de marchands romains, présence militaire, ou véritable interventionnisme romain ?

La découverte de l’ensemble monumental de la Pâture du Couvent fournit un nouvel éclairage à l’idée d’une intervention romaine très marquée, antérieure au grand mouvement des réformes augustéennes de la Gaule. Plus avant, elle donne une dimension concrète à l’hypothèse d’un traitement privilégié (ou contraignant) de Bibracte à l’époque césarienne, déjà formulée par C. Goudineau à partir du panégyrique du IV<sup>e</sup> s. mentionnant Bibracte (Goudineau, Peyre 1993, p. 196-197).

## AUTUN

### Bilan documentaire

À Autun, la situation est franchement différente. Comme le regrettait à juste titre A. Rebourg, les fouilles réalisées jusqu’au début des années 1990 n’ont jamais permis d’atteindre correctement les niveaux les plus anciens (Rebourg 1991, p. 105). Une première raison à ce constat se situe dans le simple fait qu’il s’agit des horizons les plus profondément enfouis, occultés et fréquemment perturbés par les occupations plus récentes. Le contexte général d’une époque où l’archéologie dite “de sauvetage” était encore en gestation, la fouille se bornant fréquemment à ne dégager que les derniers niveaux d’occupation, est évidemment

un second facteur d’explication. Malheureusement, force est de constater que la situation sur les chantiers d’archéologie préventive menés à Autun ces dernières années n’a guère évolué. Les moyens mis en œuvre, calculés au plus juste et en grande partie en fonction des vestiges plus récents qui sont plus faciles à appréhender au cours des diagnostics, obligent les archéologues à intervenir sur les occupations les plus précoces dans des conditions fréquemment insatisfaisantes. Ainsi, il a fallu attendre 2001, lors de la fouille du nouvel hôpital, pour mettre en évidence un site structuré d’époque augustéenne. Et là encore, malgré l’importance de la découverte, on ne peut qu’amèrement regretter que ces vestiges n’aient pu être appréhendés qu’à travers une fenêtre très réduite et non d’un décapage extensif (Bet 2004, p. 57).

### Le choix du site

Le choix du site est tout d’abord stratégique. Le cadre hydrographique est favorable et il se situe notamment sur le tracé de la voie reliant, avant la Conquête, l’*oppidum* de Bibracte au principal port fluvial de la Saône à Chalon, un axe partiellement remplacé par la voie dite d’Agrippa menant de Lyon à Boulogne (via Chalon, Autun, Auxerre, Sens et Beauvais) et traversant la nouvelle agglomération sous la forme du *cardo* principal. La présence dans le secteur de nombreuses ressources naturelles est également un facteur qui a pesé dans la balance. Il s’agit des multiples carrières ayant permis de fournir commodément des matériaux de construction pour les monuments et maisons d’Autun. Il s’agit également très certainement des gisements de minerai d’étain, lorsqu’on connaît l’importance et la pérennité du travail des alliages cuivreux à Bibracte puis à Autun (Guillaumet, Labaune, dans ce volume) et le coût de l’étain lorsqu’il est nécessaire de l’importer. En effet, ces filons stannifères situés à proximité immédiate des portes de la cité (Cauuet, Tamas 2007, p. 14-16) ont été intensément exploités sur au moins 300 hectares au cours de l’Antiquité, la période d’exploitation méritant par ailleurs d’être précisée par de nouvelles investigations de terrain.

Le choix est aussi certainement lié à des aspects symboliques et sémiologiques. Ainsi, la ville antique s’étageant sur une éminence, elle offre au visiteur depuis les différentes voies d’accès une image urbaine très marquée se détachant nettement du paysage et de la campagne environnante (Rebourg 1998, p. 154). Elle permet également un dialogue

visuel avec la montagne morvandelle sur laquelle est implantée l'ancienne capitale, clairement visible à l'horizon, notamment lorsqu'on se situe à la pointe sud de la nouvelle cité.

Dans l'état actuel des recherches, on relèvera que le mobilier de la fin de la période laténienne, que ce soit en position primaire ou secondaire, est totalement absent des fouilles réalisées à l'intérieur des murs, mais également du sanctuaire de la Genetoye où de nombreux auteurs aimeraient pourtant localiser un habitat ou un lieu de culte protohistorique (Rebourg 1998, p. 160). Même si quelques indices suggèrent une occupation antérieure au lieu de culte antique périurbain (Labaune, à paraître a), seules des investigations de terrain, prévues dans les années à venir, seront à même de dater et de préciser la nature de cette occupation. En tout état de cause, la ville en elle-même semble visiblement s'installer dans un secteur vierge d'occupation de la fin du second âge du Fer.

### Un plan d'urbanisme unitaire et cohérent

À Autun l'obtention du droit de fortification a permis la construction, dès l'époque augustéenne, d'une enceinte longue de près de six kilomètres enserrant une superficie urbaine de l'ordre de 200 hectares. Ce rempart est tout d'abord percé de quatre portes monumentales, en partie sinon toutes prévues dans le projet initial. Il s'agit des portes d'Arroux et de Rome, respectivement situées aux extrémités septentrionale et méridionale du *cardo* principal, et des portes de Saint-Andoche et de Saint-André qui ne sont pas placées en vis-à-vis, respectivement situées aux extrémités occidentale et orientale de deux *decumani* différents. Des observations archéologiques réalisées récemment au pied de certaines parties non ravalées de la porte d'Arroux plaident en faveur de l'existence d'un dispositif à double passage muni d'une cour ou *cavaedium* (Labaune 2001, p. 37; Fort 2007, p. 116), hypothèse autrefois évoquée pour la porte Saint-André (Guillaumet, Rebourg 1987, p. 45-46). La présence d'ouvertures secondaires dans l'enceinte est probable (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 266-267), cependant on ne sait pas si elles sont le fruit de remaniements.

À l'intérieur des murs, le réexamen récent de la documentation confirme l'existence d'un réseau viaire orthonormé pressenti depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 259-260) et suggère la réalisation effective de ce schéma théorique sur l'ensemble de la ville (ill. 8).

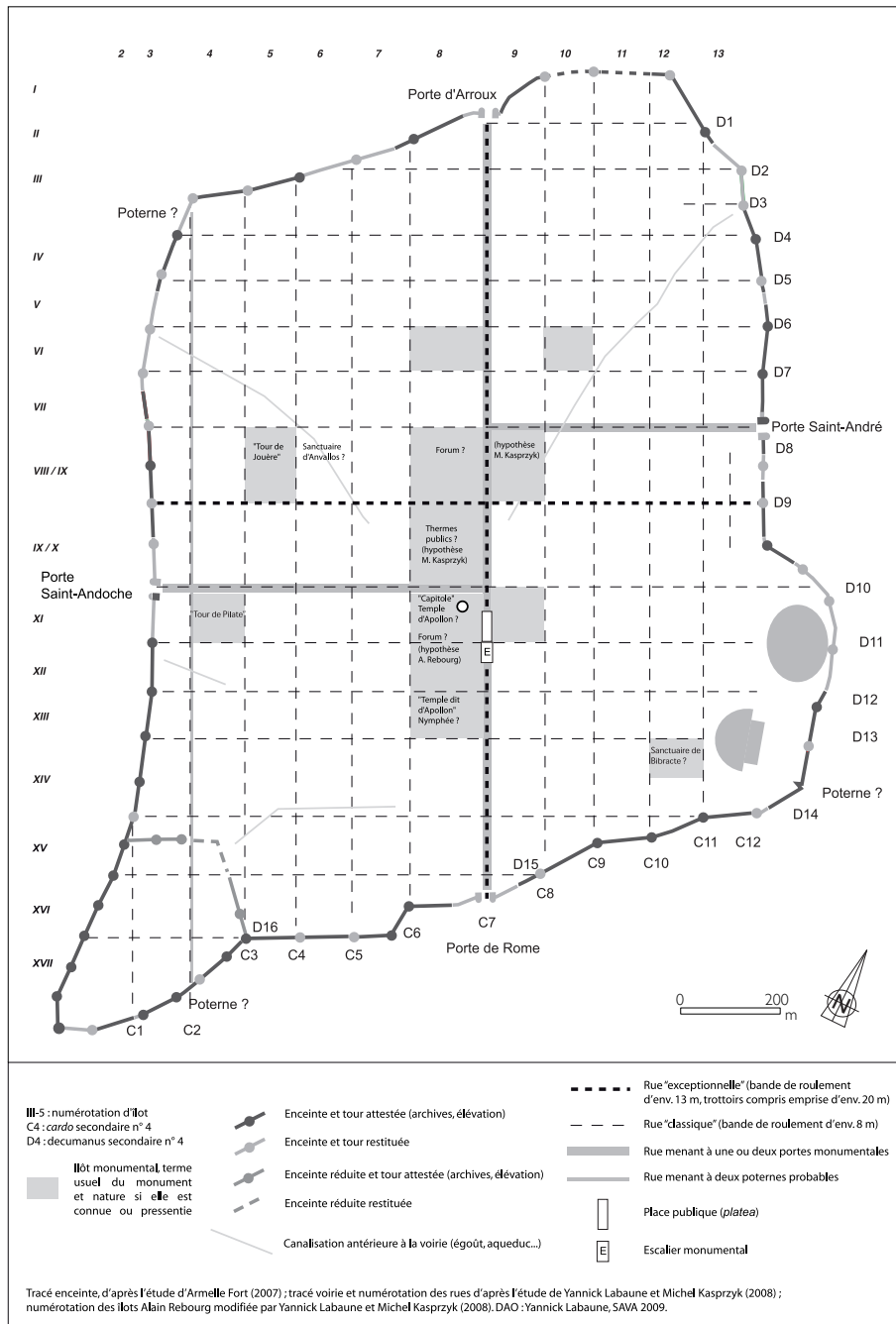
Les données archéologiques permettant de comprendre correctement les modalités de mise en place de ces éléments structurants restant encore indigentes, un bilan documentaire paraît nécessaire afin de faire le point sur la question.

### *L'enceinte et les portes*

Une étude exhaustive des élévations conservées de l'enceinte du Haut-Empire, soit quarante-huit tronçons de courtines et trente tours circulaires se développant sur près de quatre kilomètres, a été réalisée en 2007 (ill. 8). Ce travail confirme la grande homogénéité des modes de construction<sup>2</sup>, mais aussi l'unité du plan des tours et des portes monumentales. En l'absence de données archéologiques pertinentes, la mise en perspective de l'enceinte d'Autun particulièrement aboutie par rapport aux enceintes dites "augustéennes" de Narbonnaise appartenant à la seconde vague de fortification comme à Vienne et Toulouse, suggère au chercheur une date d'achèvement du chantier assez tardive, sous Tibère (Fort 2007, p. 128). Cette hypothèse de datation coïncide avec les données chronologiques obtenues lors de la fouille de certaines tours<sup>3</sup> (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 29).

D'autre part, les différentes études menées jusqu'à présent tendent à montrer la précocité de la porte d'Arroux et son édification dans la première moitié du règne d'Auguste (Rebourg 1998, p. 170). En l'absence de dédicace et de fouilles, cette hypothèse de datation haute se fonde sur l'étude stylistique des décors sculptés (en dernier lieu Brunet-Gaston 2006, p. 70-71; Brunet-Gaston, dans ce volume). La présence d'un quinaire en argent d'Octave daté de 29-28 av. J.-C. découvert dans le massif de fondation du monument, sans être un argument chronologique pertinent, tend à confirmer l'ancienneté du monument (Labaune 2002). Rappelons sa contemporanéité avec le dernier état de la porte dite du Rebut de Bibracte (Rebourg 1998, p. 170). En revanche, les critères stylistiques des chapiteaux ioniques de la porte Saint-André suggèrent quant à eux une datation augusto-tibérienne, donc peut-être plus tardive que la porte d'Arroux (Brunet-Gaston 2008; Brunet-Gaston, dans ce volume).

Ainsi, il semblerait que l'édification de la porte d'Arroux mais peut-être également son pendant, la porte de Rome, malheureusement détruite, marque le tout début de la construction de l'enceinte à une date haute. Ces deux monuments situés aux deux



8. Autun, Saône-et-Loire. Plan de synthèse : l'enceinte (parties attestées et restituées), les portes monumentales et les éventuelles poternes, la trame viaire et les types de rues rencontrées, ainsi qu'une esquisse de la topographie monumentale. Fond de plan réalisé par Y. Labaune, d'après la documentation conservée au SAVA, les données d'A. Fort (2007) pour l'enceinte, de Y. Labaune et M. Kasprzyk (2008) pour la trame viaire, et de M. Kasprzyk (2005) pour les îlots monumentaux.

extrémités du *cardo* principal, et donc sur le tracé de la voie d'Agrippa, permettraient ainsi d'affirmer très tôt le passage entre ville et campagne. Le chantier de construction de la courtine et peut-être aussi des autres portes se poursuivrait progressivement, s'étalant assez logiquement sur plusieurs décennies. On devra toutefois tenir compte, désormais, des propositions de chronologie plus basse avancées dans ce volume par Y. Maligorne pour la porte d'Arroux.

### **La trame viaire**

Les travaux d'arpentage et de bornage, préalables à la mise en place de la chaussée et au découpage des îlots, paraissent avoir été réalisés précocement : par exemple, le plan de l'habitat augustéen découvert sur le site de l'Hôpital (ill. 9) respecte déjà l'orientation de la trame viaire qui semble se mettre en place plus tardivement. En effet, dans l'état actuel de la documentation, le *cardo* principal est la rue la plus ancienne, son édification remontant autour du changement d'ère. La construction des autres rues s'étalerait par la suite sur plusieurs décennies au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, à partir de l'extrême fin du règne d'Auguste avec un "pic" à l'époque augusto-tibérienne (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 262). Ce laps de temps a été, entre autres, nécessaire aux travaux de construction des réseaux enterrés ne respectant pas la trame viaire<sup>4</sup>. Ainsi, on observe la mise en place progressive sur l'ensemble de la ville d'un réseau viaire orthonormé assez régulier qui a su s'affranchir des contraintes topographiques.

L'état actuel de la documentation (informatisation en cours<sup>5</sup>) ne permet pas d'études métrologiques approfondies. Quelques caractéristiques sont pourtant remarquables comme la distance de 10 *actus* (305 mètres), soit la moitié d'une centurie de 200 jugères, entre les *decumani* D8 et D10 (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 261-262). Il est remarquable de constater la pérennité de ces limites durant tout le Haut-Empire, il faut en effet attendre l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle pour assister de manière marginale à la réappropriation ponctuelle de l'espace public par des constructions ou aménagements sommaires dont la nature est difficile à caractériser (Kasprzyk 2005 ; Labaune, à paraître b).

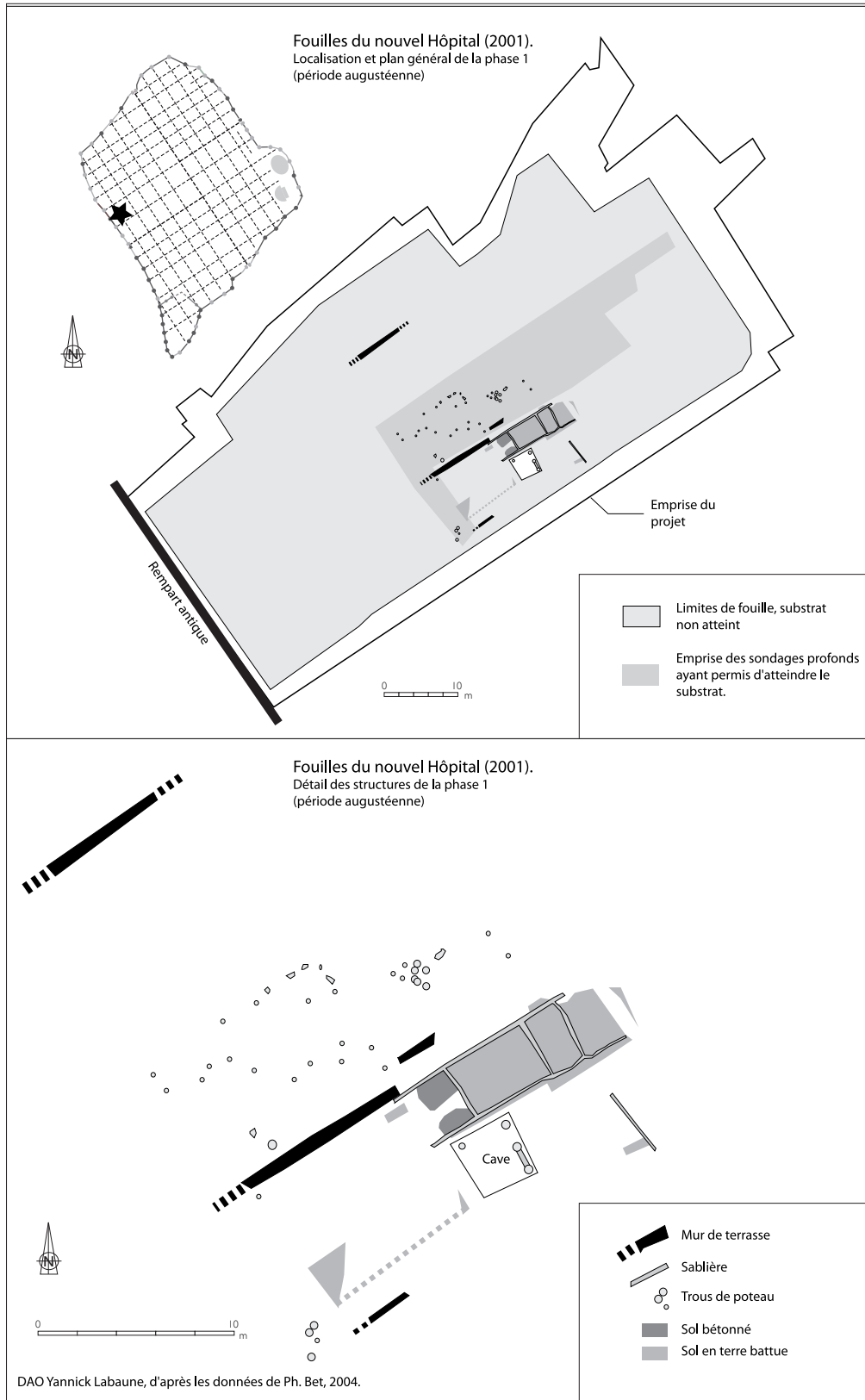
### **Les rues principales d'Autun : entre pérennité et repentir ?**

Les études récentes (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 259-260) mettent en évidence l'homogénéité

des matériaux mis en œuvre au cours du Haut-Empire pour construire les rues : les recharges de la chaussée, quelle que soit la rue, sont composées d'alluvions issues du lit de l'Arroux<sup>6</sup>. Ainsi, rien ne permet de distinguer, du point de vue morphologique, les deux *decumani* menant aux portes monumentales des autres rues d'Autun (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 260). Seules deux autres rues se distinguent du lot, grâce notamment à une largeur de chaussée très importante, de douze à treize mètres<sup>7</sup>, du moins au début du Haut-Empire (trottoirs compris, l'emprise d'une telle rue est comprise entre dix-huit et vingt mètres).

Il s'agit en premier lieu du *cardo* principal (C7), véritable "épine dorsale" de la ville, pour reprendre le terme d'A. Rebourg (Rebourg 1998, p. 172), qui constitue le principal cheminement traversant la ville. Il reprend le tracé de la voie d'Agrippa, qui sera progressivement bordée – notamment sur son flanc occidental – d'un nombre élevé d'îlots monumentaux, qu'il conviendrait par ailleurs de caractériser plus finement (ill. 8). Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler celles de la rue du Rebourg, la voie principale de Bibracte (Gruel *et al.* 1998, p. 27-30), notamment dans son état augustéen (largeur de la chaussée de douze mètres également). Mentionnons l'existence aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. d'une vaste place publique pavée de dalles calcaires (véritable *platea*), munie d'un escalier monumental, située au cœur de la ville dans l'axe du *cardo* principal, bordant les portiques monumentaux découverts par A. Rebourg au Pavillon Saint-Louis (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 260). L'importance et la pérennité de cet axe ont été récemment confirmées par un sondage de M. Kasprzyk montrant que le dernier état dallé est relatif à l'Antiquité tardive<sup>8</sup> (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 267). Il s'agit de l'unique rue ayant bénéficié d'un tel aménagement, quelle que soit l'époque considérée.

Il s'agit ensuite d'un *decumanus* (D9) qui n'a été repéré que très récemment dans le cadre de deux fouilles d'archéologie préventive, l'une en périphérie occidentale de la ville (Stephenson 2005), la seconde en périphérie orientale (Berry 2000). Sa position topographique ne semble pas anodine (ill. 8). Médiante, il sépare la ville en deux parties d'égale importance, à l'instar du *cardo* principal. D'autre part, il se situe entre les deux *decumani* D8 et D10 menant aux portes monumentales, à égale distance entre ces deux axes viaires séparés, comme nous l'avons indiqué précédemment,



9. Autun, Saône-et-Loire. L'occupation d'époque augustéenne repérée sur le site du nouvel Hôpital fouillé par Ph. Bet (INRAP) en 2001. DAO Yannick Labaune, d'après les données issues de Ph. Bet (2004).



d'une distance remarquable de 10 *actus* (*cf. infra*). Mais contrairement au *cardo* principal, la chaussée, installée à l'époque augusto-tibérienne<sup>9</sup>, ne paraît plus entretenue après la fin du II<sup>e</sup> s. et on note un rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement amorcée dès la fin du I<sup>er</sup> s. (la chaussée ne mesure que quatre mètres de largeur à la fin du II<sup>e</sup> s.). Il semblerait que l'on ait affaire à une rue particulière et fortement dimensionnée au début du I<sup>er</sup> s. dans le cadre d'un projet d'urbanisme, mais qui n'aurait pas eu, suite peut-être à un repentir, l'importance et la fonction qu'on lui destinait initialement. Il est tentant d'y voir le projet initial d'un véritable *decumanus maximus* au sens étymologique du terme, en tant que rue principale d'orientation est/ouest<sup>10</sup>.

### ***L'enceinte et les rues : un projet d'urbanisme commun***

Le réexamen récent conjoint de la trame viaire (Labaune, Kasprzyk 2008) et de l'enceinte (Fort 2007) tend à confirmer la concordance entre le tracé des rues et la position des tours de l'enceinte suspectée par A. Rebourg (Rebourg 1991, p. 103). Malgré peut-être quelques adaptations de détail et d'éventuels repentirs, l'analyse de notre documentation suggère que nous avons affaire à un projet d'urbanisme cohérent défini dès la fondation de la ville, qui semble se développer sur les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à l'instar de villes à plan programmé de type colonial.

### **Structuration de l'espace aux phases précoces**

#### ***Les aménagements publics***

La question de l'emplacement du forum n'est toujours pas tranchée, faute d'arguments décisifs. Toutefois une reprise complète de la documentation concernant la parure urbaine monumentale permettrait de mieux comprendre la nature de l'aménagement public fouillé par A. Rebourg le long du *cardo maximus* (Rebourg 1999, p. 182-185), et peut-être de reconsidérer l'ancienne hypothèse rejetée par A. Rebourg d'une localisation du forum à l'emplacement du quartier médiéval de Marchaux (Kasprzyk 2005, p. 84-85).

L'étude exhaustive du mobilier lapidaire autunois par V. Brunet-Gaston montre l'existence de rares mais significatifs vestiges précoces (Brunet-Gaston

2006, p. 270-273). Nous pensons notamment à un chapiteau corinthien semi-épannelé en arkose, découvert en 2001 en position secondaire, (Devevey 2001, p. 32) qui trahit l'existence d'une parure monumentale à l'époque augustéenne. L'emplacement de ces aménagements au sein de la ville reste toutefois inconnu. En revanche, l'hypothèse de la présence d'un temple augustéen dans le secteur du Pavillon Saint-Louis (Rebourg 1998, p. 185), proposée par A. Rebourg à partir d'un ensemble lapidaire retrouvé dans des niveaux de chaudière de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, a été récemment fragilisée. L'étude stylistique suggère en effet de ne pas remonter la datation du corpus lapidaire au-delà du règne de Tibère (Louis 2003, p. 124), la période la mieux représentée étant par ailleurs l'époque flavienne (Louis 2003, p. 80 ; Brunet-Gaston, 2006, p. 78-81).

La reprise de fouilles sur le théâtre *intra muros* d'Autun serait la bienvenue afin de préciser la date de sa construction, qui est actuellement supposée d'époque flavienne sans argument pertinent (Rebourg 1998, p. 188). En effet, l'espace des monuments de spectacle semble bel et bien prévu dès la création de la ville, si on admet, en l'absence d'éléments contradictoires, que l'excroissance curviligne de l'enceinte à cet endroit paraît d'origine et non pas un remaniement par rapport au plan initial (Fort 2007, p. 108).

#### **Les secteurs artisanaux**

À Autun, les quartiers spécialisés dans l'artisanat sont situés *intra muros*, systématiquement en périphérie du rempart. Ils comportent, dans un îlot ou dans plusieurs bâtiments voisins, de nombreux ateliers contigus. Ils apparaissent à une date précoce, dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, et semblent s'intégrer au plan d'aménagement urbain afin de prolonger et de développer un pan de l'économie florissante de Bibracte (Guillaumet, Labaune, dans ce volume). Des espaces domestiques modestes ont été découverts dans ces contextes artisanaux suggérant que l'artisan et sa famille résidaient très probablement sur place : ces vestiges présentent de fortes similitudes avec ceux de l'*oppidum* (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

On relèvera que la présence de ratés de cuisson de céramiques imitant la *terra nigra* au sein de l'ensemble tardo-augustéen du site de l'Hôpital constitue l'indice le plus précoce d'une production artisanale à Autun. Aucun four n'ayant été découvert au cours de la fouille, il est toutefois difficile de situer

le lieu initial de production<sup>11</sup>. Concernant l'artisanat des métaux, même s'il est prouvé qu'Autun a nettement hérité de la production spécialisée de fibules en laiton réalisée au mont Beuvray, les découvertes archéologiques font actuellement défaut pour prouver une fabrication dès l'époque augustéenne (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

D'autre part et simultanément à la mise en place à partir de la période tibérienne de ces quartiers artisanaux périphériques, de petits ateliers/ boutiques d'une vingtaine de mètres carrés s'installent le long des axes viaires principaux. Ils conservent généralement leur vocation artisanale sur une période longue (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

### **Les habitats**

Les vestiges d'habitats précoces sont extrêmement rares à Autun. À ce jour, seule la fouille de l'Hôpital a été en mesure, en 2001, de fournir quelques traces structurées d'une occupation d'époque augustéenne, en architecture de terre et de bois (Bet 2004, Bet 2007) (ill. 9). Sur ce site, la fenêtre réduite d'à peine 200 m<sup>2</sup> ouverte à quelques mètres du rempart, à l'ouest de la ville, a permis en premier lieu d'observer la mise en place d'un système de terrasses planes, soutenues par de puissantes maçonneries, dès cette phase précoce. La structure la plus pertinente consiste en une cave rectangulaire (3,35 x 3,25 mètres) profonde

de 2 mètres creusée dans le substrat, dont l'aménagement des parois au moyen de planches en bois retenues par des poteaux rappelle fortement les techniques mises en œuvre pour la période augustéenne au Mont Beuvray (Gruel *et al.* 1998, p. 39-40). Cette cave est en relation avec un bâtiment construit sur sablières basses et présentant des sols en argile compactée ou bien en mortier d'excellente qualité (ill. 10), l'ensemble respectant l'orientation de la trame viaire. Un nuage de trous de poteau inorganisés trahit l'existence d'autres bâtiments mais aucun plan ne se dessine.

L'habitat est détruit par un violent incendie intervenant à la fin du règne d'Auguste, comme le montre l'abondant mobilier piégé à cette occasion dans la cave, et qui constitue l'un des ensembles les plus précoces d'Autun (Delor 2003). Une fréquentation militaire y est par ailleurs attestée<sup>12</sup> (Fort, Labaune 2008).

Compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'investigation, la densité et la nature précise de cette occupation augustéenne au sein de l'îlot ne peuvent pas être appréhendées de manière correcte. Toutefois, une analyse métrologique, forcément succincte compte tenu de l'indigence du dossier, suggère l'utilisation de modules pour diviser l'espace à l'intérieur de l'îlot, analogues à ceux mis en évidence sur le site du Lycée Militaire (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 264-265). Ainsi, sur cette fenêtre, les deux murs de terrasses les plus éloignés sont distants d'environ 29 mètres, ce qui



10. Autun, Saône-et-Loire. Cliché de détail montrant les sols bétonnés d'époque augustéenne mis au jour sur le site du nouvel Hôpital (Cliché Pascal Sarrazin, INRAP).

équivalait à une mesure de 100 pieds, soit le module 1 défini au Lycée Militaire; le mur de terrasse intermédiaire étant respectivement éloigné des deux autres de 19 mètres et 9 mètres, soit les modules 2 et 3 définis au Lycée Militaire.

D'une manière plus générale, les lacunes de la documentation sont encore trop prégnantes à Autun pour permettre de caractériser précisément les formes de l'habitat antérieur à la période flavienne (notamment l'habitat de fort statut) qui semblent dominées par une architecture de terre et de bois.

### **La pointe sud de la ville: une occupation spécifique durant les phases précoces ?**

Ce point élevé de la ville est volontairement intégré à l'espace urbain malgré sa forme irrégulière, ce qui paraît a priori témoigner de son importance au cours de la création d'Autun. Toutefois, les rares interventions menées dans ce secteur montrent pour l'instant uniquement la présence de vestiges artisanaux pour le 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (métallurgie des alliages cuivreux et artisanat du verre) (Guillaumet, Labaune, cet ouvrage). D'autre part les quelques investigations réalisées au niveau de l'enceinte réduite n'ont mis en évidence pour l'instant qu'un état postérieur à la fin du II<sup>e</sup> siècle – qui pourrait être compatible avec l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge (Labaune, à paraître) – et non pas du 1<sup>er</sup> siècle comme le suggère A. Rebourg (Rebourg 1998, p. 171).

### **EN GUISE DE CONCLUSION : ALLER VOIR AUTUN À BIBRACTE**

De cette mise en regard des deux sites majeurs successifs que sont Bibracte et Autun, il ressort un premier élément tenant au bilan documentaire. Il existe en effet un fort contraste entre les données très succinctes livrées au compte-gouttes par Autun et l'abondance documentaire de Bibracte. Ce déséquilibre n'est pas sans conséquence sur le travail de comparaison. Il influe sur la nature et le traitement des thèmes abordés ci-dessus. Alors que le discours peut d'ores et déjà être synthétique pour Bibracte, il est contraint de demeurer très impressionniste pour Autun, en particulier pour les formes architecturales des premières décennies.

Concernant Bibracte, on se doit d'insister sur le caractère exceptionnel du gisement par son ampleur, son état de conservation et sa facilité d'accès pour l'époque contemporaine de la

fondation d'Autun. À notre sens, cette période du site mériterait d'être nettement mieux valorisée scientifiquement, par exemple en accroissant l'implication de chercheurs spécialistes de la sphère romaine ou gallo-romaine. Combien d'autres sites, en effet, peuvent-ils offrir un tel répertoire dans de telles conditions ?

Pour Autun, on ne peut qu'espérer prochainement la mise au jour d'horizons précoces dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive correctement dimensionnée, au moyen d'un décapage extensif et non pas d'une simple fenêtre de dimensions restreintes. Mais plus prosaïquement, dans un premier temps, les rares lots de mobilier d'époque augustéenne découverts à Autun, en contexte domestique mais également funéraire, mériteraient déjà tout simplement d'être confrontés aux ensembles contemporains de l'*oppidum*.

En ce qui concerne l'urbanisme, chaque site est tributaire de principes et de contraintes qui lui sont propres. À Bibracte, au moins deux plans directeurs successifs peuvent être restitués à l'époque celtique pour l'édification des enceintes, dont découlent les axes principaux composant l'ossature interne de la ville. Dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., on observe des remaniements nombreux et massifs, qui transforment profondément l'apparence du site, sans bouleverser néanmoins la structure générale maintenue des périodes précédentes. On aimerait évidemment déterminer si ces transformations répondent à un programme unitaire ou à une juxtaposition d'initiatives variées, ainsi que les motivations qui en sont à l'origine. Pour l'heure, on doit s'en tenir au constat de l'existence de ces constructions nouvelles en plusieurs points du site, et à différents moments de la période considérée, sans parvenir à les intégrer dans un plan coordonné ni inversement à exclure cette hypothèse.

À Autun, la situation est plus simple et on identifie sans peine les traces d'un plan d'urbanisme unitaire et cohérent, à travers le réseau viaire orthonormé et son articulation avec l'enceinte. À une échelle plus petite, l'organisation interne des îlots est probablement fondée sur un module de 100 pieds divisé en deux sous-modules valant respectivement deux tiers et un tiers de cette mesure (fouille du Lycée Militaire).

Ce dernier aspect établit un lien avec Bibracte, puisqu'on peut y envisager le recours à ces mêmes modules (maisons standardisées et hypothèse d'un lotissement au Parc aux Chevaux). D'autres analogies entre les deux sites, déjà signalées par ailleurs,

sont à rappeler : surface de 200 hectares, présence d'une enceinte, largeur exceptionnelle des rues principales. Il est donc possible que certaines caractéristiques de Bibracte aient joué un rôle lors de la conception d'Autun.

C'est clairement dans le domaine de l'architecture que l'examen conjoint des deux sites s'avère le plus fructueux. Au silence presque total d'Autun sur ce point (une seule fenêtre de fouille ouverte sur les niveaux précoces) répond le foisonnement des plans de bâtiment de Bibracte, en particulier pour les catégories des maisons de moyen ou de fort statut. On a pu y reconnaître les plans standardisés notamment mis en œuvre dans les villes nouvelles du monde romain (Lyon ou Orange, par exemple), ainsi qu'une série de vastes *domus* de prestige. Le contexte chronologique (les dernières décennies

du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et la tradition à laquelle se rattachent ces bâtiments, deux paramètres qui sont partagés par Autun, autorisent à imaginer leur transposition dans les premières phases de construction d'Autun.

Dans ce sens, Bibracte offre à voir, aussi bien dans la documentation scientifique que dans les vestiges mis en valeur *in situ* (par exemple la *domus* PC 1), certes dans un cadre urbain de tradition différente, ce qu'ont probablement été les formes architecturales des débuts d'Augustodunum. Cette conclusion provisoire (que l'on espère vivement voir confrontée à des fouilles d'envergure sur les premiers niveaux d'Autun) est une sorte de clin d'œil historiographique : en écho à l'idée ancienne d'une localisation de Bibracte sous Autun, voici qu'on peut, en quelque sorte, aller contempler les débuts d'Autun sur la montagne morvandelle.

## NOTES

1. Les lignes consacrées à l'architecture et à l'urbanisme de Bibracte sont à peu de chose près reprises de Dhennequin *et al.* 2008, p. 22-30.
2. Si l'on se fie à l'aspect des élévations conservées, rien ne distingue la curieuse excroissance de l'enceinte englobant l'amphithéâtre et le théâtre du reste de la fortification. Dans l'attente de nouvelles observations, notamment des fondations, rien ne s'oppose à ce que le tracé curviligne soit prévu dans le plan d'origine.
3. Notons que dans ce cadre, les indices plus tardifs de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. obtenus en 2001 sur le site du nouvel hôpital, pourraient correspondre à une phase de restauration en sous-œuvre de l'ouvrage (Fort 2007, p. 128).
4. Ces réseaux – collecteurs, aqueduc – représentent un linéaire de l'ordre de 1,5 à 2 kilomètres.
5. Système d'Information Géographique du service archéologique d'Autun, en cours de réalisation par A. Tisserand.
6. En effet il a été prouvé récemment que le dernier état du *cardo* principal, réalisé en dalles de granite, est postérieur aux années 250 ; il pourrait donc s'agir d'une réalisation du IV<sup>e</sup> siècle (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 267).
7. Il est ainsi possible de distinguer ces deux rues, qualifiées d'"exceptionnelles", des autres rues d'Autun dites "classiques" dont la bande de roulement mesure une largeur moyenne de huit mètres (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 263).
8. Le dernier état du *cardo* principal, réalisé en dalles de granite, est postérieur aux années 250 ; il pourrait donc s'agir d'une réalisation du IV<sup>e</sup> siècle.
9. Le mobilier lié à l'installation est extrêmement indigent.
10. Un tel repentir ne serait pas incompatible avec la construction peut-être "tardive" (à l'époque tibérienne ?), à l'extrémité d'un autre *decumanus*, de la porte Saint-André (*cf. supra*). Cela n'est bien évidemment que simple conjecture dans l'attente de données complémentaires.
11. Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut que mettre ces découvertes en relation avec la production d'assiettes en *terra nigra* attestée au sein du quartier artisanal de la "rue des Pierres" dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. (Chardon-Picault *et al.*, à paraître).
12. Équipement d'un seul et même individu.



BIBLIOGRAPHIE

- Becker 1999** : BECKER (A.). — Die Ausgrabungen in Lahnu-Waldgirmes 1999: Eine colonia nova aus der Zeit des Kaisers Augustus im Lahntal ? *Denkmalpflege & Kulturgeschichte*, 2, 1999, p. 60-65.
- Berry, 2000** : BERRY (W.). — *Synthèse des données obtenues sur le site "centre leclerc" (1999-2000)*. Trois pages dactylographiées conservées au service archéologique d'Autun.
- Bet et al. 2004** : BET (Ph.), BLEU (S.), BELAY (E.), DELOR (A.), DUBUC (C.). — *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire)*. DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'août 2001 à janvier 2002, Dijon : SRA de Bourgogne, 2004.
- Brunet-Gaston et al. 2006** : BRUNET-GASTON (V.). dir, BEDON (R.), BLANC (A. et P.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (C.), GELY (J.-P.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.), MAURICE-CHABARD (B.), TARDY (D.). — *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun)*. Document final de Synthèse du Programme Commun de Recherches Pierre, Technique et Décor Architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006). Dijon : DRAC, SRA, ministère de la Culture et de la francophonie, direction du patrimoine, sous direction de l'archéologie, 2006.
- Brunet-Gaston 2008** : BRUNET-GASTON (V.). — Le décor architectonique dans l'arc jurassien "étendu" de Augustodunum – Autun (Saône-et-Loire, F) à Augusta Raurica (Bâle-Campagne, CH). In : **\*Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 73-83.
- Buchsenschutz et al. 1999** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I. B. M.) dir. — *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1999 (Bibracte ; 3).
- Cauuet, Tămaş 2007** : CAUUE (B.), TĂMAŞ (C.-B.). — Ressources métalliques antiques entre Bibracte et Autun. In : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Hommes de feu, hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Autun : Ville d'Autun-Musée Rolin, 2007, p. 12-17.
- Chardron-Picault et al., à paraître** : CHARDRON-PICAULT (P.), GUILLAUMET (J.-P.), LABAUNE (Y.). — De Bibracte à Augustodunum : permanences et évolutions des activités manufacturières de l'époque gauloise à la fin du Haut-Empire. In : *L'artisanat antique en milieu urbain de Gaule romaine et des régions voisines*. Actes du colloque d'Autun, 20-22 septembre 2007. *Revue Archéologique de l'Est*, à paraître.
- Delor 2003** : DELOR (A.). — Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 279-287.
- Devevey et al. 2001** : DEVEVEY (F.), AMRANE (Y.), DUBUC (C.), KASPRZYK (M.), LAMOTTE (D.). — *Autun (71), 8 rue Bernard Renault*. Document final de synthèse de diagnostic archéologique. Dijon : SRA de Bourgogne, 2001.
- \*Dhennequin et al. 2008**.
- Fiches 1986** : FICHES (J.-L.) dir. — *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault) : la fouille du secteur IV, 1976-1980*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1986 (Documents d'archéologie française ; 5).
- Fort 2007** : FORT (A.). — *L'enceinte romaine d'Autun. Plan et données métrologiques à la lumière des observations récentes*. Paris : CTHS, 2009, p. 81-93 (Bulletin archéologique du CTHS ; 35).
- Fort 2009** : FORT (A.). — *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*, Besançon : université de Franche-Comté, 2 vol. (Master 2 "Archéologie, territoire, environnement").
- Fort, Labaune 2008** : FORT (B.), LABAUNE (Y.). — Les militaria datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : **\*Poux 2008**, p. 141-158.
- Francisco, Labaune 2009** : FRANCISCO (S.), LABAUNE (Y.). — Des vestiges antiques d'extraction de schistes à Autun/ Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) ? Une nouvelle piste d'interprétation des levées du "Champ de la Justice". *Revue Archéologique de l'Est*, 58, 2009, p. 477-487.
- Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (Chr.), PEYRE (Chr.). — *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, 1993.
- Gruel, Vitali 1998** : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — *L'oppidum de Bibracte, bilan de onze années de recherches (1984-1995)*. *Gallia*, 55, 1998, p. 1-140.
- Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.). — *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire. Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*. Besançon : musée de Besançon, 1992.
- Guillaumet 1996** : GUILLAUMET (J.-P.). — *Bibracte : Bibliographie et plans anciens*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1996 (Documents d'archéologie française ; 57).
- Labaune, Kasprzyk 2008** : LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). — Les rues d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. : un bilan. In : BALLE (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), SALIOU (C.) dir. — *La rue dans l'Antiquité : définition, devenir, aménagement*. Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 259-273.
- Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.). — *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.)*. Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule Centrale, Dijon : université de Bourgogne, 2005 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).



**Labauone, à paraître a** : LABAUNE (Y.). — Le sanctuaire de la Genetoye à Autun, apports récents. *In* : *Incubo*. Actes de la table ronde sous la direction d'O. de Cazanove, à paraître.

**Labauone, à paraître b** : LABAUNE (Y.). — Quelques observations récentes sur des sites de l'Antiquité tardive à Autun (2001-2008). *In* : *Actualité de l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*. Actes des journées. Strasbourg, 20-21 novembre 2008. *Revue Archéologique de l'Est*, à paraître.

**Labauone 2009** : LABAUNE (Y.). — La topographie funéraire antique d'Autun. Bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes. bulletin archéologique, *Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 35, 2009, p. 97-128.

**Labauone 2002** : LABAUNE (Y.). — *Autun intra et extra muros, travaux d'illumination de la porte d'Arroux*. Rapport de surveillance archéologique. Dijon : SRA de Bourgogne, janvier 2002 et addendum du 12 février 2002 (identification monnaie).

**Labauone 2001** : LABAUNE (Y.). — Notes d'archéologie et d'histoire locales. *Mémoires de la Société Éduenne*, LVII, 1, 2001, p. 37-52

**Labauone 2000** : LABAUNE (Y.). — *Le mobilier métallique gallo-romain d'Autun Augustodunum, bilan et perspectives à partir des collections anciennes conservées au musée Rolin à Autun*. Dijon : université de Bourgogne, 2000, 3 vol. (mémoire de DEA).

**LAGROST 1992** : LAGROST (L.). — Les origines préhistoriques d'Autun. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, 1992, p. 9-32.

**Louis 2003** : LOUIS (A.). — *Inventaire raisonné du matériel lapidaire marmoréen issu de la strate A37 du site dit Pavillon Saint-Louis : une réserve d'atelier de récupération lapidaire dans un quartier monumental d'Augustodunum*. Dijon : université de Dijon, 2003, 2 vol. (Mémoire de maîtrise).

**\*Metzler 1995.**

**Meylan 2005** : MEYLAN (F.). — *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon ; Lausanne : université de Bourgogne ; université de Lausanne, 2005 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Mignon 1996** : MIGNON (J.-M.). — Approche morphologique et fonctionnelle de la maison ; le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange. *In* : BORGARD (Ph.) dir. — *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*. Actes du colloque d'Avignon, 11-13 nov. 1994. Avignon : Service d'Archéologie du Conseil Général du Vaucluse, 1996, vol. 1, p. 219-233 (Documents d'archéologie vauclusienne ; 6).

**Nappo 1997** : NAPPO (S.). — The urban transformation at Pompeii in the late third and early second centuries B.C. *In* : LAURENCE (R.), WALLACE-HADRILL (A.) dir. — *Space in the Roman World: Pompeii and Beyond*. Portsmouth, 1997, p. 91-120 (Suppl. Ser. JRA ; 22).

**Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004 (Bibracte ; 8).

**Pernot et al. 2002** : PERNOT (M.), DUVAL (A.), CHARDRON-PICAULT (P.). — Des ateliers de l'artisanat du métal au Mont Beuvray. *In* : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nevers, 20-23 mai 1993). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 313-325 (Bibracte : 6)

**Rebourg 1991** : REBOURG (A.). — Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes. *In* : \*Goudineau, Rebourg 1991, p. 99-106

**\*Rebourg 1998**, p. 141-236.

**Stephenson 2005** : STEPHENSON (A.-P.). — *Autun, clinique du Parc*. Rapport final de fin d'opération. Dijon : SRA de Bourgogne, 2005.



## Annexe

# Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne

---

STÉPHANE ALIX

D'avril à octobre 2010, des fouilles préventives ont été menées par l'INRAP à Autun au Faubourg d'Arroux, sous la direction de St. Alix. L'opération se situe sur une parcelle d'environ 3500 m<sup>2</sup>, au nord de la ville, à proximité de la porte d'Arroux. Elle couvre près du tiers d'un îlot de la cité gallo-romaine. La phase d'étude est toujours en cours et les quelques résultats évoqués ci-dessous sont donc susceptibles d'évoluer. Les abondants vestiges mis au jour sont ceux d'un quartier mixte, alternant entre artisanat (terre cuite : atelier du coroplaste Pistillus, métallurgie du fer et du bronze), et habitat modérément fortuné. L'occupation s'étend de la période augustéenne jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (avec une réoccupation médiévale partielle). Des bâtiments en pierre commencent d'être implantés sans doute à partir de Claude : ces vestiges forment la majorité des structures mises au jour.

Néanmoins, un ensemble conséquent de structures augusto-tibériennes a également été découvert. Il s'agit quasi exclusivement de structures en creux. Elles sont scellées par une large couche de remblais (fin du règne de Tibère ou Claude), qui témoigne d'un remaniement complet de cette partie de l'îlot.

La topographie de la parcelle différait sensiblement au moment de la création de la ville : des zones creuses et des ruptures de pente sont visibles (sur parfois plus de 2,5 m). L'installation initiale s'est faite en intégrant ces reliefs, qui seront nivelés plus tardivement (fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ?).

La majorité des structures est située dans la partie orientale de l'emprise. Ailleurs, la densité de vestiges est bien moins grande, mais on note des éléments épars sur une grande partie de la parcelle. L'orientation générale est celle de la trame urbaine classique. À l'est, un fossé bardé de planches préfigure le système d'égout maçonné plus tardif et limite déjà l'îlot. Aucun vestige de voirie publique de cette période n'a pu être mis en évidence. Par

contre, un court chemin empierré (tibérien) flanqué de deux fossés, perpendiculaire à l'éventuelle voie publique, annonce peut-être un *ambitus* qui dessert l'intérieur de l'îlot dans les périodes postérieures. L'organisation interne des vestiges n'est pas encore établie (étude en cours). Il semble que l'on ait affaire à des bâtiments sur sablières et poteaux, dont certains sont assez grands, avec une disposition de pièces relativement complexes pour ce type d'architecture. Aucun fragment d'enduit peint n'a été découvert en lien avec cette période. Par contre, plus d'une dizaine d'antéfixes ou d'acroteres, de style romain, ont été mis au jour, ainsi que des fragments de chenets en terre cuite de facture soignée. L'espace à proximité du caniveau limitant l'îlot semble accueillir des modules, peut-être plus modestes, qui sont dévolus en grande partie à une activité de forge (foyers, aménagements légers aux comblements chargés de battitures).

L'étude en cours devrait permettre d'identifier les structures purement augustéennes et les éléments de la période tibérienne, sachant que ces deux périodes sont intimement liées et ne montrent pas forcément de rupture nette. Néanmoins, il est d'ores et déjà clair que des vestiges augustéens sont présents, comme le montre en particulier la céramique, mais aussi les monnaies ou la stratigraphie.

Parmi ceux-ci, on évoquera trois éléments manifestement augustéens, dont les orientations (globalement nord-sud) divergent nettement de celle de la trame urbaine attendue. On remarquera d'abord une série de sablières, parmi lesquelles se distingue un enclos quadrangulaire, limité par un fossé-palissade. Son comblement a livré du mobilier augustéen et il est scellé par un bâtiment sur sablières basses, daté du règne de Tibère.

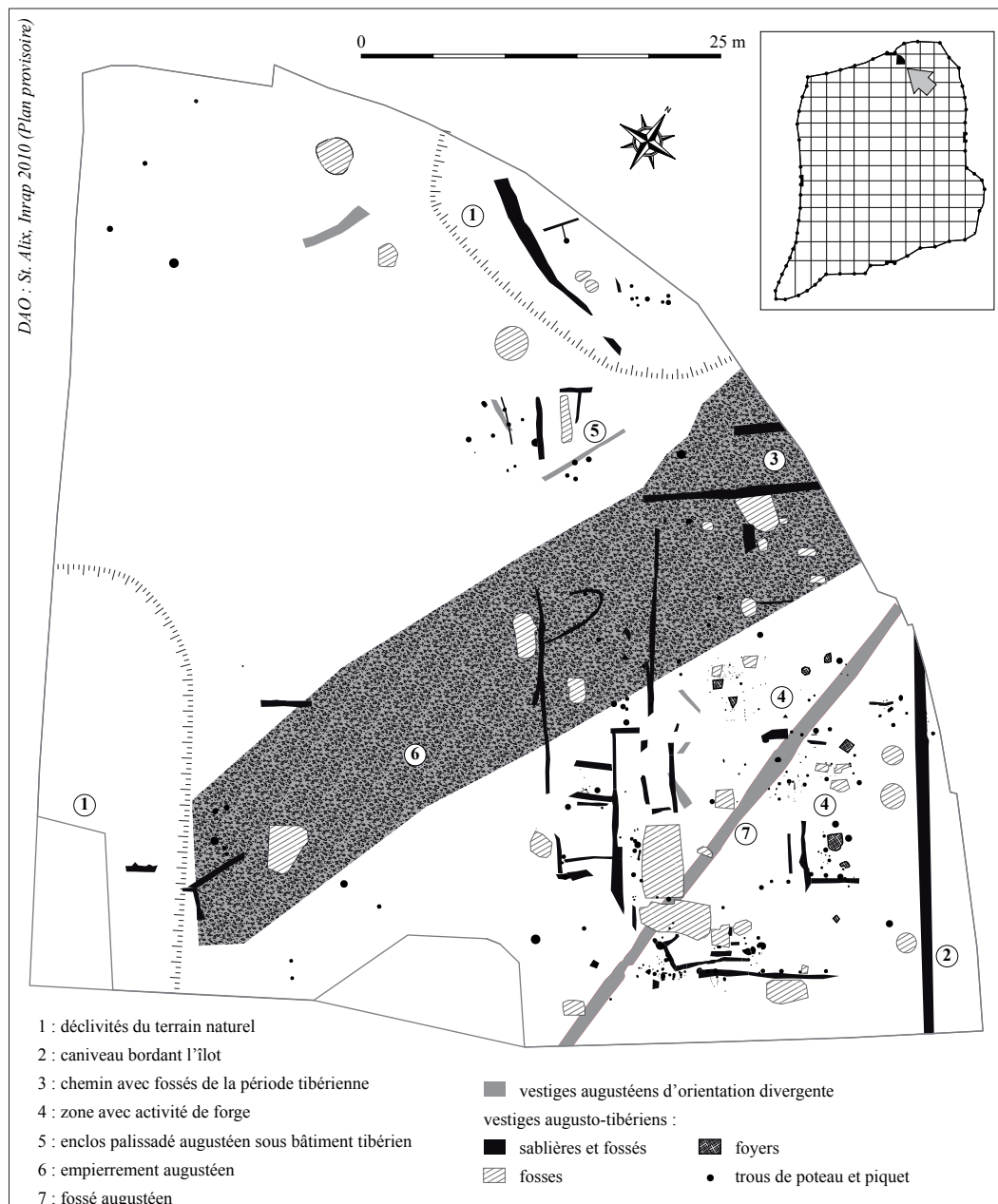
Ensuite, un vaste empierrement (graviers compactés) marque particulièrement l'espace. Il prend en écharpe toute l'emprise. Cet espace de circulation (voie ou espace assaini pour les

travaux de construction ?) est ensuite recoupé par une partie des sablières basses et des poteaux augusto-tibériens. Peu épais, il n'a livré qu'un élément datant : une monnaie augustéenne datée de 17-16 av.J.-C.

Enfin, suivant une orientation très rectiligne nord-sud (légèrement différente des éléments augustéens précédemment évoqués), un fossé a été mis au jour dans la partie orientale du site (larg. env. 1 m, prof. 0,5 m). On le suit sur toute l'emprise de la fouille, dont il dépasse. Aucun retour ou embranchement perpendiculaire n'a été perçu. Comme l'empierrement précédent, il est recoupé

par nombre de structures augusto-tibériennes. Il n'a, malheureusement, livré que deux tessons de céramique : un fragment de poterie tournée, potentiellement augustéen, et un autre, modelé, mais trop informe pour être clairement daté.

Ces quelques éléments témoignent d'une installation augustéenne en partie discordante avec la trame urbaine connue, déjà présente sous Tibère. Aucun indice d'une installation antérieure à la période augustéenne n'a été mis en évidence actuellement : les marqueurs les plus anciens (céramiques, monnaies) ne remontent pas *a priori* au-delà de 20 av.J.-C.



Autun, Saône-et-Loire. Plan provisoire des structures augusto-tibériennes.

---

# *Nasium*

## De l'*oppidum* à l'agglomération gallo-romaine

---

THIERRY DECHEZLEPRÊTRE, PERRINE TOUSSAINT, BERTRAND BONAVENTURE,  
AVEC LA COLLABORATION DE PASCAL VIPARD

### INTRODUCTION

Les vestiges de l'agglomération gauloise puis romaine de *Nasium*, qui s'étendent sur près de 200 hectares, se développent sur le finage des communes de Saint-Amand-sur-Ornain, Boviolles et Naix-aux-Forges (Meuse). La présence d'une fortification gauloise, occupée principalement à la fin du II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et d'une ville gallo-romaine qui lui succède à peu de distance, permet une étude privilégiée du phénomène urbain à la transition de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine (ill. 1). Cet article propose un premier bilan du Projet Collectif de Recherche<sup>1</sup> 2007-2009 en présentant notamment les acquis des prospections géophysiques réalisées sur l'ensemble du site, corrélées à des sondages archéologiques. Les études menées dans l'emprise de l'*oppidum* de Boviolles permettent en particulier d'appréhender l'organisation de cet habitat sur une surface totale de près de 50 ha. Le programme mis en place sur l'habitat gallo-romain implanté dans la vallée s'est attaché, quant à lui, à la reconnaissance de la topographie du centre religieux qui se développe sur une terrasse de l'Ornain. Les sondages pratiqués dans l'emprise du bâtiment absidé greffé au milieu d'un portique révèlent une chronologie centrée sur les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Ce bâtiment se prolonge au nord et au sud par une galerie de près de 200 m qui semble structurer l'espace dans ce secteur de l'agglomération.

### L'*OPPIDUM* DE LA CONFLUENCE DE LA BARBOURE AVEC L'ORNAIN

L'*oppidum* de Boviolles présente une implantation caractéristique des sites fortifiés de la fin de l'âge du Fer. Situé à la confluence de la Barboure et de l'Ornain, il se développe à l'extrémité occidentale d'un éperon calcaire naturellement défendu par des versants plus ou moins abrupts d'une centaine de mètres de dénivelé. Parmi les différents facteurs ayant présidé à l'implantation de cette enceinte, il n'est pas aisé de discerner quels ont été les plus déterminants : l'existence d'un réseau de communications nord-sud à partir de la vallée de la Saône, la présence d'une vaste zone alluviale riche en ressources vivrières ou, plus prosaïquement, la configuration particulière de ce plateau, aisé à défendre ? De fait, l'éperon résultant du creusement des vallées de l'Ornain et de la Barboure présente, au niveau de la vallée sèche de Vossinval, un étranglement qui a été mis à profit pour implanter le principal élément de fortification de l'*oppidum* (Dechezleprêtre 2004).

D'un développement total limité à 300 m, ce rempart, dénommé localement "La Bosse", barre l'accès au plateau. Conservé dans sa périphérie sur une hauteur avoisinant les 10 m par rapport au fond du fossé, ce talus est large dans son état actuel d'une trentaine de mètres. Il est précédé par un puissant fossé de profil général en "U" et large d'une



1. Vue générale de l'oppidum de Boviolles (second plan) et de l'agglomération de plaine avec le temple de Mazeroie au premier plan (d.Th. Dechezleprêtre)

quarantaine de mètres. La présence de pierriers linéaires au fond de ce fossé indique que celui-ci a été aménagé partiellement en terrasses de manière à être mis en culture, vraisemblablement à l'époque moderne. Sur le pourtour de l'enceinte, là où le dénivelé atteint jusqu'à 80 m et une pente importante, subsistent par endroits des systèmes de talus simples ou doubles dont l'élévation peut atteindre 1 à 3 m. Le caractère contemporain de ces éléments n'est cependant pas certain, les cas de réoccupation d'enceintes protohistoriques à l'époque gallo-romaine ou au haut Moyen Âge sont fréquents.

Le système principal de fortification est conservé actuellement sous la forme d'un talus de 3 à 5 m de hauteur, doublé d'un fossé à fond plat. Les premières recherches, menées par Léon Maxe-Werly au

XIX<sup>e</sup> siècle, ont abouti à la mise en évidence d'un *murus gallicus*, type de rempart associant une grille de bois interne et, en façade, un mur de pierres, la reprise de son étude, à partir de 2006, ayant comme objectif d'en préciser la mise en œuvre et la chronologie. Le parement externe est constitué de moellons de calcaire de forme irrégulière ne comportant pas de traces de taille. Les pièces de bois constituant la grille du *murus gallicus* ayant disparu, l'architecture du rempart ne peut être appréhendée que par l'intermédiaire des traces en négatif laissées par ces éléments. La découverte de fiches métalliques – de grands clous dont le rôle était d'assujettir certains bois entre-eux – permet également d'appréhender l'organisation de la grille interne. Les dizaines de fiches métalliques découvertes ont une longueur qui oscille entre 0,15 m et 0,25 m, pour les



pièces conservées dans leur intégralité. Certaines d'entre elles conservent les fibres végétales du bois piégées par les produits de corrosion du fer. Au total, le rempart à poutrage interne possède une largeur pouvant être estimée à environ 7 m, ce qui le situe dans la largeur moyenne supérieure, si l'on considère les *muri gallici* du Titelberg (Grand-Duché-du-Luxembourg), qui atteint 11 m, ou celui de Manching (Allemagne) qui n'atteint que 3,5 m. Dans la partie arrière du rempart de Boviolles, se développe une terrasse, large d'environ 8 m. Cette terrasse n'était pas armée de bois, comme dans le cas du Titelberg, mais était simplement constituée de gros blocs de calcaire.

Un sondage réalisé dans la partie centrale du rempart barrant le plateau (porte orientale) a permis de valider l'hypothèse de la présence d'un système d'entrée contemporain de la fortification. Ce sondage d'environ 8 m<sup>2</sup> a permis l'étude d'une portion du retour du parement, assez perturbé, mais conservé ici sur deux à trois assises en moyenne. Une partie de ce parement est située strictement dans l'axe de la portion déjà reconnue au nord, et aucun décalage n'a été relevé. Le parement effectue ici une courbe de manière à rejoindre le couloir d'accès dont la largeur estimée doit être inférieure à 7,50 m, aucun parement latéral n'ayant été observé au niveau du sondage. En l'état de nos connaissances, il n'est cependant pas possible de déterminer si la courbe du parement externe se poursuit, à l'image de la porte du camp d'Artus à Huelgoat, ou si son tracé devient rectiligne, comme par exemple, la porte sud-est du camp du Canada à Fécamp (Wheeler 1957). En l'absence d'élément de datation dans la masse interne du rempart, la période de mise en place de cette fortification ne peut être précisée. Toutefois, le niveau d'occupation mis au jour sur la plate-forme qui se développe devant le rempart a livré un mobilier dont l'étude, actuellement en cours, devrait permettre d'apporter des éléments de chronologie.

### **LA TOPOGRAPHIE DE L'OPPIDUM : APPORT DE LA PROSPECTION GÉOPHYSIQUE ET DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES**

La superficie de l'*oppidum* de Boviolles – plus de 60 ha – a nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigations archéologiques : sondages, prospections géophysiques et pédestres. Afin de cartographier le maximum de témoins archéologiques, la prospection magnétique, réalisée au rythme de 10 ha par an par la société Géocarta, a été effectuée

avec un espacement entre capteurs de 50 cm et une fréquence d'échantillonnage sur chaque voie de 50 Htz. Ces différentes prospections confirment que les vestiges archéologiques sont présents sur l'ensemble des parcelles actuellement étudiées avec, cependant, une densité moindre dans la partie méridionale et, d'une manière générale, dans les secteurs périphériques est et sud (ill. 2). Il s'agit notamment de zones situées en bordure du plateau se caractérisant par un dénivelé plus important. L'analyse de la répartition de l'ensemble des vestiges qui se développent dans la partie centrale de l'*oppidum* révèle la présence d'anomalies linéaires qui possédaient vraisemblablement un rôle structurant dans l'organisation de cet habitat.

### **Un large fossé isolant le sommet de l'*oppidum***

Un fossé (A.1), reconnu sur environ 1 180 m au travers des différentes campagnes de prospection, isole les parties les plus hautes de ce plateau, celles dont la topographie est la plus propice à l'installation d'un habitat (Dechezleprêtre *et al.* 2007). Si les secteurs situés à l'extérieur présentent souvent un dénivelé important, quelques anomalies ponctuelles ont été toutefois repérées entre ce fossé et la rupture de pente. La superficie ainsi enclose peut être évaluée à environ 50 ha si l'on considère, à l'est, les limites induites par le rempart de barrage et, au sud, celles de la rupture de pente où se développe un rempart de contour, mal connu en l'état des données (*cf. supra*). La surface exacte définie par le fossé pourra cependant être révisée à l'avenir, dans la mesure où son tracé exact à l'est, à proximité du rempart principal, n'est pas appréhendé. Si l'on peut supposer que le fossé A.1 rejoint le rempart principal selon un axe rectiligne, il ne s'agit que d'une hypothèse ; la présence de bois et de taillis interdisant ici la poursuite de la prospection géophysique.

L'existence de plusieurs passages au travers de ce fossé a pu être proposée à partir de l'analyse de la carte du gradient magnétique ; deux d'entre eux, notamment celui ayant fait l'objet d'une fouille archéologique (P1), se présentent sous la forme d'une simple interruption. Dans les autres cas, différents critères, et notamment la présence d'anomalies adjacentes permettent de proposer l'existence d'un passage, ce qui est le cas de P5 et des anomalies linéaires A.9 et A.10. Ces interruptions du fossé sont généralement d'ampleur moindre et ne dépassent pas 2 à 3 m de largeur, au regard des données de la prospection géophysique.



2. Plan de l'oppidum de Boviolles avec report des anomalies géophysiques (relevé topographique Th. Le Saint-Quinio, prospection Géocarta, interprétation Th. Dechezleprêtre).

La fouille menée en 2004 au niveau P1 a permis de valider l'existence d'une voirie, les niveaux inférieurs de la chaussée ayant été conservés en dépit de l'érosion accélérée que subissent les niveaux archéologiques depuis le remembrement. La présence d'un passage au niveau du point P3b peut être reliée à l'hypothèse d'une voie est-ouest traversant l'*oppidum* (axe 1). Un constat semblable peut être dressé s'agissant du point P2 qui se trouve dans le prolongement d'un ensemble d'anomalies ponctuelles d'orientation est-ouest et organisées de manière rectiligne. En revanche, l'axe 2 défini par un ensemble d'anomalies linéaires ne peut être mis en relation de manière catégorique avec une interruption du fossé, les anomalies P4a et P4b étant peu caractérisées. En l'absence de fouille archéologique, il n'est pas possible de préciser quelle est la chronologie relative de ces différentes structures. Toutefois, la présence d'au moins un passage dans le prolongement de l'axe n°1 démontre l'existence d'une phase synchrone entre le fossé A.1 et cette voie. Le parallélisme entre ces deux structures et la terrasse A.2 va également dans ce sens. En revanche, il n'est pas possible de déterminer actuellement si ce découpage de l'espace basé sur un réseau probable de voies est antérieur au fossé A.1 ou si l'ensemble correspond à un programme unique et contemporain. Les éléments de chronologie dont nous disposons pour ce fossé ne nous renseignent que sur son comblement final, intervenu vraisemblablement à l'époque augustéenne (Bonaventure 2006).

Le fossé A1 semble avoir fonctionné avec un système de petites structures fossoyées qui se raccordent à lui. L'interruption du fossé A.1, au niveau du point P3b, est située dans l'axe d'une petite anomalie linéaire (A.5). Entre le fossé A1 et la rupture de pente, soit une vingtaine de mètres, cette anomalie possède un tracé perpendiculaire avant de s'infléchir vers l'ouest – selon un angle d'environ 45° – dans le haut de la pente. Une seconde anomalie linéaire (A.6), présentant un signal plus diffus, se développe parallèlement à la précédente, selon un axe décalé de quelques mètres. Ces deux anomalies, larges d'environ 2 m, pourraient correspondre à des structures fossoyées de faible ampleur, aménagées ici en chicane. Ce type d'aménagement évoque certains établissements agricoles dotés de systèmes fossoyés pour guider le bétail, à l'image du site de Lendrevenne à Ennery (dans le département de la Moselle) (Defressigne, Tikonoff 2005, p. 78).

L'anomalie A.6, d'orientation est-ouest, rejoint une structure linéaire (A.7) qui pourrait correspondre à un système d'entrée. Pouvant être observée sur près de 200 m, A.6 est également parallèle au fossé A.1 et est située à mi-pente de la petite dénivellation qui se développe entre le grand fossé et la bordure du plateau. Son tracé est perturbé par des anomalies ponctuelles de forte intensité. Sans être strictement alignée, A.7 peut être mise en relation avec l'anomalie linéaire A.8 qui présente la même implantation topographique. Bien que présentant un signal magnétique plus diffus que A.7, cette anomalie, large d'environ 5 à 8 m, peut être observée sur près de 300 m dans le nord de la parcelle. Son orientation générale correspond à celle de la bordure du plateau.

Le fossé A.1 semble également avoir fonctionné avec un ensemble de terrasses creusées dans la pente et observées dans chacun des sondages réalisés à ce jour (anomalies regroupées sous l'appellation A.2). Des niveaux de sol y ont été mis en évidence ponctuellement, mais les sondages réalisés n'ont pas permis de les mettre en relation avec des habitats. Cette anomalie zonale, très diffuse compte tenu de sa nature même, semble adopter un tracé parallèle au fossé dont elle est distante d'une trentaine de mètres en moyenne. Alors que cette anomalie linéaire présente dans la partie orientale un tracé relativement régulier, son plan apparaît plus lacunaire dans la zone ouest de l'*oppidum*, là où la pente est plus forte. En effet, elle apparaît ici sous la forme de multiples sections excédant rarement une centaine de mètres. Par ailleurs, son tracé recoupe fréquemment des anomalies ponctuelles de taille variable.

### Un ensemble de voies orientées est-ouest

La couverture totale, avec la méthode magnétique de la partie centrale de l'*oppidum* permet de supposer l'existence de plusieurs voies parallèles d'orientation est-ouest. La première d'entre elles (axe 1), parallèle au fossé A.1, se repère dans sa partie occidentale par la présence de fossés bordiers qui permettent d'évaluer sa largeur entre 20 et 30 m. En l'absence de ces fossés sur les cartes de gradient magnétique dans la partie orientale, seul l'alignement de structures permet d'attester son prolongement. Ces groupements linéaires encadrent un espace large d'une trentaine de mètres qui peut être interprété comme un axe de circulation

traversant de part en part l'*oppidum* entre le plateau et la confluence de la Barboure avec la vallée de l'Ornain. Cet axe n'est cependant pas strictement linéaire, mais épouse plutôt une courbe en direction du nord. À l'est, du côté du plateau, la présence d'une zone boisée ne permet pas de déterminer si cette voie se dirige vers l'accès situé dans la partie centrale du rempart ou si un autre passage pouvait exister, notamment en bordure du plateau.

Une seconde voie (axe 2), parallèle à la première, peut être observée à une distance d'environ 130 à 150 m. Comme dans le cas précédent, le tracé de la partie orientale est marqué par des fossés latéraux, absents dans la partie orientale. Bien que les anomalies magnétiques soient moins denses, l'orientation générale de cette voie soulève la question de son articulation avec le rempart principal. La porte qui a été repérée à l'occasion d'un sondage (*cf. supra*) ne se trouve pas dans l'alignement de cet axe, mais légèrement plus au nord. Cette voie semble éviter le point le plus élevé de l'*oppidum*, lui préférant un tracé légèrement plus au sud. Une structure excavée d'environ 20 m à 25 m de côté a été observée dans ce secteur, sans qu'il soit possible d'en proposer actuellement une interprétation. Contrairement à l'axe 1, aucun passage clairement identifiable ne peut être observé au niveau du fossé A.1, dans le prolongement de l'axe 2 précédemment décrit. La seule interruption dans son tracé est située à quelques dizaines de mètres au sud. La présence d'une anomalie linéaire pouvant être interprétée comme une petite structure fossoyée recoupant le fossé A.1 suggère une antériorité de l'axe 1 par rapport à celui-ci. Seule la fouille pourrait toutefois confirmer cette hypothèse.

Dans la partie sud-ouest de l'enceinte, une série de petites anomalies linéaires permet de proposer l'existence d'une voirie parallèle aux précédentes (axe 3). L'axe défini par ce qui peut être interprété comme des fossés de proportions similaires aux précédentes, rejoint une série de petites anomalies linéaires (A.11) dont le plan évoque un système d'accès. Celui-ci dessine en plan une entrée encadrée de structures pouvant être interprétées comme des fossés dont la partie la plus étroite est orientée vers la pente de l'*oppidum*, ici toute proche.

### **Un axe structurant d'orientation nord-sud**

L'hypothèse d'un système d'accès méridional peut être mise en relation avec une concentration d'anomalies ponctuelles s'organisant selon un axe nord-sud (axe 4). À l'instar de ce qui a été observé

précédemment, ce sont les alignements d'anomalies ponctuelles qui permettent d'en définir l'orientation générale et les limites. Bien que caractérisées par des gradients magnétiques de plus forte valeur, ces anomalies ont une répartition irrégulière. La présence, dans la partie nord, d'un chemin d'accès moderne n'a pas permis de poursuivre la prospection. L'orientation de cette voie apparaît toutefois dans l'axe d'une interruption observée au niveau du fossé (P.2), et l'axe 4 est globalement parallèle à la chaussée mise en évidence au niveau de l'interruption du fossé P.1. De manière à mieux caractériser cette voirie, un sondage archéologique a été réalisé sur son tracé dans la partie centrale de l'*oppidum* (*cf. infra*). D'un développement d'est en ouest d'environ 50 m, ce sondage a permis de confirmer la présence d'une chaussée.

La largeur du sondage – moins de 6 m – n'a pas permis d'en vérifier l'orientation exacte. De même, si cette voie a été repérée sur une largeur d'au moins 5,5 m, il n'est pas possible d'affirmer qu'elle n'était pas initialement plus large, comme le suggère l'absence de structures à l'est ainsi que dans la zone directement à l'ouest. La présence de structures en creux sous le niveau d'empierrement supérieur démontre clairement que le tracé de cet axe nord sud a pu évoluer dans le temps. En effet, la présence de trous de poteaux fournit des indications sur la gestion de l'espace dans ce secteur, cette chaussée ayant pu se déplacer latéralement en fonction de contingences qui nous échappent. Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres secteurs de l'*oppidum*, aucun fossé bordier n'a été observé en limite de cette voie.

Si l'on ne considère que la portion de chaussée mise au jour, l'étude préliminaire du mobilier archéologique semble confirmer que sa mise en place intervient dans la dernière phase de fréquentation de l'*oppidum*. Cette chaussée peut toutefois avoir existé antérieurement dans la zone située directement à l'est, comme le suggère l'existence d'une zone vierge de toute structure. Bien qu'il soit impossible en l'état des données de confirmer son existence dans les phases les plus anciennes d'occupation du site, le tracé général de cette voirie lui confère indubitablement un rôle structurant dans l'organisation spatiale de l'agglomération.

### **UNE ORGANISATION STRUCTURÉE À PARTIR DES VOIES D'ACCÈS**

Les cartes d'interprétation issues des prospections géophysiques soulignent le potentiel de ce



site pour l'étude de la structuration interne d'un *oppidum*. L'absence de haies et la faible présence des zones boisées constituent autant d'éléments favorables à ce type de démarche. Cependant, les techniques actuelles de prospection géophysique, ainsi que les conditions pédologiques et géologiques locales, permettent difficilement de repérer des structures excavées de petit module, ce qui interdit *a priori* le repérage de vestiges d'habitat en matériaux légers, comme certains bâtiments construits sur poteaux plantés ou sur sablières basses. En dépit de ces contraintes et de la perte d'informations qui résulte également de l'érosion, la lecture des cartes suggère l'existence d'îlots d'habitats limités, dans certains cas, par ce qui peut être interprété comme des petits fossés ou des tranchées de palissades, à l'image de ce qui a été observé notamment à Villeneuve-Saint-Germain et Condé-sur-Suippe/ Variscourt, dans le département de l'Aisne (Pion *et al.* 1997, p.283).

Les prospections réalisées suggèrent qu'une partie de l'habitat qui se développe dans cette enceinte réponde à une trame régulière parfois orthogonale et organisée autour d'îlots de tailles variées, à l'image de ce qui a été mis en évidence à Manching où le complexe B correspond à un îlot de forme quadrangulaire d'environ 80 m de côté délimité par un fossé ouvert dont le tracé s'intègre à un système de rues (Dobiat *et al.* 2003). Les différents sondages réalisés dans la zone interne ont montré la présence de bâtiments construits selon un mode architectural classique pour l'âge du Fer. La plupart d'entre-eux sont conçus sur poteaux plantés et peut-être pour certains, sur sablières basses. Aucun édifice en maçonnerie n'a été observé en fouille à l'occasion des prospections géophysiques, ce qui apparaît cohérent avec la chronologie de l'occupation, telle qu'elle est appréhendée en l'état des données. Les structures les plus importantes en taille repérées jusqu'à présent en sondage correspondent à des silos, des puits, des fosses d'extraction ainsi qu'à des structures d'artisanat ou des petites caves de type cellier. Les ensembles étudiés à ce jour se succèdent en chronologie relative, de La Tène D1 à l'époque augustéenne. Les contextes de La Tène D2, très largement majoritaires, sont présents dans l'ensemble des sondages (Bonaventure, Dechezleprêtre à paraître).

Les différents travaux de terrain réalisés, en particulier sur l'un des axes majeurs de l'*oppidum*, démontrent que l'évolution de l'organisation interne est très dynamique à l'instar de ce qui a été

observé sur d'autres *oppida* où les îlots empiètent progressivement sur les espaces de circulation. Si au moins trois axes est-ouest ont été repérés, une seule voie nord-sud a été reconnue jusqu'à présent. Celle-ci devait vraisemblablement permettre de rejoindre au nord la vallée de la Barboure, et au sud celle de Vossinval. Cependant, aucun indice topographique ne permet actuellement de repérer le tracé de ces voiries en périphérie. Gageons que la réalisation d'un relevé LIDAR (*Light Detection and Ranging*) permettra de mieux caractériser les microreliefs présents dans les pentes boisées de cet éperon calcaire.

Les voies est-ouest repérées à l'occasion des recherches récentes ne sont pas perpendiculaires à l'axe nord-sud précédemment décrit, mais parallèles entre elles et découpent régulièrement l'espace interne de cette fortification. Comme nous l'avons souligné, il n'est pas possible de déterminer l'articulation entre les axes 1 et 2 et la porte orientale assurant l'accès vers le plateau. À l'ouest, en revanche, la voie 1 est située dans l'axe d'un vallon qui a vraisemblablement dû faire l'objet d'aménagements particuliers bien que non reconnus jusqu'à présent. Une prospection géophysique réalisée en 2009 dans la parcelle située au pied de cet accès à l'*oppidum* a permis de confirmer l'existence d'une anomalie linéaire pouvant être interprétée comme une voie de liaison entre le site de hauteur et le site de Plaine. Dans ce même secteur, des structures funéraires ont été repérées au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'occasion du creusement du canal de la Marne au Rhin qui emprunte ici la vallée de l'Ornain (Castorio 2004, p.270).

## DE L'OPPIDUM GAULOIS À L'AGGLOMÉRATION DE NASIUM

L'ensemble des découvertes réalisées à ce jour sur le couple *oppidum*-agglomération de plaine confirme l'intérêt de ce site pour l'étude des modalités de la romanisation. Ces interrogations rejoignent les problématiques développées depuis plusieurs années sur la transition entre l'époque gauloise et l'époque gallo-romaine ; la société gauloise, bien que structurellement rurale, s'est dotée à la fin de la période de vastes enceintes dont l'organisation répondait à des préoccupations proches du modèle urbain gréco-romain. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple transposition, les *oppida* répondant à un souci de monumentalité et de concentration de certaines activités qui leur est



propre. Les recherches menées sur le site fortifié de Boviolles confirment la présence en ces lieux de groupes d'artisans et d'agriculteurs aux côtés d'une population en mesure de faire venir des produits à forte valeur ajoutée, comme les amphores à vin originaires, pour la plupart, d'Italie.

L'abondant mobilier découvert sur le site, lors des fouilles archéologiques et en prospection, suggère une occupation relativement tardive de cet *oppidum*. Bien que certains éléments permettent de proposer une première fréquentation du site dès La Tène D1, les recherches récentes n'ont livré que des structures dont le comblement est daté au plus tôt de La Tène D2 (Bonaventure, Dechezleprêtre à paraître). L'apogée de l'occupation de cette fortification peut être placée dans la seconde moitié du premier siècle avant J.-C., immédiatement après la guerre des Gaules (La Tène D2b - début de la période augustéenne). Si le moment de son abandon définitif est encore délicat à établir avec précision, il semble toutefois que les grands ensembles structurants appréhendés par la fouille (fossé, rues) n'aient plus été en usage à partir du changement d'ère. D'une manière générale, les indices d'une fréquentation du site postérieure à l'époque augustéenne sont très peu nombreux.

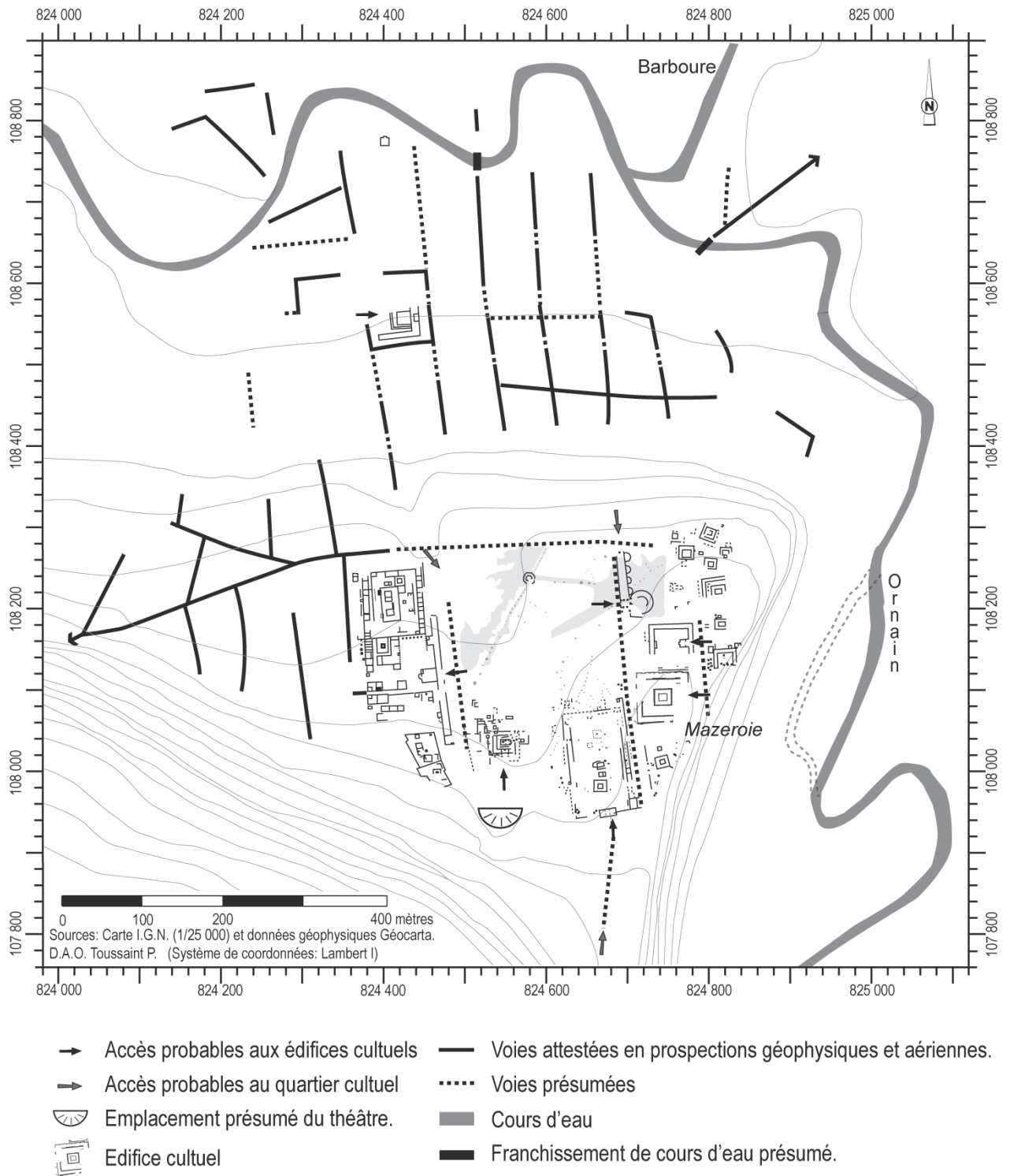
Ainsi, Boviolles appartient à la série des *oppida* tardifs du nord-est de la Gaule, avec ceux du Titelberg (Metzler 1995) ou de Bâle (Hecht *et al.* 1999). La fin de son occupation est marquée, comme ces derniers, par le passage de l'armée romaine dont le petit mobilier trahit la présence sur le site : clous de *caligae*, boîte à sceau, armement... Par ailleurs, les diverses importations méditerranéennes montrent le lien qu'entretenait cette agglomération avec le monde romain, qu'il se fasse par le truchement des militaires ou des commerçants : céramiques campaniennes et sigillées, gobelets à parois fines, cruches à pâte claire, sans oublier bien entendu les centaines d'amphores vinaires.

Après la conquête de la Gaule, les *oppida* vont connaître des sorts variés, en étant parfois réoccupés, à l'image de l'*oppidum* de Metz, ou bien abandonnés à la faveur d'un site de plaine plus ou moins proche, comme dans le cas du Titelberg et du Mont-Beuvray. Toutefois, dans ces deux derniers cas, une fréquentation se poursuit à l'époque gallo-romaine sous la forme d'un lieu de culte ou de quelques habitats. Cela ne semble pas être le cas à Boviolles, les temples repérés étant situés

en périphérie, au pied de l'habitat fortifié, ainsi que sur le plateau de Mazeroie où se développe un vaste ensemble cultuel. Ainsi, les découvertes archéologiques récentes tendent à démontrer que l'*oppidum* de Boviolles est abandonné progressivement au début de notre ère, au profit de la vallée de l'Ornain, plus ouverte aux échanges et davantage abritée des vents dominants. Mais si l'occupation gauloise se concentre sur ce site de hauteur, quelques indices suggèrent que la vaste zone qui correspond à la confluence de la Barboure avec l'Ornain n'était pas pour autant inoccupée à cette époque. De nombreuses monnaies gauloises y ont été découvertes depuis le siècle dernier, et la présence, en particulier, de nombreuses amphores italiennes, de type Dressel 1A et Dressel 1B, dans le temple de Mazeroie pourraient accréditer l'hypothèse d'une phase d'occupation contemporaine entre les deux sites (Poux 2004, p. 437). En revanche, aucun habitat contemporain de l'*oppidum* n'a encore été repéré hors de celui-ci, et c'est l'un des enjeux de la recherche future que d'appréhender les premiers habitats de la vallée.

### **Topographie de l'agglomération et de ses composantes (ill. 3)**

L'agglomération de *Nasium* qui se développe au pied de l'*oppidum* dans la vallée de l'Ornain n'a fait l'objet jusque dans les années 1990 que de reconnaissances ponctuelles ne permettant pas de reconnaître son organisation et son extension. Les récentes prospections aériennes (Mourot, Frigério 2001) puis géophysiques ont renouvelé largement une documentation archéologique encore en cours d'exploitation dans le cadre de ce Projet Collectif de Recherche. La mise en perspective de cette documentation souligne l'organisation bipolaire de cette agglomération, entre la terrasse haute qui domine l'Ornain et la vallée elle-même. Les prospections géophysiques ont permis notamment de mettre en évidence l'existence d'un ensemble d'îlots se développant majoritairement sur la rive gauche de la rivière, au contact direct de celle-ci. Si aucun aménagement de berge n'a été mis en évidence pour l'instant, au moins deux franchissements de l'Ornain peuvent être envisagés au regard des résultats de la prospection géophysique. Les plans des habitats qui se développent au sein de ces îlots sont de typologie relativement variée et la présence de mosaïques évoque des demeures d'un haut niveau social (Nikiforoff 2002). S'il est encore trop tôt pour



3. Le quartier cultuel de Nasium dans son contexte urbain (dessin P.Toussaint).

évaluer la superficie totale de cette agglomération, les cinquante hectares ayant fait l'objet jusqu'à présent de prospections géophysiques révèlent une densité d'occupation très inégale selon le secteur considéré. En périphérie, des nécropoles ont été repérées dès le XIX<sup>e</sup> siècle à proximité des principales voies qui rayonnent à partir de l'agglomération, qu'il s'agisse de celle qui suit la vallée de l'Ornain ou de celle qui emprunte la vallée de la Barboure en direction de Toul.

La confrontation des clichés aériens et des cartes de prospections géophysiques a permis de mettre en évidence que la totalité des plateaux sud de l'agglomération était occupée par des constructions qui présentent par leur architecture un caractère cultuel. Cette occupation culturelle sur le plateau de Mazerioie avait déjà été mise en évidence, dès les années 1970, par la fouille d'un premier temple conservé sous un pierrier (Gilquin 2004, p. 65-69). Une étude globale menée dans le cadre d'un Master à l'Université de Nancy a permis de reprendre l'ensemble de la documentation accumulée afin de caractériser les différents édifices culturels qui environnent ce temple<sup>2</sup>. En dépit des difficultés inhérentes à ce type de démarche, certains contextes de découverte anciennes ont pu être précisés, comme c'est par exemple le cas de l'inscription faisant mention de la déesse Epona et du Génie des Leuques (*CIL*, XIII, 4, 630). À partir de ce travail critique, il apparaît que sur la trentaine d'ensembles construits repérés sur les plateaux, vingt-six semblent être des édifices culturels.

Un premier niveau d'analyse a permis de définir les caractéristiques architecturales (*cella*, *podium*, galerie péribole etc.), les caractéristiques d'implantations (situation topographique, orientation des entrées etc.), d'étudier les dimensions ainsi que les matériaux de construction – quand cela s'est avéré possible –, ce qui a permis de proposer un classement typologique des ensembles culturels. Un second niveau d'étude axé sur l'analyse spatiale des ensembles culturels a eu pour but d'étudier les temples dans leur contexte urbain. Ce travail a permis de confirmer que la majeure partie d'entre-eux formait un quartier cultuel péri-urbain surplombant une partie de l'agglomération à l'exception de deux édifices localisés dans la plaine (ill. 3). Par ailleurs, il semble que certaines composantes urbaines comme le réseau d'adduction d'eau qui traverse le quartier cultuel, ou encore le site où l'existence d'un théâtre est supposée, aient

entretenu des rapports particuliers avec les temples. En effet, on remarque un alignement parfait entre cet hémicycle et l'un des temples situé au sud du plateau. Ce genre d'alignement se retrouve dans d'autres sanctuaires comme à Augst, Avenches ou Mandeure (Brunet-Gaston 2008, p. 283-286).

Cette organisation spatiale des structures culturelles a été observée dans d'autres agglomérations gallo-romaines, notamment à Jublains où le sanctuaire se développe en périphérie directe des habitats (mais où il est séparé de l'agglomération par un large fossé) (Péchoux 2008, p. 280). Dans cette perspective, l'exemple de *Nasium* demeure assez atypique, notamment dans la façon dont il a été reconnu et aussi par le nombre d'édifices mis en évidence. Aussi est-il actuellement difficile de proposer des comparaisons formelles. En l'état des données, l'organisation du site se rapproche plus du célèbre sanctuaire trévire de l'Altbachtal où l'on retrouve comme à *Nasium* une concentration de temples situés en périphérie directe de l'agglomération à proximité d'un édifice de spectacle. Les méthodes d'investigation mises en place à *Nasium* n'apportent cependant aucun élément chronologique et il apparaît comme vraisemblable que toutes ses constructions ne sont pas contemporaines. En effet, les cartes déduites de l'analyse des prospections proposent un état cumulatif du quartier cultuel où il est difficile d'entrevoir une évolution chronologique de la topographie de l'espace cultuel. Cependant quelques hypothèses sur l'évolution topo-chronologique du sanctuaire peuvent être émises

En effet, une attention particulière portée sur l'étude de l'organisation interne du quartier cultuel laisse supposer qu'un ensemble de temples plus précoces a pu exister sur le sommet du plateau. En effet, ces temples situés dans la partie nord-ouest sont de dimensions modestes par rapport aux autres ensembles. Ils ne semblent pas comporter de caractéristiques architecturales romaines (ni *pronaos*, ni *podium*, ni galerie de façade), mais surtout, ils ne sont pas implantés comme les autres temples situés sur le plateau. Enfin, ils ne suivent pas l'orientation nord/sud des autres temples, organisation qui semble être calquée sur le schéma d'implantation du réseau viaire de l'agglomération. D'autre part, l'emplacement et l'orientation de certains bâtiments suggèrent de possibles accès et voies de circulation. Enfin, certains édifices semblent structurer l'espace notamment par leur architecture et leur

orientation. C'est notamment le cas d'un vaste bâtiment orienté nord/sud qui a fait l'objet de deux campagnes de fouilles archéologiques.

### Un vaste ensemble monumental

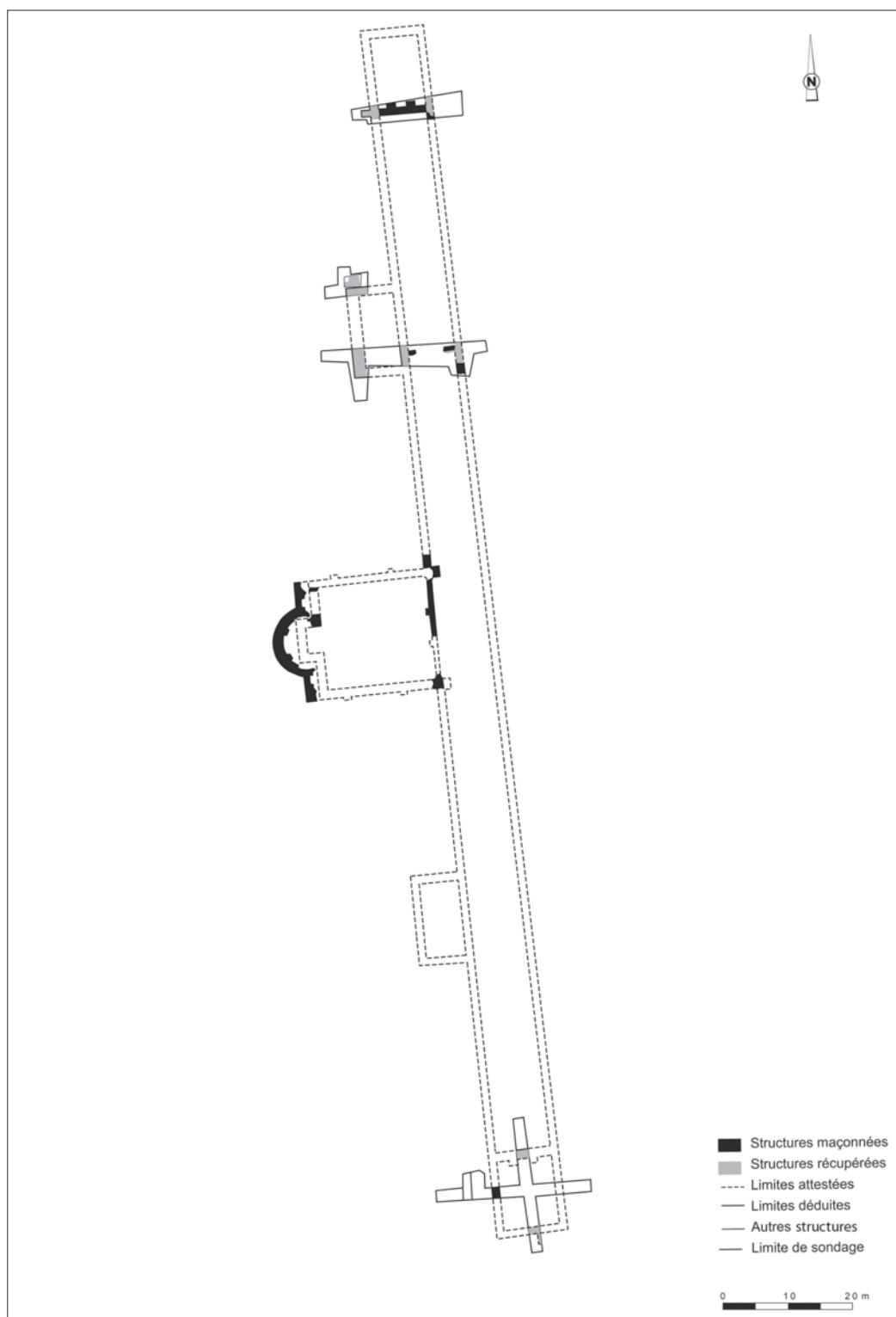
Il apparaît que ce bâtiment marque une partition très nette entre les parties occidentales et orientales du plateau. Ce vaste ensemble monumental a fait l'objet d'une première opération archéologique en 2007 sous la direction de P. Vipard et en 2009 sous la direction de P. Toussaint (ill. 4). Ce bâtiment, dont la fonction est encore mal définie, constitue clairement une limite dans le paysage urbain. Il marque une séparation entre le complexe civil – qui est aujourd'hui apparenté au forum – situé à l'ouest et le quartier cultuel situé à l'est. Ce bâtiment est tourné vers le complexe cultuel et semble en faire partie intégrante. Il est formé d'un grand portique, long d'une centaine de mètres, et limité à ses extrémités par des petits bâtiments à exèdres.

Au centre de l'axe défini par ce portique est implanté un bâtiment à abside de plan quasi rectangulaire. Le mur de façade à l'ouest, d'une longueur de 17,84 m, est remarquable par sa faible épaisseur et par la présence de deux renflements aux tiers médians qui devaient correspondre à des supports de piliers. Ces éléments suggèrent soit une entrée centrale d'environ 4,10 m de large encadrée par deux murs, soit un système d'entrée à trois baies. Les murs latéraux d'une longueur de 24,45 m ont été quasiment entièrement récupérés, à l'exception d'une saillie intérieure sur le mur nord de l'édifice. Cette saillie, ainsi que celles rattachées à la tranchée de récupération, semblent trouver leurs pendants sur le mur latéral sud. Elles pourraient être assimilées à des soubassements de piliers ou de colonnes engagées. Le mur du fond, qui comporte une abside semi-circulaire d'un diamètre de 10,60 m, est quant à lui le mieux conservé et permet de voir que l'édifice était construit en *opus vittatum*. Ce mur formant l'abside centrale est vraisemblablement flanqué de piédestaux polygonaux matérialisés par des saillies internes, ce qui devait participer à la mise en scène de cette partie de l'édifice. La datation du premier état de ce bâtiment semble pouvoir être fixée à l'époque flavienne, voire à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (étude en cours P. Vipard). En ce qui concerne sa destruction, le manque de niveaux d'occupation ainsi que l'absence de matériel probant dans

les niveaux de remblai d'installation du second état ne permettent pas de proposer une datation de l'abandon ni de déterminer si celui est volontaire (Vipard 2007, p. 55-116).

Un second édifice vient remplacer le premier à une époque mal définie. Ce deuxième bâtiment reprend en grande partie le plan du premier édifice, sauf pour les murs ouest qui sont modifiés et raccourcis. Visiblement, les fondations du mur de façade n'ont pas été modifiées, mais on ignore si l'élévation aurait pu subir des changements. La stratigraphie a montré que la mise en place de ce second édifice a entraîné des travaux considérables. Il semble que les niveaux de l'état précédent aient été arasés, et que les fondations des murs du premier état aient été reprises en sous-œuvre pour installer le nouvel édifice. Le changement le plus visible est le raccourcissement de l'édifice du côté ouest. L'exèdre semi-circulaire a été remplacée par une exèdre quadrangulaire située en avant de la première. Cette modification ne nous permet pas de conclure à la réalisation d'une construction de moindre qualité. Il est possible que la décoration intérieure et la mise en scène de l'espace compensent largement la perte de l'abside semi-circulaire et la perte de surface. La destruction de ce deuxième état est vraisemblablement due à un incendie si l'on en juge par les débris calcinés présents dans les tranchées de récupération. Faute de mobilier datant, la destruction du second état de ce bâtiment est difficile à situer chronologiquement. Des traces d'une réoccupation du site, postérieure au démantèlement du bâtiment, ont été mises en évidence dans l'angle sud-ouest de l'édifice. Il s'agit d'un fossé dont l'occupation est datée par le matériel céramique de la première moitié ou du milieu du III<sup>e</sup> siècle (Vipard 2007, p. 55-116).

Le portique de façade dont l'étude est encore actuellement en cours semble avoir été édifié à la même époque que le premier état du bâtiment central. Il s'articule donc en façade de l'édifice sur une longueur d'environ 190 mètres. On retrouve à ses extrémités deux pièces qui seraient a priori ouvertes sur l'espace du sanctuaire puisqu'aucun mur de façade n'a été retrouvé. À mi-distance de chacun des bras nord et sud de ce portique, deux exèdres quadrangulaires ont été aménagées ce qui confère une symétrie parfaite à l'édifice. D'autres aménagements seraient à rattacher au second état. Il s'agit de fondations de piles maçonnées retrouvées à l'intérieur du portique dans l'axe de l'exèdre



4. Boviolles. Plan du bâtiment à abside et du portique de façade (dessin P.Toussaint).



nord. Ces aménagements massifs n'ont pas été chaînés aux murs préexistants du portique. De plus, les matériaux utilisés pour leurs constructions sont identiques à ceux utilisés pour la reconstruction de l'exèdre du bâtiment central. D'autres niveaux, antérieurs au premier état de l'édifice, ont été mis en évidence sous l'exèdre nord. Ces derniers ne semblent pas appartenir à l'édifice mais plutôt au vaste complexe situé à l'ouest du bâtiment fouillé. Il semble alors que la construction de ce portique ait annexé une partie du vaste ensemble aujourd'hui assimilé au forum. L'étude de l'intégralité des données issues de la fouille permettra de préciser ces premières hypothèses.

### Rôle et fonction du bâtiment

Plusieurs hypothèses ont été formulées sur la fonction et le rôle du bâtiment. Une première piste

de recherche assimile le bâtiment fouillé à un temple, même si ce dernier n'en comporte pas toutes les caractéristiques usuelles. Par sa forme architecturale, il peut être comparé à d'autres édifices comme le sanctuaire des lares publics à Pompéi qui est en fait un *Augusteum*. D'autres hypothèses peuvent cependant être développées, comme celle que ce bâtiment n'ait pas une vocation exclusivement religieuse. Sa forme architecturale rappelle un autre modèle connu le *templum Pacis* ou "temple de la paix" érigé sur le forum de Vespasien à Rome. De plus, ce modèle a souvent été copié en Gaule, notamment à Avenches avec le temple du Cigognier, ou encore à Corseul avec le temple du Haut-Bécherel. Ces deux hypothèses privilégient la piste religieuse, qui est ici fortement appuyée par le fait que le bâtiment est directement orienté vers le sanctuaire et semble tourner le dos au forum (Vipard 2007, p. 55-116).

### NOTES

1. Ce projet de recherche a bénéficié d'un financement du Conseil général de la Meuse et du Ministère de la Culture, du partenariat des communes de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain, ainsi que de l'aide de l'association "La cité des Leuques". Les opérations archéologiques ont été menées sous la direction, pour l'*oppidum*, de Th. Dechezleprêtre, Bertrand Bonaventure et Maxence Pieters et, pour le plateau de Mazerioie, P.Vipard et P.Toussaint.

2. Cette étude, réalisée par P.Toussaint, dans le cadre d'un Master 2 à l'université Nancy 2 sous la direction de P.Vipard, a eu pour objectif principal de constituer une base de données recensant et décrivant tous les édifices mis en évidence à partir des prospections aériennes et géophysiques.



BIBLIOGRAPHIE

**Bonaventure 2006** : BONAVENTURE (B.). — La céramique de l'*oppidum* de Boviolles (Meuse), fouilles de 2004. *Bulletin de l'Association Française de l'âge du Fer*, 24, Paris, 2006, p. 21-24.

**Brunet-Gaston 2008** : BRUNET-GASTON (V.). — Temple et théâtre en Gaule une relation architecturale complexe. In : \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 283-286.

**Castorio 2004** : CASTORIO (J.-N.). — Le monde des morts à *Nasium*. In : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (Th.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc : Conseil général de la Meuse, 2004, p. 268-283.

**Dechezleprêtre 2004** : DECHEZLEPRÊTRE (Th.). — La fortification du Mont-Châtel. In : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (Th.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc : Conseil général de la Meuse, 2004, p. 76-83.

**Dechezleprêtre et al. 2007** : DECHEZLEPRÊTRE (Th.), MÉNIEL (P.), BONAVENTURE (B.). — L'*oppidum* de *Nasium* à Boviolles (Meuse) : état des recherches actuelles. In : \***Barral et al. 2007b**, p. 45-54.

**Dechezleprêtre 2008** : DECHEZLEPRÊTRE (Th.). — L'urbanisation de l'est de la Gaule : quelques réflexions à partir des recherches récentes sur l'*oppidum* de Boviolles (Meuse). *Le Pays Lorrain*, 2008, p. 119-123.

**Deffressigne, Tikonoff 2005** : DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.). — Un habitat de La Tène C2-début D1 à Ennery "Landrevenne" (57). In : \***Fichtl 2005**, p. 47-102.

**Dobiat et al. 2003** : DOBIAT (C.), SIEVERS (S.), STÖLLNER (Th.). — *Dürrnberg und Manching. Wirtschaftsarchäologie im ostkeltischen Raum*. Akten des internationalen Kolloquiums in Hallein 1998, Bonn 2002[2003], p. 359-379.

**Gilquin 2004** : GILQUIN (Cl.). — Le temple fouillé au pierrier de Mazerioie. In : MOUROT (F.),

DECHEZLEPRÊTRE (Th.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc : Conseil général de la Meuse, 2004, p. 156-159.

**Mourot, Frigério 2001** : MOUROT (F.), FRIGERIO (Ph.). — Découvertes récentes sur la topographie de l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse). *Revue archéologique de l'Est*, 50 (1999-2000), 2001, p. 363-371.

**Nikiforoff 2002** : NIKIFOROFF (N.). — Naix-aux-Forges (Meuse) : les apports de la campagne de prospection pédestre carroyée de l'hiver 1999-2000. *Les Cahiers Lorrains*, 1, p. 1-20 (tiré à part), 2002.

**Péchoux 2008** : PÉCHOUX (L.). — Topographie des sanctuaires périurbains en Gaule. In : \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 279-282.

**Pion et al. 1997** : PION (P.), POMMEPUY (C.), AUXIETTE (G.), HENON, GRANSAR (F.). — L'*oppidum* de Condé-sur-Suipe/ Variscourt (Aisne). In : AUXIETTE (G.), HACHEM (L.), ROBERT (B.) dir. — *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer*. Actes du colloque du CTHS, Amiens, 26-30 octobre 1994. Paris : CTHS, 1997, p. 273-309.

\***Poux 2004**.

**Toussaint 2009** : TOUSSAINT (P.). — *Les temples et le quartier cultuel de Nasium (Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain) : Bilan des connaissances et essai d'interprétation*. Nancy : université de Nancy (Mémoire de master II).

**Vipard 2007** : VIPARD (P.). — Rapport des fouilles faites à *Nasium*. In : DECHEZLEPRÊTRE (Th.), MOUROT (F.), VIPARD (P.). — *Nasium, de l'oppidum à l'agglomération antique*. Document final de synthèse. Nancy : SRA, 2007, 116 p.

**Wheeler, Richardson 1957** : WHEELER (M.), RICHARDSON (K.M.). — *Hill-forts of northern France*. Oxford : The Society of Antiquaries, 1957 (Reports of the research committee of the society of Antiquaries of London; 19).



---

## Annexe

# Les monnaies des fouilles du temple de Mazeroie, site de *Nasium*

---

PIERRE-DAMIEN MANISSE

Issu de la partie du sanctuaire fouillée entre 1967 et 1988 à *Nasium*, un lot de monnaies était en dépôt à la Conservation Départementale des Musées de la Meuse (CDMM) à Sampigny (55), avec l'ensemble des archives de fouille.

Ces monnaies ont été retrouvées dans l'enceinte délimitant une structure de type *fanum* qui a connu deux états principaux. Du lot de 251 monnaies reconstitué d'après les minutes de fouilles, ce qui est moyennement abondant par rapport à d'autres sites culturels (Genainville, Bennecourt, Les Bolards...), seules 234 ont pu être examinées par nos soins (Manisse 2009). Il s'agit d'un ensemble constitué à la fois de monnaies gauloises (57,69 %) et romaines (40,17 %) où l'usure est importante et le métal précieux très minoritaire.

Il découle des méthodes de fouille et d'enregistrement que le positionnement stratigraphique exact de ces monnaies est inconnu et nous n'avons pu nous appuyer que sur un positionnement spatial approximatif. Par rapport aux structures nous pouvons considérer d'une manière générale que l'on a affaire pour une part à un épandage et d'autre part à une concentration de monnaies dans les trous de poteaux du premier état du temple.

Si l'on excepte quelques monnaies certainement intrusives (petits bronzes de Claude II et de Constantin), l'ensemble numismatique est relativement homogène. Une grande partie des espèces gauloises est formée de potins (90 %), où dominent ceux dits au sanglier (89 monnaies), plus qu'abondants en territoire leuque. C'est un faciès régional que présente donc le lot puisque s'ajoutent aux monnaies précédemment citées quelques potins qu'on rencontre fréquemment dans les régions voisines rèmes (potin au personnage ailé LT 8135) et lingones (potin OYINDIA LT 8319; potin aux triskèles LT 8329). Quelques bronzes renforcent cette vision des choses : 32 monnaies dont 23 des Leuques au type MATVGENOS. De même pour les statères : un

des Leuques et un des Médiomatiques pour trois exemplaires présents.

Une des séries les mieux représentées est celle des GERMANVS INDVTILLI L (RPC 506) avec neuf exemplaires. Avec les séries de monnaies augustéennes à l'autel de Lyon (Lyon I et Lyon II) et celles au crocodile (Nîmes II prépondérant), elle atteste d'une construction du dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. puisque la majorité de ces monnaies est issue des trous de poteaux de la *cella* du premier état. La monnaie romaine la plus ancienne trouvée est un denier de M. Porcius Cato de 47 av. J.-C. qui n'affecte pas cette datation de l'état 1. Passé le règne d'Auguste (42 monnaies), aucun empereur du Haut-Empire ne se détache dans la distribution des quelques bronzes trouvés, majoritairement des *asses* même si tout l'éventail des espèces est présent (à l'exception d'*aureus*). Quelques imitations prennent place parmi les monnaies officielles sans que cela soit significatif.

Le lot est intéressant puisqu'y figurent des monnaies coupées, aussi bien des gauloises (2) que des romaines (15), et sept monnaies contremarquées (le recensement de U. Werz [2004] fournit pour les contremarques identifiables une datation augusto-tibérienne). Excepté une monnaie portant clairement une entaille longiligne et une autre plusieurs coups de tenaille, d'éventuelles autres marques de démonétisation sont trop ténues pour être considérées comme telles.

Ces monnaies ne renseignent malheureusement pas sur les modifications qui interviennent dans les phases ultérieures de la vie du bâtiment. Un denier de Caracalla de 201-206 apr. J.-C. fournit probablement un *terminus* possible.

On doit noter que les dernières fouilles réalisées au pied de l'*oppidum* en direction de ce sanctuaire (Collectif 2010) ont livré un lot de monnaies gauloises assez similaire dans sa composition (tableau ci-après) et une datation corroborée par le faciès céramique de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. là encore.

	Mazeroie	Fouilles 2010
GAULOISES	126	31
Electrum	3	
Argent dont	2	1
LT XXIX 7187-7186; denier gaulois à légende ATEVLA/VLATOS	1	1
LT XVI 5405-5411; denier gaulois à légende Q DOC SAM F	1	
Potins dont	89	17
SST 186; potin au sanglier	80	17
Alliage cuivreux dont	32	13
LT XXXVII: bronze gaulois à légende MATVGENOS	23	5
LT XXXII 8040; bronze gaulois à légende REMO	3	2
ROMAINES	106	2
De la République à Auguste/Tibère dont	45	
LT XXXVII 9248; bronze à légende GERMANVS INDVTILLI L	9	
De Caligula à Néron	11	
Flaviens	8	2
Antonins	17	
Indéterminés I <sup>er</sup> ou II <sup>e</sup> siècle	13	
Sévères et règnes postérieurs	3	

Tableau 1. Comparatif sommaire des lots de monnaies de fouille à Nasium.

## BIBLIOGRAPHIE

**Coll. 2010** : coll. — PCR Nasium : de l'oppidum à l'agglomération antique, bilan intermédiaire (rapport de fouille en cours de rédaction), 2010.

**LT** : LA TOUR (H. de), FISCHER (B.). — *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1992.

**Manisse 2009** : MANISSE (P.-D.). — *La circulation monétaire à Nasium*. Dijon : Université de Bourgogne, 2009 (Mémoire de Master II).

**SST** : SCHEERS (S.). — *Traité de numismatique celtique. II : La Gaule Belgique*. Besançon, 1977.

**Werz 2004** : WERZ (U.). — *Gegenstempel auf Reichs- und Provinzialprägungen der römischen Kaiserzeit*. Speyer, 2004.



---

# Mandeure

## Impact de l'aléa fluvial sur le développement de l'agglomération antique

---

Matthieu THIVET, Gilles BOSSUET

AVEC LA COLLABORATION DE SYLVAIN TRILLAUD, ARIANE MOUROT, MATHIEU CHASSANG, DIANE ARCAÏ, CÉLINE PALLIER

Le Projet Collectif de Recherche consacré à l'approche pluridisciplinaire de l'agglomération antique d'*Epomanduodurum* vise à une compréhension globale du fonctionnement de la ville et de son espace territorial. À ce titre, deux questions touchant au domaine de la paléohydrographie avaient été retenues. Suivant quelles modalités l'agglomération du Haut-Empire se développe-t-elle et s'organise-t-elle à l'intérieur de la boucle du Doubs ? Quelle est la part des facteurs naturels dans cette organisation (Barral *et al.* 2007, p. 357 sq.) ?

Les études conduites depuis 2001 dans ce secteur de la moyenne vallée du Doubs nous ont permis de mieux documenter ces deux aspects de la recherche, grâce en particulier à l'acquisition d'informations nouvelles sur les dynamiques hydrologiques holocènes et sur les interactions entre l'homme et le milieu.

### LA ZONE D'ÉTUDE

Le tronçon de la vallée du Doubs concerné par nos investigations s'étend du nord de Pont-de-Roide jusqu'à l'est de Mandeure. Dans ce secteur de la vallée le Doubs traverse la vaste zone des plateaux calcaires du Romont et du Lomont selon une direction sud-nord, pour se diriger ensuite vers l'est afin de contourner, à Mandeure, la butte formée par les calcaires plus résistants (kimméridgien inférieur J7) de la colline du bois de Voujeaucourt. Le Doubs développe alors ses méandres dans une plaine alluviale longue de 6 km et large de 1 à 1,5 km au niveau de Mathay et de Mandeure.

Le lit mineur du Doubs est occupé par les alluvions fluviales récentes Fz de la très basse terrasse. Les anciennes terrasses du Doubs, constituées par les alluvions Fy, dominent le cours de la rivière de 4 à 7 mètres. Ces terrasses sont les reliques d'anciennes surfaces de dépôt, plus ou moins retouchées par l'érosion et mises en relief par l'incision ultérieure. Au sud de Pont-de-Roide, les fouilles de l'abri de Rochedane ont permis de proposer un âge Würmien final à ces anciennes terrasses considérées auparavant comme datant du Riss (Campy, Thévenin 1978). Ces formations Fy constituent l'élément morphologique déterminant de la plaine alluviale dont elles occupent les trois quarts de la surface. La cartographie de leur extension montre que le site de l'agglomération antique d'*Epomanduodurum* est partiellement implanté sur cette basse terrasse du Doubs mais qu'une grande partie de son emprise s'étend également dans une zone basse, inondable et parcourue par des chenaux holocènes.

### LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Dans le cadre de l'axe de recherche du PCR spécifiquement consacré à l'étude du paléoenvironnement, plusieurs méthodes d'approche (photo-interprétation, forages mécaniques, prospection géophysique, levés micro-topographiques, analyses sédimentaires, datations radiométriques) ont été mises en œuvre, afin de repérer l'extension spatiale des réseaux hydrographiques anciens, d'en comprendre la dynamique et d'en préciser si



possible la durée de fonctionnement (Bossuet *et al.* 2005).

Une étude hydrographique du site de Mandeuze réalisée antérieurement à nos travaux par Yves Jeannin (ill. 1) avait déjà permis de faire d'intéressantes observations sur la topographie de l'occupation humaine<sup>1</sup>. Sur la base de ces observations, Yves Jeannin proposait que le Doubs, avant de se fixer dans le méandre du cours actuel, ait émis vers l'est un diverticule qui passait au pied de la colline du théâtre en recoupant le méandre actuel. Peut-être actif aux époques protohistoriques, ce diverticule aurait été marécageux à l'époque romaine et périodiquement remis en eau lors des crues importantes, d'où l'absence quasi-totale de constructions le long de son tracé, exception faite des rues antiques. Cette hypothèse s'appuyait d'une part sur l'existence d'une "digue de gros blocs" édifiée en amont de ce bras mort pour éviter des dégâts importants lors des crues de la rivière (point 10) et d'autre part sur un changement d'orientation du parcellaire qui semble contraint par le cours supposé de cet hypothétique chenal.

L'évolution du cours de la rivière semblait donc bien s'être imposée comme un acteur essentiel de l'organisation de l'espace, particulièrement perceptible dans la structuration de la ville gallo-romaine.

## LA CARTOGRAPHIE DES ÉCOULEMENTS ANCIENS

La cartographie du réseau hydrographique ancien a été établie à partir de l'analyse conjointe de sources multiples. À l'échelle de l'agglomération, c'est l'analyse de la topographie, fournie par le Modèle Numérique de Terrain, qui nous apporte les premiers éléments permettant de restituer les cours anciens du Doubs et les contours des formations alluviales. La réalisation, à partir de 2001, de cartes de prospections électromagnétiques EM-31 nous a permis de valider et de préciser significativement le tracé des écoulements anciens, grâce à la mesure de la conductivité électrique du sol effectuée au total sur plus de 100 ha (Bossuet *et al.* 2005) (ill. 2a). Des informations complémentaires sur la nature et la géométrie des dépôts alluviaux ont été également obtenues grâce à la modélisation de pseudo-sections de résistivité acquises le long de plusieurs transects recoupant ces formations.

Le schéma de circulation des écoulements déduit de l'exploration montre l'existence de différents styles fluviaux (style à méandres et style en tresses) exprimant une métamorphose du cours de

la rivière en réponse à une variation de ses débits. Deux anciens bras du Doubs ont été repérés, laissant des traces qui affectent la ville antique; l'un coupe le méandre actuel en longeant le théâtre au sud-est pour rejoindre le cœur de l'agglomération (M2); l'autre court au pied de la basse terrasse au nord-ouest de l'agglomération pour rejoindre le cours actuel du Doubs (M1).

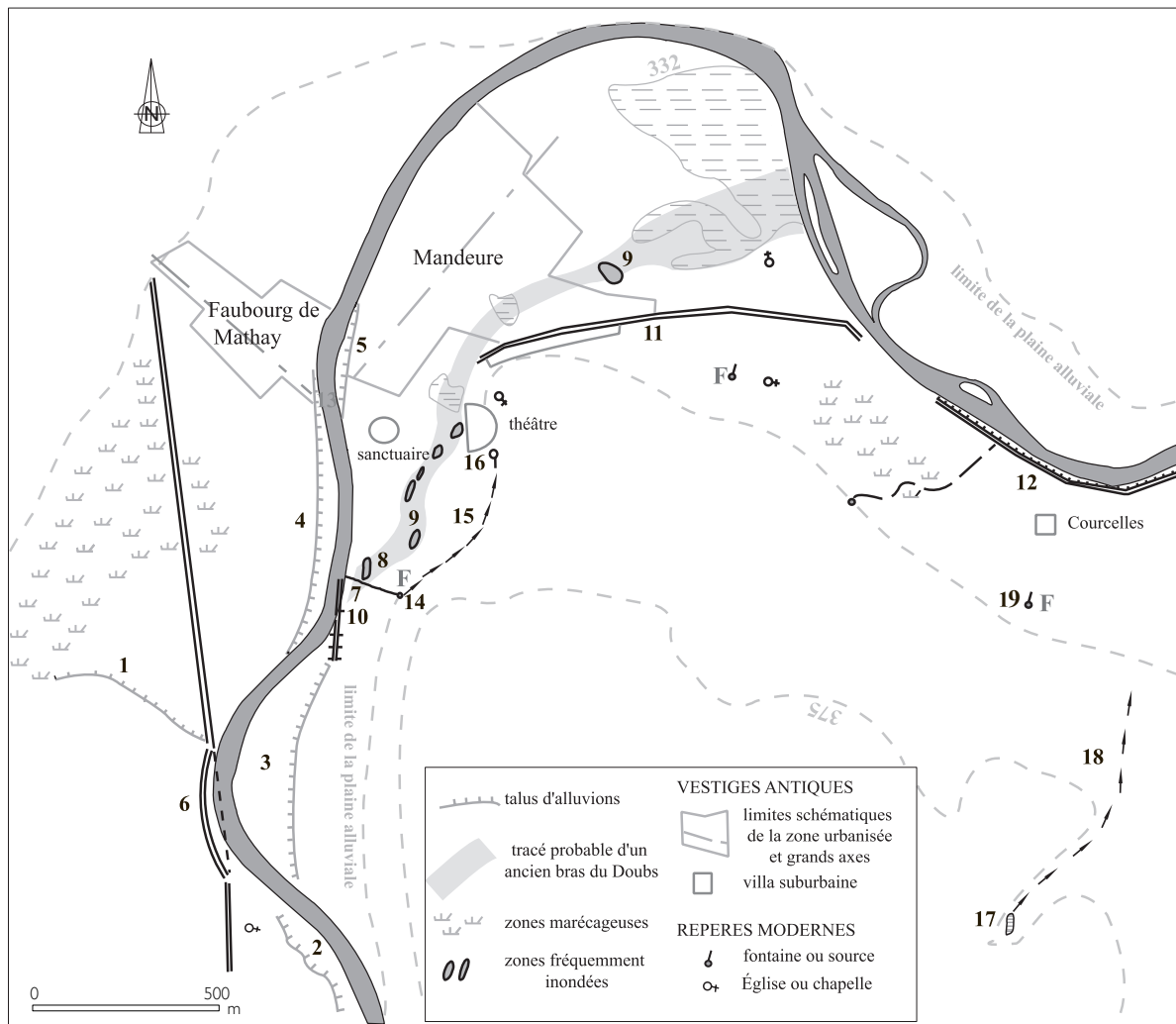
Afin d'analyser la relation entre l'image géophysique restituant la paléo hydrographie et l'aléa fluvial actuel, nous avons confronté la cartographie de la conductivité électrique du sol au *Plan de Prévention du Risque d'Inondation* (PPRI) établi pour ce secteur par la Direction Départementale de l'Équipement.

L'illustration 2b représente la cartographie de l'aléa fluvial de Mandeuze et de Mathay d'après le PPRI du Doubs et de l'Allan (DDE mars 2006). On remarque l'étroite relation entre le tracé des écoulements anciens repérés par la géophysique et la cartographie des zones inondables. Cela suggère que les réseaux hydrographiques fossiles, inactifs en raison du comblement de leur bras et détachés depuis du système d'écoulement, y sont à nouveau associés lors des périodes de crues décennales (Thivet 2008).

## LA CARACTÉRISATION ET LA DATATION DES PALÉOCHENAUX

L'analyse topographique conjuguée aux résultats des prospections électromagnétiques et à l'analyse des plans anciens nous a permis d'établir un schéma précis des formes fluviales identifiées à l'échelle de l'agglomération antique. Cependant, afin d'appréhender l'impact de l'aléa fluvial sur l'organisation et le développement urbanistique de la ville antique, il nous fallait caractériser et dater les différentes phases de fonctionnement des chenaux cartographiés.

Face au théâtre antique, une tranchée de 80 m de long et de 2 m de large a été creusée à la pelle mécanique dans le comblement d'un paléochenal incisant l'épandage fluvial de la basse terrasse du Doubs. Une première image de l'évolution du fond de vallée durant l'Holocène, a pu être restituée à partir de l'analyse de cette séquence (Bossuet *et al.* 2007). Les datations radiocarbone situent l'accumulation sédimentaire entre 9000 et 1500 BP, ce qui laisse supposer un creusement du chenal principal intervenant au début de l'Holocène. Deux phases remarquables de sédimentation organique enregistrées à [7076, 6828] cal BC et [6643,



1 - Talus d'alluvions dit "Le Tertre" barrant la vallée de Mathay.

2-5 - Talus d'alluvions marquant l'ancienne berge du Doubs :  
 2 - présente peut-être quelques traces d'exploitation en sablière.  
 3 - délimite un lieu-dit "les Îles devant Mathay".  
 4-5 - soulignés par une rupture très nette du parcellaire sur la photographie aérienne.

6 - Zone excavée par le Doubs : la route de Mathay a dû être déplacée. Le creusement du méandre a été favorisé par la présence d'une source qui a dû ameublir la berge. Une digue en épi a dû être aménagée.

7-9 - Jalonnement d'un ancien bras du Doubs.  
 Entre 7 et 8, il apparaît en coupe dans deux sablières sous forme d'un lit profond et continu comblé de limons fins creusé dans la gravière exploitable.  
 9 - Zones basses inondées par grande crue (repérées en fév. 1970).

10 - Chaussée maçonnée (graviers et chaux) formant une digue. Apparaît dans la coupe d'une sablière. Effondrée dans le cours de la rivière dans la partie nord. Paraît destinée à empêcher le Doubs de reprendre son ancien cours en période de crue.

11 - Tracé probable de la voie de transit vers le Rhin, en chaussée sous l'actuelle route nationale 437.

12 - La voie du Rhin bordant le Doubs en levée-digue à hauteur de Courcelles (se prolonge ensuite sous la route nationale jusqu'à Audincourt).

13 - Bas-fond du Doubs, bras possible sur la photographie aérienne. Emplacement du franchissement antique de la rivière, à l'intersection des deux axes de la ville.

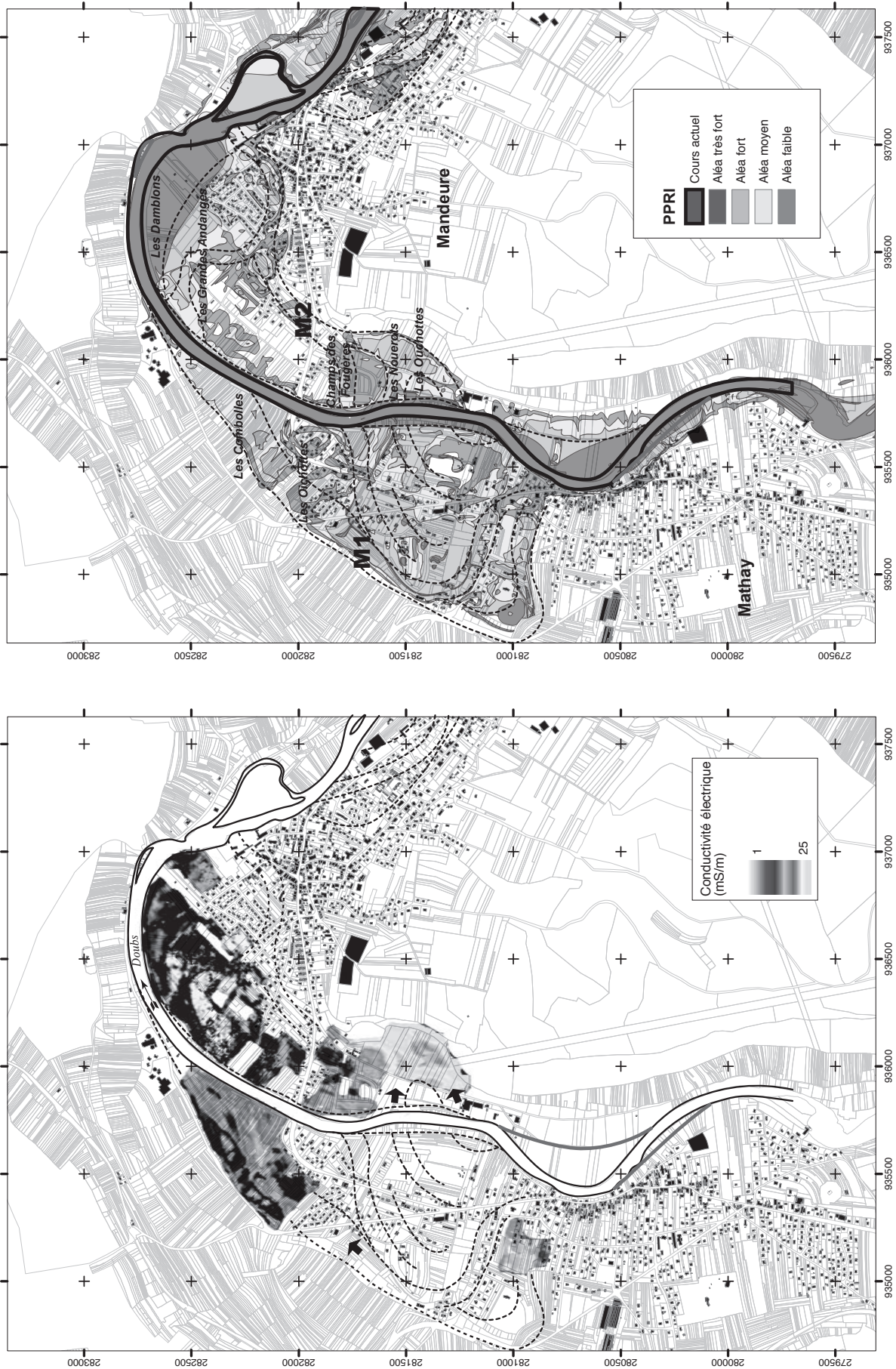
14-16 - Aqueduc de la Maltière.

14 - Fontaine de la Maltière, à faible débit mais intarissable, correspond peut-être à une perte sur l'aqueduc romain.  
 15 - Tracé repérable à flanc de coteau (se maintient à environ 340 m).  
 16 - Château d'eau du théâtre.

17-19 - Aqueduc de Courcelles.

17 - Digue chemin ? de la Combe Soignier et départ repéré de l'aqueduc.  
 18 - Tracé probable (courbe de niveau 360 m).  
 19 - Fontaine alimentée peut-être par l'aqueduc qui devait se diriger vers la ville de Courcelles.

1. Carte géoarchéologique de Mandeuire (d'après un document inédit d'Yves Jeannin, s.d., utilisé avec l'aimable autorisation de l'auteur ; DAO G. Bossuet, C. Pallier).



2.a. Image géophysique du réseau paléohydrographique (prospection électromagnétique EM-31 ; DAO M. Thivet 2008).  
 2.b. Superposition du schéma d'interprétation du réseau paléohydrographique au Plan de Prévention du Risque d'Inondation du Doubs et de l'Allan (DDE 2006 ; DAO M. Thivet 2008).



6464] cal BC encadrent une période de relative stabilité, caractérisée par un faible hydrodynamisme dans cette zone de la vallée. Plusieurs phases de ralentissement des écoulements (phase E.III) et de réactivation du chenal (phase E.IV) se succèdent ensuite avant la phase d'abandon du chenal (phase V). La majorité du comblement du chenal s'effectue alors durant le dernier millénaire avant J.-C., postérieurement à [918,799] cal BC. Le changement dans la nature des matériaux sédimentés intervenant pendant cette période (prédominance des faciès argileux) refléterait les effets conjugués de la détérioration climatique du début du Subatlantique et de l'accentuation de la pression humaine sur le milieu végétal. Ce double effet a entraîné une accélération des processus érosifs des sols du bassin versant, bien marquée notamment par l'augmentation significative des valeurs de susceptibilité magnétique des sédiments. Postérieurement aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles, ([390-170] BC), certains chenaux ont fait l'objet d'un aménagement tout particulier (apport d'un remblai d'assainissement), en relation avec une nouvelle utilisation de l'espace. Dans ce secteur monumental sanctuaire-théâtre, l'ensemble des incisions (chenaux principaux et secondaires) apparaît complètement colmaté à la période gallo-romaine.

## LES OCCURRENCES DE CRUES

Dans différents secteurs de l'agglomération antique et de ses faubourgs, des dépôts scellés par des vestiges datés ou encore inter-stratifiés fournissent des éléments de datation sur les crues du Doubs à l'époque romaine (Thivet 2008).

On mentionnera en rive gauche du Doubs, *Aux Oichottes*, dans les zones basses du quartier artisanal de *Faubourg de Pont*, l'apport conséquent de remblais installés entre deux phases d'occupation du site, respectivement datées du début du I<sup>er</sup> siècle (25-50 AD) et des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Dans le même secteur, au lieu-dit *Le Champ des Isles*, les fouilles anciennes ont révélé la superposition de niveaux d'occupation entre le début du premier siècle (25-50 AD) et le III<sup>e</sup> siècle, séparés par des dépôts d'inondations. En rive droite du Doubs, les fouilles de la fortification du Bas-Empire ont montré des épisodes de crues clairement enregistrés (1-30 AD) entre les niveaux d'occupation des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles (Kuhnle *et al.* 2005). Aux abords du théâtre, *Champs sous la Grande Planche* la fouille récente d'une zone artisanale a révélé un exhaussement au moyen de remblais d'assainissement apportés

postérieurement à l'occupation de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (1-50 apr. J.-C.). Dans la ville de Mandeure, une coupe stratigraphique relevée après un effondrement de berge (*Rue de la Libération*) montre des figures sédimentaires d'incisions et des reprises d'incision fluviale intervenant postérieurement à 60 av. J.-C.-90 apr. J.-C. Plus récemment, un diagnostic archéologique réalisé *Aux Montoilles* a permis d'observer des limons de débordement liés à des inondations survenant entre 100 av. J.-C. et 100 apr. J.-C., juste sous des remblais et des niveaux d'occupation. L'amplitude des débordements du Doubs et des battements de la nappe phréatique, mesurables à la puissance des remblais gallo-romains qui séparent deux phases d'occupation, laisse croire à la menace endémique de l'inondation du site.

Sur l'ensemble du site d'*Epomanduodurum*, une crise hydrologique apparaît bien enregistrée sous la forme de dépôts d'inondations recouvrant les niveaux d'occupation du milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Au plan paléohydrologique, ces occurrences de crues du Doubs au début de l'époque romaine sont contemporaines de celles déjà enregistrées dans l'agglomération romaine d'Oedenburg sur le Rhin supérieur (Reddé *et al.* 2005; Ollive *et al.* 2006) et dans les bassins fluviaux du Rhône ou de la Saône (ill. 4; Bravard 1993, 1999; Salvador *et al.* 2000).

## LES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

La comparaison de la cartographie géophysique avec celle de l'aléa fluvial montre que les zones actuellement inondables correspondent en majorité aux zones aménagées de façon récurrente à l'époque antique pour contenir les effets des crues (remblais, rehaussement des sols et des niveaux de circulation). La zone non inondable du cœur de la ville antique correspondrait à l'emprise d'une butte sablo-graveleuse bien marquée encore aujourd'hui dans la microtopographie. Les zones de très fort aléa localisées à l'intérieur du méandre actuel du Doubs semblent avoir été protégées à l'époque antique par l'édification de plusieurs voies en levée-digue. Ces voies constituaient sans doute les rares endroits fréquemment exondés dans ces différents secteurs. On mentionnera, à l'est de l'agglomération antique, le tronçon de la voie du Rhin (ill. 3,1) bordant le Doubs en levée-digue à hauteur de Courcelles. Dans la trame urbaine de la boucle, c'est le tracé d'une large voie (ill. 3,2), pérennisée dans la topographie, qui a joué un rôle





de limite dans la structuration des dépôts alluviaux, en retenant les sédiments lors des décrues de la rivière (Bossuet *et al.* 2005). En amont de la prairie des *Ouchottes* (ill. 3,3), c'est une chaussée maçonnée (gravier, chaux) formant digue, dont l'implantation sur berge paraît destinée à empêcher le Doubs de reprendre son ancien cours en période de crue (Bossuet *et al.* 2007, p.365). En rive gauche du Doubs, au lieu-dit *Champs des Isles*, c'est la construction d'un mur massif (ill. 3,4), parallèlement au tracé de la voie la plus méridionale du quartier artisanal, qui aurait pu servir à protéger le bas du *Faubourg de Pont* antique des divagations de la rivière.

Des prospections subaquatiques conduites en 2001 et 2003 dans le lit mineur du Doubs ont confirmé l'existence de plusieurs aménagements de berges (renforcement ?) conservés sous la forme d'alignements de gros blocs taillés et la présence d'une structure immergée d'époque antique (quai, ponton ?) constituée par un assemblage de sept poutres implantées perpendiculairement à la berge et reliées entre elles par cinq autres poutres selon un système de tenon mortaise (Perrault, Girardclos 2003; Bossuet *et al.* 2007). La localisation de ces vestiges suggère une navigabilité du Doubs commençant peut-être un peu en amont de Mandeure, sur un tronçon de la rivière où la tranche d'eau permettait l'accostage d'une embarcation à fond plat.

Plus généralement, tous ces vestiges témoignent de l'importance de la rivière et du transport fluvial dans le développement économique de l'agglomération antique.

## CONCLUSION

Les aménagements divers identifiés ces dernières années dans les différents secteurs de la ville antique d'*Epomanduodurum* (systèmes de terrasse, assainissements, rehaussements successifs, remblais) définissent le caractère contraignant des inondations à cette époque ; leur récurrence montre que l'homme a vécu dans un milieu naturel répulsif, qu'il s'est constamment efforcé d'aménager, sans doute jusqu'au moment où cette contrainte est devenue insupportable pour le développement des activités humaines.

Les vestiges d'aménagements des berges, d'édification de digues ainsi que des systèmes de fossés, de drains et de bassins repérés bien en amont de la boucle du Doubs sur les communes de Mathay et de Bourguignon témoignent d'une prise en compte effective de l'aléa fluvial ; ils suggèrent que sur ce site complexe et très étendu de la plaine alluviale, le risque naturel pourrait avoir fait dès l'époque antique l'objet d'une gestion à l'échelle non seulement de toute l'agglomération d'*Epomanduodurum* mais aussi de son territoire.

## NOTE

1. «... on constate une rupture dans la répartition des ruines antiques : de grandes zones vides, pas toujours continues mais difficilement explicables. Ces zones correspondent à des points bas et parfois inondables. Leur pointage sur la carte permet de constater qu'elles forment un alignement qui n'est pas fortuit (point 9). De très fortes accumulations de limons dans des carrières de graviers ont été recoupées ces dernières années, à peu de distance du Doubs et à l'origine de cet alignement (points 7 et 8). Les coupes ont permis de constater que ce limon forme un lit continu qui se dirige vers le théâtre, donc vers des zones inondables. Nous sommes incontestablement en présence d'un ancien lit de cours d'eau, abandonné de longue date... ». (Jeannin, notes inédites)



## BIBLIOGRAPHIE

- Barral et al. 2007** : BARRAL (Ph.) dir., BOSSUET (G.), KUHNLE (G.), MARC (J.-Y.), MOUGIN (P.), ARCAÏ (D.), BATAILLE (G.), BLIN (S.), BRIDE (A.-S.), BURGEVIN (A.), CAMERLYNCK (C.), DABAS (M.), DUMONT (A.), FORT (B.), GUILLAUMET (J.-P.), JACCOTTEY (L.), JEUNOT (L.), JOLY (M.), MARMET (E.), MAZIMANN (J.-P.), MOUTON (S.), PICHOT (V.), SCHÖNFELDER (M.), THIVET (M.), VANNIÈRE (B.). — *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes : bilan de quatre années de recherche à Mandeure et Mathay (Doubs). *Gallia*, 64, 2007, p. 353-434 et pl. H.T. IV-XV.
- Bossuet et al. 2005** : BOSSUET (G.), THIVET (M.), MARMET (E.), DABAS (M.), LACAIZE (S.), ARCAÏ (D.), MOUROT (A.), CAMERLYNCK (C.), BARRAL (Ph.). — Fonctionnement alluvial et aménagements anthropiques dans la boucle du Doubs et ses abords. In: BARRAL, (Ph.) dir., BOSSUET (G.), KUHNLE (G.), MARC (J.-Y.), MOUGIN (P.). — Nouvelles données sur l'agglomération antique d'Epomanduodurum Mandeure (Doubs). *Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 127, p. 37-54.
- Bossuet et al. 2007** : BOSSUET (G.), THIVET (M.), DABAS (M.), CAMERLYNCK (C.), BARRAL (Ph.), MARMET (E.), DUMONT (A.), ARCAÏ (D.), VANNIÈRE (B.). — Évolution morphosédimentaire de la plaine alluviale et aménagements anthropiques aux abords du complexe monumental sanctuaire-théâtre. In : **Barral et al. 2007**, p. 360-371, pl. H.T. IV à XV.
- Bravard 1993**: BRAVARD (J.-P.). — Approches du changement fluvial dans le bassin du Rhône (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). In: BECK (C.), DELORT (R.) dir. — *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherches sur l'environnement*. Paris : CNRS, 1993, p. 97-103.
- Bravard 1999**: BRAVARD (J.-P.). — Le Rhône romain. *Gallia*, 56, Paris : CNRS, 1999, p. 1-175.
- Campy et Thevenin, 1978**: CAMPY (M.), THEVENIN (A.). — La basse terrasse du Doubs dans la région de Pont-de-Roide : esquisse chronologique et néotectonique dans le Jura septentrional. *Bulletin de l'Association française pour l'Étude du Quaternaire*, 1978, p. 155-160.
- Kuhnle et al. 2005**: KUHNLE (G.), FORT (B.), MAZIMANN (J.-P.), MOUGIN (P.), MOUTON (S.), coll. DARD (I.), GISSINGER (B.), BURGEVIN (A.). — La fortification de l'Antiquité tardive. In: **Barral 2005**, p. 93-125.
- Ollive et al. 2006**: OLLIVE (V.), PETIT (Chr.), GARCIA (J.-P.), REDDÉ (M.). — *Rhine flood deposits recorded in the Gallo-Roman site of Oedenburg (Haut-Rhin, France)*. 2006, p. 28-40 (Quaternary International; 150).
- Perrault, Girardclos, 2003**: PERRAULT (C.), GIRARDCLOS (O.). — *Datation par dendrochronologie d'éléments en bois de la prospection subaquatique du lit du Doubs à Mathay-Mandeure (25)*. Rapport de la Société CEDRE. Besançon, 2003.
- \*Reddé et al. 2005**, p. 215-277.
- Salvador et al. 2000**: SALVADOR (P.-G.), VEROT-BOURRELY (A.), BRAVARD (J.-P.), FRANC (O.), MACE (S.). — Les crues du Rhône à l'époque gallo-romaine dans la région lyonnaise. In: BRAVARD (J.-P.), MAGNY (M.) dir. — *Histoire des rivières et des lacs de Lascaux à nos jours*. Paris: Errance, 2000, p. 215-221.
- Thivet 2008**: THIVET (M.). — *Méthodes nouvelles de l'archéologie appliquées au site antique de Mandeure-Mathay (Doubs). Reconnaissance spatiale, évolution chronologique, statut urbain*. Besançon: université de Franche-Comté, 2008 (thèse de doctorat, 2 vol).



---

# Mandeure

## Du site gaulois à la ville romaine

---

MATTHIEU THIVET, PIERRE NOUVEL, PHILIPPE BARRAL  
AVEC LA COLLABORATION DE GILLES BOSSUET

### L'OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les vestiges de la ville gallo-romaine de Mandeure ont longtemps éclipsé les témoins d'une occupation gauloise antérieure, qui se limitaient, jusqu'à ces dernières années à des découvertes ponctuelles et au lot d'objets trouvés au XIX<sup>e</sup> siècle sous le sanctuaire du *Clos du Château* (Marc *et al.* 2007 ; Barral *et al.* 2009).

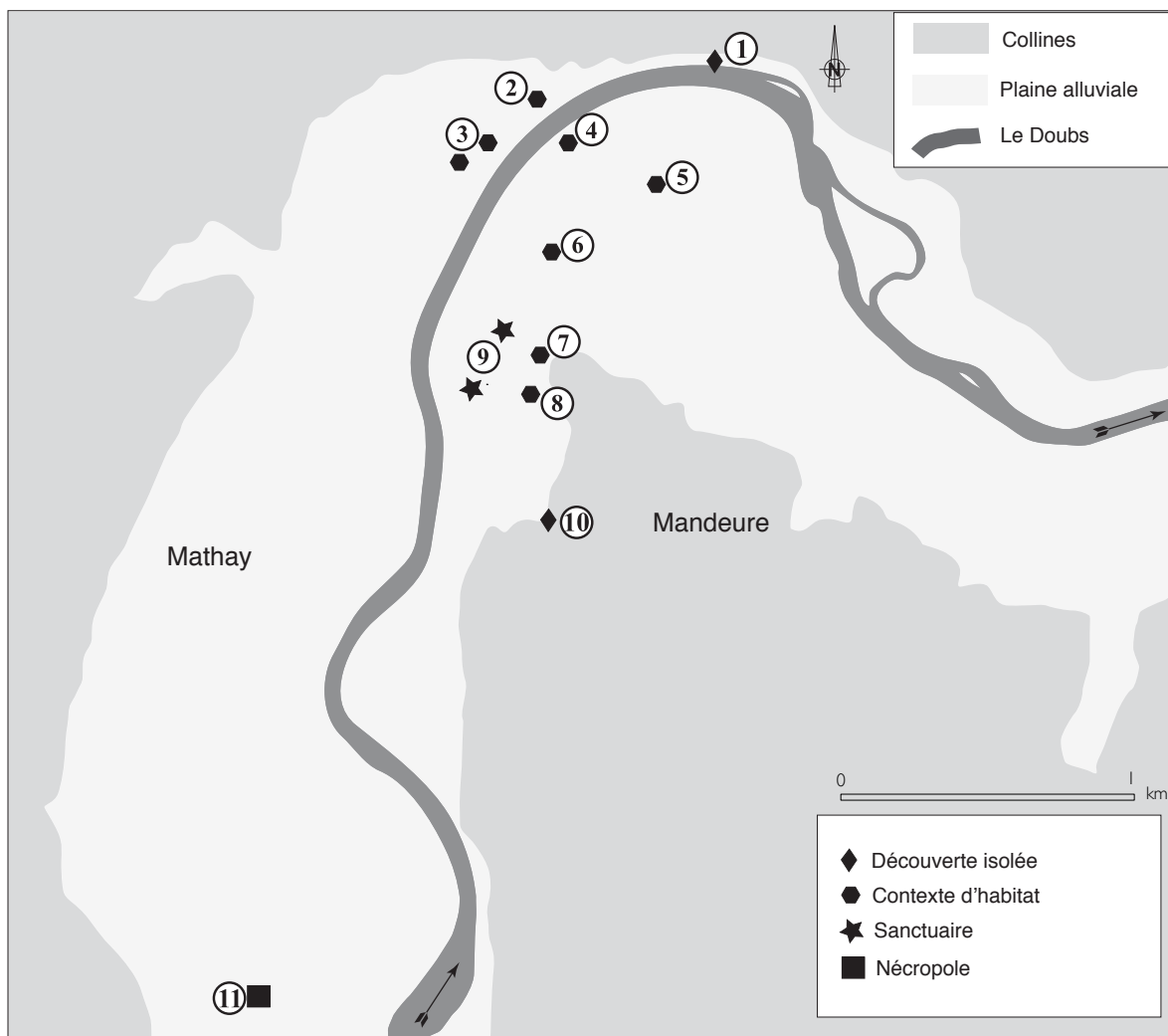
Mis à part quelques éléments mobiliers ponctuels de l'âge du Bronze, les travaux récents n'ont d'ailleurs apporté aucune information précise sur la nature des occupations antérieures au second âge du Fer. La densification de l'occupation de cette portion de la vallée du Doubs ne semble pas, dans l'état actuel des connaissances, plus ancienne que La Tène C-D (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Encore ces éléments restent-ils en partie déconnectés et ne permettent-ils pas de préciser les étapes de la genèse de l'agglomération.

Dans cette première phase, trois composantes principales apparaissent clairement : dans la partie interne de la boucle du Doubs et au nord-ouest, il s'agit de témoins d'habitat (ill. 1, n° 1-6). Au sud-ouest, en rive gauche, un espace funéraire a été partiellement reconnu (ill. 1, n° 11 ; Barral 1996 ; Mougin *et al.* 1994). L'élément le plus important reste cependant le complexe cultuel du *Clos du Château*, situé en rive droite, à la base du méandre de Mandeure (ill. 1, n° 9).

Les prospections terrestres menées depuis 2006 complètent quelque peu le tableau dressé naguère grâce au réexamen des découvertes anciennes

(Barral *et al.* 2007a ; 2007c). Elles permettent en particulier de mieux cerner l'extension des traces d'occupation gauloise. Si, sur la rive droite, l'importance de la stratigraphie gallo-romaine masque certainement l'essentiel des témoins laténiens (on y observe cependant un "bruit de fond" d'occupation de La Tène D, en particulier au sud, à proximité du quartier monumental), il n'en est pas de même en rive gauche (ill. 1, n° 2-3), où les traces d'habitat forment un ensemble plus cohérent et conséquent. Cette apparente discontinuité entre les secteurs de rive gauche et de rive droite est selon nous avant tout liée aux aléas des recherches. Ils sont à nos yeux les témoins d'une agglomération laténienne en grande partie méconnue, dont le sanctuaire apparaît comme l'un des éléments principaux. L'hypothèse d'une agglomération ouverte laténienne (ni la prospection géophysique, ni les multiples sondages effectués à l'intérieur du méandre, n'ont révélé la moindre trace d'ouvrage défensif), associée à (ou polarisée par) un grand sanctuaire, reste la plus probable.

Du point de vue de la dynamique du site gaulois, les témoins d'occupation de La Tène C-D1, contemporains de la nécropole de Mathay *Les Longues Raies* et de la phase initiale du sanctuaire du *Clos du Château*, restent très rares, limités à quelques trouvailles isolées. En revanche, la multiplication des découvertes de mobiliers datés de La Tène D2b et de la période augustéenne, rend de plus en plus convaincante l'idée d'une extension notable du tissu urbain à cette période.



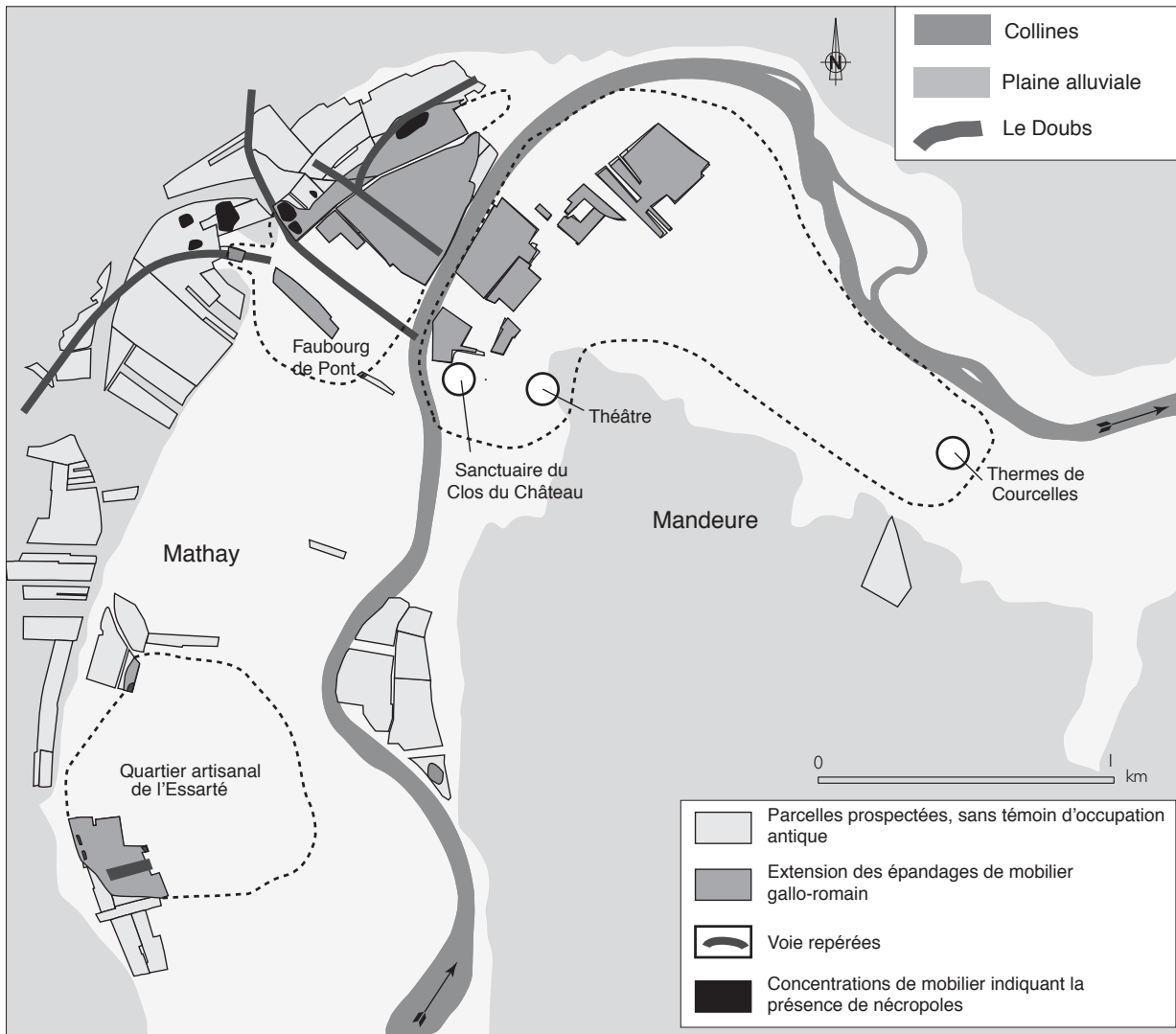
1. Nature et répartition des contextes d'occupation laténienne à Mandeuire (d'après Barral et al. 2009, fig. 1).

Les campagnes de fouilles réalisées au *Champ des Fougères* entre 2007 et 2009, en plein cœur du complexe monumental, ont apporté sur ce point quelques éléments nouveaux. Ce sanctuaire se développe au début du 1<sup>er</sup> siècle av.J.-C. Les fours de potiers qui y ont été découverts, datés de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av.J.-C., s'inscrivent donc dans un espace sacré déjà structuré. À partir du règne de Tibère, l'ensemble est largement remanié et forme avec le sanctuaire voisin du *Clos du Château* un complexe cultuel de premier plan. Ce n'est cependant qu'à la phase suivante, au cours de la période flavienne, que le complexe monumental prendra sa forme définitive, dans le cadre d'une phase de monumentalisation marquée par l'édification d'un mur de clôture qui le sépare nettement du tissu urbain environnant (Barral, Thivet, dans ce volume).

## L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'AGGLOMÉRATION

La mise en œuvre de prospections géophysiques extensives et l'étude des plans anciens ont renouvelé l'image de la structuration de l'espace urbain antique. Les indices disponibles permettent de restituer une extension des vestiges couvrant une surface de l'ordre de 250 ha (ill. 2). Il s'agit là d'une assiette maximale, qui masque une évolution progressive de l'agglomération.

Dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C. les secteurs occupés se concentrent de part et d'autre du Doubs, laissant encore libres les coteaux et l'emplacement du futur quartier de l'*Essarté*. Par la suite la ville s'étendra plus largement au nord, à l'ouest et surtout au sud, le long de la voie remontant le



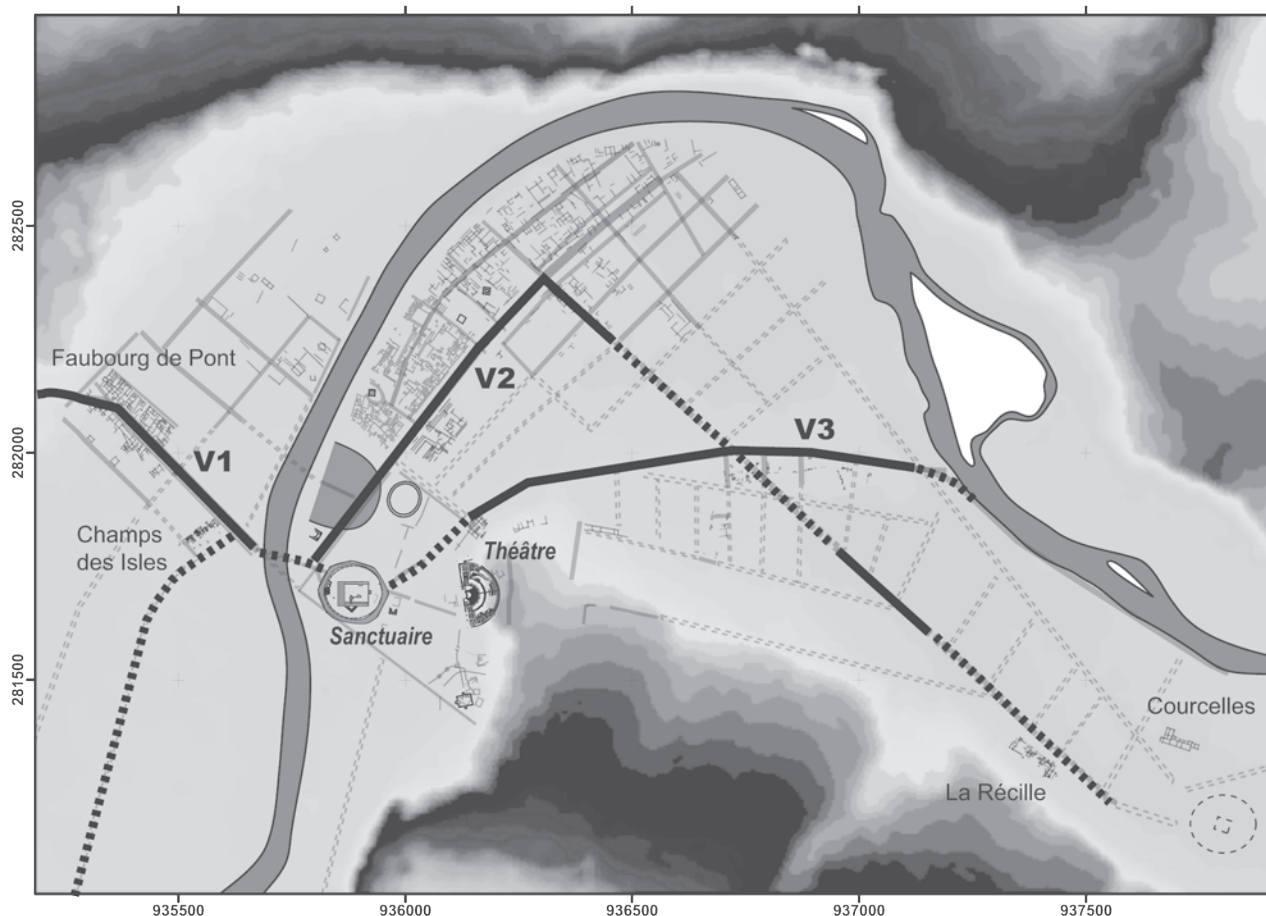
2. Mandeuire. Extension de l'agglomération antique et localisation des zones de nécropoles, d'après les données de prospection pédestre (données et DAO P. Nouvel).

Doubs en direction du Jura. Les premiers témoins d'occupation organisée dans cette zone dite de l'*Essarté* ne semblent pas antérieurs au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Au nord-est, le sondage effectué sur la berge du Doubs en 2005, combiné aux résultats des prospections pédestres (Nouvel 2007 ; Thivet 2005) permet de proposer une extension de l'agglomération le long de la voie dite du Rhin. La berge antique semble d'ailleurs avoir servi dans cette zone de dépotoir à la période augusto-tibérienne, avant d'être aménagée durant la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Les éléments manquent en grande partie pour mesurer l'extension de la ville plus à l'est, où les thermes de *Courcelles* semblent former la limite extrême de l'occupation urbaine. Cette croissance de la ville, qui se poursuivra jusqu'à la

fin du II<sup>e</sup> siècle, ne conduira cependant pas à former un ensemble urbain homogène et continu, en particulier entre le cœur de l'agglomération, de part et d'autre du passage sur le Doubs, et les quartiers artisanaux de l'*Essarté*, sans doute en raison des contraintes liées au fonctionnement de la plaine alluviale (Thivet *et al.*, dans ce volume).

Les données paléo-environnementales et quelques données de fouilles ponctuelles indiquent par ailleurs un processus de repli partiel, qui concerne, dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, les zones basses les plus inondables de la boucle du Doubs. Ces contraintes, correspondant peut-être à une phase de péjoration climatique, relativisent certainement l'importance de l'extension contemporaine des quartiers d'habitation de la rive gauche.





3. Mandeuire. Situation des trois axes majeurs de la trame viaire de l'agglomération antique (DAO M.Thivet 2008).

## LE RÉSEAU VIAIRE ET LE TISSU URBAIN

Au cours du Haut Empire l'analyse des éléments fournis par les différentes méthodes de prospection permet de restituer un plan très détaillé du réseau viaire (ill. 3). Celui-ci révèle une trame urbaine structurée selon trois axes majeurs déterminés par la topographie de la plaine alluviale. Le premier axe (V1), d'orientation nord-ouest/ sud-est, est probablement celui qui menait à Besançon/ *Vesontio*. Son emprise est d'environ 20 m et sa chaussée est large de 8 m. Avant le franchissement du Doubs, il traverse un quartier artisanal (*Faubourg de Pont*) dont il détermine la structure. Un ensemble d'axes parallèles et perpendiculaires y forme un réseau organisé, sans qu'il soit pour autant orthonormé.

Les éléments archéologiques disponibles permettent de supposer que cette voie est déjà prépondérante à l'époque augustéenne. Elle pérennise

vraisemblablement un axe antérieur. Cet axe aboutit à l'emplacement d'un gué où convergent, à l'ouest du sanctuaire du *Clos du Château*, les axes structurant les quartiers de la rive droite.

Le plus important semble correspondre à la voie dite du Rhin (V3) qui coupe le méandre d'ouest en est. Elle détermine un ensemble de rues orientées nord-sud, et permet, depuis *Courcelles*, de rejoindre directement le complexe monumental (théâtre/sanctuaire). La mise en place du mur enserrant le quartier monumental à l'époque flavienne semble l'avoir perturbé.

Un second axe (V2), longeant le Doubs, forme l'épine dorsale des quartiers couvrant la boucle. Dans cette zone, l'occupation, très structurée, est largement déterminée par un réseau de voies perpendiculaires et parallèles à cette rue. Les prospections pédestres effectuées immédiatement au nord du complexe monumental ont révélé du

mobilier céramique précoce (augusto-tibérien) de part et d'autre de la voie V2. Le quadrillage urbain ainsi défini montre une extension homogène concernant l'ensemble de la boucle.

Les fouilles récentes du quartier antique de *La Récille* (Kuhnle *et al.* 2006) confirment que le quadrillage observé ici s'étend vers le sud-est et que l'occupation est continue jusqu'au secteur de *Courcelles*. Deux axes perpendiculaires à la grande voie V2, relie le cœur de l'agglomération à ce secteur périphérique de *Courcelles*, en aboutissant à une anomalie parcellaire qui évoque un possible sanctuaire périurbain.

De façon schématique, deux orientations principales se distinguent ; l'une à 45° (boucle du Doubs, *Faubourg de Pont*), l'autre orientée quasiment nord-sud (quartier de la voie du Rhin et *Essarté*) sans qu'aucune information chronologique ne permette pour l'instant de les dissocier (Frezouls 1988 ; Jeannin 1986).

Malgré la présence d'éléments de voirie reliant l'*Essarté* au *Faubourg de Pont*, aucun vestige archéologique ne permet d'assurer une continuité du tissu urbain entre ces deux quartiers artisanaux. Ce vide s'expliquerait en partie par le caractère inondable et marécageux des terrains qui les séparent.

Le manque d'opérations de fouille interdit de décrire avec précision la nature exacte et l'évolution de l'habitat et des aménagements artisanaux qui semblent constituer le cœur de la ville. Les nombreuses observations ponctuelles confirment cependant que les structures d'habitat semblent présentes sur l'ensemble du tissu urbain. La cartographie électrique ARP réalisée à 1 m de profondeur, dans l'espace compris entre la rive droite du Doubs et la zone pavillonnaire au nord-ouest de Mandeuire, nous livre une image détaillée de ces quartiers (ill. 4). La trame urbaine est dense, organisée en îlots de taille variable (60 m à 80 m de large par 150 m à 200 m de long) qui ne déterminent pas de plan réellement orthonormé, même si une certaine régularité et des orientations récurrentes s'y observent nettement. La forme des bâtiments détectés montre une grande diversité des types d'édifices. L'orientation des bâtiments suit rigoureusement la trame viaire et montre par conséquent une adaptation étroite du tissu urbain à la courbure du méandre du Doubs. Ces indices laissent entrevoir une édification lente et progressive, en lien avec le développement de la ville.

Il semble donc qu'à Mandeuire l'époque tibéro-claudienne corresponde à une phase d'accroissement

des surfaces construites mais aussi à la structuration et au développement de la parure monumentale, sans que l'on puisse rejeter un dynamisme plus précoce, contemporain du règne d'Auguste, perceptible dans l'architecture (Nouvel, Thivet, dans ce volume ; Blin, dans ce volume). Les quelques données stratifiées disponibles, autant en rive droite qu'en rive gauche, confirment une accélération du processus à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., l'agglomération atteignant rapidement, au début du 2<sup>e</sup> siècle, une taille proche de son extension maximale. Ce dynamisme est également lisible dans la monumentalisation des espaces publics préexistant, comme cela a été observé dans les fouilles du quartier monumental, qui connaît une phase de reconstruction généralisée à l'époque flavienne.

## CONCLUSION

L'origine, la nature et l'extension de l'agglomération laténienne restent encore aujourd'hui largement méconnues. Il semble en tout cas que les témoins les plus anciens se concentrent aux alentours du gué. Il apparaît clairement comme un élément qui polarise et structure le développement initial de Mandeuire. Il détermine en particulier la localisation du futur quartier monumental. Les documents disponibles ne permettent pas, toutefois, de déterminer si le développement du sanctuaire du *Clos du Château*, au cours de La Tène C, se trouve à l'origine ou est la conséquence de la genèse d'une agglomération ouverte. Il faut en particulier noter que l'ensemble des zones qui formeront pendant le Haut-Empire le cœur de la ville, dans la boucle du Doubs et sous le village actuel, sont caractérisées par une stratigraphie importante qui masque l'essentiel des occupations les plus anciennes.

Les occupations plus tardives, couvrant la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et la période julio-claudienne, sont aujourd'hui mieux appréhendées. La plupart des indices se concentrent alors à proximité de ce qui deviendra par la suite le quartier monumental. Cette période semble correspondre à une première phase d'extension et de structuration du réseau urbain, jusqu'à présent sous évaluée.

Toutefois, l'ensemble des données confirme une accélération du processus à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., qui semble se poursuivre au 2<sup>e</sup> siècle. Cette évolution peut être mise en parallèle avec une monumentalisation toujours plus poussée du quartier monumental.





4. Mandeur. Topographie d'une partie du centre de l'agglomération. En haut, carte géophysique ; en bas, interprétation (données PCR Mandeur-Géocarta ; orthophoto : origine SIG CAPM ; DAO M.Thivet 2008).

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral 1996** : BARRAL (Ph.). La nécropole gauloise des “Longues Raie” à Mathay (Doubs) : résultats de la campagne 1995, *Bull. Soc. Émulation de Montbéliard*, 119, p. 193 à 203.

\***Barral et al. 2007a**, p. 353-434 et pl. H.T. IV à XV.

**Barral et al. 2007c** : BARRAL (Ph.), JACCOTTEY (L.), PICHOT (V.) — L’agglomération de Mandeuire (Doubs) et son territoire au Second âge du Fer. *In* : \***Barral et al. 2007b**, p. 139-160.

**Barral et al. 2009** : BARRAL (Ph.), avec la coll. de BOSSUET (G.), THIVET (M.), JACCOTTEY (L.), PICHOT (V.) — Les dépôts du sanctuaire de Mandeuire (Doubs). *In* : \***Honegger et al. 2009**, p. 185-196.

**Frézouls 1988** : FRÉZOULS (E.), MORANT (M.-J.), SAUGET (B.) — Mandeuire antique. *In* : FREZOULS (E.) dir. — *Les Villes antiques de la France. Germanie supérieure 1 : Besançon – Dijon – Langres – Mandeuire*. Strasbourg : AECR, 1988, p. 423-505, 14 fig.

**Goudineau 1998** : GOUDINEAU (Chr.) — *Regards sur la Gaule*. Paris : Errance, 1998.

**Jeannin 1986** : JEANNIN (Y.) — Mandeuire (Doubs). *In* : MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.) dir. — *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris : Les Belles-Lettres, 1986, p. 38-67, 9 fig. (*Annales littéraires de l’Université de Besançon*; 337).

**Kuhnle et al. 2006** : KUHNLE (G.), HUMBERT (S.), FORT (B.), ALBERTI (G.), avec la coll. de LAUBENHEIMER (F.), BURGEVIN (A.), MAZIMANN (J.-P.), GASTON (C.). — Mandeuire “Rue de Récille” : un quartier périurbain inédit d’*Epomanduodurum*. *Bull. Soc. Émulation de Montbéliard*, 129, 2006, p. 25-88.

**Marc et al. 2007** : MARC (J.-Y.), ANDRE (N.), BARRAL (Ph.), BLIN (S.), BOSSUET (G.), JOLY (M.), MOUGIN (P.), THIVET (M.) — Le complexe du sanctuaire et du théâtre de Mandeuire (Doubs, F), de ses origines gauloises à sa monumentalisation romaine. *In* : BELET-GONDA (C.), MAZIMANN (J.-P.), RICHARD (A.), SCHIFFERDECKER (F.) dir. — *Premières journées archéologiques frontalières de l’Arc jurassien*. Actes. Delle (F) – Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005. Mandeuire, sa campagne et ses relations d’Avenches à Luxeuil et d’Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales. Besançon : PUFC et Porrentruy : Office de la culture et Société jurassienne d’Émulation, 2007, p. 13-34 (*Annales Littéraires, série Environnement, sociétés et archéologie* : 10 ; *Cahier d’archéologie jurassienne* : 20)

**Mougin et al. 1994** : MOUGIN (P.), PASSARD (F.), URLACHER (J.-P.) — Un enclos funéraire celtique du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Mathay. *Bulletin de la Société d’Émulation de Montbéliard*, 117, p. 53-73.

**Nouvel 2007** : NOUVEL (P.) — Prospection diachronique sur le territoire de l’agglomération et ses marges. *In* : BARRAL (Ph.) dir., BOSSUET (G.), MARC (J.-Y.), MONNIER (J.), NOUVEL (P.), THIVET (M.), Responsables d’opérations — *Projet Collectif de Recherche “Approche pluridisciplinaire d’une agglomération antique Epomanduodurum (Mandeuire-Mathay, Doubs). Archéologie, territoire et environnement”*. *Rapport annuel d’activité 2007*. Besançon : SRA de Franche-Comté, 2007, p. 252-257.

**Thivet 2005** : THIVET (M.) — Transect géo-archéologique et sondage archéologique, Rapport de sondage programmé. *In* : BARRAL (Ph.) dir., BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), CHEVRIER (S.), KUHNLE (G.), MARC (J.-Y.), THIVET (M.), responsables d’opérations — *Projet Collectif de Recherche “Approche pluridisciplinaire d’une agglomération antique Epomanduodurum (Mandeuire-Mathay, Doubs). Archéologie, territoire et environnement”*. *Rapport annuel d’activité 2007*. Besançon : SRA de Franche-Comté, 2005.







---

# Bâle

## La colline de la cathédrale

---

ECKHARD DESCHLER-ERB

### INTRODUCTION

La ville de Bâle, avec en son centre la colline de la cathédrale, se situe à l'extrémité méridionale de la plaine du Rhin supérieur, au sein d'un territoire relativement bien défini (Jud 2007, p.297-298) (ill. 1). Cette situation centrale lui assure de bonnes liaisons dans toutes les directions. Sur le plan géologique, la colline de la cathédrale se rattache à la basse terrasse du Rhin, avec des graviers et des galets reposant sur des niveaux argileux. Aujourd'hui, elle couvre une surface de près de 5,5 ha et domine le fleuve d'une trentaine de mètres en son sommet. Cet éperon, aux versants abrupts donnant sur le Rhin et la Birsig, offre une protection naturelle. Si l'accès par le sud est moins accidenté, il peut du moins être facilement protégé (Deschler-Erb *et al.* 2008b, p. 140-141).

### PROBLÉMATIQUE

La colline de la cathédrale fut occupée dès l'âge du Bronze, puis sans interruption depuis La Tène finale. Plusieurs études y ont été consacrées, en particulier pour la période charnière entre La Tène finale et le début de l'Empire romain, avec de nombreux modèles d'occupation parfois contradictoires (Deschler-Erb 2004). Les recherches les plus récentes ont permis de résoudre cette problématique pour déboucher sur un nouveau modèle.

C'est l'élaboration du mobilier et des structures mises au jour lors de la pose de canalisations qui

a fourni les bases à cette étude, avec une coupe complète à travers la colline, et des objets retrouvés en contexte stratifié (Deschler-Erb 2008a). La zone la plus parlante se situe dans la moitié nord de la colline, plus précisément à l'Augustinergasse (ill. 2, z3+4).

### LES STRUCTURES

Les premiers temps de l'occupation se subdivisent en trois horizons : l'horizon I comprend le niveau de sédiments autochtones, déjà perturbé par des activités anthropiques ; on y décèle les vestiges d'une occupation à l'âge du Bronze, matérialisée par deux sépultures et un rempart.

L'horizon II comprend les activités observées sur la totalité de la zone étudiée, avec par ailleurs plusieurs phases de construction sur ossature de pieux, des bâtiments sur sablières basses et de nombreuses fosses. Cette occupation s'étendait le long d'une voie bien aménagée d'axe nord-sud, dont le tracé a pu être partiellement repéré sous la forme de deux chemins parallèles. En surface, la voie a été consolidée à la chaux ; cette technique évoque une influence méditerranéenne.

Les horizons III.1+2 rassemblent des activités observées sur pratiquement toute la zone étudiée, avec cependant un appauvrissement très marqué au nord. On a repéré un fossé à section en V, élément d'un système défensif déjà comblé au cours de l'horizon III.2. L'occupation comprend des bâtiments sur ossature de pieux ayant perduré sur plusieurs phases, des édifices



I. Bâle et la région méridionale du Rhin supérieur. On a relevé les éléments majeurs du paysage et les cours d'eau importants (illustration Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt).

sur sablières basses ainsi que quelques fosses ; dans l'un des bâtiments, on a retrouvé un atelier de forgeron. La grande voie d'axe nord-sud était encore en fonction, mais semble avoir été en partie recouverte de débris de démolition riches en limon lors d'une phase intermédiaire. Afin de consolider ces gravats, on a placé une substruction en bois servant de soubassement à une voie scellée à la chaux.

Pour l'horizon III.3, les traces d'habitat se limitent à quelques rares vestiges de constructions à colombages, avec sols de mortiers disposés sur des socles de pierre. La grande voie d'orientation nord-sud aboutit à un cul-de-sac dans la zone de l'Augustinergasse, indiquant que la partie septentrionale de la colline de la cathédrale n'était pas fréquentée, ou seulement de manière très sporadique.



2. Bâle-Münsterhügel avec les zones fouillées en plan (trame grise) et les tranchées des canalisations réalisées à la fin des années 1970. Pour une meilleure compréhension, la surface a été subdivisée du nord au sud en zones de structures. On a également reporté les fossés datant de l'Antiquité et du Moyen Âge (illustration Udo Schön, Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt).



## LE MOBILIER

L'inventaire du mobilier recense 4363 numéros. La présentation des objets s'attache tout d'abord au petit mobilier non céramique, en métal, en os/bois de cerf et en verre, avant de passer à la céramique et, enfin, aux matériaux de construction et aux pierres travaillées.

Parmi le petit mobilier non céramique, les monnaies constituent le groupe le plus important, avec une majorité de pièces d'origine celtique, en particulier des potins coulés. Ce sont elles essentiellement qui révèlent des recoupements visibles avec le spectre monétaire de l'habitat de Bâle-Gasfabrik. L'époque augustéenne est elle aussi fortement influencée par les monnaies celtiques, plus précisément par les monnaies de type *Touros Cantorix*. Les rares pièces romaines "régulières" se rattachent en majorité au type lyonnais de la première émission "à l'autel".

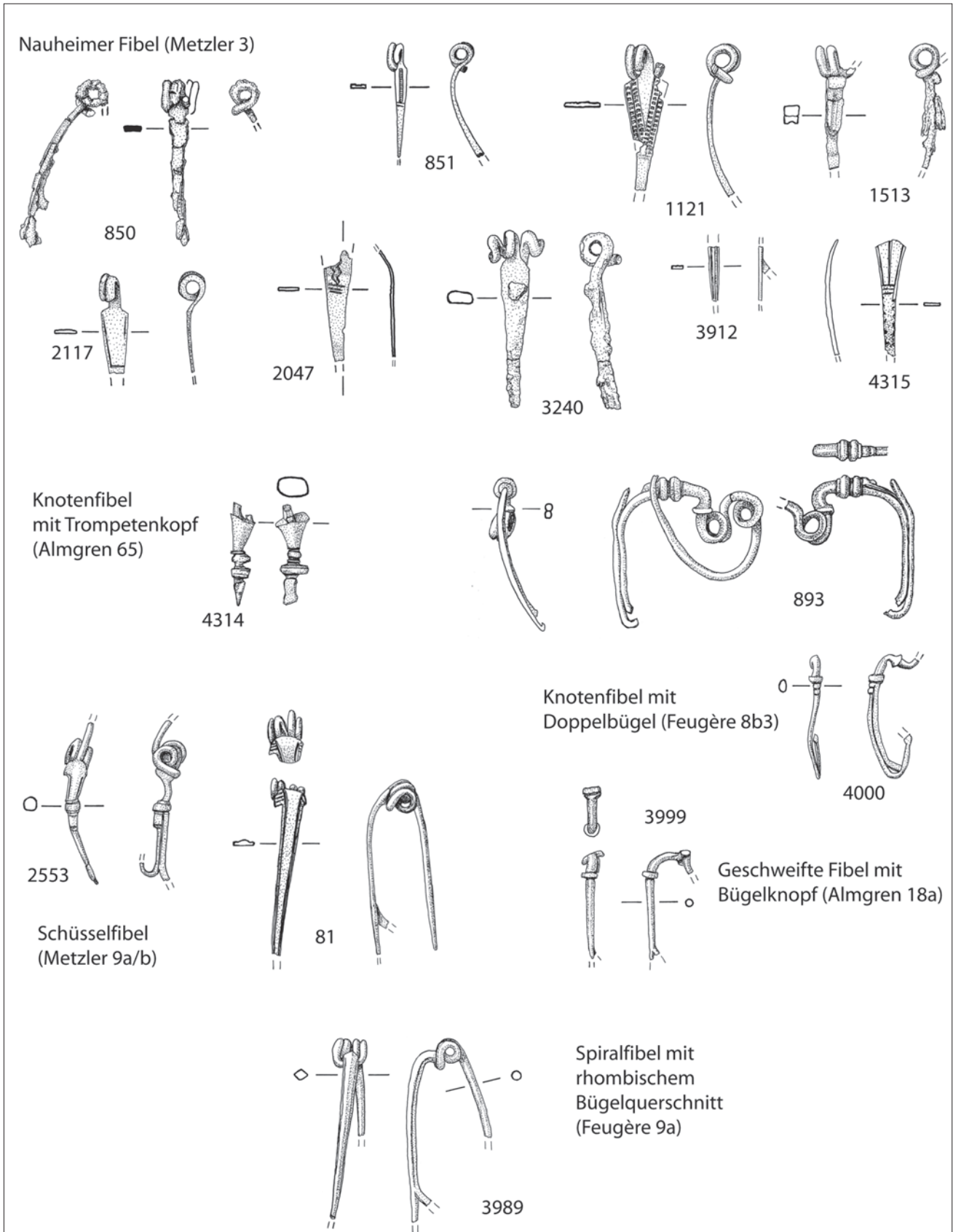
Comme autre groupe de mobilier important, on mentionnera les récipients en métal ou en verre, les fibules et les objets à usage militaire : parmi les récipients, à l'exception du bord d'une écuelle en verre, on peut dater la totalité des fragments de bronze et d'os déterminables de la fin de la République. Une rondelle en bois de cerf perforée constitue un élément particulièrement intéressant : elle servait peut-être de bouton de préhension fixé sur le couvercle d'une corbeille en vannerie. Les fibules correspondent la plupart du temps au spectre de La Tène finale (ill. 3.). Les fibules de type *Nauheim* (Metzler 3a) dominent, suivies de plusieurs variantes de fibules à arc mouluré (Almgren 65/Feugère 8b3) et de fibules à coquille (Metzler 9). Les fibules de l'Empire datent à une exception près du règne d'Auguste. Parmi elles, on trouve la fibule gauloise simple (Metzler 15+16/Almgren 241), une fibule de type *Aucissa* (Metzler 24), une autre de type *Langton Down* (Metzler 17) et, élément le plus récent, une fibule à ressort protégé munie d'un large pied (Feugère 18a4). Les objets à usage militaire ne sont pas très abondants, avec cependant quelques formes intéressantes, comme un pendentif en os en forme de phallus datant de la fin de la République, et une boucle ajourée correspondant parfaitement aux exemplaires retrouvés dans des stations militaires du début et du milieu du règne d'Auguste.

La céramique constitue la catégorie d'objets la plus abondante. On peut la subdiviser en plusieurs groupes : céramique fine, céramique commune,

céramique grossière et céramique "lourde" (*dolia* et amphores). La céramique fine rassemble la plus grande variété de types et de formes, avec en premier lieu la céramique campanienne. Cette dernière présente certes un taux de fragmentation très élevé, mais comprend le groupe important de la céramique campanienne de la vallée du Rhône, qui peut être daté de l'époque charnière entre La Tène finale et le début de l'Empire. La céramique fine indigène présente une pâte claire et grise. Le spectre des formes recoupe partiellement celui du site de Bâle-Gasfabrik, avec toutefois dans l'ensemble des caractères plus récents. On évoquera encore quelques rares exemplaires d'imitations de campanienne selon une technique indigène, ce qui révèle des liens avec l'ouest (Brunetti 2003).

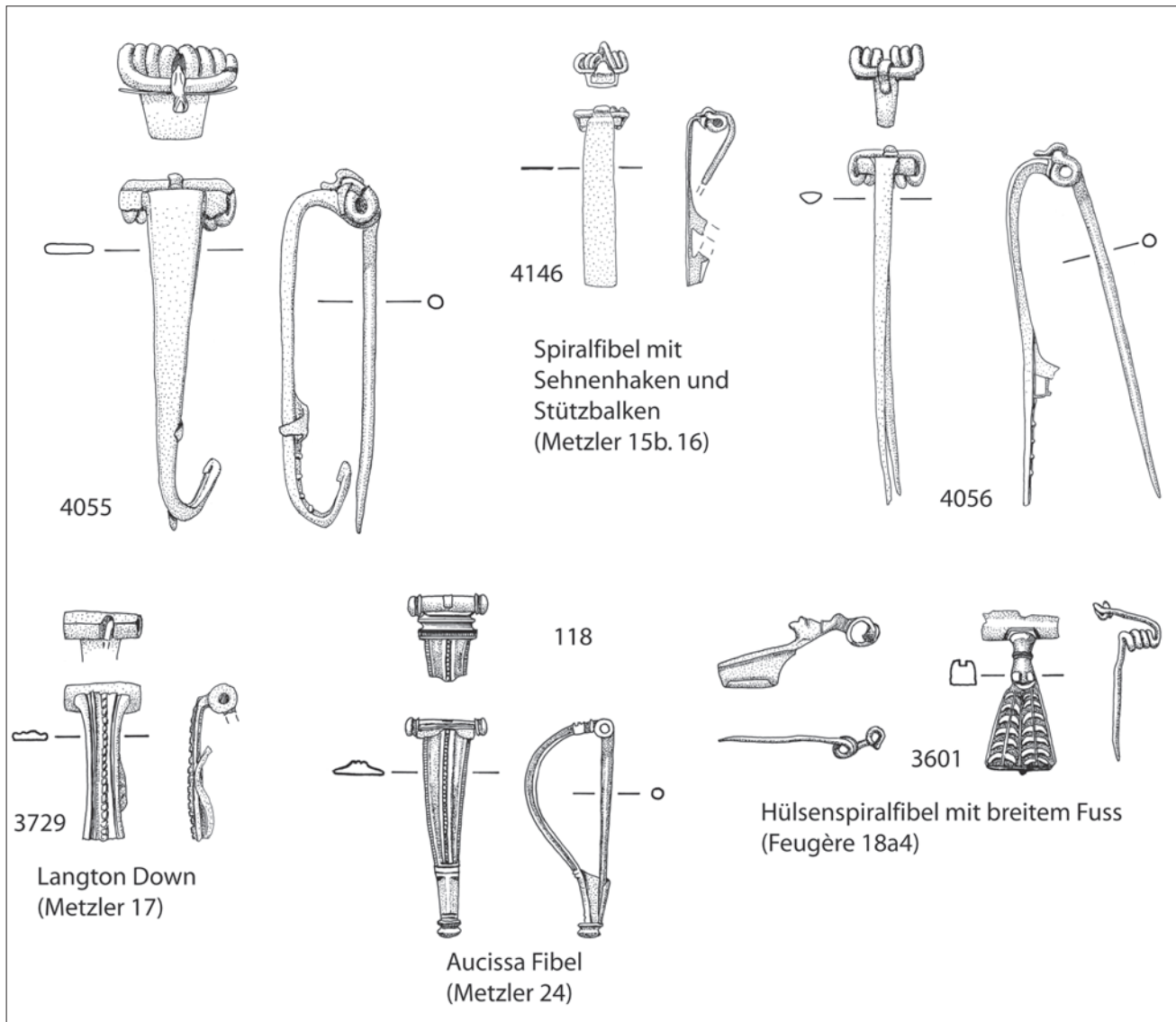
La sigillée d'origine italique ou lyonnaise constitue un groupe aussi abondant qu'important. Outre un ensemble un peu plus réduit mais intéressant de formes précoces, la plupart des récipients se rattachent au spectre augustéen moyen, et un autre groupe riche à l'époque augustéenne tardive et tibérienne. Les estampilles retrouvées couvrent la totalité de la période du règne d'Auguste (ill. 4). La sigillée de Gaule méridionale n'est représentée qu'en faibles quantités. Le spectre des formes comprend, à quelques exceptions près, la génération la plus ancienne qui puisse être datée de Tibère et du début du règne de Claude. Les imitations de sigillées ou les diverses céramiques à engobe de tradition indigène sont sans doute également précoces. Parmi les estampilles pour les imitations de sigillée, on mentionnera plus particulièrement la marque de *Vepotalus*, retrouvée dans des niveaux augustéens précoces.

La céramique fine à parois minces et les petites lampes sont relativement bien représentées, avec une grande variété de formes. Parmi les lampes, on relèvera les nombreuses formes pré-augustéennes. L'imitation (?) d'une petite lampe retrouvée dans une fosse de La Tène finale mérite une mention particulière. Dans le groupe des céramiques communes à pâte claire, les cruches dominent, parmi lesquelles on retrouve également des formes datant de la fin de la République et du début du règne d'Auguste. Il en va autrement de la céramique commune à pâte grise, qui n'apparaît dans toute sa richesse qu'avec des formes du milieu et de la fin du règne d'Auguste. Pour la céramique à vernis rouge pompéien, on retrouve les produits classiques d'origine campanienne, ainsi que d'autres formes encore. Seules ces dernières sont déjà attestées dans les niveaux de La Tène finale.



3.1. les fibules de La Tène finale retrouvées lors des fouilles des tranchées 1978/13 et 1978/26. On trouvera à côté des dessins les numéros de catalogue de la thèse d'habilitation (Deschler-Erb 2008a, dessins Amaya Eglin). Éch 2:3.





3.2. les fibules datant de l'Empire retrouvées lors des fouilles des tranchées 1978/13 et 1978/26. On trouvera à côté des dessins les numéros de catalogue de la thèse d'habilitation (Deschler-Erb 2008a dessins Amaya Eglin, Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt). Éch. 2:3.

Les mortiers ne sont représentés que par la forme à bord vertical; de manière générale, ils demeurent très rares. Parmi la céramique grossière, on dénombre tant des formes de La Tène finale que du Haut-Empire. Le spectre est caractéristique sur le plan régional, avec essentiellement des récipients dont les bords sont ornés de rainures horizontales. L'un des groupes se démarque fortement, celui des pots montés à la main et des tripodes à décor d'encoches appliquées au peigne, pour lesquels on retrouve les meilleures parallèles en Suisse orientale et au sud-ouest de l'Allemagne (Leckebusch 1998). Là, ce type de céramique est connu de La Tène

finale jusqu'au début de l'Empire. À Bâle, l'horizon III.1 en recèle une grande concentration.

Par récipients lourds, on désigne les *dolia* et les amphores. Les *dolia* n'apparaissent que sous la variante Zurich-Lindenhof. Globalement, il s'agit de récipients relativement rares. Les amphores constituent un groupe plus important, avec une majorité d'amphores vinaires de type Dressel 1, soit plus de 80 % de la totalité des amphores déterminables. Ce type est présent avec toutes ses variantes connues, entre autres avec des formes encore très proches des types du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'analyse chimique et minéralogique d'un

OCK	Nom	Origine	Dat.	Pos.	Gefäss	Katalog
0063:04 sim.	ALBANVS	Lyon	-10/-1	Zentral	Napf/Schale B4.9	4268
0270:NN	ATEIVS	Arezzo/Pisa/ Lyon	-15/+30	Zentral	Teller	2775
0276:10	CN.ATEIVS	Pisa	-5/+40	Zentral	Napf/Schale 22.1	3247
0292:09	CN.ATEIVS EVHODVS	Pisa	-5/+25	Zentral	Teller 18.2	3264/3267/ 3268/3269/3273
0312:NN	CN.ATEIVS SALVIVS	Pisa?	-5/+10	Zentral	Platte	4036
0562:NN	CISPIVS	Arezzo	-15	Zentral	Teller	4278/4279
0932:NN/09	HERTORIVS	Arezzo	-30/+10	Zentral	Napf/Schale B3.2	1978
1415:NN/07	M.PERENNIVS TIGRANVS	Arezzo	-20/-1	Radial	Platte B1.2	1907
2107:09	LTETTIVS CRITO	Arezzo	-20/-1	Zentral	Platte	2465/2594
2166:03	A.TITIVS	Arezzo/Poebene	-30/-10	Zentral	Napf/Schale B3.10	3150
2412:08	A.VIBI(VS) (SCROFVLA)/ DIOMEDES	Arezzo	-30/-10	Zentral	Teller	4089
2488:05	L.VMBRICIVS SCAVRVS ICARVS	Arezzo?	-30/-10	Radial	Teller	1901/2553
2536:26	XANTHVS	Pisa	-5/+50	Zentral	Teller	4222
NN	M..			Radial	Teller	3943

4. Bâle-Münsterhügel, fouilles des tranchées 1978/13 et 1978/26. Liste des estampilles de sigillée italique ou produite à Lyon ( $n = 14$ ). La liste est alphabétique. À la dernière ligne, on trouve les numéros de catalogue de la thèse d'habilitation (Deschler-Erb 2008a).

échantillon d'amphores a permis de déterminer la région de production et de remplissage du vin. Les livraisons bâloises provenaient de Cosa, d'Albinia et du nord de la Campanie. Parmi les autres amphores, on dénombre essentiellement des conteneurs pour la sauce de poissons importée d'Espagne. On mentionnera encore une amphore vinaire de Rhodes, ainsi que deux amphores en provenance de l'Adriatique.

## CHRONOLOGIE

Afin de mieux cerner la chronologie, on a dans un premier temps effectué une analyse des niveaux archéologiques et des fosses en tenant compte de la totalité du mobilier, avant de passer à une étude plus poussée se basant sur quelques catégories de pièces particulièrement révélatrices. On est à présent en mesure de présenter un modèle chronologique valable pour la totalité de la surface de la colline, de La Tène finale au Haut-Empire.

On peut concevoir que le début de l'occupation à La Tène (horizon II.1) coïncide avec la phase LT D1b, au plus tard avec le passage de la phase LT

D1b à D2a, soit parallèlement encore avec la fin de l'occupation du site voisin de Bâle-Gasfabrik. En chiffres absolus, on indiquera donc que la colline de la cathédrale fut occupée au plus tard vers 90/80 av. J.-C. L'horizon appelé "ältere Fundhorizont Münsterhügel" correspondrait à la phase LT D2a et pourrait avoir perduré jusque vers 60/50 av. J.-C. L'horizon récent de l'occupation de La Tène finale (II.2) pourrait correspondre à la phase LT D2b, et se placer entre 60/50 et 30 av. J.-C.

Le premier horizon du Haut-Empire (III.1) date de 30/25 à 15/10 av. J.-C. Le centre de l'habitat se déplace lentement vers le sud, pour déborder de l'ancien système défensif. Le mobilier, et plus particulièrement celui issu du remplissage des fosses, indique que la zone située au sud était occupée par une population nettement plus romanisée qu'au sein de la zone fortifiée de La Tène finale. Le second horizon du Haut-Empire (III.2) se rattache à la période du milieu et de la fin du règne d'Auguste et peut être daté entre 10/5 av. J.-C. et 10/15 apr. J.-C. On observe que l'occupation est moins intense au nord, alors qu'elle est toujours plus dense au sud. Le spectre du mobilier ne

révèle toutefois plus de différences dans le degré de romanisation des ensembles. L'horizon III.3, le plus récent du Haut-Empire, sous le règne de Tibère et au début du règne de Claude, date de 15/20 apr. J.-C. à 30/40 apr. J.-C. On observe que le centre de l'habitat s'est définitivement déplacé au sud de l'ancienne zone fortifiée de La Tène finale. Toutefois, cette dernière n'est pas abandonnée pour autant, et l'occupation s'y poursuit dans un cadre plus modeste.

## L'AGGLOMÉRATION

Pour l'horizon II (La Tène finale), on peut attester une occupation soutenue s'étendant sur la totalité de la colline de la cathédrale (ill. 5.1). La partie sud de la colline, en pente douce, fut dans un premier temps protégée de manière massive par un fossé et un rempart (Deschler-Erb *et al.* 2008b). Les versants plus abrupts de la colline étaient également équipés de remparts défensifs. L'agglomération qui s'abritait derrière ce dispositif était sans doute subdivisée ; on connaît à ce jour un fossé interne séparant l'éperon sur lequel se dresse l'église St Martin, au nord, et la surface contiguë située plus au sud. Les vestiges de constructions en bois et de nombreuses fosses destinées au stockage de provisions ou à l'évacuation des déchets évoquent une occupation dense. Les maisons se dressaient de part et d'autre d'une large voie bien aménagée correspondant au prolongement du chemin d'accès à la colline de la cathédrale. La présence de rangées serrées de petits poteaux indique que les cours étaient ceintes de palissades. Alors que la voie semble s'élargir au centre de l'habitat pour former une place, on peut observer ailleurs une subdivision en deux voies. Sous la cathédrale actuelle, entre les deux voies, on édifia un bâtiment, peut-être un temple. Il s'agit à ce jour de l'unique bâtiment public attesté dans l'agglomération.

Avec l'horizon III (Haut-Empire), la trame de l'occupation de la colline fut bouleversée en profondeur (ill. 5.2). Il semble en particulier que l'ensemble des dispositifs défensifs ait été abattu. L'importante fortification fut partiellement démantelée pour être intégrée au nouvel habitat naissant, qui s'étendait dès lors jusqu'à l'avant de l'ancienne occupation de La Tène finale. On ignore encore quels furent les motifs d'un tel bouleversement de l'habitat. Peut-être la colline fut-elle occupée momentanément de manière moins soutenue. Cet élément se verrait confirmer par le fait que l'axe nord-sud, déjà en place au

cours de l'horizon II, fut dans un premier temps recouvert de déblais de démolition avant d'être plus tard transformé en une voie bien équipée sur soubassements de poutres. Toutefois, on peut attester que ni la voie, ni le reste de la bourgade ne furent à aucun moment entièrement délaissés. Durant l'horizon III, les édifices étaient de simples bâtisses de bois, dont la concentration allait croissant du nord au sud ; au sud, le long de la voie à grande distance, elles étaient disposées en rangées. On rencontre également des structures de dimensions assez importantes, avec des négatifs de sablières basses et/ou des soubassements faits de cadres de bois, dont l'interprétation demeure incertaine.

On mentionnera encore un bâtiment à caractère éventuellement public, avec les fondations d'un grand édifice en bois équipé de pilastres (?) (Deschler-Erb *et al.* 2008a).

Jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., domine une architecture exclusivement en bois. Le premier édifice construit entièrement en dur est une cave avec lignes de jointures, située aujourd'hui sous la cathédrale ; elle appartenait peut-être à une demeure privée de dimensions respectables.

## ASPECTS HISTORIQUES

L'agglomération de La Tène finale constituait le centre régional du commerce, de l'artisanat et de l'administration. Malgré des dimensions modestes, on peut avancer sur la base de divers critères décisifs que la colline de la cathédrale correspondait à un véritable *oppidum*. Ses habitants et ceux de la région se rattachaient au peuple des Rauraques. Au début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., ces derniers constituaient un sous-groupe des Séquanes, desquels ils se scindèrent pour émigrer avec les Helvètes. Défaits par César et renvoyés sur leurs terres, ils s'installèrent à nouveau sur le cours du Rhin supérieur, à Bâle. On peut toutefois concevoir que, durant cette phase intermédiaire, la colline de la cathédrale ne fut ni incendiée, ni entièrement délaissée. Il est possible que des Germains menés par Arioviste y aient séjourné durant cette période, puisqu'ils ne durent céder la domination sur la région du Rhin supérieur qu'après leur défaite face à César. Toutefois, on n'est pas encore parvenu à découvrir de témoignages archéologiques d'une telle présence germanique.

La conquête des Gaules par César n'apporta guère de modifications, tant pour les habitants que pour la petite bourgade. On relèvera cependant



5.1. Bâle-Münsterhügel, l'occupation à La Tène finale (dessin Cathrin Glaser, Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt).





5.2. Bâle-Münsterhügel, l'occupation au Haut-Empire (dessin Cathrin Glaser, Archäologische Bodenforschung Basel-Stadt).



une augmentation des biens ou des idées d'origine méditerranéenne. Le site, encore équipé de fortifications imposantes, a sans doute joué un rôle militaire pour l'Empire romain. On évoquera un poste de contrôle sur les voies importantes menant vers la Gaule, avec une aristocratie locale chargée par Rome de protéger les frontières. Quelques rares objets à contexte militaire datant de la République indiquent que des légionnaires romains étaient stationnés ici pour contrôler la population indigène. On placera dans un contexte militaire identique la fondation de la *Colonia Raurica* par Munatius Plancus en 44 av. J.-C., dont témoigne l'inscription *CIL*, X, 6087. Cette colonie avait pour but de garantir la sécurité des frontières, et son emplacement se trouvait vraisemblablement à Bâle même. Il semble que cette fondation n'ait jamais dépassé un stade précoce, interrompue par la guerre civile qui éclata peu après. C'est dès lors

la bourgade indigène présentée ci-dessus qui reprit les fonctions militaires de la colonie (Deschler-Erb 2008b, 205).

Sous Auguste, la colline de la cathédrale fut entièrement transformée en un site ouvert. Un détachement de soldats romains réguliers s'installa sans doute au milieu de la bourgade, côtoyant la population indigène. Ce détachement a permis d'établir des contacts très étroits avec le camp militaire de Dangstetten ; il fut sans doute stationné ici dans le cadre de la préparation de la campagne des Alpes (Deschler-Erb 2006).

À la fin du règne d'Auguste, le déclin de Bâle fut très rapide, et la présence militaire réduite en conséquence. C'est la *Colonia Raurica* nouvellement fondée à Augst sous Auguste (*Colonia Augusta Raurica*) qui devint alors le véritable centre régional. Bâle demeurera une bourgade sans importance, ne jouant plus aucun rôle durant 250 ans.

## BIBLIOGRAPHIE

**Brunetti 2003** : BRUNETTI (C.). — *Les importations et les céramiques d'influences méditerranéennes en territoire Helvète durant les deux derniers siècles avant notre ère*. Actes SFECAG 2003 Saint-Romain-en-Gal. Marseille, 2003, p. 249-254.

**Deschler-Erb 2004** : DESCHLER-ERB (E.). — Basel-Münsterhügel. Überlegungen zur Chronologie im 1. Jahrhundert v. Chr. In: HÜSSEN (C.-M.), IRLINGER (W.), ZANIER (W.) Hrsg. — *Spätlatènezeit und frühe römische Kaiserzeit zwischen Alpenrand und Donau*. Actes du Colloque Ingolstadt, 11./12. Octobre 2001. Bonn, 2004, p. 149-164 (Koll. Vor- u. Frühgesch. : 8).

**Deschler-Erb 2006** : DESCHLER-ERB (E.). — Die Grenzen Roms in der heutigen Schweiz. In: KLOSE (G.), NÜNNERICH-ASMUS (A.) dir. — *Grenzen des Römischen Imperiums*. Mainz : Von Zabern, 2006, p. 89-97 (Zaberns Bildb. Arch.).

**Deschler-Erb 2008a** : DESCHLER-ERB (E.). — *Basel-Münsterhügel am Übergang von spätkeltischer zu römischer Zeit. Ein Beispiel für die Romanisierung im Nordosten Galliens*. Zürich : université de Zurich, 2008 (Thèse d'habilitation).

**Deschler-Erb 2008b** : DESCHLER-ERB (E.). — Die Statue im Hof. In: **Hagendorn, Kamber 2008**, p. 205.

**Deschler-Erb et al. 2008a** : DESCHLER-ERB (E.), HAGENDORN (A.), HELMIG (G.). — Römische Zeit. 52 v. Chr. – 476 n. Chr. In: **Hagendorn, Kamber 2008**, p. 177-203.

**Deschler-Erb et al. 2008b** : DESCHLER-ERB (E.), REY (T.), SPICHTIG (N.), Eisenzeit. 800 – 52 v. Chr. In: **Hagendorn, Kamber 2008**, p. 119-147.

**Hagendorn, Kamber 2008** : HAGENDORN (A.), KAMBER (P.) dir. — *Unter Uns*. Bâle, 2008 (Archäologie in Basel).

**Jud 2007** : JUD (P.). — Territorium und Siedlungen der *Raurici* am südlichen Oberrhein im 2. und 1. Jahrhundert v. Chr. In: CORDIE (R.) Hrsg. — *Belginum. 50 Jahre Ausgrabungen und Forschungen*. Mainz, 2007, p. 297-305 (Schr. Arch. Park Belginum : 5).

**Leckebusch 1998** : LECKEBUSCH (J.). — Die Herkunft der Kochtöpfe von Dangstetten. 1998, p. 377-427 (Fundber. Baden-Württemberg ; 22/1).





---

# Oedenburg

---

MICHEL REDDÉ

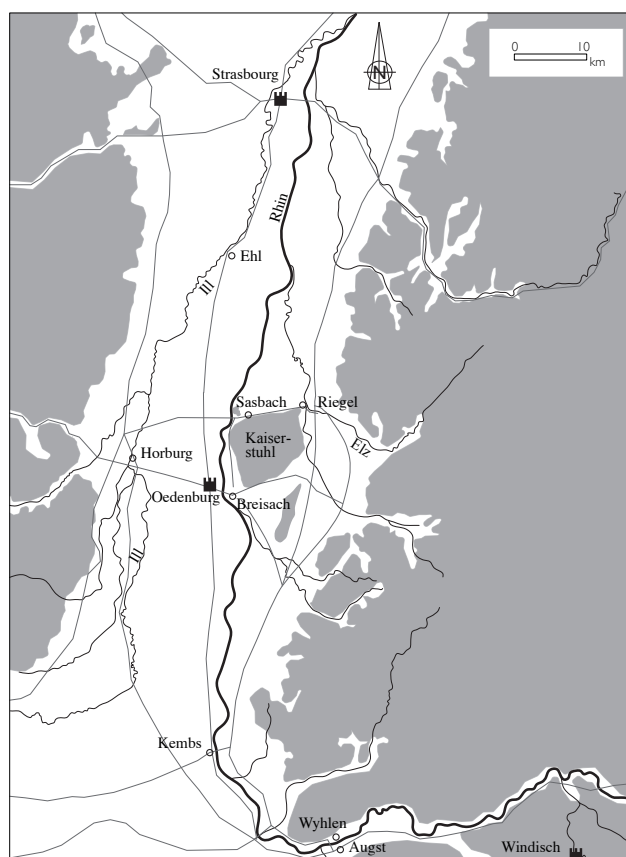
Le site gallo-romain d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, France) a été exploré de 1998 à 2006 par une équipe française, allemande et suisse. Mal connu au préalable, il avait fait l'objet de sondages multiples mais très limités, en dehors de tranchées de repérage et de la fouille d'un *mithraeum* par E. Kern de 1976 à 1982. On trouvera le point des connaissances antérieures aux recherches actuelles dans l'*Atlas* du colloque de Bliesbruck (Kern 1994) et dans la CAG Haut-Rhin (Zehner 1998).

L'agglomération est installée sur la rive gauche du Rhin, en face du volcan du Kaiserstuhl, à environ 4/4,5 km au nord-ouest de l'*oppidum* de Breisach-Münsterhügel, situé pour sa part sur la rive droite (ill. 1). Le site, non réoccupé depuis l'Antiquité, est aujourd'hui connu par une vaste prospection géophysique (plus de 83 ha d'un seul tenant) que viennent compléter plusieurs couvertures aériennes et les fouilles qui y ont été pratiquées depuis 1998. Comme d'habitude les plans qu'on peut tirer de ces différents niveaux d'information sont le produit d'une compilation artificielle qui associe des strates chronologiques différentes; l'agglomération n'a jamais ressemblé à l'image artificielle qu'on en propose et dont la valeur est essentiellement documentaire (ill. 2). Évaluer son développement historique reste donc un exercice délicat qui supposera des fouilles multiples menées pendant encore un laps de temps important, malgré les progrès récents de nos connaissances.

## LA SITUATION PROTOHISTORIQUE

L'occupation protohistorique de la plaine de Bade et d'Alsace reste assez lacunaire. G. Weber-Jenisch en a donné une assez bonne carte globale en 1995 (Weber-Jenisch 1995), mais celle-ci mériterait d'être réactualisée avec les recherches françaises récentes synthétisées dans un numéro spécial du *Bilan scientifique régional d'Alsace* (Zehner 2007) et avec les découvertes allemandes, particulièrement celles de Tarodunum-Kirchzarten, largement inédites (Brüning *et al.* 2005).

L'*oppidum* de Breisach-Münsterhügel n'a jamais fait l'objet de fouilles importantes, en raison de la présence de l'agglomération moderne. Les dernières de quelque envergure – quelques centaines de mètres carrés – remontent au début des années 1980 et ont fait l'objet d'une étude synthétique de H. Wendling, mais on ne connaît au fond pas de structures composant des ensembles architecturaux organisés, encore moins les éléments d'une éventuelle organisation proto-urbaine (Wendling 2007). L'occupation de la place, qui peut être caractérisée, en bloc, comme appartenant à l'horizon LTD2, semble prendre la suite de l'agglomération ouverte de Hochstetten (dont seules, en réalité, les nécropoles, datées de LTD1, sont localisées, à quelques kilomètres de l'*oppidum*, vers l'est). La durée d'un éventuel hiatus chronologique reste difficile à préciser. De ce point de vue, la situation ne paraît guère différente de celle qu'on connaît un peu plus au sud à Bâle, entre le site de l'Usine à gaz et celui de



I. Localisation d'Oedenburg et des principaux sites mentionnés dans le texte.

la cathédrale (Hecht *et al.* 1999 ; Deschler-Erb, dans ce volume).

La fin de l'occupation du Münsterberg est caractérisée par l'absence complète de parois fines et de sigillée italique précoce. Des trouvailles sporadiques (monnaie de TVRONOS CANTORIX ; amphores Dr 1B, 6A, Pascual 1) attestent toutefois une fréquentation au tout début de l'époque augustéenne. Il existe donc apparemment un hiatus chronologique de 30 à 40 ans avec le début de l'époque romaine à Oedenburg, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, très limitées pour cette période précoce.

### LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION ROMAINE À OEDENBURG

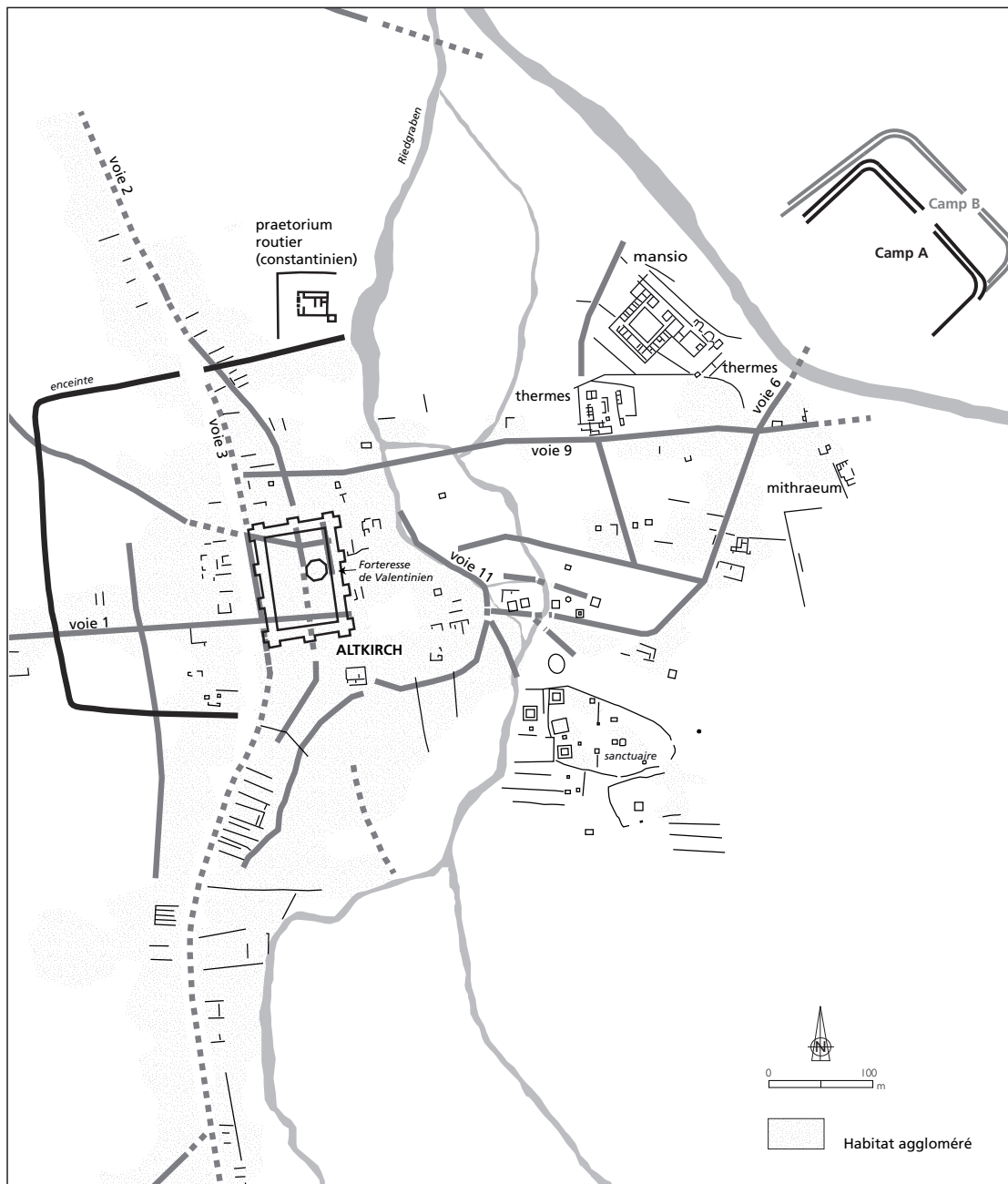
À Oedenburg même, ou dans les parages immédiats du site gallo-romain, on ne connaît pour l'instant aucun niveau protohistorique, pas même de matériel résiduel. Deux vastes complexes

récemment fouillés, bien étudiés et bien datés, permettent d'articuler la discussion sur les débuts de l'occupation humaine.

– à l'Est, dans une île du Rhin bordée par un chenal navigable, s'installe un premier camp militaire romain après l'avènement de Tibère (14 apr. J.-C.) et sans doute avant 20. Cet horizon chronologique est synchrone ou très légèrement postérieur à l'arrivée des deux légions d'Argentorate (Strasbourg) et de Vindonissa (Windisch). Il s'agit, en même temps de la première véritable occupation militaire de la plaine d'Alsace, contrairement à une opinion traditionnelle qui la faisait remonter aux opérations de Drusus en Germanie, à partir de 12 avant notre ère (Reddé 2005 ; 2009). Cette chronologie est bien assurée par un croisement des études céramologiques et numismatiques qui montrent un contexte archéologique postérieur à l'horizon de Haltern, avec une céramique tardo-italique associée aux premières formes de sigillée gallo-romaine et un corpus monétaire dans lequel sont déjà très présentes les émissions de Lyon II (postérieures à 9 apr. J.-C.), celles des magistrats de Rome dans la deuxième décennie de notre ère, les frappes augustéennes contremarquées sous Tibère (Viroulet 2009 ; Popovitch 2009 ; Martin 2009).

Dès 19 apr. J.-C. les rives d'un petit cours d'eau, le Riedgraben, sont aménagées de manière systématique avec des pieux de bois dont la date d'abattage, à l'année près, montre une mise en œuvre à grande échelle. Si la preuve formelle d'un travail effectué par les soldats n'existe pas, l'hypothèse est cependant probable.

Pour un spécialiste du monde militaire romain, qui a en tête le modèle fourni par l'installation du *limes* de Germanie supérieure à la fin du I<sup>er</sup> siècle et au début du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., il ne fait *a priori* guère de doute que c'est l'arrivée des légionnaires qui a entraîné l'agglutination de l'habitat civil (*canabae*, "vicus" militaire) aux portes du camp, conformément à un schéma de développement fréquemment observé dans les provinces frontières de l'Europe du nord. La carte des voies romaines archéologiquement attestées autour d'Oedenburg montre au demeurant un réseau en étoile qui converge vers un passage du Rhin à cet endroit (ill. 3). La présence ultérieure de plusieurs stations routières installées successivement sur le site, mais aussi le témoignage des *Itinéraires* tardifs, prouvent le rôle essentiel de cette région dans le franchissement du fleuve autour du *Mons Brisiacus*. Malheureusement ces voies ne sont pas archéologiquement datées et rien ne vient attester qu'elles sont contemporaines de



2. Plan schématique du site d'Oedenburg.

l'installation militaire, en dehors de la "Limestrasse". Le tracé de la rocade frontalière qui, de Windisch et d'Augst, mène à Strasbourg puis vers Speyer, Worms et Mayence ne peut se concevoir sans l'installation des troupes à Vindonissa et Argentorate. La fouille des sanctuaires d'Oedenburg permet toutefois de proposer un autre modèle de développement "urbain".

– au sud-ouest du site, en effet, une aire cultuelle a été fouillée ces dernières années. Cette zone est caractérisée par la présence d'un enclos qui entoure les temples. Dès le début une palissade est implantée dans un fossé où ont été mis au jour plusieurs pieux datés de manière hétérogène par le dendrochronologie (tableau 1):



Bois	Date du dernier cerne	Anatomie du dernier cerne	Terme moyen	Terme maximum	Date d'abattage
76-01a	+ 3	Cambium			automne 3 apr. J.-C. / Hiver 4 apr. J.-C.
76-01b	+ 3	Cambium			automne 3 apr. J.-C. / Hiver 4 apr. J.-C.
76-01c	- 3	Aubier	7	27	après 3 av. J.-C., avant 27 apr. J.-C. sans doute vers 7 apr. J.-C.
138-02-1	- 18	Bois de cœur			apr. 18 av. J.-C., peut-être 16/ 17 apr. J.-C.
138-02-2	- 17	Bois de cœur			apr. 17 av. J.-C., peut-être 16/ 17 ap. J.-C.

Tableau 1.

De tels résultats peuvent s'interpréter de manière opposée, vu la faiblesse de l'échantillon statistique. Soit la première palissade a été implantée en 3 apr. J.-C. et réparée avec des bois abattus vers 16-17, soit c'est l'inverse : on a construit la palissade vers 16-17, mais on a réutilisé des bois plus anciens. Pour une fois, la dendrochronologie n'apporte pas de réponse directe et assurée pour dater l'implantation du sanctuaire. On doit toutefois observer que les bois les plus anciens ont été trouvés *in situ*, ce qui n'était pas le cas des plus récents.

Cette phase 1 a une histoire assez longue, puisqu'elle s'étend jusque vers 75/80 apr. J.-C. Elle est caractérisée par la construction de plusieurs temples, dont la fouille a mis en évidence les structures en creux (sur poteaux et sablières, voir ill. 3), mais aussi par des dépôts abondants de monnaies, contenues dans des troncs, des vases à offrande, des armes, accrochées ou posées au sol, et manifestement dues à la présence des soldats dans le camp voisin.

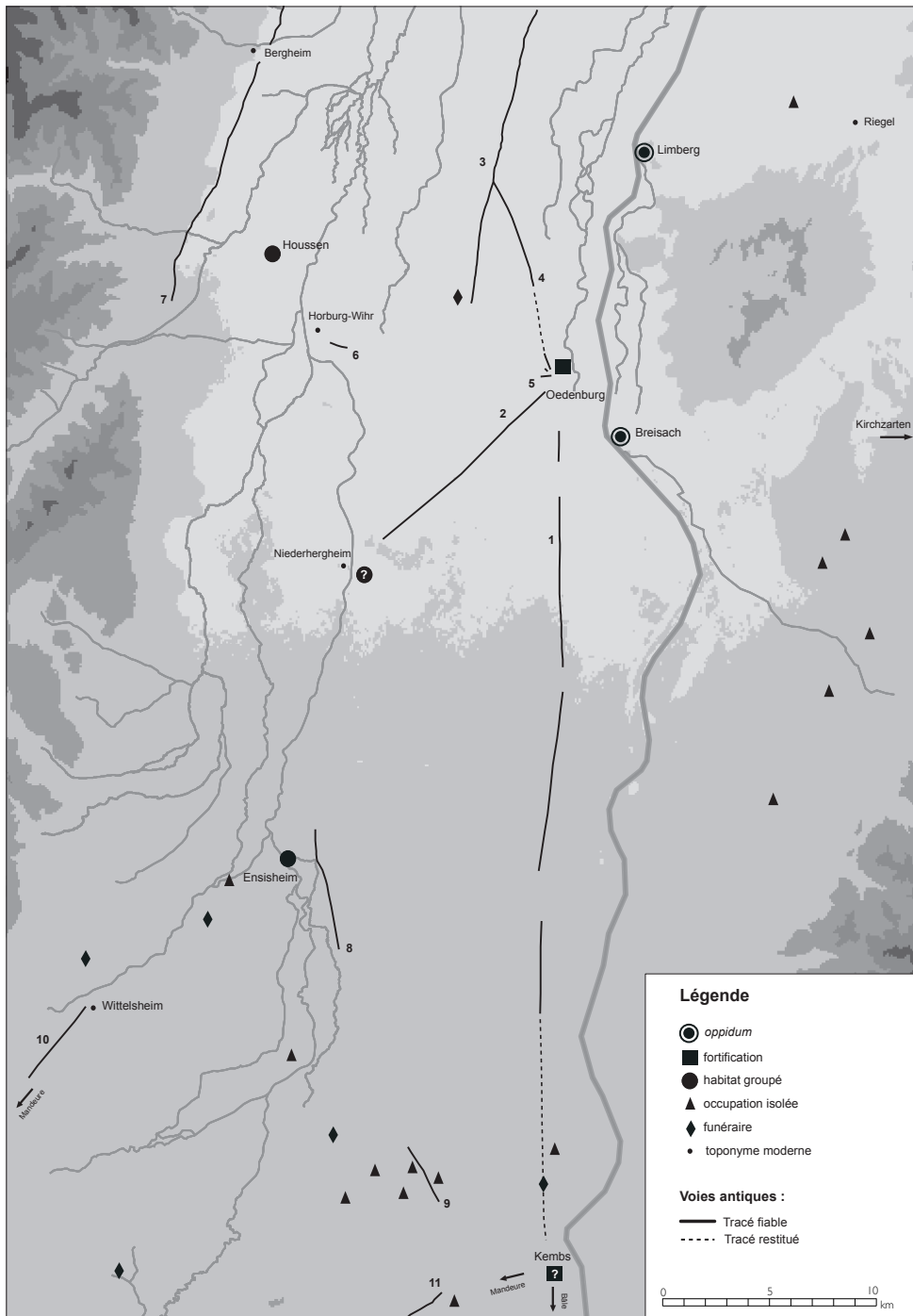
Les monnaies peuvent être datées avec beaucoup de précision, mais la composition de ces *stipites*, constituées de manière progressive et qui s'apparentent à des trésors, ne permet de déterminer qu'un *terminus* de clôture du tronc, non le début du dépôt, compte tenu de la durée de circulation des espèces. Reste la céramique, où plusieurs ensembles se laissent assez bien dater. Ainsi le dépôt US 53 est-il composé de 39 % d'arétine tardive, avec des coupes Haltern 8, 11, 12, des assiettes Haltern 2. Par comparaison, la phase 1 du théâtre d'Augst comprend encore 70 % d'arétine, la phase A d'Oberwinterthur (Römerstrasse 186) 65 %, avec les mêmes types. La *terra nigra* représente 20 % des bords dans l'ensemble S 53 et S 49, avec des formes précoces (coupe Deru C4, assiette A1/A37,

A5) qui apparaissent dans les horizons tardo-augustéens du nord de la Suisse. Mais, ailleurs, dans les temples B1 et D1 et dans la galerie C1, ces proportions baissent considérablement. Seuls quelques ensembles paraissent donc tardo-augustéens.

Une datation de ces premiers niveaux pendant l'horizon de Haltern tardif constitue donc une hypothèse crédible, mais pas certaine à 100 %, d'autant que l'écart entre la date proposée pour la constitution de ces dépôts et l'installation du camp militaire ne dépasse guère la dizaine d'années.

Naturellement, si on retient cette hypothèse d'une datation haute, le modèle d'aménagement du site change du tout au tout : au lieu d'une implantation humaine à la suite de la présence militaire, on est face à une installation de l'armée près d'une agglomération déjà existante, ou au moins d'un lieu de culte, dont on ne sait s'il était isolé ou lié à un habitat. En termes archéologiques, l'écart est mince. En termes de développement historique et de romanisation, la différence est considérable. Dans les deux cas de figures on ne sait pas, dans l'état actuel de la recherche, localiser l'habitat indigène. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour nourrir la réflexion :

- la population est restée sur le Münsterberg, à Breisach, mais on ne la "voit" pas archéologiquement.
- la population s'est déplacée dans la plaine, peut-être à Oedenburg même, mais les recherches, qui ont pour l'instant peu porté sur les niveaux profonds de l'habitat connu sur la butte d'Alt-kirch, ne permettent pas de l'identifier.
- la population ne s'est agglomérée qu'après l'arrivée des soldats, même si le site comprenait préalablement un sanctuaire isolé.



3. Les différentes voies archéologiquement identifiées autour d'Oedenburg.

## L'ADAPTATION AU MILIEU ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

Les recherches récentes sur Oedenburg ont révélé une topographie complexe (ill. 2). Le paysage naturel est marqué par une plaine alluviale parsemée de chenaux en tresse, actifs ou réactivés lors de la montée de la nappe phréatique et lors des crues. Plusieurs épisodes d'inondation ont pu ainsi être mis en évidence vers la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Ollive *et al.* 2006), mais la récurrence de tels phénomènes, propres à cette partie du bassin rhénan, ne fait aucun doute. Seules donc les barres de gravier, durablement hors d'eau, sauf en cas de crue majeure, ont polarisé l'installation humaine, ainsi que la terrasse alluviale ancienne, dominée par la butte d'Altkirch. L'image géophysique révèle ainsi une occupation en peau de léopard, dense et continue sur la butte à l'ouest, formant des îlots séparés par des zones basses et vides, plus à l'est. Les deux camps julio-claudiens successifs n'ont attiré au pied de leurs remparts, à l'ouest du chenal naturel qui les sépare du reste du site, qu'une série d'installations artisanales. Après leur abandon, vers 70, en raison de la conquête des Champs Décumates, cette zone périphérique de l'agglomération semble être restée liée à la traversée du fleuve avec des bâtiments caractéristiques (*mansio*, thermes, entrepôts, *mithraeum*), mais peu d'habitat. La zone des sanctuaires, elle aussi implantée sur une barre de gravier, semble à l'écart du centre urbain, au sud-est de la butte, de l'autre côté du Riedgraben.

L'agglomération est donc pour l'essentiel concentrée sur la terrasse occidentale, et manifestement polarisée par la grande rocade nord-sud (la "*Limesstrasse*") le long de laquelle elle s'étend. Il est impossible d'affirmer, faute de fouilles étendues dans cette zone, que cette situation remonte au tout début de l'occupation du site. Déterminer le rythme de développement du réseau viaire constitue donc une tâche ardue.

Hormis la "*Limesstrasse*", dont on peut supposer, vu sa fonction de liaison régionale, qu'elle a été tracée à la fin du règne d'Auguste ou au début du règne de Tibère, seules quelques voies locales peuvent être datées avec une précision suffisante. La chaussée 6, qui sort de la porte prétorienne du camp julio-claudien et constitue son principal accès vers l'ouest, ne saurait être postérieure à la deuxième décennie de notre ère. Elle est au demeurant bordée, près du camp, d'une zone de dépotoirs et d'activités artisanales qui remontent à cette même époque. Plus au sud-est, en revanche,

une autre zone artisanale, dont une forge, mise au jour par l'équipe suisse, semble avoir périclité après l'abandon des installations militaires.

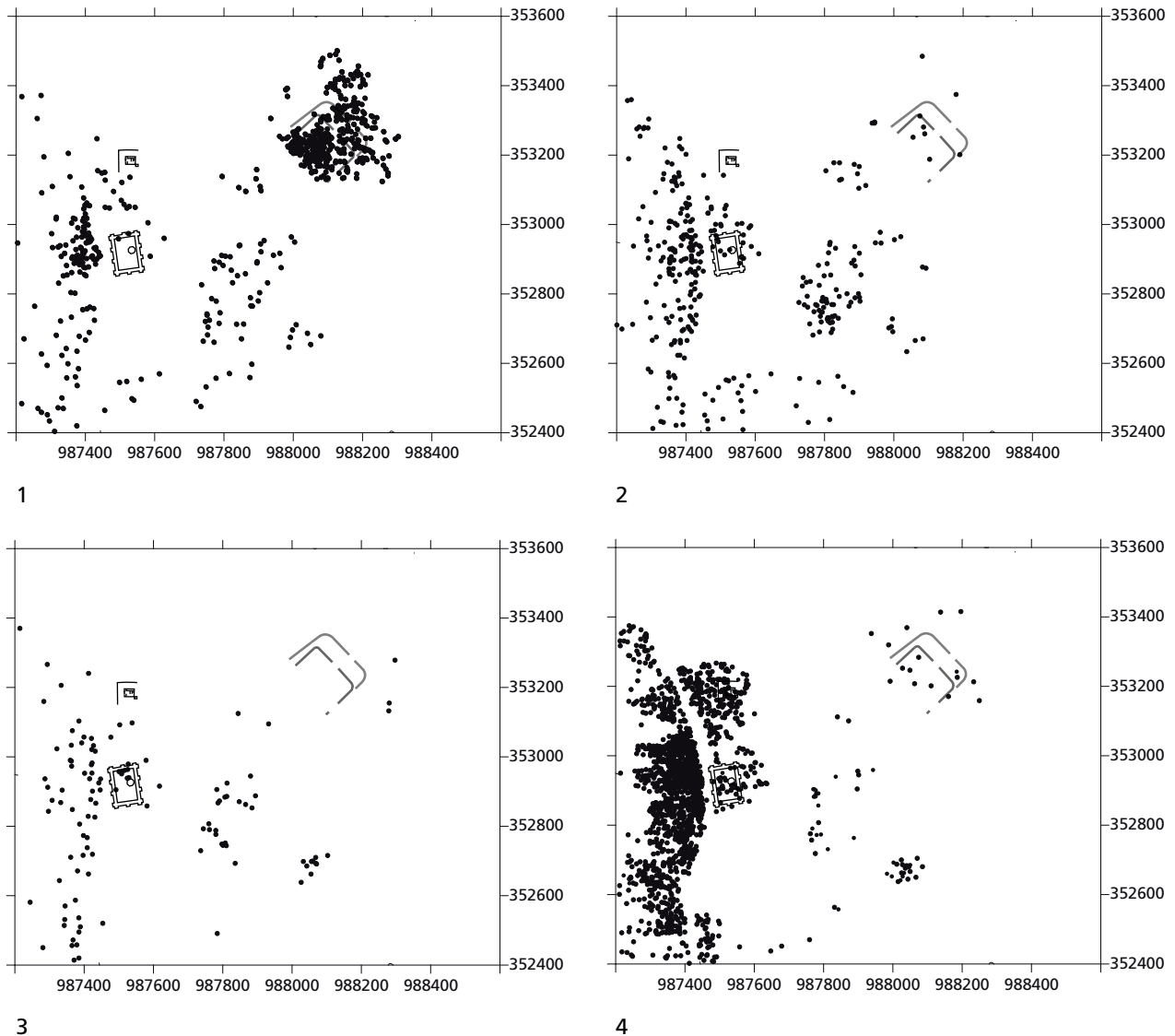
La voie 9, qui traverse tout le site d'ouest en est et se dirige vers le Rhin a été tracée en revanche vers la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Dans sa traversée du Riedgraben, elle repose sur des pieux de bois abattus en 98.

La voie 11 (sans doute un quai) qui longe le Riedgraben, est bordée de pieux de bois qui ont été abattus dès 19 et réparés à plusieurs reprises de manière très systématique.

La voie 3, sondée par l'équipe de l'université de Freiburg, semble elle aussi remonter au début de l'occupation du site. On ne sait pas s'il s'agit d'un tronçon de la "*Limesstrasse*" ou si celle-ci se confond avec la voie 1, elle aussi sondée et datée précocement déjà par E. Kern. Les autres chaussées ne sont en revanche pas datées, notamment la voie 2 qui se dirige vers Horburg-Wihr.

Au vu des tranchées limitées qu'il avait effectuées, E. Kern avait conclu à l'existence d'un réseau de voirie orthonormée et baptisé *kardines* les voies nord-sud 1 et 3, *decumanus* la chaussée 2. Bien qu'une série de photographies aériennes prises par O. Braasch sur la butte d'Altkirch semble corroborer cette impression, l'expression est pour le moins imprudente. Elle suppose l'existence d'un plan concerté, avec *auguratio* religieuse. Il faudrait d'abord prouver la concomittance chronologique de tous ces éléments d'un système viaire que nous ne percevons pas de manière dynamique mais statique, à travers un plan de prospection qui "écrase" inévitablement la chronologie. De toute façon, le caractère orthonormé de la voirie semble limité au sommet de la terrasse alluviale. Il n'est évidemment pas impossible que la troupe d'Oedenburg ait pu concourir à la mise en place à cet endroit d'un premier noyau d'habitat structuré, mais cela n'implique pas nécessairement une *auguratio*. Cette réflexion devrait avoir valeur générale pour nombre d'autres sites où le vocabulaire des arpenteurs romains est employé sans précaution méthodologique suffisante.

L'aménagement de ce site inondable a dépendu naturellement de la zone dans laquelle on se situait : dans les parties basses, on voit, dès les premiers temps de l'occupation, la mise en place de systèmes destinés à faciliter la circulation sur des sols marécageux : fascines de bois, claies, essentiellement. Des constructions sur pilotis sont attestées. Elles dureront jusqu'au II<sup>e</sup> siècle au moins. Mais on a



4. Évolution de la répartition des monnaies sur le site d'Oedenburg. 1. Époque julio-claudienne; 2. De Vespasien à Marc-Aurèle; 3. De Commode à 295; 4. de 295 à 402 (d'après Ollive et al. 2008).

aussi beaucoup creusé les barres de gravier pour en extraire le matériau nécessaire à des nivellements systématiques, voire à des exhaussements de terrain pour la traversée des chenaux. Aucun système d'adduction d'eau n'est connu sur le site, mais des puits à cuvelage de bois sont bien attestés dans les zones basses, très proches de la nappe phréatique. Toutes les constructions primitives sont évidemment en bois et la pierre (le basalte du Kaiserstuhl voisin) ne semble pas faire son apparition avant le début du second siècle. Encore faut-il se demander si on ne se contente pas de remplacer alors les

sablères basses, usuelles dans les premières phases d'occupation du site, par des solins supportant des constructions à pans de bois.

La structuration en quartiers semble avoir entraîné une multiplication des ensembles thermaux, dont plusieurs sont bien visibles sur le plan de prospection géophysique. Les premiers apparaissent non loin de la sortie du camp julio-claudien: il s'agit alors de très petits complexes. Des balnéaires plus imposants semblent liés à la *mansio* qui borde le chenal du camp. L'usage des très nombreuses tuiles militaires estampillées retrouvées sur le site

pourrait être lié directement à la construction de ces complexes publics, sous l'égide des légions de Windisch (XXI<sup>e</sup> puis XI<sup>e</sup>) puis de Strasbourg (VIII<sup>e</sup>).

La dynamique globale de l'occupation du site peut être symbolisée par une carte de répartition chronologique des monnaies (Ollive *et al.* 2008, fig. 4). Elle montre la dilatation du site au second siècle puis sa rétraction sur la terrasse alluviale pendant l'antiquité tardive, une réduction qui peut être due aux "malheurs des temps" mais aussi, plus simplement, à la transformation accélérée des zones basses en marécage, bien attestée par la présence, dans toutes les coupes stratigraphiques, d'un niveau final de bas marais sous la terre arable.

### LE STATUT DE L'AGGLOMÉRATION

L'agglomération d'Oedenburg, pour autant qu'on le sache, ne comporte pas de centre public municipal, au sens romain du terme, entendons un forum et une *basilica forensis*. Le plan de prospection géophysique n'en révèle aucun, ce qui, compte tenu du fait que l'ensemble de l'implantation urbaine est aujourd'hui prospecté, constitue un argument de poids. On peut toutefois formuler l'hypothèse qu'un centre civique pourrait avoir été oblitéré par les reconstructions de l'Antiquité tardive sur la butte d'Altkirch, où les fouilles de l'université de Freiburg ont mis en évidence l'existence d'un palais forteresse de l'époque de Valentinien (Reddé *et al.* 2005). Les nombreux sondages qui y ont été pratiqués ne permettent toutefois pas d'accréditer cette idée. On ne connaît pas non plus de théâtre où la population aurait pu se réunir. On peut suggérer, dans ces conditions, que c'est l'espace religieux des sanctuaires qui a pu servir de lieu d'expression privilégié pour les manifestations collectives de la communauté civique.

Faute d'identification du nom antique, le statut juridique de l'agglomération échappe tout autant. Depuis quelques années l'idée selon laquelle Oedenburg devrait être identifié avec l'*Argentovaria* de Ptolémée (II, 9, 9) est devenue une évidence pour certains (Fellmann 1995), et elle a semblé confirmée par l'importance des vestiges archéologiques que révèlent la prospection géophysique et la fouille du centre religieux. Rappelons toutefois qu'aucune inscription ne permet à ce jour d'identifier le site et que l'interprétation des toponymes mentionnés par les Itinéraires antiques reste un exercice particulièrement délicat. Au demeurant

Oedenburg jouit aujourd'hui d'une renommée archéologique qui contraste avec la pauvreté de nos connaissances sur les autres sites régionaux. Cela crée un effet d'optique qui conduit à faire de ce site une capitale régionale, un rôle qu'on reconnaissait il y a encore peu de temps à Horburg-Wihr, dont les vestiges étaient alors mieux connus.

La seule source dont nous disposons reste donc le fameux passage dans lequel Ptolémée, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., indique qu'il y a chez les Rauraques deux "*poleis*", *Argentovaria* et *Augusta Raurica*. Si l'identification de ce second lieu ne pose évidemment aucun problème, celle du premier est d'autant moins claire que le terme grec de "*polis*", employé par le Géographe, est d'un usage peu rigoureux à cette époque. Il peut désigner aussi bien un chef-lieu de cité qu'une simple agglomération "secondaire", mais dotée d'une parure monumentale et d'une importance qui l'apparentent à une "ville", surtout chez un géographe préoccupé avant tout d'une description chorographique, non d'une classification juridique. Aucune autre source ne vient, au demeurant, attester l'existence d'une *civitas* indigène à côté de la colonie (Raepsaet-Charlier 1999), un modèle qu'on connaît bien ailleurs mais qui ne s'impose pas nécessairement partout, la communauté indigène pouvant ne pas être regroupée sur un territoire propre, avec un statut d'autonomie civique et un chef-lieu. On ne sait au demeurant rien de l'étendue ni même de l'emplacement de la *peritica* d'*Augusta Raurica*. En outre la situation politico-administrative a pu évoluer entre le début de l'époque romaine et celle de Ptolémée, notamment après la politique de municipalisation des Champs Décumates sous Trajan puis Hadrien. En bref, si rien ne s'oppose à identifier Oedenburg avec *Argentovaria*, rien non plus ne l'impose et la question doit rester ouverte jusqu'à ce qu'une inscription vienne nous en apprendre davantage.

Nous sommes donc ici face à une agglomération (gardons pour l'instant ce terme commode), qu'on ne saurait qualifier de "secondaire", née peu après le début de notre ère, non loin d'un *oppidum* de La Tène finale, dont elle reprend évidemment les fonctions de centre régional. Que ce soit l'armée romaine qui soit responsable de cette nouvelle implantation, ou que ce soient les indigènes eux-mêmes, ou que la création de la ville résulte de la rencontre de deux dynamiques complémentaires peut être objet de débats. Que cette agglomération ait pu devenir, avec le temps, capitale d'une hypothétique *civitas Rauracorum* dont nous attendons



encore la preuve épigraphique, c'est possible mais non certain. Que ce nœud routier assure toutes les fonctions urbaines d'une capitale régionale (politiques, religieuses, économiques, artisanales etc) est en revanche évident. Mais elle peut n'être

pas la seule en ce cas, à l'échelle de la plaine de Bade et de l'Alsace. Les lacunes de nos connaissances archéologiques peuvent, sur ce point, nous conduire à surévaluer l'importance politique et économique d'Oedenburg.

BIBLIOGRAPHIE

**\*Barral et al. 2007b.**

**Brüning et al. 2005 :** BRÜNING (A.), BURKHARDT (A.), DEHN (R.), DESCHLER-ERB (E.), DORNHEIM (S.), HAGENDORN (A.), HUTH (Chr.), NICK (M.), SPICHTIG (N.), WENDING (H.), WOLF (J.-J.). — *Kelten an Hoch-und Oberrhein*. Esslingen, 2005, p. 86-89.

**Fellmann 1995 :** FELLMANN (R.). — Germania superior, in der Städte sind... Von den Raurikern aber Augusta Raurikon und Argentovaria. Kritische Bemerkungen zu civitas und colonia im Raurikergebiet. *Arculiana. Festschrift Hans Bögli*. Avenches, 1995, p. 289-301.

**Hecht et al. 1999 :** HECHT (Y.), HELMIG (G.), SPICHTIG (N.), BURKHARDT (A.), DESCHLER-ERB (E.), JUD (P.), POUX (M.), RICHTER (K.), RISSANEN (H.), RODEL (S.). — Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel. *Jb. SGUFG*, 82. 1999, p. 163-182.

**Kern 1994 :** KERN (E.). — Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin). In: **Petit et al. 1994**, p. 159-161.

**Martin 2009 :** MARTIN (St.). — Monnaies et céramiques sur les sites militaires et civils de Germanie à l'époque augusto-tibérienne: apports d'une étude croisée. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 151-158.

**Ollive et al. 2006 :** OLLIVE (V.), PETIT (Chr.), GARCIA (J.-P.), REDDÉ (M.). — Rhine flood deposits recorded in the Gallo-Roman site of Oedenburg (Haut-Rhin, France). *Quaternary international*, 150. 2006, p. 28-40 (en ligne).

**Ollive et al. 2008 :** OLLIVE (V.), PETIT (Chr.), GARCIA (J.-P.), REDDÉ (M.), POPOVITCH (L.), BIELLMANN (P.), CHÂTEAU-SMITH (C.). — Roman Rhine settlement dynamics evidenced by coin distribution in a fluvial

environment (Oedenburg, Upper Rhine, France). *Journal of Archaeological Science*, 35, 2008, p. 643-654 (en ligne).

**Petit et al. 1994 :** PETIT (J.-P.), MANGIN (M.), BRUNELLA (Ph.). — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, 1994.

**Popovitch 2009 :** POPOVITCH (L.). — Les monnaies. In: **\*Reddé 2009**, p. 231-253.

**Raepsaet-Charlier 1999 :** RAPSÆT-CHARLIER (M.-Th.). — Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire: bilan et questions. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 271-352.

**Reddé 2005 :** REDDÉ (M.). — Où sont passés les *castella Drusiana*? Réflexions critiques sur les débuts de l'occupation militaire romaine dans le bassin du Rhin supérieur. *REMA*, 2. 2007, p. 69-87.

**\*Reddé 2009**

**\*Reddé et al. 2005**, p. 215-277.

**Viroulet 2009 :** VIROULET (B.). — La céramique des camps. In: **\*Reddé 2009**, p. 169-229.

**Weber-Jenisch 1995 :** WEBER-JENISCH (G.). — *Der Limberg bei Sasbach und die spätlatènezeitliche Besiedlung des Oberrheingebietes*. Stuttgart, 1995 (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg).

**Wendling 2007 :** WENDLING (H.). — Die Spätlatènezeit auf dem Münsterberg von Breisach. Neueste Untersuchungen zur Chronologie und Chorologie eines oberrheinisches Zentralortes. In: **Barral et al. 2007**, p. 119-137.

**\*Zehner 1998.**

**\*Zehner 2007**, p. 235-242





---

# Alésia

---

CLAUDE GRAPIN

AVEC LA COLLABORATION DE FRANÇOIS ESCHBACH, SÉBASTIEN FREUDIGER  
FRANÇOIS MEYLAN, JONHATTAN VIDAL

Plus que les vestiges des lignes d'investissement romaines du fameux siège qui a opposé César et Vercingétorix en 52 av.J.-C., construites de manière provisoire, très tôt arasées, difficiles à appréhender, ceux de la ville antique d'Alésia qui a succédé à l'*oppidum* gaulois sur le plateau de l'actuel Mont-Auxois, faiblement enfouis et plutôt généreux, ont très tôt suscité l'intérêt des amateurs d'antiques puis des archéologues. Ces vestiges ont fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles sous l'égide de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (1810-1839) puis de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois (1905-1993), à son tour relayée par des universitaires.

Très inégales sous tout rapport, ces campagnes de fouilles laissent un dossier documentaire disparate et touffu, mais aussi irrémédiablement entaché de lacunes imputables à l'ancienneté de bon nombre d'opérations, redondant sur certains secteurs, en particulier le centre monumental, et totalement silencieux ou presque sur d'autres. Il revient à M. Mangin d'avoir amorcé la relecture de ce dossier dans le cadre de sa thèse et à la lumière des fouilles qu'il a lui-même conduites (Mangin 1981). Ce travail s'est poursuivi jusqu'à nos jours en corrélation avec chaque nouveau programme de recherche amorcé sur le site mais aussi l'étude du mobilier qui en est issu, qu'il soit conservé sur place, au Musée Alésia, ou dans d'autres collections. Malgré ces ancrages dans la donnée archéologique la plus récente et la plus concrète, transcrire le développement historique de l'agglomération d'Alésia entre la fin de la période gauloise et le milieu du

1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C. n'en reste pas moins le fruit d'une construction artificielle.

## L'OCCUPATION HUMAINE DU SITE AU SENS LARGE

L'occupation humaine sur le site est attestée depuis le Néolithique et paraît continue depuis l'âge du Bronze au moins. De ces occupations anciennes le site conserve un certain nombre d'aménagements défensifs : un rempart néolithique barre le thalweg près de la pointe ouest et une enceinte oblongue de la même période subsiste sur le flanc nord-ouest (Joly 1976-1977 ; Mangin 1987), un rempart du Bronze final a été reconnu à la pointe orientale. Même effondrés, arasés et obsolètes, ces éléments défensifs ont continué à marquer la topographie du plateau jusqu'à l'époque gauloise et même au-delà en raison de leurs dimensions, du volume des matériaux mis en œuvre et de leur localisation. Dans la vallée de l'Oze et les plaines alluviales situées à l'ouest et au nord-ouest font écho à ces aménagements deux riches dépôts métalliques à caractère votif, l'un daté du Bronze moyen, l'autre du Bronze final (dépôts de la ferme de l'Épineuse et des Granges-sous-Grignon), et on connaît des vestiges très arasés de nécropoles tumulaires occupées entre le Bronze moyen et le début du premier âge du Fer (Mordant 2001). Complétés par de nombreuses découvertes de mobilier, souvent erratiques et à l'état résiduel dans des couches stratigraphiques postérieures, et quelques lambeaux d'occupation domestique, ces vestiges signalent

un pôle de peuplement dynamique dans lequel le Mont-Auxois occupe une position-clé. En l'état, les témoignages archéologiques sur la continuité de l'occupation entre la fin du premier âge du Fer et l'occupation de La Tène D2 sont quasi inexistantes sur le Mont-Auxois et très rares aux alentours. Toutefois, du mobilier céramique datable de La Tène D1 a été identifié, à l'état résiduel, lors de la fouille du thalweg sud-ouest au lieu-dit "En Curiot" et à la pointe orientale (Barral, Joly 2001 ; Mordant 2001 ; Pautrat, Barral 2005 ; Venault, Mouton-Venault 2007 ; Cazanove 2009).

### L'OCCUPATION GAULOISE DU SITE OU L'*ALISIA MANDUBIORUM*

En tant qu'agglomération, Alésia fut d'abord un *oppidum* (ill. 1). Avec une superficie de 97 ha, l'*oppidum* d'Alésia compte au nombre des grands *oppida* de la Celtique. Mais telle que l'archéologie l'a jusqu'à présent révélée, la taille de l'agglomération paraît avoir été modeste : ses vestiges sont denses sur un peu moins de 2 ha pour sa partie principale et les zones bâties semblent n'occuper que quelques secteurs de l'*oppidum*.

En raison de la spécificité du site, la confrontation entre le témoignage de César et les données archéologiques est inévitable pour cette période. Toutefois, au vu des résultats de la fouille des niveaux précoces conduite aux abords sud du forum antique dans les années 1978-1984, il est possible d'estimer qu'environ un quart seulement des surfaces des niveaux de La Tène D2 est conservé en raison des nivellements et poinçonnements dus à cinq siècles d'occupation gallo-romaine.

#### Les fortifications

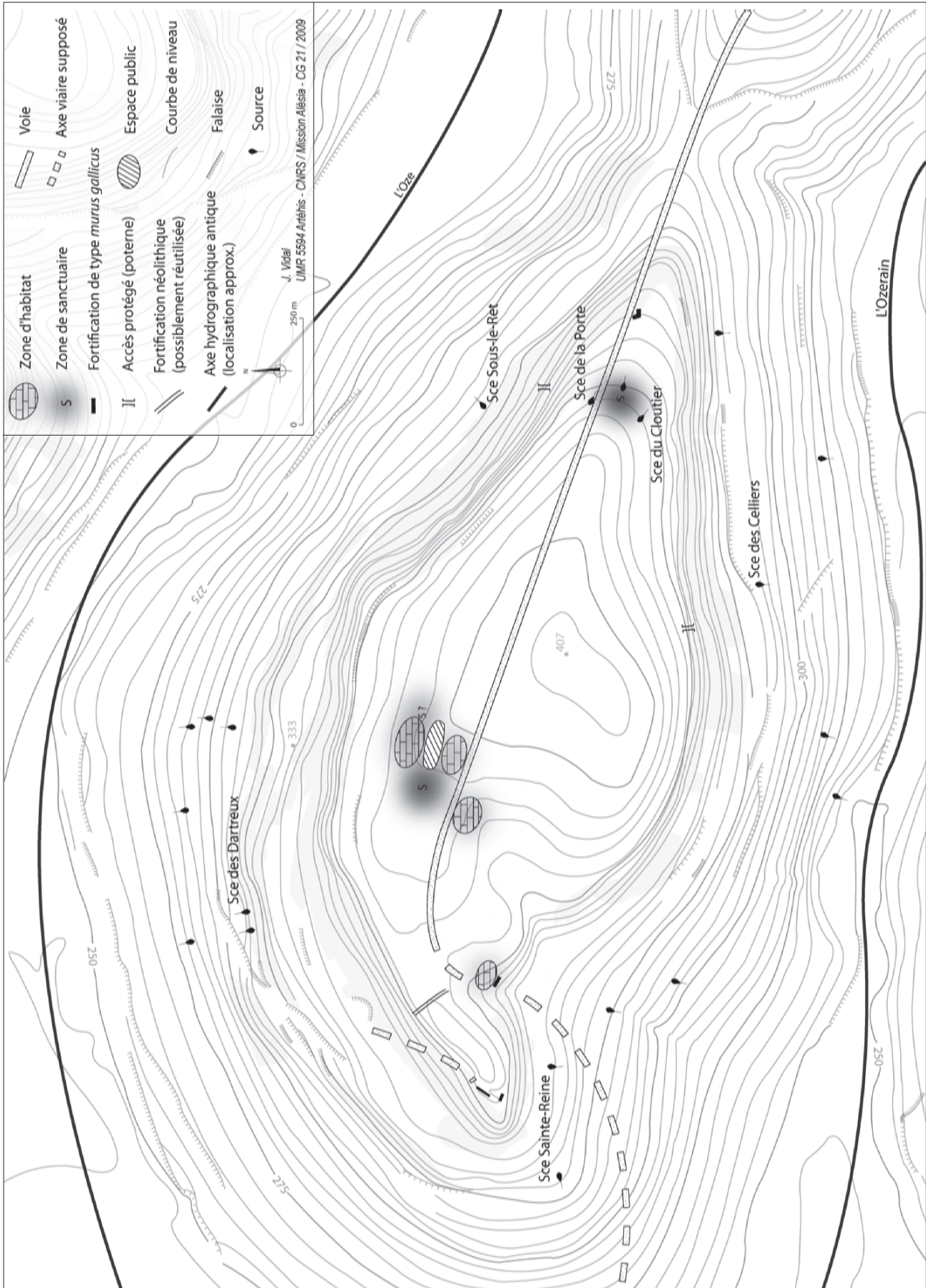
La longue histoire de la fortification du site depuis l'époque néolithique jusqu'à la période médiévale conjuguée aux vestiges d'un urbanisme antique et de pratiques agro-pastorales en terrasse ne permettent pas une interprétation aisée des tronçons de murs plus ou moins monumentaux qui flanquent le Mont-Auxois. Si l'*oppidum* d'Alésia est vaste, sa fortification reste modeste et discontinue. Les *oppidani* semblent avoir avant tout cherché à tirer profit de la corniche calcaire qui offre un rempart naturel sous la forme d'un abrupt de 10 à 30 m de haut sur la majeure partie du pourtour du Mont-Auxois, notamment sur ses flancs nord et sud. Ils se sont contentés d'en renforcer et d'en obstruer

les brèches dues à l'érosion et d'organiser à l'est et au sud-ouest de la place, là où elle est le plus accessible, un système d'entrée fortifiée. Les fouilles réalisées dans les années 1990 ont sensiblement renouvelé la problématique ces défenses.

Les recherches se sont longtemps concentrées sur les défenses de l'extrémité orientale en raison de la localisation dans ce secteur du camp de la cavalerie (*maceria*) de Vercingétorix selon César. Les fouilles entreprises dans les années 1990 ont montré combien les défenses de ce secteur étaient complexes et nos connaissances limitées, alors même qu'elles étaient les mieux connues grâce aux segments de remparts à poutrage interne de type *muris gallicus* découverts par E. Espérandieu en 1910-1911 et par G. Fourier en 1923. Les sondages réalisés par A. Colin ont montré que le *muris* Espérandieu datait de La Tène finale d'après le mobilier antérieur au dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. découvert dans la couche sur laquelle il est construit. Il est vraisemblablement associé à un dispositif de porte à ailes rentrantes et à une voie presque parallèle à son parement (Barral, Joly 2001 ; Colin 2010).

Sur le flanc sud-ouest, le thalweg d'En Curiot entaille le plateau et permet un accès facile. Ce deuxième point de fragilité a été compensé dès La Tène D2 par un système fortifié dont un segment de rempart à poutrage interne de type *muris gallicus* barrant le flanc est du thalweg a été découvert en 1994. Seule est conservée la rampe interne. Le rempart s'appuie sur le rocher excavé. Sa construction a été précédée par un aménagement préalable. Ce segment peut avoir appartenu à un dispositif plus vaste associant un autre segment sur le versant opposé du thalweg, du côté de "La Pointe", de manière à défendre ce point faible sur tout son pourtour et aménager un dispositif de porte rentrante plus au nord du secteur (Creuzenet 1994 ; Creuzenet 1997a ; Creuzenet 1997b ; Barral, Joly 2001 ; Creuzenet 2010).

L'extrémité ouest a fait l'objet d'investigations dès le Second Empire, en raison de l'hypothèse qui situait la citadelle (*arx*) de Vercingétorix dans ce secteur escarpé, naturellement isolé du reste du plateau par le thalweg d'En Curiot, et dominant la zone de plaine. Un "mur gaulois" à parement construit en moellons a été découvert en 1864. Les observations faites à l'occasion de la venue de J. Déchelette en 1908 ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un *muris gallicus*. Recouvert de terre, il dessine encore aujourd'hui un bourrelet sur la bordure ouest de l'éperon. Sur le flanc nord-ouest, il surplombe une



I. Alésia. Indices d'occupation de La Tène D2.



rampe (non datée) qui coupe obliquement les courbes de niveaux. Ce dispositif pourrait être l'indice de la proximité d'une porte.

Enfin, des études conduites sur le versant nord en 1972-1974 et sur le versant sud en 1973-1975 ont révélé la présence de nombreuses structures en pierres sèches qui barrent les fissures de la corniche, les talus des éboulis de pied de corniche ou bien ménagent des accès protégés reliant le pied de corniche et le plateau. L'un de ceux qui sont identifiés sur le flanc sud, situé au droit de la source des Celliers, a été fouillé en 1975. Sur le versant nord-est, un autre a été reconnu au droit de la source "Sous le Ret"; il n'a pas été fouillé mais il est daté de la fin de l'époque laténienne par rapprochement avec le précédent. En l'état des recherches, les indices chronologiques collectés sur ce type de structure restent rares ou font défaut (Joly 1978; Mangin 1987).

### L'agglomération

L'apparente modestie de l'agglomération et de ses aménagements n'est probablement que la traduction dans le paysage de la place secondaire qu'occupaient les Mandubiens dans le réseau des peuples gaulois. La fouille des niveaux laténiens conduite aux abords sud du forum antique dans les années 1978-1984 a livré des indices dont l'analyse tendrait à montrer que sa création résulte d'une volonté politique qui s'est traduite par une double opération préalable de viabilisation: l'espace à bâtir est systématiquement décapé de la couche d'humus qui recouvre la roche avant toute opération de construction publique ou privée et le sol fait l'objet d'un lotissement régulier.

L'équipement collectif reste indigent. L'axe principal traverse le plateau d'est en ouest en reliant les portes est et sud-ouest. À l'exclusion du secteur de la porte est, son tracé est uniquement connu à travers sa permanence réelle ou supposée dans la topographie de la ville antique et dans le paysage actuel. Les fouilles n'ont pas permis de le reconnaître dans le thalweg d'En Curiot. Les autres espaces de circulation apparaissent comme de simples lacunes dans le tissu de l'habitat et ne l'organisent pas. La "place publique" apparaît comme un "espace libre" (?) à l'ouest du temple, bordé au nord et au sud par des îlots lotis (Mangin 1981; Bénard 1997; Creuzenet 1997b).

Malgré sa taille modeste, la partie principale de l'agglomération paraît avoir présenté dès sa création une organisation de l'espace en quartiers

spécialisés. Elle est structurée de part et d'autre d'un quartier public qui comprend un sanctuaire à l'ouest et une "place publique" à l'est. Ce quartier public est allongé selon l'orientation du sanctuaire, orientation voisine de celle de l'axe topographique de l'*oppidum*. Au sud de la "place" se développe un quartier occupé par les métallurgistes du bronze et du fer bien daté de La Tène D2. Quelques indices, pour la plupart recueillis au cours de fouilles anciennes, semblent indiquer la présence d'un quartier similaire le long de la bordure nord. Un autre quartier, mal connu, existe au sud-ouest du sanctuaire, le long et au sud du principal axe viaire de la place. Enfin, l'hypothèse d'un quartier aristocratique au nord du sanctuaire a été déduite de l'existence d'un quartier résidentiel bien attestée dans ce secteur à partir du début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Bénard 1989; Bénard *et al.* 1994; Bénard 1997). La découverte d'un ensemble de quatre maisons d'habitation modestes de La Tène D2 organisées autour d'un espace central contre le rempart du thalweg sud-ouest indique que d'autres quartiers se sont développés ailleurs sur le plateau, vraisemblablement à proximité de l'axe principal et de points de passage obligés (portes).

### Les sanctuaires

La question des sanctuaires reste peu et mal renseignée pour cette période en raison de l'ancienneté de la plupart des fouilles et de la ponctualité de la plupart des opérations plus récentes.

Dans la partie centrale, un sanctuaire semble lié à l'agglomération. Il est aménagé juste à l'est et presque à l'aplomb de la faille qui coupe le plateau et marque une dépression. Le choix de son implantation pourrait être lié à cette "anomalie" morphologique. La quasi-totalité des structures gauloises (?) et précoces, fouillées en 1906, ont été mal perçues et non relevées. Elles étaient associées à un mobilier relativement abondant, pour partie conservé. Le sol de béton de chaux d'époque augustéenne qui les scellait offre un *terminus ante quem* sans qu'il soit possible d'apporter davantage de précision. Le mobilier recueilli atteste que cet espace remplissait une fonction culturelle. Aucune trace de limite précise n'a jamais été reconnue. L'étendue de l'aire sacrée pourrait avoir été plus importante que ne le laisse penser l'espace enclos par les portiques de l'époque gallo-romaine, notamment vers l'ouest où l'absence d'aménagements (à l'exception, peut-être, de carrières difficiles à dater)

peut plaider en faveur d'un espace réservé (Rossi *et al.* 2007). L'étude de la documentation disponible semble montrer une organisation au moins bipolaire du sanctuaire qui aurait associé un bâtiment (temple?) et une aire cultuelle. Recouvert par plusieurs états successifs du temple gallo-romain, la construction primitive n'aurait plus été attestée que par quelques trous de poteau (?) et fragments de clayonnage (en position primaire?) ne permettant pas d'en déterminer le plan. D'après la répartition des découvertes, l'activité paraît s'être concentrée à l'ouest et au sud de ce "temple". Celles-ci sont caractérisées par une forte densité de rouelles et de numéraire gaulois (Bénard 1997). Le nom de la divinité n'est pas connu. La littérature, même récente, évoque fréquemment Taranis, que rien n'atteste.

De nombreux indices se rapportant à un autre sanctuaire ont été retrouvés sur une terrasse naturelle à l'extrémité orientale du Mont-Auxois, au lieu-dit "La Croix-Saint-Charles", à la limite mais dans l'emprise défendue par le rempart. Il est lié à la Fontaine du Cloutier, l'une des deux seules sources jaillissant sur le plateau. Le théonyme indigène Moritasgus, associé à celui d'Apollon, est attesté par cinq inscriptions latines gallo-romaines (*CIL*, XIII, 2873, 11240, 11241, 11242; *Année épigraphique* 1965, 181). La fréquentation dès La Tène D1b-D2 de la zone proche de la source où s'est élevé plus tard un fanum octogonal est bien attestée par de nombreux tessons de céramiques, notamment d'amphore vinaire de type Dressel 1. Les clichés aériens ont révélé l'existence d'un large fossé dessinant un retour à angle droit au sud de cette zone et de l'emprise reconnue pour la période gallo-romaine. Les sondages réalisés en 2009 et 2010 dans ce secteur ont mis en évidence des niveaux stratifiés recoupés par des fossés. L'abondant mobilier céramique recueilli correspond lui aussi à un horizon de La Tène D1b-D2 (Cazanove 2008; 2009).

Le long de la bordure nord de la "place" on a reconnu un segment courbe d'une puissante palissade flanquée de contrefiches et un niveau de cailloutis datés de La Tène D2. Cet aménagement singulier a été mis en relation avec des mentions de découvertes similaires faites dans le même secteur en 1907 mais qui n'ont pas été relevées (Creuzenet *et al.* 1994). Faute d'indice, aucune fonction n'a pu être affirmée. On relèvera toutefois une certaine permanence de l'emprise à travers celle réservée à l'époque gallo-romaine au siège de la corporation des artisans métallurgistes organisée autour d'un lieu de culte dédié au couple divin d'origine indigène Ucuëtis et Bergusia.

## L'habitat

Deux ensembles d'habitats contemporains de cette période ont pu être fouillés de manière exhaustive.

L'ensemble le plus important est connu par des fouilles conduites entre 1978 et 1983. Il se développe le long de la bordure sud de la "place" et paraît s'inscrire dans un lotissement régulier du sol : sur 150 m de long ont été reconnues neuf unités d'habitat, alternativement de 20 et 12 m de large selon le fouilleur. Un vestige de palissade sur poteaux entre deux lots a été interprété comme une limite parcellaire. Les lots de 20 m accueilleraient la maison et les activités des bronziers, ceux de 12 m seraient dévolus à la métallurgie du fer. Les lots qui ont pu être entièrement fouillés réunissent les espaces de travail et les espaces de vie. La majeure partie de la surface est occupée par une cour artisanale où se distinguent plusieurs ateliers et des espaces couverts (entrepôts, espaces de travail?). La maison est réduite à une pièce d'habitation en surface, parfois complétée par un sous-sol et un silo creusés dans la roche (espace 14). Les murs sont construits en pisé sur poteaux porteurs enfoncés directement dans le sol (Bénard 1989; Bénard 1997; Bénard *et al.* 1994).

Le second ensemble s'étage directement sur le roc et sur la rampe interne du rempart d'En Curiot après égalisation de sa surface avec un cailloutis. S'adaptant à la topographie en cuvette du terrain, quatre unités d'habitat de type "case" à pièce unique se répartissent en éventail autour d'un espace ouvert central (cour?) aménagé sur la rampe interne. Deux phases ont été identifiées dans l'aménagement de cet habitat. Elles appartiennent à la période de La Tène D2a. Chaque maison présente des caractéristiques identiques : surface d'environ 20 m<sup>2</sup>, soubassement en pierres sèches, élévations vraisemblablement en matériaux légers (Creuzenet 1997a; Creuzenet 1997b; Creuzenet 2010).

## LES CONSÉQUENCES DU SIÈGE DE 52 AV. J.-C.

En l'état des données recueillies sur les fortifications de l'*oppidum*, aucun aménagement spécifique n'a pu être rapporté à l'épisode du siège. L'arasement des vestiges ne permet pas de déceler d'éventuelles interventions ayant visé à les renforcer. La *maceria* mentionnée par César n'a pas encore pu être identifiée en dépit des différentes recherches qui ont été conduites à la pointe orientale du plateau (Barral, Joly 2001).

La question de la destruction de l'*oppidum* à la fin du siècle demeure elle aussi ouverte. Il est remarquable que César n'en dise mot alors qu'il ne manque pas de le signaler pour d'autres places gauloises investies par son armée. Aucune trace d'une destruction massive et totale n'a jamais été observée en fouille. Si les niveaux d'habitat et d'ateliers de La Tène D2a étudiés aux abords sud de la place semblent n'avoir rien révélé (Bénard 1997), deux phases de destruction ont pu être observées dans les niveaux contemporains d'En Curiot. Elles sont associées à la chute et à l'épandage de blocs provenant du rempart voisin. Ces niveaux de destruction contenaient des fragments d'armes datables de La Tène D2a et des ossements humains (Creuzenet 1997a).

Fouilles anciennes et fouilles récentes ont livré des fragments de panoplie gauloise, souvent abîmés et/ou portant des traces de réparation. La proportion de ce type de découverte par rapport au reste du mobilier métallique associé semble relativement élevée au vu de l'emprise réduite des investigations ayant porté sur les niveaux archéologiques du Mont-Auxois contemporains de cet épisode et par rapport à d'autres sites d'*oppida* occupés à la même époque. Ces indices pourraient être l'écho d'un pillage (qui était la règle) plutôt que d'une destruction systématique.

### LES PRÉMICES TIMIDES DE L'URBANISME ROMAIN

Durant la période qui couvre les années 40/30 avant J.-C. à 20 apr. J.-C., l'agglomération connaît une expansion rapide et considérable autour du noyau originel. Sa superficie est multipliée par quatre au moins. De nouveaux quartiers sont créés, en particulier au sud, le long de l'axe principal de l'*oppidum*. Plus à l'ouest se développe un quartier périphérique au tissu urbain plus lâche et constitué de petites unités dans le premier tiers de siècle de notre ère. Ce quartier paraît caractérisé par un habitat très modeste à l'ouest (En Curiot), plus développé au sud-ouest (Champ de l'Église). Les structures dégagées à différentes occasions depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle présentent de fortes parentés (unités d'habitation de faible superficie, caves souvent taillées dans le roc et peu ou pas maçonnées, murs construits systématiquement en pierres sèches). Les indices d'activité recueillis mettent en exergue l'artisanat du bronze et des activités agricoles (silos). À la pointe orientale du Mont-Auxois

s'implante à la même époque une nécropole dont quelques sépultures à incinération ont été fouillées au nord-est de l'axe principal. Celle-ci est rapidement recouverte par un nouveau rempart du type *muris gallicus* (dit "*muris gallicus* Fourier"). Au sud-ouest, le système défensif d'En Curiot est reconstruit et sert de mur de soutènement à une voie aménagée vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle (Creuzenet 1997a; Creuzenet 1997b; Creuzenet 2010; Colin 2010). Ces observations attestent la permanence des structures défensives héritées de La Tène finale et de leurs techniques de construction associant terre et bois.

Les rues de l'agglomération conservent le tracé hérité de l'époque antérieure. Elles sont grossièrement empierrées, à l'exception d'une série de petites rues dans l'environnement proche du sanctuaire dont la chaussée est soigneusement construite avec des pierres posées de chant. Des aménagements viaires structurent les nouveaux quartiers. Dans le quartier qui se développe au sud et au sud-ouest, les segments de voirie repérés, plus ou moins larges, paraissent appartenir à un même axe au tracé sinueux qui aurait longé le rebord du plateau en suivant les courbes de niveaux (Toutain 1911; Creuzenet 1993).

La place publique connaît une évolution décisive dès la fin de l'époque augustéenne. Son extrémité occidentale, en contact avec le sanctuaire, reçoit un solide pavage. Sur sa limite méridionale est édifié un long bâtiment dont le plan est d'inspiration méditerranéenne: il comprend une série de sept locaux de mêmes dimensions ouvrant vers le nord sur un portique de façade. Les trois locaux situés à l'ouest semblent avoir été affectés à un usage public (Bénard 1989); deux reçoivent des fondations spécifiques qui correspondent vraisemblablement à l'installation d'une estrade dans l'un et, dans un autre, d'un aménagement adossé à trois des murs et ayant nécessité un hérisson très épais (podium? armoires nécessitant d'être isolées du sol?). En face, la bordure nord est marquée par deux édifices: un bâtiment relativement monumental à plan régulier présentant neuf salles identiques en façade et un portique couronné d'une corniche à moulure lisse et modillons (Olivier 1989) et un habitat construit en matériaux périssables sur sablières basses (Creuzenet *et al.* 1994). Vers l'ouest, dans le prolongement de ces bâtiments, en bordure nord de la rue ("rue 3"), d'autres indices montrent que les îlots voisins connaissent une évolution similaire à la même époque.

Le sanctuaire principal connaît de profondes transformations qui livrent les premiers indices de programmes architecturaux monumentaux. Il est fermé à l'est par un vaste bâtiment de type halle ou portique ouvert à l'ouest, en direction du "temple". Ce bâtiment a connu trois états successifs dont le plus récent, et le mieux connu, date de la fin de l'époque augustéenne ou du début de l'époque tibérienne. Ce bâtiment semble avoir fait l'objet (mais à partir de quelle phase?) d'un important programme décoratif associant une sculpture riche et abondante dont subsistent des éléments de frise sculptés de têtes de type négroïde défigurées portant des traces de scellement d'armes de jet rapportées, des éléments de deux ou trois statues de guerriers gaulois qui n'étaient pas représentés dans l'attitude de captifs, l'un serrant entre ses jambes un bélier couché (Espérandieu, n° 2365, 2366, 2367, 2371 et 2372; Deyts 1976, n° 6; Olivier 1980) et une longue inscription gallo-grecque aujourd'hui fragmentaire comportant une dédicace, une signature et une liste de notables (*CIL*, XIII, 11258; *RIG*, I, G-257). Une statue de dieu borne portant un torque (Espérandieu, n° 2381; Deyts 1976, n° 1) doit encore être rapprochée de ce programme d'aménagement tant par sa datation, la pierre utilisée que sa provenance (Bénard 1989; Bénard 1997; Deyts 2005).

Toujours à cette même tranche chronologique appartiennent deux chapiteaux à fleurons et les éléments de deux autres chapiteaux de même type, dont un chapiteau de pilastre. À l'exception d'un chapiteau découvert en remploi dans les fondations de l'un des escaliers monumentaux du sanctuaire de La Croix-Saint-Charles, tous les éléments sont issus d'un secteur très réduit qui correspond à l'angle nord-ouest du théâtre. Ces chapiteaux sont des témoignages exceptionnels et précieux dans la région de l'architecture hellénistico-romaine de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Olivier 1985). Compte tenu de leur rareté, tous ont dû appartenir à un même édifice à caractère monumental doté d'une colonnade qui associait colonnes et pilastres. Sa localisation, quoique inconnue, pourrait être située avec vraisemblance dans le secteur du sanctuaire principal et de la place publique.

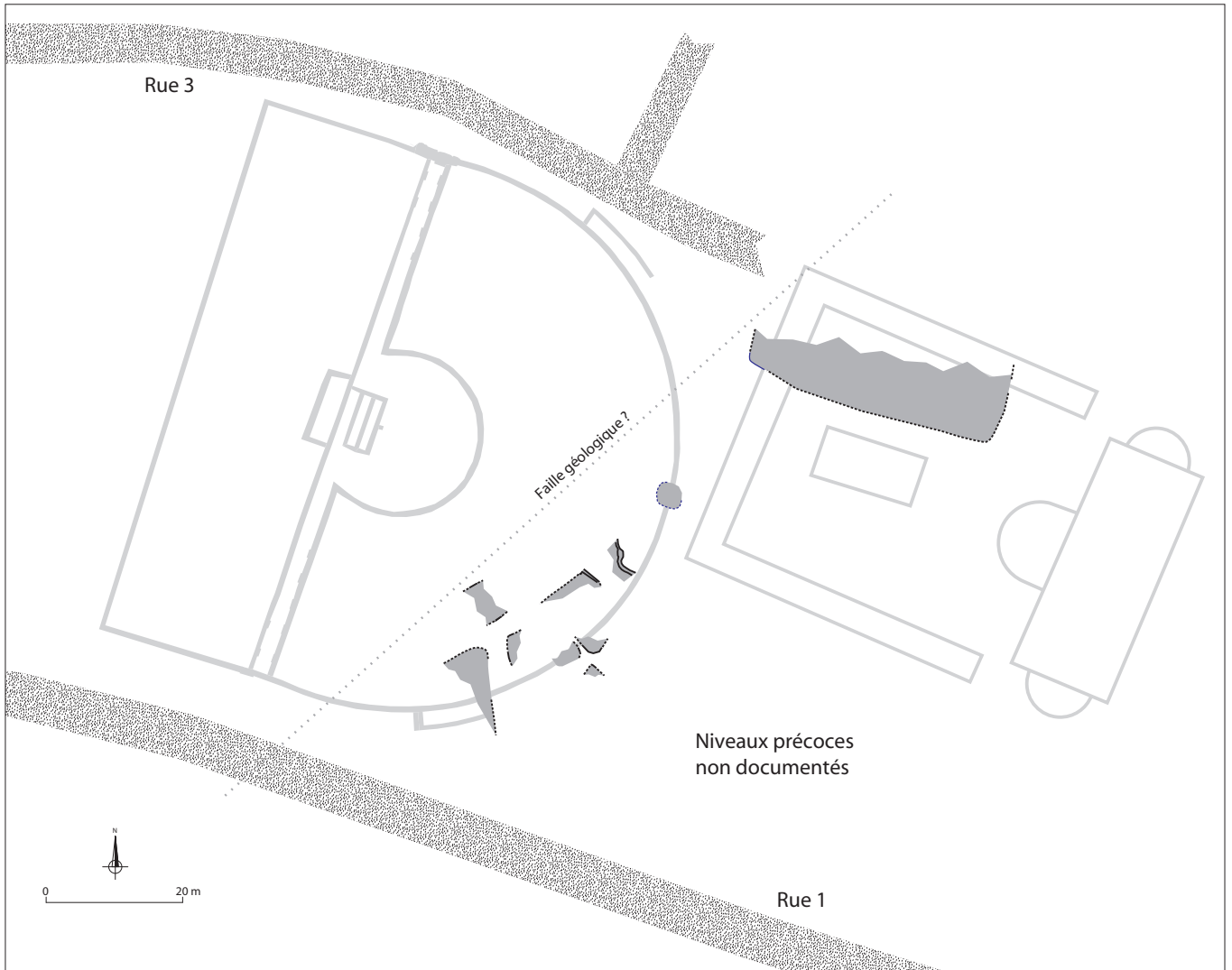
Bien reconnue dans plusieurs quartiers, en particulier le long de la bordure sud de la place publique, mais aussi de sa bordure nord, ainsi qu'au sud-est de celle-ci, l'architecture privée conserve un plan indigène mais ses structures se transforment: aux constructions à poteaux porteurs ancrés dans le sol se substituent des bâtiments dont la technique de construction évoque déjà celle du pan de

bois (Mangin 1981; Bénard 1989; Creuzenet *et al.* 1994).

Les aménagements attribuables à l'époque tibérienne paraissent avoir été systématiquement précédés par une opération préalable visant à enlever les niveaux humiques et planter un cailloutis sous la forme d'une vaste surface ouverte constituée de cailloux érodés à sa partie sommitale. Il s'agit d'une étape majeure de l'urbanisme de l'agglomération, repérée en plusieurs points du centre monumental et de ses abords et qui concerne des emprises importantes. Elle visait à créer des surfaces accessibles en adoucissant les irrégularités du terrain naturel, voire antérieurement anthropisé, afin de l'assainir et de le régulariser.

Les fouilles entreprises récemment juste à l'ouest du sanctuaire principal, sur l'emprise du théâtre et de ses abords, ont permis de mettre en évidence une accélération de la dynamique urbanistique dès l'époque tibérienne à travers la succession rapide de plusieurs occupations plus ou moins faciles à interpréter sur une période chronologique très courte (Rossi *et al.* 2007; Rossi *et al.* 2008). Pendant toute la période se maintient une partition de l'espace, entre une zone nord caractérisée par des niveaux d'habitat et une zone sud à usage public. Ce dernier espace est d'abord marqué par le creusement de plusieurs fosses d'extraction de pierre à une époque qui reste difficile à cerner (ill. 2). La première étape bien datée, dans le courant de la seconde moitié du règne de Tibère, est marquée par l'enlèvement des niveaux d'humus et l'implantation d'un cailloutis. Entre la fin du règne de Tibère et la fin du règne de Claude sont aménagés dans la partie ouest et sud-ouest de cet espace une succession de fosses linéaires et cinq locaux en matériaux légers à usage indéterminé, puis un vaste fossé d'orientation nord-sud marquant un brusque retour vers l'ouest selon un angle arrondi. Des apports de remblais contenus par des murs en pierre sèche successifs recouvrent ces niveaux d'aménagement. Quoique très lacunaire, le plan dessiné par les structures de ces deux derniers états n'est pas sans évoquer celui d'un théâtre. Il pourrait alors s'agir d'installations succinctes, peut-être temporaires, l'une datable de la fin de l'époque tibérienne-début de l'époque claudienne, l'autre de l'époque claudienne. Juste à l'est et au sud-est de ces deux états, et concomitamment, est implantée une place pavée (40 x 52 m) en forme de triangle rectangle appuyée au sud sur le principal axe est-ouest de l'*oppidum*. Cette place est limitée par une bordure au nord-ouest et à l'est. Des trous de





2. Alésia. Indices d'extraction de la pierre dans la zone du sanctuaire principal.

poteau carrés creusés à distance régulière le long de la bordure sud-ouest révèlent un aménagement contemporain plus complexe qui n'a pu être identifié (galerie couverte ou portique? dispositif de clôture?). La fouille a fait apparaître deux états successifs, l'un tibérien, l'autre claudien.

### LA TRANSFORMATION DE L'AGGLOMÉRATION INDIGÈNE EN VILLE GALLO-ROMAINE

Dans la continuité de la période précédente, la décennie 40-50 est marquée par la transformation de l'agglomération indigène en une ville gallo-romaine (Mangin 1981).

Les quartiers privés font l'objet d'importantes transformations qui modifient profondément le paysage urbain dans les quartiers centraux. Est implanté un réseau viaire grossièrement orthogonal qui reprend quand il le peut des axes déjà existants en les élargissant. De nombreuses rues nouvelles sont ouvertes, entre autres à travers des espaces déjà lotis. Cette trame définit des îlots plus ou moins rectangulaires. Elle est strictement hiérarchisée : les axes principaux, d'orientation est-ouest, sont bordés par des portiques sur lesquels s'ouvrent ateliers et boutiques. En revanche, dans leur grande majorité, les axes nord-sud sont étroits et correspondent à des ruelles et venelles, tout au plus doublées par



un trottoir; ils n'ont qu'un rôle de desserte locale. On retrouve à travers cette hiérarchie la contrainte topographique dictée à l'agglomération depuis l'époque gauloise par la forme allongée du Mont-Auxois, contrainte dont la ville antique ne cherche pas à s'affranchir (Bénard *et al.* 1994).

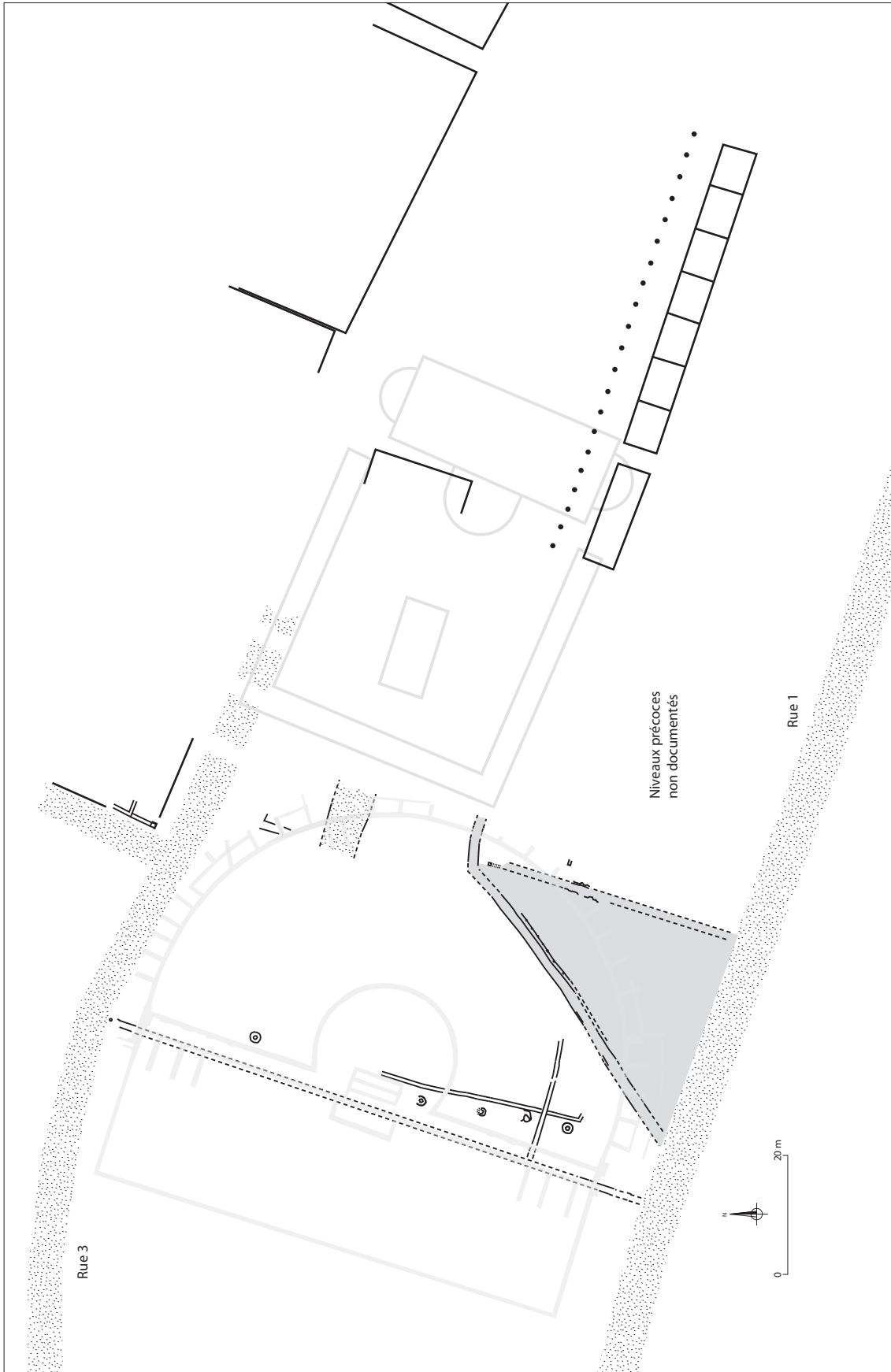
C'est à la même époque que la place publique est aménagée en forum au détriment des ateliers de métallurgistes qui la bordent, notamment au sud (ill. 3). Les structures existantes sont nivelées et remblayées (Rabeisen 2005). Sur sa bordure nord, une maison présente en façade des antes en retour et une galerie au sol couvert d'un plancher sur lambourdes. (Creuzenet *et al.* 1994). D'épais remblais terreux riches en mobilier d'origine domestique et artisanale viennent aussi recouvrir les aménagements tibéro-claudiens du théâtre et de ses abords. Les entailles une large tranchée curviligne correspondant à la tranchée de fondation d'un premier projet de théâtre monumental, immédiatement abandonné. Le premier état conservé de ce théâtre, d'un diamètre élargi vers le sud et le sud-est, succède rapidement à ce projet avorté (Rossi *et al.* 2007). Le bâtiment précoce doté d'une colonnade ornée de chapiteaux à fleurons de style hellénistico-romain disparaît à la même époque puisque l'un des chapiteaux est réemployé comme borne dans des niveaux claudiens qui précèdent l'édification du théâtre (Olivier 1985). Situé en interface entre le site du théâtre et la place publique, le sanctuaire principal voit disparaître aussi sous Claude le bâtiment orné de têtes négroïdes. Le démontage et la conservation *in situ* de son décor paraissent avoir fait l'objet d'une attention particulière. Le premier indice datable de culte impérial attesté à Alésia, un buste de princesse julio-claudienne (Antonia Minor ou Claudia Livilla Iulia) en marbre issu des ateliers impériaux, est précisément contemporain (Queyrel 1993). À quelques dizaines de mètres, sur la même aire sacrée, est ouverte une vaste carrière (plus de 100 m<sup>2</sup>, 1 à 2 m de profondeur) qui est comblée très rapidement dans le courant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, peut-être dès l'époque néronienne, avec des matériaux de démolition, des terres stériles, des déchets domestiques et artisanaux.

Document épigraphique de première importance, la fameuse dédicace gallo-latine de Martialis mentionnant le nom gaulois de l'agglomération (*CIL*, XIII, 2880; *RIG*, II, L-13) pourrait dater du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Lejeune 1979; Lejeune 1985). Elle fait référence de manière explicite à un acte d'évergétisme concernant le monument d'Ucuetis qui borde au nord la place publique, acte qu'aucun

indice archéologique n'est venu jusqu'ici corroborer (Creuzenet *et al.* 1994).

Les "îlots" d'habitat définis par le quadrillage sont de deux types. Dans les espaces occupés depuis l'époque indigène, les découpages complexes traduisent une évolution progressive sur le long terme. En revanche, les îlots créés *ex nihilo* pour répondre à la pression de la croissance de l'agglomération présentent un découpage interne rigoureux. L'habitat est désormais systématiquement bâti sur des fondations maçonnées, mais au moins une partie des élévations est à pan de bois. Dans leur distribution interne, les habitats conservent un aspect indigène: maisons petites, avec une pièce construite sur un sous-sol. Ce sous-sol apparaît comme une véritable pièce, d'abord semi-enterrée, entièrement enterrée ensuite, creusée dans le roc et/ou maçonnée, éclairée par un soupirail, dotée d'un escalier maçonné droit ou plus complexe. Ses fonctions sont multiples: resserre des biens précieux et réserve alimentaire, elle est doublée dans plusieurs cas au moins, si l'on en juge les découvertes de statues en pierre de petites dimensions, par une fonction religieuse liée aux cultes domestiques. La présence de pièces à l'étage reste difficile à évaluer sauf présence d'indices d'escalier ou d'un portique au rez-de-chaussée de la façade (Mangin 1981; Olivier 1989).

La période peut être mise en rapport avec la mention par Pline l'Ancien du travail du bronze à Alésia (Pline l'Ancien, *HN*, XXXIV, 48 (17), 162-163). De très abondants vestiges matériels de travail des alliages cuivreux ont été découverts dans toute la ville gallo-romaine, en particulier pour la période qui s'étire du règne de Tibère jusqu'au début de l'époque flavienne. Les ateliers revêtent la forme de petites unités de production nombreuses et réparties sur l'ensemble de l'agglomération, dans les quartiers centraux (abords nord et sud du forum, quartiers au sud-est du forum, En Surelot) mais aussi périphériques (En Curiot, Le Champ de l'Église, La Croix-Saint-Charles). La plupart s'organisent dans des espaces clos, de type cour (Mangin 1981) ou peut-être plutôt halle couverte (Mamie *et al.* 2006), à proximité immédiate de l'habitat. Dans certains quartiers, comme les îlots fouillés au sud-est du forum, les ateliers se succèdent en se superposant avec une belle continuité alors qu'ailleurs, aux abords de la place publique notamment mais aussi sous l'emprise du théâtre, d'autres ateliers de métallurgistes sont déplacés en raison de nécessités édilitaires. Une part très importante de l'activité correspond à la production en série d'accessoires



3. Alésia. Principaux vestiges d'occupation dans la zone du futur centre monumental, première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

de harnais et de véhicules (Mangin 1981; Rabeisen 1990; Rabeisen 2005). Ponctuellement, certaines structures de production ont pu faire l'objet d'un développement spatial beaucoup plus ample. Sous l'emprise occupée plus tard par la limite occidentale de la moitié sud de la *cavea* et de l'*orchestra* ainsi que du *parodos* nord du théâtre ont été fouillés quatre fosses charbonneuses de grand diamètre (plus d'un mètre) caractérisées par un plan annulaire et un ombilic central. Ces structures, datables de l'époque tibéro-claudienne, sont rigoureusement alignées selon un axe nord-sud. Bien que ces installations (contemporaines et en batterie?) n'aient pu être rattachées à aucune structure d'atelier précise, leur rapport avec la production de bandages de roues ou bien leur cerclage paraît être l'hypothèse la plus vraisemblable (Olivier, Rabeisen 1985; Rossi *et al.* 2007).

## CONCLUSION

Si les transformations qui s'opèrent entre la seconde moitié du règne d'Auguste et la fin de celui de Claude changent profondément le paysage de l'agglomération d'Alésia, le caractère indigène de celle-ci perdure longtemps. Cette permanence trouve un écho dans celle de son nom gaulois – *Alisiia* – dans les usages locaux, en épigraphie comme en numismatique (tessères) (Le Gall 1973; Le Gall 1974; Berdeaux-Le Brasidéc 2009). La construction ou reconstruction de remparts sur un *oppidum* devenu une agglomération secondaire dans le découpage administratif imposé par Rome, même s'il n'est pas propre à Alésia, mérite d'être souligné à une époque où les enceintes n'existent plus que pour certaines villes majeures telles que quelques capitales de cité qui se trouvent ainsi distinguées par un privilège rare. Le développement d'un véritable forum,

qui ne prendra sa forme définitive qu'au début du II<sup>e</sup> siècle avec la construction d'une basilique civile mais qui paraît avoir accueilli très tôt de nombreux services administratifs, n'est pas moins singulier (Reddé 2003).

Dès l'époque de l'indépendance gauloise, d'importants espaces ouverts paraissent avoir été réservés sur l'*oppidum*, à l'est (place?) et à l'ouest du sanctuaire principal. Ces espaces connaissent une permanence certaine à la période suivante. L'un, à l'est, permet le développement d'un forum à partir de l'époque tibéro-claudienne. L'autre, à l'ouest, connaît diverses activités avant d'être (partiellement) occupé par des infrastructures qui pourraient, dès la fin de l'époque tibérienne, avoir été liées à des spectacles. Au-delà, en direction de la pointe occidentale, dans l'axe exact du théâtre, l'absence d'indices de constructions semble révéler la présence d'un vide important dans le tissu urbain, peut-être une vaste "esplanade" (Rossi *et al.* 2007). En tirant profit du jeu des courbes de niveaux, aurait-on cherché à aménager très tôt une perspective dans cette direction où s'est élevé, à l'époque gallo-romaine, un fanum de plan carré rapidement fouillé par Al. Bertrand en 1861 (Le Gall 1989)?

L'agglomération connaît un développement rapide sur le plateau, jusqu'à le couvrir dès la fin de l'époque tibérienne. À cette expansion paraît répondre une contraction tout aussi soudaine durant la période flavienne, dans le quartier périphérique ouest au moins. Expansion rapide puis contraction tout aussi rapide ainsi que le développement précoce de certains types d'édifices (théâtre) pourraient trouver leur explication dans des séries de mobiliers qui, mises en réseau, semblent attester une présence militaire à l'époque tibéro-claudienne, sinon dans l'agglomération elle-même, du moins à proximité (Grapin, à paraître).



BIBLIOGRAPHIE

- Barral, Joly 1990** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — Un habitat du 1<sup>er</sup> siècle découvert à la Pointe du Mont-Auxois (031). *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, 3, fasc. 1. 1990, p. 9-15.
- Barral, Joly 2001** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — L'occupation à l'âge du Fer et à l'époque romaine autour du Mont-Auxois. In: **Reddé, Schnurbein 2001**, p. 123-163.
- Bénard 1989** : BÉNARD (J.). — *Les niveaux précoces du centre public d'Alésia*, Dijon : université de Bourgogne. 1989 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Bénard 1997** : BÉNARD (J.). — L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *RAE*, 48. 1997, p. 119-165.
- Bénard et al. 1994** : BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Luxeuil-les-Bains, 1994 (Annales Littéraires de l'université de Besançon ; 522).
- Berdeaux-Le Brazidec 2009** : BERDEAUX-LE BRAZIDEC (M.-L.). — Une tessère gallo-romaine en plomb au type Mercure/Alisiens trouvée à Darcey (Côte-d'Or). *Cahiers numismatiques*, 181, septembre 2009, p. 29-39.
- Cazanove 2008** : CAZANOVE (O. de) dir. — *Sanctuaire d'Apollon Moritasgus, Alésia, La Croix-Saint-Charles. Rapport d'activité 2008*. Rapport dactylographié, 2008.
- Cazanove 2009** : CAZANOVE (O. de) dir. — *Sanctuaire d'Apollon Moritasgus, Alésia, La Croix-Saint-Charles. Rapport d'activité 2009*. Rapport dactylographié, 2009.
- Colin 2010** : COLIN (A.). — Un *murus gallicus* du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). In: \***Fichtl 2010**, p. 123-133.
- Creuzenet 1993** : CREUZENET (F.). — Les Gaulois à Alésia (Alise-Sainte-Reine) nouveaux éléments. *RAE*, 44, fasc. 1, 1993, p. 211-220.
- Creuzenet 1994** : CREUZENET (F.). — Habitat gaulois et urbanisme gallo-romain : la fouille d'"En Curiot" à Alésia. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, 7, fasc. 1. 1994, p. 2-13.
- Creuzenet et al. 1994** : CREUZENET (F.), OLIVIER (A.), FISCHER (B.), POPOVITCH (L.). — La façade du monument d'Ucuetis et les états antérieurs sur la bordure septentrionale du forum d'Alésia. *RAE*, 45. 1994, p. 449-480.
- Creuzenet 1995** : CREUZENET (F.). — Fouille d'En Curiot. Un nouveau *murus gallicus* à Alésia. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, 8, fasc. 1. 1995, p. 3-15.
- Creuzenet 1997a** : CREUZENET (F.). — Fortification et habitat gaulois sur le site d'"En Curiot" à Alésia. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, 10, fasc. 1. 1997, p. 3-14.
- Creuzenet 1997b** : CREUZENET (F.). — *La fouille d'"En Curiot" à Alésia Alise-Sainte-Reine (21). Rapport de la campagne 1997*. Rapport dactylographié, 1997.
- Creuzenet 2010** : CREUZENET (F.). — Architecture et chronologie du rempart d'En Curiot à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). In: \***Fichtl 2010**, p. 99-122.
- Deyts 1976** : DEYTS (S.). — *Inventaire des collections publiques françaises. Dijon. Sculptures antiques régionales. Musée archéologique*. Paris : Édition des Musées Nationaux, 1976.
- Deyts 2005** : DEYTS (S.). — Un monument gaulois exceptionnel. *Dossier d'archéologie*, 305, juillet-août. 2005, p. 80-83.
- Grapin à paraître** : GRAPIN (Cl.). — L'armée romaine à Alésia au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère : une présence riche de conséquences. *RAE*, à paraître.
- Joly 1978** : JOLY (J.). — La face cachée du Mont-Auxois. *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 30. 1976-1977, p. 165-183.
- Le Gall 1974** : LE GALL (J.). — Tessère en plomb trouvée à Alésia. *BSNAF*, 1974, p. 45-53.
- Le Gall et al. 1973** : LE GALL (J.), SAINT-DENIS (E. de), WEIL (R.), MARILIER (J.). — *Alesia. Textes littéraires antiques, textes médiévaux. Textes originaux et traductions*. Paris : Les Belles-Lettres, 1973.
- Le Gall 1989** : LE GALL (J.). — Fouilles d'Alise-Sainte-Reine 1861-1865. 2 vol., Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1989 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; IX).
- Lejeune 1979** : LEJEUNE (M.). — La dédicace de Martialis à Alise. *REA*, 81. 1979, p. 251-260.
- Lejeune 1985** : LEJEUNE (M.). — *Recueil des inscriptions gauloises. I, Textes gallo-grecs. II, I, Textes gallo-latins sur pierre*. Paris, 1985 (Suppl. à Gallia ; 45).
- Mamie et al. 2006** : MAMIE (A.), PINGUET (R.), COUDELAS (A.), DEPIERRE (G.). — Alésia : un nouvel atelier de bronzier dans le quartier des Champs de l'Église. *RAE*, 55. 2006, p. 151-171.
- Mangin 1981** : MANGIN (M.). — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*. 2 vol. Dijon, 1981.
- Mangin 1987** : MANGIN (M.). — Vercingétorix assiégé dans Alésia : les défenses du Mont Auxois. *Revue historique des armées*, 2. 1987, p. 44-55.

**Mangin et al. 2000** : MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.), COURTABON (J.-L.), FONTAINE (M.-J.). — *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). 1<sup>er</sup> siècle avant VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.* Paris, 2000.

**Mordant 2001** : MORDANT (Cl.). — Les vestiges de l'âge du Bronze. In: **Reddé, Schnurbein 2001**, p. 105-123.

**Olivier 1980** : OLIVIER (A.). — Une tête de nègre défigurée à Alesia. *RAE*, 31, fasc. 3-4. 1980, p. 250-255.

**Olivier 1985** : OLIVIER (A.). — Un chapiteau original du premier siècle avant Jésus-Christ à Alésia. *RAE*, 36, fasc. 1. 1985, p. 117-124.

**Olivier 1989** : OLIVIER (A.). — Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). *Gallia*, 46. 1989, p. 43-69.

**Olivier, Rabeisen 1985** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). — Le théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la façade (037). *Tour de l'Orle d'Or*, 1985, fasc. 1. p. 13-19.

**Pautrat, Barral 2005** : PAUTRAT (Y.), BARRAL (Ph.). — L'occupation humaine de la Préhistoire à l'âge du Fer. *Dossier d'archéologie*, 305, juillet-août 2005, p. 22-29.

**Petit, Mangin 1994** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.). — *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain.* Paris, 1994.

**Queyrel 1993** : QUEYREL (Fr.). — Une princesse julio-claudienne à Alésia. *RAE*, 44. 1993, p. 411-428.

**Rabeisen 1990** : RABEISEN (E.). — La production d'équipements de cavalerie au 1<sup>er</sup> s. après J.-C. à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, France). *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 1. 1990, p. 73-98.

**Rabeisen 2005** : RABEISEN (E.). — Enquête sur la métallurgie du bronze. *Dossier d'archéologie*, 305, juillet-août 2005, p. 100-107.

**Reddé, Schnurbein 2001** : REDDÉ (M.), SCHNURBEIN (S. von) dir. — *Alésia. Recherches franco-allemandes autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. 3 vol. Paris, 2001 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; XXI).

**Reddé 2003** : REDDÉ (M.). — Entre Héduens et Lingons : Alésia gallo-romaine. In: BOST (J.-P.), RODDAZ (J.-M.), TASSAUX (Fr.). — *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*, Bordeaux: Ausonius, 2003, p. 61-70 (Mémoires; 9).

**Rossi et al. 2007** : ROSSI (Fr.), ESCHBACH (Fr.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (Fr.). — *Théâtre d'Alésia. Rapport de synthèse 2004-2007*. Rapport dactylographié, 3 vol., 2007 (en ligne).

**Rossi et al. 2008** : ROSSI (Fr.), SCHENK (A.), ESCHBACH (Fr.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (Fr.). — *Théâtre d'Alésia. Rapport d'activité 2008*. Rapport dactylographié, 2 vol., 2008 (en ligne).

**Toutain 1911** : TOUTAIN (J.). — Fouilles du Mont-Auxois. Rapport sur les fouilles exécutées par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, 37. 1910-1911, p. 125-125-192 et pl. I-II, XIV-XVIII.

**Venault, Mouton-Venault 2007** : VENAULT (St.), MOUTON-VENAULT (S.). — *Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). En Curiot. Rapport de diagnostic, 12-26 mars 2007* (multigraphié).







---

# Troyes

---

GILLES DEBORDE, CÉDRIC ROMS

L'agglomération de Troyes s'est développée dans un méandre de la Seine, sur un banc d'alluvions peu élevé qui ne lui a pas toujours permis de se tenir à l'abri des plus importantes crues du fleuve. Un système de fortification fossoyé, mis en place à partir du XII<sup>e</sup> siècle, confère à l'agglomération médiévale un plan en forme de "bouchon de Champagne" qui correspond aujourd'hui, à peu de chose près, à celui du secteur sauvegardé. Les nombreux canaux, ouverts au cours du ^ pour dompter les caprices du fleuve, participer à la fortification de la ville et servir les intérêts d'un artisanat et d'une industrie florissants, favorisés par les Foires de Champagne, ont radicalement modifié le cadre hydrographique originel. Malgré ces transformations, l'agglomération actuelle semble bien conserver, dans ses grandes lignes, une trame viaire héritée de la période gallo-romaine (Lenoble, Deborde 1995).

Les découvertes archéologiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et la documentation historique livraient des indices d'une cité antique fondée par Auguste et développée sur environ 80 hectares, mais les témoins architecturaux de cette fondation et de cette expansion restaient ténus et marqués par l'absence de toute trace d'édifice public (Bedon *et al.* 1988, p.252). Quelques fouilles et diagnostics entrepris dans le cadre de l'archéologie préventive, depuis les années 80, ont éclairé d'une autre manière l'origine et la physionomie de la ville gallo-romaine, grâce à des surfaces et des profondeurs d'investigations plus importantes, à un recours généralisé aux plus

récentes méthodes de datation et à une lecture plus rigoureuse et objective des données.

## CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le cadre géophysique dans lequel s'est développée l'agglomération, est celui d'un bassin de convergence et de capture associant la Seine à un ensemble de petits cours d'eau, dont celui de la Vienne qui ouvre à l'ouest une voie naturelle en direction de la vallée de la Vanne et du Sénonais (Deborde 2009). La fouille de la Place de la Libération, réalisée en plusieurs phases entre 2004 et 2008, a offert l'opportunité d'une étude paléoenvironnementale portant sur une séquence fluviale du Dryas ancien (> 4700 BP) aux premiers dépôts anthropiques de la période augustéenne, vers 20/15 av. J.-C. (Chaussé 2008). La séquence débute par un système d'écoulements fluviaux, tressés et irréguliers, de faible profondeur et de grande largeur, pour s'achever sur une phase palustre avec submersions épisodiques. Ce marais, occupant tout un secteur méridional de la ville, a pu constituer une barrière naturelle et favoriser ainsi la sédentarisation, sur le site de Troyes, des populations du Néolithique puis du premier âge du Fer qui y ont laissé des empreintes. Assaini par drainage, au cours de la période de la "Paix romaine", le secteur méridional semble de nouveau livré à un phénomène de turbification après le milieu du III<sup>e</sup> siècle, retrouvant ainsi, peut-être sciemment, une vocation défensive (Deborde *et al.* 2002).

La ville a pu également profiter de sa position charnière entre deux substrats du Crétacé (argile de l'étage inférieur et craie de l'étage supérieur) dont résulte un paysage contrasté entre prairies humides au sud et "pouilles" sèches au nord, offrant ainsi une grande diversité de ressources.

## CADRE HISTORIQUE

L'agglomération d'*Augustobona* obtient vraisemblablement son statut de *civitas*, comme la plupart des autres cités de la Gaule lyonnaise, à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Bedon 1999, p. 79). Le peuple des Tricasses, absent des *Commentaires* de César, a vraisemblablement acquis son autonomie à cette occasion, s'affranchissant ainsi de la tutelle des Sénons dont il devait être client. Les Tricasses sont mentionnés pour la première fois dans la *Géographie* de Strabon (IV, 1, 11), rédigée au plus tard vers l'an 18 de notre ère et l'existence de la cité est confirmée par Pline l'Ancien sous la forme "Tricasses" (*HN*, 4.18.107). Ce n'est que dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle qu'apparaît pour la première fois, dans les *Tables* de Ptolémée, le nom d'*Augustobona* (Crété-Protin 2002, p. 31).

La *Table de Peutinger* suggère, par une vignette particulière, le statut de chef-lieu de la ville et sa position sur un diverticule de la branche orientale de la route de Milan à Boulogne-sur-Mer, la voie de l'Océan d'Agrippa (Strabon, 4.6.11). Quittant Auxerre (*Autessiodurum*), le parcours de cette voie secondaire n'est toujours pas fixé avec précision, mais sa structure a été repérée en plusieurs points de la ville, notamment sur un passage à gué franchissant le marais de la Vienne, au sud-ouest de l'agglomération (Deborde, 1998), avant son entrée en ville. Plus tardivement, l'*Itinéraire d'Antonin* met la cité en relation avec la capitale des Rèmes (*Durocorturum*), ce qui induit un franchissement de la Seine dont aucun témoin n'a encore été mis au jour.

La proximité du fleuve, un système de protection naturel et sa position dans un contexte géomorphologique et hydrographique favorable ont sans doute contribué au choix du site comme noyau d'une agglomération structurée à la période augustéenne et à sa consolidation au cours du Haut-Empire.

## DU SUBSTRAT GAULOIS À LA CIVITAS AUGUSTÉENNE

La place du substrat gaulois dans la fondation de la future ville romaine a souvent été minimisée,

faute de preuve, mais il peut être aujourd'hui admis qu'*Augustobona* n'est pas une création *ex nihilo* (Denajar 2005, p. 539). Une synthèse récente des découvertes mobilières intéressant non seulement le secteur sauvegardé de la ville mais également ses abords (grande agglomération) conclut à une occupation permanente et importante du site de Troyes à partir de 50 av. J.-C. (Deborde 2009). Les Tricasses semblent bien implantés dans le bassin de Troyes quand la ville acquiert son statut de chef-lieu de *civitas* après 27 av. J.-C., mais ce n'est seulement qu'à partir de cette date que le site s'urbanise et prend un caractère d'agglomération. Les indices en ville d'une occupation gauloise antérieure à la conquête sont encore ténus. La question de l'existence d'un *oppidum* tricasse reste liée à une définition plus précise des limites de l'expression matérielle et symbolique du phénomène, dépassant la seule conception stratégique et politique de César (Fichtl 2000, p. 105).

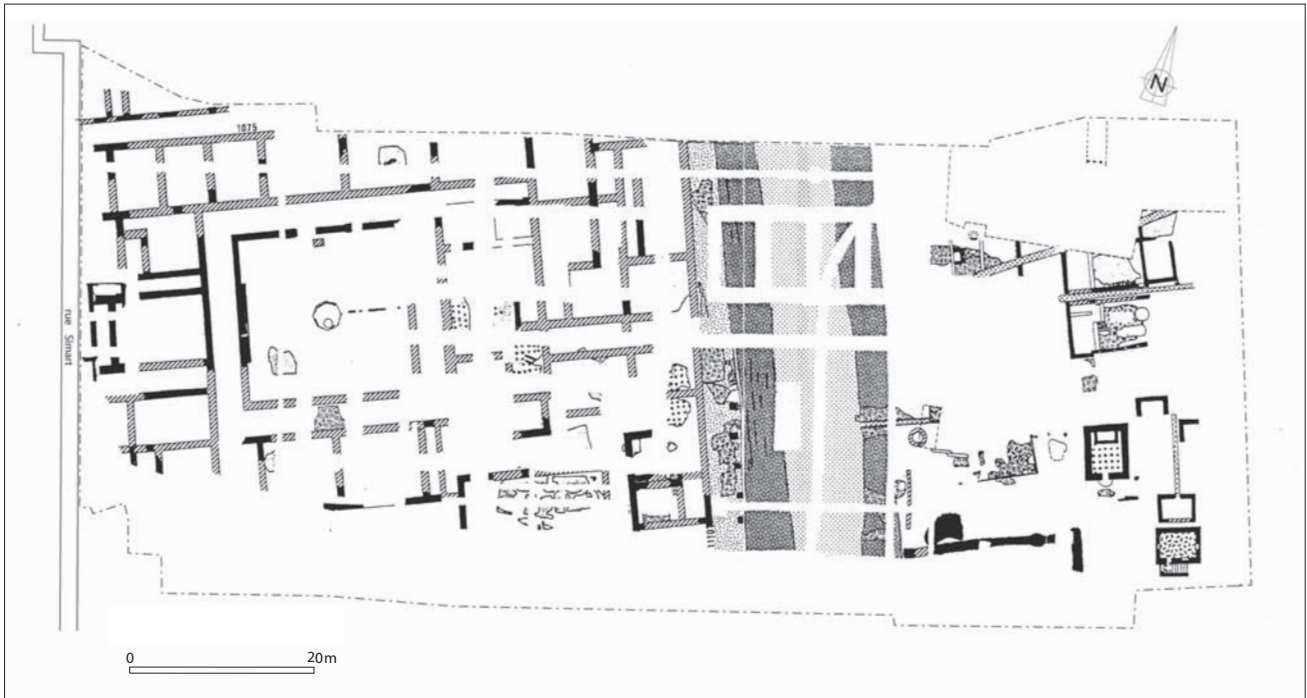
La grande profondeur d'enfouissement des vestiges de l'âge du Fer, sous 2 à 3 m de dépôts alluviaux, la confusion probable sur un même secteur des niveaux laténiens et augustéens (quartier Saint-Nizier) et les restrictions techniques trop souvent imposées aux fouilles préventives sont évoquées pour justifier la carence en témoins de La Tène finale du sous-sol troyen (Deborde 2009).

## Urbanisation à partir de la période augustéenne

Plusieurs structures de bâtiments augustéens récemment dégagées en fouilles préventives sur des surfaces conséquentes permettent de se rendre compte, non seulement de l'homogénéité des techniques mises en œuvre dans l'architecture des premières constructions urbaines d'*Augustobona*, mais également de l'élaboration préalable d'un plan d'urbanisme rigoureux.

### Chaillouet (ill. 1)

Sur le site de la Porte de Chaillouet fouillé en 1994-1995, une voie large de 3,50 m, constituée d'un radier de craie compact, dessert un quartier occupé par des constructions en bois et en terre, matérialisées par des sols de terre battue marquées d'empreintes de sablières basses. Les murs des bâtiments, à ossature en bois (poteaux et poutres en sablières basses), sont érigés sur un remblai d'argile et de craie compactée, d'une surface légèrement supérieure à celle de l'habitation. La charpente repose sur les murs de manière à déborder très



1. Plan du site gallo-romain de la Porte de Chaillouet, début III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (DAO : G. Deborde, INRAP).

légèrement sur l'extérieur afin de ménager autour du bâtiment un corridor de 1,50 m à 2 m. Cet espace couvert constitue ainsi un espace de vie dans lequel on se déplace et où on y conserve des provisions dans des silos ou des tonneaux (Deborde 1995, p.46-48). Chaque construction occupe un îlot défini par des fossés peu profonds mais larges destinés à assainir un environnement encore très humide. Ces fossés respectent tout d'abord une trame perpendiculaire et parallèle à l'axe de la voie (145° Est) dont ils s'affranchissent ensuite à mesure qu'ils s'en éloignent. La variation ne dépasse pas cependant 10°. Un monnayage gaulois abondant, relevé dans les fossés, principalement sénon, semble confirmer les liens culturels et économiques rapprochant les deux peuples et suggérerait par ailleurs une émission de monnaie proprement tricasse (Deborde 1995).

Un palier de fouille imposé par convention préalable n'a pas permis d'atteindre les dépôts anthropisés antérieurs à l'occupation augustéenne. Des sondages exploratoires ont cependant révélé la présence de structures d'habitat du Hallstatt final et de La Tène D1.

### **Place de la Libération**

Aucun niveau protohistorique, ni même aucun mobilier résiduel, n'a été retrouvé sur le site de la Place de la Libération. Ceci s'explique par la présence d'une zone marécageuse immergée lors d'épisodes de crue. L'installation sur ces terrains au cours de la période augustéenne s'est effectuée en deux temps. La première occupation, vers 25 av. J.-C., se caractérise par l'implantation de fossés drainant définissant aussi un premier parcellaire (ill. 2). Le site est bordé, dans sa partie sud-est, par une palissade de bois doublée d'un fossé. Au centre du site, au nord-ouest de cette palissade, deux réseaux de fossés s'organisent perpendiculairement à deux fossés parallèles (60°/150° Est). Aucun vestige témoignant de la présence d'un habitat n'a été observé à l'exception de plusieurs fosses, cuvelées pour certaines. La dendrochronologie date l'abattage des madriers d'une des fosses vers 28 avant notre ère et les bois composant le comblement d'un des fossés de 15 av. J.-C. (±10 ans) et 5 av. J.-C. (±10 ans). Cette première occupation, si elle ne semble pas s'inscrire directement dans un programme d'urbanisation (absence de traces d'habitat, de réseau viaire...), participe



2. Plan de la phase I du site de la Place de la Libération, dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (DOA : P. Pihuit et C. Roms, INRAP).

du moins à l'anthropisation et à l'aménagement de secteurs jusqu'alors marécageux et non occupés.

C'est au cours du premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. que cette zone est intégrée au schéma urbain avec la mise en place d'un second parcellaire et d'un réseau viarie (ill. 3). Au sein de l'*insula*, délimitée par deux voies perpendiculaires (55° et 145° Est), des alignements forts semblent pérenniser une contrainte délimitant vraisemblablement des parcelles construites sur un programme modulaire. Quatre parcelles en lanière se développent vers le nord-ouest depuis la voie sud. Leur largeur est comprise entre 4,60 m et 5,60 m, sur une longueur d'environ 20 m. Les bâtiments donnent sur la voie et le fond des parcelles peut être fermé

par une clôture. Les habitations, comme sur le site de Chaillouet, sont fondées sur des poutres en sablières basses. Une dernière parcelle, à l'est du site et séparée de la voie sud par un mur en maçonnerie, possède des dimensions plus importantes (17 x 41 m). Un bâtiment en L, avec des poteaux faitiers et des poteaux gouttereaux, s'y développe autour d'un puits. Le bâtiment au plan incomplet pourrait mesurer 15,60 m de long sur 10 de large, sur une unité foncière d'au moins 17 m de large. Un mur de craie marque la limite de la parcelle du côté de la rue. La nature marécageuse des terrains sur lesquels se développe cette partie de la ville de Troyes a impliqué un important apport de craie compactée utilisé pour constituer un radier





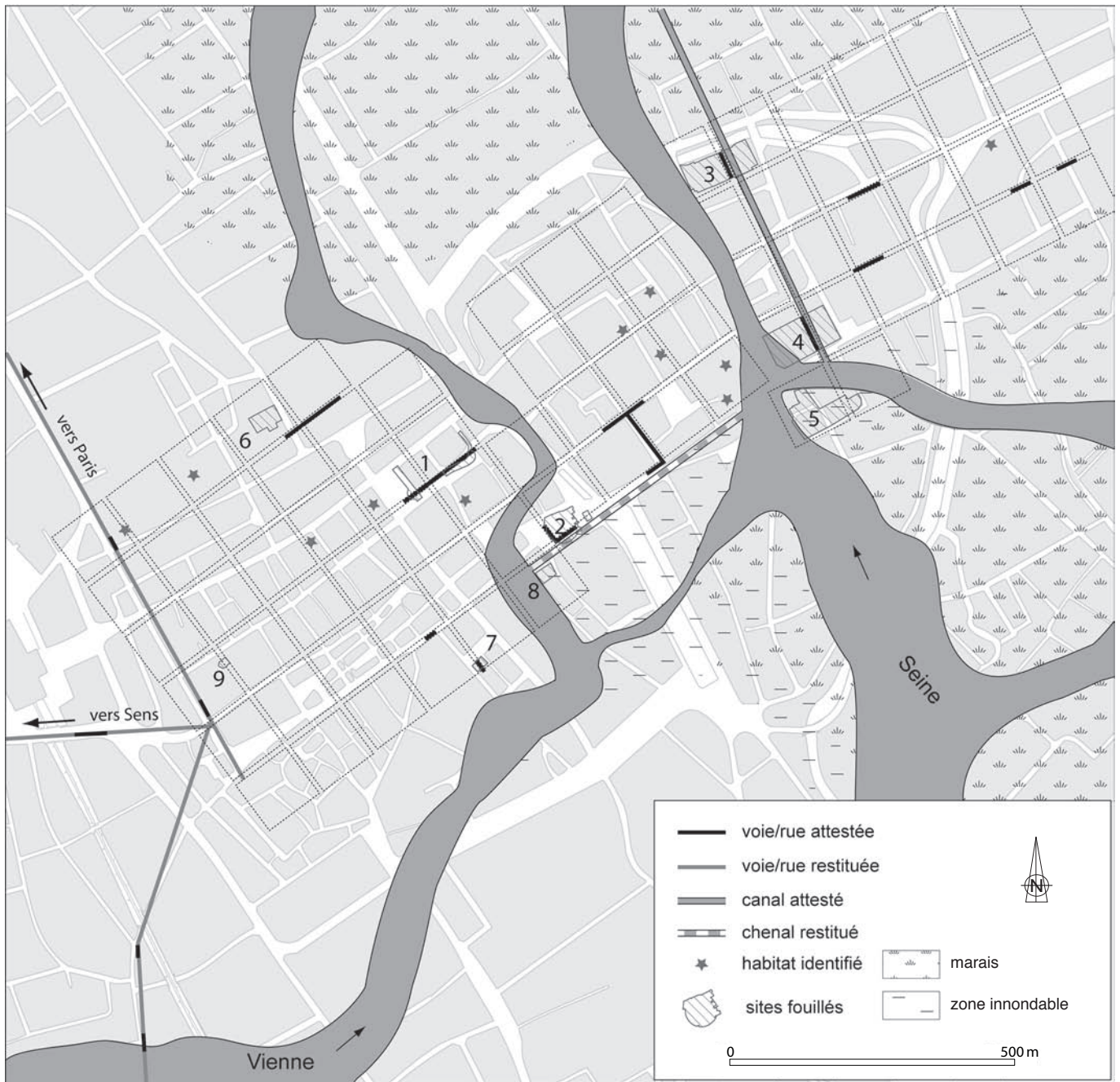
3. Plan de la phase 2 du site de la Place de la Libération, premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (DOA : P. Pihuit et C. Roms, INRAP).

sous les maisons. Ce type d'assainissement, avec apport de matériau, a pu être observé dans des villes comme Reims ou Beauvais (Coquelet 2008). Un suivi de travaux, rue Labonde, à quelques mètres au sud du site de la Place de la Libération, a permis d'observer des aménagements de berges en bois datés du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., suivant l'orientation des *decumani* (Rémy 2008). Il est possible que, dès cette époque, la Vienne ait été canalisée afin d'en maîtriser les crues et de gagner des terrains sur les zones de marais, marquant, par ailleurs, la limite de l'extension méridionale de la ville.

### **Schéma urbain : la voirie (ill. 4)**

L'emprise de la ville augustéenne semble largement concerner l'ensemble de l'espace fortifié au milieu du Moyen Âge. Elle posséderait une superficie d'un peu plus de 100 hectares sur laquelle l'urbanisme ne semble cependant pas défini de manière homogène. Le réseau viaire et le cadastre, mis en place au cours de la période augustéenne, évoluent selon des orientations différentes au cours du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

Le schéma de la trame viaire proposé en 1995 par M. Lenoble et J. Deborde peuvent aujourd'hui



4. Plan restitué d'Augustobona, 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (1 : Les Halles ; 2 : Place de la Libération ; 3 : Chaillouet ; 4 : Îlot Lafra-Michelet ; 5 : Courtine ; 6 : rue de la Paix ; 7 : Place Langevin ; 8 : rue Perdue ; 9 : rue du Palais de Justice) (DAO, G. Deborde, C. Roms, INRAP).

être précisés grâce à la fouille de la place de la Libération qui permet pour la première fois de mesurer l'écart séparant deux *cardines* (119 m). Seule était auparavant connue la valeur de l'intervalle existant entre le *decumanus* couvert par la rue de la Cité et celui qui supporte plus au nord les fondations du castrum (109 m) (Deborde, 1992). La trame viaire de la cité augustéenne est avant tout caractérisée par une division du système en deux parties, une partie occidentale ordonnée selon un quadrillage de 119 m sur 109 m, orienté 55°/145°, et une partie orientale, orientée 65°/155° Est pour laquelle un quadrillage de 119 m de côté semblerait mieux convenir. La césure entre les deux systèmes s'effectue à hauteur d'un important bras de la Seine qui traverse la cité gallo-romaine sur un axe nord-sud.

Le tronçon de voie de la Porte de Chaillouet, qui constitue à ce jour le plus ancien témoin d'un réseau viaire antique, a été mis au jour sur la partie orientale de la ville. Son orientation, conforme à celle des *cardines* de la partie occidentale, laisse à penser que l'orientation 55°/145° commande à l'organisation d'une première trame urbaine globale envisagée dès la fondation de la cité augustéenne. La construction, dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle, d'un canal doublant à l'est le parcours du bras de Seine, conduit à une réorganisation du système oriental suivant un axe décliné d'environ 10° vers l'Est, confirmé sur le site Lafra-Michelet. La partie occidentale conservera l'ancien quadrillage, constaté sur le site des Halles, sur le site de l'Hôte-Dieu et sur celui de l'hôtel du Petit Louvre. Cette trame, qui perdure en partie au Moyen Âge, marque toujours le réseau viaire du centre-ville actuel.

Nous n'avons pas connaissance de la manière dont les systèmes pouvaient se rejoindre, mais un pont, au moins, devait permettre le franchissement du bras de Seine (Meldançon) sur l'axe du *decumanus maximus*.

### **Schéma urbain : le parcellaire**

À l'intérieur des *insulae* définies par la trame viaire, les parcelles sont occupées différemment, en fonction de critères qui ne sont pas encore bien identifiés, la position topographique des îlots faisant vraisemblablement partie de l'un d'eux. La nécessité d'un exhaussement des sols apparaissant comme un préalable à toute nouvelle construction, il était plus facile de s'affranchir alors des plans antérieurs, ce que semblent suggérer les variations constatées sur les sites fouillés.

Place de la Libération, au cours du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. la mise en place d'un système de fossés suivant un axe de 60° et 150° ne respecte pas tout à fait la trame viaire envisagée à cette époque. À la fin de la période augustéenne, la proximité d'un *cardo* et d'un *decumanus* impose une orientation stricte des premières constructions sur ces axes directeurs.

Porte de Chaillouet, une *domus* édifiée dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle, est appuyée contre un *cardo* qui suit l'axe du canal. Sa construction s'affranchit totalement de l'organisation des parcelles et bâtiments antérieurs qui sont recouverts d'un important remblai de terre. Elle occupe désormais la moitié d'une *insula* partagée par une ruelle de desserte.

Rue du Palais de justice, deux phases de construction, la première datée de la fin de la période augustéenne, se chevauchent avec une déclinaison de 5° environ.

## **CONSOLIDATION DU PHÉNOMÈNE URBAIN**

### **La construction privée**

La ville augustéenne a profité initialement d'une liaison terrestre reliant la vallée de la Seine à deux branches orientales et occidentales de la Voie de l'Océan. Le fleuve perpétue au cours de cette période un autre mode d'acheminement des marchandises sur un axe nord-sud. C'est vraisemblablement en raison de l'impétuosité d'un bras du fleuve, parvenant en ville mais ne permettant pas l'accostage, qu'a été aménagé au début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. un canal parallèle à son cours, sur une distance de près d'un kilomètre (Deborde 2009).

La déclinaison du cadastre antique, à partir de Tibère-Claude sur le site de la Porte de Chaillouet, est accompagnée d'un certain nombre d'autres transformations. Si la tradition d'une construction à base de bois et de terre de plain-pied est perpétuée sur certaines *insulae*, d'autres sont réservées à l'édification d'imposantes demeures bâties sur de robustes fondations en pierres de craie locale, de calcaire du Barrois ou de silex du Pays d'Othe qui supposent la présence d'étages. L'usage de chaux est omniprésent, tant dans la construction des maisons que dans celle des voies.

Les fouilles récentes menées dans le cadre de l'archéologie préventive ont permis de découvrir plusieurs *domus*, datant de la première moitié du



I<sup>er</sup> siècle. Ces grandes maisons urbaines présentent une organisation de tradition méditerranéenne.

La *domus* de la porte de Chaillouet est une vaste demeure privée, fouillée sur une surface de 3000 m<sup>2</sup>, mais d'une extension maximale probable de 4000 m<sup>2</sup>. Les différentes pièces, dont certaines, aux sols en mortier de chaux supportant des mosaïques, s'organisent autour d'une cour à péristyle. Cette importante demeure intègre un espace réservé à un important balnéaire, privé, chauffé par hypocauste (Deborde 2008).

Les bains sont également privilégiés sur la *domus* de la rue de la Paix édifiée à la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Ils sont associés à une palestine et alimentés par un puits ainsi que par un tronçon d'aqueduc. L'ensemble architectural occupe une partie d'une *insula* partagée par un chemin délimité par deux fossés. Vraisemblablement rapprochées d'un *cardo*, sa construction respecte l'orientation de la trame viaire occidentale.

La *domus* de la Place de la Libération apparaît plus modeste que celles de Chaillouet ou de la rue de la Paix. Elle ne possède pas de balnéaire et son emprise au sol estimée ne doit pas excéder 1000 m<sup>2</sup>, dont 880 m<sup>2</sup> ont été fouillés. Elle se développe autour d'une cour et selon un axe noble : vestibule, cour, *triclinium* estival et *oecus-triclinium*. La nature des maçonneries et la présence de deux pièces pouvant correspondre à des cages d'escalier témoignent de la présence d'un étage, aux élévations probablement en bois et pisé reposant sur les murs en craie du premier niveau. Les maisons qui se développent sur les parcelles voisines de cette *domus* sont elles aussi construites en pierre.

Des fondations de murs du Haut-Empire, solidement constituées, ont été relevées dans les sondages d'un diagnostic préalable à la construction du campus universitaire de la Courtine. Un premier ensemble est orienté 45°/135° Est. Le second, probablement rapproché d'un talweg alimenté par un autre bras de la Seine, paraît suivre son orientation (110° Est).

### Les infrastructures publiques

La consolidation du phénomène urbain passe par celle des infrastructures. Si la trame viaire implantée au cours de la période augustéenne perdure sur la partie occidentale de la ville, la structure des voies change fondamentalement. D'importantes recharges de grèves, drainées à la base par des blocs de craie ou de silex, exhausent les niveaux de circulation à la hauteur des nouvelles

constructions. Des caniveaux succèdent aux fossés et des portiques abritent les trottoirs (Deborde 1995, p. 33). Place de la Libération, rognons de silex et craie se succèdent pour constituer les différentes recharges de la voie. De même, les trottoirs de craie pilée et compactée sont désormais abrités par des portiques et l'évacuation des eaux pluviales est assurée par des fossés bordiers.

Malgré le développement des fouilles et diagnostics sur les vingt dernières années, aucun indice d'édifice public antique n'a été retrouvé dans le sous-sol troyen. Seuls les vestiges d'un important bâtiment, interprété comme un temple, ont été découverts en 1933, rue Hennequin au cours de la construction des égouts. C'est le seul édifice monumental qui ait pu être observé *in situ*. Les édifices publics troyens ne sont connus qu'à partir d'éléments architecturaux utilisés en réemploi dans des constructions postérieures. Différentes hypothèses ont été émises sur la localisation de ces bâtiments à partir de la topographie troyenne et de l'étude des plans cadastraux, mais aucune n'est suffisamment étayée.

Bien que rien ne permette d'augurer de l'existence même d'un théâtre ou de thermes publics, il ne peut y avoir d'agglomération augustéenne sans forum. L'emplacement de celui-ci doit être envisagé à la croisée des deux axes majeurs du cadastre antique. À Troyes, le *decumanus maximus* est confondu traditionnellement avec le parcours dans la cité de la voie d'Agrippa arrivant d'Auxerre par le sud-ouest. C'est à ce titre sans doute que fut baptisée la "rue de la Cité" qui matérialise ce parcours dans le quartier haut de la ville. Le *cardo maximus* fut longtemps assimilé à la rue Boucherat tant que l'on pouvait imaginer à son extrémité une porte ouverte dans la muraille du Bas-Empire. On sait désormais que les fondations de la tour du Petit Louvre ne peuvent être antérieures au haut Moyen Âge et qu'aucun dispositif d'ouverture n'existait avant cette période. Il n'y a donc que la topographie qui permette d'envisager l'emplacement du forum, sur le point le plus élevé du quartier haut, proche du parvis de la Cathédrale.

Une population tricasse initialement bien présente sur le territoire a pu favoriser la mise en œuvre rapide des principales infrastructures urbaines. Le recours à cette main-d'œuvre devait nécessairement être accompagné de disponibilités pécuniaires. Il convient d'envisager une économie prospère, reposant au départ sur des ressources essentiellement pastorales et agricoles, renforcée

par un développement des activités de production urbaines dont peu de traces ont été retrouvées à ce jour, à part celles d'un artisan verrier et d'un tabletier, place Langevin. Les ateliers sont, semble-t-il, installés en ville tardivement, en marge de la zone d'extension de l'habitat.

Le développement de la ville a lieu entre le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av.J.-C. jusqu'à dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Au milieu de ce siècle, la ville se rétracte, protégée désormais par une muraille élevée à la hâte qui ceint une surface représentée par un quadrilatère d'environ 13 hectares. Les constructions, à présent situées hors les murs, sont rasées et les matériaux réemployés dans la construction du rempart. Des fragments de colonnes, de chapiteaux et de stèles ont ainsi été retrouvés en fouille dans ses soubassements. Par mesure d'économie sans doute, la partie méridionale de la construction repose, sans autre fondation, sur le radier d'un *decumanus*. La *domus* de la Porte de Chaillouet, celle de la Place de la Libération et celle de la rue de la Paix portent les traces d'une désertion, engagée peut-être quelques décennies avant la construction du rempart mais totale à partir du milieu du

III<sup>e</sup> siècle. Aucun témoin d'activité ne paraît plus à l'extérieur de l'enceinte, ouverte à l'ouest et à l'est seulement par deux portes que franchit toujours la voie d'Auxerre qui rejoint à présent par le nord un itinéraire la conduisant plus rapidement vers Reims par Arcis-sur-Aube. Seront confortés également les itinéraires conduisant vers Paris et Sens.

Nous possédons peu d'informations sur le sort des constructions maintenues à l'intérieur du castrum et sur celui de sa population, en raison de l'absence de fouille récente engagée sur le secteur. Nous savons que certains points préservent encore une épaisseur de niveaux archéologiques suffisante pour pouvoir aborder un jour cette problématique.

Il semble que l'on assiste, à Troyes, à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle à un retour à un état antérieur avec une économie de nouveau tournée vers des activités agro-pastorales.

La situation d'une ville ceinte regroupant les symboles de la foi et du pouvoir, mais en partie vidée de sa population, prévaudra pour Troyes jusqu'à l'aube du Moyen Âge. Ce n'est qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle que les secteurs extra-muros accueilleront de nouveau une population active.

## BIBLIOGRAPHIE

### \*Bedon 1999.

**Bedon et al. 1988** : BEDON (R.), CHEVALLIER (R.), PINON (P.). — *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*. Paris : Errance, 1988, vol. 2, 270 p.

**Chaussé 2008** : CHAUSSÉ (Ch.). — La séquence fluviatile Tardiglaciaire et Holocène de Troyes - Place de la Libération - dans la vallée de la Seine (Aube, France). In : KUCHLER (Ph.), ROMS (C.). — *Troyes. Place de la Libération. Rapport Final d'Opération*. Saint-Martin-sur-le-Pré : INRAP, en cours.

**Coquelet 2008** : COQUELET (C.). — Quelques aspects de la topographie et de l'hydrographie dans les villes de Gaule Belgique. In : HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles*. Actes du XXV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164. Villeneuve d'Ascq, 2002. Villeneuve d'Ascq : RAN/université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 2008, p. 405-419.

**Crété-Protin 2002** : CRÉTÉ-PROTIN (I.). — *Églises et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*. Villeneuve-d'Ascq : Presse universitaire du Septentrion, 2002, 446 p.

### \*Denajar 2005.

**Deborde 1992** : DEBORDE (G.). — *Troyes. Parvis de l'Université. Rapport final d'opération*. AFAN/SRA Champagne-Ardenne, 1992.

**Deborde 1995** : DEBORDE (G.). — *Troyes. Porte de Chaillouet. DFS*, vol. 1. Troyes : AFAN/SRA Champagne-Ardenne, 1995, 56 p. (hors planches).

**Deborde 1998** : DEBORDE (G.). — *Troyes. rue Jeanne d'Arc. Rapport final d'opération*, AFAN/SRA Champagne-Ardenne, 1998.

**Deborde 2009** : DEBORDE (G.). — *Troyes - 9 et 11 rue de la Paix. Rapport final d'opération*, vol. 1. Saint-Martin-sur-le-Pré, INRAP, 2009, 71 p. (hors planches).



**Deborde et al. 2002** : DEBORDE (G.), MONTEBAULT (V.), YVINEC (J.-H.). — Les ateliers de tanneurs de la rue du Moulinet à Troyes (Aube). *In* : AUDOUIN-ROUZEAU (F.), BEYRIES (S.) dir. — *Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours*. XXII<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'Histoire d'Antibes, APDCA. Antibes, 2002, p. 283-314.

**Deborde 2008** : DEBORDE (G.). — *Augustobona* (Troyes), chef-lieu des Tricasses. *In* : HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles*. Actes du XXV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, Villeneuve d'Ascq, 2002. Villeneuve d'Ascq : RAN/ université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 2008, p. 337-348.

**Deborde 2009** : DEBORDE (G.). — Le site de Troyes (Aube) à l'âge du Fer avant Augustobona. *In* : \***Buchsenschutz et al. 2009**, p. 279-292.

\***Fichtl 2000**.

**Lenoble, Deborde 1995** : LENOBLE (M.), DEBORDE (J.). — *Document d'évaluation du Patrimoine archéologique urbain (DEPAU) – Troyes*. Tours : Centre National d'Archéologie Urbaine, ministère de la Culture, 1995.

**Rémy 2008** : RÉMY (A.). — Troyes. "Rue Labonde". *Rapport final d'opération*. Saint-Martin-sur-le-Pré, INRAP, 2008.



---

# Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France

---

PHILIPPE BARRAL

## POINTS FORTS ET LACUNES DES RECHERCHES RÉCENTES

La connaissance des habitats agglomérés de La Tène D a progressé de façon très variable ces vingt dernières années (voir Coquet *et al.*, dans ce volume). Si les fouilles préventives urbaines ont augmenté de façon très notable notre connaissance de toute une série de sites (Besançon, Troyes, Reims et de moindre manière Mâcon, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Sens, Langres...), plusieurs opérations programmées importantes ont renouvelé de façon radicale l'image que l'on avait des agglomérations laténiennes ou gallo-romaines précoces (Mandeure, Oedenburg, Naix-Boviolles, Bibracte, Alésia, Saverne...). On peut toutefois déplorer que ces données nouvelles, tant issues de l'archéologie préventive que programmée, ne concernent qu'un échantillon limité de sites et de surcroît, contribuent d'une certaine manière à renforcer des déséquilibres anciens. On peut constater aisément que les *oppida* forment le groupe de tête qui a le plus bénéficié des recherches récentes, alors que ce sont déjà les sites qui dominent la bibliographie, sur le sujet des premières manifestations urbaines en Gaule.

En revanche, la catégorie des agglomérations ouvertes agricoles et artisanales, dont l'émergence, au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., constitue un fait majeur, reste mal connue. Si le nombre de sites d'habitats groupés ouverts de la fin de l'âge du Fer, attestés ou supposés, augmente régulièrement (voir par

exemple, pour deux zones différentes, Barral, Guillaumet 2000; Barral 2003; Féliu 2008; 2010) très peu ont fait l'objet d'investigations poussées. On ne dispose, le plus souvent, que de données très fragmentaires, qui ne permettent en aucune manière de caractériser la nature de l'occupation, l'extension et la dynamique chronologique des sites. Une difficulté majeure réside évidemment dans le fait que nombre de ces établissements se sont pérennisés à l'époque romaine et que les traces d'occupation laténienne sont occultées par les vestiges urbains antiques. Il reste qu'un nombre non négligeable de sites est, en tout ou en partie, facilement accessible et il faut bien conclure, dans ces conditions, à un relatif désintérêt et à un déficit des recherches récentes, qui peut s'expliquer aussi par la nécessité de conduire des investigations relativement poussées et diversifiées pour parvenir à un état de connaissance satisfaisant de ces sites complexes et étendus (voir notamment dans ce volume les notices sur Mandeure, Oedenburg, Naix-Boviolles). À l'heure actuelle, le site d'Acy-Romance, fouillé intégralement, est un *unicum* (par exemple Lambot 2005, Lambot, Méniel 2000) et on compte sur les doigts d'une main les sites qui ont fait l'objet de recherches suffisantes pour en cerner quelques caractères essentiels (Verdun-sur-le-Doubs : Barral 2003 ; Tomblaine : Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005 ; Sierentz : Roth-Zehner 2005).

On soulignera en dernier lieu que les terminologies en usage résistent mal à l'épreuve du progrès des connaissances et que la dichotomie

*oppidal* agglomérations ouvertes, si elle fournit un cadre commode de description, ne peut plus être considérée comme satisfaisante pour décrire une situation multiforme, complexe et n'évoluant pas de façon linéaire.

## LES RÉSEAUX D'AGGLOMÉRATION

Dans un autre ordre d'idée, on manque encore singulièrement d'approches synthétiques des réseaux d'agglomérations à l'échelle des territoires ethniques et politiques, comme celles qu'ont pu récemment conduire, de façon très complémentaire, C. Féliu et B. Bonaventure pour les Leuques et les Médiomatiques (Féliu 2008 ; Bonaventure 2010). Pour ces deux territoires, sont comptabilisés vingt-huit habitats fortifiés, répartis en quatre classes en fonction de leur taille et de critères complémentaires (faciès des mobiliers, notamment), ainsi que treize sites d'habitats groupés ouverts, la plupart hypothétiques. C'est un tableau symétriquement inversé que l'on peut proposer pour les bassins de la Saône et du Doubs (partie des territoires éduen et séquane), où l'on recense moins d'une dizaine de sites fortifiés de hauteur attestés et environ vingt-cinq sites d'habitats groupés ouverts, dont la moitié bien attestée par des témoins de structures et de mobilier topographiquement et chronologiquement cohérents. Une douzaine de ces gisements remontent au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Même si le déséquilibre entre les deux régions évoquées doit sans doute être nuancé, reflétant pour partie les orientations privilégiées de recherches anciennes et récentes, il pourrait traduire une distorsion réelle, à mesurer précisément, entre une zone méridionale et une zone septentrionale du Grand-Est, la première connaissant un développement d'agglomérations ouvertes plus intensif que la seconde, du moins dans une phase précoce.

Du point de vue de l'implantation des premières agglomérations ouvertes, le rôle des couloirs naturels de communication et des zones de passages obligés et de carrefours a été maintes fois souligné (Collis *et al.* 2000). On commence toutefois à discerner d'autres facteurs favorables, tels que la proximité de ressources naturelles stratégiques (par exemple les sources salées : Weller *et al.* 2008) et l'existence d'itinéraires terrestres utilisés de longue date, qui jouent un rôle attractif dans la dynamique du peuplement et favorisent la cristallisation d'habitats agglomérés (Barral 2003). Pour les territoires des Leuques et des Médiomatiques, C. Féliu

souligne une attractivité, commune à certaines petites fortifications et agglomérations ouvertes, pour les zones de frontières (Féliu 2010). Dans un registre semblable, P. Jud a souligné la relation entre les agglomérations installées sur la bordure occidentale de l'arc jurassien et les voies de traversée du massif (Jud 2009). Toujours à propos du massif jurassien, O. Buchsenschutz (Buchsenschutz 2009) rappelle quant à lui que dans l'implantation des sites de fort statut, à l'intérieur de l'ensemble jurassien, les motivations économiques ou fonctionnelles liées à l'organisation du territoire le disputent certainement aux considérations d'ordre symbolique (maîtrise des points clé du paysage).

Le rôle des mutations du réseau viaire dans les transformations de la trame d'agglomérations précoces commence à être perçu dans ses grandes lignes. On peut par exemple évoquer un processus de refondation à propos de l'agglomération de Saint-Georges-de-Reneins/ *Ludna*, créée dans les dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., abandonnée à la charnière II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle, suivant un schéma désormais classique, puis refondée à l'époque augustéenne en raison certainement de sa position sur un axe majeur du réseau d'Agrippa (Batigne-Vallet *et al.* 2009). Dans le même ordre d'idée, M. Roth-Zehner souligne à propos des deux agglomérations gauloises de Benfeld et Sierentz (Roth-Zehner 2005) que la continuité entre l'établissement gaulois et le *vicus* gallo-romain est conditionnée par la présence d'un axe routier stratégique et non par l'importance du site gaulois lui-même. Tout récemment, Pierre Nouvel a mis en évidence la création d'un ensemble de sites agglomérés autour d'Autun, qui est la conséquence directe du déplacement du centre de gravité du réseau viaire, du secteur de Bibracte vers celui d'Autun. Le même phénomène (développement de sites agglomérés sans substrat laténien) peut être observé sur des segments de la voirie de création augustéenne ou augusto-tibérienne (voir Kasprzyk, Nouvel, dans ce volume).

## LES APPORTS RÉCENTS DE LA CHRONOLOGIE DES SITES ET DES ENSEMBLES MOBILIERS À LA CONNAISSANCE DU PROCESSUS D'URBANISATION

Il convient de souligner d'abord le fait que l'amélioration des référentiels typo-chronologiques et l'étude systématique d'ensembles de mobilier, parfois exhumés anciennement, ont

permis de préciser les chronologies d'occupation de nombreux sites, ce qui a eu des conséquences non négligeables sur les modèles de genèse des habitats agglomérés de la fin de l'âge du Fer admis naguère (voir notamment le cas des sites de Bâle : Poux 1998 ; Hecht *et al.* 1999 ; Jud 2007 ; Deschler-Erb 2009 et dans ce volume). De façon générale, les fouilles récentes d'*oppida*, qui ont livré des ensembles de mobilier bien cernés stratigraphiquement, ont abouti à une perception plus nuancée qu'auparavant, en termes de dynamique chronologique, du phénomène d'émergence et de développement des premières villes de Gaule de l'Est. L'une des difficultés principales sur lesquelles achoppent les recherches actuelles réside dans la datation et la caractérisation fines des premières occupations des grands sites urbains, qui ne se laissent percevoir qu'à travers des vestiges lacunaires et des ensembles de mobilier restreints. Ce constat vaut pour des sites qui ont fait l'objet d'explorations intensives récentes, comme Bibracte ou Besançon, pour lesquels le progrès des connaissances, s'agissant de la phase d'occupation principale de l'*oppidum* (La Tène D2 et période augustéenne), a comme corollaire les incertitudes pesant sur les caractères précis de l'occupation précoce (La Tène D1, voire La Tène C2 dans certains cas). L'identification de secteurs d'occupation antérieurs à la fondation de l'*oppidum* proprement dit et la détermination de la nature de ces occupations (sanctuaire, habitat groupé ouvert...) est un point clé des recherches futures, pour la compréhension du processus d'urbanisation. Il se pose particulièrement pour les grands *oppida*, mais n'est pas moins sensible dans le cas de sites de moindre envergure, tel Alésia, où l'emprise de l'occupation laténienne ne semble guère, en l'état, dépasser quelques hectares, soit un très faible pourcentage de la superficie du plateau de l'*oppidum* (voir Grapin *et al.*, dans ce volume).

Un déficit de données généralisé, pour toute la période correspondant à La Tène C1, caractérise l'est de la France. C'est là évidemment un obstacle important pour percevoir la dynamique des agglomérations sur la longue durée, sachant que dans un nombre de cas significatif, à l'échelle de l'Europe celtique, l'émergence des premiers habitats groupés à fonction artisanale peut être datée de la fin du IV<sup>e</sup> ou des débuts du III<sup>e</sup> siècle (Bobigny, Varennes-sur-Allier...). Le corpus de sites devient un peu plus conséquent pour la phase La Tène C2 (Reims, Bâle-Gasfabrik, Verdun-sur-le-Doubs, Tomblaine...), mais

c'est surtout à partir de la transition La Tène C/D que l'on discerne une trame substantielle de sites.

La dilatation de la phase LT D1 n'est évidemment pas sans conséquence sur la compréhension du processus d'urbanisation, particulièrement en ce qui concerne la naissance et le développement des habitats groupés ouverts, d'une part, la création des *oppida*, d'autre part. Très clairement, le rattachement, à La Tène D1 exclusivement, de plusieurs habitats groupés ouverts ayant livré des corpus mobiliers conséquents a mis en évidence l'importance de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. dans la dynamique de développement des habitats groupés ouverts. La fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., en tant qu'étape qui voit simultanément l'abandon d'une série d'habitats groupés et la création d'*oppida*, est également perçue désormais comme un moment clé.

### PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉMERGENCE ET DE L'ÉVOLUTION DES HABITATS AGGLOMÉRÉS

C'est seulement à partir de La Tène C2, et surtout de la transition La Tène C2-D1 que l'on commence à percevoir dans l'est de la France la naissance de petites agglomérations agricoles et artisanales. Cependant, les prémices de quelques-uns de ces sites, implantés sur des axes de communication privilégiés, peuvent être placées de façon plausible à La Tène B2-C1 (c'est le cas par exemple de Verdun-sur-le-Doubs et peut-être également de Mâlain, Lons-Le-Saunier, Grozon...). En cela, ils ne se différencient pas de leurs homologues de Gaule interne (par exemple Varennes-sur-Allier : Lallemand, Orengo 2007 ; Bobigny : Marion 2007) ou de régions plus orientales, d'Europe centrale, tels Lovosice, Nemcice ou Roseldorf (Salač 2006 et 2010)<sup>1</sup>. Si le mouvement de création de cette catégorie de sites se renforce à La Tène D1a, c'est surtout dans la première partie de La Tène D1b (vers 130-100 av. J.-C.) que ce mouvement s'accélère et prend une ampleur inégalée. On distingue d'ailleurs un groupe de sites bien identifiés avec cette étape (Varennes-lès-Mâcon, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Saint-Georges-de-Reneins...). Le début du dernier tiers du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. constitue donc un moment décisif dans le processus d'urbanisation, marqué à la fois par une phase de développement important d'habitats occupés antérieurement et par un pic de création d'habitats groupés installés sur un substrat vierge. Ces agglomérations précoces ne présentent

apparemment pas de caractères urbains tangibles (ordonnancement planifié, équipements publics, sanctuaires...), dans l'état des recherches. Mais il n'est pas anodin qu'aucun des sites de l'est de la France, à l'exception notable d'Acy-Romance, n'ait été exploré exhaustivement.

La charnière des II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. occupe une place centrale dans le processus d'urbanisation, dans la mesure où elle correspond à plusieurs ruptures importantes. On observe principalement deux phénomènes conjoints, d'une part, le déclin, voire l'abandon brutal, de toute une série de sites d'habitats groupés ouverts qui avaient connu un *floruit* dans les trois dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., d'autre part, le développement d'une nouvelle série de sites, parmi lesquels des agglomérations fortifiées. Le lien de cause à effet entre les deux phénomènes est avéré dans un certain nombre de cas, mais différentes configurations peuvent en fait être décrites. Le schéma général de rupture et de réorganisation du réseau d'agglomérations à la transition des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles a été bien souligné, notamment pour la Gaule centrale (Collis *et al.* 2000, p. 81).

En l'état actuel des recherches, il semble que le mouvement de bascule entre les deux étapes du processus d'urbanisation (tout au moins dans la partie méridionale de l'est de la France, où l'on dispose de données chronologiques assurées) doive être situé dans les années 100 av. J.-C. C'est en effet à ce moment qu'il faut placer l'abandon brutal d'un groupe d'habitats groupés bien constitué et le démarrage, tout aussi dynamique, de l'occupation des *oppida* (*Bibracte, Vesontio, Alesia, Matisco/Mâcon, Bâle-Münsterhügel, Andemantunum/Langres* aussi sans doute : Joly 2007). Dans les cas de *Bibracte* et *Vesontio*, si les premiers contextes d'occupation peuvent indéniablement être datés des années 130/120 – 110/100 av. J.-C., la proportion des ensembles attribuables à cette phase initiale (caractérisée par un faciès à amphores Dr 1 anciennes) apparaît désormais faible, voire très faible, statistiquement parlant (Dhennequin *et al.* 2008, p. 90 sq., Barral *et al.* 2005). En revanche, les ensembles un peu postérieurs, caractérisés notamment par l'apparition des premières amphores Dr 1B, y sont beaucoup plus nombreux. On a donc sans doute eu tendance, naguère, à exagérer l'importance de l'occupation du dernier quart du II<sup>e</sup> s. sur cette catégorie de sites, faute de données suffisantes. Le même genre de remarque peut être

fait pour des sites plus septentrionaux (Boviolles : Dechezleprêtre *et al.*, dans ce volume ; Saverne : Fichtl, Pierrevélcin 2005 ; Bonaventure, Féliu à paraître), où les recherches récentes indiquent de façon conjointe que l'occupation de La Tène D1 est limitée, en surface et en quantité de mobilier, tandis qu'on y observe une étape dynamique d'occupation à La Tène D2.

Ce processus d'abandon-crétion ne touche qu'une partie des sites d'habitat groupé ouvert. Une série assez bien constituée se maintient au passage du II<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., sans hiatus chronologique ni déplacement perceptible. Il faut supposer que pour ces sites il y a adéquation entre l'implantation topographique et les exigences d'accès, d'approvisionnement, nécessaires à leur fonctionnement. De façon tout aussi notable, la continuité d'occupation entre La Tène D2b et le Haut-Empire est un fait assez constant, sinon systématique, dans les cas où la documentation existe. Il est aisé d'observer que cette stabilité semble liée, entre autres, à leur articulation à des axes terrestres importants qui se pérennisent entre La Tène et le Haut-Empire.

Si l'on constate un renforcement général de l'occupation sur les *oppida* à partir de La Tène D2a, c'est surtout immédiatement après la conquête qu'une accélération de la dynamique urbanistique semble prendre place. On discerne en effet dans les années 50-40 av. J.-C., à Bibracte, à Besançon, les marques de programmes d'infrastructure importants (Dhennequin *et al.* 2008 ; Vaxelaire, Barral 2003). Il semble qu'à Bibracte, ces transformations touchent tous les registres, depuis les plans et l'architecture des édifices publics jusqu'à l'organisation des résidences de l'aristocratie, et signalent dans leurs modalités l'intervention massive de concepteurs romains (Labaune, Meylan, dans ce volume). L'introduction systématique de techniques de construction romaines dans l'architecture publique et domestique, dans une phase antérieure à l'époque augustéenne, semble démarquer Bibracte des autres *oppida* et agglomérations ouvertes de l'est de la France.

La charnière du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. est fréquemment soulignée comme marquant, dans nombre d'agglomérations, l'apparition des premières occupations permanentes et importantes (Troyes : Deborde, Roms, dans ce volume, Jouars-Pontchartrain : Blin 2007, Lutèce : Robin, Marquis 2007). Ce développement ne va toutefois pas de



pair avec la création d'un urbanisme à la romaine qui, dans la plupart des cas, n'est pas antérieur à l'époque augustéenne, voire à la fin de l'époque augustéenne. En cela, les agglomérations dites secondaires rejoignent nombre d'*oppida* (Reims : Neiss *et al.* 2007, Besançon : Vaxelaire, Barral 2003). Ce qui distingue en revanche clairement les deux catégories de sites, c'est la permanence, dans le paysage urbain des villes héritées des anciens *oppida*, d'éléments structurants fortement emblématiques de la ville gauloise, qui peuvent se maintenir jusque dans les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle, voire le milieu de ce siècle (Reims, Besançon, Alésia...).

### DES PARCOURS DE SITES VARIÉS

L'un des acquis importants des recherches récentes réside dans la mise en évidence d'évolutions complexes des agglomérations, à l'échelle du site (maintien sur place avec changement de statut) ou du pôle de peuplement (déplacement de l'habitat à l'intérieur d'un territoire restreint, avec ou sans changement de statut).

On mentionnera d'abord le cas de Reims, d'abord agglomération ouverte à La Tène C2-D1, puis *oppidum* à La Tène D2 (Neiss *et al.* 2007). Besançon illustre un cas de figure un peu semblable, avec une première phase d'occupation datable de La Tène D1b, sans rempart, à laquelle succède une étape de développement de l'occupation, qui débute elle-même par la construction d'un *murus gallicus*, dans les débuts de La Tène D2. À Besançon comme à Yverdon (Brunetti, Curdy 2007 ; Kaenel 2009), au même moment, la construction du rempart pourrait signifier un changement de statut de l'agglomération, dotée de nouvelles fonctions et attributs.

Dans l'examen des parcours de pôles de peuplement, différents cas de figure peuvent être évoqués, en fonction des modalités et des rythmes des déplacements de l'habitat. Mâcon/*Matisco*, Varennes-lès-Mâcon et Saint-Symphorien-d'Ancelles (ces deux sites respectivement à 5 et 14 km de Mâcon), illustrent l'abandon de sites groupés ouverts à spécialisation artisanale et commerciale au profit d'un site fortifié de plus fort statut, à la charnière des II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. Ce schéma, bien résumé par G. Kaenel (Kaenel 2006) peut être évoqué par exemple à propos de Tomblaine et Essey-les-Nancy, distants de 5 km sur la Meurthe (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005) ou encore de Breisach-Hochstetten et Breisach-Münsterberg (Féliu 2005 ; Reddé, dans ce volume).

Dans le cas de Verdun-sur-le-Doubs, l'abandon de l'habitat groupé des III<sup>e</sup> - II<sup>e</sup> s. s'effectue au profit d'un lieu proche, distant d'à peine un kilomètre, répondant peut-être mieux aux exigences d'implantation et de développement d'une agglomération de bord de rivière. C'est également à cet endroit que se développera la bourgade gallo-romaine, qui ne semble pas avoir eu une extension et un statut particulièrement importants. Contrairement aux sites sur Mâconnais, le déplacement de l'habitat groupé, à faible distance, ne s'accompagne donc pas d'un changement de rang manifeste.

Il semble qu'un schéma de déplacement assez semblable à celui de Verdun puisse être proposé pour *Cabillonum* / Chalon-sur-Saône, où l'on observe une translation de quelques cinq kilomètres, du sud vers le nord, du centre de gravité de la zone portuaire (et donc vraisemblablement de la zone d'habitat associée), au passage de La Tène D1 à La Tène D2 (Bonnamour 2009, Billoin *et al.* 2009). Dans les raisons qui ont conduit à ce déplacement, peuvent être invoquées prioritairement des préoccupations d'ordre économique, en particulier la recherche d'un site adapté à l'aménagement de structures spécifiques, à la jonction de la voie fluviale et de la route terrestre (Bonnamour 2009, p. 145).

### DYNAMIQUE DES SANCTUAIRES ET DES AGGLOMÉRATIONS

Il semble qu'une relative disjonction entre les trajectoires de lieux de culte et d'habitats agglomérés importants puisse être observée. Si, grosso modo, on perçoit bien une première étape de création à La Tène B2-C1 et un renforcement à La Tène C2-D1, il n'est pas certain que, dans le détail, les courbes de création et de développement des grands sanctuaires et des habitats agglomérés se superposent.

Dans deux cas où l'on dispose de données fiables et précises, Mirebeau-sur-Bèze et Mandeuve, un schéma relativement cohérent semble se dessiner, avec deux moments forts de création ou transformation, le premier correspondant à la période 160-130 av. J.-C., le second à la période 50-20 av. J.-C. et, entre les deux, une longue période de stagnation, de moindre activité, identifiable avec La Tène D1b et D2a. Il semble donc que, dans le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le moment de renforcement des sanctuaires se situe un peu avant le premier pic de création d'habitats groupés. Il n'est bien sûr pas

question d'ériger ce schéma, qui repose sur deux exemples seulement, en modèle (les fouilles en cours du site du Mormont (Eclépens/ La Sarraz, canton de Vaud) attestent d'ailleurs clairement l'existence de sanctuaires structurés bien identifiables avec la phase La Tène D1b : Dietrich, Nitu 2009). Mais il est possible toutefois d'affirmer que les rythmes de création, renforcement, désaffectation des habitats agglomérés et des grands sanctuaires ne sont pas tout à fait synchrones.

Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de noter que l'absence d'un lien organique et fonctionnel strict entre sanctuaire et agglomération, tout du moins dans une phase initiale, caractérise les deux sites évoqués plus haut. À Mandeuire comme à Mirebeau, il est impossible de mettre en relation le sanctuaire de La Tène C2-D1 avec un habitat groupé contemporain, situé dans un environnement immédiat. C'est seulement dans une phase tardive (La Tène D2b-période augustéenne) que, sur ces deux sites, on perçoit le développement d'un habitat groupé à proximité de l'espace cultuel, que l'on peut d'ailleurs mettre en parallèle avec une évolution de l'organisation du sanctuaire.

On peut, dans ces conditions, avancer l'idée que l'implantation des grands sanctuaires, dans une étape de stabilisation et de renforcement des structures territoriales, est régie plus par des motivations symboliques que par des préoccupations fonctionnelles ; celles-ci, par contre, s'avèrent déterminantes dans le choix des emplacements sur lesquels se développent les habitats groupés précoces à spécialisation commerciale et artisanale. En corollaire, dans les deux cas mentionnés plus haut (Mirebeau et Mandeuire), ce serait l'attractivité exercée par

le sanctuaire qui aurait conduit à la cristallisation d'un habitat évoluant vers une agglomération gallo-romaine, de statut plus ou moins important.

Cette explication peut sembler, *a priori*, contradictoire avec la situation observée dans les *oppida*, où sanctuaire(s)/ place(s) publiques et habitat urbain semblent se développer de façon symbiotique (*cf.* notamment *Alesia* : Bénard 1997 ; Reddé 2003 et Bibracte : Szabó *et al.* 2007, Dhennequin *et al.* 2008). On objectera en premier lieu que les agglomérations fortifiées du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. marquent une étape supplémentaire dans le processus d'urbanisation, avec un renforcement de structures collectives et publiques. En second lieu, dans un certain nombre de cas, le sanctuaire serait antérieur à l'*oppidum*, voire même aurait joué un rôle dans le choix conduisant à la création d'un centre urbain (cette hypothèse de décalage chronologique entre aménagements publics-cultuels et habitat, à l'intérieur de certains *oppida*, est développée notamment dans Metzler *et al.* 2006, à propos du Titelberg ; voir également Fichtl 2000, p. 126 sq.). Ce schéma peut être proposé aussi, à titre d'hypothèse, pour Besançon, où l'existence d'un lieu de culte important, de découvertes funéraires de La Tène B et C mais aussi de dépôts rituels associés à un point de passage obligé du Doubs, confèrent une dimension symbolique et religieuse au site bison-tin. On ne peut s'empêcher également de faire le rapprochement avec les découvertes récentes d'Avenches, qui mettent en évidence l'existence d'un ensemble topographiquement cohérent de structures funéraires et cultuelles laténiennes, soulevant l'hypothèse de l'existence d'un haut lieu sacré à l'origine de la création de la capitale des Helvètes (Morel *et al.* 2005 ; Castella, Meylan Krause 2008).

## NOTE

1. Il semble toutefois que dans cette région, certains des sites, qui atteignent 40-60 ha, soient d'une ampleur sans commune mesure avec ceux de Gaule, qui se situent plutôt, pour les plus importants, autour de 10-20 ha (Roanne, Feurs, Levroux, Varennes-sur-Allier...).



## BIBLIOGRAPHIE

- Barral 2003** : BARRAL (Ph.). — Agglomérations ouvertes et *oppida* dans les plaines de Saône et du Doubs. Bilan et perspectives à partir de l'étude de quelques cas. In : FICHTL (St.) dir. — *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*. Actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000. Metz ; Strasbourg : SRA Lorraine ; université Marc Bloch 2003, p. 199-213 (Archaeologia Mosellana ; 5).
- Barral, Guillaumet 2000** : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). — Le processus d'urbanisation en pays éduen : un état de la question. In : \*Guichard et al. 2000, p. 65-72.
- Barral et al. 2005** : BARRAL (Ph.), VAXELAIRE (L.), VIDEAU (G.). — Besançon au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. In : \*Kaenel et al. 2005, p. 171-198.
- Batigne-Vallet et al. 2009** : BATIGNE-VALLET (C.), MAZA (G.), MAYOUD (S.). — Saint-Georges-de-Reneins/Ludna – Patural (Rhône) : découvertes du second âge du Fer en territoire ségusiave. In : \*Roulière-Lambert 2008, p. 173-182.
- Bénard 1997** : BÉNARD (J.). — L'agglomération de l'*oppidum* d'Alésia à La Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *RAE*, 48, 1997, p. 119-165.
- Billoin et al. 2009** : BILLOIN (D.), BONNAMOUR (L.), MOUTON (S.), VIDEAU (G.). — L'agglomération de Chalon-sur-Saône de La Tène finale au début de la période gallo-romaine : un port comptoir aux origines de *Cabillonum*. In : \*Buchenschutz et al. 2009, p. 263-278.
- Blin 2007** : BLIN (O.). — L'agglomération antique de Jouars-Pontchartrain (Yvelines), *Diodurum*. Evolution d'un vicus de la cité carnute. In : \*Hanoune 2007, p. 187-203.
- Bonaventure 2010** : BONAVENTURE (B.). — *Céramiques et sociétés chez les Leuques et les Médiomatriques (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*. Strasbourg : université de Strasbourg, 2010 (2 vol.) (Thèse).
- Bonaventure, Féliu à paraître** : BONAVENTURE (B.), FELIU (C.). — Quelques ensembles de mobilier de l'*oppidum* du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin). Contribution à la chronologie du site. In : BARRAL (Ph.), FICHTL (St.) dir. — *Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) dans l'est de la France et les régions voisines*. Actes de la table ronde internationale de Bibracte (15-17 oct. 2007, Glux-en-Glenne), à paraître (coll. Bibracte).
- Bonnamour 2009** : BONNAMOUR (L.). — Les trouvailles de la Saône : de nouvelles perspectives pour une approche du Chalon gaulois. In : \*Honegger et al. 2009, p. 137-147.
- Brunetti, Curdy 2007** : BRUNETTI (C.), CURDY (P.). — *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2007, 638 p. (Cahiers d'archéologie romande ; 107).
- Buchenschutz 2009** : BUCHSENSCHUTZ (O.). — Géographie des habitats de l'âge du Fer dans le Jura. In : RICHARD (A.), BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), KAENEL (G.), MORDANT (C.), PININGRE (J.-F.) dir. — *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*. Actes du colloque international de Besançon (17-18 octobre 2006). Besançon : PUFC, 2009, p. 351-360 (ALUFC, série Environnement, Sociétés et Archéologie ; 826).
- \*Castella, Meylan Krause 2008**
- Collis et al. 2000** : COLLIS (J.), KRAUSZ (S.), GUICHARD (V.). — Les villages ouverts en Gaule centrale aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. In : \*Guichard et al. 2000, p. 73-82. (Bibracte ; 4).
- Defressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005** : DEFRESSIGNE-TIKONOFF (S.), TIKONOFF (N.). — L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes. In : \*Fichtl 2005, p. 103-150.
- Deschler-Erb 2009** : DESCHLER-ERB (E.). — Le site de Bâle-Colline de la cathédrale durant La Tène finale (Suisse, BS). In : \*Buchenschutz et al. 2009, p. 397-404.
- \*Dhennequin et al. 2008.**
- Dietrich, Nitu 2009** : DIETRICH (E.), NITU (C.). — Le Mormont, haut lieu de culte de la fin de l'âge du Fer. In : \*Honegger et al. dir. 2009, p. 219-225.
- Féliu 2005** : FELIU (C.). — L'alternance entre habitat ouvert et site de hauteur. Analyse d'un modèle. In : \*Fichtl 2005, p. 9-18.
- Féliu 2008** : FELIU (C.). — *Leuques et Médiomatriques à La Tène moyenne et finale ; organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère*. Strasbourg : université Marc Bloch, 2008 (Thèse de doctorat).
- Féliu 2010** : FELIU (C.). — Leuques et Médiomatriques à La Tène moyenne et finale. Deux cités du Nord-Est de la Gaule à la fin de l'âge du Fer. *Bull. AFEAF*, 2010, p. 23-27.
- \*Fichtl 2000.**
- Fichtl, Pierrevelcin 2005** : FICHTL (S.), PIERREVELCIN (G.). — Nouveaux éléments pour une chronologie de l'*oppidum* du Fossé des Pandours au col de Saverne (Bas-Rhin). In : \*Fichtl 2005, p. 417-438.
- Hecht et al. 1999** : HECHT (Y.), HELMIG (G.), BURKHARDT (A.), DESCHLER-ERB (E.), JUD (P.), POUX (M.), RICHNER (K.), RISSANEN (H.), RODEL (S.). — Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel. *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 82, 1999, p. 163-182.
- Joly 2007** : JOLY (M.). — Langres : *oppidum* et *caput civitatis*. In : \*Hanoune 2007, p. 205-219.
- Jud 2007** : JUD (P.). — Bâle-Gasfabrik, un village du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. In : \*Barral et al. 2007b, p. 203-209.

**Jud 2009** : JUD (P.). — Le massif du Jura et le développement de l'urbanisation à l'âge du Fer. In : RICHARD (A.), BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), KAENEL (G.), MORDANT (C.), PININGRE (J.-F.) dir. — *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*. Actes du colloque international de Besançon (17-18 octobre 2006), Besançon : PUFC, 2009, p. 53-56 (ALUFC, série Environnement, Sociétés et Archéologie ; 826).

**Kaenel 2006** : KAENEL (G.). — Agglomérations et oppida de la fin de l'âge du Fer. Une vision synthétique. In : \***Haselgrove 2006**, p. 17-40.

**Kaenel 2009** : KAENEL (G.). — Helvétès des villes... In : \***Buchsenschutz et al. 2009**, p. 383-396.

**Lallemand, Orengo 2007** : LALLEMAND (D.), ORENGO (L.). — Les ensembles de mobilier de La Tène moyenne de l'habitat groupé de Varennes-sur-Allier (Allier, Bourbonnais) : premières analyses. In : MENNESSIER-JOUANNET (Chr.), DEBERGE (Y.) dir. — *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne* (Thème régional). Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003). Lattes : ADALR, 2007, p. 135-166 (Monographies d'archéologie méditerranéenne [MAM]).

**Lambot 2005** : LAMBOT (B.). — Le village d'Acy-Romance (Ardennes) et l'habitat de La Tène finale en Champagne. In : \***Fichtl 2005**, p. 19-32.

**Lambot, Méniel 2000** : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.). — Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional. In : VERGER (St.) dir. — *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*. Rome : École Française de Rome, 2000, p. 7-139 (Collection de l'École Française de Rome ; 276).

**Marion 2007** : MARION (St.). — Les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère en Île-de-France. In : MENNESSIER-JOUANNET (Chr.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.) dir. — *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è.* (Thème spécialisé). Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003). Lattes : ADALR, 2007, p. 91-116 (Monographies d'archéologie méditerranéenne [MAM]).

**Metzler et al. 2006** : METZLER (J.), MENIEL (P.), GAENG (C.). — *Oppida* et espaces publics. In : \***Haselgrove 2006**, p. 201-224.

**Morel et al. 2005** : MOREL (J.), MEYLAN KRAUSE (M.-F.), CASTELLA (D.). — Avant la ville : témoins des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. sur le site d'Aventicum-Avenches. In : \***Kaenel et al. 2005**, p. 29-58.

**Neiss et al. 2007** : NEISS (R.), BERTHELOT (F.), BALMELLE (A.), POIRIER (M.), ROLLET (P.), SINDONINO (S.). — Reims antique, vingt ans après. In : \***Hanoune 2007**, p. 293-308.

**Poux 1998** : POUX (M.). — Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik – Bâle-Münsterhügel), nouvelles données. In : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. — *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996) organisée par le Centre de Céramologie Gallo-Romaine. Berck-sur-Mer : Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle (CRDAC), 1998, p. 385-413 (Nord-ouest archéologie ; 9).

**Reddé 2003** : REDDÉ (M.). — Entre Héduens et Lingons : Alésia gallo-romaine. In : BOST (J.-P.), RODDAZ (J.-M.), TASSAUX (F.) dir. — *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*. Bordeaux : Ausonius, 2003, p. 61-70 (Mémoires ; 9).

**Robin, Marquis 2007** : ROBIN (S.), MARQUIS (P.). — Lutèce : un état de la recherche sur la ville gallo-romaine. In : \***Hanoune 2007**, p. 271-291.

**Roth-Zehner 2005** : ROTH-ZEHNER (M.). — Sites et structures d'habitat à La Tène finale et au début de l'époque romaine dans la plaine d'Alsace. In : \***Kaenel et al. 2005**, p. 209-222.

**Salač 2006** : SALAČ (V.). — Vom *Oppidum* zum Einzelgehöft und zurück: zur geschichte und dem heutigen Stand der Latènenforschung in Böhmen und Mitteleuropa. *Alt-Thüringen*, 38, 2006, p. 279-300.

**Salač 2010** : SALAČ (V.). — L'urbanisation préoppidale de l'Europe centrale. In : *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*. Pré-actes du 34<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Aschaffenburg, 13-16 mai 2010), 2010, p. 57.

**Szabó et al. 2007** : SZABÓ (M.), TIMAR (L.), SZABÓ (D.). — La basilique de Bibracte. Un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37-3, 2007, p. 389-408.

**Vaxelaire, Barral 2003** : VAXELAIRE (L.), BARRAL (P.). — Besançon : de l'*oppidum* à la ville romaine. In : REDDÉ (M.), DUBOIS (L.), LAVAGNE (H.), QUEYREL (F.) dir. — *La naissance de la ville dans l'Antiquité*. Actes des conférences données à l'École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section, en 2001. Paris : De Boccard, 2003, p. 239-261.

**Weller et al. 2008** : WELLER (O.), DUFRAISSE (A.), PETREQUIN (P.). — *Sel, eau et forêt d'hier à aujourd'hui*. Besançon : PUFC, 2008 (Cahiers de la MSHE Ledoux).



---

# L'architecture et son décor

---





---

# Introduction

---

JEAN-YVES MARC

Voici avec quels mots, le 6 septembre 1957, Albert Grenier introduisait, devant ses collègues de l'Institut de France, une communication intitulée "Quelques traits originaux de l'architecture gallo-romaine": "Une étude de l'architecture gallo-romaine à ses débuts, surtout si on la commence par la Narbonnaise, produit une impression à la fois d'admiration et de découragement. Tout apparaît romain et l'on en vient à se dire qu'il n'y a pas d'architecture gallo-romaine. Le plan des villes, copié sur celui des colonies qui sont une adaptation civile du camp militaire, avec ses deux voies axiales, *cardo* et *decumanus*, se coupant à angle droit et commandant toute l'ordonnance des rues, est romain. Romain est le forum, son temple, sa basilique et ses portiques. Théâtre et amphithéâtre ne sont que de beaux édifices romains. Que restait-il à la Gaule? Ce sont les Romains en effet qui ont introduit l'architecture en Gaule, qui ont appris aux Gaulois à exploiter leurs carrières, et leur ont enseigné le mortier. Quel que soit l'édifice, l'appareil, grand, moyen ou petit, reste romain" (Grenier 1957). C'était encore l'époque où, malgré quelques voix isolées (Haverfield 1912 ; Cumont 1915 ; Freeman 1997), on ne pouvait concevoir l'entrée de la Gaule indépendante dans la romanité que comme une rupture brutale et fondamentale entraînant une véritable révolution, au sens propre du terme. Autrement dit, l'idée même d'un processus étiré dans le temps ou d'une acculturation progressive aurait paru saugrenue. Il n'était pas non plus question d'admettre l'intégration d'éléments "indigènes" dans la nouvelle culture dominante,

à l'exception notable du *fanum*, considéré alors, à tort d'ailleurs, comme un temple de plan gaulois habillé "à la romaine" (Vesly 1909; Van Andringa 2002). De tels présupposés conduisaient à ne concevoir les changements à l'œuvre dans la Gaule Chevelue, entre César et Tibère, qu'en terme de substitution de la romanité à la culture gauloise ou d'éradication de celle-ci et excluaient l'idée même de romanisation : la mise en place du nouveau système politique, l'intégration à l'empire de Rome, avec ses conséquences culturelles, étaient considérées comme un événement et non comme un développement s'étendant sur la moyenne ou la longue durée.

C'est peu dire que les choses ont beaucoup changé. Les sources archéologiques ont été multipliées de manière exponentielle, sous le triple effet du développement de l'archéologie préventive, du progrès des méthodes de fouille et du renouvellement des problématiques. Pour ne considérer que la région concernée ici, les fouilles systématiques, extensives et bien publiées de sites contemporains de la conquête et de la mise en place de l'administration provinciale romaine, comme Bibracte, Mirebeau, Alésia, Bâle, Besançon, Mandeure, permettent désormais d'appuyer les analyses historiques sur des sources archéologiques abondantes, variées et bien datées. Les changements de perspectives de l'historiographie, libérée des présupposés colonialistes, ont, de leur côté, attiré l'attention d'une part sur la longue durée, qui va de l'intégration économique des Gaules à l'économie méditerranéenne (deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle

av. J.-C.) jusqu'à l'intégration administrative dans l'empire (Auguste/Tibère), d'autre part sur l'action souvent décisive des élites gauloises dans ce mouvement. C'est le terme de romanisation, qui s'est imposé, d'abord chez les historiens anglo-saxons, pour désigner ce processus qui a touché tous les aspects de l'histoire des Gaules, à des rythmes et avec une intensité différente, selon les périodes, les régions ou les classes sociales concernées.

Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. Le concept de romanisation, que sa polysémie a permis d'accommoder à toutes les sauces depuis une trentaine d'années, est devenu à ce point confus qu'il est aujourd'hui contesté (Le Roux 2004 ; Inglebert 2005). Même si l'on passe outre ces critiques sans doute trop radicales, il faut bien admettre que les sources archéologiques, quand elles ne peuvent être complétées par des textes, ne nous renseignent guère, par exemple, que sur la présence ou l'absence d'artéfacts, ce qui peut être interprété de plusieurs manières. Les *militaria* romains découverts sur l'*oppidum* gaulois de Bâle, dans des contextes archéologiques datés entre la conquête et l'époque augustéenne, attestent-ils la présence de légionnaires romains, d'auxiliaires gaulois de l'armée romaine, de prises de guerre, d'objets de prestige rapportés de guerres lointaines ? D'autre part, même si on ne peut plus considérer comme autrefois l'entrée du monde gaulois dans la romanité comme une rupture radicale, il faut bien admettre que la mise en place du nouveau cadre provincial entraîna bien des changements. La vieille capitale Éduens, aussi "romanisée" fut-elle, fut pourtant bel et bien abandonnée au profit de la ville nouvelle d'Autun.

Ces réserves étant faites, je propose dans ces quelques pages un certain nombre de réflexions apéritives sur la confrontation de l'histoire de l'architecture avec le concept de romanisation. Cette confrontation n'est certes pas nouvelle dans l'empire romain (Gros 1976 ; Alcock 1996), mais elle n'est pas non plus très fréquente dans les régions qui nous intéressent ici. Les fouilles de ces quinze dernières années, à Bâle, Bibracte et à Besançon notamment, invitent en tout cas à reprendre brièvement ce dossier.

## POSITION DU PROBLÈME

Une première constatation s'impose d'emblée. Alors que dans les synthèses du début des années soixante, le concept de romanisation n'était même

pas évoqué (Will 1962 ; Picard 1963), celui-ci a aujourd'hui envahi les études historiques, d'abord sous l'impulsion de la recherche anglo-saxonne ou germanophone (Roymans 1996 ; Schucany 1996 ; Woolf 1998 ; MacMullen 2003). Le principal bénéfice en est qu'aujourd'hui s'est imposée l'idée d'un passage progressif de l'état gaulois à l'état romain, même si cette longue durée, qui commence dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour se terminer vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., peut être parfois rythmée par des soubresauts, avec soit de grands bons en avant, soit des césures brutales. Si la Cisalpine et la Narbonnaise ont été pionnières dans ce mouvement (Buora 1996 ; Feugère 1997 ; Rosada 2000 ; Sisani 2007), la Gaule Chevelue est également touchée par la mode. Il n'est pas un article des récents colloques en l'honneur de Chr. Goudineau ou de la belle publication des rencontres de Lille sur les villes du nord de la Gaule qui n'évoque d'une manière ou d'une autre ce mot (Paunier dir. 2006 ; Paunier, Scheid 2006 ; Hanoune 2007). Mais parle-t-on toujours de la même chose ?

Un peu à la manière des Allemands qui distinguent "*Romanisazion*", "*Romanisierung*" et "*Romanisierungsprozess*", il convient, je crois, de distinguer le point de vue des Gaulois de celui des Romains. Pour les premiers, la romanisation peut se comprendre comme le désir d'adhérer à la société romaine, d'adopter ses valeurs, de souscrire à l'art de vivre romain, de montrer publiquement son identité romaine. Ce que les collègues italiens ont appelé "*auto-romanizzazione*" (Torelli 1996) se traduit de manière manifeste dans l'habitat privé, qu'il s'agisse de l'adoption de la *domus* romaine (Goudineau 1979 ; Blagg 1990 ; Gros 2001 ; De Hann 2004) ou, plus spécifiquement, de la diffusion des enduits peints (Allag 2007). Mais cette "romanisation de l'intérieur" n'est pas forcément vécue comme une rupture avec la culture gauloise. Que cherche à montrer Caius Julius Rufus quand il fait construire l'arc de Saintes en l'honneur de Tibère, Germanicus et Drusus, sinon qu'il est tout aussi fier de sa citoyenneté romaine que de ses ascendances gauloises ?

Le point de vue des Romains est, paradoxalement, plus difficile à saisir. Il est vrai que les sources écrites manquent entre le *Bellum Gallicum* et *Agricola*. D'ailleurs de quelle romanité s'agit-il quand on parle de romanisation : de l'*Urbs* ? De l'Italie ? Mais alors de quelle Italie ? De la Campanie ? Du *Latium* ? De la Cisalpine ? N'oublions pas que la "romanisation" de l'ensemble de l'Italie n'est achevée qu'après

les Guerres Sociales, c'est-à-dire très peu de temps avant la conquête des Gaules (Keay, Terrenato 2001 ; Le Roux 2004).

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la définition que nous donnons pour le moment au concept de "romanisation", l'intégration des Gaules dans l'orbite de Rome a entraîné des changements fondamentaux, au-delà de la "conquête" qui est, de ce point de vue, un épiphénomène (Goudineau 1994 ; Paunier dir. 2006). Un voyageur parcourant les villes gauloises à l'époque de Néron ne reconnaîtrait rien s'il lui avait été donné de les visiter ne serait-ce qu'un siècle plus tôt ! Ni leur nombre, ni leur densité, ni leur taille, ni leurs rues, ni leurs maisons, ni leurs paysages monumentaux, ni leurs organisations civiques, etc. Pendant 100 ans, peut-être un peu plus, une nouvelle culture urbaine s'est imposée, dans un grand mouvement de globalisation du "Roman way of life". Ces changements, qui touchent l'architecture et l'urbanisme – disons le cadre bâti – s'ils sont synchrones des autres évolutions concernées par la romanisation, n'en ont pas probablement le même rythme. Et encore faudrait-il ici distinguer entre l'architecture privée, probablement précocement romanisée, de l'architecture publique qui apparaît plus tardivement.

### PEUT-ON APPLIQUER CETTE NOTION À L'ARCHITECTURE ?

Si l'on prend comme point de départ le célèbre passage de Tacite (*Annales*, XVI, 28, 3), dans lequel il définit l'appartenance à la communauté romaine par la fréquentation assidue du forum, du théâtre et des temples, il est clair que la romanisation apparaît comme un mouvement tardif (à partir de l'époque augustéenne, sinon sous les Julio-claudiens), exogène et, pour ainsi dire, officiel. Mais surtout, d'après Tacite en tout cas, la romanisation se mesure à l'équipement architectural des villes. L'architecture, c'est donc la romanité. Il est vrai que la question de l'héritage celtique ne se pose guère quand on songe à la panoplie monumentale canonique des villes romaines, même si certains cherchent aujourd'hui à voir dans les villes gauloises des *fora* ou des basiliques. De ce point de vue, la situation est beaucoup plus claire que pour d'autres phénomènes historiques (les paysages, les techniques agricoles, les modes funéraires, etc.), moins facile à comprendre à l'aune de la romanisation (Millett 1990 ; Feugère 1998 ; Inglebert 2005). De fait, la création d'un cadre

provincial et la municipalisation des cités gauloises eurent d'importantes conséquences : création ou renforcement de chefs-lieux urbains, mise en place d'une panoplie monumentale, installation des notables en ville (donc des grandes *domus*), etc. Mais les choses sont probablement moins simples qu'il n'y paraît. Le développement des grandes *domus* à la romaine est antérieur d'au moins une génération, peut-être même plus, aux premières grandes constructions monumentales publiques. À Bibracte, c'est l'intégration des élites éduennes à la "jet set" romaine qui explique l'apparition de maisons dotées non seulement du confort habituel des habitats campaniens, mais aussi de l'apparat le plus connoté des demeures de l'aristocratie sénatoriale, comme en témoigne la découverte de la très belle basilique domestique dans la *domus* d'époque triumvirale de l'îlot des Grandes Forges (voir Marc, dans ce volume). Il est vrai que l'hiatus entre l'entrée dans l'orbite de Rome et la mise en place d'une architecture monumentale ou le décalage chronologique entre l'architecture privée et l'architecture publique ont déjà été observés ailleurs, en Narbonnaise en particulier (Gros 1987).

### LES "MARQUEURS" DE LA "ROMANISATION"

Le premier des "signes" de la romanisation, si l'on préfère le mot choisi par M. Feugère (Feugère 1998), est le développement des villes et la mise en place d'un réseau urbain (Woolf 2000). Encore que le lien entre romanisation et urbanisation ne soit pas aussi automatique qu'il pourrait paraître. En Narbonnaise, on est frappé par le fait que la provincialisation n'entraîne pas *illico* un "take off" urbain spectaculaire, tant s'en faut. Pendant soixante-dix ans, le phénomène urbain n'est guère transformé. Les fondations nouvelles, Narbonne par exemple, ne connaissent pas de développements spectaculaires et, ailleurs, comme à Glanum, quand on construit ou embellit, c'est sous l'impulsion d'autres influences que celles de Rome. Il faut, en Narbonnaise comme pour le reste des Gaules, attendre la réorganisation augustéenne des années 16-15 av. pour assister à ce grand mouvement édilitaire qui fera des villes de la *Provincia* de véritables villes italiennes. Il est vrai que le démarrage urbain y sera plus rapide qu'ailleurs. Du moins dans l'état actuel des connaissances, car la multiplication des recherches dans les collections lapidaires, à Poitiers, à Périgueux, à Langres, à Autun, à Mandeure, etc., montre que des villes qui, comme

Lyon ou Saintes, faisaient figure d'exception dans les Gaules d'avant le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. apparaissent aujourd'hui beaucoup moins isolées.

Ces réserves étant faites, il convient maintenant de prendre la mesure de l'irruption massive du phénomène urbain dans les Gaules d'Auguste à Claude. Ce sont près de quatre-vingt-dix chefs-lieux de cités qui sont créés. Beaucoup d'entre eux s'inscrivent certes dans la continuité d'une ville plus ancienne (Nîmes, Arles, Marseille, Bordeaux, Poitiers, Bourges, Besançon, Reims, Metz) ou sont très proches d'une ville gauloise plus ancienne (Périgueux et Lutèce). Beaucoup aussi relèvent de développements nouveaux. Il est malheureusement encore difficile aujourd'hui de dépasser le cadre de ces généralités pour entrer dans le détail chronologique des grandes phases d'aménagement urbain. À Reims, on croit percevoir une phase urbaine postérieure à la conquête mais antérieure à la mise en place de la ville augustéenne. À Besançon, probablement la ville la plus intensément et extensivement fouillées du nord des Gaules depuis vingt ans, la continuité d'occupation permet également de saisir le passage de la ville gauloise à la ville romaine, mais sur des surfaces qui restent trop exiguës pour être exemplaires. Pour étudier les tout premiers temps de ces villes en cours de romanisation, la grande architecture publique n'est guère utile : elle est encore soit inexistante, soit inconnue. Il y a bien un théâtre à Arles dès les années 20 av. J.-C., un peu plus tard à Orange ou à Lyon, mais ce sont des colonies. Le passage de Tacite sur la révolte de Sacrovir (*Annales*, III, 43) peut laisser entendre qu'il y avait à cette date un édifice de spectacle à Autun, puisqu'il y a aussi une école de gladiateurs. Mais s'il a vraiment existé dans cette ville, il devait être en bois, comme le théâtre que Lupus, fils d'Anthus avait fait construire à ses frais à Feurs (*CIL*, XIII, 1642). Les premiers amphithéâtres en pierre ne remontent pas dans nos régions avant le règne de Claude, comme à Saintes ou à Périgueux. Reste qu'il ne faut pas d'emblée considérer que rien ne s'est passé, sur ce plan, entre Agrippa et Claude. Des recherches récentes et précises ont montré que des constructions considérées comme "tardives" remontaient en réalité à l'époque augustéenne, à Lyon par exemple (Desbat 2004 ; Desbat 2005a ; Desbat 2005b).

L'étude du décor architectural est probablement un des domaines les plus dynamiques de la recherche actuelle en histoire de l'architecture.

G.Sauron nous a habitués depuis deux décennies maintenant à prendre au sérieux les programmes dits "décoratifs", ce qu'on appellerait aujourd'hui le *design*, et à déchiffrer leur message esthétique et idéologique. Mais ce sont les minutieuses enquêtes documentaires dans les collections lapidaires qui révèlent, dans nos régions, l'existence d'une grande architecture souvent très précoce. Chez les Lingons, chez les Séquanes, chez les Éduens, on trouve ainsi des séries décoratives remontant parfois au tout début de l'époque augustéenne, voir même avant. Il est évidemment impossible d'attribuer ces corpus à tel ou tel vestige. Il est par ailleurs très probable qu'il s'agit probablement d'édifices de nature privée, relevant soit de l'architecture funéraire, soit de l'architecture domestique. Mais ils n'en témoignent pas moins de la romanisation des élites à l'origine de telles commandes.

L'étude des aspects plus modestes de l'histoire du bâti, de l'architecture ordinaire, de ses techniques, etc. révèle une longue durée qui dépasse largement, en amont et en aval, les limites chronologiques de la romanisation. On trouve autant de cas d'emploi de techniques antérieurs à la romanisation au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et même au-delà, que de techniques "romaines" avant la romanisation. Cette observation doit nous inviter à la plus grande prudence et nous interdire toute généralisation. Songeons qu'à Lutèce, il faut attendre l'époque antonine pour voir se généraliser l'emploi de la pierre dans la construction. D'autres exemples de développements urbains manifestement consécutifs à la romanisation, où pourtant les techniques de construction et la typologie architecturale restent "traditionnelles", ne manquent pas (Lasfargues 1985), à Brumath, à Tongres, à Amiens, à Lousonna-Vidy, par exemple. Inversement, des *tegulae* ou des *imbrices* apparaissent dès la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à Lyon ou Lousonna-Vidy, même si leur diffusion significative n'a lieu que 150 ans plus tard. La même remarque vaudrait d'ailleurs pour les enduits peints. Quant aux pierres taillées dans les maçonneries (*opus quadratum* ou *vittatum*), ce n'est pas tant leur présence plus ou moins importante qui permet de mesurer le degré de romanisation, que la nature des pierres utilisées et, surtout, leur provenance. L'importation de matériaux pour des usages prestigieux mais ponctuels signale tout au plus les effets d'une mode "à la romaine". En revanche, la régionalisation de l'approvisionnement en matériau lithique dénote la mise en place d'un véritable circuit économique et donc une romanisation complète et durable. C'est par exemple le cas quand, en Alsace, on passe à



partir de l'époque flavienne, peut-être un peu avant, de l'usage d'un calcaire importé au grès extrait des carrières vosgiennes.

Pour conclure cette présentation consacrée aux aspects techniques de l'histoire de l'architecture pendant la période de romanisation, il convient de rappeler que les sources romaines de l'époque traduisent une conception très évolutionniste. C'est sans aucun doute le cas chez Lucrèce (*De natura rerum*, V), mais aussi chez Vitruve, qui considérait les architectures traditionnelles des provinces hispaniques et gauloises comme "primitives" (*De Architectura*, II, 1, 4). C'est encore le cas plus tard chez Tacite.

### CHRONOLOGIE ET RYTHMES DE LA "ROMANISATION"

Inutile d'insister ici sur les difficultés qu'il y a à construire un cadre chronologique susceptible de servir de trame au mouvement de globalisation culturelle qu'on appelle la romanisation. La nécessaire prise en compte conjointe des chronologies romaines et gauloises n'est pas la moindre des difficultés. Mais qu'on me permette seulement d'insister sur la place centrale qu'occupent nos régions, disons de Lyon au Rhin, dans la politique gauloise de Rome de la première année de la guerre des Gaules jusqu'aux séjours de Drusus, de Germanicus ou de Claude. Que l'on songe à l'importance quantitative des légions dans ce secteur ou à l'importance qualitative du commandement militaire ou politique! Aussi marginales puissent-elles paraître au regard de la géographie, ces régions frontalières sont en réalité l'épicentre de la présence de Rome. Il est d'autant plus difficile d'échapper à la trame événementielle romaine : la "conquête" par César, les fondations urbaines de Plancus, le gouvernorat de Lépide, les réformes d'Agrippa, les opérations militaires de Drusus puis de Tibère, le séjour de Caligula, le discours de Claude, les guerres de l'année 69, sans parler des événements dont la portée dépasse les régions concernées ici, comme la fondation de l'autel des Trois Gaules ou les réformes de Vespasien. Mais on voit mal à vrai dire comment articuler cette rythmique avec l'histoire de l'architecture. Faut-il poser le problème en terme de génération, comme on le fait pour la période contemporaine quand il s'agit d'histoire culturelle notamment ? La génération n'est-elle pas d'ailleurs la fourchette chronologique la plus fine actuellement envisageable dans les datations,

dans l'état actuel des connaissances bien sûr (Paunier, Luginbühl 2004, p.39)? Se prononcer sur des datations plus fines, c'est s'exposer à des révisions fréquentes comme le montrent les discussions autour de la chronologie des sites bâlois. Les jalons chronologiques assurés, fiables et nombreux manquent encore dans nos régions. Si en Gaule Narbonnaise, ces conditions sont remplies, puisqu'on y dispose d'un faisceau de sources épigraphiques, architecturales ou historiques, en Gaule Chevelue, on doit se contenter des fossiles archéologiques que sont la céramique, les amphores ou les *militaria*. Les quelques rares dates données par la dendrochronologie posent parfois quelques problèmes d'interprétation comme le montrent les exemples du temple de Tours et des deux grands mausolées d'Avenches (Tardy 2006). Les mêmes remarques pourraient être faites pour d'autres provinces occidentales, comme la Cisalpine (Villicich 2007, p.20).

Mais alors, comment définir de la manière la plus pertinente qui soit les différentes générations ? Faut-il, par exemple, suivre l'histoire familiale du célèbre notable sainton, Caius Julius Rufus, et distinguer une génération avant la conquête, une génération césarienne, une génération augustéenne et, enfin, une première génération julio-claudienne sous Tibère (Maurin 1978 ; Maurin 1994) ? Cette proposition permet en tout cas de mieux comprendre ce qui sépare l'aristocratie gauloise contemporaine d'Epotsorovidus ou d'Agedomon, qui commence à romaniser ses demeures, de celle de Caius Iulius Catuanemus, qui, à Bibracte, se fait construire de véritables *domus* romaines, de celle enfin de C. Iulius Rufus, membre de l'ordre équestre (ce qu'impliquent la prêtrise à l'Autel de Lyon et la charge de *praefectus fabrum*), qui se lance dans l'évergésie édilitaire. P.Gros pense également pouvoir distinguer deux générations de notables gauloises : une génération d'anciens combattants contemporaine de la conquête et une autre plus récente qui participe à la gestion municipale (Gros 1981 ; 1986 ; Roth-Congès 2009).

### CONCLUSIONS

Quand en 1865, d'Alger, Napoléon III s'adressait, au monde arabe pour vanter les bienfaits de la colonisation française, il citait l'exemple de la Gaule romaine. Cette conception à la fois civilisatrice et conquérante de la romanité, cette idée que l'histoire a un sens inéluctable, cette appréciation de la romanité comme une fin de

l'histoire sont aujourd'hui abandonnées. L'idée d'une opposition ontologique entre "le sauvage hirsute et le citoyen en toge", pour reprendre une formule de P. Gros n'est plus de mise (Gros 1998). Au-delà de l'abandon heureux des clichés et des préjugés culturels, il me semble important d'observer que le changement d'attitude de l'historiographie traduit aussi l'idée qu'il n'y a, même au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ni face à face ni rupture entre le *barbaricum* et l'*urbanitas*. La romanisation est un long et subtil processus, qui ne se laisse malheureusement saisir qu'au moment où elle est déjà achevée, comme le rappelait Chr. Goudineau dans les pages qui concluent la publication de la Maison aux Dauphins (Goudineau 1979). Il faut

bien sûr garder à l'esprit que pour les Romains eux-mêmes, la romanisation avait probablement un sens assez précis, comme en témoignent les passages de Lucrèce, de Vitruve ou de Tacite mentionnés plus haut, ou encore cet étonnement de Pliny le Jeune, stupéfait qu'il puisse y voir des librairies à Lyon. Mais cette vision reste celle des vainqueurs. Quoi qu'il en soit, pour mieux apprécier les changements à l'œuvre dans les Gaules pendant la période de romanisation, encore faudrait-il les comparer à ceux qui affectent le monde oriental ou africain à la même époque. C'est à une phénoménologie globale de la romanisation qu'il faut maintenant s'atteler, sans s'arrêter aux frontières traditionnelles de la recherche historique.

## BIBLIOGRAPHIE

**Alcock 1996** : ALCOCK (S. E.). — *Graecia Capta. The landscapes of Roman Greece*, 1996.

**Allag 2007** : ALLAG (C.). — Le décor peint dans les villes du nord à l'époque romaine : quelques exemples. In : \*Hanoune 2007, p. 467-468.

**Blagg 1990** : BLAGG (Th.). — First-century Roman houses in Gaul and Spain. In : BLAGG (Th.), MILLETT (M.) ed. — *The Early Roman Empire in the West*, Oxford, 1990, p. 194 sq.

**Buora 1996** : BUORA (M.) éd. — *Lungo la via dell'Ambra. Apporti altoadriatici alla romanizzazione dei territori del mondo Danubio (1 sec. a.C. – 1 sec. D.C.)*, Tavagnacco, 1996.

**Cumont 1915** : CUMONT (F.). — Comment la Belgique fut romanisée ?, *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 28, 1915.

**De Hann 2004** : DE HANN (N.). — Living like the Romans ? Some Remarks on Domestic Architecture in North Africa and Britain. In : DE LIGT (L.) et al. ed. — *Roman Rule and Civic Life : Local and Regional Perspectives*, Amsterdam, 2004, p. 261-273.

**Desbat 2004** : DESBAT (A.). — Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colonie de Lugdunum. In : *Simulacra Romae. Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo*, Tarragone, 2004, p. 201-221.

**Desbat 2005a** : DESBAT (A.). — *Lugdunum : naissance d'une capitale*. Gollion : Infolio, 2005 (édité à l'occasion de l'exposition « Lugdunum : naissance d'une capitale », Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, octobre 2005 - mai 2006).

**Desbat 2005b** : DESBAT (A.). — Lyon-Lugdunum : structures et mobilier à la fin de la Tène et aux premiers temps de la romanisation. In : \*Kaenel et al. 2005, p. 241-272.

**Freeman 1997** : FREEMAN (P. W. M.). — From Mommsen to Haverfield : The origins of studies of Romanization in late 19<sup>th</sup> c. Britain. In : MATTINGLY (D. J.) ed. — *Dialogues in Roman Imperialism. Power, Discourse and Discrepant Experience in the Roman Empire*, 1997, p. 27-50 (Suppl. au JRA).

**Goudineau 1979** : GOUDINEAU (Chr.). — *La fouille de la Maison aux Dauphins. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Paris : CNRS, 1979 (Gallia, suppl. ; 37).

**Goudineau 1994** : GOUDINEAU (Chr.). — The Augustan Empire, 43 BC-AD 49. *Cambridge Ancient History*, X, Cambridge, 1996, p. 464-502.

**Goudineau et al. 2010** : GOUDINEAU (Chr.), GUICHARD (V.), KAENEL (G.) dir. — *Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'histoire : colloque de synthèse*, Paris, Collège de France, du 3 au 7 juillet 2006. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2010 (Bibracte ; 12/6).

**Grenier 1957** : GRENIER (A.). — Quelques traits originaux de l'architecture gallo-romaine. *CRAI*, p. 258.

**Gros 1976** : GROS (P.). — Hellénisme et romanisation en Gaule Narbonnaise. In : ZANKER (P.) Hgrs. — *Hellenismus in Mittelitalien*. Göttingen, 1976, p. 300-314.

**Gros 1981** : GROS (P.). — Note sur deux reliefs des Antiques. *RAN*, 14, 1981, p. 159-172.

**Gros 1986** : GROS (P.). — Le mausolée des *Julii* et le statut de *Glanum*. *RA*, 1986, p. 65-80.

- Gros 1987** : GROS (P.). — Remarques sur les fondations urbaines de Narbonnaise et de Cisalpine au début de l'empire. *Centro Studi Lunensi*, Luni, 1985-1987, p. 73-95.
- Gros 1998** : GROS (P.). — Le Barbare humanisé ou les limites de l'*humanitas*. In: DUPONT (Fl.), AUVRAY-ASSAYAS (Cl.) dir. — *Images romaines*. Actes de la table ronde organisée par l'ENS (24-26 octobre 1996). Paris : Presses de l'ENS, 1998, p. 143-159.
- \*Gros 2001**.
- Feugère 1998** : FEUGÈRE (M.). — Signes de la romanisation. *RAN*, 31, 1998, p. 324-328.
- \*Hanoune 2007**, p. 467-468.
- Haverfield 1912** : HAVERFIELD (F. J.). — *The Romanization of Roman Britain*, Oxford, 1912.
- Inglebert 2005** : INGLEBERT (H.). — Les processus de romanisation. In: INGLEBERT (H.) dir. — *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, 2005, p. 419-449.
- \*Keay, Terrenato 2001**.
- Lasfargue 1985** : LASFARGUE (J.) dir. — *Architecture de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain*, Paris, 1985.
- \*Le Roux 2004**, p. 287-311.
- MacMullen 2003** : MACMULLEN (R.). — *La romanisation à l'époque d'Auguste*. Paris Les Belles Lettres, 2003 (1<sup>re</sup> édition, Yale, 2000).
- Maurin 1978** : MAURIN (L.). — *Saintes antique*. Saintes, 1978, p. 71-81.
- Maurin et al. 1994** : MAURIN (L.), THAURÉ (M.), TASSAUX (Fr.). — *Inscriptions latines d'Aquitaine, Santons*, Bordeaux, 1994, 7, 8, 9, 10, 18.
- Millett 1990** : MILLET (M.). — *The Romanization of Britain. An Essay in Archaeological Interpretation*, Cambridge, 1990 (avec le c. r. de P. W. M. Freeman, "Romanisation and Roman material culture", *JRA*, 6, 1993, p. 438).
- \*Paunier dir. 2006**.
- Paunier, Luginbühl dir. 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (T.) dir. — *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux, PC 1 : des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte (Collection Bibracte; 8)
- Picard 1963** : PICARD (G. Ch.). — Glanum et les origines de l'art romano-provençal. I. Architecture. *Gallia*, 21, 1963, p. 11-124.
- Rosada 2000** : ROSADA (G.). — *Il teatro romano di Asolo. Valore e funzione di un complesso architettonico urbano sulla scena del paesaggio*, Trévise, 2000.
- Roth-Congès 2009** : ROTH-CONGÈS (A.). — Pour une datation triumvirale du mausolée des *Iulii* à Glanum. In: GAGGADIS-ROBIN (V.) et al. dir. — *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie*, Arles, 2009, p. 59-70.
- Roymans 1996** : ROYMANS (N.) ed. — *From the Sword to the Plough. Three Studies on the earliest Romanisation of Northern Gaul*, 1996.
- Schucany 1996** : SCHUCANY (C.). — *Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel der römischen Baden*, Bâle, 1996.
- Sisani 2007** : SISANI (S.). — *Fenomenologia della conquista. La romanizzazione dell'Umbria tra il IV sec. A.C. e la guerra sociale*, Rome, 2007.
- Tardy 2006** : TARDY (D.). — Variantes de corinthien en Gaule de l'Ouest. In: **\*Brouquier-Reddé et al. 2006**, p. 237.
- Torelli 1996** : TORELLI (M.). — La romanization de Lucania. In: BLASQUEZ (J.-M.), ALVAR (J.) éd. — *La Romanization en Occidente*, Madrid, 1996, p. 69-99.
- \*Van Andringa 2002**.
- Vesly 1909** : VESLY (L. de). — *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*. Rouen, 1909.
- \*Villicich 2007**.
- Ward-Perkins 1970** : WARD-PERKINS (J. B.). — From Republic to Empire : reflections on the early Provincial architecture of the Roman West. *JRS*, 60, 1970, p. 1-19.
- Will 1962** : WILL (Er.). — Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le nord de la France. *Gallia*, 20, 1962, p. 79-84.
- \*Woolf 1998**.
- Woolf 2000** : WOOLF (G.). — Urbanization and its discontent in early Roman Gaul. In: FENTRESS (E.) ed. — *Romanization and the City*. 2000, p. 115-131 (Suppl. au *JRA* ; 38).





---

# Architecture et urbanisme

## Un bilan bibliographique des recherches récentes\*

---

JEAN-YVES MARC  
AVEC LA COLLABORATION DE SÉVERINE BLIN

L'étude de l'architecture correspondant à la longue période de romanisation des cités gauloises, pour les régions situées entre Loire et Rhin, est dans une situation paradoxale. Tout d'abord, elle bénéficie d'une longue tradition de recherche, remontant souvent au XIX<sup>e</sup> siècle et alimentée plus récemment par les travaux des laboratoires d'architecture antique de Dijon et de Paris et l'intérêt d'universitaires comme R. Martin, L. Lerat, Edm. Frézouls ou Cl. Rolley pour l'archéologie régionale. Les publications de J.-P. Adam, de G. Monthel, d'A. Olivier ou de P. Varène témoignent par exemple d'un niveau de recherche tout à fait comparable à celui de régions plus célèbres pour leur architecture romaine ou en cours de romanisation, comme la Narbonnaise. Toute une série de colloques a régulièrement rythmé le renouvellement des recherches et des problématiques historiques, nourri en particulier par l'explosion des connaissances qu'a provoquée le développement de l'archéologie préventive. Qu'il s'agisse des agglomérations secondaires (Mangin 1995; Petit 2005; Schucany 2010), des *suburbia* (Bedon 1998), des équipements urbains (Bedon 2001-2002), des "espaces clos" en ville (Bedon 2006), des *villae* (Bedon 2007-2008), des villes du nord de la Gaule (Hanoune 2007), on dispose désormais de publications très utiles. Quant

aux colloques organisés en l'honneur de Chr. Goudineau, ils abordent également très fréquemment les questions touchant à l'architecture et à l'urbanisme, toujours sous l'angle de la confrontation entre la romanisation et la tradition gauloise (Paunier 2006; Paunier, Scheid 2006). Signalons également, toujours sur cette question, les actes d'un colloque tenu à Cologne en 2001 (Noelke 2003). On notera par ailleurs le rôle de plus en plus grand joué par les grandes expositions et les catalogues qui les accompagnent dans la diffusion des connaissances scientifiques (Collectif 1997; Plouin *et al.* 2001; Collectif 2002; Collectif 2004; Mourot, Dechezleprêtre 2004; Collectif 2005; Collectif 2006; Petit, Santoro 2007; Richard *et al.* 2007; Collectif 2010; Dechezleprêtre 2010; Schnitzler, Kuhnle 2010). Ajoutons que, pour la France, les volumes de la CAG presque tous publiés pour les régions qui nous intéressent ici, permettent également de disposer d'une information complète et récente sur la plupart des sites. On regrettera quand même que si, dans les différentes livraisons de la CAG, la sculpture fait parfois l'objet de chapitres de synthèse, ce n'est jamais le cas pour l'architecture.

Pourtant, si l'information est de plus en plus abondante et, surtout, de mieux en mieux accessible, elle reste encore trop souvent dispersée et

\* Ce bilan bibliographique ne prend principalement en compte que les publications de ces dix dernières années. Il ne mentionnera pas les différentes livraisons de la *Carte archéologique de la Gaule*, bien connues par ailleurs. Les revues de vulgarisation n'ont pas été prises en compte. Yvan Maligorne et Pierre Mougin, après avoir relu une première version de l'article, nous ont suggéré plusieurs compléments: je les en remercie très amicalement.



morcelée. Les compilations de découvertes plus ou moins récentes ou de points de vue différents ne peuvent remplacer, dans le domaine de l'architecture du moins, les publications monographiques. C'est en tout cas ce que montre la comparaison entre les recherches françaises dans ce domaine et l'importance des productions scientifiques suisses ou allemandes. Temples, amphithéâtres, théâtres, établissements thermaux, quartiers urbains, *villae*, etc. y sont régulièrement publiés dans le détail, avec une égale attention aux questions proprement archéographiques, comme la stratigraphie, et aux questions relevant de l'étude et de la restitution architecturale. Il faut dire que la collaboration presque systématique entre archéologues et architectes crée les conditions d'une recherche approfondie et fructueuse.

Ces quelques remarques introductives ne seraient pas complètes si elles n'évoquaient pas le rôle primordial joué par les grands programmes de recherche consacrés à un site : Bibracte est probablement, et à juste titre, le plus célèbre, mais aussi Alésia, Bliesbruck, Mandeuve, Mirebeau, etc. L'inscription dans la longue durée des travaux de recherche, qui seule permet la familiarisation scientifique des chercheurs avec un site, est évidemment un gage de qualité et d'efficacité (Marc 2010). C'est ce que montrent également le nombre et le niveau des publications de nos voisins belges, luxembourgeois, suisses ou allemands à Augst, à Avenches, à Liberchies, au Titelberg, à Trèves, à Vindonissa, etc. (pour la Suisse : Paunier 1998). Pour ne citer qu'un seul exemple, la collection *Forschungen in Augst* en est aujourd'hui à sa quarante et unième livraison...

De manière générale, la recherche scientifique dans le domaine de l'histoire de l'architecture est marquée par la rareté des synthèses. Notons, à titre d'exception, la très belle publication sur la Suisse à l'époque romaine, qui comprend d'intéressants chapitres consacrés à l'architecture et à l'urbanisme (Flutsch *et al.* 2002) ou l'étude plus historique que véritablement archéologique consacrée aux villes des Trois Gaules pendant la période considérée (Bedon 1999). Pour les autres régions concernées ici, il faudra se contenter de trop courtes notices publiées dans des catalogues d'exposition : pour les villes du nord des Gaules (Collectif 2004) ou pour les provinces rhénanes et danubiennes de l'empire romain (Collectif 2005). Pour la partie wallonne de l'actuelle Belgique, on dispose désormais de la synthèse de R. Brulet : si le découpage géographique paraît absurde, on dispose néanmoins de très utiles

mises au point synthétiques, sur l'urbanisation par exemple, ou de notices très bien faites sur les principaux sites connus à ce jour (Brulet 2008). On regrette de ne pouvoir disposer de travaux comme celui d'Y. Maligorne sur l'architecture romaine dans l'ouest de la province de Lyonnaise (Maligorne 2006a) et les constructions publiques de ville comme Autun, Langres ou Besançon, pour la période considérée ici, mériteraient d'être mieux connues. L'impression d'une certaine pauvreté architecturale, en tout cas pour ce qui concerne l'architecture publique ou monumentale, doit donc être relativisée et s'explique davantage par l'état de la recherche que par la position marginale ou reculée de nos régions. La vallée du Rhin n'échappe pas à ce triste constat, mais là, les problèmes liés à la conservation des vestiges et à la nature des matériaux de construction aggravent encore la situation.

Il s'impose de clore cette introduction en évoquant la très utile *Chronique gallo-romaine*, resuscitée en 2002 et publiée dans la deuxième livraison annuelle de la *REA*, sous la direction de B. Rémy. Les Germanies ne sont pas directement concernées par cette recension, mais certains sites y sont évoqués, ce qui rend indispensable sa compilation régulière et systématique pour qui s'intéresse aux régions concernées ici.

## LES JALONS DE LA ROMANISATION

L'étude de l'architecture et de l'urbanisme pendant la période de la romanisation est tout naturellement tournée sur les questions touchant à la chronologie et aux modalités de la romanisation. De quand datent les premiers signes ? Comment les interpréter ? Dans les sites qui connaissent une continuité d'occupation, comme dans les villes de Reims, de Langres, de Besançon ou de Metz, ou les sanctuaires, comme à Alésia, à Mirebeau-sur-Bèze, à Avenches, à Mandeuve ou aux Bolards, comment apprécier et dater le passage d'un espace religieux de tradition gauloise à un paysage architectural plus typiquement romain ? Toutes ces questions alimentent une recherche très dynamique, enrichie par une spectaculaire réévaluation des villes gauloises avant la conquête et jusqu'à l'époque de la mise en place de l'organisation provinciale (Fichtl 2004). Les fouilles des *oppida* de Bibracte et de Besançon, par exemple, ont permis de mieux apprécier les processus d'urbanisation et de monumentalisation des villes de tradition celtique (Guichard *et al.* 1998 ; Guichard 2003 ; Fichtl 2000 ; Collectif 2006 ; Vaxelaire, Barral 2007). Bibracte est

d'ailleurs un cas exemplaire puisqu'on peut comparer la ville gauloise abandonnée avec Autun, la ville neuve romaine qui la remplace (Guillaumet 2003). Pour les sites sans passé gaulois, l'histoire des premières implantations romaines est également très discutée, comme à Trèves, à Autun, à Augst ou dans des agglomérations plus modestes, comme à Saverne (Fichtl, Schnitzler 2003). C'est surtout le cas quand les sources archéologiques ne s'accordent pas facilement avec les sources historiques. Les discussions continuent sur la fondation de la *Colonia Raurica* par Munatius Plancus, une question que les fouilles les plus récentes menées à Bâle n'ont pas permis de trancher (Jud 1998; Hecht, Helmig 1999; Berger 2000; Deschler Erb 2002). Dans nos régions, nous ne trouvons malheureusement rien de comparable aux premières certitudes acquises à Lyon, où le passage de l'occupation gauloise aux premiers développements urbains, dès l'époque augustéenne, est de mieux en mieux connu (Desbat 2005).

L'époque augustéenne intéresse également beaucoup les chercheurs (Goudineau, Rebourg 1991). Des constructions publiques en grand appareil sont attestées dès les premières décennies de la provincialisation et la mise en place des trames viaires et parcellaires remonte le plus souvent à cette époque, à Autun (Rebourg 1991; Rebourg 1998), à Cologne (Eck 2004), à Besançon (collectif 2006), à Langres (Joly 2003; Joly 2007), à *Nasium* (Mourot, Dechezleprêtre 2004), à Mandeure (Blin, dans ce volume), à Strasbourg (Schnitzler 1988), à Trèves (Morscheiser-Niebergall 2009; Goethert 2010; Trunk 2010). À côté des réalisations typiquement romaines, il faut noter la persistance et parfois même la reprise de constructions dont les types et la décoration relèvent davantage d'une tradition indigène fortement hellénisée. C'est ainsi qu'à Alésia, un bâtiment rectangulaire oblong à piliers reçut, peu avant le changement d'ère, une frise décorée de "têtes négroïdes" sculptées en assez bas-relief (Olivier 1980; Deyts 2005).

La période julio-claudienne voit s'intensifier la romanisation des villes et des campagnes : les typologies édilitaires, les techniques de construction, l'esthétique architecturale sont désormais partout en voie de "romanisation". Avenches connaît une première phase de monumentalisation sous le règne de Tibère. Trèves est déjà une grande ville romaine à l'époque de Claude, quand Pomponius Mela la qualifie d'*urbs opulentissima* (Kuhnen 2001). Mais c'est l'époque flavienne qui est marquée par les changements les plus spectaculaires. C'est d'abord

l'époque d'un important développement urbain. À Alésia par exemple, c'est à ce moment que les quartiers d'habitation sont définitivement romanisés. C'est aussi à cette époque, mais qu'il faut alors prolonger jusqu'au règne d'Hadrien, que les paysages monumentaux sont radicalement transformés : à Alésia encore, où le temple est construit à l'époque flavienne et les autres grands édifices publics sous le règne d'Hadrien. Cet accomplissement décisif de la romanisation au cours du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. n'est pas propre à l'architecture ou à l'urbanisme et se manifeste également dans le domaine de la culture écrite (Spickermann 2008).

Les facteurs de cette stupéfiante révolution urbaine sont probablement variés. Les origines gauloises de cette dynamique sont incontestables, mais son accomplissement n'a été possible que dans l'orbite de la provincialisation. Si l'armée a pu jouer un rôle, ponctuellement du moins (Fischer 1999; Deschler-Erb 2001; Precht, Zieling 2001 *passim*), ce sont surtout les acteurs locaux qui furent les promoteurs de ce *take off* urbain.

## LA FORME DES VILLES

Alors que c'est désormais le cas pour l'époque de l'indépendance gauloise (Fichtl 2000), nous ne disposons pour le moment d'aucune synthèse générale sur les villes pendant la période qui nous intéresse ici, à quelques exceptions près (Galsterer 2001; Lafon *et al.* 2003; Ferdière 2005; Kortüm 2005; Lafon 2006; Van Andringa 2008; Gonzalez Villaescusa, Ruiz de Arballo 2010). En dehors de Trèves (Heinen 1997; Morscheiser-Niebergall 2009), de Cologne (Eck 2004) et de Mayence (Witteyer 1998; Ziehen 1998), aucune ville n'a fait à ce jour l'objet d'une étude monographique. C'est d'autant plus regrettable que le progrès des connaissances est considérable depuis une vingtaine d'années. Si pour Augst, plusieurs articles récents permettent de se faire une bonne idée des étapes du développement urbain, ce n'est pas toujours le cas ailleurs (Furger 1995; Hufschmid 2007). Besançon, par exemple, constitue aujourd'hui une des villes romaines les plus et les mieux fouillées de l'est des Gaules ou des Germanies. Les publications en cours de préparation rendront justice à ces explorations systématiques menées parfois sur de très grandes surfaces. Mais pour le moment, on doit se contenter des courtes mises au point publiées dans un catalogue d'exposition (Collectif 2006). On peut regretter néanmoins que des travaux anciens mais fondamentaux d'A. Castan dans la deuxième

moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières fouilles d'urgence des années 80, la somme considérable des connaissances acquises dans cette ville n'ait pas fait l'objet d'un bilan sérieux. Les notices actuellement disponibles sont souvent décevantes car beaucoup trop courtes (Walter, Barçon 2006). L'application aux explorations urbaines des méthodes de prospections géophysiques, jusque-là réservées aux campagnes, a permis de faire des progrès considérables dans la connaissance des tissus urbains, parfois pour l'ensemble de l'agglomération : à *Nasium*, à Mandeure ou à Vertault. Seul l'*oppidum* lingon, devenu chef-lieu de *pagus* à l'époque romaine, a fait pour le moment l'objet d'une présentation synthétique et d'une première analyse urbanistique des résultats (Bénard 2010). Sur ces questions d'urbanisme, on notera l'intérêt porté aux abords des villes : les *suburbia* de Cologne ont fait l'objet de deux importantes études (Schuler 2005 ; Dodt 2005) et une synthèse, mais qui reprend une documentation de seconde main et souvent datée, fait le point sur la question. Cette dernière évoque plusieurs villes de la région concernée ici, en particulier Mandeure (Goodman 2007).

En tout cas, la densité des villes ou le nombre et la qualité de l'architecture publique démontrent sans conteste la vitalité de la culture urbaine dans nos régions (Woolf 2000). Sur le territoire helvète, le nombre des centres urbains, en dehors des colonies d'Augst, Avenches et Nyon, est impressionnant : Lausanne, Yverdon, Moudon, Soleure, Baden, Windisch, Eschenez. Tous ces *vici* se développent dès l'époque augustéenne. Dès les années 20 apr. J.-C., la carte urbaine est même achevée, puisqu'on ne compte qu'une seule création urbaine postérieure à cette date, Martigny dans le Valais, vers 50 apr. J.-C. À Kembs, une agglomération d'origine gauloise placée au débouché de la Porte de Bourgogne, se développe à partir du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. De taille relativement modeste, on y trouve pourtant à côté de riches *domus* ou de quartiers d'habitation des monuments publics qui n'ont rien à envier aux villes italiennes de taille comparable (Viroulet 2004).

La vitalité de cette culture urbaine se manifeste également dans l'adoption de tous les instruments de l'*amoenitas urbis*, des réseaux d'adduction et d'évacuation des eaux, des fontaines régulièrement disposées dans le tissu urbain, des chaussées aménagées ou des portiques de rue. Ces derniers ont fait récemment l'objet d'une thèse, dont les premiers résultats ont été publiés (Byhet 2007 ; cf. aussi Alberti 2008). On pourra éviter, en revanche, la récente compilation anglo-saxonne, entièrement

de seconde main, consacrée au même sujet (Frakes 2009). À Augst, le réseau des fontaines a été récemment étudié, dans le cadre d'une synthèse sur les fontaines publiques des villes des provinces occidentales de l'Empire romain (Schmölder-Veit 2009). L'aspiration au confort urbain se manifeste par ailleurs par la volonté de canaliser le passage des charrois dans les centres villes, en imposant par exemple des itinéraires de transit pour contourner l'hyper-centre (Gros 2008).

## L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE

S'il est un domaine où le progrès des connaissances a été spectaculaire ces dernières années, c'est bien celui de l'architecture privée urbaine. Là encore, pas ou peu de synthèses, à quelques exceptions près (Brulet 1996 ; Paunier 1996). Signalons quand même la publication des actes d'un très riche colloque tenu à Hombourg en 2000 (Gogräfe, Kell 2002), ainsi que la notice consacrée au sujet dans un catalogue d'exposition (Brulet, Coquelet 2004). La récente mise au point sur les riches *domus* des provinces gauloises n'évoque à aucun moment un exemple emprunté aux régions concernées ici (Vipard 2007). On lira, en revanche, avec beaucoup de profit, deux mises au point méthodologique portant sur les restitutions architecturales de l'habitat, qui s'appuie presque exclusivement sur des exemples situés dans les régions concernées par ce volume (Sommer 2002 ; Petit, Mangin 2002). Les questions de typologie, qui ont longtemps dominé la recherche, sont en revanche peu traitées, à quelques exceptions près (Reutti 1995 ; Precht 2002). Signalons enfin une belle synthèse consacrée aux pièces en sous-sol dans l'architecture domestique (cryptoportiques, caves, remises, etc.) : le corpus est majoritairement italien, mais plusieurs exemples sont empruntés aux régions concernées ici (Basso, Ghedini 2003). La publication récente des Actes du colloque sur l'artisanat urbain tenu à Autun, en marge de l'exposition *Hommes de feu, hommes du feu : l'artisanat en pays éduen* présentée au Musée Rolin en 2007-2008, permet de disposer d'une somme importante sur les aspects architecturaux et urbanistiques des activités d'échange et de fabrication (Chardron-Picault 2010). Sur la répartition des activités artisanales dans l'espace urbain, nous n'avons qu'une vision très partielle, liée au hasard des fouilles préventives, sur laquelle il vaut mieux éviter de bâtir des conclusions qui seraient forcément trop hâtives (pour Reims, cf. Deru 2002 ; Schutz 2005).

En revanche, il faut se féliciter de la multiplication d'importantes monographies consacrées à l'habitat urbain. Pour les premiers temps de la romanisation, les travaux menés à Bibracte (Paunier, Luginbühl 2004), au Titelberg (Metzler, Gaenz 2006), mais aussi à Xanten (Zieling 2001) ont complètement renouvelé la question de la transformation de la culture habitative. Partout, c'est la précocité et l'ampleur du phénomène qui frappe : les formules typologiques n'ont rien à envier aux *domus* italiennes, et la peinture murale se généralise très tôt dans les villes gauloises, du moins dans les maisons les plus luxueuses (Barbet 2008). Pour la période proprement romaine, on dispose désormais des admirables publications de nos collègues suisses. Celle d'un quartier d'habitation de la banlieue actuelle de Lausanne, *Lousonna-Vidy*, est à ce point remarquable qu'elle devrait servir de modèle pour les années qui viennent (Berti Rossi, May Castella 2005 ; pour une présentation plus synthétique, May Castella 2002). La précision du raisonnement stratigraphique, l'exhaustivité de l'étude du matériel, la qualité des restitutions architecturales, tout concourt à faire de ce livre un jalon important dans la recherche sur l'habitat urbain. On retiendra, entre autre, la remarquable contribution de l'architecte P. André. Les autres villes suisses ne sont pas en reste. À Augst, le rythme soutenu des publications des différentes *insulae* permet de disposer d'un échantillon de plus en plus représentatif pour toutes les périodes de l'histoire de la ville (Hufschmid 1996 ; Sütterlin 1999 ; Schatzmann 2003 ; Asal 2007). La situation est tout aussi favorable à Avenches (Martin-Privot 2006). À Bâle, l'habitat privé a été peu touché par les fouilles d'urgence. Dans un petit secteur, au pied de la colline de la cathédrale, a été mise au jour une parcelle construite sur laquelle les fouilleurs ont identifié plusieurs phases de construction. La plus ancienne remonte à l'époque augustéenne, mais la maigreur des vestiges ne permet guère de dépasser l'analyse parcellaire (Ammann 2002). En Allemagne, ce sont surtout dans les agglomérations modestes que l'habitat est étudié le plus sérieusement (Bernhard 2002). La bibliographie française est malheureusement moins riche. Signalons quand même les travaux menés à Bliesbruck (Petit 2001-2002) ou à Besançon (Gaston, Vaxelaire 2006). Là, de très belles *domus* ont été fouillées ces dernières années, parfois sur des surfaces importantes, comme la *domus* du Palais de Justice ou celle du Collège Lumière (Gaston 2002 ; Munier 2007). Aucune ne remonte au-delà du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le fait mérite d'être noté et donne l'impression d'un

développement tardif de l'habitat de luxe, même s'il ne faut pas généraliser deux observations, somme toute ponctuelles, à l'ensemble de l'agglomération bisontine. On sait qu'ailleurs, à Avenches par exemple, de somptueuses demeures urbaines sont bâties beaucoup plus tôt. À Grand également, l'adoption du *decorum* et du confort romains semble plus précoce (Tur 2010).

Pour aborder l'architecture rurale, nous commencerons par évoquer la remarquable étude du village romain de Blessey-Salmaise, implanté sur la route qui mène des Sources de la Seine au Haut-Auxois (Mangin *et al.* 2000). S'il est vrai que cette publication sort presque de notre cadre chronologique, puisque l'occupation du site commence à l'époque flavienne, elle constitue un modèle d'étude des modalités de l'implantation rurale. Mais là encore, on ne s'est guère préoccupé de l'étude des élévations. C'est l'occasion de le répéter : même quand la nature des vestiges rend la tentative difficile ou périlleuse, il faut toujours s'astreindre à proposer des restitutions en trois dimensions : nos ancêtres ne vivaient pas dans des plans ! Mais à l'inverse des équipes suisses ou allemandes, les équipes françaises négligent presque toujours de s'assurer la collaboration d'architectes.

En Allemagne, la *Villenforschung* est toujours très active (Heimberg 2002-2003 ; Fischer 2004). La chronologie du passage de la ferme indigène à la *villa* romaine y est, comme en Suisse, très étudiée (Paunier 1998 ; pour une comparaison avec la Bretagne insulaire, *cf.* Trow *et al.* 2009). Un des sites les plus passionnants de ce point de vue est la belle *villa* romaine du Parc de la Grange à Genève. Mais il s'agit déjà de la Narbonnaise, qui n'est pas concernée par ce bilan (Haldimann 2002). La réinterprétation des *Viereckschanzen*, à la suite de fouilles récentes de fermes gauloises, conduit même à se poser la question d'une éventuelle paternité indigène de la *villa rustica*, du moins dans sa forme la plus fréquente dans les régions rhénanes, celle du *Streubauhof* (Lenz 1998 ; Kreuz 2001 ; Fischer 2004). Malheureusement, l'architecture des élévations est souvent laissée de côté, en tout cas pour les périodes les plus anciennes, le plus souvent il est vrai faute de vestiges. Signalons quand même la publication, y compris architecturale, de la *villa* de Nürtingen-Oberensingen, dont les premiers états identifiables et restituables ne remontent pas au-delà de l'époque flavienne (Kolbus 2001). Une luxueuse *villa* a également été fouillée récemment dans le sud du Pays de Bade, à Heitersheim. Une



occupation tibérienne est assurée par les découvertes (monnaies, céramique sigillée), mais le plan de l'établissement ne se laisse saisir qu'à partir du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Nuber 1997 ; Seitz 2003 ; Nuber 2005). À Reinheim, c'est de la fin du I<sup>er</sup> siècle que remonte la première phase de construction de la *villa* (Sarateanu-Müller 2000). Mais, c'est surtout sur le territoire de la Suisse actuelle que plusieurs établissements ruraux ont été fouillés et publiés. Pour les périodes les plus anciennes, le début de l'époque augustéenne et les décennies qui précèdent, on ne dispose malheureusement que de très peu de sites et sur ceux-ci, l'architecture des états les plus anciens a souvent disparu, comme à la *villa* de Morat/Combette, dans le canton de Fribourg, ou à la *villa* de Bösing, fouillée plus récemment dans la même région. À Studen, l'antique *vicus Petinesca* de la cité des Helvètes, plusieurs maisons ont été soigneusement dégagées en bordure d'une rue antique et au pied d'un vallon (Zwahlen 1995 ; Zwahlen 2002). Construites entièrement en techniques traditionnelles, combinant une structure à colombage et des parois en torchis, elles remontent pour les plus anciennes d'entre elles au règne d'Auguste. Cette agglomération routière, surtout connue pour son sanctuaire à temples multiples, se développa en relation avec la création du port d'Avenches. La disparition de tous les éléments d'élévation en bois et en terre limite les restitutions architecturales à des évocations générales, très réussies au demeurant. On retiendra en revanche la précision de l'analyse parcellaire. À Yvonand-Mordagne, dans le canton de Vaud, une belle *villa* a également été mise au jour. Là encore, on est frappé par la précocité de la construction (le premier état de la *pars urbana* remonte à la fin du règne d'Auguste) et la rapidité de l'adoption des techniques romaines de décoration murale, puisqu'on y trouve un bel ensemble de peintures murales dès l'époque tibéro-claudienne (Dubois *et al.* 2005). Les autres publications récentes d'architecture rurale ne concernent pas des périodes aussi hautes. À Vallon, dans le canton de Fribourg, une belle *villa*, surtout connue pour ses beaux ensembles de mosaïques et d'enduits peints, a été mise au jour dans les années 90. Le premier état important remonte au règne de Néron (Fuchs 2000). À Pully, dans le canton de Vaud, c'est à peine plus tard qu'une *villa* à péristyle est construite (Reymond 2001). Dans le canton de Soleure, une *villa* dont le premier état remonte au premier quart du I<sup>er</sup> s. a fait l'objet d'une étude monographique très récente (Halb, Wullschlegel 2010). La superbe publication de la villa de Meikirch, un modèle du

genre, ne concerne malheureusement pas notre période (Suter *et al.* 2004).

Pour cette longue période de romanisation, les plans ne sont pas encore tous standardisés, même si le type avec colonnade en façade flanquée de chaque côté par un massif d'angle est sans doute le plus fréquent, comme à Danjoutin, Florimont ou Cravanche dans la Trouée de Belfort (Lenz 1998 ; Gros 2001, p. 324-340 ; Trumm 2002 ; Mazimann 2007). On observe néanmoins des "tendances", comme la diffusion de dispositifs destinés à améliorer le confort domestique, en particulier les bains chauffés (Petit 2004 ; Dodt 2006).

## L'ARCHITECTURE MONUMENTALE

Pour ce qui concerne l'architecture monumentale, l'est des Gaules et les Germanies n'a pas bonne réputation, surtout pour les périodes concernées par ce volume. Le faible nombre de monuments conservés en élévation *in situ*, en dehors des portes d'Autun ou de Langres, de segments d'enceintes comme à Trèves ou à Cologne, de l'aqueduc de Metz, de la Porte Noire et d'éléments du *forum* de Besançon, la dispersion des *membra disiecta* mais surtout le désintérêt des archéologues pour l'architecture monumentale ont contribué à cette idée malheureusement persistante d'un *barbaricum* s'ouvrant très lentement à la civilisation... et encore plus lentement à la monumentalité romaine. L'idée d'une périphérie lointaine recevant tardivement et de manière amortie les impulsions venues du centre de la romanité est très largement répandue. La lecture de ce volume montre à l'évidence qu'il n'en est rien. L'architecture publique monumentale semble même montrer que ces régions sont, d'une certaine manière, davantage et plus précocement touchées par la romanité que d'autres provinces gauloises. La présence de l'armée, du haut commandement militaire, de la famille impériale (à Cologne) ou d'élites socio-économiques particulièrement importantes (la famille de Vespasien à Avenches) ont été de puissants facteurs de romanisation et de monumentalisation. D'autres le disent dans les pages qui suivent, S. Blin, Y. Maligorne, D. Tardy, la décoration architecturale, ce qu'on appellerait aujourd'hui le *design* architectural, est souvent plus proche des cartons urbains ou italiens que les réalisations des provinces d'Aquitaine ou de Lyonnaise.

On ne s'étonnera donc pas du faible nombre des synthèses consacrées au sujet en dehors des chapitres écrits par T. Pauli-Gabi, F. Wiblé,



S. Martin-Klicher au sujet des villes, de l'architecture publique, religieuse et funéraire dans la synthèse sur la Suisse romaine (Flutsch *et al.* 2002) ou du chapitre de B. Rabold dans le catalogue de la grande exposition de Stuttgart (Rabold 2005). Mais, le très beau monument construit en l'honneur des Princes de la Jeunesse, Caius et Lucius César, à Reims ou l'autel *Romae et Augusti* à Trèves, sur des modèles on ne peut plus urbains, montrent la qualité et la précocité de la grande architecture monumentale dans nos régions (Rosso 2006; Breitner, Goethert 2008; Goethert 2010). À Cologne, c'est également dès le règne d'Auguste que se mettent en place les premiers éléments de la panoplie monumentale (Hesberg 2002; Eck 2004a et 2004b). C'est également le cas à Langres, à Autun, à Mandeure et dans bien d'autres sites. Les décennies suivantes, surtout à partir du règne décisif de Claude, un empereur si favorable aux élites gauloises, verront ce mouvement se généraliser et s'amplifier (Hanoune 2004). Cette adoption rapide d'une parure architecturale dans les grands centres urbains n'est pas le phénomène le plus étonnant : en revanche, sa diffusion à peine moins rapide dans les agglomérations plus modestes atteste une "Stadtkultur mit kleinem Budget", pour reprendre l'heureuse expression de Chr. Dreier (Dreier 2005).

## LES ENCEINTES

Parmi les monuments étudiés, les enceintes ont particulièrement intéressé les historiens ces dernières années. Pour les enceintes de l'époque gauloise, dont certaines sont entretenues jusqu'au-delà du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, on se reportera désormais à la publication très récente des actes d'un important colloque consacré exclusivement à ce sujet (Fichtl 2010). L'enceinte gauloise de Besançon est entretenue jusque sous le règne de Tibère, c'est ce qu'ont montré les fouilles récentes des Remparts dérasés. Elle pourrait même avoir été encore suffisamment bien conservée en 69 apr. J.-C. pour permettre à la ville de résister à Verginius Rufus (Dion Cassius, LXIII, 24, 2). À Alésia, un mur a même été construit dans la technique du *murus gallicus* en plein 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Colin 2010). L'enceinte romaine d'Autun a fait récemment l'objet d'une étude d'ensemble (A. Fort 2009), les portes de Langres également (Sauron, Olivier 2001), ce qui fait qu'on dispose désormais d'un bel ensemble régional plus ou moins synchrone. Nous attendons avec impatience l'étude consacrée par A. Olivier à ces deux ensembles à paraître tout

prochainement dans la *RAE*. Dans certains cas, des fouilles nouvelles entraînent la révision de chronologies fondées jusque-là sur l'appréciation typologique de la construction. Ainsi, à Cologne, une étude a montré que l'enceinte actuellement visible ne remontait pas à la promotion du statut de l'agglomération en colonie par Claude en 50, mais plus tard, dans les deux dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Böhm, Bohnert 2003; Gaus 2005). Ce qui n'empêche pas qu'un état plus ancien ait pu exister dès l'époque augustéenne, comme l'atteste une tour datée de 4 apr. J.-C. (Eck 2004, p. 79-84). Il serait souhaitable d'ailleurs de reprendre l'ensemble de ces questions chronologiques en se fondant sur des études stratigraphiques. L'analogie très forte entre la porte nord de Cologne, bien datée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle (datation stratigraphique), et la porte d'Arroux à Autun conduit à s'interroger sur la date admise pour celle-ci, l'époque augustéenne. Ces remparts de prestige, construits en pleine *pax romana*, constituaient des investissements éditaires considérables, si l'on songe aux masses de maçonnerie qu'ils représentaient. À Avenches, le rempart, construit immédiatement à la suite de la promotion coloniale de la ville, représentait 200 000 m<sup>3</sup> de maçonnerie et comportait soixante-treize tours et cinq portes! Signalons également, pour terminer ce passage consacré à l'architecture militaire, la publication du camp de Mirebeau et les importantes fouilles dirigées par M. Reddé à Oedenburg-Biesheim, en Alsace (pour Mirebeau: Goguy, Reddé 1995; Goguy 2008; pour Oedenburg: Nuber, Reddé 2002; Reddé 2009; Reddé 2010). Quant aux fouilles menées à Strasbourg sur l'enceinte et les équipements militaires du camp légionnaire, elles font l'objet cette année même d'une exposition au musée archéologique de Strasbourg (Schnitzler, Kuhnle 2010). Enfin, la première livraison de l'ensemble des publications qui sont censées remplacer dans les années qui viennent le manuel d'A. Grenier est précisément consacrée à l'architecture militaire (Reddé 2006). Si l'on ajoute la découverte d'un camp très précoce (30-28 av. J.-C.) sur les hauteurs de Trèves, au Petrisberg, on mesure les progrès importants réalisés ces dernières années dans le domaine de l'architecture militaire (Löhr, Trunk 2008).

## LES ESPACES ET LES ÉDIFICES CIVIQUES

Les *fora* et les édifices civiques ont également fait l'objet de recherches récentes. Le grand mouvement de construction et d'aménagement

des espaces publics des villes, dans les régions considérées ici, commence probablement plus tôt que ce qu'on pouvait croire jusque-là. C'est tout le 1<sup>er</sup> siècle qu'il faut maintenant considérer et non plus seulement l'époque flavienne, même si le processus de monumentalisation se déroule à un rythme assez lent. À Avenches, la place publique est "en utilisation" dès le premier quart du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., à l'époque où la ville s'appelait encore *Forum Tiberii* (De Pury-Gysel 2008). Son *area sacra* présentait un temple sur podium de belles proportions, certainement un temple du culte impérial si on en juge par les vestiges d'un groupe statuaire grandeur nature de la famille julio-claudienne daté de cette première phase. À Trèves, à vrai dire un cas un peu particulier, le *forum* est construit au moins dès le règne de Claude, peut-être plus tôt si on fait de la consécration de l'autel des Princes de la Jeunesse un *terminus post quem* de son aménagement. Il est de type tripartite canonique, avec *area sacra*, *area publica* et basilique. Faut-il mettre cette précocité sur le compte du caractère exceptionnel de la ville de Trèves? Pas forcément, si l'on songe qu'à Bayav, c'est également au milieu du 1<sup>er</sup> siècle qu'on place aujourd'hui la première phase du *forum*. À Nyon, le *forum*, avec son *area sacra* sur cryptoportique, est également aménagé à la même époque (Bridel 1993; Rossi 1995). À Augst le premier forum en bois est pétrifié vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. À Lausanne, la basilique est construite sous Tibère ou Claude et Martigny se dote d'un bâtiment du même type dès sa fondation au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. À Alésia, le plan complet du *forum* est désormais connu, ainsi que les différentes phases d'aménagement (Reddé 2003b). Malgré sa forme peu régulière, c'est, comme à Trèves, un bel exemple de *forum* tripartite et ses dimensions (85 x 185 m) le signalent parmi les plus grands des Gaules. Signalons que l'étude de la basilique a également été reprise (Creuzenet, Olivier 2007).

Entre Rhin et Neckar, c'est sensiblement plus tard que les villes se dotent des espaces et des édifices nécessaires. À Ladenburg (*Lopodunum*), par exemple, c'est sous le règne de Trajan qu'un *forum* de belles dimensions (130 x 84 m), doté d'une basilique, est aménagé.

## L'ARCHITECTURE SACRÉE

S'il est un domaine qui a été renouvelé de manière significative ces dernières années, c'est bien celui de l'histoire et de la morphologie des sanctuaires du monde romain. Comme dans

d'autres champs évoqués plus haut, ce sont surtout les questions de continuité avec la tradition celtique qui intéressent les spécialistes. De beaux exemples de sanctuaires ne présentant aucune solution de continuité entre l'indépendance gauloise et l'Empire romain ont été remarquablement fouillés et étudiés ces dernières années. La fouille la plus récente est sans aucun doute celle que mène O. de Cazanove au sanctuaire de *Moritasgus*, à La Croix Saint-Charles sur l'extrémité orientale du Mont Auxois (Cazanove 2009). À Mirebeau, où l'occupation remonte à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les recherches sur le terrain sont maintenant terminées. Plusieurs articles préliminaires permettent de suivre l'évolution de ce sanctuaire lingon, qui n'est monumentalisé qu'à l'époque flavienne, au moment où la VIII<sup>e</sup> légion y prend ses quartiers (Joly, Barral 2008). À Mandeure, l'équipe dirigée par P. Barral a complètement renouvelé les connaissances sur ce très grand sanctuaire séquan, très probablement consacré à Mars (Barral 2007; Marc 2007). Dans un gigantesque *temenos* de plus d'une dizaine d'hectares, délimité par un mur de péribole continu et compartimenté à son tour en différents espaces secondaires, fouilles et prospections ont pu mettre au jour plusieurs dizaines de constructions: temples secondaires, chapelles, autels, thermes, portiques monumentaux, portes à arcature, etc. Les affinités morphologiques, typologiques et historiques avec le "quartier religieux occidental" d'*Aventicum* sautent aux yeux (Morel 2007; Morel, Blanc 2008). Si le sanctuaire de l'époque de l'indépendance reste encore mal connu, à l'exception notable des offrandes dont l'étude a été reprise de manière exhaustive, l'impact de la romanisation se laisse saisir à travers un effort continu d'organisation de l'espace et de monumentalisation (Nouvel, Thivet, dans ce volume). Il est maintenant avéré que, dès l'époque augustéenne, un programme décoratif en *opus quadratum* embellissait une construction encore inconnue (Blin, dans ce volume). C'est dire l'importance que revêtait ce lieu dès les premiers temps de la romanisation. Un autre exemple de continuité d'occupation depuis La Tène D1 avec systématisation du sanctuaire et monumentalisation à l'époque augustéenne est constitué par le sanctuaire du Martberg, en territoire trévire (Thoma 2004-2005; Nickel, Thoma 2005; Thoma 2008). Mais, à Mandeure comme au Martberg, les travaux sont toujours en cours et l'on attend avec impatience leur publication. Ce n'est plus le cas pour l'important sanctuaire des Bolards à Nuit-Saint-Georges. La publication de

cette fouille est du plus grand intérêt du fait de la continuité de l'occupation depuis le début du 1<sup>er</sup> av. J.-C. (Pommeret 2001). On y observe un premier mouvement de monumentalisation entre Auguste et Néron avec deux phases de construction, la deuxième caractérisée par un temple à plan centré. Mais la grande phase de monumentalisation, correspondant à la construction du grand temple et de son péribole à portiques, n'est datée qu'à la fin du règne de Néron ou plutôt sous celui de Vespasien. C'est à ce moment qu'est construit un temple à *cella* rectangulaire, précédée d'un porche et munie d'une galerie sur trois côtés. On notera la présence, étonnante pour cette époque, d'un *mithraeum*. C'est également après le milieu du 1<sup>er</sup> s. qu'on observe, à *Vindonissa*, l'apparition de la pierre dans les élévations d'un petit sanctuaire (Schucany, Wey 2009).

En revanche, la publication maladroite et sans doute hâtive des fouilles du grand sanctuaire séquane de Villard d'Héria laisse le spécialiste d'architecture sur sa faim (Lerat 1998). On regrette que l'important travail qu'y réalisa A. Olivier n'ait pu être intégré à cette publication. On se contentera pour le moment d'un excellent mais court chapitre publié dans un fascicule touristique (Olivier 2007) et d'une présentation générale plus historique que véritablement architecturale (Van Andringa 2006). On se réjouit au contraire de la poursuite des travaux dans le sanctuaire de Thun-Allmendingen, dans la région de l'Aar supérieure non loin d'Avenches (Martin-Kilcher, Schatzmann 2009). On subodorait déjà l'importance de ce site depuis la publication de la sculpture par M. Bossert (Bossert 2001), dont un étonnant *togatus* daté du règne de Claude ; on sait désormais qu'il s'agit d'un site exceptionnel, en tout cas pour ceux qui s'intéressent à l'architecture sacrée de nos régions. Ce sanctuaire consacré à Jupiter, occupé dès le début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., était constitué, à l'intérieur d'un *temenos* tout simple, d'une série de chapelles sans colonnades et d'autels ainsi que d'une série d'édifices destinés au fonctionnement du sanctuaire. À Trèves (Altbachtal et Irminenwingert), les recherches et publications de E. Göse restent des références inégalées (Göse 1955 et 1972). Ces travaux, qui nourrissent aujourd'hui encore les interprétations de T. Derks ou de J. Scheid, prouvent, s'il en était besoin, la nécessité des fouilles extensives et des relevés architecturaux précis, si l'on veut chercher à comprendre la logique architecturale et topographique pour y retrouver les "implications liturgiques de la représentation de l'espace" (Van Andringa 2000, 10 ; Derks 2006). Parmi les grands

sanctuaires fouillés et publiés récemment, il faut mentionner aussi le sanctuaire d'Isis et de la *Magna Mater* à Mayence (Witteyer 2004). Découvertes en 2000 lors de fouilles préventives, les deux chapelles ont été démontées et remontées dans un espace muséographique. Le développement monumental de ce sanctuaire, dont la construction est financée au moins en partie par l'évergétisme d'un affranchi impérial en l'occurrence, remonte au règne de Vespasien. Il s'impose de terminer cette réflexion consacrée à l'architecture sacrée, par l'évocation des recherches menées sur le grand sanctuaire urbain de Cologne, l'*Ara Ubiorum*. Si le contexte historique est de mieux en mieux établi (Eck 2004a, 2004b et 2007), les dispositifs architecturaux le sont également. Les aménagements de ce sanctuaire, peut-être le grand sanctuaire provincial du culte impérial, sont également connus plus précisément : deux esplanades monumentales séparées par un édifice de plan basilical, présentent comme façade, du côté du Rhin, un impressionnant portique à étage avec colonnade corinthienne (Irmler 2004).

Ce qui ressort de ce rapide survol des travaux les plus récents, c'est la révélation du nombre des très grands complexes culturels. Ils sont attendus dans les grandes capitales, moins ailleurs. À Chavéria par exemple, en pleine campagne séquane, des prospections aériennes associées à des fouilles programmées ont révélé récemment un grand complexe religieux, qui s'étend sur au moins 800 m de long et 300 m de large. S'étendant sur des surfaces parfois considérables, ces complexes religieux associent souvent différents espaces séparés les uns des autres par des périboles intérieurs et ils comprennent, à côté du temple principal, toute une série d'autres constructions : temples secondaires, chapelles, portiques, théâtres, thermes, *hospitalia*, etc. On peut même se demander si cette catégorie un peu particulière de complexes à monuments multiples, dont on s'est avisé de l'importance tout d'abord en Aquitaine, n'est pas finalement une particularité des provinces gauloises et des Germanies (Fincker, Tassaux 1992 ; Bedon *et al.* 2006, *passim* ; Bridel 2007 ; Bridel, Matter 2008). La récente mais décevante étude sur les sanctuaires de périphérie urbaine ou les faubourgs religieux ne permet pas de répondre à cette question (Péchoux 2010). Il convient maintenant, sur le modèle des travaux et des publications du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes dans la Sarthe (Brouquier-Reddé *et al.* 2006), d'entreprendre des études les plus systématiques et les plus exhaustives possible de ces étonnants ensembles. L'origine de ces grands

complexes religieux est le plus souvent gauloise (Joly, Barral 2008). Des sanctuaires les précèdent depuis parfois très longtemps, comme à Mandeuve où les plus anciennes offrandes votives remontent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. À Avenches, et le fait mérite d'être souligné tant il paraît exceptionnel dans les provinces gauloises, c'est peut-être un culte funéraire (héroïque?) gaulois qui est à l'origine du sanctuaire d'époque romaine (Castella 2008; Meylan Krause 2008).

Parmi les travaux plus strictement architecturaux, l'étude fondatrice de M. Trunk sur les temples reste inégalée (Trunk 1991). On retiendra aussi parmi les grandes publications d'architecture qui font toujours autorité celle du temple du Cigognier à Avenches (Bridel 1982; Bridel 2007). Ce dernier est, soit dit en passant, parfaitement exemplaire de l'architecture romaine la plus canonique: le modèle en est le *Templum Pacis* à Rome et on en trouve d'autres copies ailleurs dans l'empire, à Athènes pas exemple, où la Bibliothèque d'Hadrien (en réalité un édifice public en relation avec le *Panhellenion*), présente peu ou prou le même plan. Peu de restitutions nouvelles donc, à l'exception du curieux temple de Badenweiler, dont le plan n'est pas sans rappeler celui du temple de Mercure au Puy-de-Dôme, mais avec des dimensions beaucoup plus réduites (Filgis *et al.* 2002; Seitz 2002). Le temple de Janus à Autun a, quant à lui, fait l'objet d'une réévaluation chronologique drastique, puisque, si l'on en croit les résultats des analyses <sup>14</sup>C réalisées sur des particules de charbon prélevées dans l'*opus caementicum* des murs, l'édifice ne remonterait pas au-delà du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (Haupt 2008).

On remarquera pour finir l'absence d'études consacrées aux sources archéologiques du culte impérial. La récente et précieuse synthèse consacrée au sujet dans nos régions utilise presque exclusivement les sources épigraphiques (Liertz 1998).

## LES ÉDIFICES DE SPECTACLE

Les édifices de spectacle sortent tous, ou presque, de la période considérée ici. Sauf à *Vindonissa*, aucun des amphithéâtres découverts dans nos régions ne remonte en deçà de l'époque flavienne et ce *terminus post quem* vaut également pour la plupart des théâtres. Mais il eut été dommage de ne pas les prendre en compte, tant les recherches récentes ont renouvelé le sujet.

C'est encore un domaine où la bibliographie des sites suisses domine largement. À Augst, la publication imminente de la thèse de Th. Hufschmid va bientôt remplacer les rapports d'étapes publiés depuis la reprise des études sur l'édifice, à l'occasion des importants travaux de restauration qui ont transformé le théâtre antique en un auditorium ultra-moderne, rouvert au public en 2007 (Hufschmid 2007; Hufschmid, Horisberger-Matter 2008). Celle, toute récente, de l'amphithéâtre, même si elle concerne un monument qui sort de la période considérée ici, doit également être signalée, en particulier pour l'attention qui est portée à l'étude architecturale (Hufschmid 2009). À Avenches, les deux grands édifices de spectacles sont désormais publiés de manière remarquable (Bridel 2004; Matter 2007 et 2010). Il s'agit sans conteste de deux monuments, dans tous les sens du terme, qui feront date dans l'étude de l'architecture romaine. Alors que la publication de l'amphithéâtre est un modèle de prudence et de méthode, l'utilisation de logiciels de modélisation 3D a peut-être été poussée avec un peu trop de facilité dans celle du théâtre. Certaines restitutions, qui sont comme sorties d'un chapeau de magicien, se révèlent hasardeuses. Les modélisations informatiques offrent des possibilités immenses aux études architecturales, mais tant que les protocoles fondamentaux des dessins d'architecture – plan, coupe, élévation – n'auront pas été renouvelés, il convient de les respecter strictement et de s'y référer constamment dans le montage des restitutions. On se gardera de prendre ces réserves pour des critiques, tant je suis conscient de la très grande difficulté que présentent ces édifices à la morphologie complexe; leurs vestiges mis au jour constituent un patchwork parfois inextricable de plusieurs édifices reconstruits les uns sur les autres, les uns dans les autres devrais-je dire, avec pour chacun d'entre eux plusieurs dizaines de réaménagements partiels.

En France, deux théâtres ont fait l'objet ces dernières années d'une reprise des études: Alésia et Mandeuve. À Alésia, les fouilles récentes, dirigées par Fr. Meylan, ont surtout permis de préciser l'histoire de l'édifice (Rossi 2006). Le premier état sûrement attesté remonte au milieu du I<sup>er</sup> siècle. Mais il n'est pas impossible qu'un premier édifice, qui n'aurait jamais été réalisé, ait pu être projeté avant cette date. Pour le premier état tangible, qui remonte donc aux années 50 apr. J.-C., une *cavea* en bois est restituée: le cas n'est pas rare dans ces années, comme on peut le voir aussi à Mayence.



Ce premier édifice, qui présente un diamètre de 81,54 m, dure pendant toute l'époque flavienne. Il était doté dès cette époque d'une *orchestra* et d'un dispositif scénique avec *pulpitum* et mur de scène. Des fragments architecturaux, des corniches en l'occurrence, sont signalés comme pouvant appartenir à cette phase, ce qui impliquerait des élévations en grand appareil. Ce point mériterait d'être confirmé par une étude sérieuse et conjointe de ces *membra disiecta* et des vestiges conservés en place, mais s'il était avéré, il montrerait là encore la présence très précoce d'un *decorum* digne des villes italiennes (Rossi 2007). À Mandeuve, les recherches ont surtout porté sur la dernière phase de l'édifice, dont l'élévation était constituée d'arcades impressionnantes par leur nombre et leur décoration en *Theatermotiv* (Marc 2004; Blin 2008). Des phases plus anciennes, seuls des maigres vestiges ont été mis au jour pour le moment. La datation établie par Y. Jeannin pour la première construction, l'époque flavienne, n'est pas remise en cause. Ce qui frappe dans cette architecture théâtrale, c'est le caractère presque canonique des partis architecturaux. Le théâtre de Mayence, dont les phases de construction restent difficiles à dater, présente aussi un cas intéressant de plan de théâtre italien très classique (Walz 2004). Signalons par ailleurs la découverte à Dalheim, au Luxembourg, de sièges de proédrie réalisés en grès et conservés *in situ* : le cas est assez rare dans nos régions. Il reste à évoquer une utile synthèse sur les inscriptions relatives aux théâtres dans les provinces de Gaule et des Germanies (Lobüscher 2002).

Pour terminer sur ce point, nous rappellerons que la publication d'U. Niffeler sur les théâtres de *vicus* reste toujours très utile (Niffeler 1988). La récente synthèse de F. Sear sur le théâtre romain en général permet de replacer les édifices de spectacle des provinces gauloises et des Germanies dans l'histoire générale de l'architecture théâtrale romaine (Sear 2006). Il ne faut pourtant pas s'attendre à y trouver des nouveautés sur ces édifices, ni même une réflexion critique sur la notion de théâtre "gallo-romain", dont le type est admis par l'auteur sans autre forme de procès (Moretti 2009). Il conviendrait pourtant de s'interroger sur cette attitude, héritée des premières études d'Arcisse de Caumont, qui impose une opposition entre un type canonique et son avatar local. Si l'on veut bien prendre en compte la diversité morphologique des théâtres dans l'Empire, on s'avisera sans difficulté que l'originalité gauloise en ce domaine est loin

d'être une exception. On s'avisera, en revanche, du nombre important de théâtres dans nos régions et de leur présence dans tous les types de villes, de la *caput coloniae au vicus*. Comme partout ailleurs dans les provinces romaines, le prestige du modèle urbain impose à la moindre agglomération, pour peu qu'elle prétende tenir un rang, la construction de ce type d'édifice – comme me le fait remarquer amicalement Jean-Charles Moretti, il est faux d'affirmer, comme je l'ai fait récemment (Marc 2010, p. 690) que dans les provinces hispaniques, il n'y a de théâtres que dans les colonies, ce qu'attestent en effet les exemples de Acinipo, *Baelo Claudia*, Bilbilis ou *Italica* (avant Hadrien).

## LES ARCHITECTURES DE L'EAU

L'étude de l'architecture thermale a été enrichie ces dernières années par plusieurs synthèses, qui couvrent presque entièrement les régions concernées par cette étude (Dodt 2001; Bouet 2003; Seitz 2005). En revanche, peu de publications monographiques ont vu le jour. La belle étude, à la fois archéologique et architecturale, de l'établissement thermal de Bliesbruck, construit à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., fait figure d'heureuse exception (Petit 2000). Il est vrai qu'on a là un site où une politique intelligente et durable d'étude et de mise en valeur permet à une équipe stable de chercheurs de travailler dans la durée et dans d'excellentes conditions. La date de la diffusion des établissements thermaux, symboles par excellence du "Roman way of life", apparaît aujourd'hui comme beaucoup plus haute que ce qu'on pouvait penser il y a encore deux décennies. À Avenches, c'est peut-être dès l'époque tibérienne qu'un premier établissement thermal est construit (Martin Pruvot 2006, p. 55-62). À Nyon ou à Massongex, c'est même dès l'époque augustéenne que les premiers établissements thermaux sont construits (Haldimann 1991). Mais en dehors de ces cas encore trop exceptionnels pour servir de modèle, c'est plutôt sous le règne de Claude que les établissements thermaux se multiplient.

À côté des thermes et des bains, ce sont les aqueducs qui intéressent les chercheurs de nos régions. Citons l'intéressante étude de l'aqueduc d'Autun, qui remet en cause la date traditionnellement admise pour sa construction, à savoir l'époque augustéenne. Elle propose, de manière plus prudente à mes yeux, une date à l'époque flavienne (Borau 2009). C'est d'ailleurs aussi la date de construction de l'aqueduc de Besançon. Il est vrai



qu'en l'absence de fouilles sérieuses les datations reposent toujours sur des considérations relatives aux techniques de construction (les appareils de mur) ou à des raisonnements extrinsèques, comme la datation des thermes ou des fontaines desservis, ou prétendument desservis, par l'ouvrage d'art. Les systèmes de distribution et d'évacuation des eaux dans les villes ont également suscité l'intérêt des chercheurs, en particulier à Augst (Furger 1998) ou à Avenches (Grezet 2006).

### LES ARCS MONUMENTAUX

Depuis la publication en 1985 de la Porte Noire de Besançon (Walter 1985), qui, quelle que soit la date qu'on veut bien lui donner, est de toute façon très postérieure à la période qui nous intéresse ici, aucune étude n'a été consacrée à l'un ou l'autre de ces monuments honorifiques à arcature. Signalons quand même la thèse récente de B. Fornasier sur des monuments uniquement attestés sous la forme de *membra disiecta* (Fornasier 2003). Pour l'est des Gaules et les Germanies, la moisson est décevante puisque des arcs monumentaux restitués anciennement à Autun, Dijon, Genève ou Paris s'avèrent inexistantes. D'autres édifices remplacent en revanche ces reconstitutions hâtives remontant souvent au XIX<sup>e</sup> siècle. À Trèves, deux arcs urbains auraient été bâtis à l'époque de Claude, au moment où la ville obtient le titre colonial et entreprend une réorganisation de sa morphologie urbaine: le premier au débouché du pont sur le Rhin, le second au nord de la ville. À Cologne, sont signalés des *membra disiecta* d'un arc monumental, mais ils n'ont pas encore fait l'objet de restitution (Eck 2007, p. 16). À Mayence, on croit avoir identifié l'arc érigé en l'honneur de Germanicus, qui est signalé dans la *Tabula Siarensis*: il s'agit d'un arc à trois baies, assez proche dans sa forme de l'arc d'Orange, qui est, comme on sait, son exact contemporain. D'autres monuments de ce type sont en cours d'étude, à Mandeuere en particulier, où une porte monumentale à arcature constituait l'un des propylon du sanctuaire.

### L'ARCHITECTURE DU COMMERCE ET DU STOCKAGE

On terminera cette réflexion consacrée à l'architecture publique, en présentant quelques découvertes récentes concernant les architectures du commerce et de l'artisanat. À Besançon, un secteur artisanal a été récemment fouillé le long des

berges du Doubs. Derrière un quai monumental construit à l'époque de Tibère, plusieurs ateliers ont été dégagés: les premières publications sont accompagnées d'intéressantes restitutions architecturales (Gaston 2002; Vaxellaire 2002; Vaxellaire 2003). À Oedenburg, les vestiges d'un *horreum* ont été mis au jour (Reddé, Wolf 2001). À Nyon, un *macellum*, construit sous Claude ou Néron, a été dégagé accolé au côté nord de l'*area sacra* du *forum* (Rossi 1995). On regrette l'absence complète de troisième dimension dans sa publication, mais on en trouvera une axonométrie dessinée par Pierre André dans le beau volume récent sur la Suisse romaine (Flutsch *et al.* 2002, p. 116 fig. 104). Cette étude enrichit néanmoins les discussions actuelles sur les liens entre les sacrifices sur les *fora* ou les grands sanctuaires, le circuit commercial de la viande et le rôle des *macella* (Van Andringa 2006; Lepetz et Van Andringa 2008). Son auteur insiste sur le très petit nombre d'édifices de ce genre dans les régions concernées ici. Je me demande si une réévaluation de constructions connues depuis longtemps ne permettrait pas d'enrichir le corpus avec, par exemple, le quadriportique au nord-ouest de l'esplanade qui sépare le théâtre du sanctuaire du Cigognier à Avenches, l'édifice oblong comprenant deux fois onze boutiques réparties de part et d'autre d'une cour oblongue au nord-ouest du *forum* sud d'Augst, la grande place découverte en 1902 à Vindonissa entre le camp légionnaire et l'amphithéâtre ou encore, pourquoi pas, le monument d'Ucuétis à Alésia (Martin, Varène 1973; Hufschmid, Sütterlin 1998). Pour la "Villa C" de Rottweil ou le "Südforum" de Ladenburg, une telle interprétation a déjà été proposée (Collectif 2005 p. 171-173). On pourrait s'étonner de la variété des plans et, surtout, des dimensions de ces places à vocation commerciale, mais on se rappellera que dans d'autres provinces les solutions architecturales sont également très variées: dans les provinces grecques par exemple, on trouve aussi bien des *macella* aux plans canoniques, comme à Thasos ou à Philippes, mais aussi des places beaucoup plus spatieuses, comme l'agora romaine à Athènes.

### LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

L'architecture funéraire bénéficie d'un intérêt continu depuis plusieurs décennies. Dans les Gaules et les Germanies, un catalogue des monuments, enrichi d'une série d'études synthétiques, a complètement renouvelé le dernier travail en date

sur ce sujet, celui d'A. Grenier (Landes 2002). Ce travail a été prolongé par un colloque qui permet de replacer commodément l'architecture funéraire des provinces gauloises dans le contexte plus général de l'Empire (Moretti, Tardy 2006). La principale nouveauté de la recherche en ce domaine consiste en la fouille de nécropoles sinon complètes du moins sur de vastes étendues. C'est le cas pour une des nécropoles de Mayence, à Weisenau. À peu de distance de la ville antique, plusieurs monuments funéraires ont pu être fouillés de part et d'autre de la principale route d'accès par le sud, sur la rive gauche du Rhin, qui était donc aussi une *via sepulcrorum*. Le cénotaphe de Drusus, qui constituait certainement l'édifice le plus prestigieux de l'ensemble, a fait l'objet d'une étude récente. Mais il n'en reste malheureusement pas grand-chose car il a été très tôt spolié, dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle, pour la construction de nouveaux monuments funéraires (Panter 2007). Pour Cologne, on trouvera de nombreuses références sur l'architecture funéraire dans la monographie consacrée par W. Eck à cette ville (Eck 2004 passim, en particulier p.389-401). Signalons, tout de même, la restitution intéressante du monument funéraire d'un affranchi impérial construit entre 5 et 20 apr. J.-C. (Eck, Hesberg 2003). Cette publication montre que les grands mausolées monumentaux étaient relativement fréquents dans nos régions. Certains sont connus depuis longtemps, mais d'autres ne cessent d'enrichir un corpus déjà fourni : Neumagen (Numrich 1997), Cologne chez les Ubiens (Willer 2005), Faverolles chez les Lingons (février 2000 ; Sauron 2000 ; Deyts 2006 ; Maligorne 2006b), Metz et *Nasium* chez les Leuques (Burnand 2003 ; Mourot, Dechezleprêtre 2004 ; Castorio, Maligorne 2007 ; voir aussi Castorio, Maligorne, dans ce volume), Mersch, Goeblingen (Krier 2007) ou encore Bertrange (Kremer 2009a), chez les Trévires (Krier 2006). Signalons qu'une restitution graphique du mausolée de Bertrange est disponible en ligne (Kremer 2009b). Certains de ces édifices, dont le caractère ostentatoire était censé flatter la prétention sociale de leurs commanditaires, sont très originaux et presque excentriques (Hesberg 2004a). C'est le cas pour l'un des deux mausolées voisins et jumeaux d'Avenches-en-Chaplix, qui ont été récemment étudiés. Ils sont très proches dans le temps : le plus ancien est édifié en 25 et 30, le second en 40 apr. J.-C. (Flutsch, Hauser 2006). Dans ces deux cas, plan et élévation présentent une grande originalité, si l'on veut bien accepter les restitutions proposées : un massif turiforme avec en façade

une grande exèdre monumentale, décorée par un ordre appliqué. On notera également la présence de frises sculptées avec des thèmes mythologiques. D'autres édifices de la même époque, la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec plusieurs étages, décoration sculptée et une riche décoration architecturale sont également en cours d'étude : ainsi à Strasbourg/Koenigshoffen, où un monument superbement reconstruit au musée archéologique a fait l'objet d'une brève présentation (Schnitzler, Schmitt 2005). À Brumath également, des blocs de calcaire blanc, retrouvés en remploi dans les murs d'une cave d'un édifice construit peu avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle, permettent de restituer un édifice imposant, apparemment du type du monument de Pobladius à Cologne. Il présentait une décoration sculptée. Faute d'étude sérieuse, il est difficile de présenter une date plus précise que la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Zimmer 2004).

Cette belle génération d'édifices se laisse donc difficilement présenter en terme strictement typologique tant les partis adoptés changent d'un monument à l'autre. Mais on remarque que la recherche de la verticalité domine souvent. Comme l'avait déjà montré il y a plus de trente ans W. Gauer, c'est sans conteste le monument du type pilier à édicule qui domine, à l'exception notable du tombeau à tumulus dit "La Gironette" à Autun, du tumulus de *Nasium* ou du monument funéraire de la porte de l'est à Augst, datés du début de l'empire (Gauer 1978 ; Gros 2001, p.412-422 ; Hesberg 2005). Caractéristiques de l'auto-célébration des puissantes élites provinciales du monde romain, ils montrent là encore que l'est des Gaules et les Germanies ne sont pas des provinces reculées et périphériques. On remarquera aussi qu'ils sont étonnamment rapprochés dans le temps : entre Auguste et Claude. Ils témoignent ainsi d'une romanisation déjà accomplie et ce, de manière très précoce (Laubry 2009).

La multiplication des recherches monographiques dans le domaine de l'architecture funéraire laisse espérer la parution d'une synthèse comparable à celle dont le *Noricum* a fait l'objet (Kremer 2001). Elle démontre d'ores et déjà le dynamisme de l'architecture en grand appareil dès les toutes premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. C'est là un témoignage particulièrement utile de la qualité et de l'importance de l'activité édilitaire, quand on songe que, pour la même période, les vestiges de l'architecture publique ou sacrée ont en grande partie disparu du fait des reconstructions postérieures.

## LA DÉCORATION ARCHITECTURALE

Les Germanies ont été, grâce aux travaux de H. Kähler, des régions pionnières pour l'étude de la décoration architecturale (Kähler 1939). Les typologies établies alors sont toujours valides pour l'essentiel, mais des remises à jour salutaires ont été entreprises ces dernières années, surtout à partir des collections d'*Augusta Raurica*. Pour le moment, ce sont surtout les éléments lapidaires datés des phases julio-claudiennes et flaviennes qui ont été réexaminés (Trunk 1991). Ces travaux ont également permis de reprendre l'analyse de plusieurs séries régionales. La France, une fois n'est pas coutume, n'est pas en reste dans ce renouveau des études sur le *design* de l'architecture romaine. L'impulsion donnée ces dernières années par D. Tardy pouvait s'appuyer, dans l'est des Gaules, sur les recherches d'A. Olivier en Bourgogne et de G. Sauron à Faverolles ou à Langres (Olivier 1989; Olivier 1992; Olivier 1995; Sauron 2000; Sauron 2001; Tardy 2006). Un programme de recherche en cours actuellement, soutenu par l'Agence nationale de la recherche et animé par de jeunes chercheurs comme S. Blin, V. Gaston-Brunet ou Y. Maligorne, s'appuie, entre autre, sur les très riches collections lorraines et franc-comtoises (Maligorne 2006b; Castorio, Maligorne 2007; Gaston-Brunet 2007; Badie 2010; Blin, Gaston-Brunet, Maligorne, Tardy, dans ce volume). Les recherches menées à Cologne, Xanten ou Trèves sur l'histoire du *design* archéologique romain fournissent d'ores et déjà des jalons chronologiques fiables (Hesberg 2003; Hesberg 2004b).

Les deux impressions que l'on retire de ces dernières études sont d'une part celle de la précocité dans le développement d'une grande architecture monumentale et d'autre part celle d'une continuité stylistique pendant toute la période considérée ici : elle remonte à l'époque tardo-républicaine et dure tout le long de la période julio-claudienne. Les influences semblent venir au moins autant de l'Italie du Nord que de la Narbonnaise. La situation est donc très différente de celle de l'Aquitaine, de ce point de vue du moins. Enfin, la grande originalité de certaines réalisations, à Mayence par exemple, et la très forte cohérence locale – on trouve les mêmes cartons à Nyon, à Avenches, à Augst, à Mandeuve, à Besançon, etc. – montrent à l'évidence qu'il existait dans nos régions des ateliers à la fois autonomes et créatifs.

## LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Comme pour la décoration architecturale, on observe un grand "traditionalisme" dans les techniques de construction. Encore faudrait-il s'entendre sur le terme de traditionalisme. L'usage sur la longue durée de bois et de terre ne traduit pas forcément, comme on le sous-entend très souvent, un retard dans l'adoption de techniques plus romaines. L'exemple de l'habitat urbain d'*Argentoratum* le montre parfaitement. Les vestiges de maisons fouillées à proximité immédiate du camp légionnaire sont essentiellement constitués de terre et de bois, mais les techniques mises en œuvre dans les murs présentent une morphologie originale : une structure portante constituée de poteaux corniers et de potelets intermédiaires sur sablière basse, des cloisons constituées de planches enduites d'une épaisse couche d'argile et d'un épiderme en mortier coloré (Baudoux 2006). Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne s'agit pas là d'une technique gauloise traditionnelle ! Les mêmes observations ont été faites à Oberwinterthur (*Vitudurum*), où ce n'est pas le choix des matériaux, le bois en l'occurrence, mais les techniques d'assemblage qui témoignent de la romanisation : la généralisation des sablières basses assure aux élévations une bien meilleure statique (Pauli-Gabi 1999 et 2002a). De même, à la *statio* d'Ussspann, au-dessus du Col de Saverne, l'usage du bois et de la terre reste dominant de l'époque tibérienne, date de la première construction, jusqu'à la phase la plus récente, alors même que la taille de la pierre, utilisée en fondation ou pour les murs bahuts, est parfaitement maîtrisée. Inversement, l'usage du moellon à parement travaillé n'est pas imputable à la romanisation, puisqu'on le trouve dans plusieurs constructions de l'époque de l'indépendance, dans les enceintes en *murus gallicus*, dans les puits monumentaux de l'*oppidum* des Médiomatrices, au Col de Saverne, ou dans le bassin naviforme de Bibracte (Fichtl 2010). Quant à l'enceinte gauloise de Besançon, elle est entretenue au moins jusqu'à l'époque de Tibère, peut-être même plus tardivement, dans sa technique gauloise (Vaxelaire 2002; Vaxelaire 2006; Collectif 2006, p. 65) ! L'appréciation du degré de romanisation à partir du choix des matériaux s'avère donc complètement erronée. Il est indispensable de confronter l'analyse des techniques de constructions avec une approche typologique, comme cela a été fait à Bliesbruck ou à Tongres (Petit, Mangin 2002; Coquelet, Vilvorder 2002). Quoi qu'il en soit, il paraît difficile, dans l'état actuel des connaissances, de

faire globalement l'histoire de la diffusion des techniques typiquement romaines dans nos régions. Tous les cas de figure sont à peu près attestés, et parfois dans les mêmes agglomérations : apparition dès l'époque de l'indépendance gauloise des tuiles pour les couvertures ou des enduits peints pour les revêtements (*Bibracte*; Sennecé-lès-Mâcon; D.Barthelémy *et al.* 2009), apparition ponctuelle à partir du règne de Tibère (*Vesontio*), développement des appareils de pierre dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. (Trèves), diffusion sous le règne des Flaviens (*Argentoratum*). Dans certains cas, les appareils en terre et bois disparaissent complètement (Trèves), dans d'autres ils cohabitent avec les techniques romaines. À Bâle, les publications récentes de quartiers d'habitation confirment l'introduction tardive de la pierre dans l'architecture domestique : rien avant le tournant des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. (Schatzmann 2003, p.219). Les mêmes observations ont également été faites à Metz, où la diffusion de l'architecture en pierre ou des hypocaustes se fait à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces dispositifs de chauffage, au fonctionnement coûteux, constituent d'ailleurs un marqueur social bien au-delà de la période de romanisation (Petit 2004). À Besançon, l'*opus signinum* est adopté dans les *domus* les plus riches dès le règne de Tibère (Darmon 2006). Parmi les grands acquis de ces dernières années, on retiendra également l'attention portée aux structures en bois (Pauli-Gabi 2002b; Berti Rossi, May Castella 2005).

S'il est un domaine dans lequel des progrès décisifs ont été réalisés ces dernières années, c'est celui des carrières (Collectif 2000; Sablayrolles, Bessac 2002; Lukas 2002; Werner 2005). Les chantiers d'extraction sont désormais fouillés soigneusement, ce qui permet de reconstituer les différentes étapes de travail, de la sélection du filon à exploiter jusqu'au transport des blocs équarris en dehors du chantier. Une fouille exemplaire a par exemple été menée pendant plusieurs années à La Croix-Guillaume, en Lorraine. Près de cent cinquante points d'extraction ont pu y être étudiés (Heckenbenner, Meyer 2002). À Saint-Boil, en Saône-et-Loire, l'exploration archéologique systématique de la carrière a même permis de mettre au jour des ateliers d'artisans, liés à l'industrie de l'extraction : forge, atelier de sculpteur, etc. (Monthel 2002). J.-Cl. Golvin a réalisé une élégante et suggestive évocation de cette carrière peu étendue, mais d'une étonnante richesse documentaire (collectif 2010, p.54). Toujours dans cette livraison de *Gallia* consacrée aux carrières antiques, on trouvera une étude très intéressante sur la carrière de La Lie à la Roche Vineuse, située à

l'ouest de Macon. On y a retrouvé, chose assez rare, les vestiges de l'habitat des carriers (Cognot 2002). À Sparsbach, dans le Bas-Rhin, une carrière de grès a également fait l'objet d'une fouille récente. La présence d'un beau monument funéraire, du type tombeau-temple, laisse supposer qu'un des propriétaires ou exploitants du lieu s'est fait construire sur place sa dernière demeure. On trouvera une autre belle étude des procédés d'extraction dans la publication de la fouille d'une carrière romaine dans le canton de Neuchâtel (Hofmann Rognon 2005). Quant à la circulation et aux usages du marbre ou d'autres pierres de luxe, les travaux en plein essor en Italie, en Grèce, en Asie Mineure, concernent encore trop peu nos régions à quelques exceptions près (Barçon 2003; Braemer 2003).

Pour les enduits peints et la peinture murale, la publication de la synthèse d'A. Barbet permet de faire le point sur les connaissances dans nos régions (Barbet 2008). À partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les sites entre Loire, Neckar et mer du Nord y sont systématiquement évoqués dans les paragraphes consacrés à la Belgique ou à la Germanie supérieure. Mais, si les ateliers, les types de décors, les questions iconographiques sont commodément décrits, seuls les sites bien connus, ou depuis longtemps, sont cités. On complétera les exemples décrits dans le colloque de Lille (Allag 2007), par les actes d'un colloque portant sur la peinture murale en Bourgogne. Il est vrai qu'on n'y trouve guère de décor peint avant une date assez avancée du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., c'est-à-dire à un moment où la romanisation est une chose entendue. Le monument d'Ucuëtis à Alésia, les Bolards, près de Nuit-Saint-Georges, Vertault font figure d'exception, avec leurs ensembles peints apparentés au Troisième style pompéien (Allag 2001). De même, le superbe plafond peint provenant d'un édifice public (?) daté de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle et découvert lors des fouilles du parking de la Mairie à Besançon (Allag 2006). À Grand, dans la *villa* du Grand Jardin, on trouve également de beaux ensembles peints dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Heckenbenner 2010). On notera, également, la nouvelle publication des très beaux ensembles de peintures murales découverts autrefois par R. Forrer à Strasbourg. Datés de l'époque flavienne, ils sont remarquables par la qualité de l'exécution et le choix des thèmes iconographiques : Ariane et Dionysos, Énée fuyant Troie, Hercule et HIPPOLYTE (Dardenay 2001). Pour les aspects techniques, on se reportera à la passionnante étude de M. Fuchs sur les pigments, leur



composition et leur fabrication (Fuchs 2007). On notera enfin la trop grande rareté des études portant sur l'*opus sectile* (Fischer 1999). On se réjouira donc de voir se développer des recherches dans ce domaine à Mandeure (Blin à paraître), mais aussi à Grand et à *Nasium*.

Les systèmes de couvertures ont également fait l'objet d'observations ou parfois d'études intéressantes. La fouille de grands ateliers de tuiliers en Franche-Comté, à Jonvelle, à Villers-Farlay, à Moisse, ou en Alsace à Dambach, permet de mieux percevoir les systèmes de production et les aires de chalandage des ateliers producteurs de terres cuites architecturales. On attend avec impatience la publication de la thèse du spécialiste de la question (Charlier 2004). Pour la Suisse, une courte notice fait le point sur les ateliers de tuiliers (Le Ny 1998). On lira également la passionnante étude de Kl.-P. Goethert sur les dispositifs d'éclairage des combles (Goethert 2007).

Pour terminer ce chapitre, signalons d'intéressantes observations techniques dans la publication de la fouille du pont romain de Chalon-sur-Saône (Bonnamour 2000) et dans la très complète étude du pont sur la Meuse à Amay (Witrouw, Gava 2005).

## LES CHANTIERS ET LE FINANCEMENT DES CONSTRUCTIONS

Les questions touchant aux coûts des constructions, au financement et à la durée des chantiers, à l'évergétisme, à l'entretien des édifices intéressent directement les aspects techniques de l'histoire de l'architecture. Ce sont les inscriptions qui constituent l'essentiel de nos sources dans ce domaine. La synthèse récente de Th. Lobüscher, déjà évoquée plus haut, sur les *Bauinschriften* des Gaules et des Germanies, complète et élargit les travaux plus anciens d'E. Frézouls, mais uniquement pour les théâtres et les temples (Lobüscher 2002). Une étude similaire a été consacrée récemment aux grands thermes centraux de Mandeure et à leur dossier épigraphique (Blin 2008).

Parfois, ce sont des observations archéologiques qui permettent d'aborder l'histoire économique et sociale de la construction, en particulier quand on a la chance de percevoir la lenteur de certains grands chantiers. Les travaux d'aménagement du centre monumental d'Alésia ont duré peut-être un siècle, de la première monumentalisation sous le règne d'Hadrien jusqu'à la fin des travaux, avec la construction des galeries du temple sous les Sévères.

## CONCLUSIONS

En termes quantitatifs, les principaux apports de ces dernières années proviennent des fouilles préventives. Mais, et pour des raisons qui ne sont liées ni au niveau scientifique ni à la bonne volonté des équipes concernées, leurs publications sont le plus souvent remises aux calendes grecques. L'apport des travaux universitaires s'avère également assez maigre. On ne peut que déplorer qu'une collaboration plus étroite entre ces deux mondes ne permette pas d'accompagner ce renouvellement si important des connaissances. Signalons, à titre d'heureuse exception, le Programme Collectif de Recherches portant sur les villes antiques du nord de la Gaule. Patronné entre 1997 et 2001 par l'université de Lille, il aboutit à un colloque aujourd'hui publié (Hanoune 2007). Ce qui ressort également de ce bilan scientifique, c'est la place irremplaçable qu'occupent les grandes séries de publications liées à un site. À Bibracte, à Augst, à Avenches, à Bliesbruck, la publication régulière des fouilles sous forme de monographies permet de disposer pour ces sites de travaux de référence. Sans l'enracinement durable, que permettent les programmes auxquels ces sites sont liés, c'est l'éparpillement de la documentation qui rend difficile la moindre velléité de synthèse. BSR, rapports, articles de colloque, notices dans des catalogues d'exposition, mises au point dans des revues de vulgarisation sont actuellement les principaux supports de l'"édition" scientifique. Cette dispersion n'est pas uniquement à mettre au débit des acteurs de l'archéologie préventive, accaparés le plus souvent par les opérations de terrain. Dans le cas des fouilles programmées, les contraintes calendaires sont aussi très lourdes, quand elles imposent un rythme administratif, sans relation avec la réalité du terrain, qui rend difficile un investissement de longue haleine. Ce qui manque à tous, c'est la durée. Mais, ce qu'il faut bien appeler la crise de la publication archéologique en France, est provoquée par une déplorable option politique, dont elle n'est qu'un des symptômes. Les fouilles archéologiques sont menées la plupart du temps pour des raisons plus juridiques que véritablement patrimoniales, en tout cas exceptionnellement pour des raisons strictement scientifiques. Il n'est guère étonnant alors que les autorités en charge de l'archéologie (INRAP, SRA, collectivités territoriales, etc.) se contentent de demander à leurs équipes une "valorisation scientifique" de leurs travaux, moins coûteuse en temps et en argent que des études exhaustives en



vue de publication. Si l'on ajoute que les musées sont souvent plus soucieux de faire parler d'eux par des expositions ponctuelles plutôt que par des présentations permanentes et des inventaires de leurs collections, on comprend mieux la place que jouent aujourd'hui les catalogues d'exposition<sup>1</sup>. S'il ne faut pas forcément s'en plaindre, il convient de rappeler qu'une notice de quelques pages ne peut remplacer une véritable étude.

La situation en Allemagne et en Suisse est sensiblement différente. On y retrouve certes la vogue des expositions et des beaux catalogues, mais le nombre et le niveau des collections attachées à un site, des suppléments monographiques de revue, des travaux universitaires publiés ne sont pas comparables. Pourtant, le morcellement de l'archéologie y est plus poussé, puisque dans un cas ce sont les Länder, dans l'autre les cantons, qui ont en charge le patrimoine archéologique. Il est vrai que la densité de l'encadrement universitaire, le dynamisme d'institutions comme le musée de Trèves ou la RGK et, je le répète encore une fois, le rôle moteur joué par les sites archéologiques permanents comme Augst ou Avenches concourent à une production scientifique plus soutenue et, souvent, plus élevée. Pour le domaine particulier de l'architecture, la collaboration avec des architectes est, surtout en Suisse, presque systématique alors qu'en France elle reste exceptionnelle. Faut-il rappeler que pour construire sérieusement reconstitutions et restitutions des élévations, la collaboration avec les architectes est indispensable? La fermeture du bureau de Dijon de l'IRAA a été de ce point de vue une véritable catastrophe et a privé le grand est de la France d'une équipe, qui avait pourtant beaucoup apporté. La vogue actuelle des évocations, au demeurant plaisantes, de J.-C. Golvin, "peintre de l'Antiquité" comme il se qualifie lui-même, ne peut faire oublier qu'il ne s'agit pas de reconstitutions architecturales rigoureuses (Collectif 2010). La fascination que ces images exercent s'explique par l'habileté de leur auteur, inspiré en l'occurrence par la tradition de la ligne claire de la bande dessinée. Mais aussi suggestives soient-elles, il ne s'agit que d'évocations et en aucun cas d'une production véritablement scientifique. Leur pouvoir d'évocation est parfois trompeur, quand l'unité de traitement des différents monuments d'une ville ou d'un sanctuaire tend à faire oublier qu'ils ne sont pas tous pareillement

documentés. Par exemple, dans la désormais célèbre représentation du sanctuaire de Grand, la présence du grand temple sur podium n'est pas du tout assurée (Collectif 2010, p. 98-99; Maligorne 2010). On ne peut certes le reprocher à l'auteur de l'aquarelle, qui a tenu compte des informations que les fouilleurs lui ont fournies, mais cette évocation a fini par s'imposer en figeant, en quelque sorte, l'aspect du sanctuaire. Si on ajoute que les chaires universitaires d'archéologie romaine sont de plus en plus occupées par des protohistoriens, on comprendra mieux la situation peu glorieuse de l'histoire de l'architecture romaine dans les régions concernées par cette publication, surtout si on la compare avec les publications de nos voisins.

Le chapitre introduit par ce bilan bibliographique montre qu'il n'y a pourtant quelques raisons d'espérer un renouvellement. Le regain d'intérêt pour la décoration architecturale, qui permet déjà des révisions chronologiques spectaculaires, la poursuite des recherches sur des sites qui ont déjà beaucoup apporté, comme Bliesbruck, la mise en place de nouveaux programmes de fouilles de longue durée, comme à Alésia ou à Mandeuve, l'émergence d'une jeune génération de chercheurs intéressés par l'architecture sont des signes encourageants. L'utilisation de nouvelles techniques d'acquisition de données, comme le Scanner-Laser, ou de traitement des images, comme le logiciel *3DS Max* ou la Corrélation Épipolaire Dense, offrent des solutions nouvelles, aussi bien dans l'enregistrement de vestiges architecturaux conservés en place ou des fragments lapidaires que dans la restitution des élévations. Les applications toutes récentes de ces nouvelles technologies, à *Nasium* ou à Mandeuve, montrent tout ce qu'on peut en tirer (Bur *et al.* 2003; Fuchs *et al.* 2004; Alby, Assali à paraître). Mais dans ces deux cas, les archéologues et les historiens collaborent avec des topographes, quand il s'agit de relevés topographiques, et avec des architectes, quand il s'agit d'étudier l'architecture et, surtout, de la représenter. La généralisation de cette approche, qui est à la fois un retour sur les protocoles fondamentaux du relevé d'architecture et une ouverture vers les technologies les plus innovantes, offre déjà des possibilités immenses.

Espérons que la publication de ce présent volume contribuera également au regain d'intérêt pour l'histoire de l'architecture romaine.

NOTE

1 Alors que certains musées font un effort pour présenter les plus belles pièces de leurs collections lapidaires, comme à Sarrebourg où la muséographie est particulièrement réussie, d'autres les déménagent dans des réserves inaccessibles, comme à Besançon.

BIBLIOGRAPHIE

**Alberti 2008** : ALBERTI (G.). — La communication entre la rue et la maison : quelques exemples de Gaule Belgique et des Germanies. In: BALLET (P.) *et al.* dir. — *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir.* Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : PUR, 2008, p. 109-115.

**Alby, Assali à paraître** : ALBY (E.), ASSALI (P.). — La valorisation numérique du théâtre de Mandeure. In: *Photogrammétrie au service des archéologues et des architectes.* Actes du colloque, Villeneuve-lès-Avignon 9-10 septembre 2010. À paraître.

**Allag 2001** : ALLAG (Cl.) dir. — *Peinture antique en Bourgogne.* Actes du 16<sup>e</sup> séminaire de l'Association française pour la peinture murale antique, Auxerre, 24-25 octobre 1997. Dijon, 2003 (Revue Archéologique du Centre et du Centre Est [RAE], supplément ; 21).

**Allag 2006** : ALLAG (C.). — Le plafond peint du parking de la mairie, dans collectif 2006, p. 111.

**Allag 2007** : ALLAG (C.). — Le décor peint dans les villes du nord à l'époque romaine : quelques exemples. In: \***Hanoune 2007**, p. 467-476.

**Ammann 2002** : AMMANN (S.). — *Basel, Rittergasse 16: ein Beitrag zur Siedlungsgeschichte im römischen Vicus.* Bâle, 2002.

**Asal 2007** : ASAL (M.). — *Insula 36. Die Entwicklung einer Häuserfront in Augusta Raurica.* Forschungen in Augst 38. Augst, 2007.

**Badie 2010** : <http://orag.mmsch.univ-aix.fr/>

**Barbet 2008** : BARBET (A.). — *La peinture murale en Gaule romaine.* Paris : Picard, 2008.

**Barçon 2003** : BARÇON (J.-C.). — Marbres et succédanés dans l'Antiquité en Franche-Comté. In: POUPARD (L.), RICHARD (A.) dir. — *Marbre en Franche-Comté.* Actes des journées d'études, Besançon, 10-12 juin 1999, Besançon, 2003, p. 61-69.

\***Barral et al. 2007a**, p. 354-434.

**Barthelémy et al. 2009** : BARTHELÉMY (D.) *et al.* — L'habitat de Sennecé-les-Mâcon (Saône-et-Loire) : nouvel exemple de tuiles en contexte laténien. In: DAUBIGNEY (A.) *et al.* dir. — *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en*

*France et en Europe occidentale et la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer.* Dijon, 2009, p. 165-172 (Suppl. à la RAE ; 27).

**Basso, Ghedini 2003** : BASSO (D.), GHEDINI (F.). — *Subterranea Domus. Ambienti residenziali e di servizio nell'edilizia privata romana.* Casella di Sommacampagna, 2003.

**Baudoux 2006** : BAUDOUX (J.). — Les habitats gallo-romains en terre et en bois de la rue de la Mésange à Strasbourg. *RAE*, 55, p. 67-102.

**Bedon 1998** : BEDON (R.). — *Suburbia, Les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines.* Limoges, 1998.

\***Bedon 1999.**

**Bedon 2001-2002** : BEDON (R.) dir. — *Amoenitas urbium. Les agréments de la vie urbaine en Gaule romaine et dans les régions voisines.* *Caesarodunum*, 35/36, Limoges, 2001-2002.

**Bedon et al. 2006** : BEDON (R.), LIÉBERT (Y.), MAVÉRAUD (H.) dir. — *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines.* *Caesarodunum*, 40, Limoges, 2006.

**Bedon 2007-2008** : BEDON (R.) dir. — *Vicinitas aquae. La vie au bord de l'eau en Gaule romaine et dans les régions voisines.* *Caesarodunum*, 41/42, Limoges, 2007-2008.

\***Bélet-Gonda et al. 2008.**

**Bénard 2010** : BÉNARD (J.) dir. — *Gaulois et gallo-romains à Vertillum. 160 ans de découvertes archéologiques.* Genève, 2010.

**Berger 2000** : BERGER (L.). — Gründungsproblematik und Frühzeit der römischen Kolonien in der Schweiz. *Heimat u. Altertumsver. Heidenheim a.d. Brenz* 8 (1999-2000), p. 67-96.

**Bernhard 2002** : BERNHARD (H.). — Römische Vicusbauten in der Pfalz. In: **Gogräfer, Kell 2002**, p. 141-164.

**Berti Rossi, May Castella 2005** : BERTI ROSSI (S.), MAY CASTELLA (C.). — *La fouille de Vidy "Chavannes 11", 1989-1990. Archéologie, architecture et urbanisme.* Lausanne, 2005.

- Blin 2008** : BLIN (S.). — Architecture et société à Mandeure pendant le Haut-Empire. *Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 131 (2008), p. 23-48.
- Blin à paraître** : BLIN (S.). — Réflexions sur le coût de la décoration en marbre des espaces intérieurs, à partir d'une inscription découverte à Mandeure. In : CAMPOREALE (S.), DESSALES (H.), PIZZO (A.) dir. — *Les chantiers de construction en Italie et dans les provinces romaines. III. L'économie des chantiers*, Paris, ENS, 10-11 déc. 2009. *Anejos de Archivo español de Arqueología*, Mérida, à paraître.
- Böhm, Bohnert 2003** : BÖHN (A.), BOHNERT (A.). — Das römische Nordtor von Köln. *JahrbRGZM*, 50, 2 (2003), p. 371-448.
- Bonnamour 2000** : BONNAMOUR (L.). — Les ponts romains de Chalon-sur-Saône. Étude préliminaire de la pile n° 3. *Gallia*, 57, p. 273-306.
- Borau 2009** : BORAU (L.). — Nouvelle étude de l'aqueduc gallo-romain de Montjeu à Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire). *RAE*, 58, p. 461-476.
- Bossert 2001** : BOSSERT (M.). — *Die Skulpturen des gallorömischen Tempelbezirkes von Thun-Allmendingen, Corpus Signorum Imperii Romani, Suisse*, I, 6, Berne, 2001.
- Bouet 2003** : BOUET (A.) et al. — *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*. Bordeaux: Ausonius, 2003.
- Braemer 2003** : BRAEMER (F.). — Circulation et commercialisation des marbres en Franche-Comté dans l'Antiquité. In : Poupard (L.), Richard (A.) dir. — *Marbre en Franche-Comté*. Actes des journées d'études, Besançon, 10-12 juin 1999. Besançon, 2003, p. 51-60.
- Breitner, Goethert 2008** : BREITNER (G.), GOETHERT (K.). — Ein Altar für Augustus und Roma in Trier. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 40, p. 7-13.
- Bridel 1982** : BRIDEL (P.). — *Le sanctuaire du Cigognier. Cahiers d'archéologie romande*, 22, Lausanne, 1982.
- Bridel 1993** : BRIDEL (Ph.). — Le programme architectural du forum de Nyon (Colonia Iulia Equestris) et les étapes de son développement. In : XIV Congresso internacional de arqueologia clasica, Tarragone, 1993, p. 137-151.
- Bridel 2004** : BRIDEL (P.). — *L'amphithéâtre d'Avenches. Cahiers d'archéologie romande*, 96, Lausanne, 2004.
- Bridel 2007** : BRIDEL (Ph.). — Le sanctuaire du Cigognier à Avenches. Lieu d'agrégation politique et culturelle des Helvètes au chef-lieu colonial de leur territoire. In : \*Bélet-Gonda et al. 2008, p. 47-52.
- Bridel, Matter 2008** : BRIDEL (Ph.), MATTER (G.). — Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx : un cas particulier ? In : \*Castella, Meylan Krause 2008, p. 51-58.
- \*Brouquier-Reddé et al. 2006.
- Brulet 1996** : BRULET (R.). — La maison urbaine en Gaule Belgique et en Germanie inférieure. In : BORGARD (Ph.) dir. — *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines*. Actes du Colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994. Avignon, 1996, p. 73-98.
- Brulet, Coquelet 2004** : BRULET (R.), COQUELET (C.). — Les maisons privées. In : Collectif 2004, p. 122-127.
- Brulet 2008** : BRULET (R.). — *Les Romains en Wallonie*. Bruxelles, 2008.
- Bur et al. 2003** : BUR (D.), PERRIN (J.-P.), FUCHS (A.), GUERMOMPRES (V.). — Laser scanning as a tool for archaeological reconstitution : a gallo-roman temple in Naix-aux-Forges, France, <http://www.crai.archi.fr/media/pdf/CIPA2003ResumeAnglais.pdf>
- Burnand 2003** : BURNAND (Y.). — Tombeaux monumentaux en pays leuques et médiomatiques. In : Noelke 2003, p. 245-284.
- Byhet 2007** : BYHET (T.). — Contribution à l'étude des portiques de rue dans les villes du Nord de la Gaule. In : \*Hanoune 2007, p. 421-446.
- Castella 2008** : CASTELLA (D.). — 'Mon père, ce héros !'. Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire. In : \*Castella, Meylan Krause 2008, p. 103-120.
- Castorio, Maligorne 2007** : CASTORIO (J.-N.), MALIGORNE (Y.). — *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (chez les Leuques)*. Paris, 2007.
- Cazanove 2009** : CAZANOVE (O.) et al. — La reprise des fouilles du sanctuaire d'Apollon-Moritasgus à Alésia. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, 117, p. 1-6.
- \*Chardon-Picault 2010.
- Charlier 2004** : CHARLIER (F.). — La pratique de l'écriture dans les tuileries gallo-romaines. *Gallia*, 61, p. 67-102.
- Cognot 2002** : COGNOT (F.). — Les carrières de La Lie à la Roche Vineuse (Saône-et-Loire). *Gallia*, 59, p. 121-131.
- Colin 2010** : COLIN (A.). — Un murus gallicus du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles. In : \*Fichtl 2010, p. 123-133.
- Collectif 1997** : *Out of Rome. Römerstadt in neuen Licht. Das Leben in Augusta Raurica und Aquincum*. Historisches Museum der Stadt Budapest 25.3-22.6.1997, Römerstadt Augusta Raurica 28.3-30.8.1998. Bâle, 1997.
- Collectif 2000** : *Steinbruch und Bergwerk. Denkmäler römischer Technikgeschichte zwischen Eifel und Rhein, Kataloghandbuch zu den Ausstellungen in den Museum von Mayen und Andernach / Vulkanpark GmbH der Rhein-Mosel-Eifel-Touristik und des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, Mayence, 2000.
- Collectif 2002** : *Liberchies entre Belgique et Germanie. Guerres et paix en Gaule romaine*. Mariémont : Musée royal de Mariémont, 2002.
- Collectif 2004** : *La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Catalogue d'exposition, Musée de Picardie, 14 février-16 mai 2004. Amiens : Musée de Picardie, 2004.

**Collectif 2005** : *Imperium Romanum. Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau*. Ausstellung des Landes Baden-Württemberg im Kunstgebäude Stuttgart, 1. Oktober 2005 bis 8. Januar 2006. Stuttgart, 2005.

**Collectif 2006** : *De Vesontio à Besançon*, Catalogue d'exposition, Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon. Neuchâtel: Chaman édition, 2006.

**Collectif 2010** : *Pérégrinations dans l'empire romain. De Bliesbrück-Reinheim à Rome avec Jean-Claude Golvin, peintre de l'Antiquité*. Catalogue de l'exposition du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, 5 juin-31 octobre 2010. Arles, 2010.

**Coquelet, Vilvorder**: COQUELET (C.), VILVORDER (F.). — L'habitat dans le cadre urbanisé des agglomérations gallo-romaines de la cité des Tongres. In: **Gografe, Kell 2002**, p. 199-211.

**Creuzenet, Olivier 2007** : CREUZENET (F.), OLIVIER (A.). — La basilique civile d'Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or): nouvelles observations sur la façade. *RAE*, 56, p. 337-348.

**Dardenay 2001** : DARDENAY (A.). — Les peintures murales romaines de la place Kléber à Strasbourg: étude iconographique. *CAAAH*, 44, p. 41-51.

**Darmon 2006** : DARMON (J.-P.). — Mosaïques antiques. In: **Collectif 2006**, p. 102-107.

**Dechezleprêtre 2010** : DECHEZLEPRÊTRE (Th.). — *Sur les traces d'Apollon. Grand la gallo-romaine*. Paris: Somogy, 2010.

**Derks 2006** : DERKS (T.). — Le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves et ses dédicaces privées: une réinterprétation. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 239-270.

**Deru 2002** : DERU (X.). — L'artisanat à Reims à la période gallo-romaine: analyse topographique. In: BÉAL (J.-Cl.) GOYON (J.-Cl.) dir. — *Les artisans dans la ville antique*. Actes du colloque organisé par l'Inst. d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité, Lyon, 16-17 nov. 2000. Paris: De Boccard, 2002, p. 131-138.

**Desbat 2005** : DESBAT (A.). — *Lugdunum: naissance d'une capitale*. Gollion: Infolio, 2005 (édité à l'occasion de l'exposition « Lugdunum: naissance d'une capitale », Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, octobre 2005 - mai 2006).

**Deschler-Erb 2001** : DESCHLER-ERB (E.). — Der Anteil des Militärs an der frühen Entwicklungsgeschichte von *Augusta Raurica*. In: **Precht, Zieling 2001**, p. 203-216.

**Deschler-Erb 2002** : DESCHLER-ERB (E.). — Basel Münsterhügel in römischer Zeit – Die ersten 100 Jahre (50 v. Chr. – 50 n. Chr.). Alte Grabungen – Neue Forschungen. In: WAMSER (L.), STEIDL (B.) Hrsg. — *Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns*. Munich, p. 15-21.

**Deys 2005** : DEYTS (S.). — Un monument gaulois exceptionnel. *Dossiers d'Archéologie*, 2005, p. 80-83.

**Deys 2006** : DEYTS (S.). — La décoration architectonique du mausolée de Faverolles. In: **\*Moretti, Tardy 2006**, p. 387-394.

**Dotd 2001** : DODT (M.). — Römische Badeanlagen in Köln. *KJahrb.*, 34, p. 267-331.

**Dotd 2005** : DODT (M.). — Römische Bauten im südlichen *Suburbium* der *colonia Claudia Ara Agrippinensium*. *KJahrb.*, 38, p. 433-733.

**Dotd 2006** : DODT (M.). — Bäder römischer Villen in Niedergermanien. *BJ*, 206, p. 63-85.

**Dreier 2005** : DREIER (C.). — Stadtkultur mit kleinem Budget. Die Basilika von Riegel am Kaiserstuhl. In: **Collectif 2005**, p. 186-189.

**Dubois et al. 2005** : DUBOIS (Y.) et al. — Yvonand-Mordagne, pars urbana sud: établissement précoce et peinture du III<sup>e</sup> style. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 88, p. 115-136.

**Eck, Hesberg 2003** : ECK (W.), HESBERG (H. von). — Der Rundbau eines Dispensator Augusti und andere Grabmäler des frühen Kaiserzeit in Köln – Monumente und Inschriften. *KJb*, 36, p. 151-206.

**Eck 2004a**: ECK (W.). — *Köln in römischer Zeit. Geschichte einer Stadt im Rahmen des Imperium Romanum*. Cologne, 2004.

**Eck 2004b**: ECK (W.). — Augustus und die Grossprovinz Germanien. *Kjahrb.*, 37, p. 11-22.

**Eck 2007** : ECK (W.). — *La romanisation de la Germanie*. Paris, 2007.

**Ferdière 2005** : FERDIÈRE (A.). — *Les Gaules, II<sup>e</sup> av. J.-C. – V<sup>e</sup> apr. J.-C.* Paris, 2005, p. 190-206.

**février 2000** : FÉVRIER (S.). — La restitution architecturale du mausolée de Faverolles. In: **Walter 2000**, p. 203-214.

**\*Fichtl 2000**.

**Fichtl 2004** : FICHTL (S.). — Des capitales de cités gauloises aux chefs-lieux de province: le cas de Reims-*Durocortorum*. In: RUIZ DE ARBULO (J.) éd. — *Simulacra Romae. Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo*. Reunion celebrada en Tarragona, los dias 12, 13 y 14 de diciembre del 2002. Tarragone, 2004, p. 295-305.

**\*Fichtl 2010**.

**Fichtl, Schnitzler 2003** : FICHTL (S.), SCHNITZLER (B.). — *Saverne dans l'Antiquité, Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environ*, 201. Saverne, 2003.

**Filgis et al. 2002** : FILGIS (M. N.) et al. Hrsg. — *Das römische Badenweiler, Führer zu archäologischen Denkmälern in Baden-Württemberg. Das römische Badenweiler*. Stuttgart, 2002.

**Fincker, Tassaux 1992** : FINCKER (M.), TASSAUX (F.). — Les grands sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et le culte impérial. *MEFRA*, 104, p. 41-76.

**Fischer 1999** : FISCHER (G.). — Köln als Mittler der Marmorluxus im römischen Rheinland. *KölnJb.*, 32, p. 677-687.

**Fischer 1999** : FISCHER (T.). — Zum Einfluss des Militärs auf die Zivile Besiedlung in den Nordwestprovinzen des



- römischen Reiches. In: HESBERG (H. von) Hrsg. — *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*. Cologne, 1999, p. 67-74.
- Fischer 2004** : FISCHER (T.). — Die Villa rustica im Rhein-Donau Raum. Überlegungen zur Genese einer Siedlungsform. *Studijne zvesti archeologickeho ustavu sav*, 36, p. 195-202.
- Flutsch et al. 2002** : FLUTSCH (L.), NIFFELER (U.), ROSSI (F.) dir. — *Quand la Suisse n'existait pas. Le temps des Romains, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge*. Bâle, 2002.
- Flutsch, Hauser 2006** : FLUTSCH (L.), HAUSER (P.), Les mausolées d'Avenches-en Chaplix: mythologie et démolition. In: **\*Moretti, Tardy 2006**, p. 407-418.
- Fornasier 2003** : FORNASIER (B.). — *Les fragments architecturaux des arcs triomphaux en Gaule romaine*. Besançon, 2003.
- Fort 2009** : FORT (A.). — L'enceinte romaine d'Autun. Plan et données métrologiques à la lumière des observations récentes. *Bulletin archéologique du CTHS*, 35, p. 81-93.
- Frakes 2009** : FRAKES (J. F. D.). — *Framing public Life: The Portico in Roman Gaul*. Vienne, 2009.
- Fuchs 2000** : FUCHS (M.). — *Vallon. Musée et mosaïques romaines*. Fribourg, 2000.
- Fuchs 2007** : FUCHS (M.). — Pigments et pierres alpines pour revêtements romains. *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, 18, p. 259-266; fig. 1-3, p. 449.
- Fuchs et al. 2004** : FUCHS (A.), ALBY (E.), BEGRICHE (R.), GRUSSENMEYER (P.), PERRIN (J.-P.). — Confrontation de la lasergrammétrie aux relevés conventionnels et développement d'outils numériques pour la restitution architecturale. *Revue française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 173/174, p. 36-47.
- Furger 1995** : FURGER (A. R.). — Die urbanistische Entwicklung von Augusta Rauricorum vom 1. bis zum 3. Jahrhundert. In: FREI-STOLBA (R.) dir. — *La politique éditiltaire dans les provinces de l'Empire romain, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* Actes du II<sup>e</sup> colloque roumano-suisse, Berne, 12-19 septembre 1993. Berne, 1995, p. 87-99.
- Furger 1998** : FURGER (A. R.). — Zur Wasserversorgung von Augusta Raurica. *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger. Forschungen in Augst*, 25, Augst, 1998, p. 43-50.
- Galsterer 2001** : GALSTERER (H.). — Gemeinden und Städte in Gallien und am Rhein. In: **Precht, Zieling 2001**, p. 1-9.
- Gaston 2002** : GASTON (C.). — Données récentes sur l'architecture antique à Besançon. *Archéopages*, 8 (nov. 2002), p. 28-35.
- Gaston, Vaxelaire 2006** : GASTON (C.), VAXELAIRE (L.). — Restituer l'architecture. In: **Collectif 2006**, p. 90-95.
- Gaston-Brunet 2007** : GASTON-BRUNET (V.). — Le décor architectonique dans l'Arc jurassien 'étendu', de *Augustodunum*-Autun à Augusta Raurica-Augst. In: **\*Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 73-83.
- Gauer 1978** : GAUER (W.). — Die raetischen Pfeilergrabmäler und ihre moselländischen Vorbilder. *Bayrische Vorgeschbl.* 43 (1978), p. 57-100.
- Gauss 2005** : GAUSS (U.-W.). — Zur Datierung der römischen Stadtmauer von Köln und zu den Farbigen Steinornamenten in Gallien und Germanien. *Jahrb. RGZM*, 52, p. 211-236.
- Goethert 2007** : GOETHERT (Kl.-P.). — Überlegungen zu den Möglichkeiten der Rekonstruktion einiger Häuser im *Vicus Belginum* und verwandter Gebäude unter besonderer Beachtung der Lichtführung. In: CORDIE (R.-M.) Hrsg. — *Belgium. 50 Jahre Ausgrabungen und Forschungen*. Mayence, 2007, p. 197-203.
- Goethert 2010** : GOETHERT (Kl.-P.). — Un autel pour Rome et Auguste à Trèves. Une copie de l'autel de Lyon. *Mon. Piot*, 88, p. 83-92.
- Goguy, Reddé 1995** : GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) dir. — *Le camp romain de Mirebeau*. Mayence: RGZM, 1995.
- Goguy 2008** : GOGUEY (R.). — Légionnaires romains chez les Lingons: la VIII<sup>e</sup> Augusta à Mirebeau (Côte-d'Or). *RAE*, 57, p. 227-251.
- Gogräfe, Kell 2002** : GOGRÄFE (R.), KELL (K.) Hrsg. — *Haus und Siedlung in den römischen Nordwestprovinzen. Grabungsbefund, Architektur und Ausstattung*. Internationales Symposium der Stadt Homburg vom 23. und 24. November 2000. Homburg, 2002.
- Gonzales-Villaescusa, Ruiz de Arbaló 2010** : CONZALES-VILLAESCUSA (R.), RUIZ DE ARBALÓ (J.) éd. — *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de provinces (capita provinciarum) et la création d'un espace commun européen, Une approche archéologique*. Reims, 2010.
- Goodman 2007** : GOODMAN (P. J.). — *The Roman city and its periphery: from Rome to Gaul*. New York, 2007.
- Gose 1955** : GOSE (E.). — *Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier*. Trierer Grabungen und Forschungen, II. Berlin, 1955.
- Gose 1972** : GOSE (E.). — *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*. Trierer Grabungen und Forschungen, VII, Mayence, 1972.
- Goudineau et al. 2010** : GOUDINEAU (Chr.), GUICHARD (V.), KAENEL (G.) dir. — *Celtes et Gaulois: l'archéologie face à l'histoire: colloque de synthèse*. Paris, Collège de France, du 3 au 7 juillet 2006. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2010 (Bibracte; 12/6).
- Grezet 2006** : GREZET (C.). — Nouvelles recherches sur les aqueducs d'Aventicum. *Bull. Ass. Pro Aventico*, 48, p. 49-106.
- \*Gros 2001**, p. 324-340.
- Gros 2008** : GROS (P.). — Entrer dans la ville ou la contourner? Remarques sur les problèmes posés par les tronçons urbains des voies de communication sous le Haut-Empire. In: MERTENS (D.) Hrsg. — *Stadtverkehr in der antiken Welt*. Internationales Kolloquium zur 175-Jahrfeier des Deutschen Archäologischen Instituts Rom, 21. bis 23. April, 2004, Rome, 2008, p. 145-163.



**\*Guichard et al. 2000.**

**Guichard 2003** : GUICHARD (V.). — Aperçu des acquis récents des recherches sur l'*oppidum* de Bibracte (1997-2002). *RAE*, 52, p. 45-90.

**Guillaumet 2003** : GUILLAUMET (J.-P.). — De la naissance de Bibracte à la naissance d'Autun. In: **Reddé 2003a**, p. 215-225.

**Haldimann 1991** : HALDIMANN (M.-A.) *et al.* — Aux origines de Massongex VS. Tarnaiæ, de la Tène finale à l'époque augustéenne. *Annuaire de la Soc. Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 74, p. 129-182.

**Haldimann 2002** : HALDIMANN (M.-A.). — Le domaine antique du Parc de la Grange (Genève). In: *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, Musée dauphinois de Grenoble*. Grenoble, 2002, p. 78-81.

**Hanoune 2004** : HANOUNE (R.). — Les villes romaines du nord de la Gaule: équipement et parure. In: **Collectif 2004**, p. 92-93.

**Harb, Wullschleger 2010** : HARB (P.), WULLSCHLEGER (M.). — *Der römische Gusthof von Langendorf, Kanton Solothurn*. Ausgrabungen an der Hüslerhofstrasse 1993, 1994 und 2002, *Antiqua* 46, Bâle, 2010.

**Haupt 2008** : HAUPT (P.). — Zur Datierung des sogenannten Janustempels von Autun. *Germania*, 86, 1, p. 181-190.

**Hecht, Helmig 1999** : HECHT (Y.), HELMIG (G.). — Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel. *ASSPA*, 82, p. 163-182.

**Heckenbenner, Meyer 2002** : HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — Les carrières de grès de La Croix-Guillaume à Saint-Quirin (Moselle). *Gallia*, 59, p. 145-154.

**Heckenbenner 2010** : HECKENBENNER (D.). — Les enduits peints de l'habitat. In: **Dechezleprêtre 2010**, p. 44-47.

**Heimberg 2002-2003** : HEIMBERG (V.). — Römische Villen an Rhein und Maas. *BJ* 202/203, p. 57-148.

**Heinen 1997** : HEINEN (H.). *Trier und das Treverland in römischer Zeit*. Trèves, 1997.

**Hesberg 2002** : HESBERG (H. von). — Bauteile der frühen Kaiserzeit in Köln – Das *oppidum* Ubiorum zur Zeit des Augustus. *Festschrift G. Precht, Xantener Berichte*, 12, p. 13-36.

**Hesberg 2003** : HESBERG (H. von). — Römisches Ornament als Sprache. Die Sanfte Gegenwart der Macht. In: DE BLOIS (L.) *et al.* ed. — *The Representations and Perceptions of Roman Imperial Power*. Proceedings of the third Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C.-A.D. 476), Netherlands Institute in Rome, March 20-23, 2002. Amsterdam, 2003, p. 48-68.

**Hesberg 2004a** : HESBERG (H. von). — Grabmonumente als Zeichen des sozialen Aufstiegs der neuen Eliten in den germanischen Provinzen. In: DE LIGT (L.) *et al.* ed. — *Roman rule and civic life: local and regional perspectives*. Amsterdam, 2004, p. 243-260.

**Hesberg 2004b** : HESBERG (H. von). — Edifici pubblici nelle città della Germania Inferior. In: Ramallo Asensio (S.F.) éd. — *La decoracion arquitectonica en las ciudades romanas de Occidente*. Murcie, 2004, p. 99-114.

**Hesberg 2005** : HESBERG (H. von). — Grabmonumente. Ausdruck des sozialen Ranges. In: **Collectif 2005**, p. 379-385.

**Hofman Rognon 2005** : HOFMAN ROGNON (P.). — Une carrière romaine de pierre jaune à Hauterive, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 88, p. 201-215.

**Hufschmid 1996** : HUFSCHMID (T.). — *Kastelen 3. Die jüngeren Steinbauten in der Insulae I und 2 von Augusta Raurica*. Forschungen in Augst 23. Augst, 1996.

**Hufschmid, Sütterlin 1998** : HUFSCHMID (T.), SÜTTERLIN (H.). — Das Nebenforum von *Augusta Raurica* – ein *macellum*? Überlegungen zur Interpretation der 'Forumslagen auf dem Neusatz'. In: *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger. Forschungen in Augst*, 25. Augst, 1998, p. 77-86.

**Hufschmid 2007** : HUFSCHMID (Th.). — La ville romaine d'Augusta Raurica-Augst et son théâtre. Les recherches actuelles. In: **\*Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 59-72.

**Hufschmid 2009** : HUFSCHMID (Th.). — *Amphitheatrum in Provincia et Italia. Architektur und Nutzung römischer Amphitheater von Augusta Raurica bis Puteoli*. Forschungen in Augst, 43. Augst, 2009.

**Hufschmid, Horisberger-Matter 2008** : HUFSCHMID (T.), HORISBERGER-MATTER (I.). — *Ipsius autem theatri conformatio sic est facienda...* 16. Jahre Forschung und Restaurierung im römischen Theater von Augst. *Jahresber. Augst und Kaiseraugst*, 29, p. 161-225.

**Irmeler 2004** : IRMLER (B.). — Rekonstruktion einer Porticusordnung an der Rheinseite in Köln. *Kölner Jahrbuch*, 37, p. 77-102.

**Joly 2003** : JOLY (M.). — Langres, de la ville gauloise à la ville gallo-romaine. In: **Reddé 2003a**, p. 227-238.

**Joly 2007** : JOLY (M.). — Langres: *oppidum* et *caput civitatis*. In: **\*Hanoune 2007**, p. 205-219.

**Joly, Barral 2008** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.

**Jud 1998** : JUD (P.). — Zentralsiedlungen oder Grenzkastelle? In: *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger*, Augst, 1998, p. 269-275.

**Kähler 1939** : KÄHLER (H.). — *Die römischen Kapelle des Rheingebietes. Römisch-Germanische Forschungen*, 13, Berlin, 1939.

**Kolbus 2001** : KOLBUS (S.). — Die römische *Villa rustica* von Nürtingen-Oberensingen, Kr. Esslingen. *FBW*, 25, p. 537-715.

**Kortüm 2005** : KORTÜM (K.). — Städte und kleinstädtische Siedlungen. Zivile Strukturen im Hinterland des Limes. In: **Collectif 2005**, p. 154-164.

- Kremer 2001** : KREMER (G.). — *Antike Grabbauten in Noricum*. Vienne, 2001.
- Kremer 2009a** : KREMER (G.). — *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen*. Luxembourg, 2009.
- Kremer 2009b** : <http://homepage.univie.at/trinkle5/forum/forum0909/52kremer.htm>.
- Kreuz 2001** : KREUZ (A.). — Römische Landwirtschaft – eine Entwicklung zum Besseren? Einige Aspekte aus dem Mittelgebirgsraum. In: HERZ (P.), WALDHERR (G.) Hrsg. — *Landwirtschaft im Imperium Romanum*. St. Katharinen, 2001, p. 119 sq. (*non vidī*).
- Krier 2006** : KRIER (J.). — Le mausolée de Bertrange et les monuments funéraires du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. en région mosellane. In: \*Moretti, Tardy 2006, p. 435-444.
- Krier 2007** : KRIER (J.). — Ein neuer Grabrundbau des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Goeblingen (Luxemburg). In: WALDE (E.), KA INRATH (B.) Hrsg. — *Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steindenkmäler*. Akten des 9. internationalen Kolloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens Innsbruck 2005. Innsbruck, 2007, p. 159-171.
- Kuhnen 2001** : KUHNEN (H.-P.). — Die Anfänge des römischen Trier – Alte und neue Forschungsansätze. In: **Precht, Zieling 2001**, p. 143-156.
- Lafon et al. 2003** : LAFON (X.), MARC (J.-Y.), SARTRE (M.). — *La ville antique*. In: PINOL (J.-L.) dir. — *Histoire de l'Europe urbaine*, I. Paris, 2003, p. 17-284.
- Lafon 2006** : LAFON (X.). — Urbanisation en Gaule romaine. In: \*Paunier 2006, p. 67-79.
- Landes 2002** : LANDES (Chr.) dir. — *La mort des notables en Gaule romaine*. Lattes, 2002.
- Laubry 2009** : LAUBRY (N.). — Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie: les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut-Empire. In: *Rome et l'Occident, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Pallas*, 80, Toulouse, 2009, p. 281-305.
- Lentz 1998** : LENTZ (K. H.). — *Villae rusticae*: Zur Entstehung dieser Siedlungsform in den Nordwestprovinzen des römischen Reiches. *KJahrb.*, 31, p. 49-80.
- Le Ny 1998** : LE NY (F.). — Les fours de tuiliers gallo-romains en Suisse. *Bericht der Stiftung Ziegelei Museum*, 15, p. 23-30.
- Lepetz, Van Andringa 2008** : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac: Mergoïl, 2008.
- Lerat 1998** : LERAT (L.). — *Les Villards d'Héria (Jura). Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du "Pont des Arches"*. Besançon, 1998.
- Liertz 1998** : LIERTZ (U.-M.). — *Kult und Kaiser. Studien zur Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischer Kaiserzeit. Acta Instituti Romani Finlandiae*, 20, Rome, 1998.
- Lobüscher 2002** : LOBÜSCHER (Th.). — *Tempel- und Theaterbau in den Tres Galliae und den germanischen Provinzen*. Cologne, 2002.
- Löhr, Trunk 2008** : LÖHR (H.), TRUNK (M.). — Ein neues Militärlager auf dem Petrisberg bei Trier, *Del Imperium de Pompeyo a la auctoritas de Augusto. Anejos de Archivo Espanol de Arqueologia*, 47, p. 141-150.
- Lukas 2002** : LUKAS (D.). Carrières et extractions romaines dans le nord-est de la Gaule et en Rhénanie, *Gallia* 59 (2002), p. 155-174.
- Maligorne 2006a** : MALIGORNE (Y.). — *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*. Rennes, 2006.
- Maligorne 2006b** : MALIGORNE (Y.). — Décor architectonique et datation de la tombe monumentale de Faverolles (Haute-Marne). *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 99, p. 60-73.
- Maligorne 2010** : MALIGORNE (Y.). — Le décor architectonique du Jardin Huguet: approche préliminaire. In: **Dechezleprêtre 2010**, p. 20-23.
- Mangin 1995** : MANGIN (M.). — Les 'agglomérations secondaires' de l'Occident romain: publications récentes. *DHA*, 21, 1, p. 302-314.
- Mangin et al. 2000** : MANGIN (M.), COURTADON (J.-L.), FLUZIN (Ph.), de LACLOS (É.). — *Village, forges et parcelles aux Sources de la Seine*. Besançon, 2000.
- Marc 2004** : MARC (J.-Y.) et al. — Le théâtre antique. *Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 127, p. 78-93.
- Marc 2007** : MARC (J.-Y.) et al. — Le complexe du sanctuaire et du théâtre de Mandeure, de ses origines gauloises à sa monumentalisation romaine. In: **Belet-Gonda et al. 2007**, p. 13-34.
- Marc 2010** : MARC (J.-C.). — Compte-rendu. In: HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles*. Actes du XXV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL Lille, 2007. Lille, 2010, p. 683-712 (Suppl. à la Revue du Nord; 10).
- Martin, Varène 1973** : MARTIN (R.), VARÈNE (P.). — *Le monument d'Ucuëtis à Alésia*. Paris, 1973 (Suppl. à Gallia; 26).
- Martin-Kilcher, Schatzmann 2009** : MARTIN-KILCHER (S.), SCHATZMANN (R.). — *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen*. Berne, 2009 (Schriften des Bernischen Historischen Museums; 9).
- Martin-Pruvot 2006** : MARTIN PRUVOT (C.). — *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du I<sup>er</sup> siècle*. *Aventicum*, 14, Lausanne, 2006.
- Matter 2007** : MATTER (G.). — Le théâtre gallo-romain d'Aventicum-Avenches (Vaud, CH). In: **Belet-Gonda 2007**, p. 53-57.
- Matter 2010** : MATTER (G.). — *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte*. *Cahiers d'archéologie romande*, 114, Lausanne, 2010.

**May Castella 2002** : MAY CASTELLA (C.). — Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. In: **Gogräfe, Kell 2002**, p. 7-24.

**Mazimann 2007** : MAZIMANN (J.-P.). — L'époque romaine dans le territoire de Belfort. In: **Richard et al. 2007**, p. 60-68.

**Meylan Krause 2008** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.). — Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'*Aventicum*. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 59-80.

**Monthel 2002** : MONTHEL (G.). — La carrière gallo-romaine de Saint-Boil (Saône-et-Loire). *Gallia*, 59, p. 89-120.

**Morel 2007** : MOREL (J.). — *Aventicum-Avenches* (Vaud, CH), capitale de l'Helvétie romaine. In: **\*Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 35-45.

**Morel, Blanc 2008** : MOREL (J.), BLANC (P.). — Les sanctuaires d'*Aventicum*. Évolution, organisation, circulation. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 35-50.

**\*Moretti, Tardy 2006**.

**Moretti 2009** : MORETTI (J.-Ch.). — c. r. de Sear 2006. *Topoi*, 16, 2009, p. 517-522.

**Morscheiser-Niebergall 2009** : MORSCHSEISER-NIEBERGALL (J.). — *Die Anfänge Triers im Kontext augusteischer Urbanisierungspolitik nordlich der Alpen*. Wiesbaden, 2009.

**Mourot, Dechezleprêtre 2004** : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.). — *Nasium: ville des Leuques*. Bar-le-Duc, 2004.

**Munier 2007** : MUNIER (C.). — Une luxueuse *domus* de la fin du II<sup>e</sup> siècle à Besançon, collègue Lumière. In: **Belet-Gonda et al. 2007**, p. 103-112.

**Nickel, Thoma 2005** : NICKEL (Cl.), THOMA (M.). — Zum gallo-römischen Tempelbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kr. Cochem-Zell. Ein Zwischenbericht. Coblenz, 2005, p. 337-372 (Suppl. *Trierer Zeitschrift*; 10).

**Niffeler 1988** : NIFFELER (U.). — *Römische Lenzburg. Vicus und Theater. Gesellschaft pro Vindonissa*, 8, Brugg, 1988.

**Noelke 2003** : NOELKE (P.) Hrsg. — *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum*. Akten des VII. internationalen Colloquiums über Probleme des Provinzialrömischen Kunstschaffens Köln. Mayence, 2003.

**Nuber 1997** : NUBER (H.-U.). *Römische Antike am Oberrhein: die villa urbana von Heitersheim. Archäologische Nachrichten aus Baden*, 57, p. 3-17.

**Nuber 2005** : NUBER (H.-U.). — Heitersheim. Eine *villa urbana*. In: **Collectif 2005**, p. 278-281.

**Nuber, Reddé 2002** : NUBER (H.-U.), REDDÉ (M.) Hrsg. — Das römische Oedenbourg (Biesheim/Kunheim, Haut-Rhin, France). Frühe Militärlager, Strassensiedlung und Valentinianische Festung. *Germania*, 80, p. 169-242.

**Numrich 1997** : NUMRICH (B.). — *Die Architektur der römischen Grabdenkmäler von Neumagen, 22 Beiheft Trierer Zeitschrift*, Trèves, 1997.

**Olivier 1980** : OLIVIER (A.). — Une tête de nègre défigurée à Alésia. *RAE*, 31, p. 250-255.

**Olivier 1989** : OLIVIER (A.). — Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). *Gallia*, 46, p. 43-69.

**Olivier 1992** : OLIVIER (A.). — Les chapiteaux à console du 'celicnon' d'Ucuetis à Alésia: étude des structures. *RAE*, 43, p. 308-327.

**Olivier 1995** : OLIVIER (A.). — Le chapiteau corinthien du domaine gallo-romain de la Vigne du Saule à Saint-Rémy (Saône-et-Loire). *RAE*, 46, p. 27-40.

**Olivier 2007** : OLIVIER (A.). — Au 'Pont des Arches' les vestiges du 'site' inférieur, dans *Villards d'Héria, un sanctuaire gallo-romain, Itinéraires jurassiens*. Lons-le-Saulnier, 2007, p. 21-31.

**Pauli-Gabi 1999** : PAULI-GABI (T.). — Aspekte der gründungszeitlichen Bebauung in Vitodurum/Oberwinterthur. In: *Colonia – municipium – vicus. Struktur und Entwicklung städtischer Siedlungen in Noricum, Rätien und Obergermanien*. Oxford, 1999, p. 47-58.

**Pauli-Gabi 2002a** : PAULI-GABI (T.) et al. — *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 6. Die Baubefunde im Westquartier von Oberwinterthur-Vitodurum. Ein Beitrag zum kleinstädtischen Bauen und Leben in römischen Nordwesten*. Zurich, 2002.

**Pauli-Gabi 2002b** : PAULI-GABI (T.). — Ergebnisse zur Holzbautechnik in den Häusern des Westquartiers von Vitodurum-Oberwinterthur/Zh. In: **Gogräfe, Kelle 2005**, p. 25-36.

**Panter 2007** : PANTER (A.). — *Der Drususstein in Mainz und dessen Einordnung in die römische Grabarchitektur seiner Erbauungszeit. Mainzer Archäologische Schriften*, 6, Mayence, 2007.

**Paunier 1996** : PAUNIER (D.). — L'état des questions en Suisse. In: BORGARD (Ph.) dir. — *La maison urbaine d'époque romaine. Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise*. Actes du Colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994. Avignon, 1996, p. 99-116.

**Paunier 1998** : PAUNIER (D.). — Dix ans d'archéologie gallo-romaine en Suisse: esquisse d'un bilan. *Revue du Nord*, 80, p. 235-251.

**Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Bibracte. Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2004 (Bibracte; 8).

**\*Paunier 2006**, p. 67-79.

**Petit 2000** : PETIT (J.-P.) dir. — *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle). Un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique*. Paris, 2000.



- Petit 2001-2002** : PETIT (J.-P.). — Les agréments de la vie urbaine dans une agglomération secondaire de la Gaule Belgique : Bliesbrück en Moselle. In : **Bedon 2001-2002**.
- Petit, Mangin 2002** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.). — Alésia, Bliesbrück et autres sites de l'est de la France. Réflexions sur l'architecture privée, artisanale et domestique dans les petites villes de Gaule Belgique et des Germanies. In : **Gogräfe, Kell 2002**, p. 81-131.
- Petit 2004** : PETIT (J.-P.). — Les pièces chauffées par hypocauste dans les maisons d'artisans-commerçants gallo-romains à Bliesbrück et à Schwarzenacker : un indicateur du statut social et d'intégration culturelle. In : *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommage à Jeanne-Marie Demarolle*. Metz, 2004, p. 275-297.
- Petit 2005** : PETIT (J.-P.) dir. — *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et gallo-romains en Moselle et en Sarre*. Paris, 2005.
- Petit, Santoro 2007** : PETIT (J.-P.), SANTORO (S.) dir. — *Vivre en Europe romaine : de Pompéi à Bliesbruck-Rheinheim*. Paris, 2007.
- Plouin et al. 2001** : PLOUIN (S.) et al. — *La frontière romaine sur le Rhin Supérieur. À propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, Catalogue de l'exposition présentée au Musée gallo-romain de Biesheim, 31 août-20 octobre 2001. Biesheim, 2001.
- Pommeret 2001** : POMMERET (C.) dir. — *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon, 2001.
- Precht 2002** : PRECHT (G.). — Konstruktion und Aufbau sogenannter römischer Streifenhäuser am Beispiel von Köln (CCA) und Xanten (CUT). In : **Gogräfe, Kell 2002**, p. 181-198.
- Precht, Zieling 2001** : PRECHT (G.), ZIELING (N.) Hrsg. — *Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. in Nieder- und Obergermanien*. Mayence, 2001.
- Pury-Gisel 2008** : de PURY-GISEL (A.). — Aventicum, capitale des Helvètes. In : **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 21-33.
- Rabold 2005** : RABOLD (B.). — Öffentliche Grossbauten. Architektur nach dem Vorbild Roms. In : **Collectif 2005**, p. 169-180.
- Rebourg 1991** : REBOURG (A.). — Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes. In : **\*Goudineau, Rebourg 1991**, p. 99-106.
- \*Rebourg 1998**, p. 141-236.
- Reddé, Wolf 2001** : REDDÉ (M.), WOLF (J.-J.). — Le camp du 1<sup>er</sup> siècle et l'agglomération civile du Haut-Empire. In : **Plouin et al. 2001**, p. 42-49.
- Reddé 2003a** : REDDÉ (M.) dir. — *La naissance de la ville dans l'Antiquité*. Paris, 2003.
- Reddé 2003b** : REDDÉ (M.). — Entre Héduens et Lingons : Alésia gallo-romaine. In : BOST (J.-P.) et al. dir. — *Itinéraires de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*. Bordeaux, 2003, p. 61-70.
- Reddé et al. 2006** : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.K.), SCHNURBEIN (S. von) dir. — *L'architecture de la Gaule romaine. Les fortifications militaires*. Paris ; Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme ; Ausonius, 2006 (Documents d'Archéologie Française [DAF] ; 100).
- \*Reddé 2009**.
- Reddé 2010** : REDDÉ (M.). — Ein Legionslager und sein Umland im 1. Jahrhundert : Funktionen und Wechselwirkungen. L'apport des fouilles d'Oedenburg, *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag*. Berne, 2010, p. 71-79.
- Reutti 1995** : REUTTI (F.). — Typologie der Grundrisse römischer Villen. In : PALAGYI (S.) Hrsg. — *Forschungen und Ergebnisse*. Internationale Tagung über römische Villen Veszprém 1994. *Balacai Közlemények*, III, Veszprém, 1995, p. 200 sq. (*non vidi*).
- Reymond 2001** : REYMOND (S.). — *La villa romaine de Pully et ses peintures murales*. Pully, 2001.
- Richard et al. 2007** : RICHARD (A.), MAZIMANN (J.-P.), COUSIN (C.). — *Trafics et transits entre Vosges et Jura*. Belfort, 2007.
- Rossi 1995** : ROSSI (F.). — *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988-1990*. Lausanne, 1995.
- Rossi 2006** : ROSSI (Fr.). — *Théâtre d'Alésia, Rapport d'activité 2006*, www.archeodunum.ch, Lausanne, 2006.
- Rossi 2007** : ROSSI (Fr.). — *Théâtre d'Alésia. Rapport de synthèse 2004-2007*, www.archeodunum.ch, Lausanne, 2007.
- Rosso 2006** : ROSSO (E.). — *L'image de l'empereur en Gaule romaine – Portraits et inscriptions*. Paris, 2006.
- Sablayrolles, Bessac 2002** : SABLAYROLLES (R.), BESSAC (J.-Cl.). — Recherches récentes sur les carrières antiques de Gaule. Bilan et perspectives. *Gallia*, 59, p. 175-188.
- Sarateanu-Müller 2000** : SARATEANU-MÜLLER (F.). — *Die gallo-römische Villenanlage von Reinheim, Saarpfalz*. 2000 (Suppl. Blätter für Geschichte und Volkskunde).
- Sauron 2000** : SAURON (G.). — Réflexions sur la sémantique architecturale du mausolée de Faverolles. In : **Walter 2000**, p. 215-226.
- Sauron, Olivier 2001** : SAURON (G.), OLIVIER (A.). — Les portes augustéennes de Langres. In : **\*Joly 2001**, p. 48-49.
- Schatzmann 2003** : SCHATZMANN (R.). — *Das Südwestquartier von Augusta Raurica. Untersuchungen zu einer städtischen Randzone. Forschungen in Augst*, 33, Augst, 2003.
- Schmölder-Veit 2009** : SCHMÖLDER-VEIT (A.). — *Brunnen in den Städten des westlichen Römischen Reichs*. Wiesbaden, 2009, p. 59-64.
- Schnitzler 1988** : SCHNITZLER (B.). — *Aux origines de Strasbourg*. Catalogue de l'exposition 18 mars-31 mai 1988, Strasbourg, 1988.

- Schnitzler, Schmitt 2005** : SCHNITZLER (B.), SCHMITT (A.). — Un exceptionnel mausolée gallo-romain entre dans les collections du musée archéologique de Strasbourg. *Revue des musées de France*, 2005, p. 29-35.
- Schnitzler, Kuhnle 2010** : SCHNITZLER (B.), KUHNLE (G.) dir. — *Strasbourg-Argentorate, un camp légionnaire sur le Rhin (I<sup>er</sup> – IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*. Strasbourg, 2010.
- Schucany 1996** : SCHUCANY (C.). — *Aquae Helveticae : zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden*. *Antiqua*, 27, Bâle, 1996.
- Schucany, Wey 2009** : SCHUCANY (C.), WEY (O.). — Am Nordwestrand der Zivilsiedlung von Vindonissa. Die Ausgrabungen im Areal der Brugg Kabelwerke 2007-2008. *Jahresbericht der Gesellschaft pro Vindonissa* (2009), p. 43-61.
- Schucany 2010** : SCHUCANY (C.). — *Oppida, camps romains et agglomérations secondaires sur le plateau suisse*. In: \*Ouzoulias, Tranoy 2010, p. 97-108.
- Schuler 2005** : SCHULER (A.). — Das nördliche Suburbium der römischen Köln. *KJahrb.*, 38, p. 245-431.
- Schutz 2005** : SCHUTZ (G.). — L'artisanat antique dans l'espace urbain : essai de synthèse sur l'agglomération de Reims et première approche topographique. In: POLFER (M.) dir. — *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire*. Actes du 3<sup>e</sup> colloque international d'Erpeldange (Luxembourg), 14-16 octobre 2004. Montagnac : Mergoïl, 2005, p. 111-124 (Monographies Instrumentum ; 32).
- Sear 2006** : SEAR (F.). — *Roman Theaters. An Architectural Study*. Oxford, 2006.
- Sommer 2002** : SOMMER (C.). — Hoch und immer höher – Zur dritten Dimension römischer Gebäude in Obergermanien. In: **Gografe, Kell 2002**, p. 47-61.
- Seitz 2002** : SEITZ (G.). — Römischer Podiumtempel in Badenweiler. In: WAMSER (L.), STEIDL (B.) Hrsg. — *Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns*. Munich, p. 157-168.
- Seitz 2003** : SEITZ (G.). — Villen, Vici, Bäder : die römische Besiedlung der rechten Rheinufer. In: NUBER (H.-U.) et al. Hrsg. — *Kelten, Römer und Germanen : frühe Gesellschaft und Herrschaft am Oberrhein bis zum Hochmittelalter*. *Freiburger Universitätsblätter*, 159, p. 47-63.
- Seitz 2005** : SEITZ (G.). Badewesen und Hygiene. Bedürfnis und Vergnügen. In: **Collectif 2005**, p. 356-362.
- Spickermann 2008** : SPICKERMANN (W.). — Romanisierung und Romanisation am Beispiel der Epigraphik der germanischen Provinzen Roms. In: HÄUSSLER (R.) dir. — *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'empire romain*. Montagnac : Mergoïl, 2008, p. 307-320.
- Suter et al. 2004** : SUTER (P. J.) et al. Hrsg. — *Meikirch. Villa romana, Gräber und Kirche*. Bern, 2004.
- Sütterlin 1999** : SÜTTERLIN (H.). — *Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica*. Augst, 1999 (Forschungen in Augst ; 22).
- Tardy 2006** : TARDY (D.). — Variantes du corinthien en Gaule de l'Ouest. In: \***Brouquier-Reddé et al. 2006**, p. 289-296.
- Thoma 2004-2005** : THOMA (M.). — Heiligtum und Siedlung. Zur Entwicklung des gallo-römischen Kultbezirks und der spätkeltischen Siedlung auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kr. Cochem-Zell. *Trierer Zeitschrift*, 67/68, 2004-2005, p. 67-91.
- Thoma 2008** : THOMA (M.). — Ein Heiligtum der Treverer auf dem Martberg bei Pommern a. d. Mosel (D). In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 175-189.
- Trow et al. 2009** : TROW (S.) et al. — *Becoming Roman, being Gallic, staying British. Research and Excavations at Ditches 'Hillfort' and villa 1984-2006*. Oxford, 2009.
- Trumm 2002** : TRUMM (J.). — Zentralgeleitete ländliche Baukultur? – Bemerkungen zu einem Haustyp im römischen Südwest Deutschland. In: WAMSER (L.), STEIDL (B.) Hrsg. — *Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns*. Munich, 2002, p. 97-108.
- Trunk 1991** : TRUNCK (M.). — *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Forschungen in Augst*, 14, 1991.
- Trunk 2010** : TRUNCK (M.). — Augusta Treverorum. Début et développement d'une métropole. In: GONZALES-VILLAESCUSA (R.), RUIZ DE ARBALO (J.) dir. — *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de provinces (capita provinciarum) et la création d'un espace commun européen, Une approche archéologique*. Reims, 2010, p. 195-200.
- Tur 2010** : TUR (J.-M.). — Vivre à Grand : caractéristiques et diversité de l'habitat. In: **Dechezleprêtre 2010**, p. 36-39.
- Van Andringa 2000** : VAN ANDRINGA (W.). — Présentation. In: VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Saint-Étienne, 2000, p. 9-16.
- Van Andringa 2006a** : VAN ANDRINGA (W.). — Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes : Villards d'Héria. In: \***Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 121-134.
- Van Andringa 2006b** : VAN ANDRINGA (W.). — Sacrifices et marché de la viande à Pompéi. *Contributi di archeologia vesuviana II*. Rome, 2006, p. 185-201.
- Van Andringa 2008** : VAN ANDRINGA (W.). — Sanctuaires et genèse urbaine en Gaule romaine. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 121-135.
- Vaxelaire 2002** : VAXELLAIRE (L.). — Besançon, Remparts Dérasés. *Bulletin de l'AFEAF*, 20, p. 13-14.
- Vaxelaire 2006** : VAXELLAIRE (L.). — Les aménagements de berge et les structures portuaires. In: DUMONT (A.) dir. — *Archéologie des lacs et cours d'eau*. Paris : Errance 2006, p. 106-112.
- Vaxelaire, Barral 2007** : VAXELLAIRE (L.), BARRAL (Ph.). — Vesontio. De l'oppidum à la capitale de cité, *Naissance de la ville antique. Archéopages*, 20, p. 26-31.



- Vipard 2007** : VIPARD (P.). — Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'empire. *Gallia*, 64, p. 227-277.
- Viroulet et al. 2004** : VIROULET (J.-J.) et al. — *Kembs Cambete au I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère. Invitation à une flânerie gallo-romaine*. Kembs, 2004.
- Walter 1985** : WALTER (H.). — *La Porte Noire de Besançon*. Paris, 1985.
- Walter 2000** : WALTER (H.). — *La sculpture d'époque romaine dans le nord, l'est des Gaules et dans les régions voisines. Acquis et problématiques actuelles*. Besançon, 2000.
- Walter, Barçon 2006** : WALTER (H.), BARCON (J.-Cl.). — La polysémie du concept d'espaces clos à Vesontio (Besançon). In: **Bedon et al. 2006**.
- Walz 2004** : WALZ (G.). — *Die Geschichte des Theaters in Mainz. Ein Rückblick auf 2000 Jahre Bühnengeschehen*. Mayence, 2004.
- Werner 2005** : WERNER (W.). — Auf diese Steine konnte man bauen. Römische Gesteinsnutzung in Südwestdeutschland. In: **Collectif 2005**, p. 393-398.
- Willer 2005** : WILLER (S.). — *Römische Grabbauten des 2. und 3. Jahrhunderts nach Christus im Rheingebiet*, 2005.
- Witvrouw, Gava 2005** : WITVROUW (J.), GAVA (G.). — *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay*, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 29, Amay, 2008.
- Witteyer 1998** : WITTEYER (M.). — *Mogontiacum—Militärbasis und Verwaltungszentrum. Der archäologische Befund*. In: DUMONT (F.) et al. — *Mainz. Die Geschichte der Stadt*. Mayence, 1998, p. 1021-1058.
- Witteyer 2004** : WITTEYER (M.). — *Das Heiligtum für Isis und Mater Magna. Texte und Bilder*. Mayence, 2004.
- Woolf 2000** WOOLF (G.). — Urbanization and its discontents in early Roman Gaul. In: FENTRESS (E.) ed. — *Romanization and the City. Creation, transformation, and failures*. Proceeding of a conference held at the American Academy in Rome to celebrate the 50<sup>th</sup> anniversary of the excavations at Cosa, 14-16 may 2998, 2000, p. 115-131 (Suppl. au JRS; 38).
- Ziehen 1998** : ZIEHEN (G.). — *Mogontiacum. Vom Legionslager zur Provinzhauptstadt*. In: DUMONT (F.) et al. — *Mainz. Die Geschichte der Stadt*. Mayence, 1998, p. 39-70.
- Zieling 2001** : ZIELING (N.). — *Konstruktionstypen vorcolonialzeitlicher Gebäudeauf dem Areal der Colonia Ulpia Traiana*. In: PRECHT (G.), ZIELING (N.). — *Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. in Nieder- und Obergermanien*. Kolloquium vom 17. bis 19. Februar 1998 im Regionalmuseum Xanten. Xantener Berichte 9, p. 27-36.
- Zimmer 2004** : ZIMMER (D.). — *Un mausolée monumental du I<sup>er</sup> siècle à Brumath*. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et environ*, 32, p. 32-39.
- Zwahlen 1995** : ZWAHLEN (R.) et al. — *Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil)*, Petinesca I, Berne, 1995.
- Zwahlen 2002** : ZWAHLEN (R.) et al. — *Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (2. Teil)*, Petinesca II, Berne, 2002.





---

# Le style dit du Second Triumvirat et la première parure monumentale des cités du Centre-Est

## Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique

---

YVAN MALIGORNE

Que les monuments soient encore partiellement conservés en élévation ou qu'ils ne soient plus connus que par quelques blocs, l'étude typologique et stylistique des éléments de l'ordre offre bien souvent une contribution décisive à leur datation. Dans les provinces gauloises, la démarche comparative qui fonde ce type d'étude est compliquée par la rareté des jalons fermes, établis à l'aide de dédicaces bien datées, ce qui pose en termes particulièrement aigus des problèmes touchant à la pertinence des critères retenus ou encore aux modalités et au rythme de la transmission des modèles.

L'acanthé symétrique de tradition triumvirale illustre parfaitement ces difficultés. Certes, elle peut à bon droit être considérée comme l'un des indices les plus fiables d'une datation précoce<sup>1</sup>, et sa valeur chronologique est bien cernée pour la Narbonnaise, qui a livré suffisamment de monuments bien datés par l'épigraphie pour qu'une chronologie très articulée des évolutions typologiques de l'acanthé ait pu être élaborée (Roth-Congès 1983) ; mais il n'en va pas de même dans les Trois Gaules, où la limite basse de la fourchette chronologique est plus floue. Alors que pour la *Provincia*, la fin de l'emploi de l'acanthé à découpage symétrique peut être datée de la deuxième décennie avant notre ère (Roth-Congès 1983, p. 123, 127 et 129), on sait dorénavant que ce type d'acanthé connaît une carrière beaucoup plus longue dans les Trois Gaules : M. Trunk a par exemple pu dater de la période tibérienne un chapiteau de pilastre d'Auguste mettant en œuvre une acanthé épineuse et symétrique (Trunk 1991,

p. 105 avec fig. 40). Il n'est d'ailleurs pas inutile de faire appel à des données tirées d'autres espaces : les travaux de M.-A. Gutiérrez-Behemerid sur la péninsule Ibérique, qui établissent le recours à l'acanthé symétrique jusqu'à la fin de la période julio-claudienne, montrent bien les retards et pesanteurs qui peuvent affecter les productions de certains ateliers provinciaux (Gutiérrez-Behemerid 1992, p. 130-132).

Dans les cités du Centre-Est, plusieurs monuments ont utilisé ce type d'acanthé, qui pose tous des problèmes de datation difficiles. L'enjeu n'est pas mince, puisqu'il s'agit de dater les composantes de la première parure monumentale de ces *civitates*, de déterminer si elles sont protoaugustéennes, et donc contemporaines du premier grand mouvement de monumentalisation en Narbonnaise, ou plus tardives. À l'occasion de l'étude récente d'une tombe monumentale en tumulus anciennement découverte à *Nasium* mais jamais publiée et de la tombe à édicule sur podium de Faverolles, des datations postérieures au changement d'ère nous ont semblé s'imposer pour des édifices dont le décor met pourtant en œuvre une acanthé de tradition triumvirale. Dans le premier cas, c'est l'étude de l'entablement qui a conduit à proposer une datation tarde-augustéenne ou tibérienne (Castorio, Maligorne 2007, p. 27-31) ; dans le second exemple, la prise en compte de l'ensemble des caractères des chapiteaux corinthiens – et non de la seule acanthé – a suggéré une datation tibéro-claudienne (Maligorne 2008, en part. p. 63-66).

Reprenant ces exemples et élargissant le propos à d'autres sites, nous voudrions pointer ici les problèmes méthodologiques posés par l'étude de plusieurs de ces éléments d'architecture mettant en œuvre une acanthe triumvirale. L'espace considéré couvre les *civitates* des Éduens, des Lingons et des Leuques. Dans ces cités, les sites suivants ont livré des éléments d'architecture ornés d'une acanthe épineuse à découpage symétrique, voire de motifs d'écoinçons, autres éléments caractéristiques du style du Second Triumvirat: Autun (les portes urbaines; un édifice documenté par un chapiteau isolé récemment publié: Brunet-Gaston 2008, p. 77 et fig. 2, p. 76); Langres (deux portes urbaines, une tombe à édicule sur podium et très probablement un temple important); Faverolles (tombe monumentale: février 2000; 2006; Maligorne 2008); Bourbonne-les-Bains (probablement un temple: étude à paraître); Chalon-sur-Saône (des blocs d'entablement provenant d'un édifice inconnu: Armand-Calliat 1962, pl. XXVII); *Nasium* (une tombe en tumulus: Castorio, Maligorne 2007). Tous ne seront pas évoqués ici: nous mettrons l'accent sur les exemples qui nous semblent les plus démonstratifs, en nous appuyant particulièrement sur les monuments qui ont livré conjointement un chapiteau et des blocs d'entablement.

#### **LE POINT DE DÉPART DE LA RÉFLEXION: LA TOMBE DE *NASIUM***

Le premier ensemble, très réduit, comprend deux blocs, auxquels il faut ajouter deux fragments connus par des dessins anciens dont la précision

autorise quelques observations. Tous proviennent d'un imposant tombeau circulaire: la relation de découverte – celle-ci est intervenue lors du creusement du canal reliant la Marne au Rhin en 1845 – lui attribue un diamètre d'une trentaine de mètres, ce dont on doit déduire que le monument appartenait à une classe de tombeaux de 100 pieds de diamètre, assez bien représentée à la fin de la République et au début de l'empire (Fellmann 1957, p. 63-98; Hesberg 1994, p. 113-134; Gros 2001, p. 422-425; Schwarz 2002). Le tombeau présentait un riche décor architectural: à un entablement comportant une frise de rinceau et une corniche modillonnaire ornée – aucun fragment ne prouve la présence d'une architrave –, il associait des pilastres corinthiens; cette animation plastique des parois est relativement inhabituelle, et la présence d'un ordre corinthien complet assimile la tombe à un véritable édifice public.

Le fragment de chapiteau corinthien, perdu, n'est plus connu que par un dessin. Un bloc de frise est conservé: sculpté sur un bloc dont la face de parement présente une ample courbure, il porte un rinceau d'acanthe "à volutes-pédoncules" progressant vers la gauche. Second élément conservé, une corniche corinthienne canonique, qui se développe elle aussi selon un plan courbe (ill. 1). Au XIX<sup>e</sup> s., le conservateur du musée de Bar-le-Duc a dessiné un fragment de corniche appartenant au même monument.

Chapiteau, frise et corniche livrent des indications en partie contradictoires: alors que l'acanthe du rinceau présente un découpage dissymétrique, celle des modillons et du chapiteau relève d'un



1. *Nasium*, corniche de la tombe monumentale (cliché P.-A. Martin).

découpage symétrique “en harpons”, ce qui suffit à s’interroger sur la cohésion de l’atelier auquel fut confiée la décoration du tombeau.

Corniche et frise autorisent les observations les plus solides (Castorio, Maligorne 2007, p. 23-31). Les deux blocs mettent en œuvre pour l’essentiel un vocabulaire ornemental précoce, puisé dans un fonds protoaugustéen, voire tardo-républicain : sur la corniche, c’est le cas des oves, des denticules, des perles et pirouettes, de l’acanthé à découpage symétrique et de l’anthémion à éléments de liaison géométriques ; sur la frise, on relèvera surtout les gros caulicoles cannelés de tradition tardo-républicaine, le fleuron de feuilles trilobées et la palmette. Ces remarques ne revêtent pas toutes un caractère contraignant : l’acanthé symétrique et épineuse de tradition triumvirale est employée dans les Trois Gaules jusqu’à l’époque claudienne (à Augst par exemple, si l’on suit les conclusions de Trunk 1991, p. 105 avec fig. 40, mais aussi à Faverolles, nous le verrons), des caulicoles cannelés structurent des frises julio-claudiennes (Tardy 1994, fig. 33 et 34, p. 90-91 pour la datation), et l’on connaît des *anthemia* à tiges géométriques sur une corniche de *Nasium* datable du troisième quart du I<sup>er</sup> s. (Maligorne 2004, p. 169), et à Neumagen, sur la frise d’un monument protoflavien (Numrich 1997, pl. 4-1).

La syntaxe de la corniche mérite qu’on s’y attarde, en ce qu’elle oriente de façon décisive la réflexion. La succession du talon, des denticules et des oves au registre inférieur se manifeste très ponctuellement avant le changement d’ère, tant à Rome (ordre inférieur interne de la *basilica Aemilia* : Leon 1971, pl. 78.1) qu’en Narbonnaise (Pont-Flavien de Saint-Chamas : Lafran, Roth-Congès 1989, fig. 25-26 et 30), mais elle ne se généralise qu’à partir du changement d’ère, sous l’influence de grands programmes officiels. Elle apparaît sur des temples de l’*Urbs* des périodes médio- et tardoaugustéennes (temple de Mars Ultor : Leon 1971, pl. 78-2 ; temple de la Concorde : Strong, Ward-Perkins 1962, pl. XIXa) et sur la corniche de la Maison Carrée de Nîmes, dont les *ornamenta* ont été achevés au milieu de la première décennie du I<sup>er</sup> siècle (Amy, Gros 1979, p. 161). P. Pensabene remarque que ces programmes tardoaugustéens ont joué un grand rôle dans la fixation du profil et du décor des corniches (Pensabene 1982, p. 133). Sur la foi de ces observations, une datation postérieure à la Maison Carrée doit être privilégiée.

L’examen de la frise permet sans doute de préciser ces réflexions. Nous avons énuméré les

caractères précoces du rinceau, mais ils sont contredits par le découpage dissymétrique de l’acanthé, peut-être aussi par la densité du rinceau, qui s’accorde mal avec les compositions très aérées de la première moitié du règne d’Auguste. En l’état actuel de la documentation, le parallèle le plus satisfaisant est constitué par des blocs de frise découverts à Bertrange, sur le territoire trévire, et datés par J. Krier et G. Kremer de la période tibérienne : la structure du rinceau est très voisine, les caulicoles des tiges secondaires sont traités de la même manière, et l’un des fleurons des frises luxembourgeoises est très proche du fleuron du rinceau de Naix (Krier 2000, pl. XVI et XVII-2 ; Kremer 2009, fig. 83-86). Une comparaison des frises de *Nasium* et du Pont Flavien de Saint-Chamas (seul monument gaulois antérieur au changement d’ère dont la corniche présente une succession de denticules et d’oves : Lafran, Roth-Congès, 1989, fig. 6-8, 25, 26) montre clairement la distance qui sépare le monument leuque de l’édifice provençal et renforce par là même ces propositions chronologiques.

Une datation tardoaugustéenne ou plus probablement tibérienne est confortée par la découverte dans la maçonnerie de l’édifice d’un “*moyen bronze de Tibère au revers de l’autel de Lyon*”<sup>3</sup>. Cette monnaie qui, considérée isolément, ne pourrait évidemment offrir qu’un *terminus post quem* bien vague, permet de réduire un peu la fourchette chronologique, puisque c’est à partir de 10 que l’atelier de Lyon a frappé des monnaies à l’effigie de Tibère (Giard 1983, n° 101, 105, 109, 114).

## UN ATELIER IMPLIQUÉ DANS LA RÉALISATION DES PORTES DE LANGRES

L’analyse du répertoire ornemental et de la syntaxe de la corniche de *Nasium* a suffisamment montré ce que le décor devait aux pratiques des ateliers de Narbonnaise. Cependant, c’est dans un horizon régional que le décor du tumulus trouve ses parallèles les plus contraignants. Un détail caractérise nombre de corniches régionales du début de l’époque impériale : les modillons sont couronnés par un astragale de perles et pirouettes, là où les corniches de Narbonnaise disposent des oves puis des rais-de-cœur ; on retrouve cet ornement en pareille position à Langres, Autun, Chalon-sur-Saône (Armand-Caillat 1962, pl. XXVII, fig. 7 et 8) et Mandeure (Blin, dans ce volume).

Il faut s’arrêter d’abord sur le décor des portes de Langres : l’une, la Porte Romaine, est



partiellement conservée en élévation, quand une autre, Longeporte, est connue grâce aux représentations figurées du XIX<sup>e</sup> s. qui en montrent une petite partie encore en élévation (Joly 2001, fig. 31), et grâce à la récupération d'un ensemble de blocs lors des travaux de réfection de la porte et des remparts. Les deux portes présentaient un décor identique. Leurs chapiteaux sont bien connus (Kähler 1939, p. 16-17; Tardy 1994, n° 53 et pl. II) et la frise de la Porte Romaine a été prise en compte par Eugenio Polito dans sa synthèse sur les frises d'armes (Polito 1998, p. 155, avec fig. 87-88). Nous nous pencherons sur les corniches pour remarquer que leur profil comme leur décor sont identiques à ceux de la corniche de *Nasium*, à la seule exception du décor de la cimaise, constitué de languettes séparées par

des feuilles d'eau, là où celle de *Nasium* déployait un anthémion (ill. 2).

On ne relève aucun saut qualitatif entre les *ornamenta* des monuments lingons et leuques, et les parentés sont si contraignantes qu'on doit les attribuer à un même atelier, ou à tout le moins aux membres d'une même "école".

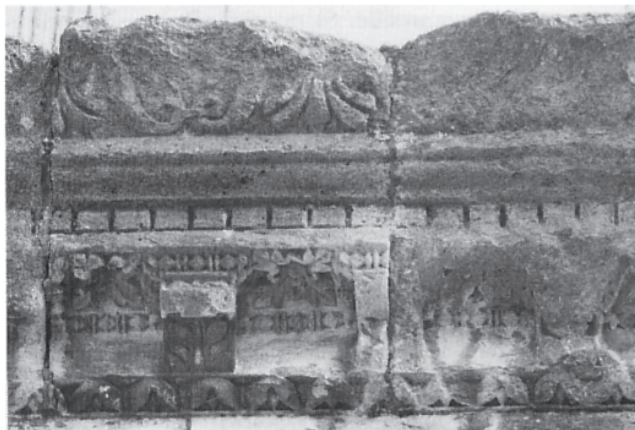
Quelles conclusions chronologiques doit-on inférer de ces rapprochements? Les corniches des portes de Langres, avec leur registre inférieur en talon, denticules et ovolo, posent de nouveau le problème de l'influence des monuments médioaugustéens de Rome et de leurs épigones provinciaux. Elles imposent croyons-nous une datation postérieure au changement d'ère, qui peut naturellement être encore augustéenne.



2. Langres, Longeporte, fragments de la corniche (clichés Sandrine Durin).

### LES PORTES D'AUTUN ET LE DÉCOR ARCHITECTONIQUE MÉDIO-AUGUSTÉEN DE NARBONNAISE

Nous avons fait allusion aux portes d'Autun ; elles nous paraissent poser des problèmes très voisins de ceux que soulèvent les portes de Langres. Considérons en effet la porte d'Arroux, dont le décor est le mieux conservé (Olivier 1985) (ill. 3). Ses chapiteaux mettent en œuvre une acanthe à découpage symétrique qui a naturellement induit tous les commentateurs récents à proposer une datation protoaugustéenne (Kähler 1939, p.16; Rebourg 1998, p.170). Cependant, même si elle développe une syntaxe très différente de celle des corniches de Langres et *Nasium*, la corniche de la porte d'Arroux fait des emprunts au décor architectonique de la Narbonnaise médioaugustéenne : on relève l'utilisation à la base de la corniche d'un type de rai-de-cœur en ciseau très proche des versions mises en œuvre dans le décor de la Maison Carrée, en particulier en couronnement des modillons (Amy, Gros 1979, pl. 78-79), mais surtout la présence de billettes sur le front du larmier (*corona*) ; ce type de décor, ignoré des ateliers de l'*Urbs*, semble apparaître pour la première fois en pareille position sur la corniche de la porte du temple nîmois (Amy, Gros 1979, II, pl. 55a-b) et sur les corniches des portiques qui l'encadrent (Balty 1960, p. 140 et pl. XXV-1). À la lumière de ces constats, une réalisation postérieure à l'achèvement des *ornamenta* de la Maison Carrée semble éminemment probable ; l'hypothèse est d'ailleurs parfaitement en accord avec ce que l'on sait désormais de l'histoire d'Autun et du moment où la ville supplanta Bibracte (Reddé 2009, p.91).



### UN EXEMPLE D'EMPLOI TARDIF DE L'ACANTHE DE TRADITION TRIUMVIRALE : LA TOMBE MONUMENTALE DE FAVEROLLES

La tombe fouillée et restituée par S. Février à proximité de Langres mérite des développements importants (février 1996, 2000, 2006). Elle présente trois niveaux (un socle quadrangulaire, un étage octogonal et une *tholos*), tous ornés de chapiteaux corinthiens à acanthe épineuse et symétrique ; la toiture pyramidante est quant à elle coiffée d'un chapiteau corinthien mettant en œuvre une acanthe en feuille d'olivier.

A. Roth-Congès, dont les propositions ont été citées par S. Février (février 1996, p.208 ; février 2000, p.97) et plusieurs fois reprises (Sauron 2000, p.215 ; Gros 2001, p.415), date la réalisation de la tombe de la période protoaugustéenne (des environs de – 20, plus précisément) et considère que le chapiteau sommital, peut-être détruit par la foudre, aurait été refait ultérieurement, à une période où l'esthétique du Second Triumvirat avait laissé place à une autre tradition ornementale.

Nous avons cru devoir contester cette lecture du décor du mausolée, qui ne s'appuie – insistons-y – que sur la typologie de la seule acanthe, sans tenir compte des autres caractéristiques des *ornamenta*. Un examen attentif des chapiteaux s'accorde mal avec une datation aussi précoce (ill. 4). D'abord, on constate que l'acanthe est traitée avec schématisation : elle n'a aucune plasticité, n'acquiert pas la moindre autonomie à l'égard du calathos ; le limbe, pratiquement plat, n'est animé que par une gouttière axiale sommaire ; surtout, les contours de la feuille ne sont perceptibles qu'en négatif, par la



3. Autun, Chapiteau de l'étage et corniche modillonnaire de l'ordre inférieur de la porte d'Arroux (d'après Albéric Olivier, IRAA, CNRS).





4. Faverolles, chapiteau de la tholos (cliché Serge Février).

forme des zones d'ombre. Tout cela témoigne d'une dégradation du schéma ornemental et ne plaide guère en faveur d'une grande proximité chronologique avec les réalisations beaucoup plus soignées des périodes proto- et médioaugustéennes de Narbonnaise et d'Aquitaine (e. g. Tardy 1994, fig. 1-5 et 7-8). Surtout, les crosses externes des chapiteaux sont recouvertes de bractées, motif qui n'apparaît en pareille position en Gaule qu'à partir de l'extrême fin du règne d'Auguste et qui ne se répand que sous le règne de Tibère (Olivier 1995, p. 34-36). Ce détail exclut absolument une datation antérieure aux années 10 de notre ère, mais la médiocrité d'exécution des chapiteaux et l'exemple de la péninsule Ibérique où le découpage symétrique de l'acanthé perdure jusqu'à la fin de la période julio-claudienne, invitent à ne pas reculer devant une datation basse.

Il nous semble que la clef du problème nous est fournie par le chapiteau sommital (ill. 5). Sans entrer dans les détails d'une analyse que nous avons donnée ailleurs (Maligorne 2008, p. 65-66), la typologie de l'acanthé nous impose une datation légèrement antérieure à celle de ce remarquable repère pour l'évolution de l'acanthé en Gaule de l'Est que constitue le chapiteau de la colonne de Néron à Mayence, datée par sa dédicace des années 58-67 (Kähler 1939, p. 24-25, pl. 1, C1 ; Tardy 2006, p. 290). Une datation claudienne semble vraisemblable. L'écart chronologique entre les chapiteaux des trois niveaux et le chapiteau sommital n'a rien d'irréductible. Si l'acanthé des premiers est à découpage symétrique et celle du dernier en feuille d'olivier, les points communs entre les différentes pièces sont nombreux et d'autant plus significatifs qu'ils touchent d'abord à leur syntaxe. Si le chapiteau sommital était vraiment une réalisation postérieure, on aurait du mal à justifier ses archaïsmes (astragale de perles et pirouettes sous le chapiteau ; ourlet lisse des caulicoles).

Il nous semble donc que l'on peut attribuer la réalisation du tombeau lingon à un groupe d'artisans assez disparate, mettant pour l'essentiel en œuvre un répertoire ornemental protoaugustéen, mais connaissant les pratiques nouvelles et les adoptant avec parcimonie. Dans ce groupe, un artisan sans doute plus habile et plus au fait des évolutions nouvelles – même s'il n'avait rompu totalement avec les pratiques anciennes – s'est vu confier la réalisation du chapiteau sommital, lequel revêtait peut-être aux yeux du commanditaire une importance particulière.



5. Faverolles, chapiteau sommital (cliché Serge Février).

### UN CHAPITEAU REMARQUABLE À BOURBONNE-LES-BAINS

Nous l'avons vu, l'examen des entablements vient souvent préciser et corriger des propositions formulées sur la seule foi de l'analyse des chapiteaux. Cela pose le problème des chapiteaux isolés. Nous disposons en l'espèce d'un excellent exemple avec le chapiteau de Bourbonne-les-Bains (Lacordaire 1888, p. 118) (ill. 6).

Le bloc présente une structure canonique, si ce n'est que les feuilles de la seconde couronne n'ont pas toutes la même hauteur : les feuilles axiales s'élèvent moins haut que celles qui sont sur la diagonale. Ce chapiteau remarquable présente tous les caractères du style dit du Second Triumvirat (acanthé symétrique "à flèches" et motifs d'écoinçon<sup>3</sup>), auxquels il ajoute un rinceau d'abaque permettant de le rattacher à un bref épisode de l'architecture métropolitaine, l' "Early decorated Period" (Strong 1963, p. 80-81).

La précocité du chapiteau de Bourbonne-les-Bains est confirmée par un certain nombre d'indices. L'importance des caulicoles est de ceux-là : les larges cornets tapissent le calathos,

sans acquérir leur autonomie par rapport à celui-ci. Mais il faut surtout s'arrêter sur la présence des fleurons dans les écoinçons, qui revêt en l'espèce une importance particulière : si l'acanthé à découpage symétrique est assez bien représentée dans les Gaules, ces motifs sont beaucoup plus rares<sup>4</sup> ; ils prouvent que le *lapidarius* avait une connaissance directe des modèles du Second Triumvirat et interdisent de postuler une datation trop basse.

Les rosettes meublant les enroulements des crosses ne fournissent pas d'arguments chronologiques précis : si on les observe sur des chapiteaux augustéens, elles peuvent se maintenir jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. (Tardy 1994, fig. 32 ; Olivier 1995, p. 38) ; elles témoignent en revanche d'un parti ornemental confirmé par le rinceau d'abaque, qui accentue encore la dépendance du chapiteau à l'égard des modèles urbains. Le rinceau de Bourbonne-les-Bains présente certes une typologie simplifiée, puisqu'il est dépourvu de fleurons ; son association à l'acanthé symétrique et aux fleurons d'écoinçon désigne cependant une réalisation précoce, qu'il faut situer dans les toutes premières décennies de l'Empire. Les caractères typologiques de l'acanthé, du motif d'écoinçon, du calice du fleuron et des



6. Bourbonne-les-Bains, chapiteau corinthien (cliché de l'auteur).

rosettes des volutes rencontrent d'ailleurs des parallèles précis dans une série de chapiteaux de Saintes que D. Tardy date des années 15-10 av. J.-C. (Tardy 1994, p. 15-26 et 29-32).

Plusieurs indices désignent pourtant une datation un peu plus tardive du chapiteau de Bourbonne. C'est d'abord le fait que le calathos ne présente pas la rigoureuse bipartition des exemplaires les plus précoces : si le sommet des feuilles diagonales de la seconde couronne est situé au même niveau que l'ourlet des caulicoles, ce n'est pas le cas des feuilles axiales ; en conséquence, le calice posé sur ces feuilles acquiert un développement très important. Signalons encore les libertés prises avec le découpage des lobes inférieurs, du moins de leur côté qui n'est pas en contact avec un autre lobe ; la règle qui veut que chaque côté d'un lobe comporte le même nombre de digitations est ici bafouée. Si l'on ne peut demander à ces deux premières observations des précisions chronologiques, la présence d'un décor sur l'ourlet des caulicoles fournit un point d'ancrage plus utile. Les chapiteaux protoaugustéens possèdent en effet un double ourlet lisse, et les premiers ourlets ornés apparaissent sur les chapiteaux du *parascaenium* du théâtre d'Arles, datés des années 15-10 av. J.-C. (Roth-Congès 1983, p. 131 avec fig. 37) et sur ceux de la Porte d'Auguste à Nîmes, datés du début de la première décennie av. J.-C. (Gladiss 1972, pl. 51-2 ; Roth-Congès 1983, fig. 11). Ce décor réapparaît sur les chapiteaux de la Maison Carrée, pour s'imposer définitivement (Amy, Gros 1979, pl. 58-63). Le remplacement sur la moulure supérieure de l'abaque de l'ovolo par une tresse nous éloigne lui aussi des réalisations protoaugustéennes.

L'ensemble de ces caractères nous conduit à postuler une datation voisine du changement d'ère, disons dans les années - 10 / + 10. L'analyse comparative de ce bloc devrait logiquement conduire à privilégier le terme haut de la fourchette, et donc la dernière décennie avant le changement d'ère, mais l'exemple des portes de Langres et Autun, où l'examen des entablements vient corriger les conclusions obtenues des chapiteaux, invite à faire preuve de prudence. Une chose est certaine : le chapiteau de Bourbonne-les-Bains a été sculpté par un artisan ayant une bonne connaissance des modèles métropolitains, auxquels il fait des citations nombreuses ; le bloc ne peut être attribué à

un atelier local, mais à un atelier itinérant exerçant son activité dans un cadre supraprovincial.

Les thermes de Bourbonne-les-Bains, centrés sur une source salubre, ont livré une importante série de chapiteaux corinthiens qui jalonnent les étapes de leur extension (étude à paraître). Le chapiteau augustéen – pièce isolée – confirme les résultats d'une récente étude numismatique qui conclut à l'existence d'une occupation augustéenne (Sauer 2005, p. 7-12 et 147-148). Cependant, il semble difficile d'attribuer ce chapiteau aux salles thermales : il pourrait plutôt constituer le vestige d'un temple, structure dont l'existence sur le site peut être tenue pour certaine si l'on en juge par les nombreuses dédicaces aux divinités patronnes de la source (*Borvo*, dieu des eaux bouillonnantes, et sa parèdre *Damona*) retrouvées sur le site (*CIL*, XIII, 5911-5920 = *ILGB*, *Lingons*, 200-207 ; *CIL*, XIII, 5921 = *ILGB*, *Lingons*, M. 5).

#### ATELIERS DE TAILLEURS DE PIERRE ET COMMANDITAIRES

Résumons nos propositions. Nous ne croyons possible d'assigner à la période protoaugustéenne aucune des pièces examinées ici. La plus précoce serait le chapiteau de Bourbonne-les-Bains, mais il s'agit d'un élément isolé et nous sommes privés des indications qu'aurait pu nous fournir l'entablement. L'adoption par les ateliers de Narbonnaise orientale de certaines des composantes du répertoire ornemental médioaugustéen, tel qu'il se constitue lors de la construction du forum d'Auguste, nous offre un *terminus post quem* contraignant, qui impose pour la porte d'Arroux d'Autun et pour les portes de Langres une datation postérieure au changement d'ère, mais sans doute encore augustéenne. La tombe monumentale de *Nasium* a manifestement été réalisée par des artisans actifs à Langres, qui se sont contentés de reproduire pour le tombeau le décor des portes, à l'exception de la frise, qui était ornée d'un amas d'armes à Langres, d'un rinceau à *Nasium*. Les données stylistiques imposent ici encore une datation postérieure au changement d'ère et sont précisées par les données archéologiques, qui orientent vers la période tar-doaugustéenne ou, plus probablement, la période tibérienne. Enfin, la tombe monumentale de





7. Chatenois, registre inférieur d'un chapiteau corinthien (cliché Gérard Savini).

Faverolles nous donne une interprétation tardive et plutôt médiocre du style du Second Triumvirat ; une datation tibéro-claudienne s'impose, et si, comme nous le pensons, le chapiteau sommital est contemporain du reste du décor, il faut privilégier le terme bas de la fourchette.

Coexistent dans le Centre-Est des ateliers, qui, de façon contemporaine, utilisent des répertoires formels différents. Si l'on accepte nos propositions sur Faverolles, on peut même dire qu'au sein de mêmes ateliers, on rencontre des pratiques très différentes. Cette communication se proposait, de façon très restrictive, d'examiner les blocs d'architecture mettant en œuvre des feuilles d'acanthé à découpage symétrique ; ont donc été laissés de côté tous les éléments présentant une acanthé en feuille d'olivier. Il est très vraisemblable que les deux traditions ornementales ont coexisté, et il est impossible de postuler une évolution linéaire du répertoire. À ce propos, nous croyons utile de verser à la discussion le fragment d'un important chapiteau corinthien découvert à Chatenois (ill. 7) : l'acanthé en feuille d'olivier aux digitations arrondies mais non encore très étirées, avec une digitation axiale non prééminente, la forme des zones d'ombre et l'absence de décor sur l'ourlet des caulicoles invitent à proposer une datation durant la première moitié du 1<sup>er</sup> s., antérieure donc aux derniers chapiteaux à acanthé symétrique de la région (pour le contexte de la découverte : Michler 2004, p. 127-128).

À l'examen des exemples retenus ici, on se rend compte que la ligne de partage la plus nette ne sépare pas les productions publiques des productions privées à caractère funéraire : il n'y a pas le moindre saut qualitatif entre les portes urbaines de Langres et Autun, d'une part, et le tombeau de *Nasium*, d'autre part. En revanche, le décor architectonique de la tombe de *Nasium* est d'un niveau très supérieur à celui de la tombe de Faverolles. Ce qui est en cause ici, c'est le niveau du commanditaire. Celui de la tombe de Faverolles était un vétérans, les travaux de S. Deyts sur le décor figuré en ont fait la démonstration (Deyts 2000 ; 2006, p. 391) ; son *monumentum* témoigne de disponibilités financières d'autant plus importantes qu'elles n'ont sans doute pas été entamées par l'exercice de charges municipales, les vétérans choisissant très généralement de jouir de leur immunité (Demougin 1999, p. 370-372) ; la médiocrité des *ornamenta* dénonce cependant une incapacité à avoir accès à des *lapidarii* de bon niveau, vraisemblablement accaparés pour la plupart par les programmes éditaires publics. Le commanditaire du tumulus de *Nasium* appartenait sans conteste à une autre catégorie ; ce tombeau de 100 pieds de diamètre s'inscrit dans une série de monuments dont la plupart des représentants sont situés à Rome et en Italie centrale et il ne trouve de parallèle gaulois que dans le tombeau dit de La Gironette à Autun (Rebourg 1998, p. 209-210. Pour un bilan sur les tombes en tumulus des

provinces gauloises, voir Castorio, Maligorne 2007, p. 69-81). Sans aller jusqu'à faire de tous ces tombeaux des sépulcres de membres de l'aristocratie sénatoriale, comme l'a récemment proposé J.-Ch. Balty (2006, en part. p. 46), force est de constater que nous sommes ici en présence d'un notable de haut rang qui, pour exprimer sa puissance et accroître son prestige, a recours à un type monumental très lié aux premiers cercles du pouvoir augustéen. Ce type de tombe vaut surtout par sa massivité, qui rappelle les tombes des héros et celles des souverains hellénistiques, mais le message est prolongé par un décor architectural et sculpté de grande qualité,

mis en œuvre par des artisans qui s'étaient trouvés associés à des programmes publics. Là est toute la différence avec la tombe de Faverolles.

### Remerciements

Qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude à Mme Séverine Blin qui a bien voulu lire cette communication au séminaire de Bibracte et me faire part de ses remarques, à M. Serge Février qui m'a communiqué des clichés des blocs de Faverolles, et à M. Albéric Olivier, qui m'a autorisé à utiliser ses clichés de la Porte d'Arroux à Autun.

### NOTES

1. Encore faut-il que cette présence ne puisse être mise sur le compte d'une citation ponctuelle et isolée, uniquement motivée par un souci de *variatio*, comme c'est le cas à Saintes, où une feuille à découpage symétrique orne à l'époque flavienne un modillon du Grand entablement corinthien : Tardy 1986, p. 115 et fig. 3 (D4).

2. La précision apparaît dans un rapport manuscrit établi par l'érudit C.F. Denis en avril 1845, immédiatement après la découverte du monument : Castorio, Maligorne 2007, p. 13.

3. En l'occurrence un petit fleuron issu d'une tige générée par un petit calice et partiellement engainée par une bractée.

4. On relève la présence de rosettes dans les écoinçons sur des chapiteaux d'Arles (Roth-Congès 1983, fig. 36) et des chapiteaux santais (Tardy 1989, p. 15-24 et 29-31). Sur les chapiteaux des portes de Langres (Tardy 1989, pl. II), sur un chapiteau de Cologne (Kähler 1939, p. 22-23, pl. 1, bloc A1) et sur un chapiteau d'Angers (Maligorne 2006, p. 117-118, avec fig. 85), les rosettes laissent place à des calices, dont la forme épouse naturellement celle de ces espaces étroits.

### BIBLIOGRAPHIE

**Amy, Gros 1979** : AMY (R.), GROS (P.). — *La Maison Carrée de Nîmes*. Paris, 1979 (Suppl. à Gallia ; 38).

**Armand-Calliat 1962** : ARMAND-CALLIAT (L.). — La décoration des monuments antiques de Chalon-sur-Saône. In : RENARD (M.) dir. — *Hommages à Albert Grenier*. Bruxelles, 1962, vol. I, p. 145-151 et pl. XXIV-XXVIII (Coll. *Latomus* ; 58).

**Balty 1960** : BALTY (J.-Ch.). — *Études sur la Maison Carrée de Nîmes*. Bruxelles, 1960 (Coll. *Latomus* ; 47).

**Balty 2006** : BALTY (J.-Ch.). — Des tombeaux et des hommes : à propos de quelques mausolées circulaires du monde romain. In : \*Moretti, Tardy 2006, p. 41-54.

**Brunet-Gaston 2008** : BRUNET-GASTON (V.). — Acanthe, module et matériau : les contraintes de la taille. In : BLARY (F.), GÉLY (J.-P.), LORENZ (J.) dir. — *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*. Paris, 2008, p. 75-80.

**Castorio, Maligorne 2007** : CASTORIO (J.-N.), MALIGORNE (Y.). — *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium*. Nancy, 2007 (Études lorraines d'antiquité nationale; 4).

**Demougin 1999** : DEMOUGIN (S.). — Les vétérans dans la Gaule Belgique. In: \***Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 355-380.

**Deys 2000** : DEYTS (S.). — Le décor sculpté du mausolée de Faverolles. In: WALTER (H.) dir. — *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques actuelles*. Besançon, 2000, p. 227-231.

**Deys 2006** : DEYTS (S.). — La décoration architectonique du mausolée de Faverolles. In: \***Moretti, Tardy 2006**, p. 387-394.

**Fellmann 1957** : FELLMANN (R.). — *Das Grab des Lucius Munatius Plancus bei Gaëta*. Bâle, 1957.

**février 1996** : FÉVRIER (S.). — s.v. Faverolles. In: \***Thévenard et al. 1996**, p. 205-208.

**février 2000** : FÉVRIER (S.). — La restitution architecturale du mausolée de Faverolles. In: WALTER (H.) dir. — *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques actuelles*. Besançon, 2000, p. 203-213.

**Février 2006** : FÉVRIER (S.). — Description du décor architectonique du mausolée de Faverolles et données métrologiques. In: \***Moretti, Tardy 2006**, p. 377-386.

**Giard 1983** : GIARD (J.-B.). — *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. – 41 après J.-C.)*. Wetteren, 1983.

**Gladiss 1972** : GLADISS (A. von). — Der "Arc du Rhône" von Arles. *MDAI (RM)*, 79, 1, 1972, p. 17-87.

\***Gros 2001**.

**Gutiérrez-Behemerid 1992** : GUTIÉRREZ BEHEMERID (M.-A.). — *Capiteles romanos de la Península Ibérica*. Valladolid, 1992.

**Hesberg 1994** : HESBERG (H. von). — *Monumenta. I sepolcri romani e la loro architettura*. Milan, 1994.

**ILGB Lingons**. — *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre, Inscriptiones latinae Galliae Belgicae, I. Lingones*, LE BOHEC (Y.) dir. Paris, 2003.

\***Joly 2001**.

**Kähler 1939** : KÄHLER (H.). — *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*. Berlin, 1939.

**Kremer 2009** : KREMER (G.). — *Das Frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg)*. Luxembourg, 2009.

**Krier 2000** : KRIER (J.). — Un mausolée de l'époque tibérienne à Bertrange. In: WALTER (H.) dir. — *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques actuelles*. Besançon, 2000, p. 49-58 et pl. XV-XIX.

**Lacordaire 1888** : LACORDAIRE. — Fouilles faites à Bourbonne-les-Bains en 1887. *Bull. de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Langres*, 38, 1<sup>er</sup> mars 1888, p. 103-115.

**Lafran, Roth-Congès 1989** : LAFRAN (P.), ROTH-CONGÈS (A.). — *Le Pont-Flavien de Saint-Chamas*. Marseille, 1989.

**Leon 1971** : LEON (C.). — *Die Bauornamentik des Trajansforums und ihre Stellung in der früh- und mittelkaiserzeitlichen Architekturdekoration Roms*. Vienne, Cologne, Graz, 1971.

**Maligorne 2004** : MALIGORNE (Y.). — Le décor architectonique de *Nasium*: quelques réflexions. In: MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc, 2004, p. 166-170.

**Maligorne 2006** : MALIGORNE (Y.). — *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*. Rennes, 2006.

**Maligorne 2008** : MALIGORNE (Y.). — Décor architectonique et datation de la tombe monumentale de Faverolles. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 99<sup>e</sup> année, fasc. 4, p. 60-73.

\***Michler 2004**.

**Numrich 1997** : NUMRICH (B.). — *Die Architektur des römischen Grabdenkmäler aus Neumagen. Beiträge zur Chronologie und Typologie*. Trèves, 1997 (Beiheft Trierer Zeitschrift; 22).

**Olivier 1985** : OLIVIER (A.). — Les portes de l'enceinte d'Autun. In: PINETTE (M.). — *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*. Autun, 1985, p. 55-58.

**Olivier 1995** : OLIVIER (A.). — Le chapiteau corinthien du domaine gallo-romain de la Vigne de Saule, à Saint-Rémy (Saône-et-Loire). *RAE*, 46, 1995, p. 27-40.

**Pensabene 1982** : PENSABENE (P.). — La decorazione architettonica di Cherchel: cornice, architrave, soffitti, basi e pilastri. *150-Jahr-Feier Deutsches Archäologisches Institut Roms*. Rome, 1982, p. 116-169, pl. 35-71 (Suppl. à RM; 25).

**Polito 1998** : POLITO (E.). — *Fulgentibus armis. Introduzione allo studio dei fregi d'armi antichi*. Rome, 1998 (Xenia Antiqua; 4).

\***Rebourg 1998**, p. 141-236.

**Reddé 2009** : REDDÉ (M.). — La Gaule chevelue entre César et Auguste. In: CHRISTOL (M.), DARDE (D.) dir. — *L'expression du pouvoir au début de l'Empire. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*. Paris, 2009, p. 85-96.

**Roth-Congès 1983** : ROTH-CONGÈS (A.). — L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence. *RAN*, 16. 1983, p. 103-134.

**Sauer 2005** : SAUER (E.). — *Coins, cult and cultural identity: Augustan coins, hot springs and the early Roman baths at Bourbonne-les-Bains*. Leicester, 2005.

**Sauron 2000** : SAURON (G.). — Réflexions sur la sémantique architecturale du mausolée de Faverolles. In: WALTER (H.) dir. — *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques actuelles*. Besançon, 2000, p. 215-225.

**Schwarz 2002** : SCHWARZ (M.). — *Tumulat Italia tellus. Gestaltung, Chronologie und Bedeutung der römischen Rundgräber in Italien*. Rahden, 2002.

**Strong 1963** : STRONG (D.E.). — Some observation on early Roman Corinthian. *JRS*, 53. 1963, p. 73-84, pl. V-VIII.

**Strong, Ward-Perkins 1962** : STRONG (D.E.), WARD-PERKINS (J.B.). — The Temple of Castor in the *Forum Romanum*. *PBSR*, 30. 1962, p. 1-30, pl. I-XX.

**Tardy 1986** : TARDY (D.). — Le décor architectural de Saintes antique. Étude du Grand entablement corinthien. *Aquitania*, 4. Bordeaux, 1986, p. 109-123.

**Tardy 1989** : TARDY (D.). — *Le décor architectonique de Saintes antique*, I. *Les chapiteaux et les bases*. Bordeaux, 1989.

**Tardy 1994** : TARDY (D.). — *Le décor architectonique de Saintes antique*, II, *Les entablements*. Bordeaux, 1994.

**Tardy 2006** : TARDY (D.). — Variantes du corinthien en Gaule de l'Ouest. In: **\*Brouquier-Reddé et al. 2006**, p. 289-296.

**Trunk 1991** : TRUNK (M.). — *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen*. Augst, 1991 (Forschungen in Augst; 14).



---

# Les programmes augustéens d'Autun (*Augustodunum*)

---

VÉRONIQUE BRUNET-GASTON

Par préterition, nous ne rappellerons pas que la ville d'*Augustodunum* (Autun) est une création *ex nihilo*. La ville reçoit des éléments structurants romains (rempart, plan orthonormé) pour accueillir les Éduens de l'*oppidum* de Bibracte. Grâce à ces faveurs, le nouvel occupant oblige en quelque sorte les Éduens, avec qui il entretient un long passé d'alliance, prévenant toute tentative de révolte. Le rôle d'Autun semble bel et bien défini comme "vitrine" de la magnificence romaine. Cependant les éléments conservés de l'époque de la création de la ville sont rares (ill. 1).

## LES MONUMENTS PUBLICS ISSUS DE LA "TRADITION" PROTO AUGUSTÉENNE: L'ENCEINTE ET LES PORTES

Il semble acquis qu'une volonté édilitaire préside à Autun : ainsi l'enceinte maçonnée n'a pu être réalisée qu'avec l'accord impérial, même si, à ses débuts, elle était en partie occupée par des jardins et des terrains vagues (?); elle servait de soutènement à un remblai de terre, de plusieurs mètres, qui constitue une plate-forme artificielle de 200 ha. Elle se développe sur 6 km et comportait une cinquantaine de tours, plus celles des portes d'accès.

Les portes sont conformes au schéma architectural mis en œuvre à la même époque en Italie (Aoste, Turin), en Espagne, en Narbonnaise et en Allemagne (Cologne), et montrent une façade en grand appareil où s'ouvraient quatre passages, deux pour les véhicules et deux latéraux pour les piétons. Les portes et les tours étaient situées à

l'aboutissement du *Cardo* et du *Decumanus*, ce qui les rendait visibles presque en tout point de chacune d'entre elles.

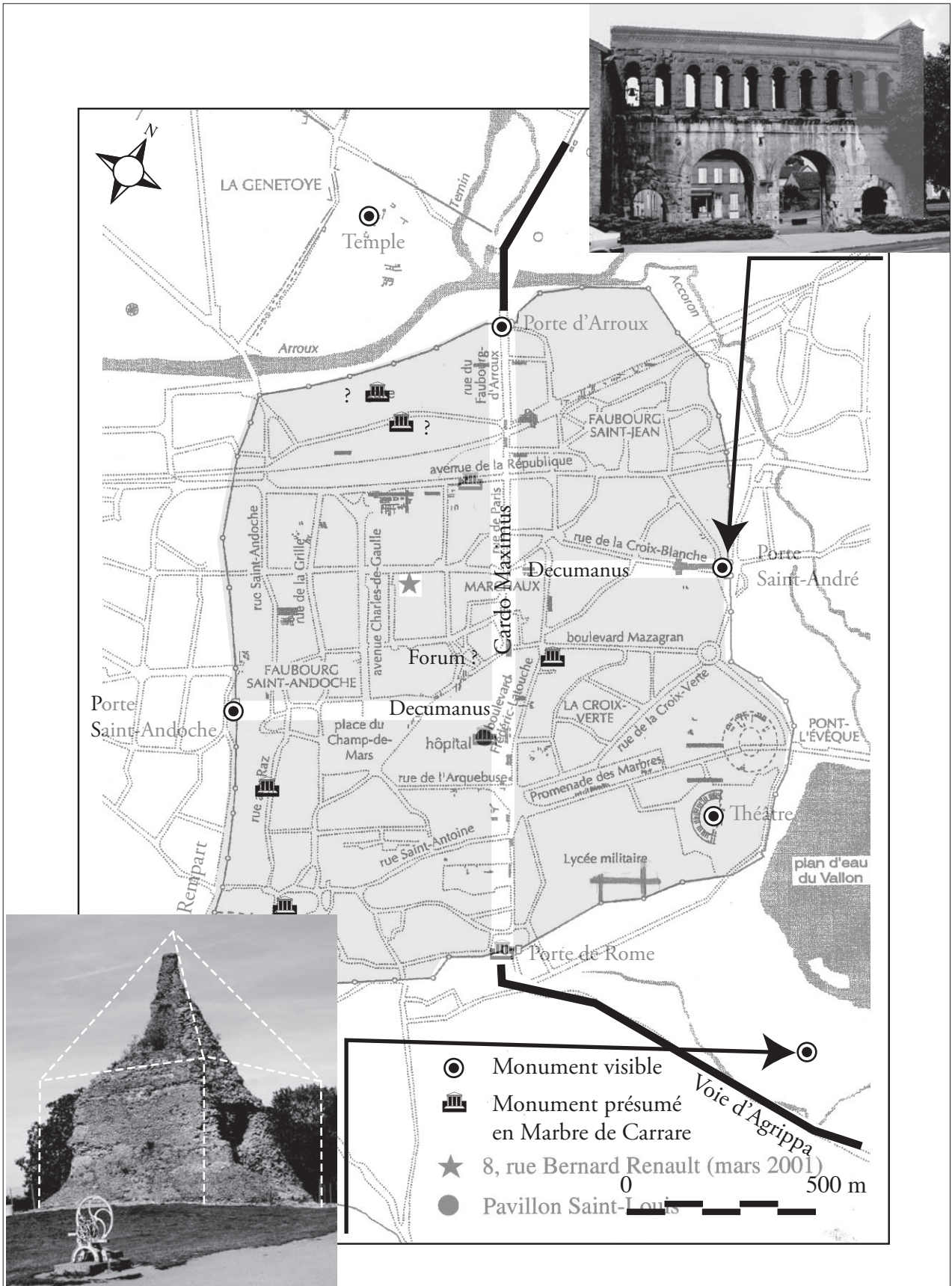
La porte de Rome au Sud-Est, à l'entrée du *cardo* de la ville, devait être la plus belle et peut-être plaquée de marbre? Elle a hélas totalement disparu, peut-être détruite au XII<sup>e</sup> siècle et, aurait alors fourni des chapiteaux corinthiens pour la construction de la cathédrale (mythologie autour de Saint Colomban?). Cette hypothèse semble douteuse car les chapiteaux de Saint-Lazare sont des chapiteaux libres qui ne sont pas adaptés à une porte...

La porte de Saint-Andoche au Sud-Ouest a – elle aussi – était totalement remaniée.

La porte d'Arroux (Nord-Est) (ill. 2) est assez bien conservée, seule la façade interne n'est pas préservée. La porte située à l'extrémité du *Cardo Maximus* offre deux entablements dont un ordre corinthien pour la galerie de la courtine.

Des chapiteaux à acanthe chardonneuse (ill. 2) issue du "style" triumviral sont présents sur la façade extérieure de la Porte d'Arroux (Brunet-Gaston 2008, p. 76-77) : deux couronnes de feuilles et un registre à volutes, surmonté d'un abaque lisse. Les caulicoles sont légèrement obliques, ornées de languettes, couronnées par une collerette en tresse. Plus en détail, la feuille d'acanthe à cinq lobes présente une nervure profondément incisée, chacun des lobes comporte cinq digitations assez charnues et effilées à la pointe, dont la rencontre avec la feuille contiguë forme une zone d'ombre en goutte d'eau allongée, assez bien dessinée, suivie d'un seul





1. Plan de d'Autun moderne et antique, vue de la porte Saint André et cénotaphe de Couhard (forme restituée en tiretés) (cl.VBG).

triangle dont la pointe n'est pas fermée. L'intérêt de pouvoir observer l'intérieur de la courtine est de voir que les chapiteaux corinthiens y sont simplement épannelés.

La corniche (ill. 2 et 3) de la galerie de la façade extérieure de la porte d'Arroux tranche par sa sobriété avec les blocs qui suivent. Un talon lisse est surmonté par une file de feuilles dressées, le registre médian porte des modillons en console ornés de feuilles d'acanthe (couronnés d'un rang de perles et pirouettes) alternés de métopes lisses, les caissons de soffite sont ornés de rosaces, un talon orné de feuilles dressées assure la transition avec la doucine de cimaise lisse ?

La corniche inférieure de la porte d'Arroux, couronnant les ouvertures, a une modénature un peu différente. Elle consiste en un quart-de-rond orné de rais-de-cœur en ciseau directement surmonté par le registre médian, porte des modillons en console ornés de feuille d'acanthe (couronnés d'un rang de perles et pirouettes) et alternés de métopes lisses, caissons de soffite ornés, denticules

plats traités comme des billettes, talon lisse ; un filet assure la transition avec la doucine de cimaise décorée d'un anthémion de palmettes reliées par des S affrontés.

La porte d'Arroux est parfaitement dans la lignée des édifices contemporains comme l'arc de Langres ou la porte prétorienne d'Aoste : chapiteau à fleuron d'écoinçon et corniches à rai-de-cœur, métopes lisses et rangées de billettes (ill. 3)

### LES FRAGMENTS ERRANTS D'ACANTHE SYMÉTRIQUE

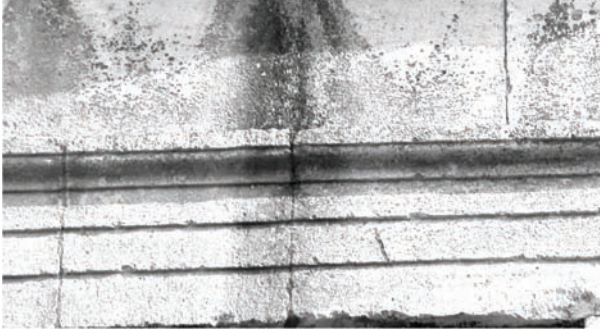
Quelques *disjecta membra* (ill. 4) illustrent l'acanthe triumvirale, Rue Renault sur un chapiteau semi-épannelé en arkose locale. Il présente une corbeille sur laquelle se développent au registre inférieur, deux couronnes de chacune huit feuilles, certaines sont ciselées, mais l'une des faces a été laissée lisse, seul leur volume a été dégrossi. Chaque feuille comporte 5 lobes et deux demi-lobes à la base, divisés en 5 digitations. Une profonde nervure



Chapiteau épannelés, côté ville (intérieur de la courtine conservé)

Côté Arroux (conservé)





Entablement de la Porte d'Arroux



Entablement et chapiteau de l'arc de Langres



Corniche de la Porte d'Aoste (*Porta Praetoria*)

3. Planche de comparaison des corniches d'Arroux, de Langres et d'Aoste (*Porta Praetoria*) (cl. VBG).

incisée prend naissance à la base des feuilles et se développe jusqu'à l'extrémité de la digitation axiale du lobe. Deux légers sillons parallèles bordent la nervure axiale traitée à plat. Les extrémités pointues des digitations symétriques rentrent en contact et créent une zone d'ombre en forme d'amande oblique suivie d'un triangle fermé et d'un autre ouvert. Les feuilles de la *secunda* corona prennent naissance à la base du *calathos*; entre celles-ci se déploient des caulicoles à languettes s'évasant sous l'ourlet de la collerette, formée par une tresse qui marque la transition entre les deux registres. On observe un trait caractéristique du groupe romain dit du "second triumvirat": le fleuron d'écoinçon. La bipartition des couronnes est presque respectée et la transition avec le registre supérieur est nette, le tiers restant se partageant entre le registre des volutes et l'abaque (de 1/5 à 1/8).

Il est vraisemblable que, compte tenu de son épannelage, ce chapiteau était adossé: pour la face peu ou pas visible, le *lapidarius* ne s'est pas donné la peine d'achever la ciselure.

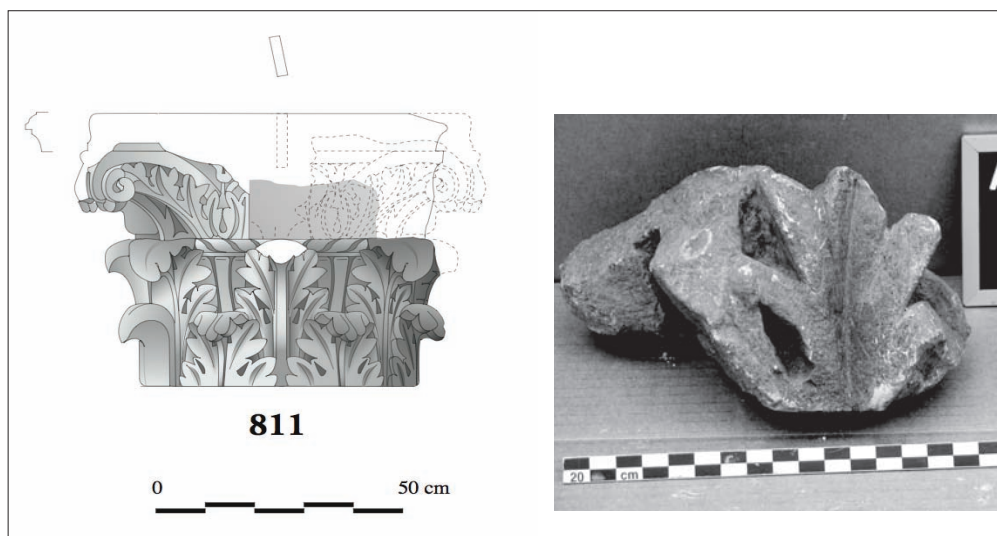
On peut vraisemblablement associer à une période précoce, le petit fragment de feuille d'acanthé symétrique ML 567-inv.1226 (ill. 4), en calcaire gris jaunâtre micritique (Bourgogne) qui conserve en outre des traces de pigment rouge au fond des limbes.

À titre de comparaison, un fragment de registre inférieur de chapiteau corinthien d'Avenches (Brunet-Gaston 2008, p. 76-77), reprend un schéma similaire à la porte d'Arroux avec ses triangles

d'ombre ouverts. Cet exemplaire ainsi que nos chapiteaux autunois sont assez proches de ceux de Saintes ou de Narbonne. Un autre chapiteau illustre la transition entre l'acanthé triumvirale et l'acanthé à feuille lancéolée (dite aussi feuille d'"olivier"). L'acanthé symétrique est conservée à la rencontre des feuilles du registre supérieur soutenant les volutes et hélices, et qui forme un véritable harpon (goutte suivie par trois triangles d'ombre); l'acanthé à feuille lancéolée compose, elle, les deux couronnes de feuilles à limbe creusé en cuiller tandis que les caulicoles sont torsadées. Il est proche du carton dont sont issus les chapiteaux du Temple de César divinisé à Rome édifié en -29 (Brunet-Gaston 2008, p. 76-77). Comme l'a souligné P. Bridel, aucun édifice d'*Aventicum* ne peut accueillir ces chapiteaux.

Des fragments de chapiteaux ioniques proviennent apparemment d'un chapiteau ionicisant d'angle, la face principale est hélas brisée et seuls la partie inférieure des oves est conservée (Brunet-Gaston 2007, p. 74). Un astragale à perles et pirouettes assure la transition entre le fût (sur un bloc inférieur) et un *calathos* à languettes, tel que celui que l'on peut observer à Augst. Ce chapiteau a un abaque carré, un *kyma* ionique et des balustres latéraux, mais son gorgerin s'étire tellement qu'il peut s'apparenter à un *calathos* à languettes. Les balustres latéraux sont ornés de feuilles d'acanthé symétrique typique du style protoaugustéen.

Le prototype de ces chapiteaux où commence à apparaître un embryon de *calathos* à languettes



4. Blocs errants (Chapiteau de la Rue Renault, C.Gaston del.) et éclat conservé au musée Rolin (cl.VBG).

serait celui du *forum* de Minturnes daté du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av.J.-C. ce qui pourrait attester que ces chapiteaux erratiques sont précoces et en relation avec le programme de l'enceinte augustéenne (Brunet-Gaston 2007, p.74-75). En revanche, ils s'apparentent – surtout pour la porte de l'Ouest – à ceux de la Curie d'Augst (datée mi I<sup>er</sup> siècle) dont la diffusion, en Gaule et dans les provinces rhénanes, se fait tout au long du I<sup>er</sup> siècle (Brunet-Gaston 2007, p.76-77).

Par extension, les chapiteaux de la Porte Saint-André (Brunet-Gaston 2007, p.74-75) qui sont des sortes de pilastres cannelés formant un *calathos* à languettes pourraient donc appartenir à un programme plus ancien, d'autant que la fouille archéologique du secteur de la porte opposée montre une datation plus tardive pour la finalisation de l'enceinte (Labaune, Meylan, dans ce volume).

Les cartons hérités du "second *triumvirat* (45-29)" avec leur découpage symétrique de l'acanthé et assez fidèlement copiés par les ateliers indigènes dans les provinces occidentales, sont difficilement datables car souvent imités et non exempts d'archaïsme en milieu provincial (Brunet-Gaston 2007, p.73-83 : Maligorne, dans ce volume).

### LES MONUMENTS FUNÉRAIRES ISSUS DE LA TRADITION PROTOAUGUSTÉENNE

Cinq pôles funéraires ont été identifiés à la périphérie d'Autun, les plus grands édifices semblent concentrés au nord et au sud de la ville (axe du *Cardo*).

Dominant la cité – ce qui n'est pas anodin – le cénotaphe dit "pyramide de Couhard" (ill. 6), sans doute construit au I<sup>er</sup> s. après J.-C. (?) pour un notable, était recouvert d'un parement régulier formant une pyramide et atteignait environ 33 m, sur une base carrée de 10,50 m de côté. Seul le blocage intérieur nous est parvenu. Il rappelle, à quelque détail près, la Pyramide de *Cestius* à Rome (construite en -12). Le style égyptien de la pyramide marque directement l'influence de la présence romaine depuis -30 sur les terres des pharaons. Il est donc vraisemblable que cet édifice soit augustéen ou guère plus tardif et non pas Vespasien comme on peut le voir cité.

Le monument dit la "Gironette" de plan circulaire se trouve au nord-est d'Autun, près du pont Saint-Andoche (poterne Ouest?). Fouillés au XIX<sup>e</sup>

siècle, les vestiges de cet édifice ont en tout cas été soigneusement récupérés car aucun fragment lapidaire n'a pu être mis en relation : ceux-ci, en grand appareil, auraient pourtant été assez évidents à repérer, compte tenu du diamètre du monument. Cet édifice de 27,40 m de diamètre hors œuvre peut être interprété comme un monument funéraire circulaire. L'hypothèse du mausolée dérivant du tumulus est la plus probable comme le Tombeau de *Munatius Plancus*, *Caecilia Metella* et bien évidemment le Mausolée d'Auguste (Balty 2006, p.46-48). Deux petits monuments funéraires circulaires : les "temples de Pluton et de Proserpine" sont situés sur la voie d'Agrippa à la sortie nord du *Cardo*.

Ces monuments sont typiques d'un engouement perceptible dès le I<sup>er</sup> s. avant J.-C. qui explique le choix du "mausolée-pyramide" de Couhard.

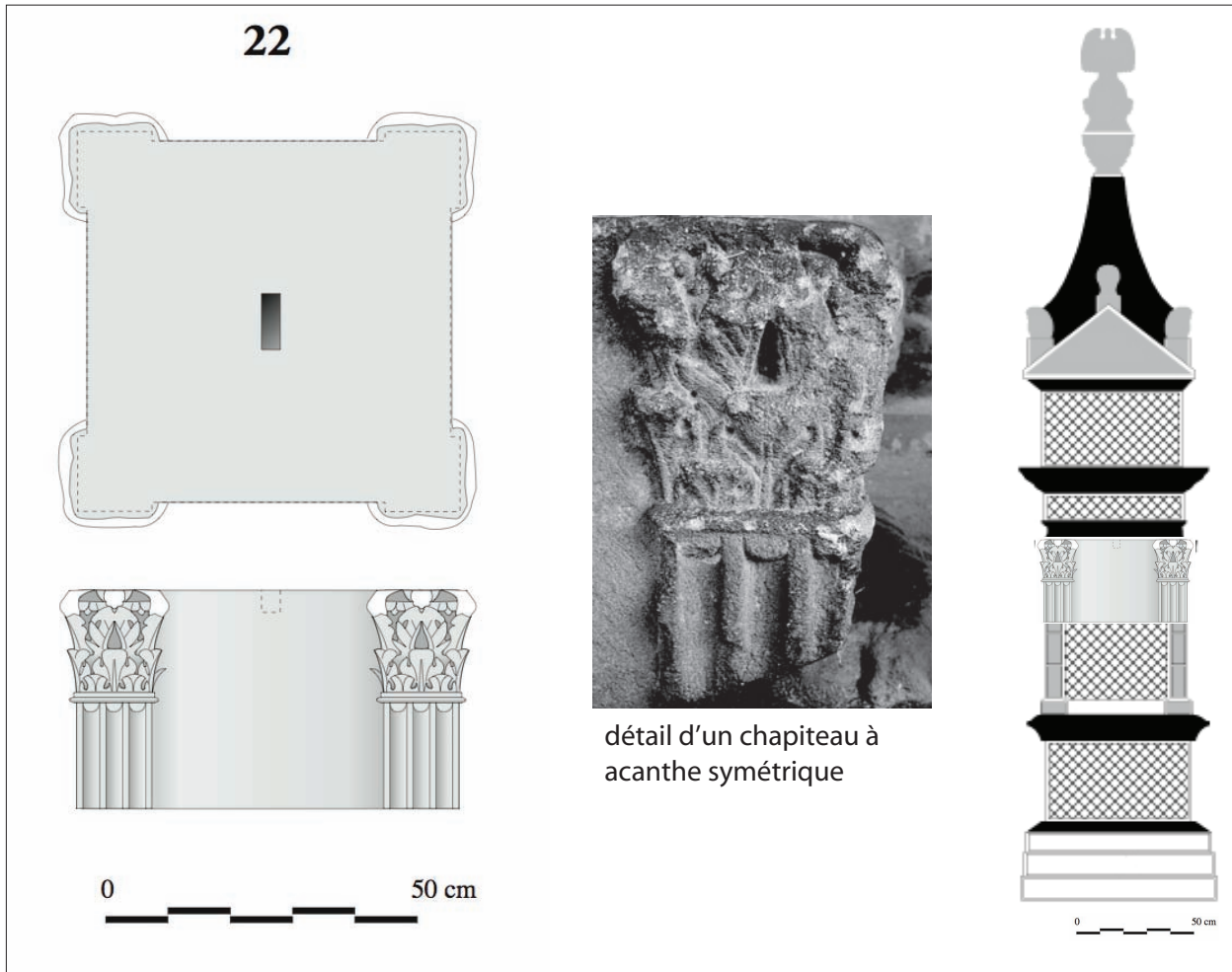
Le bloc errant d'un monument funéraire (ill. 5) appartenait à une construction dont les modèles sont à rechercher dans les monuments funéraires "à édicule sur podium" de plan carré ou rectangulaire, portant décor et/ou inscription, et cantonné de pilastres corinthiens. De taille modeste, la silhouette du monument d'Autun devait plutôt se rapprocher de celle des piliers funéraires de type trévière. On observe sur le chapiteau corinthien le fleuron d'écoinçon, malgré une schématisation de l'acanthé.

L'usage exclusif de matériaux locaux (calcaire, arkose) pour ces chapiteaux semble indiquer une réalisation par des équipes "indigènes".

### TEMPLE ET THÉÂTRE : UN SANCTUAIRE HORS LES MURS ?

Le temple dit de "Janus" est traditionnellement daté du I<sup>er</sup> siècle, un édifice plus petit a été mis en évidence plus au sud, augustéen. Comme cela a été justement évoqué lors du colloque d'Avenches à propos des cas de Rennes et Trèves (Temple de *Lenus-Mars*). Il nous semble que ce complexe pourrait appartenir à un culte local plus ancien, situé hors la ville et lié à un théâtre (considéré comme le plus grand du monde romain). L'ensemble correspondrait au schéma d'un sanctuaire de Mars dont Vitruve (1.7) préconise l'édification en dehors du *pomerium*. Cette interprétation serait étayée par la toponymie : "Chaumar" équivalent à *Campus Martius*. Seule une colonnette lisse a été attribuée à la zone du temple.





5. Le bloc errant d'un monument funéraire.

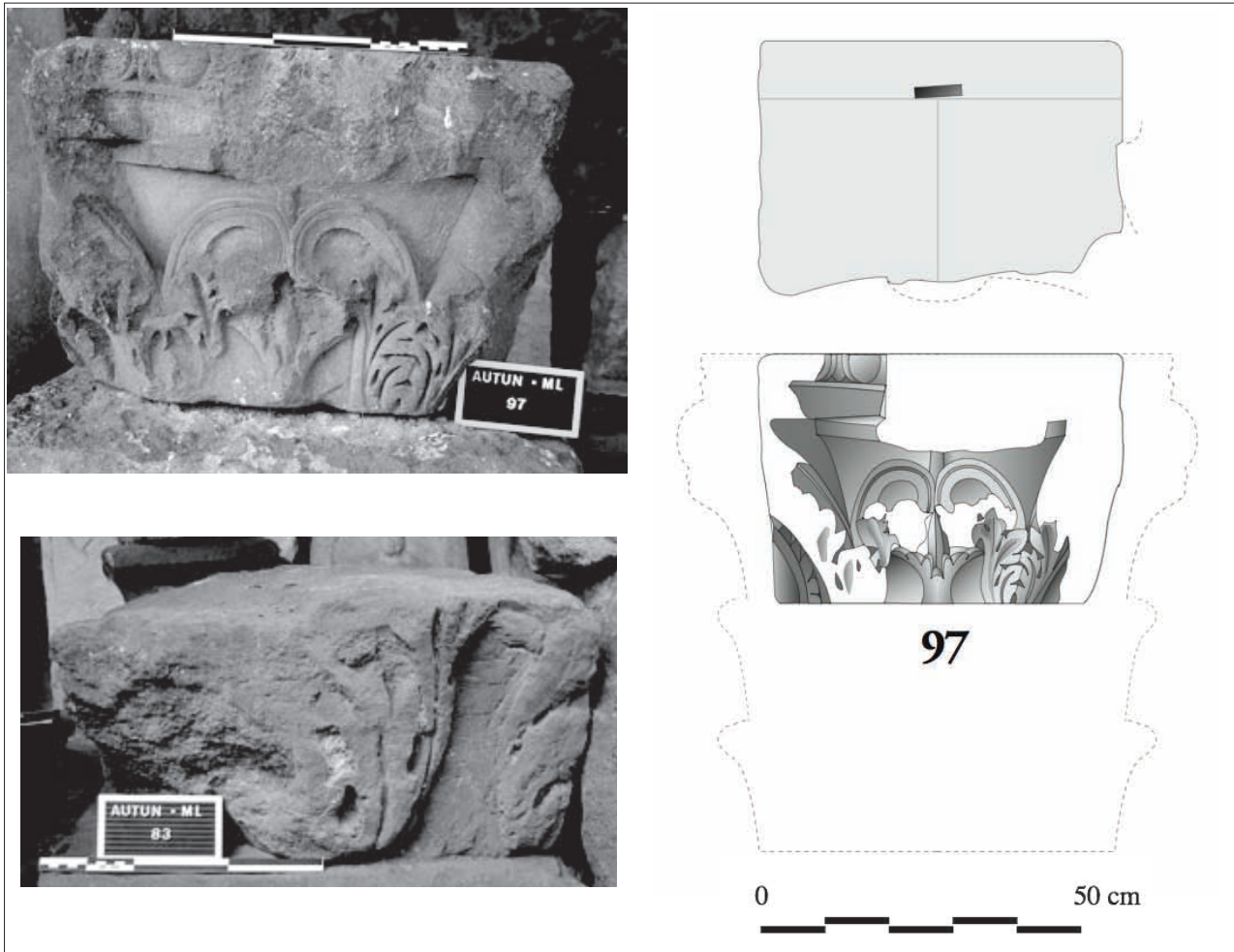
### LES *DISJECTA MEMBRA ISSUS* DE LA TRADITION AUGUSTÉENNE

Ces programmes architecturaux illustrent la diffusion rapide des modèles italiens dans les centres urbains nouvellement créés en Gaule.

Les éléments communs aux chapiteaux de cette période sont la rencontre des lobes qui forme des zones d'ombre dissymétriques (goutte effilée) dont les digitations passent soit au-dessus soit au-dessous des lobes contigus. Au registre supérieur, les hélices et les volutes sont robustes et lisses, ourlées d'un filet; la tige d'un bouton d'abaque naît d'une feuille d'eau (?).

Pour les fragments de chapiteaux ML 83 et 97 (ill. 6), on note une césure du chapiteau au-dessus de la collerette des caulicoles, le calathos est lisse, la tige d'un bouton d'abaque naît d'un calice à 2 feuilles, la rencontre des bractées des caulicoles forme encore des zones d'ombres symétriques. L'ovolo de l'abaque lisse est caractéristique avec ses oves et fer de lances.

Ces chapiteaux corinthiens de type "normaux" représentés par les blocs ML 742, 743, sont réalisés en marbre blanc fin (type Carrare, Brunet-Gaston à paraître: colloque de Siéne novembre 2008), illustrant parfaitement ce qu'a démontré P. Pensabene



6. Chapiteaux augusto-tibériens erratiques.

pour Cherchel. Des équipes itinérantes, venant d'Italie, sont chargées de l'exécution de programmes prestigieux. Ces sculpteurs influencent ensuite les ateliers régionaux qui s'efforcent d'en copier les modèles.

L'emploi du marbre de Carrare est spécifique à ces équipes métropolitaines et ce n'est qu'exceptionnellement que les *lapidarii* régionaux se risquent à tailler ce matériau de prestige ; plus généralement, les ateliers locaux se contentent d'utiliser les ressources pétrographiques locales, bien moins coûteuses, mais où la qualité de la ciselure du décor acanthisé s'en ressent.

La preuve en est rapidement faite avec le fragment ML 520, en calcaire blanc fin à pellets : quoique fidèle au modèle romain, il présente une sorte "d'empatement" dû au calcaire bien moins propre aux évidements et autres affouillements de l'acanthé.

## CONCLUSION

L'étude du décor architectural d'Autun-*Augustodunum* montre à l'évidence une romanisation précoce à une confluence de voies d'échanges commerciaux.

L'aire de diffusion du chapiteau à acanthé symétrique, généré dans la péninsule Italienne couvre aussi l'Espagne (Tarragone, Barcelone), les provinces de Gaule et de Germanie (Cologne).

L'importation et la diffusion de ces "cartons" par les équipes gallo-romaines se font sur une assez longue période, vraisemblablement depuis l'époque protoaugustéenne jusqu'au règne de Tibère inclus avec une schématisation croissante.

Ces édifices reflètent les "modes" romaines : égyptomanie, tombeaux circulaires ou issus du syncrétisme avec des temples "celto-romains" ...

BIBLIOGRAPHIE

**Balty 2006** : BALTY (J.-C.). — Des tombeaux et des hommes, à propos de quelques tombeaux circulaires du monde romain. *In* : \*Moretti, Tardy 2006, p. 41-54.

\*Bedon 1999.

**Brunet-Gaston à paraître** : BRUNET-GASTON (V.). — Le marbre de Carrare dans les programmes architecturaux d'Augustodunum – Autun (France). *In* : *Archeologia della costruzione II: I cantieri edili dell'Italia e delle province romane, 2. Italia e province orientali*, Workshop di Siena (13-15 novembre 2008). À paraître.

**Brunet-Gaston et al. 2009** : BRUNET-GASTON (V.), BLANC (A.), BLANC (Ph.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (Ch.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.). — Les pierres de décoration et de construction à Augustodunum (Autun). *In* : JOCKEY (P.) dir. — *Marbres et autres roches de la méditerranée antique: études interdisciplinaires*. Actes du colloque ASMOSIA VIII, Aix-en-Provence 2006. Paris : Éditions Maisonneuve & Larose. 2009, p. 409-420 (Coll. L'atelier méditerranéen).

**Brunet-Gaston 2008** : BRUNET-GASTON (V.). — Les contraintes du module et des matériaux dans la ciselure de l'acanthé. *In* : BLARY (F.), GELY (J.-P.) LORENZ (J.) dir. — *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes*. Paris : CTHS, 2008. p. 75-80.

**Brunet-Gaston 2007** : BRUNET-GASTON (V.). — Le décor architectonique dans l'Arc jurassien "étendu", de Augustodunum-Autun (Saône-et-Loire, F) à Augusta Raurica-Augst (Bâle-Campagne, CH). *In* : \*Bélet-Gonda et al. 2008, p. 73-83.

**Chardron-Picault 1996** : CHARDRON-PICAULT (P.). — Autun-Augustodunum. Limoges, 1996 (Caesorodunum; 30).

**Devevey 2001** : DEVEVEY (F.). — *Autun (71), 8 rue Bernard Renault*, DFS de diagnostic archéologique, Sennecey-lès-Dijon, Mars 2001.

**Duval, Quoniam 1963** : DUVAL (P.M), QUONIAM (P.). — Relevés inédits des monuments antiques d'Autun. *Gallia*, 21. Paris : CNRS, 1963, p. 155-189.

\*Gros 1996.

\*Gros 2001.

**GINOUVÈS 1992** : GINOUVÈS (R.) et al. — *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. t. II, Éléments constructifs: supports, couvertures, aménagements intérieurs*. Rome: École française de Rome, 1992 (ColleFR).

**Guillaumet, Rebourg 1987** : GUILLAUMET (J.-P.), REBOURG (A.). — "L'enceinte d'Autun". *In* : *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain*. École antique de Nîmes, n. s., 18, Nîmes, 1987.

**Kähler 1939** : KÄHLER (H.). — *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*. Frankfurt; Berlin: Römisch-germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts; Römisch-germanische Forschungen, 1939.

**Niaux 1991** : NIAUX (R.). — *Le pré de la Motte (Autun)*. Rapport de prospection, 1991 (S.R.A.).

**Pinette, Rebourg 1985** : PINETTE (M.) REBOURG (A.). — *Autun-Augustodunum: capitale des Éduens*. Guide de l'exposition: Hôtel de ville, Autun, 16 mars-27 octobre 1985. Autun: ville d'Autun, 1985.

**Rebourg, Goudineau 2002** : REBOURG (A.), GOUDINEAU (Chr.). — *Autun antique*. Paris: Monum, 2002 (Guides archéologiques de la France).

**Roth-Congès 1983** : ROTH-CONGES (A.). — L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 16. 1983. p. 103-134.

**Tardy 1994** : TARDY (D.). — *Le décor architectonique de Saintes antique. II. Les entablements*, Bordeaux: Fédération Aquitania, 1994 (Suppl. à Aquitania; 7).





---

# Mandeure

## Un programme architectural tardo-augustéen

---

SÉVERINE BLIN

Le paysage monumental des cités de l'est des Gaules à la suite de la Conquête et durant le règne d'Auguste est difficile à appréhender. Les raisons en sont multiples. Les campagnes de remaniements, de reconstruction ou de restauration du Haut-Empire, ont souvent annihilé toutes traces des programmes monumentaux augustéens. À de rares exceptions près comme les portes des enceintes d'Autun ou de Langres, il reste peu d'éléments encore en élévation de ces premières constructions en grand appareil. La recherche sur les édifices antiques des Gaules au XIX<sup>e</sup> siècle s'est souvent contentée du dernier état construit, et les campagnes de restauration assez agressives qui ont suivi leur dégagement ont généralement anéanti les états plus anciens. Si les contextes stratigraphiques ne permettent pas toujours de déterminer l'ampleur de ces premières constructions, en revanche les fragments d'architecture issus de ces premiers programmes monumentaux en constituent des témoignages incontournables. Les études menées tant par D. Tardy en Aquitaine, que par Y. Maligorne dans l'ouest des Gaules, ont démontré le caractère exemplaire de cette approche qui permet d'une part d'évaluer les filiations avec les programmes monumentaux urbains et d'autre part de restituer les rythmes de l'activité édilitaire des cités provinciales (Tardy 1989; 1994; 2005; Maligorne 2006). Il apparaît désormais que les programmes monumentaux augustéens ont connu un vaste développement et selon des modalités bien différentes d'une cité à l'autre. Dans ce contexte, l'expression monumentale et les programmes

décoratifs des cités de l'est des Gaules connaissent eux aussi des caractères particuliers. À ce propos, les travaux d'Yvan Maligorne et les miens se font écho en ce sens que le point de départ de chacune de nos réflexions est un site sans niveaux précoces d'architecture en grand appareil identifiés mais où nos études respectives sur les collections lapidaires nous ont amenés à reprendre le fil de l'évolution des formes architectoniques dans l'est des Gaules depuis le Principat. Le point de départ de mes réflexions est l'agglomération séquane de Mandeure-*Epomanduodurum*. Quelques remarques préliminaires constituent un préalable obligé à la contextualisation des programmes monumentaux du site. Aucune inscription ne vient préciser le statut de cette agglomération qualifiée de "secondaire" par une historiographie ancienne et désormais dépassée. L'étude conjointe de l'architecture et de l'épigraphie du sanctuaire, notamment des inscriptions honorifiques ou des inscriptions évergétiques oriente les hypothèses vers un grand sanctuaire civique des Séquanes dont le rayonnement ne se limite pas aux frontières de la cité (Blin 2008). Les monuments publics de Mandeure représentent donc une architecture officielle et civique, celle de la *civitas*.

### LE COMPLEXE MONUMENTAL SACRÉ ET LE TEMPLE PRINCIPAL

Dans le complexe monumental sacré tel qu'il apparaît aujourd'hui, grâce aux résultats conjoints des fouilles et des prospections géophysiques, le



sanctuaire situé en face du théâtre, "sanctuaire du Clos du Château" constitue l'élément le plus ancien de l'ensemble architectural (ill. 1). Les dégagements menés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ont mis au jour un mobilier abondant : un dépôt de *camyx* et d'enseignes, similaire à celui découvert récemment à Tintignac et quantité d'offrandes dont un ensemble fameux de bracelets de verre conservé au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Barral *et al.*, dans ce volume). Selon une configuration bien connue sur d'autres sanctuaires protohistoriques, un ample fossé révélé par les prospections géophysiques correspondrait à l'emprise du *temenos*. Quant au plan du temple qui lui est contemporain, les fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne relèvent aucun mur, ils se contentent de signaler "les restes de très anciens murs en pierre sèche de grandes dimensions, et paraissant remonter jusqu'aux temps gaulois". Les résultats des prospections nous apportent quelques éléments complémentaires : peut-être faut-il rapprocher le plan de ce premier temple, du plan que l'on reconnaît au centre du péribole divergent par rapport au plan du temple romain et recoupé par ce dernier (ill. 2) ?

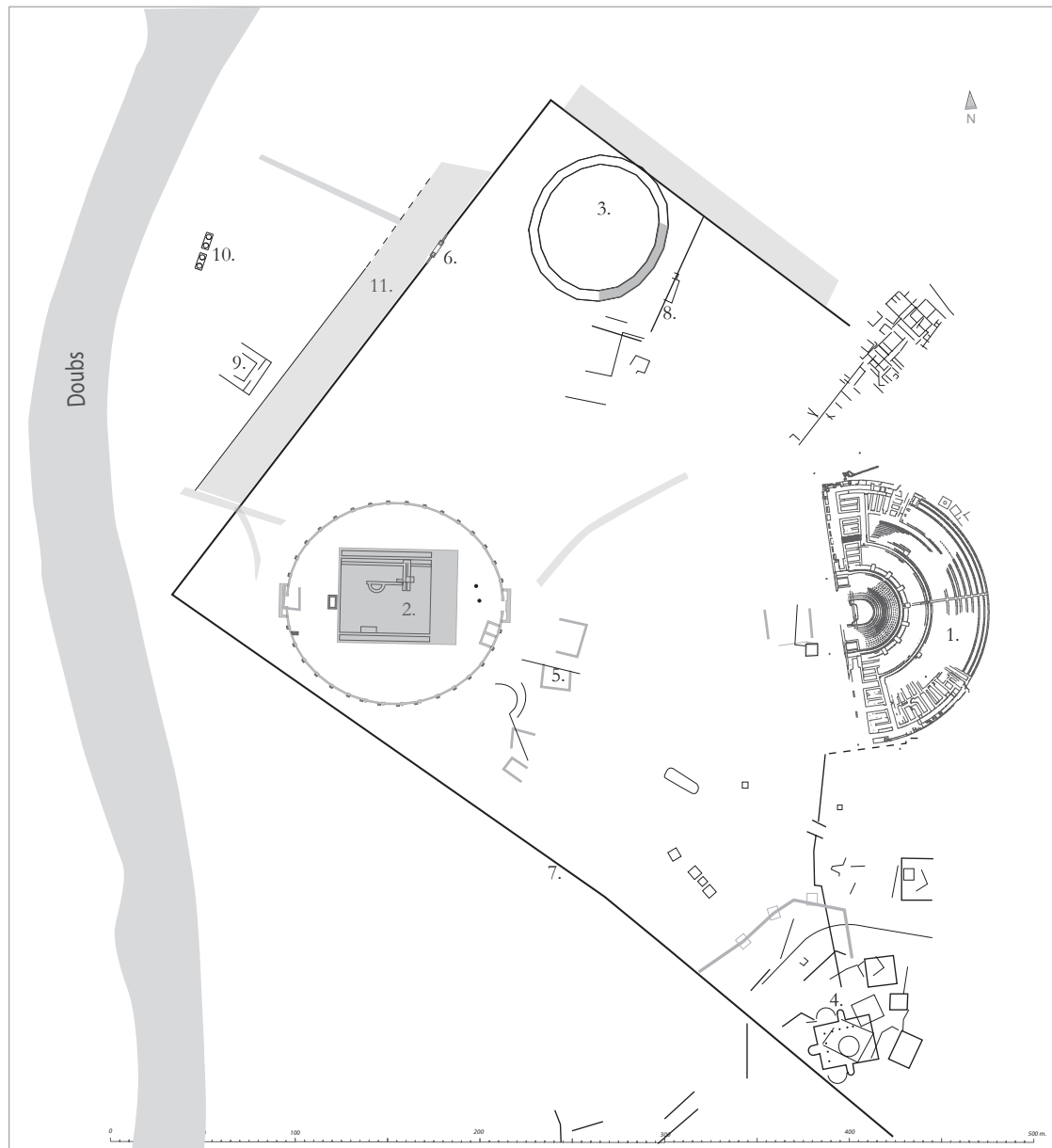
Le *temenos* construit en grand appareil à l'époque romaine reprend fidèlement l'implantation protohistorique (ill. 3). En revanche le temple érigé au centre subit des modifications radicales. L'orientation privilégie désormais un axe est-ouest destiné à engager un nouveau dialogue monumental entre le théâtre et le sanctuaire. Les fouilles récentes de M. Thivet et P. Nouvel ont démontré que c'est à une période qui suit immédiatement la conquête qu'un deuxième temple voit le jour au nord de cet axe formé par le sanctuaire et le théâtre (Nouvel, Thivet, dans ce volume). Il est probable que les autres édifices à plans centrés qui se développent au sud de cet axe connaissent un développement similaire. C'est donc avant le changement d'ère que l'on voit apparaître les nouvelles modalités de développement du paysage monumental du sanctuaire.



Du temple romain situé face au théâtre, on connaît un plan levé au XIX<sup>e</sup> siècle mais qui ne permet pas de définir les états successifs de ce dernier. Le plan doit donc, pour l'instant, être envisagé sans distinction chronologique même s'il regroupe manifestement plusieurs phases de monumentalisation. Le mur de péribole se signale par une configuration architecturale et des dimensions peu communes dans l'architecture romaine. Il définit un *temenos* quasi-circulaire de 117,80 m sur son plus grand diamètre, c'est-à-dire dans l'axe des portes

qui ouvrent à l'ouest vers le Doubs et à l'est vers le théâtre. Il est composé de 34 segments articulés les uns aux autres par des colonnes engagées de 0,60 m de diamètre, côté parement externe, et de menus pilastres de 0,07 m d'épaisseur, côté parement interne. Les entrées est et ouest constituent, en avant du mur de péribole, des façades monumentales de 18 m de long installées sur des murs de 2 m d'épaisseur et jusqu'à 2,40 m dans la partie centrale. Les fouilleurs décrivent cet avant-corps comme une plate-forme précédant l'entrée. Cette dernière, flanquée de pilastres dont les soubassements d'1,20 m de côté étaient visibles alors, se déploie sur 6 m de long. Sans qu'il soit possible d'en restituer l'élévation, ce dispositif d'entrée relève bien, d'après ses dimensions et ses proportions, du type des propylons à la monumentalité ambitieuse des programmes impériaux. Le plan du temple est lui aussi à l'image de cette architecture. Le temple présente des dimensions hors tout de 52,70 m de long sur 64,80 m de profondeur. L'interprétation des différents espaces (*escalier, pronaos, cella, peristasis*) nécessiterait des développements inutiles à notre propos, contentons-nous de signaler l'épaisseur des murs dégagés, qui mesurent de 1 m à 1,20 m, pour nous convaincre de l'ampleur de l'élévation. Les dimensions sont toutes considérables. Le diamètre que définit le mur de *temenos* circulaire, les dimensions de ce qui pourrait constituer le massif de fondation ou encore l'épaisseur des murs des entrées monumentales, tout converge vers une expression monumentale qui ne trouve de référents que parmi les grands sanctuaires civiques de l'occident romain. Ce plan ne permet pas de préciser le déroulement chronologique de la construction du temple, mais les fragments d'architecture, les *ornamenta*, qui peuvent être attribués au monument nous apportent des éléments décisifs sur les niveaux précoces de pétrification de son architecture.

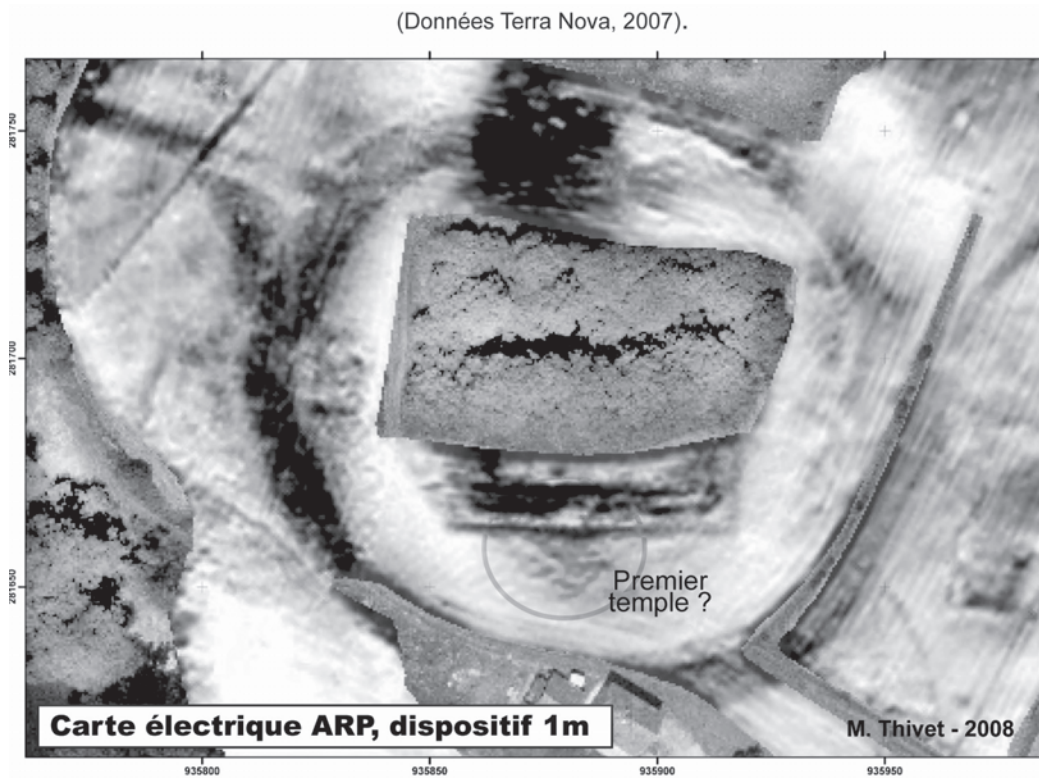
### LES ÉLÉMENTS D'ENTABLEMENT DU TEMPLE PRINCIPAL

Les fouilleurs relatent en effet de nombreuses découvertes de blocs d'architecture en calcaire ou de plaques de marbre blanc ou coloré qui ont été vendus et sont aujourd'hui conservés aux musées de Montbéliard, Besançon, Mulhouse ou encore chez des particuliers. Les informations apportées conjointement par les relations des fouilleurs et les cahiers d'inventaire des musées permettent d'établir des liens assurés entre certaines séries et le

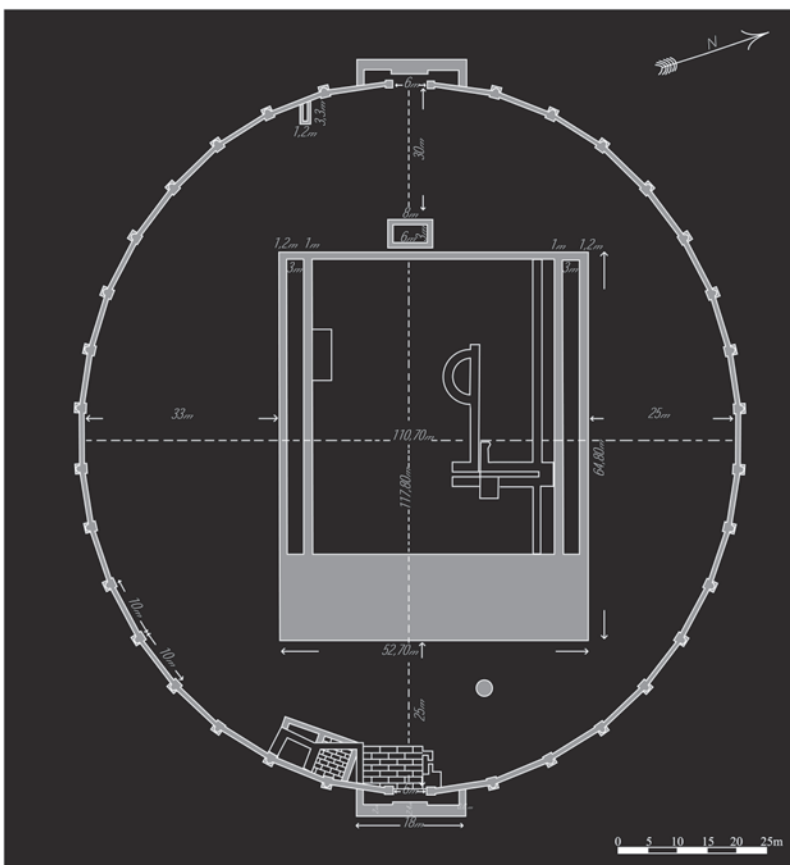


	Vestiges fouillés et relevés	1. Théâtre
	Vestiges révélés par prospections géophysiques	2. Temple à péribole circulaire
		3. Temple du champ des Fougères
		4. Édifices à plan centré
		5. Annexes, Chapelles, autels ?
		6. arc monumental à 1 baie
		7. Mur d'enclos principal.
		8. Mur d'enclos secondaire
		9. Temple ?
		10. Porte monumentale "Morel-Macler"
		11. Voie

1. Plan simplifié du complexe monumental du sanctuaire de Mandeuere, d'après les plans de N. André, G. Bossuet, J. Monnier et M. Thivet (S. Blin).



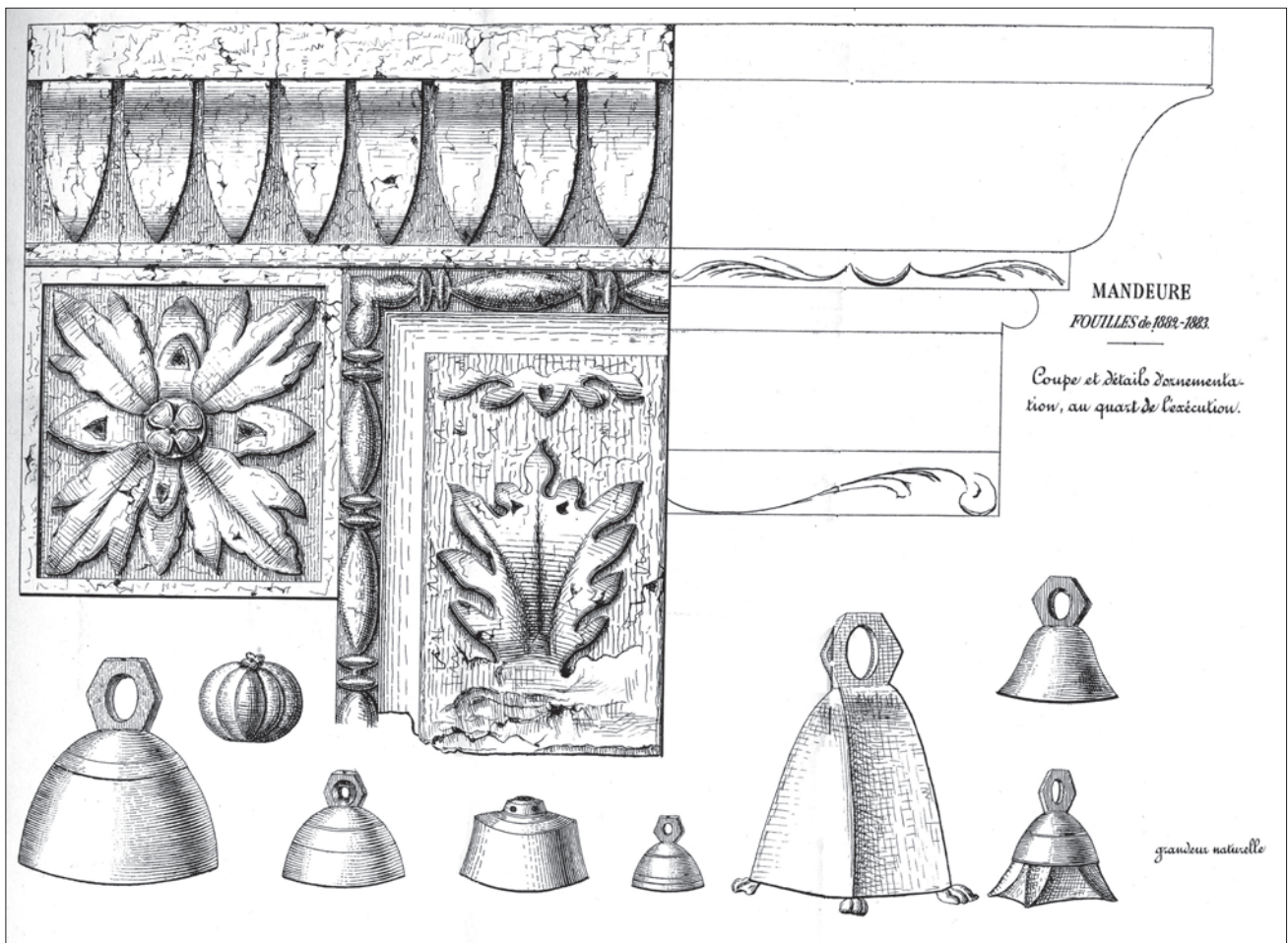
2. Données des prospections électriques sur le sanctuaire principal de Mandeuire (M.Thivet).



3. Plan du sanctuaire principal de Mandeuire d'après les relevés du XIX<sup>e</sup> siècle (S. Blin).

sanctuaire. Il s'agit tout d'abord d'une série de blocs appartenant à un des entablements du sanctuaire. Une planche, qui illustre un article du fouilleur Cl. Duvernoy, présente un de ces fragments d'architecture : il s'agit du soffite et du profil d'une corniche modillonnaire (ill. 4) (Duvernoy 1883). Sur le dessin qui ne se conforme guère aux exigences du dessin d'architecture, la syntaxe décorative du bloc de corniche a été quelque peu bouleversée. Il n'en reste pas moins que la particularité et l'originalité des motifs de cette corniche suffisent à les identifier sans hésitation parmi le reste de la collection lapidaire. Des dizaines de fragments conservés aux musées de Besançon et de Montbéliard permettent de restituer plus de 5 m linéaire de corniche, dont certaines sections sont parfaitement jointives (ill. 5). Elles ont toutes été retaillées pour être remployées, leur état de conservation est donc très variable et il ne permet de restituer que le registre

médian et le registre supérieur. La morphologie de ces corniches est très particulière car elles présentent un ample développement vertical au regard des longueurs de blocs. Au registre médian, les modillons attirent tout d'abord l'attention par leur front vertical extrêmement développé, qui forme en façade un panneau rectangulaire lisse, et leur faible courbure postérieure. Ils sont ornés de diverses versions d'une acanthe qui se termine au niveau du balustre par une feuille à trois lobes. Un quart-de-rond orné de perles allongées et de pirouettes plan-convexe encadre successivement les caissons et les modillons selon une succession rythmique extrêmement soignée et symétrique. Sur les caissons se succèdent des motifs végétaux construits sur des diagonales et des motifs militaires ou religieux (ill. 6). Enfin la cimaise est composée d'une doucine ornée d'un motif de languettes sous bandeau lisse.



4. Dessin des découvertes réalisées sur le sanctuaire principal de Mandeure (Cl. Duvernoy).



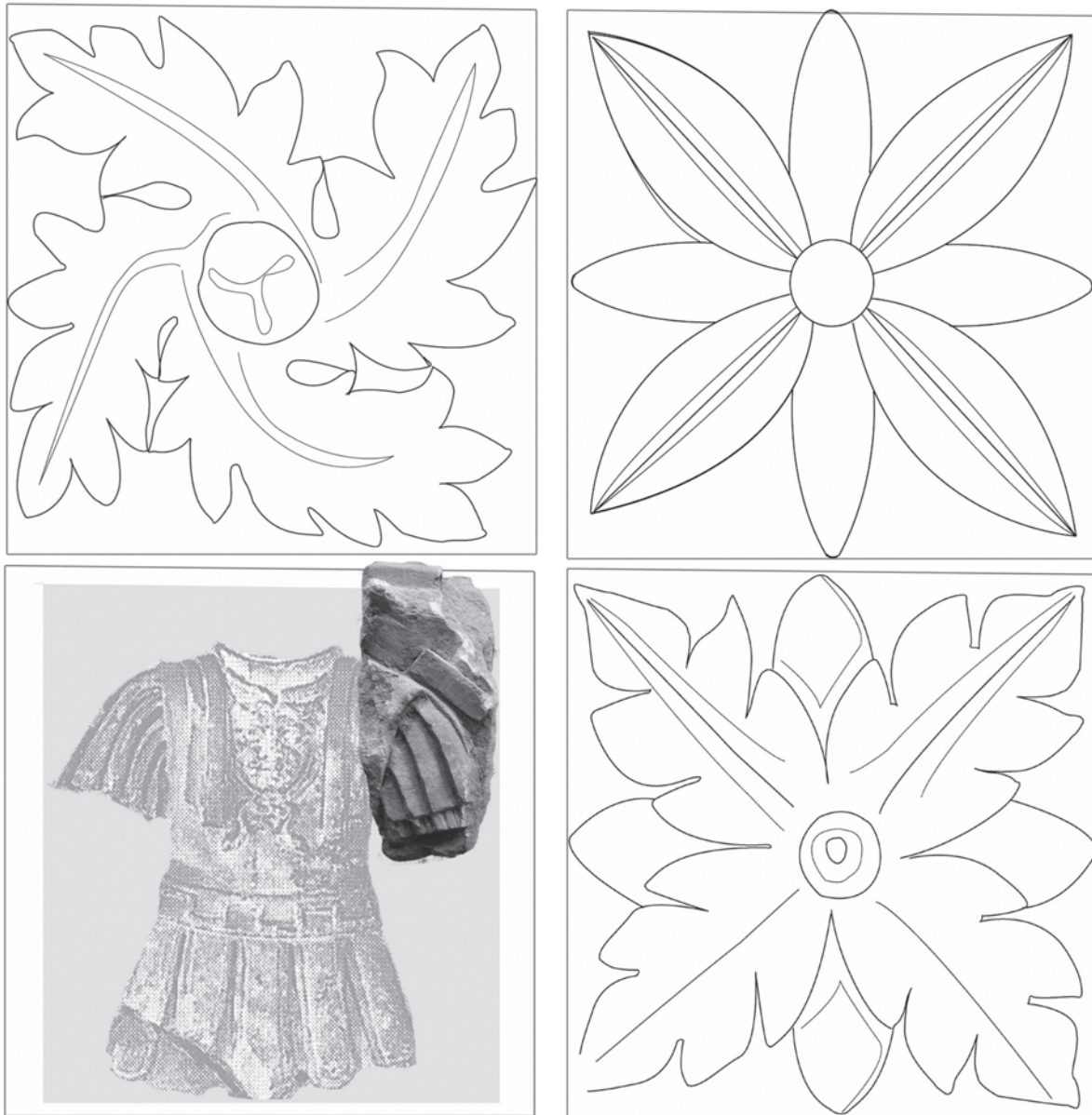


5. Mandeure. Blocs de corniches modillonnaires, Musée de Montbéliard (S. Blin).

Interrogeons-nous sur les filiations de ces formes de corniches. Plusieurs traits particuliers sont à prendre en considération, la morphologie d'une part et le vocabulaire ornemental d'autre part. La morphologie de ces corniches est très particulière, elles présentent un ample développement vertical au regard des longueurs de blocs. Ce parti engendre un rythme variable de modillon et de caisson par bloc, les joints passent fréquemment à la moitié ou même au tiers d'un caisson ou d'un modillon. Cette tendance les inscrit dans une évolution augustéenne qui valorise la dimension verticale au détriment de la dimension horizontale et qu'on retrouve en Gaule sur les entablements attribués par A. von Gladiss au temple du Forum d'Arles ou encore sur les blocs conservés au musée de Chalon-sur-Saône (Armand-Calliat 1962 ; Gros 1987). L'entablement de Mandeure met en œuvre un vocabulaire ornemental précoce puisé dans le fond protoaugustéen, c'est le cas des modillons, des perles et pirouettes et de l'anthémion. L'attention donnée au rythme et à la symétrie du rang de perles et pirouettes révèle un trait d'époque augustéenne qui disparaîtra ensuite du traitement ornemental. Les modillons conservent certaines des caractéristiques des modillons en S des corniches augustéennes du temple de Saturne ou de la *Regia* : une faible courbure postérieure et une face rectiligne. Cependant ils disposent d'un

renflement antérieur orné de l'extrémité d'une feuille à trois lobes. Ce motif absent des cartons urbains est mis en œuvre sur l'entablement augustéen du forum d'Arles et sur l'entablement du *frons scenae* en marbre du théâtre. Dans l'est des Gaules, ce motif est mis en œuvre sur les corniches de la Porte d'Arroux à Autun, ou sur celles de Chalon-sur-Saône. La décoration des modillons est elle aussi significative, un filet lisse souligne les flancs du modillon, tandis que les feuilles d'acanthé sont taillées au nu de cette bordure, ce qui constitue un autre point commun des exemplaires arlésien, autunois, chalonnais et mandurien. Les acanthes dont le dessin présente une grande proximité avec les chapiteaux de pilastres corinthiens de la Porte d'Arroux à Autun, sont riches d'enseignement. Les feuilles découpées en sept lobes parcourus par une nervure en gouttière, sont réparties autour d'une nervure axiale plate. Elles présentent un découpage symétrique et certaines relèvent du type dit en harpon, dans lequel le contact entre deux lobes adjacents génère des zones d'ombre formées d'une goutte suivie d'un triangle fermé et d'un autre ouvert (Roth-Congès 1983). Si la mise en œuvre de cette acanthé se poursuit jusqu'à l'époque de Claude en province, son emploi ici de manière systématique est un bon indice de datation tarde-augustéenne, ce que confirme par ailleurs la datation de la porte d'Autun. Chaque





6. Restitution de quelques motifs de caissons de corniches de Mandeure (S. Blin).

fois le souci de ne laisser aucune zone vide dans le champ rectangulaire du caisson surcreusé a conduit les sculpteurs à étager les corolles sur deux plans, comme on le retrouve sur les séries de corniches du théâtre d'Arles ou de Saintes. Parmi les motifs qui ornent les caissons, les fleurons présentent une grande variété. La construction la plus courante est élaborée sur un schéma à deux étages de pétales, l'étage inférieur à pétales

lisses et l'étage supérieur à pétales dentelés ou lancéolés, agencés selon les diagonales du caisson. Certains caissons encore sont ornés de rosaces *a girandola*. Un autre point remarquable de ce programme iconographique est l'association de ces fleurons si particuliers à des motifs géométriques, militaires (trophée) ou religieux (patère), reprenant ainsi des thèmes iconographiques courants sur les entablements de la *Regia* ou sur les autels

funéraires à frises doriques d'époque triumvirale et augustéenne dans le nord de l'Italie (Aquilée, Rimini, Sarsina, etc.) et en Gaule Narbonnaise (Narbonne, Toulouse, Lyon, etc.). Une nouvelle convention semble se définir à la fin du 1<sup>er</sup> av. J.-C. qui voit l'abandon de ces motifs au profit du seul registre floral. L'entablement de la Maison Carrée de Nîmes, réalisé dans la première décennie du 1<sup>er</sup> ap. J.-C., en constitue un des premiers exemples (Amy, Gros 1979, p. 163). L'ensemble de ces indices confirment une datation haute de l'entablement de Mandeure.

Ces corniches continuent d'être employées jusqu'à l'époque tibérienne comme le démontre la récente étude sur le mausolée de Nasium, qui présente une variante de cette série typologique : corniche à caisson surcreusé, à modillon encadré d'un rang de perles et pirouettes et cimaise constituée d'une doucine décorée de motifs de S ou en languettes (Castorio, Maligorne 2007). Le traitement décoratif présente cependant bien des différences avec les exemplaires précédents : le profil des modillons, l'utilisation d'un registre floral unique pour le décor des caissons, le décor d'anthémion. Il faudrait à ce stade des comparaisons opérer une distinction entre deux groupes de cette série. Un premier groupe constitué par les entablements de Chalon, Mandeure et Autun et un deuxième groupe formé par les entablements de Nasium et de Langres. Les conclusions d'Yvan Maligorne rejoignent d'ailleurs les nôtres lorsqu'il souligne la grande parenté des entablements leuques et lingons de son étude. Le premier groupe emprunte une syntaxe commune fondée sur un ample développement vertical articulé autour d'un registre inférieur décoré de moulures lisses, de consoles imposantes et d'une ample cimaise. Le deuxième groupe dispose d'un registre inférieur décoré de moulures ornées, de consoles à front lisse et d'une cimaise plus étroite qui relève d'intention esthétique différente. La tentation est grande de proposer une succession chronologique à ces deux groupes, mais le risque est plus grand encore d'évacuer les phénomènes de persistance, de rémanences éventuelles ou de saut qualitatif entre des ateliers plus ou moins aguerris aux nouveaux cartons ornementaux. D'autant qu'à Chalon, le raisonnement ne peut être corroboré par d'autres fragments architectoniques, faute d'étude des collections. Malgré quelques variantes, cette série n'en demeure pas moins une expression homogène remarquable et continue, à travers l'époque augustéenne, des édifices publics de Gaule Belgique.

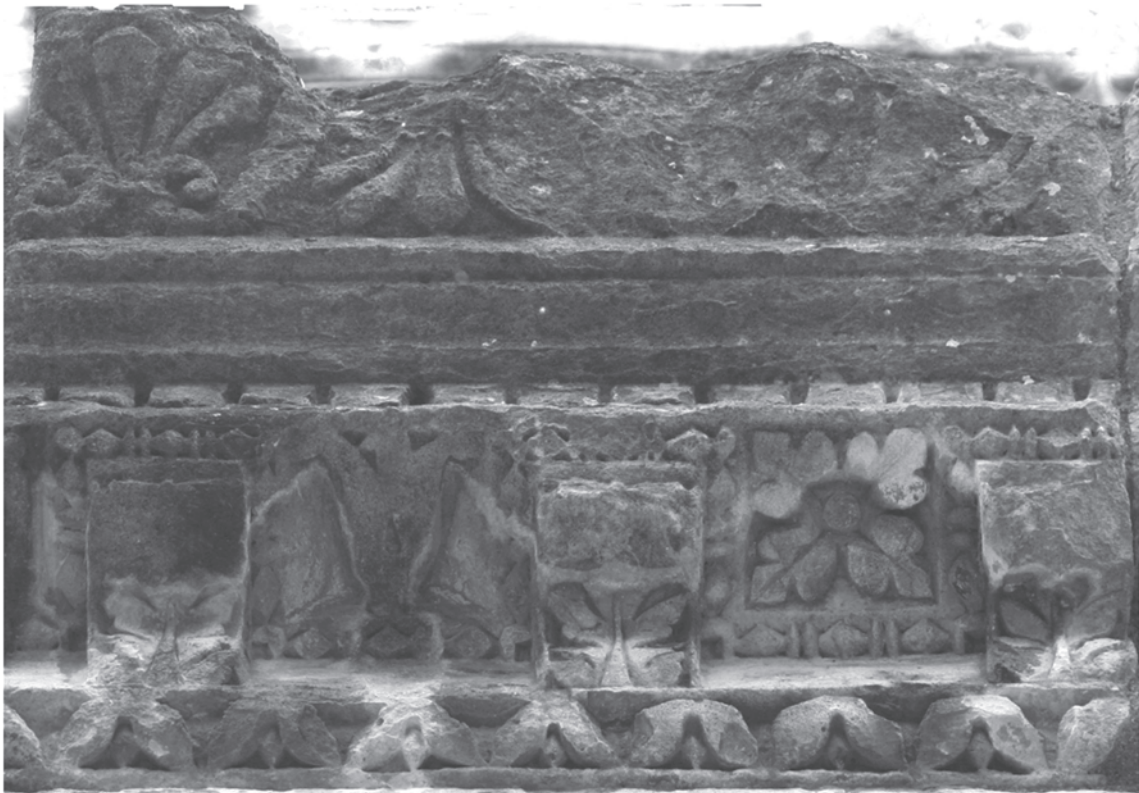
À Mandeure, si cette série de corniches modillonnaires atteste l'existence de programmes architecturaux en grand appareil à l'époque tar-do-augustéenne, d'autres éléments d'architecture récemment mis au jour dans le *castrum* à proximité du temple précité, viennent corroborer nos conclusions. Il s'agit de fragments de *sima* ornés d'une rangée de palmettes alternées dont le traitement comme les motifs sont une nouvelle fois puisés dans le répertoire protoaugustéen (ill. 7A). Ils sont mis en œuvre sur la *sima* de l'entablement arlésien et dans une version quasiment identique à celle de Mandeure, sur la porte d'Arroux à Autun (ill. 7B).

### **INSCRIPTION DE LA SÉRIE DANS UNE PRODUCTION AUGUSTÉENNE DE L'EST DE LA GAULE**

Que nous apprennent ces nouvelles définitions décoratives qui trouvent leur expression dans la parure monumentale des cités des Gaules de l'est au tournant de l'ère? Quelle signification accorder à cette homogénéité stylistique? Un des critères privilégiés du concept de romanisation est la pétrification des formes architecturales et la construction en grand appareil. Ce critère bien que pertinent n'en est pas moins insuffisant. En effet, le bouleversement technologique qu'engendre le passage à l'architecture en grand appareil est souvent invoqué comme seul et unique signe d'une rupture et témoignage du phénomène de romanisation. Les techniques de la pierre de taille ne sont pourtant pas complètement inconnues des provinces gauloises et s'en tenir à cet aspect technologique serait un peu réducteur. L'architecture est aussi faite d'élévation et les études de G. Sauron notamment ont démontré quelles importances revêtent les programmes décoratifs des édifices contemporains du règne d'Auguste (Sauron 2000; Gros 2004). Les principes d'une iconographie aussi symbolique et érudite que celle de la représentation apollinienne des rinceaux de l'*Ara Pacis* ne peuvent être appliqués à tous nos monuments provinciaux, pourtant leurs programmes décoratifs manifestent autant l'origine que l'identité dont se réclament les commanditaires. Parmi les auteurs de cette monumentalisation précoce, il faudrait alors distinguer la part respective prise par l'autorité romaine, décidée à promouvoir une politique urbaine conforme aux idéaux romains, et le rôle des élites gauloises soucieuses d'établir un nouveau cadre urbain en adéquation avec les exigences romaines et les circonstances régionales. La



7a. Photographie et restitution d'une sima de palmettes alternées découverte à Mandeure (S. Blin).



7b. Détail de l'entablement de la porte d'Arroux à Autun (S. Blin).



romanisation considérée comme un phénomène global confond les deux niveaux d'intervention. En Gaule Narbonnaise, les exemples de Nîmes, Orange ou Arles témoignent de l'intervention manifeste du pouvoir impérial destinée à promouvoir un nouvel ordre politique et administratif. Parmi ces derniers, la colonie d'Arles en constitue l'illustration la plus éloquente. L'action de l'équipe augustéenne y fut, selon P. Gros, significative de "l'immense effort de définition d'un nouveau paysage idéologique" (Gros 1987). Le patronage du pouvoir impérial apparaît, tant à travers les inscriptions honorifiques, qu'à travers l'architecture. Il se matérialise par une marmorisation des ordres du théâtre dont témoignent les chapiteaux et les éléments d'entablement du *frons scenae*, une unité décorative et thématique remarquable, l'emploi de compositions ornementales particulièrement élaborées issues de cartons urbains comme les files de raies-de-cœur au registre inférieur des corniches ou encore la réalisation du fameux *clipeus virtutis*. En revanche, ces caractéristiques sont absentes de l'architecture précoce en grand appareil des cités éduennes, lingonnes ou séquanes. La marmorisation, entre autres, n'apparaît pas à cette période. L'exemple le plus souvent invoqué pour l'emploi précoce de marbre blanc provenant de carrières impériales dans l'est des Gaules est la capitale de la cité éduenne, Autun, mais il s'agirait plus sûrement de marbres blancs d'extraction locale.

La lecture des programmes décoratifs qui ornent ces monuments distingue davantage une expression de la romanité qui serait spécifique à l'est des Gaules. Dans les cités lingonne, séquane et éduenne, voire rauraque et helvétie, la mise en place d'un nouveau cadre urbain s'accompagne de la mise en place d'un vocabulaire décoratif spécifique mis en œuvre par des ateliers d'une grande homogénéité stylistique. Cette observation est valable tant pour les entablements que pour les chapiteaux. Chacun des monuments cités précédemment met en œuvre une décoration qui ne renvoie pas directement à des cartons métropolitains, mais présente au contraire des parentés stylistiques étroites, qui témoignent de l'élaboration d'un vocabulaire commun réalisé par quelques ateliers en charge des programmes publics de ces cités. Comme il reste difficile d'établir si cette activité relève d'un seul et même atelier, il serait plus prudent de s'en tenir au concept plus abstrait et sans doute plus juste d'"École commune" qui a fait souche à une échelle sinon provinciale du

moins supérieure aux frontières des *civitas*. Des évocations de ces formules décoratives se retrouvent jusque sur certains monuments funéraires comme celui de Nasium, ou ceux de Cologne (Hesberg 2004). L'ampleur de cette activité touche donc globalement l'ensemble de la Gaule orientale. Il peut paraître étonnant que toutes ces cités aient choisi des vocabulaires décoratifs très semblables pour orner leurs édifices publics. Pourquoi en effet n'observe-t-on pas comme en Aquitaine la mise en place d'ateliers provinciaux originaux qui connaissent les cartons urbains et les reprennent à leur compte mais dans des compositions nouvelles?

Les formes du répertoire ornemental et la syntaxe employée sur les monuments de l'est des Gaules ne manifestent pas une romanisation subie dont le pas serait imprimé par le pouvoir impérial mais, bien au contraire l'expression d'une romanité qui passe par l'affirmation d'une identité commune. Pour préciser encore les modalités de ce phénomène, il faut prendre en compte deux autres critères tout d'abord celui des matériaux, puis celui de l'évolution de ces ateliers durant le Haut-Empire. Le matériau de construction employé dans les édifices publics de l'époque augustéenne est presque exclusivement le calcaire, plus rarement le grès. Les raisons qui président à ce choix sont sans doute liées au financement de la construction, cette explication cependant ne règle pas toutes les interrogations. Cette situation si elle est comparée à celle de l'architecture qui se développe dans ces mêmes cités à l'époque flavienne se révèle toute différente. C'est à partir de cette époque qu'a lieu une marmorisation massive des édifices et ceci dans toutes les Germanies. Conjointement à cette marmorisation, les premières compositions ornementales typiquement métropolitaines sont mises en œuvre, phénomène qui témoigne d'une étroite relation avec les programmes impériaux et les artisans de l'*Urbs*. Si les Germanies semblent donc soumises à des évolutions bien différentes de la Narbonnaise pour la période augusto-tibérienne, c'est le milieu du I<sup>er</sup> siècle qui définit un changement radical des pratiques architecturales. Il semble donc difficile de comparer cette première expression d'une romanité architecturale avec celle qui sera mise en œuvre entre Vespasien et Domitien. Est-ce à dire que la véritable romanisation au sens doctrinal du terme ne débute qu'à l'époque flavienne? Cette provocation constitue en réalité une piste pour l'explication du phénomène augustéen.

## MODALITÉS DE LA DIFFUSION DES CARTONS ET RÉFLEXION SUR LE CONCEPT DE ROMANISATION

C'est à travers l'origine des formes décoratives des cités de Gaules de l'Est qu'apparaissent les termes du processus qui se met en place. Ce processus est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Les observations réalisées sur les programmes monumentaux tendent à démontrer que le phénomène de romanisation de la Gaule de l'Est est davantage un phénomène de réception de la romanité par l'intermédiaire des colonies et des municipes de Gaule Narbonnaise. Les jalons de l'architecture publique de l'est des Gaules passent par la Narbonnaise et les ateliers en charge des programmes monumentaux publics des colonies d'Arles ou de Nîmes sont sans doute extrêmement actifs dans le passage de ces formes décoratives vers le nord. L'habileté de la politique augustéenne réside dans son appui marqué à la politique d'urbanisation et de monumentalisation de quelques cités, comme celle d'Arles, qui ont fonctionné comme des récepteurs, puis des vecteurs de cette romanité. Le concept de romanisation ne relève pas *de facto* du modèle absolu de Rome, métropole du monde, mais d'une image de la romanité véhiculée par les colonies et les municipes. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'existe pas de modèle au phénomène de la romanisation, mais il existe une succession de transitions, de contamination ou de transmissions qui relèvent de contextes fort différents. Ainsi les programmes décoratifs des cités de l'Est proposent, certes, des solutions proches de certains programmes augustéens de Narbonnaise, mais ce mouvement n'est pas unique. Il y a dans ces cartons décoratifs une pluralité d'influences. Parmi celles-ci l'architecture funéraire tient une place importante dans le passage aux formes romaines d'expression architecturale. Ainsi un motif fameux de l'architecture funéraire des monuments d'Italie du Nord et de Narbonnaise est réemployé dans l'architecture civile provinciale avec une constance remarquable. Il s'agit des motifs de fleurons qui ornaient les métopes des frises doriques des autels

funéraires de Narbonnaise et d'Italie du Nord. Comme le notait déjà P.Gros pour les corniches de Glanum, les meilleurs points de comparaison pour ces motifs de fleuron sont les métopes des frises doriques des monuments funéraires (Gros 1981). La similitude de certaines de ces compositions avec les motifs de caissons de Mandeuire est en effet très éloquente. Il est par ailleurs remarquable que le répertoire des motifs employés à Mandeuire puise, tant dans les motifs floraux, que dans les motifs votifs ou militaires, comme c'est le cas pour les monuments à frise dorique de l'architecture funéraire. Cette réception de la romanité s'opère par des vecteurs multiples et revêt par conséquent des formes de réalité extrêmement complexes, irréductibles en tout cas à un pouvoir impérial central.

Il serait plus juste de situer ce phénomène non pas en terme de romanisation mais en terme de réception puis de pratique de la romanité. L'expérience que la puissance romaine a empiriquement acquise a en effet fortement évolué au cours du temps mais aussi en fonction des régions, en fonction des contextes. Pour nos régions, il conviendrait donc de souligner tout d'abord, le caractère exemplaire pour nos formules ornementales des colonies implantées en Gaule Narbonnaise et dans le nord de l'Italie, qui ont constitué des vecteurs de diffusion des pratiques architecturales et décoratives. L'exemple d'Arles, vitrine de la politique augustéenne, est sur ce point, fondamental. Ensuite, l'homogénéité des formules décoratives élaborées en Gaule orientale à l'époque augustéenne distingue l'ensemble de la région comme une entité culturelle et artistique homogène. L'identité architecturale qui s'y développe reflète l'existence d'une école commune, dont l'aire d'influence se situe à une échelle supérieure aux *civitates*. Ces conclusions engendrent enfin une dernière question : cette observation correspond-elle à un manque d'originalité dans une période où les ateliers assimilent des formes nouvelles ou au contraire à une identité culturelle et artistique forte de la province ?





## BIBLIOGRAPHIE

**Amy, Gros 1979**: AMY (R.), GROS (P.). — *La Maison Carrée de Nîmes*. Paris: CNRS, 1979 (Suppl. à Gallia; 38).

**Armand-Calliat 1962**: ARMAND-CALLIAT (L.). — La décoration des monuments antiques de Chalon-sur-Saône. In: RENARD (M.) dir. — Hommages à Albert Grenier. Bruxelles, 1962, vol. I, p. 145-151 et pl. XXIV-XXVIII (Coll. *Latomus*; 58).

**Blin 2008**: BLIN (S.). — Architecture et société à Mandeure. *Bull. SEM*, 131, 2008, p. 23-48.

**Castorio, Maligorne 2007**: CASTORIO (J.-N.), MALIGORNE (Y.). — *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)*. Paris, 2007.

**Duvernoy 1883**: DUVERNOY (Cl.). — Mandeure, 1882 et 1883. *MSEM*, II, 1883, p. 114-127.

**Gros 1981**: GROS (P.). — Les temples géminés de Glanum, Étude préliminaire. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 125-128.

**Gros 1987**: GROS (P.). — Un programme augustéen, le centre monumental de la colonie d'Arles. *JDAI*, I, 102, 1987, p. 339-363.

**Gros 2004**: GROS (P.). — Esquisse d'une analyse sémantique des premières séries de chapiteaux corinthiens "normaux" en Gaule Narbonnaise.

In: RAMALLO-ASENSIO (S.) éd. — *La decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente*. Actas del Congreso Internacional, Cartagena, 8-10 oct. 2003. Murcie, 2004, p. 85-98.

**Hesberg 2004**: HESBERG (H. von) — Edifici pubblici nelle città della Germania Inferior. In: **Ramallo-Asensio 2004**, 99-114.

**Maligorne 2006**: MALIGORNE (Y.). — *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*. Rennes, 2006.

**Roth-Congès 1983**: ROTH-CONGÈS (A.). — L'acanthé dans le décor architectural protoaugustéen en Provence. *RAN*, 16, 1983, p. 103-134.

**Sauron 2000**: SAURON (G.). — *L'histoire végétalisée. Ornement et politique à Rome*. Paris: Picard, 2000 (Antiqua).

**Tardy 1989**: TARDY (D.). — *Le décor architectural de Saintes Antique*, I. *Les chapiteaux et les bases*. Bordeaux: Fédération Aquitania, 1989 (Suppl. à Aquitania; 5).

**Tardy 1994**: TARDY (D.). — *Le décor architectural de Saintes Antique*, II. *Les entablements*. Bordeaux: Fédération Aquitania, 1994 (Suppl. à Aquitania; 7).

**Tardy 2005**: TARDY (D.). — *Le décor architectural de Vesunna (Périgueux antique)*. Bordeaux: Fédération Aquitania, 2005 (Suppl. à Aquitania; 12).



---

# Le sanctuaire de la Grange des Dîmes

## Témoin de l'évolution de l'architecture religieuse d'Aventicum, du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle

---

PHILIPPE BRIDEL

### INTRODUCTION

Découvert en 1905-1906 à l'emplacement supposé de la chapelle Saint-Symphorien lors de deux campagnes hivernales de fouilles de l'Association *Pro Aventico*, le temple de la Grange des Dîmes a été immédiatement reconnu comme un édifice gallo-romain à plan centré par William Cart (Cart 1906). Aux éléments architecturaux trouvés sur place : tambours de colonnes rudentées, frises architravées et corniches d'un entablement corinthien, panneaux ornés d'un médaillon feuillu à tête sculptée en bas-relief, attribués à l'élévation du temple, il a pu ajouter plusieurs blocs sculptés semblables conservés au Musée romain d'Avenches, dont quatre corniches fragmentaires, un morceau de frise et deux fragments de *clipei*. Il a exposé quelques pistes de restitution, tant en plan qu'en élévation, et proposé une datation sous Septime Sévère, au début du III<sup>e</sup> s.

Il fallut attendre la construction d'une route de contournement d'Avenches, en 1963, pour que les fouilles reprennent, Georg-Theodor Schwarz explorant minutieusement le mur oriental du *temenos* du sanctuaire, avec sa porte monumentale qui donne sur la rue menant du *decumanus maximus* à la Porte de l'Ouest (Schwarz 1963).

Poursuivant la fouille en 1964 et 1965, Hans Bögli explora toute la partie orientale de la *cella* et de l'*ambitus*, ainsi que les fondations d'un long escalier qui y conduit de l'est, et dont le profil implique que le temple se dressait sur un imposant podium (Bögli 1965 ; Bögli 1967). Au bas de

cet escalier, il dégagait l'emplacement d'un autel, repéra un puits plus au sud et tenta d'interpréter les murs de deux constructions flanquant de part et d'autre l'escalier comme les vestiges d'un habitat préexistant. D'autres aménagements, telle la base d'un petit dais tétrastyle, viennent peupler la cour du sanctuaire, dont on ne connaît encore que la limite orientale.

Reprenant les données alors connues, Monika Verzàr proposa une première interprétation de l'édifice comme temple du culte impérial (Verzàr 1978). Basée essentiellement sur une savante analyse du décor sculpté, l'étude est complétée d'une tentative de restitution de l'architecture, assez maladroitement à vrai dire, qui appellera plusieurs contre-propositions (Horne 1986, p. 15-19, fig. 1 et 2 ; Bögli 1989, p. 16-20, fig. 13 ; Trunk 1991, p. 182-183, fig. 125). Dans cette *aedes* de type très romain, puisqu'il s'agirait d'un pseudopériptère, la question de la divinité honorée semblait dès lors tranchée définitivement. On notera cependant l'ampleur démesurée du *podium*, sorte de vaste esplanade, au regard de la taille de la *cella* et de son *pronaos* (Verzàr 1978, fig. 5, p. 27, fig. 6, p. 28 et fig. 8, p. 30).

Des travaux de restauration et de conservation conduits en 1990 et 1991 (Bridel 1991) furent pour nous l'occasion d'une première reprise du dossier de la restitution du temple, esquissée sur nos indications par l'architecte Pierre André en 1988 (Bridel 1998, fig. 8 ; Bridel 2004, fig. 61).

En 1991, des sondages ouverts par Jacques Morel à l'ouest du temple révélaient un portique délimitant le sanctuaire, et livraient surtout des

indices très clairs d'un ou de plusieurs états antérieurs au temple et d'autres attestant une occupation continue jusqu'au haut Moyen Âge (Morel 1991, p. 134). La fouille de l'année suivante, conduite par Christian Chevalley sur une vaste surface, vint largement confirmer et compléter ces premiers résultats (Chevalley, Morel 1992; Chevalley 1998), esquisant une évolution longue et complexe du site, de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au XI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> s., plus complètement décrite quelques années plus tard par Guido Faccani, essentiellement pour les périodes antiques tardives et médiévales (Faccani 2004).

L'exploration du sanctuaire romain se poursuivit en 2004 et 2005 lors des travaux de réfection des canalisations de l'avenue Jomini, livrant une longue coupe au travers de toute la zone sacrée de la colline. Menées par Jacques Morel et Anna Mazur (Morel, Mazur 2004; Blanc 2005; Mazur *et al.* 2005; Mazur 2006), ces diverses fouilles révélèrent que le Temple de la Grange des Dîmes et son voisin plus ancien, le Temple rond, se trouvèrent réunis au début du II<sup>e</sup> s. dans un enclos commun, limité à l'ouest par un long portique qui se développe jusqu'au voisinage de l'amphithéâtre et du Temple de Derrière la Tour (Morel 1992; Morel 1993; Morel 2004). La géographie sacrée du pied oriental de la colline d'Avenches, désormais mieux connue, fut l'un des sujets principaux du colloque international tenu à Avenches du 2 au 4 novembre 2006 (Castella, Meylan Krause 2008). Une nouvelle synthèse, cette fois-ci collective, entre données de terrain et mobilier archéologique fut possible, grâce aussi au travail de pionnier conduit par Martin Bossert dans les années 1990: reprenant l'ensemble des sculptures et reliefs en ronde-bosse d'*Aventicum* dans le cadre de leur publication dans la série du CSIR, il avait renouvelé l'interprétation de ceux du temple de la Grange des Dîmes, remettant en cause son attribution au seul culte impérial (Bossert 1998, p. 44-57, 129-131), pourtant réitérée par M. Verzàr en 1995 (Verzàr-Bass 1995).

Une découverte faite lors du chantier de 2004, passée tout d'abord inaperçue, vint pourtant renouveler une fois encore la problématique de la présence impériale dans ce sanctuaire: l'identification, par M. Bossert, d'un second groupe statuaire présentant plusieurs membres de la famille julio-claudienne, pendant de celui du forum, conservé sous forme de quelques gros fragments de marbre de Luni considérés à première vue comme informes (Bossert, Meylan Krause 2007).

Depuis un siècle, nos connaissances du secteur de la Grange des Dîmes se sont donc

considérablement enrichies; étendues en surface avec la découverte des édifices voisins que sont le Temple rond et celui de Derrière la Tour, et avec l'exploration ponctuelle de tout l'espace qui les entoure; approfondies aussi chronologiquement, puisqu'on peut aujourd'hui mieux saisir la continuité du développement de l'occupation du site, et par là même l'évolution de l'architecture du sanctuaire. Il y a là des signes tangibles d'une adoption progressive des modèles romains, non seulement pour la conception des édifices, le déploiement des dispositifs annexes, l'intégration à l'urbanisme de la capitale des Helvètes, mais bien aussi pour les cultes civiques ou collégiaux et leur organisation au sein d'une cité qui, de pérégrine, devient sans doute municipale sous Tibère, prenant le nom de *Forum Tiberii*, puis colonie latine sous Vespasien. C'est plus précisément cette problématique que nous tenterons ici de développer, suivant pas à pas ce que l'on peut savoir du développement du sanctuaire de la Grange des Dîmes.

#### DES TRACES FUNÉRAIRES LATÉNIENNES AUX PREMIERS ÉDIFICES GALLO-ROMAINS

La présence de vestiges funéraires laténiens dans les niveaux les plus anciens de quelques sanctuaires est un phénomène qu'on entrevoit à Avenches, mais on peine encore, faute de fouilles systématiques, à en donner une interprétation claire (Morel †, Blanc 2008; Meylan Krause 2008; Castella 2008).

Dans le cas du site périurbain de Chaplix, le mieux étudié, la dominante funéraire est très nette: se succèdent une tombe aristocratique augustéenne, donnant lieu dans un second temps à la construction d'un "temple" qui n'est peut-être rien d'autre qu'une sorte d'*hérôon*, puis deux grands monuments funéraires sous Tibère et Claude, autour desquels toute une nécropole se développera, le tout sans doute à mettre en relation avec l'importante *villa suburbana* du Russalet, qui reste à fouiller. Romanisation précoce et profonde de l'architecture funéraire, qui relève sans doute plus de la volonté ostentatoire d'une grande famille que d'une décision d'un pouvoir politique, civique ou urbain, dont on ignore quasiment tout avant Tibère.

Le cas du Temple rond est plus ambigu. Deux sépultures assises LTD1 ont été repérées sous les niveaux du premier état du sanctuaire, mais sans lien avec eux. Le site semble abandonné près d'un siècle avant le creusement d'une fosse dépotoir

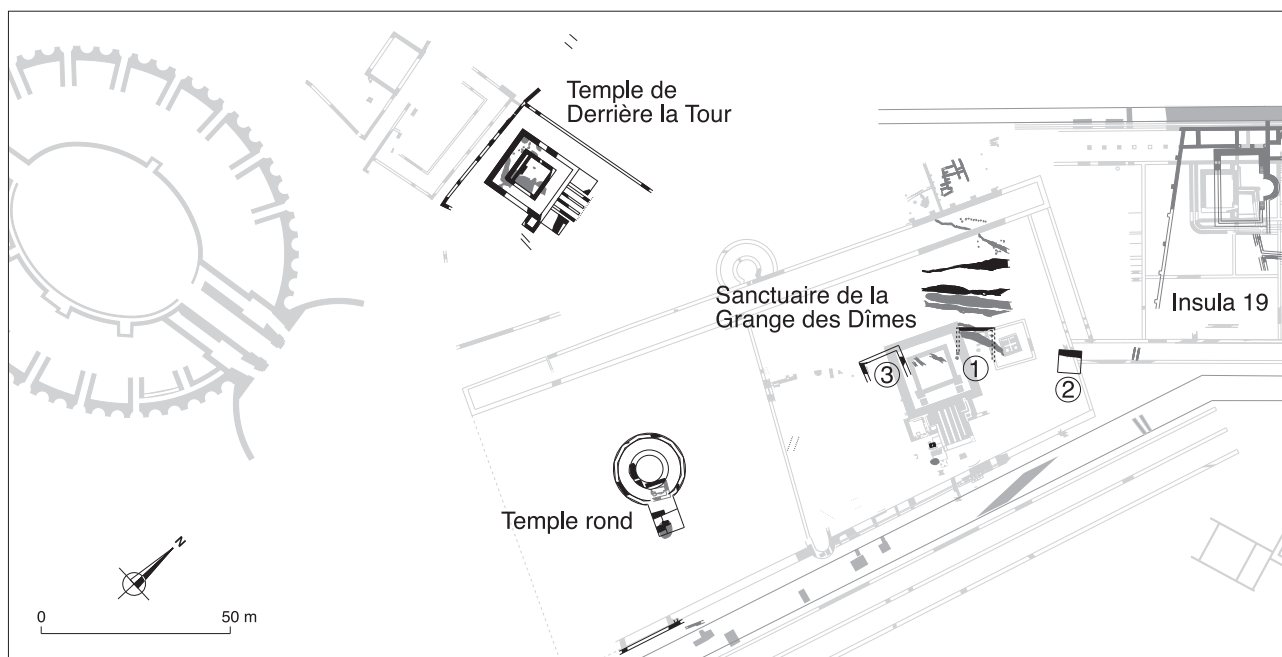
et l'érection d'un premier édifice sacré, à peine entrevu, vers 15 av. - 40 apr. J.-C.

Le temple de Derrière la Tour semble au contraire offrir un exemple de continuité d'occupation, avec une stratigraphie superposant une tombe à incinération LTD1 de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., des fosses, foyers et poteaux du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un remblai général entre 40 et 20 av. J.-C., un premier édicule à piquets au centre d'une aire cultuelle à enclos vers 20/10 av. J.-C., transformé vers 10/40 apr. J.-C., avant l'édification d'un temple en maçonnerie sous Claude ou Néron. Continuité d'occupation donc, mais évolution semble-t-il, d'une fonction funéraire à un usage cultuel, là aussi peut-être avec une phase intermédiaire de pratique d'un culte héroïque dans l'enclos à piquets.

Le sanctuaire de la Grange des Dîmes offre une succession comparable d'événements (ill. 1) (Bossert, Meylan Krause 2007, p. 160-175), qui ne débute cependant, en l'état de nos connaissances, qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. par ce que l'on appelle prudemment un "sanctuaire de tradition laténienne": fossé, palissade, comblement progressif avec des restes de repas rituels rejetés comme offrandes; l'enclos est-il à interpréter comme cultuel, avec un

autel creux, ou comme funéraire, avec une tombe? Le mobilier trouvé dans le remplissage d'une autre fosse contemporaine, peut-être un autre autel creux, à l'emplacement où l'on érigea plus tard un petit tétrastyle, semble en tout cas attester un acte rituel. Un hypothétique premier édifice, de terre et bois sans doute, n'a laissé que des traces trop ténues pour qu'il soit possible d'en inférer une fonction précise.

Dans un second temps, entre 30/40 et 50/70, après nivellement de tout le secteur, un agrandissement du sanctuaire au nord-ouest se dessine; un premier mur maçonné apparaît, peut-être d'un enclos sacré (ill. 1,1), auquel on pourrait attribuer un chaperon de molasse retrouvé dans le comblement du nouveau fossé délimitant le sanctuaire agrandi. Du même fossé provient un chapiteau toscan de pilier, lui aussi en molasse, qui conviendrait mieux à un premier temple, édifice carré de 11,5 x 11,5 m qui a pu s'élever sur les modestes fondations maçonnées repérées sous l'angle sud-ouest de l'*ambitus* du temple gallo-romain à venir (ill. 1,3). Est associé à la même phase de développement de cette première architecture en dur un soubassement massif haut de 0,8 m, dont



■ période 1 (1<sup>er</sup> s. av. J.-C. à 20/30 ap. J.-C.)

■ période 2 (30/40 ap. J.-C. à 50/70 ap. J.-C.)

1. Avenches, le sanctuaire de la Grange des Dîmes dans le cadre du secteur religieux occidental. Périodes 1 et 2.

l'un de ses côtés, entièrement dégagé, mesurait 6 m (ill. 1,2). Qu'il ait été carré comme on peut raisonnablement le supposer, ou rectangulaire comme à *Ruscino*, il a pu porter l'imposant groupe statuaire de la famille impériale restitué par M. Bossert comme pendant de celui du forum (Bossert, Meylan Krause 2007, p. 176-197), un peu à la manière des groupes statuaires impériaux de *Ruscino* disposés sur l'un ou l'autre des deux grands soubassements flanquant la basilique du forum (Rosso 2006, p. 115-118). Ces statues rappelleraient par certains aspects stylistiques et iconographiques celles du premier forum de Leptis Magna, disposées sur un imposant podium élevé en avant du temple d'Auguste et de Rome (Bossert 1993, p. 41-45, n° 37-40, pl. 46-55. p. 63; Bossert *et al.* 2007, p. 191-197; Bridel à paraître). Face au *decumanus maximus* qui s'infléchit ici pour longer le pied de la colline, cinq membres au moins de la famille julio-claudienne : un empereur divinisé (Tibère ou Caligula ?), un *togatus*, deux femmes et un homme accueilleraient les dévots abordant le secteur sacré de la colline, en provenance du forum. La datation stylistique et iconographique des statues est ici confortée par une trouvaille exceptionnelle. Parmi les monnaies retrouvées dans le comblement du fossé de récupération du soubassement, la plus récente est un sesterce émis par Caligula en 37/38 pour l'inauguration du temple du *Divus Augustus*; il fut sans doute déposé ici en don votif auprès du soubassement, qui disparaîtra lors de l'agrandissement des thermes voisins de l'insula 19, en 72. Les statues furent alors sans doute déplacées, pour être probablement plus tard disposées sur le podium plutôt que dans la cella du temple construit à la fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s.

D'autres aménagements remontent à cette phase préflavienne du sanctuaire : un puits, dégagé près de l'angle sud-est de l'escalier du futur temple monumental ; un dépôt funéraire "erratique" repéré sous la future construction à quatre piles flanquant le temple monumental au nord, qui, avec quatre fragments brûlés en os provenant d'un lit funéraire, pourrait bien attester qu'à l'enclos laténien succéda l'enclos maçonné décrit ci-dessus, abritant la tombe ou rappelant le souvenir d'un important personnage. M.-F. Meylan pense à Afranius Professus, puissant évêque venu de Gaule Narbonnaise semble-t-il, membre de l'ordre des décurions qui offrit la Curie du forum vers le milieu du I<sup>er</sup> s. (Bossert, Meylan Krause 2007, p. 173). Il y aurait donc là, dans cette phase où *Aventicum* s'appelait probablement *Forum Tiberii*, juxtaposition dans la

même aire sacrée d'un modeste temple, probablement déjà consacré à Mercure, divinité chère aux Helvètes, et d'un groupe de statues de marbre de la famille impériale élevées à sa gloire sur un soubassement monumental, peut-être par un évêque venu d'une province romanisée de longue date pour contribuer à l'essor du municipes de *Forum Tiberii*. Un monument élevé en son honneur, à caractère commémoratif ou funéraire, viendrait compléter ce dispositif, attestant la multifonctionnalité du sanctuaire.

La présence redoublée de la famille impériale, au forum et au sanctuaire de la Grange des Dîmes mérite commentaire. Exprimée par la mise en valeur de deux groupes statuaires jumeaux, elle souligne la double fonction d'*Aventicum*, ville nouvelle réplique de l'*urbs* idéale par sa conception planimétrique, son organisation politique autour du forum et de son temple civique, mais capitale des Helvètes de toute la *civitas*, avec son secteur sacré occidental regroupant une multitude de temples et de cultes indigènes, progressivement mais fortement romanisés. Dans les deux cas, forum et sanctuaire de la Grange des Dîmes, la présence impériale n'est pas attestée dans le temple lui-même, n'est pas exclusive, mais plutôt rapportée, à titre honorifique et peut-être cultuel aussi. Presque au même titre, serait-on tenté de dire, que le monument (funéraire, commémoratif ou honorifique ?) qu'on suppose dédié à l'évêque Afranius Professus auprès du premier temple (de Mercure ?).

Une phase de transition s'insère ensuite, avec la redéfinition de l'emprise du sanctuaire au nord-est, qui entraîne le démantèlement de la base monumentale et l'édification d'un bâtiment quadrangulaire dont la fonction, énigmatique, ne semble pas religieuse, mais bien plutôt artisanale au vu du mobilier métallique retrouvé dans les niveaux de circulation et d'occupation. Peut-être s'agit-il, avec ces vestiges découverts dans un secteur limité de la partie septentrionale du sanctuaire, d'un aménagement lié aux premières phases du chantier de construction du temple monumental, appelé à disparaître vers la fin du I<sup>er</sup> s.

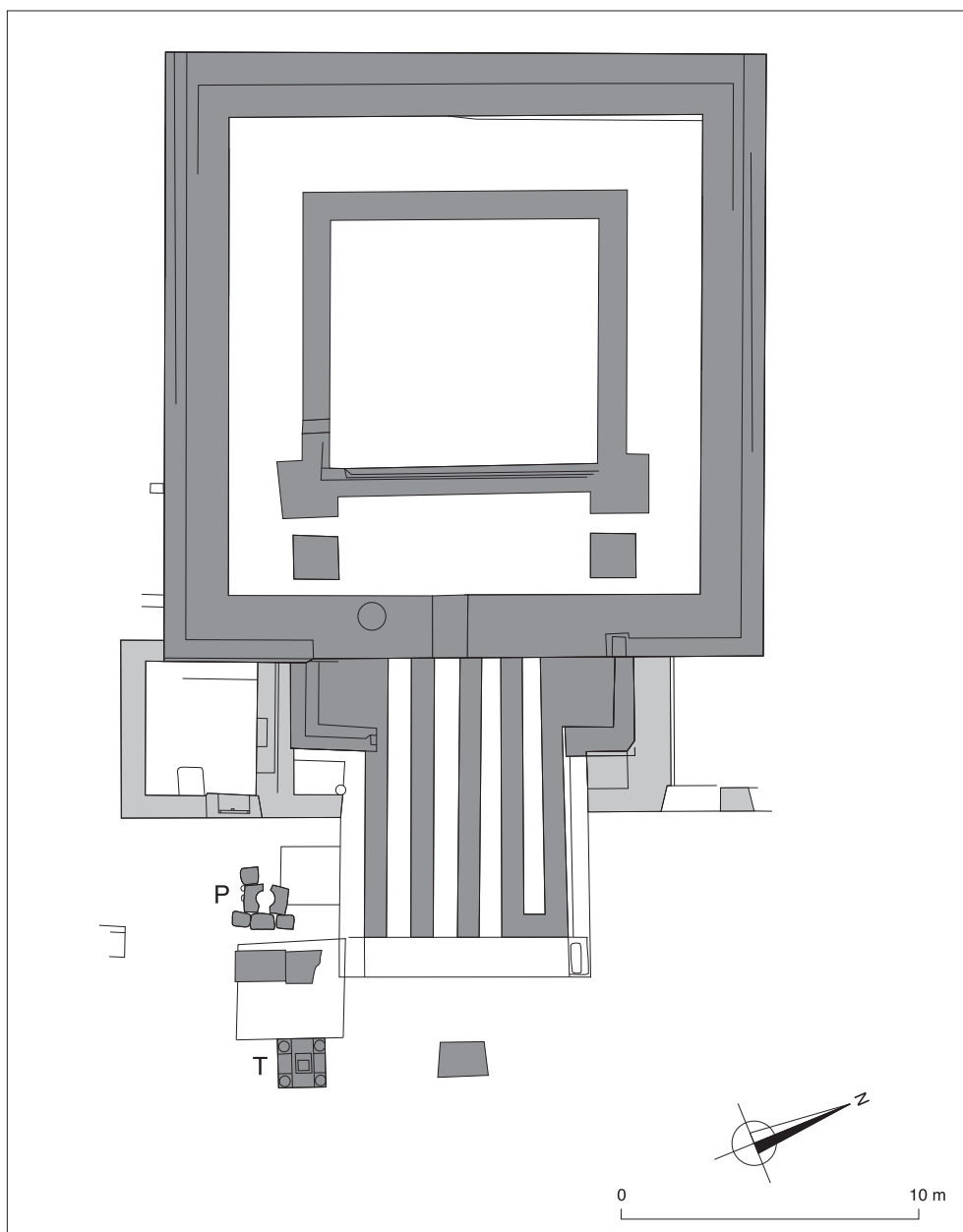
## LE TEMPLE MONUMENTAL DE LA FIN DU I<sup>er</sup> S.

Le temple gallo-romain, identifié comme tel dès sa découverte (Cart 1907, p. 296, 305-309) n'a pas manqué, on l'a vu, de susciter des interrogations et des controverses tant pour sa restitution architecturale que pour le sens à



donner à son décor sculpté, et même quant à sa date de construction. Les dernières fouilles n'ont pas apporté de réponse définitive sur ce problème chronologique, en l'absence de niveaux d'occupation ou de circulation attribuables à cette phase du sanctuaire, tous ayant été profondément remaniés durant les étapes ultérieures d'occupation ou de récupération des matériaux. On admettra pour l'instant que le temple monumental fut édifié vers la fin du 1<sup>er</sup> s ou au tout début du II<sup>e</sup> s., peut-être en même temps que le sanctuaire du Cigognier tout proche, ce qui n'est pas anodin.

Le plan des fondations est désormais mieux connu (ill. 2), et son interprétation fournit quelques indices quant à l'originalité de l'édifice, qu'on pourrait décrire comme un temple de type indigène très profondément romanisé. Autrement dit, si le plan atteste une cella carrée de 11 x 11 m environ, aux fondations assez étroites (0,9 m env.), les puissants murs du carré externe de 20,2 x 20,5 m environ, larges de 2,1 m et autrefois parementés de grands blocs de grès calcaire, s'imposent comme ceux d'un haut *podium*, très romain, établi cependant derrière eux en remblai de terre. Ce mode de construction se



2. Avenches, temple de la Grange des Dîmes. Plan des vestiges. Éch. 1/250.

distingue des platées de fondation et des podiums massifs connus aux temples avenchois du forum et du Cigognier, typiques de l'architecture italique, et rappelle d'autres édifices de tradition celtique bâtis à Avenches, encore après le milieu du II<sup>e</sup> s. pour ceux du Lavoex (Morel †, Blanc 2008, p. 47-49). Mais il y a plus : deux hypobases de maçonnerie, au demeurant assez irrégulièrement bâties, viennent s'aligner sur les angles orientaux de la cella, eux-mêmes renforcés en fondation sur deux côtés. Il y a là à l'évidence des indices suffisants pour restituer un *pronaos* ou porche d'entrée, typiquement romain. De même, les deux massifs flanquant le long escalier qui mène au *podium* reprennent un modèle parfaitement romain, et sont d'ailleurs eux aussi revêtus d'un parement d'orthostates de grès qui prolonge celui du *podium* (lui-même interrompu en façade derrière l'escalier), et se poursuit, couronné d'une main courante, en parapet de l'escalier. Cette longue volée de marches (11 m env.) paraît en revanche bien étrange. Là où l'on attend un massif de fondation délimité de part et d'autre par les massifs latéraux, ce sont cinq longs et étroits murs d'échiffre qui se déploient, murs limons destinés à porter des degrés de grès calcaire sans doute assez bas. La pente générale de 1:3 environ en est donnée par un bloc conservé du parapet formant main courante, mais la hauteur totale à restituer, et par là même celle du *podium*, reste sujette à caution : un ou deux paliers intermédiaires semblent suggérés par le profil conservé des murs limons. C'est peut-être sur un palier intermédiaire, ou sur un élargissement du podium aménagé entre les massifs latéraux que nous proposerions de restituer le groupe statuaire tibéro-caliguléen de la famille impériale, transféré là de son soubassement d'origine détruit (Bridel à paraître).

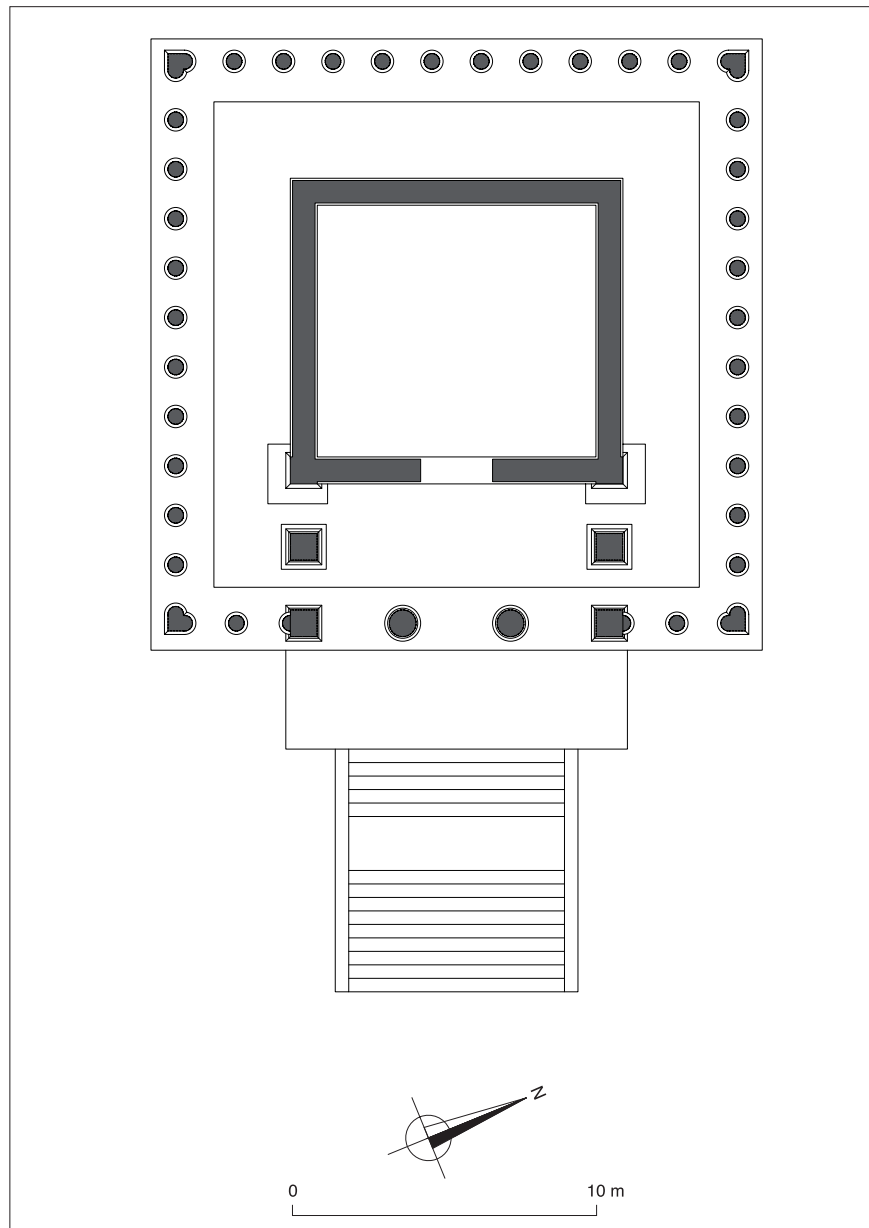
La restitution de l'élévation (ill. 3-5) peut s'appuyer aujourd'hui sur une meilleure identification et de nouveaux relevés des blocs livrés par les diverses fouilles, dès celles de 1905-1906, ou identifiés dans les collections anciennes du musée.

Le *pronaos*, auquel nous attribuons la seule base connue d'une colonne de 0,89 m de diamètre environ, devait compter en façade deux colonnes entre deux piliers, nécessaires à la transition avec la colonnade, plus basse, de l'*ambitus*. Il était sans doute couronné d'un fronton, auquel M. Bossert attribue un bas-relief figurant un Mercure debout, peut-être flanqué de *Rosmerta* et *Fortuna* (Bossert 1998, p. 47, n° 20, pl. 12). En retour, il présentait deux nouveaux piliers reprenant la charge de

l'entablement et du toit à deux pans, tout en laissant libre, de part et d'autre, un double passage d'accès à la galerie périphérique. L'entablement de ce grand ordre venait buter contre la façade de la *cella*, où il était soutenu par des pilastres corniers.

Composante beaucoup plus "gauloise", ou régionaliste, la galerie périphérique ou *ambitus* souligne le caractère délibérément éclectique de l'édifice : les blocs conservés permettent de restituer un ordre, plus bas, de colonnes rudentées de 0,52 m de diamètre, combinées aux quatre coins de l'édifice avec des pilastres d'angle de même taille pour constituer des supports de plan cordiforme, ou réduites à des demi-colonnes pour assurer en façade la transition avec les piliers d'angle du *pronaos*. Le traitement de ce dispositif architectural typique des temples dits "de tradition indigène" est cependant ici parfaitement conforme aux normes établies de l'ordre corinthien, puisqu'on peut restituer des colonnes espacées de 5½ p. d'axe en axe pour un diamètre de 1¾ p. et une hauteur libre sous architrave de 16½ p., soit 3 entraxes. Des mortaises laissent à penser qu'une balustrade (de bois?) fermait les entrecolonnements. La couverture en appentis faisait retour sur les quatre côtés de l'édifice, comme l'atteste une corniche d'angle bien conservée. Les éléments connus de l'entablement permettent de confirmer le rythme proposé pour la colonnade de l'*ambitus* et attestent en outre qu'il était surmonté d'un attique cachant le toit, où prenaient place les *clipei* à tête de divinités. Les dernières fouilles ont en effet livré l'élément qui manquait encore : la modeste corniche à ressauts qui vient couronner l'ensemble, chaque avancée correspondant à l'un des interpanneaux décoré de rinceaux ascendants qui séparent les médaillons. L'arrière des orthostates de l'attique, qui combinent panneau et interpanneau, présente, outre les cavités de crampons assurant leur stabilité, une rainure horizontale ménagée à quelque 24 cm de leur base, que nous interprétons comme nécessaire à l'insertion de la rive du toit, munie d'un chéneau évacuant les eaux pluviales par des gargouilles à restituer aux angles.

Des têtes de Zeus Amon, d'Acheloos ou d'autres divinités fluvio-marines, de Méduses peut-être aussi, datées de la fin du I<sup>er</sup> s. (Bossert 1998, p. 52-53), viennent donc couronner un entablement à frise de rinceaux. Motif hautement symbolique, dont le forum d'Auguste offre à Rome l'archétype, en couronnement de ses portiques latéraux, mais repris ici en quelque sorte "retroussé" puisqu'il

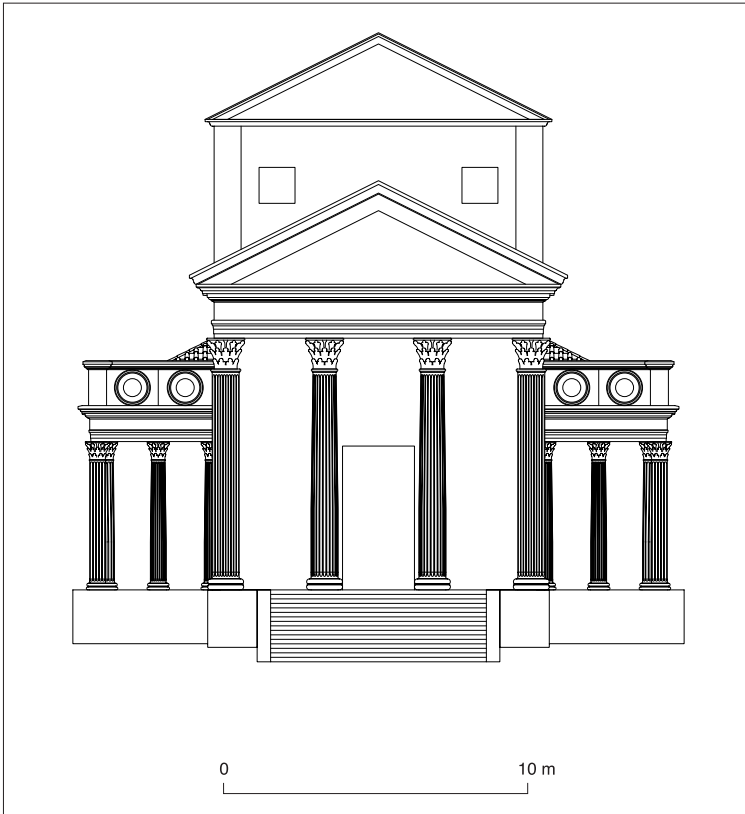


3. Avenches, temple de la Grange des Dîmes. Plan de restitution. Éch. 1/250.

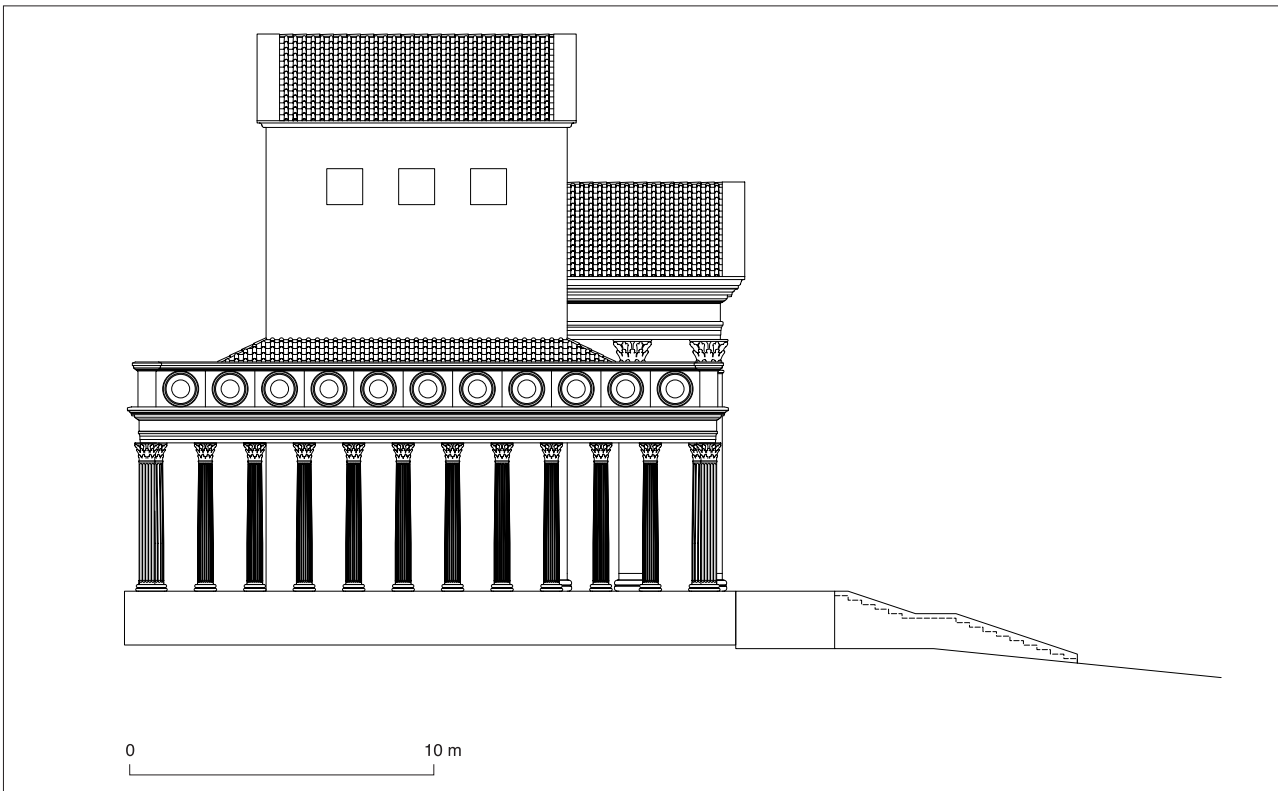
orne l'*ambitus* d'un temple de tradition indigène par son plan.

C'est bien en raison de ce caractère délibérément hybride que nous restituons une haute *cella* carrée en arrière du *pronaos*, qu'elle domine. Notre hypothèse de restitution graphique retient, très provisoirement une hauteur valant 1,7 fois la largeur de la *cella*, comme au temple de Janus à Autun (Aupert 2004, p. 64), ce qui paraîtra exagéré

à d'aucuns. Notons cependant qu'en raison même du profil de l'escalier, la *cella* disparaît totalement derrière le *pronaos* jusqu'à plus de 20 m de la façade de celui-ci, soit dès le seuil de l'entrée du sanctuaire. L'emplacement, la taille et le nombre des hautes fenêtres qui l'éclairent restent purement hypothétiques et sujets à révision. La couverture par un toit à deux plutôt que quatre pans nous semble préférable, eu égard à cette



4. Avenches, temple de la Grange des Dîmes. Façade orientale restituée. Éch. 1/250.



5. Avenches, temple de la Grange des Dîmes. Façade méridionale restituée. Éch. 1/250.

romanisation déjà notée ailleurs sur l'édifice, que viendraient encore souligner les pilastres corniers se prolongeant jusqu'à la base du pignon de la façade orientale.

Autour de ce temple monumental, établi en léger contre-haut de la rue décumane dont il est séparé par un nouveau mur de *temenos* plus imposant, percé dans son axe d'un portail monumental à deux battants, plusieurs aménagements viennent compléter ceux qui subsistent de l'état précédent, essentiellement le puits. Il s'agit d'un modeste autel, dont le soubassement a été retrouvé peu en avant du bas de l'escalier, dans son axe ; du petit dais tétrastyle voisin dont la destination reste mystérieuse : a-t-il abrité la statue, d'un dignitaire local ou d'une divinité secondaire (Bossert 1998, p. 130) plutôt que d'un empereur comme le supposait M. Verzàr (Verzàr 1978, p. 26 et fig. 8 p. 30), ou fonctionné comme autel à libation ? La question reste ouverte (Bridel 2004, p. 56-57). Plus problématique encore, la restitution d'un imposant édifice à quatre piles de 1,6 m de côté chacune, qui présentent toutes une cavité verticale de 0,45 m de côté, profonde de 1,4 m, à l'évidence destinée à recevoir un poteau de bois de forte section (Morel, Mazur 2004, p. 178-179 ; Morel †, Blanc 2008, p. 45-46). Ce "tétrapile" de 3,8 x 3,8 m environ, contemporain du temple maçonné qu'il flanque au nord, a pu porter un haut dais de bois, de 2,6 x 2,6 m environ, protégeant une statue, de divinité ou peut-être d'un *patronus* ou d'un évergète. M.-F. Meylan Krause a pensé à Q. Cluvius Macer connu pour sa carrière municipale le conduisant au duumvirat sous Hadrien semble-t-il (Bossert, Meylan Krause 2007, p. 173-175 ; Biemann 1992, avec, en appendice p. 29-30, 5 fragments d'une inscription trouvée en remploi dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes). Cette carrière semble cependant se dérouler dans le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. et paraît un peu tardive pour attribuer à ce magistrat la construction du temple monumental. Mais l'édifice de charpente porté par les quatre piles creuses ne pourrait-il pas être plutôt une sorte de trophée, auquel on aurait accroché des armes ou des dépouilles, consacrées en ex-voto ? ou une sorte d'*hērōon* rappelant une plate-forme d'exposition de défunt, dans la tradition gauloise d'un site comme Clémency (Gaeng, Metzler 2008, fig. 8, p. 164) ? La recherche de monuments dont les fondations pourraient être comparées aux vestiges mis au jour à Avenches se poursuit, dans l'espoir d'éclaircir ce qui reste pour l'heure une énigme. Cet édifice a connu plusieurs modifications et adjonctions à époque romaine tardive, qui sont peut-être

venues changer son affectation ou son aspect ; il est demeuré important puisqu'on finit par l'entourer d'un mur de clôture délimitant un espace carré de 11 m de côté.

À l'ouest, un vaste portique, peut-être à deux étages, va bientôt se développer en limite d'une *area sacra* fermée au nord par un nouveau mur de clôture doublé à l'arrière d'un couloir, et s'étendant au sud jusqu'au voisinage de l'amphithéâtre, englobant le Temple rond.

Plus tard, le temple lui-même sera remanié : déjà privé en partie du parement de son *podium*, il se verra flanqué en façade de deux petits locaux encadrant les massifs latéraux, au sol nettement rehaussé par rapport à la cour du sanctuaire. D'autres traces de transformations et réparations ont été repérées au mur nord de l'*ambitus*, lui aussi privé de son revêtement de grands blocs. Ces travaux sont difficiles à dater ; peut-on déjà les mettre en relation avec l'édification d'un premier sanctuaire paléochrétien réutilisant les maçonneries du temple comme fondations, ou en tirant des matériaux de construction (Faccani 2004, p. 21-29) ou faut-il y voir les traces d'un habitat installé un temps dans le sanctuaire désaffecté (Bridel 2004, p. 54-56) ? Les données des fouilles de 2004 (Morel, Mazur 2004, p. 180 ; Mazur 2006, p. 41-47), qui restent encore à exploiter, devraient un jour permettre d'en préciser la chronologie.

## CONCLUSION

Signe de romanisation des rites et de l'architecture qui les accueille, le sanctuaire de la Grange des Dîmes est né d'un enclos cultuel de tradition indigène, délimité par une palissade et abritant un premier édifice, érigé peut-être auprès d'une tombe importante, à l'extrême fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. À l'instar de ce que l'on connaît à la nécropole d'En Chaplix, les élites locales ont pu y honorer leurs ancêtres héroïsés, mis ici sous la protection d'un dieu celtique assimilé à Mercure.

Une modeste chapelle à l'architecture de molasse flanquée d'un enclos de maçonnerie (funéraire, héroïque, cultuel ?) marque une première étape du développement du site. Il s'agit probablement pour ces mêmes élites traditionnelles, de réaffirmer leur pouvoir à l'occasion de la création du municipes de *Forum Tiberii*, qui succède sans doute sous Tibère à une simple cité périgrine, et d'honorer peut-être un personnage important, évergète ou *patronus*, tel cet Afranius Professus venu de Narbonnaise semble-t-il. Avec ces



élites traditionnelles, déjà bien romanisées, il aurait offert les deux groupes statuaire de la famille impériale, celui du forum et celui du sanctuaire "aristocratique" de Mercure. Le premier symboliserait l'allégeance du sénat du municipes et de ses décurions à la dynastie julio-claudienne, le second serait un hommage de l'ensemble de la *civitas* et du peuple Helvète à cette même famille impériale. Sous l'égide de Mercure, leur dieu ancestral dont le culte et les rites se sont peu à peu romanisés à leur instigation, ces élites rivalisent pour adopter les nouvelles mœurs, gages de leur pouvoir maintenu.

Avec l'élévation au rang de colonie sous l'empereur Vespasien et la réorganisation de la vie politique et religieuse de la ville, capitale de toute la *civitas*, les responsabilités sont réparties une fois de plus entre élites locales traditionnelles et nouveaux venus, sous l'égide d'un pouvoir impérial toujours plus puissant. À côté du sanctuaire du Cigognier, manifeste d'une réorganisation quasi fédérale des cultes de toute l'Helvétie réunis à la gloire et sous la férule de l'empereur, subsiste le sanctuaire traditionnel de Mercure, lieu d'affirmation de ces vieilles élites locales qui tiennent à rendre leur propre hommage à la famille impériale en élevant un nouveau temple à Mercure. Il sera traditionnel par son plan à *ambitus* et sa *cella*-tour, mais mis au goût du jour par son *podium*, son *pronaos*, ses ordres, son décor sculpté imitant en attique de l'*ambitus* les portiques du forum d'Auguste, et cela même si l'exégèse des divinités ornant les *clipei* reste à préciser. L'ensemble du sanctuaire, jumelé avec celui du Temple rond par leur réunion au sein d'un très vaste enclos limité au nord par un long et monumental portique, peut-être à deux étages, et

au sud par un imposant mur de clôture percé d'un portail à deux vantaux, se peuple encore d'autres édifices: petit tétrastyle pour honorer quelque divinité secondaire ou quelque citoyen important, édifice à quatre piles et superstructure de charpente assez énigmatique, peut-être un nouveau monument honorifique (pour Afranius Professus ou ses descendants, ou quelque évergète?), ou une sorte de trophée, dans la tradition celtique. Les éléments de comparaison manquent pour trancher. Nous n'y installerions pas le groupe de sculptures de la famille impériale, qui trouverait plus aisément sa place en avant de la façade du *pronaos* du temple, sur les avancées du *podium* flanquant l'escalier ou sur l'un des paliers de celui-ci. La localisation ici proposée n'est qu'une première esquisse susceptible de révision. On mesurera le degré de profonde romanisation atteint par les architectures de ce sanctuaire en près d'un siècle à l'aune de la lente et tardive évolution du statut politique de la cité, en relevant la constante volonté des élites helvètes traditionnelles de manifester toujours à la fois leur enracinement dans les traditions architecturales et culturelles propres à leur nation et leur souci d'intégration à l'Empire, marqué par les honneurs qu'ils rendent, en tant que "collège" serait-on tenté de dire, à la famille du *princeps*, et peut-être aussi au premier *patronus* de *Forum Tiberii*, tout cela dans le cadre d'un temple de Mercure désormais habillé à la romaine.

La multifonctionnalité des lieux, la diversité des rites et le rôle socialement agrégatif des cultes se manifestent encore une fois, ici dans le développement du sanctuaire de la Grange des Dîmes tout au long du 1<sup>er</sup> siècle.



## BIBLIOGRAPHIE

- Aupert 2004** : AUPERT (P.). — Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques. *Aquitania*, 20, 2004, p. 53-68.
- Aupert 2006** : AUPERT (P.). — Le temple octogonal de Chassenon. *Aquitania*, 22, 2006, p. 131-169.
- Bielmann 1992** : BIELMANN (A.). — À propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 34, 1992, p. 23-30.
- Blanc 2005** : BLANC (P.). — Chronique des fouilles archéologiques 2005, 1. Avenches/Avenue Jomini, amphithéâtre, sanctuaire de la Grange des Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 47, 2005, p. 86-88.
- Bögli 1965** : BÖGLI (H.). — Neues aus Aventicum. *Ur-Schweiz*, 29, 1965, p. 12-15.
- Bögli 1967** : BÖGLI (H.). — Compte rendu de la Direction des fouilles, Fouilles d'urgence. 1. Le temple dit "de la Grange-des-Dîmes". *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 19, 1967, p. 101-102.
- Bögli 1989** : BÖGLI (H.). — *Aventicum, la ville romaine et le musée*. 1989 (Guides archéologiques de la Suisse; 19).
- Bossert 1993** : BOSSERT (M.). — *Die Rundskulpturen von Aventicum*. Bern 1983 (Acta Bernensia; 9).
- Bossert 1998** : BOSSERT (M.). — *Die figürlichen Reliefs von Aventicum*. Lausanne, 1998 (Cahiers d'archéologie romande; 69).
- Bossert, Meylan Krause 2007** : BOSSERT (M.), MEYLAN KRAUSE (M.-F.). — *Aventicum*. Présence impériale dans les sanctuaires de la Grange des Dîmes et de Derrière la Tour. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 49, 2007, p. 159-205.
- Bridel 1991** : BRIDEL (Ph.). — Travaux de restauration. Le temple de la Grange-des-Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 33, 1991, p. 147-149.
- Bridel 1998** : BRIDEL (Ph.). — Note préliminaire à l'étude architecturale du temple de la Grange-des-Dîmes. In: **Bossert 1998**, p. 57-58, fig. 7 et 8, p. 48.
- Bridel 2004** : BRIDEL (Ph.). — Le temple gallo-romain de la Grange des Dîmes et son sanctuaire. Pour une reprise critique de la documentation. In: **Faccani 2004**, p. 51-58.
- Bridel à paraître** : BRIDEL (Ph.). — *Signa in templo*. Où situer le nouveau groupe statuaire de la famille impériale dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes (Avenches, Suisse)? In: Actes du colloque *Signa et tituli*. Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie, au Centre Camille Jullian, MMSH d'Aix en Provence, 26 et 27 novembre 2009. À paraître.
- Cart 1907** : CART (W.). — Le temple gallo-romain de la "Grange du Dîme" à Avenches. *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde - Indicateur d'Antiquités Suisses*, 9, 1907, p. 293-312. Repris plus brièvement dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 9, 1907, p. 3-23.
- Castella 2008** : CASTELLA (D.). — "Mon père, ce héros !". Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 103-120.
- Chevalley 1998** : CHEVALLEY (Chr.). — *Rapport préliminaire des fouilles de la Grange des Dîmes*. Avenches, 1992 (document inédit déposé aux archives du Musée romain d'Avenches).
- Chevalley, Morel 1992** : CHEVALLEY (Chr.), MOREL (J.). — Chronique archéologique 1992, 2. Avenches/Grange des Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 34, 1992, p. 44-47.
- Faccani 2004** : FACCANI (G.). — Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude – bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und 16./17. Jh. bei Grange-des-Dîmes in Avenches? *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 46, 2004, p. 7-65.
- Gaeng, Metzler 2008** : GAENG (C.), METZLER (J.). — Observer les abords des sépultures pour comprendre le rituel funéraire. In: SCHEID (J.) dir. — *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, Rome: École Française de Rome, 2008, p. 161-170 (CEFR; 407).
- Horne 1986** : HORNE (P. D.). — Roman or Celtic Temples? A case study. In: HENNIG (M.), KING (A.) ed. — *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*. Oxford: University Committee for Archaeology, 1986, p. 15-24 (Monography; 8).
- Mazur 2006** : MAZUR (A.). — *Rapport sur les investigations réalisées à la Grange des Dîmes en 2004 et 2005*. Avenches-Cracovie 2006 (document inédit déposé aux archives du Musée romain d'Avenches).
- Mazur et al. 2005** : MAZUR (A.), BRIDEL (Ph.), MOREL (J.). — Chronique des fouilles archéologiques 2005, 2. Avenches/Temple de la Grange des Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 47, 2005, p. 88-90.
- Meylan Krause 2008** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.). — Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 59-80.
- Morel 1991** : MOREL (J.). — Chronique archéologique 1991. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 33, 1991, p. 126-144
- Morel 1992** : MOREL (J.). — Chronique archéologique 1992, 1. Avenches/Avenue Jomini 12-14. Temple rond. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 34, 1992, p. 31-44.

**Morel 1993** : MOREL (J.). — Chronique archéologique 1993, 1. Avenches VD/Avenue Jomini 12-14-15-17. Temple rond –Grange des Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 35, 1993, p. 21-22.

**Morel 2004** : MOREL (J.). — Chronique des fouilles archéologiques 2004, 2. Avenue Jomini 9 – Maison d'Enfants d'Avenches et 3. Avenue Jomini. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 46, 2004, p. 181-185.

**Morel, Mazur 2004** : MOREL (J.), MAZUR (A.). — Chronique des fouilles archéologiques 2004, 1. Avenches/Avenue Jomini – sanctuaire de la Grange des Dîmes. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 46, 2004, p. 176-180.

**Morel †, Blanc 2008** : MOREL (J.) †, BLANC (P.). — Les sanctuaires d'Aventicum. Évolution, organisation, circulations. *In* : \*Castella, Meylan Krause 2008, p. 35-50.

**Rosso 2006** : ROSSO (E.). — *L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions*. Paris, 2006.

**Schwarz 1963** : SCHWARZ (G.-Th.). — Aventicum. Découvertes en 1963. *Ur-Schweiz*, 27, 1963, p. 60-62.

**Trunk 1991** : TRUNK (M.). — *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen*. Augst, 1991 (Forschungen in Augst; 14).

**Verzàr 1978** : VERZÀR (M.). — *Aventicum II. Un temple du culte impérial*. Lausanne, 1978 (Cahiers d'archéologie romande; 12).

**Verzàr-Bass 1995** : VERZÀR-BASS (M.). — Bemerkungen zum Problem der Kaiserkultstätte in *Aventicum*. *In* : KÖNIG (F. E.), REBETEZ (S.) dir. — *ARCULIANA, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*. Avenches 1995, p. 15-32.



---

# Aspects régionaux dans un monde impérial

## Quelques réflexions sur l'architecture monumentale à *Augusta Raurica* et dans d'autres villes romaines de Suisse

---

THOMAS HUFSCHMID  
(TRADUCTION MICHEL E. FUCHS)

Le processus de “romanisation”, ou plutôt “d’ac-culturation”, terme qui conviendrait mieux ici, ne se limite pas à l’époque augustéenne et au début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. dans les provinces du nord-ouest de l’Empire romain. Choc et interaction culturels, que ce soit sous forme matérielle ou intellectuelle, ont des conséquences qui s’étendent au-delà des premières décennies de l’occupation ; influences locales et régionales sont pour leur part des éléments qui ne se laissent jamais complètement évacuer. La dissolution de la culture régionale ou du culte local n’a jamais été une préoccupation du vainqueur romain. Grâce au souci d’intégration propre à la politique impériale romaine, de nombreuses structures régionales ont été reprises et adaptées au système romain, proprement “romanisées” (Veyne 1975, p.854 ; Liertz 1998, p.99 ss.). Ce processus s’est développé sur des décennies sinon des siècles et a conduit à une “culture romaine” ou, dans notre cas, à une “architecture romaine” qui ne pouvait exister telle quelle comme concept unitaire et entièrement impérial. De nombreuses “cultures/architectures” régionales ont fini par imprégner la culture romaine urbaine ou italique de tradition régionale autochtone. C’est ainsi que de nouvelles cultures se sont mises en place, qui étaient “romaines”, mais qui n’avaient d’existence que dans une région donnée et qui se sont développées durant des décennies dans ce seul et même endroit.

Les exemples classiques de ce processus nous sont donnés par l’architecture de Germanie et de

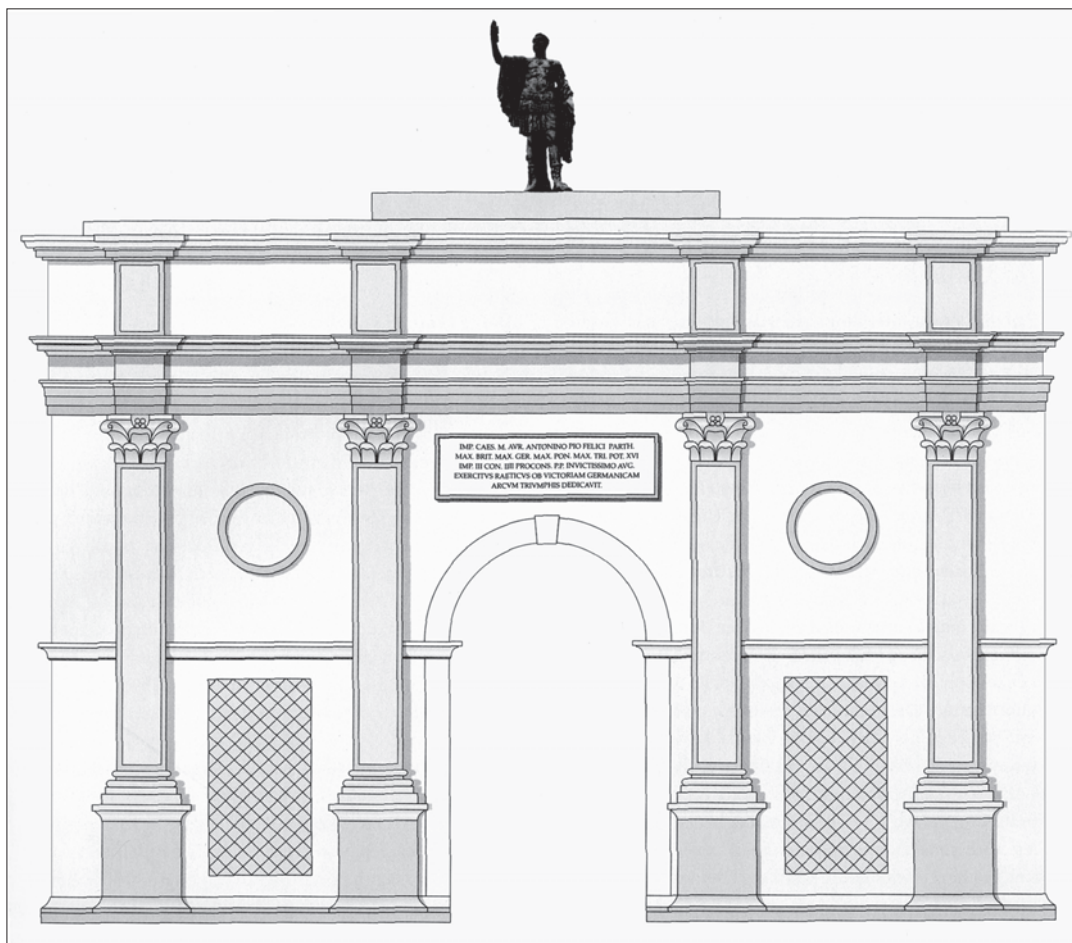
Gaule nord-orientale avec ses temples quadrangulaires (*fana*) dits faussement “de tradition celtique”, l’élaboration d’un type de théâtre particulier et une préférence pour les *fora tripartita* (Gros 1996, p.199 ss., p.220 ss., p.294 ss. ; Trunk 1991, p.87 s.). L’exemple même des théâtres gallo-romains et des temples quadrangulaires montre cependant clairement comment l’on peut, pour ainsi dire, parler de “romanisation” à propos du développement de cette architecture principalement au courant du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Celle-ci a donc été conduite quelques décennies après l’occupation militaire, et a perduré jusque dans le II<sup>e</sup> siècle. L’apport régional à l’architecture n’est évidemment pas un phénomène qui s’est limité aux seules Gaules et Germanies, mais qui a essaimé dans tout le monde romain. On pense ici aux rues à colonnes du Proche-Orient, au temple de Bel à Palmyre (Syrie), au sanctuaire de Baalbek (Liban) ou aux péristyles souterrains de Bulla Regia en Tunisie (Gros 2001, p.178 s. ; Ward-Perkins 1994, p.402 s.).

À côté de l’aspect général de la construction, il peut naturellement n’y avoir que des influences régionales partielles, portant sur tel ou tel élément d’un édifice ou sur une technique de construction spécifique. Pensons au cas bien connu de l’*opus africanum*, qui est considéré comme une technique de construction de mur d’Afrique du Nord autant mise en œuvre à l’époque romaine qu’issue d’une tradition constructive préexistante (Adam 1989, 130 s. ; Hanoune 2009). Deux exemples d’éléments de construction régionale méritent aussi d’être

mentionnés ici, celui des colonnes à consoles si largement usitées en Syrie (Degeorge 1987, p.55) et celui des chapiteaux nabatéens (Gärtner 2003, p.156 ss.). Les ordres de colonnes dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, par leur variété, laissent en outre supposer une influence régionale. Le cas le plus flagrant est celui des chapiteaux toscans qui, dans l'espace gallo-germanique, sont issus d'une facture caractéristique de la cimaise et du cavet, au point que l'on peut avancer une attribution des colonnes à un type "gallo-toscan" (Broise 1969; Hufschmid 1996, 124 ss.).

Le régionalisme ne se montre pas seulement dans des créations, mais aussi dans différentes adaptations locales importées de modèles du sud. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre, aussi bien à *Augusta Raurica* qu'à *Aventicum* et dans d'autres villes des provinces du nord comme Cologne, Rottweil ou Xanten en Allemagne, l'usage du portique en façade des *insulae* : il s'agit clairement d'une adaptation en rapport avec le climat du territoire

rencontré au nord des Alpes ; celle-ci ne se retrouve pas sous cette forme dans l'espace méditerranéen. Par ailleurs, on constate dans les mêmes provinces du nord une reprise d'éléments architecturaux méditerranéens. Les édifices officiels sont les premiers à montrer cette forte influence, très souvent transcrite dans des grands édifices comme les *capitolia* et les temples du culte impérial ; ces derniers adoptent alors la forme de temple sur podium importé de l'espace italique, agrémenté de l'ordre corinthien ou composite (Trunk 1991, p. 72 ss., p. 80 ss.). Dans ce contexte, il faut aussi mentionner celle que l'on appelle la "Porte du *limes*" (« *Limestor* ») de Dalkingen dans le Baden-Württemberg (ill. 1) : il s'agit d'un monument triomphal érigé sans doute sous Caracalla en 213 apr. J.-C. et qui a été intégré comme porte au cours du renforcement de la ligne de défense germanique (Planck 2005). À l'aune de l'essai de restitution de Meinrad Filgis, la "Porte du *limes*" était un véritable arc de triomphe, agrémenté d'un ordre d'applique, qui a servi en même temps



1. Architecture méditerranéenne et technique de construction à la frontière nord de l'Empire : la "Porte du limes" de Dalkingen (D), érigée sous Caracalla. Restitution graphique de Meinrad Filgis, sans échelle (d'après Planck 2005).



de porte et de monument honorifique. Son mode de construction, l'*opus reticulatum*, mérite une attention particulière: largement employé en Italie dès la fin de la République (Adam 1989, p. 142 ss.), il est à peine connu en Gaule du Nord et dans les Germanies; à notre connaissance, c'est le seul édifice des Germanies qui soit érigé à l'aide de cette technique. Ainsi, la "Porte du *limes*" aurait hérité d'Italie non seulement son *type* de construction, mais aussi sa *technique* de construction.

Des relations du même genre peuvent être établies dans le domaine de l'architecture privée, que ce soit au niveau urbain, dans une *domus*, ou au niveau campagnard, dans la *pars urbana* d'un domaine agricole (*villa*). Les exemples ne manquent pas et divergent autant par leur ornementation que par leur grandeur, que ce soit la riche *domus* de Derrière la Tour à Avenches (Morel 2001, p. 46 ss.), celle du Collège Lumière à Besançon (Gaston, Munier 2008), la maison dite à péristyle pavée de la mosaïque de Dionysos à Cologne (Wolff 2005, p. 136; Gros 2001, p. 192 ss.) ou les demeures des *villae rusticae* d'Orbe (Meylan Krause, Schucany 2002, p. 227 ss.) et de Vallon (Fuchs 2000) en Suisse ou celle de Nennig en Allemagne (McKay 1980, p. 188 s.). Sous cet angle, une mention spéciale doit être donnée à la riche *domus* de l'*insula* 1 d'*Augusta Raurica*. Cette maison d'habitation qui, typologiquement, se rapproche d'une *villa* suburbaine, comporte différents éléments méditerranéens, dont une terrasse de jardin et un péristyle entouré d'un portique en L; ceux-ci cependant ont été introduits dans l'aménagement de l'ensemble en fonction de la topographie, ce qui conduit à leur faire adopter une orientation inadaptée aux conditions climatiques du nord des Alpes (Hufschmid 1996, p. 56 ss.).

### LE MUR EN *OPUS VITTATUM* ET SES JOINTS MARQUÉS DE ROUGE: L'EMPLOI D'UNE COULEUR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE?

Le traitement des couleurs de façades des bâtiments publics ou privés du territoire considéré dans cette contribution n'a été que peu abordé jusqu'ici et ce pas seulement en raison du mauvais état de conservation des trouvailles. Un passage en revue des fouilles publiées et des bâtiments étudiés fait apparaître qu'il existait bien un décor extérieur spécialement destiné aux édifices théâtraux, qu'il s'agisse d'amphithéâtres ou de théâtres scéniques: la construction en *opus vittatum* des édifices était protégée et les surfaces optiquement traitées avec

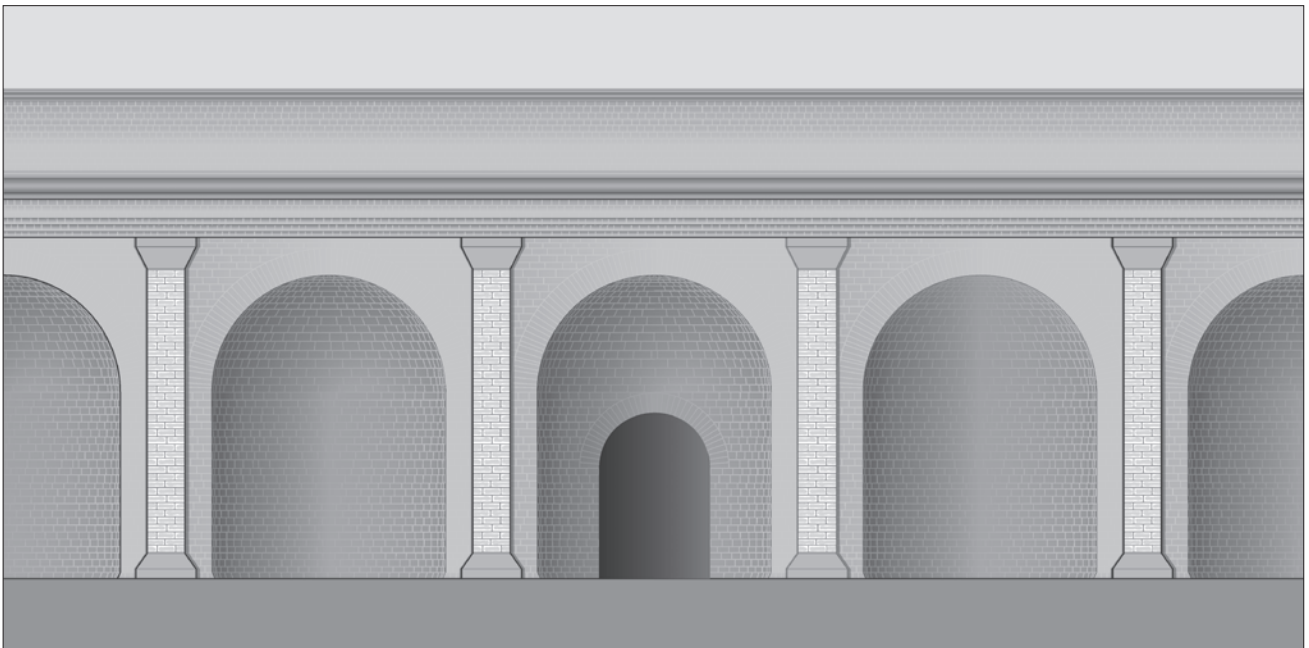
de l'enduit peint. Il s'agit d'une sorte de *pietra rasa*, autrement dit de l'application d'un mortier de jointoiement traité de telle manière qu'il laisse visible la partie centrale des moellons de l'appareillage. Les joints sont ensuite travaillés séparément au fer et rehaussés d'une couleur rouge foncé appliquée à fresque (ill. 2). De tels traitements ont été observés dans les amphithéâtres d'Avenches, de Trèves, de Xanten, de Grand et de Caerleon en Angleterre, dans les théâtres scéniques d'Augst et d'Alésia; un même genre d'application s'observe aussi dans certaines caves romaines du sud de l'Allemagne (Hufschmid, Horisberger 2008, p. 186 s.).

En règle générale, les traits rouges forment un décor de surface couvrant l'ensemble d'une paroi et intégrant aussi des éléments adventices comme des piliers. L'amphithéâtre d'Avenches, dans son deuxième état postérieur à 165 apr. J.-C., usait de ce système pour les pilastres de la façade elliptique alors que les niches de petit appareil étaient, elles, badigeonnées de chaux pour estomper les joints (Bridel 2004, p. 198 s.). Les pilastres devenaient ainsi optiquement ressentis non plus comme des éléments dominants par leur verticalité, des supports de corniche au "sens classique", mais au contraire comme réduits dans leur structure même par l'effet de *pietra rasa* et des joints peints en rouge qui divisent la surface en petites sections (ill. 3). Ce type de décor de joints trouve une application particulière à l'état le plus récent du théâtre d'Augst, ou il peut correspondre à une réparation antique. Dans le hall d'entrée sud de celui-ci, à l'endroit de l'*aditus maximus*, se trouve conservé un fragment d'angle de grès coloré lié à un arc aveugle formant une niche (ill. 4). Le fond de la niche était enduit en *pietra rasa* et les joints peints en rouge. L'arc lui-même ne laissait pas voir les pierres de sa construction mais comportait un enduit peint d'un rouge sombre imitant celui des blocs de grès, augmenté de l'effet *pietra rasa* et de joints rehaussés de rouge (Hufschmid, Horisberger 2008, p. 186). Peut-être s'agissait-il d'une réparation de la niche de l'arc aveugle dont le grès, au cours du temps, a pu fortement s'éroder en raison de l'humidité. Quoi qu'il en soit, si réparation il y a eu, elle a repris le concept original en rehaussant l'appareil de grès coloré par un traitement en *pietra rasa* souligné de joints rouges.

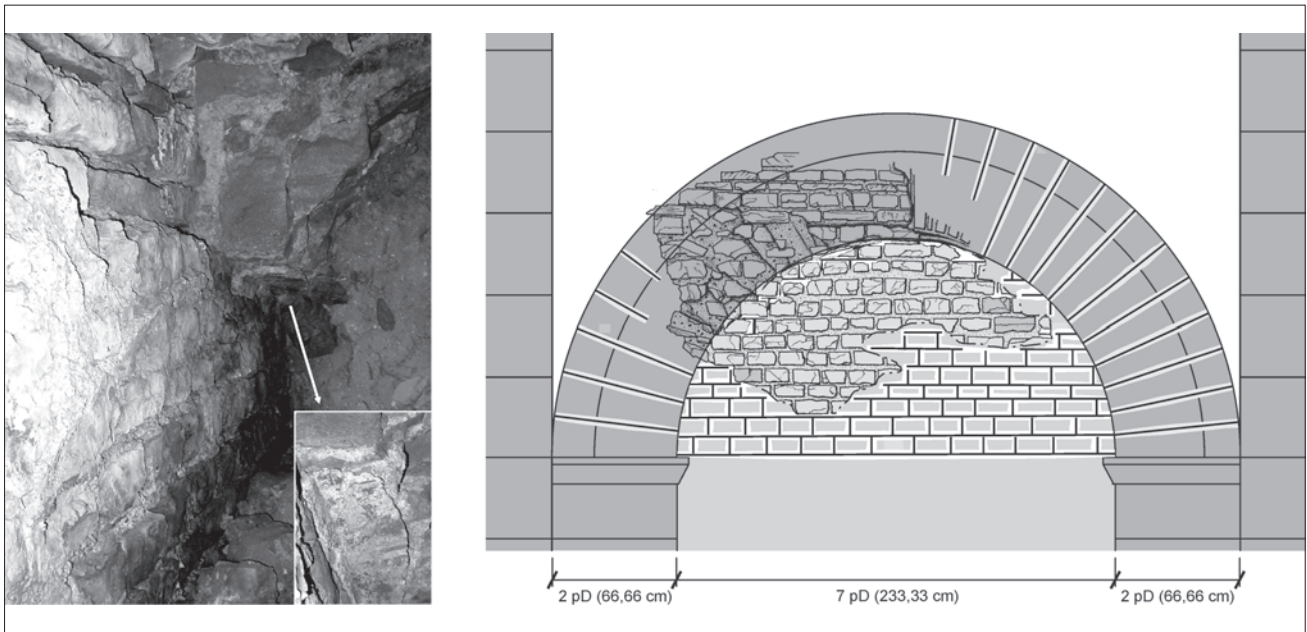
L'origine de cette manière de traiter les façades extérieures vient certainement d'Italie où l'on rencontre, par exemple dans le grand péristyle de la *villa* d'Oplontis, des enduits blancs sur lesquels l'appareillage d'un mur est imité par des traits



2. Mur en opus vittatum avec enduit pietra rasa et joints rehaussés de rouge sur le mur périphérique du théâtre le plus récent d'Augusta Raurica, vers 180 apr.J.-C. Ce traitement de paroi ne se trouve qu'au-dessus du niveau de sol (désigné par une ligne) et remplace techniquement et esthétiquement un enduit couvrant l'ensemble du mur (l. Horisberger-Matter, Augusta Raurica).



3. Mur périphérique du deuxième état de l'amphithéâtre d'Aventicum, après 165 apr.J.-C. Le mur percé d'alvéoles traitées en opus vittatum est scandé par des pilastres dont les chapiteaux et les bases ne sont que très grossièrement exécutés. Les supports de pilastres en opus vittatum sont traités avec un enduit pietra rasa et les joints peints en rouge, donnant ainsi une apparence de trame régulière aux structures verticales de la paroi. Sans échelle; hauteur des pilastres: 5,40 m (Th. Hufschmid, d'après Bridel 2004).



4. Vestiges d'un arc aveugle dans le hall d'entrée sud du théâtre le plus récent d'Augusta Raurica, vers 180 apr. J.-C. La zone située au-dessous de l'arc a les joints peints en rouge, l'arc lui-même, muré à l'aide de grès rouge, a été enduit de rouge foncé lors d'une réparation, enduit en *pietra rasa* et les joints peints en rouge. Sans échelle; pD = pes Drusianus (I. Horisberger-Matter, Augusta Raurica).

rouges. Les murs externes des Thermes suburbains de Pompéi présentent aussi une imitation d'appareillage artistement stucquée et peinte à l'aide de traits rouges et bleus. L'appareillage orthogonal peint en rouge sur fond blanc se retrouve sur les façades des fortifications du *limes* rhétique et de Germanie supérieure (Johnson 1990, p. 86).

#### THÉÂTRES ET AMPHITHÉÂTRES DES PROVINCES DU NORD : QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ARCHITECTURE À ARCADES

Le motif si typique de l'architecture romaine qu'est l'arcade semble bien avoir lui aussi joué un rôle régional dans les provinces du nord. On observe ainsi fréquemment que ce traitement pour ainsi dire obligé d'un édifice théâtral n'est pas appliqué sur tout son pourtour mais est confiné à la zone de l'entrée. De plus, l'usage de l'arc en architecture passe souvent par des matériaux locaux et s'inscrit déjà dans une tradition de construction régionale, au point que l'architecture à arcades méditerranéenne s'est développée à partir de ressources propres pour les provinces du nord (ill. 5). À ce stade, les constructions à arcs en technique

mixte de gros appareil et d'*opus vittatum* semblent bien avoir été d'usage courant pour le décor des demi-colonnes ou des pilastres qui fonctionnaient à titre de véritables contreforts entre les ouvertures d'arcades (Hufschmid 2009, p. 144 s.). Un bel exemple de ce genre d'exécution régionale d'une architecture à arcades romaine nous est fourni par l'aménagement des grands espaces des entrées principales du théâtre d'Augst (Hufschmid, Horisberger 2008, p. 184 ss.), par le *propylon* de l'amphithéâtre d'Avenches (Bridel 2004, p. 154 ss.) ou par la façade du demi-amphithéâtre de Grand (Bouvet 1993). Dans les plus grands bâtiments et par-dessus tout dans les amphithéâtres, les entrées principales sont souvent monumentalisées au II<sup>e</sup> siècle et prennent ainsi l'aspect d'un arc de triomphe. De manière semblable à ce que nous avons vu pour la Porte du *limes* de Dalkingen, l'ornement triomphal acquiert ici un sens différent ou pour mieux dire une extension qui fait de ce type de porte un signe manifeste de l'idéologie romaine de la victoire et, par là, de la *pax romana*. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'aménagement des alvéoles et des pilastres de la façade elliptique du deuxième état de l'amphithéâtre d'Avenches (Bridel 2004, p. 216 s.). Cette sorte de façade possède par ailleurs

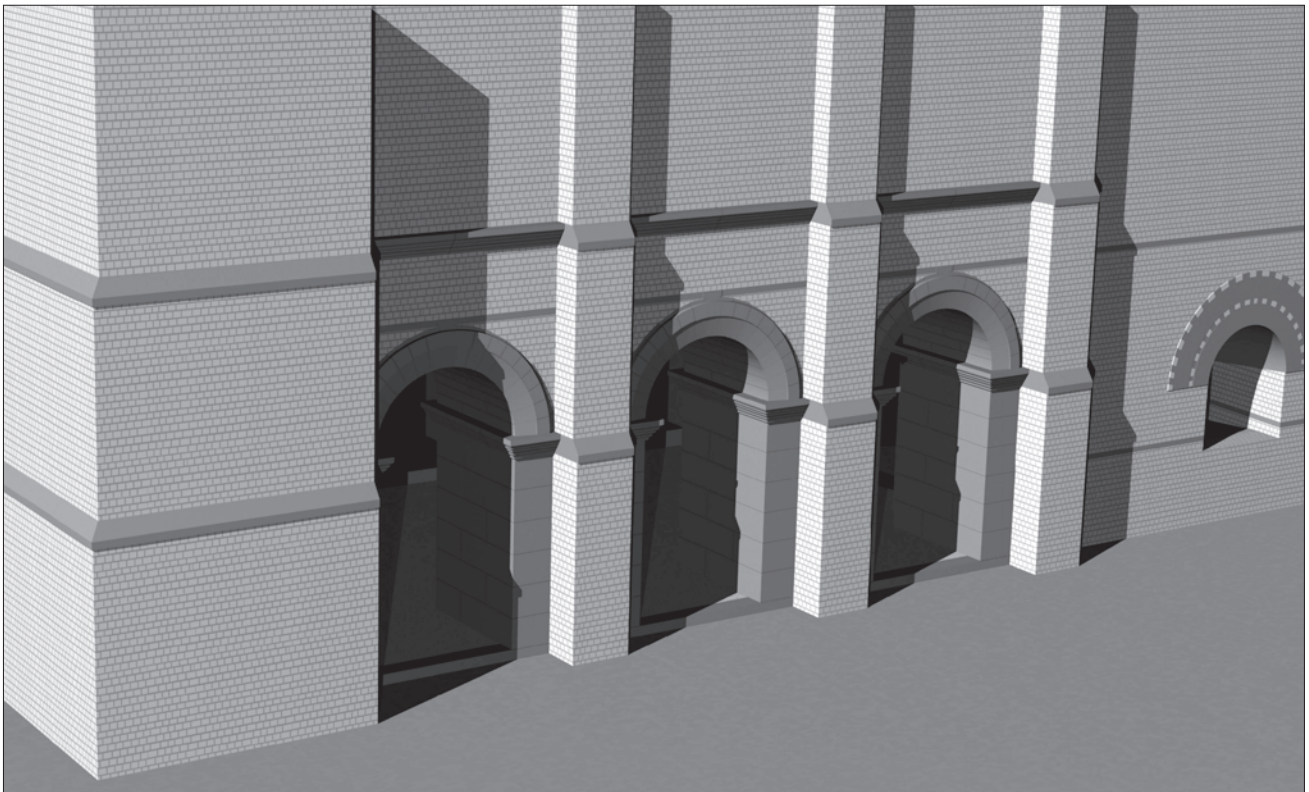


une autre particularité, que l'on peut sans doute considérer comme typiquement régionale, qui est de prendre place sur une levée de terre en périphérie du monument. Parmi les édifices en structure pleine typiques de nos régions, un type d'amphithéâtre au pourtour en levée de terre couronnée d'un mur périphérique (avec ou sans le motif des arcades) se fait jour dans les territoires gaulois du nord-est, germaniques et britanniques (Hufschmid 2009, p. 146). À côté de l'exemple de Trèves, le plus connu, d'autres attestent assurément un tel mode de construction comme l'amphithéâtre d'Avenches, celui d'Augst-Sichelengraben et ceux de Silchester et de Dorchester en Angleterre (Wilmott 2008, p. 97 ss.; p. 103 ss.); d'autres encore laissent supposer un tel aménagement comme celui de Cirencester (Wilmott 2008, p. 110 ss.), celui de *Vindonissa* et peut-être celui de Nyon (Hufschmid 2009, p. 146).

#### DES TEMPLES "CLASSIQUES" D'INTERPRÉTATION RÉGIONALE ?

La tendance à l'adaptation régionale, comme elle s'observe dans les édifices théâtraux, se laisse

aussi voir sur des temples désignés généralement comme "classiques" à *Augusta Raurica*. C'est ainsi du moins qu'apparaissent et le temple du forum et le temple du Schönbühl, lui qui est placé sur le même axe par rapport au théâtre et qui est un digne représentant du temple romain sur podium (Trunk 1991, p. 42 ss.). En principe, l'observation est tout ce qu'il y a de plus correcte, pour autant que l'on puisse le dire en fonction des parties de construction conservées et de l'avancement de l'étude. Les particularités et les libertés prises à l'égard du schéma "classique" apparaissent au moment de l'étude de détail. Pour la construction de la maçonnerie courante, murs de *cella*, colonnes et charpentes, l'essentiel du matériau utilisé est constitué de pierre calcaire régionale. Seul l'encadrement de porte du temple du Schönbühl fait exception, façonné dans du marbre blanc importé, peut-être de Luni (Bossert-Radtke 1992, p. 82 s.; Hufschmid 2008, p. 142). L'*opus vittatum* de calcaire dur coquillé typique d'Augst n'est employé que pour le noyau du podium du temple (Trunk 1991, p. 34 ss.). Il faut signaler ici une particularité qui n'a été notée que dans la documentation de fouille établie au début du XX<sup>e</sup> siècle par Karl Stehlin :



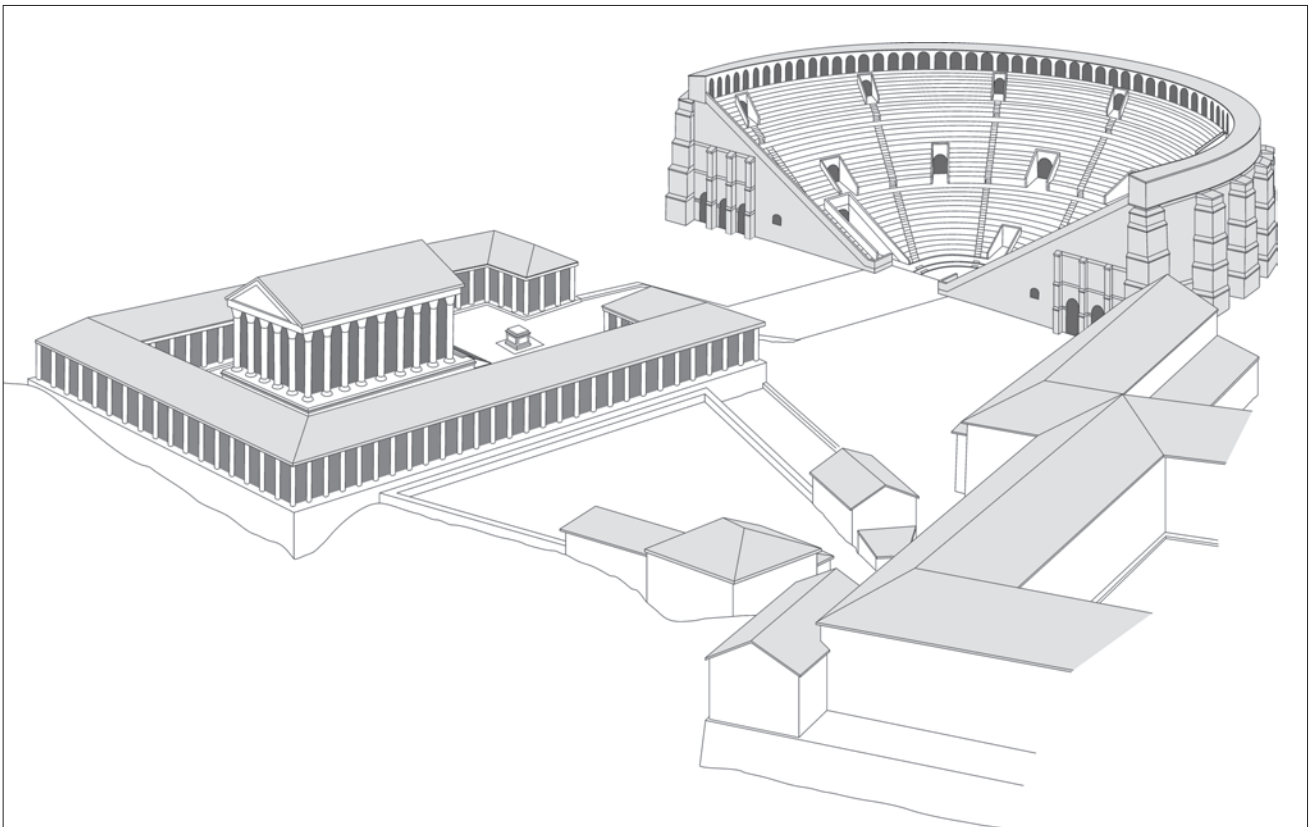
5. Essai de restitution de la façade du théâtre le plus récent d'Augusta Raurica, angle nord-ouest, vers 180 apr. J.-C. Trois passages érigés en gros appareil conduisent vers un grand hall d'entrée voûté et sont séparés par des contreforts massifs à fonction statique. L'*opus vittatum* est enduit en *pietra rasa* et les joints sont peints en rouge. Sans échelle (Th. Hufschmid).

l'escalier qui mène à la *cella* du temple et peut-être même le parement du podium ont sans doute été faits de blocs de grès coloré (Trunk 1991, p.155). Ainsi le temple du forum d'Augst aussi bien que celui du Schönbühl jouissait d'un riche effet de contraste basé sur la bichromie, le temple lui-même s'élevant en blanc-beige au-dessus d'un socle rouge foncé. Une apparence de ce genre pour un podium de temple romain n'est guère habituelle et laisse à nouveau surgir le spectre des ressources locales ou régionales.

Il est plus difficile d'expliquer certaines propriétés de ce qu'il faut considérer comme le périptère du temple du Schönbühl (Trunk 1991, p. 34 ss.). Les recherches les plus récentes incitent à reconsidérer la situation du stéréobate quadrangulaire et par suite la position des colonnes à restituer sur la péristasis: les travées d'angles ont été partout raccourcies d'environ deux pieds romains ou *pedes monetales* (*pm*), de 10 *pm* sur 8 *pm*. Les raisons d'un tel choix nous échappent pour l'instant. Il faut bien reconnaître qu'un tel procédé n'est pas fréquent dans l'architecture des temples romains, mais il est quasi la norme pour traiter ce que l'on appelle le "conflit d'angle" du temple dorique grec (Hellmann

2002, p. 126). D'autres détails non conventionnels sont à relever dans le sanctuaire du Schönbühl. Le double portique qui ceint le téménos n'est pas traité comme l'usuelle double colonnade orientée vers le temple, mais avec une rangée dirigée vers l'intérieur (adoptant peut-être l'ordre corinthien) et une rangée tournée vers l'extérieur, vers la ville et la contrée alentour (suivant peut-être un ordre gallo-toscan). Les deux zones étaient séparées par une cloison en *opus vittatum* (Hufschmid 2008, p. 142).

Le lien privilégié qui unit le temple du Schönbühl au théâtre dans un axe commun est à relever tout particulièrement et à considérer assurément comme régional: le type en est certainement gallo-romain de même que le manque probable de bâtiment de scène à l'état le plus récent du monument (ill. 6; Hufschmid, Horisberger 2008, p.188). Dans tous les cas, le théâtre semble bien avoir représenté une composante à part entière du complexe sacré, dont le point focal était à n'en pas douter le temple lui-même. À cela s'ajoute une nette hiérarchie entre les deux monuments, le temple se distinguant du théâtre par sa construction dans la tradition méditerranéenne, par sa situation sur une colline, par des ordres de colonnes différenciés,



6. Essai de restitution de l'ensemble monumental d'Augst constitué par le temple du Schönbühl et le théâtre le plus récent de type gallo-romain placé dans son axe, vers 180 apr.-J.-C. Sans échelle (Th. Hufschmid).



par l'usage de marbres importés et finalement par l'usage, dans les parties hautes, des acrotères en partie recouverts de feuilles d'or (Hufschmid 2009, p. 177 s.). Du côté du théâtre, ou plutôt des théâtres qui prennent successivement place au pied de la colline, le matériau de construction est finalement local ou régional et le décor architectural est plutôt modeste. Dans ce sens, on peut dire que se trouvent ici face à face deux monumentalités, l'une (le temple sur podium) "importée" de l'espace méditerranéen et l'autre (le théâtre) issue du contexte régional (Hufschmid, Horisberger 2008, p. 192).

Un autre édifice sacré d'*Augusta Raurica* nous retiendra ici, quand bien même sa structure mystérieuse en fait plutôt un type méditerranéen. Il s'agit de l'édifice monumental d'Augst-Grienmatt qui a été interprété comme un *septizodium* voire comme un nymphée, malgré l'absence de conduites d'eau (Hufschmid 2008, p. 144 ss.): un bâtiment central, compact, est muni d'une plate-forme à l'est, avec escalier d'accès, et d'une grande avant-cour comprise dans un téménos d'environ 133 x 122 m entouré d'un portique. La qualité de l'ornementation architecturale frappe dans le cadre d'Augst, alliant *crustae* de marbre polychrome importé, encadrement de porte de qualité à la blancheur marmoréenne de la pierre de Luni probablement (Bossert-Radtke 1992, p. 74 ss.), grandes colonnes quasi monolithiques, exécutées elles aussi dans un marbre blanc (Hufschmid 2008, p. 146 s.). Notons que nous nous trouvons face aux seules colonnes de marbre monolithiques que nous connaissions à *Augusta Raurica*. L'énumération ne s'arrête pas là et il faut citer encore des chapiteaux figurés (Bossert-Radtke 1992, p. 84 s.), des colonnes de différentes grandeurs et de différents ordres, les fragments de deux cratères en marbre vraisemblablement et divers éléments d'ornements partiellement en bronze doré, dont l'extrémité d'une grille. En un mot comme en cent, c'est ici toute la panoplie d'un temple "classique" (Hufschmid 2008, p. 146 s.). Toutefois, si l'on considère maintenant le plan et l'élévation de cette structure, qui montre un dispositif central compact percé de niches avec arcs de décharge verticaux, la comparaison avec les temples méditerranéens n'a plus lieu d'être. L'architecture se distingue finalement par son aspect "non classique", qui voit un *propylon* monumental occuper le portique est de l'enceinte du téménos, sous une forme pentastyle (sic) ouvrant sur quatre passages, deux larges au centre et deux étroits sur les côtés (Hufschmid 2008, p. 147). Se pose dès lors la question de l'intervention d'un

architecte local qui aurait répondu à la question de la monumentalité du monument par une conception personnelle et pragmatique; celle-ci apparaît "classique" dans sa forme de base, mais s'écarte résolument du modèle méditerranéen, qui aurait privilégié une construction hexastyle, en imposant une élévation à l'aide de cinq puissantes colonnes.

Pour conforter une telle interprétation, seule une étude détaillée et des sondages ciblés permettraient d'obtenir des résultats solides. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons qu'avancer l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un autel, une *ara* dans le style de l'*ara Romae et Augusti* de Lyon ou de Kempten/*Cambodunum* en Allemagne. L'apparence de cette sorte d'autel dans les provinces gauloises et germaniques est loin d'être connue et n'est guère éclairée par les représentations numismatiques de l'*ara* de Lyon (Turcan 1982). Il faut dans ce contexte ne pas oublier qu'à côté des exemples mentionnés, il existe d'autres autels monumentaux sur le territoire gallo-germanique, à l'exemple de l'*ara Ubiorum* de Cologne, la future *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* (Wolff 2005, p. 258 s.; Liertz 1998, p. 63 ss.), ou de l'autel de Rottweil/*Arae Flaviae*, ville romaine bien nommée (Liertz 1998, p. 55).

## INDICES D'UNE TOPOGRAPHIE DU SACRÉ CLAIREMENT ORGANISÉE

Lorsque l'on compare non seulement les édifices isolés mais aussi la structure même des villes romaines au nord des Alpes avec les solutions adoptées dans l'espace méditerranéen, on est amené à constater une "romanisation" des centres urbains dans le territoire gallo-germanique, par le moyen de structures qui ne sont pas connues sous cette forme en Italie. C'est dans ce sens qu'il faut considérer la constitution de véritables ceintures ou zones sacrées au sud-ouest d'*Augusta Raurica* ou en bordure occidentale d'*Aventicum*. Force est de constater que dans les villes romaines d'Italie, comme à Ostie par exemple, les temples et les sanctuaires sont en règle générale disséminés sur l'ensemble du territoire de la cité alors que, à Augst et à Avenches, excepté le temple du forum, les sanctuaires n'occupent en fait que la ceinture sacrée susmentionnée. C'est dans ce contexte qu'ils sont réunis en grands et petits enclos auxquels s'ajoute la plupart du temps un édifice théâtral. Ce type de complexe sacré n'est pas réservé aux seules villes citées, mais se retrouve par exemple à Trèves-Altachtal.

## CONCLUSION

À partir des observations faites jusqu'ici, quelques constats s'imposent à propos de l'évolution locale de l'architecture romaine et de l'adaptation régionale de formes de constructions méditerranéennes au nord-est de la Gaule, en Belgique, dans les Germanies et en Bretagne antique :

*Une "architecture romaine" unitaire au sens propre n'existe pas.* Au contraire, une sorte de "substrat méditerranéen" se fait jour, qui sert de base à une "architecture romaine" empreinte de régionalisme et qui se développe diversement dans les provinces.

*Les influences et les aspects méditerranéens peuvent varier en fonction de leur portée politique ou sociale.*

Les édifices les plus marqués par l'influence méditerranéenne sont en règle générale :

- les bâtiments du culte impérial,
- les bâtiments de cultes étatiques rendus aux divinités romaines,
- les bâtiments de représentation de haut prestige social,
- les bâtiments privés de personnes de haut prestige social et politique,
- les monuments honorifiques et commémoratifs.

Les édifices les moins marqués par l'influence méditerranéenne sont en règle générale :

- les bâtiments dédiés aux cultes locaux ou régionaux,
- les bâtiments en l'honneur de divinités locales "romanisées",
- les bâtiments traditionnels ou agricoles,
- les bâtiments privés liés à des personnes de peu de prestige social et politique.

*Le caractère régional de "l'architecture romaine" s'observe à différents échelons, largement :*

- dans la structure urbaine,
  - dans la topographie sacrée,
  - dans l'organisation des sanctuaires,
  - dans la technique de construction ;
- à petite échelle :

- dans le traitement coloré des façades d'édifices (souvent traitées en bichromie),
- dans l'ordre des colonnes,
- dans la réinterprétation des schémas "classiques",
- dans le choix des matériaux.

*La reconnaissance, la description et la publication des aspects régionaux sont les conditions expresses de la définition de l'empreinte locale sur l'architecture romaine.* À travers l'étude et la comparaison avec l'architecture en Italie et dans les autres provinces de l'Empire romain, les influences locales et les traditions régionales se reconnaissent et se comprennent bien plus aisément. C'est ainsi que peut être établie une base solide pour des réflexions ultérieures sur la signification de cette architecture régionale, qu'elle soit en relation avec la politique impériale, le fonctionnement de "l'impérialisme" romain ou ce processus que nous désignons sous le terme de "romanisation".

*L'architecture se comprend comme l'interaction entre la "tradition" et "l'importation culturelle romaine".* Deux aspects majeurs s'en détachent :

L'aspect de "*function creates form*" se trouve dans

- les théâtres gallo-romains,
- les temples gallo-romains (*fana*),
- les sanctuaires ou complexes sacrés monumentaux,
- la technique de construction.

L'aspect de la "*réinterprétation*" des schémas méditerranéens se trouve dans

- les façades et les portes d'entrées monumentales des théâtres et des amphithéâtres,
- l'emploi et l'interprétation des ordres des colonnes,
- le décor des sols et des parois.

*Des influences sont à chercher enfin dans l'architecture gréco-hellénistique.* Ainsi se comprennent par exemple les murs inclinés de scène disposés à l'arrière de l'*orchestra (analemmata)* des théâtres gallo-romains ou les entraxes de colonnes réduits dans les angles de certains temples périptères, comme dans le cas du podium du temple d'Augst-Schönbühl.



## BIBLIOGRAPHIE

- Adam 1989** : ADAM (J.-P.). — *La construction romaine. Matériaux et techniques*. Paris : Picard, 1989 (Grands Manuels Picard).
- Bossert-Radtke 1992** : BOSSERT-RADTKE (C.). — *Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1992 (Forsch. Augst; 16/ CSIR Schweiz; III).
- Bouvet 1993** : BOUVET (M.-B.). — *L'amphithéâtre gallo-romain*, Épinal : Conseil Général des Vosges, 1993.
- Bridel 2004** : BRIDEL (Ph.). — *Aventicum XIII. L'amphithéâtre d'Avenches*. Lausanne, 2004 (Cahiers Arch. Romande; 96).
- Broise 1969** : BROISE (P.). — *Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute Savoie*. *Gallia*, 27, 1969, p. 15-22.
- Degorge 1987** : DEGEORGE (G.). — *Palmyre, métropole du désert*. Paris, 1987.
- Fuchs 2000** : FUCHS (M.). — *Vallon. Römische Mosaiken und Museum*. Fribourg, 2000 (Arch. Führer der Schweiz; 31).
- Gärtner 2003** : GÄRTNER (J.). — *Architektonische Elemente und Skulptur der Nabatäer*. In: NETZER (E.). Hrsg. — *Nabatäische Architektur, insbesondere Gräber und Tempel*. Mayence, 2003, p. 156-179.
- Gaston, Munier 2008** : GASTON (Ch.), MUNIER (C.). — *Une luxueuse domus de la fin du II<sup>e</sup> siècle à Besançon, collège Lumière (Doubs, F)*. In: \***Bélet-Gonda 2008**, p. 103-112.
- \***Gros 1996**.
- \***Gros 2001**.
- Hanoune 2009** : HANOUNE (R.). — *La construction romaine en "opus Africanum" et ses renaissances : innovation technique? continuité accidentelle?* In: GABORIT (J.) dir. — *Tradition et innovation en histoire de l'art*. 131<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Grenoble 2006. Paris, 2009, p. 29-39.
- Hellmann 2002** : HELLMANN (M.-Ch.). — *L'architecture grecque. 1. Les principes de la construction*. Paris, 2002.
- Hufschmid 1996** : HUFSCHMID (Th.) (avec une annexe de PETRUCCI-BAVAUD [M.], JACOMET [St.]). — *Kastelen 3 – Die Jüngeren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Untersuchungen zur baugeschichtlichen Entwicklung einer römischen Domus im 2. und 3. Jahrhundert n. Chr.* Augst, 1996 (Forsch. Augst; 23).
- Hufschmid 2008** : HUFSCHMID (Th.). — *Die Heiligtümer von Augusta Raurica. Überlegungen zur Topographie und Interpretation*. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 137-153.
- Hufschmid 2009** : HUFSCHMID (Th.). — *Amphitheatrum in Provincia et Italia. Architektur und Nutzung römischer Amphitheater von Augusta Raurica bis Puteoli*. Augst, 2009 (Forsch. Augst; 43).
- Hufschmid, Horisberger 2008** : HUFSCHMID (Th.), HORISBERGER-MATTER (I.). — *"Ipsius autem theatri conformatio sic est facienda..."*. 16 Jahre Forschung und Restaurierung im römischen Theater von Augst. *Jahresber. Augst u. Kaiseraugst*, 29. 2008, p. 161-225.
- Johnson 1990** : JOHNSON (A.). — *Römische Kastelle des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr. in Britannien und in den germanischen Provinzen des Römerreiches. Kulturgeschichte der antiken Welt 37*. Mayence, 1990.
- Liertz 1998** : LIERTZ (U.-M.). — *Kult und Kaiser. Studien zu Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischen Kaiserzeit*. Rome, 1998.
- McKay 1980** : MCKAY (A.). — *Römische Häuser, Villen und Paläste*. Feldmeilen, 1980.
- Meylan Krause, Schucany 2002** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.), SCHUCANY (C.). — *Das tägliche Leben*. In: FLUTSCH (L.), NIFFELER (U.), ROSSI (F.) Hrsg. — *SPM V. Römische Zeit*. Bâle, 2002, p. 217-266.
- Morel 2001** : MOREL (J.). — *Die Wohnbauten*. In: Avenches, Hauptstadt der Helvetier. *Archäologie der Schweiz*, 24/2, 2001, p. 40-49.
- Planck 2005** : PLANCK (D.). — *Das Limestone von Dalkingen, Pforte zur zivilisierten Welt*. In: ARCHÄOLOGISCHES LANDESMUSEUM BADEN-WÜRTTEMBERG Hrsg. — *Imperium Romanum, Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau*. Esslingen am Neckar, 2005, p. 130-133.
- Price 1984** : PRICE (S. R. F.). — *Rituals and power. The Roman imperial cult in Asia Minor*. Cambridge, 1984.
- Trunk 1991** : TRUNK (M.). — *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst*. Augst, 1991 (Forsch. Augst 14).
- Turcan 1982** : TURCAN (R.). — *L'Autel de Rome et d'Auguste 'Ad Confluentem'*. In: TEMPORINI (H.), HAASE (W.) ed. — *ANRW Forschung. Principat*, Bd. 12/1, Künste. Berlin/New York, 1982, p. 607-644.
- Veyne 1975** : VEYNE (P.). — *Y a-t-il eu un impérialisme Romain?* Paris, 1975, p. 793-855 (MEFRA; 87).
- Ward-Perkins 1994** : WARD-PERKINS (J. B.). — *Roman imperial architecture*. New Haven; Londres, 1994.
- Wilmott 2008** : WILMOTT (T.). — *The Roman Amphitheatre in Britain*. Chalford, 2008.
- Wolff 2005** : WOLFF (G.). — *Das römisch-germanische Köln. Führer zu Museum und Stadt*. Cologne, 2005.



---

# Un excès de la romanisation ?

## L'identification dans les villes gauloises de monuments civiques romains

---

JEAN-YVES MARC

...laisser aller la plume où la verve l'emporte  
Mathurin Régnier (1573-1613)

Ces dernières années ont vu le recours de plus en plus fréquent au modèle romain pour interpréter des édifices ou des espaces récemment fouillés dans les villes gauloises. Cette tendance, qui cherche en Italie ou à Rome les modèles morphologiques et fonctionnels des édifices gaulois, mérite, dans le cadre d'une étude consacrée à la question de la romanisation vue à travers l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, une relecture critique.

La question de la ville gauloise est une des plus débattues de ces trente dernières années, disons depuis la publication de *l'Histoire de la France urbaine* avec la très riche mise au point de Chr. Goudineau jusqu'à la synthèse récente de St. Fichtl (Goudineau 1980; Fichtl 2005). On peut dire, sans exagérer le trait, que les historiens qui se sont intéressés à la question ont presque tous eu le souci de faire sortir les *oppida* ou les villes ouvertes de la fin de l'époque laténienne d'un statut de pseudo-ville ou d'agglomération embryonnaire qu'ils considéraient à juste titre comme dévalorisant, pour en quelque sorte promouvoir les agglomérations gauloises à la dignité de villes. C'est d'abord par un raffinement de la taxinomie urbaine qu'ils recoururent en inventant le concept de "proto-urbanisation", concept qui, malgré ses imperfections et les critiques dont il fit l'objet, principalement de la part des géographes, fut utilisé jusque dans les années 90. Puis, une nouvelle génération de chercheurs, celle dont en France St. Fichtl s'est fait le

porte-parole, davantage décomplexée que leurs prédécesseurs, a imposé, à juste titre à mes yeux, le terme de ville. Il est vrai que les chercheurs anglo-saxons avaient franchi le cap depuis vingt ans (Collis 1984). Depuis un peu moins d'une dizaine d'années, une nouvelle étape est en passe d'être franchie. On cherche désormais à retrouver, dans ces villes celtiques, tout ou partie de la "panoplie" monumentale et des espaces publics des villes romaines canoniques. Observons tout d'abord qu'à l'époque où nous nous situons, disons de la création de la *Provincia* jusqu'à l'organisation administrative des Trois Gaules et à la stabilisation des limites orientales de la Gaule Belgique, il n'y a pas, tant s'en faut, de "ville romaine universelle", ni par conséquent de panoplie monumentale typique et canonique. Les solutions morphologiques et monumentales restent multiples et dépendent presque toujours de conditions historiques particulières. Ajoutons que la "romanité" n'est pas tout à fait la même à Rome, en Campanie, en Cisalpine, en Sicile, etc. La "romanité" reste, à cette date encore, un creuset qui produit le plus souvent des alliages incertains. Il serait par conséquent bien difficile de trouver alors un prétendu modèle romain. Mais revenons en au point de départ de cette mise au point critique: l'identification dans des villes gauloises d'édifices pour lesquels, sur la base d'analogies morphologiques avec des types architecturaux romains, on attribue les fonctions politiques ou juridiques de



ces mêmes édifices romains. Des lieux de culte avaient été identifiés assurément depuis longtemps, mais ce sont dorénavant des *fora* (Bibracte, Corent, Alésia), des basiliques (Bibracte), etc. que l'on restitue (Bénard 1997; Szabó *et al.* 2007; Szabó, Timár 2008; Poux 2007 et 2008; Le Bohec 2009; Fichtl 2010). Ces interprétations ont peut-être le mérite d'attirer l'attention sur le dynamisme et la richesse du phénomène urbain au nord des Alpes, mais ce souci généreux de promotion continue des villes gauloises risque d'entraîner des confusions de nature historique ou juridique, qu'une attitude plus circonspecte permettrait certainement d'éviter. St. Fichtl, dans les pages qu'il consacre aux "bâtiments publics", reste d'ailleurs prudent et ne cherche jamais à surinterpréter des vestiges archéologiques lacunaires, en recourant à des analogies formelles faussement évidentes, ni surtout à tirer des conclusions historiques trop hâtives (Fichtl 2005, p. 89-90). Il ne faut, en effet, jamais perdre de vue que la ville romaine est toujours l'expression politique, religieuse et culturelle d'une *civitas*, que la panoplie monumentale correspond précisément à un certain nombre d'institutions et de pratiques politiques codées et normatives, que par conséquent, dans la ville "méditerranéenne", plus dans la ville romaine que dans la ville grecque d'ailleurs, on ne peut distinguer la forme architecturale – ce qu'on pourrait appeler son *decorum* – et la fonction qu'elle abrite et met en valeur. Bref, reconnaître une basilique civile dans un bâtiment présentant des analogies planimétriques avec la forme basilicale romaine (deux rectangles emboîtés et un toit en lanterneau) ou un *forum* dans un espace libre, monumentalisé sur ses côtés, impose d'en tirer les conclusions politiques et religieuses: les Gaulois ont adopté le modèle civique d'organisation sociale et les rites auguraux de distinction des espaces. Ou alors, s'il ne s'agit que de l'adoption formelle de schémas architecturaux considérés comme prestigieux parce qu'ils renvoient au modèle méditerranéen, mais en l'absence de toute fonctionnalité, que cette adoption cherche ou non à être performative, alors il faut trouver une autre nomenclature.

Entendons nous. Il ne s'agit pas, tant s'en faut, de revenir sur les acquis de ces dernières années. Il n'est pas question de remettre en cause la qualité de ville aux agglomérations gauloises, ni même la très forte tendance à la romanisation qui caractérise en particulier l'habitat privé dès la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'incontestable monumentalité des enceintes et des portes urbaines, la distinction, semble-t-il assez

nette, entre espaces publics et parcelles privées, l'adoption précoce de techniques ou de matériaux de construction empruntés au monde romain, le goût pour le confort et le décor à la romaine, tout cela plaide en faveur d'un incontestable dynamisme urbain, enrichi probablement par un goût prononcé pour le *Roman way of life*. À Bibracte, ce sont déjà plus de quinze grandes *domus* qui ont été fouillées ou reconnues, dont certaines, comme la Maison à l'*opus spicatum*, sont de véritables maisons romaines (Paunier, Luginbühl 2004, p. 160-170; Meylan 2005, p. 59-96). Il est vrai que pour apprécier avec quelque certitude la signification historique et culturelle de cette greffe méditerranéenne, encore faudrait-il savoir qui a fait construire ces maisons ou qui les habite? Des *equites* gaulois vivant à la romaine ou des *negotiatores* italiens? Il faudrait aussi pouvoir comparer ces maisons de l'élite avec les habitats plus ordinaires et plus modestes. Cette belle expression de la romanité reflète-t-elle une tendance générale de l'*oppidum* de Bibracte ou s'agit-il de demeures somptueuses mais isolées dans une *medina* indigène? On le sait, l'interprétation historique et culturelle de l'architecture, tant privée que publique d'ailleurs, n'est pas chose aisée et, en l'absence de *testimonia*, souvent périlleuse (Paunier *et al.* 2002). A-t-on jamais essayé de se demander ce qu'on saurait du passage de Sylla à Pompéi en l'absence de texte? Il convient donc de rester prudent et modeste. C'est ce que je voudrais démontrer à partir de l'exemple de la récente identification d'une basilique à Bibracte.

Jusqu'à la proposition récente par l'équipe de l'université Eötvös Loránd de Budapest de restitution d'une basilique civile à Bibracte, on n'avait identifié dans la grande ville éduenne que trois ou quatre édifices ou espaces publics, aucun n'ayant une fonction politico-administrative assurée: le rempart, un *horreum*, une fontaine monumentale avec un bassin naviforme, un temple (et peut-être plusieurs chapelles plus petites), les rues ou des grands enclos bien aménagés à qui on avait prêté une fonction plutôt religieuse. Rien de surprenant d'ailleurs dans cette forme urbaine, spécifique des autres villes gauloises au demeurant (Garcia 2004; Fichtl 2005, p. 125). En dehors de la vieille hypothèse de Bulliot qui voyait un *forum* dans le sanctuaire de la Chaume (Fichtl *et al.* 2000), les meilleurs connaisseurs du site reconnaissent encore très récemment qu'on « voit mal comment on pourrait identifier sur le site un forum sur le modèle italique » (Guichard 2003). Mais chacun sait



qu'en archéologie les certitudes les mieux établies peuvent s'effondrer au premier coup de pioche...

## LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

C'est à partir de 1996, qu'une équipe hongroise, sous la direction de M. Szabó, entreprit l'exploration, sur l'îlot des Grandes Forges dans la zone de la Pâture du Couvent, à peu près au centre de la ville gauloise, d'une très belle *domus* augustéenne datée des années postérieures à 20 av. J.-C. (Guichard 2003; Bibracte 2004; Bibracte 2005; Szabó *et al.* 2007; Szabó, Timár 2008). À partir de 2000, une nouvelle série de sondages fut ouverte dans le but de mettre au jour et d'étudier les états antérieurs à la *domus* augustéenne. C'est à cette occasion que fut mise au jour une construction plus ancienne, antérieure donc à 20 av. J.-C., dont la principale particularité était de présenter une pièce rectangulaire avec une colonnade péristyle au centre. C'est cet ensemble qui est interprété comme une basilique, dont la construction est placée dans une fourchette chronologique comprise entre 50 et 30 av. J.-C. Cette restitution repose sur l'analyse de vestiges conservés en place, sur des éléments architecturaux découverts en remblai à proximité et, enfin, sur un dossier comparatif. J'examinerai cet argumentaire, fort convaincant au demeurant, en suivant cet ordre de présentation, mais sans revenir sur le détail des descriptions.

Les vestiges conservés en place sont éloquents et ne laissent guère de doute pour la reconstitution architecturale (ill. 1). Des sondages, certes limités en surface par la présence de structures plus récentes, mais heureusement implantés, si on en juge par la qualité des découvertes, ont permis de mettre au jour un ensemble de "murs de soutènement" qui dessinent à l'évidence une structure rectangulaire oblongue constituée de deux rectangles emboîtés, avec une ou plusieurs pièces sur les petits côtés au nord et au sud et une cour carrée à l'est. Sur le petit côté sud du rectangle intérieur, une base de colonne ionique a été découverte, conservée *in situ*. Sur le long côté ouest, deux emplacements voisins de bases ont pu être repérés, de même qu'un troisième sur le petit côté nord. La reconstitution d'une colonnade rectangulaire à cet emplacement ne fait aucun doute. L'ensemble se présente donc sous la forme d'un espace de 24 x 14 m avec un stylobate tétragone au centre de 18 x 9 m. L'entraxe des colonnes, mesuré à partir des deux emplacements contigus du côté nord, permet de reconstituer une

colonnade de 8 x 4 colonnes. Si l'on admet avec les inventeurs que l'espace central était couvert, ce que les données fournies par les textes publiés ne permettent pas pour le moment d'étayer, la conclusion s'impose : nous avons affaire à un plan qui, typologiquement, se classe sans hésitation dans le groupe des espaces à plan basilical. La restitution de l'élévation repose quant à elle sur la découverte de fragments architecturaux provenant d'un ordre corinthien, notamment un petit fragment correspondant au registre inférieur de chapiteau corinthien, et d'autres provenant d'un ordre toscan. Malheureusement, ces *disjecta membra* ne proviennent pas tous du même contexte archéologique : les uns ont été scellés sous le remblai de nivellement de la *domus* augustéenne et appartiennent à la même phase de comblement que celle qui ensevelit les fondations des stylobates, les autres proviennent "des zones environnantes" ou des murs de la *domus* plus tardive. Mais admettons que ces éléments très fragmentaires appartiennent bien au même édifice et à la même phase de construction. La restitution architecturale propose de placer un ordre de colonnes corinthiennes pour le péristyle intérieur et un ordre de 8 piliers toscans pour la façade qui ouvrait sur la cour est, avec un toit en lanterneau sur le péristyle intérieur. Les auteurs exposent d'ailleurs très honnêtement une série de combinaisons possibles qui aboutissent à plusieurs solutions, notamment pour la façade ou la toiture (ill. 2 et 3). Ce n'est pas là le point que je souhaite discuter ici, car il faut de toute façon attendre une publication plus complète de cet ensemble (relevés pierre à pierre, dessins des éléments architecturaux à une échelle lisible, etc.). Qu'on me permette quand même d'exprimer les plus grandes réserves sur le destin graphique de plans de fouilles déjà très (trop ?) schématiques publiés par nos collègues hongrois. Les plans les plus récemment publiés de l'édifice (Fichtl 2010, p. 36), qui ont toutes les chances d'être repris tel quel dans des cours, des séminaires ou même d'autres publications, sont eux-mêmes des schémas simplifiés des premiers plans publiés, qui étaient déjà très interprétés. C'est dire qu'il s'agit plus pour les auteurs concernés d'illustrer une hypothèse que d'interpréter modestement et honnêtement un véritable relevé d'architecture. Mais ce n'est pas sur l'aspect graphique de ce dossier que je souhaite m'attarder ici, encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur les ravages actuels d'une pratique excessive de certains logiciels du DAO. C'est plutôt l'interprétation

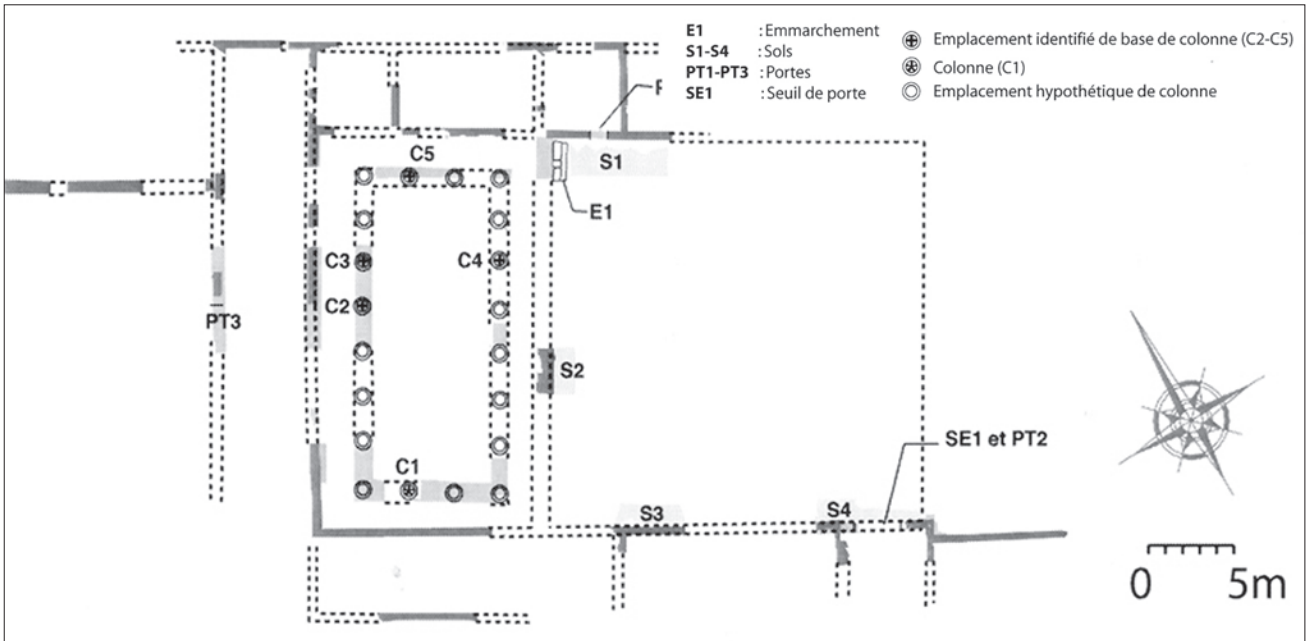
de cette construction extraordinaire qui pose d'emblée des questions de forme et de fond qui touchent précisément la question traitée dans ce volume : celle de la romanisation.

La reconstitution d'une forme basilicale, nous l'avons vu, s'impose assez naturellement. En revanche, la conclusion qu'en tirent les auteurs – il s'agirait d'une véritable *basilica forensis* – est beaucoup plus contestable. Dès la phase descriptive de la présentation, le péristyle intérieur devient un *spatium medium* et la place à l'est un *forum* sans qu'aucune argumentation ne vienne étayer ces assertions : "il s'agit donc d'un schéma basilical qui correspond logiquement à la fonction supposée du bâtiment" (Szabó, Timár 2008, p. 58). Étant donné la date de la construction de cet ensemble, entre 50 et 30 av. J.-C., il s'agirait du "premier représentant certifié de ce type de bâtiment dans le monde romain occidental" (Szabó, Timár 2008, p. 67). De fait, les exemples évoqués dans les remarques conclusives sont tous postérieurs. Comme le remarque d'ailleurs l'auteur, ils sont, sans exception, contemporains ou postérieurs au changement de statut des villes concernées, c'est-à-dire à l'octroi du droit latin. Seul l'exemple du Magdalensberg pourrait éventuellement correspondre à la datation triumvirale de la "basilique" éduenne, même si rien n'y impose une datation aussi haute (Balty 1985 et 1991). D'où, bien sûr, le caractère extraordinaire de la découverte qui en fait soit un *hapax* de l'architecture gauloise, soit une tête de série de l'architecture romaine.

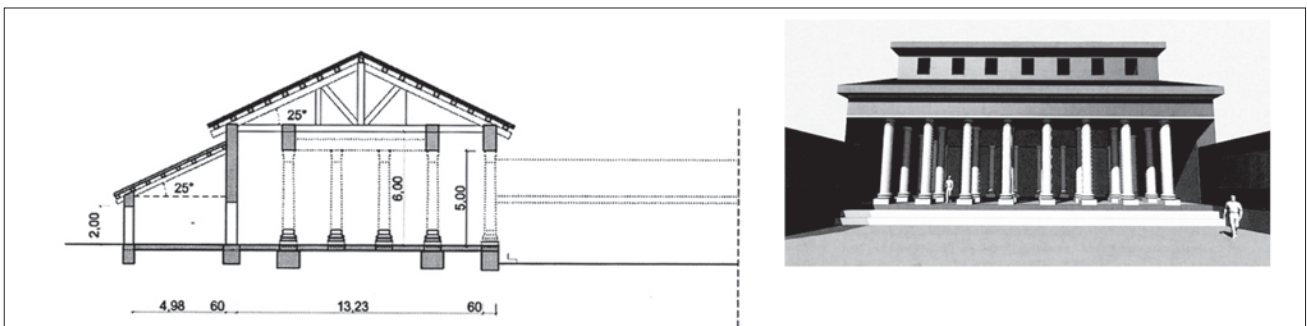
Cette interprétation est aujourd'hui en passe de devenir une évidence historique. La tendance de la recherche actuelle de promouvoir une conception civique de l'organisation politique des Gaulois à la fin de l'époque laténienne et le caractère stupéfiant de la découverte hongroise expliquent probablement une interprétation trop hâtive. Partout ailleurs la découverte d'une basilique à la fois romaine et préromaine soulèverait discussions et controverses (Nünnerich-Asmus 1994). Certains commentateurs ne cachent d'ailleurs pas leur stupéfaction : "C'est donc dans les deux décennies précédentes (entre 40 et 20 av. J.-C., ndr) qu'il faudrait dater cet incroyable (et pour l'instant unique) monument public, caractéristique des pratiques politiques romaines, contemporain des colonies de Narbonnaise, implanté sur... un *oppidum* celtique" (Reddé 2009, p. 91). Le fait de proposer l'hypothèse d'un *forum* et d'une basilique vers 40 av. J.-C., dans la capitale de la cité des Éduens, à Bibracte, attire donc l'attention (Hostein 2009, p. 68-70 ; Goudineau

2010, p. 17). La présence dans une ville gauloise d'un édifice civique aussi important, d'un édifice qui, jusqu'à preuve du contraire, est congénitalement lié à une forme particulière d'organisation politique, ne manque pas de surprendre et invite à y regarder de plus près.

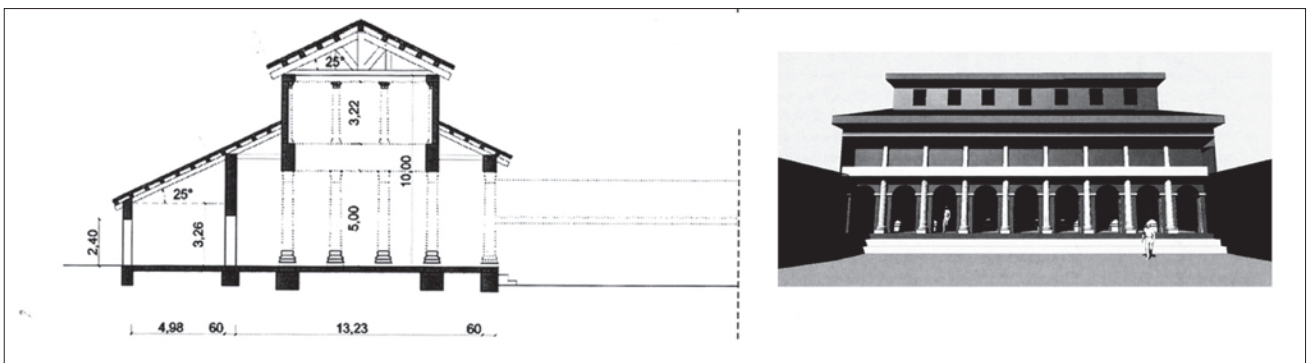
Qu'on me permette d'abord d'insister sur un point de méthode. Chacun sait que dans nos domaines une grande part de l'hérméneutique repose sur le raisonnement analogique et la comparaison. Mais "comparaison n'est pas raison", comme nous l'apprend le sens commun, et un rapprochement morphologique, même évident, doit toujours être validé par d'autres considérations, extrinsèques cette fois. Deux plans semblables, ou presque semblables, peuvent conduire à restituer deux élévations identiques : mais faut-il pour autant en déduire toujours la même fonction ? Faut-il ramener toujours les vestiges nouvellement mis au jour aux typologies admises ? Il convient, me semble-t-il, de s'affranchir du mélange de prestige et d'évidence que possèdent certains de ces types canoniques. Une certaine tendance de la recherche fait reposer l'essentiel de ses classements sur la confrontation de plans qui laissent supposer que la projection au sol, à la verticale, des éléments susceptibles d'être représentés, sans aucune considération des espaces, des volumes, des usages, des contextes, "représente" l'édifice. Or, dans le cas présent, un certain nombre d'éléments tirés du contexte laissent douter de la fonction "civique" de l'édifice. Le premier, qui n'est pas mince, est la destruction de cet édifice public pour y construire une *domus* privée. Si l'extension des espaces publics aux dépens de constructions privées est un phénomène maintes fois constaté dans les villes antiques, l'inverse reste très rare, pour ne pas dire exceptionnel. La superposition des deux structures invite donc plutôt à chercher une interprétation privée de la pièce à plan basilical recouverte par la maison augustéenne. Les petites dimensions de la pièce plaident également en faveur d'une interprétation privée. En tout cas, on ne trouve aucun parallèle de basilique civile présentant un gabarit aussi modeste, même dans les petits centres urbains de la vallée du Pô, dont les premiers développements monumentaux sont contemporains de l'édifice dont il est question ici (Villicich 2007, p. 45-57). Pour être complet et honnête, je dois évoquer ici la présence de l'ordre corinthien attribué au péristyle du *spatium medium*. Faut-il y voir un argument en faveur d'un édifice public ? C'est ce que certains, comme D. Tardy, pensent pouvoir affirmer. Je suis, pour ma part, loin d'en



1. Plan schématique restitué des vestiges de la basilique de Bibracte (d'après Szabó et al. 2007; Szabó, Timár 2008).



2. Coupe schématique et élévation restituée de la basilique de Bibracte selon l'hypothèse avec un seul niveau du spatium medium (d'après Szabó et al. 2007; Szabó, Timár 2008).



3. Coupe schématique et élévation restituée de la basilique de Bibracte selon l'hypothèse avec deux niveaux du spatium medium (d'après Szabó et al. 2007; Szabó, Timár 2008).

être sûr, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter de ce point, qui n'est d'ailleurs pas rédhibitoire : l'ordre corinthien n'est pas moins utilisé en contexte privé qu'en contexte public dans l'architecture campagnienne par exemple.

C'est plutôt sur les conséquences historiques de cette hypothèse que je souhaiterais revenir maintenant. Les travaux historiques et archéologiques récents menés en Narbonnaise ou en Cisalpine ont en effet montré que le véritable démarrage de l'architecture monumentale civique à la romaine remontait à l'obtention du droit latin (Chastagnol 1987; Christol 1989; Jacques 1990; Chastagnol 1995). Tout change, en effet, à l'initiative soit de César dans ses dernières années, soit de Lépide, au tout début de l'époque triumvirale. Les cités pérégrines deviennent soit fédérées, avec un statut de supposée égalité politique, et une administration autonome, soit dans leur très grande majorité latine : *oppida latina* ou colonies. C'est alors, et seulement alors, que les cités de Transalpine se lancent dans de véritables programmes éditaires qui les dotent de monuments publics nécessaires à leur nouveau statut politique et social (Roth-Congès 1998). Le deuxième coup de fouet fut donné aux grands programmes de constructions publiques en 22 av. J.-C., lors de la transformation de la *provincia* en province sénatoriale. On trouve la même rythmique dans les centres urbains de Cisalpine, où la première impulsion éditaire – il est vrai encore timide – fut provoquée par la *lex Pompeia* de 89 av. J.-C. qui accordait le droit latin, et, quarante ans plus tard, un second coup de fouet suscité par le processus de municipalisation (Peyre 1979; Rossignani 1998; Rossignani 2007; Villicich 2007). En tout cas, dans l'état actuel des connaissances, on ne connaît pas de développements monumentaux dans la phase prémunicipale. On ne peut que constater l'existence de liens très étroits qui interfèrent presque mécaniquement entre la manière dont sont organisés et équipés les espaces publics, les *fora* en particulier, et les caractéristiques politiques et sociales des collectivités civiques qui les mettent en place et les font vivre. C'était déjà la thèse de R. Martin, dans un article ancien mais toujours pertinent (Martin 1972). En Cisalpine comme en Narbonnaise, il est impossible d'imaginer la mise en place d'un véritable *forum* doté de son équipement canonique, espace sacré, basilique, curie, sans l'existence d'une véritable *urbanitas*, c'est-à-dire une autonomie administrative et politique, des magistrats, une classe dirigeante, etc. (Gros 1990). À moins d'imaginer la possibilité de développement

de *fora* "à la Potemkine", ce qui paraît bien douteux et dont on se demande vraiment quelle aurait pu en être la signification politique ou idéologique. Ces observations n'excluent pas la présence de places, c'est-à-dire des espaces constitués et protégés dans la trame urbaine. Mais si l'on veut être précis, mieux vaut, dans l'état actuel des connaissances, éviter le mot *forum*.

Revenons-en à Bibracte ou à Corent. Une chose est sûre : les promotions juridiques et politiques qui entraînèrent une transformation radicale des paysages urbains en Narbonnaise et en Cisalpine, ne concernèrent pas la Gaule Chevelue. À moins de suivre l'hypothèse récente d'A. Hostein d'un octroi du droit latin aux Éduens vers 40 av. J.-C., hypothèse qui s'appuie d'ailleurs en partie sur la construction de la basilique de Bibracte (Hostein 2009) ! Il est vrai que cette "hypothèse se heurte au silence des sources", comme le souligne honnêtement son promoteur. Comme le rappelle M. Reddé : "*Tres provinciae Galliae*: la Gaule Chevelue n'est pas une mais multiple. Et la recherche actuelle insiste à juste titre sur la diversité, héritée de l'époque protohistorique, et sur la continuité avec la période antérieure à la conquête. La *Comata* ne constitue pas non plus un ensemble compact face à la Narbonnaise, *quasi Italia*, où l'on met d'ailleurs de plus en plus en évidence les contrastes régionaux. Les rythmes de l'intégration dans l'Empire des nouveaux territoires conquis par César ont beaucoup varié, en fonction des peuples, de l'ancienneté des contacts avec le monde méditerranéen, du degré de développement autochtone, de l'intérêt du conquérant, de la situation géographique, des nouveaux axes stratégiques et commerciaux, de la présence militaire... Cette diversité est normale au sein d'un monde indigène dont l'assimilation réclame du temps, et qui continue d'être régi par les droits locaux. C'est seulement au terme d'un long processus que le droit latin, *a fortiori* le droit romain pourra être accordé" (Reddé 2009, p. 93). C'est ce qui rend, à mes yeux du moins, impossible l'identification d'espaces civiques et de monuments publics dans les villes gauloises, comme un *forum* dans l'*oppidum* de Corent, un autre à Alésia ou la basilique de Bibracte (Poux 2007 et 2008). Ou alors, si l'on admet que de tels édifices existent dans les villes gauloises, il faut en tirer les conclusions politiques qui s'imposent. Parler de *forum* ou de basilique, sans même évoquer les *saepa* restitués au Titelberg (Metzler 2006; Metzler *et al.* 2006; Metzler 2008), c'est impliquer



mécaniquement un mode de fonctionnement politique identique à une ville romaine, et pas à n'importe quelle ville, puisqu'il ne peut s'agir que d'une colonie ou d'un municipes. La mention par César (*BG*, 7.28.1) d'un *forum* dans l'*oppidum* d'Avaricum chez les Bituriges est trop isolée pour qu'on puisse en tirer la moindre conclusion. Qu'on ne m'oppose pas non plus les édifices "publics" des *oppida* de Gaule méridionale antérieurs à la "romanisation"! Ces édifices "publics", à *Glanum*, à Tarascon, à Constantine, à Entremont, à Nîmes, présentent chaque fois des morphologies trop variées et des réalisations trop topiques pour être des transpositions d'édifices romains. Sans compter que la fonction de ces édifices s'avère toujours spécifiquement locale, comme dans le cas des édifices qui ont accueilli les linteaux à têtes coupées et les statues assises en tailleur d'Entremont, de Nîmes, de *Glanum*, et probablement aussi de Nages. Pour conclure sur ce point, il me paraît plus sage de ne pas surévaluer de simples rapprochements morphologiques et de ne pas construire sur ceux-ci ce qui semble bien rester, faute de *testimonia* explicites, de véritables châteaux de carte. Les promoteurs de telles constructions en ont d'ailleurs conscience, puisque, au vu des mêmes vestiges, ils hésitent entre la restitution d'une galerie marchande et celle d'un dispositif de vote, comme dans l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain dans le département de l'Aisne (Debord *et al.* 1998; Peyre 2000). Encore que la restitution proposée très prudemment par Christian Peyre ne cherche pas à s'appuyer sur l'hypothétique adoption par les Gaulois d'une institution civique romaine à l'époque de l'indépendance (il rejette sans hésiter le mot *saeptra*), mais sur des pratiques politiques réellement attestées, les *conciliabula*. Pratiques politiques qui se transfigurèrent peut-être dans des institutions civiques, à la suite d'une *lectio romana*, mais beaucoup plus tard (Provost 2006; Garcia Riaza, Lamoine 2008). À vrai dire, la confrontation des hypothèses formulées sur les fossés de Villeneuve-Saint-Germain avec celles fondées sur les découvertes de Bibracte et de Corent permet de mettre l'accent sur ce qui gêne le plus dans ces dernières: l'utilisation d'une nomenclature civique romaine. Pourquoi vouloir à tout prix coller aux cités gauloises des réalités politiques romaines, alors qu'aucun texte ne vient clairement ni l'assurer ni le corroborer? C'est précisément cette forme de promotion complexée qui impose curieusement une hiérarchisation historique, alors même qu'elle prétend la combattre.

Ces quelques remarques ne retirent rien ni à la *dignitas* de la ville de Bibracte, ni à l'importance des découvertes de l'équipe hongroise. Le système d'orientation, l'organisation et les dimensions des parcelles, leur découpage standardisé, qui n'est pas sans lien avec la morphologie des premières implantations d'Autun, la présence de très grandes *domus*, aménagées sur des systèmes de terrasses typiquement romains, tout cela plaide en faveur d'une morphologie urbaine profondément marquée par la romanisation. Quant aux vestiges interprétés comme les restes d'une basilique civile, ils trouvent également tout naturellement leur place dans cette ambiance de *Roman way of life*, sans qu'il soit besoin de forcer la réalité et d'imaginer une fonction civique sans aucun lien avec le système d'organisation politique des cités gauloises. C'est en effet une basilique domestique que je propose de reconnaître dans la maison d'époque triumvirale de l'îlot des Grandes Forges. Cette grande salle, indispensable à la *domus* aristocratique selon Vitruve (*De architectura*, 6.5, 2) a fait l'objet d'une mise au point récente (Gros 2004). Les exemples urbains ont disparu, puisqu'il ne reste rien ou presque des demeures aristocratiques du Palatin. Pour se faire une idée de la forme architecturale de ces basiliques privées, il faut donc se tourner, avec P. Gros, vers des exemples italiens ou provinciaux: maison "dell'Atrio a mosaico" d'*Herculaneum*, grande *domus* de la Butte-Saint-Antoine de Fréjus, une des "maisons suspendues" d'Éphèse ou encore l'*insula* de la Chasse à *Bulla Regia*. Il s'agit, chaque fois, de grandes pièces couvertes, ouvertes sur une cour, où le *dominus* pouvait, dans un cadre privé, régler ses affaires politiques et clientélares ou, quand les *amici* étaient trop nombreux pour être accueillis dans le vestibule ou l'*atrium*, recevoir la *salutatio*. Cette salle de réception, quel que soit le nom qu'on lui donne, basilique ou *oecus*, est même un élément constitutif des maisons de l'élite (Vipard 2007, p. 248-249).

Cette nouvelle hypothèse conduit à replacer, en l'occurrence, le phénomène de la romanisation dans la sphère sociale ou privée. On sait en effet que la diffusion du modèle romain d'habitat, de la *domus* surtout, est un des facteurs les plus dynamiques et par conséquent un des marqueurs les plus sûrs de la romanisation (Gros 2001, p. 136, 148). Quand on songe au rôle de la maison dans le statut social de l'occupant, on ne s'étonnera pas de constater qu'un membre de l'aristocratie éduenne ait pu vouloir reproduire dans sa propre maison les espaces les plus connotés politiquement des



maisons de l'élite romaine. La même démonstration a d'ailleurs déjà été faite pour les villes de l'Afrique numide ou punique en voie de romanisation (De Hann 2004).

Le plus suggestif, si l'on suit du moins mon hypothèse de basilique domestique, c'est que la capitale de la cité gauloise des Éduens est susceptible, au même titre que les villes italiennes ou africaines, de recevoir les signes les plus tapageurs (selon les moralistes comme Cicéron) du pouvoir des *gentes* aristocratiques. C'est peut-être ce qui permet

d'expliquer, en terme politique, le maintien de l'occupation dans les *oppida* après les campagnes césariennes et la poursuite de leur urbanisation (Colin *et al.* 2005). On comprend mieux que les aristocraties gauloises n'aient pas voulu renoncer si vite à des lieux qui devaient leur sembler les plus efficaces dans la promotion de leurs prétentions politiques et sociales. Le déménagement à Autun n'a probablement dû se faire qu'à partir du moment où ces mêmes familles pouvaient être assurées de maintenir leur rang, mais grâce cette fois à l'exercice de véritables magistratures civiques.

## BIBLIOGRAPHIE

**Balty 1985** : BALTY (J.-Ch.). — Le centre monumental du Magdalensberg et le forum de Virunum : de l'habitat indigène au municipes romain, *Lebendige Altertumwissenschaft. Festgabe H. Vetters, Vienne*, 1985, p. 192-193.

**Balty 1991** : BALTY (J.-Ch.). — *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*. Bruxelles, 1991, p. 131-135.

**Bénard 1997** : BÉNARD (J.). — L'agglomération de l'*oppidum* d'Alésia à La Tène D2 : un exemple de protourbanisation en Gaule. *RAE*, 48, p. 119-165.

**Bibracte 2004** : Bibracte. Centre archéologique européen. *Rapport d'activité 2004*. Glux-en-Glenne, 2004, p. 103-120.

**Bibracte 2005** : Bibracte. Centre archéologique européen. *Rapport d'activité 2005*. Glux-en-Glenne, 2005, p. 114-126.

**Colin et al. 1995** : COLIN (A.), FICHTL (St.), BUCHSENSCHUTZ (O.). — Die ideologische Bedeutung der Architektur der Oppida nach der Eroberung Galliens. In: METZLER (J.) *et al.* ed. — *Integration in the early Roman West: The role of culture and ideology*. Luxembourg, 1995, p. 159-167 (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art ; 4).

**Chastagnol 1987** : CHASTAGNOL (A.). — À propos du droit latin provincial. *Iura*, 38, p. 1-24.

**Chastagnol 1995** : CHASTAGNOL (A.). — *La Gaule romaine et le droit latin : recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants*. Paris, 1995.

**Christol 1989** : CHRISTOL (M.). — Le droit latin en Narbonnaise : l'apport de l'épigraphie (en particulier celle de Nîmes). In: *Les inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*. Actes de la table-ronde de Nîmes, 1987. Nîmes, 1989, p. 87-100.

**Collis 1984** : COLLIS (J.). — *Oppida, Earliest Towns north of the Alps*. Sheffield, 1984.

**Debord 1998** : DEBORD (J.), LAMBOT (B.), BUCHSENSCHUTZ (O.). — Les fossés couverts du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). In: AUDOUZE (Fr.), BUCHSENSCHUTZ (O.) dir. — *Architectures des âges des métaux : fouilles récentes*. Paris : Equipe de recherche 314 du CNRS, Laboratoire d'archéologie de l'École Normale Supérieure ; Errance, 1998, p. 121-135 (Archéologie aujourd'hui, Protohistoire ; 2).

**De Hann 2004** : DE HANN (N.). — Living like the Romans? Some Remarks on Domestic Architecture in

North Africa and Britain. In: DE LIGT (L.) *et al.* — *Roman Rule and Civic Life: Local and Regional Perspectives*. Amsterdam, 2004, p. 261-273.

**Fichtl *et al.* 2000**: FICHTL (St.), METZLER (J.), SIEVERS (S.). — Le rôle des sanctuaires dans les processus d'urbanisation. In: \***Guichard *et al.* 2000**.

**Fichtl 2005**: FICHTL (St.). — *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.* Paris: Errance, 2005 (réédition de 2000\*).

**Fichtl 2010**: FICHTL (St.). — Les places publiques dans les oppida. In: *Les premières villes celtiques. Les oppida gaulois. L'archéologue*, 108 (juin-juillet 2010), p. 36-40.

**Garcia 2004**: GARCIA (D.). — Dynamique et composantes urbaines en Gaule méridionale aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant J.-C. In: AGUSTA-BOULAROT (S.), LAFON (X.) dir. — *Des Ibères aux Vénètes*. Rome: École Française de Rome, 2004, p. 159-176 (Collection de l'École Française de Rome; 328).

**Garcia Riaza, Lamoine 2008**: GARCIA RIAZA (E.), LAMOINE (L.). — Les réunions politiques des Gaulois (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.). In: BERRENDONNER (Cl.) *et al.* dir. — *Le quotidien municipal dans l'Occident romain*. Clermont-Ferrand: Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2008, p. 129-146.

**Goudineau 1980**: GOUDINEAU (Chr.). — *La ville antique: des origines au IX<sup>e</sup> siècle*. In: DUBY (G.) dir. — *Histoire de la France urbaine*, I. Paris, 1980.

**Goudineau 2010**: GOUDINEAU (Chr.). — Comment les Gaules devinrent romaines: approches méthodologiques. In: \***Ouzoulias, Tranoy 2010**.

**Gros 1990**: GROS (P.). — Les étapes de l'aménagement monumental du forum: observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise). In: *La città nell'Italia settentrionale in età romana. Morfologie, strutture e funzionamento dei centri urbani delle regioni X e XI*. Trieste-Rome, 1990, p. 29-68.

\***Gros 2001**.

**Gros 2004**: GROS (P.). — La basilique dans la maison des notables. In: CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), LAMOINE (L.), TRÉMENT (Fr.) dir. — *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. Clermont-Ferrand, 2004, p. 311-328.

**Guichard 2003**: GUICHARD (V.). — Un aperçu des acquis récents des recherches sur l'oppidum de Bibracte (1997-2002). *RAE*, 52 (2003), p. 86.

**Hostein 2009**: HOSTEIN (A.). — D'Époredirix à Iulius Calenus, du chef éduen au chevalier romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). In: CHAUSSON (Fr.) dir. — *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident. Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne*. Paris: Errance, 2009, p. 49-80 (Collection Les Hespérides).

**Jacques 1990**: JACQUES (Fr.). — Les statuts des personnes et des communautés. In: JACQUES (Fr.), SCHEID (J.) dir. — *Rome et l'intégration de l'empire, 44 av. J.-C.-260 apr. J.-C. Les structures de l'empire romain*. Paris, 1990, p. 232-238.

**Le Bohec 2009**: LE BOHEC (Y.). — *Peuples et fédérations en Gaule (58-51 avant J.-C.): lecture socio-juridique du Bellum Gallicum*. Paris: De Boccard, 2009 (De l'archéologie à l'histoire).

**Martin 1972**: MARTIN (R.). — *Agora et forum*. Paris, p. 903-933 (*MEFRA*; 84).

**Metzler 2006**: METZLER (J.). — Religion et politique. L'oppidum des Trévires. In: \***Goudineau 2006**, p. 192-198.

**Metzler *et al.* 2006**: METZLER (J.), MÉNIEL (P.), GAENG (C.). — Oppida et espaces publics. In: \***Haselgrove 2006**, p. 201-224.

**Metzler 2008**: METZLER (J.). — Du Titelberg à Trèves. De l'oppidum gaulois à la ville romaine. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 155-165.

**Meylan 2005**: MEYLAN (Fr.). — *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon; Lausanne: université de Bourgogne; université de Lausanne, 2005 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle, inédite).

**Nünnerich-Asmus 1994**: NÜNNERICH-ASMUS (A.). — *Basilika und Porticus. Die Architektur der Säulenhallen als Ausdruck gewandelter Urbanität in später Republik und früher Kaiserzeit*. Cologne, 1994.

**Paunier *et al.* 2002**: PAUNIER (D.), DESBAT (A.), MEYLAN (Fr.). — Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est, un témoignage de l'aristocratie indigène? In: \***Guichard, Perrin 2002**, p. 271-287.

**Paunier, Luginbühl 2004**: PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (T.). — *Le site de la maison 1 du Parc aux cheveux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2004 (Bibracte; 8).

**Peyre 1979**: PEYRE (Chr.). — *La Cisalpine gauloise du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Paris: Presses de l'école normale supérieure, 1979.

**Peyre 2000**: PEYRE (Chr.). — Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise: le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil. In: VERGER (St.) dir. — *Rites et espaces en pays celtes et méditerranéen: études comparées à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*. Rome: École Française de Rome, 2000, p. 155-206 (Collection de l'école Française de Rome; 276).

**Poux 2007**: POUX (M.). — *Covent. Oppidum et sanctuaire (III), campagne 2007. Rapport final d'opération*. 2007, p. 120-123.

**Poux 2008**: POUX (M.). — Covent, petite Pompéi arverne. *L'Archéologue-Archéologie nouvelle*, 95, p. 4-11, en particulier les pages 5 à 6.

**Provost 2006**: PROVOST (M.). — Lieux de pouvoirs (fora, sanctuaires) et espaces clos. *In*: BEDON (R.) LIÉBERT (Y.), MAVÉRAUD (H.) dir. — *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule romaine et dans les régions voisines*. Hommage à Raymond Chevallier. Limoges: université de Limoges, 2006, p. 143-157 (Caesarodunum; 40).

**Reddé 2009**: REDDÉ (M.). — La Gaule chevelue entre César et Auguste. *In*: CHRISTOL (M.), DARDE (D.) dir. — *L'expression du pouvoir au début de l'empire. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*. Actes du colloque organisé à l'initiative de la ville de Nîmes et du Musée archéologique, 20-22 Octobre 2005. Paris: Errance, 2009, p. 85-96.

**Roth-Congès 1998**: ROTH-CONGÈS (A.). — *In*: FEUGÈRES (M.) *et al.* — Signes de la romanisation. *RAN*, 31, p. 324-328, en particulier p. 326 sq.

**Rossignani 1998**: ROSSIGNANI (M. P.). — Romanizzazione e romanità negli insediamenti urbani

dell'Italia transpadana. *In*: *Tesori della Postumia*. Milan, 1998, p. 315-324.

**Rossignani 2007**: ROSSIGNANI (M. P.). — Processi di trasformazione negli insediamenti indigeni della Cisalpina tra II e I secolo a.C. *In*: Brecciaroli Taborelli (L.) éd. — *Forme e tempi dell'urbanizzazione nella Cisalpina (II secolo a.C.-I secolo d.C.)*. Florence, 2007, p. 29-34.

**Szabó et al. 2007**: SZABÓ (M.), TIMÁR (L.), SZABÓ (D.). — La basilique de Bibracte; un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37, 3, p. 389-407.

**Szabó, Timár 2008**: SZABÓ (M.), TIMÁR (L.). — Lieux publics et économie de l'*oppidum*. *Acta Archaeologica*, 69, 1, p. 55-77.

**\*Villicich 2007.**

**Vipard 2007**: VIPARD (P.). — Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'empire. *Gallia*, 64, p. 227-277.



---

# L'adoption des formes architecturales romaines

## Une évolution complexe et progressive

---

DOMINIQUE TARDY

Près de vingt-cinq ans après le colloque d'Autun consacré aux villes augustéennes de Gaule (Goudineau, Rebourg 1991), se fait sentir à nouveau le besoin d'évaluer, dans le cadre chronologique de la transition entre l'âge du Fer et la période romaine, la place de l'architecture comme vecteur de l'adoption des modes nouvelles et comme facteur d'intégration des populations conquises. Où mieux qu'à Bibracte, peut-on espérer saisir le cadre architectural dans lequel évolue la génération qui, entre la conquête et l'organisation de la Gaule chevelue par Auguste vit la romanisation ? Dans quel cadre institutionnel fonctionnent les élites qui dans la décennie qui suit la guerre des Gaules possèdent les leviers économiques ? La municipalisation augustéenne introduit, de toute évidence, un cadre politique et dessine un réseau de *civitates* pourvues chacune d'un chef-lieu où s'exerce le pouvoir, et où les lieux du consensus impérial (le théâtre, le forum, le temple) assurent la pérennité du lien avec Rome. Mais les rythmes d'urbanisation sont loin d'être homogènes dans l'ensemble des provinces gauloises et les premières décennies du fonctionnement des cités restent encore un enjeu majeur de la compréhension des phénomènes de romanisation, malgré les avancées importantes fournies par les recherches menées dans les grands *oppida* devenus *capita civitatis*, comme Bourges, Besançon et Bibracte-Autun.

Pour appréhender ces phénomènes, il faut bien admettre que les témoignages sont rares.

L'épigraphie de nos provinces gauloises est parcimonieuse et, même dans le cas plus privilégié

des colonies, elle a souvent conduit, comme le rappelait Chr. Goudineau (1991, p.8), à amalgamer des phénomènes différents comme déduction et fondation urbaine. Ainsi les recherches conduites en Arles ces dernières années ont montré que, dans cette prestigieuse déduction césarienne, le premier ensemble monumental public ne pouvait avoir été terminé avant les années 20-10 av. J.-C. (Gros 2008, p.41-42). Dans les capitales des Cités de l'ouest de la Gaule, il faut attendre la période julio-claudienne pour voir prospérer les dynasties d'évergètes impliquées dans le financement de la panoplie monumentale publique : Les *Auli Pompeii* à Périgueux (Bost, Fabre 2001, p.20-23) et les *Rufi* à Saintes (Maurin 1978, p.182-183). Si pour cette dynastie, on connaît l'implication de *Caius Iulius Rufus* dans la donation de l'arc de Germanicus (18/19 apr. J.-C.) et, avec son fils, dans celle de l'amphithéâtre des Trois Gaules (19/31 apr. J.-C.), on ignore en revanche tout de celle, probable, de leurs aïeux, dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et la première décennie du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., période clé dans la mise en chantier de l'équipement monumental urbain.

Les limites des données fournies par la toponymie doivent également être rappelées à propos d'Autun. Il convient en effet de mettre en balance le poids de la tradition historiographique concernant le toponyme *Augustodunum* face à la minceur de la réalité archéologique qu'il recouvre. Et l'on peut penser que la même réflexion pourrait être conduite pour les *Caesarodunum* et les *Juliobona* des Trois Gaules...

C'est à n'en pas douter l'archéologie qui, ces dernières années, a fourni les éléments les plus précis, et des programmes de recherche comme ceux qui ont été conduits à Bibracte et à Besançon ne sont pas étrangers à l'enrichissement de notre connaissance des décennies qui encadrent la conquête et au renouvellement des questions qu'elles soulèvent. Car on ne peut plus aborder la question de la romanisation de la culture matérielle, comme de l'architecture, en terme tranché de rupture ou de continuité.

Pour ce qui concerne l'architecture, qui nous occupe ici, les études récentes sur l'habitat privé de *Vesontio* montrent bien la complexité des phénomènes de transformation des maisons, aujourd'hui datées précisément, où les techniques gauloises de la terre et du bois coexistent avec celles du *caementicium* au moins jusqu'à la fin de la période julio-claudienne, et où les plans demeurent, jusqu'au changement d'ère, très proches de ceux des maisons de la Tène finale. Ce tableau nuancé est aussi celui que reflète le paysage monumental de l'*oppidum* Séquane où, en dépit de restructurations urbaines importantes liées à la mise en place, par le pouvoir romain, d'une trame viaire et d'un parcellaire, un ouvrage aussi emblématique de la puissance de la cité celte que le rempart est maintenu et probablement entretenu jusqu'à la période tibérienne (Vaxelaire 2006, p. 65-67). Il faut bien admettre cependant que les transformations urbanistiques du site durant toute la période impériale et son occupation jusqu'à la période contemporaine ne permettent d'ouvrir que de minuscules fenêtres sur les premières décennies de son développement après la conquête (*De Vesontio à Besançon*, Neuchâtel, p. 80-84).

La situation est tout autre pour l'*oppidum* éduen et les fouilles qui se sont développées ces dernières années ont montré qu'il constituait, par son abandon au début du premier siècle, un des champs d'investigations parmi les plus prometteurs pour la compréhension du fonctionnement de la ville dans les premières décennies de la conquête. Le programme de la fouille de l'angle nord-ouest de la *domus* PC 1 a été l'occasion de mettre en perspective l'ensemble des vestiges résidentiels découverts dans le secteur anciennement fouillé du Parc aux Chevaux et de cerner la nature et la chronologie des habitats qui, de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. avaient précédé cette grande *domus*, mettant en évidence l'adoption des techniques et des matériaux romains vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et celle des plans méditerranéens entre 50

et 30 av. J.-C. (Paunier, Luginbühl 2004). La présence sur l'*oppidum* d'un quartier résidentiel aux vastes maisons (3 500 m<sup>2</sup> pour la *domus* PC 1) dotées d'un décor architectural soigné avec des peintures et des mosaïques, et organisées selon des plans méditerranéens canoniques, dès avant le changement d'ère, invitait à s'interroger sur le statut social de leurs habitants. Or, les travaux de Wallace Hadrill ou de Zaccaria Ruggiu (Wallace-Hadrill 1988, p. 43-97; Zaccaria Ruggiu 1995) ont bien montré que l'organisation de ces demeures qui fait la part belle aux *loca communia* (*atrium*, péristyle), était parfaitement adaptée à une classe sociale homogène à laquelle elle s'est imposée sans partage, en dépit d'une configuration qui n'est pas toujours adaptée aux conditions climatiques – et c'est le cas dans le Morvan –. C'est malgré tout le cadre qui s'est imposé et a été imposé aux notables pour l'exercice de leurs activités politique et sociale et qui constitue, de fait, un des signes les plus sûrs de leur intégration culturelle à l'élite romaine. L'existence d'un quartier de *domus* sur l'*oppidum* n'est évidemment pas sans conséquence pour la signification de son fonctionnement et pose, sans qu'on puisse y apporter de réponse, la question de son statut. Cette question est d'autant plus embarrassante qu'elle a été mise au premier plan par la fouille de la Pâturage du Couvent où a été reconnu un ensemble monumental interprété comme un complexe public de type basilique et forum daté des années 50-30 av. J.-C. (Szabó, *et al.* 2007, p. 389-408), datation qui fait de cet ensemble le plus ancien représentant certifié de ce type de bâtiment dans le monde romain occidental. Une telle reconnaissance d'un centre civique à l'époque tardo-républicaine sur l'*oppidum* éduen soulève des doutes légitimes qu'exprime ici J.-Y. Marc. Cependant, les fragments retrouvés du décor architectural de l'édifice : un fragment de chapiteau corinthien pourvu d'une acanthe "à goutte" (Roth-Congès 1983, p. 103-134) et une base ionique attique de type italo-occidental à scotie étroite (Ginouès 1992, p. 73; Shoe Meritt 1969, p. 186-204), qui s'intègrent sans peine dans les séries proto-impériales, valident la datation avancée par les données stratigraphiques, et la mise en œuvre d'un ordre corinthien canonique plaide plutôt, à cette date précoce en Gaule, en faveur d'une vocation publique. Cela étant, il faut bien reconnaître que durant la période qui s'écoule (25-30 ans) entre la conquête césarienne et la création du réseau des cités, les peuples gaulois sont gouvernés suivant des modalités qui nous échappent hormis le fait que, comme



le soulignait Chr. Goudineau, les instruments du pouvoir furent remis entre les mains des élites qui offraient les garanties d'un minimum de romanisation. L'existence de ces élites romanisées de la première génération de la conquête ne fait pas de doute à Bibracte et la fouille de l'ensemble monumental de la Pâture du Couvent permet peut-être d'entrevoir le cadre architectural dans lequel elles ont exercé leurs charges à défaut de pouvoir en déterminer le cadre institutionnel.

Encore faut-il préciser que l'édifice de Bibracte est un *unicum* dans les provinces des *Tres Galliae* et que c'est le plus souvent à travers des *membra disiecta* totalement isolés de leur contexte monumental, que nous parvenons les premiers programmes monumentaux urbains, avec toutes les incertitudes qu'engendrent les hasards de la conservation. Toutefois, les études en cours sur les séries lapidaires des Éduens, des Leuques et des Séquanes ont révélé l'existence de programmes monumentaux précoces jusque-là insoupçonnés et ont permis de réévaluer, pour Autun par exemple, la fourchette chronologique des *ornamenta* augustéens. En effet, comme le rappelle Y. Maligorne, la chronologie des pièces les plus précoces a été trop souvent calée sur le strict cadre établi par A. Roth-Congès à partir du découpage de l'acanthé (Roth-Congès 1983). Un cadre valable, comme le soulignait cette dernière, pour les monuments de Narbonnaise, mais qui ne pouvait être étendu sans nuance aux autres provinces. Et la mode de la feuille d'acanthé "en harpon" des chapiteaux corinthiens, largement diffusée dans les ateliers régionaux des Trois Gaules où son caractère géométrique a dû constituer une facilité de taille pour des mains d'œuvre locales, a conduit, dans un premier temps, à des propositions chronologiques trop strictes qu'il convient de nuancer à la lumière des recherches récentes. Ces révisions ne sont pas sans conséquence pour notre propos car elles conduisent à reconsidérer la chronologie des portes d'Autun et de Langres, et l'on suivra volontiers les arguments convaincants d'Y. Maligorne pour une datation médio-augustéenne de celles-ci. Dans ce contexte, il faut bien admettre que, dans les provinces du Centre-Est de la Gaule, la romanisation de l'architecture monumentale n'est perceptible qu'à partir du début de notre ère, ce qui renforce encore le caractère exceptionnel de l'édifice de Bibracte. Une chronologie qui n'est pas fondamentalement différente de celle que l'on peut apprécier dans les collections lapidaires d'Aquitaine, même si la densité des pièces d'époque augustéenne présentes

dans la capitale santone reste exceptionnelle dans le contexte "gaulois".

Mais la différence des rythmes d'urbanisation entre les cités fait que, pour saisir les modalités de la réception des traditions architecturales romaines, l'on ne peut se contenter de prendre en compte les données de l'époque augustéenne. En effet, c'est au cours du premier siècle que se forment les répertoires régionaux et comprendre comment ils se constituent et à quelles sources ils puisent est fondamental pour la connaissance des processus de romanisation. D'autant que l'on perçoit bien maintenant, notamment grâce aux travaux sur les séries lapidaires des Leuques et des Séquanes, des identités régionales marquées et des circuits de diffusion des motifs variables d'une province à l'autre. C'est ainsi que le relais de la Narbonnaise si évident pour les productions d'Aquitaine (Tardy 1994, p. 151-154), ne s'impose nullement pour celles des Séquanes. On commence également à mieux apprécier les niveaux d'intervention des ateliers provinciaux chargés de la réalisation des éléments architectoniques tels que les a définis efficacement P. Pensabene (Pensabene 1994, p. 293-315), et à repérer des rythmes d'évolution de ces niveaux qui doivent trouver, dans les conditions politiques et sociologiques de la commande publique, des raisons qui, pour l'instant nous échappent. En effet, si l'on ne peut identifier à l'époque augustéenne, aucune équipe "*Stadtrömisch*" mettant en œuvre, des éléments architectoniques en matériaux prestigieux importés comme le marbre de Carrare dans un programme monumental officiel dans les provinces de Gaule de l'ouest et du Centre-Est, la marmorisation d'époque flavienne repérée à Mandeuze et le niveau stylistique des pièces concernées, qui signalent un rapport étroit avec les ateliers de l'*Urbs*, désignent un de ces changements de niveau qu'il convient de prendre en compte dans l'évaluation des processus de romanisation. Il est évident que l'appréciation de ces phénomènes complexes pâtit de l'absence d'un corpus épigraphique qui aurait pu, comme on le connaît dans les provinces orientales, préciser les modalités de la maîtrise d'ouvrage des grands équipements de la panoplie monumentale des villes. Pour tenter de comprendre les conditions de leur mise en chantier, peut-être pourrait-on interroger les coûts de construction à partir du calcul des volumes de matériaux nécessaires selon des méthodes comparables à celles que P. Pensabene (Pensabene 2002, p. 181-324) et P. Baressi (Baressi 2003) ont mises en œuvre pour les marbres.

Quoi qu'il en soit, il reste encore de nombreuses pistes à explorer pour tenter de faire parler les milliers de *disiecta membra* qui dorment dans les musées et les dépôts de fouilles. Ils ne peuvent être ignorés d'une réflexion globale sur l'architecture comme vecteur de la romanisation même si, dans un premier temps, la recherche s'est focalisée sur l'adaptation de la morphologie des édifices. Un domaine aujourd'hui bien défriché qui a fait émerger une identité romaine fondée sur un substrat méditerranéen, différente dans ses formes suivant les régions, et dont le "théâtre gallo-romain" constitue, comme le rappelle T. Hufschmid, une illustration des plus explicite.

Parmi les diverses approches des processus de romanisation, celle qui consiste à évaluer le rôle de l'architecture est probablement de celles qui doivent être considérées sur la période la plus longue et dont on ne peut mesurer toutes les implications si l'on se limite au strict cadre chronologique de la période augustéenne. À cet égard, l'insolite composition proposée par Ph. Bridel pour le temple de la Grange aux Dîmes à Avenches montre combien les processus de transformation et d'adaptation des modèles romains, y compris les plus prestigieux comme ceux du forum d'Auguste, sont longs et complexes, et combien est capital le

rôle qu'ils jouent, encore un siècle après leur création, dans la transmission de l'idéologie impériale auprès des populations provinciales (Nogales Basarrate, Alvarez Martinez 2006, p. 129-177; Gros 2006, p. 115-129).

Il faut donc multiplier les approches pour mesurer la place de l'architecture comme vecteur de la romanisation. Envisagée sous l'angle de la création urbaine mais aussi sous celui de la forme monumentale cette question avait déjà donné matière à une réflexion féconde dans le concert des études sur la romanisation (Zanker 2000, p. 25-41), auxquelles il faudra désormais ajouter les différentes réflexions contenues dans les pages qui précèdent. Cependant, aujourd'hui, l'attention portée aux milliers de *disiecta membra* qui sont parfois les seuls vestiges de la panoplie monumentale des cités des Trois Gaules enrichit singulièrement le débat. L'éclairage nouveau qu'elle apporte sur les questions relatives aux modalités de la commande publique, sur celles des rapports aux modèles, sur celles de la constitution des répertoires décoratifs régionaux, et sur le statut de l'ornement au sein de ces répertoires, invite à lui faire, à l'avenir, une place de choix dans le cadre d'une interrogation globale sur les étapes de la représentation du pouvoir impérial dans les provinces gauloises.

## BIBLIOGRAPHIE

**Baressi 2003** : Baressi (P.). — *Province dell'Asia Minore, costo dei marmi architettura pubblica e committenza*. Rome.

**Bost, Fabre 2001** : BOST (J.-P.), FABRE (G.). — *Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA)*. Pétrucos. Bordeaux, p. 20-23.

*De Vesontio à Besançon, la ville s'expose*. Catalogue d'exposition de mai à novembre 2006. Besançon : Musée des beaux-arts et archéologie, 2006.

**Ginouvès 1992** : GINOUVÈS (R.). — *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, 2 : éléments constructifs*. Rome : Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes, 1992.

**Goudineau 1991** : GOUDINEAU (Chr.). — Introduction. In : \***Goudineau, Rebourg 1991**, p. 8.

**Gros 2006** : GROS (P.). — Le modèle du forum d'Auguste et ses applications italiennes ou provinciales. État de la question après les premières découvertes. In : NAVARRO CABALLERO (M.), RODDAZ (J.-M.) dir. — *La transmission de l'idéologie impériale dans l'occident romain*. Bordeaux, p. 115-129.

**Gros 2008** : GROS (P.). — *La Gaule Narbonnaise de la conquête romaine au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.* Paris : Picard, 2008, p. 41-42.

**Maurin 1978** : MAURIN (L.). — *Saintes Antiquité des origines à la fin du VI<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ*. Saintes, 1978, p. 182-183.

**Nogales Basarrate, Alvarez Martinez 2006** : NOGALES BASARRATE (T.), ALVAREZ MARTINEZ (J. M<sup>a</sup>). — *Foros de Augusta Emerita*. Espacios y símbolos de poder en

Hispania. In: NAVARRO CABALLERO (M.), RODDAZ (J.-M.) dir. — *La transmission de l'idéologie impériale dans l'occident romain*. Bordeaux, p. 129-177.

**Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.). — *Bibracte, Le site de la maison du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2004 (Bibracte ; 8).

**Pensabene 1994** : PENSABENE (P.). — Classi sociali e programmi decorativi nelle provincie occidentali. In : *La ciudad en el mundo romano*. XIV<sup>e</sup> Congrès Internacional d'Arqueologia Classica, Tarragone, 5-11 sept. 1993. Tarragone : Institut d'estudis catalans, 1994, p. 293-315.

**Pensabene 2002** : PENSABENE (P.). — *Committenza edilizia a Ostia tra la fine del I e i primi decenni del III secolo*. p. 181-324 (MEFRA; 114, 1).

**Roth-Congès 1983** : ROTH-CONGÈS (A.). — L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence. *RAN*, 16, p. 103-134.

**Shoe Meritt 1969** : SHOE MERITT (L.). — The Geographical Distribution of Greek and Roman Ionic bases. *Hesperia*, 38, p. 186-204.

**Szabó et al. 2007** : SZABÓ (M.), TIMAR (L.), SZABÓ (D.). — La basilique de Bibracte; un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37, 3, Mayence, p. 389-408 (RGZM).

**Tardy 1994** : TARDY (D.). — *Le décor architectonique de Saintes Antique*, II. *Les entablements*. Bordeaux, 1995 (Suppl. à Aquitania; 7).

**Vaxelaire 2006** : VAXELAIRE (L.). — La ville augustéenne. In : *De Vesontio à Besançon*. Besançon, 2006, p. 65-67.

**Wallace-Hadrill 1988** : WALLACE-HADRILL (A.). — The Social Structure of the Roman House. In : *Papers of the British School at Rome*, 56, p. 43-97.

**Zaccaria Ruggiu 1995** : ZACCARIA RUGGIU (A.). — *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, Rome : 1995.

**Zanker 2000** : ZANKER (P.). — The city as symbol : Rome and the creation of an urban image. In : FENTRESS (E.) éd. — *Romanisation and the city, création, transformations, and failures*. Portsmouth: Rhode Island, p. 25-41.





---

## Les campagnes

---





## 1. Approches paléoenvironnementales

---



---

# L'époque gallo-romaine des plaines de Saône aux plateaux jurassiens

## Bilan des données palynologiques

---

ÉMILIE GAUTHIER, ANGÉLIQUE LAINE, HERVÉ RICHARD

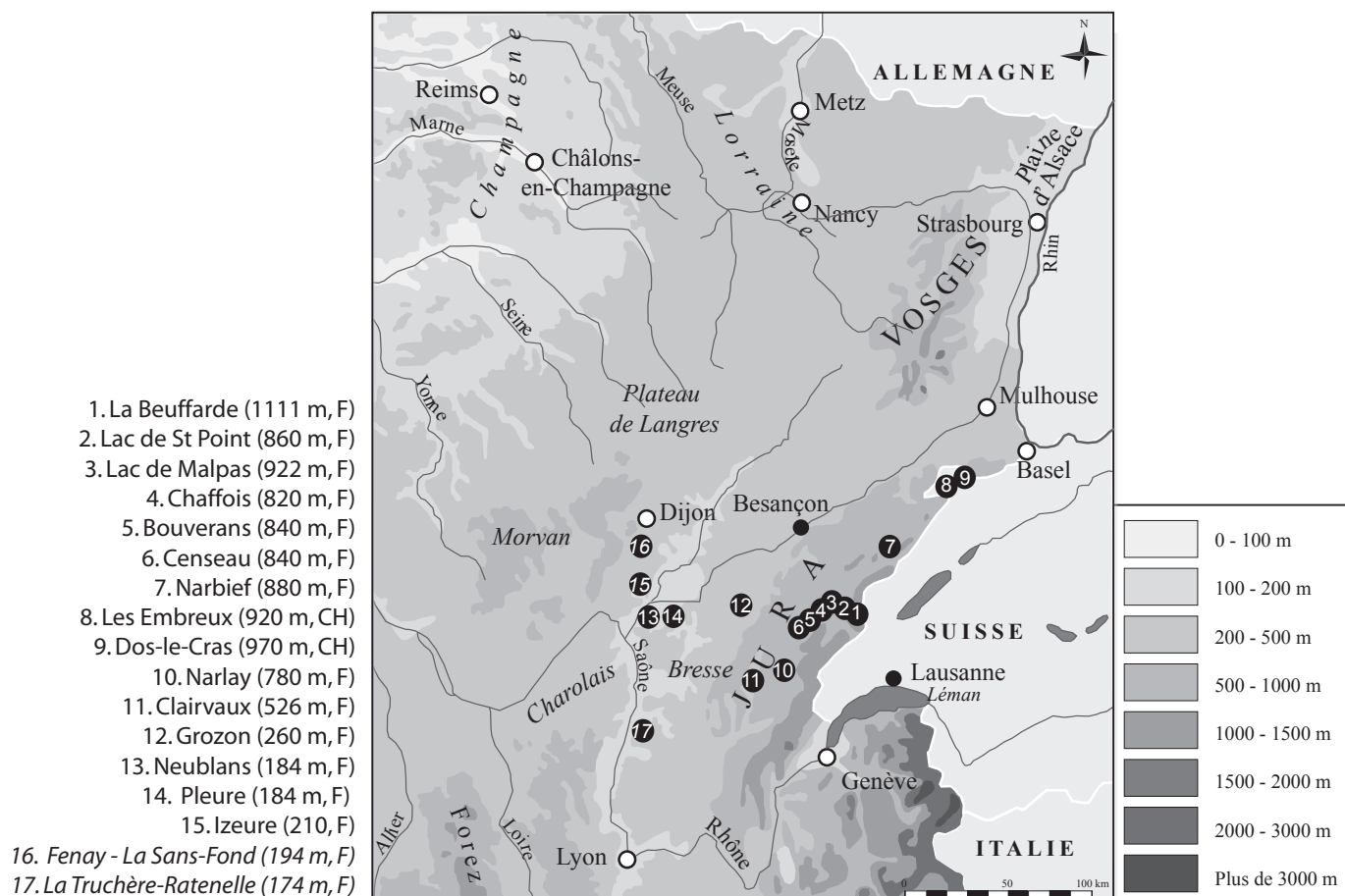
La forêt primaire qui couvrait le Massif jurassien s'est lentement transformée au cours de la période Holocène. Des forêts de pins aux couverts de noisetiers, de la chênaie mixte aux hêtraies-sapinières mêlées d'épicéa en altitude, le climat a longtemps dicté la composition et l'évolution de la végétation. Cette histoire est maintenant bien connue par l'analyse pollinique des zones humides (tourbières, lacs...) des plateaux jurassiens. L'acquisition de données paléoenvironnementales dans les zones de basse altitude reste en développement (sujet de thèse d'Angélique Laine). Ces dernières années, ce sont surtout les informations permettant de reconstituer l'impact des sociétés humaines successives qui ont été recherchées et analysées avec précision dans les diagrammes polliniques. L'étude plus particulière des indices polliniques d'anthropisation (IPA) permet au spécialiste d'appréhender l'évolution des activités agropastorales (Behre 1981 ; 1988 ; Berglund, Ralska-Jasiewiczowa 1986 ; Richard 1994 ; Gauthier 2004). Des diagrammes d'anthropisation synthétiques permettent de suivre précisément les variations de l'impact des sociétés humaines sur le couvert végétal. L'évolution des indices d'activités agropastorales, la chute des taxons arboréens, la meilleure perception de la pluie pollinique de certains arbres et arbustes favorisés par les ouvertures et une concurrence plus faible, sont autant de signaux anthropiques.

Les premières implantations de communautés agropastorales datent des tous débuts du Néolithique mais c'est surtout au cours des trois derniers millénaires que l'emprise de l'homme

sur la végétation s'accroît ; le processus n'est cependant pas toujours linéaire. Quelle que soit la période abordée, Néolithique, Protohistoire, période gallo-romaine ou médiévale, l'histoire des sociétés agropastorales a souvent été marquée par une succession d'emprises et de déprises agricoles aux causes diverses et variées. Une quinzaine de diagrammes polliniques, réalisés à partir de forages dans divers lacs et tourbières du Jura, ont été utilisés pour réaliser cette synthèse (ill. 1). Certaines données sont inédites (le lac Saint-Point en Franche-Comté, La Lioche et la Sans-Fond en Bourgogne), les autres ont été publiées dans diverses revues et ouvrages (Vannière *et al.* 2003 Dufraisse, Gauthier 2002 ; Richard 2004 ; Gauthier 2004 ; Miras, Surmely 2006 ; Richard, Gauthier 2007 ; Magny *et al.* 2008 ; Gauthier, Richard 2008...). L'étude du paléoenvironnement de la seule période gallo-romaine semblait assez restrictive : que sont 500 ans d'histoire dans de séquences sédimentaires qui offre une évolution diachronique de la végétation de plusieurs millénaires sur seulement un mètre ou deux ? Nous dépasserons donc les bornes chronologiques de cette période pour nous intéresser à une évolution des paysages et des activités agropastorales sur une période allant de l'âge du Fer au haut Moyen Âge.

### L'ÂGE DU FER

Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer est facilement repérable dans les diagrammes polliniques ; en effet cette transition correspond souvent à l'apparition d'une essence aujourd'hui



1. Localisation des sites étudiés.

familière des forêts, le charme (Richard 1999). Sur les plateaux jurassiens, la forêt reste omniprésente tout au long de la période et les défrichements sont sans doute limités aux zones cultivées; la pratique du pâturage en forêt ayant persisté jusqu'à la période médiévale. Une déprise agricole (Richard, Gauthier, 2007) est parfois visible au début du Hallstatt, elle semble cependant être de courte durée au regard de l'intervalle de temps proposé par les paléoclimatologues (800-400 av. J.-C., van Geel, Magny 2002; Magny 2004): les problèmes de datation qui existent sur la période de l'âge du Fer ne permettent pas d'affiner la chronologie. La séquence du lac Saint-Point bénéficie d'une bonne vingtaine de datations radiocarbone, ce qui autorise le calcul d'un modèle d'âge. Dans le diagramme pollinique, il n'y a pas de déprise agricole au Hallstatt mais un abandon du territoire au cours de la période la Tène, abandon sans doute plus motivé par des problèmes locaux que par un éventuel changement climatique.

Les données polliniques disponibles à basse altitude, pour cette période, sont très rares. Le site de la Sans-Fond (inédit), en Côte-d'Or, près de Dijon, est l'une des seules séquences dont la chronologie est appuyée par plusieurs dates radiocarbone. La base du diagramme est datée du Bronze final. La période du Hallstatt, dans la continuité du Bonze final, est caractérisée par un environnement assez ouvert et le développement d'activités agropastorales. Dans la première moitié de La Tène, le milieu se referme complètement et le site redevient une aulnaie humide.

Même si l'on observe des similitudes dans l'évolution des activités agropastorales sur des sites d'altitudes différentes comme Saint-Point et la Sans-Fond, il est actuellement difficile pour l'âge du Fer, quel que soit le lieu, de déterminer une dynamique globale des événements car le signal reste très fluctuant et peut être interprété comme une succession d'emprises et de déprises agricoles sans réelle possibilité de corrélation chronologique.



Au sein de cet environnement souvent forestier quelques zones, marquées par des défrichements intensifs dès le Bronze final, font exception : il s'agit des zones liées à l'exploitation des sources salées (Pétrequin *et al.* 2001 ; Dufraisse, Gauthier 2002 ; Dufraisse *et al.* 2004 ; Gauthier 2004). Les défrichements très étendus sont alors motivés par le besoin en combustible et non par la quête d'un espace agricole, comme c'est le cas également dans les zones où une proto-industrie du fer est soupçonnée (présence de minerai et défrichement important dans le diagramme pollinique de St Point), ou est mise en évidence par l'archéologie et la palynologie (Richard, Eschenlohr, 1998)

### LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

La période gallo-romaine peut paraître au premier abord assez difficile à cerner. Malgré la brièveté de la période et le manque de datation au regard de la sédimentation (quelques centimètres tout au plus) l'époque gallo-romaine est souvent marquée par des modifications environnementales assez légères : elles se traduisent généralement par une reprise ou une extension légère des défrichements. La mise en valeur agricole, notamment sur le deuxième plateau du Jura, s'opère essentiellement dans des zones déjà partiellement peuplées et défrichées. Seul un site à ce jour montre un réel ralentissement des activités agropastorales alors qu'il est occupé durant la Protohistoire : il s'agit du lac de Narlay (Richard, Gauthier 2007). À Saint-Point, l'emprise agropastorale est faible comparée à l'ampleur des défrichements : la présence de minerai de fer dans le bassin versant n'est probablement pas étrangère à ces déboisements récurrents. À une dizaine de kilomètres de Saint-Point, dans la Chaux d'Arlier, les données polliniques attestent une remarquable stabilité de l'occupation depuis l'âge du Bronze. On pourrait imaginer que ces situations diversifiées sont particulières aux zones d'altitude où le peuplement est moins dense. Les données polliniques de basses altitudes sont plus rares mais de qualité ; elles ne témoignent pas toujours d'un environnement principalement voué à l'agriculture. Dans l'analyse pollinique de la tourbière de la Lioche, en Saône et Loire (inédit), l'emprise gallo-romaine prend place au cœur d'un milieu forestier dense ; les défrichements sont peu étendus. L'étude réalisée sur la séquence de la Sans Fond (inédit), près de Dijon, montre par contre une accentuation des défrichements par rapport à la fin de La Tène. Les activités agricoles perceptibles

sont cependant liées au pastoralisme ; il n'y a pas de culture de céréales aux alentours alors que cette pratique apparaissait au Hallstatt. Sur le site de Neublans, enfin, dans la basse vallée du Doubs (Vannièr *et al.*, 2000 ; Gauthier 2000 ; Gauthier, Joly 2003 ; Vannièr *et al.* 2003), le diagramme pollinique suggère un environnement très ouvert et anthropisé, plus proche de l'image que l'on peut se faire d'un paysage de l'époque gallo-romaine.

Il est possible que l'amélioration climatique caractérisant les débuts de l'ère chrétienne, ait joué, dans un contexte économique et politique favorable, un rôle dynamisant. Les dates radiocarbone, comme l'estimation des âges, semblent indiquer que l'essor agricole gallo-romain sur le deuxième plateau est assez court et concerne principalement le Haut-Empire. Parfois, dès la fin du deuxième siècle, au plus tard vers le III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle, une chute des indices d'activité agropastorale et une recolonisation forestière sont observables ; le phénomène s'accroît à la transition avec le haut Moyen Âge. Seule la Chaux d'Arlier (Chaffois, ill. 1), centre de peuplement depuis le début de la Protohistoire, offre une continuité des impacts anthropiques tout au long de cette période sans coupure majeure avec le haut Moyen Âge. À basse altitude, l'exemple du site de Neublans (ill. 1), dans la basse vallée du Doubs (Vannièr *et al.* 2000 ; Gauthier 2000 ; Gauthier, Joly 2003 ; Vannièr *et al.* 2003) montre très bien le déséquilibre qui peut exister au niveau de l'impact anthropique entre Haut-Empire et Bas-Empire. La déprise qui semble centrée sur le Bas-Empire ne transparaît cependant pas au niveau des vestiges archéologiques et n'est peut-être qu'un événement très local concernant les alentours du paléoméandre. Une reprise se dessine d'ailleurs à l'aube du IV<sup>e</sup> siècle et la déprise agricole du V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., récurrente sur les sites d'altitude, n'apparaît pas dans ce diagramme pollinique.

### LE HAUT MOYEN ÂGE : DE LA DÉPRISE AGRICOLE...

La transition entre la période gallo-romaine et le haut Moyen Âge correspond fréquemment à une déprise agricole. Les datations radiocarbone effectuées pour dater cette déprise, sur les sites d'altitude comme de plaine, ont toutes cependant la particularité de recouper le V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. dans sa quasi-totalité (Gauthier 2004). Partout, même si des impacts anthropiques subsistent comme dans la Chaux d'Arlier, la reforestation est

très visible et se traduit par la recolonisation du charme. Ce phénomène n'est pas nouveau, il correspond à la "migration period" (Behre 1988; Rösh 1992; Wiethold 1998; Dreßler *et al.* 2005). Le nom même donné à cette déprise invoque une crise sociale et politique. Les études menées dans les massifs alpins et jurassien montrent que la période 350-550 cal. apr. J.-C. correspond plutôt à une phase d'amélioration climatique (ill. 1) encadrée par deux périodes de détérioration : 150-250 apr. J.-C. (3) et 650-850 apr. J.-C. (4). La reprise qui se dessine à l'aube du VI<sup>e</sup> siècle n'est donc pas contemporaine d'une amélioration climatique. Les populations de cette période restent dans un type de système agraire forestier. Mais cela est propre aux zones d'altitude du Jura et des phases d'emprise agricole accompagnées de défrichements intensifs ont parfois été mises en évidence dans les zones de basses altitudes (Vannièr *et al.* 2003; Gauthier 2004; Salvador *et al.* 2005).

## CONCLUSION

Ces analyses polliniques acquises en Bourgogne et Franche-Comté permettent d'évaluer l'évolution de l'impact anthropique. Au terme de l'âge du Bronze, il existait probablement une grande diversité de paysages : des étendues déboisées à la forêt primaire inviolée, en passant par des zones

à vocation agropastorales d'ampleur variable, certaines créées depuis les débuts de l'agriculture et destinées à la pérennité, d'autres plus petites ou plus en marge des centres de peuplement et vouées à une succession d'abandons et de réoccupations au gré de l'histoire des sociétés. Cette diversité de paysage s'observe en plaine comme en moyenne montagne.

Au cours de la période gallo-romaine, les paysages restent diversifiés : la forêt primaire n'a pas disparu et les mises en valeur agropastorales s'opèrent souvent à partir de sites déjà occupés durant la Protohistoire ou tout au moins à partir de la fin de La Tène. La mise en valeur agricole qui se développe à basse altitude semble être destinée à une certaine pérennité, contrairement aux sites d'altitude, manifestement plus touchés par les problèmes sociaux et/ou politiques du Bas-Empire et du début du haut Moyen Âge. La Chaux d'Arlier montre cependant qu'une certaine stabilité a pu se maintenir en altitude et que l'abandon de certaines zones en marge de ce centre de peuplement est peut-être dû à un habitat moins dispersé.

La situation est plus homogène au haut Moyen Âge : si les plateaux jurassiens connaissent une emprise modeste, les zones de basses altitudes restent caractérisées, à de rares exceptions, par un milieu plus ouvert et anthropisé, annonciateur de l'essor démographique et agricole de l'an Mil.

## BIBLIOGRAPHIE

**Behre 1981** : BEHRE (K. E.). — The interpretation of anthropogenic indicators in pollen diagrams., *Pollen et Spores*, 23, 1981, p. 225-245.

**Behre 1988** : BEHRE (K. E.). — The role of man in European vegetation history. *In* : HUNTLEY (B.), WEBB (T.) ed. — *Vegetation History*. Dordrecht, 1988, p. 633-672.

**Behre 2007** : BEHRE (K. E.). — Evidence for Mesolithic agriculture in and around Central Europe? *Vegetation History and Archaeobotany*, 16, 2-3, 2007, p. 203-219.

**Bertrand 1975** : BERTRAND (G.). — Pour une histoire écologique de la France rurale. *In* : DUBY (G.), WALLON (A.) dir. — *Histoire de la France rurale. La formation des campagnes françaises, des origines à 1340, vol. 1*. Paris : Le Seuil, 1975, p. 37-111.

**Berglund, Ralska-Jasiewiczowa 1986** : BERGLUND (B.E.) RALSKA-JASIEWICZOWA (M.). — Pollen analysis and pollen diagrams. *In* : BERGLUND (B.E.), WILEY (J.) and Sons ed. — *Handbook of Holocene Palaeoecology and Palaeohydrology*. 1986, 455-484.

**Court-Picon *et al.* 2007** : COURT-PICON (M.), WALSH (K.), MOCCI (F.), SEGARD (M.), PALET-MARTINEZ (J.-M.). — Occupation de la montagne et transformation des milieux dans les Alpes méridionales au cours de l'âge du Bronze : approche croisée des données palynologiques et archéologiques en Champsaur et Argentiérois (Hautes-Alpes, France). *In* : **Richard *et al.* 2007**, p. 89-106.

**Dressler *et al.* 2006** : DRESSLER (M.), SELIG (U.), DÖRFLER (W.), ADLER (S.), SCHUBERT (H.), HÜBENER (T.). — Environmental changes and the Migration Period

in northern Germany as reflected in the sediment of Lake Dudinghausen. *Quaternary Research*, 16, 1, 2006, p. 25-37.

**Dufraisse, Gauthier 2002**: DUFRAISSE (A.), GAUTHIER (E.). — Exploitation des sources salées en Franche-Comté: impact sur l'espace forestier du Néolithique à la période médiévale. In: WELLER (O.) dir. — *Archéologie du sel. Techniques et sociétés dans la Pré- et Protohistoire européenne*. Actes du Colloque 12.2 du XIV<sup>e</sup> congrès de UISPP, 4 sept. 2001, Liège et de la Table Ronde du Comité des Salines de France, 18 mai 1998, Paris. Radhen/Westf.: Marie Leidorf, 2002, p. 243-257.

**Dufraisse et al. 2004**: DUFRAISSE (A.), GAUTHIER (E.), PÉTREQUIN (A.-M.), PÉTREQUIN (P.), WELLER (O.). — Techniques d'exploitation préhistorique du sel en Franche-Comté et en Bourgogne. In: *Approches fonctionnelles en Préhistoire*. XXV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France. Nanterre, 24-26 nov. 2000. Paris: Société Préhistorique Française, 2004, p. 427-444.

**Galop 1998**: GALOP (D.). — *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée, contribution palynologique*. Toulouse: GEODE, 1998, 285 p.

**Galop 2000**: GALOP (D.). — Les apports de la palynologie à l'histoire rurale. La longue durée des activités agropastorales pyrénéennes. *Études rurales*, 153-154, 2000, 127-139

**Gauthier, Joly 2003**: GAUTHIER (E.), JOLY (M.). — Nouvelles données sur la culture de la vigne dans l'est de la Gaule (Bourgogne/Franche-Comté). In: FAVORY (F.), VIGNOT (A.) dir. — *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires*. Actes du colloque AGER V, Besançon 19-20 sept. 2000. Besançon: Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 191-208.

**Gauthier 2000**: GAUTHIER (E.). — Mise en évidence pollinique de la culture de la vigne au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. dans la plaine du Doubs (Neublans, Jura). *Revue d'Archéométrie*, 24, 2000, p. 63-69.

**Gauthier 2001-2002**: GAUTHIER (E.). — Analyse pollinique d'une tourbière au cœur de la nécropole protohistorique de la Chaux d'Arlier (Doubs, France). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 51, 2001-2002, p. 417-428.

**Gauthier 2003**: GAUTHIER (E.). — Évolution des activités agropastorales du Haut Jura (France) au cours des trois derniers millénaires. *Quaternaire*, 13, 2, 2003, p. 137-147.

**Gauthier 2004**: GAUTHIER (E.). — *Forêts et agriculteurs du Jura. Les quatre derniers millénaires*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004, 197 p. (Annales Littéraires de l'université de Franche-Comté; 765/ série "Environnement, sociétés et archéologie"; 6).

**Grove 2001**: GROVE (J. M.). — The Initiation of the "Little Ice Age" in Regions Round the North Atlantic. *Climatic Change*, 48, 2001, p. 53-82.

**Guilaine 1991**: GUILAINE (J.). — *Pour une archéologie agraire*. Paris: Armand Colin, 1991, 576 p.

**Holzhauser 2007**: HOLZHAUSER (H.). — Holocene glacier fluctuations in the Swiss Alps. In: **Richard et al. 2007**, p. 29-40.

**Iversen 1949**: IVERSEN (J.). — The influence of prehistoric man on vegetation. *Danmarks Geologiske Undersogelse*, 3, 1949, p. 5-25.

**Leroy-Ladurie 1983**: LEROY-LADURIE (E.). — *Histoire du climat depuis l'an mil*. 2 vol. Paris: Flammarion, 1983, 543 p. (Collection 'Champs'; 2<sup>e</sup> éd).

**Magny 2003**: MAGNY (M.). — Holocene climate variability as reflected by mid-European lake-level fluctuations and its probable impact on prehistoric human settlements. *Quaternary International*, 113, 2003, p. 65-79.

**Magny 2004**: MAGNY (M.). — Holocene climate variability as reflected by mid-European lake-level fluctuations and its probable impact on prehistoric human settlements. *Quaternary International*, 113, 1, 2004, p. 65-79.

**Magny et al. 2008**: MAGNY (M.), GAUTHIER (E.), VANNIÈRE (B.), PEYRON (O.). — Palaeohydrological changes and human-impact history over the last millennium recorded at Lake Joux in the Jura Mountains, Switzerland. *The Holocene*, 18, 2, 2008, p. 255-265.

**Miras, Surmely 2006**: MIRAS (Y.), SURMELEY (F.) dir. — *Environnement et peuplement de la moyenne montagne du Tardiglaciaire à nos jours*. 2006, 205 p. (Annales Littéraires de l'université de Franche-Comté; 799/ série "Environnement, sociétés et archéologie"; 9).

**Messerli et al. 2000**: MESSERLI (B.), GROSJEAN (M.), HOFER (T.), NÚÑEZ (L.), PFISTER (C.). — From nature-dominated to human-dominated environmental changes. *Quaternary Science Reviews*, 19, 2000, p. 459-479.

**Naphy, Spicer 2003**: NAPHY (W.), SPICER (A.). — *La peste noire, 1345-1730. Grandes peurs et épidémies*. Paris: Autrement, 2003, 192 p.

**Orlove 2005**: ORLOVE (B.). — Human adaptation to climate change: a review of three historical cases and some general perspectives. *Environmental Science and Policy*, 8, 2005, p. 589-600.

**Pelt et al. 1999**: PELT (J.-M.), MAZOYER (M.), MONOD (Th.), GIRARDONT (J.). — *La plus belle histoire des plantes*. Paris: Points, 1999.

**Pétrequin et al. 2001**: PÉTREQUIN (P.), WELLER (O.), GAUTHIER (E.), DUFRAISSE (A.). — Salt springs exploitations without pottery during Prehistory. From Guinea to French Jura. In: PÉTREQUIN (P.), BEYRIES (S.) ed. — *Ethnoarchaeology and its transfert*. 5<sup>th</sup> Meeting of the European Archaeologist Association (Bournemouth, 14-19 sept. 1999). 2001, p. 37-67 (British Archeological Report; 983).

**Pétrequin 1986**: PÉTREQUIN (P.) dir. — *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura). I, Problématique générale, l'exemple de la station III*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme, 1986, 406 p. (Archéologie et culture matérielle).

**Pétrequin 1989**: PÉTREQUIN (P.) dir. — *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura). II, Le Néolithique moyen*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme, 1989, 508 p. (Archéologie et culture matérielle).

**Pétrequin et al. 1998**: PÉTREQUIN (P.), ARBOGAST (R.-M.), BOURQUIN-MIGNOT (CH.), LAVIER (C.), VIELLET (A.). — Demographic growth, environmental changes and technical adaptations: responses of an agricultural community from the 32<sup>nd</sup> to the 30<sup>th</sup> centuries BC. *World Archaeology*, 30, 2, 1988, p. 181-192.

**Richard, Eschenlohr 1998**: RICHARD (H.), ESCHENLOHR (L.). — Essai de corrélation entre les données polliniques et les données archéologiques: le cas des forêts de Lajoux dans les Franches-Montagnes (Lajoux, Ju, Suisse). *Revue d'Archéométrie*, 22, 1998, p. 29-37.

**Richard, Gauthier 2007**: RICHARD (H.), GAUTHIER (E.). — Bilan des données polliniques concernant l'âge du Bronze dans le Jura et le nord des Alpes. In: **Richard et al. 2007**, p. 71-87.

**Richard 1993**: RICHARD (H.). — Analyse d'un forage de 7,50 m. In: PÉTREQUIN (P.) dir. — *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux et de Chalain (Jura). III Chalain station 3. 3200-2900 av. J.-C.* Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 200 p.

**Richard 1994**: RICHARD (H.). — Évaluation de l'impact de l'homme sur la végétation: l'apport de la palynologie. *Histoire et Mesure*, 9, 1994, p. 305-316.

**Richard 1995**: RICHARD (H.). — Indices polliniques d'anthropisation dans les diagrammes polliniques du Massif jurassien. *Palynosciences*, 3, 1995, p. 37-49.

**Richard 1999**: RICHARD (H.). — La palynologie. In: FERDIÈRE (A.) dir. — *La botanique*. Paris: Errance, 1999, p. 9-42.

**Richard 2004**: RICHARD (H.) dir. — *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*. Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2004, 219 p. (Annales Littéraires; 777/Série "Environnement, sociétés et archéologie"; 7).

**Richard et al. 2007**: RICHARD (H.), MAGNY (M.), MORDANT (Cl.) dir. — *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe Occidentale*. Paris; Besançon: CTHS; Annales Littéraires de l'université de Franche-Comté, 2007.

**Salvador et al. 2005**: SALVADOR (P.-G.), BERGER (J.-F.), FONTUGNE (M.), GAUTHIER (E.). — Étude des enregistrements sédimentaires holocènes des paléoméandres du Rhône dans le secteur des basses terres (Ain, Isère, France). *Quaternaire*, 16, 4, 2005, p. 315-327.

**Tinner et al. 2003**: TINNER (W.), LOTTER (A.), AMMANN (B.), CONEDERA (M.), HUBSCHMID (P.), VAN LEEUWEN (J.), WEHRLI (M.). — Climatic change and contemporaneous land-use phases north and south of the Alps 2300 BC to 800 AD. *Quaternary Science Reviews*, 22, 14, 2003, p. 1447-1460.

**Tinner et al. 2007**: TINNER (W.), NIELSEN (E. H.), LOTTER (A. F.). — Mesolithic agriculture in Switzerland? A critical review of the evidence. *Quaternary Science Reviews*, 26, 9-10, 2007, p. 1416-1431.

**Van Geel, Magny 2002**: VAN GEEL (B.), MAGNY (M.). — Mise en évidence d'un forçage solaire du climat à partir de données paléoécologiques et archéologiques: la transition Subboréal-Subatlantique. In: RICHARD (H.), VIGNOT (A.) dir. — *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans Europe de l'Ouest*. Actes du colloque de Besançon, 18-22 sept. 2000. Besançon: Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002, p. 107-122.

**Vannière et al. 2000**: VANNIÈRE (B.), BOSSUET (G.), GAUTHIER (É.). — Susceptibilité magnétique et indices polliniques, marqueurs de l'impact anthropique et de la dynamique fluviale dans la basse vallée du Doubs (Jura, France) entre le 1<sup>er</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècles après J.-C. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences. Série IIa. Sciences de la Terre et des Planètes*, 331, 2000, p. 203-210.

**Vannière et al. 2003**: VANNIÈRE (B.), BOSSUET (G.), WALTER-SIMONNET (A.-V.), GAUTHIER (É.), BARRAL (Ph.), PETIT (Chr.), BUATIER (M.), DAUBIGNEY (A.). — Land use change, soil erosion and alluvial dynamic in the lower Doubs Valley over the 1<sup>st</sup> millenium AD (Neublans, Jura, France). *Journal of Archaeological Science*, 30, 2003, p. 1283-1299.

**Wiethold 1998**: WIETHOLD (J.). — *Studien zur jüngeren postglazialen Vegetations- und Siedlungsgeschichte im östlichen Schleswig-Holstein*. Bonn: Universität Kiel, 1998, 365 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).





---

# Les apparitions de pollens de noyer (*Juglans*) dans le Jura et le nord des Alpes

---

YANN PETITE

L'étude de cas présentée ici est la synthèse d'un travail qui avait pour but de clarifier nos connaissances sur l'apparition du pollen de noyer (*Juglans*) dans le massif du Jura et le nord des Alpes (Petite 2008). Il ne s'agit pas d'apporter de nouvelles données, mais d'exploiter les différents diagrammes polliniques existants, en jetant un regard neuf, et en mettant en parallèle les divers résultats.

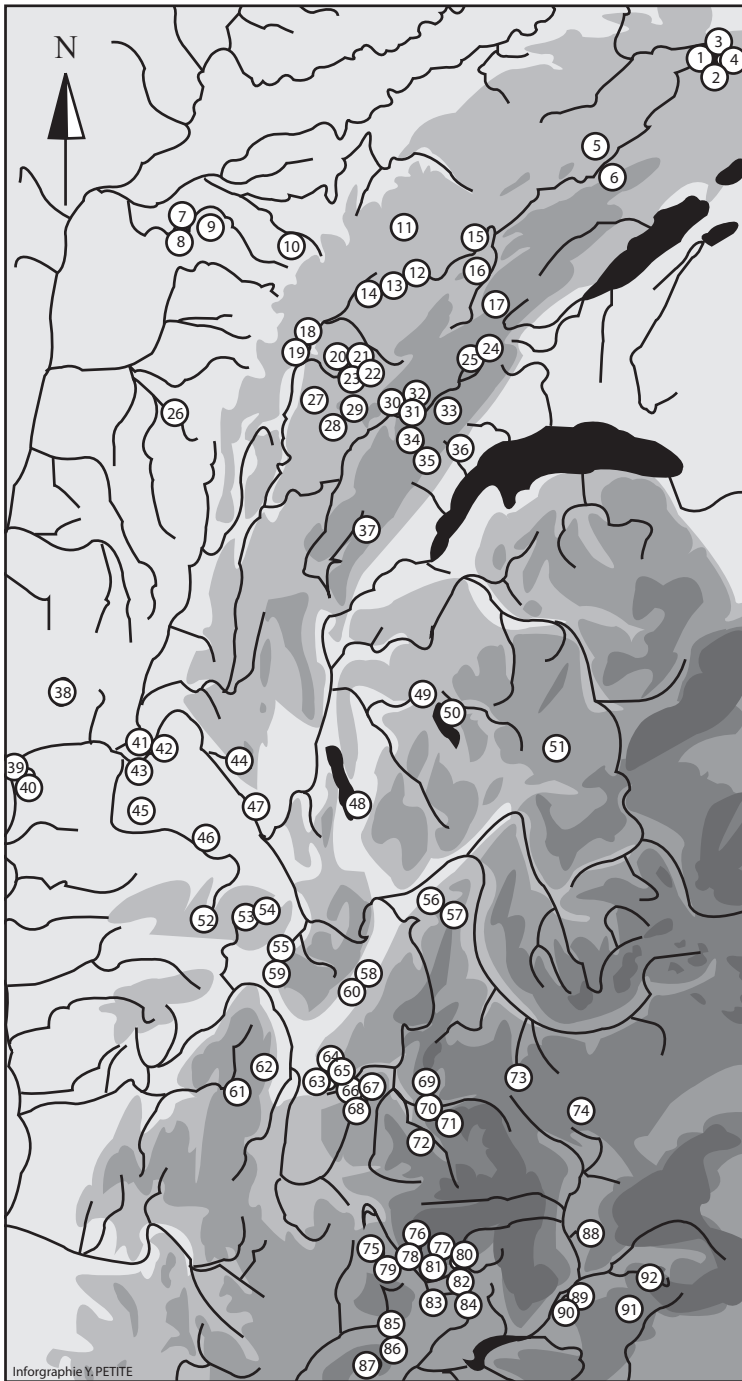
S'agissant de l'apparition du pollen de noyer, et non de l'apparition de l'arbre, nous nous devons de rester prudents. La diffusion pollinique pouvant se faire sur de longues distances, il serait abusif de se fier à quelques pollens pour admettre la présence de noyer sur une aire d'étude. C'est pourquoi, il est important de modérer les résultats, et d'éviter de créer des raccourcis trop brutaux.

Il est habituellement admis que la romanisation a changé le mode de vie, dans les us et coutumes des peuples de Gaule. Par là, il faut entendre que les productions artisanales, les échanges et les pratiques culturelles ont sans doute évolué. Cette "romanisation" doit donc être perçue dans le paysage, notamment par des variations présentes dans les diagrammes polliniques. L'assèchement de certaines zones, ainsi que le défrichement et la déforestation peuvent en être un exemple. On a également pensé que, durant cette période, certaines espèces ont probablement fait leur entrée, dans les régions conquises, comme ce serait le cas, entre autres, du noyer.

Les premiers indices polliniques concernant cet arbre en France sont très souvent associés à l'avènement de la civilisation romaine et seraient, par conséquent, postérieurs à 52 av.J.-C. Le schéma de S. Bottema suggère une diffusion européenne partant de l'Anatolie, puis se propageant de la Grèce durant l'âge du Bronze (3500 B.P.), pour atteindre l'Italie au cours du 1<sup>er</sup> siècle av.J.-C. (Bottema 1980). La romanisation aurait ensuite permis le développement de cet arbre en France, en remontant la Vallée du Rhône.

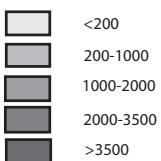
Notre problématique était donc de vérifier si, dans l'est de la France, cette date pouvait réellement se confirmer, et de démontrer que l'implantation du noyer était due à un facteur anthropique. Pour cela, nous avons utilisé un maximum de sondages polliniques se répartissant entre la bordure du massif jurassien et le nord des Alpes. Notre objectif n'est pas uniquement de faire une synthèse des résultats des différents palynologues, mais d'utiliser de nouvelles méthodes d'estimation chronologique pour pouvoir les comparer aux diagrammes. De cette première approche, il apparaît que, dans cette partie de la Gaule, le noyer est bien présent avant la conquête romaine, probablement depuis l'âge du Bronze mais que l'on peut voir avec la période romaine, une généralisation de la présence de cet arbre cultivé certainement de façon plus fréquente et plus intensive (plantation de vergers à proximité des établissements ruraux).





- |  |  |
|--|--|
| 1 Les Enfers (Reille 1991)   | 51 Col des Lauzes (De Beaulieu 1977)                 |
| 2 Les Veaux (Reille 1991)  | 52 Grand Lemps (Clerc 1988)                          |
| 3-4 Lajoux (Richard, Eschenlohr 1998)                                  | 53 Chirens (Wegmüller 1977)                          |
| 5 Narbief (Gauthier 2004)  | 54 Saint Sixte (Clerc 1985)                          |
| 6 Col des Roches (Schoellammer 1997)                                   | 55 Saint-Jean-de-Ratz (Clerc 1985)                   |
| 7 Beauvoisin (Gauthier 2004)   | 56 Les Etelles (David 2001)                          |
| 8 Neublans (Gauthier 2004)   | 57 La Gouille (David 2001)                           |
| 9 Pleure (Gauthier 2004)   | 58-60 Saint Hillaire (Clerc 1985, 1988)              |
| 10 Grozon (Gauthier 2004, Richard 1983)                                | 59 Le Grand Ratz (Clerc 1988)                        |
| 11 Villeneuve d'Amont (Richard 1982)                                   | 61 Le Pompillon (De Beaulieu, Montjuvent 1979)       |
| 12 Frasnay (Reille 1991)   | 62 Peuil (Nakagawa 1998)                             |
| 13 Censeau (Gauthier 2004)   | 63 Mont Sec (Nakagawa 1998)                          |
| 14 Les Nans (Gauthier 2004)  | 64 Col Luitel (Wegmüller 1977)                       |
| 15 Barbouillons (Gauthier, Richard, Ruffaldi 2000)                     | 65 Lac Praver (Nakagawa, De Beaulieu, Kitagawa 2000) |
| 16 Malpas (Gauthier 2004)  | 66 Lac de Boîtes (Nakagawa 1998)                     |
| 17 La Beuffarde (Gauthier 2004)  | 67 Lac Canard (Ponel et al. 1992)                    |
| 18-19 Chalain (Wegmüller 1966, Gauthier 2004)                          | 68 Lac Fourchu (Ponel et al. 1992)                   |
| 20 Narlay (Richard, Gauthier 2001)                                     | 69 Brande (Couteaux 1982)                            |
| 21 Petit Maclu (Wegmüller 1966)  | 70 Deux Alpes (Couteaux 1983)                        |
| 22 Ilay (Schoellammer 1998)  | 71 Alpes de Venosc (Couteaux 1962)                   |
| 23 Le Lautrey (Bégeot 2000)  | 72 LA Muzelle (Couteaux 1982)                        |
| 24 Lac de Joux (Wegmüller 1966)  | 73 Les Gypsières (Wegmüller 1977)                    |
| 25 Les Cruilles (Wegmüller 1966)                                       | 74 Lac du Cristol (Nakagawa 1998)                    |
| 26 Le Miroir (Richard 1996)  | 75-79 Forest-en-Devouly (Wegmüller 1977)             |
| 27 Clairvaux (Gauthier 2004)   | 76 Laus du Villardon                                 |
| 28 Eival (Richard 1983)  | 77-80 Le Lauza (Wegmüller 1977, Court-Picon 2008)    |
| 29 L'abbaye (Wegmüller 1977)   | 78 Le Clos (Gauthier 2004)                           |
| 30 Les Rousses (Magny, Richard 1987)                                   | 81 Laus des Combettes (Court-Picon 2008)             |
| 31 Creux du Croue (Wegmüller 1966, Bégeot 2000)                        | 82 Libouse (Court-Picon 2008)                        |
| 32 Bellefontaine (Bégeot 2000)   | 83 Sagnes de Canne (Court-Picon 2008)                |
| 33 Les Amburnex (Wegmüller 1966)                                       | 84 Lac Faudon (Court-Picon 2008)                     |
| 34 Mont Roux (Bégeot 2000)   | 85 Correo (Nakagawa 1998)                            |
| 35 La Pile (Wegmüller 1966)  | 86 Pelleautier (De Beaulieu 1977)                    |
| 36 Coinsins (Wegmüller 1977)   | 87 Raux (Nakagawa 1998)                              |
| 37 La Maréchaude (Wegmüller 1966)                                      | 88 Roche de Rame (De Beaulieu 1977)                  |
| 38 Les Echets (De Beaulieu, Evin et al. 1980)                          | 89-90 Siguret (De Beaulieu 1977)                     |
| 39 Gorge du Loup (Argant 1993)   | 91 Col de Vars (De Beaulieu 1977)                    |
| 40 Lyon (Argant 1993)  | 92 Lac Miroir (Nakagawa 1998)                        |
| 41-42 Hières-sur-Amby (Clerc 1985)                                     |  |
| 43 Le Girondan (Royet, Berger et al. 2004)                             |  |
| 44 Cerin (Bossuet, Ruffaldi et al. 1996)                               |  |
| 45 Loras (Clerc 1988)  |  |
| 46 Le Molard (Richard, Gauthier 2008)                                  |  |
| 47 Pluvis (Borel, Bravard et al. 1990)                                 |  |
| 48 Saut de la Pucelle (Richard, Gauthier 2007)                         |  |
| 49-50 Anancy (David, Farjanel, Jolly 2000, Magny, Marguet et al. 2001) |  |

Altitude:



Emplacement des sondages utilisés pour l'étude

*1. Liste des sondages sites utilisés.*

## PRÉSENTATION RAPIDE DE L'ESPÈCE

Il existe différentes espèces de noyer (*Juglans*) dans le monde, mais les plus connues en France sont le *Juglans regia* et le *Juglans nigra*. D'autres espèces, peu communes, peuvent arborer certains jardins, mais leur implantation en France métropolitaine semble dater du XIX<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (*Juglans cathayensis*, *Juglans sigillata*, *Juglans rupestris*...). Concernant le *Juglans cinerea* et le *Juglans nigra*, nous connaissons la date de leur apparition en France. Ces arbres, provenant d'Amérique du Nord, arrivent en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., mais ne sont implantés en France qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, pour renouveler les souches françaises disparues durant le Petit âge Glaciaire.

En effet, le noyer est un arbre sensible aux gelées printanières, et le Petit âge Glaciaire fut néfaste pour les souches de *Juglans regia* déjà implantées. Il a du mal à supporter les hivers froids, et préfère les températures comprises entre 10,5 et 15 °C (Loacker et al. 2006).

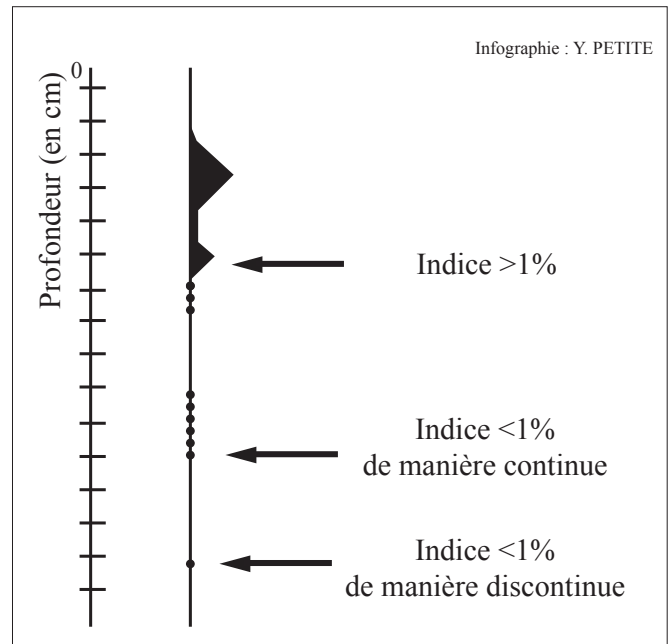
Sa sensibilité au gel limite donc son développement en altitude, ce qui explique qu'il est rare de trouver des noyers au-dessus de 800 m d'altitude (Klemp 1990).

La pollinisation du noyer reste assez peu étendue, puisqu'elle atteint difficilement les 40 m (où le spectre pollinique présente des taux < 1 %) et disparaît totalement à 200 m de l'arbre (Beaulieu 1977; Court-Picon 2008).

## PRÉSENTATION DU CORPUS

Notre étude exploite les sondages publiés, concernant le massif du Jura, la plaine bressane, et le nord des Alpes, en s'arrêtant à la rive droite de la Durance. Nous avons volontairement dépassé la frontière suisse afin d'avoir une vision plus globale de l'implantation du noyer sur le massif jurassien. On pourra constater que notre aire d'étude est inégalement représentée (ill. 1). Une cinquantaine de sondages ont été pris en compte pour le massif du Jura, alors que la région du Dévoluy/ Champsaur, et celle du Piémont Dauphinois n'en possèdent qu'une vingtaine chacune. Les Préalpes du Nord et les chaînes axiales françaises n'en possèdent quant à eux, qu'une dizaine chacune.

Au total, 112 sondages polliniques ont été pris en compte (plusieurs sondages ont pu être effectués au même endroit), mais seuls 85 présentaient une présence de pollen de noyer; près d'un quart



2. Présence du noyer en fonction de son pourcentage de représentation par rapport au spectre pollinique global.

des forages n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de cette espèce.

Dans la suite de l'analyse, nous avons distingué, comme le font régulièrement les palynologues, la présence du noyer en fonction de son pourcentage de représentation par rapport au spectre pollinique global (ill. 2). Lorsque l'apparition du noyer est représentée sur les diagrammes de manière *ponctuelle* à des taux < 1 %, cela indique une apparition timide, qui peut traduire des apports lointains. Lorsque la présence du pollen de noyer est représentée sur les diagrammes de manière *continue* à des taux < 1 %, cela indique que cette espèce est présente très probablement dans le paysage proche et que son apparition dans le diagramme ne peut pas être considérée comme accidentelle. Lorsque le noyer est représenté sur les diagrammes à des taux > 1 %, cela signale une implantation importante de l'espèce. Le noyer fait alors bien partie du paysage, et pourrait également être cultivé en verger (Beaulieu 1977). Ajoutons tout de même qu'une surreprésentation du taux de noyer pourrait être due à la proximité directe de l'arbre vers le lieu du sondage.

## PRÉSENTATION DES MÉTHODES EMPLOYÉES : LEURS AVANTAGES ET LEURS LIMITES

L'estimation chronologique des dates d'apparition de pollen de *Juglans* s'effectue en plusieurs étapes. Elle s'articule autour de trois estimations chronologiques, qui sont totalement indépendantes les unes des autres. Afin d'accorder à nos résultats une plus grande rigueur, les méthodes sont menées en parallèle, pour éviter qu'elles ne s'interfèrent.

Nous avons utilisé deux méthodes d'estimation chronologique qui utilisent des données palynologiques brutes. Cela signifie que, pour ces deux méthodes, nous ne nous sommes pas servi des interprétations fournies par les palynologues, mais elles serviront plus tard à vérifier nos estimations chronologiques. Les résultats ont ensuite été comparés entre eux, et lorsque ceux-ci montrent des différences trop importantes, nous les avons écartés.

Pour évaluer chronologiquement l'apparition des premiers pollens de *Juglans*, les deux premières méthodes d'estimation vont se servir des datations radiocarbone effectuées sur les sondages.

Au total, 322 datations radiocarbone<sup>1</sup> ont été prises en compte ; elles se répartissent sur 75 sondages qui présentent des pollens de noyer.

### Méthode par incertitude

Cette méthode prend en compte le fait qu'un prélèvement se situe entre deux datations radiocarbone. Ces datations sont présentées sous forme d'écart de temps, et possèdent un coefficient d'incertitude qui s'appelle la confiance. Ces informations nous sont données par la calibration des datations radiocarbone. Le but est de déduire la confiance d'un écart situé entre deux échantillons ayant fait l'objet de datations radiocarbone. L'écart considéré se place donc entre la marge la plus ancienne de l'échantillon le plus vieux, et la marge la plus récente de l'échantillon le plus récent. Nous avons donc ainsi une estimation chronologique fournie sous forme d'écart de temps et d'une confiance, qui ne peut pas, malheureusement, être donnée de manière précise, mais qui est majorée.

### Méthode par profondeur

Pour appliquer cette méthode, nous partons du principe que la production de sédiments est restée constante entre chaque échantillon daté par radiocarbone. On cherche donc à tracer une courbe théorique de la formation de la tourbière au cours

du temps, à partir des datations radiocarbone qui ont été faites à différentes profondeurs du carottage. À partir de cette courbe, et en connaissant la profondeur de l'indice que nous cherchons à dater, nous pouvons calculer l'image réciproque de cette profondeur sur l'axe du temps.

Nous devons préciser tout de même que la méthode par profondeur peut être très discutable, puisque, comme nous le savons, la production de sédiments dans une tourbière n'est jamais constante. Cela peut s'observer en regardant les courbes de profil, qui ne présentent pratiquement jamais de droite. Cette méthode n'est qu'une approche chronologique, qui peut en revanche s'avérer utile lorsque la méthode par incertitude ne propose qu'une plage de temps qui est juste antérieure ou postérieure à une date.

Il serait totalement erroné de penser que la méthode par profondeur puisse donner des écarts de temps plus réduits que la méthode par incertitude. En effet, dans certains cas, la méthode par incertitude peut nous fournir une estimation de 20 à 30 ans avec une confiance de plus de 86 %. De tels résultats n'ont pu être obtenus avec la méthode par profondeur.

## COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC LES ANALYSES POLLINIQUES

En tout, 135 résultats ont été comparés. 11 estimations chronologiques ont pu être proposées par la méthode par incertitude, mais aucune par la méthode par profondeur. Ajoutons toutefois que ces estimations sont présentées sous la forme "antérieur à la date X". Il ne s'agit pas d'un encadrement. C'est lorsque l'indice pollinique qui nous intéresse se trouve sous la datation radiocarbone la plus profonde du sondage. Ces résultats seront écartés de notre travail, non pas qu'ils soient faux, mais plutôt parce qu'ils seront jugés trop imprécis.

Dans moins de 3,5 % des cas, les résultats de la méthode par incertitude sont en désaccord avec les résultats de la méthode par profondeur. Par contre, nous nous sommes rendu compte que les résultats de la méthode par incertitude semblent en accord avec les estimations chronologiques fournies par l'analyse palynologique.

Il y a donc plus de 88,7 % des résultats qui ne sont pas en contradiction entre la méthode par profondeur et la méthode par incertitude. Ces résultats ont ensuite été comparés aux données palynologiques.

En confrontant ces résultats aux données palynologiques, nous remarquons que seulement 9 % des estimations chronologiques, obtenues par la combinaison de la méthode par incertitude et de la méthode par profondeur, sont en désaccord avec l'estimation fournie par l'analyse pollinique. Pourtant, il faut sans doute minorer ce nombre, puisque nous remarquons que pour plus de la moitié de ces contradictions, la différence est inférieure à 100 ans (fin du Moyen Âge au lieu de l'Époque Moderne, Bas-Empire au lieu de haut Moyen Âge, etc.). Les différences les plus frappantes concernent les périodes les plus anciennes, comme le Paléolithique ou le Néolithique.

Malgré les 91 % des résultats, qui sont en accord entre les trois méthodes (incertitude, profondeur, analyse palynologique), 10 % d'entre eux sont discutables, puisqu'ils ne sont encadrés qu'à l'aide de la méthode par profondeur (la méthode par incertitude ne signalant seulement que l'indice pollinique se trouve avant ou après une date).

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

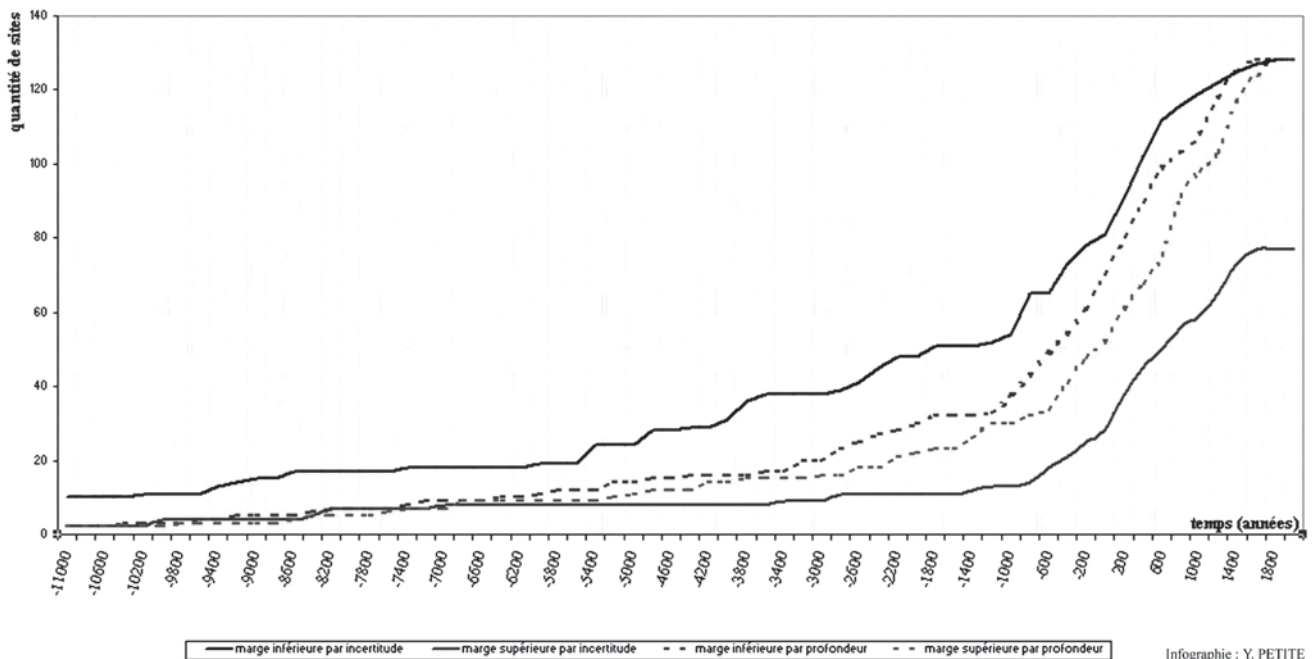
En regardant les courbes cumulées de la "méthode par profondeur" et de la "méthode par incertitude" (ill. 3), nous constatons que le nombre d'apparitions de pollen de noyer n'est pas constant dans le temps. Les dates les plus anciennes sont

le plus souvent dues au fait que le premier pollen de *Juglans*, apparaissant dans un diagramme pollinique, se situe en dessous de la date radiocarbone la plus ancienne. Par conséquent, ces estimations paraissent très incertaines, et pourraient tout aussi bien remonter à des périodes postglaciaires (Renault-Miskovsky *et al.* 1984).

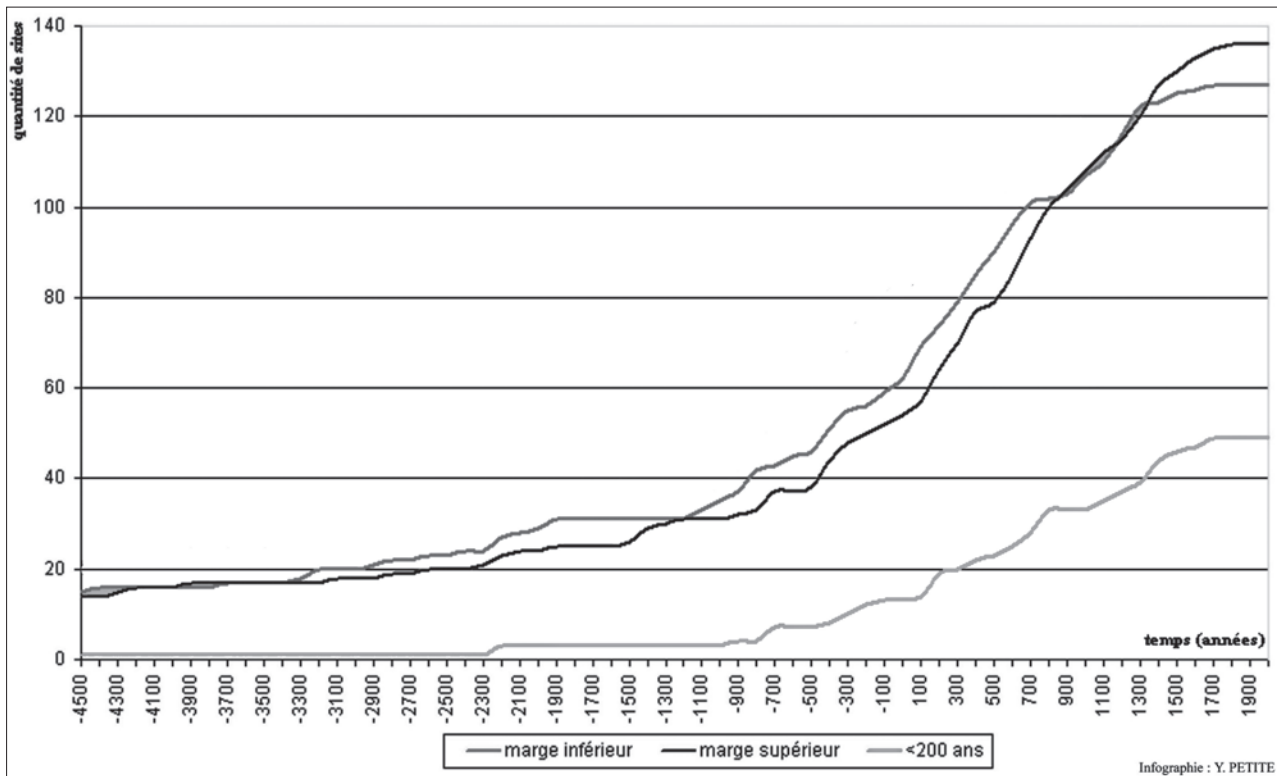
On remarquera tout d'abord une légère augmentation du rythme des estimations de la "méthode par incertitude" vers 5400, 3800 et 2600 avant notre ère, alors que l'estimation par profondeur ne varie pas beaucoup. Ceci reflète plus le fait que les datations radiocarbone ont été multipliées afin de répondre aux différentes problématiques des chercheurs ayant analysé les diagrammes polliniques.

Une accélération du nombre d'apparitions de pollen de noyer s'observe par les deux méthodes, dans une période comprise entre 1000 et 600 av. J.-C. Elle est ensuite suivie d'une décélération entre 600 et 1600 apr. J.-C.

En regardant plus en détail (ill. 4), on remarque que l'accélération a pu s'amorcer dès l'âge du Bronze, mais ce n'est que vers 800 av. J.-C., que celle-ci est clairement visible. Cela se confirme également par les résultats les plus précis que nous ayons obtenus (< 200 ans). Le maximum de l'accélération du taux d'apparition de pollen de noyer a lieu entre La Tène et la fin du Moyen Âge. Cela signifie donc



3. Courbes cumulées du nombre de sites en fonction du temps par la "méthode par profondeur" et par la "méthode par incertitude".



Infographie : Y. PETITE

4. Courbes cumulées de l'association des résultats de deux méthodes et des résultats dont l'estimation est < 200 ans.

que, d'une manière générale, les Romains ne sont pour rien dans l'apparition des premiers indices d'apparition du noyer. Pourtant, si on regarde d'un point de vue régional, nous observons que le taux d'apparition de pollen de noyer augmente durant la période gallo-romaine pour les Préalpes du Nord ainsi que dans le Champsaur et le Massif du Dévoluy (ill. 5). Dans les Préalpes Dauphinoises et le Jura, il faut sans doute attendre le Moyen Âge pour que le noyer soit clairement inscrit dans le paysage.

La disparité des différents indices d'apparition de pollen de *Juglans*, par rapport à la période estimée, montre une uniformité des résultats (tableau de l'ill. 5.). Il faut tout de même préciser que les résultats antérieurs à l'âge du Bronze sont très incertains. Ces estimations, étant principalement obtenues à l'aide de la méthode par profondeur, sont souvent en contradiction avec l'estimation fournie par les palynologues. De plus, il s'agit souvent de diagrammes présentant des difficultés d'interprétation (sédiments inappropriés à l'étude palynologique, pollution des analyses, etc...).

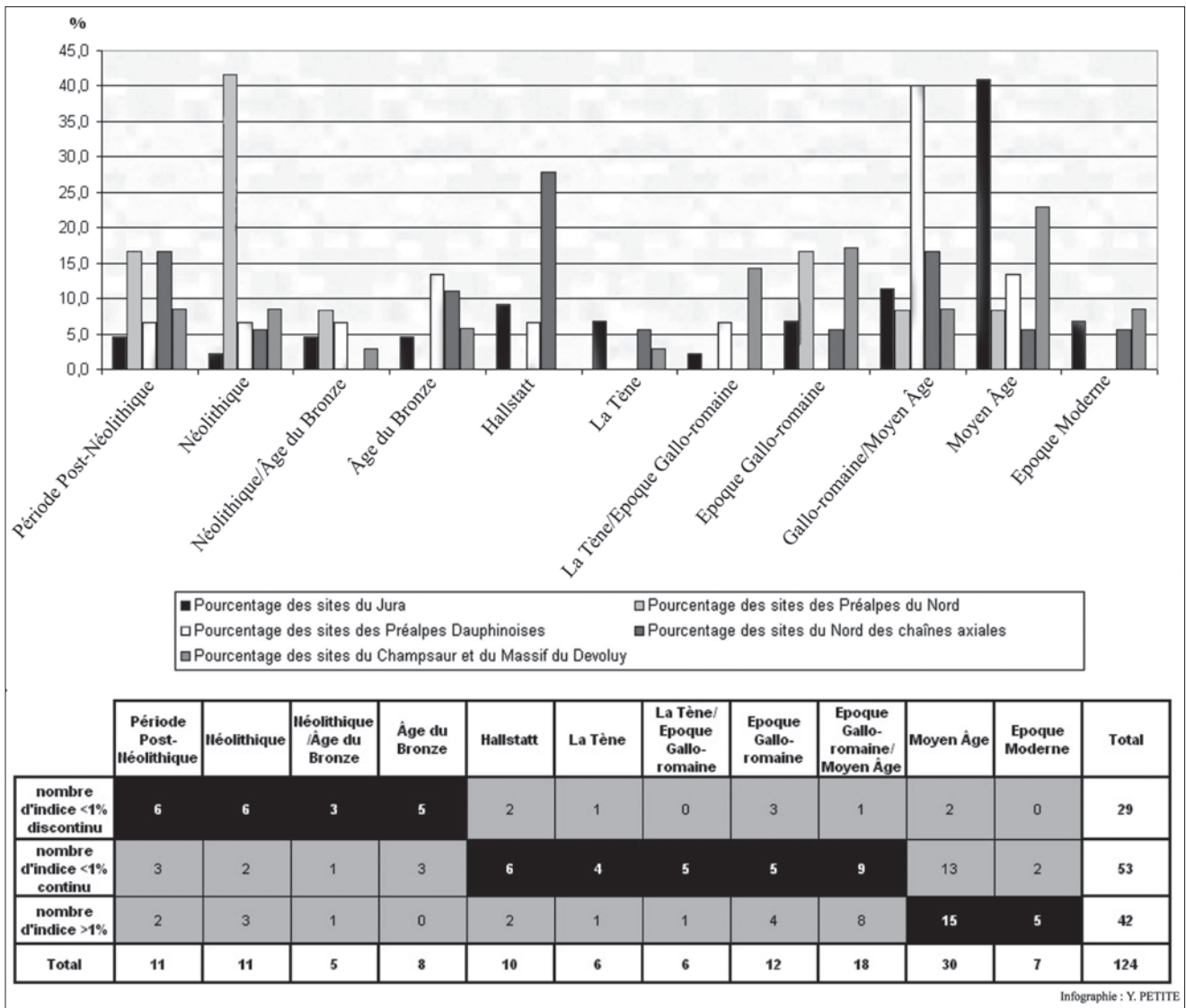
On note cependant que les premiers indices d'apparition de pollen de noyer semblent appartenir

à l'âge du Bronze (vers le Bronze Final), voir même avant, mais ces apparitions ne se font que sous forme d'indices discontinus < 1 %. Il s'agit là d'une arrivée timide, ce qui ne nous permet en aucun cas de dire que le noyer était réellement présent dans le paysage. Cependant, nous constatons, qu'à partir du Hallstatt, le noyer est surtout représenté par des indices continus < 1 %. La possibilité que ces apparitions de pollen soient dues à une pollution de l'échantillonnage est de moins en moins probable. Nous ajoutons également que ces apparitions sont principalement situées dans le nord des chaînes axiales.

À partir de la période romaine, les apparitions se font toujours majoritairement sous la forme d'indice continu < 1 %, mais nous remarquons également une forte augmentation du nombre d'apparitions sous la forme d'indices > 1 %. Cette augmentation se perpétuera jusqu'au Moyen Âge, pour devenir majoritaire.

Nous pouvons donc aisément penser qu'à partir de l'époque gallo-romaine, le noyer commence à se présenter, dans certaines régions, sous la forme de vergers (Beaulieu 1977). Cet arbre devait sans





5. Proposition des résultats de sondages par périodes et par régions.

doute exister dans le paysage, notamment à partir du premier âge du Fer, mais sous une forme sauvage. Ce n'est qu'à partir de la période romaine que cette espèce a été cultivée dans les Préalpes du Nord, le massif du Dévoluy, et la région du Champsaur. Dans le Piémont Dauphinois et le massif du Jura, il faudra attendre l'époque médiévale pour que le noyer appartienne à l'environnement végétal.

L'accélération du nombre d'apparitions de pollens de noyer se fait durant une période où s'observent des péjorations climatiques, mais où des activités agricoles importantes sont remarquées. L'ouverture du milieu forestier a pu favoriser

l'expansion de cet arbre puisqu'il semble que le noyer est une espèce peu compétitive. Cependant, un problème se pose à nos yeux. Les sondages montrant les premières apparitions de pollen de noyer aux environs de la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, sont principalement situés en altitude, dans le nord des chaînes axiales avec des lieux de prélèvement dépassant le plus souvent 1600 m d'altitude. Or, nous savons que le *Juglans regia* est une espèce sensible aux gelées, ce qui en fait une espèce de basse altitude (qui ne dépasse que très rarement 800 m d'altitude). Mais n'oublions pas qu'il s'agit là de pollens de noyer, et non de l'arbre lui-même. Les pollens ont pu se

déplacer au gré des vents pour se retrouver dans les tourbières d'altitude. Cependant, un problème persiste. Le pollen de noyer est un pollen lourd, qui ne se déplace que très difficilement au-delà de 200 m de la souche dont il provient (Beaulieu 1977 ; Court-Picon 2003). Pourtant dans plusieurs cas, le pollen aurait dû parcourir plus de 20 km pour qu'il puisse arriver au lieu de prélèvement. De plus, ces apparitions de pollen étant vues de manière continue, ce phénomène aurait dû être répété plusieurs fois. Faut-il y voir la possibilité d'une autre espèce de noyer durant des périodes antérieures à l'époque romaine, et qui serait susceptible d'avoir soit un spectre pollinique plus vaste que le *Juglans regia*, soit une résistance au froid plus grande ? C'est peut-être possible. Une espèce de noyer, encore mal connue puisqu'elle est aujourd'hui très rare, possède la capacité de pousser en altitude (à plus de 1800 m). Il s'agit du *Juglans germanica*. Il s'agit bien sûr d'une possibilité, qui reste à démontrer.

Mais cela rejoindrait les travaux de E. Kramm, qui montre une présence de noyer dans le nord-ouest de l'Allemagne, vers la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze (Kramm 1978). L'auteur interprétait cela comme une implantation d'une variante de *Juglans germanica*, qui pouvait pousser dans des forêts de chesnaies mixtes. Une même démonstration a été faite aux bords du lac de Constance, mais pour une période qui serait certainement antérieure à la Tène (Rösch 1992).

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle vision concernant l'apparition de pollen de noyer mène à de nouvelles pistes de recherche, qui montrent surtout la complexité de l'interprétation. Des études menées en parallèle permettraient peut-être d'y voir un peu plus clair. Ce que nous pouvons toutefois dire, c'est que la période romaine n'a sans doute pas importé les premières souches de noyer, mais a peut-être accéléré sa mise en culture, dans les régions de plus basse altitude.

## NOTE

1. Calibré à l'aide du logiciel OxCal Version 3.10 (C. Bronk Ramsey 2005).

## BIBLIOGRAPHIE

**Argant 1993** : ARGANT (J.). — Premières indications sur la végétation lyonnaise à l'Holocène d'après l'analyse pollinique. *Palynosciences*, 2, 1993, p. 57-78.

**Beaulieu 1977** : BEAULIEU DE (J.-L. de). — *Contribution pollennalytique à l'histoire tardiglaciaire et holocène des Alpes méridionales française*. Marseille: université d'Aix-Marseille-3, 1977, p. 358 (Thèse).

**Beaulieu et al. 1980** : BEAULIEU (J.-L. de), EVIN (J.), MANDIER (P.), MONJUVENT (G.), REILLE (M.). — *Les Échets : un marais capital pour l'histoire climatique du quaternaire rhodanien*. Paris: Muséum national d'Histoire Naturelle, 1980 (Mémoire du Muséum National d'Histoire Naturelle, série B, botanique; 27).

**Begeot 2000** : BEGEOT (C.). — *Histoire de la végétation et du climat au Tardiglaciaire et au début de l'Holocène sur le massif jurassien à partir de l'analyse pollinique*, Besançon : université de Franche-Comté, 2000, p 199.

**Bossuet et al. 1996** : BOSSUET (G.) *et al.* — Dynamique et approche quantitative des remplissages fini- et postwürmiens du bassin lacustre de Cerin (Jura, France). *Bulletin de la Société Géologique de France*, 167, 4, 1996, p. 483-494.

**Bottema 1980** : BOTTEMA (S.). — On the History of the Walnut (*Juglans regia* L.) in Southeastern Europe. *Acta Botanica Neerland*, 29 (5/6), 1980, p. 343-349.

**Clerc 1985** : CLERC (J.). — *Première contribution à l'étude de la végétation Tardiglaciaire et Holocène du Piémont Dauphinois*. Grenoble, 1985, p. 65-83 (Documents de cartographie écologique; 28).

**Clerc 1988** : CLERC (J.). — *Recherches pollennalytiques sur la paléocologie tardiglaciaire et holocène du Bas-Dauphiné*. Marseille: université d'Aix-Marseille-3, 1988, p. 180 (Thèse de 3e cycle).

- Couteaux 1962** : COUTEAUX (M.). — Analyse d'une tourbière des Alpes méridionales françaises : Alpes de Venosc. *Pollen et Spores*, 4, 1962, p. 111-120.
- Couteaux 1982** : COUTEAUX (M.). — Recherches pollenanalytiques en Oisans : le plateau de Brande (Alpes d'Huez, Isère, France). *Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique*, 115, 1982, p. 91-106.
- Couteaux 1983** : COUTEAUX (M.). — Géomorphologie et évolution phytogéographique tardiglaciaires et holocènes aux Deux-Alpes (Isère, France) : contribution pollenanalytique. *Revue de Géographie Alpine*, 71, 1983, p. 143-163.
- David 2001** : DAVID (F.). — Le tardiglaciaire des Etelles (Alpes françaises du Nord) : instabilité climatique et dynamique de végétation. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences. Série III : Sciences de la vie*, 324, 3, 2001, p. 373-380.
- David et al. 2000** : DAVID (F.), FARJANEL (G.), JOLLY (M.-P.). — Enregistrement de l'histoire de la végétation tardiglaciaire et Holocène dans un grand lac : le lac d'Annecy (France). *Géographie physique et Quaternaire*, 54, 1, 2000, p. 91-103.
- Gauthier 2004** : GAUTHIER (E.). — *Forêts et agriculteurs du Jura : les quatre derniers millénaires*. Besançon : Presses universitaires Franc-Comtoises, 2004 (Collection Annales Littéraires ; vol. 765).
- Gauthier et al. 2000** : GAUTHIER (E.), RICHARD (H.), RUFFALDI (P.). — *Première tentative de reconstitution du couvert végétal de l'Est de la France à l'Âge du Fer à travers les analyses polliniques, Mailhac et le Premier âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel*. Colloque international de Carcassonne, septembre 1997. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 7, 2000.
- Klemp 1990** : KLEMP (C.D.). — Überlegungen zum Anbau der Walnuss im Wald. *Allg. Forstzeitschrift*, 48, 1990, p. 1234-1235.
- Kramm 1978** : KRAMM (E.). — Pollenanalytische Hochmooruntersuchungen zur Floren- und Siedlungsgeschichte zwischen Ems und Hase. *Abhandlungen aus dem Landesmuseum für Naturkunde zu Münster in Westfalen, Landschaftsverband Westfalen-Lippe*, 40 (4), 1978, p. 1-48.
- Loacker et al. 2006** : LOACKER (K.), KOFLER (W.), PAGITZ (K.), OBERHUBER (W.). — Spread of walnut (*Juglans regia* L.) in an Alpine valley is correlated with climate warming. *Flora*, 202, 2006, p. 70-78.
- Magny, Richard 1990** : MAGNY (M.), RICHARD (H.). — Le lac des Rousses. Histoire d'un paysage du Haut-Jura depuis 20 000 ans. In : *Le parc naturel du Haut-Jura*. Besançon : CUER, 1990, p. 39-58.
- Magny et al. 2001** : MAGNY (M.). — Early and late Holocene water-level fluctuations of Lake Annecy, France: sediment and pollen evidence and climatic implications. *Journal of Paleolimnology*, 25, 2, 2001, p. 215-227.
- Nakagawa 1998** : NAKAGAWA (T.). — *Études palynologiques dans les Alpes Françaises, Centrales et Méridionales : histoire de la végétation Tardiglaciaire et Holocène*. Marseille : université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, Faculté des Sciences et Techniques de Saint Jérôme, 1998.
- Nakagawa et al. 2000** : NAKAGAWA (T.), BEAULIEU (J.-L. de), KITAGAWA (H.). — Pollen-derived history of timber exploitation from the Roman period onwards in the Romanche valley, central French Alps. *Vegetation History Archeobotic*, 9, 2000, p. 85-89.
- Petite 2008** : PETITE (Y.). — *Étude chronologique de l'arrivée du pollen de noyer (Juglans) dans le Jura et le Nord des Alpes, Texte, Annexes*. Dijon : université de Bourgogne, 2008, 2 vol. (Mémoire de Master 2<sup>e</sup> année Professionnel Archéosciences et Géoenvironnement).
- Ponel et al. 1992** : PONEL (P.), BEAULIEU DE (J.-L.), TOBOLSKI (K.). — Holocene palaeoenvironments at the timberline in the Taillefer Massif, French Alps: a study of pollen, plant macrofossils and fossil insects. *The Holocene*, 2, 1992, p. 117-130.
- Reille 1991** : REILLE (M.). — L'origine de la station de pin à crochets de la tourbière de Pinet (Aude) et de quelques stations isolées de cet arbre dans les Vosges et le Jura. *Bulletin de la Société Botanique Française*, 138, 1991, p. 123-148.
- Renault-Miskovsky et al. 1984** : RENAULT-MISKOVSKY (J.), BUI-THI-MAI (M.), GIRARD (M.). — À propos de l'indigénat ou de l'introduction de *Juglans* et *Platanus* dans l'ouest de l'Europe au Quaternaire. Congrès de l'Association des palynologues de langue française, département de Géologie et de Paléontologie de l'université de Genève, Genève. Genève : Muséum d'Histoire Naturelle, 1984, p. 155-178 (Revue de Paléobiologie : volume spécial).
- Richard 1982** : RICHARD (H.). — Analyse palynologique de la tourbière de Villeneuve d'Amont (Doubs) : étude du défrichement. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 33, fasc. 2-3-4, 1982, p. 93-98.
- Richard 1983** : RICHARD (H.). — *Nouvelles contributions à l'histoire de la végétation franc-comtoise Tardiglaciaire et Holocène à partir des données de la palynologie*. Besançon : université de Franche-Comté, 1983 (Thèse de doctorat).
- Richard 1996** : RICHARD (H.). — Nouvelles données polliniques en Bresse : le marais de la peupleraie à Le Miroir (Saône-et-Loire, France). *Comptes rendus de l'Académie des Sciences. Série IIa. Sciences de la terre et des planètes*, 323, 1996, p. 531-538.
- Richard, Gauthier 2007** : RICHARD (H.), GAUTHIER (E.). — *Bilan des données polliniques concernant l'âge du Bronze dans le Jura et le Nord des Alpes*. Besançon : Laboratoire de chronologie-écologie, UMR 6565-CNRS, 2007.

**Richard, Eschenlohr 1998** : RICHARD (H.), ESCHENLOHR (L.). — Essai de corrélation entre les données polliniques et les données archéologiques : le cas des forêts de Lajoux dans les Franches-Montagnes, Lajoux, Ju, Suisse. *Revue d'archéométrie*, 22, 1998, p. 29-37.

**Rösch 1992** : RÖSCH (M.). — Human impact as registered in the pollen record : some results from the western Lake Constance region, Southern, Germany. *Vegetation History and Archaeobotany*, 1, 1992, p. 101-109.

**Royer et al. 2004** : ROYER (R.), BERGER (J.-F.), BERNIGAUD (N.), ROYET (E.). — La gestion d'un milieu humide : le site du Vernay et le marais du Grand-Plan à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), de la Tène au Haut Moyen-Âge. In : *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, 2004, p. 253-281.

**Schoellamer 1997** : SCHOELLAMER (P.). — Le marais du Col-des-Roches (NE, CH) : un site de référence pour

l'histoire de la végétation dans le Jura Neuchâtelais. *Quaternaire*, 8, 4, 1997, p. 365-375.

**Schoellamer 1998** : SCHOELLAMER (P.). — *Recherche des signatures paléoclimatiques dans les remplissages lacustres fini- et postwürmiens du Locle (Neuchâtel, Suisse) et d'Ilay (Jura, France) à partir d'analyses palynologiques, minéralogiques et géochimiques*. Besançon : université de Franche-Comté, UFR des Sciences et des Techniques, laboratoire de Chrono-écologie, 1998.

**Wegmüller 1966** : WEGMÜLLER (S.). — Über die spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte des Südwestlichen Jura. *Verlag Hans Huber Bern*, 1966.

**Wegmüller 1977** : WEGMÜLLER (S.). — Pollenanalytische Untersuchungen zur spät- und postglazialen Vegetationsgeschichte der französischen Alpen (Dauphiné). *Verlag Paul Haupt Bern*, 1977.



---

# Plantes anciennes et nouvelles

## La région du Rhin supérieur et l'Allemagne du Sud-Ouest

---

STEFANIE JACOMET, PATRICIA VANDORPE  
(TRADUCTION : DANIÈLE MARTINOLI)

### INTRODUCTION ET TOUR D'HORIZON DES CONNAISSANCES CARPOLOGIQUES

Les résultats présentés ici s'appuient sur la compilation des données carpologiques existantes du néolithique à l'âge du Bronze publiée récemment (Jacomet, Brombacher 2009). Pour ce travail, seuls les gisements de l'âge du Fer et de l'époque romaine ont été retenus.

Dix-neuf sites datés du second âge du Fer ont été analysés ces dernières années dans la région concernée. Deux d'entre eux se trouvent en Alsace (Schaeffersheim et Matzenheim "Berges de Panama" dans le département du Bas-Rhin; tous deux ont livré des macrorestes imbibés; tab. 1). On compte en plus 53 sites d'époque romaine, dont 14 datent du début de la période impériale, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (tab. 1). Le gisement le plus important est celui de Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin), qui contenait en de nombreux endroits des macrorestes imbibés. Ce site a fait l'objet d'analyses carpologiques systématiques depuis 1999 (Vandorpe 2010; Vandorpe, Jacomet 2011).

Le tableau 2 offre un aperçu des sites et de la forme de conservation des macrorestes, du nombre d'échantillons analysés (1430) et du volume de sédiments étudiés (près de 8 tonnes). On voit qu'à l'époque romaine, les gisements ayant livré des macrorestes imbibés dominent clairement alors que ceux contenant des macrorestes carbonisés sont en nombre comparable aux deux époques.

Plus de 400 000 restes de plantes ont été déterminés. Avec près de 347 000 restes, les sites d'époque romaine sont beaucoup mieux représentés (tab. 2).

Vu cette situation, il s'agit d'être prudent en termes d'interprétations tirées de la comparaison entre les deux époques. C'est particulièrement vrai pour les sites comprenant des restes imbibés.

### RÉSULTATS

#### Généralités

Le tableau 3 présente une vue d'ensemble du nombre de taxons attestés. Ils sont presque deux fois plus nombreux dans les sites romains que dans ceux de l'âge du Fer. La situation est identique pour presque tous les groupes de plantes. C'est la conséquence, du moins en partie, d'une distorsion due à la meilleure représentation des gisements d'époque romaine au sein du corpus de sites archéologiques.

#### Plantes cultivées

Le tableau 4 présente toutes les plantes cultivées attestées dans la région d'étude.

#### Céréales

Près de 10 000 restes de céréales proviennent des sites de l'âge du Fer (tab. 4). La plupart des



COMMUNE/ CANTON OU DÉPARTEMENT/ PAYS	NOM DE LA FOUILLE	DATATION	HAUTEUR ASL	RÉFÉRENCE/PERSONNE
Chevenez, JU, CH	Combe Ronde	Second âge du Fer; La Tène ancienne	472	Klee, Brombacher; non publié, LAB
Therwil, BL, CH	Baslerstr./Fichtenrain	Second âge du Fer; La Tène ancienne	315	Jacomet, non publié, LAB
Chevenez, JU, CH	Combe en Vaillard	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	460	Brombacher et al. non publié, LAB
Schaeffersheim, Bas-Rhin, F	inconnu	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	155	Märkle, en prép.
Courtételle, JU, CH	Tivila	Second âge du Fer; La Tène moyenne	440	Brombacher; Klee, non publié, LAB
Alle, JU, CH	Pré au Prince	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	470	Klee, non publié, LAB
Alle, JU, CH	Sur Noir Bois	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	470	Klee, non publié, LAB
Basel, BS, CH	Usine à gaz	Second âge du Fer; La Tène finale	255	Kühn, Iseli 2008 ainsi que divers, non publié LAB
Allschwil, BL, CH	Neuweilerstrasse	Second âge du Fer; La Tène finale	357	Kühn, non publié LAB
Basel, BS, CH	Martinsgasse 6+8	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	269	Martinoli, non publié, LAB
Basel, BS, CH	Rittergasse 4	Second âge du Fer sans spéc. (époque de La Tène)	267	Iseli, non publié LAB
Matzenheim, Bas-Rhin, F	Les Berges du Panama	Second âge du Fer; La Tène finale	155	Martinoli, non publié LAB
<b>Total</b>	<b>19 fouilles</b>			
Augst, BL, CH	Oberstadt Forum, 1987.51	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	295	Dick 1989
Allschwil, BL, CH	Neuweilerstrasse	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	357	Kühn, non publié LAB
Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, F	Oedenburg	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	183	Vandorpe 2006
Lahr, Bad.-W., De	Dinglingen	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	174	Rösch 1995
Sierentz, Haut-Rhin, F	Zac Hoell	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	250	Vandorpe, non publié, LAB
Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, F	Oedenburg	époque romaine, 1 <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. AD	183	Vandorpe 2006
Augst, BL, CH	Oberstadt, Kastelen, Ins. I und 2, 1991er51-1993e51	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	293	Jacomet, Petrucci-Bavaud 2004
Augst, BL, CH	Oberstadt, Insula 23, 1987.56	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	295	Dick 1989
Strasbourg, Bas-Rhin, F	Grenier d'Abondance	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	148	Jacomet, Klee, non publié LAB
Badenweiler, Bad.-W., De	Heilthermen	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	419	Stika 1999
Alle, JU, CH	Noir Bois	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	480	Brombacher; Klee 1999
Alle, JU, CH	Les Aiges	époque romaine - 1 <sup>er</sup> s. AD	470	Brombacher; Klee, non publié, LAB
Augst, BL, CH	NW-Gräberfeld, Cito-Areal, Rheinstr.46, 1982e51	époque romaine - transition 1 <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD	270	Petrucci-Bavaud 1996
Augst, BL, CH	Osttor, Rundbau, 1966_1990_1991er52	époque romaine - transition 1 <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD	294	Jacomet, Bavaud 1992; Jacomet, Dick 1986
Augst, BL, CH	NW-Gräberfeld, Sägerei Ruder, 2002e52	époque romaine - transition 1 <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD	271	Pfäffli et al. 2004
Augst, BL, CH	Oberstadt, Kastelen, Ins. I und 2, 1991-1993e51	époque romaine - transition 1 <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD	293	Petrucci-Bavaud 1999

Tableau 1. Aperçu des sites archéologiques du second âge du fer et d'époque romaine de la région bâloise, analysés depuis env. 1980. D'après Jacomet, Brombacher 2009. LAB = Laboratoire d'Archéobotanique, université de Bâle.

COMMUNE/ CANTON OU DÉPARTEMENT/ PAYS	NOM DE LA FOUILLE	DATATION	HAUTEUR ASL	RÉFÉRENCE/PERSONNE
Reinach, BL, CH	Mausackerweg, 56.77	époque romaine - transition I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD	295	Schlumbaum, Petrucci-Bavaud 2003
Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, F	Oedenburg	époque romaine - II <sup>e</sup> s. AD	183	Vandorpe 2006
Kaiseraugst, AG, CH	Unterstadt, TopHaus, 2001er1	époque romaine - II <sup>e</sup> s. AD	274	Hüster-Plogmann <i>et al.</i> 2003
Stettfeld-Weiher, Bad.-W., De	Mühlberg	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	120	Stika 1996
Stettfeld-Weiher, Bad.-W., De	Talstrasse 4	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	124	Stika 1996
Alle, JU, CH	Les Aiges	époque romaine - II <sup>e</sup> s. AD	470	Brombacher; Klee, non publié LAB
Augst, BL, CH	Oberstadt, Areal Schmid, 1996.61	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	295	Engeler-Ohnemus 2006
Augst, BL, CH	Oberstadt, Kastelen, Ins. I und 2, 1991_1993e51	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	293	Petrucci-Bavaud, Jacomet 1996
Kasieraugst_Tellenbach, AG, CH	Tellenbach	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	268	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Augst, BL, CH	Oberstadt_Insula 6, Parz. 435	époque romaine - transition II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. AD	290	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Kaiseraugst, AG, CH	Dorfstrasse	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	268	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Augst, BL, CH	Oberstadt, Insula 23, 1987.56	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	295	Dick 1989
Augst, BL, CH	Osttor, Rundbau, 1990_1991er52	époque romaine - fin III <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> moitié IV <sup>e</sup> s. AD	294	Jacomet, Bavaud 1992
Kaiseraugst, AG, CH	Unterstadt, Hotel Adler; 1989-1990.05	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	268	Jacomet 2000
Augst, BL, CH	Oberstadt, Areal Schmid, 1996.61	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	295	Engeler-Ohnemus 2006
Augst, BL, CH	Oberstadt, Taberne, 2002e63	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	290	Klee, non publié LAB
Kaiseraugst Schmidmatt, AG, CH	Schmidmatt	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	269	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Alle, JU, CH	Les Aiges	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	470	Brombacher; Klee, non publié, LAB
Augst, BL, CH	Oberstadt, Ins.36, Giebenacherstrasse	époque romaine - fin III <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> m. III <sup>e</sup> s. AD	296	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Augst, BL, CH	Oberstadt, Kastelen, Ins. I und 2, 1991_1993e51	époque romaine - fin III <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> m. III <sup>e</sup> s. AD	293	Petrucci-Bavaud, Jacomet 2002
Basel, BS, CH	Münsterplatz (A) 20, Trafostation IWB	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	269	Martinoli, non publié, LAB
Rheinfelden, AG, CH	Augarten-West	époque romaine - III <sup>e</sup> s. AD	277	Zibulski 2005
Augst, BL, CH	Oberstadt, Ins.24, Steinler	époque romaine, sans spéc.	296	Jacomet <i>et al.</i> 1988b
Augst, BL, CH	Oberstadt, Areal Frey, 199_1999.60	époque romaine, sans spéc.	292	Klee, non publié LAB
Basel, BS, CH	Rittergasse/Bäumeingasse	époque romaine, sans spéc.	267	Brombacher; non publié, LAB
Riegel, Bad.-W., De	Feldgasse	époque romaine, sans spéc.	180	Rösch, non publié
Augst, BL, CH	Oberstadt Insula 27, Steinler; 2004_2005.54	époque romaine, sans spéc.	295	Vandorpe, non publié, LAB
Brombach, Bad.-W., De	Pas de données	époque romaine - transition I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s. AD (??)	312	Jacomet, non publié, LAB
<b>Total</b>	<b>53 fouilles archéologiques</b>			

Tableau 1 (suite). Aperçu des sites archéologiques du second âge du fer et d'époque romaine de la région bâloise, analysés depuis env. 1980. D'après Jacomet, Brombacher 2009. LAB = Laboratoire d'Archéobotanique, université de Bâle.

	conservation par carbonisation	conservation par imbibition	total	nombre de prélèvements	volumes (litres)	volumes moyens des prélèvements (litres)	nombre de restes de plantes
<b>Ensemble des sites archéologiques</b>							
du second âge du Fer	16	3	19	591	2890	5	89 609
d'époque romaine	39	14	53	839	4988	6	346 590
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>17</b>	<b>72</b>	<b>1 430</b>	<b>7 878</b>	<b>11</b>	<b>436 199</b>
<b>Sites présentant une conservation par imbibition</b>							
du second âge du Fer		3	3	12	137	11	69 438
d'époque romaine		14	14	331	2022	6	267 159
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>343</b>	<b>2 159</b>	<b>18</b>	<b>336 597</b>
<b>Sites présentant une conservation par carbonisation</b>							
du second âge du Fer	16		16	579	2752	5	20 171
d'époque romaine	39		39	508	2966	6	79 431
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>1 087</b>	<b>5 718</b>	<b>11</b>	<b>99 602</b>

Tableau 2. Aperçu des sites archéologiques, de la forme de conservation des macrorestes, du nombre de prélèvements analysés et du volume de sédiments étudiés. D'après Jacomet, Brombacher 2009.

Les groupes de plantes	céréales	légumineuses	plantes utilisées en technologie, plantes médicinales et ornementales	légumes	épices	noix et fruits	total plantes cultivées	adventices des céréales d'hiver	adventices des cultures d'été	total adventices	total plantes rudérales	plantes des prairies	plantes des forêts et lisières (sauf plantes des stations sèches)	plantes des endroits humides	Total
Âge du Fer, n = 19, 16CC, 3 CI (sans Allschwil)	8	4	3	3	1	3	22	36	25	61	36	63	28	15	225
Époque romaine n = 53, 14CI, 39 CC	9	4	5	6	9	12	45	48	36	84	72	109	54	45	409

Tableau 3. Vue d'ensemble du nombre de taxons attestés. D'après Jacomet, Brombacher 2009.  
CI: conservation par imbibition, CC: conservation par carbonisation. n = nombre de sites.

gisements (19) datent de la fin de cette période (La Tène, à partir de 400 av. J.-C. environ, tab. 1). Forts d'une fréquence de plus de 50 % et de la présence de plus de 1000 restes pour chacun, l'orge (*Hordeum vulgare*), l'épeautre (*Triticum spelta*) et le millet (*Panicum miliaceum* et *Setaria italica*) formaient les principales cultures. Le blé nu (*Triticum aestivum/ durum/ turgidum*) comptabilise le plus grand nombre de restes, mais à une fréquence moins élevée. Mentionnons encore la découverte d'une grande quantité de céréales carbonisées au fond d'une fosse du début de La Tène à Therwil (CH, Bâle-Campagne, site de Fichtenrain), comprenant du froment, donc du blé hexaploïde (*Triticum aestivum*), identifié avec certitude (Laboratoire d'archéobotanique de Bâle, non publié, Schlumbaum *et al.* 1998). En effet, en plus des nombreuses graines ne permettant pas à elles seules une distinction claire avec les blés nus tétraploïdes, divers fragments de rachis tout à fait caractéristiques ont été trouvés. Aussi, nous pouvons attester la culture du froment sur les loess de la vallée de Leimen, au sud-ouest de Bâle dès la fin de l'âge du Fer.

L'amidonner (*Triticum dicoccon*) est très fréquent, malgré un faible nombre de restes (moins de 100). Son statut de plante cultivée reste incertain. L'engrain (*Triticum monococcum*) par contre, avec une fréquence de presque 50 % et plusieurs centaines de restes, semble avoir eu de l'importance.

L'apparition d'avoine à l'âge du Fer et, dès la fin de cette époque, celle de petites quantités d'avoine cultivée (*Avena sativa*), est une nouveauté. La base de l'inflorescence, partie essentielle pour la détermination, est illustrée dans Jacomet *et al.* 1999. Le seigle (*Secale cereale*) est absent des sites de l'âge du Fer dans la région, à la différence de la Hesse et de Mainfranken<sup>1</sup> (Kreuz 2004).

En résumé, les céréales à l'âge du Fer semblent très diversifiées, avec 5 à 6 taxons très probablement cultivés, présentant une fréquence de 50 % ou plus. Cela permet de reconstituer des cultures céréalières diversifiées dans une région en grande partie identifiée avec le territoire des Rauraques, comme c'est le cas dans les régions celtiques de la Hesse et de Mainfranken (Kreuz 2004).

Les données carpologiques sont nettement meilleures à l'époque romaine (voir introduction). Près de 75 000 graines ont été identifiées (tab. 4). On trouve en tout 9 taxons de céréales. Les principales céréales de l'âge du Fer atteignent des quantités et des fréquences encore plus élevées. Ce sont l'orge polystique, le blé nu, l'épeautre et le millet commun.

Les blés nus sont présents sous forme de froment et de blé dur/blé poulard. On peut considérer que les quatre céréales citées plus haut forment les principales cultures au cours de la période romaine. Les résultats du début des années 1990 sont ainsi confirmés (Rösch *et al.* 1992).

Une nouveauté de l'époque romaine est l'apparition de grandes quantités de seigle (*Secale cereale*). Sa culture dans la région d'étude date donc de cette époque. À Augst (*Colonia Augusta Raurica*), nous avons même trouvé des stocks datant pour la plupart du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., ce qui parle en faveur d'une culture locale de seigle dès cette époque. Les assemblages carpologiques confirment ainsi les connaissances acquises dans d'autres régions, comme en Hesse et Mainfranken (Kreuz 2004) : la culture du seigle fut un phénomène secondaire et se développa pendant la période romaine. L'amidonner, avec une fréquence de 42 % et presque 3000 restes, devait avoir une certaine importance. Par contre l'engrain est en net recul. Le millet des oiseaux diminue fortement à partir de l'âge du Fer. Son statut cultivé est remis en question. Il pouvait aussi pousser comme mauvaise herbe dans les champs d'autres céréales (Kreuz 2004).

Dans la région, nous n'avons pas décelé à l'époque romaine de changement d'orientation ou de spécialisation sur un nombre restreint d'espèces de céréales, au contraire de ce qui a été constaté à l'ouest du Rhin, en Hesse, en Mainfranken, dans la région du Neckar ou en Bavière (Kreuz 2004 et bibliographie). La gamme des plantes cultivées reste en tout et pour tout très diverse. Il n'est toutefois pas exclu qu'avec une analyse plus détaillée des données, des spécialisations locales apparaissent. Les résultats des 15 dernières années montrent que la variété des céréales romaines n'est nullement aussi pauvre que l'affirmaient Rösch (Rösch *et al.* 1992).

### **Légumineuses**

Cinq espèces de légumineuses sont présentes à l'âge du Fer et à l'époque romaine, 4 par époque (tab. 4). La plupart d'entre elles apparaissent déjà à l'âge du Bronze, à l'exception du pois cultivé (*Pisum sativum*), alors que l'importance et la diversité des légumineuses augmentent. Les légumineuses les plus importantes des époques considérées dans la région sont les lentilles (*Lens culinaris*), le pois cultivé (*Pisum sativum*) et la fève (*Vicia faba*). On n'observe pas de différence fondamentale entre les époques.

nom scientifique	nom français	préservation	ÂGE DU FER (SANS ALLSCHWIL)		ÉPOQUE ROMAINE	
			fréq.	nombre	fréq.	nombre
<i>Avena sativa</i>	avoine	indifférent	11	60	2	62
<i>Hordeum vulgare</i>	orge	indifférent	74	1070	75	16437
<i>Panicum miliaceum</i>	millet commun	indifférent	89	1724	75	11618
<i>Secale cereale</i>	seigle	indifférent			49	3291
<i>Setaria italica</i>	millet d'Italie	indifférent	53	1400	28	304
<i>Triticum aestivum/durum/turgidum</i>	blé nu	indifférent	37	3156	64	34417
<i>Triticum dicoccon</i>	amidonnier	indifférent	58	64	42	2887
<i>Triticum monococcum</i>	engrain	indifférent	47	846	28	868
<i>Triticum spelta</i>	épeautre	indifférent	58	1660	57	6103
Céréales (nombre de restes)		indifférent		<b>9980</b>		<b>75987</b>
Céréales (nombre de taxons)			8	8	9	9
<i>Lens culinaris</i>	lentille	indifférent	37	1074	47	8051
<i>Pisum sativum</i>	pois cultivé	indifférent	26	187	21	110
<i>Vicia ervilia</i>	vesce ervilia	carbonisé	21	24		
<i>Vicia faba</i>	fève	indifférent	16	17	25	403
<i>Vicia sativa</i>	vesce commune	carbonisé			2	1
Légumineuses (nombre de restes)		indifférent		<b>1302</b>		<b>8565</b>
Légumineuses (nombre de taxons)			4	4	4	4
<i>Apium graveolens</i>	céleri	indifférent	5	6	25	10630
<i>Beta vulgaris</i>	betterave	indifférent			11	212
<i>Brassica oleracea</i>	chou	indifférent	5	1		
<i>Cichorium endivia/intybus</i>	endive	imbibé			2	1
<i>Cucumis sativus</i>	concombre	indifférent			2	5
<i>Lagenaria siceraria</i>	calebasse	indifférent			13	78
<i>Pastinaca sativa</i>	panais	indifférent	5	1	4	143
Légumes cultivées (nombre de restes)		indifférent		<b>8</b>		<b>11069</b>
Légumes cultivées (nombre de taxons)			3	3	6	6
<i>Allium sativum</i>	ail	carbonisé			2	2
<i>Anethum graveolens</i>	aneth	indifférent			23	1028
<i>Brassica nigra</i>	chou noir	indifférent	5	2		
<i>Coriandrum sativum</i>	coriandre	indifférent			28	4439
<i>Foeniculum vulgare</i>	fenouil	indifférent			11	105
<i>Lepidium sativum</i>	crésson	imbibé			2	3
<i>Melissa officinalis</i>	mélisse officinale	imbibé			2	1
<i>Piper nigrum</i>	poivre	imbibé			4	28
<i>Satureja hortensis</i>	sarriette	indifférent			17	1101
<i>Satureja montana</i>	sarriette d'hiver	imbibé			2	1
Épices (nombre de restes)				<b>2</b>		<b>6708</b>
Épices (nombre de taxons)			1	1	9	9
<i>Castanea sativa</i>	châtaignier	imbibé			2	1
<i>Juglans regia</i>	noyer	indifférent			45	790
<i>Ficus carica</i>	figuier	indifférent			30	36398
<i>Malus sylvestris/domestica</i>	pommier	indifférent	5	3	15	869
<i>Morus nigra</i>	mûrier	indifférent			9	586
<i>Phoenix dactylifera</i>	dattier	carbonisé			6	18
<i>Pinus pinea</i>	pin à pignons	indifférent			6	1038
<i>Prunus avium/cerasus</i>	cerisier	indifférent	5	1	15	318
<i>Prunus domestica/insititia</i>	prunier	indifférent			17	664
<i>Prunus dulcis</i>	amandier	imbibé			2	1
<i>Prunus persica</i>	pêcher	indifférent			17	141
<i>Pyrus communis/pyraster</i>	poirier	indifférent			4	3
<i>Vitis vinifera</i>	vigne	indifférent	5	3	36	16566



Noix et fruits cultivés (nombre de restes)				<b>7</b>		<b>56355</b>
Noix et fruits cultivés (nombre de taxons)			3	3	13	13
<i>Malus/Pyrus</i>	pomme/poire	indifférent	5	1	17	9634
probablement cultivé (nombre de restes)				<b>1</b>		<b>9634</b>
<i>Carthamus tinctorius</i>	carthame des teinturiers	imbibé			2	178
<i>Cannabis sativa</i>	chanvre	indifférent	5	7	17	149
<i>Linum usitatissimum</i>	lin	indifférent	16	92	23	266
<i>Olea europaea</i>	olivier	imbibé			8	73
<i>Papaver somniferum</i>	pavot	indifférent	11	8	19	1103
Plantes util. en technologie, plantes ornementales (nombre des restes)				<b>107</b>		<b>1769</b>
Plantes util. en technologie, plantes ornementales (nombre de taxons)			3	3	5	5
plantes cultivées Total (nombre de restes) (sans probablement cultivés)				11406		160453
plantes cultivées Total (nombre de taxons) (sans probablement cultivés)			22	22	46	46

Tableau 4. Les plantes cultivées de la région d'étude.

Mentionnons ici la présence, à l'âge du Fer, de quelques restes de vesce ervilia (*Vicia ervilia*) ce qui correspond aux découvertes faites dans d'autres régions d'Europe centrale (<http://data/www.archaeobotany.de/>, actualisé jusqu'en 2004). Alors que la vesce ervilia disparaît à l'époque romaine, la vesce commune (*Vicia sativa*) apparaît, mais toujours en très faible quantité.

### Légumes, épices, noix et fruits

Les plantes cultivées appartenant à ce groupe sont en général des plantes de jardin. Leur présence permet de tirer des conclusions sur les débuts de l'horticulture (y compris la culture des fruits). À l'âge du Fer, on trouve des restes isolés précurseurs de ce groupe, 17 au total (tab.4). Cependant, dans le cas par exemple des pommes (*Malus*), des cerises (*Prunus avium* ou *P.cerasus*) et du raisin (*Vitis*), il n'est pas tout à fait certain qu'il s'agisse vraiment de plantes cultivées. Il est souvent délicat d'obtenir une identification claire sur la seule base de la graine ou du fruit. Un argument de poids en faveur de la culture de ces plantes est la présence éparse, en particulier à la fin de l'âge du Fer, de restes de plantes de jardin ainsi que de denrées éventuellement importées, comme c'est le cas dans la région de Stuttgart et dans le nord du Haut-Rhin. On trouve dans certains sites des restes de céleri (*Apium graveolens*), des prunes (*Prunus insititia*), des figues (*Ficus carica*), de l'aneth (*Anethum graveolens*), du fenouil (*Foeniculum vulgare*) ou de la coriandre (*Coriandrum sativum*, Kreuz 2004). Ces trouvailles

indiquent l'existence, surtout à la fin de l'âge du Fer (de 400 av.J.-C. à la naissance du Christ), de contacts très étroits avec la région méditerranéenne et un début pré-romain de l'horticulture, probablement déjà à la fin de l'âge du Fer.

Les chiffres du tableau 4 montrent clairement que les plantes de jardin n'apparaissent en grande quantité (> 75 000 restes) et régulièrement qu'à partir de l'époque romaine. L'observation de Kreuz (2004) : "les restes d'espèces cultivées de jardin (...) doivent être considérés comme un indice clair de romanisation de l'agriculture et de la culture culinaire", s'applique aussi à la région étudiée. La plupart des restes de ce groupe de plantes sont imbibés, seul mode de conservation permettant la présence régulière de ce type de végétaux; ils ne manquent toutefois pas tout à fait sous forme carbonisée. Comme on trouve de nombreux sites avec des restes végétaux imbibés d'époque romaine, on peut affirmer de manière générale que l'établissement de l'horticulture se situe à cette période. Il est toutefois difficile d'en fixer le début avec précision: l'horticulture est-elle présente déjà du temps de l'occupation militaire de la région, dans les dernières décennies av. J.-C., ou seulement à partir de la moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., avec l'établissement de la culture des *villae*? Cette question mériterait d'être examinée de manière plus ciblée (Meylan Krause et al. 2002).

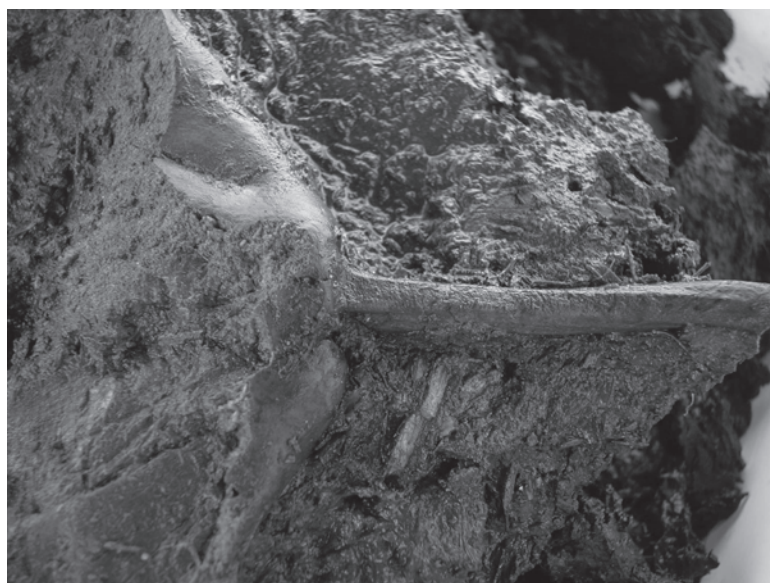
Les légumes importants à l'époque romaine étaient le céleri (*Apium graveolens*), la betterave (*Beta vulgaris*), la calebasse (*Lagenaria siceraria*) et le panais (*Pastinaca sativa*). La liste n'est nullement

complète, vu que l'identification de certains taxons au moyen des semences est difficile, comme dans le cas des choux (espèces appartenant au genre *Brassica*) et de l'arroche (*Atriplex hortensis*). En outre, de nombreux légumes ont peu de chance d'être conservés, en particulier lorsque les parties végétatives sont utilisées. Leur attestation n'est possible que dans des cas exceptionnels et implique de gros efforts de détermination. D'où l'impossibilité d'identifier de manière exhaustive le nombre total des plantes maraîchères et la nécessité d'avoir recours à des sources écrites, telles qu'André 1961.

Parmi les légumes, attirons l'attention sur la Calebasse (*Lagenaria siceraria*). Elle n'est connue dans la région qu'à partir de l'époque romaine, au 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Le site de Biesheim-Kunheim en Alsace a livré le plus grand nombre de restes jamais mis au jour, parmi lesquels des graines et, fait unique, des restes de calebasses entières avec le pédoncule (ill. 1; Vandorpe 2010; Vandorpe, Jacomet sous presse). Cette cucurbitacée est originaire d'Afrique sub-tropicale et d'Asie du Sud-Est. D'après la morphologie des graines, la calebasse trouvée en Europe centrale appartient à la forme asiatique (Kobyakova 1930). Elle a dû y parvenir en suivant les mêmes voies que le poivre (*Piper nigrum*, voir ci-dessous). La calebasse a très probablement été cultivée localement comme légume, ce qui expliquerait la fréquence inhabituelle de ses restes. Une expérience menée au jardin botanique de

l'université de Bâle en été 2000 a montré que cette culture était tout à fait possible (Jacomet, Erny-Rodmann 2000). Des recherches archéogénétiques de calebasses d'époque romaine sont en cours à l'Institut de préhistoire et des sciences en archéologie à l'université de Bâle et devraient permettre de mieux comprendre leur origine (Vandorpe, Schlumbaum, en prép.).

De nombreuses épices apparaissent à l'époque romaine (tab. 4). Parmi elles, beaucoup ont pu être cultivées localement, comme l'aneth (*Anethum graveolens*), la sarriette (*Satureja hortensis*), la coriandre (*Coriandrum sativum*), l'ail (*Allium sativum*) et le fenouil (*Foeniculum vulgare*). La coriandre en particulier était répandue. L'ail devait être d'un usage plus fréquent que les restes trouvés ne le révèlent. En effet, les gousses ne sont conservées que sous forme carbonisée. À l'époque romaine, presque toutes proviennent d'offrandes tombales ou sacrificielles; il existe une exception, une villa Romaine en Baden-Württemberg (Stika 1996). Du Moyen Âge on ne connaît que des découvertes issues de couches d'incendie. Ainsi, toutes les attestations d'ail du Moyen Âge de la région Bâloise proviennent des couches d'incendie de Laufon, Bâle-Campagne (Karg 1991; 1996). Les épices apparues à l'époque romaine ont continué à être utilisées au Moyen Âge, à quelques exceptions près. On en retrouve certaines dans des sites du haut Moyen Âge, comme l'aneth et la coriandre,



A



B

1. Restes de calebasse (*Lagenaria siceraria*) d'époque romaine trouvés à Biesheim-Kunheim (Oedenbourg, Haut-Rhin). A: fragment d'un fruit de calebasse sous forme imbibée avec pédoncule (photo St. Jacomet). B: graine de calebasse sous forme imbibée (photo Georges Haldimann). © IPNA, université de Bâle.

une indication supplémentaire de la poursuite de l'horticulture après la fin de l'occupation romaine.

Parmi les épices, le poivre (*Piper nigrum*), indigène sous les tropiques, devait être importé de régions lointaines et comptait parmi les denrées de luxe. À ce sujet, nous renvoyons le lecteur à la littérature existante, par exemple Bakels et Jacomet (2003). Le poivre n'a été trouvé qu'en contexte romain, dans le site d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim) en Alsace (Reddé *et al.* 2005; Vandorpe 2010; Vandorpe, Jacomet sous presse). Cette épice vient d'Inde du Sud et a été transportée par bateau vers les ports de transbordement en mer Rouge, où on le trouve parfois en abondance (Cappers 2006; Van Der Veen 2004; voir Miller 1969 à propos des anciennes routes commerciales). De là, le poivre était transporté à Rome et même au nord des Alpes. Comme les chances de trouver du poivre dans les sites archéologiques sont minces, sa réelle abondance reste objet de spéculation. D'une part, le poivre n'est connu que sous la forme de restes imbibés, d'autre part il n'est plus décelable à l'état moulu. Il n'existe, à l'exception des découvertes bâloises, que trois restes de poivre d'époque romaine au nord des Alpes. Ceux-ci proviennent du camp légionnaire d'Oberaden (Allemagne) ou de gisements archéologiques situés sur des routes commerciales le long de fleuves, comme Hanau sur le Main, ou Straubing sur le Danube, tous deux en Allemagne (Kucan 1984; Kreuz 1994; Küster 1995). L'agglomération romaine d'Oedenburg se trouvait aussi sur une importante voie marchande entre la Méditerranée (Rhône, Trouée de Belfort) et les provinces du Nord, c'est-à-dire le Rhin. L'étiquette d'un sac de poivre a d'ailleurs été trouvée à Trèves (Schwinden 1983).

Le début des grandes cultures de fruits et de noix au nord des Alpes concorde aussi avec la période romaine (Willerding 2002). On recense dès cette époque 11 à 12 taxons de fruitiers dans la région (tab. 4). Mise à part une seule attestation de châtaignier (*Castanea sativa*), les restes de noyers (*Juglans regia*) sont fréquents et nombreux. Parmi les essences dont la culture locale est probable ou certaine, on trouve fréquemment le pommier ou le poirier (*Malus sylvestris/ domestica* et *Pyrus*), le prunier (*Prunus insititia/ domestica*), le cerisier (*Prunus avium/ cerasus*), le mûrier (*Morus nigra*) et la vigne (*Vitis vinifera*). Il faut encore mentionner la pêche (*Prunus persica*), qui devait être cultivée dans la zone depuis l'époque romaine. L'unique reste d'amande (*Prunus dulcis*) date aussi de la période romaine et provient d'un puits à Lahr-Dinglingen,

Baden-Württemberg (Rösch 1995). L'amande aurait pu être cultivée sur place.

La vigne mérite une attention particulière (*Vitis vinifera*, tab. 4, plus de 16 000 restes). Selon les critères morphologiques de différenciation, les graines, pour la plupart étroites, proviennent clairement de vigne domestique (pour la différenciation des vignes sauvages et cultivées, voir par exemple Jacquat, Martinoli 1999). On peut ainsi admettre que la viticulture a débuté à l'époque romaine dans la région. Une datation plus précise n'a pas été entreprise. Il est toutefois difficile de répondre à cette question à l'aide des pépins uniquement, car ceux-ci pouvaient aussi provenir de raisins secs importés, ayant emprunté la même voie que les figes séchées depuis la région méditerranéenne jusqu'en Europe centrale. Pour prouver l'existence d'une culture locale, il faudrait entre autre des diagrammes polliniques *off-site* datés avec précision, ce qui n'existe pas pour l'époque romaine dans la zone qui nous occupe. Ceux d'autres régions montrent souvent une résolution temporelle insuffisante pour la période romaine (Jacomet *et al.* 2002). La présence de vestiges de couteaux à vigne ou de pressoirs, comme on en connaît à l'époque romaine tardive dans la région de la Moselle (König 2004), est une alternative pour mettre en évidence la viticulture. Jusqu'à présent, ces vestiges sont absents dans le sud du Rhin supérieur et dans le Haut-Rhin. D'autres indices directs sont la présence de vignobles et de restes de ceps, comme il en existe par exemple dans l'Angleterre romaine (Brown *et al.* 2001). Ils sont également absents de la région bâloise. Un reste de cep a été trouvé à "Untere Chlus" (Pfeffingen, Bâle-Campagne) qui daterait selon de nouvelles datations C<sup>14</sup> soit d'époque romaine tardive, soit, et c'est plus probable, du Moyen Âge (communication orale R. Marti, Service archéologique de Bâle-Campagne). Comme Kreuz (2004) le souligne, on en sait trop peu sur la phase de consolidation du système agricole romain dans la région du Rhin supérieur.

Les restes de figes (*Ficus carica*) sont très nombreux (tab. 4, plus de 36 000). En général, en présence de restes imbibés, les petits grains sont conservés. On connaît aussi des fragments de figes entières carbonisées provenant d'offrandes dans des tombes ou des temples (Ginella *et al.* 2008; Vandorpe, Jacomet sous presse). Quoique les figes mûrissent dans le climat favorable du sud du Rhin supérieur, cela ne devait pas suffire à couvrir les quantités consommées. Aussi, la plupart des figes devaient être importées des régions

méditerranéennes. Kreuz (2004) est aussi de cet avis. L'importation était relativement simple, étant donné la position géographique de la région bâloise sur l'axe commercial par la vallée du Rhône et la Trouée de Belfort.

En plus des arbres cultivés localement, de nombreux restes de fruits importés sont présents. La datte, par exemple (*Phoenix dactylifera*), dont les restes n'ont été trouvés que sous forme carbonisée, uniquement à l'époque romaine et en contexte cultuel, comme offrande dans des tombes ou des temples (Ginella *et al.* 2008; Vandorpe, Jacomet sous presse). Le même constat s'applique aux restes de pignons de pin présents en assez grand nombre (cônes, graines; *Pinus pinea*).

### **Plantes utilisées en technologie, plantes médicinales et ornementales**

On connaît, dans la région dont il est question ici, trois taxons à l'âge du Fer et cinq à l'époque romaine appartenant à ce groupe hétérogène (tab. 4). Outre le lin (*Linum usitatissimum*) et le pavot (*Papaver somniferum*), tous deux bien documentés depuis le Néolithique, quelques plantes dignes de mention n'apparaissent qu'à l'âge du Fer ou à l'époque romaine, parmi elles le chanvre (*Cannabis sativa*), qui fait sa première apparition à l'âge du Fer. Cette plante originaire d'Asie centrale (Zohary, Hopf 2000) atteint l'ouest de l'Europe centrale au début de l'âge du Fer, probablement d'abord sous forme de marchandise, comme les textiles de la tombe celtique royale de Hochdorf près de Stuttgart (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Körber Grohne 1985). D'autres restes, en particulier des fruits de chanvre, apparaissent plus fréquemment à partir de la fin de l'âge du Fer en Europe centrale (<http://www.archaeobotany.de/>, Dörfler 1989; Rösch 1999; Bouby 2002), ainsi que dans la région considérée ici.

Les fruits de cannabis sont attestés régulièrement à l'époque romaine, atteignant une fréquence de 50 % des restes imbibés. Cela s'accorde parfaitement avec d'autres observations, montrant que les connaissances sur la culture du chanvre se sont propagées avec les Romains. Toutefois, la découverte de fruits de chanvre n'est pas encore une preuve de sa culture. On pourrait être en présence de cannabis commensal des cultures, vu qu'une distinction sur la base des fruits n'est pas possible. Néanmoins, des restes carpologiques présents dans l'enceinte de sites archéologiques laissent supposer une utilisation alimentaire, de sorte qu'ils

devaient probablement provenir de chanvre cultivé (Dörfler 1989). La paille de chanvre ("chênevotte") résultant de la transformation des tiges en fibres, livre des indices directs de la culture du chanvre. On ne connaît malheureusement pas de trouvailles abondantes de telles tiges dans la région considérée. Remarquons que les restes végétatifs ne sont examinés en détail que s'ils sont présents dans les échantillons en quantité exceptionnelle, sinon l'effort de détermination est beaucoup trop grand. Dès lors, il est possible que des restes tels que la chènevotte soient passés inaperçus. On peut aussi déceler la culture du chanvre à l'aide d'analyses *off-site*, donc de diagrammes polliniques (Dörfler 1989), mais il n'en existe pas pour la région considérée. L'examen de la littérature indique l'apparition d'importantes quantités de pollens de chanvre au plus tôt au Haut Moyen Âge (Rösch 1999; Dörfler 1989 et communication orale L. Wick). Celles-ci sont interprétées comme des indices du rouissage des tiges de chanvre dans de petits plans d'eau. Des indications d'ordre littéraire d'un usage du chanvre comme narcotique n'existent jusqu'à présent que dans l'Inde ancienne et chez les Scythes (Dörfler 1989).

Relevons encore la présence d'olives (*Olea europaea*) en contexte romain. Outre les fruits, comme aujourd'hui consommés marinés ou comme épice (André 1961; Kreuz 1997), on trouve de nombreux indices d'importation d'huile d'olive grâce à la présence de vestiges d'amphores (Martin-Kilcher 1987).

Il nous faut également signaler la plante teinturière exotique *Carthamus tinctorius* (carthame des teinturiers), présente dans les sédiments humides d'époque romaine d'Oedenburg. Il s'agit jusqu'ici de l'unique découverte de cette plante au nord des Alpes. Elle devait probablement être importée.

On peut supposer que les vertus médicinales des plantes devaient être connues, au moins d'une partie de la population. Les plantes médicinales ne comprennent pas seulement les quelques plantes cultivées du tableau 4, mais aussi de nombreuses plantes sauvages que nous n'aborderons pas en détail.

### **AUTRES GROUPES DE PLANTES IMPORTANTES POUR TIRER DES CONCLUSIONS SUR L'AGRICULTURE**

Dans la discussion qui suit, nous avons choisi de n'aborder que certains groupes de plantes, car un examen complet dépasserait le cadre de ce travail.



## Adventices des céréales d'hiver

Dans la région, à l'âge du Fer, on trouve 36 taxons d'adventices des cultures d'hiver. La grande majorité de ces taxons était déjà présente à la fin de l'âge du Bronze. Ce nombre relativement élevé n'est pas surprenant, puisque la céréale d'hiver typique qu'est l'épeautre (*Triticum spelta*) compte parmi les cultures les plus importantes à partir des âges des métaux et que le froment est cultivé dans la région bâloise dès l'âge du Fer. Ainsi, on trouve les premiers indices d'espèces de l'association du Caucalidion (n° 3.411 de Ellenberg 1991) en particulier à partir de l'âge du Bronze final. Elle est l'association des commensales de céréales des sols calcaires, particulièrement haute en couleurs et comptant de nombreuses espèces aujourd'hui menacées de disparition. Nous mentionnerons surtout des plantes dont on pensait jusqu'à présent qu'elles ne s'étaient répandues qu'avec les Romains (Küster 1994; Kroll 1997; Kreuz 2004) : le caucalis fausse carotte (*Caucalis platycarpus*), le bleuet des champs (*Centaurea cyanus*), l'orlaya à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*) et la vaccaire d'Espagne (*Vaccaria hispanica*). Ces plantes sont venues enrichir la flore de la région dès la fin de l'âge du Bronze ou à l'âge du Fer. Par ailleurs, on peut admettre qu'une division des surfaces agricoles existait déjà à la fin de l'âge du Bronze avec, d'une part, des cultures spéciales jardinées avec du millet et des légumineuses, d'autre part des cultures extensives de céréales d'hiver sur de vastes surfaces (voir aussi Bogaard, sous presse).

D'autres espèces particulières présentes dans la région à partir de l'âge du Fer sont la glaucière écarlate (*Glaucium corniculatum*), le mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*), la garance des champs (*Sherardia arvensis*), le silène de nuit (*Silene noctiflora*) et la passerine annuelle (*Thymaelaea passerina*). Un fruit d'adonis (*Adonis spec.*), trouvé dans le gisement La Tène finale de l'Usine à gaz de Bâle, n'a pu être déterminé plus précisément. Il s'agit soit de l'adonis flammé (*Adonis flammea*), soit de l'adonis d'été (*Adonis aestivalis*). Ces nouveaux taxons sont vraisemblablement venus des contrées méditerranéennes par l'intermédiaire de relations commerciales, ce qu'indiquent clairement divers objets ou produits comme le vin (Woolf 2000). Est-ce que les semences étaient aussi commercialisées? La région de Bâle est située, comme nous l'avons dit, sur d'importantes routes commerciales qui vont de la Gaule du sud jusqu'au Rhin, en remontant le Rhône et en empruntant la Trouée de Belfort.

Des restes d'adonis d'été (*Adonis aestivalis*) clairement identifiables apparaissent à partir de l'époque romaine, en même temps qu'une série de mauvaises herbes de la zone méditerranéenne. Quarante-huit adventices de céréales sont attestées, par exemple le buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*), la gesse sans feuilles (*Lathyrus aphaca*), le miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), le myagre perfolié (*Myagrimum perfoliatum*; ill. 2), la nigelle des champs (*Nigella arvensis*) et la renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*). Bon nombre de ces taxons sont aussi observés pour la première fois à l'époque romaine en Hesse et Mainfranken (Phillips 2004). Cette augmentation du nombre de taxons n'est pas surprenante, le commerce supra-régional de céréales étant attesté depuis l'époque romaine (Kreuz 2004). Dans ce contexte, il faut évoquer un chargement de céréales d'un navire de marchandises coulé aux Pays-Bas (Pals, Hakbijl 1992) contenant des mauvaises herbes "exotiques".

Tous ces restes carpologiques montrent que les céréales d'hiver étaient cultivées à plus grande échelle à partir de l'âge du Fer (en plus des céréales d'été et des plantes maraîchères présentes avec un nombre de taxons significativement plus



2. Base de fruit (silicule) de *Myagrimum perfoliatum* (Myagre perfolié) sous forme imbibée, trouvé à Biesheim-Kunheim (Oedenbourg, Haut-Rhin), époque romaine (photo: Georges Haldimann). © IPNA, université de Bâle.



élevé depuis la fin de l'âge du Bronze, voir Jacomet, Brombacher 2009). Ces céréales d'hiver sont accompagnées de mauvaises herbes typiques.

Le myagre perfolié (*Myagrum perfoliatum*) mérite une attention particulière (ill.2). Cette adventice est jusqu'ici connue uniquement dans notre région d'étude. Dans le gisement d'Oedenburg en Alsace, les restes, des bases de silicule massives, apparaissent avec une fréquence importante et parfois aussi en grand nombre, en particulier dans les sols humides (Vandorpe 2010; Vandorpe, Jacomet sous presse). Un reste carbonisé a récemment été trouvé à Augst (Insula 27, Vandorpe en préparation). D'autres restes d'époque romaine ont été découverts ces derniers temps et il apparaît, d'après des échanges entre collègues, que *Myagrum* est rare parce que ses bases de silicule sont en grande partie passées inaperçues.

Le myagre perfolié, *Myagrum perfoliatum*, n'est pas indigène en Europe centrale. D'après l'Atlas de la *Flora Europaea* (Jalas 1972 ss.), sa principale aire de répartition est le sud de l'Europe et le Moyen-Orient. L'apparition régulière de bases de silicule de *Myagrum perfoliatum* est probablement liée à des importations de céréales des zones méditerranéennes à l'époque romaine, au moins au début. La plante a ensuite pu s'acclimater localement, en particulier sur les îlots xériques de la vallée du Rhin, où se situe le site d'Oedenburg. La question de l'importation des céréales doit encore être examinée de façon systématique afin de comprendre dans quel contexte les bases de silicule de *Myagrum* se trouvent et avec quelles plantes (Vandorpe 2010; Vandorpe, Jacomet sous presse).

### Plantes de prairies – l'exploitation des herbages

(Stations moyennes à sèches)

C'est seulement à partir de l'âge des métaux, au plus tard à la fin de l'âge du Bronze vers 1250 av. J.-C., que se multiplient les indices de présence de prairies, utilisées aussi pour la production de foin. En même temps apparaissent davantage de signes de présence d'étables (Strahl 2004), de même qu'une certaine différenciation dans l'intensité d'exploitation des prairies (Willerding 1999). Puis, à l'âge du Fer, beaucoup de gisements livrent des restes de plantes de prairies et pâturages et, pour la première fois, des combinaisons de restes pouvant provenir de foin (Körber-Grohne 1990; Körber-Grohne 1993b). Il devait déjà, à l'époque, exister différents types de surfaces herbeuses, comme des

pelouses pâturées, des prés de fauche ou des prairies à litière (citations dans Speier 1996). À partir de la période romaine, on trouve, en même temps que de nombreux restes carpologiques, des références dans les sources écrites sur le semis et l'entretien des surfaces herbeuses, comme chez les écrivains agricoles Varron, Caton et Columelle. On lira plus de détails sur ces écrits par exemple chez Magerstedt 1862 (réédition 1972). L'archéobotanique permet d'attester la présence de surfaces herbeuses en de multiples stations. Nous estimons qu'à l'époque romaine les surfaces herbagères ont beaucoup augmenté (Knörzer 1975), entre autres aussi parce que les militaires romains devaient nourrir leurs nombreux chevaux (Kreuz 2004).

Le développement des outils pour couper l'herbe est à mettre en parallèle avec les restes de plantes de prairies. Les faucilles en métal apparaissent au plus tôt à l'âge du Bronze, mais ce sont les faucilles en fer qui ont rendu la coupe efficace. Les faux les plus anciennes apparaissent à l'âge du Fer (Willerding 1999; Speier 1996).

Les plantes trouvées dans la région considérée dans ce travail indiquent qu'à l'âge du Fer déjà de grandes étendues herbeuses devaient exister. On note que de nombreuses plantes des prairies de stations moyennes sont présentes dans tous les contextes de la fin de l'âge du Fer, comme dans le site de l'usine à gaz de Bâle. Ces trouvailles correspondent également aux résultats d'autres auteurs, tels que Körber-Grohne 1993a, et coïncident avec les plus anciens amoncellements de plantes des prairies, éventuellement interprétés comme du foin. Citons quelques exemples : une fosse du premier âge du Fer Hallstatt C/D à Langweiler, Kreis Düren (All), avec plus de 2000 graines de plantes des prairies (Knörzer 1975) et une autre fosse du deuxième âge du Fer, au début de La Tène, à Stuttgart-Mühlhausen (All) comprenant de nombreuses diaspores de plantes prairiales non mures (Piening 1988). Néanmoins, gardons à l'esprit que les indices d'entreposage de foin ou de litière dans l'enceinte des sites à l'âge du Fer sont peu nombreux (Kreuz 2004).

Les restes de graines et de fruits témoignent également du mode de gestion des prairies et pâturages de stations moyennes. Les plantes résistantes au piétinement et à la pâture sont nombreuses et suggèrent un pâturage intensif des surfaces herbeuses. Les spectres des espèces rappellent les pâturages modernes à ray-grass (*Lolium-Cynosuretum*). Nous supposons qu'après la pâture de printemps, on laissait pousser l'herbe alors que le bétail était

mené en forêt pour pâturer. Ce n'est qu'en juillet, au plus tôt, que l'on faisait les foins. Cette datation vient du constat que l'on trouve souvent beaucoup de graines et de fruits mûrs de plantes de prairies et de pâturages. Au début de l'automne, le bétail était à nouveau mené au pâturage. Le fait de trouver en même temps des plantes de prairies et de pâturages dans les sites de l'âge du Fer indique une exploitation mixte des surfaces herbeuses. Nous sommes en présence de pelouses pâturées et fauchées, et non de prés de fauche dans le sens moderne du terme.

À l'époque romaine, de nouvelles plantes des prairies et pâturages de stations moyennes apparaissent dans les assemblages carpologiques de la région examinée ici. Il faut mentionner la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*; elle apparaît déjà un peu plus tôt en d'autres endroits) et le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*). Les analyses carpologiques ont livré plus de cent espèces de prairies de stations moyennes pour la période romaine (Knörzer 1975; Körber Grohne, Piening 1983). Dans la région considérée, 38 taxons ont été déterminés. Beaucoup d'espèces caractéristiques des prairies productives y figurent. Au camp de Welzheim (Allemagne), dans un puits secondairement rempli de foin et de litière, 62 espèces de prairies productives, y compris de nombreuses graminées, ont été déterminées. Notons l'agrostide capillaire (*Agrostis tenuis*), le paturin des prés ou commun (*Poa pratensis/trivialis*), la fétuque rouge (*Festuca rubra*), le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), la crénelle des prés (*Cynosurus cristatus*), la houque laineuse (*Holcus lanatus*) et la fétuque des prés (*Festuca pratensis*, Körber Grohne, Piening 1983). La plupart de ces espèces sont également présentes dans la région traitée ici. Nous pouvons supposer qu'il existait à l'époque romaine de vastes zones de prairies productives sur différents sols et même sur des terres arables (Speier 1996). Des analyses de pollen provenant de la plaine alluviale de la Brautlach en Bavière (Allemagne), située près du camp romain d'Oberstimm, ont permis de constater le semis volontaire de surfaces herbeuses riches en centaurées noires (*Centaurea nigra*), et différentes espèces de trèfles (*Trifolium*) et de vesces (*Vicia*) (Speier 1996).

À l'époque romaine, il devait surtout exister des prairies mixtes de fauche et de pâture, exploitées extensivement (Knörzer 1975; Körber Grohne, Piening 1983; Klee 1998). Les indicateurs de pâture, comme la prunelle vulgaire (*Prunella vulgaris*) ou le plantain moyen (*Plantago media*), sont toujours présents. Klee (1998) conclut en raison, entre

autre, de restes de foin trouvés dans un domaine agricole en Suisse orientale, à une prairie du type de l'actuelle *Lolio-Cynosuretum* avec ray-grass. Kreuz (2004), quant à elle, parle d'un usage extensif, parce que les espèces végétales aujourd'hui courantes dans les prairies intensives, comme le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), le pissenlit (*Taraxacum officinale*) et la forme prairiale du fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), sont comparativement rares ou même absentes. Cela vaut également pour la région considérée ici. Ce n'est qu'avec un fauchage répété, un arrêt de la pâture et une fertilisation régulière que les plantes nitrophiles à court cycle de reproduction ont pu l'emporter, comme le fromental, précieuse graminée fourragère. À l'époque romaine, ce n'était évidemment pas le cas.

Dans l'ensemble, la grande diversité des plantes de prairies correspond à une amélioration de l'élevage à l'époque romaine. Les prémices se reconnaissent déjà à la fin de l'âge du Fer. L'augmentation progressive de la taille de certains animaux d'élevage, en particulier des bovins, pourrait y être liée, comme des études ostéométriques des assemblages d'os de la région de Bâle l'ont montrée (Breuer *et al.* 2001).

Un développement similaire à celui des plantes de prairies de moyennes stations se dessine chez les plantes des prairies maigres de stations sèches. À partir de l'âge du Fer, plus de 20 taxons de ce groupe sont présents pour la première fois dans la région considérée. Onze nouveaux taxons émergent, dont le buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum falcatum*), l'hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), la luzerne en faux (*Medicago falcata*) ou le mélampyre à crêtes (*Melampyrum cristatum*). Des analyses de graines comprises dans des plaques de pelouses datant de 560/580 av. J.-C., période du Hallstatt, et utilisées pour édifier la butte tombale de Magdalenburg à Villigen (Allemagne), montrent qu'il existait à l'âge du Fer de vastes prairies maigres pâturées (Fritz 1980).

À partir de l'époque romaine, 17 espèces supplémentaires de plantes des prairies maigres apparaissent dans les assemblages carpologiques de la région. Ce groupe comprend 39 taxons.

En résumé, l'exploitation intensive des prairies maigres de stations sèches date probablement de la fin de l'âge du Bronze. Plusieurs indices parlent en faveur d'une origine naturelle de ces prairies maigres, sur des versants raides à sol peu profond et exposés au sud, surfaces par la suite agrandies par la pâture du petit bétail.

## NOTE

1 On désigne ici par ce terme, difficile à traduire en français, la partie de la Franconie qui se trouve sur le Main, dans la région de Francfort.

## BIBLIOGRAPHIE

- André 1961**: ANDRÉ (J.). — *L'alimentation et la cuisine à Rome*. Paris, 1961.
- Bakels, Jacomet 2003**: BAKELS (C. C.), JACOMET (St.). — Access to luxury foods in Central Europe during the Roman period: The archaeobotanical evidence. *In*: VAN DER VEEN (M.) ed. — *Luxury foods*. *World Archaeology*, 34. 2003, p. 542-557.
- Bogaard sous presse**: BOGAARD (A.). — Farming practice and society in the central European Neolithic and Bronze Age: an archaeobotanical response to the secondary products revolution model. *In*: BOGAARD (A.) ed. — *Trajectories of Neolithisation (Papers in honour of Andrew Sherratt)*. Oxford, sous presse.
- Bouby 2002**: BOUBY (L.). — Le chanvre (*Cannabis sativa* L.): Une plante cultivée à la fin de l'âge du Fer en France du Sud-Ouest? *Comptes rendus. Palevol*, 1, 2002, p. 89-95.
- Breuer et al. 2001**: BREUER (G.), REHAZEK (A.), STOPP (B.). — Veränderungen der Körpergrösse von Haustieren aus Fundstellen der Nordschweiz von der Spätlatènezeit bis ins Frühmittelalter. *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 22, 2001, p. 161-178.
- Brown et al. 2001**: BROWN (A. G.), MEADOWS (I.), TURNER (S. D.), MATTINGLY (D. J.). — Roman vineyards in Britain: Stratigraphic and palynological data from Wollaston in the Nene Valley, England. *Antiquity*, 75, 2001, p. 745-757.
- Cappers 2006**: CAPPERS (R. T. J.). — Roman Footprints at Berenike. Archaeobotanical Evidence of Subsistence and Trade in the Eastern Desert of Egypt. *Berenike Reports*, 6, 2006, Los Angeles.
- Dörfler 1989**: DÖRFLER (W.). — Die Geschichte des Hanfanbaus in Mitteleuropa aufgrund palynologischer Untersuchungen und von Grossrestnachweisen. *Prähistorische Zeitschrift*, 64/2, 1989, p. 218-244.
- Fritz 1980**: FRITZ (W.). — Die aktualistische Rekonstruktion der hallstattzeitlichen Vegetation am Magdalenenberg aufgrund pflanzlicher Subfossilien. *In*: SPINDLER (K.) Hrsg. — *Magdalenenberg VI: Der hallstattzeitliche Fürstengrabhügel bei Villingen im Schwarzwald*. Villingen, 1980, p. 27-114.
- Ginella et al. 2008**: GINELLA (F.), HÜSTER-PLOGMANN (H.), VANDORPE (P.). — "und sie huldigten den Göttern". Reste von Tieren und Pflanzen aus dem gallo-römischen Tempelbezirk Oedenburg/Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin, F). *In*: \*Castella, Meylan Krause 2008, p. 304-308.
- Jacomet, Brombacher 2009**: JACOMET (St.), BROMBACHER (C.). — Geschichte der Flora in der Regio Basiliensis seit 7500 Jahren. Ergebnisse von Untersuchungen pflanzlicher Makroreste aus archäologischen Ausgrabungen. *Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft beider Basel*, 11, 2009, p. 27-106.
- Jacomet, Erny-Rodmann 2000**: JACOMET (S.), ERNY-RODMANN (T.). — Das Geheimnis der Flaschenkürbisse. *Basler Zeitung*, 192, 2000.
- Jacomet et al. 1999**: JACOMET (St.), JAQUAT (C.), WINTER (M.), WICK (L.). — Umwelt, Ackerbau und Sammelwirtschaft. *In*: MÜLLER (F.), KAENEL (G.), LÜSCHER (G.) Hrsg. — *Eisenzeit. Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter SPM 4*. Bâle, 1999, p. 98-115.
- Jacomet et al. 2002**: JACOMET (St.), SCHIBLER (J.), MAISE (C.), WICK (L.), DESCHLER-ERB (S.). — Mensch und Umwelt. *In*: FLUTSCH (L.), NIFFELER (U.), ROSSI (F.) Hrsg. — *Römische Zeit. Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter SPM 5*. Bâle, 2002, p. 21-40.
- Jacquat, Martinoli 1999**: JACQUAT (C.), MARTINOLI (D.). — *Vitis vinifera* L.: wild or cultivated? Study of the grape pips found at Petra, Jordan. *Vegetation History and Archaeobotany*, 8/1-2, 1999, p. 25-30.
- Jalas 1972**: JALAS (J.) ed. — *Atlas Florae Europaeae: Distribution of vascular plants in Europe*. I-XII. 1972, Helsinki.
- Klee 1998**: KLEE (M.). — *Die Landwirtschaft des römischen Gutshofes von Neftenbach-Steinmöri (Kanton*

Zürich). *Untersuchung der subfossilen, botanischen Makroreste*. Bâle: Botanisches Institut der Universität Basel. 1998, p. 149 (Doktorarbeit).

**Knörzer 1975**: KNÖRZER (K.-H.). — Entstehung und Entwicklung der Grünlandvegetation im Rheinland. *Decheniana*, 127, 1975, p. 195-214.

**Kobyakova 1930**: KOPYAKOVA (J. A.). — The bottle gourd. *Bulletin of Applied Botany, Genetics and Plant Breeding*, 23, 1930, p. 475-520.

**König 2004**: KÖNIG (M.). — Weinbau und Landwirtschaft im Umfeld der spätantiken Kaiserresidenz Trier. *Berichte der Reinhold Tüxen Gesellschaft*, 16, 2004, p. 67-75.

**Körber-Grohne 1985**: KÖRBER-GROHNE (U.). — Die biologischen Reste aus dem hallstattzeitlichen Fürstengrab von Hochdorf, Gemeinde Eberdingen (Kreis Ludwigsburg). In: KÖRBER-GROHNE (U.), KÜSTER (H.) Hrsg. — *Hochdorf I*. Stuttgart, 1985, p. 87-164 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 19).

**Körber-Grohne 1990**: KÖRBER-GROHNE (U.). — Gramineen und Grünlandvegetationen vom Neolithikum bis zum Mittelalter in Mitteleuropa. *Bibliotheca botanica*, 139, 1990.

**Körber-Grohne 1993a**: KÖRBER-GROHNE (U.). — Urwiesen im Berg- und Hügelland aus archäobotanischer Sicht. In: BROMBACHER (C.), JACOMET (St.), HAAS (J.N.) Hrsg. — *Festschrift Zoller*. Beiträge zu Philosophie und Geschichte der Naturwissenschaften, Evolution und Systematik, Ökologie und Morphologie, Geobotanik, Pollenanalyse und Archäobotanik. *Dissertationes Botanicae*, 196. Berlin/ Stuttgart, 1993, p. 453-468.

**Körber-Grohne 1993b**: KÖRBER-GROHNE (U.). — Wirtschaftsgrünland in römischer und vorrömischer Eisenzeit. In: KALIS (A. J.), MEURERS-BALKE (J.) Hrsg. — 7000 Jahre bäuerliche Landwirtschaft. Entstehung, Erforschung, Erhaltung. 20 Aufsätze zu Ehren von Karl-Heinz Knörzer. *Archaeo-Physika*, 13. Cologne/ Bonn, 1993, p. 105-113.

**Körber-Grohne, Piening 1983**: KÖRBER-GROHNE (U.), PIENING (U.). — Die Pflanzenreste aus dem Ostkastell von Welzheim mit besonderer Berücksichtigung der Graslandpflanzen. In: KÖRBER-GROHNE (U.), KOKABI (M.), PIENING (U.), PLANK (D.) Hrsg. — *Flora und Fauna im Ostkastell von Welzheim*. Stuttgart, 1983, p. 17-88 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 14).

**Kreuz 1994**: KREUZ (A.). — Bemerkungen zu archäobotanischen Untersuchungen im römischen vicus Hanau-Kesselstadt, Salisweg. *Neues Magazin für Hanauische Geschichte*, 4-6, 1994.

**Kreuz 1997**: KREUZ (A.). — Genuss im Liegen oder fast food am Lagerfeuer? Kulinarische Möglichkeiten im römischen Hessen. In: SCHALLMAYER (E.) Hrsg. — *Hundert Jahre Saalburg. Vom römischen Grenzposten zum*

*europäischen Museum*. 1997, p. 174-183.

**Kreuz 2004**: KREUZ (A.). — Landwirtschaft im Umbruch? Archäobotanische Untersuchungen zu den Jahrhunderten um Christi Geburt in Hessen und Mainfranken. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 85, 2004, p. 97-292, 9 pl.

**Knoll 1997**: KROLL (H.). — Zur eisenzeitlichen Wintergetreide-Unkrautflora von Mitteleuropa. Mit Analysebeispielen archäologischer pflanzlicher Grossreste aus Feudvar in der Vojvodina, aus Greding in Bayern und aus Dudelang in Luxemburg. *Praehistorische Zeitschrift*, 72/1, 1997, p. 106-114.

**Kucan 1984**: KUCAN (D.). — Der erste römerzeitliche Pfefferfund - nachgewiesen im Legionslager Oberaden (Stadt Bergkamen). *Ausgrabungen und Funde in Westfalen-Lippe*, 2, 1984, p. 51-56.

**Küster 1994**: KÜSTER (H.). — Die Geschichte einiger Ackerunkräuter seit der Jungsteinzeit. In: SCHUMACHER (W.) Hrsg. — *Flora und Fauna der Äcker und Weinberge*. Bericht über das Internationale Symposium. *Schriftenreihe der Stiftung zum Schutze gefährdeter Pflanzen*, 5. Hamburg, 1994, p. 29-35.

**Küster 1995**: KÜSTER (H.). — Weizen, Pfeffer, Tannenholz. Botanische Untersuchungen zur Verbreitung von Handelsgütern in römischer Zeit. *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte*, 14/H.2, 1995, p. 1-26.

**Magerstedt 1962**: MAGERSTEDT (F.). — *Der Feld-, Garten- und Wiesenbau der Römer*. Sondershausen, 1962 (reprint 1972).

**Martin-Kilcher 1987**: MARTIN-KILCHER (St.). — *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte*. Forschungen in Augst 7. 1987, Augst.

**Meylan Krause 2002**: MEYLAN KRAUSE (M.-F.), JACOMET (St.), SCHIBLER (J.). — Essen und Trinken. In: FLUTSCH (L.), NIFFELER (U.), ROSSI (F.) Hrsg. — *Römische Zeit. Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter SPM 5*. Bâle, 2002, p. 231-242.

**Miller 1969**: MILLER (J. I.). — *The spice trade of the Roman empire*. Oxford, 1969.

**Pals, Hakbijl 1992**: PALS (J. P.), HAKBIJL (T.). — Weed and insect infestation of a grain cargo in a ship at the Roman fort of Laurium in Woerden (Province of Zuid-Holland). *Review of Palaeobotany and Palynology*, 73, 1992, p. 287-300.

**Piening 1988**: PIENING (U.). — Kultur- und Wildpflanzenreste aus Gruben der Urnenfelder- und Frühlatènezeit von Stuttgart-Mühlhausen. In: KÜSTER (H.) Hrsg. — *Der prähistorische Mensch und seine Umwelt. Festschrift für Udelgard Körber-Grohne*. Stuttgart, 1988, p. 269-280 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 31).

\***Reddé et al. 2005**, p. 215-277.



**Rösch 1995:** RÖSCH (M.). — Römische Brunnen in Lahr - Fundgruben für die Botanik. *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1994, 1996, p. 151-156.

**Rösch 1999:** RÖSCH (M.). — Hanf. In: BECK (H.), GEUENICH (D.), STEUER (H.), TIMPE (D.) Hrsg. — Reallexikon der Germanischen Altertumskunde. *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 13. Berlin; New York, 630-631.

**Rösch et al. 1992:** RÖSCH (M.), JACOMET (St.), KARG (S.). — The history of cereals in the region of the former Duchy of Swabia (Herzogtum Schwaben) from the Roman to the Post-Medieval period: results of archaeobotanical research. *Vegetation History and Archaeobotany*, 1/4, 1992, p. 193-231.

**Schlumbaum et al. 1998:** SCHLUMBAUM (A.), NEUHAUS (J.-M.), JACOMET (St.). — Coexistence of tetraploid and hexaploid naked wheat in a Neolithic lake dwelling of Central Europe: evidence from morphology and ancient DNA. *Journal of Archaeological Science*, 25, 1998, p. 1111-1118.

**Schwinden 1983:** SCHWINDEN (L.). — *Handel mit Pfeffer und anderen Gewürzen im römischen Trier*. 1983, p. 20-26 (Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier; 15).

**Speier 1996:** SPEIER (M.). — Paläoökologische Aspekte der Entstehung von Grünland in Mitteleuropa. *Berichte der Reinhold-Tüxen-Gesellschaft*, 8, 1996, p. 199-219.

**Stika 1996:** STIKA (H.-P.). — *Römerzeitliche Pflanzenreste aus Baden-Württemberg*. 1996, Stuttgart (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg; 36).

**Strahl 2004:** STRAHL (E.). — Erste Bauern in der deutschen Marsch: die jungbronzezeitliche Siedlung Rodenkirchen-Hahnenknooper Mühle, Ldkr. Wesermarsch. In: FANSA (M.), BOTH (F.), HASSMANN (H.) Hrsg. — *Archäologie Land Niedersachsen. Begleitschrift zur Sonderausstellung Archäologie Land Niedersachsen. 25 Jahre Denkmalschutzgesetz - 400 000 Jahre Geschichte*. Oldenburg vom 14.11.2004-27.03.2005. Hannover vom 21.04.2005-31.07.2005. Braunschweig vom September 2005-Januar 2006. Stuttgart, 2004, p. 516-519 (Archäologische Mitteilungen aus Nordwestdeutschland Beiheft; 42).

**Van Der Veen 2004:** VAN DER VEEN (M.). — The merchants' diet: food remains from Roman and medieval Quseir al-Qadim. In: LUNDE (P.), PORTER (A.) ed. — *Trade and Travel in the Red Sea Region*. Proceedings of Red Sea Project I. BAR International Series 1269. Oxford, 2004, p. 123-130.

**Vandorpe 2010:** VANDORPE (P.). — *Plant Macro remains from the 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> C AD in Roman Oedenburg/Biesheim-Kunheim (F). Methodological aspects and insights into local nutrition, agricultural practices, import and the natural environment*. Basel: Universität Basel, Philosophisch-Naturwissenschaftliche Fakultät, 2010 (Thesis).

**Vandorpe, Jacomet 2011:** VANDORPE (P.), JACOMET (St.). — Plant economy and environment. In: REDDÉ (M.) dir. — *Oedenburg II. Fouilles Françaises, Allemandes et Suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. L'agglomération civile*. Mayence, 2011 (Monographien RGZM; 79-2).

**Vandorpe, Jacomet 2011:** VANDORPE (P.), JACOMET (St.). — Remains of burnt vegetable offerings in the temple area of Roman Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Alsace, France) first results. In: WIETHOLD (J.) dir. — *Carpologia (articles réunis à la mémoire de Karen Lundstrom-Baudais)*. Actes des rencontres d'archéobotanique, 9-12 juin 2005, Bibracte (58). Glux en Glenne: Bibracte, 2011 (Bibracte; 20).

**Willerdig 1999:** WILLERDING (U.). — Heu. In: BECK (H.), GEUENICH (D.), STEUER (H.) Hrsg. — Reallexikon der Germanischen Altertumskunde. 14. Berlin/ New York, 1999, p. 510-526.

**Willerdig 2002:** WILLERDING (U.). — Obst und Obstbau. In: BECK (H.), GEUENICH (D.), STEUER (H.) Hrsg. — Reallexikon der Germanischen Altertumskunde. 14. Berlin/ New York, 1999, p. 517-523.

**Woolf 2000:** WOOLF (G.). — *Becoming Roman. The origins of provincial civilisations in Gaul*. Cambridge, 2000.

**Zohary, Hopf 2000:** ZOHARY (D.), HOPF (M.). — *Domestication of Plants in the Old World. The origin and spread of cultivated plants in West Asia, Europe and the Nile Valley*. New-York: Oxford University Press, 2000 (third edition).





---

# L'exploitation de la forêt vue par la dendro-archéologie

## L'exemple d'Oedenburg (Alsace) entre 10 et 180 apr. J.-C.

---

OLIVIER GIRARD CLOS, CHRISTOPHE PETIT

### INTRODUCTION

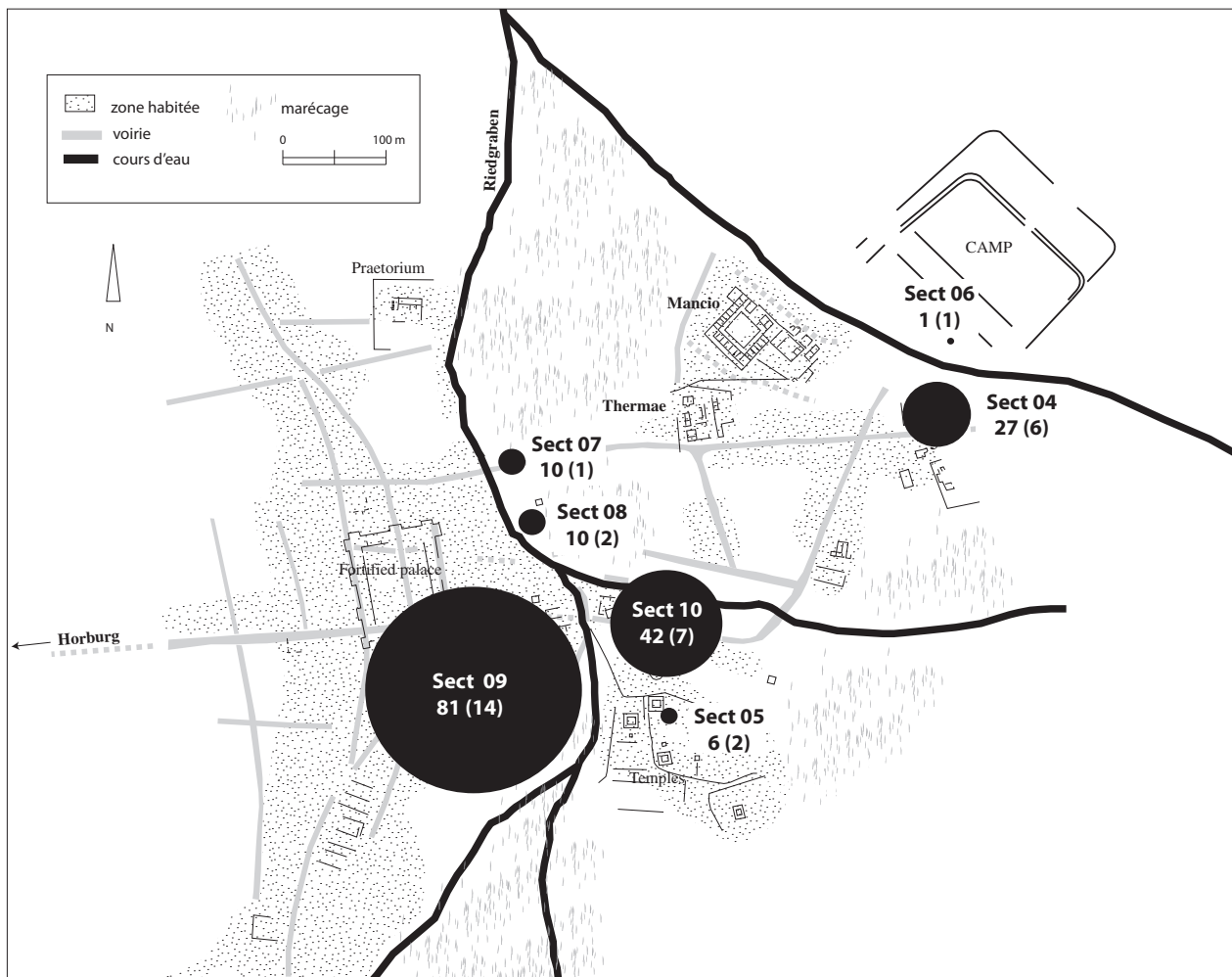
Il n'est pas rare de découvrir des bois archéologiques des périodes laténiennes et gallo-romaines, dans le nord-est de la France, tant sur les sites d'archéologie préventive (Laurelut *et al.* 2007; Tegel, Vanmoerkerke 2008) que sur des sites de fouilles programmées (Reddé *et al.* 2005; Barral, Richard 2009). La production annuelle de bois, représentée par les largeurs de cernes, dépend d'un système de facteurs écologiques complexes, qui peut être dépouillé avec plusieurs objectifs (Munaut 1979; Lambert 1998). Si pour l'archéologue, l'information chronologique est du plus grand intérêt, une fois les datations justifiées, les corpus de bois archéologiques permettent également d'aborder des problématiques climatiques (Durost 2005; Durost *et al.* 2008) ou la question de l'exploitation forestière. La dendroécologie est l'ensemble des procédés d'étude des arbres vivants en forêt en fonction des facteurs écologiques. Une "dendroarchéologie" (Billamboz 1992; 1996; Sass-Klaassen 2002; Speer, Hansen-Speer 2007) se développe dans le domaine de l'archéométrie par le rapprochement, l'application, le transfert des procédés ou des informations dendroécologiques du passé, grâce au matériel archéologique. Elle intègre au mieux les données biologiques et archéologiques les plus précises possible. Il s'agit d'extraire des individus datés de l'information sur leur peuplement forestier d'origine et sur les pratiques sylvicoles. Cette approche encore moins fréquente que les datations a été mise en œuvre sur des sites néolithiques et de l'âge

du Bronze (Billamboz 2003; Bernard *et al.* 2008), ou médiévaux (Doucerain, Girardclos 1998; Haneca *et al.* 2006; Bernard *et al.* 2007); mais peu d'études concernent le début de l'époque romaine (Bernard 1997; Haneca *et al.* 2005). Nous nous proposons de présenter l'évolution sur les deux premiers siècles de notre ère des peuplements forestiers et les pratiques d'exploitation fournissant en bois "bon à bâtir" l'établissement gallo-romain d'Oedenburg.

### LES RÉSULTATS DENDROCHRONOLOGIQUES DU SITE DE BIESHEIM

#### Le site

Depuis 1998 la fouille de l'établissement gallo-romain d'Oedenburg, situé à Biesheim et Kunheim dans le Haut-Rhin, dans la partie nord du territoire des Rauriques, a livré un grand nombre de bois archéologiques. Ce site installé sur le *limes*, en rive gauche du Rhin, face à l'*oppidum* celtique de Breisach, s'étend sur la plaine alluviale inondable, ainsi que sur une terrasse alluviale, au lieu-dit Altkirch. Les premières traces d'occupation, dans l'état actuel des connaissances, remontent au début de notre ère: il s'agit de bois datés de 3-4 apr. J.-C., en bordure d'un important complexe cultuel qui s'est développé progressivement dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., à partir de la fin de la période augustéenne. C'est sous Tibère dès les années 14-20, que s'installent des militaires qui construisent un camp d'environ 3,5 ha implanté en bordure d'un



1. Oedenburg (Alsace). Situation des sept secteurs de fouille ayant livré des bois et répartition des 177 séries de chêne datées regroupées en 33 faits dendro-archéologiques (entre parenthèses).

chenal actif du Rhin (Reddé 2009). Son existence est bien attestée jusque vers 69-70 de notre ère, époque après laquelle le *limes* se déplace au-delà de la forêt Noire. Les constructions de l'antiquité tardive et du haut Moyen Âge se concentrent alors sur les zones qui échappent aux inondations, nous privant ainsi du matériel en bois.

Dès les débuts de l'implantation militaire se développe un établissement civil qui nous est désormais mieux connu par des fouilles ponctuelles ainsi que par une vaste prospection géophysique (Reddé *et al.* 2005). L'essentiel des structures de la plaine alluviale est rattaché à des phases de construction et de réfection des deux premiers siècles de notre ère. Sept secteurs positionnés aux environs de paléo-chenaux, partiellement en eau à l'époque antique ont livré des pièces de bois

archéologiques, d'espèces différentes, notamment le chêne caduque (*Quercus* sp.), le sapin (*Abies alba*), l'orme (*Ulmus* sp.), le saule (*Salix* sp.), le peuplier (*Populus* sp.), l'aulne (*Alnus glutinosa*). Les résultats présentés concernent 177 chênes datés qui appartiennent à différentes structures archéologiques. Les secteurs 09 et 10 de part et d'autre du chenal du Riedgraben recèlent la grande majorité des bois utilisés pour des aménagements de quai (secteur 9) ou un bassin et ses annexes dans le secteur 10 (ill. 1).

### Datation des bois archéologiques

Les largeurs des cernes qui ont été mesurées un minimum de deux fois par échantillon à l'aide du logiciel TSAP (Rinn 1989) ont été traitées par

Reference	Localisation des sites	laboratoire (publication), (auteurs) ou (informateur)	recouvrement	GL/RW	W / RW	t/iE	t/BP	t/H
Lorraine-Classic4	Lorraine	DendroNet (W. Tegel)	353	72,5	8,3	14,6	14,5	14,2
WestDeutschland	ouest de l'Allemagne	musée de Trèves (Hollstein 1980)	351	72,6	8,5	-	13,6	12,7
France-ClassicOaks	moitié nord de la France	LCE-Besançon (Durost 2005)	353	72,4	8,4	13,8	12,0	10,0
Franche-Comté	Franche-Comté	LCE et Cedre Besançon (C. Perrault, O. Girardclos)	353	70,6	7,7	11,9	11,8	9,1
Neuchâtel-Rom1990	ouest de la Suisse	Laténium (communication P. Gassmann)	353	66,6	6,1	8,9	10,2	8,9
Wurt200	Wurtemberg	Univ. Hohenheim (Becker et al. 1985)	353	69,0	7,1	10,0	10,1	10,7
SüdDeutschland	sud de l'Allemagne	Univ. Hohenheim (Becker 1993)	351	68,0	6,7	-	10,0	10,5
NEF3	nord est de la France	DendroNet (W. Tegel)	353	67,1	6,4	10,8	9,9	10,9
Bourgogne	Bourgogne	LCE-Besançon (G.N. Lambert, C. Lavier)	353	63,2	5,0	9,9	9,4	6,0
Baden	Bade	LDA Hemmenhofen (A. Billamboz)	267	66,8	5,5	-	9,2	10,4
Auvergne	Auvergne	LCE-Besançon (Perrault, Girardclos 2000)	353	64,5	5,4	9,0	9,0	6,0
Belgique-GR	Wallonie	Univ. Liège (communication D. Houbrecht)	353	64,7	5,5	8,4	8,8	6,3
Baden-Württemberg	Bade-Wurtemberg	LDA Hemmenhofen (A. Billamboz)	274	68,5	6,1	-	8,4	10,3
Bodensee	lac de Constance	LDA Hemmenhofen (A. Billamboz)	335	62,4	4,5	-	7,9	7,1
BassinParisien	Paris et environs	LCE, DendroNet, Cedre (C. Perrault, O. Girardclos)	231	59,8	3,0	6,3	7,0	4,5
Donau100	vallée du Danube	Univ. Hohenheim (Becker 1985)	353	62,9	4,8	5,7	6,7	8,5
Centre	Touraine	LCE-Besançon (communication G.N. Lambert)	213	63,2	3,8	5,5	5,8	4,1

2. Résultats de datation de la chronologie BK-ref177 sur les références régionales disponibles pour la période gallo-romaine. Seuil de signification des tests statistiques coefficient W/RW > 5, valeurs t (t/iE, t/BP, t/H) > 6. Pour les méthodes cf. note n° 1.

le logiciel Sylphe (Meignier, Copyright GNU-GPL 2001), qui met en œuvre des procédures détaillées dans la référence Lambert 2006, pour construire une chronologie moyenne synthétique dénommée BK-ref177<sup>1</sup>. Cette chronologie qui couvre la période 173 av. J.-C. à 180 apr. J.-C. présente de fortes valeurs de corrélation avec de nombreuses références régionales développées par plusieurs laboratoires<sup>2</sup> (ill. 2). Quelle que soit la procédure de standardisation, la similarité la plus forte est observée avec la référence de Lorraine. Elle est plus faible et dépendante du test utilisé avec les références des autres régions limitrophes, Franche-Comté et Allemagne de l'Ouest. Pour les régions plus éloignées, les valeurs des tests sont plus faibles mais restent significatives. La spécificité climatique de l'Alsace est notée, mais la chronologie est clairement apparentée aux références de la croissance du chêne construites pour une vaste région en France du nord, Allemagne, Belgique et Suisse. Le risque d'erreur sur la datation de la chronologie est alors quasi-nul. Il est dit "de classe A" (Girardclos 1999).

La chronologie moyenne est constituée de 177 séries individuelles. Pour plus de 90 % des échantillons, leur intégration à la chronologie BK-ref177 repose sur une argumentation strictement dendrochronologique; la datation des autres (entre 4 et 17 bois selon les tests utilisés) est appuyée par le contexte archéologique (détail de la démarche analytique et des résultats dans Girardclos, Petit à paraître).

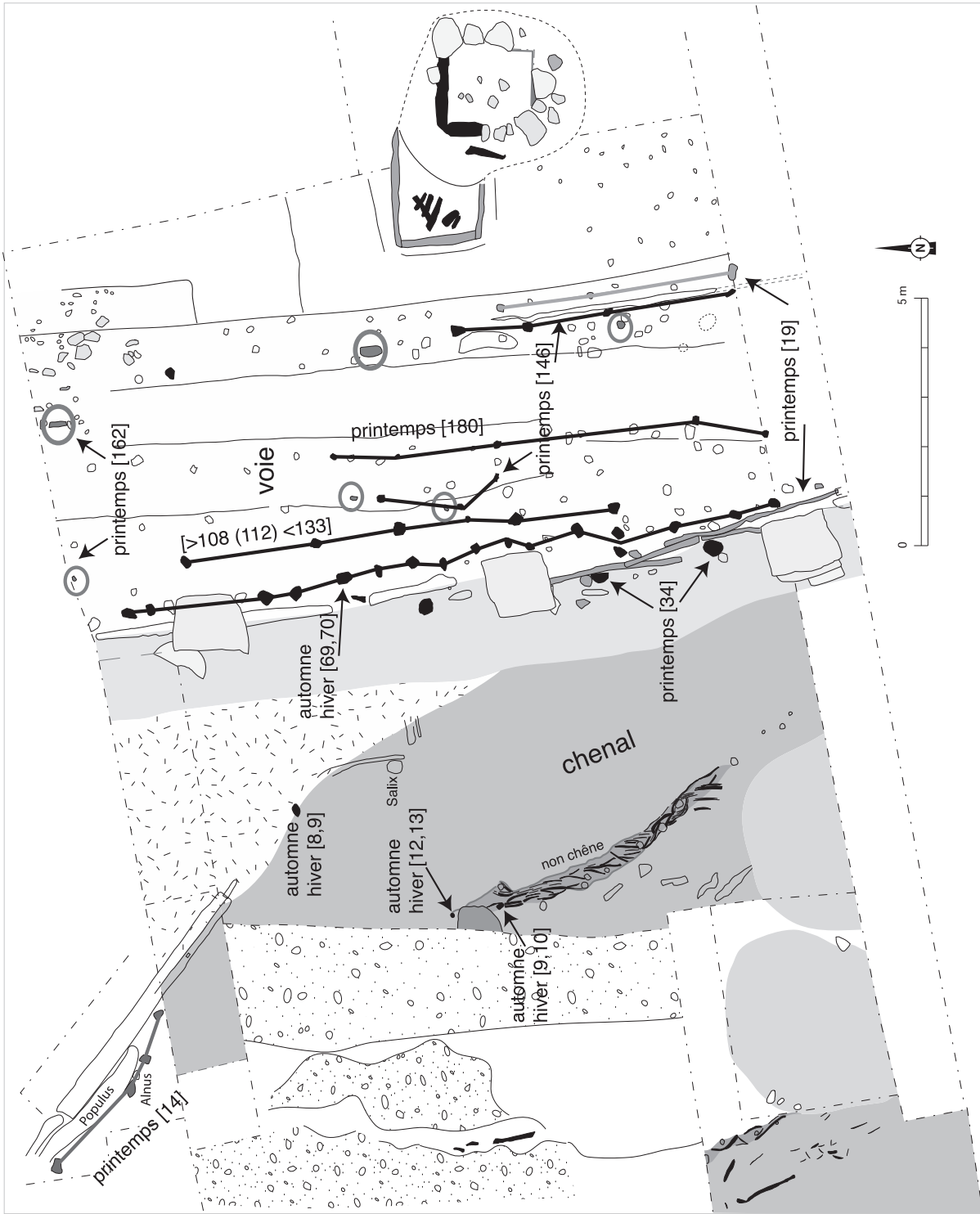
## Les faits dendro-archéologiques

Le résultat de l'analyse dendrochronologique a trois dimensions. (1) La sécurité de la datation sur les références vient d'être discutée. (2) La précision des résultats dépend, pour chaque échantillon analysé, de la conservation des cernes les plus extérieurs: de l'aubier ou de la surface cambiale, structure anatomique immédiatement localisée sous l'écorce.

La troisième dimension est une "traduction" des résultats en faits archéologiques, car le dendrochronologue date l'année de formation des cernes mesurés et estime la date d'abattage des arbres. Le résultat ne prend son sens pour le site archéologique que s'il est croisé aux enregistrements sur la technologie de mise en œuvre des bois (choix d'essence, technique de débitage, convergence de forme, tracéologie, assemblage, remploi...) associés aux positionnements topographique et stratigraphique.

Au terme des échanges entre les informations dendrochronologiques et archéologiques, chaque série est rattachée à un "fait dendro-archéologique", qui représente un état chronologique homogène d'une structure archéologique cohérente, d'un point de vue technologique et/ou topographique.

Un fait dendro-archéologique regroupe des échantillons provenant de bois plus ou moins



3. Oedenburg (Alsace). Secteur 9, plan des aménagements conformes au chenal du Riedgraben jusqu'en 14 et consolidation de la voie à partir de 19.

taillés ou érodés; en conséquence sa précision de datation est variable. Il est daté à l'année près si au moins un échantillon conserve le cambium. L'anatomie de l'ultime cerne permet souvent de déterminer si l'arbre est récolté pendant la saison de repos, en automne ou en hiver, ou au cours de la croissance, au printemps ou en été (par exemple automne 69 – hiver 70: [69,70]). Si l'aubier est partiellement conservé l'estimation utilisée est 21 +/- 19 cernes, calculée sur une large population de chênes vivants et anciens de l'est de la France (Lambert 1996). Par exemple, un échantillon dont les cernes d'aubier datent de 94 à 108 provient d'un arbre nécessairement abattu après 108, avant 133 avec un risque d'erreur d'environ 5 % et le plus probablement vers 112, ce qui sera écrit: (>108, 112, <133).

La définition des faits dendro-archéologiques repose fortement sur les résultats dendrochronologiques lorsque l'aubier, voire le cambium sont conservés. Par contre, pour les bois dont l'aubier est totalement détruit les arguments archéologiques priment. En effet, occasionnellement, ils peuvent avoir perdu une grande part de bois de cœur, taillé ou érodé lors du séjour dans le site. La datation de la série de cernes mesurés est alors très antérieure aux dates d'abattage et de mise en œuvre. On notera que 5 cm de bois perdus sur le rayon de la bille représentent 100 ans, si le taux de croissance est de 0,5 mm par an. Ces échantillons défavorables sont délaissés dans les premières analyses et dans les premières interprétations chronologiques, mais leur datation reste indispensable pour donner une dimension spatiale à certains états des structures, particulièrement érodés ou construits avec du bois débité (comme un plancher) et décrire les peuplements forestiers mis à contribution.

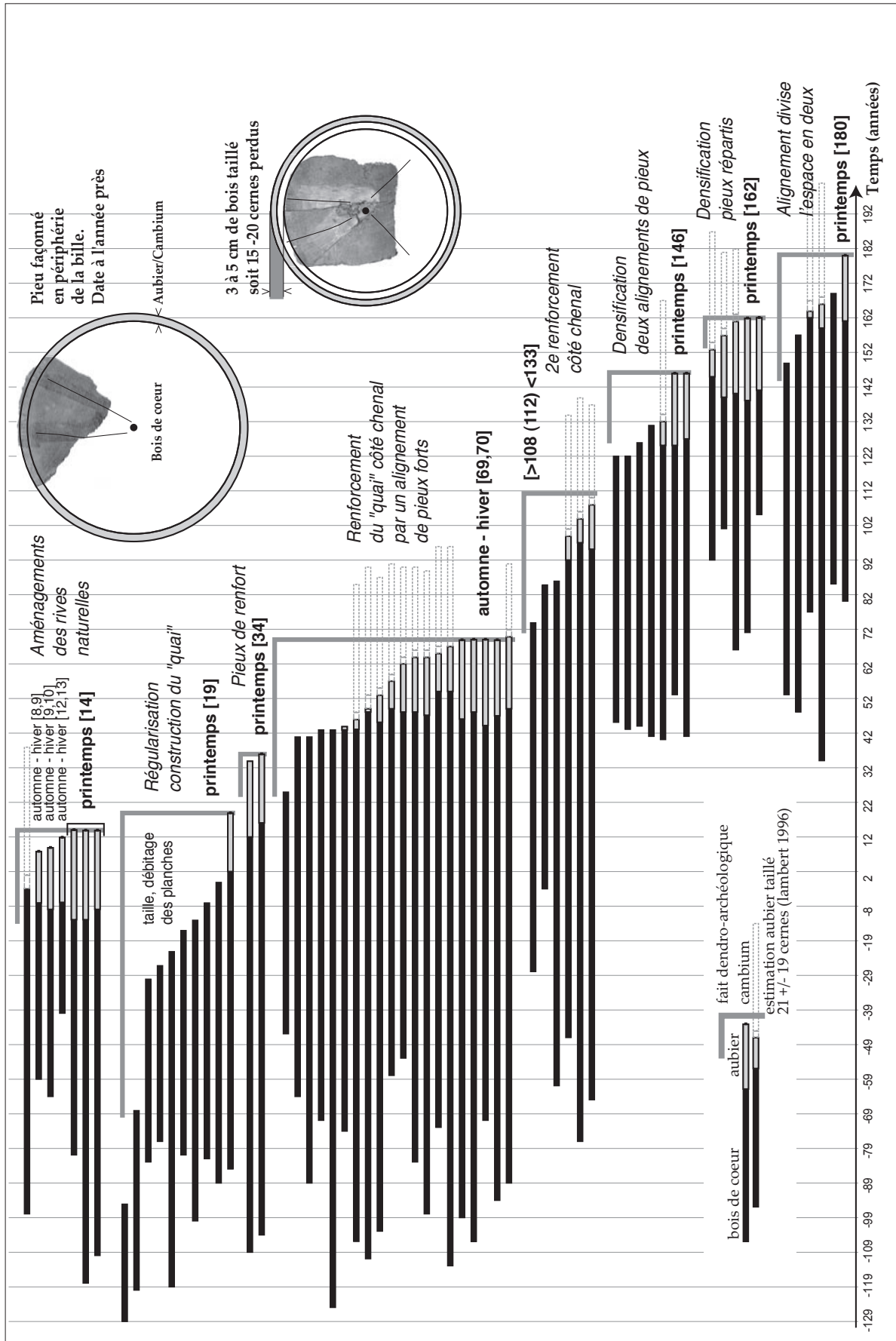
Dans le secteur du Riedgraben, 81 bois datés ont permis de définir 14 faits dendro-archéologiques, dont 8 correspondent aux aménagements successifs d'un quai bordant un petit chenal latéral du Rhin (ill. 3). Ces aménagements recouvrent globalement les deux premiers siècles de notre ère (ill. 4). Leur installation s'échelonne entre l'hiver 8 et l'année 180. Jusqu'à la mise en œuvre des bois exploités au printemps 14, les aménagements concernent peu de piquets ou de pieux disposés dans les marges du chenal ou conformes à celles-ci. Le chêne est associé à plusieurs essences dont l'orme, le saule, le peuplier et l'aulne.

Un aménagement qui n'utilise que des chênes exploités au printemps 19 se développe latéralement à une voie venant au contact du chenal. Un seul échantillon, très favorable, livre un aubier complet jusque sous l'écorce. Mais l'allongement de la structure le long de la voie est montré dès la phase de 19 en prenant en compte les dates de planches et de pieux débités et érodés associées à leurs positions topographique et stratigraphique. Même si, sur le plan architectural, l'état de 69-70 est plus saillant, car il est particulièrement bien documenté par 20 bois provenant de forts chênes refendus et conservant fréquemment l'aubier la structure est mise en place en 19. Les autres aménagements sont des consolidations successives de la zone obtenues en densifiant les pieux, soit par répartition dans l'espace, soit sous forme d'alignements divisant cet espace.

À l'échelle du site, 33 faits dendro-archéologiques diversifiés ont ainsi été identifiés. Il s'agit d'alignements de pieux stabilisant voies et berges similaires à ceux qui viennent d'être présentés; de la construction d'un bassin et d'une fontaine ainsi que des bois de leurs réparations ou modifications; de structures géographiquement individualisées mais dont la fonction reste incertaine, et enfin de pieux isolés. Ces structures architecturales regroupent presque exclusivement du chêne, dont la mise en œuvre ne nécessite pas d'apports technologiques spécifiques. Pour une construction soignée comme le bassin, les bois ne sont pas véritablement assemblés mais simplement superposés. Le débitage des billes est conforme à ce qui est observé dans d'autres sites de la même époque. Il concerne majoritairement le fendage et/ou l'équarrissage des pieux ou le clivage des planches radialement.

Le sapin, fait l'objet d'une utilisation plus particulière dans les planchers de la fontaine et d'une structure dont la fonction n'est pas connue. Cette essence ne peut se développer aux abords du site. L'approvisionnement implique alors un circuit spécifique en provenance de zones de montagne. Par contre, les 177 séries de largeurs de cernes de chênes échelonnées sur deux siècles sont une bonne représentation du "chêne bon à bâtir" mis en œuvre dans l'agglomération. Il s'agit de bois dont les caractéristiques (essence, dimensions) les situent dans les bois d'œuvre, mais dont la spécificité reste faible, et autorise, très probablement, des circuits d'approvisionnement courts et abondants.





4. Oedenburg (Alsace). Bloc diagramme présentant en fonction du temps les cernes mesurés sur chaque échantillon du secteur 9 ordonnés selon les faits dendro-archéologiques.

## CARACTÉRISATION DES BOIS ARCHÉOLOGIQUES POUR L'APPROCHE DENDROÉCOLOGIQUE

L'approche dendroécologique a pour objectif de décrire des aspects des chênaies exploitées et les conséquences des pratiques sur une dynamique plus générale d'évolution de l'environnement forestier. Elle ne peut être qu'une conséquence des datations et elle se base sur des variables, des descripteurs supplémentaires. Nous utilisons une estimation de l'âge des bois au moment de leur abattage, ainsi qu'une étude de la similarité des séries de croissance des arbres mis en œuvre dans un même fait dendro-archéologique. Enfin, nous construisons une courbe de "tendance d'âge" établie pour l'ensemble des bois du site afin de la comparer à des courbes de forêts actuelles rendant compte de la densité du peuplement forestier. Cette méthode peut être rapprochée de la "dendrotypologie" ou de la comparaison des "patrons de croissances" décrites par exemple par A. Billamboz (1992; 2003).

### Estimation de l'âge des arbres mis en œuvre

Le nombre de cernes mesurés sur un échantillon archéologique de bois doit être complété par deux estimations pour approcher l'âge de l'arbre exploité. Une en direction de l'extérieur de la bille et une en direction du centre.

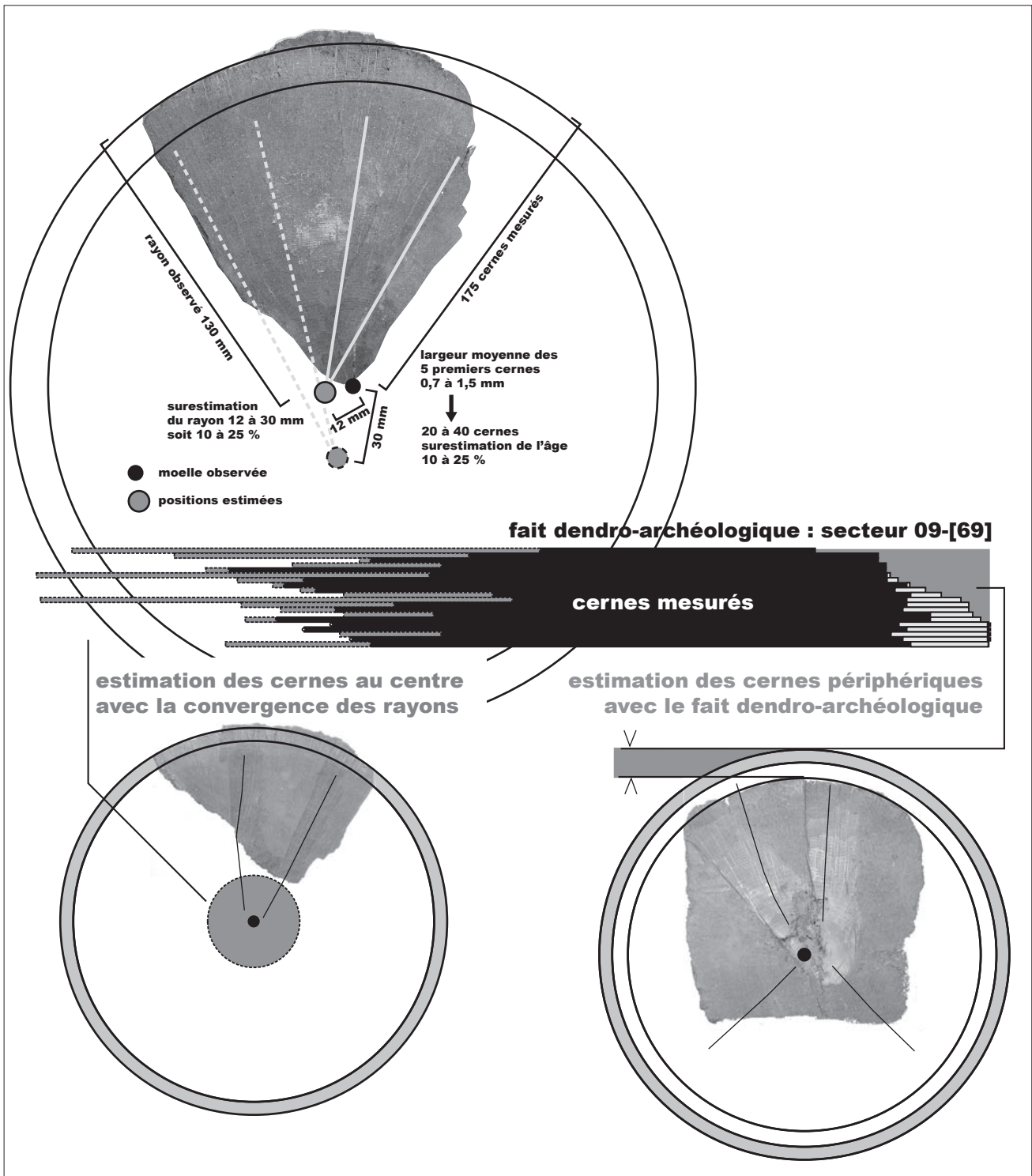
La définition des faits dendro-archéologiques permet d'attribuer une seule date d'abattage au groupe de bois mis en œuvre. En effet, dans quatre faits dendro-archéologiques plusieurs échantillons pour chacun conservent le dernier cerne sous l'écorce. On observe une exploitation des arbres au cours de la même saison. Le nombre de cernes mesurés des échantillons érodés ou taillés est alors complété jusqu'à la date la plus récente du groupe. Si cette date est une fourchette, car aucun échantillon du fait dendro-archéologique n'est complet, l'estimation de l'âge comporte aussi une valeur minimale et une valeur maximale.

Lorsque l'objet archéologique est le produit d'un débitage, le centre de la bille est souvent absent. La moelle, un tissu caractéristique du centre de la bille, n'a été observée que sur 42 des 177 échantillons datés. Pour les autres, la distance manquante (en mm) entre le premier cerne mesuré et le centre est estimée en utilisant la convergence des

rayons, des structures cellulaires qui aboutissent à la moelle. Plusieurs techniques ont été comparées, l'observation directe avec des rayons matérialisés sur transparent, à base de photographies ou de relevés à l'échelle 1 des rondelles. Ces derniers, qui renseignent également sur le procédé de débitage, sont dorénavant intégrés à la description des échantillons au moment de la datation. Le nombre de cernes que représente la distance manquante est calculé à partir du taux de croissance moyen des cinq premiers cernes conservés (en mm/an). Plusieurs méthodes ont aussi été testées pour ce rapport. Il apparaît que l'erreur sur l'estimation de l'âge de l'arbre est très probablement d'autant plus forte que la quantité de bois perdue au cœur est importante. La publication d'un travail réalisé sur des tranches complètes de chênes vivants en Espagne (Rozas 2003) montre que, pour ce lot d'arbres, l'erreur de la méthode que nous avons employée à Biesheim est de l'ordre de 20 %, mais peut dépasser 40 % dans des cas défavorables.

L'échantillon BK39662 est un pieu refendu où la moelle, visible, a été épargnée. Deux cas virtuels d'estimation sont présentés dans l'illustration 5. Si le pieu était davantage fendu, avec destruction du cœur, la surestimation du rayon de l'arbre serait de 10 et 20 %. En fonction du taux de croissance des cinq premiers cernes, elle correspond à 20-40 ans, c'est-à-dire aussi 10 à 20 % des 175 cernes mesurés. Mais il ne faut pas exclure des cas plus difficiles. Nous avons éliminé les plus critiques: rayons subparallèles, plusieurs points de convergence, grandes différences de niveau moyen de croissance... Cependant le parti pris est de retenir le plus de bois avec une incertitude qui pourra être testée, pour disposer d'une estimation de l'âge sur le plus large échantillon de la population d'arbres possible. L'estimation de l'âge pour les 42 bois avec la moelle est meilleure, mais il n'est pas certain qu'elle permette de mieux appréhender l'âge dans la population, car se baser sur ce critère revient à exclure les plus forts diamètres, dont seul l'extérieur nous est parvenu.

Par ailleurs, que la moelle soit présente ou non, la rondelle analysée provient de la zone de l'objet archéologique à même de livrer le plus de cernes. La hauteur dans l'arbre transformé de cette rondelle est variable et ne peut pas être estimée. L'estimation de l'âge proposée est donc minimale si la rondelle prélevée dans l'objet provient du haut de bille, voire de grosses branches.



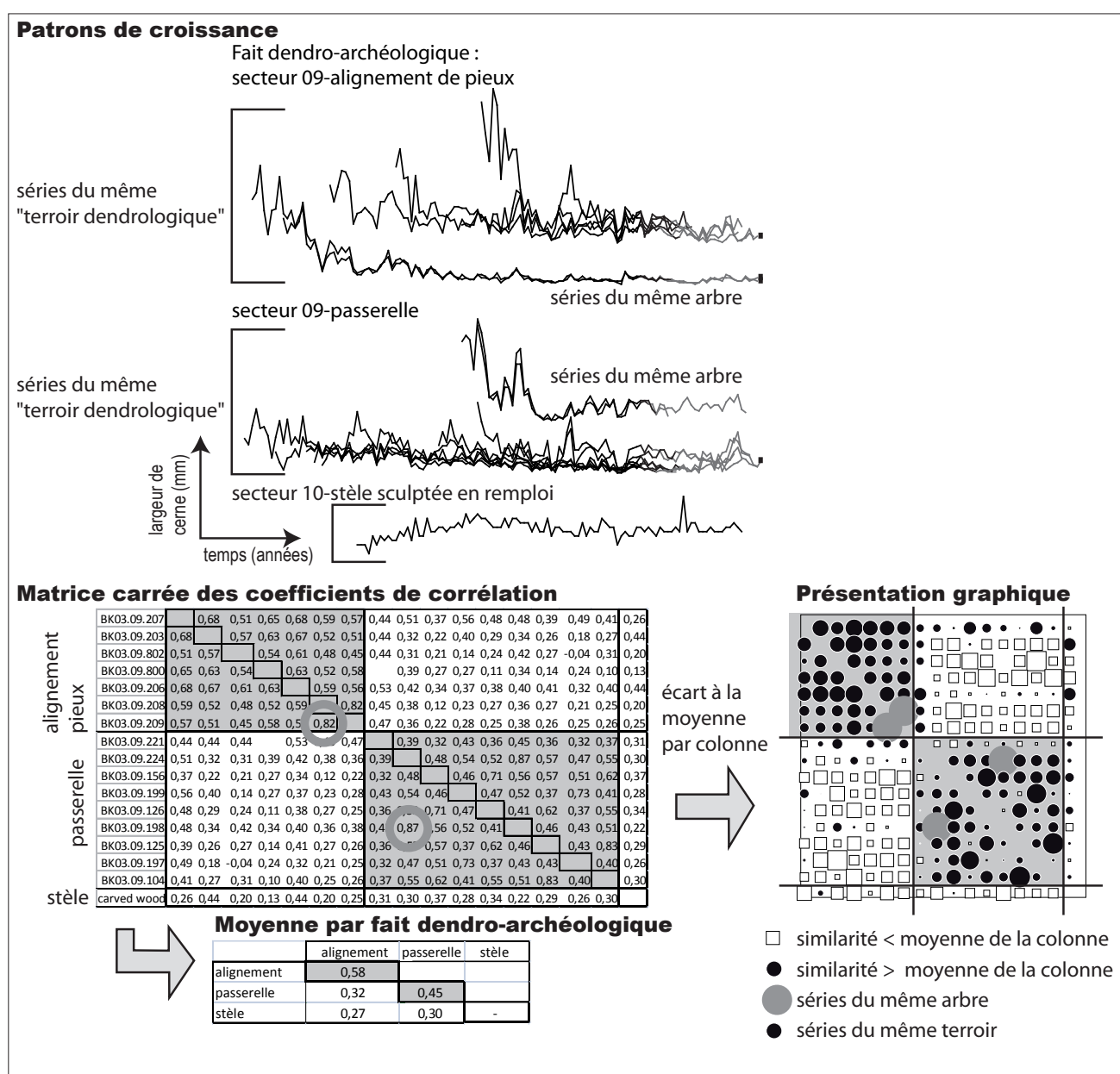
5. Méthode d'estimation de l'âge de l'arbre au moment de l'abattage à partir de l'échantillon archéologique. L'estimation des cernes périphériques taillés ou érodés est fondée sur la date du fait dendro-archéologique et la contemporanéité des abattages. L'estimation du nombre de cernes débités au centre repose sur l'estimation de la position de la moelle, point de convergence des rayons cellulaires. L'arbre étant un cylindre imparfait, cette estimation est généralement entachée d'environ 10 à 25 % d'erreur et exceptionnellement jusqu'à 40 %. Une estimation maximale retient le rayon le plus grand et la date du fait dendro-archéologique la plus récente, l'inverse fournit l'estimation minimale.

### Une dendrotypologie pour une définition de terroirs dendrologiques

La similarité entre les séries de largeurs de cernes est mesurée par le coefficient de corrélation après leur standardisation en suivant la procédure exposée dans la référence Lambert (2006). Les valeurs de corrélation sont calculées entre toutes les paires d'échantillons. Elles sont regroupées dans une matrice carrée, ayant les mêmes entrées de lignes et de colonnes. La matrice est ordonnée en fonction des faits dendro-archéologiques. Si les

courbes sont particulièrement semblables, ce qui peut être observé graphiquement (ill. 6), le coefficient de corrélation est de l'ordre de 0,8. Nous en déduisons que les bois mis en œuvre proviennent d'un même arbre. L'hypothèse est confrontée à l'observation du débitage du bois, car il est plus probable que deux planches refendues proviennent du même arbre que deux pieux équarris sur brin.

La matrice ordonnée par faits dendro-archéologiques permet de calculer des coefficients de corrélation moyens à partir des séries du même fait et entre faits différents. Ce calcul exclut les



6. Méthode de classement de la similarité des séries de croissance en fonction d'hypothèses archéologiques dans l'objectif de distinguer les bois provenant des mêmes milieux et des mêmes individus. Il peut être admis que les séries sont d'autant plus similaires que les facteurs sources des variations des largeurs de cerne sont similaires.

coefficients qui sont attribués aux séries du même arbre. Dans l'exemple présenté (ill. 6) la corrélation moyenne entre 7 séries provenant d'un alignement de pieux dans une berge s'élève à 0,58. De la même façon elle s'élève à 0,45 entre les séries de bois d'une passerelle permettant de traverser un chenal. La corrélation moyenne entre ces deux groupes de séries est plus faible, 0,32. Ces coefficients sont globalement inférieurs à ceux obtenus entre séries du même arbre, ils indiquent des arbres soumis à des conditions de croissance similaires, sous les mêmes influences locales, provenant du même "terroir dendrologique".

Une stèle à figure anthropomorphe sculptée dans un arbre dont la date d'abattage est proche de ces faits dendro-archéologiques présente une courbe de croissance avec davantage de différences (coefficients 0,3 et moins). L'argumentation archéologique indique que la stèle, découverte en remploi, ne fait pas partie des projets architecturaux. Les coefficients signalent un autre terroir.

Dans cette approche, la variation de la similarité entre les séries – ou graphiquement entre les " patrons de croissance " – des arbres est confrontée aux observations archéologiques pour construire une dendrotypologie. Cependant, les arbres sont analysés après leur datation. Or, cette datation repose sur l'existence d'un signal commun aux séries, qui trouve sa source dans les facteurs écologiques régionaux, communs à l'ensemble du bassin d'exploitation, comme le climat. La corrélation entre les séries est donc globalement positive. Chaque arbre ne dépend pas avec la même force des influences globales, en fonction du degré d'intervention des facteurs locaux. La corrélation moyenne d'une série avec toutes les autres est d'autant plus élevée que la série participe à ce signal commun. Les influences locales, dont le "terroir dendrologique" cherche à être une image statistique, sont donc mieux mises en évidence en exprimant la corrélation entre chaque paire en terme d'écart à la moyenne calculée pour une série avec toutes les autres séries analysées (moyenne d'une colonne ou d'une ligne de la matrice). Le résultat est présenté graphiquement pour l'exemple détaillé précédemment (ill. 6). Un rapport est mis en évidence entre les faits dendro-archéologiques et l'influence des facteurs locaux sur la croissance, un "terroir dendrologique".

Un test est mené en reproduisant le calcul sur un ensemble forestier actuel soumis à un

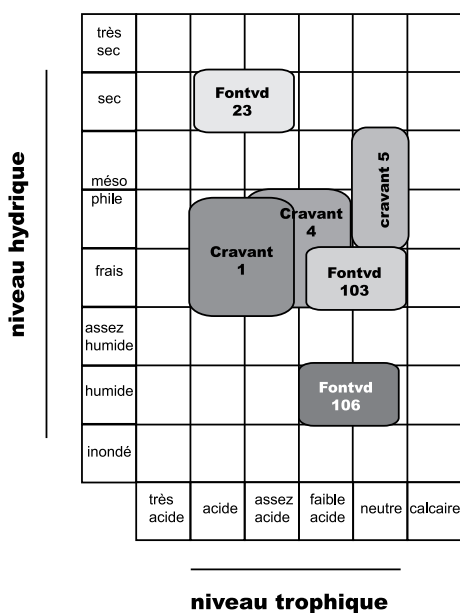
climat homogène. Près d'Angers (Maine-et-Loire), 61 chênes sont carottés répartis en 6 placettes dans deux massifs forestiers. Les arbres dont les croissances présentent les meilleures corrélations correspondent sur le terrain à des conditions édaphiques spécifiques du pH et du fonctionnement hydrique du sol mises en évidence par une végétation particulière (ill. 7). Aux conditions pédologiques, il faudrait probablement rajouter les conditions de compétition entre individus rendues homogènes pour chaque placette de prélèvement par la sylviculture. Dans cet exemple, les "terroirs dendrologiques" sont des représentations statistiques qui correspondent aux localités de prélèvement car elles sont disposées le long d'une diversité écologique. Par contre, de façon plus générale les terroirs n'ont pas une réalité géographique mais davantage une réalité fonctionnelle, liée à la variabilité des facteurs écologiques. Si les prélèvements, à la suite par exemple de l'exploitation, ne traversent pas de diversité écologique, l'influence sur la croissance sera faible. Si deux ensembles géographiquement distincts ont un fonctionnement comparable, ils ne seront pas discriminés (par exemple fonds de vallons, plateaux...).

### **Évolution de la croissance en fonction de l'âge courant : "tendance d'âge"**

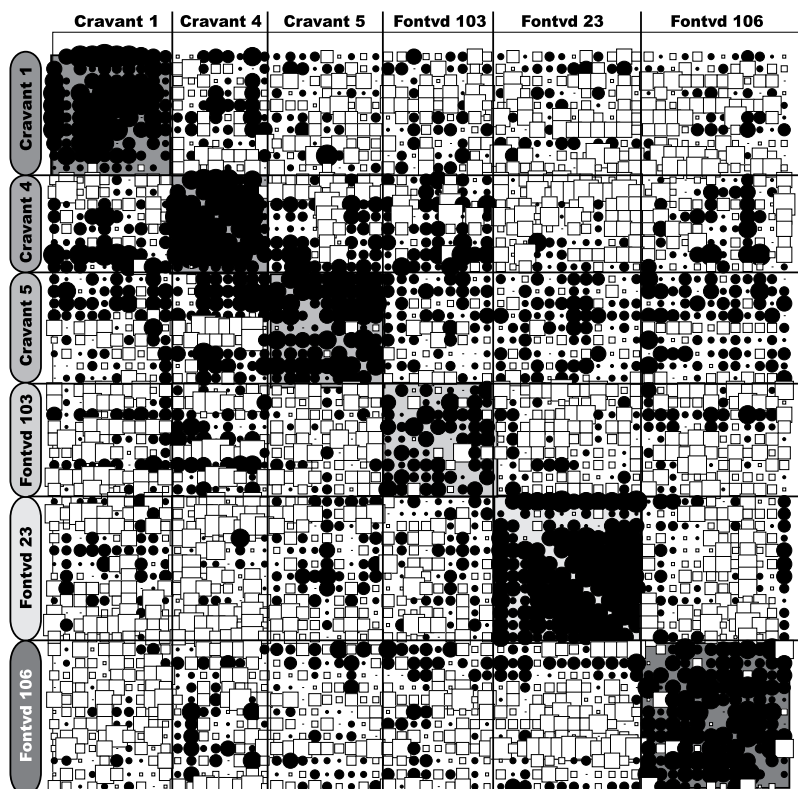
Toutes autres considérations mises à part, un chêne forme des cernes de plus en plus minces en vieillissant. Avec l'âge, un chêne tend vers des dimensions maximales, en hauteur et en diamètre. Ces *maxima* sont sous l'influence de différentes contraintes. Certaines sont internes : les potentiels de l'espèce et de l'individu. D'autres sont liées à l'environnement global, comme le climat. Dans une zone régionale donnée, la qualité de la station, principalement du sol, définit un volume potentiel. La compétition interindividuelle et interspécifique, c'est-à-dire entre voisins de la même ou d'espèces différentes, influence plus la forme des chênes et donc la répartition du volume potentiel entre le houppier et le tronc, en diamètre et en hauteur. Le type d'incidence de la lumière, indispensable à la photosynthèse, conditionne la forme de la surface foliaire (Bary-Lenger, Nebout 1993). Un arbre isolé ou dans une haie reçoit la lumière dans toutes les directions. Il subit une compétition très faible. Inversement un arbre dans une futaie dense ne reçoit la lumière que dans sa zone sommitale. Il accède à la lumière en s'élevant davantage que ses voisins. Son tronc est plus long et moins fort en



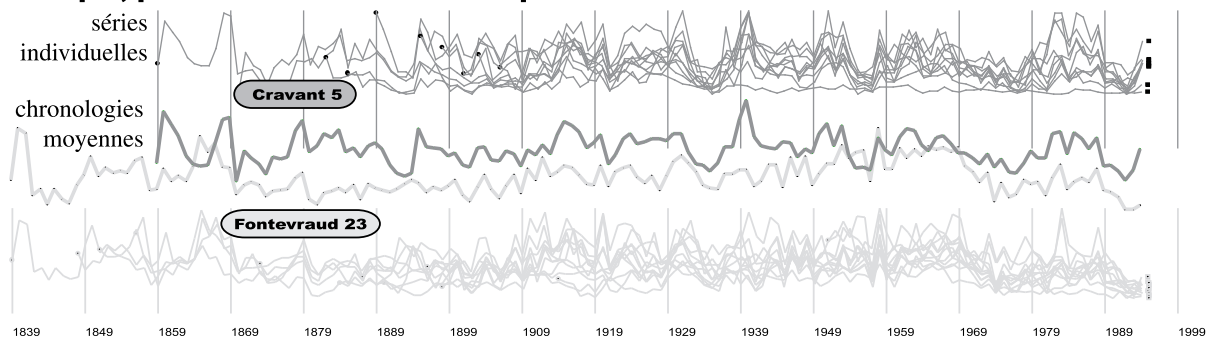
### caractérisation des conditions "Terroirs dendrologiques" édaphiques par la végétation



- similarité < moyenne de la colonne
- similarité > moyenne de la colonne



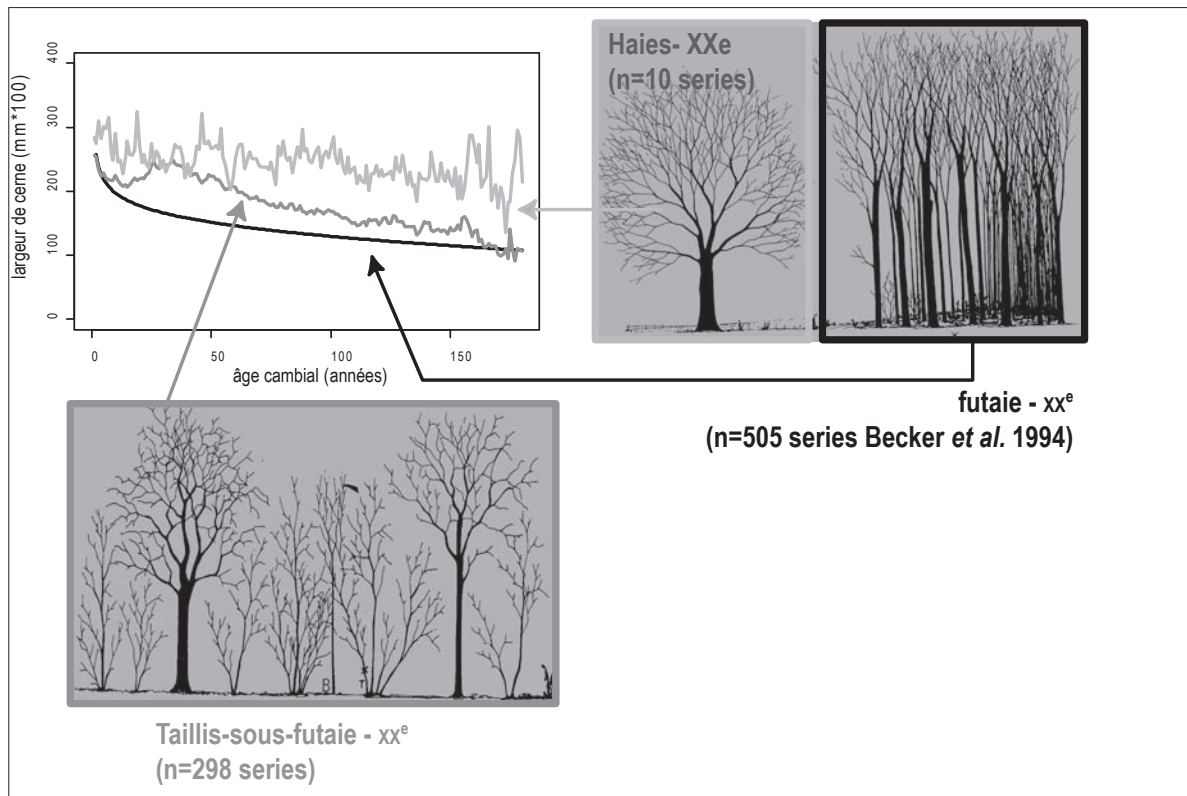
### Exemple, patrons de croissance de 2 placettes



7. Illustration de la notion de "terroir dendrologique" dans les forêts actuelles de Fontevraud (Maine-et-Loire) et Cravant (Indre-et-Loire). Le relevé floristique de toutes les espèces permet de caractériser les conditions édaphiques des placettes de prélèvement synthétisées par des niveaux hydriques et trophiques. La matrice carrée de la similarité entre les séries de largeurs mesurées sur chaque individu est ordonnée par placette. Les patrons de croissance sont davantage similaires à l'intérieur de la placette qu'entre placettes. Dans l'ensemble climatique homogène, l'écart à la moyenne par colonne permet donc de dégager des "terroirs dendrologiques" en correspondance avec les influences locales.

diamètre que l'arbre isolé. L'étude de peuplements vivants de différentes structures permet de suivre l'évolution de la largeur des cernes en fonction de l'âge: "la tendance d'âge", sous des contraintes de compétition très différentes (ill. 8). Dans les haies échantillonnées, la production annuelle diminue faiblement avec l'âge de 3 mm à plus de 2 mm vers 150 ans. Les forêts de Franche-Comté analysées étaient gérées en taillis-sous-futaie (TSF) au XIX<sup>e</sup> siècle et dans le premier quart, voire la première moitié, du XX<sup>e</sup> siècle. Sous ce régime, la densité des arbres dominants, les réserves ou futaies, reste faible. Leurs houppiers sont rarement en contact. Un sous-étage, comporte le taillis exploité sur rejet de souche à chaque révolution et les futurs arbres dominants recrutés principalement parmi les franc-pieds, issus de semence (Lanier *et al.* 1994). L'évolution de la largeur de cerne en fonction de l'âge montre d'abord une diminution de 2,5 mm par an à 2 mm puis une augmentation jusque vers 30 ans, à nouveau vers 2,5 mm et enfin une diminution à 1,5 mm vers 150 ans. La dépression dans les 30 premières années est mise en relation avec

la concurrence exercée par les rejets de souche plus vigoureux sur les franc-pieds (Badeau 1995). Dans les forêts étudiées par Becker *et al.* (1994) en Lorraine, la conversion des TSF en futaie est acquise au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les densités observées sont plus grandes que dans le TSF, les chênes sont régulièrement en contact. La largeur des cernes diminue de 2 mm à 1,25 mm vers 100 ans puis à 1 mm vers 200 ans. Les forêts analysées montrent donc un étagement des courbes de "tendance d'âge" en fonction de la densité du peuplement, c'est-à-dire en fonction de la contrainte qu'exerce la compétition sur le diamètre de l'arbre. La méthode ne prétend pas "retrouver" dans le passé des modèles actuels élaborés dans des conditions de sylviculture beaucoup plus standardisées. Ceci d'autant que la compétition n'est pas le seul facteur agissant sur cette courbe. Il faut imaginer que les changements à long terme de l'environnement, par exemple climatiques, agissent sur la productivité en fonction de l'âge. Mais les structures de peuplements passés peuvent être décrites en comparaison avec les caractéristiques des forêts actuelles.



8. "Tendances d'âge" observées dans des peuplements où les pratiques de sylvicultures conduisent à des densités d'individus très différentes. Les arbres de haie sont des chênes remarquables à Oussières (Jura, analyse laboratoire Chrono-environnement). Des variations importantes sont visibles autour d'une tendance car le nombre d'échantillons est limité à une dizaine. La courbe pour les futaies est un modèle ajusté aux données de 505 arbres des forêts d'Amance et Champenoux (54, Becker *et al.* 1994). La courbe pour les TSF est la largeur moyenne de 298 arbres de la forêt de Chaux (Jura) et de plusieurs bois proches de Lure (Haute-Saône, analyses laboratoire Chrono-environnement).

## LES FORÊTS EXPLOITÉES

### Âge des arbres à l'exploitation

La croissance des 177 chênes datés couvre la période comprise entre 173 av.J.-C. et 180 apr.J.-C. Ils sont regroupés en 33 faits dendro-archéologiques "correctement" répartis sur environ 200 ans (ill. 9). Ces vestiges sont de rares témoins, des reliques, du volume de bois sorti des forêts. Dans ce volume, il est probable que le "chêne bon à bâtir" ne représente qu'une faible part des produits forestiers, par exemple par rapport au "bois de feu". Mais les bois qui nous sont parvenus sont des enregistreurs de la structure des peuplements dans lesquels ils ont vécu par le biais des influences sur la croissance des facteurs écologiques locaux, comme la densité du peuplement, et par leurs caractéristiques, comme l'âge au moment de la récolte. Le nombre d'arbres étudiés n'est donc en aucun cas quantitativement représentatif des forêts, mais la validité de l'échantillonnage vient du fait que chacun décrit une situation forestière locale au moment de chacune des 33 coupes.

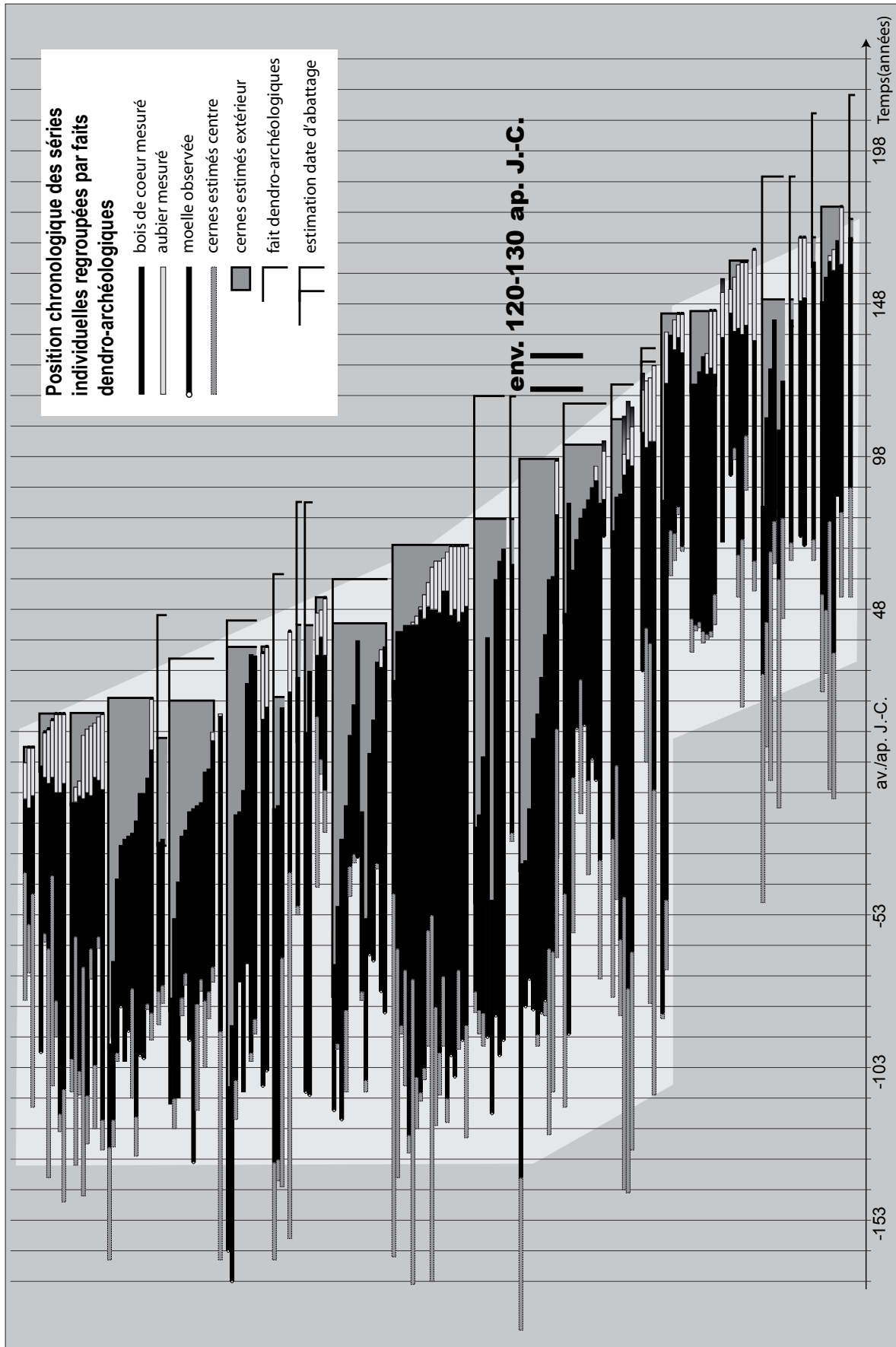
L'illustration 9 montre qu'entre les premières récoltes, peu avant 10, et celles de 120 ou 130, les arbres choisis sont de plus en plus âgés. En effet, bien que les dates d'exploitation avancent dans le temps, les peuplements mis à contribution se sont tous régénérés à des dates similaires centrées sur 100 av.J.-C., entre 130 et 70 av.J.-C. Il faut attendre 145 apr. J.-C. pour que soient mis en œuvre des chênes, plus jeunes, apparus au moment des coupes du début du premier siècle. Sur la période d'étude, la régénération ne suit donc pas une courbe parallèle à celle de l'exploitation, une rupture apparaît à partir des coupes de 145.

Il est possible de faire les mêmes observations sur une autre présentation des données qui tient compte de l'erreur sur l'estimation de l'âge (ill. 10). Quelle que soit la date, le nuage de points indique que les âges des arbres sont diversifiés. Soit les peuplements sont effectivement composés de classes d'âge variées, soit ceci résulte d'une grande variété de position des échantillons dans la hauteur des arbres. Quoi qu'il en soit, une tendance, qui ne peut être liée au hasard des échantillons, se dégage. Les arbres sont exploités de plus en plus vieux au cours du 1<sup>er</sup> siècle. Ils sont d'abord récoltés en moyenne à 100-120 ans puis vers 180-200 ans. À partir de 120-130 apr. J.-C., le nombre de cernes diminue plus rapidement qu'il n'a augmenté et tend vers une centaine.

Les estimations minimale et maximale de l'âge prennent en compte les erreurs sur la convergence des rayons au centre de la bille et sur la datation des faits dendro-archéologiques lorsqu'elle n'est pas déterminée à l'année près. Ces deux estimations aboutissent à la même tendance. Les erreurs se répartissent donc sans contredire l'interprétation. On remarque cependant que l'estimation maximale conduit à une augmentation de la tendance vers 200 apr. J.-C. Elle n'est pas significative, mais indique une surestimation de la date d'abattage. En effet, dans une large population de chêne, il est plus fréquent que le nombre de cernes d'aubier soit proche de la moyenne (21) qu'à son maximum. Ces arbres sont plutôt récoltés vers 180 qu'au-delà de 200.

L'âge des arbres n'est pas ou peu perceptible en forêt et n'est pas un objectif lors de la coupe. Elle est principalement dirigée par la recherche d'un diamètre et d'une hauteur minimale permettant de respecter le programme architectural. L'âge au moment de l'exploitation est donc une conséquence de la productivité, c'est-à-dire du temps nécessaire pour atteindre le diamètre et la hauteur recherchés. Les variations de l'âge qui ont été décrites sont bien en rapport avec la structure des peuplements sylvicoles puisque, sur la même période, l'estimation du diamètre des arbres récoltés ne montre pas d'évolution (ill. 10). Les changements de choix architecturaux, notamment vers 120-130 apr. J.-C., ne sont pas suffisants pour influencer la récolte. Durant les deux premiers siècles, les chênes sont exploités entre 10 et 30 cm de rayon (20 à 60 de diamètre sous écorce), à quelques exceptions près. Les observations archéologiques indiquent qu'ils sont mis en œuvre dans des structures ne nécessitant ni une sélection spécifique des bois, ni une technologie sophistiquée. Ceci constitue une caractérisation de ce que nous avons appelé "chêne bon à bâtir" qui peut être rapproché, parmi les bois d'œuvre du "bois à maisonner" cité par exemple dans les sources médiévales du duché de Bourgogne (Beck 2007).

Dans la première phase, les arbres utilisés sont de plus en plus vieux, ce qui correspond à la mobilisation de réserves. En effet, si le prélèvement était intégralement compensé par la régénération, l'exploitation aurait lieu à âge constant. La régénération a bien lieu et fait partie des récoltes. Ceci est montré par une plus grande dispersion du nuage alors que l'âge moyen augmente. D'environ 10 apr. J.-C. à 120-130 apr. J.-C. les classes d'âge exploitées



9. chronologie de l'exploitation en faits dendro-archéologiques

sont donc de plus en plus diverses. Ceci signifie que le prélèvement dépasse les capacités de régénération, il est assuré en intégrant des arbres de plus en plus âgés, moins productifs. Après 120-130 apr. J.-C., l'âge moyen diminue. Le prélèvement est en moyenne assuré par des arbres plus jeunes. Les choix font en fait apparaître deux classes d'âge assez distinctes (ill. 10). Des arbres de réserve, âgés au plus d'environ 250 ans, sont associés à des arbres bien plus jeunes à croissance rapide. Les premiers correspondent à la mobilisation des ultimes arbres régénérés vers 100 av. J.-C. et les seconds à des arbres produits dans un environnement transformé par l'augmentation du rythme d'exploitation.

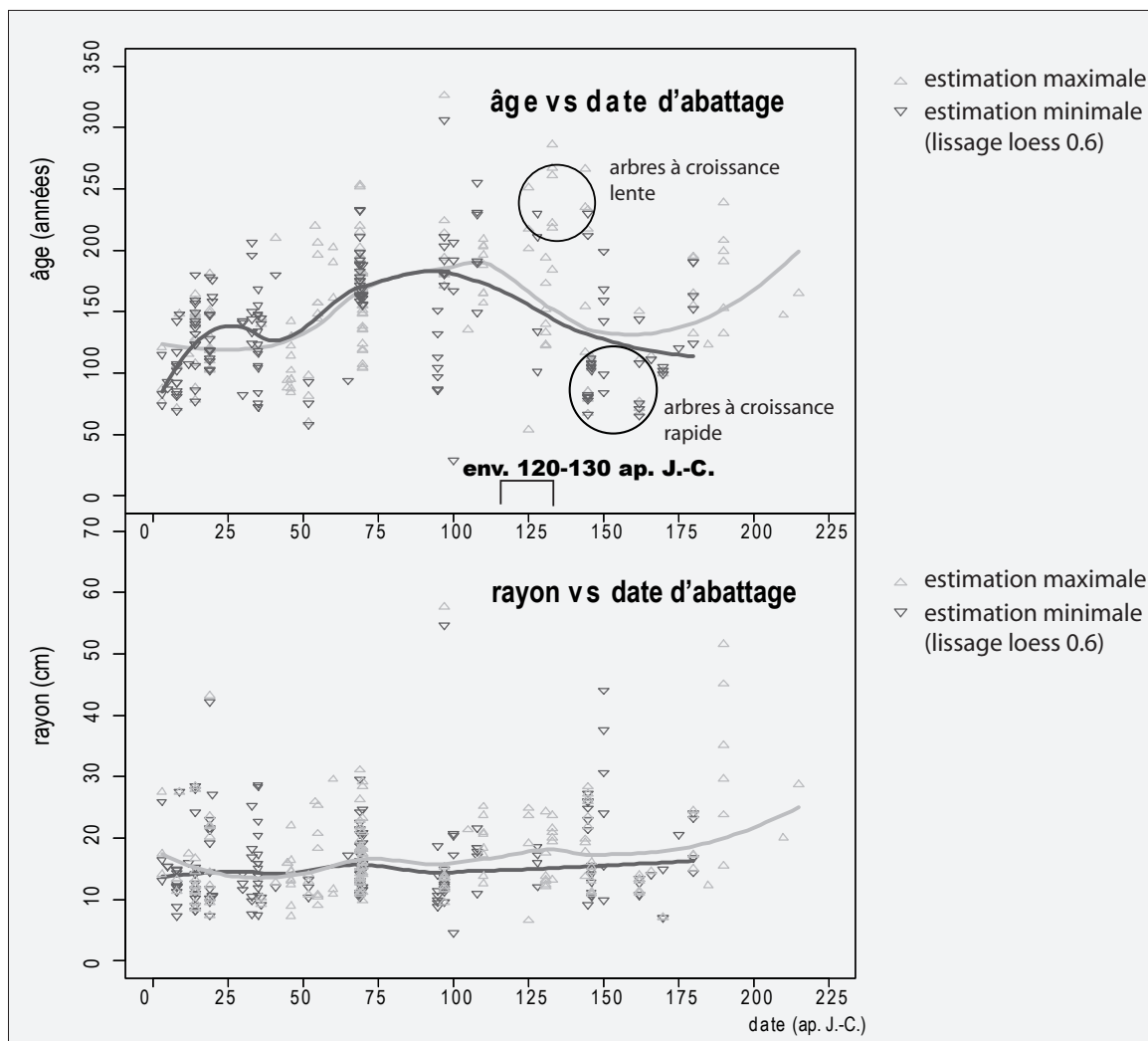
### Une exploitation par coupe

Les 19 faits dendro-archéologiques qui comportent au moins 4 bois permettent organiser la

matrice de comparaison des séries individuelles. Les bois d'un même fait ont des croissances plus similaires qu'entre faits différents.

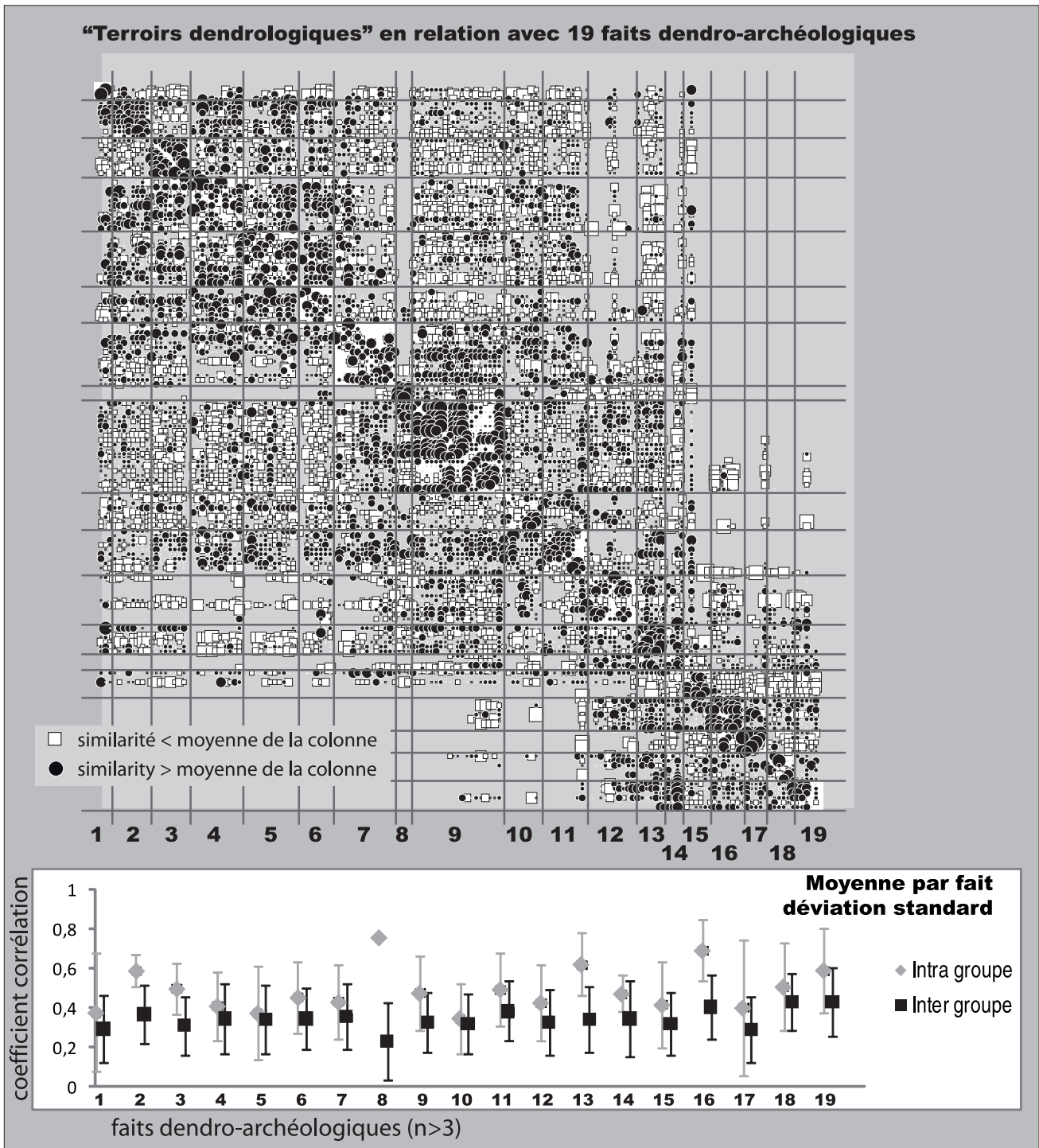
Dans les 19 cas, la corrélation moyenne calculée entre les séries du même fait est supérieure à celle calculée entre faits. La différence est la plus élevée pour les structures 2, 3, 9, 13 ou 16 correspondant à des aménagements successifs du Riedgraben (secteur 09). Les arbres mis en œuvre dans une structure proviennent d'un terroir dendrologique. Il est alors probable que l'exploitation ait lieu sous forme de coupes ouvrant une parcelle de forêt et non pas de furetage de bois isolés.

Les résultats montrent une variabilité importante, supérieure à celle observée dans un test sur les forêts actuelles (*cf. supra*). Certains ensembles de faits présentent des croissances davantage similaires qu'entre placettes d'étude. La réalité des terroirs dendrologiques est fonctionnelle. Les



10. Évolution en fonction des dates d'abattage d'une part de l'âge de l'arbre et d'autre part de son rayon.





11. Résultats de la dendrotypologie pour 19 faits dendro-archéologiques à Oedenburg (Alsace).

résultats montrent alors que les coupes sont assez limitées en surface pour que la spécificité des facteurs locaux se traduise dans la croissance. Mais, dans le même temps, les différentes coupes ne traversent pas nécessairement un gradient écologique aussi marqué que dans l'exemple des forêts actuelles.

De façon générale, un lien entre les structures archéologiques et une récolte des bois en coupe est mis en évidence. Ceci par la similarité des croissances et dans 4 cas très favorables par la concordance des saisons d'abattage lorsque plusieurs échantillons ont conservé leur zone cambiale. Il apparaît alors que, même si les aménagements concernés n'impliquent pas une technologie sophistiquée ou des bois particuliers, ils ont nécessité une décision d'exploitation forestière liée à leur implantation. Un lien existe entre le projet architectural et la coupe. Si les chênes étaient récoltés régulièrement en forêt de façon indépendante des constructions, par exemple en direction d'un marché, il est probable que des bois abattus à des saisons différentes et provenant de terroirs dendrologiques différents se trouveraient réunis lors de la mise en œuvre.

### **Une forêt exploitée mais relativement dense**

L'évolution de la largeur des cernes en fonction de l'âge de l'arbre est tracée pour l'ensemble des bois du site (ill. 12). Elle montre qu'au cours de la phase juvénile, les cernes sont de largeurs très variées. En moyenne de 2,3 mm, ils dépassent souvent 3 mm et plus rarement 4 mm. Cette phase de forte croissance est suivie d'une rapide diminution vers 1 mm en moyenne à 50 ans. Après 50 ans, la diminution de largeur est nettement moins rapide. La largeur moyenne est de 0,7 mm à 100 ans. La production au cours de la phase juvénile est en moyenne comparable aux forêts actuelles, 2 mm, mais la diminution est beaucoup moins marquée. Les largeurs à 50 ans sont de l'ordre de 2,25 mm dans un TSF et 1,5 mm dans les futaies plus denses.

Dans les forêts actuelles comme pour celles représentées par les échantillons, des coupes d'exploitation induisent une ouverture du peuplement qui autorise une croissance juvénile importante. L'état forestier est temporairement détruit dans l'objectif d'être régénéré.

Pour expliquer les différences, la première hypothèse est que, dans les forêts gérées, les coupes d'éclaircie régulières, de faible volume tous les 8-10

ans en futaie et de plus fort volume tous les 20-30 ans en TSF, baissent la densité des peuplements et maintiennent le niveau de production. Cependant, les courbes construites pour l'étude des forêts actuelles prennent très majoritairement en compte les arbres dominants du peuplement, alors que l'exploitation gallo-romaine devait être basée sur toutes les strates forestières. La participation relativement plus importante de chênes dominés, nécessairement moins productifs, explique donc au moins une part de la perte de production observée.

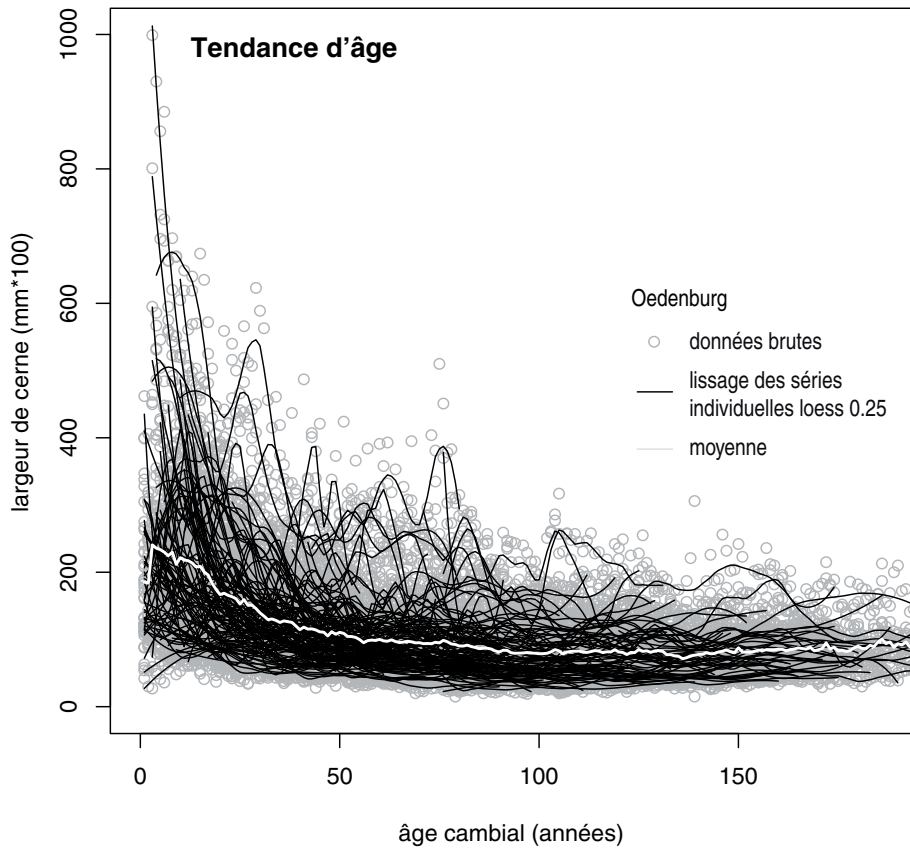
Le diamètre atteint par l'arbre à l'âge de 30 ans est un indice de la productivité individuelle. Les conditions de station agissent sur sa valeur, mais dans la phase juvénile, il est davantage dépendant du statut de l'arbre dans le peuplement. Pour le lot d'échantillons archéologiques, les plus fortes valeurs permettent alors d'isoler les échantillons provenant le plus probablement des troncs dominants. Inversement, les valeurs les plus faibles indiqueront les arbres dominés, mais aussi les objets réalisés dans des branches. Ceci revient donc à tenir au moins partiellement compte du fait que les échantillons archéologiques proviennent de différentes hauteurs dans l'arbre et de son statut.

Les courbes de tendance d'âge de l'ensemble des bois sont alors ordonnées en fonction du diamètre à 30 ans en trois classes pour lesquelles une moyenne est calculée. Après 15 ans, tous les arbres analysés ont une production inférieure à celle observée dans les haies actuelles (ill. 13). Quelle que soit la classe de diamètre à 30 ans, la perte de productivité est très forte. Ils proviennent donc bien de peuplements forestiers. L'étagement des courbes est encore perceptible à 50 ans, mais elles sont toutes inférieures à la production observée dans les futaies.

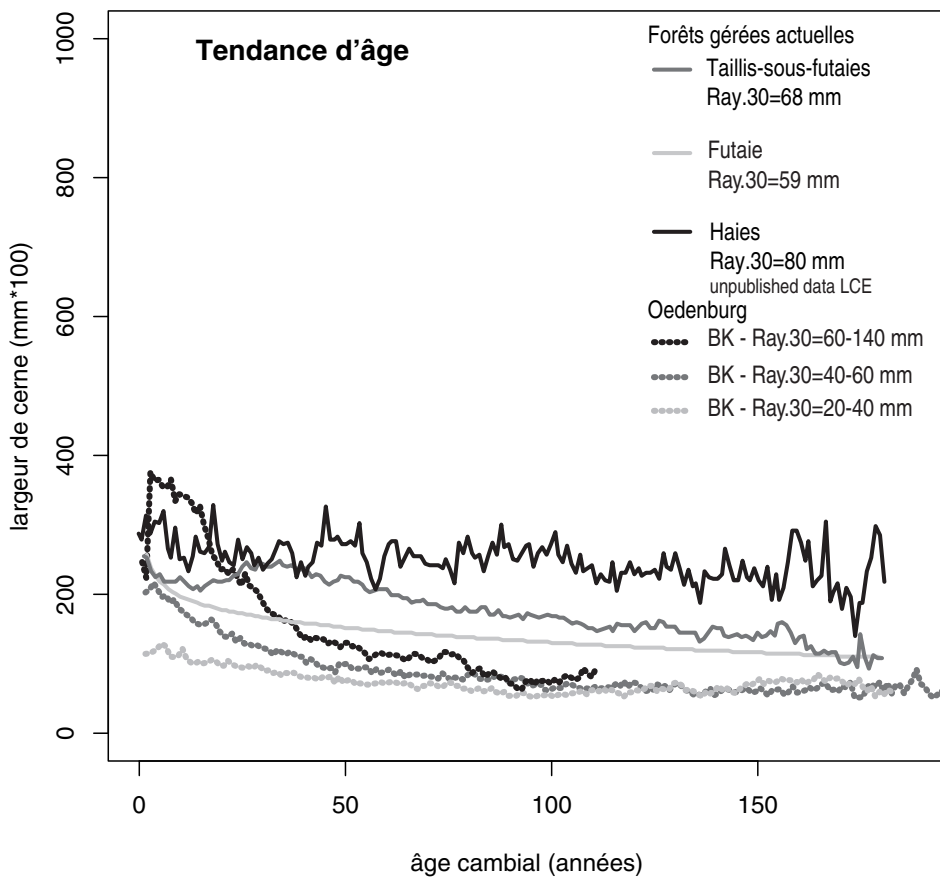
Globalement pour les deux premiers siècles, les forêts exploitées pour fournir le "chêne bon à bâtir" de l'agglomération seraient donc plus denses à 50 ans qu'une futaie actuelle. Avant cet âge, les éclaircies préconisées par la sylviculture actuelle ne sont très probablement pas pratiquées dans la forêt gallo-romaine.

### **CONCLUSION**

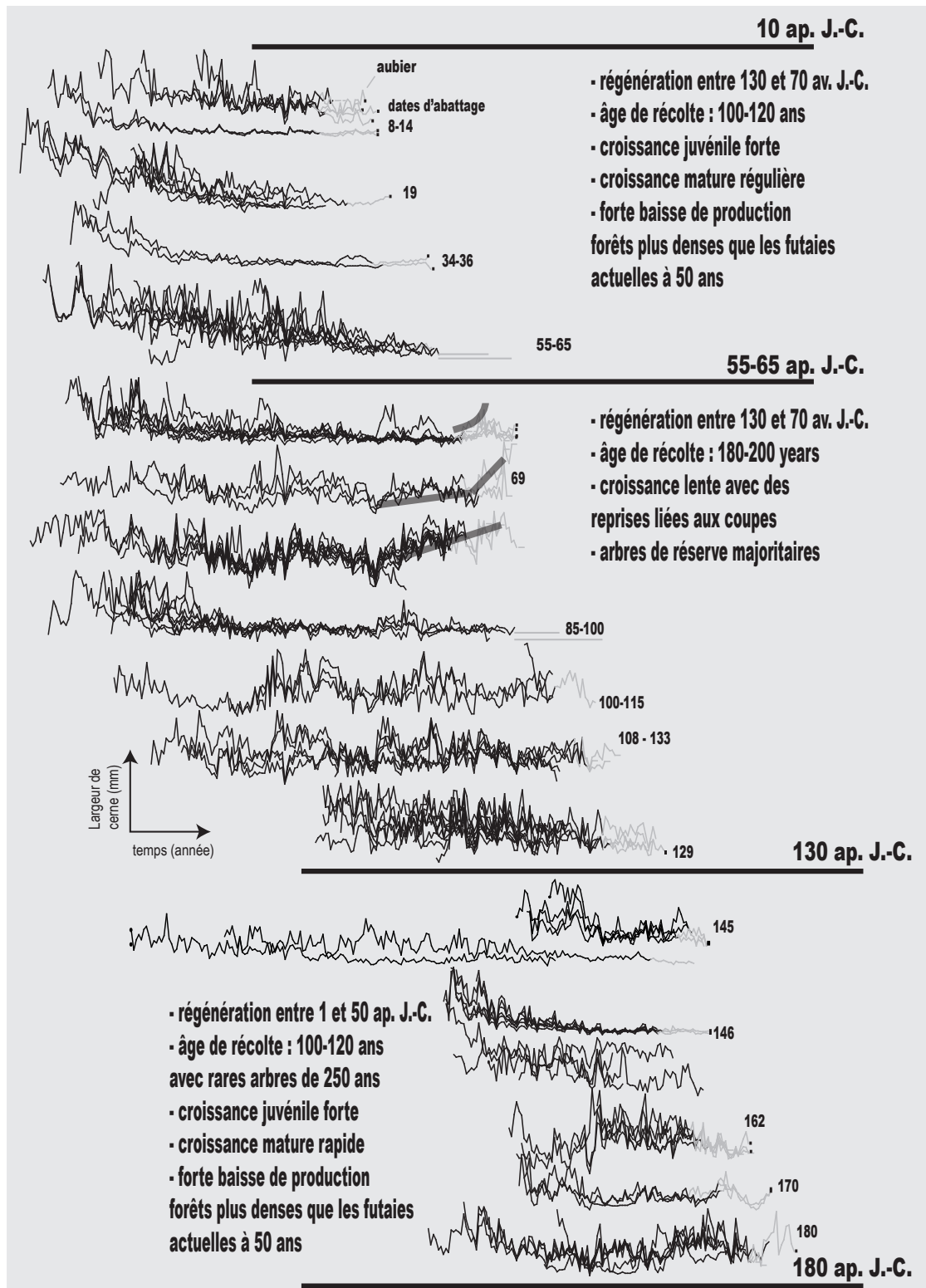
En conclusion, la succession au cours des deux premiers siècles de notre ère des courbes de croissance regroupées par faits dendro-archéologiques permet d'identifier trois périodes d'exploitation du "chêne bon à bâtir" dans les forêts autour du site d'Oedenburg.



12. Évolution de la largeur des cernes en fonction du vieillissement des arbres mis en œuvre à Oedenburg.



13. Comparaison des évolutions de la largeur des cernes en fonction du vieillissement à Oedenburg (Alsace) et dans des forêts gérées de densité variables.



14. L'exploitation forestière à Oedenburg (Alsace) à partir de la croissance des chênes datés par dendrochronologie.

D'environ 10 apr. J.-C. jusque vers 55-65 apr. J.-C. les chênes sont coupés vers 100-120 ans en moyenne. Ces arbres, mis en œuvre au début de la chronologie de l'établissement gallo-romain proviennent de peuplements régénérés entre 130 et 70 av. J.-C. Ils montrent de larges cernes au court de la phase juvénile, signe qu'ils proviennent de forêts dont les coupes d'exploitation anciennes ont ouvert localement les massifs.

De 55-65 apr. J.-C. à 120-130 apr. J.-C., une partie des chênes provient toujours des peuplements régénérés autour de 100 av. J.-C. les arbres sont donc exploités de plus en plus âgés, à 180 et parfois plus de 200 ans. Certains présentent une augmentation de leur croissance très probablement indicatrice de coupes dans leur environnement (ill. 14). Cependant, toutes les classes d'âge satisfaisant au diamètre nécessaire sont récoltées. Le prélèvement repose donc sur la régénération et la mobilisation de réserves surtout constituées par les arbres de production lente.

Après 120-130 apr. J.-C. et plus particulièrement à partir de 145, quelques arbres, âgés d'environ 250 ans, toujours régénérés entre 130 et 70 av. J.-C., sont mélangés à des chênes plus jeunes provenant de l'environnement transformé par les exploitations du I<sup>er</sup> siècle.

Sur l'ensemble de la période, les arbres sont récoltés en coupes. La similarité entre les séries de largeurs de cernes des bois provenant des mêmes faits dendro-archéologiques montrent qu'ils proviennent d'un même terroir dendrologique, liant projet architectural et décision d'exploitation. Ces coupes déstructurent localement l'état forestier et permettent une régénération qui débute par une croissance au moins aussi intense que dans les forêts actuelles exploitées en TSF et en futaie. Après cette période, la production chute. À 50 ans, elle est nettement inférieure à celle d'une forêt gérée par des éclaircies. Dans le contexte où des

réserves sont mobilisées, les coupes intéressent des arbres peu productifs. L'échantillonnage ne permet malheureusement pas de décrire précisément la variabilité de la production en fonction de l'âge dans les différentes situations envisageables : dans la forêt avant installation de l'établissement, au cours de sa croissance et en conséquence de celle-ci. Mais il peut être retenu que l'exploitation nécessite la mobilisation de réserves qui semble surtout reposer sur une régénération ancienne, ce qui montre l'augmentation du rythme de prélèvement et a pour conséquence un environnement transformé perçu à la fin de la chronologie disponible.

L'approche dendro-archéologique du corpus d'Oedenburg permet d'avancer des interprétations supplémentaires aux datations sur la structure des forêts exploitées. Cependant, le matériel archéologique présente des contraintes par rapport aux arbres vivants analysés en dendroécologie. Il s'agit de la position de l'échantillon dans l'arbre, mais la contrainte la plus élevée est d'apprécier la représentativité des bois analysés. En effet, les arbres vivants sont sélectionnés pour répondre à des questions définies en fonction de la variabilité écologique d'une aire délimitée, qu'elle soit produite par les facteurs abiotiques, le sol, l'exposition... ou les facteurs biotiques, comme les différences de densité de peuplement. Par contre, les arbres datés importés sur le site des zones forestières ne peuvent pas être localisés et ne recouvrent qu'une part non mesurable de leur variabilité biotique et abiotique. L'aire de provenance peut avoir des dimensions variables, les situations dont les chênes sont issus sont probablement lacunaires par rapport à la variabilité totale et sont "mêlées" lors de la mise œuvre. Il serait donc dangereux de généraliser la situation décrite, mais elle pose un jalon, pour la comparaison avec d'autres sites, vers une histoire de l'exploitation de la ressource en bois bon à bâtir à partir des restes archéologiques.

## NOTES

1. La construction de la chronologie, réalisée par le laboratoire CEDRE à Besançon, est basée sur la synchronisation des mesures faites sur chaque échantillon. Les séries de largeurs directement mesurées (brutes) sont transformées (standardisées) en indices de croissance en supprimant la tendance propre à chaque arbre en suivant trois voies complémentaires (Guibal *et al.* 1991). Les datations reposent sur des décisions prises sur la base de tests statistiques calculés après estimation de la similarité entre les séries à toutes les dates possibles :

Le pourcentage de concordance entre les séries brutes (Gleichläufigkeit, GL/RW) et le coefficient W (W/RW)

La valeur t de Student calculée après standardisation selon Baillie et Pilcher (1973, t/BP)

La valeur t de Student calculée après standardisation selon Hollstein (1980, t/iH)

La valeur t de Student calculée après standardisation selon Lambert (2006, t/iE)

Chaque proposition statistique fait l'objet de vérifications de la concordance visuelle des courbes.

2. Les auteurs remercient A. Billamboz, P. Gassmann, C. Perrault, W. Tegel, D. Houbrecht, G. N. Lambert et leurs collaborateurs pour avoir communiqué à l'occasion de la rédaction de cet article un état actualisé de leur base de données ou avoir directement réalisé les calculs dans leur laboratoire.



## BIBLIOGRAPHIE

- Baillie, Pilcher 1973**: BAILLIE (M.G.L.), PILCHER (J.R.). — A simple crossdating Program for tree-ring Research. *Tree Ring Bulletin*, 33, 1973, p. 7-4.
- Badeau 1995**: BADEAU (V.). — *Étude dendroécologique du hêtre (Fagus sylvatica L.) sur les plateaux calcaires de Lorraine. Influence de la gestion sylvicole*. Nancy: université Nancy 1. 238 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Barral, Richard 2009**: BARRAL (Ph.), RICHARD (H.) dir. — *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Bibracte, Centre archéologique européen, 2009, 263 p., 8 pl. h. t., 175 ill. (Collection Bibracte; 17).
- Bary-Lenger, Nebout 1993**: BARY-LENGER (A.), NEBOUT (J.-P.). — *Le chêne*. Allier-Liège: Éditions du Perron, 604 p.
- Beck 2007**: BECK (C.). — La gestion de la forêt dans la région autunoise à la fin du Moyen Âge. *Revue scientifique Bourgogne-Nature*, hors-série 3, 2007, p. 93-96.
- Becker et al. 1985**: BECKER (B.), BILLAMBOZ (A.), EGGER (H.), GASSMANN (P.), ORCEL (A.), ORCEL (C.), RUOFF (U.). — *Dendrochronologie in der Ur und Frühgeschichte. Die absolute Datierung von Pfahlbausiedlungen nördlich der Alpen im Jahringkalender Mitteleuropas*. Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie (Antiqua; 11).
- Becker 1993**: BECKER (B.). — An 11 000 year German oak and pine dendrochronology for radiocarbon calibration. *Radiocarbon*, 35, 1, 1993, p. 201-213.
- Becker et al. 1994**: BECKER (M.), NIEMINEN (T.M.), GÉRÉMIA (F.). — Short-term variations and long-term changes in oak productivity in northeastern France. The role of climate and atmospheric CO<sup>2</sup>. *Annales des Sciences Forestières*, 51, 1994, p. 477-492.
- Bernard 1997**: BERNARD (V.). — *Bois archéologiques, dendrochronologie et problématique du couvert forestier dans le Bassin parisien entre le Mésolithique et le Haut Moyen Âge*. Besançon: université de Franche-Comté. 248 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Bernard et al. 2007**: BERNARD (V.), EPAUD (F.), LE DIGOL (Y.). — Le bois: de la forêt au chantier. In: EPAUD (F.) dir. — *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*. Caen: CRAHM, 2007, p. 9-46.
- Bernard et al. 2008**: BERNARD (V.), PETREQUIN (P.), WELLER (O.), BAILLY (G.), BOURQUIN-MIGNOT (C.), RICHARD (H.). — Captages en bois à la fin du Néolithique: les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne, France). In: WELLER (O.), DUFRAISSE (A.), PÉTREQUIN (P.) dir. — *Sel, eau et forêt d'hier à aujourd'hui*. Besançon: Les cahiers de la MSHE Ledoux, PUF, 2008, p. 299-335.
- Billamboz 1992**: BILLAMBOZ (A.). — Tree-ring analysis from an archaeodendrological perspective. The structural timber from the southwest German lake dwellings. In: BARTHOLIN (T.S.), BERGLUND (B.E.), ECKSTEIN (D.), SCHWEINGRUBER (F.H.), EGGERTSSON (O.) dir. — *Tree Rings and Environment: Proceedings of the International Symposium, Ystad, South Sweden, 3-9 September, 1990*. Lundqua Report (Department of Quaternary Geology, Lund University, Sweden) 34, 1992, p. 34-40.
- Billamboz 1996**: BILLAMBOZ (A.). — Structures d'habitat et économie forestière à l'âge du Bronze. L'apport de la dendrochronologie. *Acta Archaeologica*, 67, 1996, p. 299-306.
- Billamboz 2003**: BILLAMBOZ (A.). — Tree rings and wetland occupation in southwest Germany between 2000 and 500 BC: dendroarchaeology beyond dating in tribute to F.H. Schweingruber. *Tree-Ring Research*, 59-1, 2003, p. 37-49.
- Doucerain, Girardclos 1998**: DOUCERAIN (C.), GIRARDCLOS (O.). — Etudes dendrochronologiques sur les bâtiments de l'ouest de la France. In: PRIGENT (D.), TONNERRE (N.Y.) dir. — *La construction en Anjou au Moyen Âge*. Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996. Angers: Presses de l'université d'Angers, 1998, p. 267-293.
- Durost 2005**: DUROST (S.). — *Dendrochronologie et dendroclimatologie au deuxième âge du Fer et à l'époque romaine dans le nord et l'est de la France. Datations, système de références et modélisations*. université de Franche-Comté. 175 p. + 100 p. annexes + 1 cd (données).
- Durost et al. 2008**: DUROST (S.), ROSSIGNOL (B.), LAMBERT (G.N.), BERNARD (V.). — Climat, Guerre des Gaules et dendrochronologie du Chêne (*Quercus* sp.) du premier siècle avant J.-C. *Archéosciences. Revue d'Archéométrie*, 32, 2008, p. 31-50.
- Girardclos 1999**: GIRARDCLOS (O.). — *Dendrochronologie du Chêne (Quercus petraeae, Quercus robur), influences des facteurs stationnels et climatiques sur la croissance radiale, cas de sols hydromorphes et des climats atlantiques. Applications paléo-écologiques aux bois subfossiles du marais de Brière (Loire-Atlantique)*. Besançon: université de Franche-Comté. 377 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Girardclos, Petit à paraître**: GIRARDCLOS (O.), PETIT (Chr.). — Dendroarchaeological contribution to the history of forest exploitation; the case of the Gallo-Roman settlement of Oedenburg (Alsace, France) between 10 and 180 AD. In: FRAITURE (P.) dir. — *Tree-Rings, Art, Archaeology*. Proceeding of the international conference 10-12 february 2010 at Brussels. Bruxelles: Royal Institute for Cultural Heritage - KIK-IRPA (Scientia Artis), à paraître.

**Guibal et al. 1991:** GUIBAL (F.), LAMBERT (G.N.), LAVIER (C.). — Application de trois tests de synchronisation à trois types de données. *Dendrochronologia*, 9, 1991, p. 193-206.

**Haneca et al. 2005:** HANECA (K.), VAN ACKER (J.), BEECKMAN (H.). — Growth trends reveal the forest structure during Roman and Medieval times in Western Europe: a comparison between archaeological and actual oak ring series (*Quercus robur* & *Quercus petraea*). *Annals of Forest Science*, 62 (8), 2005, p. 797-805.

**Haneca et al. 2006:** HANECA (K.), BOEREN (I.), VAN ACKER (J.), BEECKMAN (H.). — Dendrochronology in suboptimal conditions: tree rings from medieval oak from Flanders (Belgium) as dating tools and archives of past forest management. *Vegetation History and Archaeobotanic*, 15, 2006, p. 137-144.

**Hollstein 1980:** HOLLSTEIN (E.). — *Mitteleuropäische Eichenchronologie*. Mayence: Philipp von Zabern, 1980, 273 p.

**Lambert 1996:** LAMBERT (G.-N.). — Recherche de signaux anthropiques dans les séries dendrochronologiques du Moyen Âge. Exemple des séquences de Charavines-Colletière. In: COLARDELLE (M.) dir. — *L'homme et la nature au Moyen Âge. Paléoenvironnement des sociétés occidentales*. Actes du V<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble 6-9 oct. 1996. Paris: Errance, 1996, p. 143-152.

**Lambert 1998:** LAMBERT (G.-N.). — La dendrochronologie, mémoire de l'arbre. In: FERDIÈRE (A.) dir. — *Les méthodes de datation en laboratoire*. Paris: Errance, 1998, p. 13-69 (Collection "archéologiques").

**Lambert 2006:** LAMBERT (G.N.). — *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps; le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks*. Besançon: université de Franche-Comté, 2 vol., 151 et 205 p. (Mémoire d'HDR).

**Lanier et al. 1994:** LANIER (L.), BADRE (M.), DELABRAZE (P.), DUBOURDIEU (J.), FLAMMARION (J.-P.). — *Précis de sylviculture*. Nancy: ENGREF, 1994, 477 p. (2<sup>e</sup> édition).

**Laurelut et al. 2007:** LAURELUT (C.), TEGEL (W.), VANMOERKERKE (J.). — Les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère en Champagne-Ardenne: l'apport de la chronologie absolue. In: MENNESSIER-JOUANNET (Chr.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.) dir. — *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è.* (Thème spécialisé). Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003). Lattes: ADALR, 2007, p. 237-240 (Monographies d'archéologie méditerranéenne [MAM]).

**Munaut 1979:** MUNAUT (A.V.). — La dendrochronologie. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire*, vol. 16-1, 1979, p. 65-74.

\*Reddé et al. 2005, p. 215-277.

\*Reddé 2009.

**Rinn 1989:** RINN (F.). — *TSAP, Time Series Analysis and Presentation, version 3.0 Reference manual*. Heidelberg: RinnTech, 1989, 263 p.

**Rozas 2003:** ROZAS (V.). — Tree age estimates in *fagus sylvatica* and *Quercus robur*: testing previous and improved methods. *Plant Ecology*, 167, 2003, p. 193-212.

**Sass-Klaassen 2002:** SASS-KLAASSEN (U.). — Dendroarchaeology: successes in the past and challenges for the future. *Dendrochronologia*, 20/1-2, 2002, p. 87-93.

**Speer, Hansen-Speer 2007:** SPEER (J. H.), HANSEN-SPEER (K. M.). — Ecological applications of dendrochronology in archaeology. *Journal of Ethnobiology*, 27 (1), 2007, p. 88-109

**Tegel, Vanmoerkerke 2008:** TEGEL (W.), VANMOERKERKE (J.). — Le bois en archéologie. In: *Images de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne. Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 99<sup>e</sup> année, 2, Reims, 2008, p. 36-47.



## 2. Les établissements ruraux et le peuplement

---



---

# Les parcellaires antiques de l'Est de la Gaule

---

FRANÇOIS FAVORY

Contrairement à d'autres régions de France, l'archéologie préventive dans l'Est n'a pas produit d'information substantielle sur les parcellaires agraires protohistoriques et gallo-romains (Favory à paraître). Le parcellaire agraire reste un objet marginal de l'investigation archéologique, tout simplement parce qu'il n'est reconnu qu'en marge d'un établissement rural ou d'une aire d'activité agropastorale ou artisanale en milieu rural, lequel ou laquelle reste l'objet primordial de l'investigation. On ne prescrit pas en France, sauf exceptions, de fouille de parcellaire déconnecté d'un gisement archéologique consistant. De ce fait, l'investigation d'un parcellaire reste généralement limitée en superficie et n'offre qu'une image tronquée du système parcellaire. En revanche, d'autres types d'investigation ont fourni et continuent de produire de l'information. L'étude des parcellaires agraires est ainsi conduite par :

– des prospections au sol lorsque les limites parcellaires perdurent sous forme de clôtures en relief, comme c'est le cas des parcellaires à clôtures en pierre et des parcellaires fossilisés sous couvert forestier par des murets de pierre sèche, des talus, des pierriers allongés : plusieurs microrégions de l'Est ont livré des données précieuses et, dans certains cas, de grande ampleur, sur ce type de vestiges (piedmonts vosgiens, forêts de Lorraine et de Bourgogne : Dupouey *et al.* dir. 2007). De fait, ces microrégions partagent un certain nombre de caractéristiques, en premier lieu leur topographie

et leurs faciès pédologiques. Ces parcellaires fossiles se rencontrent sur des collines et des plateaux, culminant entre 350 et 500 m, en Lorraine, à 400 m et plus en Châtillonnais et entre 450 et 500 m à Blessey-Salmaise (Haut-Auxois), en Bourgogne. On a donc affaire à une structure rurale de plateau et de piedmont montagneux, à substrat calcaire ou gréseux, et à sols minces où l'agriculture impose un épierrement volumineux dont le produit offre le matériau principal des composantes de la morphologie rurale, murets de clôture, murs de soutènement des terrasses, murets encadrant les chemins, murs ou bases de murs de l'habitat ;

– la télédétection LiDAR qui offre une vision saisissante, cohérente et globalisante des parcellaires fossilisés sous forêt et permet de compléter et de corriger les relevés réalisés au sol (forêts de Lorraine, forêt de Chailluz, à Besançon) ;

– des prospections aériennes à basse altitude, à grande échelle, en milieu découvert (par exemple, les travaux de René Goguey et de Gérard Chouquer) ;

– la photo-interprétation de missions aériennes verticales à échelles variées ou de scènes satellitaires, à petite échelle pour l'emprise géographique de la scène, et à grande échelle quand on focalise sur les détails ;

– la carto-interprétation de plans, à grande et moyenne échelles, et de cartes de l'époque moderne et contemporaine, à moyenne et petite échelles.





Ce sont ces dernières techniques qui ont permis à quelques chercheurs, comme G. Chouquer, de relever l'hypothèse et, par conséquent, l'influence, dans le parcellaire agricole contemporain, de centuriations romaines dans la vallée de la Saône, du Chalonnais à la Plaine de Mirebeau.

L'éventail des méthodes d'investigation et la pluralité des échelles pratiquées contribuent donc à livrer des données très variables, tant en qualité qu'en superficies documentées, et malheureusement trop peu éclairées par l'enquête archéologique et stratigraphique des structures enfouies. Contrairement à un établissement, un parcellaire est difficile à dater et ce sont généralement les connexions significatives à des établissements datés qui suggèrent une datation pour le fait parcellaire.

Les témoignages sur des parcellaires de La Tène et de l'époque gallo-romaine sont inégalement répartis dans la région étudiée (ill. 1\*). Ils se distinguent en plusieurs grandes familles : les parcellaires fossiles identifiés par les vestiges apparents de leurs limites empierrées, les parcellaires fossiles révélés par leurs limites fossoyées perceptibles sur les photographies aériennes et sur les images satellitaires, et les systèmes parcellaires perceptibles par les formes de leur résilience dans la morphologie agricole contemporaine, telle que les révèlent les images du paysage et la planimétrie. La différenciation entre parcellaires protohistoriques et parcellaires gallo-romains est malaisée, sinon impossible, sauf pour les vestiges de centuriations. En effet, faute de datation des limites, la typologie des systèmes parcellaires distingue mal les contributions des différentes époques et cultures. Les travaux sur les parcellaires réguliers de l'âge du Bronze, tant dans le Dorset qu'en Basse-Normandie, montrent le danger encouru à dater selon des critères purement morphologiques : on n'hésiterait pas, à considérer la régularité de leurs morphogènes, à les créditer d'une chronologie basse, à l'époque romaine !

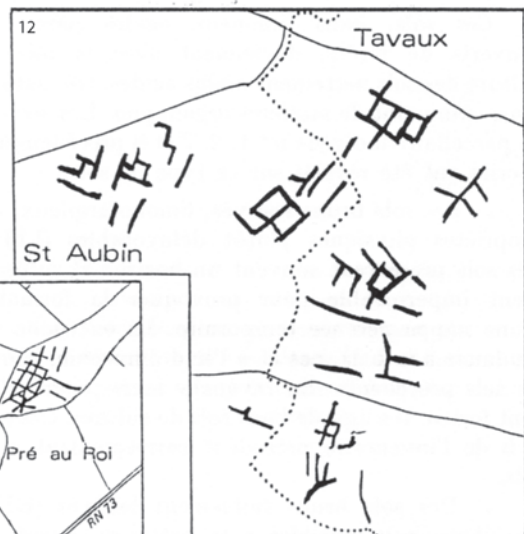
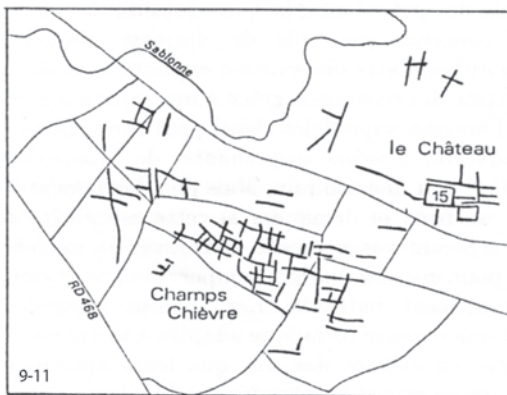
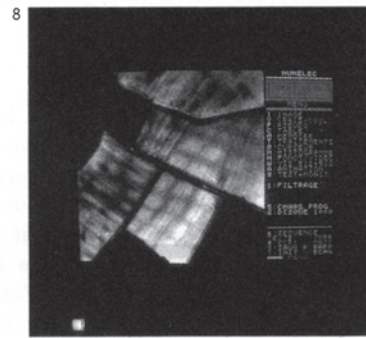
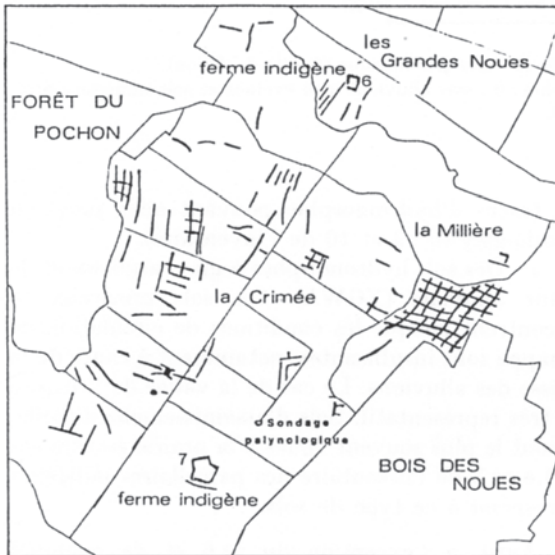
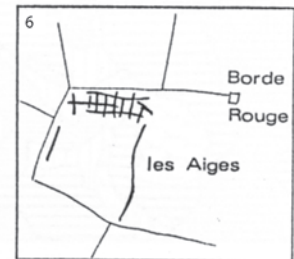
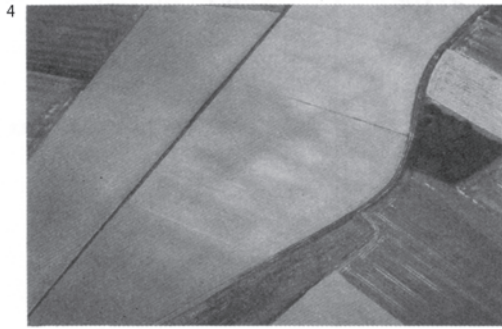
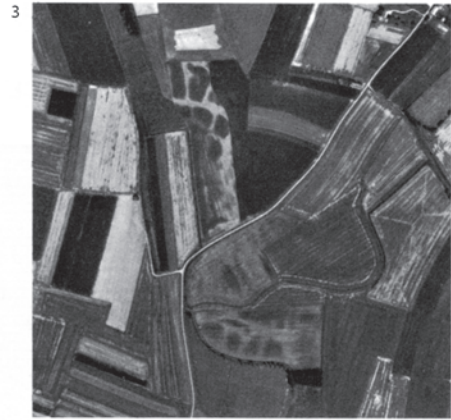
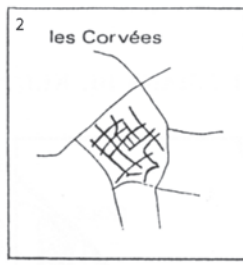
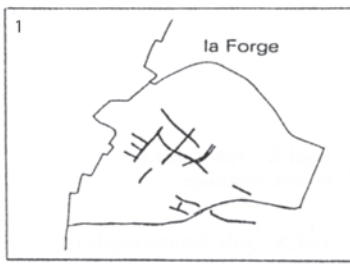
## LES PARCELLAIRES PROTOHISTORIQUES

La plupart des systèmes parcellaires identifiés dans l'est de la Gaule sont réputés dater de l'époque romaine. Trois dossiers nuancent toutefois cet état des lieux.

### Le Finage dolois (Jura et Côte-d'Or)

Le premier dossier est constitué par les observations réalisées par Gérard Chouquer dans douze secteurs du Finage dolois, à cheval sur la Côte-d'Or et le Jura, entre la Saône et le Doubs, au sud de Dole (Jura), à 180-190 m NGF, par photo-interprétation de clichés verticaux de l'IGN et à l'occasion de prospections aériennes (ill. 2). Les parcellaires repérés se présentent comme des réseaux plus ou moins cohérents de parcelles trapues, de dimensions modestes (une quarantaine de mètres de côté), délimitées par de larges fossés, affectant localement des orientations variées et couvrant, en systèmes cohérents, 3 à 21 ha de superficie (Chouquer, Klijn 1989, p. 263-267, tableau I et fig. 2 ; Chouquer 1993, p. 35-40). Ils occupent des sols lessivés hydromorphes, limoneux, des sols bruns lessivés, limono-argileux, des sols bruns faiblement lessivés et des sols hydromorphes à gley, argileux. La plupart des réseaux identifiés occupent donc des sols hydromorphes, difficiles à drainer. L'intérêt majeur des travaux de photo- et carto-interprétation effectués de 1978 à 1989 par G. Chouquer est d'inscrire ces blocs parcellaires dans un paysage occupé par des enclos et des habitats qualifiés, à l'époque, de "fermes indigènes" (ill. 3). On compte ainsi une quinzaine de structures encloses, dont 5 identifiées comme des habitats en matériaux périssables, à moins de 2 km d'un bloc parcellaire (Chouquer, Klijn 1989, fig. 4, p. 267, tableau II, p. 269-270 ; Chouquer 1993, p. 40). G. Chouquer rappelle, à juste titre, que faute de sondages, il sera toujours difficile de distinguer une ferme protohistorique d'une ferme gallo-romaine et même d'un enclos médiéval.

\* Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui m'ont confié des figures pour illustrer cette synthèse : Gérard Chouquer, Jonathan Desmeulles, Murielle Georges-Leroy et Nicolas Meyer, ainsi qu'à Nicolas Coquet qui a réalisé l'illustration 1.



2. Systèmes parcelaires protohistoriques identifiés dans le Finage (Jura-Côte-d'Or) (G. Chouquer, Gallia, 46, 1989, p. 265).

1. Montagny-les-Seurre, La Forge. 2. Busselange, Les Corvées. 3. Tichey, Les Greubes et La Corne: traces de champs alvéolés

sur la mission IGN 77 F 2876/170, n° 77. 4. Tichey, Les Ossanges: ensemble de champs (cliché G. Chouquer). 5. Saint-Aubin,

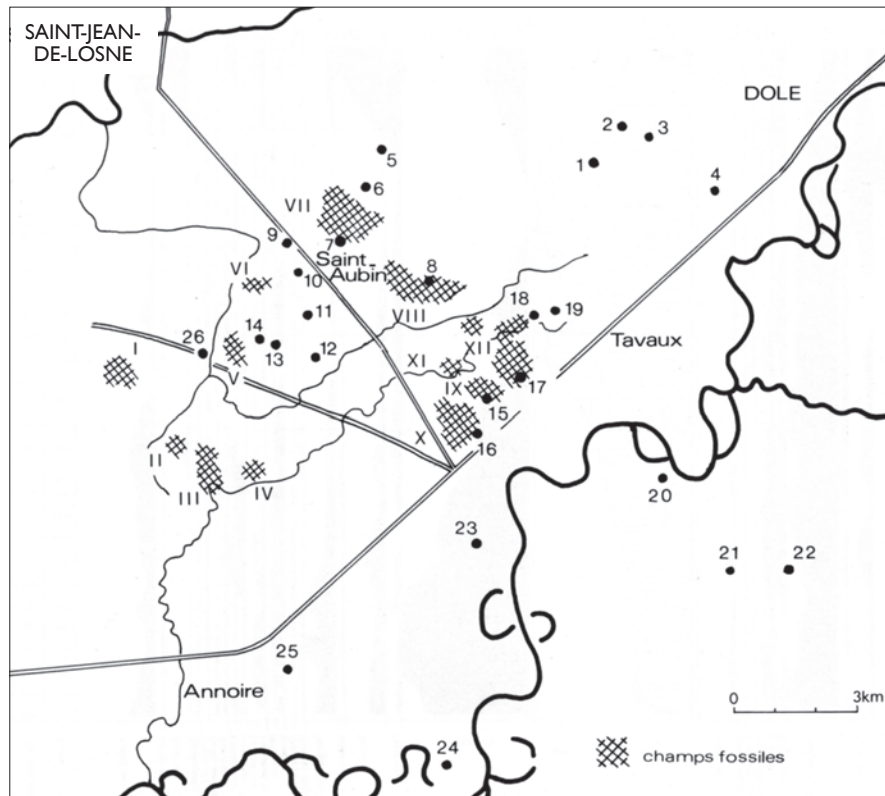
Le Vessoie. 6. Saint-Aubin, Les Aiges. 7. Aumur, La Millière, La Crimée, Les Grandes Noues: ensemble de champs et d'habitats.

8. Aumur, La Millière: groupe de champs fossiles révélé sur une mission de l'IGN et traité au Laboratoire d'optique d'Orsay, Centre

de Dépouillement et de Synthèse des Images. 9 et 11, Saint-Aubin, Champs Chièvre et Le Château. 10, Saint-Aubin, Pré au Roi.

12. Saint-Aubin, Corvée Ramboz, Le Canton et Tavaux, Les Bouteilles, Les Toppes.





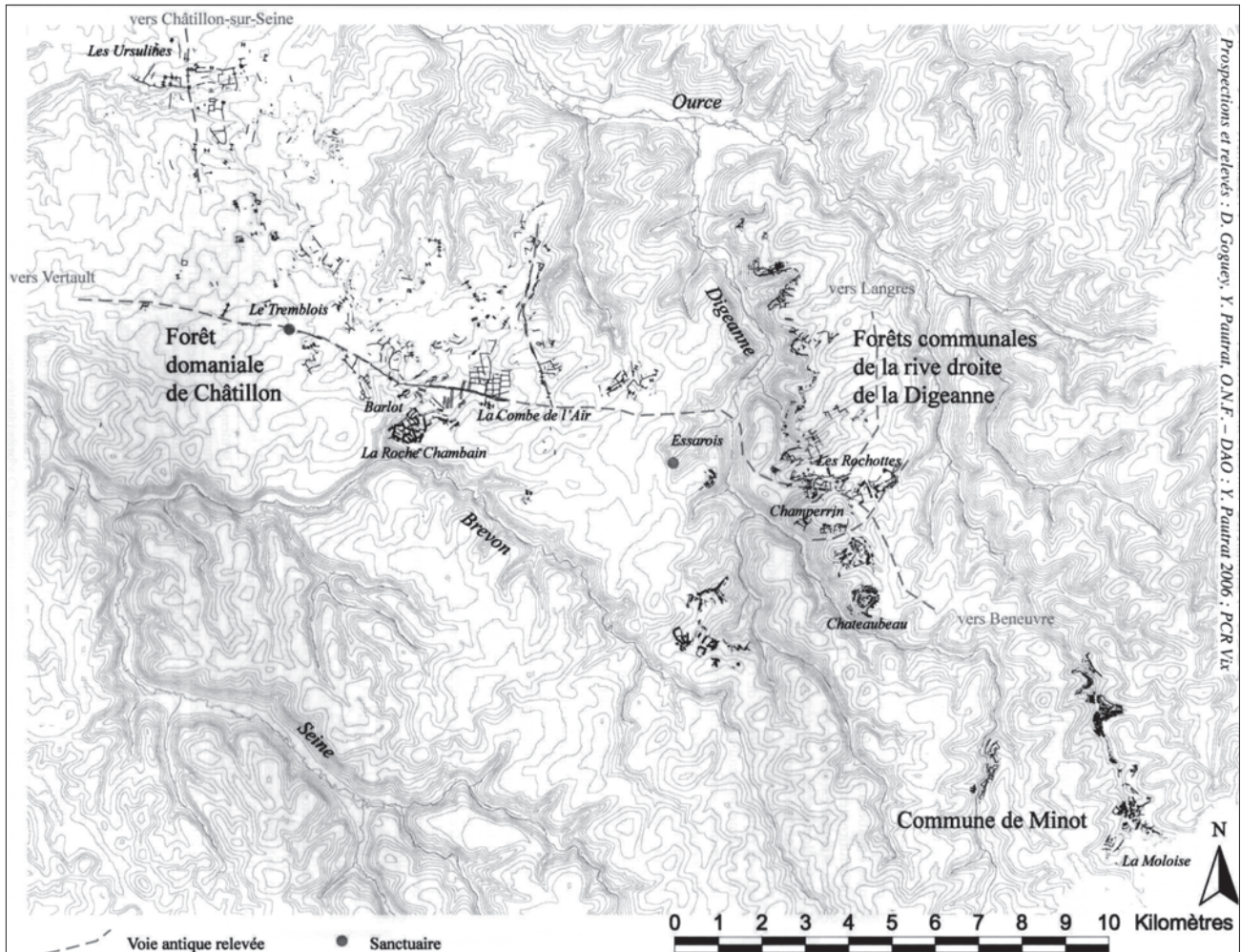
3. Systèmes parcellaires fossiles et habitats protohistoriques du Finage (Jura-Côte-d'Or) (G. Chouquer, *Gallia*, 46, 1989, p. 267). La numérotation des ensembles de champs fossiles, en chiffres romains, et des fermes et enclos, en chiffres arabes, renvoie aux numéros d'inventaire de l'article.

### Les forêts du Châtillonnais (Côte-d'Or)

Le second dossier est alimenté par l'enquête au long cours engagée par Dominique Goguy et Yves Pautrat dans les forêts du Châtillonnais, au nord de la Côte-d'Or, dans le cadre d'un partenariat entre le Service régional de l'archéologie de Bourgogne et l'Office national des Forêts. L'enquête porte sur deux secteurs distincts: la Forêt domaniale de Châtillon et les forêts communales de la rive droite de la Digeanne (ill. 4).

Les prospections au sol, avec géolocalisation des structures repérées par GPS, ont permis d'identifier plusieurs réseaux parcellaires délimités par des murées, des murs, des talus, des épaulements, soit des limites rectilignes ou curvilignes. Certains secteurs ont été repérés en prospection aérienne par René Goguy (Pautrat, Goguy 2007, p. 142, photo.2).

Les forêts communales de la rive droite de la Digeanne ont fait l'objet de relevés en 1996-1999, complétés par une prospection avec détecteur à métaux en 1997 (R. Collot). Les blocs parcellaires sont disposés essentiellement sur les versants du plateau entaillé par la Digeanne et occupent 840 ha sur les 1 350 prospectés, entre 300 et 400 m d'altitude. Ils se présentent sous forme de parcelles régulières ou non, fermées ou non, sans traces apparentes de destruction des limites, et étroitement dépendantes du relief (ill. 5). Le parcellaire est associé à d'autres structures archéologiques: habitats, tertres, excavations tronconiques (fours à chaux?), espaces agraires au sein d'un lapiaz par enlèvement des pierres et apport de terre, lapiaz régularisés, excavations-carrières et mines. Le mobilier collecté atteste une utilisation et une fréquentation des parcellaires du V<sup>e</sup> s. av.J.-C. au III<sup>e</sup> s. apr.J.-C.: mobilier métallique daté de La Tène et de l'époque

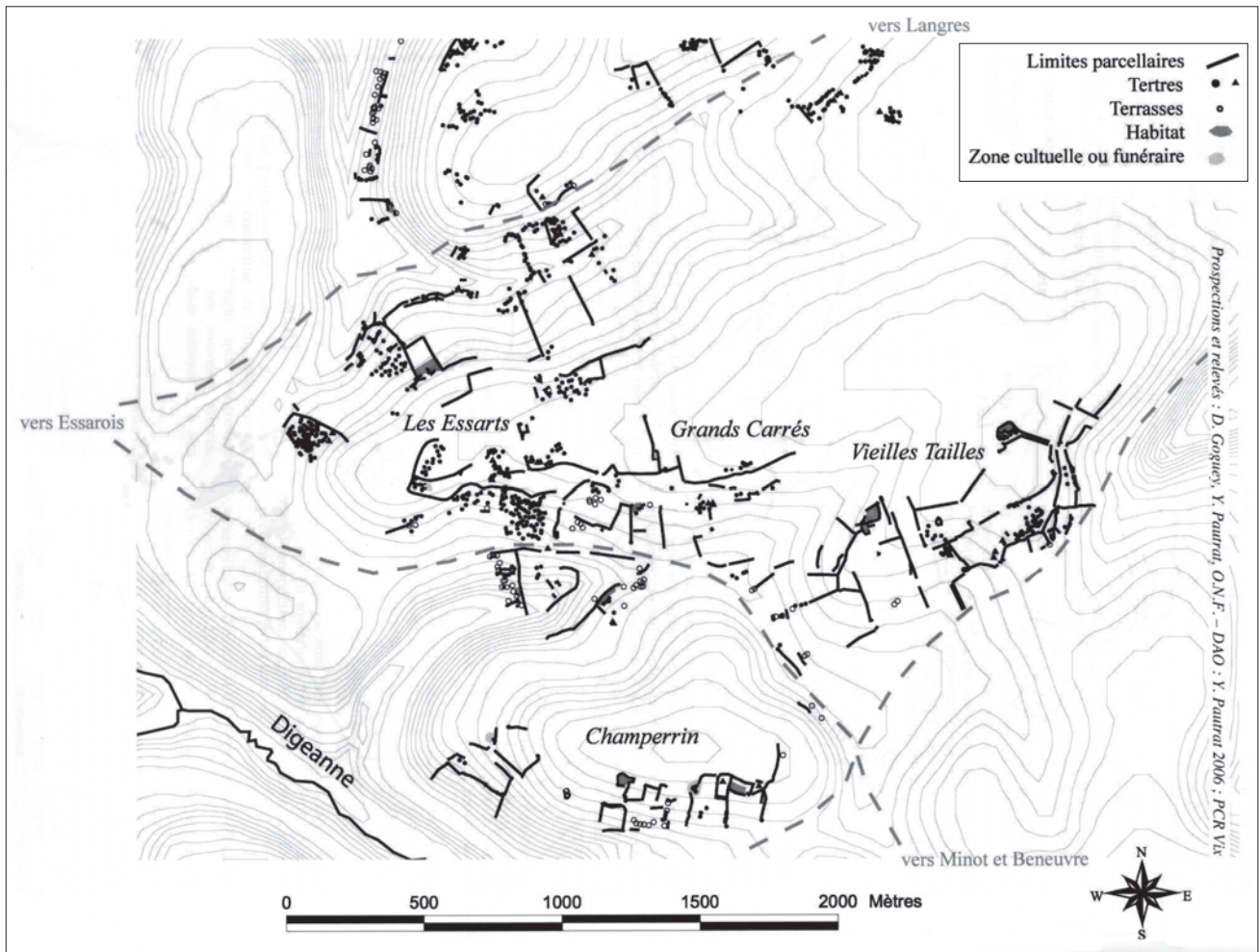


4. Carte des systèmes parcellaires fossilisés sous les forêts du Châtillonnais, en Côte-d'Or (Goguet, Pautrat 2009, p. 169, fig. 97).

gallo-romaine, céramique datée de La Tène D au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., en tenant compte de l'acidité des sols qui tend à dissoudre les céramiques protohistoriques grossières. Quant à l'habitat associé, il est daté de La Tène D et de l'époque gallo-romaine précoce pour les fermes, de La Tène B, C et D et de l'époque gallo-romaine précoce pour les habitats en bande. Ces parcellaires occupent des sols d'érosion et des sols bruns peu épais: lithosols calcaires, sols bruns forestiers, peu profonds, à capacité de rétention de l'eau quasi nulle, rendzines forestières dégradées, argilo-limoneuses, relativement profondes, pauvres, peu humiques, rendzines noires forestières sur fortes pentes d'éboulis, caillouteuses, riches en matière organique, à faible rétention d'eau (Goguet, Bénard 2001-2002 ; Pautrat, Goguet 2007, p. 136-140 ; Goguet, Pautrat 2009, p. 174-182).

Les travaux conduits par Yves Pautrat dans la Forêt domaniale de Châtillon ont permis d'identifier et de localiser deux systèmes parcellaires mis en place à La Tène (ill. 6). Le premier, au lieudit La Roche Chambain, occupe environ 100 ha, en rebord de plateau, à une altitude variant entre 350 et 390 m NGF. Il se présente comme un système de 20 parcelles polygonales fermées, délimitées par des murées, des talus et des épaulements anthropiques, et d'une superficie variant entre 40 a et 2,2 ha. Les habitats en matériaux périssables associés au système parcellaire, regroupés au sud-est, ont livré du mobilier métallique de La Tène B, B/C et D (fibules), des tessons céramiques du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et du mobilier gallo-romain des I<sup>er</sup> (as de Nîmes, tessons et fibules) et II<sup>e</sup> s. (monnaies et tessons). Le second, au lieudit Barlot, à moins de 200 m du parcellaire de la Roche



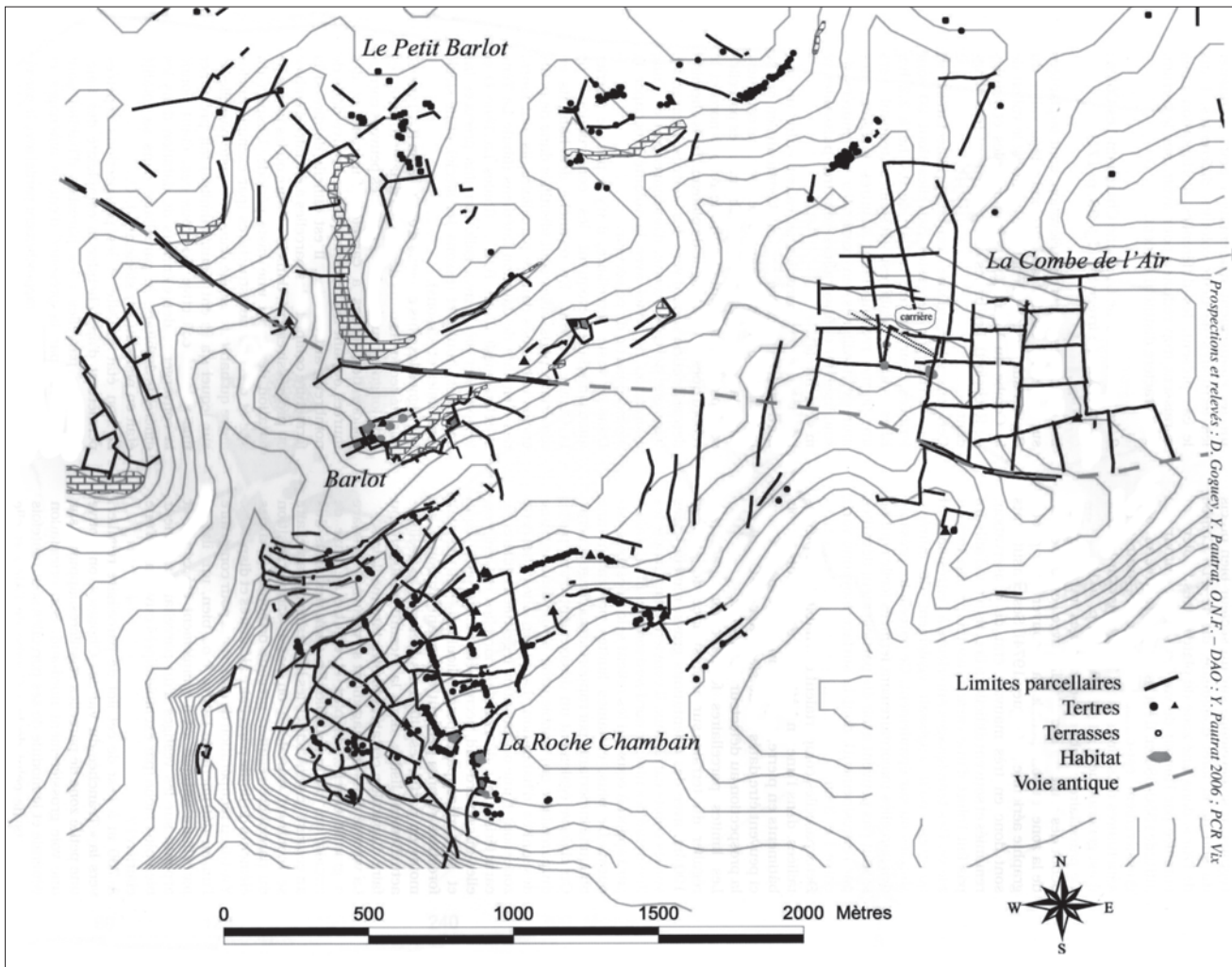


5. Systèmes parcellaires de la rive droite de la Digeanne, secteur sud (Goguet, Pautrat 2009, p. 176, fig. 101).

Chambain, au sud, et de la voie antique reliant Beneuve à Vertault, au nord, peut être considéré comme une extension du système parcellaire de la Roche Chambain dont il suit l'inclinaison de la partie septentrionale. Implanté en bordure d'un lapiaz, sur 600 m de longueur et 250 m de largeur (moins de 15 ha de superficie), entre 350 et 360 m NGF, il ne comprend que quelques parcelles incomplètes, discontinues, délimitées par des murées rectilignes et curvilignes, et liées à un grand enclos polygonal fermé, de 190 m de longueur sur 85 m de largeur, où se regroupent des habitats et des ateliers de forge en matériaux périssables, occupés de La Tène finale au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un habitat isolé du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. occupe un angle du parcellaire, à 120 m du grand enclos (Pautrat, Goguet 2007, p. 144-145 ; Goguet, Pautrat 2009, p. 171-174).

### Le Val des Tilles (Côte-d'Or)

Le troisième dossier est structuré par les travaux engagés à grande échelle par G. Chouquer, depuis la fin des années 1970, en Côte-d'Or, dans le Val des Tilles et de l'Ouche, entre Dijon et la Saône. Le contexte est celui de la plaine de la vallée de la Saône, en rive droite de la rivière, variant de 220 à 180 m NGF. Les vastes parcellaires repérés l'ont été par photo-interprétation de photographies aériennes verticales IGN et de photographies aériennes obliques, prises à basse altitude, tant par R. Goguet que par G. Chouquer, dans un paysage dominé par les cultures et les prairies, occupant des alluvions dont la partie supérieure est constituée de marnes, de silts ou d'argiles calcaireuses jaunes à beiges, épaisses de 1 à 2 m, dont l'évolution pédogénétique donne des sols bruns à noirs, carbonatés, riches en

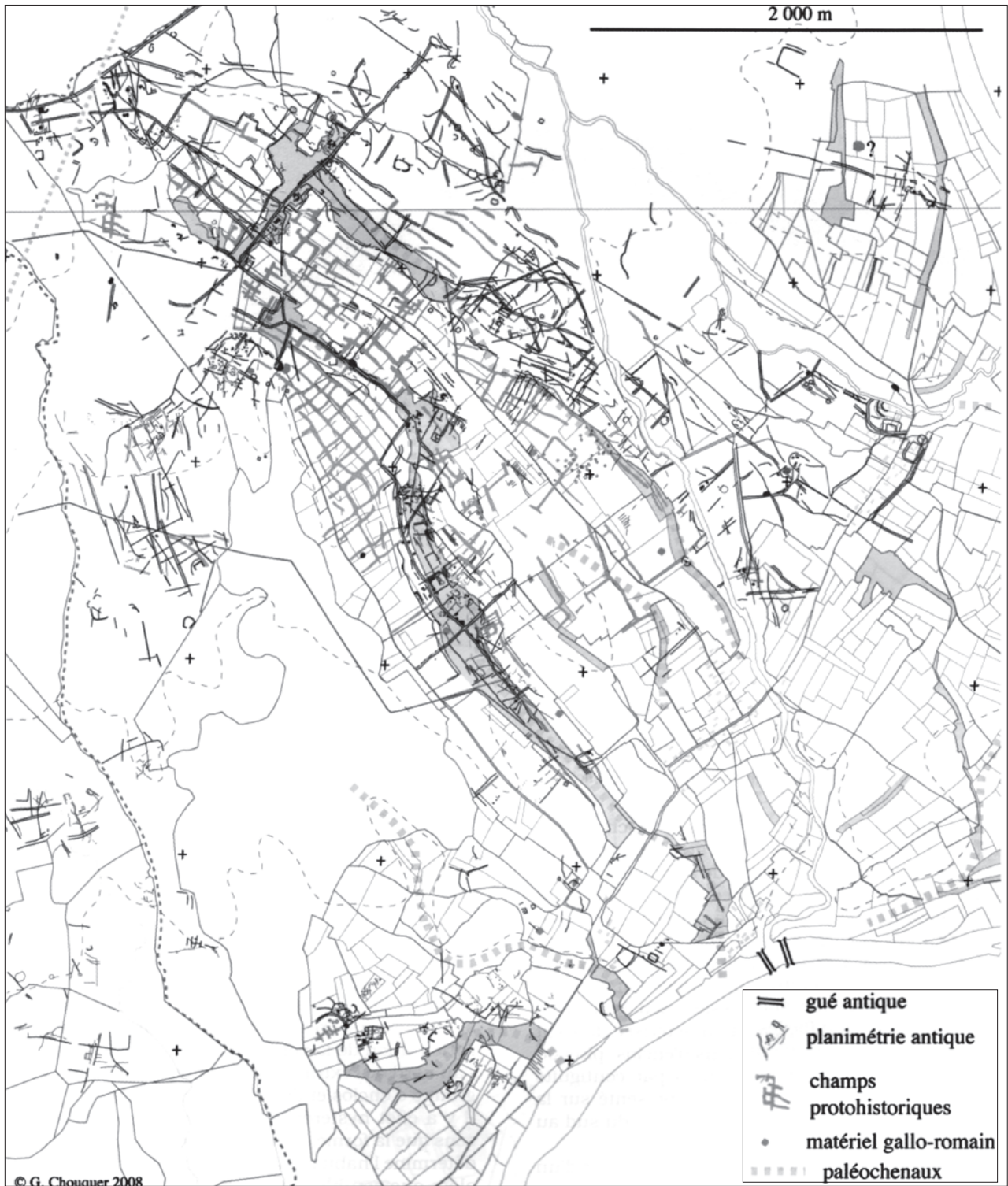


6. Plan des systèmes parcellaires de la Forêt domaniale de Châtillon (Côte-d'Or) : secteurs de La Roche Chambain, de Barlot et de La Combe de l'Air (Goguet, Pautrat 2009, p. 171, fig. 98).

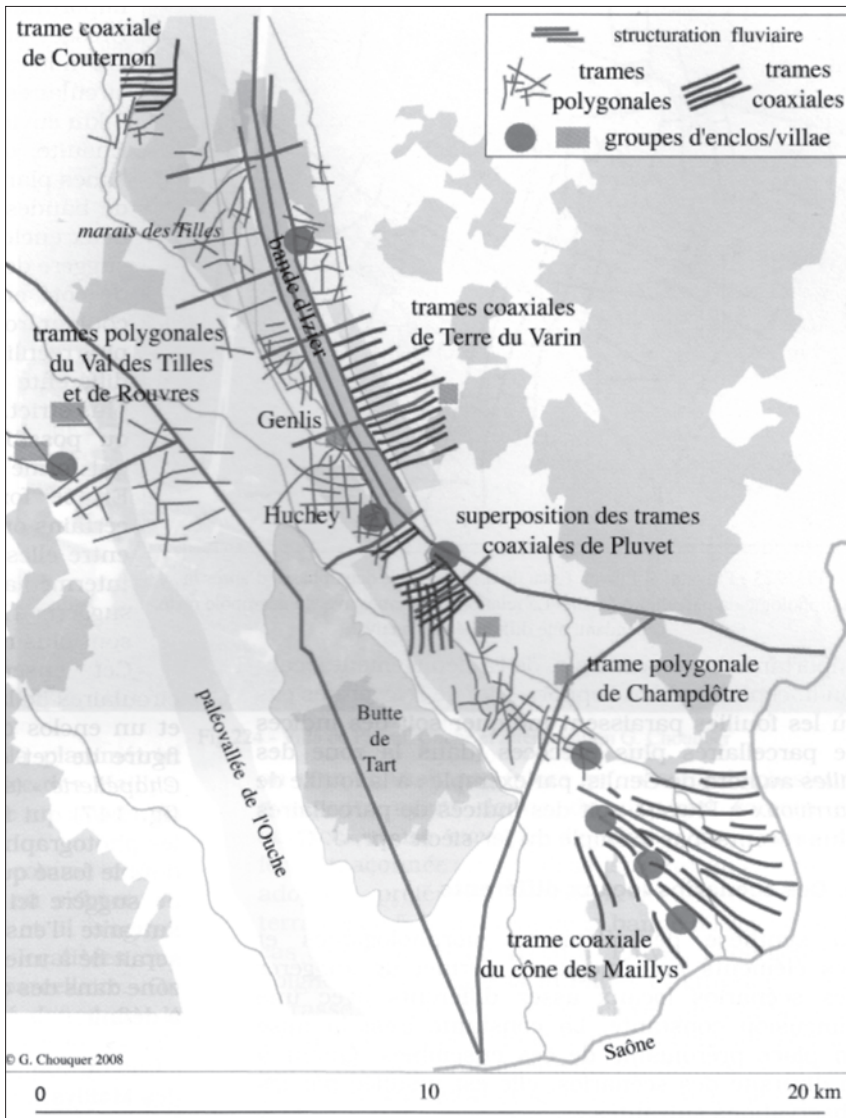
matière organique incluant quelques gravelles calcaires de remaniement. La globalisation et la mise en cohérence de l'information ont été facilitées par le recours au géoportail de l'IGN et à Google Earth, qui a permis à G. Chouquer de maîtriser les échelles de son information. L'essentiel de l'information parcellaire correspond à des limites fossoyées et à des chemins. Les systèmes parcellaires couvrent 10 000 à 15 000 ha et sont associés à des enclos et à des habitats (fermes, *villae*, hameaux, villages), occupés aux deux derniers siècles av. J.-C. et au Haut-Empire. (Chouquer 2009, p. 183-264). On s'intéressera ici au système parcellaire dit des Maillys, structuré en longues bandes allongées et divergentes, dans le sens de la vallée, du nord-ouest vers le nord-est (ill. 7). G. Chouquer propose de l'interpréter comme

une trame en bandes "coaxiales", – G. Chouquer reprenant ici le terme heureux employé par Andrew Fleming (Fleming 1989) –, de type fluviale et de cône alluvial (Chouquer 2009, p. 223) (ill. 8). Les parcellaires se présentent, à l'instar des réseaux identifiés dans le Finage dolois, comme des réseaux réguliers structurés par de larges limites, révélées sous forme de traces sombres et épaisses, dont le recoupement produit des parcelles alvéolées de forme subrectangulaire (Chouquer 221-223). Plus au nord, dans la commune de Genlis, dans l'ancien marais des Tilles, au lieudit Clos de Varin, un parcellaire, constitué de fossés rectilignes et associé à un enclos isocline, repéré par G. Chouquer par photo-interprétation (Chouquer 2009, p. 203, fig. 136), a été fouillé à l'occasion des travaux de l'A 39 (Conche





7. Les Maillys (Côte-d'Or). Compilation de l'information fossile relative aux systèmes parcellaires protohistoriques et antiques (G. Chouquer 2009, p. 217, fig. 162).



8. Modélisation morphologique des systèmes parcelaires fossiles du Val de l'Ouche et des Tilles (Côte-d'Or) (G. Chouquer 2009, p. 253, fig. 222).

1994 ; Chouquer 1996, p.35-37 et 40 ; Chouquer 2009, p.201-203). Frédéric Conche a pu démontrer que la mise en place du parcellaire débute à La Tène finale D2 par le creusement de limites fossoyées dessinant au moins 6 parcelles. Ensuite, dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., ce parcellaire accueille un habitat, formé de deux bâtiments en matériaux périssables à l'intérieur d'un enclos fossoyé, de près de 47 a, lequel s'emboîte dans le parcellaire. De 40 à 10 av. J.-C., l'occupation se poursuit avec la construction d'une nouvelle ferme-étable dans l'enclos fossoyé et l'extension du parcellaire, qui se maintient malgré l'abandon de l'enclos et de l'habitat. Plusieurs fois remanié, le système parcellaire va conserver sa structure et son inclinaison jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

L'exemple du Clos de Varin, éclairé par la fouille, confirme un phénomène qu'a déjà souligné G. Chouquer dans les *Nouvelles de l'Archéologie* (Chouquer 2006) : la période de La Tène représente une phase décisive dans la structuration de l'espace rural si on la rapporte à la construction parcellaire de l'époque gallo-romaine. Les alignements qui vont servir d'assise à la construction parcellaire se mettent en place à cette époque et la période gallo-romaine tisse, en partie, sa propre planimétrie agraire à partir des morphogènes légués par la Protohistoire, que ce soit des limites longues, larges et profondes si ce sont des fossés ou des chemins creux, ou des enclos d'habitat (cf. Catteddu 2001).

## LES PARCELLAIRES GALLO-ROMAINS NON LIMITÉS

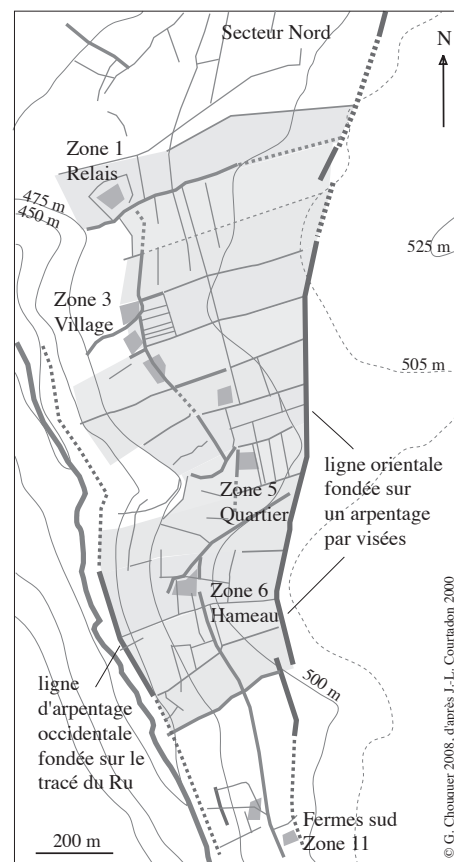
L'essentiel des parcellaires de l'est de la Gaule datés de l'époque gallo-romaine, généralement par l'habitat associé et par le mobilier livré par les parcelles, échappe à la morphologie des limitations romaines (centuriations, strigations ou scamnations), malgré les abus de langage et d'interprétation qui tendent à conformer à des normes formelles strictement géométriques et périodiques, des systèmes qui s'en affranchissent. Il existe des parcellaires gallo-romains qui n'obéissent ni à la ligne droite, ni au quadrillage, ni à une inclinaison constante. Selon leur morphologie, G. Chouquer a proposé de les qualifier soit de trames polygonales, lorsque les limites des parcelles, de forme plus ou moins régulière, présentent une grande diversité d'orientations, et des lignes de force divergentes; soit de trames en bandes coaxiales, c'est-à-dire dotées d'une même orientation axiale, que leur morphologie soit rectiligne ou curviligne (Fleming 1989; Chouquer 2009, p.249). Ce premier niveau de caractérisation mérite sans doute d'être affiné pour proposer une typologie plus proche des variations observables dans la catégorie des trames polygonales (Chouquer 2007, pour une approche synthétique).

Les meilleurs exemples de trames coaxiales s'observent en Côte-d'Or, dans le Val des Tilles, à Genlis, Pluvault et aux Maillys, d'une part (Chouquer 2009, p. 253-255), et dans le finage du village gallo-romain de Blessey-Salmaise, d'autre part (Mangin *et al.* 2000). On en repère aussi des formes dans certains finages du piedmont vosgien et des Côtes de Moselle.

### Le parcellaire du village antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or): une trame en bandes coaxiales

Situé dans le Haut-Auxois, à une altitude variant entre 450 et 505 m NGF, le village antique de Blessey et Salmaise s'étend sur le territoire des deux communes, dans le secteur de La Montagne, recouvert par la forêt publique de Chalonge (Blessey) et la forêt privée de La Combe (Salmaise). L'habitat en chapelet et son parcellaire agraire occupent 140 ha, dont toutes les structures archéologiques linéaires ont été relevées au tachéomètre électronique (Mangin *et al.* 2000, p.26). Le finage est délimité par deux lignes de force qui divergent vers

le nord: l'occidentale est naturelle et correspond au tracé d'un cours d'eau, le Ru de Bonnevaux, l'orientale est anthropique et correspond à une murée et à un talus relevés sur plus de 2 km. Cette limite territoriale, encore active au Moyen Âge et à l'époque contemporaine puisqu'elle constitue une limite communale, a été tracée par une série de visées successives, non inféodées au relief, occasionnant un alignement de lignes brisées, qui distingue un finage structuré en bandes, à l'ouest, d'un espace dépourvu de limites agraires à l'est (Mangin *et al.* 2000, p.300-301; 342-346). À l'intérieur du faisceau, le parcellaire se structure en une douzaine de bandes parallèles, ce qui ne veut pas dire rectilignes, généralement appuyées en oblique sur l'une et l'autre des lignes directrices du finage (ill. 9). Elles fonctionnent comme les unités intermédiaires du finage, plus ou moins découpées en parcelles de taille variable. La moitié d'entre elles accueille un habitat, dont l'orientation des murs ne suit pas nécessairement celles des murées



9. Modélisation morphologique du parcellaire fossilisé sous forêt du finage gallo-romain de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or) en bandes coaxiales, d'après le plan de Mangin *et al.* 2000 (G. Chouquer, 2009, 251, fig. 221).



adjacentes mais se conforme à la pente ou à une autre contrainte locale (Chouquer 2009, 249-252, fig.221). Ce finage est une création planifiée de l'époque flavienne, plus "gallo-romaine" que "gauloise", dont la connotation chronologique est ambiguë pour notre propos (*ibid.*). On est d'accord avec G. Chouquer pour juger que ce parcellaire à trame coaxiale ne reproduit pas le modèle cano-nique d'une limitation romaine, qui serait ici une scamnation (structuration en bandes perpendicu-laires à l'allongement du finage), si les limites des bandes étaient rectilignes. C'est l'initiative d'une communauté locale, qui n'a pas eu à recourir à un arpentage romain. Le parcellaire structuré occupe, jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s., date de l'abandon du site, des terres rouges éminemment labourables, dont les auteurs de la monographie soulignent les avantages agrologiques, mais aussi les facteurs limitants, comme l'abondante pierrosité, la carbonatation, la minceur, la faiblesse des réserves en eau de certains sols (Mangin *et al.* 2000, p. 353-355 ; 388-389 ; de Laclos, Mangin 2007, p. 207-210).

### Les parcellaires à trame polygonale

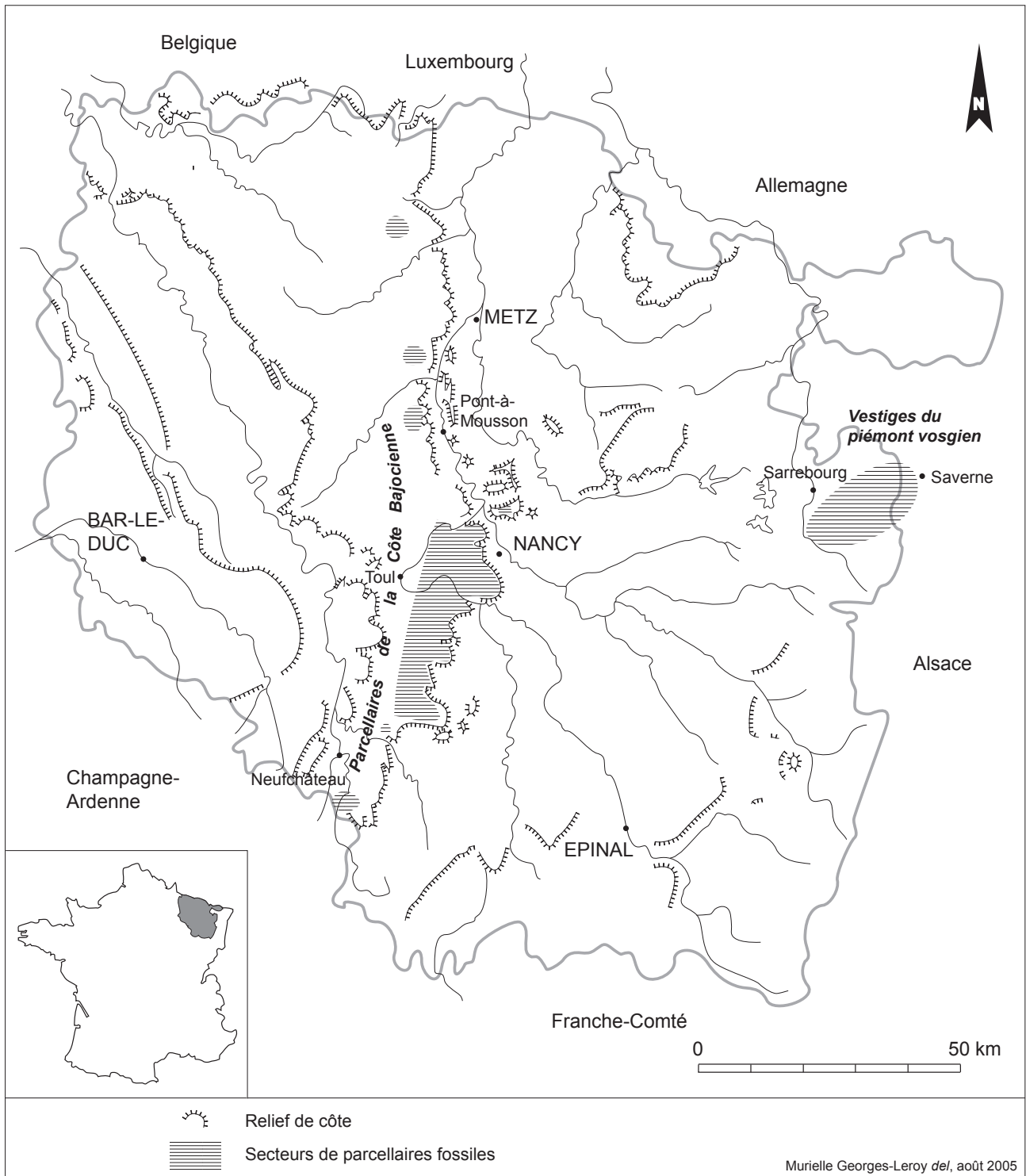
Cette catégorie est certainement la plus repré-sentée dans les parcellaires gallo-romains conservés sous couvert forestier et relevés sur le piedmont vosgien (Moselle et Bas-Rhin), sur les Côtes de Moselle (Meurthe-et-Moselle) (ill. 10) et sur les pla-teaux de Bourgogne (Yonne) et du Châtillonnais (Côte-d'Or). Mais la qualification porte aussi bien sur des systèmes parcellaires fortement structurés, avec les lignes directrices parallèles ou légèrement divergentes, assurant une parcellisation homogène, avec des parcelles complètes de forme plus ou moins régulière, et des formes parcellaires géné-ralement réduites, discontinues, dépourvues de cohérence morphologique, et se déployant avec des parcelles incomplètes, non closes, aux limites plus curvilignes que rectilignes.

On soulignera, dans certains cas, un niveau de structuration qui mérite, selon moi, la qualification de trame coaxiale: pour garantir la cohérence d'une approche géographique et éviter les redites, j'ai choisi de signaler les réseaux parcellaires concernés présentant cette forme d'organisation, en les laissant dans le contexte géographique et archéologique des microrégions successivement abordées et caractérisées par des trames majoritairement polygonales.

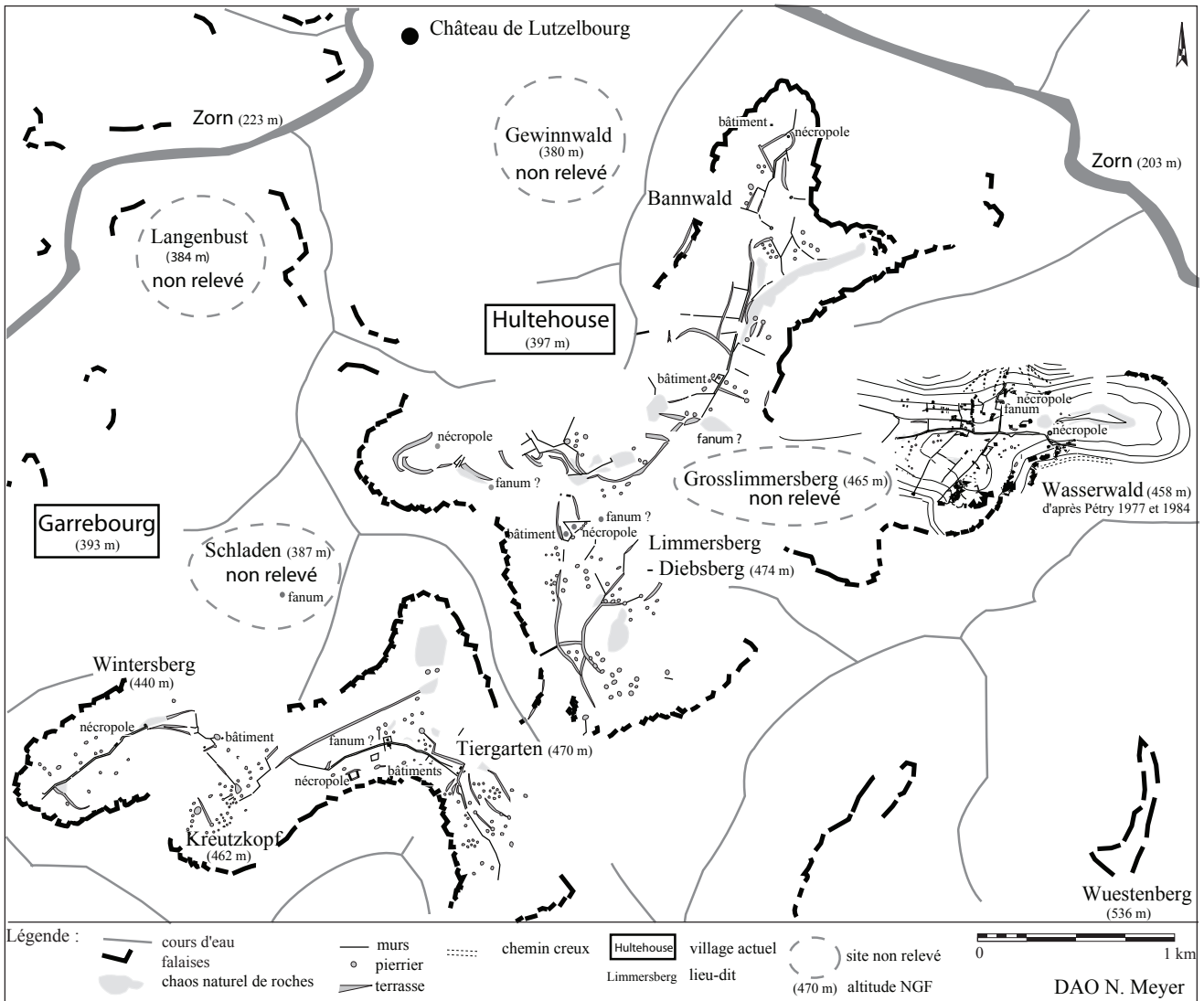
Ce dossier est abondamment renseigné par les découvertes de parcellaires fossilisés sous forêt.

Dans l'ordre géographique et chronologique des découvertes, on rappellera les travaux pion-niers de François Pétry (Pétry 1977; 1994 ; 1997), après d'autres, sur les habitats et parcellaires des "sommets vosgiens", selon son expression, déjà utilisée par M. Lutz (1960; 1970), qu'il faut corriger en "piedmont vosgien" (Heckenbenner, Meyer 2004, p. 178), dont les altitudes sont comprises entre 350 et 500 m NGF. Ces structures, couvrant plusieurs mil-liers d'hectares occupant des grès bigarrés du Trias inférieur, à la limite de l'Alsace et de la Lorraine, des départements du Bas-Rhin (67) de la Moselle (57), à proximité du Col de Saverne, ont été relevées pour l'essentiel à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, à la chaîne d'arpenteur et à la boussole, sur les com-munes de Abreschwiller, Garreboung (57), Haegen (67) et Harreberg, Hultehouse, Troisfontaines, Voyer et Walsheid (57), aux lieudits Bannwald (Goldenberg 1860), Diedersberg-Freiwald (Reusch 1917), Freiwald (Reusch 1917), Limmersberg (Goldenberg 1860), Tiergarten-Ditchelskopf (Goldenberg 1860), cou-verts par les Forêts domaniales de Saverne et de Phalsbourg (ill. 11). 110 parcellaires et habitats ont été identifiés jusqu'à la décennie 2000 sur plusieurs milliers d'hectares: 63 parcellaires fossiles n'ont pas livré d'éléments de datation et sont considé-rés comme gallo-romains sans aucun argument. 12 sites sont clairement médiévaux et modernes (Heckenbenner, Meyer 2004, p. 178). 18 sites ont fait l'objet de relevés planimétriques, dont 12 antérieurs à la seconde guerre mondiale (Georges-Leroy *et al.* 2007, p. 126).

Les parcellaires se présentent sous forme de grands enclos, fermés ou ouverts, de taille variable, délimités par des murs de pierre sèche et des amé-nagements en terrasses, parsemés de pierriers et desservis par des chemins souvent bordés de murs. Ils sont associés à des habitats groupés en hameaux et villages, à structure lâche, à des sanctuaires et à des nécropoles à incinérations, accompagnés de blocs taillés et sculptés, de stèles funéraires ou de pierres inscrites. Leurs formes sont très variables, souvent adaptées au relief, mais également articu-lées à des lignes directrices anthropiques, chemins et longs murs. La cohérence peut se lire dans un déploiement régulier de murs obéissant à une direction majeure (Bois de Voyer, communes de Voyer et de Troisfontaines, 57: Keune Welter 1906, Reusch 1917; Freiwald, Troisfontaines, 57: Reusch 1917), comme dans un déploiement radial (Cote 442, Troisfontaines, Abreschwiller et Walscheid, 57: Reusch 1917). On a même identifié récemment, dans la forêt de Saint-Jean-Saverne (67), des



10. Localisation des systèmes parcellaires fossilisés sous forêt en Lorraine (DAO M. Georges-Leroy, in M. Georges-Leroy et al. 2007, p. 122, fig. 2).

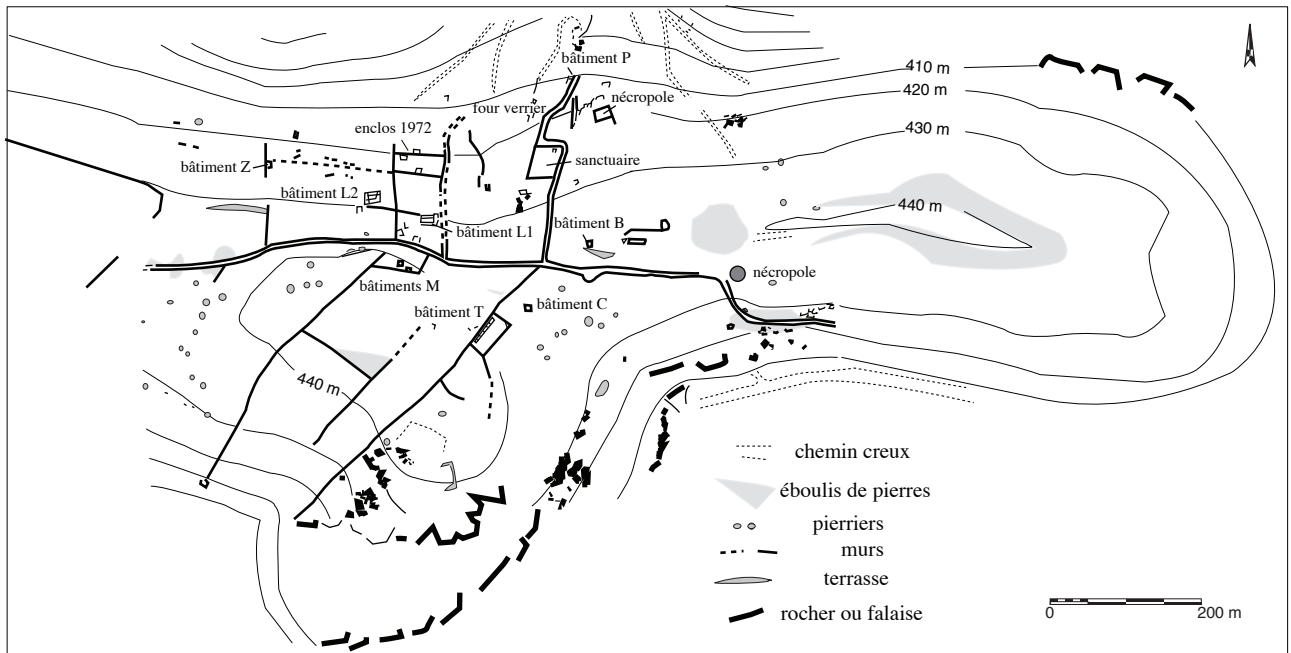


11. Localisation de certains systèmes parcellaires du piedmont vosgien, par Nicolas Meyer, d'après le plan de H. Ehrhardt (1858), les relevés de F. Pétry et les prospections récentes (N. Meyer, in M. Georges-Leroy et al. 2007, p. 127, fig. 6).

témoignages d'application de la métrologie agraire romaine fondée sur l'*actus*, et sur ses multiples, *iugerum* et *heredium*, dans l'aménagement d'une terrasse datée de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle (Ring 2006).

Les fouilles de François Pétry, au lieu-dit Wasserwald, commune de Haegen (Pétry 1977 ; 1994 ; 1997), ont permis de mieux comprendre la structuration d'un finage qui n'est pas sans rappeler le principe organisateur de celui de Blessey et Salmaise, ce qui permet de suggérer son appartenance à la catégorie des parcellaires à bandes coaxiales (ill. 12). La ligne directrice de la trame

parcellaire est constituée par un chemin de 800 m de longueur, qui traverse un plateau d'ouest en est, pour l'essentiel à 430-440 m d'altitude. Un chemin secondaire se greffe presque à angle droit pour desservir, sur 250 m, en direction du nord, un *fanum*, une nécropole et un habitat, avant de gagner la vallée de la Zorn. Les deux chemins sont bordés de murs. Des murs viennent se greffer en oblique au chemin principal et délimitent au moins huit bandes, que F. Pétry qualifie de quartiers, constituant une *Blockflur*, éventuellement subdivisée en parcelles, au moins 25 selon F. Pétry qui les qualifie d'enclos. Comme dans le finage de Blessey-Salmaise, l'habitat se répartit



12. Le finage de Wasserwald (Haegen, Bas-Rhin), d'après Pétry 1977, fig. 3 et Pétry 1994, p. 1 ; relevés au tachéomètre (ENSAIS) et E. Kern. Le four de verrier date des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. DAO N. Meyer, inédit (Meyer 2003).

dans les différentes bandes, sous forme de fermes à cour fermée ou de bâtiments dispersés à l'intérieur des parcelles, formant un "village-nébuleuse", selon F. Pétry qui reprend la formule employée par Jean Bruhnes pour qualifier l'habitat du pays de Caux (Pétry 1977, p. 135). La mise en place du finage est datée des dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et l'habitat s'établit vers 20/10 av. J.-C. On édifie encore des structures de pierre sèche à la fin du I<sup>er</sup> s. et au début du II<sup>e</sup> siècle. Le site est occupé jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle.

On ne manquera pas de souligner, en comparaison, la structure régulière du petit finage du hameau de Schantzkopf, commune de Harreberg (57), relevée au tachéomètre par T. Le Saint Quinio et Nicolas Meyer en 2001 (Georges-Leroy *et al.* 2007, p. 128-129). Le hameau, composé de quatre bâtiments et doté d'une petite nécropole en bas de pente, occupe avec son parcellaire une butte culminant à 472 m, les murs du parcellaire structurant les pentes jusqu'à environ 445 m (ill. 13). Ce qui est remarquable dans l'organisation parcellaire, c'est son articulation à un axe directeur constitué par un chemin bordé de deux murs, sur lequel se greffent 3 murs ou terrassements rectilignes, dont 2 de plus de 200 m de long, dans la partie nord, où la

pente est moins forte que dans la partie sud, structurée par 3 autres murs, plus ou moins curvilignes et plus courts, le plus long mesurant un peu plus de 100 m. Dans cette configuration, le finage du Schantzkopf relève du modèle de trame à bandes coaxiales, avec 4 unités intermédiaires de longueur et de taille variables, subdivisées par les terrasses perpendiculaires à la pente. En revanche, la pente orientale est moins structurée, sinon par des terrasses et par un enclos trapézoïdal délimité par une terrasse et, latéralement, par deux aménagements formés de pierriers allongés et d'une terrasse.

On signalera également le cas emblématique de la commune de Saint-Quirin (57), dont nombre de lieudits (Sauvageon, Deux Croix, Le Wagon, Streitwald, La Croix Guillaume, Seveux Est et Belle Roche), culminant à une altitude variant entre 390 et 530 m, ont fait l'objet d'une prospection thématique, menée de 2005 à 2009 et qui a livré des structures parcellaires et des habitats, enregistrés au tachéomètre ou au GPS centimétrique et répartis sur environ 250 ha (ill. 14). En outre, une opération programmée, combinant fouilles et prospection fine, a été conduite sur le site de La Croix Guillaume par Dominique Heckenbenner et Nicolas Meyer, de 1994 à 1999 (Heckenbenner, Meyer 2002). La fouille

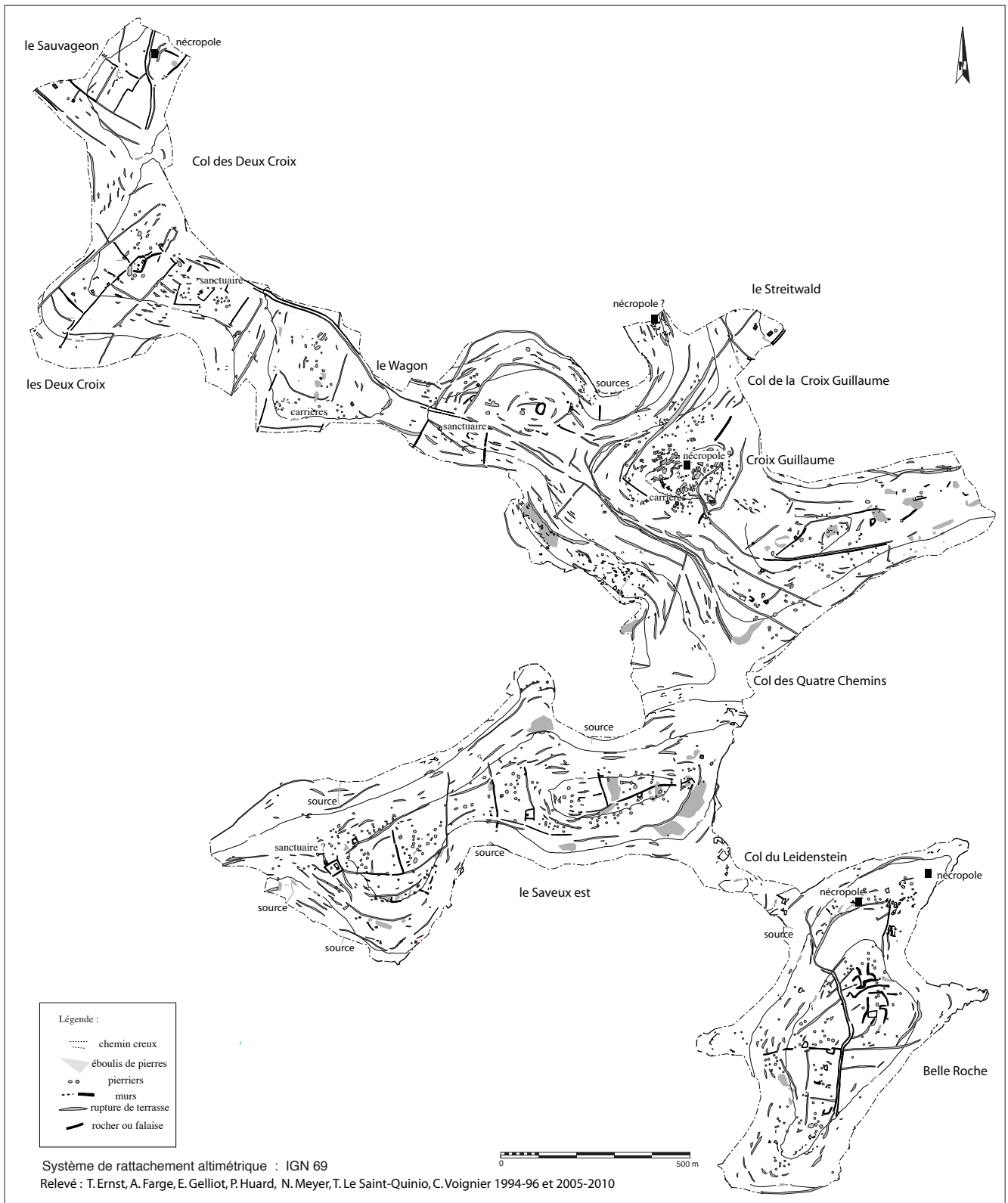


13. Harreberg (Moselle), Schantzkopf. Finage gallo-romain avec témoins d'activité de verriers aux XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (DAO T. Le Saint-Quinio et N. Meyer. In: M. Georges-Leroy et al. 2007, p. 129, fig. 9).

a révélé, à proximité d'un secteur d'exploitation extractive antique constitué de plusieurs carrières de grès, la présence d'une agglomération à structure lâche, d'une zone cultuelle, d'une nécropole comprenant 86 sépultures (monuments et dépôts cinéraires) (Meyer 2009). Le site, inscrit dans un parcellaire structuré majoritairement par des terrasses, est daté du milieu du I<sup>er</sup> s. et il est occupé jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s., comme nombre de sites du piedmont des Vosges. Dans un rayon de 1 à 1,5 km, on recense plusieurs systèmes parcellaires desservis par des chemins bordés de murs ou des chemins creux, délimités par des murs et des terrasses,

et occupant les croupes du relief. Les systèmes, articulés aux chemins de dessertes, se déploient sur les sommets et sur les pentes en s'adaptant au relief, non sans respecter une certaine régularité : le réseau parcellaire occupant les lieudits Le Wagon et Deux Croix peut même être qualifié de trame à bandes coaxiales appuyée sur la voie antique passant au nord et alternant un chemin bordé de murs et un chemin creux. Ces différents réseaux comprennent de l'habitat sous forme de bâtiments répartis dans les parcelles, quelquefois un ou deux sanctuaires (Le Wagon et Deux Croix, Saveux Est), une ou deux nécropoles (Sauvageon, Belle Roche).





I 4. Saint-Quirin (Moselle) : les finages gallo-romains avec les témoins d'exploitation moderne (verriers, charbonniers).  
 Relevé au tachéomètre : C. Voigner, T. Ernst, E. Gelliot, A. Farge, N. Meyer, P. Niclot 1994-1996 et 2006-2009. DAO N. Meyer.

## Les parcellaires des Côtes de Moselle

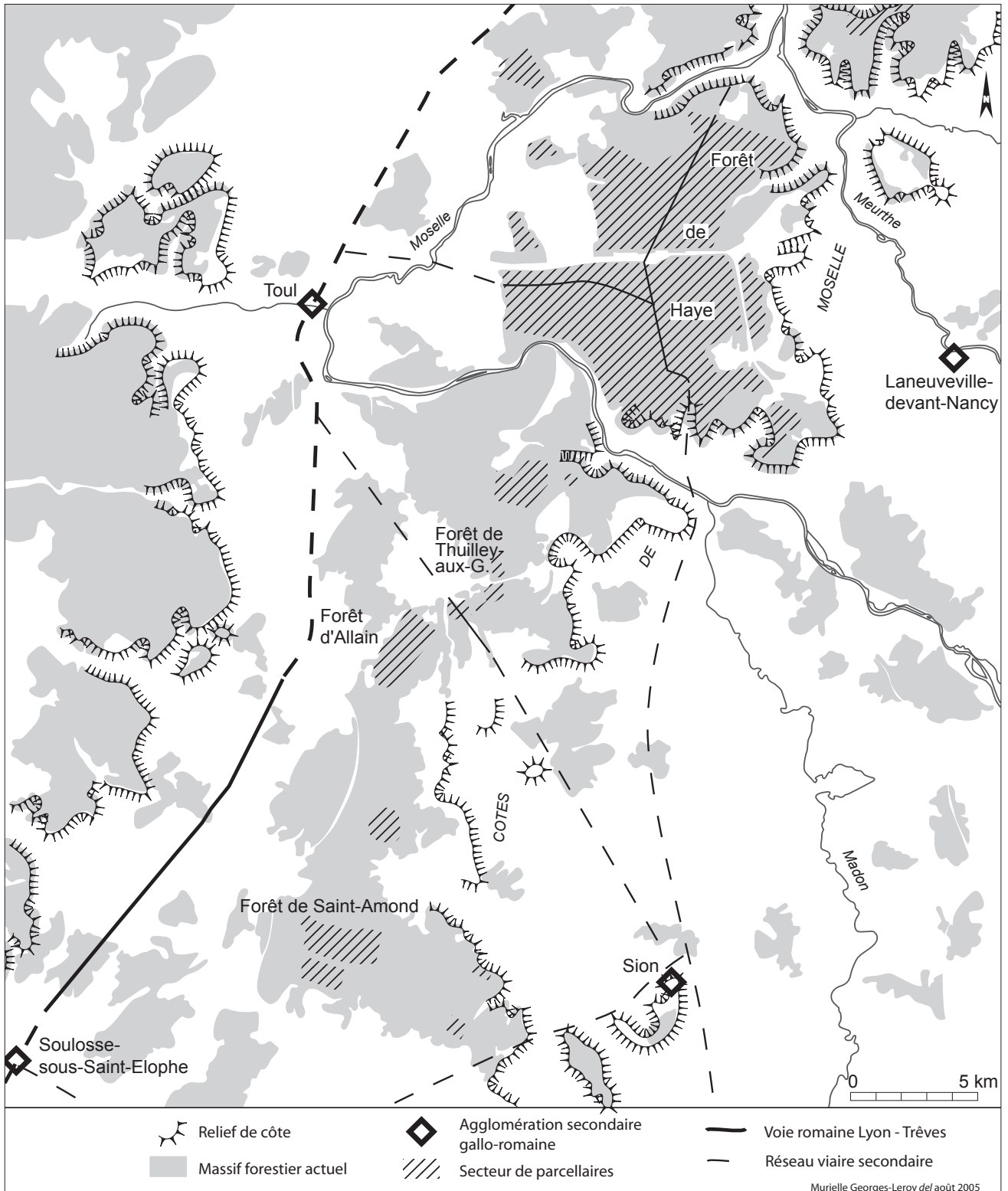
Les Côtes de Moselle, en Lorraine (Meurthe-et-Moselle, 54), constitue un conservatoire très riche en réseaux parcellaires fossilisés sous forêt (ill. 15). Cette région correspond à un plateau calcaire ou marno-calcaire: le substrat calcaire affleure en général, mais il est, par endroits, recouvert par des placages de limon.

Le secteur le plus remarquable est sans conteste celui de la Forêt de Haye (ill. 16), en raison même de la superficie couverte par les parcellaires antiques, au moins 6 000 ha, situés entre 350 et 450 m d'altitude, et de la qualité de l'enquête interdisciplinaire conduite par Murielle Georges-Leroy, archéologue, Jérôme Bock, responsable du pôle recherche et développement lorrain à l'Office national des forêts (ONF), Étienne Dambrine, biogéochimiste, et Jean-Luc Dupouey, spécialiste de l'écologie forestière, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Nancy (Dupouey *et al.* 2002; Georges-Leroy *et al.* 2003; Georges-Leroy *et al.* 2007; Georges-Leroy, Tolle 2008). Les relevés ont été réalisés au GPS à correction différentielle, puis à partir d'un modèle numérique de terrain calculé à partir d'une télédétection LiDAR (laser scanneur aéroporté), en 2006-2007, qui a couvert 112 km<sup>2</sup> et permis, à la fois, de compléter et d'élargir l'information (gain de 50 % de parcellaires anciens) et, par ailleurs, de rectifier et homogénéiser l'information déjà connue (ill. 17) (sur la technologie LiDAR appliquée à l'archéologie des parcellaires fossilisés sous forêt: de Joinville *et al.* 2003; Devereux *et al.* 2005; Sittler, Hauger 2007). Les structures relevées se présentent sous forme de murées et de talus délimitant une terrasse, qu'on a pu dater de l'époque antique, grâce aux connexions avec l'habitat antique et grâce à des sondages, et de plusieurs centaines de tas d'épierrement. Ces parcellaires sont desservis par un réseau de chemins bordés d'un double pierrier, et articulés à trois voies majeures les reliant aux agglomérations antiques de la microrégion: Toul, le chef-lieu de la cité des Leuques, Sion et, peut-être, Dieulouard et Laneuville-devant-Nancy (Georges-Leroy *et al.* 2009). Les parcellaires sont parsemés d'habitats, composés de petites fermes entourées d'un ou de plusieurs enclos, de petits bâtiments isolés et de petites agglomérations soit, au total, 85 habitats inégalement répartis entre les parties méridionales et septentrionales de l'emprise des parcellaires fossilisés sous la forêt de Haye. Ces habitats se mettent en place dès le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et certains sont encore occupés à la fin du

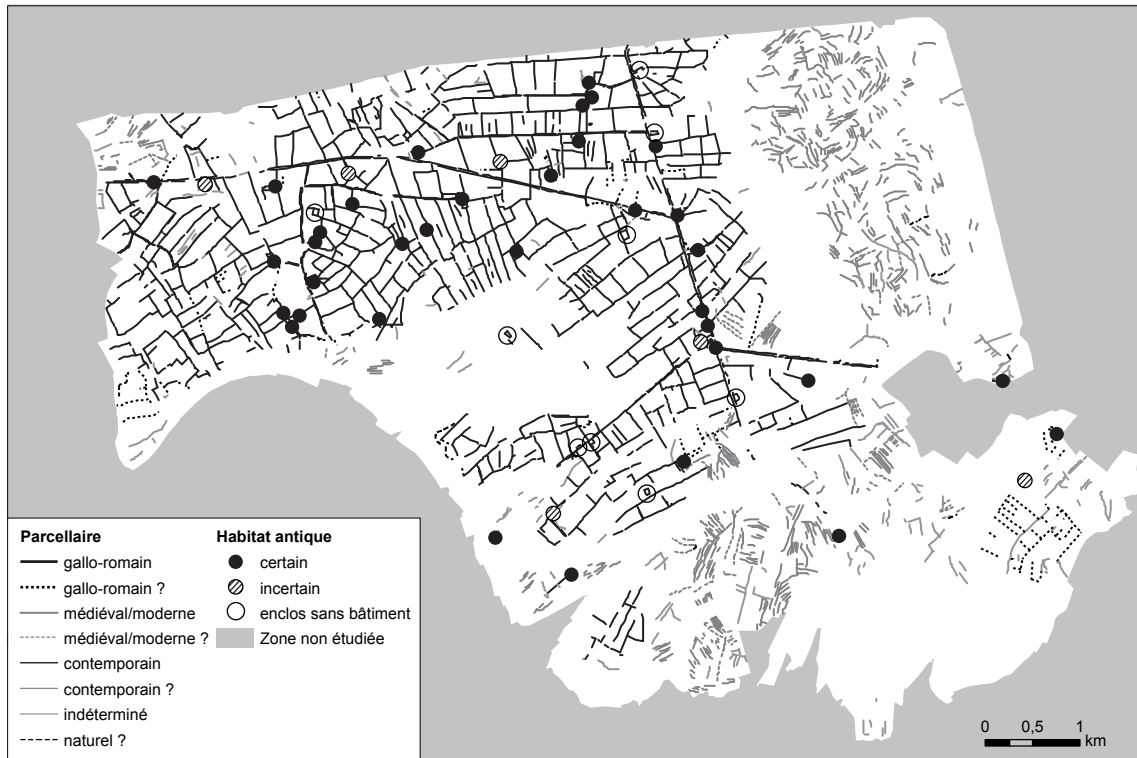
IV<sup>e</sup> siècle, voire au début du V<sup>e</sup>, mais les plus nombreux sont datés du milieu du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue un écho de l'occupation observée sur le piedmont vosgien.

Les parcellaires du massif forestier de Haye constituent le plus grand système fossile cartographié en France et les résultats de l'équipe interdisciplinaire qui s'attache à en caractériser la structure archéologique et morphologique, comme à en restituer l'histoire des terroirs et la mémoire des sols, sont impressionnants et abondamment publiés. Sans revenir sur le contenu des publications déjà parues, il faut souligner la rupture méthodologique majeure qu'a apportée le modèle numérique de terrain calculé à partir du relevé LiDAR effectué durant l'hiver 2006-2007 (Georges-Leroy *et al.* 2008). Non seulement l'information sur les parcellaires a été notablement accrue, mais la morphologie globale livrée par les relevés antérieurs a été profondément modifiée, attribuant aux formes connues une nouvelle cohérence, en rectifiant des alignements et en clôturant des parcelles qui ne l'étaient pas. C'est l'ensemble de la perception qu'on pouvait avoir de ces parcellaires qui a complètement changé. On mesure ainsi un niveau de structuration beaucoup plus élevé que ce qu'on pouvait supposer à la lecture de la cartographie des relevés antérieurs. On peut même le qualifier de remarquable au vu de la topographie accidentée sur laquelle se déploient les alignements de murées.

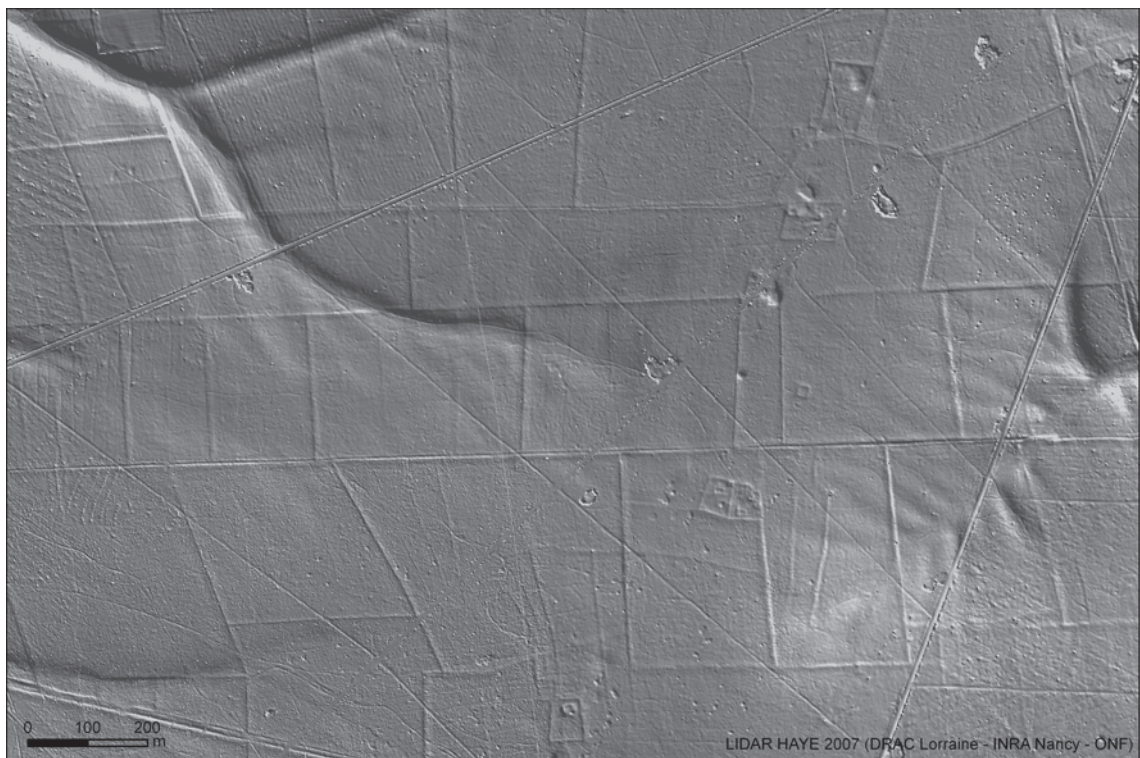
Un important travail de caractérisation morphologique est en cours dans le cadre du programme ANR *Archæodyn*, amorcé dans un programme antérieur de l'ACI Espaces et territoires (Georges-Leroy, Tolle 2008; Poirier *et al.* 2008), mais on peut d'ores et déjà affirmer que l'essentiel de la construction parcellaire de la moitié méridionale du massif de Haye obéit à des morphogènes puissants, chemins et alignements de limites, pouvant atteindre plusieurs kilomètres, affectant, quand la topographie le permet, un tracé parfaitement rectiligne. À première vue, la majeure partie des parcelles sont des quadrilatères de forme régulière, rectangulaire, subquadrangulaire ou convexe et légèrement trapézoïdale, ce qui n'exclut pas l'existence de parcelles triangulaires ou aux formes contournées, pentagonales, hexagonales, etc. La moitié septentrionale présente une conformation plus complexe, du fait d'une discontinuité plus forte des vestiges: l'éclatement des blocs parcellaires dessert la perception d'éventuelles cohérences formelles, plus lisibles dans la moitié méridionale. Ce qui frappe d'emblée, c'est la distinction locale entre des blocs



15. Carte de localisation des systèmes parcelaires fossilisés sous forêt en Lorraine, entre Nancy et le nord de Neufchâteau, dans leur contexte gallo-romain (voies et agglomérations). DAO M. Georges-Leroy, in Georges-Leroy et al. 2007, p. 123, fig. 3.



16 : La Forêt de Haye, secteur méridional : habitat et systèmes parcelaires gallo-romains, majoritairement formés de quadrilatères, et systèmes parcelaires d'époque médiévale ou moderne, présentant des labours fossiles en sillons et billons (DAO M. Georges-Leroy).



17. La Forêt de Haye, secteur méridional, lieudit Champ La Chèvre : habitat et systèmes parcelaires gallo-romains. MNT LiDAR ombré (Georges-Leroy et al. 2009).



parcellaires privilégiant des parcelles polygonales de grande superficie et des blocs parcellaires composés au contraire de parcelles tétraogonales de petites dimensions, observant une même direction. On ne peut pousser plus loin la description sans rapporter ces variations de formes et de superficie à la topographie et à l'usage agropastoral des parcelles. La forêt de Haye est implantée sur des sols brunifiés, plus ou moins décarbonatés en surface, qui se développent sur les formations bajociennes.

Plus au sud, quatre forêts ont également livré des vestiges de parcellaires fossilisés (ill. 17).

La Forêt de Thuilley-aux-Groseilles présente 150 ha de vestiges, dont une quarantaine étudiée, situés entre 300 et 388 m et structurés par voies, des murées et des terrasses (Laffitte 2001). On y a retrouvé un seul habitat gallo-romain (trois enclos avec bâtiment).

Le Bois Anciotta, à Allain, a livré plus de 330 ha de parcellaire, dont 317 ha étudiés, s'étendant entre 320 et 370 m d'altitude et dont les limites, des murées, ont été relevées à la boussole et au décimètre (Bruant 1987; Peltre, Bruant 1991). On y a recensé quatre indices d'habitat dont deux certains. Ce parcellaire se déploie en éventail, du sud vers le nord, avec une remarquable cohérence, caractérisée par le respect d'une orientation sud-ouest/nord-est, appuyée sur des limites directrices, longues de plusieurs centaines de mètres dans les deux orientations orthogonales, même si ces longues murées structurantes affectent rarement un tracé rectiligne sur la totalité de leur parcours (Peltre, Bruant 1991, p. 52). Cette disposition n'est pas sans rappeler celle de la trame parcellaire en bandes coaxiales, d'origine protohistorique, des Maillys, en Côte-d'Or (Chouquer 2009, p. 217, 219 et 223).

Dans le Bois de Selaincourt, l'INRA a relevé au GPS, en 1998, de manière précise et homogène, environ 82 ha de parcellaires, structurés par des murées et déployés entre 320 et 400 m d'altitude. Aucune recherche n'a été réalisée sur les habitats. Le parcellaire présente là aussi une forte cohérence, selon une direction nord-ouest/sud-est, avec une structuration réticulée très régulière, plus rigide qu'à Allain, en parcelles tétraogonales quasi quadrangulaires ou légèrement trapézoïdales. Il représente le parcellaire le plus régulier des forêts situées au sud de la Forêt de Haye.

Les parcellaires de la Forêt de Saint-Amond, structurés par des murées et des terrasses, ont également été relevés au GPS par l'INRA, la même année 1998, sur 423 ha, entre 340 et 420 m d'altitude.

Aucune recherche n'a porté sur les habitats, sauf deux sondages réalisés sur un site d'habitat (Laffitte 2001-2002). L'inventaire des indices d'habitat réalisé à partir de la cartographie de 1998 a été complété par les résultats de prospections au sol de 1992 menées par M. Loiseau. Le parcellaire présente une différence nette de structuration entre le système septentrional, globalement curviligne, avec des parcelles de forme et de taille très variées, et un système méridional nettement plus rigide, un réticulé constitué de parcelles tétraogonales plus petites et de forme plus régulière, même si la morphologie est moins maîtrisée que dans le parcellaire de la forêt de Selaincourt. G. Chouquer (Chouquer 2006, p. 75) présente une figure interprétative du parcellaire de Saint-Amond et évoque une organisation en bandes longitudinale pour le système septentrional.

### Les parcellaires de Bourgogne

On a déjà évoqué plus haut les parcellaires d'origine protohistoriques du Châtillonnais (Côte-d'Or) et du Val des Tilles. Il faut signaler l'existence d'autres parcellaires fossilisés sous forêt, dans l'Yonne et dans le Châtillonnais, soit réputés gallo-romains, soit présentant des indices archéologiques convaincants d'une occupation gallo-romaine.

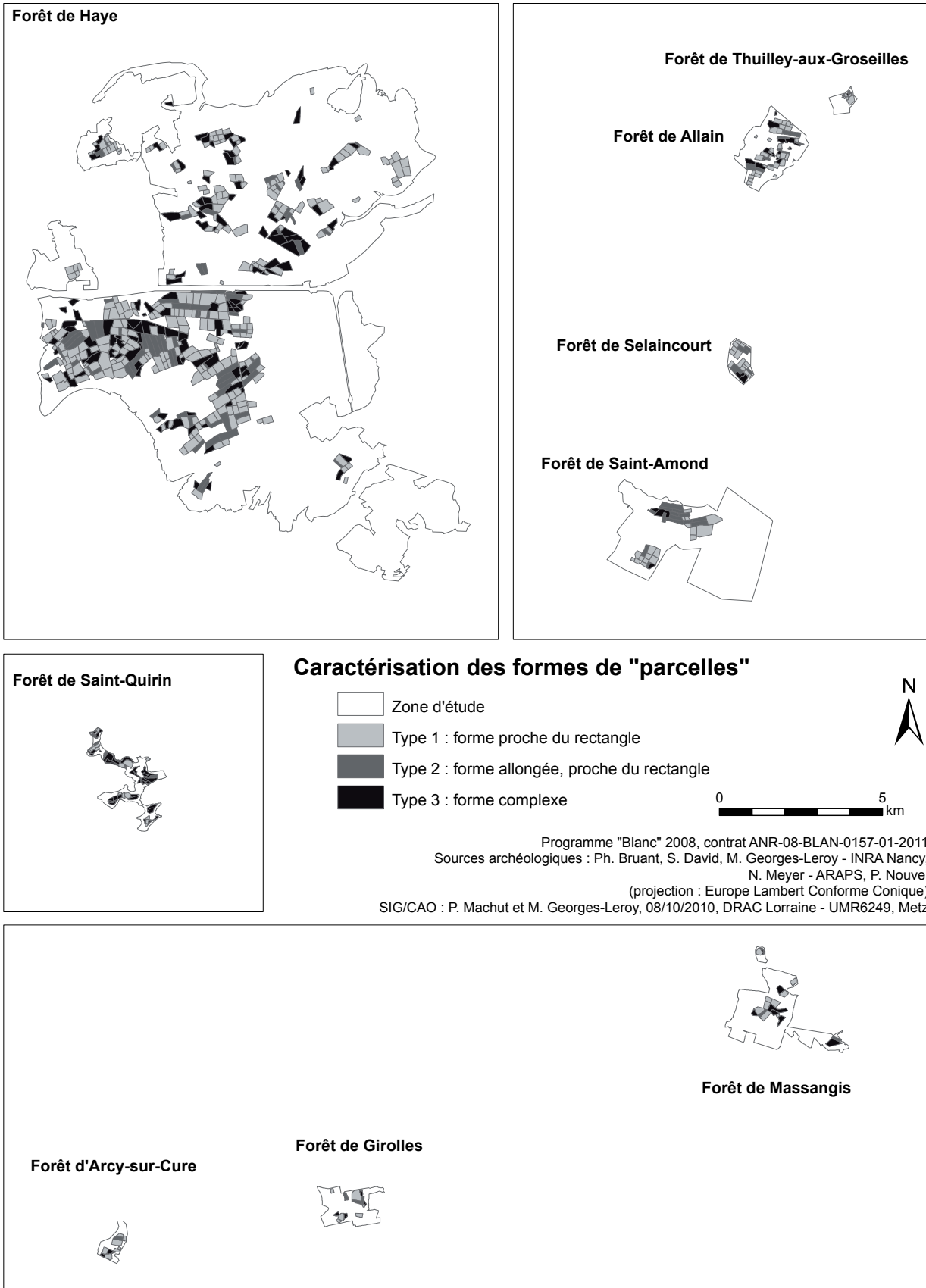
Les plateaux de Bourgogne, dans l'Yonne (89), comportent trois forêts dont la prospection a révélé quelques parcellaires de taille moindre que ceux des Côtes de Moselle (ill. 18).

La forêt de Girolles présente, entre 220 et 300 m NGF, une voie et des murées, sur 280 ha, dont 173 analysables en termes de parcellaire et dont le relevé à la chaîne et à la lunette a été complété par un relevé au GPS effectué par L. Saligny. Le parcellaire comporte des tas de pierres et des *tumuli* (information de P. Nouvel).

La Forêt de Champlive, à Massangy (89), compte 410 ha de parcellaire délimité par des murées, entre 220 et 300 m NGF, relevées à la chaîne et à la boussole dans les secteurs les plus densément structurés, le reste ayant fait l'objet d'une prospection systématique. Le secteur a fourni des tas d'épierrement, des *tumuli* et des habitats (Delor *et al.* 2002, p. 466).

À Arcy-sur-Cure, le Bois de Montapot présente, sur une soixantaine d'hectares, un parcellaire relativement cohérent, constitué de murées et composé de parcelles de forme tétraogonale, s'étendant du sud-ouest au nord-est, entre 180 et 240 m NGF (Delor *et al.* 2002, p. 156-157, fig. 69). Ce parcellaire, associé à des tas de pierres, des *tumuli* et des habitats, a fait l'objet d'un relevé à la chaîne et à la lunette, puis





18. Systèmes parcellaires de Lorraine et de Bourgogne. Document Archæodyn, programme "Blanc" 2008, contrat ANR-08-BLAN-0157-01-2011. Sources archéologiques : Ph. Bruant, M. Georges-Leroy, N. Meyer, P. Nouvel. SIG/CAO : P. Machut, M. Georges-Leroy, 2010.

de prospections menées par l'équipe du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (S. Chevrier, P. Nouvel).

La Forêt domaniale de Châtillon (Côte-d'Or), conserve, au lieu-dit La Combe de l'Air, sur plus de 100 ha, à une altitude variant entre 350 et 380 m, un parcellaire remarquablement structuré en une vingtaine de parcelles tétraogonales, de taille variant de 1 à 3 ha, par des murées, des talus et des épaulements anthropiques (ill. 6). Ce parcellaire se présente comme une trame à bandes coaxiales appuyées sur la voie antique Beneuvre-Vertault, bordée de murées et desservant localement les sanctuaires antiques d'Essarois et du Tremblois, la même qui passe, à plus d'un kilomètre à l'ouest, au nord du petit parcellaire de Barlot (voir *supra*; Goguey, Pautrat 2009, p. 169, fig. 97). Le bel ordonnancement des bandes est perturbé à proximité d'un pierrier très arasé, sans doute issu d'un bâtiment ruiné. Au total, ce sont quatre bâtiments construits en dur, en pierres taillées, qui ont été repérés, dont trois localisés dans une même parcelle. La prospection au détecteur d'un des pierriers a livré du mobilier métallique daté du II<sup>e</sup> siècle (Pautrat, Goguey 2007, p. 142-144, photo 2 et fig. 5; Goguey, Pautrat 2009, p. 170-172).

### Peu de centuriations romaines

L'est de la Gaule, comme la Gaule médiane et septentrionale, est peu concerné par la division du sol par la limitation romaine : autrement dit, on identifie peu, sinon pas de centuriations et, lorsqu'on le fait, la part d'hypothèses reste grande.

Nous n'avons jamais eu l'occasion d'ouvrir le dossier des centuriations de moyenne Alsace, recensées par Michel Wurtz entre Sélestat et Hochfelden (Wurtz 1976; Pétry 1977, p. 119-121; cf. Hatt 1959; Braun 1961). Ce dossier a déjà reçu la vigoureuse critique de H. Callot, auteur d'une thèse de géographie rurale sur le modelé agraire et sur le parcellaire de la Plaine d'Alsace (Callot 1980a et b).

Après son étude sur les centuriations de la cité des Rèmes (Jacques 1979), dans le prolongement des observations de J.-J. Valette et R. Legros (1970), où il distinguait huit "cadastrés" structurés dans trois groupes d'orientations, F. Jacques publiait en 1981, avec son étudiant J.-L. Pierre, une synthèse dans la même *Revue du Nord* sur les "cadastrations" romaines aux confins des Rèmes et des Trévires (Jacques, Pierre 1981). Face au scepticisme et aux critiques formulées contre son étude parue en 1979 (Duval 1979; cf. Ferdière 1984, p. 129), il proposait de nommer "cadastrations" les systèmes parcellaires

structurés et de réserver le mot centuriations aux "cadastrés des colonies de peuplement" (Jacques, Pierre 1981, n° 2, p. 901). Les deux auteurs identifiaient, au sud-est de Sedan, cinq orientations correspondant à des systèmes parcellaires cohérents interprétés comme antiques. Avant de rejeter ces propositions, certes encombrantes par leur nombre, il convient de reprendre le dossier établi par F. Jacques et J.-L. Pierre, et de contrôler la pertinence de leurs hypothèses à partir d'études morphologiques et métrologiques à grande échelle. Ce contrôle a été effectué partiellement sur les systèmes parcellaires autour de Reims. Cette étude montre ainsi que nombre de parcellaires identifiés comme des centuriations par F. Jacques se présentent plutôt comme des systèmes parcellaires médiévaux, structurés en bandes ondoyantes et sans doute liés à des opérations de planification médiévale (Gonzalez-Villaescusa *et al.* 2010).

La lecture de la CAG de l'Yonne m'a fait découvrir l'existence de deux systèmes parcellaires, relevés par J.-P. Delor dans l'Aillantais (Aillant-sur-Tholon), de grande régularité formelle et métrologique, parallèles aux voies qui empruntent les vallées du Tholon et de l'Yonne (Delor *et al.* 2002, p. 131-132, fig. 43).

Les seules centuriations plus ou moins admises sont celles de la vallée de la Saône, qui se succèdent entre Tournus, au sud, et la Vingeanne, au nord, et entre la Côte-d'Or et le plateau de Langres, à l'ouest, et le Doubs, à l'est (Chouquer, Favory 1980; Chouquer 1983). Dans les deux systèmes centuriés, s'observe une articulation morphologique fortement structurante entre un long segment rectiligne de voie romaine et une planimétrie isocline. Dans la région de Mirebeau, le système parcellaire isocline avec un long segment de la voie Dijon-Langres (ca 27 km) intègre dans son inclinaison la forteresse légionnaire de la *VIII<sup>e</sup> Augusta* (Goguey, Reddé 1995; Chouquer 2009). Plus au sud, le Chalonnais nord et le Beaunois sont structurés par une centuriation, dénommée Chalon A, dont A. Déléage avait déjà reconnu les vestiges à la fin des années 30 (Déléage 1940), et qui s'articule au segment rectiligne, long d'une vingtaine de kilomètres, entre Chalon et Palleau, de la voie romaine Chalon-Langres (Chouquer 1983; Chouquer, Favory 1992, 160).

La centuriation de Mirebeau, reconnue dès la fin des années 1970 (Chouquer, Favory 1980, fig. 20, p. 44; 34, p. 62; 38, p. 69; Chouquer 1983, p. 115-116; fig. 3, p. 136), a fait l'objet récemment d'un examen morphologique à grande échelle (Chouquer 2009, p. 235-243) (ill. 19). G. Chouquer qui avait donné à

cette centuriation, en 1980, une extension orientale franchissant la Saône et se poursuivant jusqu'au Massif de la Serre, préfère aujourd'hui contenir le réseau des limites, équidistants de 20 *actus* = 710 m, entre la Côte-d'Or et la Saône, soit une trentaine de kilomètres d'ouest en est, et entre la vallée de l'Ouche, au sud, et celle du Sablon, au nord, soit une cinquantaine de kilomètres en latitude (Chouquer 2009, p.235), et une superficie approximative de 360 km<sup>2</sup>.

La centuriation du Chalonnais (Chalon A) a été l'objet d'un mémoire de Master, incluant également une analyse du parcellaire à grande échelle (Desmeulles 2009). Cette centuriation avait déjà été repérée et étudiée, avec des moyens rudimentaires, par André Déléage dès 1940 (Déléage 1940) qui en avait repéré les grandes lignes structurantes et calé le réseau des limites à 32° 30' à l'est du nord géographique, avec un module centurial de 20 *actus* équivalent à 710 m de côté. Son étude a été reprise par G. Chouquer qui a validé les hypothèses morphologiques et métrologiques de A. Déléage (Chouquer 1983, p. 114; Chouquer, Favory 1992, p. 160), à partir de la carte IGN à 1/25 000, des plans cadastraux à grande échelle et de la carto-interprétation de clichés verticaux de l'IGN. J. Desmeulles a proposé d'élever la valeur métrique du module centurial de 20 *actus* à 713 m, pour mieux articuler le réseau des *limites* dans le secteur de Beaune avec l'axe directeur constitué par la voie romaine de Chalon à Langres. Si l'on retient la cartographie des relevés réalisée par J. Desmeulles, en ne recensant que les secteurs les plus actifs en termes de densité des chemins et limites agraires isoclines avec le cadre théorique des *limites* (ill. 20), la centuriation représente environ 970 centurions, soit une superficie approximative de 49311 ha ou 493 km<sup>2</sup>. Le mémoire récent de Jean-Paul Arty (Master 2 Archéosciences et Géo-Environnement, université de Bourgogne) a démontré, à partir d'une analyse fine de l'orientation et de la métrologie des limites parcellaires livrées par le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle, que près de 50 % des lignes directrices du parcellaire de la commune de Beaune ont une orientation comprise entre 25° et 40° et que plus de 50 % des périodicités identifiées parmi les limites de la classe d'orientation 25° à 35° correspondent à un multiple de l'*actus* (Arty 2010, p. 30 et 58-59). Cette étude originale, réalisée avec un SIG, apporte ainsi une confirmation de la forte imprégnation de la limitation antique dans la construction parcellaire de cette microrégion intégrée dans l'emprise de la centuriation Chalon A.

Nous terminerons cet inventaire des centuriations en rappelant les résultats de l'enquête menée il y a une trentaine d'années par G. Chouquer dans le Finage dolois, entre la Saône et le Doubs. Il a proposé d'identifier, dans cette microrégion, trois réseaux centuriés, entremêlés plutôt que superposés, dont certains *limites* enfouis se révèlent à la vision aérienne (ill. 21).

Le premier réseau, incliné à Ng 31° ou 31° 45' E, est un des plus actifs dans l'espace considéré et les limites qui lui sont isoclines couvrent environ 144 km<sup>2</sup> (Chouquer, Favory 1980, p. 47-48; Chouquer 1983, p. 117-118; Chouquer, Kljin 1989, p. 277-278 et fig. 24, *in fine*; Chouquer 1993, p. 50-51). Les prospections aériennes ont révélé deux de ses *decumani* et un *limes* médian de centurie. La question se pose de son articulation avec la centuriation Chalon A, d'inclinaison et de module très proches (20 *actus* = plus de 710 m). G. Chouquer serait enclin à joindre le réseau du Finage à la centuriation de la vallée de la Saône, mais il souligne que leur inclinaison est décalée de 45' (Chouquer, de Kljin 1989, p. 278).

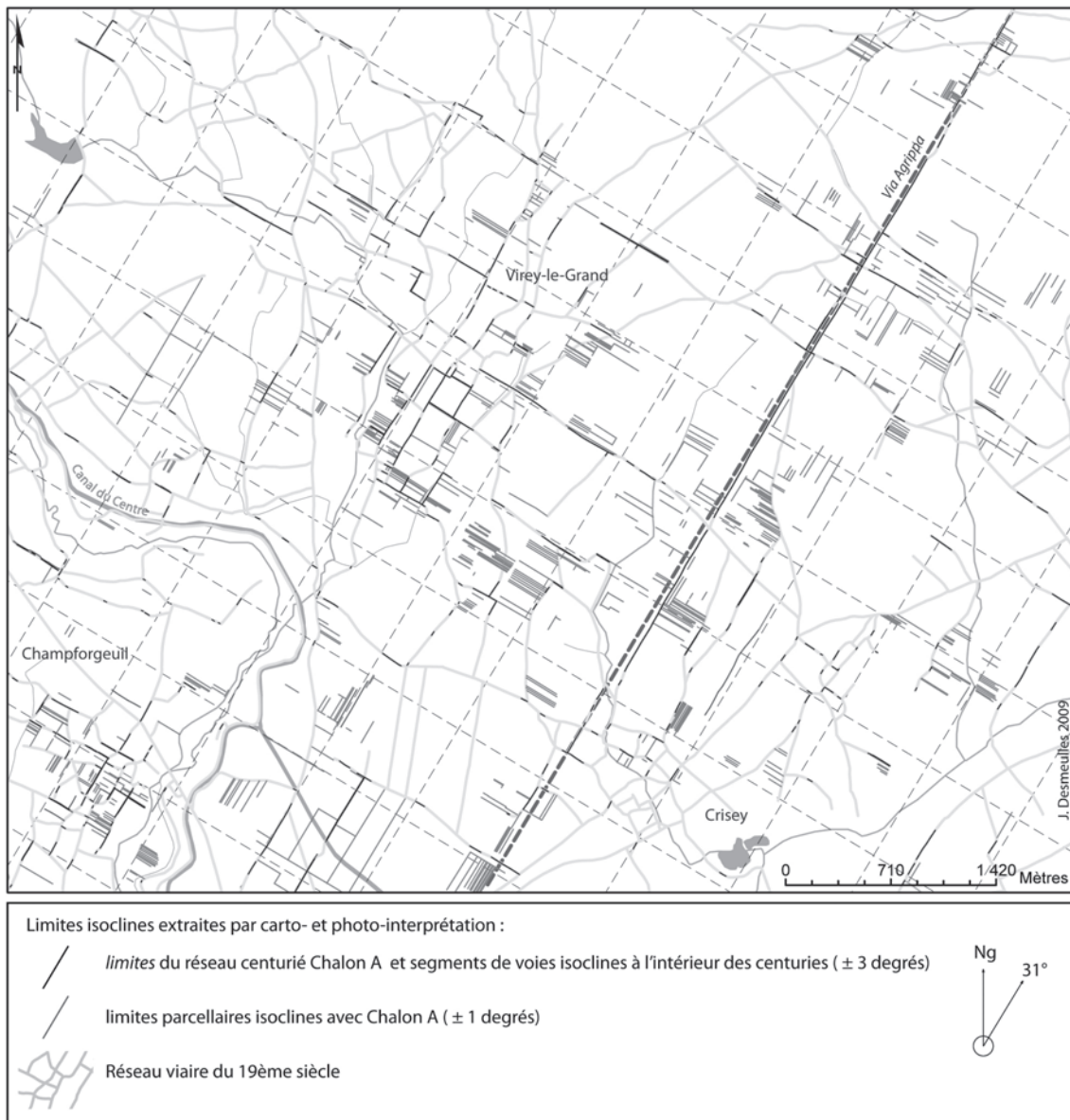
Le second réseau, incliné à Ng 24° E ou entre 24 et 26° E, a été repéré par carto- et photo-interprétation (Chouquer 1983, p. 117, fig. 3; Chouquer 1993, p. 58-59). G. Chouquer a identifié en prospection aérienne trois *limites* fossiles enfouis (Chouquer 1993, p. 56) et un système parcellaire isocline dans la commune de Saint-Symphorien-sur-Saône (Côte-d'Or), dont les dimensions de certaines parcelles observent des unités de la métrologie romaine (Chouquer 1983, p. 139, fig. 8; Chouquer, de Kljin 1989, p. 278, fig. 11 et 12; Chouquer 1993, fig. p. 63). Cette limitation, de petit module (20 *actus* = 704 m), couvrant environ 100 km<sup>2</sup>, réussit à structurer le finage des deux grandes *villae* de Molay (Jura), sous la forme originale d'une scamnation *in centuriis*, en bandes nord-ouest/sud-est lacérées de parcelles en peigne (Chouquer, de Kljin 1989, p. 279, fig. 13).

Un troisième réseau centurié a été identifié, par prospection et sondages, à l'occasion des investigations archéologiques le long du futur tracé de l'A 39, sur les territoires communaux de Choisey et de Damparis (Jura), par une série de limites inclinées à Ng 18° et 98° E. Un peu plus à l'ouest, le territoire de Samerey présente, à l'emplacement d'un bois défriché, au lieudit Bois du Défens, un parcellaire fossile particulièrement visible sur les missions aériennes des années 70 et incliné comme la centuriation (Chouquer, Kljin 1989, p. 281, fig. 14 et 15). La prospection aérienne a révélé, à Parcey (Jura), en marge du Finage (Chouquer, Kljin 1989, p. 282, fig. 16 et 17), un *cardo* et un *decumanus*, ainsi qu'un



19. Centuriation de Mirebeau (Côte-d'Or). Relevé des limites parcellaires et des segments du réseau viaire isoclines avec le réseau théorique des limites appuyé sur le tronçon rectiligne de la voie antique Chalon-Langres. DAO G. Chouquer 2008, in Chouquer 2009, p. 237, fig. 202.





20. Les vestiges de la centuriation Chalon A dans le secteur de Virey-le-Grand, au nord de Chalon et au sud de la Forêt de Gergy (Saône-et-Loire). SIG/CAO J. Desmeulles 2009.

autre *decumanus* à Champdivers (Jura). Au total, ce réseau couvre au moins 200 km<sup>2</sup> (Chouquer 1993, p.54-55) et complique la compréhension de la dynamique des systèmes parcellaires cohérents dans une microrégion densément occupée à l'époque gallo-romaine (Chouquer, Klijn 1989, p. 271-277, fig.8, tableaux III et IV ; Chouquer 1993, p.65-81).

En tenant compte de la date de production de ces hypothèses, c'est-à-dire à une époque d'élaboration de la méthodologie de recherche des centuriations, et compte tenu de tout ce qui a été découvert depuis, G.Chouquer est aujourd'hui

enclin à considérer ces résultats avec prudence. Si les lignes géométriques du Finage, antiques ou héritées, sont incontestables et doivent être interprétées, l'imbrication de trois centuriations dans cet espace régional ne manque pas d'être une interrogation.

À l'issue de cette enquête qu'on espère aussi exhaustive que possible, on note qu'il reste beaucoup à faire pour caractériser la dynamique des systèmes parcellaires identifiés et pour comprendre leurs formes.

Même très lacunaire, la carte des parcellaires du nord-est des Gaules est riche d'informations et les études en cours dépassent de loin, par les

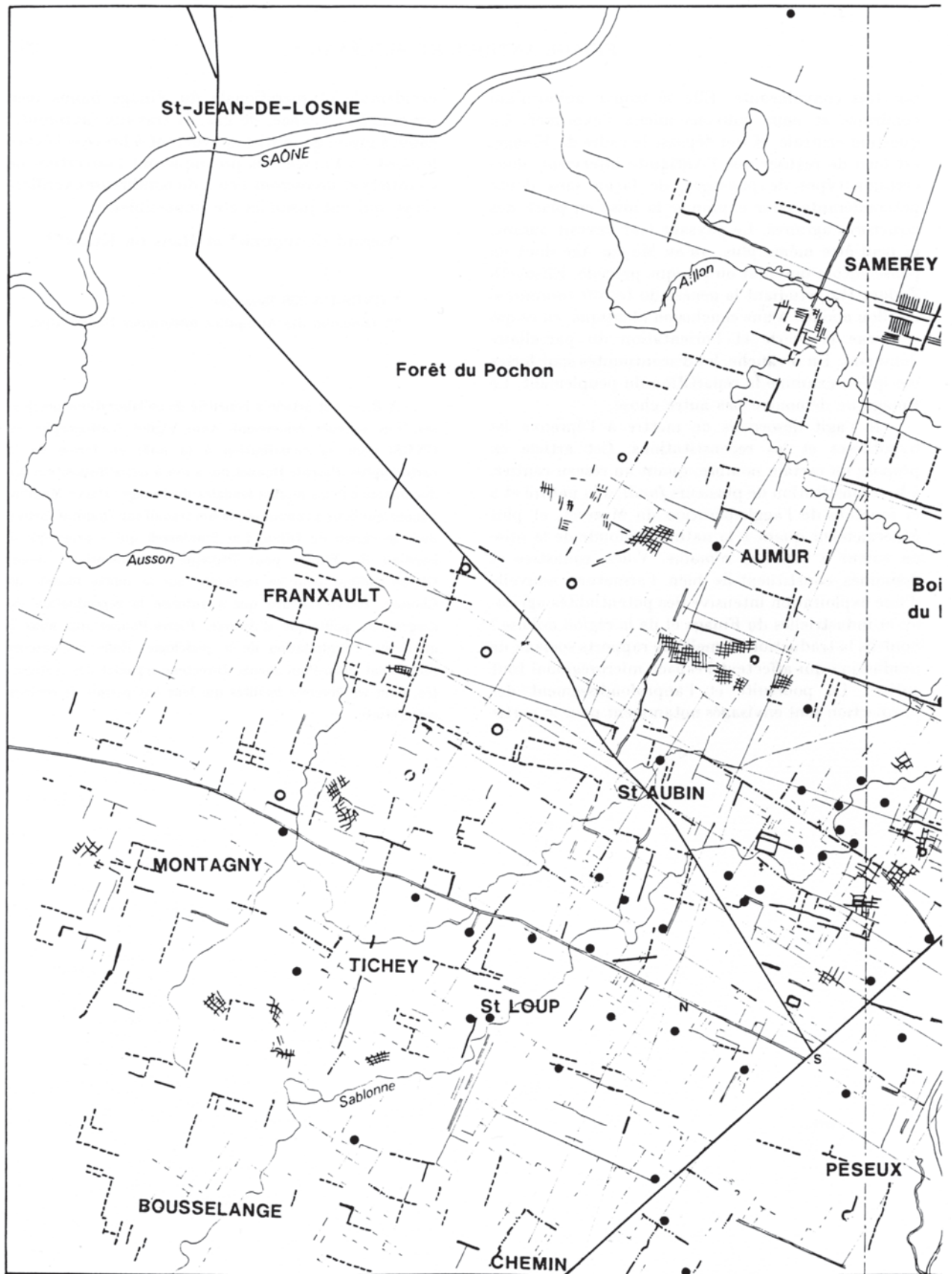


méthodologies élaborées et appliquées aux vestiges parcellaires, le strict cadre de la région considérée, comme l'illustrent la reprise énergique des travaux sur le piedmont vosgien et dans le Châtillonnais, l'analyse fine et prometteuse des parcellaires de la forêt de Haye et la synthèse magistrale sur les parcellaires du Val des Tilles.

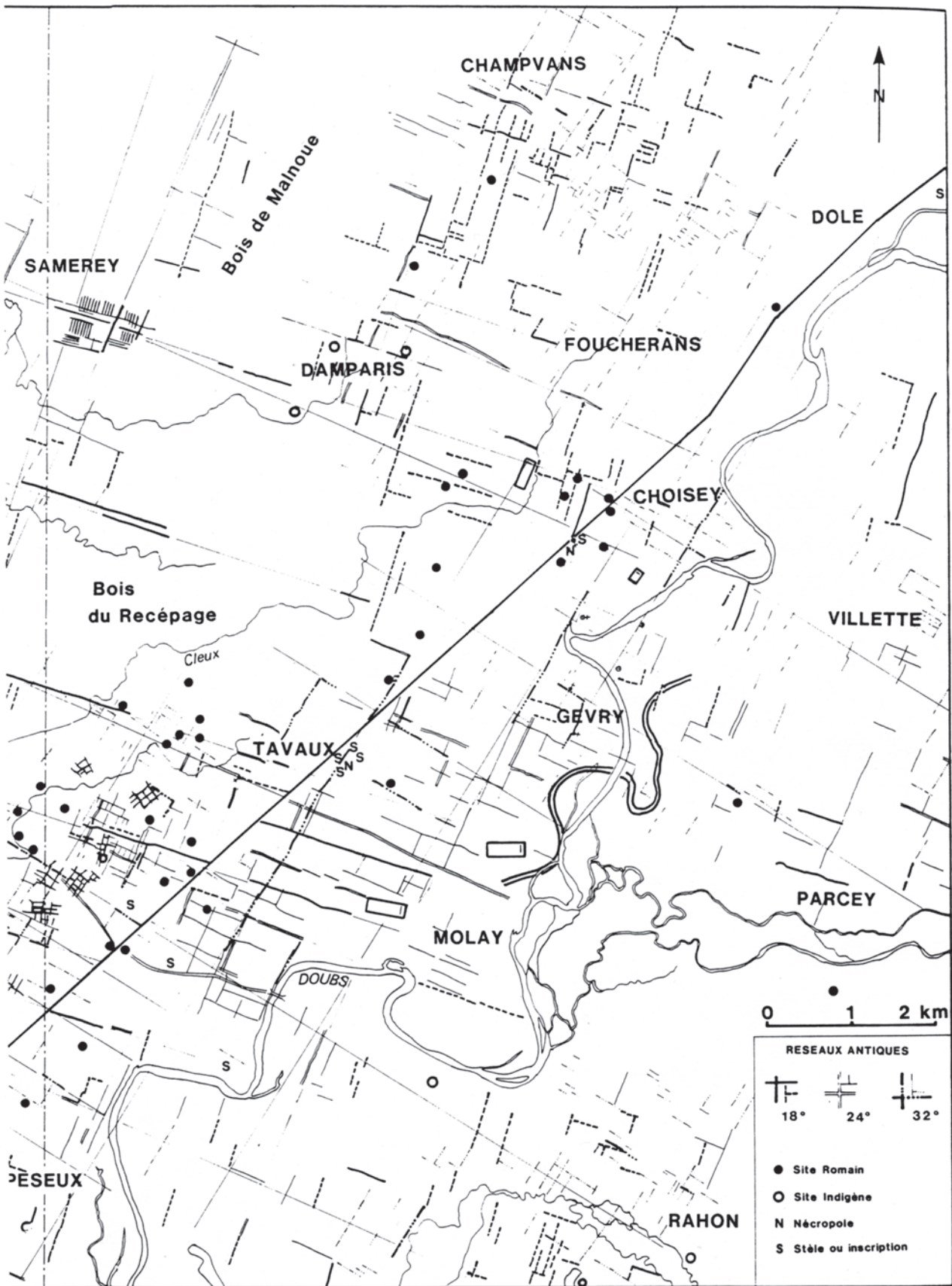
Il m'apparaît, après d'autres, que les parcellaires fossilisés sous forêt ne doivent pas être interprétés à l'aune de leur couverture forestière, réputée occuper des terroirs moins gratifiants que ceux qui accueillent les *villae*. Dans une carte archéologique encore beaucoup trop lacunaire, beaucoup trop discontinue, il est dangereux de systématiser un raisonnement qui opposerait des terroirs à qualification positive et des terroirs qualifiés de marginaux. L'omniprésence de la pierre dans les systèmes parcellaires fossilisés sous forêt, dont l'habitat

associé indique régulièrement une occupation de deux à trois siècles, sinon plus, invite à considérer les lourds investissements, singulièrement en force de travail, consentis par les communautés qui ont choisi de s'installer sur des terroirs à forte pierrosité. Ces communautés rurales y ont pratiqué, pendant des générations, des activités agro-pastorales, extractives et artisanales, assurément connectées aux régions environnantes. L'intérêt des travaux conduits depuis plus d'un siècle sur les parcellaires et habitats du piedmont vosgien, comme du Châtillonnais, est de montrer un mode de production articulé aux circuits d'échange et un mode d'existence ouvert aux standards culturels de l'époque, même quand il s'exprime dans des formes réputées régionales (la stèle-maison est un type de stèle funéraire qui n'est pas propre aux communautés du piedmont vosgien : Mourouvin 1997).





21. Systèmes parcelaires réguliers antiques, relevés par G. Chouquer dans le Finage (Jura-Côte-d'Or), et cartographiés dans le contexte gallo-romain (G. Chouquer del. in Chouquer 1989, p. 298-299).



## BIBLIOGRAPHIE

- Arty 2010** : ARTY (J.-P.). — *Analyse parcellaire de la côte viticole de Côte-d'Or, communes de Beaune et de Gevrey-Chambertin*. Dijon : université de Bourgogne, 2010 (Mémoire inédit).
- Braun 1961** : BRAUN (J.). — Recherche sur la centuriation romaine dans la Plaine d'Alsace à l'ouest de Strasbourg. *Mélanges archéologiques de l'Est*, 12, 1961, p. 51-55.
- Bruant 1987** : BRUANT (Ph.). — *Recherches sur des désertions rurales en milieu forestier. Bois d'Anciotta, commune d'Allain, Meurthe-et-Moselle*. Nancy : université de Nancy II, 1987, 294 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Callot 1980a** : CALLOT (H.-J.). — *La Plaine d'Alsace. Modelé agraire et parcellaire*, Nancy : université de Nancy II, 1980, 338 p.
- Callot 1980b** : CALLOT (H.-J.). — Centuriations en Alsace : réalité ou fiction ? Point de vue d'un géographe. *Revue géographique de l'Est*, 20/3-4, p. 209-216.
- Carpentier, Marcigny à paraître** : CARPENTIER (V.), MARCIGNY (C.) dir. — *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux dans le nord de la France, du Néolithique au Moyen Âge*, Caen, 8-9 octobre 2008, à paraître (Suppl. à la RAO).
- Catteddu 2001** : CATTEDDU (I.) dir. — *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*. Paris : MSH, 235 p.
- Chouquer 1983** : CHOUQUER (G.). — La genèse des paysages du Centre-Est de la Gaule. Polymorphisme et production d'une identité rurale. *DHA*, 9, 1983, p. 113-140.
- Chouquer 1993** ; CHOUQUER (G.). — *Histoire d'un paysage, de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-Comté*. Paris, 1993.
- Chouquer 1996** : CHOUQUER (G.). — La morphologie agraire et les paysages de la Plaine des Tilles et de l'Ouche (Côte-d'Or). In : **Chouquer 1996a**, p. 32-48.
- Chouquer 1996a** : CHOUQUER (G.) dir. — *Les formes du paysage, I. Études sur les parcellaires*. Paris : Errance, 1996.
- Chouquer 1996b** : CHOUQUER (G.) dir. — *Les formes du paysage, II. Archéologie des parcellaires*. Paris : Errance, 1996.
- Chouquer 2006** : CHOUQUER (G.). — La question de l'émergence et de la mobilité de la planimétrie rurale à l'âge du Fer. Approches comparées en Gaule et en Italie. *Les nouvelles de l'archéologie*, 104-105, 2006, p. 72-79.
- Chouquer 2007** : CHOUQUER (G.). — Transmissions et transformations dans les formes parcellaires en France. Esquisse d'un schéma général d'interprétation. In : **Dupouey et al. 2007**, p. 21-33.
- Chouquer 2009** : CHOUQUER (G.). — Archéogéographie des trames planimétriques en Côte-d'Or. In : **\*Provost 2009a**, p. 183-264.
- Chouquer, Klijn 1989** : CHOUQUER (G.), KLJIN (H. de). — Le Finage antique et médiéval. *Gallia*, 46, 1989, p. 261-299.
- Chouquer, Favory 1992** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *Les arpenteurs romains. Théorie et pratique*. Paris : Errance, 1992.
- Conche 1994** : CONCHE (F.). — Occupation du sol protohistorique et gallo-romaine à Genlis (Côte-d'Or). *RAE*, 45-1, p. 91-115.
- Déléage 1940** : DÉLÉAGE (A.). — Le réseau des chemins ruraux dans la plaine chalonnaise et la centuriation romaine. *Mémoires de la Société historique et Archéologique de Chalon-sur-Saône*, 29, 1940, p. 144-151.
- \*Delor et al. 2002**.
- Desmeulles 2009** : DESMEULLES (J.). — *La dynamique du parcellaire dans la plaine chalonnaise. Reprise et discussion des travaux d'André Déléage*, Besançon : université de Besançon, 2009 (Mémoire de Master 2 inédit).
- Devereux et al. 2005** : DEVEREUX (B. J.), AMABABLE (G. S.), CROW (P.), CLIFF (A. D.). — The potential of airborne LIDAR for detection of archaeological features under woodland canopies. *Antiquity*, 305 (79), p. 648-660.
- Dupouey et al. 2002** : DUPOUEY (J.-L.), DAMBRINE (E.), LAFFITE (J.-D.), MOARES (C.). — Irreversible impact of past land use on forest soils and biodiversity. *Ecology*, 83 (11), p. 2978-2984.
- Dupouey et al. 2007** : DUPOUEY (J.-L.), DAMBRINE (E.), DARDIGNAC (C.), GEORGES-LEROY (M.) dir. — *La mémoire des forêts*. Actes du colloque Forêt, Archéologie et Environnement. Velaine-en-Haye, 14-16 décembre 2004. Nancy 2007.
- Duval 1979** : DUVAL (P.-M.). — Chronique gallo-romaine. Urbanisation, romanisation, centuriation. *REA*, 81, 1979, 3-4, p. 289-290.
- Favory à paraître** : FAVORY (F.). — Les parcellaires antiques de Gaule médiane et septentrionale. In : **Carpentier, Marcigny à paraître**.
- Ferdière 1984** : FERDIÈRE (A.). — Voyage à travers les campagnes de Gaule romaine. *RACF*, 1984, 23, p. 125-130.
- Fleming 1989** : FLEMING (A.). — The genesis of coaxial field systems. In : VAN DER LEEUW (S.E.), TORRENCE (R.) dir. — *What's new? A closer look at the process of innovation*. Londres : Unwin & Hyman, p. 63-81 (One World Archaeology ; 14).



- Georges-Leroy et al. 2003** : GEORGES-LEROY (M.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.), LAFFITTE (J.-D.). — Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). État de la question, in: *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire, Actes du colloque international AGER V, septembre 2000*. Besançon; Presses Universitaires de Franche-Comté, 173-180 (Annales Littéraires, 764).
- Georges-Leroy et al. 2007** : GEORGES-LEROY (M.), HECKENBENNER (D.), LAFFITTE (J.-D.), MEYER (N.), avec coll. DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines. In: **Dupouey et al. 2007**, 121-131.
- Georges-Leroy, Tolle 2008** : GEORGES-LEROY (M.), TOLLE (F.). — Measurements of the intensity of the agrarian exploitation by spatial analysis of the ancient field system well-preserved by the forest cover. In: *Layers of Perception, Colloque Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA)*, Berlin, 2-6 avril 2007 [en ligne et sur CD Rom].
- Georges-Leroy et al. 2008** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — L'apport du laser scanner aéroporté à l'étude des parcellaires gallo-romains du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *Bulletin de liaison AGER*, 18, p. 8-11.
- Georges-Leroy et al. 2009** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], 49/2-3, 2009, mis en ligne le 7 octobre 2010 : <http://rge.revues.org/1931>
- Goguey, Bénard 2001-2002** : GOGUEY (D.), BÉNARD (J.). — Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts communales du Châtillonais (rive droite de la Digeanne, Côte-d'Or) : bilan de quatre années de prospection. *RAE*, 51, 2001-2002, p. 117-214.
- Goguey, Pautrat 2009** : GOGUEY (D.), PAUTRAT (Y.). — Des parcellaires sous les forêts du Châtillonais. In: **\*Provost 2009a**, p. 168-182.
- Goldenberg 1860** : GOLDENBERG (A.). — *Castrum* gallo-romain du Gross-Limmersberg. *Bulletin de la Soc. pour la conservation des monum. hist. d'Alsace*, 1<sup>re</sup> sér., 3, 1858-1860, p. 127-137.
- Gonzalez-Villaescusa et al. 2010** : GONZALEZ-VILLAESCUSA (R.), ORBAN (D.), VALETTE (J.-J.). — Note complémentaire sur l'organisation de l'espace ancien dans les communes de "Reims métropole" et de la banlieue de Reims. In: **\*Chossenot et al. 2010**, p. 101-102.
- Hatt 1959** : HATT (J.-J.). — Traces de centuriations romaines en Alsace. *RAE*, 1959, 10, p. 302-308.
- Heckenbenner, Meyer 2002** : HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — Les carrières de grès de la Croix-Guillaume à Saint-Quinn (Moselle). *Gallia*, 59, 2002, p. 145-154.
- Heckenbenner, Meyer 2004** : HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — Les habitats et les parcellaires du piedmont vosgien. In: **\*Flotté, Fuchs 2004**, p. 177-179.
- Jacques 1979** : JACQUES (F.). — Les centuriations romaines de la cité des Rèmes. Recherches sur l'aménagement de l'espace rural dans la province de Belgique. *Revue du Nord*, 61, n° 243, 1979, p. 783-822.
- Jacques, Pierre 1981** : JACQUES (F.), PIERRE (J.-L.). — Les cadastrations romaines aux confins des Rèmes et des Trévires. Recherches sur l'aménagement de l'espace rural dans la province de Belgique (II). *Revue du Nord*, 63, n° 251, 1981, p. 901-928.
- Jacques 1983** : JACQUES (F.). — Cadastres dans la région Champagne-Ardenne. In: CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) dir. — *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques*, Paris, 1983, p. 330-331.
- Joinville et al. 2003** : JOINVILLE (O. de), SAUR (S.), BRETAR (F.). — Le levé laser aéroporté : techniques, applications et recherche. *Bulletin d'information scientifique et technique de l'IGN*, 74, 2003/3, p. 37-52.
- Jussy et al. 2002** : JUSSY (J. H.), KOERNER (W.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.), BENOÎT (M.). — Influence of former agricultural land use on net nitrate production in forest soils. *European Journal of Soil Science*, 53, 2002, p. 367-374.
- Keune, Welter 1906** : KEUNE (J.B.), WELTER (T.). — Die Besiedlung des Vorstufen der Vogesen, *Jahrbuch der Gesellschaft für lotharingische Geschichte und Altertumskunde*, XVIII, 1906, p. 371-412.
- Koerner et al. 1997** : KOERNER (W.), DUPOUEY (J.-L.), DAMBRINE (E.), BENOÎT (M.). — Influence of past land use on the vegetation and soils of present day forest in the Vosges mountains, France. *Journal of Ecology*, 85, p. 351-358.
- Koerner et al. 1999** : KOERNER (W.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.), BENOÎT (M.). —  $d^{15}N$  of forest soil and understorey vegetation reflect the former agricultural land use. *Oecologia*, 121, p. 421-425.
- Laclos, Mangin 2007** : LACLOS (E. de), MANGIN (M.). — Stations forestières et archéologie aux Sources de la Seine. In: **Dupouey et al. 2007**, p. 203-210.
- Laffitte 2001** : LAFFITTE (J.-D.). — Favières – Thuilley-aux-Groseilles. Forêt domaniale de Saint-Amond – Bois d'Amblay, *Bilan scientifique de la région Lorraine 1998*, Metz, p. 22-23.
- Laffitte 2001-2002** : LAFFITTE (J.-D.). — Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de Saint-Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle). Relevé et étude du parcellaire du "Grand Rincharde". *RAE*, 51, 2001-2002, p. 465-476.
- Laffitte 1996** : LAFFITTE (J.-D.). — La formation du parcellaire de Germiny (Meurthe-et-Moselle). In: **Chouquer 1996a**, p. 154-167.



- Legros 1970** : LEGROS (R.). — Structures agraires gallo-romaines près de Reims (Marne). *Photo-Interprétation*, 1970, 2-6, p. 36-41.
- Lutz 1960** : LUTZ (M.). — Autour des établissements humains des sommets Vosgiens. *Cahiers Lorrains*, 1, 1960, p. 8-10.
- Lutz 1970** : LUTZ (M.). — Au temps de la paix romaine. La civilisation des sommets vosgiens. *Archéologia*, 37, 1970, p. 50-57.
- Mangin et al. 2000** : MANGIN (M.), COURTADON (J.-L.), FLUZIN (Ph.), LACLOS (E. de). — *Villages, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*. Presses universitaires franc-comtoises, 517 p., 2000 (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté; 700).
- Meyer 2003** : MEYER (N.). — Les parcellaires fossiles du massif vosgien. Secteurs de Sarrebourg (Moselle) et de Saverne (Bas-Rhin). In: *Anthropisation du milieu rural durant les périodes historiques en Lorraine "Sols et structures agraires"*. Table ronde du P.C.R. Sarrebourg, 10-11 octobre 2003, Metz. 2003, p. 41-50.
- Meyer 2009** : MEYER (N.). — Le Massif vosgien au nord du Donon : 300 ans de recherches archéologiques. In: \***Cat. Sarrebourg 2009**.
- Meyer, Heckenbenner 2002** : MEYER (N.), HECKENBENNER (D.). — Les carrières de grès de La Croix-Guillaume à Saint-Quirin (Moselle). *Gallia*, 59, 2002, p. 145-154.
- Mourouvin 1997** : MOUROUVIN (M.). — *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques*. Metz: université Paul Verlaine, 1997 (Mémoire de maîtrise inédit).
- Pautrat, Goguey 2007** : PAUTRAT (Y.), GOGUEY (D.). — État actuel des connaissances sur les sites archéologiques forestiers du Châtillonnais : l'exemple des parcellaires. In: **Dupouey et al. 2007**, p. 133-146.
- Peltre, Bruant 1991** : PELTRE (J.), BRUANT (P.). — Terroirs fossiles méconnus en Lorraine. *Le Pays Lorrain*, 72/1, p. 51-55.
- Pétry 1977** : PÉTRY (F.), Structures agraires archaïques en milieu gallo-romain, *Bulletin des Antiquités luxembourgeoises*, VIII, p. 117-158.
- Pétry 1994** : PÉTRY (F.). — Haegen-Wasserwald (Bas-Rhin). In: PETIT (J.-P.), MANGIN (M.), BRUNELLA (Ph.) dir. — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, 1994, p. 151-152.
- Pétry 1997** : PÉTRY (F.). — Les agglomérations des sommets vosgiens. In: MASSY (J.-L.) dir. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine*. Presses universitaires franc-comtoises, 436 p., 1997, p. 399-407 (coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté; 647).
- Poirier et al. 2008** : POIRIER (N.), GEORGES-LEROY (M.), FOVET (E.), TOLLE (Fl.). — The time-space dynamics of agricultural areas from Antiquity to modern times. In: GANDINI (C.), FAVORY (F.), NUNINGER (L.) dir. — *Archæodyn. 7 millennia of territorial dynamics. Settlements pattern, production and trades from Neolithic to Middle Ages*. Besançon 2008, p. 81-94.
- Reusch 1917** : REUSCH (A.). — Keltische Siedlungen im Freiwald und im Weiherwald, *Jahrbuch der Gesellschaft für lotharingische Geschichte und Altertumskunde*, XXVII-XXVIII, 1915-1916, édition 1917, p. 45-63.
- Ring 2006** : RING (J.-J.). — L'établissement gallo-romain des Stampfloecher-Rothlach, conservatoire de l'antique unité de mesure agraire *actus-arepennis*, *Pays d'Alsace*, 215-2, 2006, p. 3-7.
- Sittler, Hauger 2007** : SITTLER (B.), HAUGER (K.). — Les apports du laser aéroporté à la documentation de parcellaires anciens fossilisés par la forêt : l'exemple des champs bombés de Rastatt en Pays de Bade. In: **Dupouey et al. 2007**, p. 155-161.
- Valette 1970** : VALETTE (J.-J.). — *Les voies romaines autour de Reims. Monographies des voies des Itinéraires*. Reims : université de Reims, 1970 (Mémoire de maîtrise inédit).
- Wurtz 1976** : WURTZ (M.). — Centuriations romaines en Moyenne-Alsace. *RAE*, 27/1-2, 1976, p. 149-170.



---

# L'habitat rural dispersé dans le secteur Seine-Yonne

## Un état des lieux

---

JEAN-MARC SÉGUIER

Situé au cœur du territoire sénon et de la cité de Sens du Haut-Empire, le secteur de La Bassée – la moyenne vallée de la Seine en amont de Montereau-Fault-Yonne – et de la plaine de confluence entre la Seine et l'Yonne, constitue une zone test de premier intérêt pour décrire et analyser l'organisation et l'évolution du peuplement rural dans le sud-est du Bassin parisien, aux marges de la zone d'étude principale concernée par le présent ouvrage, soit le quart nord-est de la Gaule. La source documentaire est essentiellement constituée par les données issues de l'archéologie préventive pratiquée dans les carrières de granulats, la superficie cumulée des emprises étudiées, à des degrés divers, avoisinant les 3 000 ha (ill. 1).

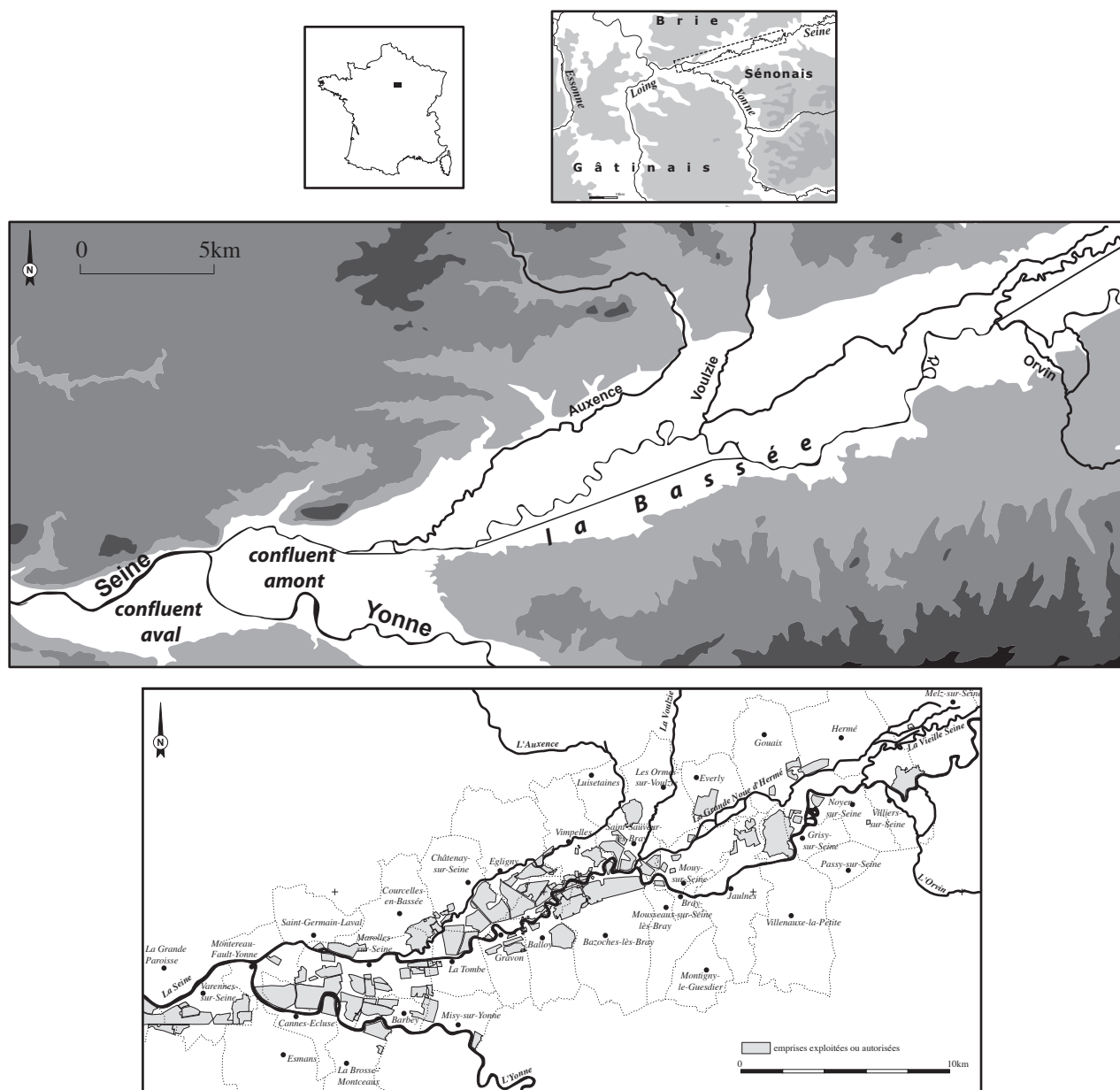
Avant d'évoquer le peuplement rural *stricto sensu*, il n'est pas inutile de rappeler que cet espace est structuré autour de deux voies navigables majeures (la Seine, l'Yonne) et de deux voies terrestres importantes : la voie dite d'Agrippa d'une part, qui traverse la zone d'étude dans le sens sud-nord et franchit la Seine à hauteur de l'agglomération antique de Jaulnes ; la voie Sens – Paris d'autre part, qui suit le cours de l'Yonne depuis *Agedincum* vers Lutèce et passe à peu de distance de l'agglomération de Montereau-Fault-Yonne/*Condate* (Séguier 2005). L'importance stratégique et économique du confluent est telle que l'on peut se demander si ce dernier n'est pas au cœur d'une entité territoriale, voire politique (un *pagus*?) qui serait contrôlé par l'habitat groupé du *Marais du Pont* à Varennes-sur-Seine (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) puis par *Condate*, agglomération

semblant créée dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les deux sites étant situés de part et d'autre du confluent.

### CADRE DE L'ÉTUDE

La zone envisagée ici est constituée de trois entités topographiques et géomorphologiques différentes, dans lesquelles l'organisation de l'habitat rural présente des caractères propres. La plaine d'interfluve située à l'aval du confluent est une zone basse marquée par la subsidence et la présence de marais. La plaine d'interfluve située en amont du confluent constitue un milieu homogène et relativement stable, au sein duquel la nappe alluviale est masquée par des limons de débordement tardiglaciaires. Enfin, La Bassée proprement dite correspond au couloir alluvial où ces mêmes dépôts ont été largement déblayés au cours de l'Holocène, laissant à nu des buttes de sable et de gravier de la nappe du Pléniglaciaire, plus ou moins larges et séparées par des paléochenaux dessinant un réseau tressé et complexe dont la mise en place remonte, pour une bonne part, au Tardiglaciaire.

Ces entités ont en commun une très abondante documentation archéologique pour la période comprise entre le Paléolithique supérieur et le haut Moyen Âge, résultant d'une attention persistante de la part des équipes qui ont suivi la progression de l'extraction industrielle dans les carrières de granulats. A contrario les plateaux, qui ne sont guère l'objet d'autre exploitation qu'agricole,



I. La Bassée et le confluent Seine-Yonne: localisation, définition des entités et emprises étudiées (DAO: P. Pihuit, INRAP).

n'ont pas, à quelques exceptions près, bénéficié du suivi archéologique qui leur était dû, même si ces derniers ont bénéficié d'intenses campagnes de prospection aérienne. Ainsi, l'un des travers de la documentation tient au déséquilibre généré par le contexte dans lequel ont été réalisées les recherches de terrain. À un couloir alluvial largement renseigné, répondent des plateaux et versants souvent muets, à quelques indices près (repérés en prospection aérienne) ce qui interdit

d'apprécier les interactions que l'on est en droit d'attendre entre ces différents espaces.

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

Dans le secteur Seine-Yonne, les recherches devenues rapidement systématiques, dès la fin des années 1970, débouchèrent, au début des années 1990, sur la mise en place d'une convention liant les carriers, le Service Départemental

d'Archéologie de Seine-et-Marne (SDASM) et l'Afan, puis l'INRAP (Mordant 1992). Grâce à elle, une multitude de sites a pu être étudiée. Si entre les années 1960 et 1980 la fin de l'âge du Fer et la période gallo-romaine n'occupaient qu'une place secondaire dans les recherches consacrées à ce secteur, la systématisation des évaluations et la mise en place de nombreuses fouilles préventives dans les années 1990 permirent rapidement de combler un important retard sur la connaissance de l'occupation du territoire au cours de ces périodes. Jusqu'en 2003, les fouilles et les diagnostics ont été réalisées sur décapage intégral de l'emprise des carrières. Depuis cette date, ce sont les diagnostics à 10 % qui sont la règle et qui, sur certains sites, constituent la seule source documentaire. Il en découle une forte disparité dans la documentation acquise en amont et en aval de cette date fatidique. Globalement, la matière peut être considérée comme de grande qualité en raison de la taille des emprises disponibles. Toutefois certaines fouilles, un peu anciennes, comme certains diagnostics, très récents, sont insuffisamment documentés.

## ÉTAT DES RECHERCHES

Les travaux engagés sur l'occupation de cette portion de territoire à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine s'inscrivent dans une perspective diachronique couvrant tout le second âge du Fer et toute la période romaine, jusqu'à l'orée du haut Moyen Âge, ces recherches étant elles-mêmes étroitement connectées à d'autres travaux conduits dans un cadre bien plus large.

Initialement fondée sur un territoire presque vierge, cette recherche a suivi de nombreuses pistes. La première tâche, fondamentale dans une telle démarche, a été de mettre en place un cadre chronologique cohérent. L'abondance de la céramique et, parmi elle, des importations, mais aussi de divers autres marqueurs (fibules, parures, monnaies) a constitué un atout. Aujourd'hui, ce cadre est maîtrisé pour les mobiliers domestiques de la période couvrant les cinq derniers siècles avant notre ère et les cinq premiers siècles de notre ère ; sa confrontation avec les séries issues de contextes funéraires est d'ores et déjà fructueuse (Séguier 2007 ; Séguier, Viand à paraître).

L'abondance exceptionnelle du mobilier métallique permet de commencer à approcher les composantes, extrêmement variées, de l'outillage lié à la production agricole et artisanale, que

complétera très utilement une étude émergeant sur le matériel de mouture et une lecture "fonctionnelle" des corpus céramiques. La part dévolue à l'élevage, à l'alimentation carnée, à l'approvisionnement en bêtes et à leur utilisation, constitue l'une des principales sources de questionnement sur l'économie des fermes. La production végétale est encore mal renseignée, mais des progrès notables ont été récemment accomplis ou sont en passe de l'être (Séguier *et al.* 2009). L'exploitation du "sauvage" constitue un thème particulier, en raison de l'existence de zones basses et humides qui ont, comme les espaces forestiers, pu constituer une ressource économique variée : le gibier d'eau est omniprésent à l'âge du Fer et à l'époque romaine (oiseaux, castor), comme le gros gibier, et, sans doute, l'exploitation de l'aulnaie et de roselières (Séguier 2008b).

Le milieu naturel et son exploitation restent néanmoins largement à décrire sur la base de l'étude des enregistrements sédimentaires dans les paléochenaux, les données dont on dispose restant très dispersées et leur chronologie insuffisamment précise. En revanche, les traces d'aménagements agraires, par leur extrême rareté, ne laissent pas d'intriguer, mais la perception que l'on a de cet aspect des fermes est peut-être en partie biaisée, cependant que la certitude est désormais acquise qu'il ne subsiste aucune trace, dans ce secteur, de parcellaire normé dépassant l'environnement immédiat des établissements ruraux (Séguier à paraître).

Les ressources minérales du secteur sont très modestes. Néanmoins, le fer des plateaux, très abondant, et, dans de rares cas, celui du fond alluvial, ont été exploités. Cependant, la sidérurgie connaît un développement spectaculaire au confluent à partir du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais ne sont pratiquement concernées que les étapes finales du traitement du fer (forge) (Dunikowski *et al.* 2007).

Si l'économie (au sens le plus large du terme) de production, d'échange et de prédation a été largement investie par les recherches, d'autres domaines n'ont à ce jour été que défrichés. Il en va ainsi, par exemple, des voies de communication, terrestres et fluviales ; des architectures, où de timides avancées ont été enregistrées alors que l'on dispose d'un corpus considérable ; des pratiques funéraires, domaine où les données sont très largement déficitaires. *In fine*, c'est l'évolution du fonctionnement économique et de l'organisation de cette portion de vallée, dans son contexte naturel et social, qui constitue l'objectif des travaux en cours et à venir.

Il importe de rappeler que le contexte industriel des exploitations de granulats et le rythme des aménagements d'infrastructure s'accélérent et que, donc, la documentation archéologique est, dans l'espace considéré, en perpétuel renouvellement : la preuve, la fouille de l'établissement de Varennes-sur-Seine, *La Justice*, en cours d'analyse, est en passe de modifier profondément notre perception de l'insertion d'une très grande ferme gauloise dans son contexte "politique". C'est à la fois un atout car la conduite des opérations archéologiques est désormais fondée sur une réflexion engagée depuis une quinzaine d'années ; c'est aussi une difficulté car la masse d'informations connaît une inflation qu'il n'est pas toujours aisé de maîtriser.

## FORMES ET ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS RURALES

### Les établissements de la fin de l'âge du Fer

Les premiers établissements ruraux fouillés, au tournant des années 1990, dans leur intégralité sont localisés dans la zone basse et humide de la vallée de la Seine (La Bassée) et appartiennent aux deux derniers siècles avant notre ère : ont été successivement explorés les habitats ruraux de *La Fosse au Veau* et des *Défriches* à Balloy, ainsi que ceux de *Près Le Tureau aux Chèvres* et de *La Voie Neuve* à Bazoches-lès-Bray (ill. 2). Bien que leur chronologie n'ait pas été comprise tout de suite, des datations trop basses prévalant à l'époque, et que toute l'attention n'ait pas été portée au contexte de leur implantation, pourtant singulière (entre les bras de paléochenaux délimitant des buttes de sable), ces sites sont, pour deux d'entre eux (Bazoches-lès-Bray) emblématiques des formes que prennent, dans le sud-est du bassin Parisien, les fermes de fin de La Tène moyenne et de La Tène finale (Gouge, Séguier 1994). L'état de conservation du site de *La Voie Neuve* (ill. 3) et le caractère spectaculaire de ses architectures font aujourd'hui regretter une fouille non exhaustive des fossés. Depuis, d'autres établissements ruraux ont fait l'objet de fouilles préventives, mais en général sur des emprises réduites. Ces gisements jouent néanmoins un rôle important dans l'histoire de la recherche sur les établissements ruraux du territoire sénon et, au-delà, du bassin Parisien, dans la mesure où ils ont permis de mettre en évidence l'existence d'un modèle récurrent d'habitat délimité par un enclos de forme trapézoïdale dans lequel l'habitation occupe un

pôle rejeté à l'arrière de la cour, alors que cette dernière est compartimentée par des palissades délimitant des secteurs aux fonctions sans doute différentes. Des linéaments de fossés observés au-delà des limites de l'enclos de *La Voie Neuve* ont permis de supposer l'existence d'un réseau de fossés de parcellaire ou d'une avant-cour (Séguier 2005).

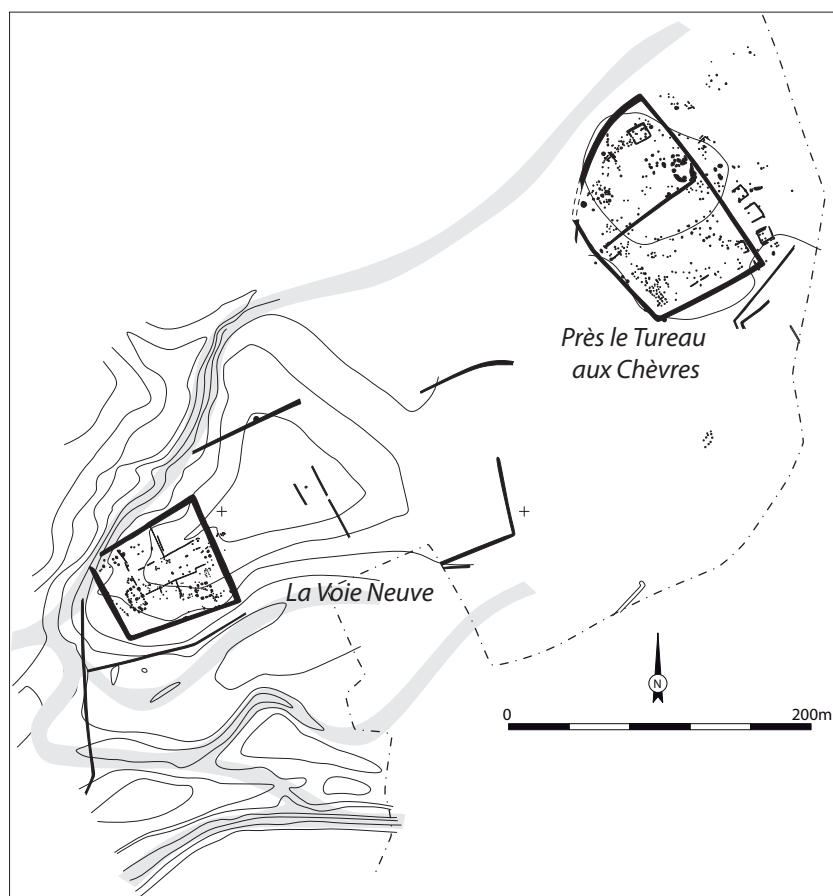
La validité de ce modèle a été confirmée par les découvertes ultérieures (Châtenay-sur-Seine, *La Roche* ; Marolles-sur-Seine, *Le Grand Canton sud...*) (Séguier 2005) et l'un de ses intérêts réside dans le fait que sa rigidité s'oppose aux formes nettement moins stéréotypées qu'adoptent les enclos de La Tène moyenne et finale dans d'autres régions de la Gaule septentrionale, par exemple en Picardie (Malrain *et al.* 2006).

Néanmoins, très rapidement, d'autres types d'établissement contemporains ont été mis en évidence, montrant la forte variabilité, somme toute normale, des formes que prennent les occupations rurales dans cette partie du territoire sénon. On peut citer au moins deux autres types.

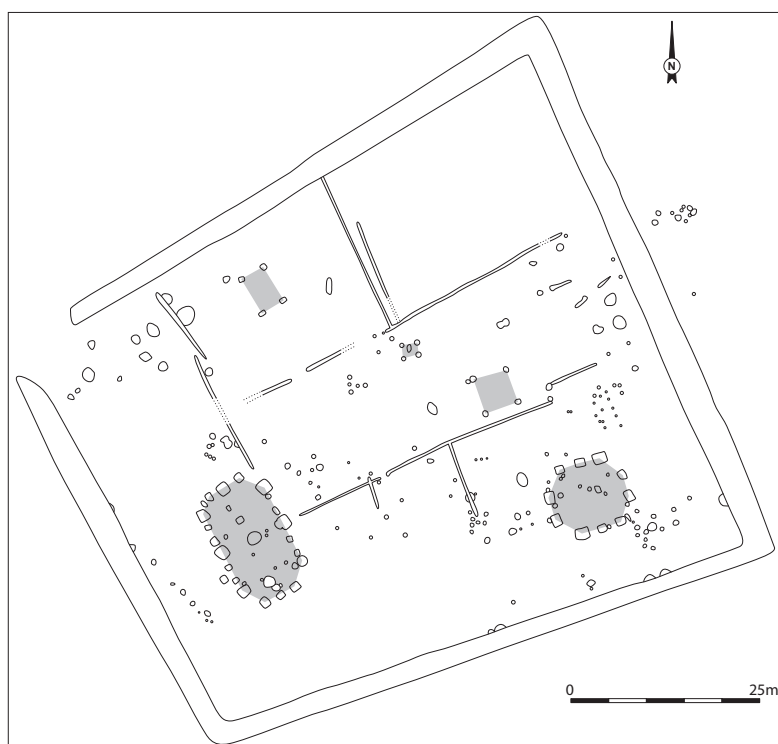
Le premier, dont l'importance est sans doute encore sous-estimée en raison de difficultés liées à sa détection, est constitué par des établissements ouverts adoptant parfois un développement linéaire selon un axe cardinal (Grisy-sur-Seine, *Les Méchantes Terres*) qui trouve un écho dans la vallée de l'Yonne sur le site du *Brassot Est* à Étigny (Séguier, Auxiette 2008) (ill. 4). Ce type d'établissement, assez inattendu, pose un problème complexe dans la mesure où l'absence de délimitation foncière ne semble pas traduire une fonction particulière ou un statut social de second rang. On trouve à Grisy-sur-Seine comme à Étigny un mobilier tout à fait habituel, des amphores italiennes en quantité et même des importations de céramique à vernis noir (campanienne B à Grisy-sur-Seine, dérivée de campanienne A à Étigny), alors qu'à Villiers-sur-Seine, *Les Vallées*, le plan et les dimensions de l'habitation et les partis pris architecturaux (Gouge 2005) sont très éloignés de ce que l'on attendrait d'un habitat précaire.

Le second est constitué par une série d'enclos quadrangulaires dont la singularité réside dans le fait qu'ils ne sont délimités que sur trois côtés, le dernier paraissant soit largement ouvert, soit fermé par une palissade dont ne subsiste aucune trace. Si la morphologie de ce groupe, dont quatre exemples sont connus dans la plaine d'interfluve Seine-Yonne, mais dont des exemples sont également repérés en forêt de Rambouillet et sur les coteaux

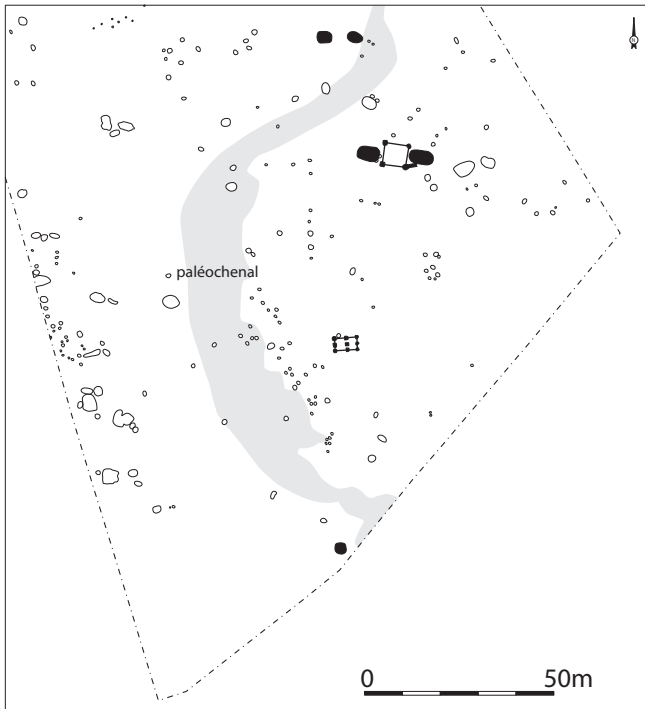




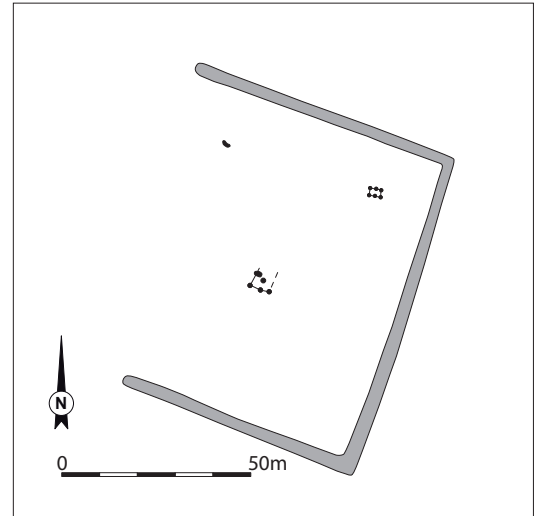
2. Plan sur fond topographique des établissements ruraux de La Tène moyenne et finale de Bazoche-lès-Bray, Près le Tureau aux Chèvres et La Voie Neuve (DAO: P. Pihuit, INRAP).



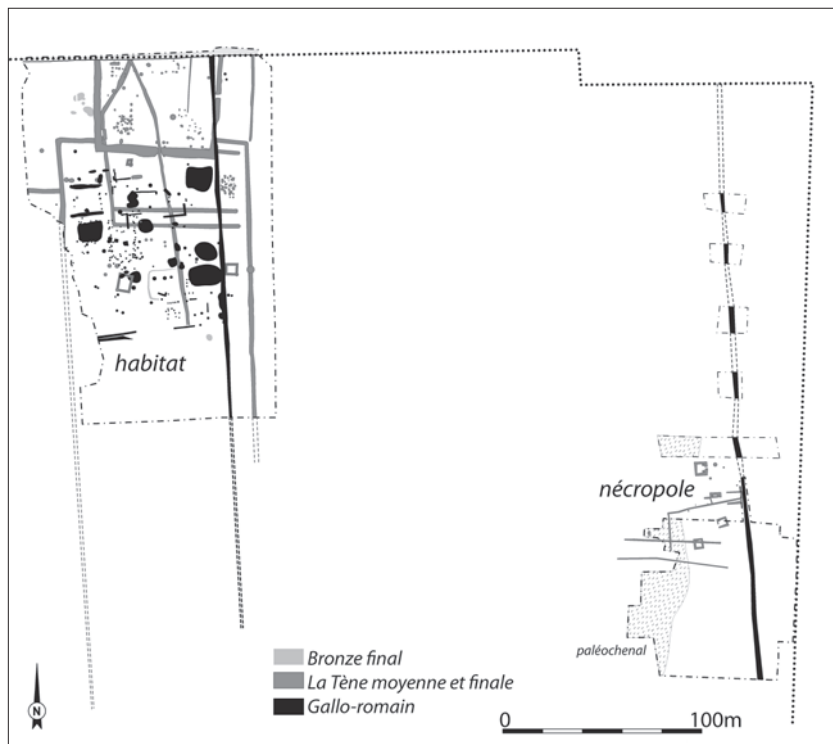
3. Plan de l'établissement rural de La Tène finale de Bazoche-lès-Bray, La Voie Neuve (DAO: P. Pihuit, INRAP).



4. Plan de l'établissement ouvert de La Tène finale d'Étigny, Le Brassot Est (DAO : P. Pihuit, INRAP).



5. Plan de l'établissement de La Tène finale de Marolles-sur-Seine, Le Chemin de Sens à la fin de l'âge du Fer (Seine-et-Marne) (DAO : P. Pihuit, INRAP).



6. Plan de l'établissement de Varennes-sur-Seine, La Justice à La Tène finale et à la période gallo-romaine (DAO : P. Pihuit, INRAP).

crayeux dominant la Vanne, ne laisse pas d'étonner et ne trouve pas encore d'explication satisfaisante, sa chronologie haute, attestée à Marolles-sur-Seine, *Le Grand Canton sud* (Séguier 1998) (ill.5) vient de trouver confirmation dans la découverte récente d'un enclos de ce type daté de la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Varennes-sur-Seine, *La Justice*.

De même, si dans la très grande majorité des cas, l'occupation des établissements ruraux de l'âge du Fer récent de cette région ne s'inscrit pas dans la longue durée, comme en témoigne l'absence récurrente de toute trace de réfection des enclos de La Bassée *stricto sensu* (Bazoches-lès-Bray, *La Voie Neuve* ou *Près le Tureau aux Chèvres* par exemple), les fouilles réalisées dans la plaine d'interfluve ont permis de nuancer la brièveté de la longévité des habitats ruraux, mettant en exergue une sorte de déterminisme géographique au sein de l'entité prise en compte. La série d'installations rurales localisées dans le périmètre du *Grand Canton* à Marolles-sur-Seine montre en effet que certaines fermes ont connu une longue histoire, de la transition entre La Tène C1 et La Tène C2 à la fin de La Tène D1, voire au-delà. L'établissement le plus récemment fouillé, celui de *La Justice* à Varennes-sur-Seine, montre, de son côté, une série d'enclos superposés dont la chronologie est comprise entre la fin de La Tène C1 et la fin de La Tène D2 (Séguier 2008a).

Ce n'est d'ailleurs pas la seule singularité de ce site, puisque le plan de l'avant dernière phase d'occupation (de La Tène D1a à La Tène D2) obéit à un schéma dont on ne pouvait guère soupçonner l'existence en Bassée : l'enclos délimitant l'habitat, de forme carrée et densément investi, est précédé par une très vaste cour rectangulaire dans laquelle prennent place divers pôles d'activité, dont l'un dédié à la sidérurgie (ill. 6). Cet établissement occupe une place tout à fait particulière dans la hiérarchie des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer : situé à proximité immédiate de l'habitat groupé du *Marais du Pont* (Séguier 2003), il regroupe de très nombreux indices permettant de la classer parmi les habitats aristocratiques de très haut rang (nombreuses importations, équipement de cavalerie, dépôt de statères...) (Séguier 2008a). Par ailleurs, son plan dans lequel il semble qu'il faille bien reconnaître une partie résidentielle et une partie rustique physiquement distinctes, semble préfigurer l'organisation de celle de nombre de *villae* gallo-romaines.

Les aménagements internes des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer sont finalement peu

nombreux (structures en creux) et peu variés : ils se résument en général à des bâtiments sur poteaux et à des puits, accessoirement à quelques fosses. Le silo est en revanche un absent de marque des enclos alors qu'il figure dans les habitats ouverts et dans l'agglomération du *Marais du Pont*. Les formes architecturales sont variées. À côté des greniers et autres aménagements annexes à quatre ou six poteaux, les bâtiments à absides coexistent avec des plans quadrangulaires.

L'étude des activités, qui souffre d'un déficit en données sur le milieu et sur les productions végétales, montre la vitalité de l'élevage, essentiellement tourné vers les caprinés, alors que l'analyse de la faune de l'habitat groupé de Varennes-sur-Seine, *Le Marais du Pont* permet de mettre en évidence la coexistence de cheptels de bovins aux statures différentes qui impliquent une diversité de provenance des animaux et, peut-être, une série de spécificités locales. La chasse occupe une place mineure sauf, curieusement, dans certains habitats ouverts de La Bassée où cerf et sanglier sont bien représentés (Horard-Herbin *et al.* 2000). Les productions artisanales sont diversement représentées et, en général, de manière modeste. Néanmoins, la fouille de l'habitat ouvert *des Vallées* à Villiers-sur-Seine (La Tène D2) a révélé le plan d'une forge installée à l'écart de l'habitat, constituée d'un hangar à six poteaux, de deux foyers et d'une fosse.

### **Les établissements du début de la période romaine**

L'habitat rural d'époque romaine commence à être largement documenté, mais ceci est un acquis récent de la recherche, pas antérieur aux années 1990. Comme pour la fin de l'âge du Fer, l'un des atouts du corpus réuni dans la zone d'étude tient au fait que plusieurs établissements ruraux ont pu être fouillés dans leur intégralité (Villiers-sur-Seine, *Les Vallées*; Grisy-sur Seine, *Les Roqueux 1 et 2*; Châtenay-sur-Seine, *La Roche*; Bazoches-lès-Bray, *Le Grand Mort*; Balloy, *Bois de Roselle* et *Le Tureau à l'Oseille*; Marolles-sur-Seine, *Le Chemin de Sens* et *Le Tureau des Gardes*; Varennes-sur-Seine, *La Justice*... pour s'en tenir aux principaux) ou peu s'en faut (Varennes-sur-Seine, *Le Marais du Colombier*; Saint-Sauveur-lès-Bray, *Le Port aux Pierres*...). Ces occupations ont pu être observées parfois dans le cadre de très grandes fenêtres d'observation dépassant la centaine d'hectares, ce qui permet de déterminer à coup sûr l'extension de l'habitat, la présence d'éléments structurant l'espace agraire

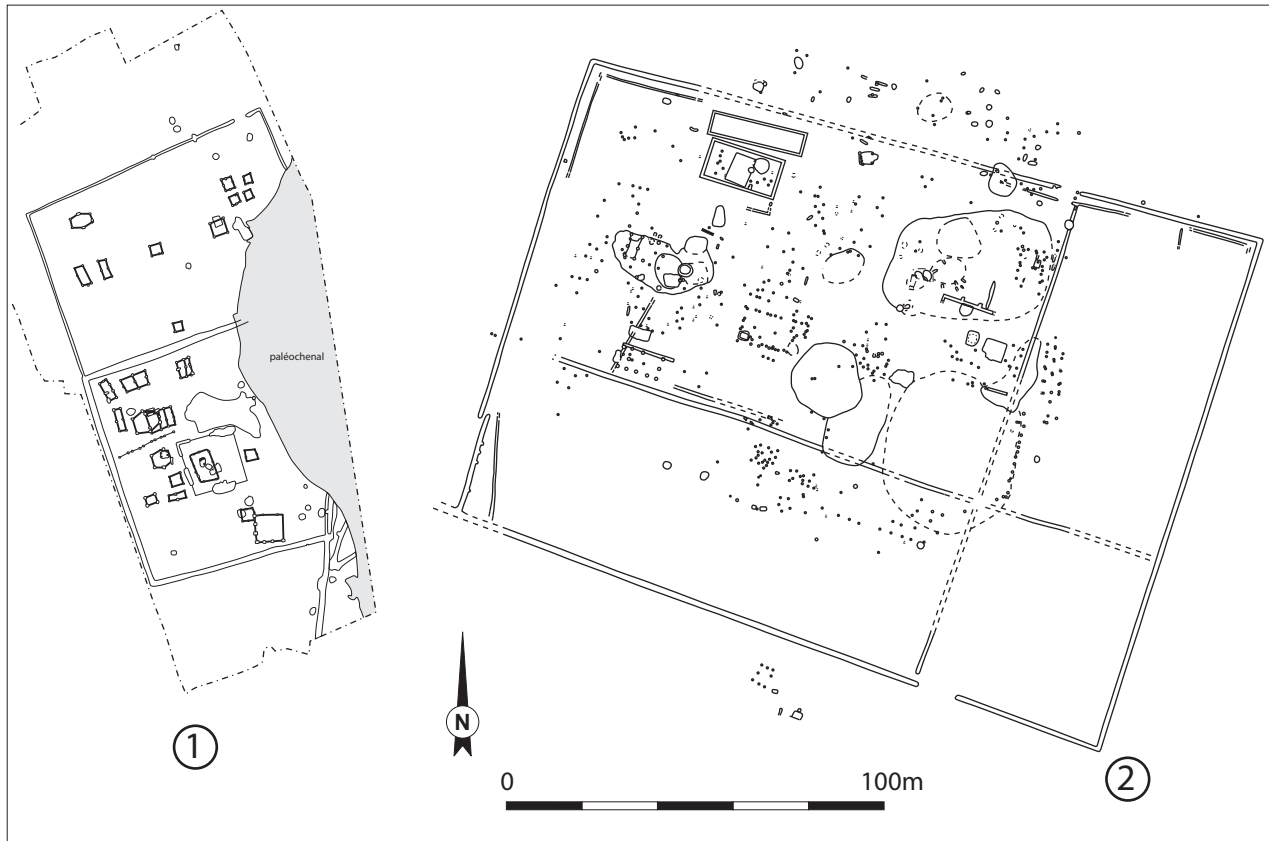
environnant et d'éventuelles sépultures. Leur étude a pu être intégrée à un cadre diachronique souvent très large (de la Protohistoire ancienne au haut Moyen Âge) (Séguier 2000 ; 2005 ; 2008b).

Le tableau est cependant loin d'être aussi idyllique qu'il y pourrait paraître. Certaines fouilles préventives ont été conduites sous la pression de l'extraction industrielle et dotées de moyens étonnants. Ainsi, l'analyse du contexte naturel a parfois été négligée voire sacrifiée. Autre ombre au tableau, et non des moindres, la grande boucle que fait l'Yonne juste avant sa confluence avec la Seine a été très largement détruite dans les années 1960 sans véritable observation ou, au mieux, a fait l'objet de "sauvetages" réalisés selon des protocoles aujourd'hui révolus... C'est d'autant plus regrettable que c'est là que figurait la seule *villa* connue dans tout l'espace considéré, celle des *Bagneaux* à Cannes-Ecluse, vaste et seul établissement construit en dur, doté d'une galerie-façade, d'un balnéaire, etc.: il ne reste de ce site fondamental et fort riche que des plans sommaires, une maquette et des relations laconiques, le mobilier, pourtant très abondant, ayant disparu... La compilation des plans laisse planer une certaine perplexité et d'amers regrets...

Il ressort de ce corpus que la presque totalité des établissements ruraux est créée vers le milieu ou dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et que la superposition ou la juxtaposition que l'on observe parfois entre ces sites et certaines fermes gauloises est fortuite ou obéit à un déterminisme naturel, mais ne traduit en aucun cas une continuité dans l'occupation des sites ruraux. Que ce soit dans la plaine d'interfluve ou en Bassée *stricto sensu*, le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est donc une période de renouveau pour le monde rural après une désertion quasi généralisée à l'époque augustéenne (on reviendra plus loin sur ce problème). Hormis le cas, évoqué *supra*, de la villa des *Bagneaux*, aucun des établissements ruraux ne répond au schéma académique de la villa: presque tous les sites sont délimités par un enclos fossoyé et répondent à des modèles largement comparables à ceux qui prévalent à la fin de l'âge du Fer (morphologie, plan, organisation, superficie...) (ill. 7). Les enclos se classent en deux groupes selon leur superficie: un premier regroupe des fermes dont l'aire interne est comprise entre 3000 et 6000 m<sup>2</sup> (ill. 7, n° 1) et un second rassemble des établissements dont la superficie est de l'ordre de 2 ha (ill. 7, n° 2). Ce classement ne traduit pas nécessairement une hiérarchie des habitats ruraux, mais des modules

préétablis. Les sites sont presque toujours dotés de systèmes de partition interne (fossés, palissades) qui traduisent une spécialisation des espaces. Dans certains cas, une nette distinction semble s'opérer entre une partie résidentielle et une partie "rustique" (Villiers-sur-Seine, *Les Vallées*), mais d'autres ensembles et non des moindres (Marolles-sur-Seine, *Le Chemin de Sens*) adoptent une organisation comparable à celle des fermes de La Tène finale. Un seul de ces établissements (Barbey, *Le Chemin de Montereau*) est doté d'un modeste corps de logis à galerie-façade fondé sur solins de graviers, mais la datation de ce dernier est mal assurée et il est possible que cet aménagement, qui recoupe des fosses augustéennes, ne soit pas antérieur au II<sup>e</sup> siècle. À côté de ces fermes encloses, qui dominent très largement le paysage agraire, existent des établissements ouverts, généralement de taille moyenne (Varennes-sur-Seine, *La Justice*), modeste (Marolles-sur-Seine, *Le Tureau des Garde*) ou extrêmement réduite: les sites de Balloy, *Le Tureau à l'Oseille* ou de Villiers-sur-Seine, *Le Gros Buisson* se limitent à un bâtiment et à quelques fosses, le tout concentré sur quelques centaines de mètres carrés. Il doit s'agir d'établissements spécialisés dans l'exploitation d'un contexte écologique particulier, mais, en dehors de la présence de meules rotatives, ces sites ne se distinguent par aucun mobilier spécifique. Le seul point commun à tous ces sites ouverts est qu'ils semblent correspondre systématiquement à des créations d'époque flavienne.

Les matériaux de construction mis en œuvre sont exclusivement le couple bois-torchis (constructions sur poteaux dominantes) et la terre massive sur solins. L'usage de la pierre est très discret et n'intervient, la plupart du temps, que bien après le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il en va de même des terres cuites architecturales qui ne sont formellement attestées qu'à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (la couverture des bâtiments antérieurs semble dès lors être en chaume). Les aménagements internes ne sont connus, la plupart du temps, que sous la forme des structures les plus profondes (celliers de petite taille, puits, fosses liées à l'extraction de limon destiné à la construction), les sols ayant été détruits par les labours modernes. Quant à la production de ces établissements, elle reste encore très mal documentée, en particulier pour le I<sup>er</sup> s., période pour laquelle on ne dispose ni de restes carpologiques ni d'assemblage de faune digne de ce nom, alors que la qualité de la documentation s'accroît à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle.



7. Plan des établissements gallo-romains de Villiers-sur-Seine, Les Vallées (1) et de Marolles-sur-Seine, Le Chemin de Sens (2) (Seine-et-Marne) (DAO : P. Pihuit, INRAP).

### Que peut-on dire de la représentativité de l'échantillon ?

En dépit d'un potentiel documentaire considérable, ne connaissant guère d'équivalent en Gaule septentrionale, la zone constituée par le confluent Seine-Yonne et La Bassée doit être prise pour ce qu'elle est. Ainsi est-elle sans doute très représentative de ce que devaient être l'organisation et la gestion des terres agricoles dans les grandes vallées alluviales du bassin Parisien du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et, en ce sens, son exemplarité doit être soulignée. Pourtant, comme tout objet d'étude, l'image qu'elle restitue doit être jugée à l'aune de la focale adoptée. Il est en effet légitime de se demander si le paysage rural qui se dessine ici est représentatif du peuplement et de l'organisation des campagnes du territoire sénon puis de la cité de Sens. Dans sa globalité, sans doute pas, car le contexte naturel de cette vallée alluviale est très

différent de ceux qui caractérisent les versants et les plateaux environnants. Mais dans l'état actuel des données, on ne peut guère s'en tenir qu'à cette interrogation car les corpus dont on dispose sur ces espaces géographiques sont d'une tout autre nature et ont été recueillis dans des conditions très différentes. Au-delà de la vallée de la Seine et du confluent Seine-Yonne, on ne connaît, pour la fin de l'âge du Fer, qu'une ferme de La Tène finale implantée sur une terrasse de l'Yonne à Saint-Denis-lès-Sens, découverte à l'occasion de la construction de l'autoroute A5 et une série d'enclos un peu vite attribués par les prospecteurs aériens à la Protohistoire récente sur la base de leur forme (or, on l'a vu, certaines fermes gallo-romaines adoptent un plan identique). Pour l'époque romaine (dans toute sa durée qui plus est), la plupart des indices se localisent sur la bordure méridionale du plateau Briard et, hormis les installations intimement liées à la voie dite d'Agrippa (agglomérations secondaires,



sanctuaires, ateliers de potiers), paraissent n'être constitués que de *villae* (dont, au demeurant, il est impossible de dater la création). Une telle disparité, avec de modestes fermes dans le fond alluvial et des *villae* sur les plateaux conduit inévitablement à s'interroger sur la complémentarité des espaces naturels (plateau, versants, vallée) et sur une éventuelle dépendance des premières sur les secondes. S'il est absolument impossible de répondre à cette question à l'heure actuelle, on ne peut exclure que cette question soit en réalité une fausse question et ce pour plusieurs raisons. S'il n'est pas question de développer ce thème ici, observons néanmoins que :

- les *villae* sont peut-être les seuls sites antiques à apparaître aisément en contexte de prospection aérienne sur le bord de la cuesta, les fermes fossoyées n'apparaissant que dans des conditions exceptionnelles, ce qui traduirait un biais documentaire important ;
- il n'est pas du tout établi que les modules, l'organisation et les formes architecturales des fermes implantées dans le fond alluvial soient une spécificité de ce dernier
- tout dans le mobilier des fermes du fond alluvial, tout au moins après le I<sup>er</sup> siècle, montre que certaines d'entre elles jouissent d'un niveau de vie équivalent à celui que l'on observe dans les *villae*, la principale différence entre les deux catégories de site, s'il y en a une, résidant dans le caractère vernaculaire de l'architecture des fermes et dans l'absence des marqueurs d'une romanité des mœurs (revêtements muraux, bains...).

De fait, avant de tenter de traiter du problème de la complémentarité des espaces, il convient de s'interroger sur la viabilité, dans le cadre d'une économie plus ou moins autarcique, des établissements ruraux du fond alluvial. L'approche théorique de cette question appliquée à l'établissement de Marolles-sur-Seine, *Le Chemin de Sens* (Ouzoulias 2005) est sans appel : de tels établissements sont incontestablement aptes à l'autosuffisance et le succès de cette ferme, en particulier au cours de l'Antiquité tardive, en est une éclatante confirmation (Séguier *et al.* 2007).

Au reste, il est difficile de pousser plus loin la réflexion car pour juger de la représentativité de la zone étudiée, encore faudrait-il disposer d'éléments de comparaison qui, à l'heure actuelle, font presque complètement défaut. En outre, il est évident que le territoire sénon, ou la cité de Sens au Haut-Empire,

est une mosaïque de territoires dont le secteur Seine-Yonne n'est que l'une des composantes. Cette dernière a pu correspondre à une entité qu'il est difficile d'identifier (un pagus?) dont le cœur est précisément constitué par l'interfluve. L'existence dans le même secteur d'un important habitat groupé de La Tène finale (Varennes-sur-Seine, *Le Marais du Pont*) et d'une agglomération gallo-romaine, la *Condate* de la Table de Peutinger (Montereau-Fault-Yonne, *La Terre aux Moines*) contrôlant la confluence et un important axe routier, plaide en faveur d'une telle hypothèse. Et il est évidemment probable que cette entité présente des spécificités qui la distinguent d'autres entités composant le territoire sénon.

### **Mutations et évolution du peuplement rural : quelques tendances**

Au total nous disposons donc, pour cette zone située au cœur du territoire sénon et de la cité de Sens, d'une documentation abondante mais disparate, tant du point de vue quantitatif que sur le plan qualitatif. C'est une soixantaine de sites qui sont documentés et qui peuvent servir d'ossature à une enquête diachronique (ill. 8). Cependant la plupart des occupations concernent des établissements dont l'occupation est généralement assez courte : sept d'entre eux sont abandonnés avant la conquête et quatre de plus avant la période augustéenne.

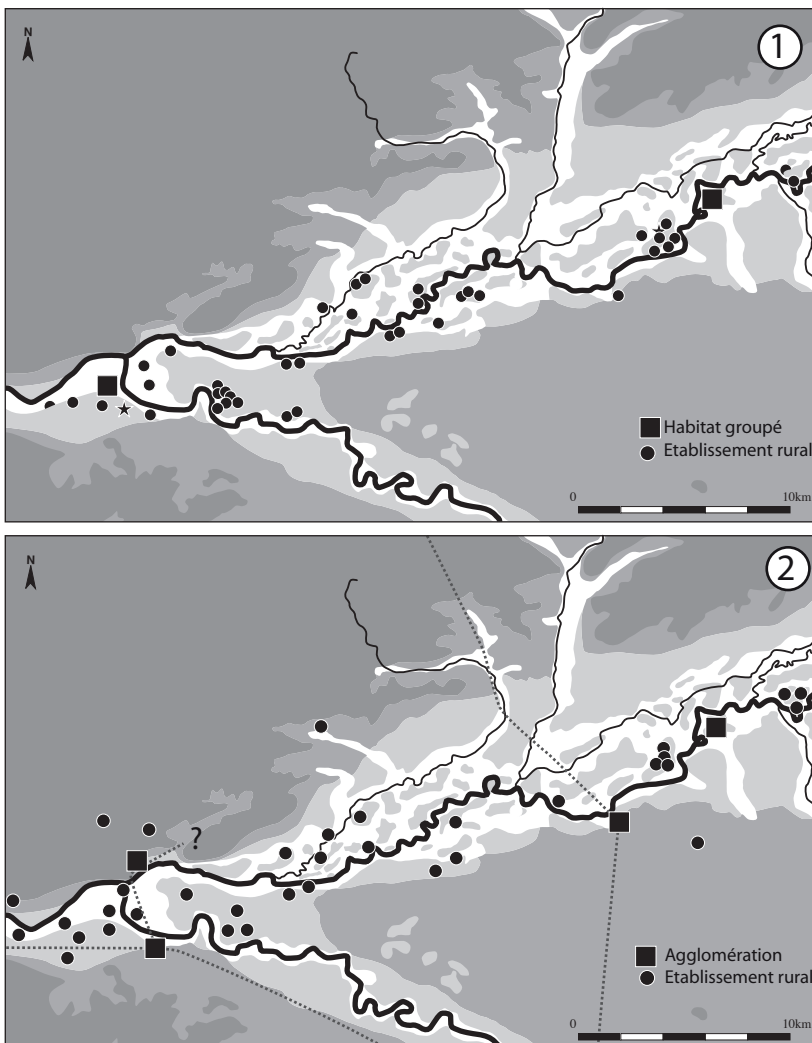
En dépit de son caractère éventuellement répulsif, la plaine d'interfluve située à l'aval du confluent est très densément occupée depuis le Bronze final et particulièrement au second âge du Fer puis à l'époque romaine. Elle se caractérise, pour la fin de l'âge du Fer, par un habitat dispersé constitué de petites unités occupées brièvement en général. Cependant, l'établissement de Varennes-sur-Seine, *La Justice* n'obéit pas à cette règle : c'est, dans le secteur étudié, l'habitat rural de l'âge du Fer dont la durée d'occupation est la plus longue (de la fin du III<sup>e</sup> à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). C'est d'ailleurs à proximité immédiate, quelques 500 m au nord, qu'est implantée l'agglomération du *Marais du Pont*. À l'époque gallo-romaine, ce territoire est l'objet d'une dense occupation, mais celle-ci ne se met en place qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au plus tôt. De récentes découvertes suggèrent que cette partie du territoire a pu connaître un investissement planifié au sein d'un parcellaire marqué par un réseau de longs fossés qui semblent s'organiser à partir de la voie Sens – Lutèce ; ce système n'est pas antérieur

à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et il est tentant, sans que la preuve en soit apportée, d'établir un parallèle entre la mise en place de ce parcellaire et la création de *Condate*.

La plaine d'interfluvie située en amont de la confluence, constitue, par nature, un milieu très stable. Après avoir été très largement occupé au Bronze final (vastes nécropoles) et au début du premier âge du Fer (nécropoles et grands habitats ouverts), ce secteur semble, dans la première partie du second âge du Fer, être presque exclusivement réservé à un usage funéraire. Ce n'est qu'à partir de la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. que s'installent des établissements ruraux. La principale caractéristique de ce secteur est la remarquable densité du peuplement rural et la variété des formes de l'occupation (enclos en U, trapézoïdaux, rectangulaires) et leur longévité (de l'ordre d'un siècle et demi à deux siècles), phénomène que traduisent plusieurs

cas de refondation intégrale du plan des enclos. Les établissements ruraux gallo-romains, nettement plus dispersés que leurs antécédents, obéissent à une typologie tout aussi variée (habitats enclos de grande taille, habitats ouverts...) et connaissent, eux aussi, une grande longévité. Fondés dans le courant du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., ils sont presque tous occupés au moins jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, voire jusqu'au début du V<sup>e</sup> (Marolles-sur-Seine, *Le Chemin de Sens*) et il semble que le Bas-Empire soit leur période de grande prospérité (Séguier 2000). Contrairement à la zone d'interfluvie aval, les très grands décapages n'ont jamais permis de découvrir dans ce secteur de traces de parcellaire autres que celles que nécessite l'exploitation des terres dans l'environnement immédiat des fermes.

Quant à La Bassée, milieu bien plus hétérogène, elle connaît un destin différent. Au cours de l'étape récente du second âge du Fer, cette entité est le



8. Cartographie simplifiée des implantations rurales et des agglomérations dans le secteur Seine-Yonne à La Tène finale (1) et à l'époque romaine (2) (DAO: P. Pihuit, INRAP).

siège d'un habitat rural dispersé constitué d'enclos la plupart du temps trapézoïdaux, mais aussi d'habitats ouverts, dont les origines remontent à la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et qui ne semblent jamais s'enraciner dans un continuum d'occupations de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne. La durée de vie de ces établissements semble toujours être courte, de l'ordre d'une à deux générations au mieux, ce dont témoigne la grande homogénéité des plans, dont celui de *La Voie Neuve* à Bazoches-lès-Bray et l'absence, la plupart du temps, de trace de réfection des enclos et des bâtiments. C'est au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. que sont créés presque tous les établissements gallo-romains, mais dans ce secteur, on enregistre également quelques créations plus tardives. C'est d'ailleurs là, également, que la mobilité de l'habitat, qui constitue une réponse à l'instabilité chronique du milieu, est la plus perceptible (Séguier 2005). La longévité des fermes gallo-romaines est nettement moins importante que dans la plaine d'interfluve puisqu'elle n'excède nulle part un à trois siècles, quelles que soient leur taille et leur éventuelle spécialisation.

Si l'on considère la zone étudiée dans sa globalité, on constate une accélération du rythme de création des établissements ruraux au passage de La Tène C2 à La Tène D1, avec respectivement 5 et 18 sites créés (Nouvel *et al.* 2009). En revanche, La Tène D2 n'apparaît guère comme une période de création d'exploitations rurales, en dépit du fort dynamisme économique et de la vitalité des productions agricoles que les ensembles de cette période font très clairement ressortir (Horard-Herbin *et al.* 1999). La période augustéenne et tibérienne ne fait que prolonger cette tendance : on n'enregistre qu'une création de ferme enclose (Barbey, *Le Chemin de Montereau*), alors que l'occupation de l'ensemble du couloir alluvial n'est renseignée que par à peine deux occurrences dont une très ponctuelle limitée à des foyers installés dans le fossé d'un enclos laténien abandonné de longue date (Marolles-sur-Seine, *le Grand Canton sud*). En revanche, on assiste à une véritable

recolonisation de la vallée au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : encore timide, mais bien réelle, au milieu du I<sup>er</sup> siècle, elle se généralise à partir de la période flavienne au cours de laquelle presque tous les établissements ruraux gallo-romains du secteur étudié sont occupés. Cette colonisation ne nous semble pas pouvoir être spontanée, mais concertée à l'échelon de la Cité ; là encore, il est difficile de ne pas établir de parallèle entre cette mise en valeur systématique du fond alluvial, même dans les zones les plus basses et humides, avec l'émergence de l'agglomération de *Condate*. D'ailleurs l'histoire de cette dernière et de l'occupation de la vallée se confondent : elle aussi connaîtra son *floruit* au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles.

S'il est un point sur lequel il convient d'insister, c'est la crise qui frappe le milieu rural, et, plus généralement, toutes les formes d'occupation de cette partie du territoire sénon peu de temps après la Conquête. Si l'occupation de ce secteur est encore intense jusque vers 30 av. J.-C., cette date marque un tournant. Cela ne peut être un hasard, c'est à ce moment qu'est brutalement et définitivement abandonné l'habitat groupé du *Marais du Pont* à Varennes-sur-Seine. Cet hiatus dans l'occupation, qui couvre toute la période augustéenne et, probablement, le début de la période tibérienne, correspond à une vaste et systématique déprise agricole à laquelle ne survivront qu'une ou deux fermes (dans l'état actuel de la documentation) ne peut pas s'expliquer par une seule crise du milieu. La réorganisation du tissu d'implantations rurales après la Conquête et une redistribution foncière pourraient constituer des éléments de réponse à cette question que soulève, de manière inattendue, un très riche corpus archéologique. Elles ne sont peut-être pas les seules : d'une part, bien d'autres pistes restent à explorer (Séguier à paraître) et, d'autre part, la mise en perspective de cette observation avec d'autres corpus du nord de la Gaule serait éminemment souhaitable afin de tenter de replacer ce phénomène dans un contexte plus large.



## BIBLIOGRAPHIE

- Dunikowski et al. 2007** : DUNIKOWSKI (C.), SÉGUIER (J.-M.), CABBOÏ (S.). — La production du fer protohistorique au sud-est du bassin Parisien. *In* : *Économie du fer protohistorique : de la production à la consommation*. Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004, Bordeaux: Aquitania, p. 279-289 (Suppl. à Aquitania; 14/2).
- Gouge 2005** : GOUGE (P.). — L'architecture des habitats protohistoriques dans la région du confluent Seine-Yonne. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), MORDANT (C.) dir. — *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes du 127<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Nancy, 16-19 avril 2002. Paris: CTHS, p. 267-297.
- Gouge, Séguier 1994** : GOUGE (P.), SÉGUIER (J.-M.). — L'habitat rural de l'Âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine - Yonne (Seine-et-Marne): un état des recherches. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), MÉNIEL (P.) dir. — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*. Actes de la table ronde de Paris, 1993. Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, p. 45-69 (Étude d'Histoire et d'Archéologie; IV).
- Horard-Herbin et al. 2000** : HORARD-HERBIN (M.-P.), MÉNIEL (P.), SÉGUIER (J.-M.). — La faune de dix établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer en Bassée (Seine-et-Marne). *In* : MARION (St.), BLANCQUAERT (G.) dir. — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, p. 181-208 (Études d'Histoire et d'Archéologie; 6).
- Malrain et al. 2006** : MALRAIN (F.), PINARD (E.), GAUDEFROY (St.), LEROYER (Ch.), MÉNIEL (P.), MARÉCHAL (D.), MATTERNE (V.), PASTRE (J.-F.), POMMEPUY (Cl.). — *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. avant notre ère : contribution à l'étude de la société gauloise*. Amiens: Revue Archéologique de Picardie, 2006 (Revue Archéologique de Picardie, n<sup>o</sup> spécial; 23).
- Mordant 1992** : MORDANT (D.). — *La Bassée avant l'Histoire. Archéologie et gravières en petite Seine*. Nemours: APRAIF, 1992.
- Nouvel et al. 2009** : NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.), DEFFRESSIGNE (S.), RIQUIER (V.), SÉGUIER (J.-M.), TIKONOFF (N.), ZEHNER (M.). — *Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'est de la Gaule, t. II, Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF à Chauvigny. Chauvigny: Publications Chauvinoises, 2009, p. 105-147.
- Ouzoulias 2005** : OUZOULIAS (P.). — *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*. Besançon: université de Franche-Comté, 337 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Séguier 1998** : SÉGUIER (J.-M.). — Un aspect de la romanisation en territoire sénon : la céramique de la fin de l'âge du Fer et du début du Haut-Empire du secteur de confluence Seine-Yonne. *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. — *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la Table ronde d'Arras (14-17 octobre 1996). Berck-sur-Mer: Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle (CRDAC), 1998, p. 335-366 (Nord-Ouest Archéologie; 9).
- Séguier 2000** : SÉGUIER (J.-M.). — L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. *In* : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) dir. — *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du Colloque AGER IV, Montpellier. Antibes: Éd. ADPCA, 2001, p. 405-430.
- Séguier 2003** : SÉGUIER (J.-M.). — Varennes-sur-Seine, une agglomération de plaine à l'époque de la Conquête. *In* : *Les Celtes en Ile-de-France. Dossiers d'Archéologie*, 273, mai 2002, p. 34-39.
- Séguier 2005** : SÉGUIER (J.-M.). — Dynamiques d'occupation du secteur Seine - Yonne à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine. *In* : PETIT (Chr.) dir. — *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine*. Actes de la table ronde de Molesme, 1999. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 107-120 (Annales littéraires; 786 / série "Environnement, société et archéologie"; 8).
- Séguier 2007** : SÉGUIER (J.-M.). — La vaisselle domestique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles après J.-C. dans le secteur Seine-Yonne: faciès et évolution des corpus. *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du Congrès de Langres, 2007, p. 223-274.
- Séguier 2008a** : SÉGUIER (J.-M.). — Établissement aristocratique et nécropole de La Tène finale à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Bull. AFEAF*, 26, 2008, p. 55-56.
- Séguier 2008b** : SÉGUIER (J.-M.). — L'occupation du secteur Seine-Yonne à l'époque gallo-romaine. *In* : \*Griffisch et al. 2008, p. 185-189.
- Séguier à paraître** : SÉGUIER (J.-M.). — Fermes, terroirs et territoires du deuxième âge du Fer à l'époque romaine dans le secteur Seine - Yonne (Seine-et-Marne). *In* : MARCIGNY (C.), CARPENTIER (V.) dir. — *Des hommes aux champs*. Table ronde de Caen 2009. RAO, à paraître.
- Séguier et al. 2007** : SÉGUIER (J.-M.), MORIZE (D.), PILON (F.), VAN OSSEL (P.). — Les mobiliers de l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) de l'établissement rural du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans leurs contextes. *In* : VAN OSSEL (P.), BERTIN (P.),

SÉGUIER (J.-M.) dir. — *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien. vol. I. Ensembles régionaux*, Dioecesis Galliarum, Document de travail n° 7, Nanterre, 2007, p. 227-275.

**Séguier et al. 2009** : SÉGUIER (J.-M.), AUXIETTE (G.), COUBRAY (S.), DUNIKOWSKI (C.), LECOMTE-SCHMITT (B.), ZECH-MATTERNE (V.). — Une ferme du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au “Marais du Colombier”, Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, Tours. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 47, mis en ligne le 13 mai 2009. URL : <http://racf.revues.org/index1105.html>.

**Séguier, Auxiette 2008** : SÉGUIER (J.-M.), AUXIETTE (G.). — Le Brassot à Étigny (Yonne) : un établissement rural de La Tène finale de la vallée de l'Yonne. *RAE*, 57, 2008, p. 185-204.

**Séguier, Viand à paraître** : SÉGUIER (J.-M.), VIAND (A.). — Chronologie des assemblages de mobilier des trois derniers siècles avant notre ère en Ile-de-France : un état des lieux dans les territoires des Sénons et des Parisii. In : BARRAL (P.), FICHTL (St.) dir. — *Chronologie de la fin de l'âge du Fer dans l'est de la France et les régions voisines (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde internationale de Bibracte (Glux-en-Glenne, 15-17 oct. 2007). Glux-en-Glenne : Bibracte à paraître (coll. Bibracte).





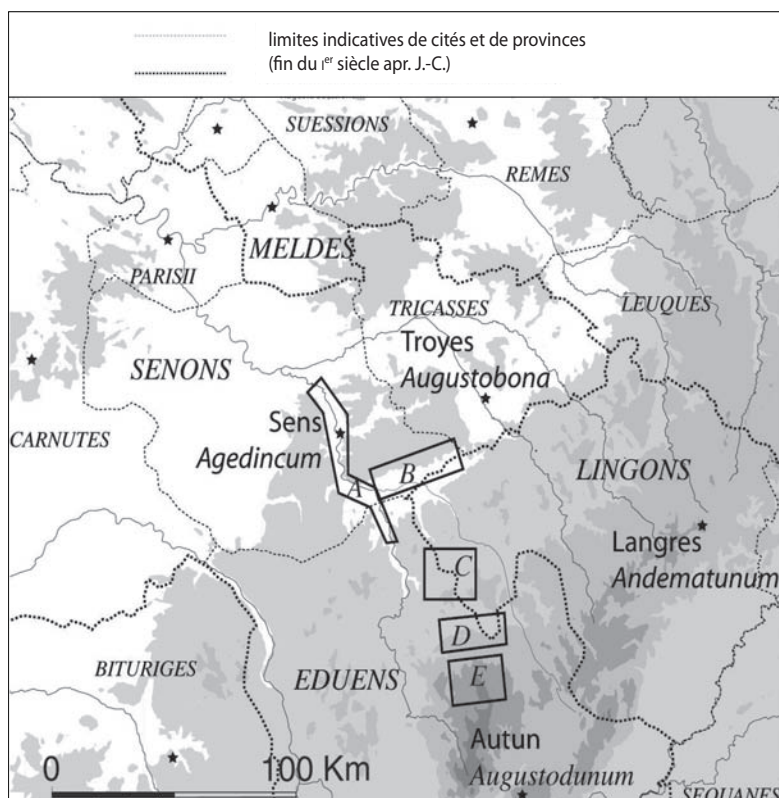
# Structure et évolution de l'occupation rurale en Bourgogne du Nord de la fin de l'époque laténienne au début de l'époque romaine

PIERRE NOUVEL

Les régions qui constituent aujourd'hui le département de l'Yonne correspondent à l'époque de la conquête et au cours de l'Antiquité aux confins des territoires des cités des Sénons, au nord-ouest, des Lingons à l'est et des Éduens au sud (ill. 1).

Ces espaces de confins disposent d'un ensemble de données assez étoffé qui permet d'y observer les mutations qui marquent le monde

rural à la fin de la période laténienne et au début de l'époque romaine. Contrairement au corpus de la Bassée, il est toutefois disparate et repose essentiellement sur une remise en perspectives de données de prospections et de fouilles (Nouvel 2004). L'histoire des recherches explique en grande partie cette disparité des données. L'importance des travaux d'extraction de gravier dans la vallée de l'Yonne (ill. 1, A), ici comme plus au nord en



1. Localisation des zones documentées en Bourgogne du Nord.

- A: vallées alluviales;
- B: cuesta crayeuse;
- C: région de Noyers-sur-Serein;
- D: Terre-Plaine;
- E: Morvan.

Bassée, a permis le dégagement d'un certain nombre de sites sur lesquels ces phases de mutations ont été enregistrées. Un premier lot, dégagé dans des conditions parfois difficiles, a été étudié par des bénévoles, au cours des années 1980 et 1990 (Pont-sur-Yonne, Villemanoche, multiples sites de Gurgy). Un second lot, nettement moins important que celui de La Bassée, est issu de l'archéologie préventive récente: Rosoy, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-la-Guyard, Cheny, Gurgy, Saint-Denis-lès-Sens (Nouvel *et al.* 2009). Ailleurs, le développement récent des projets de développement périurbains n'a pas encore apporté de documentation majeure hormis quelques sites remarquables (Tonnerre *La Grange-Aube*, Auxerre *Bécquilly*). Au total, vingt-trois sites fouillés permettent un traitement statistique. En règle générale, l'état de traitement et de publication de cette documentation préventive icaunaise reste insuffisant.

Ce premier jeu de données doit être confronté à ceux qui ont été révélés par plusieurs programmes de prospections inventaires. Ils mettent à disposition une abondante documentation dans deux zones privilégiées, la première au pied de la cuesta crayeuse, aux alentours du confluent Yonne/ Armançon (Nouvel *in* Delor dir. 2002; Nouvel 2005 fig. 1, B) la seconde sur les plateaux calcaires de part et d'autre de la vallée du Serein (Kasprzyk et Nouvel 2002; Nouvel 2006, fig. 1, C). Ces travaux permettent le croisement des données issues des prospections aériennes et terrestres systématiques avec celles offertes par de multiples sondages et fouilles de vérification. La cuesta crayeuse, terrain d'exception pour la prospection aérienne, a été prospectée au sol sur environ 25 % de sa surface (environ 400 km<sup>2</sup>: ill. 2). Cent trente établissements laténiens et gallo-romains y ont été recensés, dont soixante-treize peuvent être datés assez précisément. Ils sont associés à des nécropoles contemporaines. La seconde (286 km<sup>2</sup>), centrée sur la commune de Noyers-sur-Serein (ill. 3) a été prospectée à près de 60 %. Elle a livré près de deux cent quatre-vingts sites laténiens et romains dont deux cent huit correctement datés par un mobilier céramique suffisamment abondant. Sans développer cette question, on doit noter que l'exploitation de ce mobilier, fourni par la multiplication des sondages, permet aujourd'hui de dater les occupations au demi-siècle pour la période s'étendant du milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au début du VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

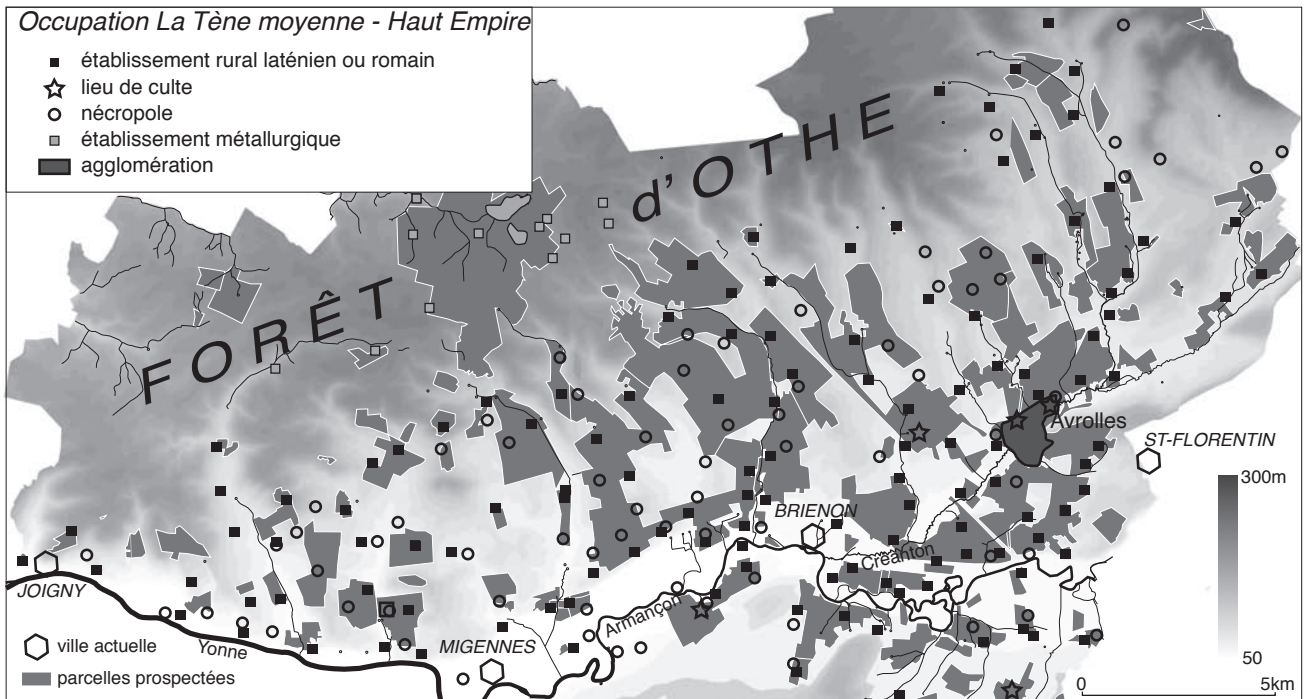
Si ces dossiers ne fournissent pas une approche aussi fine que celle des fouilles, ils n'en mettent pas moins à disposition des éléments très appréciables du point de vue de la chronologie, des formes des occupations et de la hiérarchie des établissements. Ces zones permettent surtout de disposer d'une certaine continuité spatiale, qui autorise une étude de la structure et de la densité du peuplement rural sur le temps long.

### **L'ÉVOLUTION DES FORMES DE L'OCCUPATION RURALE: LA ROMANISATION DU BÂTI RURAL**

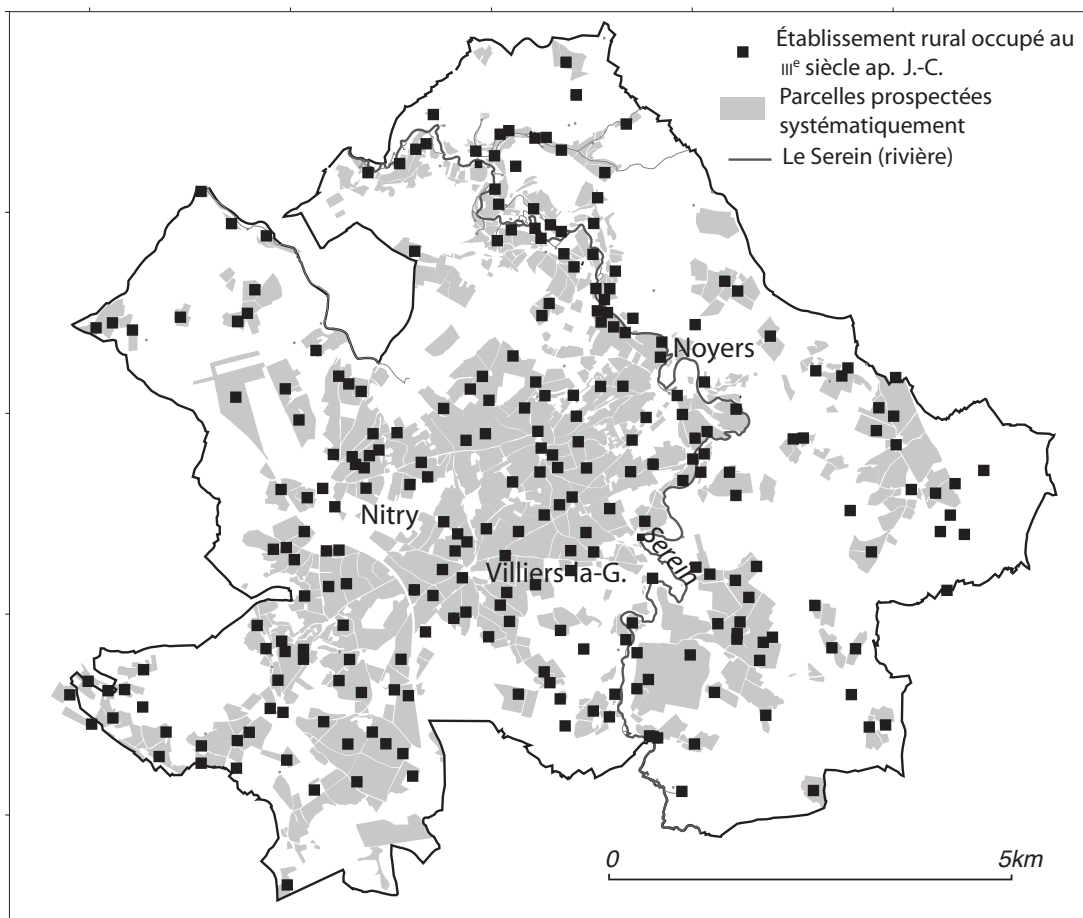
Le petit corpus de sites fouillés dans les fonds de vallées alluviales est composé d'établissements qui ne sont pas sans points communs avec ceux étudiés en Bassée. Parmi les seize sites fouillés, seuls six présentent une occupation remontant à La Tène C1-C2. Celui de Gurgy *La Raie Bossue*, fouillé extensivement, montre une juxtaposition d'unités d'exploitation associées à un ou deux silos et fosses dépotoirs. L'ensemble est limité par deux fossés, au sud, fermant l'accès à une presque île bordée par des zones humides. Au cours du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. semble apparaître une nouvelle génération de sites, plus structurés et plus organisés. Les établissements de Gurgy *Les Plantes du Mont* (Delor, Rolley 1989) et *Néron* (Nouvel *et al.* 2009, fig. 4) en sont les représentants les plus caractéristiques. Ils apparaissent sous la forme de vastes systèmes d'enclos, plus ou moins réguliers. Les bâtiments agricoles (greniers, bâtiments annexes) sont parfois, comme à Gurgy *Les Plantes du Mont*, rejetés dans un enclos secondaire. Les sites créés à cette période ou plus tardivement, au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Saint-Denis-lès-Sens, Gurgy *Les Grands Champs*) adoptent systématiquement des systèmes fossoyés sub-quadrangulaires (Nouvel *et al.* 2009).

Les établissements documentés par les prospections aériennes sur les plateaux calcaires de Basse Bourgogne, en particulier dans la région de Noyers-sur-Serein présentent, à ce que l'on peut en voir, les mêmes caractères morphologiques (Nouvel 2006). Les établissements fournissant du mobilier de La Tène finale disposent d'un enclos quadrangulaire, simple ou complexe, généralement régulier. Les sites peu structurés, sans enclos, sont très rares, la grande majorité des plans disponibles correspondant à des enclos simples, caractère qui se reconnaît partout, y compris aux

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION RURALE EN BOURGOGNE DU NORD  
DE LA FIN DE L'ÉPOQUE LATÉNIENNE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE



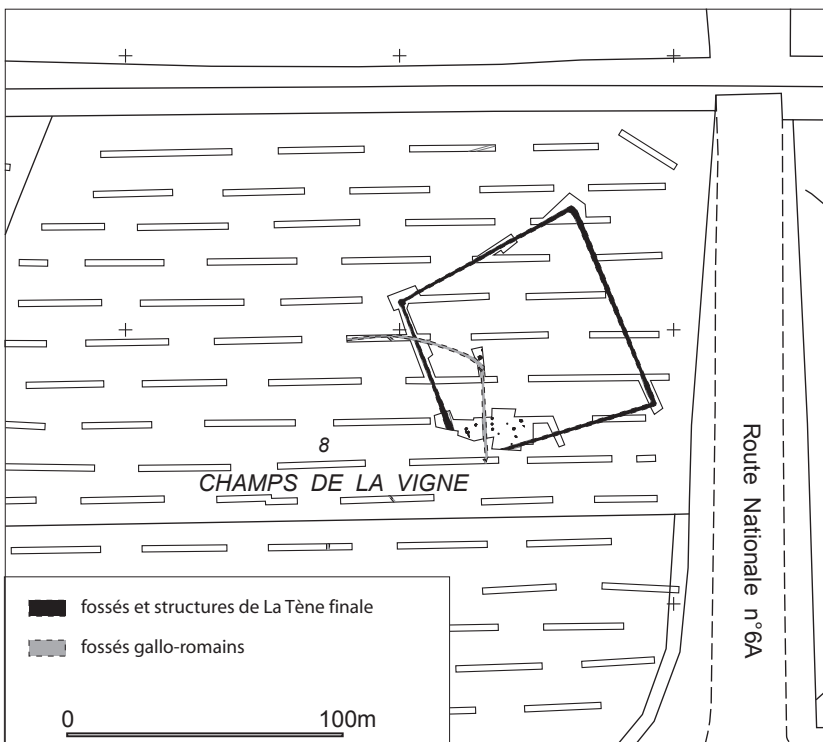
2. Le pied de la cuesta crayeuse. État des données archéologiques.



3. Les établissements ruraux occupés au milieu du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. dans la région de Noyers-sur-Serein (Yonne).



4. Gurgy, "Néron". Établissement de La Tène finale et gallo-romain. D'après plan P. Nouvel 1993.



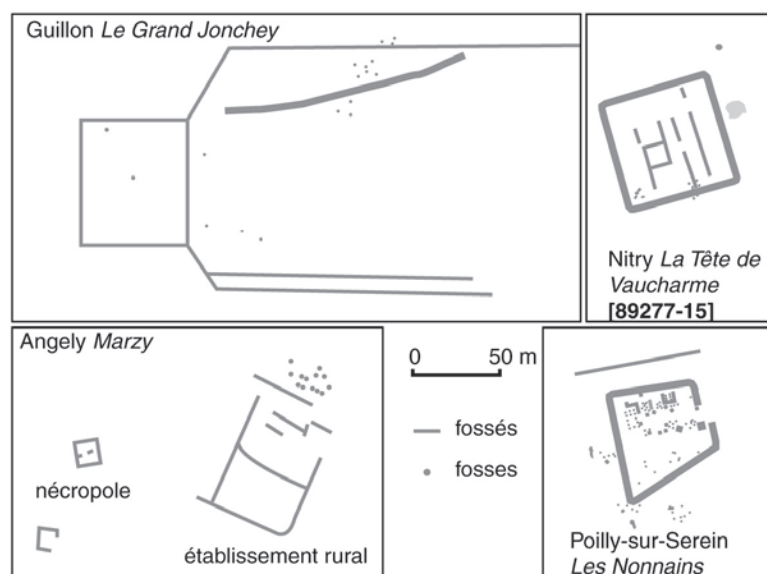
5. L'établissement laténien de Magny Champ de la Vigne (diagnostic G. Verrier, DAO N. Tisserand/ INRAP).

confins du Morvan (par exemple Magny, Verrier *et al.* 2009, fig. 5). D'autres, plus rares, présentent plusieurs enclos, le plus imposant étant réservé à un habitat assez riche, comme à Môlay *Les Chappes* (Nouvel, Champeaux et Labaune 1999), qui se structure au cours de La Tène D1a. Les établissements disponibles plus au nord, le long de la cuesta crayeuse, fournissent une cohorte identique (Nouvel 2005). On y note la même variété dans les formes et l'assiette des établissements, laissant présager une certaine hiérarchie rurale. Des sites plus complexes, disposant de plusieurs enclos, se distinguent ici aussi, implantés de manière privilégiée sur les terrasses dominant les vallées de l'Armançon et de l'Yonne. C'est le cas par exemple de celui des *Gravons*, à Avrolles, qui livre un riche mobilier remontant à La Tène C2. Les établissements observables dans ces régions répondent donc à une typologie peu complexe (ill. 6 : Nouvel 2005 ; Nouvel *et al.* 2009).

Les évolutions observables à la période romaine sont très variables en fonction des espaces. À Gurgy *Néron*, situé en fond de vallée alluviale, l'établissement de la fin du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. édifié en terre et bois, est presque similaire à son prédécesseur laténien (Nouvel 2009a, fig. 4). L'adoption des terres cuites architecturales, ici au changement d'ère, correspond à la seule nouveauté. À l'inverse, les sites étudiés dans les régions à substrat calcaire de Basse Bourgogne (région de Noyers-sur-Serein), subissent des évolutions plus notables, passant par l'adoption plus ou moins

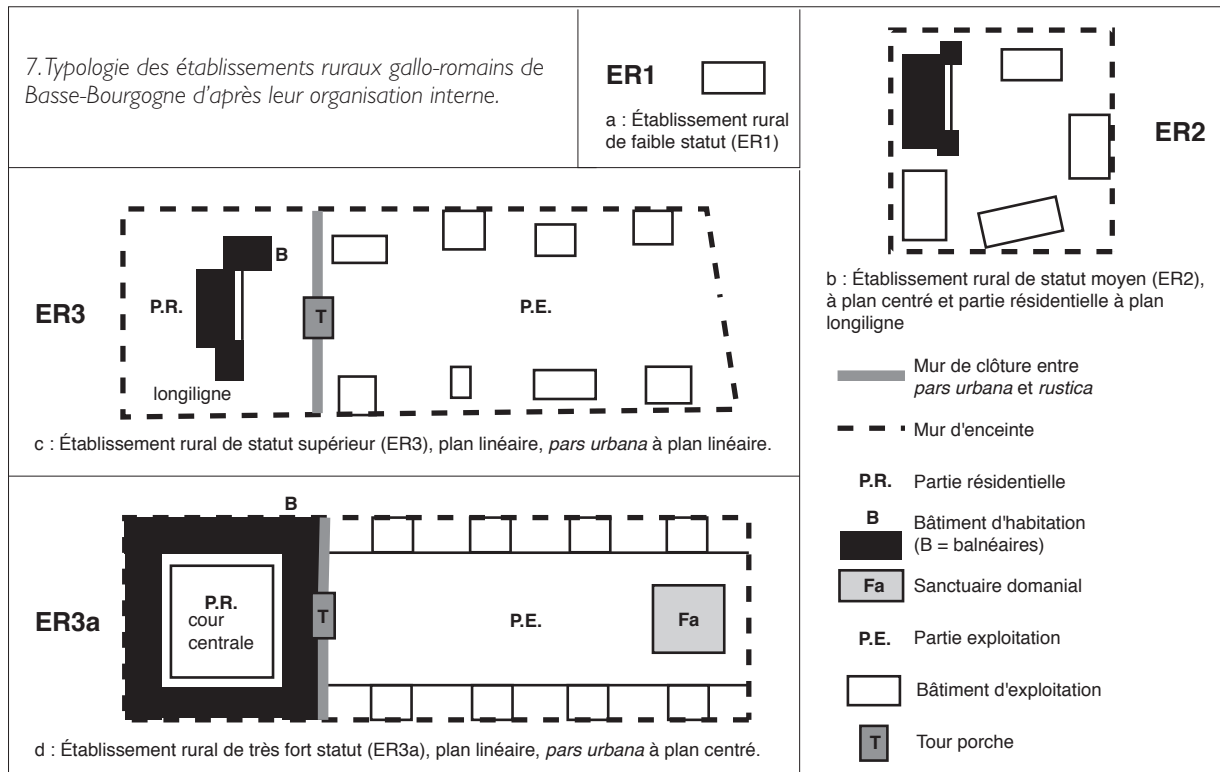
rapide et plus ou moins généralisée de la maçonnerie et des terres-cuites architecturales. Sur certains établissements comme celui d'Annay-sur-Serein *La Corvée* (Poitout *et al.* 2000), les premiers murs en pierre liés au mortier apparaissent dans la première décennie du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., parallèlement aux terres cuites architecturales. Il s'agit cependant d'un des sites les plus importants de la région. À Mailly-la-Ville *La Gravelle* (Nouvel 2002), cette mise en œuvre a été datée du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Pour d'autres, par exemple à Grimault *La Tête de Fer* (Kasprzyk, Nouvel *in Delor et al.* 2002), Noyers-sur-Serein *Les Pargues* (Kasprzyk, Nouvel *in Delor et al.* 2002, p. 513-514, fig. 718-719) et *Les Choumains* (Poitout *et al.* 1998), cette évolution ne prend place qu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Encore ces derniers sites, implantés au milieu des plateaux calcaires, ne connaîtront-ils qu'une pénétration modeste des terres-cuites architecturales, les laves ou à défaut les dalles calcaires sciées couvrant l'essentiel des bâtiments. Le liant à l'arène y remplace d'ailleurs généralement le mortier. Il semble donc que l'adoption des modes de construction d'origine méditerranéenne soit variable en fonction des potentialités locales et du statut même des établissements.

C'est là un phénomène commun à toute la région. Là où les ressources en pierres sont peu abondantes (larges vallées alluviales en aval d'Auxerre), la pierre reste marginale, ne se généralisant sur les sites les plus importants qu'à une date très tardive II<sup>e</sup> voire III<sup>e</sup> siècle comme sur les



6. Différents types d'établissements ruraux datés au sol de l'époque laténienne, photographiés sur les plateaux de Basse Bourgogne.





riches sites de Champlay *Les Noues d'Abandon* (Perrugot 1982) ou de Migennes *La Côte Mitière* Delor *et al.* 2002, 1\*, p. 485-487, fig. 666 à 669). Là où le calcaire est plus accessible, cette mise en œuvre est presque généralisée, dès la période augustéenne sur les plus importants, avant le début du II<sup>e</sup> siècle pour les plus modestes. Les prospections ont cependant reconnu quelques établissements occupés aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, qui ne présentent au sol aucun élément de construction, y compris sur les plateaux calcaires. Il est donc probable que, même dans ces zones favorables, l'utilisation de la pierre n'ait jamais été généralisée.

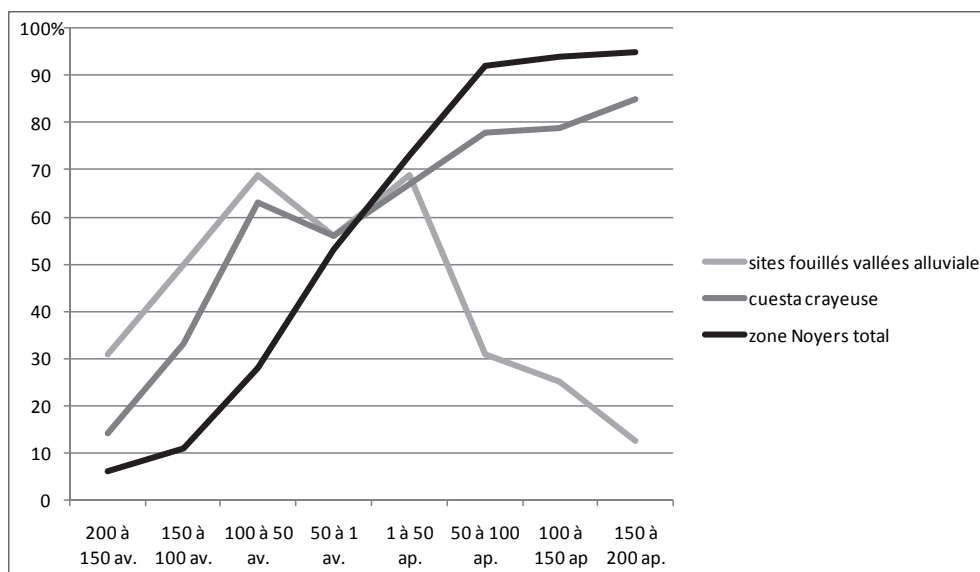
Quoi qu'il en soit, les typologies élaborées à partir de l'abondant corpus de prospection aérienne dans cette région de l'Yonne présentent des formes qui semblent pour l'essentiel héritées des organisations laténiennes (ill. 7, Nouvel 2009; Ferdière *et al.* 2010). Reste à mieux déterminer les modalités du passage des établissements laténiens aux formes architecturales telles qu'elles nous sont connues sous le Haut Empire. Cette approche est limitée aujourd'hui par la faiblesse du nombre de sites antiques à substrat laténien fouillés selon des protocoles scientifiques (moins d'une dizaine pour l'ensemble de ce département). Quoi qu'il en soit, la romanisation de l'habitat rural de ces

régions se limite essentiellement à l'adoption de nouveaux matériaux de construction, l'organisation des établissements gallo-romains, y compris ceux qui forment sous le Haut Empire le sommet des hiérarchies rurales, trouvant des parallèles directs dans les fermes de l'indépendance. Les formes architecturales des établissements les plus étendus et les plus riches (Nouvel 2007) sont cependant largement influencées par les traditions méditerranéennes, avec la mise en œuvre, dès l'époque flavienne au moins, des balnéaires, des hypocaustes, de l'architecture en grand appareil, des mosaïques et des enduits peints.

## L'ÉVOLUTION DU PEUPELEMENT

La documentation disponible permet de confronter l'évolution du peuplement rural des trois espaces précédemment décrits (ill. 8).

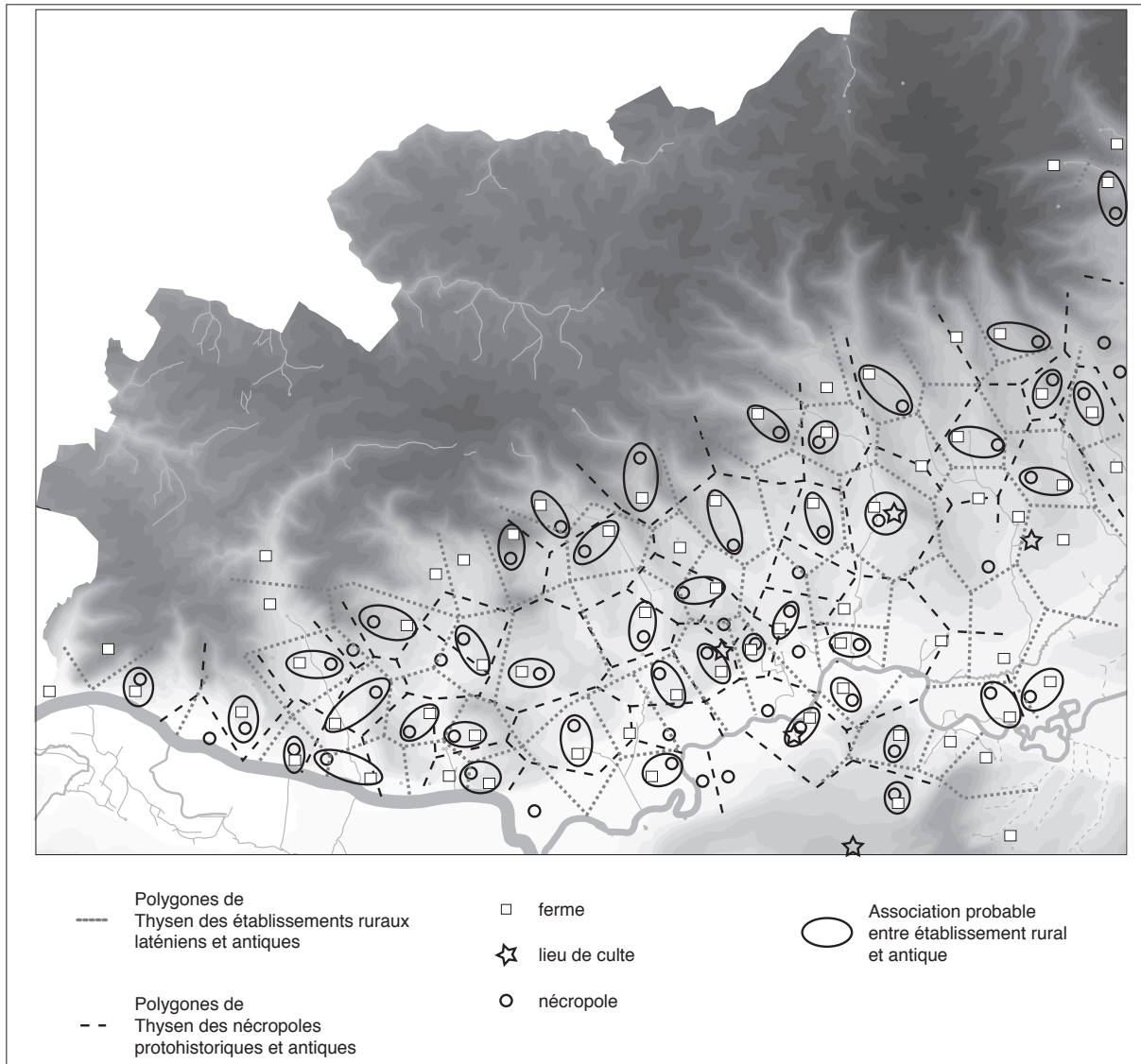
Les occupations établies en fond de vallée paraissent beaucoup plus instables que dans les espaces alluviaux plus étroits des vallées secondaires (à l'image de ce qui a pu être observé en Bassée) ou sur les plateaux avoisinants. Parmi les dix-sept établissements implantés dans ces environnements spécifiques (en l'occurrence la basse vallée de l'Yonne), un seul possède une occupation longue (Pont-sur-Yonne, plus de cinq



8. Évolution comparée du pourcentage d'établissements ruraux occupés de La Tène moyenne au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. dans quelques régions de Basse Bourgogne.

siècles) et douze (soit 70 %) ont une durée de vie inférieure à cent cinquante ans. Les fonds de vallées alluviales de la basse vallée de l'Yonne semblent donc marqués par une certaine instabilité du peuplement. Le début de la période romaine y apparaît plus comme une phase de déprise que de densification. Plus généralement, si l'on intègre l'ensemble des données disponibles dans ce type d'environnement, le changement d'ère semble véritablement une période de déprise, autant dans l'Auxerrois que dans le Sénonais (ill. 8). Ce constat est d'autant plus surprenant que six des sept établissements fouillés implantés dans les vallées secondaires et en contexte de plateau survivent tous au changement d'ère et donnent naissance à des établissements à la durée de vie tout particulièrement remarquable (Nouvel *et al.* 2009). Sur les plateaux de Basse Bourgogne ou en Champagne crayeuse, les prospections ont d'ailleurs montré que la plupart des établissements existant à la fin de l'époque laténienne continuaient à être occupés durant les siècles suivants. Les sites occupant les vallées secondaires ou ceux repérés sur les plateaux semblent donc plus pérennes et à l'origine d'un réseau d'occupation plus stable (Kasprzyk, Nouvel à paraître). Au pied de la cuesta crayeuse, cette densification est peu marquée, l'essentiel du peuplement rural préexistant à la conquête, d'après les données de prospection (ill. 8). Cette stabilité du peuplement, observable plus à l'est dans les départements de l'Aube et de la Marne,

est confirmée par la pérennité des nécropoles associées, qui sont couramment marquées par une occupation continue depuis la fin de l'âge du Bronze, ou, plus communément, depuis le début de l'époque laténienne (Nouvel 2005). Ici, la période couvrant les deux derniers siècles de notre ère marque la stabilisation définitive des habitats ruraux, jusque là très mouvants (Nouvel 2004). Les données disponibles entre Joigny à l'ouest et Saint-Florentin à l'est permettent de restituer dès l'époque laténienne des domaines ruraux relativement stables, marqués par l'association d'une nécropole et d'un habitat, distants les uns des autres de 1500 m en moyenne (ill. 9). Dans la dernière de ces zones, sur les plateaux de Basse Bourgogne, le diagramme global (ill. 8) présente un phénomène de densification généralisé. La qualité des données disponibles permet cependant une approche plus précise qui débouche sur des résultats plus nuancés. Ceux-ci permettent de mieux mesurer les modalités et les rythmes de cette densification. Profitant de l'extension de la céréaliculture, qui couvre presque 60 % du territoire concerné, un programme de prospection y a été mené entre 1996 et 2002, s'appuyant sur une tradition de recherche locale préexistante (travaux de J. Duchâtel et B. Kasprzyk 1998). Cette zone se caractérise également par la présence de forêts anciennes qui, pour une part, ont fossilisé les parcelles anciennes. Environ 60 % des 300 km<sup>2</sup> formant le territoire des dix communes qui occupent



9. Organisation du peuplement à la fin de l'époque laténienne au pied de la cuesta crayeuse (d'après Nouvel 2005).

les plateaux de part et d'autre de l'étroite vallée du Serein aux alentours de Noyers-sur-Serein (Yonne) ont ainsi été documentés (ill. 3). Cela nous permet de disposer de données homogènes, présentant une certaine continuité territoriale. Le mobilier relativement abondant recueilli sur les sites de l'Antiquité permet de proposer pour chacun des fourchettes d'occupation relativement précises. De plus, les prospections aériennes et une série de fouilles et de sondages éclairent, pour un certain nombre d'entre eux, leur organisation interne. Sur les deux cent soixante-dix-huit établissements ruraux qui y ont été reconnus, deux cent huit présentent des informations de qualité

concernant leur superficie (et parfois leur organisation interne), leur durée de fréquentation et la nature du mobilier et des aménagements réalisés (inventaire systématique du mobilier recueilli Nouvel 2004 ; Kasprzyk 2005).

Il s'agit là d'une région de bas plateaux calcaires, relativement arides, dont l'altitude varie entre 230 et 350 mètres. Le paysage est assez morne et les sols qui s'y sont développés sont peu variés. Ils ont fait l'objet de relevés cartographiques précis dressés par la station agronomique de l'Yonne et disponibles à l'échelle 1/50 000<sup>e</sup> (Baize 1974). L'action érosive de l'eau y a dégagé de nombreuses vallées sèches aux pentes raides

et éboulées, qui forment un écheveau parfois très dense, morcelant les plateaux. Le Serein lui-même y a taillé une vallée profonde de cinquante à cent mètres au maximum, limitée par des talus parfois très abrupts, bien que les nombreuses vallées sèches permettent d'accéder aux plateaux environnants. La vallée du Serein est étroite, encaissée, l'habitat actuel se concentrant dans les rares zones dégagées par les méandres. C'est donc ici que l'opposition est la plus évidente entre les plateaux, secs et monotones, et les vallées, beaucoup plus humides. C'est au contact de ces deux espaces que la variété des sols est la plus importante. Les cartes pédologiques permettent d'en proposer sept grands types, quatre caractéristiques des plateaux, trois des vallées et vallées sèches.

### Les plateaux

Les cailloutis et éboulis de pente, couvrant les flancs de la vallée du Serein et des principales vallées sèches, sont les terrains apparemment les plus ingrats. Très peu épais, ils sont instables, pierreux et ressuient très vite. Ils sont aujourd'hui soit incultes, soit, pour les versants bien exposés, dévolus à la viticulture pour laquelle leur caractère drainant semble particulièrement indiqué. Ils concernent environ 8 % de la zone (24 km<sup>2</sup>).

Les petites terres couvrent une grande partie de la surface du plateau. Elles résultent de l'érosion des limons de plateaux. Il s'agit de terrains peu épais, avec une forte charge en pierres, qui ressuient rapidement. Ils sont aujourd'hui dévolus à la grande culture, pour une part, à la friche et à la prairie sèche (élevage extensif d'ovins) pour l'essentiel. Ces formations, plus ou moins altérées, couvrent plus de 20 % de la région (60 km<sup>2</sup>).

Le reste des plateaux a conservé une partie de son recouvrement limoneux. On distingue, en fonction de leur puissance, les *petites aubues* (terres peu épaisses, légères et limoneuses, avec une légère charge en pierre), les *aubues blanches* (limoneuse, légère, à la charge en eau modérée et une faible charge en pierre) et les *aubues profondes*, au profil complet, conservées uniquement en de rares zones (terres profondes, limono-argileuse, parfois humides). Les deux premières sont dévolues aujourd'hui à la grande culture céréalières, la dernière à la futaie. Les petites aubues couvrent environ 27 % de la zone (81 km<sup>2</sup>), les aubues blanches et profondes 27 % (81 km<sup>2</sup>).

### Les vallées et les vallées sèches

Les "lames", terres limoneuses ou argilo-limoneuses, lourdes et humides, parfois mêlées de gravier, tapissent le fond de la vallée du Serein. Il s'agit de terres dures à travailler, humides en hiver, sujettes au débordement du cours d'eau, alors qu'elles sont très sèches en été. Elles portent aujourd'hui des pâtures destinées à l'engraissement du gros bétail et forment environ 4 % des surfaces de la zone (12 km<sup>2</sup>).

Dans la vallée du Serein, les alluvions anciennes apparaissent en dehors de ces trémies de colluvionnement. Il s'agit pour l'essentiel de cailloutis mêlé d'un limon plus ou moins argileux. Il est plus ou moins bien drainé, mais se caractérise par une faible charge en pierre et une assez bonne fertilité. Ils couvrent environ 9 % de la zone (27 km<sup>2</sup>).

Les trémies de colluvionnement, amoncelées au débouché des vallées sèches dans la vallée, forment un deuxième groupe très morcelé. Il s'agit de terres limoneuses hétérogènes, mêlées de cailloutis. Riches en matières végétales, elles sont bien drainées et relativement légères, à l'abri des inondations saisonnières. Elles sont traditionnellement réservées à l'horticulture, et peuvent être irriguées grâce aux sources localisées en pied de versant. Cependant ces formations apparaissent également dans de nombreuses vallées sèches de plateau sous la forme d'aubues de colluvionnement et résultent de l'érosion des petites terres environnantes. Ces formations couvrent environ 13 % de la zone (39 km<sup>2</sup>).

C'est donc un petit territoire aux potentialités agronomiques bien marquées qui s'offre à nous. La première approche que permet cet atelier concerne l'évolution de la densité d'établissements ruraux. Cette analyse a été menée dans le cadre du projet Archæodyn, piloté entre les années 2004 et 2007 par L. Nuninger. Il convient de souligner la nature des données traitées. Les conditions de ramassage, les arasements différentiels en fonction des zones et des terrains, les différences de densité de mobiliers et de fossiles directeurs en fonction des périodes, les processus de recouvrement et de destruction différentiels des sites limitent les possibilités de validation des datations proposées sur chacun des sites. Il est en particulier difficile de clairement déterminer les dates de création des établissements et en particulier les occupations antérieures à la diffusion des amphores italiques. Il est également

difficile de déterminer l'existence d'hiatus ou de déplacements légers par ces méthodes d'investigation, qui privilégient une vision sur la longue durée et lissent les phénomènes ponctuels (Nouvel, Barral 2008). Cette approche est encore limitée par des contraintes techniques, les données n'étant que partiellement exploitables dans le cadre d'un système d'information géographique. Quelques grandes tendances peuvent cependant être observées.

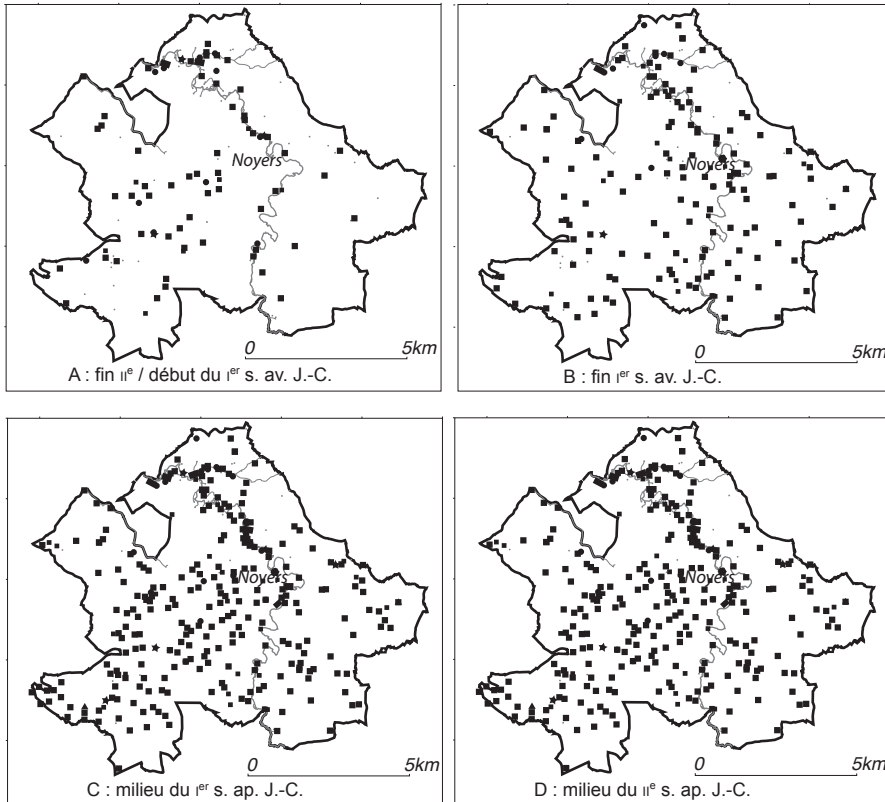
Au début de notre parcours, au cours du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la densité d'établissements ruraux est encore faible sur les plateaux, et déjà relativement forte dans les vallées (ill. 10a). La fin de la période gauloise se caractérise par une densification généralisée, qui concerne autant les zones de fond de vallée et les zones fertiles de plateau (région de Nitry) que les régions moins favorisées (zones à petites terres de Villiers-la-Grange). Jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle (ill. 10b et c, ill. 11), cette densification se poursuit sur les plateaux, surtout sur les terres les plus fragiles (petites terres) et aboutit à une densité maximum (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles) qui ne sera pas égalée par la suite. Dans les vallées, les créations nouvelles sont rares dès la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., essentiellement par manque de place, mais aussi en raison de la montée en puissance de nombreux établissements de fort statut (ill. 10b, c et d, ill. 11). Sur ces plateaux la période augustéenne et les décennies suivantes, jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle, voient encore la création de nombreux sites ruraux, phénomène qui ne s'observe plus que de façon très ténue dans les vallées voisines. Dans ces vallées, l'essentiel du peuplement rural est donc en place lors de la conquête, avec une densité déjà voisine d'un site tous les 300 à 500m. Les établissements les plus anciens vont généralement correspondre aux sites les plus riches et les plus étendus du Haut Empire. Sur les plateaux, la fin de la période laténienne et le début de la période romaine sont donc marqués par une multiplication des établissements ruraux, qui, d'un maillage ténu d'environ un site tous les 2000 à 2500 mètres, va passer à un site tous les 1500 mètres pour les zones les moins fortement occupées, voire à un site tous les 500 à 700 mètres dans les zones les plus denses (région de Nitry). Aucun espace n'est épargné par cet effort pionnier et l'on peine à déterminer des espaces qui n'auraient pas connu de mise en valeur agricole. Dans le détail, des différences notables apparaissent en fonction des types de sols rencontrés dans chacune de ces zones.

Une première approche (ill. 12) présente la proportion relative des établissements en fonction de leur sol d'implantation. Un document (ill. 13) présente l'évolution de la densité d'établissements sur chacun de ces sols. Le graphique ill. 12 permet de noter que près de la moitié des établissements fondés avant La Tène D1 sont situés sur les alluvions anciennes et, pour près de 70 %, sur les sols légers de vallée qui ne représentent pourtant qu'un tiers des surfaces prospectées. La fin de la période laténienne, jusqu'à la conquête, correspond à une poursuite de la densification sur ces sols, mais ce sont toutefois les sols épais de plateaux qui connaissent alors les plus fortes croissances de la densité des points de peuplement. À partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. pour les alluvions du Serein, de la période augustéenne pour les colluvions, la densité devient trop importante pour permettre le développement de nouveaux établissements, d'autant que c'est là que se développent les fermes les plus importantes (Nouvel 2008). Les bonnes terres de plateaux subissent la même évolution : la densification ne se poursuit, après les années 50 de notre ère, que sur les terres les moins épaisses et dans les zones les moins variées. À partir des années 100 de notre ère, le processus de densification est arrivé à son terme. À ce stade, la densité observée sur les aubues de plateau et sur les terres de vallées est presque similaire, entre 1,25 et 1,5 établissements par km<sup>2</sup>. Elle reste bien inférieure sur les petites terres.

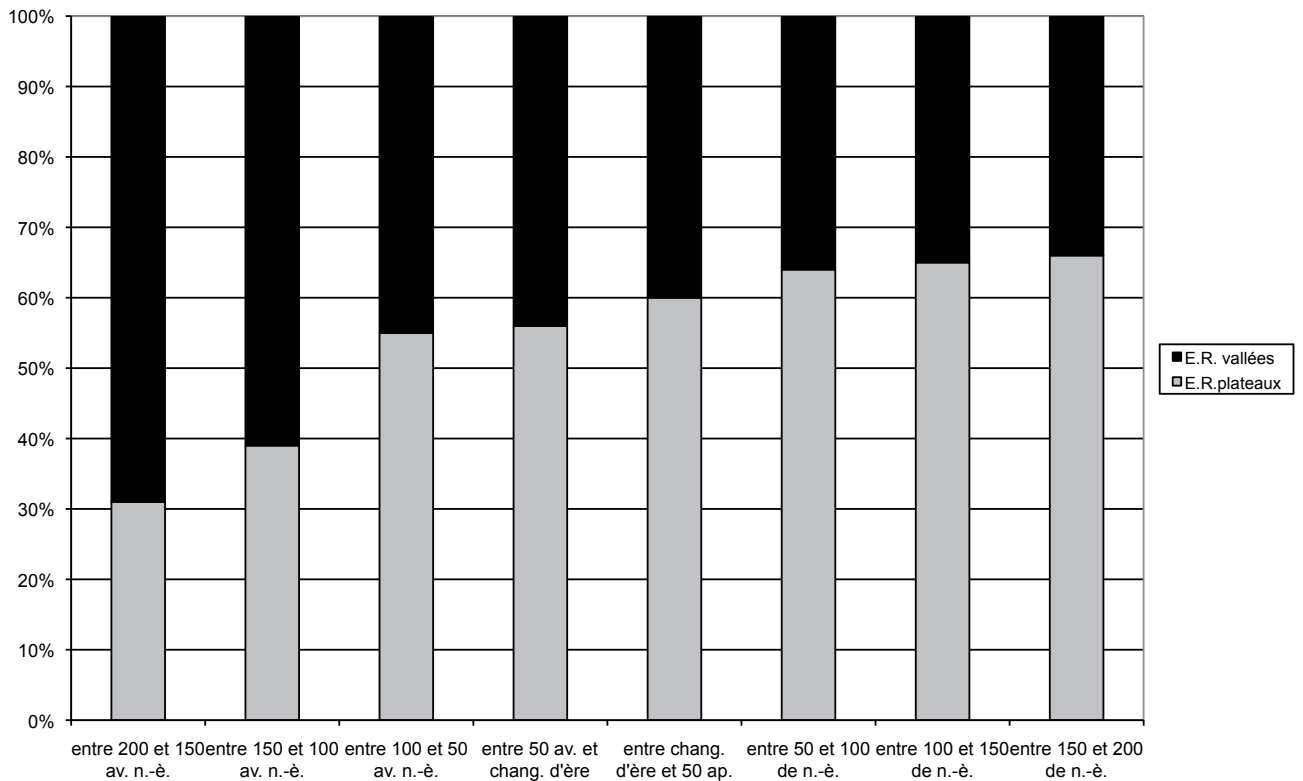
Quoi qu'il en soit, l'évolution du peuplement rural semble bien marquée dans cette zone par une densification qui ne correspond pas à une modification en profondeur du peuplement. Ces nouveaux établissements ruraux ne remplacent pas ceux qui préexistent : les abandons semblent, dans l'état actuel des données, très marginaux. Cependant, il convient de souligner le fait que les méthodes de prospection terrestre sont inadaptées pour identifier des établissements ruraux laténiens qui n'auraient pas connu d'occupation postérieure : la faible quantité de mobilier que fournit ce genre d'établissement peut les faire passer pour de simples épandages. Il est donc possible que les résultats livrés par les programmes de recherches menés dans cette région doivent être nuancés à la lumière des tendances révélées par les fouilles préventives. Ces dernières manquent cependant presque entièrement dans la région et touchent des sites qui, eux aussi, témoignent d'une tendance à la stabilité et à des occupations longues qui concernent autant la période



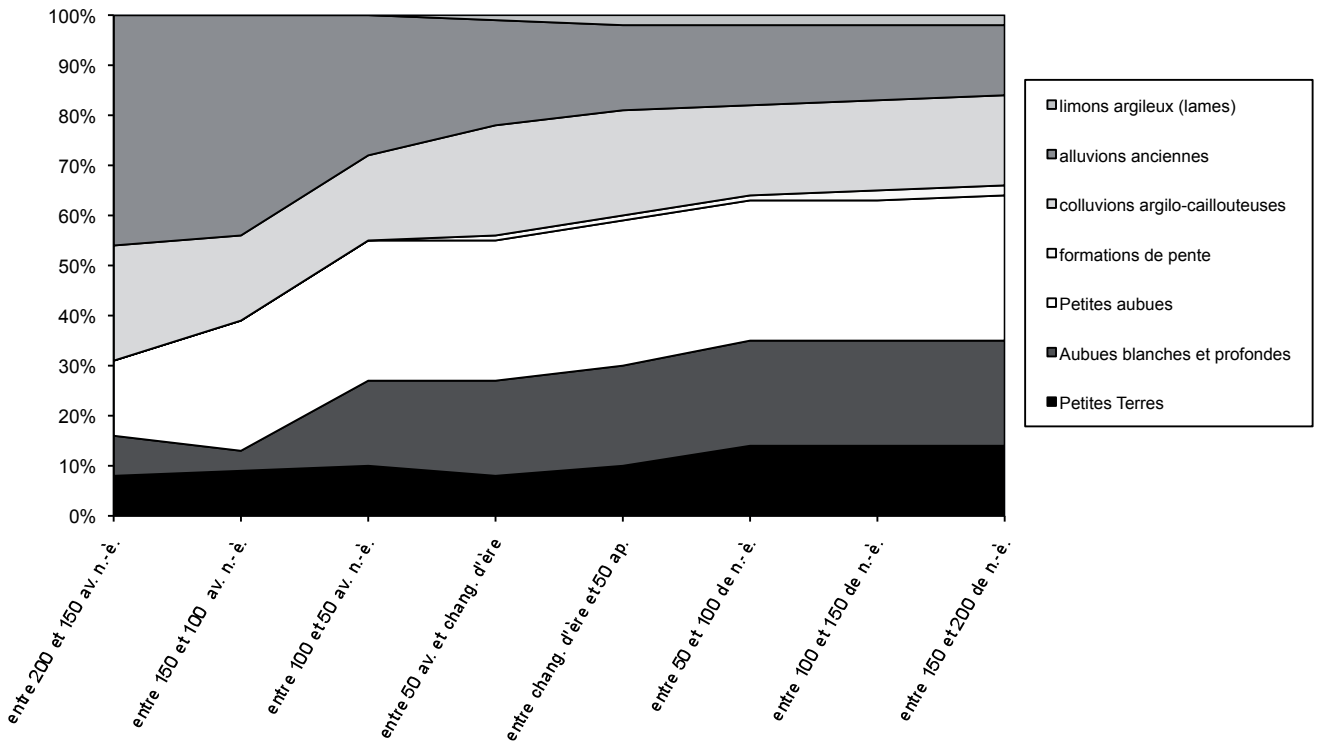
STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION RURALE EN BOURGOGNE DU NORD  
DE LA FIN DE L'ÉPOQUE LATÉNIENNE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE



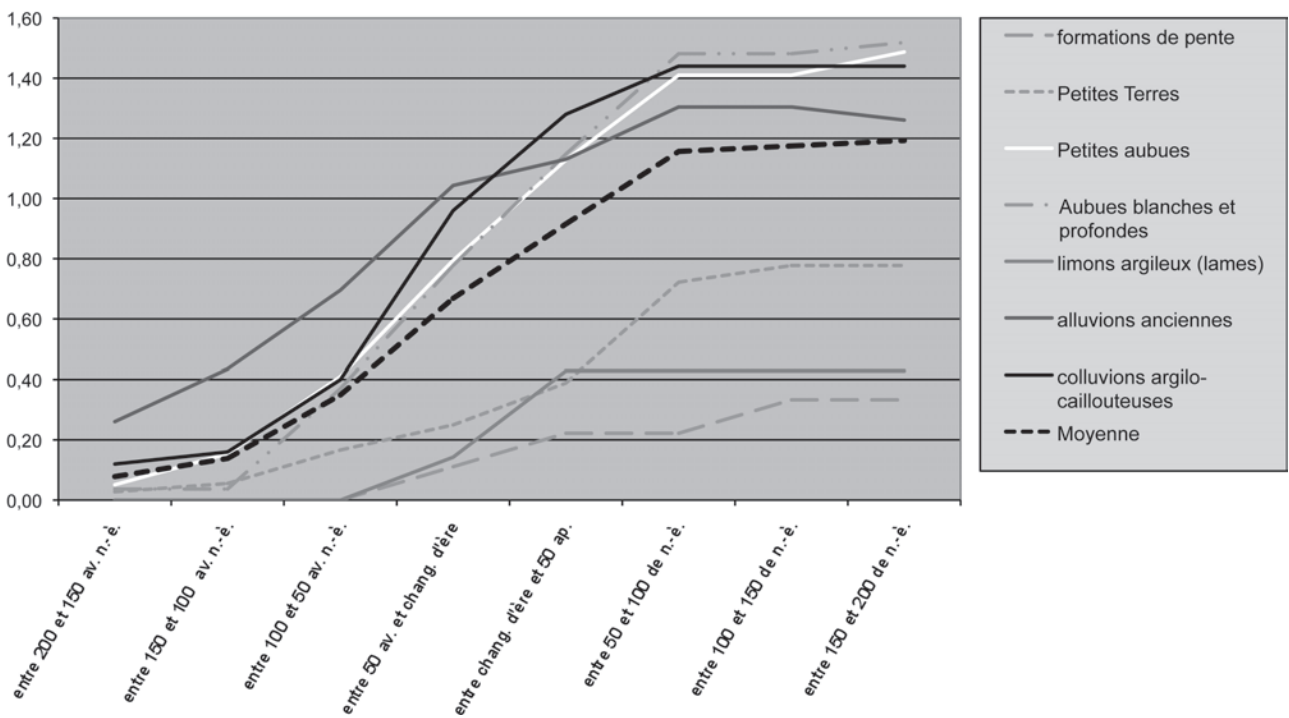
10. Évolution du peuplement rural dans la région de Noyers-sur-Serein de la fin de l'époque laténienne au début de l'époque romaine.



11. Confrontation de l'évolution du peuplement entre plateaux et vallée du Serein dans la région de Noyers-sur-Serein de la fin de la période laténienne au Haut Empire.



12. Évolution de la proportion d'établissements ruraux en fonction de leur sol d'implantation sur les plateaux de Basse-Bourgogne



13. Évolution de la densité relative des établissements ruraux en fonction de la nature des sols.

laténienne que romaine (Ligny-le-Châtel, Chablis, Ancy-le-Franc, Nouvel *et al.* 2009). Les données ponctuellement disponibles en terre plaine (ill. 1, C) ou plus au sud en Morvan (ill. 1, D) laissent présager des phénomènes de densification identiques, même si l'absence de prospections systématiques nous empêche ici de mesurer avec précision l'intensité du phénomène (Kasprzyk, Nouvel à paraître). Toutefois, l'analyse plus précise des données acquises en Basse-Bourgogne, dans la région de Noyers-sur-Serein (ill. 1 et 2) permet une analyse plus précise du processus.

L'ensemble des résultats présentés ci-dessus repose sur des données ténues, disparates et discontinues dans l'espace. Leur portée est évidemment limitée par l'exigüité du corpus et sa faible qualité. Il permet néanmoins d'observer des rythmes d'occupation et des comportements divergents dans plusieurs zones représentatives, depuis les vastes étendues alluviales de l'Yonne jusqu'aux espaces périphériques des vallées secondaires et des plateaux environnants, sans négliger les terroirs de la cuesta crayeuse. Les premiers paraissent supporter des établissements précocement plus denses mais plus instables, les autres parfois plus tardifs mais largement plus pérennes.

Ces quelques observations, qui seront certainement complétées ou amendées par les études futures, laissent entrevoir une variété des processus de mutation du peuplement rural contemporain de la charnière second âge du Fer/époque romaine. Elles révèlent la juxtaposition d'espaces marqués, pour les uns, par la densification du peuplement, pour les autres, par une nette déprise.

Si l'influence italienne est notable dans la mise en œuvre de matériaux de construction nouveaux,

comme la pierre, la terre cuite et le mortier, sa mise en œuvre est lente (pas avant la période augustéenne et progressive jusqu'à l'époque flavienne) et ne sera jamais généralisée. Le phénomène est variable en fonction des disponibilités locales et des moyens des commanditaires. Si les couvertures en tuiles sont presque généralisées, la maçonnerie se limitera souvent aux établissements les plus importants, la pierre restant absente de nombre de sites implantés sur des substrats alluviaux, crayeux ou argileux. On observe, ici comme ailleurs, un retard notable par rapport aux espaces urbains, pour lesquels ces modes de construction se généralisent dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (à Bibracte notamment). Il ne faut cependant pas rejeter la possibilité d'une mise en œuvre nettement plus précoce, à l'identique de ce qui s'observe en Val de Saône, mais que les aléas de la recherche n'ont pas encore révélé en Bourgogne du nord.

Malgré la forte disparité du mode de collecte, l'apport le plus étonnant de cette confrontation régionale des données reste la disparité de l'évolution des réseaux d'occupation rurale. On y note des espaces pour lesquels cette période est marquée par une déprise notable, à l'image de ce qui s'observe en Bassée. Dans les zones de vallées secondaires et de plateaux, on note à l'inverse une densification du peuplement, peu notable au pied de la cuesta crayeuse, plus ou moins précoce et intense sur les plateaux calcaires de Basse-Bourgogne. Ces observations contrastées, qui semblent transcender les territoires des cités qui couvrent cette région, révèlent des évolutions qui commencent dès La Tène moyenne. La conquête induit au mieux un effet catalyseur. Le moteur et la réalité de cette mutation, qui semble donc essentiellement reposer sur des processus endogènes, ne sauraient s'expliquer à la seule lumière de l'intégration de ces territoires dans la *Romanitas*.



## BIBLIOGRAPHIE

**Baize 1974** : BAIZE (D.). — *Les plateaux de Basse Bourgogne, carte pédologique*. Station Agronomique d'Auxerre, 1974, carte et manuel d'accompagnement.

**\*Delor et al. 2002.**

**Delor, Rolley 1989** : DELOR (J.-P.) ROLLEY (Cl.). — *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*. Catalogue d'exposition. Auxerre: CDRA 89, 1989, 322 p.

**Ferrière et al. 2010** : FERDIÈRE (A.) COLLARD (J.-L.), GANDINI (C.) NOUVEL (P.). — Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 59, 2010.

**Kasprzyk 1998** : KASPRZYK (M.). — *L'occupation du sol dans la région de Noyers sur Serein, de la fin de l'âge du Fer à l'époque mérovingienne*. Dijon: université de Bourgogne, 1998, 199 p. (Mémoire de maîtrise).

**Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.). — *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (vers 260-530), contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Dijon: université de Bourgogne, 2005, 5 vol., (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Kasprzyk, Nouvel 2002** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — Les campagnes de Noyers-sur-Serein durant l'Antiquité, premier bilan des recherches en cours. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 79, 143<sup>e</sup> année (2001), p. 43-55.

**Kasprzyk, Nouvel à paraître** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.). — Les campagnes de la cité des Éduens de la conquête à l'Antiquité tardive, Mise en perspective des données régionales. In: FICHES (J.-L.) dir. — *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*. Actes du Colloque AGER IX, Barcelone, 25 au 27 mars 2010. Presses universitaires de la Méditerranée, Montpellier, à paraître (Collection Mondes Anciens).

**Nouvel 2002** : NOUVEL (P.). — *Surveillance de travaux sur un établissement rural antique au lieu-dit "La Gravelle"* (Mailly-la-Ville, Yonne), compte rendu des découvertes archéologiques, D.F.S. Dijon: SRA Bourgogne, 2002, 34 p.

**Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*. Dijon: université de Bourgogne, 3 vol., 515, 713 et 480 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Nouvel 2005** : NOUVEL (P.). — Les établissements ruraux laténiens de Basse Bourgogne d'après les données de prospections. Interprétation des données spatiales d'après l'exemple de la cuesta crayeuse icaunaise. In: **\*Fichtl 2005**, p. 327-350.

**Nouvel 2006** : NOUVEL (P.). — L'Avallonnais sous la domination romaine. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 81, 145<sup>e</sup> année, 2005 (2006), p. 5-32.

**Nouvel 2007** : NOUVEL (P.). — Luxe matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord. In: BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-Cl.) dir. — *Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Actes du colloque de Mâcon, 24-26 janvier 2005. Mâcon: Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, p. 123-146.

**Nouvel 2009** : NOUVEL (P.). — De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles p.C. In: LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (Cl.), SABLAYROLLES (R.) TRÉMENT (F.) dir. — *Les formes de l'habitat gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. Actes du colloque AGER VIII Toulouse 2007. Bordeaux: Fédération Aquitania, 2009, p. 361-390 (Suppl. à Aquitania; 17).

**Nouvel, Barral 2009** : NOUVEL (P.) BARRAL (Ph.). — *Dynamique d'occupation des établissements ruraux du second âge du Fer. Confrontation des données offertes par les corpus de sites fouillés (archéologie préventive) et de sites prospectés*. Colloque Archaeodyn, Dijon, 2008. Dijon: Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

**Nouvel et al. 1999** : NOUVEL (P.), CHAMPEAUX (D.) LABAUNE (Y.). — *Un établissement rural laténien au lieu-dit Pré des Vernes à Môlay (Yonne)*. D.F.S. Dijon: SRA Bourgogne, 1999, 53 p.

**Nouvel et al. 2009** : NOUVEL (P.) BARRAL (Ph.) DEFFRESSIGNE (S.) RIQUIER (V.) SÉGUIER (J.-M.) TIKONOFF (N.) ZEHNER (M.). — Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'est de la France. In: BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.) dir. — *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du 31<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny, tome 1. Chauvigny: Association des Publications Chauvinoises, 2009, p. 105-147 (mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises; 34/1).

**Perrugot 1982** : PERRUGOT (D.). — Découverte et fouille d'un puits gallo-romain à Joigny. *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 25, 1982, p. 78-95.

**Poitout et al. 1998** : POITOUT (B.), KASPRZYK (M.) NOUVEL (P.). — *Noyers sur Serein, Le champ des bandes. Rapport de sondage*, 1998, SRA Bourgogne, Dijon, 34 p.

**Poitout et al. 2000** : POITOUT (B.), KASPRZYK (M.) NOUVEL (P.). — *L'établissement rural au lieu-dit Le Beugnon/ La Corvée (commune d'Annay-sur-Serein, Yonne)*. Dijon: SRA Bourgogne, 2000, 87 p. (dactylographié).

**Verrier et al. 2009** : VERRIER (G.) NOUVEL (P.), TISSERAND (N.) VIDEAU (G.). — *Magny (89) Le Pâtis Nolin et Champ de la Vigne, Rapport de Diagnostic archéologique*. Sennecey-lès-Dijon: INRAP; SRA, 2009, 52 p.

---

# Approche évolutive du peuplement dans le bassin de Nancy

---

SYLVIE DEFFRESSIGNE, NICOLAS TIKONOFF, SÉBASTIEN VILLER

Le bassin de Nancy en région Lorraine installé au cœur du territoire leuque et de deux confluences, Moselle-Meurthe et Moselle-Madon, se positionne comme un carrefour entre diverses voies naturelles de communication. Ainsi, au sud-est la Moselle et la Meurthe mènent aux Vosges et au-delà à la plaine d'Alsace ; le Madon quant à lui débouche au sud vers les sources de la Saône. Le cours de la Moselle au nord rejoint les contrées du Luxembourg et de l'Allemagne, alors qu'à l'ouest la Meuse s'ouvre sur le monde champenois (ill. 1). La voie Lyon-Trèves traverse le secteur par l'ouest en évitant la boucle de la Moselle. Malgré une situation favorable à l'installation d'habitats, les établissements ruraux de la fin du second âge du Fer demeurent peu nombreux. En effet cette région, en dehors du développement de ses agglomérations, reste très attachée à l'exploitation traditionnelle de son terroir agricole et d'élevage et ne génère que peu d'aménagements ; en outre l'urbanisme galopant de la ville de Nancy depuis les années soixante a vraisemblablement détruit de nombreux sites archéologiques.

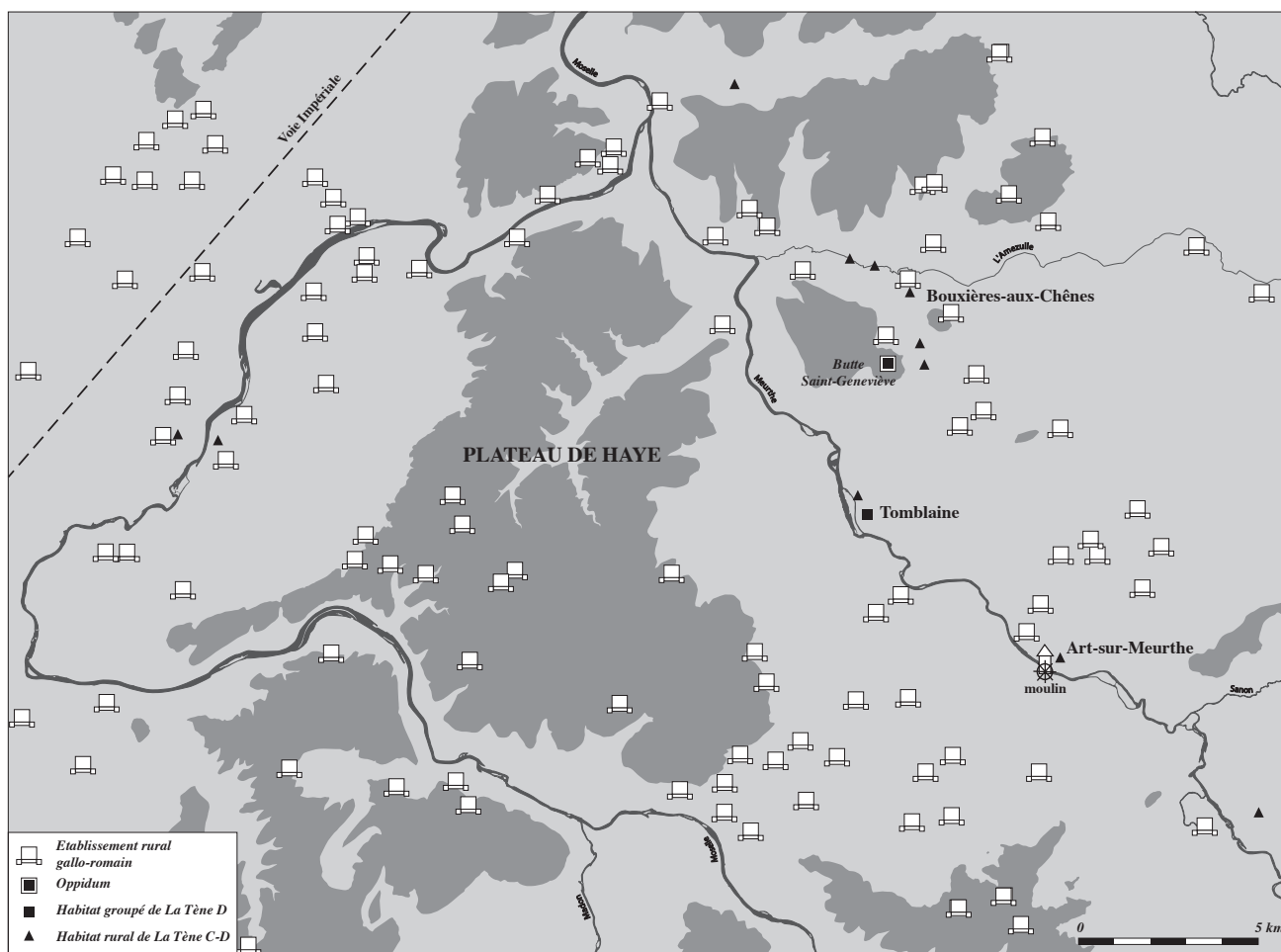
Sur les onze habitats de la fin de La Tène – entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. –, neuf sont situés dans la vallée de la Meurthe et sur l'un de ses derniers affluents avant la confluence, l'Amezule ; les deux autres sont sur les rives de la Moselle. Le grand nombre d'habitats ruraux gallo-romains découverts, mais souvent mal datés (106 pour quatre siècles alors qu'ils sont de l'ordre de la dizaine pour les deux siècles précédents notre ère), n'est dû qu'au mode de détection archéologique. Les sites romains sont mis en évidence pour l'essentiel

par la prospection pédestre et identifiés par la seule présence de tuiles. Néanmoins, malgré le nombre relativement important d'indices d'habitat, on peine à mettre en avant les traces d'occupations antérieures à 50 apr. J.-C. Ce phénomène est lié cette fois encore à des problèmes taphonomiques ou conséquents de l'histoire de la recherche.

Sur l'ensemble des 117 sites décelés seuls onze ont fait l'objet de fouilles extensives, six pour la période laténienne, cinq pour les quatre siècles de la période gallo-romaine. Néanmoins, en dépit d'un ensemble modeste, le bassin de Nancy offre une composition de sites très emblématique de l'état de la donnée archéologique en Lorraine entre le II<sup>e</sup> siècle av. et la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Ainsi les habitats ruraux situés soit en plaine alluviale – vallée de l'Amezule (Bouxières-aux-Chênes *La Fin de Bouxières*, Viller 2005) ou vallée de la Meurthe (Art-sur-Meurthe *L'Embanie*, Deffressigne, Tikonoff, Chaussé en cours) –, soit en contexte de plateau comme à Favières (Lafitte *et al.* 2002), donnent un aperçu assez précis du type d'habitat rencontré et de l'évolution du monde rural pour la période.

Quelques kilomètres avant la confluence avec la Moselle, la vallée de la Meurthe s'illustre à la fin de La Tène par plusieurs établissements ruraux vraisemblablement tournés à La Tène D1 vers l'habitat groupé de Tomblaine *Le Pré Chenu*, puis à La Tène D1b – D2, vers l'*oppidum* de la *Butte Sainte-Geneviève* à Essey-les-Nancy tous deux situés à quatre kilomètres l'un de l'autre (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005 ; Dechezleprêtre 2004).





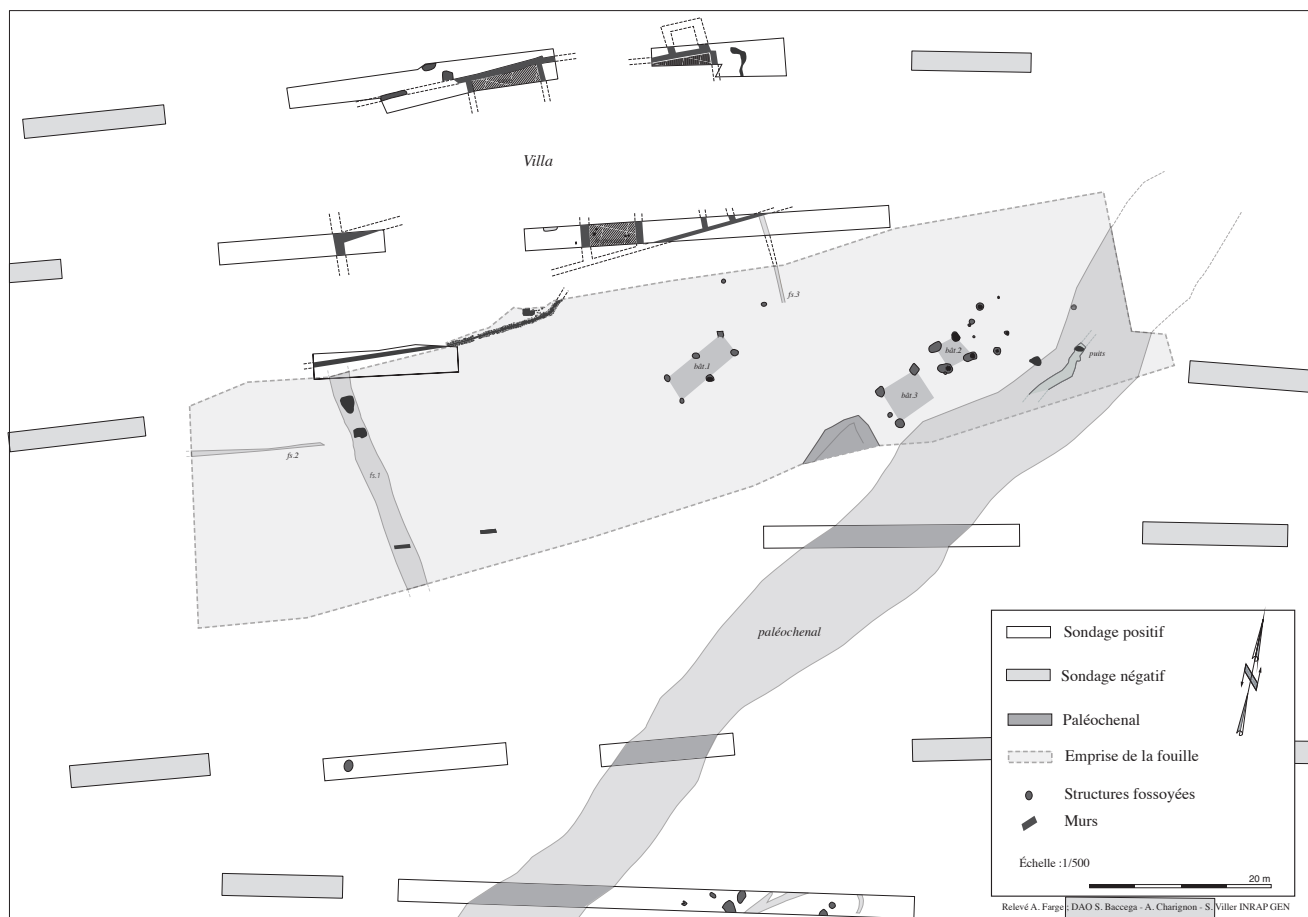
1. Carte du bassin de Nancy. Habitats de la période de La Tène et Gallo-romaine. Plan au 1/25 000. Infographie N. Tikonoff INRAP.

La vallée où coule l'Amézule est située au nord de l'agglomération nancéenne (ill. 1). Il s'agit d'un affluent de la rive droite de la Meurthe dans laquelle il se jette juste en amont de la confluence avec la Moselle. La petite rivière est encaissée entre les Côtes de Moselle et une série de buttes-témoins. Elle s'écoule d'est en ouest dans un paysage encore rural et jusqu'alors relativement préservé. Le projet de contournement de Nancy a suscité la réalisation d'une campagne de sondages de diagnostic couvrant plusieurs centaines d'hectares (Antoine 2004a; 2004b; Viller 2004; 2006 ; Jeandemange 2006) puis une fouille aux abords d'une villa en dur (Bouxières-aux-Chênes, *La Fin de Bouxières*) (Viller 2005).

Le secteur de recherche s'inscrit dans l'environnement immédiat de la *Butte Sainte-Geneviève* dont l'occupation privilégiée se situe durant La Tène D1

et surtout D2 (Dechezleprêtre 2004). L'oppidum surplombe le cours de la Moselle et constitue un verrou stratégique dans le contrôle du couloir mosellan et éventuellement sur le commerce du sel en provenance du "Pays du Saulnois" localisé plus à l'est.

Quatre indices de sites clairement datables de la fin du second âge du Fer ont été identifiés. L'occupation antique se résume à une nécropole à incinération du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., à une villa de petites dimensions, ainsi qu'à un édifice bipartite de 150 m<sup>2</sup> dont la fouille est prévue pour 2010. Les vestiges inscrits dans les phases finales de La Tène correspondent à des structures identifiées à moins d'un kilomètre à l'est de l'oppidum. Il s'agit du plan d'un bâtiment à douze poteaux associé à une portion de fossé ayant livré un fragment



2. Plan de l'habitat de Bouxières-aux-Chênes Fin de Bouxières. Infographie S. Baccega, A. Charignon, S. Viller INRAP.

d'amphore italique (Antoine 2004a). À quelques centaines de mètres à l'ouest, c'est une autre portion d'enclos quadrangulaire qui a été mise au jour. Celle-ci renferme des éléments mobiliers datés de La Tène D1, avec également un fragment d'amphore de type Dressel 1A (Jeandemange 2006). Au vu de sa taille (supérieur à 25 m de côté) ce type d'enclos serait à associer à un habitat. Enfin, au centre du projet et à environ deux kilomètres au nord du site de hauteur, un nouvel ensemble de structures en négatifs (poteaux, fosse et fossé) a lui aussi livré un petit lot de céramique de faciès La Tène C/D. La nature exacte de ces établissements ruraux ne pourra néanmoins pas être précisée faute de fouille extensive.

Le site de Bouxières-aux-Chênes est quant à lui distant de quatre kilomètres de la *Butte Sainte-Geneviève*. Il se situe plus au nord en pied de coteau. Sa fouille partielle a consisté en un décapage sous la

forme d'une bande de 2500 m<sup>2</sup> à l'emplacement de la future route (ill. 2). La *villa* repérée en mars 2004 n'a pas été touchée, si ce n'est son système d'évacuation des eaux à mettre en relation avec une éventuelle partie thermale. En revanche les vestiges de trois édifices sur poteaux porteurs installés en bordure d'un chenal, une portion de fossé, ainsi qu'un puits permettent d'affiner les interprétations. Le petit ensemble céramique issu de deux zones de rejets du fossé, ainsi que du comblement des négatifs de poteaux du bâtiment 2, donne une datation homogène à ces vestiges, soit le courant de La Tène D1 (bouteilles, gobelets et vases-tonnelets, écuelles "à profil en S", jattes et bols en céramique fine tournée à pâte sombre et à pâte claire). Par ailleurs les dates fournies par les analyses dendrochronologiques effectuées par W. Tegel (laboratoire Dendronet) sur les bois d'un puisard aménagé dans le fond du paléo chenal sont comprises entre

39 et 25 av.J.C. ±10 ans ce qui élargit la chronologie d'occupation du site. Les restes fauniques sont constitués de la triade classique bœuf-porc-caprinés. Le fossé 1, large de 2,50 m et conservé sur une profondeur moyenne de 0,70 m, permettrait d'envisager la présence d'un vaste enclos fossoyé non identifié au cours du diagnostic et dans lequel seraient inscrites les structures domestiques et de stockage. Une autre concentration de poteaux et éventuellement de sablières basses a d'ailleurs été identifiée plus au sud, sur l'autre rive de l'ancien ruisseau. Le plan d'ensemble tend à montrer que la *villa* conserve rigoureusement l'orientation des vestiges laténiens qui pourraient subir une légère translation, néanmoins difficilement appréciable dans l'état des données. Il serait même envisageable que l'édifice s'inscrive pour tout ou partie à l'intérieur de l'enclos. Le diagnostic n'avait livré que quelques éléments datables du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Toutefois, une rupture de plus d'un siècle ne peut être que difficilement envisageable. L'hiatus pourrait éventuellement s'expliquer par le manque d'investigations archéologiques, mais également par l'oblitération d'une partie des vestiges précoces par la construction des murs.

Les vestiges d'établissements ruraux de La Tène finale découverts à l'occasion des travaux de contournement de Nancy se caractérisent par une grande homogénéité dans leur phase d'occupation. Leur mise en place semble dès lors influencée par les sites majeurs et contemporains que sont l'*oppidum* de la *Butte Sainte-Geneviève* et par l'habitat groupé de La Tène D1a de Tomblaine *Le Pré Chenu* (Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005) distant de moins de six kilomètres de la vallée de l'*Amezule*.

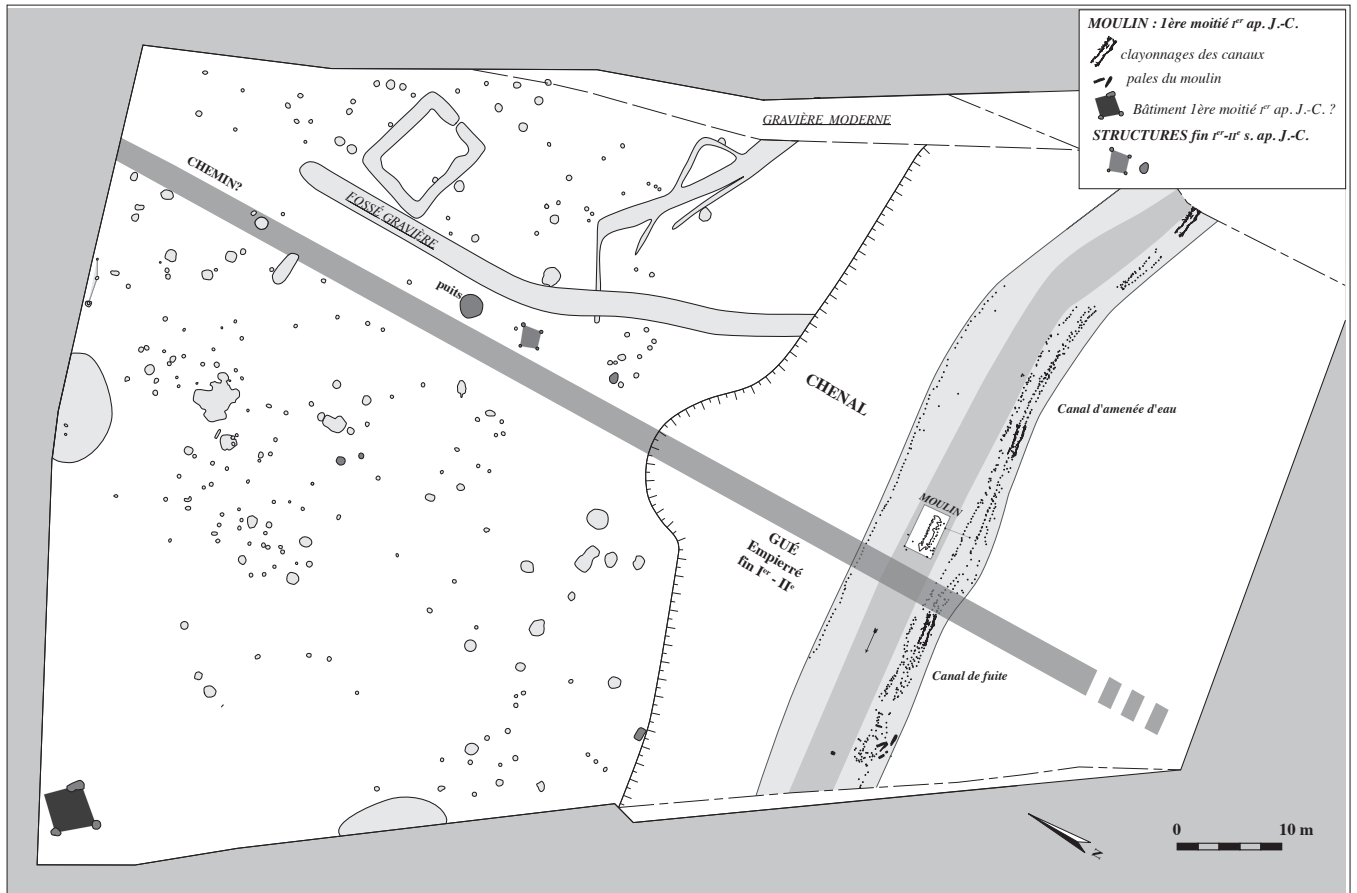
Bien que les diagnostics n'aient donné lieu qu'à un faible nombre de fouilles, les éléments collectés apportent des informations pertinentes. Elles permettent d'une part d'apprécier les interactions entre un site de pouvoir et les fermes rurales à travers les dynamiques d'occupation et de mieux connaître l'occupation du sol à La Tène D à l'échelle de cette micro-région. Ces travaux ont également permis d'observer une pérennisation de l'occupation entre une ferme de la période laténienne et une *villa* gallo-romaine.

L'habitat d'Art-sur-Meurthe fouillé en 2000 par l'Afan se matérialise pour la fin de La Tène par la présence sur environ quatre hectares décapés, de deux constructions à quatre poteaux corniers et de quelques fosses (Deffressigne, Tikonoff, Chaussé

en cours) (ill. 3). Le mobilier domestique associé provient d'un chenal aux berges aménagées de clayonnages qui borde l'habitat. Il montre une abondante vaisselle fine et des restes fauniques faisant état d'une consommation de viande prélevée sur des animaux jeunes (bœufs: veaux et jeunes adultes, porcs: jeunes adultes) (Auxiette 2005). L'élevage *in situ* n'est pas attesté formellement, mais les analyses polliniques soulignent un espace largement ouvert, tourné pour une grande part vers la pâture (Allenet, Leroyer 2005). L'agriculture semble constituer un autre pan de l'activité du site, l'étude du paysage donnant une vision très ouverte du milieu avec un essor de la céréaliculture que ne dément pas la présence d'un sep d'araire en bois dans le chenal, ni celle des nombreuses meules rotatives. Une nasse mal datée et l'aménagement du chenal par des couloirs clayonnés, pourraient attester l'installation d'une pêcherie. Enfin les restes d'une production de sel ignigène vraisemblablement en faibles quantités, ont été détectés autour d'un des bâtiments. Elle constitue peut-être aux habitants du site une forme "d'aisance".

L'occupation de La Tène D1 et celle de La Tène D2 sont ici semblables. La forme de l'habitat reste identique, il est ouvert mais réduit et l'habitation est constituée d'une construction de terre et de bois fondée sur quatre poteaux porteurs. On note une simple évolution de certaines formes céramiques, une diversification de l'approvisionnement en vases avec l'apparition des pâtes micacées, l'introduction de denrées d'importation par le biais de deux amphores Dressel 1 provenant d'Albinia (Toscane, Italie) (Olmer 2008) et l'utilisation très discrète de la monnaie (denier de Marc Antoine 32 av. J.-C.). Malgré la modeste apparence des constructions, l'alimentation carnée semble de qualité et bien qu'il soit délicat d'en apprécier le rang, cette ferme ne fait vraisemblablement pas partie des exploitations de base. Les habitants de cet établissement rural occupé depuis la fin du Hallstatt jusqu'à la fin de La Tène D, hormis un possible *hiatus* dans le courant de La Tène C, tirent visiblement profit de leur activité agro-pastorale, mais également des ressources de leur environnement proche.

C'est au début de la période romaine, entre La Tène D2b et la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle que le chenal est aménagé cette fois par un moulin en bois avec ses canaux d'amenée d'eau. Hormis ce moulin, aucune structure bâtie ou fosse détritique n'ont été identifiées. Le mobilier céramique utilisé suit l'évolution classique pour la période. On note l'emploi des vases en *Terra Nigra* dans la



3. Plan de l'habitat d'Art-sur-Meurthe L'Embanie à la période gallo-romaine. Infographie N. Tikonoff INRAP.

continuité de la production locale gauloise et de la vaisselle commune aux parois raclées héritage du vaisselier de la fin de La Tène. La fonction du secteur comme habitat ne semble donc pas se perpétuer, mais la présence du moulin, installation innovante introduite par la colonisation romaine, souligne néanmoins l'attachement de ce territoire à l'exploitation agricole. Toutefois le domaine ou l'agglomération qui sont censés administrer une telle source de production n'ont pas été identifiés, dans les environs proches bien qu'une occupation augustéenne soit confirmée de l'autre côté de la Meurthe à Laneuveville-devant-Nancy (Hamm 2004). On note donc que le passage à l'époque romaine semble désormais placer ce territoire du bord de Meurthe à la marge d'un domaine agricole alors que les analyses polliniques montrent une stabilisation de l'ouverture du milieu dans la vallée de la Meurthe à cette période (Allenet, Leroyer 2005).

La construction d'un moulin entre certainement dans un processus d'organisation du territoire initié par l'administration romaine ou "à la romaine", à l'époque où l'*oppidum* de *La Butte Sainte-Geneviève* est désaffecté si l'on en croit les études monétaires (Mériel 2004). L'implantation d'un moulin résulte peut-être de la volonté de l'administration locale de modifier la gestion des campagnes. En transformant la chaîne opératoire de la fabrication de la farine, en augmentant et centralisant sa production, elle s'en facilite le contrôle et accroît son accès à la gestion foncière des terroirs. Après 30 apr. J.-C. le site n'accueille plus qu'un gué empierré au niveau du chenal alors que la palynologie souligne une reprise des boisements même si le milieu reste largement ouvert.

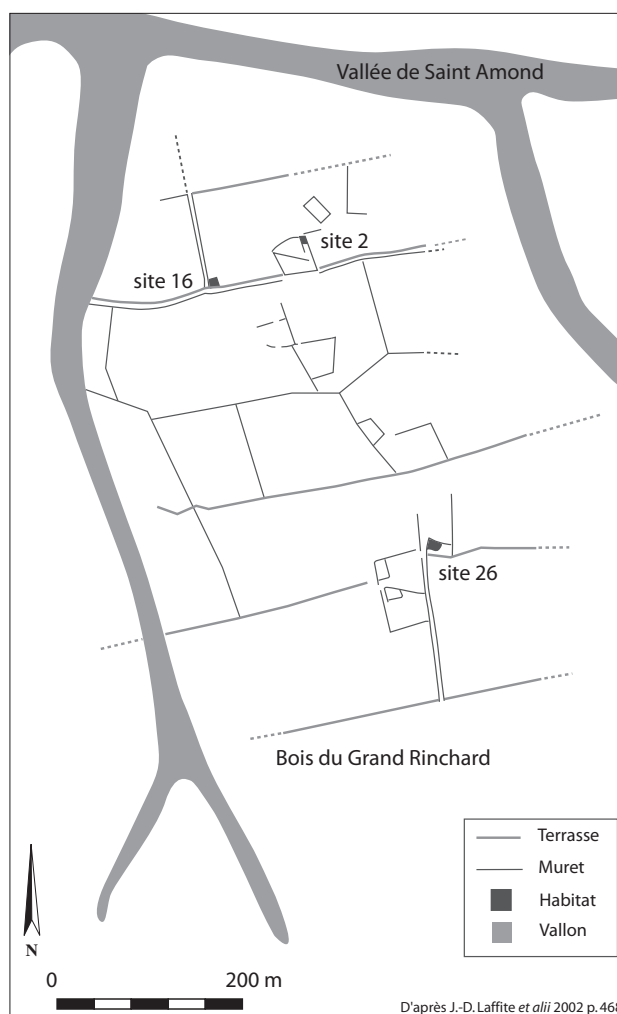
Sur le plateau calcaire de la commune de Favières *Forêt domaniale de Saint-Amond* une

prospection pédestre systématique associée à quelques sondages a permis à une équipe pluridisciplinaire composée d'archéologues de l'INRAP et du SRA Lorraine et d'ingénieurs de l'Inra, d'attester la pérennité d'occupation d'un habitat rural au sein d'un vaste parcellaire, entre la fin de La Tène et l'époque claudienne en milieu forestier (Lafitte *et al.* 2002). D'après leurs travaux, la mise en place de ce parcellaire, balisé par des murets en pierres sèches est réalisée selon une mesure en *actus* (35,4 m) (Lafitte *et al.* 2002, p.470) (ill. 4). La régularité comme l'ampleur du parcellaire démontrent qu'il s'agit là d'une implantation systématique vraisemblablement effectuée par des arpenteurs ruraux comme le suggèrent les auteurs de la découverte en se référant aux travaux de G. Chouquer et F. Favory (Chouquer, Favory 1992). Ces découvertes font état de petits habitats ruraux en enclos dont certaines infrastructures sont datables de la fin du 1<sup>er</sup> siècle par la céramique. L'enclos correspondant à cette datation mesure 36 m par 40 m et possède dans un angle, un bâtiment à fondation de pierres long de 10 m pour 6 m de largeur. La création du parcellaire semble ici bien en rapport avec les installations domestiques pour autant, il convient de rester prudent sur l'origine du découpage du territoire. S'il est indéniable qu'il est bien installé vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., il n'est pas possible d'affirmer s'il remanie ou non une structuration du paysage plus ancienne.

Le paysage du bassin de Nancy à La Tène D semble donc fait d'espaces agro-pastoraux très développés, parsemés de fermes dans la plaine alluviale de la Meurthe ou de la Moselle. Ces fermes se composent pour l'essentiel d'une construction principale sur quatre poteaux avec ou sans porche, associée à des petits bâtiments annexes voire à un puits. Peu d'entre elles sont fermées par des enclos fossoyés et seuls deux exemples sont attestés pour le bassin de Nancy. L'un d'eux daté de La Tène D1 est pourvu d'amphores, mais en l'absence d'une fouille exhaustive il n'est guère possible d'aller plus loin dans la compréhension de son statut. Ce modèle d'habitat dans l'ensemble peu prisé en Lorraine, semble tardif (LTD1b) et en dépit d'un faible référentiel, il conviendrait à l'avenir de pouvoir en apprécier le rang.

Bien que l'échantillon de sites soit très faible – et on se doit donc de rester prudent sur les conclusions proposées – un certain nombre de constats soutenus par l'exemple d'autres habitats lorrains, paraissent toutefois possibles. Certaines

occupations trouvant leur origine dès la fin du Hallstatt ou le début de La Tène, semblent perdurer durant tout le deuxième âge du Fer, induisant une forte stabilité des espaces cultivés. Le recensement opéré par l'enquête nationale pour l'ensemble de la Lorraine (Deffressigne, Tikonoff 2009) montre une augmentation constante et intense des habitats depuis La Tène C2 avec un maximum à La Tène D1 suivi d'une chute importante à La Tène D2 qu'il faut vraisemblablement pondérer. Le bassin de Nancy quant à lui, peu fourni en habitats de La Tène C (quatre sites sur l'ensemble des 130 ans), en atteste quatre pour les trente premières années de La Tène D (LTD1a) et cinq pour les trente suivantes (LTD1b). La densification du tissu rural se fait malgré la création de l'habitat groupé de Tomblaine *Le Pré Cheny* qui ne rassemble pas moins d'une cinquantaine



4. Favières Forêt domaniale de Saint Amond (Meurthe-et-Moselle), parcellaire du "Grand Rincharde". Localisation des sites d'habitats gallo-romains n° 2, 16 et 26 et des enclos sur le relevé du parcellaire



de grandes constructions entre La Tène D1a et La Tène D1b soulignant d'autant le dynamisme de cette période. Certains de ces habitats perdurent à La Tène D2, en revanche d'autres paraissent plus ponctuels. Cette période vraisemblablement prospère s'inscrit dans le cadre d'un développement économique conséquent, probablement fondé sur l'exploitation des ressources de la terre, du sous-sol et la production artisanale.

À La Tène D2, ils ne sont plus que quatre ce qui semble indiquer un net relâchement de l'occupation du territoire. Cette désaffectation est néanmoins à relativiser, si l'on se réfère à certains établissements ruraux gallo-romains qui ont livré les restes de constructions de terre et de bois plus anciennes parfois associées à des enclos fossoyés ou à de simples fossés. La plupart sont partiellement oblitérés et sont donc mal évalués (Adam, Metzler 2008; Deffressigne, Tikonoff 2009). Par ailleurs les plateaux peu investis par les fouilles archéologiques sont vides de sites laténiens, ce qui n'est peut-être qu'un biais de la recherche, les travaux d'aménagement actuels favorisant plutôt les vallées. Enfin la création avérée de nouveaux habitats à La Tène D2 relativise la notion de déclin attachée à cette période (Deffressigne, Tikonoff 2009).

Le passage à l'époque gallo-romaine est encore plus difficile à cerner tant les éléments sont ténus. La période augustéenne est quasi inexistante mis à part un dépôt de monnaies, une nécropole et un four de potier (en cours d'étude); encore une fois, cette faiblesse est-elle un travers de l'état de la donnée archéologique ou une réalité?

L'époque Tibério-claudienne puis celle de Néron ne sont pas mieux renseignées. Il faut attendre la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle pour que les fouilles mentionnent la présence de quatre établissements ruraux. Pourtant les relevés des prospections pédestres comme ceux des prospections LIDAR, confirment une large occupation gallo-romaine du secteur notamment sur les plateaux calcaires de la *forêt de Haye* constituée d'habitats ruraux enclos par des murets quadrangulaires, installés au sein de vastes parcelles (Georges-Leroy *et al.* 2008, p. 10). En revanche, la pérennité d'occupation des fermes entre la fin de La Tène et les débuts de notre ère est un élément émergeant de l'étude de certains établissements ruraux lorrains. Elle tend à attester la stabilité des espaces agricoles (Adam, Metzler 2008; Deffressigne, Tikonoff 2009). Les recherches à venir devraient pouvoir confirmer cette tendance.

Cet état relativement lacunaire des informations n'est pas propre au seul bassin de Nancy, l'ensemble des découvertes de la vallée de la Moselle exprime en effet les mêmes difficultés de localisation et d'interprétation des sites. En outre caractériser les effets de la romanisation des territoires à travers l'évolution des campagnes n'est pas des plus aisés dans le cas précis. Dans l'état actuel de la donnée, les seules variations perceptibles en dehors de la délocalisation du centre politique de la *Butte Sainte-Geneviève*, sont des modifications d'ordre structurel vraisemblablement liées à l'installation de la nouvelle administration, avec pour conséquence des mutations dans la gestion foncière du territoire agricole (parcelle, moulin...).

## BIBLIOGRAPHIE

**Adam, Metzler 2008** : ADAM (A.-M.), METZLER (J.). — *La romanisation du Bassin de la Moselle (LT D, période augusto-tibérienne)*. Projet Collectif de Recherche. Rapport annuel. 2008.

**Allenet, Leroyer 2005** : ALLENET (G.), LEROYER (Ch.). — Évolution du paysage végétal dans la vallée de la Meurthe. Analyse pollinique de la tranchée 2 d'Art-sur-Meurthe (54). In: DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.), CHAUSSÉ (Ch.) dir. — *Rapport Final d'Opération. Art-sur-Meurthe "l'Embanie" (54). Chenal et habitats depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début de l'ère romaine*, INRAP, en cours. 2005.

**Antoine 2004a** : ANTOINE (X.). — *Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule (Meurthe-et-Moselle), 1<sup>re</sup> Tranche*. Rapport de diagnostic archéologique. Service régional de l'Archéologie de Lorraine, INRAP Grand-Est nord, janvier-mars 2004

**Antoine 2004b** : ANTOINE (X.). — *Eulmont (Meurthe-et-Moselle) "Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule" 2<sup>e</sup> Tranche*. Rapport de diagnostic archéologique. Service régional de l'Archéologie de Lorraine, INRAP Grand-Est nord, avril 2004.

**Auxiette 2005** : AUXIETTE (G.). — Analyse du matériel faunique. In: DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.), CHAUSSÉ (Ch.) dir. — *Rapport Final d'Opération. Art-sur-Meurthe "l'Embanie" (54). Chenal et habitats depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début de l'ère romaine.* INRAP, en cours. 2005.

**Chouquer, Favory 1992** : CHOUQUER (G.), FAVORY (Fr.). — *Les arpenteurs romains : théorie et pratique.* Paris : Errance, 1992, 183 p.

**Dechezleprêtre 2004** : DECHEZLEPRÊTRE (Th.). — Contribution à l'étude de l'occupation de l'enceinte de la Butte Sainte Geneviève à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle). In: FICHTL (St.) dir. — *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à la Tène finale.* Actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000. Metz ; Strasbourg : SRA Lorraine ; université Marc Bloch, 2004, p. 77-100 (Archaeologia Mosellana ; 5/2003).

**Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005** : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF (S.), TIKONOFF (N.). — L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes. In: **\*Fichtl 2005**, p. 103-150.

**Deffressigne, Tikonoff 2009** : DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.). — Rythme de création, fonctionnement et abandon des habitats en Lorraine — In: BLANQUAERT (G.), MALRAIN (F.), LOHRO. — *L'organisation et l'évolution de l'espace rural au second âge du Fer*, Projet d'activité scientifique, Axe n° 4. 2009, p 27-79.

**Deffressigne, Tikonoff, Chaussé en cours** : DEFFRESSIGNE (S.), TIKONOFF (N.), CHAUSSÉ (Ch.). — *Rapport Final d'Opération. Art-sur-Meurthe "l'Embanie" (54). Chenal et habitats depuis la fin de l'Âge du Bronze jusqu'au début de l'ère romaine.* En cours.

**Georges-Leroy et al. 2008** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — L'apport du laser scanner aéroporté à l'étude des parcelles gallo-romains du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *AGER*, Bulletin de liaison, 18. 2008, p 8 - 11.

**\*Hamm 2004.**

**Jeandemange 2006** : JEANDEMANGE (S.). — *Agincourt (Meurthe-et-Moselle), Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule, Dépôt de Graffin 2<sup>e</sup> partie.* Rapport de diagnostic archéologique. Service régional de l'Archéologie de Lorraine, INRAP Grand-Est nord, octobre 2006.

**Laffite 2002** : LAFFITE (J.-D.). — Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de Saint-Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle). Relevé et étude du parcellaire du "Grand Rinchar". *Revue archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002. 2002, p 465-476.

**Mériel 2004** : MÉRIEL (E.). — Comparaison des faciès monétaires des oppida du Nord-Est de la Gaule. In: FICHTL (St.) dir. — *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à la Tène finale.* Actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000. Metz ; Strasbourg : SRA Lorraine ; université Marc Bloch, 2004, p 77-100 (Archaeologia Mosellana ; 5/2003).

**Olmer 2008** : OLMER (F.). — *Étude d'un lot d'amphores Lorraines.* Rapport. 2008, 4 p.

**Viller 2004** : VILLER (S.). — *Lay-Saint-Christophe (Meurthe-et-Moselle), Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule, 3<sup>e</sup> Tranche.* Rapport de diagnostic archéologique. Service régional de l'Archéologie de Lorraine, INRAP Grand-Est nord, novembre-décembre 2004.

**Viller 2005** : VILLER (S.). — *Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule : Bouxières-aux-Chênes "La Fin de Bouxières" et Eulmont "Les Noues" (Meurthe-et-Moselle).* Document Final de Synthèse. INRAP, 2005, 119 p.

**Viller 2006** : VILLER (S.). — *Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule, Branche sud et dépôts.* Rapport de diagnostic archéologique. Service régional de l'Archéologie de Lorraine, INRAP Grand-Est nord, août-septembre 2006.



---

# L'habitat rural dans le secteur Saône – Doubs – Ognon

---

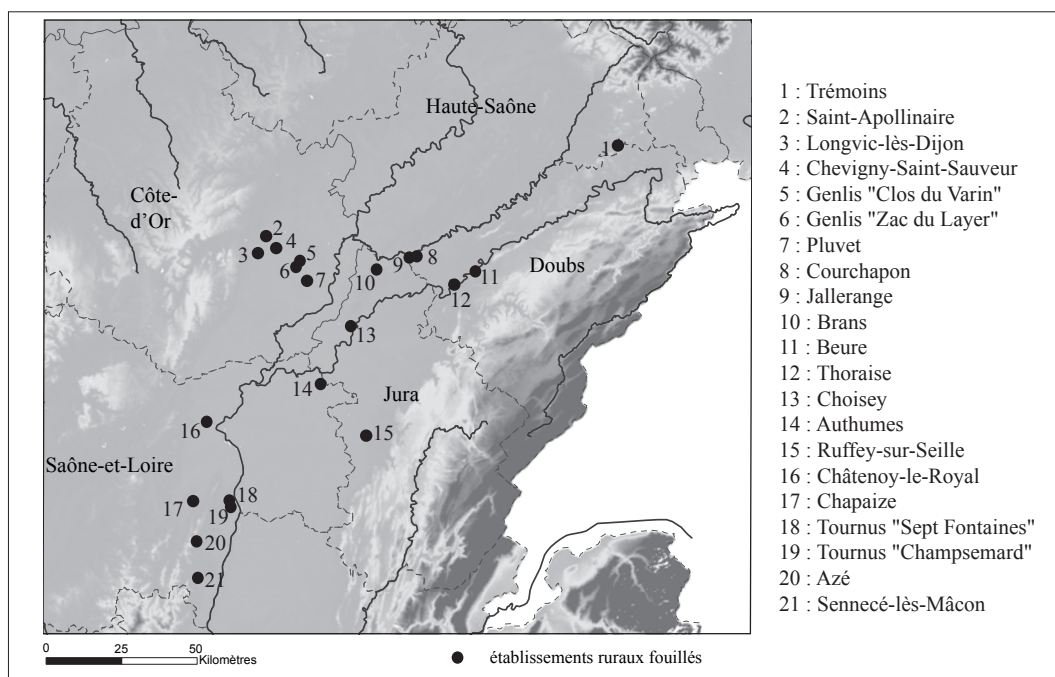
PHILIPPE BARRAL, STÉPHANE DUBOIS, LYDIE JOAN,  
PATRICE NOWICKI, SYLVAIN ROTILLON, GREGORY VIDEAU, YVAN VIRLOGEUX

## SITUATION, HISTORIQUE DES RECHERCHES ET CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS

La zone examinée ici se trouve à l'articulation de la Bourgogne et de la Franche-Comté. À l'époque antique, elle est partagée entre les cités des Éduens, à l'ouest et des Séquanais à l'est. L'occupation rurale des zones des plateaux est très mal connue et ce

sont principalement les vallées et plaines alluviales qui livrent une documentation exploitable (ill. 1).

D'une façon générale, les acquis majeurs dans le domaine de l'archéologie agraire sont principalement dus aux découvertes et fouilles réalisées dans le cadre d'opérations préventives depuis moins d'une vingtaine d'années. Les situations s'avèrent cependant assez inégales, d'une région à l'autre, voire au



1. Localisation des établissements ruraux du corpus étudié (DAO P. Barral).

sein d'une même région. La Bourgogne (excepté sa partie septentrionale) et la Franche-Comté révèlent ainsi un net déficit d'informations portant sur les établissements ruraux de l'âge du Fer, par rapport à d'autres régions. Les vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon, densément peuplées pendant la Protohistoire, n'ont fourni jusqu'à présent qu'un corpus très limité d'établissements ruraux datés de la fin de l'âge du Fer (Barral 2005 ; Drouet 2005 ; Joan 2003). Sur la vingtaine de sites identifiés, une quinzaine livrent des données exploitables, mais seulement quatre ont fait l'objet de recherches et de fouilles suffisamment approfondies pour qu'on puisse estimer avoir une connaissance réellement satisfaisante de leur chronologie, de leur extension et de leur organisation. C'est évidemment très peu, au regard de la trame supposée du peuplement rural des II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans une zone drainée par des voies de communications naturelles de premier plan. La quasi-totalité des sites de ce corpus ont été découverts et fouillés à l'occasion de diagnostics et fouilles préventives récentes (avec notamment plusieurs gisements localisés dans le secteur dijonnais et un second groupe sur le tracé de la future LGV, entre Montbéliard et Marnay). Le site d'Authumes *Le Tertre* (Saône-et-Loire), exploré dans le cadre d'une recherche programmée (Barral, Videau 2005 et *infra*), est un cas isolé.

Au regard de la dispersion des sites documentés, il est illusoire de vouloir discerner des règles d'implantation topographique sur la période considérée et des tendances évolutives. Tout au plus peut-on remarquer que les sites du corpus révèlent des situations topographiques variées, sans exclusive.

Deux schémas d'organisation principaux semblent alors coexister à La Tène C-D. Certains sites (une minorité ?) ne possèdent pas de dispositif de clôture évident et se présentent comme des habitats ouverts, à la trame plus ou moins lâche, et sont semble-t-il peu structurés, autant qu'on puisse en juger à partir des surfaces explorées. Ce schéma est illustré par les sites de Saint-Apollinaire *Val Sully* (Nouvel *et al.* 2009, fig. 16) et Choisey *Aux Champins* (Simonin *et al.* 2007). À Choisey, plusieurs groupements associant, suivant les cas, bâtiments, puits et greniers à quatre poteaux sont répartis sur une bande d'environ 1 ha et semblent correspondre à la juxtaposition de plusieurs unités d'habitat et d'exploitation. À Saint-Apollinaire, divers bâtiments, fosses, greniers et silos ainsi que deux segments de fossés ont été mis au jour sur une surface de plus d'un hectare. On distingue assez nettement un

secteur dévolu au stockage (greniers et batterie de silos). Au total, la période couvrant la fin de La Tène C et La Tène D semble clairement dominée par le modèle d'établissement à enclos quadrangulaire délimitant la partie principale de l'habitat. Les dimensions de ces enclos varient fortement, comme celles de leurs fossés de délimitation (Genlis *Clos du Varin*: 4 500 m<sup>2</sup>; Authumes *Le Tertre*: 15 525 m<sup>2</sup>; Tournus *Champsemard*: 1 hectare). Dans les cas où l'emprise décapée ou bien les données de prospections sont suffisantes (Authumes, Sennecé-lès-Mâcon, Chevigny-Saint-Sauveur, Jallerange), il apparaît clairement que l'enclos ne constitue qu'un élément d'un complexe étendu. À Chevigny-Saint-Sauveur *ZAC Excellence 2000* (Virlogeux *et al.* 2005), le grand enclos principal est contigu à un enclos plus petit, d'orientation différente, peut-être légèrement antérieur. À Sennecé-lès-Mâcon *En Putet*, l'enclos quadrangulaire reconnu s'insère dans un ensemble d'occupations continues s'étendant sur plusieurs hectares, composé de quatre espaces distincts dans leur organisation, la nature de leurs vestiges et leurs fonctions, mais dont la mise en place et l'ordonnancement général semblent obéir à un schéma assez rigoureux (Ramponi *et al.* 2006). Sur plusieurs de ces sites, des segments de chemins (Authumes, Sennecé) et des éléments de réseaux parcellaires (Genlis, Chevigny) ont été repérés.

Le niveau d'intégration économique de ces sites est sujet à de très fortes fluctuations, au sein de la zone étudiée, d'après les données fournies par le mobilier, alors que la morphologie des enclos et des bâtiments est sensiblement comparable d'un site à l'autre. La puissance des fossés ou la présence de dispositifs particuliers de renforcement (entrées, palissades ...) sont des critères dont la prise en compte permettra certainement à l'avenir de moduler cette impression d'homogénéité. Dans le même ordre d'idée, la présence d'éléments d'architecture ou décoratifs typiquement méditerranéens constitue sans aucun doute un facteur de différenciation important entre les établissements. Le site de Sennecé-lès-Mâcon a ainsi livré une série de tuiles "romaines" datées des dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Barthélémy *et al.* 2009). Ces tuiles se trouvent en situation résiduelle dans des fosses et segments de fossés et il n'est pas certain qu'elles soient directement liées aux aménagements et à l'enclos mis au jour, le site s'étendant bien au-delà de la fenêtre explorée. Il s'agit pour l'instant d'un cas isolé d'introduction précoce de matériaux et techniques méditerranéens sur un établissement de la région.

La fréquence des amphores Dr 1, pour des sites dont les occupations sont contemporaines (autour de 20 % du NMI céramique à Sennecé, Authumes, Tournus *Champsemard*, 1 à 2 % seulement à Saint-Apollinaire *Val-Sully* et Chevigny-Saint-Sauveur: Barral 2005, Ramponi *et al.* 2006) constitue également un bon marqueur pour différencier les établissements du point de vue de leur intégration économique. Il conviendrait de confronter cet indicateur aux données apportées par les autres mobiliers. Il est ainsi remarquable que les sites de La Tène D1 directement en relation avec le couloir Saône-Doubs livrent des quantités importantes d'amphores Dr 1, alors que les faciès des matériels métallique et céramique ne laissent pas percevoir, dans l'ensemble, un statut particulièrement élevé, de ces établissements. On notera aussi que, contrairement au schéma d'évolution généralement admis (maximum des importations vinaires à la fin du II<sup>e</sup> s. puis décline pendant tout le I<sup>er</sup> s.), le flux d'amphores Dr 1 ne diminue pas au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais au contraire connaît une augmentation sensible centrée sur La Tène D2, bien perceptible sur les sites du corpus.

## QUELQUES ÉTABLISSEMENTS FOUILLÉS RÉCEMMENT

### *Authumes (Saône-et-Loire)* (notice Ph. Barral)

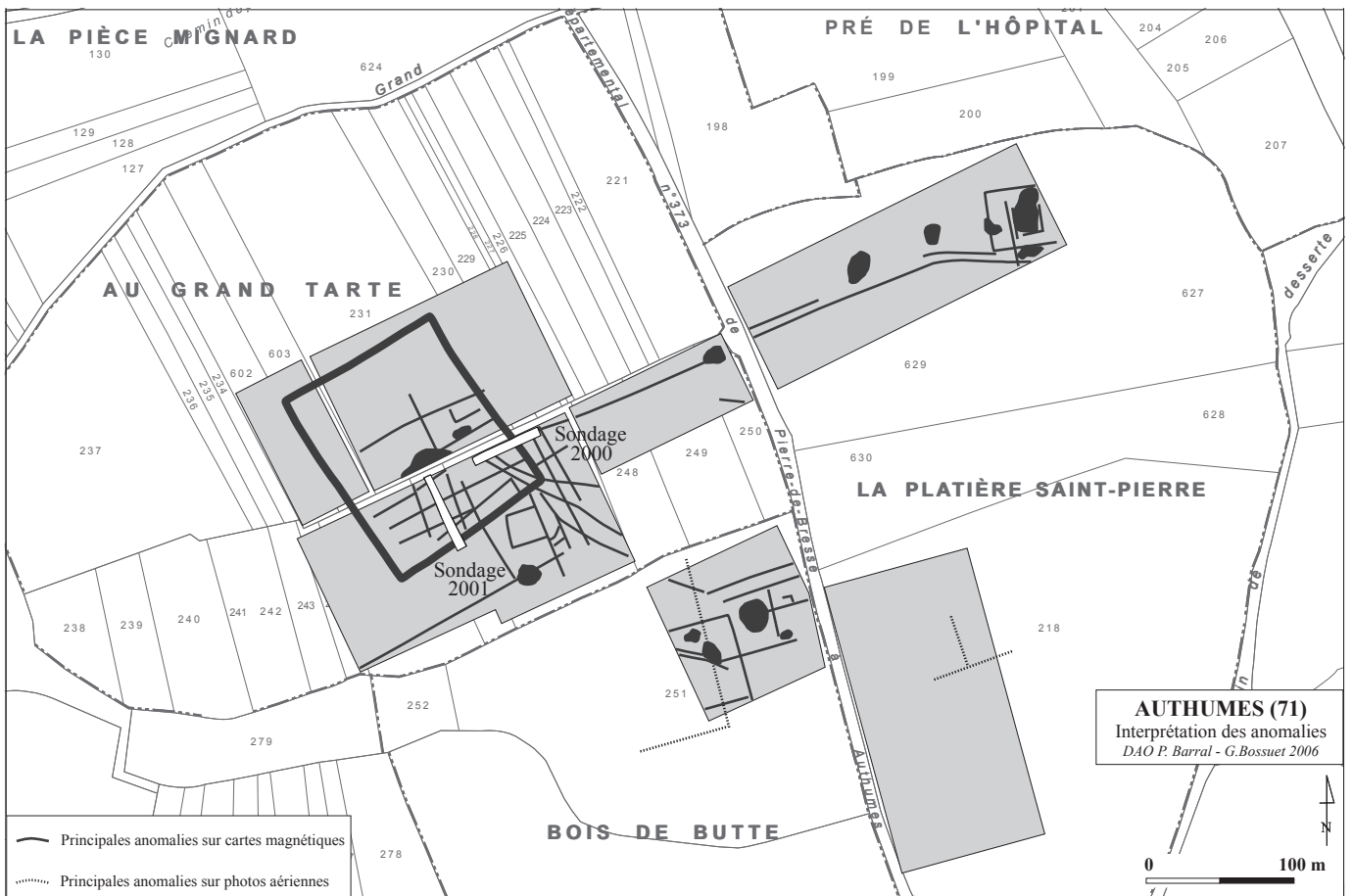
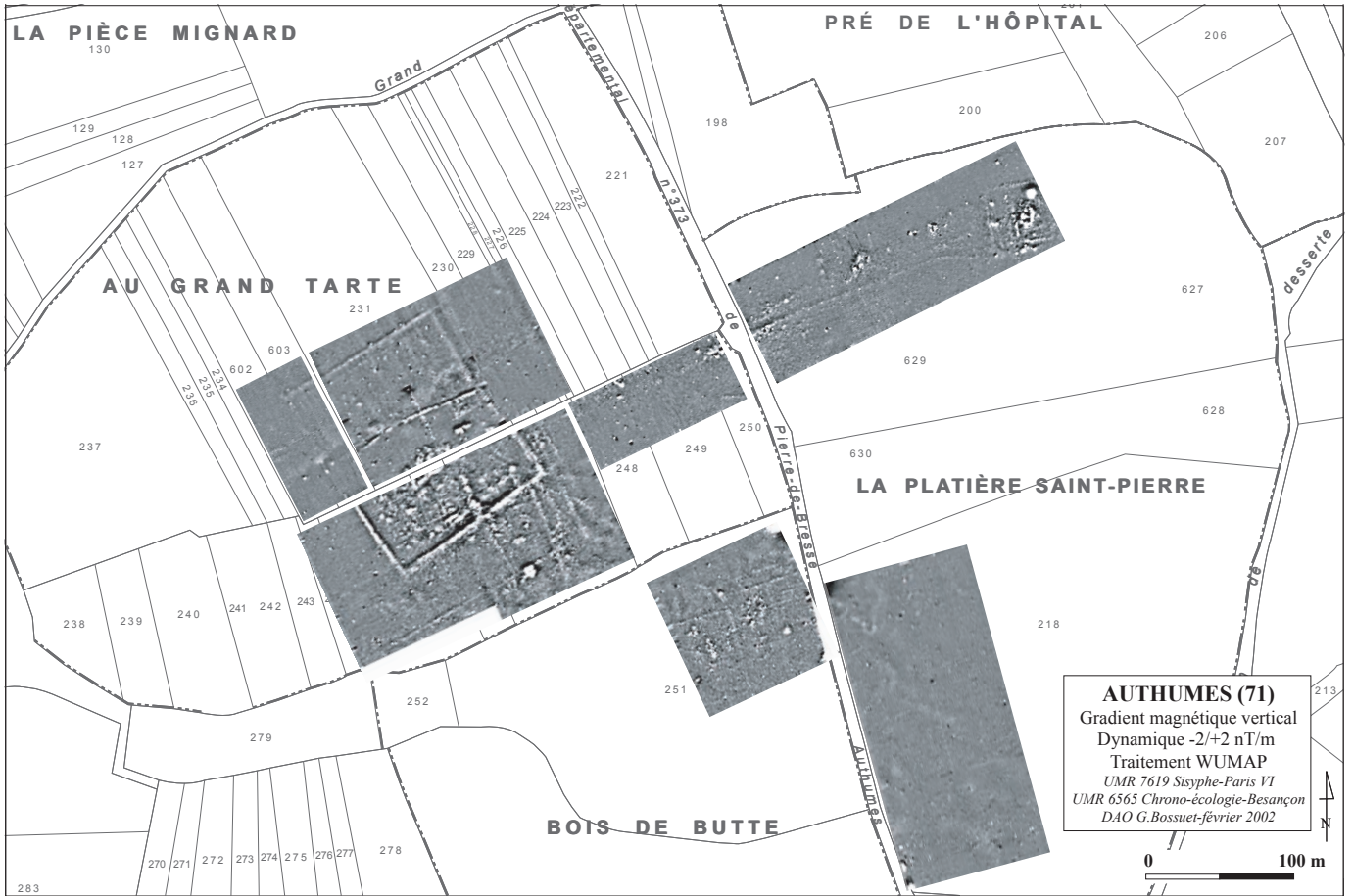
Le site du Tertre se trouve à environ 1 km au nord du village actuel d'Authumes (Saône-et-Loire). La partie la plus visible du gisement occupe une position dominante, installée sur le talus bien marqué, orienté nord-est/ sud-ouest, qui forme la limite entre le plateau bressan et la plaine alluviale du Doubs. L'ensemble de la zone est cultivé et s'insère dans un paysage entièrement ouvert et dénudé. Des prospections systématiques ont révélé une occupation protohistorique et antique dense de tout ce secteur (Daubigny *et al.* 2005).

Le gisement a été mentionné dans divers opuscules depuis les années 1950 (Rebourg 1994b, p. 372 sq.). Une approche intégrée du gisement, associant différentes méthodes d'investigation complémentaires (prospection géophysique, carto/photo interprétation, prospection systématique au sol, sondages de fouille linéaires ...) a été réalisée entre 1999 et 2001, dans le cadre d'une recherche programmée. Les résultats obtenus ont permis non seulement de comprendre dans ses grandes lignes l'histoire du site, mais d'en discerner les rythmes de développement et de fonctionnement.

Le site est occupé d'abord au Bronze final, sans que la forme exacte de cette occupation, attestée par du matériel erratique, puisse être précisée. Un établissement se développe ensuite à La Tène D. L'habitat est délimité par un puissant fossé en V qui correspond à la large anomalie dessinant une enceinte quadrangulaire visible sur les cartes magnétiques (ill. 2 et 3). À l'intérieur de cette enceinte se dessine une trame serrée de structures excavées (fosses d'extraction, drains, fossés étroits, trous de poteau). La première phase d'occupation, correspondant au fossé dans son état primitif (6,50 m de largeur à l'ouverture et 2,50 m de profondeur) et illustrée par de nombreuses fosses, est datable de LT D1. Les recoupements de structures indiquent que cette occupation a une certaine durée et correspond probablement, dans le détail, à deux phases d'aménagement. Le faciès matériel de cette phase est caractérisé par la présence d'amphores Dr 1 anciennes, datables par référence aux contextes de Lyon ou Verdun-sur-le Doubs des années 140-130/120-110 (La Tène D1). Un hiatus entre la première et la seconde phase d'occupation gauloise d'Authumes, déjà perceptible dans le mobilier trouvé en prospection, ressort clairement de l'analyse stratigraphique et de l'étude du matériel trouvé en contexte (Barral, Videau 2005). Au début de cette seconde phase intervient notamment une réfection importante du fossé d'enceinte, à un moment où le fossé primitif est presque entièrement comblé. La chronologie de cette seconde occupation repose sur un matériel abondant, très homogène, issu principalement du comblement supérieur du fossé et d'une couche d'occupation étendue. Une fosse a également fourni un ensemble intéressant, dont la composition semble traduire un événement particulier, de nature culturelle au sens large (Barral, Videau 2005, fig. 3 et 7). Cette seconde phase correspond à LT D2b (vers 60-30 av. J.-C.). Il existe par ailleurs, dans la partie du site explorée, des témoins matériels d'une occupation augustéenne, faiblement constituée et stratigraphiquement peu distincte de la phase LT D2, qui illustre la continuité entre les occupations gauloise et gallo-romaine, mais dont la nature exacte reste inconnue.

Les vestiges gallo-romains mis au jour dans les sondages de fouille correspondent pour l'essentiel à une occupation du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le matériel abondant recueilli en prospection indique toutefois très clairement que le site fonctionne pendant tout le Haut-Empire et continue d'être fréquenté au Bas-Empire, voire au haut Moyen Âge (Beuret 2000).





2. Authumes (Saône-et-Loire), plan de l'établissement (DAO P. Barral, G. Bossuet).



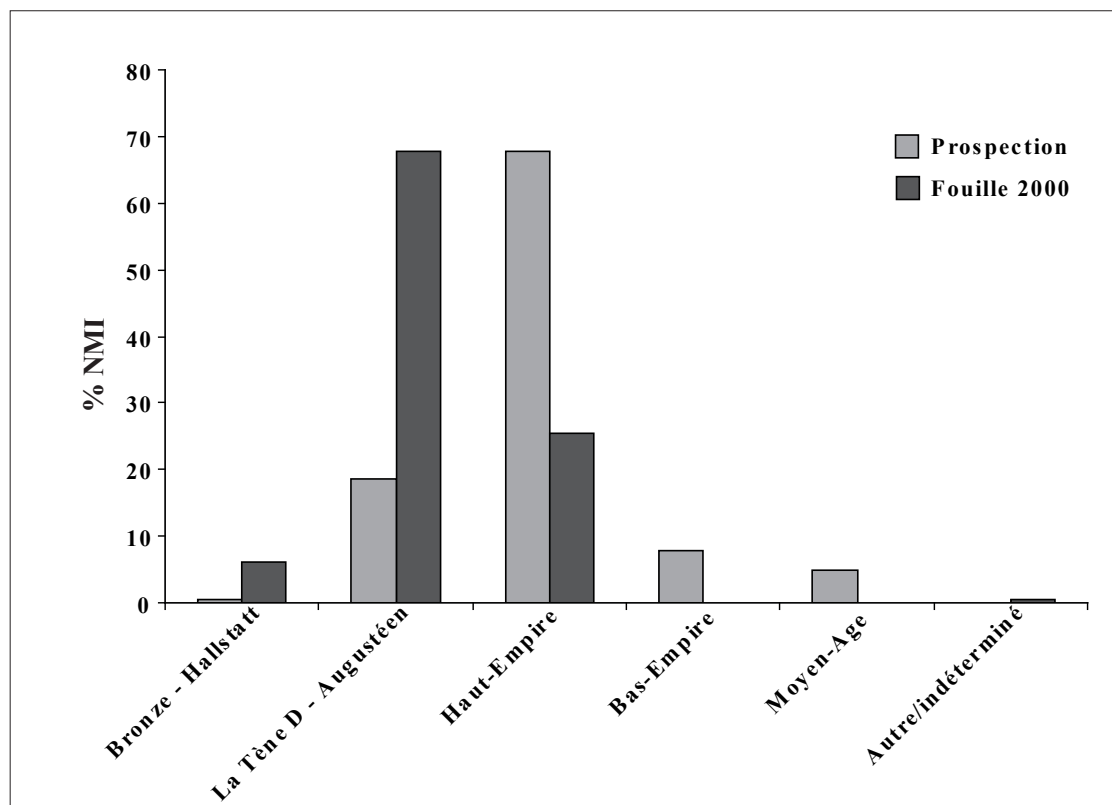
3. Authumes (Saône-et-Loire), plan et coupe stratigraphique de la fouille de 2001 (DAO P. Barral, M. Thivet).

La césure entre le profil chronologique du gisement défini à partir du mobilier recueilli en surface et le profil chronologique qui se déduit des structures et niveaux fouillés est manifestement liée à la taphonomie du site (ill. 4). Les traces d'occupations précoces, en grande partie occultées et protégées par les remblais gallo-romains, apparaissent faiblement dans le mobilier de surface; en revanche, le matériel des occupations tardives, issu de niveaux peu profonds qui ont subi l'action des labours du XX<sup>e</sup> siècle, y figure en bonne place. C'est là un biais que l'on observe fréquemment, dans le cas des établissements ruraux (voir notamment Nouvel *et al.* 2009). L'importance de ce biais peut varier en fonction des situations topographiques des sites (plaines ou plateaux).

Un des acquis principaux porte donc sur l'occupation gauloise, dont on a pu identifier la nature, comprendre le schéma d'organisation général et caractériser le statut socio-économique. L'abondance des amphores vinaires italiques (une centaine d'individus dans les seuls sondages de fouille), la fréquence de la vaisselle importée, la présence de pièces métalliques sortant de l'ordinaire

(fragment de fibule en argent, garniture de char en bronze) et la découverte d'un dépôt particulier indiquent manifestement un établissement de statut élevé.

Des questions subsistent sur la nature de l'occupation gallo-romaine. La continuité de l'habitat entre les I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. permet d'avancer l'hypothèse d'un établissement stable, qui se maintient et se développe au Haut-Empire, moyennant un certain nombre de transformations dans son organisation et son architecture. La continuité de l'occupation s'accompagne probablement d'une stabilité fonctionnelle, mais, en ce qui concerne la connaissance de l'établissement gallo-romain, les données sont très lacunaires (la mauvaise conservation des vestiges augure d'ailleurs mal d'une exploration plus étendue et intensive). L'étendue du site gallo-romain, tout autant que la présence d'aménagements architecturaux de prestige (colonnes, sols en mosaïques, fontaine ...) permettent d'avancer que l'on a affaire, là aussi, à un grand domaine agricole, de fort statut. De la sorte, il semble que la pérennisation de l'établissement s'accompagne du maintien de sa fonction et de son rang.



4. Authumes (Saône-et-Loire), distribution chronologique des effectifs céramiques de fouille et de prospection (données et DAO P. Barral, R. Beuret).

**Longvic (Côte-d'Or)**

(notice P.Nowicki et S.Rotillon)

La commune de Longvic se situe au sud-est de l'agglomération dijonnaise. Le site de Longvic "*Rue de la Renouille*" est localisé dans le vaste espace alluvial construit par l'Ouche à son débouché dans le fossé bressan. Après avoir été confinée dans une vallée étroite dans les plateaux calcaires du Jurassique à l'ouest de Dijon, la rivière s'est étalée largement, mettant en place des nappes alluviales emboîtées. Ces nappes se relaient latéralement sans hiatus topographique sensible, ce qui rend leur attribution chronologique délicate. Quoiqu'il en soit, les écoulements et la mise en place des alluvions argilo-limoneuses remontent à une phase froide du Quaternaire non déterminée. L'origine fluviale des dépôts confère au terrain un aspect changeant avec des plages graveleuses et d'autres plus fines.

La réalisation d'une évaluation archéologique puis d'une fouille a pu mettre en évidence différentes occupations (Nowicki 2006); la plus conséquente est celle relative à l'enclos laténien (ill. 5). Des occupations ponctuelles et/ou résiduelles sont attribuables à la période finale de l'âge du Bronze et au Hallstatt final; d'autres artefacts, aux caractéristiques protohistoriques n'ont pu être clairement attribués.

L'occupation majeure mise en évidence est constituée par un enclos fossoyé. De forme quadrangulaire, l'enclos a pour dimensions extérieures 76 m sur 70 m. Ses dimensions intérieures sont de 68 m sur 64 m; sa largeur varie de 2 m à 3,80 m. Sa surface totale est de 5 320 m<sup>2</sup> tandis que la superficie enclose avoisine les 4 350 m<sup>2</sup>.

Après le creusement originel du fossé, une première étape conduit à un comblement initial pour que ce dernier obtienne des parois en équilibre après l'appel au vide provoqué par son creusement. La seconde étape consiste en un comblement assez rapide, l'essentiel du matériel comblant le fossé provient de l'intérieur de l'enclos. Le matériel piégé dans cette phase est à mettre en relation avec l'occupation primaire de l'enclos. Il s'agit donc vraisemblablement d'un processus à l'œuvre alors que l'enclos est fonctionnel. La troisième phase est plus lente et ne se rencontre pas partout. Il s'agit d'une phase dans laquelle de l'eau a stagné dans le fossé, qui a servi de dépotoir recueillant les vestiges les plus nombreux. Ces vestiges sont contemporains de l'occupation de l'enclos. L'enclos était alors sans doute en voie d'abandon et le fossé n'existait

plus que sous forme résiduelle. Il a terminé de se combler lentement par des apports en partie organiques, en partie archéologiques. La rapidité du comblement initial permet de penser que l'objectif du fossé était plutôt d'obtenir des matériaux pour élaborer un talus plus que pour creuser un fossé: la forme initiale aurait eu son importance qu'elle aurait sans doute été entretenue. Aucune marque d'entretien de cette forme initiale n'a été perçue.

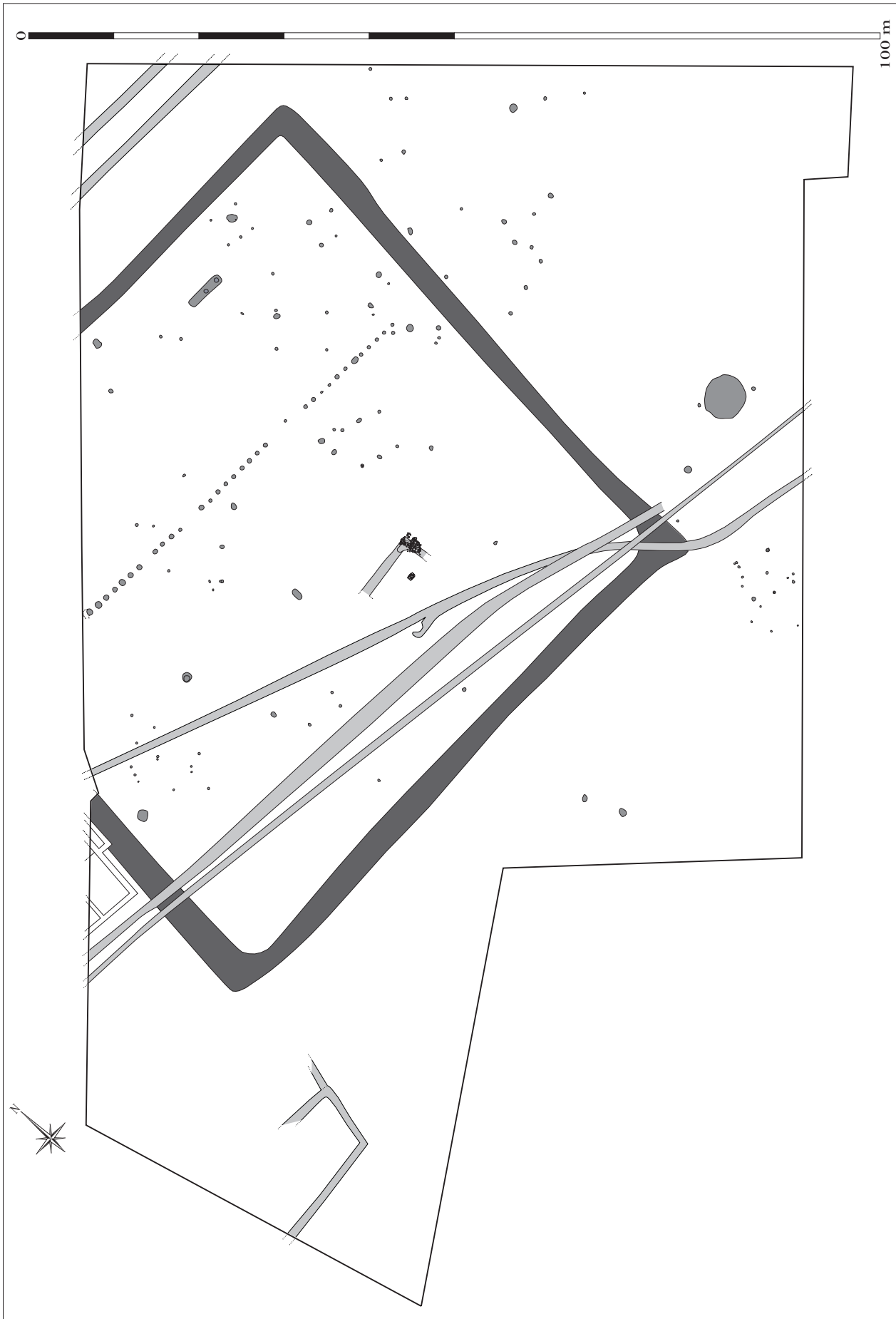
Deux grandes phases d'occupation peuvent être distinguées. La première correspond aux phases de creusement, de comblement initial puis de comblement rapide. Le mobilier recueilli est attribuable à la période de La Tène D. La deuxième phase d'occupation s'opère pendant la troisième et dernière étape de comblement. Un certain nombre d'éléments peuvent se rattacher à la période augustéenne. Il est cependant difficile de déterminer si nous avons une occupation augustéenne suivie d'une occupation de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ou si nous sommes en présence d'une occupation qui s'installe au début du premier siècle avec un mobilier résiduel plus ancien.

Pour chacune des deux grandes occupations attestées, nous pouvons associer à l'enclos un certain nombre d'éléments (palissade, bâtiment, grenier...) qui constituent l'organisation de l'occupation et pour lesquels l'attribution à une utilisation et à une chronologie particulières est impossible. Un lambeau de bâtiment a été mis au jour, il n'est matérialisé que par deux portions de murs et par une plaque foyère en calcaire. Ce bâtiment est à rattacher à la dernière phase d'occupation de l'enclos.

Une dernière occupation s'implante à l'extérieur de l'enclos lorsque celui-ci n'était sans doute plus lisible; elle se compose d'une partie de bâtiment matérialisé par cinq portions de murs. À celui-ci peuvent être associés les quatre fossés parallèles à l'axe du bâtiment. L'interprétation de ses vestiges reste en suspens faute d'éléments significatifs. Toutefois la céramique permet de proposer une installation au II<sup>e</sup> voire au début du III<sup>e</sup> siècle.

**Saint-Apollinaire (Côte-d'Or)** (notice G.Videau)

Le site du *Pré Thomas* se trouve à l'est de Dijon sur la commune de Saint-Apollinaire. Positionné sur le flanc d'une colline à pente douce orientée ouest/est, le gisement s'inscrit dans un contexte de plaine ondulée qui caractérise la partie est de la région dijonnaise. Ce milieu ouvert semble avoir été occupé dès l'âge du Bronze comme l'indiquent les différents sites protohistoriques détectés lors



5. Longvic (Côte-d'Or), plan d'ensemble du site (relevés topographiques P. Noguès, DAO P. Nowicki, d'après fond de plan Cabinet Aloïsio, Talant).



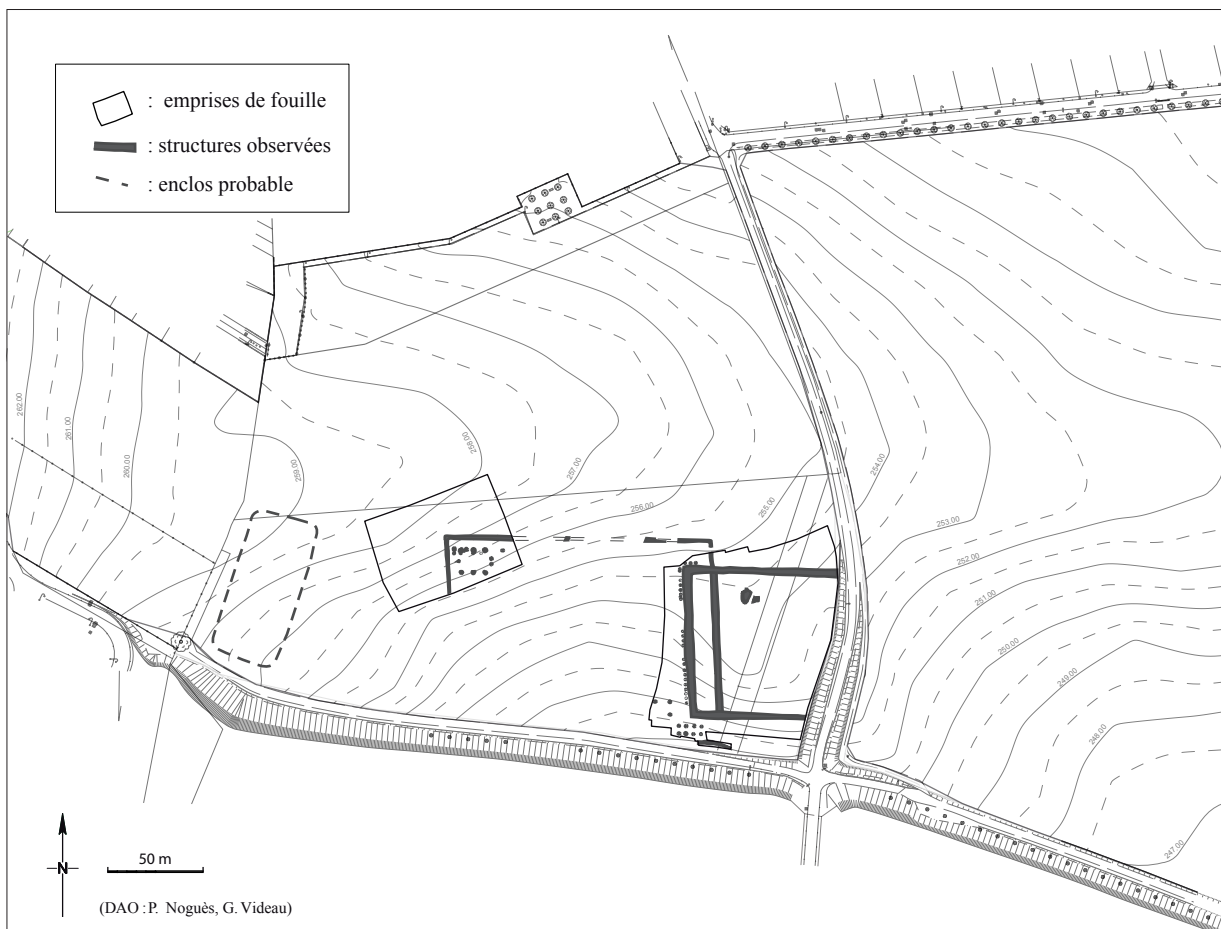
d'opérations archéologiques préventives réalisées dans le secteur au cours de ces dix dernières années (Chopelain *et al.* 1998; Chopelain *et al.* 2000; Labeaune, Ducreux 2007). Le diagnostic réalisé au lieu-dit *Pré Thomas* a porté sur près de 16 hectares, dont 10 se sont révélés positifs. Une partie seulement du gisement, de l'ordre de 1 ha, a finalement été fouillée, en deux secteurs distincts (Videau 2009) (ill. 6).

Trois fosses et un trou de poteau attestent une faible occupation de la zone dès le Bronze final IIIb. Une série importante de fosses polylobées, qui ont livré un abondant matériel céramique du Hallstatt C, montre que ce petit habitat rural se maintient jusqu'au début du Premier âge du Fer.

Après un abandon assez long, la colline est réinvestie à La Tène D avec la création d'un établissement rural. Le cliché satellite du secteur, révélant trois enclos distincts (dont deux seulement ont pu être explorés), fait apparaître une organisation complexe qui diffère de celle de la plupart des

établissements régionaux connus, souvent matérialisés par une seule enceinte fossoyée.

À l'est, une enceinte quadrangulaire fossoyée d'environ 100 m de long et 80 m de large semble être dévolue entièrement ou en grande partie à l'habitat. Protégé à l'ouest par une palissade, ce fossé de délimitation, à profil en V et fond plat, est relativement imposant (ouverture oscillant entre 2,60 m et 4,50 m; profondeur comprise entre 0,80 m et 1,90 m). La branche ouest du fossé est doublée par une palissade. À l'intérieur de cet enclos a été mise au jour une cave à ossature de bois et hourdis en pierre, conservée sur près d'1,50 m de hauteur (ill. 7). Elle constitue les seuls restes visibles d'une habitation. Les seuls exemples de caves parementées actuellement connus dans la région, pour cette période, se trouvent en contexte d'agglomération (Bibracte, Besançon, Alésia ...) et sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Joly, Barral 2007, p. 67). On notera également la présence d'une fosse à dépôt particulier (un coutré de charrue et des clous en fer,



6. Saint-Apollinaire (Côte-d'Or), plan d'ensemble des enclos et des principales structures, sur fond cadastral (P. Noguès et G. Videau).



7. Saint-Apollinaire (Côte-d'Or), vue de la cave (cliché D. Lamotte, INRAP).

des fragments d'une assiette en *terra nigra* et d'un gobelet en paroi fine). Ce type de dépôt, de plus en plus régulièrement rencontré en contexte d'habitat rural (vallée de l'Oise, par exemple: Malrain, Pinard 2006) est attesté dans la région sur les sites d'Authumes (Barral, Videau 2005), de Chevigny-Saint-Sauveur et de Sennecé-lès-Mâcon.

Un second enclos fossoyé de 140 m de long se développe à l'ouest du précédent, en partie imbriqué avec lui. Il présente des fossés de dimensions plus modestes (profondeur maximum de 0,80 m et ouverture maximum de 1,65 m) et délimite une aire qui comprend deux petits greniers à quatre poteaux porteurs ou un grand grenier à huit poteaux, un bâtiment à six poteaux porteurs massifs de 12,60 m de long et 11,70 m de large, qui pourrait s'apparenter à une grange ou une étable et, au moins un autre bâtiment incomplet à fonction indéterminée. Cet espace semble donc dédié aux activités de stockage et probablement de pacage comme l'est très certainement l'enclos non exploré situé le plus à l'ouest.

Les éléments les plus anciens collectés sur le site (amphores Dr 1B) indiquent que la création de l'établissement n'est pas antérieure à LT D2a (vers 90/80 av. J.-C.). Par ailleurs, l'ensemble du mobilier (céramique, fibules, monnaies et faune), détermine un faciès mobilier de LT D2b. Plus précisément, les marqueurs présents indiquent que l'établissement prend réellement son essor, puis est abandonné, dans un laps de temps très court compris entre les années de la conquête et le début de la période augustéenne, soit un maximum d'un demi-siècle. Après l'abandon de l'établissement, le secteur reste fréquenté au moins jusqu'au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cette occupation est matérialisée par de petits fossés parcellaires ou de drainage qui recoupent les fossés comblés de l'établissement gaulois et témoignent d'une activité agricole sur le secteur. L'hypothèse d'un déplacement de l'habitat, d'environ 500 m vers le sud (les bâtiments d'un établissement gallo-romain ont en effet été détectés dans ce secteur, sur photo satellitaire), vers le changement d'ère, est recevable.

Malgré l'exiguïté des surfaces fouillées, l'organisation du site de la fin de l'âge du Fer se discerne donc dans ses grandes lignes. La présence conjointe d'une cave à parement de pierre, de fragments de miroir en bronze, fibules, monnaies et vases importés, constituent autant d'indicateurs du statut de l'établissement et de ses occupants. On manque toutefois d'éléments de comparaison, pour cette période charnière située entre La Tène et le Haut-Empire. Le site de *Pré Thomas* vient ainsi compléter le corpus des établissements ruraux du sud du territoire lingon, encore très peu fourni, notamment pour cette période clé. C'est là son intérêt principal.

### **Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or)** (notice Y. Virlogeux)

L'établissement rural de Chevigny-Saint-Sauveur, localisé sur une extension de la *ZAC Excellence 2000* en périphérie est de l'agglomération dijonnaise, a fait l'objet, en 2001, d'une opération de fouille préventive sur une surface de 14,2 hectares, intégralement décapés. Les vestiges mis au jour concernent principalement les périodes gauloise et gallo-romaine (Virlogeux 2002) (ill. 8).

Le site est localisé en limite sud du territoire *lingon*, à huit kilomètres au sud-est de *Divio* (Dijon), non loin des "frontières" *séquane* et *éduenne*. Son lieu d'implantation, sur une légère éminence, entre les vallées de la Tille et de l'Ouche, constitue un endroit privilégié qui peut expliquer en partie le caractère imposant de l'enclos découvert. Les terres sont lourdes et difficiles à travailler, mais offrent un rendement maximum notamment en raison de la rétention d'eau qu'elles assurent.

Deux voies antiques sont attestées dans chacune des deux vallées précitées. Le tracé de la première, dite *voie traversaine*, globalement orientée nord-sud, se situe à 5 kilomètres à l'est de l'établissement de Chevigny-Saint-Sauveur. La voie d'*Agrippa*, qu'elle rejoint à Til-Châtel, passe à environ 6,5 kilomètres à l'ouest.

L'établissement gaulois n'a pas été implanté sur un terrain vierge puisque les vestiges plus ténus de plusieurs occupations antérieures (Chalcolithique, Hallstatt, La Tène ancienne) ont également été mis au jour. Au début de notre ère, deux établissements antiques se développent de part et d'autre de la ferme "indigène" abandonnée, tandis qu'un parcellaire, dont l'orientation est héritée de l'organisation gauloise du finage, découpe l'ensemble de la surface étudiée.

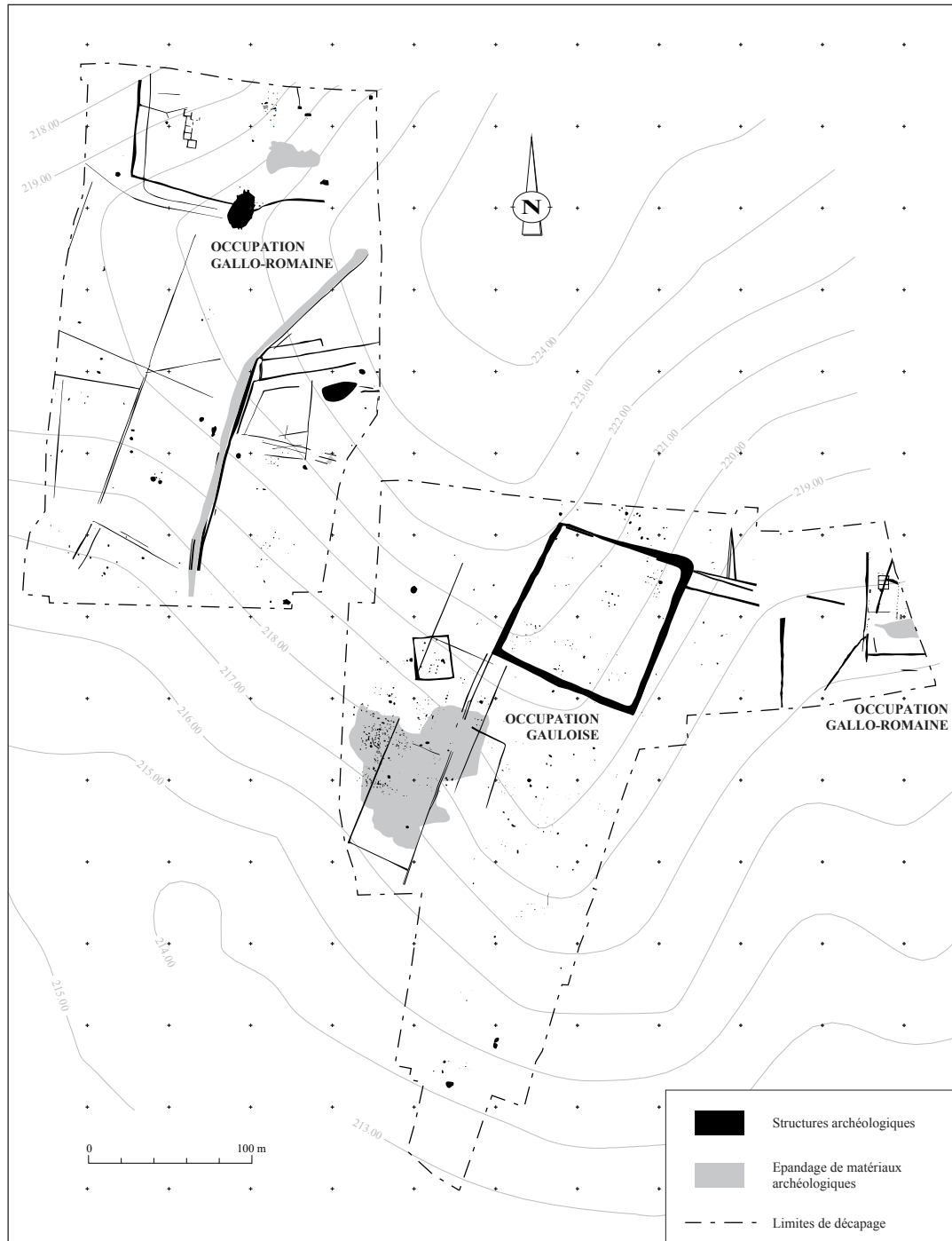
### L'établissement laténien

Les vestiges occupent la partie centrale de la zone étudiée et s'étendent sur une superficie d'environ 3,5 ha. Le secteur a connu une érosion assez limitée en raison de la bonne stabilité structurale des sols. Le niveau de circulation de l'époque était donc proche de l'actuel.

On remarque tout d'abord un enclos quadrangulaire, mesurant 102 m par 95 m, incluant plusieurs bâtiments sur poteaux. Il est matérialisé par un vaste fossé continu, creusé légèrement en contrebas du point haut du site, sur un versant orienté vers le sud-est. Cet aménagement présente des phases de comblements classiques et, bien que ces limites aient évolué, notamment en raison des effondrements et curages successifs, nous pouvons restituer son profil originel, en V à fond plat. La largeur de celui-ci, comprise entre 0,7 et 1 m, varie proportionnellement à celle de l'ouverture (de 3 à 3,5 m), induisant une pente relativement constante des bords d'environ 60°. La profondeur, assez régulière, atteint 2,20 m en moyenne (Virlogeux *et al.* 2005, p. 281 sq.).

Un second enclos, rectangulaire, malgré sa taille respectable (28 x 23,50 m), contraste fortement avec son voisin, plus imposant. Son fossé, au profil en cuvette atteignant une profondeur maximale de 0,80 m sous le décapage, présente des interruptions dues uniquement à des perturbations récentes. Son orientation, grossièrement nord-sud, est nettement discordante de celle du grand enclos, ainsi que du bâtiment inclus dans son périmètre. Sa fonction demeure incertaine.

Un secteur, nommé par défaut "*terres noires*", est caractérisé par une couche de limon hétérogène, de teinte dominante grise à noire, chargée, de place en place, de concentrations de mobilier archéologique (céramique, os, fragments de meule, ...). Cet horizon discontinu mesure 20 cm d'épaisseur moyenne et s'étend sur environ un hectare. Celui-ci correspond vraisemblablement à une zone d'activité limitée dans le temps et dans l'espace, qui a connu un important apport de matière organique. Compte tenu des observations pédologiques effectuées, à savoir la coïncidence de la nature du sédiment anthropique avec le matériau sous-jacent et la présence importante d'un composant biodégradé, nous pouvons déduire que ces "*terres noires*" n'ont pas été apportées en bloc à l'endroit où elles ont été découvertes, mais résultent du mélange sur place du matériau minéral avec un produit riche en matière organique (fumier) incluant de nombreux



8. Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or). Plan général des vestiges mis au jour (P. Noguès, Y. Virlogeux del.).



déchets de la vie quotidienne (poterie, ossements, fragments de meule...) très fragmentés. Nous sommes donc en présence d'un espace fortement amendé par les Gaulois, dans le but évident d'une mise en culture. Ce secteur offrait également la particularité de masquer un très grand nombre de structures contemporaines, dont le remplissage se confondait, dans la majorité des cas, avec le limon gris-noir environnant. Leur plan n'apparaissait nettement qu'après décapage de la couche en question. Ces creusements, qui ont perforé celle-ci, présentaient ainsi un remplissage de couleur sombre.

On compte près de 400 trous de poteau pour le seul secteur gaulois. Toutefois, les plans cohérents sont très peu nombreux. Les plus évidents sont situés à l'intérieur du grand enclos avec lequel ils sont associés. Plusieurs autres plans se dessinent plus au sud : un bâtiment à sept poteaux est localisé à l'intérieur du petit enclos, tandis qu'un autre à six poteaux se dégage plus à l'est. L'ensemble de ces bâtiments correspond à des modules relativement standards de constructions rurales gauloises. On compte également quelques greniers. L'ensemble des "trous de poteau" mêlés aux "*terres noires*" témoigne d'une occupation et d'une certaine densité d'activité, mais son organisation et sa finalité nous échappent.

Le mobilier archéologique recueilli dans le comblement du fossé est attribuable à La Tène C2-D1 (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et début du I<sup>er</sup> s.). La durée d'occupation de cette ferme est encore difficile à préciser et nous ne sommes pas en mesure d'affiner cette fourchette. L'ensemble relativement homogène issu des "*terres noires*" se caractérise toutefois par un grand éparpillement et une fragmentation importante. Il s'agit, pour l'essentiel, de poterie comparable à celle récoltée dans le remplissage des deux enclos. Aucune concentration particulière (pot en place) ne nous permet d'évoquer une position primaire. La datation du mobilier, globalement contemporaine du reste du site, suggère une occupation relativement courte de l'endroit (quelques décennies ?).

#### L'occupation gallo-romaine

La moitié sud du secteur ouest a livré les plus anciens témoins gallo-romains du site qui correspondent au début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Pour l'essentiel, il s'agit de fossés parcellaires, d'un

chemin, de quelques fosses et d'un puits. Dans la seconde moitié du même siècle, un établissement mieux structuré se met en place au nord. Deux bâtiments, l'un s'apparentant à une grange construite sur poteaux, le second sur parois porteuses et probablement destiné à l'habitation, sont ceinturés par un fossé qui délimite un espace aménagé. Situé en marge de l'emprise, les limites nord et orientale de l'occupation nous sont inconnues. Il s'agit, à l'évidence, d'installations à vocation agricole, abandonnées au début du Bas-Empire.

Dans le secteur oriental, le bâtiment est construit dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (époque flavienne) à l'intérieur d'une zone délimitée par un fossé accompagné d'une clôture. Cette construction recoupe un fossé plus ancien (début du I<sup>er</sup> s. ?), inscrit dans le parcellaire mis en évidence sur l'ensemble du site et dont l'orientation s'appuie sur celle de l'enclos gaulois. Ces vestiges ne correspondent également qu'à une partie de l'occupation qui se développait plus à l'est, hors emprise. Après quelques modifications du bâtiment et l'adjonction d'une mare, l'endroit semble abandonné à la fin du Haut-Empire, pour être réoccupé à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

Après l'abandon de l'établissement gaulois, au cours de La Tène D1, les populations désertent l'endroit pendant près d'un siècle, ou l'occupent de façon plus sporadique et superficielle. Les terrains ont peut-être été partiellement ou totalement laissés en friche, puis en bois. Toutefois l'établissement, notamment grâce à la puissance des fossés de l'enclos, marquait encore le paysage longtemps après le départ de ses occupants. Le parcellaire, mis en place au début de l'époque romaine après comblement total du fossé initial, reprend en effet strictement le tracé de ses limites conservées.

Les deux établissements antiques ne se superposent pas aux constructions de La Tène. Les paysans gallo-romains se sont installés en marge de la ferme "indigène", ne réutilisant l'espace gaulois qu'en terrain agricole (champs, pâtures). Un réseau de fossés, couvrant une vingtaine d'hectares, relie les deux implantations antiques, mais les limites de l'occupation gallo-romaine débordent largement l'emprise étudiée. Une orientation dominante du parcellaire fossile se dégage nettement sur l'ensemble du site, révélant par ailleurs le caractère morphogénétique de l'enclos gaulois.



### **Jallerange (Doubs)**

(notice S. Dubois, L. Joan, G. Videau)

Dans le cadre des recherches portant sur les sites détectés sur le tracé de la LGV Rhin-Rhône, l'accent a été mis notamment sur la détection des petits habitats isolés et la compréhension de leur relation avec le réseau des *villae* et/ou des agglomérations secondaires (Jeunesse *et al.* 1997, p. 83). Les données archéologiques recueillies ont apporté un nouvel éclairage sur les établissements agricoles et sur l'organisation du terroir dans la vallée de l'Ognon (Brans, Thervey, Vitreux, Jallerange, Burgille, Chauenne, Geneuille).

Toutefois, deux sites seulement ont livré les traces d'une occupation gauloise antérieure aux implantations romaines. Outre le site de Jallerange, on peut citer le site de Brans/ Dammartin-Marpain, au lieu-dit "À Gravé". Les vestiges antiques avaient été repérés dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle puis identifiés comme une *villa* par G. Chouquer (photo aérienne dans les années 1970). Les sondages puis la fouille préventive réalisés en 2005 ont permis de localiser une partie de la *pars rustica* de cet ensemble (période augustéenne - III<sup>e</sup> siècle) (Simonin-Viscusi 2006, Pellissier, Mikrut 2005). Une première occupation du site à La Tène C1-C2 a pu être caractérisée par le mobilier contenu dans deux fosses dépotoirs. Mais faute d'une fouille exhaustive de cet établissement, il est difficile d'entériner cette première chronologie.

Le site de Jallerange ("Groseliers", "Sous le Meix", "Nautrey" et "Parc de la Ferme") se situe dans la vallée de l'Ognon, à environ 25 km au nord-ouest de Besançon. La fouille préventive, effectuée sur une portion du futur tracé de la ligne grande vitesse Rhin-Rhône (branche est), a porté sur 4 emprises différentes recouvrant 4,6 ha (zones A à D). Des vestiges appartenant à trois grandes périodes sont apparus: un cimetière de transition entre l'âge du Bronze final et le début de l'âge du Fer (zones A et B), une occupation rurale gauloise (zones A et B), deux implantations gallo-romaines distinctes (zones A et C-D) qui s'inscrivent dans un même contexte d'exploitation agricole.

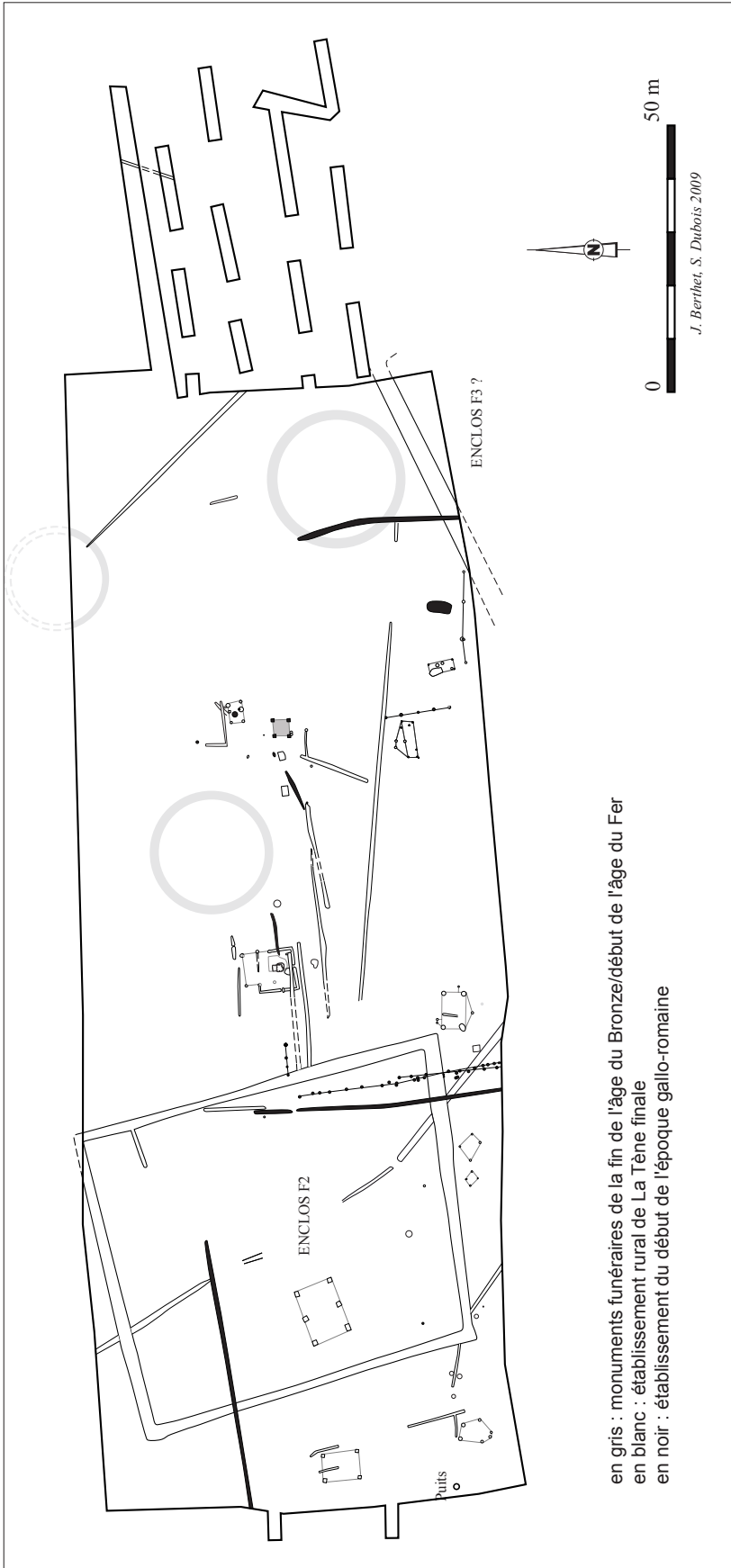
Le gisement protohistorique est localisé sur un léger replat dominant, à environ 1500 m au sud de l'Ognon. Les traces de trois cercles funéraires datés, par un mobilier peu fourni, de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer constituent les premiers indices de fréquentation du secteur. Toutefois, la zone ne semble véritablement investie que bien plus tard comme le montre la

forte densité de vestiges attribués à La Tène finale. Malgré l'ouverture d'une large fenêtre de 1,5 hectare (zone A, ill. 9), il apparaît que le site s'étend bien au-delà de l'emprise du projet. Néanmoins, l'organisation comme la durée de cette occupation peuvent être appréhendées dans leur globalité.

À première vue, l'occupation, matérialisée sous la forme de structures entaillant le substrat (fosses, trous de poteau), se cristallise autour d'un enclos fossoyé de forme trapézoïdale (longueur atteignant suivant le côté 64 ou 70 m pour une largeur de 58 m et une profondeur moyenne de 1 mètre sous le niveau de labour). À l'intérieur, ou à proximité immédiate, une série de six modules de quatre à six poteaux porteurs assimilables à des greniers ou des abris à bétail semble définir une zone à caractère agricole. L'espace dédié à l'habitat se situerait plus à l'est, matérialisé par deux bâtiments mixant sablière basse et poteaux porteurs. Enfin, à une centaine de mètres plus à l'est de l'enclos trapézoïdal, on note la présence d'un fossé isolé. Dégagé de façon très partielle, ses mensurations (5 m de large par 2 m de profondeur en moyenne), très proches des fossés de l'établissement d'Authumes, laissent penser qu'il s'agit d'un second enclos. Si tel était le cas, l'hypothèse la plus probable tendrait à proposer l'existence de deux enclos contigus qui pourraient être contemporains (ou en partie du moins) ou qui fonctionneraient de manière successive.

Dans l'ensemble, les structures ont livré un mobilier céramique très homogène, analogue à celui des contextes bisontins du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui inscrit pleinement l'occupation du site à LT D2. Cependant, un certain nombre d'éléments archaïques, comparables aux faciès matériels de LT D1 de Bâle *Gasfabrik*, Lyon, Verdun-sur-le Doubs ou encore Sennecé-lès-Mâcon, (amphores de type gréco-italique récentes et Dr 1 anciennes, une fibule de Nauheim) et retrouvés la plupart du temps en position résiduelle (dans le fossé isolé et une couche d'abandon), forment un bruit de fond qui se rapporte à une occupation antérieure (ne pouvant pas remonter au-delà des années 140 av. J.-C.), située selon toute vraisemblance hors de l'emprise explorée.

On perçoit mal la transition entre l'abandon et le nivellement de ces structures gauloises, autour du milieu ou du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et les indices d'une occupation gallo-romaine avérée au moins à partir du milieu de l'époque augustéenne par la présence de sigillée italique (après 15/10 av. J.-C.). Les éléments mobiliers font défaut pour établir une continuité entre les



9. Jallerange (Doubs), zone A (DAO J. Berthet, S. Dubois 2009).

deux occupations, ou au contraire pour mettre en évidence de façon incontestable un hiatus de quelques décennies.

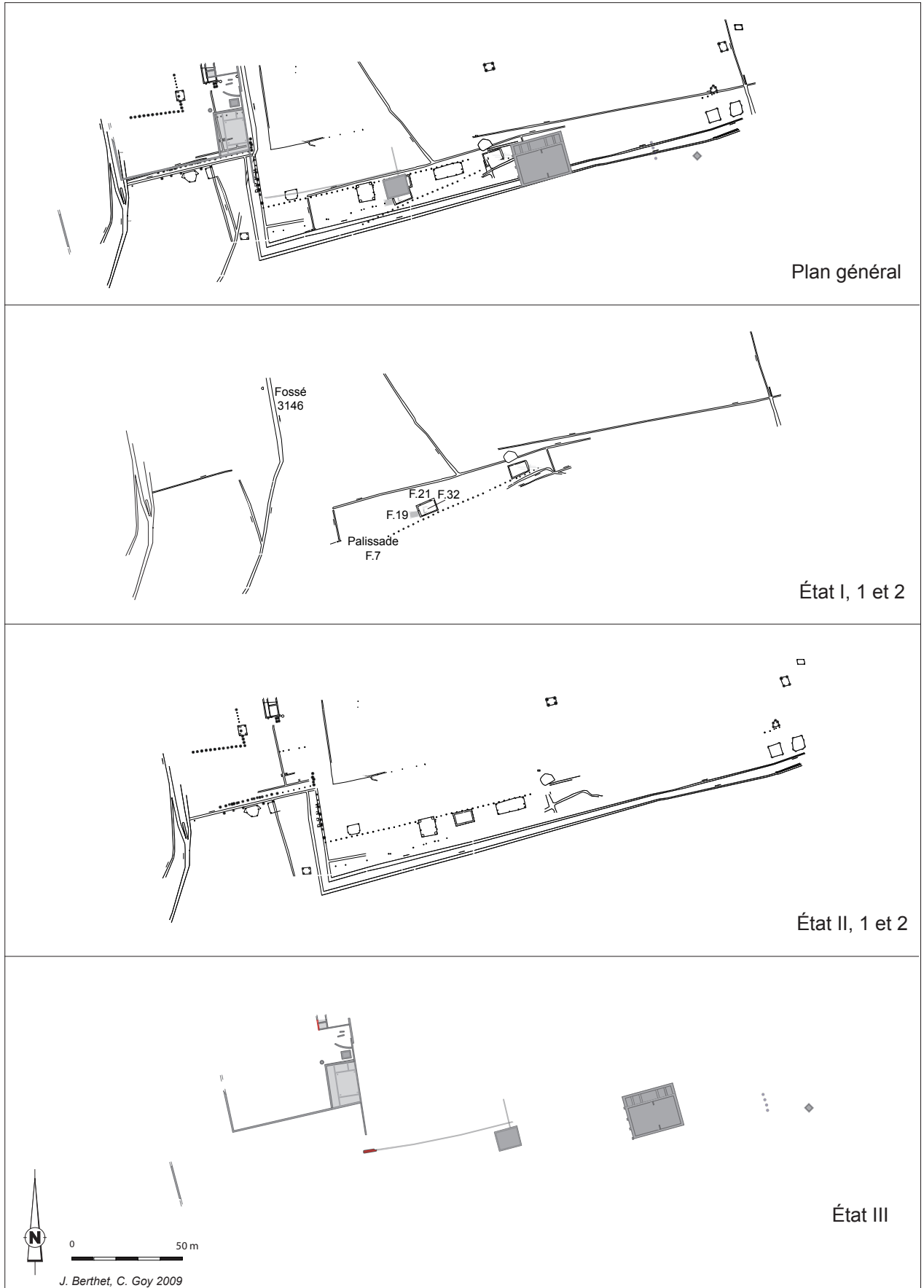
Le cœur de la zone d'occupation paraît alors s'être déplacé de deux cents mètres environ vers le sud, où se développe un site antique assez étendu, repéré d'avion par G. Chouquer en 1977, et bien perceptible en prospection pédestre sur 2 hectares au moins. À l'époque julio-claudienne, son extrémité septentrionale s'étend jusque dans l'emprise de la zone A, où elle se superpose aux structures de la ferme gauloise. La limite de l'enclos d'habitat est alors marquée au nord et à l'est par de petits fossés, le côté ouest par une forte palissade. À l'intérieur, un seul bâtiment a été identifié pour cette période : il s'agit d'un grand grenier ou d'un petit bâtiment sur poteaux plantés. À l'extérieur, les abords de l'établissement rural paraissent avoir été structurés en fonction des orientations de l'enclos : un chemin d'orientation nord-sud la borde sur son flanc ouest, et le décapage a mis en évidence l'ébauche d'un réseau parcellaire, vers l'ouest. Plusieurs éléments évoquent un mode d'organisation commun avec le site voisin de la zone C-D : délimitation en palissade, orientation à 171°, bâtiment à quatre forts poteaux plantés dans des fosses quadrangulaires. Ce secteur est ensuite abandonné (démontage du bâtiment et de la palissade, comblement des fossés) vers le troisième quart du 1<sup>er</sup> siècle. L'habitat postérieur semble se resserrer ou se déplacer de nouveau vers le sud, jusqu'au bord de l'actuelle RD 459 qui est présumée reprendre dans cette zone le tracé de la voie romaine reliant Besançon à Pontailler-sur-Saône. La mise en évidence de murs en petit appareil et d'une voie, lors de la construction d'un pavillon individuel et de la salle polyvalente vers 1975, et les éléments observés d'avion par G. Chouquer, suggèrent que cet habitat gaulois puis gallo-romain précoce a pu évoluer vers un établissement de type *villa*.

C'est dans les secteurs C et D (ill. 10) que l'implantation antique est la plus dense. Trois grands états ont pu être observés dans l'évolution chronologique de cet établissement rural.

Le premier état concerne une première structuration du paysage (Auguste-Tibère à Claude) héritée de l'époque gauloise. La première phase de cette implantation rurale gallo-romaine est d'abord particulièrement ténue. Elle n'est attestée que par un foyer, deux bâtiments, l'un sur sablières basses et l'autre sur poteaux [F 19 et 32], implantés dans une zone agraire drainée par deux fossés reprenant l'axe de dépressions naturelles du terrain. C'est dans la deuxième phase de cet état que la zone agraire

présente une première structuration. Le réseau de drainage est modifié et s'intensifie, pour permettre une extension, vers l'est, de l'occupation. Cette nouvelle implantation est désormais délimitée par une palissade [F.7]. Cette dernière se prolonge jusqu'à la zone précédemment occupée, qui subit elle aussi des modifications. Un autre bâtiment sur sablières basses [F.21] est, en effet, implanté à l'emplacement des bâtiments 19 et 32. Contrairement à la phase précédente, l'installation des nouveaux fossés n'est plus seulement conditionnée par la morphologie du terrain. Ils s'inscrivent désormais dans une structuration normalisée du paysage suivant une nouvelle orientation. Ce "parcellaire" présente une forme identique ("en échelle") à celui découvert dans la zone B et daté de La Tène finale. Toutefois leurs orientations et leurs modules sont nettement différents. Il est encore ici difficile de parler de parcellaire d'après le peu d'éléments mis au jour dans cette phase. Cependant l'espace est désormais structuré par une palissade et un jeu de fossés, dont l'orientation ne sera pas conservée dans les états postérieurs.

Dans l'état II, une seconde structuration du paysage s'opère avec l'émergence d'un vaste établissement gallo-romain agricole de type *villa* (de la période claudienne à la fin du 1<sup>er</sup> siècle). Dans cet état, la structuration de l'espace agricole se densifie. Des fossés et des palissades façonnent un nouveau plan où s'intègrent dix-sept bâtiments et greniers en matériaux périssables ainsi qu'un bâtiment en dur. Ces vestiges sont axés selon une nouvelle orientation rigoureuse qui organisera le paysage jusqu'à l'époque moderne. Même si le plan de ce site antique n'est que partiel, désormais se dessine indéniablement le canevas d'une *pars rustica* de *villa* délimitée par un double fossé et une cour intérieure avec aile de bâtiments structurants et l'amorce de ce qui pourrait être considéré comme la *pars urbana* de cet établissement agricole. Deux phases semblent se distinguer dans cet état : la première correspond à une organisation interne de la *villa* par un jeu de fossés et des palissades qui s'organisent pour former un passage, large de 6 à 8 m, et clôturant un espace vide, (cour?) bordé de bâtiments en matériaux périssables. La seconde phase offre la même organisation mais avec un abandon des palissades dans le secteur ouest, pour mettre en place un ensemble de fossés qui font disparaître certains bâtiments. Ce changement semble indiquer un problème d'évacuation d'eau certainement dû à l'abandon, à la fin de l'état I, du fossé drainant [3146].



10. Jallerange (Doubs), zone C et D (DAO J. Berthet, C. Goy 2009).

Le troisième état reflète une structuration du paysage désormais figée par l'architecture maçonnée qui se généralise (fin du I<sup>er</sup> siècle J.-C. - III<sup>e</sup> siècle). Les vestiges de la *pars rustica* de la *villa* sont toujours intégrés dans la structuration déterminée antérieurement par le réseau de fossés et de palissades mais partiellement abandonnés pour l'implantation de bâtiments maçonnés (*pars urbana*, grange...). Cet ensemble agricole est désormais relié au réseau routier où une zone culturelle s'élève à un carrefour de voies.

Les fouilles de Jallerange ont donc permis d'étudier partiellement deux établissements ruraux antiques voisins, espacés de 600 mètres. Le premier, à l'est, tire son origine d'une ferme gauloise (ou de deux fermes adjacentes ?) édifée sans doute dès La Tène D1b (fin du II<sup>e</sup> siècle av.J.-C.), et arasée dans les décennies qui suivent la conquête romaine. L'habitat est alors décalé vers le sud, pour l'essentiel hors de l'emprise de la fouille, vers l'époque augustéenne. Il évolue probablement en plusieurs étapes vers un établissement assez modeste (?) de type *villa*. Ce déplacement pourrait être lié à une volonté de s'approcher de la voie romaine Besançon-Dijon tracée 400 mètres au sud de la ferme gauloise.

Le second établissement antique, à l'ouest, est une création d'époque gallo-romaine. Mais des traces d'exploitation agricole datables de La Tène finale témoignent là aussi d'une mise en valeur dès l'époque gauloise, à partir d'une ferme indigène qui n'a pas été localisée. On peut envisager un développement comparable au site précédent : nivellement des structures agricoles gauloises, édification d'une première ferme gallo-romaine à l'époque augustéenne, modification progressive de cet habitat vers une grande *villa* à longue cour rectangulaire encadrée de bâtiment, en bordure de voie romaine.

La romanisation semble donc intervenir ici en plusieurs étapes :

- à l'époque augustéenne, abandon des sites et du parcellaire gaulois et construction de fermes qui répondent à un nouveau type d'organisation (enclos palissadés plutôt que fossoyés) et se décalent des sites d'implantation antérieurs, peut-être en lien avec la construction d'une voie romaine importante dans la vallée de l'Ognon ;
- à la fin de l'époque julio-claudienne, les deux sites voisins présentent une orientation comparable, qui suggère une volonté délibérée d'organiser le paysage dans la vallée ;
- l'évolution progressive des modes de construction touche également les deux sites, mais n'est

perceptible qu'en zone C-D. L'architecture en bois sur poteaux plantés et/ou sablières enterrées, héritée de l'époque gauloise, reste la règle jusqu'à l'époque flavienne. C'est seulement à ce moment que se développe ici la maçonnerie en pierre.

L'exemple de Jallerange illustre la pérennisation d'une exploitation agricole entre la fin de La Tène et le Haut-Empire, cette continuité s'accompagnant toutefois d'un déplacement du centre de gravité de l'établissement, de quelques centaines de mètres.

À l'échelle de la vallée de l'Ognon, si l'époque augustéenne se traduit par l'émergence de nouveaux sites ruraux, c'est seulement à la fin de l'époque julio-claudienne qu'une nouvelle structuration du paysage semble s'opérer. De même l'architecture en bois, héritée de l'époque gauloise, laisse place à la maçonnerie de pierre dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, voire au début du II<sup>e</sup> siècle, pour les sites plus modestes (Thervay "Entre Deux Vies"). Ces datations, qui reposent sur un petit nombre de sites, devront toutefois être vérifiées dans l'avenir, pour l'ensemble de la vallée.

## **BILAN: RYTHMES ET MODALITÉS DE L'ÉVOLUTION DE L'HABITAT RURAL**

Sur la vingtaine de sites du corpus examiné, trois sont clairement des créations de La Tène B, un seul semble fondé dans le courant de La Tène C, huit apparaissent au début de La Tène D, deux semblent créés dans le courant de La Tène D, six sont attribués à La Tène D2. Dans un certain nombre de cas, ces attributions pourraient être revues ou nuancées à l'avenir, soit qu'elles reposent sur un échantillon mobilier assez faible, soit que ces indications reposent sur une exploration encore trop partielle du site. Les remarques qui suivent devront donc être confirmées par les recherches futures.

Parmi les trois sites de création ancienne, deux révèlent des durées d'occupation très longues, synonymes d'une forte stabilité de ces implantations. Second point intéressant, il est possible de discerner un groupe bien constitué de sites dont la création remonte à La Tène D1a, ou à la fin de La Tène C2. Ce groupe illustre donc une étape dynamique de création d'établissements ruraux, que l'on peut sans doute mettre en parallèle avec le fort développement contemporain des habitats groupés à fonctions diversifiées. On peut souligner le fait que plusieurs de ces établissements ont une durée de vie relativement brève et disparaissent

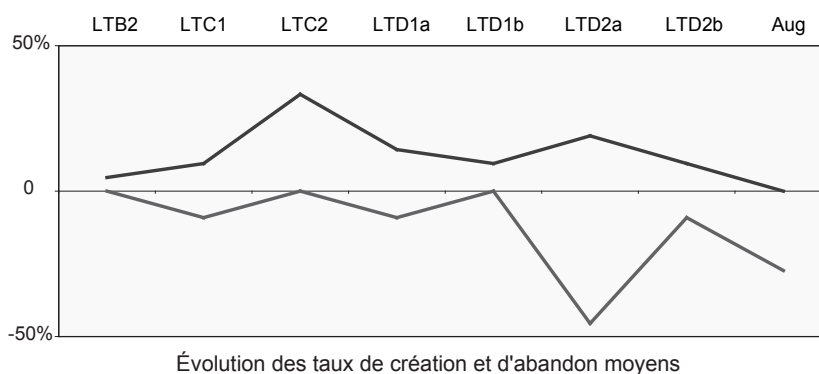
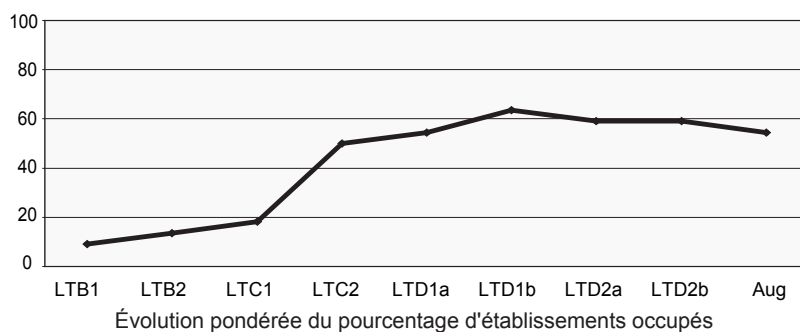


avant la fin de La Tène D1 ou dans le courant de La Tène D2. En revanche, certains sites créés à La Tène D1 vont se pérenniser dans la longue durée (voir le cas d'Authumes, avec toutefois un hiatus correspondant à La Tène D2a), ce qui semble lié à la fois à une position avantageuse et/ou à un niveau d'intégration socio-économique élevé. Enfin, un autre groupe cohérent comprend des sites dont la création se situe à La Tène D2, ce qui semble illustrer une seconde étape de création dynamique.

Globalement, il semble donc que la seconde partie du second âge du Fer soit marquée, de façon générale, par une plus forte structuration du peuplement rural, la période LT C2-D1 étant notamment caractérisée par l'adoption puis la généralisation (au cours de La Tène D) d'un modèle d'établissement à enclos principal fossoyé, de forme quadrangulaire. Cette tendance évolutive

n'empêche toutefois pas une certaine diversité des formes d'établissements. Au cours de LT D, alors que le type d'établissement à enclos fossoyé prévaut, des sites d'habitats ouverts, *a priori* moins structurés et au tissu lâche, existent également.

En termes d'évolution du nombre de sites, qui permet de cerner l'évolution de l'intensité de l'occupation, la comparaison de la courbe obtenue pour les plaines de Saône et du Doubs, avec celle déduite d'un corpus plus étendu, réparti sur l'est de la France (Nouvel *et al.* 2009), met en lumière quelques caractéristiques de notre zone d'étude (ill. 11). Sur les deux courbes, nous assistons au même mouvement de densification du nombre d'établissements ruraux à partir de La Tène C2, suivi d'un optimum à La Tène D1b. En revanche, alors que sur l'est de la France, on observe ensuite de façon globale une baisse plus ou moins sensible



Saône-Doubs-Ognon Total sites : 22	LTB1 (400/320)	LTB2 (320/280)	LTC1 (280/200)	LTC2 (200.150)	LTD1a (150/120)	LTD1b (120/90)	LTD2a (90/60)	LTD2b (60/30)	August. (30/15 apr.)
Nombre de sites	2	3	4	11	12	15	13	13	12
% établissements occupés	9,1	13,6	18,2	50	54,2	63,6	59,1	59,1	54,5
Créations		5	10	33	14	10	19	10	0
Abandons		0	-9	0	-9	0	-46	-9	-27

11. Dynamique d'occupation des sites du corpus étudié (données et DAO Ph. Barral, P. Nouvel).

du nombre de sites, aboutissant à un étiage à la période augustéenne, dans les plaines de Saône et du Doubs, cette diminution est beaucoup moins marquée et on peut plutôt évoquer un effet de plateau. Autrement dit, le maximum de densité est atteint à LT D1b et reste assez stable ensuite. La relative décrue observée dans notre région, plus prononcée sur l'inter-région, pour LT D2a, doit sans doute être relativisée. Il pourrait s'agir, pour une part difficile à évaluer, d'un biais chronologique lié à la médiocre caractérisation de cette phase dans la culture matérielle, encore plus prononcée pour les établissements ruraux, qui livrent en général des corpus mobiliers réduits (Nouvel *et al.* 2009, p. 134).

Les rythmes de cette évolution, mesurés en termes de rythmes de création et d'abandon des établissements, permettent de compléter et d'affiner l'analyse. Les plaines de Saône et du Doubs sont caractérisées par deux pics de création, le premier mieux marqué que le second, à La Tène C2 et à La Tène D2a. Le pic de LT D2a, tisse un lien entre notre région et l'Alsace (plaine du Rhin) et distingue en revanche ces deux zones de l'évolution plus globale observée à l'échelle de l'inter-région. À LT C2, le pic de création s'accompagne d'un faible taux d'abandon, ce qui exprime le dynamisme de cette phase sous l'aspect de la densification de

l'occupation. À LT D2a, au contraire, on observe de façon concomitante un pic de création et un fort taux d'abandon, ce qui peut être interprété dans le sens d'une forte instabilité du peuplement à cette période.

En résumé, on observe une phase de croissance dynamique dans la première partie du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., qui s'infléchit dans les dernières décennies de ce siècle, avant un arrêt de la densification du nombre d'établissements à la charnière des II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est caractérisé par un faible dynamisme, voire une déprise, la première moitié de ce siècle (LT D2a) étant marquée par une forte instabilité des établissements. La comparaison avec d'autres corpus de l'est de la France (Nouvel *et al.* 2009) semble indiquer que la déprise du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est beaucoup plus marquée dans les fonds de vallée alluviaux (où est localisée la majorité des sites répertoriés dans notre zone d'étude) que sur les plateaux, ce qui traduit clairement le poids des contraintes et ressources propres à ces catégories de milieux dans la dynamique du peuplement rural de la fin de l'âge du Fer. Dans un autre ordre d'idée, les courbes d'évolution des établissements ruraux suggèrent une relative césure entre une zone orientale et une zone occidentale, à l'intérieur de l'est de la France.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral 2005**: BARRAL (Ph.). — L'habitat rural de La Tène finale dans les plaines de Saône et du Doubs : données socio-économiques et culturelles. In : \*Fichtl 2005, p. 239-274.

**Barral, Videau 2005**: BARRAL (Ph.), VIDEAU (G.). — Authumes "Le Tertre" (S.-et-L.) : faciès matériel d'un établissement de la basse vallée du Doubs. In : \*Kaenel *et al.* 2005, p. 199-208.

**Barthélémy *et al.* 2009**: BARTHELEMY (D.), CANTIN (N.), RAMPONI (C.), VIDEAU (G.). — L'habitat de Senneceé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) : nouvel exemple de tuiles en contexte laténien. In : \*Roulière-Lambert 2008, p. 165-172.

**Beuret 2000**: BEURET (R.). — Authumes "Le Tertre" (S.-et-L.) : la céramique issue de prospection. Étude de la collection Chapuis. Besançon : UFR SLHS, 2000 (Mémoire de DEA dominante Archéologie et Préhistoire sous la direction d'A. Daubigney).

**Chopelain *et al.* 1998**: CHOPELAIN (P.), BARRAL (Ph.), LABEAUNE (R.), GAUCHET (F.). — "Val Sully", Saint-Apollinaire (Côte-d'Or). L'occupation d'un terroir de La Tène à l'époque moderne. Document Final de Synthèse, Dijon : SRA Bourgogne, 1998.

**Chopelain *et al.* 2000**: CHOPELAIN (P.), BIERENT (N.), LABEAUNE (A.). — Liaison Arc-sur-Tille/ Dijon, Saint-Apollinaire, "Le Pré Thomas", vol. 1. Document Final de Synthèse. Dijon : SRA Bourgogne, 2000.

**Daubigny et al. 2005**: DAUBIGNEY (A.), BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), GAUTHIER (E.), PETIT (Chr.), RICHARD (H.). — Anthropisation des zones humides: “fenêtre” sur le cas de la basse vallée du Doubs. *In*: PETIT (Chr.) dir. — *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine*. Actes de la table ronde de Molesme, 17-18 sept. 1999. Besançon: PUFC, 2005, p. 79-106 (ALUB; 786).

**Drouet 2005**: DROUET (C.). — Les fermes laténiennes situées aux confluences des Tilles, de la Saône et du Doubs. *In*: \*Fichtl 2005, p. 299-312.

**Jeunesse et al. 1997**: JEUNESSE (Chr.), PAUTRAT (Y.), PININGRE (J-Fr.). — Programme de l'étude archéologique détaillée. *In*: Viscusi 1997, p. 82-83.

\*Joan 2003.

**Joly, Barral 2007**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. *In*: \*Barral et al. 2007b, p. 55-72.

**Labeaune, Ducreux 2007**: LABEAUNE (R.), DUCREUX (F.) dir. — *Les occupations protohistoriques. La liaison Routière Dijon/ Arc-sur-tille*. DFS en 5 volumes. Dijon: SRA Bourgogne, 2007.

**Malrain, Pinard 2006**: MALRAIN (F.), PINARD (E.). — *Les Sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. avant notre ère: contribution à l'histoire de la société gauloise*. Amiens: Revue Archéologique de Picardie, 2006, 268 p (Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial; 23).

**Pellissier, Mikrut 2005**: PELLISSIER (J.), MIKRUT (D.). — *Nouvelles données sur la villa gallo-romaine de Brans-Dammartin. Rapport de diagnostic*. Dijon: INRAP Grand-Est sud, 2005, 55 p., 31 fig., 13 cl.

**Nouvel et al. 2009**: NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.), DEFFRESSIGNE (S.), RIQUIER (V.), SEGUIER (J.-M.), TIKONOFF (N.), ZEHNER (M.). — Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France. *In*: \*Bertrand et al. 2009, p. 109-151.

**Nowicki 2006**: NOWICKI (P.). — *Longvic “Rue de la Renouille”*. Rapport Final d'Opération. Dijon: INRAP Grand-Est Sud, 2006, 93 p.

**Ramponi et al. 2006**: RAMPONI (C.), BARTHELEMY (D.), VIDEAU (G.), JACQUET (P.), CAMBOU (D.), CANTIN (N.), JACCOTTEY (L.), ROTILLON (S.). — *Sennecé-lès-Mâcon (71). “ZAC extension nord” - “En Putet”*. Rapport final d'opération. Dijon: INRAP Grand-Est Sud, 2006, 3 vol.

\*Rebourg 1994b.

**Simonin-Viscusi 2006**: SIMONIN-VISCUSI (V.). — Brans (Jura) (fin 2006). *In*: *Les bâtiments à support inclinés dans l'architecture de la fin de l'Age du fer et du début de l'époque gallo-romaine en champagne et en Lorraine*. Table ronde de Metz, organisé par J.-M. Blaising et J. Vanmoerkerke, le 15 nov. 2005. *Bulletin de la société archéologique Champenoise*, 98<sup>e</sup> année, n° 2. 2006, Reims, p. 41-43, fig. 35-37.

**Videau 2009**: VIDEAU (G.). — *Saint-Apollinaire 'Pré Thomas' (Côte-d'Or). Une occupation diachronique: des vestiges de l'âge du Bronze à un établissement rural aux confins de La Tène finale et de la période augustéenne*. Rapport Final d'Opération. Dijon: SRA Bourgogne, mai 2009, 436 p.

**Virlogeux 2002**: VIRLOGEUX (Y.). — *Chevigny-Saint-Sauveur (21), Zac Excellence 2000. Fouille de sauvetage archéologique. Établissements ruraux gaulois et gallo-romains. Rapport final d'opération*, INRAP, Sennecey-lès-Dijon, 2002, 2 vol., 297 p., 289 pl.

**Virlogeux et al. 2005**: VIRLOGEUX (Y.), ROTILLON (S.), JEUDY (F.). — L'établissement rural gaulois de Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or): les installations à vocation agro-pastorale. *In*: \*Fichtl 2005, p. 275-298.

**Viscusi 1997**: VISCUSI (V.). — *Étude archéologique sommaire avril - mai 1997*. Strasbourg; Dijon; Besançon: AFAN; DRAC; SRA d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté, 1997, 3 vol.





---

# La *villa* dans l'est des Gaules Un témoin de la “romanisation” ?

---

PIERRE OUZOULIAS

Depuis que la *villa* est reconnue comme un objet archéologique, son développement dans les Gaules est considéré comme un indice sûr de l'essor d'une manière de vivre et de produire dans les campagnes, fondamentalement associée à la romanité. Sans retracer toute l'historiographie de cette assimilation, le cadre géographique des présents volumes suggère d'évoquer l'un des premiers travaux historiques et archéologiques d'importance consacrés, en langue française, à la *villa* gallo-romaine, celui qu'Albert Grenier dédia aux “villas latines” des Médiomatrices, en 1906.

## **ALBERT GRENIER ET LES *VILLAE* DES MÉDIOMATRICES**

Sous la direction de son maître, Antoine Héron de Villefosse qui enseigne l'épigraphie latine et les antiquités romaines à l'École Pratique des Hautes Études, A. Grenier déploie, dans l'introduction de son mémoire, un véritable plaidoyer en faveur de l'histoire rurale. Sa thèse est originale pour son époque et peut, encore aujourd'hui, servir de cadre à de fructueuses recherches. De façon tout à fait novatrice, A. Grenier ambitionne d'appréhender l'organisation sociale et économique d'un territoire en s'intéressant à son espace rural et à ses différents éléments constitutifs : “L'histoire même de la terre est à la base de toute l'histoire. L'étude des habitations rurales nous permet précisément d'atteindre cette histoire de la terre.” ; “L'étude méthodologique et raisonnée des restes d'habitations fournit de précieuses indications touchant l'état économique

et social d'un pays. L'étude des habitations rurales et des villas est tout particulièrement apte à mettre en lumière les résultats obscurs de la vie matérielle et de la culture morale de la Gaule romanisée.” (Grenier 1906, p. 11 et 10). Comme il associe la *villa* à un mode supérieur et romain d'exploitation des sols, l'analyse de son extension dans les Gaules est pour lui un moyen efficace de mesurer le degré de conversion des territoires au système économique introduit par Rome dans les provinces : “Les villas sont invariablement liées à l'exploitation agricole du sol. Le caractère de leur architecture est solidaire de celui de la colonisation du domaine dont elles sont le centre. À une maison de plan latin, répondent nécessairement des méthodes de culture latine, une organisation du travail et de la propriété de forme latine. L'extension des villas mesure donc exactement la pénétration de la civilisation latine dans les campagnes.” (Grenier 1906, p. 11).

Originaire de la Lorraine, étudiant à Nancy et germanophone, A. Grenier a participé à plusieurs opérations de fouilles conduites par ses collègues allemands dans la région de Trèves et en Moselle annexée (Gran-Aymerich 2001, p. 312-313). À l'occasion de ses études et de ses fouilles, il a pu apprécier l'importance et la qualité du corpus de *villae* constitué anciennement, mais aussi durant la première annexion, dans cette partie des Gaules et plus particulièrement dans la cité des Médiomatrices. L'avance incontestable de ses collègues allemands en matière de techniques archéologiques lui offre aussi la possibilité d'exploiter les résultats très précieux de fouilles de *villae* menées selon





conquis la plupart des terroirs et en premier lieu ceux dans lesquels l'action constructive de Rome a été la plus précoce: "Suivant les grandes voies de communications établies par l'administration romaine, la civilisation latine a pénétré peu à peu les campagnes jusqu'aux points les plus reculés, introduisant partout, de la riche vallée de la Seille, jusqu'aux pauvres plateaux que couvre la forêt de [Kallenhofen], et aux contreforts boisés des Vosges, une forme de colonisation et un genre d'habitation, qui étaient ceux de l'Italie." (Grenier 1906, p. 112). Pour illustrer sa démonstration, il produit une carte de répartition des *villae* gallo-romaines de la cité des Médiomatrices (ill. 1). En fait, ce document ne concerne que la partie orientale de la cité. Loin d'être uniformément dispersées sur tout ce territoire, les *villae* recensées par A. Grenier semblent surtout présentes dans quelques secteurs de la *ciuitas*: autour des vallées de la Seille, de la Sarre et de la Nied et entre les vallées de l'Albe et de la Roselle.

Toutefois, A. Grenier reconnaît que ce grand mouvement de développement de la *villa* n'a pas totalement fait disparaître des formes plus modestes d'habitat, héritières de celles qui prévalaient dans les campagnes médiomatrices avant la Conquête. La tradition archéologique lorraine leur a donné le nom de "mardelle" et parmi les cinq mille spécimens dénombrés, A. Grenier admet qu'un grand nombre d'entre elles étaient encore occupées à l'époque gallo-romaine. Néanmoins, il considère que ce mode d'occupation des sols, de tradition indigène, n'a pu subsister que dans les terroirs peu fertiles, délaissés par la *villa*: "La supériorité des procédés de l'architecture romaine, lui assura dans toutes les régions du pays une victoire incontestée. La répartition seule des huttes de forme gauloise suffit à nous indiquer, qu'elles avaient cessé d'être à l'époque gallo-romaine, un mode d'habitation régulier. Elles doivent rester en marge, pour ainsi dire, de l'histoire des habitations gallo-romaines dans la cité des Médiomatrices." (Grenier 1906, p. 195).

Poursuivant son étude du phénomène de la *villa* dans la longue durée, il estime que la documentation archéologique disponible montre que la très grande majorité des exploitations de ce type a disparu au moment des crises et des invasions du III<sup>e</sup> siècle. Seuls les établissements les plus importants ont subsisté. Cette décimation radicale a favorisé un processus de concentration de la propriété et la construction de grandes *villae* palatiales qui, à leur tour, ont été emportées par les invasions de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Un petit peu plus d'un siècle après la publication du mémoire d'A. Grenier, il n'est peut-être pas inutile d'apprécier l'état de nos connaissances par rapport au sien et de se demander si les perspectives heuristiques mises en place par lui, à propos de la "romanisation" des campagnes, ne conservent pas une certaine actualité. On peut aborder ces questions en acceptant, dans un premier temps et par apagogie, la proposition d'A. Grenier et en considérant avec lui que l'extension de la *villa* permet de mesurer le degré de "romanisation" des cités. La cartographie de sa répartition dans les régions sur lesquelles portent les contributions rassemblées dans les présents volumes devrait être alors un moyen de caractériser, selon ce critère, les territoires qui les composent.

### LA GÉOGRAPHIE DE LA VILLA DANS L'EST DES GAULES

Avant d'étudier la géographie de la *villa* dans cette partie des Gaules, il convient de rappeler ce que le mot désigne. Depuis Arcisse de Caumont et jusqu'à nos jours, ce vocable n'a cessé de qualifier une exploitation agricole de taille importante dont une partie des bâtiments est destinée à offrir à leur propriétaire des formes d'agrément typiques de la villégiature romaine (Caumont 1862, p. 322; Ferdière 1988, p. 158). Il est admis que, malgré la polysémie du mot durant l'Antiquité, ce terme est utile pour distinguer, parmi toutes les formes de l'habitat rural, des établissements qui satisfont à la fois ces critères économiques et culturels (Leveau *et al.* 1999, p. 287-288). Les difficultés induites par l'application de cette définition ne sont pas théoriques, mais pratiques. Elles surgissent aussitôt que l'on tente de ranger dans des classes des exploitations agricoles d'une grande variété et pour lesquelles la documentation archéologique n'est jamais homogène. Quels sont les éléments archéologiques qui permettent d'apprécier la capacité productive et la "dignité architecturale" d'un établissement agricole (Gros 2006, p. 265)? Des réponses efficaces ont été apportées à ces questions, mais souvent à partir de l'analyse méthodique d'un corpus régional relativement unique et en fonction de critères qui n'ont pas la même pertinence dans une autre aire géographique (Ouzoulias 2010, p. 196-200). Pour analyser des données collectées à petite échelle, la tentation est souvent grande d'assouplir le périmètre de la définition, au risque d'en diminuer sa pertinence.

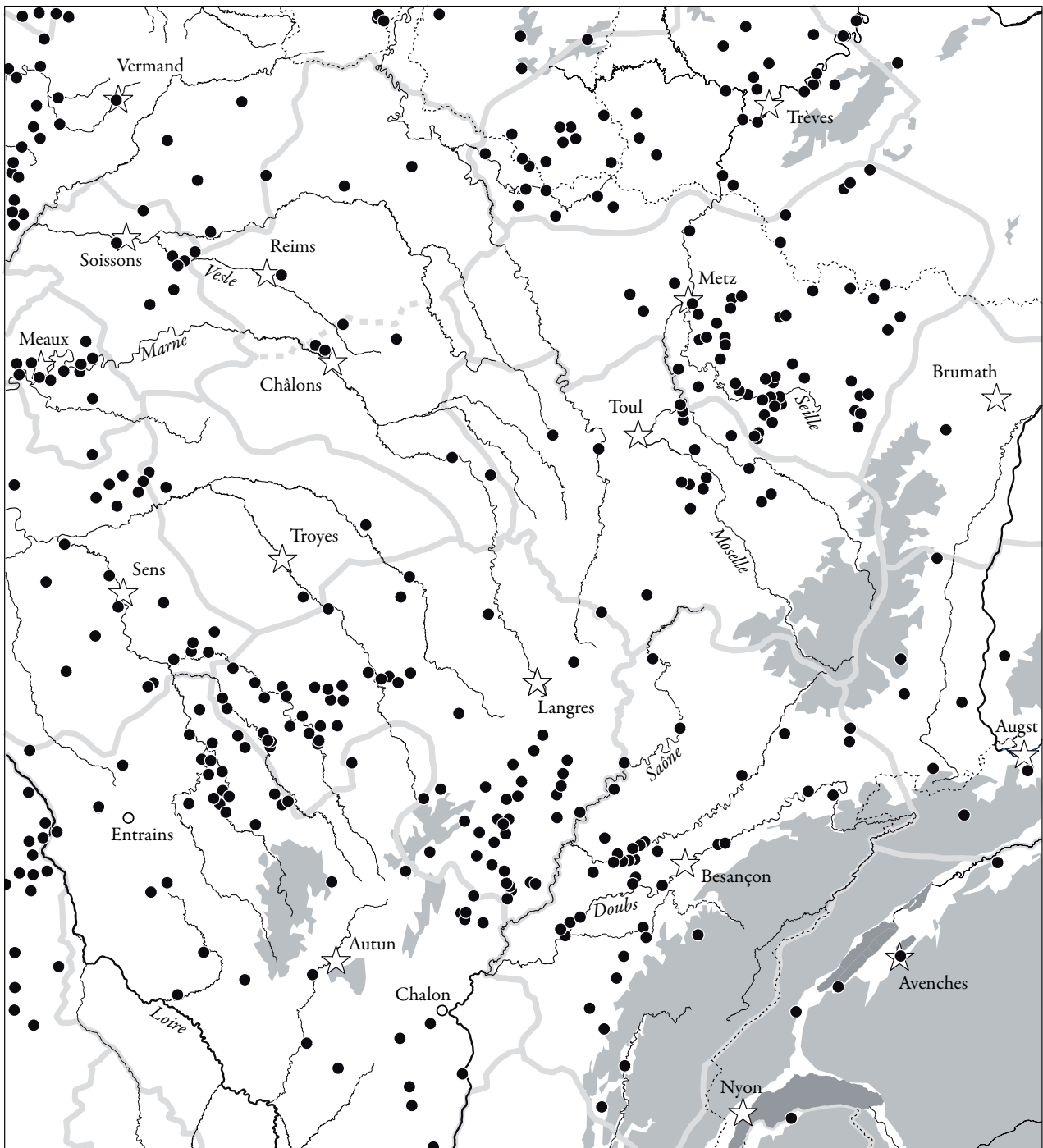
Dans cette contribution, le choix a été fait de ne considérer comme *villae* que les exploitations dont on a l'assurance qu'elles disposent à la fois de bâtiments agricoles de grande taille et d'installations de confort. L'adoption de cette typologie fonctionnelle exige donc de disposer du plan de ces établissements pour identifier ces éléments distinctifs. La plupart des sites reconnus uniquement par des prospections de surface ont donc été écartés, ce qui restreint considérablement la taille du corpus réuni, mais en assure aussi l'homogénéité. Néanmoins, encore une fois, je n'ignore pas que la connaissance d'un corpus régional parfaitement maîtrisé puisse donner du sens à des informations collectées en surface et permettre d'identifier avec vraisemblance les *villae* de ce territoire. Le travail réalisé par Pierre Nouvel (2004) dans la Basse Bourgogne est un exemple de pareille réussite, mais, en l'absence de recherches menées avec la même précision dans toute l'aire étudiée, il est plus prudent de fonder la typologie des formes d'exploitation des sols sur des critères identiques et uniformément utilisables dans toutes les régions étudiées.

La carte (ill. 2) présente la localisation d'à peu près 390 *villae*, dans une fenêtre d'étude d'environ 155 000 km<sup>2</sup>, qui comprend l'est de la province de Gaule Belgique, le sud de la Germanie supérieure, le territoire des Éduens et une partie de ceux des Sénons et des Ambarres, en Gaule lyonnaise, et enfin, en Aquitaine, la faible portion de la *ciuitas* des Bituriges Cubes située sur la rive gauche de la Loire. Dans ce vaste secteur des Gaules, sans conteste, les *villae* ne sont pas réparties de façon homogène. La densité de ces établissements est particulièrement élevée dans la cité des Trévires, l'est de celle des Médiomatrices, le nord-est de la *ciuitas* des Leuques et dans un vaste territoire compris entre Troyes, Langres, Besançon, Chalon-sur-Saône, Autun, Entrains-sur-Nohain et Sens. En revanche, les *villae* sont peu présentes dans les massifs des Vosges, du Morvan et du Jura, ce qui ne saurait surprendre, mais aussi, ce qui est beaucoup plus étonnant, dans la partie centrale de la carte, c'est-à-dire dans une aire géographique à peu près bornée par les villes de Reims, Troyes, Langres, Toul et la frontière avec les Trévires, au nord. Toutefois, dans cet espace, les vallées de la Marne et de la Vesle semblent accueillir un peu plus de *villae*. Les concentrations situées aux marges de la carte, au nord-ouest et au sud-ouest, trouvent leur sens dans une cartographie étendue à l'ensemble des Gaules qui ne sera pas présentée ici.

Avant d'apprécier la validité de ce document cartographique et d'essayer de déterminer les causes de cette hétérogénéité, il convient de remarquer que, malgré plus d'un siècle de recherches actives, la géographie de la *villa* dans la cité des Médiomatrices a peu évolué depuis la synthèse d'A. Grenier. Certes, le nombre de sites a augmenté, mais les zones de fortes densités identifiées sur la carte de 1906 demeurent, même si le secteur de forte présence de *villae* de la vallée de la Seille atteint maintenant les faubourgs de Metz. En revanche, la partie ouest de la cité, dont le territoire s'est émancipé durant l'Antiquité tardive pour former la *ciuitas* de Verdun, est toujours aussi pauvre en *villae*. Ce vide s'explique-t-il par un système d'exploitation des sols et de peuplement différent ou est-il plus simplement la conséquence d'un état de la recherche moins avancée dans une région de la Lorraine, *grosso modo* la Meuse, beaucoup plus agricole et herbagère? Cette question se pose de façon encore plus critique pour l'ensemble de la carte de répartition des *villae*.

On ne peut lui apporter une réponse tranchée parce qu'il est difficile d'apprécier précisément l'ampleur des processus humains et naturels qui dévoilent ou maintiennent inaccessibles les vestiges archéologiques. Néanmoins, dans certaines régions de la fenêtre d'étude, les conditions de conservation des sols et la multiplication des opérations d'archéologie préventive menées sur de vastes surfaces apportent la relative assurance que l'absence de *villa* ne peut s'expliquer par des modalités particulières de la recherche. Ainsi, dans les campagnes champenoises, au cœur de la *ciuitas* des Rèmes, malgré l'importance des fouilles réalisées, très peu de *villae* ont été découvertes (Chossenot 2004, p. 105). Autour de Reims, seule l'exploitation agricole des *Petits Didris* à Cernay-lès-Reims, avec son assiette de 7 500 m<sup>2</sup> et ses deux pièces chauffées par hypocauste, appartient à cette catégorie, mais cet établissement est bien modeste comparé aux grandes *villae* des Médiomatrices ou des Lingons (Koehler 2003). Enfin, ce n'est pas un hasard si, dans l'emprise des travaux de construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse, aucun site de ce type n'a été mis au jour entre Reims et Metz, alors qu'une partie significative de *villa* a pu être fouillée à Luppy, sur le court tronçon mosellan de cette ligne (Feller 2006).

La documentation réunie sur les formes d'exploitation des sols dans la partie centrale de la cité des Rèmes, c'est-à-dire à peu près dans les limites de l'actuel département de la Marne, est



2. Carte de répartition des villae (cercles noirs). Étoiles: chefs-lieux des civitates. Traits larges gris: limites supposées des civitates durant le Haut-Empire. Traits pointillés fins: frontières actuelles.



suffisamment importante et fiable pour être assuré que la *villa* ne constitue pas l'élément principal de l'économie agricole de cette *ciuitas*. Tout autrement, les campagnes semblent mises en culture par un réseau dense de petites exploitations et par des habitats composés de plusieurs unités familiales, comme celui fouillé à Bussy-Lettrée, dont il est toutefois encore difficile d'évaluer la fréquence (Achard-Corompt 2005).

Dans les pas d'A. Grenier, l'application de sa méthode aboutit à un paradoxe. Non seulement la *villa* n'a pas pénétré partout dans les campagnes, mais elle est de plus en plus présente dans la cité des Rèmes *foederati*, les alliés précoces et fidèles de Rome, et presque absente autour de *Durocortorum*, leur *caput ciuitatis*, qui a pourtant reçu l'insigne honneur d'accueillir la résidence du gouverneur de la province de Belgique, dès le début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Strabon, IV, III, 5). Si, comme le pensait A. Grenier, la *villa* est un marqueur fiable de la "romanisation" des territoires, alors celui des Rèmes a fort peu été touché par ce processus! Cette aporie impose d'abandonner l'amalgame par trop simpliste entre *villa* et romanité. Autrement dit, la densité de *villae* dans une *ciuitas* n'est pas toujours un critère infaillible de son degré de "romanisation".

Pour s'en convaincre, il faut revenir aux cartes produites par Édith Mary Wightman dans son article de 1984 et reprises dans sa synthèse posthume de 1985 (Wightman 1984a; 1985). L'objectif de l'historienne canadienne était de mieux apprécier la composition et surtout la variété socio-économique des villes de la Gaule Belgique. Considérant que l'attrait pour les valeurs de la romanité et donc l'accès à un certain niveau de développement économique se manifestent notamment par l'usage de l'épigraphie, par la production de reliefs sculptés et de mosaïques, E. M. Wightman a étudié la répartition de ces témoignages à l'échelle de la province. Sans surprise, ses cartes mettent en évidence une plus forte proportion de ces manifestations dans la partie orientale de la Belgique. Ainsi, pour ne retenir que le nombre de documents épigraphiques, et à partir d'un corpus révisé et augmenté par mes soins, la ville de Reims a livré moins d'inscriptions (≈ 230) que Trèves (≈ 714), mais plus que Metz (≈ 200) et même qu'Autun (≈ 180) en Lyonnaise. Nul doute qu'il existe donc à Reims une population sensible à l'un des modes privilégiés d'expression de la romanité. Néanmoins, E. M. Wightman soulignait très justement que, parmi les *ciuitates* de l'est de la province de Belgique, Reims se distingue par le très faible nombre d'inscriptions découvertes sur

son territoire. Elle notait que la presque totalité des témoignages épigraphiques, mais aussi des reliefs sculptés, provient du chef-lieu et considérait que ce déséquilibre est la marque de ce qu'elle appelait le "modèle métropolitain" (Wightman 1984a, p. 69).

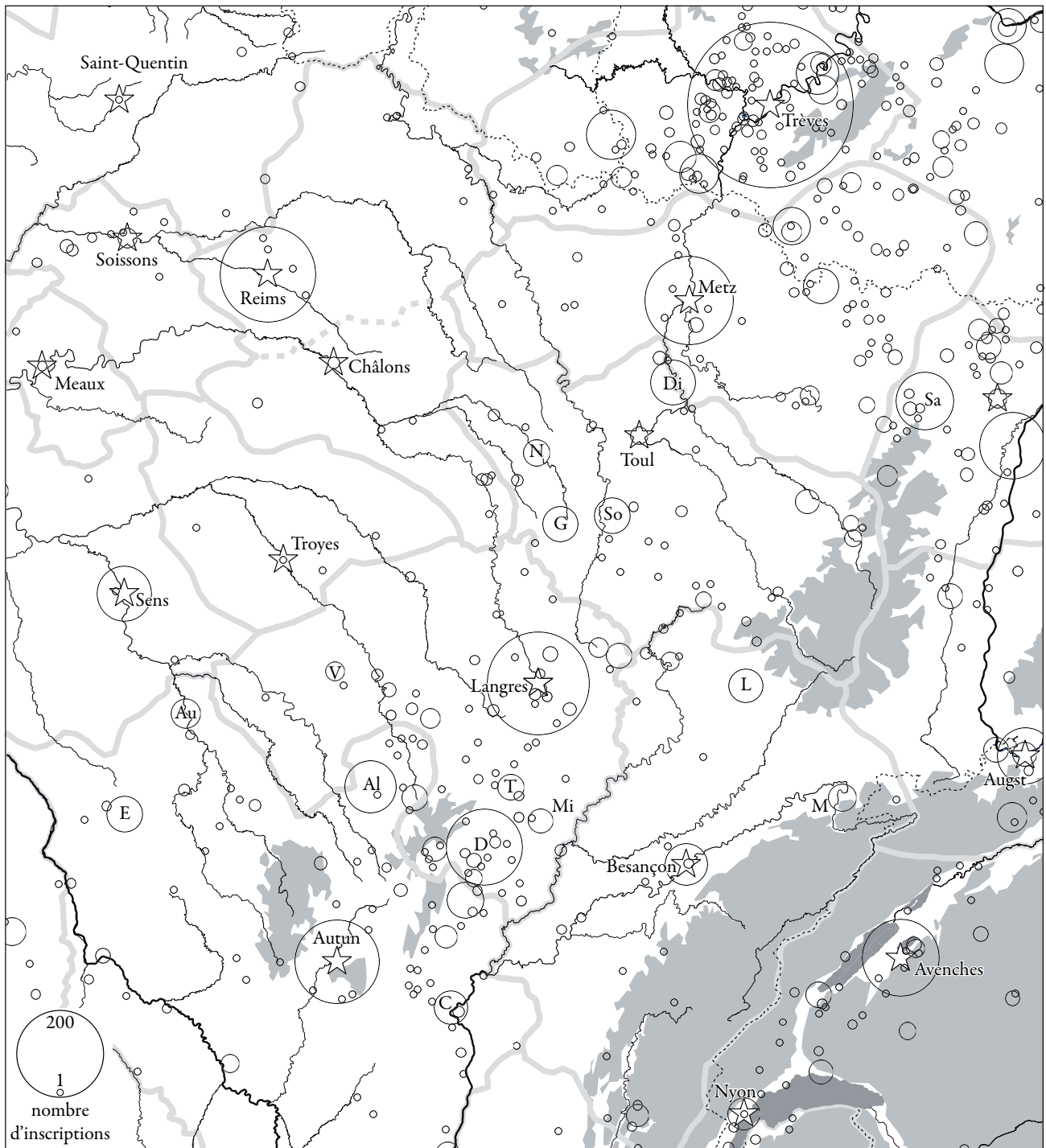
### LES VALLÉES DE LA SAÔNE ET DE LA MOSELLE: UN "COULOIR DE DÉVELOPPEMENT"

Cette observation nous a incités à étudier plus précisément ce phénomène en essayant de dresser une carte exhaustive de la documentation épigraphique dans la fenêtre d'étude. Le corpus à partir duquel l'illustration 3 a été réalisée rassemble environ 4300 inscriptions, à l'exclusion de celles portées par des bornes milliaires et l'*instrumentum*. Cette carte fait apparaître une forte concentration de documents épigraphiques, à la fois dans les villes, les agglomérations et les campagnes, autour d'un axe qui passe par Chalon-sur-Saône, Langres, Metz et Trèves. Le grand nombre d'inscriptions découvertes en milieu rural, en dehors des agglomérations ou des sanctuaires, principalement dans la plaine entre Chalon-sur-Saône et Langres, est un phénomène unique que l'on ne rencontre pas en Italie (Wightman 1984b, p. 72), mais qui est aussi attesté, avec encore plus d'ampleur, dans certaines régions de la Narbonnaise.

Cette zone de fortes densités d'inscriptions est aussi celle dans laquelle on trouve des agglomérations importantes (Chalon-sur-Saône, Dijon, *Alesia*, Til-Châtel, Luxeuil-les-Bains, Mirebeau-sur-Bèze, Soulosse-sous-Saint-Élophé, Grand, Naix-aux-Forges, Dieulouard), de nombreuses *villae*, et notamment parmi les plus grands établissements de cette catégorie, et de façon générale les témoignages les plus exemplaires de la romanité: tombeaux, reliefs, mosaïques, etc. Toutes ces manifestations attestent la présence d'élites fortement "romanisées" ou en voie d'acculturation, dans les chefs-lieux des *ciuitates*, dans les agglomérations, mais aussi dans les campagnes. Les grands monuments funéraires de *Nasium*, près d'une agglomération, et de Faverolles, sans doute sur le domaine d'une grande *villa*, sont les exemples fameux du statut culturel et social insigne atteint précocement par certaines de ces élites (Castorio, Maligorne, dans ce volume; Laubry 2009).

À n'en pas douter, ces territoires constituent le maillon du grand couloir qui unit la Méditerranée au Rhin, par les vallées du Rhône, de la Saône et de la Moselle. En se réappropriant les réflexions





3. Carte des lieux de découvertes d'inscriptions, la surface des cercles est proportionnelle au nombre d'inscriptions. Al: Alésia; Au: Auxerre; C: Chalon-sur-Saône; D: Dijon; Di: Dieulouard; E: Entrains-sur-Nohain; G: Grand; L: Luxeuil-les-Bains; Ma: Mandeure; Mi: Mirebeau-sur-Bèze; N: Naix-aux-Forges; Sa: Saverne; So: Soulosse-sous-Saint-Éloph; T: Til-Châtel; V: Vertault.

de Philippe Leveau (2007), on peut considérer qu'ils concentrent les circuits commerciaux, les structures de production et d'échanges et les élites qui leur confèrent des niveaux de richesse et de développement économique et social proches de ceux des régions les plus favorisées des provinces occidentales de l'Empire. L'épine dorsale de ce "couloir de développement" (Leveau 2007, p. 668) semble constituée par un faisceau d'axes de communication : la Saône et la Moselle et des voies terrestres, notamment entre Chalon-sur-Saône et Toul. Le vain projet du gouverneur L. Antistius Vetus de relier par un canal les hautes vallées de la Saône et de la Moselle (Tacite, *Ann.*, XIII, 53) s'inscrit dans un programme ambitieux de renforcement de ce couloir d'échange par la multiplication des itinéraires disponibles.

L'émergence économique de ces territoires n'est pas consécutive de la Conquête. Dans les campagnes, comme l'a établi Philippe Barral dans le présent volume, un processus de structuration économique est perceptible, dans de nombreuses régions, dès la seconde partie du second âge du Fer. Il connaît, juste après la Conquête, des évolutions variables selon les terroirs ; un affaiblissement global dans l'ensemble de l'est des Gaules et un simple ralentissement dans les secteurs plus dynamiques des plaines du Doubs et de la Saône (Barral, dans ce volume). Dans tous les cas, l'apparition puis le développement de la *villa* doivent être envisagés comme des processus progressifs, s'inscrivant dans la longue durée. Il est probable que les élites de La Tène finale aient joué un rôle déterminant, vers le changement d'ère, dans l'appropriation et l'assimilation de ces formes "romanisées" de l'habitat. Néanmoins, on peut supposer que, dans un deuxième temps, bon nombre de ces établissements aient été entre les mains de *possessores*, enrichis par l'essor économique qui a suivi la Conquête. Là où la documentation épigraphique est présente, il est peut-être possible de suivre ce phénomène de différenciation sociale, notamment en étudiant l'accès à la citoyenneté romaine et la répartition des *honorati* dans le territoire des *ciuitates*.

Dans une perspective économique, tout en refusant de considérer, avec A. Grenier, que la *villa* est nécessairement associée à des méthodes d'agriculture romaines, on peut toutefois admettre que ces exploitations ressortent à un système économique dont l'objectif est de produire de grandes quantités à l'aide d'équipements agricoles de grandes tailles et d'une main-d'œuvre abondante. Plus encore, il n'est pas trop aventureux

de considérer que la logique économique interne de certains de ces établissements a peut-être privilégié des systèmes de culture extensive, c'est-à-dire plus intéressés par les volumes que par les rendements. En acceptant l'hypothèse de François Sigaut (1988) d'une probable relation entre la culture de l'épeautre et la moisson avec le *uallus*, dont la presque totalité des témoignages provient encore aujourd'hui de la région autour de Trèves, on aimerait alors s'imaginer que les *Galliarum latifundia*, évoqués par Pline à propos de la machine à moissonner (*NH*, XVIII, 296), ne sont pas sans rapport avec quelques-unes des *villae* des Trévires et des Médiomatrices étudiées ici.

Néanmoins, il convient de rappeler que, même dans les terroirs où elle est bien implantée, la *villa* ne représente jamais plus d'un tiers, et le plus souvent pas plus d'un quart, de la totalité des exploitations agricoles connues. Ainsi, sur le plateau lorrain entre la Seille et la Nied et dans la périphérie de Metz, les fouilles et les prospections très abouties de Jean-Denis Laffite ont fait apparaître une grande densité d'exploitations agricoles et, parmi elles, l'existence de très nombreuses *villae* (ill. 2). Pourtant, dans le corpus de près de 270 établissements agricoles précisément reconnus par lui, les exploitations de taille modeste, dont la surface d'assiette est inférieure à un hectare, appartiennent à des catégories qui comptent plus de 91 % des sites. En outre, loin d'occuper systématiquement les interstices entre les *villae*, ces petites exploitations sont intégrées aux dispositifs d'organisation de l'espace rural. La petite ferme d'Amnéville est, par exemple, desservie par un long chemin, délimité par des fossés et parallèle à la grande voie qui va de Metz à Trèves (Laffite 2004). Sans reprendre un argumentaire déjà développé ailleurs, il faut tout de même redire que rien ne permet de considérer ces établissements comme de simples dépendances ou des annexes des *villae* (Ouzoulias 2006, p. 200-221). Leurs capacités productives ne sont pas inférieures à celles des petites fermes reconnues par Murielle Georges-Leroy dans le massif forestier de Haye, dans la cité voisine des Leuques, à l'est de Toul. Sur ce plateau, les sols de faible valeur agricole sont mis en culture uniquement par ces petites exploitations et les *villae* se trouvent dans les vallées de la Moselle et de la Meurthe (Georges-Leroy *et al.* 2009). Nul doute que leurs exploitants produisent des denrées en quantité au moins suffisante pour assurer leur subsistance. Pourquoi donc les fermiers des établissements équivalents des riches terres agricoles du plateau lorrain ne le pourraient-ils pas ?

Les phénomènes socio-économiques très brièvement analysés dans ce chapitre permettent une première caractérisation du "couloir de développement" qui s'étend de Chalon à Trèves, dans la fenêtre d'étude. Il serait utile de poursuivre ce travail, en s'intéressant notamment aux transformations connues par les territoires qui le composent dans la longue durée et plus particulièrement durant les périodes charnières de la fin de l'Indépendance et de l'Antiquité tardive. Par une formule d'un laconisme sans doute excessif, on pourrait considérer que leur mode de développement est fondé sur cette "romanisation économique" décrite par Ph. Leveau (2003, p. 334-335). L'une des questions, qui surgit aussitôt l'emploi de ce modèle, est de distinguer la part de la croissance liée à des processus économiques endogènes de celle inhérente aux relations commerciales et politiques associant un centre, Rome et le monde méditerranéen, à sa périphérie, en l'occurrence les régions frontalières de l'est des Gaules. Par ailleurs, adopter et utiliser ce modèle de façon antinomique peut amener à dénier toute forme de développement aux territoires qui ne présentent pas les critères de la "romanisation économique". Ce problème peut être posé autrement en s'intéressant de nouveau à la *ciuitas* des Rèmes.

### LE PARADOXE DE LA *CIUITAS REMORUM*

Comme on l'a vu, le territoire de cette cité est pauvre en *villae*, en inscriptions, en reliefs et en mosaïques. Pourtant, nul ne peut contester une certaine importance à *Durocortorum*, tant par la taille de la ville, sa parure monumentale que par son rôle politique. On conçoit donc difficilement que ce statut ait pu tenir la *ciuitas* à l'écart de la romanité. D'ailleurs, la ville est habitée par une population qui a recours, de façon importante, à l'épigraphie pour honorer ses défunts sur les nombreuses stèles funéraires qu'elle leur consacre.

Pourtant, quand on analyse dans le détail le corpus des inscriptions rémoises, on est surpris par sa banalité et sa pauvreté. La très grande majorité des épitaphes se rapporte à des pèlerins, alors que dans la cité voisine des Trévires les citoyens sont presque quatre fois plus nombreux (Raepsaet-Charlier 2001, p. 404-405). En outre, fait rare dans cette partie de la Gaule Belgique, aucune inscription ne mentionne un membre de l'*ordo*. Seuls les Ménapiens, les Atrébates et les Silvanectes se trouvent dans pareille situation (Dondin-Payre 1999, fig. 1, p. 133). Néanmoins, la *ciuitas* a honoré

par l'épigraphie plusieurs personnages, mais ces inscriptions ont été gravées en dehors de son territoire et pour des notables étrangers à la cité. Les *Remi* ont par exemple dédié une inscription pour l'ancien légat de la province à Pouzzoles (*CIL*, X, 1705) et une autre, à Vienne, pour un chevalier censeur de leur cité (*ILN*, Vienne, 64). De même, à un niveau en dessous, c'est à Lyon que l'on trouve la mention d'un *negotiator* de pourpre, de la cité des Némètes, installé à Reims: « *D(is) M(anibus) | et memoriae | aeternae Victorio Regulo ciui Nemeti et | neg(otiatori) Duro(cortoro) purpulario, Vicrius | Tetricus uet(eranus) leg(ionis) XX[III] | Pr(imigeniae) p(iae) f(idelis) fratri cariss(imo) | p(onendum) c(urauit), s(ub) (ascia) ded(icauit) »* (*AE* 1982, 709). Cet hommage lui est rendu par un vétéran de la XXII<sup>e</sup> légion et ce document, pour l'instant unique, oblige à se demander, par son lieu de découverte et l'origine de ces deux personnages, si Reims ne captait pas une partie du grand commerce du Rhône, de la Saône et du Rhin.

On ne peut admettre que la vaste *ciuitas Remorum* (≈ 12 500 km<sup>2</sup>) puisse être administrée sans un *ordo* efficient. En outre, dans le premier tiers du IV<sup>e</sup> siècle, quand Constantin offre à la cité la reconstruction "*a fundamentis*" des thermes (*CIL*, XIII, 3255), il existe toujours une curie digne de recevoir la seule libéralité impériale attestée dans la province (Frézouls 1984, p. 32). Comment donc expliquer la discrétion de ces élites, à la fois dans leur expression épigraphique et dans les manifestations matérielles de leur distinction sociale ?

Je me contenterai d'aborder très superficiellement cette délicate question en suggérant quelques hypothèses ou pistes de recherche. De prime abord, on serait tenté de conclure que les élites de la cité des Rèmes sont moins nombreuses ou moins riches que celles des Médiomatrices ou, plus encore, que celles des Trévires. On peut aussi supposer que la faiblesse relative des marqueurs de la romanité s'explique par une composition sociale différente de la *ciuitas*. Dans la pyramide sociale de cette cité, les niveaux supérieurs compteraient peu de membres, alors que les échelons intermédiaires seraient proportionnellement plus fournis que dans les *ciuitates* de l'est de la province. Enfin, suivant une suggestion de Michel Christol (2006, p. 58), il est possible de penser autrement en considérant que ce n'est pas la structure sociale de la *ciuitas* qui est en jeu, mais plutôt les modes d'expression des différenciations sociales. Autrement dit, des élites existent, mais utilisent peu le "vocabulaire de la romanité" pour manifester leur statut.

À la différence de ce que l'on observe à l'ouest de la cité des Lingons et au nord-ouest de celle des Éduens, pour les élites rémoises, la *villa* n'est pas non plus une façon très coutumière de vivre et de produire à la campagne. La production agricole repose essentiellement sur un réseau dense de petites exploitations. Cette organisation économique est sans doute créatrice de richesses et il faut rappeler à ce propos la mention que Pline consacre à l'agriculture des *Remi* (*N. hist.*, XVIII, 85). Dans les chapitres sur les différentes céréales, le naturaliste explique que les blés nus (*triticum*) exigent des sols riches et que, parmi eux, la *siligo*, sans doute une variété de blé tendre (*Triticum aestivum*), est la plus réputée par la blancheur, la qualité et le poids de son grain. Il précise, qu'au-delà des Alpes, elle est cultivée chez les Allobroges et les Rèmes et ce rapprochement est flatteur pour les seconds. Pour apprécier la juste portée de cette observation, il serait utile de confronter cette remarque avec les données carpologiques de cette région. Néanmoins, il est intéressant de relever que, dans l'esprit de Pline, les campagnes des Rèmes sont associées à une céréale exigeante, à forte valeur ajoutée et plutôt destinée à un marché de citadins

consommateurs de pain blanc. Le faible nombre de *villae* dans l'*ager Remorum* ne peut donc être interprété comme l'indice sûr d'une certaine arriération et il est piquant de noter que la céréale la plus noble, selon les critères élitistes de Pline, est cultivée dans un territoire où les manifestations de la romanité sont si rares!

Sans contester l'efficacité d'un mode de développement alimenté par la "romanisation économique", ne serait-il pas possible d'accepter l'existence de systèmes socio-économiques différents, mais producteurs d'une certaine croissance? Les *ciuitates* qui en ressortiraient, tout en empruntant peu le "vocabulaire de la romanité" dans leur fonctionnement social, seraient néanmoins capables de produire de la richesse et, notamment en ce qui concerne Reims, de maintenir leur rang jusqu'à la fin de l'Antiquité. Cette hypothèse, sans doute par trop aventurée, n'a d'autre ambition que d'évoquer l'intérêt d'une réflexion renouvelée sur les modes d'organisation sociale et économique des *ciuitates* gallo-romaines. Son projet serait toujours de porter cette "histoire de la terre", qu'A. Grenier appelait de ses vœux il y a un siècle, mais dans une perspective moins romano-centriste que la sienne.

## BIBLIOGRAPHIE

**Achard-Corompt 2005** : ACHARD-COROMPT (N.). — Vatry à l'époque romaine. In: *Europort Vatry (Marne). Les pistes de l'archéologie. Quand la plaine n'était pas déserte*. Langres : Guéniot, 2005, p. 61-67.

**Böhm 1881** : BÖHM (X.). — Die Ausgrabungen bei Bettingen. *Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz*. 1881, p. 78-88.

**Caumont 1862** : CAUMONT (Ar. de). — *Abécédaire ou rudiment d'archéologie (ère gallo-romaine)*. Caen : Hardel, 1862.

**Chossenot 2004** : CHOSENOT (M.). — La Tène finale et la période gallo-romaine dans le département de la Marne. In: \***Chossenot 2004**, p. 96-113.

**Christol 2006** : CHRISTOL (M.). — Romanisation et héritage celtique. L'intégration sociale. L'apport de l'épigraphie. In: \***Paunier 2006**, p. 51-65.

**Dondin-Payre 1999** : DONDIN-PAYRE (M.). — Magistratures et administrations municipales dans les Trois Gaules. In: \***Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 127-230.

**Feller 2006** : FELLER (M.). — Luppy, La Bosse. In: VANMOERKERKE (J.), BURNOUF (J.) dir. — *Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la ligne à grande vitesse Est européenne*. Paris, Somogy, 2006, p. 73.

**Ferdière 1988** : FERDIÈRE (A.). — *Les campagnes en Gaule romaine. Tome 1. Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C. – 486 apr. J.-C.)*, Paris : Errance, 1988 (Collection des Hespérides).

**Frézouls 1984** : FRÉZOULS (Ed.). — Évergétisme et construction urbaine dans les Trois Gaules et les Germanies. In: Mélanges offerts à E. Will. *Revue du Nord*, 66, 260, 1984, p. 27-54.



**Georges-Leroy 2009** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (É.), DUPOUEY (J.-L.). — Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *Revue géographique de l'Est*, 49, 2-3, 2009 [en ligne].

**Gran-Aymerich 2001** : GRAN-AYMERICH (É.). — *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*. Paris : CNRS, 2001.

**Grenier 1906** : GRENIER (A.). — *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*. Paris : Champion, 1906 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques ; 157).

**Gros 2006** : GROS P. (2006). — *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris : Picard, 2006 (Les manuels d'art et d'archéologie antiques, 2<sup>e</sup> édition).

**Koehler 2003** : KOEHLER (A.). — Vergers antiques dans les campagnes péri-urbaines : le cas de Reims. *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 2003, p. 37-46.

**Laffite 2004** : LAFFITE (J.-D.). — Occupation du sol et structures agraires à l'époque antique sur le Plateau lorrain entre la Seille et la Nied française. *In* : \***Flotté, Fuchs 2004**.

**Laubry 2009** : LAUBRY (N.). — Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut-Empire. *Pallas*, 80, 2009, p. 281-304.

**Leveau 2003** : LEVEAU (Ph.). — Inégalités régionales et développement économique dans l'Occident romain (Gaules, Afrique et Hispanie). *In* : BOST (J.-P.), RODDAZ (J.-M.), TASSAUX (Fr.) dir. - *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*. Bordeaux : Ausonius, p. 327-353 (Mémoires ; 9).

**Leveau 2007** : LEVEAU (Ph.). — The western Provinces. *In* : SCHEIDEL (W.), MORRIS (I.), SALLER (R.) ed. — *The Cambridge Economic History of the Graeco-Roman World*, Cambridge : Cambridge university press, 2007, p. 651-670.

**Leveau et al. 1999** : LEVEAU (Ph.), GROS (P.), TRÉMENT (F.). — La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. *In* : ANTOINE (A.) dir. — *Campagnes*

*de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Association d'histoire des sociétés rurales, colloque de Rennes, mars 1999. Rennes : PUR, 1999, p. 287-302.

**Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*. Dijon : université de Bourgogne, 2004, 3 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Ouzoulias 2006** : OUZOULIAS (P.). — *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*. Besançon : université de Franche-Comté, 2006 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, tel-00011567).

**Ouzoulias 2010** : OUZOULIAS (P.). — Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? *In* : \***Ouzoulias, Tranoy 2010**, p. 189-211.

**Raepsaet-Charlier 2001** : RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.). — Onomastique et romanisation : éléments d'une comparaison entre les provinces de Gaule Belgique et de Germanie inférieure. *In* : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) dir. — *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles : Le Livre Timperman, 2001, p. 399-470.

**Sigaut 1988** : SIGAUT (F.). — L'évolution technique des agricultures européennes avant l'époque industrielle. *Revue archéologique du Centre*, 27, 1, 1988, p. 8-41.

**Wichmann 1894 et 1898** : WICHMANN (K.). — Ausgrabungen und Funde bei Saarburg. *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1894, p. 313-316 ; 1898, p. 171-194, pl. XIII-XIV.

**Wightman 1984a** : WIGHTMAN (E. M.). — Les villes de Gaule Belgique : quelques considérations socio-économiques. *In* : *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*. Actes du Colloque tenu à Saint-Riquier (Somme) les 22-23-24 octobre 1982. Amiens : RAP, 1984, p. 63-72 (Revue archéologique de Picardie [RAP] ; 3-4).

**Wightman 1984b** : WIGHTMAN (E. M.). — Imitation ou adaptation ? Une note sur les inscriptions dans le nord de la Gaule romaine. *In* : Mélanges offerts à E. Will. *Revue du Nord*, 66, 260, 1984, p. 69-72.

**Wightman 1985** : Wightman (E. M.). — *Gallia Belgica*. Londres : B. T. Batsford, 1985.







---

# Romanisation et mutations des établissements ruraux dans l'Est de la Gaule

## Questions et mise en perspective

---

LAURE NUNINGER, FRANÇOIS FAVORY

Dans ses objectifs initiaux, l'enquête menée pour l'élaboration de cet ouvrage avait pour dessein de fédérer et de coordonner les études éparses et disparates menées sur le nord-est de la Gaule afin d'appréhender, entre autres, la question de la romanisation dans le processus de structuration des territoires ruraux. Le regroupement et l'homogénéisation de l'information pour définir des méthodes d'analyse communes devaient permettre des comparaisons entre les zones étudiées dans le quart nord-est de la Gaule et l'élaboration d'éléments de synthèse, notamment sur les dynamiques de peuplement mais également sur les interactions homme-milieu et, plus largement, sur l'évolution des dynamiques territoriales. Comme pour tout projet, il y a l'idéal que l'on se fixe et les contraintes pratiques, les verrous scientifiques auxquels on se heurte dans le déroulement du programme lui-même. De fait, face aux ambitions que l'on s'était fixées, il faut reconnaître que cet objectif, sans doute trop ambitieux, n'est pas atteint, loin s'en faut. Toutefois, il faut souligner qu'un premier pas, et non des moindres, a été franchi, permettant d'établir un véritable état de l'art de la documentation. Cet état de l'art est à la fois physique, avec la numérisation et le regroupement d'une grande partie de la documentation accessible en ligne, et intellectuel avec le présent ouvrage. Mais il faut le reconnaître : les données dont nous disposons, pour cette partie de la France actuelle, sont assurément relativement abondantes, mais extrêmement disparates et difficilement accessibles.

Le récolement des données accessibles a finalement donné lieu à une série de synthèses micro-régionales avec une amorce de base de données et les premiers éléments d'une démarche comparative pour deux d'entre elles (la Bassée et les plateaux de Basse Bourgogne). À ce stade, élaborer une synthèse générale de la dynamique du peuplement et du développement des campagnes au regard du processus de romanisation reviendrait à proposer un résumé insuffisant des tendances que l'on croit observer, sans faire la part des paradigmes classiques qui sont derrière les synthèses micro-régionales.

Dans ces conditions, il nous semble plus intéressant d'apporter un regard différent et extérieur sur les propositions d'interprétation, voire sur les questions que posent les auteurs dans leurs synthèses micro-régionales pour éventuellement suggérer quelques pistes de réflexion et des orientations méthodologiques et dépasser certains clivages. Cette proposition ne vise pas non plus à l'exhaustivité et elle se focalise sur trois points, parmi d'autres, que nous avons choisi d'aborder.

À la lecture des contributions sur le nord-est et, plus largement, des réflexions les plus récentes sur la romanisation de la Gaule (Ouzoulias, Tranoy 2010), il nous semble important de reposer la question du développement des campagnes dans son rapport avec le processus de romanisation. De quel développement économique et social s'agit-il ? Comment comprendre les manifestations de la romanité dans les vestiges que nous étudions ? En

d'autres termes, quelle est la réalité du développement territorial que ces indices transmettent ?

### QUELS TYPES DE MUTATIONS L'HABITAT RURAL ENREGISTRE-T-IL ?

Chacune des contributions micro-régionales montre que, grâce aux investigations archéologiques et notamment aux fouilles préventives, notre connaissance des formes de l'habitat rural s'est profondément renouvelée. Au-delà de la *villa*, il a été possible de caractériser d'autres types d'habitat qui portent en eux les marques de la romanisation tant dans leur facture matérielle et architecturale (apparition des tuiles par exemple, ou évolution des modes de construction sur poteaux inclinés). Le bilan montre également, comme dans d'autres régions (Trément 2010; Buffat 2010), trois tendances: 1) une inscription des signes de la romanisation dans l'habitat non pas brutale, telle qu'elle est présentée dans le schéma classique de la *villa*, mais progressive, en prenant naissance dans les formes antérieures de l'habitat, de facture assurément gauloise; 2) des tendances morphologiques spécifiques; 3) une variété désormais attestée des types d'habitat contemporains dans toutes les régions de l'est, et de la Gaule en général, qui enterre une bonne fois pour toute le paradigme de la *villa* comme indicateur privilégié, voire unique, de la romanisation des campagnes (*cf. infra* Nouvel, Séguier; Ouzoulias 2010).

Ce dernier constat porte en lui-même la force et la faiblesse des approches menées sur le nord-est de la Gaule. En effet, si l'investissement très fortement consacré depuis une quinzaine d'années aux fouilles archéologiques a permis d'apporter une information détaillée sur ces différents types d'habitat, tout en soulignant leurs points communs permettant d'établir une typologie morphologique assez fine, leur fonction est beaucoup moins évidente (Barral *et al.*, dans ce volume; Deffressigne *et al.*, dans ce volume).

Certes, le caractère fonctionnel, au sens thématique du terme, a connu le même renouvellement pour chacun des établissements étudiés avec une meilleure connaissance des productions agricoles et des activités artisanales, des pratiques de l'espace résidentiel et des modes de consommation (Nouvel, dans ce volume; Joly, Guillaumet, dans ce volume). Ainsi, on peut noter, de manière récurrente, dans toutes les micro-régions du Nord-Est, l'existence d'une activité d'élevage de bovins

et de porcins, principalement, et la présence de structures de stockage et de meules attestant la céréaliculture. Plus rarement, ces établissements présentent d'autres activités telles que la métallurgie, la production de sel, la pêche. Selon les cas, il apparaît difficile de préciser s'il s'agit d'une activité domestique (valeur d'usage) ou artisanale (valeur d'échange). Toutefois, il est parfois assez clair que certains établissements jouent un rôle particulier qui évolue vers une spécialisation sans équivoque, avec l'aménagement d'un moulin au début de la période romaine, par exemple sur l'établissement d'Art-sur-Meurthe (Deffressigne *et al.*, dans ce volume).

Il est intéressant de souligner, dans ce cas de figure, que le changement d'activité de l'établissement lors de la transition entre l'époque laténienne et l'époque romaine conforte le statut notable de ce site par rapport aux autres établissements. En effet, dès la période laténienne, il occupe déjà une place particulière dans le système de peuplement avec le développement d'une activité spécialisée (pêcherie et production de sel). Ce statut spécifique confère au lieu et aux personnes qui l'occupent une position privilégiée dans le circuit économique local, voire plus large, dès l'âge du Fer. Dans ces conditions, on peut se demander si l'installation du moulin est le reflet d'un nouveau mode de gestion territorial dû à la colonisation (Deffressigne *et al.*, dans ce volume) ou une innovation technique qui s'inscrit dans le processus de romanisation au sens économique du terme (Brun, Fiches 2007). En effet, le renforcement des échanges inscrits dans le contexte économique plus large de l'Empire romain a tout à fait pu pousser les communautés locales encore indépendantes à adopter une innovation technique leur permettant d'optimiser leur production, pour garder une place privilégiée dans le circuit économique sans s'inscrire pour autant dans le cadre provincial romain (Deffressigne *et al.*, dans ce volume). Autrement dit, le progrès technique n'a pas besoin du cadre administratif romain pour se diffuser.

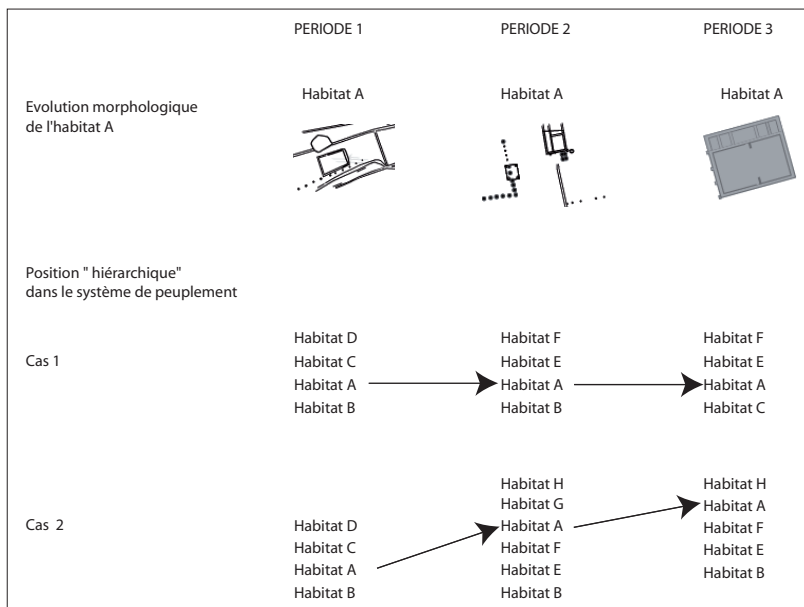
Malgré les détails importants apportés à notre connaissance sur la nature fonctionnelle des établissements, ce dernier exemple montre toutefois que la fonction, ou le rôle que jouent ces habitats dans l'organisation du système de peuplement n'est pas ou peu analysée. En d'autres termes, la position hiérarchique (au sens large et fonctionnel du terme, sans connotation politique) qu'entretiennent les établissements les uns par rapport aux autres n'est pas prise en considération, même si la question

du statut socio-économique des établissements est abordée, comme pour la période précédente (Barral *et al.*, dans ce volume; Deffressigne *et al.*, dans ce volume; Malrain, Nillesse 2005). Chaque site est étudié dans le détail de sa fonction comme une entité isolée des autres (Barral *et al.*, dans ce volume; Deffressigne *et al.*, dans ce volume). Ces sites sont ensuite considérés en groupe quand on les remet en perspective dans des unités paysagères mais, à ce moment-là, c'est une relation globale avec l'environnement qui est observée, nous faisant perdre le lien avec la richesse fonctionnelle mise en évidence par les fouilles (Nouvel, Séguier, dans ce volume). Bien que l'étude de chacune de ces deux échelles soit parfaitement légitime et nécessaire, il manque une approche consacrée aux relations d'ordre et aux interactions potentielles des établissements entre eux et avec l'environnement qui permettraient de les articuler.

On aimerait en effet classer les établissements les uns par rapport aux autres selon un certain nombre de critères tels que cela a été pratiqué pour d'autres micro-régions du sud, mais aussi du centre de la France (Favory *et al.* 1987-1988; Favory *et al.* 1994; Durand-Dastès *et al.* 1998; Favory *et al.* 1999; Van Der Leeuw *et al.* 2003; Dousteysier, Segard, Trément 2004; Gandini *et al.* 2008). Ce type d'approche a tout juste pu être amorcé, avec une série de critères communs, dans le nord-est pour les établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer, mais il ne s'est malheureusement pas étendu à la période gallo-romaine ce qui limite l'intérêt de la démarche pour notre propos (Nouvel *et al.* 2009). C'est pourtant en allant dans ce sens, et jusqu'aux

tentatives de classification relative et non pas typologique, qu'il nous semble possible de renouveler notre façon d'observer les établissements et leurs mutations, avec une approche globale qui permette de remettre en perspective l'évolution des établissements étudiés de manière détaillée dans chacune des aires micro-régionales.

Envisagé dans la durée, ce type d'analyse pourrait faciliter la compréhension des changements qui s'opèrent du II<sup>e</sup> s. av. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., dans la mesure où il serait possible de situer le rôle de l'établissement dans l'organisation du système de peuplement d'une période à une autre. Pour illustrer notre propos à partir d'un cas théorique, il s'agirait de situer "hiérarchiquement" un établissement A dans le système de peuplement de la période 1 (c'est-à-dire par rapport à tous les autres établissements de cette période), puis ce même établissement dans le système de peuplement de la période 2 (ill. 1). Si, entre les périodes 1 et 2, l'établissement A change dans sa morphologie et dans le type d'activité qu'il développe, mais qu'il conserve la même position par rapport à l'ensemble des autres établissements de la même période, alors cette évolution nous renseignera sur une tendance globale qui peut tout à fait être stimulée par la colonisation romaine considérée dans son sens le plus large. Dans le cas où l'établissement A change dans sa morphologie, dans le type d'activité qu'il développe et dans son positionnement par rapport aux autres établissements, s'il devient relativement plus important par exemple, alors on peut également percevoir ici un effet de la romanisation mais dont le processus sera d'une nature tout à fait différente.



1. Mutations morphologiques et position "hiérarchique" d'un établissement rural: cas théoriques.

Cet exemple théorique montre que si l'établissement A est considéré isolément, on perd une grande partie de l'information qui permettrait d'interpréter les mutations qui l'affectent, avec plus de nuance.

### OPPORTUNISME OU CARACTÈRE PIONNIER DES IMPLANTATIONS ?

La nécessité de contextualiser les établissements, de manière systématique, se pose également dans la manière dont on traite leur relation avec l'environnement. Pour illustrer notre propos, on se concentrera sur un aspect particulier, celui du caractère opportuniste ou pionnier des implantations.

En effet, la question de la continuité des occupations laténiennes à la période romaine est clairement posée dans toutes les contributions. Elle se présente sous la forme de plusieurs cas de figure : 1) la continuité avérée, avec une reprise du bâti antérieur ; 2) la continuité de l'occupation du site avec un léger déplacement des bâtiments ; 3) l'abandon du site.

Si ces trois cas de figure apparaissent régulièrement dans chacune des zones d'études, les identifier clairement au niveau de l'emprise du site archéologique n'est pas toujours aisé. Ainsi les hiatus entre deux occupations sont parfois difficiles à caractériser, soit du fait de l'investigation archéologique (emprise trop faible par exemple), soit du fait d'une destruction des vestiges précoces par les aménagements postérieurs (Deffressigne *et al.*, dans ce volume). Ce type de problème apparaît toutefois plus limité dans le secteur de la Bassée qui a bénéficié de fouilles extensives (Nouvel, Séguier, dans ce volume).

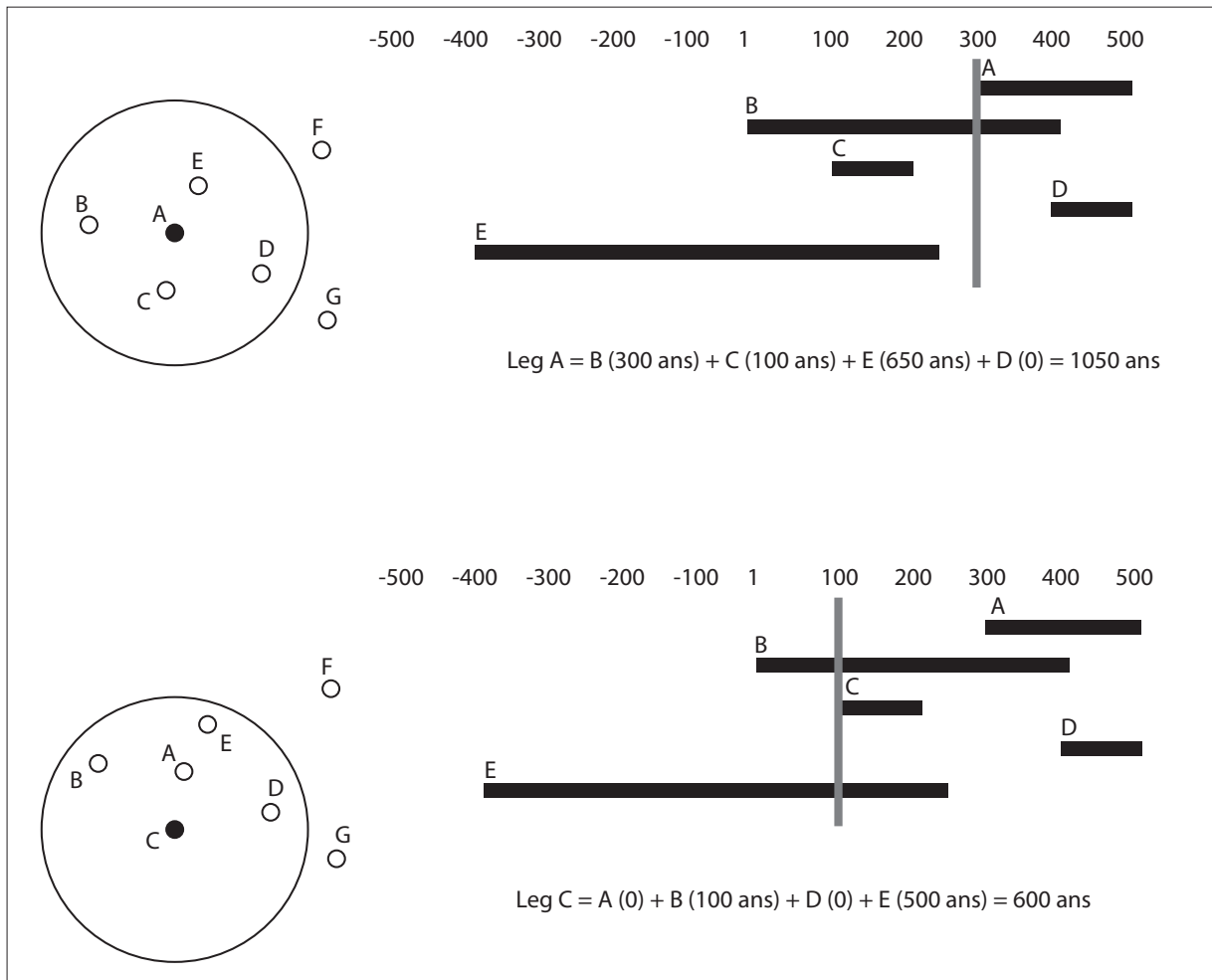
Cependant, quel que soit le niveau d'information archéologique disponible, il faut souligner que la continuité de l'occupation n'est envisagée qu'au niveau du site archéologique lui-même, alors qu'il est à plusieurs reprises fait état d'un possible déplacement de l'habitat à quelques centaines de mètres d'un premier point d'occupation, sur un autre site topographique. On notera également que cette approche est fortement tributaire de la manière dont le site archéologique lui-même est défini, selon une procédure allant d'une opération ponctuelle à une fenêtre de plusieurs dizaines d'hectares, ce qui ne facilite pas la compréhension des mutations, le qualificatif de "léger déplacement" n'étant pas toujours explicité en mètres.

Dans ces conditions, il apparaît important d'envisager non pas uniquement la continuité

d'occupation d'un habitat à proprement parler, mais d'un espace qui est mis en valeur de manière plus ou moins durable. Cet espace dépasse largement le cadre strict de l'habitat, impliquant ce que l'on pourrait appeler l'aire d'approvisionnement ou d'exploitation agricole (*catchment*, finage). Il doit également être défini théoriquement, comme le suggèrent les modèles de *Site Catchment Analysis* (Vita-Finzi, Higgs 1970 ; Jarman *et al.* 1972), pour être appliqué systématiquement. Il ne s'agit pas ici d'attribuer un territoire agro-pastoral à un établissement, mais d'estimer systématiquement, pour une même portion d'espace significative en termes agro-pastoraux, la durabilité de sa mise en valeur par rapport à d'autres portions d'espace, comparables du point de vue de leur taille, par exemple. Pratiquement, ce type d'approche peut être simplement mis en œuvre par la définition d'un critère tel que celui défini par Claude Raynaud pour le Languedoc oriental que l'on appelle "Legs ou valeur de l'occupation antérieure dans un rayon de 500 m" (Durand-Dastès *et al.* 1998). Il s'agit de comptabiliser pour chaque établissement, c'est-à-dire pour chaque implantation d'habitat en un lieu donné, à sa date de création, la somme des durées d'occupation des établissements occupés antérieurement à cette date dans un rayon de 500 m, soit 75 ha (ill. 2). Si la valeur numérique n'a aucune valeur en soi, elle constitue en revanche un bon indicateur pour comparer les espaces selon le même étalon de référence. Quand on considère l'évolution de l'habitat rural et sa relation à l'environnement, cette approche permet de vérifier si un nouvel établissement a pu bénéficier de l'investissement consenti par d'autres exploitations de création plus précoce, ou s'il a dû affronter un espace vierge ou, du moins, peu fréquenté et peu aménagé. Il est également possible, selon cette même grille (rayon de 500 m par exemple), d'analyser la composition du contexte environnemental des établissements comme cela a pu être développé en vallée du Rhône et dans le Midi méditerranéen (Van Der Leeuw *et al.* 2003 ; Favory *et al.* 1999 ; Tourneux 2000).

Quand on s'interroge, d'une part, sur la façon dont la romanisation va influencer les modes d'occupation du sol, d'autre part sur le développement de nouvelles structures qui vont probablement investir un contexte topographique ou "écologique" particulier (Nouvel, Séguier, dans ce volume), il semble important d'insister sur la nécessité de promouvoir une approche dans la longue durée. En effet, si on reprend l'exemple de la Bassée et de la plaine d'interfluve Seine-Yonne, le renouveau





2. Mode de calcul du critère Legs ou valeur de l'occupation antérieure dans un rayon de 500 m.

du monde rural observé après une désertion quasi généralisée à l'époque augustéenne n'est peut-être pas si uniforme qu'il n'y paraît, comme en témoigne la diversité des types d'établissement occupés au début de la période romaine. Où et comment s'implantent ces créations nouvelles en fonction de leur type? A-t-on affaire à des choix conduits par un strict déterminisme géographique? Ou la réalité est-elle plus complexe, impliquant des critères de choix environnementaux, selon un degré d'anthropisation manifeste de l'espace qui ne se traduit pas uniquement par la présence de parcelles?

À travers ces questions, c'est une fois encore la dichotomie des approches, soit très locales, soit tout à fait globales, qui ne permet pas d'extraire l'information à même d'apporter quelques éclairages.

Bien qu'il ne soit ni possible, ni souhaitable d'appliquer directement les modèles développés

pour la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen, fondés sur un corpus alimenté par la prospection systématique, il est tout à fait envisageable de s'inspirer de ce type de démarche pour les établissements ruraux du nord-est. Dans ces conditions, il s'agirait, d'une part, de définir collectivement et explicitement les modalités permettant de dissocier des établissements, c'est-à-dire des implantations en un lieu et un temps donné; d'autre part, d'intégrer au calcul des valeurs une part d'incertitude liée à la connaissance de l'espace considéré dans le rayon défini de 500 m, par exemple. Cette part d'incertitude est d'autant plus simple à déterminer quand on a affaire à des emprises fouillées et c'est là un point fort de certaines régions du Nord-Est par rapport au Languedoc, qui compte très peu de petits établissements fouillés dans certaines zones d'étude.

On pourra ainsi estimer de manière quantitative le caractère plutôt opportuniste ou plutôt pionnier des habitats dans l'environnement qu'ils vont exploiter. On entend par "pionnier", non pas une anthropisation initiale de la nature, qui est un processus actif dès le Néolithique (Gauthier *et al.*, dans ce volume), mais le réinvestissement agraire d'un paysage peu anthropisé ou laissé à l'abandon suffisamment longtemps pour retourner dans un état où les dynamiques naturelles ont détruit ou dégradé les aménagements antérieurs.

*In fine*, il est également important de souligner qu'aussi détaillée et importante qu'elle soit, cette approche mérite d'être replacée dans un cadre de compréhension peut-être plus flou au niveau chronologique, mais certainement moins discontinu sur le plan spatial, qui permettrait de dégager les grandes tendances qui affectent la dynamique du peuplement et éviter une interprétation atomisée, tout autant artificielle. Il nous semble qu'à ce point de l'enquête, il importe de développer les enquêtes de surface et d'intégrer les données de prospection dans l'analyse qu'il s'agit ensuite de mener à des échelles de temps et d'espace respectant la granularité de données. Cette approche intégrée et multi-scalaire permettrait de raffiner notre interprétation des mutations étudiées, sans écraser les nuances importantes fournies par le détail des fouilles, mais sans pour autant généraliser la complexité locale qui masque toute impression générale laissant la porte ouverte aux interprétations plaquées (déterminisme géographique, politico-juridique, etc.).

C'est dans ce cadre que la question de l'opportuniste ou du caractère pionnier des installations doit être posée pour tenter de comprendre les rythmes de création et d'abandon des établissements, leur instabilité ou au contraire leur stabilité remarquable par rapport à une tendance générale. La stabilité ou au contraire l'instabilité de la trame du peuplement est une des entrées pour tenter d'appréhender la mise en valeur des campagnes et la façon dont elles vont contribuer au développement territorial.

## **LA MISE EN VALEUR DES CAMPAGNES ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Pour aborder ce point, il convient de se demander sur quel aspect du développement on s'interroge. En ce qui concerne les établissements ruraux, la relative modestie des découvertes permet

difficilement d'aborder les questions d'ordre social, tout au moins directement. En revanche, ils fournissent des indicateurs intéressants sur les aspects économiques, en particulier sur la production de surplus agraires destinés aux échanges et sur le type d'élevage pratiqué. Plus rarement, ils nous apportent des indications sur le développement d'autres activités plus ou moins spécialisées (mouture, métallurgie, production de sel/salaison [?], céramique...).

Quand on s'interroge sur la romanisation, il est important de prendre en compte les enjeux que représentent cette production et le contrôle des échanges, tant du côté de l'impérialisme romain que de celui des indigènes. Il est banal de rappeler qu'un des moteurs de l'impérialisme romain est de faire reposer l'effort productif sur les provinces qu'il conquiert pour assurer sa pérennité et son développement (Leveau 2003 et 2007). Or, d'emblée il va devoir faire face à des situations tout à fait différentes avec des communautés locales dont le niveau de développement productif et le mode d'insertion dans des réseaux économiques, de niveau plus ou moins élevé, varient d'une zone d'étude à l'autre.

Il convient donc, dans ces conditions, de prendre un peu de recul dans le temps et d'observer spécifiquement la façon dont l'habitat rural nous renseigne sur la production de surplus agraires, dès les V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Ha. D, LT A-B) et au IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (LT B-C).

Ainsi, on peut noter que, sur les plateaux de Champagne crayeuse, certains établissements ruraux sont dotés de vastes zones de stockage de plus d'un hectare, avec des batteries de silos et des greniers (Nouvel *et al.* 2009). Dans le bassin de Nancy, plusieurs établissements regroupent 8 à 15 silos, un établissement en possède 33 et un autre en compte jusqu'à 131 (Deffressigne, Tikonoff 2005; Nouvel *et al.* 2009). Ces régions attestent une pratique productive relativement intensive qui dépasse l'activité "vivrière" et ce, de manière précoce. En effet, même en faisant une estimation rapide et basse (pour des silos de 4 m<sup>3</sup> seulement), une capacité de stockage de 130 silos, soit plus de 400 tonnes de céréales, pourrait nourrir plus de 1 700 personnes sur la base d'une consommation de céréales élevée de 240 kg par personne et par an. Avec 33 silos, on pourrait nourrir jusqu'à 450 personnes et une centaine environ avec une batterie de 8 silos. Si l'on considère que ces silos n'ont pas tous fonctionné en même temps, ce qui est fort possible, ou qu'ils ont éventuellement pu

servir à stocker le foin pour nourrir les bovins, ce qui semble moins probable, on doit fortement réduire les estimations. Dans ce dernier cas, 100 silos de 4 m<sup>3</sup> permettraient d'élever un troupeau d'une dizaine de têtes adultes (3 tonnes de foin par an et par tête, sachant que le foin tassé représente 100 kg par m<sup>3</sup> – Malrain *et al.* 2002). Cependant, même dans ces hypothèses, on demeure dans des types d'exploitation qui dépassent largement les besoins vivriers.

En Bassée et dans la vallée de l'Yonne, plusieurs établissements attestent la pratique du stockage avec des greniers associés à l'habitat. Néanmoins, bien qu'il soit très difficile de pouvoir comparer les situations à la seule lecture des synthèses bibliographiques régionales (Buchsenschutz, Méniel 1994; Marion, Blancquaert 2000; Fichtl dir. 2005; Nouvel *et al.* 2009), il nous semble que ce stockage est beaucoup plus lié à la production des établissements eux-mêmes, qui dégagent probablement quelques surplus, qu'à une véritable organisation du stockage de surplus comme le laisse percevoir le site des "Herbues de Gondreville" de Fontenoy sur Moselle/Gondreville (Deffressigne, Tikonoff 2005). Une telle impression, qui mériterait d'être confirmée par une exploration systématique de ce genre d'indicateur, supposerait que l'on ait affaire, dès cette époque, à une organisation variable et à une insertion dans des réseaux économiques supra-régionaux probablement très inégale. Les capacités de stockage relativement exceptionnelles de certains sites montrent également que la gestion des surplus repose certainement sur une organisation sociale déjà relativement complexe des moyens de productions, dans laquelle une innovation technique comme celle du moulin peut tout à fait s'intégrer.

Si on prend l'exemple bien documenté du secteur de Fontenoy-sur-Moselle/Gondreville, il est intéressant de remarquer que le mode d'organisation spatiale des établissements enregistre des modifications au cours du second âge du Fer avec une tendance à s'éloigner les uns des autres puisque la distance entre les habitats passe de 600-900 m au VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. à 1,8-2 km dans les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (La Tène C2/D1, Deffressigne *et al.* 2005). Chaque établissement couvre donc une zone d'exploitation plus large qui souligne le caractère certainement dynamique du secteur et la pérennité de certains habitats. À l'époque gallo-romaine, le secteur continue d'être occupé puisque des tombes et de l'habitat ont pu être fouillées, mais l'on y signale aussi une

*villa*, avec un autel décoré, des débris de marbre et de fresque, à moins de 4 km du secteur fouillé (Hamm 2004, Geindre 2008). L'hiatus observé sur le site des "Herbues de Gondreville", dès le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2), est donc peut-être à relativiser avec une approche plus systématique du secteur, en dehors des emprises fouillées, et ce d'autant plus que la forêt de Haye voisine, incluse dans un rayon de 10 km, a révélé des hectares de mise en valeur agraire, sous la forme de parcelles et d'enclos gallo-romains (Georges-Leroy *et al.* 2007 et 2009; Favory, dans ce volume). L'état des recherches fait qu'il n'est guère possible de savoir si certaines implantations sont antérieures à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais cette hypothèse mérite d'être posée et vérifiée (Georges-Leroy *et al.* 2009; Deffressigne *et al.*, dans ce volume).

Dans ces conditions, revoir les mutations du système de peuplement en posant la question du caractère pionnier ou opportuniste de l'implantation des habitats, permettrait de mieux comprendre la manière dont l'impérialisme romain va marquer les populations locales. A-t-on affaire à une pérennisation des formes d'organisation économique indigènes qui se renforcent et se restructurent progressivement, stimulées par le marché romain? Est-on, au contraire, dans une situation telle que le réseau économique contrôlé par les Romains supprime et désorganise les réseaux économiques existants? Avec, dans ce cas, un affaiblissement relatif des établissements déjà trop interdépendants au profit des habitats moins développés, mais jouissant d'une certaine autonomie économique en écoulant leur production localement?

C'est la question que l'on peut se poser si on considère l'exemple champenois, où dans la commune de Bussy-Létrée, deux établissements de capacité économique fort différente, "En Haut les Gravelles" et "Le Petit Vau Bourdin", se développent tous deux pour atteindre le même niveau à la période augustéenne, avec des infrastructures qui s'étendent sur près de 2 ha pour chacun (Nouvel *et al.* 2009). Une réflexion similaire peut être conduite avec la création d'établissements comme celui d'Authumes, "Le Tertre" (Saône et Loire), qui se développe rapidement et de manière pérenne avec des vestiges dignes de ceux d'une *villa* au Haut-Empire (Barral *et al.*, dans ce volume). Le profil mobilier typiquement indigène de cet habitat associé à la présence d'amphores Dressel 1 anciennes (140-130/120-110, LT D1) montre qu'il est intégré très tôt dans le circuit économique impulsé par Rome.

## CONCLUSION

Les observations que l'on a pu faire à partir de quelques cas exemplaires sont loin d'être suffisantes pour en tirer des conclusions sur le développement des campagnes avant et au cours de la romanisation. Cependant, elles permettent de proposer une hypothèse de travail reposant sur la prévalence du rôle des réseaux économiques pour expliquer l'évolution des modes d'organisation et de restructuration du peuplement rural qui s'accompagne également de mutations sociales importantes. Dans cette hypothèse, le développement progressif des campagnes et la répartition relativement homogène des habitats ruraux, avec une hiérarchisation assez peu marquée avant le développement des habitats agglomérés ouverts, dont l'émergence précède celle des *oppida* (d'une génération au moins), seraient un facteur favorable à la pérennisation de l'habitat ou, tout au moins, à une grande stabilité des zones mises en valeur. Il est certain que le développement des habitats groupés tels que Verdun-sur-le-Doubs a eu un impact sur la production agricole, même si ce dernier demeure complexe à estimer. À l'inverse, et paradoxalement, les sites qui ont intégré des circuits économiques larges, avec la nécessité de dégager des surplus de façon précoce, sont peut-être plus interdépendants

et sensibles aux effets de la colonisation romaine, déstabilisant les réseaux établis et restructurant en partie les hiérarchies socio-économiques dont les établissements ruraux livrent une image. On peut également se demander dans quelle mesure ce type de situation n'a pas favorisé l'implantation de domaines typiquement tournés vers l'agriculture spéculative, telle qu'on a pu l'observer dans la vallée du Rhône (Durand-Dastès *et al.* 1998; Van Der Leeuw *et al.* 2003).

Pour être testées, ces hypothèses nécessitent que l'on réexamine la documentation de manière globale avec l'établissement d'indicateurs communs, reposant d'une part sur les informations détaillées fournies par les fouilles, d'autre part sur la répartition spatiale des habitats et des denrées échangées (par exemple les amphores). Cette approche globale et systématique doit également intégrer l'analyse du niveau fonctionnel des établissements dans un référentiel hiérarchique qui permette de les comparer les uns par rapport aux autres, avec un suivi de la trajectoire des spectres hiérarchiques dans le temps long. En effet, seule l'observation de ces trajectoires permettra de dissocier ce qui relève d'une dynamique globale liée à des facteurs techniques, environnementaux, etc., de ce qui correspond au résultat d'un véritable effet de la romanisation.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral, Nouvel à paraître** : BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.). — La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est (Bourgogne-Franche-Comté). *In* : *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du 34<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Aschaffenburg, 13-16 mai 2010). À paraître.

**Brun, Fiches 2007** : BRUN (J.-P.), FICHES (J.-L.) dir. — *Énergie hydraulique et machines élévatrices d'eau durant l'Antiquité*. Naples : Centre Jean Bérard, 2007.

**Buchsenschutz, Méniel 1994** : BUCHSENSCHUTZ (O.), MÉNIEL (P.) dir. — *Les Installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*. Paris : Presses de l'ENS, 1994.

**Deffressigne-Tikonoff, Tikonoff 2005** : DEFFRESSIGNE-TIKONOFF (S.), TIKONOFF (N.). — L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes. *In* : \***Fichtl 2005**, p. 103-150.

**Dousteyssier et al. 2004** : DOUSTEYSSIER (B.), SEGARD (M.), TRÉMENT (F.). — Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique, *RACF*, 43, 2004, p. 115-147.

**Durand-Dastes et al. 1998** : DURAND-DASTES (F.), FAVORY (F.), FICHES (J.-L.), MATHIAN (H.), PUMAIN (D.), RAYNAUD (C.), SANDERS (L.), LEEUW (S. V. D.). — *Archéomèdes : des oppida aux métropoles : archéologues et aménageurs en vallée du Rhône*. Paris : Anthropos, 1998 (collection Villes).

**Favory, et al. 1987-1988** : FAVORY (F.), GIRARDOT (J.-J.), RAYNAUD (C.), ROGER (K.). — L'analyse des données appliquée à la typologie des sites gallo-romains dans le Beaucairois (Gard) : matériel de prospection et environnement paysager : essai méthodologique. *Gallia*, 45, 1987-1988, 67-85.

**Favory et al. 1994** : FAVORY (F.), GIRARDOT (J.-J.), RAYNAUD (C.), ROGER (K.). — L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or (Hérault), Hiérarchie, dynamique et réseaux du II<sup>e</sup> s. av. au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. In: MACTOUX (M.-M.), GENY (E.) dir. — *Mélanges Pierre Lévêque 8. Religion, anthropologie et société*. Besançon: ALUFC - Les Belles Lettres, 1994, p. 123-215.

**Favory et al. 1999** : GIRARDOT (J.-J.), NUNINGER (L.), TOURNEUX (F.-P.). — Archaeomedes II: une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C. - 1600 apr. J.-C.). *AGER*, 9, 1999, p. 15-35.

**\*Fichtl 2005.**

**Gandini et al. 2008** : GANDINI (C.), BERTONCELLO (F.), GAUTHIER (Es.), NUNINGER (L.), TREMENT (F.). — Hierarchical typology and settlement patterns modeling at inter-regional scale. In: POSLUSCHNY (A.), LAMBERS (K.), HERZOG (I.) ed. — *Layers of perception*. Proceedings of the 35<sup>th</sup> Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology Conference, Berlin, Germany, April 2-6, 2007. Bonn: Habelt, 2008, p. 203-204 et sur CD Rom (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte; 10).

**Georges-Leroy et al. 2008** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — L'apport du laser scanner aéroporté à l'étude des parcelles gallo-romains du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *Bulletin de liaison AGER*, 18, p. 8-11

**Georges-Leroy et al. 2009** : GEORGES-LEROY (M.), BOCK (J.), DAMBRINE (E.), DUPOUEY (J.-L.). — Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle). *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], 49/2-3, 2009, mis en ligne le 7 octobre 2010 : <http://rge.revues.org/1931>

**\*Guichard et al. 2000.**

**\*Hamm 2004.**

**Jarman et al. 1972** : JARMAN (M. R.), VITA-FINZI (C.), HIGGS (E. S.). — Site catchment analysis in archaeology.

In: UCKO (P. J.), TRINGHAM (R.), DIMBLEBY (G. W.) ed. — *Man, settlement and urbanism*. Duckworth, 1972, p. 61-66.

**Leveau 2003** : LEVEAU (Ph.). — Inégalités régionales et développement économique dans l'Occident romain (Gaules, Afrique et Hispanie). In: BOST (J.-P.), RODDAZ (J.-M.), TASSAUX (Fr.) dir. — *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*. Bordeaux: Ausonius, 2003, p. 327-353 (Mémoires; 9).

**Leveau 2007** : LEVEAU (Ph.). — The western Provinces. In: SCHEIDEL (W.), MORRIS (I.), SALLER (R.) ed. — *The Cambridge Economic History of the Graeco-Roman World*. Cambridge: Cambridge university press, 2007, p. 651-670.

**Malrain et al. 2002** : MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), MÉNIEL (P.). — *Les paysans gaulois (III<sup>e</sup> siècle - 52 av. J.-C.)*. Paris: Errance-INRAP, 2002 (collection Les Hespérides).

**Malrain, Nillesse 2005** : MALRAIN (F.), NILLESSE (O.). — L'apport des sites de l'Est au dossier des habitats ruraux. In: **\*Fichtl 2005**, p 351-358.

**Marion, Blancquaert 2000** : MARION (St.), BLANQUAERT (G.). — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris: École Normale Supérieure, 2000, p. 251-276 (Études d'histoire et d'archéologie; 6).

**Nouvel et al. 2009** : NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.), DEFRESSIGNE (S.), RIQUIER (V.), SÉGUIER (J.-M.), TIKONOFF (N.), ZEHNER (M.). — Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France. In: **\*Bertrand et al. 2009**, p. 109-151.

**\*Ouzoulias, Tranoy 2010.**

**Tourneux 2000** : TOURNEUX (F.-P.). — *Modes de représentation des paysages*. Besançon: université de Franche-Comté, 2000 (Thèse de Doctorat).

**Van Der Leeuw, Favory, Fiches 2003** : VAN DER LEEUW (S.), FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) dir. — *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOMEDES*. Paris: CNRS (CRA - Monographie; 27).

**Vita-Finzi, Higgs 1970** : VITA-FINZI (C.), HIGGS (E.-S.). — Prehistoric economy in the Mount Carmel area of Palestine site catchment analysis. *Proceeding of the Prehistorical Society*, 36, 1970, p. 1-37.









Romanisation : ce terme que certains pourraient concevoir comme passéiste est envisagé ici comme un simple moment du temps, celui de la transformation à la fois lente, hétérogène et inégale des sociétés protohistoriques au contact des nouvelles réalités induites par la conquête italienne.

La société gauloise était elle-même en pleine mutation lorsque César y fit irruption. Les transformations qui l'avaient affectée depuis un bon siècle étaient au moins aussi importantes et fondamentales que celles qu'elle allait subir sous l'administration impériale. Les *negotiatores* étaient nombreux en Gaule au moment de la conquête, signe indubitable de l'insertion du pays dans les réseaux commerciaux du monde méditerranéen. Les alliances déjà anciennes de la République avec les Héduens et les Séquanes témoignaient d'une pénétration politique romaine bien antérieure à la conquête.

Peut-on sérieusement dire à quel moment la Gaule doit être considérée comme "romaine", et quels critères peut-on retenir pour évaluer ce passage ? Les conditions intellectuelles d'une telle approche sont difficiles car les perspectives des protohistoriens et des historiens classiques sont différentes : pour les premiers, la fin de l'âge du Fer constitue le terme d'une évolution longue, que l'on observe essentiellement à travers la culture matérielle. Les historiens classiques partent en revanche de prémisses différentes. Ils se fondent presque toujours sur l'existence implicite d'un "modèle" latin, dont on peut tout simplement se demander s'il a jamais existé vraiment. À la veille de la conquête de la Gaule, l'Italie républicaine demeurait en effet fort inégale.

Il nous a donc paru plus intéressant de suivre de l'intérieur l'évolution des sociétés protohistoriques depuis une époque bien antérieure à la conquête et de dépasser largement celle-ci ; montrer tout ce que les recherches archéologiques apportent d'informations nouvelles et dépasser les coupures académiques traditionnelles en réunissant protohistoriens et historiens pour mieux comprendre le *continuum* du temps. Les disciplines mobilisées – épigraphie, histoire de l'art, archéologie – offrent des perspectives variées et portent à des jugements qui peuvent être parfois opposés et contradictoires.

Nous avons en outre choisi comme zone d'étude un territoire géographiquement cohérent, la Gaule de l'Est, en réunissant les chercheurs qui parfois s'ignorent alors qu'ils travaillent sur des terrains proches, avec des problématiques similaires. L'ouvrage, collectif, est donc conçu comme un ensemble de recherches classées par thèmes, et qui s'appuient sur des cas d'études récemment menées, encadrées par des bilans documentaires plus généraux et des synthèses. Nous espérons offrir ainsi au lecteur, malgré les lacunes inévitables de l'exercice, des perspectives nouvelles qui s'appuient sur des fouilles nouvelles, parfois inédites, et des approches multiples et croisées.



École Pratique  
des Hautes Études



B I B R A C T E  
Centre archéologique européen

F - 58370 GLUX EN GLENNE / Tél. : (33) 03 86 78 69 00 / Fax : (33) 03 86 78 65 70  
E-mail : [info@bibracte.fr](mailto:info@bibracte.fr) Site web : <http://www.bibracte.fr>

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-68-0

Prix de vente : 38 €.

code barre

# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule



sous la direction de

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory  
Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc  
Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit

Volume 2





# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 2

Collection B I B R A C T E

21

2011

## Ouvrages parus dans la collection Bibracte

- 1 *L'environnement du Mont Beuvray* [1996]
- 2 *La quantification des céramiques : conditions et protocoles* [1998]
- 3 *Les remparts de Bibracte : recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications* [1999]
- 4 *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer – Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse* [2000]
- 5 *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* [2002]
- 6 *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental* [2002]
- 7 *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues : les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne* [2003]
- 8 *Bibracte : le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) : des origines de l'oppidum au règne de Tibère* [2004]
- 9 *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques* [2004]
- 10 *Études sur Bibracte – 1* [2006]
- 11 *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée* [2006]
- 12 *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*
  - 12-1 : *Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* [2006]
  - 12-2 : *La Préhistoire des Celtes* [2006]
  - 12-3 : *Les Civilisés et les Barbares (du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)* [2006]
  - 12-4 : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer* [2006]
  - 12-5 : *La romanisation et la question de l'héritage celtique* [2006]
  - 12-6 : *Colloque de synthèse* [2010]
- 13 *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte* [2007]
- 14 *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois* [2008]
- 15 *Gestion et présentation des oppida. Un panorama européen* [2008]
- 16 *Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendriers des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale* [2008]
- 17 *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* [2009]
- 18 *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte – L'outillage en fer de Bibracte* [2010]
- 19 *Murus Celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer* [2010]
- 20 *Carpologia. Articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais* [2011]

La collection Bibracte est éditée par BIBRACTE, Centre archéologique Européen. Du nom antique de la capitale des Éduens, elle rassemble tout d'abord les résultats des recherches effectuées sur le site du Mont Beuvray et le territoire éduen, ensuite les actes des rencontres scientifiques organisées par le Centre archéologique, enfin des travaux majeurs relatifs à l'archéologie de l'Europe celtique.

Le comité de rédaction de la collection est constitué des membres du Conseil scientifique de BIBRACTE, Centre archéologique Européen.

# Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule

– 2 –

sous la direction de

Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory  
Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc  
Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit

Collection Bibracte – 21  
BIBRACTE – Centre archéologique européen  
F - 58370 Glux-en-Glenne

2011

### Couverture

Tombe fondatrice de la nécropole 1 de Tavaux (Jura). Cliché G.Barbet.

### Notice catalographique

Reddé (M.), Barral (Ph.), Favory (Fr.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte; 21, ISSN 1281-430X). Deux volumes, 966 pages, 265 ill. (21/1 : p. 1-496, 142 ill.; 21/2 : p. 497-966, 123 ill.).

### Premier élément date et référence bibliographique

REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir. — *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011 (Bibracte; 21). Deux volumes, 966 pages, 265 ill. (21/1 : p. 1-496, 142 ill.; 21/2 : p. 497-966, 123 ill.).

### Mots-clefs

Protohistoire, âge du Fer, gallo-romain, romanisation, agglomération, oppidum, architecture, décor, campagne, palynologie, archéobotanique, villa, habitat urbain, habitat rural, sanctuaire, temple, offrande, nécropole, artisanat, atelier, savoir-faire, métallurgie, céramique, amphore, monnaie.

### Crédit des illustrations

Illustrations originales des divers auteurs participant à l'ouvrage.

Mise aux normes éditoriales :

Stéphanie Vincent (SVPéditions), Daniel Beucher (Bibracte)

### Suivi éditorial

Myriam Giudicelli (Bibracte)

### Maquettage

Stéphanie Vincent (svpéditions@yahoo.fr)

**Relecture scientifique :** Stephan Fichtl, Thierry Luginbühl, Daniel Paunier

**Contrôle du manuscrit :** Gérald Barbet

### Directeur de la collection

Vincent Guichard (Bibracte)

### Directeurs de la publication

(**Titres et domiciliations** : voir volume 2, pages 963-966)

Michel REDDÉ

Philippe BARRAL

François FAVORY

Jean-Paul GUILLAUMET

Martine JOLY

Jean-Yves MARC

Pierre NOUVEL

Laure NUNINGER

Christophe PETIT

### Diffusion/distribution

Bibracte EPCC – Centre archéologique européen

F - 58370 Glux-en-Glenne – e-mail : [edition@bibracte.fr](mailto:edition@bibracte.fr)

Téléphone : 33 (0) 3 86 78 69 00 – Télécopie : 33 (0) 3 86 78 65 70

**Copyright 2011 :** Bibracte

ISSN 1281-430X – ISBN 978-2-909668-68-0

Imprimé en France

# Sommaire

---

## Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 1

### Introduction

Michel REDDÉ – *Avant-propos*..... 9

**Ouvrages les plus couramment cités** ..... 14

### Les voies de communication

Michel KASPRZYK, Pierre NOUVEL – *Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes* ..... 21

Annexe 1. Marie-Noël PASCAL, Benjamin SAINT-JEAN VITUS – *Mise au jour d'un tronçon de la voie antique Chalon-sur-Saône – Autun* ..... 43

Annexe 2. Nicolas TISSERAND – *Tronçon de voie antique à l'est d'Avallon* ..... 44

Annexe 3. Stéphane ALIX – *Le segment de la voie d'Agrippa mis au jour à Saint-Moré (Yonne)* ..... 46

Annie DUMONT – *Comment Rome a franchi les rivières ? Gués, ponts en bois et ponts mixtes* ..... 49

Ronan STEINMANN, Jean-Pierre GARCIA, Annie DUMONT (Catherine LAVIER coll.) – *Deux aménagements antiques replacés dans la dynamique de la Loire au cours des deux derniers millénaires. Implications de l'évolution récente du fleuve pour les aménagements anciens* ..... 61

### Villes et agglomérations

Nicolas COQUET (Philippe BARRAL, Pierre NOUVEL, Stéphane IZRI, Martine JOLY coll.) – *Les agglomérations du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données* ..... 75

Philippe BARRAL, Christophe GASTON, Laurent VAXELAIRE – *Besançon. D'un oppidum à une ville romaine* ..... 91

Yannick LABAUNE, François MEYLAN – *Bibracte et Autun au début de l'époque romaine. Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture*..... 105

Annexe. Stéphane ALIX – *Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne* ..... 127

Thierry DECHEZLEPRÊTRE, Perrine TOUSSAINT, Bertrand BONAVENTURE (Pascal VIPARD coll.) – *Nasium. De l'oppidum à l'agglomération gallo-romaine* ..... 129

Annexe. Pierre-Damien MANISSE – *Les monnaies des fouilles du temple de Mazeroie, site de Nasium*..... 143

Matthieu THIVET, Gilles BOSSUET (Sylvain TRILLAUD, Ariane MOURROT, Matthieu CHASSANG, Diane ARCAÏ, Céline PALLIER coll.) – *Mandeure. Impact de l'aléa fluvial sur le développement de l'agglomération antique* ..... 145

Matthieu THIVET, Pierre NOUVEL, Philippe BARRAL (Gilles BOSSUET coll.) – *Mandeure. Du site gaulois à la ville romaine*..... 153

Eckhard DESCHLER-ERB – *Bâle. La colline de la cathédrale* ..... 161

Michel REDDÉ – *Oedenburg* ..... 173

Claude GRAPIN (François ESCHBACH, Sébastien FREUDIGER, François MEYLAN, Jonhattan VIDAL coll.) – *Alésia* ..... 183

Gilles DEBORDE, Cédric ROMS – *Troyes* ..... 197

Philippe BARRAL – *Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France*..... 207



---

## **L'architecture et son décor**

Jean-Yves MARC – <i>Introduction</i> .....	217
Jean-Yves MARC (Séverine BLIN coll.) – <i>Architecture et urbanisme.</i> <i>Un bilan bibliographique des recherches récentes</i> .....	225
Yvan MALIGORNE – <i>Le style dit du Second Triumvirat et la première parure monumentale des cités</i> <i>du Centre-Est. Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique</i> .....	253
Véronique BRUNET-GASTON – <i>Les programmes augustéens d'Autun (Augustodunum)</i> .....	265
Séverine BLIN – <i>Mandeure. Un programme architectural tarδο-augustéen</i> .....	275
Philippe BRIDEL – <i>Le sanctuaire de la Grange des Dîmes. Témoin de l'évolution de l'architecture</i> <i>religieuse d'Aventicum, du 1<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle</i> .....	287
Thomas HUFSCHMID – <i>Aspects régionaux dans un monde impérial. Quelques réflexions sur l'architecture</i> <i>monumentale à Augusta Raurica et dans d'autres villes romaines de Suisse</i> .....	299
Jean-Yves MARC – <i>Un excès de la romanisation ? L'identification dans les villes gauloises</i> <i>de monuments civiques romains</i> .....	309
Dominique TARDY – <i>L'adoption des formes architecturales romaines. Une évolution complexe et progressive</i> .....	319

## **Les campagnes**

### **1. Approches paléoenvironnementales**

Émilie GAUTHIER, Angélique LAINE, Hervé RICHARD – <i>L'époque gallo-romaine des plaines de Saône</i> <i>aux plateaux jurassiens. Bilan des données palynologiques</i> .....	329
Yann PETITE – <i>Les apparitions de pollens de noyer (Juglans) dans le Jura et le nord des Alpes</i> .....	335
Stefanie JACOMET, Patricia VANDORPE – <i>Plantes anciennes et nouvelles. La région du Rhin supérieur</i> <i>et l'Allemagne du Sud-Ouest</i> .....	345
Olivier GIRARD CLOS, Christophe PETIT – <i>L'exploitation de la forêt vue par la dendro-archéologie.</i> <i>L'exemple d'Oedenburg (Alsace) entre 10 et 180 apr.J.-C.</i> .....	361

### **2. Les établissements ruraux et le peuplement**

François FAVORY – <i>Les parcelles antiques de l'Est de la Gaule</i> .....	385
Jean-Marc SÉGUIER – <i>L'habitat rural dispersé dans le secteur Seine-Yonne. Un état des lieux</i> .....	417
Pierre NOUVEL – <i>Structure et évolution de l'occupation rurale en Bourgogne du Nord</i> <i>de la fin de l'époque laténienne au début de l'époque romaine</i> .....	431
Sylvie DEFFRESSIGNE, Nicolas TIKONOFF, Sébastien VILLER – <i>Approche évolutive du peuplement</i> <i>dans le bassin de Nancy</i> .....	445
Philippe BARRAL, Stéphane DUBOIS, Lydie JOAN, Patrice NOWICKI, Sylvain ROTILLON, Grégory VIDEAU, Yvan VIRLOGEUX – <i>L'habitat rural dans le secteur Saône - Doubs - Ognon</i> .....	453
Pierre OUZOULIAS – <i>La villa dans l'est des Gaules. Un témoin de la "romanisation" ?</i> .....	475
Laure NUNINGER, François FAVORY – <i>Romanisation et mutations des établissements ruraux</i> <i>dans l'Est de la Gaule. Questions et mise en perspective</i> .....	487

---

## Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule – 2

### Les sanctuaires

- Stéphane IZRI, Pierre NOUVEL (Nicolas COQUET, Philippe BARRAL, Martine JOLY coll.) –  
*Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données*..... 507
- Jeannot METZLER, John SCHEID – *Sanctuaires et organisation politique et sociale, avant et après la conquête. L'exemple des grands lieux de culte de l'Est de la Gaule* ..... 533
- Philippe BARRAL, Martine JOLY – *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze* ..... 543
- Philippe BARRAL, Matthieu THIVET (Gilles BOSSUET, Pierre NOUVEL, Séverine BLIN, Jacques MONNIER, Stéphane IZRI, Jean-Yves MARC, Pierre MOUGIN coll.) – *Les sanctuaires de Mandeure* ..... 557
- Pierre NOUVEL, Matthieu THIVET – *Mandeure. L'évolution architecturale du sanctuaire du Champ des Fougères*..... 567
- Caty SCHUCANY, Peter-A. SCHWARZ – *Le sanctuaire d'Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin)* ..... 575
- Pierre NOUVEL – *Nitry (Yonne, Champagne)*..... 587
- Anne Philippa STEPHENSON (David CAMBOU, Véronique BRUNET-GASTON, Emmanuelle JACQUOT, Robin P.SYMONDS, Grégory VIDEAU, Benoît FILIPIAK, Lucille JEUNOT, Anne LARCELET, Luc STANIASZEK coll.) – *Imphy, "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne)* ..... 593
- Guillaume MAZA, Benoît MONTANDON (Catherine ARGANT, Carole BLOMJOUS, Stéphane CARRARA, Simone DEYTS, Laudine ROBIN, Katinka ZIPPER coll.) – *Nuits-Saint-Georges. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or)* ..... 603
- Pierre NOUVEL – *Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents* ..... 619
- Patrice MÉNIEL – *Les sacrifices d'animaux* ..... 629
- Caroline LACHICHE – *Les restes de banquets du sanctuaire de Mazeroie, Naix-aux-Forges, Meuse (1<sup>er</sup> s. av. - 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)* ..... 633
- Stéphane IZRI – *Usages rituels de la monnaie* ..... 639
- Gérard BATAILLE – *Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule, entre les III<sup>e</sup> s. av. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* ..... 655
- Olivier de CAZANOVE, Martine JOLY – *Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes*..... 663

### Les nécropoles

- Jean-Noël CASTORIO – *La Lorraine* ..... 673
- Lydie JOAN – *La Franche-Comté*..... 685
- András MÁRTON, Estelle GAUTHIER – *La Bourgogne*..... 695
- Bernard LAMBOT – *La romanisation à Acy-Romance (Ardennes)*..... 743
- Jean-Loup FLOUEST – *Le processus de romanisation dans les nécropoles de Bibracte (Bourgogne) et de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne (Champagne-Ardenne)* ..... 755
- Stéphane VENAULT, Annick LABAUNE, Robin P.SYMONDS (Laure HUMBERT coll.) –  
*Un nouveau témoignage d'occupation précoce à Augustodunum. L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire)*..... 767
- Lydie JOAN – *Les nécropoles de Tavaux (Jura)* ..... 781

Jean-Noël CASTORIO, Yvan MALIGORNE – <i>Les monuments funéraires précoces dans le sud de la Gaule mosellane</i> .....	791
Jenny KAURIN – <i>L'évolution des assemblages funéraires (hors mobilier céramique). L'exemple trévire (fin du III<sup>e</sup> s. av. - fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)</i> .....	803
Stefanie MARTIN-KILCHER – <i>Tombes et rites funéraires en Gaule de l'Est de la fin de l'âge du Fer au début du Haut-Empire. Observations et perspectives</i> .....	813
<b>Productions et savoir-faire</b>	
Jean-Paul GUILLAUMET, Martine JOLY – <i>Les productions et les savoir-faire dans l'Est de la Gaule : bilan critique des données</i> .....	825
Fabienne OLMER – <i>Les amphores comme témoins de la romanisation dans l'Est de la Gaule</i> .....	829
Martine JOLY – <i>Les centres de production de céramique dans l'Est de la Gaule à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine</i> .....	841
Anne AHÜ DELOR, Sylvie MOUTON-VENAULT – <i>Place de la sigillée dans les vaisseliers en contextes civils au I<sup>er</sup> siècle</i> .....	847
Bertrand BONAVENTURE, Cécile FORTUNÉ, Line PASTOR – <i>L'artisanat de la céramique dans la plaine du Rhin supérieur. Ruptures et continuités entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle après J.-C.</i> .....	863
Marion BERRANGER, Philippe FLUZIN – <i>Du métal brut au demi-produit. Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses</i> .....	877
Nicolas TISSERAND – <i>Le concept de romanisation peut-il s'appliquer à l'outillage ?</i> .....	887
Jean-Paul GUILLAUMET, Yannick LABAUNE – <i>Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun. Une pérennité des savoir-faire</i> .....	895
Patrice MÉNIEL – <i>La boucherie</i> .....	907
Isabelle RODET-BELARBI, Delphine MINNI – <i>L'exploitation de la matière dure animale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine</i> .....	909
Luc JACCOTTEY, Florent JODRY, François BOYER, Sylvie DEFFRESSIGNE, Virginie FARGET – <i>Le matériel de mouture à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine</i> .....	917
Jean-Paul GUILLAUMET, Martine JOLY – <i>Économie des produits artisanaux en Gaule de l'Est</i> .....	929
Stéphane MARTIN – <i>Monnaies romaines, usagers gaulois et vice versa. L'exemple de la Gaule de l'Est</i> .....	937
<b>Conclusion</b>	
Michel REDDÉ – <i>Vetera et nova</i> .....	945
Domiciliation des auteurs.....	963

---

## Les sanctuaires

---





---

# Les sanctuaires du nord-est de la Gaule

## Bilan critique des données

---

STÉPHANE IZRI, PIERRE NOUVEL  
AVEC LA COLLABORATION DE NICOLAS COQUET, PHILIPPE BARRAL, MARTINE JOLY

L'étude des lieux de culte antiques du Centre-Est de la Gaule a connu depuis une quinzaine d'années un engouement et un dynamisme, comme l'indique la multiplication des publications et des travaux universitaires. Ces données, dont il convient de discuter la qualité, reposent sur une tradition de recherche portée par l'exploration de sites évocateurs et privilégiés. Sans remonter à J.-G. Bulliot (Bulliot, Thiollier 1892), les sanctuaires des Sources de la Seine, d'Apollon *Moritasgus*, des Fontaines-Salées, des Villards-d'Héria pour ne citer que les plus fameux, ont contribué à y entretenir une attention particulière pour les phénomènes religieux gallo-romains. En 1993, I. Fauduet (Fauduet 1993) notait toutefois que les régions Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Alsace, si elles comptabilisaient nombre de sites d'époque romaine, souffraient d'un corpus vieillissant, fondé sur l'étude de quelques sanctuaires majeurs et sur des approches essentiellement monumentale et iconographique. Les prospections aériennes, si elles avaient multiplié les occurrences, n'apportaient pas la documentation mobilière permettant une nécessaire mise en perspective chronologique. Contrairement à la Gaule septentrionale, l'étude des sanctuaires antérieurs à la conquête n'en était ainsi qu'à ses balbutiements (Guillaumet, Barral 1991). Il fallait alors renoncer à discuter des phénomènes de genèse et de mutations de ce genre de complexe après la conquête.

Depuis lors, les fouilles, autant programmées que préventives, se sont multipliées. Elles ont concerné tant les sites majeurs (Mandeure, Mirebeau) que les

plus modestes (Vertault, Ménéstreau, Nitry). La mise à disposition de plans avec phasage, au même titre que les nombreuses études thématiques permettent aujourd'hui une approche argumentée. Reste que le corpus disponible, encore trop restreint, se fonde sur des travers nombreux qui limitent encore grandement les approches statistiques et comparatives nécessaires.

La multiplicité des phénomènes religieux observés nous renvoie à la difficulté de définir l'objet précis de la présente étude. Ces difficultés tiennent à la fois au caractère ubiquiste des éléments supposés caractéristiques, ainsi qu'aux approches anciennes, inféodées à un contexte scientifique et politique prégnant, qui a orienté durablement les conceptions sur la religion gallo-romaine. Elles résident tout autant dans la variété des manifestations cultuelles et, en premier lieu, dans la question de la matérialisation et de la monumentalisation des espaces consacrés. Outre un essai d'inventaire (Annexe), les éléments caractéristiques permettant de les identifier seront discutés, qu'ils soient liés à des formes architecturales spécifiques ou aux manifestations collectives et individuelles qu'elles accueillent, en prenant en compte les débats féconds qu'ils ont initiés.

### HISTORIQUE DES RECHERCHES

La recherche ancienne, avant les années 1980, tendait à opposer une religion gauloise dématérialisée, aux pratiques réputées naturalistes, à une religion gallo-romaine codifiée, monumentalisée,

ayant largement intégré les rites "indigènes" (Toutain 1920; Drioux 1934, p. 64). Ce décalage, souligné par des études historiographiques (Poux 2006), trouve son origine dans des phénomènes complexes: l'influence des auteurs antiques, la vision romantique d'un âge d'or disparu, et la construction de l'identité nationale, idéalisant l'enracinement (Meyran 2009).

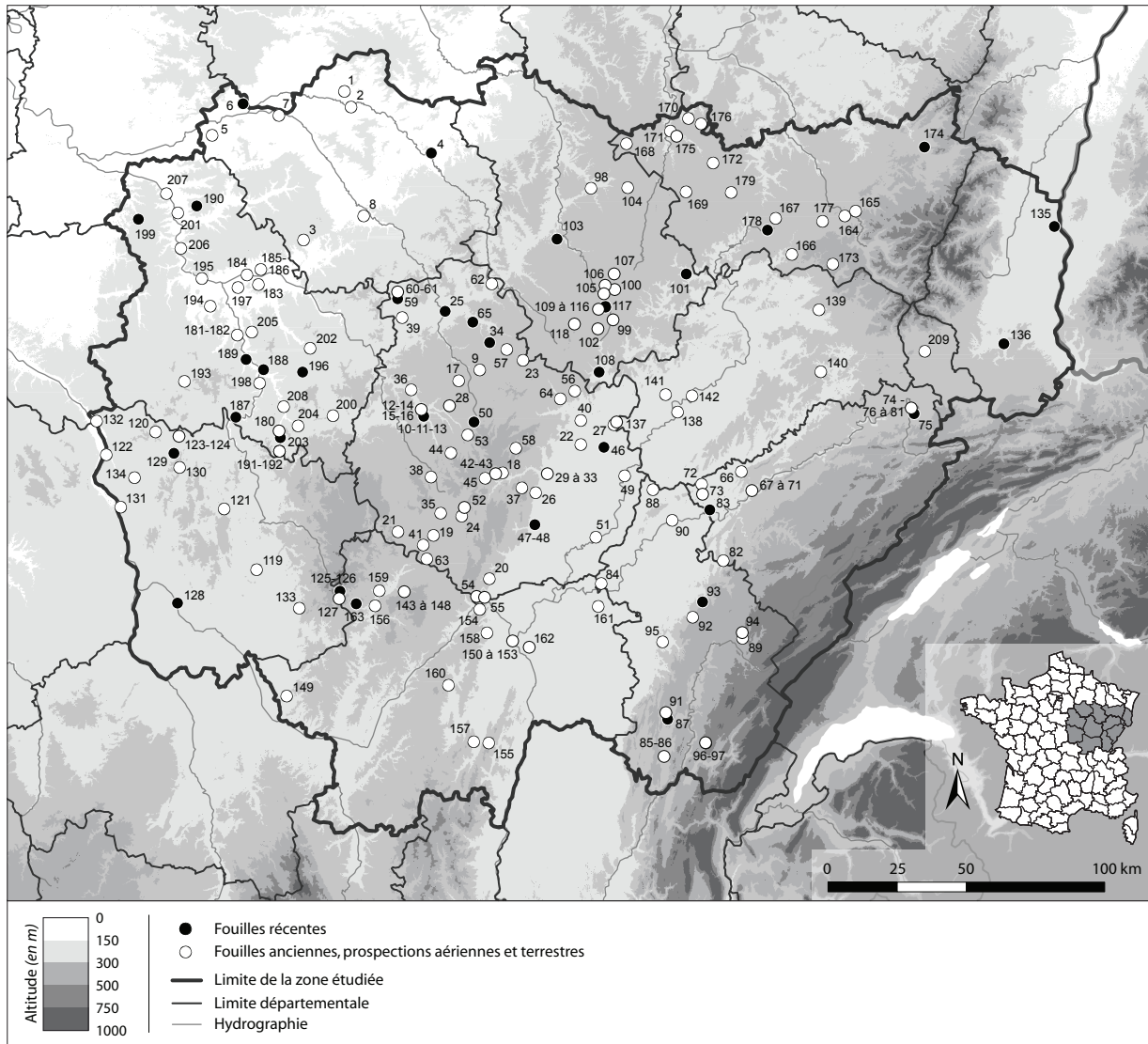
Reste que ces théories naturalistes reposaient également, jusque dans les années 1980, sur une carence chronique des données, induisant une nécessaire démarche hypothético-déductive. Cette conception naturaliste des cultes indigènes s'inscrivait dans les courants régionalistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, les particularismes de leur territoire auraient contribué à doter les Lingons (Drioux 1934; Renardet 1970), de rites identitaires spécifiques, illustration d'une très discutée (Rousselle 1976) "archéo-civilisation régionale" originelle (préface d'A. Varagnac, *in* Renardet 1970). Ce fond indigène aurait été "combiné" avec les éléments méditerranéens apportés par les envahisseurs romains (Drioux 1934, p. 64), et aurait été l'objet de "substitutions" au moment de l'imposition du Christianisme (Drioux 1934, p. 181-196). L'historiographie régionale ancienne est naturellement marquée par ces visions, privilégiant les approches micro-régionales, folkloriques et toponymiques. Les travaux de J.-J. Hatt, dans la même veine, marquèrent ici toute une génération de chercheurs. Cette démarche où le terroir et la rémanence prenaient toute leur place, n'avait déjà plus cours au début des années 1990 parmi les acteurs institutionnels. On retrouve encore par la suite quelques études universitaires ponctuelles (Gourlaouen, Bérard 1996; Texeira 1996) laissant aux acteurs locaux la poursuite d'une quête que l'on peut qualifier d'érudite. Ces travaux ont contribué à valoriser les sanctuaires dits "topiques" et à négliger d'autres formes et d'autres processus d'apparition pourtant omniprésents dans la documentation archéologique récente.

Devant la faiblesse des données stratigraphiques et les travers de cette approche naturaliste et régressive, une école, particulièrement portée par Simone Deyts (Deyts 1983; 1985; 1992b), a cherché à exploiter des matériaux moins polémiques, l'iconographie et l'épigraphie, pour lesquels les chercheurs disposaient de données nombreuses. L'étude des ex-voto et des pratiques curatives est ainsi devenue une spécificité régionale, influencée par l'importance des découvertes réalisées dans les sanctuaires des Sources de la Seine, d'Essarois, et

de Sainte-Sabine en particulier (Bourgeois 1991 et 1992; Cluzeau-Ciry 1974; Deyts 1975; Renard 1987; Fauduet 1992; Creuzenet, Rabeisen 1993; Alonso 2001; Joly, Lambert 2004).

Mettant en perspective un corpus régional relativement abondant, c'est essentiellement la statuaire qui a servi de support à l'étude de la rencontre des civilisations celtiques et italiennes. Ces études se voulaient tantôt régressives, capables de restituer les panthéons préromains, tantôt analytiques, dégageant les tendances d'une acculturation progressive de pratiques locales dans la romanité (Cluzeau-Ciry 1974; Genevrier 1988; Blandin 1991; Bonnet 1992; Genin 1996; Marfaing 1996; Gruchot 1999; Bay 1999; Burnand, Lavagne 1999; Hannoyer 2002; Vial 2005). Au-delà de résultats discutés mais décisifs sur les tendances régionales et l'évolution des choix iconographiques (Deyts 1992a; 1998), ils ont eu le mérite de mettre à la disposition de la communauté une série de corpus jusque-là confidentiels. La publication des Cartes Archéologiques de la Gaule, effective pour l'ensemble des départements du Grand-Est depuis 2010, les réunit sous une forme facilement consultable, même si de nouvelles découvertes sont régulièrement publiées (Devevey 2003; Deyts, Venault 2004; Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann 2009). L'essentiel de ce corpus provient cependant de sites spécifiques, liés à des pratiques curatives. Par conséquent, les conclusions que l'on en a tirées ne sauraient être généralisées.

Ce n'est qu'à partir des années 1990 et surtout 2000, alors que les premiers sanctuaires laténiens surgissaient du sol bourguignon, que d'autres pistes purent être envisagées. Le développement des fouilles préventives, dès la fin des années 1980, autant que la poursuite d'une activité programmée, en particulier en Bourgogne, a largement complété le corpus disponible, reposant jusque-là sur une série d'observations ponctuelles et discutables (Bertin 1974; Coninck 1998). On dispose aujourd'hui d'une série de sites fouillés, déjà publiés ou qui renferment d'un potentiel chrono-stratigraphique et mobilier exploitable (ill. 1). Cette documentation est utilement complétée par des prospections ciblées (Barbeau 1994; Nouvel 2007) permettant de donner un peu d'épaisseur chronologique à la multitude des découvertes. De nombreux gisements ont dès lors révélé d'authentiques sanctuaires celtiques, non naturalistes, intégrés à un contexte social tangible, habitat rural ou urbain, documentés par des méthodes archéologiques renouvelées. Elle permet d'observer des "parcours de site" originaux, variables dans le temps et dans l'espace, un champ



1. Localisation et méthodes d'investigation (CAO: N. Coquet, 2010).

de recherche prometteur pour l'avenir (sur ce sujet, voir par exemple Joly, Barral 2008a).

L'exploitation rationnelle des données mobilières provenant de ces sites a permis de renouveler nos connaissances sur la nature et la variété des pratiques au cours des périodes laténienne et romaine. Elle concerne autant le mobilier céramique (Joly, Barral 2008b), numismatique (Aubin, Meissonnier 1994; Izri 2009), métallique (Bataille 2008) que la faune (Jouin, Méniel 2000; Lepetz dir. 2008). Cette documentation a déjà permis la mise en œuvre de programmes communs de recherches régionaux comme Incubo, dirigée par O. de Cazanove. Elle ne résout cependant pas la question de la définition même des lieux de culte.

## UNE SÉLECTION EN FONCTION DE CRITÈRES D'IDENTIFICATION CONSENSUELS

Traditionnellement, les sanctuaires gallo-romains sont reconnus à travers une série d'aménagements monumentaux spécifiques, en premier lieu la présence d'un temple, qu'il soit à plan centré, de type gréco-italique ou mixte (Fauduet 2010). Au-delà de l'origine de la particularité architecturale du plan centré (Villes 2000; Poux 2006), il ressort que l'essentiel du corpus régional repose sur la détection d'un plan caractéristique. On oppose communément les sanctuaires, présentant un espace réservé, délimité par une clôture visible (*circumsaeptus*) avec un ou plusieurs

temples, aux lieux de cultes moins structurés et qui peuvent revêtir un statut privé (Van Andringa 2002 ; Fauduet 2010). Dans le détail, l'identification de ces sites, pose un certain nombre de problèmes. On ne fera que mentionner les interprétations abusives, fondées sur une ressemblance architecturale lointaine (Arcenant, Côte-d'Or, Provost dir. 2009a, p. 16-17). On constate plus fréquemment des confusions avec les structures funéraires : ce n'est bien sûr plus le cas des célèbres mausolées autunois dits "temple de Pluton" et "temple de Proserpine". La question se pose toutefois pour des sites comme ceux de Friesen (Haut-Rhin "tumulus gallo-romain"), de Poligny (Jura) ou d'Héricourt (Territoire de Belfort) pour lesquels les hésitations entre structures funéraires et/ou lieux de culte sont évidentes. Le cas de Crevans (Haute-Saône, Tisserand, dans ce volume), est l'exemple type de cette difficulté d'interprétation. Ailleurs, comme à Mandeuve, *Champs des Fougères*, c'est la présence d'un péribole similaire à d'autres sites régionaux (Besançon, *Arsenal* ; Mandeuve, *Clos du Château*) qui a permis d'identifier le sanctuaire, en l'absence de temple, masqué par l'urbanisation récente (Nouvel, Thivet *et al.*, dans ce volume). À Allibaudières (Aube), même sans plan de temple, la forme circulaire et les dimensions de l'enceinte, les fortes concentrations de mobilier, ont déterminé l'intégration de ce site au corpus (Denajar 2005). Si ce critère architectural est difficile à exploiter pour l'époque romaine, il l'est d'autant plus pour les périodes antérieures, où l'architecture en terre et en bois était généralisée, et l'absence de déambulatoire visible, systématique (Barral *et al.* 2003). Les exemples connus pour ces phases anciennes, présentent des architectures peu caractéristiques et ambivalentes. Les temples des sites de Mirebeau et de Nitry trouvent ainsi des parallèles exacts dans l'architecture privée des établissements ruraux contemporains. Le sanctuaire de Fontaine-la-Gaillarde (Yonne, Delor 2002, p. 172) n'a été considéré comme tel que par l'ampleur des dépôts monétaires, par l'absence de sépultures dans un contexte de nécropole, et non par son plan qui rappelle de simples enclos funéraires laténiens. À l'inverse, certains sanctuaires proclamés, révélés par la photographie aérienne, pourraient n'être que de simples structures funéraires (cas de Tresnay, Nièvre, Bigeard, Bouthier 1996, p. 247).

Enfin, la présence de temples privés à plan centré dans de nombreux établissements ruraux bourguignons (Nouvel 2009) mais aussi la mise en évidence de plusieurs *cellae* au plan

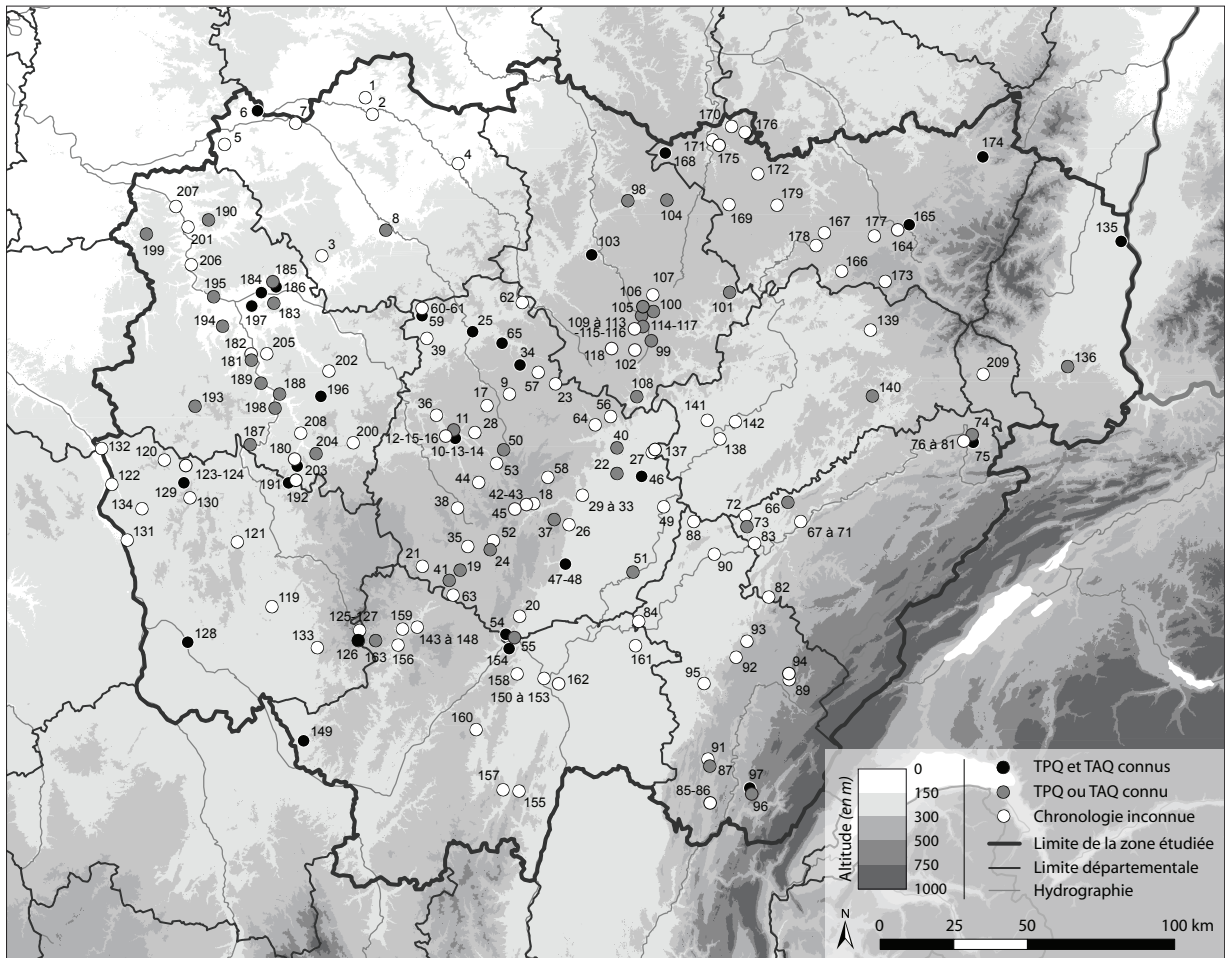
peu caractéristique (par exemple à Mâlain ; à Beire-le-Châtel ; à Brottes : Thomas 2003 ; à Brienon-sur-Armançon, *Champ de l'Areigne* : Barral *et al.* 2003, p. 152) soulignent le caractère poreux, osmotique des corpus de sanctuaires et de lieux de culte. Comme cela a été maintes fois souligné, le temple ne fait pas le sanctuaire et des pratiques culturelles peuvent probablement se dérouler en l'absence d'une quelconque matérialisation.

Au-delà des caractères architecturaux, l'exploitation des éléments mobiliers s'avère encore actuellement délicate. C'est le cas des éléments figurés qui ont fait l'objet de multiples études de détail et de synthèse dans le Grand-Est de la Gaule. Si certaines représentations monumentales de divinités, comme par exemple celles de Dampierre (Haute-Marne, Deyts 1998) ou d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre), appartiennent probablement à des complexes culturels importants, la grande majorité de la statuaire religieuse recueillie en Bourgogne et en Franche-Comté provient de contextes profanes et participe à l'apparat monumental des établissements ruraux aristocratiques. C'est également le cas des éléments architectoniques. En revanche, les éléments épigraphiques sont plus significatifs. Les dédicaces ou les ex-voto constituent, dans de nombreux cas, les seuls éléments permettant de localiser un lieu de culte. C'est le cas dans notre région pour plus d'une cinquantaine de sites. Il est cependant probable que, dans certains cas, comme à Malaincourt (Vosges), ces éléments aient été déplacés à une date postérieure.

Les ensembles d'autres types de mobiliers (faune, monnaies, céramique...), représentatifs de pratiques codifiées, sont aussi des indices fondamentaux. Encore faut-il s'entendre sur la validité des éléments qu'il convient de retenir (Rey-Vodoz 1991 ; Crawford 2003 ; Joly 2007 ; Méniel *in* Lepetz 2008 ; Izri, dans ce volume). Il faut remarquer, à la suite de G. Bataille (Bataille 2008) la difficulté de différencier les mobiliers profanes liés à la fréquentation du lieu et aux élévations architecturales, des objets liés aux pratiques religieuses proprement dites (instruments liturgiques, offrandes). L'identification de ces derniers demeure un aspect des plus discutés (Van Andringa 2002).

La présence ou l'absence de certains éléments peuvent être considérées comme des caractères déterminants. Il s'agit en premier lieu des ex-voto par fonction, anatomiques ou épigraphiques, des plaquettes de *defixio*, ou encore des céramiques miniatures. Certaines pratiques, en particulier les mutilations récurrentes observées sur les monnaies





2. Connaissance de la chronologie: TPQ de création/TAQ d'abandon (CAO: N. Coquet, 2010).

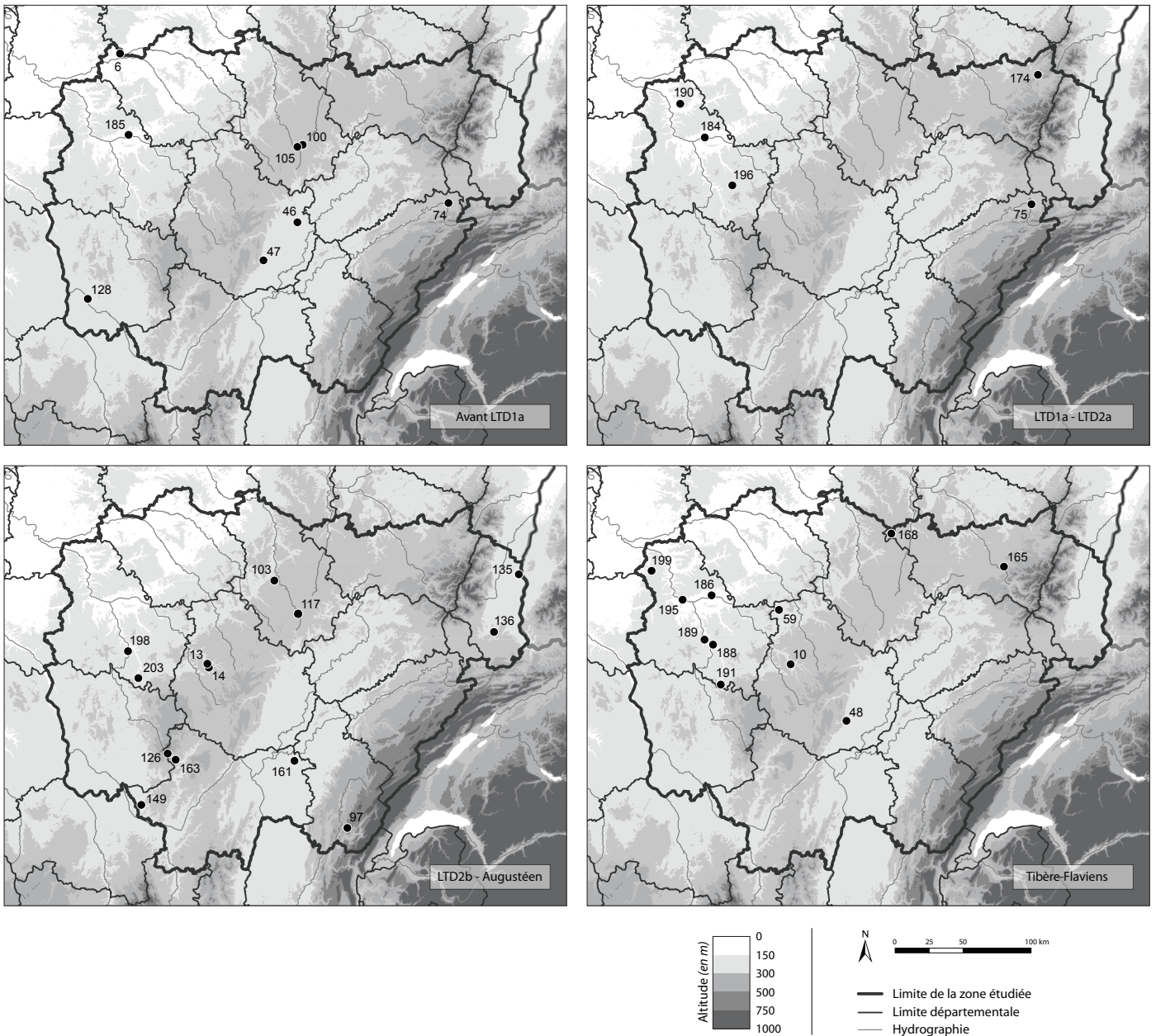
(Aubin, Meissonnier 1994) sont également des indices privilégiés.

Les ex-voto par destination, qui conduisent à l'accumulation de séries redondantes d'objets initialement profanes, participent également activement à la différenciation des sites cultuels et des sites profanes. On notera ainsi la surabondance de clochettes à Beire-le-Châtel (Roussel 1990-1992; Druge 1995), de fibules à Villiers-le-Duc (Provost dir. 2009a), à Pierre-de-Bresse (Barbeau 1994) ou encore à Mandeuire (Perruche 2010), de couteaux (Mandeuire, Nouvel, Thivet 2008), ou plus généralement de monnaies (Fauduet 1993; Izri, dans ce volume). Nous manquons encore, dans ce domaine, de critères fiables d'identification des faciès de dépositions à caractère cultuel. C'est donc aussi par l'examen des assemblages de mobilier, et notamment métalliques (Bataille, dans ce volume) ou céramiques (Joly 2007) que la fonction

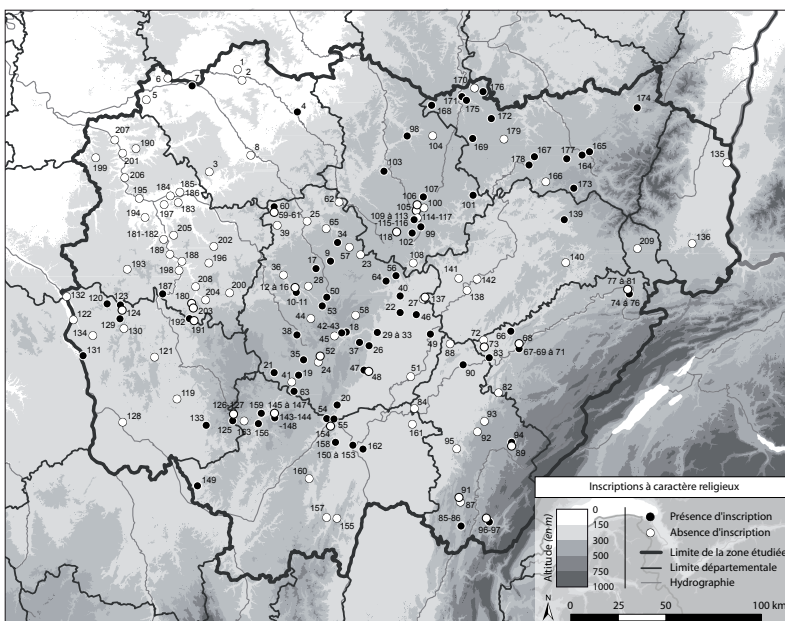
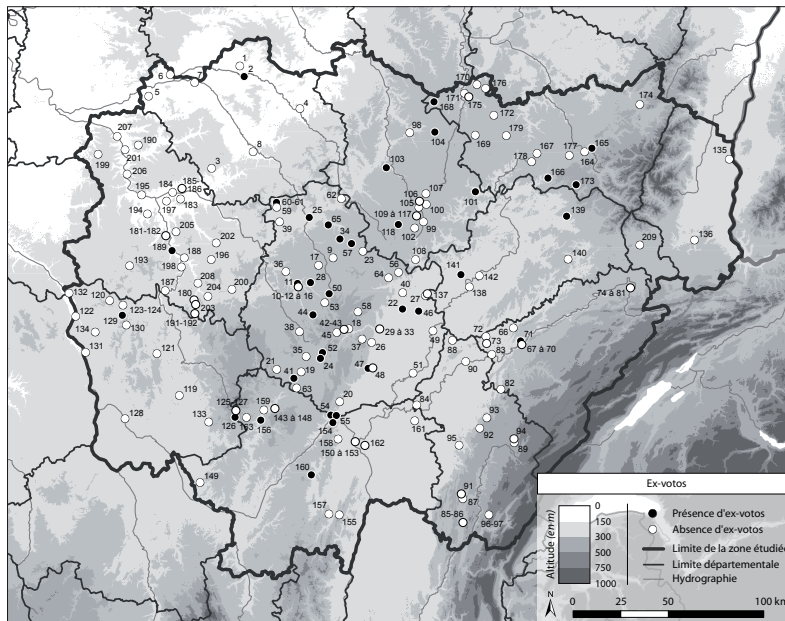
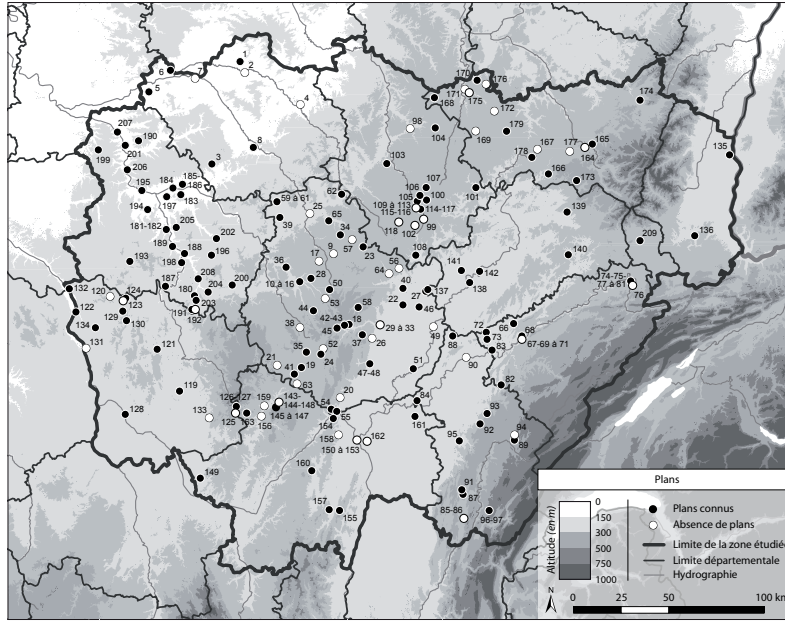
cultuelle peut transparaître. En dehors du mobilier métallique, les avancées majeures apportées par l'étude des restes osseux des sites de Vertault et de Mandeuire, ont révélé des pratiques codifiées à usage communautaire à l'intérieur de certaines enceintes cultuelles (Méniel 2006; Méniel *in* Lepetz dir. 2008). Enfin, le traitement et la disposition du mobilier peuvent révéler des pratiques religieuses, comme le montrent les bûchers du sanctuaire de Biesheim (Schucany 2009).

Ce sont là cependant là des critères relatifs, dont l'appréciation ne peut reposer que sur des corpus correctement documentés et publiés. Pour ce présent état des lieux, nous nous sommes donc limités à des critères objectifs et consensuels, reprenant les choix proposés par I. Fauduet dès 1993: la présence d'un temple et/ou d'un péribole bien documenté, celle d'une inscription explicite, ou encore celle d'ex-voto anatomiques (ill. 4).





3. Date d'apparition des sanctuaires par grandes périodes chronologiques.



4. Sites connus par leur plan, la présence d'ex-voto ou de dédicaces (CAO: N. Coquet, 2010).

## LES DISPARITÉS RÉGIONALES : UN ÉTAT DE LA RECHERCHE ?

L'enveloppe géographique définie pour ce bilan documentaire est largement aléatoire, mais représentative de l'intensité et de la qualité des données accumulées dans le Centre-Est de la Gaule. Les 12 départements retenus couvrent les territoires antiques des Lingons, la plus grande partie de celui des Séquanes, des Éduens, ainsi qu'une partie de ceux des Sénons et des Rauraques. 209 sites répondent aux critères d'identification résumés ci-dessus. Le dépouillement s'est fait essentiellement à partir des cartes archéologiques de département. Il a été complété par différents inventaires issus de travaux universitaires et de publications récentes. Il s'agit donc essentiellement de données publiques, hormis quelques sites repérés par prospections aériennes et mentionnées dans le nouvel inventaire d'I. Fauduet (Fauduet 2010). Le tableau fourni en annexe a été élaboré afin de mesurer la qualité des connaissances dont nous disposons pour chacun de sites sélectionnés. La première série de données précise la localisation administrative et topographique ainsi que la nature et la qualité des opérations archéologiques réalisées. Les séries de données suivantes sont à caractère booléen (oui : 1 ; non : 0 ; NR : non renseigné). La seconde s'attache à préciser, pour les sites les mieux renseignés, les dates de création et d'abandon. Un troisième volet de données indique les éléments qui ont permis l'identification du site en tant que lieu de culte. Enfin, une dernière série de données rassemble les informations sur l'environnement humain. Ces données ont été conçues pour une exploitation sous forme de cartes et de statistiques, mais aussi pour proposer une première synthèse des acquis disponibles (de Cazanove, Joly, dans ce volume).

La carte de répartition (ill. 1) souligne d'importantes lacunes régionales ou micro-régionales. Les départements bourguignons livrent davantage de gisements que le sud de la Champagne ou de la Franche-Comté. À une échelle réduite, certains espaces, comme le sud-ouest de la Nièvre ou l'est de la Saône-et-Loire, en révèlent un nombre très restreint.

Cette inégale répartition n'est pas le reflet de la réalité. Il n'est que l'expression d'un état actuel de nos connaissances. En marge du territoire étudié, le sanctuaire de sommet du Chasseron (Vaud, Ch.) montre ainsi que ce type de site peut se développer dans un environnement naturel extrême (Luginbühl, Cramatte *dir.* à paraître). Certaines zones, mieux

documentées (centre de l'Yonne, Delor, Rolley 1989 et de la Côte-d'Or, Jannet-Vallat *et al.* 1990), montrent une forte densité de sites, confirmant l'importance des lacunes documentaires. Les découvertes majeures dues à la prospection aérienne (Saint-Usage, Mirebeau, Fontenoy-en-Puisaye) et celles liées à l'archéologie préventive (Lantenne-Vertière; Imphy; Chevroches; Nuits-Saint-Georges, *Prés de Nuits*) ou programmée (Ménestreau; Nitry; Mandeure, *Champ des Fougères*) confirment que la plupart des sanctuaires antiques ont échappé aux investigations passées et qu'un grand nombre reste encore à découvrir. Les prospections récentes dans l'ouest de la Bourgogne, région de plateaux (Yonne, Nouvel 2007) ont ainsi mis en évidence un maillage de sanctuaires relativement dense, assez comparable au nombre de sites révélés par les prospections aériennes de R. Agache en Picardie (Agache 1981).

Si l'examen détaillé de la carte de répartition désigne des espaces sous-documentés, ce phénomène est d'abord lié au dynamisme inégal des sociétés savantes locales. Le département de la Côte-d'Or, avec 57 sites, a bénéficié, outre d'un bon enregistrement des découvertes fortuites par les sociétés savantes, d'activités de recherche diversifiées, initiées par les élites intellectuelles tant universitaires que locales. À l'inverse, les lacunes observables dans les départements de La Haute-Saône, de la Saône-et-Loire et de l'Aube correspondent à un tissu scientifique plus distendu. De ce point de vue, certains manques sont difficilement explicables : la région de Dole (Jura), pourtant bien prospectée depuis les travaux de Julien Feuvrier au XIX<sup>e</sup> siècle, et les prospections récentes de L. Jacotey et des bénévoles de l'ARE-SAC (Müller 2010), n'a livré qu'un seul site certain, celui de Lavans-lès-Dole, confirmant les difficultés de diagnostiquer la fonction cultuelle en l'absence d'éléments considérés comme caractéristiques.

Les découvertes récentes, révélées par des fouilles ou par les prospections aériennes, révèlent elles aussi des travers. Si l'inventaire comprend 81 sites décelés par cette dernière méthode (38 % du corpus), ce qui souligne son caractère incontournable dans l'appréhension du phénomène cultuel antique, les concentrations de découvertes sont liées aux conditions de recherche (relief, terrains géologiques plus ou moins favorables, proportion de la SAU en céréales) et à l'assiduité des opérateurs (équipe auxerroise dans l'Yonne, R. Goguy en Côte-d'Or, G. Chouquer en Franche-Comté et P. Augé dans la vallée du Doubs). Les vides correspondent



logiquement aux zones fortement boisées, couronnant l'extrémité des auréoles sédimentaires du bassin parisien (côte de la forêt d'Othe, des Bars), et en moyenne montagne (Jura, Morvan). Les régions d'élevage, couvertes de prés, constituent également des obstacles majeurs, notamment dans le Haut-Doubs, la Saône-et-Loire et la Haute-Saône.

Les sites fouillés récemment, quant à eux, se localisent logiquement dans les zones dans lesquelles l'activité archéologique est la plus intense et subit les conséquences des lois récentes sur les prescriptions préventives.

Dans ce paysage, le département de l'Aube, composé majoritairement de terroirs dévolus à la grande culture et sujet à une bonne dynamique d'archéologie préventive, fait figure d'exception : il ne compte que cinq sites identifiés avec certitude. Bien sûr, d'autres sites, dans les mêmes régions, sont pressentis par d'importantes concentrations de mobilier (Villemaur-sur-Vanne, Thivet 2003), mais sans avoir livré de preuve formelle, notamment leur plan.

Sans surprise, ce sont les territoires qui ont bénéficié d'investigations nombreuses et complémentaires qui ont livré le plus de sites culturels. Les carences de la recherche et le manque de lien recherche-correspondants locaux sont sous-jacents.

Du point de vue de la définition des données, les deux aspects les plus remarquables du corpus sont le faible nombre de fouilles récentes publiées (37 sites soit 17 % de l'ensemble), et le grand nombre de sites pour lesquels nous ne disposons que d'informations lacunaires, livrées notamment par les prospections. Ces 37 sites sont cependant beaucoup, comparés au corpus des trois Gaules (Fauduet 2010). Par ailleurs, plus de 66 % des sites recensés présentent un plan, souvent partiel (ill. 4). Cette forte proposition masque en réalité de grandes oppositions entre une majorité de sites peu documentés et une minorité, fouillée, pour laquelle nous disposons de données chrono-stratigraphiques (ill. 1 et 2).

La qualité des données est donc marquée, ici comme dans d'autres régions, par une très mauvaise connaissance de la chronologie des sites considérés. Si le *terminus post quem* ou le *terminus ante quem* est connu dans certains cas, il est frappant de constater que seuls 26 sites (12 % seulement du corpus) sont documentés de façon exhaustive (Annexe). Le corollaire est le caractère prématuré d'une approche des rythmes de création et d'abandon des lieux de culte (ill. 3). Cependant, les différences de chronologie apparaissent

parfois clairement, qu'il s'agisse d'espaces macro ou micro-régionaux, mais ces informations sont trop dispersées pour qu'on puisse prétendre en tirer des enseignements généraux. Ainsi, à Mandeure, les deux sanctuaires documentés, ceux du *Champ des Fougères* et du *Clos du Château*, ne sont pas synchrones, et le sanctuaire de Mirebeau se distingue nettement de l'ensemble du corpus régional par sa fréquentation très précoce (Joly, Barral, dans ce volume). Ces questions de chronologie, ajoutées à d'autres caractéristiques, pourraient permettre d'appréhender des hiérarchies fonctionnelles. Malheureusement, la cartographie de ces dates d'apparition, en fonction de césures qui tiennent pour l'instant essentiellement du ressenti, ne semble pas actuellement en mesure de livrer une quelconque logique spatiale et fonctionnelle, par la faible qualité des données chronologiques. Et si l'on constate une plus grande fréquence des sanctuaires périphériques d'agglomération parmi les sanctuaires créés à La Tène moyenne (6 sur 8), la cartographie des sites créés postérieurement trahit surtout les différences de dynamisme de la recherche et la faible quantité de données fiables. En outre, il semble à l'heure actuelle difficile de saisir la question d'éventuels abandons, sauf dans le cas de sites fouillés récemment avec une approche chronologique fine (Mandeure, *Champ des Fougères* par exemple). Dans le cas de données incomplètes, nous éprouvons les plus grandes difficultés à trancher entre un éventuel abandon précoce et une mauvaise interprétation des découvertes, notamment mobilières, alors même que les rites évoluent dans le temps et que les pratiques de gestion des offrandes existent.

En définitive, si 53 sites ont fait l'objet de publications, seuls 10 % disposent des éléments essentiels :

- une étude conjointe de l'environnement humain et naturel du lieu de culte.
- une fouille stratigraphique intégrale de l'emprise du site, permettant de discerner l'évolution des structures sur le temps long.
- un enregistrement de la totalité du mobilier permettant de suivre l'évolution des pratiques rituelles et un raisonnement par faciès en fonction du temps.
- une description précise des contextes de déposition.

En effet, même pour des sites fouillés selon des protocoles récents, l'ensemble des critères de connaissance énoncés ci-dessus, ne sont pas

toujours entièrement perçus. C'est ainsi que les sanctuaires de Mandeure, *Champs des Fougères* et Mirebeau, *La Fenotte* n'ont pas été appréhendés sur la totalité de leur emprise, du fait de l'absence d'une maîtrise foncière intégrale. De même, l'arasement ou la récupération des structures, comme à Nuits-Saint-Georges, *Prés de Nuits*, ou encore à Mirebeau (Joly, Barral, dans ce volume) ont souvent fait disparaître les informations nécessaires à une étude de l'évolution des pratiques culturelles sur la totalité de l'emprise chronologique. La difficulté de disposer ou de créer des données précises est particulièrement sensible pour les sites de fort statut (Péchoux 2010), qui se situent fréquemment dans des espaces actuellement urbanisés. Aussi les sites culturels des capitales de cité sont-ils très mal appréhendés et publiés. Si certains complexes monumentaux périphériques sont localisés (Besançon, *Chamars*; Champigny-lès-Langres, *Les Granges*; Sens, *La Motte du Ciar*; Autun, *La Genetoie*), aucun n'a fait l'objet de

programmes intégrés permettant de définir leur genèse, leur fonction, ni leur rôle éventuel dans la géographie sacrée des cités considérées, ni le lien qu'ils pourraient entretenir avec le phénomène de proto-urbanisation (Fichtl *et al.* 2000; Fichtl 2006).

Le tableau reflète donc une vision confuse, parcourue de biais autant géographiques que documentaires. Il limite à une poignée de sites les approches chronologiques, seules à même de mieux appréhender les dynamiques socio-culturelles liées au processus de romanisation. Il convient donc de ne pas surinterpréter les singularités des sites bien documentés, en gardant en mémoire leur caractère exceptionnel voire unique, dans l'état actuel des recherches.

Seule, la production de données nouvelles, acquises sur un vaste espace et à travers des méthodes complémentaires permettra de renouveler véritablement les questionnements sur les sanctuaires antiques du Centre-Est de la Gaule.

## BIBLIOGRAPHIE

**Alonso 2003**: ALONSO (E.). — *Les ex-voto en bronze figurés du sanctuaire gallo-romain de Mirebeau-sur-Bèze (21)*. Paris: université de Paris-IV Sorbonne, 2003, 215 p. (Mémoire de maîtrise).

**Agache 1981**: AGACHE (R.). — Les sanctuaires antiques et les limites de la cité des Ambiens. In: *Frontières en Gaule*. Tours: Institut d'études latines, 1981, p. 52-68 (Caesarodunum; 16).

**Aubin, Meissonnier 1994**: AUBIN (G.), MEISSONNIER (J.). — L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne. In: \***Goudineau et al. 1994**, p. 143-152.

**Barbeau 1994a**: BARBEAU (S.). — *Le sanctuaire gallo-romain de Pierre-de-Bresse "Au Châtelet": définition d'une problématique*. Besançon: université de Franche-Comté, 1994, 71 p. (Mémoire de maîtrise).

**Barbeau 1994b**: BARBEAU (S.). — *Le sanctuaire gallo-romain de Pierre-de-Bresse "Au Châtelet": définition d'une problématique*. Besançon: université de Franche-Comté, 1994, 71 p. (Mémoire de DEA).

**Barral 2009**: BARRAL (Ph.) (dir.), BOSSUET (G.), MARC (J.-Y.), MONNIER (J.), NOUVEL (P.), THIVET (M.). — *Projet Collectif de Recherche "Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique Epomanduodurum*

*(Mandeure-Mathay, Doubs)*. *Archéologie, Sciences de la Terre et de l'Environnement*". Rapport intermédiaire sur la campagne 2009. Besançon: Laboratoire Chrono-environnement, 2009.

**Barral, Joly 2007**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. In: \***Barral et al. 2007b**, p. 55-72.

**Barral et al. 2003**: BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.), POUX (M.). — Les sanctuaires laténiens en Gaule du centre-est. In: ARCELIN (P.) BRUNAU (J.-L.) dir. — *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*. *Gallia*, 60, 2003, p. 142-168.

**Barral, Richard 2009**: BARRAL (Ph.), RICHARD (H.) dir. — *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996)*. *Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2009 (coll. Bibracte: 17).

**Bay 1999**: BAY (C.). — *Les représentations de Minerve en Bourgogne. Étude de deux types particuliers: le type des Minerves en course et le type à la patère*. Dijon: université de Bourgogne, 1999, 2 vol., 143 p., 45 pl. (Mémoire de maîtrise).

**Bertin 1974**: BERTIN (D.). — *Les temples celto-romains carrés de la Gaule et de la Germanie romaine*. Paris:



université Paris IV Sorbonne, 1974, 3 vol., 523 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**\*Bigéard, Bouthier 1996.**

**Blandin 1991:** BLANDIN (B.). — *Les cultes romains et les cultes indigènes à Dijon et à Mâlain (sources épigraphiques et iconographiques)*. Dijon: université de Bourgogne, 1991, 2 vol., 181 et 71 p. (Mémoire de Maîtrise).

**Bonnet 1992:** BONNET (I.). — *Les représentations figurées de la déesse Epona dans l'est de la Gaule*. Dijon: université de Bourgogne, 1992, 101 p. (Mémoire de Maîtrise).

**Bourgeois 1991:** BOURGEOIS (C.). — *Divona I: divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*. Paris: De Boccard, 1991.

**Bourgeois 1992:** BOURGEOIS (C.). — *Divona II: monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*. Paris: De Boccard, 1992.

**Burnand, Lavagne 1999:** BURNAND (Y.), LAVAGNE (H.) dir. — *Signa deorum, l'iconographie divine en Gaule romaine*. Paris: De Boccard, 1999 (Gallia Romana; 4).

**Bulliot, Thiollier 1892:** BULLIOT (J.-G.), THIOLLIER (F.). — *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Étude sur le paganisme rural*. Autun; Paris: Dejussieu; Picard, 1892.

**Cluzeau-Ciry 1974:** CLUZEAU-CIRY, (M.). — *Iconographie et décor sculpté des monuments des eaux dans la Gaule du Nord-Est*. Dijon: université de Bourgogne, 1974, 2 vol., 270 et 83 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Coninck 1998:** CONINCK (H. de). — *Les temples polygonaux en Gaule Belgique et dans les régions limitrophes*. Strasbourg: université de Strasbourg 2, 1998, 168 p. (mémoire de DEA).

**Crawford 2003:** CRAWFORD (M.H.). — *Thesauri, hoards and votive deposits*. In: CAZANOVE (O. de), SCHEID (J.) dir. — *Sanctuaires et sources: les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*. Naples: Centre Jean Bérard, 2003, p. 69-84 (Collection du Centre Jean Bérard; 22).

**Creuzenet, Rabeisen 1989:** CREUZENET (F.), RABEISEN (E.). — *Alésia en 1988, la ville gallo-romaine: la carrière sous l'area du temple. Découverte de dépôts votifs (046-16)*. *Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois et des Fouilles d'Alésia*, 11/1, p. 6-12.

**\*Delor et al. 2002.**

**Delor, Rolley 1989:** DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.) dir. — *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*. Catalogue d'exposition, Musées archéologiques d'Auxerre, Sens, Avallon. Sens Comité Départemental de la Recherche Archéologique de l'Yonne, 1989.

**\*Denajar 2005.**

**Devevey 2003:** DEVEVEY (Fr.). — *Le masque de Dijon*. *Archéopages*, 11, 2003, p. 32-33.

**Deys 1975:** DEYTS (S.). — *Sanctuaires et cultes des divinités des sources à l'époque gallo-romaine en Bourgogne*. Dijon: université de Bourgogne, 1975, 283 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**\*Deys 1983.**

**Deys 1985:** DEYTS (S.). — *Le sanctuaire des Sources de la Seine*. Dijon: Musée archéologique, 1983.

**Deys 1992a:** DEYTS (S.). — *Images des dieux de la Gaule*. Paris: Errance, 1992.

**Deys 1992b:** DEYTS (S.). — *Le sanctuaire des Sources de la Seine: les divinités guérisseuses des Gaules, les ex-voto et la sculpture en bois*. In: LANDES (Chr.) dir. — *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, catalogue d'exposition. Lattes: Musée Henri Prades, 1992, p. 77-79.

**Deys 1998:** DEYTS (S.) dir. — *A la rencontre des Dieux gaulois: un défi à César*. Catalogue de l'exposition au Musée Archéologique Henri Prades Lattes, du 27 novembre 1998 au 8 mars 1999: Musée des Antiquités Nationales Saint-Germain-en-Laye du 31 mars 1999 au 28 juin 1999. Dijon: musée archéologique de Dijon, 1998.

**Deys, Venault 2004:** DEYTS (S.), VENAULT (St.). — *Un Cernunos et un Sucellus découverts à Mirebeau-sur-Bèze*. *Latomus, Revue d'études latines*, 63/2, 2004, p. 388-393.

**Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann 2009:** DONDIN-PAYRE (M.), KAUFMANN-HEINIMANN (A.). — *Trésors et biens des temples. Réflexions à partir de cas des Gaules: Neuvy, Champoulet, Conannus (Éduens)*. *Archiv für Religionsgeschichte*, 11, 2009, p. 89-120.

**Drioux 1934:** DRIOUX (G.). — *Cultes indigènes des Lingons, essai sur les traditions religieuses d'une cité gallo-romaine avant le triomphe du christianisme*. Paris; Langres: Picard; Imprimerie Champenoise, 1934.

**Druge 1995:** DRUGE (E.). — *Le petit mobilier métallique dans les sanctuaires gallo-romains à partir de la collection de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or)*. Dijon: université de Bourgogne, 1995 (Mémoire de maîtrise).

**Fauduet 1992:** FAUDUET (I.). — *Sanctuaires associés à l'eau en Gaule centrale. Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et les provinces voisines*. Actes du Colloque d'Aix-les-Bains 28-29 sept. 1990. Tours; Turin: Centre de recherche A. Piganiol; Antropologia Alpina, 1992, p. 199-206.

**\*Fauduet 1993.**

**\*Fauduet 2010.**

**Fichtl et al. 2000:** FICHTL (St.), METZLER (J.), SIEVERS (S.). — *Le Rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation*. In: **\*Guichard et al. 2000**, p. 179-186.

**Fichtl 2006**: FICHTL (St.). — L'Émergence des *civitates* en Gaule et dans le monde celtique. In: \***Haselgrove 2006**, p. 41-54.

**Genin 1996**: GENIN (F.). — *Le dieu au maillet. Représentations et fonctions liées au bois, à son artisanat et peut-être plus particulièrement à la tonnellerie*. Dijon: université de Bourgogne, 1996, 2 vol., 93 et 168 p. (Mémoire de maîtrise).

**Gourlaouen, Bérard 1971**: GOURLAOUEN (M.), BÉRARD (P.). — *Les cultes indigènes dans la cité des Leuques à l'époque gallo-romaine*. Strasbourg: université de Strasbourg 2, 1971, 300 p. (Mémoire de maîtrise).

**Gruchot 1999**: GRUCHOT (S.). — *Le Jupiter-cavalier à l'anguipède en Gaule romaine et l'exemple de la colonne de Cussy*. Dijon: université de Bourgogne, 1999, 2 vol., 79 p., 46 pl. (Mémoire de maîtrise).

**Guillaumet, Barral 1991**: GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau-sur-Bèze. In: \***Brunaux 1991**, p. 193-195.

**Hannoyer 2002**: HANNOYER (A.). — *Les représentations de divinités dans un quartier artisanal gallo-romain: le site du lycée militaire à Autun*. Dijon: université de Bourgogne, 2002, 111 p. (Mémoire de maîtrise).

**Izri 2009**: IZRI (St.). — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du nord-est, analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès types de site*. Besançon: université de Franche-Comté, 2009, 119 p. (Mémoire de Master II).

**Jannet-Vallat et al. 1990**: JANNET-VALLAT (M.), DEYTS (S.), RABEISEN (E.). — *Il était une fois la Côte-d'Or...: 20 ans de recherches archéologiques*. Paris; Dijon: Errance; Musée archéologique de Dijon, 1990.

**Joly 2007**: JOLY (M.). — Luxe et ordinaire dans les sanctuaires: l'exemple des offrandes. In: BARATTE (Fr.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) dir. — *Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Actes du colloque de Mâcon, 24, 25, 26 janvier 2005. Mâcon: Institut de Recherche du Val de Saône, 2007, p. 105-122.

**Joly, Barral 2008a**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — *Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule*. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.

**Joly, Barral b**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): faciès, évolution des corpus (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala - Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 361-380.

**Joly, Lambert 2004**: JOLY (M.), LAMBERT (M.). — Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (21). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 53, 2004, p. 233-235.

**Jouin, Méniel 1999-2000**: JOUIN (M.), MÉNIEL (P.). — Les dépôts d'animaux et le fanum gallo-romain de Vertault (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1999-2000, 172, p. 119-196.

**Kasprzyk et al. à paraître**: KASPRZYK (M.), MÉNIEL (P.), BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.). — Lieux de culte dans l'Est de la Gaule: la place des sanctuaires dans la cité. In: *Qu'est-ce qu'un "paysage religieux"?* Actes du colloque du programme CIRCE (Constructions, interprétations et représentations culturelles de l'espace dans les sociétés anciennes), Paris, Collège de France et INHA, 8-9 avril 2009. *Revue de l'Histoire des religions, à paraître*.

**Lepetz**

**2008**: LEPETZ (S.). — *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Dijon: Mergoïl, 2008 (collection archéologie des plantes et des animaux).

**Luginbühl, Cramatte à paraître**: LUGINBÜHL (Th.), CRAMATTE (C.) dir. — *Le Chasseron*. Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, à paraître (Cahiers d'archéologie romande).

**Marfaing 1996**: MARFAING (K.). — *Étude thématique des autels gallo-romains de 100 avant J.-C. à 400 apr. J.-C.* Dijon: université de Bourgogne, 1996, 2 vol., 394 p. (Mémoire de maîtrise).

**Méniel 2006**: MÉNIEL (P.). — Religion et sacrifices d'animaux. In: \***Goudineau 2006**, p. 165-176.

**Meyran 2009**: MEYRAN (R.). — *Le mythe de l'identité nationale*. Berg International, 2009.

**Müller 2010**: MULLER (M.). — *L'organisation du peuplement dans le nord-Jura durant la période gallo-romaine. Étude préliminaire*. Besançon: université de Franche-Comté, 2010, 81 p. et annexes (Mémoire de Master 1).

**Nouvel 2007**: NOUVEL (P.). — Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du econd âge du Fer. In: \***Barral et al. 2007b**, p. 777-796.

**Nouvel 2009**: NOUVEL (P.). — De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles p.C. In: LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (Cl.), SABLAYROLLES (R.), TRÉMENT (Fr.) dir. — *Les formes de l'habitat gallo-romain, terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. Actes du colloque AGER VIII, Toulouse. Bordeaux: Fédération Aquitania, 2009, p. 361-390 (Suppl. à Aquitania; 17).

**Nouvel, Thivet 2008**: NOUVEL (P.), THIVET (M.). — L'occupation laténienne du sanctuaire des "Champs des Fougères" à Mandeuire (Doubs). *Bulletin de l'AFEAF*, 2009, p. 54-58.

**Péchoux 2010**: PÉCHOUX (L.). — *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*. Montagnac: Mergoïl, 2010 (archéologie et histoire romaine; 18).

**Perruche 2010**: PERRUCHE (R.). — *Les fibules du sanctuaire du Champ des Fougères à Mandeure (Doubs, France)*. Besançon: université de Franche-Comté, 2010, 162 p. (Mémoire de Master D).

**Poux 2006**: POUX (M.). — Religion et société à la fin de l'âge du Fer: systèmes (en) clos et logiques rituelles. In: \***Haselgrove 2006**, p. 181-199.

\***Provost 2009a**.

\***Provost 2009b**.

\***Provost 2009c**.

**Renard 1987**: RENARD (E.). — *Les sanctuaires d'Essarois et du Tremblois*. Dijon: université de Bourgogne, 1987, 53p. (Mémoire de DEA).

**Renardet 1970**: RENARDET (E.). — *Légendes, contes et traditions du pays Lingon*. Paris: Guénégaud, 1970.

**Renardet 1975**: RENARDET (E.). — *Vie et croyances des Gaulois avant la conquête romaine*. Paris: Picard, 1975.

**Rey-Vodoz 1991**: REY-VODOZ (V.). — Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains. In: BRUNAUX (J.-L.) dir. — *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint-Riquier (8-11 novembre 1990). Paris: Errance, p. 215-220, 1991 (Archéologie Aujourd'hui/ Dossiers de Protohistoire; 3).

**Roussel 1990-1992**: ROUSSEL (L.). — Beire-le-Châtel. Sondages au lieu-dit Le Pâtis du Letto. *Mémoires de la commission des Antiquaires de Côte d'Or*, 36, 1990-1992, p. 233-249.

**Rousselle 1976**: ROUSSELLE (A.). — Compte-rendu: Étienne Renardet, Vie et croyances des Gaulois avant la conquête romaine, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31, 1976, p. 1108-1110.

**Schucany 2009**: SCHUCANY (C.). — Un ensemble de vases votifs dans l'enclos des sanctuaires d'Oedenburg. Reconstitution du bûcher d'offrandes. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 253-268.

**Texeira 1996**: TEXEIRA (I.). — *L'implantation des sanctuaires de tradition celtique à l'époque gallo-romaine en Bourgogne*. Dijon: université de Bourgogne, 1996, 256 p. (Mémoire de maîtrise).

**Thivet 2003**: THIVET (M.). — *Prospections, traitement des données et potentiel archéologique dans la moyenne vallée de la Vanne (Aube)*. Besançon: université de Franche-Comté, 2003, 265 p. (Mémoire de DEA).

**Thomas 2003**: THOMAS (L.). — *Le sanctuaire du gouffre de la forêt de Corgebin à Chaumont-Brottes en Haute-Marne*. Chaumont: Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne, 2003, 48 p.

**Toutain 1920**: TOUTAIN (J.). — *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. III, 2, *Les cultes de la Gaule romaine*. Paris: Ernest Leroux, 1920.

\***Van Andringa 2002**.

**Vial 2005**: VIAL (El.). — *Les représentations animales en métal du Second âge du Fer en Europe Moyenne tempérée*. Besançon: université de Franche-Comté, 2005, 5 vol., 892 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, multigraphiée).

**Villes 2000**: VILLES (A.). — *Maison des morts, bâtiments mortuaires ou cultuels, hiérarchisation de l'espace funéraire, le point dans la moitié nord de la France*. In: DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) dir. — *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au 1<sup>er</sup> âge du Fer*. Actes du XXI<sup>e</sup> colloque international AFEAF, Conques/Montrozier, 1997. Lattes: ARALO, 2000, p. 247-276 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne; 5).



**ANNEXE. Inventaire des sanctuaires de l'Est de la Gaule, avec leurs principales caractéristiques**

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AERIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av.J.-C.)	
1	Allibaudières	Chemin de Boulages	10004	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Plateau		0	730881	2399897	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
2	Arcis-sur-Aube	Bourg	10006	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Fond de vallée		0	733170	2394202	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
3	Auxon	Blaine	10018	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Sénons	Plateau		0	716000	2346000	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
4	Brienne-la-Vieille	Bourg	10063	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Plateau		0	762489	2377434	0	1	0	0	1	0	1	NR	NR
5	Fontenay-de-Bossery	NR	10154	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Plateau		NR	683000	2384000	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
6	La Villeneuve-au-Châtelot	Les Grèves	10421	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Fond de vallée		0	694192	2395358	0	1	0	0	1	0	2	1	1
7	Maizières-la-Grande-Paroisse	La Leuchère	10220	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Fond de vallée		0	707179	2391249	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
8	Vaudes	La Feulie, Le Poirier vert	10399	AUBE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Tricasses	Fond de vallée		NR	737815	2354832	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
9	Aignay-le-Duc	Montagne Saint-Michel	21004	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Versant		0	779951	2298954	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
10	Alise-Sainte-Reine	Temple d'Ucuetis	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		0	762448	2284465	1	1	0	0	1	0	2	0	0
11	Alise-Sainte-Reine	La Croix Saint-Charles	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		1	763681	2284087	1	1	1	0	1	0	3	0	0
12	Alise-Sainte-Reine	Belles oreilles	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		0	763303	2284265	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
13	Alise-Sainte-Reine	Forum/ Cimetière Saint-Père	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		0	762937	2284559	0	1	0	0	1	0	2	0	0
14	Alise-Sainte-Reine	La Pointe	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Rebord de plateau		0	762820	2284236	1	0	0	0	0	1	0	0	0
15	Alise-Sainte-Reine	En Surelot	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		0	763192	2284024	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
16	Alise-Sainte-Reine	Insula X	21008	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		NR	762146	2284101	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
17	Ampilly-les-Bordes	La Pierre qui Corne	21011	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau		1	772290	2295044	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
18	Ancy	Les Froidefonds	21013	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Versant		0	788181	2261781	1	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
19	Arnay-le-Duc	Chassenay	21023	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		NR	763023	2239071	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
20	Auxey-Duresses	Les Hautés	21037	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Versant		NR	783380	2223526	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
21	Bard-le-Régulier	Bourg	21046	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau		NR	750272	2240464	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
22	Beire-le-Châtel	La Chaume Tupin	21056	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		0	816426	2272044	1	0	1	1	0	1	NR	NR	NR
23	Beneuvre	En Velay	21063	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau		0	795597	2302470	0	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
24	Chateaufort	En Chaumont	21152	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Versant		1	774479	2249093	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
25	Chatillon-sur-Seine	La Douix	21154	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		1	767373	2320062	0	1	0	0	1	0	NR	1	NR
26	Couchey	Les Murées	21200	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	NR		NR	800178	2254518	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
27	Dampierre-et-Flée	La Grande Mouille	21225	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau		0	828504	2279300	0	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
28	Darcey	Le Porroux	21226	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau		0	768108	2285880	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
29	Dijon	Rue Chabot-Charny	21231	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		NR	804583	2261249	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
30	Dijon	Voie de Langres	21231	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		NR	804648	2264700	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
31	Dijon	Place du théâtre	21231	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		NR	804574	2261463	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
32	Dijon	Rue Vauban	21231	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		NR	804380	2261384	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
33	Dijon	Bib municipale	21231	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée		NR	804440	2261454	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR

LTD Ia (150/120 av. J.-C.)	LTD Ib (120/90 av. J.-C.)	LTD2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av./15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CRÉATION	TAQ ABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. MÉTALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE
NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	I	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0		0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	Jupiter
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	LTC	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	I	650	I	0	0	I	0	0	I	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mercuré Clavariatus
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	0	0	0	0	I	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mars Cicoluis et Litavicus
0	0	0	0	0	I	I	I	Julio-Claudiens	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	4	350	I	0	I	I	0	I	0	0	0	Ucuetis
0	0	NR	NR	NR	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	I	I	0	I	0	0	0	Apollon Moritasgus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR		0	I	0	0	NR
0	0	0	0	I	I	I	I	Vers 15 av. J.-C.	Vers 300 apr. J.-C.	2	3	300	I	0	0	I	0	I	0	0	0	Culte Impérial
0	0	0	0	I	I	I	I	Vers 15 av. J.-C.	Vers 300 apr. J.-C.	2	3	300	I	NR	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	NR	NR	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Bemiluciovus
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	I	I	0	I	NR	0	0	Sucellus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Albius et Damona
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Bringido
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Genius Utricularii
NR	NR	NR	I	I	I	I	I	NR	Milieu IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Ianuarina
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	Hallstatt	IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	1000	0	I	0	I	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Alisanus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	0	0	0	0	I	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Mars Cicoluis
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mercuré
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Jupiter
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Britus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Videtilus



STÉPHANE IZRI, PIERRE NOUVEL  
AVEC LA COLLABORATION DE NICOLAS COQUET, PHILIPPE BARRAL, MARTINE JOLY

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL-REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AÉRIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av. J.-C.)
34	Essarois	La Combe Gauthier	21250	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Tête de vallée	I	783497	2308779	I	I	I	I	I	0	NR	NR	NR
35	Essey	Sources de l'Armaçon Les Hauteaux	21251	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Tête de vallée	I	765684	2247215	I	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
36	Fain-lès-Montbard	La Mouillère	21259	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Versant	0	755084	2291759	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
37	Flavignerot	Mont Afrique	21270	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Butte témoin	0	795132	2256393	I	0	0	I	0	I	NR	NR	NR
38	Gissey-le-Vieil	Jardin du Château	21298	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	NR	NR	762200	2260352	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
39	Laignes	Martilly	21336	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	751808	2317888	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
40	Lux	Bois Giraud	21361	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	816487	2280633	I	0	I	I	0	I	NR	NR	NR
41	Magnien	La Fontaine Salée	21363	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Tête de vallée	I	759455	2235622	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
42	Mâlain	Cimetière/ Champ Vachey	21373	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	786364	2261082	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
43	Mâlain	Temple 7	21373	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	785777	2261299	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
44	Massingy-lès-Vitteaux	Fontaine de Saint-Cyr	21393	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Versant	I	769453	2269003	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
45	Mesmont	Montagne Saint-Laurent	21406	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Butte témoin	I	781872	2259749	I	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
46	Mirebeau-sur-Bèze	La Fenotte	21416	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	825020	2270820	0	I	I	0	I	0	3	I	I
47	Nuits-saint-Georges	Les Bolards	21464	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	798300	2240803	I	I	I	0	I	0	2	NR	I
48	Nuits-saint-Georges	Pré de Nuits	21464	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	799000	2241000	0	I	0	0	I	0	NR	0	0
49	Pontallier-sur-Saône	Église	21496	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée	0	832463	2260711	I	0	0	0	0	I	0	NR	NR
50	Saint-Germain-Source-Seine	Sur le Duy/ Source de la Seine	21551	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Cirque	I	777833	2279990	I	I	0	I	I	0	2	0	0
51	Saint-Usage	Le Miot	21577	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plaine	0	821889	2238564	I	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
52	Sainte-Sabine	Le Champ Chaumet	21570	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Versant	NR	773323	2246025	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
53	Salmaise	Église	21580	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	NR	775460	2275521	0	0	0	0	0	I	0	NR	NR
54	Santenay	Mont de Sène	21582	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Butte témoin	I	778777	2215326	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
55	Santenay	Fontaine salée	21582	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Versant	I	779911	2215134	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
56	Selongey	En Layer	21599	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée	NR	814239	2291470	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
57	Terrefondrée	La Douix	21626	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée	I	789576	2306504	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
58	Val-Suzon	Bois Jossam/ Champ des Morts	21651	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	792983	2270671	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
59	Vertault	La Cure	21671	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	750224	2325553	0	I	I	0	I	0	3	0	0
60	Vertault	Captage des eaux	21671	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	I	750352	2326679	I	0	0	0	0	I	0	NR	NR
61	Vertault	Insula 040 (forum?) + B57	21671	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	750267	2326318	I	0	I	0	0	I	I	NR	NR
62	Veuxhautes-sur-Aube	Plaine de la Vieille Ville	21674	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	784189	2330112	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
63	Viévy	Visignot	21683	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	NR	760716	2230729	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
64	Villey-sur-Tille	Chapelle Saint Augustin	21702	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée	NR	809133	2288514	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
65	Villiers-le-Duc	Le Tremblois	21704	CÔTE-D'OR	BOURGOGNE	Lingons	Plateau	0	777467	2316173	I	I	0	0	I	0	NR	NR	NR
66	Auxon-Dessus	Bois de Chailloz	25035	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Butte	0	874710	2262178	0	0	0	I	0	I	NR	NR	NR
67	Besançon	Citadelle	25056	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Sommet	I	879835	2254489	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
68	Besançon	Arsenal	25056	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	879010	2255753	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR

## LES SANCTUAIRES DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

LTD1a (150/120 av. J.-C.)	LTD1b (120/90 av. J.-C.)	LTD2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av/15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CRÉATION	TAQ ABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. MÉTALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE
NR	I	I	I	I	I	I	I	LTD	IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	500	I	I	I	I	NR	NR	NR	NR	NR	Apollon Vindonus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Nonisus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	0	0	I	0	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	I	0	0	I	NR	0	0	Aveta
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Rosmerta
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	0	0	I	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	I	I	0	NR	I	0	0	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	I	0	0	I	I	0	0	Mars Cicoluis et Litavis
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	I	I	0	I	0	0	0	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	0	I	0	0	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	300 av. J.-C.	350 ap. J.-C.	2	I	650	I	I	I	I	0	I	0	0	0	Minerve
I	I	I	I	I	I	I	I	LTC2/LTD1	Antiquité Tardive	2	I	plus de 400 ans	I	I	I	I	0	I	0	0	0	Mars Segomo; Apollon et Diane
0	0	0	0		I	I	I	20 ap. J.-C.	110 ap. J.-C.	2	4	90	I	0	0	I	I	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Jupiter
0	0	0	0	NR	I	I	I	NR	400 apr. J.-C.	I	NR	400	I	I	I	I	I	0	0	0	0	Sequana
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Sequana
NR	NR	NR	I	I	I	I	I	LTD	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	NR	I	I	I	0	0	NR	I	0	0	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Minerve
NR	NR	NR	NR	I	I	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	I	I	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	I	0	0	0	0	NR
0	0	0	0	0	I	I	I	50 ap. J.-C.	250 ap. J.-C.	2	4	200	I	0	0	I	0	I	I	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	I	I	0	0	I	0	0	0	Anonyme (interprétée faussement comme relevant du culte impérial)
NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	0	I	0	0		NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Alisanus (patère)
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	NR	I	0	0	INRertaine
I	I	I	I	I	I	I	I	LTC/LTD	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	600	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mercur et Apollon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Mars
NR	NR	NR	I	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	Suadurix

STÉPHANE IZRI, PIERRE NOUVEL  
AVEC LA COLLABORATION DE NICOLAS COQUET, PHILIPPE BARRAL, MARTINE JOLY

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL-REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AÉRIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av. J.-C.)
69	Besançon	Chaudanne	25056	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Sommet	I	879059	2253996	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
70	Besançon	Rue de Dole, Rue d'Arènes	25056	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plateau	0	878265	2255239	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
71	Besançon	Dans le Doubs	25056	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	I	878610	2255143	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
72	Burgille	Chazoy	25101	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Versant	0	860311	2257647	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
73	Lantenne-Vertière	Beauregard	25326	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plateau	0	860587	2253918	0	0	0	I	0	I	NR	NR	NR
74	Mandeure	Clos du château	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	935544	2281836	I	0	I	I	0	I	NR	NR	I
75	Mandeure	Champ des Fougères	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	935507	2281233	0	I	I	I	I	0	3	0	0
76	Mandeure	NR	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	936911	2281861	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
77	Mandeure	Les Ouchottes	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	934776	2282024	0	0	0	I	0	I	NR	NR	NR
78	Mandeure	La Grande Planche	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	937032	2282232	0	NR	0	0	0	I	NR	NR	NR
79	Mandeure	Champ des Combottes	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	935952	2282647	0	0	I	I	0	I	NR	NR	NR
80	Mandeure	Champ des Combottes	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	935205	2282537	0	0	I	I	0	I	NR	NR	NR
81	Mandeure	Champ des Combottes	25367	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	936143	2282198	0	0	I	I	0	I	NR	NR	NR
82	Rennes-sur-Loue	Village sud	25488	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	868000	2230000	0	0	I	0	0	I	0	NR	NR
83	Saint-Vit	Les petites Busières	25527	DOUBS	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plateau	0	863282	2248332	0	I	0	0	I	0	NR	0	0
84	Annoire	Le Châtelet	39011	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	823790	2221653	0	0	I	0	0	I	0	NR	NR
85	Arinthod	Église	39016	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	848332	2159908	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
86	Arinthod	Bourg	39016	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	848459	2159756	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
87	Chavéria/Moutonne	Le Têtu	39134	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plaine	0	847992	2172571	0	I	I	0	I	0	NR	0	0
88	Dammartin-Marpain	La Mairotte	39188	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plaine	0	842690	2255631	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
89	Equevillon	Mont Rivel	39210	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Butte témoin	I	874978	2201803	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
90	Lavans-lès-Dole	Moulin rouge	39285	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	849510	2244668	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
91	Moutonne	Les Terres Blanches	39375	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plaine	0	847298	2174883	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
92	Poligny	Fontaine Jean Grandvaux	39434	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	I	856985	2209486	0	0	I	I	0	I	NR	NR	NR
93	Pupillin	En Roches	39446	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	NR	I	860764	2214879	I	I	0	0	I	0	NR	0	0
94	Saint-Germain-en-Montagne	Village	39481	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	0	875033	2203840	0	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
95	Saint-Germain-les-Arlay	Les Tâches	39482	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	NR	0	846175	2200512	0	0	I	0	0	I	NR	NR	NR
96	Villards-d'Héria	Lac d'Antre	39561	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Plateau	I	862313	2162857	I	0	0	I	0	I	NR	NR	NR
97	Villards-d'Héria	Pont des Arches	39561	JURA	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	I	861787	2163870	I	0	0	I	0	I	NR	0	0
98	Andelot-Blancheville	Montéclair	52008	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Versant	I	820058	2364682	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
99	Balesmes-sur-Marne	Marnotte	52036	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Cirque	I	827368	2317891	I	0	0	0	0	I	NR	NR	NR
100	Bannes	Rupt de Corbé	52037	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	828869	2327055	I	0	I	I	0	I	NR	NR	I
101	Bourbonne-les-Bains	Établissement thermal	52060	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Fond de vallée	I	854692	2333741	I	I	0	I	I	0	NR	NR	NR
102	Bourg	Croix d'Arles	52062	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	822859	2314736	0	0	0	0	0	I	0	NR	NR
103	Brottes	Combe du Champ bas	52078	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Fond de vallée sèche	I	807879	2346201	I	I	0	I	I	0	3	0	0

LES SANCTUAIRES DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

LTD1a (150/120 av. J.-C.)	LTD1b (120/90 av. J.-C.)	LTD2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av/15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CRÉATION	TAQ ABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. MÉTALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	0	1	0	0	0	Apollon et Mercure
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	0	1	0	0	0	Mercuré Cissonius
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	1	1	0	0	1	0	0	0	Mercuré
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
1	1	1	1	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	1	600	1	0	1	1	0	1	NR	0	0	Bellone
0	0	1	1	1	1	1	1	70 av. J.-C.	Vers 340 apr. J.-C.	2	2	400	1	0	1	1	0	1	NR	0	0	Minerve
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	0	1	NR	0	0	Jupiter
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	NR	0	0	0	1	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
0	0	0	0	NR	NR	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	1	1	NR	NR	NR	NR	NR	Mars et Bellone
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mars Segomo
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mars Segomo
0	0	0	0	0	0	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	350	1	0	0	1	0	1	1	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	1	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mères
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	1	0	0	NR
0	0	0	0	1	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	1	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	0	1	0	0	0	Jupiter
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	1	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	1	0	1	0	0	0	0	Mars
0	0	0	0	1	1	1	1	Augustéen	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	3	400	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	0	0	1	0	1	0	0	0	0	Matrona
1	1	1	1	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	1	NR	1	0	0	1	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	1	1	1	0	1	0	0	0	Apollon Borvo et Damona
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mars et Bellone
0	0	0	0	1	1	1	1	Augustéen	III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	3	250	1	1	1	1	1	0	0	0	0	Atesmerta

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AERIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av. J.-C.)
104	Chalvraines	Bois de Chalvraines	52095	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	833343	2364898	1	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
105	Champigny-lès-Langres	Les Granges	52102	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	825001	2325675	1	0	1	1	0	1	NR	NR	1
106	Charmes	Saussaie	52108	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	825454	2328731	0	0	1	1	0	1	NR	NR	NR
107	Dampierre	Le Fonteny	52163	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Versant	0	828555	2332721	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
108	Isômes	Varennes	52249	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	823111	2298233	0	1	1	0	1	0	NR	0	0
109	Langres	Citadelle ouest	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	823657	2321035	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
110	Langres	«Communaux Carnes»	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Versant	1	823716	2322790	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
111	Langres	Rue des Piliers	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	824421	2322739	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
112	Langres	Rempart, près grand séminaire	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	823951	2322920	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
113	Langres	Cathédrale	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	824045	2322361	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
114	Langres	Place des Etats-Unis	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	824247	2321897	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
115	Langres	NR	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	NR	824287	2322339	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
116	Langres	Citadelle	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	824258	2321026	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
117	Langres	Usine Freudenberg	52269	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	0	825326	2321970	0	1	0	0	1	0	NR	0	0
118	Perrogney-lès-Fontaines	Fontaine du Mont	52384	HAUTE-MARNE	CHAMPAGNE-ARDENNE	Lingons	Plateau	1	814308	2316327	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
119	Alluy	Le Champ Noir	58004	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	699110	2226810	0	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
120	Bouhy	Cimetière	58036	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Butte témoin	0	662458	2276499	0	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
121	Champallement	Compièrre	58052	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	0	687257	2248680	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
122	Cosne-Cours-sur-Loire	La Bretauiche	58086	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	0	644668	2268211	0	0	1	1	0	1	NR	NR	NR
123	Entrains-sur-Nohain	NR	58109	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	NR	669428	2274229	0	0	0	0	0	1	0	NR	NR
124	Entrains-sur-Nohain	Etang-Saint-Cyr	58109	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	669974	2274609	0	0	1	1	0	1	NR	NR	NR
125	Glux-en-Glenne	Theureau de la Roche	58128	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Sommet	1	729005	2218723	1	1	0	0	1	0	2	NR	NR
126	Glux-en-Glenne	Fontaine Saint-Pierre	58128	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Sommet	1	728569	2215074	1	1	0	0	1	0	3	0	0
127	Glux-en-Glenne	La Grande Vente	58128	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Col	0	730484	2215300	1	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
128	Imphy	La Varenne	58134	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	670637	2214479	0	1	0	0	1	0	3	0	1
129	Menestreau	Chaume du Sauveur	58162	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	669328	2268787	0	1	1	1	1	0	3	NR	NR
130	Menou	Les Murailles	58163	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	671293	2263634	0	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
131	Mesves-sur-Loire	Bourg ouest	58164	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	1	649759	2249433	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
132	Neuvy-sur-Loire	Pré de la Caille	58193	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	641055	2280518	1	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
133	Saint-Honoré-les-Bains	Bourg	58246	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	1	714554	2212837	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
134	Sully-la-Tour	Les Tremblées	58281	NIÈVRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	654788	2260030	0	0	1	1	0	1	NR	NR	NR
135	Biesheim	Oedenburg	68036	HAUT-RHIN	ALSACE	Rauraques	Fond de vallée	0	988068	2350788	0	1	1	1	1	0	3	0	0
136	Illfurth	Schwartzacker	68152	HAUT-RHIN	ALSACE	Rauraques	Fond de vallée	0	969823	2308418	0	1	0	1	1	0	NR	0	0
137	Attricourt	Le Trésor	70032	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Lingons	Fond de vallée	0	829539	2280077	0	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
138	Beaujeu	Le Polot	70058	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Versant	0	851599	2283675	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
139	Luxeuil-les-Bains	Établissement thermal	70311	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Séquanais	Fond de vallée	1	902769	2320856	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR



## LES SANCTUAIRES DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

LTD 1a (150/120 av. J.-C.)	LTD 1b (120/90 av. J.-C.)	LTD2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av./15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CREATION	TAQABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. METALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE
I	I	I	I	I	I	I	I	NR	Milieu IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	I	0	0	0	NR	NR	0	0	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	NR	Dynastie théodosienne	I	I	Environ 6 siècles	I	0	0	I	0	I	0	0	0	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	I	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	I	0	NR	0	NR	0	0	Mercuré
0	0	0	NR	I	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	I	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	Jupiter
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	Apollon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Mercuré et Rosmerta
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Mercuré Moccus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Hercule
NR	NR	I	I	I	I	I	I	NR	Milieu III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Mars
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	Déeses mères
0	0	0	0	I	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	3	350	I	0	0	I	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	I	0	I	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mars Bolvinnus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	0	0	I	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	Mars allema[...]
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	I	I	0	0	NR	NR	Mercuré
0	0	0	I	I	I	I	I	LTD1	III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	3	400	I	I	0	I	0	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	0	0	NR
I	I	I	I	I	I	I	I	LTC2	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	I	600	I	0	0	I	0	0	I	0	0	NR
NR	NR	I	I	I	I	I	I	LTD	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	500	I	I	I	I	NR	0	NR	0	0	Grinovantvs
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Clutonda
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	Clitona
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
0	0	0	0	I	I	I	I	Auguste	IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	3	350	I	0	0	I	0	I	0	0	0	NR
0	0	0	I	I	I	I	I	LTD2b	NR	I	3	NR	I	0	0	I	0	I	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	0	0	I	0	NR
NR	I	I	I	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	I	0	0	I	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	I	I	0	I	0	0	0	Apollon , Lussois et Bricta

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AÉRIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av. J.-C.)
140	Montjustin-et-Velotte	Le Fenis	70364	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Séquanes	Versant	NR	903373	2298282	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
141	Montot	Châtelet de Nambon	70368	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Lingons	Versant	NR	847099	2290119	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
142	Seveux	La Noue Dorée	70491	HAUTE-SAONE	FRANCHE-COMTÉ	Séquanes	Plateau	0	856826	2289662	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
143	Autun	Bd Frédéric Latouche	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	NR	749610	2218906	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
144	Autun	Gare	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	748956	2219155	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
145	Autun	Église Saint-Jean-le-Grand	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	NR	749555	2219344	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
146	Autun	Jardins de l'hôpital/Capitole	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	NR	750020	2218671	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
147	Autun	La Genetoye	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	748434	2219788	1	0	1	0	0	1	NR	NR	NR
148	Autun	Bourg	71014	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	749333	2218525	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
149	Bourbon-Lancy	Saint-Léger, thermes	71047	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Cirque	1	709886	2181042	1	0	0	0	0	1	NR	0	0
150	Châlon-sur-Saône	Église Saint-Vincent	71076	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	792551	2201110	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
151	Châlon-sur-Saône	Place de Beaune	71076	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	792312	2201462	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
152	Châlon-sur-Saône	Place de Beaune	71076	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	791739	2202238	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
153	Châlon-sur-Saône	Rue au Change	71076	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	792288	2200995	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
154	Chassey-le-Camp	La Redoute	71109	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	1	779836	2212299	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
155	Donzy-le-Pertuis	Le Grand-Joux	71181	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Col	1	783096	2163924	1	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
156	Laizy	Champ de Rully	71251	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	741961	2213667	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
157	Lournand	La Verrerie	71264	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	NR	777639	2164355	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
158	Mellecey	Marloux	71292	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	782514	2203926	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
159	Monthelon	Branges	71313	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	743606	2219178	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
160	Mont-Saint-Vincent	Le Portus	71320	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Col	1	768610	2184793	1	0	0	1	0	1	NR	NR	NR
161	Pierre-de-Bresse	Le Châtelet	71351	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	822866	2213386	0	0	1	1	0	1	NR	0	0
162	Saint-Marcel	Les Buttes	71445	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	NR	794848	2200424	0	0	0	0	0	1	NR	NR	NR
163	Saint-Léger-sous-Beuvray	Beuvray, La Chaume	71440	SAÔNE-ET-LOIRE	BOURGOGNE	Éduens	Sommet	1	734358	2215150	1	1	0	0	1	0	3	0	0
164	Arches	Les Mazières	88011	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Fond de vallée	0	912000	2354750	0	0	0	0	0	1	0	NR	NR
165	Archette	Chaugoutte/Forêt de la Tannière	88012	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	1	916000	2356500	1	0	0	0	0	1	2	0	0
166	Bains-les-Bains	Bourg	88029	VOSGES	LORRAINE	Séquanes	Fond de vallée	1	893000	2340900	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
167	Charmoix-l'Orgueilleux	Le Grand Mald'heu	88092	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Fond de vallée	0	887000	2354000	0	0	0	0	0	1	0	NR	NR
168	Grand	Bourg	88212	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	1	833000	2381000	1	0	0	0	0	1	3	0	0
169	Malaincourt	Bourg	88283	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	0	854500	2363400	0	0	0	0	0	1	0	NR	NR
170	Martigny-les-Gerbonvaux	La Petite Fin	88290	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	0	855500	2390000	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
171	Moncel-sur-Vair	Bourg	88305	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Versant	0	849000	2385500	0	0	0	0	0	1	0	NR	NR
172	Morelmaison	Bois de Châtenois	88312	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	0	864300	2374000	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
173	Plombières-les-Bains	Bourg	88351	VOSGES	LORRAINE	Séquanes ou Leuques	Fond de vallée	1	907634	2337301	1	0	0	1	0	1	1	NR	NR

LES SANCTUAIRES DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

LTD 1a (150/120 av. J.-C.)	LTD 1b (120/90 av. J.-C.)	LTD 2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av./15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CRÉATION	TAQ ABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. MÉTALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE	
NR	NR	NR	I	I	I	I	I	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	I	NR	NR	I	0	0	I	0	0	I	0	0	NR	
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Apollon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Anvallus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	I	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Bibracte
0	0	0	0	I	I	I	I	Auguste	IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	3	400	I	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Apollon/Borvo et Damona
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Mercure
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Mercure
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Hercule
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Souconna
NR	NR	NR	NR	I	I	I	I	14 apr. J.-C.	400 apr. J.-C.	2	NR	375	I	I	0	I	I	0	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	0	I	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	I	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Clutodia
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	NR	NR	I	NR	NR	I	NR	NR	NR	NR	Mercure
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Apollo Granno
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	0	I	0	0	0	0	NR
0	0	0	0	I	I	I	I	NR	NR	0	3	NR	I	0	0	I	0	I		0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	NR	0	0	0	NR
0	0		0	I	I	I	I	Changement d'ère	Actuel	I	3	NR	I	0	0	I	I	0	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Maison impériale et [...]
0	0	0	0	NR	I	I	I	I	350 apr. J.-C.	2	4	350	I	I	I	I	I	0	0	0	0	0	Mercure
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	0	I	0	0	0	Mercure (lecture douteuse)
0	0	0	0	0	I	I	I	20	400 ap. J.-C.	2	4	380	I	I	I	I	0	I	0	0	0	0	Apollon Granus
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Apollon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	I	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	0	I	0	0	0	0	Junon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	I	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR	Mercure et Rosmerta
NR	NR	NR	NR	NR	I	I	I	NR	NR	0	NR	NR	I	I	I	0	0	I	0	0	0	0	Neptune

ID	COMMUNE	LIEU-DIT	INSEE	DÉPARTEMENT	RÉGION	CITE HE	TOPOGRAPHIE	ÉLÉMENT NATUREL REMARQUABLE	X	Y	FOUILLE ANCIENNE	FOUILLE PHASAGE	PROSPEC. AÉRIENNE	PROSPEC. TERRESTRE	FOUILLE RÉCENTE	AUTRE COLLECTE	QUALITÉ DOC	Avant LTC2	LTC2 (200/150 av. J.-C.)
174	Saint-Dié-des-Vosges	La Bure	88413	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Sommet	0	941000	2379650	1	1	0	0	1	1	2	0	0
175	Soulosse-sous-Saint-Elophé	Bourg	88460	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Fond de vallée	0	851400	2383500	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
176	Tranqueville-Graux	La Fontaines des Romains	88478	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Fond de vallée	1	860000	2388000	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
177	Uriménil	Marais de la commune/ Source du Conay	88481	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Fond de vallée	1	904000	2352800	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
178	Vioménil	Forêt de la Pile	88515	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	0	884150	2349620	0	1	0	0	1	1	2	NR	NR
179	Vittel	Bois de la Voivre	88516	VOSGES	LORRAINE	Leuques	Plateau	0	871000	2363300	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
180	Asquins	Vergigny	89021	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	706920	2276688	0	0	1	1	0	1	1	0	0
181	Auxerre	Branthaume/ Saint-Amâtre	89024	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	692143	2310451	1	0	0	0	0	1	1	NR	NR
182	Auxerre	Les Châtenois	89024	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	692204	2311752	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
183	Bouilly	Les Portes d'Enfer	89052	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Plateau	0	699641	2329890	0	0	1	1	0	1	1	NR	NR
184	Brienon-sur-Armançon	Champ de l'Areigne	89055	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Plateau	0	695565	2333389	0	0	1	1	0	1	2	0	0
185	Champlost	Foulon d'Avrolles	89076	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	700494	2335349	0	0	1	1	0	1	2	1	1
186	Champlost	Vingt-Arpents	89076	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	699473	2337060	0	0	1	1	0	1	1	0	0
187	Crain	La Parparée	89129	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	691756	2281750	0	1	0	0	1	0	2	0	NR
188	Cravant	Bréviande	89130	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	701680	2299050	0	1	1	1	1	0	2	0	0
189	Escolives-Sainte-Camille	Source du Creusot	89155	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	1	695406	2302781	0	1	1	0	1	0	2	0	0
190	Fontaine-la-Gaillarde	Grande Vallée	89172	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Versant	0	677501	2358280	0	1	1	0	1	0	2	0	0
191	Fontenay-près-Vézelay	Crot au Port	89176	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	707405	2269711	1	0	0	0	0	1	2	0	0
192	Fontenay-près-Vézelay	Couan	89176	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	707417	2269649	0	0	0	1	0	1	0	NR	NR
193	Fontenay-en-Puisaye	Solmet	89179	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	672886	2294819	1	0	1	0	0	1	1	NR	NR
194	Guerchy	La Prière	89196	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Versant	0	682338	2322064	0	0	1	1	0	1	1	0	0
195	Joigny	Haut le Pied	89206	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Plateau	0	679269	2332012	1	0	0	1	0	1	1	0	0
196	Nitry	Champagne	89277	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	715807	2298097	0	1	1	1	1	0	3	0	0
197	Ormoy	Souville	89282	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	692316	2328957	0	0	1	1	0	1	1	NR	NR
198	Pré Gilbert	Sauvigny	89314	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	0	700065	2294309	0	0	1	1	0	1	1	0	0
199	Saint-Valérien	Bourg ouest	89370	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	656416	2353469	0	1	0	1	1	0	3	0	0
200	Sceaux-en-Terre-Plaine	Les Craies	89381	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Plateau	0	726827	2282407	0	0	1	1	0	1	1	NR	NR
201	Sens	Motte du Ciar	89387	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	670448	2355829	1	0	1	0	0	1	2	NR	NR
202	Sainte-Vertu	Les Fermes	89371	YONNE	BOURGOGNE	Lingons	Fond de vallée	0	718398	2306790	0	0	1	1	0	1	1	NR	NR
203	Saint-Père-sous-Vézelay	Fontaines Salées	89364	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Fond de vallée	1	707670	2274425	1	1	1	0	1	0	2	0	0
204	Vault-de-Lugny	Montmartre	89433	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	0	714055	2278732	1	0	0	0	0	1	1	NR	NR
205	Venoy	Les Flacys	89438	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	0	697408	2312696	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
206	Villeneuve-sur-Yonne	Plaine des Egriselles	89464	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	671516	2343023	0	0	1	0	0	1	0	NR	NR
207	Villeperrot	Deuilly	89465	YONNE	BOURGOGNE	Sénons	Fond de vallée	0	666318	2362930	0	0	1	1	0	1	0	NR	NR
208	Voutenay-sur-Cure	Celse	89485	YONNE	BOURGOGNE	Éduens	Versant	0	708930	2285677	1	0	0	0	0	1	0	NR	NR
209	Offemont	Le Ballon	90075	TERRITOIRE-DE-BELFORT	FRANCHE-COMTÉ	Rauraques	Plateau	0	941084	2305868	1	0	0	0	0	1	NR	NR	NR

LES SANCTUAIRES DU NORD-EST DE LA GAULE. BILAN CRITIQUE DES DONNÉES

LTD Ia (150/120 av. J.-C.)	LTD Ib (120/90 av. J.-C.)	LTD2a (90/60 av. J.-C.)	LT D2b (60/30 av. J.-C.)	Augustéen (30 av/15 apr. J.-C.)	15 à 70 apr. J.-C.	70 à 100 apr. J.-C.	100 à 200 apr. J.-C.	TPQ CRÉATION	TAQ ABANDON	QUALITÉ CHRONO	APPARITION	DURÉE OCCUPATION	PLAN	EX-VOTO	DÉDICACE	ÉTUDE MOBILIER ARCHITECTURE	ISOLE	AGGLOMÉRATION	NÉCROPOLE	ÉTABL. AGRICOLE	ÉTABL. MÉTALLURGIQUE	DIVINITÉ PRINCIPALE
0	0	1	1	1	1	1	1	70 av. J.-C.	300 ap. J.-C.	2	2	370	1	0	1	1	0	1	0	0	0	Déeses mères
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	0	1	0	0	0	Jupiter, Hercule, Mercure et Rosmerta
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Apollon et Sirona
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	1	1	1	0	0	0	0	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	1	0	0	0	0	NR
0	0	0	0	0	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	Début Ve s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	0	0	0	1	0	0	0	Apollon
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
NR	NR	1	1	1	1	1	1	50 av. J.-C.	NR	1	NR	NR	1	0	0	0	0	0	1	0	0	NR
1	1	1	1	1	1	1	1	LTD I	Début V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	2	600	1	0	0	1	0	0	1	0	0	NR
1	1	1	1	1	1	1	1	LTC	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	1	700	1	0	0	1	0	1	1	0	0	NR
0	0	0	0	0	1	1	1	Julio-Claudiens	NR	1	4	NR	1	0	0	1	0	1	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	1	1	1	1	NR	Milieu V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	1	1	NR	0	NR	0	0	Minerve
0	0	0	0	0	1	1	1	Vers 50 apr. J.-C.	Haut Moyen Âge	1	4	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
0	0	0	0	0	0	1	1	Fin I <sup>er</sup> s. apr. J.-C.?	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	4	NR	1	1	0	1	0	0	0	1	0	NR
0	0	1	1	1	0	0	0	LTD2	NR	1	2	NR	1	0	0	1	0	0	1	0	0	NR
0	0	0	0	0	1	1	1	70 ap. J.-C.	260 ap. J.-C.	4	190	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	0	0	1	0	NR	NR	NR	NR	NR	Cobannus
NR	NR	NR	1	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
0	0	0	NR	NR	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
0	0	0	0	0	1	1	1	Julio-Claudiens	NR	1	4	NR	1	0	0	0	0	0	0	0	1	NR
1	1	1	1	1	1	1	1	150 av. J.-C.	400 ap. J.-C.	2	2	550	1	0	0	1	0	0	1	0	0	AbondaNR
NR	1	1	1	1	1	1	1	LTD	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	NR	500	1	0	0	1	NR	NR	NR	NR	NR	NR
0	0	0	0	1	1	1	1	Vers 30 av. J.-C.	NR	1	3	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
0	0	0	0	0	1	1	1	Julio-Claudiens	NR	1	4	NR	1	0	0	0	0	1	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
1	1	1	1	1	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	NR	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
0	0	0	0	1	1	1	1	Vers 30 av. J.-C.	V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	2	3	470	1	0	0	1	1	0	0	0	0	NR
NR	NR	NR	NR	1	1	1	1	NR	Fin IV <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	1	NR	NR	1	0	0	1	1	0	NR	0	0	Nerc[...] / Mars et Miverve
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	NR	NR	NR	NR	NR	NR
NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	0	0	1	0	NR
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	NR	1	NR	NR	NR	Mercur
NR	NR	NR	NR	NR	1	1	1	NR	NR	0	NR	NR	1	0	0	0	0	1	NR	0	0	NR



Les critères retenus et l'organisation du tableau s'inspirent largement de la méthodologie expérimentée au sein du groupe de travail Archaedyn (Programme piloté par la MSH de Besançon, sous la responsabilité de L. Nuninger et Fr. Favory) pour l'étude des sites gallo-romains. Les informations retenues sont les suivantes :

- Localisation administrative du site (N° INSEE permettant une cartographie automatique, région, commune et lieu-dit actuels).
- Position topographique (fond de vallée, versant, replat, rebord de plateau, sommet).
- Qualité de la documentation disponible (**0** : médiocre connaissance de l'extension et de la période d'occupation de l'établissement : superficie étudiée estimée à moins de la moitié de la superficie totale, forte probabilité de phase d'occupation érodée et/ou non étudiée dans l'emprise de l'établissement ;  
**1** : bonne connaissance de l'extension du site, mais pas de son spectre d'occupation – ou l'inverse – ;  
**2** : vision correcte de l'extension et du spectre chronologique de l'établissement.
- Présence (1) ou absence (0) confirmée d'élément datant pour les phases d'occupation concernées (LTB1, LTB2, LTC1, LTC2, LTD1a, LTD1b, LTD2a, LTD2b et période augustéenne, soit entre 400 avant et 15 de notre ère). L'absence de documentation est notée sous la forme **NR**.
- Afin de faciliter les calculs, les *Terminus Post Quem* de création et les *Terminus Ante Quem* d'abandon ont été portés en dates absolues. Le TAQ d'abandon peut être, sur certains sites, très tardif si l'occupation se poursuit au-delà du changement d'ère (TAQ 2000 en cas de perdurance jusqu'à l'époque actuelle).



---

# Sanctuaires et organisation politique et sociale avant et après la conquête

## L'exemple des grands lieux de culte de l'Est de la Gaule

---

JEANNOT METZLER, JOHN SCHEID

Décrire le passage de l'organisation des sanctuaires de la Gaule libre à celle des premières décennies de l'occupation romaine est sans doute l'un des sujets les plus difficiles qui soit. Car nous connaissons maintenant un certain nombre de sanctuaires de la fin de La Tène, et un nombre relativement important de sanctuaires du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ils ne se trouvent toutefois pas toujours sur les mêmes sites, et si c'est le cas, il manque généralement une des phases du sanctuaire, de sorte que l'étude des transformations survenues après la conquête romaine et la fondation des cités postérieures à celle-ci demeure souvent impossible.

Les sources écrites ne nous aident pas davantage. La célèbre phrase de Tacite dans la *Vie d'Agricola*, qui décrit comment – entre deux campagnes militaires – le gouverneur de la Bretagne invitait et aidait les Bretons à construire des temples, des forums et des maisons, peut servir d'exergue à ces réflexions. Cette initiative mille fois citée et commentée prouve s'il en était besoin que les occupants romains tenaient à ce que les peuples soumis entrent dans la civilisation des cités, avec ses villes et ses institutions politiques et religieuses. Il devait être difficile pour les Romains habitués aux structures sociales, politiques et institutionnelles des cités de se retrouver dans le fonctionnement des peuples de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne. Et au-delà, l'invitation à la construction d'unités politiques et territoriales à la méditerranéenne était aussi une façon de faire régler par les autorités locales un certain nombre de problèmes

locaux qui ne faisaient qu'accentuer l'hostilité à la présence romaine.

Pour nous le problème est de saisir ce processus sur le vif, pour ainsi dire. Et les lieux de culte peuvent aider à le faire. Ainsi est-il clair que les Romains ont poussé et aidé les Ubiens, qui avaient été installés sur la rive gauche du Rhin à la place des Éburons exterminés, à construire un chef-lieu pour la nouvelle cité des Ubiens, fondée au début de notre ère (Eck 2004 ; 2008). Ce chef-lieu – l'*Oppidum* Ubiorum/Cologne – servait entre autres de cadre au sanctuaire fédéral de la province de Germanie (Eck 2004, 77-102 ; 2008). L'exemple de Waldgirmes (Rasbach, Becker 2003, 147-199), cette ville en construction à l'est du Rhin, alors que la pacification de la Germanie continuait, a livré des données plus précises que Cologne ne peut en donner sur le processus d'aménagement sous la conduite des Romains. Dans une certaine mesure, on peut dire la même chose de Trèves, qui fut elle aussi installée dès le départ comme une ville de type méditerranéen avec ses domus implantées le long des rues de l'échiquier urbain. Même si des lieux de culte collectifs importants y ont été exhumés et excellemment publiés, il n'existe toutefois aucun témoignage sur le processus de la première installation des lieux de culte. Tout juste peut-on observer que, s'il est vrai que l'espace attribué au temple d'Esculape doit être identifié au forum, son implantation correspond au plan suivi à Cologne, où le forum est également construit près de la rive du cours d'eau.

Le bilan de ces bouleversements dépend donc des activités archéologiques et de la fortune des fouilles dans les différents pays et régions. Déjà dans les trois exemples cités, les différences sautent aux yeux. La reconnaissance des premières structures urbaines est bien sûr beaucoup plus difficile à Cologne et à Trèves où elles sont recouvertes par les couches de l'existence bimillénaire de ces cités, qu'à Waldgirmes, une ville romaine qui vit son développement avorté par le cours de l'histoire. Mais à Waldgirmes les fouilleurs n'ont pas encore trouvé de lieu de culte, et la statue équestre d'Auguste ne peut malheureusement pas renvoyer à un lieu de culte du premier empereur, alors que les temples sont plus ou moins bien conservés sur les deux autres sites. Il est donc difficile de tracer un bilan comparatif général. Nous pouvons seulement raisonner sur les régions dont les centres urbains ou les territoires ont produit des sources utilisables. Et ces données semblent poser avant tout deux questions. D'abord, comment les sanctuaires étaient-ils organisés auparavant, à l'époque gauloise ? Ensuite, que deviennent ces lieux de culte au début de l'Empire ?

Nous essaierons d'examiner ces deux questions en passant en revue les grands lieux de culte des cités de l'est de la Gaule.

### LES SANCTUAIRES AVANT LA CONQUÊTE (ILL. 1)

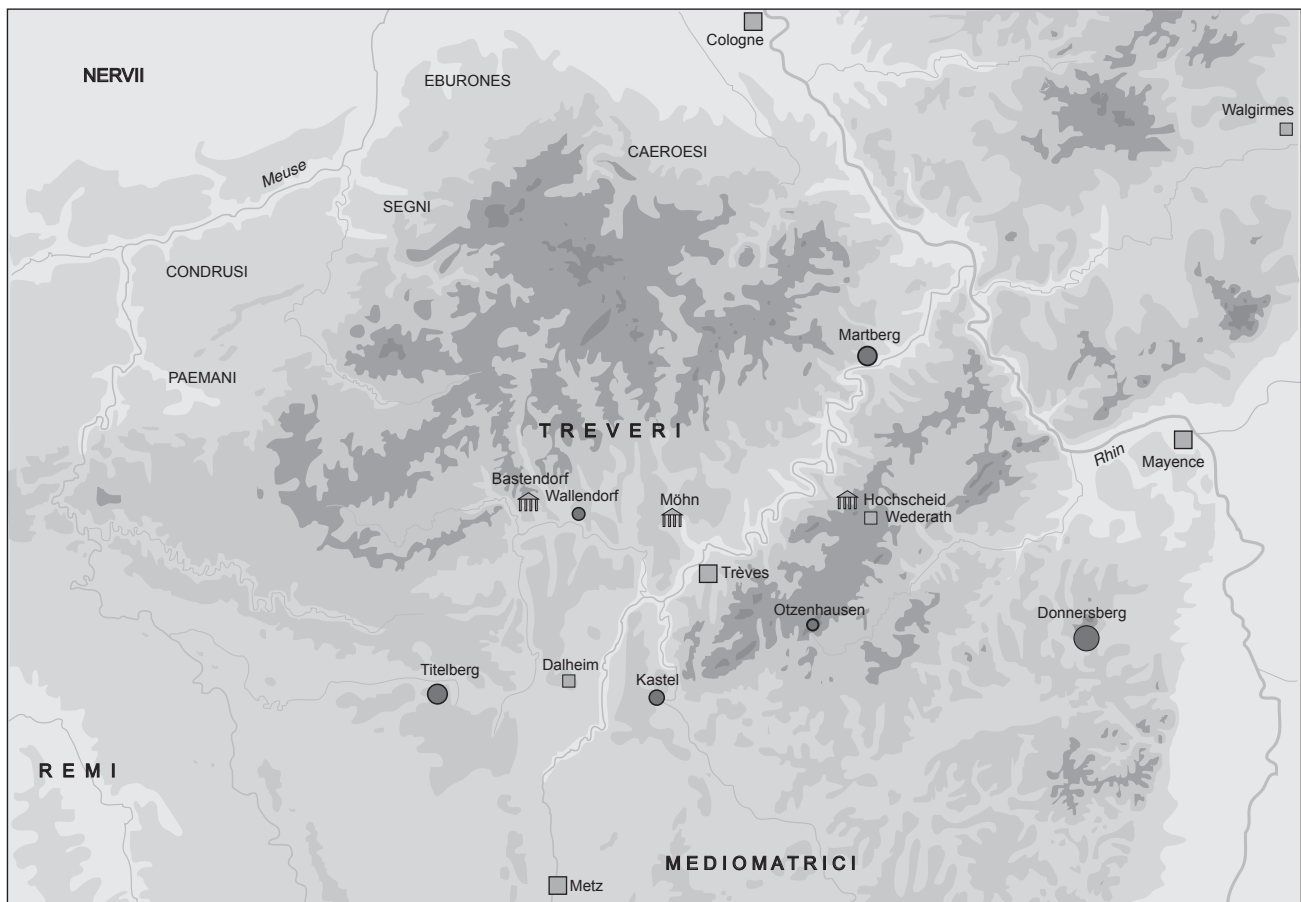
Les lieux de culte de la cité des Trévires sont privilégiés pour notre propos. Ils étaient facilement accessibles aux archéologues et, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont été explorés et publiés de façon compétente ; en outre ils répondent de façon relativement satisfaisante aux demandes des historiens, nettement mieux qu'un site urbain comme celui de Cologne, où la fouille est infiniment plus compliquée.

Les grands sanctuaires du pays trévire laissent apparaître une phase préromaine. Au Martberg, dans la partie orientale du territoire, une aire est délimitée dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et comporte quatre points où sont attestées des activités rituelles, généralement des fosses (Nickel *et al.* 2008 ; Thoma 2008, p. 175-189). Dans les fosses de ces petits temples en bois et pisé ont été récupérés des restes d'armes et de fibules ainsi que des monnaies, dans un cas même de la céramique du néolithique. L'ensemble était entouré d'un enclos, et fonctionnait jusque peu avant le début de notre ère. Un habitat est par ailleurs attesté sur l'*oppidum*,

L'*oppidum* du Titelberg comportait également une aire séparée du reste des espaces habités par un dispositif aménagé vers 100 av. J.-C. comprenant un large fossé et un mur en briques crues. À l'époque gauloise, cet espace réservé n'a, jamais été occupé par d'autres constructions que le lieu de culte qui est construit le long de la voie principale dans la moitié méridionale de la place (Metzler 2006, p. 191-202 et 155-165). Cet espace, qui a livré quelques armes et armes miniatures, quelques fragments de crânes humains, ainsi que des dizaines de milliers d'ossements animaux, a été interprété comme un lieu de rassemblement politique et culturel. Dans un premier temps, vers la fin de La Tène D1, le secteur méridional de la place a été occupé par des longs couloirs palissadés qui ont peut-être servi lors des réunions politiques. Dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un grand bâtiment rectangulaire est construit dans le secteur méridional, ensevelissant les trous de poteaux des palissades. Ses trois nefs étaient couvertes d'un toit qui reposait sur seize poteaux. La place située entre la rue principale de l'*oppidum* et cette halle sans cloisons ou murs est bordée vers l'est d'un portique, et comporte dans l'axe de la halle une fondation carrée en plaques de calcaire, qui est interprétée comme un autel. Le matériel découvert n'est pas seulement culturel. La présence d'énormes quantités d'ossements animaux suggère de reconnaître dans cette place un espace public où se tenaient des réunions politiques, religieuses ainsi que des foires.

Un autre site de la rive gauche de la Moselle, celui de Möhn (Hettner 1901, p. 1-36 ; Metzler 1991, p. 28-41 notamment p. 36), a livré des couches riches en armes et monnaies de La Tène finale, mais aucune construction attribuable à cette époque. Sur l'emplacement du futur vicus Belginum, les fouilles ont retrouvé du matériel laténien, mais il n'existe pas de trace de construction religieuse antérieure à l'occupation romaine (Oldenstein 2000, p. 24-39 ; Cordie-Hackenberg 2000, p. 409-420). À Otzenhausen (Metzler 1991, p. 28-41 notamment p. 33-35) dans le Hunsrück de nombreuses armes et monnaies gauloises ont été découvertes, mais pas de constructions.

À Trèves, il n'existe à cette date aucune trace de sanctuaire préromain. En outre, et c'est très significatif, aucun habitat d'une certaine importance n'est documenté sous les premières couches romaines (Metzler 2006, p. 161-163). Les monnaies découvertes dans la Moselle sont en fait des offrandes votives, et non le témoignage d'un habitat organisé.



I. Le pays trévire avec ses oppida (●), ses villes ou vici (■) et ses temples (⌌).

Enfin les débuts du vaste ensemble culturel de l'Altbachtal datent au plus tôt de l'époque augustéenne. Le grand sanctuaire extra muros de Lenus Mars a aussi une origine purement romaine. Cologne également a été fondée dans un espace vide de toute occupation antérieure, mais dans ce cas, il s'agit d'une situation un peu différente, puisque les anciens occupants de la zone, les Éburons, ont été exterminés par César.

Chez les Nerviens, le site de Blicquy comporte les traces d'occupation protohistorique (Gillet *et al.* 2006, p. 181-215; Gillet *et al.* 2009), dont des fosses contenant du matériel votif ainsi que des trous de poteaux très proches les uns des autres que les fouilleurs ont interprétés comme les traces d'un bois sacré artificiel, une plantation de poteaux de bois imitant une forêt ou servant à exposer des trophées et offrandes. Le site du temple de Empel (Roymans, Derks ed. 1994, p. 112-123; Derks 1998), chez les Bataves, a également produit de

nombreuses monnaies datables entre 70 et 15 av. J.-C., mais pas de traces de structures. Comme les autres lieux de culte mentionnés, ces découvertes prouvent l'existence d'une fréquentation et de pratiques rituelles antérieures à l'occupation romaine, mais ne permettent pas d'étudier avec la même précision l'évolution du sanctuaire vers le temple du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C..

En conclusion on pourra retenir qu'en Gaule du nord-est aucun lieu de culte n'est matérialisé par une architecture adéquate avant l'époque romaine – si l'on excepte les halles du Titelberg qui avaient des fonctions probablement plus complexes.

### LES PREMIERS TEMPS DE LA “ROMANISATION” (ILL. 2)

Après les Guerres civiles entre les assassins de César et les Césariens, puis entre les triumvirs Marc Antoine, Lépide et Octavien, qui avaient suspendu



2. Plan de l'ouverture de la vallée de la Moselle à Trèves:

1 – Camp légionnaire du Petrisberg; 2 – Premier pont romain de Trèves; 3 – Première trame urbaine; 4 – Rempart du II<sup>e</sup> siècle; 5 – Nécropole de St. Matthieu; 6 – Sanctuaire de l'Altbachtal; 7 – Sanctuaire dit d'Asclepios; 8 – Sanctuaire de Lenus Mars; 9 – Sanctuaire du "Herrenbrunnchen".

l'intégration des peuples de Gaule et de Germanie, l'évolution reprit son cours, avec des mouvements de résistance armée, comme chez les Trévires en 29 av. J.-C.<sup>2</sup>. Et désormais, les Romains encouragèrent la "municipalisation" des Gaulois et des Germains, en leur conférant un statut juridique dans la province, et enfin en les aidant à construire leur ville et éventuellement leurs vicus. Ces travaux affectèrent également les sanctuaires, qui conservent même des traces de ces interventions et permettent d'apprécier les modalités de la transformation des peuples indépendants en cités de type méditerranéen, cités pérégrine, municipales ou colonies.

La question qui intéresse beaucoup d'historiens et d'archéologues dans ce contexte est de savoir dans quelle mesure des cultes précédents ont survécu, et comment. Quelle transformation ces changements institutionnels ont-ils suscité dans le domaine religieux? Cette question est souvent déterminée par une vision anachronique de

la religion, qui s'inspire du rôle du christianisme dans le colonialisme moderne, et parallèlement par l'indigénisme. Mais les religions des Gaulois et des Romains étaient très différentes des religions chrétiennes, et il n'y avait du côté romain aucune volonté de "convertir" les Gaulois, et du côté de ces derniers aucune volonté farouche de refuser les dieux des premiers. Pour autant qu'on puisse voir sur le terrain et dans les inscriptions, les deux systèmes religieux étaient relativement proches et fondés sur le principe qui veut que tout peuple qui entre en contact avec un autre, devait établir des relations avec les dieux de l'autre communauté. Ce n'est qu'en cas de conflit que l'on rejetait la participation aux cultes des ennemis. En revanche, comme l'encouragement d'Agricola l'énonce, les Romains ont voulu que les Gaulois ou les Bretons donnent une organisation plus structurée et monumentale à leurs coutumes, sans doute trop dispersées à leurs yeux entre une multitude de clans. Il est donc à



présumer que les Gaulois n'ont pas abandonné ou été forcés d'abandonner leurs dieux et coutumes, mais que ceux-ci se sont progressivement intégrés dans le nouveau cadre institutionnel et intellectuel. L'attraction du modèle méditerranéen de la vie collective avait déjà exercé bien avant la conquête une action sur les esprits et les coutumes, de sorte que souvent celle-ci acheva et rendit visible ce qui se préparait depuis une ou deux générations dans les esprits.

Dans la mesure où il semble que les religions des Gaulois étaient elles aussi fondées sur les rites, il est possible de recueillir un certain nombre de données sur le terrain, dans les fouilles ou les inscriptions. Une première réponse très générale à notre question sur la construction des nouvelles divinités des cités, est donnée par les épicleses latines des divinités collectives des cités de Gaule et de Germanie, qui se réfèrent souvent à leur identité celtique. Nous ne possédons pas de source étendue et explicite sur ces processus. Mais si nous tenons compte des relations qui existent à Rome entre une divinité et ses épicleses, on peut imaginer comment ces divinités nouvelles étaient conçues par les élites locales, au moins du point de vue romain. Une divinité romaine peut soit avoir un surnom, Jupiter Terminus ou Terminalis, soit avoir à ses côtés une divinité autonome qui exprime l'aspect de sa personnalité que l'épiclèse énonce : ainsi Jupiter est-il associé dans son temple capitolin à Terminus, le dieu borne, qui exprime le respect des frontières, cher au dieu de la souveraineté et du droit. La loyauté qui se trouve derrière ce respect est confiée à une déesse, Fides, Bonne Foi, mais Jupiter lui-même était aussi vénéré sous le nom de *Dius Fidius*, le Jupiter de la bonne foi, un nom dans lequel l'épiclèse *Fidius* est dérivée de la notion de *fides*. En référence à cette façon de penser l'action divine, on peut également considérer les divinités gallo-romaines comme un aspect de la personnalité de la divinité romaine à laquelle ils fournissaient une épiclese, ou inversement comme un élément de la personnalité de la divinité gauloise. C'est à peu près tout ce qu'on peut dire du point de vue théologique. Nous ne sommes malheureusement pas capables de dépasser cette constatation, et la personnalité préromaine des divinités demeure en fait inconnue. Car les épicleses ne sont généralement pas compréhensibles : le sens précis de *Lenus*, *Magusanus*, *Smertius*, *Smertulinus* etc. demeure inconnu, et même si nous les comprenons, comme dans le cas de Mars Iouvantocarus ("Aimant les jeunes"), à Trèves, nous ne sommes pas certains que

l'interprétation soit correcte (Derks 1998, p. 191-204 notamment p. 194 n. 16). En tout cas ce n'est pas par les épicleses que nous pourrions reconstituer les lieux de culte précédents de toutes ces divinités.

Mais c'est lorsque des données de fouille ont conservé, au même endroit qu'un lieu de culte protohistorique, des vestiges de temples postérieurs, que l'on peut aller un peu plus loin. C'est le cas à Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985) et Ribemont-sur-Ancre (Brunaux *et al.* 1999, p. 177-283) chez les Ambiens, à Blicquy chez les Nerviens (Gillet *et al.* 2006, p. 181-215 ; Gillet *et al.* 2009), au Titelberg et au Martberg chez les Trévires ou à Avenches (Castella, Meylan Krause 2008) chez les Helvètes. Les données de fouille révèlent des pratiques culturelles vérifiées qui ne correspondent pas toujours à l'aménagement postérieur des sites.

Peu de sites qui ont livré des traces à l'époque laténienne ont été fermés purement et simplement. Chez les Trévires ce fut le cas au Donnersberg – même s'il n'est nullement établi que cela s'est produit à la suite de la conquête romaine. Sur les autres oppida trévires des sanctuaires à un ou plusieurs temples de type *fanum* persistent à l'époque gallo-romaine.

Même chose en pays rème. Des villages comme Acy-Romance ont périclité probablement déjà avant la conquête en raison de l'appauvrissement des sols. En revanche à côté des sanctuaires ruraux dont la continuité est le plus souvent documentée jusqu'à l'époque romaine, un sanctuaire de type *fanum* a été fouillé dans le grand *oppidum* de Château-Porcien. En outre un très grand temple sur podium de type romain est construit dans la vallée de l'Aisne au pied de cet *oppidum* et non loin de sépultures aristocratiques exceptionnelles. En ce qui concerne Durocortorum, chef-lieu au plus tard sous Auguste de cet important peuple de la Gaule, il est encore difficile de préciser les relations entre les structures gauloises et les premières structures romaines du contexte de la fondation de la ville romaine.

Le même mouvement s'observe avec des modalités différentes chez les Trévires, les Ubiens ou les Nerviens.

Il est indéniable qu'au cours du troisième quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., le Titelberg avait conservé son importance et sa spécificité culturelles, dont témoignent les imposantes constructions. À cette époque il existait dans l'*oppidum* en plus de l'espace public et culturel gaulois un grand enclos délimité par une clôture et organisé autour d'une cour. Les structures archéologiques – entre autres un ou plusieurs

bâtiments en bois décorés de fresques du II<sup>e</sup> style pompéien – aussi bien que le mobilier permettent de penser à un établissement de commerçants méridionaux probablement combiné à un premier centre administratif romain avec présence militaire (Metzler 2006, p. 161-164). Ensuite, la situation évolue rapidement. Une rupture est constatée vers 25/20 av. J.-C. À ce moment la halle et le portique du secteur culturel sont démontés, et le grand fossé transversal qui séparait l'esplanade collective des quartiers d'habitat de l'*oppidum* est comblé (Metzler 2006, p. 158). La place de l'ancienne halle est pavée grossièrement, et sert toujours au culte, comme l'attestent de nombreux foyers, et des fosses. Mais cet espace de crémation n'a plus l'allure monumentale des anciens bâtiments gaulois.

La relative décadence de l'espace culturel du Titelberg est sans doute due à la construction du nouveau réseau routier, commencé depuis 39/38 av. J.-C. Désormais la grande route passait sur les hauteurs à l'ouest de la Moselle relativement loin du Titelberg. Le quartier commercial et administratif romain, qui a été dégagé depuis une dizaine d'années, fut également fermé dans le courant de la deuxième décennie avant notre ère. Les modifications que l'archéologie révèle sont de toute évidence parallèles à la construction du nouveau chef-lieu de la cité des Trévires, Augusta Treverorum. D'après certains savants, Trèves devint dès cette époque colonie latine; d'après d'autres elle le devint au plus tard à l'époque de Claude. Après la dernière révolte, les Trévires ont manifestement choisi de s'organiser en cité de type méditerranéen, avec sa ville, située pratiquement au centre du territoire.

Trèves est pratiquement la seule ville dans laquelle nous connaissons avec précision l'emplacement et la nature des lieux de culte. Nous sommes donc à même de faire des observations sur les principes qui ont présidé à la construction de la ville. Un camp avait été établi au moment de la révolte de 30/29 av. J.-C. sur la hauteur du Petrisberg qui domine la large ouverture de la vallée de la Moselle. La présence à ce moment de militaires romains de haut rang avait très probablement influé sur le choix du site de la fondation de la ville. C'est certainement le pont construit sur la Moselle en 17 av. J.-C. qui était le premier élément fondateur de l'Augusta Treverorum. On est en droit d'admettre un certain rôle de l'armée dans l'établissement des infrastructures urbaines (Vanderhoeven 1996; Metzler 2006, 163). La ville a été construite dans un espace vide d'occupation antérieure et les planificateurs ont pu

agir librement pour installer les espaces publics. Le capitole fut vraisemblablement aménagé au nord, sur les rives de la Moselle, où il faut le reconnaître dans le temple attribué dans un premier temps à Esculape (Scheid 1991, 42-57; Clemens 2003). Deux inscriptions monumentales à Gaius et à Lucius Césars prouvent l'existence d'un lieu de culte de la Domus Augusta dès le début de la ville (Nesselhauf, 40. *Ber. RGK.* 1959, 132-1), ce qui est confirmé par l'existence d'un prêtre local de Rome et d'Auguste (*AE* 1929, 173). Dans la suite deux grands ensembles religieux furent édifiés, l'un sur la rive gauche de la Moselle, à l'extérieur de la ville, l'autre sur la rive droite, sur la marge sud-est, mais aussi à l'extérieur de la première trame urbaine. Le temple suburbain est celui de Lenus Mars, le dieu principal des Trévires. Ce temple a été dans un premier temps un temple à galerie, avant d'être monumentalisé de façon classique vers l'époque flavienne. Grâce à des inscriptions nous savons que des délégués des *pagi* de la cité s'y rassemblaient, vraisemblablement le jour de la fête du dieu, pour célébrer un culte collectif avec le flamme de Lenus Mars. Important pour l'application de coutumes romaines à la naissance de la ville est le fait que ce temple soit situé à l'extérieur de la ville. Ceci n'est pas le cas partout. Par exemple, les temples provinciaux de Rome et d'Auguste, à l'exception du grand sanctuaire fédéral de Lyon, ne sont jamais situés à l'extérieur des villes. À Cologne, par exemple, il se trouve sur la rive du Rhin, à l'intérieur de la ville (Eck 2004, p. 85-93). Si le temple a été construit à l'extérieur des murs, alors que les concepteurs du plan de Trèves avaient tous les moyens de choisir une autre solution, c'est qu'ils ont suivi une règle précise. Or nous connaissons cette règle donnée par Vitruve: le temple de Mars doit être construit à l'extérieur des murs de la ville. Si l'ensemble magnifique d'inscriptions de Mars Mullo à Rennes se rapproche du cas trévire en raison de la présence des *pagi*, on ne connaît malheureusement pas l'emplacement précis du temple du dieu (Bérard 2006, p. 17-34). Tel est en revanche le cas du temple de Mars Mullo à Allones, à 5 km du vieux Mans, dans une position suburbaine. Il convient toutefois de distinguer ce cas de celui de Trèves, puisque l'enceinte culturelle de Mars Mullo à Allones recouvre des temples protohistoriques. À Trèves, le temple de Lenus Mars fut construit dans un lieu vierge d'occupation. Le deuxième lieu de culte, l'ensemble culturel dit de l'Altbachtal, lui aussi aménagé dans un espace vierge d'occupation antérieure, semble avoir été destiné aux cultes urbains des divinités trévires.

Comme la ville fut une conception d'architecte et n'avait pas à respecter des données antérieures, les autorités ont manifestement décidé de créer une place culturelle pour rassembler tous les cultes et dieux auxquels elles-mêmes et les groupes de citoyens trévires voulaient construire des temples et des chapelles (Scheid 1995, p.227-243). Ceci ne s'applique pas uniquement à Trèves, comme le montre le bel exemple du grand ensemble cultuel autour du "temple de Janus" devant les murs d'Autun. Même si les divinités titulaires de certains grands temples ne sont malheureusement pas connues, on peut considérer que c'est dans ce parc cultuel que les Trévires installèrent un ensemble de divinités provenant du territoire. C'est de cette manière qu'ils ont créé une religion collective de la cité ou colonie des Trévires. On peut imaginer que la distribution des dieux sur le territoire de Trèves a eu lieu pendant les premières séances du conseil des décurions de la nouvelle cité. Et si la cité a été dès le début une colonie latine, cette procédure serait conforme aux règles énoncées par la *Lex coloniae Genetivae* d'Urso (Scheid 1991, p.45 sq.; 1999, p.381-423).

Mais ce n'est pas seulement la ville qui fut aménagée et dotée de cultes collectifs et publics. Le territoire aussi fut affecté. Nous avons déjà parlé du Titelberg, qui perdit de sa prééminence, mais ne fut pas abandonné. Sous Tibère, on construisit même à l'emplacement de la halle en bois gauloise une étonnante halle monumentale en pierre (Metzler 2006, p.158), qui évoquait clairement la construction précédente. Ce bâtiment laissa la place au cours du II<sup>e</sup> siècle à un grand temple à galerie. Ce développement prouve que dans l'esprit des Trévires, ces bâtiments continuaient une obligation religieuse précédente, même s'il n'est pas question, comme devant Lenus Mars, de rites offerts par des représentants de tous les districts de la Colonie Auguste des Trévires. La même succession religieuse est attestée au Martberg (Nickel *et al.* 2008). Il est assez remarquable qu'ici pratiquement tous les lieux de culte de l'époque protohistorique qui occupaient l'enceinte subsistèrent jusqu'au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ils furent reconstruits en dur, à partir du II<sup>e</sup> siècle sous forme de temples à galerie, et ce n'est qu'au III<sup>e</sup> siècle qu'un portique monumental remplaça la limite méridionale. Ce portique fut suivi d'autres, et ce n'est qu'à cette date que des bâtiments ou enclos supplémentaires s'installèrent dans l'enceinte culturelle, qui avait jusque-là strictement respecté l'aménagement précédent. Ce conservatisme nous semble plaider pour l'hypothèse que ce lieu de

culte demeura une propriété de la colonie des Trévires, même après la transformation de la partie orientale de leur territoire, le long du Rhin, en zone publique romaine.

Au début de l'Empire, certains lieux de culte perdirent leur importance, après avoir survécu à la transformation institutionnelle, alors que d'autres, comme les vicus de Dalheim ou de Belginum se développaient. Le vicus de Dalheim possédait plusieurs temples, dont même un temple de la triade capitoline. À Belginum, qui périclita un peu depuis le début de l'Empire, des temples nouveaux reprirent des cultes plus anciens; le vicus reçut vraisemblablement la gestion du temple d'Apolon à Hochscheid qui n'a pas livré de traces d'un culte précédent. Comme Hochscheid, les origines des lieux de culte de Bastendorf et de Wallendorf, ancien *oppidum* gaulois, sont difficiles à appréhender. Même si dans ces sites des structures d'aménagements culturels gaulois ne sont pas très lisibles, le mobilier archéologique semble attester une origine préromaine des pratiques culturelles. En revanche, l'ancien site cultuel de Möhn fut renouvelé à l'époque des Flaviens (Hettner 1901, p.1-36; Metzler 1991, p.28-41 notamment p.36).

Les temples de Cologne sont malheureusement très mal connus. Généralement seules des inscriptions nous informent sur les cultes célébrés dans la ville. Grâce aux sources littéraires et à des données archéologiques, l'autel provincial de Germanie et le capitole ont pu être localisés sur la rive du Rhin. On notera que le choix d'implantation du capitole ressemble fortement à celui qui a été adopté à Trèves. Comme il s'agissait de villes construites dans le vide, il n'est pas étonnant que les architectes aient proposé une solution semblable. Mis à part le temple des Matronae Aufaniae à Bonn, aucun grand temple n'est connu sur le territoire, peut-être en raison de l'installation d'une nouvelle population à Cologne au début de l'ère romaine. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur les nombreux temples des Matrones dans l'Eifel, entre Jülich et Zülpich, qui semblent occuper une position spéciale dans la religion de la colonie, même si nous ignorons qui s'occupait directement de ces lieux de culte (Eck 2004, p.478-481).

À ces réflexions fondées sur les sources archéologiques, on peut joindre des enquêtes plus générales comme celles faites par T. Derks (Derks 1998, p.94-118). Dans une comparaison entre les lieux de culte des pays batave et trévire, Derks a pu démontrer que les paysages de céréaliculture, où l'on trouve également des villas de type

méditerranéen, ont choisi de traduire le nom de leur divinité principale par la figure divine romaine de Mars, alors que les zones d'élevage ont pris plutôt celle d'Hercule. Le dieu de la violence guerrière organisée et de ceux qui font la guerre, contre le héros maraudeur et solitaire, qui remporte des exploits au loin et revient victorieux, deux façons différentes donc d'envisager l'organisation du panthéon national qui nous renseignent sur la manière dont les adaptations durent se faire au contact des civilisations méditerranéennes. Vraisemblablement cette adaptation remonte plus haut dans le temps que l'occupation romaine et la construction des cités d'époque romaine. Elle date sans doute des contacts plus anciens avec les Grecs et les Romains. À l'époque de César et d'Auguste, ces choix devaient avoir été faits et ils déterminèrent les décisions que les autorités locales prirent au moment de la *Stadtwerdung*.

L'abondance d'inscriptions en pays trévire permet d'observer un phénomène peut-être plus récent. L'analyse des divers cultes de Mars attestés chez les Trévires, notamment à l'aide de leurs épicleses, tend à suggérer que ce sont les divinités de la partie septentrionale du pays trévire, à gauche de la Moselle, qui ont servi pour configurer le panthéon, aux dépens de celles de la rive droite (Scheid 2006, p. 35-44). Ou encore pourrait-on dire que la prééminence du Titelberg à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. a été déterminante dans la construction politique de la nouvelle cité. Quoi qu'il en soit, aucun des Mars de la moitié méridionale de la cité n'est attesté à Trèves, comme si les clans qui habitaient ces régions avaient été soumis aux autres au moment de la construction de la cité des Trévires. C'est là une pure hypothèse. Elle pourrait toutefois laisser entrevoir la dynamique qui a conduit à la construction des panthéons de la cité des Trévires au moment où ces derniers ont décidé de se doter d'institutions collectives et d'un chef-lieu. Cette opposition peut d'ailleurs trahir une position différente à l'égard de l'occupant, qui a entraîné la préséance dans le nouvel organisme des dieux des clans pro-romains.

On peut également constater une différence entre les cités qui se sont développées lentement et celles qui ont été créées d'un coup par les populations autochtones. La cité des Trévires a été construite par une partie de l'élite romanisée. Un certain nombre de Trévires ont été chevaliers romains et ont rempli de hautes responsabilités dans l'armée romaine avant le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et l'on peut imaginer que leur rôle a été déterminant

dans la construction institutionnelle qui se fit à partir de 17 av. J.-C. Ainsi le panthéon trévire connu n'accorde-t-il pas une grande importance aux Matrones ou Matres, qui sont si caractéristiques de la cité des Ubiens. Les Trévires ont dû les connaître, car à l'extérieur de leur cité, ils honorent des Matres Treverae. Mais on dirait qu'ils ont éliminé de la religion publique ces Matrones, qui étaient liées aux clans familiaux, d'après les études de G. Alföldy et de C. Rüger (Alföldy, 1967, p. 1-25; Rüger 1972, p. 251-259; Derks 1998, p. 119-130). Chez les Ubiens au contraire, qui étaient manifestement moins introduits dans le modèle intellectuel de la cité méditerranéenne, les Matrones et les clans auxquels elles étaient liées ont dû conserver toute leur importance, d'autant plus que les légionnaires de l'armée du Rhin, qui étaient en partie originaires de la plaine du Pô ou de Narbonnaise, connaissaient également ces divinités. De sorte que lorsque Claude décida de transformer la cité des Ubiens en colonie romaine, les élites locales ont fait des Matrones une des divinités collectives de la cité, qui avait des temples sur le territoire comme dans la ville, et un grand sanctuaire près du camp de la légion I<sup>a</sup> Minervia à Bonn. Ces différences trahissent l'évolution particulière de chacune de ces cités à partir de données qui varient selon les peuples et la situation politique locale.

Chez les Nerviens, on constate que le site de Blicquy continua à être un lieu de culte important, qui fut monumentalisé à l'époque romaine et même équipé d'un théâtre (Gillet *et al.* 2006, p. 181-215; Gillet *et al.* 2009).

L'une des transformations les plus profondes peut-être est aussi l'une des plus difficiles à saisir: les transformations rituelles. Sans parler des sacrifices humains ou des trophées humains qui étaient exhibés dans les lieux de culte, ce sont les pratiques d'offrande qui paraissent parfois différer des usages antérieurs. Les offrandes d'objets ou d'aliments que les Gaulois faisaient à leurs dieux, observaient d'autres modalités que dans les temples de l'époque romaine. Ainsi est-il fréquent qu'à l'époque de l'indépendance, les offrandes soient déposées dans une fosse, éventuellement couverte d'un toit. C'est ce que nous avons vu pour les temples laténiens du Martberg ou de Blicquy. Souvent toutefois on ignore comment le culte était célébré. À Trèves, au temple de Lenus Mars et devant les temples ou chapelles de l'Altbachtal se trouvent des autels. Par conséquent, les modalités d'offrande ont été changées. Au Titelberg, la pratique de la crémation sacrificielle est attestée implicitement lors de l'aménagement



de la halle en bois, puisque l'aire comporte, dans l'axe de la halle une base carrée, qu'on interprète comme comme autel. La pratique de la crémation est explicitement attestée lors de la phase suivante.

Ce choix de données qui sont parmi les plus nettes restitue l'image d'une continuité dans le changement et l'adaptation. L'impact de la conquête n'a pas consisté dans la destruction pure et simple des traditions antérieures. On perçoit nettement une évolution dont le début remonte avant à la conquête et qui a certainement commandé le sens pris par les événements et l'inévitable adaptation. Certes, le cas des Éburons qui disparaissent de l'histoire – ou deviennent en tout cas invisibles à l'archéologue – ou les fragiles indices d'oppositions internes recueillis chez les Trévires sont là pour démontrer que l'occupation et la défaite ne se sont pas passées de façon indolore. Pour les Romains non plus d'ailleurs, comme les soulèvements sporadiques et l'échec de la soumission de la Germanie orientale le prouvent. Mais dans l'ensemble, une transition est décelable, qui ne se traduit pas par l'uniformisation culturelle ou par le rejet radical. Ce dernier n'était possible que si le peuple soumis se rendait compte des limites du pouvoir romain, et dans les régions qui connaissaient des religions différentes. Telle n'était pas du tout la coutume de la majorité des peuples de la Méditerranée antique, notamment du point de vue religieux. Les Romains n'avaient aucune propension à convertir les populations conquises, car leur religion ne connaissait ni le prosélytisme ni la notion de vérité que nous attachons aujourd'hui à une religion ; ils vivaient au contraire dans la multiplicité religieuse : autant de communautés, autant de religions, à l'intérieur comme à l'extérieur de Rome. Et la religion consistait à avoir avec les dieux des pays où l'on vivait ou agissait des relations correctes, ici bas, et en vue de fins terrestres, ce qui se traduisait par des relations réglées par un agrément supposé réciproque. Certes, quand les Romains faisaient la guerre à un peuple, ils entraînaient également en guerre contre ses dieux, et il arrivait fréquemment que les temples et

les dieux fussent punis à l'instar de la population vaincue. Mais une fois la paix revenue, les Romains se détournaient de la répression et attendaient au contraire de la communauté soumise qu'elle ait ses activités religieuses d'antan. Et les dieux soumis eux-mêmes devenaient à ce moment des alliés, voire des partenaires. La seule réaction contraire était motivée par des pratiques considérées comme illicites, telles le sacrifice humain, qui étaient bannies en province comme à Rome et en Italie. En revanche, les autorités romaines attendaient des peuples soumis qu'ils s'organisent selon des modalités qui leur paraissaient représenter universellement la vie civilisée : la vie en cité de type méditerranéen. Ce cadre de vie en cité impliquait du point de vue religieux la création d'une religion collective et de lieux de culte communs à côté des manifestations privées de la piété. Et ce sont ces transformations que nous saisissons effectivement sur le terrain. Au cours des décennies passées on a reconnu que l'intégration à ces nouvelles structures d'organisation collective n'était pas imposée de l'extérieur, puisque même dans les cités les plus proches du modèle romain, les colonies latines ou romaines, les autorités locales restaient maîtres de leur panthéon et de leurs rites. Les exemples cités le démontrent car ils attestent des adaptations multiples et variables, comme il est attendu dans des collectivités dont la religion est une activité autonome. On peut aussi déduire de ces adaptations que les religions des Gaulois et des Germains étaient aussi immanentes que celles des Romains, la piété s'occupait de ce monde, pas de l'au-delà et du salut de l'âme immortelle.

Selon le degré de familiarité avec le monde méditerranéen, selon le mode de vie local et l'environnement économique, les religions collectives qui se construisent sont variables, même à l'intérieur d'une même cité. Cette variété est rassurante pour le chercheur. Non seulement elle provient des sources et non de l'esprit de système de celui qui fait l'enquête, mais elle correspond parfaitement à ce qu'il faut attendre d'une cité de type méditerranéen.

#### NOTES

1. Nous employons ce terme faute de mieux, sans vouloir entendre par là la transposition autoritaire d'un modèle prêt à l'emploi que les cités gauloises auraient accepté tel quel. Dans la mesure où tous les termes que l'on peut utiliser prêtent le flanc à la critique, nous prenons celui qui est le plus clair. Il s'agit de dénommer le passage des peuples gaulois dans la civilisation méditerranéenne des cités. Pour la critique de la terminologie et les concepts, cf. Le Roux 2004, p. 287-311.

2. Dio 51.20.5. C'est à cet épisode que remonte le camp de légion du Petrisberg à Trèves, qui a été fouillé par H. Löhner (2005, p. 141-142). Voir aussi Metzler 2006, p. 159.



## BIBLIOGRAPHIE

**Alföldy 1967**: ALFÖLDY (G.). — Epigraphisches aus dem Rheinland. III. 8. Inschriften aus dem Tempelbezirk bei Pesch (Kr. Schleiden). *Epigraphische Studien*, 4, 1967, p. 1-25.

**Bérard 2006**: BÉRARD (F.). — Mars Mullo: un Mars des cités occidentales de la province de Lyonnaise. In: **\*Brouquier-Reddé et al. 2006**.

**Brunaux et al. 1985**: BRUNAU (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984). *Revue Archéologique de Picardie*, Amiens, 1985.

**Brunaux et al. 1999**: BRUNAU (J.-L.). — Ribemont-sur-Ancre (Somme). *Gallia*, 56, 1999, p. 177-283.

**\*Castella, Meylan Krause 2008**.

**Clemens 2003**: CLEMENS (L.). — *Tempore Romanorum constructa. Zur Nutzung und Wahrnehmung antiker Überreste nördlich der Alpen während des Mittelalters*. Stuttgart, 2003.

**Cordie-Hackenberg 2000**: CORDIE-HACKENBERG (R.). — Die Tempelbezirke von *Belginum*. In: **\*Haffner, Schnurbein 2000**.

**\*Derks 1998**.

**Derks 2008**: DERKS (T.). — Les rites de passage et leur manifestation matérielle dans les sanctuaires des Trévires. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 191-204.

**Eck 2004**: ECK (W.). — *Köln in römischer Zeit. Geschichte einer Stadt im Rahmen des Imperium Romanum*. Cologne, 2004.

**Eck 2008**: ECK (W.). — *La romanisation de la Germanie*. Paris, 2008.

**Gillet et al. 2006**: GILLET (E.), PARIDAENS (N.), DEMAREZ (L.). — Le sanctuaire de Blicquy "Ville d'Anderlecht", itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006**.

**Gillet et al. 2009**: GILLET (E.), L. DEMAREZ (L.), HENTON (A.). — *Le sanctuaire de Blicquy "Ville d'Anderlecht"*. Namur, 2009.

**Hettner 1901**: HETTNER (F.). — *Drei Tempelbezirke im Trevererlande*. Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier. Trèves, 1901.

**\*Le Roux 2004**, p. 287-311.

**Löhr 2003**: LÖHR (H.). — Das frühromische Militärlager auf dem Petrisberg bei Trier. In: *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 30, 2003.

**Löhr 2005**: LÖHR (H.). — Petrisberg und Franzensknüppchen. In: *Rettet das archäologische Erbe in Trier. Zweite Denkschrift der archäologischen Trier Kommission*. Trèves, 2005.

**Metzler 2006**: METZLER (J.). — Religion et politique. L'oppidum trévire du Titelberg. In: **\*Goudineau 2006**.

**Metzler 2008**: METZLER (J.). — Du Titelberg à Trèves. De l'oppidum gaulois à la ville romaine. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 155-165.

**Metzler 1991**: METZLER (J.). — Sanctuaires gaulois en territoire trévire. In: **\*Brunaux 1991**.

**Nickel et al. 2008**: NICKEL (C.), THOMA (M.), WIGGWOLF (D.). — *Martberg. Heiligtum und Oppidum der Treverer. I. Der Kultbezirk. Die Grabungen 1994-2004*. Teil 1. Coblenz, 2008.

**Oldenstein 2000**: OLDENSTEIN (J.). — Wederath/Belginum. Gräberfeld. Lager, Siedlung und Tempelbezirk. In: **\*Haffner, Schnurbein 2000**.

**Rasbach, Becker 2003**: RASBACH (G.), BECKER (A.). — Die spätaugusteische Stadtgründung in Lahnau-Waldgirmes. Archäologische, architektonische und naturwissenschaftliche Untersuchungen. *Germania*, 81, 2003.

**Roymans, Derks 1994**: ROYMANS (N.), DERKS (T.) ed. — *De tempel van Empel. Een Hercules-heiligdom in het woongebied van de Bataven*. s'-Hertogenbosch, 1994.

**Rüger 1972**: RÜGER (C. B.). — Gallisch-germanische Kurien. *Epigraphische Studien*, 9, 1972, p. 251-259.

**Scheid 1991**: SCHEID (J.). — Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treverorum*. In: **\*Brunaux 1991**.

**Scheid 1995**: SCHEID (J.). — Les temples de l'Altbachtal à Trèves: un sanctuaire national? *Cahiers du Centre G. Glotz*, 6, 1995.

**Scheid 1999**: SCHEID (J.). — Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**.

**Scheid 2006**: SCHEID (J.). — Réflexions sur le Mars trévire. In: **\*Brouquier-Reddé et al. 2006**.

**Thoma 2008**: THOMA (M.). — Ein Heiligtum der Treverer auf dem Martberg bei Pommern a.d. Mosel. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 175-189.



---

# Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze

---

PHILIPPE BARRAL, MARTINE JOLY

## **SITUATION, CONTEXTE TERRITORIAL, HISTORIQUE DES RECHERCHES**

Mirebeau se trouve au nord-est de Dijon, dans une zone de plaine intermédiaire entre Val de Saône et plateau de Langres, aux molles ondulations. Sillonnée par des affluents de la Saône (Vingeanne, Bèze, Tille), elle comportait anciennement de vastes espaces marécageux. À l'époque antique, ce secteur se trouvait dans la partie méridionale du territoire lingon, à peu de distance de la frontière avec les Éduens, au sud-ouest, les Séquanes, au sud-est. Mirebeau est située sur un itinéraire majeur, probablement antérieur à l'époque romaine, reliant *Vesontio*-Besançon, chef-lieu de la Séquanie à *Andemantunum* – Langres, capitale lingone (ill. 1).

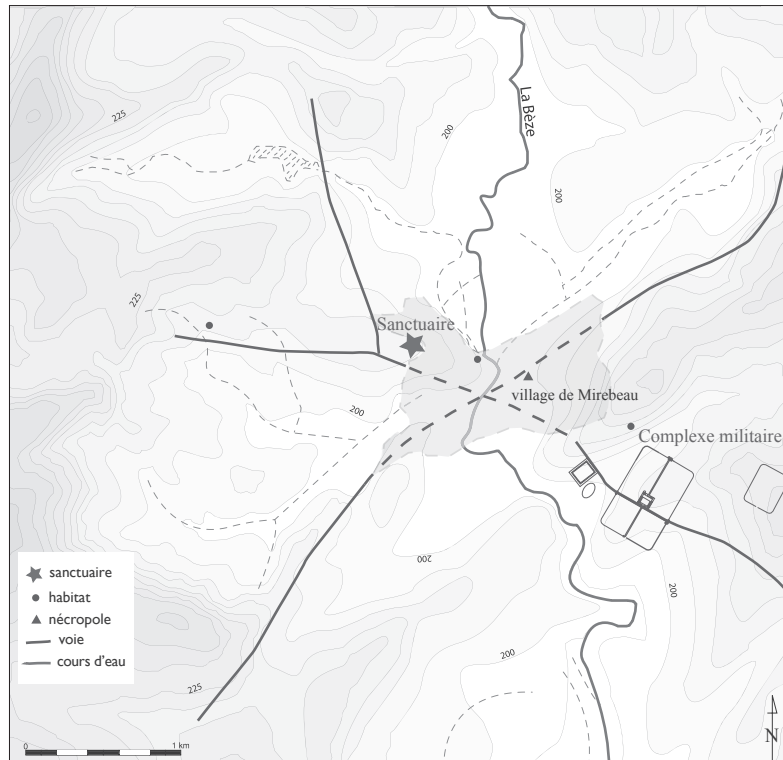
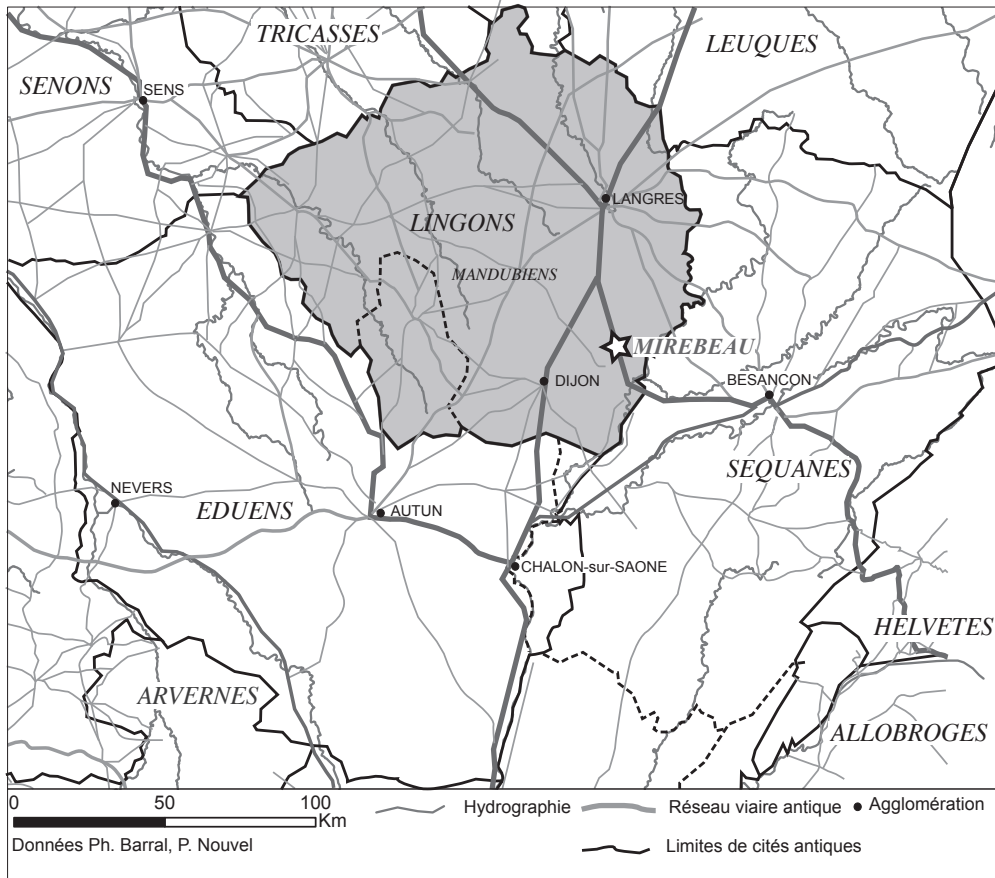
Le site antique est polarisé par la Bèze, affluent de la Saône. Dans l'état actuel, on distingue trois composantes principales : au sud-est, un complexe militaire de la VIII<sup>e</sup> Légion (camps, amphithéâtre, thermes...) s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Bien daté des années 70-90 apr. J.-C., son installation est certainement liée aux troubles intervenus en Gaule à la suite de la mort de Néron (Goguy, Reddé 1995). Au centre, sous le village actuel, se trouve une partie très mal connue de l'agglomération civile, documentée par quelques trouvailles isolées<sup>1</sup> ; au nord-ouest, sur une langue de plateau dominant faiblement la Bèze, au lieu-dit *La Fenotte*, se développe sur environ cinq hectares un vaste complexe associant sanctuaire, habitat et enceinte fortifiée, de la fin de l'âge du Fer et

du Haut-Empire (ill. 2). Les données disponibles, fragmentaires, livrent l'image d'un site étendu, dont l'environnement rural semble assez faiblement peuplé, d'après les prospections systématiques réalisées ces dernières années (Nuninger *et al.* 2005, 2006).

Le site de Mirebeau, connu dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par des découvertes sporadiques, a été vraiment révélé par les photographies aériennes de R. Goguy, au milieu des années 1970. Des fouilles ont été réalisées sur les deux secteurs clés du site (complexe militaire et zone culturelle), d'abord par R. Goguy, puis par M. Reddé et J.-P. Guillaumet, entre 1977 et 1989 (aperçu synthétique dans Bénard *et al.* 1994, p. 143-148 ; pour le sanctuaire, compléments dans Brunaux *et al.* 1985 ; Guillaumet, Barral 1991 ; Barral, Guillaumet 1994). Une partie du sanctuaire a été irrémédiablement détruite par la construction d'un collège en 1980. Des fouilles d'ampleur ont commencé en 2001 sur le secteur de *La Fenotte*, de nouveau menacé par un projet d'urbanisme et se sont achevées en 2007, pour la partie sanctuaire. Elles renouvellent complètement notre connaissance du complexe de *La Fenotte* (Mouton, Venault 2005 ; Joly, Barral 2007 ; Joly, Barral 2008a).

## **TAPHONOMIE DU SITE**

Sauf en de rares endroits, la stratigraphie du site se limite à la couche arable, surmontant une couche composite indifférenciée plus ou moins riche en matériaux archéologiques de toutes les



I. Mirebeau-sur-Bèze: localisation (DAO P. Barral, P. Nouvel, St. Venault).



2. Mirebeau-sur-Bèze La Fenotte, plan d'ensemble des vestiges mis au jour entre 2001 et 2007 (données P. Barral, M. Joly, St. Mouton, St. Venault).

périodes attestées dans le sanctuaire, qui recouvre elle-même le terrain naturel, un limon faiblement argileux. Pour l'essentiel, les structures se limitent donc à des fosses, trous de poteaux et tranchées de fondation de murs, incisant le terrain naturel. Une conservation différentielle des vestiges, suivant les secteurs et suivant la période concernée, peut de surcroît être mise en évidence. En particulier, les murs des constructions gallo-romaines ont systématiquement été récupérés pour en extraire la pierre, si bien qu'ils ne subsistent souvent qu'à l'état

de fantômes. Par ailleurs, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, la mise en culture de toute la zone a progressivement érodé les sols antiques et modifié la topographie du secteur, gommant en particulier le léger relief correspondant à l'enceinte fossoyée du premier sanctuaire. Globalement, l'état de conservation des structures est médiocre, mais variable selon les secteurs. On peut estimer que dans certains cas l'écrêtement des structures atteint 0,30 à 0,50 m de hauteur, voire davantage. Cette érosion touche déjà des fosses identifiées avec le début du sanctuaire

mais semble affecter de plus en plus de structures à mesure que l'on avance dans le temps. Enfin, dans quelques zones dépressionnaires, sur les flancs de l'avancée de plateau où s'élève le complexe culturel, de rares lambeaux de sols du sanctuaire laténien et du sanctuaire gallo-romain, préservés des labours par l'accumulation sédimentaire, ont été conservés.

## ÉVOLUTION DU SANCTUAIRE

Les différents vestiges archéologiques mis au jour permettent de distinguer six étapes dans l'occupation du lieu de culte, fondé vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et abandonné dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (ill. 3 et 4).

### Étape 1 : vers 300 à 160 av. J.-C.

L'espace cultuel comprend, dès sa phase initiale, deux parties distinctes mais liées. La première est une enceinte au contour irrégulier, d'environ 60 m de grand axe, implantée sur un relief naturel peu marqué. Cette enceinte est matérialisée par un fossé peu profond, qui a une fonction de délimitation. Les coupes réalisées en différents points de son tracé montrent un comblement limoneux homogène, quasiment stérile, résultat d'une dynamique de remplissage naturel, sauf dans sa partie sommitale. L'espace interne ne présente aucune trace d'occupation. La seconde partie correspond à un enclos palissadé trapézoïdal, qui se développe à l'est de l'enceinte précédente et s'appuie contre elle. Cet enclos a été refait à deux reprises dans le courant du III<sup>e</sup> s. et de la première moitié du II<sup>e</sup> s., comme le montrent les superpositions des lignes de palissades mises au jour, qui appartiennent à trois états successifs. Le premier enclos mesure 18 m par 12 m. De forme trapézoïdale, il présente des branches sensiblement rectilignes. Le deuxième enclos, un peu plus grand que le précédent, s'en distingue surtout par son tracé curviligne, tandis que leurs formes générales sont assez semblables. Le troisième enclos, le seul connu dans sa totalité, mesure 26 m par 20 m de côté et présente une organisation légèrement différente de celle des deux précédents. La continuité entre ces trois enclos semble assez claire, du point de vue morphologique et spatial. On assiste à une extension progressive de l'espace enclos et au passage d'un système de clôture curviligne à un dispositif aux branches rectilignes, avec accès aménagé.

Aucun bâtiment ne peut être associé de façon sûre à cet espace, lors de cette étape. En revanche,

deux fosses à dépôt de vases ont été retrouvées, à l'extérieur des dispositifs de clôture décrits ci-dessus. Par ailleurs, un abondant mobilier provient du fossé bordant l'enclos palissadé (fibules en bronze, céramiques, dont de nombreux vases miniatures : Joly, Barral 2008b). La branche est du fossé de l'enceinte a en effet livré, piégée dans sa couche de fermeture, une série importante de mobilier de La Tène C1 et C2, mêlée à des éléments plus récents, de La Tène D.

### Étape 2 : vers 160 à 100/80 av. J.-C.

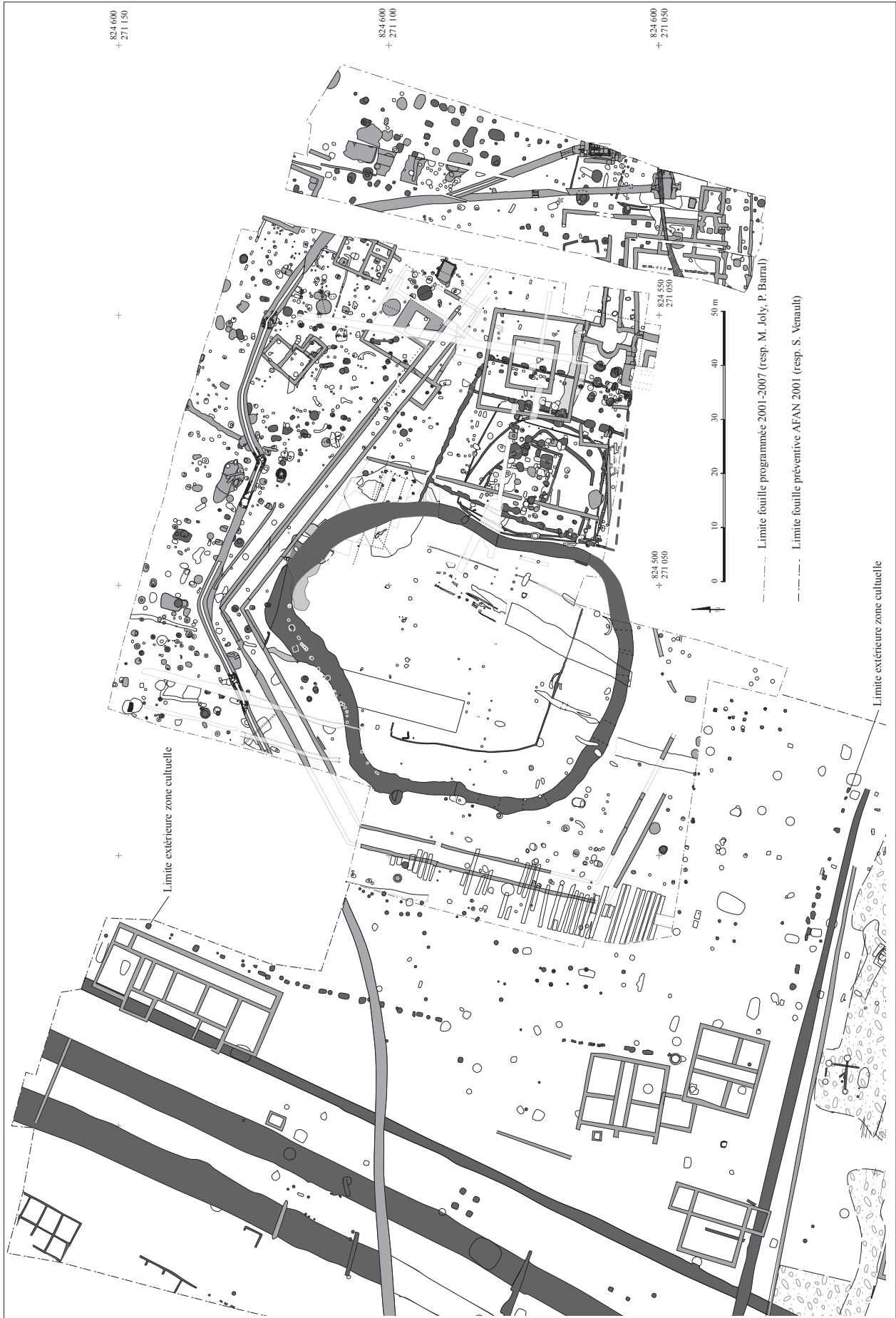
Le passage de l'étape 1 à l'étape 2 est marqué par des transformations architecturales importantes, qui vont de pair avec le respect du schéma d'organisation initial de l'espace cultuel, en deux parties distinctes.

Dans le détail, cette étape peut être scindée en deux sous-étapes. La sous-étape 2a correspond à la fin de LT C2 et à LT D1a. Les aménagements architecturaux et dépôts principaux appartiennent à cette première période. La sous-étape 2b correspond pour l'essentiel à LT D1b, mais sa limite inférieure est difficile à cerner précisément. En effet, il semble que dans les décennies encadrant le passage du II<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s., les structures soient peu nombreuses et au total assez peu remarquables. Les témoins mobiliers de LT D1b sont encore relativement nombreux, en revanche les éléments typiques de LT D2a font défaut. Des changements dans les modalités rituelles expliquent peut-être en partie cette décrue d'effectifs mobiliers, mais une inflexion de l'activité du sanctuaire à la charnière II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s., suivie d'une réelle désaffectation dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. semble se dessiner.

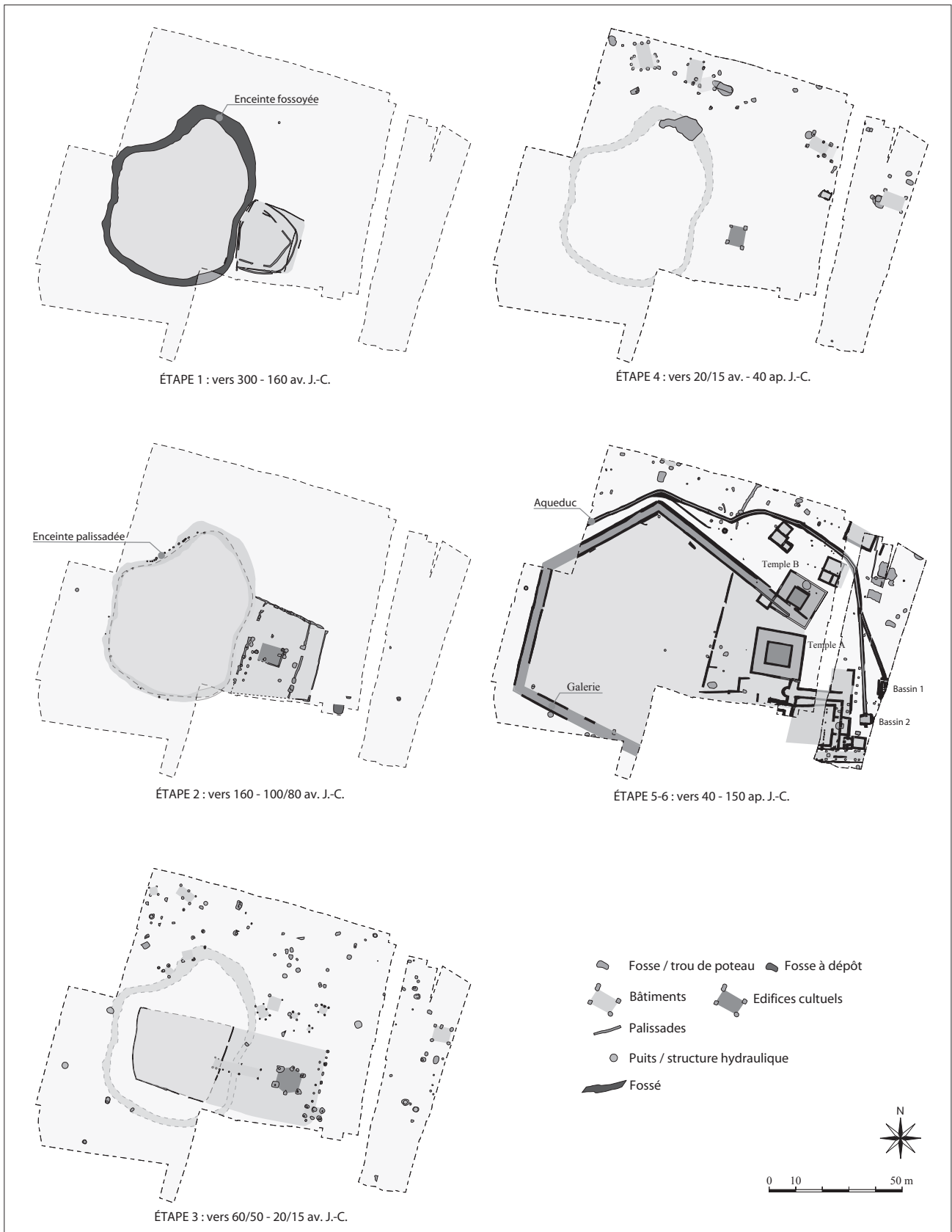
Les modifications les plus tangibles concernent les systèmes de délimitation du sanctuaire. L'enceinte curviligne fossoyée qui jouxte l'enclos trapézoïdal est réaménagée : le fossé, qui s'était peu à peu comblé, est remplacé par une forte palissade qui épouse approximativement son tracé. Cet espace reste vierge de traces d'occupation.

Dans le même temps, l'enclos trapézoïdal est reconstruit et connaît, par comparaison avec l'état antérieur, un agrandissement et une monumentalisation très sensibles. Il est délimité et compartimenté par d'imposantes palissades interrompues par des dispositifs d'entrée ou de passage. L'ensemble dessine un trapèze dont le côté le plus large se trouve à l'ouest, appuyé contre le fossé de l'enceinte curviligne. La limite sud a été en grande partie détruite par les travaux du collège ; on ne





3. Mirebeau-sur-Bèze La Fenotte, plan d'ensemble de la zone du sanctuaire (données Ph. Barral, M. Joly, DAO B. Turina, Ph. Barral).



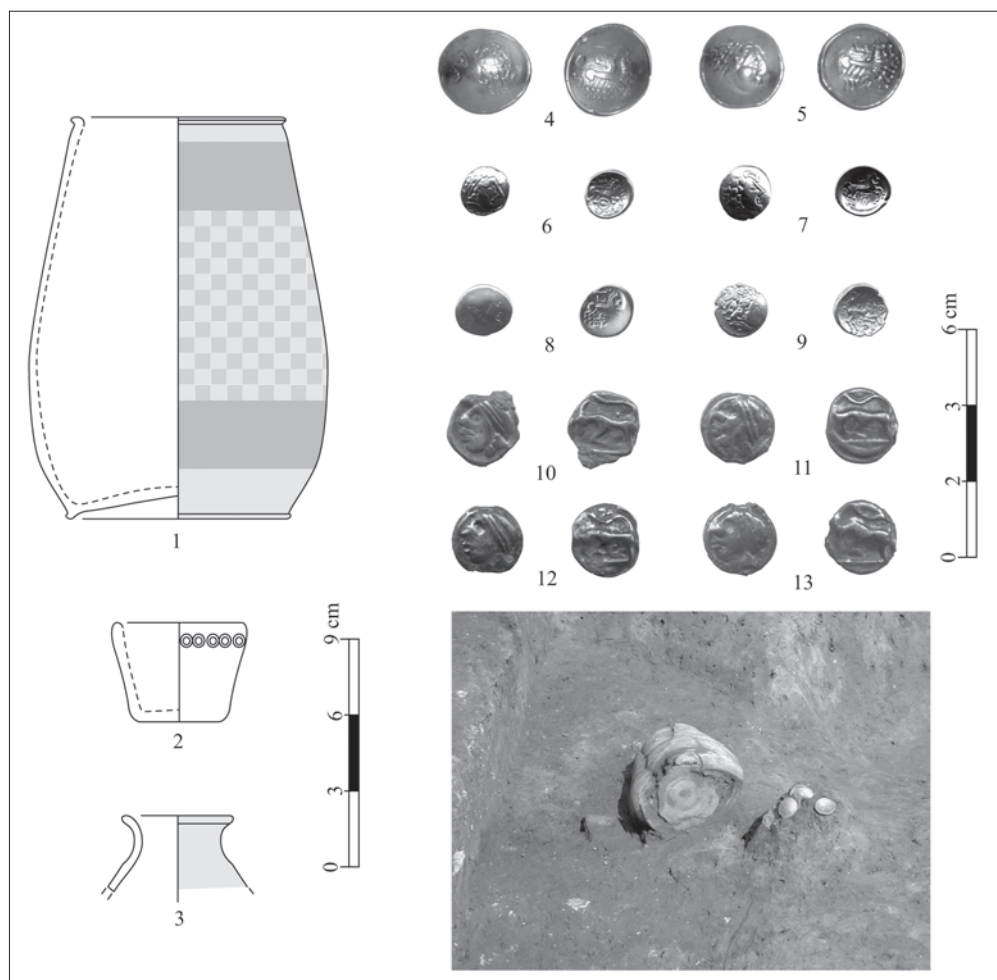
4. Mirebeau-sur-Bèze La Fenotte, plans schématiques des étapes successives du sanctuaire (données Ph. Barral, M. Joly, DAO B. Turina).

connaît que l'amorce de cette branche sud, dans l'angle formé avec le petit côté est du trapèze. Si l'on prend en compte la régularité de l'enclos, la totalité de la surface enclose devait approcher 860 m<sup>2</sup>. On distingue un espace principal, large de 21 m, au centre duquel s'élevait un bâtiment, précédé par un compartiment large en moyenne de 6,50 m, qui communiquait avec l'espace central par une poterne. Cette partition était déjà perceptible dans le dessin du troisième enclos de l'étape précédente.

De nombreuses fosses et vestiges de bâtiments en bois et torchis s'inscrivent dans l'aire de l'enclos trapézoïdal voisin et aux alentours de celui-ci. L'édifice culturel principal est un bâtiment rectangulaire sur sablières basses, partiellement conservé. Des traces d'autres bâtiments, dont l'attribution à cette étape est probable, mais non certaine, ont été repérées, à l'extérieur des deux enceintes. Les fosses

qui accompagnent ces bâtiments appartiennent à diverses catégories. Certaines révèlent un comblement stérile ou livrent de rares artefacts. D'autres fournissent un matériel détritique fragmenté, analogue à celui de dépotoirs d'habitats. Enfin, quelques-unes, d'après les assemblages observés, peuvent être associées à l'activité du sanctuaire.

Parmi les fosses à vocation culturelle, une se distingue particulièrement par sa localisation et son contenu. Il s'agit d'une fosse à dépôt monétaire, située devant le bâtiment culturel central. Elle renfermait initialement deux vases peints remplis de monnaies, mais le dépôt a été partiellement détruit par un mur romain. De l'un des deux vases, une bouteille élançée, ne subsistait que le col, renfermant encore quelques statères en alliage d'or et d'argent (deux LT 8897, quatre LT 8901). Le second vase, un tonnelet retrouvé complet et intact, contenait plus



5. Mirebeau-sur-Bèze La Fenotte, dépôt monétaire de l'étape 2: n° 1-3: céramiques, n° 4-9: statères et quarts de statères en électrum, n° 10-13: potins (céramiques: dessins J. Simon, monnaies: photos L. Jeunot, DAO Ph. Barral).

de 300 potins et quelques quarts de statères qui se répartissent entre un type de potin prédominant, le potin à tête casquée et taureau cornupète (variante Castelin 822), représenté ici par plus de 300 exemplaires, le potin dit à l'hippocampe LT 2935, illustré par deux exemplaires, le potin dit à la Grosse Tête GT A1, attesté en un seul exemplaire et enfin sept quarts de statère (un LT 8900, un LT 6805, trois LT 8920, deux LT 8930), qui entrent dans le même groupe typologique que les statères mentionnés plus haut. Ce dépôt, datable des années 150-120 av. J.-C., d'après la typologie des céramiques est probablement lié à la consécration du sanctuaire rénové (ill. 5).

Une autre catégorie de dépôts en fosse est illustrée par deux ensembles, découverts à peu de distance l'un de l'autre, à l'extérieur de l'enclos. Ils se caractérisent par une masse importante d'objets divers, peu fragmentés, entassés sans soin apparent. Des vases céramiques, dont des séries de pots miniatures, qui contenaient selon toute vraisemblance des offrandes alimentaires, côtoient des objets de parure, des monnaies, de l'armement et de l'outillage (Barral, Guillaumet 1994).

D'autres fosses, de formes et de tailles variables, renferment une petite série d'objets métalliques, en général des objets de parure, auxquels peuvent être associés, en un ou deux exemplaires, outil en fer, perle ou bracelet en verre, monnaie de potin. Quelques dépôts en fosse ne comprennent qu'un ou deux vases céramiques.

Une dernière catégorie de dépôt est illustrée par une concentration de pièces d'armement en fer, retrouvées éparses sur quelques dizaines de mètres carrés, à proximité des deux fosses évoquées ci-dessus. Ces pièces fragmentaires (lames et fourreaux d'épée, fers et talons de lance, éléments de ceinture, *umbo* de bouclier, couvre joue de casque...) portent des traces de mutilation volontaire. Leur concentration et leur relative dispersion sur une surface réduite indiquent l'existence d'un dispositif ou aménagement initial qui a disparu. Il peut s'agir d'un rassemblement d'objets de même nature, enfouis dans une fosse peu profonde, qui s'est trouvé répandu au fil du temps; mais on peut aussi faire l'hypothèse de pièces qui étaient suspendues sur une potence ou accrochées en hauteur à un support et se sont peu à peu détachées et sont tombées au sol, éparses.

### Étape 3: vers 60/50 à 20/15 av. J.-C.

Une nouvelle étape débute vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. On assiste à ce moment à une nouvelle phase de construction et d'aménagement, qui respecte toutefois certains éléments du schéma d'organisation antérieur. Cette continuité se manifeste notamment dans la pérennisation de l'espace réservé de l'enceinte curviligne (un enclos quadrangulaire délimité par une palissade semble aménagé dans son aire interne) et dans la localisation du bâtiment cultuel central, très peu distant du bâtiment principal de la phase antérieure.

Des changements très sensibles se lisent dans l'architecture des bâtiments: d'énormes fosses d'ancrage reçoivent des poteaux de taille imposante, parfois inclinés, appartenant à des édifices monumentaux (bâtiment cultuel, porche d'entrée du sanctuaire). Des alignements de poteaux traduisent également l'érection de nouveaux systèmes de clôture et d'allées processionnelles. Par ailleurs, les traces de nombreux bâtiments rectangulaires ou à pans coupés, disséminés autour de l'aire cultuelle initiale, ont été repérées. Ils sont très fréquemment associés à des puits à eau. La morphologie de ces bâtiments, comme les structures et le mobilier qui leur sont associés, suggèrent que cet ensemble correspond à un secteur d'habitat qui se développe autour du sanctuaire, principalement dans la partie nord de l'aire fouillée. Il est notable que les bâtiments de cette phase (culturels et domestiques) ont subi dans leur majorité une destruction par le feu et ont été reconstruits dans la foulée, au même endroit ou avec un très léger déplacement. Ce démantèlement par le feu, pourrait être lié à une nouvelle phase de construction intervenue dans le courant des deux dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (étape 4).

Cette étape post-conquête est marquée par une évolution nette dans la composition des dépôts et assemblages culturels, par rapport aux deux étapes antérieures. Le fait le plus significatif réside dans l'apparition de petits édicules à quatre poteaux, de plan carré, associés à des fosses circulaires, d'un mètre de diamètre en moyenne, renfermant des amas d'ossements animaux et quelques rares autres éléments (monnaie, fragment d'amphore...). Les fosses sont systématiquement disposées sur le côté ouest des bâtiments. Les assemblages de faune

domestique présentent des caractères spécifiques (fréquence des crânes, grandes parties de carcasses...). Le caractère répétitif et standardisé de ces dépôts, du point de vue de leur composition et de leur agencement, témoigne de leur dimension culturelle. Ils pourraient être liés à des occasions et événements particuliers (sacrifices, banquets...).

L'existence de dépôts d'une autre espèce est attestée par la découverte d'une fosse superficielle recelant différentes pièces métalliques (*umbo* de bouclier, couteau et fibule en fer, bracelet filiforme en bronze...). La faible profondeur d'enfouissement des vestiges de cette phase explique le nombre relativement faible des dépôts découverts, en grande partie détruits par les occupations postérieures et par les labours.

#### Étape 4 : vers 20/15 av. J.-C. – 40 apr. J.-C.

Cette étape est caractérisée par une continuité assez remarquable avec l'étape précédente. Si les ensembles mobiliers attribuables à cette période sont bien identifiables et se démarquent sans difficulté des précédents (cortèges céramiques augusto-tibériens ou tibéro-claudiens), en revanche, on ne perçoit d'évolution majeure ni dans l'organisation spatiale du sanctuaire, ni dans l'architecture, ni dans les modalités et la composition des assemblages des dépôts en fosse. Les dispositifs de délimitation du sanctuaire n'ont pas été repérés, mais le respect de l'aire ceinte d'abord par un fossé, ensuite par une palissade, semble se maintenir. La clôture définitive du fossé intervient dans la période augusto-tibérienne. Après le premier quart du I<sup>er</sup> siècle, il n'était plus perceptible dans la topographie, ce qui implique qu'il ait été remplacé par un dispositif qui n'a pas laissé de trace.

Des reconstructions de bâtiments, sans modification perceptible de l'agencement d'ensemble, peuvent être discernées. Ainsi, un bâtiment carré à forts poteaux peut être identifié comme le probable édifice culturel de cette étape, d'après son emplacement. Les bâtiments attribuables à cette période sont tous en terre et bois. La pierre fait une apparition timide dans une cave, dont les parois sont habillées de parements en pierre sèche. La présence de la tuile est également attestée, indirectement, par des fragments présents dans des remblais de fosse.

La découverte, dans le comblement supérieur d'un puits qui a fonctionné à l'étape 3, d'un amas d'ossements résultant de l'abattage d'une dizaine de jeunes bœufs, de quelques porcs et caprinés,

témoigne de la pérennité des types de dépôts qui caractérisaient le mieux l'étape précédente.

#### Étapes 5/6 : vers 40 – 150 apr. J.-C.

La plupart des structures identifiées sont localisées dans la partie septentrionale du site. Les bâtiments maçonnés ayant fait l'objet d'une récupération systématique des pierres de construction, ne subsistent en général que les tranchées de récupération et quelques lambeaux de fondation. Les sols et niveaux de circulation ont également disparu, sauf cas exceptionnel. Il est bien difficile dans ces conditions de tenter de discerner une chronologie relative entre les différentes constructions, dont seuls les plans au sol subsistent. On se contentera donc ici d'évoquer les principales composantes de la zone culturelle.

Un élément majeur du sanctuaire gallo-romain consiste dans une vaste enceinte polygonale constituée de deux murs parallèles. Différents arguments permettent de restituer une colonnade d'ordre toscan sur le mur interne, si bien que cette enceinte à la double fonction de péribole et de galerie périphérique munie d'un portique. Deux segments d'environ 50 m de long ferment cette enceinte vers l'ouest. Du côté est, on ignore comment elle se refermait. Cette enceinte est subdivisée en deux parties par un mur transversal orienté nord-sud. À l'ouest de ce mur se développe une aire peu ou pas occupée, qui correspond assez strictement à la zone enclose initialement par l'enceinte fossoyée laténienne. À l'est de ce mur prend place un temple de plan carré (A), édifié quasiment au même emplacement que les bâtiments culturels des phases antérieures. Au sud de ce temple se développe un ensemble construit complexe, de plan incomplet, dont la fonction est obscure (ensemble thermal?). Au nord apparaissent un second temple de plan carré (B) et plusieurs petits bâtiments (annexes?). Enfin, un dernier élément important consiste dans une canalisation souterraine qui contourne l'ensemble du complexe culturel au nord et a alimenté successivement deux bassins, situés à proximité du complexe évoqué plus haut. Le canal d'adduction, reconnu sur près de 500 m, pourrait avoir été alimenté par une source dite de Saint-Simon, localisée à quelques kilomètres de là. Le premier bassin, le plus à l'ouest, est aménagé de façon assez fruste, taillé dans le terrain naturel et simplement bordé de dalles calcaires. Le second bassin présente une architecture à la romaine, beaucoup plus soignée (dalles de calcaire blanc,



tuyau d'alimentation en plomb, édicule avec décor de petit appareil losangique...).

Le nombre de fosses attribuables à cette étape est très limité. Les éléments mobiliers, retrouvés en majorité dans des remblais de destruction et dans quelques aménagements de sols conservés, comprennent des objets de parure et de toilette, aux côtés de la céramique, qui occupe la place principale. Une nouveauté notable réside dans l'apparition d'ex-voto sous la forme de plaquettes en bronze à figuration d'yeux. L'une d'elle porte une dédicace à Minerve (Joly, Lambert 2005). Deux autres divinités du panthéon gallo-romain sont par ailleurs attestées par des découvertes de sculptures dans la zone proche du sanctuaire fouillée en 2001 (Deys 2004).

## CONCLUSIONS

### Structuration du sanctuaire

L'organisation du sanctuaire repose sur la juxtaposition de deux composantes, bénéficiant de dispositifs de délimitation, qui semblent avoir eu des destinations différentes. L'aire délimitée par un fossé à l'étape 1, puis par une palissade, à l'étape 2, présente des particularités essentielles. Cette aire est identifiable avec une anomalie topographique, une très faible éminence, ce qui peut expliquer le caractère sinueux du premier dispositif de clôture ; elle est caractérisée par de rares traces d'activité humaine, durant l'âge du Fer comme l'Antiquité, si l'on excepte les aménagements qui empiètent sur sa bordure, au début de l'Empire, moment où il ne semble plus exister de délimitation matérielle tangible (fossé, palissade). Il s'agit donc d'un espace réservé, non construit, qui jouxte l'espace enclos où sont édifiés le temple proprement dit et ses annexes. Cet espace semble avoir conservé au fil du temps à la fois son aspect et sa fonction intacts. Il est possible d'envisager un espace entièrement vide, lieu de rassemblement, d'assemblées. Certains indices nous orientent toutefois plutôt vers un lieu naturel particulier, présentant une végétation spécifique (haies, bosquets), qui a pu jouer à elle seule un rôle de délimitation à certaines périodes, en l'absence d'autres dispositifs (notamment dans les débuts du Haut-Empire, avant la construction du péribole polygonal). Il s'agit là malheureusement d'hypothèses reposant sur des indices ténus, impossibles à valider, dans le contexte géologique et paléo-environnemental présent.

Un point essentiel réside dans la pérennité, sur la longue durée, de l'organisation bipolaire de l'espace sacré. Les transformations architecturales successives n'ont pas modifié sensiblement l'agencement initial du sanctuaire reposant sur deux espaces aux fonctions différentes, mais contigus et étroitement liés. Ces deux composantes du sanctuaire semblent avoir été englobées dans une enceinte plus vaste, reconnue partiellement dans la zone explorée par l'AFAN (ill. 3). Le fait que cette palissade semble limiter l'aire où se répartissent les édicules carrés à dépôts de faune (étape 3) suggère qu'elle appartient au sanctuaire de LT D2b, sans que l'on puisse exclure qu'elle reprenne une limite plus ancienne.

Ce système d'enclos emboîtés est un argument qui va *contrario* de l'identification de la grande enceinte reconnue par S. Venault comme un camp militaire romain, sans relation avec le sanctuaire (Mouton, Venault 2005). L'idée que cette enceinte fortifiée de très grande taille est sans rapport avec le sanctuaire ne nous paraît pas recevable, pour deux raisons principales. Primo, on relève des orientations communes des dispositifs de clôture des deux ensembles (ill. 2 et 3), qui ne s'expliquent pas facilement si l'on postule qu'ils participent de deux entités fonctionnellement et chronologiquement distinctes. Secundo, le faciès mobilier de la zone située immédiatement au sud de la grande enceinte (Mouton-Venault, Devevey 2008), qui a livré des fours et des puits, est strictement identique à celui de la zone d'habitat qui se développe sur la bordure nord du sanctuaire (Joly, Barral 2008b), ce qui implique que l'on a affaire à un ensemble chronologiquement cohérent. On pourrait ajouter, tertio, même s'il s'agit d'un argument indirect, que les analogies avec le plan du site de Fesques (Mantel 1997) sont patentes et militent pour qu'on ne sépare pas les deux éléments principaux (enceinte fortifiée et sanctuaire) du complexe de Mirebeau<sup>2</sup>. Reste le caractère très romain des aménagements d'entrée de l'enceinte, qui surprennent dans l'hypothèse d'un complexe habitat/sanctuaire laténien. Le faciès mobilier des ensembles en relation avec les deux zones d'habitat évoquées ci-dessus est caractéristique de LT D2b sans qu'on puisse être plus précis. Il est donc impossible d'affirmer si cet ensemble se met en place au moment de la guerre des Gaules, ou juste après. L'hypothèse d'un ensemble associant habitat et sanctuaire, fortifié à la romaine, au moment des troubles du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. peut-être soutenue, dans un contexte de limites de territoire. On n'aura garde d'oublier que

dans cette période émergent des sites fortifiés dont les systèmes défensifs sont extrêmement novateurs (voir l'exemple de Gondole, désormais bien daté : Deberge *et al.* 2009). Elle devient plus délicate à soutenir pour la période de l'immédiat après guerre des Gaules, encore que l'on ignore jusqu'à quel point les Lingons ont pu bénéficier d'un statut très favorable après la guerre des Gaules.

### Évolutions architecturales

Même si l'étape 2 est marquée par un renforcement et un agrandissement remarquable de l'enclos trapézoïdal initial, la continuité entre les étapes 1 et 2, du point de vue des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, tant pour les bâtiments que pour les dispositifs de clôture, ressort clairement. L'étape 3 s'inscrit également dans le même fil conducteur, même si une évolution est perceptible dans l'ossature de certains bâtiments qui bénéficient désormais de fosses d'ancrage de poteau de tailles impressionnantes (jusqu'à 2,80 m de côté). C'est seulement dans l'étape 4 que l'on voit l'introduction de matériaux et techniques romaines, qui ne touchent toutefois que quelques structures (sous-sol à parement de pierre sèche). La présence de fragments de tuile, dans des remblais de fosses, permet de supposer l'existence de bâtiments couverts en dur. Il reste que la plupart des bâtiments attribués à cette étape, à poteaux plantés, ne se distinguent pas de ceux des étapes précédentes, sinon par des détails des plans au sol. La banalisation de l'utilisation de techniques romaines, notamment de l'*opus caementicium*, ne paraît pas antérieure aux années 40 apr. J.-C. Encore faut-il signaler la persistance, dans l'étape 5, de techniques de tradition indigène, pour certains aménagements (premier bassin alimenté par la canalisation souterraine, notamment).

### Évolution des pratiques rituelles

Les différentes étapes ne livrent pas des restes d'offrandes et de sacrifices en quantités équivalentes, ce qui est en partie lié au contexte taphonomique du gisement (voir *supra*). Quoi qu'il en soit, le rapprochement entre les étapes 1 et 2 s'impose là encore, si l'on considère les faciès des assemblages mobiliers propres à chaque étape. La fréquence des objets de parure (fibules, bracelets) et de la vaisselle céramique, la place des vases miniatures, lient indubitablement ces deux étapes. L'étape 2 est avant tout marquée par un accroissement très

sensible du nombre d'objets déposés (parure, armes, outillage...), qui va de pair avec une diversification des catégories de dépôts et de mobiliers. L'apparition de la monnaie, à la fois sous la forme de rassemblement (trésor monétaire) et d'objets dispersés, celle des amphores vinaïres, sont également à signaler, mais s'inscrivent finalement dans un mouvement plus général qui touche toutes les composantes de l'occupation (habitats, sanctuaires, nécropoles), à la même période. L'étape 3 marque en revanche une rupture plus nette avec ce qui précède, par deux aspects principaux, d'une part la raréfaction sensible des dépôts d'objets manufacturés (armes, objets de parure, céramiques...), d'autre part l'apparition de dépôts de faune qui dans leur composition témoignent d'abattages massifs sans doute liés à des pratiques de consommations collectives. De façon générale toutefois, les dépôts de faune de Mirebeau se signalent par une très grande complexité qui ne permet pas, dans l'état d'avancement de l'étude, de discerner un modèle ou une évolution simple et linéaire, contrairement aux sanctuaires du nord de la France<sup>3</sup>. On ne perçoit pas de transformation majeure dans les pratiques de déposition à l'étape 4. Signalons toutefois une augmentation assez nette des dépôts mobiliers associant céramiques et objets individuels, dont le nombre avait considérablement diminué à l'étape précédente. Les étapes 5 et 6 s'inscrivent dans la continuité de l'étape 4, avec cependant une innovation importante à l'étape 6 (période flavienne), qui consiste dans l'apparition des ex-voto.

### L'évolution du sanctuaire de Mirebeau

La pérennité du schéma d'organisation du sanctuaire initial sur la longue durée, sa conservation au passage de La Tène D au Haut-Empire, et finalement pendant toute la durée de fonctionnement du sanctuaire, soit au minimum 450 ans, constituent un apport majeur des recherches sur le sanctuaire de Mirebeau.

L'exercice consistant à dépasser cette impression de stabilité et à discerner les principales ruptures dans la vie du sanctuaire est relativement délicat, les indications obtenues dans différents domaines clés (voir *supra*) n'ayant pas des poids équivalents et surtout ne dessinant pas un modèle simple et cohérent. En ce qui concerne le sanctuaire laténien, deux étapes (les étapes 2 et 3) s'individualisent toutefois clairement du point de vue de l'architecture et des modalités rituelles. La rupture principale se situe sans aucun doute

entre les étapes 2 et 3 (première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) mais il convient de garder à l'esprit que le poids de cette rupture est sans doute accentué par l'hiatus existant entre les deux étapes. On peut aussi considérer que cette solution de continuité, précédée d'une période de baisse d'activité, constitue en elle-même un indicateur de poids lorsqu'on envisage la trajectoire du sanctuaire dans sa globalité. Par ailleurs, l'étape 1 peut être rapprochée de l'étape 2 et l'étape 3 de l'étape 4, que l'on pourrait d'ailleurs qualifier, par bien des aspects, d'étape 3b. En définitive, on peut donc discerner deux périodes principales, l'une correspondant aux étapes 1 et 2, la seconde aux étapes 3 et 4. Une première rupture forte se situe entre les étapes 2 et 3; une seconde se place certainement entre les étapes 4 et 5/6 (peu avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), sans que l'on sache exactement où placer le curseur (entre 4 et 5 ou 5 et 6?), la documentation devenant trop ténue pour qu'on puisse avoir des certitudes en ce qui concerne les transformations que connaît le sanctuaire au passage de l'époque julio-claudienne à l'époque flavienne.

Le sanctuaire laténien de Mirebeau peut être placé dans le groupe des sanctuaires d'une certaine importance actuellement connus dans l'est de la France, à l'aune de ses aménagements architecturaux, du nombre et de la qualité des dépôts qu'il a livrés, de sa longévité. C'est sans doute à l'étape 3 que l'on discerne le mieux, à travers les dispositifs de clôture emboîtés, une structuration qui signale un sanctuaire majeur. Se place-t-il dans le haut de la hiérarchie des lieux de culte de la grande région? Ce n'est pas certain. Même si on manque encore d'éléments de comparaison, on commence à discerner la présence

de très grands sanctuaires, tels celui de Mandeuire *Clos du Château*, dont l'ampleur et les réalisations architecturales semblent, dès la fin de l'âge du Fer, dépasser largement celles de Mirebeau. Mais il est difficile à l'heure actuelle d'attribuer à Mirebeau un statut sur une échelle hiérarchique établie selon des critères pertinents.

En comparaison, il est assez aisé de constater que le sanctuaire gallo-romain, dont les débuts se placent dans le courant de l'étape 4, ne présente pas les caractères et attributs qui permettraient de le qualifier de sanctuaire majeur. Quoiqu'il soit difficile d'apprécier la qualité des ornements architecturaux du sanctuaire du Haut-Empire à partir des rares éléments qui nous sont parvenus, les plans des édifices et l'organisation d'ensemble ne laissent pas deviner un lieu de culte majeur. L'introduction lente et progressive des techniques de construction romaines va dans le même sens. Par bien des côtés, le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau peut être comparé à maints sanctuaires ruraux ou de petites agglomérations dans la région (Beire-le-Châtel, pour citer un exemple proche).

En fin de compte, la pérennité du schéma d'agencement du sanctuaire de Mirebeau pendant toute la durée de son existence aurait pour corollaire la relative modestie des transformations intervenues au passage de l'époque laténienne à la période romaine. Permanence et stabilité sont donc les deux mots qui caractérisent le mieux l'évolution du sanctuaire, telle qu'on peut la saisir grâce à l'archéologie. En va-t-il de même de son statut civique et de son rayonnement religieux au sein de la cité des Lingons? La question mérite d'être posée, mais les données manquent pour y répondre.

#### NOTES

1. Recensées dans Barral *et al.* 2009. Est à signaler la découverte, en plein centre du bourg actuel, d'une fosse renfermant un matériel de qualité, daté du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (céramique peinte, perle en verre), qui constitue le seul indice, à l'heure actuelle, de l'existence d'un habitat contemporain de la première phase du sanctuaire (inédit).

2. G. Bataille (Bataille 2008, p. 163 et 208) rapproche par ailleurs Mirebeau et Fesques, sur la base de leurs faciès mobiliers (sanctuaires du groupe B, ou de type II).

3. Réflexion de Patrice Méniel, lors de son intervention "La contribution de l'archéozoologie à l'étude des sanctuaires", à la table ronde "Autour de l'inventaire des lieux de culte en Bourgogne", Dijon, 18-19 septembre 2009.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barral, Guillaumet 1994**: BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). — Un sanctuaire aux confins du pays éduen. Mirebeau-sur-Bèze. In: DUVAL (A.) dir. — *Vercingétorix et Alésia, catalogue de l'exposition au Musée des Antiquités Nationales*. Paris: Réunion des Musées Nationaux, 1994, p. 150-152.
- Barral et al. 2009**: BARRAL (Ph.), FOVET (E.), JOLY (M.), MOUTON-VENAULT (S.), NUNINGER (L.), REDDÉ (M.), VENAULT (S.). — Mirebeau-sur-Bèze. In: **\*Provost 2009a**, p. 544-566.
- \*Bataille 2008**.
- Bénard et al. 1994**: BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.) dir. — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon, 1994 (Annales Littéraires de l'université de Besançon; 522 / série archéologie; 39).
- Brunaux et al. 1985**: BRUNAUX (J. L.), GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), MÉNIEL (P.), RAPIN (A.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). In: BONNAMOUR (L.), DUVAL (A.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant notre ère). Paléométaballurgie du bronze à l'âge du Fer*. Actes du 7<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Rully, 1983). Paris: CNRS, 1985, p. 76-111 (Suppl. à la Revue Archéologique du Centre et du Centre Est [RAE]; 6).
- Deberge, Cabazuelo 2008**: DEBERGE (Y.), CABAZUELO (U.). — L'oppidum de Gondole. *L'Archéologue. Les Arvernes, peuple celtique d'Auvergne*, 95, 2008.
- Deberge et al. 2009**: DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.), CAILLAT (P.). — L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal: un premier bilan. *RACF*, 48, 2009, p. 33-130.
- Deyts 2004**: DEYTS (S.). — Un *Cernunnos* et un *Sucellus* découverts à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). *Latomus*, 23, fasc. 2, p. 388-393.
- Goguy, Reddé 1995**: GOGUEY (R.), REDDÉ (M.). — *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mayence, 1995 (RGZM; 36).
- Guillaumet, Barral 1991**: GUILLAUMET (J.-P.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau-sur-Bèze. In: **\*Brunaux 1991**, p. 193-195.
- Joly, Barral 2007**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. In: **\*Barral et al. 2007b**, p. 55-72.
- Joly, Barral 2008a**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.
- Joly, Barral 2008**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): faciès et évolution des corpus (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 361-380.
- Joly, Lambert 2005**: JOLY (M.), LAMBERT (P.-Y.). — Un *ex-voto* dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (21). *RAE*, 53, 2005, p. 233-237.
- Mantel 1997**: MANTEL (E.) dir. — Le sanctuaire de Fesques, "Le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime. *Nord-Ouest archéologie*, 1997, 8. 1 vol. 359 p.
- Mouton, Venault 2005**: MOUTON (S.), VENAULT (St.). — Le site de La Fenotte à Mirebeau-sur-Bèze (21): un cas d'habitat en périphérie d'un camp militaire de type romain tardo-républicain. In: **\*Fichtl 2005**, p. 239-274.
- Mouton-Venault, Devevey 2008**: MOUTON-VENAULT (S.), DEVEVEY (F.). — Faciès des céramiques pré-augustéennes, augustéennes et tibériennes du sud du territoire lingon: un premier aperçu. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 577-606.
- Nuninger et al. 2005**: NUNINGER (L.), FOVET (E.), LANDRE (M.). — *Archéologie, territoire et environnement dans le sud-est de la Côte-d'Or et l'ouest de la Haute-Saône (Bourgogne, Franche-Comté) - Programme de prospection-inventaire (2005-2008), contribution à la carte archéologique de la Côte-d'Or – 1. Commune de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), Pré-inventaire 2005. Rapport*. Besançon: Laboratoire de Chrono-Écologie, 2005 (1 vol. 48 p., texte, ill.).
- Nuninger et al. 2006**: NUNINGER (L.), NOUVEL (P.), BARRAL (P.). — *Archéologie, territoire et environnement dans le sud-est de la Côte-d'Or et l'ouest de la Haute-Saône (Bourgogne, Franche-Comté) - Programme de prospection-inventaire (2005-2008), contribution à la carte archéologique de la Côte-d'Or – 1. Commune de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), rapport de prospection systématique 2006*. Besançon: Laboratoire de Chrono-Écologie, 2006 (1 vol. 41 p., texte, ill.).







---

# Les sanctuaires de Mandeure

---

PHILIPPE BARRAL, MATTHIEU THIVET  
AVEC LA COLLABORATION DE GILLES BOSSUET, PIERRE NOUVEL, SÉVERINE BLIN  
JACQUES MONNIER, STÉPHANE IZRI, JEAN-YVES MARC, PIERRE MOUGIN

## INTRODUCTION

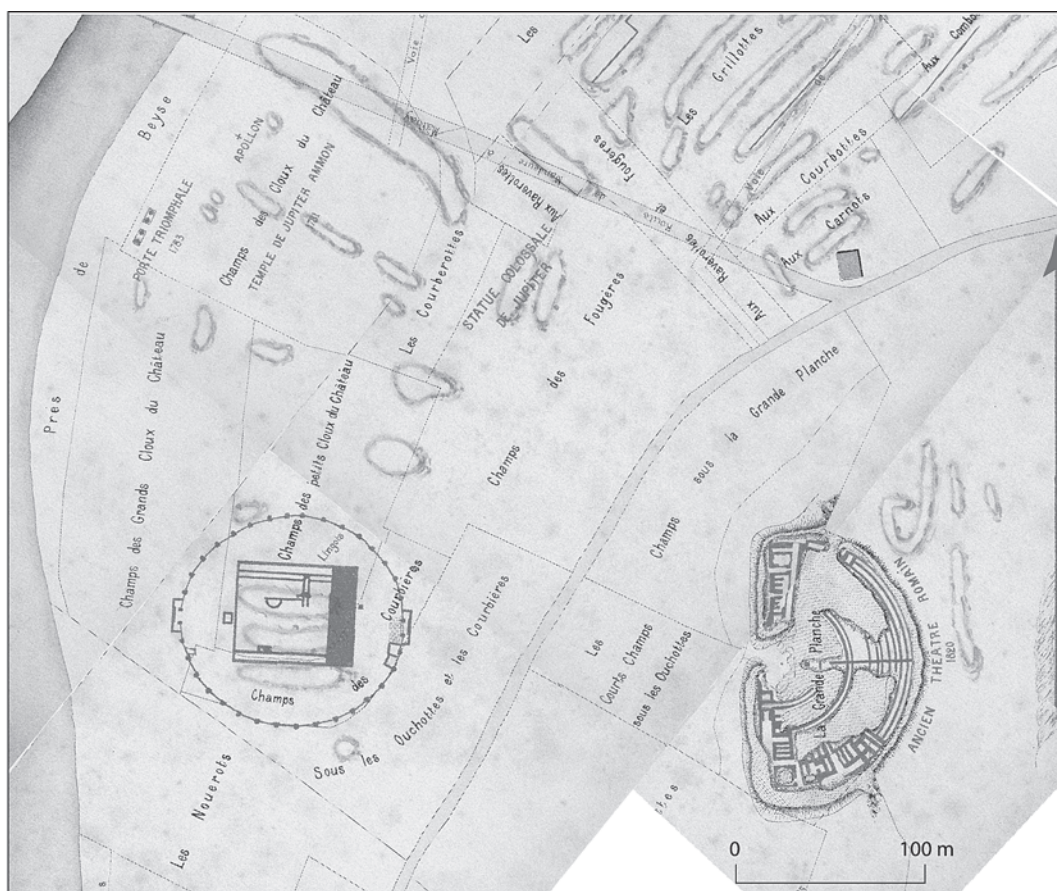
Le grand temple de Mandeure, situé en vis-à-vis du théâtre antique, le seul monument encore en élévation, fut l'un des premiers édifices explorés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (sur les recherches réalisées à cette époque et les données qui en sont issues, voir Barral *et al.* 2007a et b; Marc *et al.* 2007; Joly, Barral 2008; Barral *et al.* 2009). Jusqu'aux années 2000, ce grand édifice à péribole sub-circulaire était le seul identifié comme sanctuaire (ill. 1). Au cours de ces dix dernières années, la connaissance de la topographie religieuse de l'agglomération antique a considérablement progressé, grâce en particulier aux investigations géophysiques, réalisées sur une emprise de plus de 60 ha. Des données de grand intérêt ont également été fournies par l'analyse du parcellaire ancien (Thivet 2008; Thivet *et al.* 2009). De façon complémentaire, les sondages et fouilles en aire ouverte effectués à différents endroits du complexe qui se développe autour du théâtre ont apporté des données précises sur les rythmes et modalités de développement du principal complexe religieux connu. Enfin, si le grand temple du *Clos du Château* est pour l'instant inaccessible, l'analyse de la documentation et des mobiliers exhumés anciennement, l'apport des prospections géophysiques récentes, permettent de revisiter ce dossier.

## ESQUISSE D'UNE TOPOGRAPHIE RELIGIEUSE

On peut distinguer schématiquement trois secteurs distincts où l'existence d'édifices cultuels a été révélée par les recherches récentes (ill. 2).

En limite orientale de l'agglomération, à proximité d'un complexe thermal de grande ampleur partiellement dégagé en 1829 et de nouveau exploré à partir de 1988 (Mougin *et al.* 1996), une anomalie du parcellaire napoléonien peut être interprétée comme la trace d'un édifice monumental, à la fonction religieuse probable. L'agencement des parcelles invite à identifier l'empreinte d'un édifice de plan rectangulaire inscrit dans une enceinte circulaire, localisé au point de convergence de deux voies antiques, au débouché d'un axe en provenance d'Augst (Thivet *et al.* 2009, p. 429 et fig. 9). Les analogies de localisation et de plan d'édifice avec le complexe occidental (*infra*) sont pour le moins troublantes.

Dans la partie centrale de l'agglomération, à l'intérieur de la courbe dessinée par le Doubs, les prospections électriques ont permis de détecter trois bâtiments distincts à plan centré, très certainement identifiables comme des temples (Thivet, Bossuet 2008) (ill. 2 et 3). Deux bâtiments sont localisés à proximité l'un de l'autre, à l'intérieur d'une cour, à hauteur d'un point d'inflexion d'une voie. Le premier, de forme carrée mesure 15 mètres de côté



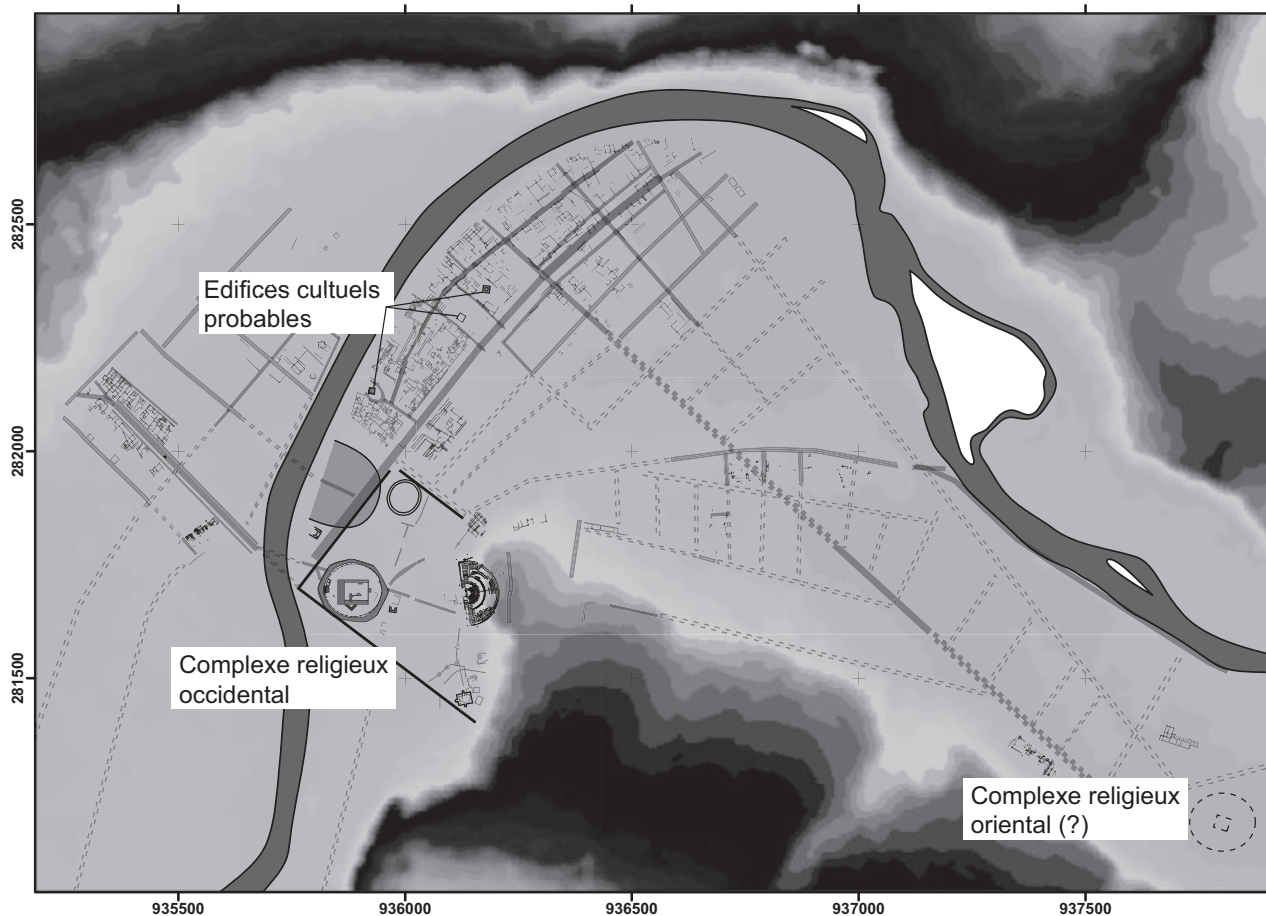
1. Extrait du plan de P. Barbier (Plan du site archéologique de Mandeuve-Mathay levé en 1895 pour la Société d'Émulation de Montbéliard, 1/250<sup>e</sup>, archives du musée de Montbéliard, quatre feuilles) montrant le secteur sanctuaire-théâtre.

et présente une *cella* carrée de 8 mètres de côté. Le second, de plan quadrangulaire, mesure 15 m par 13 m et comprend une *cella* d'environ 5 m de côté. Un troisième édifice, mesurant également 15 m par 13 m avec une *cella* de 5 m de côté, se trouve un peu plus au sud, enserré dans un espace sub-circulaire délimité par les deux branches courbes symétriques d'une voie, subdivisée en deux extrémités bifides. On discerne ainsi un espace de circulation périphérique analogue, toutes proportions gardées, à l'anneau qui enserre le grand sanctuaire du *Clos du Château* (*infra*).

Ces trois probables édifices culturels, construits selon le même module, présentent des orientations différentes de celles du bâti dense qui se développe dans tout ce secteur, ce qui pose à la fois la question de la chronologie de ces bâtiments par rapport à celle du quartier environnant et de leur articulation

au tissu de l'habitat urbain. Des fouilles seraient désormais nécessaires pour aller plus loin dans la compréhension de la dynamique de ce secteur où se trouvent visiblement associés bâtiments privés et édifices religieux.

En bordure occidentale du noyau urbain, autour du théâtre antique, se développe un complexe monumental dont l'organisation s'est progressivement révélée ces dernières années. La prospection aérienne avait livré peu d'indices archéologiques dans l'environnement proche du théâtre et du grand temple, les deux édifices majeurs connus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La prospection géophysique a révélé, sur près de 10 ha, les différentes composantes, pour la plupart totalement inédites, d'un vaste quartier culturel, enserré dans une grande enceinte rectangulaire et polarisé par trois sanctuaires rayonnant autour du théâtre. Par ses dimensions et son



2. Mandeuire et Mathay : plan schématique de l'agglomération antique avec localisation des édifices culturels identifiés (données PCR Mandeuire, DAO M.Thivet, Ph. Barral).

organisation générale, il peut être rapproché des grands ensembles religieux d'*Augusta Raurica*, d'*Aventicum* ou encore de *Nasium*.

## LE COMPLEXE RELIGIEUX OCCIDENTAL

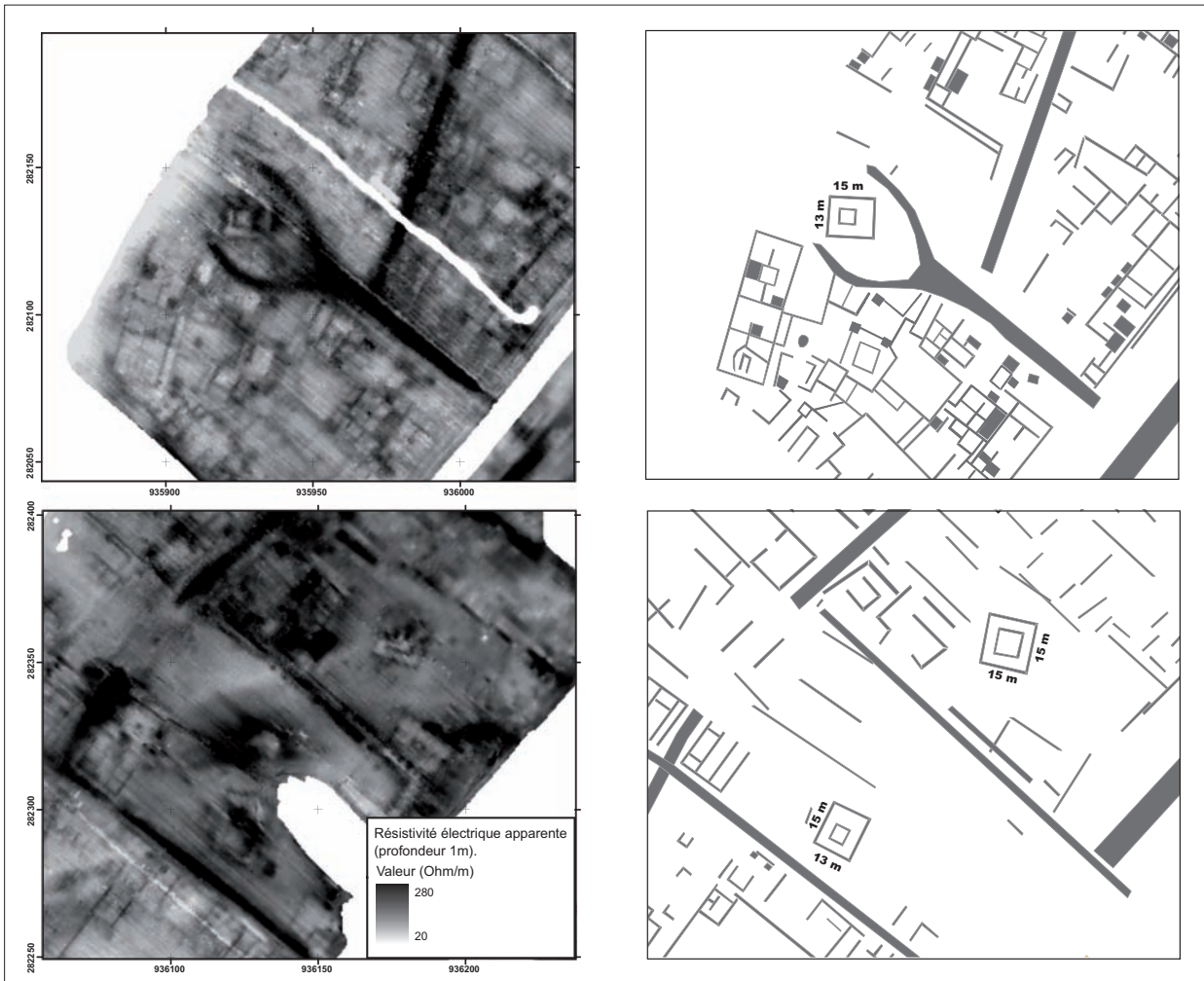
### Topographie d'ensemble

L'organisation générale de ce vaste ensemble peut être décrite dans ses grandes lignes. Le plan schématique des bâtiments et anomalies reconnues par différentes méthodes complémentaires laisse deviner un ordonnancement autour de quatre composantes principales, assez précisément localisées aux angles de la grande enceinte

quadrilatérale qui clôt ce complexe : dans l'angle nord, le sanctuaire du *Champ des Fougères*, dans l'angle sud, un groupe de temples (?) accompagnés de différentes annexes, dans l'angle ouest, le grand sanctuaire du *Clos du Château*, dans l'angle est, le théâtre. (ill. 4)

Le tracé de l'enceinte quadrilatérale a été bien repéré sur trois côtés (nord-est, nord-ouest et sud-ouest). Vers le sud-est, il semble que la fermeture soit assurée par le relief escarpé qui marque la limite entre la plaine alluviale et le plateau (toutefois, une extension de la zone culturelle sur le plateau même n'est pas à écarter, loin de là, comme le suggèrent les prospections réalisées dans cette zone, fin 2009). L'angle nord du dispositif de clôture se trouve occulté par le large fossé de la fortification du





3. Mandeuve : schéma d'interprétation établi à partir des données géophysiques faisant apparaître les plans des trois temples de tradition indigène détectés dans le centre urbain de l'agglomération (données Géocarta/PCR Mandeuve, DAO M.Thivet).

Bas-Empire<sup>1</sup>, mais de part et d'autre, les branches nord-est et nord-ouest ont pu être observées précisément à deux endroits différents. L'existence d'un mur d'enceinte, doublé à l'extérieur par une chaussée, a pu être confirmée. La voie bordant l'enceinte au nord-ouest, comprise dans un espace réservé large de 30 m, est un axe majeur de l'agglomération, qui aboutit, à peu de distance du complexe culturel, à un important point de franchissement du Doubs. Le mur de clôture de la branche nord-ouest a été édifié à la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. ou, au plus tard, au début du II<sup>e</sup> siècle. Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, il a été percé pour aménager un arc monumental à une seule baie, long de 5,7 m et large de 2,6 m environ, dont ne subsistait que le soubassement en

blocs de gros appareil (fouille J. Monnier). Sur la branche nord-est, à hauteur du sanctuaire du *Champs des Fougères*, les sondages profonds ont révélé que deux systèmes de clôture différents s'étaient succédé entre la fin du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle. Un premier mur, simple, a été remplacé au cours du II<sup>e</sup> siècle par une galerie, ouverte sur l'extérieur (?) et dont les colonnes reposaient sur des fondations en grand appareil (fouille M. Thivet, P. Nouvel).

Les principaux éléments repérés à l'intérieur de ce quartier peuvent être décrits comme suit :

- 1, au sud du théâtre sont localisées les traces de différentes constructions, édifiées sur le replat de la basse terrasse alluviale. Il s'agit d'un en-

- semble complexe associant les vestiges d'édifices culturels (1a), chronologiquement distincts, à des enceintes polygonales (1b).
- 2, au nord-ouest du théâtre est localisé le sanctuaire dit du *Champs des Fougères*. À proximité immédiate ont été découverts au XIX<sup>e</sup> siècle les fragments de deux statues colossales identifiées comme représentations de Mars et sa parèdre Bellone (Pichot 1996).
  - 3, en vis-à-vis du théâtre se trouve le grand sanctuaire du *Clos du Château* (3a). Les prospections géophysiques ont révélé l'angle d'un bâtiment (3b) dont l'orientation est clairement discordante par rapport à celle du massif rectangulaire situé au centre du péribole ovale. À l'extérieur de ce péribole a été reconnu un large espace de circulation formant anneau (3c), nettement circonscrit par un dispositif de clôture polygonal, jusqu'alors inconnu.
  - 4, plusieurs constructions sont situées au sud du fossé de l'enceinte du Bas-Empire (4a), en contrebas de la plateforme du sanctuaire du *Clos du Château* (4b) et en face de l'*orchestra* du théâtre (4c). Les plans des bâtiments 4a et 4b évoquent clairement ceux de temples à plan centré.
  - 5, le grand mur d'enceinte (5a) et les éléments de voirie associés (5b) ferment sur trois côtés l'aire du complexe cultuel.
  - 6, sur l'ensemble de cette zone ont été repérés des aménagements divers : fosses, puits (6a), espaces de circulation appartenant à différents réseaux (6b), systèmes d'adduction et réserves d'eau probables (6c).

Dans l'état actuel des données, seuls les sanctuaires du *Clos du Château* et des *Champs des Fougères* ont révélé une succession d'états laténiens et romains.

### ***Le sanctuaire du Clos du Château***

Cet édifice imposant, encore bien perceptible dans la topographie actuelle, a été partiellement exploré à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle., dans des circonstances peu satisfaisantes d'un point de vue scientifique. Un notable et archéologue local, Clément Duvernoy, put toutefois surveiller les travaux réalisés dans les années 1881-1883 et faire établir un plan des substructions mises au jour<sup>2</sup>. En dehors de ce plan, qui montre les soubassements d'un édifice rectangulaire de grande dimension, au centre d'un dispositif de clôture sub-circulaire,

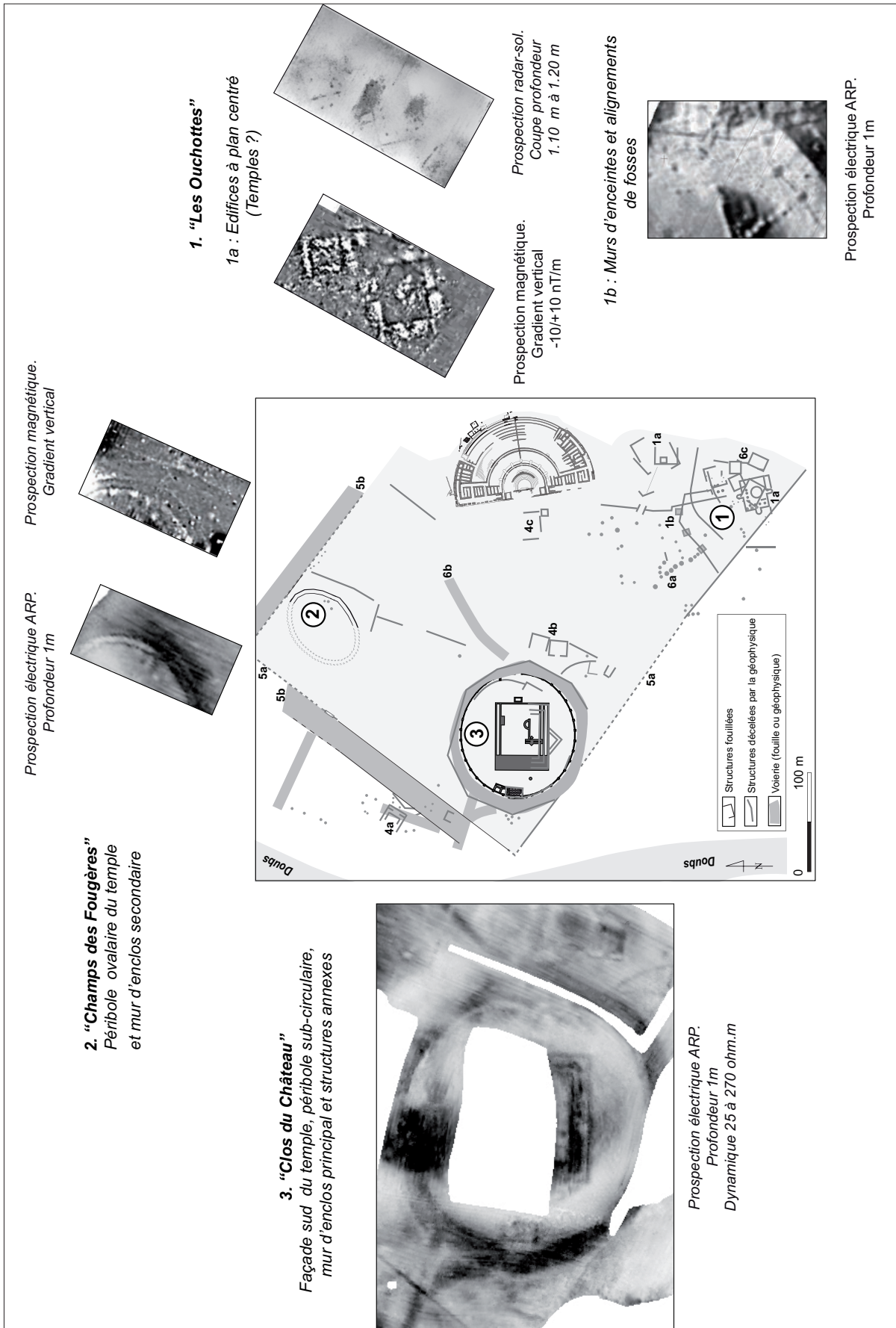
les seuls documents disponibles actuellement consistent dans les lots mobiliers récoltés à cette époque, qui ont été dispersés entre plusieurs musées (Barral *et al.* 2007a et b; Barral *et al.* 2009). Il convient de rappeler que cet ensemble architectural ne fut identifié comme sanctuaire que vers 1930 (par H. Koethe : Koethe 1933), après avoir été diversement interprété comme amphithéâtre, *praetorium* ou encore marché aux chevaux (Jeannin 1986, p.44).

Les prospections géophysiques récentes ont montré que le plan du sanctuaire, tel qu'il fut levé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. par Henri L'Épée était topographiquement assez juste (quoiqu'un léger décalage et un possible problème d'orientation existent), mais était en revanche incomplet, ce dont on pouvait se douter. En particulier, l'existence d'au moins un état maçonné antérieur à la plate-forme rectangulaire ressort clairement et le dispositif de clôture est beaucoup plus complexe et imposant que ne le laisse paraître le plan l'Épée. Les interrogations concernant la forme architecturale de l'édifice cultuel qui s'élevait sur le soubassement rectangulaire ne peuvent, en l'état, être levées (voir la contribution de M. Joly dans Barral *et al.* 2007a, p. 390 sq. et Blin 2008, p. 33). L'étude des éléments d'architecture provenant de cet ensemble apporte des informations intéressantes. S. Blin a en effet pu identifier des fragments de corniches modillonnaires qui appartiennent stylistiquement aux règnes d'Auguste ou de Tibère, ce qui atteste une monumentalisation précoce du sanctuaire (Blin dans ce volume).

Sous un autre aspect, l'analyse récente de plusieurs lots mobiliers conservés dans les musées régionaux et au musée de Saint-Germain-en-Laye apporte des indications sur la dynamique chronologique du sanctuaire laténien et sur les pratiques de déposition qui lui sont associées (Barral *et al.* 2009). Deux étapes principales d'activité du sanctuaire laténien peuvent ainsi être identifiées à travers les lots mobiliers qui nous sont parvenus.

La première correspond à la période fin LT C2 – LT D1a. Cette étape est documentée principalement par un ensemble mobilier très cohérent, qui se trouvait enfoui sous un épais remblai de graviers et fut exhumé en une seule fois, vers 1910. Cet ensemble, caractérisé par la présence de séries d'objets identiques, a une fonction rituelle indéniable. Un certain nombre d'autres objets se rattachent sans doute à la même période, d'après les indications que fournit le dépôt de Tintignac (notamment, des fragments de carnyx et de représentations zoomorphes en





4. Mandeuire, quartier culturel occidental: plan d'interprétation simplifié et images géophysiques correspondantes (données géophysiques: Geocarta/PCR Mandeuire. E. Barrès, G. Bossuet, M. Chassang, S. Lacaze, M. Thivet, S. Trillaud, 2001-2007) (DAO G. Bossuet, Ph. Barral 2010).

tôle de bronze). Ces objets, à l'état très fragmentaire, proviennent des lots disparates issus des fouilles des années 1880.

Une seconde étape correspond à la période LT D2-époque augustéenne. Elle est illustrée par un lot conséquent de petits objets, parmi lesquels se distinguent particulièrement de nombreuses monnaies, des fibules, des rouelles, des cages et anneaux bouletés. Ces objets proviennent eux aussi des fouilles des années 1880, qui ont probablement atteint, en de nombreux endroits, les niveaux de fonctionnement tardifs du sanctuaire laténien, situés dans la partie supérieure de la séquence stratigraphique.

Au total, le matériel issu des fouilles anciennes au *Clos du Château* peut être mis en relation avec l'existence d'un sanctuaire en activité depuis le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ces objets, retrouvés épars ou sous forme de concentration, témoignent de la variété et de la qualité des offrandes ou vestiges sacrificiels déposés dans l'enceinte du sanctuaire.

### ***Le sanctuaire du Champ des Fougères***

La détection d'une double anomalie dessinant une partie d'une enceinte curviligne est à l'origine de la découverte de ce second sanctuaire. L'ouverture, en 2007, d'un sondage recoupant cette anomalie a confirmé la présence d'un grand péribole de forme ovale, partiellement détruit par des constructions récentes.

Près d'un tiers de l'emprise estimée du sanctuaire (toute la surface disponible) a été mis au jour au cours des campagnes 2007, 2008 et 2009. Nous disposons désormais d'un plan détaillé de l'organisation des vestiges et de leur évolution depuis la fin de la période gauloise jusqu'à l'Antiquité tardive. En particulier, un phasage précis des premières étapes d'aménagement du sanctuaire, dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et les premières du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a pu être établi. Le cœur du sanctuaire, où se trouve probablement le temple, n'a pu être exploré, cette zone étant occupée par des constructions récentes.

Le péribole subsiste sous la forme de deux murs parallèles à pans coupés qui définissent une enceinte polygonale. Dans cet état final, les deux murs matérialisent probablement, en même temps qu'un dispositif de clôture, une galerie de circulation, à l'instar du péribole polygonal du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, pour lequel a pu être restitué un portique avec une colonnade d'ordre toscan (Joly, Barral 2007 et 2008). À l'intérieur du péribole,

les niveaux d'occupation gallo-romaine conservés couvrent la période comprise entre le début du I<sup>er</sup> et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Les observations chrono-stratigraphiques montrent que le péribole maçonné, daté de la pleine époque flavienne (dans les années 80), pérennise le tracé d'une enceinte palissadée antérieure, qui elle-même a connu plusieurs états. À Mandeuire comme à Mirebeau, la forme et la position du péribole du Haut-Empire semblent donc fortement conditionnées par celles du système de clôture laténien. On peut sans doute trouver dans cette filiation l'origine d'un type de péribole romain à pans coupés propre à nos régions (Besançon *Chamars*, Mandeuire, Mirebeau...).

Il semble que ce soit au cours de La Tène D2a que les premières délimitations de l'espace sacré aient été édifiées. La couche d'occupation contemporaine a livré un abondant mobilier céramique, métallique et monétaire qui ouvre des perspectives d'étude intéressantes sur les pratiques culturelles qui se sont déroulées dans cette enceinte. Le fonctionnement de ce premier sanctuaire est en effet illustré par une série abondante de monnaies, qui permet d'évoquer la pratique du *stips*. Ce lot monétaire atteste une fréquentation ramassée sur l'extrême fin de la période laténienne et la période augustéenne : les potins et les quinaires antérieurs à la conquête sont extrêmement discrets (quatre exemplaires seulement). L'absence du potin dit à la grosse tête, systématiquement présent dans les contextes de La Tène D1 de nos régions, est particulièrement notable.

La période tibérienne est marquée par un remaniement profond de la zone culturelle, qui se traduit dans l'aménagement d'une vaste cour périphérique. La bordure interne de cet aménagement est constituée d'une rampe sur laquelle a été découvert un riche épandage de faune. L'aire interne du sanctuaire continue de recevoir un abondant mobilier, mais l'essentiel des vestiges d'activité culturelle se retrouve cependant, au cours de cette période, dans de vastes fosses dépotoir creusées en périphérie du complexe.

Ce n'est qu'à la période flavienne qu'on assiste à l'édification d'une galerie maçonnée. Les traces d'occupation contemporaines de cette phase se limitent principalement à quelques creusements de grande dimension et à de vastes espaces de circulation. Il semble que les pratiques culturelles se poursuivent sans grande rupture par rapport à l'étape précédente.

Au cours de la fin de la période laténienne et du début de l'époque romaine, ce sanctuaire présente

donc des caractères architecturaux spécifiques. Ceux-ci persistent à travers la pétrification entreprise entre le règne de Tibère et celui de Domitien. Il s'agit là de données importantes pour mesurer les transformations du complexe monumental.

## CONCLUSION

Il est pour l'instant impossible de donner une description précise de la physionomie de la zone culturelle principale d'*Epomanduodurum* avant sa monumentalisation au Haut-Empire. Il y a probablement, dans la trame d'anomalies détectées par les prospections géophysiques, la trace de vestiges pré-romains, mais il faudra attendre des sondages ou fouilles plus étendues pour en déterminer la part exacte. Dans l'état actuel, deux dossiers fournissent matière à réflexion, d'une part celui du sanctuaire du *Clos du Château*, pour lequel on dispose d'importantes séries de mobilier issues des explorations anciennes, d'autre part celui du sanctuaire des *Champs des Fougères*, dont une large partie de l'enceinte a été fouillée, débouchant sur un phasage précis de l'occupation précoce.

Les similitudes morphologiques existant entre les enceintes des deux sanctuaires (péribles ovales), leur proximité topographique et leur situation par rapport au théâtre laissent penser que des liens fonctionnels et organiques forts existaient entre ces édifices. Ont-ils pour autant connu des transformations et évolutions architecturales semblables, à la fin de l'âge du Fer et au Haut-Empire ? Ce n'est pas certain. Différents facteurs les distinguent clairement. Leurs trajectoires ne sont pas identiques puisque le sanctuaire du *Clos du Château* apparaît nettement plus ancien que celui des *Champs des Fougères*. Leurs dimensions et plus largement la monumentalité de leurs structures les séparent tout aussi nettement. Dans le domaine des activités rituelles, quoique les ensembles mobiliers

issus des fouilles anciennes du *Clos du Château* ne reflètent sans doute que partiellement la nature des dépôts laténiens de ce sanctuaire, la présence de pièces exceptionnelles peut être mise en évidence, ce qui n'est pas le cas sur l'autre sanctuaire, il est vrai fouillé partiellement.

Dans l'état actuel des données, l'hypothèse que le sanctuaire du *Clos du Château* soit le sanctuaire originel, majeur, sur lequel les élites séquanais vont s'appuyer pour construire progressivement un complexe religieux de grande envergure et au large rayonnement, est tout à fait recevable.

L'identification d'éléments d'architecture en calcaire d'époque julio-claudienne met en lumière une étape assez précoce de construction en grand appareil sur le site du *Clos du Château*. Par ailleurs, sur le sanctuaire des *Champs des Fougères* ont été relevés des indices indirects de la coexistence de constructions en terre et bois et d'aménagements utilisant les techniques romaines (emploi de la chaux, mise en œuvre d'enduits peints, de moellons taillés), dès les années 30/40 apr. J.-C. Il est donc vraisemblable qu'une première étape d'architecture à la romaine prenne place sur ce sanctuaire dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle, limitée à certains édifices et aménagements, une seconde étape, bien attestée par l'étude du péribole, intervenant à l'époque flavienne. Schématiquement, la romanisation des structures du sanctuaire des *Champs des Fougères*, dont la fondation correspond semble-t-il à une extension précoce de la zone culturelle (dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), est donc rythmée par deux moments forts, au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Les données fragmentaires actuellement disponibles sur ces deux sanctuaires tendent donc à indiquer tout à la fois une adoption progressive des techniques de construction romaines et une uniformisation architecturale de la zone culturelle dans une phase avancée du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

## NOTES

1. Fortification en forme de cloche appuyée sur le cours du Doubs, dont le plan a été établi dans ses grandes lignes en 1997 par une prospection magnétique, précisé depuis par différentes méthodes (Barral 2007a, p. 409 sq., Thivet *et al.* 2009, p. 429 et fig. 8).

2. Plan levé par Henri l'Épée en 1883 et dont il existe deux versions, l'une publiée par C. Duvernoy en 1883, la seconde, avec quelques compléments, portée sur un plan d'ensemble du site de 1895 (plan dit Barbier de la Société d'Émulation de Montbéliard) : Jeannin 1986, n° 34 p. 58.



## BIBLIOGRAPHIE

**\*Barral et al. 2007**, p. 353-434 et pl. H. T. IV à XV.

**Barral et al. 2007b**: BARRAL (Ph.), JACCOTTEY (L.), PICHOT (V.). — L'agglomération de Mandeuire (Doubs) et son territoire au second âge du Fer. In: **\*Barral et al. 2007b**, p. 139-160.

**Barral et al. 2009**: BARRAL (Ph.). — Les dépôts du sanctuaire de Mandeuire (Doubs). In: **\*Honegger et al. 2009**, p. 185-196.

**Blin 2008**: BLIN (S.). — Architecture et société à Mandeuire au Haut-Empire. *Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 131-2008, p. 23-48.

**Jeannin 1986**: JEANNIN (Y.). — Mandeuire (Doubs). In: MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.) dir. — *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris: Les Belles-Lettres, 1986, p. 38-67, 9 fig. (Annales littéraires de l'université de Besançon; 337).

**Joly, Barral 2007**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. In: **\*Barral et al. 2007b**, p. 55-72.

**Joly, Barral 2008**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.

**Koethe 1933**: KOETHE (H.). — Die Keltischen Rund- und Vielecktempel der Kaiserzeit. *Berichte der Römisch Germanische Kommission*, 23, 1933, p. 89-92.

**Marc et al. 2007**: MARC (J.-Y.), ANDRE (N.), BARRAL (Ph.), BLIN (S.), BOSSUET (G.), JOLY (M.), MOUGIN (P.), THIVET (M.). — Le complexe du sanctuaire et du théâtre de Mandeuire (Doubs, F), de ses origines gauloises à sa monumentalisation romaine. In: BELET-GONDA (C.),

MAZIMANN (J.-P.), RICHARD (A.), SCHIFFERDECKER (F.) dir. — *Mandeuire, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon*. Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien. Actes. Delle (F) – Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005. Besançon; Porrentruy: PUF; Office de la culture et Société jurassienne d'Émulation, 2007, p. 13-34. (Annales Littéraires, série "Environnement, sociétés et archéologie"; 10 / Cahier d'archéologie jurassienne; 20)

**Mougin et al. 1996**: MOUGIN (P.), VAXELAIRE (L.), WATTS (D.). — Nouvelle approche des thermes de Courcelles, à partir des découvertes de 1996. *Mém. Soc. Émulation de Montbéliard*, 1996, p. 147-192.

**Pichot 1996**: PICHOT (V.). — La statue colossale de Mars d'*Epomanduodurum* (Mandeuire, Doubs). *Revue Archéologique de l'Est*, 47, 1996, p. 199-208.

**Thivet 2008**: THIVET (M.). — *Méthodes nouvelles de l'archéologie appliquées au site antique de Mandeuire-Mathay, (Doubs). Reconnaissance spatiale, évolution chronologique, statut urbain*. Besançon: université de Franche-Comté, 2008, 2 vol. (Thèse de Doctorat sous la direction d'A. Daubigny).

**Thivet, Bossuet 2008**: THIVET (M.), BOSSUET (G.). — Images du sous-sol au service de l'archéologie: la prospection du site antique de Mandeuire-Mathay. *Images de Franche-Comté*, 37, 2008, p. 18-24.

**Thivet et al. 2009**: THIVET (M.), BOSSUET (G.), MOUGIN (P.). — Mise en évidence de l'impact de l'occupation antique dans la morphogénèse d'un paysage de fond de vallée. Le cas du site d'*Epomanduodurum* (Mandeuire-Mathay, Doubs). *Revue Archéologique de l'Est*, 58, 2009, p. 417-437.







---

# Mandeure

## L'évolution architecturale du sanctuaire du *Champ des Fougères*

---

PIERRE NOUVEL, MATTHIEU THIVET

Le sanctuaire du *Champ des Fougères*, implanté au sein du complexe monumental de Mandeure, est un bon exemple de l'évolution architecturale des lieux de culte antiques. Repéré grâce aux prospections géophysiques de l'équipe du PCR Mandeure, il a fait l'objet d'une fouille programmée entre 2007 et 2009 (Nouvel, Thivet 2009). Les observations stratigraphiques ont permis de préciser l'évolution de ce complexe, qui semble se développer au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et subsister jusqu'au début de l'Antiquité tardive. Cette période d'occupation, relativement courte comparée à d'autres lieux de culte de l'est de la Gaule, est cependant marquée par cinq phases d'aménagement distinctes. Trois correspondent à la mise en place d'un péribole et de constructions en matières périssables. Les deux suivantes à la mise en place d'un ensemble d'édifices maçonnés dont la mise en œuvre doit être datée de la période flavienne (ill. 1).

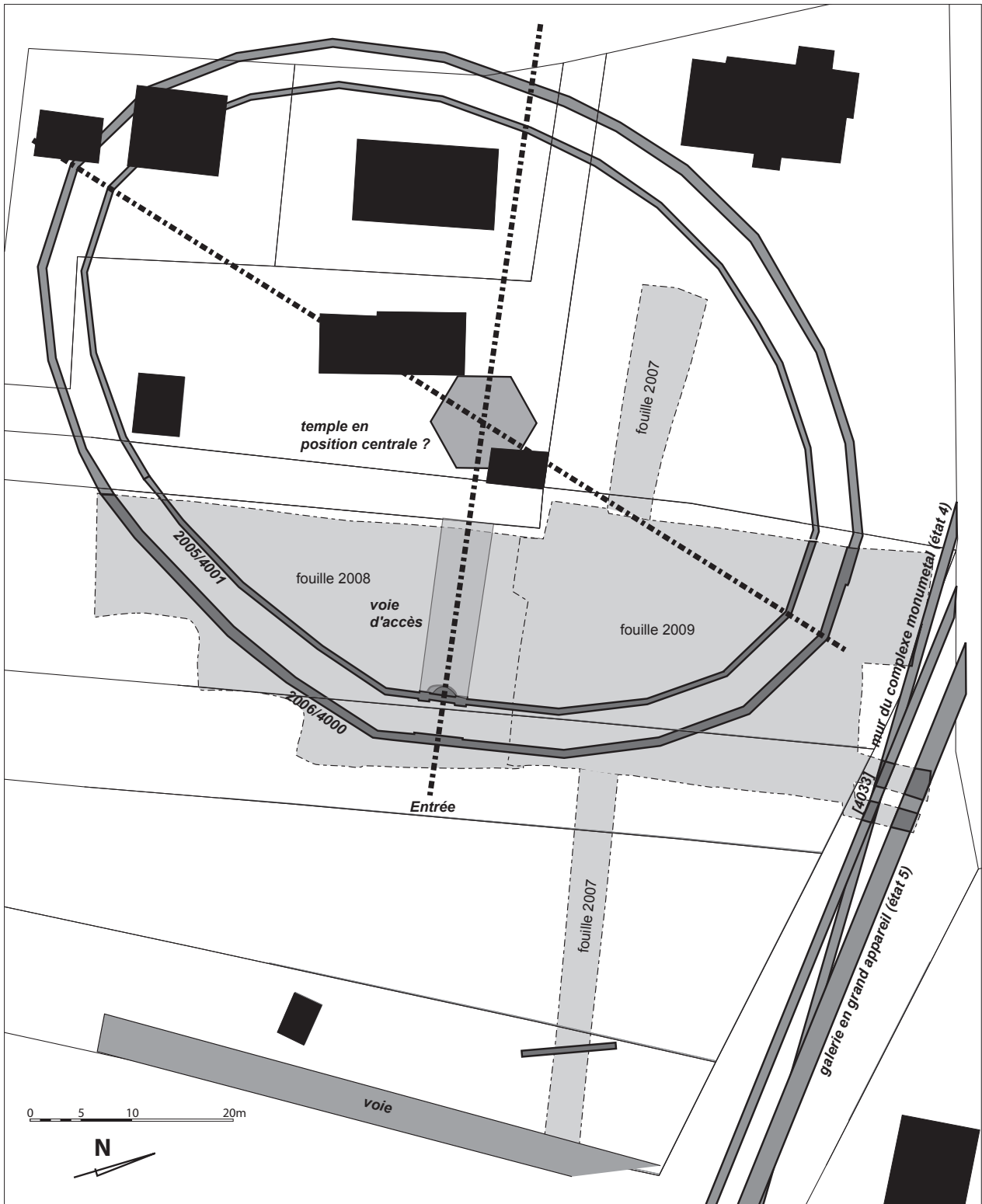
### ÉTAT 1 : LA TÈNE D2A – AUGUSTÉEN PRÉCOCE

En dehors de quelques éléments résiduels, la zone sondée au *Champ des Fougères* est vierge de tout aménagement antérieur à la fin de la période gauloise. Les fouilles, qui ont touché environ un tiers de la superficie du complexe, ont permis de confirmer que l'aménagement du site ne débutait qu'au cours de La Tène finale. Deux phases distinctes avaient été déterminées, la première (1a) correspondant à une première délimitation de l'espace sacré et la seconde (1b) à une phase d'occupation artisanale.

### Phase 1a (La Tène D2a)

L'élément structurant de cette première étape est la mise en place d'un aménagement de forme ovale, délimité par deux lignes de support de poteaux distantes de 4 mètres. Chaque ligne est rythmée par des trous de poteau, alternativement ovales et quadrangulaires, distants de 1,8 à 2 m. Il reste malaisé d'en proposer une restitution. On pourrait imaginer une sorte de galerie, mais dont l'entraxe (près de 4 m) paraît bien imposant. Le grand axe de cet aménagement est grossièrement orienté sud-ouest/ nord est. Un système d'accès est visible à l'est, sur le long côté grossièrement rectiligne. Au nord, les deux lignes décrivent une courbe régulière d'environ trente mètres de rayon. La surface interne n'a pas été aménagée dans ce premier état : le substrat graveleux, qui constitue certainement le fond du paléosol, a servi de fond de circulation.

Par contre, un fort niveau de sol, formé de galets compactés, a été disposé sur tout le pourtour, déterminant une cour annulaire d'une trentaine de mètres de large (ill. 2a). Quelques rares structures ont été fouillées à l'intérieur de l'enceinte. Il s'agit de deux fosses et de trois trous de poteau qui laissent penser qu'un bâtiment en matériaux périssables occupait le centre de l'enceinte. En bordure de la ligne de poteaux internes, au nord, deux chablis ont été dégagés. Ils sont en place dès cette phase mais les arbres qu'ils révèlent ne seront arrachés qu'au cours de la phase 4 ou 5a, au cours du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.



I. Mandeur, Champ des Fougères. Proposition de restitution de l'assiette du sanctuaire et du positionnement de son temple.

### Phase 1b (La Tène D2b)

Entre les années 60 et 15/10 avant notre ère, l'organisation et la spécialisation de l'espace se laissent percevoir moins aisément (ill. 2a). La zone accueille en effet une série d'aménagements à caractère artisanal, bien que sa vocation culturelle se confirme à travers l'accroissement des dépositions. Il s'agit de quatre fours de potiers, dont trois ont livré des ratés de cuisson (Videau *et al.* 2009). La galerie de la phase précédente est alors abandonnée, mais il est possible qu'un premier état de palissade délimite alors l'ensemble, pérennisant l'espace cultuel. Suivant l'organisation générale de la galerie préexistante, celle-ci présente une forme ovale, son long côté oriental étant presque rectiligne. Les aménagements d'entrée, marqués par un dédoublement et une ouverture probable dans la palissade, déterminent une inflexion vers l'ouest. Le petit côté de l'ovale est formé de portions rectilignes de 6 à 7 mètres de long marquées d'inflexions.

La question de l'intégration de cette activité potière dans l'évolution du sanctuaire reste problématique. L'hypothèse la plus probable est que l'activité potière fasse partie intégrante du complexe religieux. Cette possibilité, qui nous semble la plus probable à la vue des données stratigraphiques, mobilière et chronologiques, n'est pas totalement satisfaisante. Elle pose le problème de la présence d'activités profanes dans un espace réservé, qui se révèle précédemment et par la suite comme un sanctuaire.

### Phase 2a (vers -15/-10 jusqu'au changement d'ère)

La phase 2a rassemble une série de faits qui indiquent une poursuite ou une réactivation de l'espace public. Celui-ci livre alors de multiples témoins de ses activités culturelles (ill. 2a). La limite entre espace profane et espace sacré prend encore la forme d'une palissade. Son système d'entrée, probablement au même endroit que précédemment, a été totalement détruit par le creusement d'une vaste fosse d'extraction postérieure. Au nord, sa portion courbe suit à peu près le tracé de la phase précédente, une inflexion plus nette marquant le zénith de l'arc de cercle.

À l'intérieur, les changements sont notables. Les fours sont abandonnés, les dépressions encore visibles remblayées. Deux ensembles de trous de poteau appartiennent à des bâtiments au plan

nettement reconnaissable. Le premier, minuscule, recoupe l'emplacement du four 1. Il repose sur six petits poteaux, déterminant un espace de 3 x 2,5 m. Le second est plus monumental. Il repose sur six gros poteaux disposés dans des fosses d'un mètre de diamètre qui délimitent une aire interne d'environ 4,5 x 3,2 m. Cette phase marque également l'apparition des premières fosses dépotoir, encore peu nombreuses.

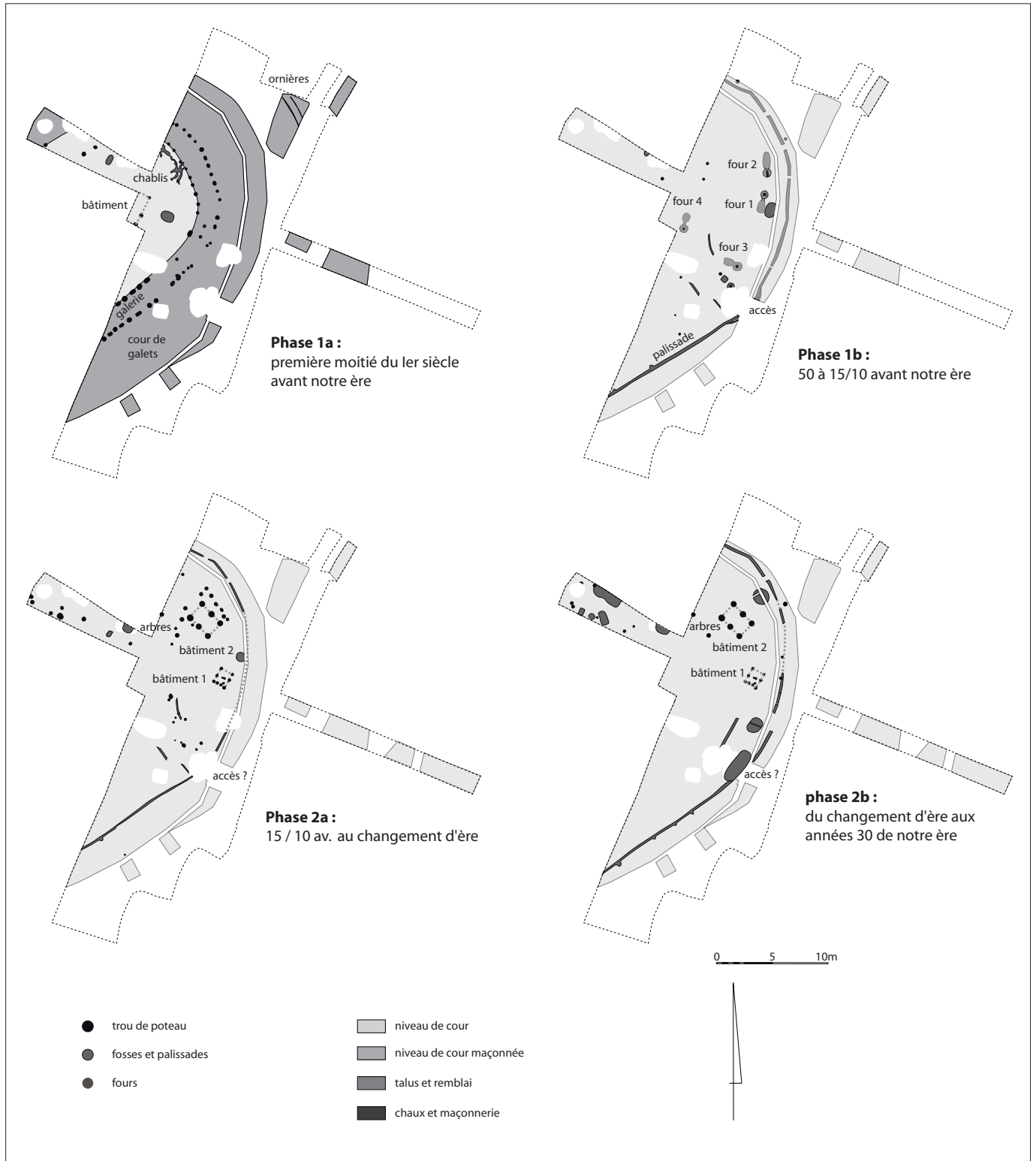
### Phase 2b : du changement d'ère aux années 30 apr. J.-C.

Dans le premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les évolutions sont minimales. Une nouvelle palissade délimite l'espace central, dans lequel subsistent les bâtiments de la phase précédente. Plus au nord, d'autres trous de poteau, datés par leur mobilier de cette phase, déterminent probablement d'autres bâtiments. Une série d'autres fosses, recevant une série de dépôts divers, est contemporaine de cette phase d'occupation. Les plus vastes se trouvent à proximité ou dans l'axe de l'entrée. À cette période, l'accumulation d'offrandes se fait à l'intérieur de l'enclos. La richesse du mobilier qui y a été épandu (monnaies, rachis de bœuf, fibules, céramiques et amphores) confirme que les activités culturelles s'y poursuivent à grande échelle. L'écrasement de certains éléments laisse à penser que le *temenos* est un espace ouvert qui prend la forme d'une pelouse, rechargée périodiquement en cailloutis.

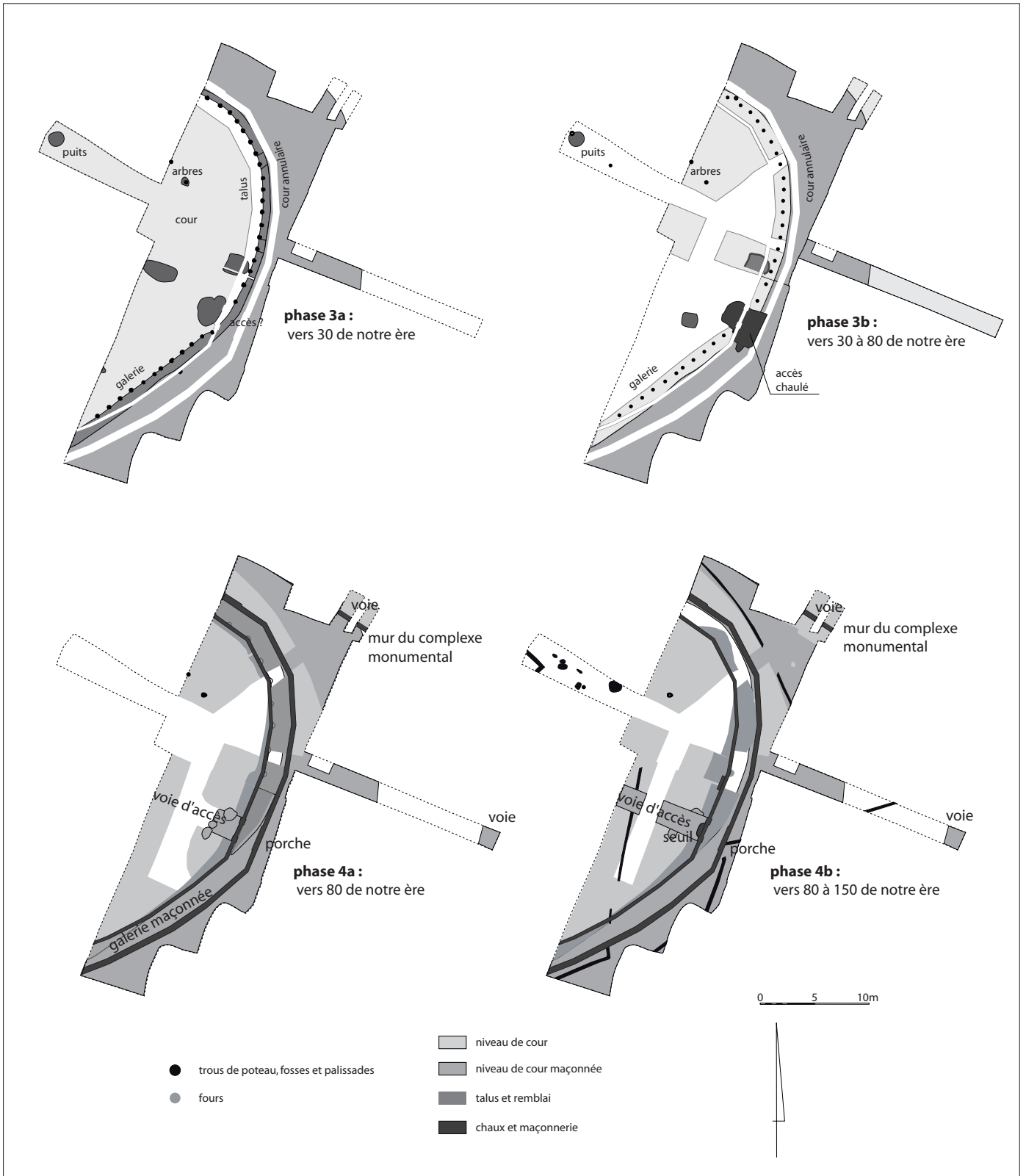
### Phase 3 : fin de la période julio-claudienne, début de la période flavienne (vers 30 à 80)

Cette étape correspond à un profond remaniement du site, marqué par la mise en place d'une cour annulaire empierrée (ill. 2b). Cette phase de construction, nommée 3a, est datée des années 30 apr. J.-C. Elle prend la forme d'un double enrochement entourant un espace central élargi, qui correspond aux premières manifestations de l'utilisation de la pierre et du mortier. Il forme une sorte d'anneau de 16 mètres de large enserrant le sanctuaire lui-même et recouvrant partiellement les aménagements antérieurs.

Sur sa marge interne, un talus formé d'un limon brun clair rattrape la différence de niveau entre l'espace intérieur et la surface de la nouvelle cour annulaire externe. Il s'agit d'un anneau d'environ un mètre de largeur, qui court tout au long de la face interne de la cour, suivant la forme générale



2a. Mandeuze : évolution spatiale du sanctuaire du Champ des Fougères du début du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'aux années 30 apr. J.-C.



2b. Mandeure : évolution spatiale du sanctuaire du Champ des Fougères des années 30 apr.J.-C. à 150 apr.J.-C.



ovale adoptée par le sanctuaire. Il est renforcé par une série de poteaux fortement ancrés, dont certains sont calés par des blocs de petit appareil. On note une inflexion dans cet alignement à proximité de l'entrée des palissades des phases précédente, qui détermine probablement un aménagement d'entrée. Au nord, la ligne de poteaux se poursuit, formant un large arc de cercle parallèle à la face interne de la cour externe. Il est probable que ces poteaux, espacés de 2,5 m, aient supporté une charpente, bien qu'ils ne possèdent pas de vis-à-vis du côté de l'extérieur. On peut supposer que la charpente, si elle a existé, reposait sur un mur édifié sur une sablière basse directement disposée sur la surface de la cour. Cet aménagement complexe détermine la limite du sanctuaire, en lieu et place des palissades des phases précédentes. On notera que son tracé général, autant que la place de l'accès, s'inspire directement des aménagements préexistants. Au cours des décennies qui suivent ce vaste chantier, jusqu'à la mise en place de la galerie maçonnée dans les années 80 apr. J.-C., ce nouvel aménagement est largement occupé (phase 3b). À l'endroit où l'andain amorcé sa courbe vers le nord-ouest, la rampe est recouverte, sur environ 6,5 m de large, par une couche de chaux. Il recouvre les aménagements d'entrée des phases précédentes et correspond certainement à l'accès à la place centrale depuis l'anneau empierré périphérique. À l'intérieur du sanctuaire, les aménagements sont peu nombreux. Ils se limitent à une série de fosses comblées de mobilier associant céramique, carcasses animales et mobilier métallique.

Cette étape correspond donc à la mise en œuvre des premiers éléments maçonnés, qui apparaissent non pas sous la forme de maçonnerie, mais de hérissons cimentés. La présence de pierres de construction, calant les poteaux de la galerie externe, indique toutefois que les premiers bâtiments en petit appareil font alors leur apparition, peut-être au centre de l'espace sacré. Toutefois, les vestiges d'une construction rejetée dans une fosse à la fin de la phase 3, datée par les enduits peints associés, confirment que l'essentiel des constructions sont encore édifiées en terre et bois. On observe cependant l'utilisation de la chaux pour assainir l'accès et la généralisation de l'emploi de *tegulae* et *d'imbrices*, qui avaient fait une apparition timide dès la phase précédente.

#### ÉTAT 4 : FIN DE LA PÉRIODE FLAVIENNE – MILIEU II<sup>e</sup> SIÈCLE (?)

Dans le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., un vaste programme de construction est entrepris au *Champ des Fougères*. Il consiste tout d'abord dans l'édification d'un péribole maçonné à pans coupés, percé d'une porte édifiée en grand appareil (phase 4a, ill.2b). À intervalles réguliers, on observe en sous-œuvre un renforcement des fondations aux inflexions, placés aux inflexions et au milieu des segments droits. Ces renforts répondent, sur la face interne du mur, à une succession de poches de taille. Ces différents éléments confirment que ce mur interne supportait une colonnade en calcaire, dont le ravalement s'est fait sur place. Le mur extérieur, aux fondations moins profondes mais plus massives, semble associer dans son élévation du grand appareil (chaînage des inflexions) et des éléments en terre et bois sur solin de pierre (adobe effondrée). La toiture, probablement à un pan, était couverte en tuiles. Quelques éléments permettent de restituer dans ses grandes lignes l'élévation de l'accès monumental. Deux dés débordant de la maçonnerie portent les traces de l'arrachement de blocs en grand appareil, qui devaient constituer l'élévation des piédroits. L'accès ainsi délimité forme un passage de 2,6 m de large. Il semble, d'après la mise au jour d'un fragment d'entablement simple dans une fosse de spoliation voisine, que la superstructure de cette porte était elle aussi réalisée en grand appareil. La récupération méticuleuse de ses éléments au cours de l'Antiquité tardive ne permet pas de restitution plus précise, mais les systèmes d'évacuation des eaux de toiture indiquent ici aussi que le pendage principal se dirigeait vers l'extérieur. Immédiatement à l'ouest de l'entrée, les aménageurs ont mis en place un épais hérisson délimitant une voie qui pénètre dans le sanctuaire. Devant l'entrée même, le radier supportait vraisemblablement une pierre de seuil hémicirculaire dont l'arrachement était visible dans la fosse de spoliation.

Les sols internes de la galerie, quant à eux, sont en grande partie arasés. Ils se trouvaient en effet en surélévation non seulement par rapport à la cour interne, ce qui a nécessité l'apport de nouvelles couches de remblai, en particulier à proximité de l'accès, mais aussi par rapport au niveau de la cour annulaire externe. Aux endroits où le mur interne

ne reposait pas sur le radier de la cour de l'état précédent, il fallut remblayer l'intérieur de la galerie jusqu'au niveau de l'enrochement périphérique.

On notera que l'organisation générale du sanctuaire reprend avec plus ou moins de précision l'organisation antérieure de la cour préexistante à l'état 3. Il semble que les architectes ont recherché un compromis entre la nécessité de conserver l'entrée là où elle était implantée précédemment et celle de réorienter l'accès par rapport aux points cardinaux ou à la mise en place d'autres aménagements (par exemple le théâtre) plus à l'est. Le résultat est maladroit. L'entrée monumentale dans le complexe se trouve positionnée en biais par rapport à la section rectiligne préexistante, rompant la régularité du tracé de l'enceinte. Ce remaniement aboutit d'autre part à désaxer l'accès interne, jusque-là orienté sud-est, en le positionnant plus à l'est/sud-est. La courbe nord est toujours formée de sections rectilignes, copiant celles observées sur les palissades de l'état 2. On peut restituer un ensemble ovale de 88 m dans son grand axe et de 63 m dans son petit axe qui couvre une surface d'environ 4600 m<sup>2</sup>.

Sensiblement à cette même date la périphérie du sanctuaire subit de profonds remaniements. Un premier état de mur de clôture est édifié, formant la limite septentrionale du vaste complexe monumental de Mandeuire. Il s'agit donc d'une campagne de monumentalisation qui concerne l'ensemble de la zone.

### Phase 4b (ill. 2b)

La structure du sanctuaire, telle qu'elle résulte des réaménagements de la phase 4a, constitue la forme définitive. Les modifications observées par la suite resteront mineures. Jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., les transformations consisteront essentiellement en l'apport de matériaux pour renforcer la cour interne.

Les éléments stratigraphiques mis au jour sur ce sanctuaire périurbain permettent donc de constater que les matériaux périssables sont seuls mis en œuvre jusqu'à la période tibérienne, durant les états 1 et 2. Au cours de l'étape suivante, couvrant le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., l'essentiel des aménagements conserve l'usage du bois, en particulier dans la mise en œuvre du péribole, associé aux terres cuites architecturales. Les bâtiments qui l'occupent sont encore édifiés en matériaux périssables, même si quelques indices militent pour l'apparition (dans le temple ?) du petit appareil.

Les profonds remaniements de la phase 4, datés de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., mettent enfin en œuvre le grand appareil et la maçonnerie, même si les élévations en terre et en bois ne semblent pas entièrement abandonnées. La rupture n'est cependant qu'apparente avec les aménagements précédents, car l'organisation générale du sanctuaire est largement respectée. La fin de la période flavienne apparaît donc clairement comme une étape fondamentale dans la monumentalisation du complexe et dans l'adoption de techniques de constructions originaires du bassin méditerranéen.

### BIBLIOGRAPHIE

**Nouvel, Thivet 2009** : NOUVEL (P.), THIVET (M.). — L'occupation laténienne du sanctuaire des "Champ des Fougères" à Mandeuire (Doubs). Campagnes 2007 et 2008. *Bulletin d'actualité de l'AFEAF*, 2009, 4 p.

**Videau et al. 2009** : VIDEAU (G.), THIVET (M.), NOUVEL (P.). — La production et les ensembles céramiques précoces en territoire Séquane. L'apport de la fouille du sanctuaire du *Champ des Fougères* à Mandeuire (Doubs). In : RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 337-348.





---

# Le sanctuaire d'Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin)

---

CATY SCHUCANY, PETER-A. SCHWARZ  
(TRADUCTION : CATHERINE LEUZINGER-PICCAND)\*

Sur le site d'Oedenburg, l'aire cultuelle a fait l'objet de fouilles archéologiques de 2003 à 2005, dans le cadre du projet trinational de fouille et de recherche "Oedenburg". Nous ne nous attachons ici qu'aux éléments touchant à la fondation de l'aire cultuelle (phase 1), tout en proposant une présentation sommaire de son évolution : les structures et le mobilier sont exposés de manière exhaustive dans d'autres publications (*cf.* Reddé *et al.* 2005, 215 ss. notamment 241 ss. et fig. 29 ss.; Schwarz, Schucany 2007, 14 ss.; Reddé *et al.* 2011).

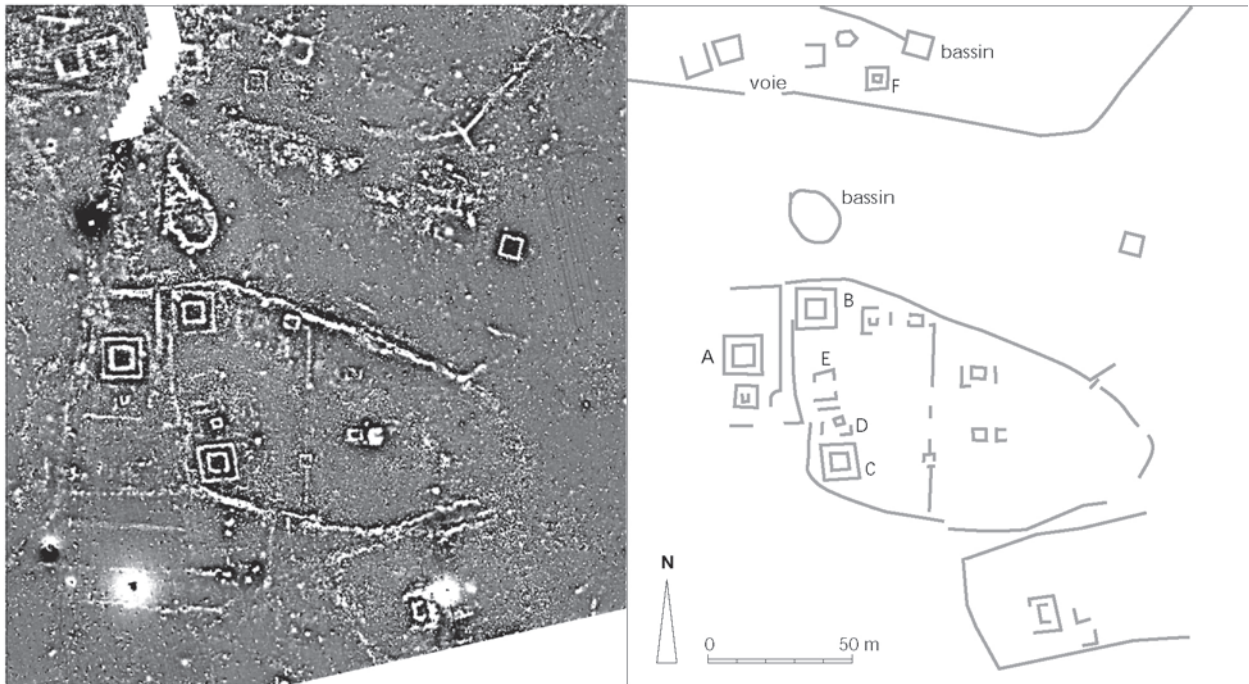
## SITUATION, DIMENSIONS ET ORGANISATION

L'aire cultuelle d'Oedenburg a été édifiée sur une petite île constituée de graviers du Rhin, située au milieu d'un entrelacs d'anciens bras, de zones marécageuses et d'amas de gravier, délimitée à l'ouest par le cours du "Riedgraben", et à l'est par un autre bras ancien, qui n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques. Comme on peut le voir sur le plan d'ensemble (Reddé, dans ce volume ill. 2), l'aire cultuelle occupait une situation très particulière au sein de l'habitat civil romain, soit au sud de la plus ancienne voie de communication est-ouest qui menait du Rhin – où, au cours du I<sup>er</sup> siècle, se dressait un camp militaire – à l'habitat central édifié sur la butte d'Altkirch. Là, elle débouchait sur la "voie du *limes*" qui

longe le Rhin, menant d'Augusta Raurica (Augst/Kaiseraugst) à Argentorate (Strasbourg) (Reddé, dans ce volume; Reddé 2009, p. 45 ss.). Au nord de cette première voie, on discerne un autre temple à déambulatoire (F) ainsi qu'un bassin; un autre bassin se trouvait au sud de cette voie. La zone fut fouillée de 2005 à 2006 par l'équipe française, sous la direction de M. Reddé. L'aire cultuelle, associée à la zone située plus au nord de part et d'autre de la voie, pourrait constituer le centre public de l'habitat civil. Sur le magnétogramme (ill. 1), l'aire cultuelle apparaît comme une grande structure ovoïde mesurant environ 130 m de long pour 70 m de large, avec deux annexes rectangulaires à l'ouest et au sud. Dans la partie occidentale on identifie les trois temples gallo-romains à déambulatoire A, B et C, qui ont fait l'objet de fouilles menées par l'équipe de l'université de Bâle. Au total, l'aire cultuelle couvrait une surface de près de 11 300 m<sup>2</sup>, subdivisée par un mur en une partie de dimensions moins importantes (environ 3 700 m<sup>2</sup>), comprenant l'îlot de gravier décrit plus haut, et en une zone plus vaste à l'est.

Entre la zone qui fit l'objet d'investigations archéologiques, soit une surface correspondant à environ 2 500 m<sup>2</sup> ou 20 % de l'aire cultuelle, et le mur de séparation, le magnétogramme révèle trois plans de bâtiments: une construction de plan pratiquement carré de 4 m de côté se trouve

\* Publié partiellement avec le soutien du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.



1. Oedenburg – aire culturelle gallo-romaine. Extrait du plan géomagnétique avec interprétation des structures archéologiques (dessin et montage C. Schucany).

à cheval sur le mur de séparation. Il pourrait s'agir d'une porte d'accès, comme on en connaît dans d'autres aires sacrées, par exemple à Cataing-sur-Escaut/F (Fauduet 1993, p. 39), à Saint-Maur/F (Arcelin, Brunaux 2003, p. 69 et fig. 41) ou à Blicquy/B (Gillet *et al.* 2006, fig. 7). Au nord, là où le mur de séparation rejoint la délimitation septentrionale de la zone, on observe un important plan de 4 x 6 m, qui pourrait être interprété comme une chapelle. Entre cette chapelle et le temple B2 à l'ouest, on devine deux carrés se chevauchant. Ils pourraient se rattacher à un autre temple à déambulatoire et n'auraient fait l'objet que d'une brève phase d'utilisation, avant d'être remplacés par le temple B2, par analogie avec le temple à déambulatoire E, à peine identifiable sur le magnétogramme.

Dans la zone située à l'est du mur de séparation, on ne discerne que quelques structures: les diverses taches blanches pourraient correspondre à des autels et/ou à des fosses à offrandes. Les deux plans au sol de forme carrée, imbriqués l'un dans l'autre et fort mal identifiables, pourraient appartenir à un autre temple à déambulatoire détruit ultérieurement. En ce qui concerne le grand

rectangle mesurant 4 x 5,5 m, situé pratiquement au centre de l'ovale, de même que le plan au sol en U, il pourrait s'agir de petites chapelles, ou des vestiges d'un important autel central. La grande zone exempte de constructions pourrait avoir servi de lieu de réunion, rassemblant peut-être les *concilia* ou le *conventus* d'un *pagus*, ou d'une tribu de la *civitas Rauricorum* (Scheid 1999, p. 384). Sur la base de la forme ovale de la structure, on conclut que l'extension de l'aire sacrée vers l'est fut mise en place avant la construction des deux annexes rectangulaires observées au sud et à l'ouest.

Dans l'annexe méridionale (2 400 m<sup>2</sup>) et dans celle située à l'ouest (1 175 m<sup>2</sup>), on a retrouvé un temple à déambulatoire. Les investigations archéologiques révèlent que l'annexe occidentale, jouxtant l'ancien bras du Rhin (Riedgraben), fut édifiée vers 75/80 apr. J.-C. (phase 2; ill. 4.1). On ignore si cette datation peut également être attribuée au prolongement méridional, dans lequel, lors de la construction d'un pylône électrique, on a observé les vestiges détruits d'un temple à déambulatoire encore bien visible. Les fossés d'orientation approximative est-ouest, repérés par



géomagnétisme au sud de la zone centrale de l'aire cultuelle, sont d'origine moderne (Schwarz, Schucany 2007, fig. 9).

### FONDATION DE L'AIRES CULTUELLE EN L'AN 3 OU 4 APR. J.-C. (PHASE 1)

Au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sans doute vers l'an 3 ou 4, on creusa les fossés S49 et S13 au nord et au sud afin de démarquer l'aire cultuelle de la zone profane ; à l'ouest, le long du Riedgraben, la rangée de poteaux S76 remplissait la même fonction (ill. 2). La fondation fut entreprise *ex nihilo*, puisqu'on n'a retrouvé aucun indice d'activités antérieures à l'époque romaine. Les quelques objets les plus anciens, des monnaies celtiques et républicaines (ill. 6), peuvent être attribués à la première présence romaine, coïncidant avec la phase 1. Ces éléments indiquent que la fondation de l'aire cultuelle débuta déjà certainement quelques années avant la construction du premier camp militaire (camp B) au lieu-dit Rheinacker vers 14/20 apr. J.-C. (Reddé 2009 p. 243 ss., notamment fig. 6.1 et fig. 6.2). La mise en place de l'aire cultuelle pourrait découler de la réorganisation sous Auguste de la vie politico-religieuse dans les provinces gauloises. En outre, on observe ailleurs également la fondation de nouvelles aires sacrées pour cette époque, ou alors le remaniement en profondeur de sanctuaires préexistants (Jacques, Scheid 1998, p. 126 s.; Scheid 1999, p. 383 s.; Spickermann 2003, p. 135 ss.).

On accédait à l'aire cultuelle sans doute par le nord, et c'est là qu'on édifia le bâtiment B1, vraisemblablement un sanctuaire : on y avait suspendu et/ou déposé des armes (ill. 2, S171/S211), qui parvinrent dans le sol lors du démantèlement de l'édifice au début de la phase 3 (vers 120 apr. J.-C.). Cet usage cultuel aurait donc pu être pratiqué par des soldats stationnés dans le camp B (vers 14 à 25/30 apr. J.-C.), ou dans celui plus récent, occupé de 30/35 à 70 apr. J.-C. (camp A).

La zone adjacente ne fut apparemment jamais construite, comme le révèle le magnétogramme (ill. 1). On a par contre retrouvé à cet emplacement les négatifs de racines d'arbres, venant évoquer l'existence d'un bois sacré (*lucus*) au point culminant de l'îlot de gravier (Pline, *H.N.*, 12,3; Scheid 1993, p. 13 ss.; Karageorghis, Carroll-Spillecke 1992, p. 141 ss.; de Cazanove 1993, p. 111 ss.; Scheid 2003, p. 65 ss.; Gillot 2006, fig. 2). Divers indices concordent pour évoquer une plantation d'ormes : dans le remplissage du fossé d'enceinte S49 (ill. 2),

on a retrouvé un taux inhabituellement élevé de pollens d'orme ainsi que de nombreuses branches de dimensions diverses appartenant à cette espèce (Oedenburg I, fig. 3, p. 14 ss et p. 42 tab. 1).

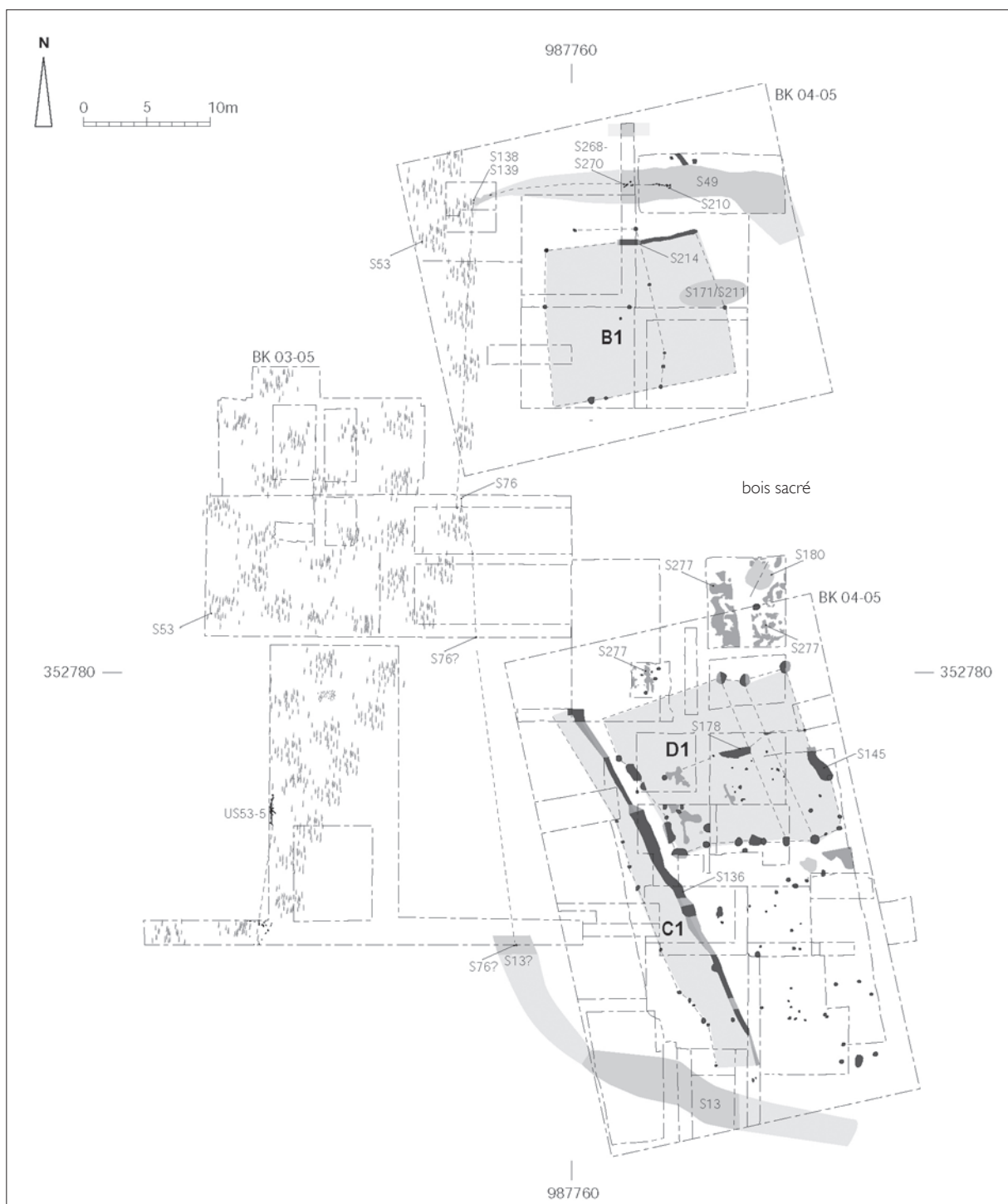
Au sud du bois sacré supposé, on édifia la construction sur pieux D1, sans doute également utilisée à des fins cultuelles : au niveau de l'angle nord-est, on a retrouvé plusieurs grands récipients, pour la plupart des amphores (ill. 2, S180), apparemment utilisées comme troncs pour des offrandes monétaires (*stipes*) (ill. 3).

L'analyse des structures, des séries monétaires et de la typologie des amphores le montre (ill. 3) : on n'a sans doute utilisé qu'un récipient à la fois, qui était vidé dès qu'il était plein. Les troncs se brisaient fréquemment lorsque l'on en extirpait les offrandes, amenant de nouveaux récipients. Ce *ritus munificendi* fut pratiqué jusqu'à la phase 3 (ill. 4.2).

Plus au sud, on a édifié une sorte de galerie C1, où l'on plaçait peut-être des offrandes. On peut également envisager que les communautés de culte y tenaient leur banquet par temps de pluie. Ces activités se retrouvent dans un niveau archéologique de couleur noire. L'analyse archéologique et micromorphologique montre que l'on est en présence jusqu'à la phase 2, peut-être encore à la phase 3, d'une accumulation ininterrompue de sédiments riches en charbon de bois, et mêlés à des déchets de faible fraction, résultant sans doute des repas cultuels et/ou de l'incinération des offrandes. Cette dernière hypothèse ne se voit toutefois pas corroborée par le mobilier mis au jour. Par ailleurs, des concentrations de céramique dans les zones riveraines marécageuses du Riedgraben (ill. 2, S53) indiquent que les déchets accumulés durant la phase 1 ont, semble-t-il, été partiellement déblayés et évacués dans le marais.

Le mobilier mis au jour ne permet pas d'identifier quelles étaient les divinités vénérées dans l'aire cultuelle à la phase 1. Les armes déposées auprès du bâtiment B1 et les objets à contexte militaire pourraient permettre de conclure à un sanctuaire dédié à Mars, sans que l'on puisse exclure l'adoration d'autres divinités encore.

La phase 1 va perdurer jusque vers 75/80 apr. J.-C., soit durant au moins trois générations. Les trouvailles monétaires (ill. 6) évoquent un bref recul des activités cultuelles vers 35/40 apr. J.-C. Ce phénomène est sans doute lié au hiatus existant entre le *camp B* et le *camp A* (Oedenburg I, p. 243 ss. notamment fig. 6.1 et fig. 6.2).



2. Oedenburg – aire culturelle gallo-romaine. Plan global de la phase I. E. 1 : 500 (élaboration et dessin C. Schucany).

## L'ÉVOLUTION ULTÉRIEURE DE L'AIRE CULTUELLE (PHASES 2 À 5)

### Phase 2 (75/80 à 120 apr. J.-C.)

Vers 75/80 apr. J.-C., on assiste à un remaniement en profondeur de l'aire cultuelle (ill. 4.1) : les fossés S49 et S259, à présent pratiquement comblés, qui délimitaient vers le nord à la phase 1 l'aire cultuelle sur l'île (ill. 2), furent recouverts d'un niveau de gravier. On ignore quel était l'aspect de la nouvelle délimitation septentrionale. On peut uniquement établir que la ligne du fossé S49 était matérialisée sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle fut

reprise à la phase 5 par le mur S45. La limite méridionale de l'aire cultuelle était encore visible au travers du fossé S13, auquel on conféra toutefois à l'ouest un nouveau tracé (S92).

L'annexe occidentale de l'aire cultuelle, nouvellement édifiée à la phase 2, fut établie dans la zone riveraine marécageuse du Riedgraben, assainie au moyen d'un tapis de branchages et d'une couche de gravier. C'est ici qu'on érigea par la suite les deux temples à déambulatoire A1 et A2, construits en colombage. Certains détails architectoniques, entre autres les fondations en basalte ou les toitures couvertes de tuiles, indiquent que le temple A2 pourrait être quelque peu plus tardif. Les observations réalisées sur les fragments

TRONC N°	RÉCIPIENT	MONNAIES/ DEGRÉ D'USURE	AUTRE AMPHORE	CÉRAMIQUE	OSSEMENTS D'ANIMAUX	DATATION POSSIBLE
5	?	?	aucune	aucune	aucun	3/4-15 apr. J.-C.
3	Amphore	?	aucune	évtl. 9 tessons de panse	aucun	15-25/30 apr. J.-C.
1	Amphore	2 R (5/5)	2 tessons de panse Dressel 43 évtl. De n° 4	évtl. 9 WS	aucun	25/30-35/40 apr. J.-C.
2	Dressel 10 similis	1 République (5/5) 1 Auguste (1/5)	43 tessons de panse Dressel 43 évtl. de n° 4	18 tessons de panse	aucun	35/40-50 apr. J.-C.
6	Dressel 20	1 République (5/5) 2 Auguste (?; 1/5) 1 Tibère (1/5) 1 Caligula (?) 2 Claude (?) 1 1 <sup>re</sup> moitié du 1 <sup>er</sup> s.	1 bord et 2 tessons de panse Dressel 43 évtl. de n° 4	1 fond, 4 tessons de panse, évtl. 38 tessons de panse	pignons noisette chaire de fruit/bouillie/gâteau, œuf de poule 1 chèvre/mouton 2 porcs 6 indéterminés	50-60/65 apr. J.-C.
4	Dressel 43	1 République (5/5) 2 Auguste (4/5;?) 1 Tibère (5/5)	aucune	aucune	1 porc	60/65-70 apr. J.-C.
7	Amphore	2 République (5/5) 4 Auguste (5/5;?) 1 Tibère (?) 2 Caligula (2/5;?) 2 Claude (1/5; 2/5) 3 1 <sup>er</sup> s.	aucune	7 tessons de panse	19 bœufs 27 chèvres/moutons 28 porcs 8 poules	70-75/80 apr. J.-C.
8 (Phase 2)	Dressel 20	1 Auguste (?) 1 Domitien (2/5)	1 tessons de panse évtl. gauloise 25 tessons de panse Dressel 20 évtl. de n° 6	évtl. 38 tessons de panse	2 porcs 1 indéterminé	80-120 apr. J.-C.
9 (Phase 3)	Dressel 20	?	aucune	2 bords, 2 fonds, 7 tessons de panse	1 bœuf 5 chèvres/moutons 94 indéterminés	120-130/140 apr. J.-C.

3. Oedenburg – aire cultuelle gallo-romaine. Phase 1 : succession chronologique des troncs dans la structure S180 (élaboration C. Schucany).

de peintures murales provenant du temple A1 révèlent par ailleurs que le crépi du bâtiment fut renouvelé à une reprise au moins.

Le bâtiment B1, situé à l'emplacement de l'accès supposé, perdure encore à cette phase. On ignore cependant si on y déposa encore durant la phase 2 des armes et d'autres objets à caractère militaire. Le bâtiment D1, qui se dressait au sud du *lucus*, fut démoli, de même que la galerie C1 pour donner suffisamment de place à la construction de la galerie C2, plus large. On édifia par ailleurs vraisemblablement le bâtiment C3; il pourrait s'agir d'un temple de plan quadrangulaire ou d'un bâtiment de service. On ne saurait dire si l'un des sept troncs (ill. 2, S180) situés dans la partie septentrionale du *lucus* supposé fut encore utilisé; il est par contre certain que l'on plaça ici une amphore à huile de type Dressel 20.

Le mobilier ne permet pas de déterminer avec certitude quelles furent les divinités vénérées durant la phase 2 de l'aire cultuelle. On ne saurait dire si l'agrandissement de la zone vers l'ouest et les nouveaux temples A1 et A2 vont de pair avec la vénération d'un nombre plus important de divinités, ou s'il correspond au "boom immobilier" observé ailleurs à l'époque flavienne encore.

Le mobilier, les monnaies et plus particulièrement la céramique, s'accordent pour indiquer que la phase 2 perdura jusque vers 120 apr. J.-C. environ, soit durant deux générations.

### Phase 3 (env. 120 à env. 130/140 apr. J.-C.)

La limite septentrionale de l'aire cultuelle était à la phase 3 (ill. 4.2) encore matérialisée sans doute par une palissade orientée selon le même axe que l'était auparavant le fossé S49 de la phase 1 (ill. 2), ou comme le mur de démarcation S45, édifié au début de la phase 5 seulement (ill. 4.4). Le mur de séparation d'axe approximativement nord-sud S52, séparant l'îlot de gravier de l'annexe occidentale (ill. 1), fut remplacé par le fossé S46. Le fossé S 60, qui en constitue l'extension vers le sud obliquant vers l'ouest, formait avec le fossé S16 la limite méridionale de l'annexe occidentale. Au sud, l'îlot de gravier ainsi que la zone située plus loin à l'est de l'aire cultuelle étaient encore délimités par le fossé S13/S92 (ill. 4.2).

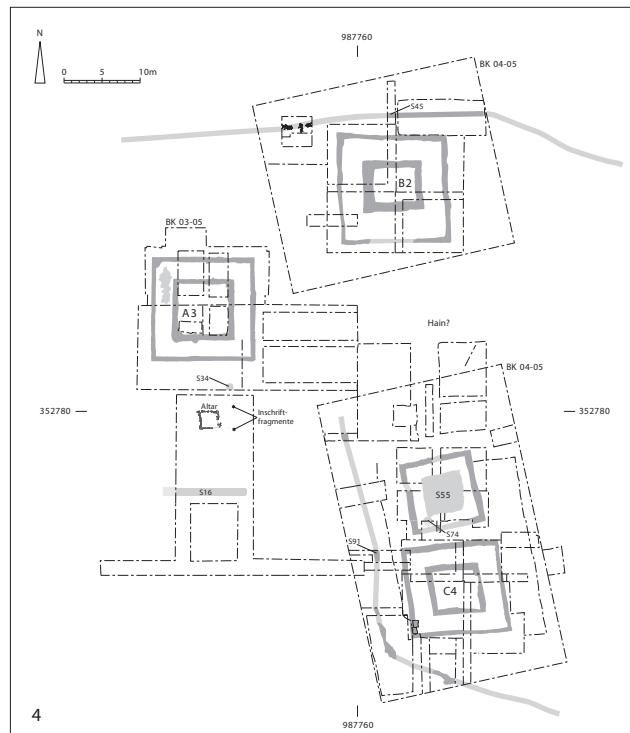
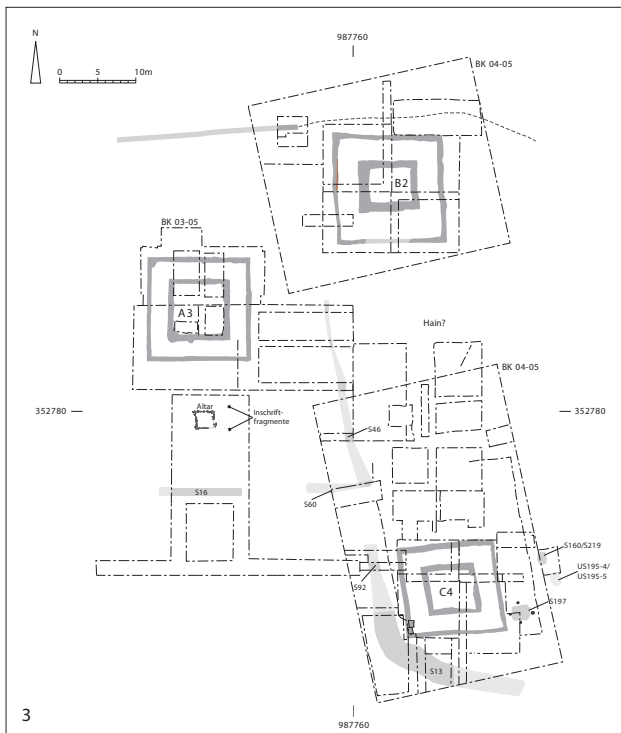
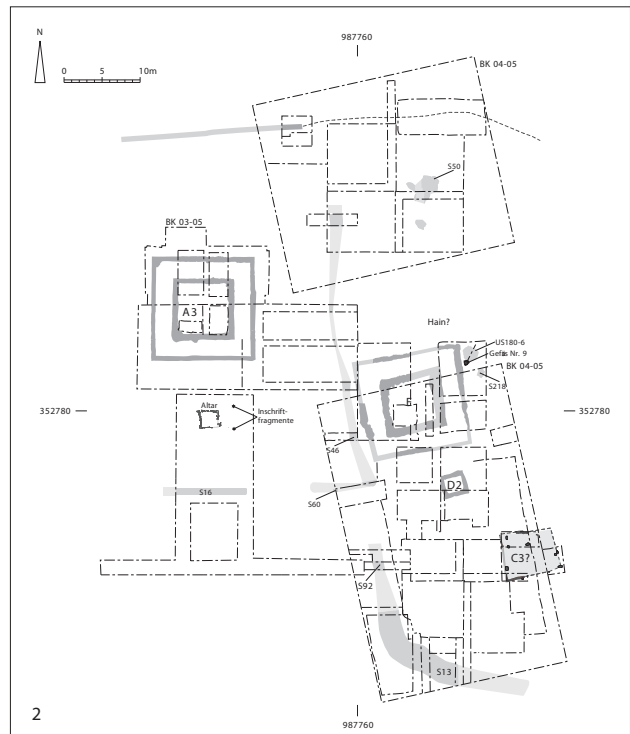
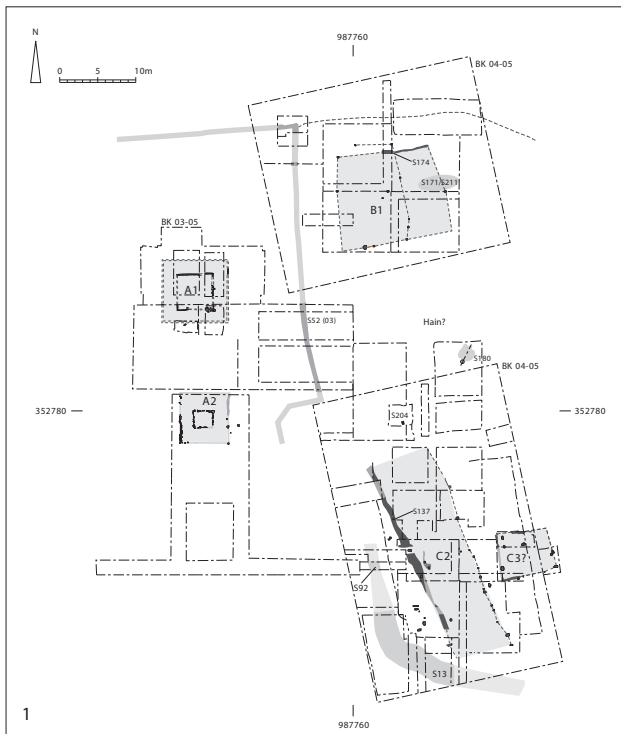
Lors du remaniement de l'aire cultuelle entrepris vers 120 apr. J.-C., l'édifice B1, qui perdurait depuis la phase 1, fut démantelé et peut-être remplacé par un temple à déambulatoire édifié

10 m plus à l'ouest et qui, pour sa part, n'a pas fait l'objet de fouilles (ill. 1). On peut concevoir, pour les armes et les objets militaires déposés en offrande et retrouvés dans la zone du bâtiment démantelé B1, que cette pratique passa de mode après le départ des unités stationnées à Oedenburg, et/ou que la divinité vénérée dans le bâtiment B1 ne jouissait dès lors plus du même statut. Les armes et les objets à caractère militaire conservés à l'origine à l'intérieur ou à proximité du bâtiment B1 gisaient à présent sur le niveau de circulation, et furent recouverts de plusieurs couches de gravier, dont la mise en place va de paire avec les offrandes à incinération pratiquées à cet endroit. Malheureusement, sur le plan archéologique, seule la dernière zone d'offrandes à incinération (S50) (la plus récente) a pu être repérée.

Au début de la phase 3 également, on démantela le temple A1, édifié au début de la phase 2, pour le remplacer par le temple à déambulatoire A3, de dimensions plus importantes. Parallèlement, on rehaussa le niveau du terrain dans la zone de ce temple, sans doute pour le protéger des crues, mais aussi pour le mettre davantage en valeur. Des précipitations de phosphates dans le lit de sable du portique indiquent qu'on y élevait et/ou dépeçait des animaux.

Il semble que le temple A2 n'a été démoli qu'à une période plus tardive. Les fondations sur semelles renforcées de la *cella* ont par la suite servi de substruction pour un autel d'une emprise de 2 x 2 m environ pour 1,6 à 2,0 m de hauteur, dédié à Mercure et à Apollon (ill. 5). Le donateur de l'autel, T(itus) Silius Lucusta, appartenait à une famille originaire de Rome, attestée à diverses reprises en Germanie supérieure, mais non dans la région de la *civitas Rauricorum* ou du *caput coloniae*. Son surnom permet de supposer qu'il s'agissait sans doute d'un affranchi ou d'une personne descendant d'un affranchi des *Silii* (Schucany, Schwarz 2010).

Avant la construction du temple à déambulatoire E, on démantela également la galerie C2. Il semble que cette action ait eu lieu parallèlement à la construction du temple A3. Les vestiges des troncs des phases 1 et 2 (ill. 2 et ill. 4.1, S180) furent, lors de la construction du temple à déambulatoire E, recouverts par un radier de pierres de basalte, qui servaient peut-être de fondations à un autel ou à une statue. Outre le radier, on a retrouvé un autre tronc encore, soit une amphore à huile de type Dressel 20 encore *in situ*.



4. Oedenburg – aire cultuelle gallo-romaine.  
1. Plan global de la phase 2.  
2. Plan global de la phase 3.

3. Plan global de la phase 4.  
4. Plan global de la phase 5.  
E. 1 : 1 000 (élaboration et dessin C. Schucany).



La chapelle D2 fut également édifée durant la phase 3. On ignore si le bâtiment C3 était encore utilisé à la phase 3.

Par ailleurs, la phase 3 a fourni de précieux renseignements sur le *modus munificendi*. Sur l'emplacement de l'incinération des offrandes S50 au nord, on brûlait vraisemblablement des offrandes animales et végétales de choix, par exemple des figes, des dattes, du raisin, des lentilles, des pois, des fèves, de l'ail, des noisettes, des noix ainsi que des pommes de pin. Les ossements d'animaux appartiennent essentiellement à des porcelets, à des moutons/chèvres et à des bœufs, ainsi qu'à des poules, des oies, des passereaux et des poissons (Ginella *et al.* 2008, p. 304 ss.). La proportion élevée de bois d'orme ainsi que les traces de suie observées sur les ossements d'animaux indiquent que le rite d'incinération des offrandes s'accompagnait de feux couvant dégageant une abondante fumée. La fosse votive S218 découverte près de l'angle nord-est du temple E (ill. 4.2) matérialise sans doute des gestes cultuels pratiqués à une seule reprise et de manière individuelle. La statuette de Vénus retrouvée dans le remplissage pourrait indiquer que l'offrande était destinée à cette déesse. Peut-être le temple E était-il consacré à cette divinité ?

Les transformations débouchant sur la phase 3 ont été entreprises vers 120 apr. J.-C. Sur la base du mobilier céramique le plus récent, on sait que la phase 3 s'acheva encore avant le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sans doute vers 130/140 apr. J.-C. La phase 3 ne couvre donc qu'une très brève période, correspondant à une génération à peine.

#### **Phase 4 (130/140 – 160/170 apr. J.-C.)**

Un remaniement en profondeur de la partie centrale de l'aire cultuelle située sur l'îlot de gravier est entrepris peu avant le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors qu'on ne dénote ni transformations, ni travaux de construction dans l'annexe occidentale avec le temple A3 (ill. 4.3). La même observation est également valable pour la délimitation de l'aire cultuelle. Au nord, on peut encore supposer la présence d'un marquage, dont nous ignorons cependant la forme. Au sud et au sud-ouest, l'aire cultuelle est délimitée par le fossé S13, resp. par le fossé S92. Ces deux structures n'étaient cependant apparemment plus entretenues, et finirent par se combler. La partie méridionale du fossé S46, d'orientation nord-sud, ainsi que la partie bifurquant vers l'ouest, le fossé

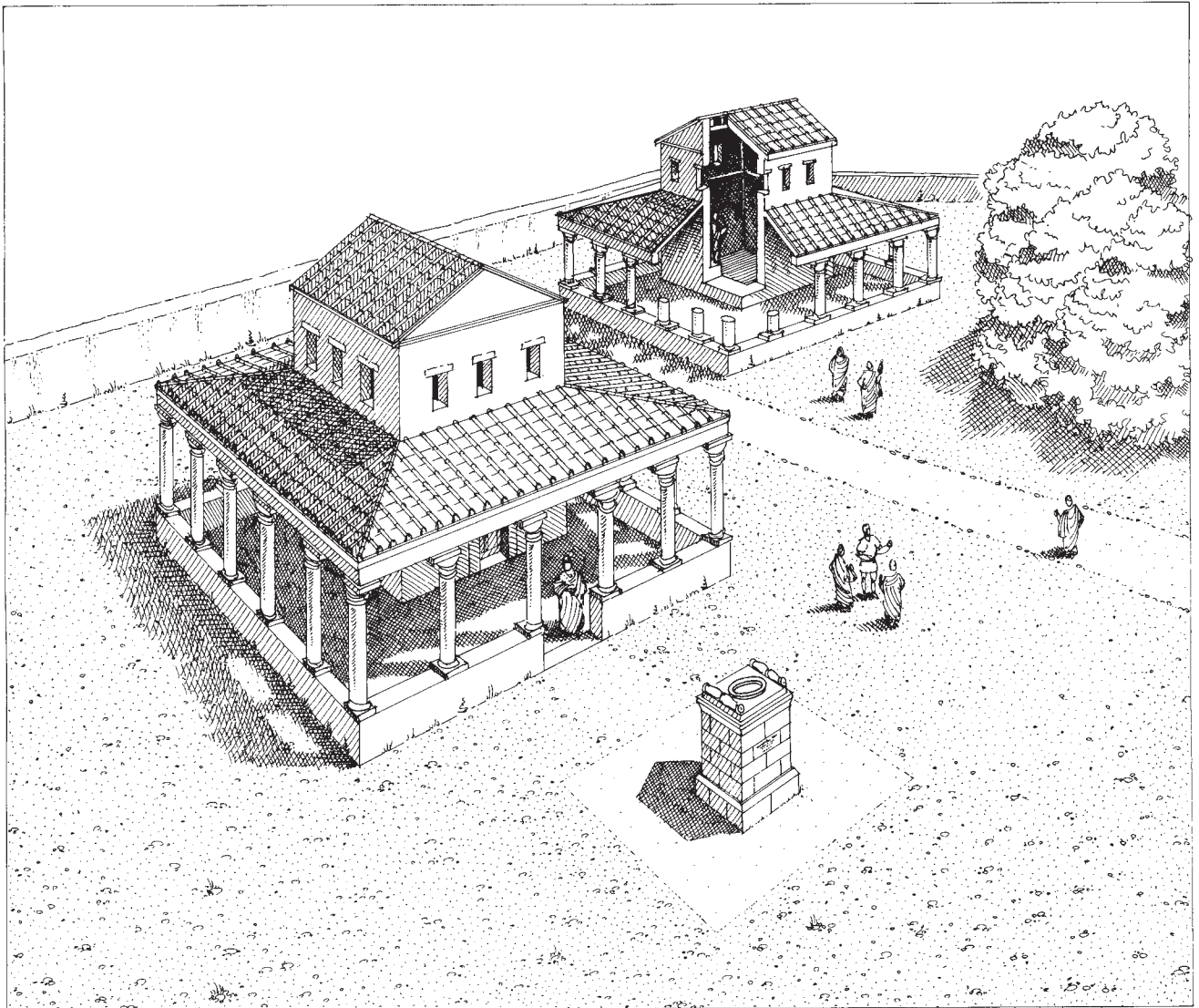
S60, étaient également ouvertes ; il en allait de même pour le fossé S16 qui, avec ce dernier, constituait la limite sud de l'annexe occidentale.

Au cours du remaniement de l'aire cultuelle, on démolit le temple E, situé au sud du *lucus* supposé, de même que la chapelle D2. Par la suite, cette zone centrale de l'île de gravier demeura exempte de bâtiments.

Avec la construction des temples à déambuloire B2 et C4 dans la partie septentrionale, resp. méridionale de l'île de gravier, l'aire cultuelle apparaît sous un jour nouveau : les deux temples nouvellement édifés ainsi que le temple A3 déjà existant allaient dès lors déterminer l'aspect de l'aire cultuelle jusqu'à son abandon (ill. 4.4 et ill. 5). Par ailleurs, certains détails architectoniques indiquent que la construction des temples B2 et C4 avait été effectuée de manière moins soignée que pour le temple plus ancien A3. On ne dispose d'aucun élément concret touchant à l'aspect des murs en élévation des deux temples nouvellement édifés. Pour le temple B2 uniquement, des fondations légèrement plus larges pour le mur occidental de la *cella* évoquent l'existence d'une niche (ill. 5). Les fragments de deux sculptures en ronde-bosse grandeur nature pourraient indiquer qu'elle abritait une statue d'Attis ou de Mithra, resp. d'Épona.

Les structures attribuables à la phase 4 fournissent par ailleurs d'importantes informations concernant le *modus munificendi* : à l'est du temple C4, on a dégagé deux fosses (ill. 4.3, S160/S219 et S197), dont la première est certainement rattachée aux vestiges d'une offrande incinérée demeurés *in situ*. En effet, la fosse S160/S219 a livré près de 90 récipients parfaitement conservés, dont trois quarts d'exemplaires miniatures (Schucany 2010). Ils étaient à l'origine placés sur une petite grille en rondins édifée sur la fosse, pour laquelle on avait essentiellement utilisé du bois d'orme. Par ailleurs, le remplissage de la fosse a livré d'abondants macrorestes végétaux ainsi que des ossements d'animaux indiquant la présence de peaux de mouton ou de chèvres servant de couvertures (Ginella *et al.* 2008, p. 305 ss. notamment fig. 4 et fig. 5.). L'offrande votive était vraisemblablement destinée à la divinité vénérée dans le temple C4, peut-être une déesse.

Sur la base du mobilier céramique, on peut établir que la phase 4 elle aussi n'est que de courte durée, soit une bonne génération, et qu'elle s'achève vers 160/170 apr. J.-C.



5. Oedenburg – aire sacrée gallo-romaine. Restitution de l'état dans la partie septentrionale de l'aire cultuelle (phases 3 à 5).  
 Au premier plan : temple à déambulatoire A3 avec autel votif de Titus Silius Lucusta dédié à Mercure et à Apollon,  
 à l'arrière-plan, temple à déambulatoire B2 (dessin M. Schaub, Ormalingen).

### Phase 5 (dès 160/170 apr. J.-C.)

Au cours de la phase 5, on édifie le mur S45, sur le fossé S49, comblé dès le début de la phase 2 et situé dans la partie nord de l'aire cultuelle (ill. 4.4). Il remplaçait vraisemblablement une autre démarcation suivant la même orientation, qu'on ne peut toutefois attester par l'archéologie lors des phases antérieures. Selon les données fournies par le magnétogramme (ill. 1), le mur S45 se poursuivait à l'est pour y constituer la délimitation septentrionale de l'annexe orientale de l'aire cultuelle. Le fossé S13 mis en place lui

aussi dès la phase 1 au sud, ainsi que le bras obliquant vers le nord à l'ouest, soit le fossé S92, creusé au début de la phase 2, semblent avoir été déjà entièrement comblés vers la fin de la phase 4. C'est dès lors le mur S91, édifié au début de la phase 5, qui reprendra cette fonction (ill. 4.4). Sur la base de l'ensemble des structures, on ne saurait exclure que tous les murs de délimitation identifiables sur le magnétogramme se trouvant dans la partie orientale de l'aire cultuelle, qui n'a pas fait l'objet de fouilles (ill. 1), aient également été édifiés durant la phase 5 : ils correspondraient donc au prolongement du mur S45 au nord et du



mur S91 au sud, ainsi que le mur de séparation avec construction de porte supposée située à une vingtaine de mètres à l'est du temple C4. Le fossé S16, qui délimitait l'annexe occidentale avec le temple A3 et l'autel vers le sud, était encore ouvert à la phase 5.

En ce qui concerne les constructions, on ne décèle que peu de différences par rapport à la phase 4 : les temples à déambulatoire A3, B2 et C4 furent, pour autant qu'on puisse en juger, encore utilisés pratiquement sans modification. La découverte de minces dalles de pierre ainsi que d'une couche de mortier mêlé de tuileau indique que le portique occidental du temple A3 était équipé à la phase 5 d'un sol en dur, peut-être déjà à la phase 4.

À la phase 5, on édifia le bâtiment D3, couvrant une surface de 10 x 10 m, dont on n'a retrouvé que les fondations. On ignore quelle était la fonction du bâtiment D3 ; la fosse S74 observée à l'intérieur du bâtiment pourrait évoquer des pratiques cultuelles.

L'édifice D3 fut apparemment rasé durant la phase 5 encore, sans que l'on puisse cerner la date du démantèlement avec davantage de précision : dans les déblais de démolition du bâtiment D3, on n'a retrouvé, outre une tuile portant l'estampille de la *legio VIII Augusta*, que de la céramique du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Par la suite, on mit en place au sein des murs le niveau de gravier S55, qui couvrait une surface de 5 x 5 m environ. Il pourrait s'agir d'une substruction destinée à supporter un ou plusieurs autels.

## LA FIN DE L'AIRE CULTUELLE

La céramique, les monnaies stratifiées ainsi que celles découvertes dans l'humus S254 (ill. 6) indiquent que l'aire cultuelle connut une utilisation cultuelle jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. soit durant au moins cinq générations. On ne saurait dire si le spectre monétaire, dont la datation ne s'achève que vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, indique une pratique sporadique du culte jusqu'à cette époque ; les rares espèces du Bas-Empire auraient également pu avoir été égarées là lorsque l'on venait chercher des matériaux de récupération.

Les structures, dont aucune ne présente d'état de conservation satisfaisant, ne permettent pas de proposer de conclusions définitives quant au mode de destruction de chacun des temples : on ignore donc si ces derniers furent incendiés volontairement ou accidentellement, s'ils tombèrent peu à peu en ruine, ou s'ils furent démantelés de manière organisée afin d'en récupérer les matériaux de construction. Fait certain, on n'a pas retrouvé de véritable niveau d'incendie. On ne peut pas davantage établir avec certitude si les fragments de grandes statues en bronze, dans l'ensemble assez nombreux, ainsi que les plaques de revêtement en métaux non ferreux, suffisent à évoquer une destruction par la force ou un pillage.

Pour les fosses creusées le long des murs à la recherche de matériaux de construction, on ne peut pas déterminer à chaque fois avec certitude si elles sont d'origine antique ou moderne. Dans le cas de l'autel votif dédié à Mercure et à Apollon (ill. 5), quelques indices concordent pour évoquer une destruction dans le cadre de la récupération de matériaux, utilisés pour une construction de renforcement des rives du Riedgraben sans doute au Bas-Empire, à environ 120 m de distance (Schucany, Schwarz 2010).



## BIBLIOGRAPHIE

**Arcelin, Brunaux 2003:** ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.). — Sanctuaires et pratiques cultuelles: l'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois. *Gallia*, 60, Paris.

**Brunaux 1993:** BRUNAU (J.-L.). — Les bois sacrés des Celtes et des Germains. In: **Cazanove, Scheid 1993**, p. 57-65.

**Cazanove 1993:** CAZANOVE (O. de). — Suspension d'exvoto dans les bois sacrés. In: **Cazanove, Scheid 1993**, p. 111-126.

**Cazanove, Scheid 1993:** CAZANOVE (O. de), SCHEID (J.). — *Les bois sacrés*. Actes du colloque international Naples 23-25 novembre 1989. Naples, 1993 (Coll. Centre Jean Béard; 10).

**\*Fauduet 1993.**

**Gillet et al. 2006:** GILLET (E.), PARIDAENS (N.), DEMAREZ (L.). — Le sanctuaire de Blicquy – "Ville d'Anderlecht" (Prov. Hainaut, Belgique). Itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006**, p. 181-215.

**Ginella et al. 2008:** GINELLA (F.), HÜSTER-PLOGMANN (H.), VANDORPE (P.). — ... Und sie huldigten den Göttern. Reste von Tieren und Pflanzen aus dem gallorömischen Tempelbezirk Oedenburg/Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin, F). In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 304-308.

**Jacques, Scheid 1998:** JACQUES (F.), SCHEID (J.). — *Rom und das Reich in der hohen Kaiserzeit (44 v. Chr. - 260 n. Chr.). Bd. 1: Die Struktur des Reichs*. Stuttgart; Leipzig, 1998.

**Karageorghis, Carroll-Spillecke 1992:** KARAGEORGHIS (V.), CARROLL-SPILLECKE (M.). — Die heiligen Haine Zyperns. In: CARROLL-SPILLECKE (M.) Hgrs. — *Der Garten von der Antike bis zum Mittelalter*. Mayence, 1992 (Kulturgeschichte der Antiken Welt; 57).

**\*Reddé et al. 2005**, p. 215-277.

**\*Reddé 2009.**

**Reddé et al. 2011:** REDDÉ (M.), SCHUCANY (C.), SCHWARZ (P.-A.). — Der gallorömische Tempelbezirk und seine Umgebung. In: REDDÉ (M.) dir. — *Oedenburg – Fouilles Françaises, Allemandes et Suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Vol. II: Le site civil*. Mayence: Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2011 (Monographien des RGZM; 79-2).

**Scheid 1993:** SCHEID (J.), *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré? In: **Cazanove, Scheid 1993**, p. 13-20.

**Scheid 1999:** SCHEID (J.). — Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 381-423.

**Scheid 2003:** SCHEID (J.). — *La religion des Romains*. Paris, 2003.

**Schucany 2010:** SCHUCANY (C.). — Un ensemble de vases votifs dans l'enclos des sanctuaires d'Oedenburg. La reconstitution du bûcher d'offrandes. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 253-268.

**Schucany, Schwarz 2010:** SCHUCANY (C.), SCHWARZ (P.-A.). — Eine Weihinschrift an Merkur und Apollo aus Oedenburg (Biesheim/F). In: EBNÖTHER (Ch.), SCHATZMANN (R.) Hgrs. — *Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher*. Bâle, 2010, p. 267-283 (Antiqua; 47).

**Schwarz, Schucany 2007:** SCHWARZ (P.-A.), SCHUCANY (C.). — Ergebnisse geomagnetischer Prospektionen im Spiegel der archäologischen Fakten: Fallbeispiele aus dem gallorömischen Tempelbezirk von Oedenburg (Biesheim, Frankreich). In: POSSELT (M.), ZICKGRAF (B.), DOBIAT (C.) Hgrs. — *Geophysik und Ausgrabung. Einsatz und Auswertung zerstörungsfreier Prospektion in der Archäologie*. Rahden/Westf., 2007, p. 143-161 (Internationale Archäologie: Naturwissenschaften und Technologie; 6).

**Spickermann 2003:** SPICKERMANN (W.). — Religionsgeschichte des römischen Germanien I: Germania Superior. *Religion der römischen Provinzen – Religions in the Roman Provinces (RRP) vol. 2*, Tübingen, 2003.





---

# Nitry

## (Yonne, Champagne)

---

PIERRE NOUVEL

Ce sanctuaire, découvert lors de prospections systématiques par B. Poitout, a fait l'objet de deux campagnes de fouilles en 2001 et 2002. Elles ont permis de révéler l'ensemble du site et de mieux appréhender son évolution. Les prospections complémentaires permettent, parallèlement, de replacer ce site dans un contexte d'occupations humaines denses, dont les formes et les structures nous sont aujourd'hui bien connues.

Au-delà des rapports de fouilles (Nouvel 2001 ; Nouvel 2002), il n'a fait l'objet que de synthèses partielles (Nouvel 2004) ou de mentions trop succinctes (Barral *et al.* 2003 ; Nouvel 2007). Seules la céramique romaine (Champeaux 2003 ; Champeaux 2005) et les monnaies (Gruel 2005 ; Izri 2009) ont été publiées, même si l'ensemble du mobilier a été étudié.

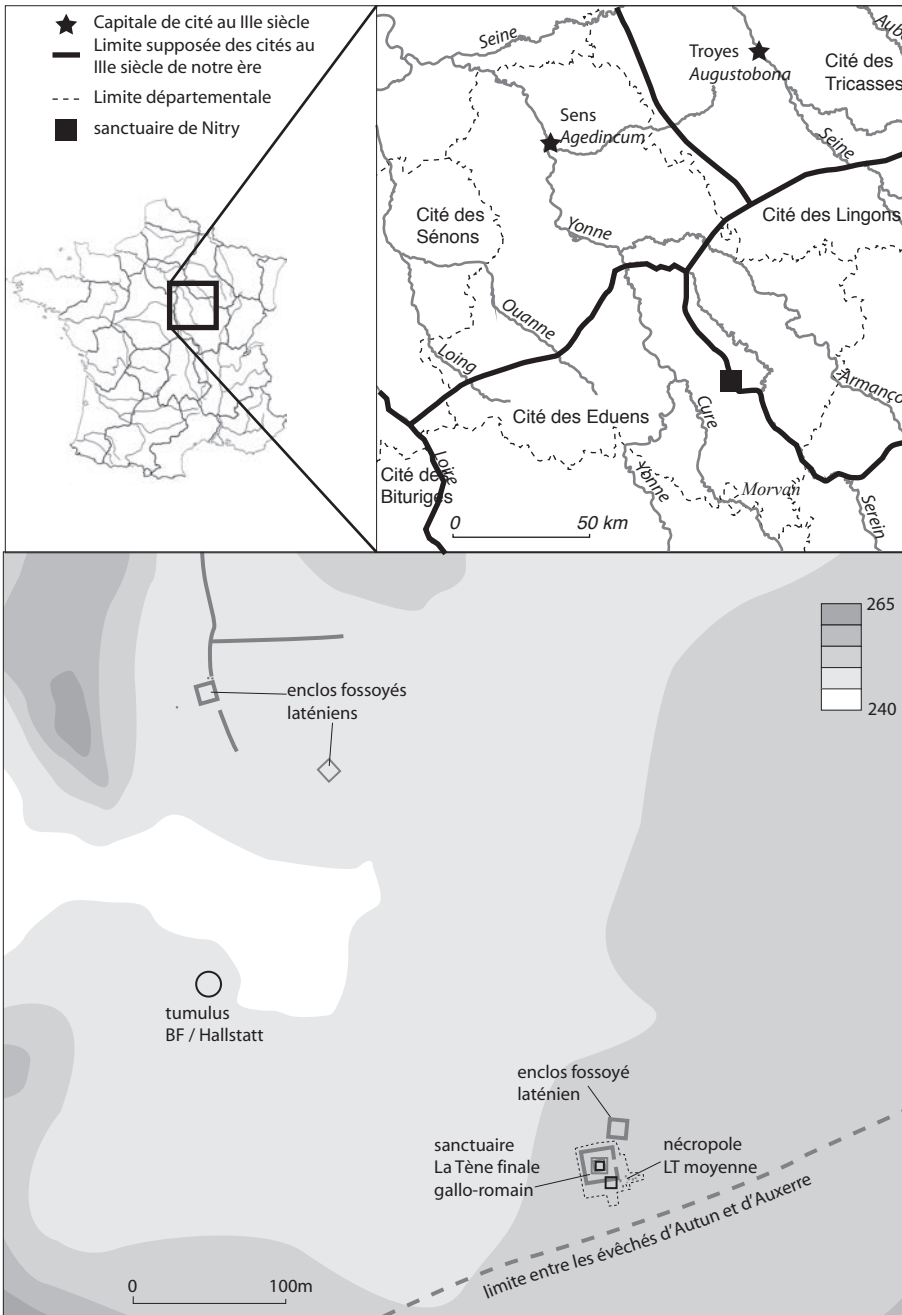
Implanté dans une petite plaine circulaire située sur les plateaux arides de Basse-Bourgogne, ce sanctuaire, loin des points d'eau et des axes de circulation, s'est développé au sein d'une vaste nécropole, fréquentée de la fin de l'âge du Bronze à la période laténienne. On note ainsi la présence, à proximité, de *tumuli* qui ont fourni de la céramique de cette période. Il existe aussi plusieurs enclos funéraires quadrangulaires datables sans plus de précision de la période laténienne, dont un repéré immédiatement au nord de l'enclos cultuel (ill. 1). La surface fouillée a cependant permis d'étudier une série de creusements, datés de La Tène C1/C2, interprétés comme des sépultures et qui constituent la première phase d'occupation identifiée. La limite

entre les évêchés de Langres et d'Auxerre, censés se superposer aux territoires des Lingons et des Éduens, passe à immédiate proximité. L'étude des faciès monétaires antérieurs et postérieurs à la conquête laisse cependant entendre que la fréquentation reste très locale et que cette particularité ne semble pas avoir influé sur le développement du complexe (Barral *et al.* 2001).

Le principal apport de la fouille du sanctuaire de Nitry *Champagne* est de permettre une approche globale d'un sanctuaire rural sur la totalité de sa superficie et de posséder une vision spatiale de l'évolution de ce type de site. Elle est marquée par huit états successifs qui peuvent être regroupés en trois étapes principales :

La première, de la fin de l'âge du Bronze à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., se caractérise par le développement d'une vaste nécropole, dont le statut et les rythmes de fréquentation nous échappent en grande partie (état 1, ill. 2a).

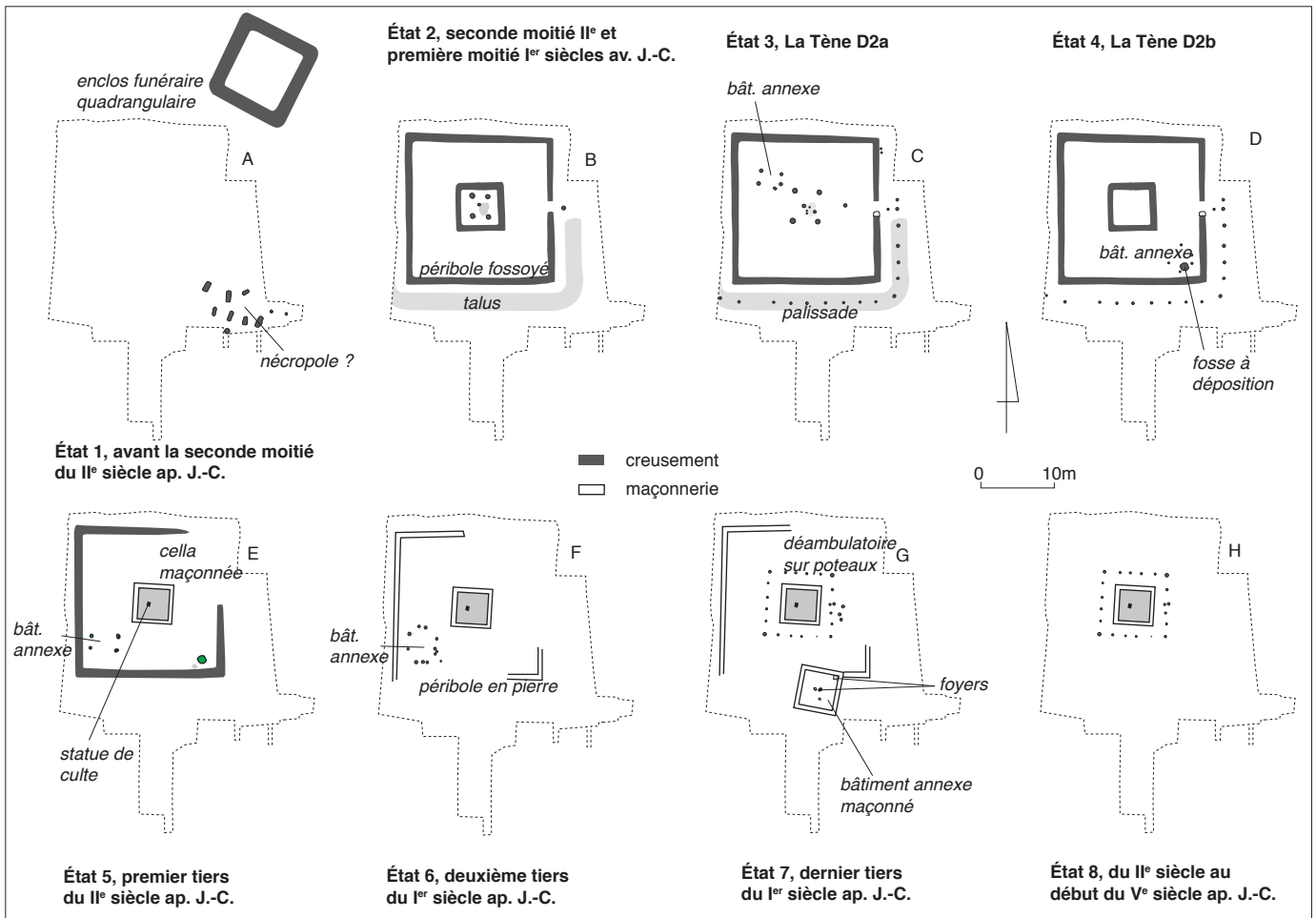
La seconde, beaucoup plus longue (états 2 à 7, ill. 2b à 2g), est marquée par la construction d'un sanctuaire fortement structuré, adoptant déjà l'organisation générale qui le caractérisera durant toute sa période de fréquentation. L'élément le plus marquant est constitué par une série d'aménagements successifs délimitant le complexe cultuel. Il s'agit à l'origine d'un petit fossé de 70 cm de large, creusé à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il subit plusieurs réaménagements au I<sup>er</sup> siècle av.



1. Le sanctuaire de Nitry Champagne dans son contexte funéraire protohistorique.

J.-C. (curage, doublement par une palissade) avant de se combler progressivement. Dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., il est surmonté par un mur en pierres sèches dont les fondations scellent les différents remplissages antérieurs. Ce système de clôture, d'une vingtaine de mètres de côté, s'interrompt à l'est, ménageant une entrée d'un peu plus d'un mètre de large. Le centre de l'espace ainsi délimité est occupé en son centre par une construction unique, mise en place dès la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il est alors en matériaux périssables et de plan carré simple, d'environ 7,5 m de côté, son

emprise étant délimitée par un petit fossé interne. Il connaît au moins deux reconstructions avant le changement d'ère, conservant toutefois son gabarit initial. Avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., cette *cella* est remaniée, mettant en œuvre les premiers éléments de maçonnerie (sol en hérisson de pierre et murs quadrangulaires maçonnés). À la fin du 1<sup>er</sup> siècle, une galerie périphérique, fondée sur des poteaux de bois, donne à la construction l'apparence d'un temple à plan centré, forme qu'il gardera jusqu'à la fin de l'Antiquité. Il semble que seule cette galerie ait reçu une couverture en



2. Évolution du sanctuaire de Nitry Champagne (états 1 à 8, La Tène C. - V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.).

tuiles, la *cella* conservant une toiture en matériaux périssables ou, plus sûrement, en laves calcaires non apprêtées. L'entrée se situait à l'est. Dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., lors de la reconstruction en dur de la *cella*, l'emplacement d'une statue de culte est réservé dans le hérissan de sol, dans l'axe de l'entrée. Il s'agit d'une représentation d'une divinité de l'abondance, réalisée en calcaire coquillier local (étude Cl. Rolley dans Nouvel 2004, p. 38). À côté de ce temple, plusieurs bâtiments annexes successifs ont été identifiés. Le plus ancien se trouve dans l'angle nord-ouest (fin II<sup>e</sup> début I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ?), les suivants dans l'angle sud-est (fin I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ?), dans l'angle sud-ouest (première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.) et enfin à cheval sur la limite sud (dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.). Les trois plus anciens sont en matériaux périssables, seul le dernier dispose de murs en pierres maçonnés et d'une couverture en tuiles. Il

possédait deux foyers et le mobilier céramique qui y a été recueilli est caractéristique d'une activité culinaire (Champeaux 2005).

Dans une dernière phase (état 8), du II<sup>e</sup> à la fin du V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., le système de clôture et le bâtiment périphérique ne sont plus entretenus, contrairement au temple central. La présence de mobilier (en particulier de monnaies de la fin du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle) et quelques réaménagements tardifs y indiquent clairement la persistance d'une fréquentation qui ne semble pas anecdotique.

Cette évolution architecturale peut être comparée à celle des pratiques cultuelles.

La première phase semble se limiter à une activité funéraire unique (état 1, ill. 3), sans caractère cultuel identifiable. Les phases suivantes voient le développement de pratiques plus variées, marquées

	état 1/ LT C2-D1	état 2/ LTD1b	état 3/ LTD1b-D2a	état 4/ LTD2b	état 5/ Aug. Tibère	état 6/ Claude/ Néron	état 7/ flaviens	état 8/ II <sup>e</sup>	état 8/ III <sup>e</sup> début IV <sup>e</sup>	état 8/ fin IV <sup>e</sup>
Délimitation externe										
Présence d'un temple central										
Présence d'un déambulatoire										
Autres bâtiments										
Construction en bois										
Construction en pierre										

3. Évolution des structures reconnues sur le sanctuaire de Nitry Champagne (légende commune : noir : forte occurrence, grisé : présence mal caractérisée).

par une prépondérance des dépôts secondaires issus du nettoyage des lieux de dévotion, qui remplacent la fonction funéraire de l'ensemble. L'absence de fouille extensive ne nous permet pas de déterminer si les deux activités, funéraire et cultuelle, ont pu coexister à l'une ou l'autre des périodes couvrant la fréquentation du sanctuaire. Dans un premier temps (état 2), les mobiliers sont peu abondants et présentent de manière récurrente des traces de combustion marquées. On notera en particulier la présence de deux vases miniatures. Les tessons d'un même vase, retrouvés en plusieurs points du fossé périphérique et du bâtiment central indiquent des manipulations complexes. Les monnaies sont alors très peu nombreuses, tout comme les autres éléments mobiliers. Dans un second temps, dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., le fossé recueille une quantité largement plus importante de mobilier faunique, céramique et monétaire. Ici encore, l'éparpillement des éléments dans le comblement du fossé témoigne d'un processus de dépôts secondaires, issus du nettoyage de la surface interne du sanctuaire. Une fosse unique, dégagée dans l'angle sud-est, atteste d'une action plus ponctuelle. Profonde de près d'1,8 m, elle était creusée dans le calcaire. Elle contenait un dépôt organisé qui témoigne d'un enfouissement primaire daté du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Il s'agit de deux vases associés à deux épaules de porc, à deux meules et à une petite serpette en fer. Les processus de déposition (épandage puis nettoyage) ne semblent pas évoluer par la suite, jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. La période s'étendant de la fin du début du II<sup>e</sup> jusqu'au V<sup>e</sup> siècle (état 8) voit une rupture illustrée par la diminution progressive

des rejets, plus particulièrement monétaires. Ce phénomène pourrait correspondre à une période de gestion plus rigoureuse prenant la forme d'une récupération systématique.

Toutefois, à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les témoins mobiliers et les contextes de déposition manquent pour mesurer précisément la nature des activités cultuelles.

Les mutations perceptibles sur ces sites s'inscrivent donc dans la longue durée, les principales ne s'observant pas au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. mais plutôt à la fin du siècle suivant. Les matières périssables laissent alors progressivement la place à la maçonnerie et à la tuile, cette mutation apparaissant nettement dans le dernier état du bâtiment annexe, datable de la période flavienne (état 7). La seule innovation est la matérialisation, à cette même période, d'un déambulatoire, inexistant à l'origine et donc spécifiquement gallo-romain. L'aspect rudimentaire de l'élévation et l'absence d'élément architectural sont cependant la preuve d'un développement architectural très limité.

Le caractère rural de cet ensemble nous semble nettement affirmé, reflet des modes de vie d'une population agricole aux capacités réduites. Cette impression est confirmée par les travaux de prospection effectués dans les environs. L'étendue du site lui-même, 400 m<sup>2</sup> lors de ses phases d'extension maximale, le situe d'ailleurs dans une très petite moyenne. La nature rustique des aménagements, en particulier à la période gallo-romaine, contraste fortement avec d'autres

sanctuaires ruraux voisins (*Le Montmartre* en particulier) situés dans ces zones aux potentialités plus variées et proches des centres de population (Avallon). Elle se distingue *a fortiori* des grands sanctuaires curatifs ou périurbains reconnus en grand nombre dans le Centre-Est de la Gaule.

Les dépositions (contextes et nature) confirment cette impression (ill. 4) : les dépôts de valeur sont absents, la présence de fibules et de monnaies étant finalement anecdotique, comparée à la longue période de fréquentation du sanctuaire (cent vingt-deux monnaies pour six siècles d'occupation, soit à peu près vingt monnaies par siècle). Plus encore, la rareté des éléments d'importation et *a fortiori* d'amphores Dressel 1 (un individu) souligne l'indigence des dépositions. La masse de céramique commune est pourtant la preuve que ce site était fréquenté assidûment, mais ses caractéristiques propres (sur-représentation des céramiques grossières, utilisation de récipients réparés) comparées au cheptel sacrifié (exclusivement mouton et porc) soulignent la pauvreté des offrandes sans pour autant remettre en cause la réalité de la dévotion des fidèles. En tout état de cause, le seul matériel découvert tout au long de la période reste les monnaies. Encore cette vision doit-elle être nuancée, les éléments

devenant nettement plus ténus à partir de la période flavienne.

Les lieux de déposition sont variables en fonction des phases d'occupation (ill. 5). La déposition primaire en fosse, primaire, ne s'observe qu'à une occasion unique dans le courant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (état 4). Au cours du reste de la période laténienne comme durant le Haut-Empire, le rejet secondaire en fossé semble être la règle. L'étude du matériel céramique a démontré que le matériel, brisé, avait été rejeté après balayage, les tessons d'un même vase se retrouvant parfois dans le remplissage du grand et du petit fossé.

Il convient de clore cette étude par quelques mots concernant la statue retrouvée dans la *cella*. Même si ses caractères stylistiques, trop peu affirmés dans ce travail local, ne permettent pas d'indication chronologique fiable, sa position stratigraphique laisserait à penser que son emplacement est réservé dès la construction en dur de la *cella* au cours de la période Tibère-Claude. L'identité de la divinité honorée, une Abondance ou une Fortune semble-t-il, illustre les préoccupations et les activités essentiellement agricoles des populations exploitant les plateaux de Basse-Bourgogne, fidèle reflet de leur pauvreté relative jusqu'au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

	état 1/ LT C2-D1	état 2/ LTD 1b	état 3/ LTD 1b-D2a	état 4/ LTD2b	état 5/ Aug. Tibère	état 6/ Claude/ Néron	état 7/ flaviens	état 8/ II <sup>e</sup>	état 8/ III <sup>e</sup> début IV <sup>e</sup>	état 8/ fin IV <sup>e</sup>
Ossements										
Céramique										
Vases miniatures										
Fibules										
Bracelets										
Amphore										
Monnaies										

4. Tableau comparatif de l'évolution des dépositions au sein du sanctuaire de Nitry Champagne.



	état 1/ LT C2-D1	état 2/ LTD1b	état 3/ LTD1b-D2a	état 4/ LTD2b	état 5/ Aug. Tibère	état 6/ Claude/ Néron	état 7/ flaviens	état 8/ 11 <sup>e</sup>	état 8/ III <sup>e</sup> début IV <sup>e</sup>	état 8/ fin IV <sup>e</sup>
Fosses à déposition	Nec.									
Dépôt secondaire en fossé										
Présence d'une statue de culte										
Présence de foyers		?	?	?						
Présence d'objets brûlés										
Jet de monnaies										
Pratique de démonétisation										

5. Évolution des pratiques culturelles observées sur le sanctuaire de Nitry Champagne.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral et al. 2002:** BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.), NOUVEL (P.). — Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes. In: GARCIA (D.), VERDIN (Fl.) dir. — *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale*. Actes du XXIV<sup>e</sup> congrès de l'AFEAF, Martigues, 1<sup>er</sup> au 4 juin 2000. Paris: Errance, 2002, p. 118-143.

**Barral et al. 2003:** BARRAL (Ph.) NOUVEL (P.) POUX (M.). — Les sanctuaires laténiens dans le nord de la Bourgogne. In: ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. — *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*. Gallia, 60, 2003, p. 142-168.

**Champeaux 2003:** CHAMPEAUX (D.). — *La consommation de céramique dans le centre de l'Yonne, l'exemple des sites d'Annay-sur-Serein Le Beugnon et de Nitry Champagne*. Paris: université Paris IV Sorbonne, 2003 (Mémoire de maîtrise).

**Champeaux 2005:** CHAMPEAUX (D.). — Un ensemble de céramiques gallo-romaines provenant du sanctuaire rural de Nitry (Yonne). In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 451-458.

**Gruel 2005:** GRUEL (K.). — Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la Gallia Comata: Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In:

HASELGROVE (C.), WIGG-WOLF (D.) ed. — *Iron Age coinage and ritual practices*. Mayence: Philipp von Zabern, 2005, p. 301-320 (Studien zu Fundmünzen des Antike [SFMA]; 20).

**Izri 2009:** IZRI (S.). — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Nord-est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès types de site*. Besançon: université de Franche-Comté, 2009, 1 vol. (Mémoire de Master 2).

**Nouvel 2001:** NOUVEL (P.) dir. — *Sondage sur un sanctuaire d'origine laténienne à Nitry (Yonne), rapport de sondage*. Dijon: SRA Bourgogne, 2001.

**Nouvel 2002:** NOUVEL (P.) dir. — *Le sanctuaire rural laténien et gallo-romain de Champagne (commune de Nitry, Yonne)*, DFS. Dijon: SRA Bourgogne, décembre 2002, 2 vol.

**Nouvel 2004:** NOUVEL (P.). — Le sanctuaire rural de Nitry-Champagne (Yonne), *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 80, 2004, p. 21-41.

**Nouvel 2006:** NOUVEL (P.). — L'Avallonnais sous la domination romaine, in. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 81, 2006, p. 5-32.

**Nouvel 2007:** NOUVEL (P.). — Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer. In: \*Barral et al. 2007b, p. 777-796.



---

# Imphy, “La Garenne”

## (Nièvre, Bourgogne)

---

ANNE-PHILIPPA STEPHENSON

AVEC LA COLLABORATION DE DAVID CAMBOU, VÉRONIQUE BRUNET-GASTON, EMMANUELLE JACQUOT, ROBIN PSYMONDS, GRÉGORY VIDEAU, BENOÎT FILIPIAK, LUCILE JEUNOT, ANNE LARCELET, LUC STANIASZEK

Le site d’Imphy “La Garenne” se situe au sommet d’une petite éminence (202,73 m NGF) immédiatement à l’est de la ville d’Imphy (Nièvre), à douze kilomètres au sud-est de Nevers, sur la rive droite de la Loire, à une distance de 1,2 km du fleuve. Ce site fut mis en évidence lors du diagnostic de la déviation d’Imphy réalisé par V. Lhomme en 2003, puis d’une opération de fouille préventive, également effectuée par l’INRAP entre le 4 juin 2007 et le 12 octobre 2007, sous la responsabilité de A.-P. Stephenson (INRAP). L’emprise de l’opération (6531 m<sup>2</sup>) ne permet pas d’appréhender la totalité de l’extension du site : les vestiges se poursuivent à l’ouest de la zone fouillée.

Les vestiges sont ceux d’un sanctuaire de La Tène D sur lequel a été par la suite érigé un sanctuaire gallo-romain (ill. 1). La construction primitive de ce dernier (ill. 3) reprend initialement les limites exactes du périmètre sacré gaulois (ill. 2). La construction gallo-romaine a été progressivement élargie et embellie au cours du Haut-Empire (ill. 4 et 5). Elle est desservie par une voie orientée nord-sud conservée exclusivement en bas de la pente. D’après l’étude de la céramique, l’occupation du site perdure jusqu’au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire semble néanmoins avoir été réinvesti à petite échelle au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le seul témoin de cette exploitation tardive est une concentration localisée de monnaies (61 monnaies), une probable *favissa*, mise en évidence à l’emplacement du lieu sacré principal de la période gauloise (structure A, ill. 2). Un ensemble funéraire de 20 individus (19 inhumations et une incinération) date également du Bas-Empire (ill. 1).

### UN ENCLOS SACRÉ DE LA FIN DE L’ÂGE DU FER

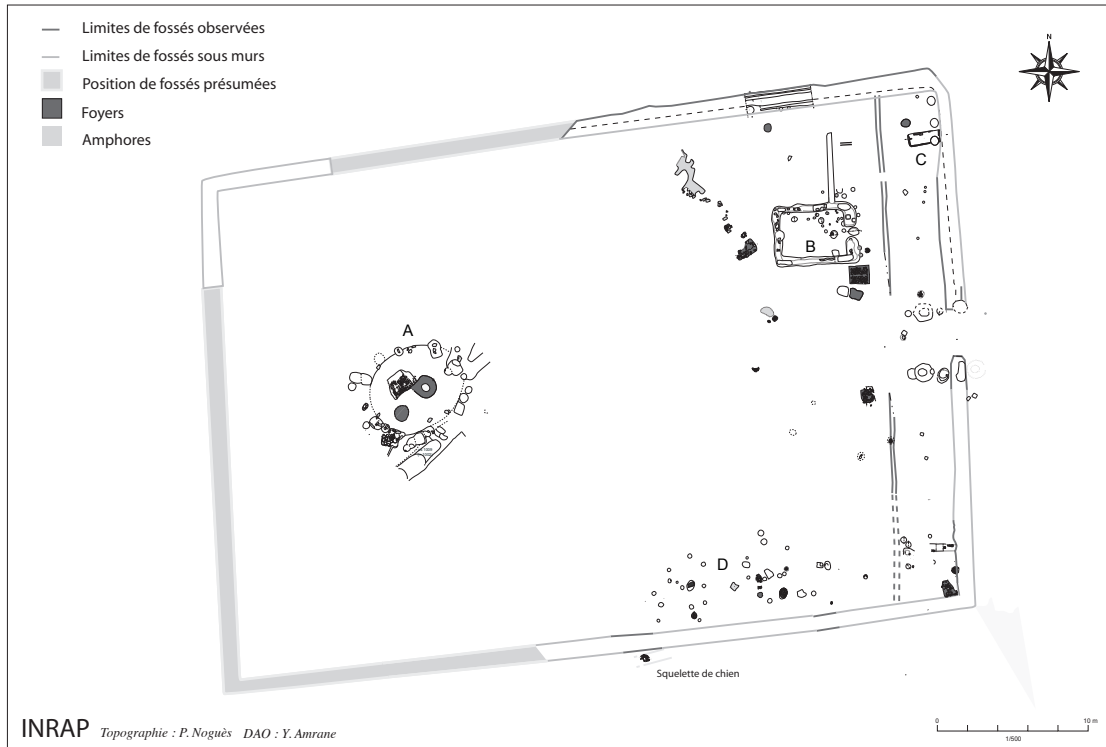
L’enclos du sanctuaire (ill. 2), délimité par des fossés, est de plan sub-rectangulaire, éventuellement trapézoïdal, d’une longueur de 50 m et d’une largeur de 35 m. Un deuxième fossé étroit se situe à l’intérieur de l’espace à quelques mètres en retrait de la façade. Les fouilles ont mis en évidence sur trois côtés des fossés de taille importante (1,10 m de large et 0,70 m de profondeur). Une première phase éventuelle de creusement correspond à la matérialisation de l’espace de l’enclos par l’intermédiaire d’un simple fossé ouvert. Une deuxième phase voit l’installation de tranchées de palissade. Au milieu du côté est se situe un porche d’entrée de taille imposante, en bois, marqué par quatre grands trous de poteau (1,20 m de diamètre par 0,60 m de profondeur au maximum). Il est possible que ce porche ait couvert la partie externe de la façade du sanctuaire bien que nos fouilles n’aient pas permis de retrouver les trous de poteau qui en témoigneraient.

### UN LIEU SACRÉ PRINCIPAL

L’espace de l’enclos est une aire ouverte d’une superficie estimée de 1750 m<sup>2</sup>. À l’opposé de l’entrée, des trous de poteau indiquent la présence d’une structure en bois circulaire (ou rectangulaire ?), de 8 m de diamètre, ayant connu plusieurs phases de construction (Structure A, ill. 2). Un foyer circulaire principal (1,40 m de diamètre), qui a subi une très forte combustion, est localisé à l’intérieur de cet espace. À proximité se situent les vestiges d’au



I. Plan général d'Imphy "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne).



2. Imphy "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne). Période protohistorique.

moins un foyer secondaire et des traces de combustion sous la forme d'une aire rubéfiée de 5,20 m de diamètre sur le sol de terre battue. Une plate-forme empierrée, de 2,50 m sur 1,30 m, également rubéfiée, se situe dans la partie nord de l'espace. De nombreuses monnaies gauloises (40) sont présentes sur le sol rubéfié, ainsi que dans les fosses ou trous de poteau qui le délimitent. Elles témoignent de l'utilisation de cette structure durant toute la fin de l'âge du Fer (LTD : 120 à 30 environ). La présence de quelques rares éléments de céramique permet de proposer, avec prudence, que l'activité cesse dans ce lieu dans le premier quart du 1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C.

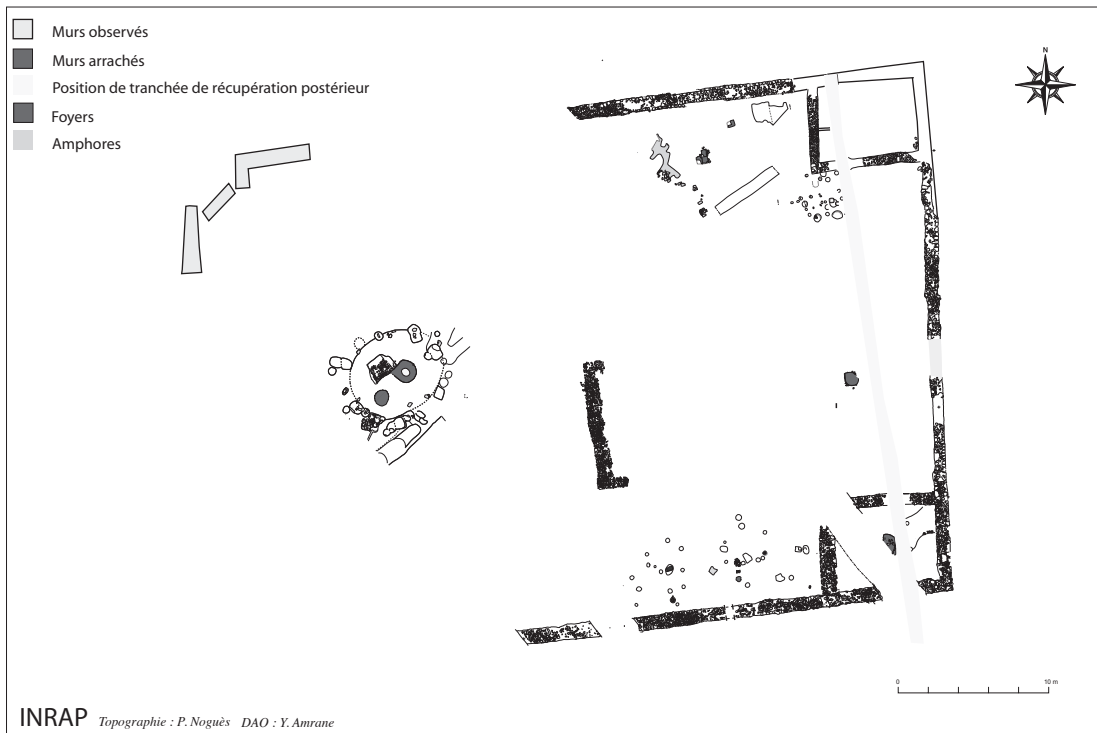
### UN BÂTIMENT RECTANGULAIRE

Les traces d'un bâtiment rectangulaire (Structure B, ill. 2) sont identifiées à l'intérieur du porche d'entrée, au nord de l'axe central de l'enclos. Ce bâtiment est orienté ouest-est et mesure 5,47 m de longueur sur 4,0 m de large. Son emplacement est marqué par une étroite tranchée de construction (0,50 m de large par 0,50 m de profondeur) au fond de laquelle se trouvent les traces de sept trous de poteau : trois grands creusements sub-rectangulaires (1,0 m x

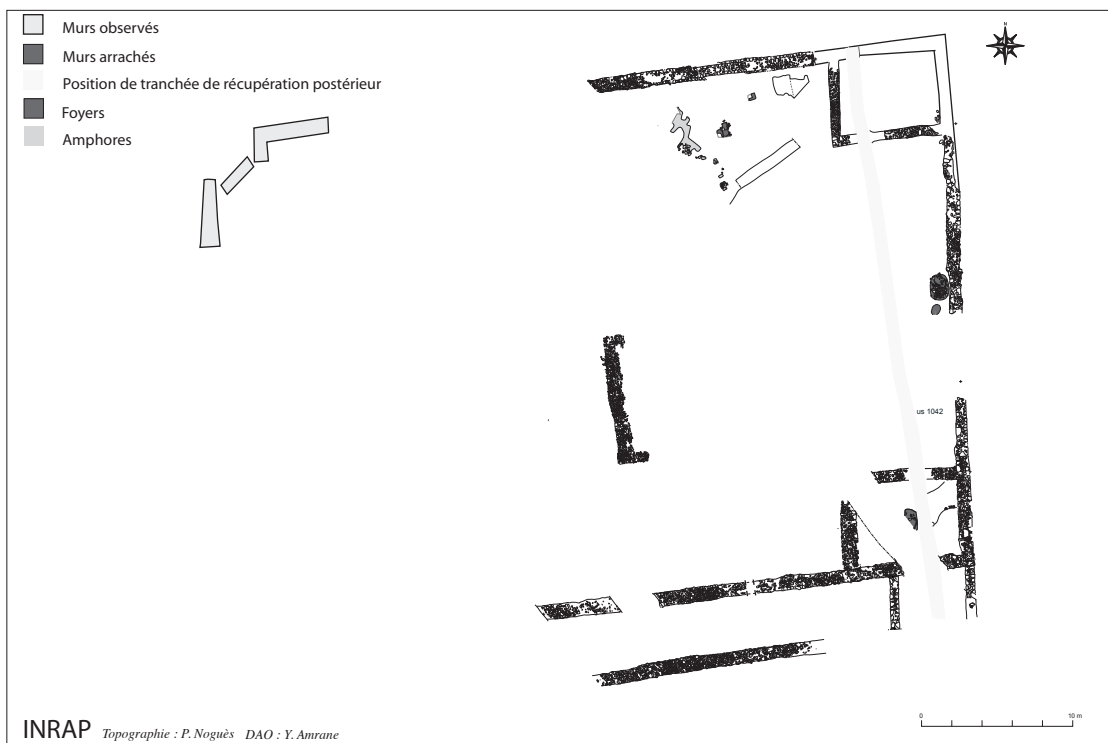
0,40 m x 0,25 m de profondeur) aux angles nord-est, sud-est, et sud-ouest, trois creusements supplémentaires le long du côté septentrional et un dernier creusement au milieu du côté occidental. Une porte large de 0,64 m se situe sur le côté oriental. Les multiples trous de poteau localisés à l'intérieur du bâtiment sont attribués à l'occupation gallo-romaine. Aucune trace d'activité n'a pu être mise en évidence sur le sol intérieur de cette structure. Trois foyers, dont deux sont aménagés à partir de fragments d'amphore, se trouvent à proximité immédiate de cette structure, ainsi qu'une fosse contenant une crémaillère soigneusement repliée.

### UN LIEU DE DÉPÔT

Une fosse rectangulaire cuvelée de bois (Structure C, ill. 2) se situe dans le coin nord-est de l'enclos. Elle est orientée est-ouest et mesure 2,14 m de longueur sur 1,60 m de large et 0,20 m de profondeur. Le remplissage a livré un assemblage faunique de mâchoires de bœuf appartenant à 18 individus, ainsi que deux crânes de mouton, et de la céramique de type Besançon datant de LT D2, brisée en grands fragments.



3. Imphy "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne). Période Augusto-Tibérienne: construction gallo-romaine. État 1 phase 1.



4. Imphy "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne). Période augusto-tibérienne: construction gallo-romaine. État 1 phase 2.



Un assemblage de céramique plus important, mais similaire, a été retrouvé dans la partie sud de la tranchée de construction du bâtiment rectangulaire. Daté de la période LTD1, il permet d'attribuer ces deux structures à des périodes distinctes d'exploitation du sanctuaire. Les céramiques, bien qu'ayant pu être déposées rituellement, pourraient avoir servi à consolider le terrain.

### UN APPENTIS ?

Un alignement de trous de poteau (Structure D, ill. 2) localisés à l'intérieur de la palissade méridionale, sur sa moitié orientale, suggère la présence d'une construction en bois, éventuellement un appentis. Deux foyers ont été retrouvés à l'intérieur de cet espace éventuellement couvert, ainsi que des vases apparemment écrasés *in situ* et un vase enterré. La datation de cette structure n'est pas suffisamment précise pour qu'on puisse exclure son appartenance à la première phase gallo-romaine du sanctuaire.

### ÉPOQUE AUGUSTO-TIBÉRIENNE

La première phase de construction gallo-romaine reprend l'emplacement exact des tranchées de palissade de l'âge du Fer (ill. 3). Deux pavillons d'angle de 6,50 m sur 5,50 m se situent à l'intérieur de la façade. Sont conservées en témoignage de cette phase de construction les fondations larges de 1,0 m et peu profondes (0,30 m) d'une construction en pierres sèches grossièrement équarries. Les vestiges d'un mur correspondant à une construction semblable située vers le milieu de l'enclos, laissent supposer la présence d'une structure rectangulaire mesurant 8,40 m de large. Nous voyons ici l'emplacement du temple du sanctuaire gallo-romain. Bien qu'occupant une place centrale dans l'enclos, cette structure se trouve toutefois décalée vers le sud par rapport à l'axe principal. Cette asymétrie suggère dans un premier temps le maintien d'un axe de circulation vers la structure en bois d'origine protohistorique du fond de l'enclos.

Dans un deuxième temps, l'enclos s'étend vers le sud par l'adjonction d'une galerie (ill. 4), ou au moins d'une annexe en façade. Un foyer circulaire d'1 m de diamètre est éventuellement construit à cette époque devant le bâtiment rectangulaire.

Le matériel céramique récupéré dans les fossés sous les fondations gallo-romaines initiales

ne permet pas de dater cette phase avec plus de précision qu'entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. La localisation des murs laisse néanmoins supposer l'implantation de cette structure peu après l'abandon de l'enclos protohistorique, alors que le tracé des limites de l'enclos antérieur était toujours visible.

### ÉPOQUE FLAVIENNE: ÉTAT 2 PHASE 1

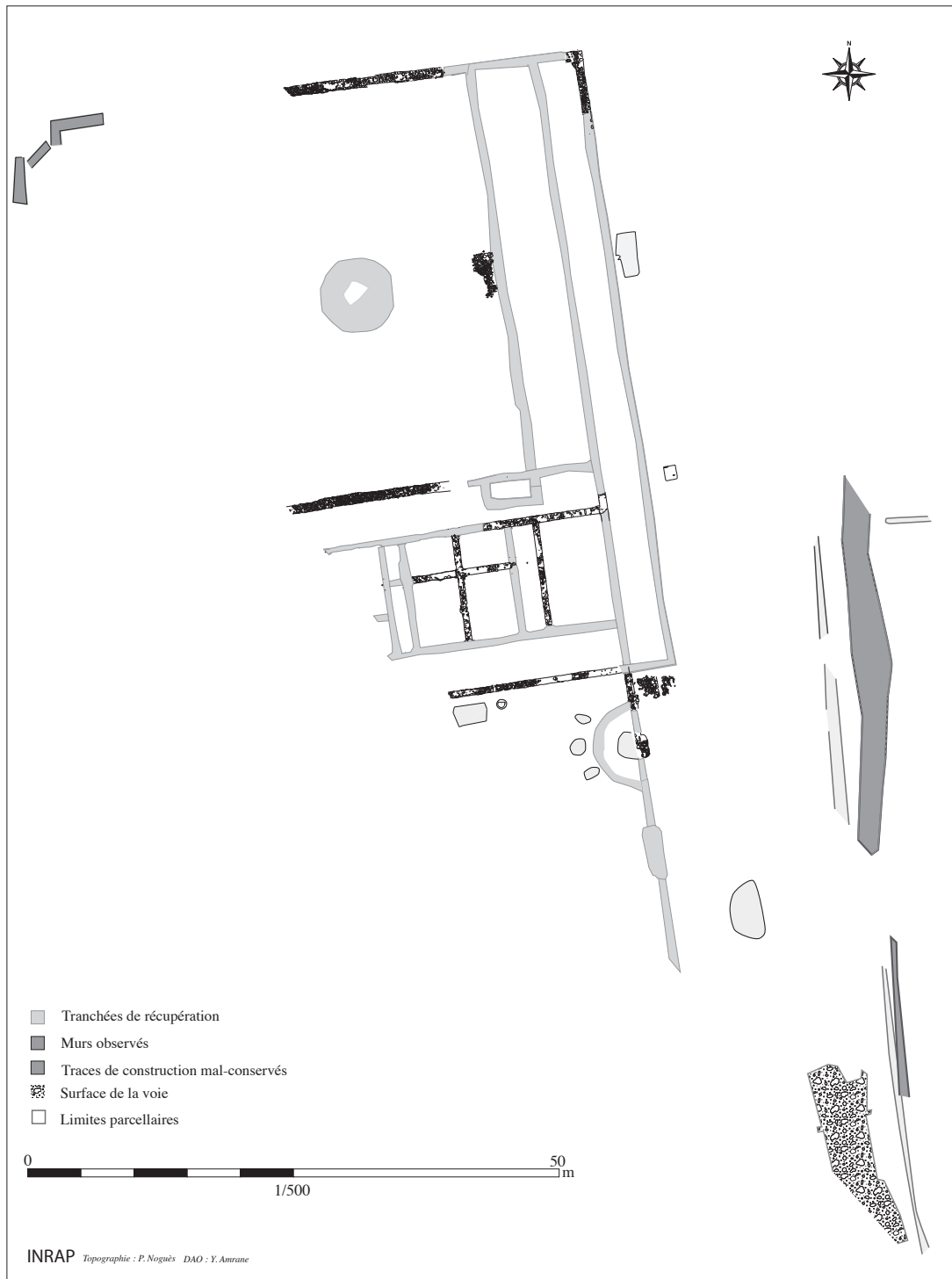
Durant cette période, le bâtiment connaît une étape de reconstruction qui conduit à son agrandissement et rectifie son orientation de façon à rendre le plan du sanctuaire orthonormé (ill. 5). Un bâtiment ("les dépendances") est ajouté immédiatement au sud de l'enclos, ainsi qu'un deuxième enclos rectangulaire, de taille probablement égale à l'enclos principal qui est lui-même agrandi. Le temple rectangulaire est remplacé par une imposante structure octogonale centrée dans le nouvel espace de l'enclos, et qui se situe directement face à la porte d'entrée. La présence d'un empiérement devant la nouvelle façade et contre les murs nord et sud de l'enclos permet de restituer l'existence d'une grande esplanade devant l'édifice et d'un espace de circulation aménagé autour de l'enclos.

Le terrain est nivelé. Une galerie couverte de 5 m de large est ajoutée sur la façade au Nord. Le remplacement du mur méridional a pour conséquence l'élargissement de l'enclos vers le sud. Un bâtiment indépendant, de 7,40 m de large, dont nous ne connaissons pas la longueur intégrale, s'installe au sud du mur méridional. L'enclos du sud renferme un espace ouvert. Un agrandissement de la tranchée de récupération permet de restituer la présence d'une porte d'accès monumentale au milieu du mur oriental de cet espace.

Une grande tranchée de récupération marque l'emplacement d'un imposant temple octogonal situé à l'emplacement de la structure rectangulaire d'origine. Cette structure occupe dorénavant une position centrale dans l'axe nord-sud, grâce à l'agrandissement de l'enclos principal. L'étude architecturale propose que cette construction soit une *cella*-tour de sept mètres de large et d'une douzaine de mètres de haut. Les fragments architecturaux récupérés dans la tranchée de récupération confirment la présence d'éléments monumentaux: colonnes, chapiteaux toscans, décors sculptés et en frise.



5. *Imphy "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne). Période Flavienne: construction gallo-romaine. État 2 phase 1.*



6. Imply "La Garenne" (Nièvre, Bourgogne). Période Sévérienne : construction gallo-romaine. État 2 phase 2.

Face à l'enclos sud, de l'autre côté de l'espace vinaire, la présence d'une structure annexe est marquée par des trous de poteau, un empiérement et quatre emplacements de foyers (ill. 1). Des scories et des battitures suggèrent le développement d'une activité de travail du fer (post-réduction).

Cette phase est datée par la céramique provenant de trois cuves à chaux associées à l'enclos sud, que nous supposons liées à l'édification des murs de cet état. La céramique suggère une date de construction au tout début de la période Flavienne (aux environs de 70 apr. J.-C.).

## **ÉPOQUE SÉVÉRIENNE : ÉTAT 2 PHASE 2**

Un portique est ajouté à la façade, à l'est de l'enclos principal (ill. 6). Les "dépendances" sont agrandies, créant ainsi un bâtiment imposant de deux à trois étages, qui réunissent les deux enclos. Un édicule absidal se greffe sur le mur de façade de l'espace au sud, une fosse de fonction hydraulique et plusieurs emplacements qui seraient dédiés à l'installation de statues sont aménagés à l'intérieur de l'édicule et dans les environs. Il s'agit, selon toute probabilité, d'une phase d'embellissement et de monumentalisation. Avec l'addition de l'exèdre absidale nous voyons le développement d'un parcours liturgique le long de l'extérieur du bâtiment, en association avec la voie.

## **L'OCCUPATION TARDIVE**

Le seul témoignage d'une occupation tardive est une concentration localisée de monnaies (61) datant majoritairement du IV<sup>e</sup> siècle, située à l'emplacement du lieu sacré principal de la période gauloise. Ce lot démontre, d'après l'étude numismatique, un tri caractéristique d'une thésaurisation associée aux lieux de culte. Dans ce cas, le dépôt aurait eu lieu après 367 de notre ère. Sa localisation évoque la possibilité de la conservation d'une mémoire de l'importance originelle de ce lieu, lors de l'occupation gallo-romaine

Un ensemble funéraire (ill. 6) composé de 19 inhumations et d'une éventuelle sépulture à incinération, a été mis au jour en bas de la pente (17 individus) à l'est de la voie (ill. 1). Datées du Bas-Empire les tombes semblent être postérieures à l'abandon du sanctuaire. Un deuxième lieu funéraire (2 individus) situé en face du lieu sacré s'étend éventuellement sous la berme. Quelques indices indiquent une richesse relative, éventuellement

propre à une population aux conditions de vie assez aisées : certains des défunts portent des traces de soins médicaux et les tombes ont été perturbées en vue de la récupération de bijoux.

## **LE STATUT DU SITE**

L'apparente continuité dans l'occupation du sanctuaire entre la période gauloise et la période gallo-romaine indique l'importance du lieu sacré. La faible quantité de données concernant l'occupation environnante rend difficile de cerner le contexte d'implantation : structure rurale ou péri-urbaine ? S'il s'agit d'un ensemble isolé au bord d'une voie, nous pouvons imaginer un statut particulier pour ce sanctuaire qui ne présente pas les caractéristiques d'un humble lieu sacré rural. Au service d'une éventuelle agglomération secondaire, son développement lors du Haut-Empire (il connaît un essor particulier à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle) s'expliquerait plutôt dans un contexte urbanisé.

## **LE MOBILIER**

L'ensemble du mobilier issu de l'opération préventive rassemble 524 pièces inventoriées, fragments et objets, dont 480 objets métalliques : 161 éléments de bronze, 129 éléments de fer, 190 monnaies (113 monnaies gauloises et 77 monnaies romaines) et 44 éléments non-métalliques. Parmi les objets notables récupérés, mentionnons huit objets datant du bronze final et de la période Hallstattienne (parmi lesquels un couteau et des fragments de deux bracelets), quatorze fibules, trois anneaux de ceinture et deux boucles ornementées, une pointe de serpe et une crémaillère entière. Deux têtes de bélier en terre cuite identifiées comme des fragments de chenets présentent un intérêt tout particulier.

### **Le mobilier métallique**

Une proportion non négligeable de mobilier métallique, bronze et fer, se trouve dispersée sur le sol de circulation, à l'intérieur de l'enclos de l'âge du Fer (ill. 2). Des zones de concentration particulières peuvent être identifiées : les plus importantes sont celles immédiatement au nord et au sud de l'intérieur du porche d'entrée. À l'exception des monnaies (gauloise et gallo-romaine précoce), il est difficile de préciser la datation de la plupart de ces objets.

Les objets en bronze sont prédominants par rapport aux objets en fer, dans toutes les concentrations de mobilier identifiées, à l'exception des deux angles orientaux de l'enclos. Quelques pièces témoignant d'une certaine richesse (une boucle et une clé décorée) sont issues de la concentration au nord de l'entrée et sont associées à des perles, des fragments de tôles découpés et à des objets fondus hors creuset. D'autres éléments découpés et fondus sont également présents dans la concentration au sud de l'entrée, mais les tôles découpées prédominent. Cette dernière concentration se singularise par la présence de neuf anneaux en bronze.

Seuls sept objets relèvent de la catégorie "armement": cinq orles en fer dont deux complets, un fragment de fourreau et une lame d'épée. Nous attribuons cette faible représentation des armes à la prédominance de rites dits domestiques, représentés par les céramiques fragmentées et les quelques dépôts de mandibules. La pratique de mutilations d'objets, observée fréquemment en contexte rituel gaulois, semble sur le site d'Imphy plutôt concerner les objets domestiques.

### Les monnaies gauloises

Les monnaies gauloises correspondent à 99 potins, 11 bronzes frappés et à 3 deniers d'argent. Ce lot est dominé par le potin "au mannequin" ou au "taureau et au torque" (71,5 %), et 16 monnaies portent des traces de mutilation (fragmentation principalement). La distribution des monnaies gauloises est étroitement liée à l'organisation interne du sanctuaire: seuls quelques éléments se trouvent à l'extérieur de l'enclos sacré. Quarante monnaies gauloises sont associées au lieu sacré principal de l'époque gauloise (Structure A, ill. 2) Vingt et une monnaies de tradition gauloise se trouvent concentrées au nord de l'axe de l'entrée, dont huit exemplaires fragmentés, tandis qu'une seule provient d'une deuxième concentration d'objets au sud de l'axe de l'entrée. Les 22 autres monnaies situées à l'intérieur du sanctuaire se répartissent parmi les zones d'activités diverses: aux deux angles orientaux, aux limites septentrionales et méridionales de l'espace, et aux environs du porche.

### Les monnaies romaines

À l'exception des 61 monnaies du Bas-Empire récupérées dans la probable *favissa*, seules sept

monnaies romaines se situent à l'intérieur de l'espace principal du sanctuaire. Une monnaie de Marc Antoine est isolée dans le pavillon d'angle SE de l'enclos et un as de Claude dans le pavillon d'angle nord-est. Cinq monnaies romaines se trouvent dans la concentration de mobilier du nord de l'entrée. Cette dernière concentration semble perpétuer les pratiques de déposition qui ont concerné certaines monnaies gauloises éventuellement en circulation tardivement. Leur datation s'étale entre 7 av. J.-C. et 66 apr. J.-C., avec des as néroniens. La faible quantité de numéraire présente à cet emplacement peut témoigner de récupérations pour une thésaurisation ailleurs.

### Le mobilier architectural

La fouille intégrale de la tranchée de récupération du temple octogonal situé au centre de la cour principale du sanctuaire gallo-romain a livré la majorité du mobilier architectural récupéré lors de l'opération de fouilles préventive. Signalons ici que le cas d'Imphy a pu donner lieu à une étude complémentaire du mobilier collecté pendant une quinzaine d'années en prospection pédestre sur le site par un amateur. L'apport de cette approche mérite d'être souligné, concernant certains éléments peu présents dans la fouille mais retrouvés dans les labours, notamment les pierres décoratives.

### CONCLUSION

Le site d'Imphy: "La Garenne" est un sanctuaire de la *civitas* des Éduens, situé vers sa frontière occidentale. De taille et de richesse significatives, il a pu avoir une fonction de chef-lieu culturel pour l'un des peuples du territoire éduen. Il se développe entre le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et connaît une réexploitation tardive. L'étude de ce site n'étant qu'à ses débuts, nous nous contentons ici de mettre en exergue son potentiel, à partir de la présentation de certains axes de réflexion sur les sanctuaires gaulois et gallo-romains.

De par sa forme et sa taille, l'enclos de la période gauloise rappelle certains des sanctuaires du nord de la France, tels ceux de Gournay-sur-Aronde. Notons, par contre, le caractère plutôt domestique et alimentaire du mobilier recueilli à l'intérieur de l'enceinte ce qui renvoie à des rites observés au-delà de la frange Belge. Bien que la quantité des restes d'amphores soit suffisante pour proposer une exploitation occasionnelle



des lieux pour la consommation du vin (estimé d'une à trois fois par an sur une période d'environ un siècle) l'unique ensemble faunique de taille significative ne suggère qu'une consommation ponctuelle de viande, éventuellement dans le cadre d'un ou de plusieurs banquets. Des dépôts monétaires semblent avoir eu lieu, dans le lieu cultuel principal et autour de l'entrée dans l'enclos. C'est également à ce dernier emplacement que se concentre une activité de transformation d'objets en bronze. Finalement, la prédominance des potins du type dit au "mannequin" ou au "taureau et au torque" apporte de nouveaux éléments de réflexion pour reconnaître le lieu de production de ces monnaies.

La continuité de l'occupation durant la période romaine confirme l'importance acquise par ce lieu de culte pour la population indigène. La qualité de l'édifice gallo-romain a pu être mise en évidence par l'étude architecturale. Cette étude montre également l'importation de marbres des régions méditerranéennes de l'Empire.

Il est d'ores et déjà clair que ce sanctuaire fournit des éléments de réflexion supplémentaires concernant l'organisation dans l'espace des activités de culte et la fonction économique des sanctuaires durant l'époque gauloise. Il permet également de s'intéresser à la question de la continuité et de la transformation de ces lieux de cultes durant l'époque gallo-romaine.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arcelin, Brunaux 2003** : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.). — Un état des questions sur les sanctuaires des pratiques culturelles de la Gaule celtique. *In* : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. — Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia*, 60, 2003, p. 5-8.

**Barral et al 2003** : BARRAL (P.), NOUVEL (P.), PERRIN (F.), POUX (M.). — La France du Centre-Est (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes). *In* : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. — Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia*, 60, 2003, p. 139-168.

**\*Bigéard, Bouthier 1996.**

**Borgnat et al. 1986** : BORGNAT (J.-C.), BONNEAU (M.), AUSSARESSE-BONNEAU (H.). — Compiègne : "La ville oubliée". *Camosine : les annales des pays Nivernais*, 51, Préfecture de la Nièvre, 1986.

**Bouthier 1984** : BOUTHIER (A.). — L'occupation du sol à l'époque gallo-romaine dans le nord-est de la Nièvre, entre Cosne-sur-Loire et Entrains-sur-Nohan et Mesres-sur-Loire. *109<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes*. Paris : CTHS, 1984 p. 47-68.

**Brunaux 1996** : BRUNAU (J.-L.). — *Les religions gauloises : rituels celtiques de la Gaule indépendante*. Paris : Errance, 1996.

**Brunaux, Malagoli 2003** : BRUNAU (J.-L.), MALAGOLI (C.). — La France du Nord (Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Pas de Calais, Picardie). *In* : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. — Cultes et Sanctuaires en France à l'âge du fer. *Gallia*, 60, 2003, p. 9-73.

**Cario 1984** : CARIO (F.). — *Le canton de Pouges-les-Eaux à travers le passé*. Nevers, 1984.

**\*Fauduet 1993.**

**\*Fauduet 2010.**

**Garnier, Bouthier et al. 1996** : GARNIER (J.-Fr.), BOUTHIER (A.). — *30 Ans d'archéologie dans la Nièvre*. Nevers : Conseil général de la Nièvre, 1996.

**Goudineau et al. 1994** : GOUDINEAU (Chr.), COULON (G.), FAUDUET (I.) dir. — *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre) 8-10 octobre 1992. Paris : Errance, 1994 (Archéologie Aujourd'hui).

**Guiot 2003** : GUIOT (T.). — Le site antique (I<sup>er</sup> -III<sup>e</sup> s.) des "Béziaux" à Langeais (Indre-et-Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 42, 2003, p. 75-119.

**Lhomme et al. 2003** : LHOMME (V.). — Déviation d'Imphy (Nièvre), Rapport du diagnostic INRAP, Bourgogne. 2003.



---

# Nuits-Saint-Georges

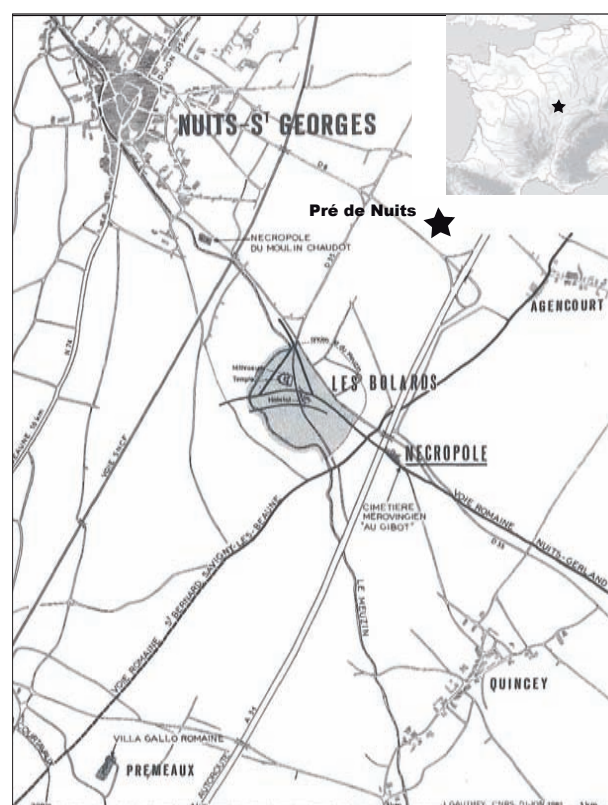
## Le sanctuaire gallo-romain de “Pré de Nuits” (Côte-d’Or)

---

GUILLAUME MAZA, BENOÎT MONTANDON  
AVEC LA COLLABORATION DE CATHERINE ARGANT, CAROLE BLOMJOUS,  
STÉPHANE CARRARA, SIMONE DEYTS, LAUDINE ROBIN, KATINKA ZIPPER

La découverte d’un sanctuaire gallo-romain au lieu-dit “Pré de Nuits” s’inscrit dans le cadre d’une fouille archéologique préventive réalisée sur la commune de Nuits-Saint-Georges en Bourgogne (Côte-d’Or)<sup>1</sup>. Le site occupe un ancien cône de déjection formé par les alluvions fluviales du Meuzin, affluent de la Dheune, au pied du massif calcaire de la Côte, qui matérialise le bord occidental du fossé Bressan (ill. 1). Outre des vestiges protohistoriques datés de la fin de l’âge du Bronze, l’essentiel des découvertes se rapporte à un sanctuaire péri-urbain antique, comprenant un *fanum* et des constructions annexes encadrés d’un mur de clôture maçonné. Les mobiliers retrouvés en association ont permis de dater sa fréquentation des deux derniers tiers du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

L’opération s’insère dans un contexte archéologique bien connu. Le site est localisé en territoire Éduen à moins d’un kilomètre au nord-est de l’agglomération antique des “Bolards”. Celle-ci est implantée dans une boucle du Meuzin, sur une superficie d’environ 25 hectares, et occupe une position privilégiée au carrefour de deux grands axes routiers : la voie Lyon-Trèves-Cologne dite d’Agrippa, distante de 4 km, et celle qui relie Autun à Besançon. Le site est surtout connu pour son sanctuaire monumental, particulièrement



1. Le sanctuaire gallo-romain de “Pré de Nuits” (Côte-d’Or). Localisation du site et situation topographique des divers tracés primitifs du Meuzin en bleu (d’après Pommeret et al. 2001, p. 18).

vaste (3600 m<sup>2</sup>). On trouvera un état complet de la documentation sur le complexe religieux dans la monographie qui lui a été consacrée en 2001 (Pommeret 2001), ainsi qu'un bilan général sur l'agglomération antique et son environnement dans le volume 3 de la carte archéologique de la Côte-d'Or (Provost 2009a).

### L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE (HALLSTATT B2-3/HALLSTATT C)

Un chenal correspondant à un bras secondaire du Meuzin traverse la parcelle du nord-ouest au sud-est, en bordure du sanctuaire romain (ill. 2). Son comblement est formé d'une couche argileuse grise, très riche en mobilier céramique protohistorique, due à un débordement du lit principal lors d'une forte crue. Les structures protohistoriques se concentrent au sein de ce paléochenal. Elles se rapportent principalement à neuf puits creusés dans le substrat naturel jusqu'à la nappe phréatique. Leurs diamètres sont compris entre 1,50 et 3 m, mais peuvent atteindre 7 m, pour une profondeur conservée comprise entre 1,50 et 2,64 m. Leur profil ménage une pente douce sur un des côtés, avant de plonger de manière plus abrupte sur une surface qui se restreint au fond à moins d'un mètre. Le plus grand puits (St. 44) contenait au fond des bois de chêne (*Quercus* sp.) disposés sans agencement particulier<sup>2</sup>. Une quinzaine de trous de poteau a également été reconnue dans le secteur. En l'absence de plan évident de bâtiment, leur lien avec les puits paraît manifeste, que ce soit pour leur creusement (système de chèvre) ou leur utilisation (puisage). Huit autres excavations ont été interprétées comme des fosses d'extraction d'argile. Deux d'entre elles (St. 19 et 40) pourraient toutefois se rapporter à des tentatives de creusement de puits, avortées pour une raison inconnue. On mentionnera enfin la découverte d'un four à pierre chauffante (St. 24), dont le fond en cuvette était tapissé de blocs de calcaire rubéfiés (2,40 de long pour 1,20 m de large). Son comblement, très carbonneux, contenait de nombreux fragments d'ossements animaux et un petit lot de céramique. La fouille a montré que le four avait connu au moins deux utilisations. Deux vidanges de foyers (St. 59 et 60) ont également été identifiées à proximité. La couche d'inondation scellant les vestiges recelait enfin de nombreuses céramiques protohistoriques, dont les caractéristiques typo-chronologiques orientent la datation sur la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, soit entre 900 et 740-720 av. J.-C. (Ha B2-B3/Ha C).

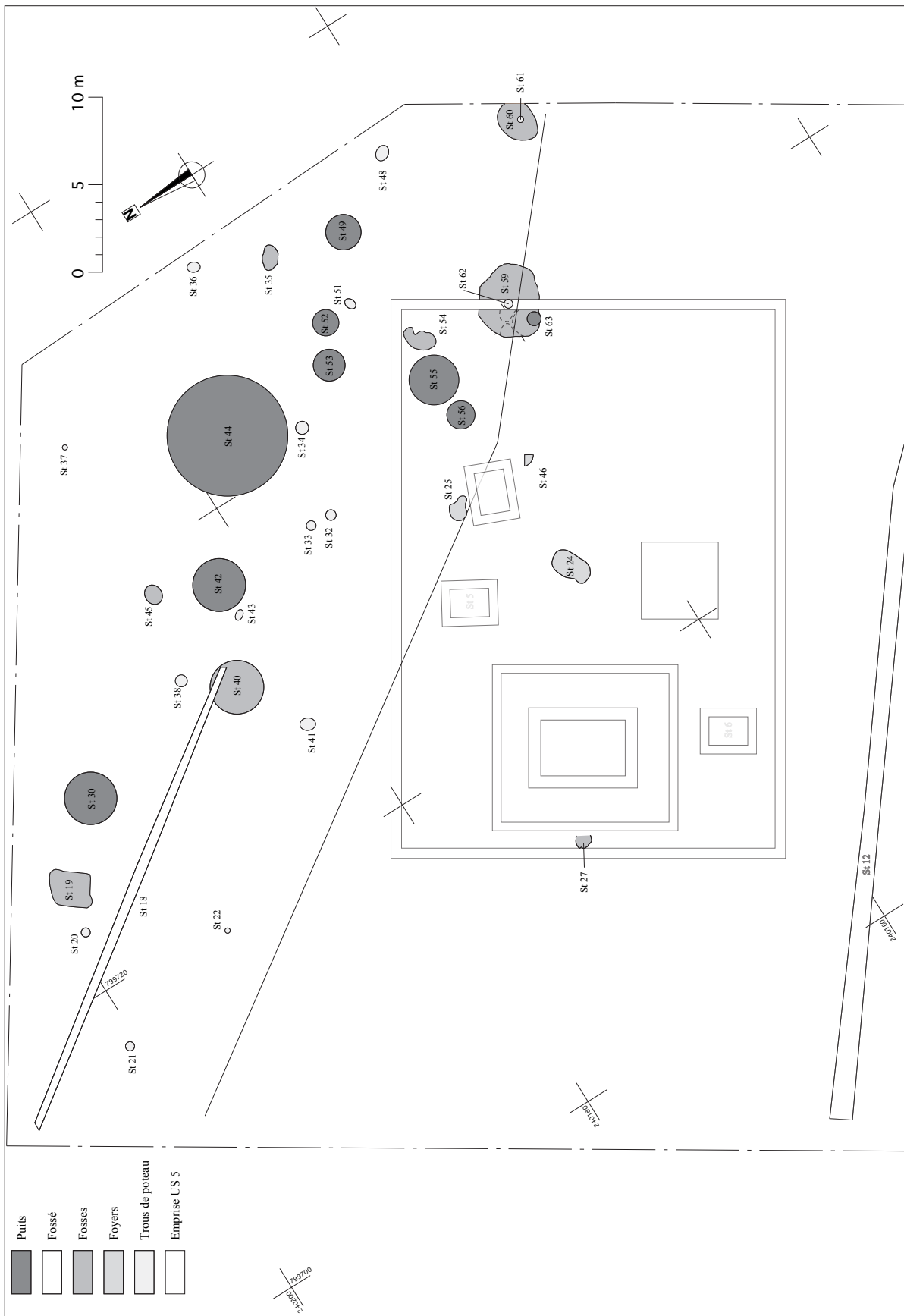
### LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

Le sanctuaire romain, qui constitue le cœur du propos, occupe le centre de la parcelle. Sa présence avait échappé au diagnostic, les maçonneries ayant été interprétées comme un habitat gallo-romain daté du Haut-Empire. Un niveau de démolition bien caractérisé avait en revanche été identifié sur la totalité de son emprise, constitué d'une couche continue de blocs (moellons) et fragments de calcaire (oolithique et silicé) de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur (US03), associés à quelques éléments de terre cuite architecturale et de céramique. Son dégagement sur la totalité de l'emprise a révélé un plan complet de sanctuaire, comprenant un péribole, un *fanum* et des structures annexes (ill. 3 et 4). Cette découverte vient grossir les rangs des sanctuaires identifiés en Bourgogne : 44 dénombrés en 2001, dont la moitié en Côte-d'Or (Fauduet 1993, p. 33). La plupart sont toutefois uniquement connus par des mentions anciennes ou des photographies aériennes. Peu d'entre eux ont en effet été fouillés dans leur intégralité : Villiers-le-Duc, Essarois, Mirebeau, ou Nuits-Saint-Georges/Les Bolards (Deyts 2009).

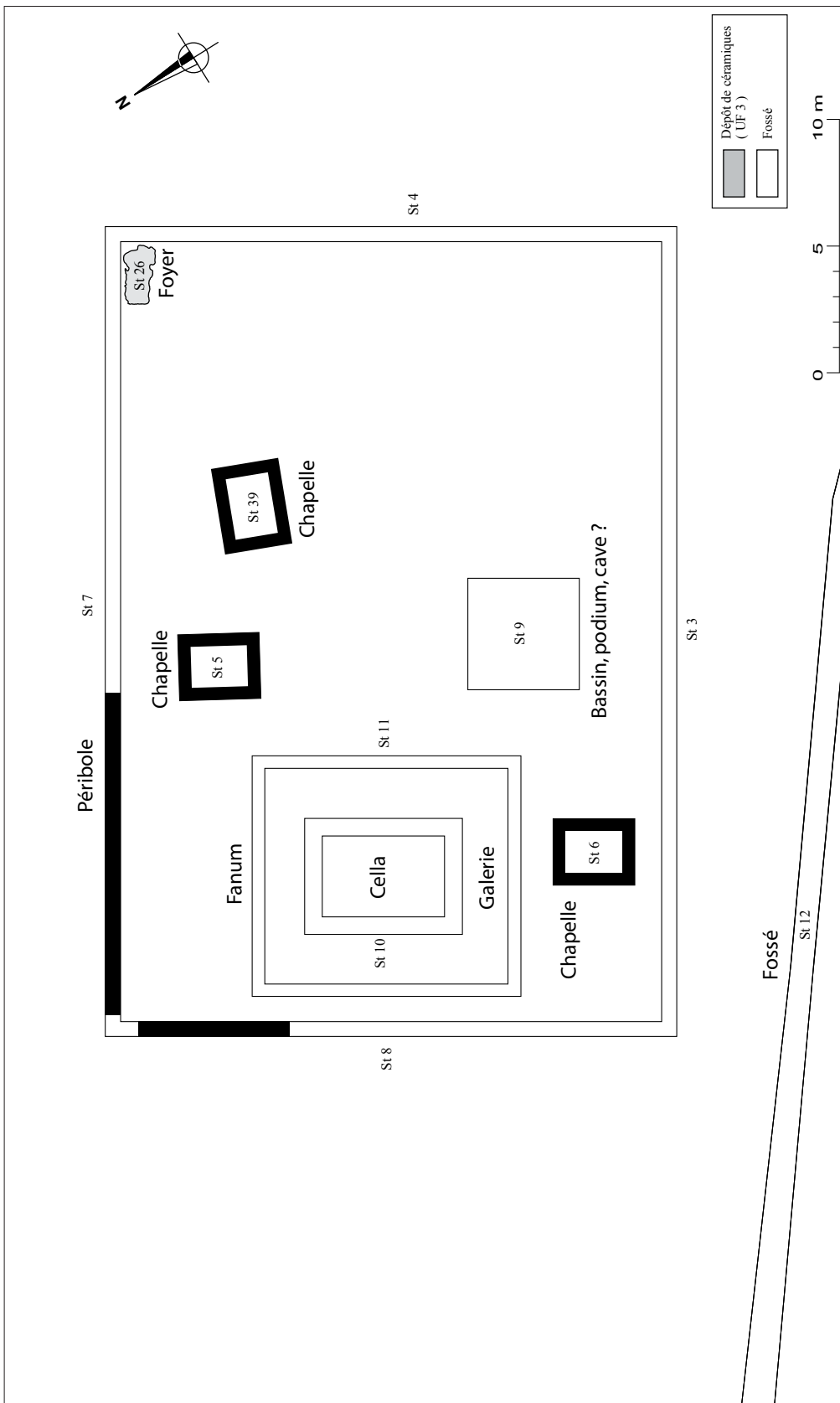
Les caractéristiques architecturales du sanctuaire de "Pré de Nuits" font appel aux techniques de construction romaine, avec l'emploi de moellons de calcaire pour la totalité des maçonneries et une couverture de *tegulae* ou de dalles de calcaire sciées. Malgré un recouvrement sédimentaire important (de 1 à 1,30 m de profondeur), le site est malheureusement apparu très arasé. L'essentiel des murs a en effet été récupéré jusqu'au niveau des fondations. Ne subsistent la plupart du temps que les hérissons de fondation, constitués d'un bourrage de blocs, moellons et cailloux, compris dans une matrice argileuse brune. Les seules assises d'élévation encore en place (2 à 3 maximum) concernent de rares portions du mur de clôture et de l'édicule St. 39.

### LE PÉRIBOLE

Le péribole se présente sous la forme d'une enceinte rectangulaire maçonnée en petit appareil (St. 3, 4, 7 et 8) de 32 m de long pour 22 m de large, orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, englobant l'aire cultuelle. Son intérêt principal réside dans le fait qu'il est conservé dans son intégralité, délimitant une aire sacrée d'environ 700 m<sup>2</sup>, et justifiant l'appellation de sanctuaire<sup>3</sup>. Ces dimensions



2. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Plan général des vestiges (éch. 1/200<sup>e</sup>)



3. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Plan général des vestiges gallo-romains.





4. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Vue aérienne (photo Archeodunum).

apparaissent modestes si on les compare avec la longueur moyenne (50 m) du péribole en Gaule (Fauduet 1993, p. 38). La quasi-totalité des moellons constituant la maçonnerie a été récupérée. Les tranchées observées possèdent une largeur conservée d'environ 0,50/0,60 m. Les rares assises encore en place montrent pour les élévations des murs d'environ 0,50 m de large. L'état d'arasement général n'a pas permis de reconnaître de système d'entrée, non plus d'ailleurs que de portique ou de colonnade à l'intérieur du *temenos*. L'accès au sanctuaire devait vraisemblablement se faire à l'est, dans l'axe de l'entrée supposée du *fanum*, comme c'est généralement le cas pour ce type de bâtiment, sauf contrainte topographique particulière ou volonté délibérée. Du sol d'occupation ne subsistent que des lambeaux épars, matérialisés par un fin liseré de graviers et de fragments de calcaire centimétriques, identifié à la base du niveau de démolition.

Plusieurs zones de rejets/dépôts d'offrandes et une structure de combustion ont été reconnues dans la cour du sanctuaire. Le foyer St. 26 est localisé dans l'angle nord-ouest de l'espace interne. Il se présente sous la forme d'une concentration de

céramiques, mêlée à des éléments de mortier, des fragments d'*imbrices*, et des ossements d'animaux de couleur blanche, témoignant d'une crémation poussée. On signalera également la présence de vaisselle en bronze fragmentaire ayant également subi un violent passage au feu. Deux épandages de mobilier, résultant vraisemblablement de vidanges de foyers (mobilier fragmentaires et brûlés), ont également été reconnus au centre et dans l'angle nord-ouest du sanctuaire. Des rejets plus diffus étaient localisés à l'extérieur de l'aire sacrée, en particulier au sud de l'entrée à l'est et contre le mur de clôture à l'ouest.

Le sanctuaire est enfin bordé au sud-ouest par un fossé (St. 12) d'axe sud-est/nord-ouest, suivi sur une quarantaine de mètres en limite de fouille. Il possède un profil en cuvette, large d'environ un mètre, pour une profondeur conservée n'excédant pas 0,50 m. Son remplissage est constitué d'un limon argileux brun foncé contenant des charbons de bois et des particules de manganèse. Sa destination reste incertaine, mais pourrait se rapporter à un fossé de parcellaire délimitant au sud l'emprise du sanctuaire.

## LE FANUM

Le *temenos* comprend un petit *fanum* de plan concentrique accolé contre le mur de clôture à l'ouest (ill. 5). Ses maçonneries sont une nouvelle fois récupérées jusqu'aux fondations, mais son plan rectangulaire reste parfaitement lisible. Il se compose d'une galerie périphérique de 11 x 9 m (99 m<sup>2</sup>) et d'une *cella* de 5,60 x 4,80 m (27 m<sup>2</sup>). On remarquera un rapport de 1/2 entre les dimensions de la galerie et celles de la *cella*, ou encore entre la largeur du péribole et la plus grande largeur de la galerie de la *cella*. Dans le même ordre d'idée, cette dernière équivaut à trois fois la longueur du mur de clôture. Les murs de la galerie possèdent une largeur comprise entre 0,40 et 0,50 m, pour une profondeur conservée n'excédant pas 0,30 m. Seule une assise de moellons est encore en place à l'ouest. Il est vraisemblable de postuler l'existence d'une galerie ajourée. Des murs de la *cella* ne subsistent en revanche que les fondations, plus larges (0,65/0,70 m) et implantées plus profondément (0,50 m). On mentionnera, comme pour le péribole, l'absence de vestiges concernant le système d'entrée. Il devait de la même manière être situé à l'est face au soleil levant. Les niveaux de sol ont

complètement disparu et aucun aménagement interne n'a été reconnu à l'intérieur de l'aire sacrée. On remarquera également l'absence de niveau de préparation des sols pour la galerie et la *cella*, radier de pierre ou sol bétonné par exemple. Le décor architectonique du *fanum* reste par ailleurs inconnu<sup>4</sup>. On signalera toutefois la découverte d'un bloc de granite rose lors des décapages effectués immédiatement au nord du péribole, *extra-muros* (UF10), qui pourrait se rapporter à un élément de dallage ou de plaquage (épaisseur 6 cm avec une face soigneusement polie). Exception faite de rares fragments de *tegulae* mis au jour contre le mur de clôture ouest *extra-muros*, on ne dispose d'aucun élément concernant la toiture du temple. Les éléments de sa couverture, comme les moellons, ont été totalement récupérés. Aucun élément de mobilier n'a par ailleurs été découvert en association avec le *fanum* et plaide en faveur d'un démantèlement systématique, précédé d'un nettoyage minutieux. À titre de comparaison, une vingtaine de monnaies était dispersée sur le sol rubéfié de la *cella* du *fanum* II des "Bolards". Les décapages effectués sous le temple n'ont par ailleurs révélé aucun vestige antérieur à l'époque romaine, non plus que dans l'emprise du *temenos*. Le sanctuaire



5. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Vue du fanum depuis l'ouest (photo Archeodunum).



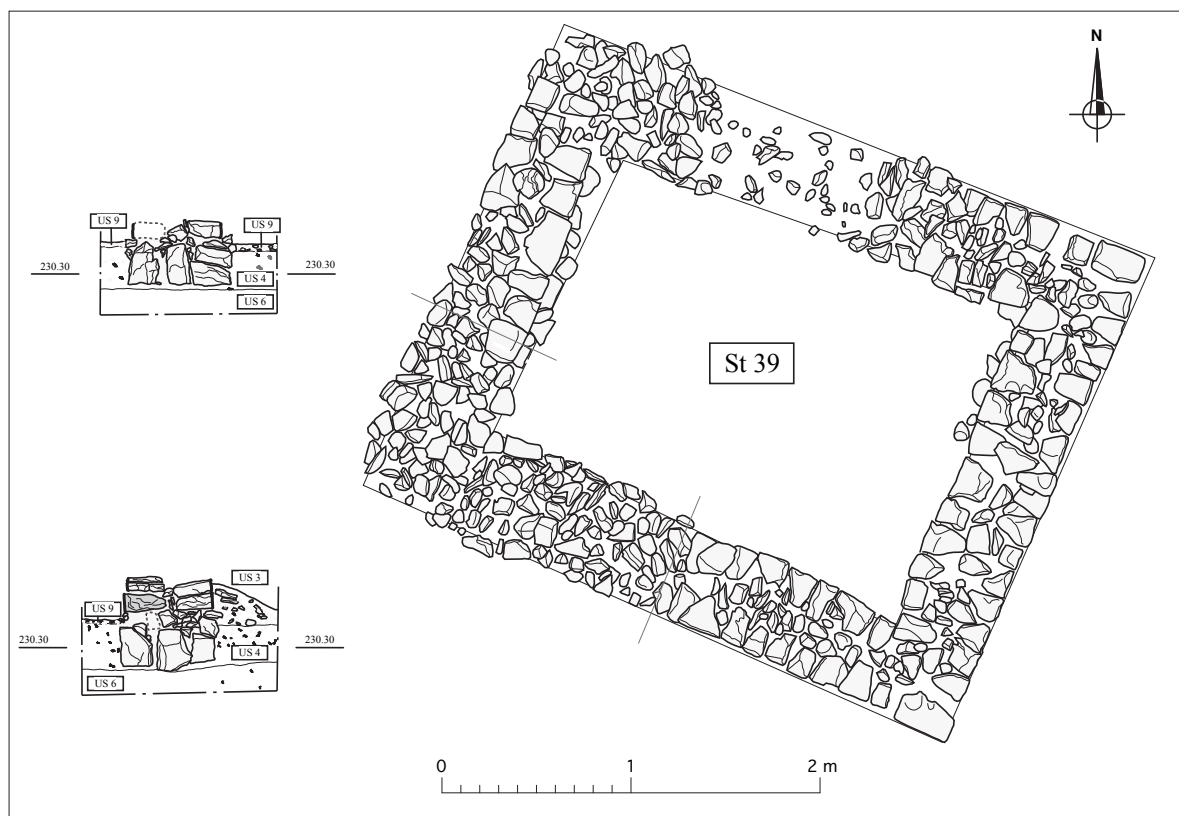
apparaît comme une fondation *ex nihilo*, situation qui contraste avec ce que l'on connaît du complexe religieux des "Bolards", qui a vu se succéder trois sanctuaires, dont le plus ancien remonte à La Tène D1 (Pommeret dir. 2001 ; Joly, Barral 2008).

### LES CONSTRUCTIONS ANNEXES

Plusieurs constructions maçonnées ont été reconnues à l'intérieur du péribole et complètent le plan. Il s'agit en premier lieu de trois édicules de plan rectangulaire (St. 5, 6, 39) possédant des dimensions identiques de 3 x 2 m, mais une orientation divergente. Deux d'entre eux possèdent une orientation commune au mur de clôture et au *fanum* (St. 5 et St. 6), tandis que le dernier (St. 39), qui est également apparu comme le mieux conservé, montre un léger décalage en direction du nord-est (ill. 6). Cette différence pourrait s'expliquer par un échelonnement dans le temps des constructions et pose la question de la contemporanéité des vestiges. Aucune élévation n'est conservée pour les structures 5 et 6, mais leur construction semble de qualité, à l'image du reste du complexe cultuel. Elle fait appel à des fondations de 0,50/0,60 m de

large, peu profondes (0,20 m), avec un hérisson de blocs de calcaire liés au mortier, surmonté d'assises régulières de moellons équarris (2 à 3 maximum), qui permettent de restituer une largeur de mur de 0,47 m pour la partie en élévation. Aucune trace de liant n'a toutefois été observée. On remarquera que les murs sont parementés des deux côtés. Un niveau de sol a été reconnu à l'altitude de 430,45 m. L'identification d'éléments de tuiles en calcaire scié (33 fragments) dans le niveau de démolition de St. 39, implique par ailleurs l'existence d'une couverture originale en "écailles" dite *opus pavonaceum* (Olivier 1982), bien identifiée dans la région Bourgogne, notamment en Côte-d'Or, à Mâlain/Ancey ou Alésia (Adam 1984)<sup>5</sup>. Ces dalles étaient associées à plusieurs clous en fer destinés à leur accrochage; une d'entre elles conserve encore son clou de fixation en place. La découverte la plus spectaculaire réside enfin dans une tête de divinité masculine en calcaire, identifiée à Mercure, un des dieux du panthéon romain les plus représentés en Gaule (ill. 9).

L'interprétation de tels bâtiments n'est pas sans poser de problèmes. L'hypothèse la plus souvent



6. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Relevé de la chapelle St. 39 (dessin Archeodunum).



7. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Vue générale de la moitié ouest  
(photo Archeodunum).



8. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Négatif de plan carré d'interprétation délicate (bassin, podium, cave ?)  
(photo Archeodunum).

défundue renvoie à des chapelles liées à un culte ou à des activités rituelles. Une fonction cultuelle est probable, à l'image des petites chapelles maçonnées de plan carré (2,80 x 2,70 m) mises au jour au sein des sanctuaires Helvètes du Haut-Empire d'Avenches-en-Chaplix (Castella, Flutsch 1990)<sup>6</sup> ou du vicus d'*Eburodunum*/Yverdon (Menna, Schopfer 2007)<sup>7</sup>. Les découvertes *in situ* de matériel votif, de base d'autel, ou de statue ont permis d'attester une fonction cultuelle, que leur plan et leur localisation laissaient supposer. On mentionnera à ce propos l'absence d'autel maçonné clairement identifiable sur le site de "Pré de Nuits", ce qui constitue pourtant l'élément indissociable du sacrifice aux dieux. Plusieurs épandages de mobilier sont en revanche matérialisés par des traces de combustion et pourraient correspondre à des lieux où se sont déroulés des sacrifices ou des repas culturels.

De la dernière construction ne subsiste que le négatif (ill. 7 et 8). Il s'agit d'une structure de plan carré de 4,40 m de côté, aux parois verticales, et qui se termine par un fond plat (St. 9). Son comblement est constitué d'une couche de graviers et blocs de calcaire (2 à 7 cm), pris dans une matrice argilo-sableuse de couleur brun-gris, et de gros blocs de calcaire en surface. La totalité des blocs qui la composaient a été récupérée sur une profondeur de 0,90 m (altitude supérieure 430,58 m). Son interprétation pose également problème. Plusieurs hypothèses sont envisageables. La profondeur et l'importance de la fondation par rapport aux maçonneries alentour pourraient renvoyer au démantèlement complet d'un bassin ou d'une piscine, à mettre en relation avec les ablutions rituelles observées à l'entrée de la plupart des sanctuaires de cette période, à moins qu'il ne faille y voir les vestiges d'un autel ou encore d'un *podium*. L'absence de système d'évacuation ou d'alimentation plaiderait en faveur des dernières interprétations. On mentionnera à titre de comparaison la découverte, sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, d'une cave en pierres sèches dépendant d'un bâtiment non conservé (Joly, Barral 2008).

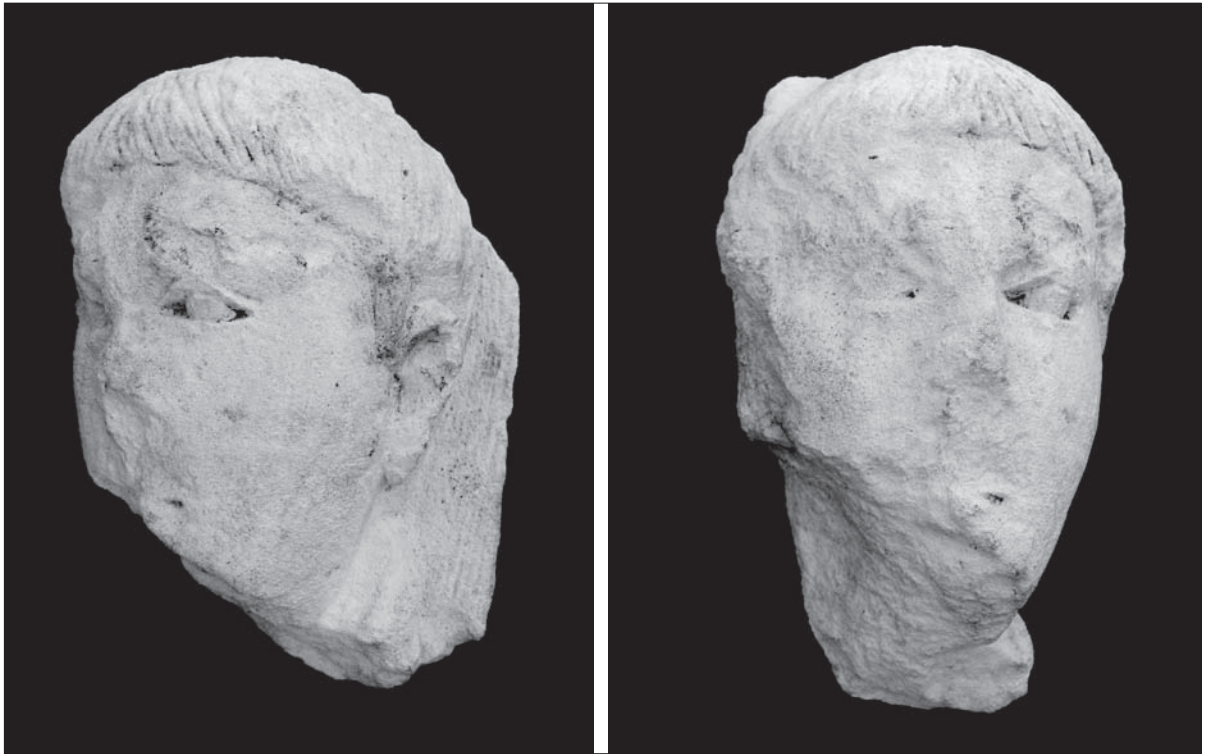
## MOBILIERS ET RITES

La récupération poussée des matériaux de construction, dont découle l'état d'arasement général du site, explique en partie la rareté des mobiliers découverts, en particulier au sein du

*fanum*. Ceux-ci se singularisent en revanche par leur qualité. La pièce la plus remarquable provient du niveau de démolition de la chapelle St. 39. Il s'agit d'une petite tête anthropomorphe sculptée en calcaire oolithique appartenant à un personnage masculin, étudiée par S. Deyts (ill. 9) : "La tête est en haut-relief (18 x 14 cm), taillée dans un calcaire à grain fin. Elle est lourdement endommagée. Du visage, coupé à hauteur de la bouche, ne subsistent intacts que l'œil et l'oreille gauche. La chevelure est masculine, peignée en petites mèches fines et régulières ramenées sur le front. Le visage lisse et imberbe dénote un personnage jeune. Le rendu de l'œil, le globe marqué des angles externe et interne sous une délicate paupière, est exceptionnel dans l'ensemble de la sculpture connue sur le site des "Bolards". La physionomie est de bonne venue et, malgré les cassures, on peut en situer le style à l'égal de certaines sculptures des Sources de la Seine, voire de Langres. Cette qualité du rendu, ainsi que la hauteur de la tête permettent l'hypothèse d'une figure de divinité, en pied sans doute à l'origine, plutôt que la représentation d'un *ex-voto*. S'il en était ainsi le dieu pourrait être Mercure. On peut proposer comme date la fin du 1<sup>er</sup> siècle<sup>8</sup>. Cette divinité est attestée par l'épigraphie au sein de l'agglomération de Mirebeau, sous la forme d'un fragment d'inscription, [*aram* (?) *Mer*] *curi(i)*, provenant d'un autel dédié à Mercure, le principal dieu du panthéon gaulois (Le Bohec, Venault 2004).

Cette sculpture a été identifiée avec la divinité honorée dans le sanctuaire. Elle devait à l'origine être dressée au cœur du *fanum*, sa découverte en position secondaire résultant vraisemblablement de son démantèlement. Dans l'hypothèse d'une statue en pied, il apparaît toutefois étonnant que seule la tête ait été abandonnée, le corps étant emporté ailleurs<sup>9</sup>. Son association avec un fragment de soie de couteau en bronze, une attache d'anse décorée d'un vase métallique, des éléments de tôle en bronze (vaisselle), et une applique décorative rectangulaire moulée (ceinture ou harnais), pourrait ne pas être fortuite et résulter d'un dépôt rituel précédant l'abandon. Les caractéristiques du mobilier céramique d'accompagnement abondent dans le même sens : fragmentation extrême, crémation poussée de la plupart des vases, très bonne représentation de la vaisselle de présentation ou de consommation en sigillée sud-gauloise, avec cinq assiettes de petit





9. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Sculpture anthropomorphe identifiée au dieu Mercure (photos Archeodunum).

module (Drag. 17a, Ritt. 1, Drag. 2/21, Drag. 18), une coupe moulée à revêtement plombifère (proche de la forme Drag. 29, décor d'arcatures et de perles), et une jatte à bord en collerette. Les vases à boire sont représentés par un bol en sigillée (service III de Haltern ?), d'un modèle proche de celui découvert au sein du foyer St. 26, tandis que la présence d'une amphore Pascual 1 atteste de la consommation de vin de Tarraconaise. Seule une marmite renvoie à la batterie de cuisine.

Les rares ensembles mobiliers mis au jour par ailleurs appartiennent à un foyer et des épandages localisés *intra* et *extra-muros*. L'essentiel des céramiques se rapporte à des offrandes ou aux vestiges des rituels et cérémonies pratiqués dans l'enceinte du sanctuaire. Les différents lots se caractérisent par une fragmentation extrême et un passage au feu quasi systématique, à des degrés divers. À l'image du *Fanum II* des "Bolards", leur potentiel d'information sur leur fonction ou leur utilisation reste de fait très restreint. Pris de manière globale, on compte toutefois une centaine de vases (ill. 10). Le vaisselier est dominé par les éléments de la

batterie de cuisine (28 vases) : 12 pots à cuire, sept marmites, six écuelles/jattes, trois plats. Ils sont suivis de peu par les vases à boire ou de présentation (24 coupelles/bols et 2 gobelets), et les assiettes (23) et coupes (2) dévolues à l'exposition ou à la consommation ; l'ensemble provient des ateliers de sigillée de La Graufesenque. On remarquera surtout la rareté des vases réservés au service des boissons, avec seulement quatre cruches ou pichets en pâte calcaire. Certains vases montrent par ailleurs des lignes de fracturation typiques d'un éclatement au feu (rituel de destruction et de mutilation des offrandes ?). L'importance numérique des amphores doit par ailleurs être notée avec 24 conteneurs, pour la plupart sud-gaulois ou régionaux<sup>10</sup>, qui attestent d'une consommation de vins en provenance du pourtour du bassin méditerranéen (Gauloise 3 et 4 de Narbonnaise surtout, Dressel 2/4 d'Italie, Pascual 1 de Tarraconaise). L'huile d'olive (1 Dressel 20) et les saumures (1 Dressel 7/11, 1 Lyon 4) proviennent de Bétique. Les caractéristiques du mobilier semblent se rapporter à des pratiques rituelles faisant appel à l'exposition d'offrandes périssables, ainsi qu'à

Catégories	Tessons	%	NMI	% NMI
Fine	330	8,5 %	48	46,1 %
Commune	886	22,8 %	34	32,7 %
Amphore	2 675	68,7 %	22	21,2 %
Total	3 891	100 %	104	100 %

10. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Tableau de comptage du mobilier céramique par grande catégorie (NMI/NR).

Espèces	NR
<i>Bos sp.</i>	1
Capriné	1
<i>Sus domesticus</i>	7
Équidé	2
NR indéterminé	11
Mammifère de grande taille	6
Mammifère de taille moyenne	74
Indéterminés	27
NR total	118
Objet en os	2

11. Le sanctuaire gallo-romain de "Pré de Nuits" (Côte-d'Or). Nombre de restes osseux et dentaires par espèce (NR).

la consommation de nourriture solide (prédominance des assiettes) et liquide (bols/gobelets, amphores). Les formes sont bien connues dans l'habitat ou le sanctuaire proche des "Bolards", à ceci près que leur distribution diverge et révèle une prédominance des assiettes et des cruches. Les seuls éléments clairement attribuables au domaine cultuel et rituel sont de probables balsamiques en terre cuite et vraisemblablement un brûle-parfum dont ne subsiste que le fond. Sans pouvoir parler de vases miniatures, on remarquera la fréquence marquée des exemplaires de petit module. Les faciès céramiques renvoient au répertoire des formes du I<sup>er</sup> siècle apr.J.-C. connues dans la région et permettent de proposer une fondation du sanctuaire dans les années 40, avec des éléments permettant de postuler sa continuité jusqu'à la période flavienne, voire le début du II<sup>e</sup> siècle.

La présence de marmites et de pots à cuire témoigne de la cuisson d'aliments dans l'enceinte même du sanctuaire. La découverte d'un foyer et d'une centaine de restes osseux et dentaires de faune abonde dans le même sens. Les ossements présentent une coloration blanche caractéristique d'un degré de combustion important. Cet état a probablement permis leur conservation quand les os non brûlés ont été détruits par divers processus liés aux conditions taphonomiques. Seules les espèces de la triade domestique sont représentées, associées à deux incisives d'un équidé de moins de cinq ans (ill. 11). Si les caprinés et le bœuf ne sont représentés chacun que par un seul élément déterminable, le porc (*Sus domesticus*) est attesté par sept éléments brûlés appartenant tant à la tête qu'aux membres (St 26). Tout le

reste du mobilier osseux reste indéterminé car trop fragmentaire et évoque essentiellement des mammifères de taille moyenne (74 restes/120). On remarquera également l'absence totale de faune chassée et d'oiseaux de basse-cour. La faiblesse de l'échantillon ne permet pas d'aller plus loin dans l'exploitation des données. Toutefois, les morceaux de porc identifiés (tête, épaule et jambon), ainsi que les éléments de charnières en os brûlés, font penser aux dépôts d'offrandes que l'on retrouve régulièrement parmi les restes des bûchers funéraires.

La verrerie (43 fragments) se caractérise de la même manière par une forte fragmentation et un passage au feu de plus de la moitié des fragments (58 %), qui pourraient faire référence à un rituel de crémation (offrande ?), bien que l'aspect fondu ne soit pas connu pour être une caractéristique majeure des mobiliers des sanctuaires. Les sept vases ont été découverts le long du mur d'enceinte ouest *extra-muros* (UF8) et dans l'angle nord-ouest du sanctuaire (UF16). Les formes identifiées renvoient à un vase à verser (lagène ?), une coupe sur pied annulaire, deux pots à lèvre repliée (Is. 67b ou AR 118.1), dont un exemplaire en verre bleu cobalt fondu, et un flacon boule (balsamique) fondu (en verre bleu vert), décoré d'un fil bleu clair opaque appliqué en spirale<sup>11</sup>. D'autres identifications sont incertaines, mais pourraient correspondre à des formes originales soufflées dans un moule: un fragment orné de moulures en relief disposées verticalement, avec un étranglement de la panse (verre vert jaune), et un dernier fragment décoré de moulure. Le pot était utilisé pour conserver différents types de produits, mais pouvait aussi servir

d'urne dans les contextes funéraires. Le vase est notamment bien connu au sein de la nécropole des "Bolards" (Joubeaux 1982), dans des dépôts d'incinération datés de la fin du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle (Foy, Nenna 2001 ; Foy, Nenna 2003), ou encore dans la nécropole de la "Citadelle" à Chalon-sur-Saône (Augros, Feugère 2002). Les comparaisons reposent également sur la verrerie mise au jour dans le sanctuaire des "Bolards" (Grosjean, Pommeret 2001). Une grande partie provient du *fanum* II et du grand temple. La moitié de ce lot est, de la même manière, en verre bleu outremer. Les formes identifiées sont diverses : des vases à verser, une bouteille carrée à fond décoré de cercles concentriques, des coupes côtelées, des bols à rainures horizontales ou à décor moulé, et enfin des balsamiques (oiseaux, fioles et flacons boules...). On remarquera que les pots globulaires sont absents et que l'unique similitude provient du flacon boule, parfois bleu clair opaque, comme l'exemplaire de "Pré de Nuits". Les balsamiques, découverts en grande quantité sur le sol bétonné de la *cella* du *fanum* II, sont en revanche totalement absents ici, alors qu'ils faisaient probablement partie, en raison de leur fonction (contenir des liquides ou parfums pour les libations), de nombreux rites culturels, funéraires ou religieux (Silvino, Robin à paraître).

Le mobilier métallique, et en particulier les éléments en bronze, a particulièrement souffert de son exposition aux flammes. Il se concentre au sein des épandages reconnus au sein du *temenos* (UF13 et UF16). Les éléments les plus remarquables se rapportent à de la vaisselle de bronze (bord de pot, attache d'anse, fragments de tôle), deux fragments de tôle épaisse identifiés à de la statuaire, une terminaison de bracelet à tête de Jupiter-Amon, une applique décorative rectangulaire de ceinture ou harnais moulée (deux points de fixation), et une soie de couteau. L'absence d'*ex voto* en bronze, pourtant attestés en abondance dans les sanctuaires régionaux, doit être signalée. On mentionnera enfin la découverte d'une lame courbe de serpe ou faucille contre le mur externe du sanctuaire à l'ouest (UF8), ainsi que d'un fer de lance/javeline à douille (L 27 cm), isolé au nord, *extra-muros*.

## CONCLUSION

Le site de "Pré de Nuits" livre le plan complet d'un petit sanctuaire construit aux marges de l'agglomération antique des "Bolards", dans un secteur méconnu de la ville antique. Les vestiges souffrent toutefois d'un important arasement, avec des murs récupérés en grande partie ou en totalité, tandis que les niveaux de sols ne subsistent que sous la forme de lambeaux. L'aire culturelle est délimitée par une enceinte maçonnée renfermant un *fanum* de plan centré et plusieurs structures annexes, également construites en pierre. Pour la Gaule, la généralisation de ce mode de construction ne paraît pas intervenir avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle. Les dimensions du temple, avec une *cella* rectangulaire (5,60 x 4,80 m) et une galerie périphérique (11 x 9 m), s'inscrivent dans la moyenne nationale (respectivement 5 à 10 m et 10 à 17 m), mais renvoient néanmoins à un bâtiment de petite taille (Fauduet 1993). Il en va de même pour la clôture enserrant le *temenos*, qui avec 32 x 22 m se situe très en deçà de la moyenne reconnue en Gaule (50 m mais pouvant dépasser les 100 m).

Les similitudes avec le *fanum* II des "Bolards" sont nombreuses du seul point de vue des dimensions, avec un plan carré de 11 m de côté, une *cella* de 6,60 m, entourée d'une galerie de 2,10 m de large<sup>12</sup>. Le sanctuaire est localisé au cœur de l'agglomération, le long d'une voie nord-sud séparant une zone d'habitat et d'artisanat (boutiques, ateliers) de la zone culturelle. Il se superpose en partie au précédent (*fanum* I), notamment pour le mur du péribole (certainement carré), désormais maçonné avec un petit appareil de moellons rectangulaires soigneusement jointoyés. L'aménagement de la *cella* est en revanche constitué d'un hérisson de blocs surmonté d'un gravier bétonné, avec un béton lissé blanc en surface. Il est délimité, comme le sol de la galerie, par des sablières basses, témoignant d'une architecture en terre et bois sur poteaux porteurs, avec des murs en clayonnage portant des traces d'enduits peints. D'autres parallèles sont possibles avec le grand sanctuaire Lingon de Mirebeau-sur-Bèze, avec pour le I<sup>er</sup> siècle, deux bâtiments identifiables à des *fana* (Joly, Barral 2007)<sup>13</sup>. Le plus ancien (temple B) montre des dimensions proches

(*cella* rectangulaire de 6,30 x 5,20, galerie carrée de 16 x 16 m), avec le même emploi de la maçonnerie, mais une enceinte polygonale avec galerie munie d'une colonnade, dont les supports étaient couronnés de chapiteaux toscans<sup>14</sup>. Les changements architecturaux ou liés aux rituels, au premier rang desquels figure l'apparition des constructions maçonnées et des *ex-voto* en bronze, ont été mis en relation avec l'installation du camp romain de la VIII<sup>e</sup> légion à quelques kilomètres à l'est et témoignent de la romanisation du sanctuaire (Joly, Barral 2008 ; Joly, Barral, dans ce volume).

Les vestiges conservés à l'intérieur de l'aire sacrée se rapportent à des chapelles maçonnées, peut-être une cave (bassin, *podium*?), et des épanchages de mobilier en surface. Les caractéristiques de ces derniers ont permis de les rattacher à des cérémonies culturelles précédant la clôture du sanctuaire. L'analyse complète du mobilier (répartition spatiale, traitements subis, mode de déposition des offrandes) devrait à terme permettre de préciser l'organisation des dépôts votifs et des rites qui s'y sont déroulés. On rappellera l'absence totale de structure en creux, sous le *fanum* comme au sein du *temenos*. La découverte de la statue de culte identifiée à Mercure est en revanche inestimable, au regard de la rareté des sculptures de divinités découvertes dans l'enceinte des sanctuaires.

Les marqueurs chronologiques associés à la période de fréquentation du sanctuaire couvrent la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, tandis que son abandon interviendrait dans les dernières années du I<sup>er</sup> siècle ou le début du second. Le vase le plus récent (coupelle/assiette en sigillée de Gaule centrale à vernis grésé) a été découvert à l'extérieur du mur de clôture (au sud de l'entrée au sud-est) et pourrait fixer son abandon au début du règne de Trajan, à moins qu'il ne faille y voir les traces d'une fréquentation postérieure. La fouille n'a pas permis de le déterminer. À la différence du sanctuaire des "Bolards", aucun mobilier significatif n'a pu être rattaché à la période laténienne, exception faite de rares fragments d'amphores italiennes républicaines (Dressel 1). On rappellera la découverte lors des sondages d'un fond de Dressel 1 fiché verticalement, mais rien ne permet de supposer l'existence d'un sanctuaire plus ancien à proximité.

Le sanctuaire de "Pré de Nuits" pourrait donc être en partie contemporain du *fanum* II mis au jour au sein de l'agglomération des "Bolards", avec une fondation sous Tibère et un abandon dans les années 60/70. La rareté du mobilier recueilli plaide en revanche en faveur d'un démantèlement systématique au moment de sa fermeture, en vue de la récupération des matériaux de construction (moellons, tuiles). Son abandon intervient à la fin du I<sup>er</sup> siècle et pourrait être mis en relation avec l'édification, à la même époque d'un complexe religieux monumental au sein même de l'agglomération des "Bolards". Sa découverte à la périphérie nord-est de la ville apporte par ailleurs de nouveaux éléments de compréhension concernant l'organisation et l'extension spatiale des lieux de culte au sein de l'agglomération du Haut-Empire. Le sanctuaire apparaît en effet comme isolé dans les faubourgs, dans un secteur vraisemblablement rural, mais localisé à proximité d'un axe important du réseau de voies du Centre-Est de la Gaule. Son implantation trouve des échos au sein du *vicus* de Vertault, avec un *fanum* carré localisé à l'extérieur de la ville, ou encore à Malaîn, avec pas moins de trois lieux de culte de type *fanum* jalonnant le périmètre urbain au nord-est, au sud-est et à l'est (Deyts 2009).

Cette concentration de sanctuaires aux alentours des "Bolards" (sanctuaire gaulois de La Tène finale, trois *fana* du Haut-Empire, un temple monumental de la fin du I<sup>er</sup> siècle et perdurant jusqu'au III<sup>e</sup> siècle) pourrait enfin s'expliquer par sa localisation en limite de plusieurs territoires, au point de convergence des frontières de cité des Éduens, des Lingons et des Séquanes. La multiplicité des lieux de culte durant le I<sup>er</sup> siècle confirme s'il en était besoin le rôle religieux, politique et administratif de l'agglomération au sein de la cité. La persistance sur plusieurs siècles d'un lieu de culte renvoie à d'autres exemples connus dans la région, comme le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, qui doit pouvoir être interprété comme le pendant des "Bolards" en territoire Lingon (Joly, Barral 2008).



## NOTES

1. Il s'agissait de la deuxième opération d'archéologie préventive de la société Archeodunum en France. Elle s'est déroulée sur 3200 mètres carrés entre le 20 juin et le 15 juillet 2005, suite à un diagnostic effectué en 2002 par l'INRAP (Violot 2002). L'ensemble de la documentation de fouille est consultable sur le site web d'Archeodunum (<http://www.archeodunum.ch/>).

2. Ils correspondent à des troncs, demi-troncs ou quart de troncs, conservant tous de l'aubier non vermoulu. Abattus vers la fin avril/début mai, leur analyse n'a pas fourni d'éléments de chronologie absolue (Archéolabs réf. ARC 05/R3385D).

3. Des murs d'enceinte de sanctuaires ont été mis au jour à Villiers-le-Duc, Nuits-Saint-Georges et Mirebeau, sous des formes diverses (enceinte quadrangulaire ou polygonale). Ils montrent plusieurs états successifs, en terre et bois dans un premier temps, puis maçonnés en petit appareil pour les constructions les plus récentes (Deyts 2009).

4. De manière générale les données sur la décoration interne ou la parure architecturale des *ana* sont rares : colonnes d'ordre toscan, chapiteaux corinthiens, placages de marbre, pavements de dalles sciées, enduits peints, mosaïques aux Sources de la Seine, chapiteaux corinthiens et toscans sur le sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Deyts 2009).

5. Aucun exemplaire n'est complet mais plusieurs fragments permettent de postuler une largeur de 27/28 cm pour une longueur conservée de 29,5 cm (épaisseur comprise entre 3 et 3,5 cm). La surface supérieure est soigneusement taillée tandis que la face inférieure est simplement dégrossie.

6. Construction de plan carré (2,80 x 2,70 m) mettant en œuvre un petit appareil calcaire et pourvue d'un sol de mortier et d'une couverture de tuiles. Elle est datée postérieurement au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Castella, Flutsch 1990).

7. Chapelle maçonnée de 2 mètres de côté possédant un sol de gravier damé, et associée contre le mur oriental à une dalle de molasse rubéfiée interprétée comme un autel (Menna, Schopfer 2007).

8. Les dévotions à Mercure sont connues dans le sanctuaire des "Bolards", sous la forme d'une lampe à huile, dont le décor du disque montre un Mercure sur son char tiré par des béliers, ou d'une statuette en terre cuite dont ne subsistent que le torse et le caducée (Pommeret 2001).

9. Les éléments de statuaire ont vraisemblablement fait l'objet de récupérations comme le laisse supposer la découverte d'un four à chaux, il est vrai plus tardif, dans les niveaux d'abandon du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Pommeret 2001).

10. Les amphores considérées comme "régionales" possèdent une forme de type Dressel 2/4, avec un bord en bourrelet, des anses rectilignes pseudo-bifides, et des pilons massifs. Les parois internes sont poissées ce qui justifie leur classement parmi les conteneurs à vin.

11. Détermination sur la base des différentes caractéristiques morphologiques, techniques, et de couleur. La plupart ont été fabriqués par la technique du soufflage à la volée, seuls deux vases sont soufflés dans un moule.

12. L'état de conservation du *fanum* I ne permet pas de comparaisons probantes. Il est surtout connu par son mur de péribole maçonné (0,50/0,55 m de large), conservé sur environ 30 mètres, construit sans fondation sur une simple semelle saillante de 0,60 m de large. L'aire sacrée, de même que la *cella*, n'étaient matérialisées que par des niveaux de terre battue, rubéfiés ou non, sans emplacement aucun de mur ou encore de trace de galerie. Sa datation est comprise entre la fin de l'indépendance et sa destruction volontaire au début de notre ère.

13. Le sanctuaire de Mirebeau est fondé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (LT B2-C1) et perdure au même endroit jusque dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (Joly, Barral 2007 ; Joly, Barral, dans ce volume).

14. Le plus récent (temple A) possède une orientation divergente, et des dimensions légèrement plus importantes, avec une *cella* 8,70 x 9,70 m et une galerie de 17,60 x 18,80 m (Joly, Barral 2007 ; Joly, Barral, dans ce volume).



## BIBLIOGRAPHIE

- Adam 1984**: ADAM (J.-P.). — *La construction romaine, Matériaux et techniques*. Paris: Picard, 1984.
- Augros, Feugère 2002**: AUGROS (M.), FEUGÈRE (M.). — *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*. Montagnac: Mergoïl, 2002 (Archéologie et histoire romaine: 5/1).
- Bénard et al. 1994**: BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon: université de Besançon, 1994 (Annales littéraires de l'université de Besançon, Série archéologique; 39).
- Castella, Flutsch 1990**: CASTELLA (D.), FLUTSCH (L.). — Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en-Chaplix, *Archéologie Suisse*, 13-1, 1990, p. 2-30.
- Deys 2009**: DEYTS (S.). — Les sanctuaires. In: \***Provost 2009a**, p. 338-339.
- Fauduet 1993**: FAUDUET (I.). — *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*. Paris: Errance, 1993 (réédité en 2010\*).
- Foy, Nenna 2001**: FOY (D.), NENNA (M.-D.). — *Tout feu tout sable: mille ans de verre antique dans le Midi de la France*. Marseille: Musée d'histoire de Marseille, 2001.
- Foy, Nenna 2003**: FOY (D.), NENNA (M.-D.). — Productions et importations de verre antique dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen de la France (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles). In: FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. — *Échanges et commerce du verre dans le monde antique*. Actes du colloque de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (Aix-en-Provence, Marseille 2001). Montagnac: Mergoïl, 2003, p. 227-286 (Monographies Instrumentum; 24).
- Grosjean, Pommeret 2001**: GROSJEAN (B.), POMMERET (C.). — La verrerie. In: POMMERET (C.) dir. — *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon: Revue archéologique de l'Est, 2001, p. 349-355 (Suppl. à la Revue archéologique de l'Est [RAE]; 16).
- Joly, Barral 2007**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): bilan des recherches récentes. In: \***Barral et al. 2007b**, p. 55-72.
- Joly, Barral 2008**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.
- Joubeaux 1982**: JOUBEAUX (H.). — *Céramiques, verrerie, figurines. La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits Saint-Georges*. Paris: CNRS, 1982, p. 9-25.
- Le Bohec, Venault 2004**: LE BOHEC (Y.), VENAULT (S.). — Deux inscriptions inédites de Mirebeau. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 34-2, 2004, p. 243-252.
- Menna, Schopfer 2004**: MENNA (F.), SCHOPFER (A.). — Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du vicus d'Eburodunum/Yverdon VD. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 87, 2004, p. 303-312.
- Maza, Montandon 2005**: MAZA (G.), MONTANDON (B.). — *Nuits-Saint-Georges "Pré de Nuits" (Côte-d'Or), Rapport de fouille*. Dijon: Archeodunum; SRA Bourgogne, 2005.
- Olivier 1982**: OLIVIER (A.). — Dalles de toiture en pierre sciée à Glanum, "opus pavonaceum". *RAN*, 15, 1982, p. 69-98.
- Planson 1982**: PLANSON (E.). — *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*. Paris: CNRS, 1982, p. 9-25.
- Pommeret 2001**: POMMERET (C.) dir. — *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon: Revue archéologique de l'Est, 2001 (Suppl. à la Revue archéologique de l'Est [RAE]; 16).
- \***Provost 2009a**, p. 338-339.
- Silvino, Robin à paraître**: SILVINO (T.), ROBIN (L.). — Les balsamiques en contexte funéraire à Lyon/Lugdunum (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.): évolution et fonction. In: *Archéologie des huiles parfumées en Méditerranée occidentale et en Gaule (VIII<sup>e</sup> s. av.-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. Actes du colloque de l'EFR (Rome, 16-18 novembre 2009). Rome: École française de Rome, à paraître.
- Violot 2002**: VIOLOT (J.-M.). — *Nuits-Saint-Georges, "Pré de Nuits"*. diagnostic archéologique, INRAP, 2002.





---

# Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura)

## Apport des travaux anciens et récents

---

PIERRE NOUVEL

Le sanctuaire dit des Villards-d'Héria se trouve dans le sud de l'actuel département du Jura, qui correspond à la partie méridionale du territoire séquane (Collectif 2000). Son appartenance à cette cité ne fait guère de doute pour l'essentiel des auteurs, cette affirmation reposant sur une preuve épigraphique directe (base érigée sur les deniers publics des Séquanes *CIL*, XIII 5353; Rothé 2001, p. 738, fig. 529; Van Andringa 2006). Sa renommée repose essentiellement sur la qualité et l'importance des vestiges conservés (dues en grande partie à l'absence de récupérations post-antiques) aujourd'hui partiellement valorisés. Comme l'ont souligné tous les auteurs, il s'agit en réalité d'un vaste complexe, dont la nature culturelle fait l'unanimité. Il se compose d'une partie haute, édifiée aux alentours du *Lac d'Antre*, plan d'eau naturel drainant une longue combe perchée à plus de 800 m d'altitude. Ce miroir réverbère un écrin de monts boisés dont le plus élevé, la *Roche d'Antre*, domine l'ensemble de ses falaises. Au nord, sur les berges herbeuses, une ferme dite d'*Antre* s'élève sur les vestiges, en partie conservés, d'une vaste construction en grand appareil.

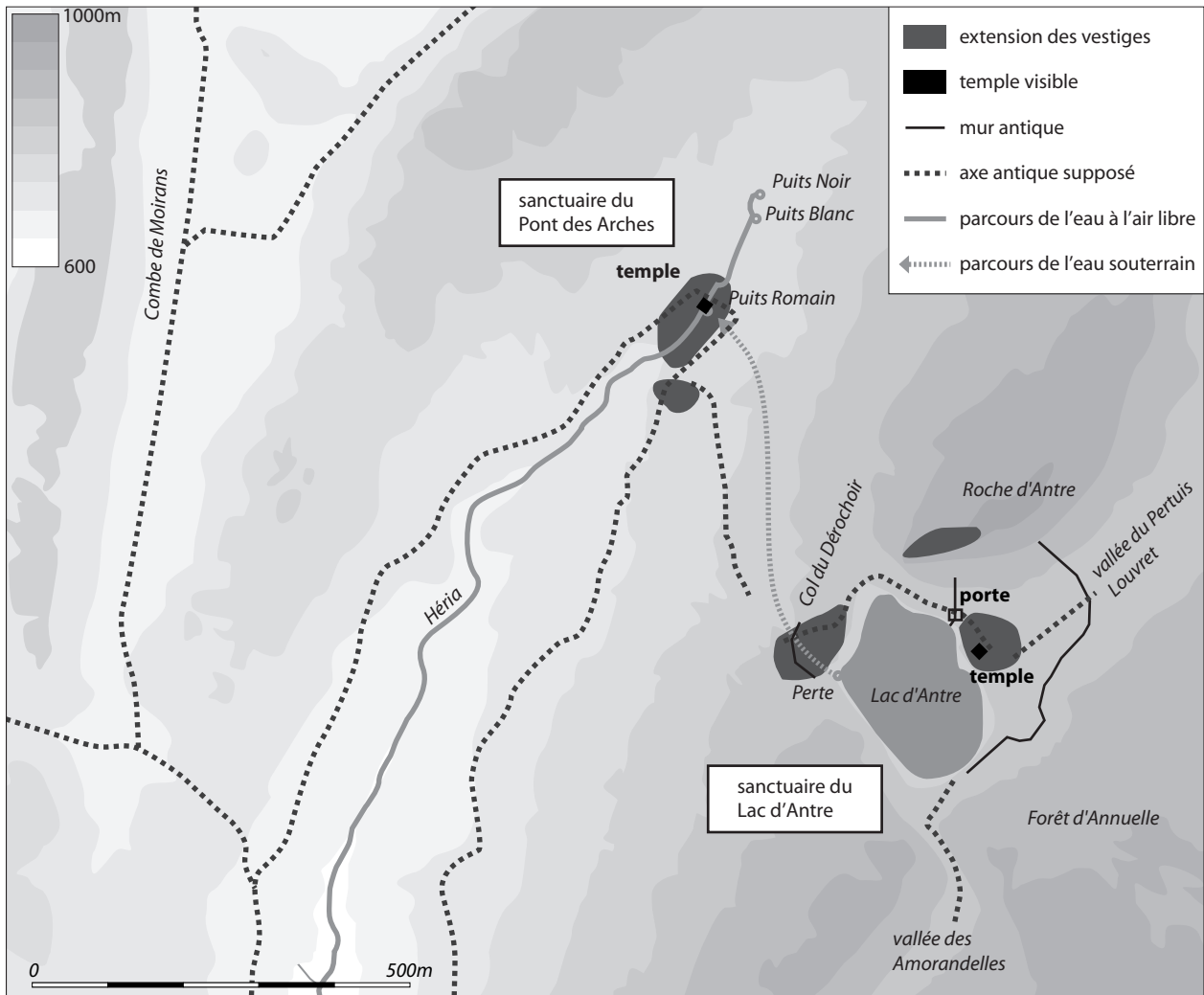
À l'ouest, un vaste système de résurgences, dont l'eau provient du lac lui-même, sourd une centaine de mètres en contrebas dans un vallon abrupt. Il donne naissance à l'Héria, rivière tantôt furieuse, gonflée par les pluies et la fonte des neiges, tantôt à sec, laissant à l'air libre les bancs calcaires qui en forment le lit. Autour de la principale de ces sources, au lieu-dit *Le Chaumieux* et *Champ des Tras*, s'élève un autre groupe de constructions,

dont les vestiges ont toujours été visibles. L'un des principaux éléments en grand appareil (le *Pont des Arches*) surplombe le lit de l'Héria. Il servit même de support à la route moderne menant à la ferme d'Antre.

### **UN SITE ISOLÉ, ASSOCIÉ À UN PHÉNOMÈNE NATUREL REMARQUABLE**

La présence de ces vastes infrastructures cultuelles antiques découle, en partie, de la conjonction d'un cadre naturel remarquable (roches et lac d'Antre, vallon de l'Héria) et de l'omniprésence de l'eau et de ses manifestations spectaculaires. Il semble bien que les lieux de culte des Villards-d'Héria doivent leur renommée au spectacle fourni par le cheminement de l'eau, depuis le Lac d'Antre, perché à 795 m (à l'est) jusqu'à la vallée de l'Héria (650 m), où le flot réapparaît après un long parcours souterrain (ill. 1).

Ces manifestations ont motivé la construction de deux ensembles culturels distincts, l'un au bord du lac d'Antre, le second autour de la résurgence pérenne du *Puits Romain* dans la vallée de l'Héria. La démonstration de W. Van Andringa (Van Andringa 2006) fait la lumière sur la réalité de la divination de l'eau, depuis le *Lac d'Antre* où elle se perd jusqu'à sa résurgence au *Pont des Arches*. Depuis le travail d'érudition de L. Lerat sur les découvertes anciennes (Lerat 1965) et les quelques prospections subaquatiques de J.-L. Odouze et de son équipe, on affirmait que le lac d'Antre était d'origine anthropique (grâce à la mise en place



1. Le sanctuaire des Villards-d'Héria (Jura) dans son contexte naturel.

d'une série de barrages en bois et en terre) et qu'un système de vannes permettait de réguler l'importance du jaillissement de l'eau dans les diverses résurgences de la vallée de l'Héria. Les études géologiques de V. Bichet et de son équipe (Nouvel *et al.* 2008) ont démontré qu'il s'agissait bien d'un réservoir naturel et que, si son niveau avait fluctué depuis l'Antiquité, il avait toujours été présent. Ils laissent cependant entendre qu'une exploitation pérenne du réseau karstique nécessitait des aménagements hydrauliques importants, permettant de relever artificiellement le niveau du plan d'eau et d'empêcher l'étiage lors des mois les plus secs. Les approches hydrauliques ont confirmé, d'autre part, que l'eau s'écoulant du lac se répandait dans un

vaste système karstique partiellement ennoyé. Son exhaure principale se situe bien au puits de captage dégagé au pied du temple dans le complexe cultuel du *Pont des Arches*. Lors des grandes pluies, le système karstique s'ennoie et déborde par deux gouffres plus en amont et normalement à sec, le *Puits Blanc* et le *Puits Noir*. L'eau peut alors courir à l'air libre et passer sous le temple surmontant le *Pont des Arches*. En temps normal, le parcours de l'eau qui provient du captage principal, dit *Puits Romain*, nettement distinct de celui des canalisations de drainage et d'évacuation, abonde un bassin de régulation ("kiosque" de la place X) puis le bâtiment thermal. Une nouvelle analyse des systèmes hydrauliques confirme que les eaux provenant du



2. Système hydraulique reconnu sur les sites des Villards-d'Héria, Jura (d'après A. Olivier).



captage sont bien drainées vers les balnéaires et que l'on tenta par tous les moyens d'empêcher leur pollution par les eaux de ruissellement voisines (ill.2). La découverte d'autels, d'ex-voto et de troncs monétaires confirme que ces balnéaires sont partie intégrante des édifices culturels.

Les abords du sanctuaire inférieur restent peu évidents à décrire face aux difficultés de prospection. On sait qu'il s'y développe des bâtiments annexes qui prennent la forme d'*hospitalia*. Il ne semble pas cependant qu'ils aient donné naissance à une véritable agglomération, comme cela a été souvent proposé. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le mythe d'une ville a largement influencé les esprits. Si L. Lerat lui-même (Lerat 1965) restait prudent sur l'extension et la nature des vestiges périphériques au *Pont des Arches*, d'autres ont remis plus récemment cette hypothèse sur le devant de la scène scientifique (Mangin 1986, p. 186-190). S'appuyant sur les parallèles de Grand, de Vichy et de Bourbonne, M. Mangin a proposé de voir dans ce site le prototype de l'"agglomération sanctuaire". Cette hypothèse repose essentiellement sur l'interprétation de l'inscription *CIL*, XIII 5352 qui apporterait, (Lerat 1965 ; Lerat 1981, p. 192) la preuve de l'existence d'un *vicus*. W. Van Andringa a cependant montré la faiblesse de cette démonstration, rappelant d'une part l'aspect fragmentaire du document épigraphique et d'autre part les diverses restitutions possibles des abréviations de sa dernière ligne qui porte les trois lettres [...]VIC[...] (Van Andringa 2006, p. 344). Les prospections récentes (Nouvel et al. 2008, p. 109-112) ont d'ailleurs permis de confirmer que le complexe se limitait, à peu de chose près, aux deux éléments déjà connus autour du lac d'Antre et à la résurgence de l'Héria (ill. 1). En intégrant quelques éléments ponctuels et discutables à l'ouest et au nord, l'ensemble ne saurait dépasser, au total, deux ou trois hectares aménagés.

## DESCRIPTION ET PHASAGE DES VESTIGES

### Le site supérieur (Lac d'Antre)

L. Lerat a fort bien résumé l'importance des travaux anciens (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) qui ont eu pour cadre les deux ensembles des Villards-d'Héria (Lerat 1965). Ils se sont limités à la recherche d'objets de valeur et au dégagement partiel d'espaces monumentaux. La partie supérieure, reconnue par une série de découvertes anciennes et quelques sondages au début des années 1960 (*Gallia*

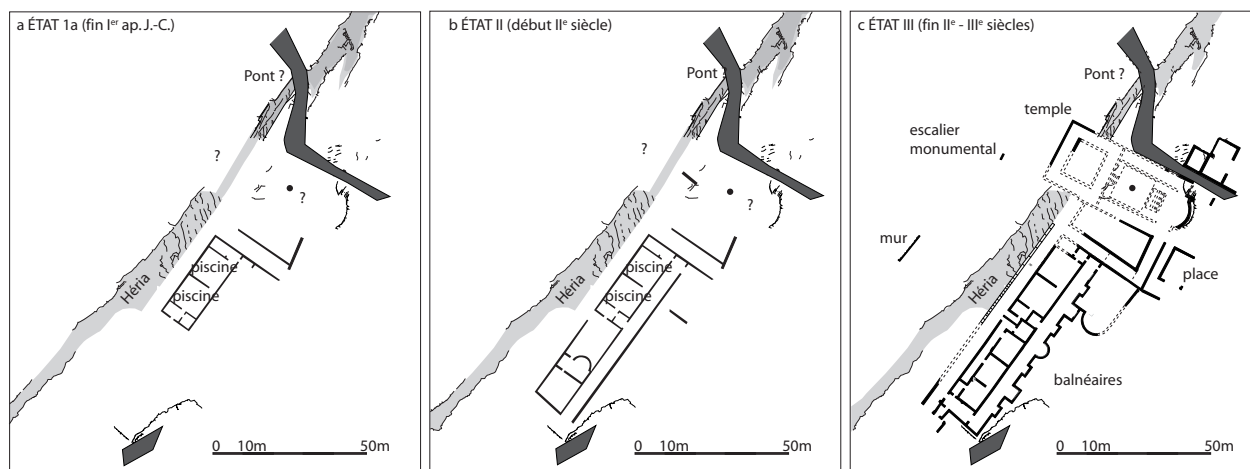
*informations*, 20, 1962, p. 445-446), reste largement méconnue.

Les observations anciennes et surtout récentes (travaux de l'université de Lausanne sous la responsabilité de Th. Luginbühl, Nouvel et al. 2008, p. 116-170) ont cependant confirmé que l'ensemble se polarisait autour de plusieurs constructions, à l'est du lac, dans les terrains de la ferme d'Antre. La construction moderne est élevée sur un vaste temple en grand appareil (18 x 18 m) dont les soubassements sont encore visibles aujourd'hui. D'autres chapelles et constructions ont été repérées dans la même zone lors des fouilles du XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Rothé 2001) et des sondages de 1960 (*Gallia informations*, 20, 1962, p. 445-446), sur une superficie relativement restreinte. Les prospections ont cependant permis de confirmer l'occupation d'autres secteurs (ill. 1), de manière plus modeste il est vrai. C'est le cas au col dominant les Villards-d'Héria, au nord-ouest, mais aussi à proximité du sommet de la Roche d'Antre. Les traces d'un mur de clôture, repéré au col, au pied de la Roche d'Antre (porte monumentale) et à l'est de la Ferme du Lac (Bois d'Annuelle) pourraient être les vestiges d'un vaste péribole. Il a même fait l'objet, sur sa portion ouest, d'une petite fouille de sauvetage en 1996 (Haut 1996, p. 74) qui confirme sa datation antique. Par contre, les zones situées à l'ouest et au sud-ouest du lac semblent vierges de toute occupation.

Les éléments de datation disponibles restent limités. Les prospections récentes ont fourni un mobilier dont les éléments les plus anciens remontent au milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Le faciès des découvertes monétaires anciennes (Nouvel et al. 2008, p. 181-182) confirme une occupation centrée sur les I<sup>er</sup>-début IV<sup>e</sup> siècles, dans laquelle les éléments laténiens et augustéens font très largement défaut. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer les différentes phases d'aménagement de cette zone ni de préciser si elle a connu une fréquentation antérieure à sa monumentalisation.

### Les vestiges visibles aux sources de l'Héria

L'essentiel des connaissances dont nous disposons sur la partie inférieure repose sur les travaux qu'y mena L. Lerat, suite à des travaux d'adduction d'eau qui détruisirent une partie du site en 1958. Durant plus de 20 ans (1959-1980), il s'attacha à dégager le cœur du complexe inférieur (plus de 8000 m<sup>2</sup>), formé d'une partie culturelle (temple et captage : zone I, ill. 3), d'une place intermédiaire (zone II) et d'un complexe thermal (zone III). On



3. Villards-d'Héria (Jura). Évolution du sanctuaire inférieur (d'après Lerat, revu).

saît, grâce aux quelques opérations menées alentour (en particulier celles réalisées au nord du *Champ des Tras*, zone IV) que d'autres s'étendent dans les environs. Malgré cela, la connaissance du site, résumée dans plusieurs ouvrages collectifs de synthèse (Lerat *et al.* 1998; Collectif 2000; Rothé 2001), laisse encore un certain nombre de points d'ombre. En dernier lieu, des études à plus grande échelle, s'appuyant sur une équipe internationale et pluridisciplinaire, ont cherché à reconsidérer ce site dans son ensemble mais aussi à travers les données paléoenvironnementales. Associant reprise documentaire (P. Nouvel), prospections systématiques (Th. Luginbühl) et études paléoenvironnementales (V. Bichet), leurs résultats sont encore en partie inédits (Collectif 2006; Nouvel *et al.* 2008).

La chronologie de l'occupation semble relativement ramassée. Les quelques éléments antérieurs à la période romaine (essentiellement de l'âge du Bronze), ne permettent pas de proposer l'existence de pratiques cultuelles spécifiques durant la Protohistoire, même si cette zone est fréquentée par des populations agricoles. Les analyses paléoenvironnementales révèlent une rapide ouverture du milieu au cours du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Si quelques activités agricoles plus précoces sont présentes autant sur les sites supérieurs qu'inférieurs, le milieu du I<sup>er</sup> siècle marque bien le début de l'anthropisation intense et de la monumentalisation de la zone.

Dans un grand nombre d'esprits, l'aspect grandiose de l'environnement du Lac d'Antre garantissait

par lui-même l'origine celtique du culte (Lerat 1965; Lerat *et al.* 1998). Ce *topos* semblait confirmé par la mise au jour sur le site supérieur, au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une série de plaques correspondant à un calendrier similaire à celui de Coligny (Duval, Pinault 1986, p. 259, fig. 10). La langue utilisée (le gaulois) fit supposer à tous ces auteurs une fréquentation antérieure à la conquête, alors que les éléments épigraphiques conduisent à dater son élaboration de la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. D'autres auteurs plus prudents (Mangin 1986, p. 187-188; Mangin *et al.* 1990, p. 164; Rothé 2001, p. 719) proposent une occupation qui débiterait "au I<sup>er</sup> siècle de notre ère". Malgré l'exiguïté des sondages profonds, l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes et récentes est pourtant sans appel. Les éléments antérieurs au début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. sont anecdotiques. Les études céramiques en cours révèlent cependant des éléments céramiques datables de l'époque augustéenne (par exemple des formes Drack 21). Quelques tessons pourraient même être plus précoces (un tesson de céramique commune de type Besançon). Les six monnaies gauloises (sur un total de près de deux cent mentionnées ou conservées) ne sauraient confirmer une occupation, ni même fournir la preuve d'une fréquentation antérieure au changement d'ère. Dans l'état actuel des données, il convient donc de rejeter l'hypothèse traditionnelle d'une création antérieure à la conquête, et même d'une fréquentation antérieure à la période augustéenne. C'est là d'ailleurs une spécificité partagée par l'ensemble des sanctuaires dits de source ou de

sommet qui ont fait l'objet de programmes d'étude récents (en premier lieu ceux des Sources de la Seine, des Fontaines-Salées et du Puy-de-Dôme, Nouvel à paraître).

### PHASE IA (ÉPOQUE FLAVIENNE)

Les traces des premiers aménagements restent très ponctuelles, car elles n'ont été atteintes qu'en quelques points, profitant des sondages profonds implantés çà et là. Selon L. Lerat, elles consistent essentiellement en maçonneries et n'élaborent un plan restituable que dans la zone III. L'absence de sondage profond sous la zone I (à cause de la présence des grands appareils postérieurs en place) n'a pas permis d'y reconnaître autre chose qu'un mur implanté en biais sous le piédroit de l'escalier d'accès au temple (ill. 3, a). Deux murs perpendiculaires, repérés dans la zone II correspondent à un premier état de la place trapézoïdale. Dans la zone III, le premier état du balnéaire ne couvre que la partie est. Il semble composé de deux piscines juxtaposées.

Les éléments de datation restent limités pour ces phases précoces, comme le soulignaient déjà L. Lerat et ses collaborateurs (Lerat *et al.* 1998, p. 111). L'examen du mobilier conservé au musée de Lons-le-Saunier (Spicher 2008) nous conduit vers une datation comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> et la fin de la période flavienne. Le faciès numismatique n'apporte guère de précision. On notera la présence de monnaies couvrant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

#### Phase Ib

La phase dite Ib (ill. 3, b) a été essentiellement identifiée dans la zone III. On ne connaît rien des évolutions contemporaines des zones I et II. On sait seulement, d'après les quelques éléments architecturaux réemployés ou conservés, qu'une phase antérieure a précédé dans la zone I celle qui est visible durant la phase II. Les balnéaires sont alors étendus, couvrant une surface double. Les travaux de comblement de la pièce F, destinés à laisser place à une pièce sèche chauffée par hypocauste, lui seraient contemporains.

L. Lerat propose de placer ces aménagements à la période d'Hadrien, en se fondant essentiellement sur des indices numismatiques. L'étude céramologique, qui repose sur des éléments très ponctuels (Spicher 2008) n'infirme pas cette hypothèse.

Les premières maçonneries de la zone IV pourraient également appartenir à cette phase. J.-L. Odouze y a repéré un habitat en terre et bois sur solins et dés de pierre qui semble correspondre à des bâtiments annexes. L'hypothèse d'*hospitalia*, élaborée par J.-L. Odouze d'après le plan et la présence de cuisines et d'une série de pièces sur cour (Odouze 1985; Olivier 1984) nous semble séduisante.

#### Phase II

La dernière phase (III, ill. 3, c) s'accompagne d'un total remaniement des balnéaires. On ne sait pas si la construction de la zone cultuelle I lui est contemporaine mais il est certain que les derniers états des zones I, II et III ont bien fonctionné concomitamment. On retiendra qu'il s'agit alors clairement d'un ensemble tripartite. La partie nord (zone I) correspond à la zone cultuelle proprement dite. Elle se compose d'une place dallée où a été aménagé en contrebas le bassin de captage. À l'ouest, un escalier monumental permet d'accéder au temple, édifié directement sur l'Héria, ses fondations étant formées d'un pont à deux arches qui permet le passage du courant. Son plan est relativement classique. Il se présente sous la forme d'une *cella* légèrement barlongue, allongée dans le sens du courant. Une galerie en fait le tour, même si sa branche orientale, aujourd'hui détruite, face au captage, n'est plus visible actuellement. A. Olivier (Collectif 2000) suppose qu'elle prenait la forme d'une colonnade portée par un mur bahut. D'après les éléments architecturaux, l'architecte propose de doter ce temple d'une façade prostyle, logiquement ouverte à l'est. Elle aurait été surmontée d'un fronton, dont de nombreux éléments ont été recueillis. Concernant la partie orientale de la zone I, A. Olivier propose de couvrir la plate-forme dite aux autels d'une demi-coupe supportée par deux colonnes accostées de deux pilastres. Elle accueillait diverses bases et ex-voto. Enfin, de chaque côté de la place dallée se développaient deux longues galeries ouvrant, par une colonnade, sur le captage et sur la place trapézoïdale.

La zone II, quant à elle, est restituée sous la forme d'une cour ouverte sur l'Héria, dans laquelle se trouvait le "kiosque". La galerie E/ E' la contourne à l'est et au sud, permettant, à l'aide d'une rampe formée de deux paliers, de rattraper le dénivelé de 1,7 mètres existant entre la plate-forme "aux autels" et le niveau de la place X. Elle accueillait elle aussi des bases de statues, des stèles et des ex-voto. On

ne sait pas si elle se continuait jusqu'à l'Héria. Cela semble le plus probable car l'accès aux balnéaires semble avoir été aménagé le long de la rivière, grâce au portique R, sur lequel se distribuent les pièces du bâtiment. Il permet encore l'accès à d'autres constructions méconnues qui semblent se développer en aval, au-delà de la pièce T. La galerie D, qui a son pendant du côté de la montagne, à l'est, n'a pas trouvé de destination convaincante, même si l'hypothèse d'un local destiné à l'*incubatio* a souvent été proposée (Collectif 2000). La présence de nombreuses peintures murales et d'exèdres monumentales permet d'exclure qu'il s'agisse d'un simple couloir technique. Il ouvre d'ailleurs, à son extrémité nord, sur un espace mal connu et largement arasé (zone U et V) que L. Lerat supposait ouvert. Ce dernier est fermé, au sud, par une vaste abside hémicirculaire. Les constructions situées plus au nord-est, derrière et en amont de la plateforme aux autels, sont mal connues et mal conservées. On ne sait pas à quoi elles ont pu être utilisées.

L. Lerat a proposé de dater cette phase du milieu du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Un nouvel examen des ensembles numismatiques et céramiques précise cette datation : cette étape doit être datée de l'extrême fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle. Contrairement à ce qui avait été souvent noté, la fréquentation de ces lieux se poursuit largement au III<sup>e</sup> siècle et même au IV<sup>e</sup> siècle. Les niveaux correspondant à ces occupations sont cependant très mal connus, du fait des destructions superficielles. Ils ne sont mesurables qu'à travers les indices mobiliers (céramiques et monétaires).

Les murs disséminés à l'ouest du Pont d'Héria, de chaque côté de la rivière (noté sur le plan ill. 5 sous les numéros V et VI) ne peuvent, quant à eux, être rapportés à aucune phase précise.

## ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTUELLES

L'aspect monumental de l'ensemble s'explique par une bonne conservation, exceptionnelle dans le Grand-Est, mais aussi par un investissement de la part des élites séquanais. Il semble, d'après les données épigraphiques, qu'à côté de plusieurs divinités de moindre importance (Cernunnos et Mercure) c'est bien Mars, associé à Bellone/Minerve qui a été l'hôte de ces lieux, depuis ses origines lacustres jusqu'à son écoulement dans le lit de l'Héria. On notera en particulier une dédicace à Mars Catu[r]ix (Gallia information, 1976,

fig. 17, p. 428). La documentation disponible ne permet pas de préciser toutefois la nature précise des pratiques cultuelles qui s'y sont déroulées. L'un de leurs caractères les plus spécifiques est leur association à une activité thérapeutique qui prend une place très importante dans la monumentalisation de l'ensemble inférieur. Les dons en rapport semblent eux aussi essentiellement liés à la circulation des eaux. On retrouve, en particulier, des séries monétaires en trois points : dans le lac et sur ses berges tout d'abord, dans le lit de l'Héria ensuite, où la fouille du fond du torrent a livré de nombreux exemplaires associés à une série d'objets métalliques (en particulier des barres de métal brutes) ; dans les balnéaires pour finir, dans les piscines desquelles ont été mis au jour deux troncs monétaires. Sur les marches d'accès de la piscine septentrionale, quelques monnaies, déposées ou échappées au pillage, ont été retrouvées groupées. Dans le même contexte tardif a été recueilli un ex-voto représentant un œil. Il semble donc que les objets métalliques et les monnaies connaissaient un sort commun. On ne sait pas si la perte supérieure et si le puits de la résurgence ont eux aussi connu des jets ou des dépositions monétaires. Contrairement aux cas du Chasseron et du Puy-de-Dôme, l'absence de finesse chronologique dans la documentation nous empêche de mesurer l'évolution des pratiques. On ne sait pas si la monumentalisation du site est précédée, comme sur ces deux sites, par des jets d'objets en contexte naturel, qui cessent lors de la mise en place des espaces bâtis consacrés (Luginbühl *et al.* 2008). Tout au plus peut-on noter que les deux monnaies retrouvées au pied de la Roche d'Antre sont antérieures à la période flavienne.

Ce sanctuaire présente ainsi plusieurs caractères remarquables. Le premier consiste dans l'isolement du site, loin de toute nécropole, agglomération (Orgelet, Arinthod sont à plus de dix kilomètres) ou même d'établissement rural caractérisé.

Comme l'ont confirmé les études récentes, c'est bien le parcours remarquable de l'eau dans un contexte naturel spécifique qui fonde le sanctuaire et, selon toute vraisemblance, sa renommée. Le sanctuaire développe une sacralité fondée, depuis le lac sommital jusqu'au balnéaire, sur une série d'aménagements hydrauliques (en particulier celui du lac, du captage et des adductions raccordées aux balnéaires).

Le second élément caractéristique est sans nul doute sa vocation thérapeutique, qui voit

l'association d'un temple à un ensemble balnéaire, dont la vocation est confirmée par la présence d'ex-voto anatomiques.

Le troisième réside dans le parcours chronologique spécifique du site. Contrairement à la plupart des sanctuaires antiques reconnus en périphérie des agglomérations où à proximité de nécropoles, il ne présente pas de phase de construction antérieure à l'époque flavienne et aucune fréquentation certaine avant l'époque augustéenne. La monumentalisation du lieu ne semble pas antérieure à la fin du I<sup>er</sup> siècle, ce qui correspond à la phase la de L. Lerat. Dans la première partie du siècle, la fréquentation semble pourtant notable, comme l'indique l'ouverture du milieu confirmé par les analyses paléoenvironnementales, sans qu'aucune structure, en particulier un temple, n'ait été identifiée à ce jour. Il serait donc primordial de mesurer dans quelle mesure ces sanctuaires "naturalistes" et "thérapeutiques" forment un

lot exotique et tardif dans le corpus des sanctuaires antiques des Gaules. Ces spécificités (isolement, association à un phénomène naturel remarquable, fondation à la période augustéenne, monumentalisation à partir de l'époque flavienne) semblent être des caractères communs à un certain nombre de complexes religieux antiques du Grand-Est. C'est le cas de sanctuaires dit "de sources", comme ceux des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, de la Seine à Saint-Germain-Source-Seine, de la Marne à Balesme-sur-Marne ou du Corgebin à Chaumont. C'est aussi celui de quelques sanctuaires de sommet, dont les exemples récemment fouillés du Puy-de-Dôme et du Chasseron sont les principaux représentants (Nouvel à paraître). Il convient donc, à la lumière de l'exemple des Villards-d'Héria, de reconsidérer dans leur ensemble la nature et l'origine de tous ces sites traditionnellement qualifiés de "topiques".





BIBLIOGRAPHIE

**Collectif 2000**: *Villards-d'Héria un sanctuaire gallo-romain*. Besançon: Centre Jurassien du Patrimoine, imp. Néo-Typo, 2000.

**Collectif 2006**: *Villards-d'Héria un sanctuaire gallo-romain, réédition revue et corrigé*. Besançon: Centre Jurassien du Patrimoine, imp. Néo-Typo, 2006.

**Duval, Pinault 1986**: DUVAL (P.-M.), PUNAULT (G.). — *Recueil des inscriptions gauloises, III. Les calendriers (Coligny, Villards-d'Héria)*. Paris: CNRS, 1986 (Suppl. à Gallia; 46).

**Haut 1996**: HAUT (Ph.). — Villards-d'Héria, Sanctuaire du Pont des Arches. *Bulletin Scientifique Régional de Franche-Comté 1996*, p. 74-75.

**Lerat 1965**: LERAT (L.). — *La ville d'Antre. Mythes et réalités. Recueil méthodique et critique des anciennes relations sur les ruines romaines de Villards-d'Héria (Jura)*, Paris: Les Belles-Lettres, 1965, p. XII (ALUB; 74/ Série archéologie; 19).

**Lerat 1981**: LERAT (L.). — Le sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria. *Revue Archéologique*, 1,1, nouvelle série, XIV, 1981, p. 37-44 et 185-192.

**Lerat et al. 1998**: LERAT (L.) (préface et éd. H. WALTER). — *Les Villards-d'Héria (Jura): Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du "Pont des Arches"*. Besançon: Presses Universitaires Franc-Comtoises, 1998, 2 vol. (ALUB; 677. Série Archéologie; 44).

**Luginbühl et al. 2008**: LUGINBÜHL (Th.). — Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron (Vaud, CH), découvertes anciennes et recherches récentes. *In: \*Bélet-Gonda et al. 2008*, p. 213-222.

**Mangin 1986**: MANGIN (M.). — Villards-d'Héria (Jura), *In: Les agglomérations secondaires en Franche-Comté*. Paris: Les Belles-Lettres, 1986, p. 186-190 (ALUB; 337/ Série archéologie).

**Mangin et al. 1990**: MANGIN (M.), PETITJEAN (M.), LAURENT (H.), RAISSOUNI (B.). — Le Haut-Jura à l'époque romaine: cantons de Morez, les Bouchoux et leur bordure occidentale du canton de Moirans. *In:*

*Connaissance de la Franche-Comté, le parc naturel du Haut-Jura: son milieu naturel, son histoire et ses activités*. Besançon: CUER université de Franche-Comté, 1990, p. 155-186.

**Nouvel et al. 2008**: NOUVEL (P.), LUGINBÜHL (Th.) BICHET (V.) dir. — *Étude intégrée d'un complexe religieux gallo-romain, Villards-d'Héria (Jura): Archéologie, architecture, territoire et environnement, rapport d'activité 2007*. Besançon: Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, 2008, 1 vol.

**Nouvel à paraître**: NOUVEL (P.). — Les sanctuaires de sommet, des lieux de cultes exceptionnels ? *In: LUGINBÜHL (Th.) dir. — Le Chasseron montagne mythique Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron à Bulet (VD), Archéologie Suisse*. Lausanne, sous presse.

**Odouze 1985**: ODOUZE (J.-L.). — La gaule intérieure: la Séquanie. *In: LASFARGUES (J.) dir. — Architecture de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements: Protohistoire, Moyen Âge et quelques expériences contemporaines*. Actes du 2<sup>e</sup> Congrès archéologique de la Gaule méridionale, Lyon, 2-6 novembre 1983. Paris: Maison des sciences de l'Homme, 1985, p. 85-92 (Documents d'archéologie française; 2).

**Olivier 1984**: OLIVIER (A.). — Fondation des cloisons à Villards-d'Héria (Jura): un exemple de construction gallo-romaine. *In: WALTER (H.) dir. — Hommages à Lucien Lerat*. Paris: Les Belles-Lettres, 1984, p. 585-595 (Annales Littéraires de l'université de Besançon [ALUB]; 294/ Centre de Recherches d'Histoire Ancienne; 55).

**\*Rothé 2001**.

**Spicher 2008**: SPICHER (M.). — *Les collections anciennes de Villards-d'Héria (Jura, France)*. Besançon: université de Franche-Comté, 2008, 2 vol. (Mémoire de master I).

**Van Andringa 2006**: VAN ANDRINGA (W.). — Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes, Villards-d'Héria. *In: DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-P.) dir. — Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'occident romain*. Bruxelles: Le livre Timperman, p. 121-134.





---

# Les sacrifices d'animaux

---

PATRICE MÉNIEL

L'impact de la romanisation sur les pratiques rituelles n'est pas des plus faciles à résumer. Cela tient à l'ampleur et à la diversité des changements que l'on constate en Gaule à cette période, et à la difficulté, si ce n'est à l'impossibilité fondamentale d'établir une synthèse dans le domaine des pratiques sacrificielles, même en dehors de cette période charnière. D'autre part, il faut constater que les sanctuaires sur lesquels des restes animaux ont été étudiés ne sont pas très nombreux au regard de l'étendue de la région considérée. Tout cela fragilise les tentatives de synthèse, et il paraît plus prudent de se contenter de mettre en évidence, à partir des données disponibles, quelques tendances et d'émettre quelques hypothèses.

Les restes animaux collectés dans les sanctuaires constituent des ensembles avant tout caractérisés par une grande diversité, qui tranche assez souvent avec l'apparente monotonie des restes domestiques issus des dépotoirs d'habitats. Cela tient d'abord à la diversité des pratiques, mais aussi aux circonstances de dépôt et d'enfouissement des ossements dans les sanctuaires. Or, la romanisation se traduisant par de profondes modifications architecturales touchant avant tout les monuments publics, et donc les sanctuaires, cela a un impact fort sur les conditions de dépôts des ossements ; en particulier, la mise en place de sols maçonnés ou dallés, restreint considérablement les possibilités d'enfouissement sur place des ossements, contrairement à ce qui prévaut durant la Protohistoire. En pratique, cela se traduit par des quantités de vestiges souvent bien moindres aux abords immédiats

des sanctuaires romains qu'autour de ceux des périodes précédentes, où l'enfouissement dans des sols en terre battue était beaucoup plus facile. Mais ces modifications d'ordre taphonomique ne sont pas les seules qui interviennent dans la nature et la composition des dépôts d'ossements. D'autres phénomènes jouent un rôle fondamental dans ces transformations. C'est ainsi que, dans les habitats, on constate la raréfaction, voire la disparition, de certaines pratiques alimentaires, et en particulier la consommation de la viande de cheval et de chien (Lepetz 1996 ; Cambou 2009). Cet abandon connaît des manifestations précoces sur certains sites, et notamment ceux, oppida ou agglomérations notamment, qui semblent avoir développé des rapports précoces avec le monde romain. Par contre l'hippophagie, parfois très développée, caractérise plutôt des établissements ruraux et des villages, comme celui d'Acy-Romance (Ménien 1998). Malgré cette évolution commune, le statut de ces deux animaux n'est cependant pas le même durant l'âge du Fer ; la viande de chien, qui figure aussi bien dans des dépôts funéraires que dans des restes de banquets, a manifestement un statut bien différent de celle des équidés. Le fait que ces deux animaux se retrouvent simultanément exclus de l'alimentation est une première étape dans un rapprochement qui se matérialise quelques décennies après la conquête, par des implications communes dans un certain nombre de pratiques rituelles, la plus spectaculaire étant encore les sacrifices dont ils ont fait l'objet dans certaines cités, à Vertault notamment (Jouin, Ménien 2001).

Les sanctuaires de la fin de l'âge du Fer recèlent des dépôts d'ossements très diversifiés.

Un bon exemple nous est offert par celui de Mirebeau, qui présente des dépôts d'une grande variété, tant par le volume que par la composition. Certains dépôts présentent des caractéristiques de restes de banquets, avec la prédominance forte d'une espèce, soit le porc soit le mouton, qui ne se rencontre guère dans les déchets alimentaires du quotidien ; d'autres ensembles de restes de repas sont beaucoup moins caractéristiques et de ce fait difficiles à distinguer des déchets domestiques. Enfin, quelques dépôts présentent des restes découpés, mais très peu fragmentés, d'un ou deux animaux, des bœufs notamment, déposés dans des fosses situées à proximité de petits édifices.

Des restes de banquets, qui rappellent par de nombreux traits ceux d'un certain nombre de sanctuaires de Gaule Belgique, ont été recueillis à Mazerioie, associés à des restes d'amphores (Lachiche 2005 ; Lachiche, dans ce volume). Il s'agit surtout de restes de porcs, puis de moutons et de bœufs, selon des fréquences très proches de celles constatées sur les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt et Fesques (Méniel 2001) ; la différence essentielle tient à la présence d'os de pieds, absents sur les sites plus occidentaux. Ces restes de banquets, souvent marqués par l'abondance d'ossements de porcs, ont été également reconnus à Molesme (Petit *et al.* 2006).

À l'opposé, on peut citer le sanctuaire du Titelberg, dont l'architecture à la période romaine ne laisse aucun doute sur sa nature. L'implantation de ces bâtiments cultuels sur un édifice ouvert de La Tène finale, décrit avec justesse comme une sorte de halle par J. Metzler, et la présence d'un autel devant ce bâtiment, en révèlent la fonction religieuse. Or, les ossements animaux recueillis à cet emplacement n'ont rien à voir avec les restes de banquets attendus dans ce contexte. En fait il s'avère qu'il s'agit des déchets d'une boucherie bovine de grande ampleur mettant en œuvre des méthodes bien différentes de celles employées dans les pratiques domestiques. À côté de ces vestiges majoritaires, quelques restes témoignent de pratiques de consommation, sans qu'il soit possible d'y voir des repas de qualité (têtes et pieds de mouton grillés, par exemple) ainsi que des restes d'activités artisanales plus ou moins ponctuelles, comme le travail de fourrures. La surface occupée par ces sanctuaires au sein de l'espace (10 ha) délimité par un grand fossé au sein de l'*oppidum*,

laisse de la place pour bien d'autres activités, mais l'absence de structures ne permet pas d'y restituer une zone d'habitat ou artisanale, mais plutôt un espace public pouvant avoir accueilli aussi bien des manifestations politiques que des foires ou des marchés. Dans ces conditions, les restes de banquets, qui constituent une des traces essentielles du sacrifice animal dans les sanctuaires plus anciens, nous échappent, au profit d'un autre type de fonctionnement où le sanctuaire est le lieu de l'abattage ritualisé de certains animaux, puis de leur première découpe avant une distribution dans l'habitat. La découverte, aux abords immédiats des bâtiments cultuels, de tronçons de rachis, d'amas de scapula et de mandibules de bœufs, montre que ces déchets de découpe n'étaient pas évacués très loin. Cela rappelle évidemment les restes de têtes et de rachis de bœufs et de chevaux préservés *in extremis* dans le fossé très arasé de l'enclos palissadé d'Acy-Romance (Méniel 2010). Là aussi il s'agit surtout de restes de découpe maintenus dans l'enceinte, avec très peu de traces d'éventuels banquets, l'essentiel de la viande étant manifestement distribuée dans le village. De tels constats se multiplient, d'abord à Mirebeau, où le comblement sommital d'un puits de la période augustéenne contenait des restes de têtes et de nombreuses vertèbres de bœufs, ainsi que les quatre pieds d'un individu. À la base de cet amas, une tête en connexion avec un rachis complet (il n'y manquait que les dernières caudales), donne une image spectaculaire de ce qui devait être conservé en grand nombre dans l'enclos d'Acy-Romance. Enfin, des découvertes analogues, mais en quantités bien supérieures, dans l'enceinte de l'un des sanctuaires de Mandeuere seront l'occasion d'étudier ce type de dépôt dans des conditions particulièrement favorables.

Ce rapide survol montre que, s'il est bien difficile de mesurer l'impact exact de la romanisation sur les pratiques culturelles, il est toutefois possible de lui attribuer quelques modifications d'importance, touchant notamment le statut de certains animaux, le cheval et le chien en particulier, mais aussi en modifiant les rapports entre le sanctuaire et l'espace profane, notamment lorsque l'on considère les contextes urbanisés. Dans ce cas, le sacrifice ritualisé de grands animaux semble occuper une place centrale, qui réduit d'autant la pratique du banquet, telle qu'on la connaît encore sur des sanctuaires contemporains, comme à Mazerioie ou à Mirebeau, par exemple.

## BIBLIOGRAPHIE

**Cambou 2009**: CAMBOU (D.). — *L'élevage et l'alimentation carnée en Bourgogne de La Tène finale au Bas-Empire (130 av. – 325 apr. J.-C.) : une analyse des ossements issus des dépotoirs domestiques*. Dijon: université de Bourgogne, 252 p. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Jouin, Méniel 2001**: JOUIN (M.), MÉNIEL (P.). — Les dépôts animaux et le fanum gallo-romains de Vertault (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est*, 50, p. 119-216.

**Lachiche 2005**: LACHICHE (C.). — *Étude archéozoologique du sanctuaire de Mazeroie (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. - I<sup>er</sup> siècle après J.-C.) en Lorraine dans la Meuse (55)*. Dijon: université de Bourgogne (Mémoire de Master 1).

**Lepetz 1996**: LEPETZ (S.). — *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord*. Amiens: RAP, 174 p. (Numéro spécial *Revue Archéologique de Picardie*; 12).

**Méniel 1998**: MÉNIEL (P.). — *Le Site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) III: les animaux et l'histoire d'un village gaulois (fouilles 1989-1997)*. Reims: Société

Archéologique Champenoise, 1998, 176 p. (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise; 14/ Hors série 1998).

**Méniel 2001**: MÉNIEL (P.). — *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifices*. Paris: Errance, 128 p.

**Méniel 2008**: MÉNIEL (P.). — Les restes d'animaux de l'espace public de l'*oppidum* du Titelberg. In : \*Castella, Meylan Krause 2008, p. 167-173.

**Méniel 2010**: MÉNIEL (P.). — Histoire de l'alimentation carnée dans le village gaulois d'Acy-Romance (II-1<sup>er</sup> BC, Ardennes, France). In : *De la cocina a la mesa. IV<sup>e</sup> reunion de economia en el primer milenio A.C.* (Valence, 22-23 oct. 2009). Valence, 2010, p 57-68.

**Petit et al. 2006**: PETIT (Chr.), CAMERLYNCK (C.), DEWEIRDT (E.), DURLET (C.), GARCIA (J.-P.), GAUTHIER (E.), OLLIVE (V.), RICHARD (H.), WAHLEN (P.). — Géoarchéologie du site antique de Molesme en vallée de Laigne (Côte-d'Or) : mise en évidence de l'impact anthropique sur la sédimentation alluviale. *Gallia*, 63, 2006, p. 263-281.







---

# Les restes de banquets du sanctuaire de Mazeroie, Naix-aux-Forges, Meuse (I<sup>er</sup> s. av. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)

---

CAROLINE LACHICHE

Les pratiques rituelles des temples gaulois puis gallo-romains sont souvent difficiles à restituer. Parmi le mobilier découvert, les ossements animaux peuvent être présents en abondance. Il s'agit parfois de déchets culinaires comparables à ceux qui sont retrouvés dans les dépotoirs domestiques. C'est alors le contexte qui confère un caractère rituel à l'abattage et à la consommation d'animaux sur place et nous permet d'entrevoir certains aspects des pratiques religieuses des Gaulois.

Le sacrifice matérialisé par la mise à mort d'un animal peut être interprété comme une transaction entre l'homme et la divinité. L'absence de textes traitant de cet aspect nous oblige à définir une approche originale des pratiques religieuses des sociétés sans écriture (Méniel 1992). L'interprétation des restes animaux permet d'envisager les agissements dont les traces matérielles sont rares et différent des activités de la vie quotidienne. Il existe de nombreuses formes de sacrifice et certaines ne sont décelables que par leur contexte. D'autres, plus originales, peuvent être mises en évidence indépendamment de leur environnement comme à Gournay-sur-Aronde (Oise) (Brunaux *et al.* 1985) ou Vertault (Côte-d'Or) où les animaux sont sacrifiés, mais non consommés (Méniel 2008). Cette pratique concerne toujours des animaux domestiques.

## **DONNÉES GÉNÉRALES**

Les ossements animaux découverts sur le sanctuaire de Mazeroie entre 1975 et 1986

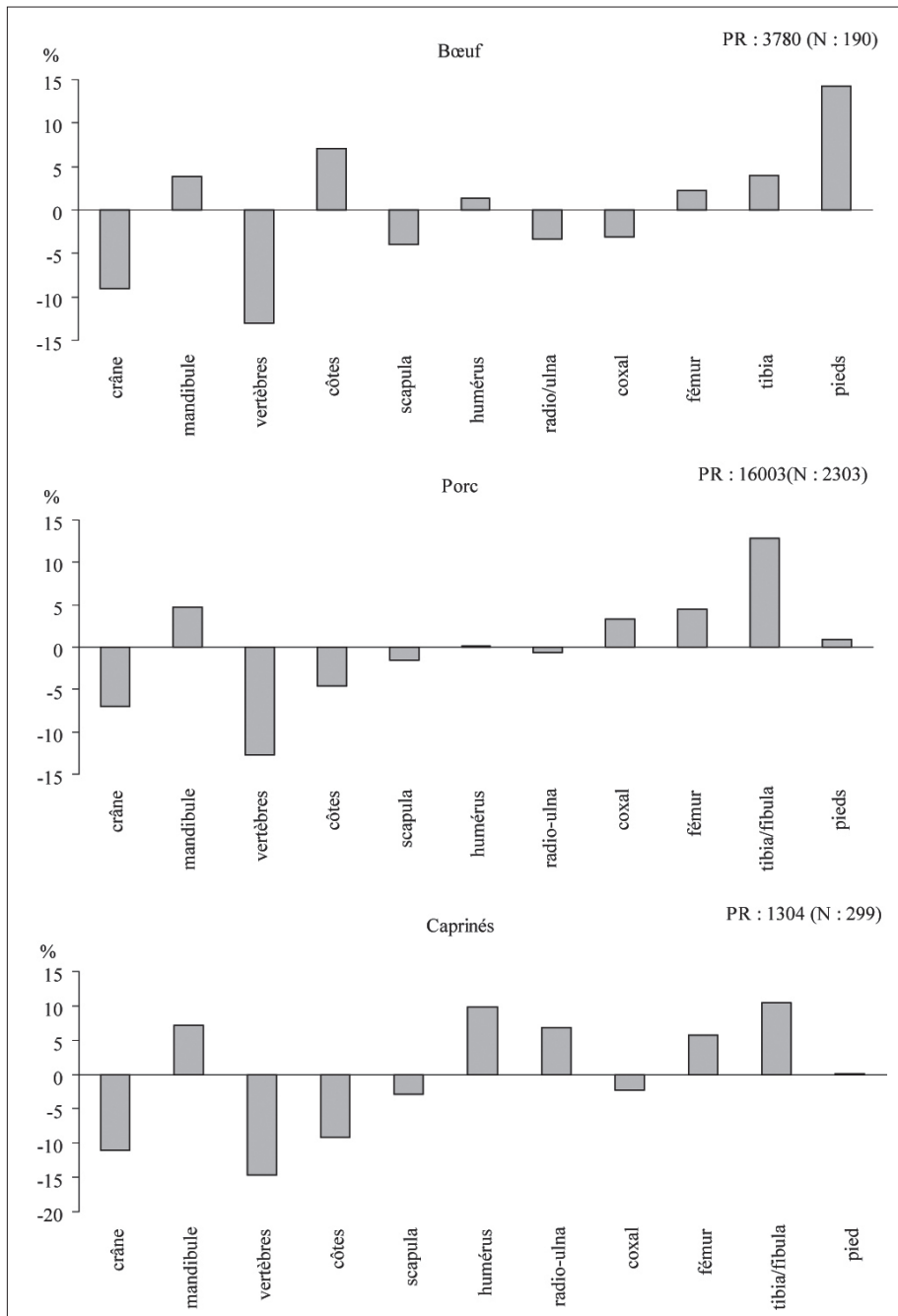
proviennent de huit ensembles dont l'origine stratigraphique est incertaine<sup>1</sup>, mais tous ont été découverts aux abords du temple et datent du I<sup>er</sup> s. av. au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. L'étude porte sur environ 5000 restes osseux pour un poids de 25 kg dont plus de 60 % du nombre ont été déterminés. Plusieurs os humains ont été écartés de l'étude<sup>2</sup>.

L'échantillon comprend essentiellement des restes d'animaux domestiques; parmi eux les chiens et les équidés sont faiblement représentés. Les oiseaux de basse-cour, essentiellement le coq, sont peu fréquents. La faune chassée est seulement attestée par quelques restes de lièvre et de cerf.

L'essentiel des restes déterminés provient du bœuf, du porc et des caprinés. Ces vestiges correspondent à des rejets de repas qui se sont déroulés sur place. Le porc domine largement avec 82,5 % du nombre de restes des principales espèces domestiques consommées (bœuf, porc et caprinés; NR3) et 75 % de leur poids (PR3). En nombre de restes, les bovins et les caprinés sont représentés à égalité (10,3 % et 10,7 du NR3), mais en apport de viande le bœuf domine (17,7 % du PR3 contre 6 % pour les caprinés).

## **LA SÉLECTION DES PARTIES**

L'étude des distributions anatomiques permet de mettre en évidence d'éventuelles règles de sélection des parties du squelette. Pour le bœuf, nous relevons une sur-représentation de mandibules, de côtes et d'os des bas des pattes. Certaines parties, comme les mandibules et les pieds, correspondent



*I. Mazerioie, Naix-aux-Forges, Meuse. Représentation, en poids, des différentes parties anatomiques des principaux mammifères domestiques consommés. Sur ce graphique, nous représenterons la différence entre le poids (en pourcentage) de chacune des parties de l'échantillon et le poids de cette même partie des squelettes de référence de la collection de l'Institut de Bâle (IPNA).*

à des parties probablement éliminées lors des premières opérations de boucherie. Concernant les côtes, elles renvoient plutôt à la consommation. Ces dépôts apparaissent mixtes alliant rejets de boucherie et de consommation. Pour le porc, la tendance est sensiblement différente. Nous remarquons une forte représentation des membres postérieurs (coxal, fémur, tibia). Ces rejets sont liés à la consommation de pièces de viande de qualité ; les jambons.

Pour les caprinés, ce sont également des os porteurs de viande (humérus, radius, fémurs et

tibias) qui sont relativement abondants. Comme pour le porc, ces ossements renvoient à la consommation de pièces de qualité, des gigots et des épaules notamment (ill. 1).

Les traitements relatifs du gros et du petit bétail diffèrent donc. Les ossements de bœufs retrouvés là résultent de rejets mixtes. Il est envisageable que certaines parties (les membres) aient été exportées en dehors du sanctuaire. Pour le petit bétail, seules les pièces de viande sont présentes ; avec les côtes de bœuf elles ont été consommées sur place probablement lors des banquets rituels.

## RÈGLES DE SÉLECTION DES ANIMAUX

Pour mieux caractériser la qualité de la viande, nous avons estimé les âges d'abattage à partir des données dentaires pour les porcs et les caprinés. Les données concernant le bœuf sont insuffisantes pour ce type d'approche.

Les porcs sont abattus très jeunes, bien avant leur maturité pondérale qu'ils atteignent vers deux ans et demi (Vigne 1988); plus de 75% des animaux sont abattus avant un an et plus de 30% avant six mois. Sur le sanctuaire, on consommait alors des morceaux de qualité et une viande tendre issue de porcelets. Ceci confère à ces banquets un degré élevé de richesse. Pour les caprinés, les données sont moins significatives. Ils sont abattus plus tardivement que les porcs; entre un et deux ans. Cependant, ils n'atteignent jamais des âges très avancés (pas plus de trois ans). Sur ce site, les moutons et les chèvres sacrifiés sont donc essentiellement des bêtes de boucherie ayant fourni une viande de qualité (ill. 2).

## MAZEROIE ET AUTRES SANCTUAIRES DU NORD DE LA GAULE

Les comparaisons menées avec d'autres sanctuaires de la Gaule du Nord, font apparaître certaines similitudes. Il s'agit des sites de Bennecourt (Yvelines) (Bourgeois 1999), de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Brunaux 2002) et de Fesques (Seine-Maritime) correspondant à un enclos délimitant une aire sacrée (Mantel 1997) (ill. 3)

Ces sites présentent des séries analogues à celle de Mazerioie. À Bennecourt, le porc représente plus de 65% des restes déterminés, à Ribemont, plus de 72%, à Fesques, le fossé 250, à l'intérieur de l'aire sacrée, livre 75% contre 78% à Mazerioie (ill. 4).

Sur ces quatre sanctuaires, on peut constater les effets d'une sélection de certaines parties anatomiques. C'est ainsi que le bœuf est représenté essentiellement par des côtes. Toutefois la série de Mazerioie se distingue des autres par l'abondance des os des pieds.

Sur les sites de Fesques et de Ribemont, le porc est représenté essentiellement par des éléments de la tête (crânes et dents); à Bennecourt, les côtes sont majoritaires et à Mazerioie toutes les parties sont représentées, avec beaucoup d'os de membres. On remarque également que les pieds sont bien représentés ici, alors qu'ils sont quasi-absents sur les autres sanctuaires (ill. 5).

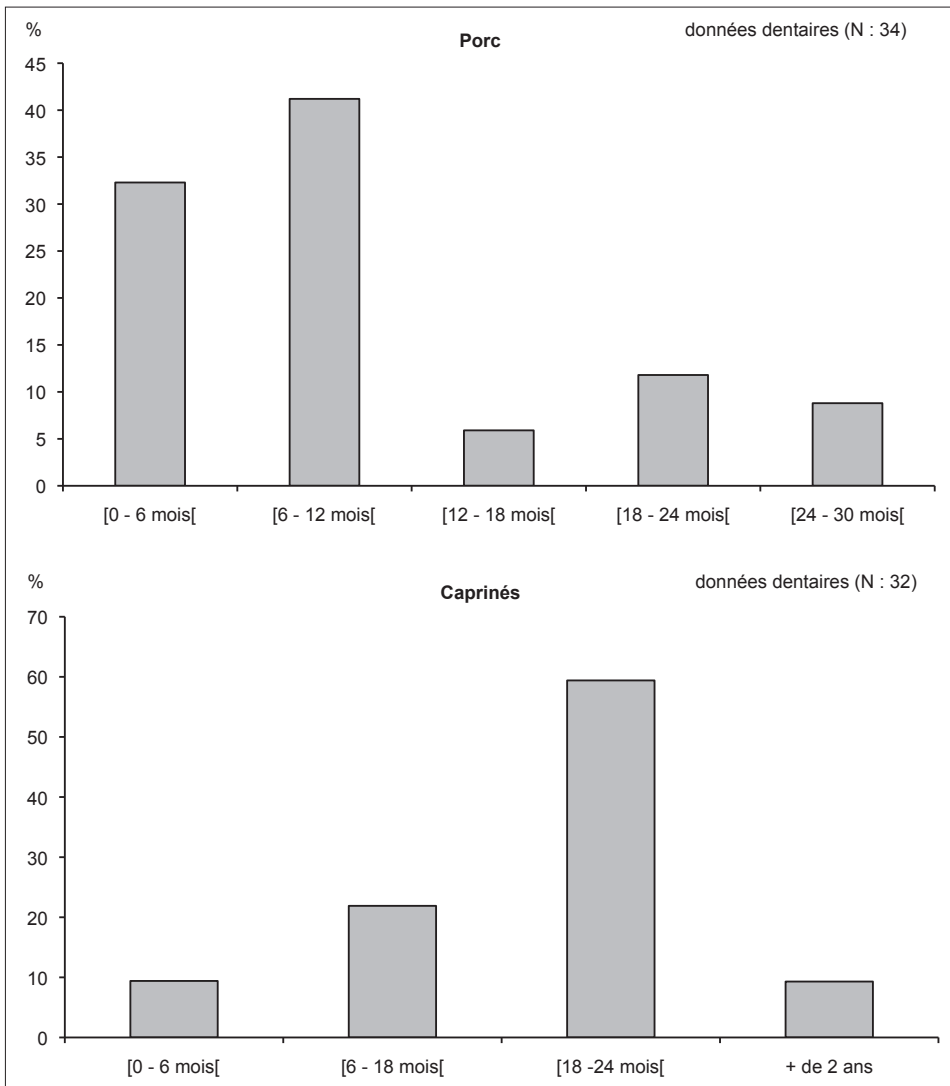
Sur ces quatre sanctuaires, la part du bœuf est modeste. Le cheval et le chien sont faiblement représentés. En dehors de Mazerioie, la part des oiseaux est importante, surtout à partir de l'époque romaine, où l'on observe une augmentation de leur fréquence. À Ribemont, à Bennecourt et à Fesques, les poissons ont livré quelques restes (18 à Bennecourt, 2 à Fesques et 3 à Ribemont). À Mazerioie, aucun ossement de poisson n'a été découvert; cette absence constatée n'est pas le reflet de la composition initiale des rejets, mais plutôt de problèmes liés aux méthodes de fouilles.

Ces quatre lieux sont également caractérisés par l'abondance des restes d'animaux consommés (plusieurs milliers) correspondant à des individus jeunes fournissant une viande de qualité.

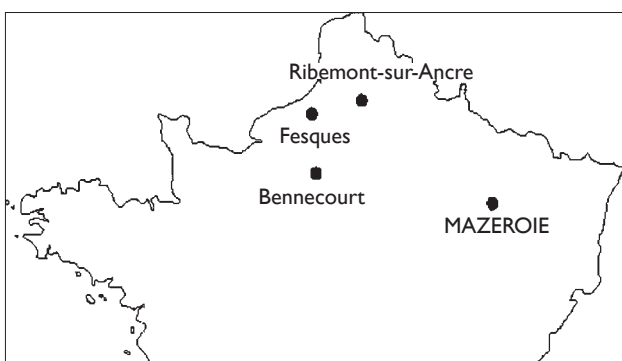
## CONCLUSION

Le sanctuaire de Mazerioie, fréquenté pendant environ deux siècles est soumis à d'importantes mutations au cours de cette période de transition. En effet, ce lieu de culte est à la fois lié à l'*oppidum* de Boviolles puis à l'agglomération antique de *Nasium* (Mourot *et al.* 2004). Il est probablement fréquenté par la même population, mais cela n'exclut pas l'apparition de nouvelles pratiques à l'époque romaine comme l'importation et la consommation de vins venus de la péninsule italienne. En effet, à Mazerioie, de nombreux tessons d'amphores, datées depuis la Tène finale jusqu'au règne d'Auguste, jonchaient le sol et correspondent à plus d'une centaine de récipients. Cette consommation n'était pas courante, elle est l'apanage d'une classe privilégiée et s'inscrit ici dans les pratiques cultuelles. Le commerce du vin est inauguré dès le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La présence d'amphores semble être en relation avec des *oppida* ou des sites ouverts assimilables correspondant probablement à des pôles économiques de première importance. Elles sont également associées à d'autres biens de prestige comme les deux trésors monétaires découverts sur le site de (Poux 2004).

À Mazerioie, l'étude archéozoologique a permis de mettre en évidence la pratique du banquet et la consommation de viande en contexte culturel. Cette activité était réservée aux fidèles prenant part aux rites et accédant ainsi à des mets de choix. Cette étude contribue donc à la mise en évidence d'une population riche, avec l'importance des échanges à longue distance associés à la consommation d'une viande de grande qualité.



2. Mazerio, Naix-aux-Forges, Meuse. Estimation des âges dentaires d'abattage des porcs et des caprinés.



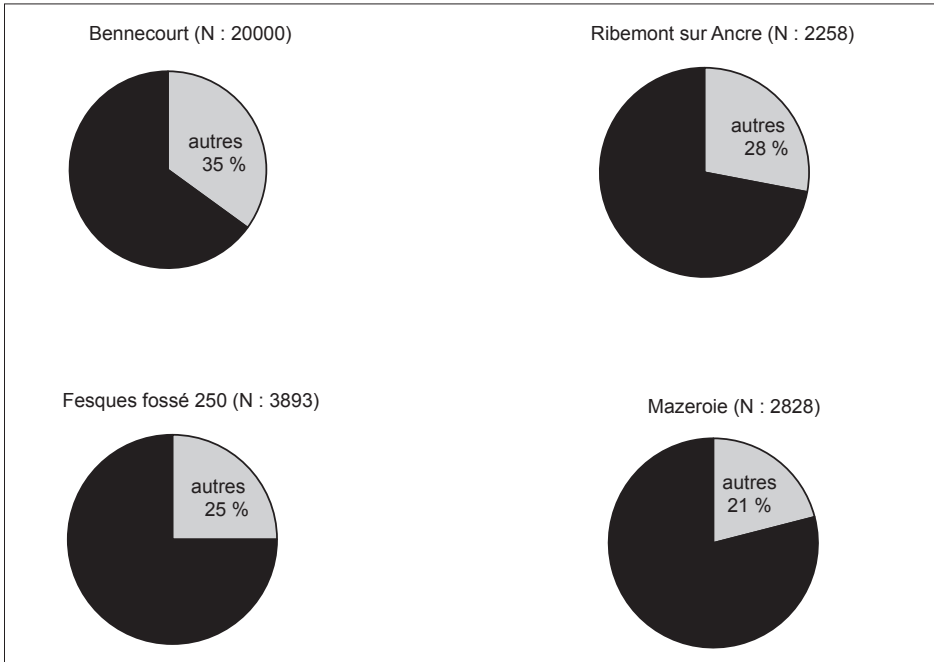
3. Localisation des sanctuaires de références dans la partie nord de la France.

Concernant les pratiques sacrificielles, nous pouvons distinguer deux grandes familles en fonction de la consommation ou non de la viande des animaux sacrifiés. Ces catégories n'impliquent pas les mêmes animaux. À Mazerio et sur les sanctuaires précédemment cités, il s'agit de bêtes de boucherie; porc et caprinés, pour l'essentiel. La seconde catégorie met en scène des animaux réformés; bœufs

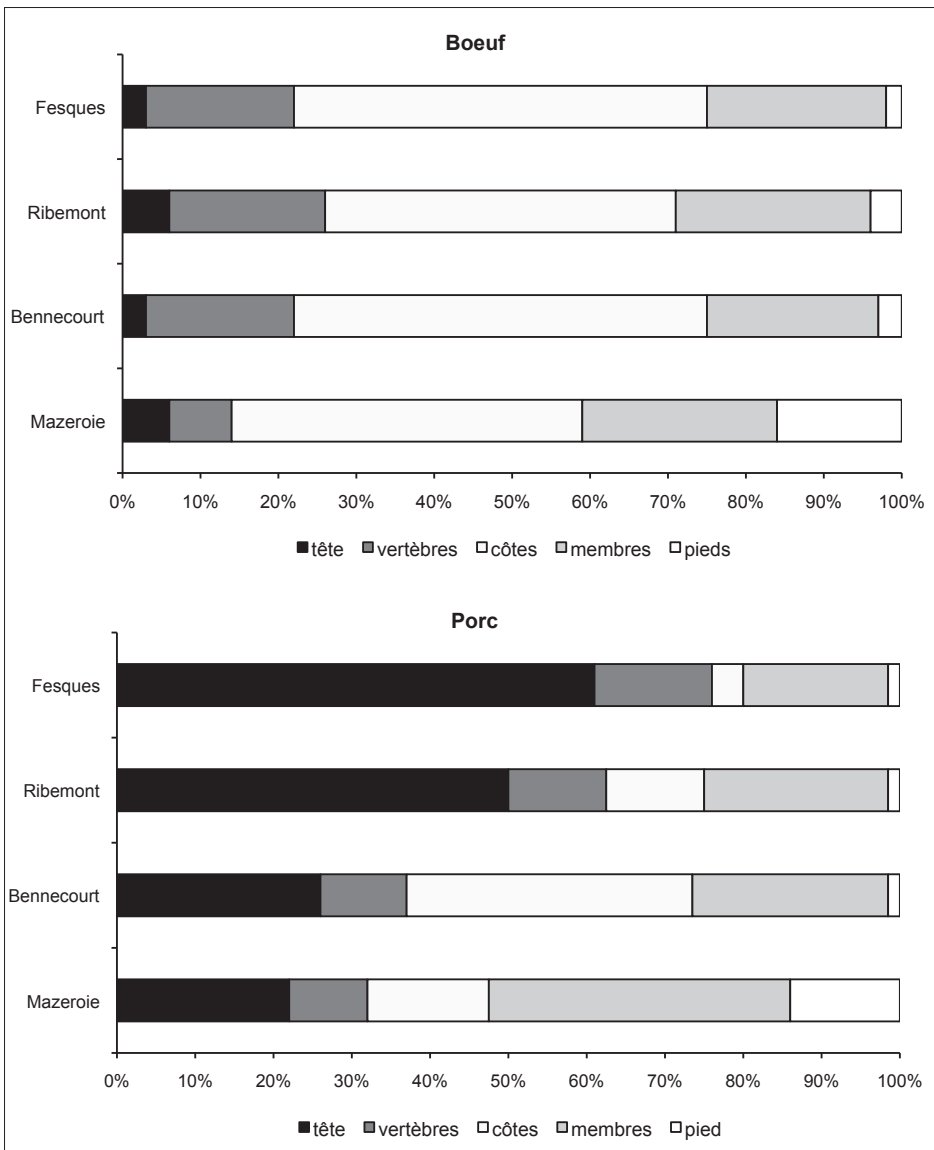
et chevaux. Elles se matérialisent également par des dépôts d'ossements différents. Dans le premier cas, les os sont fragmentés et découpés, dans le second, il s'agit d'ossements entiers retrouvés parfois en connexion (Méniel 2008).

Les sacrifices à caractère alimentaire, du fait du caractère peu spectaculaire de leurs reliefs, retiennent moins l'attention que certaines formes de dépôts, comme ceux des chevaux à Vertault (Méniel 2006) ou à Gondole (Puy-de-Dôme) (Méniel 2008). Néanmoins, la pratique du sacrifice suivie de la consommation devait probablement être très répandue (Méniel 1992).





4. Fréquence relative (d'après les nombres de restes déterminés) du porc sur les différents sanctuaires de référence.



5. Fréquences des parties anatomiques du bœuf et du porc, d'après leurs nombres de restes pour les sanctuaires de référence.

## NOTES

1. Nous ne disposons pas d'information chronologique plus précise et nous n'avons pas pu dissocier la fin de la période gauloise et le début de l'époque romaine.
2. Nous comptons quinze restes humains.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bourgeois 1999** : BOURGEOIS (L.) dir. — *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999 (Documents d'Archéologie Française ; 77).

**Brunaux 2002** : BRUNAU (J.-L.). — Site internet : [http // www. ribemontsurancre. 80 cg.fr](http://www.ribemontsurancre.fr).

**Brunaux et al. 1985** : BRUNAU (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'*oppidum* (1975-1984). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 268 p.

**\*Fauduet 2010.**

**Mantel 1997** : MANTEL (É.). — Le sanctuaire de Fesques "le Mont du Val aux Moines" Seine Maritime, *Nord-Ouest Archéologie*, 8. Berck-sur-Mer, 359 p.

**Méniel 1992** : MÉNIEL (P.). — *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Paris : Errance, 1992, 147 p.

**Méniel 2006** : MÉNIEL (P.). — Religion et sacrifice d'animaux. In : GOUDINEAU (Chr.) dir. — *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006, p. 165-176.

**Méniel 2008** : MÉNIEL (P.). — Sacrifices d'animaux, traditions gauloises et influences romaines. In : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac : Mergoïl, 2008, p. 155-164 (Archéologie des plantes et des animaux ; 2).

**Mourot et al. 2004** : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.), NAMY (C.), SAMUEL (R.), BURNAND (Y.), BONAVENTURE (B.), CASTORIO (J.-N.), GILQUIN (C.), GUILLAUME (J.), JAQUEMOT (S.), MALIGORNE (Y.), MATHIEU (J.), MENIEL (P.), MERLUZZO (P.), MOITRIEUX (G.), NIKIFORFF (N.), POUX (M.). — *Nasium, ville des Leuques*. Nancy : Conseil Général de la Meuse, Conservation départementale des musées de la Meuse, 2004, 315 p.

**\*Poux 2004.**

**Vigne 1988** : VIGNE (J.-D.). — *Les mammifères post-glaciaires de Corse, Étude archéozoologique*. Paris, 1988, 337 p. (Suppl. à Gallia Préhistoire ; 26).



---

# Usages rituels de la monnaie

---

STÉPHANE IZRI

Doit-on considérer les diverses utilisations de la monnaie dans les sanctuaires gallo-romains comme révélatrices de la diffusion d'usages méditerranéens ?

Le mobilier archéologique découvert dans les lieux de culte antiques, en particulier dans les sanctuaires, est marqué dans l'imaginaire populaire ou même scientifique, du sceau de l'exceptionnel. La mise en évidence de pratiques rituelles spectaculaires, notamment à Ribemont-sur-Ancre (Brunaux 1998, p. 107-113), la quantité parfois extraordinaire de mobilier déposé, comme la "trouvaille Péquignet" à Mandeure (Barral *et al.* 2009, p. 185-196), la présence d'objets ou de manipulations d'objets supposés spécifiques (rouelles, objets miniatures, mobilier mutilé), ou encore un certain romantisme teinté de nostalgie d'un âge d'or révolu, ont puissamment imposé cette vision.

La monnaie, en tant qu'objet rituel, n'échappe pas à cette représentation mentale, et sa présence en nombre serait caractéristique des lieux de culte antiques (Fauduet 1993), notamment dans les sanctuaires belges comme Digeon (Delestrée 2005, p. 329), malgré quelques nuances (Gruel 2005, p. 312). Ce constat d'abondance semble confirmé par les découvertes dans les sanctuaires du nord-est de la Gaule, bien qu'à des degrés divers, d'ensembles allant d'une centaine (Nitry, Yonne: Nouvel 2004) à plusieurs milliers de monnaies (La Villeneuve-au-Châtelot, Aube: Zehnacker *et al.* 1984, p. 88-91; Bataille 2008, p. 147; Depeyrot, Piette 2008). Les dépôts précieux et massifs constitueraient une autre caractéristique (Nouvel à paraître), un

phénomène parfois avéré par certaines découvertes récentes (Barral, Joly 2004, p. 27).

Du point de vue monétaire, un sanctuaire laténien présente également un caractère chronologique et typologique singulier par rapport à des sites d'habitat ou de nécropole, offrant ainsi un spectre caractéristique des monnaies déposées. Chronologiquement, les émissions du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'aux Antonins dominant (Izri 2009, p. 51).

Certaines pratiques observées sur les monnaies, très bien calées chronologiquement, comme leur mutilation (Aubin, Meissonnier 1994), sont, selon certaines interprétations (Popovitch 2007, p. 171), de même nature que les mutilations observées sur le fournement militaire et les objets de parure à La Tène moyenne. Si certaines de ces caractéristiques (nombre de monnaies, faciès caractéristique, manipulations particulières liées au rituel) semblent bien établies, d'autres (type de monnaies déposées, origine des pratiques de mutilation) tiennent davantage de représentations mentales qui ne résistent pas à l'examen des faits (*cf. infra*).

Récemment, quelques synthèses sur l'utilisation rituelle des monnaies ont envisagé les différentes problématiques sur un temps long (Rey Vodoz 1991; Van Andringa 2002; Luginbühl à paraître), et privilégient l'idée d'une rupture rituelle, liée à la généralisation de pratiques de gestion des dépositions<sup>1</sup> monétaires à partir de l'époque julio-claudienne. Cette vision, étayée par la présence de structures particulières (troncs monétaires), par le singulier tarissement des trouvailles monétaires à partir de l'époque flavienne, et par la reprise

souvent massive des dépositions dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, synonymes d'une gestion plus lâche voire inexistante, est séduisante. L'examen des faits dans le Centre-Est de la Gaule permet-il de confirmer intégralement cette interprétation ?

Par ailleurs, ces mutations ou ruptures, parfois bien identifiées, relèvent-elles d'une véritable influence romaine ? S'agit-il, si cela est le cas, de pratiques imposées ou d'acculturation spontanée ? Quelle est la part d'une évolution endogène depuis La Tène moyenne, et celle d'éventuelles pratiques importées ? La monnaie en tant qu'objet non spécifiquement rituel, peut-elle, à elle seule, révéler la pénétration de rites méditerranéens ? Ce questionnement induit naturellement la nécessité d'envisager les rites observés sur un temps long, pour en saisir les permanences et les ruptures éventuelles. Le cadre chronologique choisi doit donc prendre en compte les phénomènes de déposition monétaire les plus anciens, c'est-à-dire depuis La Tène moyenne.

Or tous les sanctuaires ne sont pas de même nature et ne fonctionnent pas toujours de manière synchrone. Les sanctuaires "de source", comme ceux des *Sources de la Seine* (Côte-d'Or: Deyts 1994), des *Fontaines Salées* (Yonne: Lacroix 1965), de la forêt de *Corgebin* (Haute-Marne: Thomas 2003), ou les sanctuaires "de hauteur", comme ceux du *Puy de Dôme* (Paillet *et al.* 2003), ou du *Chasseron* (Vaud, Suisse: Luginbühl à paraître) ne montrent, à l'époque laténienne, que quelques pratiques diffuses de jet en milieu naturel (Nouvel à paraître). Mais les dépôts massifs n'apparaissent qu'à partir du règne d'Auguste, à la différence des sanctuaires communautaires d'origine laténienne, qui connaissent des dépositions nombreuses dès La Tène D, d'où le choix d'axer cette réflexion sur le mobilier découvert dans ce type de sites, qu'ils soient situés en périphérie d'agglomération ou en contexte rural. Cette démarche exclut donc certains sanctuaires bien documentés ou en cours de fouille, dont l'origine n'est pas, semble-t-il, aussi ancienne, à l'instar du complexe culturel de Biesheim-Oedenburg (Schucany, Schwarz, dans ce volume), qui ne pourront servir qu'à des comparaisons ponctuelles sur des aspects particuliers des rituels.

Dans le nord-est de la Gaule, les sanctuaires d'origine laténienne sont nombreux, et un certain nombre d'essais d'inventaires ou de monographies existent, notamment pour l'Alsace et la Lorraine (Coninck 1997), les cités des Trévires et des Tongres (Cabuy 1991). Certaines opérations de prospection

ont également permis de jauger l'ampleur de zones culturelles jusqu'alors insoupçonnées, comme la vaste zone culturelle de Naix-*Nasium*, mise en évidence par les prospections géophysiques (Dechezleprêtre 2007), ou encore les sanctuaires bornant l'agglomération laténienne de Champigny-lès-Langres, révélés par des prospections de surface (Dupéré 2003; Izri 2008). La publication d'ouvrages généraux comme les cartes archéologiques et l'inventaire d'I. Fauduet (1993), permettent de disposer d'un nombre important de sites.

Cependant, si ce corpus est assez imposant, la documentation disponible ne permet que dans de très rares cas de disposer d'informations stratigraphiques précises, en raison du caractère incomplet des fouilles ou des comptes rendus, l'érosion ou la destruction des niveaux archéologiques. Sauf à raisonner en termes de présence/absence de certaines pratiques ou de certains types de monnaies, la plupart des données ne permettent pas d'éclairer les contextes précis de trouvaille, et donc les rites proprement dits. Le même constat a été fait pour les dépositions monétaires en Gaule Belgique (Wellington 2005; Van Heesch 2005). Ainsi, paradoxalement, les grands sanctuaires d'agglomération comme ceux de Mâlain-*Mediolanum* (Mangin *et al.* 1994), de Champigny-lès-Langres (Dupéré 2003), de Naix-*Nasium* (Dechezleprêtre 2007) sont très imparfaitement connus et ne sauraient constituer un référentiel de réflexion intégrale sur ce sujet. Or, dans une problématique telle que celle des mutations des rites culturels, le contexte de déposition, les assemblages de mobilier, et certaines observations fines de fouille sont nécessaires.

Seuls quelques sites présentent une qualité de données permettant une approche chronologique des usages de la monnaie: Imphy, *La Garenne* (Stephenson 2008), Mirebeau-sur-Bèze, *La Fenotte* (Barral, Joly, 2001-2007); Nitry, *Champagne* (Nouvel 2004); Mandeuze, *Champ des Fougères* (Barral 2009).

Ces sites, même s'ils n'ont pas tous fait l'objet de fouilles exhaustives, et si leur chronologie n'est pas toujours comparable, permettent une analyse assez fine des contextes de trouvailles monétaire en fonction d'un temps long.

### **MODES DE DÉPOSITION DES MONNAIES DANS LES SANCTUAIRES LATÉNIENS DU NORD-EST DE LA GAULE**

Les travaux de V.Rey-Vodoz (1991), de L.-P.Delestree (2005), de P.Nouvel (à paraître) pour la Gaule,

et ceux de M. Crawford pour les sanctuaires d'Italie centrale et méridionale (Crawford 2003) ont montré la nécessité de prendre en compte l'ensemble des critères caractérisant les dépôts monétaires dans les sanctuaires. Les critères déterminants sont la présence ou l'absence, la quantité et la qualité, le mode de déposition avec examen des assemblages de mobilier et la manipulation des monnaies, qui doivent être qualifiés en fonction du temps, afin de percevoir les évolutions des pratiques culturelles, puis de les interpréter en termes de rupture/continuité et d'une éventuelle acculturation. L'ensemble de ces critères doit pouvoir être apprécié pour n'importe quelle période chronologique, aussi l'élaboration d'un tableau semble-t-elle être une solution appropriée. Nous avons choisi comme premier critère de description, le contexte de trouvaille des monnaies, pour ensuite apprécier les autres critères de description, quantitatifs, qualitatifs ou chronologiques. Seul l'examen des structures de trouvaille, des associations de mobilier, peut permettre de saisir des phénomènes parfois très ténus, et de les comparer avec des usages avérés dans la péninsule italienne. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, les monnaies n'étant pas des objets créés pour le rituel, les éléments associés et la manière dont elles sont déposées peuvent seuls permettre d'isoler les situations de déposition qui relèvent de la diffusion d'une culture méditerranéenne, leur seule présence n'étant pas déterminante dans une société en voie de monétarisation dès la fin de La Tène C2 (Grüel 1995).

### **Conception du tableau de synthèse et limites de ce mode de représentation**

La conception d'un tableau de synthèse des différents contextes de trouvailles de monnaies dans les sanctuaires nécessite de partir de la stricte observation de ces contextes, en évitant toute interprétation prématurée. La démarche se veut expérimentale et non hypothético-déductive, de l'observation générale à l'observation plus précise.

Les contextes sont fonction de la structure dans laquelle les monnaies sont découvertes, déposition en structure excavée ou sur une surface-plan, distinguant les dépôts primaires ou non primaires.

La seconde étape consiste à préciser, à l'intérieur de chacune des catégories générales de déposition, à la lumière des observations de fouille, si les monnaies sont découvertes en dépôt. La valeur des

monnaies et les éventuelles associations à d'autres catégories de mobilier doivent être précisées.

La troisième phase s'attache à déterminer si les monnaies ont fait l'objet de pratiques ou de manipulations particulières, telles que les mutilations.

L'ensemble des critères est apprécié d'un point de vue chronologique et d'un point de vue quantitatif.

Si la discrimination entre structure excavée et surface-plan ne pose aucun problème, il n'en va pas de même de l'appréciation du caractère primaire ou non des dépôts en fosse. Les éléments qui permettent cette distinction sont la stratigraphie, l'homogénéité chronologique, le degré d'organisation et le degré de fragmentation du mobilier associé. Or, si les fosses de rejet, à mobilier mêlé et très fragmenté, avec une résidualité très marquée, sont évidemment des contextes au moins secondaires, les dépôts peu ou non fragmentés en fosse, observés à Mirebeau dans des contextes homogènes de La Tène D1a (Barral, Joly 2002 ; Barral 1994), posent davantage de problèmes. Nous avons considéré ce type de déposition comme des contextes secondaires, compte tenu de l'absence d'organisation visible. Les monnaies qui ont été découvertes dans des fosses de fondation de trous de poteau n'ont pas été intégrées au raisonnement. Ces contextes ne peuvent pas être considérés de manière certaine comme des contextes même secondaires, du fait des multiples remaniements du sanctuaire et de l'arrachage des poteaux qui ont pu occasionner une pollution par comblement des structures.

Les dépôts sur des espaces-plan ont été considérés comme des dépôts primaires. Cette attribution va de soi pour le phénomène de "sol truffé" avec cône d'enfouissement (*cf. infra*), ainsi que pour le rite de jet.

La présence dans ce tableau de classification du rite de jet est, contrairement aux autres situations de dépôts, une interprétation qui n'est pas issue d'un fait directement observé. La pratique, notamment à Mandeure, *Champ des Fougères*, de la déposition de petits ensembles de monnaies placés dans le sol de circulation (Barral 2009, p. 132) pourrait laisser penser que les dépôts de monnaies uniques procèdent du même rite, dans des sols multi-stratifiés où l'observation d'éventuelles perforations en coupe est malaisée voire impossible, dans le cas de la déposition d'une seule monnaie.

Cependant, on peut déduire l'existence de ce rite de jet par des observations indirectes et par



une réflexion analogique. En effet, les mécanismes de “nettoyage” superficiel de la surface-plan de déposition ont pu être déduits au moins dans un cas. À Nitry, le mobilier piégé dans les fossés du péribole, prélevé par secteurs, a montré l’existence d’un nettoyage régulier de la surface de déposition, les monnaies déposées se trouvant mêlées au reste du mobilier très fragmenté (Nouvel 2004). Le nettoyage de l’espace sacré semble donc être exécuté de manière régulière et superficiellement. Les monnaies découvertes dans les fossés de Nitry provenaient donc de manière certaine de la surface-plan, et n’étaient visiblement pas enfouies dans le sol. À Mandeuze-*Champ des Fougères*, la présence, parfois à faible profondeur, de monnaies déposées dans le sol de l’espace sacré, montre que ce dernier n’était pas bouleversé au cours de ces nettoyages.

Le rite de jet est également bien attesté en milieu naturel, notamment au *Chasseron* (Luginbühl à paraître), dans le sanctuaire du gouffre du *Corgebin* (Thomas 2003), ou dans les sanctuaires thermaux comme le montrent les monnaies du puisard de Bourbonne-les-Bains (Sauer 2005) à partir de l’époque augustéenne. La coexistence du rite de jet et de “sol truffé” est donc bien établie.

Le choix du découpage chronologique, principalement pour l’époque impériale, a été conçu en fonction des césures rituelles observées.

La représentation dans ce tableau de synthèse de la durée du rite et de son intensité pose certains problèmes. La durée du rite ne peut être appréciée seulement en fonction de la date d’émission des monnaies, car certaines circulent longtemps. L’autre problème de ce point de vue est la difficulté de dater finement des contextes de déposition dans des couches foulées et multi-stratifiées, surtout en l’absence de chrono-typologies précises des mobiliers associés. La mention de tel ou tel rite à telle ou telle période n’a donc été mentionnée que lorsque celui est attesté de manière certaine, ce qui ne signifie pas que ce rite ne puisse pas débiter antérieurement ou se poursuivre dans certains cas. La lecture de ce tableau de synthèse doit donc être faite en fonction de ces nuances.

De même, l’intensité du phénomène observé ne peut pas être chiffrée précisément, car les sites fouillés ne le sont pas toujours intégralement et les structures ne sont que très rarement conservées sur l’ensemble stratigraphique. Ainsi le site de Mandeuze,

assez bien conservé, n’a pas pu être fouillé intégralement. Par conséquent, toute quantification précise de la proportion de monnaies dans tel ou tel contexte est impossible en l’absence de connaissance exhaustive des conditions de déposition dans l’ensemble de l’espace sacré, particulièrement en l’absence de fouille du temple lui-même. Dans d’autres sites, dont Mirebeau est le meilleur exemple, la récupération quasi-intégrale des structures maçonnées a détruit la presque totalité des niveaux de sol (Barral, Joly 2004), induisant l’impossibilité de toute démarche statistique précise.

### Les données (ill. 1)

Le nombre de sites pour lesquels des données stratigraphiques et chronologiques sont assez précises est faible.

Cependant, d’autres sites, moins bien documentés apportent la certitude, par un raisonnement en termes de présence/absence, que certains rites sont récurrents, à défaut de possibilité de généralisation et de modélisation.

Ainsi, les rites de déposition sur une surface-plan sont perceptibles dans d’autres sanctuaires comme ceux de Fontaine la Gaillarde (Yonne: Delor 2002, p. 172), de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes: Lambot, Méniel 2000, p. 124), de Nuits-Saint-Georges-*Les Bolards* (Côte-d’Or: Pommeret 2001), de Mouzon (Ardennes, Rey Vodoz 1991), de Bastendorf (Grand-duché de Luxembourg: Reinert 2000). De manière semblable, les monnaies découvertes dans des contextes de fosse “de vidange”, dans les fossés du temple ou du péribole, constituent une situation courante observable ailleurs en Gaule. En revanche, certains contextes de déposition paraissent rares, notamment les dépositions peu fragmentées en fosse de La Tène D1a, en association avec des éléments céramique et de parure. Cette différenciation des contextes de déposition a d’ailleurs été soulignée par K. Gruel, qui a remarqué que les contextes de déposition en structure excavée étaient présents à Mirebeau et à Nuits-Saint-Georges *Les Bolards*, alors qu’ils sont absents à Allonnes (Sarthe: Gruel 2005, p. 316).

I. Contextes de déposition et manipulations des monnaies dans les sanctuaires gallo-romains. →

Type de déposition/ Pratiques rituelles	Sites	Phases chronologiques										Références			
		La Tène C2	La Tène D1a	La Tène D1b	La Tène D2b	La Tène D2b	Auguste-Tibère	Claude-Flaviens	Antonins	Fin II <sup>e</sup> -milieu du III <sup>e</sup> siècle	Milieu III <sup>e</sup> -début du IV <sup>e</sup> siècle		Début-fin du IV <sup>e</sup> siècle		
Déposition primaire	Dépôt massif et précieux en fosse. Pas d'association de mobilier	Mirebeau (21)													US 554 (Barral, Joly 2002)
		Mirebeau (21)	?	?											US 792, 5137 à 5142 (Barral, Joly 2007)
	Nitry (89)														Nouvel 2004
	Imphy (58)	?	(couche multistratifiée)												US 1001, 1136, 1046 (Stephenson 2008)
	Mandeure (25)														Barral 2009, p. 132
	La Villeneuve-au-Châtelot (10)														Depeyrot, Piette 2008
	Mandeure (25)														Barral 2009, p. 132
	Ménéstreau (58)														Aubin, Meissonnier 1994, p.149
	Mirebeau (21)														US 557-732, 4025 (Barral, Joly 2002 et 2006). Barral 1994
	Mirebeau (21)														US 1034, 936, 1045 (Barral, Joly)
Déposition non primaire	Mandeure (25)														Barral 2009, p. 132
	Imphy (58)														Stephenson 2008, p. 62-65
	Nitry (89)														US 40, 45, 125 (Nouvel 2004)
	La Villeneuve-au-Châtelot (10)														Depeyrot, Piette 2008
	Crain (89)														Delor <i>et al.</i> 2002, p. 325-326
	La Villeneuve-au-Châtelot (10)														Zehnacker <i>et al.</i> 1984
	Isômes (52)														Thévenard 1993
	Mirebeau (21)														Barral, Joly 2007
	Nitry (89)														Nouvel 2004
	Imphy (58)														Stephenson 2008, vol. 2, p. 77
Déposition en tronc ou en dépôt sans contenant	Tronc	Mandeure (25)													Barral 2009, p. 132
		La Villeneuve-au-Châtelot (10)													Depeyrot, Piette 2008
Mutilation (poinçon/écrasement/pliage)	Dépôt massif de monnaies de circulation courante	Crain (89)													
		La Villeneuve-au-Châtelot (10)													
		Isômes (52)													
		Mirebeau (21)													
Mutilation (poinçon/écrasement/pliage)	Dépôt massif de monnaies de circulation courante	Nitry (89)													
		Imphy (58)													
		Mandeure (25)													
		La Villeneuve-au-Châtelot (10)													

Intensité du phénomène	Absence	Faible	Moyenne	Fort

## DESCRIPTION ET ANALYSE DES STRUCTURES DES DÉCOUVERTES MONÉTAIRES

### Les structures de déposition

#### ***Dépôts primaires massifs et précieux, en fosse***

Parmi les modes de déposition, celui-ci a été observé en 2002 dans le cœur du complexe cultuel de La Tène C2/D1 de Mirebeau-sur-Bèze, avec la découverte en 2002 d'un dépôt de statères et quarts de statères scyphates en électrum, avec un important ensemble de potins "à la grosse tête" (Barral, Joly 2004, p. 27).

Les dépôts précieux de La Tène Moyenne et du début de La Tène finale sont bien connus en Europe centrale (Nouvel à paraître), et dans certains sanctuaires picards, comme Ribemont-sur-Ancre (Delestrée 1996; Delestrée 2005 p. 323), à tel point que ce type de déposition peut apparaître comme une constante des dépositions monétaires pour cette période, à l'exclusion d'autres modalités de dons. Or, dans le nord-est de la Gaule, les faits semblent contredire cette hypothèse.

D'abord, ce phénomène n'est observable de manière certaine que dans le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. À l'exception de ce site, il semble que les autres sanctuaires présentant une fréquentation contemporaine, n'aient pas livré de trouvaille comparable.

Le site de Mirebeau pourrait donc être considéré de ce point de vue comme un *unicum*, mais cette opinion doit être nuancée. Nombre de sanctuaires ne sont que très mal documentés, et les indices de dépôts massifs de monnaies en or à cette période existent pour certains d'entre eux. Les mentions de trouvailles anciennes de plusieurs monnaies ne sont pas si rares, notamment aux *Bolards* à Nuits Saint-Georges (Pommeret 2001, p. 145), à Champigny-lès-Langres (Dupéré 2003 p. 59; Izri 2009 p. 82-83), à Champlost, avec la présence de proto-monnayages de Philippe II de Macédoine et de Tarente (Izri 2009, annexes), à Saint Benoist sur Vanne (Thivet 2003, p. 175). D'autre part, la plupart des grands dépôts de monnaies gauloises en or découverts en France ne sont pas situés dans leur contexte précis de trouvaille (Colbert de Beaulieu 1973; Scheers 1977). S'il existe bel et bien des dépôts de monnaies en or dans des contextes profanes (Luginbühl à paraître), il est probable que certains de ces dépôts proviennent de sanctuaires. Il est également connu que certains sanctuaires sont "émetteurs" de monnaies en or, en

tout cas en Gaule Belgique (Delestrée 2005, p. 329-334). La trouvaille d'un coin de statère aux environs du sanctuaire du *Lavoëx* à Avenches (Blanc *et al.* 2001, p. 6) pourrait montrer que le même phénomène existe en Gaule du Centre-Est. Quoi qu'il en soit, ce type de dépôt collectif ou individuel qui, par le mode de déposition et son caractère massif, se singularise nettement, est probablement fait à une occasion précise, en dehors de toute logique de déposition "quotidienne".

Les dépôts précieux peuvent encore exister dans certains cas à La Tène D2, comme à Mirebeau (Barral, Joly 2004 p. 213-237) ou dans d'autres sites pour lesquels des indices existent, notamment dans le sanctuaire de Marsal (Hadot 2008, p. 104). Le phénomène existe dans les sanctuaires de Picardie (Delestrée 2005, p. 326), mais il semble rare dans le nord-est, peut-être pour des raisons de chronologie d'émission de ces monnaies.

Aux périodes suivantes, il semble que ce type de déposition disparaisse, en tout cas à partir du règne d'Auguste. Les dépôts massifs ne comprennent plus par la suite que des monnaies de circulation courante.

Si l'unique exemple de Mirebeau confirme néanmoins la présence de tels phénomènes de déposition dans le nord-est de la Gaule, cela ne signifie pas que ce rite soit la seule modalité de déposition monétaire pour ces périodes.

#### ***Déposition en fosse, association avec du mobilier céramique et des éléments de parure, peu fragmentés***

Toujours à Mirebeau, des monnaies de circulation courante, des potins, sont apparues en faible quantité dans des fosses de déposition de céramique miniature et d'objets de parure, datées de La Tène D1a (Barral 1994, p. 105; Barral, Joly 2004, p. 213-237). Elles ont été interprétées, compte tenu de la faible fragmentation du mobilier, comme des dépositions secondaires (Barral, Joly 2004).

Il apparaît cependant que ce phénomène n'est observable ni à Nitry (Nouvel 2004), ni à Imphy (Stephenson 2008), pour une chronologie comparable. Le seul exemple qui pourrait, pour la période LT C2/D1, ressembler aux dépositions secondaires de Mirebeau est l'exceptionnelle trouvaille "Péquignet" dans le temple de Mandeuire-Clos du *Château*, d'objets de parure, d'outils et de monnaies gauloises (Barral *et al.* 2009). Aux *Bolards* à Nuits-Saint-Georges, la qualité des données ne permet pas de préciser de quelle nature étaient les

dépôts dans les structures excavées (Grueel 2005, p. 316).

Là encore, ce mode de déposition, s'il existe bel et bien et atteste de manière certaine l'utilisation rituelle de monnaies courantes à La Tène D1, paraît n'être présent, dans l'état actuel des connaissances, que dans certains sanctuaires particuliers. Il révèle probablement une liturgie spécifique. Ce mode de déposition paraît totalement absent des contextes postérieurs et donc caractéristique de ces périodes anciennes. Si la présence de céramiques miniatures peut être attestée pour des contextes plus tardifs, à l'instar des dépôts du II<sup>e</sup> siècle découverts dans le sanctuaire de Biesheim-Oedenburg (Schucany 2009), ces dépôts n'ont apparemment pas livré de monnaies associées.

### ***Présence de monnaies et rite de jet sur une surface-plan***

À La Tène C2/D1, des potins sont présents, à Mirebeau, en faible quantité, sur des surfaces-plan, vestiges de niveaux de sol de la même période, associés à de nombreux fragments d'armes mutilées et de céramiques, notamment miniatures (Barral, Joly 2007, p. 24). La présence de ces monnaies pose problème, car il semble impossible de démontrer que leur présence procède du rite de jet, bien attesté pour certaines périodes postérieures. En effet, le fait que ces monnaies soient mêlées à de nombreux artefacts fragmentés et homogènes chronologiquement, pourrait signifier que ces monnaies proviennent de l'épandage d'anciens dépôts en fosse, servant ensuite de niveau de circulation.

Dans d'autres cas que Mirebeau, les éventuelles dépositions sur des surfaces-plan de monnaies à La Tène C2/D1 ne sont pas perceptibles de façon certaine. Ces couches peu épaisses, multi-stratifiées et fortement foulées ne permettent que très rarement de distinguer les éventuelles dépositions de La Tène C2/D1 des dépositions postérieures (Stephenson 2008, p. 61). À l'exception du sanctuaire rural de Nitry-Champagne (Nouvel 2004), il semble que le phasage chronologique de ces couches-plans soit très compliqué, ce qui ne signifie nullement que le phénomène n'existe pas ailleurs qu'à Mirebeau.

L'un des indices qui pourrait laisser penser que la pratique du jet de monnaie existe déjà pendant cette période est lié aux pratiques de déposition en milieu humide. Les nombreuses découvertes des gués de la Saône montrent que le rituel de jet, notamment d'armement, existe de manière massive à La Tène moyenne (Bonnamour 1991, p. 16-17).

Si les trouvailles monétaires sont rares dans ces contextes, cela est peut être seulement dû à la méthode de collecte (dragages). Les trouvailles de Besançon, malheureusement mal documentées, où de nombreuses monnaies gauloises ont été découvertes sous le Pont Battant, tendent à le montrer (Joan 2003, p. 174 et 251).

Les pratiques de déposition sur une surface-plan semblent exister à La Tène D2a, à Imphy (Stephenson 2008, p. 63) ou à Nitry (Nouvel 2004), sans, il est vrai, avoir l'ampleur observée aux périodes suivantes.

C'est à La Tène D2b que se dessine une rupture par l'intensité du phénomène de déposition individuelle sur le sol du sanctuaire.

Cette période se caractérise par la généralisation et l'intensification de la déposition de monnaies de circulation courante sur une surface-plan, interprétée comme un rite de jet (Aubin, Meissonnier 1994; Rey-Vodoz 1991, Delestrée 1991; Delestrée 2005). La dispersion en surface des dépositions, et l'analogie avec les rites observés en Italie (Crawford 2003, p. 71; de Cazanove 1991, p. 209) confirment cette interprétation. La localisation des monnaies répandues montre que certaines concentrations existent, notamment à l'entrée du sanctuaire et aux abords du temple, comme à La Villeneuve-au-Châtelot (Depeyrot, Piette 2008, p. 7), Imphy (Stephenson 2008, p. 152), et ailleurs en Gaule, comme à Corent (communication orale de M. Poux, colloque INCUBO, Dijon). Les quantités de monnaies "ordinaires", potins, quinaires ou bronzes frappés, deviennent alors très importantes. Ils représentent une large proportion des monnaies déposées sur l'ensemble de l'emprise chronologique, à l'instar de ce qui a été constaté dans les sanctuaires belges (Delestrée 2005, p. 324-325). Cela dénote des gestes fréquents provenant de bourses ordinaires. Le rite de jet est encore bien attesté jusqu'au II<sup>e</sup> siècle voire jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, par la dispersion des monnaies sur la surface de l'espace sacré et la présence de fosses de "vidange", révélant le nettoyage fréquent de la surface de l'espace sacré.

### ***Fosses de vidange, mobilier très fragmenté***

À la fin de La Tène D2b, des fosses "de vidange" stratifiées, mêlant différents types de mobilier très fragmenté, monnaies, céramique, éléments de construction, de parure, de faune, font leur apparition, véritables poubelles des sanctuaires. Le nettoyage de l'espace sacré peut aussi se faire par remplissage du fossé de délimitation de la *cella*, comme à La Villeneuve-au-Châtelot (Depeyrot, Piette

2008, p. 9), ou du fossé de délimitation de l'espace sacré, comme à Nitry (Nouvel 2004), de sorte que les fossés ou les fosses de vidange, de structure différente, semblent remplir la même fonction rituelle.

La période Julio-Claudienne se signale par la poursuite des pratiques de nettoyage de l'espace sacré et par la plus grande fréquence des fosses de vidange.

À partir de l'époque flavienne, on remarque dans l'ensemble des sites le recul progressif des monnaies jetées à la surface de l'espace sacré. Ce recul est particulièrement net à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle. Il s'accompagne de la disparition progressive des fosses de rejet, comme le montrent les structures observées et datées à Mandeuire (Barral 2009, p. 189-192).

### **Les monnaies placées dans le sol: sol "truffé"**

C'est à l'époque augustéenne ou tibérienne qu'apparaît un nouveau type de geste, mis en évidence très récemment, notamment par les fouilles des sanctuaires d'Oedenburg (Schucany, Schwarz, dans ce volume).

Il s'agit de petits lots de monnaies de bronze avec contenant céramique, découverts dans une zone précise du sanctuaire. Il pourrait s'agir de vestiges de dépôts massifs, les monnaies présentes n'étant que le reliquat du remplissage total des céramiques (communication orale de L. Popovitch, colloque INCUBO, Dijon). Cette hypothèse est cependant remise en cause par la découverte à Mandeuire, *Champ des Fougères* en 2009 de modestes dépôts (entre deux et six monnaies), inclus dans le sol de circulation de la partie nord de l'espace sacré. Ils sont datés de la période augustéenne jusqu'au troisième siècle pour le plus tardif (ill. 2). Certains de ces dépôts n'avaient pas de contenant, mais d'autres étaient abrités par des céramiques incomplètes, ayant servi de contenant ou de "couvercle" protecteur. Par ailleurs, une des céramiques comprenait, outre les monnaies, des restes osseux qui pourraient indiquer que ces monnaies étaient accompagnées d'offrandes organiques (Barral 2009 p. 133). Ce phénomène de sol "truffé", s'il n'a été mis en évidence de manière certaine que très récemment par l'observation en coupe à Mandeuire de "cônes d'enfouissement", n'est cependant probablement pas exceptionnel. J. Meissonnier signale à Ménestreau (Nièvre), un sol perforé par des creusements contenant de petits nombres de monnaies

de bronze, (Aubin, Meissonnier 1994, p. 149). Ailleurs en Gaule, notamment dans le sanctuaire de Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime), L.-P. Delestrée signale la trouvaille de petits dépôts de monnaies gauloises dans des contextes Julio-Claudiens (Delestrée 2005, p. 327). K. Gruel mentionne le même phénomène à Allonnes (Gruel 2003, p. 48).

Quoi qu'il en soit, la modestie de ce type de déposition indique un geste individuel. Il n'est pas exclu que ce rite existe pour la déposition d'une unique monnaie, ce qui pourrait signifier que les monnaies découvertes dispersées sur un sol multi-stratifié ne procèdent pas toutes du rite du jet. D'ailleurs, certaines dépositions en milieu naturel montrent que les deux types de gestes, jet/déposition dans le sol ou dans un rocher, coexistent. La zone de jet a ainsi été identifiée au *Chasseron* et les monnaies placées dans les anfractuosités de la roche du sanctuaire du Grand Saint-Bernard (Geiser 2005, p. 288) confirment l'existence au début de l'époque Julio-Claudienne de monnaies placées dans le substrat.

### **Dépôt massif de monnaies de circulation courante**

À partir de l'époque augustéenne, l'autre nouveauté est l'apparition d'importants dépôts de monnaies de circulation courante. Ils sont la plupart du temps constitués de *dupondii* et d'*asses*, mais également parfois de *denarii* ou *quinarii* républicains mêlés, avec présence de monnayages gaulois tardifs. Le dépôt découvert en 1973 à La Villeneuve-au-Châtelot, enseveli à la fin du règne d'Auguste, est composé de monnaies (gauloises, républicaines et augustéennes) et de rouelles. Malheureusement, le contexte stratigraphique de trouvaille n'est pas connu avec précision (Zehnacker *et al.* 1984). Les faciès monétaires de ces dépôts se signalent notamment par la rareté des *sestertii* et par la surabondance des petites divisions, *semisses*, *asses* et *dupondii*. La rareté des *sestertii* est normale pour le premier siècle, puisque ceux-ci ne circulent couramment qu'à partir du règne de Vespasien, voire de Domitien (Meissonnier 2000; Doyen 2007), et ne saurait être interprétée en termes rituels.

En revanche, leur rareté au II<sup>e</sup> siècle démontre que les monnaies de faible valeur et de circulation courante étaient prioritairement choisies pour être déposées.





2. Mandeuze, Champ des Fougères. Déposition de monnaies dans une céramique placée dans le sol de circulation (Barral 2009, p. 132).

### Les manipulations: pratiques de mutilation des monnaies dans les sanctuaires

Les différentes pratiques de mutilation monétaire ne semblent pas devoir être mises sur le même plan rituel que les mutilations observées sur le fournement militaire et les objets de parure, phénomène surtout perceptible à La Tène C2, alors que les pratiques de mutilation des monnaies à La Tène C2 et à La Tène D1 n'existent pas en Gaule du nord-est, ni ailleurs. D'autre part, lorsque les monnaies connaissent ce type de traitement, à partir de l'époque augustéenne, les pratiques de mutilation d'armement ou d'objets de parure n'existent quasiment plus. Les deux types de rites ne sont donc pas de même nature et se distinguent par un important hiatus chronologique.

La mutilation monétaire s'observe la plupart du temps par un coup de poinçon, par écrasement, pliage ou pratiques combinées. Observée à de nombreuses reprises, elle constitue un rite

spécifiquement lié aux sanctuaires, car absente des contextes profanes. Ce traitement qui vise à retirer de la circulation les monnaies offertes, concerne les monnaies qui circulent, d'où la présence de monnaies gauloises en or mutilées dans le nord de la Gaule (Delestrée 2005, p. 326), et leur absence dans l'est, les monnaies en or ne circulant plus. Cette pratique s'estompe rapidement avec le temps (Aubin, Meissonnier 1994), et ne touche qu'une infime partie des monnaies déposées, ainsi que le constat en a déjà été fait en Gaule Belgique (Delestrée 2005, p. 326). Il semble en revanche que cette pratique soit observable dans la plupart des sanctuaires, à des degrés divers.

Le dépôt de La Villeneuve-au-Châtelot est un cas de mutilation quasi-intégrale des monnaies et des rouelles (Zehnacker *et al.* 1984), ce qui tranche avec le caractère occasionnel de cette pratique observée dans les dépositions augustéennes du même site. Cela pourrait indiquer que ce dépôt a été constitué en une seule occasion, avec un encadrement fort

du rite. Le fait que cette pratique ne soit pratiquement plus observée à partir du règne de Claude est difficile à interpréter. Cependant, cette pratique de régulation devait répondre à des désordres, dont le vol n'était peut-être que l'un des aspects. Mais si mutiler une monnaie la retire effectivement de la circulation, cela ne diminue en rien sa valeur, fondée sur son poids de métal. Il est donc possible que cette mesure ait été un échec, et qu'elle ait ainsi disparu très rapidement. La mutilation monétaire doit être perçue comme une pratique de régulation des actes individuels dans les sanctuaires, et non comme une perdurance de pratiques de mutilation, comme celles observées, notamment sur les épées et les objets de parure à La Tène Moyenne. La disparition progressive de ce rite pourrait encore signifier, à partir de l'époque Claudienne, qu'il était devenu obsolète tant les monnaies déposées étaient massivement et rapidement collectées pour l'usage du sanctuaire.

### Synthèse chronologique

Les monnaies découvertes dans des contextes d'enfouissement primaire ou secondaire de La Tène D1 ne sont pas observables dans tous les sites considérés, ce qui peut difficilement être interprété actuellement compte tenu des multiples facteurs explicatifs possibles (hiérarchie, liturgie spécifique, acculturation différenciée en fonction de l'espace considéré...). En dehors des dépôts massifs de type "Mirebeau", les monnaies proviennent de la circulation courante et sont présentes en faible quantité. Elles existent néanmoins et témoignent d'usages rituels de la monnaie dès la fin de La Tène moyenne.

À la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les dépositions en fosse, organisées ou peu fragmentées, laisseraient donc la place à des gestes individuels multiples, autorisant sans doute davantage la spontanéité du geste rituel, par des gens ordinaires offrant des monnaies de circulation courante. Les monnaies en or sont en effet totalement absentes, dans l'état actuel des connaissances, dans ces espaces-plan de déposition, y compris pour des sanctuaires de fort statut, périphériques d'agglomération. Les différentes pratiques de dépositions sur l'aire sacrée, de plus en plus intensives et généralisées, ont

nécessité un nettoyage périodique des niveaux de circulation, perceptible par l'apparition de fosses de rejet.

La Tène D2b, postérieure à la conquête, semble donc constituer une période charnière. Pour autant, si certains usages rituels de la monnaie cessent pendant cette période, il existe cependant des éléments de continuité. Il semble que la déposition de monnaies sur le sol de l'espace sacré existe aux périodes antérieures, à un degré moindre. D'autre part, l'idée d'une rupture intégrale après la guerre des Gaules induit nécessairement celle d'une acculturation qui ne serait seulement perceptible qu'à partir de cette date. Or, cette vision est probablement fautive (*cf. infra*).

À partir de La Tène D2b et de la période augustéenne, l'intensification et la diversification des pratiques rituelles sont très nettes. Les dépositions monétaires culminent également en quantité pendant cette période.

Par la suite, une gestion des dons individuels apparaît à travers une série d'éléments. La présence de dépôts de monnaies de circulation courante (pouvant comporter des centaines de monnaies, qu'ils soient contenus ou non dans un tronc monétaire), le recul apparent (même s'il varie chronologiquement d'un site à l'autre) du jet ou de toute autre forme de déposition à partir de l'époque flavienne dénotent des rites plus strictement encadrés. Cela peut correspondre à une récupération massive des dons pour, par exemple, l'entretien du lieu de culte ou son embellissement (Rey-Vodoz 1991 ; Van Andringa 2002). L'un des arguments utilisés pour appuyer cette hypothèse, à l'exception de quelques rares textes (Rey Vodoz 1991), est précisément la présence de troncs, dans certains sanctuaires comme ceux de Crain (Yonne, Delor 2002, p. 326), ou des Villards d'Héria (Luginbühl à paraître). Ils témoigneraient de la canalisation de gestes individuels de dévotion. D'autres dépôts sont scellés par la maçonnerie sans contenant, comme le dépôt du sanctuaire d'Isômes (Haute-Marne, Thévenard 1993). Un autre argument qui va dans ce sens est la reprise des pratiques de jet au IV<sup>e</sup> siècle, comme cela a été démontré à Nitry (Nouvel 2004), qui seraient la conséquence d'une gestion plus lâche ou d'un encadrement moins coercitif des pratiques individuelles.

**LES RITES LIÉS À LA MONNAIE  
DANS LES SANCTUAIRES GALLO-ROMAINS  
DE CHRONOLOGIE LONGUE:  
MÉCANISMES ENDOGÈNES, ROMANISATION,  
OU PHÉNOMÈNES COMBINÉS?**

**Une imitation précoce de pratiques méditerranéennes, puis une intensification de cette acculturation**

La thèse de V. Rey-Vodoz (1991, p. 219), à la lumière d'observations de fouilles et dans une approche chronologique, est résumée par l'auteur de la manière suivante :

- "La première phase commence *grosso modo* juste après la conquête, riche en offrandes métalliques, elle trahit encore un attachement à certains modes de pensée religieuse mais qui affiche déjà, par ailleurs, une nette différence par rapport à ce que nous connaissons des phénomènes purement laténiens. Ce dernier point peut s'observer par exemple dans un site comme Saint Maur où les petits objets et les monnaies apparaissent aux phases postérieures aux dépôts d'armes en fer dans les fossés"
- "La seconde, que l'on ne saurait dater de façon péremptoire et trop précise mais qui peut commencer dès la fin du règne d'Auguste, et qui marque le passage à une romanisation désormais extrêmement peu ambiguë."

Sa vision sous-tend l'idée d'une gestion des dons à partir de l'époque augustéenne, pour d'autres usages – théorie admise – de rites plus encadrés et moins spontanés, et surtout d'une rupture par rapport à une "tradition celtique".

Ce phasage et cette synthèse privilégient un mécanisme de romanisation des pratiques postérieures à la conquête, repris dans ses grandes lignes depuis cette date (Aubin, Meissonnier 1994 ; Delestrée 2005). Ils sont en réalité davantage étayés par la diversité et l'intensité des phénomènes rituels observés à partir de La Tène D2b que par l'analyse des contextes de déposition plus anciens, révélés depuis par la fouille. L'analyse présente a montré que, dans l'est de la Gaule, les pratiques rituelles comportant des monnaies sont plus diversifiées que ce qui était admis jusqu'à maintenant, et que certaines apparaissent, dans certains cas, dès la Tène Moyenne.

La question centrale tient cependant à l'origine de ces rites très divers qui varient en fonction du temps. S'agit-il d'évolutions liées à des facteurs endogènes ? Sont-ils les témoins de la pénétration d'usages méditerranéens ? La comparaison avec les structures de déposition en Italie s'avère indispensable.

En 2003, M.H. Crawford a analysé, notamment d'après les travaux d'A. Comella (1982), les dépositions monétaires dans les sanctuaires de l'Italie républicaine, particulièrement ceux d'Italie centrale et méridionale qui ne sont pas soumis à l'influence celtique (Crawford 2003). Il en ressort que l'usage rituel de la monnaie apparaît fort tôt, dès le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans des contextes de dépôt de fondation, comme le montre l'exemple du temple de *Satricum*, dans le *Latium*. Ce type de déposition s'observe en Italie durant toute l'Antiquité (Crawford 2003, p. 69-70).

Dans une autre situation de don, celle de la déposition de monnaies dans le "*thesaurus*" du temple, les textes anciens nous montrent sans ambiguïté que l'alimentation de ce "*thesaurus*" provient de dons individuels multiples. M. Crawford résume cela de la façon suivante : "*This distinction between stips and thesaurus did not work*", ce qui signifie que le *stips* est un don destiné à alimenter le *thesaurus* du sanctuaire. Les textes anciens nous montrent également que, dans le droit républicain romain, ce *thesaurus* est destiné à être ponctionné en fonction des besoins du sanctuaire : "*Coins in thesauri were evidently intended to be accessible for the use of the sanctuary: all the thesauri known to me would have been openable with varying degrees of difficulty*" (Crawford 2003, p. 70).

Dans certains sanctuaires, notamment à *Paestum*, plusieurs dépôts monétaires ont été anciennement découverts et ne semblent pas de nature à avoir constitué le trésor du temple. Par ailleurs, des fouilles récentes à *San Buono* ont confirmé la présence de modestes dépôts dans un contenant céramique, dépôts qui n'ont pas été récupérés (Crawford 2003, p. 73). Certains indices indiquent également la possibilité de contenant en matériaux périssables. Pour certains de ces dépôts, l'épigraphie montre qu'ils ont été constitués par un ou plusieurs particuliers, excluant l'hypothèse de dépositions collectives (Crawford 2003, p. 73).

La mise au rebut de certaines offrandes est par ailleurs attestée par les textes anciens, comme celui de Varron qui mentionne les *favissae* du temple de Capitole (Rey-Vodoz 1991). Ces dépositions se



caractérisent encore par l'association de vases miniatures, d'*ex-voto* anthropomorphes en terre cuite ou en bronze et de monnaies (Crawford 2003, p. 72; Cazanove 1991, p. 203).

Par ailleurs, les offrandes monétaires faites à des statues sont attestées par quelques écrits (Babelon 1943).

Enfin, les dépositions monétaires dans les sanctuaires italiens sont extrêmement intenses à l'époque républicaine, surtout au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et nettement moins abondantes pour l'époque impériale. D'un point de vue qualitatif, les monnaies offertes sont très majoritairement de bronze, plus rarement d'argent, alors que celui-ci circule couramment (Crawford 2003, p. 73-74), en tout cas à partir de la deuxième guerre punique.

Malgré la médiocrité des contextes précis de trouvaille disponibles en Italie, marqués par l'insuffisance de données récentes et synthétiques et l'omniprésence des pillages, le tableau dressé des contextes de déposition rappelle avec force la plupart des usages observés dans les sanctuaires gallo-romains. En effet, la mise au rebut des offrandes, la présence du rite du jet de monnaie, l'observation de dépôts assez modestes mais multiples de monnaies de circulation courante, montrent de manière assez évidente, semble-t-il, la parenté entre les usages observés en Italie et en Gaule du nord-est. Les *thesauri* de temple existent bel et bien en Gaule à partir de l'époque augustéenne. Par ailleurs, la localisation particulière de monnaies impériales découvertes en 2008 à Mandeuve, concentrées près d'un édifice probablement destiné à accueillir une statue, rappelle les usages italiens décrits en 1943 par Babelon (Barral 2008 p. 88).

En revanche, le décalage chronologique entre les usages gaulois et italiens semble flagrant. Les rites apparaissent parfois très tardivement en Gaule, au moment où ils sont en perte de vitesse dans la péninsule. L'appréciation de cet hiatus chronologique est pourtant difficile à saisir, tant les données sont souvent imprécises, et certains sites détruits ou pillés de manière irrémédiable, comme le souligne avec humour M. Crawford : « *Our needs are really quite simple: a sanctuary buried at the height of its activity by a landslide or a volcanic eruption, in such a way that nothing could be rescued at the time, discovered by the archaeologists before the clandestini, properly excavated, and published* ».

Il apparaît cependant que la diminution en quantité des dépositions à l'époque impériale en Italie pourrait être mise en relation avec une

récupération plus massive des dons. Cela appuie l'hypothèse d'une gestion des dons, notamment en Gaule, phénomène d'ailleurs largement évoqué par les textes antiques concernant les sanctuaires italiens. Si les situations rituelles en Italie confirment largement cette interprétation, donc la pénétration croissante des rites méditerranéens dans les sanctuaires gaulois à partir de l'époque augustéenne, elles montrent aussi que cette influence italienne existe bien avant la conquête.

Cette comparaison semble montrer que la théorie d'une rupture culturelle postérieure à la guerre des Gaules est valide. Reste cependant que les structures de découverte de La Tène C2/D1 observées à Mirebeau permettent d'en douter. Les dépositions de la fin de La Tène moyenne, particulièrement les fosses de Mirebeau ou la trouvaille "Péquignet", sont constituées de monnaies et d'objets caractéristiques des rites méditerranéens, notamment les vases miniatures. Il s'agit bien là d'un rite copié sur des usages exogènes attestés, et non de la simple utilisation de mobilier importé dans un rituel indigène. Les vases miniatures sont en effet des productions locales, ainsi que les objets de parure, sauf exception. C'est donc surtout le type d'association de mobilier et la structure de déposition qui marque la parenté méditerranéenne de ces pratiques.

Bien sûr, ces rites ne sont pas généralisés, mais ils attestent néanmoins la pénétration d'usages strictement méditerranéens en Gaule du nord-est dès cette période.

### **Les usages rituels comme révélateurs des mutations affectant la Gaule au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.**

Cette transition La Tène C2/D1 est aussi marquée par de profondes mutations dans la composition des dépositions rituelles. Elles concernent l'ensemble du matériel métallique, avec une régression progressive des dépositions d'armes et l'apparition massive d'objets plus diversifiés (Bataille 2008).

En définitive, les dépositions rituelles de monnaies dans les sanctuaires de Gaule du nord-est sont révélatrices d'un changement perceptible dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le fait que ces usages ne soient pas observables dans tous les sites peut tenir à des considérations religieuses (liturgies spécifiques?), à la question d'une éventuelle hiérarchie entre des sanctuaires dont quelques-uns pouvaient avoir des fonctions particulières, comme en témoignent la présence d'armement dans certains, comme à Mirebeau, et leur absence dans la majorité des

cas. D'ailleurs, le fait que les sanctuaires puissent, à chronologie comparable, présenter des faciès métalliques différents a été souligné par G. Bataille (Bataille 2008, p. 206-215).

Ces évolutions prennent corps dans un contexte de profondes mutations. Elles résident en premier lieu dans l'intensification des relations commerciales avec l'Italie (David 1997) qui vont profondément modifier les pratiques locales de consommation (Barral 1994, p. 191-192, 195) et contribuer à l'émergence du quinaire d'argent qui s'aligne sur le système monétaire républicain.

Alors que Rome prend pied en Gaule en 121 av. J.-C., les transformations observées dans la société et dans les agglomérations, l'adoption progressive de systèmes de gouvernement par des magistratures inspirées du système politique républicain, sont les témoins d'une influence grandissante (Goudineau 1990). Les rituels italiens qui sont imités en Gaule dès cette période s'inscrivent donc dans un processus complexe de mutations. Ils montrent, s'il en était besoin, que les sanctuaires ne sont pas des isolats, ils apparaissent comme des révélateurs de ces mutations.

L'usage de la monnaie dans les sanctuaires agit donc comme un témoin parmi d'autres de la pénétration progressive de pratiques méditerranéennes en Gaule. Ce phénomène marque le développement d'une économie monétaire, liée à une intégration grandissante du monde celtique à l'entité culturelle et économique méditerranéenne. Dès lors, la présence de monnaies dans des structures excavées de cette période n'est peut-être pas l'élément le plus probant pour juger d'une romanisation du rituel. Les éléments essentiels demeurent le mobilier associé identifié comme relevant d'un usage rituel en Italie.

### Les limites d'une interprétation univoque

Reste cependant que le degré d'acculturation des rites observés peut probablement varier en

fonction de l'espace géographique considéré, dans des proportions que des investigations futures permettront peut-être de préciser. Quoi qu'il en soit, les évolutions rituelles observées en Gaule du nord-est ne sauraient se résumer à une simple question de pénétration, vraisemblablement consentie, de pratiques méditerranéennes. Les facteurs endogènes, structurels, caractérisant la société gauloise interagissent avec cette acculturation, qui est d'ailleurs l'un des indicateurs des mutations affectant les sociétés celtiques entre La Tène C2 et l'époque augustéenne. Quelle est en effet la part, dans cette évolution, de facteurs économiques, des rapports entre l'aristocratie et le reste de la société, de l'implication respective des différentes parties des sociétés gauloises dans la religion et de la fonction de celle-ci pour la communauté? Dans cette mise en perspective des usages observés, la prudence doit rester de rigueur.

Si certains faits sont sans aucun doute liés à l'adoption de pratiques méditerranéennes bien identifiées, d'autres, comme les dépositions en milieu naturel, sont plus difficilement interprétables. En effet, elles sont attestées antérieurement, à l'âge du Bronze et au Premier âge du Fer (dépositions dans la Douix de Châtillon-sur-Seine, Buvot *et al.* 1996). Par conséquent, les pratiques de jet monétaire, généralement interprétées comme des pratiques importées procèdent de mécanismes plus complexes. Il est impossible d'exclure *a priori* que certains phénomènes rituels importés ne trouvent pas dans un fond de pratiques préexistantes un terreau favorable. Rien n'exclut que des pratiques apparemment semblables en Gaule et en Italie aient revêtu des significations différentes. Les données mobilières, parfois équivoques, ne peuvent répondre à elles seules à des questions aussi complexes et révéler le sens des gestes constatés par l'archéologie. Ceux-ci ne pourront être éclairés que par des confrontations plus larges, prenant en compte l'apport des textes et l'ethnographie.

### NOTE

1. Le terme de "déposition" s'entend dans un sens général et désigne l'ensemble des situations de dons. Celui de "dépôt" a un sens plus restreint : il s'agit d'un ensemble constitué de plusieurs monnaies.



## BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, Meissonnier 1994**: AUBIN (G.) MEISSONNIER (J.). — L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne. In: \*Goudineau et al. 1991, p. 143-152.
- Babelon 1943**: BABELON (J.). — Offrandes monétaires à des statues cultuelles. *Revue Numismatique*, 1943, p. 1-9.
- Barral 1994**: BARRAL (Ph.). — *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*. Besançon: université de Besançon, 1994 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Barral 2008**: BARRAL (P.) dir., BOSSUET (G.), MARC (J.-Y.), MONNIER (J.), NOUVEL (P.), THIVET (M.). — *Projet collectif de recherche. Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique: Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs)*. Archéologie, sciences de la terre et de l'environnement. Rapport intermédiaire sur la campagne. Besançon: laboratoire de chrono-environnement.
- Barral 2009**: BARRAL (Ph.) dir., BOSSUET (G.), MARC (J.-Y.), MONNIER (J.), NOUVEL (P.), THIVET (M.). — *Projet Collectif de Recherche. Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs)*. Archéologie, Sciences de la Terre et de l'Environnement. Rapport intermédiaire sur la campagne 2009. Besançon: Laboratoire Chrono-environnement.
- Barral et al. 2009**: BARRAL (Ph.). — Les dépôts du sanctuaire de Mandeure (Doubs). In: \*Honegger et al. 2009, p. 185-196.
- Barral, Joly 2002**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — *Mirebeau-sur-Bèze, la Fenotte (Côte-d'Or)*. Rapport de fouille programmée, campagne 2002, second rapport intermédiaire. SRA Dijon.
- Barral, Joly 2004**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — *Mirebeau-sur-Bèze, la Fenotte (Côte-d'Or)*. Rapport de fouille programmée, campagne 2002-2004. SRA Dijon.
- Barral, Joly 2006**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — *Mirebeau-sur-Bèze, la Fenotte (Côte-d'Or)*. Rapport de fouille programmée, campagne 2006. SRA Dijon.
- Barral, Joly 2007**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — *Mirebeau-sur-Bèze, la Fenotte (Côte-d'Or)*. Rapport de fouille programmée, campagne 2007. SRA Dijon.
- Bataille 2004**: BATAILLE (G.). — *Des mobiliers aux cultes celtiques, étude qualitative et quantitative des mobiliers métalliques issus de sanctuaires laténiens*. Dijon: université de Bourgogne, 2 vol. (Thèse de doctorat).
- Blanc et al. 2001**: BLANC (P.), FREY-KUPPER (S.), FREI-STOLBA (R.). — Aux origines de la capitale de cité des Helvètes. In: HOCHULI-GYSEL (A.) dir. — Avenches, capitale des Helvètes. *Archéologie suisse*, 24/2, 2001, p. 6-11.
- Bonnamour 1991**: BONNAMOUR (L.) dir. — *Du silex à la poudre, 4000 ans d'armement en val de Saône*. Catalogue d'exposition. Chalon-sur-Saône: Musée Denon, 1991.
- Brunaux 1998**: BRUNAU (J.-L.). — Un monumental trophée celtique à Ribemont-sur-Ancre (Somme). In: LEMAN-DELERIVE (G.) dir. — *Les Celtes: rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, recherches récentes en Wallonie*. Volume publié à l'occasion de l'exposition "Les Celtes: rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ" organisée par la Maison de la Culture de Tournai, du 15 mars au 24 mai 1998. Namur: ministère de la région wallonne, 1998, p. 107-113 (Études et documents, Série Fouilles; 4).
- Buvot et al. 1996**: BUVOT (P.) DEGOUVE (P.), LAUREAU (P.), LEVÊQUE (D.). — *La Douix de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)*. Dijon: Ligue spéléologique de Bourgogne, 1996, 76 p. (Sous le Plancher, hors série).
- Cabuy 1991**: CABUY (Y.). — *Les Temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*. Bruxelles: Amphora, 1991 (Publications Amphora; 12).
- Cazanove 1991**: CAZANOVE (O. de). — Ex-voto de l'Italie républicaine: sur quelques aspects de leur mise au rebut. In: \*Brunaux 1991, p. 203-214.
- Colbert de Beaulieu 1973**: COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.). — *Traité de numismatique celtique I*. Paris: Les Belles-Lettres, 1973.
- Comella 1982**: COMELLA (A.). — *Tipologia e diffusione dei complessi votivi in Italia in epoca medio e tardo repubblicana*. Rome: École Française de Rome, 1982, p. 717-803 (Mélange de l'École Française de Rome [MEFRA]; 93).
- Crawford 2003**: CRAWFORD (M.H.). — *Thesauri, hoards and votive deposits*. In: CAZANOVE (O. de), SCHEID (J.) dir. — *Sanctuaires et sources: les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*. Naples: Centre Jean Bérard, 2003, p. 69-84 (Collection du Centre Jean Bérard; 22).
- David 1997**: DAVID (J.M.). — *La romanisation de l'Italie*. Paris: Flammarion, 1997.
- Dechezleprêtre et al. 2007**: DECHEZLEPRÊTRE (Th.), MÉNIEL (P.), BONAVENTURE (B.). — *L'oppidum de Nasium à Boviollles (Meuse): état des recherches*. In: \*Barral et al. 2007b, p. 45-54.
- Coninck 1997**: CONINCK (H. de). — *Les Sanctuaires et les lieux de culte celtiques et gallo-romains en Alsace et en Lorraine*. Strasbourg: université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1997 (mémoire de maîtrise).
- Delestrée 1991**: DELESTRÉE (L.-P.). — Monnaies celtiques, sanctuaires et territoire dans l'ouest de la Gaule Belgique. In: BRUNAU (J.-L.) dir. —

*Les Sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*. Actes du colloque de St-Riquier, 8-11 novembre 1990; organisé par la Direction des Antiquités de Picardie et l'UMR 126 du CNRS. Paris: Errance, 1991, p. 221-229 (Archéologie aujourd'hui / Dossiers de protohistoire; 3).

**Delestrée 1996**: DELESTRÉE (L.-P.). — *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*. Paris: Errance; Maison Florange, 1996.

**Delestrée 2005**: DELESTRÉE (L.-P.). — Les Offrandes monétaires gauloises sur les sanctuaires du *Belgium*. In: **Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**, p. 321-335.

**\*Delor et al. 2002**.

**Depeyrot, Piette 2008**: PIETTE (J.), DEPEYROT (G.). — *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) (2<sup>e</sup> s. av. J.-C. - 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. Wetteren: Moneta, 2008 (Moneta; 74).

**\*Deyts 1994**.

**Doyen 2007**: DOYEN (J.-M.). — Économie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherche sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure. Reims, 2007 (*Archéologie urbaine à Reims; 7 / Bulletin de la société archéologique champenoise; 2*).

**Dupéré 2003**: DUPÉRÉ (B.). — *Le site de Champigny-lès-Langres, état actuel de la recherche*. Paris: université de Paris-Sorbonne, 2003 (Mémoire de DEA).

**Fauduet 1993**: FAUDUET (I.). — *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, les fanums*. Paris: Errance, 1993 (Collection des Hespérides; réédité en 2010\*).

**Geiser 2005**: GEISER (A.). — Comparaison des faciès monétaires du sanctuaire du Grand-Saint-Bernard avec ceux de dépôts à offrandes découvertes entre les Alpes Pennines et le Jura. In: **Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**, p. 287-300.

**Goudineau 1990**: GOUDINEAU (Chr.). — *César et la Gaule*. Paris: Errance, 1990.

**Gruel 1995**: GRUEL (K.) dir. — Dossier: Les potins gaulois: typologie, diffusion, chronologie: état de la question à partir de plusieurs contributions. *Gallia*, 52, 1995, p. 1-144.

**Gruel 2003**: GRUEL (K.), BROUQUIER-REDDÉ (V.) dir. — *Le Sanctuaire de Mars Mullo: Allonnes (Sarthe)*. Le Mans: Éditions de la Reinette, 2003.

**Gruel 2005**: GRUEL (K.). — Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata*: Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bollards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In: **Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**, p. 301-319.

**Gruel 2007**: GRUEL K. — De la nature des dépôts monétaires gaulois. In: **\*Barral et al. 2007b**, p. 709-714.

**Hadot 2008**: HADOT (V.). — *Les Hauts de Saint-Jean à Moyenvic*. Besançon: université de Franche-Comté (Mémoire de Master 1).

**Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**: HASEL GROVE (C.), WIGG-WOLF (D.) ed. — *Iron Age coinage and ritual practices*. Mayence: Philipp von Zabern, 2005 (Studien zu Fundmünzen der Antike [SFMA]; 20).

**Izri 2008**: IZRI (St.). — *Rapport de prospections aériennes*. Chalons-en Champagne: SRA Champagne-Ardenne, 2008.

**Izri 2009**: IZRI (St.). — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Centre-Est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès-types de sites*. Besançon: université de Franche-Comté, 2009 (Mémoire de Master 2).

**\*Joan 2003**.

**Lacroix 1965**: LACROIX (B.). — *Les Fontaines Salées de la veille des grandes invasions au déclin de la Gaule romaine*. Auxerre: Imprimerie Nouvelle, 1965, non paginé (2 pages, un tableau des découvertes monétaires et un plan).

**Lambot, Méniel 2000**: LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.). — Le Centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional. In: VERGER (St.) dir. — *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen: étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*. Actes de la table ronde, Rome les 18, 19 avril 1997. Rome: École Française de Rome, 2000, p. 7-139 (Collection de l'école Française de Rome; 276).

**Luginbühl à paraître**: LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron*. Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, à paraître (Cahiers d'archéologie romande).

**Mangin et al. 1994**: MANGIN (M.), BENARD (J.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris: Les Belles Lettres, 1994 (Annales littéraires de l'université de Besançon; 522).

**Meissonnier 2000**: MEISSONNIER (J.). — La circulation monétaire aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, particulièrement celle des espèces de bronze en Gaule. In: KLUGE (B.), WEISSER, (B.) Hrsg. — *XII. Internationaler Numismatischer Kongress, Berlin 1997, Akten*. Berlin: Staatliche Museum eu Berlin - Preussischer Kulturbesitz, 2000, p. 559-574.

**Metzler 1991**: METZLER (J.). — Les sanctuaires gaulois en territoire trévire. In: **\*Brunaux 1991**, p. 28-42.

**Nouvel 2004**: NOUVEL (P.). — Le sanctuaire de Nitry Champagne (Yonne). *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 80, 144<sup>e</sup> année, 2004, p. 21-41.

**Paillet et al. 2003**: PAILLET (J.-L.), TARDY (D.), PONTET (A.). — Un site archéologique en milieu extrême: le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. In: *Vestigés archéologiques en milieu extrême*. Table ronde Clermont-Ferrand, 4-5 octobre 2000. Paris: Centre des monuments nationaux éditions du patrimoine, 2003, p. 32-49 (Idées et débats).

**Popovitch 2007** : POPOVITCH (L.). — Les monnaies romaines. In: BARRAL (P.); JOLY (M.) dir. — *Mirebeau-sur-Bèze, la Fenotte (Côte-d'Or)*. Rapport de fouille programmée. Dijon : SRA Bourgogne, 2007.

**Pommeret 2001** : POMMERET (C.) dir. — *Le Sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon : Revue archéologique de l'Est, 2001 (Revue archéologique de l'Est, supplément ; 16).

**Reddé et al. 2011** : REDDÉ (M.), SCHUCANY (C.), SCHWARZ (P.-A.). — Der gallorömische Tempelbezirk und seine Umgebung. In: REDDÉ (M.) dir. — *Oedenburg – Fouilles Françaises, Allemandes et Suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Vol. II: Le site civil*. Mayence : RGZM, 2011 (Monographien des RGZM ; 79,2).

**Reinert 2000** : REINERT (F.). — Ein frühromischer Kultplatz mit Münzopfer im nördlichen Treverergebiet. In: \*Haffner, Schnurbein 2000, p. 369-382.

**Rey-Vodoz 1991** : REY-VODOZ (V.). — Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains, In: \*Brunaux 1991, p. 28-42.

**Sauer 2005** : SAUER (E.). — *Coins, cult and cultural identity: Augustan coins, hot springs and the early Roman baths at Bourbonne-les-Bains*. University of Leicester, 2005 (Leicester Archaeology Monographs ; 10).

**Scheers 1977** : SCHEERS (S.). — *Traité de numismatique celtique II: la Gaule Belgique*. Paris : Les Belles-Lettres, 1977 (Annales Littéraires de l'université de Besançon ; 195).

**Schucany 2009** : SCHUCANY (C.). — Un ensemble de vases votifs dans l'enclos des sanctuaires d'Oedenburg. Reconstitution du bûcher d'offrandes. In: RIVET (L.),

SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 253-268.

**Stephenson 2008** : STEPHENSON (A.P.). — *Imphy "La Garenne"*. Rapport final d'opération. Dijon ; INRAP, 2008.

**Thévenard 1993** : THÉVENARD (J.-J.). — *Isômes "Les Varennes"*. Rapport de fouilles. Reims : SRA Champagne-Ardenne, 1993.

\***Thévenard et al. 1996**.

**Thivet 2003** : THIVET (M.). — *Prospections, traitement des données et potentiel archéologique dans la moyenne vallée de la Vanne (Aube)*. Besançon : université de Franche-Comté (Mémoire de DEA : préhistoire / archéologie).

**Thomas 2003** : THOMAS (L.). — *Le sanctuaire du gouffre de la forêt du Corgebin à Chaumont-Brottes en Haute-Marne*. Société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne, 2003.

\***Van Andringa 2002**.

**Van Heesch 2005** : VAN HEESCH (J.). — Celtic coins and religious deposits in Belgium. In: **Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**, p. 227-245.

**Wellington 2005** : WELLINGTON (I.). — Placing coinage and ritual sites in their archaeological contexts: the example of northern France. In: **Haselgrove, Wigg-Wolf 2005**, p. 227-245.

**Zehnacker et al. 1984** : ZEHNACKER (H.), RICHARD (J.-C.), BARRANDON (J.-N.). — La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube). *Trésors Monétaires*, 6, 1984, p. 9-92.



---

# Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule, entre les III<sup>e</sup> s. av. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

---

GÉRARD BATAILLE

Les mobiliers métalliques issus des sanctuaires celtiques, puis gallo-romains, recouvrent quasiment l'ensemble des productions connues. Il peut s'agir d'objets utilitaires, comme l'armement, ou d'artefacts spécifiques, comme les ex-voto anatomiques, ce qui laisse un éventail de possibilités d'études exponentiel : de l'analyse des pratiques rituelles (Bataille 2008; Brunaux *et al.* 1985) à leur signification sociologique, ou encore au rapport entre les lieux de cultes et la production artisanale (Demarolle 2005). Aussi, cet essai a-t-il pour objectif d'apporter un éclairage synthétique sur l'évolution des ensembles de mobiliers métalliques dans les pratiques rituelles des sanctuaires afin de distinguer les changements dus à la romanisation des phénomènes préexistants.

La première difficulté est de trouver des sites suffisamment documentés pour permettre de reconstituer l'évolution des assemblages de mobiliers et des pratiques afférentes sur une durée suffisamment longue. En effet, la condition nécessaire à l'analyse des changements dus à la présence romaine implique de pouvoir caractériser les pratiques religieuses tant à la période laténienne que sous le Haut-Empire.

L'autre difficulté majeure est inhérente aux mobiliers métalliques, la raison en étant l'importante variabilité de nature et de type : armes, parures, statues, ustensiles culinaires, monnaies, quincaillerie d'ameublement et de construction, etc. Aussi, faut-il bien distinguer les objets qui ont participé aux pratiques en tant qu'offrandes de ceux utilisés comme objets liturgiques, ou encore comme outils de construction et/ou d'entretien du

lieu de culte. Cette distinction n'est pas forcément évidente car certains objets peuvent correspondre soit à une offrande, soit à un objet liturgique, ou encore à un outil d'entretien des lieux. Par exemple, le marteau, durant la période celtique, peut être une offrande, mais peut également servir à la mutilation des armes et donc être un instrument du culte, ou encore être utilisé pour construire et/ou réparer un bâtiment... Ainsi, la polyvalence des objets métalliques ne simplifie-t-elle pas la lecture et la définition des pratiques. Comme cela a déjà été démontré (Bataille 2008), d'un sanctuaire celtique à un autre, on retrouve des pratiques similaires aux mêmes périodes. Toutefois, chaque site révèle sa singularité par un type de pratique majoritaire différente ou par une pratique spécifique. De plus, les sanctuaires n'ont certainement pas tous le même statut mais trop peu sont actuellement connus pour qu'on réussisse à distinguer une réelle hiérarchie durant ces périodes anciennes. Tout juste, pouvons-nous supposer l'importance relative de l'un par rapport à l'autre au travers de leur richesse en mobilier, de leur étendue ou encore de leur environnement proche (urbain, péri-urbain, zone rurale, etc.). De plus, pour ces périodes, nous ne pouvons pas rattacher ces pratiques à un culte, ni même à un dieu précis en l'absence de sources textuelles ou iconographiques contemporaines, et nous ne pouvons réfléchir qu'à partir des artefacts retrouvés. Ainsi la première grande évolution due à l'intégration de la Gaule à l'Empire, réside dans l'apparition des sources épigraphiques, textuelles et iconographiques, qui peuvent, nous aider à mieux cerner la religion à l'époque gallo-romaine



et parfois même à savoir à quel(s) dieu(x) est dédiée telle pratique ou voué tel lieu de culte (Van Andringa 2002). Cependant, parmi ces nouvelles sources, peu sont finalement utilisables pour comprendre les pratiques rituelles, c'est-à-dire les faits observés par et sur les mobiliers, derniers témoins de celles-ci. Ils sont donc les seuls indices communs permettant de comparer les phénomènes d'une période à l'autre.

Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité car chaque type d'objet, chaque site, chaque pratique, chaque période peut faire l'objet d'une étude particulièrement complexe. Aussi nous sommes-nous attachés à ne retenir que les phénomènes les plus marquants, afin d'esquisser une première approche de l'évolution de l'utilisation des mobiliers métalliques dans les pratiques rituelles celtiques puis gallo-romaines.

## LA PÉRIODE CELTIQUE INDÉPENDANTE

De façon générale, les seuls mobiliers retrouvés dans les sanctuaires avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. sont des objets usuels, tels qu'on peut en retrouver dans d'autres contextes : armement, parure, outillage, ustensiles culinaires et vaisselle, demi-produits de fer, monnaies, pièces de construction et d'ameublement (clous, fiches, etc.). Il ne semble pas exister de production spécifique aux cultes avant une date très récente pour les populations de l'est de la Gaule. Toutefois, des évolutions de composition des ensembles sont perceptibles et indiquent des changements, voire l'introduction de pratiques nouvelles au fil du temps (Bataille 2008).

Ainsi, on constate sur le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) que les lots d'objets les plus anciens datent de la fin de La Tène B2, soit au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., et sont constitués uniquement d'éléments de la panoplie guerrière de cette époque. Des armes, certes, mais également des fibules, qui par les proportions qu'elles prennent par rapport aux armes et par leur typologie, semblent être en lien avec les dépôts des autres éléments guerriers que sont les épées, les fourreaux, les boucliers et les armes d'hast.

Cette situation où seules des pièces d'équipement militaire et des fibules participent aux pratiques se poursuit jusqu'à la transition entre La Tène C2 et D1, soit jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Seul le nombre d'objets déposés (offerts/consacrés) est de plus en plus important, ce qui peut s'interpréter comme un indice de l'augmentation

de la quantité d'objets utilisée lors d'un rituel ou de l'augmentation de la fréquence de réalisation des pratiques.

Dans le Grand-Est, cette phase ancienne n'est observable que sur un seul autre site, le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or (Brunaux *et al.* 1985), pour lequel nous avons également réalisé l'analyse des mobiliers métalliques, jusqu'aux fouilles de l'année 2002 (Bataille 2004, annexe 2 et 2008), le reste des objets étant actuellement en cours d'étude dans le cadre de la monographie à venir du site sous la direction de M. Joly. Les plus anciens lots de mobiliers de Mirebeau ne sont pas des armes, mais des fibules de différentes variantes du type de Dux-Münsingen, datées du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les fibules sont les seuls objets retrouvés jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., où apparaissent d'autres types d'objets : des armes. Ces deux types d'offrandes s'entremêlent, à l'exclusion de tout autre type d'objet métallique, jusque dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. À ce moment apparaissent de nouveaux objets, dont certains se retrouveront jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, comme les bracelets. D'autres mobiliers n'apparaissent que très brièvement, tels que les éléments de service (vaisselle, couteaux) et de cuisson (broches, grills), probablement liés à des pratiques de consommations au sein du lieu de culte. Ces artefacts sont un indice de l'apparition de nouvelles pratiques, mais ne nous renseignent pas sur leur longévité ou leur fréquence car les éléments de service et de cuisson pouvant être conservés et réutilisés de nombreuses fois. C'est également à cette phase qu'appartient le dépôt monétaire découvert lors des travaux de 2002 (Izri, dans ce volume).

Au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les armes tendent à disparaître, ainsi que les pièces de vaisselle et les ustensiles culinaires, et seuls les objets de parure semblent être intégrés dans les pratiques et ce jusqu'à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

À La Villeneuve-au-Châtelot, entre le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. on perçoit une complexification des pratiques à travers la diversification des artefacts retrouvés. Lors de cette phase, l'approvisionnement en fibules et en équipement militaire perdure, mais comme à Mirebeau et sur la grande majorité des sanctuaires celtiques (Bataille 2008), de nouveaux objets sont intégrés aux pratiques rituelles et montrent que de nouvelles habitudes se développent. Comme à Mirebeau, il s'agit d'autres éléments de parure, plutôt féminine, de vaisselle et d'éléments de service, mais également d'outillage et de demi-produits de fer.



## AUX ALENTOURS DE LA CONQUÊTE: LA TÈNE D2

Pour cette période, nous n'essaierons pas de définir si les pratiques réalisées à partir des objets on eut lieu avant ou après la conquête romaine, simplement parce que la typologie des mobiliers ne le permet pas sur une phase aussi courte et que les objets ont une vie avant leur intégration aux pratiques religieuses. L'analyse typologique permet de dater la durée d'utilisation d'un objet, pas le moment auquel il a été consacré.

Lors de cette phase, on constate à La Villeneuve-au-Châtelot un retour à des lots d'objets composés essentiellement d'équipement militaire et ce jusqu'aux alentours de la guerre des Gaules, soit vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ce phénomène va de pair avec une nette régression des quantités d'objets consacrés par les rituels et leur quasi disparition aux alentours de la conquête romaine. Les armes emblématiques comme les épées et les fourreaux disparaissent et laissent place à des armes de jet légères (javelot, javelines, pointes de flèches). Ce phénomène, mis en évidence à La Villeneuve-au-Châtelot, se constate également sur les sanctuaires Trévires du Martberg (Thoma 1994) et d'Otzenhausen (Metzler 1991).

C'est également à La Tène D2 et très certainement au cours de La Tène D2a qu'on note l'introduction de nouvelles pratiques perceptibles par l'apparition de monnaies en quantité importante et des premières rouelles, en métaux précieux (Piette, Depeyrot 2008). Cette datation est avant tout fondée sur les contextes de découverte, où rouelles et monnaies sont souvent associées. Or, dans l'est de la Gaule, les rouelles apparaissent en contexte funéraire dès l'extrême fin de La Tène C2-début de La Tène D1, comme on peut s'en rendre compte dans les tombes 368 (Haffner 1971), 463 (Haffner 1974) et 1205 (Haffner 1978) de la nécropole de Wederath-Belginum. En faisant abstraction de ces contextes, il est possible que les rouelles apparaissent dès La Tène D1 mais elles sont totalement absentes des dépôts réels d'objets laténiens (Bataille 2008), qui pourtant sont constitués d'artefacts pouvant dater, pour les plus récents, de La Tène D2a. Ces ensembles ne sont constitués que d'objets utilitaires (armes, parures, etc.) et n'ont livré ni rouelle, ni monnaie. Cela peut signifier soit que les deux phénomènes se sont succédé, soit qu'ils résultent de pratiques qui ont pu être contemporaines, mais dont les enfouissements finaux ont été bien séparés. Ainsi, nous sommes certainement en présence

de deux chaînes opératoires bien distinctes dans les pratiques, l'une réunissant lors de l'enfouissement final les objets en fer (les armes), et l'autre les rouelles et monnaies.

Dans tous les cas, l'apparition des rouelles est un aspect important dans l'évolution des pratiques, car il s'agit des premiers objets qui peuvent être considérés comme offrandes par destination. En effet, les autres artefacts, monnaies comprises, sont avant tout des mobiliers profanes, consacrés par leur participation aux pratiques religieuses. Ils ne sont pas des offrandes par nature mais par transformation. Ce fait apparaît comme une véritable révolution dans la conception même des pratiques religieuses celtiques, qui, comme nous le verrons, a très certainement facilité d'autres évolutions dues à la présence romaine.

À Mirebeau-sur-Bèze, à l'exception du dépôt de monnaies plus ancien déjà cité, quelques monnaies gauloises sont découvertes pendant LT D2, mais les quantités n'ont rien de comparable avec celles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Izri, dans ce volume) et ce sont principalement les objets de parure qui composent l'essentiel de l'ensemble.

## LA PÉRIODE AUGUSTO-TIBÉRIENNE

À cette période, on constate une reprise des dépôts d'objets courants, surtout caractérisées par les fibules et ce sur la grande majorité des sites: La Villeneuve-au-Châtelot, Mirebeau-sur-Bèze, Les Bolards (Pommeret 2001), l'ensemble culturel de Mandeure-Mathay (en cours de fouille, information P.Nouvel).

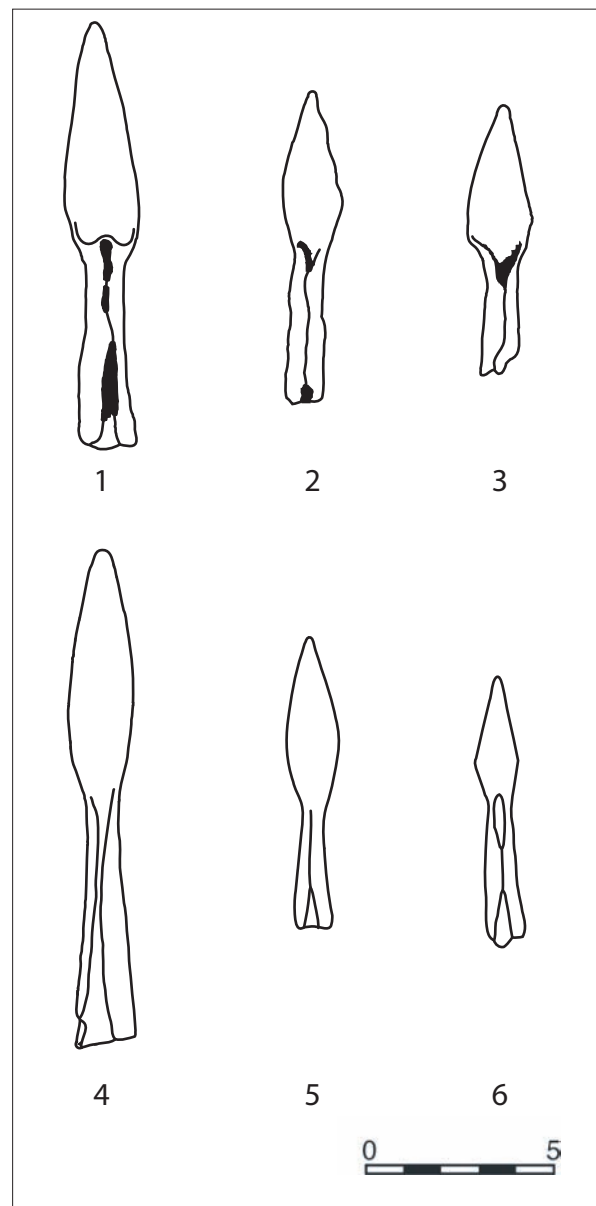
Les offrandes militaires subsistent, mais les types de mobiliers changent. Ainsi, on retrouve principalement des fers d'armes d'ast légères et des éléments de cuirasse, comme les boucles de serrage ou de ceinturon, mais jamais en grandes quantités (Bataille 2008).

Ces armes de jets légères nous renvoient à la problématique des armes miniatures. En effet, il est très difficile de différencier une petite pointe de jet (javeline, pointe de flèche...) d'une réplique miniature et ces petits fers n'ont été interprétés comme miniatures que là où existent de réelles miniatures d'autres armes (boucliers, épées), comme pour les sites de Flaviers (Ardennes: Tisserand 1980) où de Baâlons-Bouvellemont (Squevin 1994). Cette coexistence a sûrement intercédé en faveur de cette interprétation. Toutefois, les 35 fers d'arme d'ast dits miniatures de Flaviers (ill. 1), ainsi que les exemplaires de Baâlons-Bouvellemont sont

plus vraisemblablement des petits fers d'armes de jet (flèches, javelots et/ou javelines), comme il s'en trouve à La Villeneuve-au-Châtelot (ill. 1) où à Otzenhausen (Luxembourg, Metzler 1991, fig. 13, p. 37). Il est à noter que certains de ces objets sont peut-être d'une phase légèrement postérieure, mais il est difficile de le déterminer en l'état de la documentation disponible.

Malgré ce problème d'identification, le développement des armes miniatures (Fauduet 1993, carte p. 115) apparaît comme la grande nouveauté de cette période augusto-tibérienne, principalement dans le quart nord-est de la Gaule. Comme dans le cas des rouelles, nous nous trouvons face à une nouvelle pratique qui démontre de profonds changements conceptuels. Effectivement, il ne s'agit plus d'offrir une arme réelle, devenant, dans une seconde "vie" une offrande par transformation, mais l'image d'une arme, qui prend symboliquement la place de celle-ci dans les pratiques. On offre un simulacre, un symbole, l'image de ce qui est offert se substituant à la réalité de l'objet. Cette pratique concerne principalement des substituts d'épées et de boucliers. Dans certains cas, les auteurs proposent une apparition possible à La Tène Finale, comme à Baâlons-Bouvellemont (Squevin 1994) où à Flaviers (Tisserand 1980). En l'état de la documentation, il est impossible de faire remonter l'apparition de ce phénomène avant La Tène D2 et c'est après la conquête qu'il se développe pleinement. La datation de ces armes miniatures, dans les années 1980 et 1990, reposait principalement sur le présupposé que l'offrande d'arme était "la" caractéristique de la religion gauloise à la suite de la découverte du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985). Ainsi, l'attribution chronologique de ces offrandes doit-elle être rediscutée, mais pour cela il conviendrait de retourner à la donnée primaire de fouille pour analyser les différents contextes de découvertes et de s'intéresser aux autres mobiliers associés. De plus, la présence de boucliers miniatures dans deux tombes de la nécropole orientale du Titelberg (Luxembourg), la tombe 20 datée de La Tène D2 et la tombe 126 de la période augustéenne (Kaurin 2004), plaide pour une apparition tardive de ce phénomène de miniaturisation. Ces éléments se retrouvent parfois dans d'autres sanctuaires, mais rarement en grand nombre, comme au Titelberg où deux boucliers miniatures sont attestés dans le fossé de l'aire sacrée (Metzler 1991, fig. 6, p. 32).

Au cours de cette période, les rouelles occupent une part importante, pour ne pas dire écrasante, à La Villeneuve-au-Châtelot. Les rouelles en matériaux



1. Comparaison de petits fers d'armes de jet dits miniatures à Flaviers (Ardennes) avec quelques exemplaires de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube); 1, 2 et 3 Flaviers (d'après Tisserand 1980); 4, 5, et 6, La Villeneuve-au-Châtelot (d'après Bataille 2008).

précieux disparaissent et apparaissent des rouelles en plomb qui deviendront au fil du temps l'unique type (plus de 70 000 au total). Leur utilisation s'intensifie et perdure jusqu'à la fin du lieu de culte au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Elles peuvent être individualisées, en grappes de quelques unités ou encore en paquets très massifs. Ce type de rouelles en plomb se retrouve sur d'autres sanctuaires de l'Est, comme à Wallendorf (Luxembourg; Krause 2000),

en nombre bien plus restreint mais présentant un éventail typologique similaire à celui de La Villeneuve-au-Châtelot.

À Mirebeau-sur-Bèze c'est très certainement lors de cette période qu'apparaissent les premières offrandes anatomiques, sous forme de plaques en bronze représentant des yeux. Ce type d'offrande se retrouve sur d'autres sanctuaires de l'Est, comme à Baâlons-Bouvellemont (Squevin 1994) ou encore aux Bolards (Fauduet 1993; Pommeret 2001). Mais ces deux sites ne présentent que quelques exemplaires, alors qu'à Mirebeau-sur-Bèze, leur fréquence augmente fortement et les plaquettes à œil prennent une part très importante des mobiliers. Ces objets sont très probablement des ex-voto à mettre en relation avec des rituels de "guérison".

Pour l'heure, il est assez difficile de déterminer quand s'arrêtent ces différentes pratiques, mais il semble assez probable qu'elles se poursuivent bien au-delà de la période tibérienne. On peut même en être certain pour l'intégration d'objets courants, telles les fibules, qui perdurent jusqu'à l'abandon des sites. Parfois des dépôts impressionnants ont même été découverts, comme le dépôt de centaines de fibules en oméga dans le sanctuaire du Tremblois en Côte-d'Or (Paris 1960), mais pour ces époques plus récentes, les ensembles récemment fouillés et publiés manquent cruellement.

### **ROMANISATION DES PRATIQUES OU ÉVOLUTIONS ENDOGÈNE ?**

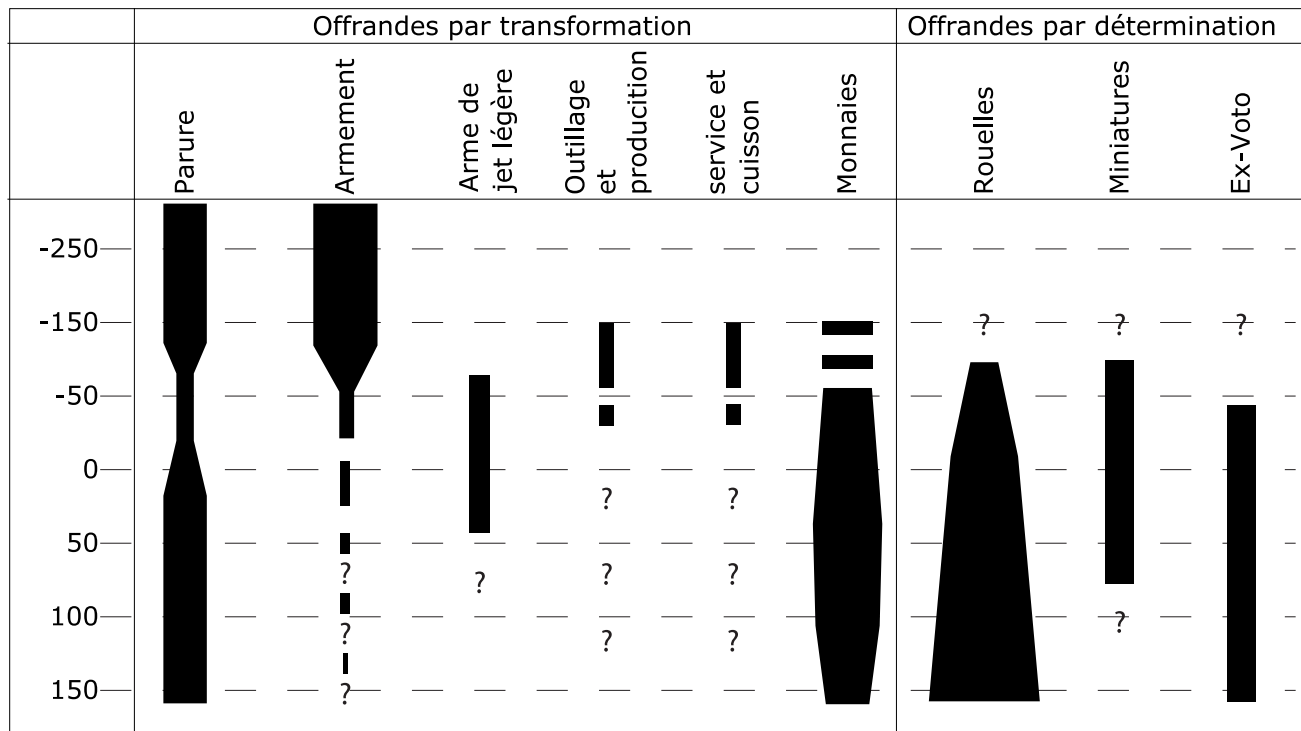
Finalement, on constate en réalisant cet historique de l'évolution des ensembles de mobiliers métalliques de la période celtique indépendante jusqu'aux premiers temps de l'Empire, qu'il existe deux phases principales de mutation. La première a lieu bien avant la conquête, aux alentours du milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., soit même quelque temps avant la conquête de la province de Narbonnaise. Les transformations sont avant tout visibles au travers de la diversification des types d'objets retrouvés. Effectivement, les ensembles, constitués pratiquement exclusivement d'armes et de parures, voient l'intégration de vaisselle et d'ustensiles culinaires qui indiquent l'apparition de nouvelles pratiques de consommation collective au sein des lieux de culte celtiques (Poux 2004; Bataille 2008). C'est également à partir de cette phase que l'outillage et les objets évoquant l'artisanat font leur apparition parmi le mobilier consacré, ce qui implique des modifications religieuses et sociales importantes (Bataille 2009). Toutes ces modifications vont de

pair avec d'autres bouleversements de la société celtique, perceptibles notamment à travers l'émergence des villes que sont les *oppida* (Fichtl 2005).

La seconde période fondamentale se situe entre le deuxième quart et le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Lors de cette phase se développent de nouvelles pratiques, qui n'ont plus pour support des objets du quotidien (offrandes par transformation), mais des offrandes par destination, comme les rouelles, les armes miniatures ou encore les ex-voto anatomiques. Cette apparition des offrandes par destination constitue une véritable révolution conceptuelle et religieuse, par la symbolique qu'elle sous-entend.

Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que des cultes ou des croyances nouvelles apparaissent. Ainsi, les armes miniatures peuvent-elles être interprétées comme une perdurance des pratiques réalisées avec les armes réelles des phases antérieures. Cette innovation peut être le simple fruit de l'évolution endogène des conceptions et du symbolisme de la religion celtique, mais elle peut également être due à la nécessité. Effectivement, après la défaite des Gauls et la prise de pouvoir par le conquérant, il est légitime d'envisager que certains interdits aient été prononcés. Ainsi, il n'est pas inenvisageable que les pratiques rituelles impliquant des armes aient été prosrites, ou tout simplement que les armes elles-mêmes soient devenues rares. Aussi, ces simulacres d'armes ont-ils peut-être été créés pour passer outre un interdit, ou pallier une carence. En tout cas, l'utilisation de substituts à la place d'armes réelles, peut signifier que les modalités des pratiques rituelles peuvent se transformer, alors que le même culte persiste. Ainsi, l'évolution des pratiques rituelles constatée n'a pas nécessairement pour corollaire l'évolution des cultes afférents. En ce qui concerne les ex-voto anatomiques, il semble s'agir réellement d'une nouveauté intrinsèquement liée à des pratiques de guérison. Toutefois, si ce support est nouveau, rien ne permet d'affirmer que des cultes guérisseurs n'ont pas existé durant l'indépendance gauloise.

Le développement de ces offrandes par destination a inévitablement entraîné le développement d'artisanats spécifiques et a donc probablement amené des changements d'organisation économique et sociale (Demarolle 2005). Il est toutefois bien hasardeux d'essayer de déterminer si les changements des modalités religieuses influent sur les évolutions de la société ou inversement. Les deux phénomènes doivent plutôt être appréhendés de concert, l'un et l'autre étant étroitement imbriqués.



2. Schématisation des principaux phénomènes affectant les ensembles de mobiliers métalliques dans les sanctuaires de l'Est.

Si nous devons trouver dans les mobiliers métalliques l'indice de l'influence romaine, c'est dans l'invention, à la fin de l'époque gauloise et le début de l'aire romaine, d'objets d'offrande spécifiques, comme les rouelles et les ex-voto anatomiques, types d'offrandes totalement inconnus dans la Gaule indépendante où les artefacts consacrés sont exclusivement des objets utilitaires prélevés sur la société profane pour alimenter la sphère du sacré. De même, les transformations et innovations constatées plus d'un siècle avant la conquête romaine s'inscrivent-elles dans un important phénomène de mutation des sociétés celtiques en grande partie lié à l'intensification des contacts et des échanges avec le monde méditerranéen. Aussi ne concluons nous pas sur le caractère endogène ou exogène des transformations perçues uniquement sur la base des mobiliers métalliques, et reprendrons la phrase de W. Van Andringa pour la religion gallo-romaine : «... nous ne considérons pas l'espace étudié comme un ensemble religieux unitaire... » (Van Andringa 2002, p. 10) en insistant sur le fait qu'elle est d'autant plus justifiée pour l'époque laténienne.

Il s'agit là de grandes tendances qui ne doivent pas faire oublier que chaque site a son histoire propre. Il ne faut donc pas se fonder sur cette description générale pour étudier un sanctuaire en particulier. Bien au contraire il faut étudier chaque site pour lui-même et faire évoluer ce schéma car, pour l'heure, l'archéologie manque d'études globales précises portant sur les mobiliers issus de sanctuaires, surtout qu'il n'a pas été rendu compte ici de la totalité des objets existants. Bien d'autres types d'artefacts métalliques sont présents dans les lieux de culte, comme des miroirs, de la statuaire, des aiguilles, etc. Il semble que ces éléments apparaissent principalement après la conquête romaine et semblent totalement inexistantes aux périodes anciennes; toutefois, en l'état de la documentation actuelle bien trop lacunaire sur le sujet, il est difficile de développer un discours argumenté. Aussi est-il nécessaire de développer les études systématiques du mobilier et de ne plus simplement présenter telle ou telle catégorie, voire souvent seulement quelques objets qui ont marqué les esprits par leur caractère exceptionnel lors de la fouille, afin de pouvoir réaliser de réelles

synthèses des pratiques rituelles gallo-romaines. De façon plus générale, c'est l'ensemble des mobiliers et pas seulement les artefacts métalliques qu'il faut analyser de façon systématique afin de pouvoir comparer les gisements les uns avec les autres et éviter, autant que possible, les présentations succinctes et partielles. L'analyse des pratiques rituelles gallo-romaines souffre du manque d'études récentes réalisées selon des principes normalisés, croisant l'analyse systématique des mobiliers et de leurs contextes, à l'instar des travaux développés depuis quelques années sur les sanctuaires celtiques, où les objets et les structures sont les seuls documents à disposition pour décrire et caractériser les phénomènes.

Aussi, concluons-nous en citant cette phrase d'Isabelle Fauduet (Fauduet 1993, p. 100) : « L'étude systématique [des répartitions] du mobilier au sein du sanctuaire pourrait-elle nous éclairer sur la destination des édifices et sur les pratiques cultuelles ? Les découvertes significatives tirées des fouilles récentes mettent-elles en lumière des pratiques différentes suivant les époques ou les saisons, les divinités honorées et les régions ? » et constater que, plus de quinze ans après, elle reste d'actualité. Nous ne pouvons qu'espérer que les opérations actuellement en cours permettront de mieux appréhender les différents phénomènes et questionnements qui se posent concernant les religions celtique et gallo-romaine.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bataille 2004** : BATAILLE (G.). — *Des mobiliers aux cultes. Analyses qualitatives et quantitatives des mobiliers métalliques issus de sanctuaires celtiques*. Dijon : université de Bourgogne, 2 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en archéologie)

\***Bataille 2008**.

**Bataille 2009** : BATAILLE (G.). — Mobiliers métalliques de dépôts et de sanctuaires, quelques considérations sociales sur l'époque laténienne. In : BONNARDIN (S.), HAMON (C.), LAUWERS (M.), QUILLIEC (B.) dir. — *Du matériel au spirituel, Réalités archéologiques et historiques des "dépôts" de la préhistoire à nos jours*. XXIX<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes : APDCA, 2009, p. 311-320.

**Brunaux et al. 1985** : BRUNAUX (J.-L.), GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), MÉNIEL (P.), RAPIN (A.). — Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). In : BONNAMOUR (L.), DUVAL (A.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant notre ère). Paléoméallurgie du bronze à l'âge du Fer*. Actes du 7<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Rully, 1983). Paris : CNRS, 1985, p. 76-111 (Suppl. à la Revue Archéologique du Centre et du Centre Est [RAE] ; 6).

**Brunaux et al. 1985** : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — *Gournay I: les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1973-1984)*. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, 1985 (Revue Archéologique de Picardie, n<sup>o</sup> spécial).

**Demarolle 2005** : DEMAROLLE (J.-M.). — Artisanat et sacré en Gaule romaine : de modestes jalons. In : POLFER (M.) dir. — *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire*. Actes du 3<sup>e</sup> colloque international d'Erpeldange (Luxembourg) sur l'artisanat romain, les 14 et 16 octobre 2004. Montagnac : Mergoil, 2005, p. 39-54.

**Fauduet 1993** : FAUDUET (I.). — *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*. Paris : Errance, 1993 (réédité en 2010\* ; Collection des Hespérides).

**Fichtl 2005** : FICHTL (S.). — *La ville celtique : les oppida de 150 avant J.-C. à 15 après J.-C.* Paris : Errance, 2005 (réédition de 2000\* ; Collection des Hespérides).

**Haffner 1971** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum : 1. Teil, Gräber 1-428 ausgegraben 1954-1955*. Mayence : Philipp von Zabern, 1971 (Trierer Grabungen und Forschungen).



**\*Haffner 1974.**

**Haffner 1978:** HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum: 3. Teil, Gräber 885-1260 ausgegraben 1958/1960, 1971 u. 1974.* Mayence: Philipp von Zabern, 1978 (Trierer Grabungen und Forschungen).

**Kaurin 2004:** KAURIN (J.). — *Le mobilier métallique de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (hors fibules et monnaies).* Strasbourg: université Marc Bloch, 2 vol., 2004 (Mémoire de maîtrise).

**Krause 2000:** KRAUSE (D.). — Die Genese eines gallo-römischen Heiligtums im Zentrum eines aufgelassenen *Oppidum*. Befunde und Funde religiösen Charakters aus Wallendorf. In: HAFFNER (A.) dir. — *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen.* Bonn, 2000, p. 383-396.

**Metzler 1991:** METZLER (J.). — Sanctuaires gaulois en territoire trévire. In: **\*Brunaux 1991**, p. 28-41.

**Paris 1960:** PARIS (R.). — Un temple celtique et gallo-romain en forêt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Aperçu des premières découvertes au fanum du Tremblois. *RAE*, 11, fasc. 2, 1960, p. 164-175.

**Piette, Depuyrot 2008:** PIETTE (J.), DEPEYROT (G.). — Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) (2<sup>e</sup> s. av. J.-C. - 5<sup>e</sup> s. apr. J.C.). *Moneta*, 74, Wetteren, 2008.

**Pommeret 2001:** POMMERET (C.) dir. — *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).*

Dijon: Revue archéologique de l'Est (RAE), 2001 (Revue archéologique de l'Est, supplément; 16).

**\*Poux 2004.**

**Squevin 1994:** SQUEVIN (B.). — Les armes miniatures des centres culturels de Baâlons-Bouvellemont. In: GOUDINEAU (Chr.), FAUDUET (I.), COULON (G.) dir. — *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine.* Actes du colloque d'Argentomagus, 8, 9 et 10 octobre 1992, Musée d'Argentomagus. Paris: Errance, 1994, p. 138-142 (Archéologie Aujourd'hui).

**Thoma 2000:** THOMA (M.). — Der gallo-römische Kultbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kr. Cochem-Zell. In: HAFFNER (A.), SCHNURBEIN (S. von) dir. — *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen.* Akten des Internationalen Kolloquiums zum DFG-Schwerpunktprogramm «Romanisierung» in Trier vom 28. bis 30. September 1998. Bonn: Rudolf Habelt, 2000, p. 447-483 (Römisch-Germanische Kommission, Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte; 5).

**Thoma et al. 2006:** THOMA (M.), GOGRAËFE (R.), NICKEL (C.), RUMPENHORST (D.), WIGG-WOLF (D.). — *Der gallorömische Tempelbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kreis Cochem-Zell.* Koblenz: Gesellschaft für Archäologie an Mittelrhein und Mosel e.V., 2006 (Archäologie an Mittelrhein und Mosel; 18).

**Tisserand 1980:** TISSERAND (G.). — Les ex-voto du site de Flaviers à Mouzon. *RAE*, 31, 1980, p. 61-73.

**\*Van Andringa 2002.**

---

# Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation

## Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes

---

OLIVIER DE CAZANOVE, MARTINE JOLY

### **POINTS FORTS ET LACUNES DES RECHERCHES RÉCENTES**

Les recherches consacrées aux lieux de culte en Gaule bénéficient d'un véritable engouement depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moins. Durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, nombre d'études, de publications consacrées au sujet ont vu le jour et conduit à des typologies plus ou moins faciles à utiliser. Les découvertes archéologiques faites au cours des années 1980-1990, en particulier à Gournay-sur-Aronde (en Picardie), et à Mirebeau-sur-Bèze (en Bourgogne), ont apporté des informations de premier ordre, qui ont renouvelé complètement la vision alors admise des sanctuaires gaulois et gallo-romains. Par la suite, l'exploration de tels sites, réalisée lors de travaux d'archéologie préventive ou de fouilles programmées, s'est faite dans une optique différente, mettant en œuvre des stratégies d'exploration sur le terrain qui tiennent compte des acquis issus de ces données nouvelles.

Le corpus des lieux de culte de l'est de la Gaule abonde de sites récemment identifiés, soit qu'ils aient été mis au jour par des recherches archéologiques de terrain, soit à la suite de réinterprétations de données anciennes. Au total l'inventaire totalise deux cent neuf sites (Izri *et al.*, dans ce volume). Les typologies existantes souffrent et résistent mal face à l'arrivée de ces données. Mais il est possible, à la lumière de ces nouvelles informations, de dégager quelques axes de réflexion.

### **L'implantation topographique des lieux de culte**

Parmi les deux cent neuf lieux de culte recensés dans la région (*cf. supra*, bilan : annexe), quatre-vingt-onze sont installés sur une position dominante (plateau, sommet, col ou butte), quatre-vingt-un dans une vallée et vingt-six sur un versant. Les sites de hauteur et de vallée se partagent, presque équitablement, la plus grande part de l'effectif, tandis que les sanctuaires construits sur des positions intermédiaires sont les moins nombreux.

Les deux cent neuf lieux de culte repérés se répartissent de manière irrégulière sur l'ensemble du territoire prospecté dans l'est de la Gaule. Cette répartition s'explique en grande partie par les déficiences de la documentation dans certaines régions. Pour les zones les mieux documentées, la région lingone par exemple, les lieux de culte paraissent localisés sur l'ensemble du territoire et pourraient traduire un maillage religieux, en particulier pour la période qui suit la conquête romaine. Certains de ces sites, situés dans des zones périphériques (par exemple Mirebeau), ont visiblement joué un rôle important, vraisemblablement celui de marqueur à la frontière des territoires.

### **Le contexte archéologique**

L'environnement des lieux de culte est connu pour cent cinquante-deux des sites répertoriés

(Izri *et al.*, dans ce volume, ill.1). Plus de la moitié (quatre-vingt-dix-neuf) sont associés à des agglomérations, vingt et un à des nécropoles et dix-sept à des établissements ruraux. Les lieux de culte répertoriés en Gaule de l'est se répartissent, de manière non équitable, entre quatre grandes catégories : sanctuaires urbains, ruraux, routiers et isolés.

### **Les sanctuaires urbains**

Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation à l'époque pré-romaine apparaît aujourd'hui évident (Fichtl *et al.* 2000) et dans les secteurs les mieux documentés, il semble possible d'envisager la répartition de sanctuaires "principaux" en un maillage lié aux grands centres de peuplement, participant au processus d'urbanisation dès La Tène C2. Après la conquête, les sanctuaires apparaissent comme d'excellents "témoins de romanité" (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006). La connaissance des lieux de culte attestés dans les capitales de cité ou dans les agglomérations secondaires est particulièrement intéressante, en particulier si elle s'accompagne d'une étude sur leur position dans le tissu urbain. Quelques-unes des capitales de cité de l'est de la Gaule ont livré des lieux de culte intéressant la période de la romanisation, mais les sanctuaires intra-urbains restent méconnus, en l'absence d'investigations d'envergure possibles, les villes actuelles ayant recouvert les centres protohistoriques et antiques. À ce jour, aucun indice archéologique n'a permis de localiser le temple abritant le culte officiel romain (culte impérial), alors qu'il est attesté, par les sources et l'épigraphie (à Langres et Autun par exemple). Les villes de Sens et de Langres ont bénéficié de recherches récentes, qui ont renouvelé les connaissances. À Sens (*Agedincum*), deux lieux de culte sont connus en dehors de la ville antique. Le premier ("la Motte du Ciar") se trouve à une centaine de mètres des limites connues de la ville, au sud-ouest (Debatty 2006). Il s'agit sans doute d'un sanctuaire de création laténienne (au cours de la Tène D2?) mais les éléments font défaut pour préciser la chronologie, tandis que les vestiges sont importants pour l'époque antique. Quant au second (Sainte Béate) localisé au nord-est de la ville, son identification est sujette à caution, le bâtiment identifié comme un édifice cultuel pourrait plutôt correspondre aux restes d'un mausolée, interprétation que semble confirmer la présence proche de la nécropole septentrionale de Sens (Péchoux 2010, p. 383-384).

Le cas de Langres (*Andemantunum*) est comparable à celui de Sens. Plusieurs lieux de culte sont localisés à l'intérieur de la ville, grâce à des nombreuses découvertes qu'il n'est pas toujours facile d'interpréter (Joly 2000).

Par contre, dans les faubourgs de la ville et à la périphérie, plusieurs lieux de culte sont identifiés. Deux d'entre eux, localisés l'un au nord et l'autre au sud de la ville, sont aujourd'hui mieux connus

Le premier se trouve à environ quatre kilomètres au nord, sur les communes actuelles de Champigny-lès-Langres, Bannes et Charmes. L'occupation semble débuter à La Tène moyenne au moins, et se termine pendant l'Antiquité tardive. Le sanctuaire est installé au carrefour des voies Langres-Trèves et Langres-Naix (commune de Champigny-lès-Langres, au lieu-dit "Les Granges"). Ce vaste ensemble exploré depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, paraît correspondre à un sanctuaire périurbain (Dupéré 2003; Joly 2000 et 2001). Situé au pied de la colline de Langres, son émergence, son développement et son déclin sont probablement intimement liés à celui de la capitale des Lingons, *oppidum* puis chef-lieu de cité romaine.

À la sortie sud de la ville, au carrefour des voies de Lyon et d'Autun, un autre sanctuaire a été reconnu, sous l'actuelle église de Saints-Geosmes, grâce à la découverte de mobilier en pierre (un autel en marbre, dédié à Dionysos et une dédicace à Mars, Bellone et "tous les autres dieux et déesses").

D'autres agglomérations, de moindre statut, ont vu leur documentation s'enrichir. C'est le cas, en particulier de Nuits-Saint-Georges (Maza, dans ce volume) et de Vertault pour lesquelles les recherches récentes ont permis de mettre au jour des lieux de culte particuliers à la périphérie des centres urbains.

### **Les sanctuaires ruraux**

Ces derniers sont situés dans la cour ou aux environs immédiats d'un établissement rural, à vocation agricole ou métallurgique. Ils peuvent être considérés comme révélateurs d'un culte privé, géré par les habitants du *fundus* (Scheid 2000, p. 21-22). L'archéologie aérienne et préventive, par exemple à Jallerange (Doubs: Goy 2009) permet de renouveler la documentation. Malheureusement, les sites de ce type fouillés et publiés sont extrêmement rares. Il est donc difficile dans la plupart des cas de juger de leur statut, de leur ancienneté et de suivre leur évolution chronologique. Il ne suffit pas qu'un

bâtiment lié à un culte se situe à la campagne pour qu'il soit obligatoirement privé ou indigène.

### **Les sanctuaires de relais routiers**

Un certain nombre de lieux de culte sont repérés, en bordure d'axes routiers plus ou moins importants. Les sites (par exemple Isômes ou Langres-Freudenberg chez les Lingons) comprennent en général un ensemble de bâtiments enserrés dans un mur d'enceinte, parmi lesquels on compte un *fanum* et des séries de pièces disposées autour de cours pavées. Le temple prend place dans un vaste ensemble et certains éléments correspondent à des pièces assimilables à des lieux d'hébergement. Ces lieux de culte se trouvent dans des stations routières (*mansiones*? ou autres), installées après la conquête romaine, au tout début de l'époque augustéenne. Liés à la mise en place du réseau viaire romain, ils fonctionnent souvent jusqu'à la fin de l'Antiquité.

### **Les sanctuaires isolés**

Grâce à l'étude de l'environnement des sites, il est possible, dans de nombreux cas, de replacer les lieux de culte dans leur contexte archéologique.

Toutefois, malgré la multiplication des recherches et leur avancée, il reste un certain nombre de temples dont l'environnement n'est pas connu. Dans la région retenue ici, pour quinze des lieux de culte recensés, aucune agglomération, aucun habitat important n'ont été repérés dans l'environnement immédiat. On remarque qu'il s'agit, en particulier, de plusieurs lieux de culte reconnus à proximité de la source d'un cours d'eau important, par exemple le sanctuaire des Sources de la Seine (Saint-Germain), de la Marne (la "Marnote" à Balesmes-sur-Marne) ou encore de l'Héria (au lac d'Antres aux Villars d'Héria).

### **Chronologie**

Pour une trentaine de sites, la documentation disponible permet de suivre l'évolution sur une période plus ou moins longue (*supra*, bilan, ill.2). C'est le cas à la Villeneuve-au-Châtelot, à Mirebeau-sur-Bèze, Essarois, Villiers-le-Duc (le Tremblois), Mandeuve, Chavéria, Imphy, Menestreau, Briénon-sur-Armançon, Champlost..., où l'occupation est attestée durant plusieurs siècles.

Tous les lieux de culte ne sont pas mis en place au même moment. Les dates d'installation s'étalent

sur la période qui précède la conquête, entre le IV<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La carte de répartition des lieux de culte pour la période pré-augustéenne (La Tène moyenne et finale) compte quarante-deux lieux de culte potentiels, mais moins de la moitié présentent des aménagements caractéristiques. Après la conquête romaine, de nouveaux lieux de culte apparaissent. Leur mise en place s'effectue principalement durant la période augustéenne, mais de nouveaux sites sont créés à la période suivante, jusque vers le début de la période flavienne.

Les recherches récentes menées à Mirebeau-sur-Bèze et à Mandeuve (Joly, Barral 2008; Barral *et al.*, dans ce volume) ont permis de suivre de manière précise les transformations architecturales dans des sanctuaires occupés sur une longue période. Ils font apparaître des changements importants dans les lieux de culte, tant en ce qui concerne les constructions que les rites. Certains de ces changements se font bien avant la fin de l'Indépendance gauloise. En outre, le sanctuaire de Mirebeau, fouillé de manière extensive, a révélé un exemple exceptionnel de pérennisation d'une organisation cultuelle dans la longue durée; il constitue un bel exemple d'une synthèse réussie entre tradition indigène et acculturation romaine.

Les recherches récentes permettent de renouveler les approches des sanctuaires et contribuent à une meilleure appréhension des origines, mais aussi des caractéristiques des sanctuaires repérés en dehors, voire loin des villes. Enfin, on parvient à mettre en évidence des transformations dans l'organisation des lieux de culte, qui apparaissent au moment de la conquête romaine, aux alentours du changement d'ère, ou bien dont l'histoire débute durant les deux derniers siècles qui précèdent la conquête.

### **LES OFFRANDES**

S'interroger sur les formes de l'offrande dans les lieux de culte de la Gaule romaine, c'est d'abord, en quelque sorte en amont des objets qui y sont concrètement déposés, s'interroger sur la logique même du don, sur l'armature conceptuelle qui le sous-tend. On admet généralement que l'existence de pratiques votives dans la Gaule pré-romaine est hors de doute. En fait, les passages de César, *BG*, VI 17, et de Tacite, *Ann.*, XIII, 57, qu'on invoque à ce propos parlent de quelque chose de différent: des armées ennemies vouées à Mars pour être exterminées, donc un rituel similaire à la *devotio* romaine, qui prévoit la consécration de l'ennemi aux puissances

infernales. On est là dans un système tout à fait différent de celui du *votum* normal, privé ou public, où au contraire on offre ce que l'on a, un bien que l'on possède. Il vaudrait mieux, en fait, s'appuyer sur les dédicaces gallo-grecques – donc, il est vrai, du sud de la France – qui portent la formule récurrente *bratoudekantem*, “pour grâce reçue” (Lejeune 1985, p. 27; Goudineau 1991) ou “en accomplissement du vœu” (Lambert 1996, selon lequel il faut renoncer à la comparaison avec le formulaire italique *brateis datas*, “pour grâce reçue”, qui semble pourtant étonnamment ressemblant). Dans la formule osque – et peut-être gauloise – l'accent est mis sur la “faveur” accordée par la divinité, préalable à l'offrande en retour faite par le fidèle; une logique très différente de celle du pacte votif romain, qui insiste sur l'obligation contractuelle. Si la signification exacte du *bratoutedekantem* gallo-grec ne peut être qu'approchée, elle témoigne au minimum de l'existence de formulaires standard de dédicaces privées en gaulois et donc d'une armature conceptuelle à l'intérieur de laquelle la protection divine et l'offrande en retour du fidèle peuvent être pensées et codifiées. Cela dit, les inscriptions gallo-grecques datent des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le syntagme *bratoudekantem* pourrait aussi refléter un certain degré de romanisation, comme on l'a également supposé (Delamarre 2003, p. 137-138).

Quoi qu'il en soit, les formes du vœu changent à l'époque romaine (Aberson 2007). avec, en particulier, le recours désormais massif aux inscriptions de dédicace, dont l'évolution du formulaire peut être précisément retracée (Raepsaet-Charlier 1993 et 1998) et qui s'inscrivent (selon Derks 1998; 2006) dans une stratégie de communication, avec les dieux bien sûr, mais aussi avec le groupe humain: le vœu et l'offrande votive sont des faits sociaux qui permettent la compétition entre dédicants, non seulement dans l'étalage de richesses, mais surtout dans l'adhésion au modèle romain. Celle-ci sera différenciée selon le statut de la communauté, et d'autant plus grande si l'on se trouve dans une colonie (le cas des Trévires a été bien étudié: Scheid 1991 et 1995).

Ce modèle romain prend des formes juridiques: la souscription et l'acquiescement du vœu sont deux moments bien distincts, la promesse conditionnelle par laquelle on s'engage envers la divinité à lui donner telle ou telle chose s'il vous exauce d'abord devient contrat en bonne et due forme. D'où la présence dans certains lieux de culte, par exemple dans le temple d'Hercules Magusanus à Empel (Pays-Bas), de “boîtes à sceaux”, qui auraient servi

à sceller les diptyques contenant des souscriptions de vœux (*nuncupationes uoti*) (Derks, Roymans 2003). De fait, au moins un sanctuaire de l'est de la Gaule a effectivement livré des *nuncupationes uoti*, celui de Châteauneuf-en-Savoie (Mermet 1993). L'usage du futur est clair, c'est bien de promesses qu'il s'agit; un exemple parmi d'autres: “je sacrifierai à Mercure cinq deniers et à Maia je sacrifierai deux deniers et demi”. On notera au passage, dans ce texte du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'indication de sommes d'argent en guise d'offrandes. Cela veut-il dire que le souscripteur, qui reste pour nous anonyme, va effectivement donner des pièces d'argent à Mercure et Maia? Ou plutôt (c'est la solution que nous préférons) qu'il va sacrifier du bétail pour une contrevaletur équivalente? En ce cas, l'accent est mis, non par exemple sur l'espèce de la victime ou ses caractères morphologiques (qu'elle soit adulte, sans défaut, etc.), mais purement sur sa valeur. Il est important de souligner que les dons faits aux dieux, comme les autres formes de l'échange social, rentrent pleinement désormais dans une économie monétaire et sont données en tant qu'elles possèdent une valeur (Estienne, Cazanove 2009).

Revenons maintenant aux offrandes matérielles. S'interroger sur les dons déposés dans les lieux de culte de la Gaule romaine, c'est aussi comparer avec ce qui se passe avant – dans les sanctuaires laténiens – et mettre ainsi en relief les changements dans la nature même des objets offerts, ainsi que dans les modes de présentation de ceux-ci. On passe d'un faciès archéologique caractérisé par la présence massive d'armes volontairement pliées (Brunaux 2006), de dépôts métalliques (Bataille 2004 et 2009), et bien sûr d'ossements animaux (Méniel 1997 et 2006) et d'amphores (Poux 2004), à une phase de transition après la conquête césarienne (Rey-Vodoz 1991, 1994 et 2006), dans laquelle sont attestées fibules, vaisselle, monnaies – dont celles qu'on démonétise en les entaillant: un usage qui disparaîtrait après l'époque julio-claudienne (Aubin, Meissonnier 1994; Popovitch 1995). On voit aussi progressivement émerger de nouvelles pratiques, que traduisent de nouveaux types d'offrandes. Les autels votifs, les bases et les autres supports de dédicaces, qui témoignent d'un *habitus* épigraphique dont on a déjà parlé; et les ex-voto anthropomorphes et anatomiques, eux aussi d'ailleurs parfois pourvus d'inscriptions qui explicitent sans doute possible qu'ils sont bien, en effet, des *ex-voto* (*suscepto*) dans le sens technique du terme (entre autres exemples Wuilleumier 1963, 407; Joly, Lambert 2004), les offrandes résolutoires



d'un vœu souscrit et acquitté (Cazanove 2009) – ou plus précisément encore, dans bien des cas sans doute, les dons d'accompagnement, de commémoration pérenne du véritable acquittement du vœu qui devait consister le plus souvent en sacrifices (Veyne 1983).

Représenter un morceau seulement du corps, c'est clairement dire, sans risque d'ambiguïté, quelle a été la partie lésée, pour laquelle la guérison a été sollicitée par un vœu, vœu par la suite exaucé puisque l'ex-voto est effectivement offert dans le sanctuaire. Souci de précision à la fois médical et religieux, qui s'accorde bien avec l'exigence constante de rigueur énonciative qui est au cœur de la piété et du ritualisme romains. Les modèles pour ce type de figuration viennent de l'Italie romaine et, au-delà, des sanctuaires thérapeutiques du monde grec.

Les offrandes représentant une partie du corps humain sont relativement répandues dans les lieux de culte de la Gaule romaine (Bourgeois 1991, p. 113-167), avant tout celles en tôle de bronze, plus rarement celles en pierre ou en bois (les trois catégories sont parfois attestées ensemble, par exemple aux Sources de la Seine : Deyts 1971 et 1994). L'apparition d'ex-voto anatomiques dans les sanctuaires de Gaule est un marqueur non équivoque de romanité (comme il avait été, trois siècles avant, un indicateur fiable de la romanisation de l'Italie passant dans l'orbite de Rome : Cazanove 1991). À la Source des Roches de Chamalières, où l'activité cultuelle est datable entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et env. 70 apr. J.-C. (Romeuf, Dumontet 2000), les ex-voto anatomiques de hêtre et de chêne sont associés à des têtes, des statues, des tablettes de même matière. Les ex-voto sur tôle de bronze (Fauduet, Rabeisen 1993 ; Fauduet 2010, p. 252-258), avant tout

des yeux mais aussi des seins et des bassins masculins et féminins, sont plus largement répandus, sur environ 80 sites au nord du Massif Central (à quelques exceptions près), mais les contextes les mieux datés (à Mirebeau et Alésia) sont un peu plus tardifs, d'époque flavienne. Les ex-voto de calcaire (parties anatomiques, têtes et statues, enfants en langes) sont essentiellement concentrés en territoire éduen et lingon, mais on en trouve aussi, rarement, dans une aire de répartition nettement plus large, d'Halatte chez les Sublanectes (Durand 2000) à Nimègue chez les Bataves (Espérandieu 6630) et peut-être jusque chez les Gabales, au fanum du Vidalès (Fabrié 1989, p. 108). La popularité des ex-voto anatomiques ne se démentira pas jusqu'en pleine antiquité tardive (Rousselle 1990, p. 73).

Les offrandes archéologiquement attestées ne sont, sauf exception, qu'un résidu, celles qu'il ne valait pas la peine de réemployer ou de recycler. Les caches de bronze (Gorget, Guillaumet 2007), ou d'argenterie (Deniaux 2006), d'interprétation difficile ("coffres-forts" de sanctuaires, biens de temples ou laraires privés enfouis en temps de troubles, dépôts de fondeurs?) restituent exceptionnellement des offrandes hors-normes, comme les grandes statuette de bronze du dieu Cobannus, aujourd'hui au Getty et dans des collections privées, naguère attribuées aux Helvètes (Pollini 2002) mais dont on sait maintenant qu'elles viennent du territoire des Éduens (Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann 2009). Ces trouvailles trop rares et trop souvent décontextualisées mises à part, c'est souvent en négatif ou indirectement, par l'épigraphie, qu'on peut appréhender la richesse des lieux de culte et l'embellissement auquel contribuaient les fidèles, manifestant ainsi de manière tangible le renom du sanctuaire et la puissance protectrice de la divinité.



## BIBLIOGRAPHIE

- Aberson 2007**: ABERSON (M.). — Le statut de l'offrande. Entre pratiques "gauloises" et "romaines" de dédicace des objets". In: *Espaces et pouvoir dans l'antiquité. De l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*. 2007, p. 35-47.
- Aubin, Meissonnier 1994**: AUBIN (G.), MEISSONNIER (J.). — L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne. In: \*Goudineau *et al.* 1991, p. 143-152.
- \*Bataille 2008**.
- Bataille 2009**: BATAILLE (G.). — Mobiliers métalliques de dépôts et de sanctuaires, quelques considérations sociales sur l'époque laténienne. In: FORT (B.), SIMONIN (O.), TISSERAND (N.) dir. — *Quelques dépôts romains découverts sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône: les sites de Burgille (25) et de Thervay (39)*. XXIX<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Actes des rencontres, 16-18 octobre 2008. Antibes: APCDA, 2009, p. 311-320.
- Bourgeois 1991**: BOURGEOIS (C.). — *Divona I: divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*. Paris: De Boccard, 1991.
- Brunaux 2006**: BRUNAUX (J.-L.). — Religion et sanctuaires. In: \*Goudineau 2006, p. 95-115.
- Cazanove 1991**: CAZANOVE (O. de). — Ex-voto de l'Italie républicaine: sur quelques aspects de leur mise au rebut. In: \*Brunaux 1991, p. 203-214.
- Cazanove 2009**: CAZANOVE (O. de). — Oggetti muti? Le iscrizioni degli ex-voto anatomici nel mondo romano. In: BODEL (J.), KAJAVA (M.) dir. — *Religious dedications in the Greco-Roman World*. Institutum Romanum Finlandiae – American Academy of Rome, 19-20 aprile 2006. Rome, 2009, p. 355-371.
- Debatty 2006**: DEBATTY (B.). — *Marti, Volcano et sanctissimae Vestae sacrum*. Le sanctuaire suburbain de la Motte du Ciar près de Sens (cité des Sénons). In: \*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006, p. 159-180.
- Delamarre 2003**: DELAMARRE (X.). — *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris, 2003.
- Deniaux 2006**: DENIAUX (E.). — Les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des Lexovii). In: \*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006, p. 271-295.
- \*Derks 1998**.
- Derks 2006**: DERKS (T.). — Le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves et ses dédicaces privées. Une réinterprétation. In: \*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006, p. 239-270.
- Derks, Roymans 2002**: DERKS (T.), ROYMANS (N.). — Seal-boxes and the spread of Latin literacy in the Rhine delta. In: *Becoming Roman, writing Latin? Literacy and epigraphy in the Roman West*, Portsmouth Rhode Island, 2002, p. 87-134 (Journal of Roman archaeology, supp. series; 48).
- Derks, Roymans 2003**: DERKS (T.), ROYMANS (N.). — Siegelkapseln und die Verbreitung der lateinischen Schriftkultur im Rheindelta. In: *Kontinuität und Diskontinuität. Germanica Inferior am Beginn und am Ende der römischen Herrschaft*. Beiträge des deutsch-niederländischen Kolloquiums in der Katholieke Universiteit Nijmegen, 27. bis 30.6.2001. Berlin 2003, p. 242-265.
- \*Deys 1983**.
- \*Deys 1994**.
- Dondin-Payre, Kaufmann-Heinimann 2009**: DONDIN-PAYRE (M.) KAUFMANN-HEINIMANN (A.). — Trésors et biens des temples. Réflexions à partir de cas des Gaules: Neuvy, Champoulet, Conannus (éduens). *Archiv für Religionsgeschichte*, 2009, 11, p. 89-120.
- Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006**: DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.). — Les sanctuaires, témoins de romanité. In: \*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006, p. V-IX.
- Dupéré 2003**: DUPÉRÉ (B.). — *Le centre culturel périurbain de Champigny-lès-Langres: état actuel des recherches*. Paris: université de Paris-Sorbonne, 2003 (Mémoire de DEA).
- Dupéré 2008**: DUPÉRÉ (B.). — Le centre culturel périurbain de Champigny-lès-Langres. In: BASSET (G.), VANMOERKERKE (J.) dir. — *Images de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne*. *Bull. Société Archéologique Champenoise*, 99-2, Reims, 2008, p. 86-87.
- Durand 2000**: DURAND (M.) dir. — *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens: Revue archéologique de Picardie, 2000 (Revue archéologique de Picardie [RAP] n° spécial; 18).
- Espérandieu 1925**: ESPÉRANDIEU (E.). — *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, IX. Gaule Germanique 3*. Paris, 1925.
- Estienne, Cazanove 2009**: ESTIENNE (S.), CAZANOVE (O. de). — Offrandes et amendes dans les sanctuaires du monde romain à l'époque républicaine. *Archiv für Religionsgeschichte*, 11, 2009, p. 5-35.
- \*Fabrié 1989**.
- \*Fauduet 2010**.
- Fauduet, Rabeisen 1993**: FAUDUET (I.), RABEISEN (E.). — Ex-voto de bronze d'Argentomagus et d'Alesia. À propos des offrandes métalliques des sanctuaires gallo-romains. In: ARCE (J.), BURKHALTER (F.) dir. — *Bronces y religión romana*. Actas del XI Congreso internacional de bronce antiguos, Madrid mayo - junio 1990. Madrid: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1993, p. 141-160 (Monografías de la Escuela Española de Historia y Arqueología, Roma).
- Fichtl *et al.* 2000**: FICHTL (S.), METZLER (J.), SIEVERS (S.). — Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation. In: \*Guichard *et al.* 2000, p. 65-71.

**Goy 2009**: GOY (C.). — Jallerange (Doubs), un domaine agricole antique. In: COLLECTIF. — *Fouilles archéologiques de la LGV Rhin-Rhône: les résultats*. Besançon 2009, p. 28-31 (Archéologie en Franche-Comté; 1).

**Gorget, Guillaumet 2007**: GORGET (C.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Le cheval et la danseuse. À la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias*. Ouvrage paru à l'occasion de l'exposition présentée au musée des Beaux-arts d'Orléans du 13 mars au 26 août 2007 et du 15 janvier au 15 juin 2008 au musée/site archéologique départemental de Bavay. Paris: Somogy, 2007.

**\*Joly 2001.**

**Joly 2007**: JOLY (M.). — Langres: *oppidum* et *caput civitatis*. In: HANOUNE (R.) dir. — *Les villes romaines du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles*, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164 (Villeneuve-d'Ascq, 21-23 nov. 2002). Lille: université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 205-219 (Revue du Nord Hors Série collection Art et Archéologie; 10).

**Joly, Barral 2008**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 217-228.

**Joly, Lambert 2004**: JOLY (M.), LAMBERT (M.). — Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (21); *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 53, 2004, p. 233-235.

**Méniel 1997**: MÉNIEL (P.). — Les restes animaux et la définition des lieux de culte en Gaule septentrionale au deuxième âge du fer. *CCGG*, 8, 1997, p. 171-180.

**Méniel 2006**: MÉNIEL (P.). — Religion et sacrifices d'animaux. In: **\*Goudineau 2006**.

**Mermet 1993**: MERMET (C.). — Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *Gallia*, 50, 1993, p. 95-138.

**Mitton 2007**: MITTON (Cl.). — Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.: approche typologique et spatiale. *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-46, 2006-2007. (En ligne: <http://racf.revues.org/index680.html>).

**Péchoux 2010**: PÉCHOUX (L.). — *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*. Montagnac: Mergoïl, 2010 (archéologie, histoire romaine; 18).

**Pollini 2002**: POLLINI (J.). — *Gallo-Roman Bronzes and the Process of Romanization: The Cobannus Hoard*. Leyde, 2002 (Monumenta Graeca et Romana, 9).

**Popovitch 1995**: POPOVITCH (L.). — Un nouvel ensemble de monnaies romaines entaillées à Alesia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). *RAE*, 46, 1995, p. 361-367.

**\*Poux 2004.**

**Raepsaet-Charlier 1993**: RAEPSAET-CHARLIER (M.Th.). — *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*. Paris, 1993.

**Raepsaet-Charlier 1998**: RAEPSAET-CHARLIER (M.Th.). — Les dédicaces religieuses. Formulaire, datation, pratiques locales et histoire des cultes. In: *Prolegomena ad editionem novam inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*. Paris, 1998, p. 95-100.

**Rey-Vodoz 1986**: REY-VODOZ (V.). — Les fibules gallo-romaines de Martigny (VS). *JbSchwUrgesch*, 69, 1986, p. 149-198.

**Rey-Vodoz 1991**: REY-VODOZ (V.). — Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains. In: **\*Brunaux 1991**, p. 215-220.

**Rey-Vodoz 1994**: REY-VODOZ (V.). — La Suisse dans l'Europe des sanctuaires gallo-romains. In: GOUDINEAU (Chr.), COULON (G.), FAUDUET (I.) dir. — *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Indre) 8, 9, et 10 octobre 1992. Paris: Errance, 1994, p. 7-16 (Archéologie Aujourd'hui).

**Rey-Vodoz 2006**: REY-VODOZ (V.). — Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In: **\*Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006**, p. 219-238.

**Romeuf, Dumontet 2000**: ROMEUF (A.-M.), DUMONTET (M.). — *Les Ex-voto gallo-romains de Chamalière (Puy-de-Dôme): bois sculptés de la source des Roches*. Paris: Maison des sciences de l'Homme, 2000 (Documents d'archéologie française; 82)

**Rousselle 1990**: ROUSSELLE (A.). — *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*. Paris, 1990.

**Scheid 1991**: SCHEID (J.). — Sanctuaires et territoire dans la Colonia augusta Treverorum. In: **\*Brunaux 1991**, p. 42-57.

**Scheid 1995**: SCHEID (J.). — Les temples de l'Altbachtal à Trèves. Un sanctuaire national? *CCGG*, 6, 1995, p. 227-243.

**Scheid 2000**: SCHEID (J.). — Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines. In: VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Saint-Étienne, 2000, p. 19-26.

**Scheid 2008**: SCHEID (J.). — Introduction. In: **\*Castella, Meylan Krause 2008**, p. 13-20.

**Toutain 1920**: TOUTAIN (J.). — *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. III, 2, *Les cultes de la Gaule romaine*. Paris: Ernest Leroux, 1920.

**Veyne 1983**: VEYNE (P.). — *Titulus praelatus*: offrande, solennisation et publicité dans les ex-voto gréco-romains. *RA*, 1983, 2, p. 281-300.

**Wuilleumier 1963**: WUILLEUMIER (P.). — *Inscriptions Latines des Trois Gaules*; 1963 (Suppl. à Gallia; 17).





---

# Les nécropoles

---





---

# La Lorraine

---

JEAN-NOËL CASTORIO

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

Si, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Stanislas Leszczyński, roi déchu de Pologne devenu duc de Lorraine, ordonnait que fussent exécutées des fouilles archéologiques sur le site de l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse); si, à la même époque, Dom Augustin Calmet, illustre représentant de la grande tradition érudite bénédictine, ressentait la nécessité de rédiger une *Notice de la Lorraine* qui, par bien des aspects, préfigure les "cartes archéologiques" des siècles suivants, il faut toutefois attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que s'éveille réellement le goût pour les Antiquités nationales. en Lorraine Une figure témoigne parfaitement de cet intérêt croissant: celle de Jean-Baptiste Prosper Jollois (1776-1842). C'est en effet avec la même ardeur que cet ingénieur des Ponts-et-Chaussées, ancien membre de l'expédition d'Égypte, explore les vestiges antiques du Levant et ceux qu'il découvre, quelque vingt années plus tard, au hasard d'une nomination dans les Vosges. Bien que faisant la part belle aux résultats de ses recherches de terrain, son *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges*, qui paraît en 1843 et restera longtemps une référence incontournable de la bibliographie régionale, n'en demeure toutefois pas moins l'ouvrage d'un "antiquaire" plutôt que celle d'un archéologue, pour reprendre la distinction opérée par A. Schnapp: ainsi, lorsqu'il est question des pratiques funéraires, ce sont les épitaphes et les pierres tombales sculptées que Jollois invoque,

non les sépultures qu'il n'a pourtant manqué de rencontrer lors de ses fouilles.

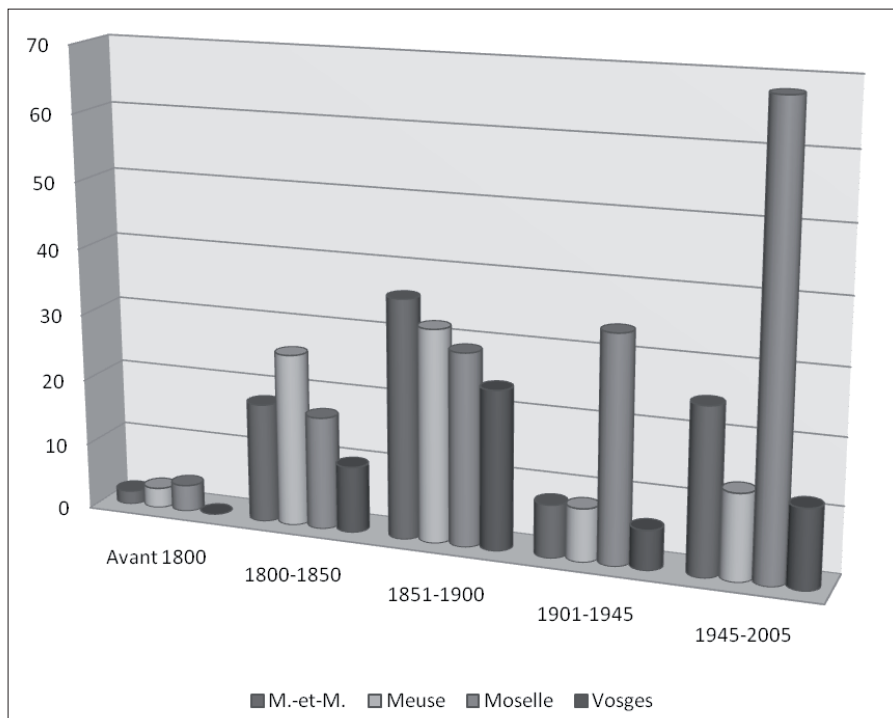
À dresser l'inventaire des sites funéraires antiques de Lorraine, on ne peut qu'être saisi par le nombre considérable de ceux qui ont été explorés durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, dans les Vosges et la Meuse, l'essentiel de la documentation dont nous disposons remonte à cette époque (ill. 1). C'est naturellement dans le cadre des sociétés savantes, qui connaissent alors leur Âge d'Or, que se déploie cette intense activité archéologique. Les nombreuses données ainsi accumulées ne sont toutefois souvent que de peu d'utilité pour le chercheur d'aujourd'hui: en effet, les brefs comptes rendus publiés dans les *Annales de la Société d'Émulation des Vosges* ou dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc* ne comprennent généralement que la description des pièces les plus "remarquables", pierres sculptées et verreries notamment. Il n'est pas rare, par ailleurs, que ces communications prennent l'allure de longues digressions, destinées à démontrer, sur un ton plus ou moins lyrique, l'érudition de leurs auteurs; il faut dire qu'être membre d'une société savante, c'était avant tout, pour beaucoup, une manière d'affirmer son appartenance sociale et culturelle à la notabilité régionale.

En Lorraine, ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'émerge de la matrice que constituait la figure de l'"Antiquaire" celle de l'archéologue, au sens contemporain du terme. Que l'on ne s'y trompe pas toutefois: il y aura, et pour

longtemps encore, de l' "Antiquaire" chez bien des archéologues... Quoi qu'il en soit, il est clair que les savants d'Outre-Rhin ont joué un rôle décisif dans cette mutation, en particulier Johann Baptist Keune (1858-1937), nommé directeur du Musée de Metz en 1896, un poste qu'il occupera durant plus de vingt ans. La ville annexée est alors en pleine restructuration : les travaux d'urbanisme rencontrent régulièrement les vastes nécropoles du chef-lieu des Médiomatriques ; des centaines de tombes sont ouvertes. Plus jamais, sans doute, une telle occasion d'étudier les rites funéraires anciens ne se représentera. Keune en a conscience : il surveille les travaux, recueille le mobilier pour son musée et publie avec rigueur ses observations de terrain. C'est une semblable rigueur qui préside aux recherches que mène Thierry Welter dans la région de Sarrebourg à la même époque. Dès 1751, dans son *Alsatia illustrata*, Jean-Daniel Schoepflin avait signalé les nombreux vestiges d'occupation antique conservés dans le piémont vosgien ; un siècle et demi plus tard, Welter sillonne ces paysages gallo-romains littéralement fossilisés par le couvert forestier, relève les structures encore visibles et fouille, lorsque cela est nécessaire, pour s'assurer de la fonction de

celles-ci. En Argonne, Jules Meunier et son beau-fils, Georges Chenet, mènent un travail comparable ; comme Welter, ils explorent plusieurs nécropoles antiques. L'attention nouvelle que portent ces archéologues aux sépultures et à leur mobilier les amène rapidement à prendre conscience que la tombe gallo-romaine possède ses propres spécificités et que l'on ne saurait l'étudier à la seule aune de la tombe romaine ; quelques articles et surtout une série de manuscrits inédits, conservés aux Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc, témoignent de ce renouvellement du questionnement sur le rituel funéraire en germe dans leurs recherches.

Durant l'entre-deux-guerres, le rythme des fouilles se ralentit nettement. C'est en revanche l'époque des premières synthèses, dans lesquelles sont récapitulés les acquis de plus d'un siècle de recherches : les "répertoires archéologiques" que commence alors à compiler Maurice Toussaint feront référence jusqu'à l'aube du nouveau millénaire. Toussaint est d'ailleurs l'un des seuls à mener alors une opération de grande envergure sur une nécropole antique, en périphérie de Grand (Vosges) ; comme Édouard Salin, autre grande



1. Les nécropoles antiques fouillées en Lorraine.

figure de l'archéologie lorraine de l'entre-deux-guerres, il porte toutefois surtout son attention sur les cimetières de l'époque mérovingienne.

Après-guerre, l'institutionnalisation de l'archéologie nationale, si elle a eu pour conséquence d'entraîner un sensible accroissement du nombre d'opérations archéologiques en Lorraine, n'a pas suscité pour autant ce renouvellement des méthodes et des perspectives de la recherche sur les nécropoles antiques régionales qu'auguraient les travaux de Meunier et de Chenet. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, on fouille en effet encore très largement dans le même esprit qu'un siècle plus tôt. L'exploration de la nécropole de l'agglomération antique de *Scarponna* (Meurthe-et-Moselle), qui dura pourtant près de dix ans, depuis le milieu des années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix, en témoigne: inutile de chercher, dans les maigres comptes rendus, des informations précises sur les sépultures ou sur les traces laissées par les gestes funéraires; l'attention s'est presque exclusivement portée sur les objets qui accompagnaient parfois les défunts. Comme celle de Scarponne, la plupart des nécropoles fouillées alors sont demeurées inédites; si les vastes cimetières de Cutry (Meurthe-et-Moselle) et du Hérapel (Moselle) constituent des exceptions (Hoffmann 1995; Liéger 1997), leurs publications sont très loin d'être à la hauteur des attentes. On ne sait pas même exactement combien de sépultures ont été mises au jour à Cutry!

Le renouvellement va progressivement s'imposer à partir des années quatre-vingt-dix; les publications novatrices de J. Metzler consacrées aux sites funéraires de Clemency et de Lamadelaine (G.-D. de Luxembourg) ont montré l'exemple à suivre. Plusieurs travaux fort prometteurs débutent alors; ils sont encore en cours pour certains. Citons ainsi les recherches menées par D. Heckenbenner et N. Meyer à La Croix-Guillaume de Saint-Quirin (Moselle) dans le piémont vosgien, rare exemple de fouille couplée portant à la fois sur l'habitat et la nécropole. Citons également la fouille de la nécropole de Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle), dont la conduite s'est inscrite au sein des orientations les plus récentes de la recherche en matière d'archéologie funéraire.

Au terme de ce tour d'horizon historiographique, quel bilan peut-on dresser de l'état de la recherche sur les nécropoles antiques de Lorraine? Si d'incontestables progrès ont été réalisés dans les deux dernières décennies, tant du point de vue méthodologique – et l'on songe notamment

à l'apport de la paléoanthropologie – que du point de vue du questionnement auquel sont soumises les données recueillies, deux problèmes demeurent qui rendent bien délicate l'esquisse d'une synthèse consacrée au sujet. Le premier est celui de la disparité géographique: les fouilles, anciennes comme récentes, se sont concentrées le long de l'axe mosellan dont les continuels aménagements ont été – et demeurent – propices à l'activité archéologique; si l'on excepte le piémont vosgien, qui, comme on l'a vu, a très tôt suscité des recherches, les zones périphériques de la région restent en revanche *terrae incognitae* d'un point de vue archéologique – en particulier les Vosges et la Meuse. Le second problème est celui de la diffusion des résultats: la plupart des nécropoles récemment fouillées l'ont été lors d'opérations de sauvetage et n'ont pas donné lieu à une publication. Deux récentes expositions, accompagnées de la parution de catalogues (Metz 2008; Cat. Sarrebourg 2009), ont toutefois permis de faire le bilan sur un certain nombre de ces sites. Espérons que ces initiatives ne demeureront pas sans suite!

## ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

L'orientation actuelle des recherches sur la mort durant l'Antiquité (Morris 1992 pour une approche sociale; Scheid 2000 et 2008 pour une approche centrée sur le rite) invite à poser quatre grandes questions à la documentation actuellement disponible sur les nécropoles précoces de Lorraine.

### Est-il permis d'identifier des sépultures "privilegiées" dans la région ?

Dans les deux dernières décennies, les travaux des archéologues allemands et luxembourgeois – en particulier ceux de F. Reinert (Reinert 1993) et de J. Metzler (Metzler 2002) – ont permis d'identifier, dans le nord de la Gaule mosellane autrefois occupé par les Trévires, un groupe de sépultures aux caractères nettement ostentatoires que l'on a qualifiées de "privilegiées", voire d'"aristocratiques". Ces tombes, datées de La Tène D2 (ca. 80-30 av. J.-C.) aux années 40 de notre ère, présentent trois particularités: la monumentalité, tant extérieure qu'intérieure, qui se manifeste notamment par l'existence d'une chambre funéraire à charpente de bois et d'une superstructure de bois et de terre; la richesse des offrandes accompagnant le défunt; la somptuosité des funérailles et des cérémonies du culte funéraire dont témoigne l'abondant mobilier

extrait des structures annexes à la sépulture, qu'il s'agisse du bûcher ou des diverses fosses destinées à recueillir les reliefs des festins célébrés en l'honneur du défunt. Elles constituent un remarquable écho au fameux passage de la *Guerre des Gaules* dans lequel César écrit que "les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses; tout ce que, pense-t-on, le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux" (César, *BG*, VI, 19, 3).

Les riches tombes trévires ne constituent pas le seul groupe de sépultures "privilegiées" gauloises et gallo-romaines précoces connu à ce jour: le territoire des Bituriges, dans le centre-ouest de la Gaule, a également livré plusieurs tombes comparables, datées du milieu du 1<sup>er</sup> s. av J.-C. au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Dans la publication de ces dernières, A. Ferdière proposait de reconsidérer un certain nombre de découvertes anciennes, réalisées en dehors des terres biturige et trévire, qui pourraient témoigner de l'existence, ailleurs que dans ces deux *ciuitates*, de sépultures de même type. Il citait notamment deux dépôts d'objets hétéroclites exhumés en terre médiomatrique (Ferdrière, Villard 1993, p. 232): à Vic-sur-Seille (Moselle) en 1975 pour l'un; à Tarquimpol (Moselle) en 1951 pour l'autre. Si les propositions d'A. Ferdière ne semblent pas devoir être retenues – la fonction de ces deux dépôts demeure énigmatique, celui de Vic-sur-Seille paraissant par ailleurs nettement postérieur au 1<sup>er</sup> siècle –, la voie ouverte par cet auteur mérite néanmoins d'être explorée. Le problème est que l'on ne dispose que très rarement d'études typo-chronologiques du mobilier exhumé dans le sud de la Gaule mosellane qui pourraient désigner d'éventuelles sépultures "privilegiées": on aimerait ainsi en savoir davantage à propos d'un lot de vaisselle de bronze mis au jour à Chaudeney-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle) (BSR 1997, p. 19), lequel contenait les pièces de l'un de ces services à vin que l'on rencontre régulièrement dans l'inventaire des opulentes tombes trévires et bituriges.

Ainsi que l'ont montré les travaux de J. Metzler, les éléments de service à vin de bronze ne sont toutefois pas les seuls indices pouvant orienter les recherches; la découverte d'amphores républicaines intactes, provenant donc d'un milieu clos, peut également constituer un bon indicateur. Or on signale, dans la bibliographie archéologique régionale, plusieurs amphores Dressel 1 mises au jour en périphéries d'*oppida* leuques occupés durant la période laténienne finale: à *Nasium* (Meuse), agglomération gallo-romaine qui s'est développée au pied de l'*oppidum* gaulois de

Boviolles (Mourot, Dechezleprêtre 2004, p. 200-201); à Puzieux (Vosges), à une dizaine de kilomètres au sud de l'*oppidum* de Saxon-Sion (Baudoux 1996, p. 36). Cette proximité est troublante, surtout si l'on considère que les sépultures "privilegiées" de l'ouest trévire se concentrent à la périphérie de l'*oppidum* du Titelberg.

Si ces différentes découvertes ne permettent que de soupçonner la présence de riches sépultures précoces dans le sud mosellan, une récente opération menée par l'INRAP semble quant à elle avoir démontré leur existence. À Flévy (Moselle), à quelques kilomètres au nord de Metz, les archéologues ont en effet mis au jour une tombe d'époque augustéenne qui présente apparemment deux des caractéristiques que nous avons recensées plus haut: la monumentalité, qui prend ici la forme d'une importante superstructure sur poteaux de bois, et la richesse du mobilier. On ne saurait malheureusement en dire davantage sur cette découverte, encore inédite.

### Comment étaient traités les restes des défunts ?

Le manque de données précises se fait ici cruellement ressentir: trop peu de sites funéraires ont été l'objet d'une fouille minutieuse, accompagnée d'une publication; trop rares sont ceux où est intervenu un paléanthropologue. Les informations dont on dispose, partielles et dispersées, ne permettent donc pas de dire si l'on retrouve, dans le sud mosellan, les deux évolutions mises en évidence par les archéologues luxembourgeois lors de la fouille de la nécropole occidentale de l'*oppidum* trévire du Titelberg (G.-D. de Luxembourg) (Metzler-Zens *et al.* 1999), à savoir une baisse sensible du poids des ossements déposés dans la tombe et une moindre occurrence des sépultures multiples. Tout au plus peut-on signaler qu'à La Croix-Guillaume de Saint-Quirin (Moselle), nécropole occupée dès le règne de Claude, le poids des ossements est généralement très inférieur à 150 grammes, ce qui a d'ailleurs parfois fait douter de l'exacte nature des fosses mises au jour.

Dans le domaine du traitement du corps du défunt, la seule chose qui paraisse finalement bien assurée est qu'au moment de la Conquête, l'incinération des adultes est une pratique quasiment généralisée. "Quasiment" fait ici référence à des sépultures exhumées dans la nécropole de l'agglomération antique de Cutry (Meurthe-et-Moselle), située dans le nord de la Lorraine, en territoire trévire. Sur les quelque 800 tombes mises au jour dans cet



espace funéraire, occupé jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, 21 ont été datées de la période laténienne; deux d'entre elles sont des inhumations (Liéger 1997, p. 102). Cette information est cependant à considérer avec une relative prudence: dans la publication – qui est très loin d'être à la hauteur de l'intérêt exceptionnel du site –, il est simplement indiqué que ces inhumations peuvent être attribuées à "la phase finale de l'époque laténienne", sans davantage de précision; par ailleurs, les datations proposées ne sont nulle part sérieusement justifiées.

À ce jour, seule la nécropole récemment fouillée de l'avenue André Malraux à Metz a livré des inhumations d'adultes datées du Haut-Empire, l'une d'entre elles au moins pouvant être attribuée à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (Cat. Sarrebourg 2009, p. 93). En l'état de la documentation, il est délicat de proposer une interprétation de ces sépultures; il paraît néanmoins très peu probable qu'elles constituent une survivance de l'époque laténienne comme on l'a parfois supposé.

### **Assiste-t-on à un appauvrissement du mobilier funéraire durant le I<sup>er</sup> siècle ?**

Un phénomène aujourd'hui bien attesté dans le nord de la Gaule mosellane est l'appauvrissement progressif du mobilier funéraire, qui s'accompagne d'une standardisation des pièces qui le composent. Dans la nécropole occidentale du Titelberg, ce phénomène semble apparaître dès les premiers horizons gallo-romains; ailleurs dans la cité des Trévires, il n'est vraiment sensible qu'à partir de l'époque flavienne.

En l'état actuel des connaissances, il est impossible de déterminer avec précision le rythme de cette évolution dans le sud de la Gaule mosellane; il n'en demeure pas moins que la réalité du phénomène apparaît clairement dans les données actuellement disponibles. Ainsi, que ce soit à Saint-Quirin ou à Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle), deux nécropoles rurales récemment fouillées, les sépultures du II<sup>e</sup> siècle sont sensiblement moins "riches" que celles du siècle précédent.

Les observations réalisées à Gravelotte (Moselle) sont particulièrement instructives (Faye 1991). Cette petite nécropole rurale n'a livré que neuf sépultures, datées du dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle au début du II<sup>e</sup> siècle. Aucune d'entre elles ne contenait plus d'une céramique d'accompagnement, en général une cruche; comme petit mobilier, on ne signale que des fibules – dans deux tombes – et une monnaie. L'intérêt de cette fouille réside

essentiellement dans le fait qu'elle a permis de mettre au jour l'*ustrinum* sur lequel était brûlé le corps des défunts, ainsi que dix-huit fosses dont la fonction était de recevoir les restes de la vidange du bûcher. Or ces fosses ont livré un matériel à la fois abondant – près de 300 kg de tessons de céramique, se rattachant notamment à des amphores et à des sigillées, absentes dans les tombes – et précieux – on signale des tessons de récipients en *millefiori*.

De cette fouille, on peut tirer une triple conclusion. Tout d'abord, le processus d'appauvrissement en mobilier des sépultures ne doit en aucun cas être considéré comme le reflet d'un appauvrissement des communautés; il témoigne plutôt d'un déplacement de l'ostentation vers d'autres phases du rituel, qu'il s'agisse des cérémonies qui précèdent la mise en terre des restes du défunt ou de celles du culte funéraire, qui lui succèdent. Ensuite, la distinction "tombes pauvres"/"tombes riches" n'a guère de sens, du moins tant que l'intégralité de l'espace funéraire n'a pas été explorée. Enfin, en milieu rural médiomatrique, le processus d'appauvrissement et d'uniformisation du mobilier déposé dans la tombe est apparemment en cours dès l'époque flavienne.

### **La carte de répartition des nécropoles laisse-t-elle deviner une réorganisation du territoire durant le premier siècle d'intégration de la région à l'Empire ?**

Lorsqu'on examine la chronologie des nécropoles médiomatriques intégralement fouillées (ill. 2), on ne peut que constater que le I<sup>er</sup> siècle, en particulier l'époque claudienne, semble correspondre à une vague de création de nouveaux espaces funéraires. Aucun d'entre eux n'a d'antécédents laténiens si l'on excepte le cas particulier de Mondelange; mais encore convient-il de préciser que ce site, qui a vocation funéraire depuis le Hallstatt, paraît n'avoir été réoccupé à l'époque gallo-romaine qu'après une assez longue période d'abandon (Blouet 1994).

Force est de constater, par ailleurs, que des nécropoles apparaissent dans des terroirs qui semblent avoir été délaissés jusque-là: c'est notamment le cas dans le piémont du massif vosgien.

Comment interpréter ces données? Doit-on invoquer une pression démographique accrue, qui aurait suscité une "faim de terre"? Témoignent-elles d'une réorganisation agraire, qui aurait notamment contraint certaines populations à investir de nouveaux terroirs? Cela est difficile à dire, notamment



- Blaising, Faye 1993**: BLAISING (J.-M.), FAYE (O.). — *Clouange-Rombas-Rosselange (57). Z.I. Plaine de Jamailles*. Étude d'impact archéologique. Prospection lourde. Metz: SRA Lorraine, 1993, 39 p., 17 pl. (rapport n° 1635).
- Blaising, Feller 1992**: BLAISING (J.-M.), FELLER (M.). — *Marly (57). Projet du centre commercial Leclerc*. Fouille archéologique du site gallo-romain, juin 1993. Metz: SRA Lorraine, 1992, 19 p., fig. (rapport n° 1056).
- Blouet 1985**: BLOUET (V.). — *Maizières-lès-Metz (57), fouille de sauvetage 1985*. Metz: SRA Lorraine, 1985, p. 3, pl. X, 2 (rapport n° 99).
- Blouet 1994**: BLOUET (V.) *et al.* — *La nécropole de Mondelange, "Schemerten" (Moselle)*. Metz: SRA de Lorraine, 1994, 318 p., 180 fig. (rapport n° 1429).
- BSR 1992**: *Bilan scientifique 1992*, Metz: SRA Lorraine, 1993, 115 p., fig. dans le texte.
- BSR 1997**: *Bilan scientifique 1997*. Metz: SRA de Lorraine, 1999, 148 p., fig. dans le texte.
- Bouxières-sous-Froidmont 1991**: ANONYME. — *Bouxières-sous-Froidmont. 1991*. Rapport de prospection. Metz: SRA Lorraine, 1991, 33 p., fig. dans le texte (rapport n° 1098).
- Brenon 1997**: BRENON (J.-C.). — *Sarreguemines. Zone industrielle de Grand Bois, septembre 1997*. Étude d'impact archéologique. Metz: SRA Lorraine, 1997, 2 p.
- Burnand 1978**: BURNAND (Y.). — Informations archéologiques, circonscription de Lorraine. *Gallia*, 36, 1978, p. 325-346, 19 fig. dans le texte.
- Buzzi 1994**: BUZZI (P.). — *Le gisement protohistorique et gallo-romain de Woippy, "Le Pollieux" (Moselle)*. Campagnes de fouille 1994 et 1995, D.F.S. de fouille d'archéologie préventive. Metz: SRA Lorraine, 1994, 196 p., 135 fig., 37 clichés (rapport n° 1537).
- Castorio, Maligorne 2007**: CASTORIO (J.-N.), MALIGORNE (Y.). — *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)*. Paris: De Boccard, 2007, 104 p., 42 fig. et 4 tabl. dans le texte (Études lorraines d'Antiquité nationale; 4).
- Deffresigne 1999**: DEFFRESSIGNE (S.) dir. — *Gondreville-Fontenoy-sur-Moselle, "ZAC de la Roseraie". Meurthe-et-Moselle*. D.F.S. de sauvetage urgent. Fouilles 1996-1997. Metz: SRA Lorraine, 1999, 8 vol. (rapport n° 1559).
- Deyber 1984**: DEYBER (A.) *et al.* — L'habitat fortifié laténien de 'La Pierre d'Appel' à Étival-Clairefontaine (Vosges). *Gallia*, 42, 1984, p. 175-217, 28 fig., 1 tabl.
- Faye 1991**: FAYE (O.) *et al.* — *Gravelotte (Moselle), "le Grand Pré", 1991*. Sauvetage programmé. Metz: SRA de Lorraine, 1991, 74 p., 89 pl. (rapport n° 497).
- Faye 1992**: FAYE (O.). — *Metz (Moselle). Rue des Roses. 1992*. Sauvetage urgent. Metz: SRA Lorraine, 1992, 16 p., 11 pl., 6 fig. h.-t. (rapport n° 1057).
- Faye 1994**: FAYE (O.) *et al.* — Des sépultures à incinération gallo-romaines à Montigny-lès-Metz (Moselle). *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 1994, p. 117-136, 11 fig.
- Faye, Colling 1993**: FAYE (O.), COLLING (D.). — *Betting (Moselle), "Galgenberg". 1993*. Sauvetage programmé. Metz: SRA Lorraine, 1993, 10 p., 18 pl. h.-t. (rapport n° 1127).
- Feller 1992**: FELLER (M.). — *Forbach (57). Technopole. Nécropole rurale gallo-romaine du Allmendweg*. Sauvetage urgent. Rapport d'intervention, août 1992. Metz: SRA Lorraine, 1992, 16 p., [4] pl.
- Ferdière, Villard 1993**: FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) dir. — *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. St-Marcel; Tours: Musée d'Argentomagus; RACF, 1993 (Mémoire du Musée d'Argentomagus; 2 / Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France [RACF]; 7).
- Gébus 1990**: GÉBUS (L.). — *Jouy-aux-Arches, 1990, "La Machotte"*. Sauvetage programmé. Metz: SRA Lorraine, 1990, 2 vol. (rapport n° 1076).
- Hatt 1964**: HATT (J.-J.). — Informations archéologiques, circonscription de Strasbourg. *Gallia*, 22, 1964, p. 339-361, fig. 1-39.
- Heckenbenner, Meyer 1994-2000**: HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — *Le site gallo-romain de la Croix Guillaume. Forêt domaniale de Saint-Quirin*. Metz: SRA Lorraine, 1994-2000.
- Hoffmann 1995**: HOFFMANN (R.). — *La nécropole du Kohlberg au Hérapel (Moselle)*. Metz: université de Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation, 1995, 97 p., fig. dans le texte (Sources et documents, série Histoire régionale antique; 1).
- Klag 1992**: KLAG (T.). — *Centre commercial Leclerc, commune de Marly, 1992, prospection lourde*. Metz: SRA Lorraine, 1992, p. [4] et pl. 1-2 (rapport n° 530).
- Lansival 1996**: LANSIVAL (R.) *et al.* — *Novéant-sur-Moselle, Le Château Bompert*. D.F.S. de fouille préventive 19 août 1996-16 septembre 1996. Metz: SRA Lorraine, 1996, 53 p., 51 fig.
- Liéger 1997**: LIÉGER (A.) dir. — *La nécropole gallo-romaine de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*. Nancy: Presses universitaires de Nancy, 1997, 237 p., 112 pl. h.-t. (Études lorraines d'Archéologie nationale; 3).
- Lutz 1971**: LUTZ (M.). — Ein römisches Eisendepot aus Forbach (Moselle). *18. Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland, Beiträge zur Archäologie und Kunstgeschichte. Abteilung Bodendenkmalpflege*, 1971, p. 53-56, 2 fig. dans le texte.

(Suite de la bibliographie page 684)

Peuple	Région	Département	Commune	Lieu-dit	Localisation topographique	Qualité données	Datation	Analyse paléanthropologique	Typologie
Trévières	Lo	M-et-M	Cutry	Solmon	Plaine	1	La Tène finale/IV <sup>e</sup> s.	Partielle	Nécropole
Leuques	Lo	M-et-M	Liverdun	La Garenne	Basse terrasse de la Moselle	1	Bronze final/LTC I	Non	Tumulus remployé
Leuques	Lo	M-et-M	Villey-Saint-Étienne	Bois communal		0	La Tène C2	Non	Groupe de tombes
Leuques	Lo	M-et-M	Crantenoy	L'Épinglette		1	50-125	Non	Sépulture et fosse à rejet de crémation
Leuques	Lo	M-et-M	Diarville	Devant Giblot		1	75-150	Non	Groupe de tombes?
Leuques	Lo	M-et-M	Dieulouard-Scarponne	Vieux Pâquis		1	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup> s.	Oui, mais inutilisable.	Nécropole
Leuques	Lo	M-et-M	Gondreville	Au Haut Buisson		2	Auguste-Tibère.	Non	Nécropole rurale
Leuques	Lo	M-et-M	Lanevelotte	Le Coin du Cendrier		2	Fin du I <sup>er</sup> s.-V <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole rurale
Médiomatrices	Lo	M-et-M	Conflans-en-Jarnisy			0	Première moitié du I <sup>er</sup> s.	Non	Sépulture isolée?
Médiomatrices	Lo	M-et-M	Bouxières-sous-Froidmont	Narbois	Vallée	1	75-150	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	M-et-M	Xivry-Circourt			0	Tibère.	Non	Sépulture isolée?
Trévières	Lo	M-et-M	Colmey	Les Gerbeaux		0	I <sup>er</sup> s. pour au moins l'une des tombes.	Non	Groupe de tombes
Trévières	Lo	M-et-M	Grand-Failly	La Warde		0	I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Leuques	Lo	M	Naix-aux-Forges	Cul-du-Breuil		0	Époque tibérienne	Non	Sépulture isolée?
Trévières	Lo	M	Flassigny	Wargivilliers	Pied de coteau	0	De La Tène finale (?) au II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Trévières	Lo	M	Quincy-Landécourt	Le Haut de Cerf/Saucisse		0	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Argancy	Le Clos des Près	Moyenne terrasse de la Moselle	0	La Tène C/D	Oui	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Louvigny	Aéroport	Talweg	0	La Tène C/D	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Metz	Hauts de Sainte-Croix	Hauteur	1	La Tène C1/C2	Non	Nécropole
Médiomatrices	Lo	Mo	Mondelange	Schemerten	Basse terrasse de la Moselle	2	Hallstatt C/Premier quart du I <sup>er</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatrices	Lo	Mo	Novéant-sur-Moselle	Château Bompert	Vallée	1	La Tène finale et première moitié du I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Woippy	Bellevue		2	La Tène C/D I	Non	Nécropole
Médiomatrices	Lo	Mo	Liéhon	Les Lignièrès		1	La Tène C2/D1	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Albestroff	Bois de Tange		2	Fin du I <sup>er</sup> s.-3 <sup>e</sup> quart du II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole rurale
Médiomatrices	Lo	Mo	Basse-Ham	Parc Unicom		1	La Tène finale ou début du I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Betting-lès-Saint-Avold	Galgenberg	Plateau	2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Médiomatrices	Lo	Mo	Ennery-sur-Moselle	Mancourt	Plaine	2	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole rurale
Médiomatrices	Lo	Mo	Epping	Hottwiese	Vallon	2	Du changement d'ère au IV <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole rurale

Site associé	Superficie	Nombre de sépultures	Marqueur	Rites funéraires*	Commentaire	Bibliographie
Agglomération	600 m <sup>2</sup>	env. 800		Incinération; 2 inhumations laténiennes.		Liéger 1997.
NR		35		Incinération		Beaupré 1907.
NR		?		Incinération?		Burnand 1978, p. 336-337.
NR		1		Incinération		Olivier 2002, p. 123.
Repéré lors de prospections aériennes		?		Incinération		Olivier 2002, p. 78 et 123.
Agglomération		77 sépultures du Haut-Empire au moins ont été mises au jour entre 1967 et 1976.		Incinération		Bertaux, Billoret 1967-1975.
NR		9 sépultures et divers dépôts.		Incinération	Le site avait déjà été utilisé à des fins funéraires durant l'âge du Bronze.	Deffressigne 1999.
	6500 m <sup>2</sup>	120 tombes du Haut-Empire		Incinération		Cat. Sarrebourg 2009, p. 114-117.
NR		1		Incinération	Sépulture de cavalier	Perdrizet 1911.
NR		6 dont 2 fouillées		Incinération		Bouxières-sous-Froidmont 1991.
NR		1		Incinération	Bustum ou structure de crémation?	Xivry-Circourt 1938.
NR		3		Incinération	Ossaria	Billoret 1972, p. 354.
NR		2		Incinération	Ossaria	Billoret 1972, p. 354-355.
Agglomération		1		Incinération	Tombeau colossal	Castorio, Maligorne 2007.
NR		14		Incinération		Mourot 2001, p. 264-265.
NR		3		Incinération		Billoret 1966, p. 282-283.
NR		3		Incinération		Metz 2008, p. 78-79.
NR		6		Incinération		Aéroport 2009.
Agglomération		15		Incinération		Metz 2008, p. 64-67.
NR		11 ou 12		Incinération (pour l'époque romaine)		Blouet 1994.
NR		2		Incinération		Lansival 1996.
Habitat	450 m <sup>2</sup>	21		Incinération; 1 inhumation de La Tène C.		Metz 2008, p. 76-77.
NR		4		Incinération		Metz 2008, p. 80-81.
NR		26		Incinération	Tumulus du Hallstatt remployé.	Lutz 1976.
NR		5		Incinération		Véber 1999.
NR		5 dont 1 du I <sup>er</sup> s.	Stèles-maisons	Incinération	Immatures incinérés.	Faye, Colling 1993; Blaising 1999.
NR		16		Incinération	Fosses à cendres également mises au jour.	Adam 1996.
NR	6000 m <sup>2</sup>	150		Incinération	Enclos funéraires.	Cat. Sarrebourg 2009, p. 47-56.



Peuple	Région	Département	Commune	Lieu-dit	Localisation topographique	Qualité données	Datation	Analyse paléanthropologique	Typologie
Médiomatriques	Lo	Mo	Florange	Daspich		0	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup> /VIII <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Hérapel	Kohlberg	Versant	1	I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Forbach	Petite-Forêt	Hauteur	1	Milieu du I <sup>er</sup> s.-première moitié du II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Gravelotte	Le Grand Pré	Plateau	2	Dernier tiers du I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole rurale
Médiomatriques	Lo	Mo	Grosbiederstroff/Sarreguemines		Vallée	1	La Tène finale-début de l'époque gallo-romaine.	Non	Vidange de crémation
Médiomatriques	Lo	Mo	Havange			0	I <sup>er</sup> s.	Non	Nécropole?
Médiomatriques	Lo	Mo	Hultheouse	Petit Limersberg	Versant	1	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.-II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole rurale
Médiomatriques	Lo	Mo	Jouy-aux-Arches	La Machotte	Basse terrasse de la Moselle	2	Deux premiers tiers du I <sup>er</sup> s.	Non	Nécropole rurale
Médiomatriques	Lo	Mo	Maizières-lès-Metz	Grand Pré	Vallée	0	I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Médiomatriques	Lo	Mo	Marly	Grand Bouseux	Fond de vallon	1	Fin du I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.	Non	Fosses à rejet de crémation?
Médiomatriques	Lo	Mo	Montigny-lès-Metz	Les Vacons		1	Milieu du I <sup>er</sup> s.-II <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole périurbaine
Médiomatriques	Lo	Mo	Morhange	Terrain militaire		0	I <sup>er</sup> s.	Non	Nécropole rurale
Médiomatriques	Lo	Mo	Morsbach	Hasenacker	Fond de dépression	0	I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Moyenvic	Rond-Buisson	Versant	0	I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes?
Médiomatriques	Lo	Mo	Rosselange	La Grande Fin	Fond de vallée	1	Fin du I <sup>er</sup> s.	Non	Sépulture isolée?
Médiomatriques	Lo	Mo	Saint-Quirin	Saveux		2	Époque flavienne	Non	Groupe de tombes.
Médiomatriques	Lo	Mo	Saint-Quirin	La Croix-Guillaume	Plateau	2	Époque claudienne-milieu du III <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Sarreguemines	ZI du Grand Bois	Vallée	1	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Thionville	Place Turenne		0	I <sup>er</sup> s.	Non	Nécropole
Médiomatriques	Lo	Mo	Woippy	Le Pollieux	Vallée	1	Fin du I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.	Non	Sépulture isolée?
Médiomatriques	Lo	Mo	Metz	Voie de Scarponne		1	I <sup>er</sup> s.	Oui	Groupe de tombes?
Médiomatriques	Lo	Mo	Metz	Avenue André Malraux		2	début du I <sup>er</sup> -fin du IV <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole urbaine
Médiomatriques	Lo	Mo	Mécleuves	La Haie aux Angles		2	Second quart du I <sup>er</sup> s.-III <sup>e</sup> s.	Oui	Nécropole rurale
Leuques	Lo	Vosges	Étival-Clairefontaine	La Pierre d'Appel	Hauteur	1	La Tène CI/DI	Non	Nécropole
Leuques	Lo	Vosges	Dompaire	Bennevise	Vallée	1	25/75	Non	Vidange de foyer funéraire?
Leuques	Lo	Vosges	Marainville-sur-Madon	Sous le chemin de Naviot		0	Fin du I <sup>er</sup> s.	Non	Groupe de tombes
Leuques	Lo	Vosges	Vittel	Poirieloup	Versant	1	25/75	Non	Vidange d'ustrinum?

Abréviations : M-et-M : Meurthe-et-Moselle ; Mo : Moselle ; M : Meuse ; Lo : Lorraine ; NR : non renseigné.

\* Cette colonne ne concerne que les sépultures qui peuvent être attribuées à la période laténienne finale et au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

NB : N'ont été retenus que les sites dont la chronologie est bien ou relativement bien établie.

Site associé	Superficie	Nombre de sépultures	Marqueur	Rites funéraires*	Commentaire	Bibliographie
Agglomération		?		Incinération		
Agglomération		71 sépultures exhumées entre 1986 et 1988.		Incinération		Hoffmann 1995.
NR		?		Incinération		Lutz 1971.
NR		9		Incinération	Ustrinum et fosses à cendres.	Faye 1991.
NR		?		Incinération		Mervelet 1997.
NR		?		Incinération		
NR		80		Incinération		Morand-Hartmann 1959-1979.
NR		44		Incinération	Le site avait déjà été utilisé à des fins funéraires durant l'Âge du Bronze.	Gébus 1999.
NR		3		Incinération		Blouet 1985.
NR				Incinération		Klag 1992; Blaising, Feller 1993.
		Au moins 6.		Incinération		Faye 1994.
NR		?		Incinération		BSR 1992, p. 66-67.
Établissement à vocation artisanale?		env. 60		Incinération		Hoffmann 1995, p. 9-10, 19.
NR		?		Incinération		Lutz 1991, p. 93.
NR		1		Incinération		Blaising, Faye 1993.
NR		5		Incinération		Hatt 1964, p. 356.
Habitat		80		Incinération		Heckenbenner; Meyer 1994-2000.
NR		4		Incinération	Quatre vidanges de crémation également mises au jour.	Brénon 1997.
NR		16?		Incinération		Stiller 1967.
NR		1		Incinération		Buzzi 1994.
NR		3		Incinération		Faye 1992.
		298		Incinération; une inhumation du 1 <sup>er</sup> s.		Cat. Sarrebourg 2009, p. 102-105.
				Incinération		Cat. Sarrebourg 2009, p. 99-101.
Habitat fortifié		15		Incinération	En relation avec la dernière phase d'occupation du site.	Deyber 1984.
		?		Incinération		Michler 2004.
		?		Incinération		Olivier 2002, p. 66 et 107.
		?		Incinération		Feller 1992.

**Lutz 1976**: LUTZ (M.). — Un tertre funéraire halstattien avec incinérations tardives gallo-romaines dans le bois de Tange près Albestroff (Moselle). *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine*, LXXVI, 1976, p. 5-34, fig., VI pl.

**Lutz 1991**: LUTZ (M.). — *La Moselle gallo-romaine*. Sarrebourg: Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, 1991, 372 p., fig. et pl. dans le texte.

**Mervelet 1997**: MERVELET (Ph.). — *Étude d'impact archéologique concernant la déviation ouest de Sarreguemines, R.N. 61 (Moselle)*. Metz: SRA Lorraine, 1997, 82 p., 27 fig., 11 pl.

**Metz 2008**: *Trésors des sépultures celtes et gauloises des environs de Metz*. Metz: Musée de la Cour d'Or, 2008, 87 p., fig. dans le texte.

**Metzler 2002**: METZLER (J.). — Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire. In: GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. — *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*. Actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray et l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 175-186, 8 fig. dans le texte (Collection Bibracte; 5).

**Metzler-Zens et al. 1999**: METZLER-ZENS (N.), METZLER (J.), MÉNIEL (P.). — *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1999. 458 p., 2 vol. (dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 6).

**\*Michler 2004**.

**Morand-Hartmann 1959-1981**: MORAND-HARTMANN (P.). — *Fouilles du Limmersberg, Hultehouse*. Metz: SRA Lorraine, 1959-1981.

**Morris 1992**: MORRIS (I.). — *Death-ritual and social structure in classical antiquity*. Cambridge: Cambridge University Press, 1992, 264 p., 48 fig. dans le texte.

**\*Mourot 2001**.

**Mourot, Dechezleprêtre 2004**: MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc: Conservation départementale des Musées de la Meuse, 2004, 315 p.

**Olivier 2002**: OLIVIER (L.) dir. — *Princesses celtes en Lorraine. Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*. Jarville-la-Malgrange: Musée de l'Histoire du Fer de Nancy-Jarville, 2002, 191 p., 43 fig. dans le texte, XXXII pl. h.-t.

**Perdrizet 1911**: PERDRIZET (P.). — Le bronze de Conflans. *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 4<sup>e</sup> série, 11<sup>e</sup> vol., t. 61, 1911, p. 5-12, 1 fig. dans le texte, 3 pl. h.-t.

**Reinert 1993**: REINERT (F.). — Frühkaiserzeitliche 'Fürstengräber' im westlichen Treverergebiet. In: STRUCK (M.) Hrsg. — *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Mayence: Institut für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg Universität, 1993, p. 345-360, 7 fig. dans le texte (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz; 3).

**\*Cat. Sarrebourg 2009**.

**Scheid 2008a**: SCHEID (J.) dir. — Pour une archéologie du rite. *Annales (Histoire, Sciences sociales)*, 55, 3, 2000, p. 615-622.

**Scheid 2008b**: SCHEID (J.). — *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*. Rome: École française de Rome, 2008, 358 p. (Collection de l'École française de Rome; 407).

**Stiller 1967**: STILLER (G.). — *Rapport sur la mise à jour [sic] d'un lot de céramiques du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. en juillet 1966, place Turenne à Thionville (Moselle)*. Metz: SRA Lorraine, 1967, 5 p., fig.

**Véber 1999**: VÉBER (C.). — *Basse-Ham. Parc Unicom. 1999 (Moselle)*. Sondages archéologiques. 08.03.99 au 12.03.99. SRA Lorraine, 1999, 14 p. fig. dans le texte (rapport n° 1535).

**Xivry-Circourt 1938**: ANONYME. — Xivry-Circourt. *Bulletin de la Société d'Archéologie champenoise*, 32<sup>e</sup> année, décembre 1938, p. 176.



---

# La Franche-Comté

---

LYDIE JOAN

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

Entre 1995 et 2009 le domaine funéraire antique a bénéficié d'opérations de terrain (fouilles préventives ou programmées, prospections), de travaux universitaires (mémoires de maîtrise, de DEA ou de thèse) ou encore de publications scientifiques régionales. 9 sites ont été ainsi découverts ou sondés à nouveau et 82 découvertes antérieures ont pu être réétudiées ou confrontées dans des travaux de synthèse.

En ce qui concerne les nouvelles données de terrain, la recherche dépend évidemment de l'archéologie préventive et de son caractère aléatoire puisqu'assujettie aux projets d'aménagements. Mais elle est aussi le reflet de l'activité archéologique en Franche-Comté. Le manque apparent de données est dû à des difficultés inhérentes à la région (difficulté de la détection aérienne en milieu boisé et manque de chercheurs pour cette période...). Seule la multiplication des travaux de terrain permettrait de mieux cerner ce domaine qui semble actuellement quelque peu délaissé pour les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Avant 1995, seuls quelques articles font mention de découvertes funéraires et trop rares sont les synthèses qui demeurent brèves (Lerat 1964; Walter 1979; Odouze 1988a; Odouze 1988b; Odouze, Roulière-Lambert 1992). Seul un ouvrage (Walter 1974) offrait une vision exhaustive, lors de sa publication en 1974, d'un aspect précis de

l'archéologie funéraire : la sculpture. Il est vrai que la documentation exploitable était peu abondante. En effet, les découvertes ou les fouilles de sépultures ont été principalement réalisées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Or les recherches anciennes ne fournissent que peu d'informations en raison de nombreuses lacunes (dispersion des ensembles mobiliers, absence de plans et de notes des fouilleurs, vestiges anthropologiques non conservés...).

En ce qui concerne les publications et les travaux universitaires, on peut distinguer plusieurs dynamiques :

- c'est en 1995 que la recherche en archéologie funéraire pour la période antique reprend avec deux DEA, l'un en histoire ancienne et l'autre en archéologie. Le premier a pris le parti de réaliser un outil bibliographique (Doubs, Jura, Territoire de Belfort) commenté d'une analyse statistique (Macchioni 1997). Le second (Joan 1997) présente, suite à un dépouillement exhaustif de la bibliographie et des collections des musées jurassiens, un répertoire et une analyse critique des données de l'archéologie funéraire du département du Jura. Cette recherche a été suivie d'une thèse soutenue en décembre 2003, à l'université de Franche-Comté, *L'archéologie funéraire en Franche-Comté antique du I<sup>er</sup> siècle av.J.-C. au V<sup>e</sup> apr.J.-C.*, sous la direction de H. Walter. Ces recherches ont fait l'objet d'un premier article (Joan 2003b);
- parallèlement, à ce travail de compilation et d'analyse, la publication d'une fouille exhaus-

tive, celle de la nécropole de Rahon, a permis d'apporter des données scientifiques précises notamment avec une étude anthropologique (Klijn, Gisclon 2001).

L'archéologie funéraire n'a profité que de huit fouilles récentes.

Malgré ce chiffre qui peut sembler de prime abord dérisoire, ces interventions ont permis néanmoins de mieux appréhender les pratiques funéraires antiques. Toutefois on peut regretter, qu'aujourd'hui encore, les données ne demeurent que très partiellement exploitées (retard des études d'anthropologie physique ou d'archéozoologie, absence de monographies).

### Pour le Doubs :

COMMUNE	OPÉRATION	ANNÉE	TYPLOGIE	DATATION	PUBLICATION
Mathay, Aux Longues Raies	Fouilles (H. Laurent)	1995	Nécropole à incinération	Tène moyenne et finale.	Barral 1997
Besançon, 11 avenue de Chardonnet	Sondage (H. Laurent)	2003	Ustrinum, sépulture d'imature	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Joan 2003a, vol. I, fiche 11

### Pour le Jura :

COMMUNE	OPÉRATION	ANNÉE	TYPLOGIE	DATATION	PUBLICATION
Chavéria, Le Têtu	Fouille programmée (L. Joan)	1992 et 1997	Mausolée	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Rothé 2001, p. 294-295
Poligny, Au Velours	Fouilles préventive et programmées (O. Simonin)	1997-1999	Nécropole mixte	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Rothé 2001, p. 569-570
Rahon, Le Roubac	Fouille préventive (H. Laurent)	1998	Occupation funéraire ?	I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Rothé 2001, p. 593-594
Rahon, Champ de la Manche	Fouille préventive (H. de Klijn)	1995	Nécropole à incinération	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Rothé 2001, p. 592
Tavaux, Les Charmes d'Amont	Fouille préventive et sondages (O. Simonin, G. Barbet)	2000 et 2004-2005	Nécropole à incinération	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Joan 2003a, vol. III, fiche 193
Tavaux, Prés Saint Gervais	Fouille préventive et sondages (G. Barbet)	2008 et 2009	Nécropole à mixte	I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.	Barbet 2007

## ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

### État des hypothèses sur les réseaux urbains régionaux

Sans revenir sur l'étude propre à chacun de ces sites présentés succinctement dans le chapitre précédent, il faut surtout souligner le développement de quatre grandes thématiques :

- l'architecture funéraire monumentale (Chavéria, Poligny) ;
- le recrutement des nécropoles : l'anthropologie (Poligny, Rahon, Tavaux) ;
- le traitement des immatures dans les nécropoles (Besançon, Tavaux).
- le repas funéraire et les offrandes funéraires (Chavéria, Poligny, Rahon) ;

La signalisation et la protection de la tombe n'avaient à présent fait l'objet que d'une étude poussée (Walter 1974) sur la sculpture funéraire,

majoritairement des stèles présentes plus particulièrement en Haute-Saône, et plus ponctuellement dans les nécropoles urbaines de la cité et dans le finage dolois. Les sites de Chavéria (*En Rivière*) et de Poligny (*Au Velours*) ont permis de mettre l'accent sur l'architecture funéraire monumentale antique qui était jusqu'alors très mal perçue en Franche-Comté. Seules quelques courtes notices relataient l'existence de grands tombeaux dont peu de traces matérielles nous étaient parvenues (Doubs : Mandeure ; Haute-Saône : Corre, Vitrey-sur-Mance, Mantoche, Beaumotte-les-Pins, La Pisseure ; Jura : Condes). Les mausolées de Chavéria et de Poligny sont donc d'autant plus remarquables, qu'ils présentent des éléments architectoniques suffisamment nombreux pour permettre une restitution de l'ensemble (Chavéria : mausolée tétrastyle sur podium ; Poligny : mausolée-temple de plan classique à pronaos). En Franche-Comté,



cette architecture funéraire monumentale est généralement associée généralement à des sites ruraux, si ce n'est dans les agglomérations-sanctuaires de Corre et de Chavéria et de Mandeure.

Le développement de l'anthropologie n'a porté que sur les fouilles récentes qui ont toutes fait ou font encore le sujet d'une étude poussée dans ce domaine (sauf Chavéria, qui n'a livré aucune sépulture). Ces données anthropologiques, on le sait, permettent de mieux appréhender "le recrutement" de ces nécropoles et évidemment, dans une certaine mesure, la population séquane. À ce jour, les données du site de Rahon ont été publiées (Klijn, Gisclon 2001), celles de Tavaux présentées dans le rapport (Barbet 2005) et l'étude de Poligny est en cours. Ces trois sites présentent des particularités communes : sites ruraux jurassiens contemporains dans certaines phases chronologiques de leur occupation. Ces similitudes pourraient permettre de réaliser une première étude anthropologique comparative, aussi modeste soit-elle.

Les sépultures sont souvent devenues anonymes et le recoupement des informations anthropologiques et archéologiques ne permet que rarement d'appréhender le défunt dans sa dimension physique et sociale. Aussi peut-on souligner plus particulièrement l'intérêt de la nécropole de Tavaux (*Les Charmes d'Amont*) dont la tombe fondatrice est celle d'un vétérinaire de l'armée romaine, porte-enseigne ou bénéficiaire, incinéré entre 40 et 60 de notre ère dans le finage doliois. À l'origine d'une nécropole de type "familiale", cette sépulture pose désormais la question d'une présence militaire dans cette plaine.

Les études anthropologiques ont permis aussi d'engager dans la région la question du traitement des immatures dans les nécropoles antiques avec les découvertes d'une sépulture d'immatrice dans une des nécropoles urbaines de Vesontio (Joan 2003) et de fragments osseux dans deux incinérations d'adultes dans la nécropole de Tavaux (Barbet 2005).

Indispensables pour appréhender au mieux les différents dépôts et les pratiques funéraires, la carpologie et l'archéozoologie sont aussi désormais associées aux études récentes. La faune découverte sur les nécropoles contemporaines de Rahon (*Champ de la Manche*) et de Tavaux (*Les Charmes d'Amont*) a montré la quasi-exclusivité du porc. Seule une incinération a livré des os de gallinacé à Rahon. À Tavaux, quelques ossements

d'ovicaprin, d'oiseaux (poule, bécasse, canard), d'un lagomorphe et de bovins sont minoritairement présents dans les sépultures. Il est impossible de déterminer, pour ces sites, malgré la présence d'ossements latérisés (traces de découpe), la nature exacte de ces offrandes incinérées : repas viatique destiné au défunt ou restes de repas funéraire ? Trois fosses découvertes dans l'enclos du mausolée de Chavéria ont permis de mettre aussi en évidence les restes de seize offrandes alimentaires : orge, millet, seigle, avoine, pois, fève, lentille, lupin, ers, poire, raisin, olive, amande, figue, noisette et pain.

On peut enfin souligner des apports plus ponctuels qui comblent, pour la première fois, certaines lacunes :

- la localisation d'un *ustrinum* dans une nécropole urbaine (Besançon) et aux abords d'un mausolée (Chavéria) ;
- la fouille récente d'une nécropole mixte en contexte rural (Poligny, *Au Velours*) avec des inhumations du Bas-Empire ;
- des sépultures qui pourraient être attribuées à la Tène finale dans une nécropole antique, fait encore très rare en Franche-Comté (Rahon, *Champ de la Manche*, Besançon, *Chamars*).

### Le mobilier

Pour l'ensemble du second âge du Fer, les découvertes de tombes et d'offrandes sont peu nombreuses. Seule une tombe à incinération (La Tène C2-D1 : II<sup>e</sup> siècle) exceptionnelle, fouillée, à Mathay (Doubs) en 1993, par P. Mougin contenait les restes incinérés d'un guerrier reconnaissable à son équipement (épée et son fourreau, fer de lance, umbo). Le dépôt d'armes a été aussi observé dans un tumulus de La Tène finale (Apremont, Mantoche-Bois). En ce qui concerne les tombes plus modestes de cette période, les sépultures disposées à côté de l'enclos de la tombe fondatrice à Mathay présentent toutefois des assemblages de mobiliers. Quatre d'entre elles renfermaient un dépôt de vases céramiques, en un seul exemplaire ou bien en couple, associant une forme haute et une forme basse, soit en fait un vase à nourriture et un vase à boisson. Ces récipients indiquent la présence d'offrandes alimentaires, viatique pour le voyage dans l'au-delà (Barral 1996).

Toujours dans le Doubs, deux autres nécropoles laissent présager d'une communauté de rang social élevé, dans le secteur de Besançon (Beure, Besançon-Mont Bregille). En effet, le nombre et la

qualité des objets déposés dans les tombes (cinq à six pièces par tombe, parmi lesquelles des fibules de type Dux ou Munsingen, à cabochons de corail ou de verre opaque rouge) désignent des femmes de haut rang (Barral 2003).

## CONTINUITÉS ET RUPTURES

Des trouvailles faites à Villers-Saint Martin (Doubs) et à Beaujeu (Haute-Saône) pourraient bien indiquer, vu leur composition, la présence d'une nécropole à incinération gauloise puis gallo-romaine (Paquier 1986, p.67-70; Barral 2002, p.60)<sup>1</sup>. Mais ces deux hypothétiques cas de pérennité de nécropole entre La Tène et l'époque antique sont rares en Franche-Comté. En effet si quelques *tumuli* du Jura (Chavéria) et du Doubs ont livré des sépultures antiques, il s'agit de dépôts isolés et non de véritables nécropoles. Seule une nécropole de Besançon est utilisée de La Tène III jusqu'à l'époque de Néron alors que les lieux de sépultures sont abandonnés (Mont Bregille, Parkings dérasés).

En effet *place Saint-Jacques* (actuelle faculté de Médecine), au sud de l'habitat du parking de la mairie, au sud-ouest de la ville, lors de la construction du nouvel arsenal, en 1842, on a découvert une nécropole à incinération dite *de l'arsenal* ou *de Chamars*. D'après le mobilier découvert, lors des fouilles, en 1848, par A. Castan et en 1876, par le Génie Militaire, la nécropole semble avoir été employée de La Tène III (monnaies, fibules, anneau, poignard) jusqu'à l'époque de Néron (Lafosse 1845, p.3-5; Castan 1869, p. 13-45; Lerat 1964, p. 47-51 et 122; Catalogue d'exposition 1982, p.48). Ce profond changement dans la localisation des lieux de sépultures est donc comme pour le milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un indicateur de modifications de la structuration sociale et de l'organisation de l'occupation du sol, conséquence évidente de la conquête romaine.

De prime abord, la Franche-Comté antique, comme l'ensemble de la Gaule, présente une unification des pratiques funéraires suite à la conquête romaine. À l'image du nord-est de la Gaule, l'étude de la localisation, de la typologie des tombes ainsi que celles des offrandes, démontrent en effet que cette population gauloise a bien assimilé la nouvelle civilisation romaine. Mais on sait que seules les stèles, les édicules et les mausolées – ainsi que le retour de l'inhumation – témoignent d'une véritable pénétration de certaines pratiques romaines, voire

orientales. Notons cependant (en l'état actuel de nos connaissances) que le renouveau du rite de l'inhumation ne semble apparaître en Séquanie, comme dans toute la Gaule du Nord-Est, qu'au III<sup>e</sup> siècle pour les populations de la capitale de *civitas* et au IV<sup>e</sup> siècle pour le reste de la population (Poligny, Choisey, Monnet-la-Ville, Thoraise, Vannoz). Mais, il ne s'agit toujours pas d'une rupture dans la conception de la mort. En effet, si l'inhumation devient le rite le plus pratiqué, les offrandes funéraires, même simplifiées, perdurent et pérennisent la croyance en une vie dans l'au-delà toujours à l'image de la vie d'ici-bas. Cette continuité des pratiques funéraires se rencontre encore au Haut Moyen Âge (dépôts alimentaires: Monnet-la-Ville, Saint-Vit, Ruffey-sur-Seille, Tavaux).

## NÉCROPOLES ET SOCIÉTÉ

Au demeurant, au-delà de ce schéma de type romain commun à l'Est des Gaules, et par conséquent au-delà de la relative uniformité des mentalités engendrée par la "*pax romana*", une différence claire apparaît, en Franche-Comté, entre les populations des plaines et celles des plateaux et des montagnes (cette réalité géographique entretenant, on le sait, les pratiques conservatrices au sein de cette dernière population). Cette différence s'explique aisément par l'archéologie des vivants, au travers du paysage antique où l'implantation du réseau routier et fluvial, particulièrement dense en plaine, facilite le brassage des cultures et des influences des populations voisines ainsi que l'implantation de nouvelles religions dans une population constituée de multiples catégories socio-économiques. On constate ainsi autour de ces axes de circulation, une occupation humaine dense et variée. C'est en effet aux abords de ces voies que se forment les principales agglomérations secondaires où une classe moyenne (constituée essentiellement d'artisans et de commerçants) possède un pouvoir économique bien plus grand que celui de la petite classe rurale dépendante de l'élite des domaines agricoles. Mais il s'agit surtout d'une population qui profite des échanges commerciaux amenant un brassage culturel et artistique ainsi qu'un syncrétisme religieux et spirituel. C'est ainsi que se développe l'art funéraire (notamment en Haute-Saône) par le biais de la sculpture, grâce à un artisanat local qui profite du commerce par voie fluviale, et bénéficie de la pénétration des modèles rencontrés en pays lingon, médiomatricque ou trévire.

Au contraire, les plateaux et les montagnes du Jura et du Haut-Doubs possèdent, à l'époque antique un réseau routier plus modeste qui dessert une population moins dense et moins diversifiée que celle rencontrée dans les plaines de Haute Saône, du Jura et du Doubs. Avant tout rurale, elle semble se constituer, en première analyse, d'une élite de propriétaires terriens (Poligny/Tourmont) ou d'individus liés aux sphères religieuses (Chavéria ?) et d'une population bien plus modeste dépendante de cette élite. Si cette dernière exhibe rapidement des signes d'une forte romanisation à travers le choix de son architecture funéraire (mausolées au plan classique) comme à Poligny, le reste de la population semble, dans le courant du I<sup>er</sup> siècle, nettement plus conservateur dans la forme de ses tombes ou le choix de ses offrandes funéraires (réemploi de tumulus protohistoriques à Chavéria, emploi plus tardif de céramique sigillée dans les sépultures, absence de la stèle funéraire).

Pour ce qui concerne la population de la capitale de la *civitas*, *Vesontio*, où une élite urbaine devait effectivement exister dès le Haut-Empire, le paradoxe est qu'actuellement aucune des nombreuses

nécropoles de la cité n'a livré le moindre indice de l'existence de grands mausolées péri-urbains. Tous les monuments funéraires de prestige se rencontrent en effet dans les campagnes et seuls quelques édifices, dont certains appartiennent plutôt à la classe aisée des riches artisans ou commerçants, ont été découverts dans les agglomérations secondaires (*Epomanduodurum*, *Luxovium*).

Ces premières constatations posées, on peut rapprocher la composition de la population séquane du Haut-Empire et celle des Lingons, voire des Leuques, où la classe dirigeante semble aussi essentiellement rurale. En revanche, la présence d'une élite urbaine a pu être au contraire mise en évidence chez les Éduens, les Trévires, les Médiomatriques, les Triboques, les Rauraques, les Allobroges et les Helvètes.

La Séquanie fut pénétrée par plusieurs influences dont les traces les plus visibles sont, pour les plaines, l'art funéraire hérité des schémas romanisés des pays trévire et médiomatricque et, pour les plateaux du Jura, les plans classiques des mausolées romains véhiculés par le biais de Lugdunum ou des Helvètes.

## NOTE

1. Il faut rester très prudent, pour le site de Villers-Saint-Martin, la présence des fondations d'un bâtiment antique (long. 33 m) et la découverte d'une clochette et de 200 monnaies du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. nous poussent plutôt à interpréter ce site comme un sanctuaire. Pour Beaujeu, les descriptions anciennes ne permettent plus de déterminer l'origine précise de l'ensemble du mobilier *a priori* découvert dans un contexte funéraire.

## BIBLIOGRAPHIE

**Ancel et al. 2005**: ANCEL (M.-J.), BARRAND (H.), FOREST (V.). — *Tavaux, Les Charmes d'Amont, DFS, volume II. Études anthropologique et ostéologique faunique*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 2003-2005.

**Barral 1996**: BARRAL (Ph.). — La nécropole gauloise des "Longues Raies" à Mathay (Doubs). Résultats de la campagne de 1995. *Bull. de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 119, 1996, p. 193-203.

**Barral 2002**: BARRAL (Ph.). — La fin de l'âge du Fer en Haute-Saône (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In: \***Faure-Brac 2002**, p. 59-60.

**Barral 2003**: BARRAL (Ph.). — Le second âge du Fer dans le Doubs (V<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In: \***Joan 2003**, p. 102-110.

**Barbet 2005**: BARBET (G.). — *Tavaux, une nécropole gallo-romaine du Haut-Empire*. DFS (vol. I). Besançon: SRA de Franche-Comté, 2003-2005.

**Barbet 2007**: BARBET (G.). — *Tavaux, Les Terres Saint Gervais, nécropole II*. DFS. Besançon: SRA de Franche-Comté, 2007.

**Barbet, Billerey 2004**: BARBET (G.), BILLEREY (R.). — Une plaque de bronze avec dédicace. *Gallia*, 61, Paris, 2004, p. 281-290.

(Suite de la bibliographie page 694)

Région	Commune	Lieu-dit	Qualité données	Datation
Franche-Comté	Aisey-et-Richecourt		0	
Franche-Comté	Beaujeu	Le Polot	0	milieu 1 <sup>er</sup> av. J.-C. au haut Moyen Âge
Franche-Comté	Bougey		0	
Franche-Comté	Bourbévelle		0	
Franche-Comté	Bousseraucourt	À La Côte Gaillancée	0	milieu II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> /haut Moyen Âge
Franche-Comté	Breuchotte		0	
Franche-Comté	Corre	Mont-la-Ville	0	
Franche-Comté	Demangevelle		0	seconde moitié du 1 <sup>er</sup> siècle
Franche-Comté	Fleurey-les-Saint-Loup		0	III <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Fontaine-lès-Luxeuil		0	III <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Fontenois-la-Ville		0	
Franche-Comté	Hautevelle	Les Fougères	0	fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Jonvelle		0	III <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Luxeuil	Planche de la Madeleine	0	fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Luxeuil	Près Pingas	0	
Franche-Comté	Mantoche	À la Vierge	0	?/IV <sup>e</sup>
Franche-Comté	Mantoche	La Sablière	2	fin 1 <sup>er</sup> siècle
Franche-Comté	Menoux	Bois du Châtelard	0	
Franche-Comté	Motey-Besuche		0	
Franche-Comté	Neuve-lès-Lure	En Li Fourneau	0	fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Noroy-les-Jussey	Moutherot	0	fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Ormoiche		0	
Franche-Comté	La Pisseure		0	
Franche-Comté	Pontcey		0	fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Pugerot		0	
Franche-Comté	Saint-Bresson		0	III <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Sainte-Marie-en-Chaux		0	
Franche-Comté	Seveux	Le Crot	0	
Franche-Comté	Seveux		0	
Franche-Comté	Seveux	Au Vernois	0	
Franche-Comté	Vallerois-le-Bois		0	II <sup>e</sup> ou III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Villers-sur-Port	Le Franois	0	
Franche-Comté	Vitrey-sur-Mance	Le Biémont	0	
Franche-Comté	Arlay		0	
Franche-Comté	Arlay		0	
Franche-Comté	Audelange	Moulin Rouge	1	IV <sup>e</sup>
Franche-Comté	Blye	La Grillière	1	
Franche-Comté	Champagnole		0	
Franche-Comté	Champdivers		0	fin II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Chavéria	En rivière	2	Fin II <sup>e</sup>
Franche-Comté	Chavéria	Aux Massettes	2	1 <sup>er</sup>
Franche-Comté	Choisey	Vignes des Moines	1	IV <sup>e</sup>
Franche-Comté	Condes		0	
Franche-Comté	Cousance		0	
Franche-Comté	Crans		0	fin du 1 <sup>er</sup> siècle
Franche-Comté	Dammartin-Marpain	La Quaison d'En Haut	0	
Franche-Comté	Dammartin-Marpain		0	
Franche-Comté	Damparis	Belvoye	0	
Franche-Comté	Dole	Les Commards	0	
Franche-Comté	Goux		0	
Franche-Comté	Jeurre		0	
Franche-Comté	Lons-le-Saunier	rue Fontaine-de-Rome	0	V <sup>e</sup> /début V <sup>e</sup>
Franche-Comté	Lons-le-Saunier	rue du Collège	0	de la fin du 1 <sup>er</sup> siècle à la première moitié du II <sup>e</sup> siècle de notre ère
Franche-Comté	Macornay	Sur Mancy	0	
Franche-Comté	Marnézia		0	

Abréviations: NR: non renseigné.

TPQ (création)	TAQ (Abandon)	Typologie	Marqueur	Étude anthropologique	Bibliographie
NR	NR	NR	stèles	0	Walter 1974, n° 148
NR	NR	nécropole mixte	enclos, tumulus, monument	0	Faure-Brac 2002, p. 114 à 118
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 150
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 151
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 135 à 147
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 153
NR	NR	nécropole ind.	stèles?	0	Walter 1974, n° 93 à 134
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 155 à 156
NR	NR		stèle	0	Faure-Brac 2002, p. 228
NR	NR	stèles	stèles	0	Walter 1974, n° 158
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 159
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 160
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 161
NR	NR	nécropole à incinération	stèle	0	Walter 1974, n° 34
NR	NR	nécropole ind	stèle	0	Walter 1974, p. 93
NR	NR	nécropole mixte	mausolée	0	Walter 1974, n° 165 et 166
NR	NR	nécropole à incinération		0	Nowicki 1992
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 57 et 137
NR	NR		stèle	0	Faure-Brac 2002, p. 363
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 162 et 163
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 168
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 169
NR	NR		hypogée?	0	Faure-Brac 2002, p. 378
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 170
NR	NR		stèle	0	Joan 2003a, T. II, p. 200
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 171
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 172 et 173
NR	NR	nécropole à incinération		0	Joan 2003a, T. II, p. 219
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Faure-Brac 2002, p. 412
NR	NR	inhumations		0	Faure-Brac 2002, p. 414
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 174
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 175 et 176
NR	NR		édicules	0	Walter 1974, n° 177
NR	NR		stèle	0	Rothé 2001, p. 209
NR	NR	incinération		0	Rothé 2001, p. 212
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Rothé 2001, p. 217-218
NR	NR	inhumations		0	Rothé 2001, p. 236-237
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Joan 1997a, T. I, p. 34
NR	NR		stèles	0	Walter 1974, n° 12
NR	NR	incinération	mausolée	0	Rothé 2001, p. 288
NR	NR	incinérations adventices dans tumulus du VIII <sup>e</sup> av. J.-C.		0	Rothé 2001, p. 294 et 295
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Rothé 2001, p. 313
NR	NR	incinérations	hypogée?	0	Joan 2003a, T. III, p. 60
NR	NR	inhumations		0	Rothé 2001, p. 328
NR	NR	incinération		0	Rothé 2001, p. 335
NR	NR	nécropole à incinération		0	Rothé 2001, p. 344
NR	NR	sarcophage		0	Rothé 2001, p. 346
NR	NR	sépultures ind.		0	Rothé 2001, p. 348
NR	NR		stèle	0	Walter 1974, n° 148
NR	NR		stèle	0	Rothé 2001, p. 403
NR	NR		autel	0	Rothé 2001, p. 436
NR	NR	incinération		0	Rothé 2001, p. 469
NR	NR		stèle	0	Rothé 2001, p. 468
NR	NR	inhumations		0	Rothé 2001, p. 473
NR	NR	nécropole		0	Rothé 2001, p. 482



Région	Commune	Lieu-dit	Qualité données	Datation
Franche-Comté	Menotey		0	
Franche-Comté	Monnet-la-Ville	Champs de la Bataille	0	première moitié du V <sup>e</sup> au VIII <sup>e</sup> siècle.
Franche-Comté	Montaigu		0	du I <sup>er</sup> au II <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Pannessières	Au Velours	1	IV <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Poligny		2	I <sup>er</sup> au IV <sup>e</sup> siècle apr. J.-C.
Franche-Comté	Rahon	Champs de la manche	2	Tène finale à 150
Franche-Comté	Rahon	Le Roubac	0	
Franche-Comté	Rochefort-sur-Nenon	Pan-Noue	0	
Franche-Comté	Saint-Aubin	Croix Pierre	0	
Franche-Comté	Salins-les-Bains	Porte Oudin	0	
Franche-Comté	Salins-les-Bains	Chambenoz	0	
Franche-Comté	Sergenux		0	
Franche-Comté	Tavaux	Village	0	première moitié du III <sup>e</sup> siècle apr. J.C
Franche-Comté	Tavaux	Les charmes d'Amont	2	40/60 III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Tavaux	Les Près Saint Gervais	1	I <sup>er</sup> /III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Tavaux		1	I <sup>er</sup> /III <sup>e</sup>
Franche-Comté	Tavaux	Melenet-sud	0	fin du IV <sup>e</sup> au début du V <sup>e</sup> siècle de notre ère.
Franche-Comté	Tavaux	Le Perroyer	0	deuxième moitié du I <sup>er</sup> siècle apr. J.-C.
Franche-Comté	Vannoz	La Planchette	0	
Franche-Comté	Alaise	sur Scey	0	
Franche-Comté	Audeux		0	
Franche-Comté	Besançon	Lecourbe	0	seconde moitié du II <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Besançon	Chamars	1	La Tène III jusqu'à l'époque de Néron.
Franche-Comté	Besançon	Champs Noir	0	de la fin du I <sup>er</sup> siècle (Néron) jusqu'au III <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Besançon	La Viotte	0	du I <sup>er</sup> au début du IV <sup>e</sup> siècle.
Franche-Comté	Besançon	Battant	0	I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup>
Franche-Comté	Besançon	Port-Joint	0	
Franche-Comté	Besançon	Saint Fergeux	0	Bas-Empire
Franche-Comté	Glamondans		0	
Franche-Comté	Gondenans-les-Moulins		0	Haut-Empire
Franche-Comté	Mandeure	Les Grands Ansanges	0	
Franche-Comté	Mandeure	Près de la Montoille	0	
Franche-Comté	Mandeure	Fornecure,	0	
Franche-Comté	Mandeure	En Coudroie	0	
Franche-Comté	Mandeure	Grande Rue	0	
Franche-Comté	Thoraïse	Boussiere	1	IV <sup>e</sup> siècle
Franche-Comté	Vaux-les-Prés		0	
Franche-Comté	Mathay		2	La Tène C1-D1
Franche-Comté	Beure			La Tène A à B3
Franche-Comté	Besançon	Parking dérasé		Tène moyenne
Franche-Comté	Besançon	Mont Bregille		second âge du Fer
Franche-Comté	Villers-Saint Martin	Plénise		Protohistoire – gallo-romain

TPQ (création)	TAQ (Abandon)	Typologie	Marqueur	Étude anthropologique	Bibliographie
NR	NR		stèles	0	Rothé 2001, p. 488
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Rothé 2001, p. 502-505
NR	NR	incinération		0	Rothé 2001, p. 508
NR	NR	incinérations		0	Rothé 2001, p. 550
NR	NR	nécropole mixte		1 (en cours)	Simonin 1997, 1998, 2001
NR	NR	nécropole à incinérations		0	De Klinj 1995 et 2001
NR	NR	inhumations		0	Laurent 1998
NR	NR	nécropole à incinération		0	Rothé 2001, p. 602
NR	NR	nécropole	stèle	0	Rothé 2001, p. 623
NR	NR	nécropole mixte		0	Rothé 2001, p. 665
NR	NR	et nécropole à inhumation		0	Rothé 2001, p. 665
NR	NR	incinération		0	Rothé 2001, p. 671-672
NR	NR	nécropole à incinérations	stèle	0	Rothé 2001, p. 692
NR	NR	nécropole à incinérations		1	Barbet 2005
NR	NR	nécropole mixte		1	Barbet 2007
NR	NR	mixte		0	inédit
NR	NR	incinérations		0	Rothé 2001, p. 691
NR	NR	fosse à offrandes ?		0	Joan 2003a, T. III, p. 160
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Joan 2003a, T. III, p. 163
NR	NR	incinération adventice dans tumulus du Hallstatt		0	Joan 2003a, T.I, p. 8
NR	NR	nécropole à incinération		0	Joan 2003a, T.I, p. 11
NR	NR	fragment de sarcophage		0	Joan 2003, p. 237
NR	NR			0	Joan 2003, p. 238
NR	NR	nécropole à incinération		0	Joan 2003, p. 239
NR	NR	nécropole mixte		0	Joan 2003, p. 239
NR	NR	nécropole mixte		0	Joan 2003, p. 241
NR	NR	nécropole mixte		0	Joan 2003, p. 242
NR	NR	nécropole à inhumation		0	Joan 2003, p. 247
NR	NR	nécropole à incinération		0	Joan 2003, p. 309
NR	NR	inhumation isolée en grotte		0	Joan 2003, p. 310
NR	NR	nécropole mixte		0	Joan 2003, p. 349
NR	NR	Incinérations		0	Joan 2003, p. 350
NR	NR	nécropole à incinérations		0	Joan 2003, p. 350
NR	NR	inhumations		0	Joan 2003, p. 350
NR	NR	sarcophage		0	Joan 2003, p. 350
NR	NR	nécropole à inhumations		0	Joan 2003, p. 422-423
NR	NR	inhumations en grotte		0	Joan 2003, p. 428
		incinérations		1	Barral 1996
		inhumations		1	Barral 2003
		inhumations		1	Barral 2003
		inhumations		0	Barral 2003
		nécropole?		0	Joan 2003, p. 432-433

- Card et al. 1996:** CARD (C.), ANDREY-CHALANDRE (A.), BIERENT (N.). — *Poligny-velours - Jura: DFS de diagnostic archéologique 04.08.96 au 16.09.96*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 1996.
- Castan 1869:** CASTAN (A.). — Le champ de Mars de Vesontio. In: *M.S.E.D.*, 4<sup>e</sup> série, V, 1869 (1870), p. 1-18; 94-48.
- Besançon aux premiers siècles 1982:** *Quelques questions, quelques réponses*, Catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts et d'archéologie. 1982, 109 p.
- Joan 1997a:** JOAN (L.). — *Le monde des défunts à l'époque gallo-romaine dans l'actuel département du Jura*, Besançon: université de Franche-Comté, 1997, 2 vol. (Mémoire de DEA d'archéologie).
- Joan 1997b:** JOAN (L.). — *Chavéria (Jura), une nécropole gallo-romaine: fouille programmée: un mausolée gallo-romain et son environnement*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 1997.
- Joan 2001:** JOAN (L.). — Nécropoles et sépultures gallo-romaines dans le Jura. In: **\*Rothé 2001**, p. 146-150, fig. XXXVI.
- Joan 2002:** JOAN (L.). — Les pratiques culturelles et funéraires gallo-romaines en Haute-Saône. In: **\*Faure-Brac 2002**, p. 71-75, fig. 21.
- Joan 2003a:** JOAN (L.). — *L'archéologie funéraire en Franche-Comté antique du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> apr. J.-C.* Besançon: université de Franche-Comté, 5 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Joan 2003b:** JOAN (L.). — La verrerie en contexte funéraire: L'exemple des tombes de la Séquanie romaine. *Recherches en Histoire de l'art*, 2, 2003, p. 69-78.
- Joan 2003c:** JOAN (L.). — Nécropoles et sépultures gallo-romaines dans l'actuel département du Doubs. In: **\*Joan 2003**.
- Klijjn 1995:** KLIJN (H. de). — *Rahon (39) "Champ de la Manche", une occupation de la période de transition âge du Bronze moyen et une nécropole à incinérations gallo-romaine*. DFS de fouilles préventive. Besançon: SRA de Franche-Comté, 1995.
- Klijjn, Gislou 2001:** KLIJN (H. de), GISLON (J.-L.). — *Rahon "Champ de la Manche", une nécropole à incinérations rurale des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles*. In: GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.) dir. — *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, Synthèses régionales et méthodologie*. Lille: université Charles-de-Gaulle. 2001, p. 83-119 (Hors Série de la Revue du Nord. Collection Art et Archéologie; 8).
- Lafosse 1845:** LAFOSSE (A.). — *Notice sur les antiquités romaines trouvées dans les fouilles du nouvel arsenal à Besançon*. Dodivers, 1845.
- Laurent 1995:** LAURENT (H.). — Un séjour doré dans l'autre monde. In: *Éclats d'histoire: 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritage*. Besançon: CETRE, 1995, p. 323-324.
- Laurent 1998:** LAURENT (H.). — *Rahon (39) Lotissements "le Roubac", Rapport d'évaluation archéologique, mai-juin 1998*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 1998.
- Lerat 1964:** LERAT (L.). — *Besançon antique des origines à la fin du IV<sup>e</sup> siècle*. In: FOHLEN (M.C.) dir. — *Histoire de Besançon*, t. I. *des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*. Besançon; Paris: Nouvelle librairie de France, 1964, p. 27-141 (rééd. 1981).
- Lerat 1998:** LERAT (L.). — *Les Villards d'Héria (Jura): recherches archéologiques sur le site gallo-romain des Villards d'Héria (Jura), 1958-1982*. Besançon: Presses universitaires Franc-Comtoises de Besançon, 1998 (série Archéologique, 2 vol).
- Macchionni 1997:** MACCHIONI (J.). — *Contribution bibliographique à l'étude des paysages funéraires de Franche-Comté gallo-romaine*. Besançon: université de Franche-Comté, 1997 (Mémoire de DEA).
- Oudouze 1988a:** ODOUZE (J.-L.). — *Les cimetières antiques de Besançon (Doubs)*. In: *La mort à travers l'archéologie franc-comtoise*. Catalogue de l'exposition de Besançon. Besançon: Centre Régional de Documentation Archéologique, 1988, p. 52-60.
- Oudouze 1988b:** ODOUZE (J.-L.). — *Les urnes funéraires en Franche-Comté à l'époque gallo-romaine*. In: *La mort à travers l'archéologie franc-comtoise*. Catalogue de l'exposition de Besançon. Besançon: Centre Régional de Documentation Archéologique, 1988, p. 61-65.
- Oudouze, Roulière-Lambert 1992:** ODOUZE (J.-L.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.). — *Le monde des Morts*. In: *le Jura gallo-romain*. Besançon: Cercle Girardot, Centre Jurassien du Patrimoine, 1992, p. 107-112.
- Paquier 1986:** PAQUIER (M.). — *La vallée du Doubs et son environnement archéologique de Besançon à Mandeuve (exclus) à l'époque romaine*. Besançon: Facultés des lettres, 1986 (Mémoire de maîtrise).
- Simonin 1997a:** SIMONIN (O.). — *Poligny Au Velours*. Rapport d'évaluation 15 juillet - 29 août 1997. Besançon: SRA de Franche-Comté, 1997, n. p.
- Simonin 1997b:** SIMONIN (O.). — *Poligny Au Velours*. In: *Bilan scientifique 1997*, p. 73.
- Simonin 1998:** SIMONIN (O.). — *Poligny Au Velours*. In: *Bilan scientifique 1998*, p. 570.
- Simonin 2001:** SIMONIN (O.). — In: **\*Rothé 2001**, p. 569-570, n° 12, fig. 375.
- Walter 1974:** WALTER (H.). — *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté*. Paris: Les Belles Lettres, 1974 (ALUB; 156/ Archéologie; 25).
- Walter 1979:** WALTER (H.). — *La Franche-Comté romaine*. In: COURTIEU (J.) dir. — *Histoire de la Franche-Comté, Wettolsheim, Mars et Mercure*, 1979.
- Walter 1979b:** WALTER (H.). — *Suppléments à "la sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté"*. *RAE*, 30, 1979, p. 259-262.

---

# La Bourgogne

---

ANDRÁS MÁRTON, ESTELLE GAUTHIER

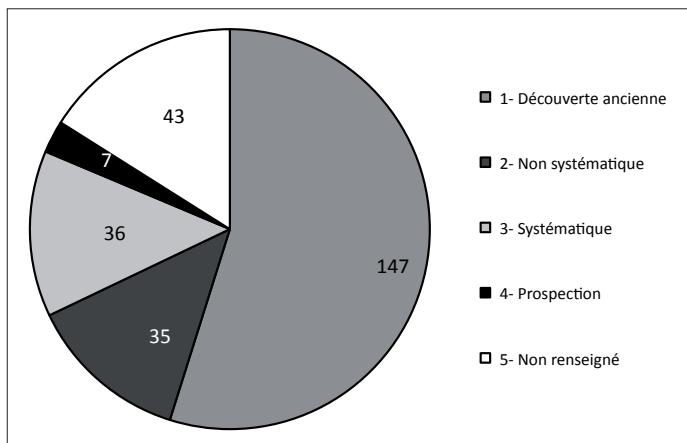
## PRATIQUES FUNÉRAIRES AU DÉBUT DU HAUT-EMPIRE

Pour l'archéologie funéraire en Gaule, la difficulté majeure réside dans l'inégalité quantitative et qualitative des données qui rend difficile toute tentative de synthèse. Ce problème se pose notamment pour la question de la romanisation qui sera abordée ici du point de vue des pratiques funéraires du début du Haut-Empire (principalement du 1<sup>er</sup> siècle) en Bourgogne. Pour améliorer les données disponibles il est nécessaire de procéder tout d'abord à un bilan documentaire critique afin d'établir des priorités et des directions pour les recherches à venir. Cette introduction propose une vue d'ensemble de la bibliographie aujourd'hui disponible (voir en annexe le catalogue des sites

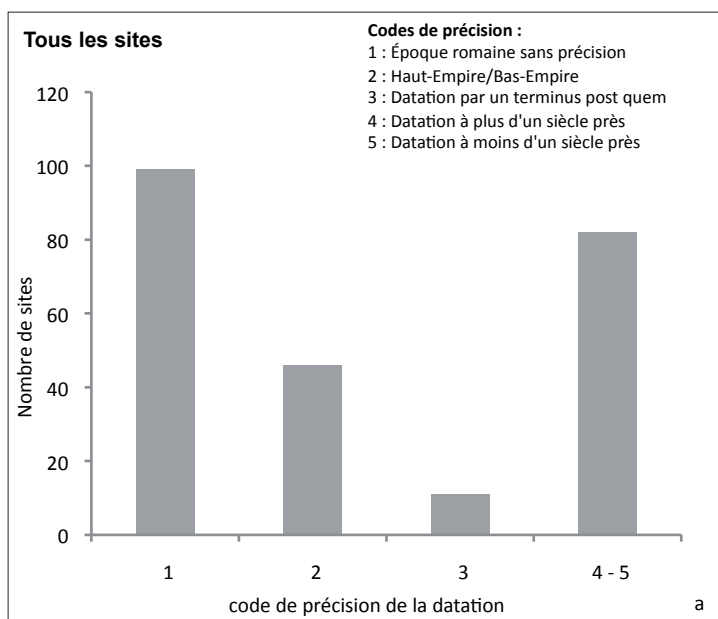
funéraires, les sites n'ayant livré que des vestiges de marquage n'ont pas été pris en compte).

## La qualité de la documentation

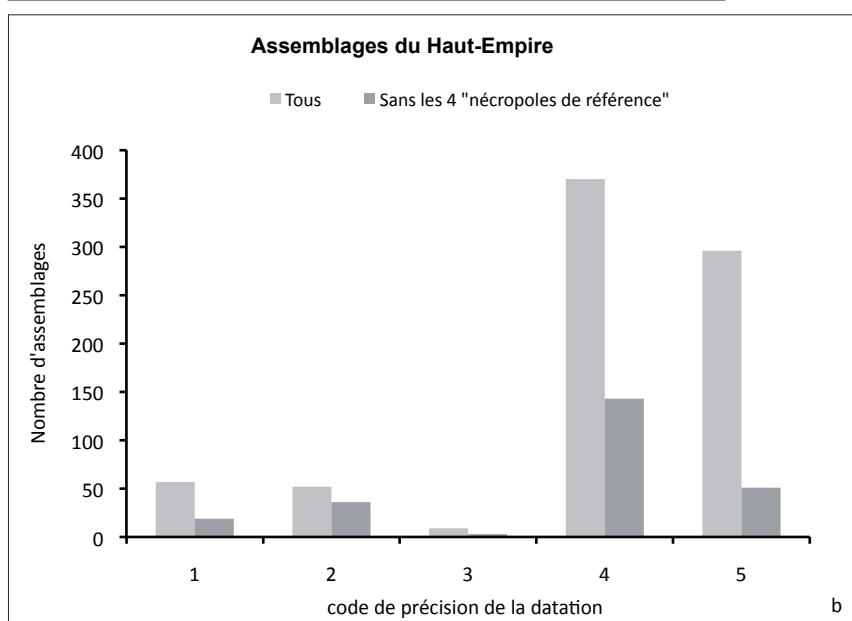
De nombreux problèmes se posent lorsqu'on souhaite faire un bilan à partir des sources bibliographiques. La grande majorité des trouvailles sont anciennes (avant 1950) et/ou non systématiques (ill. 1). Les informations sont donc bien souvent lacunaires et peu détaillées, d'autant plus que dans de nombreux cas, nous ne possédons qu'un résumé général sur la partie fouillée d'une nécropole, avec peu d'informations exploitables. Il est également difficile d'adapter des descriptions anciennes au vocabulaire de la méthodologie moderne et certaines informations restent difficiles à interpréter,



1. Proportion des sites selon leurs circonstances de découverte, en Bourgogne.



2a. Niveau de précision de la datation des sites découverts.



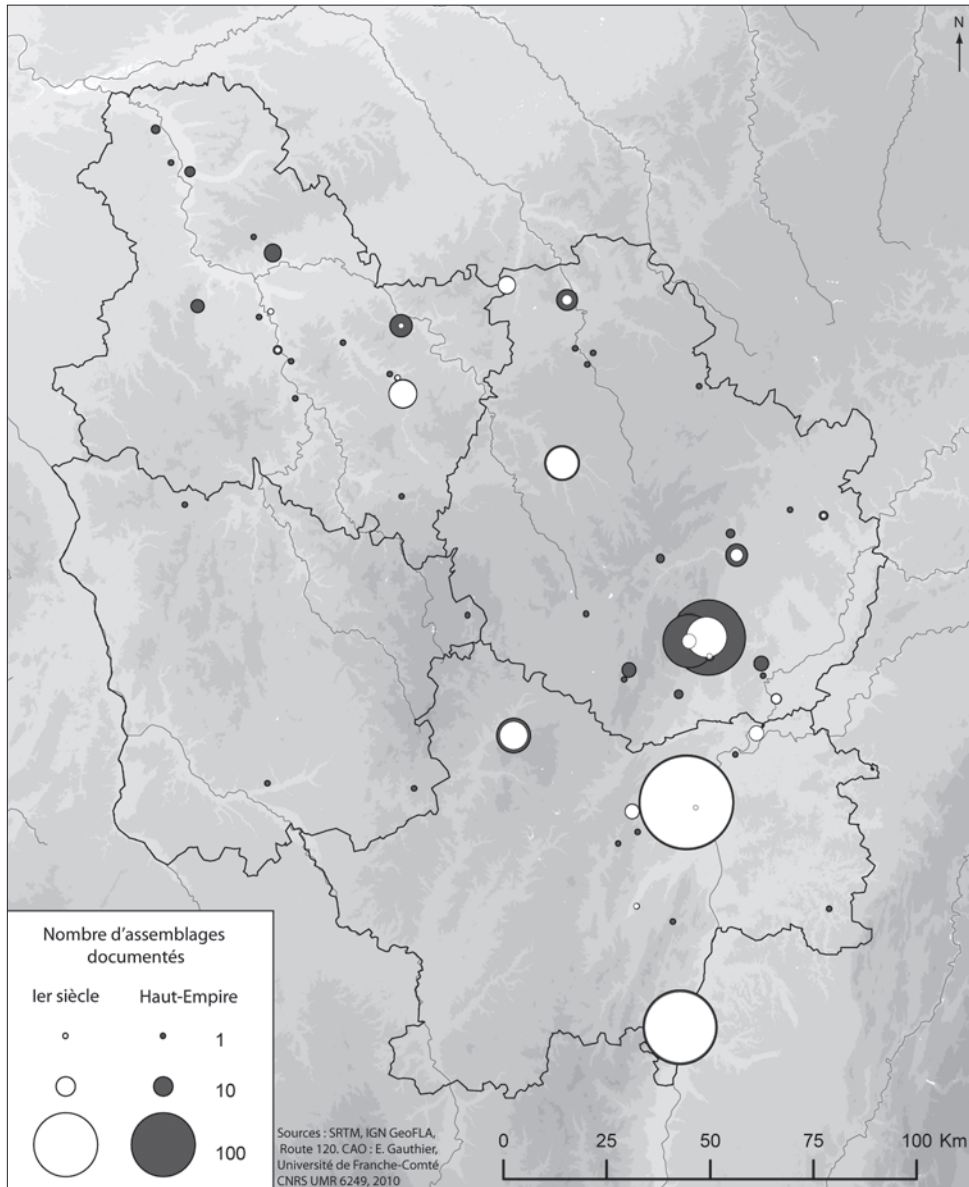
2b. Niveau de précision de la datation des assemblages documentés du Haut-Empire.

d'autant que la documentation graphique fait souvent défaut... De nombreuses précisions manquent très souvent pour permettre une étude fine des pratiques funéraires sous ses différents aspects (provenance exacte des objets, distinction du mobilier primaire/secondaire/résiduel, identification et état des restes humains, description des structures, des plans et de la stratigraphie...). Les publications récentes accompagnées d'une étude anthropologique ont prouvé que non seulement le traitement des restes humains peut être caractéristique d'une communauté et évolue au cours du temps, mais que le choix des modes et des structures d'enterrement et la sélection du mobilier sont liés au sexe, à l'âge et à l'état physique des défunts.

Mais sans études approfondies des restes humains – peu nombreuses pour la région –, les interprétations restent incertaines et incomplètes.

Par ailleurs on peut constater une forte inégalité de la précision de la datation des tombes (ill. 2a-b). De nombreux sites étant datés d'une manière très générale ("époque romaine" ou "Haut-Empire"), il est difficile de réaliser un inventaire exhaustif et sûr des nécropoles utilisées au I<sup>er</sup> siècle. Les assemblages documentés et assez bien datés se concentrent dans les quatre sites les mieux publiés, tous situés en territoire éduen (ill. 3). Deux sont utilisés depuis l'époque augustéenne et principalement au cours du I<sup>er</sup> et au début du II<sup>e</sup> siècle: Chalon-sur-Saône – La Citadelle (71.33) et Mâcon



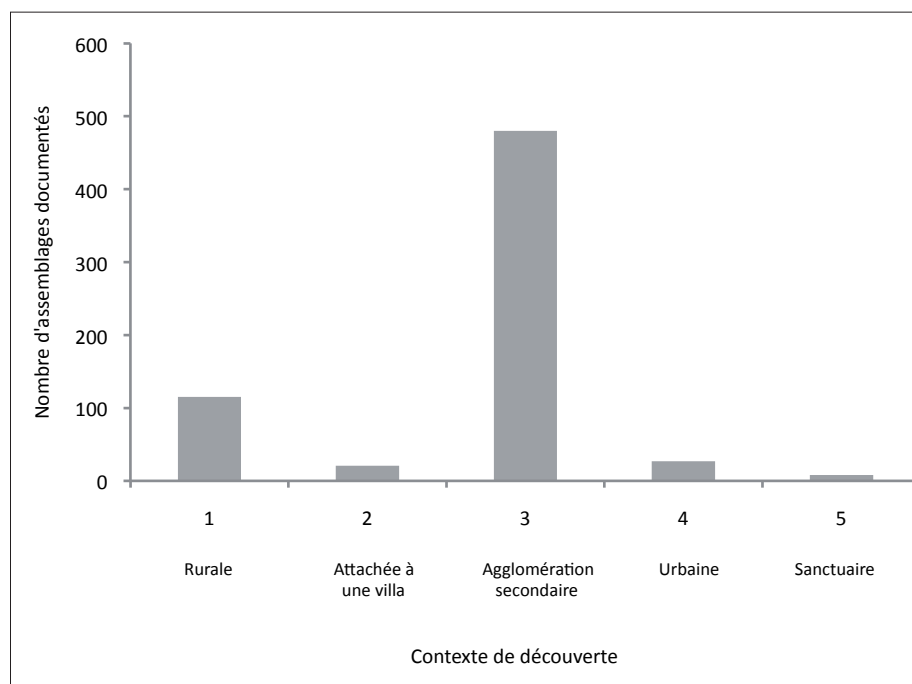


3. Carte des assemblages documentés en Bourgogne.

– Les Cordiers (71.64) ; deux autres (tout au moins la partie fouillée) commencent un peu plus tard au 1<sup>er</sup> siècle : Messanges (Meuilley) – Gratte Dos (21.77) et Nuits-Saint-Georges – Les Bolards (21.87). C’est principalement sur ces quatre sites (que nous appellerons ici “nécropoles de référence”) que s’appuie l’essentiel de nos connaissances sur les pratiques funéraires dans la région. Néanmoins il s’agit de parties fouillées de nécropoles présentant chacune des spécificités et posant aussi des problèmes (identification des structures et du mobilier,

datation...), elles ne permettront en aucun cas de généraliser les phénomènes observés. On constate aussi une forte inégalité concernant les types de nécropoles représentés (ill. 4) : la plupart des informations portent sur les *vici*, les sites ruraux sont moins renseignés et les nécropoles urbaines sont pratiquement inconnues.

Actuellement 238 sites sont identifiés pour le Haut-Empire, correspondant à au moins 122 nécropoles – sites livrant au moins deux tombeaux non monumentaux. Cela représente au



4. Contexte des assemblages documentés du Haut-Empire.

minimum 3617 tombes, dont 737 sont documentées. 539 ont une forte probabilité de dater du 1<sup>er</sup> siècle (35 sites).

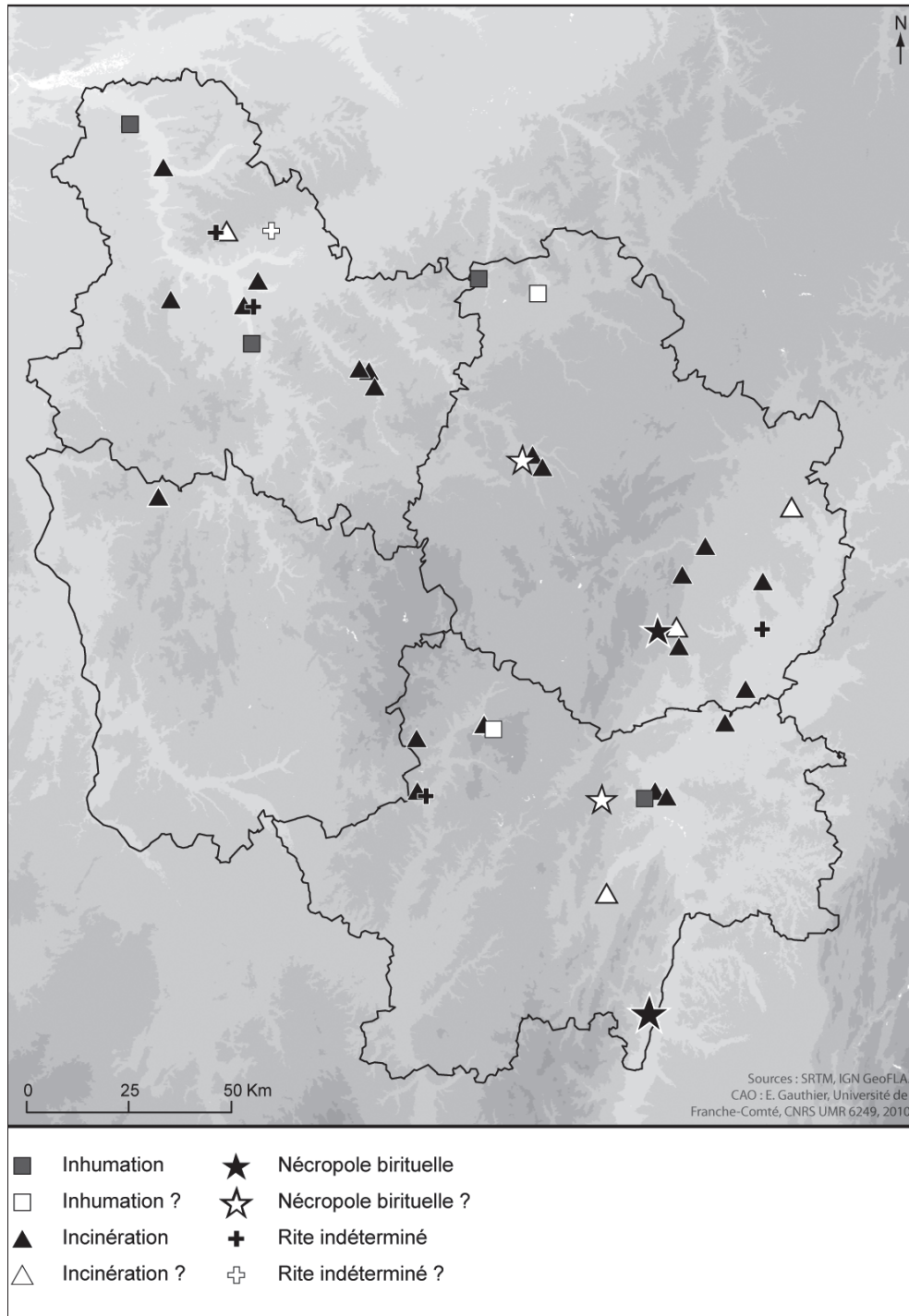
R. Reece a proposé trois approches complémentaires pour la reconstitution des coutumes funéraires: l'organisation interne et la situation topographique du cimetière, la structure et l'aménagement de la tombe et enfin la population présente dans la nécropole à travers l'étude des restes humains. On peut ajouter comme une approche indépendante, la signalisation des sépultures. Cette étude s'intéressera à la seconde approche: les tombes et leurs assemblages. Seules les tendances majeures observées et les principales conclusions seront mentionnées dans cette introduction.

En Bourgogne, le passage de l'époque laténienne à l'époque romaine dans les nécropoles n'est pas bien documenté (pour un premier inventaire voir: Pion, Guichard 1993). Un seul site atteste la transition au-delà de l'époque augustéenne, Alise-Sainte-Reine - *La Croix Saint-Charles* (21.5), illustrant la continuité de la crémation en position secondaire en récipient en céramique sur le territoire mandubien. Dans la nécropole de Gurgy - *La Picardie* (89.29), plus d'un demi-siècle sépare les dernières sépultures laténiennes datant de l'époque de l'occupation, de la tombe 59 dans

laquelle ou près de laquelle (les descriptions sont ambiguës) a été trouvé un vase signé par *Scotius* de La Graufesenque. Une utilisation continue de La Tène finale à l'époque romaine peut être supposée à Bligny-en-Othe (89.17) et à Bussy-en-Othe (89.18). Dans la nécropole laténienne de Fontaine-la-Gaillarde (89.27) des objets romains votifs ont été trouvés sur les sépultures celtiques. À Etrochey (21.61), les sépultures 1, 7/8 ont livré à la fois des objets celtiques et romains (la sépulture 12 est également laténienne). Il est probable que certaines sépultures celtiques ont été découvertes (ou même pillées, ce qui pourrait expliquer la position de la tête du squelette 7, sur la poitrine) à l'occasion du creusement des tombes du Haut-Empire et accompagnées de quelques offrandes en céramique. Mais les cimetières utilisés sans interruption ne sont pas localisés. Sur cette question, la comparaison des nécropoles de Bibracte - *La Croix du Rebut* (71.91) et Autun - *Pont l'Évêque* (71.19) serait très intéressante.

#### Tendances principales du rite funéraire au 1<sup>er</sup> siècle en Bourgogne

En Bourgogne, le rite majoritaire est la crémation (ill. 5). L'identification des lieux de crémation



5. Carte des nécropoles du 1<sup>er</sup> siècle en Bourgogne.

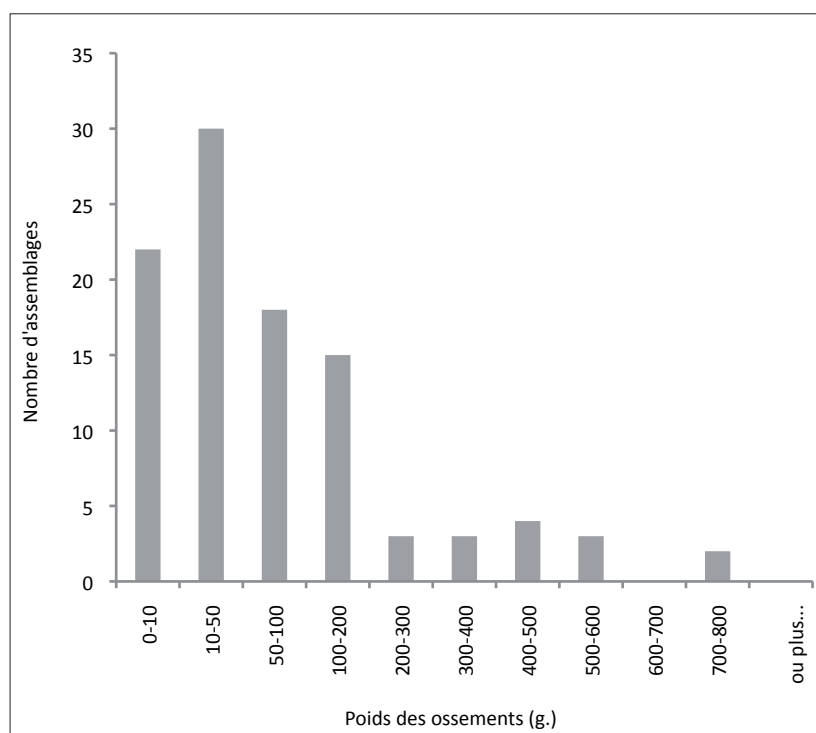
se heurte au chaos de la nomenclature (*ustrinum*, *bustum*, bûcher en fosse ou sur le sol: voir Blaizot, Tranoy 2004; Blaizot 2009, p.89-90) et aux difficultés d'interprétation des différentes fosses cendreuses. Parmi les structures bien identifiées, une aire de crémation permanente du type Septfontaine-Dëckt est connue à Autun (71.19). Les bûchers sur le sol peuvent être identifiés à Chalon-sur-Saône (71.33, sép. 245 et peut-être 104, 107, 206, 211, 213, 234, 261, 319, 340 et 379). Les bûchers en fosse sont mieux documentés, ils sont attestés à Chalon-sur-Saône (71.33), Mâcon (71.64) et peut-être Messanges (21.77, sép. 1, 10 et 50).

La crémation en position secondaire en réceptacle est majoritaire (pour la terminologie employée ici voir: Bel 2002, 78-79, 83; Blaizot, Tranoy 2004; Blaizot 2009, 89-90). Les observations concernant le traitement des restes incinérés sont peu nombreuses, pourtant une tendance commune apparaît: seule une quantité très symbolique d'ossements était prélevée (ill. 6).

Les réceptacles en céramique ou en verre sont les plus répandus. Il est certain que cette observation reflète la réalité archéologique, cependant il faut la nuancer: l'appellation "urne" a souvent été appliquée à tous les vases de forme ollaire avec ou sans ossements incinérés; la précision des observations concernant les autres types de sépultures

ne permet pas toujours de les identifier avec certitude; sans méthodes de fouille modernes, elles sont souvent ignorées. Par ailleurs, les sépultures faites en récipients ont davantage attiré l'attention et les urnes sont plus souvent mentionnées, plus particulièrement les réceptacles en verre.

221 assemblages documentés du Haut-Empire (dont 198 peuvent dater du I<sup>er</sup> siècle) sont des crémations placées dans une urne en céramique et 172 dans une urne en verre (sans doute surreprésentées, 80 peuvent dater du I<sup>er</sup> siècle). Ces dernières sont devenues plus nombreuses vers la fin du I<sup>er</sup> siècle et au cours du II<sup>e</sup> siècle lorsque leur distribution est aussi plus vaste. Cette augmentation, également observée dans les nécropoles de la Bretagne romaine (Philpott 1991, p.26), est sans doute liée au changement et au développement économiques ainsi qu'à l'installation d'ateliers locaux (par ex. l'atelier d'*Amarant[h]us*). La plus grande partie des urnes sont des vases de stockage ou de préparation de nourriture. Les formes dédiées à la présentation et à la consommation de nourriture ou de boissons sont peu utilisées. L'enclos augusto-tibérien d'Autun (71.19) présente une particularité: les céramiques de stockage de liquides (les vases balustres) sont les formes les plus abondantes parmi les urnes. S'agirait-il d'un héritage de l'époque laténienne? Concernant cet aspect, une comparaison avec la



6. Variation du poids d'ossements brûlés dans les crémations en Bourgogne.

nécropole de Bibracte - *La Croix du Rebout* pourra être décisive.

D'autres formes de dépôts secondaires en réceptacle sont également attestées sous le Haut-Empire: dans un fragment d'amphore (5 cas sûrement du I<sup>er</sup> siècle), et souvent mal datées à l'intérieur du Haut-Empire: dans une *imbrex* renversée (2 cas), une urne en plomb (2 cas), un ossuaire en pierre (7 cas). Par ailleurs, des réceptacles en matériaux périssables ont pu également exister: probablement des coffres en bois à Autun (71.19, sép. 708), Chalon-sur-Saône (71.33, sép. 324), Hauterive (89.30); et des contenants en matériaux organiques à Sougères-sur-Sinotte (89.64, sép. 30), Alésia (21.6, sur le cercueil d'un enfant) et Chalon-sur-Saône (71.33, sép. A. 27).

Les crémations en position secondaire sans réceptacle ont été plus rarement identifiées, ce qui correspond probablement en partie à des biais documentaires. Dans certains cas aucun dispositif funéraire ne peut être observé. Il est possible qu'une partie de ces sépultures ait été faite dans un récipient organique non détectable de nos jours. Les ossements incinérés ont pu être simplement déposés seuls et sans protection (8 cas assurés), ou parfois recouverts par un vase renversé (4 cas assurés) ou une tuile.

Il est probable qu'entre les nombreuses structures considérées comme rejets "*d'ustrina*" (par ex. Alise-Sainte-Reine, 21.7), fosses-dépotoirs contenant des ossements calcinés (peu convaincantes lorsqu'il s'agit de fosses de très petite taille) se trouvent également des tombes que l'on peut qualifier de "crémations simples".

Enfin, quand le bûcher acquiert le statut de sépulture primaire (tombe-bûcher), ce type de tombe est souvent appelé *bustum*, terme dont l'utilisation est ambiguë. D'après la documentation, aucune incinération primaire n'est assurée dans la région. Pour le moment on ne peut donc pas remplir l'hiatus entre les crémations primaires du sud de la Gaule et de la Gaule Belgique.

En dehors des pratiques de crémations qui sont de loin les plus fréquentes en Bourgogne, on rencontre également au I<sup>er</sup> siècle des inhumations d'adultes (les pratiques funéraires n'étant pas définies pour les enfants – elles dépendaient de choix familiaux, des possibilités économiques, et certainement de l'attachement personnel et sentimental à l'enfant –, les modes d'enterrement étaient extrêmement variables, Castella 1999, p. 87; il est donc nécessaire de les considérer à part).

92 inhumations d'adulte (ou présumé adulte) sont actuellement documentées pour le Haut-Empire (toutes primaires). L'état de la documentation est très inégal. 19 datent de l'époque augustéenne à la fin du I<sup>er</sup> siècle et 11 du II<sup>e</sup> siècle. Les inhumations les plus anciennes (époque augustéenne et première moitié du I<sup>er</sup> siècle) se trouvent dans trois régions (ill. 5): en territoire mandubien vers Alésia, en territoire lingon à Vertault (21.97) et à Étrochey (21.61), et surtout en territoire éduen (Mâcon 71.60-61; Chalon, 71.52) dans la région avoisinant le territoire séquane. Néanmoins, il pourrait s'agir de contextes particuliers: à Vertault, elles se trouvent tout près du sanctuaire; à Étrochey, certaines ont livré du mobilier laténien et romain; dans les nécropoles concernées de Mâcon et de Chalon, on peut envisager une influence méridionale (où l'inhumation a été également pratiquée) et la présence d'une population probablement d'origine hétérogène. Pour le I<sup>er</sup> siècle, on dispose de plusieurs exemples sur le territoire sénon (ill. 5): Auxerre (89.10), Pont-sur-Yonne (89.43). Sur ce territoire, les inhumations sont probablement déjà attestées à La Tène D (Guerchy: Pion, Guichard 1993, n° 89.09, 185); il pourrait donc s'agir d'un développement qui avait déjà commencé à l'âge du Fer. Pour les autres régions, le sud-ouest du territoire éduen et quelques noyaux en territoires lingon et mandubien, on peut supposer que les inhumations apparaissent comme des éléments nouveaux dans la région. Néanmoins, il semble que le développement postérieur dans le sud-ouest du territoire éduen soit davantage lié à certaines communautés, probablement à la fois en relation avec la tradition héritée du siècle précédent et peut-être un statut social et économique particulier, plutôt qu'à des tendances régionales. Par exemple, à Messanges, les inhumations et les incinérations contemporaines sont physiquement séparées dans la nécropole et les mobiliers des inhumations sont beaucoup plus modestes.

D'après l'analyse de 70 tombes d'enfants assurées pour la région, l'incinération (33 cas) et l'inhumation (37 cas) ont été toutes deux pratiquées, dans un cas comme dans l'autre à tout âge (par exemple, Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 218, une incinération à l'âge périnatal). Certains dispositifs sont réservés aux enfants, notamment les inhumations dans des *imbrices* renversées (8 cas assurés), ou des cistes de pierres plates (Alise-Sainte-Reine, 21.5, sép. 4; Vertault, 21.97, sép. 4).



### Les rites associés à l'enterrement et au culte des tombes

Dans la nécropole de *la Citadelle* à Chalon-sur-Saône, une chape de gros fragments d'amphores recouvrait souvent les sépultures. Elles étaient peut-être placées dans la tombe avant sa fermeture (par ex. sép. 105, recouvrant l'urne et son couvercle, sép. 215bis recouvrant l'urne, sép. 315), ou bien au-dessus de la fosse après sa fermeture (par ex. sép. 106, 253, 262, 339, A. 42). Le grand nombre et la taille des fragments indiquent qu'il pourrait s'agir d'amphores qui avaient été utilisées pendant le rituel funéraire puis brisées. Il semblerait que ce soit surtout des amphores vinaïres.

Les cruches sont peu nombreuses parmi le mobilier des assemblages de cette même nécropole. Par contre on en trouve de très nombreux fragments résiduels (90 cas sur les 216 structures de la nécropole) parfois concentrés sur les tombes. Ce phénomène peut être mis en relation avec une fréquente utilisation des formes de présentation du liquide dans les activités qui avaient lieu autour des tombes, indiquant probablement des libations faites à l'occasion de la fermeture de la sépulture ou *a posteriori*, associées au culte des tombes; et d'après l'état de fragmentation de ces vases, il est probable qu'ils étaient brisés sur place après le sacrifice. On peut également supposer que le col d'amphore de la sép. A 301 de Chalon pouvait servir de dispositif à libation (peut-être prolongé par un tuyau en bois), grâce auquel le sacrifice pouvait arriver directement sur les ossements incinérés (une amphore utilisée comme dispositif à libation a été trouvée à Vernègues, fosse n° 16 (Bouches-du-Rhône), Chapon 2002, p. 844, fig. 3).

Le matériel "résiduel" provenant des nécropoles peut être rattaché à différentes activités. Une partie vient de tombes détruites et des structures de crémation installées dans le voisinage. Une autre partie est liée au matériel utilisé lors des banquets, sacrifices et nombreuses visites des tombes (Bel 2002, 64-75). Mais certains indiquent une liaison forte avec la sépulture formant une sorte d'aménagement de surface (un groupe d'objets intacts ou cassés déposés à côté de la sépulture). Ceux-ci se manifestent par les nombreux objets retrouvés sur le niveau antique, à côté ou près des sépultures. L'exemplaire le plus marquant a été documenté à Chalon-sur-Saône (71.33, sép. 324): au-dessus d'un coffre en bois renfermant une crémation en urne en verre, un grand service en terre sigillée a été rassemblé. La composition de ce service ne peut

pas être reconstituée sans ambiguïté d'après la publication, mais il a pu s'agir essentiellement de vases de consommation de nourriture (Drag. 18 et Drag. 35/36), peut-être accompagnés de gobelets (Drag. 27). Des lots similaires sont signalés dans la même nécropole, placés à côté de la tombe, "en bordure de la fosse": on trouve notamment des monnaies (sép. 243, 245), des figurines (sép. 252), un balsamaire plastique (sép. 362), des lampes (sép. 254) et à côté de la sépulture 363, 12 balles de fronde. "À proximité" de la fosse des sép. 205 et 206 ont été trouvés une monnaie et des fragments de vase en verre. Dans le culte de la tombe, les lampes pouvaient jouer un rôle important à Chalon d'après le témoignage de 12 exemplaires quasi entiers trouvés en dehors des sépultures (71.33).

### Le mobilier

La tendance générale semble indiquer que le mobilier est beaucoup plus abondant en position primaire et dans les rites accompagnant l'enterrement, qu'en position secondaire, mais il n'était pas souvent récupéré sur le bûcher.

On constate un intérêt réduit pour les vases en bronze (alimentaires et de toilette) parmi les offrandes durant le I<sup>er</sup> siècle (Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 206, 368 et Mâcon, 71.65 et une petite cruche hors assemblage à Couchey, 21.29).

Pour la verrerie, outre les vases de stockage, majoritairement utilisés comme urnes (75 ex. sur 92), on trouve essentiellement des formes dédiées à la toilette (86 ex., dont 12 en position primaire). En comparaison avec d'autres régions de l'Empire romain, elles sont néanmoins sous-représentées, ce qui est très étonnant car des huiles parfumées ont joué un rôle important lors de la crémation. La verrerie de qualité est présente seulement sur quelques sites (exclusivement du I<sup>er</sup> siècle) et la plupart en position primaire: à Autun (71.19) un vase imitant l'agate, à Charnay-lès-Chalon (71.53) un gobelet moulé décoré d'une course de chars; à Mâcon dans la nécropole des Cordiers structures 17,41 (71.64) des vases en verre millefiori. Un gobelet "mythologique" soufflé dans un moule décoré (position inconnue) a été trouvé dans la fosse (dépotoir?) Nord-Est du cimetière de Nuits-Saint-Georges (21.87, C 50). Ces gobelets de l'époque flavienne, de qualité exceptionnelle, étaient certainement très chers (Wight 1994). Il s'agit donc d'un objet de luxe placé sur le bûcher ou utilisé lors d'un banquet ou d'un sacrifice, dont on ne trouve pas de parallèle dans les dépôts secondaires

de cette nécropole. On peut supposer le même intérêt pour un canthare en verre millefiori, trouvé en 1883 dans la couche cendreuse de la fondation de Caisse d'Épargne de Mâcon (71.60). D'après les assemblages, on peut observer une augmentation rapide de l'utilisation générale des vases en verre à partir du règne de Claude.

Pour les vases en céramique, concernant les nécropoles de référence, on peut constater le statut particulier des nécropoles de Mâcon et de Chalon-sur-Saône (grande quantité de sigillées, gobelets d'Acco, utilisation extensive des amphores). En effet 95 % de la sigillée documentée dans les assemblages provient de ces deux cimetières. La vaisselle de table se compose principalement de formes associées à la présentation et à la consommation de nourriture (61-51 % de la céramique en position primaire et secondaire), les vases à boire représentent 18-11 %, les cruches sont relativement peu utilisées (2-8 %). D'après l'analyse faite sur les structures de Chalon-sur-Saône (71.33), où l'état des tessons (brûlés ou non) est mieux indiqué, on peut supposer que de grands services, surtout en terre sigillée, ont été placés sur les bûchers et/ou utilisés et brisés lors des funérailles; dans deux cas, ils étaient accompagnés de mortiers indiquant des gens assez riches avec un goût pour la cuisine "à la mode romaine". Il est clair que sur les bûchers ont été déposés des services comportant essentiellement des formes pour la consommation de nourriture. Cette tendance observée à Chalon et à Mâcon semble se généraliser à tout le territoire étudié. Les bols à reliefs étaient pour la plupart en position primaire. À Nuits-Saint-Georges (21.87), on peut observer une abondance particulière des vases à boire dès le I<sup>er</sup> siècle (la plupart utilisés comme urnes) équivalant au nombre de vases dédiés à la consommation de nourriture, alors que les cruches manquent dans les assemblages. Dans les inhumations, les cruches sont plus fréquentes (15 cruches pour 76 inhumations du Haut-Empire, contre 9 cruches pour 170 crémations). Il ne s'agit pas d'un changement survenu au cours du temps (comme on peut par exemple le supposer pour les cruches en verre), car la majorité de ces inhumations datent des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Les inhumations de la nécropole des Cordiers sont pour la plupart dépourvues de mobilier en céramique. Ceci reflète sans doute un choix intentionnel et non des raisons économiques, car les inhumations étaient placées dans les mêmes zones que les incinérations riches.

Pour le moment, les amphores sont essentiellement connues dans les nécropoles urbaines

et pseudo-urbaines du territoire éduen (Autun, Chalon-sur-Saône, Mâcon, les autres renseignements sont trop imprécis). Elles sont essentiellement associées aux assemblages du I<sup>er</sup> siècle et sont devenues très rares dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les amphores semblent impliquées dans les différents rites pratiqués au cours de l'enterrement et après celui-ci. Leur position dans l'assemblage funéraire est souvent incertaine. Il s'agit fréquemment de fragments trouvés dans le remplissage, indiquant l'utilisation du contenu lors des funérailles. Quelques données associent des amphores à la crémation: dans deux sépultures (Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 305/202 et A. 12) ont été mentionnés des fragments d'amphores brûlées (toutes vinaïres). S'agit-il de vases placés sur le bûcher ou comme cela a été observé à Goeblange, de fragments de vases coupés/brisés jetés dans le feu? Même si elles sont associées à une grande quantité de sigillées, elles ne sont pas accompagnées par une architecture ou des mobiliers funéraires caractéristiques des sépultures d'élite. Ce fait indique une utilisation plus "égalitaire" du vin, très probablement dans le banquet funèbre, et une haute importance des festins communs. La majorité des amphores identifiées sont des formes vinaïres (Dr 1, Pascual 1, Gauloise) ou qui ont pu contenir aussi des produits à base de vin (Halt. 70). Une autre partie est traditionnellement classée parmi les formes destinées au transport de produits à base de poisson (Dr 7-10). Les recherches récentes ont apporté des précisions concernant leur utilisation (Martin-Kilcher *et al.* 2009, p. 256-259, 358-359): pour le transport de conserves de poisson et des différents produits mélangés à base de sauce de poisson, notamment des boissons apéritifs et un mélange de vin et de *garum* (*oenogarum*).

Parmi les différents équipements d'éclairage, seules les lampes en terre cuite sont attestées, essentiellement dans les nécropoles d'Autun, Chalon-sur-Saône et Mâcon, au cours du I<sup>er</sup> siècle. Mais, à l'exception de Chalon-sur-Saône (71.33. 39 lampes dans 28 structures sur 216), elles sont rares. En dehors de ces nécropoles, leur usage semble limité. Leur absence (en incluant les lanternes etc.) dans les sépultures n'indique pas une absence complète des ustensiles d'éclairage car des torches ou des bougies pouvaient également avoir été utilisées. On les trouve également dans le remplissage (13 cas) indiquant leur utilisation dans les rites d'enterrement. Certains de ces fragments pourraient provenir de dépôts détruits qui avaient été placés à côté des sépultures, comme l'attestent

deux cas à proximité de la fosse et probablement les nombreuses lampes hors assemblages provenant de cette nécropole. Dans le bassin occidental de la Méditerranée, elles sont considérées comme les marqueurs de la romanisation dans les tombes (Bel 2002, p. 145), mais dans les nécropoles septentrionales les lampes sont rares ou absentes (Galliou 1989, p. 47 ; Castella 1999, p. 68, n° 105, 68 ; Bel 2002, p. 146). Peut-on dire que les nécropoles d'Avenches ou d'Argentomagus étaient moins romanisées ? Il est préférable de parler de niveau d'adaptation d'un moyen d'éclairage de type méditerranéen en milieu funéraire et des rites et croyances auxquels elles sont liées. La nécropole de la Citadelle semble former le point le plus septentrional en Gaule où les lampes sont fréquentes en contexte funéraire, dans une proportion similaire à celle que l'on trouve dans les nécropoles de Gaule méridionale ou à Lyon (Feugère 1993, p. 126-130 ; Bel 2002, p. 144).

Les terres cuites se trouvent parfois en position primaire mais ce sont plus souvent des offrandes secondaires. Dans la nécropole de Chalon-sur-Saône (71.33), un grand nombre a été trouvé dans le remplissage (63 ex.), ce qui indique leur utilisation extensive dans les rites d'enterrement, et au bord de la fosse, ce qui témoigne peut-être du culte de la tombe (par ex. sép. 312, 316, 363). Cette nécropole occupe une place très importante (85 % des exemplaires trouvés dans les assemblages) dans l'utilisation en milieu funéraire des figurines en terre cuite en Bourgogne. L'analyse des figurines trouvées dans les assemblages funéraires (174 exemplaires) donne des résultats un peu différents de l'étude de G. Lintz sur les terres cuites trouvées en Bourgogne dans différents contextes (Lintz 1993, 139-142) : les oiseaux sont les plus représentés, notamment les volailles puis les colombes/pigeons. Les chiens et les chevaux sont également fréquents. Les personnages ne sont pas toujours bien identifiés mais les figurines féminines et les Vénus dominent. Des scènes de genre comme le *Spinario*, pouvant témoigner d'un goût plus romanisé, ne sont pas nombreux et ils sont connus exclusivement à Chalon-sur-Saône (71.33).

Des vases plastiques le plus souvent zoomorphes sont connus dans 19 assemblages (au total 22 vases). Ceux qui ont été trouvés dans les sépultures viennent presque exclusivement, et à peu près dans la même proportion, des nécropoles de Mâcon (71.64, 6 sur 136 structures) et de Chalon-sur-Saône (71.33, 11 sur 216 structures), ou leur voisinage. Deux vases zoomorphes hors assemblage à Nuits-Saint-Georges (21.87, D26-27) ont pu

être impliqués dans les rites pratiqués autour des tombes. On en trouve en plus grand nombre dans le Midi (Bel 2002, p. 154). En Bourgogne, près de la région de distribution, on perçoit donc peut-être ici une influence de ce groupe vers le nord.

Les instruments de toilette ne sont pas nombreux. Les *forces* peuvent indiquer une survivance de la tradition de l'âge de Fer (Autun, 71.19). On peut les retrouver dans les nécropoles du nord de la Gaule dans l'horizon précoce et dans les sépultures du 1<sup>er</sup> siècle (voir Feugère 1989, p. 190). Les autres sont en premier lieu des spatules et des palettes à fard (Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 303, sép. 308, sép. 344 et Mâcon, 71.66. Voir : Feugère 1993, p. 132 ; Bel 2002, p. 148-149). En comparaison avec le Midi de la Gaule (Feugère 1993, p. 134-136 ; Bel 2002, p. 148), les miroirs sont beaucoup plus rares en Bourgogne (Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 316 et 364 position primaire, sép. 209 et 347/348 en position secondaire). On peut ajouter les couteaux cosmétiques et les petits couteaux utilisés comme rasoirs, souvent mal identifiés (un seul à Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 305/302, et un manche de rasoir (?), sép. 367). Enfin on peut citer une plaquette en os, en offrande primaire, dans la sépulture 342 (71.33), qui pourrait être un élément d'une boîte cosmétique.

Les objets de parure et de vêtement se manifestent de façon variable dans les différents sites, mais généralement, ils prennent peu de place dans les assemblages, en position primaire comme secondaire. Les fibules attestent une évolution particulière. Pour examiner les changements dans les offrandes de fibules, les découvertes en assemblages fermés et les exemplaires hors assemblages (provenant des fouilles anciennes ou non systématiques) ont été comptés séparément (ill. 7). La période principale de la production et de l'utilisation de ces fibules a été mise en évidence (Feugère 1985 ; Philippe 1999). D'après cette analyse on peut constater que le nombre diminue à partir de l'époque claudienne et devient rare vers la fin de l'époque flavienne.

On peut constater un faible nombre d'accessoires personnels. S'ils n'étaient pas placés sur le bûcher et si leur rareté parmi les offrandes primaires dans les sépultures (Chalon, 71.33, sép. A. 318) ne peut pas s'expliquer par un choix intentionnel de ne pas les collecter sur le bûcher, on pourrait alors penser à une rupture significative avec les coutumes de l'âge du Fer. La Bourgogne partage cette caractéristique avec d'autres régions de Gaule Lyonnaise et avec les nécropoles de Gaule méridionale (Galliou 1989, p. 47-48 ; Feugère 1993, p. 142 ;

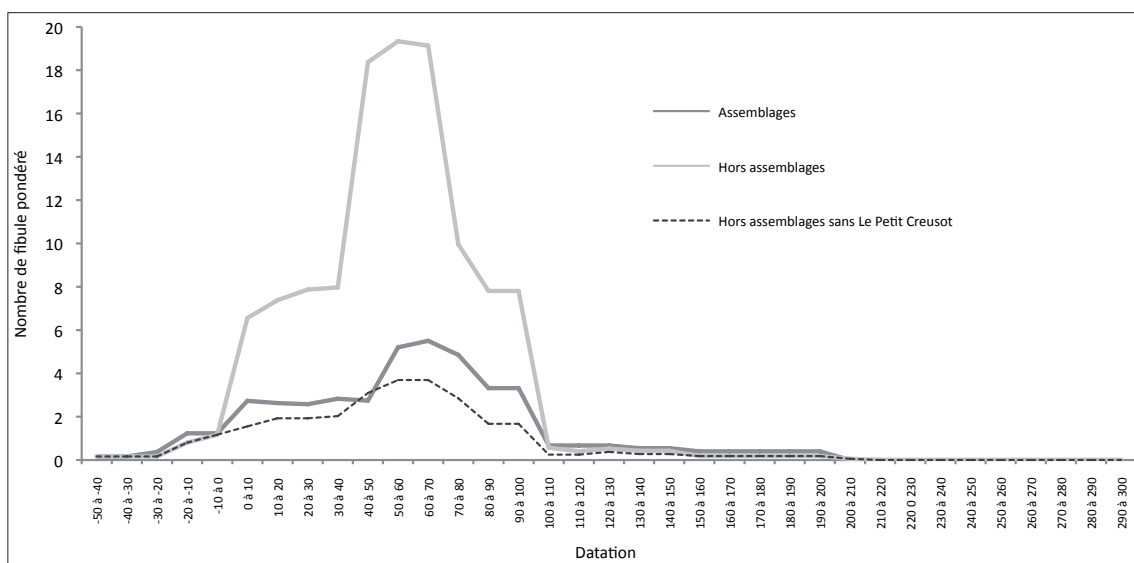
Bel 2002, p. 149). Sous le Haut-Empire, il était moins important de conserver dans la sépulture le corps avec son costume en usage dans la vie courante. Des différences significatives peuvent être observées dans les nécropoles pratiquement contemporaines de Chalon-sur-Saône : à la Citadelle (71.33) les fibules sont rares (28 assemblages sur 216), mais le cimetière du Petit Creusot a livré 79 exemplaires, laissant penser à une différence importante dans la composition des populations qui utilisent ces nécropoles probablement en relation avec l'origine ou le sexe et/ou l'âge des défunts.

Les jetons pour les jeux et le comptage ne se présentent que dans la nécropole de Chalon-sur-Saône - La Citadelle (71.33) surtout en position primaire (sép. 302, 303, 305/202, 362) et exceptionnellement en position secondaire (sép. 360, 367). Dans le cas de la sépulture 303, un jeu probablement entier a été placé sur le bûcher (présence de 12 jetons en os).

Les outils et instruments ne sont pas nombreux, un outil de menuisier à Vertault (21.97, sép. 1), un outil en fer à Chalon-sur-Saône (71.33, sép. 317), une pince à feu à Autun (71.19), un autre à Chalon-sur-Saône (71.33). Pourrait-on penser que la pince à feu avait une valeur symbolique représentant un statut social particulier à travers la présence d'un outil de métallurgie dans les sépultures (voir Ferdière, Villard 1993, p. 64-65)? L'équipement de tissage, représenté dans les assemblages par deux fusaiïoles, l'une en position primaire (71.33, sép. 310), l'autre en

position secondaire (89.47) et trois aiguilles (toutes provenant de Mâcon, 71.64), montrent l'expression d'une activité ou d'un statut féminins. L'exemplaire de Saint-Martin-sur-Terre portant l'inscription "*Geneta imi daga vimpi*" ("je suis une fille jeune et belle"), indique un symbolisme érotique de ces objets en milieu indigène.

Les nécessaires d'écriture ne sont représentés dans les assemblages que par un "style en ivoire" à Aisey-sur-Seine (21.2) et par un couteau à affûter les calames connu hors assemblages dans la nécropole des Bolards (E 14; 21.87). Les instruments d'écriture sont considérés comme des outils d'auto-représentation, utilisés pour manifester la culture "romaine" ou la profession du défunt (Boeselager 1989; Feugère 1993, 146-148). Les boîtes à sceau peuvent être traitées ici (3 cas probablement en position secondaire: Chalon-sur-Saône, 71.33, sép. 373, Mâcon, 71.64, sép. 63 et 150), cependant leur usage ne se limite pas à la fermeture des *volumina*. Elles ont pu être fixées sur les paquets placés sur le bûcher ou dans la tombe. Les boîtes à sceau sont fréquemment interprétées comme le témoignage de la survivance d'une tradition celtique, notamment les lettres adressées aux morts décrites par Diodore de Sicile (Feugère 1998; Bel 2002, p. 154). Toutefois le texte indique que ces lettres étant jetées dans le bûcher, donc le moment pour les "livrer" était celui de la crémation. Si cette pratique était continue jusqu'à l'époque romaine, il faudrait alors en



7. Bourgogne. Distribution chronologique des fibules dans les assemblages et hors assemblages (les effectifs sont pondérés à la durée d'utilisation principale). Une troisième courbe présente les résultats sans les très nombreuses fibules de la nécropole de Chalon-sur-Saône - Le Petit Creusot.



rechercher les indices parmi les boîtes en position primaire. Il est fort probable que l'on ne puisse pas attribuer leur présence à une seule raison. Car d'autres documents, des équipements d'écriture ainsi que des paquets pouvaient aussi prendre place sur le bûcher.

La fréquence des monnaies varie considérablement dans les nécropoles. Au cours du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècles, quand elles étaient présentes, en général une seule monnaie, le plus souvent un as, a été placée dans la sépulture, mais il ne semble pas s'agir d'une valeur standard ou d'une règle. Malheureusement pour le I<sup>er</sup> siècle, on manque de nécropoles contemporaines dans des contextes différents pour pouvoir mettre en évidence d'éventuelles influences de la romanisation sur l'usage des monnaies comme offrandes funéraires.

Les armes et les *militaria* ont une signification très importante dans l'analyse de la romanisation des tombes du I<sup>er</sup> siècle. Les armes provenant des sépultures du I<sup>er</sup> siècle ont toutes un caractère militaire et sont des armes offensives: 12 balles de fronde à Chalon-sur-Saône (71.33, sép. 363) et un glaive plié appartenant au type "Halter-Cambolodunum" à Charnay-lès-Chalon (71.53). Cette épée est associée dans les publications avec le gobelet à dépressions qui a servi d'ossuaire et un torque en fer. Cet assemblage est daté par une monnaie de Trajan entre 98/117 et le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Bien que l'on ne puisse pas exclure la contemporanéité de ces objets, cette variante de glaives est plus courante pendant la première moitié et le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le torque ne peut pas être classé comme un *torques militaris*. D'après la publication originale, ils ont été simplement trouvés à proximité les uns des autres et étant donné qu'il s'agit d'une fouille ancienne, les observations rigoureuses et précises manquent. Il est plus prudent de ne pas les considérer comme faisant partie du même assemblage. En ce qui concerne les autres équipements militaires, peuvent être cités deux assemblages (Mâcon, 71.60, sép. 10 et 71.64, sép. 72) comprenant des phalères, des cabochons et des Button-and-Loop Fasteners en position primaire (Wilde type Vc). On peut supposer d'après ces ensembles qu'il s'agit probablement des éléments d'une ceinture militaire de type *balteus*. Les autres renseignements sont trop imprécis: un torque ou collier en bronze et un torque ou bracelet en bronze avec décoration militaire à Vincelles (89.74), un "poignard" à Broin (21.22) et deux pointes de flèches en fer à Couchey (21.29); leur type est inconnu mais ce pourraient être des armes de chasse.

Avec l'institution de l'administration impériale, les armes (surtout offensives) disparaissent des sépultures. Les analyses ont montré que pour le Haut-Empire, elles sont limitées à certaines sépultures de soldats ou de vétérans (Fairon, Moreau-Maréchal 1983, p. 562-564; Gechter, Kunow 1983; Krier, Reinert 1993; Márton 2002; Dechezleprêtre *et al.* 2008) et de l'élite (comme l'illustre bien dans la région le "testament" du lingon, "*mecum cremari cum lanceis, glad[i]i[s]*": *CIL*, XIII 5708; Le Bohec 1991). L'absence d'architecture funéraire monumentale ou de tout objet de prestige dans le voisinage du *gladius* de Charnay (71.53) montre qu'il ne s'agissait pas d'une sépulture aristocratique (par comparaison avec les assemblages de Chassenard ou de Hellingen; *Masques de Fer* et Krier, Reinert 1993). Son type indique plutôt un usage militaire plutôt que cynégétique, ou une fonction de représentation. La rareté de l'armement et des autres équipements pourrait être expliquée par l'histoire de la région. Le recrutement des soldats est plus limité dans cette partie de la Gaule lyonnaise (Tassaux, Tassaux 1996, 154-158) que dans les autres régions de l'Empire romain (par ex. sur le territoire des *Batavi*, en Pannonie etc.). Par ailleurs, la présence permanente des unités est aussi limitée dans la région étudiée: une seule légion a stationné à Mirebeau-sur-Bèze pour une courte période à l'époque flavienne. D'après les nombreuses trouvailles à caractère militaire et des inscriptions découvertes à Chalon-sur-Saône et à Mâcon, on peut supposer une présence militaire là où les nécropoles ont livré des *militaria*. Après leur service, les vétérans se sont le plus souvent installés dans la région ou dans le voisinage immédiat (Mann 1983; Derks, Roymans 2006). À Autun où les *militaria* du Haut-Empire ont été systématiquement étudiés (Fort, Labaune 2008) aucune trouvaille n'a été signalée en provenance des nécropoles. Même si une grande partie des trouvailles anciennes n'ont pas conservé leur origine, cette absence complète ne peut pas être une coïncidence. Elle atteste que ces objets n'étaient pas une nécessité pour l'autre monde et qu'ils avaient une plus grande valeur représentative dans la vie, exprimant le statut du propriétaire (ou de ses ancêtres), par exemple par leur exposition dans les habitations. Pour résumer, les sépultures contenant des *militaria* du I<sup>er</sup> siècle peuvent se rattacher aux soldats en service ou de passage (Mâcon et Chalon) ainsi qu'aux vétérans installés dans la région (Charnay).

Les informations exploitables concernant les offrandes alimentaires sont peu nombreuses. Les suidés sont bien représentés à Autun dans un



horizon augustéen tardif et tibérien, on peut donc penser à une influence de la tradition du Deuxième âge du Fer (Ménier 1991, p. 106). Par ailleurs, à Chalon-sur-Saône (71.33), le nombre de structures ayant livré des offrandes alimentaires en position primaire diminue à partir du règne de Domitien et devient très faible à la fin du règne de Trajan (ce qui peut correspondre à la tendance observée dans la nécropole de Valladas, où l'on remarque une diminution nette de la faune dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle) et les tombes avec offrandes de suidés en position primaire se concentrent surtout dans la période pré-domitienne. Il pourrait s'agir d'une transformation au cours de la "romanisation" des offrandes alimentaires placées sur le bûcher, comme dans le Midi (Bel 2002, 132, 139).

Malgré les faiblesses de la base documentaire, il est possible de déterminer quelques grandes tendances du rite funéraire au début du Haut-Empire. La pratique la plus répandue est la crémation en position secondaire. Dans les doubles funéraires, le temps fort est celui de la crémation du corps sur le bûcher, moment qui sépare le mort du monde de vivant et le situe dans son contexte social. Les objets de prestige et de valeur se concentrent en position primaire. Les rites collectifs (banquet, sacrifices) sont également des moments privilégiés. La deuxième étape, le dépôt définitif, semble moins importante : les offrandes secondaires, beaucoup moins abondantes accompagnent une quantité très symbolique d'ossements. Les offrandes primaires sont faiblement représentées tandis que les objets de qualité et de valeur sont moins fréquents en position secondaire. Cela se reflète également dans la rareté des parures et des accessoires personnels.

Néanmoins, notre connaissance reposant sur quelques sites seulement, les résultats ne peuvent pas être généralisés. Les parties fouillées de la nécropole des Cordiers à Mâcon et de la Citadelle de Chalon-sur-Saône montrent une forte ressemblance avec les coutumes funéraires du sud de la Gaule (fréquence des lampes, des terres cuites, balsamiques, amphores et cruches cassées sur les sépultures) et une forte capacité économique (vases en verre millefiori, épingle en ivoire (?), grands services en sigillée). Il ne s'agit pas seulement d'une influence des coutumes funéraires, mais on peut sans doute détecter la présence d'immigrants installés dans les *vici* portuaires. Quelle que soit leur origine, ce sont des gens aisés, il faut donc prendre des précautions lorsque l'on utilise comme comparatif des données provenant de ces nécropoles.

Le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. apparaît ici comme le moment des mutations entre influences laténiennes et nouveautés. Même si l'on ne dispose pas de nécropoles où la transformation des coutumes funéraires de l'âge de Fer peut être observée en continu, d'après l'évolution des fibules dans les tombes, on peut émettre avec prudence l'hypothèse que la transformation était complète au plus tard entre l'époque claudienne et flavienne. Ces mutations touchent à la fois les rites et les offrandes. Bien que le développement de l'inhumation puisse avoir déjà été amorcé à la fin de l'âge du Fer en territoire sénon, il apparaît comme une tendance nouvelle sur les autres territoires. Quelques objets rappellent une certaine continuité (vases balustres, services à manger, *forces*, offrandes de suidés). En revanche, les boîtes à sceau, toutes en position secondaire, ne témoignent pas nécessairement d'une survivance de la tradition celtique des lettres adressées au mort jetées sur les bûchers. Au cours du I<sup>er</sup> siècle, les offrandes alimentaires et les fibules vont se raréfier progressivement. Bien que les armes puissent attester l'influence des coutumes funéraires pré-romaines, il est impossible de définir l'appartenance ethnique de ces sépultures. Par exemple, la sépulture de Charnay avec son *gladius* plié pourrait être attribuée de façon générale à un vétéran recruté sur n'importe quel territoire celtique. On note également la réduction de la place des parures et des éléments de l'habillement de la vie courante. Pourtant les nouveaux objets témoignant d'une influence romaine (cruches cassées sur la tombe, lampes, figurines, vases plastiques, récipients pour les huiles parfumées, instruments d'écriture) ou d'un goût plus romanisé (mortiers, consommation du vin, scènes de genre) semblent pour le moment rester limités aux nécropoles urbaines (Autun) ou à des cimetières particuliers (Chalon et Mâcon), où l'on perçoit un certain statut social et économique et une forte influence méridionale avec peut-être la présence d'immigrants.

Pour confirmer ou non ces premières tendances, il serait nécessaire de pouvoir compléter et améliorer la documentation disponible. Ainsi pour les recherches à venir, il est très important de publier et re-publier le matériel et la documentation encore disponibles en utilisant les méthodologies modernes et avec des analyses anthropologiques, de publier sous forme de monographie les nécropoles inédites et de faire des fouilles précises dans les nécropoles de différents types pour mieux caractériser les coutumes funéraires en Bourgogne, le passage à l'époque romaine ainsi que les tendances régionales et les particularités liées aux individus.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alary 1990**: ALARY (J.-C.). — Nécropole du Grand Champeau à Gergy. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, LIX, 1990, p. 61-77.
- Alary 1996**: ALARY (J.-C.). — Les pratiques funéraires dans la campagne verdunoise aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. La nécropole du Grand Champeau. In: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*. Dijon: Conseil Général de Saône-et-Loire/ CDRA 71, 1996, p. 246-248.
- Arbaumont et al. 1894**: ARBAUMONT (J. d') *et al.* — Catalogue du Musée de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. Dijon, 1894.
- Armand-Calliat 1930-1931**: ARMAND-CALLIAT, (L.). — Note. *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1930-1931, [1934], p. 186-189.
- Armand-Calliat 1937**: ARMAND-CALLIAT (L.). — *Le Chalonnais gallo-romain*. Chalon-sur-Saône, 1937.
- Armand-Calliat 1962-1963**: ARMAND-CALLIAT (L.). — Terres cuites blanches de Chalonnais. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône* XXXVII, 1962-1963, p. 154-159.
- Augros 1980**: AUGROS (M.). — La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône. *CDRA Saône-et-Loire*, 5, 1980, p. 57-59.
- Augros 1996**: AUGROS (M.). — La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône. In: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*. Dijon: Conseil Général de Saône-et-Loire/ CDRA 71, 1996, p. 252-254.
- Augros, Feugère 2002**: AUGROS (M.), FEUGÈRE (M.) dir. — *La Nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire): 1, catalogue*. Montagnac: Mergoïl, 2002 (Archéologie et histoire romaine; 5/1).
- Bailly 1977**: BAILLY (A.). — Les armes, d'époque romaine dans la Vallée de la Saône. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône* XLVII, 1977, p. 159-172.
- Bailly 1978**: BAILLY (A.). — Des armes romaines dans le lit de la Saône. *Archéologia*, 122, 1978, p. 52-57.
- Barthélemy 1991**: Barthélemy (D.). — Mâcon, Maisonnée Plein-Vent. *Bilan Scientifique – Bourgogne*, 1991, p. 95.
- Barthélemy 1996**: Barthélemy (D.). — Mâcon: la nécropole gallo-romaine. In: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*. Dijon, 1996, p. 249-252.
- Barthélemy 2001**: Barthélemy (D.). — Mâcon antique. Le Haut-Empire; de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au début du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. les données de l'archéologie. *Bulletin du Groupement Archéologique Mâconnais* (G.a.m. info.), 1, 2001, p. 1-17.
- Barthélemy, Depierre 1990**: Barthélemy (A.), DEPIERRE (G.). — *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*. Mâcon, 1990.
- Barthélemy, Fayole 1980**: Barthélemy (A.), FAYOLE (P.). — *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, 1980, p. 54-56 (C.D.R.A. Saône-et-Loire; 5).
- Barthélemy, Lamoine 2000**: Barthélemy (D.), LAMOINE (F.). — *La céramique pré-augustéenne et augustéenne de Mâcon: essai de synthèse*. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Libourne (2000)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2000, p. 197-210.
- Barral, Joly 2001**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — L'occupation à l'âge du Fer et à l'époque romaine autour du Mont-Auxois. In: REDDÉ (M.), SCHNURBEIN (S. von) dir. — *Alésia, fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). T. 1: Les fouilles*. Paris: De Boccard, 2001, p. 122-163 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; 22).
- Baudiau 1879**: BAUDIAU (J.-F.). — *Histoire d'Entrain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Nevers, 1879.
- Baudot 1857-1860**: BAUDOT (H.). — Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne, et particulièrement à Charnay. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 5, 1857-1860, p. 127-306.
- Baudot 1874-1877**: BAUDOT (H.). — Sépultures par incinération, découvertes à Charnay. *Mémoires de la Commission des antiquités de département de la Côte-d'Or*, 9, 1874-1877, 257-274.
- Bedon 2001**: BEDON (R.). — *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*. Paris, 2001.
- Bel 2002**: BEL (V.). — Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 11. Lattes, 2002.
- Belloquet 1851**: BELLOQUET (D.-R. de). — *Origines dijonnaises*. Dijon, 1851.
- Bénard 1963-1964**: BÉNARD (J.). — Le cimetière gallo-romain de Sougères-sur-Sinotte. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 100, 1963-1964 [1965], p. 456-457.
- Bernier-Bois 1994**: BERNIER-BOIS (M.). — Dijon. In: BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.) dir. — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris: Les Belles Lettres, 1994, p. 107-114 (Annales littéraires de l'université de Besançon; 522).
- Biborski 1994**: BIBORSKI (M.). — Die Schwerter des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr. aus dem römischen Imperium und dem Barbaricum. *Specimina Nova*, 9, 1994, p. 91-130.
- \*Bigéard, Bouthier 1996**.

- Billard 1986**: BILLARD (M.). — La nécropole de la rue des Cordiers à Mâcon. Étude anthropologique. *Paleobios*, 2, 1986, p. 49-98.
- Billard 1987**: BILLARD (M.). — Étude anthropologique des sépultures par incinération la nécropole de la rue des Cordiers à Mâcon (Saône-et-Loire). *Paleobios*, 3, 1987, p. 37-60.
- Blaizot 2009**: BLAIZOT (F.) dir. — Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité. *Gallia*, 66, Paris, 2009.
- Blaizot, Tranoy 2004**: BLAIZOT (F.), TRANOY (L.). — La notion de sépulture au Haut-Empire: identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations. In: BARAY (L.) dir. — *Archéologie des pratiques funéraires: approche critique*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne: Bibracte 2004, p. 171-187 (Bibracte; 9).
- Boeselager 1989**: BOESELAGER (D. von). — Funde und Darstellungen römischer Schreibzeugfutterale zur Deutung einer Beigabe in Kölner Gräber. *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 22, 1989, p. 221-239.
- Bolnat 1931**: BOLNAT (G.). — Le cimetière romain d'Esnon. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 85, 1931, p. 285-289
- Bonnamour 1964-1965a**: BONNAMOUR (L.). — Communication – Séance du 27.07.1964. 1964-1965, p. 15 (Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône; XXXVIII).
- Bonnamour 1964-1965b**: BONNAMOUR (L.). — Chronique archéologique – Séance du 24.04.1965. 1964-1965, p. 44-45 (Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône; XXXVIII).
- Bonnamour 1964-1965c**: BONNAMOUR (L.). — Chronique archéologique. 1964-1965, p. 29 (Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône; XXXVIII).
- Bouquetlot 1867**: BOUQUELOT. — Découverte d'un cimetière romain à Héry. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1867, p. 158-160
- Bouvier 1897**: BOUVIER (H.). — Histoire de Monéteau. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 51, 1897, p. 10-17.
- Braun 2001**: BRAUN (Cl.). — Römische Bronzébalsamarien mit Reliefdekor. *BAR – IS*, 917. Oxford, 2001.
- Bruzard, Guérin 1864**: BRUZARD (A.), GUÉRIN — Fouilles exécutées à Courcelles-lès-Semur en 1864. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur*, I, 1864, p. 117-135.
- Bonnamour 1975**: BONNAMOUR (L.). — Le port gaulois et gallo-romain de Chalon. État de la recherche. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, XLV, 1975 [1976], p. 61-71.
- Bonnamour, Dumont 1994**: BONNAMOUR (L.), DUMONT (A.). — Les armes romaines de la Saône: état des découvertes et données récentes de fouilles. *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 5, 1994, p. 141-154.
- Boucher 1983**: BOUCHER (S.). — *Les bronzes figurés antiques*. Musée Denon, Chalon-sur-Saône. Lyon, 1983.
- Bruhl 1964**: BRUHL (A.). — Informations archéologiques. – Circonscription de Lyon. *Gallia*, 22.2, 1964, p. 411-426.
- Delinon, Prampart 1962**: CARROUX (J.), CARRÉ (H.), DELINON (M.), PRAMPART (J.-Y.). — La nécropole gallo-romaine des Chaillots, à Sens et ses habitats hallstattiens. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1<sup>re</sup> série, Fasc. 6, 1962, n. p.
- \*Delor et al. 2002**.
- Castella 1999**: CASTELLA (D.). — La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Vol. 1. Étude des sépultures. *Cahiers d'Archéologie Romande*, 77. Lausanne, 1999.
- Catalogue Baudot**: Catalogue des tableaux et objets d'art de haute curiosité composant la collection de feu M. Henri Baudot, ancien président de la Société archéologique de la Côte-d'Or, chevalier de la Légion d'honneur, dont la vente aux enchères aura lieu à Dijon rue Devosge, n° 1 du 14 au 24 novembre 1894, à midi et demi par le ministère de M<sup>e</sup> Brenot, commissaire-priseur, assisté de M. Tagini, expert et de M. Masson. Dijon, 1894.
- Catteddu 1992**: CATTEDDU (L.). — L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est*, 43.2, 1992, p. 39-98.
- Changarnier 1909**: CHANGARNIER (A.). — Bagues romaines et gallo-romaines. Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune, 1909 [1910], p. 69-76.
- Chapon 2002**: CHAPON (P.). — La nécropole des Communaux de Saint-Cézaire à Vernègues (Bouches-du-Rhône) Fische 91. In: *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse t. 3*. Lattes, 2002, p. 841-845 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne; 10).
- Charlot 1991**: CHARLOT (M.). — La station gallo-romaine des Maladières à Beaune (Côte-d'Or). *Mémoires de la Société Archéologique de Beaune*, 72, 1991, p. 63-72.
- Chaubauf 1978**: CHAUBAUF (M.). — Note sur la population gallo-romaine en Bourgogne. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris XIII<sup>e</sup> Série*. t. 5 fasc. 2, 1978, p. 107-115.
- Chaussier-Morisot 1832-1833**: CHAUSSIER-MORISOT. — Notice sur Mâlain. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*. 1832-1833, p. 146-156.
- Chevrier 1854**: CHEVRIER (J.). — Fouilles de Saint-Jean-de-Vignes près de Chalon-sur-Saône, faites en décembre 1855 et en février 1856. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*. 1851-1853 [1854], p. 277-303.
- Chérest 1869**: CHÉREST (A.). — Catalogue du Musée d'Auxerre. 1<sup>re</sup> section, monuments lapidaires. *Bulletin*



de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 23, 1869, p. 92-131.

**Chérest 1870**: CHÉREST (A.). — Catalogue raisonné du Musée d'Auxerre. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 24, 1870, p. 3-112.

**Cognot 1982**: COGNOT (F.). — Un calice tibérien découvert à Mâcon. *Revue Archéologiques Sites*, 12, 1982, p. 11-12.

**Colombet 1948-1949**: COLOMBET (A.). — Débris de sarcophage en plomb découvert près de Citeaux (Côte-d'Or). *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1948-1949, p. 69-70.

**Cornat 1829a**: CORNAT (P.-J.-B.). — Les marques de potiers gallo-romains conservées au musée d'Auxerre. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 83, 1829, p. 103-111.

**Cornat 1829b**: CORNAT (P.-J.-B.). — Les collections archéologiques du Musée d'Auxerre. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 83, 1829, p. 177-186.

**Corot 1922**: COROT (H.). — Note sur un buste balsamaire découvert dans une sépulture à Aisey-le-Duc (Côte-d'Or). *Pro Alésia*, 8, 1922, p. 80-84.

**Coudrot, Deyts 2002-2004**: COUDROT (J.-L.), DEYTS (S.). — Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or). *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 40, 2002-2004 [2006], p. 53-96.

**Dechezleprêtre et al. 2008**: DECHEZLEPRÊTRE (Th.), ADRIAN (Y.-M.), ROUDIÉ (N.). — La tombe à glaive de la nécropole de Pîtres "La Remise" (Eure). In: **\*Poux 2008**, p. 17-31

**Déchelette 1979**: DÉCHELETTE (J.). — Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine. *Revue Archéologiques Sites*. Le Blanc Mesnil, 1979.<sup>2</sup>

**Delinon 1971**: DELINON (M.). — L'aqueduc Saint-Philibert et le vicus Saint-Savinien. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 15, 1971, p. 14-15.

**Delor 1981**: DELOR (J.-P.). — À propos de clous de cercueil gallo-romains. Étude technologique. *Revue archéologique Sites*, 10, 1981, p. 25-28.

**Delor, Rolley 1989**: DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.) dir. — *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*. Catalogue accompagnant l'exposition, Musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre, 18 décembre 1989 - février 1990 - Musée de l'Avallonnais, 16 mars 1990 - 14 mai 1990 - Musée de Sens, Mai à Juillet 1990. Sens: Comité Départemental de la Recherche Archéologique de l'Yonne, 1989 (CDRA; 89).

**Delor, Rolley 1999**: DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.). — La nécropole de Gurgy "La Picardie" (Yonne). In: VILLES (A.), BATAILLE-MELKON (A.) dir. — *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant notre ère*. Actes du 19<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Troyes, 25-27 mai 1995. Reims: Société archéologique

champenoise, 1999 [2000], p. 341-356 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise; 15 / Suppl. au bulletin; 4).

**Deonna 1955**: DEONNA (W.). — Cimetières de bébés. *Revue Archéologique de l'Est*. 6.3, 1955, p. 231-247.

**Derks, Roymans 2006**: DERKS (T.), ROYMANS, (N.). — Returning auxiliary veterans: some methodological considerations. *Journal of Roman Archaeology*, 19, 2006, p. 121-149.

**Desforges 1930**: DESFORGES (A.). — La nécropole gallo-romaine de Chantenay (Nièvre). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 27, 1930, p. 394-400.

**Desforges, Subert 1929**: DESFORGES (A.), SUBERT (J.). — Les fouilles de Chantenay. *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, 31, 1929, p. 121-130.

**Devauges 1974**: DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 32.2, 1974, p. 427-451.

**Devauges 1976**: DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques – Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 34.2, 1976, p. 439-462.

**Devauges 1979**: DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques – Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 37.2, 1979, p. 437-468.

**Devauges 1981**: DEVAUGES (J.-B.). — Informations archéologiques – Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 39.2, 1981, p. 419-443.

**Deyts 1996**: DEYTS (S.). — Les stèles funéraires de Dijon. *Bulletin de la Société des amis du musée de Dijon*, 2, 1996, p. 5-12.

**Deyts, Rolley 1973**: DEYTS (S.), ROLLEY (Cl.). — *L'art de la Bourgogne romaine: découvertes récentes*. Dijon, 1973.

**Dormois 1858**: DORMOIS (C.). — Découverte d'un cimetière romain à Tonnerre. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 12, 1858, p. 227-239.

**Duché 1852**: DUCHÉ (E.). — Recherches archéologiques dans la vallée de Solemé, près Fontenoy. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 6, 1852, p. 451-467.

**Duru 1851**: DURU (L.-M.) abbé. — Tableau chronologique des médailles trouvées dans le département de l'Yonne. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 5, 1851, p. 483-489.

**Espérandieu 1914a**: ESPÉRANDIEU (E.). — Fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont-Auxois (Alésia). Rapport des fouilles en 1912. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1914, p. 173-183.

**Espérandieu 1914b**: ESPÉRANDIEU (E.). — Vases de verre. *Bulletin des fouilles d'Alise*, I. 2, 1914, p. 16-19.

**Eygün 1933**: EYGÜN (F.). — Le cimetière gallo-romain des Dunes à Poitiers. *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Série 3. n° 11, 1933.

- Fairon, Moreau-Maréchal 1983**: FAIRON (G.), MOREAU-MARÉCHAL. — La tombe au casque de Weiler, commune d'Autelbas, près d'Arlon. *Germania*, 61, 1983, p. 551-564.
- Ferdière, Villard 1993**: FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) dir. — *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. Saint-Marcel ; Tours : Musée d'Argentomagus ; RACF, 1993 (Mémoire du Musée d'Argentomagus ; 2 / Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France [RACF] ; 7).
- Feugère 1977**: FEUGÈRE (M.). — Les fibules gallo-romaines du Musée Denon à Chalon-sur-Saône. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, XLVII, 1977, p. 77-157.
- Feugère 1978**: FEUGÈRE (M.). — Les fibules du Tournugeois. In: *Découvertes archéologiques en Tournugeois*, 6, 1978, p. 5-69 (Extrait du Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus ; LXXVII).
- Feugère 1985**: FEUGÈRE (M.). — *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* Paris: CNRS, 1985 (Revue Archéologique de Narbonnaise [RAN], supplément ; 12).
- Feugère 1993**: FEUGÈRE (M.). — L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - début du V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). In: STRUCK (M.) Hrsg. — *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Mainz, 1993, p. 119-165 (Arch. Schr. des Inst. für Vor- und Frühgeschichte der J.-G. Universität Mainz ; 3).
- Feugère 1994**: FEUGÈRE (M.). — *Casques antiques: les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'Empire Romain*. Paris: Errance, 1994 (Collection des Hespérides).
- Feugère 2002**: FEUGÈRE (M.). — *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*. Paris, 2002.
- Feugère, Bonnamour 1996**: FEUGÈRE (M.), BONNAMOUR (L.). — Les armes romaines de la Saône. In: **Reddé 1996**, p. 133-146.
- De Flamare 1905**: DE FLAMARE (H.). — Les collections numismatiques de la ville de Nevers et la répartition topographique des monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes trouvées dans la Nièvre. *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 20, 1905, p. 312-357.
- Foisset 1872**: FOISSET (P.). — *Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune*. Dijon, 1872.
- Fort, Labaune 2008**: FORT (B.), LABAUNE (Y.). — Les militaria datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In: \***Poux 2008**, p. 141-157.
- Fourier 1922-1926**: FOURIER (G.). — Fouilles au nord-ouest de la Croix-Saint-Charles. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1922-1926 [1926], XLIX-LIII.
- Furger et al. 2009**: FURGER (A. R.), WARTMANN (M.), RIHA (E.). — *Die römischen Siegelkapseln aus Augusta Raurica*. Augst, 2009 (Forschungen in Augst ; 44).
- Gaillard De Sémainville 1980**: GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H.-G.). — Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise. Dijon, 1980 (Suppl. à la Revue archéologique de l'Est et du Centre Est ; 3).
- Gaillard De Sémainville 1983**: GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H. G.). — Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 41.2, 1983, p. 395-419.
- Galliou 1979**: GALLIOU (P.). — Les fibules penannulaires A6: un type particulier à la Gaule de l'Est. *Revue Archéologique de l'Est*, XXX, 1979, p. 139-146.
- Galliou 1989**: GALLIOU (P.). — Les tombes romaines d'Armorique. Paris: MSH, 1989 (Documents d'Archéologie Française ; 17).
- Galopin-Labrely 1888**: GALOPIN-LABRELY (G.). — Cimetière gallo-romain d'Étrochey. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais*, 8, 1888, p. 431-444.
- Gandelot 1772**: GANDELOT. — *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*. Dijon, 1772.
- Gandrey 1969**: GANDREY (M.). — Chronique archéologique – Séance 29.07.1967. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, XXXIX, 1966-1967 [1969], p. 60-61.
- Gaucher 1981**: GAUCHER (G.). — *Sites et cultures de l'âge du Bronze dans le Bassin parisien*. Paris, 1981 (Suppl. à Gallia ; 15).
- Gauthier 1898**: GAUTHIER (G.). — Souvenirs de l'époque gallo-romaine à Champvert. *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 17, 1898, p. 392-424.
- Gechter, Kunow 1983**: GECHTER (M.), KUNOW (J.). — Der frühkaiserzeitliche Grabfund von Mehrun. Ein Beitrag zur Frage von Germanen in römischen Diensten. *Bonner Jahrbücher*, 183, 1983, 449-468.
- Grémaud 1947-1953**: GRÉMAUD (G.). — Dijon Gallo-romain. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, XXIII, 1947- 1953 [1955], p. 156-172.
- Grémaud 1965**: GRÉMAUD (G.). — Le vallon de l'Ignon aux époques préhistoriques et gallo-romaine. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, CXV, 1965, p. 117-128.
- Guéneau 1880**: GUÉNEAU (L.). — Notes recueillies par M. Guéneau sur les découvertes faites aux environs de Luzy. *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 8, 1880, p. 9-15.
- Guiraud 1988**: GUIRAUD (H.). — *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*. Paris, 1988 (Suppl. à Gallia ; 48).
- Guiraud 2008**: GUIRAUD (H.). — *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, II. Paris 2008 (Suppl. à Gallia ; 48).



- Guyot 1932-1933**: GUYOT (E.). — Le cimetière gallo-romain de Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or). *Bulletin Archéologique du Comité*, 1932-1933, p. 639-642.
- Habert 1893**: HABERT (T.). — *La poterie antique parlante*. Paris, 1893.
- Hannezo 1914**: HANNEZO (G.). — Note sur un vase de verre de l'époque gallo-romaine. *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1914, p. 487-488.
- Hure 1929**: HURE (A.). — Les origines de la ville de Joigny et son cimetière antique de Mouchette. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 83, 1829, p. 121-141.
- Hure 1978**: HURE (A.). — *Le Sénonais gallo-romain*. Bruxelles, 1978.
- Isings 1957**: ISINGS (C.). — Roman Glass from Dated Finds. *Archaeologica Traiectiana* II. Groningen – Djakarta, 1957.
- Jacob 1973**: JACOB (J.-P.). — Sauvetage archéologique en Avril 1971, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de La Madeleine d'Auxerre. *Études Auxerroises*, 1973, p. 13-14.
- Jeandet 1841**: JEANDET (A.). — Communication. *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1841*. Mâcon, 1841, p. 275-276.
- Jeanton 1931**: JEANTON (G.). — *Le Mâconnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Mâcon. III*. Bresse Mâconnaise. Mâcon, 1931.
- Jollois 1836**: JOLLOIS (P.). — Notice sur quelques antiquités découvertes lors de l'ouverture du canal de Bourgogne entre Rougemont et Avrolles. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, XII, 1836, p. 52-62.
- Joly 1951a**: JOLY (J.). — Un cimetière gallo-romain de bébés à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, II, 1951, p. 119-120.
- Joly 1951b**: JOLY (J.). — Un cimetière de bébés gallo-romains à La Croix Saint-Charles (Mont-Auxois). *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, 2, 1951, p. 3-4.
- Joly 1954**: JOLY (J.). — Quelques sépultures du cimetière de bébés de la Croix Saint-Charles sur Le Mont Auxois. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, V, 1954, p. 92-98.
- Joly 1976-1977**: JOLY (J.). — La face cachée du Mont-Auxois. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 30, 1976-1977 [1978], p. 165-183.
- Joubeaux 1981**: JOUBEAUX (H.). — *Les nécropoles gallo-romaines de Dijon à Nuits-Saint-Georges*. Dijon, 1981 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Joubeaux 1982-1983**: JOUBEAUX (H.). — Les nécropoles gallo-romaines de Dijon. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, XXXIII 1982-1983 [1984], 149-169.
- Jouin, Méniel 1999-2000**: JOUIN (M.), MÉNIEL (P.). — Les dépôts d'animaux et le *fanum* gallo-romains de Vertault (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est*, 50, 1999-2000, p. 119-216.
- Krier, Reinert 1993**: KRIER (J.), REINERT (F.). — *Das Reitergrab von Hellingen. Die Treverer und das römische Militär in der frühen Kaiserzeit*. Luxembourg, 1993.
- Labauve, Venault 2004**: LABAUNE (Y.), VENAULT (St.). — La nécropole antique de Pont l'Évêque, Autun. Bourgogne. *Dossiers d'Archéologie*, Ser. II, 2004, p. 47.
- Lacordaire 1832-1833**: LACORDAIRE (L.). — Notes sur quelques antiquités trouvées à Aisey-sur-Seine. *Mémoires de la Commission des antiquités du département de Côte-d'Or*, 1832-1833, p. 162-168.
- Lafay 1913**: LAFAY (G.). — La question de Solutré. *Annales de l'Académie de Mâcon*, XVIII, 1913, p. 74-91.
- Lajon 1927**: LAJON (N.). — Études préhistorique dans le sud-est du Sénonais. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 81, 1927, p. 105-122.
- Lantier 1943**: LANTIER (R.). — Recherches archéologiques en Gaule en 1939. Époque gallo-romaine. *Gallia*, I, 1943, p. 189-211.
- Lantier 1948**: LANTIER (R.). — Recherches archéologiques en Gaule en (1947). *Gallia*, VII. II, 1948 [1950], p. 425-468.
- Lavagne 1999**: LAVAGNE (H.). — Un nouveau dieu de la Gaule romaine: Mars Cobannus (avec un appendice de M. P.-Y. Lambert). *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 143. 2, 1999, p. 689-720.
- Lebel 1951**: LEBEL (P.). — Comment s'achetait un sarcophage à l'époque mérovingienne. *Revue Archéologique de l'Est*, 2, 1951, p. 167.
- Lebel 1965**: LEBEL (P.). — Une vue d'ensemble sur les balsamiques romains en forme de buste humain. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 16, 1965, p. 309-311.
- Leblanc-Davau 1871**: LEBLANC-DAVAU (L.). — *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs*. Auxerre, 1871.
- Le Bohec 1991**: LE BOHEC (Y.) dir. — *Le testament du Lingon*. Lyon, 1991 (Nouvelle série de la Collection du Centre d'Étude Romaines et Gallo-romaines ; 9).
- Le Bohec 2003**: LE BOHEC (Y.). — *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre*. Paris, 2003.
- Lintz 1993**: LINTZ (G.). — La répartition des figurines selon le contexte. In: BÉMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (Ch.) dir. — *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1993, p. 139-142 (Documents d'archéologie française ; 38).
- Louis 1954**: LOUIS (R.). — Informations archéologiques – XIX<sup>e</sup> circonscription. *Gallia*, XII.2, 1954, p. 499-525.
- Mangin, Mangin 1980-1981**: MANGIN (Cl.), MANGIN (M.). — L'occupation du sol à Gevrey-Chambertin et dans ses environs à l'époque romaine et au Haut Moyen Âge, découvertes récentes. *Mémoires de la Commission*

*des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 32, 1980-1981, [1982], p. 233-251.

**Mangin, Mangin 1994**: MANGIN (J.-M.), MANGIN (M.). — Vertault, Vertillum. In: BÉNARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.) dir. — *Les Agglomérations Antiques de Côte-d'Or*. Paris, 1994, p. 91-106 (Annales Littéraires de l'université de Besançon; 522. Série archéologique; 39).

**Mangin et al. 2000**: MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.), COURTADON (J.-L.), FONTAINE (M.-J.). — *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or)*. Paris, 2000 (Collection de Recherches Archéologiques Monographies; 22).

**Mann 1983**: MANN (J. C.). — *Legionary Recruitment and Veteran Settlement During the Principate*. Londres, 1983.

**Marti 1996**: MARTI (V.). — De l'usage des balsamiques anthropomorphes en bronze. 1996, p. 979-1000 (MEFR Antiquité; 108.2).

**Martin 1960**: MARTIN (R.). — Informations archéologiques, Circonscription de Dijon. *Gallia*, XVIII.2, 1960, p. 328-364.

**Martin 1962**: MARTIN (R.). — Informations archéologiques – Circonscription de Dijon. *Gallia*, XX.2, 1962, p. 431-482.

**Martin 1964**: MARTIN (R.). — Informations archéologiques – Circonscription de Dijon. *Gallia*, XXII.2, 1964, p. 295-337.

**Martin 1966**: MARTIN (R.). — Informations archéologiques – Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, XXIV.2, 1966, p. 377-409.

**Martin-Kilcher et al. 2009**: MARTIN-KILCHER (St.), CRISTINA (D.), TRETOLA MARTINEZ (D.), VOGT (R.). — Die Amphoren aus dem Grabbezirk von Goeblingen-Nospelt. In: METZLER (J.), GAENG (C.) LE GOFF (I.), MARTIN-KILCHER (St.), MÉNIEL (P.), TRETOLA MARTINEZ (D.-C.), VOGT (R.), WEILLER (R.), WELTER (J.-M.). — *Goebange-Nospelt, une nécropole aristocratique trévière*. Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art, 2009, p. 333-393 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art ; 13).

**Márton 2002**: MÁRTON (A.). — Roman Burial With a Weapon from the Bécsi Road Cemetery (Aquincum-Budapest). *Communicationes Archaeologicae Hungariae*, 2002, p. 117-152.

**Masques de fer**: *Un officier romain du temps de Caligula*. Catalogue d'Exposition. Musée National St.-Germain-en-Laye, 6 nov. 1991- 4 fév. 1992. Paris, 1991.

**Méniel 1991**: MÉNIEL (P.). — Les restes animaux des incinérations de Clemency. In: METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.). — *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art, 1991, p. 106-110 (Dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art ; 1).

**Miks 2007**: MIKS (Ch.). — Studien zur römischen Schwertbewaffung in der Kaiserzeit. *Kölner Studien zur Archäologie der römischen Provinzen*, 8. Rahden, 2007.

**Monnier 1836**: MONNIER (A. E.). — *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1836*. Mâcon, 1836.

**Monnier 1841**: MONNIER (A. E.). — *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1841*. Mâcon, 1841.

**Monnier 1843**: MONNIER (A. E.). — *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1843*. Mâcon, 1843.

**Monnier 1859**: MONNIER (A. E.). — *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1859*. Mâcon, 1859.

**Monnier 1862**: MONNIER (A. E.). — *Annuaire administratif, statistique et historique de Saône-et-Loire pour 1862*. Mâcon, 1862.

**Monthel 1989**: MONTHEL (G.). — Stèle gallo-romaine de Mellecey, arrondissement de Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire. *Revue Archéologique de l'Est*, 40, 1989, p. 121-123.

**Mordant, Poitou 1998**: MORDANT (Cl.), POITOUT (B.) avec la collaboration de KASPRZYK (M.). — *6000 ans de vie au pays de Noyers*. Noyers-sur-Serein, 1998.

**Mordant, Rolley 1982**: MORDANT (Cl.), ROLLEY (Cl.). — *Bronzes antiques de l'Yonne*. Catalogue d'exposition, Musée archéologique de Dijon, Dijon, 1982.

**Moreau 1925**: MOREAU (R.). — Catalogues des armes, objets en fer, clés en fer et en bronze de la collection de la société archéologique. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 32, 1925, p. 214-236.

**Morin-Jean 1922-1923**: MORIN-JEAN. — *La Verrerie en Gaule sous l'Empire Romain*. Paris, 1922-1923.

**Names 1**: HARTLEY (B. R.), DICKINSON (B. M.). — *Names on Terra Sigillata. An Index of Makers' Stamps & Signatures on Gallo-Roman Terra Sigillata (Samian Ware)*, Vol. 1-6. Londres, 2008-.

**Nicolle 1959**: NICOLLE (J.). — Campagne de fouille de 1958 à Sougères-sur-Sinotte, la nécropole gallo-romaine. *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 3, 1959, n° p.

**Oswald 1931**: OSWALD (F.). — *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata*. East Bridgford, 1931.

**Pallier 1880**: PALLIER (E.). — Recherches sur l'histoire de Châtel-Censoir. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 34, 1880, p. 5-192.

**Parat 1919-1920**: PARAT (A.). — Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais, Magny, Pontaubert. *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 1919-1920 [1921], p. 117-151.

**Parat 1920**: PARAT (A.). — Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 74, 1920, p. 111-131.

**Parat 1926**: PARAT (A.). — La colonisation romaine dans l'Avallonnais. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 80, 1926, p. 95-120.

**Perrugot 1995**: PERRUGOT (D.). — Les céramiques métallescentes du III<sup>e</sup> siècle dans le département de l'Yonne. *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1995, p. 101-122.

**\*Petit, Mangin 1994.**

**Philippe 1999**: PHILIPPE (J.). — Les fibules de Seine-et-Marne du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. *Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne*, 1, Nemours, 1999.

**Philpott 1991**: PHILPOTT (R.). — Burial Practices in Roman Britain. An Archaeological Survey of Grave Treatment and Furnishing AD 43-410. *BAR-BS*, 219. Oxford, 1991.

**Pinette 1987**: PINETTE (M.) dir. — *Autun, Augustodunum : capitale des Éduens*. Ouvrage réalisé à partir de l'exposition qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville d'Autun du mars au 27 octobre 1985. Autun, ville d'Autun, 1987.

**Pion, Guichard 1993**: PION (P.), GUICHARD (V.). — Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. essai d'inventaire. In: CLIQUET (D.), RÉMY-WATTÉ (M.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. — *Les Celtes en Normandie : les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle av. J.C.)*. Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Evreux, mai 1990). Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest, 1993, p. 175-200 (Suppl. à la RAO ; 6).

**Planson et al. 1982**: PLANSON (E.) et al. — *La nécropole gallo-romaine des Bolards*. Paris, 1982.

**Poulaine 1899**: POULAINÉ (F.). — Les tombeaux en pierre des vallées de la Cure et du Cousin (Yonne). *Revue Archéologique*, 35, 1899, p. 73-96.

**Poulaine 1901**: POULAINÉ (F.). — Tombeaux de pierre et monuments funéraires gallo-romains à Avallon. *Bulletin Archéologique du CTHS*, 1901, p. 23-26.

**\*Poux 2008.**

**\*Provost 2009a.**

**\*Provost 2009.**

**\*Provost 2009c.**

**Pressouyre 1962**: PRESSOUYRE (L.). — À propos d'un "balsamaire" trouvé à Lamaurelle. *Revue Archéologique*, 2, 1962, p. 165-181.

**Protat 1900**: PROTAT (J.). — Fouilles mâconnaises. *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3<sup>e</sup> série V, 1900, p. 32-44.

**Quantin 1848**: QUANTIN (M.). — Découvertes archéologiques à Auxerre. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 2, 1848, p. 193-195.

**Quantin 1856**: QUANTIN (M.). — Note sur un cimetière romain à Augy. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 10, 1856, p. 339-340.

**Quantin 1851**: QUANTIN (M.). — Coup d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne. *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Auxerre, à Cluny, à Clermont-Ferrand en*

*1850 par la Société Française pour la Conservation des Monuments Historiques*, 1851, p. 197-274.

**Quantin 1854**: QUANTIN (M.). — Rapport sur la découverte d'un cimetière romain sur la commune d'Héry. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 8, 1854, p. 161-170, Pl. 1-4

**Quantin 1868**: QUANTIN (M.). — *Répertoire archéologique de Département de l'Yonne*. Paris, 1868.

**Quantin, Ricque 1883**: QUANTIN (M.), RICQUE (F.). — Catalogue raisonné du musée d'Auxerre. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 37, 1883, p. 183-231.

**Ratel 1961**: RATEL (R.). — Étude archéologique de la grotte du Peu Trou à Lusigny-sur-Ouche (Côte-d'Or). *Sous le Plancher*, 4-5, 1961, p. 58-63.

**Ratel 1962**: RATEL (R.). — Étude archéologique de la grotte du Peu Trou à Lusigny-sur-Ouche (Côte-d'Or). *Sous le Plancher*, 1, 1961, p. 84-91.

**Ratel 1959-1962**: RATEL (R.). — La grotte sépulcrale de Lusigny (Côte-d'Or). *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 25, 1959-1962 [1964], p. 151-177.

**\*Rebourg 1993.**

**\*Rebourg 1994a.**

**\*Rebourg 1994b.**

**Reddé 1996**: REDDÉ (M.) dir. — *L'armée romaine en Gaule*. Paris : Errance, 1996.

**Rolle 1868**: ROLLE. — Note sur la sépulture gallo-romaine de Chalon-sur-Saône. *Revue du Lyonnais*, VI, 1868, p. 215-216.

**Rolley 1972**: ROLLEY (Cl.). — Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne. *Gallia*, 30.2, 1972, p. 443-467.

**Rouquet, Loridant 2000**: ROUQUET (N.), LORIDANT (F.). — Note sur les biberons en Gaule romaine. In: In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Libourne (2000)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2000, p. 425-439.

**Roussel 1987-1989**: ROUSSEL (L.). — La nécropole gallo-romaine des Fougerets à Seurre. *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, XXXV, 1987-1989 [1993], p. 193-204.

**Rouvier-Jeanlin 1971**: ROUVIER-JEANLIN (M.). — Catalogue des figurines en terre cuite gallo-romaines du Musée d'Auxerre. *Revue Archéologique de l'Est*, 22, 1971, p. 325-351.

**Rouvier-Jeanlin 1989**: ROUVIER-JEANLIN (M.). — À propos de la figurine en terre cuite de la tombe gallo-romaine de Saintes. *Antiquités Nationales*, 21, 1989, p. 29-33.

**Sapin, Berry 1984**: SAPIN (Ch.), BERRY (W.). — Un sarcophage de plomb découvert sur le site de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun. *Mémoires de la Société Éduenne*, 54, 1984, p. 285-289.

- Salmon 1877**: SALMON (Ph.). — Dictionnaire archéologique du département de l'Yonne, époque celtique. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, 31, 1877, p. 163-356.
- Santrot, Frugier 1982**: SANTROT (J.), FRUGIER (D.). — Sarcophage en plomb ouvragé découvert à Cenon (Gironde). *Gallia*, 40, 1982, p. 271-286.
- Savoie 1901**: SAVOYE (Cl.). — Communication – Deuxième séance du 16 juin. *Congrès Archéologique de France LXVI<sup>e</sup> session. Séances générales tenues à Mâcon en 1899*. Paris-Caen, 1901, p. 40.
- Sénechal 1985**: SÉNECHAL (R.). — *La céramique commune d'Alésia*. Dijon, 1985 (Bibliothèque pro Alesia; IX).
- Sennequier 1985**: SENNEQUIER (G.). — *Verrerie de l'époque romaine*. Rouen, 1985 (Collections des musées départementaux de Seine-Maritime; 2).
- Sennequier 1986**: SENNEQUIER (G.). — Un certain *Amarantus* (ou *Amaranthus* ?), verrier installé en Bourgogne au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. *Journal of Glass Studies*, 28, 1986, p. 11-18.
- Sennequier et al. 1998**: SENNEQUIER (G.), HOCHULI-GYSEL (A.), RÜTTI (B.), FÜNFSCHILLING (S.), BERGER (L.), NELIS-CLÉMENT (J.), LANDES (Ch.). — *Les verres romains à scènes de spectacles trouvés en France*. Rouen, 1998.
- De Soultrait 1875**: DE SOULTRAIT (G.). — *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*. Paris, 1875.
- Stanfield, Simpson 1990**: STANFIELD (J. A.), SIMPSON (G.). — *Les potiers de la Gaule centrale*. Marseille, 1990 (Hors série de la Revue Archéologique Sites; 37).
- Stern, Blanchard-Lemée 1975**: STERN (H.), BLANCHARD-LEMÉE (M.). — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. Province de Lyonnaise, partie sud-est*. II.2 Paris, 1975 (Suppl. à Gallia; 10).
- Tassaux, Tassaux 1996**: TASSAUX (D.), TASSAUX (F.). — Les soldats gaulois dans l'armée romaine. In: **Reddé 1996**, p. 147-163.
- Thévenard 1928**: THÉVENARD (M.). — Découverte d'un cimetière gallo-romain à Chantenay-Saint-Imbert. *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 28, 1926-1929, p. 307-318.
- Thévenot 1950**: THÉVENOT (E.). — Un débris de sarcophage en plomb historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or). *Revue Archéologique*, 35, 1950, p. 86-91.
- Thévenot 1969**: THÉVENOT (E.). — Les voies romaines de la cité des Éduens. *Latomus*, 98. Bruxelles, 1969.
- Thévenot 1971**: THÉVENOT (E.). — Le Beaunois gallo-romain. *Latomus*, 113. Bruxelles 1971.
- Venault et al. 2006**: VENAULT (S.), LABAUNE (Y.), DEYTS (S.), PASQUET (A.). — *La nécropole de "Pont-l'Évêque" Autun (Saône-et-Loire)*. Archéologie en Bourgogne. Dijon, 2006.
- Venault et al. 2009**: VENAULT (S.), DEYTS (S.), LE BOHEC (Y.), LABAUNE (Y.). — Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun: contextes de découverte et étude du corpus. *Bulletin Archéologique: Antiquité Archéologie classique*, 35, 2009, p. 129-204.
- Wight 1994**: WIGHT (K. B.). — Mythological Beakers: A Re-examination. *Journal of Glass Studies*, 36, 1994, p. 24-55.





Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
21.1	Ahuy	Aux Presles	Romaine (Haut-Empire?)	2	2		0								?
21.2	Aisey-sur-Seine	"400-500 pas" au dessous des ruines de la Chapelle Saint-André du Petit Parc	268/270 post quem - 300 (?)	1	1		0								
21.3	Alise-Sainte-Reine	Croix Saint-Charles, à l'extrême Est du Mont-Auxois	Haut-Empire	2	2		2	x			x				
21.4	Alise-Sainte-Reine	Croix Saint-Charles, à l'extrême Est du Mont-Auxois	0-37		1	x	0				x				
21.5	Alise-Sainte-Reine	Croix Saint-Charles sur le Mont Auxois (1923)	LT D ou I <sup>er</sup> s.	6+	6		6				x				
21.6	Alise-Sainte-Reine	Croix Saint-Charles sur le Mont Auxois	De l'époque augustéenne à l'époque flavienne	15	15		15				x				
21.7	Alise-Sainte-Reine	Montagne de Bussy	0-100; 175-250	7	7		7				x				
21.8	Auvillars-sur-Saône	Sans précision	Romaine (probablement Haut-Empire)	1	1		0	?	x						
21.9	Auxonne	Place d'Armes, rue de Berbi	Romaine?		1	x	0		x						
21.10	Avot	Près de l'entré ouest du village	Romaine		1	x	0								
21.11	Beaune	Place Fleury	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?	x						
21.12	Beaune	Près de la voie Autun à Besançon	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.	1	1		0	?	x						
21.13	Beaune	À la Champagne Saint-Nicolas	Probablement Haut-Empire et IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.14	Beaune	Moulin des Chartreux et le Moulin Neuf	Romaine		1	x	0								
21.15	Beaune	Montrevenots	IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.16	Beire-le-Châtel	Sans précision	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?	x						
21.17	Beire-le-Châtel	La Combotte	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?	x						
21.18	Beneuvre	À "l'emplacement du bourg de Velay"	Haut-Empire ?		1	x	0	?							
21.19	Brazey-en-Plaine	La Cognée	I <sup>er</sup> et II <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.20	Brétenière	Ancienne gravière, près de la route de St.-Jean de Losne	363-364 post quem		1	x	0								
21.21	Brochon	En Billard	Haut-Empire ?		1	x	0	?							
21.22	Broin	La Louère	Haut-Empire		5	x	5	x							
21.23	Bussy-le-Grand	La Charme aux Bœufs	Haut-Empire		1	x	0	x							
21.24	Chamblanc	Bourg E	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?	x						



Inh. Bas-Empire	Inh. ép.ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind.ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
	x												?		x					Provost 2009a, p. 344.
	x																			Lacordaire 1832-1833; Arbaumont <i>et al.</i> 1894, n°440, p. 88; Corot 1922, p. 80-84; Pressouyre 1962, p. 180-181; Lebel 1965, p. 310-311; Marti 1996, p. 983, 985, 990; CProvost 2009a, p. 348.
																				Espérandieu 1914, p. 182, Pl. 13; Espérandieu 1914a, p. 18; Lettre de Morin-Jean du 20.05.1914. Bulletin des fouilles d'Alise I.2 (1914) 57-58; Sénechal 1985, n° 14, p. 41, n° 22-24, p. 49-51, n°159, p. 206, n° 162, p. 209; Barral, Joly 2001, p. 158; Provost 2009a, p. 517.
																				Reddé, M., Bilan Scientifique (1993) 22-25, p. 25; Mangin <i>et al.</i> 2000, p. 329; Provost 2009a, p. 517.
																x				Fourier 1922-1926, L; Joly 1976-1977, p. 168-170; Pion, Guichard 1993, p. 184; Mangin <i>et al.</i> 2000, p. 329, n° 4, p. 432; Provost 2009a, p. 517; Provost 2009b, n° 307, p. 397.
																x				Joly, J., MémCACO 23 (1947-1953) 30; Joly 1951; Joly 1951a; Joly 1954; Mangin <i>et al.</i> 2000, p. 329; Provost 2009a, p. 517.
																	x	x		Barral, Joly 2001, p. 147-151, 156-160.
																				Foisset 1872, col. 260; Provost 2009b, n° 035, p. 35.
																				Pichard, CL., La voix du peuple. 23. 10. 1853, non vidimus; Dossier de la commune (SRA); Provost 2009b, n° 038, p. 37.
								x												Rossignol, Compte rendus des travaux. MémCACO 2 (1842-1846) [1847] XVI; Provost 2009b, n° 41. 2, p. 40.
																				Pasumot, F., Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule. Paris 1765, p. 64, non vidimus; Gandelot 1772, XLIV, Pl.V, 13; Thévenot 1971, n° 35, p. 86; Provost 2009b, p. 49.
																				Changarnier 1909, p. 191; Guiraud 1988, n° 134, p. 101; Provost 2009b, n° 54, p. 54.
					x	?														Aubertin 1890; <i>CL</i> , XIII 2646; Thévenot 1971, n° 56-60, p. 95-97; Charlot 1991, p. 69; Provost 2009b, n° 54, p. 54-55.
	?							x												Séance du 7 mai 1896. M.S.H.A.L. Beaune (1896) [1897] 26; Affre, V., Mémoires – Séance du 4 Juin 1896. M.S.H.A.L. Beaune (1896) [1897] 28; Provost 2009b, n° 54, p. 54; Provost 2009b, n° 54, p. 56.
					x															Thévenot 1971, n°73, p. 101-102; Provost 2009b, n° 54, p. 58.
													?		?					Dossier de la commune (SRA).
																				Dossier de la commune (SRA); Provost 2009b, n° 57, p. 67.
																				Rouhier, Mémoire. MémCACO 5 (1857-1860) xxiii; Rouhier, Don. MémCACO 6 (1861-1864) [1865] LXIII; Provost 2009b, n° 63, p. 77.
									x	x										Giraul 1823, p. 23; Deyts 1996, p. 5-12; Provost 2009b, n° 103. 3, p. 116-117.
					x															Baudot 1857-1860, p. 255; Provost 2009b, n° 106, p. 123.
						x														Baudot 1857-1860, p. 271-273; Provost 2009b, n° 110, p. 126.
																				Gauthier-Styrum, Information. MémCACO 1 (1838-1841) xxxviii; Gauthier-Styrum, Rapport. MémCACO 1 (1838-1841) xlvii; Catalogue Baudot 1894, p. 168-169; Provost 2009b, n° 112, p. 131-132.
																				Reddé, M., Bilan Scientifique 1994 (1996) 19; Mangin <i>et al.</i> 2000, n° 10, p. 416; Provost 2009b, n° 122, p. 139.
																				Dossier de la commune (SRA); Provost 2009b, n° 131, p. 144.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
21.25	Chamesson	La Garenne	Haut-Empire	1	1		1								
21.26	Châtillon-sur-Seine	Montée d'Etrochey (?)	Romaine		1	x	0								
21.27	Chevannes	Sur Lavale	IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.28	Corcelles-les-Monts		Romaine		1	x	0								
21.29	Couchey	En Lavaux	-50/10 - 100 (?)		1	x	0				x				
21.30	Courcelles-lès-Semur	La Tête de Vellenosse	337-340 post quem	4	4		0								
21.31	Dijon	Sans précision					0								
21.32	Dijon	Sans précision 2	Romaine (Bas-Empire?)	1	1		0								
21.33	Dijon	Aux Allées de la Retraite	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?	x						
21.34	Dijon	Aux Allées de la Retraite, près de la place au Foin	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.35	Dijon	Aux Allées de la Retraite, près de la place au Foin en 1868	Romaine (Haut-Empire?)	4	4		0	?	x						
21.36	Dijon	Aux Allées de la Retraite (1868)	Romaine		2	x	0								
21.37	Dijon	Dans une sablière de l'Allée de la Retraite, aux Petites-Roches	I <sup>er</sup> et II <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.38	Dijon	Clos Estival	Bas-Empire (?)	16	16		0								
21.39	Dijon	Contre l'actuelle église Saint-Jean	200-500		1	x	0								
21.40	Dijon	Aux Lentillières en 1816	98/117-200	1	1		1					x			
21.41	Dijon	Aux Lentillières vers 1882	Romaine?	12	12		0								
21.42	Dijon	Aux Lentillières en 1899	Romaine	1	1		0								
21.43	Dijon	Face au 23, place Saint-Marcel	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. ou plus tard ?		1	x	0								
21.44	Dijon	Entre la place du Trente-Octobre, le boulevard se Strasbourg et la rue du clos Détourbet; dans la partie du clos Détourbet vendu à M. Parenteau	III <sup>e</sup> s. et époque romaine sans précision	3	3		0								
21.45	Dijon	Entre la place du Trente-Octobre, le boulevard se Strasbourg et la rue du Clos-Détourbet, dans la partie de l'ancien clos Détourbet	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. et indéterminé		3	x	2				x	x			

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
						x														Époque gallo-romaine. – Chamesson. MémCACO XXVI (1963-1969) [1970] 32; Chronique – Chamesson. B.A.H. Châtillonnais 5-6 (1964-1965) 157, Pl. XXVI; Provost 2009b, n° 131, p. 147.
	x																			H. L., Notes rétrospectives. B.A.H. Châtillonnais 7-9 (1897-1899) [1902] 482-489, 484-485; Provost 2009b, n° 154, p. 159.
					x															Provost 2009b, n° 169, p. 170.
								x												Guyot 1932-1933; Provost 2009b, n° 192, p. 187, avec biblio sur la période mérovingienne.
	?																			Provost 2009b, n° 200, p. 196-197.
					x															Bruzard, Guérin 1864, p. 126-127; Provost 2009b, n° 205, p. 201.
																				Identique à 21.49. Catalogue du Musée de la CACO. Dijon 1898, n° 709, 124; Jouveaux 1982-1983, p. 157.
?	x																			Jouveaux 1982-1983, p. 158.
																				Lory, E., Rapport. MémCACO 7 (1865-1869) CII; Jouveaux 1981, n° 14, p. 34; Jouveaux 1982-1983, p. 156; Provost 2009b, n° 231. D, p. 247-248.
x				x	x															Lory, E., Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) LXVII-LXVIII, C; Jouveaux 1981, 31-33; Provost 2009b, n° 231. D, p. 247.
	x																			Provost 2009b, n° 231. D, p. 247.
	x																			Provost 2009b, n° 231. D, p. 245.
									x	x										Habert 1893, p. 12; Jouveaux 1981, n° 37, p. 70-72, Pl. XXX, XXXII, XXXV; Names I, ad Acutus 28a, 65; Provost 2009b, n° 231. D, p. 247.
?	x													?	x					Lory, E., Communication. MémCACO 8 (1870-1873) xvii; Lory, E., Communication. MémCACO 8 (1870-1873) xl-xliii; Jouveaux 1981, n° 61, p. 115-118; Jouveaux 1982-1983, 156, 165-167; Provost 2009b, n° 231. D, p. 252.
x				x	x															Grémaud, G., Époque gallo-romaine. – Dijon. MémCACO XXIV (1954-1958) [1959] 31.
																				Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) CXXXIV; Compte rendus des travaux. MémCACO 10 (1878-1884) XLIX; Isings 1957, ad 67c, 88; Jouveaux 1981, n° 52, p. 94; Provost 2009b, n° 231. D, p. 250-251.
	x																			Janin, C., Compte-rendu de la séance du 16 octobre 1882. MémCACO 10 (1878-1884) LXX; Jouveaux 1981, n° 45, 85; Provost 2009b, n° 231. D, p. 250.
															x					Collot, L., Compte rendus des travaux. MémCACO 13 (1895-1900) CLXXVII; Jouveaux 1981, n° 46, p. 86; Provost 2009b, n° 231. D, p. 250.
x				?	?															Grémaud, G., Compte-rendu de la séance du 18 mars 1959. MémCACO 25 (1959-1962) 24-25; Jouveaux 1981, 39-40.
	x			x																Lory, E. Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) CI-CII; Jouveaux 1981, n° 10, p. 26-27.
	x																			Lory, E. Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) CXXXII-CXXXIV; Provost 2009b, n° 231. D, p. 245.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
21.46	Dijon	Entre la place du Trente-Octobre, le boulevard se Strasbourg et la rue du Clos-Détourbet, dans un clos limitant le jardin de M. Parenteau au nord	Romaine	1	1		0								
21.47	Dijon	À la porte Saint-Nicolas	IV <sup>e</sup> s. et indéterminé	26	26		0								
21.48	Dijon	Aux Poussots	I 17/138-200 ?	1	1		0			x	?				
21.49	Dijon	En la contrée vulgairement appelée Poussot	Romaine?	1	1		0			x					
21.50	Dijon	Les Poussots, vers 1865-1866	Romaine		1	x	0								
21.51	Dijon	Les Poussots en 1866	I 17/138-300	1	1		1	x			?	?			
21.52	Dijon	Derrière la prison	25-75	1	1		1				x				
21.53	Dijon	72, rue d'Auxonne, à la maison de Retraite des Jésuites	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?		x					
21.54	Dijon	Rue de Corcelles, côté nord, entre la rue de Marmont et le chemin des Valendons	Bas-Empire (?)	3	3		0								
21.55	Dijon	En face de la rue des Princes-de-Condé, sous le trottoir occidental de la Cours du Parc	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
21.56	Dijon	Sablère entre la route de Langres et la chemin de la Maladière	Romaine?	1	1		0			x					
21.57	Dijon	Dans la sablière L. Giraud, entre le chemin d'Epirey et l'usine Fouilland au nord de Maladière	Romaine		1	x	0								
21.58	Dijon	Sablères de la Porte-Neuve (1788), point de jonction des actuelles rues Jeannin, Diderot, Paul-Cabet et Berlier	50-200	1	1		1	x			?	?			
21.59	Dijon	Aux environs de l'usine à gaz, dans une sablière entre les routes de Dijon à St-Jean-de-Losne et de Dijon à Auxonne, près de la Poudrière	80-200		1	x	0				x	x			
21.60	Etang-Vergy (L')	Chemin des Romains	Romaine		1	x	0								
21.61	Etrochey	Dans le village	La Tène - Haut-Empire (dont II <sup>e</sup> s.)	40? (13+)	11		8								x
21.62	Fixin	Sans précision	Époque romaine ou Haut Moyen Âge		1	x	0								
21.63	Flavigny-sur-Ozerain	Dans la coupe 36	50-200		1	x	0				x	x			
21.64	Genlis	La Borde / le Joannot	I <sup>er</sup> s.		1	x	0				x				
21.65	Gerland	Forestière de la Chocelle	Fin III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.	1	1		0								

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
	x																			Lory, E. Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) CII; Jouveaux 1981, n° 12, p. 30; Provost 2009b, n° 231, p. 245.
					x			x												Compte rendus des travaux. MémCACO 3 (1847-1852) XI-XII; Jouveaux 1981, n° 5, p. 18-19; Bernier-Bois 1994, p. 112; Provost 2009b, 244, n° 231. A, p. 256.
																				Jouveaux 1981, n° 41, p. 80; Provost 2009b, n° 231. D, p. 252.
																				Trouville douteuse, non prise en compte dans l'analyse. Guenebauld 1621, p. 3-8, non vidimus; Jouveaux 1981, n° 54, p. 106-107; Le Bohec 2003, F4, p. 345, avec biblio; Provost 2009b, n° 231. D, p. 252, avec biblio.
								x												Dons. MémCACO 7 (1865-1869) LVII; Jouveaux 1981, n° 55, p. 108.
																				Lepine, Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) LXXII; Jouveaux 1981, n° 56, p. 109; Provost 2009b, n° 231. D, p. 250.
																				Jouveaux 1981, n° 39, p. 74; Jouveaux 1982-1983, p. 151; Provost 2009b, n° 231. D, p. 249, reprise imprécise des publications anciennes.
																				Belloguet 1851, p. 85; Jouveaux 1981, n°38, p. 73.
																				Gremaud, G., Communication. MémCACO 20 (1933-1935) p. 51; Jouveaux 1981, n°93, p. 164; Provost 2009b, n° 231. C. I, p. 240.
				x	x															Lebel, P., Époque gallo-romaine. – Dijon. MémCACO XXXVI (1963-1969) [1970] p. 36; Jouveaux 1981, n° 59-64, p. 113-114; Provost 2009b, n° 231. D, p. 254.
																				Compte rendus des travaux. MémCACO 8 (1870-1873) p. XXIX; Jouveaux 1981, n° 2, p. 14; Provost 2009b, n° 231. D, p. 231.
	x																			Fourrier, G., Communication MémCACO 13 (1895-1900) p. CIV; Jouveaux 1881, n° 3, p. 15-16; Le Bohec 2003, n° 167, p. 116, avec biblio; Provost 2009b, n° 231. D, p. 231.
																				Chaussier-Morizot, Don. MémCACO 1 (1838-1841) p. 446; Jouveaux 1981, n° 15, p. 35; Provost 2009b, n° 231. D, p. 246.
																				Jouveaux 1981, n° 44, p. 83-84; Provost 2009b, n° 231. D, p. 252.
				x	x															Grémaud, G., MémCACO 23 (1947-1953) p. 28; Guyot 1975, p. 21, 29; Provost 2009b, n°254, p. 322.
		x	x										x							Galopin-Labrely 1888, p. 435-444, Pl. II-III; Provost 2009b, n° 257, p. 329-330, Fig. 415.
	x																			Roy – Roy, Compte rendus des travaux. MémCACO 1 (1838-1841) [1841] p. LX; Provost 2009b, n° 265, p. 333.
																				Joly, J., MémCACO 23 (1947-1953) p. 25-26; Joly 1954, p. 96; Mangin et al. 2000, n° 12, p. 422; Provost 2009b, p. 342-343.
																				Catteddu 1992, p. 42; Provost 2009b, n° 292, p. 370-371.
x				?	?															Lantier 1948, p. 460; Thévenot, E., MémCACO 23 (1947-1953) p. 26; Colombet 1948-1949; Thévenot 1948, p. 8; Thévenot 1950; Lebel 1951, p. 167; Planson et al. 1982, p. 16; Provost 2009b, n°294, p. 377.



Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
21.66	Gevrey-Chambertin	25 m sud-ouest de Bois-le-Duc / Champ Gerland	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.	17	17		0								
21.67	Gevrey-Chambertin	Les Baraques	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.	11	11		0								
21.68	Grésigny-Sainte-Reine	Mont Auxois, au lieu-dit les Mézières, sur le versant sous corniche					0								
21.69	Labruyère	Sans précision	Romaine?		1	x	0			x					
21.70	Lusigny-sur-Ouche	La Grotte du Peu Trou	175-260	6 ou 7	6		0								x
21.71	Magny-sur-Tille	Sur les bords du chemin levé tirant à Courternon en traversant le Marais	Romaine		1	x	0								
21.72	Mâlain	"Vis-à-vis la Combe de Roche-Martin"	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?	x						
21.73	Mâlain	La Glenière	Romaine (Haut-Empire?)	8 à 10	8		0	?	x						
21.74	Mâlain	Les Reliques	Haut-Empire ?	12	12		0	?	x						
21.75	Marmagne	La Pièce Cornue	Haut-Empire – Bas-Empire		2	x	0	?	?	x					?
21.76	Meilly-sur-Rouvres	Près de la source de l'Armançon	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0								?
21.77	Messanges	À l'étang Gratte-Dos	Fin du I <sup>er</sup> s. à la fin du II <sup>e</sup> s.	68+	68		68				x	x	x		
21.78	Mirebeau-sur-Bèze	Centre du village, dans la cour de la maison de Foutelet	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	1	1		1	x			?	?			
21.79	Mirebeau-sur-Bèze	Près du village, cimetière I	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?	x						
21.80	Montceau-et-Echamant	Au sud de la butte de Grandmont	2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s. (?) – Bas-Empire		1	x	0								
21.81	Montigny-sur-Aube	Dans la contrée Beauregard	III <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s.	32 à 37	32		0								
21.82	Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne	Sur la place, au pied du grand escalier qui monte à l'église	Romaine (probablement Haut-Empire) et indéterminé		2	x	0	?	x						
21.83	Nod-sur-Seine	Le Grand Bois	150-300		1	x	1					?	?		
21.84	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, le cimetière nord-ouest, près le Moulin Chaudot.	Époque romaine (Haut-Empire ?)		2	x	0								
21.85	Nuits-Saint-Georges	Près du Moulin Chaudot	Époque romaine (Haut-Empire ?)		1	x	0		x						
21.86	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards, le cimetière sud-est, sur Quincey	Pour des incinérations: Tibère – fin du II <sup>e</sup> s.	25	25		20			x	x				

	Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. 1 <sup>er</sup>	Inh. 2 <sup>e</sup>	Inh. 3 <sup>e</sup>	Inh. 4 <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. 1 <sup>er</sup>	Rite ind. 2 <sup>e</sup>	Rite ind. 3 <sup>e</sup>	Rite ind. 4 <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant 1 <sup>er</sup>	Sép. enfant 2 <sup>e</sup>	Sép. enfant 3 <sup>e</sup>	Sép. enfant 4 <sup>e</sup>	Bibliographie
						x	x														Provost 2009b, n° 295, 378.
						x	x														Mangin, Mangin 1980-1981, p. 248-249; Provost 2009b, n° 295, p. 383-384, fig. 473.
																					Site identique au n° 21.5.
																					Provost 2009b, n° 333, p. 413.
				x	x									x				x	x		Ratel 1961, p. 34-40, 58-91; Ratel 1962, p. 84-91; Ratel 1959-1962, p. 171-176; Provost 2009b, n° 360, 5*, p. 433-434.
									x												Claudon, MémCACO 1 (1838-1841) [1841] LX, p. 446; Provost 2009b, n° 370, p. 449.
																					Chaussier-Morisot 1832-1833, p. 151; Provost 2009b, n° 373, p. 494.
																					Chaussier-Morisot 1832-1833, p. 153-154; Provost 2009b, n° 373, p. 494.
																					Chaussier-Morisot 1832-1833, p. 151; Provost 2009b, n° 373, p. 494.
?	x						x	x													Garnier, Compte rendus des travaux. MémCACO 7 (1865-1869) [1869] p. XVI-XVII; Compte rendus des travaux. MémCACO 9 (1874-1877) p. LVII-LIX; Gaittet, Compte rendus des travaux. MémCACO 11 (1885-1888) p. II, XIII; Provost 2009b, p. 509-510.
	x																				Compte rendus des travaux. MémCACO 10 (1878-1884) p. XXXIX; Provost 2009b, n° 399, p. 518.
			x	x										x							Devagues 1974, p. 430, Fig. 10, 432, stèle romaine; Époque gallo-romaine. – Messanges. MémCACO XXIX (1974-1975) [1976] p. 16-17; Devagues 1976, p. 444; Ratel 1977; Ratel 1977a, publication détaillée; Provost 2009b, n° 409, 8*, p. 529.
																					Compte rendus des travaux. MémCACO 6 (1861-1864) [1964] p. LI-LIII; Provost 2009b, n° 416, IV, p. 558.
																					Provost 2009b, n° 416, IV, p. 558.
x					?	x															Foisset 1872, 197; Provost 2009b, n° 427, p. 573.
x					x	x															Provost 2009b, n° 432, p. 576.
	x																				GASCON, R. -E., En tramway de Dijon à Fontaine-Française et à Champlitte. Fontaine-Française 1888 (1985) 2, 74, non vidimus; Provost 2009b, n° 433, p. 577.
									x												M. R., Nod-sur-Seine. Découverte d'un édifice funéraire. MémCACO XXXII (1980-1981) [1982] p. 83-85. Renard 1991; Renard 1992, p. 17-24; Renard 1993, p. 11-19; Renard 1993b; Renard, E., Nod-sur-Seine. Bilan Scientifique – Bourgogne 1993 [1994] p. 39-40; Coudrot, Deyts 2002-2004, avec biblio sur les monuments funéraires; Provost 2009b, p. 591-594.
	x																				Compte rendus des travaux du 7 janvier 1836 au 17 août 1837. MémCACO (1937) XXVIII; Thévenot 1948, p. 293; Planson <i>et al.</i> 1982, p. 14-15.
	x																				Compte rendus des travaux du 17 août 1837 au 9 août 1838. MémCACO 1 (1838-1841) XXIX-XXX; Joubeaux 1981, 214; Provost 2009c, n° 464, p. 30.
	x															x	?	?			Thévenot 1948, p. 293-294, n° 1, p. 294; Planson <i>et al.</i> 1982, p. 14; Provost 2009c, n° 464, p. 29.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
21.87	Nuits-Saint-Georges	Les Bolards (1973-1974)	Romaine (I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> s.)	221+	221		75	×		×	×	×			?
21.88	Prémeaux-Prissey	Parcelle 244	Fin du I <sup>er</sup> post quem	1	1		0	×		×					
21.89	Prémeaux-Courtavaux	La sablière	Romaine (Haut-Empire?)	1?	1		0	?	×						
21.90	Roilly	Sans précision	Romaine	1	1		0								
21.91	Saint-Aubin	Près de l'église	Époque romaine (Haut-Empire?)		1	×	0								
21.92	Saint-Romain	Grotte de Perthuis	260-273 post quem		1	×	0								
21.93	Savigny-lès-Beaune	Virey	Haut Moyen Âge ?				0								
21.94	Seurre	Les Fougerets	65 (?) - 200		4	×	3			×	×				
21.95	Vernot	Dans la grotte de Roroy	Romaine?		1	×	0								
21.96	Véronnes	Le Châtelet	Romaine, les incinérations probablement de Haut-Empire		2	×	0	?	×						
21.97	Vertault	Vertillum	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.		8	×	8								
21.98	Vertault	Cimetière des Pauvres	Romaine	1	1		0								
21.99	Vertault	Dans la sablière	Probablement entièrement de Bas-Empire	9 ou 10	9		0								
21.100	Volnay	Rue du Mont	Romaine (Haut-Empire?)		1	×	0	?	×						
58.1	Alligny-en-Morvan	Au hameau de Pierre Ecrite	II <sup>e</sup> s.	1	1		1								
58.2	Champvert	Près du village de Corcelles	Haut-Empire	1	1		1	×							
58.3	Chantenay-Saint-Imbert	Champ de la Forgette	Haut-Empire - Bas-Empire?	15+	15		0	×							
58.4	Chantenay-Saint-Imbert	Champ de la Forgette, jardin de Dorlet	268 post quem	6+	6		0	×				×	?		
58.5	Chantenay-Saint-Imbert	Le Prado, section A, n° 210 du cadastre	Haut-Empire? - Bas Empire	20	20		0	?	×						
58.6	Entrains-sur-Nohain	Dans la collection Régnauld à Entrains	Romaine	1	1		0								
58.7	Entrains-sur-Nohain	Le Grand Passage et La Tuilerie	Haut-Empire (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.)		1	×	0			×	×				
58.8	Entrains-sur-Nohain	Parc du château de Réveillon	Haut-Empire (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.)		1	×	0			×	×				
58.9	Germigny-sur-Loire	Sans précision	Romaine		1	×	0								
58.10	Marigny-l'Église	Sans précision	Romaine		1	×	0			?					
58.11	Millay	Près de Rechigy, Pierre à Maux	Haut-Empire		1	×	1	×							
71.1	Allériot	Au Bois de Charbonnière	Époque romaine (Haut-Empire?)		1	×	0	?	×						

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. 1 <sup>er</sup>	Inh. 2 <sup>e</sup>	Inh. 3 <sup>e</sup>	Inh. 4 <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. 1 <sup>er</sup>	Rite ind. 2 <sup>e</sup>	Rite ind. 3 <sup>e</sup>	Rite ind. 4 <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant 1 <sup>er</sup>	Sép. enfant 2 <sup>e</sup>	Sép. enfant 3 <sup>e</sup>	Sép. enfant 4 <sup>e</sup>	Bibliographie
	x				x								x		x					Devagues 1974, p. 434-435; Époque gallo-romaine. – Nuits-Saint-Georges. Les Bolards. MémCACO XXVIII (1972-1973) [1974] p. 14-20, sur la nécropole p. 18-19; Époque gallo-romaine. – Nuits-Saint-Georges. Les Bolards. MémCACO XXIX (1974-1975) [1976] p. 17-18; Devagues 1976, p. 447; Chaubeuf 1978; Planson <i>et al.</i> 1982; Pommeret, Muzin 1994, p. 79; Provost 2009c, n° 464, p. 29-36.
																				Planson <i>et al.</i> 1982, p. 15-16; Provost 2009c, n° 506, p. 78.
								x												Martin 1970, p. 279-280.
	x																			Provost 2009c, n° 529.
																				Époque gallo-romaine. – Saint-Aubin. MémCACO XXIV (1954-1958) [1959] p. 35.
						?		x												Leroi-Gourhan, A., Rapport sur l'activité du centre de documentation et de recherches préhistoriques. (1948-1949) 2, non vidimus; Lantier 1950, p. 229; Provost 2009c, n° 569, p. 151.
																				Provost 2009c, n° 590, p. 182. D'après le mobilier (balance) il s'agit d'une nécropole du Haut Moyen Âge, réutilisant des objets romains.
								x								x	x			Roussel, L., Prospections, sondages, sauvetages 1987-1989 – Seurre. MémCACO XXXV 1987-1989 [1993] p. 112; ROUSSEL 1987-1989; Alary 1990, p. 74; Gallia Informations (1994-1995) [1996] p. 114 Provost 2009c, n° 607, p. 197-198.
								x												Grémaud 1965, p. 124, ici comme monnaie en argent; Provost 2009c, n° 666, p. 246.
	x																			Compte rendus des travaux du 16 août 1842 au 16 août 1843. MémCACO 2 (1842-1846) [1947] XV.
		x	?													x	x			Mangin, Mangin 1994, p. 101; Provost 2009c, n° 671, p. 366-367; Jouin, Méniel 1999-2000, p. 163.
	x																			Provost 2009c, n° 671, p. 367.
x					x															Provost 2009c, n° 671, p. 367.
																				Abbé Bavard, Histoire de Volnay. Dijon 1887, p. 16; Provost 2009c, n° 712, p. 427.
										x										<i>CIL</i> , XIII 2829; Bigeard, Bouthier 1996, n° 003, 55, avec biblio antérieure.
																				Gauthier 1898, n° 4, p. 395; Bigeard, Bouthier 1996, n°055. 7*, p. 96.
							?													<i>CIL</i> , XIII 2818; Desforges, Subert 1929, p. 122-123; Desforges 1930, p. 395; Bigeard, Bouthier 1996, n° 057. 28*, p. 99.
				?	?															Desforges, Subert 1929, p. 122-123; Desforges 1930, p. 397; Bigeard, Bouthier 1996, n° 057. 28*, p. 100.
x														x						Thevenard 1928, p. 312-318; Desforges 1930, p. 397-400; Bigeard, Bouthier 1996, n° 057. 28*, p. 99-100.
								x												Bigeard, Bouthier 1996, n° 109. 36*, p. 152.
																				Baudiau 1879, n° 2, p. 33; <i>CIL</i> , XIII 2911; Bigeard, Bouthier 1996, n° 109. 50*, p. 155; Bedon 2001, p. 161.
																				Bigeard, Bouthier 1996, n° 109. 51*, p. 155-156; Bedon 2001, p. 161.
								x												De Flamare 1905, p. 351; De Soultrait 1875, coll. 174; Bigeard, Bouthier 1996, n° 124. 3*, p. 172.
								x												De Flamare 1905, p. 327; Bigeard, Bouthier 1996, n° 157, p. 184.
																				Guéneau 1880, p. 12-13; Guéneau, L., Histoire de Luzy. Paris 1890, p. 12, non vidimus; Bigeard, Bouthier 1996, n° 168. 7*, p. 195.
																				Monnier 1862, p. 294; Armand-Calliat 1937, p. 85; Rebourg 1994b, n° 480, p. 418.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
71.2	Autun	Les Baraques	Romaine (Bas-Empire?)	1	1		0								
71.3	Autun	Bois Saint-Jean	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		1	?		x					
71.4	Autun	Champ des Urnes	Haut-Empire – Bas-Empire		2	x	0	x							
71.4-10	Autun	Champs Saint-Roch	Romaine (dont Haut-Empire)	5+	6		5	x							
71.11	Autun	Des Drémeaux, près de Saint-Pantaléon	Romaine	4	4		0								
71.12	Autun	Pâturage à la Dame (1878)	Romaine (Bas-Empire?)		1	x	0								
71.13	Autun	Pâturage à la Dame	I <sup>er</sup> s		1	x	0			x					
71.14	Autun	Pâturage à la Dame (1992)	Haut-Empire		1	x	0	x							
71.15-18	Autun	À la Petite Verrerie	I <sup>er</sup> - IV <sup>e</sup> s.	6+	6		2	x	x	x	x				
71.19	Autun	Pont l'Evêque	Époque Augustéenne -milieu du II <sup>e</sup> s.	environ 1000	1000		16	x		x	x	x			x
71.20-22	Autun	Porte Saint-André	Haut-Empire	7+	7		1	x		x	?	?			
71.23-28	Autun	Saint-Pierre-l'Estrier	Bas-Empire	6	6		0								
71.29	Bissey-sous-Cruchard (canton de Buxy)		Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?		x					
71.30	Cersot	Neuilly	Romaine (probablement Haut-Empire)	1	1		0	?		x					
71.31	Chalon-sur-Saône	Dans l'abattoir municipal, nécropole de la voie de Lyon	211 post quem	2	2		0								
71.32	Chalon-sur-Saône	Avenue Boucicaud	271-273 post quem – IV <sup>e</sup> s., probablement exclusivement		1	x	0								
71.33	Chalon-sur-Saône	La Citadelle	0-200	environ 300	300		215			x	x				
71.34	Chalon-sur-Saône	Le Petit Creusot	Augustéenne -Julio-claudienne et Flavienne (essentiellement) et II <sup>e</sup> s.		1	x	0			x	x				
71.35	Chalon-sur-Saône	Au nord de la place de Beaune, après de l'ancienne Maison-Dieu Saint-Éloi	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?		x					



	Inh. Bas-Empire	Inh. ép.ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind.ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
	?	x																			Boëll, Ch., Communication – séance 9. 06. 1938. Mém. Soc. Éduenne XLVIII (1936-1940) p. 420; Lantier 1943, p. 259; Rebourg 1993, n° 2. 557, p. 162.
																					Rebourg 1993, n° 2. 502, p. 156.
		x				x	x	x													Rebourg 1993, n° 2. 540. 555. 556, p. 159, p. 161-162, avec biblio antérieure; Bedon 2001, p. 92.
							x		x	x	x										Pinette 1987, n° 226, p. 140; n° 261c, p. 155; n° 345, p. 185; n°355, p. 190; n°365a, p. 193-194; n° 541, p. 268; n°541b, p. 268; Guiraud 1988, n° 854, p. 184, Pl. LVI. 854; Rebourg 1993, n° 2. 509, p. 156; n° 2. 511, p. 156; n° 2. 514, p. 156; n°2. 516, p. 157.
		x																			Devagues 1976, p. 455; Rebourg 1993, n° 2. 448-449, p. 150, avec biblio sur les stèles funéraires.
							?	x													Grosjean 1983, p. 172-173.
																					Gaillard De Semainville 1983, p. 406; Rebourg 1993, n° 2. 505, p. 156.
																					Ducreux, F., Autun – De La Guinguette à Saint-Martin. Bilan Scientifique (1992) [1993] p. 55-56.
						x													x		Pinette 1987, n° 244 et 247, p. 147; n° 261. m, 155 et n°542a-b, 269; Rebourg 1993, n° 2. 480-481 et 500-501, 152-153, 156.
			?	?	?																Labaune, Venault 2004, 47; Venault <i>et al.</i> 2006; Venault <i>et al.</i> 2009.
																					L'Éduen. 19. 03. 1843, non vidimus; Rebourg 1993, n° 2. 446, 150; n° 2. 447, 150.
	x				?	x									x	x				x	de Charmasse, A., Communication. Séance du 15 Juillet 1876; Fontenay, H. de, Autun et ses monuments, avec un précis historique par A. de Charmasse. Autun 1889, 263, non vidimus; Mém. Soc. Éduenne VI (1877) p. 541-544; Grosjean 1983, p. 170-171; Pinette 1987, n° 239, p. 145; n° 245a-b, p. 147-148; n° 250, p. 150; n°720-721, p. 363-364; Rebourg 1993, n°2. 462, p. 151; n°2. 463, p. 151; n°2. 465, p. 151; n°2. 476, p. 152; Sapin, Berry 1984.
																					Armand-Calliat 1937, p. 92; Rebourg 1994a, n° 26, p. 91.
																					Armand-Calliat 1937, p. 101; Rebourg 1994a, n° 29, p. 93.
	?	x			?	?															Armand-Calliat, L., R. A. E. 18. 4 (1967) p. 309; Rebourg 1994a, n° 67. 166, p. 150; Bedon 2001, p. 136.
	x				?	x									x				?	x	Rolle 1868; Armand-Calliat 1937, p. 67; Rebourg 1994a, n° 67. 145, p. 146-147; Bedon 2001, p. 136.
																x		?			Devagues 1979, p. 455-456, Fig. 19-20; Augros 1980, Rouvier-Jeanlin 1989, p. 32, dont le type mentionné n'a pas été retrouvé, sans ambiguïté, dans la publication; Augros 1996, p. 252-254; Rebourg 1994a, n° 67. 140-142, p. 145-146; Augros, Feugère 2002.
																					Bonnamour 1975, p. 63; Galliou 1979, n° 12, p. 142, Fig. 2. 12; Feugère 1977, p. 82; Feugère 1978, p. 289-290, ad n° 34, 39, ad 42, 43, ad Type 3b2c, 200, ad Type 18, 279, ad. Type 19, 289, n° 232, p. 291, n° 237, p. 292, ad Type 20, p. 297. n°9, p. 298, ad type 23, p. 233-234, ad type 26c1a, n° 28, p. 365, ad 26c1b, n° 4, p. 366, ad type 30a, n° 19, p. 420, 423; Rebourg 1994a, n° 67. 131, p. 144; Bedon 2001, p. 135.
																					Armand-Calliat 1937, p. 19; Thévenot 1969, p. 257-258; Rebourg 1994a, n° 67. 42, p. 132.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. 1 <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
71.36	Chalon-sur-Saône	Le Port Guillot	IV <sup>e</sup> et ? V <sup>e</sup> s.		3	×	0								
71.37	Chalon-sur-Saône	Rue de Dijon	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.	5	5		1								
71.38	Chalon-sur-Saône	Rue de Dijon, jardin de M. Borgne	Romaine?	4?	1		0								
71.39	Chalon-sur-Saône	Vers les rues Garibaldi et Philibert Guide	Époque romaine et Indéterminé		1	×	0								
71.40	Chalon-sur-Saône	Rue Garibaldi /chemin du Guidon/près de la voie de Chalon à Autun	Époque romaine (peut-être du Bas-Empire)	1	1		0								
71.41	Chalon-sur-Saône	Rue Garibaldi /Chemin du Guidon/dans les terrains dépendant de la tuilerie Heitchlin-Brill	Incinérations: Haut-Empire (?); Inhumations: Mérovingienne et indéterminé		1	×	0	?		×					
71.42	Chalon-sur-Saône	5, rue de Lyon, nécropole de la voie de Lyon	Bas-Empire	1	1		0								
71.43	Chalon-sur-Saône	Rue Philibert Guide /rue de la Mare	Romaine?	1	1		0								
71.44	Chalon-sur-Saône	52, rue de Rochefort	Bas-Empire (III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s.?)	5	5		0								
71.45	Chalon-sur-Saône	Saint-Jean-des-Vignes, dans le jardin du presbytère	IV <sup>e</sup> s.	1	1		0								
71.46	Chalon-sur-Saône	Saint-Jean-des-Vignes, dans un jardin au nord de l'église	Romaine (probablement Haut-Empire)		1	×	0	?		×					
71.47	Chalon-sur-Saône	Saint-Jean-des-Vignes, dans le jardin de Mme Roux, à l'ouest de l'église	Bas-Empire	1	1		0								
71.48-49	Chalon-sur-Saône	Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Martin-des-Champs	Romaine (Haut-Empire?)	4+	4		0	?		×					
71.50	Chalon-sur-Saône	Usine Schneider	Haut-Empire		1	×	0	×							
71.51	Chalon-sur-Saône	Dans les fondations de l'Usine Sollier	Époque romaine (probablement du Bas-Empire)	1	1		0								
71.52	Chalon-sur-Saône	En bordure de la voie de Chalon à Autun	0-100		1	×	0								
71.53	Charmay-lès-Chalon		Haut-Empire (Augustéenne - fin II <sup>e</sup> s.)		5	×	5	×		×	×				
71.54	Charmay-lès-Chalon	Champ de la Velle	Bas-Empire (IV <sup>e</sup> s. - Haut-Moyen Âge)				0								
71.55	Charmay-lès-Mâcon	Saint-Léger	Romaine	1	1		0								

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
x					x															Bonnamour, L, Chronique archéologique. Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône XXXVIII (1964-1965) 29; Trémeau, B., Chronique archéologique. Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône. XXXIX (1966-1967) [1969] p. 60-61 ; Rebourg 1994a, n° 67. 132, p. 144-145.
?				x										?	x			?		Armand-Calliat 1930-1931 (1934), p. 186-187, Fig. 1 ; Armand-Calliat 1937, p. 64; Rebourg 1994a, n° 67. 149, p. 147; Bedon 2001, p. 136.
	x																			Armand-Calliat, L., Bulletin archéologique du Comité années 1930-1931 (1934), n° 2, p. 188; Armand-Calliat, L., 1937, p. 64; Rebourg 1994a, n° 67. 150, p. 147; Bedon 2001, p. 136.
								x												Séance du 30.04. 1955. Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône. XXXIV. I (1956) p. 31; Rebourg 1994a, n° 67. 134, p. 145; Bedon 2001, p. 136.
?	x																			Armand-Calliat 1937, p. 64; Rebourg 1994a, n° 67. 136, p. 145; Bedon 2001, p. 136.
	x					x														<i>CIL</i> , XIII 2611 ; Armand-Calliat 1937, p. 65-66; Rebourg 1994a, n° 67. 137, n° 67. 138, p. 145; Bedon 2001, p. 136.
?	x			?	?															Armand-Calliat, L., R.A. E. 18. 4 (1967) p. 309; Rebourg 1994a, n° 67. 166, p. 150; Bedon 2001, p. 136.
								x												Armand-Calliat, L., 1937, p. 63, avec biblio antérieure; Rebourg 1994a, n° 67. 144, p. 146, avec biblio antérieure; Bedon 2001, p. 136.
?	x			?	?									x						Monthel 1991 ; Gallia Informations (1994-1995) [1996] p. 146.
					x															Chevrier 1954, p. 294, Pl. XIV. 3-4, ici daté à l'époque mérovingienne; Armand-Calliat 1937, p. 236; Feugère 1977, p. 80; Rebourg 1994a, n° 67. 154. p. 149.
																				Armand-Calliat 1937, p. 236; Rebourg 1994a, n° 67. 154. p. 149.
x																				Roy-Chevrier, J., Communication. Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône. XII (1924) XXIV; Armand-Calliat 1937, p. 237; Rebourg 1994a, n° 67. 158, p. 149.
	x														x					Armand-Calliat 1937, p. 239; Rebourg 1994a, n° 67. 162-163, p. 149.
																				Rebourg 1994a, n° 67. 131, p. 144.
?	x																			Armand-Calliat 1937, p. 237; Rebourg 1994a, n° 67. 157, p. 149.
		x																		Lantier 1943, p. 276; Bedon 2001, p. 136.
																				Monnier 1862, p. 323; Baudot 1874-1877, p. 259-274; <i>CIL</i> , XIII, 10011, 221f; Morin-Jean 1922-1923, p. 261, n° 3, 189; Déchelette 1979, Tome. I, 170, 283, Tome. II, 85; Oswald 1931, p. 162 ad Libertus ii; Armand-Calliat 1937, p. 112-113; Bailly 1977, p. 159 ; Bailly 1978, p. 52-53; Feugère 1977, p. 84, n°30 et 32, p. 89, n° 41, p. 90, n° 44 et 46, p. 90-91, n° 87, p. 95, Pl. 5, 7-8, 14; Feugère 1985, n° 27, p. 365; Stanfield, Simpson 1990, p. 104, Pl. 55; Biborski 1994, p. 96, Abb. 7. 1 ; Bonnamour, Dumont 1994, p. 145; Rebourg 1994b, n°553, p. 480; Feugère 2002, 264; Miks 2007, p. 63, A99, 557, Taf. 18.
																				Baudot, H., MémCACOV (1957-1960 221 ; Baudot, H., Découverte d'une agglomération de sépultures à Charnay. MémCACOV IX (1974-1977) p. 257; Baudot, H., Mémoires sur les sépultures barbares découvertes en Bourgogne. MémCACOV (1857-1860) 127, 305, Pl. I-XXV; Armand-Calliat 1937, p. 111-114; Feugère 1977, p. 84, n° 106, 109 et 111, p. 97-98.
								x												Lex 1920, p. 22; Jeanton 1927, p. 49; Rebourg 1994b, n° 300, p. 295.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
71.56	Chaudenay		Romaine (Haut-Empire ?)		1	x	0	?		x					
71.57	Frontenaud	Près de la rivière du Solan	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?		x					
71.58	Gergy	Grand Champeau	Haut-Empire	20	20		0	x							
71.59	Lux	La Pérouse	Romaine?	1	1		0								
71.60	Mâcon	Dans les fondations de la Caisse d'Épargne, à l'angle sud-ouest des rues Rambaud et Charles-Rolland	Augustéenne - I <sup>er</sup> s.	70+	70		34	x			x	x			x
71.61	Mâcon	Caisse d'Épargne (1972)	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	vingtaine	20		14	x			x	x			x
71.62	Mâcon	Les Cordiers (1841)	Haut-Empire	14	14		1	x							
71.63	Mâcon	Les Cordiers (1853)	Haut-Empire		1	x	0	x							
71.64	Mâcon	Les Cordiers (1979-1982)	Romaine (majoritairement entre 0 et 200)	150+	150	x	62	x			x	x			
71.65	Mâcon	Les Cordiers, Caserne de Gendarmerie	Haut-Empire		1	x	0	x							
71.66	Mâcon	Les Cordiers, Caserne de Gendarmerie (1991)	Haut-Empire		1	x	0	x							x
71.67	Mâcon	Les Cordiers, Maisonnée Plein-Vent	Haut-Empire	6	6		6	x							x
71.68	Mâcon	À l'angle nord-ouest de la rue des Cordiers et de la rue de Lyon; immeuble Labruyère	Romaine	1	1		0	x							
71.69	Mâcon	Entre le faubourg de la Barre et la Gare	Haut-Empire		1	x	0	x							
71.70	Mâcon	Entre le faubourg de la Barre et la fontaine de l'Héritan	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?		x					
71.71	Mâcon	Dans la maison Laneyrie	Époque romaine (probablement de Haut-Empire)	1	1		0	?		x					
71.72	Mâcon	Parking Rambuteau	Haut-Empire (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.?)	2	2		2								
71.73	Mâcon	À l'angle nord-ouest de la place d'Armes et sud-est de la rue de l'Héritan, Maison de Coq	Époque romaine (probablement Haut-Empire pour les incinérations)		1	x	0	?		x					
71.74	Mâcon	Dans le jardin du Pré Rambaud	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?		x					

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
																				Courtépée, C., Description générale et particulière du Duché de Bourgogne, précédée de l'Abrégé historique de cette province. Dijon 1847-1848, III, p. 366, non vidimus; Armand-Calliat 1937, p. 111; Armand-Calliat, L., Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône. XXXVIII (1950) p. 8; Lantier 1952, p. 123; Rebourg 1994a, n° 58, p. 114.
																				Monnier 1862, p. 340; Rebourg 1994a, n° 188, p. 218.
																				Alary, J. -C., Trois-Rivières 35 (1990) p. 3, non vidimus; Alary 1990; Alary, J. -C., Trois-Rivières 38 (1991) p. 46-55; Gallia Informations (1994-1995) [1996] p. 152, Fig. 55, p. 152, une stèle; Alary 1996, p. 246-248; Rebourg 1994b, n° 558, p. 483.
								x												Bruhl 1964, p. 422; Rebourg 1994a, n° 79, p. 169.
		x	x																	Protat 1900, p. 35-39, Pl. I-XI; Jeanton 1927, p. 22-23; Barthélemy, Depierre 1990, p. 8; Rebourg 1994b, n° 307. 92, p. 312; Barthélemy 2001, p. 13.
		x	x																	Poirier, M., La nécropole gallo-romaine de Matisco. B.G.A.M. (1973) 9-16; Devagues 1974, p. 445, Fig. 33; Rebourg 1994b, n° 307. 101, p. 313. Barthélemy, Depierre 1990, p. 8-9; Rebourg 1994b, n° 307, p. 311-317.
																				Lacroix, Album de Saône-et-Loire. Mâcon 1841, p. 15, 214, non vidimus; Barthélemy, Depierre 1990, p. 8.
																				Monnier 1859, p. 288; Jeanton 1927, p. 19-21; Barthélemy, Depierre 1990, p. 8.
	x														x	x	x			Barthélemy, Fayole 1980; Cognot 1982; Billard 1986; Billard 1987. Entre 1979-1982 la nécropole a été fouillée systématiquement par A. Barthélemy et P. Fayole Devagues 1981, p. 432; Gaillard De Semainville 1983, 409; Barthélemy, Depierre 1990, publication détaillée; Rebourg 1994b, n° 307. 106, p. 313-315; Barthélemy 1996, p. 249-252; Barthélemy, Lamoine 2000, 199, p. 208-209; Roquet, Loridant 2000, p. 435; Barthélemy 2001, p. 13; Furger <i>et al.</i> 2009, p. 41, Liste 1b. Nr. 8, p. 172, Liste 5e. Nr. 35, p. 181.
																				Lex, L., Communication – Séance du 7 aout 1913. An. Ac. Mâcon 3e série XVIII (1913) L-LI; Jeanton 1927, p. 24; Rebourg 1994b, n° 307. 96, p. 312.
																				Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain (1991) n° 152, 37; B.G.A.M. Info 1 (1991), non paginé; B.G.A.M. Info 2 (1991), non paginé; Rebourg 1994b, n° 307. 102, p. 313.
													x							G. A. M. Info (1991) no. 2, non paginé, non vidimus; Barthélemy 1991; G. A. M. Info (1992) no. 1, 4-5, non vidimus; Rebourg 1994b, n° 307. 103, p. 313; Barthélemy 2001, 12.
																				Lex, L., Communication – Séance du 7 aout 1913. An. Ac. Mâcon 3e série XVIII (1913) L-LI, LI; Jeanton 1927, 24; Rebourg 1994b, n° 307. 97, p. 312.
																				Monnier 1859, n° 2, p. 287-288; Jeanton 1927, 1927, p. 19-20; Rebourg 1994b, n° 307. 90, p. 312; Bedon 2001, p. 213.
																				Jeanton 1927, p. 20; Rebourg 1994b, n° 307. 90, p. 312.
																				Jeanton 1927, n° 1, p. 23; Rebourg 1994b, n° 307. 93, p. 312.
													x			?	?			Barthélemy 2001, p. 12-13.
	x																			Lex, L., Note sur les antiquités récemment trouvées à Mâcon. Annales de l'Académie de Mâcon. 3e série IV (1899) XLII-XLIII, XLIII; Jeanton 1927, p. 23; Rebourg 1994b, n° 307. 95, p. 312; Barthélemy 2001, p. 12.
																				Histoire manuscrite anonyme du diocèse de Mâcon. Académie de Mâcon, 611; Jeanton 1927, p. 14; Rebourg 1994b, n° 307. 88, p. 311.



Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
71.75	Mâcon	Rue Charles-Rolland	Fin III <sup>e</sup> – IV <sup>e</sup> s. post quem	1	1		0								
71.76	Mâcon	Rue Gabriel Jeanton	Romaine (Haut-Empire?)	4	4		0								
71.77	Mâcon	41, rue Gambetta	Probablement Haut-Empire pour les incinérations, Bas-Empire ou Haut Moyen Âge pour les inhumations		4	x	0	?		x					
71.78	Mâcon	34 bis, rue de Lyon	150-200	1	1		1								
71.79	Mâcon	Rue du Pavillon	Romaine?		1	x	0								
71.80	Mâcon	Saint-Brice	Haut-Empire	14+	14		0	x							
71.81	Mâcon	Dans le jardin de Saint-Brice	Haut-Empire	2	2		2	x							
71.82	Malay	Sans précision	2 <sup>e</sup> moitié du I <sup>er</sup> – début II <sup>e</sup> s.	1	1		1	x			?	?			
71.83	Marcilly-lès-Buxy	Lorette	Romaine		1	x	0								
71.84	Martailly-lès-Brancion	Bois-des-Tillots	166 post quem probablement avant la fin du III <sup>e</sup> s.	1	1		1								x
71.85	Mellecey	Marloux - Ustrinum?	Époque augustéenne?	1?	1		0				?				
71.86	Mellecey	Le Villard	0-200	6+	6		6	x			x	x			
71.87	Ouroux-sur-Saône	Trou de la Mauroy	III <sup>e</sup> s.	1?	1		0								
71.88	Roche-Vineuse (La)	Sans précision	138 post quem	1	1		0								
71.89	Rully	Les Pierres	Bas-Empire	4+	4		0								
71.90	Saint-Bonnet-de-Joux	Botherat, au château des Hauts	Romaine	1	1		0								
71.91	Saint-Léger-sous-Beuvray	La Croix du Rebout	LT D1/D2- Augustéenne		1	x	0				x				
71.92 et 93	Saint-Marcel	Les Grandes Collonges	Haut-Empire (fin I <sup>er</sup> -début II <sup>e</sup> s.)	3+	3	x	3	x			x	x			
71.94	Saint-Rémy	Le long de la voie romaine de Lyon à Chalon	300-500		3	x	0								
71.95	Saint-Vallier	Aux Machurons	Romaine?		1	x	0								
71.96	Solutré-Pouilly	Au Crôt du Charmier	IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s.		1	x	0								
71.97	Thil-sur-Arroux	Sans précision	0-100		1	x	0				x				
71.98	Verdun-sur-le-Doubs	Sous les anciennes halles	Haut-Empire		1	x	0	x							
71.99	Verdun-sur-le-Doubs	À la Mairie	Probablement Haut-Empire		1	x	0	?		x					

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
x				?	x										x			?	?	G. A. M. Info (1975) fasc. 1, non paginé, non vidimus; Devagues 1976, p. 456; Rebourg 1994b, n° 307. 102, p. 313, avec biblio; Barthélemy 2001, p. 13.
						?		x												Guicahardon, M., B.G.A.M. Info 3 (1982) p. 10-11; Rebourg 1994b, n° 307. 104, p. 313.
?	x				?															Lex, L., Communication – Séance du 7 aout 1913. An. Ac. Mâcon 3e série XVIII (1913) L-LI, L; Jeanton 1927, p. 25-26; Rebourg 1994b, n° 307. 98, p. 312.
										x										Jeanton 1927, p. 23; Oswald 1931, p. 316; Rebourg 1994b, n° 307. 94, p. 312.
								x												Rebourg 1994b, n° 307. 100, p. 312-313.
																				Jeanton 1927, p. 19; Rebourg 1994b, n° 307. 89, p. 311-312; Bedon 2001, p. 213.
																				Histoire manuscrite anonyme du diocèse de Mâcon. Académie de Mâcon, 611, non vidimus; Jeanton 1927, p. 13; Rebourg 1994b, n° 307. 87, p. 311; Bedon 2001, p. 213.
								x												Hannezo 1914, p. 487, Pl. XXVII; Sennequier 1985, p. 188; Sennequier 1986; Rebourg 1994b, n° 444, p. 399.
																				Armand-Calliat 1937, p. 185; Rebourg 1994a, n° 35, p. 98.
			?	?																Cognot, F., Martailly-lès-Brancion. Bilan Scientifique (1993) [1994] p. 67.
																				Des vestiges non funéraires contemporains dans le voisinage immédiat. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un ustrinum. Armand-Calliat 1944, p. 29, n° 2, p. 29, Fig. 2, p. 30; Feugère 1985, ad Type 4, 201, ad type 14; Rebourg 1994a, n° 225, p. 239, avec des informations imprécises.
		x	x										x		x	x				Monthel 1989, p. 121-123; Rebourg 1994a, n° 225, p. 238.
											?									Sépulture incertaine. Bonnamour; Dumont 1994, p. 145; Feugère 1994, p. 99; Feugère, Bonnamour 1996, p. 134-135, 140, 142; Lavagne 1999, p. 698.
	x		?	?	?															Monnier 1836, p. 285; Ragut, C., Statistique du département du Saône-et-Loire. Volume II. Mâcon 1938, 400; Jeanton 1927, p. 42; Rebourg 1994b, n° 310, p. 321.
x				?	?									x						Gallia Informations (1994-1995) [1996] p. 165-166.
								x												Catalogue du Musée A. Sabatier. Saint-Bonnet-de-Joux 1939, p. 2, non vidimus; Rebourg 1994b, n° 430, p. 380.
																				Flouest, J. -L., Saint-Leger-sous-Beuvray. Bilan Scientifique – Bourgogne (1992) [1993] p. 64. Flouest, dans ce volume.
																				Bruhl 1964, 422; Armand-Calliat 1962-1963, p. 157-158; Chronique archéologique – Séance 29.07. 1967. Mém. Soc. Arch. Chalon-sur-Saône. XXXIX (1966-1967) [1969] p. 60-61; Boucher 1983, n° 94, p. 115; Deyts, Rolley 1973, n° 180-182, Pl. XXIII; Rebourg 1994a, n°82, p. 173-174.
x					x															Armand-Calliat 1967; Rebourg 1994a, n° 83, p. 178-179, avec biblio.
	x																			Rebourg 1994b, n° 353, p. 344.
x					x															Lafay 1913, p. 87-88; Jeanton 1927, p. 53; Gaillard De Semainville 1980, p. 69-71; Rebourg 1994b, n° 315, p. 324.
									x											Niaux, R., Notes d'archéologie et d'histoire locales. Mém. Soc. Éduenne des Lettres LV. 2 (1991-1992) p. 179-184; Rebourg 1994b, n° 479, p. 417.
																				Jeandet 1841, p. 275-276; Armand-Calliat 1937, p. 278; Stern, Blanchard-Lemée 1975, n° 279, p. 98; Rebourg 1994b, n° 570, p. 489.
																				Monnier 1841, p. 276; Rebourg 1994b, n° 570, p. 489.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
71.100	Verdun-sur-le-Doubs	Cour de l'Hôtel de la Mairie	Probablement Haut-Empire	1	1		1	?		x					
89.1	Aisy-sur-Armançon	Dans la Sablière	Romaine		1	x	0			x					
89.2	Annay-la-Côte	Entre Montoisson et Poroin	Romaine (Haut-Empire?)		1	x	0	?		x					?
89.3	Annay-sur-Serein	La Queue du Pain	50-200		1	x	1				x	x			
89.4	Appoigny	Les Brises	I <sup>er</sup> (?) - IV <sup>e</sup> s.		2	x	0			x		?	?	?	
89.5	Arcy-sur-Cure	Dans la petite grotte du Couloir	Romaine	1	1		0								
89.6	Augy	À 200 mètres de la rive droit de l'Yonne et à 300 mètres de l'ancienne maison de M. de Billy	273-300		1	x	1								
89.7	Auxerre	Boulevard Davaut sur l'emplacement de l'ancien cimetière de La Madeleine	II <sup>e</sup> s. ou Moyen Âge	2	2		0								
89.8	Auxerre	Lanteau	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?		x					
89.9	Auxerre	Montmartre (Mons Autricus)	Haut-Empire		1	x	0								
89.10	Auxerre	Près de la route de Toucy, Saint-Amatre	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2+	2		1								
89.11	Auxerre	Rue Chantepinot	Romaine	1	1		0			?					
89.12	Avallon	Nécropole de Champ Pavé	Haut-Empire? et Bas-Empire / Haut Moyen Âge		1	x	0								?
89.13	Avallon	Aux Chaumes	Romaine?		1	x	0								
89.14	Avallon	Rue Belgrand, entre la maison Brunet et l'Ecole des Frères, aujourd'hui Musée du Costume	300 post quem	1	1		0								
89.15	Avallon	Rue de Lyon, jardin de M. Rochefort, à "l'imité ouest" du Champ Pavé	Fin III <sup>e</sup> – début IV <sup>e</sup> s.	1	1		0								
89.16	Avrolles	Carrières de Frécambault	0-100: Pour l'urne en céramique gallo-belge: Augustéenne (?)		1	x	0	?			?				
89.17	Bligny-en-Othe	Le long du Chemin de Troyes	0-400		1	x	0	?		x					
89.18	Bussy-en-Othe	La Borne Percée, Champ Vert	LT D - 200	200	200		1				?	?			
89.19	Chablis	Petits Dieux	III <sup>e</sup> – IV <sup>e</sup> s.	2	2		0								
89.20	Champlost	À l'extrême ouest des Prés de Sens	Romaine		1	x	0			?					
89.21	Champs-sur-Yonne	Gué aux Oies	Deuxième moitié du III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. Une période antérieure ne peut pas être prouvée		1	x	0			?		?	?		
89.22	Châtel-Censoir	À la roche à Grillot	Romaine?	1	1		0								

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
																				Perrier, C., Verdun-sur-le-Doubs. Chalon-sur-Saône 1911 (1984) 2, 20, Fig. 16.
																				Petit, Communication – Séance du 8 février; B. S. S. H.Y. (1863) VII-VIII; Quantin 1868, colonne 232; Delor <i>et al.</i> 2002, n°004, p. 144.
	x																			Bardin, E., Musée d'Avallon, mouvement du médailler en 1879. B.S.E.A. 19 (1879) [1881] 93-111, 111; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 09. 13*, p. 148.
																				Nouvel, P., Champeaux, D., red., Une incinération antique à Annay-sur-Serein (Yonne). Rapport de sauvetage urgent, Avril 2001; Dossier SRA; 890100045.
	x		?	?	?					x	x	x								Quantin 1868, colonne 17; Almanach d'Auxerre (1934) p. 233-234; Chérest 1870, n° 97, p. 37, n° 16, p. 90-91; Leblanc-Davau 1871, 78; Moreau 1895, p. 131; Challe, Communication – Séance du 5 juin 1875. B. S. S. H.Y. n° 26 (1875) xxxv; Cornat 1929a, 182; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 013. 2*, p. 151, avec des références imprécises.
								x												Delor <i>et al.</i> 2002, n° 015. 26*, p. 157, la sépulture n'a pas été retrouvée dans la biblio.
				x																Quantin 1868, colonne 3; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 023, p. 167.
	x																			Jacob, J.-P., E.A. (1972) p. 32-36; Jacob 1973, p. 13-14; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 024. 54*, p. 187.
																				B. S. E. A. 11 (1869-1870) [1971] p. 58-93; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 024. 120*, p. 194.
						x														Delor <i>et al.</i> 2002, n° 024. 117*, p. 194; Bedon 2001, p. 93.
		x	x																	Quantin 1868, colonne 5; B. S. S. H.Y. (1872) li-xlii, xlvii; Dons. Séance 12 janvier. B. S. S. H.Y. 27 (1873) VI; B. S. S. H.Y. 35 (1881) Pl. I, à gauche; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 024. 116*, p. 194, Fig. 135, p. 194.
	x																			Quantin 1848, 193; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 024. 139*, 198.
x						?														Delor <i>et al.</i> 2002, n° 025. 46-59*, p. 213.
	x																			B.S.E.A. (1861) p. 95-99; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 025. 114*, p. 216.
					?															Découvertes – Avallon. B.S.E.A. 12 (1871-1872) [1873] 93-100, p. 97; Poulaine 1901, p. 25; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 025. 127*, p. 217.
x				?	?															Moreau, F., Voie d'Agrippa dans la traversée d'Avallon. B.S.E.A. 16 (1875) [1876] 168-175, p. 173-174; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 025. 51*, p. 213, Fig. 177.
						x														Delor <i>et al.</i> 2002, n° 026. 33*, p. 224.
?	x					x	x													Delor <i>et al.</i> 2002, n°047. 6*, p. 241-242.
								x	x											Delor <i>et al.</i> 2002, n° 059. 17*, p. 260-261, Fig. 244, 260.
				x	x															La mort, rites sacrés, coutumes profanes. Catalogue de l'exposition archéologique de Noyers-sur-Serein 1981, 12, non vidimus; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 068. 14*, p. 268-269.
							x	?	?	?	?									Delor <i>et al.</i> 2002, n° 076. 19*, p. 282.
	x			x	x					x	x	x								Quantin 1856; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 077. 10*, p. 284-285.
							x													Pallier 1880, 14; Delor <i>et al.</i> 2002, n°90. 3*, p. 297.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
89.23	Courgenay	Sépulcre	Romaine (III <sup>e</sup> s.-Bas Empire)		1	x	0								
89.24	Courtois-sur-Yonne	La Croix de Montois	Romaine?		1	x	0								
89.25	Domecey-sur-le-Vault	Sans localisation précise	Bas-Empire	1	1		0								
89.26	Esnon	En la Rasoir	Romaine (III <sup>e</sup> s. -Bas Empire)	100+	100		0		?				?		
89.27	Fontaine-la-Gaillarde	La Grande Chaume ou la Champagne	Romaine		1	x	0								
89.28	Fontenoy	Les Traînes, les Vallées	Romaine (Haut-Empire et Bas-Empire?)		1	x	0		?						
89.29	Gurgy	La Picardie	25/55-100 (40-)	1	1		1			x					
89.30	Hauterive	Tertre sud, les Châtaigniers	Augustéenne (?) – fin de II <sup>e</sup> s.	50	50		0	x		x	x				
89.31	Joigny	Mouchette	Milieu III <sup>e</sup> – IV <sup>e</sup> s	140+	140		0								
89.32	Lixy	La Butte	Romaine?		2	x	0								
89.33	Magny	Sous le village, sans précision	Romaine (Haut-Empire?)	1	1		0	?	x						
89.34	Migennes	Sur la rive gauche du canal de Bourgogne	Romaine		1	x	0								
89.35	Milly	Sur la Côte de Léchet	Bas-Empire / Haut Moyen Âge	20+	20		0								
89.36	Môlay	Dans la Vallée de l'Ouèvre	I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s ?		2	x	1	x		x	x				x
89.37	Monéteau	Au cimetière du Pont de Pierre	Romaine	4+	4		0		x						
89.38	Monéteau	En plein champ, près du Pont de Pierre	Romaine?	1	1		0		x						
89.39	Monéteau	Saint-Quentin	Romaine	1	1		0								
89.40	Noyers-sur-Serein	Sous Chaumigny	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	22+	22		20			x	x				
89.41	Noyers-sur-Serein	Les Choumains	Époque romaine et Haut Moyen Âge		1	x	0		x						
89.42	Pont-sur-Yonne	Derrière-les-Écoles	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.		1	x	0								



Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
				x	x															Delor <i>et al.</i> 2002, n° 122. 13*, p. 320.
	x																			Prampart, J. -Y., En flânant par les communes. B.S.A. Pont-sur-Yonne 7 (1984-1985) [1985] p. 185-246, 185; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 127, p. 324.
x					x															Quantin 1851, p. 201; Salomon 1877, p. 239-240; Bardin, E., Mouvement du médaillier de la ville d'Avallon pendant l'année 1865 et 1866. B.S.E.A. 9 (1867) [1868] p. 126-144, 142-143; Poulaine 1899, 85; GAUCHER 1981, p. 403-404; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 146, p. 341, avec biblio.
?				?	x		x				x			?	x			?	?	Bolnat, G., Un cimetière romain de l'Yonne. III <sup>e</sup> Congrès de l'A.B.S.S. (1931) XLV-XLVI; Bolnat 1931; Bolnat, G., B.S.S.H.Y. (1936) xi; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 156. 15*, p. 355-356.
								x												Devagues 1981, 438; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 172. 8*, p. 369.
	x																			Duché 1852, 462-464; Quantin 1868, colonne 55; Delor; Rolley 1989, 79; Petit, Mangin 1994, 79 (J.-P. Delor); Delor <i>et al.</i> 2002, n° 179. 1*, p. 373-374.
									x											Pellet, Delor 1980, p. 7-56; Duval 1987, p. 189-193; Delor; Rolley 1999, p. 345; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 198, p. 398-408.
	x																			Ricordeau, Communication. Séance du 12 mai 1853. B.S.S.H.Y. 8 (1853) 228; Quantin 1854; Vermassier, A., Don. Séance du 15 juin 1862. B.S.S.H.Y. 16 (1862) XLIII; Bouquelot 1867, p. 158-160; Cornat 1829, n° 16, 106; Chérest 1870, n° 15, p. 87-90; Rouvier-Jeanlin 1971, n° 33, p. 351, Pl. X; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 201. 6*, p. 420.
				?	x															Thibault, Mém. S.R.A.F.VII (1826) p. 273; Quantin 1868, colonne 154-155; Hure 1929; Hure 1978, p. 7-15; Perrugot, D., Découvertes et fouille de quelques sépultures antiques à Joigny. Echo de Joigny 34 (1982) p. 7-15, non vidimus; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 206. 4*, p. 430, Fig. 578-579, 430, avec une datation incorrecte.
	x																			Duru 1851, p. 487; Salmon 1877, p. 258; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 229. 18*, p. 449.
																				Parat 1919-1920, p. 140-143; Parat 1920, p. 124; Parat 1926, site 19, p. 110; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 236. 18*, p. 454.
								x												Delor <i>et al.</i> 2002, n° 257. 11*, p. 488.
?							x													Delor <i>et al.</i> 2002, n° 258. 4*, p. 489.
			x																	Gallia Informations (1994-1995) [1996] p. 203; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 259. 5-6*, p. 490-491.
	x																			Bouvier 1897, p. 13-14; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 263. 4*, p. 493.
																				Chérest 1869, n° XXXII, p. 105; Quantin, Ricque 1883, n° XXII, p. 197; A.S.H.Y. (1895) p. 132; Espérandieu IV (1911) n° 2891; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 263. 8*, p. 494.
								x												Quantin 1868, p. 20.
																				Devagues 1974, p. 450; Mordant 1993, p. 97; Mordant, C., Bilan Scientifique (1994) p. 97; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 279. 15*, p. 512-513; Mordant, Poitout 1998, Fig. 20, p. 17.
	x							x												Delor <i>et al.</i> 2002, n° 279. 23*, p. 514.
										x	x									Prampart, J. -Y., Rapport sur les sauvetages effectués au lieu-dit Derrière les Écoles à Pont-sur-Yonne. B.S.A. Pont-sur-Yonne supplément (1980) p. 1-8, non vidimus; Prampart, J. -Y., Rapport sur les sauvetages effectués sur le site de Derrière les Ecoles à Pont-sur-Yonne en 1981. B.S.A. Pont-sur-Yonne supplément (1981) p. 13-14, non vidimus; Devagues 1981, p. 440; Gaillard De Semainville 1983, p. 415; Prampart, J. -Y., Autour de la nécropole gauloise de Derrière les Ecoles à Pont-sur-Yonne. B.S.A. Pont-sur-Yonne 10 (1988) p. 8-12, non vidimus; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 303. 9*, p. 538-539.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
89.43	Pont-sur-Yonne	La Plante-aux-Chiens	I <sup>er</sup> - IV <sup>e</sup> s.	287	287		0								
89.44	Pont-sur-Yonne	Rue des Bourguignons	Romaine	1	1		0								
89.45	Pourrain	Long du chemin de Leugny à Aillant	II <sup>e</sup> s. post quem		1	x	0								
89.46	Saint-Denis	Sainte-Colombe	Romaine?		1	x	0								
89.47	Saint-Martin-du-Tertre	Dans la carrière de phosphates	Haut-Empire	1	1		1								x
89.48	Saint-Martin-du-Tertre	Dans la carrière Sennepi	Romaine (Bas-Empire?)	1	1		0								
89.49	Saint-Martin-du-Tertre	Au-dessous de la Tombelle du sud	Romaine?	3	3		0								
89.50	Saint-Martin-du-Tertre	Long de la voie ferrée de Sens à Troyes	Romaine (Haut-Empire et Bas-Empire, le mobilier en céramique semble couvrir le Bas-Empire - IV <sup>e</sup> s.)	150+	150		0								
89.51, 53-55	Sens	Les Chaillots	217-300	1	1		1								
89.52	Sens	Le Trou des Chaillots	67 post quem	1	1		0								
89.56	Sens	Le trou des Chaillots et Sur la Folie Jeannet	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. – Haut Moyen Âge, Haut-Empire	45+	45	x	1	x	x						?
89.57	Sens	Cimetière municipal	IV <sup>e</sup> s.		1	x	0								
89.58	Sens	Place Etienne-Dolet	Romaine; "annonçant le I <sup>er</sup> s."		2	x	0		x						
89.59	Sens	144, rue d'Alsace-Lorraine	Fin III <sup>e</sup> s ou IV <sup>e</sup> s.	1	1		0								
89.60	Sens	158 et 160, rue d'Alsace-Lorraine	IV <sup>e</sup> s. et plus récente	37	37		0								
89.61	Sens	63, rue Champbertrand	IV <sup>e</sup> s. ?	1	1		0								
89.62	Sens	17, rue Planche-Barraut	Fin du I <sup>er</sup> s.		1	x	0			x					
89.63	Sens	Près de Sennepy	Romaine (Bas-Empire?)	1	1		0								
89.64	Sougères-sur-Sinotte	Le Petit Pien, la Carrière le Bois Ragon	Fin I <sup>er</sup> s. - III <sup>e</sup> s. (Incinérations: fin du I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. Inhumations: fin du II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.)	98+	98		4			x	x				
89.65	Tanlay	Sans précision	Romaine	1	1		0								
89.66	Thorigny-sur-Oreuse	Dans le cimetière entourant l'église	Romaine		1	x	0								

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
		x	x	x	x				?	x	x	x								Martin 1966, p. 407; Rolley 1972, p. 467; Devagues 1974, p. 450; Devagues 1976, p. 462; Chaubeuf 1978; Prampart, J. -Y., La nécropole de Pont-sur-Yonne. B.S.A.S. 18 (1974) p. 34-35; Feugère 1985, ad type 32, p. 431, n° 9, p. 432; Delor; Rolley 1989, n° 265-267, p. 191-193 (Jean-Yves Prampart); Delor <i>et al.</i> 2002, n° 309. 8*, p. 538-539, Fig. 764 (plan de la nécropole) – 765 (mobilier de la sépulture 209), p. 539; Delor-Ahü, Kasprzyk 2009.
								x												Delor <i>et al.</i> 2002, n° 309. 13*, p. 540.
	x		?																	Dejust, Pourrain. Histoire et description. A.S.H.Y. (1889) p. 83-126, 86; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 311. 3*, p. 542.
	x																			Hure, A., Les marques de potiers gallo-romains rencontrées dans le département de l'Yonne. B.S.S.Y. 82 (1928), p. 12; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 342. 20*, p. 572.
																				Hure 1978, p. 105-106; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 354. 11*, p. 590, Fig. 852, p. 590, avec transcription incorrecte de l'inscription de la fusaïole.
	x																			Juillot, Séance de 7 juillet 1873. B.S.A.S. XI (1877) 287; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 354. 12*, p. 590.
	x																			AnnEp 1914, p. 199; Wuilleumier 1963, n°330; Hure 1978, p. 102-105; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 354. 9*, p. 589, Fig. 849, p. 588-589.
						x	x					x								Delor <i>et al.</i> 2002, n° 354. 11*, p. 590, Fig. 851, p. 589.
				x																Hure 1978, p. 390; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 378*, p. 690; Perrugot 1995, n° 5, p. 105, Fig. 2. 5; n° 9, p. 107-108, Fig. 1. 5, Fig. 2. 9; n° 12, p. 108, 110, Fig. 1. 8, Fig. 3. 12; Bedon 2001, p. 297.
								x												Hure 1978, p. 390; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 379*, p. 690; Bedon 2001, p. 297.
x	x								x											Hure 1978, p. 381-406; Carroux <i>et al.</i> 1962; Martin 1962, p. 471-472; Martin 1964, 334; Mordant, Rolley 1982, n° 134, p. 47-48. Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 378*, p. 690; Bedon 2001, p. 297.
							x													Nicolle 1962, p. 381, n° 44, p. 390.
	x																			Delinon 1971, p. 15.
x				?	?										x				?	Communication de M. Parruzot B.S.A.S. 2 <sup>e</sup> série 8 (1964) 32; Delinon 1971, p. 14; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 383*, p. 691.
	x				x										x				?	Martin 1966, p. 407, Fig. 51, 407; Delinon 1971, p. 14-15; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 383*, p. 691; Bedon 2001, p. 297.
?					?															Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 406*, p. 693.
																				Delinon 1971, p. 15.
?	x																			Moreau, R., Catalogues des armes, objets en fer, clés en fer et en bronze de la collection de la société archéologique. B.S.A.S. 32 (1925) n° 104, p. 226; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 387. 396*, p. 692.
				x	x															Louis 1954, p. 513-514; Bénard, J., La nécropole gallo-romaine de Sougères-sous-Sinotte. Echo d'Auxerre 13 (1958) p. 31-32, non vidimus; Nicolle, J., Campagne de fouille de 1958 à Sougères-sur-Sinotte, la nécropole gallo-romaine. B.S.A.S. 3 (1959) n° p. , non vidimus; Martin 1960, p. 350-352, fig. 27; Nicolle 1962a, p. 199-200; Benard 1963-1964, p. 456-457; Delor; Rolley 1989, p. 187-190 (Perrugot, D.); Perrugot, D., n° 14, p. 110-111, n° 16, p. 111-112, Fig. 1. 9-10, Fig. 3. 14, Fig. 4. 16; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 401. 1*, p. 723-725.
	x																			Jollois 1836, p. 52-57; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 408. 7*, p. 728.
								x												Capitaine Legrand, Objets funéraires trouvés dans le cimetière de Thorigny-sur-Oreuse. Séance du 7 avril 1913. B.S.A.S. (1913) xiii; B.S.A.S. (1937-1938) xlii; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 414, p. 729-730.

Code catalogue	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb. tombes	Nb. minimal tombes	Nb. ind.	Nb. assemblages doc. Haut-Empire	Incin. Haut-Empire	Incin. Bas-Empire	Incin. ép. ind.	Incin. I <sup>er</sup>	Incin. II <sup>e</sup>	Incin. III <sup>e</sup>	Incin. IV <sup>e</sup>	Inh. Haut-Empire
89.67	Tonnerre	Entre de la route d'Auxerre et du chemin de la Lice	Haut-Empire pour les incinérations, inhumations romaines	35+	35		8	x							
89.68	Tonnerre	À l'est de la R.D. 965	Haut-Empire?		1	x	0	?							
89.69	Villeblevin	À la Fontaine Laitière	Romaine		1	x	0								
89.70	Villemanoche	Le vieux cimetière, la Métairie, parcelle A 73	Romaine		1	x	0								
89.71	Villeneuve-la-Guyard	Présou	Romaine		1	x	0								
89.72	Villeneuve-la-Guyard	Le Petit Villeblevin	Romaine		1	x	0								
89.73	Villiers-sur-Tholon	Les Terres à la route	I <sup>er</sup> s. pour les incinérations, III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. pour les inhumations	10	10		0			x					
89.74	Vincelles	Pré des Isles	Haut-Empire - Bas-Empire?		1	x	1								x

Inh. Bas-Empire	Inh. ép. ind.	Inh. I <sup>er</sup>	Inh. II <sup>e</sup>	Inh. III <sup>e</sup>	Inh. IV <sup>e</sup>	Rite ind. Haut-Empire	Rite ind. Bas-Empire	Rite ind. ép. ind.	Rite ind. I <sup>er</sup>	Rite ind. II <sup>e</sup>	Rite ind. III <sup>e</sup>	Rite ind. IV <sup>e</sup>	Sép. enfant Haut-Empire	Sép. enfant Bas-Empire	Sép. enfant ép. ind.	Sép. enfant I <sup>er</sup>	Sép. enfant II <sup>e</sup>	Sép. enfant III <sup>e</sup>	Sép. enfant IV <sup>e</sup>	Bibliographie
	x												?		x					Dormois 1858; Anonyme, Nouvelles et découvertes. Revue Archéologique XV (1958) 118-119; Quantin, M., Répertoire archéologique de l'arrondissement de Tonnerre. B.S.S.H.Y. 19 (1865) I-II, LI; Quantin 1868, colonne 273; Leblanc-Davau 1871, p. 91-93; Delor <i>et al.</i> 2002, n°418. 22*, p. 737, avec des reconstructions et interprétations non traçables dans la biblio antérieure.
	x																			Non retrouvable dans la biblio citée par la CAG. Jacquilat-Despreau, Notice sur le Comté de Tonnerre. A.S.H.Y. (1939) p. 207-232, 208; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 414, p. 730.
								x												Delor <i>et al.</i> 2002, n°449, p. 768.
								x												Martin 1964, p. 336-337; Delor <i>et al.</i> 2002, n°456. 2*, p. 769-770.
								x												Prampart, J.-Y., Nécropole gallo-romaine et fosses protohistoriques. B.S.A. Pont-sur-Yonne 5 (1982) 1-2; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 460. 4*, p. 775.
					x	x		x												Delor <i>et al.</i> 2002, n° 460. 11*, p. 775.
?	x																			Cherest 1870, n° 35-35bis, 29, bracelets de l'époque hallstattienne; Chérest, A., Communication – Séance du 9 janvier 1870. B.S.S.H.Y. 24 (1870) VI-VII; Poncelet, Communication – Séance du 2 février 1873. B.S.S.H.Y. 27 (1873) xv-xvii; Poncelet, Dons faits à la Société. B.S.S.H.Y. 27 (1873) n° 487-493, LX; Rouvier-Jeanlin 1971, n° 32, 35 I, Pl. X; Delor <i>et al.</i> 2002, n° 478. 7.





---

# La romanisation à Acy-Romance (Ardennes)

---

BERNARD LAMBOT

## LE VILLAGE GAULOIS D'ACY-ROMANCE (ARDENNES)

Tout habitat de quelque durée voit une partie de sa population mourir. La recherche archéologique bénéficie rarement de la possibilité d'étudier ces deux entités, village des vivants d'un côté et village des morts de l'autre. Les raisons en sont diverses, la principale d'entre elles restant néanmoins l'obstacle lié à la superficie de l'habitat notamment. Les rares fouilles préventives qui révèlent cette cohabitation ne permettent pas de procéder à l'étude intégrale des deux ensembles pour cette principale raison. Les emprises des travaux embrassent quelquefois d'un coup la totalité d'un hameau, la plus grande partie d'un établissement rural, rarement les tombes correspondantes et jamais un village de plusieurs hectares et le ou les cimetières obligatoirement présents. Que dire des *oppida* dont l'étendue exclut leur fouille intégrale.

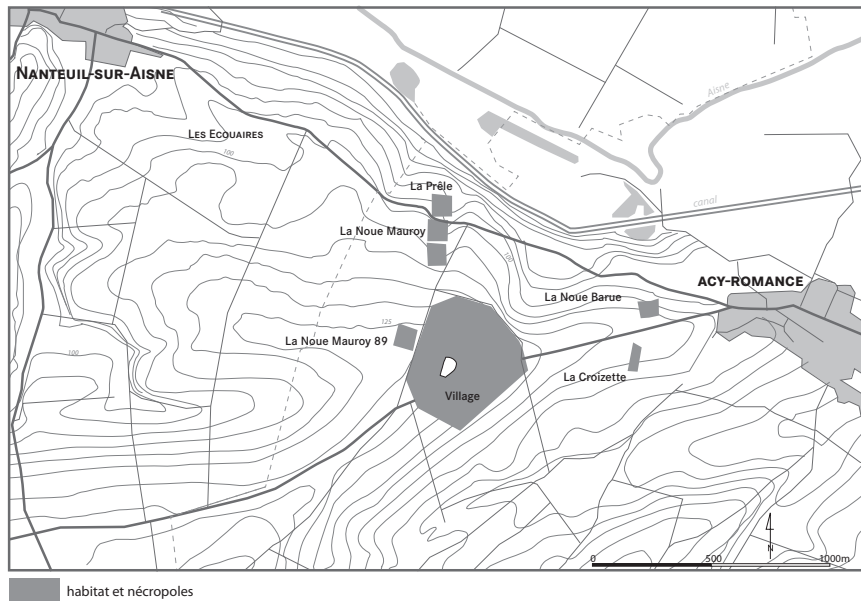
Les fouilles programmées qui se sont déroulées sur plus de vingt ans à Acy-Romance (Ardennes) sont à ce propos une référence. En effet, un village gaulois d'une quinzaine d'hectares a été fouillé dans son intégralité<sup>1</sup> ainsi que les nécropoles contemporaines implantées plus ou moins loin, en divers endroits (ill. 1). Il est possible dans ces conditions d'étudier une population villageoise et son évolution sur plusieurs générations, en l'occurrence sur deux siècles, et le traitement réservé aux défunts sur la même période. C'est ainsi que les variations éventuelles dans les rites peuvent être mises en parallèle avec l'évolution de l'habitat et

de la population. Ensemble privilégié le site d'Acy-Romance génère une réflexion structurée sur des données incontestables comme l'installation de l'habitat, son déclin progressif et son abandon, et les espaces funéraires, le nombre de tombes, le nombre d'individus non enterrés et la dernière sépulture.

L'habitat a été installé sur le plateau calcaire dominant d'une quarantaine de mètres la rive gauche de l'Aisne qui serpente au pied. Nous sommes en frange septentrionale de la plaine crayeuse champenoise.

Dans le même temps, trois lieux funéraires étaient définis. Le premier au sud-est, au lieudit La Croizette, comprend une seule grande enceinte rectangulaire, le second à quelques centaines de mètres au nord, lieudit la Noue de Barue, regroupe deux grandes enceintes quadrangulaires et une enclave interne, le troisième, au lieudit La Noue Mauroy, compte trois enceintes associées, une un peu éloignée au sud et une autre (la Noue Mauroy 89) encore plus loin vers le sud à quelques dizaines de mètres de l'habitat<sup>2</sup>. Une dernière enceinte, trapézoïdale, au lieudit La Prêle, au nord de la Noue Mauroy, renfermait dans son aire une seule sépulture bien plus récente, datable du milieu du 1<sup>er</sup> siècle (ill. 2).

Une date dendrochronologique obtenue sur des fragments d'une même poutre, dans deux silos proches, permet de fixer l'installation du village aux alentours de 175 av. J.-C., en l'absence des cernes externes dont le nombre ne peut être évalué. Cette datation large est corroborée par plusieurs fibules à pied orné d'une boule venant se rattacher sur l'arc



1. Localisation géographique et position topographique de l'habitat et des nécropoles d'Acy-Romance (Ardennes) (infographie B. Lambot).

par un anneau et qui, associées à un matériel céramique conséquent permet de fixer la construction de l'habitat dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. C'est un vaste tertre de l'âge du Bronze final qui a servi de point de référence pour tracer le plan du village à l'organisation sophistiquée, très précise. C'est aussi en partant de ce tertre qu'a été implanté sur le point culminant, un vaste ensemble cultuel et communautaire, comptant plusieurs bâtiments à caractère probablement religieux, une grande place palissadée, une esplanade sur laquelle ont été enterrés dix-neuf individus en position assise, recroquevillée.

### La chronologie et le recrutement funéraire

L'habitat est donc installé vers 180 av. J.-C. et les quelques silos creusés à proximité de bâtiments provisoires reconnaissables à leurs trous de poteau porteurs circulaires ont été comblés rapidement piégeant quelques objets datant, notamment des fibules, de l'extrême fin de La Tène C1 et début de La Tène C2. Les premiers de ces objets correspondent à ce que les habitants

portaient à leur arrivée. L'apogée du village se situe entre 150 et 100 av. J.-C., on perçoit ensuite une nette stagnation dans le mobilier et le nombre de structures puis le déclin commence vers -80 pour s'accélérer au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et aboutir à un abandon complet vers 10-15 de notre ère. Que devient cette population? L'*oppidum* de "Nandin" à Château-Porcien, sur la rive droite de l'Aisne, à 6 km en aval, fonctionne, d'après ce que nous pouvons en déduire de l'important mobilier ramassé en surface, dès le tout début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Le vaste sanctuaire de Nanteuil-sur-Aisne "Le Népelier", à moins de deux kilomètres à l'Ouest d'Acy-Romance fonctionne à plein régime, si l'on peut dire, dès la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et ne fera que se développer au début de notre ère pour finalement être anéanti au Bas-Empire. Est-ce une coïncidence? Probablement pas, mais les choses sont assurément complexes et aucun fait brutal, comme un abandon subit du genre de celui de l'*oppidum* de Condé-sur-Suipe/Variscourt (Aisne), ne permet d'affirmer que la population s'est transportée sur ces sites. Il y a probablement un exode progressif tenant autant au phénomène



2. Plans des nécropoles d'Acy-Romance (Ardennes): 1 - La Noue Mauroy; 2 - La Noue Mauroy 89; 3 - La Croisette; 4 - La Noue de Barue; 5 - La Prêle (infographie B. Lambot).

de polarisation de ces centres religieux et commerciaux qu'à l'appauvrissement des sols et à l'éloignement d'une voie commerciale principale. À Avançon, à 8 km à l'Ouest d'Acy-Romance, un village du même type, de même superficie, structuré similairement, qui a été installé à la même période, a développé une activité artisanale métallurgique en raison de son accollement à une grande voie romaine. Il durera jusqu'au Bas-Empire.

L'habitat et les nécropoles ont fait l'objet d'une étude chronologique, il y a quelques années (Lambot, Friboulet 1996). À l'époque la partie sud du village gaulois était totalement ignorée et de larges plages n'avaient pas encore été explorées sur le reste du site. Les nécropoles en revanche avaient toutes été étudiées et faisaient l'objet d'un travail universitaire (Friboulet 1997). À l'époque seule une partie de l'étude anthropologique avait été menée à bien. Depuis lors cette situation n'a pas évolué mais cette lacune n'a d'incidence que sur le nombre d'individus incinérés et ne perturbe en rien l'étude chrono-sociologique qui peut en être faite. En effet, à l'issue de la fouille complète de l'habitat, il apparaît, sans équivoque, que les individus incinérés, puis enterrés dans les enceintes, ne représentent qu'une faible partie des défunts correspondant à un statut particulier dont on peut dire qu'il est en rapport avec la possession de la terre et des troupeaux principalement. Les autres morts ont eu un destin bien moins enviable puisqu'ils ont fini par disparaître au gré des attaques de la nature, des charognards, des intempéries, conduisant à une dislocation, à une dispersion des squelettes et finalement à leur "évaporation" totale. Les restes de ces individus retrouvés dans l'habitat (silos, fosses, trous de poteau, fossés) sont au nombre de 140 environ, après les appariements reconnus, ce qui n'est pas négligeable.

À ces individus représentés souvent par un seul os ou fragment d'os, il convient d'ajouter les 19 individus "assis en boule" inhumés sur l'esplanade, un défunt tué d'un coup de hache, et les trois assis installés au centre d'une grande cour. Au total nous arrivons à 163 individus, chiffre probablement bien en dessous du nombre réel de personnes initialement décédées et abandonnées. Mettons les 130 tombes (nous ne connaissons pas le total des incinérés) en face de ce chiffre et nous avons une tout autre idée du recrutement des défunts dans les cimetières.

## Le rite funéraire

Encore récemment l'incinération était considérée comme le mode funéraire représentatif de La Tène finale. Les quelques rares inhumations, bien souvent sans aucun mobilier, ou des os dispersés, apparaissaient comme anecdotiques, hormis le cas des sanctuaires qui étaient considérés comme une exception relevant de faits ponctuels d'ordre guerrier. Depuis, les corps retrouvés dans les silos des habitats se trouvent pour la plupart parés d'attributs culturels, parfois bien subjectifs (Delattre 2002; Delattre, Séguier 2007). Une première étude pour la Champagne (Villes 1987) considérait ces inhumations comme des sépultures de relégation. Ces études prennent en compte des cas s'étendant sur plusieurs siècles, de l'âge du Bronze au Deuxième âge du Fer et il est raisonnable de penser que les mobiles ayant conduit à disposer ces corps dans des silos, des fosses et des fossés, sont très divers. Pour la période qui nous intéresse ici, soit la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les cas inventoriés en Champagne sont rares. Ce qui l'est moins c'est l'abondance des restes humains dispersés dans ces diverses structures témoignant de deux traitements principaux bien différenciés.

Dans le village d'Acy-Romance, les défunts inhumés dans des positions contractées ne sont plus des cas à part. Les fouilles récentes ont révélé quelques autres exemples non publiés, dont les contextes ne nous sont pas encore connus. Il n'est plus douteux qu'en l'espèce il y a un traitement bien spécifique pour ces personnes, en général des hommes, dont les corps peuvent avoir subi une dessiccation naturelle, avant d'être enterrés dans des petites fosses cylindriques ou quadrangulaires. Seul Acy-Romance offre un contexte archéologique suffisamment clair pour proposer des hypothèses sur la mort de ces personnages, le cheminement de leur dépouille jusqu'à la déposition finale en terre. Ces pratiques s'interrompent, pour ce qui nous concerne, vers la fin du II<sup>e</sup> siècle ou le tout début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et nous ne les évoquerons plus dorénavant car elles sortent du cadre de cette réflexion. Il était nécessaire toutefois d'insister de nouveau sur ce phénomène d'abandon des corps et l'usage de l'inhumation pour certains personnages, pratiques abondamment utilisées puisqu'elles concernaient plus de la moitié des défunts.



Nous avons vu que le passage du corps, ou ce qu'il en reste, sur le bûcher est un privilège réservé à l'élite (Lambot 2007). Tout un rituel préside aux funérailles, qui surviennent dans un délai plus ou moins long après le décès (Metzler-Zens *et al.* 1999). Il n'est pas possible de connaître ces obligations ou ces nécessités d'ordre purement religieux. La mise en terre est donc différée d'autant plus longtemps que le corps n'ira sur le bûcher qu'à un moment précis, conditionné par des règles apparemment bien définies. Ceci peut expliquer la présence de plusieurs défunts dans la même fosse sépulcrale, les membres d'une même famille décédés à divers moments étant brûlés en même temps, ou leurs os incinérés étant conservés. Les différences de conservation du squelette peuvent expliquer également la représentation très variable des diverses parties du corps et les différences des combustions (absence d'os, coloration et fragmentation). L'action finale sera le dépôt des os carbonisés dans la fosse sépulcrale, sous diverses formes : en un seul ou plusieurs tas, dans un ou plusieurs vases, dans un contenant périssable : seille, boîte, linge. Ces restes seront accompagnés de divers objets, principalement des vases et des offrandes alimentaires comme des quartiers de viandes. À cela s'ajoutent les parures et les objets personnels du défunt comme les objets de toilette. C'est au travers de ces divers documents que des changements dans le rituel peuvent être perçus à l'aube de la romanisation. Il ne saurait être fait abstraction de ce qui se passe dans l'habitat, puisque nous avons le privilège de le connaître dans toutes ses dimensions. Les modifications de la culture matérielle – en priorité le mobilier céramique – ne peuvent que se retrouver dans les tombes à incinération, le rite funéraire de l'élite n'ayant pas changé.

## LA ROMANISATION

Il y a une marge entre le statut des habitants du village au milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et ceux du début de notre ère. Il y a également le nombre de villageois qui est bien inférieur au début de notre ère et par conséquent les tombes sont bien moins nombreuses. Rappelons aussi que les habitants les plus aisés, pour les phases antérieures notamment, n'ont laissé que peu de mobilier pour la bonne raison qu'ils étaient éleveurs et que leurs maisons ne sont pas accompagnées de silos, structures piégeuses de toutes les ordures. Pour être clair, nous appréhendons très mal leur mobilier domestique, mais en revanche, nous connaissons bien le

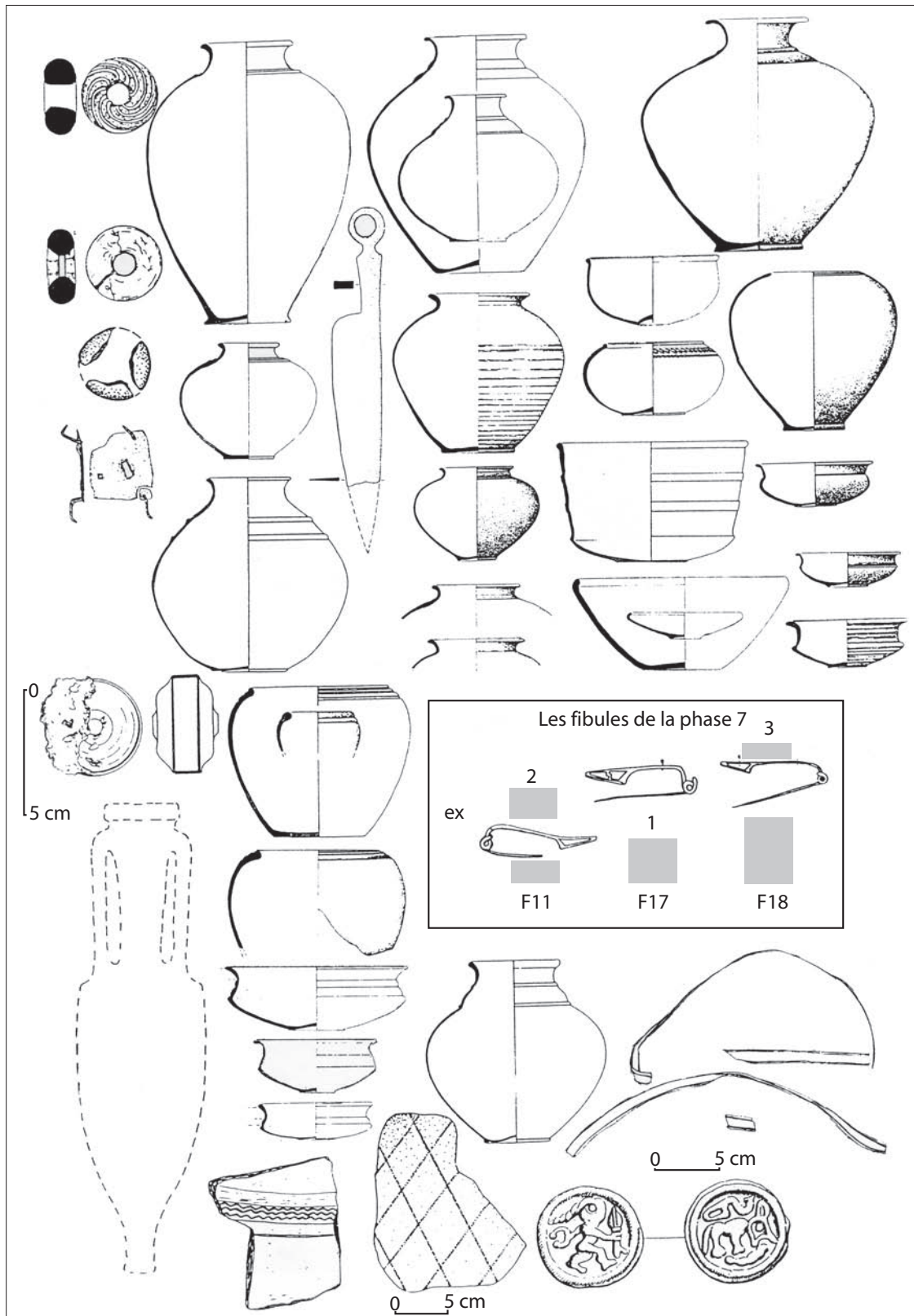
mobilier accompagnant les défunts. C'est évidemment l'inverse pour toute une autre tranche de la population pour laquelle les silos et les fosses ont livré une vision détaillée du vaisselier céramique mais aussi des parures et de l'alimentation carnée.

## Chronologie des nécropoles et de l'habitat

L'occupation générale des nécropoles a été divisée en huit phases chronologiques d'une durée d'une vingtaine d'années, les tombes du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. non comprises (Lambot, Friboulet 1996; Friboulet 1997). La population funéraire est réduite pour les deux premières phases, ce qui s'explique par l'arrivée d'une population jeune (phase 1 : deux tombes, phase 2 : huit tombes). Les trois phases suivantes comptent respectivement 23, 37 et 21 tombes. L'amorce du déclin irrémédiable qui commence avec cette dernière phase est illustrée par la phase 6 avec 13 tombes, la phase 7 avec 10 tombes et 10 tombes pour la dernière phase. Les trois dernières phases uniquement nous intéressent ici. Seules deux enceintes sont encore utilisées pendant les phases 6 et 7 (La Noue Mauroy B et C-E) et une seule à la phase 8 (La Noue Mauroy C-E). Il convient avant tout de souligner le fait que l'enceinte B de la Noue Mauroy est abandonnée à la fin de la phase 7 avec une sépulture (I. 62) creusée à l'emplacement du bûcher et qu'elle contient un mobilier qui pourrait être en partie placé dans la phase suivante. La chronologie absolue retenue ici est la suivante : phase 6 : -70-50, phase 7 : -50-30, phase 8 : -30+10. La phase 9, correspondant au gallo-romain du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, n'est connue que par une tombe de "La Prêle" et une tombe dans le fossé de l'enceinte E.1 de "La Noue de Barue". La longue durée de la phase 8 résulte pour partie de l'indigence du mobilier funéraire qui nous est parvenu mais aussi de la volonté de vouloir la faire coïncider avec le mobilier de l'habitat. Or il est possible maintenant de scinder le mobilier céramique de l'habitat en deux phases et cette démarche de l'époque est à revoir, bien entendu.

## L'évolution du mobilier dans les sépultures

À la phase 6, le pourcentage de la céramique tournée est très élevé puisqu'il atteint les 95 %, un taux légèrement supérieur aux phases précédentes. Les écuelles creuses ont tendance à s'approfondir, les jarres ont des cols qui s'élèvent avec une multiplication des baguettes, leurs panses s'arrondissent. Le corpus ne varie pas beaucoup et seules quelques



3. Acy-Romance (Ardennes). Planche synthétique du mobilier de la phase 7 des nécropoles (dessin M. Friboulet).

formes nouvelles apparaissent. C'est notamment le cas pour un nouveau type d'urnes globulaires à épaulement médian, à col droit et bord largement éversé qui remplace celles à col court, concave, qui disparaissent. Les fibules sont de type à arc filiforme, très cambré, la tête outrepassant le ressort à quatre spires, corde interne. Elles caractérisent cet horizon. À la fin de cette phase apparaît une fibule à arc filiforme à coquille, ressort à quatre spires, corde interne.

Aucun essoufflement ne se ressent dans cette phase au niveau de la qualité et de l'innovation céramique. Nous sommes dans la continuité de la phase précédente qui correspond au début du déclin sur l'habitat.

Quant aux offrandes funéraires, elles sont encore importantes et réunissent demi-tête de porc et gril costal, jambon et parfois quelques autres restes. Les couteaux massifs, la plupart associés aux quartiers, ont disparu. Il en reste un, de grande taille, en compagnie d'une importante offrande de porc, dans la tombe C-E/4 qui annonce la phase 7.

Les os humains incinérés sont d'un poids s'échelonnant de 4 à 802 g., sauf un cas à 1 198 g.

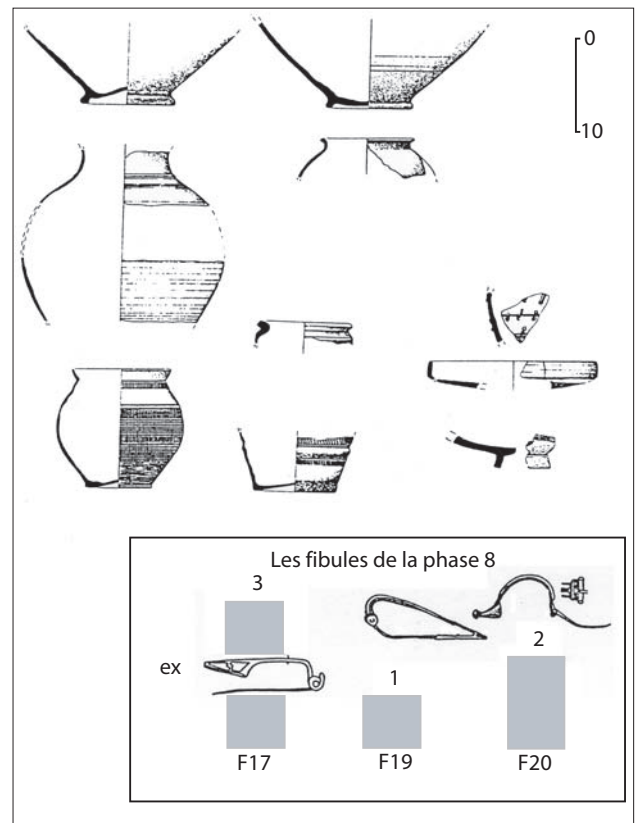
À la phase 7, le tournage des vases est stable. Des types disparaissent comme le vase à profil en S à pied plus ou moins débordant (pied d'éléphant). Les urnes à panse globulaire se raréfient. En revanche un type apparu à la fin de la phase antérieure se multiplie. Il s'agit d'une urne à panse galbée, sans col, à bord rentrant orné de cannelures parallèles. La panse est parfois peignée plus ou moins régulièrement. Un décor ondulé, au peigne, se retrouve sur une urne à bord rentrant, à lèvre en baguette et sur une écuelle. Les jattes et écuelles à bord rentrant, caractéristiques du centre de la Gaule, font leur apparition. Les grandes urnes portent parfois un décor lissé en croisillon. Quelques fibules à arc filiforme à tête outrepassant le ressort sont encore présentes, mais les types représentatifs sont ceux à arc filiforme ou plat, à pied martelé fenestré, ressort à quatre spires et corde interne ou externe (ill. 3).

Les offrandes alimentaires sont des plus réduites et toutes sont incinérées. Une seule tombe contient encore une demi-tête de porc/gril costal.

Les restes humains, pour ceux qui sont pesés, sont les plus volumineux jamais rencontrés avec respectivement 1406 et 1922 g.

À la phase 8, d'après les maigres restes qui nous sont parvenus, c'est une totale modification du mobilier céramique qui est observée. Gobelets à parois fines, assiettes, cruches sont en pâte fine claire, crème ou grise. Une tombe (I.96) se distingue par le nombre de récipients représentés, une dizaine, dont ne sont connus que des fragments. Trois ou quatre vases étaient probablement complets, des autres récipients n'a été déposé qu'un fragment. À côté du type filiforme à pied fenestré apparaissent les fibules de type 14a de Feugère à ressort à griffe et les fibules d'Aucissa. La tombe (I.90) qui renferme une fibule en fer et une autre en bronze de ce type est la plus récente de toutes. L'urne tonnelet d'accompagnement, ornée d'un décor réticulé oblique, a le fond, la partie inférieure de la panse et tout l'intérieur recouverts d'un "enduit" rouge (ill. 4). Cette sépulture permettrait de scinder la phase 8 en deux. Les offrandes alimentaires sont rares, une tombe contient une demi-tête de porc et dans une autre s'y ajoute un gril costal, le tout incinéré.

Des incinérations il y a peu à dire, les tombes étant toutes arasées. Il est clair que les fosses sépulcrales étaient peu profondes et relativement petites.



4. *Acy-Romance (Ardenne)*. Planche synthétique du mobilier de la phase 8 des nécropoles (dessin M. Friboulet).

## Les marques d'un changement

Il est clair qu'à la phase 7 des changements significatifs sont perceptibles dans le mobilier céramique en regard de la phase précédente, avec notamment ces vases à cuire à bord rentrant. Il s'agit là de la représentation de l'évolution fonctionnelle des récipients, les autres objets ne varient quasiment pas. Nous sommes dans un horizon spécifiquement gaulois. Les offrandes alimentaires diminuent dès la phase 6 et si les restes brûlés et non brûlés coexistent encore, il n'en est plus de même pour la phase 8 où ne subsistent que quelques dépôts d'os systématiquement brûlés. Cette phase est indiscutablement d'une autre nature. La mise en œuvre du rituel est nettement différente. Les os sont moins fractionnés et moins bien brûlés. Surtout, les fosses les mieux conservées contiennent toutes, et parfois en quantité, des charbons de bois, des cendres et des nodules ou fragments de terre cuite. Nous ne connaissons qu'un autre cas de ce genre pour toutes les phases précédentes et il s'agit, comme nous l'avons vu, d'une tombe creusée à l'emplacement d'un bûcher.

L'interprétation donnée à ces observations peut être de deux ordres. La première consiste à faire l'hypothèse que le rituel a radicalement changé dans ses aspects pratiques, c'est-à-dire que les os sont collectés sur le sol sans soin, sans tri et sans aucune préparation ultérieure comme un lavage par exemple. On ramasse les os incinérés par pelletées qui sont vidées ensuite dans la fosse sépulcrale. Les offrandes alimentaires sont placées sur le bûcher, ce qui semble être aussi le cas pour la majorité des vases. L'autre hypothèse serait que ces changements soient le résultat tout simplement de la pauvreté du petit groupe d'habitants subsistants (ill. 5).

## Le déclin définitif de l'habitat

Quatre points de vie sont perceptibles sur l'habitat dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. À chacun d'entre eux correspondait à l'apogée du village une zone particulièrement dense de constructions et/ou de silos. Dans la partie nord/nord-ouest un plan de bâtiment nous est conservé : simple architecture sur une dizaine de poteaux surmontant une cave. Ailleurs les plans sont à rechercher dans des amas de poteaux et, à l'est, l'arasement d'un chemin a fait disparaître tous les poteaux. Reste que plusieurs silos ont livré un mobilier céramique assez abondant accompagné de fibules caractéristiques de La Tène D2b et de la

période gallo-romaine précoce. C'est ainsi qu'une connaissance correcte du corpus céramique pour ces périodes nous est parvenue. Pour donner quelques exemples :

– Silo 82524 : corpus céramique de la phase 6 avec apparition des premières urnes ovoïdes, sans col, à bord rentrant à cannelures parallèles, fibule de type Nauheim à arc triangulaire large, fibule à ressort à griffe et pied fenestré, monnaie frappée type KAOY

– Silo 82578 : abondance des urnes ovoïdes dont les parois sont quasiment toutes peignées, fibule à ressort à griffe et pied fenestré, trois monnaies en potin LT 8124.

– Silo 82518 : mobilier gallo-romain très fragmenté, quelques formes en céramique crème, rosée ou grise, monnaie frappée Rémo/Rémo et quadrant d'Auguste.

– Cave 51653 : comblement d'une cave avec les restes incendiés d'une maison. Ensemble important de céramiques, deux monnaies d'Auguste à l'autel de Lyon et un sesterce (Cohen 441) frappé en -17 à Rome.

– Puits Aca 27109 : plus de mille six cents fers de lances miniatures, de nombreuses monnaies gauloises coulées et quelques-unes frappées, fibules. Le comblement sommital commence vers 100 av. J.-C. et s'achève au gallo-romain précoce.

La faiblesse de la représentation des monnaies gauloises en bronze frappé sur l'habitat, alors que les monnaies en potin sont nombreuses, est une première constatation confirmant un niveau social peu élevé et un isolement par rapport aux voies principales de communication. Pour l'époque gallo-romaine précoce il en est de même, puisque nous ne connaissons que cinq monnaies, toutes du règne d'Auguste. L'étude définitive du mobilier céramique de l'habitat (Saurel en cours), permettra à n'en pas douter de scinder la phase 8 en deux avec une représentativité correcte. Ce n'est pas le cas pour la nécropole comme nous l'avons vu.

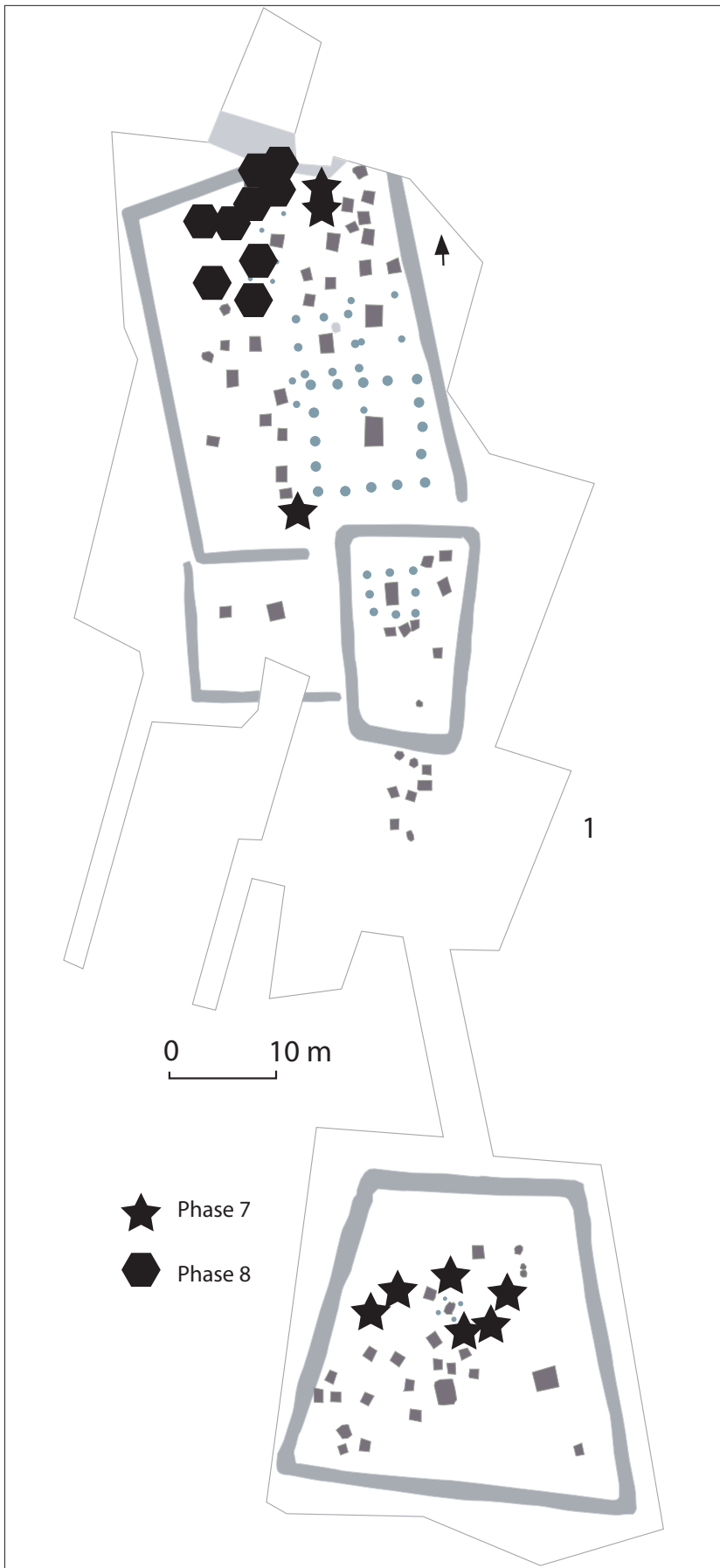
## Acculturation ou changement de population ?

La question mérite d'être posée. En effet les tombes des phases 7 et 8 occupent des positions particulières dans les enceintes B et C-E de la Noue Mauroy. Dans la première, elles se situent de part et d'autre d'une tombe à bâtiment sur quatre poteaux, en bordure externe des tombes existantes et la dernière de la phase, I.62, est creusée à l'emplacement du bûcher dont il a déjà été question. C'est aussi la

Tombe n°	fosse	Nbre vases	frag.Vase	fibule	monn	seau	cout	porc tête,gril	of inci	of ani aut	Poids os	objets
<b>Phase 6</b>												
C-E/87		3		2				2			660	serrure/clé
C-E/95		2		3	1	1 bz		1	8		?	
B/35		1		2						1	458	fusaïole
B/37		1	1								4	
B/41		1										
B/42		2		1								
B/43		1										
B/48		1									4	
B/50		8	1	1				1			136	
B/51		6	3	3					2	2	802	
B/52		5							3		156	fusaïole
B/53		7							1		110	
B/58		9		2				1	1	2	1198	2
<b>Phase 7</b>												
C-E/4		4	3				1					4
C-E/80		1	1						1		80	4
C-E/86		1									30	5
B/5		5		3						2		1
B/8		3	3	2		1 bz						1
B/9		1										2
B/10		5			1			1				2
B/34		6	1	3					2		1406	
B/38		1									4	
B/62	terre cuite/charbons, bûcher	5	&					inci			1922	
<b>Phase 8</b>												
C-E/88	cendres		1									
C-E/89	cendres/charbons		1					inci tête				ind bz fondu
C-E/90	cendres/charbons	2		2								
C-E/91	terre cuite, brûlée		9									
C-E/96			8	1				inci tête/gril			XXX	
C-E/97			x minimales								XXX	
C-E/98		2									XXX	serrure
C-E/100	terre cuite	2										
C-E/104		2		3			1		1			
C-E/105			X									

5. Acy-Romance (Ardennes). Les complements et les mobiliers des tombes des trois dernières phases.





6. *Acy-Romance (Ardennes). Répartition spatiale des tombes des phases 7 et 8 dans les cimetières de La Noue Mauroy (infographie B. Lambot).*

dernière tombe de cette enceinte qui sera définitivement abandonnée alors que l'espace disponible est encore vaste.

Dans l'enceinte C-E, à la phase 7, une seule tombe est disposée au sud, à proximité de l'angle sud-ouest du grand bâtiment carré surmontant l'incinération I.30. Les trois autres sont alignées nord-sud dans la continuation logique de l'occupation de l'enceinte. À la phase 8 les tombes sont disposées à l'ouest des précédentes. La fosse 91 sous un petit bâtiment à quatre poteaux ne contenait qu'un clou et elle est rattachée à cette phase essentiellement par sa position. La phase 8 n'est représentée que dans cette enceinte (ill. 6).

L'abandon de l'enceinte B à la phase 7 est-il consécutif à la disparition du groupe social qui en faisait usage? Les tombes gallo-romaines précoces de la phase 8 sont-elles celles du dernier groupe social utilisant l'enceinte C-E depuis la phase 2, c'est-à-dire pratiquement dès l'origine de l'implantation du village? Ou bien, à compter de la phase 8 les derniers occupants regroupent-ils leurs morts dans une même enceinte, choisissant pour une raison inconnue l'enceinte C-E? Aucun argument ne vient étayer cette dernière proposition. On peut penser logiquement que ce sont des descendants du chef local enterré en I.30 sous un mausolée à 16 poteaux, de plus de 100 m<sup>2</sup> de surface, qui cent trente ans plus tard, ruinés, tiennent encore à leur filiation. Toutefois le changement radical dans le vaisselier, qu'il soit domestique ou funéraire, n'est pas spécifique à Acy-Romance (Tuffreau-Libre, Jacques 1998). Les pots ovoïdes à bord rentrant, à moulures pour recevoir un couvercle, destinés à la cuisson des viandes bouillies disparaissent et les écuelles sont rapidement remplacées par des assiettes. Il en est de même pour ce qui est des urnes, bouteilles et autres, maintenant fabriquées en pâtes fines claires. En dehors des effets de mode, le vaisselier est adapté à la nourriture et à sa consommation. Si les productions régionales de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. reprennent une grande partie du corpus existant, certaines formes sont indiscutablement d'inspiration méditerranéenne.

La production de cette céramique est connue en Champagne du sud avec les fours de Bergères-les-Vertus (Chossenot 1998). Il est probable que des ateliers se trouvaient dans les environs immédiats de l'*oppidum* de Château-Porcien. Plusieurs fours fonctionnant au 1<sup>er</sup> siècle, semble-t-il, ont été fouillés par R. Ertlé dans les années 60 à Novion-Porcien, à une quinzaine de kilomètres au nord, mais nous n'en connaissons que peu de choses<sup>3</sup>. Les derniers habitants d'Acy-Romance ont acquis leur vaisselle auprès de marchands et la modestie des dépôts dans leurs sépultures témoigne de leur niveau de vie qui n'a plus rien à voir avec celui de leurs ancêtres. S'ils ont changé de vaisselle par nécessité, ils n'ont probablement pas modifié, ou très peu, leurs habitudes alimentaires.

En revanche une tombe à incinération, très arasée, contenant trois vases pouvant être datés de la période julio-claudienne, a été découverte dans l'habitat même. La tombe de "La Prêle" datée des années 40-50, avec un mobilier de qualité comportant plusieurs verreries fondues, une lampe, des éléments de coffret, des épingles à cheveux en os et une pyxide, est le dernier témoin de l'occupation du site. L'incinération et son mobilier pourraient laisser croire que la défunte était de culture romaine, totalement étrangère au village. L'enclos dans lequel la tombe a été installée est dans l'axe précis des enceintes B, C-E de La Noue Mauroy et cette disposition n'est pas un hasard. La présence d'un bâtiment sur huit poteaux surmontant la tombe, typiquement gaulois, conforte plus sérieusement la survivance d'une dernière famille qui s'est refait un début d'aisance. Un as de Néron et une amphorette flavienne, respectivement dans le fossé d'enceinte et dans un trou de poteau en bordure du fossé, témoignent d'une fréquentation du site pendant encore quelques années.

Les Gaulois d'Acy-Romance se sont romanisés par nécessité, dans leur vaisselier et dans le rituel funéraire, mais n'en ont pas moins conservé quelques-unes de leurs traditions et la mémoire de leurs ancêtres.



## NOTES

1. Un hectare environ n'a pas été fouillé en raison des réticences d'un des propriétaires. Le plan général montre que cette lacune n'a pas beaucoup d'influence pour l'étude de cet habitat.

2. Il est à peu près certain que nous connaissons toutes les nécropoles correspondant au village. Une enceinte trapézoïdale située à quelques centaines de mètres à l'Ouest de la Noue Mauroy a été photographiée à deux reprises. Son orientation à l'inverse des trois autres grands enclos est un autre argument pour penser qu'il s'agit d'un autre site, peut-être contemporain de celui de La Prêle.

3. Mobilier conservé, mélangé, au Groupe d'Études Archéologiques Champagne-Ardenne, Reims.

## BIBLIOGRAPHIE

**Chossenot 1998**: CHOSENOT (M.). — Les deux fours de potiers de Bergères-lès-Vertus, La Noue Abdon (Marne) : un exemple d'évolution typologique et technologique des dernières décennies avant notre ère. *In*: **Tuffreau-Libre, Jacques 1998**, p. 185-194.

**Delattre 2002**: DELATTRE (V.). — Le sort réservé aux défunts. *In*: *Les Celtes en Ile-de-France*. Dijon: Faton, p. 70-77 (Dossiers d'Archéologie; 273).

**Delattre, Séguier 2007**: DELATTRE (V.), SEGUIER (J.-M.). — Du cadavre à l'os sec. *In*: \***Barral et al. 2007b**, p. 605-620.

**Friboulet 1997**: FRIBOULET (M.). — *Les cimetières du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes)*. Paris: université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Art et Archéologie, 2 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Lambot 2007**: LAMBOT (B.). — Crémation et organisation de la société chez les Rèmes: l'exemple d'Acy-Romance (Ardennes). *In*: KRUTA (V.), LEMAN-DELERIVE (G.) dir. — *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine*. Actes du 27<sup>e</sup> colloque international de HALMA-IPEL UMR 8164, juin 2004. Lille: université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2007, p. 107-122 (Hors Série Revue du Nord, Collection Art et Archéologie; 11).

**Lambot et al. 1994**: LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), MÉNIEL (P.). — *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II, Les nécropoles dans leur contexte régional. (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*. Reims: Société archéologique champenoise, 1994. (Mémoires de la Société archéologique champenoise; 8/ Monographie du site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes); 2 / Dossiers de Protohistoire; 5).

**Lambot, Friboulet 1996**: LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.). — Essai de chronologie du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes). *In*: LEJARS (Th.) dir. — *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord*. Actes de la 1<sup>re</sup> table ronde tenue à Ribemont-sur-Ancre (Somme), les 21 et 22 octobre 1994. *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, p. 123-151.

**Lambot, Méniel 2000**: LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.). — Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional. *In*: VERGER (St.) dir. — *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen: étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*. Table ronde de Rome, École française de Rome, 1997. Rome: École française de Rome, 2000, p. 7-139 (Collection de l'École française de Rome; 276).

**Metzler-Zens et al. 1999**: METZLER-ZENS (N.), METZLER (J.), MÉNIEL (P.). — *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1999. 458 p., 2 vol. (dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 6).

**Tuffreau-Libre, Jacques 1998**: TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. — *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996) organisée par le Centre de Céramologie Gallo-Romaine. Berck-sur-Mer: Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle (CRDAC) 1998, 422 p. (Nord-Ouest archéologie; 9).



---

# Le processus de romanisation dans les nécropoles de Bibracte (Bourgogne) et de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne (Champagne-Ardenne)

---

JEAN-LOUP FLOUEST

Bien que notre terrain d'étude, Bourgogne et Champagne-Ardenne, se situe en dehors de la *Provincia*, le choix des nécropoles à étudier s'est porté sur des sites dont la chronologie s'étend au moins de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voire après, puisqu'il est attesté par César et par les découvertes archéologiques qu'au nord de Lyon, bien avant la conquête militaire, de nombreux négociants romains participaient à la diffusion de pratiques et d'objets étrangers au monde gaulois traditionnel. Il est donc normal d'observer les rites funéraires au moins deux générations en amont et deux générations en aval de la conquête si l'on veut saisir les transformations liées à la présence romaine. Le contexte de la nécropole de la Croix du Rebut (ill. 1) à Bibracte est évidemment très différent de celui de petites communautés rurales du pays rémois (Ménil-Annelles, ill. 2 et Ville-sur-Retourne, ill. 3, 4, 5) puisqu'il s'agit d'une nécropole liée au milieu urbain d'un *oppidum* et surtout parce que le peuple des Éduens "frères de sang du peuple romain" revendiquait dès l'antiquité une forte communauté culturelle avec Rome. Cependant les deux sites du sud des Ardennes ont en commun d'être situés tout près (300 m pour Ville-sur-Retourne et 3 km pour Ménil-Annelles) d'un grand axe de circulation entre la capitale des Rèmes et celle des Trévires qui deviendra une des six grandes voies romaines sortant de Reims/*Durocortorum*. C'est là que se trouvaient les plus proches garnisons romaines mentionnées par César, donc à une trentaine de kilomètres au sud-ouest des nécropoles de Ménil-Annelles et

Ville-sur-Retourne ; leurs collègues destinés à contenir les Trévires et les Belges du Nord pendant cette deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. étaient installés à une cinquantaine de kilomètres au nord-est sur la Meuse. On ne peut donc pas dire que les populations de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne ont pu être romanisées selon le même processus que celui vécu par les "traînent-autour-du-fort" montrés du doigt par les Indiens d'Amérique respectueux des traditions, mais peut-être y avait-il des "traînent-le long-de la voie romaine".

Les critères retenus *a priori* pour apprécier le phénomène de romanisation dans les nécropoles peuvent se résumer à l'observation de changements dans les caractéristiques suivantes :

- implantation géographique des nécropoles et distribution des tombes à l'intérieur des nécropoles ;
- caractéristiques de la population locale définie par l'anthropologie physique, l'anthroponymie via l'épigraphie ;
- codification bien établie d'une architecture funéraire locale ;
- codification bien établie des pratiques funéraires appliquées aux défunts ;
- codification bien établie des pratiques funéraires appliquées aux mobiliers déposés, notamment dans le choix entre mobiliers d'origine locale ou d'importation.

Mais tous ces critères ne sont pas tous bien mesurables et donc aussi opératoires qu'on



1. Plan de la nécropole de La Croix du Rebut à Bibracte (Saône-et-Loire).



pourrait le souhaiter. C'est le cas, en particulier pour la nécropole de la Croix du Rebout dont la monographie est en cours et pour laquelle nous n'avons qu'une partie des tableaux synthétiques sur les rituels observés; le phasage des mobiliers réalisé d'une part par W.-R. Teegen sur les objets en métal (fibules, vaisselles d'importation et mobiliers divers) et d'autre part établi par Ph. Barral sur la céramique présente une nette incompatibilité puisque tous les types classiquement associés à la romanisation (cruche, marmite tripode, assiette/plat et les imitations de campanienne) sont présents dans toutes les phases y compris la plus vieille (tableau synthétique des nécropoles phasées, ill. 6). En attendant de nouvelles hypothèses, une incertitude quant à la chronologie règne donc dans le classement des structures de la Croix du Rebout, soit étalées sur un siècle d'après le mobilier métallique soit ramassées sur un demi-siècle d'après la céramique. Le critère n° 2, l'anthropologie physique, n'est pas souvent utilisable puisqu'après des siècles de pratique inhumante, c'est le rituel de l'incinération qui va dominer, rendant très aléatoire l'identification du sujet enterré. Autre facteur aggravant sur la nécropole de la Croix du Rebout, l'acidité du sol est telle que les quantités d'os incinérés recueillis sont dérisoires. Ce sont au maximum 93 g alors que dans le milieu crayeux de la vallée de la Retourne, les poids de restes dépassant 1,5 g ne sont pas rares.

Enfin, il est clair que tous les changements qui sont identifiés ne peuvent être systématiquement attribués à "la romanisation", c'est l'intérêt de cette enquête multiple que de pouvoir essayer de démêler ensuite ce qui est explicable par des causes internes à la société gauloise de ce qui est attribuable à des causes externes d'origine romaine.

### **IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE ET DISTRIBUTION DES TOMBES À L'INTÉRIEUR DES NÉCROPOLES**

La nécropole de La Croix du Rebout (ill. 1), à 1,1 km au nord-est du centre de l'*oppidum* de Bibracte, commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, est installée sur un col au nord-est de l'*oppidum* qui correspond à un des lieux de passage les plus fréquentés, à la fois à la sortie d'une des portes majeures (la porte du Rebout) mais aussi sur une sorte de périphérie contournant l'*oppidum* par le nord-est. En cela, le choix du site correspond à la pratique établie depuis longtemps (Flouest *et al.* 1998) dans le monde celtique qui se compose de deux règles: celle d'une visibilité recherchée des tombes par les vivants et

celle de la localisation à l'écart des zones d'habitat. Ce résultat est atteint d'une part soit en choisissant un lieu élevé soit un lieu en bordure d'un axe de circulation et d'autre part en installant les sépultures à l'extérieur des limites de la ville, matérialisées ou non par des remparts. Dans le cas de l'*oppidum* du Mont Beuvray, deux lignes de rempart entourent la ville (le rempart extérieur a été démontré comme étant le plus ancien), définissant du coup deux zones "*extra muros*", différentes dans le temps. La nécropole de la Croix du Rebout se trouve bien "*extra muros*" par rapport au rempart extérieur, datable de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., puisqu'elle est située en moyenne à 150 m de ce dernier. Mais, dans la zone située entre les deux remparts, il est intéressant de souligner la découverte d'une tombe exceptionnelle à enclos (Urban, Teegen 2004) à seulement 230 m de la porte du Rebout, qui, elle, se trouve *extra muros* par rapport au rempart intérieur, datable du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (S. Durost, bilan dendrochronologique des bois de Bibracte, travail en cours.). Le mobilier trouvé dans cette tombe comprend toute une série d'objets et d'offrandes alimentaires qui tranche avec les offrandes habituelles à La Croix du Rebout et qui suggère une appartenance de la défunte à la société fortement romanisée. Certes la disposition dans un enclos carré et l'urne-ossuaire, vase du type dit "de Besançon", rappellent que l'on est bien en territoire éduen mais les restes de noix, de dattes, le vase tourné d'accompagnement, les cinq balsamiques fusiformes, et surtout les placages en os de bovidé sculptés appartenant à un lit d'apparat, comparable à celui de Cucuron (Vaucluse) (Béal 1991), illustrent de manière très visible le processus de romanisation. C'est donc la localisation *extra muros* de cette tombe sur une terrasse dominant la voie d'accès à la Porte du Rebout, qui peut être retenue comme un argument supplémentaire pour sa datation; en effet elle ne peut qu'être située dans la période tardo-républicaine, voire augustéenne comme le proposent les différentes études du mobilier.

Comme la nécropole de La Croix du Rebout était encore très utilisée à cette période, il est légitime de se demander pourquoi cette tombe d'une personne appartenant plutôt à une classe sociale élevée et très romanisée n'a pas été placée au milieu de la nécropole de la Croix du Rebout. Deux hypothèses peuvent être facilement exprimées pour expliquer ce qui pourrait sembler être un passe-droit, voire un sacrilège: la différence sociale et/ou la différence culturelle. Même si, dans l'ensemble, les tombes de la Croix du Rebout révèlent un statut social plutôt modeste, d'après certains mobiliers métalliques

d'importation (oenochosés et patelles, t. 30, E. 49 et 54, ill. 1), il y a des tombes d'individus ayant appartenu à une classe supérieure et romanisée depuis la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Comme l'équipe d'O.-H Urban semble avoir découvert à proximité d'autres indices d'enclos funéraires, malheureusement sans sépulture, l'explication serait donc plutôt liée à une troisième hypothèse à savoir les conséquences matérielles de l'abandon complet du rempart extérieur comme limite entre le monde des morts et celui des vivants et l'absence de places bien en vue dans la nécropole de la Croix du Rebut.

C'est en tout cas cette dernière hypothèse qui semble caractériser la distribution des tombes sur la surface explorée d'un hectare et demi. En effet, d'après les datations des mobiliers funéraires, le noyau ancien semble avoir été installé à une vingtaine de mètres en retrait des axes de circulation. Puis au cours du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. les tombes vont s'accumuler entre le noyau ancien et les voies pour finir par être franchement creusées dans la surface de la voie III, jusque-là réservée aux bûchers funéraires.

Les nécropoles de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne semblent, d'après les prospections aériennes et au sol, avoir également respecté la séparation entre ces deux mondes. L'habitat le plus proche reconnu à Ville-sur-Retourne est une *villa* gallo-romaine sur la rive droite de la Retourne mais située de l'autre côté de la grande voie Reims-Trèves à 600 m par rapport à la nécropole qui doit cependant lui correspondre. Aucun déplacement ne peut donc être imputé à la romanisation puisque les tombes anciennes datent du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et les dernières de la fin du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quant à la nécropole de Ménil-Annelles, qui ne correspond qu'aux deux premiers siècles avant notre ère, la romanisation, deux générations après la conquête, semble correspondre à la fin de l'utilisation de cette nécropole appartenant à une toute petite communauté qui a pu s'éteindre ou se fondre dans une autre communauté comme celle d'Annelles dont la nécropole à 3 km à l'ouest, couvre bien la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les dernières tombes sont insérées dans le quadrillage des enclos antérieurs ou franchement placées dans les remplissages de ces fossés montrant l'attachement aux sépultures antérieures (Stead *et al.* 2006, tombes 26, 32, 34, ill. 2).

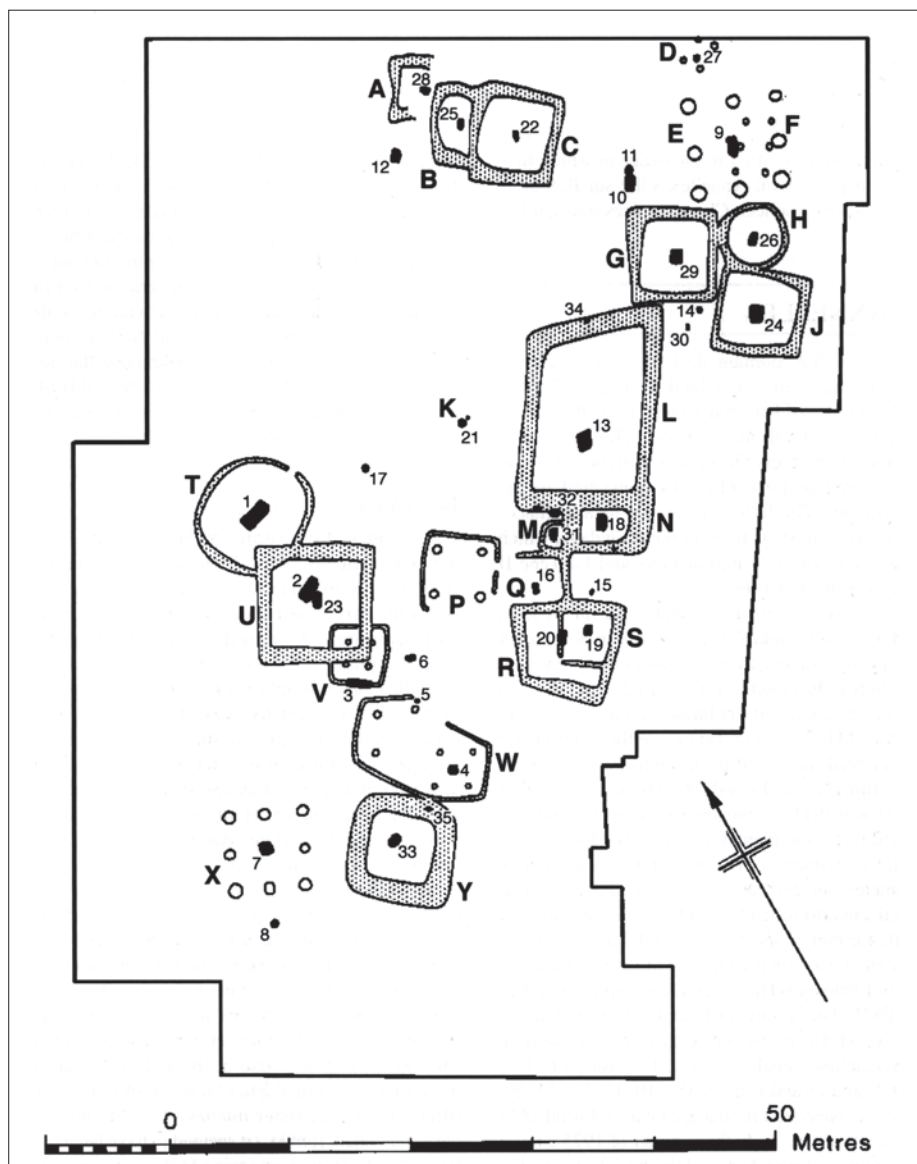
À la même époque (deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), les tombes de Ville-sur-Retourne (ill. 3 et 4) sont encore installées avec beaucoup de soin au centre d'enclos funéraires spécifiques

en respectant les alignements ou les vides des précédents, suggérant une parfaite continuité des pratiques funéraires certainement liée à un entretien du lieu. En revanche, d'après les mobiliers recueillis, il semble y avoir un hiatus dans l'utilisation durant la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., phénomène observable dans plusieurs nécropoles de la région. À partir de la période néronienne (ill. 4), une timide reprise est visible avec quelques incinérations au mobilier entièrement romanisé. Une rupture encore plus visible intervient à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec une série d'inhumations sans mobilier qui s'installe sur les tombes anciennes (Stead *et al.* 2006 : enclos AA, 25, ill. 4) ou dans les tumulus encore visibles (*ibidem* : tombes 128-130, 132, 143, ill. 5). Quant aux inhumations encore plus tardives (fin III<sup>e</sup> s./ IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (ill. 5 et 6), elles viennent s'agglutiner par paquets dans l'entourage immédiat des enclos protohistoriques montrant bien la spécificité du lieu comme terre des morts sur près de cinq siècles malgré des changements radicaux dans les rituels funéraires.

#### **CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION LOCALE DÉFINIE PAR L'ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE, L'ANTHROPONYMIE VIA L'ÉPIGRAPHIE**

Comme on l'a dit en introduction, la pratique incinérante empêche presque totalement d'utiliser un des apports de l'étude anthropologique pour savoir si la romanisation a engendré des changements dans le développement physique des habitants voire si des personnes étrangères à la région ont été enterrées dans ces nécropoles. À La Tène finale et vers la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., ont été inhumés seulement quelques nouveau-nés et jeunes enfants, deux cas à Ménil-Annelles (t. 5 et 6) et à Ville-sur-Retourne (t. 24, adulte incinéré avec deux enfants) et trois ou quatre cas probables à la Croix du Rebut (t. 2 par exemple) en se fondant sur la taille de la fosse en l'absence d'ossements! Or c'est uniquement à Ville-sur-Retourne qu'a été observé un quartier d'inhumations de nouveau-nés et de jeunes enfants (groupe sud de l'ill. 5), il n'y a donc pas de comparaison physique possible même chez les sujets juvéniles. En revanche, c'est un indice clair de la conservation du critère de traitement distinct des enfants par l'attribution d'un quartier spécifique à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et au début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (monnaies de Valerianus I et Crispus).

Après la conquête, dans notre étude du nord de la Champagne crayeuse, seul le site de



2. Plan de la nécropole de Ménil-Annelles (Ardenne).

Ville-sur-Retourne, du fait de sa longue durée d'utilisation, permet de faire des comparaisons parmi les sujets adultes. L'anthropologue S. Stead constate que si la taille moyenne des hommes ne bouge pas, en revanche celle des femmes augmente de 10 cm. Mais la différence la plus visible tient dans l'allongement de la durée de la vie puisque 44 % des inhumés de la période gallo-romaine avaient dépassé l'âge de 35 ans contre seulement 17 % pour les populations du second âge du Fer.

Aucun graffite de propriété, aucune inscription n'ont été recueillis dans les tombes d'avant et d'après la conquête des nécropoles rurales de la vallée supérieure de la Retourne. Il faut attendre le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. à Ville-sur-Retourne pour observer

l'affirmation de la maîtrise de l'écriture sous la forme du dépôt d'un style avec des céramiques d'Argonne (tombe 126, ill. 5) dans le fossé du seul enclos circulaire de cette nécropole. En revanche à Bibracte, effet spectaculaire de l'urbanisation, plus d'une centaine de graffites ont été identifiés ; parmi eux, quatre graffites provenant de la nécropole de la Croix du Rebut ont été reconnus et étudiés (Lambert, Luginbühl 2005, n° 6 t. 25, alphabet grec, assiette 2a, D2/Auguste ; n° 31, dépôt 5, grec, cruche, D2/Auguste ; n° 47, t. 22, cursive latine, bol, Auguste ; n° 67, dépôt 17, cursive latine, cruche, D2b/Auguste). Ils semblent assez représentatifs des conclusions des auteurs à savoir égalité entre hommes et femmes dans les anthroponymes, marques de

propriété aussi bien masculines que féminines sur assiette, mais féminines sur cruche. Mais le trait le plus important pour une cité aussi romanisée, est l'utilisation de l'alphabet grec jusque sous Auguste où apparaît une cursive latine maladroite.

### **CODIFICATION BIEN ÉTABLIE D'UNE ARCHITECTURE FUNÉRAIRE LOCALE**

Bien que située à 270 km au sud des nécropoles de la Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne, celle de la Croix du Rebout appartient au même ensemble culturel en ce qui concerne la présence d'un enclos fossoyé quadrangulaire, en général carré, autour d'une tombe centrale. Cette pratique, différente des grands enclos enfermant plusieurs tombes non centrées, correspond à une zone géographique qui commence vers le nord au Luxembourg et au-delà du pays trévire, et semble finir dans le Forez au sud en couvrant toutes les zones intermédiaires dont la Bourgogne occidentale et la culture Aisne-Marne (Pion, Guichard 1993). La question n'est pas ici de comparer les variantes régionales de cette pratique mais d'observer si, après la conquête, ce rituel funéraire qui consiste à creuser un fossé en forme de carré pour y installer au centre une tombe à incinération, est encore observé. À Ménil-Annelles, le principe est clairement abandonné mais une variante surprenante est néanmoins mise en pratique, c'est un enclos circulaire de 4,5 m de diamètre (H sur ill. 2) renouant (à l'échelle 1/2) avec le rituel observé à La Tène moyenne. À Ville-sur-Retourne, il faut attendre la période néronienne/flavienne pour observer le même abandon (ill. 3 et 4) ; les tombes n'ont plus droit à un petit enclos individuel mais sont enfouies dans les fossés encore visibles des enclos antérieurs. À Bibracte, malgré les soixante-seize enclos enregistrés, les éléments de comparaison sont rares à cause d'une érosion importante qui a touché en priorité les sépultures centrales, laissant un peu plus de vestiges dans les fossés et fosses externes à dépôts d'offrandes, plus profondes. Seules sept tombes, sur la quarantaine fouillée, sont installées au centre d'un enclos (ill. 1 : enclos 2, 3, 4, 13, 15, 18, 21) (Barral *et al.* 1995, p. 102) ; on peut leur associer l'enclos découvert sous la Porte du Rebout. Les rares indices chronologiques disponibles (par ex. gobelet imit. Mayet II dans l'enclos 2) permettent cependant d'affirmer que ce rituel continue à être observé jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole dans les dernières décennies du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il n'y a aucun signe

d'abandon de la pratique mais au contraire une observation rigoureuse des alignements déjà installés pour s'y insérer ou s'y juxtaposer. Comme le site est abandonné lors du transfert de la capitale des Éduens à Autun, la possibilité est cependant offerte de poursuivre l'enquête en observant les rituels suivis dans les six nécropoles du 1<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. d'Augustodunum (Venault *et al.* 2006). La fouille récente d'une nécropole augustéenne dite de "Pont-l'Évêque" montre clairement l'abandon du rituel de l'enclos individuel au profit d'un grand enclos rectangulaire de 13 par 9 m environ (Venault, dans ce volume).

Plus ou moins rapidement, la pratique de l'enclos funéraire individuel a donc été abandonnée sur tous les sites, ce qui traduit certainement un changement assez important dans l'investissement des vivants lors des cérémonies funèbres.

### **CODIFICATION BIEN ÉTABLIE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES APPLIQUÉES AUX DÉFUNTS**

Si l'on suit les différentes étapes du processus de crémation, du bûcher à l'enfouissement des restes incinérés accompagnés des offrandes diverses, on n'observe pas d'évolution dans le fonctionnement du bûcher qui est toujours à usages multiples comme le montrent les os excédentaires identifiés dans quelques cas (Ville-sur-Retourne t. 13 et 19). Une partie des offrandes retrouvées dans les tombes de La Tène finale présente toujours des traces d'exposition aux flammes du bûcher tandis qu'une autre partie comporte des objets intacts placés directement dans la tombe. La grande différence vient des pratiques annexes comme les fosses à offrandes et les dépôts de restes de bûchers autour ou dans les fossés de l'enclos. La pratique qui consiste à déposer des offrandes (vases complets et très rarement un objet métallique, le tout dans un coffre en planches clouées) dans une fosse, dans le voisinage d'un enclos, donc d'une tombe, est principalement attestée à Bibracte à la Croix du Rebout. Cette pratique est courante jusqu'à la fin de la nécropole ; son absence totale est bien constatée à Ville-sur-Retourne après le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Qu'en est-il dans les nécropoles d'Autun ? L'autre pratique, celle qui consiste, après avoir collecté des offrandes plus ou moins fragmentées et déformées sur le bûcher, à les enfouir dans une fosse parfois très profonde parce que creusée dans le fond du fossé d'enclos, est largement attestée dans les trois nécropoles. Elle est pratiquée après la conquête à





3. Plan de la nécropole de Ville-sur-Retourne (Ardenne).

la Croix du Rebout mais elle disparaît rapidement après la conquête à Ville-sur-Retourne.

Si le rituel de l'incinération est le même à La Tène finale et au Gallo-romain, une différence notable apparaît à Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne, dans la pratique qui consiste à recueillir les ossements sur le bûcher. Autant il semble que, dans les périodes anciennes, on visait à l'exhaustivité dans la collecte, autant on prélève un échantillonnage de plus en plus faible en avançant dans le temps : à la Tène finale, 63 % des incinérations pèsent plus de 500 g, sous Néron, seulement 33 %, puis au Haut-Empire plus que 7 % (S. Stead dans Stead *et al.* 2006, tab. 32 et 33, p. 113).

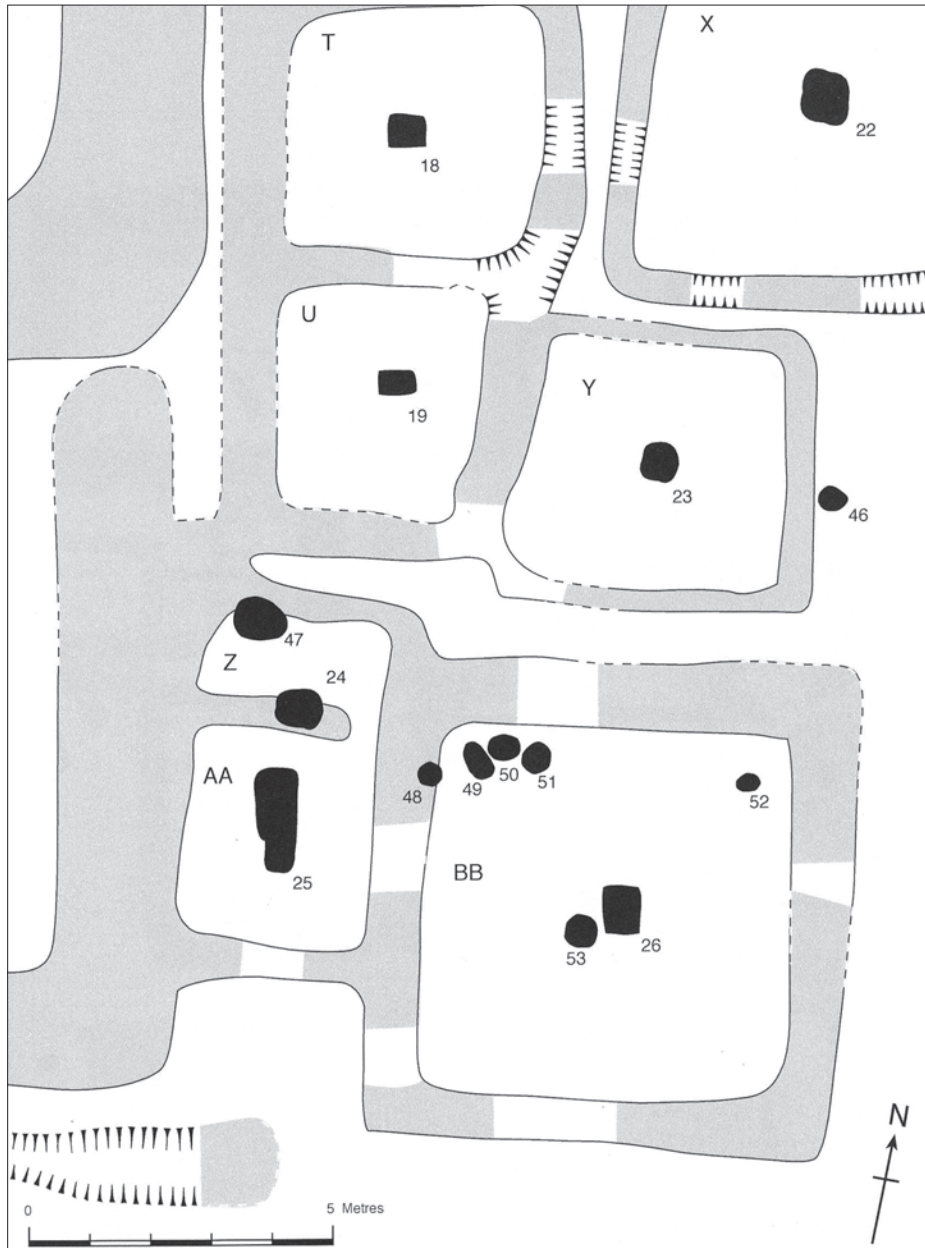
Le traitement des enfants en pays rémois est particulier puisqu'il dépend de leur âge :

– à Ménil-Annelles, comme on l'a vu dans le critère 2, les enfants de moins de 6 ans sont inhumés

(t. 5 et 6) mais ceux de plus de 6 ans sont incinérés (t. 11, 18B et 31).

– à Ville-sur-Retourne, à La Tène finale, deux enfants de moins de 6 ans (un nouveau-né et un enfant d'un an) ont été inhumés avec un adulte incinéré (t. 24) tandis que deux incinérations (t. 10B et 47) d'enfants de plus de 6 ans ont été identifiées et trois incinérations gallo-romaines du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (t. 67, 79 et 91B) représentent également des enfants de plus de 6 ans quand l'identification a été possible. Il s'agit donc là d'un bon indice de continuation d'une pratique culturelle par-delà la conquête. En revanche lorsque la pratique de l'inhumation redevient la règle à partir du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il est clair que toutes les classes d'âge, de l'enfant nouveau-né au pré-adolescent, ont trouvé leur place dans le quartier de la nécropole qui leur est réservé.





4. Plan détaillé des tombes de la fin de La Tène finale et de la période néronienne de Ville-sur-Returne (Ardenne).

– à la Croix du Rebout, les différentes études anthropologiques ont démontré que les enfants qu'ils soient nouveau-nés ou pré-adolescents ont été incinérés, sans qu'on prenne en compte la limite observée par leurs voisins de Gaule Belgique à savoir l'apparition de la dentition définitive vers 6 ans. Cette nécropole présente même la caractéristique d'avoir une surreprésentation des sujets jeunes puisque sur les quarante-neuf ensembles d'os incinérés sur lesquels une estimation de l'âge a pu être proposée, trois adultes de plus de 25 ans ont été identifiés. Un des jeunes enfants fait même

partie des rares tombes centrales conservées au centre d'un enclos (t. 11 dans E.21, ill. 1) et, alors que les restes humains incinérés peuvent être retrouvés dans des contextes variés comme les bûchers, les fossés d'enclos et les dépôts de résidus de bûcher, neuf autres enfants ont été déposés selon le dispositif propre aux tombes avec urne. D'après les analyses du mobilier associé, les formes hautes semblent l'emporter statistiquement sur les plats/assiettes (imitation d'importations), ce qui serait plutôt un signe de référence "ancestrale" que moderne.

Comme on l'a vu au chapitre précédent, après la conquête, plus ou moins rapidement, la tendance sera à la simplification de tous ces gestes funéraires qui impliquaient une communion certainement plus étroite encore que par la suite, ne serait-ce que sous la forme de temps passé dans la nécropole, à creuser l'enclos, la tombe, la fosse pour déposer les résidus du bûcher considérés comme aussi précieux, la fosse à offrandes éventuellement pour une célébration postérieure. Le rituel sera très simplifié : la constitution du bûcher, la collecte sélective des ossements et leur dépôt dans une urne installée dans une simple fosse creusée à la dimension de l'urne, voire un peu plus grande parfois, pour mettre un vase d'accompagnement, le tout signalé par un marqueur en bois et bientôt une stèle qui à nouveau affichera le rôle social fondamental de lien entre les vivants et les morts (voir les nécropoles d'Autun).

**CODIFICATION BIEN ÉTABLIE  
DES PRATIQUES FUNÉRAIRES APPLIQUÉES  
AUX OFFRANDES ALIMENTAIRES  
ET MOBILIERS DÉPOSÉS, NOTAMMENT  
DANS LE CHOIX ENTRE MOBILIERS  
D'ORIGINE LOCALE OU D'IMPORTATION**

Dans les trois nécropoles, la pratique qui consiste à placer des offrandes alimentaires sur le bûcher a été observée avant et après la conquête. Les conditions de conservation dans le sol acide de la Croix du Rebout n'ont pas permis d'étendre la comparaison aux offrandes alimentaires non brûlées éventuellement déposées dans les tombes voire dans les fosses à offrandes. À Ville-sur-Retourne, on peut clairement observer que ces dépôts s'arrêtent à la phase 6 des nécropoles de la Retourne c'est-à-dire environ un demi-siècle après la conquête. Lorsque les incinérations gallo-romaines réapparaissent sous Néron et les Flaviens, il n'y a pas de dépôts alimentaires non brûlés. Il faut attendre les inhumations du III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour retrouver ces dépôts de nourriture où la volaille l'emporte cette fois sur le cochon (Stead *et al.* 2006, p. 114-117, tab.59). Quant aux morceaux de viande déposés sur le bûcher, des preuves peu abondantes ont été heureusement préservées à la Croix du Rebout grâce à la calcination des ossements ; leur étude montre, durant toutes les phases, une préférence pour le cochon jeune mais la répartition indique que les tombes ne sont pas les seuls lieux de dépôt, suggérant ainsi d'autres cérémonies funèbres comme des banquets (P.Méniel dans la monographie sur la nécropole de la Croix du Rebout, en préparation).

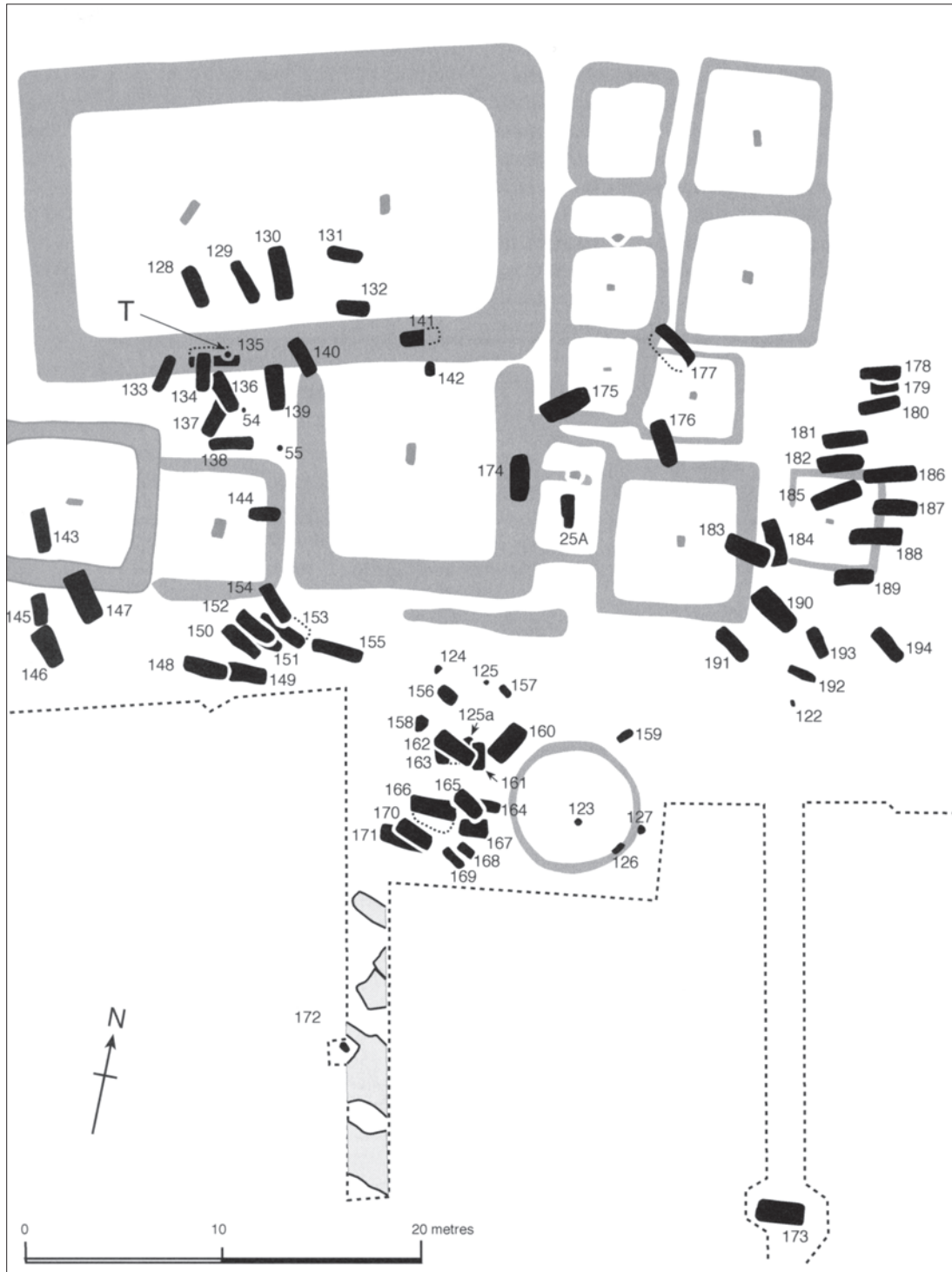
À Ville-sur-Retourne, comme à La Tène finale, c'est le cochon qui continue à l'emporter dans les incinérations à partir de Néron et jusqu'aux Antonins.

De même que pour les offrandes alimentaires, la pratique dominante consiste à placer des céramiques et des amphores (F. Olmer, étude des amphores et analyse des fragments brûlés dans la monographie sur la nécropole de la Croix du Rebout, en préparation) et les objets personnels et de parure sur le bûcher. Des objets intacts sont par ailleurs placés dans la tombe à côté des ossements incinérés souvent contenus dans des récipients en matière organique à La Tène finale mais après la conquête, si l'on ne voit pas d'évolution à la Croix du Rebout, on observe que les os incinérés à Ville-sur-Retourne sont à présent systématiquement placés dans un vase en céramique ou en verre qui sert d'urne (Stead *et al.* 2006, tombes 54 à 127, p.308-321). Une standardisation a été introduite dans la cérémonie funéraire qui, là encore, va vers une simplification et un appauvrissement de l'investissement des vivants envers les morts.

C'est la céramique qui représente l'offrande principale dans les tombes à travers toutes les périodes. Mais, à partir de la conquête, apparaît une spécialisation des types et donc un développement des formes de la vaisselle qui n'existait pas auparavant. Il est donc facile de suivre l'apparition de ces récipients nouveaux que sont les assiettes et plats à pied annulaire, les gobelets, les pichets et les cruches.

À Ville-sur-Retourne, les tombes à armes (t. 9, 3, 20, 21) qui n'existent pas au-delà de l'horizon césarien (Stead *et al.* 2006, tab. 75), ne sont pas celles qui sont accompagnées par le plus grand nombre d'offrandes notamment céramiques. En tout cas, les dépôts de vases en abondance dans les tombes masculines sans arme, féminines et d'enfants (maximum de 34 vases à Ville-sur-Retourne t. 10), vont disparaître après la conquête pour devenir des dépôts limités à une urne quasi unique, contenant les os incinérés, pendant le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et deux à six vases au maximum aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. accompagnant les inhumations.

À Ville-sur-Retourne toujours, la céramologue V. Rigby a souligné pour la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. d'étonnantes absences caractéristiques des nécropoles, à savoir celles des céramiques fines importées d'Italie ou du sud de la Gaule et encore plus étonnant des ateliers champenois producteurs d'imitations en *terra nigra* et *rubra*. En effet dans les habitats contemporains voisins, toutes ces céramiques sont bien présentes. Il faut



5. Plan détaillé des tombes gallo-romaines à inhumation de Ville-sur-Retourne (Ardenne).

franchir la Manche pour découvrir des nécropoles contemporaines comme celle de Saint-Albans, King Harry Lane (Herts) où la sigillée représente jusqu'à 20 % du mobilier offert aux défunts (Stead, Rigby 1989). Outre l'explication fonctionnelle selon laquelle, les formes spécialisées comme les assiettes/plats, les coupes étaient tout à fait étrangères aux habitudes gauloises, il faut clairement envisager une raison culturelle à cette non-romanisation des offrandes céramiques. La période flavienne comme la période antonine correspondent en effet à des pics de production pour les ateliers respectivement du sud de la Gaule puis du centre.

Enfin parmi les mobiliers retrouvés, les monnaies méritent quelques remarques. Dans les nécropoles rurales, les monnaies sont rares et apparaissent dans des contextes de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Un potin à Ville-sur-Retourne et un bronze frappé à Ménil-Annelles ont été retrouvés non pas dans des tombes mais à chaque fois dans une fosse creusée à proximité d'une tombe (MAZ 32 et V20) soit dans un fossé d'enclos (à côté de MA32) soit dans la plate-forme de l'enclos (V45), pour y déposer quelques résidus du bûcher dont des tessons recollent avec ceux de la tombe (V20). La situation à Bibracte est sans commune mesure puisque 77 monnaies ont été recueillies à la Croix du Rebut dont 7 dans des tombes et 28 dans les remplissages des fossés d'enclos. Il y a là une présence dans tous les types de structures, en dehors des tombes, de monnaies gauloises et romaines qui d'une part caractérise l'économie urbaine mais qui suggère aussi à nouveau

des activités ou des cérémonies qui ont motivé ces dépôts mais dont la nature nous échappe. Dans les campagnes rémoises, il faut attendre les incinérations du 1<sup>er</sup> s. et du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour trouver cette association d'un grand bronze avec les os incinérés. Par la suite cette pratique se prolongera dans les inhumations du Bas-Empire.

En guise de conclusion, on peut observer une grande tendance dans les modifications des rituels avec des conséquences variées, c'est celle d'une simplification des gestes funéraires dans la nécropole de Ville-sur-Retourne, tout au long des étapes liées à la pratique de l'incinération. Comme par ailleurs on a pu observer sur ce même site, une sorte de refus de la romanisation notamment par la non utilisation des produits céramiques nouveaux dont on sait qu'ils étaient par ailleurs disponibles, il semblerait raisonnable d'attribuer l'évolution des démarches simplifiées plutôt à des causes internes à la société rurale des Rèmes plutôt qu'à une pression culturelle étrangère. D'autre part la nécropole de la Croix du Rebut de Bibracte présente de telles spécificités par l'importance apportée aux enfants, aux aménagements des tombes et des enclos, par également de nombreux gestes dont certains vraisemblablement commémoratifs, par des associations de mobiliers qui défient un peu nos certitudes typo-chronologiques, que l'on hésite sur la réponse à donner à la question initiale entre des explications liées à la culture urbaine et celles liées à une longue fréquentation des cultures méditerranéennes.

Phases nécropoles Champagne	Ménil-Annelles	Ville-sur-Retourne	Croix du Rebut	Dates
4	M. 20, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 31	V1, 3, 6, 7, 10, 11, 12, 20, 21, 22, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43	D1b: t. 2, 3; E.17, 19, 25, 49, 62 D2a: E.49; R.30, 31; D.16	-100/-50 (D1b/D2a)
5	M. 26, 32, 34 fin de la nécropole	V4, 5, 8, 23, 26, 34	D2b: t. 12, 17, 19, 20, 21, 27, 43; D.43, 57; E.16, 20, 34, GRI: t. 7; E.5	-50/-15 (D2b/GRI)
6		V17, 18, 19, 24, 25, 27, 32, 49, 50	GR2: t. 4, 5, 16; E.7, 12, 21; R.19 fin de la nécropole	-15/+15 (GR2/ Augustéen final)
7		pas de tombe		+15/+50 Tibère/Claude
8		V41, 46, 48		Néron et Flaviens
9		V25A, 128, 129, 130, 132, 139, 143, 145, 146, 174? 175		II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.
10 à 12		fin de la nécropole		II <sup>e</sup> au V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.

6. Tableau comparé des phases des trois nécropoles.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral et al. 1995** : BARRAL (Ph.), LE NÉZET (J.-R.), QUINN (D.). — *La nécropole de la Croix du Rebout, campagnes 1992-1993-1994* In : FLOUEST (J.-L.) dir. — *Document final de synthèse. Rapport triennal 1993-1995*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1995, vol. 3, p. 99-206.

**Béal 1991** : BÉAL (J.-Cl.). — Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2<sup>e</sup> partie. Le lit funéraire à décor d'os de la tombe n° 1. *Gallia*, 48, Paris, 1991, p. 285-317.

**Flouest et al. 1998** : FLOUEST (J.-L.), NIAUX (R.), QUINN (D.). — Les nécropoles de Bibracte. In : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984-1995)*. *Gallia*, 55, Paris, 1999, p. 43-48.

**Lambert, Luginbühl 2005** : LAMBERT (P.-Y.), LUGINBÜHL (Th.). — Les graffites de Bibracte, Apport des inscriptions mineures à l'histoire des habitants de Bibracte. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte, 1*. Glux-en-Glenne, 2005, p.163-226 (collection Bibracte ; 10).

**Pion, Guichard 1993** : PION (P.), GUICHARD (V.). — Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg

entre le III<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Essai d'inventaire. In : CLIQUET (D.), RÉMY-WATTÉ (M.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. — *Les Celtes en Normandie : les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*. Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Evreux, mai 1990). Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest, 1993, p. 175-200 (Suppl. à la RAO ; 6).

**Stead et al. 2006** : STEAD (I.M.), FLOUEST (J.-L.), RIGBY (V.). — *Iron Age and Roman burials in Champagne*. Oxford : Oxbow books, 2006.

**Stead, Rigby 1989** : STEAD (I.M.), RIGBY (V.). — *Verulamium, The King Harry Lane site*. Londres : English Heritage, 1989.

**Urban 2004** : URBAN (O.-H.). — Fortification située en contrebas de la porte du Rebout, lieu-dit "Les Barlots". In : GUICHARD (V.) dir. — *Bibracte, rapport annuel d'activité*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004, p. 87-97.

**Venault et al. 2006** : VENAULT (St.), LABAUNE (Y.), DEYTS (S.), PASQUET (A.). — La nécropole de "Pont-l'Évêque", Autun (Saône-et-Loire). In : *Archéologie en Bourgogne*. Dijon : SRA Bourgogne, 2006.





---

# Un nouveau témoignage d'occupation précoce à *Augustodunum*

## L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire)

---

STÉPHANE VENAULT, YANNICK LABAUNE, ROBIN P. SYMONDS  
AVEC LA COLLABORATION DE LAURE HUMBERT

La fouille en 2004 d'une nécropole dans le *suburbium* d'Autun a fourni la rare occasion d'évoquer les prémices de la ville antique à travers la découverte d'un ensemble de tombes augusto-tibériennes. *Augustodunum*, qui succéda à Bibracte au titre de capitale du peuple éduen, a été créée *ex nihilo* dans le cadre de la réforme administrative des provinces des trois Gaules décidée par l'empereur Auguste, aux alentours de 15 av.J.-C. Les recherches menées sur le mont Beuvray depuis 1985, montrent un abandon progressif de l'*oppidum*, qui s'effectue à partir des dernières années du I<sup>er</sup> s. av.J.-C., et révèlent la survivance de grandes demeures mais aussi de certains lieux de culte au-delà de la fondation d'*Augustodunum*. En parallèle, les investigations réalisées à Autun, bien qu'intenses depuis maintenant une trentaine d'années, ont toujours peiné à mettre en évidence des marqueurs augustéens (Rebourg 1991, p.105). Après avoir dressé un rapide état des connaissances acquises ces dernières années, nous verrons en quoi les tombes mises au jour à Pont-l'Évêque apportent de nouveaux éléments de réflexion concernant les modalités, encore bien mal connues, du transfert de population entre Bibracte et *Augustodunum*, et la dynamique d'occupation de la nouvelle ville aux premiers temps de son existence.

### LES MARQUEURS AUGUSTÉENS À AUTUN: UN ÉTAT DE LA QUESTION

#### *Les militaria*

Si on avait pu attendre de la résidence prolongée des légions romaines à Bibracte, une occupation précoce de l'armée à *Augustodunum*, les récentes études des *militaria* d'Autun (Fort, Labaune 2008), confrontées à celles de Bibracte (Pernet *et al.* 2008), indiquent que, non seulement la présence militaire dans la nouvelle ville se montre relativement discrète, mais qu'elle n'a pas laissé de témoins antérieurs à la fin de la période augustéenne. D'autre part, si on les compare, les faciès militaires des deux sites se révèlent différents, suggérant, comme d'autres études par le passé en d'autres points du territoire, une redéfinition des tâches assignées à l'armée stationnée à *Augustodunum*: administration, police ou édilité (*op. cit.*, p. 128).

#### La parure urbaine et la trame viaire

Les différentes études menées jusqu'à présent tendent à montrer la précocité de la porte d'Arroux et son édification dans la première moitié du règne

d'Auguste (Rebourg 1998, p. 170). En l'absence de fouilles, cette hypothèse de datation haute se fonde sur l'étude stylistique des décors sculptés, chapiteaux corinthiens, pilastres et corniches, montrant la présence d'indices issus de la tradition triumvirale (en dernier lieu Brunet-Gaston 2006, p. 70-71). Un quinnaire en argent d'Octave daté de 29-28 av. J.-C. découvert au cours d'une surveillance de travaux dans le massif de fondation du monument tendrait à confirmer l'ancienneté du monument (Labaune 2002). En revanche, les critères stylistiques des chapiteaux ioniques de la porte Saint-André permettraient de suggérer une datation augusto-tibérienne, donc peut-être légèrement plus tardive que la porte d'Arroux (Brunet-Gaston 2008, p. 75). En parallèle, l'étude exhaustive de l'enceinte du Haut-Empire réalisée en 2007, et sa mise en perspective par rapport aux enceintes dites "augustéennes" de Narbonnaise appartenant à la seconde vague de fortification comme à Vienne et Toulouse (Fort 2007, p. 128), suggèrent une datation récente, de l'époque tibérienne, qui coïncide avec les données chronologiques obtenues en fouille<sup>1</sup> (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 29). Ainsi il semblerait que l'édification des entrées monumentales, notamment sur le tracé de la voie d'Agrippa – la porte d'Arroux mais peut-être également son pendant, la porte de Rome, dont il ne reste malheureusement aucun vestige en élévation – marquerait le début de la mise en place de l'enceinte, à une date haute. Ce n'est donc peut-être pas un hasard, si dans l'état actuel de la recherche, l'unique rue d'Autun aménagée dès l'époque augustéenne, autour du changement d'ère, est justement le *cardo maximus* qui adopte le tracé de la voie d'Agrippa dans l'espace urbain (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 262), cette rue se distinguant en outre des autres axes viaires par une largeur de chaussée particulièrement importante. La construction des autres rues, suivant une trame viaire orthonormée, s'étalerait par la suite sur plusieurs décennies au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, avec un acmé à l'époque augusto-tibérienne (*ibid.*). Il semblerait toutefois que les travaux d'arpentage et de bornage préalables à la mise en place des rues et au découpage des îlots aient été réalisés très précocement car le plan de l'habitat d'époque augustéenne découvert sur le site de l'Hôpital respecte déjà l'orientation de la trame viaire (*cf. infra*). En outre, le réexamen récent de la trame viaire (*ibid.*) conjugué à celui de l'enceinte (Fort 2007) tend à confirmer la concordance entre le tracé des rues et la position des tours de

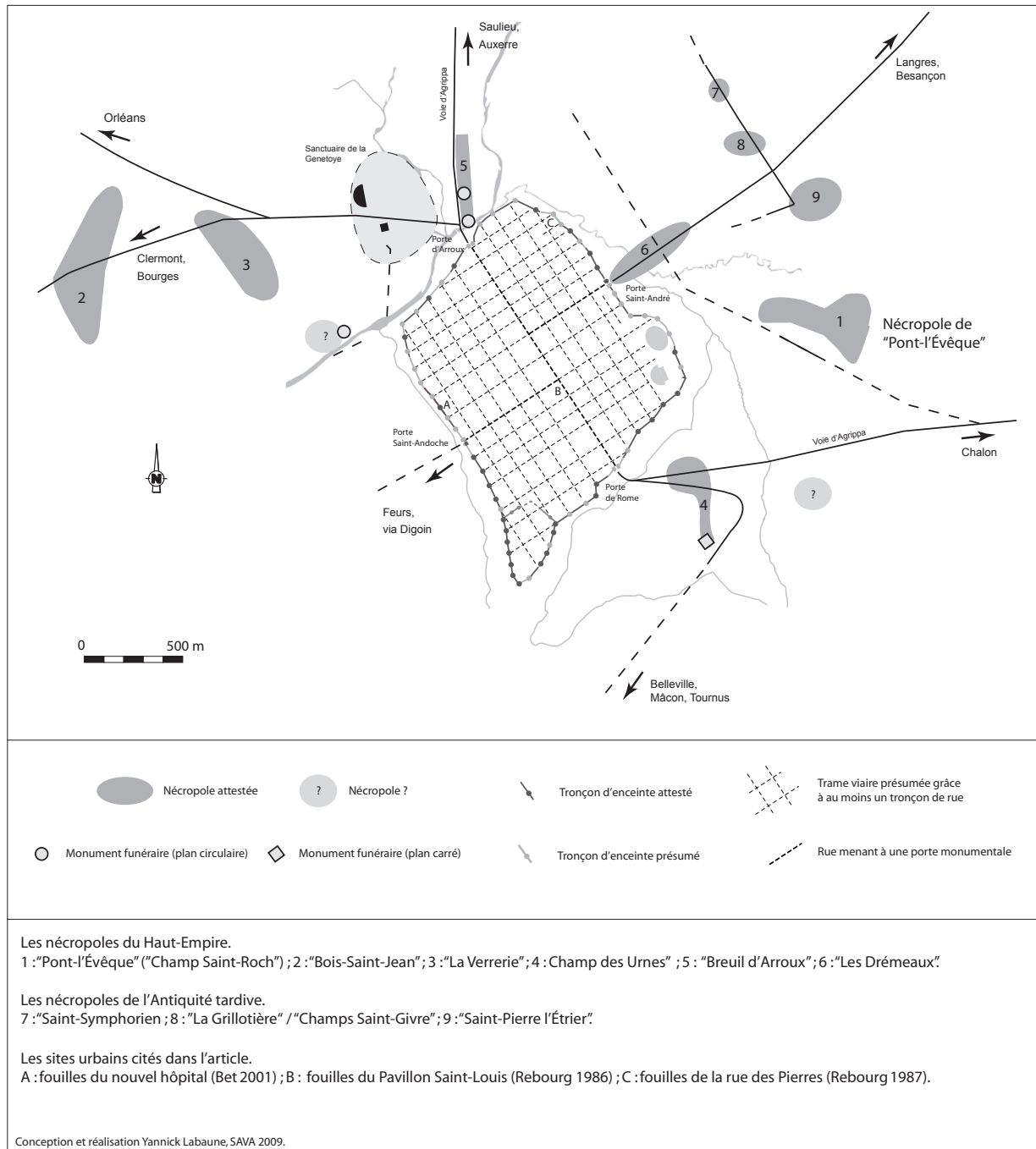
l'enceinte suspectée par A. Rebourg (1991, p. 103), ce qui trahirait bel et bien l'existence d'un projet commun, défini dès la fondation de la ville, puis se mettant en place sur les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à l'instar de villes à plan programmé de type colonial.

Le réexamen exhaustif du mobilier lapidaire autunois par V. Brunet-Gaston montre l'existence de rares, mais significatifs, vestiges précoces (Brunet-Gaston 2006, p. 270-273). Nous pensons notamment à un chapiteau corinthien semi-épannelé en arkose découvert en 2001 en position secondaire (Devevey *et al.* 2001, p. 32) qui trahit l'existence de monuments publics à Autun dès l'époque augustéenne<sup>2</sup>. Leur emplacement au sein de la ville reste toutefois inconnu.

### Les occupations et activités artisanales précoces

Les indices d'une occupation urbaine augustéenne sont extrêmement rares. Comme le note à juste titre A. Rebourg, les fouilles n'ont fréquemment pas permis, faute de moyens, d'atteindre les niveaux les plus anciens (Rebourg 1991, p. 105) et ce jusqu'à une date récente. De tels vestiges n'ont été mis en évidence que très récemment, en 2001, lors de la fouille du nouvel hôpital bien que, là encore, on puisse regretter qu'ils n'aient pu être appréhendés qu'à travers une fenêtre très réduite et non d'un décapage extensif (ill. 1) (Bet *et al.* 2004, p. 57). La structure la plus pertinente consiste en une cave rectangulaire (3,35 x 3,25 m) profonde de 2 m creusée dans le substrat, dont l'aménagement contre les parois de planches retenues par des poteaux rappelle les techniques mises en œuvre pour la période augustéenne au mont Beuvray (Vitali, Zwald 1999, p. 39-40). Cette cave est en relation avec un bâtiment construit sur sablières basses présentant des sols en argile compactée ou bien en mortier d'excellente qualité, l'ensemble respectant l'orientation de la trame viaire. Cet habitat est détruit par un violent incendie intervenant à la fin du règne d'Auguste, comme le montre l'abondant mobilier piégé à cette occasion dans la cave, et qui constitue l'un des ensembles les plus précoces d'Autun (Delor 2003). Une fréquentation militaire y est par ailleurs attestée (Fort, Labaune 2008, n° 4, 9-10). Toutefois, compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'investigation, la densité et la nature précise de cette occupation précoce au sein de l'îlot ne peuvent pas être appréhendées de manière correcte.

UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE D'OCCUPATION PRÉCOCE À *AUGUSTODUNUM*  
 L'ENCLOS FUNÉRAIRE AUGUSTO-TIBÉRIEN DE LA NÉCROPOLE DE PONT-L'ÉVÊQUE À AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)



I. Topographie funéraire d'Autun, nouvelle hypothèse à la lumière des découvertes récentes (Y. Labaune).

La présence de ratés de cuisson de céramiques imitant la *terra nigra* au sein de l'ensemble tar-do-augustéen précédemment évoqué constitue l'indice le plus précoce d'une production artisanale à Autun. Aucun four n'ayant été découvert sur le site de l'hôpital, il est difficile de situer le lieu initial de production. Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut que mettre ces découvertes en relation avec la production d'assiettes en *terra nigra* attestée au sein du quartier artisanal de la "rue des Pierres" dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (Chardron-Picault *et al.* à paraître). En effet, concernant l'artisanat des métaux, même s'il est prouvé qu'Autun ait nettement hérité de la production spécialisée des fibules en laiton de type 3 réalisée au mont Beuvray, un hiatus chronologique de l'ordre d'une cinquantaine d'années apparaît entre l'abandon des ateliers de l'*oppidum* et les premières productions autunoises, qui ne trouve pas à l'heure actuelle d'explication entièrement satisfaisante.

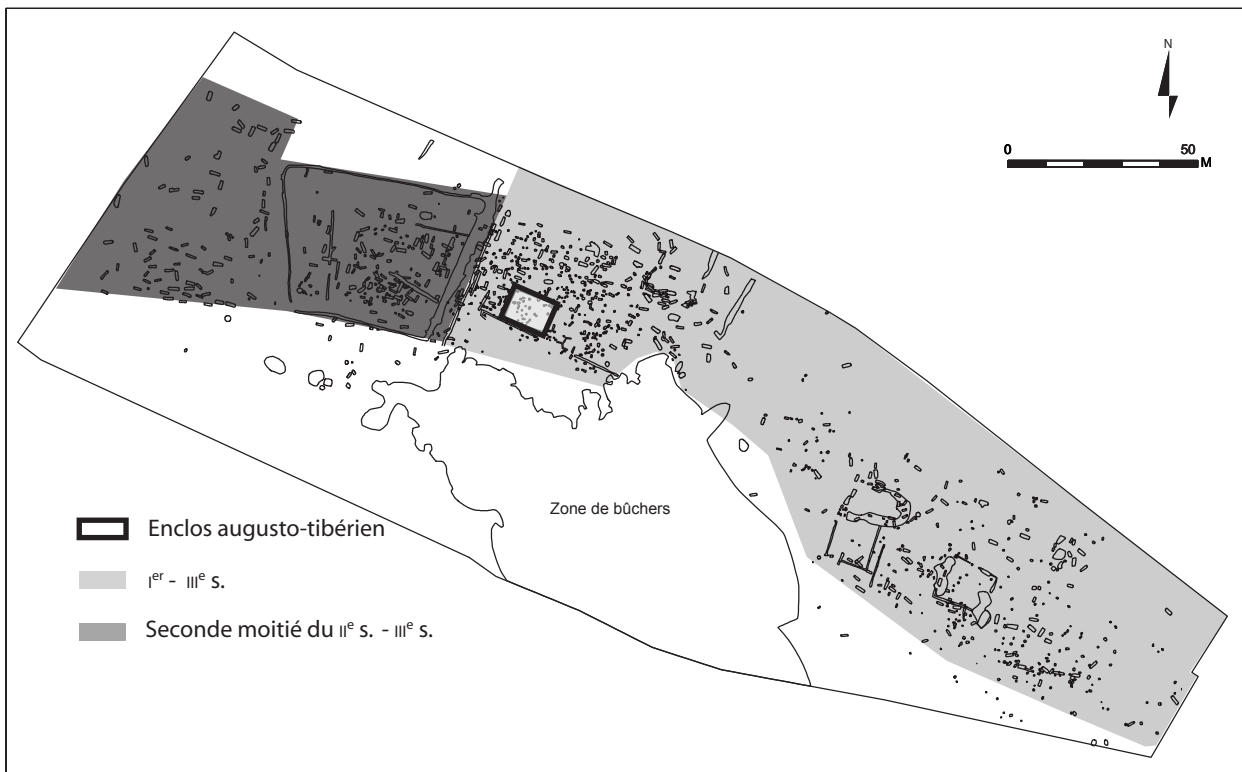
## L'ENCLOS DE LA NÉCROPOLE DE PONT-L'ÉVÊQUE

La nécropole de Pont-l'Évêque, qui fut dégagée en 2004 sur une superficie de 2,7 ha, se situe dans le *suburbium* d'*Augustodunum* à un peu plus de 500 m

au nord-est des remparts<sup>3</sup>. Si, après de multiples phases de développement, la nécropole est fréquentée jusqu'au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (ill. 2), ce sont surtout les débuts de son utilisation qui vont nous intéresser ici. En effet, un réexamen complet des gisements funéraires en périphérie d'Autun (Labaune 2009) montre que la nécropole de Pont-l'Évêque est celle qui a livré les plus anciennes tombes de la période gallo-romaine<sup>4</sup>. Correspondant à des dépôts de crémation, elles apparaissent dès la période augusto-tibérienne. Excepté quelques-unes qui sont apparues en position isolée, la plupart ont été découvertes groupées au sein d'un enclos fossoyé qui a fait l'objet d'une fouille attentive.

### L'enclos

Le plan de l'enclos est celui d'un rectangle allongé ouest-est de 12 x 8,80 m (dimension hors œuvre) (ill. 3). Son emprise, qui délimite une surface interne de 88 m<sup>2</sup>, est matérialisée au sol par un fossé discontinu. Les angles nord-ouest et sud-est sont en effet ajourés ainsi que le bord est qui est percé d'une ouverture centrale sur une longueur de 1,15 m. Si cette dernière interruption peut être interprétée comme une entrée, les deux précédentes, aux angles, peuvent avoir été provoquées par

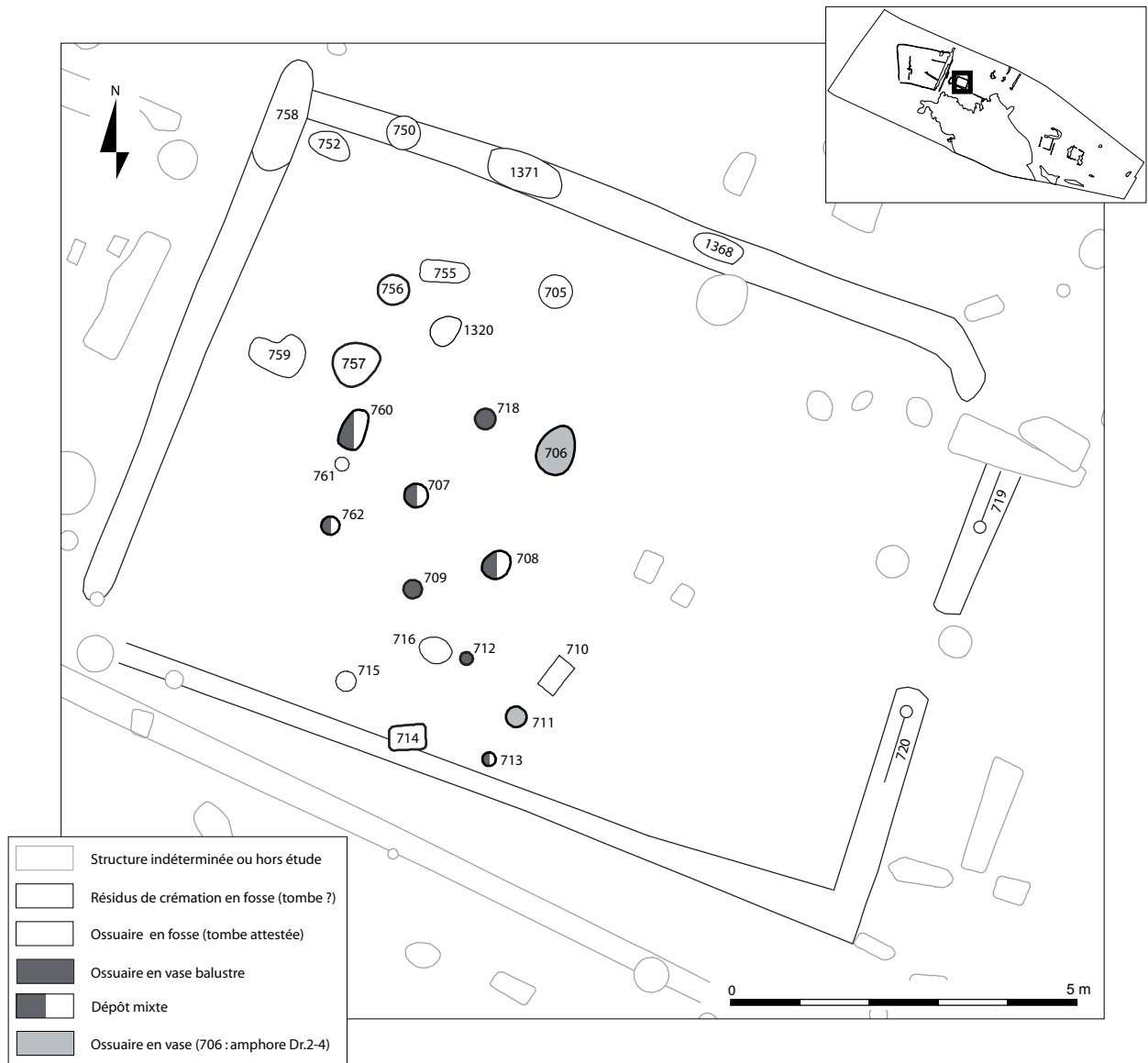


2. Plan d'évolution chronologique de l'occupation du site (St. Venault).

l'implantation de tombes adventices, à moins que l'érosion prononcée du fossé en soit tout simplement la cause. Ce dernier est en effet conservé sur seulement 10 à 15 cm de profondeur pour une largeur de 30 à 45 cm. Les profils du fossé qui révèlent un fond plat ou légèrement concave laissent deviner des parois quasi verticales. Le remplissage non stratifié se compose d'un limon argileux hétérogène à dominante grise. L'implantation de tombes à l'intérieur du fossé montre que celui-ci devait être tout ou partie comblé alors même que l'enclos fonctionnait toujours dans ses limites initiales.

### Les tombes à l'intérieur de l'enclos

Vingt-neuf structures archéologiques ou anomalies ont été identifiées à l'intérieur de l'enclos. Elles sont inégalement réparties et plutôt groupées, d'une part, dans la moitié sud, autour de l'axe médian et, d'autre part, dans le quart nord-ouest du quadrilatère. Cinq autres structures se dispersent dans le quart nord-est. Les dimensions des fosses sont diverses, ainsi que leur forme, qui varie du rectangle régulier au cercle, en passant par le plan ovoïde. L'arasement des structures est important.

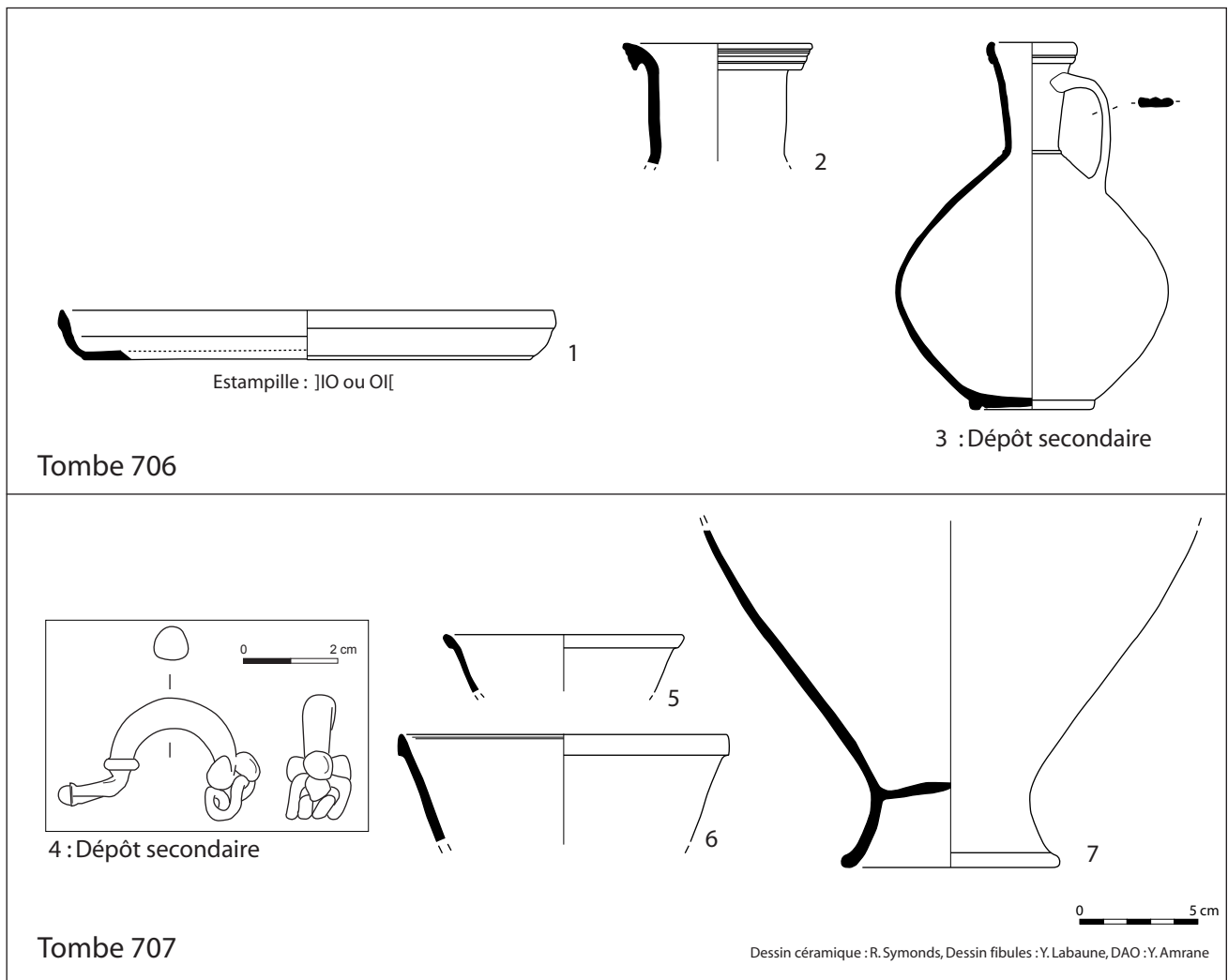


3. Plan de l'enclos augusto-tibérien (St. Venault).



Celles au nord-est, dont il ne subsiste qu'une empreinte au sol, sont par exemple inexploitable. Les autres sont pour les deux tiers conservées sur des profondeurs comprises entre 10 et 20 cm, la profondeur moyenne étant de 12 cm. Ainsi, bien souvent, ce sont les deux tiers supérieurs des structures qui ont disparu. Sur 22 structures qui présentaient un intérêt archéologique, 13 ont livré des amas osseux ou des fonds d'urnes qui nous autorisent à les considérer comme des tombes. Les structures restantes, qui correspondent à de simples fosses remplies de résidus de crémation mêlant terre charbonneuse, tessons de céramiques et esquilles d'os dispersées, sont davantage sujettes à caution. Si ce ne sont tout simplement pas des sépultures érodées, il peut s'agir soit de tombes ne comportant pas d'amas osseux, soit de dépôts liés aux pratiques funéraires mais sans statut sépulcral.

Les dépôts dans les tombes se présentent selon trois types différents : les ossements ont été déposés soit directement dans la fosse (2 cas), soit exclusivement dans un vase (4 cas) ou bien encore à l'intérieur et autour du vase (dépôt mixte : 5 cas) (ill. 7). Les vases ayant été éclatés par les labours, il est difficile de faire la distinction entre leur contenu réel et le remplissage de la fosse dans lequel ils étaient enfouis. Il est notamment impossible de savoir s'ils contenaient uniquement des ossements. Nous notons simplement que, dans plusieurs cas, quelques tessons accompagnaient les amas osseux découverts à l'intérieur des vases. Dans deux cas (sép. 708, 760), des clous découverts contre les bords de la fosse d'enfouissement pourraient laisser penser que l'architecture de la tombe était complétée par un dispositif de coffrage en bois.



4. Planche sélective du mobilier découvert dans les tombes 706, 707.

L'état lacunaire des amas osseux n'autorise pas d'analyse poussée. Nous remarquons que les ossements sont presque tous de couleur blanche, signe d'une crémation intense et ne présentent pas de traces de cendre ou de charbon sur la corticale, ce qui suppose un prélèvement relativement tôt après la crémation. Dans la plupart des sépultures, le recrutement osseux a porté sur la globalité du squelette sans préférence pour une ou plusieurs parties anatomiques. Les amas osseux les mieux conservés présentent des fragments de taille importante (éléments crâniens, têtes humérales et fémorales, diaphyses d'os longs, os du tarse.) qui révèlent une certaine attention portée à la manipulation des os sur le bûcher, ainsi qu'au transport des restes brûlés jusqu'à leur mise en terre. À chaque dépôt osseux semble correspondre un individu unique. L'identification de deux sujets distincts dans deux tombes (sép. 706, 709) est à considérer avec réserve. En effet, dans les deux cas, un des deux individus est représenté par un seul os appartenant à un sujet immature. Leur présence au sein de l'amas osseux peut ainsi résulter d'un ramassage fortuit sur une aire de crémation partagée. Hypothèse d'autant plus envisageable que l'étude fait apparaître une population composée exclusivement d'adultes, même si l'âge du décès ne peut être approché avec précision. Aucune diagnose sexuelle n'a pu être réalisée.

La majorité des dépôts osseux étudiés comportent également des ossements animaux brûlés (essentiellement du porc<sup>5</sup>). Leur indice de crémation, comparable à celui des os humains, suppose qu'ils puissent appartenir à des offrandes carnées disposées à même le bûcher. Le mélange des ossements au moment de la combustion et un prélèvement aléatoire expliqueraient leur présence.

Rares sont les objets retrouvés dans les tombes. Seules six sépultures contiennent la plupart du temps un seul objet (ill. 7). Il s'agit de dépôts secondaires, à l'exception d'une paire de forces, retrouvée fragmentées dans le vase de la sépulture 718, qui pourrait avoir été exposée sur le bûcher. Les objets sont variés (cruche en céramique, ill. 4 : n° 3 ; perle en verre ; anneau) même si les fibules prédominent. Dans deux cas (sép. 708, ill. 5 : n° 9 ; et sép. 756), ces dernières ont pu jouer un rôle fonctionnel en servant à fermer des poches en matériau périssable. Dans le dernier cas (sép. 707, ill. 4 : n° 4), le fait que la fibule ait été retrouvée déposée au fond de l'urne, sous l'amas osseux, pourrait témoigner d'un lien d'appartenance au défunt.

### Tombes et dépôts dans le fossé périmétrique

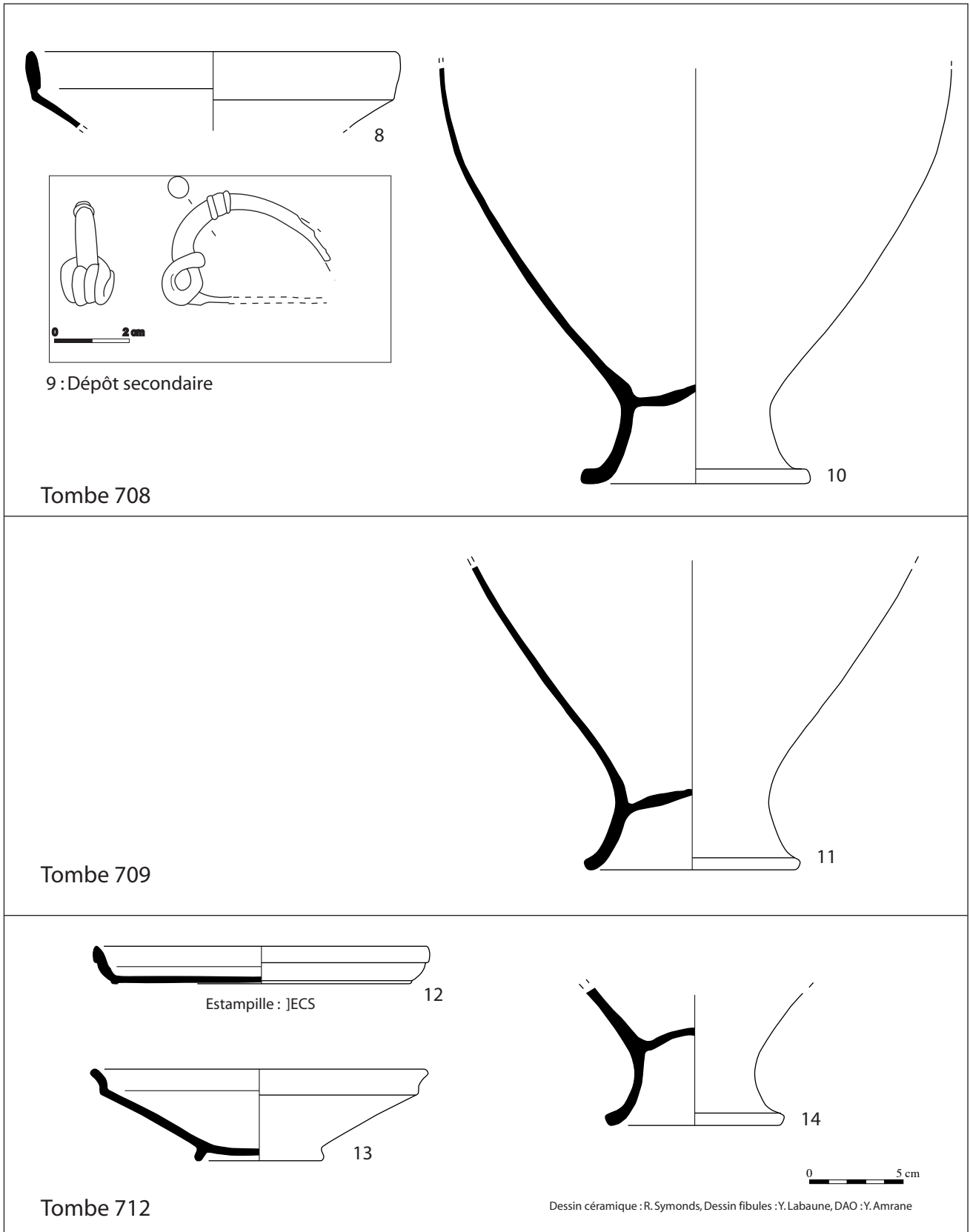
Des sépultures se sont implantées à plusieurs reprises dans le fossé. Deux inhumations en mauvais état de conservation ont été repérées à l'est, de part et d'autre de l'entrée (sép. 719 et 720). Allongées dans l'axe des fossés, elles ont la tête orientée vers l'ouverture. L'âge et le sexe ne peuvent être déterminés. Sans se perdre en conjectures sur la présence de ces deux individus, on peut penser qu'une différence d'ordre statutaire – et très certainement social comme le montre la pratique de l'inhumation moins onéreuse que la crémation – leur interdisait l'accès à l'enclos même si un lien particulier devait les unir au groupe incinéré.

Le fossé nord a quant à lui livré un assemblage de cinq panses d'amphores qui masquaient des ossements non brûlés appartenant probablement à un nourrisson (US 750). Deux autres poches contenant des fragments d'amphores (US 1368, 1371) se répandaient également vers l'est. Mais, faute d'ossements dans le remplissage, elles demeurent difficilement interprétables.

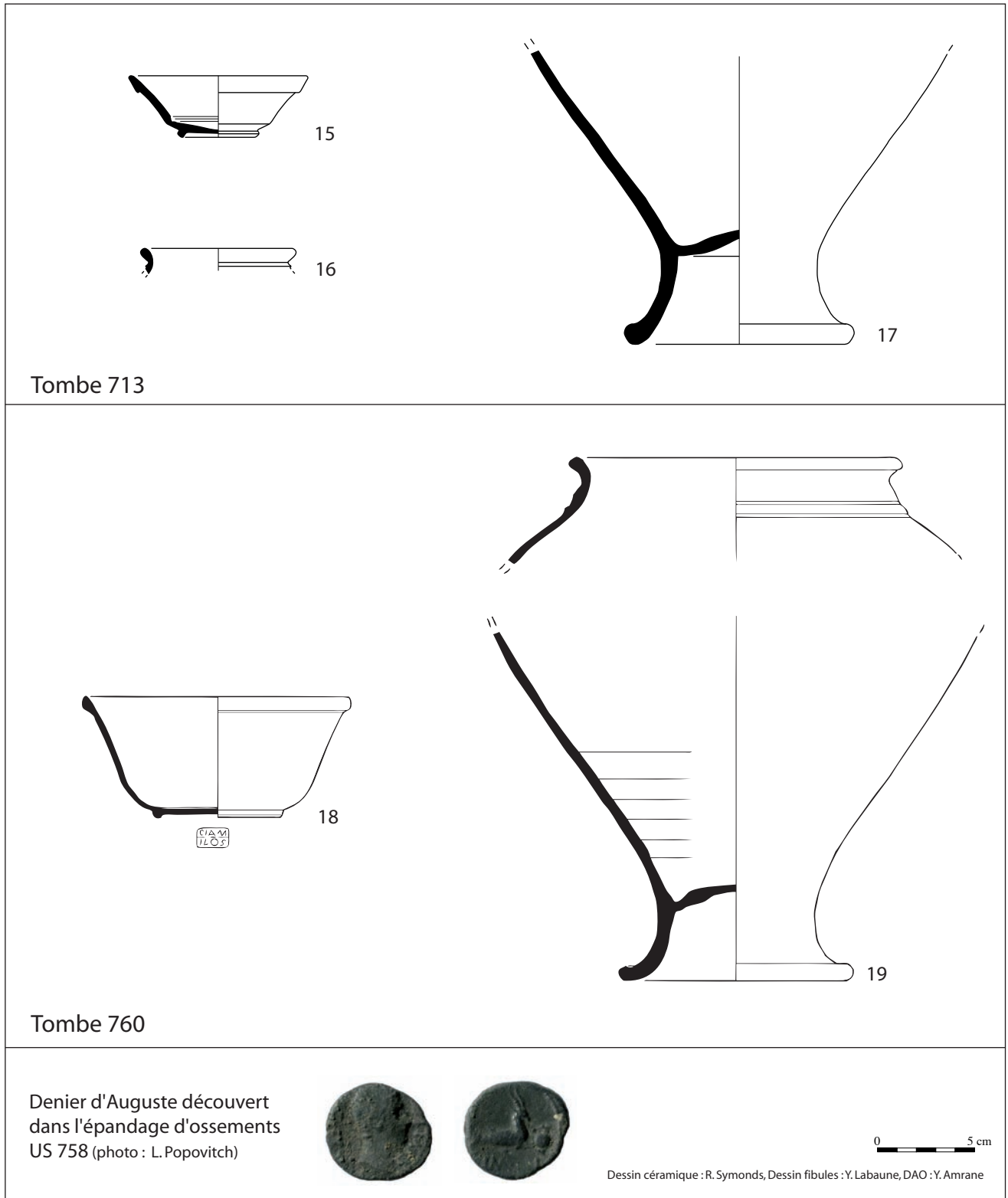
À l'angle nord-ouest, c'est un volumineux épandage d'ossements brûlés qui fut mis au jour (US 758). Il s'étire dans l'axe du fossé occidental sur une longueur de 1,60 m, pour un poids total de 1376 g. Malgré un fragment de vertèbre attribué à un sujet immature, l'ensemble apparaît homogène et correspondrait à un unique individu adulte dont le sexe ne peut être précisé. 129 g d'ossements animaux brûlés (essentiellement du porc) étaient mélangés aux os humains. En l'absence de traces de rubéfaction contre les parois du fossé et au vu de la dispersion des ossements, nous hésitons à voir dans cet épandage les restes d'un bûcher primaire, qui se serait déroulé à l'intérieur du fossé, les ossements étant probablement ici en position secondaire.

### Les critères chronologiques

La datation se fonde sur le répertoire de la *terra nigra* qui compose la majeure partie du mobilier céramique associé aux tombes. Au premier titre, se trouvent des vases balustres (ill. 4 : n° 7, ill. 5 : n° 10, 11, 14 et ill. 6 : n° 17, 19) qui, sauf dans deux cas (sép. 706, 711), servent de contenant à l'ossuaire, lorsque celui-ci est déposé dans un récipient en céramique. Les parallèles exacts avec la typologie de Y. Menez sont difficiles à établir (Menez 1989, formes 94 à 97). La forme en piédestal du fond tendrait à les rapprocher du type 97, qui présente le pied le plus haut, mais on trouvera une correspondance plus étroite avec



5. Planche sélective du mobilier découvert dans les tombes 708, 709, 712.



6. Planche sélective du mobilier découvert dans les tombes 713, 760 et US 758.

STÉPHANE VENAULT, YANNICK LABAUNE, ROBIN SYMONDS  
 AVEC LA COLLABORATION DE LAURE HUMBERT

Numéro de structure	Type de dépôt	Restes osseux								
		Nbre d'individus	Age	Humain			Faune			Espèce
				Poids des os en g.			Poids des os en g.			
				Int. du vase	Ext. Du vase	Total	Int. du vase	Ext. Du vase	Total	
705	En fosse									
706	En vase	2	Adulte/ immature	291,9		291,9	7,6		7,6	porc
707	Mixte	1	Adulte	338,1	56,2	394,3	2,0	3,5	5,5	porc et indéterminé
708	Mixte	1	Adulte	522,9	54,5	577,4	13,3	0,7	14,0	porc
709	En vase	2	Adulte mature/ immature	374,3		374,3	9,9		9,9	porc et indéterminé
710	En fosse									
711	En vase	1	Taille adulte	185,0		185,0				
712	En vase	1	Taille adulte	75,4		75,4	2,9		2,9	porc
713	Mixte	1	Adulte	108	277,7	385,7	6,7	7,5	14,2	porc et indéterminé
714	En fosse	1	Adulte			764,9			14,7	porc
715	En fosse									
716	En fosse									
718	En vase	1	Adulte mature	713,0		713,0	2,4		2,4	porc
752	En fosse					21,4			0,9	
755	En fosse					33,2				
756	En fosse	1	Adulte			58,1				
757	En fosse	1	Taille adulte			151,8			7,7	mouton
759	En fosse									
760	Mixte	1	Adulte	447,3	23,0	470,3	1,6		1,6	indéterminé
761	En fosse									
762	Mixte									
1320	En fosse					34,3				
<b>Total</b>		<b>14</b>		<b>3055,9</b>	<b>411,4</b>	<b>4531,0</b>	<b>46,4</b>	<b>11,7</b>	<b>81,4</b>	

7. Tableau descriptif des dépôts.



UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE D'OCCUPATION PRÉCOCE À *AUGUSTODUNUM*  
L'ENCLOS FUNÉRAIRE AUGUSTO-TIBÉRIEN DE LA NÉCROPOLE DE PONT-L'ÉVÊQUE À AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)

Dépôts d'objets dans les tombes	Observations	Tessons de céramique présents dans le remplissage de la tombe
	Esquilles d'os dans le remplissage. Os non prélevés	Une assiette Drag. 17 (Graufesenque?), assiette en sigillée de Lezoux précoce, un gobelet engobé, un couvercle, plusieurs fragments d'amphores de Bétique, de la Gaule et de la région Lyonnaise
Cruche (n° 3)	Fond de Dressel 2-4 utilisé comme vase ossuaire	Une cruche à lèvres en corniche striée (n° 2), une assiette Menez 33 avec estampille: ]IO ou OI[ (n° 1), une anse de Dressel 2-4, un bord d'Haltern 70
I fibule type Riha 2.5 (n° 4)	Vase balustre utilisé comme urne (n° 7)	Une assiette Menez 21, deux coupes de forme Menez 56 (n° 5, 6) et le fond d'une coupe en TN avec estampille sur deux lignes: première ligne illisible, deuxième ligne: CANC (non illustrée)
I fibule type Riha 1.4 (n° 9)	Vase balustre utilisé comme urne (n° 10) Coffrage en bois	Une assiette probablement en sigillée italique et une assiette Menez 25 (n° 8)
	Vase balustre utilisé comme urne (n° 11)	Un tesson d'une assiette en céramique commune
	Esquilles d'os dans le remplissage. Os non prélevés	Tessons d'amphores indéterminées
	Pot de stockage utilisé comme urne	Une cruche en céramique commune
	Vase balustre utilisé comme urne (n° 14)	Une assiette Menez 26 (n° 13) et une assiette Menez 33 avec estampille (incomplète): ]ECS (n° 12)
	Vase balustre utilisé comme urne (n° 17)	Un gobelet à lèvres en corniche en céramique commune claire fine (n° 16) et une coupe Menez 56 (n° 15)
		Une coupe Conspectus 22 en sigillée italique, une coupe (prod. Lyon?), une cruche, partie supérieure d'une lampe à huile avec décor moulé
	Esquilles d'os dans le remplissage	Une assiette en TN, et tessons d'amphores de la Gaule et de la région Lyonnaise
	Identification comme tombe douteuse	Tessons d'amphores de type Gueugnon
I paire de force de type Manning 2 (probablement exposée sur le bûcher)	Vase balustre utilisé comme urne	Huit tessons d'une assiette en <i>terra nigra</i>
	Esquilles d'os dans le remplissage	Une coupe en sigillée précoce de Lezoux, assiette de forme Menez 21 et 26, amphore Dr 2-4
	Concentration charbonneuse contenant des esquilles d'os. Contenant en matériau périssable?	Une assiette en TN, tessons d'amphores de Bétique, un gobelet
I fibule type Riha 4.5, dite à « queue de paon » et I perle en verre type Riha 11.8, en forme d'anneau	Amas osseux très incomplet	Tessons de sigillée précoce de Lezoux (Tibère?) et TN
I anneau en alliage cuivreux à section losangique	Dépôt protégé par des panses d'amphores	Une assiette Drag. 15/17, une coupe Drag. 27 de la Graufesenque, une assiette Menez 21, une cruche à lèvres en corniche striée
	Dépôt protégé par des panses d'amphores. Identification comme tombe incertaine	Une assiette en TN et un bol à bord rentrant
	Vase balustre utilisé comme urne (n° 19) Coffrage en bois	Une coupe Menez 56 avec estampille sur deux lignes: CIAM/ ILOS (n° 18)
	Absence de mobilier: Amas osseux très lacunaire (non étudié)	
	Vase balustre utilisé comme urne (non illustré). Quelques esquilles d'os	
	Absence de mobilier: Os dispersés	

le vase trouvé dans la cave de la fouille du nouvel hôpital d'Autun qui constitue une forme précoce du répertoire, datée La Tène D2/Auguste, et qui provient d'un ensemble clos, lui-même daté de la fin du règne d'Auguste (Delor 2003, p. 281, fig. 1, n° 12).

Les autres récipients en *terra nigra* sont attestés sous formes de tessons souvent de petites tailles présents dans le sédiment de comblement des tombes. En majorité brûlés, ils correspondent à des vases déposés initialement sur le bûcher avant d'être prélevés. Ils constituent un ensemble très homogène, dont le répertoire des formes est exclusivement datable de la période augusto-tibérienne. Ainsi, parmi les formes reconnaissables, on recense des assiettes Menez<sup>6</sup> 21, 25 (ill. 5: n° 8), 26 (ill. 5: n° 13)<sup>7</sup>, et 33 (ill. 4: n° 1 et ill. 5: n° 12), mais aussi des coupelles de type Menez 56 (ill. 4: n° 5, 6 et ill. 6: n° 15, 18) qui, avec l'assiette de type Menez 33, forment un service caractéristique de cette période (Menez 1989, p. 124 et 126: la coupelle de type 56 semble disparaître très rapidement à la fin du règne de Tibère. Voir aussi Sellès 2001, respectivement n° 104, p. 30-31 et n° 310, p. 50-51 et Barral, Joly 2002, n° 57 et 62 p. 256). Sur le Val-de-Loire, l'assiette de type 33 apparaît à la fin du règne d'Auguste et au début de celui de Tibère (Couvin 2008, n° 9, p. 409 et 410). Ces formes sont fréquemment estampillées, comme en témoignent l'ill. 4: n° 1, ainsi que l'ill. 5: n° 14, et 6: n° 19, et s'inspirent directement du répertoire des sigillées italiques.

Cet horizon chronologique est complété par d'autres catégories céramiques qui ne déparent pas de l'ensemble et nous placent dans une ambiance clairement augusto-tibérienne, telle la cruche à lèvres en corniche striée (ill. 4, n° 1). Cette datation s'applique à une bonne part des sépultures, même si quelques-unes peuvent apparaître plus tardives. En ce qui concerne les sépultures les plus précoces, c'est-à-dire celles pour lesquelles le vase balustre est utilisé comme urne, l'absence dans le comblement des fosses de sigillées sud-gauloises et lézoviennes, dont l'importation est attestée autour des années 20, pourrait fournir un *terminus ante quem*. Quoi qu'il en soit, au vu de la rareté des vases balustres sur la nécropole, on peut se demander si la floraison de ce type de récipient ne fut pas particulièrement brève à Autun. Si bien que seule une génération semble l'avoir adoptée.

Les fibules produites sur une longue période sont chronologiquement cohérentes. Enfin, il nous faut signaler la découverte dans l'épandage d'ossements (US 758) d'un denier d'Auguste au capricorne (RIC I 174; BNC I 1403-1406) (ill. 6). Cette série lyonnaise, dont la frappe (12 av. J.-C.) se

situe peu après l'ouverture de l'atelier en 15 av. J.-C., a connu une production et une diffusion assez limitées<sup>8</sup>. Son usure assez prononcée témoigne d'une mise en circulation durant plusieurs décennies avant son dépôt sur le site.

## CONCLUSION

L'intérêt de cet enclos est d'avoir livré les premières tombes augusto-tibériennes connues autour d'Autun. Certes quelques autres tombes de cette époque ont également été mises au jour de manière éparsée dans le reste de la nécropole, mais si notre attention se focalise précisément sur cet enclos c'est, qu'au-delà du rôle fondateur qu'il a pu jouer dans le développement de la nécropole, il offre l'opportunité d'examiner un ensemble cohérent qui pourrait sous certains aspects concerner une population privilégiée. L'utilisation comme urne du vase balustre qui s'inscrit dans un répertoire de tradition laténienne, trahit sans nul doute une origine gauloise des individus. De cette unité identitaire et culturelle pourrait se dégager l'idée d'une lignée commune à l'ensemble des défunts. Hypothèse renforcée par les deux inhumations situées à l'entrée qui témoignent de strictes conditions d'admission et militent en faveur d'un espace qui serait réservé à un groupe familial restreint.

Si les études de la parure monumentale ont démontré la précocité de la ville, ces sépultures permettent quant à elles d'évoquer un problème souvent difficile à traiter faute de données tangibles, à savoir l'appropriation du nouvel espace urbain par ses habitants. Elles tendent à montrer que des familles suffisamment aisées pour acquiescer une concession funéraire ont pu durablement s'installer dès la fondation de la ville, sinon peu de temps après. En effet, même si les tombes peuvent dater des années 20, le choix du lieu de sépulture étant lié, aujourd'hui comme hier, à l'attachement que le défunt lui porte, montre indéniablement que la population considérée était suffisamment bien établie, et depuis assez longtemps, à *Augustodunum* pour avoir envie de s'y faire enterrer.

Enfin, l'origine clairement gauloise du groupe étudié nous renvoie sans détour au problème du transfert de la capitale de cité de l'*oppidum* de Bibracte à la ville nouvelle d'*Augustodunum*. Et il serait tentant de voir à travers ce petit échantillon de tombes quelques-uns de ces notables éduens, évoqués par Chr. Goudineau et Chr. Peyre (1993, p. 197), qui sont censés avoir impulsé l'élan nécessaire au déplacement de la population.

NOTES

1. Notons que dans ce cadre, les indices plus tardifs de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle obtenus en 2001 sur le site du nouvel hôpital, pourraient correspondre à une phase de restauration en sous-œuvre de l'ouvrage (Fort 2007, p. 128).
2. En revanche certaines datations hautes sont actuellement remises en question par de nouvelles études. Notamment l'hypothèse de la présence d'un temple augustéen dans le secteur de la fouille du Pavillon Saint-Louis (Rebourg 1998, p. 185) se révèle aujourd'hui fragilisée par une analyse récente de mobilier lapidaire, notamment en marbre de Carrare, qui ne fait pas remonter l'occupation au-delà du règne de Tibère (Louis 2003, p. 124), la période la mieux représentée étant par ailleurs l'époque flavienne (Louis 2003, p. 80; Brunet-Gaston, 2006, p. 78-81).
3. Voir Venault 2006-2007 et Venault *et al.* 2008 pour une étude générale du site.
4. A. Rebourg avait proposé une datation haute pour une urne provenant de la nécropole des Drêmeaux. Or, la datation proposée du vase, qui se raccroche très probablement à des productions de la fin du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., est trop sujette à caution pour être retenue sans réserve (Rebourg 1987, p. 153).
5. Identification D. Cambou (Archéozoologue, université de Bourgogne).
6. En référence à la typologie de Menez 1989.
7. Pour le type Menez 21, attesté en contexte augusto-tibérien (Sellès 2001, n°103 p. 30-31) et Menez 25/26: type exclusivement attesté à la période augusto-tibérienne qui représente le tiers des lots de *terra nigra* à la période augustéenne et est déjà probablement en partie résiduel sous le règne de Tibère. (Couvin 2008, p. 409-410).
8. Identification et information L. Popovitch (université de Bourgogne).

BIBLIOGRAPHIE

**BNC I:** GIARD (J.-B.). — *Bibliothèque nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire romain I. Auguste*. Paris, 1988.

**Barral, Joly 2002:** BARRAL (Ph.), JOLY (M.). — Aspects des céramiques augustéennes dans le Nivernais. In: MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du XVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nevers 20-23 mai 1993. Glux-en-Glenne: Centre archéologique du Mont-Beuvray, 2002, p. 249-266 (Bibracte; 6).

**Bet et al. 2004:** BET (Ph.), BLEU (S.), BELAY (E.), DELOR (A.), DUBUC (C.). — *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire)*. DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'août 2001 à janvier 2002. Dijon: SRA de Bourgogne, 2004.

**Brunet-Gaston et al. 2006:** BRUNET-GASTON (V.), BEDON (R.), BLANC (A. ET P.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (C.), GELY (J.-P.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.), MAURICE-CHABARD (B.), TARDY (D.). — *Le lapidaire*

*architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun)*. Document final de Synthèse du PCR "Pierre, Technique et Décor Architectonique à Augustodunum: de la carrière au monument (2001-2006)". Dijon: DRAC, SRA, Ministère de la Culture et de la francophonie, direction du patrimoine, sous direction de l'archéologie, 2006.

**Brunet-Gaston 2008:** BRUNET-GASTON (V.). — Le décor architectonique dans l'arc jurassien "étendu" de Augustodunum – Autun (Saône-et-Loire, F) à Augusta Raurica (Bâle-Campagne, CH). In: \***Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 73-83

**Chardron-Picault et al. à paraître:** CHARDRON-PICAULT (P.), GUILLAUMET (J.-P.), LABAUNE (Y.). — De Bibracte à Augustodunum: permanences et évolutions des activités manufacturières de l'époque gauloise à la fin du Haut-Empire. *L'artisanat antique en milieu urbain, en Gaule romaine et dans les provinces voisines*. Actes du colloque d'Autun, 20-22 septembre 2007, à paraître.

\***Chardron-Picault, Pernot 1999.**

**Couvin 2008**: COUVIN (F.). — *La céramique du Val-de-Loire au I<sup>er</sup> siècle apr. J-C.* In : RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008.* Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 401-436.

**Devevey et al. 2001**: DEVEVEY (F.), AMRANE (Y.), DUBUC (C.), KASPRZYK (M.), LAMOTTE (D.). — *Autun (71), 8 rue Bernard Renault.* Document final de synthèse de diagnostic archéologique. Dijon : SRA de Bourgogne, 2001.

**Delor 2003**: DELOR (A.) - Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003).* Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 279-287.

**Fort, Labaune 2008**: FORT (B.), LABAUNE (Y.). — Les *militaria* datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : \***Poux 2008**, p. 141-158

**Fort 2007**: FORT (A.). — *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire).* Besançon : université de Franche-Comté, 2007, 2 vol. (Mémoire de master 2 "Archéologie, territoire, environnement").

**Goudineau, Peyre 1993**: GOUDINEAU (Chr.), PEYRE (Chr.). — *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois.* Paris ; Glux-en-Glenne : Errance ; Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1993, 207 p. (Hauts lieux de l'histoire).

**Labaune 2002**: LABAUNE (Y.). — *Autun intra et extra muros, travaux d'illumination de la porte d'Arroux, rapport de surveillance archéologique,* Dijon : SRA de Bourgogne, janvier 2002 (addendum du 12 février 2002, identification monnaie).

**Labaune 2009**: LABAUNE (Y.). — La topographie funéraire antique d'Autun. Bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes. In : SAURON (G.) dir. — *Bulletin archéologique du CTHS*, n° 35, 2009, p. 97-128.

**Labaune, Kasprzyk 2008**: LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). — Les rues d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle : un bilan. In : BALLET (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), SALIOU (C.) dir. — *La rue dans l'Antiquité : définition, devenir, aménagement.* Actes

du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 259-273.

**Louis 2003**: LOUIS (A.). — *Inventaire raisonné du matériel lapidaire marmoréen issu de la strate A37 du site dit Pavillon Saint-Louis : une réserve d'atelier de récupération lapidaire dans un quartier monumental d'Augustodunum.* 2 vol. Dijon : université de Bourgogne, 2003 (Mémoire de Maîtrise).

**Menez 1989**: MENEZ (Y.). — Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais ; Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.

**Pernet et al. 2008**: PERNET (L.), POUX (M.), TEEGEN (W.-R.). — *Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre).* In : \***Poux 2008**, p. 141-158.

**Rebourg 1987**: REBOURG (A.). — *Autun-Augustodunum. Capitale des Éduens,* Autun : Musée Rolin, 1987, 411 p.

**Rebourg 1991**: REBOURG A. — Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes. In : \***Goudineau, Rebourg 1991**, p. 99-106.

\***Rebourg 1998**, p. 141-236.

**RIC I**: SUTHERLAND (C.H.V.). — *The Roman Imperial Coinage. Vol. I. From 31 B.C. to A.D. 69.* Londres, 1984.

**Sellès 2001**: SELLÈS (H.). — *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute. Catalogue typologique.* 2001, 254 p. (Suppl. à la RAC ; 16).

**Venault 2006-2007**: VENAULT (St.). — La nécropole antique de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire) : vestiges de bûchers funéraires et découvertes de stèles en contexte archéologique. *Bull. de la Société Française d'Archéologie Classique*, 38, 2006-2007, p. 168-175.

**Venault et al. 2008**: VENAULT (St.), LABAUNE (Y.), HUMBERT (L.), SORDOILLET (D.), SYMONDS (R.). — *Autun – Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) Pont-l'Évêque.* Rapport final d'Opération. Dijon : SRA Bourgogne, 2008, 3 vol.

**Vitali, Zwald 1999**: VITALI (D.), ZWALD (V.). — Évolution du bâti : techniques locales de construction et influences méditerranéennes. In : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — L'oppidum de Bibracte, bilan de onze années de recherches (1984-1995). *Gallia*, 55, 1998, Paris, p. 1-140.



---

# Les nécropoles de Tavaux (Jura)

---

LYDIE JOAN

La commune de Tavaux se situe dans l'entité géomorphologique du finage dolois, une micro-région des plaines de la Saône moyenne située à l'ouest de Dole, à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Elle se présente comme une riche plaine alluviale humide. Cette plaine céréalière, une des rares zones au paysage ouvert de la région, a facilité de nombreuses prospections pédestres et aériennes, qui ont permis la découverte de nombreux sites archéologiques.

À l'époque antique, ce secteur est traversé par de nombreux axes de circulation. Parallèle à la voie d'eau qu'est le Doubs, l'axe routier de la vallée mène de Besançon à Chalon-sur-Saône. S'y raccordent de nombreuses voies se dirigeant vers la vallée de l'Ognon, Autun, Dijon et vers un autre axe majeur, la voie de Besançon à Lyon. Cette zone privilégiée par la qualité de ses sols, par la distribution des axes de passages est évidemment, dans l'Antiquité, un secteur propice à l'occupation humaine (Rothé 2001, p. 121, fig. XXXI).

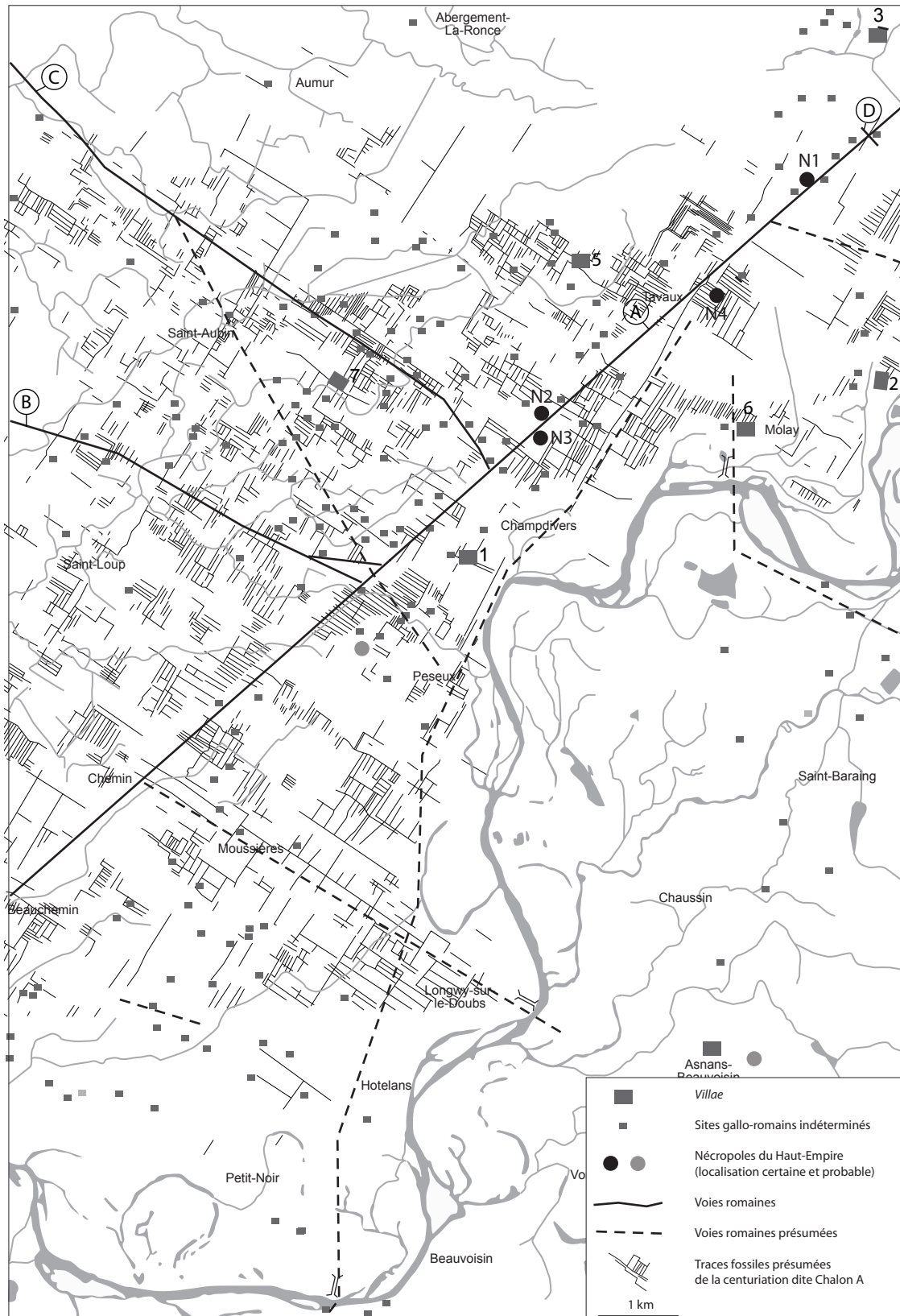
Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle la plaine du finage a fait l'objet d'un grand nombre de recherches archéologiques. Les premières furent réalisées en 1744 par J. Perreciot et J. Normand (Normand 1774, p. 82-86), puis par D. Monnier (Monnier 1854, p. 157; 1855, p. 190; 1857, p. 178-183; 1859, p. 48) ou encore J. Feuvrier, au début des années 1900, qui cherchaient à identifier la ville de Tavaux comme l'*Admagetobriga* des "Commentaires" de César (Feuvrier 1923). Les programmes de prospections y ont été nombreux et axés sur des programmes de recherches thématiques: cadastres antiques (Chouquer, Klijn

1989; Chouquer, Favory 1980; Chouquer, Favory 1991; Chouquer 1993; Chouquer 1995; Chouquer, Favory 2001); archéologie du territoire (étude diachronique surtout basée sur la microtoponymie: Daubigney 1983 et 1985). Mais c'est surtout l'archéologie préventive qui permet aujourd'hui de vérifier l'intensité de l'occupation.

Dans le finage, prospections, fouilles anciennes et archéologie préventive montrent aujourd'hui une trame de sites ruraux extrêmement dense dans un parcellaire qui présenterait au moins trois orientations différentes où s'inscrivent de nombreux établissements agricoles de tailles variées. L'un de ces parcellaires correspondrait pour G. Chouquer à une centuriation, dite "Chalon A", centrée sur la région de Mirebeau-sur-Bèze, et qui aurait couvert un vaste secteur entre Chalon-sur-Saône (en territoire éduen), Isômes (en pays lingon) et le Finage dolois (chez les Séquanes). Ce réseau, "*identifié tant par des éléments encore visibles dans le parcellaire et la voirie, que par des éléments fossiles (...) repérés en photo-interprétations*" aurait été mis en place "*à partir de 70 de notre ère, ou après*" selon G. Chouquer et François Favory au moment où la VIII<sup>e</sup> Légion était cantonnée à Mirebeau (Chouquer, Favory 1992, p. 162).

C'est dans ce contexte antique particulièrement dense que s'inscrivent quatre nécropoles antiques découvertes sur la commune de Tavaux, dont trois sont parfaitement alignées sur l'axe routier de la vallée du Doubs de Besançon à Chalon-sur-Saône: – Au lieu-dit "*Les Charmes d'Amont*". Découverte en diagnostic en 2001, par O. Simonin, cette





I. Localisation des nécropoles antiques de Tavaux, Jura (St. Dubois).

nécropole a fait l'objet de deux campagnes de fouille en 2003 et 2004 sous la responsabilité de G. Barbet (Nécropole I) (Barbet 2005) ;

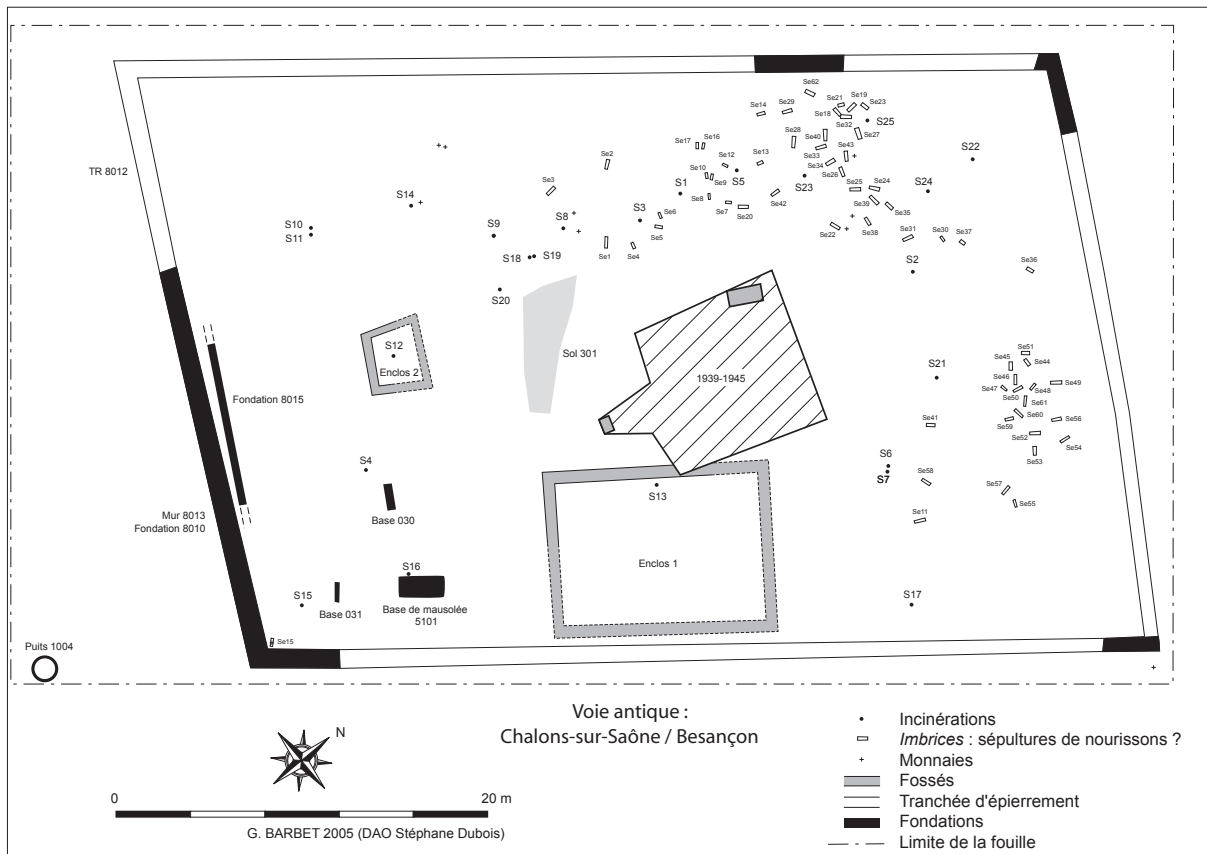
- une autre nécropole se situe au lieu-dit les "Terres Saint-Gervais", à environ 2 km de la précédente. Elle a été découverte en prospection en 2004 par G. Wawrzyniak et G. Alibert et des sondages y furent effectués en 2007 ainsi qu'une fouille programmée en 2009, par G. Barbet (Nécropole II) (Barbet 2007) ;
- une troisième, située face à la précédente, n'a fait l'objet que de prospections par G. Wawrzyniak et G. Alibert (nécropole III) (ill. 1).

La quatrième nécropole, à proximité de la voie Besançon-Autun, est située sur un terrain légèrement surélevé, à l'emplacement de l'actuel cimetière. Découverte au XIX<sup>e</sup> siècle, elle fit l'objet de fouilles en 1902 par J. Feuvrier et L. Fevret (Nécropole IV) (Feuvrier, Févret 1902-1903 : 237-238).

## LA NÉCROPOLE I, LES CHARMES D'AMONT

La nécropole à incinération des Charmes d'Amont a été utilisée du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Elle est située à l'intérieur d'un enclos composé d'une enceinte formée par un mur en moellons calcaires dont il subsiste au maximum deux assises. La partie sud, la mieux conservée, a été relevée sur une longueur de 19 m. Le reste des murs relevés sur les trois autres ne sont conservés que sous la forme d'un radier de fondation ou celle d'un fantôme. L'enceinte mesure 49,50 m (ouest) x 50,40 m (est) x 33 m (nord) x 33,40 m (sud) et délimite une surface de 1 888 m<sup>2</sup> (ill. 2).

Les travaux archéologiques ont permis de relever à l'intérieur de cette enceinte vingt-quatre sépultures et une fosse, les fondations de trois marqueurs dont celui d'un petit monument ainsi que 62 *imbrices*. La présence de traces, probablement



2. Plan de la nécropole I de Tavaux, Jura (St. Dubois/ G. Barbet).



3. Tombe fondatrice de la nécropole I de Tavaux, Jura (G. Barbet).

liées à des aménagements de circulation à l'intérieur de la nécropole ont pu être mises en évidence. On distingue les restes d'une "allée" ou d'un espace aménagé, conservé sur une largeur de 70 cm à 1 m et sur une longueur de 4,60 m. Ce sol est composé de petits gravillons très compactés avec quelques fragments de céramique commune concassée et de fragments de tuiles. La présence de clous de chaussures sur ce sol semble bien confirmer la fonction de cette aire.

Une tombe, matérialisée par un enclos fossoyé, est placée, légèrement décentrée, le long du mur d'enceinte de la nécropole longeant la voie Besançon/ Chalon-sur-Saône. La sépulture qu'elle accueille est, quant à elle, parfaitement centrée contre la branche nord du fossé. Elle est composée d'une urne en céramique commune noire à gros dégraissant déposée dans une fosse. Cette urne a été probablement choisie pour son format pouvant très précisément s'emboîter dans la partie intérieure en creux de l'*umbo* d'un bouclier qui sert ici de couvercle. Les dépôts d'offrandes primaires permettent de dater la cérémonie funéraire entre 40 et 60 apr. J.-C. De part et d'autre de l'urne, on trouve enfoncé dans le sol légèrement en biais, une

arme blanche en fer (*gladius*) avec en vis-à-vis, une pointe d'enseigne ou lance de bénéficiaire ainsi qu'un fourreau de glaive (ill. 3). Une fois l'*umbo* enlevé, une spirale en bronze est apparue. Une partie des ossements était contenue dans l'urne alors qu'une autre partie était déposée en couronne autour de l'urne, mais protégée aussi par l'*umbo*. A. Deyber a démontré que le prototype de cet *umbo* circulaire à coque demi-ronde est originaire du monde celtique (apparition au début de La Tène D1). Le modèle de Tavaux est inspiré d'un type répandu à La Tène D2 (-80/-30) (Deyber à paraître). L'étude anthropologique menée par M.-J. Ancel et H. Barrand a permis de mettre en évidence un individu robuste de taille adulte qui présentait une légère arthrose. Une monnaie et des ossements de porc ont été découverts dans l'urne.

Situé au bord de la voie antique et parallèlement à celle-ci, on trouve, dans l'enceinte un édifice d'une longueur conservée de 2,60 m et d'une largeur de 1,02 m. Il ne reste de cette structure, qu'un radier de fondation. Dans la couche de destruction ont été prélevés du mortier de chaux antique de couleur blanche, un crampon en fer, quelques moellons

ainsi que des coulures de scellement en plomb et un fragment d'applique en bronze qui pourraient correspondre à une lettre. Située contre la maçonnerie, une urne cinéraire aurait été relevée en 2001 par O. Simonin. L'ensemble de ces éléments et leur analyse comparative permettent d'avancer l'hypothèse de la présence à cet endroit, d'une structure funéraire en élévation (mausolée?).

Deux radiers de forme oblongue ont été également mis au jour dans la zone la plus touchée par le décapage originel. Le premier a une dimension de 1,20 m sur une largeur allant de 0,32 cm à 0,54 cm. Le second a une dimension de 1,64 m sur une largeur allant de 0,42 cm à 0,65 cm. Il pourrait s'agir de soubassements pour des stèles funéraires.

Un petit fossé très arasé était encore visible sur trois côtés. Il contenait de la terre charbonneuse, quelques fragments de charbon de bois, des fragments d'os carbonisés et un ensemble de céramiques, principalement de la sigillée des ateliers du sud de la Gaule. Au centre, une fosse contenait une urne cinéraire avec les restes d'un adulte de sexe indéterminé.

Vingt et une autres incinérations dépourvues désormais de marqueurs ont été relevées. Seules les sépultures fouillées entre 2003 et 2004, soit dix-neuf sépultures, ont fait l'objet d'une étude exhaustive. Elles sont toutes placées à l'intérieur de contenants (onze dans des pots en céramique; six dans des vases en verre; une dans une amphore; un à l'intérieur d'un contenant en matériaux périssables). Cinq de ces urnes étaient fermées par un couvercle (panse de céramique; pierre calcaire plate; fragment de *tegula*).

L'étude anthropologique a permis de mettre en évidence 18 individus répartis dans quatorze sépultures. Huit tombes contenaient un individu adulte d'âge indéterminé; une tombe, un jeune adulte; deux tombes, un adulte mature. Deux tombes d'adultes livrèrent aussi des restes d'un individu immature. Enfin une tombe contenait au moins deux individus, l'un adulte l'autre étant un grand adolescent.

L'étude faunique a montré la prédominance du porc. À Tavaux, quelques ossements d'ovicaprins, de bovins, d'oiseaux (poule, bécasse, canard) et d'un lagomorphe sont aussi présents dans les sépultures. La présence de ces oiseaux et de ce lagomorphe pourrait conférer une certaine originalité à cette nécropole.

L'opération archéologique a permis également de mettre au jour 62 *imbrices*. Malgré le faible taux

d'ossements présents à l'intérieur de ces tuiles, leur disposition, leur regroupement en trois zones distinctes, la présence dans certains cas de couvercles en pierre, le contenu de certaines d'entre elles (monnaie, graines, anneaux à langer), l'originalité de plusieurs offrandes (casserole et assiette miniature, petit animal en bronze, statuette de coq, phalère avec extrémité de forme phallique...), les comparaisons avec d'autres nécropoles, semblent indiquer qu'il pourrait s'agir de sépultures d'immatures. Toutefois, les observations anthropologiques pour cette nécropole n'ont pas permis de conclure à la présence d'individus dans ces tuiles et donc de les qualifier de sépultures.

Une petite fosse a enfin livré une clef, des fragments de céramique et d'os brûlés ainsi qu'un petit taureau en terre blanche de l'Allier.

Cet ensemble de structures semble former une couronne autour de la tombe du militaire qui semble par sa datation et sa position être la tombe fondatrice de la nécropole.

## LA NÉCROPOLE II, LES TERRES SAINT-GERVAIS

Les travaux archéologiques menés actuellement sur cette nécropole (prospections, sondages, fouille programmée) permettent d'évaluer approximativement la superficie de cette nouvelle nécropole et également d'avancer quelques hypothèses concernant l'organisation de ce nouvel espace funéraire, qui semble relativement proche de celui de la nécropole I des Charmes d'Amont même s'il ne s'agit pas ici d'une nécropole à incinération mais d'une nécropole mixte. Elle serait datée du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et posséderait une surface de 2 500 m<sup>2</sup>. Toutefois ces premières données seront très certainement réévaluées à la suite des nouvelles fouilles en cours.

Avant de procéder à l'opération de sondages puis de fouille programmée, un important travail de prospection systématique a été entrepris sur cette même parcelle. Le report précis sur une carte des emplacements du mobilier (os brûlés, tessons de céramique, fragments de verre, monnaies, fibules, fragments de stèles...), permet de compléter les informations apportées par les sondages et la fouille de 2009 et de proposer un premier document illustrant l'organisation du site funéraire.

Suite à la prospection, l'existence d'une zone de crémation sur le site pourrait se concevoir. Une tache composée de charbons de bois et de milliers de minuscules fragments osseux carbonisés (les plus



gros ne dépassant pas 3 à 4 mm de longueur), ainsi que de nombreux fragments de récipients en verre partiellement ou totalement fondus (principalement des balsamiques de type Isings 6, 8, 26 ou 28) occupent une surface visible de 78,54 m<sup>2</sup>.

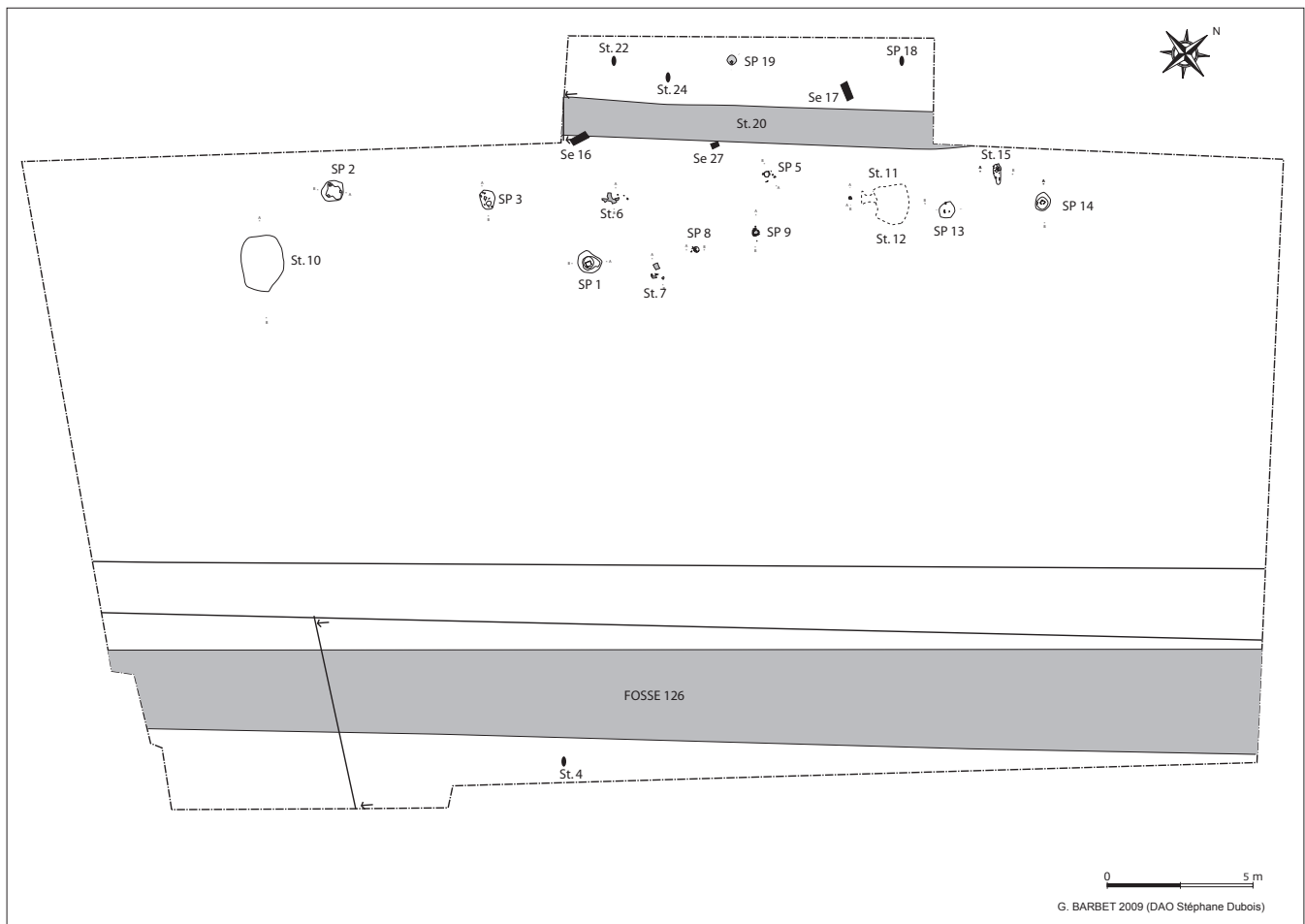
Une seconde zone a livré de très nombreux fragments de céramique et de bouteilles carrées en verre, dont plusieurs de forme Isings 62 ainsi qu'un fragment de stèle. Contrairement au mobilier découvert sur la tache, la plupart de ces fragments n'ont pas été brûlés et portent des traces de cassures récentes très certainement dues aux travaux agricoles. Les fragments de col étant surreprésentés, il doit probablement s'agir de fragments d'urnes cinéraires brisées par les travaux agricoles.

Il convient aussi de noter la présence d'une concentration de mobilier métallique que certains spécialistes considèrent comme du mobilier d'origine militaire (Les fibules concentrées sur la nécropole 2 sont des types Dollfus B, C, D – Feugère 19a1 et 19a2 et 19b2). En ce qui concerne les fibules

c'est avant tout leur nombre qui souligne leur intérêt puisque, isolé, ce type de fibule peut également se rencontrer dans un cadre civil.

La fouille et les sondages ont permis de mettre en évidence un fossé orienté dans le sens Nord - Sud, tout comme la voie Besançon - Chalon. Ce fossé, par sa localisation, ses dimensions et son profil, semble être en relation directe avec la voie antique. En effet, ce fossé semble avoir été recoupé à plusieurs reprises dans le cadre de fouilles préventives. C'est à 9 m à l'est de ce fossé que 21 sépultures ont déjà été découvertes (12 incinérations, 5 inhumations de périnataux, quatre inhumations d'adulte?) ainsi que sept "fosses funéraires" indéterminées, un radier de stèle et une fosse à libation (ill. 4).

Cette nécropole confirme donc ce qui avait été pressenti dans la nécropole I, l'existence de sépultures de périnataux dans les *imbrices*. Seul le plan exhaustif de cette nécropole permettra de mieux comprendre le mode d'intégration de ces sépultures dans l'ensemble funéraire (groupements comme



4. Plan de la fouille 2009 sur la nécropole II de Tavaux, Jura (St. Dubois/ G. Barbet).



dans la nécropole I?). De même il nous faudra comprendre la concentration d'objets militaires (tombe fondatrice comme dans la nécropole I?).

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est encore difficile de proposer une datation *ante quem* et *post quem* pour cette nécropole. Les incinérations fouillées en 2009 sont datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle. Toutefois, la présence d'inhumations d'adultes qui n'ont pas encore été fouillées pourrait indiquer un recrutement plus tardif que celui de la nécropole I. Il est aussi encore difficile d'associer de manière formelle la fosse à libation typique des traditions gauloise et datée de La Tène à la nécropole antique. Seule la fouille exhaustive de cet ensemble funéraire permettra de déterminer sa datation exacte et de mettre en évidence la part de l'héritage gaulois et celle des traditions romaines.

### LA NÉCROPOLE III

Face à la nécropole II, une nouvelle tache sombre découverte en prospection a livré de petits fragments d'os brûlés, de céramiques et de verre brûlés, indices qui laissent penser que nous sommes en présence d'une zone funéraire disposées également en bordure de la voie Besançon-Chalon. À proximité, un fragment de stèle qui n'est pas à sa place originelle a été utilisé à l'époque contemporaine afin de recouvrir un canal d'écoulement d'un fossé situé aux abords de la nationale 73.

Il s'agit d'une stèle gallo-romaine dont la partie supérieure est manquante. Elle est taillée dans un monobloc de calcaire de couleur jaune identique à l'ensemble des fragments découverts jusqu'ici sur la nécropole II de Tavaux. Il pourrait s'agir de calcaire graveleux à ciment micritique jaune, riche en quartz et en foraminifères, que l'on trouve dans les actuelles carrières situées sur les communes proches. La largeur maximale de la stèle est de 70 cm. Sa longueur maximale conservée est de 170 cm. Son épaisseur est d'environ 18 cm. Sur le recto, on distingue de nombreuses traces de taille au burin. Sa face, taillée proprement, est surmontée par un aplat en creux en forme de queue d'aronde dont il manque la partie supérieure la plus importante. Sur la première ligne conservée, on retrouve les lettres *D(is) M(anibus)*. Sur la ligne suivante, on trouve les lettres NI.

Par le biais de ses recherches sur les voies romaines de Dole (en collaboration avec P.Brune), J.Feuvrier (Feuvrier, Brune 1920, p. 137) signale la découverte de stèles à Champdivers, dans le Doubs. Une autre stèle fut également vue dans

cette rivière, mais ne fut jamais récupérée (Brelot, Bourgeois 1965, p. 150-152.). Ces stèles semblent avoir été installées en ce lieu afin de faciliter le franchissement de la rivière (Brelot, Bourgeois 1965, p. 150-152). Elles pourraient provenir des nécropoles II ou III.

### LA NÉCROPOLE IV

Suite à la découverte de stèles funéraires dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, J.Feuvrier fouilla en 1902, avec L. Févret, une nécropole antique et du haut Moyen Âge sur la commune de Tavaux (Feuvrier, Févret 1902-1903) à l'emplacement du cimetière actuel. Les recherches anciennes ne fournissent que peu d'informations en raison de nombreuses lacunes (dispersion des ensembles mobiliers, absence de plans et de notes des fouilleurs, vestiges anthropologiques non conservés...). L'article publié par les fouilleurs de 1902 nous apprend que cette nécropole antique qui avait livré sept stèles funéraires avait été bouleversée par des sépultures du haut Moyen Âge. « *Rien n'était plus en place : les os dispersés et les vases funéraires brisés en petits morceaux* ». Ce simple commentaire semble toutefois indiquer la présence d'incinérations.

De cette nécropole, il ne nous est parvenu qu'une seule stèle dite de SIINOBIINA, stèle datée de la fin du II<sup>e</sup> siècle par H. Walter (1974, p. 34-35, n° 17). Haute de 170 cm, large de 70 cm et épaisse de 18 cm, cette stèle est en calcaire. Elle comporte un fronton triangulaire orné en son sommet d'un croissant lunaire surmonté d'un disque, avec, aux angles, d'autres disques. La représentation du défunt en buste montre une femme vue de face dont la tête est placée dans une niche semi-circulaire. Elle tient de la main droite une fiole renversée, et porte sur l'avant-bras gauche, la *mappa* à franges. Sous le buste un cartouche en queue d'aronde avec la dédicace : DM, SIINOBIINA.

Deux autres stèles avaient été découvertes en 1777 le long de la nationale, mais en dehors de tout contexte archéologique précis. L'une d'elle est toujours conservée au musée de Dole. Cette stèle présente des caractéristiques très proches : fronton triangulaire et buste féminin dans une niche, cartouche en queue d'aronde avec l'inscription *Dis manibus monumentum Martinaii* (CIL, XIII, 5362). Il est aujourd'hui impossible de les réattribuer formellement à l'une des quatre nécropoles antiques découvertes à Tavaux (Walter 1974, p. 34, n° 16 et p. 35).

## CONCLUSION

Au-delà de l'étude intrinsèque des nécropoles (recrutement, durée d'utilisation, rites funéraires...), les fouilles récentes à Tavaux permettent de relancer la recherche sur la population rurale gallo-romaine de la plaine du finage dolois.

Si on connaît l'existence d'un parcellaire antique sur ce secteur et la présence indiscutable d'un ensemble d'établissements ruraux (*villae*) de tailles diverses, il est à noter que plusieurs sites ont livré, dans le cadre de fouilles ou de prospections, des objets d'origine militaire; artefacts que l'on rencontre aussi sur les nécropoles I et II.

En effet, les prospections menées sur la plaine environnante ont révélé la présence d'une cinquantaine d'objets que l'on peut classer en deux catégories:

- d'une part du mobilier considéré comme militaire par les spécialistes. Il s'agit principalement de pièces de harnachement de chevaux ou d'attelage (phalères sur les sites *Les Sarrazins*, *Le Fragnot*, *La villa de Molay*, *Les Noves Cités*, *Les Prés Commarin*) et de fibules. Cependant ces éléments peuvent aussi provenir d'équipement civil.
- D'autre part, il nous faut constater la présence d'un mobilier spécifiquement militaire comme un ensemble de pointe de *pila*, de pointes de flèche, carreaux de baliste, fers de javelot sur les sites *Les Sarrazins*, *Le Fragnot*, *La villa de Molay*, *Les Noves Cités*, *Les Prés Commarin*, d'un glaive (*Les Noves Cités*), d'éléments d'armure (Charnière de bande d'épaule à extrémités trilobées, type Corbridge sur le site *Les Sarrazins*) et de phalères (médaillon de phalère militaire sur la villa de Molay).

Cette présence militaire peut-elle être mise en relation avec la proximité des camps de Mirebeau et de ses annexes situées en bord de Saône, dont la plus proche est située à 7 km des nécropoles? Ou encore n'est-elle pas simplement liée à la présence de vétérans devenus ou redevenus propriétaires dans cette plaine céréalière qui n'est pas sans rappeler le texte de César qui signale le grenier à blé séquanais? Pour tenter de comprendre cette présence, il faudra déjà confirmer ou infirmer la présence de tombes fondatrices par des individus d'origine militaire sur les nécropoles de Tavaux.

## BIBLIOGRAPHIE

**Ancel et al. 2005**: ANCEL (M.-J.), BARRAND (H.), FOREST (V.). — *Tavaux, Les Charmes d'Amont, D.F.S., volume II. Études anthropologique et ostéologique faunique*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 2003-2005.

**Barbet 2005**: BARBET (G.). — *Tavaux, une nécropole gallo-romaine du Haut-Empire. DFS (volume I)*. Besançon: SRA de Franche-Comté, 2003-2005.

**Barbet 2007**: BARBET (G.). — *Tavaux (39) "Les terres Saint Gervais" La nécropole antique de Tavaux II*, R.F.O. Besançon: SRA de Franche-Comté, 2007, 68 p.

**Brelot, Bourgeois 1964**: BRELOT (J.), BOURGEOIS (M.). — Les stèles gallo-romaines de la région de Dole et en particulier celles de Champdivers. *MSEJ*, tableau de l'activité de 1959 à 1964, 1964 p. 150-152.

**Chouquer 1993**: CHOUQUER (G.). — *Entre Bourgogne et Franche-Comté. Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours*. Paris: Errance, 1993, 119 p.

**Chouquer 1995**: CHOUQUER (G.). — Le paysage mis en forme: le parcellaire et le paysage du Finage (Jura et Côte-d'Or) de l'époque gauloise au haut Moyen Âge. In: *Éclats d'histoire: 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritage*. Catalogue d'exposition au Musée de Besançon. Besançon: CETRE, 1995, p. 255-257.

**Chouquer, Favory 1980**: CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *Contribution à la recherche des cadastres antiques*. Centre de Recherches Spécialisées d'Histoire Ancienne, vol. 31. Besançon: Les Belles Lettres, 1980, 90 p. (Annales Littéraires de l'université de Besançon; 236).

- Chouquer, Klijn 1989** : CHOUQUER (G.), KLIJN (H. de). — Le finage antique et médiéval. *Gallia*, 46, 1989, p. 261-298.
- Chouquer, Favory 1991** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *Les paysages de l'Antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain (IV<sup>e</sup> s. avant J.-C./III<sup>e</sup> s. après J.-C.)*. Paris : Errance, 1991, 243 p. (Collection des Hespérides).
- Chouquer, Favory 1992** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *Les arpenteurs romains. Théorie et pratique*. Paris : Errance, 1992.
- Chouquer, Favory 2001** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *L'arpentage romain. Histoire des textes-Droit-Techniques*. Paris : Errance, 2001, 491 p.
- Daubigny 1983** : DAUBIGNEY (A.). — Microtoponymie, archéologie et forêts anciennes de Saint-Aubin. Données pour une archéologie du paysage du Finage (Jura). *RAE*, 34, fasc. 3-4, 1983, p. 221-246.
- Daubigny 1985** : DAUBIGNEY (A.). — Microtoponymie et archéologie du paysage. Le cas de Tavaux (Jura). *Travaux de la Société d'Émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1985, p. 15-47.
- Feuvrier 1923** : FEUVRIER (J.). — Le problème d'Admagetobrica (localité citée dans les commentaires de César). *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 9<sup>e</sup> série, 3, p. 78-102.
- Feuvrier, Brune 1920** : FEUVRIER (J.), BRUNE (P.). — Les voies romaines de la région de Dole. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1920, p. 105-154.
- Feuvrier, Févret 1903-1904** : FEUVRIER (J.), FÉVRET (L.). — Les cimetières burgondes de Chaussin, et de Wriange (Jura) et les stations burgondes de l'arrondissement de Dole. *MSEJ*, 5<sup>e</sup> série, 5, 1894 (1895), p. 141-152.
- Hirschfeld, Zangemeister 1905** : HIRSCHFELD (O.), ZANGEMEISTER (C.). — *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniae Latinae* : Pars II, fasc. 1, *Inscriptiones Germaniae Superioris*, 1905.
- Joan 2003** : JOAN (L.). — *L'archéologie funéraire en Franche-Comté antique du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> apr. J.-C.* Besançon : université de Franche-Comté, 5 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Monnier 1853** : MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura, 1853*. Lons-le-Saunier : Gauthier, 1853, p. 141-261.
- Monnier 1854** : MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura, 1854*. Lons-le-Saunier : Gauthier, 1854, p. 141-151.
- Monnier 1855** : MONNIER (D.). — Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura, 1855*. Lons-le-Saunier : Gauthier, 1855, p. 132-196.
- Monnier 1857** : MONNIER (D.). — Annales anciennes : notes pour l'histoire des communes du département du Jura. *Annuaire du Jura, 1857*. Lons-le-Saunier : Gauthier, 1857, p. 157-191.
- Normand 1774** : NORMAND (C.-J.). — *Dissertation historique et critique sur l'antiquité de la ville de Dole*. Dole : Tonnet, 1744.
- Nowicki 2006** : NOWICKI (P.). — *Carrefour de Gevry Choisey "Brasero" Tavaux "bassin total"*. Rapport final d'opération. INRAP, 2006, 120 p.
- \*Rothé 2001**.
- Simonin 1997a** : SIMONIN (O.). — *Poligny - Au Velours, rapport d'évaluation 15 juillet - 29 août 1997*. Besançon : SRA de Franche-Comté, 1997, n. p.
- Simonin 1997b** : SIMONIN (O.). — *Poligny - Au Velours, Bilan scientifique 1997*. Besançon : SRA de Franche-Comté, 1997, p. 73, 1 fig.
- Walter 1974** : WALTER (H.). — *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté*. Paris : Les Belles Lettres, 1974, 184 p., LVI pl. (ALUB; 156/ archéologie; 25).





---

# Les monuments funéraires précoces dans le sud de la Gaule mosellane

---

JEAN-NOËL CASTORIO, YVAN MALIGORNE

Si les *monumenta* du I<sup>er</sup> siècle exhumés sur le *limes* rhénan et dans la cité des Trévires ont tôt attiré l'attention des savants (Gabelmann 1972; 1973) et suscité des synthèses, traitant notamment des plus importants d'entre eux (Gabelmann 1977; Andrikopoulou-Strack 1986), on ne saurait en dire autant de ceux qui ont été mis au jour dans le sud de l'espace mosellan, en terres leuque et médiomatrique (ill. 1) : ils n'ont en effet été l'objet que de recherches ponctuelles (Freigang 1997; Burnand 2003). Ces *monumenta* constituent pourtant un *corpus* passionnant, au sein duquel il est permis d'entrevoir, non seulement quelques-unes des influences qui ont joué un rôle décisif dans la formation de l'art provincial du nord-est de la Gaule, mais également un certain nombre de processus qui peuvent alimenter les réflexions en cours sur la "romanisation".

Cette contribution entend donner une vue d'ensemble des différentes formes de marquage de la sépulture attestées dans cette région au I<sup>er</sup> siècle ; elle entend également signaler quelques découvertes récentes qui ont contribué à renouveler notre connaissance du paysage funéraire sud-mosellan.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons qu'une étude consacrée aux monuments funéraires se heurte nécessairement à une difficulté : le manque de repères chronologiques fiables (Castorio 2009). Les datations proposées dans ce texte sont donc à considérer avec toute la prudence nécessaire : si elles nous paraissent bien étayées, elles n'en demeurent pas moins tributaires de l'état actuel des connaissances, en matière de diffusion des modèles notamment.

## LES TOMBEAUX MONUMENTAUX

Par tombeaux monumentaux, nous entendons, à la suite d'Y. Burnand, les monuments funéraires de « (...) très grandes dimensions, dont l'édification a nécessité la mise en œuvre de techniques architecturales » (Burnand 2003, p. 213). Deux types de tombeaux monumentaux sont attestés dans le sud de la Gaule mosellane durant le I<sup>er</sup> siècle.

### Les tombeaux circulaires à haut tambour retenant un cône de terre

Avant d'étudier ce type, il convient de noter que la frontière commune aux cités trévire et médiomatrique paraît avoir correspondu à la limite méridionale de l'aire de diffusion des *tumuli* durant l'époque romaine : en effet, alors que la cité des Trévires a livré d'assez nombreux vestiges de tertres funéraires datés du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle (Ebel 1989; Wigg 1993), on n'en rencontre pas dans le sud de la Gaule mosellane. Le *tumulus* de Lauterbach (Sarre, RFA), érigé à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (Kolling 1976), constitue la seule exception ; mais encore convient-il de préciser que, si l'on se trouve là en terre médiomatrique, la limite séparant ce peuple de son voisin septentrional n'est distante que de quelques kilomètres. Ajoutons que si les mentions de "*tumulus* d'époque romaine" sont assez fréquentes dans la bibliographie archéologique lorraine, elles se révèlent généralement erronées après examen, ces structures ayant en réalité été érigées à une époque antérieure.







2. Blocs ayant appartenu à trois grands tombeaux circulaires. Musée de la Cour d'Or, Metz (© Musée de la Cour d'Or, Metz).

animation plastique, puisque son tambour élevé en *opus caementicium* était revêtu d'une enveloppe en *opus quadratum* très probablement rythmée par un ordre complet, avec pilastres corinthiens – les chapiteaux ne sont connus que par un dessin ancien –, architrave – c'est la seule composante de l'entablement qui ne soit pas documentée avec certitude –, frise de rinceau et corniche modillonnaire ornée. Le rapport dressé au moment de la découverte n'est pas très explicite, mais le monument semble avoir comporté un couloir permettant d'accéder à une chambre funéraire.

S'il met en œuvre des éléments se rattachant au vocabulaire protoaugustéen (gros caulicoles cannelés de la frise, acanthe symétrique des modillons, typologie des oves), le décor architectural intègre aussi des traits empruntés aux modèles médioaugustéens (syntaxe du registre inférieur de la corniche), qui se manifestent pour la première fois en Gaule sur la Maison Carrée de Nîmes dont les *ornamenta* ont été achevés vers le milieu de la première décennie de notre ère. Cela implique une datation tardoaugustéenne ou tibérienne de la tombe de *Nasium*, laquelle est confirmée par la découverte dans la maçonnerie d'un bronze de

Tibère relevant d'un type frappé à Lyon à partir de 10. Le décor architectural dépend étroitement des modèles sud-galliques, mais la présence de perles et pirouettes en couronnement des modillons, caractéristique ignorée des corniches de Narbonnaise, permet d'en attribuer la réalisation à des *lapidarii* œuvrant dans un cadre régional ; ils sont assurément issus d'un atelier qui a contribué au décor des portes de Langres (Porte romaine et Longeporte), dont les corniches présentent une parenté remarquable avec celle de *Nasium*. Le tombeau ou son enclos s'enrichissait aussi d'un décor figuré dont nous sont parvenus un grand masque de théâtre (h. 84 cm) et une sphinge assise tenant un crâne humain sous sa patte antérieure gauche (h. 66 cm). Ces sculptures rencontrent leurs plus proches parallèles en Narbonnaise.

En dépit de la perte de la dédicace du monument, on peut affirmer que son commanditaire était un personnage de haut rang, sans doute l'un des *primores* de la *ciuitas* récemment constituée. Il a choisi de recourir pour son sépulcre à un type dont la monumentalité et la massivité expriment clairement la puissance du défunt ; il a pris soin de l'agrémenter d'un riche décor architectural,

développant un ordre corinthien complet et canonique qui témoigne d'une parfaite maîtrise du langage ornemental du principat naissant et assimile son tombeau à un véritable monument public. C'est dans la Rome et l'Italie centrale tardo-républicaines et proto-impériales qu'il faut chercher les modèles de ce type de *tumulus* architecturé, modèles qui ont ensuite été adoptés en Gaule narbonnaise : le tombeau de Saillans (Voconces) d'un diamètre de 25 m est assurément plus précoce que celui de *Nasium* (Castorio, Maligorne 2007, p. 71-72) et celui de la nécropole de Vieilles-Fourches à Orange lui est à peu près contemporain (Mignon, Zugmeyer 2006, p. 307-320) ; le tombeau d'Autun pourrait constituer un jalon entre la *Provincia* et la Moselle, mais il n'est pas daté.

Metz a livré les vestiges de deux autres tombes à *tumulus* et haut tambour (ill. 2). L'une est connue par des fragments de sa dédicace, dont la paléographie a suggéré à Y. Burnand une datation au I<sup>er</sup> siècle. L'autre est documentée par des blocs de frise de rinceau ; pratiquement identiques aux rinceaux de pilastre du Monument n° 9 de Neumagen (Trévires), daté par B. Numrich du début de la période flavienne (Numrich 1997, p. 30-46, pl. 1.2, 1.4, 2.2, 2.4). Ces éléments nous fournissent une orientation chronologique en même temps qu'ils nous renseignent sur la circulation des modèles et des artisans dans l'espace rhénano-mosellan.

Signalons enfin deux tombeaux de même type à proximité de la frontière entre Médiomatriques et Trévires. Le premier est fort mal documenté : découvert à Montmédy (Meuse), à 500 m d'une grande *uilla*, il avait un diamètre de 8,45 m. Le second, mis au jour à Longuyon (Meurthe-et-Moselle), à 400 m d'une *uilla*, était au moins partiellement érigé en *opus quadratum* : les fouilles ont dégagé l'ensemble du socle mouluré, d'un diamètre de 9,18 m, un bloc d'assise lisse et un bloc de corniche modillonnaire. Ces deux monuments ne sont pas datés, mais toutes les occurrences gauloises dont la datation est bien établie sont comprises entre les décennies précédant le changement d'ère et le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle.

On remarquera, pour en finir avec ce type, qu'aucun des exemplaires mosellans – et le constat peut être étendu à l'ensemble des exemplaires gaulois – ne surélève le tambour par un socle quadrangulaire : le tambour, couronné le plus souvent par un entablement (*Nasium*, Longuyon, deux des monuments de Metz), constitue la seule structure architecturale en pierre, alors qu'en Italie, un socle

est apparu dès la période protoaugustéenne et a progressivement gagné en importance pour atteindre la même hauteur que le tambour ; le constat donne à penser qu'après son introduction dans l'espace gaulois, sans doute au début de l'époque augustéenne, le type s'est quelque peu figé, restant indifférent aux évolutions intervenues en Italie.

### Les tombeaux à édicule sur podium

Associant un socle quadrangulaire, une chapelle prostyle ou une *tholos* couronnée d'un toit à double pente, conique ou en pyramidion – mais des enrichissements de ce schéma de base sont connus à *Glanum*, Orange, Aix-en-Provence et Faverolles –, ce type semble mal représenté dans la Gaule mosellane du I<sup>er</sup> siècle.

En 2005, à Scarponne (Meurthe-et-Moselle), une fouille conduite par l'INRAP à la suite de la découverte fortuite de deux piles d'un pont du IX<sup>e</sup> siècle remployant 850 blocs antiques a livré plusieurs éléments appartenant à une tombe relevant de cette catégorie. L'un est un fragment de pyramidion sur plan rectangulaire orné de feuilles imbriquées, comme on en connaît des dizaines en Gaule de l'Est. Deux blocs d'architrave-frise revêtent plus d'intérêt. L'architrave présente deux fascies lisses séparées par un astragale de perles et pirouettes et couronnées sur l'un des blocs par un rai-de-cœur en ciseau végétalisé. Sur un bloc, la frise est ornée d'un culot d'acanthé d'où s'échappent deux sections d'un rinceau à volutes-pédoncules ; sur l'autre, la frise porte un décor d'amas d'armes traité en relief méplat de médiocre facture (ill. 3) : on identifie, de gauche à droite, une cuirasse anatomique avec épaulettes, un casque-visage avec long pare-nuque recourbé, et deux cnémides croisées, sous lesquelles on aperçoit la bordure d'un bouclier allongé.

Les trois blocs autorisent à restituer une tombe constituée d'un podium, d'une chapelle prostyle et d'un pyramidion. Rinceau et frise d'armes coexistaient au sein du même ordre ; le traitement plus soigné du premier, dont le talon de couronnement de l'architrave a seul reçu un décor, donne à penser qu'il ornait la façade du monument.

C'est du rinceau que l'on peut attendre les précisions chronologiques les plus fiables. Les feuilles répondent toutes à un même type et trouvent des parallèles étroits dans le répertoire ornemental du temple de Mazeroie, à *Nasium*, durant le troisième





3. Élément de frise d'armes mis au jour à Scarponna en Meurthe-et-Moselle (cliché J.-N. Castorio).

quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Maligorne à paraître); le fleuron situé à l'extrémité gauche est absolument identique à certains exemplaires de *Nasium*, apparaissant sur une frise du temple ou dans l'enroulement des volutes de chapiteaux composites et corinthiens du même édifice. Cette proposition chronologique n'est pas contredite par la structure du rinceau, claire et aérée, avec un fond bien visible et une tige principale dont la vocation structurante est encore nettement affirmée: l'ensemble de ces caractères renvoie à la période julio-claudienne. Remarquons enfin que, si les rais-de-cœur végétalisés sont particulièrement fréquents à l'époque flavienne, ils apparaissent dès l'époque julio-claudienne: encore une fois le temple de Mazerio à *Nasium* fournit un terme de comparaison utile, puisque le talon de base de la corniche du temple, tout comme le *cymatium coronae*, mettent en œuvre, aux côtés de rais-de-cœur non végétalisés de tradition augustéenne, des versions dentelées tout à fait comparables à celle de *Scarponna*.

La typologie des armes de la frise figurée requiert la plus grande attention. Le casque pourrait être confondu avec une tête coupée, mais cette hypothèse ne résiste pas à un examen attentif et les têtes coupées sont exceptionnelles dans le décor d'architecture (Polito 1998, p. 152). Quant à la cuirasse, elle relève incontestablement du type anatomique privé de *pteryges* (Polito 1998, type A1, p. 46), mais elle présente des épau-lettes, qui ne sont guère fréquentes sur ce type de cuirasses (voir cependant Polito 1998, fig. 144). Les quelques pièces d'équipement représentées sur ce bloc semblent désigner le titulaire du tombeau comme un officier de cavalerie de rang équestre (*tribunus militum*): selon H. Devijver et F. Van Wousterghem, à l'époque tardo-républicaine et proto-impériale, la cuirasse anatomique serait un indicateur fiable (Devijver, Van Wousterghem 1990, p. 71); l'hypothèse est confortée par la présence du casque à visage, qui pourrait être un casque de parade d'officier de cavalerie.

Mentionnons pour être complet la dédicace d'un tombeau de grandes dimensions découverte à Monthureux-sur-Saône (Vosges), où elle était remployée dans une sépulture mérovingienne, et qu'Y. Burnand propose de dater du début du I<sup>er</sup> siècle (Burnand 1990, p. 129). *CIL*, XIII, 4711 : *Sex (to) luent (o) Senouiri/ Dubnotali f (ilio)/ lul (ia) Litumara Litauicci f (ilia)/ mater faciendum/ curauit.*

Ce bloc imposant (H. 72 cm ; L. 167 cm ; prof. 27 cm) était à l'origine intégré à une structure en *opus quadratum* ; si l'on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse d'un autel monumental, l'appartenance au podium d'une tombe à édicule apparaît comme la plus vraisemblable. Ce *monumentum* précoce, que l'on peut associer à une riche *uilla* dont les vestiges ont été identifiés à quelque 400 m de distance, commémorait un indigène ayant accédé à la citoyenneté, sans doute à titre personnel.

### L'HIÉRATISME DÉCORATIF

S'il convient de considérer avec une certaine prudence les reconstitutions des grandes évolutions stylistiques de la sculpture gallo-romaine parfois proposées (Castorio 2009), il n'en demeure pas moins que certains styles peuvent légitimement être regardés comme caractéristiques du I<sup>er</sup> siècle. Il faut dire que les structures de production de *monumenta* paraissent avoir alors été très sensiblement différentes de celles du siècle suivant, durant lequel on assiste à une véritable efflorescence de la sculpture funéraire en pays de Moselle ; efflorescence dont témoignent les importantes collections lapidaires des musées de Trèves, d'Arlon ou de Metz. Dès le début du II<sup>e</sup> siècle, on voit en effet se multiplier, dans les centres urbains en particulier, les ateliers de sculpture spécialisés dans la production de pierres tombales sculptées (Rose 2007) ; ces officines, qui avaient à faire face à une demande croissante, développèrent rapidement des styles locaux, par essence difficilement datables. Durant le I<sup>er</sup> siècle, la situation est apparemment très différente : la demande existe, mais paraît limitée aux catégories sociales les plus aisées. Ce marché a visiblement été exploité par des ateliers peu nombreux et assez mobiles ; c'est du moins ce que laissent supposer les incontestables proximités stylistiques de certaines sculptures précoces, pourtant découvertes dans des sites éloignés les uns des autres. Ces œuvres ne sont certainement pas les productions d'un atelier unique, ainsi qu'on l'a parfois affirmé (Deyts 1984) ; elles témoignent plutôt de l'existence de véritables styles régionaux.

L'un de ces derniers, depuis longtemps identifié (Koethe 1937), a été qualifié d'"hiératisme décoratif" par J.-J. Hatt (Hatt 1957). Son expression la plus caractéristique se rencontre sur le Rhin, avec le *monumentum* à niches de Nickenich (Rhénanie-Palatinat, RFA) (Andrikopoulou-Strack 1986, p. 179, pl. 3-5) : les figures sont représentées en position strictement frontale ; les silhouettes, très étirées, sont raides, malgré le hanchement ; le plissé est figuré à l'aide de longues incisions ; les défuntes sont chargées de lourds bijoux, finement ouvrés. D'autres monuments funéraires rhénans présentent des caractères identiques, bien que moins outrés, comme le sépulcre du couple de Weisenau ou la stèle de Blussus (Boppert 1992, p. 48-60, n° 1-2).

On rencontre des sculptures témoignant d'une même inspiration dans toute la Gaule mosellane, que ce soit chez les Trévires – à Arlon notamment (Andrikopoulou-Strack 1986, p. 180, pl. 9a ; p. 185, pl. 11a) –, les Médiomatriques ou les Leuques ; c'est la raison pour laquelle il n'est pas interdit de parler de style "rhénano-mosellan". Si, en terre leuque, ce dernier n'apparaît que dans la grande statuaire religieuse (Castorio 2004), le chef-lieu des Médiomatriques, *Diuodurum* (Metz), a livré au moins un bloc comparable à ceux exhumés dans le rempart d'Arlon. Ce bloc (ill. 4) (Esp.V, 4365, récemment retrouvé au Musée de la Cour d'Or de Metz), appartenait à un grand tombeau, dont la forme originelle ne se laisse malheureusement plus deviner. Il conserve le torse d'une défunte, figurée grandeur nature et sculptée dans une niche ; on retrouve, dans le traitement, l'élongation de la silhouette, le caractère linéaire du plissé ou encore la surcharge de bijoux typiques du style rhénano-mosellan.

Quelles sont les sources de ce style qui s'est visiblement développé dans la région sous les règnes de Claude et de Néron ? En l'état actuel de la documentation, les meilleurs parallèles semblent devoir être cherchés dans la sculpture funéraire d'Italie du Nord (Pflug 1989, n° 45, 66, 71, 199). Il est naturellement tentant de considérer qu'il est parvenu en Gaule mosellane par le Rhin ; il convient néanmoins de rester prudent à ce propos : le groupe de représentations divines mis au jour en pays leuque entretient de réelles parentés avec quelques sculptures plus méridionales, comme par exemple le "pilier" de Mavilly en Côte-d'Or (Deyts 1976, n° 284), tout en étant proche des tombeaux nord-mosellans et rhénans. Cela invite à penser que les processus et les voies de diffusion de ce style sont moins linéaires qu'il n'y paraît au premier abord.





4. Bloc d'un grand tombeau mis au jour à Metz. Musée de la Cour d'Or, Metz (cliché J.-N. Castorio).

On ne dispose malheureusement pas d'informations sur le commanditaire du tombeau de Metz, pas plus d'ailleurs que sur ceux des sépulcres figurés d'Arlon. On peut toutefois remarquer que les blocs sculptés dans ce style se rencontrent exclusivement en milieu urbain. On remarquera également que les blocs de Metz et d'Arlon appartenaient à d'assez grands tombeaux dont la composition était centrée sur l'effigie des défunts, sculptée dans une niche ; on a là une manière d'anticipation du développement spectaculaire de la stèle à personnages qui caractérise le siècle suivant.

#### STÈLES ET "STÈLES-MAISONS"

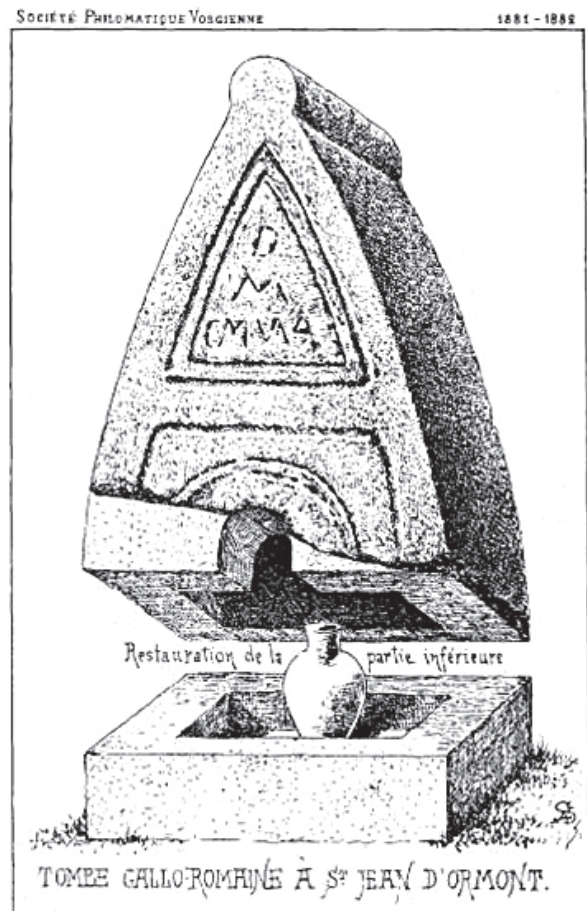
Précisément : quand le modèle gréco-romain de la stèle monolithique sculptée de l'effigie funéraire – modèle qui connaîtra un formidable succès aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles – apparaît-il dans la région ? Si

quelques documents démontrent que ce type de *monumentum* est introduit très précocement dans le nord de la Gaule mosellane, sans doute dès les premières décennies de notre ère (Trier 1984, p. 232-234, 236-237), on ne saurait affirmer, du moins en l'état actuel de la documentation, qu'il en a été de même en terres leuque et médiomatrique. Il faut dire que l'épigraphie, parfois si précieuse pour dater un tombeau, n'est que de peu de secours si l'on cherche à répondre à cette question : dans le sud mosellan, en particulier chez les Leuques, les stèles sculptées sont en effet souvent dépourvues d'épigraphes. Si quelques rares pierres tombales peuvent néanmoins être attribuées, grâce à l'examen épigraphique et onomastique, à une période précoce, elles sont aniconiques et ne paraissent pas antérieures au milieu du I<sup>er</sup> siècle : une stèle découverte à *Nasium* et récemment publiée par Y. Burnand (Burnand 2008), en constitue un bon exemple, qu'il convient

de rapprocher de deux exemplaires de conception comparable, vraisemblablement datés de l'époque julio-claudienne (Krier 1977-1978), provenant de l'*oppidum* trévire du Titelberg (G.-D. de Luxembourg).

Faute d'indications épigraphiques, il est assez fréquent que l'on invoque un certain nombre de traits stylistiques pour justifier la datation haute de sculptures funéraires mises au jour dans le sud de la Gaule mosellane; parmi ces traits, citons l'hieratisme ou la surcharge décorative qui dériveraient des conceptions artistiques ayant cours avant la Conquête. Qu'en penser? Si l'on se garde de reconnaître dans de simples maladroites la persistance d'un langage plastique issu d'une tradition étrangère à l'art gréco-romain – ce qui est loin d'être toujours le cas –, ces critères paraissent acceptables: on peut ainsi songer à une datation précoce pour une stèle de Charmois-l'Orgueilleux (Vosges) (Esp.VI, 4795), sur laquelle cette persistance se traduit notamment dans le vocabulaire décoratif des parties hautes de la pierre sculptée. Il faut toutefois immédiatement ajouter que les documents de ce type sont très peu nombreux et qu'ils ne forment jamais une série homogène. Il convient également de noter qu'ils proviennent pour l'essentiel de zones périphériques du sud mosellan, rurales et visiblement isolées, où certains archaïsmes ont pu se maintenir longtemps après la conquête; très rares sont en effet les sculptures comparables dans les grandes collections de la région provenant d'agglomérations antiques comme *Solicia* (Vosges) – dont le rempart a livré près d'une centaine de *monumenta* sculptés (Kahn 1992) – ou *Diuodurum*.

Si l'on ne dispose donc pas de traces bien assurées d'une introduction précoce de la stèle sculptée en pays leuque et médiomatrique, cela ne signifie nullement que la pratique consistant à indiquer la sépulture à l'aide d'une pierre tombale n'ait pas tôt pénétré dans la région. La fouille du site de La Croix-Guillaume à Saint-Quirin (Moselle) en a récemment apporté la preuve. La nécropole de ce hameau du piémont vosgien (Heckenbenner, Meyer 2004) situé en territoire médiomatrique a livré 80 structures funéraires – toutes ne sont pas des tombes – dont certaines étaient indiquées à l'aide de cette forme singulière de pierre tombale que constitue la "stèle-maison". Rappelons que les *monumenta* de ce type (ill. 5), qui se concentrent presque exclusivement en terres leuque et médiomatrique (Linckenheld 1927; Mondy 1998), possèdent quatre caractéristiques: une épaisseur généralement plus importante que celle d'une simple stèle; la présence d'éléments empruntés à



5. Un exemple de "stèle-maison" découvert à Saint-Jean-d'Ormont (Vosges).

l'architecture; l'existence d'une cavité creusée sous la pierre; enfin, la présence, au bas de la façade, d'un conduit, prenant volontiers l'aspect d'une petite porte. Or ces monuments apparaissent à La Croix-Guillaume dès la première phase d'occupation du site, durant l'époque claudienne (Heckenbenner, Meyer 1994-2000).

C'est donc moins la pratique consistant à marquer la sépulture d'une pierre tombale qui est rare à haute époque, que celle consistant à orner le *monumentum* d'une image du défunt et/ou à y graver une épitaphe.

### LES AUTRES FORMES DE MARQUAGE DE LA SÉPULTURE

Encore récemment, on ne disposait d'aucune indication sur les formes de marquage de la sépulture autres que la pierre tombale. Il n'y a pourtant aucun doute qu'elles jouaient un rôle tout à fait essentiel dans la structuration des paysages funéraires: la fouille de la nécropole de Feulen (G.-D. de



Luxembourg) a ainsi démontré, il y a peu, l'importance qu'avait la grande architecture funéraire de bois et de terre durant les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle dans l'ouest trévire (Schendzielorz 2006).

Grâce à quelques opérations archéologiques menées en Lorraine dans les dernières années, on en sait aujourd'hui davantage sur le paysage funéraire précoce dans cette région. Si les données sont encore peu nombreuses, il est néanmoins permis d'émettre trois constats. Tout d'abord qu'il existait également, dans le sud mosellan, une grande architecture funéraire de bois : tout récemment, à Flévy (Moselle), à quelques kilomètres au nord de Metz, une équipe de l'INRAP a ainsi mis au jour une riche sépulture d'époque augustéenne, protégée par une grande structure sur poteaux de bois "de type mausolée" (Boulangier, Mondy 2009, p. 157) ; les résultats de cette fouille sont encore inédits, mais le rapport de l'exploration devrait être bientôt disponible. Ensuite que l'on utilisait assez fréquemment des structures de bois moins imposantes pour indiquer la tombe : de simples enclos sont ainsi signalés dans les nécropoles de Mondelange (Moselle) (Blouet 1994) et de Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle) (N. Meyer, communication personnelle).

Enfin et surtout les formes de marquage qui coexistaient dans une même nécropole pouvaient être d'une saisissante variété. À la Croix-Guillaume, où le paysage funéraire a été en quelque sorte fossilisé par le couvert végétal postérieur, on rencontre ainsi, à côté des "stèles-maisons", des cercles de pierres (ill. 6), taillées ou brutes, d'un diamètre compris entre un 1 m et 1,80 m. Au-dessus de l'une des sépultures, c'est un véritable dôme de pierre que l'on a bâti, dont la hauteur atteignait près d'un mètre. On signale également plusieurs enclos de pierre quadrangulaires. Il s'agit parfois d'aménagements plus grossiers : ici, on a placé trois blocs de grès, formant une sorte de U, autour de la tombe ; là, un simple amas de pierres brutes. L'une des tombes était recouverte d'une dalle percée en son centre d'un trou, dont on peut imaginer qu'il était destiné aux libations ; une autre était également couverte d'une dalle, creusée d'un conduit et d'un *loculus*. Parfois, semble-t-il, le caisson de pierre qui contenait les restes incinérés du défunt dépassait du sol, marquant ainsi l'emplacement de la sépulture. Enfin, l'usage du bois est également attesté par la découverte d'un trou de poteau dont l'emplacement jouxte celui d'une fosse.



6. Cercle de pierre mis au jour à Saint-Quirin (Moselle). Musée du Pays de Sarrebourg (cliché J.-N. Castorio).

## CONCLUSION

Que retenir de ce tour d'horizon des *monumenta* sud-mosellans attribuables au I<sup>er</sup> siècle? Tout d'abord, l'introduction précoce de la grande architecture funéraire gréco-romaine dans la région, qui a sans doute profondément renouvelé le paysage funéraire dès les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle. Comme l'ont démontré les recherches sur ces grands tombeaux, les modèles qui les ont inspirés sont à chercher dans la péninsule italique; si les voies par lesquelles ils sont parvenus en Gaule mosellane ne sont pas aisées à retracer, force est de constater que les travaux les plus récents sur certains de ces sépulcres colossaux, comme celui de *Nasium*, insistent sur l'existence de jalons menant de l'Italie du Nord au centre-est de la Gaule, en passant par la *Prouincia*.

Ces tombeaux monumentaux démontrent qu'à haute époque, l'expression de la puissance passe pour certains par l'adoption de formes de sépulcres importées, par l'utilisation de thématiques issues du répertoire gréco-romain et éventuellement par l'appel à des bâtisseurs et à des artistes venus du sud. En bref, ils témoignent de l'affirmation, par une partie de l'élite des cités sud-mosellanes, d'une romanité assumée. Cela dit, la perte des épitaphes nous prive d'informations précises sur les commanditaires de ces tombeaux.

On se gardera par ailleurs d'oublier que l'expression de la puissance n'a pas revêtu partout la même forme: le mausolée de Flévy, tout comme ceux mis au jour en terre trévire, démontrent l'importance de l'architecture funéraire de bois dans la région jusqu'à une date avancée du I<sup>er</sup> siècle. Si ces tombeaux ne commémorent vraisemblablement pas les membres les plus éminents des communautés civiques, ils n'en témoignent pas moins de la diversité des manifestations sépulcrales du pouvoir à l'échelle locale.

On retiendra ensuite le développement précoce, dès l'époque claudienne, d'un art proprement

régional de la sculpture funéraire, comme en témoigne le style rhénano-mosellan que l'on rencontre à Metz notamment. Il s'est visiblement épanoui sur des tombeaux de bonnes dimensions, qui ont la particularité d'avoir été centrés sur la représentation des défunts; on voit là s'esquisser un langage qui sera appelé à connaître un grand succès par la suite. Pour qui œuvraient ces premiers ateliers régionaux connus? Faute d'informations épigraphiques, cela est difficile à dire; il faut toutefois noter que ces monuments proviennent d'agglomérations et que c'est l'effigie funéraire qui tient ici lieu de discours, plutôt que la référence à des types architecturaux romains; effigie qui concentre d'ailleurs d'ostentatoires signes de réussite sociale. Il est tentant, dès lors, de les mettre en relation avec l'émergence de catégories sociales profitant de l'essor des activités économiques dans les pôles urbains mosellans, alors en pleine croissance: d'ailleurs, la stèle de Blussus de Mayence, d'un style très proche comme on l'a vu, est celle d'un naute, qui a pris soin de faire figurer l'un de ses navires sur la face arrière du tombeau.

On retiendra également qu'en ce qui concerne les *monumenta* plus modestes, nos connaissances sont bien moins précises, faute de jalons chronologiques, mais que la pratique consistant à marquer la sépulture d'une pierre tombale s'est sans aucun doute répandue assez tôt, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle; il faudra toutefois attendre la fin du siècle, ou le début du suivant, avant que la pratique épigraphique se "démocratise" et que des structures spécialisées dans la production de *monumenta* sculptés se développent.

On se souviendra enfin qu'à haute époque, la principale caractéristique des paysages funéraires était certainement leur diversité. Si nos connaissances demeurent encore très réduites à ce sujet, nul doute que les fouilles de nécropoles actuellement en cours nous permettront d'ici peu d'en mieux prendre la mesure.



## BIBLIOGRAPHIE

- Andrikopoulou-Strack 1986**: ANDRIKOPOULOU-STRACK (J.-N.). — *Grabbauten des 1. Jahrhunderts n. Chr. im Rheingebiet. Untersuchungen zur Chronologie und Typologie*. Cologne; Bonn: Rheinland-Verlag; Habelt, 1986, 202 p., 10 fig., 44 pl. h.-t. (Beihefte der Bonner Jahrbücher; Bd. 43).
- Balty 2006**: BALTU (J.-Ch.). — Des tombeaux et des hommes : à propos de quelques mausolées circulaires du monde romain. In: \*Moretti, Tardy 2006, p. 41-54.
- Blouet 1994**: BLOUET (V.) et al. — *La nécropole de Mondelange, "Schemerten" (Moselle)*. Metz: SRA Lorraine, 1994, 318 p. (rapport n° 1429).
- Boppert 1992**: BOPPERT (W.). — *Zivile Grabsteine aus Mainz und Umgebung*. Mayence: Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 1992, 144 p. (CSIR Deutschland, *Germania Superior*; II, 6).
- Boulanger, Mondy 2009**: BOULANGER (K.), MONDY (M.). — En mémoire des ancêtres : les modes de signalisation des sépultures antiques en Lorraine. In: \*Cat. Sarrebourg 2009, p. 141-162.
- Burnand 1990**: BURNAND (Y.). — *Histoire de la Lorraine. 1. Les temps anciens. 2. De César à Clovis*. Nancy; Metz: Presses Universitaires de Nancy: Éditions Serpenoise, 1990, 266 p.
- Burnand 2003**: BURNAND (Y.). — Tombeaux monumentaux en pays leuque et médiomatrique? In: NOELKE (P.) Hrsg. — *Romanisation und Resistenz in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen*. Akten des VII. Internationalen Colloquiums über Probleme des Provinzialrömischen Kunstschaffens, Köln, 2. bis 6. Mai 2001. Mayence: Philipp von Zabern, 2003, p. 213-229, 21 fig.
- Burnand 2008**: BURNAND (Y.). — Une nouvelle inscription de *Nasium* (Naix-aux-Forges, Meuse) et le droit latin des Leuques. *Latomus*, 67, 2008, p. 940-948, 2 fig.
- Castorio 2004**: CASTORIO (J.-N.). — La 'déesse-mère' de *Nasium* et la sculpture gallo-romaine du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. In: MOURROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (Th.) dir. — *Nasium, ville des Leuques*. Bar-le-Duc: Conservation départementale des Musées de la Meuse, 2004, p. 260-267, 7 fig. dans le texte.
- Castorio 2009**: CASTORIO (J.-N.). — La sculpture d'époque romaine dans le sud de la Gaule mosellane: 'ateliers', styles, chronologie. In: GAGGADIS-ROBIN (V.), HERMARY (A.), REDDÉ (M.), SINTES (C.) dir. — *Les ateliers de sculptures régionaux: technique, styles et iconographie*. Actes du X<sup>e</sup> colloque international sur l'art romain provincial, Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007. Arles: Musée départemental Arles Antique; Aix-en-Provence: Centre Camille Jullian, 2009, p. 565-573.
- Castorio, Maligorne 2007**: CASTORIO (J.-N.), MALIGORNE (Y.). — *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasium (cité des Leuques)*. Paris: De Boccard, 2007, 104 p. (Études lorraines d'Antiquité nationale; 4).
- Devijver, Van Wouterghem 1990**: DEVIJVER (H.), VAN WONTERGHEM (F.). — The Funerary Monuments of Equestrian Officer. *Ancient Society*, 21, 1990, p. 59-98.
- Deys 1976**: DEYTS (S.). — *Dijon. Sculptures antiques régionales. Musée archéologique*. Paris: Éditions des Musées Nationaux, 1976 (Inventaire des collections publiques françaises; 20).
- Deys 1984**: DEYTS (S.). — Un atelier de grande statuaire entre Langres et Mayence. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 35, 1984, p. 113-123, 11 fig.
- Ebel 1989**: EBEL (W.). — *Die römischen Grabhügel des ersten Jahrhunderts im Treverergebiet*. Marburg: Hitzeroth, 1989, 192 p. (Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte; 12).
- Freigang 1997**: FREIGANG (Y.). — Die Grabmäler der gallo-römischen Kultur im Moselland. Studien zur Selbstdarstellung einer Gesellschaft. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 44, 1997, p. 277-440, pl. 17-46 h.t.
- Gabelmann 1972**: GABELMANN (H.). — Die Typen der römischen Grabstelen am Rhein. *Bonner Jahrbücher*, 172, 1972, p. 65-140.
- Gabelmann 1973**: GABELMANN (H.). — Römische Grabmonumente mit Reiterkampfszenen im Rheingebiet. *Bonner Jahrbücher*, 173, 1973, p. 132-200.
- Gabelmann 1977**: GABELMANN (H.). — Römische Grabbauten in Italien und den Nordprovinzen. I: HÖCKMANN (U.), KRUG (A.) Hrsg. — *Festschrift für Frank Brommer*. Mayence: Philipp von Zabern, 1977, p. 101-117.
- Hatt 1957**: HATT (J.-J.). — Esquisse d'une histoire de la sculpture régionale principalement dans le Nord-Est de la Gaule. *Revue des Études Anciennes*, 54, p. 75-107, 15 pl.
- Heckenbenner, Meyer 1994-2000**: HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — *Le site gallo-romain de la Croix Guillaume. Forêt domaniale de Saint-Quirin*. Metz: SRA Lorraine, 1994-2000.
- Heckenbenner, Meyer 2004**: HECKENBENNER (D.), MEYER (N.). — Les habitats et les parcelles du piémont vosgien. In: \*Flotté, Fuchs 2004, p. 177-179, fig. 74.
- Kahn 1992**: KAHN (L. C.). — *Gallo-roman sculpture from Soulosse, France*. Diss.: Boston Univ., 1990, 498 p., LXXVI pl.



**Koethe 1937:** KOETHE (H.). — La sculpture romaine au pays des Trévires. *Revue Archéologique*, 2, p. 199-239, pl.

**Kolling 1976:** KOLLING (A.). — Ein römerzeitlicher Grabhügel mit mehreren Steinkisten. *Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland*, 23, 1976, p. 59-65.

**Krier 1977-1978:** KRIER (J.). — IVLIA POTHI FIL (ia) IVLLA. Ein epigraphischer Beitrag zur Geschichte des Titelbergs. *Trierer Zeitschrift*, 40-41, 1977-1978, p. 67-73, 1 fig.

**Linckenheld 1927:** LINCKENHELD (É.). — *Les stèles en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*. Strasbourg: Les Belles-Lettres, 1927 (Publications de la Faculté des Lettres de l'université de Strasbourg; 38).

**Maligorne à paraître:** MALIGORNE (Y.). — Les modèles sud-galliques et la première parure monumentale des villes de Gaule Belgique: l'exemple de *Nasium*. In: TARDY (D.) dir. — *Le décor architectonique des Gaules*. Actes des journées d'étude de Lyon. Lyon: université Lyon II-Lumière, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, à paraître.

**Mignon, Zugmeyer 2006:** MIGNON (J.-M.), ZUGMEYER (S.). — Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse). In: \*Moretti, Tardy 2006, p. 289-320.

**Mondy 1998:** MONDY (M.). — *Les "stèles-maisons" dans les nécropoles gallo-romaines des Sommets vosgiens (secteur Sarrebourg/Saverne)*. Strasbourg: université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1998, 2 vol. (Mémoire de maîtrise).

**Numrich 1997:** NUMRICH (B.). — *Die Architektur des römischen Grabdenkmäler aus Neumagen. Beiträge zur Chronologie und Typologie*. Trèves: Verlag des Rheinischen Landesmuseums Trier, 1997, 233 p. (Beiheft Trierer Zeitschrift; 22).

**Pflug 1989:** PFLUG (H.). — *Römische Porträtstelen in Oberitalien. Untersuchungen zur Chronologie, Typologie und Ikonographie*. Mayence: Philipp von Zabern, 1989, 320 p.

**Polito 1998:** POLITO (E.). — *Fulgentibus armis: introduzione allo studio dei fregi d'armi antichi*. Rome: L'Erma di Bretschneider, 1998, 256 p. (Xenia antiqua. Monografie).

**Rose 2007:** ROSE (H.). — Privatheit als öffentlicher Wert. Zur Bedeutung der Familie auf Grabmonumenten der Gallia Belgica. In: WALDE (E.), KAINRATH (B.) Hrsg. — *Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steindenkmäler*. Akten des IX. Internationalen Kolloquiums über Probleme des Provinzialrömischen Kunstschaffens. Innsbruck: Innsbruck University Press, 2007, p. 207-224 (IKARUS; 2).

**Schendzielorz 2006:** SCHENDZIELORZ (S.). — *Feulen. Ein spätezeitlich-frührömisches Gräberfeld in Luxemburg*. Luxembourg: Musée National d'Histoire et d'Art, 2006, 481 p. (Dossiers d'archéologie; 9).

**Schwarz 2002:** SCHWARZ (M.). — *Tumulat Italia tellus. Gestaltung, Chronologie und Bedeutung der römischen Rundgräber in Italien*. Rahden: Verlag Marie Leidorf, 2002, 278 p. (Internationale Archäologie; 72).

**Trier 1984:** *Trier, Augustusstadt der Treverer, Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit*. Mayence: Philipp von Zabern, 1984, 323 p.

**Wigg 1993:** WIGG (A.). — *Die Grabhügel des 2. und 3. Jahrhunderts n. Chr. an Mittelrhein, Mosel und Saar*. Trèves: Verlag des Rheinischen Landesmuseums Trier, 1993, 226 p. (Trierer Zeitschrift; Beiheft 22).



---

# L'évolution des assemblages funéraires (hors mobilier céramique)

L'exemple trévire (fin du III<sup>e</sup> s. av. – fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)

---

JENNY KAURIN

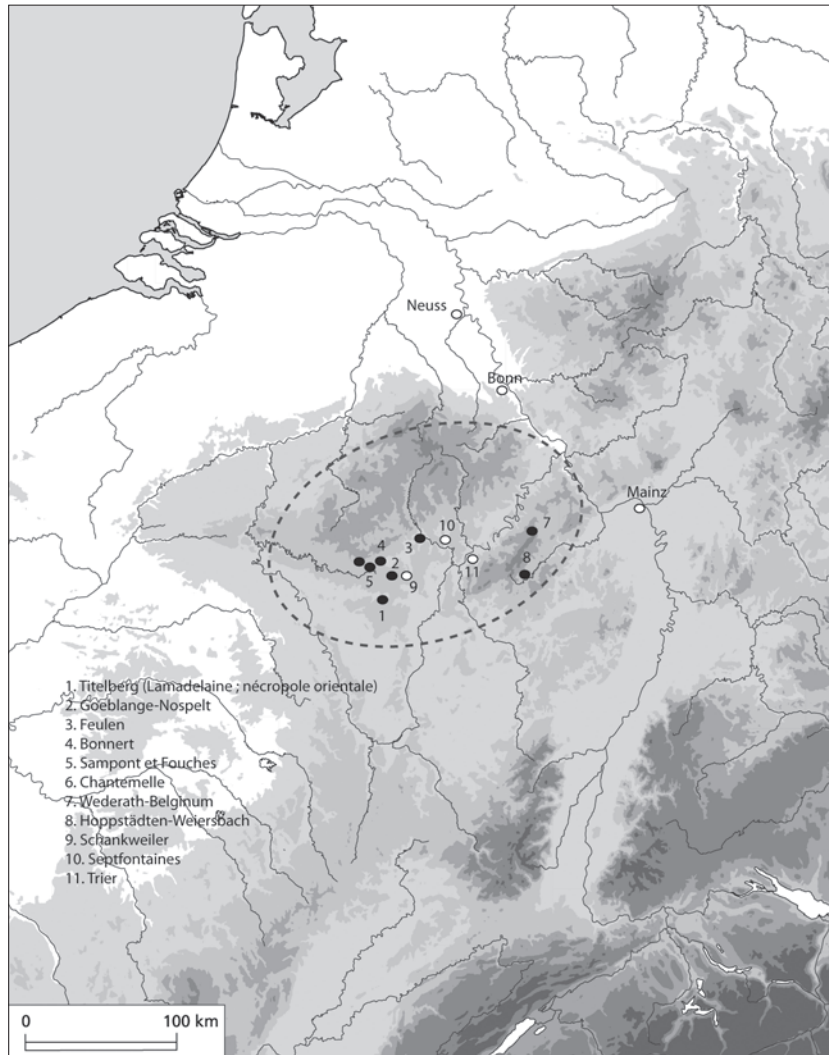
L'évolution de la culture matérielle occupe une place prépondérante dans l'appréhension de la romanisation. Même en écartant de ce propos le vaisselier céramique, de nombreux phénomènes ont été mis en relation avec une romanisation des dépôts funéraires et donc des pratiques qu'ils impliquent. L'apparition de nouveaux objets, comme les lampes à huile ou les balsamiques, ainsi que la présence de mobiliers attestés dans les contextes funéraires romains d'Italie, comme les monnaies, constitueraient les principaux marqueurs mobiliers de la romanisation des sépultures. La diminution du nombre d'objets déposés est alors mise en relation avec un processus de simplification des assemblages, à l'image de la sobriété constatée dans les dépôts des sépultures romaines d'Italie (par exemple : Haffner, Schnurbein 2000).

Ces observations, réalisées à partir de tombes du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., proviennent pour la plupart de nécropoles fondées au plus tôt à l'époque augustéenne, sans véritable comparaison avec les ensembles des périodes précédentes. De plus, ces approches se sont focalisées sur certains types d'objets, sans prendre en compte l'ensemble du mobilier déposé. Une comparaison terme à terme entre les assemblages funéraires de la fin de l'époque gauloise et ceux du début de l'époque impériale s'impose donc pour mesurer la pertinence de ces conclusions.

## DÉFINITION DU CORPUS

Parmi les milliers d'ensembles funéraires fouillés sur le territoire trévire, nous avons choisi un échantillon représentatif de dix nécropoles (ill. 1). Elles sont réparties à la fois sur les parties orientale et occidentale de la cité et sont en relation avec différents types d'habitat : établissement agricole, agglomération secondaire, *oppidum*. Certaines offrent des chronologies courtes, arrêtées à quelques décennies (par exemple : Goebange-Nospelt), d'autres possèdent une durée d'occupation de plusieurs siècles (par exemple : Wederath-Belginum). Certaines sont des fondations gauloises (par exemple : Lamadelaine), d'autres ont été créées à l'époque augustéenne (par exemple : Chantemelle). Ce corpus couvre une séquence s'étendant de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Seules les structures considérées comme des sépultures ont été prises en compte. Les structures n'ayant pas livré de restes humains ou de restes incinérés considérés, à défaut d'analyse anthropologique publiée, comme humains ont été écartées. Par ailleurs, l'analyse s'est focalisée sur les tombes bénéficiant d'un état de conservation suffisant pour supposer que la totalité du mobilier déposé nous est parvenu. Le corpus se compose au final de près de 1 200 sépultures (Kaurin 2009).



1. Situation du territoire trévire. En noir, les nécropoles étudiées; en blanc, autres nécropoles mentionnées dans le texte.

La totalité du matériel a été inventoriée suivant une méthode de dénombrement adaptée, le nombre d'objets réels (OR), qui permet de pondérer la fragmentation des artefacts et les objets composés de plusieurs pièces assemblées entre elles, comme par exemple les coffres, les fibules à charnière ou les fourreaux d'épée. Ce protocole permet donc d'obtenir une estimation minimale du nombre d'objets constituant l'assemblage funéraire. Plus de 90 % des objets réels déterminés sont en métal ou composés d'éléments en métal et en matériaux périssables. La place occupée par les objets en verre, en céramique (autre que la vaisselle) ou en matériau lithique est donc très faible.

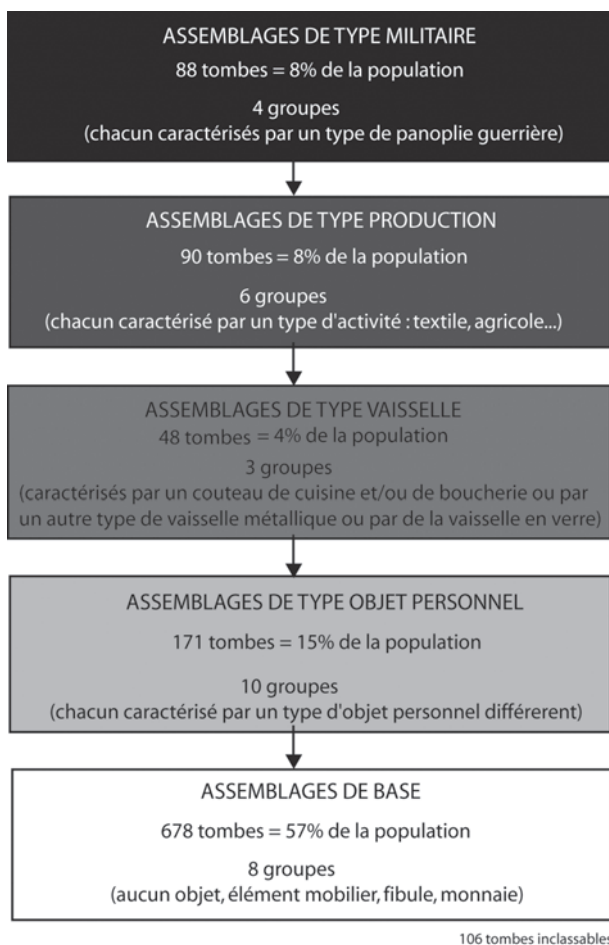
### CLASSIFICATION DES TOMBES EN FONCTION DE LEUR ASSEMBLAGE DE MOBILIERS

Pour caractériser les assemblages, une approche fonctionnelle a été privilégiée. Cette démarche offre l'avantage de ne présumer *a priori* de l'impact d'aucun facteur, qu'il soit de nature chronologique ou sociale. La première étape de l'étude a consisté à établir une classification des sépultures en fonction de leur assemblage de mobiliers. Une analyse en composantes principales a été réalisée, en collaboration avec B. Wirtz, sur les 1 181 tombes du corpus, décrites selon les types de mobiliers qu'elles contiennent. Cette méthode a

permis d'identifier cinq grandes familles d'assemblages, chacune caractérisée par la présence d'un type d'objet (ill. 2). Ainsi, les assemblages de base regroupent les sépultures ne possédant aucun mobilier autre que de la vaisselle en céramique et celles dont le dépôt est uniquement composé d'"éléments mobiliers" (pièces de meuble), de fibules et/ou de monnaies. Les assemblages de type objet personnel se distinguent par la possession d'un type d'objet personnel autre que les fibules, les assemblages de type vaisselle par celle d'une pièce de vaisselle autre que céramique, les assemblages de type production par celle d'outils et les assemblages de type militaire par celle d'armes et/ou de pièces d'équipement militaire.

Ces différents assemblages s'ordonnent de manière hiérarchique, suivant une logique fonctionnelle. En effet, il ressort des classifications issues de l'analyse en composantes principales que les objets peuvent avoir un double statut : discriminant pour un groupe de tombes qu'ils servent à

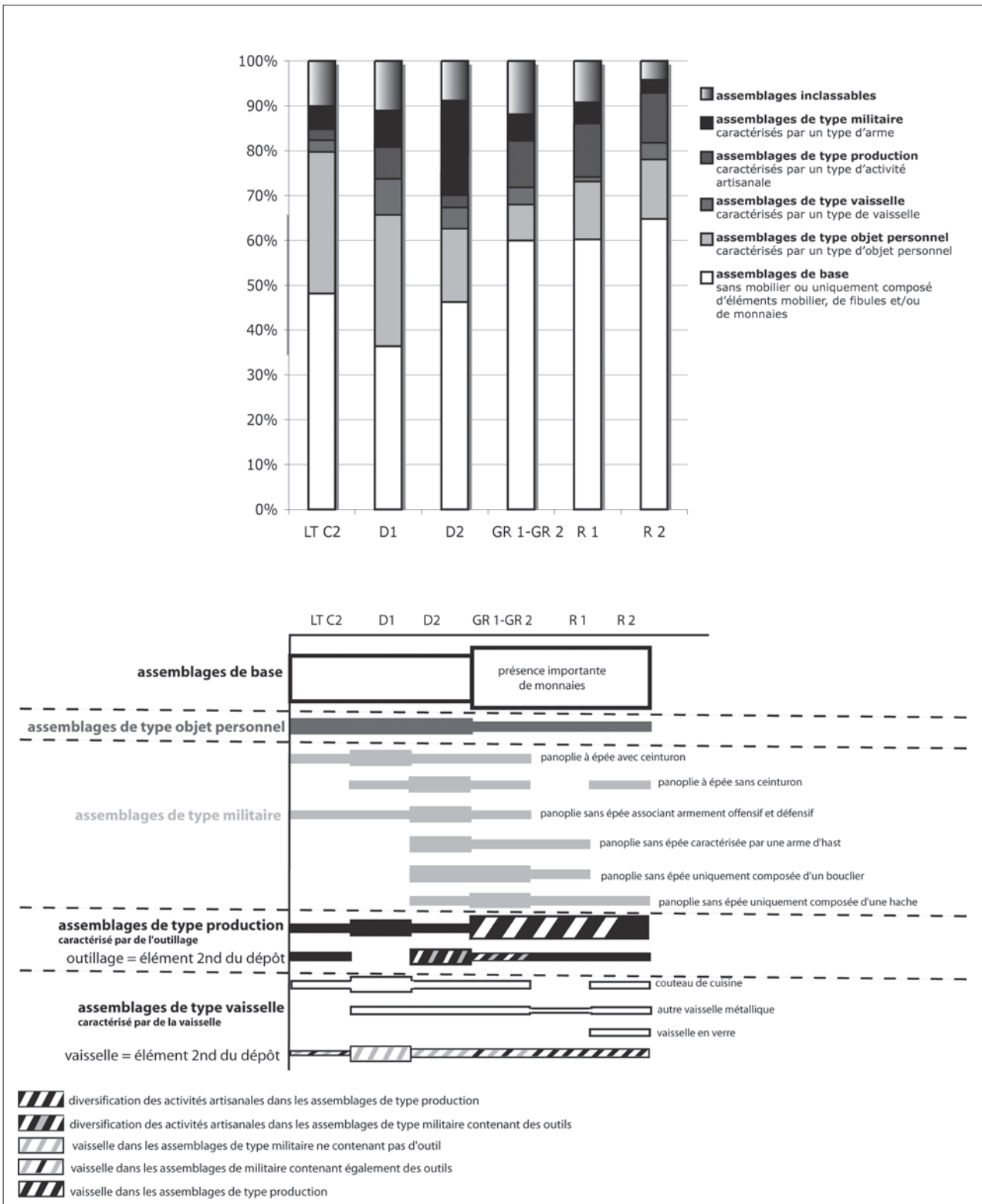
caractériser et non discriminant pour d'autres dont ils ne sont qu'un élément secondaire du dépôt funéraire. La transposition en terme de hiérarchie de ces différences de statut a permis de distinguer pour chaque tombe un objet principal et des objets secondaires. Il en résulte une lecture hiérarchisée des mobiliers et donc des groupes de sépultures qu'ils caractérisent. De cette manière, un groupe de tombes caractérisées par un critère discriminant est hiérarchiquement plus important que tous les groupes définis par les critères non discriminants qu'il peut contenir. Et inversement, un critère discriminant ne peut apparaître que dans le groupe qu'il sert à caractériser et dans les groupes qui lui sont hiérarchiquement supérieurs. Aussi, les tombes se rattachant à un type d'assemblage donné peuvent contenir tous les objets qui sont attestés dans les types d'assemblages qui lui sont hiérarchiquement inférieurs, mais pas ceux retrouvés dans les assemblages qui lui sont hiérarchiquement supérieurs. Les groupes de tombes placés au sommet de cette hiérarchie fonctionnelle sont ceux dans lesquels on peut trouver le maximum d'associations d'objets. Ainsi, les sépultures caractérisées par de l'armement (assemblages de type militaire) se trouvent au sommet de cette structure hiérarchique, suivies par les assemblages de type production, puis les assemblages de type vaisselle et les assemblages de type objet personnel. Les assemblages de base, aux dépôts sans mobilier autre que de la vaisselle céramique ou uniquement composés d'"éléments mobiliers", de fibules et/ou de monnaies, se situent à la base de cette structure hiérarchique.



2. Répartition hiérarchisée des différents types de dépôts funéraires.

## CORRÉLATION AVEC LES DONNÉES CHRONOLOGIQUES

L'examen de la répartition chronologique de ces différents types de dépôts funéraires laisse apparaître une situation peu contrastée (ill. 3). On constate d'abord une augmentation sensible des assemblages de base à partir de l'époque augustéenne. Ils représentent dès lors 60 à 65 % de la population inhumée, contre au maximum 50 % durant la fin de la période laténienne. Ce phénomène s'accompagne de la généralisation des monnaies et des "éléments mobiliers" représentés par de la quincaillerie de menuiserie, tous deux présents de manière marginale depuis LT D1. Ainsi, les "éléments mobiliers" sont attestés dans près d'un assemblage de base sur deux à partir de l'époque augustéenne, contre moins de 30 % durant la période laténienne. De même, les monnaies, très



3. Évolution des dépôts funéraires tréviens entre la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.



rare jusqu'à LT D2, intègrent 20 % des assemblages de base à l'époque augustéenne, puis 40 % dès le début du règne de Tibère et enfin 45 % au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La généralisation de ces deux objets a logiquement engendré une augmentation de la richesse en mobilier des sépultures possédant un assemblage de base.

La progression des assemblages de base constatée à partir de l'époque augustéenne fait écho à une diminution des assemblages de type objet personnel. Ils ne représentent plus alors au maximum que 15 % de la population inhumée, contre 25 à 40 % des tombes durant la période laténienne. Ces assemblages se caractérisent par une très forte variabilité. Dans la perspective qui nous concerne, on peut souligner l'apparition des balsamiques en verre à l'époque augustéenne. Ce type de dépôt reste néanmoins peu fréquent. Ainsi, sur les 340 tombes du corpus attribuées à l'époque augustéenne, seules cinq contiennent au moins un balsamique. De même, pour les périodes suivantes, seulement sept des 107 sépultures attribuées à l'horizon R 1 (c. 25/30 – 50/55 apr. J.-C.) et huit des 143 tombes appartenant à l'horizon R 2 (c. 50/55 – 75/80 apr. J.-C.) ont livré ce type de dépôt.

Les assemblages de type militaire augmentent de manière spectaculaire à LT D2 où ils concernent plus de 20 % de la population inhumée, contre moins de 10 % le reste du temps. Ce phénomène très bref s'accompagne d'une diversification des types de panoplies guerrières représentées. En effet, jusqu'à LT D2, les panoplies sans épée associant arme d'hast et bouclier et les panoplies caractérisées par la possession d'une épée sont les seules représentées. LT D2 voit l'apparition des panoplies sans épée uniquement composées d'un bouclier ou d'armes offensives (arme d'hast et/ou hache). Ces nouvelles panoplies s'ajoutent à celles précédemment rencontrées. Il faut également remarquer que les panoplies caractérisées par l'association épée et ceinturon perdent de l'importance au profit des panoplies à épée sans ceinturon, largement majoritaires à LT D2.

Les assemblages de type production, caractérisés par la présence d'outils, sont présents de manière marginale depuis LT C2. Leur proportion augmente fortement à partir de l'époque augustéenne où ils représentent un peu plus du dixième de la population inhumée. De plus, ce phénomène s'accompagne d'une diversification des activités artisanales représentées. La richesse de ces

sépultures tend à diminuer au fil du temps, passant de 5 à 3,8 objets déposés en moyenne entre LT D1 et le début du règne de Claude, avant d'augmenter fortement à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec 5,6 objets déposés en moyenne durant l'horizon R 2.

La situation est sensiblement différente dans les sépultures où l'outillage n'est qu'un élément secondaire du dépôt funéraire. Seuls les assemblages de type militaire sont concernés. Les tombes de guerriers possédant de l'outillage sont très rares jusqu'à LT D2, où leur proportion augmente fortement. Elles sont même plus nombreuses que les sépultures caractérisées par la présence d'outils, à savoir les assemblages de type production. Cependant, dès l'époque augustéenne, le dépôt d'outil en tant qu'élément secondaire perd de son importance, conséquence de la diminution des assemblages de type militaire. Les tombes de guerriers possédant de l'outillage semblent témoigner à LT D2 du même phénomène de diversification des activités représentées que celui attesté à l'époque augustéenne dans les assemblages de type production. De plus, la présence d'outils dans la sépulture n'apparaît pas indexée à la richesse de la sépulture : de l'outillage a été retrouvé dans les tombes de guerrier les plus riches, comme les plus pauvres.

Ainsi, l'appréhension simultanée des sépultures se distinguant par un assemblage de type production et des tombes de guerrier possédant des outils comme éléments secondaires du dépôt, permet de nuancer la forte augmentation des assemblages de type production à l'époque augustéenne. À LT C2, l'outillage est très marginal, présent dans seulement 4 % des sépultures. LT D constitue un premier palier. Les outils sont attestés dans 7 à 8 % des dépôts. À LT D1, ils proviennent exclusivement d'assemblages de type production alors qu'à LT D2 ils proviennent essentiellement d'assemblages de type militaire, où ils sont pourtant un élément secondaire du dépôt. Un second palier débute à l'époque augustéenne et couvre tout le reste de la séquence chronologique retenue. L'outillage est représenté dans 12 à 14,8 % des sépultures, mais contrairement à LT D2, il est généralement issu d'assemblages de type production, très rarement de tombes de guerrier.

Du fait du faible nombre de sépultures concernées, les évolutions au sein des assemblages de type vaisselle sont plus difficiles à mettre en évidence. Ce type d'assemblage se retrouve tout au long de la séquence prise en compte, mais apparaît surtout caractéristique de LT D1. Il est surtout illustré par le dépôt d'un couteau de cuisine et/ou de

boucherie. Les autres types de vaisselle métallique, bien qu'attestés depuis LT D1, restent rares, tout comme la vaisselle en verre, qui fait son apparition au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il s'agit généralement de sépultures modestes.

La situation est identique dans les sépultures où la vaisselle est un élément secondaire du dépôt funéraire. Seuls les assemblages de type production et militaire sont concernés. Cependant, jusqu'à LT D2, la vaisselle en tant qu'élément secondaire du dépôt, est surtout présente dans les assemblages de type militaire. Un basculement s'amorce à l'époque augustéenne. La vaisselle provient toujours majoritairement de tombes de guerrier, mais à la différence des époques précédentes, ces derniers possèdent également de l'outillage. Le basculement est totalement opéré à partir de l'horizon R 1 (c.25/30 – 50/55). Dès lors, la vaisselle en tant qu'élément secondaire n'est attestée que dans les assemblages de type production. Une nouvelle fois, ce phénomène est à mettre en parallèle avec la diminution constante des assemblages de type militaire à partir de l'époque augustéenne.

En définitive, on peut retenir deux temps forts, qui semblent toucher différentes catégories de la population. Le premier intervient à LT D2 et est marqué par une brusque et éphémère augmentation des assemblages de type militaire. Ce phénomène s'accompagne d'une diversification des panoplies guerrières et des activités artisanales éventuellement représentées dans ces tombes. Le second temps fort a lieu à l'époque augustéenne. Cette phase est d'abord marquée par l'augmentation de la proportion des assemblages de base. Ce phénomène s'accompagne d'une forte représentation de la monnaie dans tous les types d'assemblages, et plus particulièrement dans les assemblages de

base. L'époque augustéenne est enfin caractérisée par la forte augmentation des assemblages de type production, qui va de pair avec la diversification des activités artisanales représentées, selon un phénomène amorcé dès LT D2.

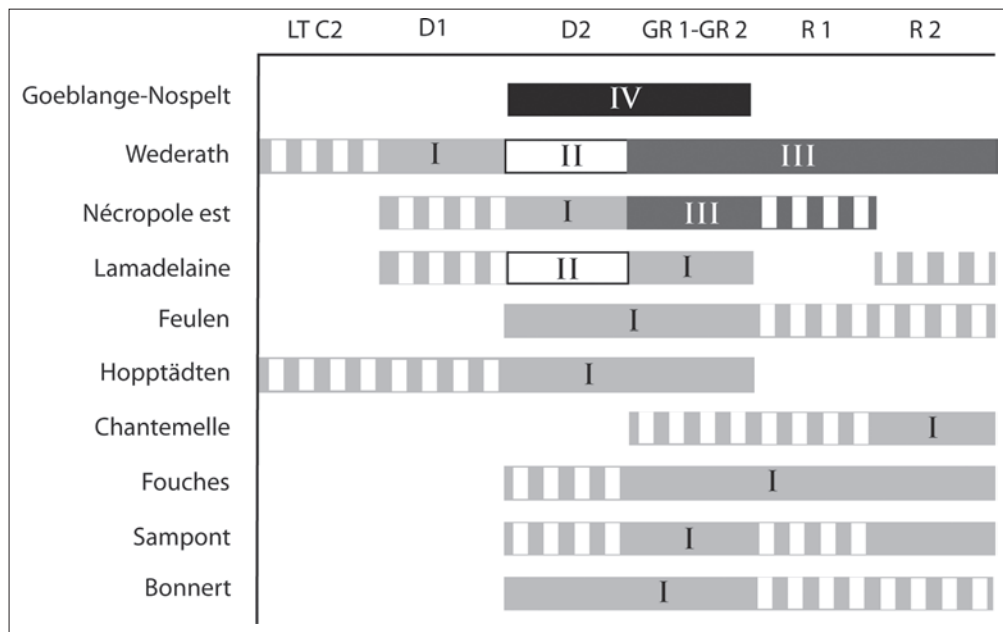
**CORRÉLATION AVEC LES DONNÉES SPATIALES**

La répartition de ces phénomènes majeurs montre de profondes disparités entre les nécropoles (ill. 4). Ainsi, la forte proportion d'assemblages de type militaire à LT D2 (supérieure à 20 % de la population), doublée d'une diversification des types de panoplies guerrières représentées, ne concerne que trois nécropoles: Wederath-Belginum, Lamadelaine et Goeblange-Nospelt. Dans tous les autres sites occupés à La Tène D2, les tombes de guerriers sont peu fréquentes, voire totalement absentes. Ensuite, la forte proportion d'assemblages de type production observée à partir de l'époque augustéenne n'est représentée que dans trois nécropoles: Wederath-Belginum, la nécropole orientale du Titelberg et Goeblange Nospelt. Les autres sites ont livré très peu ou pas d'outillage. De même l'apparition massive de la monnaie dans les dépôts funéraires à partir de l'époque augustéenne n'est attestée que dans la nécropole orientale du Titelberg et à Wederath-Belginum. Dans tous les autres sites, soit la monnaie est totalement absente des dépôts, soit elle n'est présente que de manière marginale.

Ces différents constats permettent de synthétiser l'évolution de chaque site dans le temps, en distinguant quatre faciès de nécropole (ill. 5). Le faciès de type I est dominé par les assemblages de base, et dans une moindre mesure, par les assemblages de type objet personnel. Les tombes de

	forte proportion de guerrier à LT D2	forte proportion de tombes à outil à partir de l'ép. august.	apparition massive de la monnaie à partir de l'ép. august.
Lamadelaine	×		
Goeblange	×	×	
Wederath	×	×	×
Nécropole est		×	×
Feulen			
Hoppstädten			
Chantemelle			
Fouches			
Sampont			
Bonnert			

4. Répartition par nécropole des phénomènes marquants.



5. Schématisation de l'évolution des nécropoles en fonction de la composition de leurs dépôts funéraires.

guerriers sont peu fréquentes, tout comme celles contenant de l'outillage. La monnaie est marginale, quand elle n'est pas tout à fait absente. Ce faciès ne présente pas de spécificité chronologique. Ils concernent tous les types de nécropole, qu'elles soient en relation avec une agglomération ou un établissement agricole, de fondation laténienne ou augustéenne.

Le faciès de type II se distingue par une forte proportion d'assemblages de type militaire. Leur proportion est supérieure à 25 % de la population inhumée. À l'exception des assemblages de base, les autres types d'assemblages sont peu représentés. La monnaie y reste marginale. Il s'agit d'un faciès limité à LT D2, qui ne concerne que deux nécropoles, Wederath-Belgium et Lamadelaine, toutes deux en relation avec une agglomération.

Le faciès de type III se caractérise quant à lui par une forte proportion de tombes à outils, qu'il s'agisse d'assemblages de type production ou d'assemblages de type militaire possédant de l'outillage. Néanmoins les assemblages de base restent largement majoritaires. Ce faciès est également marqué par une présence importante de la monnaie, quel que soit le type d'assemblage. Il apparaît à l'époque augustéenne et semble spécifique à la période romaine. Il n'est pourtant remarquable que dans deux sites, Wederath-Belgium et la nécropole

orientale du Titelberg, tous deux en relation avec une agglomération.

Enfin, le faciès de type IV ne concerne que la nécropole de Goebblange-Nospelt. Il se caractérise par un niveau de richesse exceptionnel, largement plus élevé que la moyenne relevée dans les autres sites. Il se distingue également par une forte proportion d'assemblages de type militaire, d'outillage agricole, de services complexes de vaisselle et par l'absence de monnaie.

#### LA QUESTION DE LA ROMANISATION À TRAVERS LE MOBILIER FUNÉRAIRE (HORS VAISSELIER CÉRAMIQUE)

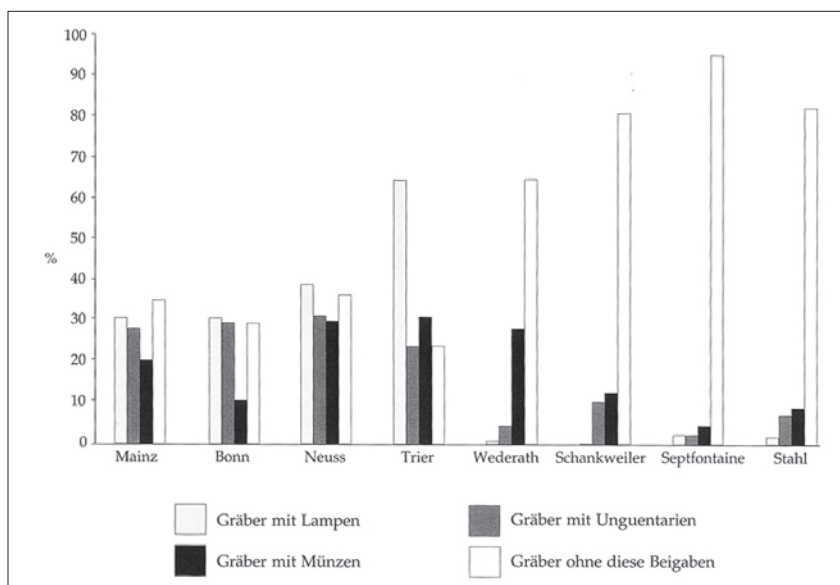
La séquence chronologique prise en compte a permis de caractériser les assemblages de mobiliers funéraires avant la conquête et d'envisager leur évolution sur près d'un siècle après l'intégration du territoire trévire à l'Empire romain. L'approche systématique proposée a montré la faible pertinence des critères généralement retenus pour appréhender la romanisation (Haffner, Schnurbein 2000) concernant la période comprise entre la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ainsi, la baisse de richesse souvent évoquée ne s'est pas trouvée confirmée et les objets considérés comme marqueurs de la romanisation

restent finalement assez peu représentés. Ces marqueurs correspondent à des mobiliers attestés en contexte funéraire d'Italie romaine : lampes à huile, éléments de toilette en verre, vaisselle en verre et monnaies. Le corpus traité n'a livré que deux lampes à huile. Si les éléments de toilette en verre font bien leur apparition à l'époque augustéenne, seules 19 sépultures sont concernées. Elles appartiennent surtout à l'horizon R 2, postérieur au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le même constat s'impose pour la vaisselle en verre puisque la dizaine de sépultures concernée par ce type de dépôt se concentre sur la période comprise entre le milieu et le troisième quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. En revanche, on constate bien une présence importante de la monnaie dans les dépôts funéraires à partir de l'époque augustéenne. Pour autant, ce constat ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit d'un type de dépôt attesté bien avant la conquête, dès LT D1, bien que de manière marginale. De même, il ne faut pas oublier que cette forte représentation de la monnaie dans les dépôts funéraires reste limitée à deux des dix nécropoles étudiées.

De plus, une approche différente semble confirmer quelques unes des tendances mises en évidence ici. De fait, une comparaison avec la représentativité des monnaies, lampes et balsamiques dans huit nécropoles du territoire trévire et de ses marges réalisée par M. Kaiser (Kaiser 2000) pour le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. témoigne du même décalage (ill. 6). Celui-ci peut s'expliquer par la nature des nécropoles analysées et par le champ

chronologique retenu. Ainsi, M. Kaiser a travaillé sur la période englobant l'ensemble du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sans établir de périodisation plus fine. De plus, son étude porte sur des nécropoles de nature très différentes de celles considérées ici. Ainsi, son approche s'est focalisée sur des nécropoles rurales dont la fréquentation est centrée sur la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., comme Septfontaines ou Schankweiler, sur les nécropoles attachées aux camps militaires des rives rhénanes, comme Neuss, Bonn ou Mayence, et sur les nécropoles de Trèves, capitale des Trévires de fondation augustéenne. Ces dernières ont livré les plus fortes quantités de monnaies, lampes et balsamiques, comparées aux sites de Septfontaines, Stahl et Schankweiler qui se distinguent notamment par une très faible proportion de monnaies. La nécropole de Wederath-Belginum, également prise en compte par M. Kaiser, offre un faciès intermédiaire. Celui-ci se caractérise par une forte proportion de sépulture à monnaies, comme dans les nécropoles des camps rhénans et à Trèves, et par une très faible représentation des autres marqueurs, comme dans les nécropoles rurales de Septfontaines, Stahl et Schankweiler. Mis en perspective avec nos propres conclusions, ces résultats semblent confirmer que les faciès mobiliers des nécropoles sont directement liés au type d'habitat auquel elles sont rattachées.

L'approche systématique des mobiliers proposée dans cette contribution a révélé que les critères généralement retenus pour appréhender la romanisation des dépôts funéraires (baisse de richesse,



6. Représentativité des lampes, monnaies et balsamiques dans différentes nécropoles du territoire trévire et de ses marges au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (d'après Kaiser 2000, fig. 7, p. 314).

présence de mobiliers spécifiques) sont peu adaptés pour embrasser l'ensemble des phénomènes qui les affectent. Ainsi, pour la plupart des sites, qu'il s'agisse de nécropoles de fondation gauloise ou romaine, on ne constate pas de ruptures majeures entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une grande constance transparaît dans le choix des mobiliers déposés et donc, probablement, dans le système de représentations sociales véhiculé par cette sélection. Les principaux phénomènes d'évolutions, touchant à la représentation de l'armement, de l'outillage et de la monnaie, s'inscrivent dans un processus amorcé bien avant la conquête romaine et apparaissent chaque fois en relation avec une agglomération. Il s'agit alors soit de l'*oppidum* du Titelberg, soit du *vicus* de Belginum.

Cette relation entre faciès mobilier des nécropoles et type d'habitat auquel elles sont rattachées apparaît également en filigrane dans les sites étudiés par M. Kaiser, malgré toute la prudence qu'impose la difficulté d'opérer une comparaison terme à terme des démarches. S'il n'est pas véritablement possible de parler de constance du faciès mobilier des nécropoles rurales de Schankweiler, Septfontaines et Stahl, leur faible réceptivité à certains mobiliers semble les inscrire dans la continuité de notre faciès de type I. Tous les autres sites sont en relation avec une agglomération, comme Trèves ou Wederath-Belginum, ou pour le moins avec un afflux très important de population, comme dans les camps rhénans. Ils ont pour point commun une forte proportion de monnaies. Par ailleurs, les nécropoles de Trèves et des camps rhénans se distinguent de tous les autres sites, dont la nécropole de Wederath-Belginum, par une forte proportion de lampes et de balsamiques en verre. Il semble donc que la présence de ces mobiliers soit directement liée à une présence italienne forte. Dès lors, il existe peut-être un lien entre notre faciès de type II, caractérisé par une forte proportion de monnaies et d'outils, et une présence romaine. En effet, l'existence d'un camp militaire romain est supposée à Belginum pour la période comprise entre 30 av. J.-C. et 50/70 apr. J.-C., tout comme sur l'*oppidum* du Titelberg. À l'opposé, là où aucune présence romaine conséquente n'est attestée, on ne constate aucun changement dans les modalités de composition des dépôts funéraires.

L'interprétation de ces phénomènes est malaisée. On peut évoquer trois pistes de réflexion : l'adoption de nouvelles pratiques funéraires, l'arrivée d'une nouvelle population et enfin l'évolution socio-économique d'un territoire, la cité trévire.

L'adoption de nouvelles pratiques représentées par l'apparition des monnaies, lampes et balsamiques en verre, attestés en contexte funéraire d'Italie romaine sous-entend le partage du contenu idéologique traduit par le geste de déposition de ces mobiliers, ou pour le moins, un mimétisme des Gaulois rencontrant une pratique exogène. Elle sous-entend également que la présence de ces objets est un élément caractéristique permettant la reconnaissance d'un rituel funéraire romain, représenté par un faciès mobilier distinct. Cela nécessiterait donc, au préalable, une appréhension des dépôts funéraires d'Italie romaine selon une méthodologie comparable, et leur comparaison avec les assemblages funéraires trévires.

L'hypothèse de l'arrivée d'une nouvelle population, suggérée par la relation qui semble exister entre certains faciès mobiliers et une présence romaine avérée, suppose les mêmes précautions méthodologiques que celles évoquées précédemment. Ainsi, là encore, il n'est pas possible de dépasser le simple constat d'une relation entre plusieurs phénomènes.

Considérer les dépôts funéraires comme les vecteurs d'une histoire socio-économique suppose une lecture différente de ces mobiliers, réintégrés dans un assemblage dont ils ne sont qu'une composante. L'analyse des assemblages funéraires qui a été proposée ici montre que toutes les évolutions observées s'inscrivent dans des processus longs trouvant leur origine bien avant l'intégration du territoire trévire à l'Empire romain. Particulièrement, la relation établie entre la présence importante de monnaie, la forte proportion d'outillage dans les sépultures et le caractère urbain de l'habitat afférent, que met en exergue notre faciès de type II, suggère selon nous ce type de lecture. Ainsi, ces phénomènes pourraient être interprétés comme le reflet du développement économique de certaines agglomérations après la guerre, sous l'effet de l'installation de l'armée romaine le long du Rhin, qui se matérialise par l'essor des activités artisanales et du commerce. Cette lecture tendrait ainsi à minimiser l'impact de l'adoption par les Trévires de pratiques exogènes arrivées avec la conquête. Elle sous-entendrait également l'idée de l'arrivée d'une population nouvelle, sans doute originaire d'Italie romaine, représentée par des dépôts funéraires particuliers, supports matériels de ses propres pratiques.

Ainsi, quelles que soient les pistes de réflexions privilégiées, celles-ci nécessitent la prise en compte de la totalité des assemblages funéraires, sans mise en exergue *a priori* de tel ou tel objet, replacés dans une séquence chronologique suffisamment longue



pour aborder la situation avant et après la conquête. Elles restent également tributaires d'une meilleure connaissance des dépôts funéraires d'Italie romaine, autorisant des comparaisons terme à terme avec les assemblages issus d'autres régions et permettant ainsi d'apporter de nouveaux éléments de réponse. Aussi la principale question demeure-t-elle. Peut-on parler de romanisation des pratiques ou plus

prosaiquement, comme le suggèrent nos résultats, d'intégration progressive et somme toute fort discrète d'objets venus d'Italie aux logiques funéraires indigènes, à mesure que ces objets pénètrent la vie quotidienne? Les premières observations réalisées dans cette perspective incitent à la prudence, tant les logiques de composition des dépôts funéraires des mondes romains et trévires semblent différer.

## BIBLIOGRAPHIE

**Cordie 2007** : CORDIE (R.). — *Belgium. 50 Jahre Ausgrabungen und Forschungen*. Mainz: Verlag Philipp von Zabern, 2007.

**Cordie-Hackenberg, Haffner 1991** : CORDIE-HACKENBERG (R.), HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belgium*, 4. (Tombes 1261-1817, fouilles 1970-1980). Mainz: Philipp von Zabern, 1991 (Trierer Grabungen und Forschungen; VI, 4).

**Cordie-Hackenberg, Haffner 1997** : CORDIE-HACKENBERG (R.), HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belgium*, 5. (Tombes 1818-2472, fouilles 1978, 1981-1985, avec compléments aux volumes 1-4). Mainz: Philipp von Zabern, 1997 (Trierer Grabungen und Forschungen; VI, 5).

**Fairon 1986** : FAIRON (G.). — La nécropole du Gaichelknap à Bonnert-Arlon (La Tène III et époque romaine). *Vie Archéologique*, 20, 1986.

**Haffner 1971** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belgium*, 1. (Tombes 1-428, fouilles 1954, 1955). Mainz: Philipp von Zabern, 1971 (Trierer Grabungen und Forschungen; VI, 1).

**\*Haffner 1974.**

**Haffner 1978** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belgium*, 3. (Tombes 885-1260, fouilles 1958-1960, 1971, 1974). Mainz: Philipp von Zabern, 1978 (Trierer Grabungen und Forschungen; VI, 3).

**\*Haffner, Schnurbein 2000.**

**Heinzelmann et al. 2001** : HEINZELMANN (M.), ORTALLI (J.), FASOLD (P.), WITTEYER (M.). — *Römischer Bestattungsbrauch und Beigabensitten in Rom, Norditalien und den Nordwestprovinzen von der späten Republik bis in die Kaiserzeit*. Actes du colloque international tenu à Rome en avril 1998. Wiesbaden, 2001 (Palilia Band; 8).

**Kaiser 2000** : KAISER (M.). — *Elemente der Romanisierung im Grabbrauch des 1. Jahrhunderts n.*

*Chr.in der Augusta Treverorum*. In: **\*Haffner, Schnurbein 2000**, p. 305-317.

**Kaurin 2004** : KAURIN (J.). — *Le mobilier métallique de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (hors fibules et monnaies)*. Strasbourg: université Marc Bloch, 2004 (Mémoire de maîtrise).

**Metzler-Zens et al. 1999** : METZLER-ZENS (N.), METZLER (J.), MÉNIEL (P.). — *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1999. 458 P., 2 vol. (dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 6).

**Metzler et al. 2009** : METZLER (J.), GAENG (C.), LE GOFF (I.), MARTIN-KILCHER (S.), TRETOLA MARTINEZ (D. C.), VOGT (R.), WEILLER (R.), WELTER (J.-M.). — *Goebange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire*. Luxembourg, 2009 (Dossier d'Archéologie du MNHA; 13).

**Noël 1968** : NOËL (J.). — La nécropole romaine du Hunenkneppen à Sampont (commune de Hachy). *Archaeologia Belgica*, 106, 1968.

**Roosens 1954a** : ROOSENS (H.). — Un cimetière romain du Haut-Empire à Fouches (Hachy-Luxembourg). *Archaeologia Belgica*, 20, 1954.

**Roosens 1954b** : ROOSENS (H.). — Un cimetière du milieu du 1<sup>er</sup> siècle à Chantemelle. *Archaeologia Belgica*, 21, 1954.

**Schendzielorz 2006** : SCHENDZIELORZ (S.). — *Feulen. Ein spätlatènezeitlich-früh Römisches Gräberfeld in Luxemburg*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 2006 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 9).

**Struck 1993** : STRUCK (M.) Hrsg. — *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Actes du colloque tenu à Mayence en 1991. Mainz, 1993.



---

# Tombes et rites funéraires en Gaule de l'Est de la fin de l'âge du Fer au début du Haut-Empire

## Observations et perspectives

---

STEFANIE MARTIN-KILCHER  
(TRADUCTION DE VANESSA HAYSSENER ET MICHEL REDDÉ)

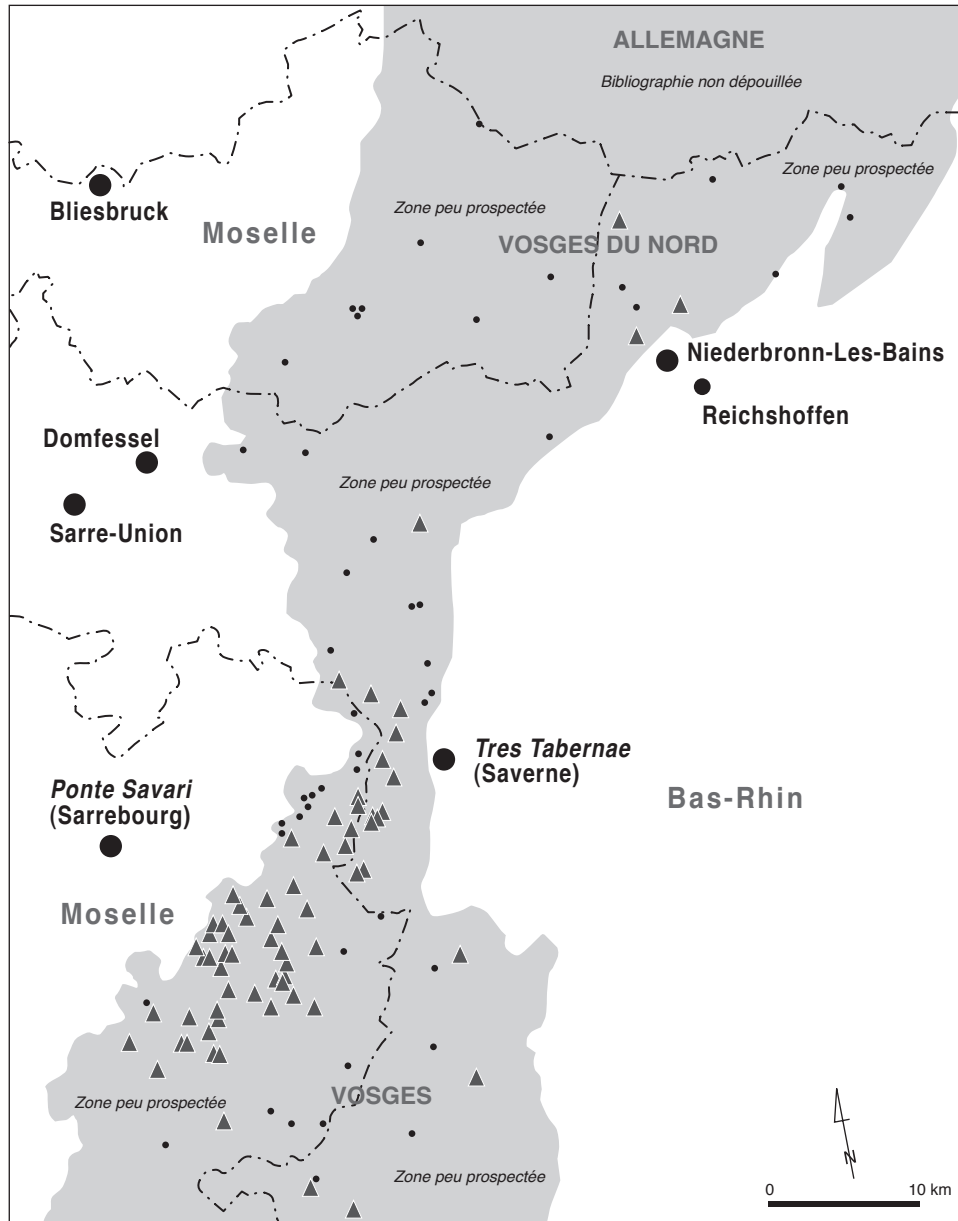
Les tombes et les cimetières présentés dans ce volume se répartissent de manière irrégulière en Gaule orientale, reflétant ainsi l'état de nos connaissances : tandis que la cité des Éduens et celle des Séquanes présentent différents exemples, il en manque sur le territoire des Lingons et des Leuques. Quelques observations concernant les tombes et les cimetières de la partie extrême-orientale de la Gaule de l'Est, chez les Helvètes, compléteront cet aperçu. La zone septentrionale livre en revanche un riche dossier, notamment chez les Rèmes et dans la partie occidentale du territoire Trévire, avec des exemples chez les Médiomatriques. Les Trévires de l'est, dont le territoire s'étendait jusqu'au Rhin – et c'est encore vrai au début du Haut-Empire (ici la nécropole de Badenheim offrirait un exemple significatif) – et les zones complexes de l'Alsace actuelle, tout comme la cité des Rauraques, autour du coude du Rhin, à Bâle, ne seront pas englobés dans ces observations. Malgré tout, le territoire de ces huit cités comprend une surface entre 60 000 et 70 000 km<sup>2</sup> ; les exemples présentés concernent des habitats ruraux et des *villae*, des *oppida* et des villes.

Le spectre chronologique pris en considération englobe la période de La Tène finale jusqu'au Haut-Empire (du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., environ). Cependant, les exemples ne se répartissent pas de manière régulière au sein de cet échantillon, et ils demeurent ponctuels pour la fin de l'âge du Fer, surtout dans la partie méridionale de la zone d'étude. Concernant le territoire des Médiomatriques on connaît essentiellement des

exemples du Haut-Empire (on verra toutefois des découvertes récentes de La Tène finale, mais sans occupation continue jusqu'à l'époque romaine, *in* \*Cat. Sarrebourg 2009). Pour la région du Jura et du Doubs, la liste de L. Joan (dans ce volume) propose également plus de lieux datant du Haut-Empire que de l'époque laténienne (tardive), excepté les deux centres précoces de Vesontio (Besançon) et d'Epomanduodurum (Mandeure), où la transition avec l'époque romaine n'est cependant pas clairement saisissable. Des aires funéraires occupées de manière continue depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire sont par contre surtout attestées dans la zone septentrionale. Cependant, deux facteurs rendent la vue d'ensemble difficile, que l'on considère la documentation dans le détail ou à l'échelle des territoires. Premièrement, les rites funéraires de ce temps offrent une grande variabilité ; deuxièmement, les conditions de conservation ne sont pas les mêmes suivant la nature des sols. Or ces facteurs déterminent la visibilité archéologique des sépultures et la possibilité de les reconnaître.

### DES CONDITIONS DE CONSERVATION DIFFÉRENTES

Tous ceux qui ont eu affaire à des tombes creusées peu profondément – il s'agit surtout des tombes à incinération – savent combien il est difficile de travailler avec des couches érodées, des fossés de clôture et des marquages détruits, des fosses tombales effacées par les labours, ou de travailler avec des récipients dont la partie



1. Le nombre de sites funéraires (▲) a augmenté de manière significative dans les régions où l'on effectue des prospections de manière systématique entre Sarrebouurg et Saverne. L'exemple des Vosges et environs. D'après \*Cat. Sarrebouurg 2009, p. 73.

supérieure manque. Aussi les conditions de conservation dans le sol sont-elles différentes pour les os calcinés et non calcinés. Même parmi les os calcinés, il existe des différences selon les conditions du sol. Il n'empêche que le nombre de sites a augmenté de manière significative dans les régions où l'on effectue des prospections de manière systématique (ill. 1).

### DES RITES FUNÉRAIRES VARIÉS...

Au début de la chaîne se situent toutefois les rites funéraires : comment se faisaient les adieux avec le défunt ? Qui, au juste, était enterré, de quelle manière et où ? Pour répondre à ces questions complexes dans le temps et l'espace concernés, seule l'archéologie, en collaboration avec les sciences partenaires, notamment l'anthropologie, l'archéozoologie et l'archéobotanique, peut donner des informations (p.ex. Duday 2006 ; Scheid 2008).

Pour l'âge du Fer final, en Gaule de l'Est, J.-L. Flouest s'appuie sur la nécropole de Bibracte, située à 150 m de la fortification extérieure, près d'un chemin d'accès au nord-est, pour répondre à des questions fondamentales au sujet de la population et de ses rites funéraires, entre la guerre des Gaules et le règne d'Auguste. La nécropole fouillée sur une surface de 1,5 ha, n'est pas encore publiée. Comparant cet exemple avec deux nécropoles d'habitats ruraux (près de camps d'hiver césariens), situés en territoire Rème, dans les Ardennes, J.-L. Flouest met en évidence des points communs, notamment dans l'aménagement des nécropoles et dans l'évolution des rites funéraires. Des enclos funéraires alignés, contenant chacun une tombe, ne se rencontrent d'ailleurs pas seulement dans le nord de la Gaule, mais aussi dans la région du Rhin inférieur pendant le Haut-Empire (p.ex. à Tönisvorst, Bridger 1996).

Une influence méridionale (Italie ou Gaule du Sud ?), probablement l'ensevelissement d'une étrangère ou d'un étranger, se manifeste dans une riche tombe de Bibracte, installée directement devant la porte nord-est de la fortification intérieure. Elle contient entre autre un lit plaqué d'os finement sculpté et des fruits importés. La datation se situe entre 40-20 av.J.-C. (la publication est très attendue).

La situation exceptionnelle d'aires funéraires entièrement fouillées et dont l'habitat correspondant est en même temps connu n'apparaît qu'à Acy-Romance (Ardennes), dans la cité des Rèmes

(Lambot, dans ce volume). Grâce à des traces bien visibles dans le sol, cinq fossés clôturant des aires funéraires et comportant environ 130 tombes (surtout des crémations) des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av.J.-C. ont pu être fouillés. Ces sépultures peuvent être attribuées à une couche sociale privilégiée. À la différence des exemples déjà mentionnés plus haut (quoique toujours dans la même cité), plusieurs tombes ont été aménagées dans des enclos funéraires de forme allongée. Certaines, cependant, ont été clairement mises en valeur.

Acy demeure également important pour la question des personnes qui avaient le droit de recevoir une tombe dans une aire funéraire : en plus des 19 jeunes hommes retrouvés en position "accroupie" dans des fosses, le long de la grande place de l'habitat, des restes osseux humains – la plupart du temps des ossements isolés – de 140 individus ont été trouvés dans des fosses et des fossés de l'habitat ; si bien que les 130 individus de la nécropole se trouvent face aux 163 individus de l'habitat ! Ce phénomène également connu sur d'autres sites n'a pas encore été discuté en profondeur. Nous percevons cependant le peu que nous saisissons de la population de l'époque par le biais des tombes !

Après Bibracte, nous nous intéresserons à une aire funéraire qui comporte des crémations de l'époque augustéenne et tibérienne. Elle a été fouillée à Augustodunum (Autun), la capitale qui succède à Bibracte (Venault *et al.*, dans ce volume). Cependant, l'enclos funéraire et ses 15 sépultures se situent presque à 500 m de la porte Saint-André, de sorte que l'on peut se demander si cette distance a été choisie pour une première nécropole *urbaine*, ou si l'aire funéraire n'appartenait pas à un habitat en dehors de la ville. Elle aurait pu, en ce cas, être rejointe plus tardivement par une nécropole urbaine. Une différence fondamentale avec la nécropole de la porte du Rebut à Bibracte doit être constatée : on trouve la plupart du temps à Bibracte une sépulture unique dans un enclos, tandis que celui d'Autun contient plusieurs tombes structurées de manière semblable, réparties plutôt régulièrement et entourées de fosses comportant des restes brûlés. Ces derniers contiennent des vestiges du bûcher ou/et des témoins du culte du souvenir. On peut trouver des enclos funéraires semblables dans la vallée du Rhône méridional (Bel 2002). L'importance des fossés d'enclos funéraires se manifeste par différents dépôts : à Autun on trouve deux inhumations de chaque côté de

l'entrée, ailleurs une sépulture de nourrisson ainsi que d'autres dépôts. Une fibule de type Almgren 22 (provenant de la région entre le Rhin inférieur et l'ouest de la *Germania magna*) a été trouvée dans la tombe 707, qui par ailleurs ne se différencie pas, dans le rite observé, de la tombe 708, qui, elle, contient une fibule tardive du type de La Tène moyenne. Ceci montre bien que l'on peut s'attendre à trouver de nouveaux habitants provenant de différentes régions, à l'époque augustéenne. Aussi, pour ce site remarquable, la publication complète est-elle attendue, tout comme pour la nécropole de Tavaux "Les Charmes d'Amont" dans le Jura (Joan, dans ce volume), qui comporte une tombe à armes, comme on en trouve assez fréquemment en Gaule jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Cependant, on ne peut qu'étudier cette tombe en relation avec toutes les tombes et les structures du grand enclos et avec l'habitat (rural?) correspondant.

Un coup d'œil vers l'est, vers la cité des Helvètes, montre une situation similaire à celle qui prévaut dans la partie méridionale de la Gaule de l'Est, pour la période des 1<sup>er</sup> s. av. et apr. J.-C.: les nécropoles occupées en continu font défaut. C'est seulement dans le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. qu'apparaissent – comme presque partout – les nécropoles urbaines et rurales, montrant le reflet du nouvel ordre de la société à l'époque romaine (Martin-Kilcher, Castella 2002). Par rapport à la situation retracée dans Jud 2006, nous connaissons désormais plusieurs crémations de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et de l'époque augustéenne, mais elles concernent toujours la classe sociale supérieure. Quelques unes se trouvent à proximité d'une habitation rurale dans la Suisse Romande, dont une tombe augustéenne avec des armes (dernier aperçu dans Carrard 2009). Les restes des fossés d'enclos montrent que dans cette région aussi, les aménagements funéraires (tout comme les zones sacrées en général) sont séparés du monde profane. Le dossier des tombes précoces a aussi été élargi pour la capitale des Helvètes, Aventicum (Bündgen *et al.* 2008). Les sépultures et les structures situées autour les monuments funéraires connus d'"En Chaplix" (dont un est daté par dendrochronologie de 28 apr. J.-C.) appartiennent à une *villa suburbana* et ont été publiées. Elles donnent des informations sur les gestes effectués *après* la crémation surtout. De plus, les dépôts de restes du bûcher démontrent avec quel investissement les défunts de l'aristocratie

helvétique ont été incinérés au début de l'époque romaine (Castella *et al.* 2002). La sépulture à incinération la plus ancienne d'une femme et de son enfant a été aménagée vers 10 av. J.-C. D'abord couverte d'un tumulus, elle a vu l'édification d'un temple gallo-romain une génération plus tard (ill. 2, A). La femme incinérée dans son habit traditionnel est la première aristocrate ensevelie ici, on pourrait dire: dans une nouvelle ère. D'après les indications



2. Aventicum, capitale des Helvètes (Avenches, canton de Vaud, Suisse). L'enclos funéraire, avec ses grands monuments funéraires du début de l'Empire et, de l'autre côté de la rue, la tombe d'une ancêtre honorée dans un sanctuaire appartenaient à une grande *villa suburbana*.



des monnaies sacrificielles, le culte de cette aïeule fut pratiqué jusque dans l'antiquité tardive, alors que la nécropole ne servait déjà plus (Castella 2008). La même situation se retrouve à Goebblange-Nospelt, dans la cité des Trévires, où une aïeule décédée vers le changement de l'ère fut vénérée dans un enclos funéraire (Metzler, Gaeng 2009). Sur son tumulus, une petite chapelle fut probablement édiflée ultérieurement. Cette dame fut la dernière aristocrate ensevelie à cet endroit – près d'un habitat rural, centre d'une propriété. Seuls quatre hommes avaient eu auparavant l'honneur d'une sépulture de cette envergure dans cet enclos.

Le nombre grandissant de monuments funéraires et les mausolées de l'époque romaine qui remplacèrent en grande partie les tumulus traditionnels appartiennent à la couche aristocratique. De nombreux monuments ou bâtiments similaires sont attestés à l'époque préflavienne en Gaule (en dernier lieu Kremer 2009). Dans ce volume sont présentés des exemples provenant du territoire des Médiomatrices (Castorio, Maligorne). Cette catégorie de sources archéologiques de l'époque romaine montre des représentations figurées de personnes privées et mortelles et pas seulement de dieux et de héros. Il ne s'agit pas directement de portraits individuels, mais d'images stéréotypées qui représentent toutefois les caractéristiques essentielles d'une personne avec les attributs de son statut. À cela s'ajoutent les caractéristiques vestimentaires et, pour les femmes, les bijoux.

Le fragment discuté par Castorio et Maligorne d'un monument funéraire trouvé à Metz et qui représente une femme de taille réelle est particulièrement significatif. La dame porte sur sa poitrine un disque orné, un signe de femme gallo-romaine mariée qui apparaît par ailleurs sur de nombreuses représentations du début de l'empire découvertes surtout dans les régions du Rhin (en dernier lieu Martin-Kilcher *et al.* 2008). Cependant, on voit sur le relief de Metz qu'une perle est pendue en bas du disque, et, de plus, on peut observer que la femme porte un collier de perles montrant des influences méditerranéennes. On devrait étudier sur l'original et avec l'aide d'une lumière rasante si cette femme est habillée d'une tunique cousue, et donc de tradition méditerranéenne, ou si, au contraire, elle porte le costume dit de "Menimane", fermé par des fibules.

### ... ET PEU DE SOURCES ÉCRITES

À l'exception de la parenthèse ethnographique de César dans son *Bellum Gallicum* et certains passages littéraires antiques, difficilement interprétables, les sources écrites antérieures à l'époque romaine et qui concernent la mort et la représentation de l'au-delà font défaut (Hofeneder 2005) et ne se laissent pas mettre en relation avec des structures archéologiques. En Gaule de l'Est, l'écriture dans le monde funéraire, et surtout dans la *memoria*, n'apparaît qu'à l'époque romaine. La seule source écrite détaillée et datant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est le testament du Lingon, dont l'auteur provenait d'une couche aisée de la Gaule de l'Est. Ce document, dont une copie du X<sup>e</sup> siècle est conservée partiellement, nous livre des informations précieuses sur les rites de crémation et de l'installation de la tombe, sur l'aménagement funéraire ainsi que sur le point le plus important, le culte de la *memoria*, le souvenir des défunts (Le Bohec 1991). Les inscriptions funéraires, par contre, sont souvent lapidaires et protocolaires; néanmoins des exemplaires du début de l'Empire offrent des informations sur l'intégration des élites indigènes favorables à Rome et sur leurs propres représentations grandioses dans la mort (Guichard, Perrin 2002).

### REMARQUES ET PERSPECTIVES

#### Incinérations et inhumations

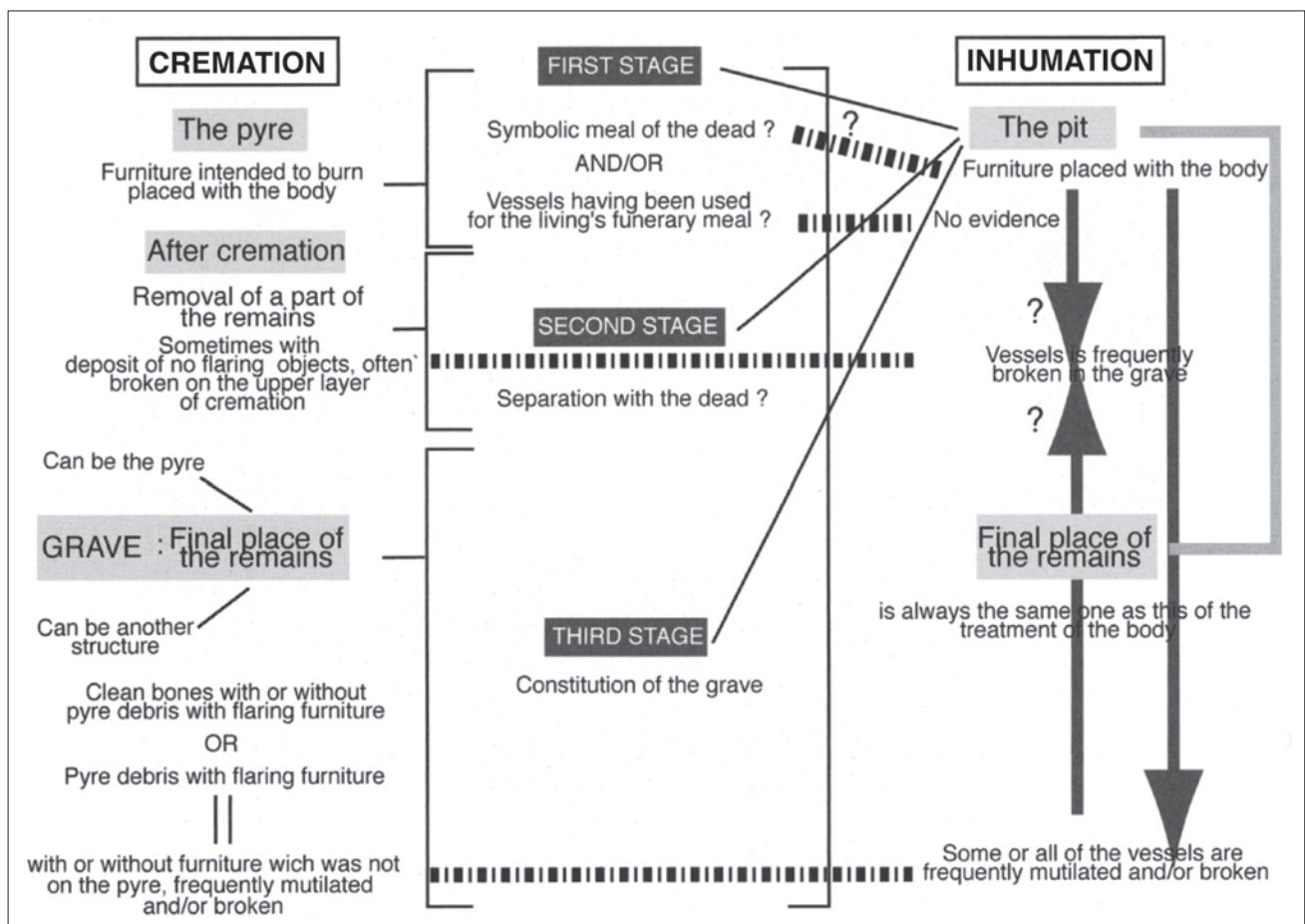
Pendant La Tène finale, du milieu du II<sup>e</sup> à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la prédominance de la crémation peut être considérée comme un élément caractéristique, y compris dans la Gaule de l'Est. Le passage de l'inhumation à la crémation s'est effectué dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C., bien avant l'intensification des contacts avec Rome qui ont suivi la création de la province de Transalpine, vers 120 avant J.-C. (Baray 2004). Le rite inhumant n'a pourtant jamais été totalement abandonné, y compris en Gaule orientale; mais on a souvent l'impression d'avoir affaire à des pratiques funéraires spécifiques: l'ordonnance des sépultures au sein d'un enclos, le mobilier de la tombe, la position du corps, voire l'âge du décès présentent des caractéristiques particulières (pour d'autres exemples, dont certains en Gaule, on verra Faber *et al.* 2006; Castella 2010). On trouve même des communautés qui, jusqu'au début du I<sup>er</sup> s.

av. J.-C., ensevelissent majoritairement leurs morts sans crémation, par exemple à Bâle-Usine à gaz (Jud 2006). Que les *immaturae* et *immaturi*, voire les nouveau-nés aient fait l'objet d'un traitement spécifique est vrai aussi en Gaule de l'Est, aussi bien à l'époque protohistorique qu'à l'époque romaine.

**Modèles de déroulement des rituels funéraires et du culte des morts**

Le déroulement des rituels funéraires est difficile à décoder à partir des données archéologiques (Scheid 2008). Ils apparaissent particulièrement complexes quand il s'agit de crémation. Pour arriver concrètement à une meilleure compréhension du déroulement des processus crématoires, on a reconstitué expérimentalement des bûchers (Leineweber 2002). En essayant de modéliser l'opération et en combinant le modèle obtenu avec les données archéologiques, on tente de comprendre la succession possible des gestes accomplis lors

d'un enterrement, et surtout d'une crémation, pour mieux appréhender les croyances et la mentalité des hommes de cette époque (ill. 3) (Baray 2004; Martin-Kilcher 2006; in Scheid 2008; Blaizot *et al.* 2006). L'archéologie a aussi essayé, à différentes reprises, de mieux comprendre les représentations antiques de la mort et les comportements envers les défunts par le biais de comparaisons diachroniques avec des cultures différentes, en suivant une démarche empruntée à l'anthropologie sociale et à l'ethnologie (en dernier lieu, par exemple, Guilhot 2009). Le risque de cette approche est que le plus petit dénominateur commun conduise à des constatations très générales. Les caractéristiques régionales, observées dans le cadre d'un cimetière ou d'un territoire, offrent en revanche matière à des analyses détaillées et spécifiques, comme on a (partiellement) tenté de le faire dans le présent ouvrage (voir les articles de Flouest et de Lambot). Si, pourtant, on veut comparer ces caractéristiques de la Gaule de l'Est avec les coutumes funéraires



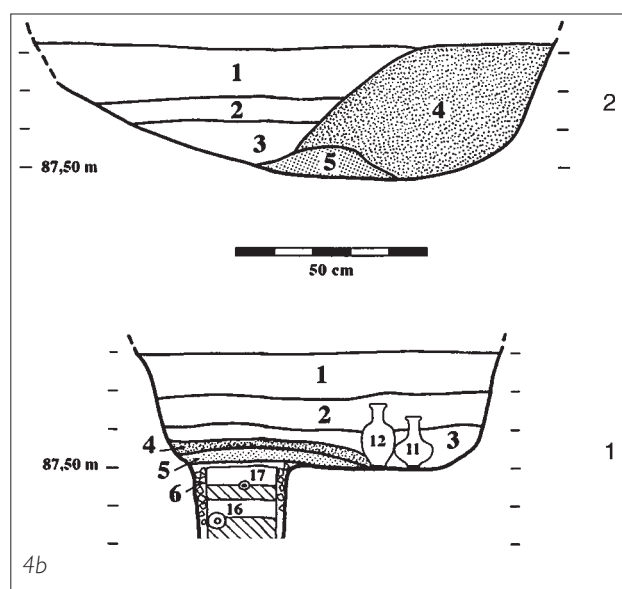
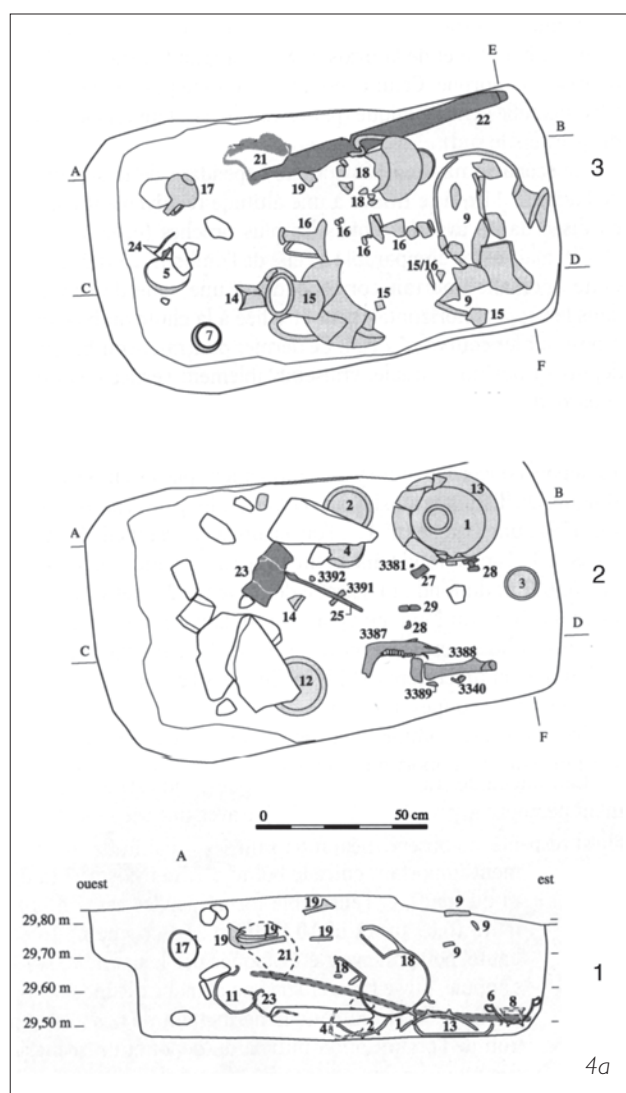
3. Les rituels funéraires et leur déroulement sont différenciés socialement, mais aussi selon leur contexte régional et chronologique, de sorte qu'ils ne permettent pas de définir aisément un modèle général. D'après Blaizot et al. 2006.

romaines, on doit d'abord se demander ce que sont effectivement les pratiques et les rites que l'on définit comme *romains*, car l'Italie, et même le Latium, ne forment pas, sur ce point, une Koinè homogène (Struck 1993; Fasold *et al.* 1998; Heinzlmann 2001).

L'idée qu'une tombe représente un "espace" et que la sépulture elle-même (qu'elle soit à inhumation ou à incinération, aménagée ou non) ne se réduit pas seulement à un dépôt sur/dans le sol, mais qu'elle meuble pour ainsi dire tout cet "espace", invite clairement à envisager de nouvelles perspectives de recherche (Bel 2002; Bel *et al.* 2008). Un profil dans la fosse funéraire, une fouille stratigraphique, l'interprétation des couches de comblement (quand il s'agit d'incinérations, les restes de bûcher ou d'autre matériel), la mesure

tridimensionnelle des objets aident à saisir "l'espace" de la tombe et le processus de dépôt (ill. 4).

Dans la tradition chrétienne actuelle, qui prend ses racines dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, les morts d'une communauté urbaine ou villageoise trouvent leur place (en tout cas la trouvaient, jusqu'à une époque récente) dans un cimetière public, à l'exception des nouveau-nés ou de quelques cas exceptionnels. Les cimetières sont implantés soit à l'extérieur d'une agglomération, soit au centre de celle-ci, autour d'une église. La documentation archéologique, pour le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au I<sup>er</sup> siècle après, montre au contraire, dans notre zone d'étude, d'autres traditions et d'autres pratiques. Cette différence complique encore davantage notre compréhension des coutumes



4a. Tombe de La Tène tardive à Nîmes. La coupe (1), le niveau inférieur (2) et supérieur (3) permettent de suivre les gestes qui accompagnent la déposition. Les restes ligneux qu'on observe dans la coupe proviennent d'un tréteau dans la chambre funéraire.

4b. Tombe du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Var). Les différentes couches de remplissage montrent que les cendres du bûcher (4 et 5) étaient vidées dans une partie de la fosse seulement, au moment de la déposition de l'urne. D'après Bel *et al.* 2008, fig. 179; Bel 2002, fig. 198.

funéraires antiques. Ainsi, les squelettes et les restes osseux découverts au sein d'agglomérations de La Tène finale appartiennent-ils à d'importants personnages défunts qui ont vécu dans le voisinage ou, au contraire, à des humbles, enfouis sans précaution, comme des déchets, avec les ordures? Ou doit-on envisager que les conceptions puissent varier d'une région à l'autre?

**ET POUR FINIR : LA ROMANISATION ET LE CHANGEMENT CULTUREL DANS LES PRATIQUES FUNÉRAIRES**

L'une des questions essentielles est celle des permanences et des changements qui affectent la manière de traiter les défunts depuis l'entrée de la Gaule dans l'empire Romain, un concept qu'on résume dans la notion de Romanisation et qui marque, plus généralement, un changement culturel. Savoir ce qui a déclenché ce changement culturel fait depuis longtemps l'objet d'un discours archéologique et sociologique (pour la Gaule par

exemple Paunier 2005; pour le territoire trévire et avec une approche plus théorique, voir par exemple Krausse 2006). On rappellera ici que plusieurs des usages funéraires considérés comme typiquement "romains", l'offrande monétaire, la lampe, l'emploi des terres cuites, apparaissent, même si c'est de manière sporadique et sélective, dans les sépultures de La Tène moyenne et tardive. Les relations avec le Midi étaient, comme on le sait, antérieures à l'établissement de la province de Transalpine et à la guerre des Gaules, mais elles ne l'ont jamais été de manière aussi régulière et ininterrompue que pendant la période impériale.

Les exemples de la Gaule de l'Est présentés dans cet ouvrage n'offrent pas de réponse uniforme. Des cimetières et enclos funéraires occupés sans interruption avant et après le changement d'ère (on les trouve surtout au nord de la zone considérée) montrent à la fois des changements et des persistances dans les différents aspects des pratiques funéraires (ill. 5). On doit y reconnaître, en

	Fibelpaar	weitere Fibeln	Gürtel(haken)	Halschmuck	Armschmuck	Fingerringe	Kästchen	Spindel	Messer	Schere	Amulet	Lampe	Terrakotte	Münze	Flasche	Krug and Trinkgefäß	Essgeschirr
276	○ ○	○ ○			● ●		■										▼ ▼
384	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
196	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
94	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
207	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
17	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
302 (K?)	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
268 (K?)	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
194	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
255					● ●												▼ ▼
112					● ●												▼ ▼
118					● ●												▼ ▼
79 a					● ●												▼ ▼
144	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
192	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
166	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
254	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
145	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
423	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
157	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
58	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
16	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
224	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
246	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
483	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
354	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
318	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
100	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
403	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
226	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
216	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
205	○ ○	○ ○			● ●												▼ ▼
46					● ●												▼ ▼
84					● ●												▼ ▼
10					● ●												▼ ▼
34					● ●												▼ ▼
162 (K?)					● ●												▼ ▼

5. Wederath-Belgium. L'analyse du mobilier montre clairement l'évolution différenciée du vêtement et de la parure féminine entre le premier siècle avant et le 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Le changement d'ère est indiqué par une ligne pointillée. On comparera notamment les éléments du vêtement et les bijoux (à gauche) avec les offrandes monétaires et les formes des vases à liquides (à droite). D'après Martin-Kilcher 1993.



arrière-plan, aussi bien des changements sociaux rapides que des évolutions progressives, nullement linéaires, induites par l'appartenance à l'Empire romain, par le renforcement des contacts avec le monde méditerranéen occidental et les nouveaux modèles apportés par des nouveaux arrivants. À cette dernière catégorie appartenaient aussi au début de l'Empire les militaires, mais on doit se souvenir que nombre de soldats étaient originaires de la Narbonnaise et de l'Italie du Nord, des contrées essentiellement celtiques (Witteyer, Fasold 2006, fig. 2). Enfin le mobilier funéraire est aussi révélateur des changements dans les modes de vie et la culture matérielle des vivants. Il est pourtant certain que des coutumes funéraires antérieures – différentes d'une région à l'autre – se sont maintenues ou ont été réinterprétées. À mesure que se mettait en place le paysage provincial romain, les villes et

les agglomérations secondaires connaissaient un développement différent, tandis que les tombeaux des grands propriétaires fonciers restaient souvent érigés sur les domaines ruraux, malgré les charges urbaines de leurs propriétaires. La dichotomie ville/campagne n'est donc pas simpliste.

Il serait intéressant de suivre une autre piste : jusqu'au milieu, voire jusqu'au troisième quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C., l'héritage protohistorique apparaît encore de manière relativement claire, que ce soit dans l'implantation même du cimetière, dans la forme des tombes ou dans les rites. À partir de la période flavienne on observe assez souvent des pratiques simplifiées, bien que régionalement très diversifiées, que l'on peut qualifier en un sens de gallo-romaines. Quel rôle joue dans ce processus de changement le déclin de l'ancienne aristocratie, après les rébellions de 68-69 ?

## BIBLIOGRAPHIE

**Baray 2004** : BARAY (L.) dir. — *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde de Bibracte, 2001. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004* (Bibracte ; 9).

**Bel 2002** : BEL (V.). — *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Lattes, 2002.

**Bel et al. 2008** : BEL (V.) BARBERAN (S.), CHARDENON (N.), FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), VIDAL (L.). — *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*. Lattes : Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2008 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne [MAM] ; 24).

**Blaizot et al. 2006** : BLAIZOT (F.), BEL (V.), BONNET (CH.), DEBERGE (Y.), WITTMANN (A.), BARBERAN (S.), TRANOY (L.). — *Inhumation and cremation in Roman Gaul: continuity or discontinuity of the burial practices*. In : **Faber et al. 2006**, p. 305-321.

**Bridger 1996** : BRIDGER (C.). — *Das römerzeitliche Gräberfeld "An Hinkes Weisshof"*. Bonn : Tönisvorst-Vorst, Kr. Viersen, 1996.

**Bündgen et al. 2008** : BÜNDGEN (S.). — *Structures et mobilier de La Tène finale à Avenches-Sur Fourches*. *Bull. Assoc. Pro Aventico*, 50, 2008, p. 39-176.

**Carrard 2009** : CARRARD (F.). — *Organisation territoriale et espaces ruraux à La Tène finale en Suisse occidentale : un état des questions*. In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.) dir. — *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du 31<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny, tome 1. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, 2009, p. 321-361 (mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises ; 34/1).

**Castella 2008** : CASTELLA (D.). — "Mon père ce héros". Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire. In : **\*Castella, Meylan Krause 2008**.

**Castella 2010** : CASTELLA (D.). — *Procubitus. L'inhumation en position ventrale sur le Plateau suisse à l'époque romaine*. In : EBNÖTHER (Ch.), SCHATZMANN (R.) Hrsg. — *Oleum non perdidit. Festschr. Stefanie Martin-Kilcher*. Bâle, 2010, p. 203-214 (Antiqua ; 47).

**Castella et al. 2002** : CASTELLA (D.), AMREIN (H.), DUVAUCHELLE (A.), FREY-KUPPER (S.), MARTIN PRUVOT (Ch.), MAZUR (A.), OLIVE (C.), PORRO (M.A.).



— Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix. *Bull. Assoc. Pro Aventico*, 44, 2002, p. 7-120.

\***Cat. Sarrebourg 2009.**

**Duday 2006:** DUDAY (H.). — *Lezioni di archeoanatologia: archeologia funeraria e antropologia di campo*. Rome, 2006.

**Faber et al. 2006:** FABER (A.), FASOLD (P.), STRUCK (M.), WITTEYER (M.) Hrsg. — *Körpergräber des 1. - 3. Jahrhunderts in der römischen Welt*. Int. Kolloquium Frankfurt 2004. Francfort, 2006 (Schriften Arch. Mus.; 21).

**Fasold et al. 1998:** FASOLD (P.), FISCHER (Th.), HESBERG (H.), WITTEYER (M.) Hrsg. — *Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlage und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen*. Koll. Xanten 1995. Bonn, 1998 (Xantener Beitr.; 7).

\***Guichard, Perrin 2002.**

**Guilhot 2009:** GUILHOT (J.) dir. — *Sépultures et sociétés du Néolithique à l'Histoire*. Paris, 2009.

**Heinzelmann et al. 2001:** HEINZELMANN (M.) et al. — *Römischer Bestattungsbrauch und Beigabensitte. Palilia*, 8. Rome, 2001.

**Hofeneder 2005:** HOFENEDER (A.). — *Die Religion der Kelten in den antiken literarischen Zeugnissen I. Von den Anfängen bis Caesar*. Vienne, 2005.

**Krausse 2006:** KRAUSSE (D.). — *Eisenzeitlicher Kulturwandel und Romanisierung im Mosel-Eifel-Raum*. Mayence, 2006.

**Kremer 2009:** KREMER (G.). — *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen*. Luxembourg, 2009.

**Jud 2006:** JUD (P.). — Bestattungssitten in der Schweiz und am südlichen Oberrhein in der Latène- und Römerzeit: Kontinuität und Wandel. In: **Faber et al. 2006**, p. 341-350.

**Le Bohec 1991:** LE BOHEC (Y.) dir. — *Le testament du Lingon*. Lyon: université Lyon III, 1991 (Coll. Centre Études Romaines et Gallo-romaines).

**Leineweber 2002:** LEINEWEBER (R.). — *Brandneu. Verbrennung auf dem Scheiterhaufen – oder –. Studie über branddeformierte Beigaben aus Brandgräbern der römischen Kaiserzeit Innergermaniens*. Experimentelle Archäologie in Europa, 1, 2002, p. 159-171.

**Martin-Kilcher 1993:** MARTIN-KILCHER (St.). — Römische Grabfunde als Quellen zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum. In: **Struck 1993**, p. 181-203.

**Martin-Kilcher et al. 2002:** MARTIN-KILCHER (St.), CASTELLA (D.). — Glaube, Kult und Gräber. In: FLUTSCH (L.), ROSSI (F.) Hrsg. — *Schweiz vom Paläolithikum bis zum Mittelalter V: Römische Zeit*. Bâle, 2002, p. 305-355.

**Martin-Kilcher 2006:** MARTIN-KILCHER (St.). — Pratiques funéraires en Gaule du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. In: \***Paunier 2006**, p. 193-217.

**Martin-Kilcher et al. 2008:** MARTIN-KILCHER (St.), AMREIN (H.), HORISBERGER (B.). — *Der römische Goldschmuck aus Lunnern (ZH). Ein Hortfund des 3. Jahrhunderts und seine Geschichte*. Zürich, 2008 (Collectio Archaeologica; 6).

**Metzler et al. 2009:** METZLER (J.), GAENG (C.), LE GOFF (I.), MARTIN-KILCHER (St.), MÉNIEL (P.), TRETOLA MARTINEZ (D.-C.), VOGT (R.), WEILLER (R.), WELTER (J.-M.). — *Goebange-Nospelt, une nécropole aristocratique trévière*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 2009 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 13).

\***Paunier 2006.**

**Scheid 2008:** SCHEID (J.) dir. — *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*. Rome: École Française de Rome, 2008 (Coll. École Française Rome; 407).

**Struck 1993:** STRUCK (M.) Hrsg. — *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Akten Int. Fachkonferenz Mainz 1991. Mayence, 1993.

**Witteyer, Fasold 2006:** WITTEYER (M.), FASOLD (P.). — Körpergräber in zentralen Orten Obergermaniens: die Beispiele Mogontiacum und Nida. In: **Faber et al. 2006**, p. 403-430.



---

## Productions et savoir-faire

---



---

# Les productions et les savoir-faire dans l'Est de la Gaule

## Bilan critique des données

---

JEAN-PAUL GUILLAUMET, MARTINE JOLY

### ARTISANAT ET PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

La fin de l'âge du Fer correspond à une phase de renouvellement des productions céramiques, tant du point de vue des techniques de fabrication que de celui des répertoires morphologiques et décoratifs. Au début de l'époque romaine, on assiste à une mutation importante, tant au niveau des techniques de fabrication que de celui du développement de centres de production, dont la taille et l'organisation quasiment "industrielle" n'ont rien de comparable avec ceux de la période de l'Indépendance. En outre, les importations se diversifient de manière notable et les céramiques arrivent de toutes les régions du monde romain. Quoique la région du Grand-Est se caractérise, de façon globale, par une carence de données en ce qui concerne les structures de production, les caractères majeurs de l'artisanat céramique peuvent être étudiés par le biais des productions elles-mêmes. Ces dernières sont illustrées par les ensembles de fragments de poteries, généralement abondants, issus des sites de consommation. La multiplication des fouilles livrant des contextes chrono-stratigraphiques bien cernés constitue un apport majeur pour les recherches en cours, qui s'organisent suivant deux grandes directions : les études régionales et les études thématiques.

#### Les études régionales

Plusieurs thèses de doctorat fournissent un corpus d'ensembles de références permettant de

caractériser dans ses grandes lignes la production céramique d'une région donnée (référentiel typochronologique), et de dégager un certain nombre d'indications d'ordres culturel, socio-économique, territorial, concernant la zone étudiée. On peut citer les travaux de Ph. Barral (Barral 1994 : Bourgogne, plaines de Saône), de M. Joly (Joly 1992 : Bourgogne, Champagne-Ardenne), complété par les ensembles de Biesheim-Oedenburg (Alsace), de M. Zehner (Zehner 2000 : Alsace) et de B. Bonaventure (Bonaventure 2010 : territoires leuque et médiomatrique). La thèse de J. Simon (Simon 2005), consacrée à l'économie de la céramique à Autun pendant le Haut-Empire, apporte quelques données ponctuelles, concernant la romanisation de la céramique chez les Éduens. Ces recherches de portée régionale intègrent des données quantitatives et statistiques qui laissent espérer la possibilité de réaliser des comparaisons à une large échelle spatiale, dans un avenir proche. On observe en effet, à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine, des distorsions régionales sensibles dans les niveaux d'intégration de l'artisanat céramique, qui sont autant de marqueurs de différenciation économique et politique. Ces différences ne sont perceptibles que par le biais d'approches statistiques précises. À une autre échelle, les études quantitatives ont permis de progresser ces dernières années dans trois directions principales. La première concerne la différenciation de sites de morphologies comparables, notamment la hiérarchie des établissements ruraux. La seconde met en évidence la diagnose

chronologique des sites complexes stratifiés, à partir de faciès d'assemblages de référence (*oppida* de Bibracte et de Besançon en particulier) ainsi que l'évolution de la fréquence des principaux groupes céramiques au cours de La Tène D et de l'époque augustéenne (Barral 2002; 2005). La troisième s'intéresse à l'évolution des facteurs d'innovation au sein de la céramique indigène, les rythmes de l'acculturation méditerranéenne et en particulier la progression du tour rapide et les imitations de formes du répertoire italique.

### Les études thématiques

Des travaux de recherche en cours portent sur des productions particulières, que l'on peut considérer comme particulièrement représentatives du fonctionnement économique (productions et échanges) à la fin de l'âge du Fer. Les recherches de F. Olmer sur les amphores vinaires italiques renouvellent ainsi radicalement la question des circuits d'échanges à longue distance et plus largement celle de la nature exacte des relations entre la Gaule interne et la Gaule méditerranéenne, ainsi que leur évolution. À partir d'un autre groupe de vaisselles d'importation, les céramiques à vernis noir et celles à pâte claire, Guillaume Verrier, pour le Centre-Est (Verrier, Videau) tente de dégager des indications qui s'avèrent complémentaires de celles qui sont fournies par les amphores (rythmes des flux d'importations, comportements régionaux...). Au sein de la vaisselle indigène, des productions bien identifiées, par exemple les céramiques peintes éduennes (N. Huet, thèse en cours), les céramiques peintes champenoises (Robine 2003) ou encore les pots de type Besançon (Moussy 2004) font également l'objet d'études systématiques dont le caractère novateur réside dans la part essentielle donnée à l'approche des techniques de fabrication, par le biais de l'archéométrie (pétrographie, analyses physico-chimiques) et de l'expérimentation. Ces recherches apportent des indications de premier ordre sur l'organisation de l'artisanat céramique à la fin de l'âge du Fer (identification des zones de production, hiérarchie des ateliers) et sur les modes de diffusion de la vaisselle céramique.

Au total, les recherches en cours dans le Grand-Est portant sur les productions et l'artisanat céramique de La Tène finale et du début de l'époque gallo-romaine dénotent un réel dynamisme, perceptible dans la variété des approches, dans le caractère systématique des études

régionales, dans l'utilisation des méthodes nouvelles d'analyses spatiale et statistique, qui rend vraisemblable la possibilité de réaliser des synthèses à l'échelle du Grand-Est à brève échéance. Dans cette perspective, la constitution de référentiels typo-chronologiques régionaux, dont certains sont en cours de réalisation, constitue une étape essentielle, incontournable.

### L'approvisionnement en céramiques

Les faciès céramiques originaux mis en évidence dans certaines parties de la région fournissent des référentiels importants pour l'établissement des chronologies des sites, mais également pour la connaissance des mouvements commerciaux dans différentes régions des *ciuitates* formant la Bourgogne actuelle. Par exemple pour les marges occidentales du pays éduen, les relations commerciales apparaissent entre le Nivernais et les régions voisines, qui laissent supposer la présence d'axes commerciaux privilégiés dans le Val de Loire, qui remontent visiblement au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Joly, Mouton 2003).

Comme nous l'avons évoqué dans le paragraphe précédent, les modes de diffusion de la vaisselle céramique peuvent être cernés grâce à l'étude de certaines productions qui circulent à plus ou moins longue distance (sphère locale, régionale ou extra-régionale).

La question du commerce de la céramique sigillée a été traitée par Anne Delor dans le cadre de sa thèse (Delor 2001). Les premières importations italiques remontent au dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais constituent une part très restreinte de la vaisselle utilisée durant toute la période augustéenne. La présence de vaisselle italique caractérise des populations les plus romanisées, en ville comme à la campagne (Delor, Mouton, dans ce volume).

### LES PRODUITS MANUFACTURÉS ET LES SAVOIR-FAIRE

Le but des études sur l'artisanat et les savoir-faire antiques, menées essentiellement à l'UMR 5594 de Bourgogne, mais en collaboration avec de nombreuses autres équipes, est de préciser l'évolution de la technologie et les mutations économiques et sociales qu'elle entraîne.

Tous les travaux sur ce thème (par exemple : Paunier 2004; Mirimanoff 2006; Barral 2009) ont



permis de renouveler le corpus de données exploitables et de présenter de nombreuses approches sur ces sujets. Les études des ateliers, outils (Mölders 2003, 2010) et vestiges de travail découverts depuis plus d'un siècle, plus particulièrement à Bibracte et à Autun, ont permis de préciser les métiers existants et leur outillage. Ils s'appuient sur plusieurs chantiers récents ou en cours, à Autun et à Bibracte. Parmi les découvertes les plus significatives pour l'artisanat, il faut signaler la mise en évidence de fabrications très spécialisées dans chaque atelier grâce à l'étude des rebuts, chutes et demi-produits, dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. la régularité des plans et des organisations internes des ateliers et leur position particulière dans l'urbanisme. Ces travaux sont très prometteurs pour les questions de quantification et de diffusion des produits. De nombreux travaux universitaires ont été soutenus ou sont actuellement en cours, à la fois sur la fin de l'âge du Fer et le début de la période gallo-romaine. Ils portent à la fois sur l'organisation socio-économique de la production, l'organisation des ateliers, les processus métallurgiques, l'outillage.

Les résultats scientifiques obtenus sur le terrain mettent l'accent sur plusieurs aspects de l'artisanat à la fin de l'âge du Fer. Les structures permettent de discuter du bâti et de l'agencement interne des ateliers tandis que le mobilier mis au jour nous informe sur les modes de production

et notamment la spécialisation. La succession chronologique permet également de discuter de l'évolution urbanistique du secteur et de définir avec plus de précision les caractéristiques de l'*oppidum* de Bibracte. Durant ces vingt années écoulées, on peut considérer deux périodes dans la recherche sur les produits manufacturés et les artisans. Pendant la première décennie se développent de nouveaux protocoles d'étude et des travaux de synthèse sur les données déjà connues. La seconde décennie voit se multiplier les effets d'annonce dus à l'intérêt de notre communauté pour ces recherches et aussi la multiplication d'opérations d'archéologie de sauvetage en milieu urbain. Dans ce cadre, les découvertes de productions manufacturées et d'objets et pièces en cours de fabrication sont souvent signalées et publiées sans prendre en compte le reste du mobilier découvert et les structures existantes.

De nouvelles pistes de recherche sur tous les aspects des productions manufacturées sont initiées par de jeunes chercheurs dans le cadre de travaux universitaires. Elles ont beaucoup inspiré cette réflexion théorique. Malgré tout, il semble difficile de combler avec nos moyens actuels les distorsions entre la connaissance des métiers de la céramique, du métal et du bois et celle des autres matériaux travaillés comme le verre, l'os, l'ambre, le schiste, le tissu, la corderie, le cuir.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral 1994**: BARRAL (Ph.). — *Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône*. Besançon : université de Franche-Comté, 1994 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Barral 2002**: BARRAL (Ph.). — Quelques traits remarquables de la composition et de l'évolution du vaisselier céramique à La Tène finale en pays éduen. In: MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.) dir. — *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du xxv<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 157-165 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16).

**Barral 2005**: BARRAL (Ph.). — L'habitat rural de La Tène finale dans les plaines de Saône et du Doubs

données socio-économiques et culturelles. In: **\*Fichtl 2005**, p. 239-274.

**Barral 2009**: BARRAL (Ph.), RICHARD (H.) dir. — *Fouilles de la Fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996) : aménagement d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2009 (Bibracte ; 17).

**Bonaventure 2010**: BONAVENTURE (B.). — *Céramiques et sociétés chez les Leuques et les Médiomatriques (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*. Strasbourg : université de Strasbourg, 2010 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Delor 2001**: DELOR (A.). — *La céramique sigillée : consommation et commercialisation : l'exemple du territoire sénon durant le Haut-Empire*. Dijon : université de Bourgogne, 2001 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Mölders 2003**: MÖLDERS (D.). — *Die handwerkliche Produktion im Oppidum Bibracte-Mont Beuvray (Frankreich) des 2. und 1. Jahrhunderts v. Chr. im Spiegel der eisernen Werkzeuge und Werkabfälle aus den Grabungen von Jacques-Gabriel Bulliot zwischen 1867 und 1895*. Leipziger online-Beiträge zur Ur- und Frühgeschichtlichen Archäologie: Jahrgang 2003. Leipzig: Historisches Seminar/ Professur für Ur- und Frühgeschichte der Universität Leipzig, 2003.

**Mölders 2010**: MÖLDERS (D.). — *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte. Ein Beitrag zur Erforschung des keltischen Handwerks nach den Arbeiten von Jacques-Gabriel Bulliot und Joseph Déchelette = L'outillage en fer de Bibracte. Une contribution à l'étude de l'artisanat celtique d'après les travaux de Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2010 (Bibracte; 18).

**Joly, Mouton 2003**: JOLY (M.), MOUTON (S.). — Les productions céramiques en Bourgogne occidentale: le Nivernais au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 255-278.

**Mirimanoff 2006**: MIRIMANOFF (A.). — Le mobilier métallique de PC 4: approche chronologique spatiale et quantitative. In: GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte - 1*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2006, p. 227-256 (Bibracte; 10).

**Moussy 2004**: MOUSSY (A.). — *Étude technologique d'un type céramique de La Tène finale: les pots "type Besançon" à La Tène D1* (Mémoire de Maîtrise d'Archéologie).

**Paunier 2004**: PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Bibracte: le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2004 (Bibracte; 8).

**Robine 2003**: ROBINE (N.). — *La céramique peinte laténienne (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.): approche chronologique et stylistique*. Dijon: université de Bourgogne, 2003 (Mémoire de DEA).

**Simon 2005**: SIMON (J.). — *Économie des céramiques à Autun au Haut-Empire: productions, importations et consommation*. Dijon: université de Bourgogne, 2005 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Verrier, Videau 2001**: VERRIER (G.), VIDEAU (G.). — Les amphores et la vaisselle céramique importée de l'habitat groupé de Verdun-sur-le-Doubs (II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. n. è.). *Bulletin de l'AFEAF*, 19, 2001, p. 26-31.

**Zehner 2000**: ZEHNER (M.). — *Étude de la céramique de La Tène finale et du début de l'époque gallo-romaine en Alsace*. Strasbourg: université Marc Bloch, 2000, 3 vol. (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).



---

# Les amphores comme témoins de la romanisation dans l'Est de la Gaule

---

FABIENNE OLMER

Souvent sollicitées comme témoins de la romanisation, spécialement dans des régions distantes de leurs lieux de production établis à l'origine dans l'ensemble du bassin méditerranéen, les amphores sont considérées à juste titre comme des vecteurs privilégiés de produits exogènes au monde gaulois, et leur étude permet d'observer des changements d'ordre économique d'une part et sociétal d'autre part.

À la fin de l'âge du Fer, les amphores sont déjà très nombreuses dans tout l'est de la Gaule. Elles témoignent, notamment depuis la conquête de la Transalpine qui a en quelque sorte permis l'accélération des échanges, de changements dans les habitudes alimentaires, et peut-être d'autres usages encore mal perçus. On ne sait pas encore toujours en évaluer avec beaucoup de précision toutes les nuances, mais il est clair que lorsque des produits comme les vins italiques, orientaux ou puniques, associés à des produits dérivés du poisson, des fruits ou encore l'huile d'olive arrivent parcimonieusement au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. puis avec plus d'ampleur au milieu du siècle dans les habitats de La Tène finale, cela induit des changements. Ils concernent l'implication des marchands gaulois, puisqu'il serait vain de penser que seuls les Romains ont eu la mainmise sur l'ensemble des transactions ayant abouti à ces distributions massives et très bien ancrées dans le tissu rural, mais aussi des changements relatifs à l'appétence des populations à consommer ces produits, soit des transformations d'ordre social, dans ses aspects culinaires. On aime à boire du vin pour beaucoup,

et consommer des denrées plus rares et "raffinées" pour d'autres, comme des olives confites dans du vin cuit ou agrémenter les plats avec du *garum*. Ces produits sont en effet importés bien plus tôt qu'on ne le pense – dès LT D2a – et nous apportent des informations très pertinentes sur les acculturations alimentaires, que l'on ne devrait d'ailleurs pas dissocier de la vaisselle : les cruches, les mortiers, les *patinae* et autres plats romains... qui forment un cadre formel à ces nouvelles pratiques qui se diffusent peu à peu dans la société gauloise.

C'est le vin qui entre le premier dans la société gauloise, ou plutôt les vins car les amphores offrent des vins de différentes saveurs et de qualités variées. En Italie, les vins ont été classés dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Tchernia 1986). On s'est jusqu'ici plus intéressé aux typologies des objets le contenant mais c'est pourtant de vins qu'il s'agit. Ces vins arrivent dans la Gaule de l'Est assez rapidement et en abondance, profitant certainement au départ des voies navigables qui réglaient le transport de ce genre de marchandises pondéreuses. Dans le prolongement de la vallée du Rhône, c'est la vallée de la Saône qui verra les premières importations massives qu'il nous faut situer avant la conquête de la Transalpine. En réalité peu de sites révèlent, à cette période assez précoce, de grandes quantités d'amphores vinaïres italiques, à l'exception du site du Petit-Chauvort à Verdun-sur-le-Doubs (Barral *et al.* 2001), et d'un semis aléatoire d'établissements agricoles, de fermes, situés le long de la rivière comme Mâcon (Maza 2003), Sennecé-lès-Mâcon (Barthélémy

et al. 2008), Tournus-Champsemard, Azé-le-Saulé ou encore Saint-Symphorien-d'Annelle (Barral 1994). On remarque sur certains de ces mêmes sites, parallèlement à la présence des amphores italiques, de forts indices de romanisation, comme l'adoption de concepts architecturaux méditerranéens, notamment l'usage des *tegulae* couvrant les toitures. Mâlain-Mediolanum, dans la vallée de l'Ouche et donc un peu excentré du tracé de la Saône, est toutefois l'un des rares sites qui témoignerait d'importations de la fin du III<sup>e</sup> ou du tout début du II<sup>e</sup> s. av.J.-C., par le biais d'une gréco-italique ancienne et d'une amphore rhodienne dont le timbre renvoie à des productions hellénistiques (Olmer 1998a).

Nonobstant ces prémices, il nous faut attendre la fin du II<sup>e</sup> s. av.J.-C., moment que l'on met en parallèle avec la conquête de la Transalpine, pour voir déferler les importations de vin. Stupéfiant les archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à Chalon-sur-Saône ou à Bibracte, elles sont retrouvées par milliers (Landa 1869; Déchelette 1904)... transformés en millions (Tchernia 1986; Olmer 2003). Mais ces appréciations quelque peu effrénées, qui ne sont néanmoins certainement pas éloignées de la réalité tant les amphores sont nombreuses sur les *oppida* et sur tous les autres sites d'habitat, traduisent-elles pour autant les contre-coups ou les conséquences de la romanisation? En effet, les vins ont été distribués à une si grande échelle que peu sont ceux qui ont pu finalement en "récupérer"; d'ailleurs César signale les Nerviens comme réfractaires à consommer du vin, soulignant cette particularité: « [il] s'informa du caractère et des mœurs de ce peuple, et apprit que chez eux tout accès était interdit aux marchands étrangers; qu'ils proscrivaient l'usage du vin et des autres superfluités, les regardant comme propres à énerver leurs âmes et à amollir le courage; que c'était des hommes barbares et intrépides » (César, *BG*, 2.15.1). On sait par ailleurs que les importations de vin dans certaines zones de Gaule Belgique sont sinon loin d'être négligeables parfois très abondantes comme sur les *oppida* et les agglomérations ouvertes de la vallée de l'Aisne (Hénon 1995; Laubenheimer, Marlière 2010). Si son commerce a été très bien organisé, les protagonistes se répartissant les tâches et les territoires entre Romains et Gaulois, le réel engouement des Gaulois pour le vin a probablement été pour beaucoup dans le phénomène des importations massives. Le goût des Gaulois pour cette boisson alcoolisée est régulièrement rappelé dans les sources historiques, depuis la prise de Rome (Tite-Live 5.44: « *Ils ont pris une ville ouverte, mais on leur résiste avec une toute*

*petite troupe depuis la citadelle du Capitole. Vaincus par l'ennui du siège, ils s'éloignent déjà et errent au hasard dans les champs. Lorsqu'ils se sont gorgés de nourriture et de vin précipitamment engloutis, à l'approche de la nuit, ils s'arrêtent au bord de l'eau, sans se retrancher, sans tours de garde ni sentinelles, et se laissent tomber à terre comme des bêtes, encore plus insouciantes de leur sécurité en ce moment que d'habitude ») jusqu'aux descriptions de Poseidonios d'Apamée (Athénée, *Deipnosophistes*, 151e-152d) sur les banquets de Luern l'Arverne et ses largesses envers son peuple, distribuant monnaies et boissons en grande quantité; on peut faire ainsi état de plus de quarante sources historiques qui stigmatisent généralement l'image d'Épinal du Gaulois et du vin (Poux 2004). Le goût des Gaulois pour le vin en deviendra proverbial, mais ce serait oublier la nécessité, à cette période, des Italiens de l'exporter, suite à une modification du paysage agricole de la péninsule italique qui permet aux *latifundia* de produire de très grandes quantités de vin, notamment en Étrurie méridionale... qu'il faut vendre (Carandini 1985; Cambi, Carandini 2002). Les marchés de la Gaule et d'Espagne deviennent une nécessité économique pour l'agriculture italique et c'est une des formes de la romanisation, dans son volet économique.*

Les contextes qui révèlent des amphores italiques en Gaule – et la Gaule du Centre-Est ne fait pas exception – sont très variés: *oppida*, villages ouverts, établissements agricoles, sanctuaires, nécropoles... et rien n'est moins aisé que d'y voir un effet de la romanisation dans la société, ce qui semble un comble, tant l'objet est empreint de romanité. En effet, et le travail de M. Poux est en cela remarquable, les acteurs des consommations de vin ont détourné le produit à leur manière. On ne boit pas "à la romaine" mais à la "gauloise", et donc on n'observe pas les codes des sociétés méditerranéennes de manière stricte (*symposion*). S'il s'agit de consommations collectives dans le cadre notamment de manifestations publiques et politiques, ainsi à Corent (Poux 2004), la boisson est romaine mais le buveur ne veut pas forcément le devenir.

Dans l'est de la Gaule, dans d'autres sanctuaires, on n'est pas en mesure d'observer de telles manifestations ostentatoires de boissons et ce n'est pourtant pas faute de trouver des amphores. Les amphores italiques sont bien là mais en assez faibles quantités: à Mirebeau (ill. 2, p. 837), aux Bolards à Nuits-Saint-Georges, à Mandeure, à Nity, au Titelberg... (Barral 1994; Olmer 2001; Nouvel 2004; Metzler 1995; Laubenheimer, Hénon 1998).

Les découvertes d'amphores vinaires y sont beaucoup plus ténues et ne sauraient se rallier de manière aussi réductrice à la seule situation arverne. Comment étaient donc consommés ces vins en contexte de sanctuaire dans cette région de Gaule? On ne sait pas encore bien le définir, les quantités semblent plutôt faibles, et c'est un travail qui reste à réaliser. La nécropole de Bibracte a également livré des amphores, mais en plus petit nombre. Il s'agit soit de fragments ramassés sur le bûcher, selon la pratique de la *pars pro toto*, puis déposés notamment dans les fossés des enclos funéraires, ou bien d'amphores entières, passées au feu puis soigneusement découpées en petits cubes d'un ou deux centimètres de côté avant d'être déposées dans une fosse (ou deux) situées de part et d'autre de l'entrée de certains des enclos de la nécropole (Olmer à paraître a). Là encore, un travail de synthèse reste à réaliser sur l'usage du vin en contexte funéraire, peut-être en englobant les pratiques des périodes ultérieures.

Les contextes d'habitats sont plus loquaces, notamment les établissements agricoles et les *oppida* qui livrent des quantités d'amphores italiennes très considérables. Naturellement, ce sont les *oppida* qui en livrent le plus, Bibracte, Besançon, Le Titelberg, Le Fossé des Pandours, Alésia, Boviollles... puisqu'ils concentrent les activités économiques des peuples celtiques dont ils sont la capitale le plus souvent, et jouent le rôle de centres de redistribution. Actuellement, on ne possède pas encore de chiffres pour chaque *oppidum*, mais on voit s'organiser une certaine tendance vers des quantités tout à fait extraordinaires (500 000 tessons à Bibracte déjà inventoriés depuis 1984; Olmer à paraître b), dépassant largement ce qui avait été observé jusque-là, d'autant que les nouvelles approches typo-morphologiques, couplées avec les argiles (Olmer à paraître b) rejoignent et complètent les hypothèses de M. Picon qui envisageait lors du colloque de Sienne en 1986 (Hesnard *et al.* 1989, p. 59), qu'une centaine d'ateliers aient été en activité durant une centaine d'années, et aient produit plus de 100 millions d'amphores. Et il est vrai que lorsque l'on s'extrait de la tripartition traditionnelle (Dressel 1A, 1B et 1C), les amphores Dressel 1 présentent des nuances à la fois subtiles et en même temps marquées, propres à exprimer cette multiplicité des groupes de production, trop fugacement connus encore sur le terrain. Ces informations typologiques, couplées avec les données sur les argiles, permettent de distinguer plus de 50 sous-types, qui indiquent avec encore plus

ou moins de réussite des régions de production (Olmer à paraître b). En revanche, lorsqu'on repère parmi des vestiges de consommations livrés par les dépotoirs domestiques, des tessons relatifs à des amphores ayant transporté du Falerne ou du Cécube, deux vins parmi les plus grands crus du monde romain, on peut alors s'autoriser à évoquer très concrètement la romanisation, car il n'est guère possible que les buveurs aient ignoré en leur temps l'extraordinaire vin qui leur était proposé, rendu plus précieux encore par le voyage; dans le même temps, de nombreux autres vins très médiocres étaient également diffusés en grandes quantités dans ces mêmes lieux.

Corrélativement à la situation des *oppida*, la question des consommations dans les établissements agricoles est également très intéressante dans ces contextes de la fin de l'âge du Fer. Au contraire des sanctuaires et des nécropoles, ils sont loin d'être dépourvus d'amphores, qui sont même souvent présentes en quantités assez abondantes (mais les données demandent à être reprises et complétées avec précision), ce qui pose le problème des modalités de leur consommation dont on ignore tout. S'agit-il encore une fois de manifestations de pratiques rituelles? Ou bien doit-on plutôt situer les consommations dans la sphère familiale? Quelle est la distinction entre collectif et politique? Ou plus simplement doit-on considérer ces rejets comme le témoignage de consommations ponctuelles? C'est un sujet d'étude qui mériterait d'être approfondi notamment dans cette région riche de données inédites.

Les autres produits témoignent plus directement de la romanisation, ou du moins de l'adoption de nouveaux produits, comme l'huile d'olive. Sur les *oppida*, les premières huiles d'olive sont arrivées assez précocement – c'est-à-dire avant la conquête césarienne –, d'Italie centrale, dans les ovoïdes républicaines, ou d'Italie du sud, dans les amphores de Brindes, ou bien encore depuis la province de Tripolitaine. Pour les deux premières catégories, on soulignera que ce sont des huiles de qualités différentes, mais servant essentiellement à l'alimentation. L'huile transportée dans les amphores ovoïdes provenait du Vénafre et était considérée comme étant de très grande qualité; il en est de même pour l'huile des amphores de Brindes, qui transportait de l'huile apulienne. Les amphores de Tripolitaine, en revanche, devaient transporter de l'huile réservée à l'éclairage, notamment celle produite à *Leptis Magna* qui avait mauvaise réputation



(Gsell 1924). Petit à petit apparaissent au cours du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et notamment dans la seconde moitié, d'autres produits: *defrutum* (dans des Haltern 70), *garum* ou morceaux de poisson en conserve (dans des Dressel 9 puis des Dressel 7/11)...autant de produits qui relèvent de la cuisine romaine et qu'il faut mettre en parallèle avec les changements opérés dans les vaisseliers.

Au regard de ces résultats concernant la fin de la Protohistoire, riche de nouveaux produits, arrivés parfois plus précocement qu'on ne l'imaginait, l'époque augustéenne verra des changements qui s'inscrivent dans la continuité. Les produits sont désormais connus, mais verront leurs qualités et leurs provenances considérablement modifiées. Révisant les données précédentes qui voyaient s'interférer des régions plus ou moins romanisées, mais qui développaient des contacts économiques réels, le Haut-Empire, du point de vue des amphores, va en quelque sorte homogénéiser la situation, lissant les aspects commerciaux et les réseaux de diffusion. Formant un tout contrôlé par Rome, les produits vont être adaptés à la situation optimale de chaque région de production. C'est sans doute un peu caricatural, mais c'est ainsi que l'on peut comprendre le développement de monopoles de certaines denrées très attachées à certaines régions. Ainsi l'huile d'olive proviendra, durant près de trois siècles, et pour 90 %, de péninsule ibérique plus particulièrement de la vallée du Guadalquivir (Ponsich 1974, 1979, 1987, 1991) et laissera sa place aux huiles des provinces romaines d'Afrique du Nord, de la Maurétanie Tingitane à la Byzacène et la province de Tripolitaine, qui verront leur place croître et évoluer au cours du III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle. Toutes les régions du bassin occidental de la Méditerranée connaîtront ce schéma qui voit la succession des huiles hispaniques puis africaines: Italie, Espagne, Gaule... En Gaule de l'Est, les sites civils semblent alimentés par les mêmes grandes sources, parallèlement aux sites militaires, qui profitent également d'un service de l'annone adapté aux besoins des troupes, privilégiant certains circuits importateurs (Tchernia 2002, p. 323-324). C'est ainsi que "globalement" les mêmes amphores Dressel 20 sont diffusées sur l'ensemble de la Gaule du Centre-Est, d'Autun à Augst, et de Lyon à Bavay, jusqu'en Angleterre (Remesal Rodriguez 1986; Montfort, Funari 1998; Martin-Kilcher 1994). Trouver des timbres identiques n'est que le reflet de cette organisation qui tendrait à lisser les arrivages, mais là encore c'est un sujet d'étude qui mériterait

d'être exploré, notamment en mettant en parallèle les données sur les amphores et l'épigraphie.

Le vin connaît également des bouleversements assez radicaux, la Gaule prenant une importance toute particulière, notamment dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., grâce aux développements du vignoble de la Narbonnaise, mais aussi des vignobles septentrionaux qui semblent se développer également dès cette période. Ainsi dans la zone de l'est de la Gaule, on rencontre en lieu et place du vin italique presque complètement inexistant désormais, à l'exception de crus particuliers des Dressel 2/4, des amphores gauloises, standardisées à l'extrême. Si l'essentiel provient de la frange méditerranéenne à situer entre l'Èbre et le Rhône (Laubenheimer 2001), des ateliers fleurissent au gré de la "remontée" du vignoble vers le nord et l'est, jusqu'à la Moselle. Ainsi dans la vallée de la Saône, à Chalon-sur-Saône (71), sont produites des Gauloises 3, des Gauloises 4 et des Gauloises 4 de petit module (Olmer 1997; Gauthier, Joly 2003), dans la vallée de l'Arroux, à Gueugnon (71) sont produites des Gauloises 3 et 4 (Laubenheimer, Notet 1986), ainsi que des Gauloises 4 à Autun (71) (Alfonso 1999); enfin un atelier à Sens (89) produit des Gauloises 3, des Gauloises 4 et des Dressel 2/4 (Perrugot 1990). Au-delà, vers le Jura, des ateliers à Mathay-Mandeure (25), Offemont (70) et Courtesoult (70) produisent également des Gauloises 3 (Gauthier, Joly 2003). On soulignera que toutes ces productions suivent fidèlement les prototypes narbonnais (ill. 3), ce qui indique que la forme du récipient proposait probablement une indication sur les types de produits transportés. On ne sait pas s'il faut parler d'homogénéisation des goûts de ces vins durant l'Antiquité, comme on le voit actuellement pour tous ces vins "au goût de Bordeaux" qui témoignent d'une "parke-risation" de la production mondiale, mais on est en droit de constater cette très grande homogénéité des formes et de se poser la question. La réponse viendra peut-être des études réalisables sur les très nombreuses découvertes de pépins *vitis vinifera* qui forment un corpus régional très intéressant et dont on peut attendre beaucoup (Gauthier, Joly 2003). Parallèlement, d'autres ateliers proposent cette fois des variantes d'amphores à fond plat, qui imitent donc moins les formes standards Gauloise 3 et Gauloise 4, mais qui n'en sont pas moins d'excellents marqueurs de ces productions, témoignant de l'extension du vignoble bourguignon: Domecy-sur-Cure

(Yonne) (Joly 1994), Bussy-le-Repos et Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) (Olmer 1996, p. 74-75). Ces ateliers s'inscrivent dans un schéma global propre à la Gaule méridionale et à la côte catalane où l'on observe une sorte de monopole des vins gaulois, que l'on retrouve partout en Europe, de l'Angleterre au Moyen-Orient et aux confins de l'Asie (Laubenheimer 2001).

Cette propension à l'imitation est certainement le facteur de romanisation le plus flagrant pour les amphores, d'autant que l'on ne se contente pas d'imiter les amphores vinaires de Gaule Narbonnaise. En effet, les potiers du Centre-Est et du nord des Gaules imitent également d'autres amphores, comme les amphores à huile du Guadalquivir. L'Alsace propose ainsi des spécimens édifiants, que l'on nomme Dressel 20 *similis* ou Gauloise 14, et qui ne manquent pas de soulever de nombreuses questions (Baudoux 1996, p. 106-113). Si l'on ne peut que souligner une parfaite adéquation avec la forme originelle hispanique, les témoignages épigraphiques livrés par les timbres révèlent des *cognomina* gaulois, ce qui est la norme en vigueur dans les officines de sigillées de la région (Baudoux 1996, p. 110). Leur contenu ne pouvant pas être de l'huile d'olive hispanique, on tend à y associer de l'huile de noix (bien que cela réclame une production assez importante). Ce pourrait être aussi de l'huile de très mauvaise qualité, rance, destinée à l'éclairage, peut-être en provenance (en vrac) des huileries du sud de la Gaule. On connaît justement l'augmentation de la production au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et ceci pourrait avoir entraîné ces fabrications d'amphores des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (Brun 2005; Baudoux 1996, p. 112).

On relève également d'autres productions assez atypiques, comme les Gauloises 12, produites en Normandie, des amphores à fond plat dont on ne connaît pas le contenu (Laubenheimer, Lequoix 1992) ou bien les Gauloises 13, dont le col se réfère aux Dressel 20, mais présentant un fond plat, et dont la production semble se concentrer sur la voie Bavay-Cologne, et dont ignore également tout du contenu (Baudoux *et al.* 1998, p. 26-35). Un autre type, la Gauloise 15, est encore plus spécifique, présentant une lèvre assez marquée à inflexion externe et un fond à plusieurs variantes, mais globalement conique; la distribution, amorcée dès le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., se développe autour de Tongres (Baudoux *et al.* 1998, p. 36-38).

Le grand quart nord-est de la Gaule voit donc se développer toute une série d'amphores, dont certaines imitent très clairement les modèles

méditerranéens. On ignore tout des produits distribués et il faudrait plutôt associer ces conteneurs à une fonction de stockage, ce qui nous éloignerait alors de la fonction principale de l'amphore, mais c'est un autre débat. Il résulte, pour toutes ces productions, un affranchissement de la sphère méditerranéenne de la part des provinces septentrionales, qui ont pu avec la circulation de certains de ces produits locaux dynamiser leur économie sans avoir recours systématiquement aux échanges à longue distance. C'est ainsi que J.-M. Séguier, considérant le nombre important des amphores produites dans la région parisienne, pense que le poids de la viticulture locale s'est considérablement développé, au point de concurrencer les importations méridionales aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (Séguier 2004). Pondérons toutefois cette appréciation, car, parallèlement, de très nombreuses autres amphores continuent d'être importées, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècles, véhiculant des produits extrêmement variés: fruits confits, saumures de viandes et de poissons, coquillages, sauces, vins de catégories très diverses, salés, miellés ou cuits, grecs, égyptiens, lusitaniens... qui forment un panel de produits qui vont peu à peu s'insérer dans la société. En effet, si les capitales de cité comme Autun, Besançon ou Augst sont particulièrement bien approvisionnées en denrées variées, et comptent des dizaines de milliers de fragments d'amphores de toutes sortes (Olmer 1994 et 1997; Laubenheimer, Humbert 1992; Martin-Kilcher 1987 et 1994), les autres sites ne sont pas en reste et comptent eux aussi de nombreuses importations. Mâcon, Chalon-sur-Saône, Les Bolards Alésia, Braux, Mâlain, Vertault, Auxerre, Decize, Entrains-sur-Nohain, Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine, Mandœuvre... livrent de très nombreuses amphores de provenances très variées (Olmer 1997) (ill. 4 et 5). À Dijon-*Divio*, un lot d'amphores de Lipari a même permis de mieux cerner des activités artisanales liées à une tannerie – sur la fouille du Parking Sainte-Anne –, car cette île s'avère avoir été la seule source d'alun de toute la Méditerranée occidentale entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et a donc développé une production d'amphores destinée exclusivement à l'exportation de ce produit bien spécifique (Olmer 1997; Borgard 2001). D'autres amphores transportent des produits hautement exotiques, comme le *doum*, du vin de dattes d'Égypte (dans des amphores Schöne-Mau XV) ou des huîtres (dans des Dressel 21-22), qui représentent sans doute la quintessence du luxe à l'époque antique (Olmer 2007), à l'image des fourmis au chocolat en provenance du Japon que

l'on trouvait dans les années 1980 chez Hédiard, et toujours commercialisées en Angleterre...

Tous ces produits, assez divers selon les époques et les contextes, apportent des éléments très concrets au dossier des formes de la romanisation, par le biais de l'étude des transformations des pratiques commerciales, sociales ou artisanales traduites par les amphores. Elles permettent

de suivre les évolutions de la société qui s'ouvre au commerce et aux produits de la Méditerranée. S'adaptant peu à peu aux grandes modifications sous l'Empire, le Grand-Est de la Gaule voit ses propres ressources entrer dans les circuits commerciaux locaux et contribuer à la prospérité de l'Empire romain. La poursuite des études sur les amphores, selon les différents contextes et périodes, permettra de continuer à enrichir ces témoignages et à alimenter les réflexions.

## BIBLIOGRAPHIE

**Alfonso 1999**: ALFONSO (G.). — L'artisanat de la céramique. In: \*Chardron-Picault, Pernot 1999.

**Barral 1994**: BARRAL (P.). — *Céramique indigène et faciès culturel à la Tène finale dans la Vallée de la Saône*, 3 volumes. Besançon: université de Franche-Comté, 1994 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Barral et al. 2001**: BARRAL (P.), BEURET (R.), BRIDE (A.-S.), HAMM (G.), JEUNOT (L.), MERLE (V.), VERRIER (G.), VIDEAU (G.). — Le village gaulois de Verdun-sur-le-Doubs, Le Petit Chauvort, bilan des fouilles 1996-1999, Trois rivières, Verdun-sur-le-Doubs. *Groupe d'études historiques de Verdun-sur-le-Doubs*, 57, 2001, p. 1-9.

**Barthélémy et al. 2008**: BARTHÉLÉMY (D.), CANTIN (N.), RAMPONI (C.), VIDEAU (G.). — *L'habitat de Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire): nouvel exemple de tuiles en contexte laténien*. In: ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) coord. — *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) - La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer (AFEAF), co-organisé avec l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (APRAB), Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon: Revue Archéologique de l'Est, 2009 (Revue Archéologique de l'Est, supplément; 27).

\***Baudoux 1996**.

**Baudoux et al. 1998**: BAUDOUX (J.), BOCQUET (A.), BRULET (R.), LAUBENHEIMER (F.), MARLIÈRE (E.), VILVORDER (F.). In: \***Laubenheimer 1998**, p. 11-48.

**Borgard 2001**: BORGARD (P.). — *L'alun en occident romain: production et distribution des amphores romaines de Lipari*, 4 vol., Aix-en-Provence, 2001 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Brun 2005**: BRUN (J.-P.). — *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*. Paris: Errance, 2005, 267 p.

**Cambi, Carandini 2002**: CAMBI (F.), CARANDINI (A.) éd. — *Paesaggi d'Etruria. Valle dell'Albegna, valle d'Oro, valle del Chiarore, valle del Tafone*. Rome, 2002.

**Carandini 1985**: CARANDINI (A.). — *La romanizzazione dell'Etruria: il territorio di Vulci*. Rome, 1985.

**Carreras Montfort, Funari 1998**: CARRERAS MONTFORT (C.), FUNARI (P.P.A.). — *Britannia y el Mediterráneo: estudios sobre el abastecimiento de aceite bético y africano en Bitannia*. Barcelone, 1998, 401 p. (Corpus international des timbres amphoriques; 5).

**Déchelette 1904**: DECHELETTE (J.). — Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901. *Mémoires de la Société Éduenne*, 33, 1904, p. 1-83.

**Gauthier, Joly 2003**: GAUTHIER (E.), JOLY (M.). — Vignobles et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. In: FAVORY (Fr.) dir. — *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraire* Actes du colloque international AGER V, 19-20 septembre 2000, Besançon. Besançon: Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 191-208 (Collection ALUB; 764/ Série "Environnement, sociétés et archéologie"; 5).

**Gsell 1924**: GSELL (S.). — L'huile de Leptis. *Rivista della Tripolitana*, 1, p. 41-46.

**Hénon 1995**: HÉNON (B.). — Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale. *RAP*, 1-2, 1995, p. 149-186.

**Hesnard et al. 1989**: HESNARD (A.), PICON (M.), TCHERNIA (A.), ARTHUR (P.). — Les aires de production des gréco-italiques et des Dressel 1. In: *Amphores romaines et histoire économique. Dix ans de recherches*. Actes du Colloque de Sienna (22-24 mai 1986). Rome: École Française de Rome, 1989, p. 21-65 (École Française de Rome; 114).

**Joly 1994**: JOLY (M.). — L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne). In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Millau*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1994, p. 213-224.

**Landa 1869**: LANDA (L.). — Promenades archéologiques aux environs de Chalon (suite). *Matériaux d'archéologie et d'histoire*, 1<sup>re</sup> année, 10-11, p. 150-151.

**Laubenheimer 2001**: LAUBENHEIMER (F.). — Le vin gaulois de Narbonnaise exporté dans le monde romain, sous le haut-Empire. In: LAUBENHEIMER (F.) dir. — *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude*. Actes du colloque



de mai 1996, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 51-65 (Série Amphores ; 3).

**Laubenheimer, Humbert 1992** : LAUBENHEIMER (F.), HUMBERT (S.). — Emballages perdus, objets trouvés : amphores. In : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. — *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire : les fouilles du parking de la mairie à Besançon* Besançon, Musée de Besançon, 1992, p. 188-212.

**Laubenheimer, Hénon 1992** : LAUBENHEIMER (F.), HÉNON (B.). — Les amphores du Titelberg (Luxembourg). In : \***Laubenheimer 1992**, p. 107-142.

**Laubenheimer, Lequoy 1992** : LAUBENHEIMER (F.), LEQUOY (M.-C.). — Les amphores Gauloise 12 de Normandie. Le matériel de la nécropole de Vetteville-la-Rue. In : \***Laubenheimer 1992**, p. 75-92.

**Laubenheimer, Notet 1986** : LAUBENHEIMER (F.), NOTET (J.-C.). — La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne. *RACF*, 25, 1986, p. 175-187.

**Marlière, Laubenheimer à paraître** : MARLIÈRE (E.), LAUBENHEIMER (F.). — Les amphores dans le nord de la France. Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, à paraître (Série Amphores).

**Martin-Kilcher 1987** : MARTIN-KILCHER (St.). — *Die Ölamphoren, Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1987, 311 p. (Forschungen in Augst ; 7/1).

**Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (St.). — *Die Amphoren für Wein, Fischsauce und Südfrüchte, Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiser-Augst*. Augst, 1994 (Forschungen in Augst ; 7/2).

**Maza 2003** : MAZA (G.). — Les amphores vinaires républicaines découvertes sur le site du "Couvent des Carmélites" à Mâcon. *Bulletin du GAM*, 1, 2003, p. 1-17.

**Metzler 1995** : METZLER (J.). — *Das Treverische oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg) : zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*. Luxembourg, 1995, 2 vol. (Dossiers d'Archéologie du musée d'Art et d'Histoire ; 3).

**Misonne, Bocquet 1998** : MISONNE (B.), BOCQUET (A.), LADURON (D.), LAUBENHEIMER (F.). — Les amphores Gauloise 12 du bassin de la Seine. In : \***Laubenheimer 1998**, p. 145-157.

**Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — Le sanctuaire rural de Nitry-Champagne (Yonne). *BSEA*, 80, 2004, p. 21-41.

**Olmer 1994** : OLMER (F.). — Les amphores d'Autun : première approche. *RAE*, 45, 1994, p. 193-202.

**Olmer 1996** : OLMER (F.). — Les productions d'amphores en Bourgogne au Haut-Empire : un point sur les éléments typologiques, la culture de la vigne et la production du vin. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Dijon*, 1996. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 73-78.

**Olmer 1997** : OLMER (F.). — *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique*, 4 volumes. Dijon : université de Bourgogne, 1997 (thèse de

3<sup>e</sup> cycle).

**Olmer 1998a** : OLMER (F.). — Les amphores de Mâlain-Mediolanum. In : \***Laubenheimer 1998**, p. 159-174.

**Olmer 1998b** : OLMER (F.). — Un cas de résidualité controversé. Un groupe d'amphores de la cave 553 à la Pâturage du Couvent à Bibracte. In : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. — *Protocole de comptage et condition de traitement de la céramique*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1998, p. 53-57 (Bibracte ; 2).

**Olmer 2001** : OLMER (F.). — Les amphores de l'ensemble du site. In : POMMERET (C.) dir. — *Le Sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon : RAE, 2001, p. 327-345 (*Revue archéologique de l'Est*, supplément ; 16).

**Olmer 2003** : OLMER (F.). — *Les amphores de Bibracte - 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. : Catalogue des timbres de Bibracte 1984-1998. Catalogue des timbres de Bourgogne*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2003 (Bibracte ; 8).

**Olmer 2007** : OLMER (F.). — À table avec des huîtres et du falerne, le luxe à travers les amphores. In : BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) dir. — *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Actes du colloque de Mâcon. Mâcon : Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, p. 153-176.

**Olmer à paraître a** : OLMER (F.). — Les amphores dans la nécropole de la Croix-du-Rebout, consommations et taphonomie. In : BARAY (L.) dir. — *La nécropole de la Croix-du-Rebout à Bibracte*, à paraître (monographies Bibracte).

**Olmer à paraître b** : OLMER (F.). — *Amphores, typologie et commerce aux deux derniers siècles avant notre ère en Europe occidentale*. À paraître.

**Perrugot 1990** : PERRUGOT (D.). — L'atelier de céramique gallo-romain de Sens. *Bulletin de la société archéologique de Sens*, 32, p. 1-31.

**Ponsich 1974** : PONSICH (M.). — *Implantation rurale antique sur le bas-Guadalquivir*. Madrid, 1974, 404 p.

**Ponsich 1979** : PONSICH (M.). — *Implantation rurale antique sur le bas-Guadalquivir, 2, La Campagna. Palma del Rio. Posadas*. Madrid : Publications de la Casa de Velázquez, 1979, 245 p. (série archéologie ; 3).

**Ponsich 1987** : PONSICH (M.). — *Implantation rurale antique sur le bas-Guadalquivir, 3. Bujalance, Montoro, Andùjar*. Madrid : Publications de la Casa de Velázquez, 1987, 126 p. (série archéologie ; 7).

**Ponsich 1991** : PONSICH (M.). — *Implantation rurale antique sur le bas-Guadalquivir, 4. Ecija, Dos Hermanas, Los Palacios y Villafranca, Lebrija, Sanlúcar de Barrameda*. Madrid : Publications de la Casa de Velázquez, 1991, 278 p. (série archéologie ; 16).

**\*Poux 2004**.

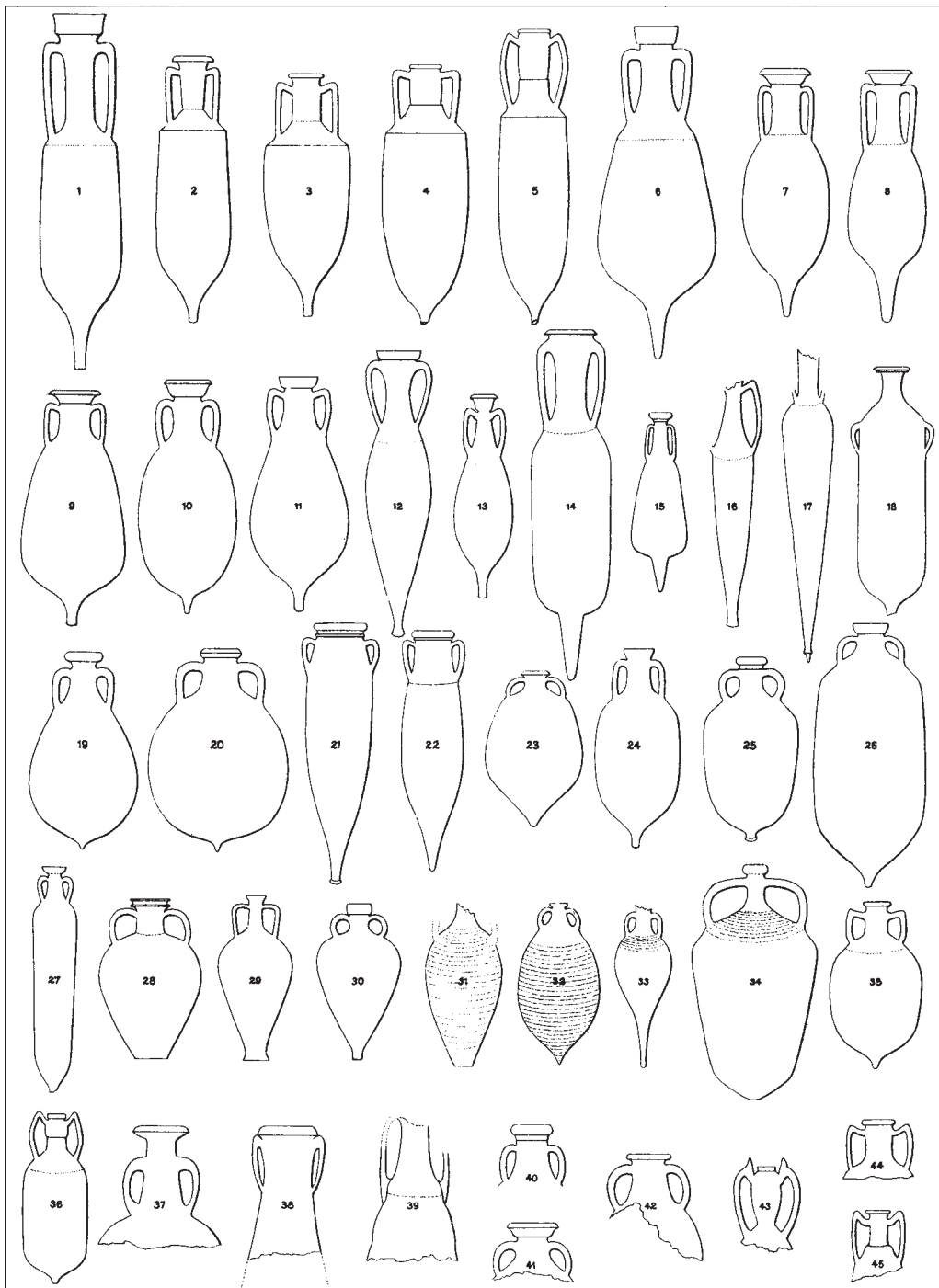
**Remesal Rodriguez 1986** : REMESAL RODRIGUEZ (J.). — *La annona militaris y la exportacion de aceite bético a Germania*. Madrid, 1986.

**Séguier 2004:** SÉGUIER (J.-M.). — Les amphores régionales dans l'espace sénon: l'exemple du secteur de la confluence Seine-Yonne. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Vallauris (2004)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 381-402.

**Tchernia 1986:** TCHERNIA (A.). — *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économie d'après les amphores*. Rome: École Française de Rome, 1986 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome [BEFAR]); 261).

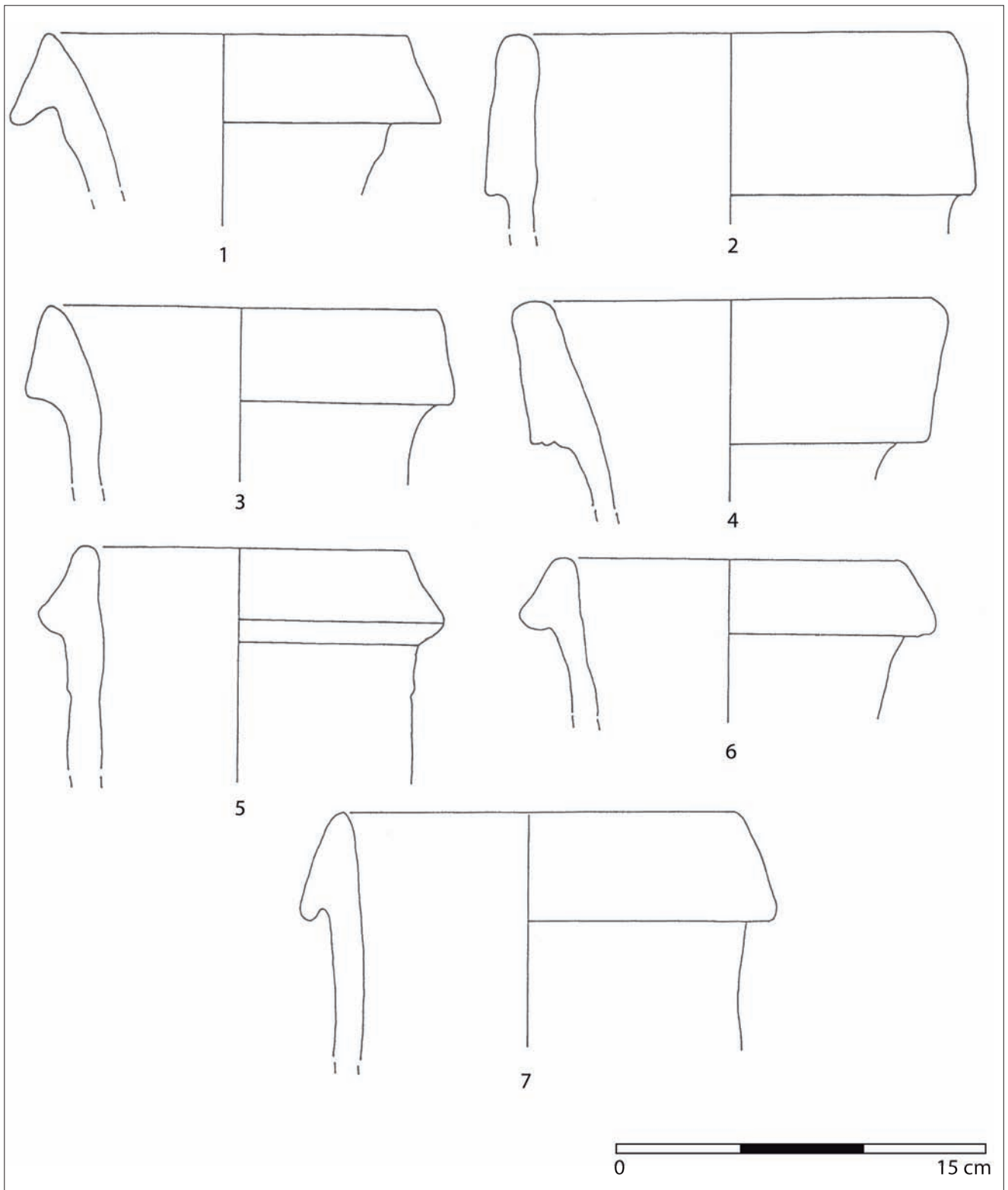
**Tchernia 2002:** TCHERNIA (A.). — L'arrivée de l'huile de Bétique sur le limes germanique: Wierschowski contre Remesal. In: RIVET (L.), SCIALLANO (M.) dir. — *Vivre, produire et échanger: reflets Méditerranéens, Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac: Mergoïl, p. 319-324 (Archéologie et histoire romaine; 8).

**Videau 2000:** VIDEAU (G.). — *Les amphores italiques de l'habitat gaulois du Petit-Chauvort à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire)*, 1 vol. Besançon: université de Franche-Comté, 2000 (mémoire de maîtrise).

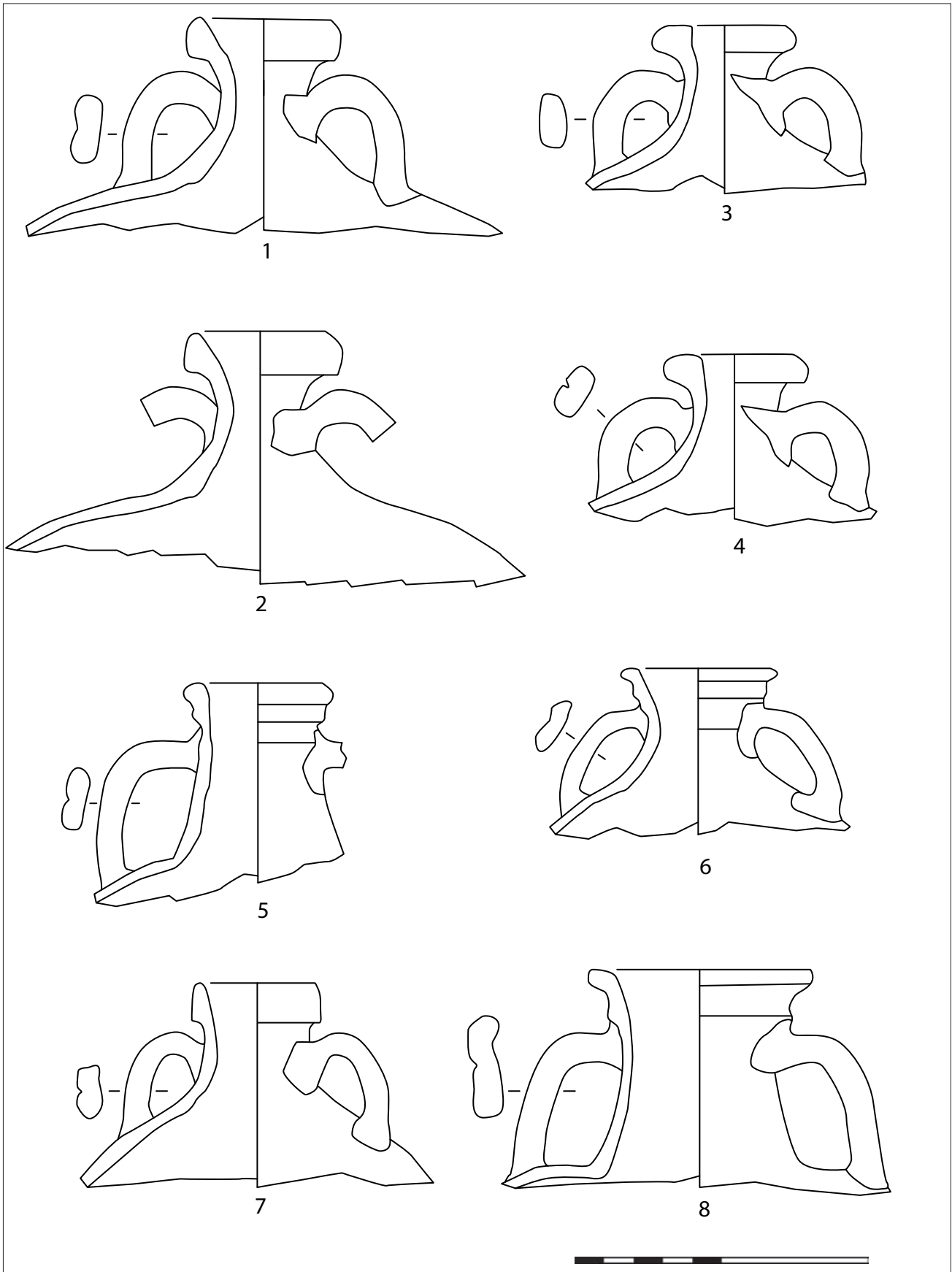


1. Table récapitulative des amphores découvertes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Castro Pretorio, à Rome (Dressel 1899).

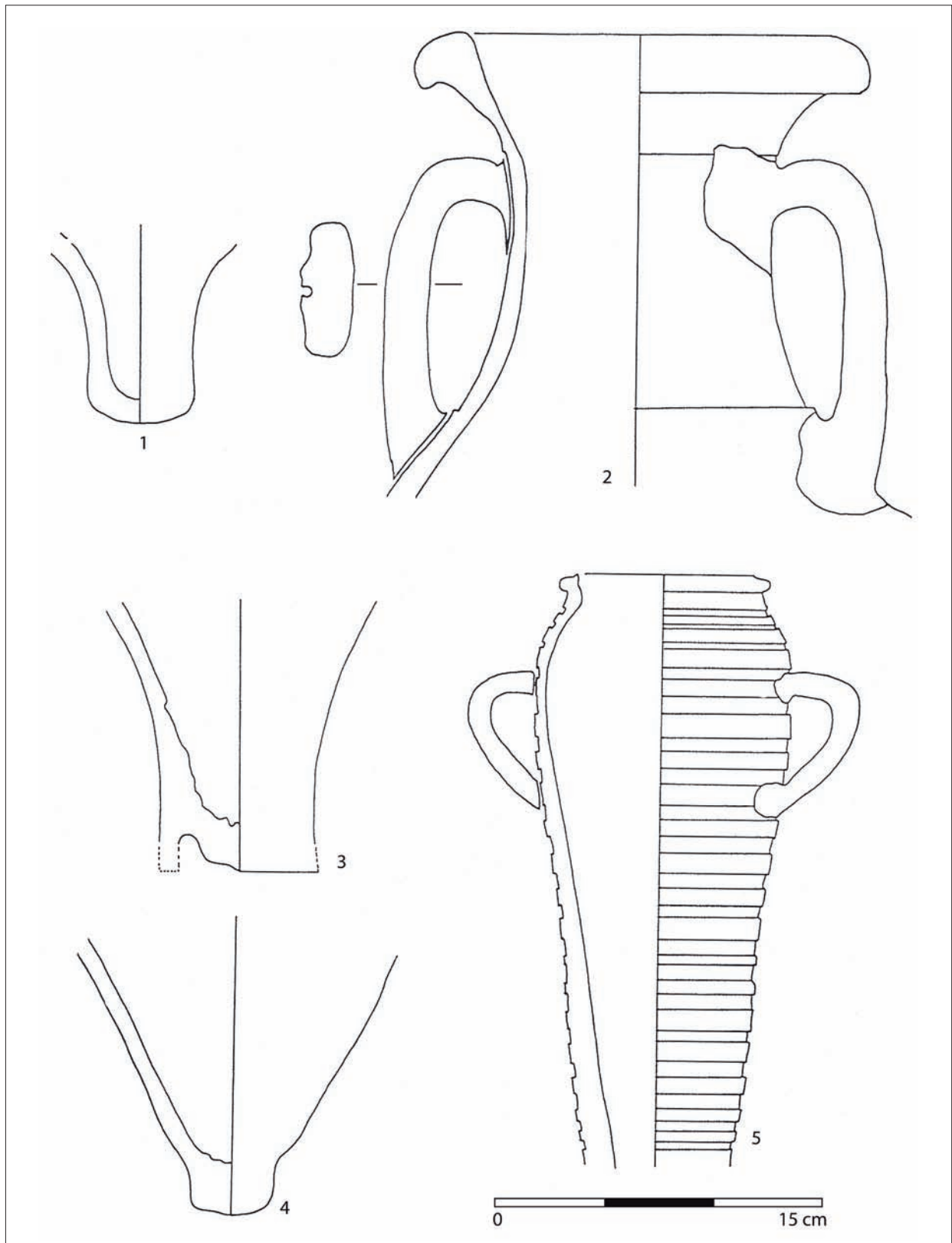




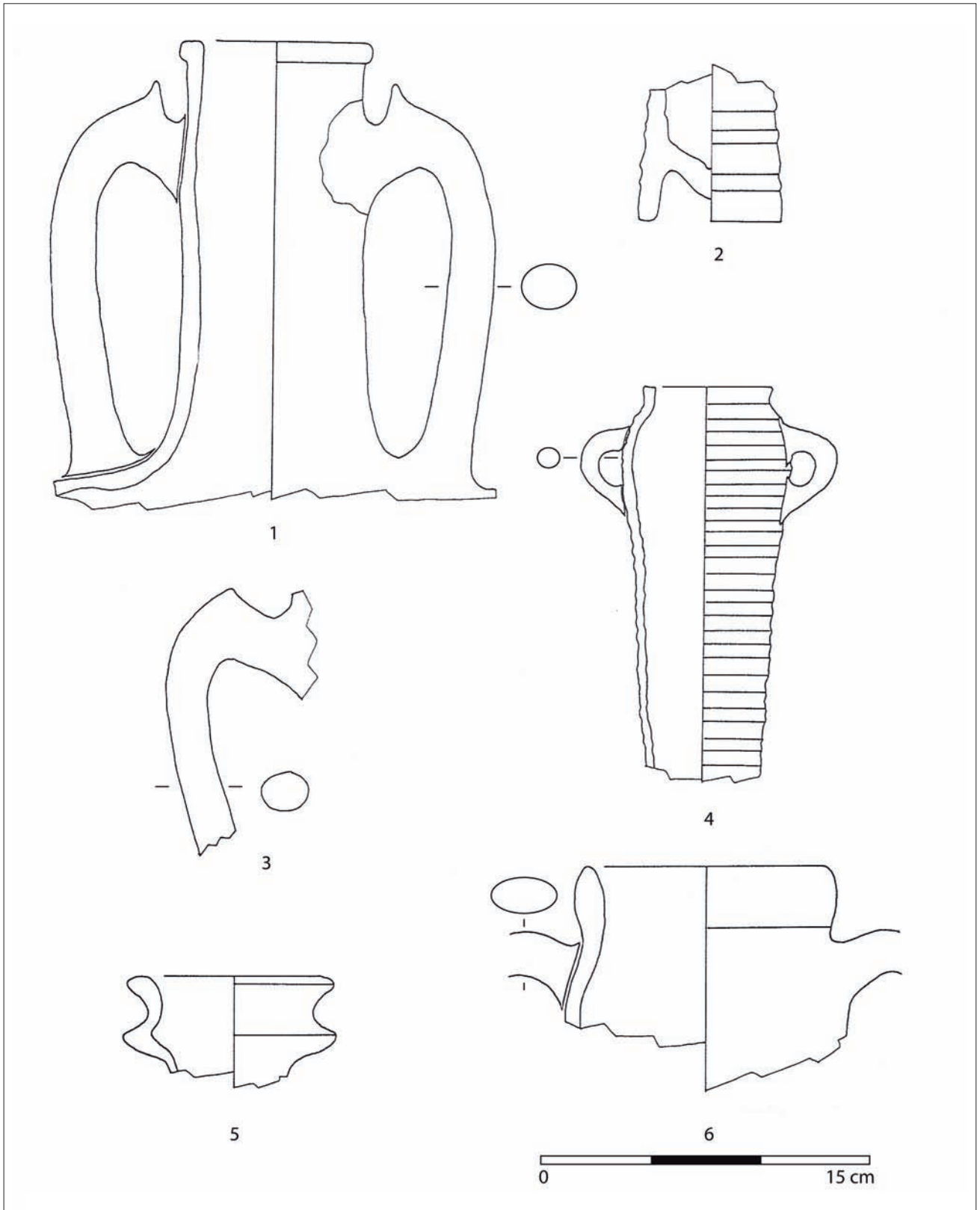
2. Amphores italiennes Dressel 1 de Mirebeau - La Fenotte (d'après Olmer 1997, pl. 8).



3. Amphores Gauloise 4 (n° 1 et 2), Gauloise 4 demi-module (n° 3 et 4), Gauloise 3 (n° 5 et 8), Gauloise 2 (n° 6) et de forme originale (n° 7) produites dans l'atelier de la Rue de Rochefort à Chalon-sur-Saône (d'après Olmer 1997, pl. 24).



4. Amphores de Vertault-Vertillum. Dressel 9 similis lyonnaises (n° 1 et 2), Käpitan II (n° 3), Dressel 26 (n° 4), Carotte ou Schoene-Mau XV (n° 5) (d'après Olmer 1997, pl. 31-2).



5. Amphores de Malain-Mediolanum. Amphore Rhodienne (n° 1), Kâtipan II (n° 2), Crétoise 4 (n° 3), carotte ou Schöne-Mau XV (n° 4), Dressel 28 (n° 5), amphore de Lipari à alun (n° 6) (d'après Olmer 1997, pl. 27-4).

---

# Les centres de production de céramique dans l'Est de la Gaule à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine

---

MARTINE JOLY

## INTRODUCTION

Dans les décennies qui suivent la conquête romaine, on assiste à une mutation importante dans le domaine de la céramique, qui se manifeste par la diversification des récipients utilisés. Le renouvellement et la très grande variété des répertoires observés dans les vaisseliers du début de la période romaine résultent d'une part de l'arrivée de nouvelles formes de céramiques, par le biais d'importations diversifiées, et, d'autre part, d'un changement dans les modes de fabrication en Gaule. Le fait le plus marquant est le développement de très grands centres de production, qui regroupent des centaines d'artisans potiers et de fours et qui connaissent une très large diffusion, dont le plus célèbre est celui de la Graufesenque (Millau) pour la sigillée. Ils coexistent avec des centres de fabrication de taille plus réduite, dont les vases sont exportés à l'échelle régionale, mais parfois plus large. Enfin, des petits ateliers continuent à exister; ils approvisionnent la population locale ou fabriquent des récipients spécialement conçus pour l'emballage et la vente des produits locaux, puis exportés dans la région voire plus loin.

## LES ATELIERS DE POTIERS DANS L'EST DE LA GAULE

Cette région bénéficie d'une longue tradition dans le domaine des études céramologiques.

Un certain nombre de centres de production ont fait l'objet de recherches depuis le milieu du

XX<sup>e</sup> siècle au moins. Plusieurs régions de l'est de la France ont bénéficié de publications, suite à la tenue du Congrès de la Société Française d'Étude de la Céramique en Gaule: la Franche-Comté, en 1990, la Bourgogne en 1996 et l'Alsace en 2009. En outre, les recherches menées dans le cadre de l'archéologie préventive durant les dix dernières années ont permis de compléter les informations disponibles, mais un certain nombre de données restent inédites.

Si l'on considère les principales régions de l'est de la Gaule, le bilan fait état d'une documentation mal répartie géographiquement. En outre, la grande majorité des informations concernent, pour l'essentiel, la période du Haut-Empire. C'est l'Alsace qui fournit la documentation la plus abondante à la fois pour la fin de l'âge du Fer, le début de la période romaine et même l'ensemble de l'époque antique (Fortuné *et al.* 2009, p. 11-12; Bonaventure *et al.* 2009; *et al.*, dans ce volume). Pour les autres régions, seules quelques découvertes ponctuelles peuvent être mentionnées (ill. 1).

## LES ATELIERS DE POTIERS À L'ÉPOQUE DE LA ROMANISATION

L'inventaire des lieux de production de céramiques identifiés pour la période qui couvre le I<sup>er</sup> s. av. et le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., permet de se rendre compte de l'état de la documentation disponible, à l'intérieur des grandes entités du début de l'époque antique. Pour l'essentiel, les découvertes permettant



Site	Datation	Production	Biblio
Fossé des Pandours	80-50 av. J.-C.		Bonaventure <i>et al. supra</i>
Marlenheim	I <sup>er</sup> av.		Bonaventure <i>et al. supra</i>
Meistratzheim	?		Bonaventure <i>et al. supra</i>
Bourgheim	II <sup>e</sup> av.-III <sup>e</sup> apr.		Bonaventure <i>et al.</i> 2009
Benfeld	80-30 av.		Bonaventure <i>et al. supra</i>
Dambach-la-Ville	30-15 av.		Kuhnle <i>et al.</i> 2005
Sierentz	80-30 av.		Bonaventure <i>et al. supra</i>
Mirebeau-sur-Bèze	2 <sup>e</sup> moitié I <sup>er</sup> av.		Mouton 2005
Mandeure	90-60 début I <sup>er</sup> apr.		Videau <i>et al.</i> 2008
Varennes-lès-Mâcon	Fin II <sup>e</sup> av.-milieu I <sup>er</sup> av.		Barral 1994, p. 21
Verdun-sur-le-Doubs			
Besançon	150-30 av.		Stoullig 2006
Bassou	2 <sup>e</sup> tiers I <sup>er</sup> s.		Joly 1996, p. 129
Chamvres-Joigny	10 av./30 apr.		Joly 1996, p. 127-129
Reims- rue de l'Équerre	-30/+10		Biegert, Deru 2004

I. Tableau d'inventaire des ateliers de Gaule de l'Est pour la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque gallo-romaine.

d'identifier les ateliers de potiers concernant la mise au jour de fours de potiers.

### Les fours de potiers

Chez les Séquanes, le site de Mandeure a livré récemment des vestiges de fours datés de la période de la Tène D2a et augustéenne, qui ont fonctionné pendant l'activité du sanctuaire voisin (Videau *et al.* 2008, p. 328-345). Dans tous les cas, les fours relèvent du même modèle, le type à un seul alandier et pile centrale (ill. 2). L'agglomération antique a révélé un important centre de production dont plusieurs ateliers de potiers ont été explorés (Champ des Isles: Lame, Mazimann 1990, p. 39-46 et l'Essarté: Humbert, Llopis 1990, p. 47-54; Charlier 1990, p. 16-17) installés dans des quartiers artisanaux, mais dont l'activité ne semble pas débiter avant l'époque flavienne.

À Besançon, à l'emplacement de *Vesontio* la capitale gauloise puis gallo-romaine des Séquanes, plusieurs ateliers sont identifiés, à partir de découvertes de fours. Ces derniers, au nombre de cinq, ont été mis au jour dans une zone de la partie nord de la ville, située dans la boucle du Doubs et interprétée comme un secteur artisanal. Leur activité est attestée pour la période qui va de la fin du II<sup>e</sup> siècle jusqu'à la période augustéenne. Les fours de potiers présentent une chambre de cuisson de forme circulaire, avec une sole perforée, reposant sur une pilette centrale; ils sont munis d'un

alandier simple ou double (Videau, Humbert *in* Stoullig 2006, p. 54-55). La production est constituée essentiellement d'une catégorie particulière, de la céramique peinte, avec une forme principale, le vase-bouteille à pied balustre. Mais d'autres ateliers restent sans doute à découvrir, car la majeure partie du vaisselier retrouvé sur les sites de consommation est constituée de vaisselle visiblement fabriquée localement, dans la ville elle-même (Videau 2006, p. 55), parfois à l'extérieur.

Chez les Lingons, à Mirebeau-sur-Bèze, des vestiges d'ateliers de potiers laténiens ont été mis en évidence par Sylvie Mouton (Mouton 2005, p. 36). En effet, trois fours à un seul volume, munis d'un double alandier (ill. 3, extrait de Joly *et al.* 2008, p. 13) ont été découverts en 2000, dans un quartier implanté à proximité du sanctuaire. Cette découverte permet d'identifier une officine de fabrication de céramique, datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., où auraient été produites les bouteilles à pâte claire retrouvées en abondance sur le site.

Chez les Éduens, deux sites ont livré des attestations d'activité de production de céramiques, l'une au sud de Chalon-sur-Saône et la seconde dans la région de Mâcon.

À Varennes-lès-Mâcon, un atelier de potiers a été reconnu grâce à la découverte de deux fours. Il s'agit de fours à deux volumes; de forme circulaire,



2. Mandeure: vue du four et de son alandier. Cl. M. Thivet.

ils présentait une sole perforée. Ils contenaient des rebuts de cuisson de pots en céramique grossière sombre et de pots et écuelles à bord rentrant en céramique grise fine. L'activité est datée de LT D1b (entre 120 et 90-80 av.J.-C.: Barral 1994, p. 21).

À Verdun-sur-le-Doubs, sur le site du Petit Chauvort, une zone liée à l'activité potière a été reconnue, grâce à la présence des restes de parois et d'une sole de four perforée, ainsi que d'argile crue et de blocs de micaschiste. L'officine de fabrication de céramique est datée du II<sup>e</sup> av.J.-C. (LT C2-D1 : Barral 1994, p. 72).

Il s'agit des deux seuls sites attestant de production de poteries connus chez les Éduens pour la période pré-romaine. Ensuite, il faut attendre le second quart du I<sup>er</sup> siècle pour que de nouveaux ateliers soient attestés. Un four à un seul volume et double alandier est connu à Gueugnon ; il est daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. À partir de ce moment-là, les centres de production de céramiques semblent se développer, en particulier en milieu urbain. Les exemples de Nevers, d'Entrains-sur-Nohains,

(Joly, Mouton 2003) de Chalon-sur-Saône (Devevey, Mouton-Venault 2006), de Chenôves, (Joly 1996) et de Sevrey (Carroza 2005) constituent à ce jour les plus anciennes attestations de productions de céramiques gallo-romaines connues chez les Éduens. Au vu de la variété des formes attestées sur les habitats de cette période, il apparaît évident que de nombreux lieux de fabrication restent à découvrir.

Cette énumération révèle la pénurie de données qui permettent d'alimenter le dossier relatif à la question des productions de céramique au moment de la conquête romaine. Les sites exploitables pour cerner les transformations et les changements dans les centres de production durant la période qui s'étend entre la fin de l'Indépendance gauloise et le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ne sont pas légion (ill. 2) et il apparaît peu utile de dresser une carte des sites de production tant la documentation fait défaut. Nombre de ces centres ont produit des jattes à panse oblique et lèvre triangulaire et des pots à lèvre oblique moulurée, non tournés, et finis à la tournette en pâte claire, grossière. Ces formes constituent des avatars d'un type connu vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et dont le succès se prolonge après la conquête, au moins jusqu'au deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Joly 1996, p. 130-133).

### Les autres structures de production

L'évolution des techniques de l'archéologie de terrain et le recours de plus en plus fréquent au décapage extensif, en particulier en archéologie préventive, ont permis une nouvelle approche des ateliers de potiers. On ne se contente plus d'explorer uniquement la zone des fours. Par conséquent, l'organisation des ateliers et les équipements liés aux différentes étapes de la fabrication des céramiques apparaissent sous un jour nouveau. Les recherches révèlent des structures aménagées pour le stockage et la préparation de l'argile, identifiées grâce aux grands décapages. Les découvertes les plus spectaculaires concernent les aménagements relatifs aux tours de potiers. Jusqu'à une date relativement récente, les seuls éléments identifiables à des pièces subsistant des tours consistaient en des crapaudines en pierre, situées à la base de l'axe en bois, auxquelles s'ajoutaient quelques autres éléments, comme des pièces circulaires en terre cuite ou en pierre, ou encore des meules identifiées comme les volants de tours que les potiers actionnaient au pied. Les découvertes résultant des fouilles menées durant les vingt dernières années ont mis au jour



3. Mirebeau: vue du four. Cl. INRAP.

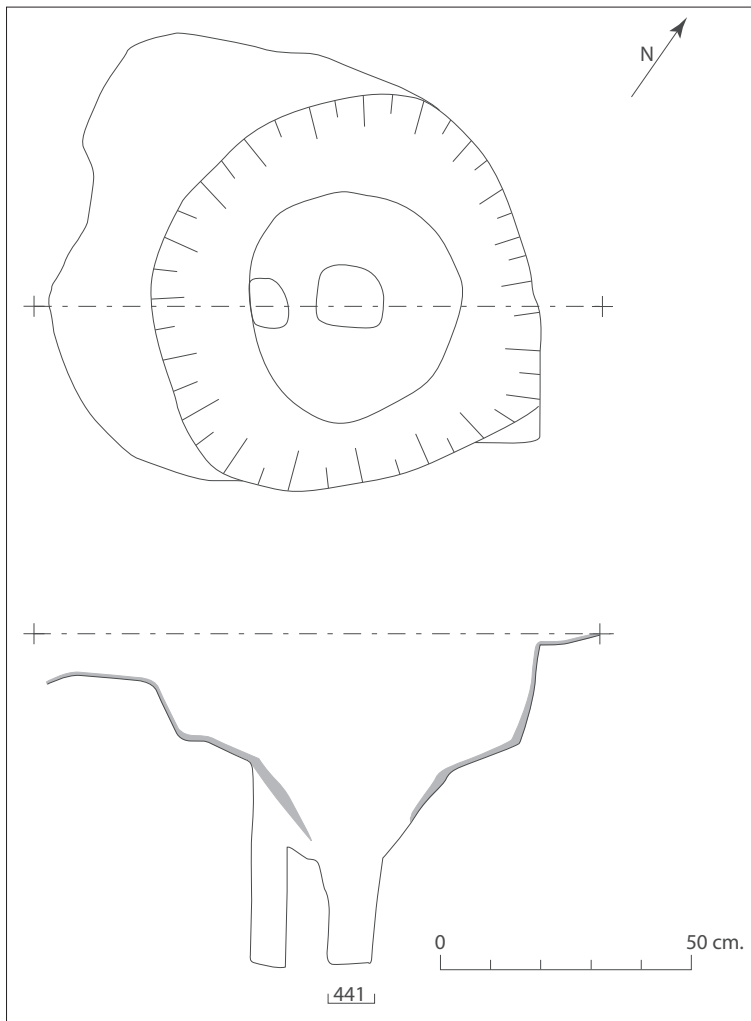


4. Reims: fosse d'implantation de tour de potier. Cl. Ph. Rollet.

l'emplacement des tours et démentent l'hypothèse de l'existence du tour à pied à l'époque romaine. Dans l'est de la Gaule, les découvertes sont peu nombreuses, quelques exemples sont attestés dans les ateliers de Reims datés de l'époque augustéenne (rue de l'Équerre: ill. 4; Saint-Rémi) ou du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, à Sens (Perrugot 1990, p.64). Il s'agit de fosses circulaires, d'un diamètre de 0,60 à un mètre pour une profondeur avoisinant 0,60 à 0,80 mètre.

Ces vestiges permettent de restituer des tours bas, à main, actionnés par un bâton et non pas des tours à pied, inconnus à l'époque romaine et dont l'apparition remonte vraisemblablement à l'époque de la Renaissance (Desbat 2004, p.148-149). Il peut s'agir de tours à axe fixe, ou de tours à axe mobile, solidaires du volant-girelle maintenu par une crapaudine à sa base.





5. Reims: relevé d'une fosse d'implantation de tour de potier. DAO Ph. Rollet.

## CONCLUSION

Les centres de production de céramique installés à La Tène finale et dont l'activité se poursuit après la conquête romaine ne sont pas nombreux en Gaule de l'Est. Il apparaît difficile, à partir de la maigre documentation disponible de cerner les changements importants liés à la romanisation. L'utilisation du tour apparaît importante, dès le III<sup>e</sup> s. av.J.-C., si on en juge par les quelques ensembles d'habitat disponibles dans ces régions. Par ailleurs, les données recueillies chez les Séquanais et chez les Lingons (par exemple à Chevigny-Saint-Sauveur, près de Dijon, ou à Mirebeau-sur-Bèze) montrent que la céramique tournée constitue, sinon la totalité, du moins la majeure partie de la vaisselle fine de présentation et de consommation des aliments dès La Tène C2 (v. 200- 150 av.J.-C.: Joly, Barral 2008; Barral 2005). Sa généralisation dans les ateliers de

potiers n'est donc pas à mettre en relation avec la présence romaine. Par contre, l'apparition, en grand nombre, de nouveaux centres producteurs de céramiques durant le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. témoigne d'une nouvelle organisation de la production de vaisselle en céramique, qui s'inspire vraisemblablement des modèles italiens. Ces centres fabriquent le plus souvent à la fois de la céramique de table et de la vaisselle culinaire, à destination d'une clientèle locale, régionale, voire plus lointaine (extra régionale) dans certains cas. Alors que le nombre des officines augmente, de nouveaux types de structures de cuisson apparaissent, comme en témoignent par exemple les fours à double volume qui voient le jour à partir de la fin de l'époque augustéenne. Toutefois trop peu d'ateliers ont fait l'objet de fouilles extensives et la connaissance de leur organisation, comme de leur évolution technologique et spatiale, reste limitée.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barral 1994**: BARRAL (Ph.). — *Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône*. Besançon: université de Franche-Comté, Besançon, 1994 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Barral 2005**: BARRAL (Ph.). — L'habitat rural de La Tène finale dans les plaines de Saône et du Doubs: données socio-économiques et culturelles. In: FICHTL (St.) dir. — *Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*. Publication des journées d'étude de Nancy (22-23 novembre 2002). *Archaeologia Mosellana*, 2005, 6, p. 239-274.

**Bonaventure et al. 2009**: BONAVENTURE (B.), CICUTTA (H.), FORTUNE (C.), PASTOR (L.). — Quatre siècles d'artisanat céramique: structures artisanales et productions des ateliers de Bourghem (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.). In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 75-112.

**Carozza 2005**: CAROZZA (L.). — *Sevrey*, rapport final de synthèse. 2005.

**Stoullig 2006**: STOULLIG (Cl.) dir. — *De Vesontio à Besançon*. Catalogue d'exposition au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Neuchâtel: Chaman Édition, 2006.

**Desbat 2004**: DESBAT (A.). — Les tours de potiers gallo-romains. In: FEUGÈRE (M.), GEROLD (J.-Cl.) dir. — *Le tournage, des origines à l'an Mil*. Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003. Monographies *Instrumentum*, 27, Montagnac: Mergoïl, 2004, p. 137-155.

**Biegert et al. 2004**: BIEGERT (S.), DERU (X.), FRONTEAU (G.), PAICHELER (J.-Cl.). — Les productions du groupe de pâtes champenois. *Revue du Nord*, 86 (358), 2004, p. 135-162.

**Charlier 1990**: CHARLIER (F.). — Inventaire des ateliers céramiques en Franche-Comté romaine. In: **Rivet 1990**, p. 15-28.

**Devevey, Mouton-Venault 2006**: DEVEVEY (F.), MOUTON-VENAULT (S.). — Typo-chronologie des fours de l'officine de la rue de Rochefort à Chalon-sur-Saône. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Pézenas (2006)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2006, p. 495-504.

**Fortuné et al. 2009**: FORTUNE (C.), KUHNLE (G.), PASTOR (L.), VIROULET (B.). — L'Alsace, terre de potiers et terre de vigneron. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 11-12.

**Humbert, Llopis 1990**: HUMBERT (S.), LLOPIS (E.). — L'atelier de l'Essarté à Mathay (Doubs): structure et approche des productions. In: **Rivet 1990**, p. 47-54

**Joly 1996**: JOLY (M.). — Terra Nigra, Terra Rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes: répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Dijon*, 1996. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 111-138.

**Joly 2010**: JOLY (M.). — Les artisans dans les capitales de cité de l'est de la Gaule. In: **\*Chardron-Picault 2010**, p. 33-46.

**Joly, Barral 2008**: JOLY (M.), BARRAL (P.). — La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or): faciès et évolution des corpus (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). In: **Rivet, Saulnier 2008**, p. 361-380.

**Joly et al. 2008**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.), VENAULT (St.), MOUTON-VENAULT (S.). — *La longue histoire d'un sanctuaire lingon à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or)*. Dijon: Filigrane-Nitry, 2008 (Archéologie en Bourgogne; 12).

**Joly, Mouton 2003**: JOLY (M.), MOUTON (S.). — Les productions céramiques en Bourgogne occidentale: le Nivernais au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. In: RIVET (L.) dir. — *Le mobilier céramique du III<sup>e</sup> siècle dans la cité de Vienne et à Lyon; Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003). Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 255-278.

**Lame, Mazimann 1990**: LAME (M.), MAZIMANN (J.-P.). — L'atelier du Champ des Isles à Mathay (Doubs) et sa production. In: **Rivet 1990**, p. 39-46.

**Mouton-Venault 2005**: MOUTON-VENAULT (S.). — *La céramique de Mirebeau-sur-Bèze dans ses contextes: militaires, cultuels et domestiques*. Paris: université de Paris-Sorbonne, 2005 (mémoire de DEA).

**Mouton-Venault, Devevey 2008**: MOUTON-VENAULT (S.), DEVEVEY (F.). — Faciès des céramiques pré-augustéennes, augustéennes et tibériennes dans le sud du territoire lingon. In: **Rivet, Saulnier 2008**, 577-606.

**Videau et al. 2008**: VIDEAU (G.), THIVET (M.), NOUVEL (P.). — La production et les ensembles de céramiques précoces en territoire Séquane. L'apport de la fouille du sanctuaire du "Champ des Fougères" à Mandeuve (Doubs). In: **Rivet, Saulnier 2008**, p. 337-348.

**Rivet 1990**: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Mandeuve-Mathay (24-27 Mai 1990)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1990.

**Rivet, Saulnier 2008**: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala - Empuries, 24 mai 2008*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008





---

# Place de la sigillée dans les vaisseliers en contextes civils au I<sup>er</sup> siècle

---

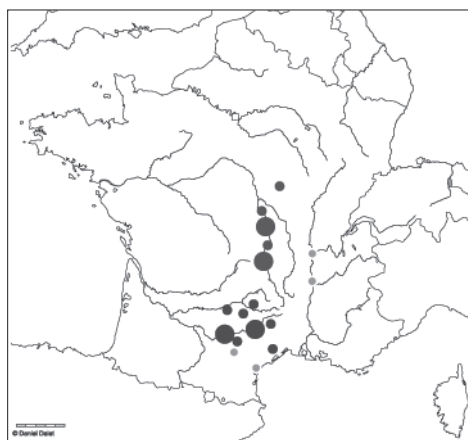
ANNE AHÜ DELOR, SYLVIE MOUTON-VENAULT

La diffusion de cette catégorie spécifique de vaisselle de table a fait l'objet ces dernières années d'études ciblées sur une zone territoriale définie ou un groupe de production précis. La sigillée au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est un domaine d'étude vaste touchant largement aux phénomènes socio-économiques. Fabriquée dans un petit nombre d'officines, la sigillée est diffusée, en grande quantité et sur de très longues distances. Cette présentation envisage de faire brièvement le point sur la diffusion de la céramique sigillée en contexte civil exclusivement, au cours du I<sup>er</sup> s. et sur la base des données récentes de l'archéologie préventive. Une réflexion plus approfondie est engagée sur une aire géographique restreinte à la Champagne méridionale et à la Bourgogne du Nord, et porte notamment sur les effets de la concurrence de cette diffusion sur les vaisseliers traditionnels régionaux et donc la production des céramiques dites "gallo-belges". Ce thème pointe diverses questions touchant à la romanisation, aux habitudes alimentaires, au commerce mais aussi à la notion de frontière administrative puisque les sites exploités se localisent aux confins de la Gaule Belgique et de la Lyonnaise.

## LES CENTRES DE PRODUCTION, LEUR DIFFUSION AU I<sup>er</sup> SIÈCLE, LES RÉPERTOIRES

### Les groupes de production : définition

Deux centres de production majeurs sont identifiés dans l'est de la France au début du Haut-Empire. Lorsque des données techniques, épigraphiques ou stylistiques le permettent, il est possible de préciser le groupe de production ou l'officine. Les plus anciennement représentés sont les ateliers italiques (Arezzo et Pise essentiellement, Pouzzoles) secondés par les ateliers lyonnais (*La Murette*; Desbat 1997) actifs au cours de la



1. Carte schématique des principaux centres de production de céramique sigillée actifs au cours du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au début du siècle suivant. Ces centres de production manifestent des critères techniques et typologiques très proches ainsi qu'une organisation commerciale commune à destination des populations militaires principalement.

Le centre de production le plus influent est celui de Millau *La Graufesenque* (Aveyron) (ill. 1). Il domine durant tout le 1<sup>er</sup> s. le groupe des ateliers du sud de la Gaule rassemblant une petite vingtaine de sites dont Bram (Aude) et Montans (Tarn) (Bémont, Jacob 1986) et se présente comme le principal fournisseur des sites d'Europe continentale au cours de ce siècle. Les deux derniers pôles de production n'intègrent pas les circuits commerciaux touchant les régions nord-orientales de la Gaule et leur présence en un unique exemplaire, chacun sur notre zone de référence, respectivement à Melun (Seine-et-Marne) et Troyes (Aube), s'expliquent par des réseaux non marchands.

Enfin on mentionnera pour information la présence ponctuelle de quelques exemplaires de sigillées du "Pôle de Lezoux" qui regroupe les sites précoces du Centre-Gaule avec Lezoux (groupes de *Saint-Taurin* et de *la Route de Maringues*), Coulanges, Yzeure et Nérès-les-Bains (Bet, Delor, 2002). Ces ateliers ont fabriqué, de façon éphémère probablement, un ensemble de vases caractérisés par une argile non calcaire et un vernis poreux, mais aussi par la volonté de proposer une vaisselle de table telle qu'en fabriquaient les sites de tradition italiques ou méridionaux (profil soigné des vases, finesse des décors moulés, signatures des vases...). Même si la rivière Yonne/Seine semble former une frontière à ces importations (Delage, 1998; Delor, 2003), on recense donc en Champagne quelques rares pièces fabriquées dès le milieu du premier tiers du siècle à La Saulotte (Aube), Langres (Haute-Marne), Châlons-en-Champagne et Aube (Marne) et à Melun, Sens et Avrolles (Yonne) pour le territoire sénon, ainsi qu'à Alésia et Mirebeau (Côte-d'Or) en pays lingon, au nord de la région bourguignonne.

### **La diffusion de la sigillée sur les marchés civils: généralités**

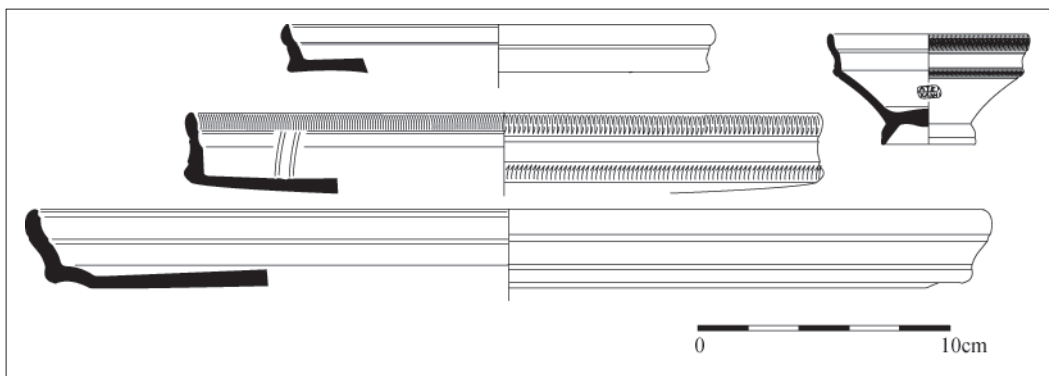
La céramique sigillée dans l'est de la France n'est pas un produit rare au début du Haut-Empire, malgré l'absence de sites de productions régionaux pendant cette période. Les observations qui sont faites ne présentent pas de résultats homogènes en

raison des lacunes archéologiques bien évidemment, mais aussi à cause de situations particulières à chaque site (localisation, statut et surtout phénomènes économiques locaux et régionaux).

Les premières importations italiques sont identifiées dès le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais aussi dans des contextes tibériens, voire encore dans certains niveaux claudiens – preuve de la longue conservation de ces pièces et donc de leur position particulière dans le vaisselier domestique. La diffusion de la céramique sigillée à la phase de transition entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ne témoigne pas d'un commerce organisé et surtout uniquement réservé à cette catégorie de vaisselle. Sa présence est indéniable mais reste exceptionnelle sur les sites à caractère non militaire dans les régions au nord de la Loire. Un constat identique a été fait dans le nord de la Lyonnaise et en Gaule Belgique<sup>1</sup>: hors des axes militaires, la diffusion de la sigillée reste marginale avant l'inondation du marché par les officines du sud de la Gaule.

Les débuts de la période augustéenne sont marqués par la rareté des formes précoces des premiers services de sigillée italique (l'assiette à bord oblique de type *Conspectus 1* et tasse *Conspectus 7*; Ettliger 1990), contrairement aux contextes lyonnais ou mâconnais (Lamoine, Barthélémy 2000, p. 208). Le site de Mirebeau-sur-Bèze livre quelques exemplaires dont l'estampillage en position radiale constitue un indice de précocité (Desbat 2000, p. 513). Celui-ci caractérise la majorité des premiers services sigillés en Gaule Belgique (Hanut 2004, p. 159), associés à la présence d'un fond de tasse *Conspectus 7* qui renvoie aussi à un faciès chronologique antérieur à l'horizon de Haltern (Desbat 2000; Pavlinec 1992). Dans tous les cas, à cette période, les taux d'importations de sigillées italiques sont comparables à ceux qui sont observés à LTD2, pour la campanienne: ils reflètent un commerce ancien avec l'Italie que la conquête a peu modifié.

À la période augustéenne classique, le répertoire typologique reconnu est limité et la céramique lisse domine largement (ill. 2): les formes italiques les plus fréquentes correspondent aux formes du service II. Quelques exemplaires ponctuels des autres services sont recensés, majoritairement les services Ib et Ic. Avec le service II, ils sont spécifiques des assemblages de l'horizon de Haltern<sup>2</sup>. Ce répertoire de base est commun aux sites parisiens, bituriges, éduens, lingons publiés, et la suprématie du service II a été soulignée sur les sites gallo-belges<sup>3</sup>. L'usage de la sigillée, assiettes et coupes, paraît



2. les types représentatifs de la vaisselle sigillée italique sur les sites civils de l'est de la Gaule (service II) à la période augustéenne classique.

peu probable en tant que récipient individuel. La quantité des vases sigillés à cette période est bien trop faible pour pouvoir introduire ici la notion de service complet (à l'usage de chaque convive).

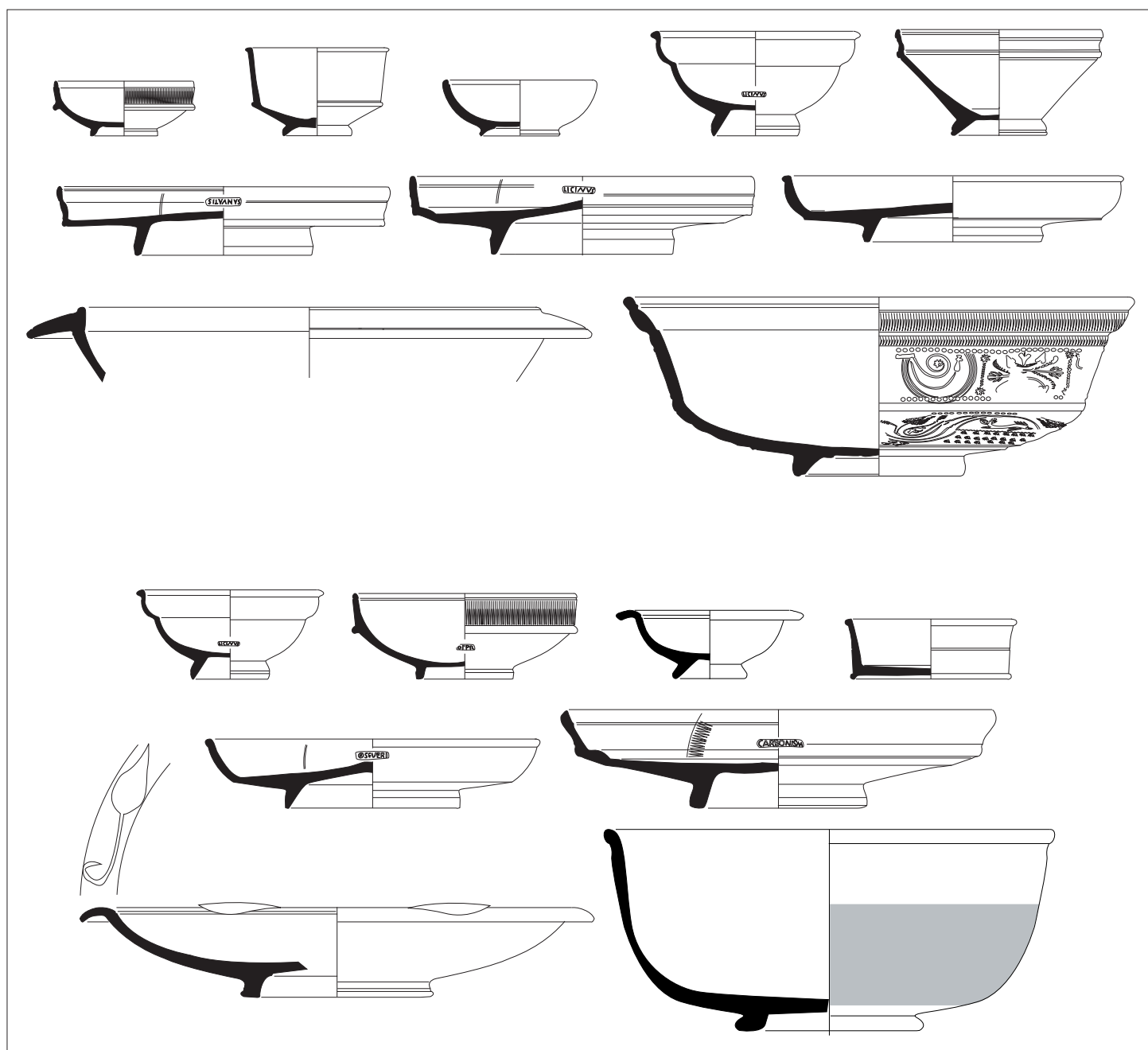
Les productions italiques se reconnaissent dans tous les types d'occupation sans réelle dépendance du contexte archéologique. On nuancera cependant cette affirmation en faisant remarquer la meilleure représentation de ces produits en milieu urbain et dans la zone environnante immédiate. Le phénomène a été noté sur le territoire sénon à Sens/*Agedincum* et dans les environs, mais aussi à Troyes, capitale des Tricasses ou encore à Châlons-en-Champagne, chef-lieu des Rèmes. Le statut de capitale de la cité ou de chef-lieu régional implique en toute logique un commerce plus précoce et plus large avec le monde romanisé, même si la redistribution des produits ne se fait encore que très localement. Les établissements ruraux ayant consommé précocement de la vaisselle sigillée sont généralement caractéristiques d'une population aisée et présentent un caractère romanisé marqué ou une implication dans l'économie locale comme dans les *villae des Berrons* à Brienon (Yonne; au cœur des ferriers exploités depuis la fin de La Tène), Saint-Parres-au-Tertre dans l'Aube ou encore de Cuperly dans la Marne. Dans tous les cas, la consommation se concentre sur les axes de circulation fluviaux et routiers majeurs, comme c'est le cas chez les Lingons, à Mirebeau-sur-Bèze ou Til-Châtel (Côte-d'Or).

La céramique de Millau, *La Graufesenque* apparaît au début du règne de Tibère. Elle cohabite un premier temps avec les vases italiques, bien que sa diffusion soit plus systématique. Dès le second

quart du I<sup>er</sup> siècle, la consommation des produits du sud de la Gaule augmente sensiblement et elle est régulière sur toute la zone d'étude. Sa place dans le vaisselier de table reste faible mais elle est maintenant représentée sur pratiquement chaque site occupé à cette date et le sera assurément partout à partir du milieu du siècle. Tous les types d'occupation ont permis la mise au jour de cette catégorie technique, même si les sites urbains en consomment d'avantage.

Une petite série typologique domine les approvisionnements essentiellement tournés vers des usages individuels de consommation à table (ill. 3a). Au cours du second quart du I<sup>er</sup> s. les assiettes Drag. 17, 15/17, 18 sont récurrentes avec les coupes Drag. 24/25 et éventuellement les premiers Drag. 27, Ritterling 5, 8, 9, la jatte Drag. 29 à décor moulé et le mortier Ritterling 12. Après le milieu du siècle le répertoire subit des modifications dans les assemblages majoritaires plutôt que dans le répertoire typologique même: les Drag. 27 sont maintenant les mieux représentés avec toujours les assiettes Drag. 18, 15/17 et la coupe Drag. 24/25 (ill. 3b). Après 60/70 de notre ère s'ajoutent aux formes fréquentes les coupes à décor de feuilles d'eau à la barbotine (Service A; Drag. 35/36) et la coupe apode Drag. 4/22. La vaisselle moulée reste rare à cette période. Au tournant du siècle, cette liste est complétée par la jatte décorée Drag. 37 (après les années 80 apr. J.-C.).

Les inventaires du mobilier sigillé mis au jour dans la réserve abandonnée dans une cave à Chablis, dans l'Yonne, vers 70 apr. J.-C. (Creuzenet, 1989) et dans la boutique de Reims vers 85/90 de notre ère (Delor Ahü *et al.* 2005) sont à ce titre très



3. Les types représentatifs de la vaisselle sigillée du sud de la Gaule sur les sites civils de l'est de la Gaule.

a (haut) – second quart du 1<sup>er</sup> s.; b (bas) – seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle.

instructifs puisqu'ils nous offrent un instantané des produits disponibles à la vente à une date précise. La diversité des types paraît plus importante sur les sites urbains tandis que le monde rural offre des associations typo-fonctionnelles moins homogènes.

Produit souvent jugé comme spécifiquement romain, de qualité, et encore souvent qualifié à

tort de produit de luxe dans certains contextes précoces, cette vaisselle rouge, brillante, d'aspect soigné et souvent décorée, qui était l'apanage des populations dites romanisées, deviendra au cours du 1<sup>er</sup> siècle un produit de masse, disponible pour tous. Pourtant son usage se limite encore à une utilisation primaire sur la table, individuelle ou collective (consommation, service, voire préparation à froid des boissons et mets).

Aujourd'hui on s'accorde sur le fait que le seul examen de ce produit de grande consommation ne peut permettre une appréciation globale du phénomène de romanisation des vaisseliers gallo-romains. Pour répondre à cette question, la prise en compte des modifications des habitudes alimentaires, des modes de préparation et de cuisson des aliments, à travers l'étude de la céramique commune, est tout aussi prioritaire. L'appréciation de la place de la sigillée dans le vaisselier, l'influence qu'elle a pu avoir sur les répertoires locaux ou régionaux et surtout les effets de la concurrence qu'elle exerce sur ces mobiliers renseignent bien davantage sur la réelle assimilation de la culture romaine dans les populations de la Gaule.

### **SIGILLÉE ET CÉRAMIQUE GALLO-BELGE : CONCURRENCE OU COMPLÉMENTARITÉ ?**

Comme le souligne B. Schnitzler dans son mémoire sur la céramique gallo-belge (Schnitzler 1985) puis X. Deru dans son ouvrage sur cette vaisselle dans tout le nord de la Gaule (Deru 1996), la majorité des assiettes et des coupes ainsi que quelques bols s'inspirent de formes de la céramique campanienne et de la terre sigillée allant même jusqu'à appliquer des estampilles sur certains types. Malgré cela les artisans n'ont jamais tenté d'acquérir les qualités techniques de la sigillée ni même de reproduire au détail près les types choisis (Deru 1996, fig.93, 94). Il apparaît clairement que les choix qui ont été faits alors par les potiers de Gaule Belgique, notamment l'emploi de pâte siliceuse non grésée, de cuissons en mode A et B ou encore l'absence de copie conforme et la non-utilisation de la technique de décoration au moule, montrent que les fabricants s'accommodaient de cette différence. Aussi, durant tout le I<sup>er</sup> s., les officines de la vallée de la Vesle ont produit des pièces de vaisselle noire, d'autant plus que le commerce de la sigillée augmentait. Les prototypes en terre sigillée sud-gallique qui ont inspiré les artisans belges se reconnaissent durant tout le siècle. Les imitations apparaissent généralement durant la phase de production qui suit celui de la création de leur prototype.

Rappelons que le répertoire de la gallo-belge est beaucoup plus varié sur le plan fonctionnel que celui de la sigillée. Il compte en effet des bouteilles, gobelets, pots, jattes, passoires, couvercles etc. Dans certaines régions, cette diversification justifie la longévité et la résistance de la consommation de la céramique gallo-belge face à la machine

commerciale mise en place pour la sigillée. Notons enfin que la *terra nigra* bénéficie dans l'est de la Gaule d'un certain engouement puisqu'elle sera imitée à son tour. Dans le nord de la *civitas* senone (secteur de la confluence Seine/Yonne), une production de vaisselle de table enfumée sombre apparaît au cours du second quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec un répertoire en partie dérivé des productions champenoises (Séguier 2006).

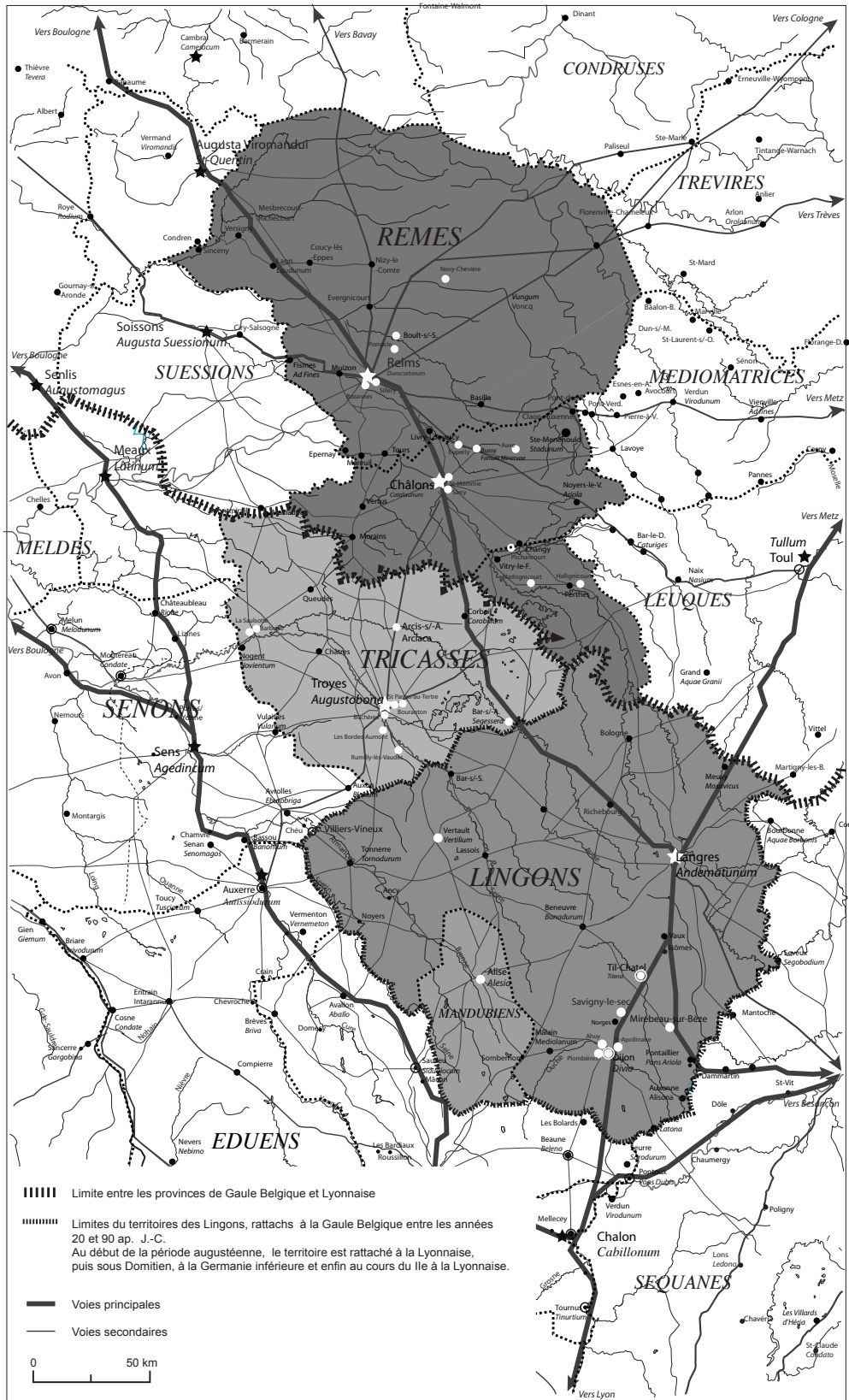
La consommation de la céramique sigillée au cours du I<sup>er</sup> s., et notamment celle des productions millavoises, intervient dans un système économique et commercial développé à l'échelle de la Gaule dans lequel les régions orientales de la France sont relativement bien intégrées. Pourtant, cette catégorie technique est loin de représenter l'intégralité de la vaisselle de table en service dans les habitats. Au cours de la période antique, la région champenoise est une zone de production céramique intense, avec en premier lieu une production massive de céramique dite "gallo-belge" (*terra nigra* et *terra rubra*). La diffusion locale de ces produits est importante et son étendue géographique dépasse le cadre purement régional.

Parallèlement et de manière moindre, d'autres productions imitant la céramique gallo-belge mais aussi d'autres céramiques fines de table et de présentation ont pu aussi intervenir sur les marchés : le cas des *terra rubra* du sud et de l'est du Bassin parisien est à ce titre parfaitement lisible puisque la distribution de ces pièces déborde largement les limites d'une simple organisation artisanale.

Cette analyse tente de présenter les principes de la consommation de la vaisselle fine en Champagne et dans le nord de la Bourgogne, afin de comprendre certains effets de la concurrence de la distribution de la sigillée, organisée à une très large échelle, sur les vaisseliers traditionnels régionaux.

La question de la place de la sigillée dans le vaisselier civil gallo-romain précoce, de son implication dans le phénomène de romanisation et de son impact sur les productions régionales, peut être envisagée à la lumière d'études récentes menées sur le nord de la Bourgogne et la Champagne<sup>4</sup> (ill. 4). Le nombre d'occurrences et les quantités de matériel pris en compte permettent une appréciation probablement assez réaliste de la consommation de la vaisselle fine en contexte domestique au cours du I<sup>er</sup> s. L'analyse des mobiliers céramiques distingue trois zones géographiques réagissant différemment à la concurrence de la sigillée.





4. Localisation des sites de consommation exploités dans cette analyse.

Celles-ci se superposent à peu près aux entités territoriales gallo-romaines des cités des Rèmes et des Tricasses, situées de part et d'autre de la frontière entre Gaule Belgique et Lyonnaise, et de la cité des Lingons, au sud, d'abord rattachée à la Lyonnaise, puis à la Gaule Belgique enfin à la Germanie supérieure<sup>5</sup>.

Certains faits transparaissent cependant sur l'ensemble des sites. Premièrement la commercialisation de la céramique sigillée dans ce secteur de l'est de la France paraît synchrone. Nous l'avons évoqué plus haut, les répertoires typologiques de la sigillée sont très standardisés : sans diversification des centres de production, ils ne permettent pas d'isoler franchement des faciès de consommation. Pourtant la place de ces produits dans le vaisselier domestique et leur relation avec les productions de céramiques fines indigènes varient en fonction de la dynamique économique régionale et ceci n'exclut en rien l'hypothèse d'une sélection des types en fonction des marchés.

Deuxièmement, la fluctuation du taux de sigillée et de gallo-belge au sein du répertoire global de la céramique domestique durant le I<sup>er</sup> s. semble généralisée et sans rapport avec les différents secteurs évoqués. La vaisselle fine régresse dès la période flavienne, avec une multi-fonctionnalité des formes ouvertes et une diversification des catégories techniques dans la consommation des liquides.

### LA PLACE DE LA SIGILLÉE DANS LES VAISSELIERS

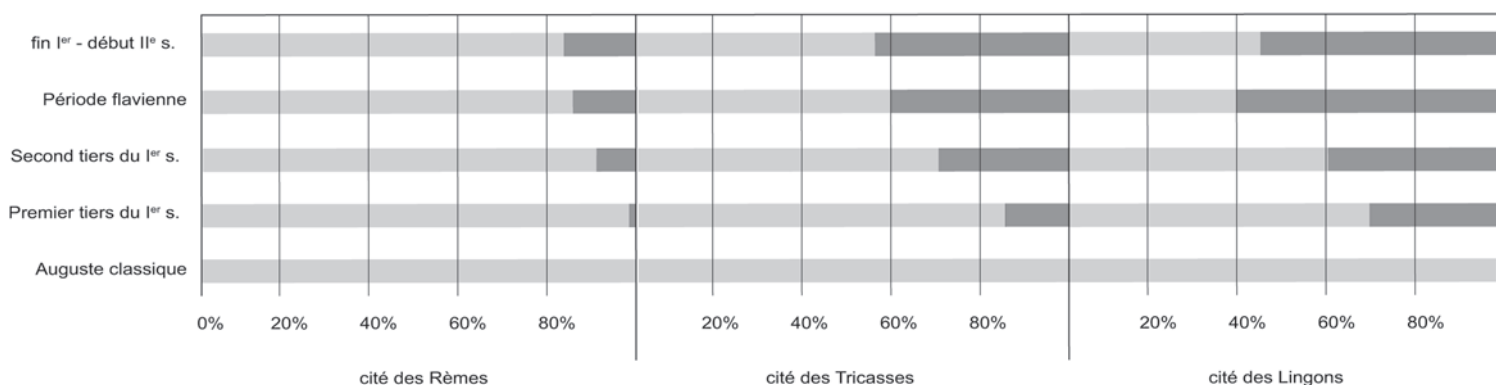
La mise en perspective de la place de la sigillée dans les vaisseliers domestiques montre

l'augmentation constante de la catégorie au cours du I<sup>er</sup> s. mais aussi et surtout de grandes disparités selon les aires géographiques traitées (ill. 5).

Une commercialisation distincte est nette dans le territoire le plus septentrional. La céramique sigillée restera jusqu'à l'arrivée de la sigillée d'Argonne, au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, très largement dominée par d'autres catégories de vaisselle fine. Sa consommation paraît contrainte et lente. Les vases de tradition italique ne sont pas totalement absents, notamment dans les contextes urbains rémois<sup>6</sup> et châlonnais, et les produits sud-galliques apparaissent à compter du règne de Tibère (Deru 1996 ; Florent 2007) ; pourtant cette diffusion reste timide. Les approvisionnements augmentent selon un schéma généralisé sur l'ensemble du nord de la Gaule, pour atteindre à peine un cinquième de la vaisselle fine à la période de transition avec le II<sup>e</sup> siècle.

Parallèlement, le secteur de Troyes, dans la vallée de la Seine, consomme rapidement une quantité importante de sigillée touchant presque à l'équilibre entre catégories dès 80-90 apr. J.-C. La diffusion est en croissance constante depuis l'arrivée des productions millavoises sur les marchés. Elle triple jusque sous les Flaviens puis stagne vers la fin du siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle.

Sur le territoire lingon, le modèle de consommation de la sigillée s'apparente à celui qui est observé chez les Tricasses et affiche une progression constante au cours du I<sup>er</sup> s. avant de se stabiliser à la période flavienne jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle<sup>7</sup>, à une nuance près : on consomme plus tôt une quantité de sigillée plus importante. En effet, la sigillée atteint le tiers des effectifs de céramiques fines au cours de la période tibérienne. À cette époque, les productions sud-galliques sont



5. Proportion de céramique sigillée (en noir) au sein de la vaisselle fine sur les sites de consommation de la cité des Rèmes, des Tricasses et des Lingons.

présentes à concurrence des deux tiers sur les produits italiques. Cette assimilation plus rapide et franche des produits grésés se traduit sous les Flaviens par une présence majoritaire de la sigillée au sein des céramiques fines, à hauteur des deux tiers.

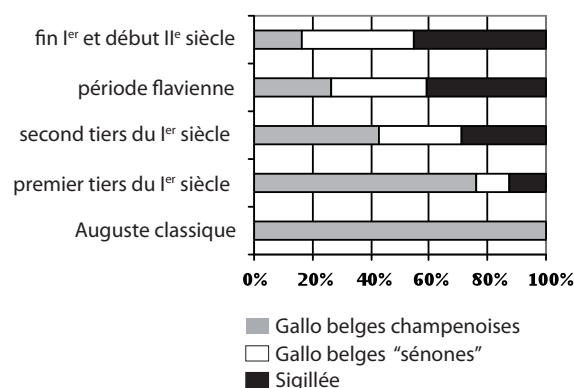
Face à ces schémas de consommation distincts, il convient de s'interroger sur les raisons de telles variations. Les contextes archéologiques ne peuvent être mis en cause ici. Aussi plusieurs questions se posent-elles : quelles sont les catégories céramiques qui composent le vaisselier aux côtés de la sigillée ? Les catégories techniques correspondent-elles à un usage bien spécifique ? L'arrivée de la sigillée s'est-elle superposée aux catégories régionales existantes ou les a-t-elle remplacées ? Sa présence impose-t-elle de nouvelles manières de manger ou les types diffusés répondent-ils à une demande qui trouvait jusqu'alors réponse au sein de répertoires des autres catégories techniques ?

### Chez les Tricasses

Dans la vallée de la Seine, la progression de la consommation de la sigillée est parallèle à celle des gallo-belges dites "sénones"<sup>8</sup>, et elle se fait sans conteste au détriment de la gallo-belge champenoise dont le taux est divisé par huit en un siècle (ill. 6).

L'observation des groupes fonctionnels dans les contextes tricasses éclaire assez distinctement ces questions. D'un point de vue fonctionnel, la baisse des diffusions champenoises et la hausse des diffusions sigillées associées aux gallo-belges régionales sénones apparaissent en parfaite adéquation au cours du I<sup>er</sup> siècle. Les coupes et coupelles champenoises chutent de manière brutale dès la création des services flaviens en sigillée de Millau ; de même, les assiettes et plats à moulurations complexes régressent sensiblement au profit des pièces grésées Drag. 15 et 18. Les pots et gobelets, formes absentes du répertoire sigillé, restent constants au cours du siècle grâce à la substitution des produits rèmes par les produits sénons (ill. 7).

Au sein de cette zone d'échanges entre Belgique et Lyonnaise, la céramique sigillée s'est imposée tôt, ce qui implique que les produits issus du commerce à longue distance étaient déjà concurrentiels en terme d'accessibilité, et sûrement de prix, face aux produits de la vallée de la Vesle, pourtant plus proches.



6. Répartition des principaux approvisionnements identifiés au sein de la vaisselle fine chez les Tricasses.

Aussi, dès le second quart du siècle, les phénomènes de concurrence pour les formes peu ou pas usitées en céramique sigillée, comme les calices et les gobelets, se jouent entre les ateliers de la vallée de la Vesle et les officines proches de la vallée de la petite Seine. Les vases à liquides sénons remplacent dans les fonctions liées à la boisson (mélange et consommation) les productions champenoises qui assuraient encore ces usages au tout début du siècle, et les bouteilles restent durant tout le I<sup>er</sup> s. une production exclusivement importée du territoire Rème. La fulgurante progression des *terra rubra* sénones dans cette partie méridionale de la Champagne tient très certainement à la proximité des officines.

Dans les fonctions couvertes traditionnellement par la sigillée que sont les assiettes ou les plats et les coupes/coupelles, il apparaît clairement que la vaisselle importée du sud de la Gaule prend la place des productions champenoises, majoritaires durant les premières décennies du siècle. Si les pâtes sombres semblent moins vulnérables à la concurrence de la sigillée, les récipients à pâte claire sont rapidement remplacés par les pièces à engobe grésé. Dans ce secteur géographique, la concurrence de la sigillée se fait donc directement et exclusivement au détriment des marchés champenois.

### Chez les Rèmes

Autour de Reims et de Châlons-en-Champagne, la primauté de l'approvisionnement local reste intacte jusqu'à la fin du siècle (ill. 8) : en effet si les approvisionnements en sigillée millavoise acquièrent quelques parts de marché à compter des années 40-50, les productions septentrionales

phasage	vase à boire noir		vase à boire rouge		Total
	<i>Terra nigra</i> champenoise	<i>Terra nigra</i> sénone	<i>Terra rubra</i> champenoise	<i>Terra rubra</i> sénone	
Augusto-Tibérien	24 %	1 %	63 %	13 %	100 %
Claude/mi I <sup>er</sup> s	25 %	2 %	14 %	59 %	100 %
Période flavienne	2 %	8 %	5 %	85 %	100 %
fin I <sup>er</sup> début II <sup>e</sup> s	8 %	13 %	13 %	66 %	100 %

7. Répartition des vases à boire en céramique gallo-belges chez les Tricasses.

et “sénones” apparaissent de manière quasi anecdotique dans le nord du territoire surtout pour les premières et à Châlons uniquement pour les secondes. La *terra nigra* conserve tout au long de la période une proportion qui oscille autour des deux tiers de la vaisselle fine ; les pâtes claires diminuent à compter de la période flavienne.

Les gobelets, pots et calices – usages absents du répertoire de la sigillée – sont pour une large majorité des récipients de teinte noire, à l’inverse du territoire Tricasse. Les *terra nigra* recensent entre les deux tiers et les trois quarts de ces vases au cours du siècle, malgré une légère avancée des pâtes claires lors de l’arrivée des calices sénons dans la vallée de la Marne au cours du second tiers du siècle. Dès la période flavienne, les *terra rubra* champenoises cèdent la place aux produits septentrionaux sans que la distribution de calices depuis la vallée de la Seine ne soit altérée.

L’analyse des deux groupes fonctionnels prépondérants de la sigillée et de la gallo-belge que sont les assiettes/plats et les coupe(lle)s montrent une évolution quasi parallèle de la consommation des pièces de vaisselle au sein des deux groupes techniques jusqu’à la fin de la période flavienne. En effet, lorsque les deux groupes fonctionnels augmentent dans le vaisselier, en raison de la modification des habitudes alimentaires et des manières de la table, cet accroissement est sensible aussi bien au sein des gallo-belges que de la sigillée.

Si l’on observe l’évolution du vaisselier rème au cours du siècle en terme de couleur, les transformations sont minimales : la sigillée remplace donc dans le vaisselier la *terra rubra* mais n’empiète pas sur le domaine des *terra nigra* hormis dans le cas des coupes et coupelles où une domination de la sigillée est nette dès la seconde moitié du siècle. Ce phénomène pourrait être mis sur le compte de la “mode” des services flaviens.

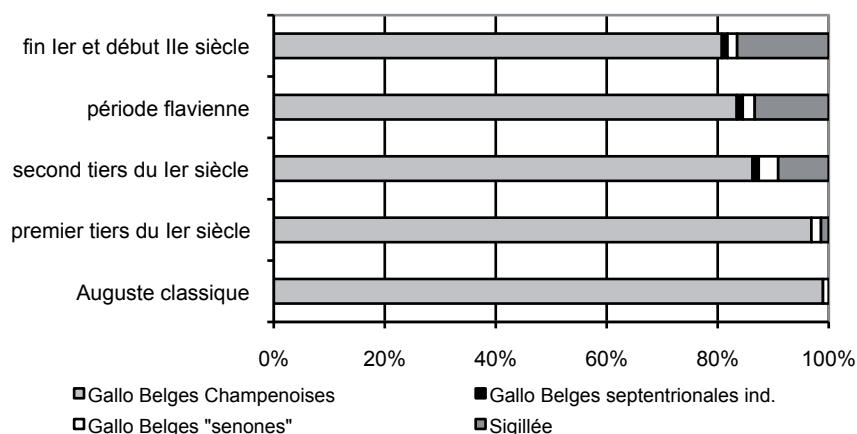
### Chez les Lingons

Les productions gallo-belges et sigillées gagnent progressivement des parts de marchés sur les céramiques fines régionales durant les deux premiers tiers du I<sup>er</sup> s. dans des proportions comparables. Cette progression se fait manifestement au détriment des productions locales (ill. 9).

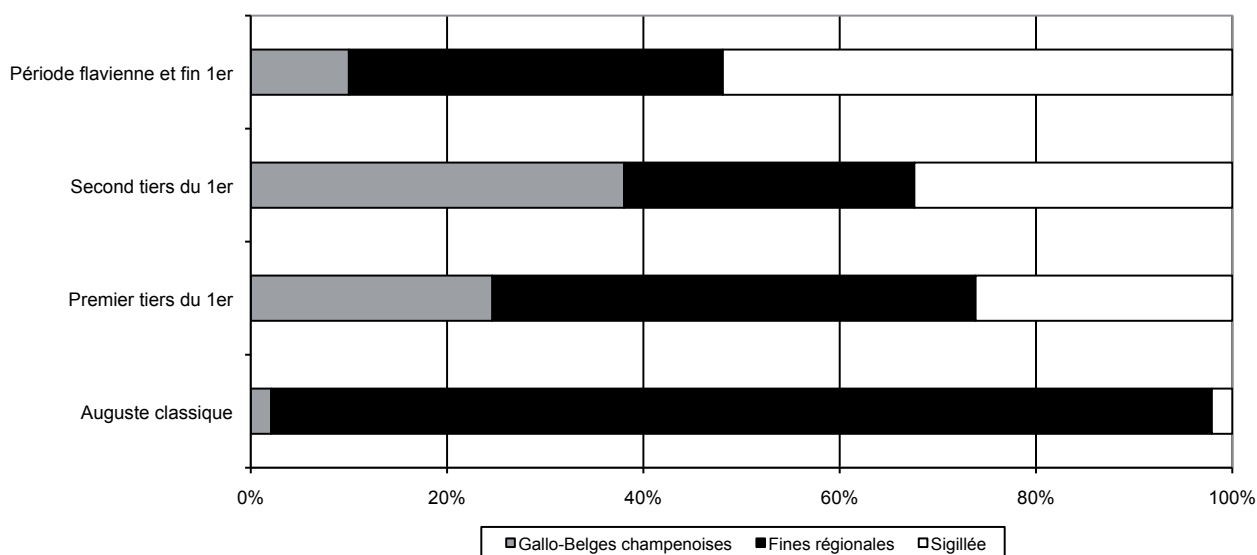
Il faut attendre la période flavienne pour voir deux phénomènes émerger : l’effondrement des gallo-belges champenoises et le maintien des céramiques fines régionales. Le premier s’explique par l’arrivée des services flaviens en sigillée qui, comme chez les Tricasses, inondent le marché. Le second révèle une capacité des producteurs régionaux à renouveler les produits en adoptant des formes délaissées du répertoire des sigillées, notamment les gobelets, à l’instar des Tricasses.

Si l’on examine la répartition des approvisionnements au sein des répertoires propres à la sigillée, on constate qu’à la période augusto-tibérienne le marché local résiste d’autant mieux lorsque la fonction n’a pas d’équivalent au sein du répertoire des sigillées : ainsi les coupes profondes en céramique fine sombre dérivées des répertoires laténiens (Mouton-Venault, Devevey 2008, n°16-20, p.593) perdurent jusqu’à l’arrivée des coupes Drag. 29, à partir du deuxième quart du I<sup>er</sup> apr. J.-C. Les coupes et coupelles à carène basse, dérivées des Lamb. 28, connaissent une progression identique, mais cèdent le pas aux *terra nigra* champenoises dès le règne de Claude. En revanche, comme chez les Tricasses, l’arrivée des coupelles du service flavien et par la suite, l’essor des coupes profondes, carénées ou non (Drag. 29 et 37), marquent l’effondrement de l’approvisionnement régional.

Le marché champenois, dont la concurrence s’exerce essentiellement dans les fonctions couvertes par la sigillée, résiste avec la diffusion de ses



8. Répartition des principaux approvisionnements identifiés au sein de la vaisselle fine chez les Rèmes.



9. Répartition des principaux approvisionnements identifiés au sein de la vaisselle fine chez les Lingons.

assiettes en *terra nigra*: majoritaires au cours de la période augusto-tibérienne (55 % des assiettes) elles se maintiennent face aux sigillées qui, si elles connaissent un démarrage rapide, s'imposent ensuite progressivement, aux dépens des productions champenoises, sans effondrement brutal du marché. Si l'évolution des approvisionnements entre la période augustéenne et tibérienne traduit bien l'adoption massive de nouvelles formes (assiettes et coupelles) empruntées à la tradition méditerranéenne, au détriment des formes héritées de la période laténienne, elle ne rime pas pour

autant avec la suprématie de la sigillée comme seul indice de romanisation, les produits gallo-belges concurrençant ceux du sud de la Gaule. À ce titre, l'étude du stock d'une boutique de Vertault atteste la pénétration de ces produits, dès la période tibérienne (Joly 2005, p. 465-467), notamment pour les assiettes en *terra rubra* et *terra nigra*, ces dernières prolongeant une tendance qui s'est développée au cours du dernier quart du 1<sup>er</sup> av. J.-C., avec l'apparition de l'assiette à bord oblique, dérivée du type Lamb. 5/7 (Joly, Barral 1992), dont l'usage prime sur son équivalent en sigillée (Mouton-Venault 2008,



p. 592). C'est donc principalement par ses innovations et sa capacité à s'adapter aux répertoires en place que la sigillée s'impose sur des marchés régionaux. La concurrence s'exerce en premier lieu sur des formes empruntées à la culture laténienne, auxquelles la clientèle va préférer les modèles grésés et décorés des sigillées millavoises

### L'impact de la sigillée sur la production locale

Comme nous l'avons dit, la diffusion de la céramique sigillée en Champagne méridionale et en Bourgogne du nord répond d'un point de vue typo-fonctionnel à l'approvisionnement subi par l'ensemble des populations civiles du nord et nord-est de la France. Pourtant, il paraît évident que les marchés traditionnels locaux et régionaux ne réagissent pas de la même manière. Si la concurrence de la sigillée sud-gauloise semble avoir rencontré une résistance réelle chez les Rèmes, au cœur d'une zone de production majeure de céramique gallo-belges, et avoir été en grande partie modérée, son contenu formel et typologique ne paraît pas maîtrisable. Il semble que, sur les trois secteurs pris isolément, les ateliers locaux se soient adaptés. Les répertoires fonctionnels de ces vaisselles fines évoluent au cours du I<sup>er</sup> s. vers des usages peu ou pas fabriqués en sigillée et avec un certain succès dans certains cas.

Dans la Marne, chez les Rèmes, avant la distribution à grande échelle de la céramique sigillée, les deux groupes fonctionnels majoritaires sont les gobelets, les assiettes et les plats. Le rapport entre les principales fonctions de la vaisselle fine ne se modifie qu'à partir de la période flavienne. On note à ce moment une très forte présence de coupes et de coupelles au détriment d'une partie des gobelets et des pots qui pouvaient en partie assurer une même fonction. Ce phénomène peut être envisagé comme une tentative de concurrencer la sigillée avec les formes Drag. 27, 24/25, 4/22 et surtout les services à la feuille d'eau, à la rosette etc. Pourtant dès les années 80-90 de notre ère, les productions régionales ne proposent presque plus de coupes et de coupelles puisque le marché est saturé par la vaisselle grésée millavoise ; elles distribuent une part croissante de gobelets, de pots et de bouteilles.

Dans la vallée de la Seine, autour de Troyes, la sigillée a été rapidement adoptée. Aussi au cours du I<sup>er</sup> s., les officines régionales ont-elles développé les services à boisson et les pots, et délaissé les catégories fonctionnelles largement représentées par la sigillée.

En territoire Lingon, au cours des deux premiers tiers du I<sup>er</sup> s., le répertoire des gallo-belges couvre essentiellement les assiettes qui se trouvent donc en concurrence avec les sigillées. En revanche, pendant la période flavienne, le développement des gobelets est manifeste, à l'instar des productions de céramiques fines régionales, qui délaissent les coupes et les bols pour se déplacer vers la production unique de ces formes à boire.

Ces trois exemples permettent de reposer la question de la fonction de certains récipients céramiques. On s'accorde sur le fait que les gobelets gallo-belges ou à pâte orangée de grande taille pouvaient assurer une fonction de stockage mais il paraît évident que les calices, les gobelets cylindriques et ceux de petit module tenant dans la main étaient utilisés pour boire.

Chacun des secteurs étudiés développe la production de ces vases à boire à une période où la sigillée du sud de la Gaule est devenue monnaie courante et où son répertoire est largement pourvu de formes susceptibles d'assurer cet usage. Peut-être la sigillée assurait-elle alors encore une fonction plutôt liée au service (service des sauces, condiments...)?

### CONCLUSION : LA SIGILLÉE, UN INDICE DE ROMANISATION ?

La diffusion de la céramique sigillée apparaît donc comme un phénomène contraignant dans les vaisseliers traditionnels régionaux : les ateliers de productions céramiques locaux ont été plus ou moins fortement, et rapidement, concurrencés par ce produit spécifique bénéficiant d'une organisation commerciale bien particulière. Pourtant pendant la période augustéenne classique et jusqu'à la fin du premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les centres de production champenois de la vallée de la Vesle se positionnaient comme des acteurs majeurs du commerce de la céramique dans l'est de la Gaule. Avec des productions soignées et variées de *terra nigra* et de *terra rubra*, ils dominaient normalement en territoire Rème, mais aussi Tricasse et Lingon, faisant par ailleurs abstraction de la frontière administrative entre Gaule Belgique et Lyonnaise à cheval entre les Lingons et les Tricasses à cette période. Ainsi, à une phase où la sigillée italique caractérise les populations romaines ou romanisées (et notamment militaires), les gallo-belges, avec leur répertoire largement emprunté au monde romain avec des imitations de campanienne, de sigillée mais aussi de gobelets républicains, témoignent

du niveau de romanisation des populations civiles, urbaines et rurales. Peut-être plus que l'examen de la diffusion de la sigillée ou le commerce des amphores, l'observation des pratiques culinaires,

la modification typologique des récipients à cuire, l'utilisation du mortier ou de la bouilloire et les répertoires de la vaisselle régionale sont des indices de romanisation forts dont il faut tenir compte.

## NOTES

1. Bet, Brulet 1994; Deru 1996; Bet *et al.* 1997; Séguier 1998; Guyard 1998; Delor 2003; Hanut 2004.
2. Deru 1996, p. 167; horizon 3 de Lyon, et horizon 6 récent de Roanne; Genin 1997a et 1997b.
3. Vanderhoeven 1989; Bet, Brulet 1994; Hanut 2004.
4. Les ensembles de mobilier traités résument les données récentes et disponibles mais ne représentent certainement pas l'exhaustivité. Pour cette problématique, traitant directement de la question de la consommation, seuls les sites d'habitats domestiques seront exploités. Le travail sur les données quantitatives repose essentiellement sur des pourcentages afin de pallier les disparités, parfois énormes, des NMI totaux entre sites.
5. Les Lingons sont réputés intégrer la Gaule Belgique à la période augustéenne. En revanche, au tout début de cette période, leur appartenance à la Lyonnaise est probable. Leur rattachement à la Gaule Belgique semble attesté depuis les années 20 et jusqu'au règne de Domitien, puis ils basculent en Germanie supérieure pour réintégrer la Lyonnaise au cours du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Joly 2001, p. 34).
6. Deru 1996; Joly 1998; Florent 2007.
7. Contrairement aux territoires tricasse et rëmois, le territoire Lingon ne livre qu'une faible quantité d'ensembles de la fin du I<sup>er</sup>- début II<sup>e</sup> siècle. Les diagrammes suivants ne distingueront pas les deux périodes.
8. Les productions dites "sénones" correspondent à une abondante série de vases à liquide en *terra rubra* (calices cannelés Deru KL3, du calice globulaire KL16 et du gobelet cylindrique haut G3) probablement produits dans le nord de la *civitas* sénone, sur Sens (Perrugot 1990; Perrugot 1996), Melun (Galbois 1994) et peut être Troyes (Riffaud Longuespé 2004; Delor Ahü *et al.* à paraître) depuis la fin de la période augustéenne jusqu'au second siècle et à une production variée de *terra nigra*, restreinte à la vallée de la Seine et au nord de l'Yonne mais qui y supplante presque totalement les importations champenoises sur les sites ruraux (Séguier 2006).

## BIBLIOGRAPHIE

**Atkinson 1914**: ATKINSON (D.). — A hoard of samian ware from Pompei. *JRA*, 4, 1914, p. 27-64.

**Joly, Barral 1992**: JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Céramiques gallo-belges de Bourgogne: antécédents, répertoire, productions et chronologie. *In*: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Tournai* (1992). Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1992, p. 101-130.

**Bémont 1987**: BÉMONT (C.). — "La fosse Malaval 1 La Graufesenque. Traitement numérique", *RCRF*, 25-26, 1987, p. 331-342.

**Bémont 1990**: BÉMONT (C.). — "Sigillées de type italique et imitations de sigillées". *In*: DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir. — *Gaule interne et Gaule méditerranéenne au II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Confrontations chronologiques*. Actes de la table ronde de Valbonne, 11-13 Novembre 1986. Paris: CNRS, 1990, p. 73-88 (*Revue Archéologique de Narbonnaise* [RAN], supplément; 21).

**Bémont 1991**: BÉMONT (C.). — La normalisation des formes lisses à La Graufesenque. *Pegasus*, 1, 1990-1991, p. 15-17.

- Bémont, Jacob 1986**: BEMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir. — *La terre sigillée*. Paris: Maison des sciences de l'Homme, 1986 (Documents d'archéologie française; 6).
- Bet, Brulet 1994**: BET (P.), BRULET (R.). — La terre sigillée. In: BRULET (R.) dir. — *Braives la Romaine. Bilan de vingt ans de recherches archéologiques dans l'agglomération gallo-romaine de Braives. 1973/1992*. Louvain-la-Neuve, 1994, p. 103-109 (Collection d'Archéologie J. Mertens; 9).
- Bet, Delor 2000**: BET (P.), DELOR (A.). — La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Libourne (2000)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2000, p. 461-484.
- Bet, Delor 2002**: BET (P.), DELOR (A.). — Les premiers ateliers céramiques de type méditerranéen en Auvergne, l'exemple des officines de sigillée. In: RIVET (L.) dir. — *Vivre, produire et échanger: reflets méditerranéens, Mélanges offerts à Bernard Liou*. Montagnac: Mergoïl, 2002, p. 235-242 (coll. Archéo. et Hist. Romaine; 8).
- Bet et al. 1997**: BET (P.), DERU (X.), GALSTERER (B.), RAEPSAET (M.-T.), SEVERS (L.), VILVORDER (F.). — La terre sigillée. In: BRULET (R.), DEMANET (J.-C.) dir. — *Liberchies, Vicus gallo-romain 3; les thermes et zone d'habitat du nord de la voie antique*. Louvain-la-Neuve, 1997, p. 155-179 (Publ. d'Hist. de l'Art et Archéo. de l'université catholique de Louvain; 94).
- Comfort 1968**: COMFORT (H.). — Terra Sigillata. Traduction française de "Terra Sigillata". In: PAULY-WISSOVA-KROLL (R.E.) dir. — *Travaux du Laboratoire de Céramologie de Valence 1*, 1968, p. 5-73.
- Creuzenet 1989**: CREUZENET (F.). — Notice 216: Chablis, "Sous les Cufaux", céramiques. In: DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.) dir. — *L'Yonne et son passé: 30 ans d'archéologie*. Catalogue accompagnant l'exposition, Musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre, 18 décembre 1989 - février 1990 - Musée de l'Avallonnais, 16 mars 1990 - 14 mai 1990 - Musée de Sens, Mai à juillet 1990. Sens: Comité Départemental de la Recherche Archéologique de l'Yonne, 1989, p. 167-168.
- Déchelette 1903**: DÉCHELETTE (J.). — La fabrique de La Graufesenque (Aveyron). Nouvelle étude sur les origines de la poterie sigillée gallo-romaine. *REA*, 5, 1903, p. 1-42.
- Delage 1998**: DELAGE (R.). — Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule en Occident romain. In: RIVET (L.) dir. — *Importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'antiquité tardive. Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès d'Istres (21-24 mai 1998). Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1998, p. 271 à 314.
- Delor Ahü et al. 2005**: DELOR AHÜ (A.), FLORENT (G.), LEMAÎTRE (S.), ROLLET (P.). — Le dépôt de céramiques de la rue de l'Équerre à Reims Marne. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 575-592.
- Delor 2001**: DELOR (A.). — Diffusion et commercialisation de la céramique sigillée: le territoire sénon durant le Haut-Empire. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Lille (2001)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2001, p. 265-282.
- Delor 2003**: DELOR (A.). — La céramique sigillée sur le territoire sénon: premières approches pour la caractérisation de la consommation et la commercialisation durant le Haut-Empire. *Revue Archéologique de l'Est*, 52, 2003, p. 131-248.
- Demarolle 1985**: DEMAROLLE (J.-M.). — Céramiques antiques en Gaule, histoire régionale de la Gaule romaine; les tessons témoignent. *Studia Gallica II*, 1985, p. 9-19.
- Demarolle 1987**: DEMAROLLE (J.-M.). — La commercialisation de la sigillée chez les Médiomatriques au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. *RCRF*, 25-26, 1987, p. 343-362.
- Demarolle 1988**: DEMAROLLE (J.-M.). — Les importations de produits céramiques en pays médiomatrique au I<sup>er</sup> s. d'après J.-C., état de la question. *Ktèma*, 13, 1988, p. 109-124.
- \*Deru 1996**.
- Desbat 1996**: DESBAT (A.) dir. — *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1<sup>re</sup> partie: Les ateliers précoces*. Paris: CNRS, 1996 (Suppl. à Gallia; 53).
- Desbat 1997**: DESBAT (A.) dir. — *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2<sup>e</sup> partie: Les ateliers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.* Paris: CNRS, 1997 (Suppl. à Gallia; 54).
- Desbat et al. 2000**: DESBAT (A.), PICON (M.), DJELLID (A.). — Le début des importations de sigillées à Lyon, *RCRF Acta*, 36, Abingdon, 2000, p. 513-523.
- Dickinson, Monaghan 1997**: DICKINSON (B. M.), MONAGHAN (J.). — Samian: General remarks; The distribution of Samian ware. In: MONAGHAN (J.) ed. — *Roman Pottery from York*. Londres, 1997, p. 943-966.
- Dragendorff 1895**: DRAGENDORFF (H.). — *Terra sigillata*. Bonn, 1895 (1<sup>re</sup> édition).
- Ettlinger 1990**: ETTLINGER (E.) dir. — *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Bonn: Rudolf Habelt, 1990.
- Fiches 1974**: FICHES (J.-L.). — *Recherche sur la céramique ornée de la Gaule du Sud des origines à l'époque flavienne, d'après les vases découverts en Languedoc Roussillon*. Montpellier: université de Montpellier 3, 1974 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Fiches et al. 1978**: FICHES (J.-L.), GUY (M.), PONCIN (L.). — Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonnaise. *Archeonautica*, 2, 1978, p. 185-219.

- Florent 2007**: FLORENT (G.). — *La céramique gallo-romaine de la rue Maucroix à Reims (Marne)*, Lille: université de Lille III, 2007 (mémoire de Master 2 Recherche).
- Galbois 1994**: GALBOIS (J.). — Terra Rubra de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. à Melun Seine-et-Marne. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Millau (1994)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1994, p. 267-270.
- Genin 2007**: GENIN (M.) dir. — *La Graufesenque (Millau, Aveyron)*. 1 *Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène I<sup>er</sup> s. a C – III<sup>e</sup> s p.C.*; 2 *Sigillées lisses et autres productions*. Bordeaux: Fédération Aquitania, 2007 (coll. Études d'Archéologie urbaine).
- Genin 1997a**: GENIN (M.). — Les productions de l'atelier de la Muette. La céramique sigillée. La céramique à parois fines lisses. In: **Desbat 1997**, p. 41-68.
- Genin 1997b**: GENIN (M.). — Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne, Essai de synthèse. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès du Mans (8-11 mai 1997)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1997, p. 13-36.
- Genin, Vernhet 2002**: GENIN (M.), VERNHET (A.) dir. — *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*. Montagnac: Mergoïl, 2002, p. 31-43 (Archéologie et Histoire Romaine; 7).
- Goudineau 1968a**: GOUDINEAU (Chr.). — Céramiques arétines à reliefs de Bolsena, *MEFRA*, 80, 1968, p. 167-200.
- Goudineau 1968b**: GOUDINEAU (C.) — *Fouilles de l'École Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), IV, La céramique arétine lisse*. Rome: École Française de Rome, 1968 (École Française de Rome; 6).
- Goudineau 1980**: GOUDINEAU (Chr.). — La céramique arétine, *Ann. litt. Univ. Besançon*, 242, Besançon, 1980, p. 123-133.
- Grassi Zamarchi 1987**: GRASSI ZAMARCHI (P.). — Ceramica arretina. In: *Il Museo Archeologico nazionale G. C. Mecenate in Arezzo*. Arezzo, 1987, p. 81-96.
- Guyard 1998**: GUYARD (L.). — Les céramiques antiques précoces découvertes à l'emplacement du *cardo*, rue Saint-Martin, Paris IV<sup>e</sup>. In: **Tuffreau-Libre, Jacques 1998**, p. 305-316.
- Hanut 2004**: HANUT (F.). — La terre sigillée italique et les horizons augustéens dans le Nord de la Gaule. In: POBLOME (J.), TALLOEN (P.), BRULET (R.), WAELKENS (M.) ed. — *Early Italian sigillata. The chronological framework and trade patterns*. Proceedings of the First International ROCT-Congress, Leuven, May 7 and 8, 1999. Leuven: Peeters, 2004, p. 157-203 (Suppl. au *BABesch*; 10).
- Hermet 1934**: HERMET (F.). — *La Graufesenque, Condatomago*. Paris, 1934, 2 vol.
- Hofmann 1971**: HOFMANN (B.). — *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*. Touring Club de France. Notice technique n° 21, 22, 23; 1971, 1972.
- Hofmann 1976**: HOFMANN (B.). — Diffusion en Gaule romaine des marques sur sigillées italiennes depuis L'époque de César jusqu'au règne de Tibère, *Caesarodunum*, 11, 1976, p. 39-46.
- Joly 1998a**: JOLY (M.). — La céramique précoce en Champagne: l'exemple de Reims. In: **Tuffreau-Libre, Jacques 1998**, p. 157-178.
- Joly 1998b**: JOLY (M.). — Faciès céramiques et assemblages fonctionnels à Reims au I<sup>er</sup> s. après J.-C. In: RIVET (L.) dir. — *Importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'antiquité tardive. Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès d'Istres (21-24 mai 1998). Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1998, p. 185-198.
- \*Joly 2001**.
- Joly 2005**: JOLY (M.). — Un stock de produits champenois du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. retrouvé en Bourgogne à Vertillum (Vertault, Côte-d'Or). In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 459-468.
- Kenrick 1997**: KENRICK (P.-M.). — CN. Ateius – The inside story, *RCRF*, 35, 1997, p. 179-189.
- Knorr 1952**: KNORR (R.). — *Terra sigillata Gefässe des ersten Jahrhunderts mit Töpfernamen*. Stuttgart, 1952.
- Lamoine, Barthélémy 2000**: LAMOINE (F.), BARTHÉLÉMY (D.). — La céramique pré-augustéenne et augustéenne à Mâcon: essai de synthèse. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Libourne (2000)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2000, p. 197-210.
- Loeschcke 1909**: LOESCHCKE (S.). — *Keramische Funde in Haltern, ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland*. Bonn, 1909 (Mitteil. Der Altertums-kommission für Westfalen).
- Lutz 1977**: LUTZ (M.). — Importation et exportation de vases sigillées chez les médiomatiques. *Caesarodunum*, 12, 1977, p. 436-446.
- Lutz 1988**: LUTZ (M.). — La sigillée de la Gaule de l'Est dans une optique économique et sociale. *Ann. litt. Univ. Besançon*, 331, 1988, p. 231-347.
- Marichal 1988**: MARICHAL (R.). — *Les graffites de la Graufesenque*. Paris: CNRS, 1988 (Suppl. à Gallia; 47).
- Martin 1985**: MARTIN (A.). — South Gaulish sigillata in Italy. *Opus*, 4, 1985, p. 125-139.
- Martin 1994**: MARTIN (A.). — Nouvelles observations sur la sigillée sud-gauloise en Italie. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Millau (1994)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1994, p. 115-126.



- Mees 1993:** MEES (A.). — La commercialisation de la sigillée décorée de la Graufesenque et de Banassac. Synthèse d'une thèse. *Annales de Pegasus*, 2, Millau, 1992/93, p. 39-41.
- Mees 1994:** MEES (A.). — Potiers et moulistes. Observations sur la chronologie, les structures et la commercialisation des ateliers de terre sigillée décorée. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Millau (1994)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1994, p. 19-42.
- Mees 1995:** MEES (A. W.). — *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*. Stuttgart, 1995 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg; 54).
- Mouton-Venault, Devevey 2008:** MOUTON-VENAULT (S.), DEVEVEY (F.). — Faciès des céramiques pré-augustéennes, augustéennes et tibériennes dans le sud du territoire lingon. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de L'Escala – Empuries, 2-4 mai 2008*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2008, p. 577-606.
- Oswald 1981:** OSWALD (F.). — *Index of figure-types on terra sigillata*. Réédition Sites, hors série 9, 4 fasc., 1981.
- Oswald 1983:** OSWALD (F.). — *Index des estampilles sur sigillée*. Réédition Sites, hors série 21, 1983.
- Oswald, Pryce 1920:** OSWALD (F.), PRYCE (T.D.). — *An Introduction to the study of Terra Sigillata*. Londres, 1920.
- Oxé, Comfort 1968:** OXÉ (A.), COMFORT (H.). — *Corpus Vasorum Arretinorum. A Catalogue of the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata*. Bonn: Rudolf Habelt, 1968 (Antiquitas, Reihe 3: Abhandlung zur Vor- und Frühgeschichte, zur klassischen- und provinzial-römischen Archäologie; 4).
- Oxé et al. 2000:** OXÉ (A.), COMFORT (H.), KENRICK (P.). — *Corpus Vasorum Arretinorum*. Bonn: Rudolf Habelt, 2000 (Antiquitas, Reihe 3: Abhandlung zur Vor- und Frühgeschichte, zur klassischen- und provinzial-römischen Archäologie und zur Geschichte des Altertums; 41 – 2<sup>e</sup> édition).
- Passelac, Vernhet 1993:** PASSELAC (M.), VERNHET (A.). — Céramique sigillée sud-gauloise. In: PY (M.) dir. *Dictionnaire des céramiques antiques (VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère - VII<sup>e</sup> siècle de notre ère) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan) [DICOCER]*. Lattes: ARALO, 1993, p. 569-580 (Mélanges d'archéologie et d'histoire de Lattes, Lattara; 6).
- Paturzo 1996:** PATURZO (F.). — *Arretino vasa: la ceramica aretina da mensa in età romana: arte, storia e tecnologia*. Rome, 1996.
- Pavlinec 1992:** PAVLINEC (M.). — Zur Datierung römischzeitlicher Fundstellen in der Schweiz, *JSGU*, 75, 1992, p. 117-132.
- Perrugot 1990:** PERRUGOT (D.). — *L'atelier de céramique gallo-romain de Sens*. Sens, 1990 (Hors série Bull. Société Archéologique de Sens; 2).
- Perrugot 1996:** PERRUGOT (D.). — Les productions céramiques de l'atelier gallo-romain de Sens. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Dijon, 1996*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 63-72.
- Picon 1973:** PICON (M.). — *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*. Dijon, 1973.
- Picon 2002:** PICON (M.). — À propos des sigillées, présigillées et imitations de sigillées: questions de "coûts" et de marchés In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Bayeux (2002)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2001, p. 331-344.
- Picon, Garnier 1974:** PICON (M.), GARNIER (J.). — L'atelier d'Ateius à Lyon. *RAE*, 25, 1974, p. 60-69.
- Polak 1994:** POLAK (R.). — Quelques aspects de l'évolution de la sigillée lisse de la Graufesenque. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Millau (1994)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1994, p. 63-74.
- Polak 2000:** POLAK (M.). — *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*. Nimègue, 2000 (Suppl. RCRF Acta; 9).
- Portens Pallange 1966:** PORTENS PALLANGE (F. P.). — *La ceramica arretina a rilievo nell' antiquarium del museo nazionale in Roma. Officine de M. Perennius*. Florence, 1966.
- Pucci 1973:** PUCCI (G.). — La produzione della ceramica aretina. Note sull' "industria" nella prima età imperiale romana, *Dial Arch.*, 7, 1973, p. 259.
- Pucci 1981:** PUCCI (G.). — La ceramica arretina: imagerie e correnti artistiche. In: *Arte decorativa a Roma alla fine della Repubblica ed all' inizio del principato*. Table ronde de Rome, 1971. Rome: EFR, 1981, p. 101-199.
- Pucci 1983:** PUCCI (G.). — Ceramica, tipi, segni. *Opus*, 2, 1983, p. 273-290.
- Pucci 1990:** PUCCI (G.). — I bolli sulla terra sigillata fra epigrafia e storia economica. In: HARRIS (W. V.). — *Production and distribution in the Roman empire in the light of instrumentum domesticum*. 1990 (Suppl. au JRA; 6).
- Raepsaet 1985:** RAEPSAET (G.). — L'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le nord de la Gaule. *Studia Gallica*, 2, 1985, p. 71-77.
- Riffaud Longuespé 2004:** RIFFAUD LONGUESPÉ (P.). — *Troyes gallo-romain*. Catalogue d'exposition. Troyes, 2004.
- Ritterling 1913:** RITTERLING (E.). — Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus, *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde*, 40, Wiesbaden, 1913.
- Séguier 1998:** SÉGUIER (J.-M.). — Un aspect de la romanisation en territoire sénon: la céramique de la fin de l'âge du Fer et du début du Haut-Empire du secteur de confluence Seine-Yonne. In: **Tuffreau Libre, Jacques 1998**, p. 335-366.



**Séguier 2006**: SÉGUIER (J.-M.). — La *terra nigra* du secteur Seine-Yonne: indices d'une production régionale aux deux premiers siècles de notre ère. In: RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Pézenas (2006)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2006, p. 655-671.

**Schnitzler 1978**: SCHNITZLER (B.). — La céramique gallo-belge dans l'est de la France. Strasbourg: université de Strasbourg, 1978 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Tuffreau-Libre, Jacques 1998**: TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. — *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table ronde d'Arras (14-17 octobre 1996) organisée par le Centre de Céramologie Gallo-Romaine. Berck-sur-Mer:

Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle (CRDAC), 1998, p. 305-316 (Nord Ouest Archéologie: 9).

**Vanderhoeven 1989**: VANDERHOEVEN (M.). — La terre sigillée précoce trouvée à Bavay. *Fouilles et études. Archéologie et pédagogie*, 1, 1989, p. 143-194.

**Vertet 1967**: VERTET (H.). — Céramique sigillée tibérienne à Lezoux. *RA*, 2, Paris, 1967, p. 255-286.

**Vernhet 1976**: VERNHET (A.). — Création flavienne de six services de vaisselle de La Graufesenque. *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

**Vertet, Lasfargues 1976**: VERTET (H.), LASFARGUES (J.). — Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de la Muette à Lyon. *Figlina*, 1, 1976, p. 39-43.



---

# L'artisanat de la céramique dans la plaine du Rhin supérieur

## Ruptures et continuités entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

---

BERTRAND BONAVENTURE, CÉCILE FORTUNÉ, LINE PASTOR

### INTRODUCTION

L'artisanat céramique constitue un témoin privilégié pour observer les changements culturels, économiques et sociaux générés par le contact avec la civilisation romaine. De nombreux ateliers de potiers, datés entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. et le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., permettent d'entamer une réflexion sur l'impact de la romanisation à travers l'organisation de l'artisanat et les produits qui en sont issus.

Apparu à la fin du Premier âge du Fer, l'usage du tour s'est progressivement développé à La Tène finale et s'imposera définitivement durant l'époque romaine. D'autres évolutions techniques ainsi que certaines innovations viendront marquer l'organisation de cet artisanat. Parallèlement, les mutations des répertoires céramiques soulignent les transformations culturelles des populations locales.

On peut s'interroger sur le sens de ces modifications : sont-elles dues à des influences extérieures ou traduisent-elles une évolution propre à l'artisanat régional ? Ces mutations, tant techniques que morphologiques, apparaissent-elles toutes concomitamment ou sont-elles progressives ? Que révèlent-elles des populations consommatrices ?

### L'ÉMERGENCE D'UN ARTISANAT SPÉCIALISÉ (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> SIÈCLES AV. J.-C.)

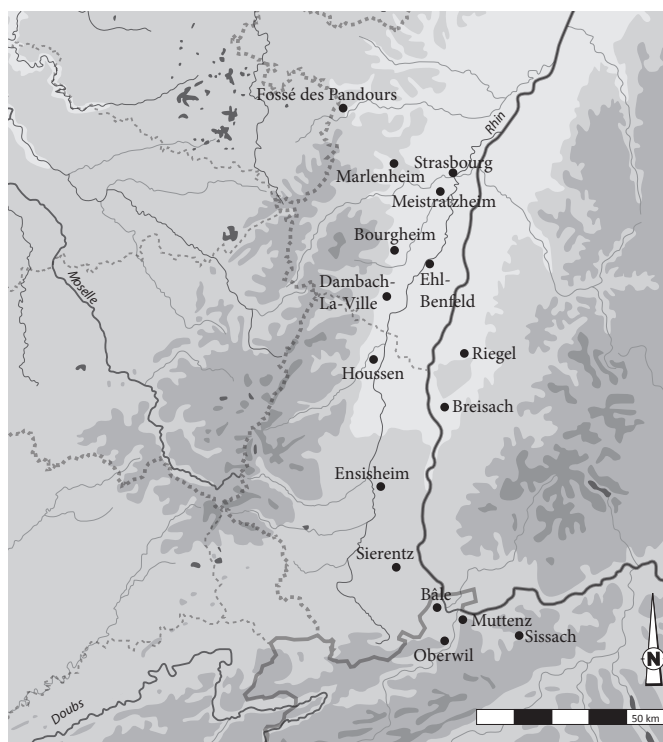
Dans la plaine du Rhin supérieur, les fours construits se généralisent dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La rareté de telles structures au siècle précédent semble indiquer que les cuissons se faisaient

alors en aire ouverte : les vases étaient placés au cœur du combustible, soit à même le sol (cuisson en meule), soit dans une dépression creusée (cuisson en fosse). À Bourgheim, une importante partie de la production ne peut être clairement rattachée à l'un des fours connus ; elle pourrait donc être le fruit de ces cuissons dites "primitives", très délicates à mettre en évidence archéologiquement. La cuisson semble toutefois parfaitement maîtrisée : les céramiques sont dures et l'enfumage confère aux surfaces une teinte allant du brun foncé à un noir profond assez homogène.

### Les fours à double alandier (ill. 1 et 2)

Les premiers fours découverts dans la région sont à un volume, à chambre de chauffe circulaire et à deux alandiers opposés, desservis chacun par une aire de service. Le feu pouvait être allumé conjointement dans les deux alandiers ou dans un seul. Ces fours ne disposent pas de sole, mais d'une plate-forme centrale surélevée sur laquelle était installée la charge à cuire. Cette plate-forme peut être circulaire, ovale, ou constituée de deux plots qui lui donnent une allure dite "en grain de café". Quelle que soit sa forme, elle est entourée d'une rigole dans laquelle circule l'air chaud. Ces fours sont simplement creusés dans le terrain naturel qui se stabilise lors de la première cuisson.

Actuellement, dix ateliers de La Tène Finale et de l'époque augustéenne sont connus en Alsace. Une quinzaine de fours à plate-forme et à double alandier, répartis sur sept sites, ont été fouillés



1. Carte de localisation des fours à plate-forme et doubles alandiers durant la période de La Tène, dans la plaine et la vallée du Rhin supérieur (Pastor 2010). 1. Fossé des Pandours; 2. Marlenheim; 3. Meistratzheim; 4. Bourgheim; 5. Benfeld; 6. Dambach-la-Ville; 7. Sierentz; 8. Bâle; 9. Muttenz; 10. Augst; 11. Oberwil; 12. Sissach..



2. Vue d'un four à plate-forme mis au jour en 2009 à Meistratzheim, Alsace (cliché A. Murer, Antéa-Archéologie).

(ill. 3). Les autres officines ne sont connues que par leurs productions: il s'agit de celles de Sainte-Marguerite à Strasbourg (Waton *et al.* 1998), de Colmar-Houssen (Zehner 2000) et d'Ensisheim (Pétry 1982). Ces ateliers sont installés sur des sites de toute nature: des *oppida* (Fossé des Pandours), des villages (Marlenheim, Sierentz), des agglomérations spécialisées (Bourgheim) ou des sites ruraux à vocation artisanale (Dambach-la-Ville).

L'importante concentration de ce type de fours dans la plaine du Rhin supérieur permet d'envisager que ce type d'architecture soit originaire de la région. En dehors de cette zone, une vingtaine d'ateliers de La Tène finale possèdent de telles structures de cuisson. Elles sont notamment connues dans la Marne (Thuillier 2003, vol. 2, p. 277), en région parisienne (Viand 2008, p. 50), à Besançon (Humbert 2006, p. 55), dans l'Aisne (Dufaÿ *et al.* 1997, p. 80) et peut-être dans le centre de la Gaule (Dufaÿ 1996, p. 298). Quelques fours à plate-forme ont également été identifiés dans les Germanies, notamment à Mayence (Heising 2007, p. 246-247). Enfin, l'exemple

le plus oriental se situe à Manching, en Bavière (Sievers 2000, p. 365-367).

### Une production de céramiques de table

Ces fours servaient principalement à la production de céramique de table. Les exemples de Bourgheim (Bonaventure *et al.* 2009) ou de Bâle-Gasfabrik (Jud 2007) montrent que cette catégorie de vaisselle était fabriquée dans le cadre d'une production spécialisée, au moins dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cet artisanat semble se développer dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2), période pendant laquelle fonctionnent les ateliers de Benfeld, du Fossé des Pandours et de Sierentz (Helmer 1970; Fichtl, Adam 2002; Zehner 1995). La production de céramique fine est remarquablement homogène du nord au sud de la plaine rhénane. Elle concerne essentiellement le répertoire du service de table, notamment des boissons: jarres à liquides (ill. 4, n° 6 et 13), bouteilles (n° 5, 11 et 12), gobelets, tonnelets (n° 2, 4 et 7), écuelles

Site	Plate-forme	Dimension de la chambre de chauffe	Longueur totale du four	Datation
Fossé des Pandours (Hamm, Minni 2002, p. 93-94)	grain de café	1,10 m	2,40 m (sans l'aire de service sud)	80-50 av. J.-C.
Marlenheim F1 (Châtelet 2006, p. 60)	circulaire	1,10 m	4,60 m	I <sup>er</sup> av. J.-C.
Marlenheim F2 (Châtelet 2006, p. 61)	grain de café	1,60 m	Partiellement détruit	I <sup>er</sup> av. J.-C.
Meistratzheim (Murer <i>et al.</i> à paraître)	circulaire	2,4 m	11 m	En cours d'étude
Bourgheim F60 (Bonaventure <i>et al.</i> 2009)	circulaire	0,60 m	3,2 m	I <sup>er</sup> av. J.-C.
Bourgheim F62 (Kern 2003, p. 163-165; Bonaventure <i>et al.</i> 2009)	grain de café	1,23 m	Partiellement détruit	I <sup>er</sup> av. J.-C.
Bourgheim F88 (Bonaventure <i>et al.</i> 2009)	circulaire	1 m	7,20 m	I <sup>er</sup> av. J.-C.
Benfeld F1 (Helmer 1970, p. 43)	circulaire	1,8 m	Partiellement détruit	80-30 av. J.-C.
Benfeld F2 (Helmer 1987, p. 143)	grain de café	1,25 m	Partiellement détruit	30 av.-15 apr.
Dambach-la-Ville F701 (Kuhnle <i>et al.</i> 2005a)	circulaire	1,40 m	7 m	30-15 av. J.-C.
Dambach-la-Ville F702 (Kuhnle <i>et al.</i> 2005a)	circulaire	1,70 m	7,30 m	30-15 av. J.-C.
Dambach-la-Ville F704 (Kuhnle <i>et al.</i> 2005a)	circulaire	1,10 m	8 m	30-15 av. J.-C.
Dambach-la-Ville F705 (Kuhnle <i>et al.</i> 2005a)	circulaire	1,40 m	8 m	30-15 av. J.-C.
Sierentz F1 (Wolf 1987, p. 63-67)	grain de café	1,30 m	4,90 m	80-30 av. J.-C.
Sierentz F2 (Wolf 1987, p. 63-67)	circulaire	1,40	5,40 m	80-30 av. J.-C.

3. Tableau récapitulatif des fours à plate-forme découverts en Alsace.

(n° 1 et 8) et bols hémisphériques. Si les formes hautes changent peu entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les formes basses connaissent une évolution plus significative : les écuellen carénées du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (n° 3), notamment, laissent progressivement place, à partir du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., aux bols hémisphériques (n° 9). Toutes ces formes sont réalisées au tour et apparaissent sur les sites de consommation contemporains, dans des proportions qui varient considérablement selon la chronologie et le statut socio-économique du site.

Ces productions sont toutes inscrites dans le répertoire traditionnel gaulois. Contrairement à d'autres régions plus septentrionales, l'Alsace ne semble pas touchée, jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., par le courant d'imitations de la vaisselle de table italique, notamment des céramiques campaniennes. Même sur un site de consommation au statut élevé comme l'*oppidum* du Fossé des Pandours, aucune imitation de campanienne n'a pu être identifiée de manière évidente. Le site a pourtant livré plusieurs individus originaires d'Italie et les amphores y ont également été massivement importées, ainsi que quelques cruches à pâte claire. Ce commerce ne semble pas, toutefois, avoir influencé en profondeur les manières de table de la majorité de la population.

Deux grands ensembles d'officines peuvent être distingués au sein de la plaine du Rhin supérieur. Un premier regroupe des ateliers répartis de part et d'autre du col de Saverne, dans l'actuel Bas-Rhin. Les ateliers du second groupe se concentrent dans la partie sud de la plaine, de part et d'autre du coude du Rhin (Jud 2007, p. 165). Si les formes produites dans ces deux ensembles sont assez identiques, le groupe méridional se distingue par une production de céramique peinte, comme l'attestent les exemples de Sierentz et d'Ensisheim (Zehner 1995; Zehner 2000), tandis que les ateliers du nord semblent avoir produit presque exclusivement de la céramique à surface enfumée. Il ne semble pas exister d'architecture spécifique à chaque mode de cuisson : les fours à plate-forme et double alandier sont identiques, qu'ils aient servi à la production de céramique enfumée, de céramique grise, de céramique claire ou de céramique peinte.

### La céramique culinaire : une production essentiellement domestique ?

Si la production des céramiques de table est aujourd'hui bien appréhendée dans la région, celle des céramiques culinaires reste largement méconnue. Ces vases destinés à la cuisson sont



généralement montés à la main, et présentent une facture souvent assez sommaire (ill. 4, n° 15 et 16). En l'absence de sites de production connus, on peut donc envisager une production à caractère domestique, plus délicate à mettre en évidence archéologiquement. Certains pots et écuelles présentent toutefois des formes régulières et une technique maîtrisée, si bien que l'on ne peut exclure qu'ils soient le produit d'artisans spécialisés. Aucun élément archéologique, comme la découverte d'un atelier, ne permet toutefois de corroborer cette idée.

C'est à partir du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec la timide apparition de céramiques culinaires réalisées au tour, que les artisans potiers semblent véritablement s'emparer d'une partie de cette production. Étant donné les similitudes entre les formes modelées et les formes tournées, il faut également considérer que ces artisans n'ont fait que reprendre une forme traditionnelle avant de la faire évoluer selon leurs propres normes. Les pots à bord côtelé (ill. 4, n° 17 et 18) illustrent assez bien ce phénomène : apparus dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D1b-D2a), la plupart sont réalisés au tour, mais certains sont montés au colombin et, parfois, portent le même décor de lunules estampées que les pots traditionnels du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ces pots à bord côtelé, réalisés au tour, continueront d'être produits durant le Haut-Empire.

### **Les dolia de type Zürich-Lindenhof**

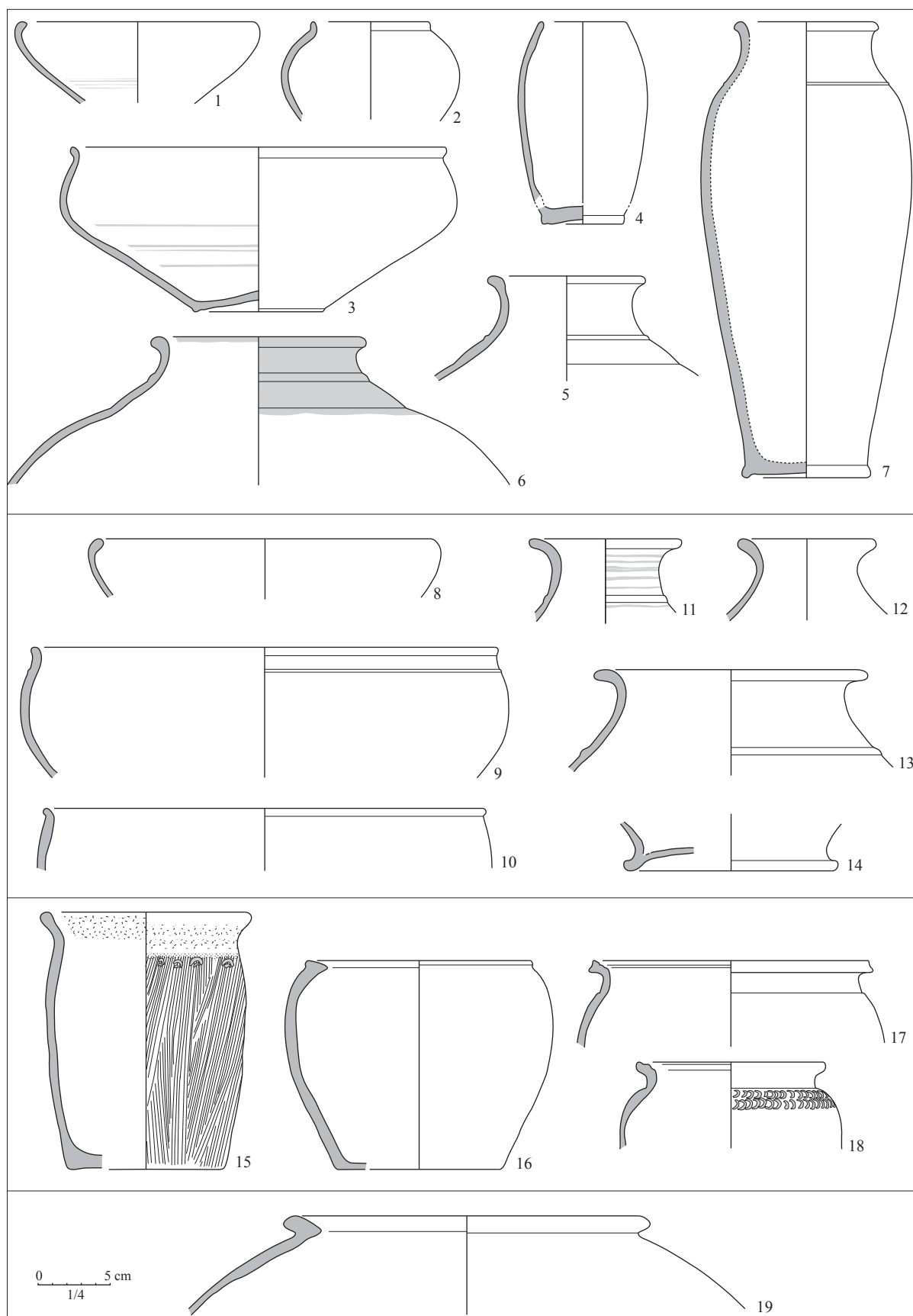
Une seconde forme typique marque de manière encore plus évidente cette continuité entre les périodes gauloise et romaine. Il s'agit des *dolia* de type Zürich-Lindenhof, sortes de jarres à pâte claire dont la forme évoque les *dolia* méditerranéens. Contrairement à ces derniers, leur taille réduite permet de les considérer comme des vases destinés au transport de produits alimentaires (ill. 4, n° 19). Sans doute entamée dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D1b), cette production très homogène connaîtra, à partir du milieu du siècle, une large diffusion centrée sur la haute et moyenne vallée du Rhin. Elle se poursuivra jusque dans les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Quelques ateliers laténiens sont connus de part et d'autre du Rhin, à Marlenheim (Châtelet 2006), à Strasbourg (Zehner 2000) ou encore à Breisach (Wendling 2005), dévoilant une organisation parallèle à celle de la céramique de table : en effet, les deux types de céramique ne semblent jamais produits dans les mêmes ateliers, chacun étant spécialisé dans

l'une ou l'autre de ces productions. Ce phénomène particulier soulève d'importantes questions sur l'organisation de l'artisanat à la fin de l'âge du Fer : l'homogénéité des productions de céramiques de table et des céramiques de type Zürich-Lindenhof doit ainsi conduire à nous interroger sur les relations qui pouvaient unir les artisans entre eux, sur leur mobilité (potiers itinérants?) ou leur sédentarité (potiers de village?).

Dans certaines zones particulièrement bien connues, la forte densité des ateliers pourrait indiquer que les productions étaient destinées à un marché très local : moins de 10 km séparent les ateliers de Bourgheim et de Benfeld, tandis que ceux de Bâle et de Sierentz sont distants d'à peine plus de 15 km. Cependant, les décalages chronologiques qui séparent ces différents sites laissent à penser que les pôles de production ont pu se déplacer au cours de La Tène finale. Ainsi, le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui semble correspondre à une période de baisse d'activité des ateliers de Bourgheim, est la phase durant laquelle ont officié un four à Benfeld et un autre au Fossé des Pandours. Ces deux ateliers, qui ont sans doute fonctionné durant la même période, sont quant à eux distants d'une cinquantaine de kilomètres. Concernant les *dolia* de type Zürich-Lindenhof, il faut toutefois noter que leur diffusion est le reflet de la commercialisation du produit qu'ils véhiculaient, produit dont la nature nous échappe. On notera toutefois que l'*oppidum* du Fossé des Pandours a livré des fragments appartenant à plusieurs groupes de production qui trahissent, sans doute, un approvisionnement par autant d'ateliers distincts. Un phénomène similaire a été mis en évidence à Marlenheim, où des *dolia* de type Zürich-Lindenhof ont été produits dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais où des individus provenant probablement d'autres ateliers ont également été découverts. Notre méconnaissance des ateliers, de leur répartition, de leur envergure et de la période chronologique qu'ils couvrent, interdit cependant de s'aventurer dans des hypothèses invérifiables en l'état actuel des connaissances.

### **DE L'ARTISANAT GAULOIS À L'ARTISANAT ROMAIN**

La période augustéenne correspond à l'une des étapes les plus importantes du processus de romanisation. Les ateliers de Dambach-la-Ville et de Benfeld illustrent la complexité de ce phénomène autant d'un point de vue chronologique que



4. Quelques exemples de céramiques de La Tène finale dans le Rhin supérieur. 1 à 7 - Productions de Bourgheim (La Tène D1); 8 à 14 - Productions du Fossé des Pandours (La Tène D2); 15 et 16 - Pots modelés; 17 et 18 - Pots à bord côtelé; 19 - Dolium de type Zürich-Lindenhof.

culturel. Le travail des potiers de Dambach-la-Ville se prête tout particulièrement à une telle étude puisque le site fonctionne de manière continue entre 30 av. J.-C. et le début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., date à laquelle le site de Bourgheim semble également interrompre son activité. Les ateliers de Bourgheim produisent de manière quasi exclusive de la vaisselle de table, tandis que ceux de Dambach-la-Ville se spécialiseront dans la production de céramiques communes qui, mises à part les cruches, sont utilisées pour la préparation, la cuisson ou le stockage des aliments; chacun de ces deux centres produit toutefois une faible proportion de vases appartenant à la spécialité de l'autre. Cette différence de vocation peut être mise en relation avec la nature de chaque site: Bourgheim est une agglomération à vocation artisanale dont la fondation remonte à La Tène et dont la spécialité est affirmée dès cette période. Les structures de production mises au jour à Dambach-la-Ville indiquent qu'il s'agit d'un site rural qui n'existe que depuis le début de la période augustéenne (village de potiers ou peut-être ateliers installés dans le domaine d'une *villa*?). L'agglomération de Benfeld a également livré, outre celui de la Tène finale (*cf. supra*), un four de la période augustéenne. Le statut de chaque site ainsi que son histoire ont des implications sur les méthodes de fabrication et les formes des vases qui y sont produits.

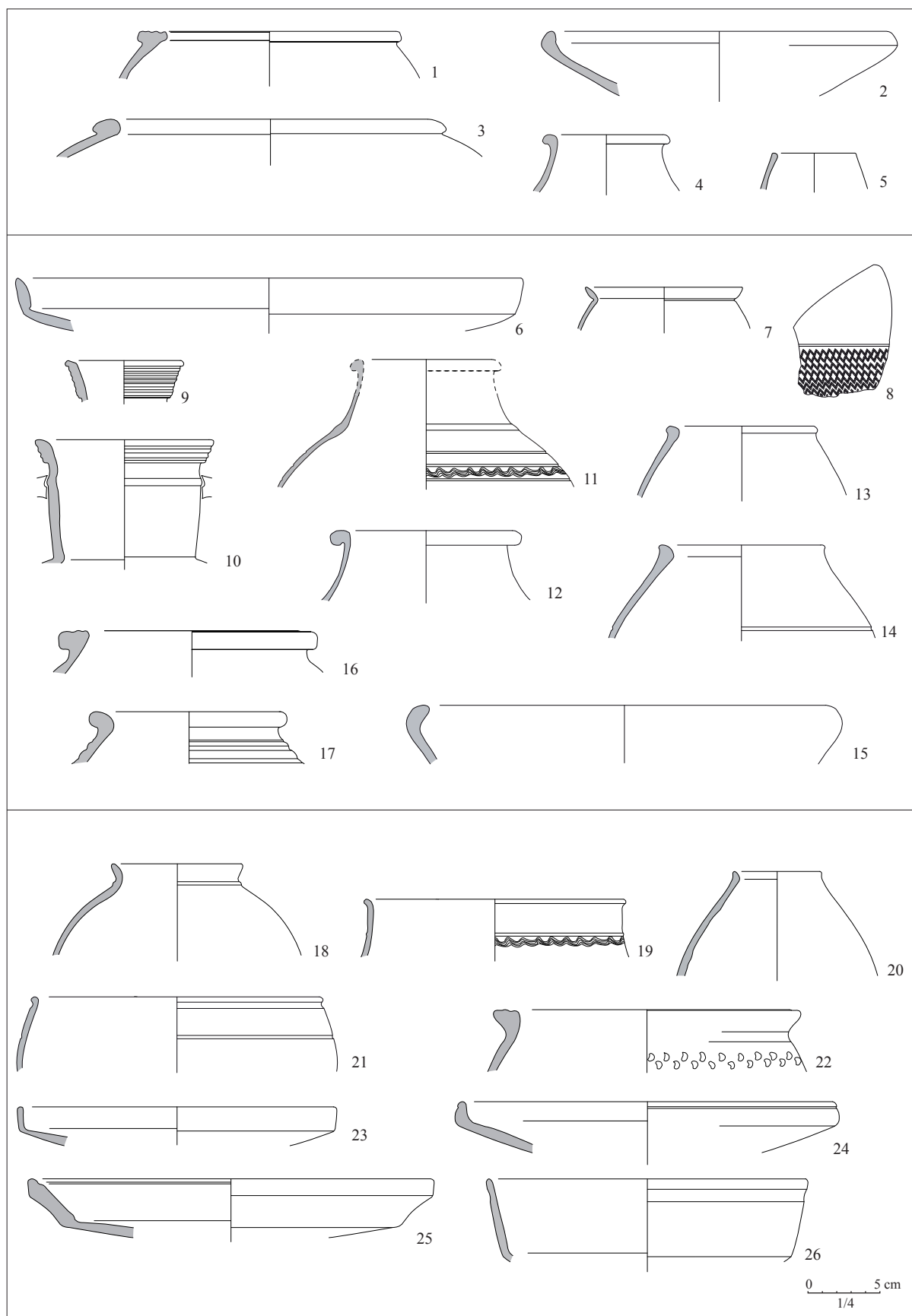
### **L'époque augustéenne: les premières imitations (ill. 5)**

Le centre de production de Dambach-la-Ville permet d'observer la manière dont les potiers vont faire évoluer leurs techniques et l'éventail de leurs productions. Pour la période augustéenne, les adaptations permettent de définir trois phases. Dans un premier temps, les formes des vases et les types de fours restent ancrés dans la tradition gauloise. La seconde phase est caractérisée par l'apparition de formes inspirées du monde méditerranéen tandis que les structures de cuisson restent inchangées. La dernière phase est marquée, quant à elle, par l'apparition des fours à deux volumes.

Lors de la première période d'activité, la morphologie des récipients s'inscrit encore dans la tradition laténienne (tout comme les fours); les pots à bord côtelé (ill. 5, n° 1), les écuelles à bord rentrant (n° 2) et les *dolia* à bord arrondi (n° 3) constituent l'essentiel du répertoire (Baudoux 2005, p. 90-95; Kuhnle *et al.* 2005b, p. 406-408). La vaisselle de table est largement sous-représentée;

le répertoire se limite à quelques rares bouteilles (n° 4) et gobelets (n° 5). L'allure générale des vases pourrait permettre de dater les productions de la fin de la période gauloise, mais certains détails morphologiques, l'aspect des surfaces et, surtout, l'utilisation systématique du tour plaident en faveur d'une datation légèrement plus basse. On peut ainsi considérer que le début de cette première phase remonte aux années 30 av. J.-C.<sup>1</sup>

La seconde commence une quinzaine d'années plus tard; elle est marquée par l'apparition d'un nouveau type de céramique de table: la gallo-belge<sup>2</sup>. Cette nouvelle catégorie prend naissance à la période augustéenne dans la partie septentrionale de l'Empire romain. Héritière des céramiques enfumées de tradition gauloise, elle est utilisée pour fabriquer un répertoire hybride, associant des formes inspirées par la sigillée ou d'autres qui restent enracinées dans la tradition gauloise. Ce syncrétisme est un des témoignages majeurs de la romanisation. À Dambach-la-Ville, le répertoire de *terra nigra* est exclusivement composé d'assiettes à bord droit (n° 6; Deru A1/imitation de Lamb 5/7) et de pots à lèvre oblique (Deru P1-Haltern 85), dont la panse porte un décor de chevrons réalisés à la molette (n° 7 et 8). Une production de pots du même type a pu être mise en évidence à Mayence; elle remonte à la période tardo-augustéenne et se prolonge jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Heising 2007, p. 136, pl. 95, type 201/202). Ces éléments sont les plus couramment retrouvés dans les fours de Bourgheim et de Benfeld, ainsi qu'en contexte de consommation. L'autre nouveauté, à la fois technique et morphologique, est la production de cruches à bandeau mouluré réalisées en céramique commune claire (n° 9 et 10; variante à deux anses: Oberaden 51; variante à une seule anse: Oberaden 43/Haltern 45)<sup>3</sup>. À côté de ces nouvelles formes de vaisselle de table, indices de la romanisation, certaines céramiques fines restent immuables telles que les bouteilles (n° 11 et 12) et les gobelets (n° 13 et 14). En ce qui concerne la céramique culinaire, production phare des ateliers de Dambach-la-Ville, les formes évoluent peu. Les écuelles à bord rentrant (n° 15) et les pots à bord côtelé (n° 16) restent majoritaires et leur allure change peu. L'éventail typologique des pots s'élargit toutefois avec une variante à bord rond et col mouluré (n° 17). Les comparaisons des productions de cette seconde phase avec le mobilier issu des couches augustéennes de Bâle-Münsterhügel (Furger-Gunti 1979), ainsi que celui des premiers niveaux d'occupation de Strasbourg-Place de



5. Exemples des productions des ateliers augustéens découverts en Alsace. 1 à 5 - Productions des ateliers de Dambach-la-Ville, phase 1; 6 à 17 - Productions des ateliers de Dambach-la-Ville, phase 2; 18 à 26 - Productions du four augustéen de Benfeld-Ehl.

*l'Homme-de-Fer* (Baudoux 1997, pl. 1 à 8) permettent de situer cette seconde phase de production entre 15 av. J.-C. et 15 apr. J.-C. Notons enfin, qu'un des fours de la seconde phase de Dambach-la-Ville a pu être daté par archéomagnétisme. Les prélèvements ont révélé que la dernière cuisson avait eu lieu entre 25 av. J.-C. et 10 apr. J.-C., corroborant ainsi la datation céramologique.

Parallèlement, l'analyse des productions d'un des deux fours découverts à Benfeld vient compléter nos connaissances sur la période augustéenne (Helmer 1970; Zehner 2000, vol. II, p. 45-50). Contrairement à Dambach-la-Ville, le site produisait déjà de la céramique à la fin de la période gauloise. Tout comme lors de la seconde phase de fonctionnement de Dambach-la-Ville, la production correspond pour une part à des vases inscrits dans la lignée de la culture laténienne, à côté desquels on trouve des formes romaines. La vaisselle de table combine des formes romaines et d'autres s'inscrivant dans la tradition laténienne tout en offrant certaines caractéristiques qui permettent déjà de les distinguer des productions de La Tène finale. Le col court et droit des bouteilles (n° 18) ou la présence de décors ondés sur les bols (n° 19) sont autant de détails qui permettent de considérer ces vases comme des dérivés tardifs d'inspiration gauloise. Ce style d'ornementation se retrouve d'ailleurs sur certaines bouteilles produites à Dambach-la-Ville (n° 11). Ce répertoire gaulois est complété par la présence de gobelets (n° 20) et de bols dont la lèvre est soulignée d'une rainure (n° 21). Le comblement du four a également livré des pots à bord côtelé tournés (n° 22); certains présentent un décor de lunules similaires à celui que l'on rencontre dans des contextes gaulois<sup>4</sup>. D'autre part, la présence d'assiettes en *terra nigra* vient entériner la datation romaine de ce lot<sup>5</sup>. Comme à Dambach-la-Ville on trouve les assiettes à bord droit (n° 23; Deru A1/imitation de Lamb 5/7), qui sont ici accompagnées de trois autres variantes (n° 24 à 26). Celle qui présente un bord droit très développé et pourvu d'une rainure, peut être comparée à des éléments mis au jour dans les contextes augustéens tardifs des sites du Lorenzberg et d'Augst (n° 26; Zehner 2000, p. 116).

Un four découvert dans le centre de Besançon a livré la même association de pots décorés mais encore modelés et d'assiettes en *terra nigra* (Dartevelle, Humbert 1990, p. 33). Grâce aux données stratigraphiques et à la présence de mobilier d'importation bien calé chronologiquement, ce four bisontin a pu être daté entre 25 av. J.-C. et 15 apr. J.-C. À Benfeld, une série de couches d'occupation

scellant la fin de l'activité du four, dont la plus ancienne remonte à Tibère, offre un *terminus ante quem* à l'abandon de cette structure.

D'inspiration laténienne, les pots à bord côtelé et col décoré sont produits à Besançon en céramique non tournée tandis qu'à Benfeld ils sont réalisés au tour. Ceci montre la persistance de certaines formes et/ou techniques entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et les premières décennies de notre ère.

L'analyse des productions des ateliers augustéens de cette partie de la plaine rhénane offre une image du métissage des productions et révèle que la romanisation n'est pas un phénomène uniforme, mais semble varier en fonction du statut du site et de sa date d'installation. Cette étude montre que chaque site révèle un niveau différent d'adoption des modèles méditerranéens; elle met également en exergue la complexité de la datation absolue, notamment en contexte artisanal.

### **Des fours à double alandier aux fours à deux volumes**

Les fours à deux volumes séparés par une sole perforée de plan typiquement romain remplacent progressivement les fours à plate-forme, qui disparaissent dans le courant de la période augustéenne. Les plus anciens fours à deux volumes et à un alandier ont été découverts à Dambach-la-Ville. Ils fonctionnent lors de la seconde phase de production, alors que les céramiques de formes romaines étaient déjà produites et cuites dans les fours à double alandier.

La disparition des fours à double alandier à la période augustéenne n'est pas de règle dans le reste de la Gaule: la cohabitation des deux types de fours perdure en Champagne et en Ile-de-France durant tout le I<sup>er</sup> siècle, et dans le Nord-Pas-de-Calais jusqu'aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Thuillier 2003, vol. 1, p. 280). Ainsi, il n'y a que dans les ateliers céramiques d'Alsace que l'adoption du four romain se fait de manière exclusive, au détriment du four gaulois.

### **Les imitations: histoire d'un phénomène socio-économique**

Généralement, dans le nord et l'est de la Gaule, la part de céramiques importées découverte sur les sites de consommation ne va pas cesser d'augmenter à partir de la fin de la période gauloise. Toutefois, les sites de consommation alsaciens datés de la période augustéenne ou tibérienne,



ont livré peu d'importations. Le camp militaire de Biesheim-Oedenburg fournit un bon exemple de ce phénomène, puisque la proportion de céramique importée est très faible comparativement à celle découverte sur d'autres sites militaires comme ceux de Vindonissa, Zurzach ou encore Neuss. L'engouement pour la vaisselle méditerranéenne va régulièrement s'amplifier tout au long du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.; c'est ce que prouve l'augmentation constante des importations de vases provenant des régions romaines ou déjà romanisées (sigillée italique, sigillée du sud de la Gaule, gobelets lyonnais à parois fines ou encore plats à engobe rouge pompéien). La popularisation de ces produits est facilitée par la présence de l'armée romaine ainsi que par la mise en place du réseau viaire qui accélère la circulation de ces biens.

Les premières imitations de formes méditerranéennes produites dans les ateliers alsaciens vont créer une impulsion qui se prolongera lentement durant presque tout le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Comme à la période gauloise, la céramique de table reste le précurseur en la matière : les assiettes et les coupes remplaceront progressivement les écuelles et les bols, tandis que les bouteilles seront définitivement abandonnées au profit des cruches. En revanche, l'évolution de la céramique culinaire est plus lente et les caractéristiques gauloises demeurent ancrées plus longtemps<sup>6</sup>. La dernière étape de la romanisation est franchie à la période flavienne, avec la fabrication par les ateliers régionaux d'une série de nouvelles imitations : les mortiers, les gobelets à revêtement argileux, les plats et les marmites à engobe rouge interne et bien évidemment la sigillée.

Cette analyse des sites de production est un premier bilan sur l'adoption des techniques et des formes entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début de notre ère,

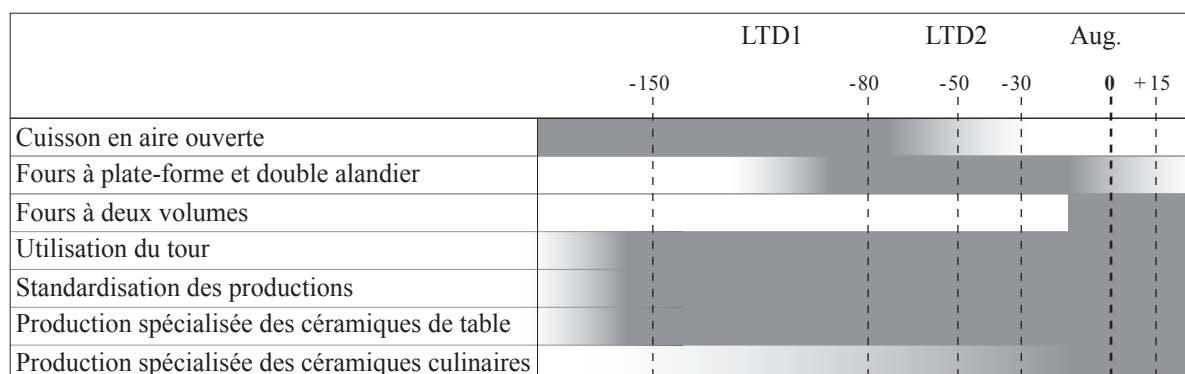
mais d'un point de vue chronologique les données sont encore très lacunaires. Les sites à vocation artisanale sont instructifs d'un point de vue technique mais offrent peu de moyens de datation. Si l'on connaît bien les sites de production pour la période augustéenne, les habitats qui pourraient permettre de pallier cette lacune demeurent largement méconnus<sup>7</sup>.

## CONCLUSION (ILL. 6)

L'évolution de l'artisanat céramique offre un éclairage sur les changements socio-économiques intervenus entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La première évolution technique marquante est la généralisation de l'usage du tour qui permet une standardisation des productions et indique l'existence d'une production à caractère artisanal. Dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'essentiel de la vaisselle de table est fabriqué selon ce procédé. En revanche, la céramique culinaire ne commencera à être réalisée au tour qu'à partir du début du siècle suivant. Cette évolution constitue le premier indice permettant d'envisager l'existence d'un artisanat spécialisé.

Le second grand changement technique qui apparaît à La Tène finale concerne les structures de cuisson. C'est à cette période qu'apparaissent les premiers fours construits; leur architecture n'est toutefois pas encore le fruit d'une influence méditerranéenne. Ces structures seront employées jusqu'à l'adoption du modèle romain des fours à deux volumes. Ces progrès dans la maîtrise de la cuisson ainsi que le regroupement des artisans dans des centres de production sont le signe d'une nouvelle organisation de l'artisanat céramique et de son contrôle par des spécialistes.

Outre les évolutions d'ordre technique, l'observation des changements de la forme des vases



6. Graphique synthétique présentant l'évolution des techniques et des productions.

est tout aussi importante. L'analyse des sites de production alsaciens a permis de révéler l'importance de la céramique de table ; parmi la vaisselle, elle occupe une place particulière puisque c'est elle qui introduira, à chaque fois, le passage à une nouvelle étape de la romanisation aussi bien techniquement que morphologiquement. Si l'analyse des formes et des catégories de pâtes permet d'observer l'évolution des compétences techniques des potiers, elle apporte également des connaissances sur les goûts alimentaires et esthétiques de la population locale. Comme certaines études

archéologiques mais aussi ethnographiques<sup>8</sup> l'ont déjà proposé, les résultats invitent à penser que, dans un premier temps, la vaisselle a suivi la mode, mais que les changements alimentaires sont intervenus plus tardivement. La romanisation touche d'abord l'esthétique, la vaisselle de table, puis affecte les récipients utilitaires, avec la modification ou l'apparition de nouvelles formes de vases à cuire, signant l'adoption de nouvelles habitudes culinaires<sup>9</sup>.

#### NOTES

1. Pour la première phase de production un seul four a pu bénéficier d'une datation archéomagnétique mais la datation reste peu concluante : "la datation archéomagnétique donne un âge antérieur à 60 apr. J.-C., avec un pic de probabilité durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C." (extrait du "Rapport d'analyses archéomagnétiques effectuées au laboratoire de Paléomagnétisme de l'Institut de Physique du Globe de Paris", annexé au vol. 1, Kuhnle *et al.* 2005a).

2. Dans le nord de la Gaule, cette production est appelée "gallo-belge", tandis qu'en Suisse elle porte le nom d'"imitation helvétique de sigillée". Elle se subdivise en deux sous-catégories en fonction de la couleur de la surface, qui peut être noire (*terra nigra*/technique grise) ou rouge (*terra rubra*/technique rouge). À ce sujet, voir : Deru 1996, p. 15-23 ; Fortuné *et al.* 2009, p. 50 ; Luginbühl 2001, p. 43-66.

3. Ce lien entre les cruches et la gallo-belge est également évoqué par X. Deru : "les cruches accompagnent la céramique belge au sein des ateliers ; à tableau aussi ..." (Deru 1996, p. 190).

4. Le centre de production de Dambach-la-Ville n'a jamais produit de pots avec de tels décors ; installé en milieu rural, il semble donc qu'il ne réponde pas aux mêmes demandes que l'atelier de l'agglomération de Benfeld.

5. Une partie non négligeable de cet ensemble correspondait à des éléments résiduels datant quant à eux de La Tène Finale. Leur présence peut s'expliquer aussi bien par des conditions de fouilles difficiles que par le contexte artisanal et le risque de résidualité qu'il implique. Pour cette étude nous avons éliminé ces éléments pour ne garder que les ratés de cuisson de *terra nigra* ainsi que les formes les plus tardives.

6. Le phénomène d'une romanisation plus lente de la céramique culinaire (par rapport à la vaisselle de table) a également pu être mis en avant à Lyon (Batigne-Vallet 2001, p. 208).

7. L'existence de niveaux de romanisation différents selon le statut du site s'applique également aux sites de consommation. L'analyse de la céramique des sites de consommation dans cette partie de la plaine du Rhin supérieur nécessiterait une présentation à part. L'étude menée par Frédéric Hanut pour le nord de la Gaule donne un aperçu des résultats qu'il est possible d'obtenir (Hanut 2000). Même si l'Alsace n'offre pas autant de sites, on peut cependant arriver à des constats assez proches, notamment avec des niveaux de romanisation qui diffèrent selon le statut du site.

8. Le schéma d'une évolution des modes culinaires en plusieurs étapes correspond aux théories exposées par N. Wachtel à propos de l'acculturation des populations d'Amérique latine lors de la colonisation de ce continent par les Européens (Wachtel 1974).

9. Une étude menée sur la céramique du site antique de Baden (Suisse) émet l'hypothèse qu'au début de la période romaine, les plats étaient préparés selon des techniques traditionnelles mais servis dans des récipients à l'allure méditerranéenne (Schucany 1993, p. 257-258).



## BIBLIOGRAPHIE

- Batigne-Vallet 2001** : BATIGNE-VALLET (C.). — Les répercussions de la fondation d'une colonie romaine sur la fabrication de céramique à feu : l'exemple de Lyon. In : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. — *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation*. Actes de la Table Ronde d'Arras (23-25 octobre 1998). Berck-sur-Mer : Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelle, 2001, p. 201-214.
- Baudoux 1997** : BAUDOUX (J.). — Strasbourg - Tramway, Homme de Fer, rapport sur le mobilier antique. In : SCHWIEN (J.-J.) dir. — *Rapport provisoire des fouilles de la ligne A du Tramway (1990-1993)*. Strasbourg : Afan, 1997 (rapport non déposé), vol. 2 (mobilier).
- Baudoux 2005** : BAUDOUX (J.). — Le mobilier céramique de Dambach-la-Ville - *Wilmstein*. In : **Kuhnle et al. 2005a**, p. 81 à 131.
- Bonaventure et al. 2009** : BONAVENTURE (B.), CICUTTA (H.), FORTUNE (C.), PASTOR (L.). — Quatre siècles d'artisanat céramique : structures artisanales et productions des ateliers de Bourgheim (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.). In : RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 75-112.
- Châtelet 2006** : CHÂTELET (M.). — *Marlenheim "Maison Apprederis" (Bas-Rhin), Du premier âge du Fer à l'époque médiévale : à l'origine du village actuel*, Rapport final d'opération archéologique (2/07/2003 – 30/09/2003). Strasbourg : INRAP-SRA Alsace, 2006, 2 vol.
- Dartevelle, Humbert 1990** : DARTEVELLE (H.), HUMBERT (S.). — Besançon : fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Mandeure-Mathay (24-27 Mai 1990)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1990, p. 29-37.
- \*Deru 1996**.
- Dufaÿ 1996** : DUFAY (B.). — Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification, un nouveau panorama. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du Congrès de Dijon, 1996*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 297-312.
- Dufaÿ et al. 1997** : DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.). — *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule La Boissière-Ecole (Yvelines- France) (I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. après J.-C.)*. Versailles : Éditions du Conseil Général des Yvelines, Service archéologique départemental des Yvelines, 1997.
- Fichtl, Adam 2002** : FICHTL (St.), ADAM (A.-M.). — *L'oppidum médiomatricque du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin)*. Rapport triennal 2000-2002. Strasbourg : université Marc Bloch - SRA Alsace, 2002.
- Fortuné et al. 2009** : FORTUNE (C.), KUHNLE (G.), PLOUIN (S.), VIROULET (B.) dir. — *Florilège de céramiques gallo-romaines en Alsace. La vaisselle dans tous ses états*. Catalogue d'exposition, Colmar, musée d'Unterlinden, 4 avril-1er juin 2009. Strasbourg : Éditions Valblor, 2009.
- Furger-Gunti 1979** : FURGER-GUNTI (A.). — *Die Ausgrabungen im Basler Münster I, die spätkeltische und augusteische Zeit (I. Jahrhundert v. Chr.)*. Derendingen-Solothurn : Habegger Verlag, 1979 (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte ; 6).
- Hamm, Minni 2002** : HAMM (G.), MINNI (D.). — La zone 7 du Barbarakopf (2000-2001). In : **Fichtl, Adam 2002**, p. 93-96.
- Hanut 2000** : HANUT (F.). — Les horizons augustéens dans la céramique du Nord de la Gaule. *Revue du Nord*, 82, n° 338, 2000, p. 41-85.
- Heising 2007** : HEISING (A.). — *Figlinae Mogontiacenses. Die römischen Töpferien von Mainz*. Freiburg : Greiner, 2007 (Ausgrabungen und Forschungen ; 3).
- Helmer 1970** : HELMER (L.). — La céramique de La Tène III à Ehl. *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 14, 1970, p. 41-54.
- Humbert 2006** : HUMBERT (S.). — Le four de la résidence du Centre. In : STOULLIG (Cl.) dir. — *De Vesontio à Besançon*. Catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Neuchâtel : Chaman Édition, 2006, p. 55.
- Jud 2007** : JUD (P.). — *Die Töpferin und der Schmied. Basel-Gasfabrik, Grabung 1989/5*. Basel : Archäologische Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt, 2007, 2 vol. (Materialhefte zur Archäologie in Basel ; 20).
- Kern 2003** : KERN (E.). — Les fours de potiers archéologiquement "entiers" du monde celtique et gallo-romain. In : PLOUIN (S.), JUD (P.) dir. — *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*. Actes du 20<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996. Dijon : Revue Archéologique de l'Est, 2003, p. 163-168 (Revue Archéologique de l'Est, supplément ; 20).
- Kuhnle et al. 2005a** : KUHNLE (G.), FORT (B.) dir., BAUDOUX (J.), CHARLIER (F.), CICUTTA (H.), JODRY (F.), WERLÉ (M.), GIRARD (P.). — *Dambach-la-Ville-Wilmstein (Bas-Rhin) : un centre de production rural de céramiques et de tuiles (milieu du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. - fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. D.F.S. de sauvetage urgent. Strasbourg : INRAP-SRA Alsace, 2005, 4 vol.
- Kuhnle et al. 2005** : KUHNLE (G.), FORT (B.), BAUDOUX (J.), CICUTTA (H.). — *Dambach-La-Ville-Wilmstein (Bas-Rhin) : un centre de production rural de céramiques et de tuiles (milieu du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. - fin du II<sup>e</sup> s. après J.-C.)*. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 403-426.

**Luginbühl 2001** : LUGINBÜHL (Th.). — *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique.* Lausanne : Corbaz SA, 2001 (Cahiers d'archéologie romande ; 83).

**Murer et al. à paraître** : MURER (A.) et al. — *Meistratzheim 2009, Station d'Épuration Intercommunale.* DFS de sauvetage urgent. Habsheim : Antéa-Archéologie, à paraître.

**Pétry 1982** : PETRY (F.). — Ensisheim (Haut-Rhin). *Gallia*, 40, 1982.

**Pastor 2010** : PASTOR (L.). — *Les ateliers de potiers de la Meuse au Rhin à La Tène Finale et durant l'époque gallo-romaine.* Strasbourg : université de Strasbourg, 2010, 2 vol. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Roth-Zehner 2010** : ROTH-ZEHNER (M.). — *La céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace.* Strasbourg, 2010 (Rhin, Meuse, Moselle ; 4).

**Schucany 1993** : SCHUCANY (C.). — Tradition indigène - tradition méditerranéenne à Baden. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Versailles, 20-23 mai 1993.* Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1993, p. 249-266.

**Sievers 2000** : SIEVERS (S.). — Vorbericht über die Ausgrabungen 1998-1999 im Oppidum von Manching. *Germania*, 78, 2, 2000, p. 355-394.

**Thuillier 2003** : THUILLIER (F.). — *Les ateliers céramiques d'époque gallo-romaine dans le nord de*

*la Gaule : organisation et typologie des structures de production.* Tours : université de Tours, 2003, 14 vol. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Viand 2008** : VIAND (A.) dir. — *Nanterre et les Parisii, une capitale au temps de Gaulois ?* Catalogue d'exposition du 11 avril au 14 juin. Espace Paul Éluard de Nanterre. Paris : Somogy, éditions d'art, 2008.

**Wachtel 1974** : WACHTEL (N.). — L'acculturation. In : LE GOFF (J.), NORA (P.) dir. — *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes.* Paris : Gallimard, 1974, p. 124-146.

**Watson et al. 1998** : WATON (M.-D.), NILLES (R.), BAUDOIX (J.). — De la préhistoire à l'époque gallo-romaine en l'Île Verte à Strasbourg (Bas-Rhin). *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, 41, 1998, p. 25-42.

**Wendling 2005** : WENDLING (H.). — Der Fehlbrand eines Spätlatènezeitlichen doliums vom Breisacher Münsterberg, ein Beitrag zur Wirtschaftsgeschichte des Oberrheingebietes. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 35, 2005, p. 377-396.

**Wolf 1987** : WOLF (J.-J.). — L'artisanat gaulois des origines du vicus de Sierentz : deux fours de potier témoins d'une production régionale au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hochkirch*, 1986/1987, p. 62-79.

**Zehner 1995** : ZEHNER (M.). — Sierentz-Landstrasse (Haut-Rhin) : les fours de La Tène finale, étude de la céramique. *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 11, 1995, p. 25-65.







---

# Du métal brut au demi-produit

## Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses

---

MARION BERRANGER, PHILIPPE FLUZIN

Dès le courant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., les modifications observées dans le domaine agricole et l'accroissement des quantités d'objets en fer retrouvés témoignent d'un boom dans la production de ce matériau. Si les ateliers de production de fer brut (ateliers de réduction) restent encore peu connus pour ces périodes, les nombreux demi-produits de fer retrouvés témoignent d'une intense circulation des matières premières métalliques<sup>1</sup>. Un travail récent en recense ainsi près de 7000 à l'échelle européenne, pour les deux âges du Fer (Berranger 2009). Ces objets, également appelés barres ou lingots (bien que le fer ne soit pas fondu, mais obtenu à l'état solide) ou encore "saumons", sont destinés à approvisionner les ateliers de forge, lorsque les activités de production du fer (étape de réduction) et de fabrication d'objet (étapes de forgeage) ne sont pas effectuées dans les mêmes lieux.

En tant que réserves de métal, ils ont parfois été considérés comme éléments pré-monétaires, et ont, à ce titre, fait l'objet d'une attention particulière dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Smith 1905). Il s'agit également de produits privilégiés afin d'appréhender les savoir-faire mis en œuvre dans le traitement du métal, ce qui a suscité leur étude par le biais d'analyses archéométriques. Néanmoins, ces objets destinés à être transformés en forge n'ont le plus souvent été conservés que suite à leur exclusion des circuits économiques habituels (intégration à des dépôts) : ils ne se trouvent généralement pas en ateliers et proviennent alors de contextes mal ou

non datés et à la fonction mal définie. Cette caractéristique les a, le plus souvent, exclus d'études portant sur l'organisation des productions, pour se focaliser sur la mise en place de classifications typologiques revues et adaptées au gré des découvertes successives. Ces recherches sont néanmoins anciennes : les plus récentes remontent à une quinzaine d'années (Crew 1994 ; Doswald 1994).

Ce n'est que très récemment que les matières premières métalliques ont fait l'objet d'un intérêt renouvelé de la part de la communauté scientifique. En effet, après s'être longtemps centrés sur la seule analyse des étapes de réduction, les archéométallurgistes s'intéressent à présent aux étapes dites de post-réduction : celles d'épuration et de forge. En tant que produits intermédiaires entre la réduction et la post-réduction, les matières premières métalliques apparaissent alors comme des documents privilégiés pour caractériser les procédés techniques se rapportant à l'une ou l'autre de ces étapes. Ces objets destinés à circuler peuvent également renseigner sur les réseaux de circulation du métal. Un programme de recherche portant sur l'étude des demi-produits de fer a ainsi été développé ces dernières années au sein du laboratoire "Métallurgies et cultures" (IRAMAT-CNRS-UMR 5060) dans le cadre de plusieurs thèses (Bauvais 2007 ; Pagès 2008). L'une d'entre elles porte plus spécifiquement sur l'étude des matières premières ferreuses durant les âges du Fer (Berranger 2009).

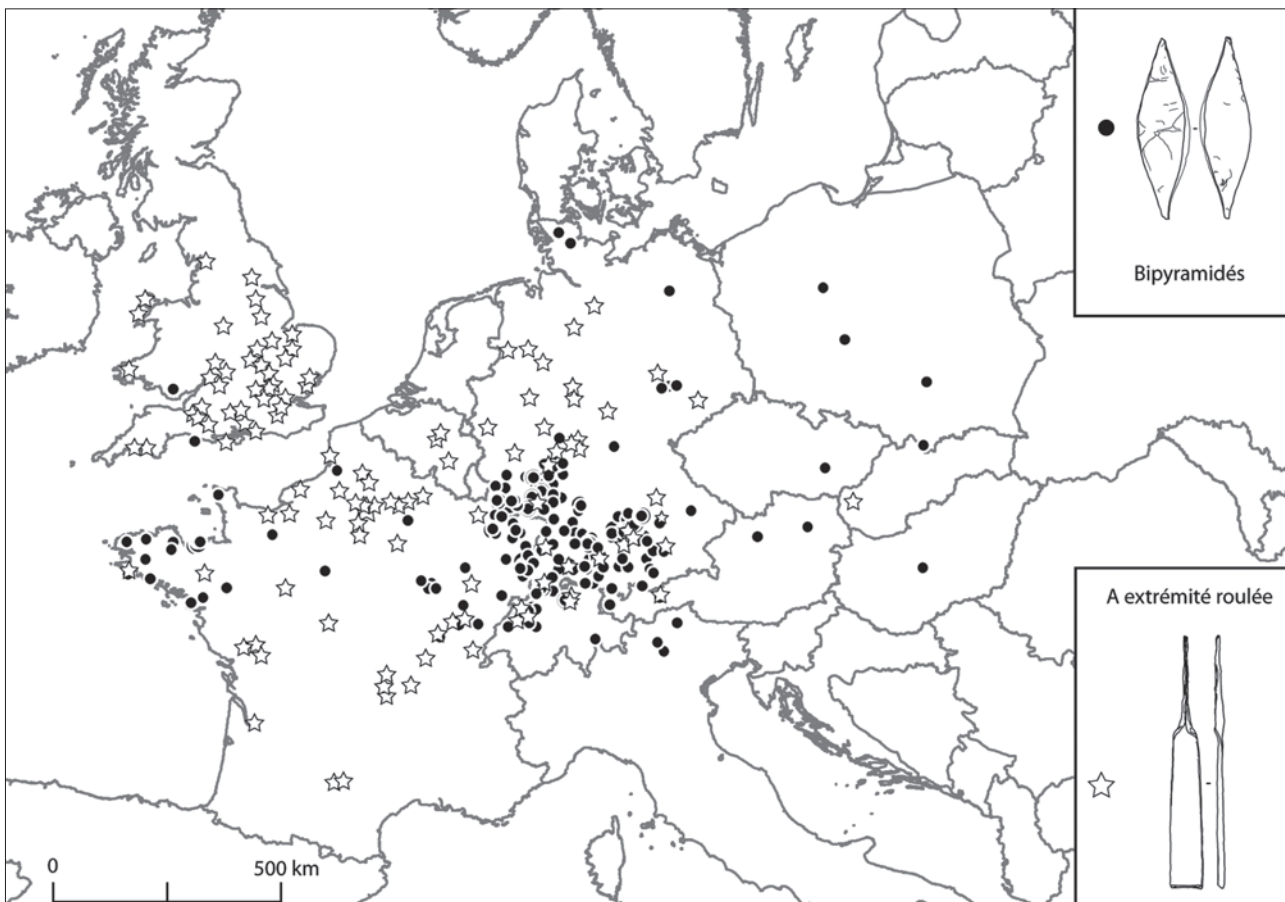
## LES MATIÈRES PREMIÈRES MÉTALLIQUES DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE

Le quart nord-est de la France est une région riche en minerai de fer, mais dont l'exploitation est presque uniquement connue à partir de la conquête romaine (PCR en cours dirigé par Marc Leroy et S. Cabboi: Leroy 1997)<sup>2</sup>. Pour la période antérieure, les ateliers de réduction de fer ne sont, à ce jour, identifiés que ponctuellement, ce qui ne permet pas d'étudier l'ampleur de la production de fer brut à une échelle régionale. L'inventaire des matières premières métalliques permet par contre d'appréhender leur intense circulation dans cette zone. Les plus fortes concentrations se situent en Alsace, le long du Rhin, en Bourgogne, le long de la Saône et au nord du Bassin parisien (ill. 1).

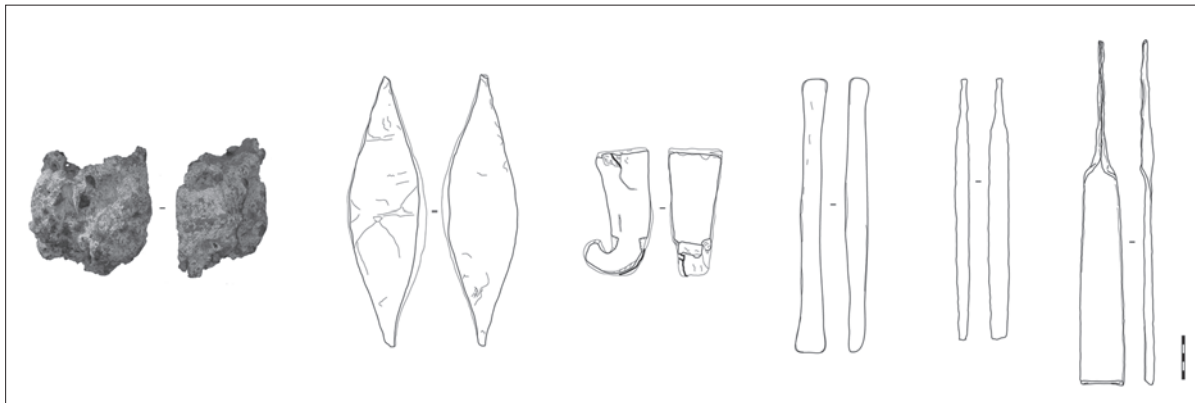
La qualité de la documentation s'avère très variable d'une région à l'autre. En Alsace et Lorraine (ainsi que dans le sud-ouest de l'Allemagne, de l'autre côté du Rhin) les découvertes sont mal documentées (31 sites livrent des matières premières

métalliques). Les demi-produits proviennent généralement de découvertes anciennes ou fortuites et sont donc le plus souvent hors contextes. En Bourgogne et Franche-Comté (avec 20 sites) les découvertes sont mieux établies, et proviennent principalement des fouilles programmées, ou de recherches thématiques (prospections). Enfin le Bassin parisien (30 sites) est l'une des régions qui fournit les sites les mieux documentés, découverts récemment dans le cadre des travaux de l'archéologie préventive.

Les matières premières métalliques circulent dans ces régions sous des aspects très variables (ill. 2). Le fer peut être diffusé à l'état brut, directement à la sortie du bas fourneau (ce produit est alors appelé masse brute de réduction, loupe ou encore éponge), sous la forme d'un produit d'aspect très irrégulier, parcouru d'excroissances et de cavités. La structure interne de ce dernier est généralement très hétérogène, et comprend une forte proportion d'impuretés: inclusions de scories, de charbon et des porosités.



1. Carte de répartition des deux principaux types de demi-produits connus durant les âges du Fer.



2. Typologie des matières premières métalliques connues aux âges du Fer. De gauche à droite : masse brute de réduction, demi-produit bipyramidé, demi-produit "Hooked Billet", demi-produit quadrangulaire, demi-produit à soie, demi-produit à extrémité roulée.

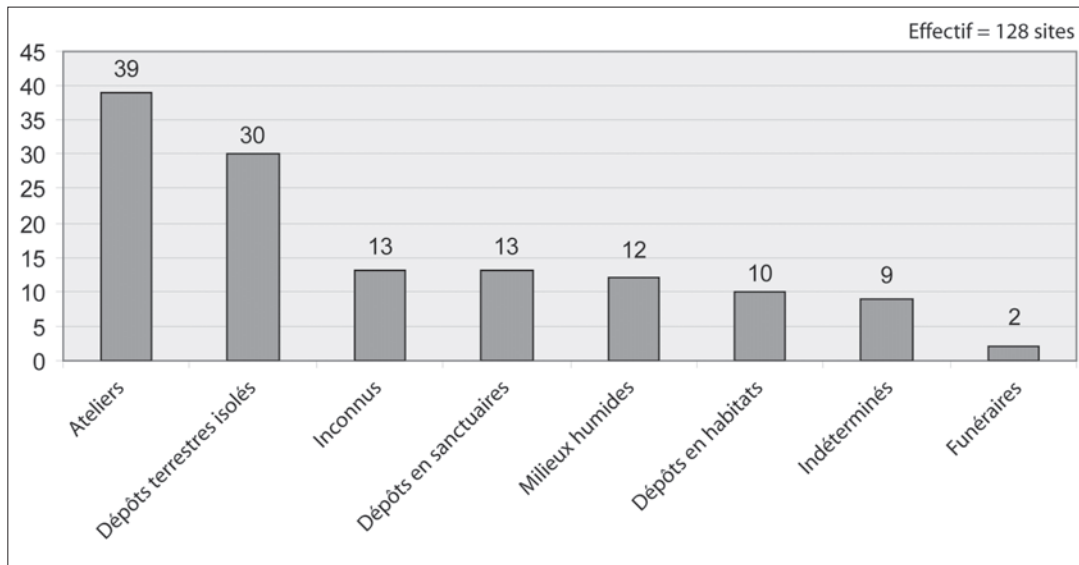
Le métal circule également sous une forme semi-préparée, celle de demi-produits ayant subi une opération d'épuration. Cette phase consiste, par une alternance de chauffés et de martelages à densifier le métal en soudant les porosités sur elles-mêmes et en évacuant les impuretés. Durant ce processus, le produit métallique acquiert une forme particulière. Les différents types de demi-produits résultent de l'interruption plus ou moins précoce de l'étape d'épuration. À l'échelle de la France, cinq types sont actuellement distingués : les barres bipyramidées, les "Hooked Billet", les barres quadrangulaires, à soie et à extrémité roulée (ill. 2). Si, durant l'époque romaine, les barres quadrangulaires semblent devenir la forme par excellence sous laquelle circule le fer (Pagès 2008), pour les âges du Fer, 99 % des exemplaires connus sont des bipyramidés ou à extrémité roulée (plus de 6800 demi-produits sont attribués à ces types sur plus de 6900 inventoriés en Europe en 2009).

Ces deux derniers types de demi-produits connaissent une répartition différentielle : les bipyramidés sont bien plus fréquents dans le nord-est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et en Suisse, tandis que ceux à extrémité roulée sont principalement concentrés dans le sud de la Grande-Bretagne et dans le Bassin parisien (ill. 1). Ces objets étant généralement trouvés en contexte rituel, les différences dans leur répartition pourraient résulter de pratiques culturelles régionales distinctes. Il est également très probable qu'elles reflètent des traditions d'ateliers, voire des périodes de production différentes.

La nature des contextes de découverte des demi-produits s'avère très variable : ateliers, mais aussi dépôt en milieux humides, habitats, sanctuaires etc. (ill. 3). Leur étude permet donc d'aborder aussi bien des problématiques relatives à la circulation et à la transformation du métal, qu'à leurs conditions d'utilisation hors des cadres des chaînes opératoires de production. Un premier bilan des découvertes de ces objets hors ateliers a été dressé récemment (Berranger 2006). Nos réflexions resteront donc centrées ici sur les informations apportées par les matières premières métalliques en ce qui concerne la circulation des matériaux et l'organisation des productions.

## CIRCULATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS BRUTS DE RÉDUCTION

Les traces d'une circulation du fer à partir des masses de métal brutes directement issues de la réduction restent rares, même s'il s'agit d'une des formes les plus simples sous lequel le métal pouvait être diffusé. Ainsi, des sites datés aussi bien du premier âge du Fer (Bourges : Leroy, Merluzzo 2007 ; Bragny-sur-Saône : Orengo 2003), que du second (Entremont et Mimet : Berranger, Fluzin 2007 ; Condé-sur-Suippe : Bauvais, Fluzin 2006 ; Levroux ; Berranger, Fluzin 2009) livrent des déchets liés à leur transformation. La circulation de masses brutes de réduction est également connue à l'époque romaine (Mangin *et al.* 2000a et b). Néanmoins, les ateliers travaillant ces produits restent mal connus archéologiquement : les masses brutes de



3. Les contextes de découverte de demi-produits de fer (d'après le corpus français).

réduction ont généralement disparu suite à leur transformation en demi-produits et en objets finis. L'identification des déchets liés à leur transformation s'avère également complexe et nécessite le recours souvent le recours à des études lourdes, par l'intermédiaire d'analyses archéométriques.

La reconnaissance des ateliers pratiquant l'épuration de ces produits est pourtant cruciale pour restituer l'organisation des productions et les modes de circulation du métal : lieux de fabrication de demi-produits, ils s'avèrent intermédiaires entre les sites de réduction du minerai et de fabrication des objets finis. La multiplication des travaux portant sur ces étapes (Bauvais 2007 ; Berranger 2009 ; PCR en cours sur l'est du Bassin parisien dirigé par M. Leroy et S. Cabboi) permet un enrichissement de nos connaissances sur ces ateliers. Néanmoins pour les âges du Fer, à l'échelle de la France, moins d'une vingtaine de sites livrent des masses brutes de réduction ou des déchets liés à leur travail. Ces travaux, qui doivent nécessairement être envisagés à une échelle régionale, restent ainsi pionniers. Progresser sur ces problématiques nécessite au préalable un recensement et une étude plus systématique des déchets sidérurgiques en habitat.

### CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE CIRCULATION DES DEMI-PRODUITS

Certains aspects de l'organisation des productions peuvent également être restitués en se basant sur l'analyse des propriétés des demi-produits.

À l'échelle de la France, l'étude de plus de mille demi-produits permet en effet d'observer que les objets appartenant à un même type, voire à une même variante, se caractérisent non seulement par une forme identique, mais également par une masse et une qualité de métal qui leur est propre. L'analyse de leurs caractéristiques morphologiques et internes semble ainsi mettre en évidence l'existence de certaines "normes" dans leurs conditions de production (ill. 6).

Plus de 450 bipyramidés sont connus en France, dont près de 290 dans le quart nord-est. Ces produits en fer sont épais et lourds (pesant de 2 à 6 kg en fonction des variantes), et laissent voir macroscopiquement de profondes fissures ou crevasses témoignant d'une mauvaise épuration. La caractérisation de la structure interne (analyses métallographiques) d'une vingtaine d'exemplaires le confirme : leur section est parcourue de nombreuses impuretés (trous, scories, charbon) révélatrices d'une épuration sommaire.

Au contraire les demi-produits à extrémité roulée (540 objets en France – 433 dans le nord-est) traduisent une forme de circulation du fer totalement différente. Il s'agit de produits fins et plus légers (600 g en moyenne) aux surfaces soignées. L'analyse d'une soixantaine d'exemplaires révèle une mise en forme soignée après une opération d'épuration longue et complexe, généralement par replis successifs (Berranger 2009 ; Berranger *et al.* 2007).

Les autres types de demi-produits, individualisés à partir de quantités plus limitées d'exemplaires, ne se prêtent qu'à des observations préliminaires, qui restent à confirmer. Les "*Hooked Billet*", connus à une dizaine d'exemplaires, présentent des caractéristiques proches de celles des bipyramidés. Il s'agit de produits lourds (pesant de 1 à 3 kg) et sommairement épurés. Les barres quadrangulaires et à soie s'avèrent des intermédiaires entre ces objets mal épurés et ceux à extrémité roulée. Ce sont en effet des objets légers (pesant de 300 g à 1,2 kg), propres, mais qui n'ont pas subi de préparation aussi poussée que celle appliquée aux produits à extrémité roulée (mise en forme par déformation simple, et non par replis successifs).

La typologie des demi-produits peut ainsi être corrélée avec une qualité d'épuration, ce qui traduit de probables accords visant à transmettre une information sur la nature du métal, à partir de leur aspect extérieur (ill. 6). Certaines particularités morphologiques témoignent clairement d'une volonté de démontrer la qualité du métal. L'enroulement terminal des demi-produits à extrémité roulée devait ainsi servir à établir la bonne qualité d'épuration du métal, qui s'amincit sans se déchirer. Certains bipyramidés témoignent d'un même souci, par l'écrasement de l'une ou des deux extrémités. Pour ces derniers, encore particulièrement bruts, l'objectif était probablement de montrer la ductilité du métal, et ainsi la possibilité d'un compactage ultérieur.

Ces caractéristiques restituent une rationalisation particulière des conditions de fabrication et d'échange de ces objets semi-préparés. Elles impliquent la transmission d'une information entre le producteur de demi-produit et l'acquéreur, dans le cadre d'une codification acceptée par l'ensemble des intervenants : artisans et éventuels intermédiaires.

Si la typologie des demi-produits peut être corrélatée, dans une certaine mesure, avec des qualités de métal, les différences de formes observées entre les objets d'un même type (variantes) pourraient traduire des traditions d'ateliers distinctes.

Le regroupement des produits bipyramidés en une zone principale de concentration complique l'étude de leur répartition. La plupart des variantes semblent ainsi connaître une même aire de diffusion. Seul un groupe d'objets localisé en Bretagne permet d'appréhender leur concentration particulière (ill. 4).

La répartition des demi-produits à extrémité roulée met en évidence, de façon plus manifeste, des concentrations par variantes (ill. 5). Il est délicat de tenter de restituer des zones de production à partir de la distribution géographique d'un produit, celle-ci correspondant plutôt à son aire d'utilisation. Néanmoins, la diffusion restreinte des variantes reflète vraisemblablement une production à une échelle régionale. Il est possible, de plus, d'exclure dans la très grande majorité des cas une circulation de ces objets sur de très longues distances.

### Une spécialisation croissante des productions

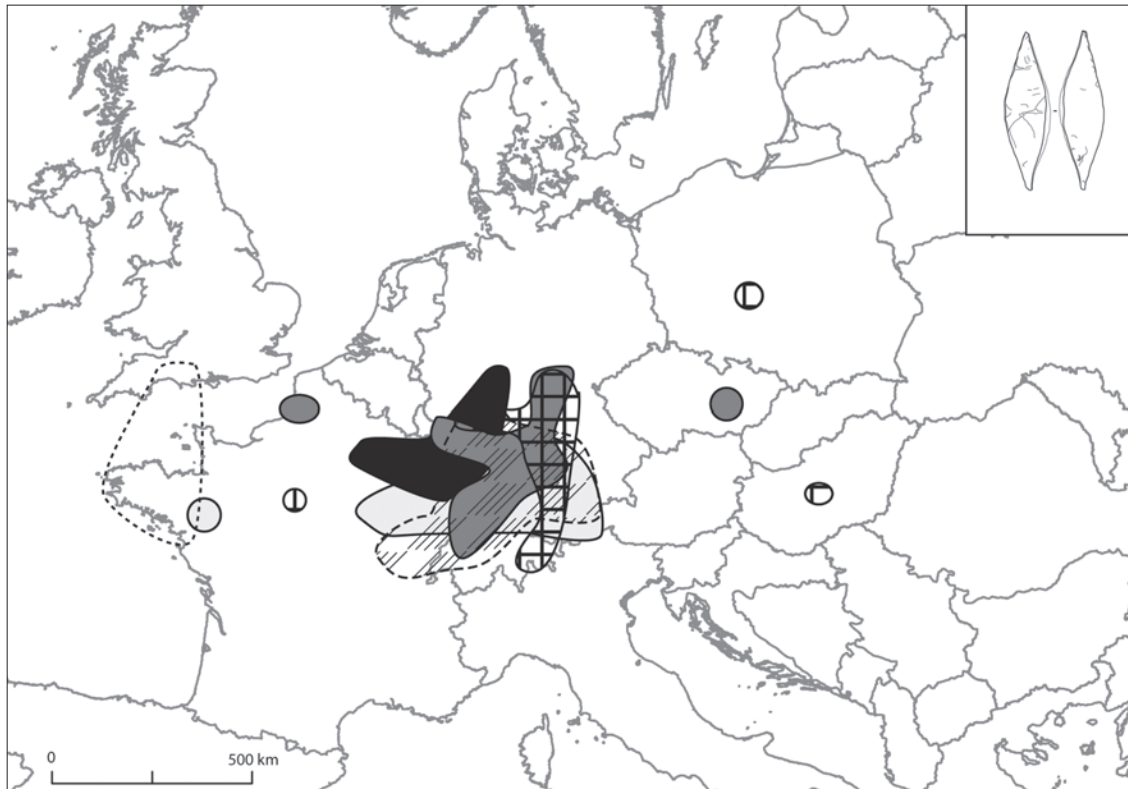
L'étude des demi-produits amène à s'intéresser à leurs conditions d'utilisation, afin de définir le degré de préparation de la matière première en amont de sa transformation en objets finis. Les déformations induites par les étapes de forgeage ne permettent pas de relier directement la morphologie des produits intermédiaires à leurs conditions d'utilisation. Leurs propriétés internes et l'étude des contextes d'ateliers livrant des demi-produits sont de meilleures sources d'informations.

Les caractéristiques des bipyramidés et des "*Hooked Billet*", objets massifs et peu préparés, permettent d'envisager leur utilisation pour la fabrication d'une large gamme d'objets finis : des plus légers aux plus lourds, des moins bien épurés à ceux nécessitant un travail de préparation particulièrement poussé. La présence de ces produits intermédiaires dans de grands centres de production (Châtillon-sur-Seine en France, Berching-Pollanten, La Heuneburg et Manching en Allemagne) concernés par la fabrication d'objets de nature très variée, semble confirmer ce postulat.

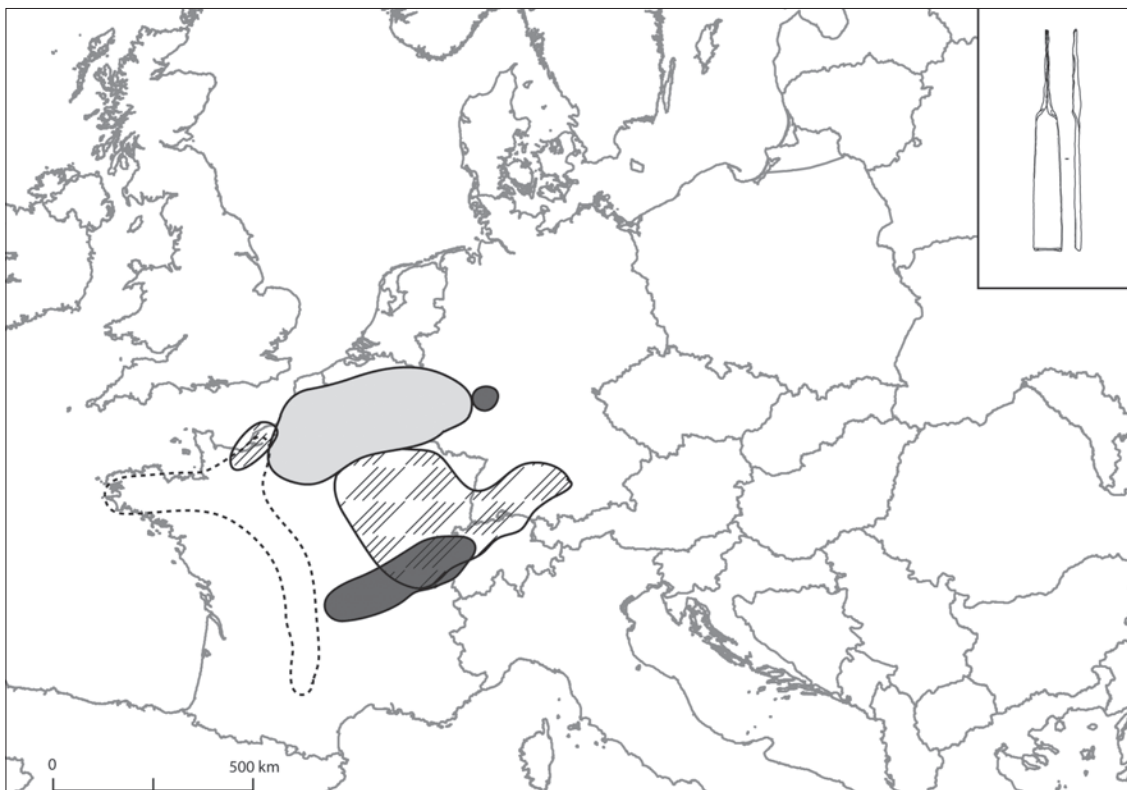
La qualité de la documentation des barres à soie et des barres quadrangulaires n'est pas suffisamment bonne pour déterminer une utilisation dans un cadre autre que généraliste, concernant la fabrication d'objets bien épurés.

Au contraire, les demi-produits à extrémité roulée signalent, par bien des aspects, une production spécifique. Leurs modes de fabrication démontrent clairement un investissement technique et en temps particulier. Ils se caractérisent par une qualité d'épuration majoritairement bonne à excellente et par une mise en forme par replis, obligatoirement longue et démontrant une certaine technicité. Il est possible d'évoquer la notion d'ébauche, la matière première ayant fait l'objet d'une préparation d'un niveau très avancé. La spécificité de cet ébauchage



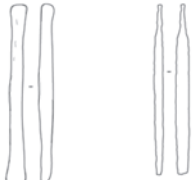

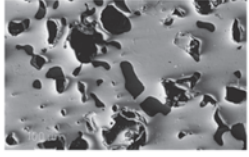

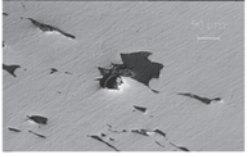
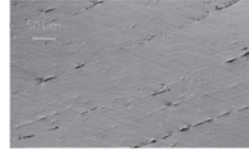







4. Carte de répartition des principales variantes de demi-produits bipyramidés.



5. Carte de répartition des principales variantes de demi-produits à extrémité roulée.

<b>Typologie des matières premières métalliques</b>	 Masse brute de réduction	 Bipyramidé "Hooked Billet"	 Barre quadrangulaire Barre à soie	 Barre à extrémité roulée
<b>Qualité inclusionnaire</b>	 Mauvaise : plus de 25% d'inclusions	 Médiocre : de 25 à 15% d'inclusions	 Moyenne à bonne : de 15 à 5% d'inclusions	 Bonne à excellente : de 10 à 1% d'inclusions
Accroissement de la qualité d'épuration 				
<b>Techniques de mise en forme majoritaires</b>	 Par déformation simple			 Par replis successifs

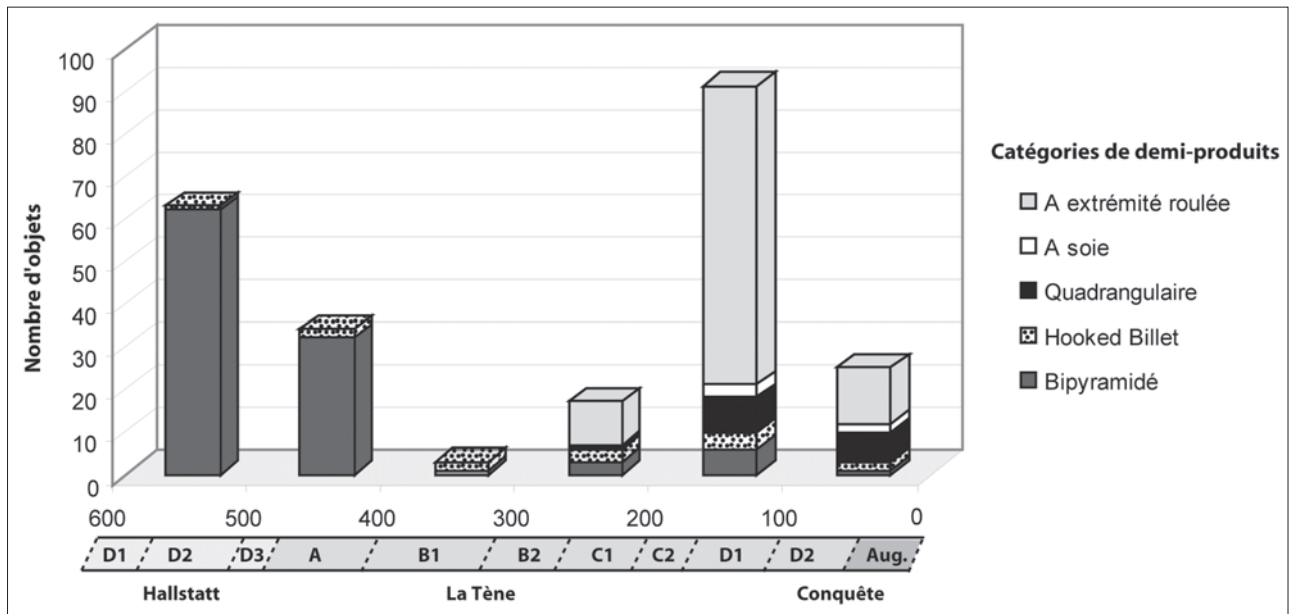
6. Caractéristiques typologiques et internes des matières premières métalliques. L'étude métallographique par type permet de noter une corrélation entre la morphologie et la structure interne des demi-produits.

renvoie vers la production spécialisée d'objets aux propriétés mécaniques performantes, malléables et comportant un nombre restreint de zones de fragilité. Ces caractéristiques correspondent à certaines catégories fonctionnelles d'objets finis : armes, outils, couteaux. Une excellente qualité d'épuration est également recherchée pour la production de tôles dont l'étirement nécessite l'absence d'hétérogénéités afin d'éviter les déchirures. L'hypothèse d'une utilisation des barres à extrémité roulée dans un cadre spécialisé serait confirmée par leurs contextes de découverte : tous les ateliers où ils ont été mis au jour présentent comme point commun d'être concernés par l'élaboration de lames et/ou d'outils, ou la fabrication de fourreaux.

Ces demi-produits démontreraient donc la préparation d'une matière première spécialement adaptée à un type de production. Il est possible, par extension, de restituer leur production en fonction

de normes, à destination d'ateliers spécialisés, dans le cadre d'une chaîne de production réfléchie depuis les étapes de transformation du produit brut, à celles de l'élaboration d'objets.

Les demi-produits à extrémité roulée sont attestés à partir de La Tène B2, alors que ne sont jusqu'alors connues que des barres ne résultant que d'une faible préparation en amont des étapes de forge : les bipyramidés et les "Hooked billet" (ill. 7). L'apparition de ce nouveau type de produit semi-fini traduit probablement une rupture dans les modes d'organisation des productions. Elle précède de peu une multiplication des formes données au métal en circulation (les barres quadrangulaires seraient utilisées à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et celles à soie à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Le courant des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C. voit ainsi un élargissement des qualités de métaux en circulation et un renforcement de l'adéquation entre le type de matière première



7. Nombre d'objets datés, par siècles et par types de demi-produits. Une prédominance des bipyramidés est manifeste pour les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C., tandis que la situation s'inverse au profit des demi-produits à extrémité roulée à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., en parallèle à une multiplication des catégories de demi-produits en circulation.

disponible et le type d'objet à produire, ce qui témoignerait également d'un plus haut degré de spécialisation des artisans.

L'étude des propriétés des matières premières métalliques restituée pour la fin des âges du Fer une production des demi-produits dans un cadre particulièrement raisonné. Leur circulation semble ainsi s'effectuer en fonction de standards, au sein de réseaux d'échanges régionaux, afin d'alimenter, dans certains cas, des marchés spécialisés. Il est ainsi possible d'appréhender un système d'échanges sophistiqué et complexe, caractéristiques qui, pour ces périodes et en métallurgie du fer, sont généralement peu appréciées sur des bases tangibles faute de documentation.

Un changement dans l'utilisation de certaines formes de demi-produits peut être noté après la conquête romaine. Si l'échange des barres bipyramidés et des "Hooked Billet", semble perdurer, mais sous des formes distinctes et à des échelles que l'on suppose moindre, l'utilisation des demi-produits à extrémité roulée est par contre totalement abandonnée. Les causes peuvent être multiples: il est possible que l'accroissement des volumes de production ait rendu peu adaptés des produits d'un tel niveau de préparation

contenant, finalement, une quantité assez réduite de métal (600 g en moyenne). Les demi-produits quadrangulaires, peu fréquents durant les âges du Fer, semblent par contre devenir, après la conquête romaine, la forme privilégiée sous laquelle circule le fer (Feugère, Serneels 1998; Pagès 2008; Pagès *et al.* 2008). Leur production s'avère alors normalisée et ils peuvent faire l'objet d'un commerce à longue distance.

Ces changements s'effectuent très certainement dans un cadre plus général de réorganisation des conditions de production du fer brut (multiplication des ateliers de production primaires et émergence de grands districts sidérurgiques – récemment: Domergue *et al.* 2006), qui ont dû entraîner une profonde modification dans les formes et l'organisation de la distribution du fer. Il s'agit d'un phénomène qui est également observé dans l'exploitation d'autres métaux (abandon des mines d'or du Limousin au moment de la conquête romaine – Cauuet *et al.* 2005). L'arrêt brutal de l'utilisation de certaines formes traditionnelles de demi-produits indiquerait que cette réorganisation a pu s'effectuer de façon précoce, dès le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## NOTES

1. Il faut entendre sous la définition de matières premières métalliques, les masses brutes de réduction et les produits semi-transformés. Les objets finis éventuellement recyclés ne sont pas pris en compte, ainsi que les petites barres pesant quelques dizaines de grammes présentes dans la plupart des ateliers de forge (telles les barres-ébauches quadrangulaires). En effet, ils s'intègrent probablement à des logiques d'utilisation et de commercialisation différentes d'objets de forme normalisées et/ou pouvant peser plusieurs centaines de grammes, sur lesquels l'étude est centrée.

2. *Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin Parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge.* Programme Collectif de Recherche dirigé par Marc Leroy et Sandra Cabboi.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bauvais 2007** : BAUVAIS (S.). — *Évolution de l'organisation des activités de forge dans le nord du Bassin parisien au second âge du Fer*. Études pluridisciplinaires de la chaîne opératoire en métallurgie du fer. Belfort-Montbéliard : université de technologie, 2007 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Bauvais, Fluzin 2006** : BAUVAIS (S.), FLUZIN (Ph.). — Réflexions sur l'organisation technico-sociale des activités de forge dans l'Aisne. *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, 30. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 25-43.

**Bauvais, Fluzin 2007** : BAUVAIS (S.), FLUZIN (Ph.). — Premières réflexions sur l'organisation des activités de forge en contexte rural à La Tène finale en Picardie. In : MILCENT (P.-Y.) dir. — *L'économie du fer protohistorique : VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.* Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF) Toulouse, 20-23 mai 2004 ; 2. Bordeaux : Aquitania, 2007, p. 239-261 (Suppl. à Aquitania ; 14/2).

**Berranger 2006** : BERRANGER (M.). — Les dépôts de demi-produits de fer (VIII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) : contextes et associations de mobiliers. In : BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*. Actes de la table ronde de Bibracte 13-14 septembre 2004. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006. p. 211-220. (Bibracte ; 11).

**Berranger 2007** : BERRANGER (M.). — Les demi-produits de fer au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. en Europe continentale : potentialités d'études. In : MILCENT (P.-Y.) dir. — *L'économie du fer protohistorique : VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.* Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF)

Toulouse, 20-23 mai 2004 ; 2. Bordeaux : Aquitania, 2007, p. 245-256 (Suppl. à Aquitania ; 14/2).

**Berranger 2009** : BERRANGER (M.) - *Le fer, entre matière première et moyen d'échange, en France du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Approches interdisciplinaires*. Paris : université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2009 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Berranger, Fluzin 2007** : BERRANGER (M.), FLUZIN (Ph.). — Organisation de la chaîne opératoire en métallurgie du fer aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., sur l'oppidum d'Entremont (Aix-en-Provence ; Bouches-du-Rhône) : la circulation du métal. *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, 31. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 7-22.

**Berranger, Fluzin 2009** : BERRANGER (M.), FLUZIN (Ph.). — Le village celtique de Levroux : nature et organisation des activités sidérurgiques. In : \***Buchsenschutz et al. 2009**, p. 19-37.

**Berranger et al. 2007** : BERRANGER (M.), BAUVAIS (S.), FLUZIN (P.). — "Socket bars" : multi-disciplinary results (archaeology and archaeometry) on a specific iron semi-product in the northern Parisian basin (France). In : *Archaeometallurgy in Europe 2007*. International conference in Grado-Aquileia (Italy), 2007, publication sur CD.

**Cauuet et al. 2005** : CAUJET (B.), DOMERGUE (C.), URTEAGA (M.). — Mines et métallurgie en Aquitaine et en Hispanie septentrionale sous les Julio-Claudiens. In : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*. Colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003. Bordeaux : Fédération Aquitania, 2005, p. 423-460 (Suppl. à Aquitania ; 13).



**Crew 1991**: CREW (P.). — The experimental production of prehistoric bar iron. *Historical metallurgy*, 25-1, 1991, p. 21-36.

**Crew 1994**: CREW (P.). — Currency Bars in Great Britain, typology and function. In: MANGIN (M.) dir. — *La sidérurgie ancienne de l'est de la France dans son contexte européen, archéologie et archéométrie*. Actes du colloque de Besançon, 10-13 novembre 1993. Paris: Les Belles Lettres, 1994, p. 175-176 (Annales littéraires de l'université de Besançon [ALUB]; 536/ Série Archéologie ; 40).

**Domergue et al. 2006**: DOMERGUE (C.), SERNEELS (V.), CAUJET (B.), PAILLER (J.-M.), ORZECZOWSKI (S.). — Mines et métallurgies en Gaule à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine. In: \***Paunier 2006**, p. 131-162.

**Doswald 1994**: DOSWALD (C.). — Les lingots de fer en Europe occidentale: problématique générale. In: MANGIN (M.). — *La sidérurgie ancienne de l'est de la France dans son contexte européen, Archéologie et archéométrie*. Actes du colloque de Besançon, 10-13 novembre 1993. Paris: Les Belles Lettres, 1994, p. 333-343 (Annales littéraires de l'université de Besançon [ALUB]; 536/ Série Archéologie ; 40).

**Feugère, Serneels 1998**: FEUGÈRE (M.), SERNEELS (V.). — Production, commerce et utilisation du fer entre l'Ebre et le Rhône: premiers éléments de réflexion. In: FEUGÈRE (M.), SERNEELS (V.) dir. — *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*. Montagnac: Mergoïl, 1998, p. 251-262.

**Fluzin 2002**: FLUZIN (Ph.). — La chaîne opératoire en sidérurgie: matériaux archéologiques et procédés. Apports des études métallographiques. In: BOCOUM (H) dir. — *Aux origines de la métallurgie du fer en Afrique. Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale*. Éditions UNESCO, 2002, p. 59-91.

**Kleeman 1981**: KLEEMAN (O.). — Les lingots de fer bipyramidaux courts et épais: les lingots du type Colmar. Études offertes à J.-J. Hatt. *Revue archéologique de l'Est*, 32, 1981, p. 109-119.

**Leroy 1997**: LEROY (M.). — *La sidérurgie en Lorraine avant le haut-fourneau: l'utilisation du minerai de fer oolithique en réduction directe*. CNRS: Paris, 1997 (monographie du CRA; 18).

**Leroy et al. 2000a**: LEROY (M.), MANGIN (M.), LAURENT (H.), BOUKEZZOULA (M.), RAISSOUNI (B.). — La sidérurgie dans l'est de la Gaule. L'organisation spatiale de la production de l'âge du Fer au haut Moyen Âge. *Gallia*, 57, Paris, 2000, p. 11-21.

**Leroy et al. 2000b**: LEROY (M.), MERLUZZO (P.), FLUZIN (P.), LECLERE (D.), AUBERT (M.), PLOQUIN (A.). — La restitution du savoir-faire pour comprendre

un procédé technique: l'apport de l'expérimentation en archéologie du fer. In: PETREQUIN (P.), FLUZIN (Ph.), THIRIOT (J.), BENOIT (P.) dir. — *Arts du feu et productions artisanales*. Actes des XX<sup>e</sup> rencontres internationales d'Archéologie et d'histoire d'Antibes, tenues les 21-22-23 octobre 1999. Antibes: Éditions APDCA, 2000, p. 37-53.

**Leroy, Merluzzo 2007**: LEROY (M.), MERLUZZO (P.). — Déchets d'activités sidérurgiques de Saint Martin des Champs. In: MILCENT (P.-Y.) dir. — *Bourges Avaricum un centre proto-urbain celtique du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.: les fouilles du quartier Saint-Martin-des-Champs et les découvertes des établissements militaires*. Bourges: Ville de Bourges, 2007, p. 175-188 (Bituriga, monographie 2007; 1).

**Mangin 2004**: MANGIN (M.) dir. — *Le fer*. Paris: Errance, 2004 (Collection Archéologiques).

**Mangin et al. 2000a**: MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.), COURTADON (J.-L.), FONTAINE (M.-J.). — *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut Aixoïis, Côte-d'Or) I<sup>er</sup> siècle av.-VIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.* Paris, 2000 (CRA, monographie; 22).

**Mangin et al. 2000b**: MANGIN (M.), COURTADON (J.-L.), FLUZIN (Ph.), LACLOS (E. de). — *Village, forges et parcellaire aux sources de la Seine: l'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*. Besançon: Presses universitaires franc-comtoises, 2000 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté; 699/ Environnement, Sociétés, Archéologie; 2).

**Orengo 2003**: ORENGO (L.). — *Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne, fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'Âge du fer*. Montagnac: Mergoïl, 2003 (Monographies instrumentum; 26).

**Pagès 2008**: PAGÈS (G.). — *La métallurgie du fer en France méditerranéenne de l'Antiquité au début du Moyen Âge: jalons d'une approche interdisciplinaire*. Montpellier: université de Montpellier, 2008 (Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, dactylographiée).

**Pagès et al. 2008**: PAGÈS (G.), LONG (L.), FLUZIN (Ph.), DILLMANN (P.). — Réseaux de production et standards de commercialisation du fer antique en Méditerranée: les demi-produits des épaves romaines des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 41, 2008, p. 261-283.

**Pleiner 2006**: PLEINER (R.). — *Iron in archaeology. Early European Blacksmiths*. Prague: Arckeologicky Ustav AV CR, 2006.

**Smith 1905**: SMITH (R.-A.). — Ancient British Iron currency Bars. *Proceedings of the society of antiquaries of London*, 20. Londres, 1905, p. 179-195.





---

# Le concept de romanisation peut-il s'appliquer à l'outillage?

---

NICOLAS TISSERAND

De prime abord, la réponse à cette question semble négative, si l'on cherche des changements radicaux entre la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. et la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cependant même si, dans une perspective générale, l'outillage ne varie pas ou varie peu entre La Tène finale et la période romaine, on note l'apparition de formes inédites, qu'il faut peut-être mettre en relation avec le développement de nouvelles productions (meubles...) ou la généralisation de l'utilisation de "nouveaux matériaux" comme la pierre. Cet article se proposera donc d'inventorier les problèmes posés et d'évaluer les potentialités d'une recherche sur ce thème.

Dans le domaine spécifique de l'outillage, il n'est pas possible, à ce jour, de mener à bien une réflexion en limitant le corpus au champ chronologique et spatial retenu par ce volume. Pour dresser un bilan encore inédit de l'évolution entre l'outillage gaulois et l'outillage romain, il faut prendre en compte plusieurs paramètres parmi lesquels figurent le sujet lui-même et la qualité des études qui lui ont été consacrées.

Le principal problème est que l'étude de l'outillage, dans une conception chronologique et évolutive telle qu'elle est pratiquée au quotidien par les préhistoriens, n'a jamais été effectuée pour les périodes de la fin de la Protohistoire et l'antiquité romaine. *L'instrumentum*, la céramique et d'autres marqueurs ont joué le rôle de référents chronologiques et l'on s'est plus attaché, dans le cadre de l'outillage, à travailler sur les formes et les

fonctions des outils que sur leur évolution. Ceci est principalement dû à l'aspect trans-chronologique de beaucoup d'outils qui a découragé les chercheurs. Quand ils se sont malgré tout intéressés au sujet (Bessac 1987; Goodman 1964), l'analyse est restée générale, signalant l'outil à telle ou telle période et ne montrant pas l'évolution détaillée de tel ou tel objet.

La seconde limite tient à la méconnaissance des corpus. Lorsqu'on veut démontrer l'existence ou non d'un phénomène d'acculturation, ici la romanisation, il faut mettre en perspective les corpus gaulois en vis-à-vis des corpus italiens de la même période et observer ce qui existe à la période gallo-romaine. Or, si on commence à mieux appréhender les corpus d'outils gaulois et gallo-romains, on ne connaît pas du tout les corpus d'outils italiens de l'époque républicaine. Il est dès lors difficile de mesurer l'impact d'un phénomène lorsque l'on n'en maîtrise pas toutes les composantes.

## OUTILLAGE GAULOIS, OUTILLAGE ROMAIN

Si l'on restreint l'étude aux seules panoplies de la fin de La Tène, le corpus publié est limité. Pour la période gauloise, une part importante des découvertes de panoplies d'outils provient de dépôts pour lesquels G. Bataille (2006, p. 254-255) a montré qu'ils pouvaient être constitués par l'accumulation d'outils anciens et récents. Un des rares ouvrages sur l'artisanat de cette période, consacré à "L'artisanat chez les Gaulois" (Guillaumet 1996), illustre bien, de notre point de vue, ce phénomène.

L'auteur dresse un bilan des différents artisanats et des panoplies connues pour la période de La Tène, mettant sur un même plan les panoplies de la Tène ancienne avec des ensembles de La Tène finale, le tout en relation avec une iconographie romaine.

Le corpus de référence pour cette période reste la publication du mobilier de Manching (Jacobi 1974) mais l'analyse chronologique et stratigraphique est absente. Une récente étude sur l'outillage, réalisée en 2002 à l'université de Leipzig par D. Molders dans le cadre d'un mémoire universitaire (cf. Molders 2010), présente une partie du corpus découvert à Bibracte. Bien évidemment, un grand nombre des outils de ce corpus appartient au début de l'époque romaine, ce qui limite la portée de l'ensemble comme référent pour l'outillage laténien.

Le site le plus intéressant à ce jour pourrait être celui de Lacoste en Gironde, dont l'outillage a pour partie été étudié par B. Béhague (2000) et B. Dérion (2006). Il vient de faire l'objet d'une opération archéologique d'ampleur ayant livré plusieurs milliers d'artefacts métalliques. L'étude de ce nouveau corpus, permettant la prise en compte de données stratigraphiques, offre l'opportunité d'obtenir d'une meilleure vision de l'outillage gaulois. Il apparaît donc qu'il n'existe pas réellement d'étude de synthèse sur l'outillage et son évolution pour la fin de la Protohistoire.

Le bilan pour la période romaine n'est guère meilleur malgré un corpus bien plus important. Les études de gros ensembles tels ceux d'Avenches (Duvauchelle 2005), de Saalburg (Pietsch 1983), de Vertault (Tisserand 2001) ou de musées comme le British Museum (Manning 1985) appréhendent l'outil selon une approche fonctionnelle et non chronologique. Ce sont des catalogues précieux pour identifier un type mais qui ne renseignent pas, ou trop rarement, sur la chronologie.

D'un point de vue général, cette absence de réflexion temporelle caractérise l'ensemble du mobilier en fer à l'exception de quelques éléments remarquables comme l'armement ou les fibules. Il faut donc bien constater que le mobilier en fer, et notamment l'outillage, n'est généralement pas un élément "datant"; lorsqu'il l'est, la réflexion n'a généralement pas été menée. Ajoutons que, pour les outils, il n'existe pas non plus d'étude d'ensemble ou de réflexion sur la notion de panoplie. Les outils sont donc généralement classés par type de matériaux travaillés mais ne renseignent pas toujours sur l'artisan qui les manipulait.

## LE PROBLÈME DES SOURCES

Alors que, pour la période romaine, les sources sont relativement abondantes, qu'elles soient écrites (auteurs latins et grecs, épigraphie) ou iconographiques (funéraire, monumentale, religieuse ou domestique), elles sont absentes pour l'époque gauloise. Il faut donc faire directement la relation entre les outils et les objets qu'ils ont pu servir à fabriquer. Dans ce contexte le recours à la tracéologie est encore trop limité, au regard de ce qu'elle peut apporter à la perception de l'outillage.

Deux remarques liminaires doivent donc être formulées :

- Nous excluons de cette présentation la sphère agricole bien que ce soit probablement le domaine d'outillage qui témoigne le plus de mutations (changement des formes d'araïres, apparition des herses à dents métalliques, *vallus*...) car il ne peut pas être considéré comme artisanal, domaine qui nous occupe dans ce programme.

- Un des biais de cette présentation est que nous nous sommes surtout intéressés jusqu'à maintenant à l'outillage en fer, ce qui, dans certains cas, limite la vision des panoplies artisanales.

Dans le cadre de cette réflexion sur la romanisation, il nous a donc semblé intéressant, malgré les remarques préalables, de proposer un panorama rapide de l'outillage en terme de rupture ou de continuité entre la fin de la Protohistoire et la période romaine. Il ne s'agit ici que de pistes pour une étude plus globale.

Schématiquement, la question de l'outillage et de la romanisation peut être divisée en trois catégories :

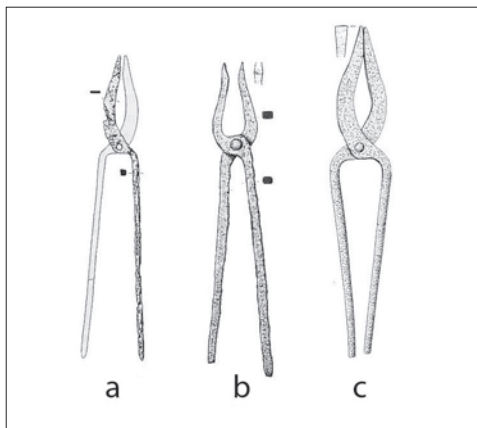
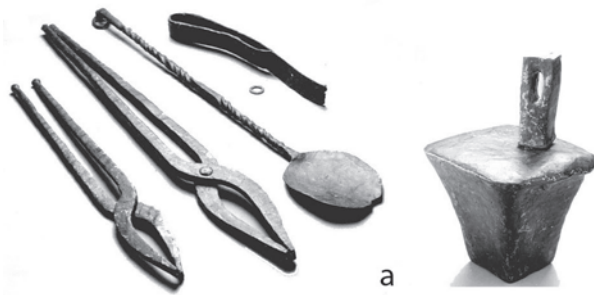
- Les outils et/ou panoplies qui n'évoluent quasiment pas entre les deux périodes (travail du métal, du cuir, des textiles).

- Les outils et/ou panoplies qui évoluent peu dans leur corpus de base, mais voient l'arrivée de nombreux outils spécialisés et le développement de certains types (travail du bois).

- Les outils et/ou panoplies qui n'existent pas durant la période gauloise (travail de la pierre).

### Catégorie 1 : Les panoplies d'outils sans modification profonde

D'une manière générale, le travail du métal est un des artisanats dont les outils de base n'évoluent



1. Outils pour le travail du métal.  
 a: panoplie d'outils pour le travail du métal d'époque gauloise (dépôt de Nikolausberg, Autriche, d'apr. Urban 2006, p. 86);  
 b: panoplie d'outil pour le travail du métal d'époque romaine (outils d'Avenches, Suisse, d'apr. Duvauchelle 2005, p. 31, fig. 16).

2. Stabilité des formes de pinces de l'époque laténienne à l'époque médiévale (d'apr. Pleiner 2006, fig. 37).  
 a: pince laténienne; b: pince romaine; c: pince médiévale.

quasiment pas entre la période laténienne et la période romaine (ill. 1). Les formes des pinces, marteaux et autres ustensiles sont plus ou moins figées (à l'exception de quelques aménagements spécifiques) et perdureront d'ailleurs jusqu'à la période moderne.

Cette relative stabilité s'explique par le fait que la technique de forge ou de travail des alliages est quasiment maîtrisée dès la période gauloise. Il faudra donc attendre l'arrivée des premiers processus mécaniques pour voir une réelle modification des techniques. Pour le travail du métal, les techniques et les productions restant globalement les mêmes, l'outillage ne varie quasiment pas. L'exemple des pinces montre une stabilité des formes entre La Tène et le Moyen Âge (ill. 2).

Pour le travail du cuir et des textiles, l'outillage évolue peu. On note l'apparition de quelques nouvelles formes comme les emporte-pièce qui permettent de standardiser un travail précis et donc de gagner du temps, et de la *forma*, qui est l'enclume du cordonnier. Cependant, il n'est pas possible d'affirmer qu'il n'existait pas de *forma* en bois dans les panoplies des cordonniers gaulois.

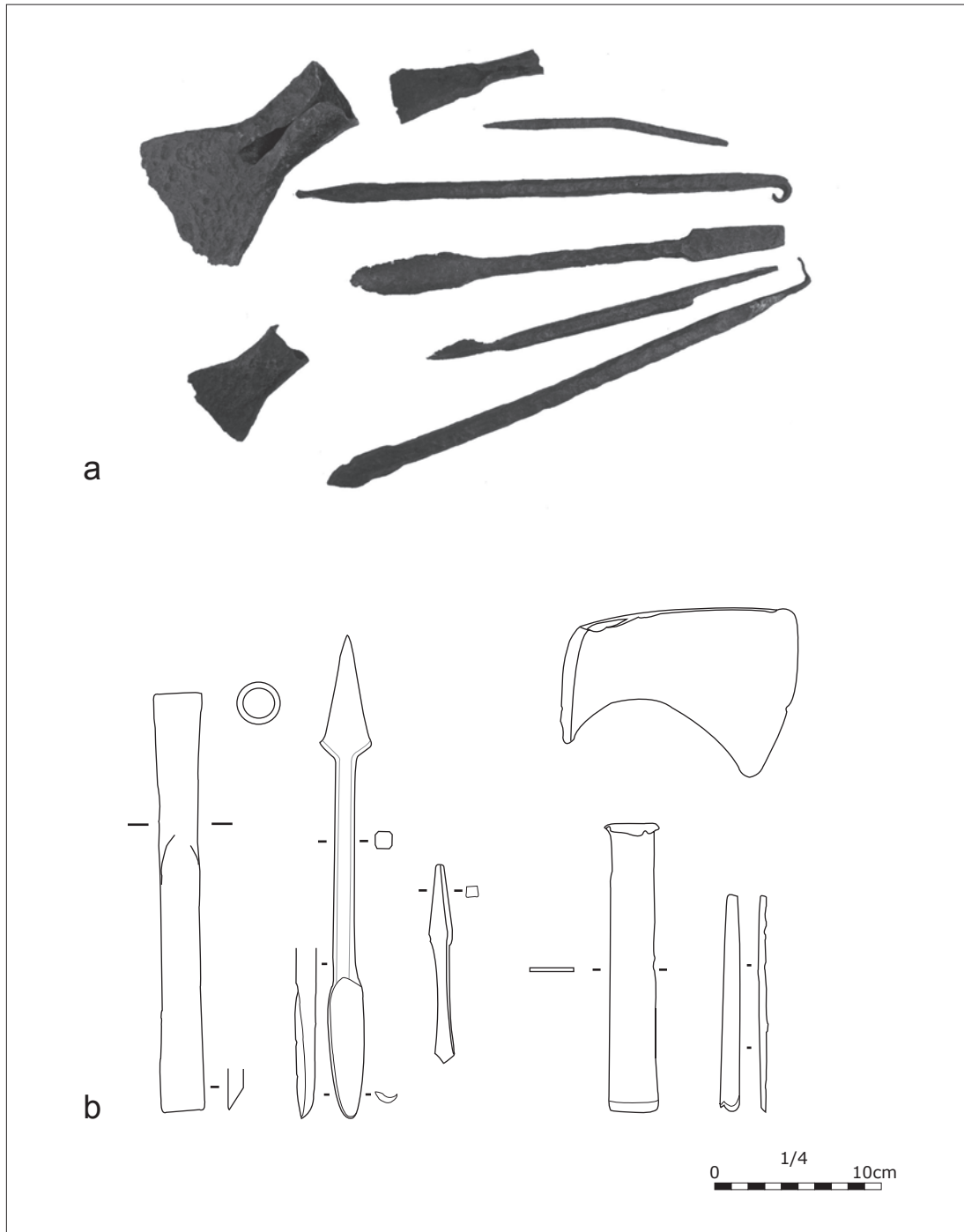
Concernant le travail des textiles, pour lequel la part des outils en matériaux périssables est importante, on note surtout l'arrivée de peignes en fer (ils pouvaient être en bois auparavant) qui servent à

carder la laine et/ou les fibres végétales. Signalons également l'apparition de très grandes lames de *forces* qui restent très anecdotiques et peu attestées par l'archéologie.

## Catégorie 2: panoplie de base stable, apparition de variantes

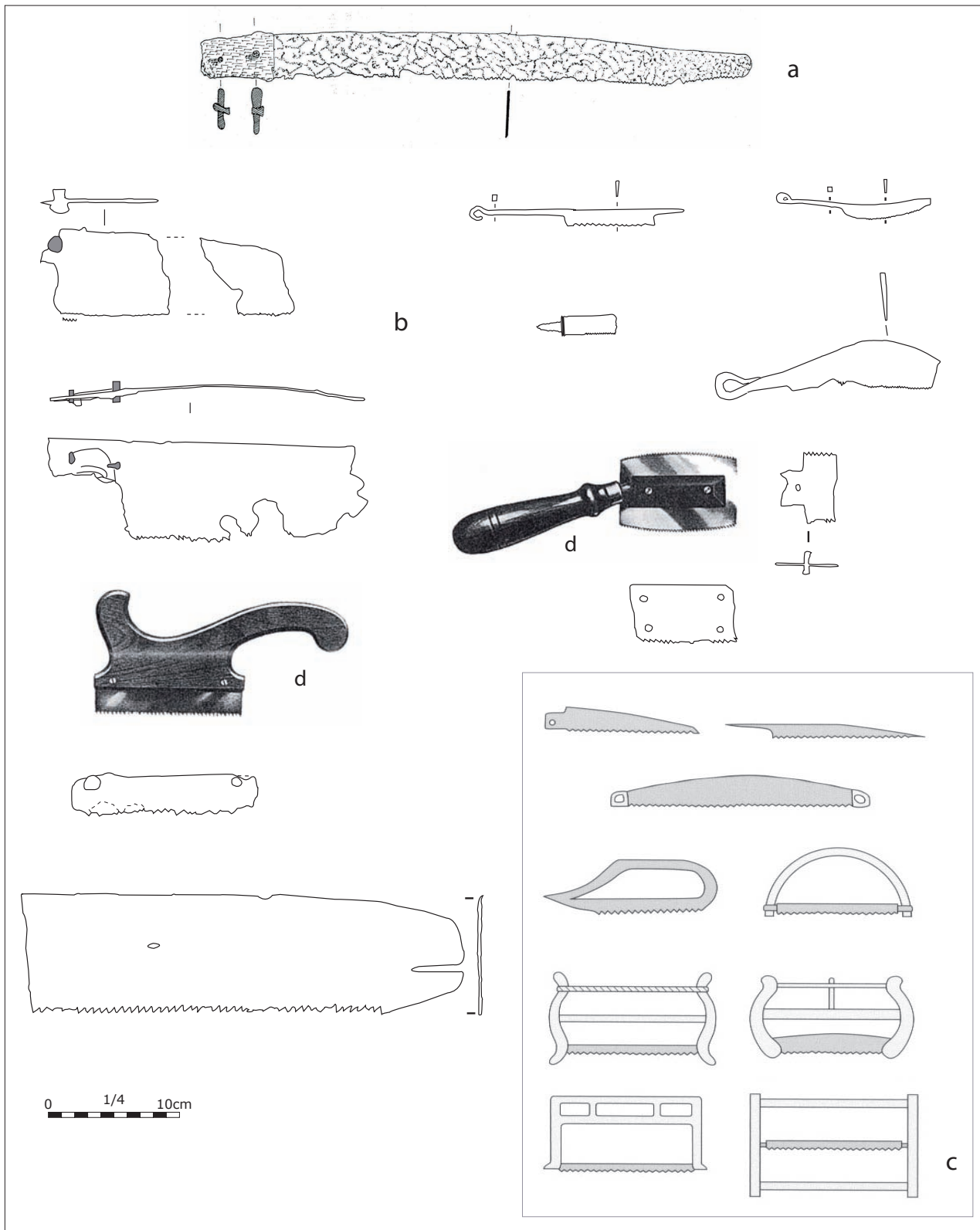
Tout comme dans le cas précédent, les outils ou panoplies que l'on classe dans cette catégorie ont des formes de base qui n'évoluent pas ou peu avec la romanisation, mais le corpus d'outils liés à une activité, comme le travail du bois par exemple, s'accroît largement avec des déclinaisons multiples d'un outil comme c'est le cas pour les scies. Nous ne savons pas, et c'est bien la limite du sujet, comment interpréter ce développement de nouvelles formes: s'agit-il d'une évolution des techniques artisanales entraînant une spécialisation de certains outils, d'un accroissement de la demande en mobilier en bois (meubles, coffrets, objets complexes), ou d'une évolution de la chaîne de production avec des artisans spécialistes d'une gamme de produits moins polyvalents que leurs prédécesseurs gaulois ?

S'il fallait choisir, dans ce domaine, un outil comme symbole de la "romanisation", ce serait, nous semble-t-il, la hache, dont la fonction reste la même mais dont la forme change significativement.



3. Outils pour le travail du bois.

a: panoplie d'outils pour le bois d'époque gauloise (Velem-Szent-Vid, Hongrie, cliché Bibracte/A. Maillier);  
 b: panoplie d'outil pour le travail du bois d'époque romaine (Vertault, Côte-d'Or, d'apr. Tisserand 2001).



4. Développement des formes de scies à l'époque romaine.

a: scie laténienne (La Chaussée-sur-Marne, Marne, d'apr. Legendre, Piechaud 1985, p. 63);

b: scies romaines de Vertault, Côte-d'Or (d'apr. Tisserand 2001);

c: typologie des scies à l'époque romaine (d'apr. Gaitzsch 1980, p. 191, fig. 34);

d: scies modernes (d'apr. Bermphol 1984, p. 201).



Alors que, durant l'époque gauloise, la hache se caractérise par un emmanchement à douille ou à aileron, l'époque romaine voit la généralisation quasi exclusive de haches à œil, permettant l'utilisation d'outils plus lourds. Ce n'est pas une innovation romaine : l'œil, qui existe dès le Néolithique (haches marteaux), est fréquent sur des marteaux du deuxième âge du Fer, mais, à l'époque romaine, il devient le principal système pour tous les outils à percussion lancée.

Un autre objet fait son entrée dans la panoplie des artisans du bois : le rabot. Celui-ci fait partie de ces outils qui n'existent pas en Gaule avant la conquête. La plane fait le même travail (enlèvement de matière) mais l'utilisation du rabot permet de mieux calibrer le geste et le développement des formes des lames permet de réaliser un travail uniforme. Une des premières attestations de lame de rabot provient de la tombe 2095 de Wederath-Belginum (Allemagne), datée de la période augustéenne (Cordie-Hackenberg, Haffner 1997, pl. 569).

Enfin les scies illustrent parfaitement cette multiplication des formes. À l'époque gauloise, les exemples de scies sont rares et il s'agit presque toujours de scies-couteaux à un manche (ill. 4a). L'arrivée des scies montées sur cadre et/ou des scies de long a changé les méthodes de travail. Une grande partie du travail alors réalisé à la hache a pu se faire grâce aux scies, gagnant ainsi en efficacité (on évite la multiplication des étapes pour arriver à un morceau de bois plat). Parallèlement à cette innovation majeure, on note également le développement des formes de scies à poignées. Une fois encore, il semble qu'on crée des outils spécifiques à un travail ou à un geste. Les différents exemples de scies découvertes à Vertault (21) illustrent bien ce phénomène. On trouve désormais des petites scies à placage, des scies à guichets, de toutes petites scies de précision difficiles à appréhender dans le mobilier en raison de leur fragilité. On peut signaler une des premières lames de scie montées sur cadre dans le mobilier de la tombe 37 de la nécropole est du Titelberg (Lux.) datée de La Tène D2b (Kaurin 2004, tombe 37). On voit donc que, si l'utilisation du bois dans la construction perd de l'ampleur face à l'arrivée de la pierre, le travail du bois et l'outillage qui en témoigne s'accroît et se spécialise (ill. 3 et 4).

### Catégorie 3 : L'arrivée de nouvelles panoplies

Ce serait faire injure aux artistes et artisans gaulois de dire que l'outillage lié au travail de la

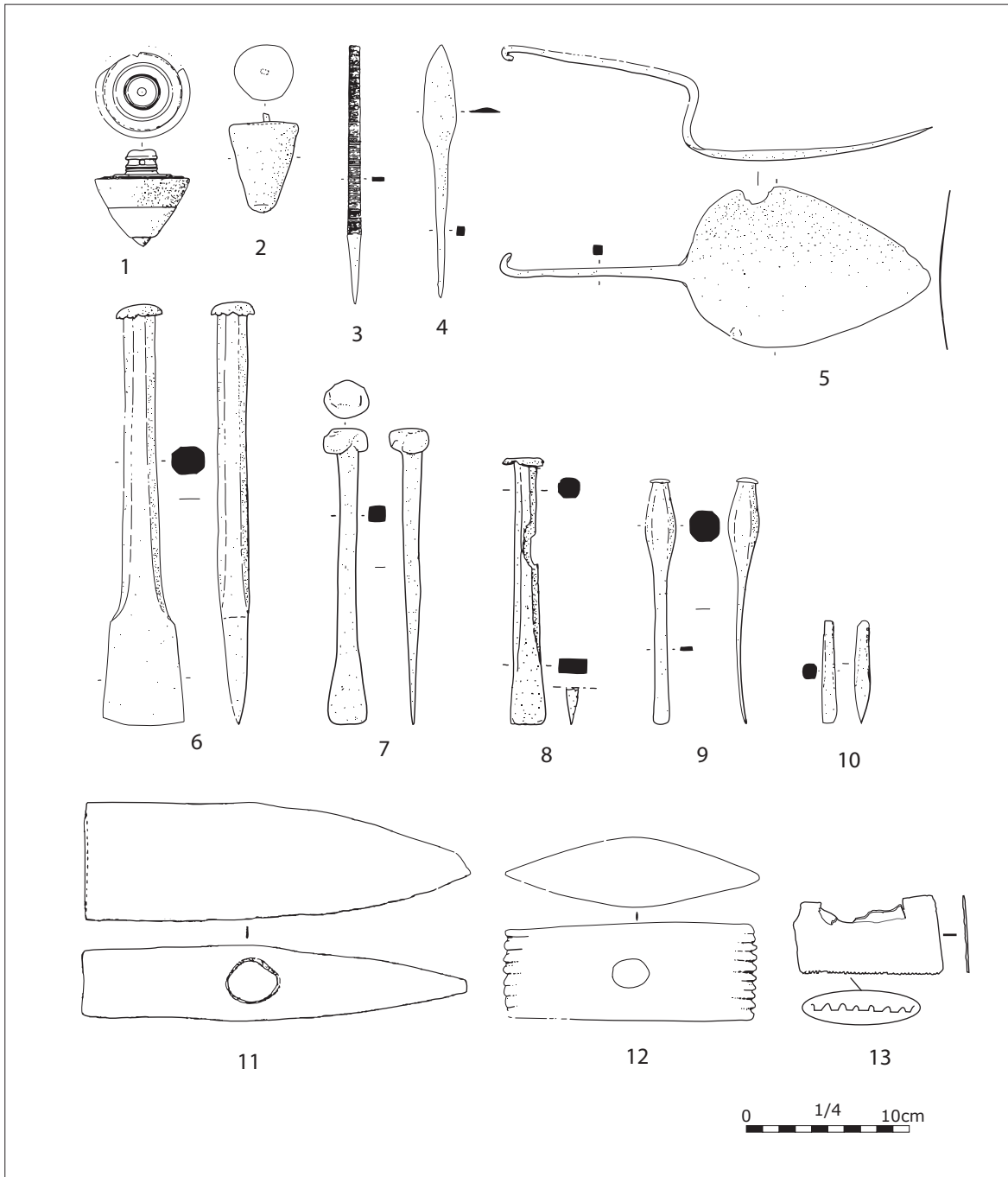
pierre apparaît avec l'époque romaine. C'est l'utilisation massive de la pierre pour la construction qui entraîne une grande variété d'outils. Cependant, force est de constater que les artisans gaulois n'ont pas laissé d'outils spécifiques au travail de la pierre et que bon nombre de ciseaux, burins et marteaux ont pu tout aussi bien être utilisés pour le travail de la pierre que celui du métal. La taille de la pierre est pourtant bien attestée au travers d'un certain nombre de monuments, dont les plus emblématiques sont les remparts d'*oppida* qui parsèment l'Europe celtique, les sculptures de guerriers... La culture romaine, en exportant un mode de construction, introduit les outils qui l'accompagnent (ill. 5). On remarque ici encore la création d'outils spécifiques à un seul travail comme le ciseau à trous de louve par exemple (Tisserand 2001).

Il faut enfin signaler qu'un certain nombre d'activités artisanales qui préexistent à l'époque gauloise (travail de la vannerie, de l'os), ou d'autres qui se développent avec l'époque romaine, comme le travail du verre ou la coroplastie, ne laissent pas d'outils spécifiques.

### CONCLUSION

Le bilan est donc moins négatif qu'il n'y paraissait au premier abord. Certes l'outillage n'est pas un marqueur de la romanisation mais il accompagne ce phénomène comme en témoigne l'apparition de nouvelles formes. Cependant, on ne cerne pas encore les modalités de l'arrivée de ces nouveaux outils dans les panoplies artisanales. S'agit-il d'innovations gallo-romaines ? S'agit-il d'outils importés de cultures italiques ? Ce qui différencie peut-être la période romaine de la précédente, c'est l'accroissement du panel d'outils et la spécificité de certaines formes (lames de rabot, scies, outils pour le travail de la pierre). Pour schématiser, on pourrait dire que l'artisan gaulois adapte son geste à un type de travail, alors que l'artisan romain adapte son outil pour le même travail.

Il reste que l'outillage n'est qu'une constituante de l'activité artisanale comprenant, au-delà de l'artisan et ses compétences, les techniques et l'organisation de celui-ci, les produits fabriqués, les modes de consommation, et c'est l'analyse plus ou moins fine de l'ensemble de ces phénomènes qui permettra, peut-être à moyen terme, de cerner réellement l'impact de ce changement structurel qu'est la romanisation sur la société.



5. Outils pour le travail de la pierre.

1-12: Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire (d'apr. Bonnamour 2001, p. 296-297);

13: Vertault, Côte-d'Or (d'apr. Tisserand 2001).

## BIBLIOGRAPHIE

- Kaurin 2004**: KAURIN (J.). — *Le mobilier métallique de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (hors fibules et monnaies)*. Strasbourg: université Marc Bloch, 2004 (Mémoire de maîtrise).
- Bataille, Guillaumet 2006**: BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2006 (Bibracte; 11).
- Behague 2000**: BEHAGUE (B.). — *Les outils en fer de Lacoste (Gironde): économie et artisanat celtique*. Bordeaux: université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2000 (TER de maîtrise).
- Bermpohl et al. 1984**: BERMPOHL (R.), WINKELMANN (H.), CHEVALLEY (E.). — *Technologie du bois*. Lausanne; Paris, 1984.
- Bessac 1987**: BESSAC (J.-Cl.). — *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours*. Paris: CNRS, 1987 (Suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise [RAN]; 14).
- Bonnamour 2000**: BONNAMOUR (L.). — Les ponts romains de Chalon-sur-Saône: étude préliminaire de la pile n° 3, *Gallia*, 57, p. 273-306.
- Cordie-Hackenberg, Haffner 1997**: CORDIE-HACKENBERG (R.), HAFFNER (A.). — *Das Keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum: V. Teil: Gräber 1818-2472 ausgegraben 1978, 1981-1985 mit Nachträgen zu Band 1-4*, Mayence; Trierer Grabungen und Forschungen VI-5, 1997.
- Derion 2006**: DERION (Br.). — *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste: Mouliets-et-Villemartin, Gironde*. Bordeaux: Musée d'Aquitaine, 2006.
- Duvauchelle 2005**: DUVAUCHELLE (A.). — *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches*. Avenches: Association Pro Aventico, 2005 (Documents du Musée Romain d'Avenches; 11).
- Gaitsch 1980**: GAITZSCH (W.). — *Eiserne Römische Werkzeuge. Studien zur römischen Werkzeugkunde in Italien und den nördlichen Provinzen des Imperium Romanum*, Oxford, 1980 (BAR International Series; 78).
- Goodman 1964**: GOODMAN (W. L.). — *The history of woodworking tools*, Londres, 1964.
- Guillaumet 1996**: GUILLAUMET (J.-P.). — *L'artisanat chez les Gaulois*. Paris: Errance, 1996 (Collections des Hespérides: archéologie - histoire).
- Urban 2006**: URBAN (O. H.). — *Ausgewählte Latènezeitliche Eisendepotfunde aus Österreich*. In: **Bataille, Guillaumet 2006**.
- Jacobi 1974**: JACOBI (G.). — *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*. Wiesbaden: Franz Steiner, 1974 (Die Ausgrabungen in Manching; 5).
- Legendre, Piechaud 1985**: LEGENDRE (R.M.), PIECHAUD (S.). — Une sépulture à outils du début de La Tène à La Chaussée-sur-Marne (Marne). *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 9, 1985, p. 57-66.
- Manning 1985**: MANNING (W. H.). — *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. Londres: Trustees of the British Museum, 1985.
- Metzler-Zens et al. 1999**: METZLER-ZENS (N.), METZLER (J.), MÉNIEL (P.). — *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1999. 458 P., 2 vol. (dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 6).
- Mölders 2010**: MÖLDERS (D.). — *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte. Ein Beitrag zur Erforschung des keltischen Handwerks nach den Arbeiten von Jacques-Gabriel Bulliot und Joseph Déchelette = L'outillage en fer de Bibracte: contribution à l'étude de l'artisanat celtique d'après les travaux de Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette*. Glux-en-Glenne; Bibracte, 2010, 204 p., 68 ill. (Bibracte; 18).
- Pietsch 1983**: PIETSCH (M.). — Die römische Eisenwerkzeug von Saalburg, Feldberg und Zugmantel. *Saalburg Jahrbuch*, 39, p. 5-132.
- Pleiner 2006**: PLEINER (R.). — *Iron in archaeology: early european blacksmiths*. Prague: Archeologicky Ústav Av CR, 2006.
- Tisserand 2001**: TISSERAND (N.). — *L'outillage en fer du vicus de Vertault*. Dijon: université de Bourgogne, 2001 (Mémoire de Maîtrise).



---

# Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun

## Une pérennité des savoir-faire

---

JEAN-PAUL GUILLAUMET, YANNICK LABAUNE

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les chercheurs ont toujours souligné la richesse des activités de production à Bibracte et à Autun. Les recherches récentes ont apporté beaucoup de données nouvelles qui confirment les transferts des savoirs et des traditions artisanales entre les deux villes dans un territoire où la tradition du travail des métaux est bien implantée depuis un long moment. Ce regard croisé entre deux sites est maintenant une tradition, lorsqu'on étudie le passage du monde celtique au monde romain. Notre présentation n'est qu'un bilan d'étape, en effet, les recherches sur les deux sites apportent en continu de nouvelles réponses et de nouvelles interrogations.

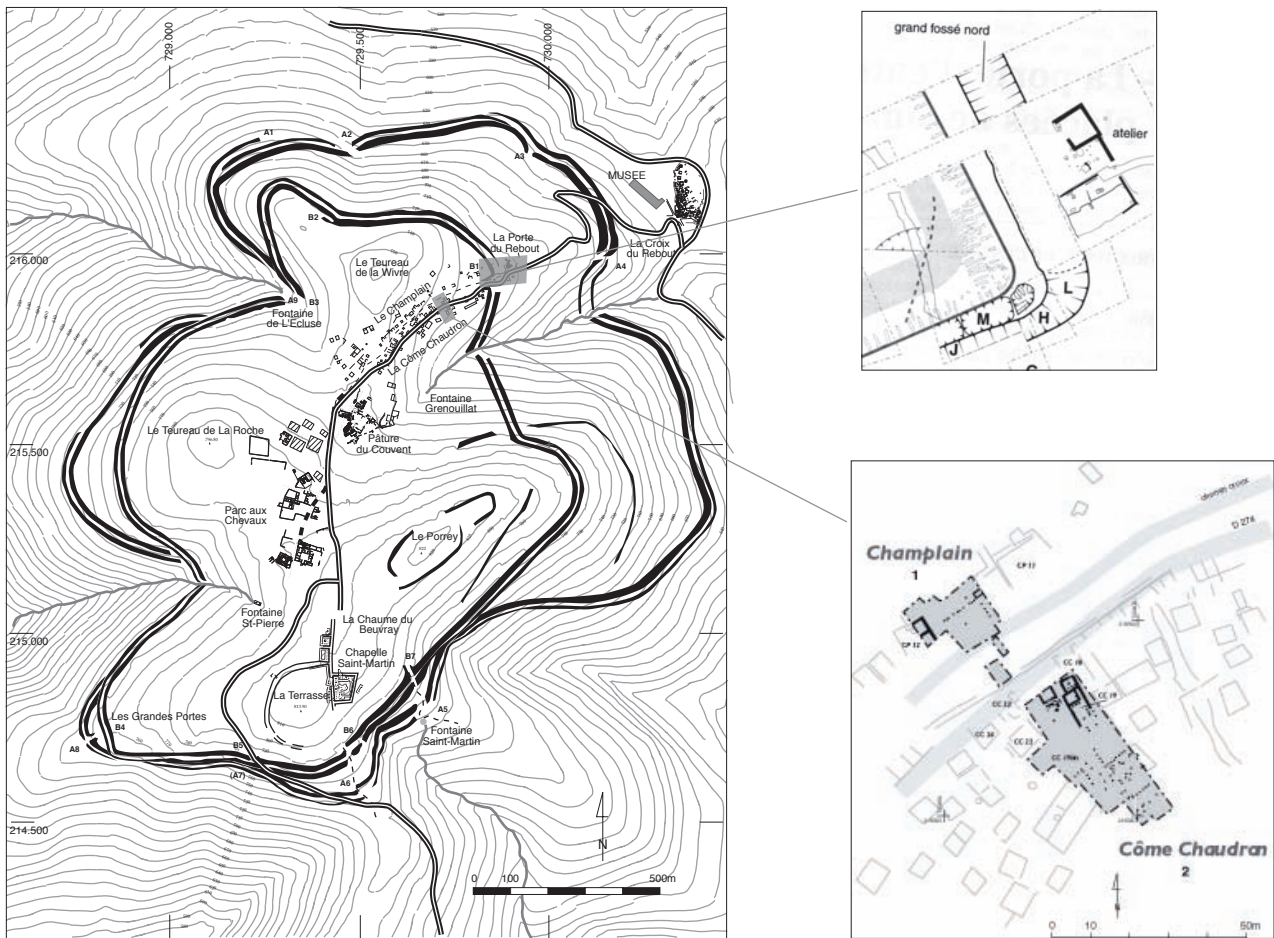
### CARACTÉRISATION DES LIEUX DE PRODUCTION

#### **Bibracte**

Entre 1867 et 1870, J.-G. Bulliot explore la Côme Chaudron et le Champlain, en amont de la Porte du Rebout, le long de la grande voie qui traverse tout l'*oppidum*. Il y découvre des structures en place et des dizaines de vestiges artisanaux liés au travail des métaux et de "l'émail rouge" (verre opaque rouge), la plupart du temps dans des fosses ou des dépotoirs. J.-G. Bulliot interprète ces vestiges comme ceux de quartiers industriels, concentrés le long de la voie antique et éloignés des grandes demeures, comme celles du Parc-aux-Chevaux (Goudineau 1993, p. 311-317). Plus d'un siècle plus

tard, de nouvelles recherches reprennent sur le site. La première découverte d'ateliers a lieu lors de la fouille de la porte du Rebout (1984 à 1992). Il s'agit d'un atelier et son habitat situés en bordure du fossé, devant la petite enceinte de 135 hectares. Les fouilles menées par A. Duval et M. Pernod mettent en évidence des ateliers travaillant successivement des alliages à base de cuivre et du fer. À partir de l'année 2000, sous la direction de J.-P. Guillaumet, une équipe de jeunes chercheurs entame de nouvelles fouilles sur le secteur du Champlain/ la Côme Chaudron. La recherche s'étend dans les secteurs de la CC 18 et de CP 14 explorés en partie par J.-G. Bulliot. Le bâti est divisé en îlots bordés de voies ou de ruelles où sont implantées plusieurs constructions majoritairement en bois et terre. Toutes sont à vocation artisanale et en rapport avec les métiers des alliages à base de cuivre et du fer (Guillaumet, Dhennequin 2008). Il s'agit d'un quartier dont la principale activité est la production manufacturière. Dans tous les quartiers, le long des voies, il est identifié un certain nombre de locaux commerciaux ou artisanaux. Les seuls vestiges archéologiques identifiés sont ceux dont les activités sont tournées vers le travail du métal.

Dans les quartiers du Champlain/ la Côme Chaudron (ill. 1), les ateliers des artisans du métal présentent une organisation interne rigoureuse. Divisés en deux pièces de taille égale, ils ont en façade une pièce au sol clair avec machines et établis. Cette pièce fortement éclairée par la lumière du jour est, suivant les métiers, le lieu de préparation



1. Situation à Bibracte du quartier artisanal du Champlain/Côte Chaudron et des zones de fouilles récentes. ©Bibracte D. Beucher.

et retouches des cires, le polissage, ponçage et mise en décor des pièces martelées ou coulées, la mise en forme de tôles, l'assemblage avec des pièces de diverses matières. Derrière, séparée par une cloison, pour les métiers qui en ont usage, se situe une pièce sombre au sol recouvert de charbons de bois pilés avec foyer, récipient pour contenir un liquide et enclume billot ou marbre. Dans cette pièce, l'artisan maîtrise les couleurs du métal lors de sa chauffe. Suivant les couleurs, il connaît la température du métal et peut réaliser soudure, brasure et coulée. D'après les vestiges recueillis dans les fouilles actuelles, il apparaît que ces ateliers sont organisés pour des productions de masse d'un objet ou de partie d'objet. Toutes les constructions des quartiers artisanaux connus actuellement à Bibracte sont installées en terrasse dans de fortes pentes ce qui permet au deuxième niveau de posséder un accès direct sur la voirie. Aussi leurs parties du fond sont directement adossées à la roche ou adossées

à des caves. Celles-ci, simples rectangles maçonnés, n'ont aucune ouverture à ce niveau mais parfois la trace d'un escalier. Elles correspondent à la partie enterrée du logement, cave ou cellier, de l'artisan et sa famille dont la fouille a permis la mise au jour de nombreux objets de leur vie quotidienne.

Dans les autres secteurs de la ville, Les ateliers sont implantés le long des voies et au rez-de-chaussée. Ces ensembles sont sans lien direct avec l'habitat souvent luxueux de l'intérieur de l'îlot. Ces ateliers, aux fonctions encore mal définies, sont fréquemment comparés aux multiples ateliers/boutiques des villes romaines.

### Autun

À Autun, la volonté d'intégrer les ateliers à l'intérieur de l'enceinte tout au cours du Haut-Empire souligne l'intérêt que portent les pouvoirs publics à l'artisanat et leur lieu d'implantation n'est



pas anodin. On distingue deux types de lieux de production.

### **Les quartiers artisanaux**

Il s'agit tout d'abord des quartiers artisanaux, *intra muros*, systématiquement en périphérie du rempart, qui comportent, dans un îlot ou dans plusieurs bâtiments voisins, de nombreux ateliers contigus. Ces quartiers apparaissent à une date précoce, dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, et semblent s'intégrer au plan d'aménagement urbain afin de prolonger et de développer un pan de l'économie florissante de Bibracte. Si cela est le cas, nous serions loin de la situation de Rome où les autorités interviennent régulièrement pour réglementer l'implantation topographique spontanée des ateliers. L'hypothèse d'une planification urbaine de l'implantation des artisanats de production présente en outre des avantages pour les artisans et commerçants, comme l'acquisition de terrains libres dans les secteurs jouxtant le rempart à un coût moins élevé qu'au cœur de la ville. Le regroupement des artisans dans des îlots réservés constitue un facteur de contrôle et de développement économique.

Ces quartiers fonctionnent durant la totalité du Haut-Empire. Au sein de cette catégorie, le site artisanal du "Lycée Militaire" se révèle le plus important du point de vue de la richesse documentaire, en grande partie grâce aux excellentes conditions dans lesquelles s'est déroulée la fouille de sauvetage (Chardon-Picault, Pernot 1999). Les recherches menées sur ce site en 1992 et 1993, sur une superficie de 9500 m<sup>2</sup>, avec des moyens importants ont permis de mettre au jour plusieurs îlots à proximité du rempart et, plus particulièrement, une cinquantaine d'ateliers répartis dans des bâtiments aménagés en terrasses.

Les artisans travaillent dans des bâtiments munis d'élévations en petit appareil grossier et en matériaux dits périssables, dont l'architecture est avant tout fonctionnelle. Les aménagements en terrasse ont pour conséquence la présence de pièces semi-enterrées avec un ou plusieurs étages donnant sur la rue. Ces locaux de travail, excavés, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de superficie, sont obscurs pour répondre aux exigences des travaux sur les métaux et la céramique : fusion du métal, forgeage, cuisson des poteries... Cela permet, rappelons-le, d'estimer la température atteinte à partir de la couleur. L'ouverture des portes permet de faire entrer la lumière pour compenser le manque de clarté et le

manque d'aération des pièces. Tous les sols de travail sont en terre battue généralement recouverte de cendres et de charbons de bois, alternant avec des remblais d'assainissement. La nature de ces sols est adaptée aux nombreuses réfections qui entraînent des creusements et des exhaussements de niveaux, bouleversant l'évolution continue de la stratigraphie. Toutes les structures de travail du I<sup>er</sup> siècle en place sont situées au niveau du sol, ce qui implique pour l'artisan de travailler en position assise ou en position accroupie et non debout devant un établi conformément à la tradition iconographique. Cette posture accroupie entraîne un autre rapport à l'espace et probablement une place déterminée pour chaque personne de l'atelier. On peut supposer que trois ou quatre travailleurs occupent ensemble l'espace d'un atelier, sans pour autant avoir la même posture de travail.

D'une manière générale, dans ces quartiers, les artisans se consacrent exclusivement à la fabrication et à ce jour, aucune installation réservée à la vente n'y a été découverte. Le travail des métaux est majoritaire, sans être exclusif, mais il s'agit de l'unique activité pérenne durant tout le Haut-Empire. Si la production d'objets de première nécessité est attestée – cela serait le cas du filage et du tissage au "Lycée Militaire" – la fabrication de produits en série voués à l'exportation paraît la plus importante, comme le prouve l'abondant mobilier trouvé dans les ateliers, mais surtout dans les dépotoirs. Les productions sont spécialisées, comme au sein du quartier artisanal de la "rue des Pierres", le seul à fabriquer des catégories spécifiques de céramiques, tels dès le I<sup>er</sup> siècle des mortiers signés et des plats à vernis rouge pompéien. À Autun, certaines questions restent encore en suspens. Tout d'abord, d'un point de vue spatial, ces quartiers forment-ils des noyaux d'occupation ponctuels le long du rempart ou bien constituent-ils un véritable cordon tout autour de l'enceinte? D'autre part, d'un point de vue économique, a-t-on affaire au sein d'un même quartier à une série de petites unités indépendantes pouvant produire au même moment les mêmes objets dans un cadre de concurrence, par exemple des fibules ou bien s'agit-il d'une "structure" regroupant des artisans de différents métiers, dirigée par un patron en relation avec un *negotiator*?

Des espaces domestiques modestes contrastant avec les habitations des élites, généralement situés dans les étages, découverts dans ces contextes artisanaux, montrent qu'à l'instar de Bibracte, l'artisan et sa famille résidaient très probablement sur place.

Ainsi au rez-de-chaussée, l'habitat côtoie les ateliers et les étages, restitués par des cages d'escalier parfois décorées de peinture murale, semblent plus spécifiquement voués à la vie domestique.

### **Les ateliers/boutiques**

D'autre part et simultanément à la mise en place à partir de la période tibérienne de ces quartiers artisanaux périphériques, de petits ateliers/boutiques d'une vingtaine de mètres carrés s'installent le long des axes viaires principaux. Ils conservent généralement leur vocation artisanale sur une période longue. On les retrouve fréquemment en façade de certaines *domus*, comme la Maison dite à l'Enseigne. Mais ces unités sont regroupées et concentrées le long des axes piétons au flux particulièrement important : c'est le cas de sept ateliers/boutiques juxtaposés en façade d'un portique monumental bordant le *cardo maximus*, au cœur même de l'agglomération. Ces petites unités ont pour vocation la production de petits objets en nombre limité, la réalisation des opérations de finition ou d'assemblages, l'entretien du matériel et la commercialisation des produits finis. Seul le travail des artisans bronziers a été reconnu dans ces locaux, mais il est probable que d'autres artisanats devaient être représentés. L'échoppe, quant à elle, est proche de l'atelier/boutique. En principe elle est uniquement utilisée dans le but d'exposer et écouler des produits manufacturés. Certaines boutiques, le long du *decumanus* situé dans l'axe de l'amphithéâtre et rejoignant le *cardo maximus* au niveau du quartier monumental fouillé par A. Rebourg, semblent répondre à cette définition (fouille inédite, P. Chardon-Picault).

### **LES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIER ET LEURS PRODUCTIONS**

#### **À Bibracte, une prépondérance du travail des métaux ?**

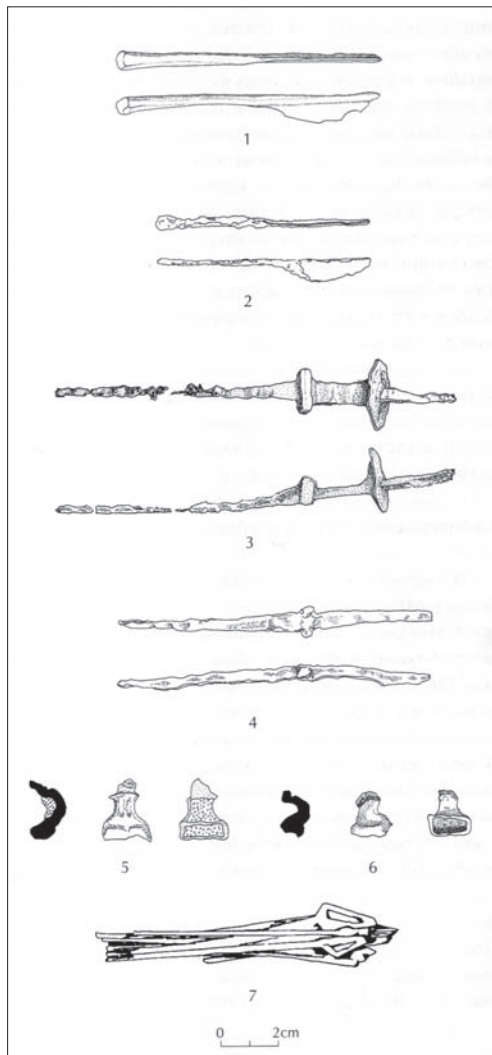
À Bibracte, les alliages base de cuivre, parmi lesquels le laiton<sup>1</sup> qui fait son apparition, sont coulés ou bien martelés (Guillaumet, Dhennequin 2008). Les pièces fondues sont élaborées suivant la technique de la cire perdue dans des moules à grappe en terre et sont ensuite décochées, polies et parfois rehaussées de décors. Les productions bien caractérisées sont des fibules de type 2 et 3 et certaines pièces de harnachement. Le martelage

des alliages est quant à lui connu par des chutes de travail qui ne permettent malheureusement pas encore de caractériser la production (ill. 2).

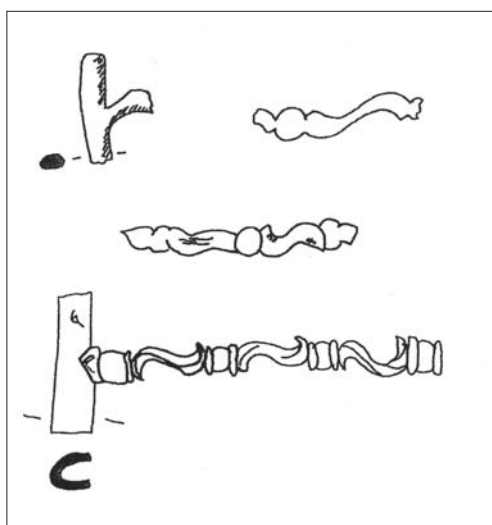
Pour les productions en fer, Bibracte possède plusieurs ateliers qui produisent des fibules, des tôles destinées à la confection de fourreaux d'épées, mais également d'autres objets encore mal identifiés. Les recherches en cours de Marion Berranger, encore inédites, ont mis en évidence la production et l'utilisation de barres de fer de qualités très différentes et pour une part élaborées par les artisans eux-mêmes.

À ce jour, ces recherches permettent de donner des conclusions provisoires sur la nature de l'artisanat de Bibracte et ses spécificités. L'exclusivité et la pérennité du travail du métal, alliages à base de cuivre et fer en alternance dans les ateliers, semblent les premières caractéristiques des activités artisanales de l'*oppidum*. La fabrication des fibules en fer ou des fibules en laiton de type 3 est récurrente dans les ateliers (atelier de la Porte du Rebout et atelier de la Côme Chaudron). Cependant, les vestiges artisanaux de beaucoup d'autres métiers dont nous connaissons la présence par de l'outillage sont impossibles actuellement à identifier dans des espaces sans vestiges de paléomanufacture métallique.

Outre le travail des métaux, d'autres activités artisanales peuvent être cependant appréhendées. L'émaillage sur alliage base cuivre y est attesté par des déchets et des pièces en cours de fabrication depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, la découverte, à Bibracte, de blocs de verre brut coloré en provenance exclusivement du bassin méditerranéen (Foy *et al.* 2000) suggère l'existence d'artisans verriers sur le site (Bride 2006). Ils auraient façonné perles et bracelets. Malheureusement les structures liées à cette activité sont impossibles à mettre en évidence. Les métiers du bois, de l'orfèvrerie et de la peau sont exclusivement attestés par des outils recueillis par J.-G. Bulliot et J. Déchelette. L'activité de filage-tissage est également présente. Le travail du schiste du bassin d'Autun, bien connu dans la capitale gallo-romaine, est également attesté sur l'*oppidum*, par des découvertes d'un rejet de fabrication de bracelet et des éléments de décor de sol à l'époque tibérienne. Aucun atelier de potiers n'a été trouvé à ce jour à Bibracte (site où l'on doit noter l'absence de "terre à pots"), bien que l'étude des céramiques communes et fines datant du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. mises au jour sur l'*oppidum* montre l'existence d'une production locale



2. Quelques pièces en cours de fabrication de Bibracte: fibule de type 3, fragments de barrettes de fourreaux d'épée en alliage cuivreux et ébauches de fibules en fer. Dessins Bibracte.



(Barral, Huet 1999, p. 65-73). Enfin, il convient de rappeler, à Bibracte, l'absence d'indices de tabletterie et de confection d'objets en corne, peut-être en partie liée aux conditions de conservation du substrat (l'acidité du sol détruit très rapidement ces matières).

### Autun : entre pérennité du travail des métaux et émergence de nouveaux corps de métier? (ill. 3)

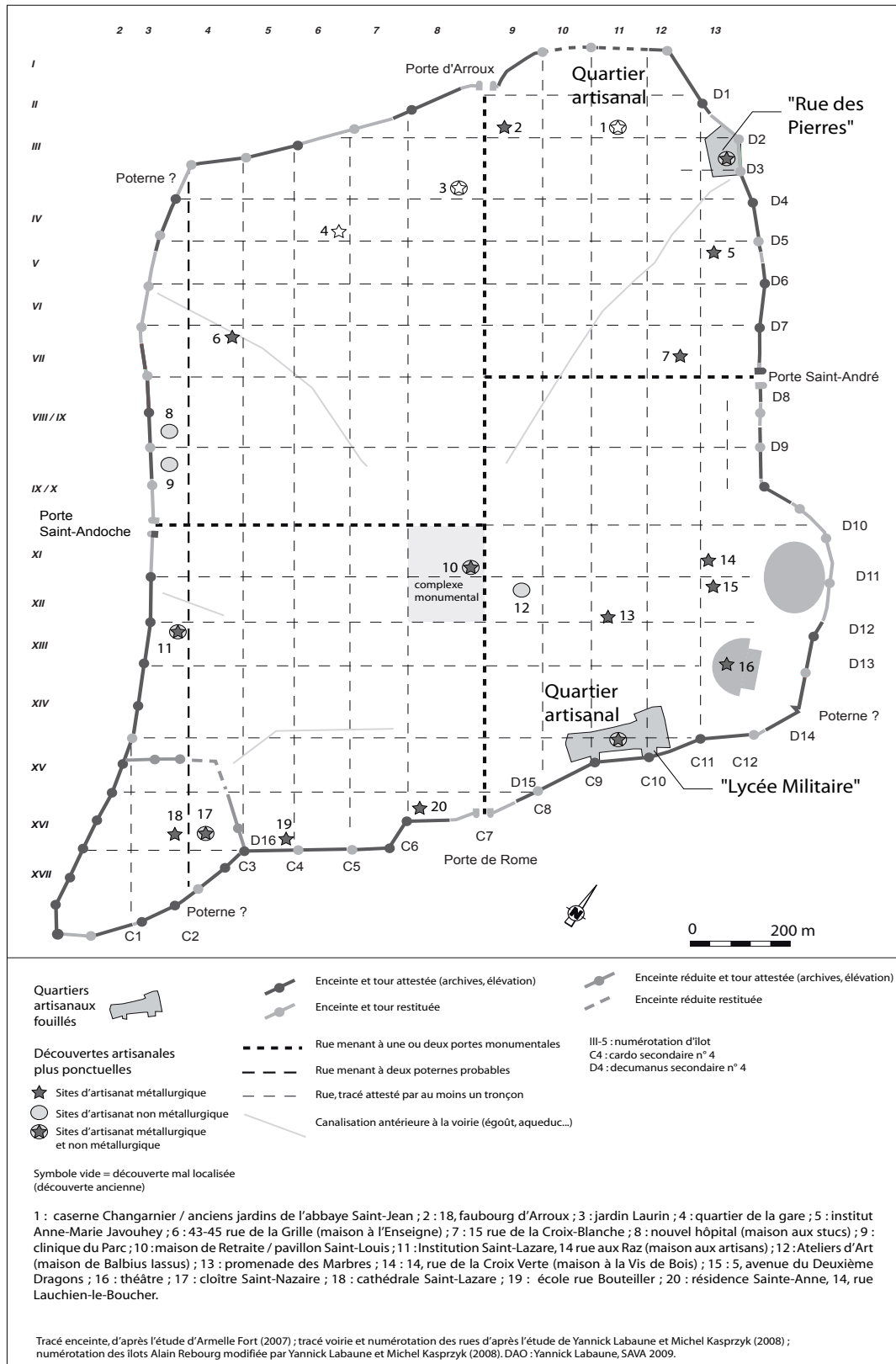
#### Travail des alliages à base de cuivre

Aujourd'hui nos connaissances sur l'artisanat des alliages à base de cuivre ont été grandement confortées grâce à la fouille d'archéologie préventive menée sur le quartier artisanal du "Lycée Militaire". Cette fouille a notamment révélé, à partir du règne de Tibère, et peut-être dès l'époque augustéenne (*cf. infra*), que ce secteur produit en série des fibules de type 3 en laiton (Chardon-Picault, Pernot 1999). Il ne s'agit toutefois pas d'une production spécifique du quartier du "Lycée Militaire" car elle est également attestée au nord de la ville, sur deux sites artisanaux différents ("Jardins Lorrain" et quartier artisanal du "faubourg d'Arroux"). Dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle, les ateliers de la "Rue des Pierres" fabriquent quant à eux de la vaisselle en alliage cuivreux et en métal blanc, ainsi que des clochettes en alliage à base de cuivre.

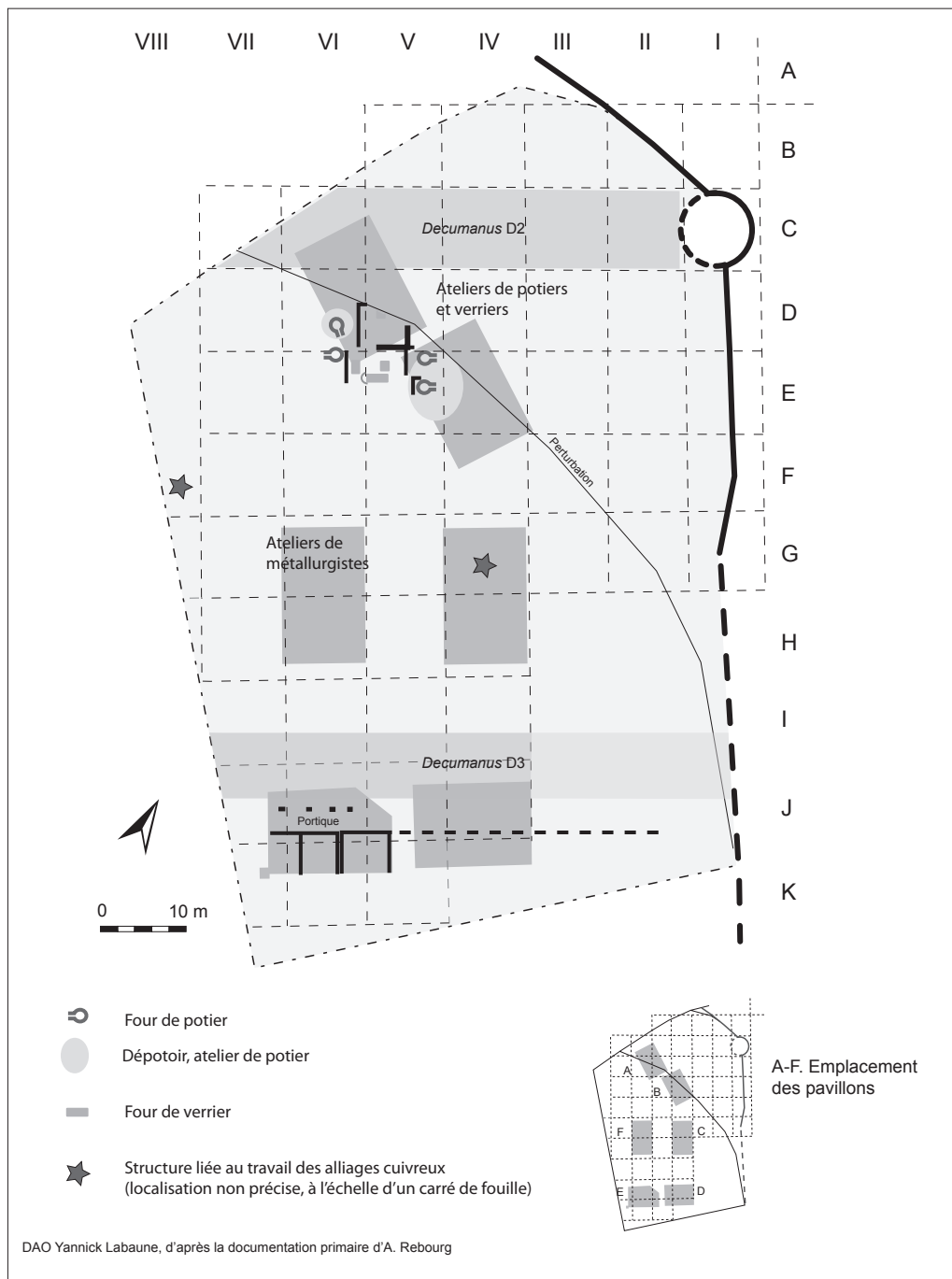
La production d'objets en alliages cuivreux au sein des ateliers/boutiques est difficile à appréhender. Toutefois, si l'on considère l'unité située en façade de la maison à l'Enseigne, il apparaît malgré l'indigence des découvertes, que deux fabrications s'y seraient succédé. Dès l'époque augustéenne, il s'agirait d'objets en bronze découpé et petits objets en plomb (petits miroirs, *ex-voto* ou décors de coffrets), qui laisserait la place vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle à la production de fins bracelets en fils de bronze ornés de stries et coulés dans un moule (Rebourg 1985; Rebourg, 1993, p. 110) (ill. 5 à 7).

#### Travail du fer

Le travail du fer n'est attesté à Autun qu'à partir du début du II<sup>e</sup> siècle dans le quartier du "Lycée Militaire" mais il est très vraisemblable que l'absence d'indices antérieurs soit due à un biais des découvertes.



3. Localisation des sites d'artisanat d'Autun, tous types d'artisanat et toutes périodes antiques confondues. Fond de plan réalisé par Y. Labaune, d'après les données d'A. Fort (2007) et de Y. Labaune et M. Kasprzyk (2008). Documentation issue de Chardon-Picault 2004 mise à jour.



4. Site de la "Rue des Pierres". Plan schématique réalisé par Y. Labaune d'après la documentation de fouille primaire conservée au service archéologique d'Autun.



### **Travail de l'argile ou de la terre**

La présence de four de potier est actuellement attestée sur deux sites uniquement, les quartiers artisanaux de la "Rue des Pierres" (ill. 4) (période de production comprise entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle) et du "Lycée Militaire" (période de production attestée comprise entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle). La production d'assiettes en *terra nigra* est attestée à la "Rue des Pierres" dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, et ce quartier artisanal fabrique également très certainement dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle et au cours du II<sup>e</sup> siècle des mortiers estampillés et des plats à cuire à vernis rouge pompéien.

Un troisième lieu de production remontant de manière certaine à la période augustéenne a récemment été localisé à l'ouest de la ville, toujours en bordure du rempart, suite à la découverte de rejets peut-être liés à la production de *dolia* mais également de ratés de cuissons en *terra nigra* dans le comblement d'une cave sur le site du "Nouvel Hôpital". Ce comblement est daté de la fin de la période augustéenne, vers 15 apr. J.-C. (Delor 2003).

### **Travail du verre**

À l'instar des potiers, les verriers sont localisés dans les quartiers artisanaux périphériques; ils sont clairement identifiés sur les quartiers artisanaux de la "Rue des Pierres" et du "Lycée Militaire".

Une troisième zone de production a récemment été détectée sous les occupations du cloître Saint-Nazaire grâce à la découverte de déchets de soufflage provenant probablement d'un atelier situé à proximité (Chardron 2009, p. 67). L'analyse croisée de la nature du matériau (des verres importés de Syrie-Palestine) et des aspects stratigraphiques suggèrent une production comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle. Ces vestiges verriers sont les plus précoces de la capitale éduenne.

Nous éprouvons des difficultés, dans l'état actuel des recherches, permettant d'estimer l'importance de ces ateliers et de caractériser ces productions, notamment au cours du I<sup>er</sup> siècle.

### **Travail de l'os, du bois de cerf et de la corne**

Une synthèse récente a fait le point sur les vestiges d'ateliers, les déchets et les ratés de fabrication de l'artisanat de l'os et du bois de cerf dans les collections anciennes du musée Rolin, ainsi que dans les fouilles de sauvetage conduites ces trente

dernières années (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005). Seuls deux ateliers liés au travail de l'os et de la corne ont pour l'heure été mis en évidence à Autun, le premier fonctionnant au début de notre ère, le second au début de l'Antiquité tardive.

Ainsi, dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, le bâtiment appelé "maison aux Artisans" accueille plusieurs locaux destinés à ces activités. Des espaces implantés côte à côte, et dont les limites n'ont pas pu être précisées, étaient réservés à cet artisanat. L'analyse des déchets et des ratés de fabrication en os suggère que les artisans maîtrisaient la technique de tournage mais ne permet pas de caractériser précisément les productions. La production de charnières ou de fusaioles peut toutefois être proposée en guise d'hypothèse. L'atelier lié au travail de la corne est caractérisé par la présence d'un foyer plat et, en contexte de rejet, de plusieurs centaines de chevilles osseuses de bovidés parfois sciées lors de l'enlèvement de la corne. Cet atelier est l'un des rares connus pour la période antique et demeure sans comparaison.

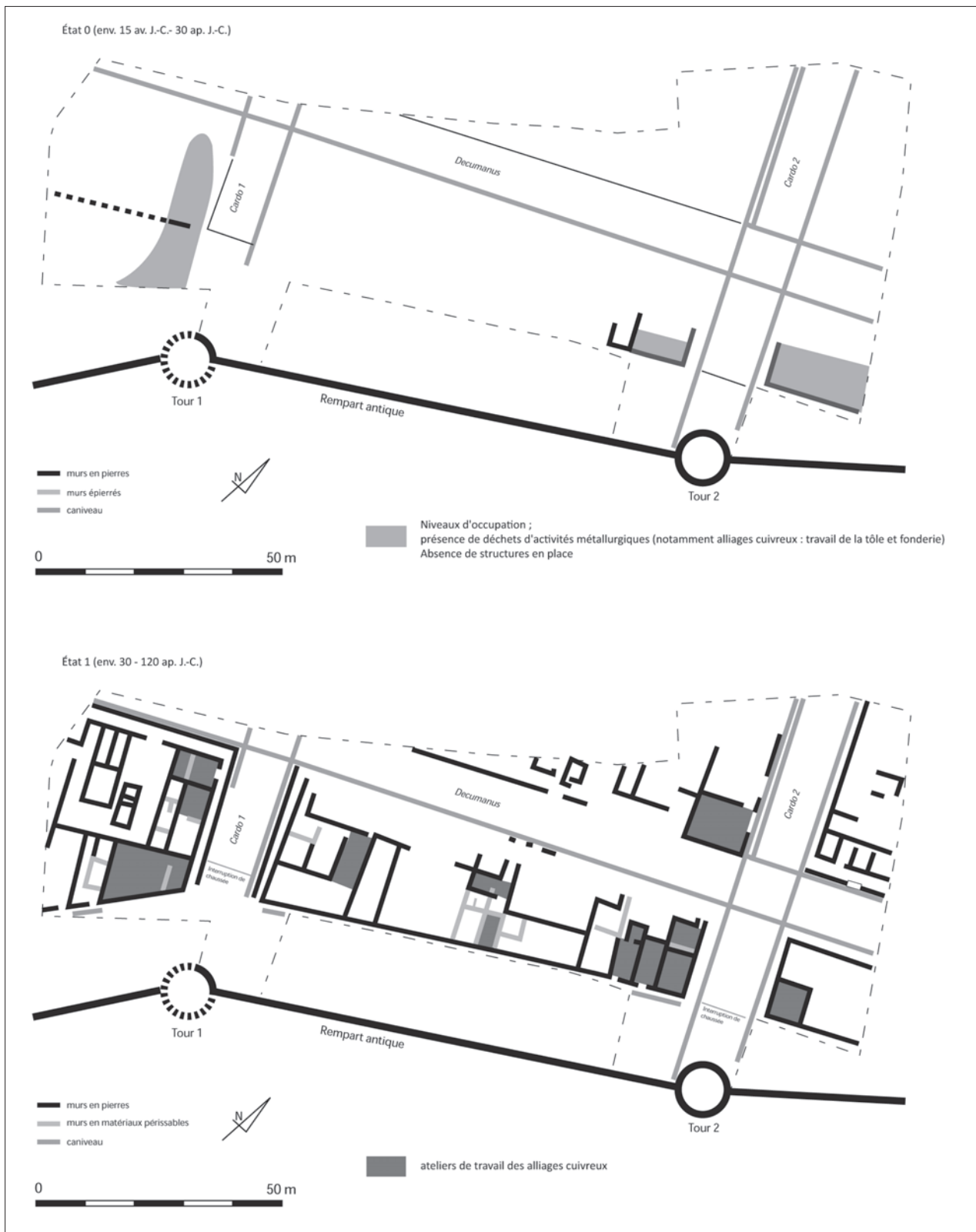
### **CONCLUSION**

À Autun, le mobilier des collections anciennes et les recherches récentes menées au "Lycée Militaire" mettent ainsi clairement en évidence des parallèles entre l'organisation de l'artisanat du métal à Bibracte et celle d'Autun. Suite à une urbanisation de l'espace qui prend en compte la séparation des zones d'habitat luxueux et celles de l'artisanat, à Bibracte comme à Autun, les artisans du métal sont regroupés dans des quartiers, parfois périphériques.

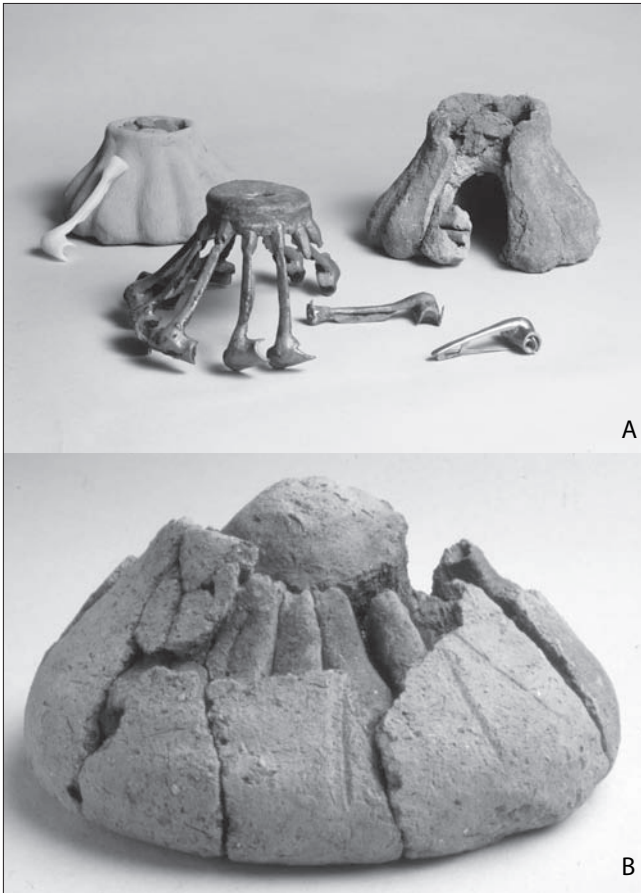
L'insertion des ateliers des deux sites, dans un découpage parcellaire et dans un système de voies, est attestée par les structures archéologiques. De même, les occupations artisanales sont pérennes à la Côte Chardron et au Champlain comme dans le quartier du "Lycée Militaire".

Que ce soit sur le Champlain, la Porte du Rebut et dans le quartier du "Lycée Militaire", on assiste à des changements d'affectation dans un même atelier où un bronzier succède à un forgeron ou vice-versa. Cette constatation nous entraîne à penser que ces deux corps de métier sont liés par une proximité des lieux et peut-être à des conditions de travail similaires.

Aucune innovation technique ou virtuosité artistique ne transparait à travers l'étude des structures d'ateliers et des produits inachevés autunois. Les

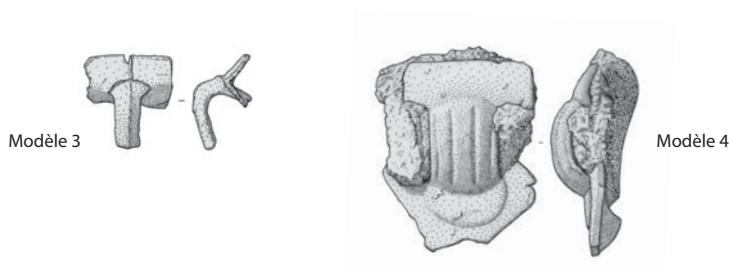
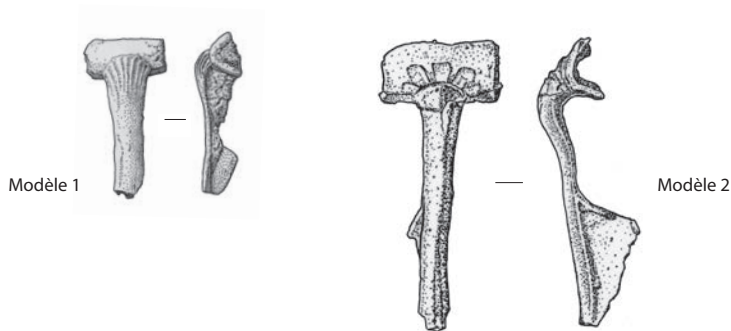


5. Le site du "Lycée Militaire": localisation et caractérisation des vestiges de travail des alliages cuivreux durant les phases précoces (env. 15 av. J.-C.-120 apr. J.-C.). On observe une certaine concordance entre la localisation des déchets d'activité métallurgique de l'état 0 (env. 15 av. J.-C.-30 apr. J.-C.) et l'emprise des ateliers de travail des alliages cuivreux reconnus pour l'état 1 (env. 30-120 apr. J.-C.). Plan réalisé par Y. Labaune d'après Chardon-Picault, Pernot 1999.



6. Les moules à fibules de type 3 de Bibracte et d'Autun.  
 A. Expérimentation de la fabrication d'un type de fibule à Bibracte d'après les études technotypologiques et les découvertes en fouille. À l'arrière-plan, une ébauche en cire sur un moule en terre avant cuisson, un moule déciré brisé montrant en négatif les zones de coulée. Au premier plan, la grappe de fibules, une fibule en cours de fabrication et l'objet fini. ©Bibracte, A. Maillier  
 B. Moule en terre original découvert sur le site du "Lycée Militaire". Cliché S. Prost, Ville d'Autun.

Ébauches de fibules de type 3 (Pernot *et al.* 1988), modèles 1 à 4



0 1:2 5 cm

Dessins G. Duriaux et C. Touzel  
 DAO Y. Labaune

7. Planche synthétique de présentation des différents types d'ébauches de fibules de type 3 découvertes sur le site du "Lycée Militaire". DAO Y. Labaune, d'après Pernot *et al.* 1988.

procédés technologiques adoptés par les bronziers d'Autun existent déjà dans les mondes celtique et méditerranéen. L'impératif des bronziers est de produire en série : à partir de là, ils choisissent des techniques simples et efficaces pour y parvenir.

Les bronziers autunois fabriquent, entre autres, comme ceux de Bibracte des fibules de type 3 en laiton. Ils utilisent le même alliage de laiton à 20 % de zinc (Pernot *et al.* 1988) comme leurs prédécesseurs de Bibracte (*cf. supra*). Pour la production de ces fibules, les bronziers autunois font appel à la technique de la cire perdue associée à une coulée en grappe et à des moules permanents pour la fabrication des cires (Pernot 2002, p. 110). L'un de ces moules en grappe a été découvert au "Lycée Militaire", permettant de produire trente individus en une coulée. Il est analogue à celui mis au jour à Bibracte concernant la production d'une douzaine d'exemplaires.

Concernant la production de ces fibules semblable sur les deux sites, les chercheurs ont jusqu'à présent insisté sur l'existence d'un hiatus chronologique de l'ordre d'une cinquantaine d'années entre l'abandon des ateliers de la Porte du Rebut et les premiers ateliers du site du "Lycée Militaire" (Pernot *et al.* 2002). On peut toutefois rappeler la présence dans ce même quartier artisanal de déchets d'activité métallurgiques des alliages de cuivre (travail de la tôle et fonderie : déchets de coulée, fragments de creusets, de moules en terre cuite et de moules permanents en calcaire malheureusement non identifiables) dans des niveaux précoces visiblement contemporains de la création de la ville (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 45). Ces déchets se répartissent de manière intéressante sensiblement à l'emplacement des ateliers plus tardifs attestés à partir de l'époque tibérienne, ce qui peut être expliqué par un phénomène de conservation différentielle. Si cette hypothèse s'avère valide, à l'époque tibérienne, après remodelage des terrains, de nouveaux ateliers s'implanteraient sensiblement à l'emplacement des anciens ateliers d'époque augustéenne dont il ne resterait que les structures en creux les plus profondes, à savoir les fosses de rejet. Bien que pour l'instant les preuves tangibles

manquent<sup>2</sup>, les vestiges fugaces précédemment évoqués, fortement tronqués compte tenu des décaissements réalisés pour mettre en forme un système de terrasses à l'époque tibérienne, suggèrent donc de ne pas rejeter d'emblée une production dès l'époque augustéenne.

Si l'on met de côté les écueils d'ordre chronologique, très certainement liés à la difficulté à Autun d'atteindre<sup>3</sup> ou de trouver des niveaux contemporains de la création de la ville en place<sup>4</sup>, l'étude de l'artisanat sur ces deux sites montre qu'Autun a clairement hérité de la production spécialisée du Mont Beuvray. Elle illustre ainsi la transposition des savoir-faire et des techniques locales de l'ancienne à la nouvelle capitale des Éduens, mais également les déplacements d'hommes : artisans, familles d'artisans, commerçants, négociants.

L'intégration des ateliers dans l'espace urbain semble être la règle à Autun, comme à Bibracte, alors que dans bon nombre d'agglomérations, les installations artisanales sont assez fréquemment rejetées hors les murs. Dans ces deux villes, il existe de véritables quartiers artisanaux occupant un ou plusieurs îlots, ayant vocation à réaliser des productions en série probablement destinées à l'exportation. En plus de ces quartiers artisanaux, il existe à Autun et à Bibracte, des échoppes ou des petits ateliers disséminés dans le tissu urbain le long des voies. Il est parfois malaisé de connaître leurs spécificités. Certains sont voués à la fabrication de produits semi-finis ou d'objets. D'autres se spécialisent probablement dans les réparations et le commerce. Il existe ainsi des fonctions différentes et sans doute complémentaires entre ces quartiers artisanaux périphériques et les unités de production réparties dans la ville.

La comparaison entre ces deux villes qui se succèdent montre une organisation des lieux et des ateliers très proche. Cette organisation peut être interprétée de deux façons : soit elle découle d'une tradition d'organisation de la ville gauloise, dont les habitats ouverts plus anciens présentent déjà des aspects, serait le modèle, soit elle est imitée de modèles républicains romains dans les décennies précédant la guerre des Gaules.

## NOTES

1. Alliage à base de cuivre et de zinc.
2. Les vestiges partiellement en place d'un atelier de travail des alliages cuivreux auraient récemment été retrouvés dans des niveaux augustéens en périphérie orientale d'Autun (information orale W. Berry, fouille dite du rond-point de la Croix Verte, étude en cours).
3. Les fouilles, même récentes, n'ont fréquemment pas eu l'opportunité de les mettre au jour.
4. Ces couches, à l'instar du "Lycée Militaire", sont généralement fortement perturbées par les travaux d'urbanisme des premières décennies de notre ère.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barral, Huet 1999** : BARRAL (P.), HUET (N.). — L'artisanat céramique. *In* : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984-1995)*. *Gallia*, 55. Paris : CNRS, 1998.
- Bride 2006** : BRIDE (A.-S.). — Le mobilier de verre des fouilles anciennes et récentes de Bibracte - Catalogue des objets en verre gaulois résultant des fouilles de Bibracte. *In* : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte - 1*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 81-161 (Bibracte; 10).
- Chardon-Picault 2009** : CHARDRON-PICAULT (P.). — *Les activités manufacturières dans la capitale des Éduens du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. de notre ère*. Paris : CTHS, 2009, p. 55-80 (Bulletin archéologique Antiquité archéologie classique, comité des travaux historiques et scientifiques; 35).
- Chardon-Picault 2004** : CHARDRON-PICAULT (P.). — *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières de la ciuitas Æduorum*, Dijon : université de Bourgogne, 2 vol. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- \*Chardon-Picault, Pernot 1999**.
- Delor 2003** : DELOR (A.). — Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil. *In* : RIVET (L.) dir. — *Le mobilier céramique du III<sup>e</sup> siècle dans la cité de Vienne et à Lyon ; Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003). Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 279-287.
- Fort, 2007** : FORT (A.). — *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*. Dijon : université de Franche-Comté, 2 vol. (Mémoire de master 2 "Archéologie, territoire, environnement").
- Foy et al. 2000** : FOY (D.), PICON (M.), VICHY (M.). — Les matières premières du verre et la question des produits semi-finis : antiquité et Moyen Âge. *In* : PÉTREQUIN (P.), FLUZIN (Ph.), THIRIOT (J.), BENOIT (P.) dir. — *Arts du feu et productions artisanales*. Actes des XX<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 21-23 octobre 1999. Antibes : Éditions APCDA, 2000, p. 419-432.
- Goudineau 1993** : GOUDINEAU (Chr.). — Bibracte pôle économique. *In* : GOUDINEAU (Chr.), PEYRE (C.). — *Bibracte et les Éduens À la découverte d'un peuple gaulois*. Paris : Errance, p. 107-142 (Hauts Lieux de l'Histoire).
- Guillaumet, Dhennequin 2008** : GUILLAUMET (J.-P.), DHENNEQUIN (L.). — Les ateliers du métal et leur production. *In* : \*Dhennequin et al. 2008, p. 68-77.
- Guillaumet 2002** : GUILLAUMET (J.-P.). — Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron. *In* : GUICHARD (V.) dir. — *Rapport annuel d'activité 2002*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2002, p. 109-144.
- Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.). — *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.)*. Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule Centrale. Dijon : université de Bourgogne, 2005 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Labauve, Kasprzyk 2008** : LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). — Les rues d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. : un bilan. *In* : BALLETT (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), SALIOU (C.) dir. — *La rue dans l'Antiquité : définition, devenir, aménagement*. Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 259-273.
- Rebourg 1985** : REBOURG (A.). — *Autun, 45 rue de la Grille*. Fouille de sauvetage avril-juillet 1985. Rapport de fouilles. Dijon : SRA Bourgogne, 1985.
- \*Rebourg 1993a**
- \*Rebourg 1993b**.
- Rodet-Belarbi, Chardon-Picault 2005** : RODET-BELARBI (I.), CHARDRON-PICAULT (P.). — L'os et le bois de cerf à Augustodunum-Autun (Saône-et-Loire) : ateliers, productions et consommation. *Revue archéologique de l'Est*, 54, 2005, p. 149-209.





---

# La boucherie

---

PATRICE MÉNIEL

“Boucherie” est un mot qui recouvre diverses notions, mais avant la création des abattoirs dans la périphérie des villes, c’est avant tout le lieu où l’on abat le bétail; aujourd’hui, c’est une boutique de vente au détail de la viande, mais ce terme recouvre aussi le commerce de la viande; plus rarement, il désigne l’ensemble des personnes appartenant à cette profession. Dans un autre registre, il peut s’agir d’une hécatombe ou d’un massacre.

Dans nos disciplines, les pratiques bouchères sont d’abord abordées par l’étude des traces de découpe relevées sur les ossements, par la mise en évidence de rejets spécifiques, les “déchets de boucherie”, puis, pour la période antique, par la mise en évidence de bâtiments particuliers affectés à cet usage, des boucheries au sens actuel du terme, ou à la commercialisation “le *macellum*”. Pour l’Antiquité, il faut également mentionner les apports essentiels de l’iconographie, des inscriptions et des textes.

Ces différences dans la richesse et la diversité des sources se traduisent directement dans la bibliographie. Pour la période gauloise, les essais de reconstitution des gestes et la localisation des dépôts de déchets spécifiques sont les principales voies pour aborder la question, et ne donnent souvent lieu qu’à des développements limités dans l’étude de la faune d’un site. Pour la période romaine, la question est un véritable thème de recherche, ce dont témoigne, entre autres, une abondante bibliographie; cette dernière peut être abordée de manière assez aisée à partir de quelques références

importantes (Lignereux, Peters 1996; Van Andringa 2007; Ballet *et al.* 2003, notamment).

Ce décalage important dans la documentation se manifeste également dans la région envisagée ici, avec des travaux très nombreux, notamment à Augst (*cf.* bibliographie *in* Lachiche, Deschler-Erb 2007) et à Avenches (Lachiche 2010).

La comparaison des techniques de boucherie en Bourgogne (Cambou 2009) entre la fin de l’âge du Fer et la période romaine, va dans le sens d’observations réalisées par ailleurs, avec notamment un emploi accru du couperet et l’apparition de nouveaux types de déchets, comme des tronçons de rachis, des scapula ou des mandibules de bœufs. De tels restes apparaissent alors aux alentours du sanctuaire du Titelberg, dès La Tène finale, ce qui témoigne de l’apparition précoce de ces nouvelles pratiques, dans le contexte particulier d’un lieu de culte. Cette fonction particulière du sanctuaire, qui trouve bien d’autres illustrations en Gaule romaine (en Ile-de-France, Lepetz 2007; à Mirebeau, Méniel 2007; à Mandeuire, Huguet, thèse en cours), n’est cependant pas forcément un modèle qui s’applique partout; à Augst, par exemple, les choses apparaissent assez différentes (Lachiche, Deschler-Erb 2007).

Cette nouvelle forme de boucherie, à savoir une activité spécialisée et de masse, se distingue nettement de la pratique domestique de découpe de certains animaux, qui se poursuit en contexte rural à la période romaine, mais aussi urbain pour certains animaux. Cette mutation est sans doute

motivée par l'ampleur de la demande en contexte urbain. On est loin des situations propres aux petites communautés de l'âge du Fer, où la gestion de la viande d'une carcasse de bovin imposait une distribution rapide ou la mise en œuvre de techniques de conservation, et pouvait justifier l'élevage des petites formes de bétail que l'on connaît à ces périodes.

À la lumière des analyses archéozoologiques, il s'avère que l'urbanisation est lourde de conséquences sur la gestion des viandes. Dans les cités,

les contraintes liées à l'espace influencent le choix des lieux de l'abattage, de découpe et de rejets des déchets. Le développement d'un artisanat spécialisé implique également un souci de rentabilité, qui peut être un motif du développement d'animaux de grand format, mais également de la création de circuits qui débutent avec l'acquisition (foires, marchés?) et se matérialisent dans le sol par des dépôts de rejets d'ossements correspondant à chaque étape du traitement, de la découpe primaire des animaux aux rejets d'assiettes.

## BIBLIOGRAPHIE

**Ballet et al. 2003**: BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) dir. — *La ville et ses déchets dans le monde romain: Rebutis et recyclages*. Montagnac: Mergoïl, 2003.

**Cambou 2009**: CAMBOU (D.). — *L'élevage et l'alimentation carnée en Bourgogne de La Tène finale au Bas-Empire (130 av. – 325 apr. J.-C.): une analyse des ossements issus des dépotoirs domestiques*. Dijon: université de Bourgogne, 2009 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Lachiche 2010**: LACHICHE (C.). — *L'alimentation carnée à Aventicum/Avenches capitale des Helvètes (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C) Suisse, canton de Vaud*. Dijon: université de Bourgogne, 2010 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Lachiche, Deschler-Erb 2007**: LACHICHE (C.), DESCHLER-ERB (S.). — De la viande pour les hommes et pour les dieux: sa gestion dans deux villes de la Suisse romaine. *Food & History*, 5, 1, 2007, p. 107-131.

**Lepetz 2007**: LEPETZ (S.). — Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale: l'apport de l'archéozoologie. *Food & History*, 5, 1, 2007, p. 73-105.

**Lignereux, Peters 1996**: LIGNEREUX (Y.), PETERS (J.). — Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule romaine. *Anthrozoologica*, 24, 1996, p. 45-98.

**Méniel 2007**: MÉNIEL (P.). — La boucherie et les sacrifices bovins en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. In: VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Sacrifices, marché à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*. *Food & History*, 5, 1, 2007, p. 225-245.

**Rodet-Belarbi 2003**: RODET-BELARBI (I.). — Répartition spatiale des dépotoirs de boucherie bovine dans les agglomérations gallo-romaines. Première approche. In: BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) dir. — *La ville et ses déchets dans le monde romain: Rebutis et recyclages*. Montagnac: Mergoïl, 2003, p. 197-208.

**Rodet-Belarbi, Yvinec 1990**: RODET-BELARBI (I.), YVINEC (J.-H.). — Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains. *Anthropozoologica*, 13, 1990, p. 19-26.

**Vallet 1995**: VALLET (C.). — La boucherie à Sirentz. *Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 1995, p. 89-163.

**Van Andringa 2007**: VAN ANDRINGA (W.) dir. — *Sacrifices, marché de la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*. *Food & History*, 5, 1, 2007, p. 8-272.

**Yvinec 1993**: YVINEC (J.-H.). — Le dépotoir de boucherie des thermes de Champlieu (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 1993, p. 201-208.



---

# L'exploitation de la matière dure animale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine

---

ISABELLE RODET-BELARBI, DELPHINE MINNI

L'artisanat des matières dures animales, souvent appelé improprement "tableterie" (Rodet-Belarbi 1990, p. 66), a connu diverses modifications entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine. Si certaines sont aisément perceptibles, d'autres sont plus délicates à cerner à ce jour en raison de la disparité des informations disponibles, limitant de ce fait les comparaisons. La documentation peut être un inventaire commenté de collections de musées, une étude des objets seuls, ou encore une analyse de l'ensemble de la chaîne opératoire et de la faune. L'état de la recherche est par ailleurs tout à fait inégal entre les deux périodes chronologiques. Les travaux concernant les matières dures animales sont beaucoup moins avancés pour la Protohistoire. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer ces lacunes, notamment un nombre moins important d'objets qui offrent de plus grandes variations dans leur forme, ainsi que l'absence de typologie rendant difficile leur caractérisation et leur identification. Il s'agit par ailleurs souvent de matériel peu façonné, donc plus difficile à reconnaître et bien souvent "noyé" dans la faune. Plusieurs thèmes peuvent néanmoins être abordés ici : les matériaux et les techniques employés, les objets fabriqués et les lieux de travail. Il n'est en revanche pas possible de se restreindre au strict passage entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'Époque romaine car souvent les datations disponibles pour ce type de mobilier sont trop larges pour satisfaire cette fourchette chronologique étroite. Les mentions dans ce texte concerneront, sauf indication contraire, les deux siècles avant

notre ère et au moins les deux premiers siècles de notre ère. De la même manière, peu d'exemples de la fin de l'âge du Fer étant connus pour la zone d'étude concernée, il a semblé nécessaire d'inclure quelques sites proches.

## LES ESPÈCES ET LES PIÈCES ANATOMIQUES

Les déchets de matière première, les rejets de travail et parfois quelques objets portent encore les caractéristiques anatomiques de la pièce osseuse d'origine qui permettent de reconnaître l'os employé et l'espèce à laquelle il appartient. Il est ainsi possible de déterminer le choix effectué par les artisans.

Les informations se rapportant à la fin de l'âge du Fer sont encore très ponctuelles. Les artisans ont choisi, pour les productions nécessitant des supports réguliers, des os longs de bovinés comme par exemple à Besançon (Doubs), pour la fabrication de perles (Minni 2006). Les bois de cervidés sont également souvent utilisés pour la régularité des supports qu'ils offrent, permettant entre autres choses, la fabrication de dés (Villeneuve-Saint-Germain, Aisne: Debord 1993). Le choix des ramures de cervidés et des os longs a également été remarqué sur plusieurs sites en Ile-de-France ayant fait l'objet d'un travail de synthèse (Auxiette *et al.* 2005, p. 267). Ces données régionales sont néanmoins encore insuffisantes pour permettre d'avoir à ce jour une vision synthétique des espèces et des pièces anatomiques employées, et de comparer avec les choix de matières premières

opérés à l'époque romaine. On constate toutefois à la fin de l'âge du Fer, la sélection d'espèces et de pièces anatomiques qui ne sont plus ou quasiment plus utilisées à la période chronologique suivante, notamment les fibulas de porcs ou les métapodes de petits mammifères pour la réalisation de pointes, d'aiguilles ou d'outils biseautés. Plusieurs de ces objets ont été découverts sur le site de Bâle (Suisse) par exemple (Jud 2007), ainsi que sur de nombreux autres sites plus éloignés. Il faudra attendre la période médiévale pour retrouver les fibulas de porc régulièrement utilisées comme poinçons (Bourgeois, Rodet-Belarbi 2009, p. 272).

Sur les sites gallo-romains d'Autun (Saône-et-Loire; Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005) et de Vertault (Côte-d'Or: Béal, Rodet-Belarbi, 2003), le bœuf est l'animal le plus souvent sollicité (ill. 1). Ce constat est valable pour de nombreux autres sites gallo-romains. Il est suivi à Vertault par le cerf où ses bois sont nombreux mais où aucun os de cet animal n'a été identifié parmi le mobilier travaillé, tandis qu'à Autun les ramures sont moins nombreuses mais un tibia a été reconnu. Le bois de cerf semble être, en effet, utilisé durant l'époque romaine en faible quantité mais toujours afin d'exploiter au mieux ses qualités techniques, en particulier la souplesse des fibres longilignes. Quatorze outils taillés dans les andouillers ont été répertoriés à Vertault. Sa valeur symbolique a également joué un rôle important comme on peut le constater à travers les médaillons prophylactiques connus au moins depuis la Tène finale, et les nombreux autres exemplaires gallo-romains et mérovingiens mis au jour sur les sites du quart nord-est de la France (Alonso 2006) ainsi que dans le reste du monde romain (Mikler 1997, p. 20, carte 5; Rodet-Belarbi, Amiel 2006, p. 11). Les autres espèces font pâle figure en

regard des totaux obtenus par les bovins, même si la liste des taxons s'est avantageusement allongée depuis l'intervention des archéozoologues lors de la détermination des pièces. Les équidés ont largement profité de cette contribution. Ainsi, ils totalisent quatorze occurrences à Autun, et quinze à Vertault. D'après les quelques ossements examinés sur le site d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne) et ceux publiés (Prost 1983), qui ne constituent pas l'ensemble du mobilier faunique du site, les chutes d'os d'équidés sont plus nombreuses que celles de bœuf. Il a été récemment mis au jour sur plusieurs sites gallo-romains d'importants lots de restes d'équidés exploités pour l'artisanat: Augst (Suisse: Deschler-Erb 1997, p. 74), Subdray (Cher: Salin 2007, p. 323) ou plus au sud, Pézennas (Hérault: Feugère *et al.* 2005, p. 30). Les petits ruminants et le porc sont exploités mais de manière anecdotique.

Qu'elles proviennent du squelette de bœuf ou d'équidé, les pièces osseuses généralement les plus fréquentes à l'époque gallo-romaine sont les métapodes, et plus particulièrement les métatarses, dont la morphologie est bien adaptée aux objets tels que les éléments de charnière. Mais ceux-ci sont également fabriqués dans les métapodes d'équidés (Rodet-Belarbi 2010). Par ailleurs, les radius et les tibias sont aussi représentés. Ces deux os sont plus hauts que les métapodes offrant ainsi une plus grande longueur à façonner, et leur face postérieure est plane, à condition, dans le cas du radius, d'épaneler la surface de contact d'avec l'ulna. Le radius a été massivement employé à Chartres lors de la fabrication de cuillères (Canny, Yvinec 2008, p. 76). À Champallement (Nièvre; Devauges, Poulain 1978, p. 50) où le bœuf est la seule espèce exploitée pour l'artisanat de l'os, Th. Poulain a inventorié, pour le niveau IV<sup>e</sup> siècle, des extrémités ou des diaphyses

en %	Autun *	Champallement *	Escolives-Ste-C.	Langres *	Vertault
Bœuf	97	100	27,5	50	51,9
Petit ruminant	0,2				1,4
Porc	0,1				1,4
Equidé	1,3		34,4		7,3
Cerf (os)	0,1		3,4		
Cerf (ramure)	1,1		34,4	50	37,7
Chevreuil	0,1				
Nombre de pièces déterminées	1053	111	29	2	204

I. Récapitulatif des proportions entre les diverses espèces dont les ossements sont exploités pour le façonnage des objets, sur quelques sites bourguignons gallo-romains. Les sites suivis d'un \* sont ceux pour lesquels la faune a également été étudiée.

de métapodes, de radius/ulna, de tibia et aussi, fait plus rare, d'humérus (14 exemplaires) et de fémurs (six exemplaires).

Le matériau le moins fréquent est l'ivoire qui est utilisé à la période gallo-romaine pour des objets très variés. Citons pour mémoire les éléments de placage d'une boîte, les pyxides et le manche d'éventail de Selongey (Côte-d'Or: Béal *et al.* 2002), les bracelets et les manches de canifs de Vertault et d'Autun...

### LES CHAÎNES OPÉRATOIRES

Les diverses techniques de fracturation et d'abrasion mises en œuvre pour le façonnage des outils et des objets – débitage, épannelage, raclage, sciage, forage et tournage – sont déjà bien connues durant la période gauloise mais diversement employées (Minni 2008).

L'objectif du débitage est de fendre les os ou les portions de ramure de cerf dans le sens de leur longueur afin d'obtenir des baguettes qui seront transformées en outil ou en objet. Le travail est le plus souvent sommaire. La fracturation a lieu par percussion à l'aide d'un outil tranchant. Elle a été observée également dans le sens transversal pour séparer un andouiller du merrain ou une extrémité articulaire d'un os de sa diaphyse. Mais dans ces deux cas, elle peut également être remplacée par le sciage (ill. 2). Celui-ci est aisément reconnaissable par les stries fines et parallèles laissées par la lame de l'outil à la surface de l'os (ill. 3). Elles indiquent que l'os est parfois tourné au cours du travail et ce geste n'est pas spécifique à la période gauloise. On retrouve de telles traces sur la tranche de l'os également durant la période gallo-romaine. Le sciage n'est pas toujours effectué jusqu'au bout et le travail est achevé par pression laissant sur l'un des bords ou au centre une languette d'arrachement plus ou moins importante selon le soin apporté. Plus rarement la sciure est également mise au jour, témoignant de l'emplacement d'un atelier. Il n'en a jamais été découvert sur les sites bourguignons, mais ce fait a été récemment signalé pour le site gallo-romain de Chartres (Canny, Yvinec 2008, p. 73). L'épannelage et le raclage entraînent un enlèvement plus ou moins important de la surface de l'os compact afin d'en diminuer son épaisseur. Ces opérations laissent des traces très caractéristiques telles que de grands aplats liés à la largeur de la lame lisse de l'outil, séparés les uns des autres par des décrochés qui correspondent à la butée de la lame en fin de course et à la reprise du geste (ill. 4).

Le forage nécessite un outillage s'apparentant au trépan à archet et permet la perforation des objets. D'après les traces de travail relevées sur les objets, il semblerait que la technique du tournage ne soit connue qu'à partir du Hallstatt final (Minni 2003, p. 114). Tout d'abord peu usitée, elle paraît réservée aux étapes finales du travail, en particulier pour le décor des pièces telles que les perles, par exemple à la Heuneburg (Allemagne; Sievers 1984). Durant l'époque gallo-romaine, le tournage est très largement utilisé pour la finition des objets de section ronde (éléments de charnière, épingles à cheveux, aiguilles...). Le tournage est également employé comme technique de découpe d'objets plats et circulaires tels que des perles, des anneaux, notamment à Besançon à la Tène finale où de nombreux déchets de cette production ont été trouvés, mais également à la période suivante comme en témoignent les plaques sur lesquelles on observe soit le jeton tracé mais inachevé (Vertault: Béal, Rodet-Belarbi 2003, p. 91), soit le négatif des jetons ôtés. Même si ce dernier cas de figure n'est pas illustré par des découvertes régionales, il est abondamment représenté dans l'ensemble de la Gaule romaine.

Enfin, les décors sont composés à partir de simples incisions plus ou moins larges effectuées par usure ou par enlèvement de matière à l'aide de lames lisses, de gorges et de cercles ocellés effectués au tour.

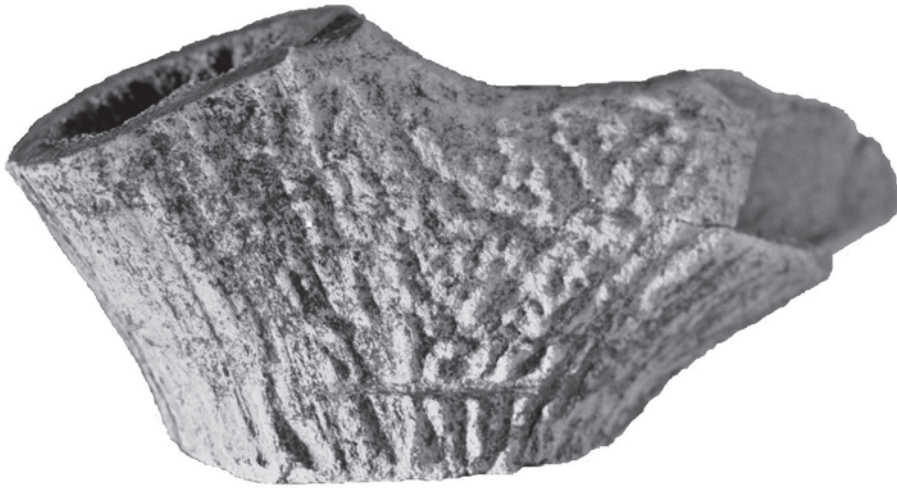
### LES OBJETS

Les objets peuvent être répartis en quatre groupes: ceux qui perdurent, ceux qui sont totalement différents entre les deux périodes chronologiques entraînant le plus souvent la disparition des plus anciens au profit des nouveaux arrivés, ceux qui n'ont pas la même fonction malgré une forme similaire, et enfin ceux qui sont tout à fait typiques d'une des deux périodes.

De nombreux objets tels les aiguilles, les perles même si elles ne sont pas toutes fabriquées au tour, les manches d'outils... existent à l'âge du Fer et perdurent à l'époque romaine.

Les dés à jouer illustrent le deuxième groupe. Ils conservent une fonction similaire tout en changeant de morphologie. De forme parallélépipédique à l'époque gauloise, ils portent, dans la majorité des cas, un chiffre sur les quatre faces les plus grandes; le chiffre 6 est opposé à 5 et le 4 est opposé au 3. Ils ne se retrouvent plus à l'époque gallo-romaine durant laquelle seuls les dés à jouer

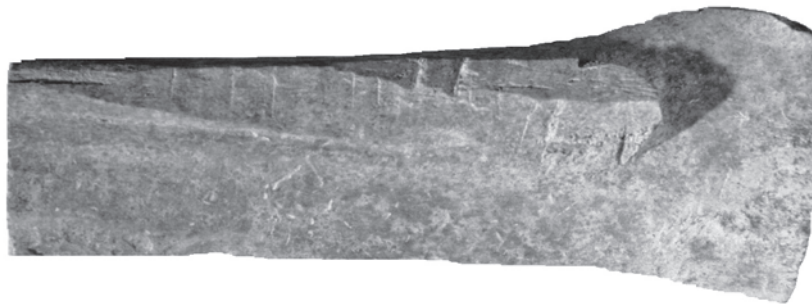




2. Bois de cerf montrant un andouiller brisé à la suite de coups donnés sur tout son pourtour, le merrain scié et la base également sciée suite à un premier essai infructueux (Autun, Lycée militaire; cliché I. Rodet-Belarbi).



3. Traces de sciage et languette d'arrachement sur le bord. À gauche, métacarpe de bœuf; à droite, métatarse de bœuf (Autun, Lycée militaire; cliché I. Rodet-Belarbi).



4. Traces d'épannelage suite à l'enlèvement de la diaphyse de l'ulna soudée à celle du radius (Bœuf, Autun, Lycée militaire; cliché I. Rodet-Belarbi).

cubiques d'origine gréco-romaine sont en usage. En revanche, la technique et le motif utilisés pour le marquage des chiffres restent les mêmes. Les artisans les inscrivent par tournage à l'aide de cercles ocellés.

Au contraire, d'autres objets dont la forme semble à peine varier entre l'âge du Fer et l'époque romaine, ont en réalité une fonction totalement différente. Il s'agit par exemple de cylindres évidés ou non, réalisés dans un tronçon d'os long ou de bois de cerf, et possédant une perforation circulaire ou rectangulaire toujours située au centre d'une face (Krausz 1986, p. 12). Ce type d'objet se retrouve sur de nombreux sites, par exemple à Bâle (Suisse : Furger-Gunti, Berger 1980). L'interprétation la plus fréquente est qu'il s'agit des "ancêtres" des charnières gallo-romaines tournées, suite à des influences méridionales, analogie de fonction fondée sur une similitude de la forme. Mais l'exemple d'une dague provenant de la Marne et conservée au musée municipal de Châlons-en-Champagne, certes antérieure puisque datée de La Tène ancienne, permet au contraire d'assimiler ces éléments à des gardes. Le fait que ces objets ne soient pas tournés et de section sub-circulaire interdit par ailleurs leur utilisation comme charnière.

Enfin, parmi les objets typiques de la période gauloise et qui ne perdurent pas à l'époque romaine, citons comme exemple un groupe d'outils dentelés réalisés à partir des côtes de bovins, et dont un exemplaire a été découvert à Bâle (Furger-Gunti, Berger 1980). La morphologie de cet objet et surtout l'usure particulière des dents, similaire d'un objet à l'autre, comparée à divers exemples ethnographiques, permet de penser qu'il s'agit d'un couteau à délainer, utilisé pour retirer la laine des peaux d'ovins notamment (Boucard 2006, p. 202). *A contrario*, une grande part de l'*instrumentum* de la période chronologique suivante provient du monde gréco-romain : les éléments de charnière, les jetons, les épingles à cheveux par exemple sont inconnus du monde gaulois pour ne citer que les objets les plus fréquents sur les sites gallo-romains.

## LES DÉCHETS DE TRAVAIL ET LES ATELIERS

La quantité de déchets illustrant le travail de l'os varie selon la nature des dépôts. Elle peut, en outre, être significativement augmentée lors de l'examen systématique des lots de faune par les archéozoologues, permettant ainsi d'extraire des rejets qui n'avaient pas été reconnus lors des premiers tris, accroissant jusqu'à 30 % leur nombre. Les

déchets sont le plus souvent découverts en position secondaire dans des déblais, les comblements de fosses, etc. Ainsi, ils confirment, si besoin était, le travail de cette matière dure animale à proximité de l'espace exploré, mais ils ne donnent pas pour autant l'emplacement de l'atelier. C'est par exemple le cas à Auxerre (Yonne) où des ébauches d'épingles ont été mises au jour lors des fouilles du parking Vaulabelle (Bertrand 1998, p. 298) ou à Langres (Marché Couvert, Haute-Marne), où trois déchets ont été découverts parmi la faune : un fragment d'andouiller de bois de cerf dans les niveaux gaulois, une extrémité de métatarse de bœuf et une autre portion d'andouiller dans les niveaux gallo-romains (Barral *et al.* 1993, p. 70). Il en est de même à Autun pour la grande majorité des rejets de travail. Quelques lots font exception. Il a été répertorié dans cette agglomération trois ateliers : la Maison aux artisans qui regroupait plusieurs spécialités (travail des alliages cuivreux, récupération de la graisse et/ou du collagène des os longs, travail de la corne), la maison aux Monnaies radiées où toutes les étapes de fabrication des épingles sont illustrées, et enfin la rue des Pierres (Rodet-Belarbi, Chardon-Picault 2005, p. 151, 157 et 176). Leur identification est fondée sur la présence des déchets à l'intérieur des structures, mais aucun aménagement particulier n'a été retrouvé contrairement à l'atelier 58 (F-XXVIII-a-373) d'Alésia où ont été découverts l'aire de briques et de pierres, le siège de l'artisan et le local de vente soigneusement aménagé (Mangin 1981, p. 271). Quatre autres ateliers ont été découverts à Alésia (Grapin 2005, p. 117). Deux d'entre eux sont installés dans des locaux assez vastes, ouvrant directement, tout comme le précédent atelier, sur l'une des rues principales, ce qui suggère peut-être des ateliers-boutiques. Le troisième, situé en fond de cour dans la maison "à la Mater", a livré des rejets qui indiquent un travail conjoint de la corne et de l'os, comme dans la Maison aux artisans d'Autun. Enfin, le cinquième, couvert à l'aide d'une construction en matériaux légers, est localisé près du théâtre. À Vertault, deux cent dix-huit "plaques" ont été mises au jour dans une pièce en sous-sol ainsi que dans une cour (Béal, Rodet-Belarbi 2003, p. 94). Qualifiées de "lames" lors de leur découverte durant les fouilles en 1912 et 1913, elles sont taillées longitudinalement dans les diaphyses de radius, de tibias et de métapodes de bœuf et d'équidé, et sciées aux deux extrémités. De nombreuses traces d'épannelage sont encore visibles à la surface de nombre d'entre eux. Elles ont été interprétées comme de possibles réserves

de matière première. Deux exemplaires semblent le confirmer. L'un d'eux porte le négatif d'une baguette prélevée afin de fabriquer des objets tels que les épingles, les aiguilles, ou encore les dés à jouer. Le second exemplaire porte une ébauche de jeton abandonnée car son diamètre est plus important que la largeur de la plaque. La relecture des informations relatives à la découverte des structures d'Escolives-Sainte-Camille a montré que les déchets mis au jour étaient à la fois peu nombreux et éparpillés entre divers contextes, eux-mêmes dispersés sur l'ensemble du site ; leur homogénéité chronologique restant à prouver (Rodet-Belarbi, Van Ossel 2003, p. 335). En outre, aucun déchet n'a été mis au jour dans la pièce "RD", interprétée comme l'atelier du site, mais uniquement dans les pièces accolées. Les témoins de cet artisanat sont insuffisants pour conclure à l'existence d'un atelier. La fabrication des objets sur le site paraît se limiter à des besoins ponctuels étalés dans le temps et dans l'espace. En revanche, la centaine d'extrémités d'os longs de bœuf et de déchets de tour mis au jour à Champallement parmi les déchets culinaires illustrent les diverses étapes du travail, l'atelier se situant en contre bas du *fanum*. Parmi les pièces les plus significatives, se trouvent des chevilles "taillées dans des baguettes d'os épannelées et appointées dont l'extrémité supérieure est soit plate et lisse, soit surmontée d'un petit bouton de préhension" (Devauges, Poulain 1978, p. 51). Il s'agit en fait de déchets de tour : l'extrémité en pointe s'enfichait dans le manchon du tour tandis que l'autre extrémité montre la séparation d'avec l'objet façonné, sauf sur les exemplaires portant encore "un petit bouton de préhension". Cet objet est un bouton en cours de façonnage d'après les trois exemplaires découverts sur le site du Lycée militaire d'Autun : deux correspondent à des ratés de fabrication et le troisième est une pièce achevée (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005, p. 161). Il en a également été découvert de nombreux exemplaires à Alésia (Grapin 2005, p. 119). À Champallement, l'atelier a fonctionné du I<sup>er</sup> siècle à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle tandis que la période d'occupation connue des ateliers d'Alésia est le III<sup>e</sup> siècle. Cependant, les lots de déchets mis au jour dans les dépotoirs sont associés à du mobilier plus ancien, les premiers étant datés de la période augustéenne au moins tandis qu'un accroissement de leur quantité est nettement perceptible à partir de l'époque flavienne. Il en est de même à Autun. L'atelier de la Maison aux artisans a perduré des années 30

aux années 80. En revanche, le fonctionnement de l'atelier fabriquant des épingles dans la Maison aux Monnaies radiées est daté du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle.

Les données relatives aux ateliers et aux artisans durant la Protohistoire récente sont ici encore disparates, mais permettent néanmoins d'entrevoir différents cas de figures. L'un d'eux, le plus souvent observé, préfigure ce que l'on observe pour la période romaine, c'est-à-dire une spécialisation dans des types d'objets précis, probablement produits de façon conséquente si l'on en juge par le nombre de déchets retrouvés. Ce type de production s'observe notamment à Besançon. En outre, ces ateliers se situent dans les agglomérations ouvertes et dans les *oppida*, et correspondent à un processus de concentration, de spécialisation et de développement de l'artisanat (Fichtl 2000). Ainsi, bien que le lien soit encore très ténu, il semblerait que les ateliers installés dans les agglomérations gallo-romaines dès le début de notre ère, se placent dans la continuité de cette organisation du travail. Plusieurs spécialités se regroupent souvent dans le même lieu. La position de certains d'entre eux au bord de rues importantes incite à penser que ces structures sont doublées de boutiques afin de vendre leur production répondant ainsi aux besoins de la population. Par ailleurs, les travaux de synthèse menés en Ile-de-France par exemple révèlent une répartition des déchets et d'autres témoins artisanaux dans des fermes et des villages, indiquant une fabrication à plus petite échelle sur ce type de sites. L'état de la recherche ne permet malheureusement pas encore d'avoir une idée claire de l'organisation de cet artisanat, qui ne se limite pas au contexte urbain, mais dont l'existence est également prouvée au sein d'habitats plus modestes. Il n'est pas improbable que des artisans itinérants façonnent à la demande quelques objets, produisant des déchets en faible quantité tels qu'ils sont retrouvés sur divers sites gaulois et gallo-romains comme à Escolives-Saint-Camille par exemple.

## CONCLUSION

Les données concernant le quart nord-est de la Gaule à la fin de l'âge du Fer, dans l'état actuel de la recherche, sont encore très incomplètes. Peu d'objets sont connus, mais à l'instar de la documentation existante pour le premier âge du Fer et de celle des régions d'Europe centrale au second âge du Fer, il est clair qu'un fort potentiel reste inexploité. S. Krausz avait déjà soulevé ce problème

dans le cadre d'un travail universitaire en 1986, car elle s'était trouvée confrontée à ce même problème de documentation lacunaire et peu abondante. Le développement des études archéozoologiques devrait participer à l'essor de la discipline pour ces périodes, en mettant en lumière des objets, parfois peu façonnés, des déchets et des ébauches souvent dissimulés dans la faune. À titre d'exemple, le tri des ossements animaux du site de la transition Ha D-LTA du Britzgyberg (Illfurth, Haut-Rhin), dans le cadre d'une prospection thématique, a permis de passer de trois objets connus et exposés au Musée historique de Mulhouse à quatre-vingt-dix-huit pièces se répartissant entre les objets finis, les demi-produits et les déchets (Minni 2005). Ce constat a également été fait pour les lots gallo-romains qui sont depuis peu traités avec l'aide d'archéozoologues ou par ceux-ci. Outre la récupération des ratés de fabrication, des rejets de travail... non isolés des

ossements animaux dans un premier temps, cette collaboration a permis d'élargir la liste des taxons et des pièces anatomiques sélectionnées pour le façonnage des objets et, de ce fait, d'enrichir les données liées aux thèmes de l'approvisionnement en matière première, et de l'utilisation des pièces osseuses en fonction du type d'objets produits. Par ailleurs, l'intérêt pour cet artisanat qui est somme toute assez récent en France, a été encouragé par J.-C. Béal au début des années 1980 pour la période romaine (Béal 1983) grâce à l'établissement d'une typologie d'un grand nombre d'objets qui sert de cadre pour l'identification des pièces mises au jour. Un tel travail reste à faire pour la période gauloise. Cette lacune n'est pas compensée par les choix éditoriaux privilégiant les publications de synthèse au détriment des catalogues exhaustifs, contrairement aux travaux anglais, allemands ou d'Europe centrale qui servent de corpus de comparaison.

## BIBLIOGRAPHIE

**Alonso 2006**: ALONSO (E.). — Les médaillons en bois de cerf de l'est et du centre-est de la Gaule romaine: étude d'après l'ensemble d'Alésia. *Revue Archéologique de l'Est*, 55, 2006, p. 197-223.

**Auxiette et al. 2005**: AUXIETTE (G.), HORARD-HERBIN (M.-P.), FRÈRE (S.), MÉNIEL (P.), YVINEC (J.-H.). — Les Gaulois d'Ile-de-France au second âge du Fer et leur cheptel: état de la question. *In*: BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), LEJARS (Th.) dir. — *L'âge du Fer en Ile-de-France*. 26<sup>e</sup> colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer (AFEAF), thème régional, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002. Tours; Paris: FERACF; INRAP, 2005, p. 261-272 (Suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France [RACF]; 26).

**Barral et al. 1993**: BARRAL (Ph.), JOLY (M.), RODET-BELARBI (I.). — Les fouilles du marché couvert, Langres (Haute-Marne). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 86, 1993, n° 2, p. 49-82.

**Béal 1983**: BEAL (J.-Cl.). — *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*. Lyon: Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines de l'université Jean Moulin Lyon III, 1983, 421 p.

**Béal, Rodet-Belarbi 2003**: BEAL (J.-Cl.), RODET-BELARBI (I.). — Le travail de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Vertillum-Vertault (Côte-d'Or). *Bulletin Archéologique et Historique du Châtillonnais*, 6<sup>e</sup> série, n° 6, 2003, p. 51-104.

**Béal et al. 2002**: BEAL (J.-C.), RUELLET (A.), RUELLET (A.). — La resserre de Selongey (Côte-d'Or): une collection d'objets de bois et d'ivoire dans la villa gallo-romaine des Tuilières. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 51, 2001-2002, p. 299-333.

**Bertrand 1998**: BERTRAND (I.). — Fouilles du parking Vaulabelle à Auxerre (Yonne): les objets de tabletterie. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 48, 1998, p. 287-296.

**Boucard 2006**: BOUCARD (D.). — *Couteau à délainer. Dictionnaire des outils et instruments pour la plupart des métiers*. Évreux, 2006, p. 202.

**Bourgeois, Rodet-Belarbi 2009**: BOURGEOIS (L.), RODET-BELARBI (I.). — Le mobilier en os et en bois de cervidé: témoins de fabrication et produits finis. *In*: BOURGEOIS (L.) dir. — *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*. Caen: Publication du CRAHM, p. 256-275.

**Canny, Yvinec 2008**: CANNY (D.), YVINEC (J.-H.). — Un atelier de l'os à Chartres au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. *In*: BERTRAND (I.), FEUGÈRE (M.) dir. — *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine: un artisanat en marge ? Actes de la Table ronde*. Montagnac: Mergoïl, 2008, p. 65-84 (Monographies Instrumentum; 34).



**Debord 1993**: DEBORD (J.). — Les artisans gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), Structures de production, occupation du sol. *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1993, p. 71-110.

**Deschler-Erb 1997**: DESCHLER-ERB (S.). — Bone, antler, tooth and ivory: raw materials from Roman artifacts. *Anthropozoologica*, 25-26, 1997, p. 73-77.

**Devauges, Poulain 1978**: DEVAUGES (J.-B.), POULAIN (Th.). — Compiègne. *Le Cycle de la Matière, l'os*. Catalogue d'exposition sous la direction de M.-C. Santot. Dijon: Musée Archéologique de Dijon, 1978, p. 49-51.

**Egg, Pare 1995**: EGG (M.), PARE (C.). — *Die Metallzeiten in Europa und im Vorderen Orient: die Abteilung Vorgeschichte im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*, Mayence, 1995 (Kataloge vor- und frühgeschichtlicher Altertümer; 26).

**Feugère et al. 2006**: FEUGÈRE (M.), FOREST (V.), PRÉVOT (Ph.). — Une grille d'analyse pour décrire et comparer des ateliers de tabletiers ? In: BERTRAND (I.), FEUGÈRE (M.) dir. — *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine: un artisanat en marge ?* Actes de la Table ronde. Montagnac: Mergoïl, 2008, p. 25-33 (Monographies Instrumentum; 34).

**\*Fichtl 2000**.

**Furger-Gunti, Berger 1980**: FURGER-GUNTI (A.), BERGER (L.). — *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*. Derendingen: Habegger Verlag, 1980, 450 p. (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte; 7/ Untersuchungen zur spätkeltisch-frühromischen Übergangszeit in Basel; 2).

**Grapin 2005**: GRAPIN (Cl.). — L'artisanat de l'os et de la corne. *Dossiers d'Archéologie*, 305, 2005, p. 116-119.

**Jud 2007**: JUD (P.). — *Die Töpferin und der Schmied, Basel-Gasfabrik, Grabung 1989/5*. Basel: Archäologische Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt, 2007 (Materialhefte zur Archäologie in Basel; 20).

**Krausz 1986**: KRAUSZ (S.). — *Objets en os de l'âge du Fer, essai de synthèse*. Paris: université de Paris I, 1986, 84 p. (mémoire de DEA).

**Mangin 1981**: MANGIN (M.). — Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia: contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule. Dijon: université de Dijon, 2 vol., 399 p. (Bibliothèque Pro Alesia; 8).

**Mikler 1997**: MIKLER (H.). — *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz*. Montagnac: Mergoïl, 1997, 173 p. (Monographie Instrumentum; 1)

**Minni 2003**: MINNI (D.). — Le tournage du bois, des lignites, de l'ambre et des matières dures d'origine animale à l'âge du Fer. In: FEUGÈRE (M.), GÉROLD (J.-C.) dir. — *Le tournage des origines à l'an Mil*. Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003. Montagnac: Mergoïl, 2003, p. 113-126 (Monographies Instrumentum; 27).

**Minni 2005**: MINNI (D.). — L'artisanat des matières animales. In: ADAM (A.-M.) dir. — *L'habitat fortifié du*

*premier âge du Fer du Britzgyberg (Illgurth, Haut-Rhin)*, Rapport de prospection thématique. Strasbourg: UMR 7044, 2005, p. 101-141.

**Minni 2006**: MINNI (D.). — Tabletterie gauloise à Besançon. In: STOULLIG (C.) dir. — *De Vesontio à Besançon*. Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. Neuchâtel: Chaman Édition, 2006, p. 58.

**Minni 2008**: MINNI (D.). — Technologie des matières dures d'origine animale à l'âge du Fer en Europe celtique. In: BERTRAND (I.), FEUGÈRE (M.) dir. — *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine: un artisanat en marge ?* Actes de la Table ronde. Montagnac: Mergoïl, 2008, p. 15-23 (Monographies Instrumentum; 34).

**Prost 1983**: PROST (D.). — Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 34, fasc. 3-4, 1983, p. 263-299.

**Rodet-Belarbi 1990**: RODET-BELARBI (I.). — Argentomagus (Saint-Marcel, Indre): premiers résultats. Conférences "Archéologie entre Marche et Berry" organisées dans le cadre de l'année de l'archéologie par l'ASPHARESD. Saint-Marcel: musée d'Argentomagus; Conseil Général de l'Indre, 1990, p. 63-75.

**Rodet-Belarbi 2010**: RODET-BELARBI (I.). — L'équidé dans l'artisanat de l'os. Remarques préliminaires d'après les résultats de Narbonne (Aude) et de quelques autres sites gallo-romains. *Instrumentum*, 31, p. 34-36.

**Rodet-Belarbi, Amiel 2006**: RODET-BELARBI (I.), AMIEL (C.). — Des pendentifs en os et en bois de cerf parmi le mobilier des tombes gallo-romaines du site "François Verdier" à Toulouse (Haute-Garonne). *Instrumentum*, 24, p. 10-12.

**Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005**: RODET-BELARBI (I.), CHARDRON-PICAULT (P.). — L'os et le bois de cerf à Autun-Augustodunum (Saône-et-Loire): productions et consommation d'un instrumentum. *Revue Archéologique de l'Est de la France*, 54, 2005, p. 149-209.

**Rodet-Belarbi, Van Ossel, 2003**: RODET-BELARBI (I.), VAN OSSEL (P.). — Les épingles à tête anthropomorphe stylisée: un accessoire de la coiffure féminine de l'Antiquité tardive. *Gallia*, 60, 2003, p. 319-368.

**Salin 2007**: SALIN (M.). — La place de l'animal sur le territoire des *Bituriges Cubi* (1<sup>er</sup> s. av. J.-C., 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C.): approche archéozoologique et archéologique. Tours: université de Tours, 2007 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

**Sievers 1984**: SIEVERS (S.). — *Die Kleinfunde der Heuneburg, die Funde aus den Grabungen von 1950-1979*. Mayence: Philipp von Zabern, 1984 (Heuneburgstudien; 5/ Römische-Germanische Forschungen; 42).

**Schönfelder 2003-2004**: SCHÖNFELDER (M.). — Traces organiques sur quelques armes celtiques de la Champagne. *Mémoires de la Société Éduenne*, 57, fasc. 2, p. 53-54.





---

# Le matériel de mouture à la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine

---

LUC JACCOTTEY, FLORENT JODRY, FRANÇOIS BOYER, SYLVIE DEFFRESSIGNE, VIRGINIE FARGET

Depuis l'origine de l'agriculture, il a été nécessaire à l'homme de transformer les céréales en farine à l'aide de meules en pierre. Les roches employées doivent être à la fois suffisamment abrasives et résistantes. Ainsi les granites et les grès composés en partie de quartz, les basaltes ou les calcaires silicifiés (comme les meulières par exemple) avec leurs nombreuses vacuoles ont été particulièrement recherchés pour la fabrication du matériel de mouture. À l'inverse, la plupart des calcaires moins durs et s'émoissant très vite, ont rarement été employés, sauf à inclure des grains de quartz ou des vides de dissolution de tests coquilliers. Au cours des différentes époques, les critères de sélection des roches meulières combineront à la fois les qualités des roches, mais également l'accessibilité et la distance d'approvisionnement de ces matériaux.

Dès le Néolithique, la transformation des céréales s'effectue en plaçant le grain sur une meule fixe, sur laquelle est actionnée une molette mobile. Le mouvement de va-et-vient de la molette a donné son nom à ce type de moulin. À partir du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., apparaissent en Espagne les premiers moulins rotatifs, composés d'un couple de meules avec une *meta* sur laquelle est actionné un *catillus*. Ce nouveau type de moulin va peu à peu remplacer les moulins va-et-vient, et se développer dans le nord-est des Gaules dans le courant du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

En réponse à ce moulin manuel (*mola hispaniensis*) qui reste cantonné dans la sphère domestique, les Romains parviennent à diffuser la *mola asinaria* – actionnée par un âne (Caton,

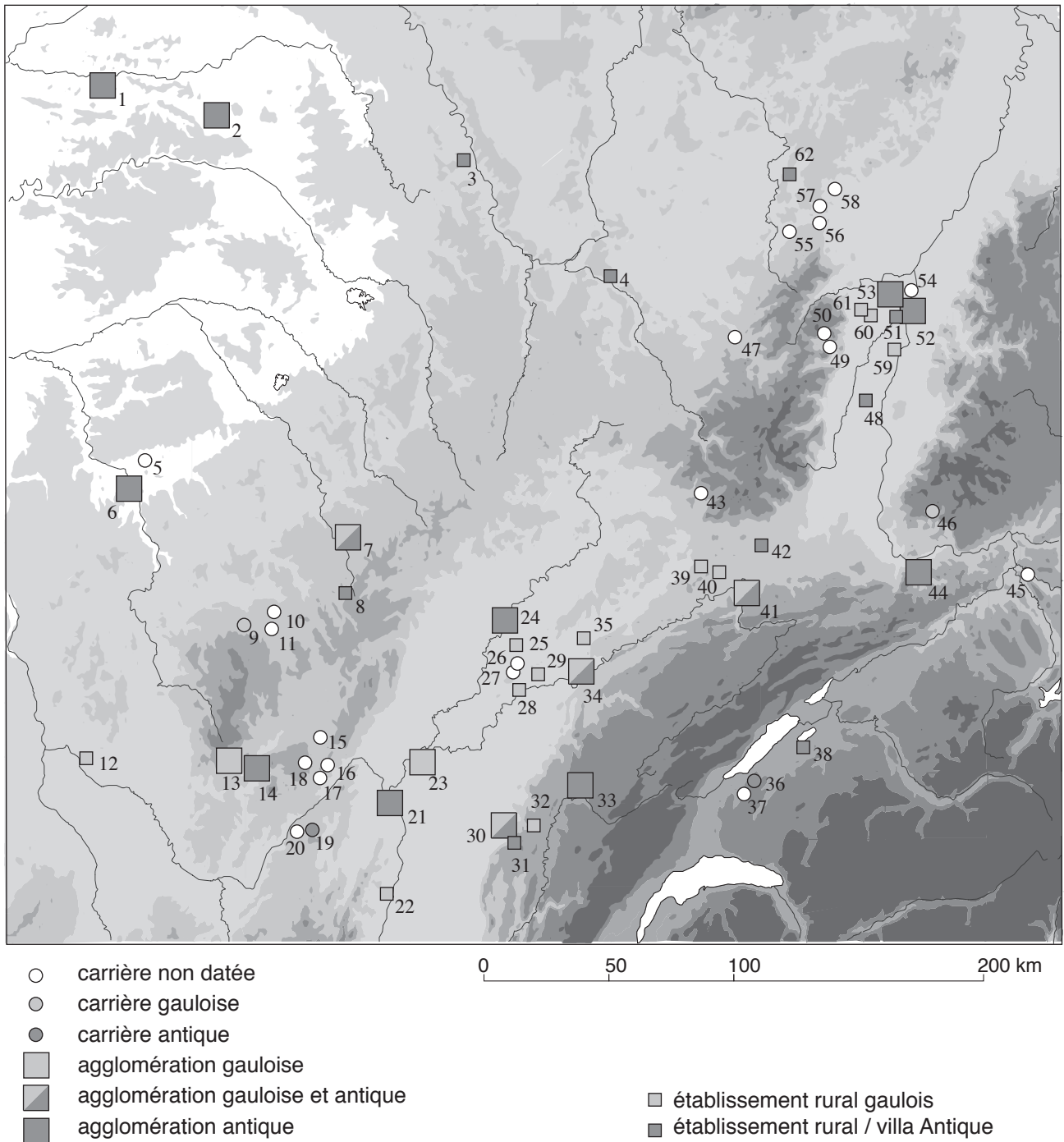
*De Agri Cultura*, 10) dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C dans les *villae* et les villes.

Ce moulin à traction animale, connu en Sicile dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., est appelé également moulin à sang. Enfin, le troisième type de moulin – le moulin hydraulique – qui utilise la force hydraulique comme moyen de propulsion tel que l'expose Vitruve dans son *De Architectura* (10.5.2), apparaît en Méditerranée orientale au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

L'étude souvent embryonnaire du matériel de mouture n'a pas encore été conduite sur l'ensemble des régions. Depuis peu, des travaux, encore partiels, voient le jour dans certaines régions qui seront le cœur de nos réflexions (Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine...) (ill. 1). Cette présentation collective essayera d'envisager les continuités et les ruptures qui existent pour ce type de mobilier à partir de certains aspects comme la typologie et la morphométrie des instruments de mouture, l'étude des zones d'extraction et des chaînes opératoires de fabrication, leur diffusion, et enfin la place et le rôle de ces moulins et de leurs meules seront envisagés dans les sites étudiés comme témoins de l'évolution de l'activité meulière et de la société.

## ASPECTS TYPOLOGIQUES ET MORPHOMÉTRIQUES

Pour la période concernée, le matériel de mouture est composé de meules rotatives, quelques rares meules va-et-vient subsistent cependant dans des niveaux de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., comme Grozon,



I. Inventaire des sites mentionnés dans le texte. Cf. liste ci-contre.

1. Soissons (Aisne) agglomération antique, meule de type Pompéi (Musée de Soissons)
2. Reims (Marne) agglomération antique, meules de type Pompéi (Musée de Reims)
3. Souhemes-Rampont (Meuse) meule avec cerclage métallique (fouille N. Béagues-Tahon, INRAP)
4. Art-Sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle) moulin augustéen (fouille S. Deffressigne, INRAP 2000)
5. Saint-Florentin (Yonne) carrière et ébauches
6. Bassou (Yonne), agglomération antique (fouille A. P. Stephenson, INRAP, 2005)
7. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), oppidum La Tène, agglomération antique
8. Thoisly (Côte-d'Or), atelier métallurgique antique (Mangin 1992)
9. Saint-Andeux (Côte-d'Or) carrière et ébauches La Tène D/ Auguste
10. Vic de Chassenay et Courcelles-lès-Semur (Côte-d'Or) carrières et ébauche
11. La Motte-Ternant (Côte-d'Or) carrière et ébauches
12. Imphy (Nièvre) sanctuaire La Tène D, meules va et vient et rotatives (fouille A. P. Stephenson, INRAP, 2007)
13. Bibracte (Saône-et-Loire) oppidum La Tène C-D/Auguste, meules rotatives, cerclages métalliques
14. Autun (Saône-et-Loire) agglomération antique
15. Epinac (Saône-et-Loire) une ébauche
16. Tintry (Saône-et-Loire) carrières et ébauches
17. Saint Emiland (Saône-et-Loire) carrières et ébauches
18. Auxe (Saône-et-Loire) carrières et ébauches
19. Mont-Saint-Vincent/ Collonge-en-Charollais (Saône-et-Loire) ébauches antiques
20. Saint Vallier (Saône-et-Loire) ébauches
21. Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) agglomération antique, meule de type Pompéi (Musée Denon, Chalon-sur-Saône)
22. Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) habitat rural La Tène D, meules va et vient et rotatives (fouille C. Ramponi, INRAP, 2005)
23. Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) agglomération La Tène C/D (fouille P. Barral, univ. Franche-Comté)
24. Seveux (Haute-Saône) agglomération antique, meule cerclage métallique (sondages A. Couilloud, INRAP 2005)
25. Brans (Jura) habitat rural augustéen, meule rotative (fouille V. Viscusi, INRAP, 2007)
26. Frasne-les-Meuilières (Jura) carrières, ébauches
27. Menotey (Jura) une ébauche
28. Amange (Jura) meule rotative La Tène D (prospection L. Jaccottey, 2005)
29. Orchamps (Jura) habitat rural La Tène C/D, meule rotative (sondages L. Jaccottey, INRAP, 2005)
30. Grozon (Jura) agglomération La Tène D, antique, meules va et vient et rotatives (Musée de Poligny, sondages L. Jaccottey, Afan, 1998)
31. Poligny (Jura) mausolée antique, meule hydraulique 1<sup>er</sup> siècle (fouille O. Simonin, Afan, 1998)
32. La Châtelaine (Jura) meule rotative La Tène (Musée de Poligny)
33. Saint-Germain-en-Montagne (Jura) agglomération antique, meule à traction animale (fouille F. Leng, 1991-1992)
34. Besançon (Doubs) Agglomération La Tène et antique, meules rotatives, cerclage métallique (fouille J.O. Guilhot, SRA FC, C. Goy, C. Munier et L. Vaxelaire, INRAP)
35. Auxon-Dessous (Doubs) meule rotative La Tène (sondages P. Quenton, INRAP, 2008)
36. Châbles (Suisse, canton de Fribourg) carrière et ébauches (Anderson et al. 2003)
37. Chavanne-le-Chêne (Suisse, canton de Vaud) carrière et ébauches (Anderson et al. 2003)
38. Avenches (Suisse, canton de Vaud) moulin antique, 1<sup>er</sup> siècle (Castella et al. 1994)
39. Chavanne (Haute-Saône) habitat rural La Tène D, meule rotative (fouille N. Tisserand, INRAP, 2007)
40. Trémoins (Doubs) habitat rural La Tène D (fouille L. Joan, INRAP 2007)
42. Mandeuve (Doubs) Agglomération La Tène/ antique meules rotatives
42. Offemont (Territoire de Belfort) villa antique meule rotative (Musée de Belfort)
43. Eromagny (Haute-Saône) ébauche isolée
44. Augst (Suisse, canton de Bâle), agglomération antique
45. Würenlos (Suisse, canton d'Argovie) carrière et ébauches (Doswald 1994)
46. Schweigmatt (Allemagne, Baden-Württemberg) ébauches, La Tène D/ Auguste (Joas 1975)
47. La Salle (Vosges) carrière et ébauches (Farget 2006)
48. Horbourg-Wihr (Haut-Rhin), agglomération antique, 1<sup>er</sup> siècle meules rotatives (fouille C. Etrich, Afan 1999)
49. Lutzelhause (Bas-Rhin) ébauches (prospections F. Jodry, 2008)
50. Mutzig (Bas-Rhin) ébauche (prospections F. Jodry, 2008)
51. Strasbourg (Bas-Rhin) camp d'Argentorate, Augustéen, meules rotatives (Forrer 1911)
52. Strasbourg (Bas-Rhin) agglomération antique, meules rotatives (Forrer 1911)
53. Brumath (Bas-Rhin) agglomération antique (fouille B. Saint-Jean-Vitus, INRAP 2003)
54. La Wantzenau (Bas-Rhin) embarcation antique III<sup>e</sup> siècle ébauches (Forrer 1911)
55. Haegen (Bas-Rhin) ébauches (prospections F. Jodry, 2008)
56. Saverne (Bas-Rhin) Carrière et ébauches (prospections F. Jodry, 2008)
55. Saint-Jean Saverne (Bas-Rhin) Carrière et ébauches (Ring 2004)
58. Rothbach (Bas-Rhin) Carrière et ébauches (prospections F. Jodry, 2008)
59. Schaeffersheim (Bas-Rhin) habitat rural La Tène D (fouille E. Boës, INRAP 2005)
60. Eckbolsheim (Bas-Rhin) habitat rural La Tène D (fouille G. Bataille, INRAP 2009)
61. Wiwersheim (Bas-Rhin) dépôt moulin rotatif La Tène D (fouille P. Rohmer, INRAP 2005)
62. Dehlingen (Bas-Rhin) villa antique III<sup>e</sup> siècle (P. Nusslein, SRAAB 2000)

Imphy et Sennecé-lès-Mâcon. Après cette date, les moulins rotatifs deviennent exclusifs.

Un des critères de distinction des meules, entre la fin de la période gauloise et l'Antiquité romaine est la dimension de celles-ci. Ainsi, à partir de trois régions (Alsace, Bourgogne et Franche-Comté) pour lesquelles nous disposons d'un nombre suffisant de meules découvertes dans des contextes bien datés, il a été possible de mettre en évidence une évolution du diamètre depuis le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'au III<sup>e</sup> siècle. Cette évolution a été constatée à l'aide de calculs morphométriques : tandis que les meules de La Tène finale, de profil conique, possèdent un diamètre compris entre 32 et 39 cm et l'épaisseur entre 12 et 14 cm (Bibracte, Eckbolsheim, Saverne, Schaeffersheim, Sennecé-lès-Mâcon, Verdun-sur-le-Doubs...), pour la période augustéenne les meules sont légèrement moins hautes avec une épaisseur comprise entre 7 et 11 cm et un diamètre variant de 35 à 40 cm (Besançon, Bibracte, Strasbourg, Wiwersheim...), jusqu'au III<sup>e</sup> siècle qui voit apparaître un moulin au profil plus "aplatis" dont le diamètre est compris entre 40 et 49 cm et l'épaisseur entre 8 à 10 cm (Bassou, Horbourg-Wihr, Strasbourg-Koenigshoffen, Dehlingen...).

Cette évolution du diamètre de l'ordre de 3 cm par siècle semble régulière jusqu'au second siècle de notre ère, sans que l'on observe de variation plus brutale, à une période ou à une autre (ill. 2). Elle va de pair avec la diminution de la hauteur de la meule, et de la pente de la surface active. Ces évolutions sont sensiblement similaires dans les trois régions, et doivent se reproduire à une échelle plus large comme en Lorraine avec les meules en rhyolite de La Salle (Boyer *et al.* 2006, p. 10).

Dès l'origine le moulin rotatif pose une question technique : comment assurer un bon centrage de la meule tournante afin d'éliminer les contraintes inhérentes à la rotation et optimiser le travail ? Les différents moyens pour y parvenir sont parfois combinés. Le *catillus* peut être doté d'aménagements comme l'anille-boitard, l'anille-crampon et l'anille dite "en-dessous" qui participent au centrage, à l'entraînement et à l'écartement des meules.

L'anille-boitard est une pièce en bois adaptée dans l'œil de la meule tournante et traversée par l'axe : ce qui permet de maintenir la concentricité de la meule tournante. Les crampons de l'anille du même nom sont des tiges d'acier soudées à la partie supérieure de l'axe dont les extrémités pénètrent horizontalement ou verticalement dans la masse de la meule tournante où elles sont scellées au plomb. Cependant ce système reste fragile car la suspension de la meule risque de déchausser les crampons et l'usure de la meule entraîne l'apparition des tiges sur la surface active. L'anille en dessous est une pièce solidaire de l'axe engagé dans un logement creusé de part et d'autre de l'œil dans l'épaisseur inférieure de la meule tournante : elle permet non seulement de soulever la meule tournante sans fragiliser l'ensemble, mais aussi de transmettre le mouvement rotatif imprimé à l'axe sous le moulin.

Sur une partie des flancs des *catilli* de Bibracte ont été repérées des traces d'oxyde de fer, ce qui permet de restituer des cerclages métalliques. Sur l'*oppidum*, ces pièces semblent pouvoir être principalement rattachées à des niveaux assez tardifs, de la fin de la période gauloise et de l'époque

	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
LT D1a			1		2																
LT D1b			2	1		3	2	1		1											
LT D2a		1	1			1															
LT D2b	1	1	1		2	1	5	4	2	7		2									
Aug.						5	2	1	1	3	2		2								
I <sup>er</sup> s.									5	3	9	6	20	7	12	3	11	1	6	1	1
II <sup>e</sup> s.									3		5		6	3	1	6	6	1	3		6
III <sup>e</sup> s.											5	1	3	1	5	3	6	3	5	5	
IV <sup>e</sup> s.																					

2. Évolution du diamètre en centimètres des meules rotatives à bras dans l'est des Gaules.

augustéenne, c'est-à-dire de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. D'autres meules antiques provenant de Besançon et de Seveux portent également des traces identiques. Une meule avec un cerclage métallique muni d'un anneau latéral découverte à Souhemes-Rampont permet de restituer un système de perche pour l'entraînement des meules. Ce système de meules à perche semble donc apparaître au tout début de l'époque antique, à une période où le diamètre des meules augmente.

Mais le tout début de la période romaine est surtout marqué par l'apparition des premiers moulins hydrauliques et à traction animale dans l'est des Gaules. Les meules à traction animale, de type Pompéi, en forme de coquetier, sont bien connues dans la Narbonnaise (Longepierre 2007). Elles sont plus rares dans l'est des Gaules (Amiens, Chalon-sur-Saône, Reims, Soissons...). Mais d'autres meules de fort diamètre, ne pouvant par leur poids et leur diamètre correspondre à des meules à main, étaient également mues par des hommes ou des animaux (Saint-Germain-en-Montagne). Pour les moulins hydrauliques, décrits dans le monde romain dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Antipater de Thessalonique : *Anthologie palatine*, 9.418 ; Vitruve, *de Architectura*, 10.5.2), ils sont attestés par l'archéologie dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'exemple le plus significatif est sans conteste le moulin d'Avenches (Castella *et al.* 1994) daté entre 57/ 58 pour le premier état et 65/ 66 pour le second. Celui d'Art-sur-Meurthe semble en activité durant la période augustéenne, voire jusqu'aux environs de 50 apr. J.-C. (voir ill. 3 de la contribution de Deffressigne, Tikonoff, ce volume). Des meules en basalte, d'un type spécifique mis en évidence à Avenches, se retrouvent sur d'autres sites du début du I<sup>er</sup> siècle, comme celle qui a été réemployée lors de la construction d'un mausolée à Poligny.

## LES EXTRACTIONS

Des types de roches d'origine géologique bien différente ont été utilisés :

- des roches magmatiques plutoniques telles que la vauugnérinite localisée dans le Nord-Morvan ou les granites ubiquistes et variés du Morvan et des Vosges,
- des roches magmatiques volcaniques telles que la rhyolite porphyrique de La Salle, gisement quasi unique dans les Vosges ou les nombreux basaltes de l'Auvergne ou de l'Eifel,

- des roches sédimentaires détritiques de composition siliceuse, grès grossiers et conglomératiques présents sur toute la bordure orientale du Massif Central et dans le petit massif de La Serre, relais soulevé entre Vosges et Massif Central, grès des Vosges, moins grossier en général,
- des roches sédimentaires carbonatées calcaires, souvent chargées de quartz et (ou) de restes coquilliers (mollusques) ; tel est le cas de la mollasse helvète, exploitée à Châbles et à Chavannes-le-Chêne.

Sur la vingtaine de zones d'extraction repérées dans la zone d'étude, la très grande majorité correspond à des exploitations de roches sédimentaires, principalement des grès (Morvan, Serre et Vosges). Une seule exploitation de roche magmatique est connue pour les vauugnérinites à Saint-Andeux (Côte-d'Or) et aucune zone d'extraction de granite n'a été repérée. Enfin, une zone d'exploitation de roche volcanique est bien connue avec les rhyolites de la Salle. À l'exception des trois carrières suisses de Châbles, Chavannes-le-Chêne et Würenlos, ces exploitations sont principalement localisées au niveau des massifs cristallins du Morvan (Saint-Andeux, Vic-de-Chassenay, La Motte Ternant, Épinac, Tintry...), de la Serre (Menotey et Frasne-les-Meuilières), des Vosges (Ecromagny, La Salle) et de la Forêt Noire (Scheiwgmatt).

Au sein de toutes ces zones d'extraction, peu ont fait l'objet d'études récentes et détaillées comme les carrières suisses et principalement celle de Châbles (Anderson *et al.* 1994) datée de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle. Dans cette carrière les cylindres de roche, préalablement détournés, étaient détachés au pic avant d'être mis en forme pour façonner les futures meules. La chaîne opératoire mise en évidence devait être similaire sur les sites de Chavannes-le-Chêne et Würenlos qui exploitaient la même roche.

Des prospections et des fouilles archéologiques sont menées depuis 2006 aux "Fossottes", à La Salle (88). Découvert en 1825, le site présente deux types de carrières de meules. Sur le plateau, les carrières en "creux" sont caractérisées par des fosses, les carriers y exploitaient la rhyolite de façon parallèle au gisement. Sur les pentes du site, les artisans débitaient la roche en escalier dans des exploitations "à degré/ palier". À ce jour, l'étude des ébauches et l'observation des éclats



de taille indiquent une extraction en bloc, contrairement à Châbles. Plus de 80 ébauches de meules ont permis de comprendre les étapes du façonnage. La chaîne opératoire des meules rotatives montre un artisanat complexe en raison de sa difficulté technique. Le dégrossissage s'effectuait au ciseau de taille (une ébauche a notamment été découverte avec cet outil), la régularisation et la finition des surfaces s'exécutaient à la broche. "Les Fossottes" est un centre de production meulière à part entière. La matière première est maîtrisée depuis les carrières jusqu'au produit fini sur le même site, avant d'être acheminée sur les sites de consommation.

Dans le sud du Morvan, le site du Portus est principalement connu pour sa petite agglomération antique fouillée dans les années 1950 et 1960. C'est principalement au niveau de celle-ci et de ses marges que toute une série d'ébauches de meules rotatives à bras de l'époque antique a été repérée. Celles-ci étaient fabriquées à partir de blocs extraits dans une carrière toute proche. Les blocs étaient d'abord taillés en cylindre par l'enlèvement de grands éclats, puis les surfaces supérieures et inférieures des futures meules étaient mises en forme de la même façon avant d'être régularisées. La dernière étape consistait à percer l'œil de la meule.

Les strates de grès vosgien et des couches intermédiaires sont constituées par des matériaux grossiers à fins laissant apparaître de très nombreux grains de quartz qui participent à l'abrasivité. C'est dans cet étage géologique que des carrières d'extraction de meules ont été découvertes, à Rothbach, Saverne (*Koepfel*) ou à Saint-Jean-Saverne (*Stampfloecher*), à proximité de l'*oppidum* Médiomatique du Fossé des Pandours. Cependant, à l'heure actuelle, les seuls indices se résument en quelques probables traces d'extraction en cylindres et de nombreuses meules jonchant le sol des carrières à différents stades de la chaîne opératoire.

Toujours dans le massif vosgien une ébauche antique provient du secteur d'Ecromagny. Une autre ébauche découverte à Menotey, dans le massif de la Serre témoigne d'une extraction de cylindres similaire aux techniques mises en évidence à Châbles. Elle confirme les découvertes faites au XIX<sup>e</sup> siècle d'une carrière antique lors de l'ouverture d'une zone d'extraction récente.

## LA DIFFUSION À LA FIN DE LA TÈNE ET AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE

L'exemple des sites de Bibracte et d'Autun, pour la fin de la période gauloise et le début de l'Antiquité romaine, est assez évocateur des choix et des évolutions dans les approvisionnements. Un bilan complet (Boyer *et al.* 2008) a montré que les meules de l'*oppidum* de Mont Beuvray étaient essentiellement en grès locaux (plus de 80 %), quelques-unes sont en vaugnérite du nord du Morvan (12 %) et les autres en granite local ou en basalte du Massif Central (Jaccottey, Gluhak 2008). Les grès sont en revanche très variés, car sept faciès différents ont pu être individualisés. À Autun, aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, les grès représentent toujours la majeure partie du corpus, mais les basaltes sont plus nombreux et on note l'apparition de quelques pièces en rhyolite. En revanche les granites et les vaugnérites ne sont plus présents dans les ensembles datés des premiers siècles de notre ère. Pour les grès, on observe une grande homogénéité, indiquant l'abandon de certaines zones d'extraction au profit de celles qui présentent un matériau de meilleure qualité et qui se développent.

Les mêmes remarques peuvent être faites en Franche-Comté, avec une grande diversité des roches employées à La Tène: grès des Vosges (Mandeure, Besançon), grès de la Serre (Besançon, Amange), granite, vaugnérite (Orchamps, Brans), brèche de Schweigmatt (La Châtelaine, Besançon et Chavannes), et même calcaire coquillier (Auxon-Dessous). À partir du I<sup>er</sup> siècle, les approvisionnements se recentrent sur un ou deux faciès de grès des Vosges et les grès de la Serre, et l'importation de basalte provenant du Massif Central pour la partie sud-ouest de la région et de l'Eifel pour la partie nord-est (Mandeure, Offemont).

En Alsace, le basalte<sup>1</sup> est la principale roche importée (41 %), alors que la rhyolite ne représente que 3 %. En effet, le basalte est plébiscité dès la période augusto-tibérienne dans les centres urbains (Strasbourg, Brumath, Saverne) grâce à l'accroissement des relations commerciales et à "la présence quasi-permanente de l'armée" (Flotté, Fuchs 2000).

Mais, bien que le basalte apparaisse déjà sporadiquement à La Tène finale pour la fabrication de meules rotatives il ne surpasse le grès local qu'au I<sup>er</sup> siècle et seulement dans le nord de la région. Le sud de la région (Horbouurg-Wihr) reste majoritairement attaché au grès.

En revanche le II<sup>e</sup> siècle semble marquer une stabilité du marché de l'importation de meules en

basalte, voire un faible repli, au profit d'un marché local émergeant dont le grès est désormais le principal représentant.

Traditionnellement, les meules en basalte proviennent des meulières de Mayen (Hörter 1994) dans le massif de l'Eifel en Rhénanie-Palatinat/Allemagne, situées à 200 km au Nord de Strasbourg. Les grandes coulées de lave solidifiée, homogènes, permettent d'extraire une très grande quantité d'outils grâce à un fort rendement afin de couvrir les besoins de populations très éloignées.

Ces particularités ont permis de répondre à des critères d'efficacité, d'homogénéité et de standardisation, trait utile pour les besoins militaires (Jodry 2006).

La diffusion des meules en basalte dans la région rhénane alsacienne est-elle liée à la fonction militaire de la zone, susceptible d'ouvrir de nouveaux marchés ? L'exceptionnelle découverte faite au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans une gravière de La Wantzenau, proche de Strasbourg, d'une embarcation remontant le Rhin dont le chargement contenait 27 meules rotatives en basalte (Forrer 1911; Jodry 2000) et la découverte à proximité du camp légionnaire de Strasbourg-*Argentorate* de meules militaires dites "de légionnaire" (Jodry 2007) illustre probablement cette ouverture.

Même si les données sont encore partielles pour la Lorraine, l'étude de la diffusion des meules en rhyolite de La Salle à l'ouest du massif vosgien (Boyer *et al.* 2006, p. 9 et 10), montre pour la période gauloise une prédominance de ce matériau dans tout le territoire des Leuques et notamment sur les *oppida* (Lagadec 2008, p. 135). Après la conquête, la rhyolite est submergée par le basalte de l'Eifel, elle a disparu des sites importants comme les agglomérations ou les villas. Elle ne matérialise plus que 7 % de la production en territoire leuque (Lagadec 2008, p. 137), elle n'est plus présente que dans les établissements ruraux de la vallée de la Meurthe et de ses affluents.

Même si l'on observe une continuité dans les roches employées pour la fabrication des meules à la fin de la période gauloise et après la conquête avec une utilisation majoritaire du grès, on remarque une véritable rupture dans la disparition de nombreuses zones d'exploitation de matériaux au profit de quelques faciès qui vont être exploités plus intensément. Ce recentrage sur des matériaux de meilleure qualité est aussi visible dans le développement du nombre de meules en basalte, issues de zones de production extra-régionale

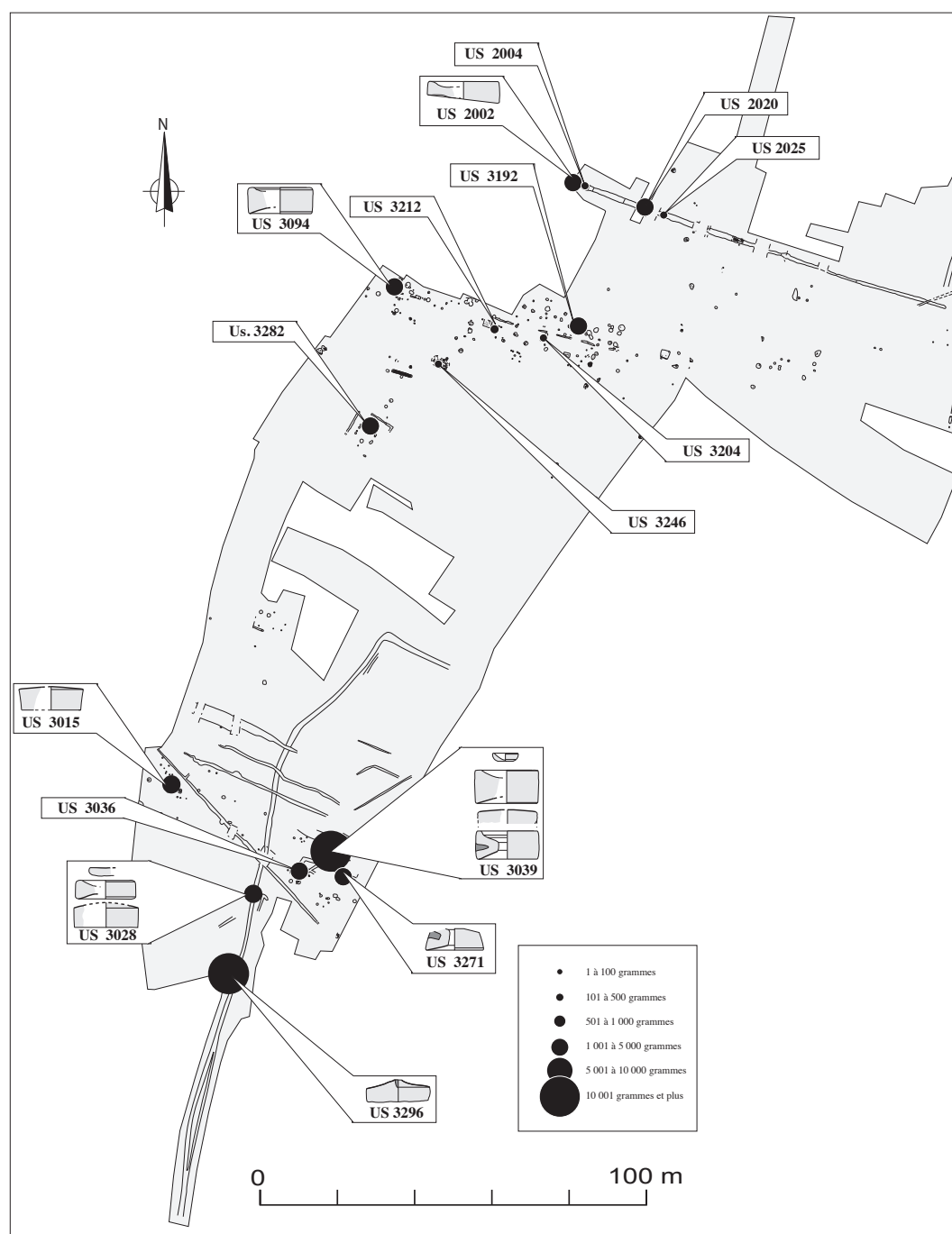
comme le Massif Central ou l'Eifel. L'utilisation et la diffusion du basalte à une plus grande échelle, à partir de l'époque romaine, peuvent s'interpréter à la lumière de l'utilisation généralisée des roches volcaniques (basaltes et trachytes à leucite) pour la fabrication des meules dans toute la péninsule italienne, en particulier du modèle dit pompéien. Le basalte, en plus d'être une roche bien adaptée à la transformation des céréales en farine, constitue aussi un matériau qui s'affiche comme étant romain par opposition aux meules en grès locaux.

### **PLACE ET RÔLE DU MATÉRIEL DE MOUTURE DANS LES SITES DE LA FIN DE LA TÈNE ET DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ANTIQUE**

Sur les sites de la fin de La Tène et de la période romaine les meules sont souvent retrouvées rejetées et brisées après utilisation, ou réemployées dans des constructions comme calage de poteau par exemple. À titre d'exemple, sur la "Pâturage du Couvent" et dans les fortifications de la "Porte du Rebut" à Bibracte, un nombre important de meules ont été insérées dans les maçonneries après avoir été retaillées, ou dans le parement du rempart. Il est assez rare d'avoir des éléments de mouture en place dans les habitats.

Sur le site de Sennecé-lès-Mâcon, plusieurs zones ont pu être individualisées dont un secteur d'habitat à proximité du fossé délimitant le site et un autre secteur avec de nombreux petits greniers à quatre poteaux. La zone d'habitat a livré quelques fragments de moutures assez épars, correspondant aux éléments d'une ou deux meules par petites zones de structures pouvant correspondre à un espace d'habitation. À l'inverse, le secteur des greniers a livré un nombre beaucoup plus important de meules, dont parfois plusieurs dans la même structure (ill. 3).

Un moulin intact en position fonctionnelle a été mis au jour sur le site de la ferme indigène découverte à Schaeffersheim. Le moulin occupait la frange d'une surface circulaire d'environ 4 m<sup>2</sup> pouvant être interprétée comme une aire de mouture (a priori sans infrastructure de protection ou n'ayant pas laissé de traces au sol) dont la faible profondeur permettait néanmoins de protéger le produit fini (ill. 4). L'installation et la mise en fonction du moulin, dans ce creusement, doivent se faire en libérant un espace autour de l'instrument afin de ne pas gêner la rotation imprimée par le manche, mais le fonctionnement peut aussi se faire en mode "semi-rotatif". Toutefois cette pratique ne permet



3. Plan du site de Sennecé-lès-Mâcon et localisation du matériel de mouture.

pas d'exploiter en totalité les capacités du moulin (Dembinska 1985). Cependant, la solution peut être vue dans l'installation d'un système de perche.

À Trémoins, la seule meule découverte provient d'une zone ayant livré des vestiges de greniers. Des observations similaires ont été faites pour La Tène moyenne à Verberie dans la Vallée de l'Oise (Malrain, Pinard 2006, p. 89).

Ces observations concordantes sur différents habitats ruraux de la fin de la période gauloise, démontrent la coexistence de deux types de moutures bien différents : avec tout d'abord une mouture domestique dans le cadre de l'espace d'habitat, mais également une mouture, à une échelle plus importante au niveau des espaces de stockage des céréales. Dans le premier cas,

elle est individuelle et familiale, probablement quotidienne dans le cadre de la préparation des repas. Dans le second cas, la disposition du moulin dans un lieu dédié à la mouture évite de souiller l'emplacement et dénote une "spécialisation" de l'espace pouvant aller dans le sens d'une aire collective. Cette interprétation permet d'illustrer le principe affectant aux activités de mouture un emplacement fixe (Audouze, Buchsenschutz 1989).

Pour l'époque romaine, les meules à bras persistent dans les habitats pour la transformation domestique des céréales. Cette activité de mouture est de loin la plus importante, au moins par le nombre de meules s'y rapportant.

D'autres fonctions peuvent être mises en évidence, comme cette série de trois meules découvertes en lien avec un alignement de fourneaux, à Thoisy (Mangin *et al.* 1992, p. 97). Ces meules, que rien ne distingue des meules domestiques, servaient probablement à écraser l'argile comme celles qui ont été découvertes à Alésia lors des fouilles d'un atelier de bronzier (Mangin 1981, p. 126).

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les premiers moulins hydrauliques ou à traction animale apparaissent après la conquête romaine, dès le premier siècle de notre ère. Pour les moulins à traction animale, l'ensemble des exemples de meules de type Pompéi connus à ce jour dans l'est des Gaules provient de villes ou d'agglomérations antiques. Les autres meules à traction animale connues pour le début de l'époque antique sont issues également d'agglomérations (Augst, Besançon, Mandeure, Saint-Germain-en-Montagne...), et parfois, comme à Augst, d'espace clairement identifiés comme étant des boulangeries.

À Avenches, le moulin hydraulique est un petit bâtiment de bois, annexe à une *villa* ou à l'agglomération voisine, installée sur une plate-forme rectangulaire en bordure d'un canal composé de planches de bois. À Poligny, des fragments de meules ont été réemployés dans les vestiges d'un mausolée pouvant éventuellement être rattaché à un important domaine. À Amancey, un fragment de meule hydraulique provient d'un petit bâtiment, au bord d'un cours d'eau, en marge des vestiges d'une importante occupation antique. À Art-sur-Meurthe, le moulin hydraulique en bois aménagé sur un bras divagant de la Meurthe (- 27 + 50) est supposé en relation avec une agglomération secondaire dont l'étude est actuellement en cours.

Les moulins à traction animale ou hydraulique paraissent essentiellement se situer au sein des agglomérations ou dans le cadre des grandes *villae*. Ces outils collectifs de transformation de céréales à une échelle plus large sont l'aboutissement logique d'un phénomène observé antérieurement avec le regroupement des outils de mouture et la création d'espaces collectifs de transformation des céréales en farine. L'apparition des moulins hydrauliques ou à traction animale n'aurait pu se faire sans cette étape indispensable.

## CONCLUSION

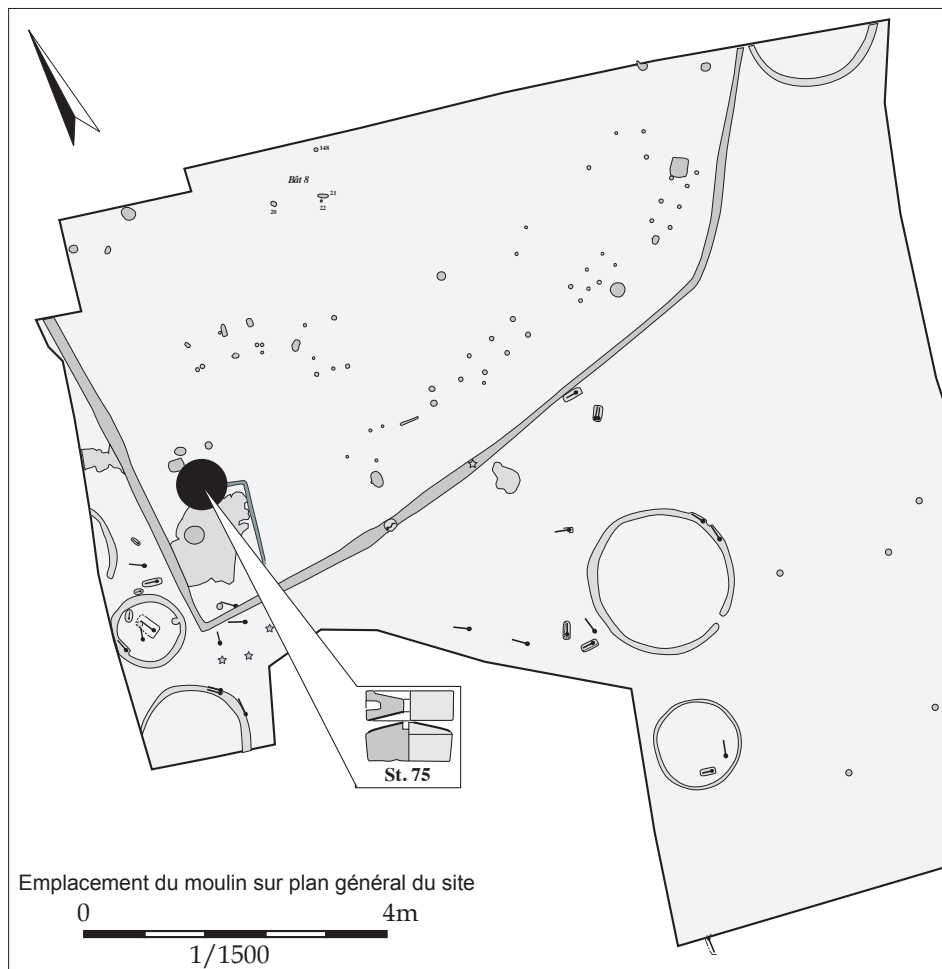
L'intérêt grandissant pour le matériel de mouture est le résultat d'un travail collectif dont la charge est de collecter les données sur tout le territoire national selon différentes thématiques telles que la typologie, l'extraction, les chaînes opératoires de fabrication ou la diffusion des roches. Ces données contribuent à connaître la place du moulin dans les sociétés qui se sont succédé. Mais, nous le savons, le moulin, qu'il soit va-et-vient ou rotatif, manuel ou mécanique, est l'instrument de transformation des céréales en farine: il est donc à ce titre l'outil indispensable, voire vital, de toute société humaine. Cependant il n'est pas seulement un outil mais un marqueur reflétant un niveau technique, une capacité d'innovation et une condition socio-économique de la culture qui l'utilise (Procopiu, Treuil 2002).

Cette "machine" rotative, dont l'invention coïncide avec l'apparition de la céramique tournée (Ferdière, Malrain *et al.* 2006), va remplacer le moulin va-et-vient et connaître progressivement des améliorations qui contribuent à faciliter son fonctionnement, notamment par l'invention de l'anille. Mais le plus grand changement reste le passage de l'emploi de l'énergie *vivante* c'est-à-dire manuelle et "à sang", à l'énergie hydraulique.

Ces différents stades d'améliorations techniques sont indissociables des aptitudes fonctionnelles des moulins rotatifs. En effet, contrairement à son prédécesseur, ce moulin ouvre l'éventail des capacités fonctionnelles en améliorant nettement la chaîne opératoire de la mouture céréalière et par conséquent la production de farine de bonne qualité. Toutefois le choix de la roche reste un élément essentiel et la recherche de la pierre adéquate est au cœur du perfectionnement: dès le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les hommes n'hésiteront pas à faire "voyager" des meules sur plusieurs centaines



Moulin en position fonctionnelle (cliché V. Ganard-Inrap)



(DAO: P. Girard-Inrap)

4. Plan du site de Schaeffersheim et localisation du moulin.



de kilomètres pour bénéficier des qualités abrasives des roches.

Cet appareil issu de la sphère domestique, taillé dans un matériau local mais néanmoins choisi,

va évoluer, grâce à des conditions techniques et économiques favorables, vers un outil destiné de plus en plus à la collectivité et fabriqué dans un matériau approprié.

#### NOTE

1. Les meules en basalte représentent un peu plus de 22 % du corpus national (source PCR "Groupe Meule" au 18 juin 2009).

#### BIBLIOGRAPHIE

**Amouric 1999**: AMOURIC (H.). — L'anille et les meules ; Techniques et économie antiques et médiévales. *In*: *Le temps de l'innovation*. Colloque d'Aix-en-Provence, 1996. Paris, 1999, p. 39-47.

**Anderson et al. 2003**: ANDERSON (T.), AUGUSTONI (C.), DUVAUCHELLE (A.), SERNEELS (V.), CASTELLA (D.). — Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR). *Archéologie Fribourgeoise*, 19, Fribourg, 2003.

**Audouze, Buchsenschutz 1989**: AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.). — *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Paris: Hachette, 1989, 362 p. (Bibliothèque d'Archéologie).

**Boyer et al. 2006**: BOYER (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.), HAMON (C.), JACCOTTEY (L.), LAGADEC (J.-P.), MILLEVILLE (A.), THOMAS (E.), TRIBOULOT (B.). — Production et diffusion des meules du Néolithique à l'Antiquité: quelques exemples français. *In*: BELMONT (A.), MANGARTZ (F.) dir. — *Les meulières. Recherche, Protection et Valorisation d'un Patrimoine Industriel Européen*. Actes du colloque international, Maison des Sciences de l'Homme-Alpes, Grenoble, septembre 2005. Mayence, p. 5-13 (Verlag des RGZM).

**Castella 1994**: CASTELLA (D.). — Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches "En Chaplix". *Cahier d'Archéologie Romande*, 62. Lausanne, 1994, 155 p.

**Dembinska 1985**: DEMBINSKA (M.). — Différents systèmes de mouture en Europe de l'Est au Moyen Âge. *In*: GAST (M.), BEUTLER (C.), SIGAUT (F.) dir. — *Les Techniques de conservation des grains à long terme: leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés, tome 3*. Paris: CNRS, 1985, p. 109-118.

**Doswald 1994**: DOSWALD (C.). — Herkunft und Verbreitung der römerzeitlichen Mühlsteine im Kanton Aargau. *In*: *Minaria Helvetica*, 14a. 1994, p. 22, 23.

**Eller 1984**: ELLER (J.-P. von). — *Vosges-Alsace, Guides Géologiques Régionaux*. Paris: Masson, 1984, 182 p.

**Farget 2006**: FARGET (V.). — Carrières, matériau et façonnage des productions en rhyolite de La Salle (Vosges) entre le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Paris: université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2006 (Mémoire de Master 1, inédit).

**Ferrière et al. 2006**: FERDIÈRE (A.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), MÉNIEL (P.), NISSEN-JAUBERT (A.), PRADAT (B.). — *Histoire de l'agriculture en Gaule, 500 av. J.-C. - 1000 apr. J.-C.* Paris: Errance, 2006, 232 p.

\*Flotté, Fuchs 2000, p. 631-633.

**Forrer 1911**: FORRER (R.). — *Ein versunkener spätantiker Mühlsteintransport in Wanzenau bei Strasburg*, in *Anzeiger für Elsässische Altertumskunde*, 7-8. 1911, p. 131-143.

**Hörter 1994**: HÖRTER (F.). — *Getreidereiben und Müesli aus der Eifel, ein Beitrag zur Steinbock und Mühlengeschichte*. Mayence, 1994, 192 p.

**Jodry 2000**: JODRY (F.). — Les meules de La Wantzenau. In: \*Flotté, Fuchs 2000.

**Jodry 2007**: JODRY (F.). — À propos d'une meule militaire. *Instrumentum*, 26, 2007, p. 26.

**Joos 1975**: JOOS (M.). — Eine permische Brekzie aus dem Südschwarzwald und ihre Verbreitung als Mühlstein im Spätlatène- und frühromischer Zeit. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 5, 1975, p. 197, 199.

**Longepierre 2007**: LONGEPIERRE (S.). — L'apport des meules dans la connaissance des moulins hydrauliques romains en Languedoc. In: BRUN (J.-P.), FICHES (J.-L.) dir. — *Énergie hydraulique et machines élévatrices d'eau durant l'Antiquité*. Actes du colloque international organisé par l'Établissement public de coopération culturelle Pont du Gard, l'UMR 5140 du CNRS « Archéologie des sociétés méditerranéennes » et

le Centre Jean Bérard (UMS 1797 du CNRS/EFR), Vers-Pont-du-Gard, 20-22 septembre 2006. Naples: Centre Jean Bérard, p. 167-183 (Collection du Centre Jean Bérard: 2).

**Malrain, Pinard 2006**: MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. — *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. avant notre ère: contribution à l'histoire de la société gauloise*. Amiens: RAP, 2006, 268 p. (Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial; 23).

**Mangin 1981**: MANGIN (M.). — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*. Paris: Les Belles Lettres, 1981, 2 vol., 400 et 300 p.

**Mangin et al. 1992**: MANGIN (M.), KEESMANN (I.), BIRKE (W.), PLOQUIN (A.). — *Mines et métallurgie chez les Éduens. Le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan-Auxois*. Paris: Les Belles Lettres, 1992, 364 p. (Annales littéraires de l'université de Besançon; 45).

**Procopiou, Treuil 2002**: PROCOPIOU (H.), TREUIL, (R.). — L'évolution historique de l'outillage de mouture. In: *Moudre et Broyer, Archéologie et Histoire, t. 2*. Colloque de Clermont-Ferrand, 1995. Paris: CTHS, p. 111-128, 2002.

**Ring 2004**: RING (J.-J.). — L'établissement gallo-romain des Stampfloecher-Rothlach. *Pays d'Alsace, SHASE 207*, II, 2004, p. 15-24.



---

# Économie des produits artisanaux en Gaule de l'Est

---

JEAN-PAUL GUILLAUMET, MARTINE JOLY

De nombreuses recherches, colloques et tables rondes, ainsi qu'un lot important de publications ont été consacrés à l'artisanat en Gaule durant les dix dernières années (Béal, Goyon 2002; Chardron-Picault 2010; Demarolle 2002; Ferdière 2007; Feugère 2006; Guillaumet 2006; Joly 2010; Meylan Krause 2001; Polfer 2001; Polfer 2005a; Polfer 2005b).

Pour aborder cette question, il est nécessaire dans un premier temps de s'intéresser aux productions d'objets manufacturés. Celles-ci se répartissent, suivant la matière, en plusieurs grands groupes: la céramique, le métal, le verre, le textile, le cuir, le bois, l'os et la vannerie. La représentation de ces objets et des témoins de leurs fabrications est très inégale. En effet, produits finis, demi-produits, pièces en cours de fabrications et chutes pour les matériaux périssables (textile, cuir, bois et vannerie) se conservent essentiellement dans des milieux humides dont nous avons peu d'exemples actuellement dans l'est de la France, pour les périodes concernées par cette étude. L'os, quant à lui peut être détruit par l'acidité du sol. Ainsi, à Bibracte cette matière se conserve-t-elle uniquement au contact de constructions liées avec des mortiers à forte teneur en chaux. Par conséquent, la grande majorité des découvertes en matière d'activité artisanale, portent sur des activités dont les matériaux se conservent facilement, c'est-à-dire la céramique, mais aussi le métal, le verre, et pour lesquelles on dispose d'indices de production faciles à repérer (fours, foyers, déchets, rebuts, dépotoirs...).

La recherche sur les artisans a en outre bénéficié, durant ces dernières décennies d'avancées

methodologiques, qui ont renouvelé la compréhension de ces activités. Actuellement, pour la plupart des productions manufacturées, nous disposons de protocoles d'étude communs à la plus grande partie de la communauté scientifique. Ils reposent sur un tronc commun minimal, qui n'exclut pas le recours à d'autres méthodes destinées à la résolution de questions particulières.

Ils permettent d'établir des parallèles et des comparaisons sur des bases de même valeur. Ils prennent en compte l'ensemble du matériel recueilli, par couche, à partir de comptages par nombre de restes (NR), qui permet d'évaluer le nombre minimum d'individus (NMI). Le plus ancien de ces protocoles de normalisation et de quantification a été élaboré pour l'étude de la céramique. Il a fait l'objet de nombreuses communications et discussions depuis les années 1960. C'est seulement en 1998, à Bibracte, à l'issue d'une table ronde, que l'ensemble des participants a rédigé et publié un protocole d'une quinzaine de pages (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). Cette normalisation a débuté plus tardivement pour le métal (Guillaumet 2003; Guillaumet, Nillesse 2000; Bataille, Guillaumet 2006; Bataille 2007; Bataille 2008; Bataille, Guillaumet 2009; Guillaumet 2007). Elle est actuellement utilisée par la majorité des spécialistes de la paléomanufacture métallique. Pour le métal, l'os et les pierres dures, des travaux réalisés et en cours portent sur la reconstitution de chaînes opératoires et l'identification des ébauches et pièces rejetées en cours de fabrication et appelées "demi-fabricats" (Hamm 2006). D'autres travaux s'attachent à la

caractérisation et l'identification de chutes spécifiques à la fabrication d'un type ou d'un objet, par exemple la pastille ronde créée par la création d'un œil dans les outils comme les marteaux (Anderson *et al.* 2001).

De nouveaux axes de recherches se développent à partir de tous ces produits manufacturés. À côté des études par matière et par type d'objets choisis parmi des milliers, se développent maintenant d'autres façons d'appréhender les objets et leurs fabrications. Il s'agit de replacer chaque objet manufacturé dans une de ces trois histoires : production-artisan, distribution-commerçant, utilisation-consommateur. Il faut également noter que la pesée systématique des objets finis, des chutes et des scories, relativise le rejet et permet d'aborder avec plus d'arguments les notions de pénurie et de recyclage du métal, basées sur un a priori jamais encore démontré par la quantification et l'analyse. Les études typo-technologiques ont continué en de nombreux domaines, plus particulièrement ceux de la céramique et du métal. Elles ont permis de dégager de nouveaux critères et de restituer des méthodes de fabrication. Ces dernières ont donné lieu à des recherches d'archéologie expérimentale aux apports considérables pour l'outillage, les gestes et les difficultés de réalisation ; les objets réalisés par expérimentation présentent les mêmes défauts et donnent les mêmes ébauches et les mêmes chutes. Ces études apportent également des précisions sur l'outillage et les compétences techniques. L'analyse des matériaux, tant pour les recuits que pour la composition des chutes et des produits manufacturés, est devenue courante. Le travail en commun avec les spécialistes des matériaux, les restaurateurs et les artisans expérimentateurs ouvre des perspectives nouvelles et dynamiques dans ce domaine et montre les multiples possibilités d'études de ces produits manufacturés.

## LA CÉRAMIQUE

Pour la céramique, l'apparition du tour rapide dès la Tène C2 est attestée dans certaines régions et facilite des productions plus stéréotypées. Des recherches novatrices portent sur la fonction des vases. Ainsi, sur le site d'Acy-Romance, Marion Saurel (Saurel 2002) met en évidence plusieurs aspects des vaisseliers. Dès la Tène C2, des écuelles en plus grand nombre témoignent d'une consommation individuelle de la nourriture. Les bords évasés des récipients connus depuis la Tène C2 sont remplacés au milieu de la Tène D

par des formes à bords rentrants. Ce changement correspond à une modification des habitudes alimentaires : les viandes en sauce en majorité d'ovins, les soupes et bouillies succèdent à une consommation plus forte de viandes rôties. Dès La Tène C2, les céramiques de consommation, de préparation culinaire et de stockage se répartissent, pour certaines habitations dites "à fort statut", dans des espaces différents. Les vases de facture rustique et réparés se retrouvent dans les habitats au mobilier modeste. Le service à liquides de qualité se retrouve dans toutes les familles sans doute pour des cérémonies domestiques rituelles. Philippe Barral (Barral 2002) a proposé une évolution générale du vaisselier dans le pays éduen. Malgré les particularismes locaux, les facteurs d'innovation sont toujours plus anciens et plus marqués dans les habitats groupés que dans les habitats ruraux. Bibracte se singularise par l'apparition d'une vaisselle culinaire tournée dès la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le vaisselier se compose de pots, de marmites tripodes et de leurs couvercles, de fabrication indigène, qui voisinent avec quelques récipients en céramique commune italique. L'apparition des mortiers importés, et de leurs copies gauloises, sur les sites d'agglomération, est aussi une preuve de nouveaux changements alimentaires ; elle signale encore la différence de consommation et d'usage de la céramique entre le monde des villes et celui des champs. Toutes ces études portent uniquement sur les lieux de consommation et il faut déplorer les lacunes dans la documentation, constituée de rares découvertes de fours de potiers isolés et l'absence d'ateliers organisés (Joly, dans ce volume).

Toutefois, les travaux de Bertrand Bonaventure, de Cécile Fortuné et de Line Pastor en Alsace, dans la plaine supérieure du Rhin (Bonaventure *et al.* 2009 ; Bonaventure *et al.*, ce volume), permettent de suivre l'évolution des productions de céramiques locales au cours des deux derniers siècles avant notre ère et pendant le Haut-Empire. La fabrication des poteries connaît une évolution importante au cours du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., comme en témoigne l'apparition des fours construits, qui permettent de mieux maîtriser la cuisson des vases. L'évolution des structures de cuisson révèle l'apparition d'un artisanat spécialisé, destiné avant tout à la fabrication de la vaisselle de table, tandis que la céramique culinaire ne semble pas sortir de la sphère domestique avant l'époque augustéenne.

L'augmentation de la découverte de contextes augustéens en Bourgogne, au cours des dix dernières années a apporté de nouvelles données.

## LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES

L'utilisation de terres cuites architecturales dans des constructions en bois puis en pierre est attestée, sur certains sites, bien avant la conquête romaine, par exemple dans la région de Mâcon. Sur un établissement rural fouillé récemment à Sennecé-lès-Mâcon, un lot de tuiles romaines daté des dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. a été mis au jour (Barthélémy *et al.* 2009). Cependant il nous manque encore de grandes séries d'analyses de pâte pour différencier, si cela est possible, les importations et les fabrications locales. Cette recherche permettrait aussi de proposer des dates pour les créations indigènes de type méditerranéen qui vont rapidement produire en grande quantité ce matériau souvent considéré encore par certains chercheurs comme un fossile directeur de l'époque romaine en Gaule.

## LE MÉTAL

De la mine à l'objet fini, la chaîne opératoire du travail des métaux est complexe et se réalise en trois temps, et dans des lieux différents. Tout d'abord, la paléoméallurgie consiste en la recherche, l'extraction et le traitement du minerai jusqu'à sa mise en loupe ou lingot primaire. Le second moment, encore en cours d'étude, consiste à transformer cette matière en barre ou lingot, demi-produit, élaborée dans sa composition et sa forme pour approvisionner les ateliers d'artisans manufacturiers. Grâce aux études en cours (Berranger 2007 et 2009), ces ateliers d'élaboration, méconnus jusqu'à une date très récente, sont identifiés dans des sites de type *oppida* et dans les résidences campagnardes des aristocrates. Enfin, le troisième moment consiste en la fabrication des objets manufacturés. Dans les ateliers, l'étude fine des chutes des demi-produits et des autres restes révèle la complexité des fabrications, qui exige une spécialisation des savoirs. Les ateliers de manufactures se retrouvent sur les *oppida* et les villages ouverts comme au Titelberg, Manching, Bibracte ou encore Levrux puis dans les villes et agglomération à l'époque romaine. Dans un même lieu, sur une longue période, se succèdent des spécialistes du travail du bronze et du fer.

Le premier indice d'une production manufacturière métallique sur un site est la découverte de dépotoirs contenant rebuts, scories, déchets, plus rarement outils brisés. Malgré ces indices indiscutables sur de nombreux sites, la découverte

de l'atelier et la compréhension de son ou de ses activités sont encore peu développées. L'étude de ces structures et des traces ténues qu'elles conservent s'est élaborée dans les années 1990 (Pernot *et al.* 2002; Guillaumet 1996; Guillaumet, Dhennequin 2008; Chardron-Picault 2004). Les ateliers des artisans du métal comportent deux parties. L'une, dotée d'un sol noir, créé volontairement avec du charbon de bois pilé, possède des foyers, en majorité rectangulaires appelés communément fours, des récipients pour refroidir et tremper, des tas, enclumes et marbres en pierre. Cette pièce noire sert à faire fondre les alliages base cuivre dans des creusets et à réaliser les opérations de recuit et de soudure du fer. Pour réussir à chaque fois ces opérations délicates, la couleur noire du sol a un rôle primordial. Elle permet d'étalonner, à une époque où le thermomètre n'existe pas, et ce de manière très précise, la température grâce à la couleur. On nomme ces couleurs avec des images suggestives comme "rouge cerise", "bois glissant", "gorge-de-pigeon" ... Il en découle naturellement une gestion stricte de la lumière changeante du jour. L'autre partie de l'atelier est de couleur claire. Les foyers présentent des formes diverses. Des traces de madrier, enchâssé dans le sol, parfois entouré d'un sol empierré, sont les vestiges des ancrages de machines, comme les tours et les étaux. C'est l'atelier de finition. La lumière y entre à profusion pour éviter le moindre défaut et permettre la pose des décors les plus complexes. Les travaux réalisés et en cours sur ces ateliers montrent divers agencements des machines et des outils fixes, en bois ou en pierre. Comme les objets en cours de fabrication, retrouvés dans chaque phase, ces dispositions indiquent que chaque production oblige à un agencement de l'espace en fonction du nombre de personnes et des besoins de chaque poste de travail. Ces recherches nous confirment que les ateliers présents dans ces quartiers artisanaux sont d'une spécialisation extrême et conçus pour des productions de masse.

### Le fer et les alliages cuivreux

La reprise des données sur les artisans du métal à Bibracte confirme que les ateliers de quartiers périphériques de la ville comme ceux de la Côte Chaudron et du Champlain produisent un seul type d'objet en fer ou en alliage base cuivre. Cette spécialisation se retrouve, après la conquête romaine, dans les ateliers d'Autun dans les quartiers périphériques comme sur le site de l'École Militaire



(Chardron-Picault, Pernot 1999). Des recherches, encore ponctuelles, sur les panoplies d'outillage permettent d'identifier des corps de métier. Les observations sur les productions spécifiques de chaque atelier fouillé récemment, ou encore en cours d'exploration, montrent une forte spécialisation des savoir-faire. Elle n'est pas encore démontrée par l'outillage, les machines et le mobilier artisanal. Mais les informations disponibles laissent supposer une continuité dans les techniques de production, comme dans l'organisation des ateliers artisanaux, entre la fin de l'époque gauloise et la période romaine.

En ce qui concerne le mobilier, les fibules d'époque gauloise continuent à être l'élément de parure le plus étudié (Kaurin 2009). Par contre, celles de l'époque romaine n'ont toujours pas fait l'objet d'une révision. Une synthèse réalisée sur la fibule dite "de Nauheim" (Striewe 1996) présente l'ensemble des données connues. Les dernières découvertes réalisées dans l'est de la France par exemple sur l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne (Hamm 2003) ou à Besançon confirment notre impression que ce modèle, à la technologie assez simple, est fabriqué, avec plus ou moins de réussite, dans toutes les agglomérations celtiques de la Tène D1, alors que les fabrications des autres types de fibules restent encore localisées sur des sites attestant d'importantes productions artisanales. Il semble que quelques artisans produisent aussi, à côté de pièces typiquement celtiques, des copies d'importations métalliques, plus particulièrement de la vaisselle pour service à boire comme les cruches et les passoires.

### Le plomb

Très tôt dans les régions méditerranéennes, le plomb fait son apparition dans l'est de la France d'une façon massive au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Dubuis 2009 et 2010). À Bibracte, dont l'occupation se termine dans le début du premier siècle de notre ère, il apparaît sous forme de chutes et coulées, de balles de fronde ou d'objets divers (coupelle, soucoupes, poids, matrices, tas, fil à plomb et poids de filet). Il est également présent dans les constructions, utilisé pour des scellements, des plaques d'étanchéité, des tuyaux, des rondelles et des joints. À Autun comme à Alésia, Mâlain et Vertault, le manque de précision sur la datation des pièces en plomb ne permet pas actuellement d'écrire une histoire de la consommation du plomb au premier temps de l'Empire.

### LES MATIÈRES DURES ANIMALES ET MINÉRALES

Le travail de l'os est déjà pratiqué à l'époque gauloise, avec la production de dés à jouer, styles pour écrire, boutons, pendentifs, pièces de harnachement, décors de coffre, manches d'outils ou d'ustensiles et outils comme peignes de tisserand, alènes, aiguilles et poinçons. Les artisans gaulois utilisent toutes les parties de l'os, alors qu'à l'époque romaine, on sélectionnera d'une façon rigoureuse uniquement la partie centrale des os longs. Les objets fabriqués deviennent alors plus nombreux et très diversifiés. Ce sont en majorité des éléments de parure, comme des épingles à tête ornementée, des éventails, des boîtes ou pyxides, des jetons de jeux, des pièces d'épées et d'arc, des charnières et décors de coffre, des verrous pour malle en osier, des manches d'outils – en particulier de couteaux décorés de chiens, lions, oiseaux ou humains en ronde-bosse. L'usage de matières telles que l'ivoire et le jais se développe seulement à l'époque romaine, de même que la petite sculpture sur ambre venue des régions baltiques. Cependant pour la région qui nous concerne, la faiblesse des données reste encore trop importante pour qu'on puisse en tirer des conclusions régionales pertinentes (Rodet-Belarbi, Minni, dans ce volume). Les travaux réalisés en Suisse révèlent une abondance d'objets travaillés pour l'époque romaine, mais n'apportent pas de chronologie fine.

### LE VERRE

À l'époque gauloise, le verre est travaillé pâteux et sert à fabriquer parures, bracelets et perles, plus rarement des flacons moulés de petite taille. La fabrication de la matière première n'est pas attestée en Occident et se commercialise à partir des zones de fabrication au Liban, Syrie et en Égypte. Les seules traces de production sont des blocs bruts de matières ou des possibles ratés comme on en connaît un à Bibracte (Bride 2005, p. 90).

La technique du verre soufflé, qui engendre une production massive, est originaire de la zone syro-palestinienne. Elle apparaît peu de temps avant la naissance du Christ et, grâce au réseau politique et commercial d'échanges et de migrations de l'Empire Romain, se diffuse très rapidement. Cette technique, qui consiste à transformer, par soufflage, une masse de verre en fusion en bulle puis en forme creuse quelconque, a l'avantage

de la rapidité d'exécution. L'idée de souffler cette "bulle" dans des moules ouvrants permet l'obtention et la reproduction d'une infinité de formes. Si le moule est sculpté en bas-relief, un décor est obtenu simultanément à la forme. Rapidité et production à grande échelle n'excluent pas l'utilisation du soufflage pour la réalisation de pièces extrêmement précieuses et rares comme les verres à plusieurs couches gravées de scènes figuratives, dont le plus fameux est le vase Barberini-Portland du British Museum.

Dès le début de l'empire, la technique du verre soufflé à la volée se développe dans des ateliers en Gaule, par exemple à Lyon, Amiens, Saintes, Argenton, mais aucun n'est connu dans l'est de la Gaule. Cette nouvelle technique permet de fabriquer des récipients (urnes, bouteille et flacons). À partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. cette fabrication entre en concurrence avec des verres obtenus par moulage. Ces récipients moulés, incolores, plus épais, imitent le cristal de roche taillé. Un moule trouvé à Vertault indique la présence d'une fabrication dans cette agglomération gallo-romaine. La production de perles et de bracelets est abandonnée. Il s'agit en Gaule d'ateliers secondaires. La matière première est fabriquée uniquement en Orient (Égypte, Palestine, Syrie...) et importée en Gaule par bateaux comme le démontrent de récentes découvertes d'épaves en Méditerranée. Il faudra attendre le Moyen Âge pour que l'on fabrique de la pâte de verre en Europe. À Autun une production est supposée pour le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Picon *et al.* 2010), à partir de déchets retrouvés lors de la fouille du cloître de Saint-Nazaire. Il s'agit de l'attestation des plus anciens ateliers de verriers connus dans la région qui nous intéresse. Les autres vestiges reconnus à Bourgheim (Bonaventure *et al.* 2009, p. 76) et Besançon ne sont pas antérieurs à l'époque flavienne, voire après pour les ateliers de Mandœuvre (Leblond 2010).

### Les importations

Les premiers verres d'importation sont des bols, des lacrymatoires et des formes ouvertes. À Bibracte, des fragments de bols moulés à filets internes (Feugère 1989; Bride 2005). Cette production de la fin de la période hellénistique provient de Syrie accompagnée d'autres formes encore mal définies.

### LA PIERRE

Utilisée essentiellement pour de rares sculptures à l'époque celtique (Bonenfant 2002), l'usage de la pierre dans la construction et la statuaire se développe sous l'influence romaine.

Dans les constructions, l'utilisation de la pierre est attestée, dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans les villes et dans les riches demeures rurales celtiques. À partir de l'époque augustéenne, on assiste à une véritable révolution dans les plans, les matériaux et les entreprises. À côté de la construction traditionnelle typique de l'Europe tempérée, à l'ossature en bois et terre et à la toiture en chaume, roseau ou bois, l'usage de la pierre se développe très tôt dans l'architecture privée, comme dans l'architecture publique.

La fabrication de matériel de moutures et sa chronologie ont fait l'objet d'un programme de recherche depuis plusieurs années, centré plus particulièrement sur le Grand-Est de la France; Les résultats spectaculaires concernent la typologie, la chronologie, leur lieu et méthode de fabrication et leurs diffusions (Jaccotey *et al.*, dans ce volume).

### CUIR ET PEAU

À Dijon, en bordure de l'agglomération antique du Haut Empire, le site du Parking Sainte-Anne a livré des vestiges d'activités artisanales. Un tabletier a pu être identifié, à partir de la présence de déchets et d'outils (restes de débitage d'ossements animaux, baguettes en os à sections quadrangulaires ou polygonales, jetons, épingles et aiguilles en cours de fabrication ou brisés). À proximité, dans le comblement d'un fossé, un épandage d'ossements animaux était identifiable comme le résultat d'une activité de boucherie. L'abattage, la découpe d'animaux et le travail de l'os sont souvent associés sur les sites antiques. Le site de Sainte-Anne apparaît par conséquent comme un complexe artisanal destiné au traitement des carcasses animales et à l'exploitation des différentes matières premières associées à leur dépeçage. L'établissement a fonctionné à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle et durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les restes de faune présentaient des caractéristiques particulières. L'abondance de certaines parties de squelette de moutons et de chèvres (cornillons, métapodes, et, pour plus du quart du total, des phalanges et des vertèbres caudales, ainsi que des petits os des doigts...) témoigne de la préparation des peaux en vue de leur traitement par un artisan

spécialisé. En outre, deux portions de scapula de bovin présentait des bords lustrés laissant supposer qu'ils ont été utilisés comme des outils, à des fins de raclage. Enfin, il existait aussi les fragments de plus de cent amphores de Lipari, contenant utilisé pour apporter de l'alun et exploité sur cette île au nord de la Sicile. Associée aux restes osseux, sa présence permet d'identifier le travail d'un artisan, spécialisé dans le tannage des peaux à l'alun. La découverte dijonnaise est particulièrement importante, car elle constitue le seul exemple connu à ce jour en Gaule d'un atelier de mégisserie, qui atteste de la pratique du tannage des peaux à l'alun par les artisans à l'époque romaine (Bogard *et al.* 2002).

### Le bois

Le travail du bois, surtout mis en évidence par les découvertes en milieu humide commence à être appréhendé. À Bibracte, les résultats sont spectaculaires. Des cuvelages, vanes, coins à manche et canalisations en chêne se retrouvent dans les fontaines. Un plafond suspendu, enduit de chaux et sans doute peint, dans une maison en pierres liées à la chaux de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est réalisé en baguettes de noisetier. Dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les maisons à pans de bois et torchis ont une ossature en poteaux de chêne équarris de même section. En réutilisation dans la fontaine Saint-Pierre, une poutre ou un poteau sculpté de motifs géométriques simples sur trois faces appartenant à un édifice construit vers 90 av. J.-C. Cet élément est réutilisé dans un canal de venue d'eau. Trouvés dans les fontaines, plusieurs bardeaux en chêne de couverture ou de bardage témoignent de l'emploi de ce type de couverture sur l'*oppidum* (Le Barrier 1998). Un tonneau a été découvert à Manching (Allemagne), des pieds de table ou de lit en éléments assemblés en bois tourné, en érable montagnard, à Wederath (Allemagne) et sur l'*oppidum* du Fossé des Pandours à Saverne. Des éléments de sculpture ont été exhumés dans des puits et des lacs. La boissellerie est un art dans lequel excellent les Gaulois. Il s'agit de la fabrication d'objets en lames de bois mises en forme et assemblées : mesures de capacité, cribles, tamis, seaux, pichets, chopes et tonneaux. Cet

art utilise le chêne, les résineux, l'if. Les pièces sont assemblées par des liens végétaux – noisetier, saule ou peuplier – ou de métal. De ces objets, il ne reste sur tous les sites d'habitat que les tôles décoratives et les anses en métal.

Les acteurs de la production manufacturée sont encore mal connus. Les tombes d'artisans de cette époque sont rares. À la sortie de l'*oppidum* de Bibracte, sur plus d'un hectare, a été fouillée une nécropole considérée comme en partie réservée aux artisans. Elle se situe le long de la voie qui conduit à la porte du Rebut puis au quartier artisanal. Les tombes se caractérisent par une grande pauvreté en objets métalliques. On compte moins de vingt objets de parure pour vingt-sept enclos à sépultures multiples, quelques outils du travail du métal et une anse en bronze en forme de palmette. Les travaux de J. Kaurin sur les assemblages funéraires et de G. Bataille (Bataille, dans ce volume), montrent un développement de la déposition d'outillage à la fin de l'époque gauloise et surtout dans la période augustéenne. Aurions-nous dans ces observations les prémices des tombes à stèles figurées de métiers de la période romaine, particulièrement abondantes dans le Grand-Est? Les artisans spécialisés résident dans les agglomérations comme à Levroux et dans les *oppida*. Ils sont inexistantes dans les fermes et jouent un rôle secondaire dans les villages ruraux comme Acy-Romance. À l'époque romaine, on retrouve la même organisation et c'est dans les villes que l'artisanat prend toute son ampleur. Les villes et agglomérations gallo-romaines semblent jouer le même rôle que les celles de la période précédente, mais l'absence de fouilles récentes publiées ne permet pas de développer le sujet. À l'époque gallo-romaine, le va-et-vient incessant des armées, des fonctionnaires, des commerçants et des groupes de population permettront aux artisans de découvrir et d'apprendre de nouvelles techniques et savoir-faire. Cet enrichissement continu pendant tout l'Empire dynamise cette société et en fait un des moteurs de la richesse de la Gaule. La tradition artisanale gauloise semble encore très vivace, elle accepte des ruptures et s'approprie de nouvelles techniques, par exemple pour le verre.



## BIBLIOGRAPHIE

- Anderson et al. 2001** : ANDERSON (Th.), DUVAUCHELLE (A.), AGUSTONI (Cl.). — Carrier et forgeron gallo-romains à Châbles. *Cahiers d'Archéologie fribourgeoise*, 3, 2001, p. 2-13.
- Arcelin, Tuffreau-Libre 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. — *La quantification des céramiques : conditions et protocole*. Table ronde des 7-9 avril 1998, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 58. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998 (Bibracte ; 2).
- Barral 2000** : BARRAL (Ph.). — Un bol hellénistique à relief provenant de l'habitat gaulois de Varenne-lès-Mâcon (Saône-et-Loire). *RAE*, 50, p. 351-356.
- Barral 2002** : BARRAL (Ph.). — Quelques traits remarquables de la composition et de l'évolution du vaisselier céramique à la Tène finale en pays éduen. In : MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.) dir. — *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du 25<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 157-165 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16).
- Barthélémy et al. 2009** : BARTHÉLÉMY (D.), CANTIN (N.), RAMPONI (C.), VIDEAU (G.). — L'habitat de Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) : nouvel exemple de tuiles en contexte laténien. In : \***Roulière-Lambert 2008**, p. 165-172.
- Bataille 2007** : BATAILLE (G.). — Un nouveau protocole d'analyse des grands ensembles de mobiliers métalliques sur la base du NMI : l'exemple du sanctuaire laténien de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). In : **Milcent 2007**, p. 365-380.
- \***Bataille 2008**.
- Bataille, Guillaumet 2006** : BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. — *Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006 (Bibracte ; 11).
- Bataille, Guillaumet 2009** : BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.). — Quelques nouveaux résultats sur la paléomanufacture métallique. In : RICHARD (A.), BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), KAENEL (G.), MORDANT (Cl.), PININGRE (J.-Fr.) dir. — *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire : approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*. Actes du colloque de Besançon, 16-18 octobre 2006. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 141-147 (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté ; 860/ Environnement, société et archéologie ; 13).
- Béal, Goyon 2002** : BÉAL (J.-C.), GOYON (J.-C.) dir. — *Les artisans dans la ville antique*. Actes Coll. Arch. et Hist. de l'Ant., Univ. Lumière-Lyon 2, vol. 6. Lyon ; Paris : De Boccard, 2002.
- Berranger 2007** : BERRANGER (M.). — Les demi-produits de fer au I<sup>er</sup> millénaire a.C. en Europe continentale : potentialités d'études. In : **Milcent 2007**, p. 133-143.
- Berranger 2009** : BERRANGER (M.). — *Le Fer, entre matière première et moyen d'échange, en France du VII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : approches interdisciplinaires*. Paris : université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Bogard et al. 2002** : BOGARD (Ph.), FOREST (V.), PELLETIER (L.). — Passer les peaux en blanc : une pratique gallo-romaine ? In : BEYRIÈS (S.), AUDOUIN-ROUZEAU (F.) dir. — *Le travail du cuir de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXII<sup>e</sup> rencontres internationale d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 18-20 octobre 2001. Antibes : Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques APCDA, 2002, p. 231-250 (Rencontres internationales d'archéologie et d'histoires d'Antibes ; 22).
- Bonaventure et al. 2009** : BONAVENTURE (B.), CICUTTA (H.), FORTUNE (C.), PASTOR (L.). — Quatre siècles d'artisanat céramique : structures artisanales et productions des ateliers de Bourgheim (II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.). In : RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 75-112.
- Bonenfant, Guillaumet 2002** : BONENFANT (P.-P.), GUILLAUMET (J.-P.). — État des recherches effectuées par les auteurs sur la sculpture préromaine en Europe. *Documents d'archéologie méridionale*, 25, p. 257-259.
- Bride 2006** : BRIDE (A.-S.). — Le mobilier de verre des fouilles anciennes et récentes de Bibracte. Catalogue des objets en verre gaulois résultant des fouilles de Bibracte. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte - 1*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 81-161 (Bibracte ; 10).
- \***Chardon-Picault, Pernot 1999**.
- Chardon-Picault 2004** : CHARDRON-PICAULT (P.). — *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières de la ciuitas Æduorum*. Dijon : université de Bourgogne, novembre 2004, vol. 1, 279 p., vol. 2, 279 p. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Demarolle 2002** : DEMAROLLE (J.-M.). — Quatre chefs-lieux de Gaule du nord-est et leurs artisans au Haut-Empire : état des lieux. In : BEAL (J.-C.), GOYON (J.-C.) dir. — *Les artisans dans la ville antique*. Actes Coll. Arch. et Hist. de l'Ant., Univ. Lumière-Lyon 2, vol. 6. Lyon ; Paris : De Boccard, 2002, p. 151-164.
- Domergue 2006** : DOMERGUE (Cl.). — Mines et métallurgies en Gaule à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine, In : \***Paunier 2006**, p. 131-162.
- Dubuis 2009** : DUBUIS (B.). — *Le Plomb à Bibracte : contribution à l'étude du mobilier en plomb en Gaule romaine et préromaine*. Dijon : université de Bourgogne, 2009 (mémoire de Master I).
- Dubuis 2010** : DUBUIS (B.). — *Le plomb à Mathay-Mandeure Epomanduodunum : nouvelles considérations sur l'utilisation du plomb en Gaule romaine*. Dijon : université de Bourgogne, 2010 (mémoire de Master II).



- Ferrière 2007** : FERDIÈRE (A.). — La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale). *RACF*, 45-46, 2006-2007, [en ligne : <http://racf.revues.org/index758.html>.]
- Feugère 2006** : FEUGÈRE (M.). — Les transformations des productions manufacturées : traditions et innovations. In : \***Paunier 2006**, p. 163.
- Guillaumet 1996** : GUILLAUMET (J.-P.). — *L'Artisanat chez les Gaulois*. Paris : Errance, 1996 (Collections des Hespérides : archéologie - histoire).
- Guillaumet 2003** : GUILLAUMET (J.-P.). — *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*. Gollion : Infolio, 2003 (Vestigia).
- Guillaumet 2006** : GUILLAUMET (J.-P.). — Les Productions manufacturées à la fin de l'âge du Fer. In : \***Haselgrove 2006**, p. 83-91.
- Guillaumet 2007** : GUILLAUMET (J.-P.). — Introduction : la paléomanufacture métallique : une nouvelle méthode d'étude. In : **Milcent 2007**, p. 321-327.
- Guillaumet, Nillesse 2000** : GUILLAUMET (J.-P.), NILLESSE (O.). — Les Petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique. In : MARION (St.), BLANCQUAERT (G.) dir. — *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris : École Normale Supérieure, 2000, p. 251-276 (Études d'histoire et d'archéologie ; 6).
- Guillaumet, Dhennequin 2008** : GUILLAUMET (J.-P.), DHENNEQUIN (L.). — Les ateliers du métal et leur production. In : \***Dhennequin et al. 2008**, p. 68-77.
- Hamm 2006** : HAMM (G.). — L'artisanat des alliages base cuivre à Bibracte. Exploitation des données anciennes. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte - I*, p. 61-79. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006 (Bibracte ; 10).
- Joly 2010** : JOLY (M.). — Les artisans dans les capitales de cité de l'est de la Gaule. In : \***Chardon-Picault 2010**, p. 33-46.
- Kaurin 2009** : KAURIN (J.). — *Recherches autour du métal : les assemblages funéraires trévires : fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - troisième quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.* Dijon : université de Bourgogne, 2009 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Le Barrier 1998** : LE BARRIER (Ch.). — Exploitation des collections et archives de fouille anciennes. In : COLLECTIF. — *Rapport annuel d'activité scientifique 1998 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, p. 197.
- Meylan Krause 2001** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.). — Les artisans dans la ville, dans Avenches, capitale des Helvètes. *Archéologie Suisse*, 24, 2, 2001, p. 50-59.
- Milcent 2007** : MILCENT (P.-Y.) dir. — *L'économie du fer protohistorique : VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.* Actes du 27<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF) Toulouse, 20-23 mai 2004 ; 2. Bordeaux : Aquitania, 2007 (Suppl. à Aquitania ; 14/2).
- Pernot et al. 2002** : PERNOT (M.), DUVAL (A.), CHARDRON-PICAULT (P.). — Des ateliers de l'artisanat du métal au Mont Beuvray : esquisse de la relation entre le Mont Beuvray et Autun. In : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nevers, 20-23 mai 1993). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 313-325 (Bibracte : 6).
- Picon et al. 2010** : PICON (M.), CHARDRON-PICAULT (P.), THIRION-MERLE (V.). — La situation de l'artisanat verrier à Augustodunum dans le contexte des découvertes effectuées en Gaule. In : \***Chardon-Picault 2010**, p. 337-344.
- Polfer 2001** : POLFER (M.) dir. — *L'Artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*. Actes du 2<sup>e</sup> colloque d'Erpeldange, 26-18 octobre 2001. Montagnac : Mergoïl, 2001 (Monographies Instrumentum ; 20).
- Polfer 2005a** : POLFER (M.). — *L'artisanat dans l'économie de la Gaule Belgique à partir de la documentation archéologique*. Montagnac : Éditions Mergoïl, 2005 (Monographies Instrumentum ; 28).
- Polfer 2005b** : POLFER (M.) dir. — *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire*. Actes du 3<sup>e</sup> colloque international d'Erpeldange (Luxembourg, 14-16 oct. 2004). Montagnac : Mergoïl, 2005 (Monographies Instrumentum : 32).
- Leblond 2010** : LEBLOND (C.). — La présence d'un atelier de verrier à Mathay au lieu-dit "Les Oichottes" (Doubs). *Bull. de l'Assoc. Française pour l'Archéologie du Verre*, 2010, p. 80-84.
- Saurel 2002** : SAUREL (M.). — Boire et manger, question de pots à Acy-Romance (Ardennes). In : MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.) dir. — *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du 25<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 247-264 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16).
- Striewe 1996** : STRIEWE (K.). — *Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit*. Espelkamp : Verlag Marie Leidorf, 1996 (Internationale Archäologie : 29).





---

# Monnaies romaines, usagers gaulois et vice versa

## L'exemple de la Gaule de l'Est

---

STÉPHANE MARTIN

La persistance des monnaies celtiques longtemps après la guerre des Gaules, et inversement la pénétration tardive du numéraire romain dans les territoires conquis par César, est un fait remarqué de longue date qui n'a pas manqué d'intriguer les chercheurs sans que jamais se soit imposée une solution au problème. Ce dernier a généralement été abordé d'un point de vue "romain", en cherchant à déterminer le degré d'"interventionnisme" de Rome dans l'organisation de la circulation monétaire en Gaule (voir par exemple Delestrée 2005 ; van Heesch 2005). Il s'agit assurément d'une question majeure, qui rejoint celle de l'existence d'une politique monétaire à Rome, un point très débattu (Suspène 2009). Pour la Gaule, une opinion largement acceptée est que le pouvoir romain se préoccupait essentiellement d'approvisionner ses armées, et ne portait guère d'attention à la situation en Gaule civile. Dans un article sur la Gaule du Centre, D. Nash (1978) proposait que les monnaies romaines et gauloises aient eu deux sphères d'utilisation différentes, qui ne se recoupaient pas, bien qu'on puisse occasionnellement trouver ensemble les deux numéraires: les premières auraient servi exclusivement à la paie de l'armée romaine, alors que les secondes auraient constitué la paie des "fonctionnaires" des villes gauloises.

Jamais à notre connaissance l'étude du problème n'a été abordée de façon systématique par l'étude des contextes archéologiques ayant livré des monnaies, bien que ceux-ci servent parfois d'illustration. Une telle approche de la circulation monétaire, comme l'ont montré les études de C.

Haselgrove (2005) et surtout de B. Luley (2008) sur le site de Lattes (Hérault), permet cependant une étude fine du phénomène: chronologie précise, type d'occupation du site, type de structure de découverte des monnaies, association avec d'autres monnaies ou objets...

C'est en utilisant une méthode similaire qu'on peut espérer arriver à une vision plus précise de la circulation et de l'usage de la monnaie durant ce siècle (50 av. J.-C. – 50 apr. J.-C.) où monnaies romaines et gauloises coexistent, de l'apparition des premières à la disparition des secondes. Même si quelques références sont faites à des sites extérieurs, on se limitera ici à la Gaule de l'Est, soit un territoire allant des Éduens aux Trévires. À la fin de La Tène, toute cette aire fait partie de la "zone du denier gaulois", aligné sur un étalon romain, et a en commun un usage prolongé du potin au détriment du bronze frappé, surtout dans la moitié méridionale (pour un bilan récent de la circulation monétaire durant La Tène, voir notamment Haselgrove 1999, 2005 ; Gruel, Haselgrove 2006 ; Gruel, Popovitch 2007).

### **INTRODUCTION DE LA MONNAIE ROMAINE: RYTHMES ET AGENTS**

Dans le monde celtique occidental, les premières monnaies romaines apparaissent dans des contextes de LT D1 (Bibracte/Pâturage du Couvent, Gournay-sur-Aronde, trésor de Lauterach en Autriche), mais surtout à LT D2a (Bibracte/*domus* de la PC1, Roanne/horizon 4, Gondole/phase 1). Il

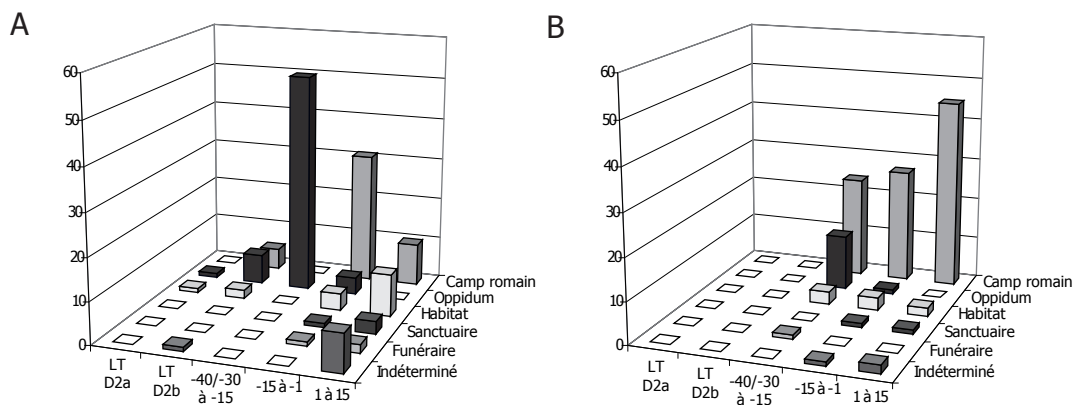
convient de mentionner un dépôt de deniers républicains trouvé à Mayence/Emeranstrasse, dont la monnaie terminale est datée de 78 av. J.-C. Ces découvertes, très rares, sont difficiles à interpréter. On peut penser que dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle et l'adoption d'une iconographie romaine et d'un étalon pour les frappes d'argent (Gruel 2005), des monnaies romaines étaient présentes en Gaule de l'Est. Mais il est difficile de se prononcer sur leur nombre et sur la manière dont elles circulaient. On peut pour cette époque exclure la présence de militaires; restent les *negotiatores* et les relations diplomatiques. On notera à cet égard que les deux monnaies romaines de l'horizon 2 de la *domus* de la PC 1 à Bibracte proviennent d'une résidence aristocratique. L'usage qui était fait de ces monnaies romaines est tout aussi difficile à cerner; une refonte n'est pas à exclure; le phénomène est d'ailleurs attesté sur l'oppidum de La Cloche près de Marseille. Gournay-sur-Aronde semble un exemple d'usage rituel (D. Wigg-Wolf nous a signalé un autre cas possible sur le sanctuaire du Martberg). La pénétration semble en tout cas limitée aux sites importants, *oppida* et peut-être sanctuaires.

Logiquement, c'est à partir de la conquête césarienne (LT D2b) que les monnaies romaines se font plus courantes en Gaule. La situation politique change radicalement, et la présence militaire romaine se fait constante, même s'il est quasiment impossible de repérer les campements. On observe un nombre beaucoup plus conséquent de dépôts, notamment de deniers gaulois (principalement à légende TOGIRIX et Q. DOCI SAM), mais dans la zone considérée, ceux qui mêlent monnaies

romaines et gauloises sont peu nombreux. En contexte, les monnaies romaines découvertes sont surtout des deniers en argent; les monnaies de bronze sont rares jusqu'à l'époque augustéenne. Surtout, les monnaies romaines restent concentrées sur les *oppida* comme à la période précédente (par ex. Bibracte, Sermuz, le Titelberg); leur usage semble donc limité. Au contraire, la présence massive de monnaies gauloises dans les camps romains d'Alésia indique que les légionnaires ne rechignaient pas à employer ces dernières; mais on se trouve dans une situation de guerre active, et on manque de contextes de comparaison pour dire si la situation s'est prolongée. Le camp du Petrisberg, occupé vingt ans après Alésia, n'a livré que peu de monnaies gauloises (sur un corpus total très limité; information D. Wigg-Wolf).

Entre 40 et 30 av. J.-C., un certain nombre d'ateliers gaulois frappe des séries de monnaies en bronze, probablement des *dupondii*. Les types les plus courants, émis à Lyon et Vienne, portent au droit les têtes d'Octave et de César, et une proue de bateau au revers. Cette iconographie comme la métrologie sont relativement proches de celles des as républicains à la tête de Janus, et il n'est donc pas étonnant de constater une circulation similaire à celle de ces derniers.

À LT D2b, la présence importante mais très localisée, uniquement sur les *oppida*, de ces bronzes romains, pose la question des utilisateurs. En effet, le denier romain s'intègre bien à la circulation gauloise, puisque le denier gaulois en vaut la moitié. Ce n'est pas le cas des as républicains et des bronzes coloniaux, qui pèsent généralement entre 20 et 30 g lorsqu'ils sont complets, et une dizaine de grammes lorsqu'ils sont coupés



1. Nombre d'as républicains (A) et de dupondii coloniaux (B) par phase et par type de site, dans la Gaule du Nord et de l'Est.

en deux ; la métrologie est totalement différente des bronzes et potins gaulois, qui pèsent souvent entre 2 et 3 g. La grande variabilité de poids des as républicains, due aux différentes dates de frappe et à un degré d'usure souvent avancé, ne devait pas faciliter l'équivalence. Il est donc tentant de voir là un usage majoritairement romain de monnaies romaines, et plus particulièrement un indice supplémentaire du stationnement des troupes romaines sur les *oppida* dans les années qui suivirent la guerre des Gaules.

Une étude plus précise des contextes de découverte semble confirmer cette hypothèse (ill. 1). À LT D2b, les as républicains se retrouvent principalement sur des *oppida*. À partir de 30 av. J.-C. et durant la période augustéenne, ces mêmes monnaies, accompagnées des *dupondii* coloniaux, sont principalement localisées dans les camps militaires que l'on retrouve le long du Rhin. Or, à Bibracte, la présence de militaires romains est attestée durant la guerre des Gaules (César, *BG*, VII, 90 et VIII, 54) et on peut supposer qu'elle s'est prolongée au-delà. Au Titelberg, la présence sur l'*oppidum* d'une zone clôturée par un fossé en V dans un coin du plateau, riche en matériel italique et jamais réoccupée après son abandon, pourrait tout à fait correspondre à une installation militaire. Notons que le phénomène est loin de toucher tous les *oppida*, même ceux qui ont livré des *militaria* romains (par ex. Boviolles).

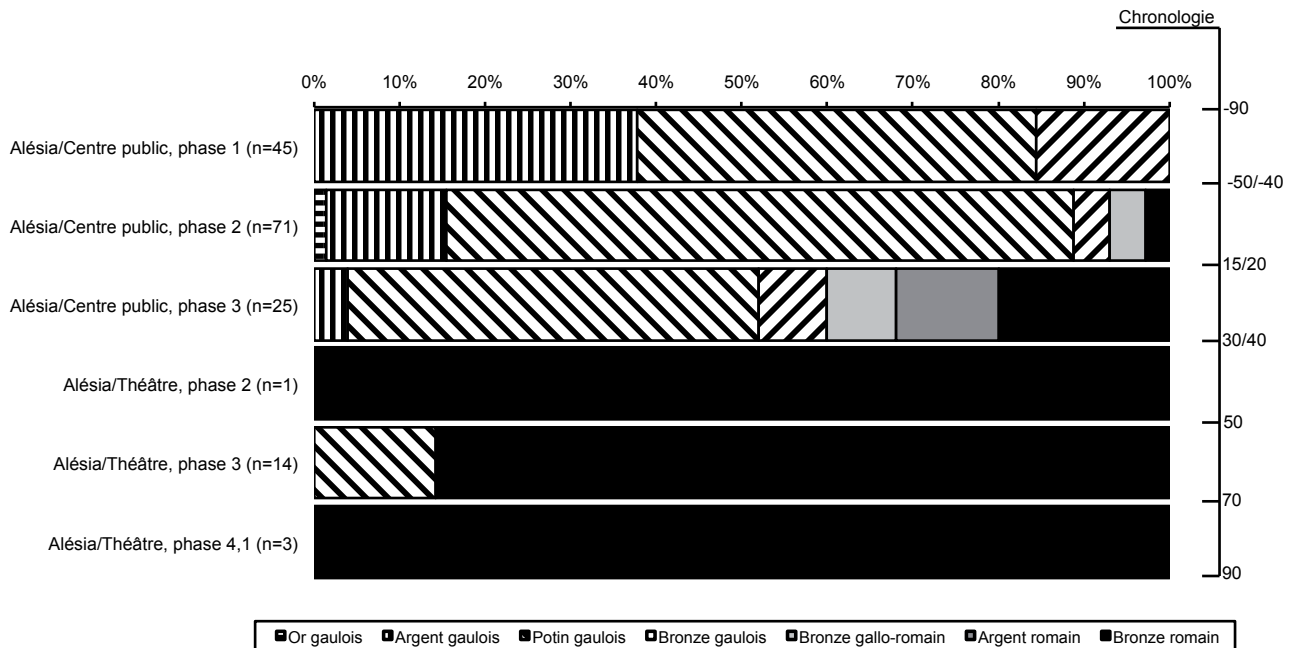
Cette translation semble correspondre au déplacement des troupes hors des *oppida*, et à leur avancée progressive vers et au-delà du Rhin. Même s'il convient de rester prudent sur le sujet, ces monnaies de bronze pré-augustéennes sur les *oppida* constituent un indice fort et probant de la présence de militaires romains. On peut dans tous les cas affirmer que comme à la période précédente, l'usage des monnaies romaines semble restreint, réservé essentiellement à une sphère romaine ou proche des Romains.

Ainsi que dans de nombreux domaines, le véritable tournant semble plutôt se situer à la période augustéenne. La réforme monétaire de la deuxième décennie avant notre ère, qui marque la reprise en Italie de frappes régulières en bronze, correspond en Gaule au début de frappes importantes, à Nîmes puis également à Lyon, dont une bonne partie alimente la zone rhénane où sont stationnées les légions. Hors de ces sites, cependant, la pénétration de ces bronzes reste

lente, et la frappe de monnaies indigènes ne faiblit pas, même si l'iconographie est parfois très romanisée. Les séries à légende CRICIRV chez les Suessions, REMO/REMO chez les Rèmes, ARDA chez les Trévires, TVRONOS/CANTORIX à Bâle, sont toutes frappées à partir des années 40/30 av. J.-C. et constituent sur chacun de ces territoires une bonne part du stock monétaire augustéen. Il est néanmoins probable qu'au changement d'ère, on ne trouve guère plus de productions indigènes, en tout cas qu'il nous soit possible d'identifier comme telles, sur la base de l'iconographie. Les bronzes dits "gallo-romains" (RPC 506, 508, 509) ne peuvent être attribués à un émetteur précis ; on y a vu autant des frappes officielles que des frappes locales. Le cas des bronzes au swastika dit "atatuques" (Scheers 217) mérite d'être mentionné : bien que l'iconographie soit purement indigène, ces monnaies circulent massivement dans les camps militaires rhénans durant la première décennie avant notre ère (horizon de Haltern précoce) ; un centre de production semble même attesté sur le camp légionnaire du Kops Plateau de Nimègue. On voit combien à cette époque la frontière est poreuse entre frappes locales et frappes romaines.

À partir des années 10/20, la part de monnaies gauloises, déjà faible dans les sites les plus "romains" (camps militaires, colonies, fondations augustéennes), ne cesse de décliner et on peut considérer qu'elles sortent complètement de la circulation dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle même s'il n'est pas rare d'en trouver dans les contextes archéologiques de cette période. (ill. 2).

Dans les zones proches des camps militaires, les monnaies romaines semblent clairement circuler d'abord dans ces derniers, avant de se répandre dans l'arrière-pays civil (Wigg-Wolf 2005b). On observe fréquemment, entre un camp et l'agglomération civile associée, un décalage chronologique dans le faciès monétaire. De même, à Tongres, alors que la sigillée italique est de l'horizon d'Oberaden, le faciès monétaire correspond à l'horizon de Haltern (Martin 2009). La zone rhénane est donc touchée plus précocement (dès les campagnes de conquête de la Germanie) que la Gaule civile, où le phénomène date plutôt de la fin du règne d'Auguste. Les premières frappes romaines à s'y répandre en grande quantité sont celles de la deuxième série à l'autel de Lyon, frappée entre 10 et 14 apr. J.-C. Sa distribution touche peu la Germanie



2. Évolution du stock monétaire à Alésia entre LT D2a et l'époque flavienne (données Centre public: Bénard 1997; données Théâtre: fouilles Archeodunum sous la direction de F. Rossi, identifications B. Fischer et L. Popovitch).

inférieure, un peu plus la Germanie supérieure et la Rhétie, mais couvre essentiellement le sud de la Gaule Belgique, la Gaule lyonnaise et le nord de l'Aquitaine. Cette distribution est parfaitement complémentaire avec d'une part la troisième série de *dupondii* de Nîmes, très répandue en Narbonnaise et dans le sud de l'Aquitaine, et d'autre part les as des Monétaires, frappés à Rome avant notre ère, mais importés dans la zone rhénane vers 14 apr. J.-C. (voir Wigg-Wolf 2007 pour la circulation monétaire dans les camps rhénans). On est donc en droit de se demander si l'approvisionnement des différentes régions (qui ne correspondent pas aux provinces), y compris les zones civiles, n'était pas réparti entre différentes sources afin de couvrir entièrement le territoire. Les récentes analyses effectuées sur les monnayages de Tibère et Claude laissent penser qu'en Gaule les frappes officielles de bronze n'ont pas cessé après le règne d'Auguste, mais que certaines monnaies autrefois considérées comme imitations pourraient être tout à fait officielles (Besombes, Barrandon 2000; Barrandon *et al.* 2010). L'implication du pouvoir romain dans l'approvisionnement monétaire est probablement plus importante qu'on ne le croyait auparavant.

## MONÉTARISATION ET USAGES DE LA MONNAIE

Cette question de l'implication de l'État ne recouvre qu'une partie du problème. Du point de vue du numéraire, la "romanisation" ne fait pas de doute. Mais si les monnaies gauloises font place aux monnaies romaines, cela n'implique pas forcément l'adoption d'un usage différent de la monnaie de la part des indigènes. À ce niveau se posent deux problèmes: l'arrivée de la monnaie romaine correspond-elle à une monétarisation de la société indigène? Et celle-ci fait-elle un usage différent des monnaies gauloises et romaines?

B. Luley a abordé le problème de la monétarisation à travers les monnaies de fouilles de Lattes (Luley 2008). Si l'usage de la monnaie est attesté sur ce site dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., la conquête romaine semble introduire de nombreux changements. La quantité de numéraire en circulation augmente significativement, et les contextes d'usage se diversifient. Alors qu'avant la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les monnaies étaient presque exclusivement trouvées dans des contextes domestiques, elles font ensuite leur apparition dans les contextes artisanaux. À Lattes, on passe selon l'auteur d'une "*special-purpose money*" à une "*general-purpose money*":

après la conquête de la Narbonnaise, le numéraire remplit les trois fonctions traditionnelles de la monnaie (moyen d'échange, moyen de paiement, instrument de mesure de la valeur), et touche une part beaucoup plus importante de la population. B. Luley précise bien que les monnaies ne perdent pas pour autant toute fonction non économique, et que tous les échanges ne deviennent pas forcément monétaires.

Si l'on examine la situation dans la Gaule de l'Est en utilisant les mêmes critères, il est apparent qu'on a affaire à une société monétarisée, du moins sur les sites urbains de type *oppida* (à l'époque gauloise comme à la période romaine, les établissements ruraux livrent peu de monnaies, ce qui rend l'interprétation difficile). Les monnaies ne sont pas rares dans des contextes artisanaux, qui sont parfois mis en relation avec la frappe monétaire (Gondole, Bibracte, La Pierre d'Appel, le Fossé des Pandours...). L'alignement métrologique du denier gaulois sur le denier romain, l'existence de subdivisions, parfois de séries bi- ou trimétalliques (à légende Q.DOCI et TOC/TOGIRIX dans la région des Séquanes, à légende ARDA chez les Trévires), ne laissent pas planer de doute sur la fonction économique des monnaies. À Reims ou Besançon, où on dispose de séquences stratigraphiques longues couvrant les périodes gauloise et romaine, aucun changement clair n'est apparent hormis dans la composition du stock monétaire; les monnaies sont déjà nombreuses à La Tène finale. À LT D2b et à l'époque augustéenne, au Titelberg, les monnaies sont concentrées le long de la rue et dans les fossés bordiers, ce phénomène est connu ailleurs pour la période romaine (Petinesca, Lyon, Fréjus, Pompéi) et traduit peut-être un usage similaire. On notera néanmoins que les bourses semblent moins courantes à la période laténienne, mais cela tient peut-être à la difficulté de repérer ce type de dépôt. En somme, contrairement à certaines régions, comme le Rhin inférieur ou la Belgique actuelle, on peut considérer que César trouve en Gaule de l'Est une zone déjà monétarisée.

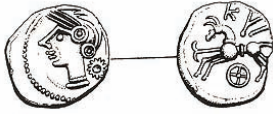
Si l'on se tourne vers une étude fine de l'usage monétaire à partir des contextes de découvertes, on se heurte à une difficulté. Paradoxalement, la situation en Italie – si tant est qu'on puisse aborder l'Italie comme une entité unique – est mal connue. Il est donc difficile d'affirmer avec certitude que telle pratique est typiquement italique parce qu'elle se démarque de ce que l'on observe sur des sites indigènes.

Il est intéressant de noter qu'à partir de l'époque augustéenne, sur les sites de fondation romaine, qu'il s'agisse de camps ou sites civils, les monnaies gauloises ont déjà presque complètement disparu. C'est le cas par ex. pour les villes d'Augst, Autun et Trèves, dont les contextes les plus précoces ne semblent pas antérieurs à la première décennie avant notre ère (cette absence de monnaies gauloises pourrait aller contre l'idée d'un transfert brutal et rapide de population depuis les sites indigènes proches). À Reims ou Paris, au contraire, où l'occupation pré-augustéenne est attestée, les émissions gauloises sont encore nombreuses jusque vers 20 apr. J.-C. Le rôle que joue le mobilier résiduel, absent sur un site fondé *ex nihilo*, reste à déterminer précisément, mais ne suffit peut-être pas à expliquer complètement le phénomène. Il est tentant d'y voir un usage prolongé et actif des monnaies indigènes, peut-être différent de l'usage des monnaies romaines. Même si la monnaie officielle était romaine, il n'est pas certain qu'elle se soit imposée immédiatement: en France, on utilisait encore les termes de sou et d'écu au début du XX<sup>e</sup> siècle, plus d'un siècle après la décimalisation.

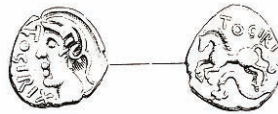
Il n'a pas encore été possible de réellement différencier des usages indigènes et importés sur les sites civils, où on peut s'attendre à trouver le reflet de la circulation "de tous les jours". Le domaine où on peut le mieux distinguer un changement dans l'usage de la monnaie est celui du rituel, plus caractérisé, plus singulier que le domaine quotidien. L'étude des structures de découverte des monnaies montre à l'époque gauloise un nombre élevé de structures fossoyées, et notamment de trous de poteau (un fait déjà noté par C. Haselgrove). Le phénomène ne touche pas seulement les sanctuaires, mais également les habitats. À partir de l'époque augustéenne, le nombre de monnaies gauloises découvertes dans ce type de contexte décline fortement. Seul le sanctuaire du Martberg vient démentir ce constat, puisque le phénomène est encore observé tout au long du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Mais la réoccupation continue du même secteur depuis LT D2b, et la grande rareté dans les contextes post-augustéens de monnaies romaines (contrairement à ce qui est observable sur l'Altbachtal de Trèves), semblent montrer que les monnaies étaient présentes dans le sédiment, et qu'on n'a pas affaire à des phénomènes de déposition. L'article de St. Izri dans ce même volume montre qu'à Mirebeau la déposition en fosse semble limitée à La Tène.



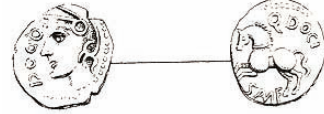
Deniers gaulois :



Kaletedou (LT 8178)

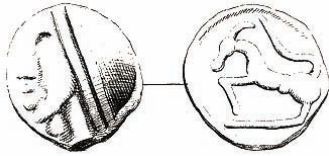


Togirix (LT 5550)



Q. Doci Sam F. (LT 5405-5411)

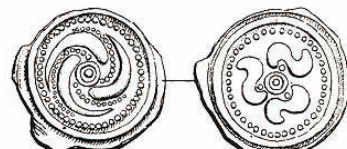
Potins gaulois :



Grosse tête, type A



Au sanglier (Scheers 186)

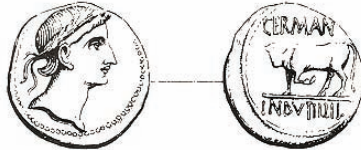


Au triskèle (LT 8329)

Bronzes "gallo-romains" :



Scheers 217



RPC 506



RPC 509

Bronzes romains :



As républicain



Dupondius frappé à Vienne (RPC 517)



Dupondius de Nîmes, 1ère série (RPC 523)



As de Lyon, 2ème série (RIC 238a)

Dessins : E. Dardel



Au contraire, la présence de monnaies romaines dans des trous de poteau est beaucoup plus rare. Les cas les plus remarquables proviennent de camps romains. Le *praetorium* du Kops Plateau de Nimègue a livré des deniers dans plusieurs de ses trous de poteau (Beliën 2009); à Oedenburg, trois trous de poteau, appartenant chacun à une des trois portes connues du camp A, ont livré des monnaies, ainsi qu'un probable trou de poteau de la colonnade des magasins; toutes les monnaies portent un autel au revers. Le phénomène de déposition semble clair. On ne peut donc pas parler d'une pratique typiquement celtique, mais elle semble assurément plus fréquente à la période laténienne. L'usage prolongé au début de notre ère de constructions en terre et bois permet d'exclure le changement de techniques de construction comme responsable de l'abandon de la pratique.

Au Martberg, D.Wigg-Wolf a pu montrer que le phénomène de mutilation, s'il est présent à La Tène comme au début de l'époque romaine (avec un hiatus à la période augustéenne), se fait selon des modalités différentes. Les marques sur les monnaies romaines semblent être le fait d'individus, alors que la mutilation des monnaies gauloises apparaît beaucoup plus organisée (Wigg-Wolf 2005a; voir également *id.* 2005b).

La présence de monnaies dans les tombes, même si elle est attestée en Gaule pré-romaine dans quelques rares régions, notamment chez les Trévires, et bien qu'elle ne soit pas systématique en Italie, semble néanmoins une pratique importée, attestée principalement à partir de l'époque tibéro-claudienne.

Pour autant qu'on puisse en juger, ces modifications dans l'usage semblent contemporaines de la diffusion massive de bronzes romains dans la Gaule civile dans les premières décennies de notre ère: faut-il y voir un lien de cause à effet? De même, la disparition des monnaies gauloises est-elle la fin "naturelle" de leur cycle de vie, de nombreuses années après leur frappe, et entraîne-t-elle la fin d'usages particuliers qui leur auraient été liés?

## QUELQUES PISTES

Ce court panorama permet de dégager quelques éléments certains. Chronologiquement, et bien que les rythmes varient selon les sites, on peut dire que c'est à partir d'Auguste (zone rhénane) et de Tibère (zone civile) que le numéraire romain s'impose dans la circulation, et d'une façon relativement rapide. Avant cette date, il semble que son usage soit restreint à une frange peu importante de la population, essentiellement liée à la sphère militaire. Partout où elle est présente, l'armée joue un rôle de diffusion important, mais l'approvisionnement direct des zones civiles n'est pas à exclure. Contrairement à une bonne partie de la Gaule Belgique occidentale, la zone étudiée semble monétarisée dès avant la guerre des Gaules, et la romanisation, dans le domaine de la monnaie, se traduit par des usages différents, souvent difficiles à saisir archéologiquement.

Il convient de poursuivre l'étude fine des monnaies et de leurs contextes de découverte afin de préciser ces premiers résultats. Dans la recherche d'une distinction des usages indigènes et importés, l'étude des nombreuses imitations frappées au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pourrait apporter des éléments de réponse. En effet, ces monnaies sont parfois considérées comme les dernières monnaies gauloises (Nash 1978; Wigg 1996). Il serait intéressant de voir si leur utilisation est plus proche d'un usage laténien ou d'un usage "romain". L'importance de la période augustéenne n'est pas limitée à la Gaule chevelue; dans la péninsule ibérique, en Narbonnaise, en Italie même, on assiste à un profond renouvellement du stock monétaire. La Gaule doit être replacée dans le contexte global des provinces occidentales de l'empire (voir à ce propos Suspène 2009), afin de mesurer la spécificité de son cas, et la pertinence du concept de romanisation pour aborder le problème. Il est impératif de ne pas étudier le phénomène isolément, mais de le replacer dans le contexte plus large des transformations qui surviennent après la guerre des Gaules, du point de vue institutionnel comme du point de vue de la culture matérielle.



## BIBLIOGRAPHIE

- Barrandon et al. 2010**: BARRANDON (J.-N.), SUSPÈNE (A.), GAFFIERO (A.). — Les émissions d'as au type DIVVS AVGVSTVS PATER frappées sous Tibère: l'apport des analyses à leur datation et à leur datation. *Revue Numismatique*, 166.
- Beliën 2009**: BELIËN (P.). — From coins to comprehensive narrative? The coin finds from the Roman army camp on the Kops Plateau at Nijmegen: problems and opportunities. In: VON KAENEL (H.-M.), KEMMERS (F.) ed. — *Coins in context I. New perspectives for the interpretation of coin finds*. Colloquium Frankfurt a. M., October 25–27, 2007. Mayence: Philipp von Zabern, 2009, p. 61-80 (Studien zu Fundmünzen der Antike; 23).
- Bénard 1997**: BÉNARD (J.). — L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2: un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *Revue archéologique de l'Est*, 48, 1997, p. 119-165.
- Besombes, Barrandon 2000**: BESOMBES (P.-A.), BARRANDON (J.-N.). — Nouvelles propositions de classement des monnaies de "bronze" de Claude I<sup>er</sup>. *Revue Numismatique*, 155, 2000, p. 161-188.
- Delestrée 2005**: DELESTRÉE (L.-P.). — La romanisation et la fin du monnayage celtique dans le nord de la Gaule. In: **Metzler, Wigg-Wolf 2005**, p. 129-145.
- Gruel 2005**: GRUEL (K.). — L'alignement du denier gaulois sur l'étalon romain: datation et impact économique. In: **Metzler, Wigg-Wolf 2005**, p. 29-37.
- Gruel, Haselgrove 2006**: GRUEL (K.), HASELGROVE (C.). — Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines. In: \***Haselgrove 2006**, p. 117-138.
- Gruel, Popovitch 2007**: GRUEL (K.), POPOVITCH (L.). — *Les monnaies gauloises et romaines du site de Bibracte*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2007 (Bibracte; 13).
- Haselgrove 1999**: HASELGROVE (C.). — The development of Iron Age coinage in Belgic Gaul. *Numismatic Chronicle*, 159, 1999, p. 111-168.
- Haselgrove 2005**: HASELGROVE (C.). — A new approach to analysing the circulation of Iron Age coinage. *Numismatic Chronicle*, 165, 2005, p. 129-174.
- Luley 2008**: LULEY (B. P.). — Coinage at Lattara. Using archaeological context to understand ancient coins. *Archaeological Dialogues*, 15/2, 2008, p. 174-195.
- Martin 2009**: MARTIN (St.). — Monnaies et céramiques sur les sites militaires et civils de Germanie à l'époque augusto-tibérienne: apports d'une étude croisée. In: RIVET (L.), SAULNIER (S.) dir. — *Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2009, p. 151-158.
- Metzler, Wigg-Wolf 2005**: METZLER (J.), WIGG-WOLF (D.) Hrsg. — *Die Kelten und Rom: neue numismatische Forschungen. Les Celtes et Rome: nouvelles études numismatiques*. Fond de Gras/Titelberg, Luxembourg, 30 avril-3 mai 1998. Mayence: Philipp von Zabern, 2005 (Studien zu Fundmünzen der Antike; 19).
- Nash 1978**: NASH (D.). — Plus ça change... Currency in Central Gaul from Julius Caesar to Nero. In: CARSON (R.), KRAAY (C.) ed. — *Scripta nummaria Romana. Essays presented to Humphrey Sutherland*. Londres, 1978, p. 12-31.
- Suspène 2009**: SUSPÈNE (A.). — Une monnaie pour l'Empire? In: HURLET (F.) dir. — *Rome et l'Occident (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)*. Gouverner l'Empire. Rennes: PUR, 2009, p. 229-247.
- Van Heesch 2005**: VAN HEESCH (J.). — Les Romains et la monnaie gauloise: laisser-faire, laisser-aller? In: **Metzler, Wigg-Wolf 2005**, p. 229-245.
- Wigg 1996**: WIGG (D. G.). — The function of the last Celtic coinages in northern Gaul. In: KING (C. E.), WIGG (D. G.) ed. — *Coin finds and coin use in the Roman world*. Berlin: Philipp von Zabern, 1996, p. 415-436 (Studien zu Fundmünzen der Antike; 10).
- Wigg-Wolf 2005a**: WIGG-WOLF (D.). — Coins and ritual in the late Iron Age and early Roman sanctuaries in the territory of the Treveri. In: HASELGROVE (C.), WIGG-WOLF (D.) ed. — *Iron Age coinage and rituals practices*. Mayence: Philipp von Zabern, 2005, p. 361-379 (Studien zu Fundmünzen der Antike; 20).
- Wigg-Wolf 2005b**: WIGG-WOLF (D.). — North Gaul and Raetia. In: ALFARO ASINS (C.), MARCOS ALSON (C.), OTERO (P.) ed. — *XIII Congreso internacional de numismática*, Madrid, 2003: actas-proceedings-actes. Madrid: Ministerio de cultura, Subdirección general de publicaciones, información y documentación, 2005, p. 995-1001.
- Wigg-Wolf 2007**: WIGG-WOLF (D.). — Dating Kalkriese: the numismatic evidence. In: LEHMAN (G. E.), WIEGELS (R.) Hrsg. — *Römische Präsenz und Herrschaft im Germanien der augusteischen Zeit. Der Fundplatz von Kalkriese im Kontext neuerer Forschungen und Ausgrabungsfunde*. Beiträge zu der Tagung in Osnabrück vom 10. bis 12. Juni 2004. Göttingen, 2007, p. 119-134. (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen Philologisch-Historische Klasse, Folge 3; 279).



---

# *Vetera et nova*

---

MICHEL REDDÉ

Si je devais, au terme de cette longue enquête, ne retenir que quelques aspects symboliques de la “romanisation” dans l’Est de la Gaule, j’en choisirais deux :

– sous le règne de Tibère, voire un peu plus tard, on construisait à Alésia, là même où César avait vaincu la coalition gauloise, trois quarts de siècle plus tôt, un nouveau *murus gallicus* (Colin 2009).

– au même moment, ou à peu près, on déchargeait à Oedenburg, sur les bords du Rhin, des sacs de poivre (Jacomet, Vandorpe, dans ce volume). Ces denrées venues d’Inde avaient accompli un long périple qui les avait menées en haute mer sur l’Océan Indien jusqu’au Bab el-Mandeb, avant de remonter la Mer rouge pour traverser le désert oriental d’Égypte, rembarquer à Coptos, sur le Nil, descendre le fleuve jusqu’à Alexandrie ; de là on les avait chargées pour le port de Rome, où d’autres bateaux les avaient transbordées jusqu’en Arles, avant qu’elles ne remontent le Rhône, puis la Saône. Elles n’étaient alors plus très loin de la frontière du Rhin. Cette partie de la Gaule entraînait ainsi dans une économie qu’on ne disait pas encore “mondialisée”. Et pourtant !

Ce *murus gallicus-romanus* et ces grains de poivre sont, à mes yeux, les deux faces complémentaires d’un même processus que nous appelons “romanisation” et qu’il nous faut maintenant essayer d’apprécier globalement après une série d’études partielles qui ont tenté d’en analyser les multiples facettes.

## LE TEMPS COURT

Les historiens de Rome sont toujours sensibles aux ruptures introduites par la conquête, car ils reconnaissent en celle-ci un commencement. Leurs questions passent par le filtre des sources écrites (épigraphie et textes) qui fournissent des indications essentielles, uniques, irremplaçables sur les nouvelles institutions, le droit des peuples conquis, les mutations et les promotions sociales, les changements de l’onomastique, l’évolution de la langue. Les archéologues classiques les rejoignent en étudiant prioritairement les éléments les plus visibles de ces ruptures : les formes architecturales et l’expression artistique, les matériaux de construction, l’introduction de techniques céramiques inédites, de nouveaux produits alimentaires et artisanaux. De fait, si l’on veut dresser une liste des modifications intervenues dans les quelques décennies qui ont suivi la conquête césarienne, on arrive à un catalogue impressionnant et incontestablement significatif à bien des égards.

L’un des éléments les plus déterminants des mutations de la géographie urbaine de la Gaule a sans nul doute été la réorganisation du réseau routier, communément attribuée à Agrippa si l’on en croit Strabon (IV, 6, 11). Mais ce texte précieux, probablement surévalué et presque toujours surinterprété, pose autant de problèmes qu’il n’en résout. Le premier, et non le moindre, est celui de la chronologie. Agrippa, on le sait, a par deux fois exercé le pouvoir en Gaule, au nom d’Octavien/



Auguste, mais aucune source historique ne permet de décider à quel moment le programme routier a été effectivement lancé. Selon qu'on choisit la date de son premier gouvernement (39-38), ou de son second (20-19), sur des critères de vraisemblance purement subjectifs, on écrit l'histoire d'une manière totalement différente qui implique un processus de transformation très précoce ou, au contraire, relativement tardif. L'archéologie n'a pas encore vraiment tranché ces questions de manière définitive, mais elle commence à livrer quelques indications. La plus importante vient assurément de la datation dendrochronologique des ponts de bois qui assurent la traversée des rivières, et on doit citer au premier rang celui de Trèves, bien daté de 18-17 (Hollstein 1980). A. Dumont a proposé dans ce volume d'autres dates précoces pour différents ouvrages qui permettent le franchissement de la Loire, mais il ne s'agit pas là nécessairement du "réseau d'Agrippa" proprement dit. Le second problème, et qui n'est pas le plus simple, consiste au demeurant à identifier les routes décrites par Strabon et celles qu'on connaît grâce à l'archéologie (Kaszprzyk, Nouvel, dans ce volume), mais aussi à l'aide des milliaires et des itinéraires plus tardifs, comme G. Walser a tenté de le faire dans le *CIL*, XVII (Walser 1986). C'est ainsi qu'on a pu proposer différents tracés alternatifs, notamment pour la "voie de l'Océan" (Leman 1975). Dans ce volume, M.-N. Pascal suggère de dater vers 22-21 av. J.-C. un tronçon de la voie antique Chalon-Autun, mais on aimerait avoir évidemment d'autres informations issues d'autres secteurs. La troisième question, en effet, est celle de la réutilisation des réseaux de l'âge du Fer par les arpenteurs romains, mais il n'est pas non plus toujours aisé de déterminer les tracés les plus anciens. Il est certes bien tentant de restituer des itinéraires entre les agglomérations protohistoriques attestées (par exemple Besançon/Mandeure ou Metz/Toul) mais ce n'est pas là prouver la matérialité des chaussées elles-mêmes ni leur tracé. Là aussi la recherche sur les points de franchissement des rivières constitue un aspect très novateur du dossier présenté dans ce volume, car elle montre quelquefois l'antériorité protohistorique de ces passages obligés. Rappelons enfin que le texte de Strabon, écrit (ou du moins achevé) vers le début du règne de Tibère, peut parfaitement regrouper l'action des deux gouvernements d'Agrippa et oublier en même temps, dans son raccourci très schématique, nombre d'autres voies bâties à cette période. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ces questions, au total bien connues, mais il n'était pas inutile de rappeler brièvement combien elles restent embrouillées.

On est paradoxalement sur un terrain plus ferme avec l'histoire du décor architectural. On aura pu constater, à la lecture de ce volume, la présence, même fragmentaire, de monuments figurés dont le style très précoce témoigne de la présence d'ateliers habitués aux pratiques et aux programmes décoratifs du Midi, dès la période médio-augustéenne, même si un certain retard dans la transmission des modèles ne doit pas être trop vite écarté, ce qu'on fait aisément. L'enquête dans les collections lapidaires des Séquanes, des Lingons, des Héduens est, de ce point de vue, riche et instructive; elle rejoint en outre d'autres recherches du même ordre menées à l'étranger, par exemple à Cologne (Hesberg 2002). Elle ne doit pas pour autant occulter le fait qu'elle ne concerne que des bâtiments publics et traduit partiellement la réalité d'un temps qui laisse subsister, à côté des nouvelles formes architecturales, les techniques anciennes. On le voit bien avec l'exemple caractéristique du *murus gallicus* d'Alésia, qui n'est d'ailleurs sans doute pas un cas unique. Rappelons, à ce propos, que le dernier état de la porte du Rebut, à Bibracte, est considéré comme contemporain de la porte d'Arroux, à Autun (Buchsenchutz 1999; Rebourg 1998, p. 130). Mais la réflexion vaut aussi dans d'autres domaines. Ainsi l'étude de l'architecture domestique, dans le centre des villes anciennes comme Reims ou Besançon, révèle-t-elle des mutations beaucoup plus lentes que celle des centres publics, mais cela est vrai aussi pour des villes neuves comme Troyes ou Amiens, dont le bâti urbain reste modeste, au moins jusqu'à l'époque de Tibère, et marqué par l'usage d'architectures de tradition indigène. Même quand les plans auront adopté des standards d'origine méditerranéenne, la technique des pans de bois persistera jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne, parfois même bien au-delà, la pierre ne faisant souvent son apparition qu'à l'époque flavienne, voire au II<sup>e</sup> siècle. Encore est-ce presque toujours pour constituer des soubassements, non des élévations. À l'inverse, l'architecture domestique, sur l'*oppidum* des Héduens, connaît une révolution sans précédent avec l'adoption très précoce de véritables plans de *domus* caractéristiques des villes italiennes (Meylan, Labaune, dans ce volume). Toutefois, les fouilles récentes de la PC 1 de Bibracte montrent bien la succession des étapes constructives et établissent une chronologie sensiblement plus basse que celle qui prévalait autrefois. Là où J. Déchelette voyait la plus grande maison de Gaule, contemporaine de la conquête césarienne, et un signe de l'acculturation



très précoce des Héduens (Déchelette 1903, p. 49), l'archéologie actuelle prouve que la construction de la maison à l'*opus spicatum* (phase 4) n'est guère antérieure à 30 av. J.-C. et que la PC 1 proprement dite doit être attribuée aux trente premières années de notre ère, ce qui constitue un changement très significatif des rythmes exacts du processus de romanisation de Bibracte par rapport aux notions qui étaient les nôtres il y a encore 25 ans (Paunier, Luginbühl 2004).

Cette réflexion en entraîne une autre sur la mise en place des carroyages urbains: pendant très longtemps ceux-ci ont été attribués à des dates très hautes, remontant parfois aux débuts du principat augustéen. Là aussi l'archéologie actuelle a tendance à corriger cette chronologie ancienne, rarement fondée sur un examen précis du matériel.

L'exemple le plus caractéristique est sans nul doute celui de Trèves, récemment réévalué par J. Morscheiser-Niebergall. Reprenant avec une grande acribie tout le matériel augustéen découvert dans les fouilles anciennes et récentes, malheureusement très limitées en extension, l'étude prouve que, malgré la date de la construction du pont (18-17 av. J.-C.), les premiers niveaux d'occupation ne sont pas antérieurs à l'horizon de Haltern, plus généralement la première décennie de notre ère (Morscheiser-Niebergall 2009). À Amiens, où J.-L. Massy et D. Bayard voyaient autrefois une mise en place du carroyage urbain vers 19-16 av. J.-C. avec un démarrage précoce de l'occupation du sol (Bayard, Massy 1983), les récentes fouilles préventives envisagent plutôt un phénomène lent, en plusieurs étapes: la construction de la "voie d'Agrippa" aurait bien eu lieu vers 15-12, et aurait été suivie de premières traces d'habitat très modeste, sans doute avec un premier carroyage limité, d'ailleurs non cohérent avec la grande voie, mais l'espace urbain n'aurait pas été densément occupé avant le début du règne de Tibère (Bayard 2007). À Reims, la trame viaire semble établie juste avant le changement d'ère et elle est suivie assez vite de l'édification d'une des premières *domus* urbaines, la maison de Muranus (Balmelle, Neiss 2003; Neiss *et al.* 2007). À Autun, on a longtemps daté la fondation urbaine dans la dernière décennie avant notre ère, au plus tard, en raison de la similitude stylistique entre les chapiteaux de la porte d'Arroux et certains chapiteaux de Narbonnaise (Guillaumet, Rebourg 1987; Rebourg 1998). Mais ceux de la porte Saint-André sont considérés désormais comme sensiblement postérieurs, probablement tibériens, et il n'est plus

sûr du tout que la construction de l'enceinte et la trame viaire soient contemporaines et homogènes (Labaune, Meylan; Brunet-Gaston, dans ce volume). Les fouilles préventives les plus récentes semblent toutefois avoir fait remonter chronologiquement les tout premiers niveaux d'occupation vers le tournant de l'ère, peut-être avec un premier carroyage différent du plan urbain du Haut-Empire (Labaune, dans ce volume).

Ces quelques exemples empruntés tant à la Gaule du Nord qu'à celle de l'Est (mais on pourrait en citer bien d'autres) montrent à tout le moins un processus d'urbanisation légèrement plus tardif qu'on ne le pensait, avec une fondation des villes nouvelles vers le tournant de l'ère, et parfois un décollage effectif vers la fin du règne d'Auguste seulement<sup>1</sup>.

Ces problèmes de datation ne sont pas sans conséquence sur notre perception historique des institutions politiques et religieuses des cités gauloises au début de l'Empire. Ils en sont même un élément fondamental. La construction d'un centre politique (*forum* et basilique) mais aussi d'un sanctuaire du culte impérial, la mise en place des cultes publics, avec l'édification des temples consacrés aux dieux de la cité sont les éléments constitutifs d'un nouveau paysage civique et d'un changement de statut des communautés pérégrines (Van Andringa 2008). Or c'est cette chronologie précise qui nous fait le plus souvent défaut, occultant notre compréhension du rythme même de la romanisation. Les historiens considèrent tantôt que l'organisation administrative de la Gaule a été décidée dès 27, en s'appuyant sur un passage de Dion Cassius (LIII, 22, 5), tantôt que c'est le dernier séjour d'Auguste dans la province, entre 16 et 13, qui a donné le branle à l'organisation administrative de la *Comata* (Raepsaet-Charlier 1998, p. 153-154). Quels que soient les arguments des uns et des autres, les faits archéologiques, tels que nous les considérons aujourd'hui, montrent un évident retard *de fait* par rapport aux décisions impériales supposées<sup>2</sup>.

À bien des égards la comparaison avec la situation de la Cisalpine est sur ce point assez éclairante, d'autant que cette province, qui avait reçu le *ius Latii* par une *lex Pompeia* de 89, fut intégrée en 49 dans l'Italie romaine par la *lex Roscia*, et connut alors seulement un processus général de municipalisation. R. Villicich a bien montré, dans un livre récent, que la phase de création des centres publics monumentaux de cette région n'était guère antérieure au règne d'Auguste (Villicich 2007). Pour la

phase antérieure, entre 89 et 49, c'est-à-dire une période pendant laquelle les nouveaux centres civiques latins disposaient théoriquement des édifices publics nécessaires à l'*urbanitas*, l'archéologie les perçoit mal ou ne les perçoit pas. La question qui se pose – et à laquelle on ne sait pas actuellement répondre – est la suivante : ces installations sont-elles oblitérées par les constructions ultérieures, ce qui fait que les fouilleurs ne les voient pas, ou ont-elles subi un réel retard de mise en place, la vie publique se contentant, en attendant, de cadres provisoires<sup>3</sup> ?

C'est pourquoi la découverte d'une "basilique" à Bibracte, qui plus est datée des années 40-30 av. J.-C., pose tellement de problèmes aux historiens : elle suppose en effet l'octroi aux Héduens du droit latin, à peu près au moment où nombre de cités pérégrines de la future Narbonnaise en étaient elles-mêmes dotées (Christol, Goudineau 1988 ; Christol, Heijmans 1992), c'est-à-dire très tôt, s'agissant d'une province nouvellement conquise comme la *Comata* et encore largement inorganisée d'un point de vue juridico-administratif. L'hypothèse n'est pas absurde en elle-même, et elle a été reprise sur d'autres bases, avec de bons arguments, par A. Hostein (Hostein 2009). On se gardera toutefois, faute de preuves archéologiques encore bien établies (Marc, dans ce volume) d'y accorder un crédit total, d'autant que, recouverte par une *domus* privée à partir de 20-15, elle ne saurait avoir été remplacée dès cette date à Autun même par un monument semblable, au moins dans l'état actuel de la recherche archéologique. Le débat, sur ce point, n'est pas clos.

L'usage du vocabulaire architectural utilisé doit donc rester prudent : parler de *forum* pour une agglomération comme celle d'Alésia, alors que les Mandubiens n'apparaissent pas dans la liste plinienne des peuples de Lyonnaise, prête évidemment à confusion si le mot n'est pas correctement explicité, et même si l'existence d'une place publique est indéniable (Bénard 1997). La datation précise des différentes phases de cet ensemble mériterait une fouille soignée, assortie d'une étude stratigraphique du matériel, si c'est encore possible après tous les "sondages" suivis de restaurations incontrôlées qu'on y a effectués (Reddé 2003). Il en va de même à Vertault, incontestable *vicus* doté d'un centre monumental et d'une possible basilique (Bénard *et al.* 2010), ce qui, comme à Alésia, ne pose aucun problème institutionnel... si l'on se place après la constitution antoninienne. La grande inscription de Vertault en l'honneur de

la *domus diuina* (*CIL*, XIII, 5661) suggère d'ailleurs d'aller vers une datation basse des installations mentionnées. Mais il va de soi qu'une confrontation avec des données archéologiques nouvelles, soigneusement étalonnées, serait indispensable et probablement très fructueuse pour notre compréhension de l'équipement public d'un *vicus*.

Pourtant, si l'archéologie la plus récente nous incite à ne pas faire remonter trop tôt dans l'époque augustéenne l'émergence effective des villes nouvelles, l'épigraphie nous interdit en même temps de la faire descendre trop tard. Les deux grandes inscriptions de Reims (*CIL*, XIII, 3254 ; *AE* 1982, 715) et de Trèves (*CIL*, XIII, 3671 ; *BRGK* 1959, 123, 1) en l'honneur des *Caesares* morts, postérieures à 4 apr. J.-C., la dédicace honorifique à Caius découverte à Sens, datable de 2-3 (*CIL*, XIII, 2942) ou l'autel de Bavay, célébrant l'*adventus* de Tibère, en 4 apr. J.-C. (*CIL*, XIII, 3570) impliquent des communautés civiques organisées et l'existence d'un centre public pour célébrer le culte impérial. Dans le cas de Sens, c'est d'ailleurs la *ciuitas Senonum* elle-même qui intervient, non un notable. Comme l'a justement rappelé W. Van Andringa, des autels à Rome et Auguste ont probablement existé dans toutes les nouvelles capitales, quand bien même celles-ci, et notamment leurs *fora*, pouvaient être encore en cours de construction (Van Andringa 2002, p. 45-57).

C'est bien ce modèle que l'on voit mis en œuvre à Waldgirmes, à 80 kilomètres à l'est du Rhin, en pleine Germanie libre, et au même moment (Schnurbein 2010). L'intérêt de ce site majeur, à chronologie très courte (entre 3 av. J.-C. au plus tard et les campagnes de Germanicus, en 14-16) est de montrer la mise en place d'une "ville neuve", avec son forum, orné de la statue équestre de l'Empereur, son réseau viaire, ses *domus* à la romaine, ses greniers, ses ateliers. Une petite ville, au demeurant (7,7 ha), encore lotie de manière partielle (l'espace au nord du forum est vide) mais fortifiée, dans laquelle une population nombreuse n'habitait probablement pas. Son rôle était de fournir un centre politique et sans doute un marché aux populations germaniques dont les traces matérielles sont évidentes à l'intérieur de l'agglomération. Une création militaire, évidemment destinée à une population civile, et cette observation permet, par comparaison, de mieux comprendre comment ces fondations nouvelles ont pu s'établir dans la Gaule intérieure.

## LE TEMPS LONG

On peut toutefois écrire l'histoire autrement, en changeant de perspective, et en replaçant l'évolution de la Gaule de l'Est dans une chronologie longue, au sein de laquelle les 50 ou 60 années qui ont suivi la conquête césarienne ne sont plus qu'un moment du temps. Plusieurs des études amorcées dans cet ouvrage permettent de s'en convaincre aisément.

Commençons par l'évolution des campagnes, où vit, après la conquête comme pendant l'âge du Fer, l'essentiel de la population de cette époque. Bien que la zone qui nous concerne ici ne soit pas, loin s'en faut, la mieux étudiée des régions françaises, si on la compare au Midi, depuis longtemps mieux documenté, ou au Nord du Bassin parisien où les données nouvelles se sont multipliées depuis un quart de siècle (Matterne 2001 ; Zech-Matterne *et al.* 2009 ; Méniel *et al.* 2009), la plupart des indices recueillis tendent, comme ailleurs, à montrer que la Gaule de l'Est s'inscrit dans la trame d'une évolution rurale longue, commencée à la fin de la Tène moyenne au moins (Malrain 2010). Les rares diagrammes palynologiques disponibles révèlent globalement un paysage ouvert au plus tard depuis la Tène moyenne, en même temps qu'une mosaïque de terroirs localement très diversifiés, d'où les zones d'élevage ne sont pas absentes, même à l'époque romaine (Gauthier, dans ce volume). On manque malheureusement d'observations multiples et géographiquement bien réparties pour étudier plus en détail ces phénomènes. Les études de carpologie montrent aussi, comme ailleurs en Gaule, une céréaliculture déjà très diversifiée à l'âge du Fer, même si le nombre de taxons augmente après la conquête, qui apporte notamment le seigle (Jacomet, Vandorpe, dans ce volume). L'horticulture est bien développée à la Tène finale, ainsi que la culture des prairies, un phénomène qui atteste les progrès apportés à la gestion du cheptel avant la conquête. La mutation la plus évidente de l'époque romaine réside dans l'importation, sans doute suivie dans la plupart des cas d'une acclimatation de fruits, d'épices et de légumes d'origine méditerranéenne. On mesure pourtant encore mal, faute de contextes nombreux et bien datés, le rythme de cette acclimatation, d'une part, la destination finale des produits importés, d'autre part. Sur un site comme celui d'Oedenburg, l'un des mieux documentés de cette région pour l'époque romaine, les grains de poivre que je citais en ouvrant cette conclusion étaient-

ils destinés à la population indigène locale ou aux grands officiers du camp militaire ? Vu leur coût, probablement exorbitant, c'est la seconde hypothèse qu'il convient évidemment de retenir, et on doit se poser la même question pour les nombreux fruits et légumes méditerranéens retrouvés à cet endroit, ce qui change sensiblement la perspective et tend à relativiser l'impact effectif de telles importations sur les pratiques alimentaires de la société provinciale, au moins dans les premières décennies qui ont suivi la conquête. Il faudrait en effet trouver ces plantes méditerranéennes en contexte rural pour apprécier leur intégration dans le cortège des espèces cultivées localement, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. S'agit-il, en somme, de "friandises" qu'on trouvait essentiellement sur les marchés urbains et dans les camps, ou d'une consommation ordinaire largement répandue même au sein des campagnes ?

Les formes de l'exploitation du sol, bien que mal documentées encore, ne laissent pas percevoir une situation très différente de celle du reste de la Gaule du Nord. On constate tout d'abord que les centuriations romaines sûrement attestées sont rares, ce qui semble prouver qu'il n'y a pas eu ici d'appropriation brutale et généralisée du sol provincial après la conquête. Les seuls cas probables se rencontrent évidemment chez les Rauraques, unique colonie de notre zone, mais où les traces matérielles de cadastre font largement défaut, ou dans les parages de Mirebeau, sans doute en raison des circonstances historiques qui ont mené les Lingons à la révolte et la VIII<sup>e</sup> légion à s'installer dans la région (Chouquer-Favory 1980 ; Goguet, Reddé 1995). On commence en revanche à pouvoir déceler des parcelles protohistoriques diversifiées, souvent difficiles à distinguer de leurs successeurs (Favory, dans ce volume). Les quelques (trop rares) études d'ensemble disponibles sur l'évolution de l'habitat rural (Nouvel *et al.* 2009 ; Barral, dans ce volume ; Séguier, Nouvel, dans ce volume) révèlent une accélération des créations d'établissements agricoles pendant La Tène C2, assurément la période la plus dynamique, alors que la période de la Tène D1b, au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. semble au contraire marquer au mieux une stabilisation. La période de La Tène D2a, juste avant la conquête, semble en revanche caractérisée par une forte augmentation, alors que le bilan des créations et des abandons redevient presque nul à la Tène D2b, juste après la guerre des Gaules, ce qui ne constitue évidemment pas

une surprise. Mais nous manquons de courbes à chronologie longue allant au moins jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour apprécier la réalité de la reprise supposée à partir d'Auguste. En tout état de cause, au-delà des fluctuations locales et temporaires qu'un corpus numériquement limité peut parfois suggérer à tort, l'évolution de cet habitat rural s'inscrit, au début de l'époque romaine, dans un cadre établi depuis longtemps et globalement stable (Ferdrière 2006). Comme D. Bayard et J.-L. Collard (Bayard, Collard 1996) avaient pu le montrer pour la Picardie, on observe dans le Grand-Est d'incontestables exemples de continuité dans l'occupation de mêmes sites ruraux entre la période de la Tène finale et l'époque gallo-romaine. Les recherches actuelles, même partielles (Séguier, dans ce volume), conduisent toutefois à ne pas traiter en termes généraux et globalisants les phénomènes de déprise ou de stabilité des exploitations sans considérer avec attention la pédologie des sols, d'une part, les terroirs, d'autre part, avec leurs réseaux d'agglomérations.

C'est à cette aune, sans doute, qu'il faut apprécier l'apparition et le développement de la *villa* gallo-romaine, dont la cartographie montre les zones de prédominance mais aussi celles où les grands domaines semblent absents (Ouzoulias, dans ce volume). On constate, ici comme ailleurs, notamment en plaine de France, une assez grande diversité dans le maillage territorial des exploitations agricoles, les petites fermes cohabitant avec les grands domaines (Ouzoulias, Van Ossel 2009). De ce point de vue aussi la comparaison avec l'Italie tar-do-républicaine et augustéenne paraît intéressante. N. Terrenato y a souligné la diversité des situations régionales et le caractère non ubiquiste des villas. On reconnaît aujourd'hui plus volontiers qu'autrefois l'existence de nombreux petits établissements intermédiaires que la recherche antérieure, focalisée sur les grands domaines esclavagistes, avait longtemps négligés (Terrenato 2001).

À l'inverse, dans l'Est de la Gaule, l'archéologie récente a pu mettre en évidence l'existence d'établissements agricoles aristocratiques de la fin de l'âge du Fer, même si, à la différence de l'Ouest (Menez 2008), ces hiérarchies sociales se traduisent essentiellement par le biais de sépultures particulièrement luxueuses, en particulier celles de Clémency (Metzler *et al.* 1991). Analysant ces phénomènes dans la longue durée, F. Trément propose de distinguer trois phases successives dans le développement des campagnes de Gaule : une

première, antérieure à la conquête du Midi, qui se caractérise par un processus de développement endogène ; la seconde, avant la période augustéenne, qui voit l'intensification des échanges avec le monde méditerranéen, accélérant les mutations déjà en cours ; une troisième, marquée par l'intégration dans l'Empire, mais dont les spécificités locales et le rythme de développement restent mal définis (Trément 2010). Cette analyse constitue évidemment une rupture par rapport à la vision traditionnelle encore développée dans *l'Histoire de la France rurale* (Leglay 1975).

Dans le domaine funéraire, évoqué à l'instant, la plupart des études récentes n'ont guère montré, après la conquête, une rupture immédiate et brutale des pratiques en vigueur. Il est vrai que les conclusions qu'on peut formuler sont essentiellement tirées de la périphérie de notre zone d'étude (le territoire trévire, notamment), faute de fouilles récentes sur de grandes nécropoles à chronologie longue. Le meilleur exemple est sans doute celui de Wederath/Belginum, dont l'occupation s'étend sans solution de continuité du milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> apr. J.-C. Des différentes et très nombreuses publications qui lui ont été consacrées, et qu'il est impossible de citer ici en totalité, il ressort assez clairement que l'époque romaine s'inscrit très nettement dans le droit fil de la période protohistorique, au moins jusqu'aux Flaviens (Haffner 1971 ; 1974 ; 1978 ; 1989 ; Cordie-Hackenberg, Haffner 1991 ; 1997 ; Cordie 2007). C'est à ce moment, et à ce moment seulement, que les différentes pratiques funéraires de ce village gaulois, devenu *vicus* routier, montrent une évidente "romanité". L'étude menée par J. Kaurin sur l'ensemble du matériel métallique des tombes trévires confirme ce phénomène (Kaurin, dans ce volume).

Encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'on appelle "romanité", un concept qui suppose l'existence de normes générales, valables pour tout l'Empire, mais que nous sommes bien incapables de définir, même lorsque nous nous limitons à l'Italie (Fasold *et al.* 1998 ; Scheid 2008, sc. p. 6-7). Les différentes recherches menées dans l'est de la Gaule révèlent en revanche une grande diversité locale des pratiques, tant avant qu'après la conquête, ce qui interdit probablement de s'exprimer en termes généraux (Martin-Kilcher 2006 ; Martin-Kilcher, dans ce volume). Même des rites réputés typiquement "romains", comme l'offrande monétaire, apparaissent avant la guerre des Gaules.



C'est peut-être dans les tombes aristocratiques qu'on voit les effets les plus précoces et les plus spectaculaires de ce que nous appelons communément la "romanisation". Non seulement la Gaule orientale a révélé, comme ailleurs, de nombreux "*membra disiecta*" provenant de grands mausolées (Castorio, Maligorne, dans ce volume), mais elle a livré ces dernières années plusieurs tombeaux monumentaux datés très précocement, ceux d'Avenches (Castella 2008), celui de Faverolles (Février 2006) et celui de Bertrange (Kremer 2009). La rupture est, dans ce cas, évidente, avec l'époque de l'indépendance, car elle est marquée, dès l'époque tibéro-claudienne, par une adoption des formes architecturales méditerranéennes. Mais, comme l'ont fait à juste titre remarquer J. Metzler et C. Gaeng, on ne sait pas toujours si le défunt est un aristocrate gaulois "romanisé", faisant siennes les pratiques des nouveaux maîtres, ou au contraire un Italien installé dans la nouvelle province (Metzler, Gaeng 2009, p. 530). Si la première hypothèse est probable pour Avenches, elle est nettement moins certaine dans les deux autres cas, et il peut s'agir de "nouveaux" propriétaires fonciers dont l'origine reste indéterminée. Ces exemples exceptionnels ne doivent donc pas faire oublier que, dans la majorité des cas, les sépultures des *humiliores* s'inscrivent encore dans la suite des traditions protohistoriques locales, pendant au moins un siècle après la conquête césarienne.

Envisageons maintenant la question de l'habitat groupé, une notion probablement plus pertinente du point de vue de la géographie humaine que l'opposition traditionnelle entre ville et village (et en évitant le terme d'"agglomération secondaire" qui eut ses vertus heuristiques, mais est devenu un concept quelque peu obsolète). Nous avons bien conscience, quand on évoque la période antérieure à la conquête, d'être fort loin de la notion latine d'*urbanitas*, qui a longtemps orienté les études sur les villes gallo-romaines, et qui conduisait encore en 1980 les auteurs de l'*Histoire de la France urbaine* à se demander s'il existait une ville protohistorique, tout en répondant à cette question de manière nuancée et alors novatrice (Goudineau, Kruta 1980). Ph. Barral a rappelé ci-dessus que c'est à partir de la transition LT C2/LT D1 (vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) que l'on commence à percevoir, dans l'est de la Gaule, la naissance de petites agglomérations agricoles et artisanales, avec une accélération dans les années 130-100. Mais, vers la fin de cette période, on observe un mouvement de

basculer qui se traduit par l'abandon brutal de toute une série d'agglomérations ouvertes et l'émergence d'habitats groupés fortifiés, que les protohistoriens qualifient d'*oppida*<sup>4</sup>. Cette floraison ne se fait pas de manière homogène partout : Bibracte, Besançon (à l'origine une agglomération ouverte) apparaissent dans les années 130-110 ; Alésia, Langres, Boviolles semblent des créations plus tardives, un petit oppidum comme Bâle-Cathédrale commence à se développer probablement vers les années 80 av. J.-C. Ce mouvement se renforce vers le milieu du premier siècle, autour de la guerre des Gaules, avec des agglomérations ouvertes comme Troyes ou Lousonna, et on l'observe dans toute la région, jusqu'au plateau suisse et au lac de Constance (Kaenel *et al.* 2005) ; il continuera ultérieurement, parfois trois quarts de siècle après la conquête, avec de nouvelles créations comme celle d'Oedenburg (Reddé, dans ce volume) ou Dijon, encore plus tard. Certaines agglomérations, comme Besançon, Reims, Langres, qui sont assurément des *oppida* protohistoriques, deviennent à leur tour des capitales de *ciuitates* gallo-romaines avec une postérité jusqu'à nos jours, tandis que d'autres continuent de jouer un rôle majeur pendant près d'un demi siècle après la guerre des Gaules, avant d'être abandonnées au profit d'un site neuf (Bibracte). Mandeure, Bâle, Alésia, sans être des capitales, continuent de jouer un rôle régional et de se développer pendant la période romaine. D'autres enfin se déplacent quelque peu, tantôt avant la guerre des Gaules (Verdun/Cabillon), tantôt bien après (Boviolles/Naix). Dans l'ensemble, le Grand-Est paraît comporter nettement moins de "villes neuves" que le Nord de la Gaule (Amiens, Bavay, Tongres, Trèves...). On ne constate donc pas de phénomène univoque et brutal, consécutif à la conquête, mais bien au contraire une série de trajectoires diverses, liées, probablement, à l'importance économique des pôles de peuplement et à la ré-orientation des axes routiers au sein d'un paysage "urbanisé" de longue date. Il doit toutefois être clair, on l'a rappelé, que les caractères "indigènes" de cette urbanisation subsistent très longtemps après la guerre des Gaules. L'adoption très précoce de standards méditerranéens dans l'architecture de Bibracte constitue, sur ce point, une notable exception, non la norme.

S'agissant des transformations des productions manufacturées, M. Feugère avait déjà bien montré, lors du colloque de Lausanne, que la plupart des techniques artisanales étaient déjà présentes dans la *Comata* bien avant la conquête, notamment en



ce qui concerne la technologie du métal (Feugère 2006). Les quelques enquêtes régionales menées ici confirment cette proposition globale et la meilleure preuve en est sans doute la grande similitude qu'on rencontre dans l'organisation et la production des ateliers de Bibracte et d'Autun (Guillaumet, Labaune, dans ce volume). C'est, affirmait avec raison M. Feugère, le contexte social de la production artisanale qui semble avoir le plus changé. Je pense qu'il faut y ajouter le contexte économique, avec une redistribution des circuits d'approvisionnement en matières premières dont les meules fournissent ici un bon exemple (Jaccotey *et al.*, dans ce volume). L'existence du marché militaire, important dans cette région, a sans aucun doute réorienté certaines productions. En témoigne l'étude que E. Rabeisen avait consacrée aux bronziers d'Alésia et aux fournitures destinées à la cavalerie militaire (Rabeisen 1993). En d'autres domaines, la concurrence entre les nouveaux produits manufacturés et les anciens a sans doute contribué à affaiblir ces derniers. C'est le cas, notamment, de la vaisselle sigillée qui gagne des parts de marché au détriment de la céramique locale. Toutefois, comme le soulignent A. Delor Ahü et S. Mouton-Venault (dans ce volume), cette évolution ne s'est faite que progressivement; encore est-elle inégale selon les types de sites et de contextes. Par ailleurs, elle a été compensée par l'émergence d'autres productions régionales, les gallo-belges notamment. Le phénomène n'est donc nullement univoque et linéaire. Est-il même un facteur clair de "romanisation"? L'accroissement de la consommation de vin ne traduit au fond qu'une accélération et sans doute une plus large diffusion sociale d'un flux antérieur à la conquête, il révèle un goût pour un produit plus qu'une évolution des mentalités proprement dites. L'ambiguïté de l'artefact archéologique est donc grande en ce cas. Il reste que les mutations du vaisselier, mais aussi d'autres sources (littéraires, iconographiques, archéozoologiques, archéobotaniques) montrent bien l'évolution des pratiques alimentaires, même si ces dernières ne se traduisent probablement pas par une rupture brutale ni une diffusion sociale indifférenciée (Desbat *et al.* 2006). Sur ce point aussi nous manquons d'études fines qui pourraient permettre d'évaluer les différences entre les campagnes, les villes, les zones du *limes*.

C'est paradoxalement dans le domaine religieux, pourtant considéré en soi comme conservateur, qu'il est peut-être le moins facile de caractériser les phénomènes de continuité entre

l'époque protohistorique et la période romaine (Metzler, Scheid, dans ce volume). Non pas, bien entendu, que j'aie l'intention de les nier car la persistance des cultes locaux antérieurs à la conquête est évidente, et pas seulement en Gaule: pour prendre un exemple extérieur à la *Comata*, on sait bien que le Saturne punique, en Afrique, est resté la grande divinité de la population après la chute de Carthage. En Gaule même, J. Scheid a mis en lumière le processus de réorganisation du panthéon des Trévires, dont le grand dieu poliade, Lenus Mars, est assurément issu d'une divinité locale honorée dans un contexte civique et religieux nouveau (Scheid 1991; Metzler, Scheid, dans ce volume). N. Roymans pour les Bataves (Roymans 2004), T. Derks pour la Gaule du Nord-Est (Derks 1998) ont analysé des phénomènes similaires. Ces mutations, réalisées localement, communauté par communauté, lors de la constitution des nouvelles cités, interdisent de considérer de manière simpliste les phénomènes de continuité religieuse entre la période protohistorique et l'époque impériale, comme si les dieux "gallo-romains" n'étaient que la copie conforme des dieux "gaulois". Nous sommes d'autant plus embarrassés pour juger ces phénomènes que les sources dont nous disposons ne sont pas identiques pour l'une et l'autre période: d'un côté des sanctuaires et des offrandes, qu'on commence à mieux connaître archéologiquement; d'un autre côté des sanctuaires, des offrandes, mais aussi des témoignages iconographiques et épigraphiques qui nous permettent, dans un certain nombre de cas, d'identifier les dieux honorés dans les temples, ce que nous ne pouvons presque jamais faire pour l'époque de l'indépendance. En outre, l'habillage onomastique romain masque trop la personnalité des divinités celtiques pour qu'on puisse qualifier aisément celles-ci; en témoigne, par exemple, le volumineux dossier de Mars qui rassemble, sous un même théonyme latin, des dieux locaux très divers entre eux et fort différents du Mars romain (Brouquier-Reddé *et al.* 2006). Il faut donc essayer de sérier les problèmes.

C'est sur la question des sanctuaires protohistoriques que les récents progrès de l'archéologie ont été les plus spectaculaires. On n'en connaissait aucun il y a quarante ans. Le bilan dressé en 2003 par P. Arcelin et J.-L. Brunaux avait déjà montré l'accroissement considérable de nos informations (Arcelin, Brunaux 2003). On constate aujourd'hui que, même si nous sommes toujours moins bien renseignés sur le Grand-Est que sur le Nord de la

France, les cartes et la base de données dressées par St. Izri et P. Nouvel (dans ce volume) permettent de disposer d'un instrument de travail renouvelé et d'une grande utilité. En outre la fouille extensive et quasi exhaustive d'un grand sanctuaire à la fois protohistorique et romain comme celui de Mirebeau (Barral, Joly, dans ce volume) vient désormais fournir d'importants éléments de comparaison avec ce qu'avaient pu nous apprendre celles de Gournay ou de Ribemont (Brunaux *et al.* 1985; Brunaux 2009). Ce cas exceptionnel montre une continuité du culte de 300 av. J.-C. à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., avec une remarquable stabilité de l'occupation spatiale, malgré l'évolution architecturale et la mutation des pratiques rituelles. Il permet de mieux réfléchir à l'évolution d'autres sanctuaires régionaux qui s'inscrivent eux aussi dans la longue durée et survivent à la conquête césarienne (Mandeure, Besançon, Alésia, Le Titelberg, Nitry, Naix, Imphy...) même si leur chronologie est souvent moins longue que celle de Mirebeau.

Le second intérêt des enquêtes récentes est de montrer, en multipliant les exemples, que les transformations architecturales qui conduisent à l'apparition de ce que l'on continue d'appeler (à tort) le *fanum* gallo-romain, avec sa *cella* centrale et son déambulatoire périphérique, n'apparaissent probablement pas avant l'époque tibéro-claudienne, au plus tôt. Ceci vaut, semble-t-il, pour les sanctuaires d'origine protohistorique mais aussi pour de nouveaux complexes nés à l'époque romaine, comme celui d'Oedenburg (Schucany, Schwarz, dans ce volume). On rejoint ici une observation déjà formulée par T. Derks (Derks 1998, p. 186, 183). Bien sûr celle-ci ne vaut probablement pas pour des *villes* neuves comme Avenches, très marquées, dès leur origine, par leur imprégnation des modes de pensée romains. Il serait évidemment intéressant de vérifier, à l'intérieur des nouvelles capitales de cité, quand exactement et selon quelles modalités l'architecture des sanctuaires protohistoriques s'est transformée, lorsque ces capitales sont d'anciens *oppida* (Besançon, Reims). On pourrait sans doute toucher là, de manière concrète, la réalité et la chronologie de l'intégration de ces *ciuitates* pérégrines dans le moule romain.

La question des rites d'offrandes constitue un terrain encore plus miné, et il est caractéristique que personne n'ait abordé ce problème lors du colloque de Lausanne sur "La romanisation et la question de l'héritage celtique" (Paunier 2006). Elle l'a été lors de la table ronde de Cambridge, mais

prudemment limitée aux mutations de la fin de l'âge du Fer, plus aisées à appréhender (Poux 2006). Il est vrai qu'on a besoin, pour la traiter, de sites à chronologie longue, bien stratifiés et bien fouillés, ce qui est rarement le cas. Même limitée à la période antérieure à la conquête, la question est d'autant plus ardue qu'on tente de l'aborder en dressant une synthèse à partir de données partielles, empruntées à des sites provenant de contextes géographiques très divers, alors que seules des mises en série régionales seraient pertinentes, mais l'état lacunaire de la documentation ne permet pas encore d'y parvenir (Cazanove, Joly, dans ce volume). Dans le Grand-Est, seul le sanctuaire de Mirebeau répond à tous les critères requis pour une analyse globale de l'évolution des rites d'offrande sur une longue période, mais l'analyse réalisée par G. Bataille sur les mobiliers métalliques (dans ce volume) permet d'élargir un certain nombre de conclusions. J'en rappelle quelques points importants à mes yeux. G. Bataille souligne l'existence de deux périodes de mutation, la première vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qui voit la diversification des types d'objets retrouvés dans les sanctuaires (vaisselle, ustensiles culinaires, outillage, artisanat), au détriment des armes et des parures de la période précédente. Ajoutons ici, avec St. Izri (dans ce volume), les premières offrandes monétaires et, avec Ph. Barral et M. Joly (pour Mirebeau), les premiers vases miniatures. Une seconde période de mutation se situe autour de la guerre des Gaules ou peu avant celle-ci, avec l'apparition des premières offrandes par destination (rouelles) et l'accroissement des dons monétaires, tandis qu'à Mirebeau les objets manufacturés se raréfient. Les sacrifices d'animaux deviennent alors massifs, traduisant sans doute de nouvelles pratiques sociales, avec l'introduction de véritables boucheries (Méniel, dans ce volume); on constate en parallèle une forte augmentation des amphores vinaires.

Ces types de dépôts continuent après la conquête, sans changement notable. On les observe encore dans les sanctuaires d'Oedenburg, édifiés au début de notre ère, où même de véritables armes apparaissent (mais ce peut être le fruit de la présence des soldats romains qui tiennent garnison à cet endroit), alors que sur d'autres sites (Flaviers) ce sont des armes miniatures (donc des offrandes par destination) qui sont déposées. On doit même constater, à Oedenburg, la présence en nombre significatif d'équidés et de chiens dans l'enclos des temples, des animaux dont on considère d'ordinaire qu'ils ne sont plus consommés à cette époque

(Ginella, à paraître). P. Méniel a raison de rappeler dans ces pages que les transformations architecturales apportées aux sanctuaires, notamment la pratique des sols maçonnés, modifient la nature des dépôts, après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

Ces phénomènes sont complexes et les conclusions assez fragiles. On aurait tort, en outre, de vouloir pousser trop loin l'interprétation religieuse des différentes offrandes observées, à supposer d'ailleurs qu'il s'agisse toujours d'offrandes. Ce mouvement d'évolution montre toutefois que la culture matérielle, dans le domaine religieux comme dans les autres, traduit des mutations dont certaines sont bien antérieures à la conquête, d'autres sensiblement postérieures, et que la "romanisation", là non plus, n'est pas un phénomène qui intervient brutalement et partout de manière simultanée. Les changements introduits par la réorganisation des cultes au moment de la structuration civique des nouvelles *ciuitates* sont indubitables, mais encore très difficiles à corréliser avec l'évolution des pratiques que l'on perçoit obscurément à travers la culture matérielle, sans en saisir toujours le sens. Au demeurant, il importe de rappeler que seuls les cultes publics des communautés qui jouissent au moins du droit latin sont touchés par cette réorganisation de la religion poliade. Les autres ne sont pas *a priori* concernés, dans la mesure où ils ne troublent pas l'ordre public. Doit-on rappeler ici que la plus longue inscription lapidaire que nous connaissions en langue gauloise provient du sanctuaire d'Ucuétis à Alésia (*CIL*, XIII, 2880) ? D'époque impériale indéterminée, elle est dédiée par un certain Martialis (nom latin), fils de Dannotalis (nom celtique) avec les forgerons du lieu, à l'occasion de la fonte de la statue divine : bel exemple de la complexité de ces phénomènes que nous avons du mal à interpréter de manière claire.

## LES DISPARITÉS RÉGIONALES

La Gaule de l'Est ne constitue pas, c'est une évidence, une région homogène, ni d'un point de vue politique, ni d'un point de vue culturel, que l'on se place avant ou après la conquête. Elle a d'ailleurs, sous l'Empire, été divisée entre plusieurs provinces : tandis que les Séquanes et les Helvètes étaient rattachés à la Germanie supérieure, au moins après la création "officielle" de celle-ci, sous Domitien<sup>5</sup>, les Héduens et les Tricasses relevaient du gouverneur de Lyonnaise, les Rèmes, les Leuques, les Médiomatriques et les Trévires de celui de Belgique. Quant aux Lingons, ils ont été

ballottés à plusieurs reprises, d'abord intégrés à la Belgique si l'on en croit Pline l'Ancien (Pline, *HN*, IV, 106), puis attribués à la Germanie supérieure (Wightman 1977). Sans entrer plus avant dans un débat complexe et hors de propos sur la nature des sources d'époque romaine, contentons-nous de constater que cette division provinciale n'a guère eu d'importance pour la question qui nous occupe ici. On doit rappeler toutefois la disparition de plusieurs peuples connus avant la guerre des Gaules, et qui ont été intégrés à un ensemble plus vaste : les Mandubiens sont les plus souvent cités en raison de la notoriété que leur a conférée César, mais il y en eut d'autres, comme les Boiens ou les Ambarres. Cette réorganisation territoriale, généralement attribuée à Auguste par les historiens, mais sans que cette opinion commune repose sur une source antique explicite, interdit, on l'a souvent rappelé, d'identifier trop strictement *ciuitates* romaines et peuples protohistoriques, même si les filiations sont évidentes. De même faut-il éviter d'imaginer pour l'époque romaine des subdivisions territoriales ("*pagi*") organisées de manière invariable selon un schéma administratif qui emprunte plus à la France de Napoléon qu'à la Gaule romaine, encore moins faire remonter sans précaution au second âge du Fer les rares informations d'époque impériale dont nous disposons. Je me contenterai de ce bref rappel, sans insister davantage sur des questions qui ont été bien étudiées ces dernières années (Tarpin 2002).

Il me paraît en revanche plus intéressant de nous attacher à d'autres diversités, liées à la géographie, mais aussi à l'histoire des différentes régions qui constituent cet ensemble disparate que nous nommons le Grand-Est. Alors qu'on vient d'étudier brillamment les Alpes à l'époque romaine (Segard 2009), on n'a guère porté d'intérêt, jusqu'à maintenant, aux régions marginales de l'Est de la Gaule, sauf sur des aspects précis. Même si elles sont tout sauf homogènes, les cartes incluses dans les différents volumes de la CAG montrent de réelles diversités microrégionales. Mais la synthèse de ces informations disparates n'est pas faite et l'archéologie spatiale de ces régions, pour lesquelles les bases de données existent pourtant dans les *Services régionaux de l'archéologie*, reste à écrire.

L'une de ces régions de marge est la frontière rhénane, à la fois en raison de sa géographie mais aussi de son histoire particulière qui la distingue clairement des territoires de Gaule intérieure dont nous avons parlé dans cet ouvrage. Observons, pour

commencer, que le bassin du Rhin supérieur (plaine d'Alsace et de Bade puis vallée du Rhin jusqu'au lac de Constance) a connu d'importantes variations de peuplement dès la fin de la Tène ancienne (Jud, Kaenel 2002). Alors que la région était jusque-là densément occupée, le nombre des tombes diminue drastiquement à partir du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et les sépultures deviennent rarissimes jusque vers 150 av. J.-C., ce qui implique une forme de dépeuplement. La région redevient démographiquement active pendant toute la Tène D1, mais elle paraît de nouveau très dépeuplée avant la guerre des Gaules : les vestiges archéologiques de cette période sont en effet rares dans toute la plaine (Weber-Jenisch 1995). La partie nord de la plaine d'Alsace, sans doute un territoire médiomatrique, semble alors quasi abandonnée (Fichtl 2002). Le grand habitat ouvert de Bâle-Gasfabrik est remplacé par le petit *oppidum* de la Cathédrale, celui du fossé des Pandours ne semble plus occupé avant la guerre des Gaules ; au milieu de la plaine les petits *oppida* de Breisach et du Limberg, en bordure du Rhin, polarisent une population manifestement peu nombreuse. La cause de cette relative désertification est peut-être la présence des bandes d'Arioviste, mais ce n'est là qu'une hypothèse parmi d'autres, car on trouverait à la même époque une situation encore pire en Allemagne du sud, un territoire celtique pourtant riche et peuplé à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Le début de la période romaine ne semble pas marquer de véritable changement, et M. Zehner a pu observer la quasi-absence de contextes céramiques augustéens dans toute l'Alsace (Roth-Zehner 2005). Je crois avoir montré ailleurs que la ligne du Rhin ne constituait pas alors un véritable *limes* et que l'armée romaine ne s'y est guère installée avant le début du règne de Tibère, contrairement à ce que veut une tradition historiographique solidement établie, même si la défense territoriale était assurée par de petits postes en partie tenus par des Gaulois à Bâle ou à Windisch (Reddé 2007 ; 2009).

La première et seule grande métropole de la région est une colonie de Plancus (August) mais ses premières traces matérielles n'apparaissent pas, au mieux, avant la fin de la seconde décennie avant J.-C., soit une trentaine d'années après la fondation théorique. On s'interroge sur l'extension de son territoire, d'autant que celui-ci, appartenant originellement aux Rauraques, n'a pas livré de témoignage historique, épigraphique ou archéologique d'une *ciuitas* pérégrine qui n'est pas attestée de façon manifeste (Reddé 2011). De telles situations existent ailleurs : ainsi à Mayence, "capitale" de

la Germanie supérieure, n'y a-t-il pas de ville stricto sensu, ni de *ciuitas*, mais simplement un territoire administré directement par l'armée. Quant à la partie nord de la plaine, l'espace laissé libre par les Médiomatriques fut peuplé, sans doute à la suite de la guerre des Gaules, par un peuple transrhénan, les Triboques, selon un processus global voulu par le pouvoir impérial et qui touche l'ensemble de la rive gauche du Rhin, de cette région jusqu'à la mer du Nord (Strabon IV, 3, 4). La "romanisation" effective de la plaine d'Alsace n'intervient donc manifestement qu'à partir de Tibère, et conformément à un schéma qui sera bien attesté plus tard sur le *limes* de Germanie supérieure/Rétie, mais qui est totalement différent de celui qu'on observe dans l'hinterland de la Gaule *civile*.

## LES ACTEURS

Que le pouvoir romain ait réorganisé à son profit la nouvelle province conquise par César ne fait aucun doute. On attribue souvent cette action à l'armée, mais sans trop savoir où elle se trouvait, ni comment elle agissait. Ayant à plusieurs reprises réexaminé ces questions dans divers articles récents, je me contenterai ici d'un court résumé (Reddé 2008a ; Reddé 2009 ; Reddé 2010 ; Reddé à paraître 2011).

La situation que décrivent César puis Hirtius pour les années 52-49 ne saurait avoir duré très longtemps : après Alésia, César répartit ses troupes de manière à tenir les régions stratégiques du point de vue des communications (Rèmes, Séquanes, Héduens, notamment l'axe de la Saône, avec des postes à Chalon et Mâcon) beaucoup plus qu'à surveiller les peuples qui avaient été l'âme du soulèvement. Ainsi ne trouve-t-on pas de légions chez les Arvernes (César, *BG*, VII, 110) ! Pendant les deux hivers suivants, et alors que la situation politique demeure instable, le pays Hédien reste au cœur du dispositif militaire romain, les autres corps de troupes étant surtout envoyés chez les Belges, sans autre précision (*BG*, VIII, 49 et 54). Mais cette armée des Gaules a sans doute été fortement réduite dès le début de la guerre civile, une partie prenant le chemin de l'Italie, une autre celui de l'Espagne pour s'opposer aux forces de Pompée (César, *BC*, I, 8 ; Keppie 1998). Pour toute la période suivante, aucune source, ni historique ni archéologique ne permet de connaître la force de la garnison des Gaules, ni sa répartition géographique.



Dans un pays à peine conquis, il était sans aucun doute normal de cantonner l'armée au sein des *oppida* indigènes, à la fois pour surveiller la population et parce que c'était là qu'on disposait le plus commodément de la logistique nécessaire au ravitaillement d'une troupe d'occupation. C'est aussi de ces centres politiques anciens qu'on pouvait le plus aisément gouverner la nouvelle province. Mais on n'installe pas une légion au grand complet, a fortiori plusieurs, avec leurs auxiliaires, au sein d'un *oppidum*, fût-il vaste, sans générer d'importantes difficultés politiques et économiques si cette situation dure trop longtemps. On peut donc supposer qu'existaient en Gaule des garnisons dispersées : l'analyse qu'on peut proposer aujourd'hui de la présence militaire au sein d'*oppida* comme celui de Bâle ou de Windisch atteste la réalité de cette forme d'occupation diffuse et montre le rôle qu'elle a pu jouer dans l'intégration de la Gaule. De ce point de vue, la recherche lancée par M. Poux sur les *militaria* de cette époque précoce présente un grand intérêt heuristique pour le futur, même si on ne peut établir de lien direct et immédiat entre le témoignage de ce type de matériel et l'existence d'éventuels postes romains (Poux 2008 ; Reddé 2008b ; 2010). Elle semble trouver désormais sa confirmation sur le Titelberg, bien que la nature exacte du poste installé sur le grand *oppidum* Trévire reste encore à déterminer (Metzler, Gaeng 2009, p. 519-528). Elle est de toute façon très différente de celle qu'on observe sur le Petrisberg, à Trèves, où les fouilles récentes (encore inédites) de H. Löhner ont mis en évidence, pour les années 30-29 un complexe militaire très semblable à celui d'Oberaden (12-8 av. J.-C.), avec une série d'installations caractéristiques d'une grande armée en campagne. Dans la région qui nous intéresse ici, seuls les cantonnements de Mirebeau-La Fenotte ou de Faux-Vésigneul semblent pouvoir correspondre à des camps militaires importants<sup>6</sup>, mais l'absence probable d'installations internes oblige sans doute à y voir des installations très temporaires (Venault, Gelot, *in* : Reddé *et al.* 2006).

J. Metzler a rappelé à juste titre qu'il fallait tenir compte dans notre raisonnement des statuts politiques différents des peuples gaulois et fait observer que les cités pérégrines privilégiées, avec un statut de "fédérés" (*Remi, Lingones, Aedui*), se trouvaient principalement le long de l'axe nord-sud de la Gaule, essentiel pour les communications et le contrôle du pays (Metzler 1995). Les deux autres peuples fédérés, Carnutes et Helvètes, devaient sans

doute ce même privilège à une situation politique et géographique éminente (le grand sanctuaire druidique pour les uns, le contrôle des cols alpins vers l'Italie, pour les autres). Si cette situation, comme il est probable, remonte, au moins pour partie, à César lui-même, elle implique aussi que des mesures particulières aient été prises en matière d'obligations militaires, comme l'a justement fait remarquer R. Wolters (Wolters 1990). En effet, on ne dispose pour l'instant d'aucun indice permettant de penser que des levées de troupes auxiliaires aient pu être effectuées chez ces peuples fédérés après la guerre des Gaules (et avant l'époque flavienne, pour ce qui est des Lingons), ce qui n'est pas du tout le cas des autres peuples gaulois, qu'ils soient libres ou stipendiaires. R. Wolters parle à ce propos de "démilitarisation" des fédérés, dégagés, en quelque sorte, des obligations militaires ordinaires en raison de leur statut politique. Il serait évidemment étonnant que cette situation fortement différenciée ne se soit pas traduite aussi dans les modes d'occupation du territoire par les légions romaines.

Jusqu'à quand cette situation a-t-elle duré ? Nous ne le savons guère, et le besoin de troupes pour les opérations d'Aquitaine et d'Espagne, dans les années 20 av. J.-C., a peut-être limité numériquement la garnison des Gaules. Mais il est de plus en plus clair que le transfert des unités légionnaires vers le Rhin a commencé assez tôt : Nimègue semble occupé dès le second séjour d'Agrippa (Kemmers 2006), Neuss vers le temps de la *clades Lolliana* (17/16), Dangstetten au plus tard en 15, sans doute avec des troupes venues d'ailleurs (Fingerlin, *in* : Reddé *et al.* 2006). L'offensive de Drusus en direction de la Germanie, à partir de 12, a-t-elle marqué, comme on l'affirme le plus souvent, la fin d'une occupation militaire massive en Gaule intérieure, bien que les besoins soient restés importants ? On est malheureusement très mal renseigné sur cette question car on ignore largement quelles sont les troupes qui ont accompagné Drusus. Pensait-on pouvoir effectivement dégarnir totalement la province, à un moment où l'on effectuait le premier recensement des Gaules, assiette indispensable d'une nouvelle fiscalité ?

Que, pendant toute cette période, l'armée romaine ait joué un rôle à la fois militaire, policier et administratif est indubitable. On n'imagine pas l'opération du cens de 12 av. J.-C. menée sans son appui, d'autant que c'était alors une *res noua* difficile à supporter pour ce pays, comme le rappelle Claude dans la fameuse Table de Lyon : "Grâce à



eux mon père Drusus soumettant la Germanie eut derrière lui, garantie par leur calme, la sécurité et la paix; et cela, bien que du recensement, opération nouvelle et alors insolite pour les Gaulois, cette guerre l'eut obligé à se détourner. Une telle opération, combien elle est ardue pour nous, tout juste maintenant, quoique l'enquête n'ait d'autre objet que la constatation officielle de nos ressources, à l'épreuve nous l'apprenons trop bien" (Fabia 1929, p.65). Pourtant cette opération fut sans doute moins pacifique que ne voudrait le faire entendre Claude, selon le témoignage de l'abrégiateur de Tite-Live (*Periochae* 138-139) qui évoque alors le *tumultus qui ob censum erat*. Ces deux passages invitent d'ailleurs, à mon avis, à ne pas attribuer à une date trop haute dans l'époque augustéenne l'organisation administrative effective de la *Comata*, difficile à imaginer sans un *census* préalable. Le "modèle Waldgirmes" que nous avons évoqué ci-dessus implique en outre, s'il a bien été appliqué en Gaule intérieure, que l'armée ait, dans ces mêmes années, participé largement à l'aménagement urbanistique de la nouvelle province.

On peut toutefois supposer que cette présence a en effet fortement diminué en Gaule intérieure sinon dès 12, du moins dans les années qui ont suivi. Je ne saurais toutefois manquer de rappeler ici deux événements qui ont particulièrement touché la Gaule du Nord-Est, la révolte de 21 apr. J.-C. et celle de 69-70 : elles se traduisent, l'une et l'autre, dans la région qui nous concerne, au sens large, par une réoccupation militaire partielle, la première à Arlaines, près de Soissons (Reddé 1985), la seconde à Mirebeau (Goguy, Reddé 1995). Ce n'est pas le lieu de reprendre ici l'analyse des raisons qui ont conduit à l'envoi durable de troupes dans ces régions, comme d'ailleurs à Aulnay-de-Saintonge (Tassaux, Tassaux 1983; 1984), mais de rappeler simplement que l'intégration de la Gaule dans l'Empire n'a pas toujours été le processus idyllique et linéaire qu'on nous a longtemps enseigné.

Dans le phénomène complexe qui a conduit la Gaule de l'indépendance à l'intégration dans l'Empire, ces soldats romains représentent "le temps court", le demi-siècle qui a suivi la conquête. Il y eut pourtant d'autres acteurs non moins essentiels des mutations de la *Comata*, et ceci bien avant l'intrusion de César: ce sont les aristocrates, ou au moins une partie d'entre eux, dont on ne dira jamais assez combien ils furent, ici comme en bien d'autres provinces, les agents conscients

d'une romanisation qui s'effectuait en leur faveur. On sait, bien sûr, quels contacts les grands protagonistes de la politique romaine entretenaient avec les nobles Gaulois. César, dans tout le *Bellum Gallicum*, ne parle que d'eux; un homme comme Cicéron recevait chez lui et consultait le druide Divitiacos (*Div.*, I, 41, 90), ce qui n'empêchait pas l'avocat de dire tout le mal qu'il pensait de ces brutes celtiques pour soutenir la cause de Fonteius, "un-bon-romain-qui-n'avait-fait-que-son-devoir" en les exploitant honteusement. L'alliance, depuis le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., entre le Sénat et les Héduens, n'était nullement une association entre égaux, elle traduisait l'entrée dans l'orbite impériale romaine, un siècle avant la conquête officielle, de clients importants à l'échelle de la Gaule, mais que cette opération allait rendre encore plus puissants et plus riches, tout en les soumettant désormais au pouvoir de la République. Dans cette affaire, les aristocrates locaux ont évidemment joué un rôle majeur et César se fait en permanence l'écho de ces luttes intestines entre les "bons" Héduens (pro-romains) et les mauvais. Le scénario est immuable: J. Creighton a bien montré qu'il s'est déroulé de la même manière en Bretagne, dès l'époque de César, même si la conquête officielle n'eut lieu que sous Claude, un siècle plus tard (Creighton 2000; 2006). On sait l'importance des jeunes nobles indigènes confiés en otages à Rome, éduqués dans la Ville, avant de revenir succéder à leur père avec l'accord explicite du Sénat (puis de l'Empereur), qui en fait ainsi des dynastes octroyés à leur peuple par la puissance dominante. On parle alors d'un "*rex datus*" et des émissions monétaires célèbrent l'événement. L'impérialisme romain employait sans scrupule, et selon des recettes éprouvées, tous les moyens pour élargir son influence (Mattingly 2010).

Que certains aristocrates gaulois se soient prêtés à ce jeu qui les favorisait face à leurs rivaux, quoi d'étonnant? Ce sont d'ailleurs probablement les mêmes qui ont été récompensés, généralement par l'octroi de la *ciuitas romana* dès les guerres contre Pompée (ils fournissaient des hommes, choisis parmi leurs clients). Ce n'est pas non plus un hasard si les Héduens, dans ce processus, ont évidemment été privilégiés (Hostein 2009). Chr. Goudineau a pu montrer l'existence de dynasties puissantes avant et après la conquête, tel cet Époredirix dont les descendants jouaient encore un rôle important à la bataille de Crémone, en 69 apr. J.-C. (Goudineau 2002). Nous manquons malheureusement de témoignages épigraphiques nombreux pour affirmer que

ces familles, puissantes avant la guerre des Gaules, sont bien celles qui ont profité de la conquête. On connaît toutefois la fameuse inscription de l'arc de Saintes (*CIL*, XIII, 1036) érigé par des notables locaux dont L. Maurin a pu reconstituer le stemma familial (Maurin 1978). On sait aussi la fortune des *Camilli* Helvètes. Depuis lors différents témoignages archéologiques sont venus confirmer ces cas remarquables de continuité des aristocraties locales : c'est le cas, en particulier, dans la riche nécropole de Goebange-Nospelt, dont la dernière sépulture est datée autour de 20 av. J.-C. et dont la défunte sera encore honorée jusque dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (Metzler, Gaeng 2009). Que ces nobles gaulois aient fondé leur richesse et leur influence sur la propriété de grands domaines fonciers et d'une grande masse de dépendants est probablement vrai, après comme avant la conquête. Qu'ils aient exercé les magistratures essentielles dans la nouvelle province est non moins évident, comme le prouve l'exemple de l'Héduen C. Iulius Vercondaridubnus, premier *sacerdos* "nommé"

(*creatus*) à l'autel du confluent (Tite-Live, *Periochae* 138-139). Ils ont joué un rôle essentiel dans l'assimilation de la Gaule (Woolf 1998). Même si leur influence a pu diminuer avec le temps, au profit de nouvelles formes de richesse liées aux trafics en tout genre que générait la conquête (Drinkwater 1978), c'est eux qu'on retrouve encore en 70, à l'assemblée de Reims, quand il s'agit de décider si la Gaule doit suivre les rebelles et faire sécession, ou rentrer dans le giron de l'Empire. Cette solution ne va décidément pas de soi et ne soulève guère l'enthousiasme, si on suit le récit de Tacite (*Hist.* IV, 68-69), mais il faut bien s'y résoudre si on ne veut pas tout perdre. C'est évidemment une nouvelle fois un Iulius (*Auspex*), "*e primoribus Remorum vim Romanam pacisque bona dissertans*", qui montre à ses compatriotes où se trouve l'intérêt commun, avant que Petilius Cerialis, le général romain, dans un discours "musclé" qui est, à lui seul, la meilleure illustration qu'on puisse donner de l'impérialisme romain, ne fasse rentrer brutalement dans le rang les Lingons et les Trévires révoltés et déjà battus (*Hist.*, IV, 73).

## POUR CONCLURE

Analysant le processus de romanisation de l'Italie, N. Terrenato rappelait en 1998, sous un titre brillant et provocateur (The Romanization of Italy: global acculturation or cultural *bricolage*?), que cette évolution avait longtemps été conçue comme la disparition progressive des cultures locales, conduisant à une véritable unification de la péninsule. Or rien n'est plus inexact, et tous ceux qui connaissent ce pays savent combien l'Italie antique peut révéler de diversité et d'écarts par rapport à une "Romanité" idéale, qui est elle-même le fruit d'une fusion avec l'hellénisme (Terrenato 1998).

Il en va évidemment de même des provinces. Encore celles-ci ne doivent-elles pas être jugées "en bloc", comme s'il s'agissait d'ensembles cohérents du point de vue linguistique, humain, politique, culturel, et déjà constitués à la veille de la conquête romaine sur le modèle des états modernes. Certes les Grecs et les Latins les ont longtemps perçus d'une manière globale, faute de

bien les connaître, mais, dans les faits, ils constituaient autant d'entités différentes. L'intrusion romaine, inégale dans le temps, l'espace, les modalités, a évidemment provoqué des réactions variables selon les sociétés concernées, avec des ajustements progressifs et parfois contrastés d'une région à une autre : un vrai "bricolage culturel" en vérité, un terme plus adapté que celui de "syncrétisme", trop souvent utilisé et à mauvais escient. Mais cette analyse ne peut se faire qu'en examinant à la fois les réalités protohistoriques, non comme des ensembles figés mais avec leur dynamique propre, et l'évolution, souvent beaucoup plus lente qu'on ne le dit, de l'intégration dans les nouveaux cadres politiques, économiques, culturels et linguistiques romains. J'aimerais rappeler, pour conclure, qu'Irénée, évêque de Lyon, devait encore apprendre le Gaulois pour aller prêcher l'Évangile dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (*Contre les hérésies*, I, préf.).



## NOTES

1. Le cas complexe de la colonie des Rauraques, fondée par Plancus, mais dont les premiers témoignages archéologiques ne sont pas antérieurs, au plus tôt, à l'horizon d'Oberaden, montre bien le décalage chronologique qui peut exister entre la date officielle de la création urbaine et le début effectif de l'urbanisation. Cette difficulté a conduit nombre de chercheurs à chercher ailleurs (sc. à Bâle) la première colonie (cf. Deschler-Erb, dans ce volume, avec la bibliographie antérieure), une hypothèse qui m'a toujours laissé, et me laisse encore sceptique.

2. Dans ce fameux passage de Dion Cassius, l'historien grec dit seulement qu'en -27 Auguste avait envisagé une expédition en Bretagne mais qu'il y renonça, la situation en Gaule n'étant pas encore stabilisée car le pays avait été conquis juste avant le début des guerres civiles.

3. Reste évidemment une troisième solution, qui n'est pas la plus improbable : on ne les a pas trouvés parce qu'on ne savait pas (voulait pas?) les chercher, à une époque où l'"archéologie-des-trous-de-poteau" n'était pas encore très bien considérée dans le monde classique...

4. Rappelons que ce mot latin désigne simplement une agglomération, qui n'est pas nécessairement fortifiée ni située en hauteur, ni "indigène". Nombre de villes romaines (même des colonies) sont ainsi qualifiées d'*oppidum* par Plinius l'Ancien.

5. Peut-être même beaucoup plus tôt, dans la pratique.

6. Mais Ph. Barral ne considère plus l'enceinte de Mirebeau-La Fenotte comme militaire (Barral, Joly, dans ce volume).

## BIBLIOGRAPHIE

**Balmelle, Neiss 2003** : BALMELLE (A.), NEISS (R.). — Les maisons de l'élite à Durocorturum. *Archéologie urbaine à Reims*, t. 96, n° 4, p. 5-102. Reims : Société archéologique champenoise, 2003.

**Bayard 2007** : BAYARD (D.). — Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après *Amiens romain*. In : \***Hanoune 2007**, p. 11-42.

**Bayard, Collard 1996** : BAYARD (D.), COLLARD (J.-L.). — *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*. Actes du 2<sup>e</sup> colloque de l'association AGER tenu à Amiens (Somme) du 23 au 25 septembre 1993. Amiens : RAP, 1996 (Revue Archéologique de Picardie [RAP], n° spécial ; 11).

**Bayard, Massy 1983** : BAYARD (D.), MASSY (J.-L.). — *Amiens romain. Samarobriua Ambianorum*. Amiens : RAP, 1983 (Revue Archéologique de Picardie).

**Bénard 1997** : BÉNARD (J.). — L'agglomération de l'*oppidum* d'Alésia à La Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *RAE*, 48, 1997, p. 119-165.

**Bénard et al. 2010** : BÉNARD (J.), MÉNIEL (M.), PETIT (Chr.). — *Gaulois et Gallo-romains à Vertillum. 160 ans de découvertes archéologiques (communes de Vertault et Molesme, Côte-d'Or)*. Gollion : Infolio, 2010 (Vestigia).

\***Bertrand et al. 2009**.

\***Brouquier-Reddé et al. 2006**.

\***Brunaux 1991**.

**Brunaux 2009** : BRUNAUX (J.-L.) dir. — *Les temples du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre, Somme*. Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2009.

**Brunaux et al. 1985** : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — *Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Amiens : RAP, 1985 (Revue Archéologique de Picardie [RAP], n° spécial).

**Buchsenschutz et al. 1999** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. — *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la porte du Rebut et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1999 (Bibracte ; 3).

**Castella 2008** : CASTELLA (D.). — Mon père, ce héros... Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire. In : \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 103-120.

**Chouquer, Favory 1980** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.). — *Contribution à la recherche des cadastres antiques*. Paris : Les Belles Lettres, 1980 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon [ALUB] ; 236/ Centre de Recherches Spécialisées d'Histoire Ancienne ; 31).

**Christol, Darde 2009** : CHRISTOL (M.), DARDE (D.), dir. — *Autour de la Maison Carrée à Nîmes*. Actes du colloque de Nîmes, 20-22 octobre 2005. Paris : Errance, 2009.

**Christol, Goudineau 1988** : CHRISTOL (M.), GOUDINEAU (Chr.). — Nîmes et les Volques Arécomiques au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. *Gallia*, 45-46, 1987-1988, p. 87-103.

**Christol, Heijmans 1992** : CHRISTOL (M.), HEIJMANS (M.). — Les colonies latines de Narbonnaise : un nouveau document d'Arles mentionnant la colonia Iulia Augusta Avennio. *Gallia*, 49, 1992, p. 37-44.

**Colin 2009** : COLIN (A.). — Un murus celticus du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). In : \***Fichtl 2010**, p. 123-133.

**Cordie-Hackenberg, Haffner 1991** : CORDIE-HACKENBERG (R.), HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum*, 4. (Tombes 1261-1817, fouilles 1970-1980). Mainz : Philipp von Zabern, 1991 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 4).

- Cordie-Hackenberg, Haffner 1997** : CORDIE-HACKENBERG (R.), HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum*, 5. (Tombes 1818-2472, fouilles 1978, 1981-1985, avec compléments aux volumes 1-4). Mainz : Philipp von Zabern, 1997 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 5).
- Cordie 2007** : CORDIE (R.) Hrsg. — *Belginum. 50 Jahre Ausgrabungen und Forschungen*. Mayence : Philipp von Zabern, 2007.
- Creighton 2000** : CREIGHTON (J.D.). — *Coins and power in late Iron Age Britain*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000 (New studies in archaeology).
- Creighton 2006** : CREIGHTON (J.D.). — *Britannia: The Making of a Roman province*. London : Routledge, 2006.
- \*Derks 1998**.
- Desbat et al. 2006** : DESBAT (A.), FOREST (V.), BATIGNE-VALLET (C.). — La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine. In : \***Paunier 2006**, p. 167-192.
- Déchelette 1903** : DÉCHELETTE (J.). — *L'oppidum de Bibracte : guide du touriste et de l'archéologue au Mont-Beuvray et au musée de l'hôtel Rolin*. Paris : Picard ; Autun : Dejussieu, 1903.
- Drinkwater 1978** : DRINKWATER (J.F.). — The rise and fall of the Gallic Iulii. *Latomus*, 37, 1978, p. 817-850.
- Duby 1981** : DUBY (G.) dir. — *Histoire de la France urbaine. 1. La ville antique des origines au IX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Seuil, 1981.
- Duby, Wallon 1975** : DUBY (G.), WALLON (A.) dir. — *Histoire de la France rurale. 1. La formation des campagnes françaises, des origines à 1340*. Paris, 1975.
- Fabia 1929** : FABIA (Ph.). — *La table Claudienne de Lyon*. Lyon : Audin, 1929.
- Fasold et al. 1998** : FASOLD (P.), FISCHER (Th.), HESBERG (H. von), WITTEYER (M.). — *Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlage und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und in den Nordwestprovinzen*. Kolloquium Xanten 1995. Bonn, 1998 (Xantener Beiträge ; 7).
- Février 2006** : FÉVRIER (S.). — Description du décor architectonique du mausolée de Faverolles et données métrologiques. In : \***Moretti, Tardy 2006**, p. 377-386.
- Ferdière 2006** : FERDIÈRE (A.). — Les transformations des campagnes et de l'économie rurale en Gaule romaine. In : \***Paunier 2006**, p. 109-130.
- Feugère 2006** : FEUGÈRE (M.). — Les transformations des productions manufacturées. In : \***Paunier 2006**, p. 163-166.
- Fichtl 2002** : FICHTL (St.). — *Oppida et occupation du territoire à travers l'exemple de la cité des Médiomatriques*. In : \***Garcia, Verdin 2002**, p. 315-328.
- Forcey et al. 1998** : FORCEY (C.), HAWTHORNE (J.), WITCHER (R.). — *TRAC 97. Proceedings of the seventh Annual Theoretical Roman Archaeology Conference*, Nottingham, 1997. Oxford, 1998.
- Garcia Bellido et al. 2008** : GARCIA-BELLIDO (M. P.), MOSTALAC (A.), JIMENEZ (A.) ed. — *Del Imperium de Pompeyo a la Auctoritas de Augusto. Homenaje a Michael Grant*. Madrid, 2008.
- Ginella et al. à paraître** : GINELLA (F.), HÜSTER PLOGMANN (H.), SCHIBLER (J.). — Die Tierknochen. In : **Reddé 2011**.
- Goguey, Reddé 1995** : GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) dir. — *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mayence : RGZM, 1995 (Monographien RGZM ; 36).
- Goudineau 2002** : GOUDINEAU (Chr.). — Dynasties gauloises, dynasties romaines dans les Trois Gaules. In : \***Guichard, Perrin 2002**, p. 311-317.
- Goudineau, Kruta 1980** : GOUDINEAU (Chr.), KRUTA (V.). — Les antécédents : y a-t-il une ville protohistorique ? In : **Duby 1981**, p. 139-241.
- Guillaumet, Rebourg 1987** : GUILLAUMET (J.-P.), REBOURG (A.). — L'enceinte d'Autun. In : COLIN (M.-G.) dir. — *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*. Actes du III<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale, Nîmes, 1985. Nîmes, 1987, p. 41-49 (École antique de Nîmes, n<sup>o</sup> spécial).
- Haffner 1971** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum*, 1. (Tombes 1-428, fouilles 1954, 1955). Mainz : Philipp von Zabern, 1971 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 1).
- Haffner 1974** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum*, 2. (Tombes 429-884, fouilles 1956, 1957). Mainz : Philipp von Zabern, 1974 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 2).
- Haffner 1978** : HAFFNER (A.). — *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum*, 3. (Tombes 885-1260, fouilles 1958-1960, 1971, 1974). Mainz : Philipp von Zabern, 1978 (Trierer Grabungen und Forschungen ; VI, 3).
- Haffner 1989** : HAFFNER (A.) dir. — *Gräber, Spiegel des Lebens : zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*. Mayence : Philipp von Zabern, 1989.
- \*Hanoune 2007**.
- \*Haselgrove 2006**.
- Hesberg 2002** : HESBERG (H. von). — Bauteile der frühen Kaiserzeit in Köln — Das oppidum Ubiorum zur Zeit des Augustus. In : *Festschrift G. Precht. Xantener Berichte*, 12, 2002, p. 13-36.
- Hollstein 1980** : HOLLSTEIN (E.). — *Mitteleuropäische Eichenchronologie*. Mayence : Philipp von Zabern, 1980 (Trierer Grabungen und Forschungen ; 11).
- Hostein 2009** : HOSTEIN (A.). — D'Époredirix à Iulius Calenus, du chef éduen au chevalier romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). In : CHAUSSON (F.) dir. — *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables, dans les provinces d'Occident (Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne)*. Paris : Errance, 2009, p. 49-80.



- Jud, Kaenel 2002**: JUD (P.), KAENEL (G.). — Helvètes et Rauragues: quelle emprise territoriale? In: \*Garcia, Verdin 2002, p. 297-305.
- \***Kaenel et al. 2005**.
- \***Keay, Terrenato 2001**.
- Kemmers 2006**: KEMMERS (F.). — *Coins for a legion. An analysis of the coin finds from the Augustan Legionary fortress and Flavian canabae legionis at Nijmegen*. Mayence, 2006.
- Keppie 1998**: KEPPIE (L.). — *The Making of the Roman Army. From Republic to Empire*. Londres, 1998.
- Kremer 2009**: KREMER (G.). — *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg)*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1995 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 12).
- Leglay 1975**: LEGLAY (M.). — La Gaule romanisée. In: **Duby, Wallon 1975**, p. 201-316.
- Lehmann et al. à paraître 2011**: LEHMANN (G.A.), MOOSBAUER (G.), WIEGELS (R.). — *Fines imperii. Imperium sine fine? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat*. Rahden/Westfalen, 2011 (Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Antike-Rezeption; Bd. XXX).
- Leman 1975**: LEMAN (P.). — La voie du Léman à l'Océan. La branche orientale. État de la question et propositions nouvelles. *Caesarodunum*, 10, 1975, p. 102-108.
- Leveau et al. 2009**: LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (Cl.), SABLAYROLLES (R.), TRÉMENT (F.). — *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. Colloque AGER VIII, Toulouse, 2007. Bordeaux: Fédération Aquitania, 2009 (Suppl. à Aquitania; 17).
- Malrain 2010**: MALRAIN (F.). — L'économie agraire en Gaule septentrionale. In: \***Ouzoulias, Tranoy 2010**, p. 59-72.
- Martin-Kilcher 2006**: MARTIN-KILCHER (St.). — Pratiques funéraires en Gaule, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. In: \***Paunier 2006**, p. 193-217.
- Matterne 2001**: MATTERNE (V.). — *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. APA 1. Montagnac: Mergoïl, 2001.
- Mattingly 2010**: MATTINGLY (D.). — *Imperialism, Power and Identity*. Princeton; Oxford, 2010.
- Maurin 1978**: MAURIN (L.). — *Saintes antique*. Saintes, 1978.
- Menez 2008**: MENEZ (Y.). — *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Paris: université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 2008 (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).
- Méniel et al. 2009**: MÉNIEL (P.), AUXIETTE (G.), GERMINET (D.), BAUDRY (A.), HORARD-HERBIN (M.-P.). — Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule. In: \***Bertrand et al. 2009**, p. 417-446.
- Metzler, Gaeng 2009**: METZLER (J.), GAENG (C.) dir. — *Goebblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévière*. Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 2009 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 13).
- Metzler et al. 1991**: METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.). — *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg: Musée national d'Histoire et d'Art, 1991, 182 p. (Dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art; 1).
- \***Moretti, Tardy 2006**.
- Morscheiser-Niebergall 2009**: MORSCHEISER-NIEBERGALL (J.). — *Die Anfänge Triers im Kontext augusteischer Urbanisierungspolitik nördlich der Alpen*. Wiesbaden, 2009.
- Neiss et al. 2007**: NEISS (R.), BERTHELOT (F.), BALMELLE (A.), POIRIER (M.), ROLLET (Ph.), SINDONINO (St.). — Reims antique, vingt ans après. In: \***Hanoune 2007**, p. 293-308.
- Nouvel et al. 2009**: NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.), DEFRESSIGNE (S.), RIQUIER (V.), SÉGUIER (J.-M.), TIKONOFF (N.), ZEHNER (M.). — Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France. In: \***Bertrand et al. 2009**, p. 109-151.
- \***Ouzoulias, Tranoy 2010**.
- Ouzoulias, Van Ossel 2009**: OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.). — Petites et grandes exploitations agricoles: le cas de la plaine de France. In: **Leveau et al. 2009**, p. 111-121.
- \***Paunier 2006**.
- Paunier, Luginbühl 2004**: PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Bibracte. Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2004 (Bibracte; 8).
- Poux 2006**: POUX (M.). — Religions et sociétés à la fin de l'âge du Fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles. In: \***Haselgrove 2006**, p. 181-199.
- \***Poux 2008**.
- Rabeisen 1993**: RABEISEN (E.). — Fournitures aux armées? Caractères et débouchés de la production d'équipement de cavalerie à Alésia au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. In: LE BOHEC (Y.) dir. — *Militaires romains en Gaule civile*. Actes de la table-ronde de mai 1991 organisée au Centre d'études romaines de l'Université Lyon 3. Paris: De Bocard, 1993, p. 51-71.
- Raepsaet-Charlier 1998**: RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.). — Les Gaules et les Germanies. In: LEPELLEY (Cl.) dir. — *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. - 260 apr. J.-C. 2. Approches régionales du Haut-Empire romain*. Paris, 1998, p. 143-195.
- \***Rebourg 1998**, p. 141-236.
- Reddé 1985**: REDDÉ (M.). — Le camp militaire romain d'Arlaines et l'aile des Voconces. *Gallia*, 43, 1985, p. 49-79.
- Reddé et al. 2006**: REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.K.), SCHNURBEIN



(S. von) dir. — *L'architecture de la Gaule romaine. Les fortifications militaires*. Paris; Bordeaux: Maison des Sciences de l'Homme; Ausonius, 2006 (Documents d'Archéologie Française [DAF]; 100).

**Reddé 2007**: REDDÉ (M.) dir. — Où sont passés les *castella Drusiana*? Réflexions critiques sur les débuts de l'occupation militaire romaine dans le bassin du Rhin supérieur. *REMA*, 2, 2007, p. 69-87.

**Reddé 2008a**: REDDÉ (M.). — Gallia comata entre César y Augusto. In: **Garcia-Bellido et al. 2008**, p. 11-27.

**Reddé 2008b**: REDDÉ (M.). — Postface à **Poux 2008**, p. 433-437.

**Reddé 2009**: REDDÉ (M.). — La Gaule chevelue entre César et Auguste. In: **Christol, Darde 2009**, p. 85-96.

\***Reddé 2009**.

**Reddé 2010**: REDDÉ (M.). — L'occupation militaire de César à Tibère. In: \***Ouzoulias, Tranoy 2010**, p. 73-84.

**Reddé 2011**: REDDÉ (M.) dir. — *Oedenburg. Fouilles françaises, allemandes et Suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Volume 2. L'agglomération civile et les sanctuaires*. Mayence: RGZM, 2011 (Monographien RGZM; 79-2).

**Reddé à paraître 2011**: REDDÉ (M.). — L'armée romaine et les peuples gaulois de César à Auguste. In: **Lehmann et al. à paraître 2011**.

**Roymans 2004**: ROYMANS (N.). — *Ethnic Identity and Imperial Power. The Batavians in the early Roman Empire*. Amsterdam: Amsterdam University Press, 2004 (Amsterdam Archaeological Studies; 10).

**Roth-Zehner 2005**: ROTH-ZEHNER (M.). — Sites et structures d'habitat à la Tène finale et au début de l'époque romaine dans la plaine d'Alsace. In: \***Kaenel et al. 2005**, p. 209-222.

**Scheid 1991**: SCHEID (J.). — Sanctuaires et territoire dans la *colonia Augusta Treverorum*. In: \***Brunaux 1991**, p. 42-57.

**Scheid 2008**: SCHEID (J.) dir. — *Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*. Rome: École Française de Rome, 2008 (Coll. École Française Rome; 407).

**Schnurbein 2010**: SCHNURBEIN (S. von). — Waldgirmes: une ville romaine éphémère située en Germanie à l'Est du Rhin. In: \***Ouzoulias, Tranoy dir. 2010**, p. 85-107.

**Ségard 2009**: SÉGARD (M.). — *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des régions de montagne: Italie, Gaule Narbonnaise,*

*provinces alpines*. Paris; Aix-en-Provence: Errance; Centre Camille Jullian, 2009 (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine; 1).

**Tarpin 2002**: TARPIN (M.). — *Vici et pagi dans l'Occident romain*. Rome: École Française de Rome, 2002 (Collection de l'École Française de Rome; 299).

**Tassaux, Tassaux 1983**: TASSAUX (D.), TASSAUX (F.). — Aulnay-de-Saintonge: un camp augusto-tibérien en Aquitaine. *Aquitania*, 1, 1983, p. 49-95.

**Tassaux, Tassaux 1984**: TASSAUX (D.), TASSAUX (F.). — Aulnay-de-Saintonge: un camp augusto-tibérien en Aquitaine. *Aquitania*, 2, 1984, p. 105-157.

**Terrenato 1998**: TERRENATO (N.). — The Romanization of Italy: global acculturation or cultural *bricolage*? In: **Forcey et al. 1998**, p. 20-27.

**Terrenato 2001**: TERRENATO (N.). — A tale of three cities: the Romanization of northern coastal Etruria. In: \***Keay, Terrenato 2001**, p. 54-67.

**Trément 2010**: TRÉMENT (Fr.). — Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules. In: \***Ouzoulias, Tranoy 2010**, p. 159-176.

\***Van Andringa 2002**.

**Van Andringa 2008**: VAN ANDRINGA (W.). — Sanctuaires et genèse urbaine en Gaule romaine. In: \***Castella, Meylan Krause 2008**, p. 121-135.

\***Villicich 2007**.

\***Walser 1986**.

**Weber-Jenisch 1995**: WEBER-JENISCH (G.). — *Der Limberg bei Sasbach und die spätlatènezeitliche Besiedlung des Oberrheingebietes*. Stuttgart: Konrad Theiss, 1995 (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg; 29).

**Wightman 1977**: WIGHTMAN (E.-M.). — The Lingones: Lugdunensis, Belgica or Germania superior? In: *Studien zu den Militärgrenzen Roms II*. 1977, p. 207-217 (Suppl. Bonner Jahrbücher; 38).

**Wolters 1990**: WOLTERS (R.). — *Römische Eroberung und Herrschaftsorganisation in Gallien und Germanien. Zur Entstehung und Bedeutung der sogenannten Klientel-Randstaaten*. Bochum, 1990.

**Zech-Matterne et al. 2009**: ZECH-MATTERNE (V.), BOUBY (L.), BOUCHETTE (A.), CABANIS (M.), DERREUMAUX (M.), DURAND (F.), MARINVAL (PH.), PRADAT (B.), DIESTCH-SELLAMI (M.-F.), WIETHOLD (J.). — L'agriculture du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en France: État des recherches carpologiques sur les établissements ruraux. In: \***Bertrand et al. 2009**, p. 383-416.



# Domiciliation des auteurs

---

**Anne AHÜ DELOR**

Inrap, Céramologue  
(UMR 7041 Arscan)  
18 rue de la Chapelle  
F – 89510 Passy  
anne.delor-ahu@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Stéphane ALIX**

Inrap, Responsable d'opérations  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Dijon  
Z.A.E. La rente du Bassin  
5 rue Aristide Bergès  
F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
stephane.alix@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Philippe BARRAL**

Ingénieur de Recherche  
Laboratoire de Chrono-Environnement  
UMR 6249  
Université de Franche-Comté  
30-32 rue Mégevand  
F – 25030 Besançon  
philippe.barral@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr>

**Gérard BATAILLE**

Inrap, Chargé des partenariats scientifiques  
(ARTEHIS, UMR 5594)  
Direction Scientifique et Technique  
Service programmation  
7, rue de Madrid  
F – 75008 Paris  
gerard.bataille@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>  
<http://www.artehis-cnrs.fr>

**Marion BERRANGER**

Ingénieur de recherche  
Laboratoire Métallurgies et Cultures  
(UMR 5060 IRAMAT CNRS)  
Université de Technologie de Belfort  
Montbéliard - Site de Sévenans  
F – 90010 Belfort Cedex  
marion.berranger@utbm.fr  
<http://www.utbm.fr/recherche/unites-de-recherche/lmc.html>

**Séverine BLIN**

Ingénieur d'étude ANR-OraG  
Université Lyon II, IRAA du CNRS  
7a, rue de la Gare  
F – 67300 Schiltigheim  
blin.severine@gmail.com  
<http://www.iraa.mom.fr>

**Bertrand BONAVENTURE**

Docteur en archéologie  
(UMR 7044, université de Strasbourg)  
7, rue Lebrun  
F – 69004 Lyon  
bonaventure.bertrand@gmail.com  
<http://umr7044.u-strasbg.fr/ctualites.htm>

**Gilles BOSSUET**

Ingénieur de Recherche  
Laboratoire de Chrono-Environnement  
UMR 6249  
Université de Franche-Comté  
30-32 rue Mégevand  
F – 25030 Besançon  
gilles.bossuet@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr>

**Philippe BRIDEL**

Archéologue responsable des monuments  
Site et musée romains d'Avenches  
Fondation Pro Aventico  
16, avenue Jomini, Case postale 237  
CH – 1580 Avenches  
philippe.bridel@vd.ch

**Véronique BRUNET-GASTON**

Inrap, Chargée d'études et d'opérations  
(IRAA, USR 3155 du CNRS)  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Franche-Comté  
9 rue Lavoisier  
F – 25000 Besançon  
veronique.gaston@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr> - <http://iraa.mmsh.univ-aix.fr>

**Jean-Noël CASTORIO**

Agrégé de l'Université  
Docteur en Histoire ancienne  
Centre Albert Grenier, Nancy-Université  
4 rue Aubert Dubayet  
F – 38000 Grenoble  
jean-noel.castorio@orange.fr

**Olivier de CAZANOVE**

Professeur à l'université de Paris I  
UMR 7041  
ArScan-Archéologies environnementales  
Maison René Ginouvès  
21, allée de l'Université  
F – 92023 Nanterre Cedex  
cazanove@univ-paris1.fr  
<http://www.mae.u-paris10.fr>

**Nicolas COQUET**

Doctorant  
Laboratoire de Chrono-Environnement  
UMR 6249  
Université de Franche-Comté  
30-32 rue Mégevand  
F – 25030 Besançon  
nicolas.coquet@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr>

**Thierry DECHEZLEPRÊTRE**

Conservateur du patrimoine  
Chercheur associé à l'UMR 8546  
Archéologue départemental  
Responsable du site de Grand  
Conseil général des Vosges  
8, rue de la Préfecture  
F – 88088 Épinal Cedex 09  
tdechezlepretre@cg88.fr  
<http://www.vosges.fr>

**Gilles DEBORDE**

Inrap, responsable d'opération  
Inrap Grand-Est nord  
38, rue des Dats  
F – 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré  
gilles.deborde@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Sylvie DEFFRESSIGNE**

Inrap, chargée d'opération et de recherches  
(UMR 7044, Étude des civilisations de l'Antiquité:  
de la Préhistoire à Byzance, Strasbourg)  
95, impasse Henri Becquerel  
F – 54710 Ludres  
sylvie.deffressigne@inrap.fr

**Eckhard DESCHLER-ERB**

PD Dr. habil. provincialrömische Archäologie  
Abteilung Ur- Frühgeschichte  
Universität Zürich, Karl-SchmidStr. 4  
CH – 8006 Zürich  
eckhard.deschler-erb@access.uzh.ch  
<http://www.prehist.uzh.ch>

**Stéphane DUBOIS**

Inrap, Assistant d'Études  
(UMR 7041 ArScAn)  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Franche-Comté  
9 rue Lavoisier  
F – 25000 Besançon  
stephane.dubois@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Annie DUMONT**

Ingénieur de recherche  
Ministère de la Culture - DRASSM  
147 Plage de l'Estaque  
F – 13016 Marseille  
—  
UMR 5594  
Université de Bourgogne  
6 bd Gabriel, F – 21000 Dijon  
annie.dumont@u-bourgogne.fr

**François FAVORY**

Professeur à l'université de Franche-Comté  
30-32 rue Mégevand  
Laboratoire de Chrono-Environnement  
UMR 6249  
F – 25030 Besançon  
favori.francois2@wanadoo.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr>

**Jean-Loup FLOUEST**

Chercheur associé  
Bibracte/ARTEHIS, UMR 5594  
Le Bourg  
F – 71990 Saint-Prix  
jl.flouest@wanadoo.fr  
<http://www.artehis-cnrs.fr>

**Philippe FLUZIN**

Directeur de Recherche au CNRS  
Laboratoire Métallurgies et Cultures  
UMR 5060 IRAMAT  
Université de Technologie de Belfort  
Montbéliard - Site de Sévenans  
F – 90010 Belfort Cedex  
philippe.fluzin@utbm.fr  
<http://www.utbm.fr/recherche/unites-de-recherche/lmc.html>

**Cécile FORTUNÉ**

Doctorante, université de Strasbourg,  
UMR 7044, Étude des civilisations de l'Antiquité:  
de la Préhistoire à Byzance  
MISHA  
5 allée du Général Rouvillois, CS 50008,  
F – 67083 Strasbourg Cedex  
cecile.fortune@free.fr  
<http://umr7044.u-strasbg.fr>

**Jean-Pierre GARCIA**

Professeur, université de Bourgogne  
ARTEHIS, UMR 5594  
6 bd Gabriel  
F – 21000 Dijon  
jpgarcia@u-bourgogne.fr  
<http://www.artehis-cnrs.fr>

**Christophe GASTON**

Inrap, chargé d'études et de recherches  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Franche-Comté  
9, rue Lavoisier  
F – 25000 Besançon  
christophe.gaston@inrap.fr  
http://www.inrap.fr

**Émilie GAUTHIER**

Maître de conférences  
Laboratoire Chrono-environnement  
UMR 6249, UFR Sciences et Techniques  
16 route de Gray  
F – 25030 Besançon Cedex  
emilie.gauthier@univ-fcomte.fr  
chrono-env@univ-fcomte.fr

**Estelle GAUTHIER**

Maître de conférences  
Université de Franche-Comté  
30-32 rue Mégevand  
F – 25000 Besançon  
estelle.gauthier@univ-fcomte.fr  
http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/

**Olivier GIRARD CLOS**

Ingénieur  
Université de Franche-Comté  
UMR 6249 Chrono-Environnement  
30-32 rue Mégevand  
F – 25000 Besançon Cedex  
olivier.girardclos@univ-fcomte.fr  
http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr

**Claude GRAPIN**

Conservateur du Patrimoine  
chargé du Musée et du MuséoParc Alésia  
Conseil Général de la Côte-d'Or  
Hôtel du Département - BP 1601  
F – 21035 DIJON Cedex  
claude.grapin@cg21.fr

**Jean-Paul GUILLAUMET**

Directeur de Recherche au CNRS  
ARTEHIS, UMR 5594  
Bibracte  
F – 58370 Glux-en-Glenne  
jean-paul@guillaumet.fr  
www.artehis-cnrs.fr

**Thomas HUFSCHEID**

Projektverantwortlicher  
Forschungsprojekt Römisches Theater  
von Augst  
Augusta Raurica  
Giebenacherstrasse 17  
CH – 4302 Augst  
thomas.hufschmid@bluewin.ch  
http://www.augusta-raurica.ch/

**Stéphane IZRI**

Doctorant  
Laboratoire de chrono-environnement  
UMR 6249  
Place de la mairie  
F – 52500 Laferté-sur-Amance  
stephane.izri@gmail.com

**Luc JACCOTTEY**

Inrap, Assistant d'études et d'opérations  
(UMR 6249 laboratoire chrono environnement)  
7 rue du Closardot  
F – 39350 Gendrey  
luc.jaccottey@inrap.fr

**Stefanie JACOMET**

Prof. Dr. IPNA/IPAS  
Institute for Prehistory  
and Archaeological Science  
Dept. of Environmental Sciences  
Basel University  
Spalenring 145  
CH – 4055 Basel  
Stefanie.Jacomet@unibas.ch  
ipna.unibas.ch/archbot/address/jacomet.htm

**Lydie JOAN**

Inrap, Assistante d'étude et d'opération  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Franche-Comté  
9 rue Lavoisier  
F – 25000 Besançon  
lydie.joan@inrap.fr  
http://www.inrap.fr/

**Martine JOLY**

Maître de Conférences  
Université Paris-Sorbonne, UMR 8167  
UFR Art-Archéologie  
3, rue Michelet  
F – 75006 Paris  
martine.joly@paris-sorbonne.fr  
http://www.paris-sorbonne.fr/art-et-archeologie/

**Michel KASPRZYK**

Assistant d'étude et de recherche  
Inrap  
38, rue des Dats  
F – 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré  
michel.kasprzyk@inrap.fr  
http://www.inrap.fr

**Jenny KAURIN**

Post-doctorante, Università La Sapienza-Roma  
ARTEHIS, UMR 5594  
Bibracte  
F – 58370 Glux-en-Glenne  
jennykaurin@yahoo.fr

**Yannick LABAUNE**

Archéologue municipal  
(ARTEHIS, UMR 5594)  
Service archéologique  
Centre d'archéologie  
et du patrimoine Alain Rebourg  
5, rue Bouteiller  
F – 71400 Autun  
yannick.labaune@dstautunois.fr

**Angélique LAINE**

Doctorante  
Laboratoire Chrono-environnement  
UMR 6249/CNRS  
UFR Sciences et Techniques  
16 route de Gray  
F – 25030 Besançon  
anglaine@gmail.com  
chrono-env@univ-fcomte.fr

**Caroline LACHICHE**

Docteur en Archéologie, archéozoologie  
(ARTEHIS, UMR 5594)  
6 Boulevard Gabriel  
F – 21000 Dijon  
caroline.lachiche@laposte.net  
http://www.artehis-cnrs.fr

**Bernard LAMBOT**

Membre associé UMR 8546-CNRS-ENS  
45 rue d'Ulm  
F – 75005 Paris  
Lambotdacy@wanadoo.fr

**Yvan MALIGORNE**

Projet ANR  
"Ornementation architecturale des Gaules"  
Université de Provence Aix-Marseille-I  
5, rue du Château de l'Horloge, BP 647  
F – 13094 Aix-en-Provence Cedex 2  
yvan.maligorne@yahoo.fr  
http://orag.mmsh.univ-aix.fr/

**Pierre MANISSE**

Doctorant en histoire ancienne  
ARTEHIS, UMR 5594  
Université de Bourgogne  
7 rue du chapeau rouge  
F – 21000 Dijon  
pmanisse@yahoo.fr  
http://www.artehis-cnrs.fr

**Jean-Yves MARC**

Professeur d'archéologie romaine  
Université de Strasbourg, UMR 7044  
7a, rue de la Gare  
F – 67300 Schiltigheim  
jeanyves.marc@unistra.fr

**Stéphane MARTIN**

Doctorant contractuel  
École Pratique des Hautes Etudes  
UMR 8210 ANHIMA  
3 rue des Epinaux  
F – 13100 Aix-en-Provence  
gegenstempel@gmail.com  
www.anhima.fr

**Andras MARTON**

Doctorant  
Université de Bretagne Occidentale  
20 rue Duquesne  
F – 29200 Brest  
saxamus@gmail.com  
http://www.univ-brest.fr/Recherche/  
Laboratoire/CRBC

**Stefanie MARTIN-KILCHER**

em. Prof. Dr. phil.  
c/o Institut für Archäologische Wissenschaften  
Abt. Archäologie der Römischen Provinzen  
Bernastrasse 15A  
CH – 3005 Bern  
stefanie.martin-kilcher@sfu.unibe.ch  
http://www.sfu.unibe.ch

**Guillaume MAZA**

Archeodunum, responsable d'opération  
500 av. Juliette Récamier  
F – 69970 Chaponnay  
g.maza@archeodunum.fr  
archeodunum@wanadoo.fr

**Patrice MÉNIEL**

Directeur de recherche au CNRS  
ARTEHIS, UMR 5594  
Université de Bourgogne  
6 boulevard Gabriel  
F – 21000 Dijon  
menielpat@aol.com  
umr5594@u-bourgogne.fr

**Jeannot METZLER**

Conservateur  
Musée National d'Histoire et d'Art  
Marché-aux-Poissons  
L – 2345 Luxembourg  
jmetzler@pt.lu  
<http://www.mnha.lu/>

**François MEYLAN**

Archeodunum, responsable d'opération  
(ARTEHIS, UMR 5594)  
Fromenteau  
F – 58250 Ternant  
f.meylan@archeodunum.ch  
<http://www.archeodunum.com>

**Delphine MINNI**

Inrap, chargée d'opérations et de recherches  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Strasbourg  
10 rue d'Altkirch  
F – 67100 Strasbourg  
delphine.minni@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Benoit MONTANDON**

Conservateur du patrimoine archéologique  
au service Immeubles, Patrimoine  
et Logistique du canton de Vaud  
10 Place de la Riponne  
CH – 1004 Lausanne

**Sylvie MOUTON-VENAULT**

Inrap, chargée d'opérations et de recherches,  
Céramologue  
(ARTEHIS, UMR 5594)  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Dijon  
Z.A.E. La rente du Bassin  
5 rue Aristide Bergès  
F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
sylvie.mouton-venault@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr/>

**Pierre NOUVEL**

Maître de conférences  
en archéologie de la Gaule romaine  
Université de Franche-Comté  
UMR 6249 Chrono-environnement  
30 rue Mégevand  
F – 25030 Besançon  
pierre.nouvel@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/>

**Patrice NOWICKI**

Inrap, Chargé de recherches et d'opérations  
7, rue de Madrid  
F – 75008 Paris  
<http://www.inrap.fr>

**Laure NUNINGER**

Chercheur au CNRS  
Laboratoire de Chrono-Environnement,  
UMR 6249  
30 rue Mégevand  
F – 25030 Besançon  
laure.nuninger@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/>

**Fabienne OLMER**

Chercheur au CNRS  
UMR 5140  
Archéologie des Sociétés Méditerranéennes  
390 Avenue de pérols  
F – 34970 Lattes  
fabienne.olmer@montp.cnrs.fr  
[www.archeo-lattes.cnrs.fr](http://www.archeo-lattes.cnrs.fr)

**Pierre OUZOULIAS**

Chercheur au CNRS  
Chargé de conférences à l'EPHE  
UMR 7041 – ArScAn  
Archéologies environnementales  
Maison René Ginouvès  
21, allée de l'Université  
F – 92023 Nanterre Cedex  
pierre.ouzoulias@mae.u-paris10.fr  
<http://www.mae.u-paris10.fr/>

**Line PASTOR**

Docteur de l'université de Strasbourg  
Associée à l'UMR 7044  
8, rue Kuhn  
F – 67000 Strasbourg  
pastorline@hotmail.com

**Christophe PETIT**

Professeur à l'université de Paris I  
UMR 7041 – ArScAn  
Archéologies environnementales  
Maison René Ginouvès  
21, allée de l'Université  
F – 92023 Nanterre Cedex  
Christophe.Petit@u-bourgogne.fr  
<http://www.mae.u-paris10.fr>

**Yann PETITE**

Géomorphologue  
Direction de l'Archéologie Préventive  
de la Communauté d'Agglomération  
du Douaisis (DAP-CAD)  
227 Rue Jean Pemin  
F – 59500 Douai  
yann\_petite@yahoo.fr  
<http://www.douaisis-agglo.com/rubriques.php?nID=66&e=10&cad=ENTREPRENDRE-L-archeologie-Presentation-du-service>

**Michel REDDÉ**

Directeur d'Études  
EPHE, Sciences historiques et philologiques  
INHA – Carré Colbert  
2 rue Vivienne  
F – 75002 Paris  
reddemichel@yahoo.fr  
<http://www.ephe.sorbonne.fr/section-shp/>

**Hervé RICHARD**

Directeur de Recherche au CNRS  
Laboratoire Chrono-environnement  
UMR 6249  
UFR Sciences et Techniques  
16 route de Gray  
F – 25030 Besançon Cedex  
herve.richard@univ-fcomte.fr  
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/>

**Isabelle RODET-BELARBI**

Inrap, ingénieur d'étude  
Archéozoologue  
(Université Nice Sophia-Antipolis  
SJA3 - CEPAM- UMR 6130 CNRS)  
24, avenue des Diables Bleus  
F – 06357 Nice Cedex 4  
isabelle.rodet-belarbi@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Cédric ROMS**

Inrap, Assistant d'étude et d'opération  
(UMR 8589 - LAMOP, université Paris I, CNRS)  
Inrap Grand-Est nord  
Centre archéologique Champagne-Ardenne  
38 rue des Dâts  
F – 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré  
cedric.roms@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr>

**Sylvain ROTILLON**

Chercheur associé  
Laboratoire de géographie physique  
UMR 8591  
1, place Aristide Briand  
F – 92195 Meudon Cedex  
rotillon@gmail.com  
<http://www.lgp.cnrs-belleuve.fr/>

**John SCHEID**

Professeur au Collège de France  
Religion, institutions et société  
de la Rome antique  
UMR ANHIMA  
230, rue de Tolbiac  
F – 75013 Paris  
john.scheid@college-de-france.fr  
<http://www.college-de-france.fr>

**Caty SCHUCANY**

Directrice de projets de recherches  
Institut für Archäologische Wissenschaften  
Abt. Archäologie der Römischen Provinzen  
Bernastrasse 15A  
CH – 3005 Bern  
[www.sfu.unibe.ch](http://www.sfu.unibe.ch)

Museum für Urgeschichte(e)  
Hofstrasse 15, CH – 6300 Zug  
[www.museenzug.ch/urgeschichte](http://www.museenzug.ch/urgeschichte)  
Caty.Schucany@bluewin.ch

**Peter-Andrew SCHWARZ**

Prof. Dr. phil. habil.  
Universität Basel  
Departement Altertumswissenschaften  
Ur- und frühgeschichtliche  
und Provinzialrömische Archäologie  
CH – 4051 Basel  
peter-andrew.schwarz@unibas.ch  
[www.forschungsdb.unibas.ch](http://www.forschungsdb.unibas.ch)

**Jean-Marc SÉGUIER**

Inrap, ingénieur de Recherches  
(UMR 7041, équipe "Archéologie de la  
Gaule, structures économiques et sociales")  
Inrap Centre-Ile-de-France  
Centre archéologique de Mame-la-Vallée  
Espace Multiservices, lots 33-34  
56, boulevard de Courcerin  
F – 77193 Croissy-Beaubourg  
jean-marc.seguier@inrap.fr

**Anne Philippa STEPHENSON**

Responsable d'Opération  
Oxford Archéologie Méditerranée  
2 Impasse Cope-Cambes  
F – 34000 Montpellier  
pipstep@hotmail.com  
<http://oamed.fr>

**Robin P. SYMONDS**

Inrap, Céramologue régional  
Inrap Grand-Est sud  
Centre archéologique de Dijon  
Z.A.E. La rente du Bassin  
5 rue Aristide Bergès  
F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
robin.symonds@inrap.fr  
<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/p-7-Accueil.htm>

**Dominique TARDY**

Directeur de Recherche au CNRS  
 IRAA/ ANR OrAg  
 MMSH  
 5 rue Château de l'Horloge  
 F – 13100 Aix en Provence  
 dtardy@wanadoo.fr  
 direction.iraammmsh.univ-aix.fr

**Matthieu THIVET**

Docteur en archéologie  
 Responsable d'opération  
 Service Municipal d'Archéologie Préventive  
 Ville de Besançon  
 2 rue Mégevand  
 F – 25034 Besançon Cedex  
 matthieu.thivet@gmail.com  
 matthieu.thivet@besancon.fr

**Nicolas TIKONOFF**

Inrap, chargé d'opération et de recherches  
 (UMR 7044, Étude des civilisations de l'Antiquité:  
 de la Préhistoire à Byzance, Strasbourg)  
 95, impasse Henri Becquerel  
 F – 54710 Ludres  
 nicolas.tikonoff@inrap.fr  
 http://www.inrap.fr

**Nicolas TISSERAND**

Inrap, assistant d'études et d'opérations  
 (ARTeHIS, UMR 5594)  
 Inrap Grand-Est sud  
 Centre archéologique de Dijon  
 Z.A.E. La rente du Bassin  
 5 rue Aristide Bergès  
 F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
 nicolas.tisserand@inrap.fr  
 http://www.inrap.fr

**Patricia VANDORPE**

Docteur, wissenschaftliche Mitarbeiterin  
 Institut for Prehistory  
 and Archaeological Science  
 Basel University  
 Spalenring 145  
 CH – 4055 Basel  
 patricia.vandorpe@unibas.ch  
 ipna.unibas.ch/archbot/address/vandorpe.htm

**Laurent VAXELAIRE**

Inrap, Ingénieur,  
 Adjoint Scientifique et Technique  
 Direction interrégionale Grand-Est sud  
 Bât. Osiris. 7 Bd. Winston Churchill  
 F – 21000 Dijon  
 laurent.vaxelaire@inrap.fr  
 http://www.inrap.fr

**Stéphane VENAULT**

Inrap, responsable scientifique  
 d'opérations archéologiques  
 (UMR 6249,  
 laboratoire de Chrono-Environnement)  
 Inrap Grand-Est sud  
 Centre archéologique de Dijon  
 Z.A.E. La rente du Bassin  
 5 rue Aristide Bergès  
 F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
 stephane.venault@inrap.fr  
 http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr

**Grégory VIDEAU**

Inrap, assistant d'études  
 Inrap Grand-Est sud  
 Centre archéologique de Franche-Comté  
 9 rue Lavoisier  
 F – 25000 Besançon  
 http://www.inrap.fr

**Sébastien VILLER**

Inrap, responsable d'opération archéologique  
 Direction interrégionale Grand-Est nord  
 12, rue de Méric  
 F – 57000 Metz  
 sebastien.viller@inrap.fr  
 http://www.inrap.fr

**Yvan VIRLOGEUX**

Inrap, chargé d'Études  
 Inrap Grand-Est sud  
 Centre archéologique de Dijon  
 Z.A.E. La rente du Bassin  
 5 rue Aristide Bergès  
 F – 21800 Sennecey-lès-Dijon  
 yvan.virlogeux@inrap.fr  
 http://www.inrap.fr







Achévé d'imprimer en XXXX 2011  
sur les presses de XXXXX  
Dépôt légal : XXX 2011  
Numéro d'impression : XXXX

Imprimé en France



Romanisation : ce terme que certains pourraient concevoir comme passéiste est envisagé ici comme un simple moment du temps, celui de la transformation à la fois lente, hétérogène et inégale des sociétés protohistoriques au contact des nouvelles réalités induites par la conquête italienne.

La société gauloise était elle-même en pleine mutation lorsque César y fit irruption. Les transformations qui l'avaient affectée depuis un bon siècle étaient au moins aussi importantes et fondamentales que celles qu'elle allait subir sous l'administration impériale. Les *negotiatores* étaient nombreux en Gaule au moment de la conquête, signe indubitable de l'insertion du pays dans les réseaux commerciaux du monde méditerranéen. Les alliances déjà anciennes de la République avec les Héduens et les Séquanes témoignaient d'une pénétration politique romaine bien antérieure à la conquête.

Peut-on sérieusement dire à quel moment la Gaule doit être considérée comme "romaine", et quels critères peut-on retenir pour évaluer ce passage ? Les conditions intellectuelles d'une telle approche sont difficiles car les perspectives des protohistoriens et des historiens classiques sont différentes : pour les premiers, la fin de l'âge du Fer constitue le terme d'une évolution longue, que l'on observe essentiellement à travers la culture matérielle. Les historiens classiques partent en revanche de prémisses différentes. Ils se fondent presque toujours sur l'existence implicite d'un "modèle" latin, dont on peut tout simplement se demander s'il a jamais existé vraiment. À la veille de la conquête de la Gaule, l'Italie républicaine demeurait en effet fort inégale.

Il nous a donc paru plus intéressant de suivre de l'intérieur l'évolution des sociétés protohistoriques depuis une époque bien antérieure à la conquête et de dépasser largement celle-ci ; montrer tout ce que les recherches archéologiques apportent d'informations nouvelles et dépasser les coupures académiques traditionnelles en réunissant protohistoriens et historiens pour mieux comprendre le *continuum* du temps. Les disciplines mobilisées – épigraphie, histoire de l'art, archéologie – offrent des perspectives variées et portent à des jugements qui peuvent être parfois opposés et contradictoires.

Nous avons en outre choisi comme zone d'étude un territoire géographiquement cohérent, la Gaule de l'Est, en réunissant les chercheurs qui parfois s'ignorent alors qu'ils travaillent sur des terrains proches, avec des problématiques similaires. L'ouvrage, collectif, est donc conçu comme un ensemble de recherches classées par thèmes, et qui s'appuient sur des cas d'études récemment menées, encadrées par des bilans documentaires plus généraux et des synthèses. Nous espérons offrir ainsi au lecteur, malgré les lacunes inévitables de l'exercice, des perspectives nouvelles qui s'appuient sur des fouilles nouvelles, parfois inédites, et des approches multiples et croisées.



École Pratique  
des Hautes Études



B I B R A C T E  
Centre archéologique européen

F - 58370 GLUX EN GLENNE / Tél. : (33) 03 86 78 69 00 / Fax : (33) 03 86 78 65 70  
E-mail : [info@bibracte.fr](mailto:info@bibracte.fr) Site web : <http://www.bibracte.fr>

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-68-0

Prix de vente : 38 €.

code barre